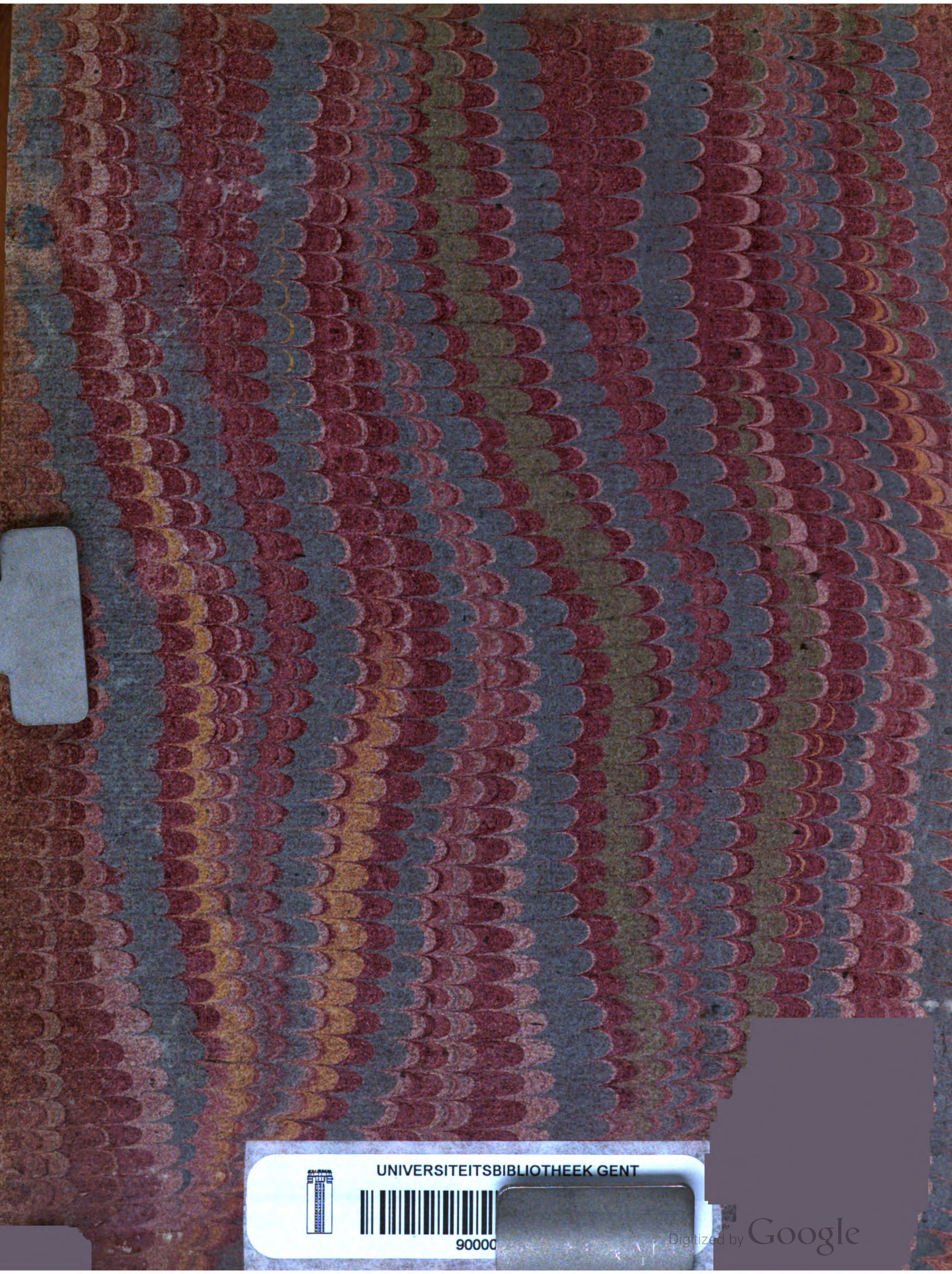



UNIVERSITEITSBIBLIOTHEEK GENT
90000



12

DICTIONNAIRE
DE
LA NOBLESSE,

CONTENANT les Généalogies, l'Histoire & la Chronologie des Familles Nobles de France, l'explication de leurs Armes, & l'état des grandes Terres du Royaume aujourd'hui possédées à titre de Principautés, Duchés, Marquisats, Comtés, Vicomtés, Baronnies, &c. par création, héritages, alliances, donations, substitutions, mutations, achats ou autrement.

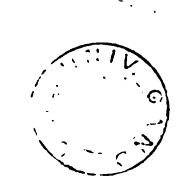
On a joint à ce Dictionnaire le Tableau Généalogique, Historique, des Maisons Souveraines de l'Europe, & une Notice des Familles étrangeres, les plus anciennes, les plus nobles & les plus illustres.

Par M. *DE LA CHENAYE-DESBOIS.*

SECONDE ÉDITION.

TOME XII.





A PARIS,

Chez ANTOINE BOUDET, Libraire-Imprimeur du Roi, rue saint Jacques.

Et chez l'Auteur, rue Saint-André-des-Arcs.

M. DCC. LXXVIII.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU ROI.

AVIS DE L'AUTEUR

A LA NOBLESSE.

LE retard de ce Volume, annoncé pour le mois de Septembre dernier, m'a attiré des reproches de plusieurs de mes Souscripteurs qui se sont impatientés de ce long délai; mais je me flatte qu'ils voudront bien recevoir mon excuse, en leur apprenant que j'ai été souvent interrompu, dans le cours de mon travail, par une foule de nouveaux *Mémoires* qu'on m'a fait passer. Je n'ai fait usage que de quelques-uns, étant obligé, pour répondre à l'impatience du Public, de terminer l'Ouvrage & l'Alphabet dans ce Volume; je me reserve dans la suite d'employer les autres, aussi selon l'ordre alphabétique, d'après les recherches que j'ai à faire. C'est un second travail auquel je me destine; mais il est juste de respirer & de donner au Lecteur éclairé le loisir de me faire part de ses observations.

En effet un pareil Ouvrage ne peut devenir parfait qu'autant que les Familles nobles, intéressées, voudront bien me faire connoître, à l'appui des preuves qu'elles me donneront, les erreurs ou négligences qui me sont échappées, ou d'après des Ecrivains mal instruits, ou des *Mémoires* peu exacts. Ce n'est que sur des titres authentiques que l'on peut établir une fidele Histoire généalogique de chaque Maison.

Pour former ces douze Volumes que je viens de donner, j'ai eu la satisfaction de rédiger les Généalogies qui y sont insérées; les unes, d'après des titres originaux que j'ai moi-même vérifiés, & elles sont en grand nombre; les autres, d'après des *Mémoires* légalisés ou collationnés sur les originaux par les Juges des lieux; les autres enfin d'après *du Chesne*, l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, &c. J'ai fait aussi quelquefois usage de simples *Mémoires*, que je ne puis garantir.

Malgré ces précautions sur une matiere aussi délicate que l'est celle des Généalogies, & tous les soins que j'ai apportés pour me mettre à couvert de reproches (auxquels j'ai répondu dans l'Avis au *Tome IX*), il y a eu des gens si prévenus contre cet

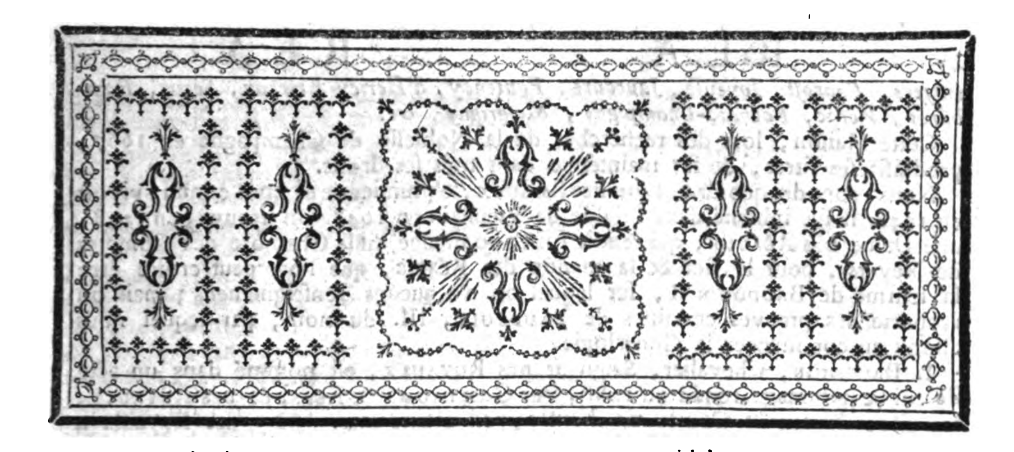
Ouvrage, avant même qu'il en eût paru un Volume, qu'ils n'ont point craint de m'accuser d'une trop grande facilité : c'est au Public à en juger. Je suis d'ailleurs très-reconnoissant envers les personnes dont j'ai reçu plusieurs Lettres, qui me prouvent le cas qu'elles font de mon entreprise.

Ce que je me propose encore de faire, c'est, si le Ciel me conserve la santé, de passer en revue ces douze Volumes (Collection, en ce genre, la plus complette qui ait paru), d'en réparer les fautes, négligences ou omissions dont je m'appercevrai, ou que l'on me fera connoître, & de les donner dans le même ordre Alphabétique.

Le Libraire, qui a le débit de ces douze Volumes, donne avis aux Souscripteurs, qu'ils n'ont plus que l'année 1778, pour faire retirer les Tomes qui peuvent leur manquer.



DICTIONNAIRE



DICTIONNAIRE DE LA NOBLESSE.



RÉAULX (DES) : Maiſon originaire du Nivernois, établie en Brie, enſuite en Champagne.

Elle eſt nommée, dans les anciens titres, *des Ruyaulx*, & tire ſon nom d'une Terre qu'elle poſſédoit dès l'an 1040, & qu'elle a conſervée juſqu'à la fin du XVIe ſiécle, ſituée près de Saint-Pierre-le-Moutier, paroiſſe de Vieuglain ou de Vieullain, où on voyoit encore, pour preuves de ſon exiſtence & de l'ancienneté de ſa nobleſſe, des tombes & épitaphes placées au commencement du XIVe ſiécle, & d'autres ſucceſſivement qui rappelloient la deſcendance de cette Maiſon depuis Baudouin des Réaulx, homme d'armes, le premier connu, vivant vers l'an 1040, juſqu'à Philbert des Réaulx, mort en 1456. — Un Claude des Réaulx, qui vivoit en 1611, ſe pourvut à l'Officialité de Nevers & obtint une Sentence, qui condamna le Curé de Vieullain à faire remettre & porter les tombes ſur le lieu & à la place où elles avoient été avant l'enlevement.

Vers l'an 1534, la branche cadette devenue l'aînée de cette Famille, & la ſeule qui ſubſiſte aujourd'hui, paſſa en Brie, &, depuis 1612, elle eſt établie en Champagne.

Cette Maiſon a fourni, en différens tems, des ſujets à l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem. L'Hiſtoire de Malte, par *Naberat*, apprend qu'Aimery des Réaulx, reçu dans la Langue d'Auvergne, portoit l'étendard du Grand-Maître *de Villiers-l'Iſle-Adam*, au ſiége de Rhodes, entrepris par *Soliman*, vers l'an 1522.

Elle a eu des alliances diſtinguées avec les Maiſons de *Laval-Montmorency*, *le Clerc-de-Fleurigny*, *Bethune*, *Ancenis*, *Gontaut-Biron*, *la Rochefoucaud-de-*

Bayers, *Charost*, *Joyeuse*, *Jaucourt*, *Fontenoy*, *d'Héricy-Etrehan*, *Segur*, *Rambures*, *Vérac*, *Boëhard-Champigny*, *Mesgrigny*, &c.

Cette Maison, lors des recherches de la Noblesse de Champagne en 1667, produisit ses titres, & fut maintenue dans tous ses droits.

Nous avons dit que BAUDOUIN DES RÉAULX, le premier de ce nom connu, vivoit en 1040. Il fut inhumé dans l'Eglise de Vieullain en 1048. On trouve, en 1248, une Dame DES RÉAULX, qui rendit foi & hommage en la Chambre des Comptes de Nèvers, pour le fief & la maison des Réaulx, que l'on peut croire être la femme de BAUDOUIN II, sur lequel on n'a aucuns enseignemens; mais on rapporte des preuves certaines de BAUDOUIN, III. du nom, par lequel nous allons en commencer la Généalogie.

I. BAUDOUIN, Chevalier, Seigneur DES RUYAULX, est nommé dans un acte de foi & hommage rendu en 1288, par GUILLAUME & RENAULT DES RUYAULX, ses fils, devant le Comte *de Nevers*, en ces termes. « Ly des Ruyaulx a » telles paroles dict..... Messirs lou Comtes, y suis vot Vassal.... à cause » que j'y ai en mon appartenance la my partie de ly Fié & Seigneurie *des* » *Ruyaulx*, que j'y ai en partageance avec RENAULT, mon frere, que tenoit » en totalité BALDOUIN III, Chevalier, notr pere ».

II. GUILLAUME DES RUYAULX, dénommé dans cet acte, *Chevalier*, homme du Roi de France, dans la Marine Normande, est qualifié Seigneur de Plaignon, Garde de la Marine en la Baillie de Rouen & de Caen, dans une quittance qu'il donna le Lundi avant la Pentecôte de l'an 1295, au nommé *Rogier de Leding*, Garde de la Vicomté d'Auge, de 60 livres tournois, pour la garde du Port de Saint-Sauveur de Dine. A cette quittance est attaché son sceau, rompu en partie; mais sur lequel on reconnoît encore la moitié supérieure du *corps d'un lion à face humaine, barbue & chevelue*, qui sont les armes que ceux du nom DES RÉAULX ont toujours portées, & qui ont été enregistrées, en 1667, dans le Nobiliaire de Champagne. Par son épitaphe, qui étoit placée dans l'Eglise de Vieullain, & dont l'existence a été constatée en 1558, par le certificat du Curé de ladite Eglise, &, en 1611, par la Sentence rendue en l'Officialité de Nevers, on voit qu'il fut marié à *Marie de Bretignoles*, issue d'une Famille noble. Ce fait est encore prouvé par un acte passé sous le scel de Clamecy en 1291, entre les Sieurs *de Bretignoles*, freres, & les enfans de RENAULT DES RÉAULX, ses neveux. Il mourut, comme l'indique son épitaphe, le Lundi devant la Pentecôte l'an 1336, & laissa de son mariage: — GUILLAUME, qui suit; — & PHILBERT.

III. GUILLAUME DES RÉAULX, II. du nom, rappellé dans cette épitaphe comme fils du précédent, est aussi nommé dans celle de JEAN, son fils, qui suit, qu'il eut d'*Eléonore de la Salle*, son épouse. On en trouve la preuve dans un acte de vente, passé devant le Garde-Scel de la Prévôté de Clamecy, le Dimanche avant la Fête Saint-Nicolas de l'an 1342, par *Jean Fricaut*, & sa femme, d'une piéce de pré, au profit de GUILLAUME DES RÉAULX, Chevalier, Seigneur, pour moitié, du Fief & Seigneurie des Ruyaulx, à *Eléonore*, sa femme, & à JEAN leur fils unique. Il paroît que GUILLAUME eut aussi une fille, nommée ALIX, qui passa, en 1349, aveu & dénombrement au Comte *de Nevers*, pour la maison du Plessis & autres choses, à cause de la Châtellenie de Cuffy.

IV. JEAN DES RUYAULX, dit, dans l'acte ci-dessus, fils unique de GUILLAUME II, & d'*Eléonore de la Salle*, donna, en 1353, aveu & dénombrement au Comte *de Nevers*, pour la maison, en partie, des Ruyaulx, à cause de la Châtellenie de Cuffy: il y est qualifié *Damoiseau*. Il mourut en 1398, & avoit épousé 1°. *Agnès d'Aire*, de laquelle il paroît qu'il n'eut point d'enfans: ce mariage est constaté par des actes de vente de quelques héritages à eux appartenans, passé devant *le Clerc*, Juré Notaire de la Prévôté de Clamecy, en 1387 & 1389, où il est qualifié d'*Ecuyer*. Il épousa 2° *Jeanne de Mairy*, laquelle, devenue veuve, fit placer, dans l'Eglise de Vieullain, où il fut inhumé, une inscription, dont l'existence est constatée par la Sentence de l'Officialité de 1611,

dont la teneur se trouve dans les Archives de la Terre de la Charnaye, que les Sieurs DES RÉAULX ont possédée. Après sa mort, *Jeanne de Mairy*, sa veuve, en qualité de mere & tutrice de GAUTIER & de PHILBERT DES RÉAULX, enfans dudit JEAN, remboursa à *Philippe de Villaine*, Ecuyer, une rente de 10 livres, au principal de 300 écus d'or, que le Sieur *de Villaine* avoit prêté à défunt JEAN DES RUYAULX. L'acte de remboursement est passé sous le contre-scel de la Prévôté de Xancoins, le pénultieme jour de Mars de l'an 1401. La même Dame, par acte passé le 30 Décembre de ladite année, devant le Garde-Scel de la Prévôté de Xancoins, reçut de *Jean Voisin*, la remise de quelques portions de biens, qu'il tenoit de la succession de JEAN DES RÉAULX, & lui en donna décharge. Par autre acte du 13 Mars 1402, passé sous le même scel, elle donna à rente fonciere de 30 sols, des terres & prés, dépendans de la succession de feu son mari. Après la mort de leur mere, ces enfans passerent sous la tutelle de *Guillaume de Charenton*, qui, en cette qualité, rendit foi & hommage au Comte *de Nevers*, à cause de la Châtellenie de Cuffy, de la maison des Réaulx. Il ne reste aucuns renseignemens sur GAUTIER, fils aîné de JEAN, & on ne voit pas s'il s'est marié, & s'il a eu postérité. PHILBERT seul paroît l'avoir continuée.

V. PHILBERT DES RÉAULX épousa Demoiselle *Agnès de Coisy*, de laquelle il eut, entr'autres enfans: — CHARLES, & JACQUES, qui suit. Après la mort de leurs pere & mere, en 1456, JACQUES DES RÉAULX, Ecuyer, possédant la totalité du Fief, Terre & Seigneurie des Réaulx, par foi, d'accord avec CHARLES DES RÉAULX, son frere aîné, qui en avoit hérité pour moitié, ainsi que lui, chacun aux droits de leurs pere & mere, rendit foi & hommage au Comte *de Nevers* pour raison de ladite Terre. L'épitaphe de PHILBERT, leur pere, est rappellée dans une Sentence de 1611, contre le Curé de Vieullain, qui fit enlever son inscription & celle de ses prédécesseurs, sous le prétexte de réparer & de décorer son Eglise; mais réellement pour servir les nouveaux propriétaires de cette Seigneurie, qui vouloient détruire les vestiges de leur prédécesseurs.

VI. JACQUES DES RÉAULX fut pourvu, en 1472, de l'Office d'Ecuyer d'Ecurie près du Duc *de Brabant*, Comte de Nevers, Prince Souverain. Tous les monumens de l'Histoire attestent que cette place étoit honorable, & *la Roque* dit qu'elle ne pouvoit être exercée que par des *nobles qualifiés*. Il avoit épousé, par contrat du 8 Janvier 1458, devant *Denis*, Notaire en la Prévôté de Xancoins, Demoiselle *Jeanne de Villeneuve*, fille de noble homme *Gouyn de Villeneuve*, Ecuyer, Seigneur de Baugetin & de Bernay, & de Demoiselle *Marie de Murat*. Ce contrat de mariage, en original, a été produit & visé dans le Procès-verbal de la recherche de la Noblesse de Champagne, en 1667. JACQUES DES RÉAULX & *Jeanne de Villeneuve*, son épouse, par acte passé le 10 Mai 1492, sous le scel de Saint-Pierre-le-Moutier, transigerent avec les Religieux de Fontmorigny, sur des difficultés survenues à l'occasion de la Terre de Vausultin, appartenante à la Dame *de Villeneuve*. JACQUES y est qualifié de *noble homme, Ecuyer, Seigneur des Réaulx*, & CLAUDE, un de ses fils, y est nommé avec les mêmes qualités. Ils prirent, le 21 Octobre de ladite année 1492, des héritages à Bordelage, de *Pierre Bertier*, Ecuyer, Seigneur de Bizy. JACQUES fit son testament le 9 Novembre 1498, par lequel il ordonna que son corps seroit inhumé dans la Chapelle devant l'Autel de Saint-Main, en l'Eglise de Vieullain, sa Paroisse, & mourut la veille de Noel de l'an 1498. Ses enfans furent: — 1. CLAUDE, qui suit; — 2. ROBERT, qui embrassa l'état Monastique; — 3. & PHILBERT, Ecuyer, Seigneur de Bernay, mort sans postérité. Ces trois fils firent ériger à leur pere une épitaphe, sur laquelle PHILBERT, son pere, & JEAN, son ayeul, sont rappellés. Elle est énoncée dans la Sentence de 1611, & déposée aux Archives de la Charnaye, comme les précédentes. CLAUDE, dont nous allons parler, & PHILBERT, son frere, furent nommés légataires universels de leur pere, avec *Jeanne de Villeneuve*, leur mere; & les exécu-

teurs de ses dernieres volontés furent CHARLES DES RÉAULX, frere du Testateur, & CLAUDE, son fils aîné.

VII. CLAUDE DES RÉAULX, Ecuyer, Seigneur de Vieuglain, transigea avec PHILBERT, son frere, sur les difficultés qui s'étoient élevées entr'eux au sujet de la succession de leurs pere & mere, & procéderent, en 1499, dans leur partage comme entre noble. CLAUDE eut dans son lot, tant pour sa portion héréditaire, que pour le remplir des avantages que ses pere & mere lui avoient fait en le mariant, & de ce qui lui revenoit à cause de son droit d'aînesse, les Terres & Seigneuries des Réaulx, Vieuglain, Baugetin, &c.; & les Terres des Réaulx sur la riviere de Laubois, Bernay, Chesselet, &c. échurent à PHILBERT. On voit, par ce partage, que cette Famille possédoit deux Terres des *Réaulx*, l'une située près de Vieuglain, ou Vieullain, & dependante de cette Paroisse pour le spirituel; & l'autre sur la riviere de Laubois, toutes deux peu éloignées l'une de l'autre. CLAUDE DES RÉAULX rendit, en 1503, aveu & dénombrement de sa maison des Réaulx, au Comte *de Nevers*, à cause de la Châtellenie de Cuffy. Il fit, en 1509, par contrat passé sous le scel de la Prévôté de Xancoins, l'acquisition d'une piéce de pré, moyennant 10 livres tournois. Le partage de 1499, & l'acte de 1509, ont été visés en 1667, dans le Procès-verbal de la recherche de la Noblesse de Champagne. Il avoit épousé, avant la mort de son pere, vers l'an 1497, *Jeanne le Clerc*, fille de *Jean*, Chevalier, Baron de la Forêt-le-Roi, & de *Maiette de Trye*, fille de *Regnault de Trye*, Amiral de France, de laquelle il eut, entr'autres enfans: — 1. NICOLAS, qui suit; — 2. JEAN, Chevalier de Malte; — 3. & PERETTE, mariée à noble homme *Balthasard de la Rama*, Ecuyer, Seigneur de la Borde.

VIII. NICOLAS DES RÉAULX, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, épousa, en 1534, en présence de CLAUDE, son pere, & de JEAN, son frere, Chevalier de Malte, Demoiselle *Jeanne Clyon*, Dame de la Terre du petit Brison, située près la ville de Provins, fille de feu *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur du grand & petit Brison, assistée de *Guillaume de Clyon*, son frere. Par ce contrat de mariage NICOLAS eut de CLAUDE, son pere, entr'autres biens, les droits qui pouvoient lui appartenir de la succession de *Jeanne le Clerc*, sa mere. Il alla s'établir dans la province de Brie, & fut témoin, en 1537, au contrat de mariage de *Guillaume de Clyon*, son beau-frere, où il est qualifié d'*Ecuyer*. NICOLAS DES RÉAULX & sa femme, d'une part, & *Guillaume de Clyon*, Ecuyer, Seigneur de Brison, d'autre part, passerent, en 1544, un acte d'échange de certains biens acquis cidevant par CLAUDE DES RÉAULX, Ecuyer, & *Jeanne le Clerc*, sa femme, pere & mere de NICOLAS. Cet acte a été produit en original en 1667, lors du Procès-verbal de M. *de Caumartin*, & en 1669, pour la preuve de CLAUDE-FRANÇOIS DES RÉAULX, dans l'Ordre de Malte, ainsi que pour celle de Dame *Claude-Angélique le Clerc-de-Fleurigny*, fille de GUILLEMETTE-ANGÉLIQUE DES RÉAULX, reçue au Chapitre de Remiremont le 2 Septembre 1670. NICOLAS DES RÉAULX rendit, en 1554, par acte passé devant *Bellanger*, Notaire au Bailliage de Melun, foi & hommage au Seigneur de la Motte-Nangis, pour la Terre du petit Brison, qui lui venoit du chef de sa femme, &, de concert avec elle, il fit, en 1564, un échange de six quartiers 17 perches de terre, situés au finage de Brison, avec *Balthasard de la Rama*, Ecuyer, Seigneur de la Borde, son beau-frere. Il eut de son mariage: — RENÉ, marié, en 1559, avec Demoiselle *Marie Drouard*, en présence de son pere, qui promit de faire ratifier le contrat par *Jeanne de Clyon*, son épouse: on ne voit point que ce RENÉ ait eu postérité; — & CONSTANTIN, qui suit.

IX. CONSTANTIN DES RÉAULX, Ecuyer, Seigneur de Brison, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Gouverneur de Pont-sur-Yone, rendit, le 15 Juillet 1569, foi & hommage à la Dame *de Brichanteau*, Dame de la Motte-Nangis, pour le fief du petit Brison. Le 15 Février 1575, il passa un traité de mariage avec *Valentine d'Aucourt*, fille d'*Antoine d'Aucourt*, Ecuyer, Seigneur de Pompierre & du fief de la Forêt; mais ce traité n'eut pas d'abord son exé-

cution, CONSTANTIN DES RÉAULX n'ayant pu assigner dans ce tems les fonds nécessaires pour assurer le douaire & les reprises de *Valentine d'Aucourt*; & le mariage fut différé jusqu'en 1582., que *Balthasard de la Rama*, mari de PERETTE DES RÉAULX, s'obligea, pour son neveu, à remettre, dans le délai d'une année, entre les mains d'*Antoine d'Aucourt*, pere de la future, les fonds suffisans pour assigner ledit douaire, qui étoit de 20 écus d'or sol. D'après cette obligation, le contrat de mariage de CONSTANTIN DES RÉAULX fut passé définitivement, le 5 Février 1582, devant le Substitut Juré établi au lieu du Plessis-du-Metz, pour le Tabellion de Bray, & le mariage fut célébré. Le 24 Mars 1583. *Antoine d'Aucourt* donna quittance, devant le même Substitut du Tabellion à Bray, à CONSTANTIN DES RÉAULX, son gendre, & au Sieur *de la Rama*, de la somme de 300 écus d'or, avec déclaration d'emploi. Dans tous ces actes il est qualifié *Ecuyer*. Il rendit, le 15 Juillet 1589, foi & hommage, pour la Terre du petit Brison, à *Jeanne d'Aguerre*, veuve de *Nicolas de Brichanteau*, Seigneur de Nangis; fut pourvu, en 1597, de la charge de Gentilhomme servant le Roi, qui n'étoit alors remplie que par des Nobles. *Antoine d'Aucourt* & *Marie le Febvre*, son épouse, lui firent, & à sa femme, par acte passé le 10 Mars 1584, donation de tous leurs biens meubles & immeubles, propres, acquêts & conquêts, pour en jouir, après leur décès, sous des réserves & modifications particulieres, & expliquées dans cet acte. *Valentine d'Aucourt*, femme de CONSTANTIN DES RÉAULX, fit son testament peu de tems avant sa mort, arrivée en 1596, dans lequel elle nomma son mari, fit GABRIEL, son fils unique, qui suit, son légataire universel; & fut inhumée dans l'Eglise du Plessis-du-Metz, en Brie. *Antoine d'Aucourt*, son beau-pere, & sa femme, touchés de reconnoissance envers leur gendre, lui firent personnellement une donation en propriété des biens énoncés en l'acte de 1584, sous la réserve seulement de la légitime de GABRIEL DES RÉAULX, leur petit-fils, & de l'usufruit desdits biens pour eux pendant leur vie. Cet acte fut passé, en 1602, devant *Thibaudet*, Notaire Royal au lieu de Fontaine, sous le Tabellionage de Passy; & CONSTANTIN DES RÉAULX y est qualifié, comme dans celui de 1584, *Ecuyer*, *Seigneur de Brison*. Il épousa 2°. la même année 1602, Demoiselle *Jacqueline de Madeil*, veuve de *Jean de Sablonniere*, Ecuyer, & fille de *Louis de Madeil*, Ecuyer, & de Demoiselle *Jacqueline de Montelard*, Dame de Bucey, dont il n'eut point d'enfans. Les Terres de Grisy & d'Athis-sur-Seine qui lui appartenoient, ont passé à la Maison DES RÉAULX, qui les a long-tems possédées, & possede encore celle de Grisy. CONSTANTIN résigna, le 7 Août 1609, son office de Gentilhomme servant le Roi, à GABRIEL DES RÉAULX, son fils, & fut pourvu, dans le même tems de la charge de Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi. En qualité de Seigneur de Grisy, par sa seconde femme *Jacqueline de Madeil*, il reçut, le 5 Juillet 1612, de *Pierre d'Elbene*, Ecuyer, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, foi & hommage de la Terre & Seigneurie de Villerceau, relevante de celle de Grisy.

LOUIS XIII, le 27 Mars 1617, lui donna commission de commander à Pont-sur-Yone, & de défendre cette place, très-importante alors pour son service, « voulant (ce sont les termes de Sa Majesté) pourvoir à la sûreté & bonne » situation de notre ville de Pont-sur-Yone, pour l'importance d'icelle & du » passage sur la riviere, à ce qu'il n'y puisse arriver aucun inconvénient au pré» judice de notre autorité & service, & jugeant nécessaire d'y établir à cet effet » quelques personnages soigneux & vigilans, & sur qui nous puissions nous re» poser, nous vous avons commis & établi pour, sous l'autorité du Gouverneur » de la Province, commander notre Port & pour notre service en notre ville » de Pont-sur-Yone, & aux habitans d'icelle, comme aussi aux gens de guerre, » ce qu'il y aura à faire pour la garde, sûreté & défense dudit lieu, & l'exé» cution des commandemens que vous recevrez de notre part à ce sujet ». Il testa le 6 Mars 1619, nomma pour son héritier GABRIEL, son fils, & de *Valentine d'Aucourt*, sa premiere femme, le priant de garder ses armes pour l'amour de lui. Il mourut le 19 Avril de la même année, comblé d'honneur &

de faveur de son Roi; & fut inhumé en la Chapelle Notre-Dame de l'Eglise de Grisy, où son fils lui fit élever un monument, sur lequel est une inscription contenant le récit de ses services & de ses vertus. Une partie de ces piéces ont été visées sur le Procès-verbal de 1667.

X. GABRIEL DES RÉAULX, Chevalier, Seigneur de Grisy, Athis, Coclois, Nogent-sur-Aube, Chardonnet, Lieutenant des Gardes-du-Corps, Maître-d'Hôtel du Roi, Mestre-de-Camp d'Infanterie, Capitaine d'une Compagnie de 100 Chevaux-Légers, épousa, par contrat passé le 30 Juillet 1612, signé *Sevin*, Tabellion en la Baronnie de Rameru, & insinué au Bailliage de Provins, assisté de son pere, & de *Jacqueline de Madeil*, sa belle-mere, Demoiselle *Guillemette de Marolles*, fille de *Pierre de Marolles*, Ecuyer, Seigneur d'Ortillon, Chardonnet & Francpas, & de Demoiselle *Guillemette de Bouvot*. Par ce mariage il fixa sa demeure à Coclois en Champagne, Terre que lui apporta sa femme, & où ses descendans ont demeuré depuis. En 1616 il eut ordre d'aller commander dans la ville & Château de Chinon; fut admis, le 16 Janvier 1620, Chevalier de l'Ordre du Roi; obtint, le 6 Août 1621, des Provisions de la charge de son Maître-d'Hôtel, dont il prêta serment le 19 Mars de l'année suivante. Il eut ordre, le 25 Février 1621, d'aller appaiser les troubles qui s'étoient élevés dans le Vivarais & le Languedoc, avec un pouvoir absolu sur ces Provinces; fut fait Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie de 600 hommes le 4 Septembre 1621; en obtint un autre, en 1622, de 800 hommes; un troisieme de 1000 hommes, en 1627; une pareille Commission en 1629; & fut chargé de la garde & de la conduite du Maréchal *de Marillac*, lorsque cet Officier-Général fut arrêté par les ordres du Roi. GABRIEL DES RÉAULX & *Guillemette de Marolles*, son épouse, partagerent, par acte passé le 22 Décembre 1619, avec les Demoiselles *de Marolles*, leurs sœurs & belles-sœurs, les biens délaissés par *Pierre de Marolles*, pere de ladite Dame DES RÉAULX. Il rendit aveu & dénombrement de la Terre & Seigneurie de Lirey, le 6 Janvier 1629, au Duc *de Mantoue*, & par acte passé le 16 Mars 1631, devant les Notaires de Rameru, il partagea les biens délaissés par la Dame *de Bouvot*, femme de *Pierre de Marolles*. Il fit son testament le 1 Août 1639, dans lequel il nomma ses enfans, mourut le 4 Novembre 1644, âgé de 62 ans, & fut inhumé en l'Eglise de Coclois, avec *Guillemette de Marolles*, son épouse. Leurs enfans leur firent élever un monument, sur lequel se voyent des armes de cette Maison & ses alliances. On conserve dans la Famille une Lettre du Cardinal *de Richelieu*, du 26 Octobre 1631, une autre de la même année, par M. *le Boutheillier*, qui l'instruisoit de toutes les marches du Roi; & plusieurs Lettres originales écrites de la main de LOUIS XIII en 1632, à l'occasion des Commissions importantes que ce Prince lui avoit confiées, & d'où dépendoient la sureté de sa personne & la tranquillité de l'Etat, ce qui prouve le cas qu'on faisoit de lui à la Cour. GABRIEL DES RÉAULX eut de son mariage: — 1. RENÉ, qui suit; — 2. FRANÇOIS, mort au siége de Breda, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, âgé de 24 ans, s'étant distingué autant par sa piété que par sa valeur. Son corps fut transporté dans le tombeau de son pere à Coclois; — 3. GUILLEMETTE-ANGÉLIQUE, mariée 1°. à *N... de la Baulme*, Chevalier, Seigneur de Michery; & 2°. à *N... le Clerc*, Baron de Fleurigny, d'où sont sortis des Chevaliers de Malte, des Grands Croix dudit Ordre, & des Dames de Remiremont; — 4, 5 & 6. JACQUELINE, ANTOINETTE & GABRIELLE, toutes trois Religieuses.

XI. RENÉ DES RÉAULX, Chevalier, Baron de Lirey, Seigneur de Coclois, Avant, Ortillon, Brantigny, Chardonnet, Grisy, Athis, Nogent-sur-Aube, né en 1620, batisé dans l'Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois, Lieutenant des Gardes-du-Corps du Roi, Maréchal de ses Camps & Armées, rendit, avec FRANÇOIS, son frere, foi & hommage pour les Terres d'Athis, Champeau, &c. à *Alexandre d'Elbene*, Chevalier, Seigneur de la Motte; partagea, en 1649, avec GUILLEMETTE-ANGÉLIQUE, sa sœur, épouse du Baron *de Fleurigny*, les biens de FRANÇOIS DES RÉAULX, leur frere, tué au siége de Breda, & ceux de GABRIELLE, leur sœur, Religieuse à la Congrégation de Notre-Dame de Provins. Il fut pourvu,

en 1650, de la charge de Lieutenant des Gardes-du-Corps du Roi, par le décès de M. *de Gué-de-l'Isle*; obtint de Sa Majesté, la même année, en considération de ses services, une pension de 2000 livres sur l'extraordinaire de l'Epargne; eut, le 24 Août 1652, le commandement du Château & Fort de Montrond, & fut chargé de la garde du Duc *d'Angoulême*, qui y étoit détenu. Il s'acquitta de cette commission avec tant d'exactitude, que le Roi lui écrivit de sa main pour l'en remercier. Le 5 Septembre de ladite année 1652, il fut promu au grade de Maréchal des Camps & Armées du Roi, pour être employé en cette qualité dans l'armée de Berri; fit son testament olographe en 1663, par lequel il ordonna, entr'autres choses, que l'on distribuât diverses sommes en différens Bourgs ou Villages, où il avoit passé avec ses Cavaliers, pour dédommager des torts qu'ils avoient pu causer, ce qui fut exécuté par ses héritiers. Il mourut en 1667, & fut inhumé en l'Eglise de Coclois, au tombeau de son pere. Il avoit épousé, en 1648, *Anne de Rochereau*, fille de *Denis de Rochereau*, Chevalier, Seigneur de Hauteville, Blaise & du Bochet, dont la noblesse est reconnue dans le Nobiliaire de Champagne. De ce mariage il eut plusieurs enfans, entr'autres: — 1. GABRIEL, Capitaine de Cavalerie, tué à la bataille de Consarbrick, sur la Sarre, en 1675; — 2. CLAUDE-FRANÇOIS, Chevalier de Malte, tué dans sa troisieme Caravane le 7 Juin 1671; — 3. LOUIS, Capitaine de Chevaux-Légers, impétrant pour l'Ordre de Malte, mort à Athis-sur-Seine; — 4. PIERRE, Chevalier de Malte, Capitaine de Chevaux-Légers, mort à Coblentz en 1675, des blessures qu'il avoit reçues à la bataille de Consarbrick; — 5. FRANÇOIS, qui suit; — 6. RENÉ, reçu, sur ses preuves, Chevalier de Malte, Enseigne des Vaisseaux du Roi, mort des blessures qu'il reçut au bombardement d'Alger & à celui de Gênes; — 7. GUILLEMETTE-ANGÉLIQUE, mariée à *Jules-Ange de Joyeuse*, Comte de Grandpré, morte en 1726; — 8, 9 & 10. ANNE-ANGÉLIQUE, MARIE & JACQUETTE, Religieuses à la Congrégation de Châlons.

En 1685 *Anne de Rochereau*, veuve de RENÉ DES RÉAULX, fit donation à LOUIS & à FRANÇOIS, ses fils, pour les égaler aux avantages qu'elle avoit faits à GUILLEMETTE-ANGÉLIQUE, sa fille, en faveur de son mariage avec le Comte *de Grandpré*, de tous les biens meubles & immeubles appartenans à elle donatrice; & LOUIS & FRANÇOIS DES RÉAULX, en 1688, transigerent, en présence de leur mere, sur toutes les difficultés qui s'étoient élevées entr'eux, à l'occasion du partage des biens de RENÉ, leur pere, & des droits appartenans à sa veuve. En 1690 LOUIS DES RÉAULX, à qui la Terre de Coclois étoit échue, la fit ériger en *Marquisat*, avec mutation du nom de *Coclois* en celui DES RÉAULX. Il est dit, dans les Lettres d'érection de cette Terre, que l'ancienne noblesse de la Famille DES RÉAULX a été prouvée par titres, qu'elle a donné plusieurs grands & vertueux personnages qui ont rendu des services considérables à l'Etat. Lors de la recherche, qui fut faite en 1667, de la Noblesse de Champagne, RENÉ DES RÉAULX produisit ses titres depuis JACQUES DES RÉAULX, marié, en 1458, à Mademoiselle *de Villeneuve*, ce qui forme le sixieme degré de la filiation; & il fut maintenu en la possession de la qualité de *Noble* & de *Chevalier*, dans la jouissance des priviléges & exemptions dont jouissent les véritables Gentilshommes du Royaume.

XII. FRANÇOIS DES RÉAULX, Chevalier, Marquis des Réaulx, Baron de Lirey, après la mort de son frere LOUIS, Seigneur d'Avant, Brillecourt, la Roche, Ortillon-sur-Aube, Brantigny près Piney-Luxembourg, Athis, Grisy-sur-Seine, &c. embrassa d'abord l'état ecclésiastique, & fut pourvu du Prieuré de Sainte-Thuise. Devenu, par le décès de ses freres, seul héritier de son nom, & obligé de céder aux instances de sa mere & à celles de sa Famille, il rentra dans le monde, alors âgé de plus de 36 ans, & après s'être appliqué à l'étude des Lettres sacrées, il auroit embrassé l'état militaire sans succès, c'est ce qui le détermina à traiter d'une charge de Conseiller au Parlement de Paris; & dans ses Provisions il est parlé avec éloge des services de ses ancêtres. Sa mere, en 1697, lui fit donation de tous ses biens, avec réserve de l'usufruit pendant sa vie; & dans la suite, en faveur de son mariage, dont le contrat fut passé devant les Notaires

au Châtelet de Paris, le 19 Octobre 1697, avec *Marie-Geneviéve de Turmenies*, fille de Messire *Jean de Turmenies*, Ecuyer, Conseiller d'Etat, elle se désista de l'usufruit de ses biens, & ne se réserva que le Château de Coclois. Ladite *Marie-Geneviéve de Turmenies*, sa femme, étant morte en 1715, il fut élu tuteur par avis de parens (qui étoient le Comte *de Grandpré*, le Marquis *de Fleurigny*, le Baron *de la Tour-Landry*, le Président *de Novion*, & M. *de Montigny*, Chambellan de S. A R. Monseigneur le Duc d'Orléans, Régent), le 5 Décembre de ladite année 1715; accepta la garde-noble le 26 Juin 1716, a rendu, le 15 Mai 1733, foi & hommage au Duc *de Luxembourg*, du Marquisat des Réaux, ci-devant Coclois; & est mort en 1742, à Cannes-sur-Yone, Terre appartenante à Louis des Réaux, son second fils: son corps fut transporté à Grisy dans le tombeau de ses peres.

Par acte passé devant les Notaires de Paris la même année, Louis, qui suit, — & René-François des Réaux, les deux seuls enfans qu'il eut, partagerent entr'eux sa succession. René-François, Marquis des Réaux, Capitaine de Cavalerie, Baron de Lirey, Seigneur de Brantigny, Ortillon, Grisy, &c. épousa, en 1732, Demoiselle *Marguerite-Hélene de Meuves*, dont deux fils & une fille, décédés avant leur pere, qui est mort le 15 Avril 1751, ayant institué pour son légataire universel, Fréderic-Jérôme, son neveu, second fils de Louis, son frere.

XIII. Louis des Réaux, Chevalier, Marquis des Réaux, Seigneur de Brantigny, Avant, Brillecourt, Ortillon, Grisy, Seigneur Châtelain de Cannes-sur-Yone & autres lieux, prit le parti des armes & fut reçu dans la Maison du Roi; mais la foiblesse de sa santé ne lui permit pas de continuer son service. Il a rendu, au Roi, en 1738, foi & hommage de la Terre de Cannes, & a épousé, en 1735, *Marie-Jeanne de Meuves*, fille d'*Etienne de Meuves*, Ecuyer, Seigneur de la Tremoille. Par ce mariage il est allié aux Maisons de *Jaucourt*, *Segur*, *d'Héricy-d'Etrehan* & *Bochard-de-Champigny*. Ses enfans sont: — François-Louis, qui suit; — & Fréderic-Jérôme, institué, comme on l'a dit ci-dessus, légataire universel de René-François, Marquis des Réaux, son oncle. Comme il étoit mineur, il fallut, pour lui nommer un tuteur, un avis de parens, qui fut signé par M. le Maréchal *de Biron*, M. le Duc *de Laval*, les Marquis *de Segur* & *d'Etrehan*. Il a servi en qualité de Sous-Lieutenant & de Sous-Aide-Major des Gardes-Françoises, & est mort âgé de 31 ans, sans avoir été marié.

XIV. François-Louis, Marquis des Réaux, Chevalier, Seigneur d'Avant, Ortillon, Brillecourt, Vericourt, la Roche, Sainte-Thuise, Jassenne, Bucey, Souligny, Nogent-sur-Aube, &c. Colonel du Régiment Provincial de Troyes en 1771, Chevalier de Saint-Louis en 1772, a été Mousquetaire du Roi, ensuite Aide-de-Camp du Duc *de Laval*, son oncle, au siége de Minorque; a servi dans toutes les campagnes de la derniere guerre; & est, en 1776, Colonel en second du Régiment de Bourbonnois, commandé par le Marquis *de Laval*, dont il a l'honneur d'être cousin. Il a épousé, en 1753, Demoiselle *Anne-Françoise de Mesgrigny*, fille de *Pierre-François de Mesgrigny*, Chevalier, Vicomte de Troyes, Comte de Villebertin, Seigneur de Briel, &c. & de Demoiselle *Anne-Louise le Courtois*. Voyez Mesgrigny. De ce mariage sont issus: — 1. Anne-Louis-Maximilien, qui suit; — 2. Pierre-Marie-Philippe, Chevalier de Malte, & Sous-Lieutenant au Régiment de la Colonelle générale de Cavalerie; — 3. & Armande-Louise-Hélene, née le 3 Août 1758, mariée, le 3 Mai 1775, à *Antoine-Edouard le Clerc*, Comte de Fleurigny, ci-devant Chevalier de Malte dont il porte encore la Croix, avec permission du Grand-Maître. Voyez Clerc-de-Fleurigny.

XV. Anne-Louis-Maximilien des Réaux, Chevalier, Page de la petite Ecurie en 1766, a été fait, en 1768, Enseigne au Régiment des Gardes-Françoises.

Généalogie dressée sur titres originaux, qui nous ont été communiqués, vérifiés par le Généalogiste des Ordres du Roi.

Les

Les armes : *d'or, au lion de sable à face humaine au naturel, chevelue & barbue.*

* REBECQUE : Terre & Seigneurie située entre Thérouenne & Aire, avec Château, qui a été possédée, pendant plusieurs siécles, par la Famille de CONSTANT, comme Fief indépendant & franc-aleu, qui donnoit à ses Sires ou Seigneurs, rang des premiers parmi les Nobles de la Province d'Artois.

Mais JEAN CONSTANT, Seigneur de Rebecque & de Clarcque, en fut dépossédé en 1466, ayant eu, avec l'Evêque de Thérouenne, bâtard de PHILIPPE-*le-Bon*, Duc de Bourgogne, & avec l'Abbé de Saint-Augustin, de grands démêlés, auxquels il succomba. C'est dans ce tems que le Château de Rebecque fut entierement détruit, & que la Terre & Seigneurie de Rebecque, qui ne relevoit de personne, fut unie à la Prévôté d'Aire, comme elle en est dépendante depuis. Une partie des débris de cette belle Seigneurie passa à l'Abbaye de Saint-Augustin, & l'autre dans la Maison de *Thiénes*, des Comtes *de Romont*, de la Maison de *Savoie*; ensuite dans celle des Comtes *de Rœux-Croy*; & appartient aujourd'hui à Madame la Marquise *de Leyden*.

Il ne faut pas confondre cette Terre & Seigneurie avec deux autres Fiefs considérables du nom de REBECQUE; l'un relevant du Château de Saint-Omer, situé du côté de Chooques, près Bethune; & l'autre au Lockum près de Masinghem, qui relevoit de la Maison de *Molinghem*. Ces Fiefs ont été possédés souvent par celle de *Lens*, dite *de Rebecque*, & par celle de *Molinghem*, auxquels a succédé la branche des Châtelains *de Lens*, établie à Saint-Omer, où ils ont eu une longue suite de Mayeurs de cette Ville. Cesdits Fiefs de REBECQUE ont aussi passé à la Maison de *Bethune*, & enfin à celle de *Thiénes*, en la personne d'*Allard de Thiénes*, dit *de Rebecque*.

La Famille CONSTANT s'étoit retirée dans les villes d'Aire & de Thérouenne, où elle possédoit encore la Baronnie de Clarcque & d'Inguinogate. Elle obtint, en 1472, de *Charles*, Duc *de Bourgogne*, de porter les armes & le nom de REBECQUE, par concession faite à un Chevalier de la Toison d'or de cette Famille, dit *Messire de la Couture*. D'autres, du nom de CONSTANT, avoient été s'établir en Poitou dès l'an 1467.

Il est difficile de décider si la Maison de REBECQUE, de la ville d'Aire en Artois, tire son origine de celle de *Lens*, ou si celle-ci en est une branche. Leur ancienneté se perd dans l'obscurité des premiers siécles du Gouvernement féodal. Mais il est certain que la Famille de CONSTANT-DE-REBECQUE a une origine commune avec l'une & l'autre de ces Maisons. Les premiers connus sont :

OTT & HUGUES DE REBECQUE, qui suivirent, en 1096, les Princes & Chevaliers au voyage de la Terre-Sainte. Ils y donnerent des preuves si éclatantes de valeur, que HUGUES DE REBECQUE (selon les *Annales Flamandes de Van Meyden, fol. 66*), fut fait Prince du Château d'Abraham. Il est nommé avec les Seigneurs & Gentilshommes des Pays-Bas, sçavoir *Foulques*, Comte *de Guines*, auquel fut donnée la ville de Barath; *Hugues de Saint-Omer*, qui eut celle de Tibériade; & *Robert de Batamina*, qui eut celle de Césarée. *Jacques Mayer*, *Jacques Marchand*, le Chanoine *Petit* & *Aubert Mery*, Historiens Flamands, font plusieurs fois mention de OTT & de HUGUES DE REBECQUE; & même un ancien Auteur dit que cette Famille a conservé ses titres & ses armes dans ses puînés : ce qui en fait foi, c'est le testament d'un OTT DE REBECQUE, déposé à l'Abbaye de Saint-Augustin près d'Aire, & écrit de la main de *Hugues*, Evêque de Thérouenne, où est signé noble CONSTANT DE REBECQUE, preuve de l'éminence de son rang.

I. HUGUES, Seigneur DE REBECQUE, Prince du Château d'Abraham, vivant en 1096, épousa *Alix*..... *de Lens*, dont vint :

II. MAINFROY, Seigneur DE REBECQUE, Châtelain de Lens, fait *Chevalier* au

siége de Damas. Il se maria, en 1147, avec *Hélene de Richemont*, de la Maison des Ducs *de Bretagne*, & en eut :

III. Arnould, Sire de Rebecque, créé ou qualifié *Baron* en 1213, suivant les Annales de Flandres, pour les services qu'il rendit à *Ferrand* Comte *de Flandres*, dans la guerre qu'il eut avec le Roi d'Angleterre. De *Dorothée de Lannoy*, son épouse, naquit :

IV. Ott Constant, Chevalier, Seigneur de Rebecque, tenu sur les fonts de batême, en 1197, par *Bauduin*, Comte *de Flandres*, dit *de Constantinople*. Il fut inhumé, en 1259, dans la nef de l'Eglise de Rebecque, devant l'autel. Sur sa pierre sépulcrale il est représenté *armé de toutes piéces avec sa cotte d'armes*, sur laquelle est *une aigle éployée*, & à son côté gauche est représentée Dame *Isabelle de Croy*, son épouse, qui a au-dessous de son bras droit un écusson, où est figuré une *croix en sautoir*, sur la bordure duquel est écrit : *chi gist* Constant, *Sire de Rebecque*.

V. Hugues Constant, leur fils, Seigneur de Rebecque, épousa *Jeanne de la Couture*, & en eut :

VI. Ott Constant, Sire de Rebecque, marié avec *Agnès d'Apremont-de-Thienes*, de laquelle sortit :

VII. Mathieu de Rebecque, mort avant son pere, & tué à la bataille sous Cassel, donnée en 1328 ; ce qui est prouvé par l'Obituaire de l'Eglise Collégiale de Saint-Pierre d'Aire, où on lit qu'au troisieme jour d'Octobre, Mathieu de Rebecque *dedit quindecim solidos*. Il avoit épousé *Isabelle de Rely*, Dame de Clarcque, dont trois garçons. L'aîné, — Jean, qui suit ; — le second, Seigneur de la Couture ; — le troisieme, Seigneur de Prouville, tous deux du nom de Constant, comme leur frere aîné.

VIII. Jean Constant, Seigneur de Rebecque après le décès d'Ott Constant, son grand-pere, en 1354, fut Capitaine de la ville d'Aire. Il avoit épousé *Eléonore de Lens*, & en eut :

IX. Robert, Seigneur de Rebecque, qu'on trouve avoir assisté, en 1406, à la réception de *Mathieu*, Evêque de Thérouenne. Il avoit épousé *Antoinette de Liques*, dont vint :

X. Antoine Constant, Seigneur de Rebecque & de Clarcque, né en 1390, marié avec *Catherine de Thienes* & de Creghe, qui le fit pere de

XI. Jean Constant, Seigneur de Rebecque & de Clarcque, né en 1430, qui eut de grands démêlés avec l'Evêque de Thérouenne, bâtard de *Philippe-le-Bon*, Duc de Bourgogne, & avec l'Abbé de Saint-Augustin, dont il eut le dessous : son Château de Rebecque fut démoli. Accusé d'hérésie & de félonie, il fut dépossédé, en 1466, de la Terre & Seigneurie de Rebecque, & contraint de se réfugier en Angleterre. Ce ne fut qu'après la mort de *Philippe*, que le Duc *Charles de Bourgogne*, dit *le Téméraire*, le réhabilita dans tous les droits & priviléges de sa naissance ; mais la Terre de Rebecque ne lui fut pas rendue. Il avoit pour devise : *in arduis Constans*. C'est dans ce tems que le Château de Rebecque fut entierement détruit, & que la Terre & Seigneurie de Rebecque, qui ne relevoit de personne, fut unie à la Prévôté d'Aire, comme elle l'est encore aujourd'hui, ainsi qu'il a été dit au commencement de cet article. Il avoit épousé, en 1455, *Jacqueline de Bethune*, & en eut :

XII. Augustin Constant, Baron de Clarcque, marié, en 1494, avec *Béatrix de Sempy*, dont :

XIII. Antoine Constant, dit de Rebecque, Gentilhomme de l'Empereur Charles-Quint, qualifié *Baron* par ce Prince, Capitaine des Archers de ses Ordonnances. Il s'embarqua, avec cet Empereur, pour l'Espagne en 1517 ; le suivit dans toutes ses guerres & expéditions, notamment à celles de Tunis & d'Alger ; & fut tué à la bataille de Mulberg en 1548. De sa femme, *Jeanne Broyard*, fille de noble *Jean Broyard*, Seigneur d'Anezin, d'une illustre Maison du Cambresis (dont il est parlé dans *Carpentier*, *fol.* 819), il laissa : — 1. Augustin, qui suit ; — 2 & 3. Jean & Charles de Rebecque, dits Constant, Chefs-d'Escadre en Zélande vers l'an 1560 ; — 4. Henri Constant-de-

REBECQUE, Chevalier, Vice-Roi de l'Isle d'Ormus dans le même tems; — 5. & une fille, nommée CATHERINE, morte jeune. Tous ces enfans se disperserent pour fuir les ravages qui désoloient leur Patrie; & leur mere, *Jeanne Broyard*, se retira dans un Couvent, fit diverses fondations pieuses, entr'autres des *Obits*, qui se célébrent encore aujourd'hui sous son nom en l'Eglise de Rebecque, où se dit aussi l'*Obit* de *Béatrix de Sempy*, leur ayeule maternelle, & celui de ladite CATHERINE CONSTANT, ci-dessus mentionnée.

XIV. AUGUSTIN CONSTANT-DE-REBECQUE, II. du nom, fut, après la destruction de la ville de Thérouenne & du Château de Clarcque, envoyé en France, n'étant encore qu'en bas-âge, sous la protection d'un de ses parens & de la Maison de *Bethune*; & élevé à Saumur dans la Religion P. R. Il entra au service de la Reine de Navarre & du Prince de Béarn; les suivit à Paris vers l'an 1570, où ceux du parti Protestant l'engagerent par mariage avec *Elisabeth de Pellissari*, fille de noble *Nicolas de Pellissari*, d'une ancienne Noblesse de la Valteline, dans le pays des Grisons. Peu de tems après, son beau-pere le conduisit, avec son épouse, à Genève, où il fit enregistrer & légaliser son contrat de mariage, en date du 3 Février 1571, signé *Jacques Bienvenu*, Notaire. AUGUSTIN DE REBECQUE, dit CONSTANT, obtint de la République de Genève le droit de *Citoyen*, & y fixa sa résidence, ce qui le mit à l'abri du massacre de la Saint-Barthelemi; mais peu après il revint en France se joindre à ses amis & à ses parens, engagés dans les guerres de Religion; prit pour devise: *in arduissimis Constantior*; s'attacha entierement à la fortune du Roi de Navarre, depuis Roi de France sous le nom d'HENRI IV. C'est alors que, pour jouir des prérogatives de sa naissance, en suivant ce grand Prince, en qualité de *Gentilhomme*, il s'adressa à ses parens en Artois, pour qu'ils lui fissent expédier des actes authentiques de son origine, lesquels lui furent envoyés tels que la Famille les possede en original, & conçus en ces termes:

« Nous les Mayeurs & Echevins de la ville d'Aire en Artois, déclarons & certifions, par le présent acte, scellé & signé aux Causes dudit Aire ce dernier Mai 1578, que noble AUGUSTIN CONSTANT-DE-REBECQUE, fils d'ANTOINE, est originaire de cette Ville, issu d'une noble & ancienne Famille, dite DE REBECQUE, pour ce qu'elle a possédé un long-tems la noble Terre & Seigneurie de Rebecque, de laquelle elle a été dépossédée, & icelle Terre adjointe à la Prévôté d'Aire, comme elle en est à présent dépendante (avec le sceau) ».

« Au même jour comparurent devant les Mayeurs de la ville d'Aire, vénérables personnes Pere *Adrien Trinquant*, âgé de 73 ans, Prieur de l'Abbaye de Saint-Augustin proche Rebecque; — noble homme *François Gilliard*, âgé de 80 ans, Bailli de Rebecque; — noble homme *Batmer*, Seigneur de Gonin, âgé de 68 ans. — *Nicolas Bréhon*, âgé de 72 ans, Prevost.

Lesquels chacun d'eux & tous concordablement, après serment solemnel par eux fait dans les mains des Mayeurs & Echevins de la ville d'Aire, ont dit, juré & attesté, qu'ils ont eu bonne connoissance de noble homme ANTOINE CONSTANT DE REBECQUE, à présent deffunt, lequel a terminé vie par mort à la guerre, il y a environ 30 ans, & savent que ledit noble homme, durant sa conjonction de mariage avec Dame *Jeanne Broyard*, sa vertueuse femme, entre autres enfants, auroit délaissé AUGUSTIN CONSTANT, lequel, bien jeune, fut envoyé au pays de France, où lesdits attestans entendent qu'il est allié par mariage, ne sachant le lieu de sa residence ».

« Les Mayeurs & Echevins de ladite ville d'Aire, certifient de plus, par le même acte, conjointement avec les témoins ci-dessus nommés & assermentés, que, depuis que la Famille CONSTANT DE REBECQUE avoit été dépossédée de la Seigneurie de Rebecque, un Chevalier de la Toison d'or de ladite Famille, obtint de *Charles*, *Duc de Bourgogne*, l'an 1472, d'en porter les armes & le nom, & dont pour ce jourd'huy, savoir, l'an 1578, elle jouit, ayant par cette grace rang des premiers parmi les Nobles, comme il leur est suffisament apparu ».

« Certifient de plus lesdits Mayeurs & Echevins, & les témoins susnommés

& affermentés, que le noble homme ANTOINE CONSTANT DE REBECQUE, pere d'AUGUSTIN CONSTANT, a été un long tems Gentilhomme à la Cour de l'Empereur CHARLES-QUINT; & lors de son trépas, Capitaine des Archers de ses Ordonnances, réputé de tous fort vaillant homme de guerre ».

« Déclarent de plus que les presents certificats leur ont été requis de la part d'AUGUSTIN CONSTANT, par Messire RENÉ CONSTANT-DE-REBECQUE, Seigneur de Prouville, Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, son parent, en faveur des lettres missives, & à ces fins par lui écrites; lesquels certificats les Mayeurs & Echevins de la ville d'Aire lui accordent, pour s'en servir ce que de raison ».

Par autre acte du 27 Juin 1578, signé de *Roeudres* & *Leryemos*, Notaires, & au repli de la lettre, *Maroult*, avec un sceau pendant en cire verte; — *Jean Margueret*, Bourgeois de la ville d'Arras, Garde du scel Ducal établi audit Arras par le Roi notre Sire, pour sceller, corroborer & confirmer lettres, actes, contrats qui sont faits, passés, reçus en ladite Ville, Pays & Comté d'Artois, » à tous ceux qui ces présentes Lettres verront, Salut. Sachent tous que pardevant nous & les Notaires du Roi, comparurent en leur nobles personnes Messire RENÉ CONSTANT-DE-REBECQUE, Seigneur de Prouville, Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, & noble homme *Jean Broyard*, Seigneur d'Anezin, lesquels nous ont présenté les Lettres d'origine données en faveur dudit noble AUGUSTIN-CONSTANT, pour s'en servir en ce que de raison, ayant de ce entiere connoissance, & comme aussi en considération des nobles Requérants ».

AUGUSTIN CONSTANT reçut lesdits actes authentiques, avec quelque argent comptant, & deux grandes coupes antiques, au fond desquelles sont peintes en émail les armes de cette Famille, telles qu'elle les porte aujourd'hui, &, depuis, ses descendans, sous le nom de CONSTANT. Il se dévoua entierement au service du Roi HENRI IV; accompagna ce Prince dans toutes ses expéditions, & partagea les hazards auxquels il fut exposé, comme en font foi les Mémoires de son tems, jusqu'en 1605, que ce Monarque, s'étant détaché des Protestans, AUGUSTIN CONSTANT, zélé pour sa Religion, après quelques démêlés & mécontentemens avec le Duc de *Sully*, se retira à Genève, pour y finir ses jours dans une vie privée & philosophique, n'emportant avec lui que plus de 40 ans de service, & sa bonne réputation. Il eut d'*Elisabeth de Pellissari*, son épouse, un fils, nommé :

XV. DAVID CONSTANT DE REBECQUE, ce qui est prouvé par son extrait battistaire de l'Eglise Italienne de ladite Ville, en date du 3 Janvier 1587, duement légalisé par la République. Après avoir reçu une éducation conforme à sa naissance, & s'étant lié d'amitié avec le Margrave *Regnaut de Baden*, il fut appellé auprès de sa personne vers 1606, se mit en route pour s'y rendre; mais il tomba malade à Lausanne, où il fut long-tems languissant. Il y épousa Demoiselle *Jeanne Marion*, d'une ancienne Famille noble de Bourgogne, dont il est parlé dans le Nobiliaire de cette Province. La ville de Lausanne lui donna le droit de *Bourgeoisie*; & instruit par les malheurs de ses ancêtres, il se fixa dans ce lieu où il cultiva les Lettres & quelques petits domaines qu'il avoit acquis. Il eut de son mariage :

XVI. PHILIBERT CONSTANT DE REBECQUE, qui vécut dans la dévotion & la retraite; fut du nombre des Magistrats de Lausanne, nommés Assesseurs, & épousa Demoiselle *Judith Girard-des-Bergeries*, d'une ancienne Famille noble de Bourges, dont : — 1. DAVID, qui suit; — 2. FRÉDERIC, nommé Doyen & Pasteur à Nion, lequel eut pour fils : — AUGUSTIN, Banneret de la ville de Lausanne, marié à noble Demoiselle *Loïs de Villardin*, de laquelle il a laissé : — SAMUEL-HENRI, retiré Lieutenant aux Gardes-Suisses au service de France, qui a épousé noble Demoiselle *de Saussure*; — 3. AUGUSTIN, Trésorier & Banneret de la ville de Lausanne, marié à Demoiselle *Elisabeth Sturler*, d'une Famille considérable de Berne, mort sans lignée; — 4. JACOB, passionné pour l'Histoire naturelle, qui voyagea dans toute l'Europe,

prit le Bonnet de Docteur en Médecine; se livra à des recherches curieuses sur tous les simples des Alpes & des montagnes de la Suisse. Il reste de lui plusieurs dissertations & quelques ouvrages utiles & estimés, entr'autres, *le Médecin, le Chirurgien* & *l'Apothicaire charitable*. Il mourut, sans alliance, n'ayant exercé la Médecine, comme il conste par les Registres, que pour ses amis & les pauvres, ainsi qu'il convenoit à un Gentilhomme d'aussi bonne Maison.

XVII. DAVID CONSTANT DE REBECQUE, né en 1638, se rendit célebre par son érudition, son esprit & ses mœurs, & fut, dit *Bayle*, ami de tous les Sçavans illustres de son tems, qu'il cultiva dans ses voyages. Il occupa successivement les Chaires de Professeur en Belles-Lettres, Philosophie & Théologie de l'Académie de Lausanne, dont il fut plusieurs fois Recteur : on a de lui divers ouvrages estimés. Il quitta toutes ses occupations pour finir ses jours en philosophe, dans le sein de sa Famille, qui le conserva jusqu'à l'âge de 96 ans.

De son mariage avec noble Demoiselle *de Colladon*, fille d'*Isaïe*, Seigneur, premier Syndic de la République de Genève, d'une ancienne Famille de Bourges, il eut : — 1. MARC-RODOLF, né avec un génie supérieur, qui fut présenté au Prince *d'Orange*, par les Comtes de *Dohna* & de *Frise*, amis de son pere. Il devint Capitaine-Adjudant-Général & Aide-Quartier-Maître-Général dans l'Armée des Alliés, & Secrétaire-Général des Suisses & Grisons. Il parvint à avoir la confiance intime de GUILLAUME III, Roi d'Angleterre, qui le choisit pour son Secrétaire du Cabinet; & il alloit le décorer du titre de *Lord*, lorsqu'il mourut des suites de ses fatigues âgé de 30 ans; — 2. FRÉDERIC, mort Doyen, à Bex, laissant de son mariage avec Demoiselle *de Minerval*, un fils nommé —— MARC-SAMUEL, mort Capitaine Suisse en Hollande; —— 3. & SAMUEL, qui suit.

XVIII. SAMUEL CONSTANT-DE-REBECQUE, connu sous le nom de *Baron de Constant*, Seigneur d'Hermenches & de Villars-Mendras, s'étoit voué à l'étude; mais, en 1700, ayant été appellé par Milord *Albermale*, Colonel-Général des Suisses en Hollande, il devint son Adjudant-Général & Commandant de la Compagnie-Générale des Suisses; s'attira l'attention & l'estime particuliere des Généraux de l'Armée alliée; & se distingua dans tous les siéges & toutes les occasions de cette longue guerre. En 1706, il se signala à la bataille de Ramillies, en sauvant, par une action également habile & valeureuse, le Duc *de Marleborough*, à la tête d'un corps de Grenadiers; eut beaucoup de part au gain de la bataille de Malplaquet, avec le bataillon qu'il commandoit; & ayant passé par tous les grades d'Officiers supérieurs, il fut propriétaire d'un Régiment Suisse de son nom en 1727; Général en 1742; conduisit une partie des troupes que la République envoya sur le Mein en 1743; commanda un corps sur la Lahn en 1744; joignit ses troupes à l'armée Impériale en 1745, où l'Empereur FRANÇOIS I, pere de l'Empereur regnant, voulut le présenter lui-même à l'Impératrice-Reine, avec ces mots : *Je vous présente un de nos bons amis, le Baron* DE CONSTANT. Ce Général fut détaché pour commander dans la Flandre Hollandoise, à la fin de cette campagne; commanda un corps en 1746; fut Commandant dans Grave en 1747; & choisi, au commencement de 1748, pour remplacer le Baron *de Cromstrom*, dans le Gouvernement de Bois-le-Duc, avec un Lieutenant-Général, commandant dans la place, sous ses ordres. La paix faite, il quitta ce Gouvernement, pour aller finir ses jours dans le sein de sa famille, & mourut à Lausanne le 16 Janvier 1756. Ce fut en 1711, après la prise d'Aire, où il s'étoit distingué, que le Prince *Eugène* & Milord *Marleborough* lui firent espérer que si les Alliés conservoient leurs conquêtes il seroit remis en possession d'une partie des terres dont sa Famille avoit été dépouillée dans l'Artois. Il avoit épousé, en 1722, Dame *Rose de Saussure-de-Bercher*, fille de *Jean-Louis de Saussure*, Baron de Bercher, d'une ancienne Noblesse de Lorraine, homme distingué par ses vertus & ses belles actions à la bataille de Villemergue. De ce mariage sont issus : —— 1. DAVID-LOUIS, qui suit; — 2. PHILIPPE-GERMAIN, dit *le Chevalier* DE REBECQUE, qui, dès sa premiere jeunesse, s'acquit la réputation d'un excellent Officier; fut Aide-de-Camp de son pere,

ensuite Lieutenant-Colonel d'un Régiment Suisse; & Colonel-Commandant d'un Régiment Wallon au service de Hollande. Il est mort, en 1756, âgé de 28 ans; — 3. JUSTE-ARNOLD, Lieutenant-Colonel du Régiment de feu son pere, Officier de distinction, veuf d'*Henriette de Chandieu-Villars*; — 4. MARC-SAMUEL-FRANÇOIS, retiré Major au service de Hollande, qui a servi, comme Volontaire, dans la derniere guerre en Bohême. Il est marié à noble Demoiselle *de Galatin*; — 5. & ANGÉLIQUE, mariée au Marquis *de Gentil de Langalerie*, premier Baron de Saintonge, Colonel au service de l'Empereur, morte en 1772.

XIX. DAVID-LOUIS, Baron DE CONSTANT-DE-REBECQUE, Seigneur d'Hermenches & de Villars-Mendras, aîné de sa Maison, Capitaine dans le Régiment de Constant en 1741, Adjudant-Général dans l'Armée des Alliés, pendant les années 1743, 44, 45 & 1746, s'est, durant cette guerre, concilié l'estime des Généraux sous lesquels il a servi: attaché au Feld Maréchal *de Konigseg*, & au Duc *de Cumberland*, s'est trouvé à la bataille de Fontenoy, où il a été blessé. Ce Prince le proposa, & il fut agréé par le Roi d'Angleterre, pour lever, en 1747, un Régiment Suisse à son service: cette levée n'ayant pas eu lieu, il devint Colonel d'Infanterie au service de Hollande le 11 Avril 1748, & premier Capitaine des Gardes-Suisses; est passé depuis au service de France en 1764, avec son rang de Colonel & promesse d'un Régiment; a été fait Chevalier de l'Ordre du Mérite Militaire en 1766; a rendu de bons services en 1768 & 1769, dans l'expédition de Corse, à la tête des Grenadiers & Chasseurs, & d'un Bataillon de Volontaires; a été nommé Brigadier des Armées du Roi, & Commandant d'un Régiment Suisse en Août 1769; & est veuf, depuis 1773, de Dame *Louise de Seigneux*, d'une ancienne Noblesse du pays de Vaud, qui a possédé la Seigneurie des Villes de Vevay & de la Tour. Il a de son mariage: — GUILLAUME-ANNE CONSTANT DE-VILLARS, tenu sur les Fonts de batême par le Prince *d'Orange* & la Princesse Royale d'Angleterre, son épouse, Capitaine dans le Régiment des Gardes-Suisses au service d'Hollande; — & CONSTANCE-LOUISE CONSTANT-D'HERMENCHES.

La Généalogie que nous venons de donner est constatée 1°. par l'extrait des Regiftres de filiation de la ville de Lausanne; 2°. Par le *Vidimus* des Lettres d'origine, duement légalisé par le Résident de France à Genève; 3°. par l'acte de reconnoissance de Noblesse du Canton de Berne, légalisé par l'Ambassadeur de France à Soleure, lequel acte reconnoît l'extraction de cette Famille, déja reconnue par un autre acte authentique, du même Conseil Souverain du Canton de Berne; 4°. & enfin par un extrait, passé devant Notaires, des Regiftres de l'Eglise de Rebecque, légalisé par les Mayeurs & Echevins de la ville d'Aire, & quelques autres piéces originales.

Quant aux armoiries de cette anciene Noblesse, on remarque que MAINFROY DE REBECQUE portoit, en 1099, *écartelé d'or & de sable*; & qu'EUSTACHE, Châtelain de Lens, Seigneur DE REBECQUE, avoit pour sceau, en 1147, *une aigle éployée au champ d'argent*. L'écu des CONSTANT-DE-REBECQUE réunit ces deux armoiries, & ils portent: *coupé en chef d'une aigle éployée en champ d'argent, & en pointe écartelé d'or & de sable*, qui depuis a été *changé en un sautoir d'or, au champ de sable*.

* REBENAC: C'est une des six petites Baronnies du Béarn, au Diocèse de Lescar.

Suivant M. *de Marca*, elle fut possédée par la Maison *de la Barthe*. *Arnaud de la Barthe*, qui se qualifioit *Vicomte de Rebenac*, n'ayant point eu d'enfans, institua son héritiere *Jeanne d'Esquisse*, sa niéce, & la maria avec *François de Pas-de-Feuquieres*, dont naquit entr'autres enfans: — *Charlotte-Catherine de Pas-de-Feuquieres*, héritiere de Rebenac, mariée, en 1698, à *Louis-Nicolas le Tellier*, Marquis de Souvré, second fils du Marquis *de Louvois*, Ministre & Secrétaire d'Etat. Voyez TELLIER.

REBOURS (LE): Ancienne Noblesse, originaire de Normandie. Il est parlé de plusieurs de ce nom dans les Mémoires de *Sully* & de *l'Etoille*, dans les Histoires de France de *Mézeray* & du P. *Daniel*, dans *Blanchard* & dans le P. *Galand*, de l'Oratoire. Le premier connu est

I. PIERRE LE REBOURS, Ecuyer, Seigneur de Maizieres près Falaise, qui vivoit en 1360. L'Arrêt rendu à Rouen le 24 Janvier 1483, par les Généraux Conseillers du Roi sur le fait de la Justice des Aides, ordonnés pour la guerre en Normandie, marque expressément que PIERRE LE REBOURS, Seigneur de Maizieres, trisayeul de JEAN LE REBOURS, Seigneur du Buisson-Morel, du Mesnil-aux-Vignes & de la Bretêche, étoit, en 1360, jouissant des priviléges, franchises & libertés de noblesse de même que ses prédécesseurs, qui étoient *d'ancienne & noble extraction, & servoient dans les Armées du Roi depuis un tems immémorial.* Cet Arrêt fait l'énumération, de pere en fils, des descendans de PIERRE LE REBOURS, jusqu'à JEAN, Seigneur du Buisson-Morel, & à GERMAIN, son frere. Les Chartes de l'Abbaye de Lyre en Normandie font aussi mention de PIERRE LE REBOURS, & de ses descendans, qui ont eu long-tems leur sépulture dans cette Abbaye. Il eut, entr'autres enfans:

II. NICOLAS LE REBOURS, Ecuyer, Seigneur de Maizieres, de la Nouette, du Bois-Regnault & du Troussélain, qui mourut au siége de Louviers, contre les Anglois, du tems de CHARLES VII. Il avoit épousé *Marie Trenchant*, fille de *Guillaume*, Seigneur du Bois-Regnault près de Lyre, dont:

III. ROBERT LE REBOURS, Ecuyer, Seigneur de Maizieres, du Buisson-Morel, &c. qui servoit, suivant l'Arrêt sus énoncé, dans les troupes du Roi, & eut pour fils:

IV. RAOUL LE REBOURS, Ecuyer, Seigneur de Maizieres, du Buisson-Morel, la Nouette, Bois-Regnault, du Troussélain, &c. qui marcha avec l'arriere-ban commandé par le Roi LOUIS XI, contre les Bourguignons, & fut blessé dans les guerres de Picardie. Ses enfans furent, entr'autres: — 1. JEAN, qui suit; — 2. GERMAIN, tige des Seigneurs de Bertrand-Fosse, &c. rapportés ci-après; — 3. & JACQUES, Ecuyer, Procureur du Roi & de la ville de Paris en 1459, pere, entr'autres enfans, de JEAN LE REBOURS, aussi Procureur du Roi en survivance de son pere en 1499.

V. JEAN LE REBOURS, Ecuyer, Seigneur du Buisson-Morel, du Mesnil-aux-Vignes, & de la Bretêche, fut maintenu dans sa *noblesse d'ancienne extraction*, par Arrêt de la Cour des Aides de Rouen, rendu en sa faveur & celle de GERMAIN, son frere, le 24 Janvier 1483, comme on l'a dit. Il fut inhumé dans l'Abbaye de Lyre, & ne laissa qu'un fils, nommé:

VI. ROBERT LE REBOURS, II. du nom, Ecuyer, Seigneur du Buisson-Morel, pere de — JEAN LE REBOURS, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, mort sans postérité; — & de CATHERINE, aussi morte sans enfans de son mariage avec *Maurice Margot*, Ecuyer, Seigneur de Champau-Soult.

Seigneurs de BERTRANDFOSSE, &c.

V. GERMAIN LE REBOURS, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Maizieres, du Buisson-Morel, &c. troisieme fils de RAOUL, qualifié & dénommé dans ledit Arrêt de la Cour des Aides de Rouen, du 24 Janvier 1483, eut de *Marie de Sens*, son épouse, entr'autres enfans:

VI. HEBERT LE REBOURS, Ecuyer, Seigneur de Maizieres & du Buisson-Morel, Gentilhomme servant du Roi LOUIS XI. Il ne laissa de son mariage avec *Perrette Pasquier-de-Franclieu*, fille de *Jean*, & de *Marie de Castille*, que:

VII. GERMAIN LE REBOURS, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Maizieres, Morfontaine, Bertrandfosse & du Buisson-Morel, Avocat au Parlement de Paris, où, par son éloquence, il s'acquit une grande réputation en cette Cour,

& en devint Conseiller. Il épousa 1°. *Marie Coton*; & 2°. *Marie Brachet*, Dame de Laleu, fille de *Claude Brachet*, Seigneur de Villiers, Ecuyer, Secrétaire du Roi, & d'*Anne Duval*. Du second lit vinrent : — 1. Guillaume, qui suit ; — 2. Germain, auteur des Seigneurs de Laleu, éteints, &c. rapportés ci-après ; — 3. & Antoinette, femme de *François Sevin*.

VIII. Guillaume le Rebours, Chevalier, Seigneur de Bertrandfosse, Châtillon, Prunelé, &c. reçu Conseiller au Parlement de Paris le 5 Décembre 1572, puis Président ès Enquêtes en la même Cour, ensuite Président en celle des Aides en 1578, & Conseiller d'Etat, fit, durant le siége de Paris, où il étoit resté, tout son possible pour ramener les habitans sous l'obéissance du Roi Henri IV. Le Mardi, 16 Juin 1590, il eut, dit *l'Etoille*, pendant une assemblée qu'il tenoit à cet effet dans la Chambre de *M. de Roissy*, la jambe rompue d'un boulet de canon, tiré du mont des Martyres, (aujourd'hui Montmartre), par ceux du Roi ; & pour ce que Guillaume le Rebours étoit tenu pour Royal, les Prédicateurs disoient en chaire : *que les coups que tiroient les Royaux, alloient tout à Rebours*. Ces faits sont prouvés par des Lettres-Patentes des 23 Juillet 1591, & 28 Juin 1592 ; par celles de Conseiller d'Etat, que ce Prince lui accorda, en récompense de ses services & de sa fidélité, & par les *Mémoires de l'Etoille*, édition de 1719, *Tome II, p.* 13. Il avoit épousé *Claude le Grand*, sœur d'*Alexandre le Grand*, Maître des Requêtes, & fille de *Nicolas le Grand*, Seigneur d'Esgrefoin & de Saint-Jean-des-Broux, premier Médecin ordinaire du Roi, & d'*Aimée Turpin*. Elle mourut à Paris au mois de Juin 1610, suivant les *Mémoires de l'Etoille*, ci-dessus cités, *Tome II, p.* 333, & son mari le 2 Août 1619. Leurs enfans furent : — 1. Alexandre, qui suit ; — 2. Anne, femme de *Joseph Charlot*, Seigneur de Princé en Anjou, Conseiller au Châtelet de Paris, Commissaire aux Requêtes du Palais, puis Grand-Maître des Eaux & Forêts ; — 3. Marie, Religieuse à l'Hôpital de Saint-Gervais à Paris ; — 4. Claude, femme 1°. d'*Antoine Jabin*, reçu Conseiller au Parlement de Paris le 9 Août 1595 ; & 2°. d'*Etienne de Ravieres*, Seigneur de Seson, Conseiller en la même Cour ; — 5. Jeanne, femme de *N... de Baudry*, Seigneur de Biville, Conseiller au Parlement de Rouen, morte sans postérité ; — 6. Madelene, Abbesse de Notre-Dame d'Entrain ; — 7. & Marguerite, mariée à *Antoine Mandat*, Conseiller au Parlement, dont elle laissa postérité.

IX. Alexandre le Rebours, Chevalier, Seigneur de Bertrandfosse & de Prunelé, d'abord Conseiller au Parlement de Paris, puis Conseiller & Général en la Cour des Aides, dont il devint Président en 1619, jusqu'en 1643, qu'il fut fait Conseiller d'Etat ordinaire, & Directeur des Finances, mort en 1652, avoit épousé, par contrat du 25 Juillet 1620, *Marie Pajot*, fille d'*Antoine*, Maître des Requêtes, Seigneur de la Chapelle-sous-Gerberon, & d'*Elisabeth Lambert*, dont : — 1. Thierry, qui suit ; — 2. Claude, tige des Seigneurs de Saint-Mard, &c. rapportés ci-après ; — 3. Jean, Chevalier, Seigneur de Prunelé, Conseiller du Roi, Maître ordinaire en sa Chambre des Comptes de Paris, mort en 1680, ne laissant d'*Isabelle Compain*, sa femme, fille de *Louis*, Seigneur de Lestang, Conseiller au Parlement de Paris, & de *Catherine Gourrau*, qu'une fille, nommée — Elisabeth le Rebours, laquelle fut mariée, la même année 1680, à *Michel Chamillart*, son cousin-germain, Conseiller au Parlement, Maître des Requêtes, Intendant, puis Contrôleur-Général des Finances, Ministre & Secrétaire d'Etat au département de la Guerre, Commandeur & Grand-Trésorier des Ordres du Roi, dont postérité ; — 4. Alexandre, Chevalier, Seigneur de Châtillon, tué en 1658, d'un coup de mousquet, au siége de Dunkerque, étant Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoises ; — 5 & 6. Claude & Marie, toutes deux Religieuses à la Présentation de Senlis.

X. Thierry le Rebours, Chevalier, Seigneur de Bertrandfosse, Conseiller au Grand-Conseil le 8 Mars 1650, Maître des Requêtes le 21 Août 1656, Président au Grand-Conseil par Provisions du 3 Septembre 1667, reçu le 12 du même mois ; eut permission, le 29 Juillet 1674, de démembrer son office de

de Maître des Requêtes de celui de Président; mourut Président honoraire, le 6 Octobre 1706, âgé de 83 ans, & fut inhumé à Saint-Severin. Il avoit épousé, par contrat du 27 Février 1657, *Marie Mallet de Luzart*, morte le 29 Janvier 1708, sœur du Conseiller au Parlement, & fille d'*Yves Mallet*, Ecuyer, Seigneur de Luzart & de Noisielle, Secrétaire du Roi, & de *Louise Bourgouin*. Il laissa de son mariage : — 1. ALEXANDRE, qui suit; — 2. MADELENE, femme, en 1693, de *Charles-Nicolas Huguet-de Sémonville*, Conseiller au Parlement de Paris, & morte, le 11 Juillet 1730, âgée de 72 ans, ayant eu *Charlotte-Madelene Huguet-de-Sémonville*, morte sans postérité de son mariage avec *Nicolas-Charles-César*, Marquis *de Cotentin*; — 3. & MARIE-ELISABETH, morte sans postérité de son mariage avec *Jean-Jacques-Hyacinthe Foullé*, Marquis de Martangis, Maître des Requêtes, & Intendant de Bourges, fils d'*Hyacinthe*, Seigneur de Martangis & de Prunevaux, Maître des Requêtes honoraire, Ambassadeur en Dannemarck en 1679, Conseiller d'Etat, & d'*Antoinette-Marie Dorat*. voyez FOULLÉ, *Tome VI.*

XI. ALEXANDRE LE REBOURS, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Bertrandfosse, d'abord Substitut du Procureur-Général du Parlement de Paris, Conseiller au Grand-Conseil le 14 Mai 1687, Grand-Rapporteur de la Chancellerie de France, successivement Conseiller d'Etat ordinaire, & Intendant des finances en Août 1704, mort, le 1 Octobre 1736, âgé de 74 ans & demi, avoit épousé, le 11 Juillet 1716, *Susanne Tiquet*, veuve de *Pierre-François-Jacques*, Seigneur *de Vitry*, Conseiller au Parlement de Paris, dont il n'a point eu d'enfans.

Seigneurs de SAINT-MARD-sur-le-Mont, &c.

X. CLAUDE LE REBOURS, Seigneur de Saint-Mard-sur-le-Mont & de la Bruyere, second fils d'ALEXANDRE, & de *Marie Pajot*, Conseiller au Parlement de Paris, puis Conseiller d'honneur en la même Cour en 1705, mort en 1718, avoit épousé *Jeanne Pantin*, fille de *Gilles*, Seigneur de la Guerre en Bretagne, reçue Dame du Palais de la Reine ANNE D'AUTRICHE, le 22 Juin 1663, & morte en 1699, dont: — 1. JEAN-BATISTE-AUGUSTE, qui suit; — 2. CHARLES-JOSEPH, Chevalier, Prêtre, Prieur de Notre-Dame-des-Herbieres; — 3. & MARIE-ELISABETH, femme de *Jean Rouillé*, Seigneur de Fontaine & de Marly-la-Ville, Maître des Requêtes & Intendant de Bourges, dont des enfans.

XI. JEAN-BATISTE-AUGUSTE LE REBOURS, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Mard-sur-le-Mont, & de la Bruyere, Conseiller de Grand-Chambre au Parlement de Paris, mort le 29 Octobre 1751, avoit épousé, par contrat du 2 Septembre 1714, *Marie-Louise Chuberé*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Secrétaire du Roi, & ancien Avocat au Parlement, & de *Marie Renault*, de laquelle il a laissé : — 1. JEAN-BATISTE, qui suit; — 2. MARIE-LOUISE, née le 25 Août 1715, femme, par contrat du 11 Avril 1737, de *Louis-François de Goujon*, Marquis de Thuisy, &c. Conseiller d'honneur au Parlement, dont quatre garçons: — l'aîné, mort en 1772, Conseiller au Parlement; — les trois autres, Chevaliers de Malte; — & deux filles, dont l'une a épousé, par contrat du 9 Mai 1775, *Alexis-Balthasard-Jean-Charles de Ricouart-d'Herouville*, Conseiller au Parlement. Voyez GOUJON-DE-THUISY (DE), *Tome VII*, & RICOUART; — 3. & MARIE-ELISABETH LE REBOURS, morte à Paris le 12 Mars 1769, femme de *Charles le Clerc*, Chevalier, Seigneur de Lesseville, Président des Enquêtes du Parlement de Paris, qu'elle avoit épousé en 1744, dont deux garçons & une fille, sçavoir: — *Charles*, Chevalier, né le 25 Décembre 1753; — *Anne-Charles-Guillaume*, né le 15 Septembre 1755, reçu Chevalier de Malte le 1 Mai 1758; — & *Elisabeth-Louise-Charlote le Clerc-de-Lesseville*, née le 29 Décembre 1757, décédée fille le 14 Mars 1772. Voyez CLERC-DE-LESSEVILLE (LE), *Tome IV.*

XII. JEAN-BATISTE LE REBOURS, Chevalier, Seigneur de Saint-Mard-sur-le-Mont, Noirlieu, Varimont & Poix en Champagne, né le 2 Juin 1718, Conseiller au Parlement de Paris le 2 Décembre 1740, puis Président en la pre-

miere Chambre des Requêtes le 20 Mars 1766, & ensuite en la troisieme Chambre des Enquêtes, par Edit du 3 Juillet 1775, a épousé, par contrat du 29 Novembre 1745, *Marguerite-Mélanie le Féron*, née à Paris le 25 Novembre 1725, fille de *Nicolas le Féron*, Chevalier, Seigneur d'Orville & de Louvres en Parisis, Conseiller, & successivement Président au Parlement de Paris, & de *Jeanne-Louise-Mélanie Berger*. Elle est sœur d'*André le Féron*, ancien Officier aux Gardes, Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant de Roi de la ville des Cayes en l'Isle Saint-Domingue, & de *Louise-Helene le Féron*, morte, le 23 Mars 1767, femme du Marquis *de Barbançois-Villegongis*, Capitaine aux Gardes, qui ont tous deux postérité. Le Président LE REBOURS a de son mariage:

XIII. JEAN-BATISTE-AUGUSTE LE REBOURS, II. du nom, Chevalier, Conseiller au Parlement de Paris, né le 9 Novembre 1746, marié, le 22 Août 1768, à *Marie-Geneviéve Clément de Barville*, fille unique de *Jean-Chrisostome-Antoine Clément*, Seigneur de Barville, Comte de Montgommery, Baron d'Escots, Vignats, Verneuillet, le Mesle-sur-Sarthe & Saint-Silvain, Avocat-Général en la Cour des Aides de Paris, & de *Marie-Geneviéve Brochant*. De ce mariage sont issus: — 1. JEAN-BATISTE-AUGUSTE, né le 15 Juillet 1769; — 2. JEAN-CHRISOSTOME-ANTOINE, né le 7 Août 1770; — 3. ALEXANDRE-JACQUES-LOUIS, né le 22 Juillet 1771; — 4. MARIE-MÉLANIE, née le 20 Décembre 1772; — 5. MARIE-HÉLENE, née le 23 Mars 1774.

Seigneurs de LALEU, *&c. éteints.*

VIII. GERMAIN LE REBOURS, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Laleu, Morfontaine, Villiers, Chaussy, & du Buisson-Morel en Normandie, second fils de GERMAIN, II. du nom, & de *Marie Brachet*, Dame de Laleu, sa seconde femme, fut Prévôt & Juge ordinaire de la ville d'Orléans, Maître des Requêtes de la Reine, mere de LOUIS XIII; maintenu & confirmé dans sa *noblesse d'ancienne extraction*, ainsi que ses prédécesseurs, par Arrêt de la Cour de Aides de Paris, du 4 Juin 1576. Il avoit épousé 1°. *Madelene Brachet*, Dame de Pormorant, sa cousine, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. *Anne Bourdineau*, sœur de *Marie*, femme de *Mery de Vic*, Comte de Fiennes, Garde des Sceaux de France, & fille de *Jacques Bourdineau*, Seigneur de Baronville, & d'*Anne Garrault*. Du second lit il eut: — 1. GERMAIN, qui suit; — 2. FRANÇOIS, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné; — 3. MARIE, femme de *Joachim Marchant*, Seigneur du Mé; — 4. & MADELENE, mariée à *Michel Colas*, Seigneur de Champ-Grant.

IX. GERMAIN LE REBOURS, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de Villiers & de Billancourt, fut Lieutenant Particulier, Civil & Criminel au Bailliage & Siége Présidial d'Orléans, Procureur-Général au Grand-Conseil en 1602, ensuite Conseiller d'Etat, eut des Lettres d'Honoraire, pour avoir entrée au Grand-Conseil, se démettant de son Office, dans lesquelles il est dit qu'il y avoit plus de 20 ans qu'il étoit Procureur-Général: elles furent enregistrées le 10 Mars 1622. Il avoit épousé en 1601, *Marie-Madelene Pasquier*, fille de *Florent Pasquier*, Ecuyer, Seigneur de Valgrand, Secrétaire du Roi, & de *Catherine Ancel*, dont: — 1. GERMAIN, Sieur de Villiers; — 2. FRANÇOIS, qui suit; — 3. JEAN, Sieur de Saint-Cheron, né le 28 Mai 1607, Page du Roi, mort Officier au Régiment des Gardes; — 4. NICOLAS, jumeau du précédent, mort jeune; — 5. DOMINIQUE, né en 1609; — 6. EMMANUEL, né le 25 Décembre 1615, Religieux Capucin; — 7. MARIE, née le 15 Août 1603, mariée à *Antoine de Berbisy*, Seigneur d'Orouville & d'Auvers, dont une fille, femme de *N... de Saint-Cyr*; — 8. LOUISE, née le 5 Août 1608, Religieuse à Saint-Etienne de Reims; — 9. MADELENE, née le 28 Mai 1611, Religieuse au même Monastere; — 10. & FRANÇOISE, née le 28 Septembre 1617, Religieuse aux Filles-Célestes à Paris.

X. FRANÇOIS LE REBOURS, Chevalier, Seigneur des Brosses & de Billancourt, né le 16 Juin 1606, épousa, en 1634, *Marguerite Charron*, fille de *Jean Char-*

ron de Renouillere, dont il ne laissa qu'un fils nommé — ALEXANDRE LE REBOURS, né en 1637, Enseigne au Régiment des Gardes-Françoises, tué au siége de Berg-Saint-Vinox en 1658.

IX. FRANÇOIS LE REBOURS, second fils de GERMAIN, III. du nom, & d'*Anne Bourdineau*, sa seconde femme, Chevalier, Seigneur de Laleu & de Chaussy, Ecuyer ordinaire de la Reine MARIE DE MÉDICIS, Capitaine & Gouverneur du Château de Madrid au Bois de Boulogne, de la Meute, du Pont de Saint-Cloud, & de la Varenne du Louvre, dont les armes se voyent encore à une croix qui est dans le Bois de Boulogne, épousa *Anne de Chaulnes*, fille de *Jacques*, Seigneur d'Epinay-Sur-Seine, Conseiller d'Etat, Doyen des Maîtres des Requêtes, dont pour fils unique :

X. FRANÇOIS-DE-PAULE LE REBOURS, Chevalier, Seigneur de Laleu & de Chaussy, Prévôt Royal & Juge de Police de la Ville d'Orléans, mort le 15 Mai 1693. Il avoit épousé *Françoise Cardinet*, fille de *Claude*, Seigneur de Chenault, Prévôt d'Orléans, & Maître des Requêtes de la Reine mere, & d'*Espérance Maillard*, de laquelle il a laissé : — MARIE LE REBOURS, femme de *N... de Villedar*; — & MADELENE, mariée à *Jacques Lamirault*, Ecuyer, Sieur de Plissay, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Vivarais, fils d'*Etienne Lamirault*, & de *Marie Duchon*.

Les armes : *de gueules, à sept losanges d'argent, posées 3, 3 & 1.*

On trouve la Généalogie des LE REBOURS, notamment dans *Moréri*; mais celle que nous venons d'en donner est beaucoup plus étendue, & a été rédigée d'après les titres originaux communiqués, pour la branche des Seigneurs *de Saint-Mard*, la seule subsistante.

REBOURS, en Bretagne : Autre Famille, dont étoient

FRANÇOIS REBOURS, Sieur de Vaumadeur, & JACQUES REBOURS, Sieur du Closneuf, qui furent d'abord interloqués sur leur noblesse, au rapport de M. *Huart*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 26 Mars 1669, & ensuite déclarés *nobles d'extraction*, par autre Arrêt rendu en ladite Chambre le 23 Mars 1670, au rapport de M. *Denyau*.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'argent, à deux chevrons de sable : & au 2 & 3, fascé de six piéces d'argent & de gueules.*

* RECHIGNEVOISIN-DE-GURON : Ancienne Noblesse établie en Poitou, qui tire vraisemblablement son nom de la Terre de RECHIGNEVOISIN, située sur les frontieres du Poitou & de la Marche. Elle a formé plusieurs branches.

On trouve, en 1321, RAIMBAUD DE RECHIGNEVOISIN, Ecuyer, qui étoit, en 1326, Conseiller du Roi & Commissaire député par Sa Majesté dans la Sénéchaussée du Poitou, de la Marche & du Limousin, au sujet des Finances des fiefs & autres acquêts. — PERRIN DE RECHIGNEVOISIN, Ecuyer, Capitaine des Gendarmes, donna, le 18 Août 1340, quittance de la somme de 6 livres tournois pour prêt sur ses gages & ceux de sa Compagnie, qui ont servi & serviront dans la guerre de cette année ; ladite quittance, en parchemin, est scellée du sceau des armes de la Famille de RECHIGNEVOISIN. — L'Abbé *de Vertot*, dans sa liste des Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, fait mention d'un RECHIGNEVOISIN, qui étoit à peu-près dans le même-tems Commandeur de Saint-Georges de Poitiers. — JEAN DE RECHIGNEVOISIN, Ecuyer, Sire de la Marsandiere, vendit, en 1390, la troisieme partie du bois de la Tousche-Blenard. Le premier de ce nom, depuis lequel on a une filiation suivie, est

I. GUILLAUME DE RECHIGNEVOISIN, Ecuyer, marié, par contrat passé à Lusignan, devant *Auberin*, Notaire, le 1 Mai 1402, à *Catherine Martin-de-Guron*, fille unique & seule héritiere d'*Huguet Martin-de-Guron*, & de *Madelene de la Rochefoucaud*. Elle lui porta en dot la Seigneurie de Guron, dont ses descendans ont conservé le surnom, à l'extinction de la branche des Seigneurs de

Guron. De ce mariage vinrent : — Pierre, qui suit ; — & Marie, femme, par contrat du 10 Février 1434, passé devant *Gralet*, Notaire, de *Simon de Choisy*, Seigneur de la Berthinie, à qui son beau-frere laissa tous les biens situés à Bellac, par acte desdits jour, mois & an. Dans cet acte ils sont reconnus enfans de Guillaume de Rechignevoisin, qui eut l'administration de leurs biens, & dont il fit le dénombrement le 6 Février 1405.

II. Pierre de Rechignevoisin, Ecuyer, épousa *Jeanne de la Celle*, comme il est prouvé par le contrat de mariage de Marguerite, une de leur fille. Ses enfans furent : — 1. Jean, qui suit ; — 2. Louis ; — 3. autre Jean, dont nous parlerons après son aîné ; — 4. Antoine, auteur de la branche des Seigneurs de Guron, rapportée ci-après ; — 5. Marguerite, mariée, par contrat passé devant *Bonnet* & *Chebridon*, Notaires, le 20 Janvier 1456, avec *Jean de Besdon*, Ecuyer, Seigneur d'Oyré ; — 6. & Catherine, qui partagea avec Louis, Jean & Antoine, ses freres, la succession de leur pere commun, le 25 Septembre 1481, par acte passé devant *Birault* & *Herault*, Notaires. Les mêmes enfans partagerent, le 17 Juillet 1482, par acte passé devant *Ludouin* & *Gabuville*, Notaires, la succession de *Jeanne de la Celle*, leur mere.

III. Jean de Rechignevoisin, Chevalier, épousa *Marguerite d'Amboise*, laquelle, étant veuve, partagea, le 24 Septembre 1481, avec Louis, Jean, Antoine & Catherine de Rechignevoisin, ses beaux-freres & belle-sœur, la succession de Pierre de Rechignevoisin, pere de feu son mari. C'est tout ce que nous apprend sur cette branche aînée le *Mémoire*, dressé sur titres, qui nous a été fourni.

Mais *l'Armorial de France, Regiſtre IV*, commence ici la branche *de la Maison-Neuve*, d'après *la Thaumassiere, p. 5, Note D*, qui dit que Jean de Rechignevoisin, Ecuyer, Seigneur de Rechignevoisin en 1481, Sieur de l'Hôtel & fief noble de la Maison-Neuve en 1482, & de la Queuille (vraisemblablement le second du même nom, troisieme fils de Pierre, & de *Jeanne de la Celle*), fut marié, le 4 Août 1495, à *Anne de Gondouville*. Un Procès-verbal de Malte, suivant le même *la Thaumassiere, p. 3 & 4, Note D*, le dit marié, le 18 Mars 1490, c'est-à-dire 1491, à *Marie de Choisy-Brethenis*. Ce qui est certain, c'est que Gabriel de Rechignevoisin, Ecuyer, Sieur de la Maison-neuve, un des descendans au VIe degré de cet autre Jean, fut marié avec *Louise Brisson*, dont il avoit, vers l'an 1660, — Pierre & Gabriel de Rechignevoisin, Ecuyers, que nous croyons morts sans postérité.

Branche des Seigneurs de Guron.

III. Antoine de Rechignevoisin, Ecuyer, Seigneur de Guron, quatrieme fils de Pierre, & de *Jeanne de la Celle*, épousa, par contrat du 15 Janvier 1472, passé devant *Doulan*, Notaire, Demoiselle *Antoinette Rousselle*, fille de *Jean de la Boissiere*, Ecuyer, & de *Marie Montleon*, dont : — Yvon, qui suit ; — & Pierre, qui fit un accord, le 18 Juillet 1537, avec Louis, son neveu, par acte passé devant *Gorreau* & *Biraudeau*, Notaires.

IV. Yvon de Rechignevoisin, Ecuyer, Seigneur de Guron, se signala en combattant, auprès du Roi François I, à la bataille de Pavie. Il épousa, par contrat du 25 Avril 1506, passé devant *Mercier* & *Gauvreau*, Notaires, Demoiselle *Antoinette Rorteau*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de la Cristinniere ; & en eut : — 1. Louis, qui suit ; — 2 & 3. Guyot & Jannot ; — 4 & 5. Toinette & Catherine. Ces enfans partagerent la succession de leur pere, par acte passé devant *Noy* & *Nau*, Notaires, le 4 Février 1543.

V. Louis de Rechignevoisin, Ecuyer, Seigneur de Guron, se trouva au siége de Metz sous le regne de Henri II, où il donna des preuves de sa valeur ; & épousa 1°, par contrat passé devant *Lestrye*, Notaire à Jarnac-sur-Charente, le 5 Mai 1530, Demoiselle *Jeanne de l'Estang*, fille de noble *Jean de l'Estang*, Ecuyer, Seigneur de Rulles ; & 2°, *Jeanne de Nossay*. Du premier lit il eut :

— Gabriel, qui suit; & du second: — Bernard, mis, après la mort de son pere, sous la tutelle de sa mere *Jeanne de Nossay*, & sous celle de Dame *Charlotte de Fourreau*, veuve de Messire Jean de Rechignevoisin, Chevalier, Seigneur de la Grand'Epine, Porte-Enseigne du Prince *de la Roche-sur-Yon*. Il partagea avec son frere aîné Gabriel, le 9 Mai 1559, devant *Chevallier* & *Dabet*, Notaires. Ce Bernard de Rechignevoisin fut auteur de la branche des Seigneurs des Loges, éteinte dans Charles de Rechignevoisin, Ecuyer, Seigneur des Loges, qui passa en Hollande au service des Etats Généraux des Provinces-Unies, & y servit en qualité de Mestre-de-Camp. De son mariage, accordé en Hollande, avec *Madelene Vander Mile*, il n'eut qu'un fils, mort, sans alliance, en 1665; & deux filles.

VI. Gabriel de Rechignevoisin, Chevalier, Seigneur de Guron & des Loges, Gouverneur des ville & Château de Lusignan, sous le regne de Charles IX, en 1568, fut, le Dimanche gras de la même année, trahi par ceux qui commandoient sous lui dans ledit Château, entr'autres par *Tesson* & *Usseaux*, qui, gagnés par l'Amiral *de Châtillon*, Chef du parti Protestant, sous prétexte d'amener des prisonniers de guerre dans ce Château, y firent entrer des troupes ennemies, qui égorgerent toutes les sentinelles des corps-de-gardes, composés de 300 soldats; & pénétrerent jusques dans la Chambre du Sieur *de Guron*, qui, lui douzieme, se sauva dans une tour de ce Château. Il se comporta avec tant de valeur & de présence d'esprit, qu'avec le secours qui lui vint de la Ville, il repoussa les ennemis, les passa au fil de l'épée, ainsi que les deux traîtres, pris à demi-morts, qui furent coupés par morceaux & jettés par dessus les creneaux. Mais après avoir fait évacuer & balayer la place de tous les ennemis que ces deux traîtres y avoient fait entrer, il eut la douleur de trouver chez lui sa femme, *Anne Bonnin*, enceinte de deux enfans, égorgée & percée de plus de 100 coups d'épée ou de poignards; & peu-après le chagrin d'apprendre que l'Amiral *de Châtillon*, piqué de voir son entreprise échouée, avoit, par vengeance, fait mettre le feu à sa maison, distante de deux lieues de Lusignan, où ses meubles & ses titres furent brûlés. Le Seigneur *de Guron*, en reconnoissance de cette action, fut fait Lieutenant-Général des Armées du Roi; pourvu, le 23 Juillet 1576, de la charge de Gentilhomme de sa Chambre; & le 6 Avril 1580, de celle de Gentilhomme d'honneur de la Reine Catherine de Médicis. La Famille conserve deux Lettres du Roi, signées Henri, & une de la Reine, signée Catherine, qui font une mention honorable des services du Sieur *de Guron*. Dans l'une, le Roi lui promet de les reconnoître pour avoir conservé la ville de Poitiers sous son obéissance. Il épousa, 2°. par contrat du 9 Août 1574, passé devant *Chauveau*, Notaire, *Catherine Frottier*, fille de *François Frottier*, Seigneur de la Messeliere, Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant de 100 hommes d'armes, sous la charge de M. *Prevost-de-Sansac*, & de Dame *Antoinette Goumard*. Il en eut: — Jean, qui suit; — & Catherine, laquelle partagea avec son frere la succession de leur pere, le 27 Octobre 1605, par acte passé devant *Jousselain* & *Appelvoisin*, Notaires.

VII. Jean de Rechignevoisin, Chevalier, Seigneur de Guron, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé le 21 Novembre 1621, fut pourvu du Gouvernement de la ville & Château de Marans, par Lettres signées & scellées du grand sceau le 6 Septembre 1626; & nommé Introducteur des Ambassadeurs, par Lettres du 4 Juin 1633, dans lesquelles il est fait mention qu'il avoit été Ambassadeur en Angleterre. La Famille conserve aussi une lettre écrite audit Sieur *de Guron*, & signée de la main de Louis XIII, datée du 23 Octobre 1627; & plusieurs, tant du Cardinal *de Richelieu*, que des autres Ministres, pour les différens emplois dont il fut chargé, tant en Allemagne, en Lorraine, qu'en Italie. L'Histoire rapporte qu'il se jetta dans Casal, & en empêcha la prise, pendant que Louis XIII étoit occupé au siége de la Rochelle, en 1628. Il avoit épousé, 1°. par contrat du 3 Mars 1596, passé devant *Joyeux*, Notaire, Demoiselle *Françoise d'Angoulême*, Dame du Puyrateau & de Gurat, fille de feu *François d'Angoulême*, & de *Gabrielle Tison*; & 2°. par contrat du 18 Mars 1606, passé

devant *Chollet* & *Chaunet*, Notaires, MARIE DE RECHIGNEVOISIN, sa parente, veuve de *Daniel Chevallier*, Ecuyer, Seigneur de la Richardiere. Un acte de curatelle, passé le 19 Juin 1606, entre ledit JEAN, & GABRIEL DE RECHIGNEVOISIN, son fils, d'une part, & *Lancelot d'Angoulême*, Ecuyer, Seigneur de Gurat & autres, fait voir qu'il eut du premier lit : — GABRIEL, qui suit. Du second lit vinrent plusieurs enfans, entr'autres : — N... DE RECHIGNEVOISIN, connu sous le nom *de Quinçay*, Capitaine de Cavalerie, Gouverneur de Marans, blessé au combat de Turin, & mort à Paris des suites de ses blessures ; — N... DE RECHIGNEVOISIN, appellé *le Chevalier de Guron*, tué à l'Isle Sainte-Marguerite en 1636, Commandant un Vaisseau ; — & LOUIS DE RECHIGNEVOISIN-DE-GURON, Evêque, Seigneur & Vicomte de Tulle, mort Evêque de Comminges en 1693.

VIII. GABRIEL DE RECHIGNEVOISIN, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Guron & de Gurat, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Lieutenant pour Sa Majesté au Gouvernement de Marans, testa le 14 Mars 1628, & avoit épousé Dame *Marguerite Chevallier*, comme il est prouvé par un acte de partage passé, le 3 Avril 1616, entre JEAN, son pere, MARIE DE RECHIGNEVOISIN, sa belle-mere, & *Emery Chevallier*, Ecuyer, Seigneur de la Richardiere, fils du premier mari de ladite Dame. Les enfans de GABRIEL furent : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. GABRIEL, auteur de la branche des Seigneurs de Gurat, rapportée ci-après ; — 3. EMERY, Ecuyer, Sieur de Champeaux ; — 4. & MARIE, femme d'*Antoine d'Auché*, Chevalier, Seigneur dudit lieu. Ils sont tous rappellés dans un acte de partage du dernier Août 1643, passé devant *Caillas* & *Marlin*, Notaires, où ils sont dits enfans de GABRIEL DE RECHIGNEVOISIN, & de Dame *Marguerite Chevallier*.

IX. JEAN DE RECHIGNEVOISIN, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Guron, Capitaine au Régiment de la Reine MARIE DE MÉDICIS, Régente du Royaume, épousa, par contrat passé le 17 Novembre 1658, devant *Jolly* & *Gaschet*, Notaires à Meré, Demoiselle *Marie d'Albin*, fille de Messire *Giraud d'Albin*, Chevalier, Seigneur de Valzergues, & de *Louise de Saint-Georges*, de laquelle il eut deux fils, dont on ignore la destinée.

Branche des Seigneurs de GURAT, &c.

IX. GABRIEL DE RECHIGNEVOISIN, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Gurat, second fils de GABRIEL II, & de *Marguerite Chevallier*, fut Capitaine au Régiment Royal-Artillerie, & mourut le 6 Février 1665. Il avoit épousé Demoiselle *Catherine Dupin*, fille de Messire *Gabriel Dupin*, Ecuyer, Seigneur de la Gueriviere, & de *Louise Maunoury*, dont : — 1. JEAN, qui suit ; — 2 & 3. ROBERT & GABRIEL ; — 4. & MARIE-ANNE.

X. JEAN DE RECHIGNEVOISIN-DE-GURON, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Gurat, mort Capitaine au Régiment de la Reine, Infanterie, avoit épousé, en 1683, Demoiselle *Catherine Garnier-de-Brieuil*, fille de Messire *N... Garnier*, Ecuyer, Seigneur de Brieuil, & de *Madelene de Chillaud*. Il en eut : — RENÉ, qui suit ; — & CATHERINE, mariée à *N... Jousserant-de-Lairé*.

XI. RENÉ DE RECHIGNEVOISIN-DE-GURON, Chevalier, Seigneur de Gurat, la Magdelaine, Causnay, Brillac & autres lieux, a servi dans la seconde Compagnie des Mousquetaires du Roi, suivant son congé de 1708. Il épousa, 1°. par contrat du 2 Juin 1721, Demoiselle *Marie-Gabrielle Julliot-de-la-Pénissiere*, fille de *Salomon*, Ecuyer, Seigneur de la Pénissiere ; & 2°. par contrat du 30 Mai 1736, Demoiselle *Renée du Rousseau-de-Fayolle*, fille de Messire *Pierre du Rousseau*, Ecuyer, Seigneur de Fayolle, & de Dame *Marie-Anne Prevost-de-Sansac-de-Fayolle*, de la branche des Seigneurs de Londigny. Voyez PREVOST, Seigneurs d'Aissec, Touchimbert, Sansac, &c. *Tome XI* de ce Dictionnaire. Du premier lit il a : — 1. PIERRE-GABRIEL, qui suit ; & du second :

2. Autre PIERRE-GABRIEL DE RECHIGNEVOISIN, Capitaine au Régiment de Cambis, Infanterie, depuis Régiment Royal. Il a été fait prisonnier au siége de Louisbourg, a fait le siége de Mahon & les campagnes de Portugal, & s'est

retiré, après 23 ans de services, à cause de sa mauvaise santé, avec une pension de 400 livres, & le Bon de la Croix de Saint-Louis. Il a épousé, au mois de Juin 1773, Demoiselle *N... de la Roche*, fille de Messire *N... de la Roche*, Marquis de la Groge, ci-devant Ecuyer du Roi, & Capitaine au Régiment des Gardes, & de Demoiselle *N... de Montaigu-Bois-David*;

3. CHARLES, Chevalier de Malte, qui a été Page du Grand-Maître en 1754. En qualité de Major du Fort Saint-Elme, il s'y est distingué le Vendredi 9 Septembre 1775. Ayant été jetté par les Prêtres conjurés de l'Isle de Malte dans un cachot, il se remit en liberté vers les huit heures du soir; trouva moyen d'armer neuf soldats, ce qu'il fit avec beaucoup de célérité & d'adresse: secondé de deux autres Chevaliers, il força les Rebelles, tua lui-même d'un coup de fusil leur chef qui l'avoit manqué, & les expulsa. Ce service, rendu à la Religion, est d'autant plus important, que ces Rebelles étoit sur le point de mettre le feu au magasin à poudre, ce qui auroit causé un dommage considérable; — 4, 5 & 6, trois filles, dont une non mariée; les deux autres, Religieuses à l'Abbaye Royale de Saint-Louis à Saint-Cyr.

XII. PIERRE-GABRIEL DE RECHIGNEVOISIN-DE-GURON, Chevalier, d'abord Page du Roi dans sa petite Ecurie le 4 Février 1740, a été ensuite Cornette au Régiment de Beauffremont, réformé à la paix suivante, & a épousé, le 8 Juin 1748, Demoiselle *Lucie-Rose Texier-de-Saint-Germain*, fille de Messire *Alexandre Texier*, & de Demoiselle *Françoise Rogier du Crevi*, dont sont issus: — 1. LOUIS-CHARLES-DIDE-ANNE, qui suit; — 2. FRANÇOISE-RENÉE-ROSE, batisée le 29 Mars 1749; — 3. MARIE-ADÉLAÏDE, batisée le 3 Février 1751; — 4. MARIE, batisée le 10 Avril 1754; — 5. & ROSE-MÉLANIE DE RECHIGNEVOISIN-DE-GURON, née le 8 Mai 1756.

XIII. LOUIS-CHARLES-DIDE-ANNE DE RECHIGNEVOISIN-DE-GURON, Chevalier, né le 10 Février 1753, a été reçu, le 14 Juin 1770, Mousquetaire du Roi dans sa premiere Compagnie.

Il y a encore eu la branche des Seigneurs du Riadou, qui s'est éteinte dans JEAN DE RECHIGNEVOISIN, mort sans alliance le 4 Février 1630.

Les titres de cette Famille ont été produits, en 1666, devant M. *de Barentin*, Intendant de Poitou, & le Sieur *Pinet*, Receveur-Général, commis pour la recherche de la Noblesse de cette Province.

Les armes: *de gueules, à une fleur de lis d'argent*, par concession de nos Rois, depuis plus de 200 ans, en reconnoissance des services que ceux du nom DE RECHIGNEVOISIN ont rendus à l'Etat.

* RECOURT: Terre & Seigneurie en Artois, située à quatre lieues de Cambray, & relevante de la Châtellenie d'Oisy, qui a donné son nom à une ancienne Maison, que l'Auteur de l'Histoire du Cambresis, *p.* 934, fait sortir d'un puîné de la très-ancienne & illustre Maison de *Coucy*, nommé ENGUERRAND, Sire DE RECOURT, vivant en 1180, dont est descendu, par degrés, GUY, Sire DE RECOURT, Chevalier, vivant en 1291, par lequel nous en commencerons la Généalogie.

La Maison DE RECOURT doit être comprise entre celles des plus illustres du pays d'Artois, soit qu'on ait égard à son ancienneté & à ses services, ou aux alliances qu'elle a contractées avec les meilleures de cette Province; entr'autres avec celles *de Lens* & *de Licques*, dont elle a porté le nom & les armes indistinctement. Elle reçoit encore un accroissement de gloire, par la dignité d'Amiral de France, dont fut revêtu CHARLES DE RECOURT, dit *de Lens*, mentionné en son rang.

Quelques Auteurs, (notamment celui du Mercure de France du mois de Juin 1731), la font descendre d'un puîné des Comtes *de Boulogne*: c'est une erreur, fondée sur ce que la Châtellenie de *Lens*, (démembrement de la Comté de Boulogne), restée durant plusieurs siécles dans la Maison de RECOURT,

étoit passée dans une autre Maison, par le mariage d'*Isabelle de Lens*, fille de *Mainfroy*, Châtelain *de Lens*, avec *Eustache le Roux*, que l'on prétend être de celle de *Rœux*, parce qu'il portoit *d'argent, à l'aigle de sable*; mais il y a plus d'apparence que cet *Eustache le Roux* étoit de la Maison de *Bethune*, dont plusieurs avoient le surnom de *le Roux*; & encore parce que la Terre & Seigneurie de Chocques en Artois, qui appartenoit à cette Maison *de Bethune*, est restée dans cette branche, qui prit ensuite le nom & les armes de Lens comme il se voit dans un acte d'Echange, fait, en 1204, entre ledit *Eustache* & l'Abbaye de Chocques, auquel pendoit deux sceaux; l'un à droite, qui représentoit *une aigle de sable*, avec cette légende autour: *Sigillum Castellani de Lens*; & l'autre sceau de *Jean*, son fils, qui avoit ratifié cet acte d'échange, où il est représenté à cheval, portant les armes pleines de *Lens*, que les descendans d'*Eustache* ont conservées dans leur sceau, y joignant pour contre-scel les armoiries susdites, en mémoire de leur descendance de la Maison *de Bethune*, comme il conste par deux lettres, de *Jean de Lens*, III. du nom, de l'an 1279, déposées au Cartulaire de l'Abbaye de Saint-Augustin. Ceci est extrait d'une Généalogie de la Maison *de Lens*, tirée de la Bibliothéque du Roi.

La Châtellenie de Lens resta dans cette Famille, qui conserva le nom & les armes de *Lens*, & de laquelle sont descendus les Comtes *de Rebecque* & *de Blandecque*, & les Seigneurs *de Louvet* & *de Brebieres*, qui ont formé plusieurs branches, d'une desquelles est issue *Isabelle de Lens*, devenue héritiere de la Châtellenie de Lens, Dame de Chocques & de Camblain, par la mort de ses freres, laquelle porta, vers l'an 1300, dans la Maison de Recourt, cette Châtellenie de Lens, en épousant Philippe de Recourt, Seigneur de la Comté, qui en prit depuis le nom & les armes écartelées avec les siennes, comme on le verra au 2e degré de la Généalogie.

Enfin l'alliance de la Maison *de Licques* en Boulonnois, avec les Recourt, a augmenté le lustre & la fortune de ceux-ci, par les grands biens que l'héritiere de la Baronnie *de Licques* leur porta vers 1400: ses descendans en joignirent encore le nom & les armes à celles de leur Maison, comme ils avoient fait de celle de *Lens*; c'est ce qui occasionna de l'embarras dans la distinction des branches de Lens & de Licques du nom de Recourt. On pourroit même ajouter que c'est positivement l'erreur où sont tombés plusieurs Généalogistes & aussi le P. *Anselme*, dans son Histoire des Grands-Officiers de la Couronne, à l'occasion de Gerard de Recourt, fils de François de Recourt, & de *Béatrix-Eléonore de Licques*, qu'il dit mort en 1375. On voit dans une Généalogie de la Maison de Recourt & de *Lens*, que, vers l'an 1350, il y eut un *Gerard de Licques*, qui épousa *Marie de Pecquigny*. Le rapport des noms de Recourt & de *Licques*, que la Maison de Recourt a porté indistinctement depuis son alliance avec celle *de Licques*, vers l'an 1400, & même dans les actes, ainsi que celui de *Lens*, a pu faire croire au P. *Anselme*, que *Gerard de Licques* étoit le même que Gerard de Recourt, mort en 1375; mais si l'on fait attention au rapport des dates énoncées dans l'Histoire du P. *Anselme*, aux articles de Gerard de Recourt, de Guillaume de Recourt, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi en 1365, de Charles de Recourt, dit *de Lens*, Amiral de France en 1418, l'on s'appercevra aisément que Gerard de Recourt ne peut être le pere des susdits Guillaume & Charles, étant lui-même fils de François de Recourt, marié à *Béatrix-Eléonore de Licques*, laquelle ne porta la Baronnie de ce nom dans la Maison de Recourt, que vers l'an 1400. *Moréri* est tombé dans la même faute; mais le Rédacteur de l'Edition de 1759, en a soustrait le commencement de sa Généalogie, parce que peut-être il a reconnu l'erreur des premieres Editions, & qu'il a voulu s'exempter de très longues recherches.

Ce qui fait encore croire que le Pere *Anselme* s'est trompé, c'est que *la Morliere*, dans la seconde partie de ses Antiquités, *p.* 248, *in-fol^o^*. article de la Maison de *Mailly*, dit que de *Gilles de Mailly*, II. du nom, Seigneur d'Authuille, & d'*Isabeau de Vavrans*, sa premiere femme, sont issus plusieurs enfans,

enfans, entr'autres une fille, qui fut mariée à GERARD DE RECOURT, dont vint —— COLARD DE RECOURT, mari de *Guillemette de Baratre*, fille de *Philippe de Baratre*, & de *Marie de Flechin*, inhumés dans l'Eglise de l'Abbaye d'Arrouaise près Bapaume en Artois, de laquelle il est constant que les Seigneurs *du Sart* sont issus; & que de cette branche il reste encore plusieurs enfans, dont nous rapporterons en son rang la filiation, justifiée par preuves authentiques & piéces juridiques, qui nous ont été fournies.

Le second Volume du *Registre I* de l'Armorial général de France, article de RECOURT, n'entre pas dans le détail de la Généalogie de cette Maison, qu'il fait simplement remonter à l'an 1429, & renvoie à l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne; mais ni l'Auteur de cet Armorial de France, ni le P. *Anselme* & beaucoup d'autres Ecrivains, n'ont point eu connoissance du commencement de sa filiation, & n'ont pas fait mention de la branche des Seigneurs *du Sart*. Feu M. *Bultel* Président au Conseil d'Artois, dit (dans un petit ouvrage intitulé *Notice sur l'Artois, Part. II*, où il traite des Maisons de cette Province), que la Maison *de Baratre* est tombée en quenouille dans celle de RECOURT, qu'il fait ensuite éteinte, vers le milieu du siécle passé. Voyez article RECOURT. Il y a lieu de croire aussi qu'il n'a pas eu connoissance de ces Seigneurs *du Sart*, établis dans une autre Province. Cependant il est certain que cette branche, quoique sortie depuis plusieurs siécles de l'Artois, n'a pas pour cela perdu le droit d'être regardée comme issue de la Maison de RECOURT.

On s'est encore trompé dans le Mercure de France du mois d'Avril 1756, en annonçant que le Comte *de Rupelmonde*, tué d'un coup de fusil à l'affaire du 15 Avril 1745, qui se passa près de Paffenhoven en Baviere, étoit le dernier rejetton de cette Maison : il y en avoit alors deux branches existantes, dont l'aînée s'est éteinte, le 21 Octobre 1771, dans la personne de FERDINAND-GILLON DE RECOURT, qui n'a laissé que trois filles, comme on le verra en son rang. L'autre branche est continuée dans les enfans de JEAN DE RECOURT, Chevalier, Seigneur du Sart, près la Fere-sur-Oise, en la Généralité de Soissons.

L'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome VII, p. 826*, en commence la Généalogie par JEAN DE RECOURT, que quelques Auteurs nomment CHRISTOPHE, & lui donne pour femme *de Ide Lens*, qui lui apporta, vers l'an 1300, la Châtellenie de Lens; mais comme l'incertitude occasionnée par le laps de tems, & le défaut de preuves certaines sur l'origine de cette Maison, ainsi que la confusion des noms de RECOURT, de *Lens*, & de *Licques*, empêchoient l'Auteur de lever toutes ces difficultés, nous avons cru ne pas devoir nous en tenir à son sentiment & en donner la filiation dans l'ordre suivant, d'après les extraits de plusieurs titres & notes tirés de différens Historiens que nous avons consultés.

GÉNÉALOGIE de la Maison de RECOURT.

I. GUY, Sire DE RECOURT, Chevalier, vivoit en 1291, & est mentionné dans l'Histoire du Cambresis, *p. 934*. Il eut pour enfans : —— 1. PHILIPPE, Chevalier, Sire de la Comté, qui suit; —— 2. MICHEL DE RECOURT, l'un des Officiers de la Maison du Roi PHILIPPE *de Valois*, & l'un des Lieutenans de ses Armées, comme il appert d'une Charte de 1340, administrée par le Bailli *de Crevecœur*, portant ordre de JEAN, Duc de Normandie, fils aîné du Roi de France, audit MICHEL DE RECOURT, Chevalier, de maintenir & garder les habitans de Crevecœur dans leurs us & coutumes, pour les bons & loyals services qu'ils avoient rendus au Roi, son pere, vraisemblablement depuis le transport, fait en 1334, par *Béatrix de Saint-Pol*, à PHILIPPE *de Valois*, Roi de France, de la Châtellenie de Cambray, des Terres & Seigneuries de Crevecœur, Alleux, & Rumilly, &c. auquel signerent *Oudart de Ham* & MICHEL DE RECOURT, Chevaliers. Voyez l'Histoire de la Maison *de Châtillon, p. 308*. MICHEL por-

toit pour armes : DE RECOURT ; c'est-à-dire, *bandé de vair & de gueules de 6 piéces, au chef d'or, avec un lambel*, ce qui est justifié par une quittance donnée pour ses gages de Conseiller & Maître-d'Hôtel du Roi, au Receveur de la Baillie de Sens, l'an 1329, dont expédition a été levée. Il fut pere de —— ROGUE ou ROCH DE RECOURT, mentionné *p.* 414, de l'Histoire de ladite Maison *de Châtillon*, où il est dit fils & héritier de MICHEL DE RECOURT : il fut du nombre des Officiers de la Maison du Roi, à l'occasion des droits qu'ils prétendoient avoir contre les habitans de Reims, lors du Sacre de nos Rois; ce qui fut jugé par Arrêt du 13 Mars 1344. On croit que ce MICHEL eut aussi pour fils — BRUNEAU DE RECOURT, Chevalier, à cause de la conformité de l'écu *avec un lambel, & pour seconde brisure une moucheture d'hermine, entre les deux premieres piéces de vair*, comme il se voit au sceau du dit BRUNEAU, apposé à une quittance du 6 Septembre 1352, pour ses gages & ceux d'un Ecuyer servant sous Messire *Rabace de Hangest*, Lieutenant du Roi, dont expédition a été délivrée. On ignore la postérité de cette branche.

3. MARIE DE RECOURT, femme d'*Enguerrand d'Anneux* : il en est parlé dans l'Histoire du Cambresis, 3e. *Partie, p. 79*; — 4. & MARGUERITE DE RECOURT, mariée à *Josse de la Chastre*. Ils sont aussi mentionnés dans la même Histoire du Cambresis, *p.* 382, *Part. III, Tome II*, à l'occasion d'une donation faite, en 1326, à l'Abbaye du Mont Saint-Martin.

II. PHILIPPE DE RECOURT, Chevalier, Sire de Recourt & de la Comté, épousa, vers 1300, *Isabelle de Lens*, fille de *Jean*, Châtelain *de Lens*, & d'*Isabeau de Mottenghien*. Elle devint héritiere de la Châtellenie de Lens, & des Seigneuries de Chocques & de Camblain, par la mort de *Jean* & de *François de Lens*, ses freres. Dans l'inventaire des Chartes d'Artois, par feu le Président *Bultel*, *Art. Chocques*, *N°. 5*, il est fait mention d'une Lettre de *Jacques de Hachicourt*, Bailli de Bapaume, écrite en 1312, la veille de Saint-Mathieu, contenant, que PHILIPPE DE LA COMTÉ, & Demoiselle *Isabelle de Lens*, Châtelaine dudit lieu, sa femme, céderent leur Châtel de Chocques à Madame la Comtesse d'ARTOIS, moyennant 100 livres de rente, à prendre sur le péage de Bapaume. C'est ce qui est encore prouvé par une lettre du Lundi après la Décollation de Saint-Jean-Batiste, même année 1312, donnée par *J. de Roisin*, Bailli de Lens, où il est nommé PHILIPPE DE RECOURT, & sa femme Demoiselle *Isabeau de Lens*, laquelle lettre porte qu'ils ont vendu à Madame MAHAUT D'ARTOIS, leur Châtel de Chocques. Leurs enfans furent : — JEAN, qui suit; — & GUILLAUME DE RECOURT, Chevalier, Seigneur du Transloy, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, en 1365, & Doyen des Conseillers Laïcs du Parlement en 1366. Il souscrivit, en sa qualité de Maître des Requêtes, avec *Jean d'Esquery*, *Philippe de Troismonts* & *Gilles de Soyecourt*, Chevaliers, aussi Maîtres des Requêtes, aux Lettres de CHARLES V, données à Paris le 9 Mai de la même année, pour l'établissement des Secrétaires du Roi, en Corps de Collége; souscrivit encore, avec plusieurs autres Chevaliers à l'hommage qui fut fait au même Monarque, par *Jean de Montfort*, Duc de Bretagne, le 15 Décembre 1366; & mourut, sans postérité, avant 1379.

III. JEAN DE RECOURT, I. du nom, Châtelain de Lens, Seigneur de Recourt, de la Comté, & de Camblain, mort en 1375, avoit épousé 1°. *Jeanne de Mailly*, fille de *Jean de Mailly*, & de *Jeanne de Soissons*; & 2°. *Jeanne de Vivonne*, fille de *Savary de Vivonne*, Seigneur de Thors, & de *Catherine de Chataignier*. Il laissa pour enfans : —— JEAN, qui suit; —— & MARGUERITE, mariée à *Guillaume de Lambersart*, Chevalier, laquelle eut la Seigneurie du Transloy, après la mort de GUILLAUME DE RECOURT, son oncle, suivant un Arrêt de la Cour du Parlement de Paris, de l'an 1379, au sujet d'un procès entre JEAN DE RECOURT, Châtelain de Lens, d'une part, les Habitans du Transloy, & les Religieux de l'Abbaye d'Arrouaise d'autre part.

IV. JEAN DE RECOURT, II. du nom, Chevalier, Châtelain de Lens, Seigneur de Recourt, de la Comté & de Camblain, épousa *Isabelle de Brimeu*. Ce fut lui qui, le premier, prit le nom & les armes de *Lens* : Il mourut en 1390,

suivant son épitaphe, qu'on voit en l'Eglise de Camblain, où il est représenté en cotte d'armes, avec un écusson des armes de *Lens* écartelées de celles de *Recourt.* Il eut de son mariage : — 1. Jean, qui suit; — 2. Charles de Recourt, dit *de Lens*, Chevalier, Vicomte de Beauvoir & Seigneur de Catignieres en Cambresis. Il s'attacha toute sa vie à *Jean*, Duc *de Bourgogne*, qu'il suivit dans ses entreprises; & le parti de ce Prince ayant prévalu, il fut nommé, le 6 Juin 1418, Amiral de France, & reçu au Parlement le même jour, où il prêta le serment accoutumé : ses Lettres ne furent scellées que du sceau secret du Roi Charles VI, celui de la Chancellerie ne s'étant pas trouvé. Le Duc *de Bourgogne* l'établit en même tems son Lieutenant dans la ville de Paris; & il étoit dans la Compagnie de ce Prince, lorsqu'il fut tué sur le pont de Montereau-faut-Yonne le 10 Septembre 1419. Charles de Recourt mourut sans alliance, & peu avant son décès il fit présent, à l'Eglise de Camblain en Artois, d'un Reliquiaire qui renfermoit le bras de Saint-Quentin; — 3. François, auteur de la branche des Barons de Licques, rapportée ci-après; — 4. Pierre, qui servoit, en 1411, sous les ordres de Messire *Alain de Longueval*, Lieutenant des Armées du Roi. Il se trouva, avec le Duc *de Bourgogne*, à la bataille de Mons en Vimeu en 1421, laquelle couta beaucoup de sang, ce qui détermina plusieurs Seigneurs de Picardie d'abandonner le Duc *de Bourgogne*, & de reconnoître le Roi Charles VII pour leur légitime Souverain, dans une assemblée de la Noblesse, tenue à Roye en Picardie l'an 1423, où Pierre de Recourt assista; —— 5. autre Jean, qui épousa *Marie de Wavrin*, Dame d'Aine & du Cauroy, & vivoit encore en 1414, suivant une donation qu'il fit à l'Eglise de Lens, de 14 livres 6 sols de rente, pour prier Dieu pour lui, Dame *Marie*, sa femme, Jean, Châtelain de Lens, son pere, & *Isabelle de Brimeu*, sa mere. Il laissa deux filles : — la premiere, nommée Ide de Recourt, dite *de Lens*, mariée à Christophe de Recourt, son cousin, fils de François, mentionné ci-après; & la seconde, Marie de Recourt, femme de *Robert de Nedonchel*, dont plusieurs enfans; — 6. & Jacqueline, mariée à *Jean de la Planque*, dit *Heuchin*, Chevalier, Sire de Marest. Ils vivoient encore à Bethune en 1424.

V. Jean de Recourt, III. du nom, dit *de Lens*, Châtelain de Lens, Seigneur de Recourt, de la Comté & de Camblain, donna son dénombrement, au mois de Décembre 1388, de la Terre & Seigneurie de Camblain, relevante du Comté de Saint-Paul; & mourut à la journée d'Azincourt en 1415. Il avoit épousé *Alix de Nielles*, dont : — 1 & 2. Philippe & Henri, morts sans alliance, à la bataille d'Azincourt; — 3. Marie, dite *de Lens*, héritiere, par le décès de ses freres, de la Châtellenie de Lens, mariée 1°. à *Jean de Berghes*, Chevalier, Sieur de Cohem; & 2°. à *Valeran de Hingettes*, Sieur des Obeaux, Chevalier, Gouverneur des villes de Lille, Douay & Orchies. Elle mourut sans postérité, le 4 Juillet 1443, & fut inhumée en l'Eglise de Saint-Pierre de Lille. La Châtellenie de Lens retourna à Jean de Recourt, cousin-germain de ladite Marie, fils de François, dont nous allons parler.

Branche des Barons de Licques *(a).*

V. François de Recourt, Chevalier, Seigneur de Recourt & de la Comté, troisieme fils de Jean, II. du nom, & d'*Isabelle de Brimeu*, épousa *Béatrix-Eléonore de Licques*, héritiere de cette Baronnie & de la Seigneurie de Stienfort, par le décès de *Mathieu de Licques*, son frere. Elle étoit veuve en 1418, & transigea, en cette qualité, la même année, avec *Catherine de Haveskerque*, sa

(a) C'est d'après les Grands Officiers de la Couronne & *Moréri*, en partie, que nous rapportons la filiation de cette branche & des suivantes, d'ailleurs éteintes par mâles, jusqu'aux Seigneurs *des Auteux* inclusivement.

belle-sœur, veuve dudit *Mathieu de Licques*, son frere; & à cet accord parut Jean de Recourt, son fils aîné. Elle eut de son mariage : — 1. Jean, qui suit; — 2. Gerard, tige de la branche des Seigneurs de Sarton, Baratre, &c. mentionnée en son rang; — 3. Christophe, marié à Ide de Recourt, dite *de Lens*, sa cousine-germaine, fille de Jean de Recourt, dit *de Lens*, & de *Marie de Wavrin*, dont on a parlé ci-devant. Il en eut — Jean de Recourt, marié à *Catherine de Bethune*, dont on ignore la postérité. Il mourut en 1490, ainsi qu'il est rapporté dans la Généalogie de la Maison de *Bethune*; — 4. & Isabeau, femme de *Jean du Bois*, Chevalier, Sieur de Hennequin & de Vermeilles.

VI. Jean de Recourt, III. du nom, dit *Agravin*, Chevalier, Baron de Licques, Seigneur de Stienfort, de la Comté & de Camblain, Châtelain de Lens, par le décès, sans postérité, de Marie de Recourt, sa cousine-germaine, Dame de ladite Châtellenie, est qualifié de *haut & puissant Seigneur* dans des titres des années 1418, 27, 29, 45 & 1448, ainsi que dans le partage qu'il fit de ses biens le 9 Janvier 1455, avec *Marguerite d'Allennes*, Dame de Ternant, son épouse, à ses enfans, sçavoir : — 1. Jean, qui suit; — 2. Porus, auteur de la branche des Seigneurs de la Comté, rapportée ci-après; — 3. Jacques, qui eut en partage la Terre & Seigneurie de Camblain, mouvante du Comté de Saint-Paul, & ne vivoit plus en 1466; — 4. Robinet, partagé de la Seigneurie de Recourt, qui étoit mort en 1466; — 5. Colinet, Seigneur d'Escoivres; — 6. Isaac, Seigneur de Ternant en 1455; — 7. Guillaume, auquel Jean, son frere aîné, céda, le 13 Août 1466, la Terre & Seigneurie d'Escoivres, qui lui étoit échue par la mort de Colinet; — 8, 9 & 10. trois autres garçons; — & cinq filles, dont on ignore la postérité.

VII. Jean de Recourt, Chevalier, Baron de Licques, Châtelain héréditaire de Lens, Seigneur de Recourt, de la Comté, de Camblain & de Stienfort, épousa, par contrat du 27 Août 1453, *Jeanne de Stavelle-d'Isenghien*, fille de *Jean de Stavelle*, Chevalier, Seigneur d'Isenghien (d'une illustre Maison, fondue dans celle de *Gand*, qui possede encore aujourd'hui la Terre d'*Isenghien*), & de *Marguerite d'Antoing*. Elle étoit veuve en 1484, & eut pour enfans : — Jacques, qui suit; — & Charles de Recourt-de-Lens-de-Licques, Abbé de Notre-Dame de Licques, fondée par ses ancêtres.

VIII. Jacques de Recourt, I. du nom, Chevalier, Baron de Licques, Châtelain héréditaire de Lens, Seigneur de Stienfort, de Recourt & de Camblain, Chambellan de l'Empereur Charles-Quint, est qualifié, comme son pere, dans plusieurs titres, *noble & puissant Seigneur*, *Monseigneur & Chevalier*. Il fit hommage, pour lui & pour ses enfans, de la Terre & Seigneurie de Camblain, à *Marie de Luxembourg*, Comtesse de Vendôme, à cause de son Comté de Saint-Paul, le 17 Septembre 1512, & vivoit encore en 1540, âgé de 80 ans. De *Jeanne du Fay*, son épouse, fille de *Laurent du Fay*, Seigneur de Hallus, Maître-d'Hôtel du Roi, & de *Bonne de la Viefville*, il eut : — Jacques, qui suit; — & François, tige de la branche des Seigneurs de Recourt & de Camblain, dont nous parlerons après celles des Comtes de Rupelmonde.

IX. Jacques de Recourt & de Licques, II. du nom, Chevalier, Baron de Licques, Châtelain héréditaire de Lens, Seigneur de Bouvignies, &c. Conseiller & Chambellan de l'Empereur Charles-Quint; Lieutenant-Général du Duc d'*Arschot*, en Flandres, Gouverneur, Capitaine & Prévôt de la ville franche de Landrecie, ne vivoit plus en 1562. Il avoit épousé, 1°. le 23 Août 1512, *Philippe le Févre-de-Hemstede*, veuve de *Jean Vanwehen*, Seigneur de Wirtivier, & fille de *Roland le Févre*, Chevalier, Seigneur de Tamise & de Liewelet, & d'*Havoise de Hemstede*; & 2°. *Isabeau de Fouquesolles*, fille de *Jacques*, Seigneur *de Fouquesolles* & d'Andrehem, & d'*Isabeau de Monchy-Senarpont*. Il n'eut des enfans que de cette seconde femme, sçavoir : — Philippe, qui suit; — & Marie de Recourt-de-Lens-de-Licques, mariée, 1°. le 12 Juillet 1545, à *Oudart de Renty*, Chevalier, Baron d'Embry; & 2°. à *Jean de Croy*, Comte

de Rœux, Gouverneur de Tournay & de Flandres, fils aîné d'*Adrien de Croy*, Comte de Rœux, & de *Claude de Melun-Espinoy*.

X. Philippe de Recourt & de Licques, I. du nom de la Branche, Chevalier, Seigneur & Baron de Licques, Châtelain héréditaire de Lens, Capitaine d'une Compagnie de 100 lances en 1568, Gouverneur, Capitaine & Bailli des villes de Tournehem & d'Andruick, & du pays de Bredenarde en 1573; Gouverneur & Capitaine des ville & Citadelle de Cambray, & du pays de Cambresis, en 1574; de Harlem & de Louvain; Colonel d'un Régiment de 10 Compagnies de gens de pied Wallons en 1579; Capitaine & souverain Bailli du Château de la Motte-aux-Bois de Nieppe, Gruyer & Veneur des Châtellenies de Cassel & de la Motte en 1582, puis Gouverneur de Lille, de Tournay, de Douay & d'Orchies, fut commis par le Roi d'Espagne, le 12 Mai 1586, pour régler, avec les Commissaires du Roi Henri III, les différends qui pouvoient naître sur l'interprétation & l'exécution des articles de la tréve, conclue à Cambray le 23 Décembre 1585; fit son testament le 1 Mars 1587; mourut à Bruxelles le jour du Vendredi Saint 1588; & fut enterré dans l'Eglise des Cordeliers à Tournay. Il avoit épousé, du consentement de l'Empereur & de son Conseil, le 3 Juin 1554, *Jeanne de Witthem*, fille de *Georges*, Chevalier, Seigneur d'Isque, d'une illustre Maison de Brabant, sortie, par bâtardise des anciens Souverains de cette Province, & alliée aux plus considérables des Pays-Bas, & de *Jeanne de Jausse-de-Mastain*. Leurs enfans furent: — 1. Gabriel, qui suit; — 2. Lamoral, Seigneur de Bouvignies, tué, par accident, d'un coup de canon; — 3. Philippe, auteur de la branche des Comtes de Rupelmonde, rapportée ci-après; — 4. Louis, mort sans alliance; — 5. Jacqueline, mariée, le 31 Décembre 1575, à *Jacques de Langlée*, Seigneur de Pecques, fils de *Jean*, & de *Gabrielle d'Ognies*. Elle testa, conjointement avec son mari, le 15 Juin 1614, & fit un second testament le 22 Janvier 1622; — 6. & Philippe, Chanoinesse de Nivelle, puis mariée, en 1581, à *Jean de Berlaymont-de-Floyon*, Seigneur de la Chapelle, Lieutenant des Fiefs du pays de Liége & Comté de Loz, Grand-Bailli de Moha & Colonel d'un Régiment de Bas-Allemands.

XI. Gabriel de Recourt & de Licques, Chevalier, Baron de Licques, de Boninghe & d'Audenthun, Gouverneur de Charlemont, & Colonel d'un Régiment de 10 Compagnies de gens de pied, mort en 1589, à la fleur de son âge, avoit épousé, le 8 Juillet 1581, *Hélene de Merode*, fille de *Jean*, Seigneur de Moriamez, & de *Philippe de Montfort*. Elle mourut aussi en 1589, ayant eu: — 1. Philippe, qui suit; — 2. Gabriel, Chevalier, Seigneur de Risbrouck, Capitaine d'une Compagnie de Cuirassiers, pour le service du Roi d'Espagne, en 1620; — 3. & Marie, mineure en 1589. *Moréri* l'a dit mariée à *Louis de Lasso-de-la-Vega*, Comte de Portillano, Chevalier de Calatrava.

XII. Philippe de Recourt & de Licques, II. du nom, Baron de Licques & de Boninghe, Seigneur de Risbrouck, de Rodelinghen, d'Audenthun, &c. Conseiller au Conseil de Guerre du Roi d'Espagne, Gouverneur de la ville & de la Châtellenie de Bourbourg en 1624, Grand-Bailli des Bois de Hainaut & de la Forêt de Mormal, Capitaine d'une Compagnie de 100 Arquebusiers à cheval en 1631, testa le 6 Février 1657, & mourut le 28 Mai suivant. Il avoit épousé, 1°. en 1614, *Susanne de Langlée*, fille de *Jacques*, Seigneur de Pecques, Grand-Bailli de Gand, & de Jacqueline de Recourt; & 2°. le 13 Juin 1630, *Louise de Cruninghen*, fille & héritiere de *Maximilien*, Baron de *Cruninghen*, Vicomte de Zélande, & d'*Eve de Kniphausen-Inhausen*. Du premier lit vint: — 1. Jacqueline-Susanne de Recourt-de-Lens-de-Licques, mariée à Nicolas de Recourt-de-Licques, son parent, Chevalier, Seigneur de la Vere, Lieutenant-Général des Armées du Roi d'Espagne, Gouverneur de Rupelmonde, & Capitaine d'une Compagnie de Cuirassiers à cheval. Son mari & elle testerent en 1661; & du second lit sortirent: — 2. Philippe-Charles-Barthelemi, qui suit; — 3. Marie-Jeanne (que l'Auteur de la derniere Edition de *Moréri* fait fille aînée du premier lit, & nomme seulement Marie), alliée, le 22 Décembre 1640, avec *Rasse de Gavre*, Marquis d'Aiseau, Comte

de Baurain & d'Embry, Conseiller au Conseil de Guerre du Roi d'Espagne; Gouverneur & Capitaine de la ville de Charlemont, premier Maître-d'Hôtel de l'Archiduc LÉOPOLD : il mourut le 31 Mars 1653 ; — 4. & MARIE-FRANÇOISE, Vicomtesse de Loz, mariée à *François d'Andelot*, Seigneur de l'Esclatiere & de Hove.

XIII. PHILIPPE-CHARLES-BARTHELEMI DE RECOURT & de Licques, des Comtes de Boulogne, Vicomte de Zélande, Marquis de Licques, Baron de Boninghe & de Rodelinghen, successivement Capitaine d'une Compagnie Wallone, Grand-Bailli des Bois de Hainaut en 1645, Capitaine de 100 chevaux de Cuirassiers en 1657, & Gentilhomme de la Chambre de l'Electeur de Cologne, testa le 16 Mars 1699. Il avoit épousé, 1°. le 23 Janvier 1659, *Marguerite-Caroline-Gertrude de Berlo*, d'une illustre Maison du pays de Liége, Chanoinesse du noble Chapitre de Monstier, & fille de *Paul*, Baron *de Berlo*, & de *Marie de la Fontaine*; & 2°. *Françoise de Bainast-Sept-Fontaines*, qui ne vivoit plus en 1699, & dont il n'eut point d'enfans. Du premier lit il eut :

XIV. FERDINAND-ROCH-JEAN DE RECOURT-DE-LENS & de Licques, des Comtes de Boulogne, Marquis de Licques, Baron de Boninghe, Vicomte de Zélande, né le 16 Août, 1666, d'abord reçu Page du Roi en sa grande Ecurie le 5 Août 1684, puis Capitaine d'une Compagnie de Dragons au service de France, mort en 1705. Il avoit épousé, le 23 Janvier 1700, *Anne-Michelle-Alexandrine le Sart*, fille de *Charles le Sart*, Seigneur de Prémont, Lieutenant de Roi ès Provinces du Cambresis & du Hainaut, Gouverneur du Catelet, Chambellan de MONSIEUR, Duc d'Orléans, & d'*Antoinette-Caroline le Sart*, dont : — FERDINAND-GILLON, qui suit ; — & MICHELLE-CHARLOTTE-CATHERINE, mariée, par contrat du 23 Février 1729, à *Jacques de Lespinay-de-Marteville*, Chevalier, Seigneur de Pensy, &c.

XV. FERDINAND-GILLON DE RECOURT-DE-LENS & de Licques, des Comtes de Boulogne, Marquis de Licques, Comte de Lens, Vicomte de Zélande, Baron de Boninghe, &c. batisé le 7 Octobre 1705, reçu Page du Roi en sa grande Ecurie le 21 Septembre 1722, est mort en Octobre 1772, le dernier mâle de sa branche & non de sa Maison, ainsi qu'il a été faussement dit alors dans les feuilles de Picardie ; mais ce qui a été contredit par MM. DE RECOURT-DU-SART, subsistans, aujourd'hui établis en Champagne. Le Marquis *de Licques* avoit épousé, par contrat du 22 Novembre 1730, *Elisabeth de Lespinay-de-Marteville*, d'une ancienne Maison de Picardie, fille de *Jacques*, Marquis de Marteville, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Françoise d'Abancourt*. De ce mariage il n'a laissé que trois filles ; sçavoir : — 1. CATHERINE-ELISABETH-HENRIETTE DE RECOURT-DE-LENS & de Licques, mariée, par contrat du 1 Octobre 1748, à *Louis-Eugène-Marie*, Comte *de Beauffort*, de Moulle, &c. d'une des plus anciennes & illustres Maisons d'Artois, fils aîné de feu *Christophe-Louis*, Comte *de Beauffort*, &c. & de *Marie-Anne-Françoise de Croix*, sa seconde femme. Voyez BEAUFORT, *Tome II*; — 2. LOUISE-ALEXANDRINE-AIMÉE, mariée, en 1758, à *Charles-François-Joseph*, Comte *de Ghistelle*, dont des enfans ; — 3. & MARIE-GABRIELLE-VICTOIRE-NIMPHE DE RECOURT-DE-LENS, dite *Mademoiselle de Licques*.

Branche des Seigneurs & Comtes de RUPELMONDE.

XI. PHILIPPE DE RECOURT & de Licques, troisieme fils de PHILIPPE, I. du nom, & de *Jeanne de Witthem*, fut Seigneur d'Audenthun & de *Wisseкerque*, Terre érigée en *Baronnie*, par Lettres-Patentes de PHILIPPE IV, Roi d'Espagne, le 31 Juillet 1630, en sa faveur, à la charge de la tenir en plein fief du Comté de Flandre ; & ce, en considération des services qu'il avoit rendus, depuis plus de 40 ans, en qualité de Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie, de Capitaine de Chevaux-Lanciers, de Colonel d'Infanterie Wallone ; de Capitaine du Château de Rupelmonde, d'une Compagnie de 300 hommes, & de Grand-Bailli du pays de Waës. Il s'attacha d'abord au service du Duc de Parme & de Plai-

sance, étoit Capitaine de sa Garde en 1589; & testa le 14 Juin 1630, conjointement avec *Marguerite Van Steelant*, qu'il avoit épousée le 11 Décembre 1590, fille de *Servas*, Seigneur de la Terre de Wissekerque, & de *Marie Longin*. Elle ne vivoit plus le 12 Mars 1631, & eut pour enfans: — 1. Servas, qui suit; — 2. Philippe, Seigneur de la Vere, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, Seigneur de Waesbroueck, par partage du 11 Mai 1635, mort sans alliance;

3. Nicolas de Recourt, Seigneur de la Vere, après son frere, Gouverneur de Rupelmonde, Capitaine de Chevaux-Cuirassiers en 1636, puis Lieutenant-Général des Armées du Roi d'Espagne, qui testa, conjointement avec sa femme, en 1661, & mourut en Espagne en 1677. Il avoit épousé Jacqueline-Susanne de Recourt-de-Lens & de Licques, sa cousine, fille de Philippe, II. du nom, & de *Susanne de Langlée*, sa premiere femme, dont: — Marie-Philippine, instituée héritiere par le testament de ses pere & mere de l'an 1661; — & Claire-Françoise-Thérese, donataire de sa sœur en 1677.

4. Marie, femme de *Jean de la Hamaïde*, Seigneur de Trivieres en 1636 & 1639; — 5. Honorine, épouse de *Martin de Sarria*, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, & Mestre-de-Camp d'une Terce d'Infanterie Espagnole, en 1636 & 1639; — 6 & 7. &, suivant *Moréri*, deux autres filles, Religieuses.

XII. Servas de Recourt & de Licques, Baron de Wissekerque, Seigneur de Beaufort, successivement Capitaine d'une Compagnie de 300 hommes au service du Roi d'Espagne, Commandant des Forts de Callos, de Burcht & de Werrebrouck, Grand-Bailli du pays de Waës, Surintendant des gens de guerre dans les Pays & Comté de Flandres, avoit épousé, par contrat du 20 Septembre 1624, *Marguerite de Robles*, d'une illustre Maison originaire d'Espagne, fille de *Jean de Robles*, Comte d'Hanap, Gouverneur & Capitaine-Général des Villes & Châtellenies de Lille, Douay & Orchies, & de *Marie de Liedekerque*. Etant veuve, elle se remaria à *Donati Allamani*, Florentin, Colonel d'Infanterie, dont elle eut une fille, nommée — *Victoire-Desirée Allamani*, mineure en 1651. De son premier lit vint, entr'autres enfans:

XIII. Philippe de Recourt-de-Lens & de Licques, IV. du nom, Comte de Rupelmonde, Capitaine d'Infanterie Wallone, qui acheta de Philippe IV, Roi d'Espagne, le 9 Avril 1658, la Ville, Château, Terre & Seigneurie de Rupelmonde, mouvants du Comté de Flandres, moyennant la somme de 31 mille livres, & il en donna son relief, le 5 Septembre de la même année, en la Chambre du Conseil de Flandres. Il avoit épousé, par contrat du 3 Juillet 1665, *Madelene de Baerlant*, fille de *Jacques*, Seigneur de *Baerlant*, &c. & de *Marie de Schuiflen*, & en eut:

XIV. Philippe de Recourt-de-Lens & de Licques, V. du nom, Comte de Rupelmonde, par Lettres d'érection du 6 Février 1670, Baron de Wissekerque, &c. marié, par contrat du 21 Avril 1677, à *Marie-Anne-Eusebe Erbtruchses*, d'une grande Maison d'Allemagne, née Comtesse de Wolfegg, fille de *Maximilien-Guillaume Erbtruchses*, Comte de Wolfegg, Gouverneur d'Amberg en Baviere, & d'*Isabelle-Claire de Ligne-d'Aremberg* & d'Arschot. De cette alliance vint, pour fils unique:

XV. Maximilien-Philippe-Joseph de Recourt-de-Lens & de Licques, des Comtes de Boulogne, Baron de Wissekerque, &c. émancipé le 26 Janvier 1701, Colonel d'un Régiment de Troupes Wallones en 1702, Brigadier des Armées du Roi d'Espagne en 1706, puis Maréchal de ses Camps, tué à la bataille de Villa-Viciosa en Espagne le 10 Décembre 1710. Il avoit épousé, le 4 Janvier 1705, *Marie-Marguerite-Elisabeth d'Alegre*, Dame du Palais de feu la Reine, charge dont elle se démit le 25 Mai 1741, en faveur de sa belle-fille, avec l'agrément du Roi, laquelle étoit fille d'*Yves*, Marquis *d'Alegre*, Maréchal de France, Chevalier des Ordres, & de *Jeanne-Françoise de Garaud-de-Caminade*, sa premiere femme. Elle est morte le 2 Juin 1752, dans la 64e année de son âge, ayant eu, pour fils unique:

XVI. Yves-Marie de Recourt-de-Lens & de Licques, Comte de Rupel-

monde, Baron de Wiſſekerque, &c. né le 21 Décembre 1707, qui donna ſon dénombrement du Comté de Rupelmonde le 22 Décembre 1711. Il a été Capitaine au Régiment d'Infanterie d'Alſace, avec Brevet de Colonel à la ſuite de ce Régiment, puis Colonel du Régiment d'Angoumois, Infanterie, le 20 Février 1734; Brigadier des Armées à la promotion du 1 Août ſuivant; nommé pour ſervir en cette qualité, pendant l'hiver de 1735 à 1736, ſur les frontieres d'Allemagne; & fait Maréchal-de-Camp à la promotion du 13 Février 1743; a continué de ſervir pendant l'hiver de 1744, en cette qualité, dans le corps d'armée donné au Marquis *de Segur*, pour aller en Baviere ſecourir l'Electeur; & s'eſt trouvé au combat près de Paffenhoven en Baviere, le 15 Avril 1745, donné entre 15000 hommes Autrichiens & 6200 François, qui alloient joindre les troupes de l'Electeur, & qui firent une très-belle retraite, malgré la ſupériorité du nombre: il y fut tué d'un coup de fuſil dans le ventre. Le Comte *de Rupelmonde* avoit épouſé, le 21 Avril 1733, *Marie-Chrétienne-Chriſtine de Grammont*, née le 15 Avril 1721, fille de *Louis*, Comte, depuis Duc *de Grammont*, Pair de France, Chevalier des Ordres, Lieutenant-Général de ſes Armées, Colonel du Régiment des Gardes-Françoiſes, & de *Geneviéve de Gontaut*, fille du Duc *de Biron*. Elle a été nommée Dame du Palais de la Reine le 25 Mai 1741, ſur la démiſſion de feu la Comteſſe *de Rupelmonde*, Douairiere, ſa belle-mere, avec l'agrément du Roi; & a eu de ſon mariage, pour fils unique; — Louis de Recourt-de-Rupelmonde, né le 29 Avril 1740, mort au mois d'Avril 1744. Après la mort de ſon mari & de ſon fils, elle s'eſt démiſe de la charge de Dame du Palais de la Reine, & s'eſt faite Religieuſe Carmélite en 1751.

Branche des Seigneurs de Recourt & de Camblain, ſortis des Barons de Licques.

IX. François de Recourt, Seigneur de Recourt, de Camblain, &c. en 1524, fils puîné de Jacques, I. du nom, Baron de Licques, &c. & de *Jeanne du Fay*, mort le 21 Septembre 1535, avoit épouſé *Barbe de Saint-Omer*, dite *de Moerbeque*, Dame de Hondecouſtre, fille de *Denis de Saint-Omer*, & de *Marguerite de Flandres-Drinckam*, dont: — 1. François, qui ſuit; — 2 & 3. Jeanne & Susanne; — 4. Jacqueline, morte en 1590, alliée 1°. avec *Antoine de Sacqueſpée*, Chevalier, Seigneur de Dixmude, Gouverneur de Dunkerque, décédé l'an 1568; & 2°. avec *François de Montmorency*, Seigneur de Waſtines, veuf d'*Hélene de Gand-Villain-d'Iſenghien*, & fils de *Jean de Montmorency*, Chevalier, Seigneur de Waſtines, & d'*Anne de Blois-Treſlon*; — 5. & Françoise, femme de *François de Wiſſocq*, Seigneur de Tannay, fils de *Philippe*, & de *Claude de Monchy-Montcavrel*.

X. François de Recourt-de-Lens, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Recourt, de Camblain, &c. acquit la Châtellenie de Lens de Philippe de Recourt, ſon couſin-germain, & mourut le 29 Août 1589. Il avoit épouſé, par contrat du 13 Janvier 1567, *Iſabeau de Saint-Omer*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Wallon-Capelle, & de *Jeanne de Schoutete-d'Erp*, de laquelle il eut: —— 1. François, qui ſuit; —— 2. Philippe, Capucin; —— 3. Louis, mort ſans alliance; —— 4. Jacqueline, mariée 1°. à *Jean de la Barre*, Seigneur de Mouſcron; & 2°. à *Philippe de Rubempré*, Comte de Vertaing, Chevalier de la Toiſon d'or, Gouverneur & Capitaine-Général des Châtellenies de Lille, Douay & Orchies, Grand-Veneur du Duché de Brabant, mort en 1639; — 5. & Anne, morte le 15 Octobre 1609, femme d'*Antoine du Chaſtel*, Seigneur de Caurines & de la Hovarderie, Vicomte de Hautbourdin, fils de *Nicolas*, & d'*Antoinette d'Averhoult*.

XI. François de Recourt, III. du nom, Châtelain héréditaire de Lens, Seigneur de Recourt, de Camblain, &c. Gouverneur des Ville & Château d'Aire, épouſa, en 1604, *Anne de Nayelles*, fille de *Paul*, Seigneur *de Noyelles*, & d'*Anne de Cruninghen*, dont: — 1. Paul, qui ſe noya à Dangu, âgé de 18 ans, revenant de faire ſes exercices à l'Académie de Paris; — 2. Philippe,

Philippe, mort jeune; — 3. François, qui suit; — 4. Philippe-Charles, Capitaine de Chevaux-Légers, mort en Catalogne pendant la révolte de 1640; — 5. Charles-Antoine, Capucin; — 6. Anne-Marie, l'une des Dames de l'Infante d'Espagne, & mariée à *Jean de Velasco*, Comte de Salazar, Gouverneur de la Citadelle de Tournay, Grand-Maître de l'Artillerie des Pays-Bas, fils de *Bernardin de Velasco*, & de *Marie de Lasso-de-Castille* : elle mourut en Artois au mois d'Octobre 1682; — 7 & 8. Marie-Françoise & Marie-Florence, Chanoinesses de la noble Abbaye d'Estrun-lès-Arras.

XII. François de Recourt, IV. du nom, Seigneur & Baron de Recourt, Châtelain héréditaire de Lens, Seigneur de Camblain, &c. mort, en 163, avoit épousé 1°. *Isabelle-Claire d'Estourmel*, décédée sans enfans, fille de *Robert d'Estourmel*, Baron de Douxlieu, Gouverneur de Bailleul en Flandres, & de *Marguerite de Noyelles*; & 2°., avec dispense, *Marie-Florence d'Estourmel*, sœur de la précédente, aussi morte sans enfans.

Branche des Seigneurs de la Comté, sortie des Barons de Licques.

VII. Porus de Recourt, second fils de Jean, Baron de Licques, &c. & de *Marguerite d'Alennes*, eut, pour son partage, la Seigneurie de la Comté, mouvante du Chapitre de Saint-Aurel de Douay, & épousa *Alix de Saveuse*, fille de *Bon de Saveuse*, Gouverneur de Bethune, & de *Claude d'Inchy*, dont: — 1. Nicolas, qui suit; — 2. Jean, tige des Seigneurs des Auteux, rapportés ci-après; — 3 & 4. Bonne & Michelle : celle-ci mariée à *Simon de Bayencourt*, Seigneur de Bouchavannes, Gouverneur de Dourlens.

VIII. Nicolas de Recourt, Seigneur de la Comté & de Torfontaine, épousa, le 6 Septembre 1487, *Bonne de Gouy*, fille de *Jean*, Seigneur de Gouy lès Hesdin, & de *Jeanne de Hertrus*, de laquelle il eut : — 1. Jacques, qui suit; — 2. Alexandre, Seigneur de Gouy, pere de trois filles, mariées : la premiere fut femme de *Jean de Boubers*, Seigneur de Bernatre; — 3. Antoine, Seigneur de Torfontaine, marié à *Barbe d'Amerval*, dont deux filles, sçavoir : — Barbe de Recourt, Dame de Torfontaine, morte sans enfans de son mariage avec le Seigneur *de Framezelles*; — & Marie, épouse de *Jean de Hove*; — 4. Jeanne, mariée à *Jean de Gosson*, Seigneur de Saint-Floris; — 5. Antoinette, femme d'*Adrien de la Cauchie*, Seigneur de Roques & de Monsorel; — 6. & Françoise.

IX. Jacques de Recourt, Seigneur de la Comté, épousa *Jeanne du Bois-de-Fiennes*, fille de *Porus*, Seigneur de Beures, & de *Jeanne de Bournonville*. De cette alliance vinrent : — 1. Porus de Recourt, II. du nom, Seigneur de la Comté, qui vendit cette Terre & mourut sans enfans; — 2. Nicolas, Ecclésiastique, mort à Douay le 6 Octobre 1592; — 3. Paul, aussi décédé sans enfans; — 4. & Jeanne de Recourt, mariée à *Henri-François*, Seigneur *de Bery*, dont : — *Jeanne de Bery*, femme de *Maximilien de Swartzembourg*.

Seigneurs des Auteux.

VIII. Jean de Recourt, Seigneur d'Alennes, second fils de Porus, I. du nom, & d'*Alix de Saveuse*, épousa *Antoinette d'Ostrel*, Dame des Auteux, fille de *Gilbert*, Seigneur des Auteux, & de *Jeanne de Franc*. Leurs enfans furent : — 1. Jean, qui suit; — 2. François, Seigneur d'Alennes, mort sans enfans; — 3. Ferry, Seigneur de Linques, décédé sans alliance; — 4. Catherine, Dame d'Outreleau, — 5. & Marguerite, Dame de Caumesnil.

IX. Jean de Recourt, Seigneur des Auteux, partagea avec ses freres & sœurs, le 7 Avril 1518, les biens de leurs pere & mere. Il épousa 1°. *Marguerite de Bayencourt*, décédée sans enfans; & 2°. *Marguerite de Saint-Delis*, fille d'*Adrien*, Seigneur de la Morliere, & d'*Antoinette de Fontaine*. De ce second lit vinrent : — 1. Porus, mort sans alliance; — 2. Antoine, qui suit; — 3 & 4. Pierre & Charles, décédés sans postérité; — 5. Antoi-

nette ; — 6. Florence, femme de *Jean de Rodar*, Seigneur de Saint-Aubert ; — 7. & Barbe.

X. Antoine de Recourt, Seigneur des Auteux, épousa, 1°. le 8 Septembre 1570, *Guillemette d'Espinay*, derniere fille de *Louis d'Espinay*, Baron de Boisguerout, & de *Charlotte d'Isques*, sa premiere femme ; & petite-fille d'*Olivier des Hayes*, Seigneur de Boisguerout & d'Espinay, l'un des 100 Gentilshommes de la Maison du Roi, & de *Jacqueline de Dreux-Morainville*. (*Voyez* Espinay-Saint-Luc, *Tome VI*) ; & 2°. *Marguerite Yon*. Du premier lit il eut : — 1. N... de Recourt, mort jeune ; — 2. Judith, femme de *Louis de Guizelin*, Seigneur des Barres auprès de Calais ; & du second lit : — 3. Jean, qui suit ; — 4 & 5. David & Pierre, morts sans avoir été mariés.

XI. Jean de Recourt, Seigneur des Auteux, épousa *Anne du Tertre*, fille de *Centurion du Tertre*, & de *N... de Loines*, dont il n'eut point de postérité. En lui s'éteignit cette branche.

Les branches des Barons *de Licques* & des Comtes *de Rupelmonde*, qui ont pris les noms de Recourt-de-Lens-de-Licques, ont porté, suivant *Moréri*, pour armes : *écartelé au 1 & 4 contre-écartelé d'or & de sable*, qui est de Lens ; *au 2 & 3 bandé d'argent, & d'azur de six pièces, à la bordure de gueules*, qui est de Licques ; *& sur le tout parti de gueules, à trois bandes de vair, au chef d'or*, qui est de Recourt, *& parti d'or, à trois tourteaux de gueules*, qui est de Boulogne.

Branche des Seigneurs de Sarton, Baratre, *&c.* (*b*) *sortie des Barons de Licques.*

VI. Gerard de Recourt, fils puîné de François, Chevalier, Seigneur de Recourt & de la Comté, & de *Béatrix-Eléonore*, héritiere de la Baronnie *de Licques*, épousa *Marguerite de Mailly*, fille de *Gilles de Mailly*, II. du nom, Seigneur d'Authuille, & d'*Isabeau de Vavrans*, sa premiere femme, comme il se voit dans les Antiquités d'Amiens, par *la Morliere*, (Article *Mailly*), *p.* 248. De cette alliance vinrent : — 1. Colard, qui suit ; — 2. Perceval ; — 3. & Antoine de Recourt, dont la fille fut mariée à *N... de Rochefort*, près Corbie.

VII. Colard ou Nicolas de Recourt, Ecuyer, Seigneur de Sarton, Baratre, la Motte & Grandcourt en partie, est connu par un dénombrement du Fief de la Motte, relevant de la Seigneurie de Grandcourt, qu'il rendit en 1459, avant Pâques, au Seigneur d'*Encre* (Terre devenue depuis *Albert* en Picardie), dans lequel il est fait mention d'un droit qu'il avoit, conjointement avec plusieurs autres Seigneurs, à cause des Fiefs qu'ils possédoient au terroir de Beaumont. On le trouve qualifié *noble homme & très-honoré Seigneur* dans un ensaisinement obtenu, le 27 Mai 1476, par les Abbé & Religieux de l'Abbaye de Saint-Nicolas d'Arrouaise, près Bapaume, d'une donation qui lui avoit été faite par *Louis de Luxembourg*, bâtard de *Saint-Paul*, d'un Fief & noble tenement situé au village de Rocquigny, mouvant dudit Colard de Recourt, à cause de *Guillemette de Baratre*, sa femme, fille unique & héritiere de *Philippe de Baratre*, & de *Marie de Flechin*, inhumés dans l'Eglise de ladite Abbaye d'Arrouaise. Il eut de son mariage, entr'autres enfans : — 1. Alexandre, qui suit ; — 2. Robert, tige des Seigneurs de Lhesdin & du Sart, rapportés ci-après ; — 3. & Catherine, mariée, par contrat du 28 Décembre 1482, à *Jean Dupuis*, Ecuyer, Seigneur de Cervais, à laquelle Alexandre, son frere, vendit la maison & partie de la Seigneurie de Baratre.

VIII. Alexandre de Recourt, Ecuyer, Seigneur de Baratre, la Motte,

(*b*) Pour cette branche, de laquelle sont sortis les Seigneurs de Lhesdin, qui ont formé celle des Seigneurs du Sart, subsistante, nous en allons en donner la filiation, dressée sur les preuves authentiques & pièces juridiques qui nous ont été fournies.

Sarton & Grandcourt en partie, Gouverneur de Ribemont, suivant un ancien *Mémoire* de famille, dressé il y a environ 130 ans, comparut à la rédaction de la Coutume de Bapaume, au mois de Juillet 1509. Il avoit épousé Demoiselle *Bonne de Habarcq*, avec laquelle il vendit de concert, par acte du mois de Janvier 1492, ratifié en 1493, une partie de la Terre & Seigneurie de Baratre, à CATHERINE DE RECOURT, sa sœur, & à *Jean Dupuis*, Ecuyer, Seigneur de Cervais, son mari, moyennant 700 écus d'or; « pour » pourvoir, dit l'acte, à leurs urgentes nécessités & affaires, & expressément » par spéciale raison, pour mettre ledit ALEXANDRE DE RECOURT hors des » mains, liens & prisons des Bourguignons, esquelles il étoit alors détenu pri- » sonnier de guerre, dans la ville du Quenoy, payer, satisfaire & fournir » la finance de sa rançon, montant à ladite somme de 700 écus d'or ». Cet acte fut passé en l'Hôtel & domicile de la Maison de Sarton, située à Grandcourt, appartenante audit ALEXANDRE DE RECOURT, Ecuyer, Seigneur de Baratre. Il n'eut de son mariage qu'un fils, nommé

IX. HUE ou HUGUES DE RECOURT, Ecuyer, Seigneur de Baratre en partie, qui épousa, par contrat du 13 Mai 1533, *Marguerite de Sacquespée*, veuve de *Bertrand de Morbais*, Ecuyer, & mourut, vers l'an 1557, ne laissant que deux filles : — CLAIRE & ISABEAU DE RECOURT, toutes deux Chanoinesses de l'Abbaye d'Estrun-lès-Arras.

Seigneurs de LHESDIN, près Saint-Quentin, éteints.

VIII. ROBERT DE RECOURT, Ecuyer, Seigneur de la Motte, & de Grandcourt en partie, fils puîné de COLARD ou NICOLAS DE RECOURT, & de *Guillemette de Baratre*, donna son dénombrement le 12 Mars 1518, à *Louis de Miraumont*, Ecuyer, Seigneur de Miraumont, de Sombrin, & de Grandcourt en partie, sçavoir d'un Fief, nommé *le petit Fief*, où il avoit toute Justice, moyenne & basse. Il mourut à Cambray, le 25 Novembre 1525, & fut inhumé dans l'Eglise de Saint-Gery. Il avoit épousé, par contrat du 4 Mai 1502, *Marie de Louverval*, veuve de *Jean Pingré*, Ecuyer, fille de *Jean de Louverval*, & morte en 1552, laissant : — JEAN, qui suit; — & JEANNETTE, née le 12 Octobre 1504, devenue Dame de Baratre par héritage de HUGUES DE RECOURT, son cousin-germain, au préjudice de JEAN, son frere. Elle fut mariée, par contrat du 19 Mars 1522, à *Robert de Bacquehem*, Ecuyer.

IX. JEAN DE RECOURT, I du nom de sa branche, Ecuyer, Seigneur de Lhesdin, né le 11 Avril 1507, Gouverneur & Commandant des Ville & Château de Beaurevoir avant le 15 Mai 1548, & de plus Capitaine d'une Compagnie d'Ordonnance, suivant le *Mémoire* de famille cité, rendit au Roi HENRI II, les services les plus importans. Ayant reçu ordre du Gouverneur de Picardie de s'opposer au transport des vivres du Cambresis, pour le camp des Espagnols, qui faisoient, en 1557, le siége de Saint-Quentin, il sortit du Château de Beaurevoir, sur l'avis qu'il eut de ce convoi, avec 50 chevaux, le défit entierement, amena prisonniers ceux qui l'escortoient; mais il y fut grievement blessé. Les ennemis, qui s'étoient emparé de cette place, allerent le lendemain de sa reddition, munis de l'artillerie, pour se venger de JEAN DE RECOURT, attaquer le Château de Beaurevoir, qu'il commandoit, & qui fut pris de force. Il y fut trouvé mort, soit des blessures qu'il avoit reçues à la défaite du convoi des Espagnols, ou de celles qu'il reçut pendant le siége du Château de Beaurevoir, & fut inhumé en la Paroisse de Bohain. Par une transaction du 15 mai 1548, passée entre *Robert de Bacquehem*, Ecuyer, & Demoiselle JEANNETTE DE RECOURT, sa femme d'une part, & ledit JEAN DE RECOURT, de l'autre, assisté de *Josse Mollet*, Ecuyer, Seigneur de Wiencourt, son beau frere, on voit qu'il avoit épousé Demoiselle *Françoise Mollet*, dont il eut : — 1. JEAN, qui suit, — 2. MARIE, mariée, dès le 7 Juin 1571, avec *Jean Cadart*, Bailli du Cateau-Cambresis; — 3. JACQUELINE, morte sans alliance; — 4. ANNE, laquelle eut pour héritier *Valentin d'Ambraine*, d'où l'on conclut qu'elle avoit épousé quelqu'un de ce nom; — 5. & CLAUDE ou CLAU-

sine, dont on ignore la destinée. Ces deux dernieres filles ne vivoient plus le 14 Juillet 1560.

X. Jean de Recourt, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Lhesdin, né vers l'an 1533, servit avec distinction dans les guerres de son tems; ne s'écarta jamais de la fidélité due à son Prince, & lui fut aussi attaché, & toute sa postérité, que ceux de son nom des autres branches le furent aux Rois d'Espagne, ce qui lui attira, & à ses descendans, grand nombre de persécutions. Il porta d'abord les armes sous M. *de Piennes*, servit ensuite, en qualité de Maréchal-des-logis, sous M. *de Prunnay*; fut pourvu, en 1569, de l'office de Capitaine-Bailli & Gouverneur de Bohain; comparut, le 28 Avril 1574, aux Etats du Cambresis, en qualité de Bailli du Roi de Navarre, lors de la rédaction de la Coutume du Cambresis; & la Reine de Navarre, voulant reconnoître les bons services qu'il lui avoit rendus, lui fit don, le 8 Juillet 1583, de 18 cordes de bois & de 2000 fagots, pour son chauffage annuel. Il étoit Capitaine-Bailli, & Commandant des Villes & Châteaux de Bohain & de Beaurevoir, & Lieutenant d'une Compagnie d'Ordonnance, quand *Balagny*, de la Maison de *Montluc*, Gouverneur de Cambray, un des principaux chefs de la Ligue, lui fit demander d'entrer au service de son parti : il reçut cette proposition aussi mal qu'un citoyen zélé pour le service de son Prince légitime devoit le faire, & voilà l'époque de la persécution de la Maison de *Montluc-de-Balagny*, contre cette branche de Recourt. La veille de Saint Jean-Batiste, 1588, se voyant assiégé par les troupes de *Balagny*, dans le Château de Bohain, dont les fortifications tomboient en ruine, & n'ayant pu recevoir de secours, forcé de se rendre après la plus vigoureuse résistance, il fut conduit prisonnier de guerre dans la Citadelle de Cambray : il perdit dans cette affaire, non-seulement une partie de ses biens & meubles, évalués à dix mille écus; mais encore tous ses anciens titres de famille, ce qui est prouvé par deux enquêtes juridiques; l'une, du 7 Mai 1599; l'autre, du 20 Septembre 1634; & par un certificat des principaux Officiers & Habitans de Bohain, du 12 Aout 1618, qui constatent qu'il étoit de la Maison de Recourt en Artois : c'est ce que MM. de Recourt-de-Licques & de Recourt-de-Rupelmonde, de leur vivant, n'ont pas désavoué eux-mêmes, au rapport de plusieurs lettres qui nous ont été communiquées à ce sujet. Lorsque Jean de Recourt, II. du nom, eut obtenu sa liberté, par l'entremise de la Dame *d'Happlaincourt*, femme du Gouverneur de Guise, il se retira à Saint-Quentin; continua de servir le Roi avec chevaux & armes, comme faisoient les autres Seigneurs & Gentilshommes du pays; fut de la suite du Duc *de Longueville*, Commandant à Saint-Quentin, qui se servoit souvent de lui quand il s'agissoit d'attaquer l'ennemi. Henri IV, voulant le dédommager des pertes qu'il avoit souffertes à la prise du Château de Bohain, & content de son zele & de son attachement pour sa personne, lui fit don, le 28 Janvier 1591, des deux tiers de tous les biens & héritages des Sieurs *de Becarde*, *Vergier* & *Gicourt*, qui s'étoient déclarés rebelles à Sa Majesté; & *Claude*, Seigneur *de Lannoy*, Ecuyer, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Gouverneur du Catelet, & Capitaine de 50 Chevaux-Légers, lui accorda aussi, le 15 Juin de ladite année 1591, la jouissance des biens & revenus situés au village de Bellecourt, appartenans au Sieur *le Preux*, dit *Bellecourt*, qui servoit dans l'armée des Ligueurs, sous la charge du Seigneur *de Balagny*, en dédommagement de ce que ce Seigneur *de Balagny* avoit donné audit *le Preux*, les biens de Jean de Recourt, situés au terroir de Bohain. Le Duc *de Longueville*, Gouverneur de la Picardie, informé, en 1593, que le Sieur *des Fossez*, Commandant alors à Bohain, sous les ordres de *Balagny*, jouissoit des biens de Jean de Recourt, pour lors âgé de 60 ans, chargé d'une femme & de 9 enfans, encore jeunes, en ordonna la restitution, le 5 Mai de la même année; & Henri IV, pour reconnoître les bons & laborieux services que Recourt avoit rendus à la Couronne, depuis 42 ans, le confirma de nouveau, le 15 Octobre 1593, dans son état de Capitaine-Bailli de Bohain, pour en jouir tout ainsi qu'il avoit ci-devant fait, en vertu des Lettres de provisions de la feu Reine sa mere. Il

reçut du même Prince plusieurs autres gratifications; enfin il se trouva, en 1594, au siége de Dourlens en Picardie, à la tête de 30 Cavaliers volontaires & trois de ses enfans, & y reçut plusieurs blessures, dont il mourut l'année suivante. Il testa le 20 Octobre 1592, ordonna que l'on mit dans l'Eglise où il seroit enterré, une épitaphe, où seroient inscrits son nom & ses qualités, ainsi que les armoiries de la Maison de *Baratre* en Artois, de laquelle il descendoit par femme. Il avoit épousé, par contrat du 9 Mars 1571, *Françoise d'Achery*, fille de *Philippe*, Ecuyer, Lieutenant de M. *d'Estourmel*, Gouverneur de Bohain, & d'*Anne de Bailleul*. Elle se remaria à *François de Faure*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & eut de son premier mari : — 1. Georges, qui suit; — 2. Antoine, lequel servit dans la Compagnie des Chevaux-légers, commandée par *Mathieu de la Simone*, Chevalier, Seigneur de Saint-Pierre, lors du siége du Catelet, par les Espagnols, au mois de Juillet 1595; il fit même une action de valeur, en traversant, lui troisieme, avec son Capitaine, l'armée des ennemis; mais il en fut la victime, ayant été pris & tué sur le bord du fossé de la place. Il s'étoit trouvé l'année précédente au siége de Dourlens, où son pere reçut plusieurs blessures, dont il mourut en 1595, comme nous venons de le dire; — 3. François, qui servit dans la Compagnie du sieur *de Pomery*, & aussi comme volontaire, avec du commandement & de l'autorité dans les troupes. A différentes affaires où il se trouva, il donna des preuves de son courage, notamment au siége du Catelet, en 1595, où il fut choisi, avec Georges & Antoine, ses freres, pour porter dans la place des poudres & mêches, dont elle manquoit. L'enquête de 1634, dit qu'on ne parloit alors que de la valeur de ces trois freres; — 4. Pierre, mort au service & sans alliance; — 5. Melchisedech, rapporté après son aîné; — 6. Louis, aussi mort au service & sans alliance; — 7. Bernard : on ne sçait si c'est de lui, de Pierre ou de Louis, ses freres, dont il est parlé dans l'enquête de 1634, comme ayant été blessés & faits prisonniers au siége du Catelet, en 1595; — 8. Jean, auteur de la branche des Seigneurs du Sart, rapportée ci-après; — 9. Anne, mariée, 1°. à *Jean de Macquerel*, Ecuyer, & 2°. à *Salomon de Ragaigne*, Ecuyer, Seigneur d'Esgoustelles, comme il est prouvé par le testament de *Françoise d'Achery*, mere des susdits enfans, passé devant *Sorel*, Notaire à Bohain, le 28 Avril 1635; — 10. & Charlotte de Recourt, mariée, par contrat du 7 Mai 1613, à *Medard de Chanteloup*, Ecuyer, Seigneur de Champ-Renault.

XI. Georges de Recourt, Ecuyer, Seigneur de Lhesdin, maintenu dans son *ancienne noblesse*, le 28 Mai 1599, par Ordonnance des Commissaires députés pour le Régalement des tailles en la Généralité de Picardie, enregistrée le 8 Août suivant, au Greffe de l'Election de Saint-Quentin, vendit, par acte du 6 Février 1618, la Terre & Seigneurie de Lhesdin, à *Gilles de la Hilliere*, Ecuyer, Seigneur de Garozel, Capitaine au Régiment de Piémont; transigea, avec Jean, son frere puîné, le 30 Avril 1614, touchant ses droits & prétentions sur la terre d'Erquehery, dans le Duché de Guise, moyennant l'abandon que celui-ci lui fit de ses droits & prétentions à celle de Lhesdin & au Fief de Malmaison en Hainaut, & de tous ceux qu'il pourroit encore avoir dans la succession de feu leur pere; & reçut quittance, le 3 Juin 1616, de la somme de 60 livres, à laquelle il avoit été cotisé pour sa part des frais de la députation du Vicomte *d'Ouchy*, par la Noblesse du pays de Vermandois, aux Etats Généraux de France, tenus à Paris en 1615. Il fut d'abord Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Marquis *de Cœuvres*, (depuis Maréchal *d'Estrées*), ensuite nommé Capitaine-Bailli, Gouverneur & Commandant des Villes & Châteaux de Bohain & de Beaurevoir, après la mort de Jean de Recourt, son pere; mais le Seigneur *de Balagny*, s'en étant emparé, il n'en eut la jouissance qu'après le décès de Melchisedech de Recourt, son frere puîné. Il servit sous les ordres du Vicomte *d'Ouchy*, dont il commanda la Compagnie, dans une infinité de rencontres où le Roi l'envoya pour son service; se trouva, avec son pere, au siége de Dourlens en 1594; fut blessé dans une affaire

contre les Espagnols en 1596; &, en 1597, d'un coup de mousquetade, qui lui rompit la cuisse; servit au siége de Juliers en 1610, & en Hollande, étant alors dans le Régiment de Cambray, & mourut le 22 Avril 1626. Il avoit épousé, par contrat du 6 Mai 1598, *Anne d'Hostat*, veuve de *N... d'Huet*, Ecuyer, Seigneur du Bus, & fille de *Jean d'Hostat*, Ecuyer, & d'*Antoinette de Hodicq*, Dame du Sart, dont, pour fils unique : — MICHEL DE RECOURT, qui étoit mort, en 1626, sans alliance.

XI. MELCHISEDECH DE RECOURT, Ecuyer, Seigneur de Neufville, cinquieme fils de JEAN, II. du nom, & de *Françoise d'Achery*, Capitaine au Régiment de Rambures, ensuite Capitaine-Bailli, Gouverneur & Commandant des Villes & Châteaux de Bohain & de Beaurevoir, dont il fut pourvu le 15 Juillet 1611, après la fuite de *Martin de la Porte*, auquel on imputoit quelques crimes & malversations, servit dans les guerres de Hollande, & se trouva au siége de Juliers en 1610. Peu de tems après *Alphonse de Montluc*, Seigneur de Balagny, & *Gabriel de Montluc*, son frere, appellé *le Chevalier de Balagny*, étant à la Fere, près de M. *de Vendôme*, leur cousin, se rendirent à Bohain, pour tâcher de corrompre & d'attirer MELCHISEDECH DE RECOURT, dans le parti des Princes retirés de la Cour, ce qu'il refusa généreusement; & dès-lors ils résolurent sa perte. Le Roi étant en Béarn, il eut ordre, en 1620, de s'y rendre, avec sa Compagnie : pendant son absence, *Balagny* s'empara de son Gouvernement. Il y fut rétabli par Sa Majesté; mais du 10 au 12 Juin 1621, MELCHISEDECH DE RECOURT, toujours fidele à son Prince, comme ses freres & ses prédécesseurs, fut assassiné de plusieurs coups d'arquebuse, par les rebelles du parti de *Balagny*. JEAN, son frere, ne put avoir raison de cet attentat, vû le trop grand crédit de *Balagny*. MELCHISEDECH avoit épousé Demoiselle *Charlotte de Chanteloup*, ainsi qu'il appert par une donation faite le 15 Avril 1626, de la somme de 3000 livres, par JEAN, son frere, au profit de ses enfans mineurs, dont sa veuve fut élue tutrice; sçavoir : — 1. JEAN, mort sans alliance; — 2. ANNE, Religieuse au Couvent de l'Hôtel-Dieu de Laon; — 3. & MADELENE, dont on ignore la destinée.

Branche des Seigneurs DU SART, *subsistante, sortie des Seigneurs de* LHERMIN.

XI. JEAN DE RECOURT, III. du nom, Chevalier, huitieme fils de JEAN II, & de *Françoise d'Achery*, acquit d'*Anne d'Hostat*, sa belle-sœur, veuve de GEORGES DE RECOURT, son frere aîné, par acte passé le 22 Avril 1626, devant *Trousson* & *Dauvergne*, Notaires au Châtelet de Paris, la Terre & Seigneurie du Sart, & fut Seigneur de plusieurs autres lieux. Le Roi le fit Chevalier de son Ordre, son Maître-d'Hôtel ordinaire, & Gouverneur de Maubert-Fontaine. Il fut successivement Colonel d'un Régiment, Lieutenant-Général des troupes Françoises au service de la République de Venise; Lieutenant-Colonel du Régiment de Piémont, & Capitaine des Chasses du Vermandois. Il commença de servir, en 1602, dans le Régiment de Piémont; eut ordre du Roi HENRI IV, en 1609, de faire un voyage relatif à des affaires importantes pour son service, commission dont il s'acquitta avec succès; se trouva au siége de Juliers en 1610; suivit le Roi à son voyage de Guienne; s'attacha ensuite au Duc *de Candale*, qui lui donna une Enseigne dans sa Compagnie des Gendarmes, & l'en fit Lieutenant en 1616 : ce fut en cette qualité, qu'ayant fait rencontre des troupes du Duc *de Vendôme*, il donna, dans cette occasion, des marques de la plus grande valeur. Chargé, par le Roi LOUIS XIII, de mettre sur pied une Compagnie, il alla joindre l'Armée que commandoit le Duc *d'Angoulême*, & reçut de nouveaux ordres de conduire sa Compagnie en Champagne, où le Marquis de *Praslin*, Maréchal-de-Camp, assembloit une armée, pour s'opposer aux entreprises des Ducs *de Nevers*, *de Mayenne* & *de Bouillon*.

Ce fut là que JEAN DE RECOURT, campé près de Marle en Thiérache, avec sa Compagnie, surpris & attaqué par les troupes du Ducs *de Vendôme* & des

autres Princes ligués, fut blessé & conduit prisonnier à la Fere, où on le traita, non en prisonnier de guerre, mais en criminel : il fut jetté dans un cachot, où il demeura l'espace de trois mois, souffrant beaucoup des vexations des ennemis de l'Etat & des siens : elles ne firent qu'augmenter son zele pour le service de son Prince, & il en fut récompensé le 10 Août 1622, par Louis XIII, qui lui fit don des biens appartenans au Sieur *de Portus*, Lieutenant au Gouvernement de Guise, que Sa Majesté avoit confisqués, pour cause de forfaiture. Pour le dédommager encore de la dépense qu'il avoit faite à la conduite des Gendarmes du Duc *de Candale*, le même Monarque lui fit aussi don de tous les biens de la succession de feu Messire *Nicolas de Sarcede*, Baron d'Ovillars, qui lui appartenoient par droit d'aubaine. Il servit encore en Hollande, en 1634, au secours de Bréda; fut fait premier Capitaine d'un Régiment d'Infanterie, que le Roi fit lever à cette occasion, sous la charge de M. *de Candale*. Ce Duc, reconnu Général d'un Régiment de 1600 Fantassins François, levés le 11 Mai 1625, par la République de Venise, & confirmé dans cette Commission par le Doge *Jean Cornelio*, nomma, par Lettres du 3 Août de la même année, Jean de Recourt Colonel de son Régiment, & Lieutenant-Général desdites troupes Françoises au service de cette République. Il y servit jusqu'en 1627, que la guerre de la Valteline fut terminée par un traité de paix; & servit encore au siége de la Rochelle, en qualité d'Aide-de-Camp de Sa Majesté. Le 28 Octobre 1629, il fut nommé Chevalier de l'Ordre du Roi, tems où cet Ordre jouissoit encore d'une grande considération, parce que c'étoient des gens qualifiés qui le composoient.

Le 26 Septembre 1630, il obtint la Lieutenance de Roi au Gouvernement de la Fere, sur la démission, en sa faveur, de *François de Choisy*, Ecuyer, Seigneur d'Espierres, Capitaine d'Infanterie, charge qu'il vendit peu après, pour accompagner, en 1632, le Roi à son voyage de Picardie & de Lorraine. Il continua de servir dans l'armée commandée par M. *d'Hauterive*, envoyée pour favoriser les desseins de plusieurs Princes & Seigneurs des Pays-Bas, qui promettoient de remettre au Roi les places d'Arras, de Bouchain & d'Avesnes; étoit encore à la suite de Sa Majesté en 1633; servit l'année suivante en Picardie; fut fait Conseiller, Maître-d'Hôtel du Roi, le 2 Octobre 1634; nommé Capitaine des Ville & Château de Maubert-Fontaine, le 25 Février 1635; obtint, le 6 Septembre de ladite année, de nouvelles Lettres d'Etat, pour suspendre toutes procédures contre lui, en son absence, étant employé avec M. *de Rambures*, dans l'armée de Picardie, commandée par le Duc *de Chaulnes*; & fut blessé, le 15 Juillet 1636, dans une affaire arrivée en son village du Sart, où il s'opposa, avec ses habitans, plusieurs de ses amis, & 100 hommes du Régiment de la Marine, que lui avoit envoyés le Comte *de Soissons*, au passage de l'armée Espagnole, sur la riviere de Sere. Les ennemis, pour se venger de sa résistance & de son zele envers son Prince, allerent saccager & brûler son village du Sart, ses granges, étables & bestiaux, plus de 50 Chevaux de service & un haras qu'il tenoit en sa maison. Le 2 Octobre de la même année, le Roi le choisit encore comme son Aide-de-Camp, pour se transporter en diligence le long des frontieres de Picardie & de Champagne, du côté de la Flandre, depuis Ribemont & Neufchâtel, jusqu'à Mezieres, pour avertir tous les Gouverneurs & autres Commandans de se tenir sur leurs gardes, & d'ordonner, de la part de Sa Majesté, à la Noblesse, de s'armer & s'assembler promptement, pour garder & défendre les passages. Il en obtint, le 1 Mai 1637, la permission de prendre 50 chênes, dans la forêt de Coucy, pour réparer les ponts du village du Sart, & reconstruire les bâtimens de sa basse-cour, entiérement brûlés par les ennemis; & les habitans, par un Arrêt de son Conseil, du 31 Mars 1638, obtinrent une exemption de toutes impositions, pendant 5 ans.

Jean de Recourt servit encore, en 1637, avec M. *de Rambures*, à l'investissement de Landrecie & de la Capelle, ce qui fut exécuté par son adresse; se trouva au siége du Catelet en 1638, servit, ès années 1639 & 1640, dans

les armées auxiliaires qui étoient aux environs de Guise & de la Capelle; fut chargé, en 1639, par le Cardinal *de Richelieu*, d'aller visiter toutes les places des frontieres de Picardie & de Champagne, & de sonder les gués des rivieres, pour empêcher les courses des ennemis; servit en 1641, dans l'armée commandée par le Maréchal *de Châtillon*, en Champagne; en 1642, dans celle du Comte *de Harcourt*, tant en Laonois, Thiérache & Picardie, qu'au Pays reconquis; en 1643, dans celle qui étoit aux environs de Guise & de la Capelle; en 1644, dans celle du Duc *d'Elbeuf*; les années suivantes, dans les armées de Picardie, le long de la frontiere, jusqu'en 1650; & dans l'armée du Maréchal *du Plessis-Praslin*, qui fit lever le siége de Guise : il se rendit très-utile dans cette occasion, par les conseils qu'il donna, pour s'opposer au passage des convois de la grande armée ennemie. Ce fut alors que son Château du Sart essuya encore des dégâts considérables. Sous les ordres du Maréchal *d'Hocquincourt*, il servit encore en 1651; & reçut ordre, en 1652, de se rendre en Catalogne, pour faire les fonctions de Maréchal-de-Camp, d'Intendant & de Commissaire-Général de l'armée. Enfin après 50 années de service consécutives, sous les Rois Henri IV, Louis XIII & Louis XIV, il testa le 18 Juillet 1663; nomma François de Recourt, le seul fils qui lui restoit, donataire & légataire de la Terre & Seigneurie du Sart, à la charge toutefois de payer à Marie de Recourt, sa sœur, alors mariée, la somme de 30 mille livres, pour les droits qu'elle pouvoit avoir en sa succession, par acte passé devant *Demas* & *Raveneau*, Notaires au Châtelet de Paris; élut sa sépulture en l'Eglise de Notre-Dame du Sart, & mourut peu de tems après.

Il avoit épousé, par contrat du 17 Septembre 1628, *Louise Poulet*, fille de *Pierre Poulet*, Ecuyer, Seigneur de Cambrain, de Chevênes, de Malpeine & de Saint-Germain, Conseiller du Roi, Président & Lieutenant-Général au Siége de Vermandois à Laon, & de *Paule Jabin*. Elle étoit morte dès 1651, & son mari eut la garde-noble de ses enfans, par Lettres du 19 Décembre de la même année. De ce mariage vinrent : — 1. & 2. deux garçons, morts au service; —— 3. un autre, mort en bas-âge; —— 4. François, qui suit; —— 5. Marie, femme, par contrat du 19 Juin 1661, de *N... de Vielchatel*, Chevalier, Seigneur de Mardilly, du Frety & d'Hemevillers en Beauvoisis, fils de *Jean de Vielchatel*, Chevalier, Seigneur de Montalan, Pison, la Mothe, Vernois, Saint-Jacques & Savigny, Gouverneur de Bar-le-Duc & du Barrois, Commandant la premiere Compagnie des Mousquetaires du Roi, Conseiller-Maître-d'Hôtel & Gentilhomme ordinaire de la Maison de Sa Majesté, & de *Susanne de Belly*; —— 6. & Claude, Religieuse au Couvent de la Congrégation à Laon, morte le 1 Octobre 1681.

XII. François de Recourt, Chevalier, Seigneur du Sart & de Chevênes en partie, &c. tenu sur les Fonts de Batême par François de Recourt, Sire dudit lieu en Artois, Châtelain de Lens, & Seigneur de Camblain, son parent, & par la Maréchale *d'Hocquinçourt*, fut Capitaine des Chasses du Vermandois en 1665; & obtint, le 25 Juin 1668, un certificat du Marquis *de Gesvres*, Capitaine d'une des quatre Compagnies des Gardes-du-Corps de Sa Majesté, par lequel il appert qu'il y avoit servi 2 ans en qualité de Cadet, & qu'il avoit donné, dans toutes les occasions qui s'étoient présentées, des marques de sa valeur, particulierement à la derniere Campagne de Flandres, en 1667. Le 21 Novembre 1674, le Maréchal *de Crequy* lui en donna un autre, portant qu'en qualité de Gentilhomme du Vermandois, il avoit bien & fidélement servi le Roi, pendant le tems de l'arriere-ban. Enfin *Michel l'Archer*, Marquis d'Olizy, & *Augustin d'Ausbourg*, Marquis de la Bove, l'un & l'autre commandant l'Escadron de la Noblesse de l'Isle de France, lui en donnerent encore deux, en date des 23 Septembre 1689, & 15 Octobre 1692, pour ses services dans ledit arriere-ban. Il avoit été maintenu en son *ancienne noblesse*, par Jugement de M. *Dorieu*, Intendant de la Généralité de Soissons, lors de la recherche de 1668; & le fut encore en 1700, par M. *Samson*, Intendant de ladite Généralité. Il avoit épousé, par contrat du 6 Janvier 1688, Demoiselle

Demoiselle *Anne-Geneviéve le Carlier*, fille de *Charles*, Ecuyer, & d'*Anne-Gabrielle Bellot*, dont : — 1. Jean, qui suit.

2. Charles-François de Recourt, Chevalier, Seigneur de Chevênes, marié, le 4 Octobre 1729, à *Jeanne-Françoise-Josephine Mallet*, fille de *Chrétien*, Ecuyer, & de *Chrétienne Mallet*, son épouse, natifs de Cambray, de laquelle est issue, pour fille unique, — Geneviéve-Françoise de Recourt, Dame de Vesle & de Chevênes, née le 19 Décembre 1731, mariée, au mois de Juillet 1776, à *N... de Valicourt*, Chevalier, né à Cambray.

3. Marie-Charlotte, mariée, en Avril ou Mai 1713, à *Philippe-Florimond de Savigny*, Chevalier, Seigneur de Liez, Mestre-de-Camp de Cavalerie, Lieutenant-Commandant des Grenadiers à Cheval, & Chevalier de Saint-Louis. Elle est morte le 12 Novembre 1714, laissant une fille, — *N... de Flavigny*, aujourd'hui Prieure des Dames Religieuses aux Filles-Dieu, de l'Ordre de Fontevrault, à Paris; — 4. Marie-Anne-Geneviéve, femme, par contrat du 10 Juillet 1724, d'*Alexandre de Signieres*, Chevalier, Seigneur de Rogny près Marle en Thiérache, dont un fils & plusieurs filles; — 5. & Nicole-Louise de Recourt, mariée, par contrat du 28 Janvier 1725, à *Louis d'Amerval*, Chevalier, Baron d'Happlaincourt près Péronne, Lieutenant de Dragons au Régiment du Mestre-de-Camp-Général, morte le 5 Août 1773, dont un garçon & plusieurs filles. Voyez Amerval, *Tome I* de ce Dictionnaire.

XIII. Jean de Recourt, IV. du nom, Chevalier, Seigneur du Sart, né le 14 Janvier 1696, Enseigne dans le Régiment de Saint-Germain-de-Beaupré le 1 Juillet 1710; nommé, le 23 Novembre 1765, Député, pour la Noblesse du Laonois, &c, en cette qualité, invité, le 30 du même mois, à assister à la nomination des Notables, mort à Laon le 31 Décembre 1770, & inhumé en l'Eglise de Saint-Pierre de ladite Ville, avoit épousé, par contrat du 26 Février 1726, Damoiselle *Marie-Charlotte Roland*, fille de *Gerard*, Ecuyer, Seigneur de Sorbon, Vicomte d'Arcy, Conseiller, premier Président des Trésoriers de France en Champagne, & de Dame *Antoinette Branche*. Il a eu de son mariage : — 1. Jean-Antoine-François, né le 30 Janvier 1728, mort âgé de 12 ans; — 2. Louis, Chevalier, né le 30 Janvier 1730, Lieutenant en second dans le Régiment de Guise, le 10 Juin 1743; Enseigne de la Compagnie Colonelle le 1 Août suivant, Capitaine au Régiment d'Escars, depuis Cambis, en 1747 ou 1748; mort, sans alliance, le 4 Novembre 1751, & inhumé dans l'Eglise de Chenest, près Laon; — 3. Jean-Claude-Alexandre-Louis, jumeau du précédent, mort l'année de sa naissance; — 4. Louis Jean-François, appellé *le Chevalier* de Recourt, né le 24 Février 1732, fait Lieutenant en second du Régiment de Guise le 14 Juin 1745, & Enseigne le 28 Décembre suivant, tué à l'affaire qui se passa, le 17 Juillet 1747, au Col-de-l'Affiette, près de Fenestrelle en Piémont, où son Régiment fut presqu'entiérement défait; — 5. Pierre-Florimond-Charles-Joseph, qui suit; — 6. Antoine-François-Nicolas, rapporté après son frere aîné; — 7. Marie-Anne-Girarde-Françoise, née le 24 Décembre 1726, mariée, par contrat du 20 Septembre 1752, à *Claude-Joseph de Renty*, Chevalier, Seigneur en partie de Bois-lès-Pargny, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine au Régiment de Penthiévre, Infanterie; — 8. Madelene-Charlotte, née le 23 Juillet 1737, mariée, le 11 Novembre 1771, avec *Charles de Bologne*, Chevalier, Seigneur d'Auberive en Royaux, au Diocèse de Grenoble, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de Metz, du Corps Royal d'Artillerie; — 9. & Marie-Jeanne-Remie, née le 19 Août 1739, restée fille.

XIV. Pierre-Florimond-Charles-Joseph de Recourt, Chevalier, Seigneur du Sart, par donation de son pere, du 10 Novembre 1767, né le 28 Janvier 1734, a épousé, par contrat du 10 Juin 1764, Demoiselle *Antoinette Fremyn*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de l'Etang, & de *Marie-Thérese de Maillefert*, de Reims en Champagne, dont : — 1. Jean-Joseph de Recourt, Chevalier, né le 20 Juin 1765; — 2. Antoine-Florimond, né le 16 Juillet 1768; — 3. Pierre-Remi-Joseph, né le 5 Mai 1770; — 4. Michel;

né le 19 Août 1773; — 5. & Marie-Antoinette-Charlotte, née le 8 Septembre 1766.

XIV. Antoine-François-Nicolas de Recourt, Chevalier, Seigneur en partie de Bruyeres & de Cheneft, né le 12 Avril 1735, frere puîné du précédent, a servi depuis 1750, jusqu'à une partie de 1755, dans le Corps Royal d'Artillerie, résidant à la Ferre; & a épousé, par contrat du 15 Avril 1769, Demoiselle *Anne-Marie-Thérese Fremyn*, sœur de la femme de Pierre-Florimond-Charles-Joseph de Recourt, son frere aîné. De ce mariage sont issus: — Jean-Antoine de Recourt, Chevalier, né le 28 Février 1770, batisé dans l'Eglise de Saint-Hilaire de Reims; — & François, né le 9 Décembre 1772, batisé dans ladite Eglise.

Les armes des deux branches précédentes & de celle de Recourt-du-Sart sont: *bandé de vair & de gueules de six piéces, au chef d'or.*

Il y a une autre Maison de Recourt, en Bourgogne, qui porte pour armes: *de gueules, au chevron d'argent, accompagné de trois étoiles d'or, 2 & 1.*

RECUSSON: C'est une des plus anciennes Maisons de Normandie, & celle dont nous avons moins de connoissance, les branches aînées étant éteintes depuis long-tems, & n'ayant point reçu de *Mémoire* sur celles qui peuvent subsister encore.

Son origine n'est pas plus certaine. Il y en a qui veulent qu'elle soit sortie de celle de *Mortemer*, du Bailliage de Gisors, & ils se fondent sur la conformité des armes, qui sont semblables, ainsi qu'il est porté dans l'Armorial de la Province, de l'an 1368, où sont nommés Monsieur Jean de Recusson, & Monsieur *Jean de Mortemer*, qui portoient: *fascé d'or & de sinople, à des fleurs de lis de l'un en l'autre, & sur le tout un bâton d'azur*; mais l'opinion la plus commune est que cette Famille est originaire du Bailliage de Caen, où elle a toujours possédé ses principales Terres. Il y a un vieux manuscrit des Nobles de la Province, dans la Bibliothéque de M. *Bigot-de-Sousmenil*, Conseiller en la Cour des Aides de Normandie, appartenant aujourd'hui à M. *Bigot*, Président à Mortier au Parlement de Rouen, où il est parlé d'un Raoul de Recusson. Monsieur Jean de Recusson est nommé le premier dans un titre de l'an 1294, & dans un rôle en parchemin, qui est à la Chambre des Comptes de Paris, où sont nommés ceux qui accompagnerent *Jean de Harcourt*, Amiral de France, dans son voyage de mer en 1295. Il paroît qu'il fut aussi un de ceux qui accompagnerent *Geoffroi de Harcourt*, dans un autre voyage de mer l'an 1308.

Robert de Recusson, Bailli de Caen, tenoit l'Echiquier en 1316. Il est nommé dans un autre titre de la même année, où il est qualifié *Bailli de Caux*. — En l'Echiquier tenu à Rouen, la Fête de Saint-Michel en 1336, Jean de Recusson y est nommé des premiers; dans celui de 1341, Amauri & Bertrand de Recusson, Chevaliers; dans celui de 1344, Robert de Recusson, qui eut pour fils & successeur —— Guillaume de Recusson, Chevalier, qui, avec *Jeanne*, sa femme, passa un acte, en 1381, avec *Jean de Saint-Luc* & *Philippe de Menbrenard.*

Son fils, Jean de Recusson, I. du nom, Seigneur du Mont-Canisy en Auge, & de Chambray-sur-Euse, passa des actes ès années 1407, 1415 & 1428. Il eut pour fils:

Drouet de Recusson, Seigneur du Mont-Canisy & de Chambray, en 1445 & 1451. Il laissa pour enfans: — Jean de Recusson, Seigneur de Chambray, mort, sans hoirs, en 1451; — & Andrieu, qui suit.

Andrieu de Recusson, Seigneur du Mont-Canisy, après la mort de son frere aîné, passa plusieurs actes en 1471, & laissa:

Jean de Recusson, III. du nom, Seigneur du Mont-Canisy & de Chambray, vivant depuis 1481, jusqu'en 1516. Il eut pour enfans: — 1. Guillaume, qui suit; — 2. Elie, Curé de Tourgeville; — 3. & Marguerite, Religieuse à l'Abbaye de Caen.

Guillaume de Recusson, II. du nom, Seigneur de Mont-Canisy & de Chambray, vivoit ès années 1536 & 1554, & épousa *Marie Grent*, fille de *Robert Grent*, Seigneur de Villerville & de Lucque, dont deux filles, sçavoir: Lucque de Recusson, Dame de Chambray & de la Bruyere, femme de *Guillaume*, Seigneur *de Préteval*, fils de *Guillaume*, & d'*Isabeau Daniel*; — & Marguerite de Recusson, Dame du Mont-Canisy, femme de *Gui de Briqueville*, Seigneur de Sainte-Croix, fils de *François de Briqueville*, Seigneur de Launay, & de *Françoise de Clere*.

Suivant feu *Piganiol de la Force*, qui nous a fourni cet extrait, il y a encore une branche de cette Famille établie au Bailliage de Caux, où ceux de ce nom sont Seigneurs d'Allonville; mais sur laquelle nous n'avons nulle connoissance, faute de *Mémoire*.

REDON (de), en Condomois & Agénois.

Famille qui se dit issue d'un Amalric de Redon, Sénéchal du Duché d'Aquitaine, le 13 Octobre 1321, & a été maintenue dans son *ancienne noblesse*, par Ordonnances du Commissaire subdélégué de M. *Pellot*, Intendant de Guienne, du 3 Août 1666, & de M. *le Pelletier-de-la-Houssaye*, Intendant de Montauban, du 5 Juillet 1698, sur des titres qui justifient sa filiation. Cette Famille est divisée en cinq branches, toutes subsistantes. De la cinquieme, de laquelle étoit Jean-Joseph de Redon-de-las-Cassagnes, Lieutenant-Colonel du Régiment de Beauvoisis, & Chevalier de Saint-Louis, mort, âgé d'environ 76 ans, le 17 Juillet 1745, étant Brigadier des Armées du Roi depuis le 1 Mars 1738, il ne reste plus qu'un fils, marié en Artois.

Les armes: *d'azur, à deux tours d'argent, posées l'une à côté de l'autre.* Voyez *l'Armorial de France, Registre V, Part. II*, où est rapportée la Généalogie de cette Famille.

* REGARD (Beau), ou plutôt Beauregard, dans la Principauté d'Orange. Terre & Seigneurie avec un très-beau Château, où il y a, dit-on, autant de fenêtres que de jours dans l'an.

Fréderic-Henri de Nassau, alors Prince d'Orange, sépara Beauregard de sa ville de Jonquieres, à laquelle il avoit été annexé, & l'érigea en *fief-franc, noble & gentil*, par Lettres données à la Haye, enregistrées au Parlement d'Orange le 2 Octobre 1630, & vérifiées le 13 Février 1631, en faveur de noble *Sébastien de Laurens*. Ce Prince fit aussi don, audit Sieur *de Laurens*, de la petite Terre de *Galegabie*, voisine de Beauregard, & l'unit à ce fief, pour le lustre & la décoration d'icelui, avec tous les mêmes droits & priviléges dont lui & ses prédécesseurs Princes avoient joui, & en récompense des remarquables services qu'il avoit reçus dudit *de Laurens*, disent les Lettres-Patentes données le 27 Avril 1632. Ces deux Terres ont passé successivement dans la Maison de *Tonduti-Malijeac*, par acquisition du 19 Octobre 1671, & dans celle de *Biliotti*, le 1 Décembre 1673. Voyez Biliotti.

REGGIO, en Sicile. De cette grande Maison étoit

Don Louis Reggio, substitué aux noms de *Branciforte*, de *Saladino* & *Colonna*, Seigneur Prince de Campo-Florido, de la ville d'Yaci, Saint-Antoine, Saint-Philippe, & de la Cadena en Sicile, Duc de Valverde, Marquis de Ginestra, Baron de Regali, & autres Terres dans le même Royaume, Grand-d'Espagne, Chevalier des Ordres du Roi de France, de ceux de Saint-Janvier de Naples, & de Saint-Jacques de Calatrava, Commandeur en dernier de la Commanderie de Saint-Caloger en Sicile, Capitaine-Général des Armées du Roi d'Espagne, appellé *Prince de Campo-Florido*. Il a été Capitaine-Général de la Province de Guipuscoa & du Royaume de Valence en Espagne, puis Ambassadeur de Sa Majesté Catholique auprès de la République de Venise, ensuite Ambassadeur extraordinaire & plénipotentiaire du même Roi à la Cour de France en 1740, est retourné en Sicile en 1746, & a été marié, au retour de

son Ambassade, à Dona *Catherine*, fille du Duc *de Gravina*, morte à Naples. Ses enfans sont : —— 1. Don MICHEL, qui suit; —— 2. Don ANTOINE, appellé *l'Abbé de Reggio*, qui est dans la Prélature à Rome; —— 3. Don CARLOS, Capitaine de Vaisseaux au service d'Espagne; — 4. Don RAPHAEL, Enseigne de la Compagnie des Gardes-du-Corps du même Roi; — 5. Dona THÉRESE, mariée au Marquis *de Castel-dos-Rios*, Grand-d'Espagne, mort Maréchal-de-Camp au service de la même Couronne. Il étoit fils du Marquis *de Castel-dos-Rios*, Ambassadeur d'Espagne en France, à la mort du Roi CHARLES II, & fut le premier qui salua PHILIPPE V, Roi d'Espagne; — 6. & Dona MARIE-LUCRÉCE, mariée à Don *Antoine-Guillaume Ruffo*, Seigneur, Prince de Palazuolo, Marquis de Crispa & d'autres Terres en Calabre, arriére-petit-neveu du Cardinal *Thomas Ruffo*, mort Doyen du Collége des Cardinaux, Evêque d'Ostie & de Veletri, le 16 Février 1753.

Don MICHEL REGGIO, substitué aux nom de *Gravina*, *Branciforte*, *Saladino* & *Colonna*, appellé *Prince d'Yaci*, Lieutenant-Général des Armées du Roi des deux Siciles, son Ambassadeur à la Cour d'Espagne, &c., a épousé 1°. *Jeanne-Romaine*, sœur aînée du Marquis *de la Chastre*, morte le 30 Novembre 1743; & 2°. une sœur du jeune Prince *de Calvaruso*, de la Maison de *Moncada* ou *Moncade*.

Le Prince d'*Yaci* a pour oncles: — Don MICHEL REGGIO, Chevalier, Grand-Croix de l'Ordre de Malte, appellé *le Bailli de Reggio*, Chevalier de la Toison d'or, & Général des Galeres du Roi des deux Siciles; — & Don ANDRÉ, Chevalier, Commandeur de l'Ordre de Malte, Général des Armées Navales du Roi d'Espagne. Article extrait du *Mémorial Chronologique* par M. l'Abbé *d'Estrées*, année 1754, *p.* 209.

REGIS (DE): Cette Famille noble de Provence paroît, suivant d'anciens titres, avoir formé deux branches vers l'an 1300. L'une fut s'établir à la Bastide-des-Jourdans, dont elle avoit acquis la Seigneurie, ainsi que celles de quelques Terres voisines; & l'autre resta à Aix.

On trouve dans les Archives du Chapitre de Saint-Sauveur, que noble N... DE REGIS, de la ville d'Aix, avoit donné, en 1362, sa vaisselle, pour faire une châsse au chef de *sainte-Ursule*. Voyez les *Annales de l'Eglise d'Aix*, *p.* 184.

Cette branche, fixée à Aix, ne doit pas être confondue avec une Famille de même nom, qui fut annoblie dans la suite par le Roi RENÉ. Ce fut un Consul de cette derniere Famille, qui, étant parrein d'un certain *Benjamin*, nouveau converti, lui donna le nom de REGIS : ce *Benjamin* n'a pas eu de suite, à ce qu'il paroît.

Il ne reste aujourd'hui que la Famille des REGIS, anciens Seigneurs de la Bastide-des-Jourdans, laquelle passa de ce lieu à Pertuis, d'où elle se transporta à Aix, vers l'an 1625: elle s'y divisa, de nouveau, en deux branches; l'aînée transplantée à Istres, & l'autre à Digne.

HUGUES DE REGIS, Seigneur de la Bastide-des-Jourdans, en fit hommage le 16 Janvier 1385, acte reçu par *Aimar*, Notaire, comme il conste par les Registres de la Cour des Comptes de Provence. Le même HUGUES, & GUILLAUME DE REGIS, son fils, Seigneur de ladite Terre, passerent une transaction, le 10 Mai 1390, devant *Hugues Raymond*, Notaire. Il y a plusieurs autres hommages rendus à ce GUILLAUME, par de nouveaux habitans de la Bastide-des-Jourdans, en 1421 & années suivantes.

Mais le peu de soin qu'EYRIÈS DE REGIS, mentionné ci-après, eut de ses papiers ainsi que de ses affaires (ayant porté les armes toute sa vie), & les fréquens changemens de domicile arrivés dans cette Famille, ne nous permettent d'en commencer la filiation suivie qu'à LOUIS, petit-fils ou arriere-petit-fils du susdit GUILLAUME.

I. LOUIS DE REGIS, Ecuyer, Seigneur de la Bastide-des-Jourdans, vivoit en 1485, & eut pour fils :

II. ANTOINE DE REGIS, qualifié *noble* & *Ecuyer*, Capitaine de Cavalerie, qui se trouva à la bataille de Cerisoles, en 1544, sous FRANÇOIS I. Il avoit passé, en 1542, devant *Pierre Bertrand*, Notaire à la Bastide-des-Jourdans, une reconnoissance en faveur d'*Anne de Bernardy*, son épouse, dont sortit :

III. EYRIÈS DE REGIS, Ecuyer, qui se distingua, pendant les troubles de la Ligue, autant par sa valeur & ses exploits, que par son zele pour le service de Sa Majesté. Par allusion à son nom & à sa qualité de *Royaliste*, on ne l'appella plus que *le Capitaine Roy*. Ses Généraux, qui l'employoient volontiers, lui donnerent plusieurs Commissions importantes. Il fut Commandant de Villemus, Place alors de conséquence ; & servit long-tems le Roi à ses dépens, fournissant sa troupe d'armes, de chevaux, &c. Sa famille conserve deux certificats enregistrés ; l'un, de *Henri d'Angoulême*, Grand-Prieur de France ; & l'autre, de *Bernard de la Valette*, Gouverneur de Provence, en date des 20 Avril 1586 & 6 Janvier 1592, dans lesquels il est fait mention des services dudit EYRIÈS, & des secours qu'il avoit fournis à ces Officiers-Généraux, *dont il ne put jamais être remboursé, vu le mauvais état des finances du Roi*. Il testa le 6 Novembre 1621, devant *Raimond Olivier*, Notaire à Pertuis ; y mourut âgé de 72 ans, & fut inhumé en l'Eglise des Carmes, où l'on voit ses armoiries sur son tombeau. *Bouche*, dans son Histoire de Provence, *Tome II, Liv. X, p.* 748, en parlant du Capitaine EYRIÈS DE REGIS, dit, « qu'il étoit » originaire de la Bastide-des-Jourdans, & que ses ancêtres avoient été Seigneurs » de ce lieu pendant plus de 200 ans ». Il avoit épousé, par contrat passé devant *Olivier*, Notaire à Pertuis, le 3 Mars 1566, *Jeanne de Carlevat*, & en eut :

IV. FRANÇOIS DE REGIS, qui, avant de posséder aucune charge, ayant eu une contestation, fit un Mémoire, dans lequel, en parlant de sa noblesse, il déclare que « sa famille *n'a point de titre primordial*, & qu'elle en fait gloire ; » qu'il se dit *noble* & *Ecuyer*, parce que son pere l'étoit, & que ses ancêtres » de tout tems ont pris cette qualité, & ont été reconnus pour *Gentils-» hommes* (*a*) ». Il fut pourvu de l'Office de Conseiller du Roi, Secrétaire Contrôleur en la Chancellerie, le 13 Mars 1632 ; fit son testament le 25 Octobre 1651, par lequel il institua héritier de ses biens, son fils aîné, & légataire son fils cadet. Il avoit épousé, le 25 Novembre 1597, *Marguerite le Blanc*, dont vinrent deux fils, sçavoir : — JEAN-BATISTE, qui suit ; — & ETIENNE, auteur de la branche des co-Seigneurs de Chenerille & de l'Escale, établis à Digne, rapportée ci-après.

V. JEAN-BATISTE DE REGIS, Ecuyer, reçu Trésorier-Général de France le 31 Mai 1642, & pourvu d'un Brevet de Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat, Privé & de ses Finances le 26 Mai 1662, prêta hommage pour la Terre de Fuveau, dont il étoit co-Seigneur du chef de sa femme, le 29 Novembre 1664. M. *Colbert*, qui en faisoit un cas particulier, voulut l'attirer auprès de lui ; mais l'amour de la patrie lui fit négliger le soin de sa fortune. Il fit une fondation pour la Bibliothéque du Collége de Bourbon, à condition de mettre annuellement ses armoiries sur les livres achetés du revenu qu'elle produisoit ; & testa le 8 Juillet 1694, devant *Peyre*, Notaire à

(*a*) L'Abbé *Robert-de-Brianson*, dans son Ouvrage intitulé : *L'Etat de la Provence dans sa Noblesse*, imprimé à Paris en 1693, a eu grand tort 1°. de donner à cette Famille pour auteur ce FRANÇOIS DE REGIS, en faisant entendre que ce sont les charges qui l'ont annoblie ; 2°. d'omettre plusieurs titres honorables, comme celui de Conseiller d'Etat, dont fut pourvu JEAN-BATISTE, son fils aîné, &c. Il est évident qu'il n'avoit pas pris la peine de lire le Jugement des Commissaires députés par le Roi, du 10 Janvier 1669, déposé aux Archives de la Chambre des Comptes d'Aix, lequel parle des ayeux de FRANÇOIS, & fait une assez longue mention de noble EYRIÈS DE REGIS, Ecuyer, de la Bastide-des-Jourdans, pere dudit FRANÇOIS. Ce Jugement cite entr'autres le testament d'EYRIÈS, & de plus il déclare ceux de cette Famille *issus de noble race & lignée*, ce que n'auroit pas dû omettre l'Abbé *Robert*. Le 12 Mai 1645, il y avoit eu un pareil Jugement rendu par M. *de Champigny*, Intendant de Provence, dont il n'a point aussi parlé.

Istres. Il avoit épousé, contrat reçu par *Alpheran*, Notaire, le 14 Avril 1635, *Marie de Durand*, fille de noble *Pierre*, Seigneur de Fuveau, & de *Marguerite de Castellane-Esparron*, dont :

VI. Joseph de Regis, Seigneur de Fuveau, Ecuyer, qui épousa, par contrat passé devant ledit *Alpheran*, Notaire à Aix, le 27 Novembre 1661, *Louise de Ferrier*, fille & héritiere de noble *Guillaume de Ferrier*, dernier mâle de cette Famille, successivement alliée aux *Dedons*, aux *Seguiran*, premiers Présidens de la Chambre des Comptes, aux d'*Isnard*, *Forbin*, &c. Il s'établit à Istres à l'occasion de ce mariage, & eut, entr'autres fils : — Louis, qui suit ; — & Jean-Batiste de Regis, qui se fit Jésuite. Il alla aux missions de la Chine, & leva, par ordre de l'Empereur Camhi, dont il étoit beaucoup considéré, la plupart des Cartes qu'on a de ce vaste Empire. Consultez la grande Histoire de la Chine, par le P. *du Halde*, où il est souvent fait mention de lui. Il concilia notre Chronologie avec celle de la Chine. Voyez le *Tome II* de l'Histoire de la conquête de cet Empire, par les Tartares Mancheoux du Sieur *Vojeu de Brunem*, qui est l'anagramme de *Jouve d'Embrun*, véritable nom de cet Auteur.

VII. Louis de Regis, Ecuyer, épousa, par contrat du 14 Décembre 1705, passé devant *Peyre*, Notaire à Istres, *Louise Jujardy*, fille de *Jean*, Lieutenant de l'Amirauté de Martigues, & de *Jeanne de Beaumont*, des Seigneurs de Saint-Maurin. Il est mort à Istres, le 29 Septembre 1745, & sa mémoire est chere à tout le pays & aux environs, par les services qu'il a rendus & le rare talent qu'il avoit de prévenir & d'accommoder les différends. De son mariage sont nés dix enfans, dont cinq vivans : — 1. Joseph-Louis, qui suit ; — 2. Jean-Batiste-Joseph-Guillaume, Ecclésiastique ; — 3 & 4. Charles-Joseph, & Etienne-Louis-Roch, Prêtres ; — 5. Marie, Religieuse de la Visitation à Sisteron ; — 6. Marguerite-Jeanne de Regis, mariée, le 16 Janvier 1748, contrat reçu par *Colla*, Notaire d'Istres, avec *Laurent de Suffren*, Chevalier, de la ville de Salon, fils aîné de *Joseph*, & de *Marguerite d'Etienne-Chaussegros-de-Monplaisir*, dont six enfans. Voyez Suffren ; — 7, 8, 9 & 10. quatre autres enfans, décédés, dont trois Religieuses, & un fils, qui étoit Jésuite.

VIII. Joseph-Louis de Regis, Ecuyer, institué héritier par le testament de son pere du 27 Février 1745, passé devant *Colla*, Notaire à Istres, mort le 1 Août 1765, avoit épousé, à Marseille, le 20 Août 1754, *Marie-Gabrielle de Varages*, fille de noble *Jean-Batiste*, Baron d'Allemagne, & de *Marguerite de Simiane*, dont il a eu :

Eyriès-Joseph de Regis, mort jeune. Ainsi la branche de Regis-Fuveau va s'éteindre dans la Maison de *Suffren*, les freres dudit Joseph-Louis ayant embrassé l'état ecclésiastique.

Branche des co-Seigneurs de Chenerille & de l'Escale.

V. Etienne de Regis, Ecuyer, fils aîné de François, & de *Marguerite le Blanc*, s'établit à Digne, avec *Marie de Fournier*, qu'il épousa le 13 Janvier 1678. Il obtint, le 14 Novembre 1684, une Ordonnance de M. le Comte *de Grignan*, Lieutenant-Général du Roi en Provence, qui, vû sa qualité de *Gentilhomme*, condamna les Consuls à une amende, & à loger chez eux, pendant 15 jours, deux soldats, qu'ils avoient voulu loger chez ledit Etienne de Regis, & leur défendit de récidiver, sous peine exemplaire, quoique ces Consuls eussent reconnu sa qualité, en ayant fait mention dans le billet de logement. De son mariage il eut :

VI. Joseph de Regis, Ecuyer, co-Seigneur de Chenerille & de l'Escale, qui fut Capitaine au Régiment de Normandie, & épousa *Gabrielle de Bastide*, dont est issu :

VII. Gabriel-Etienne de Regis, Ecuyer, co-Seigneur de Chenerille & de l'Escale, Capitaine au Régiment de Champagne, mort en 17.., laissant de *Blanche*

d'Honorat, son épouse, plusieurs enfans, qui continuent la postérité, & dont nous ignorons la filiation.

Les armes : *d'or, à une bande de gueules, chargée d'une couronne ducale d'or.* Généalogie redigée d'après un *Mémoire* dressé sur titres originaux.

REGNAULD-DE-BISSY, Seigneurs de Chaloz, la Noix, &c. en Savoie. Ancienne Noblesse, qui remonte à

I. GUILLAUME DE REGNAULD, I. du nom, en latin *Reynaldi*, Châtelain de Maurienne en 1290. On ignore quelle fut sa femme, mais tout concourt à établir qu'il eut pour fils :

II. JEAN DE REGNAULD, qui fut Secrétaire de son Prince en 1350, ce qui se prouve à la Chambre des Comptes de Turin. Son fils est nommé

III. GUILLAUME DE REGNAULD, II. du nom, qui prêta foi & hommage, avec les nobles de Savoie, en 1430. Il avoit épousé Demoiselle *Emerancienne de Cors*, dont :

IV. PIERRE DE REGNAULD, Chevalier, Seigneur de la Maison-Forte de la Tour, près de Chambery, Fief qui est dans cette Maison depuis ce tems jusqu'à ce jour. Il vivoit en 1470, & avoit épousé Demoiselle *Claudine de Bagtalier*, dont le nom, dans les titres latins, est *Bagtalieri*. De ce mariage vinrent plusieurs enfans ; le seul qui ait eu postérité fut :

V. GUILLAUME DE REGNAULD, III. du nom, Chevalier, Seigneur de la Tour, vivant en 1475, & mort en 1510, âgé de 80 ans, suivant son épitaphe & l'inscription qui est sur sa tombe en l'Eglise Saint-Dominique à Chambery, laquelle désigne pareillement qu'il eut deux femmes, *Françoise Favre* & *Claudine de Macet*. De la premiere sortit :

VI. FRANÇOIS DE REGNAULD, Chevalier, Seigneur de la Tour, qui fut successivement Sénateur collatéral, & Maître des Requêtes du Duc *de Savoie* en 1530 & 1550. Il épousa, 1°. en 1530, Demoiselle *Louise Drapier*, fille de noble *Amédée Drapier*, Seigneur de Chaloz, laquelle lui apporta en dot cette Terre, qui est encore dans cette Famille ; & 2°. Demoiselle *Marguerite de Scarron*, morte sans postérité. Du premier lit vint :

VIII. JEAN DE REGNAULD, Ecuyer, Seigneur de Chaloz & de la Tour, Conseiller d'Etat de S. A. le Duc *de Savoie*, marié, en 1580, avec Demoiselle *Françoise Coyonex*, fille du Baron de ce lieu, dont il eut six enfans, entr'autres : — 1. PHILIBERT-GASPARD, Chevalier, Seigneur de Minguevert, qui de *Françoise de Bellegarde*, sa femme, n'eut que des filles ; — 2. CHARLES, qui suit ; — 3. & BARBE, mariée à *Prosper de Saluur*, Conseiller d'Etat, & Juge-Mage de Savoie.

VIII. CHARLES DE REGNAULD, Chevalier, Seigneur de Chaloz, Bissy & la Tour, épousa, en 1620, Demoiselle *Eléonore de Cavet*, dont il eut douze enfans, entr'autres : — 1. CLAUDE, Chanoine & Archidiacre de la Sainte-Chapelle de Chambery ; — 2. ETIENNE, qui suit ; — 3. BENOÎT, Chevalier, Seigneur de la Noix, pere de — JEAN-BATISTE DE REGNAULD-DE-LA-NOIX, Gouverneur du Prince VICTOR, Chevalier de l'Ordre de Saint-Maurice, marié à Demoiselle *de Lambert-de-Choiri*, dont plusieurs enfans ; — 4. MARIE, femme de *Luc d'Espinac*, Chevalier, Seigneur de Basse, Machy & Chansca, l'un des 100 Gentilshommes de la Maison du Roi ; — 5. & BLANDINE, mariée à noble *François de Lucinge*, Seigneur d'Aranton & de Choulay.

IX. ETIENNE DE REGNAULD, Chevalier, Seigneur de Chaloz, Bissy & la Tour, épousa, le 26 Novembre 1676, Demoiselle *Françoise de Chapuis*, fille du Seigneur de Margniolas, dont le descendant a fait ériger, en faveur de son ancienne noblesse, la Terre de *Margniolas* en *Marquisat*. De ce mariage sortirent : — 1. CLAUDE, mort jeune ; — 2. PIERRE, Chanoine Régulier de Saint-Antoine ; — 3. BENOÎT-DENIS, qui suit ; — 4. GABRIELLE, mariée à *Gaspard de Bienvenu*, Chevalier, Seigneur de Montdragon ; — 5. & 6. FRANÇOISE & MARIE, Religieuses à Chambery.

X. BENOÎT-DENIS DE REGNAULD, Chevalier, Seigneur de Chaloz, Bissy & la

Tour, Officier aux Gardes du Duc *de Savoie*, épousa, en *1690*, Demoiselle *Jeanne-Marie de Carron-de-Cessans*, fille de *Pierre de Carron*, Chevalier, Seigneur de Cessans, & de Demoiselle *Marie de Salles*, petite-niéce de *saint François de Salles*, & dont l'ayeul, *François de Carron-de-Cessans*, avoit épousé la fille du Marquis *de Saint-Alban-la-Pierre*, sœur de Mesdames *de Montainard* & *de Clermont-Tonnerre*. De cette alliance il a laissé : — AYNARD-JOSEPH, qui suit ; — & MARGUERITE DE REGNAULD, mariée à *François de Villy-de-Montfalcon*, Chevalier, Seigneur desdits lieux.

XI. AYNARD-JOSEPH DE REGNAULD, Chevalier, Seigneur de Chaloz, Bissy & la Tour, a épousé 1°. Demoiselle *Marie-Anne de Pinguon-Prangin*, morte sans enfans, sœur d'un Comte de Lyon, & d'un Commandeur des Feuillées ; & 2°. *Marie-Anne de Montfort*, fille de *Jean-Batiste de Montfort*, Chevalier, Major & Lieutenant-Colonel du Régiment du Prince *de Lichtenstein*, Dragons, dont : — 1. JEAN-FRANÇOIS DE REGNAULD-DE-BISSY, Lieutenant, en 1772, dans le Régiment des Dragons de Piémont, & Aide-Major ; — 2. NICOLAS-MARTIN, Gentilhomme du Duc *de Wirtemberg*, & Capitaine aux Gardes ; — 3. JEAN-BATISTE, destiné à l'état ecclésiastique ; — 4. FRÉDERIC-CHARLOT, Officier dans le Régiment de Royal-Allemand en 1772, filleul du Prince *d'Holstein-Beck* ; — 5. BENOÎT-ANDRÉ, Lieutenant dans les Gardes du Duc *de Wirtemberg* ; — 6. & MARIE-MARGUERITE DE REGNAULD-DE-BISSY, pensionnée de la Cour de Parme, à la mort d'une sœur qu'elle avoit, qui étoit filleule de S. A. R. le Duc DE PARME. Ce Prince a continué, sur la tête de celle-ci, la pension que sa sœur avoit. Elle n'étoit point mariée en 1772.

Les armes : *de gueules, à la fasce d'argent, accompagnée de deux losanges d'or, 1 en chef & 1 en pointe.* Couronne de Comte. Cimier : *un cœur traversé d'un serpent.* Devise : ARDENS ET ÆQUUM. Supports, *deux lions.*

REGNIER-DE-GUERCHY : Ancienne Maison, dont nous ne pouvons donner qu'une Notice, faute de *Mémoire*.

L'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome VIII, p. 839*, dit que LUBIN REGNIER est qualifié *Premier Queux du Roi* dans un titre du 9 Novembre 1429. Nous ignorons s'il étoit de la même Maison.

PHILIBERT REGNIER, Ecuyer, Seigneur du Deffend-lès-Saint-Pourçain en Auvergne, & de Vauvrailles, fut pere de

JEAN REGNIER, qui devint Seigneur de Guerchy, en épousant, vers l'an 1456, *Marie Regnier*, fille unique de *Jean Regnier*, Ecuyer, Seigneur de Guerchy, Grand-Bailli d'Auxerre en 1429, & d'*Isabeau Chretienne*.

Suivant les *Tabl. Généal. Part. IV, p. 42*, la Terre de Guerchy, dont le nom a été illustré par ses derniers possesseurs, est située près de Joigny, & fut acquise, le 5 Août 1440, par ledit *Jean Regnier*, Ecuyer, Bailli d'Auxerre. La conformité de nom du beau-pere & du gendre, a fait croire, dit l'Auteur de ces Tablettes, que l'un étoit fils de l'autre ; mais quoique tous deux d'une *noble extraction*, ils étoient de familles différentes, & n'avoient point les mêmes armes. Le Bailli d'Auxerre portoit : *d'azur, à la croix dentelée d'argent, cantonnée de 4 molettes d'or* ; & son gendre : *d'azur, à six besans d'argent.* JEAN REGNIER, devenu Seigneur de Guerchy, par son mariage, fut bisayeul de

CLAUDE DE REGNIER, Seigneur de Guerchy, un des 100 Gentilshommes de la Chambre du Roi, dont le fils :

CLAUDE DE REGNIER, Baron de Guerchy, neveu de GEORGES DE REGNIER-DE-GUERCHY, Grand-Prieur d'Aquitaine, puis de France, épousa *Julie de Brichanteau*, fille de l'Amiral. Elle étoit ayeule de

LOUIS DE REGNIER, Marquis de Guerchy, Comte de Druy, Vicomte de Fontenay, Baron de la Guierche, &c. (fils de HENRI, & de *Marie de Brouilly-de-Piennes*), Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier de ses Ordres, & Gouverneur d'Huningue, auquel est échu, par droit de succession, du chef de ladite *Julie*, le Marquisat de Nangis, après la mort de *Louis-Armand de Brichanteau*.

chanteau, Marquis de Nangis, Chevalier d'honneur de la Reine, Chevalier des Ordres, Maréchal de France, arrivée le 8 Octobre 1742. Le Marquis *de Guerchy* est décédé le 1 Février 1748, âgé de 85 ans, ayant eu de *Jeanne-Louise de Marion-de-Druy*, son épouse :

CLAUDE-LOUIS-FRANÇOIS DE REGNIER, Comte de Guerchy, Marquis de Nangis, Baron de la Guierche, né en Août 1715, Chevalier des Ordres, qui a été Capitaine de Cavalerie au Régiment de Toulouse en 1731 ; Colonel, le 25 Novembre 1734, du Régiment Royal-Vaisseau, infanterie; fait Brigadier le 20 Février 1743, Maréchal-de-Camp le 1 Mai 1745, Colonel-Lieutenant & Inspecteur du Régiment du Roi, Infanterie, le 26 du même mois ; Lieutenant-Général le 10 Mai 1748, Gouverneur d'Huningue, ci-devant Ambassadeur à Londres, & est mort le 17 Septembre 1767. Il avoit épousé, le 3 Mai 1740, *Gabrielle-Lidie*, troisieme fille de feu *François*, Maréchal Duc *de Harcourt*, & de *Marie-Madelene le Tellier*, sa seconde femme, dont : — 1. ANNE-LOUIS, appellé *le Marquis de Guerchy*, né le 3 Février 1755 ; — 2. VICTOIRE-FÉLICITÉ (l'aînée), dite *Mademoiselle de Guerchy*, née le 27 Novembre 1745 ; — 3. ANTOINETTE-MARIE, appellée *Mademoiselle de Nangis*, née le 9 Juillet 1748 ; — & une troisieme fille, née le 9 Février 1752.

Le titre du *Marquisat de Nangis* a été confirmé en faveur du Comte *de Guerchy*, par Lettres-Patentes données à Compiegne au mois de Janvier 1749. Nous ignorons l'état actuel de cette Maison, faute d'instructions.

Les armes, comme nous l'avons dit : *d'argent, à six besans d'azur, 3, 2 & 1.*

* REGUSSE, en Provence, Diocèse de Riez.

Terre & Seigneurie acquise de la Maison de *Castellane*, en 1564, par *Antoine d'Albert*, Contrôleur des Finances.

Balthasard d'Albert, son petit-fils, la vendit à *Gaspard de Grimaud*, en faveur duquel elle fut érigée en *Marquisat*, par Lettres-Patentes du mois de Novembre 1649, enregistrées à Aix en 1650. Il est le sixieme ayeul de *Louis-Sextius de Grimaldi*, Marquis de Regusse, Seigneur de Mimet & de Montmeillan, Président à Mortier au Parlement de Provence, marié à *N... de Bonardy-de-Crecy*.

REIDELLET-DE-CHAVAGNAC : Famille noble du Bugey, de laquelle étoit

CLAUDE-CHARLES REIDELLET-DE-CHAVAGNAC, Brigadier de la Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, & Chevalier de Saint-Louis.

Les armes : *d'azur, à un lion d'argent & une fasce de gueules brochante sur le tout, chargée de deux étoiles d'or.* L'écu timbré d'un *casque de profil.*

REIFFERSCHEID : Maison qui hérita du bas Comté de Salm après la mort de *Henri*, IV. du nom, arrivée en 1413, qui, se voyant sans postérité, institua pour son héritier JEAN, IV. du nom, Seigneur DE REIFFERSCHEID, dont la postérité a pris le surnom de Salm. Voyez SALM.

* REIMS, en Champagne. Ville située dans une plaine où coule la riviere de Vesle. Selon quelques Historiens, le *Comté de Reims* fut érigé en *Duché-Pairie* par le Roi LOUIS VII, en faveur de son beau-frere, Archevêque de Reims, auquel ce Prince accorda, & à ses successeurs, le privilége de couronner les Rois de France.

REIMS : Famille noble de Lorraine.

DIDIER DE REIMS, Seigneur en partie de Sauxure, Urnecourt & Housse-lès-Monts, Gentilhomme de la Chambre, & Maître d'Hôtel de *Nicolas-François*, Duc *de Lorraine*, & Commandant un Régiment au service de l'Empereur, fut

créé *Baron du Saint-Empire* en 1650, conjointement avec son frere CHARLES DE REIMS, Seigneur de Lorry, Arry, & la Cour-en-Haye, Lieutenant-Colonel de Cavalerie, puis Capitaine de Chevaux-Légers au Régiment de Fabert, pour le service de France. Ces deux freres ont eu postérité.

DIDIER, l'aîné, Baron DE REIMS, épousa, en 1647, *Claude-Henriette*, fille de *François de Riguet*, Seigneur de Barizey-au-Plein, &c. Capitaine des Gardes-du-Corps de la Duchesse *Nicole de Lorraine*, puis Commissaire-Général des Armées du Duc CHARLES IV, & de *Catherine de Buillivy*, dont : — 1. CHARLES-ANTOINE DE REIMS, dit *l'Abbé de Brauvilliers*, Grand-Chantre de l'Eglise Primitiale de Nancy, & premier Aumônier du Duc LÉOPOLD; — 2. FRANÇOIS, Baron de Reims & du Saint-Empire, Major du Régiment de Tauf, tué au second siége de Bude, sans alliance; — 3, 4. & 5. & trois filles, Religieuses à la Visitation de Nancy.

CHARLES, Baron DE REIMS, frere de DIDIER, épousa *Marguerite de Bermond*, Dame de Dagonville, dont : — 1. ANTOINE-BERNARD, qui suit; — 2. CHRISTOPHE, Baron DE REIMS & du Saint-Empire, qui, de sa femme *Marguerite Bichebois*, a eu RENÉE-LOUISE DE REIMS, mariée à *Aimé-François*, Marquis *de Balay*; —— 3. & RENÉE-LOUISE, mariée à *Michel*, Comte *de Lamezan*.

ANTOINE-BERNARD, Baron DE REIMS & du Saint-Empire, Seigneur de Sauxure, Barizey-au-Plein & de Vannes, (Terre considérable en Lorraine, du côté de Toul, possédée, pendant long tems, par la Maison *de Ligneville*, sur laquelle ayant été décrétée, elle fut acquise par ledit ANTOINE BERNARD), fut Chambellan du Duc LÉOPOLD, & épousa, le 23 Avril 1714, *Elisabeth-Marthe-Christine de Lenoncourt*, Chanoinesse de Remiremont, & fille de *Charles Henri-Gaspard*, Comte *de Lenoncourt*, Grand-Chambellan du Duc LÉOPOLD, & de *Charlotte-Yolande de Nettançourt*, dont : — 1. N..., Baron DE REIMS & du Saint-Empire, Seigneur de Vannes, Barizey-au-Plein, Sauxure, Officier aux Gardes-Françoises, marié, le 17 Mars 1748, à *N... de Barbara*, fille de *Claude-Georges*, Seigneur de Mazirot, Bazoiles, Brabois, Landaville, Mansberg, &c. premier Président du Parlement de Metz, & de *N... de Pons*, dont plusieurs enfans; — 2. & N... DE REIMS, reçue Chanoinesse à Lons-le-Saulnier, puis mariée, en 1740, à *Charles-Claude-Ange du Pleix-de-Bacancourt*, Conseiller-Secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France, & de ses Finances, l'un des Fermiers-Généraux de Sa Majesté très-Chrétienne. Elle est morte, le 25 Novembre 1742, âgée de 23 ans, laissant un enfant vivant. *Tabl. Généal. Part. VII*, p. 345.

REINACH. Famille noble dont il est parlé dans les Tablettes généalogiques, *Part. VII*, *p.* 200.

FRANÇOIS-GUILLAUME, Baron DE REINACH, de Foussemagne, fut pendant plusieurs années Colonel du Régiment d'Alsace, Cavalerie. Il étoit gendre de PHILIPPE-CHARLES DE REINACH, Capitaine 35 ans dans le Régiment d'Alsace, Infanterie, & neveu de NICOLAS-HUMBERT DE REINACH-DE-MONTREUX, tué au siége de Girone, après 48 ans de service, étant alors Maréchal-de-Camp, & Commandant du Régiment d'Alsace, Infanterie. Il a laissé :

FRANÇOIS-JOSEPH-IGNACE, Baron DE REINACH, Foussemagne & Montreux, ci-devant Capitaine au Régiment d'Alsace, Infanterie, puis dans celui de Quadt, Cavalerie, qui a obtenu l'érection en *Comté* des Terres & Seigneuries de Foussemagne, Grandvelle, Fontaine, avec partie de celles de Montreux & de Roppe, toutes situées dans la Haute-Alsace, sous la dénomination de *Grandvelle-Foussemagne*, par Lettres-Patentes du mois de Juin 1718, enregistrées au Conseil Souverain d'Alsace, le 20 Août suivant, tant en sa faveur, que de sa postérité masculine, en considération de son ancienne noblesse, de ses services & de ceux de sa Famille. Il a eu de son épouse, entr'autres enfans :

Philippe-Charles de Reinach, qui étoit, en 1718, Cadet dans les Gardes-du-Corps de Sa Majesté, & Capitaine au Régiment du Roi, Cavalerie.

RELONGUE (de), Seigneurs de la Salle en Languedoc, & de la Louptiere en Champagne. Famille noble, originaire de Flandres, distinguée par son ancienneté, ses alliances, & par les personnes de mérite qu'elle a fournies.

Leurs preuves ont été admises à Malte, où elles ont entré dans celles du Chevalier *de Clairac-la-Mamie*, issu de la Maison de *Relongue*, par Marie de Relongue, son ayeule.

Leur noblesse de nom & d'armes s'établit, en 1214, dans le Comté de Flandres, depuis Guy de Relongue, Seigneur Châtelain audit Comté. En cette qualité il fut un des 13 Seigneurs qui accéderent au Traité de paix de *Jeanne de Portugal*, Comtesse souveraine de Flandres, avec le Roi Philippe-Auguste, ainsi qu'il est rapporté par *André du Chesne*, Historiographe de France. Mais la filiation suivie de cette Famille n'est prouvée que depuis

I. Alexandre de Relongue, Seigneur de la Salle en Languedoc, qui vivoit en 1497, & testa en 1544. Il eut pour fils:

II. François de Relongue, Seigneur de la Salle, Capitaine d'Infanterie, marié, en 1554, à *Antoinette de Mansencal*, fille du Baron *de Mansencal-Vénerque*, premier Président au Parlement de Toulouse, & Lieutenant-Général au Gouvernement Militaire de Languedoc, sœur de Madame *du Faur-Pibrac*, & de Madame *du Bourg*, belle-sœur du Chanceller & du Maréchal *du Bourg*. De ce mariage vinrent: — 1. Jean, mort *ab intestat*; — 2. Hector, qui suit; — 3. Charles, dont nous allons parler d'abord; — 4. & Alexandre, Prieur de la Caze-Dieu & de Vic-Fézensac, Ordre de Prémontré.

Charles de Relongue épousa *Constance de Média-Villa-Baura*, fille du Seigneur de Feuillac, dont — Jacques de Relongue, marié à *Françoise de Laréy*, fille du Seigneur de Salles. Leurs enfans furent: — 1. Jean-Vital de Relongue, qui s'allia avec *Géraude Azéma*, & n'en eut qu'un fils, mort sans postérité; — 2. Jean-Jacques, Chanoine de Vic-Fézensac; — 3. & Marie de Relongue, épouse de *Jean de la Mamie*, des Seigneurs de Clairac.

III. Hector de Relongue, second fils de François, Seigneur de la Salle, & d'*Antoinette de Mansencal*, transigea, en 1596, avec Charles, son frere, pour le partage des biens nobles de Jean de Relongue, leur aîné, décédé, comme nous l'avons dit, *ab intestat*. Il épousa *Marguerite de Sallan*; de laquelle sortirent: — Paul, qui suit; — & Claire, mariée à *Jacques de Puget*, Seigneur de Gasslas. Elle fonda, en 1640, à perpétuité, dans l'Eglise des Cordeliers de Toulouse, un *Obit*, dont le Titulaire est à la nomination de l'aîné de Relongue.

IV. Paul de Relongue s'allia, en 1641, avec *Jeanne de Coste*, laquelle institua son fils aîné héritier de la majeure partie de ses biens. De ce mariage naquirent: — 1. Jean-Paul, qui épousa *Marie-Thérese de Guibert*, sœur du Baron *de Guibert-de-Benque*, Seigneur de la Nause-Reneri, dont il n'eut point d'enfans; — 2. Jacques, qui suit; — 3. Jeanne-Marie, femme de *Guillaume de Ponsan*; — 4. Marguerite, épouse du Seigneur *de Perdigol*, belle-mere du Baron *de Villeneuve*, Seigneur de la Croisille, & du Seigneur Baron *de Gavaret*; — 5. & Françoise, mariée à *Marc-Antoine de Moras-de-la-Tour*.

V. Jacques de Relongue fut maintenu, conjointement avec Jean-Jacques & Jean-Vital de Relongue, ses cousins-germains, dans la possession de leur *ancienne noblesse de race & lignée*, par Ordonnance rendue en la Généralité de Montauban, le 30 Mai 1699, sur titres produits devant M. *le Pelletier-de-la-Houssaye*, Intendant de cette Province; & épousa *Françoise Amirat*, sœur du Seigneur *de la Louptiere*. Leurs enfans furent: — 1. Jacques, Officier aux Gardes-Wallones; — 2. Alexandre, appellé *le Chevalier* de Relongue; — 3. & Jean-Paul, qui suit.

VI. Jean-Paul de Relongue, Chevalier, Seigneur de la Louptiere, de Vaucognier & de Maupertuis, ancien Mousquetaire du Roi, & Officier de ses Ar-

mées, a fait ses premieres campagnes dans l'Infanterie, sous les ordres du fameux Duc *de Vendôme*, & est mort en son Château de la Louptiere en Champagne, le 23 Juin 1771, dans sa 87e année. Il avoit épousé, en 1724, *Marie-Geneviéve Barat*, Dame de la Seigneurie de la Digne en Languedoc. Leur épitaphe se voit dans le Chœur de l'Église paroissiale de la Louptiere, au Diocèse de Sens en Champagne. De leur mariage sont issus : — 1. JEAN-CHARLES, qui suit ; — 2. JEAN-PHILIPPE, appellé *le Chevalier* DE RELONGUE, Seigneur de Vaugregnier, Officier des Armées du Roi ; — 3. AUGUSTIN-PAUL DE RELONGUE-DE-MAUPERTUIS, Clerc-Tonsuré du Diocèse de Sens ; — 4. CHARLES-EMMANUEL-HYACINTHE DE RELONGUE-DE-LA-DIGNE, mort en bas-âge ; — 5. MARIE-CLAIRE, femme 1°. de *François-Edouard le Gras-de-Vaubercé*, Chevalier, Seigneur de Montgenot, Lieutenant des Maréchaux de France ; & 2°. de *Claude de Villiers-l'Isle-Adam*, Chevalier, Seigneur de Rheges, dont elle a eu un fils, Eleve de l'École Royale Militaire ; — 6. ANNE-MARGUERITE, mariée à *Nicolas-Bernard d'Alençon*, noble Romain, fils de *Jean d'Alençon*, Seigneur de Brillecour en Champagne ; — 7. ANNE-CATHERINE, épouse de *Charles-François*, Vicomte *de Vienne*, Seigneur de Courmononcle & de Saint-Benoît-sur-Vannes ; — 8. & MARIE-GENEVIÉVE, femme de *Michel de Sompsois*, des Seigneurs *de Monceaux* en Champagne.

VII. JEAN-CHARLES DE RELONGUE, Chevalier, Seigneur de la Louptiere, connu dans la République des Lettres, par ses Poësies, des Académies de Châlons & de Rome, a épousé, le 9 Juillet 1765, *Marie-Anne de Compigny*, sœur de *Marie-Catherine de Compigny*, Eleve de la Maison Royale de Saint-Cyr, dont : — LOUIS-CHARLES, né en 1766, mort en bas-âge ; — & JEAN-JACQUES DE RELONGUE, Chevalier, né en 1768, destiné Eleve de l'École Royale Militaire.

Les armes : *d'azur, à une queue de dauphin d'argent, posée en chef, couronnée d'une rose de gueules, surmontée de trois étoiles de gueules posées en bande.*

RÉMEREVILLE, qu'on prononce aujourd'hui RÉMERVILLE.

Cette Famille tire son origine des anciens Seigneurs DE RÉMEREVILLE, dans le Duché de Lorraine : elle fut transplantée en Provence il y a déja près de trois siécles, & le nom du fief a toujours été propre aux Gentilshommes qu'elle a produits ; ce qui est, comme l'on sçait, une preuve d'ancienne Noblesse. Il en est parlé dans l'Histoire héroïque de la Noblesse de Provence, *Tome II, p. 303 & suiv.*

GUILLAUME, Seigneur DE RÉMEREVILLE, Cheville & Corbessaut, vivant en 1380, est le premier connu de ce nom, depuis lequel on prouve, par titres authentiques, une descendance suivie. Le nom de sa femme est ignoré : on sçait seulement qu'elle étoit fille ou petite-fille de *Jean de Vasimont*, Prévôt de Nancy, & de *Catherine de Vauxcouleurs*, fille de *Vivian*, Seigneur *de Vauxcouleurs*, qu'on croit être de l'ancienne & illustre Maison de *Joinville*. Ce Seigneur DE RÉMEREVILLE laissa, entr'autres enfans :

JEAN GUILLAUME, Seigneur DE RÉMEREVILLE, Cheville & Corbessaut, dont la femme est seulement nommée *Agnès* dans un titre qui en fait mention ; mais il y a lieu de croire qu'elle étoit de la Maison *des Hasards*, parce qu'*Hugues des Hasards*, Evêque de Toul, étoit proche parent de ses petits-fils ; & une Bulle du Pape SIXTE IV, de l'an 1474, qui permet à un des fils de JEAN-GUILLAUME DE RÉMEREVILLE, de posséder toutes sortes de Bénéfices incompatibles, à cause des grands & importans services qu'il avoit rendus au Saint-Siége, dit qu'il étoit *de nobili genere ex utroque parente procreatus*, ce qui nous apprend que sa mere étoit sortie d'une Famille noble. De ce mariage vinrent quatre fils : sçavoir : — 1. GUILLAUME, qui suit ;

2. JEAN-GUILLAUME, qui partagea, avec son frere, les biens de sa Famille, & se maria, en Lorraine, à *Françoise le Vel*, Dame de Champigneules, dont sortit une fille unique, nommée — CATHERINE, Dame DE RÉMEREVILLE & de Champigneules, mariée 1°. à *Nicolas Mengin*, Chevalier, Seigneur de la Motte, Président de la Chambre des Comptes de Nancy ; & 2°. à *Pierre de Farege*,

Seigneur de Farege & d'Aſt-ſur-Meurthe. Les armes de cette Dame paroiſſent en pluſieurs endroits dans la paroiſſe de Saint-Georges de Nancy, & l'on y conſerve dans une place honorable le ſouvenir de diverſes fondations pieuſes, gravées en caracteres d'or ſur une plaque d'airain : elle mourut ſans ſucceſſeurs, & les enfans de GUILLAUME II hériterent en partie de ſes biens;

3. NICOLAS DE RÉMEREVILLE, marié, en Normandie, avec *Guillelme le Gentil*, & mort ſans enfans; — 4. & DOMINIQUE, pourvu d'un Canonicat dans la paroiſſe de Saint-Georges de Nancy, par Lettres-Patentes de *Jean de Calabre*, fils du Roi RENÉ, Duc de Lorraine, données l'an 1479. Pour être reçu dans ce Chapitre, il falloit, pour le moins, faire alors des preuves de ſa nobleſſe de quatre générations.

GUILLAUME, II. du nom, Seigneur DE RÉMEREVILLE, Corbeſſaut & Champigneules, fils aîné de JEAN-GUILLAUME, I. du nom, ſuivit le Roi RENÉ en Provence, lorſque ce Prince vint, en 1437, prendre poſſeſſion des Etats, où il étoit appellé par la mort, ſans enfans, de LOUIS III, ſon pere, Roi de Naples, & Comte de Provence. Il rendit pluſieurs grands ſervices à ce Prince, qui voulant les reconnoître, pourvut, en 1466, le Seigneur DE RÉMEREVILLE d'une charge de Secrétaire d'État, & enſuite de celle de Tréſorier-Général de ſes Finances en 1471; & enfin d'un office de Maître Rational (*a*) en ſa grande Cour des Comptes & Archives de la ville d'Aix.

Après la mort du Roi RENÉ, arrivée en 1481, *Yolande d'Anjou*, Ducheſſe de Lorraine, fille de ce Prince, voulant diſputer la ſucceſſion du Roi, ſon pere, à *Charles du Maine*, héritier de RENÉ, envoya des troupes en Provence, ſous le commandement de quatre chefs principaux, parmi leſquels le Seigneur DE RÉMEREVILLE eſt remarqué par l'Auteur de l'*Hiſtoire de Marſeille*, nommé *Ruffy*. Les Lorrains firent d'abord de ſi grands progrès en Provence, que le Comte *du Maine* envoya demander du ſecours au Roi de France LOUIS XI. En conſéquence, le Seigneur *de Genouillac* & le Seigneur *de Luxembourg* eurent ordre d'entrer dans la Province à la tête de 18000 hommes de pied, ils en chaſſerent les Lorrains, & reprirent les places dont ils s'étoient ſaiſis; mais le Comte *Charles du Maine* étant mort ſur ces entrefaites, GUILLAUME DE RÉMEREVILLE voulut encore rétablir le parti de la Ducheſſe *de Lorraine*, ſa Souveraine: cependant cette nouvelle entrepriſe eut peu de ſuites; car LOUIS XI, à qui *Charles du Maine* avoit laiſſé ſa ſucceſſion, prit ſi bien ſes meſures, que tous les Ordres de la Province le reconnurent généralement. Le Seigneur DE RÉMEREVILLE eut ordre alors de ſortir de la Province. Son office de Maître Rational fut confiſqué, de même que tous les biens qu'il y avoit acquis; mais RENÉ II, Duc de Lorraine, ayant enſuite moyenné ſa paix avec CHARLES VIII, ſucceſſeur de LOUIS XI, il fut fait Gouverneur des Châteaux d'Orgon & de Lambeſe, que RENÉ I avoit donnés à *Ferry de Vaudemont*, quand il épouſa *Yolande d'Anjou*, ſa fille. Après toutes ces révolutions, GUILLAUME DE RÉMEREVILLE épouſa l'héritiere de la Maiſon de *Corage*, appellée *Catherine*, fille de *Pierre de Corage*, Gentilhomme de la ville d'Apt, & de Dame *Jeanne de Sade-de-Saumane*, iſſue d'une des plus anciennes Familles de Provence. Ce mariage, qui fut célébré le 4 Octobre de l'an 1484, lui donna occaſion de s'établir dans la ville d'Apt, où il mourut en 1494, laiſſant deux fils: — AGRICOL, qui ſuit; — & GUILLAUME, III. du nom, rapporté ci-après.

AGRICOL DE RÉMEREVILLE, prit le parti de la Robe, & fut nommé, par Lettres-Patentes du Roi FRANÇOIS I, de l'an 1521, Bailli des ville & Bailliage d'Apt, emploi que les plus diſtingués Gentilshommes de la Province avoient

(*a*) Les Maîtres Rationaux, au nombre de quatre ſeulement, & quelques Archivaires, compoſoient alors une Cour ſouveraine, de laquelle tous les Tribunaux ſubalternes de Juſtice reſſortiſſoient, ce qui rendoit les offices de Maîtres Rationaux très-conſidérables.

rempli avant lui. Il épousa, la même année, *Marie d'Autric*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Beaumeres, & de Dame *Françoise de la Porte*, d'où sortit :

FRANÇOIS DE RÉMEREVILLE, marié 1°. à *Françoise d'Albertas*, fille de *Colin*, & de Dame *Jeanne de Salle*; & 2°. avec *Marguerite de Cosme-d'Auribeau*, fille de *Léonard*; Gentilhomme de la ville de Carpentras, & de Dame *Gabrielle de Seguin-Cabassolle*. De ces deux femmes il ne laissa que des filles, qui prirent alliance avec des Gentilshommes du voisinage.

GUILLAUME DE RÉMEREVILLE, III. du nom, frere puîné d'AGRICOL, fut Seigneur de Rémereville & de Champigneules, en Lorraine, après la mort de la Dame *de Farege*, Dame de Rémereville, sa cousine-germaine. Il eut de l'emploi dans les guerres d'Italie sous LOUIS XII; se trouva à la bataille de Ravennes, & à toutes les guerres qui suivirent; & se maria, en 1539, à *Françoise de Rousset-de-Saint-Sauveur*, fille de *Laurent de Rousset*, Seigneur de Saint-Sauveur & de Verclos, Gouverneur du Château & de la ville de Courteson, & de Dame *Richarde de Galéan-des-Issarts*. De ce mariage sortirent : — PIERRE, qui suit ; — & RICHARDE DE RÉMEREVILLE, femme de *Jean de Bot*, Seigneur de Saignon & d'Auribeau, issu d'une ancienne & illustre Famille, à présent éteinte.

PIERRE DE RÉMEREVILLE, Seigneur de Champigneules, commanda long-tems une Compagnie d'Infanterie sous les Rois CHARLES IX & HENRI III. Il se trouva aux fameuses batailles de Dreux, Jarnac, Saint-Denis & Moncontour, où il reçut plusieurs blessures, comme il est remarqué dans l'épitaphe qui se lit encore sur son tombeau, dans l'Eglise des Cordeliers de la ville d'Apt. Il épousa 1°. *Spirite de Choiselas*, fille de *Catilin*, Seigneur de Reix, de Venasque & de Saint-Didier, & de Dame *Louise de Raymond-Modene*, dont il n'eut aucune postérité; & 2°. *Madelene de Bot-d'Auribeau*, fille de *Michel*, Seigneur de Saignon & d'Auribeau, & de Dame *Gillette de Tertulle*, Dame de Montaffire, sœur d'*Hector Bot-de-Tertulle*, marié à *Marchionne de Bonne*, sœur du renommé Seigneur *d'Auriac*, qui commandoit un camp volant au siége de la Rochelle, & dont le fils prit la qualité de *Comte de Talard*, & épousa une femme de la Maison de *Villeroy-Neufville*. Du second mariage de PIERRE DE RÉMEREVILLE, sortirent douze enfans, parmi lesquels on n'en remarquera que trois, sçavoir : — 1. POMPÉE, Seigneur de Simonay, qui se maria en Guienne, où il n'a laissé aucune postérité; — 2. FRANÇOIS, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Saint-Pol, qui se trouva au siége de la Rochelle, & à toutes les guerres de Guienne, après lesquelles il se maria à *Anne d'Estienne-Saint-Jean*, veuve de *Hubert de Castellane*, Seigneur de Salernes, & fille de *François d'Estienne*, Seigneur de Saint-Jean de la Salle, Président à Mortier au Parlement de Provence, & de Dame *Honorade de Pontevès-de-Buous*, de laquelle il n'eut point d'enfans; — 3. & FRANÇOIS-ANTOINE, qui suit.

FRANÇOIS-ANTOINE DE RÉMEREVILLE commanda une Compagnie dans le Régiment d'Infanterie de Villeneuve, & se trouva aux guerres de Piémont, sous les Maréchaux *de Créquy*, *de la Force* & *de Schomberg*, & ne se retira qu'après la prise de Casal, où son Régiment fut licencié. Il se maria, en 1633, à *Madelene de Begue*, fille de *Pierre*, Gentilhomme de la ville de Marseille, & de Dame *Claire de Granery*, & en eut, entr'autres :

FRANÇOIS-JOSEPH DE RÉMEREVILLE, qui épousa, en 1682, *Jeanne-Bernardine de Thomas-de-Gignac*, fille de Messire *Melchior de Thomas*, Seigneur de Gignac & de Roquefure, & de Dame *Anne de Pellissier*, dont sont issus : — 1. JACQUES-BATISTE DE RÉMEREVILLE, mort Prêtre; — 2. VINCENT, Lieutenant des Grenadiers dans le Régiment de Blaisois, tué à l'attaque des retranchemens de Dantzick, en Pologne; — 3. GUILLAUME, qui suit; — 4. FRANÇOIS-DE-SALES, vivant sans alliance; — 5 & 6. & deux filles, l'une, morte Religieuse; & l'autre, élevée à la Maison Royale de Saint-Cyr, puis mariée dans la Famille de *Chastan-Vacheres*.

JEAN-GUILLAUME DE RÉMEREVILLE a servi, pendant plusieurs années, dans le Régiment de la Couronne, où il étoit Capitaine, & s'est retiré du service

en 1732, avec pension. Il a épousé, le 27 Juillet 1734, *Marie-Catherine de Beillard*, dont il n'est restée que MARIE DE RÉMEREVILLE, Religieuse à la Visitation à Apt.

Les armes : *d'argent, au lion issant de sable, armé & lampassé de gueules, coupé d'azur & fretté d'argent.* Pour devise, cette moitié d'un vers de l'Œnéïde de *Virgile* : ADERIT VOCATUS APOLLO, avec cette autre devise : MEMINISSE JUVABIT. Les anciens Seigneurs DE RÉMEREVILLE ajoutoient à leurs armes : *un quartier d'argent, au perroquet de sinople, ayant un collier grelé de perles, & péri sur une motte de sinople.*

* REMIENCOURT, en Picardie, Diocèse d'Amiens. Terre & Seigneurie possédée par une branche cadette de la Maison de *Boufflers*, dont nous avons donné la Généalogie dans le *Tome II* de ce Dictionnaire. Voyez BOUFFLERS.

* REMILLY, en Nivernois, Diocèse de Nevers. La Seigneurie, avec la haute, moyenne & basse Justice, appartient à la Chartreuse d'Aponay ou Apogny, située dans le district de la paroisse de Remilly, dont le Chapitre de Nevers & les Chartreux d'Aponay sont Collateurs de la Cure.

RÉMOND, en Bourgogne, en Champagne & à Paris.

Cette Famille, divisée en sept branches, a été maintenue différentes fois dans sa *noblesse d'extraction*, tant par Arrêts du Conseil d'Etat du Roi, que par Ordonnances, &c. de MM. *Larcher*, Intendant de Champagne, *Ferrand*, Intendant de Bourgogne & de Bresse, *de Pommereu*, Intendant de Champagne, *Bignon*, Intendant de Paris ; & enfin par Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, rendu le 17 Avril 1735, en faveur de NICOLAS RÉMOND, Ecuyer, ancien Conseiller au Bailliage & Siége Présidial de Troyes.

La troisieme branche subsiste dans JACQUES RÉMOND, Ecuyer, Seigneur d'Estrochey, né & batisé le 15 Mai 1721, qui a pour sœur ETIENNETTE RÉMOND, mariée, par contrat du 17 Avril 1738, avec *Charles-Marie Févret*, Seigneur de Fontette, Conseiller du Roi en sa Cour de Parlement de Bourgogne.

FRANÇOIS RÉMOND (chef de la cinquieme branche), Chevalier, Seigneur de Montmort, né le 1 Mai 1707, Major des quatre Compagnies des Gardes-du-Corps, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, s'est trouvé à tous les siéges dans les précédentes guerres ; a commandé à Ettingen un escadron, eut un cheval tué sous lui, commanda un gros corps de Grenadiers à la bataille d'Hastenbeck, s'est trouvé aussi à la bataille de Fontenoy, où il eut encore un cheval tué sous lui. Il a épousé, le 12 Mars 1736, *Marie-Geneviéve-Mathurine Vidaud du Dognon*, fille de *Jean*, & de *Marie Chauvet*, de laquelle il a eu trois garçons.

Sur cette Famille, qui porte : *de gueules, à trois roses d'argent, posées 2 & 1*, voyez l'*Armorial de France, Regiſtre V, Part. II.*

* REMONT : Terre & Seigneurie en Berri, avec titre de *Vicomté*, qui entra, avec celles de *Quincampoix*, dans la Maison de *Gamaches*, par l'alliance de *Marguerite de Saint-Quentin-de-Blet*, avec *Jean de Gamaches*, Seigneur de Sury-aux-Bois, Maître-d'Hôtel du Roi CHARLES VIII, par Lettres du 10 Août 1490. Voyez GAMACHES, *Tome VII.*

* REMOULINS : Seigneurie érigée en *Baronnie*, & unie à la Vicomté d'*Uzès*, avec celle de *Saint-Geniez*, par Lettres du mois de Mai 1565, enregistrées à Toulouse le 6 Mars, & à Montpellier le 8 Mai 1566, en faveur d'*Antoine de Crussol*, Comte, puis Duc d'Uzès. Voyez CRUSSOL.

* RENANSART, en Picardie, Diocèse de Laon. Seigneurie avec titre de *Vicomté.*

Isabelle, héritiere *de Renansart*, épousa *Georges la Personne*, Chevalier, Seigneur de Verloing. De ce mariage naquit — *Catherine la Personne*, héritiere de Renansart, laquelle fit entrer cette Terre dans la Maison de *Flavigny*, déja connue dans le XIIIe siécle.

N... DE FLAVIGNY, suivant *Carpentier*, étoit un des premiers parmi la Noblesse du Cambresis. Il fit, en 1235, des dons considérables à l'Abbaye de Saint-Aubert de Cambray. — NICOLAS DE FLAVIGNY étoit Evêque de Besançon la même année. Mais la filiation n'est prouvée que depuis

ETIENNE DE FLAVIGNY, qualifié *Chevalier d'honneur* du Roi CHARLES VI, dans un Arrêt du Parlement du 11 Février 1384. Il eut pour fils:

EMERY DE FLAVIGNY, Ecuyer, Seigneur de Ribauville, Gouverneur de Guise en 1398, pour LOUIS DE FRANCE, Duc d'Anjou, & probablement cousin de PHILIPPE DE FLAVIGNY, Chevalier, Chambellan du Duc *de Bourgogne* en 1417. Ledit EMERY fut pere de

JACQUEMARD DE FLAVIGNY, Seigneur de Ribauville, qui étoit contemporain de QUENTIN DE FLAVIGNY, Evêque de Besançon en 1440, & ne vivoit plus en 1447. Ses enfans furent: — OLIVIER, qui suit; — & JACOBÉEN.

OLIVIER DE FLAVIGNY partagea avec son frere, en 1447, la succession de JACQUEMARD, leur pere, & eut pour fils:

CLAUDE DE FLAVIGNY, qui vivoit en 1490, & fut allié avec *Catherine la Personne*, fille de *Georges*, Chevalier, Seigneur de Verloing, & d'*Isabelle*, héritiere *de Renansart*, mentionnés ci-devant. De ce mariage vint:

ELION DE FLAVIGNY, Ecuyer, Seigneur de Ribauville, & Vicomte de Renansart, marié à *Jacqueline du Puy*, dont il eut:

NOEL DE FLAVIGNY, Vicomte de Renansart, &c. Député de la Noblesse de la Prévôté de Ribemont aux Etats de Blois. Il épousa *Jeanne le Febvre-de-Monceau*, de laquelle sortit:

JEAN DE FLAVIGNY, Vicomte de Ribauville & de Renansart, marié avec *Antoinette d'Amerval*, dont:

CLAUDE DE FLAVIGNY, II. du nom, Vicomte de Ribauville & de Renansart, Baron d'Aubilly, &c. Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Député de la Noblesse de la Prévôté de Ribemont, aux Etats tenus en 1614. D'*Anne le Picart-de-Sevigny*, son épouse, il eut pour fils aîné:

CÉSAR-FRANÇOIS DE FLAVIGNY, Seigneur de Ribauville, Vicomte de Renansart, & de Surfontaine, marié à *Susanne de Vielchâtel*, fille du Marquis de Montalant, premier Capitaine-Lieutenant des Mousquetaires, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Gouverneur du Barrois, dont sortit:

ANNE-CLAUDE DE FLAVIGNY, Seigneur de Ribauville, Vicomte de Renansart & Baron d'Aubilly, qui épousa *Marie-Anne la Fitte*, fille de *N... la Fitte*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Guise. De ce mariage est issu:

CÉSAR-FRANÇOIS DE FLAVIGNY, Vicomte de Renansart & de Surfontaine, allié avec *Marie-Agathe de Truffier*, dont:

LOUIS-AGATHON, dit *le Comte* DE FLAVIGNY, ci-devant Capitaine de Gendarmerie, Maréchal des Camps & Armées du Roi en 1761. Extrait du Dictionnaire des Gaules, *Tome VI*, au mot RENANSART.

RENAUD: Ancienne Noblesse de la ville d'Arles, en Provence, où elle a tenu, de tout tems, un des premiers rangs, & établie aujourd'hui à Salon, où elle fait sa résidence, à cause du voisinage de la Terre d'Alein, qu'elle posséde depuis le XVe siécle.

On trouve dans les guerres des XIe, XIIe & XIIIe siécles les RENAUD, servir avec distinction, sur-tout pendant les Croisades & le regne des *Boson*, auxquels ils avoient rendus de grands services.

E

I. Fouquet de Renaud, créé premier Podestat de la ville d'Arles en 1212, fut à la tête du Peuple, pour le recouvrement de la liberté, & eut pour fils :

II. Pierre de Renaud, qui donna à nouveau bail divers biens en 1258.

III. Hugues, Pierre, II. du nom, & Bertrand de Renaud, ses fils, étoient comptés parmi les principaux Seigneurs d'Arles, & se distinguerent par leur sçavoir, vers la fin du XIIIe siécle. De l'un d'eux naquirent : — Pierre, qui suit ; — & Raimond.

IV. Pierre de Renaud, III. du nom, qualifié *Damoiseau*, épousa 1°. *Adalasie ;* & 2°. *Cécile d'Arlatan*, fille de *Geoffroi*. Du premier lit vinrent : — Raimond & Pierre : du second ; — Guillaume, qui suit ; — & Jeanot, Chevalier, de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem : ils transigerent avec leurs freres aînés du premier lit.

V. Guillaume de Renaud épousa, en 1348, *Alasie d'Aureille*, fille de *Pierre*, Damoiseau, de la ville d'Arles, dont :

VI. Jacques de Renaud, qui s'allia, le 13 Janvier 1395, avec *Marguerite d'Isnard*, de laquelle il eut :

VII. Jacques de Renaud, II. du nom, Seigneur d'Alein, qui fit son testament, le 13 Mai 1459. Il avoit épousé, le 15 Janvier 1444, *Marthe de Porcelet*, fille de *Bertrand*, Seigneur de Fos, & de *Jeanne d'Arlatan*, dont vint :

VIII. Nicolas de Renaud, Seigneur d'Alein, Valet-de-Chambre du Roi Charles VIII, & son Ambassadeur à Rome. Il testa le 12 Janvier 1527, & avoit épousé, par contrat du 27 Février 1503, *Marguerite de Quiqueran-de-Beaujeu*. De cette alliance sortit :

IX. Jacques de Renaud, III. du nom, Seigneur d'Alein, d'Aurons & de Lamanon, dont il fit hommage au Roi en 1549. Il avoit épousé, le 27 Mai 1527, *Blanche d'Urre*, fille de *Claude*, Seigneur du Puy-Saint-Martin, Lieutenant-Général en Provence, & de *Gabrielle d'Adhémar-de-Monteil-Grignan*, dont : — Jean, qui suit ; — & deux filles, mariées dans la Maison de *Varadier*, d'Arles.

X. Jean de Renaud, Seigneur d'Alein, reçu Chevalier de l'Ordre du Roi en 1570, par le Seigneur *d'Entrecasteaux*, à qui Sa Majesté en avoit donné la commission, épousa, le 29 Septembre 1575, *Madelene de Castillon*, fille de *Pierre*, Seigneur de Beynes, Chevalier du même Ordre, & de *Louise de Castellane-Laval*, dont : — François qui suit ; — & Blanche de Renaud, mariée, en 1600, à *Thomas de Rousset*, Seigneur d'Aurons.

XI. François de Renaud, Seigneur d'Alein, Lamanon & Aurons, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, premier Consul d'Aix, Procureur du Pays en 1623, Viguier Royal de Marseille, avoit épousé, le 17 Janvier 1607, *Jeanne de Porcelet*, fille de *Robert*, Seigneur de Fos, & de *Catherine de Forbin-Soliers*. Leurs enfans furent : — 1. André, qui suit ; — 2 & 3. Gilles, & Philippe-Emmanuel de Renaud, reçus Chevaliers de Malte en 1637.

XII. André de Renaud, Seigneur d'Alein, de Lamanon, d'Aurons & de Fos, se maria, le 6 Octobre 1643, avec *Thérese de Cadenet*, fille de noble *César*, Seigneur de Tamarlet, & de *Lucréce de Biord*, dont : — César, qui suit ; — & Louis.

XIII. César de Renaud, Seigneur d'Alein & des autres susdites Terres, élu premier Consul d'Aix, Procureur du Pays en 1684, obtint du Roi Louis XIV, en 1696, l'érection de la Seigneurie d'*Alein* en *Marquisat*. Il avoit épousé 1°. *Laurence de Castellane*, morte sans enfans ; & 2°. *Françoise-Cécile de Roux*, fille de noble *Pierre*, Seigneur de Boneval, Lieutenant-Général de l'Amirauté à Marseille, & de *Lucréce de Valbelle-Montfuron*. Du second lit il eut : — 1. Philippe-Emmanuel, qui suit ; — 2. Louis, Chevalier de Saint-Louis, Commandant du second Bataillon du Régiment Dauphin ; — 3. François-Emmanuel, Officier de Vaisseau ; — 4. François, Major du Régiment de Flandres, Chevalier de Saint-Louis, tué à la bataille de Coni ; — 5. Joseph,

Capitaine de Dragons, au service de Sa Majesté Catholique ; — 6. Antoine, Officier dans le Régiment Dauphin, mort au siége de Turin, — 7. & Louis-Philippe-Auguste, Major du Régiment Dauphin, Infanterie, retiré du service à cause de ses blessures.

XIV. Philippe-Emmanuel de Renaud, Marquis d'Alein & Seigneur des susdits lieux, a épousé, par contrat du mois d'Octobre 1722, *Anne de Milan*, des Seigneurs *de Cornillon*, de laquelle sont issus : — 1. Jean-François-César, qui suit ; — 2. François-Emmanuel, Officier de Vaisseau ; — 3. & une fille, Religieuse à l'Abbaye de Nazareth à Aix.

XV. Jean-François-César de Renaud, Marquis d'Alein, Seigneur de Fos, d'Aurons, &c. a épousé, par contrat du 11 Avril 1742, *Marie-Marguerite-Barbe de Cabanes*, fille unique & héritiere de *Balthasard-Melchior*, Baron de Viens, Conseiller en la Cour des Comptes, & de *Marie-Barbe d'Archias-de-Sabliere*, dont trois garçons & une fille.

Les armes : *de gueules, à 10 losanges d'or, posées 4, 4 & 2.* Hist. Héroïq. de la Noblesse de Provence, *Tome II., p. 306, & suiv.*

Dans ledit ouvrage on trouve une autre famille de Renaud, qui porte les mêmes armes que la précédente : elle est originaire de Sault, où elle a exercé l'Office de Lieutenant-Général au Siége ; mais elle s'est depuis transplantée à Apt.

Jean-Joseph de Renaud, Seigneur de Fontbelle, frere de François-Dominique de Renaud-de-Fontbelle, ancien Chanoine de l'Eglise d'Apt, Vicaire-Général & Official, fut pourvu de la charge de Trésorier-Général de France par Louis *le Grand*, le 2 Septembre 1714. Il avoit épousé *Anne-Marguerite de Thomas*, fille du Sieur *de Thomas*, Seigneur de Gignac & de Roquefure, & de Dame *Marguerite de Guerin*, des Présidens de ce nom. De ce mariage sont issus : — 1. Joseph-Elzéar-Eutrope, Prêtre & Chanoine de l'Eglise Cathédrale d'Apt ; — 2. Bruno-Hyacinthe, Lieutenant au Régiment d'Anjou, Infanterie ; — 3. Jean-Batiste-Louis-Alexis, qui suit ; — 4. & Anne, Religieuse au Monastere de la Visitation d'Apt.

Jean-Batiste-Louis-Alexis de Renaud-de-Fontbelle, pourvu par le Roi de l'Office de Trésorier-Général de France, le 15 Juillet 1740, a épousé *Anne-Thérese de Jobelot*, fille de *Jean-Batiste de Jobelot*, Chevalier de Saint-Louis, Major, pour le Roi, de la Ville & Citadelle de Conflans, Brigadier des Armées de Sa Majesté, Ingénieur en chef & Directeur des Fortifications des places du Roussillon, & de Dame *Marie de Robinot*, dont : — 1. Jean-Batiste-Armand ; — 2. Joseph-Louis-François, Lieutenant au Régiment de Picardie ; — 3. & Anne-Thérese.

RENAUD (de) : Famille noble & ancienne, sur laquelle nous ne pouvons donner qu'une Notice, faute de *Mémoire*.

Nicolas de Renaud, Chevalier, s'allia avec Demoiselle *Hélene de Bartoly*, & en eut, entr'autres enfans :

François de Renaud, Chevalier, lequel épousa *Andrée de Moneri*, fille de *Jean de Moneri*, Chevalier, & de *Marie de Bernard*, dont vint :

Jean-Batiste de Renaud, Chevalier, Seigneur de la Chassagne, qui s'allia avec *Marie-Anne de Trémeolles-la-Barge*, fille de *Pierre-Gabriel de Trémeolles*, Chevalier, & de *Marie-Françoise de Fayeul*. Il en eut, entr'autres enfans :

Françoise-Virginie de Renaud, mariée, par contrat du 2 Décembre 1724, avec *Jean-Claude de Mont-d'Or*, Chevalier, Seigneur de Montragier, fils de *Raimond*, & de Dame *Françoise de Foudras*, dont postérité. *Voyez* Mont-d'Or.

Les armes : *de gueules, à une fasce d'argent, accompagnée en chef & en pointe d'une losange de même.*

* RENEL : Seigneurie en Bassigni, qui entra dans la Maison d'*Amboise*, par l'alliance de.

Marguerite de Joinville, avec *Hugues d'Amboise*, II. du nom, tué à la bataille d'Azincourt en 1415.

Françoise d'Amboise, fille unique de *Jacques d'Amboise*, Seigneur de Bussy, mort à la bataille de Marignan en 1515, en devint héritiere. Ce fut en sa faveur & celle d'*Antoine de Croy*, Prince de Porcien, fils de *Charles de Croy*, Comte de Seneghen, son second mari, que cette Terre de *Renel* fut érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois d'Octobre 1560, enregistrées le 3 Décembre suivant. *Antoine de Croy* étant mort, sans postérité, le 12 Août 1566, ce *Marquisat* revint à son frere utérin, *Antoine de Clermont-d'Amboise*, fils de *René de Clermont*, Seigneur de Saint-Georges, qui périt à la Saint-Barthelemi en 1517, & de ladite *Françoise d'Amboise*, sa seconde femme. *Voyez* CLERMONT, en Anjou.

RENIAULME (DE) ou REGNIAULME (LE) : Famille noble, originaire du Cambresis, dont plusieurs branches transplantées en Suisse, en Allemagne, & une, entr'autres, dans le Blaisois, qui donne lieu à cet article.

Le Carpentier, dans son Histoire du Cambresis, donne un abrégé de la Généalogie de cette même Famille, qu'il remonte jusqu'à l'an 1096, en la personne de JEAN DE REGNIAULME, compris au nombre des Chevaliers du Tournois d'Anchin, auquel succéderent JEAN LE REGNIAULME, vivant en 1185, & PIERRE, Chevalier, en 1196. Ils eurent pour successeurs :

I. JACQUES LE REGNIAULME, vivant en 1201 & 1210, & PIERRE LE REGNIAULME, mentionné avec sa femme en 1244, dans les Archives de Vaucelles, lequel eut pour fils :

II. JACQUES DE REGNIAULME, II. du nom, Bailli de Manious, un des plus célebres habitans de Cambray, inhumé, en 1285, à Vaucelles, avec sa femme, dont sortit :

III. JEAN LE REGNIAULME, Bailli des Chanoines de Notre-Dame de Cambray, mort & enterré, avec son épouse, au mois de Novembre 1316. Son épitaphe est rapportée tout au long dans *Carpentier*. Celui-ci fut pere de

IV. GILLES DE REGNIAULME, Bailli de Cambray en 1336, qui épousa *N... de l'Ecluse*. Suivant le même Auteur, ils eurent, entr'autres enfans, trois garçons : — GILLES ; — MATHIEU ; — & JEAN, qui suit.

V. JEAN DE REGNIAULME épousa *Agnès d'Orville*, fille du Chevalier *Gui*, & d'*Agnès de Bournel*, de laquelle vint :

VI. JACQUES-MARTIN DE REGNIAULME, Echevin à Cambray en 1407, marié à *Guyotte de Sorel*, dont :

VII. JACQUES DE REGNIAULME, III. du nom, qui se maria avec *Nicaise Dumoulin*, & en eut :

VIII. JEAN DE REGNIAULME, allié à *Michelle de Boutteville*, de laquelle naquit :

IX. JEAN-FRANÇOIS DE REGNIAULME, Sire de Rieu, de Paillencourt & de la Mairie héréditaire de Nave, vendue par Madame *de Montenu*, veuve du Baron *de Boutershem*. Il épousa *Anne Daussut*, fille de *Jean*, & de *Marguerite de la Coquerie*, dont, entr'autres enfans : — 1. JEAN DE REGNIAULME, Sire de Nave & de Paillencourt, marié 1°. à *N... de Hennin* ; & 2°. à *Jeanne de Vaucelles*, dont quatre filles, sçavoir : — MARIE, femme de *Jean Tanard* ; — ISABEAU, épouse d'*Antoine de Bombergues* ; — PÉRONELLE, mariée à *Jean de la Croix* ; — & MELCHIORE, alliée à *Robert Blocquel* ; — 2. ANDRÉ ; — 3. JEAN, dit *le Jeune* ; — 4. CHARLES, qui suit ; — 5. & HIÉRONIMETTE, Dame de Rieu & du Pinon, seconde femme de *Louis le Carlier*, dit *Remy*, Sire de Maniere, Baron de la Prée.

X. CHARLES DE REGNIAULME épousa, vers l'an 1529, *Françoise de Bombergues*, fille de *Coraille*, & d'*Agnès Wranck*, fille de *Gilles Wranck*, Bourgmestre de Malines. Ils eurent pour enfans neuf fils & sept filles, sçavoir : —

1. Jean, marié à *Claire de Joncle*, qui a fait branche; — 2. Cornille, qui épousa *Marie Vander-Crusse*, & fit aussi branche; — 3 & 4. François & Charles; — 5. Paul, qui suit; — 6. Charles, dit *le Jeune*, marié à *Marguerite des Cordes*, qui a fait branche; — 7. Daniel, marié à *Clémence de Schotty*, aussi auteur d'une branche; — 8 & 9. Arnould & Gaspard; — 10, 11 & 12. Catherine, Anne & Madelene; — 13. Agnès, femme de *Diego d'Ayala*, mere de *Philippe d'Ayala*, Ambassadeur auprès d'Henri IV; — 14. Françoise, mariée à *Lancelot de Robiano*; — 15. Susanne; — 16. & Elisabeth, femme de *Jean-Batiste de Schotty*. *Le Carpentier* continue la descendance de quelques-unes de ces branches jusqu'en 1640. Nous nous contenterons de donner ici celle de Paul, mentionné ci-dessus.

Dans cette branche, transplantée d'abord au pays Blaisois & depuis à Paris, il semble que l'esprit, la science & les talens ayent été un droit héréditaire, presque tous ceux qui en sont sortis s'étant distingués & ayant acquis une brillante réputation par leur mérite & le grand nombre d'Ouvrages, tant imprimés que manuscrits, qu'ils ont laissés après eux, en divers genres & en différentes Langues.

XI. Paul de Regniaulme, un des plus illustres Médecins de son tems, ne fit que succéder à la réputation de Mathieu, son grand-oncle. Il avoit un frere qui fut tué au service, & un autre qui fut Chanoine de Blois. Ayant été reçu, en 1580, Docteur en Médecine à Avignon; vers 1590, il fut Médecin d'Henri de Bourbon, Prince de Condé, premier Prince du Sang de France, duquel il étoit très-aimé & considéré, ainsi que de Marie de Médicis, qui désiroit se l'attacher; mais quoiqu'il eut reçu plusieurs bienfaits & marques de reconnoissance de cette Princesse, il refusa constamment de suivre la Cour lorsqu'elle quitta la ville de Blois. Ayant découvert à Saint-Denis près Blois plusieurs sources minérales, il y fit construire, à grands frais, plusieurs bassins en pierres de tailles, des libéralités de cette Princesse, à laquelle il dédia, quelque tems après, un petit Ouvrage sur les vertus de cette Fontaine, qu'il nomma *Fontaine de Médicis*, dont elle porte encore le nom. Au sujet de ses autres Ouvrages & de ceux de ses descendans, voyez l'Histoire & les Mémoires de l'Académie des Sciences, & plusieurs autres Auteurs, tels que M. *de Thou*, l'Abbé *des Fontaines*, &c. Il épousa *Marie Brunault*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de la Riviere, de la Guillonniere, &c. dont, entr'autres enfans:

XII. Michel de Reniaulme, I. du nom, aussi reçu Docteur en Médecine à Montpellier, marié, en 1626, à *Jacqueline de Montigny*, issue d'une Famille qui avoit donné un premier Président au Parlement de Paris. Il en eut beaucoup d'enfans, dont quelques-uns tués au service; d'autres, entrés dans l'état ecclésiastique; un, mort Chartreux au Liget, en odeur de sainteté; plusieurs filles mariées; — & Michel, qui suit.

XIII. Michel de Reniaulme, II. du nom, épousa, en 1670, Demoiselle *Anne-Jeanne Duchesne*, dont: — 1. Paul-Alexandre, dit *des Angeries*, Chanoine Régulier de Sainte-Geneviéve & Prieur de Theuvy; — 2. Etienne-Gilbert, dit *le Chevalier* de Reniaulme, Chevalier de Saint-Louis, Brigadier des Armées du Roi, décédé sans alliance; — 3. & Michel-Louis, qui suit.

XIV. Michel-Louis de Reniaulme, dit *de la Garenne*, Pensionnaire de l'Académie Royale des Sciences, & Doyen de la Faculté de Médecine de Paris, mort le 20 Avril 1739, avoit épousé *Marie-Anne Garnier-de-Marigny*, fille de *Louis*, Ecuyer, Seigneur de Marigny, l'un des 200 Chevaux-Légers de la Garde du Roi, & de *Marie de Melleville*, de laquelle il n'a laissé qu'un fils unique, qui suit.

XV. Paul-Louis de Reniaulme, Seigneur de Préfagille, né le 28 Octobre 1728, reçu Conseiller au Grand-Conseil le 10 Septembre 1760, Maître des Requêtes le 15 Février 1769, a épousé, le 19 Octobre 1762, *Bonne de Cosne-de-Bullou*, née le 13 Juin 1742, fille de *François-André de Cosne*, Baron de Bullou, & de *Marie-Anne Bailly*. De ce mariage est issu — Paul-Louis-Michel-Bon de Reniaulme, né le 15 Février 1764.

Les armes de cette branche sont : parti, au premier, écartelé au 1 & 4 d'argent, à trois merlettes de sable, au 2 & 3 de sable, à la roue d'argent : au second parti, écartelé au 1 & 4 de gueules, emmanché d'or de six pointes 3 & 3, à la bande d'or ; au 2 & 3 d'azur, à trois besans d'or. Sur le tout : *d'argent, à la croix alaisée d'azur, à la bordure engrêlée de gueules.*

RENNEL : Maison établie depuis très-long-tems en Lorraine, l'une des plus illustres de cette Province, tant par son ancienneté, que par ses grandes alliances.

I. RICHARD DE RENNEL, Chevalier, tenoit, il y a près de 500 ans, un rang considérable à la Cour du Roi d'Angleterre, duquel il étoit Chambellan. Le Roi de France, PHILIPPE DE VALOIS, l'ayant attiré en France, il lui rendit, en qualité de son Chambellan, d'importans services, notamment à la bataille de Montcassel en 1328, où il combattit vaillamment près de sa personne. De *Marguerite Stuart*, proche parente des Rois d'Ecosse de ce nom, qu'il avoit épousée en Angleterre, il eut :

II. JEAN DE RENNEL, Chevalier, Capitaine de 100 lances, Sire de Beaulieu, par le don que lui en fit le Roi JEAN en 1350. Il fut nommé en 1356, par le Dauphin, Lieutenant-Général du Royaume pendant la prison du Roi JEAN, son pere, à Londres, pour, avec l'Archevêque de Sens, le Comte *de Roucy*, & d'autres Seigneurs du Conseil, aller engager le Prévôt des Marchands de Paris à se trouver dans une maison près de Saint-Germain-l'Auxerrois, pour conférer ensemble, ainsi que le rapporte l'Abbé *Vely*, dans son Histoire de France, *p.* 224 du 9e Volume. Il avoit épousé *Jeanne de Hangest*, qui testa en 1365, fille d'*Aubert*, V. du nom, Chevalier, Seigneur de Genlis, dont la bisayeule, *Elisabeth de Châtillon*, avoit pour ayeule maternelle *Yolande*, fille de *Baudouin*, Comte *de Hainaut*, & d'*Alix de Namur*, issue, au Ve degré, de CHARLES DE FRANCE, Duc de Lorraine, sorti du sang de CHARLEMAGNE. Ladite *Elisabeth de Châtillon* avoit pour ayeule paternelle *Alix de Dreux*, fille de ROBERT DE FRANCE, Comte de Dreux, fils de LOUIS *le Gros*. JEAN DE RENNEL eut de son mariage avec *Jeanne de Hangest*, son épouse :

III. GUILLAUME DE RENNEL, Chevalier, Sire de Beaulieu, Chambellan du Roi CHARLES VI, lequel fut marié à *Yolande de Mouy*, dont pour enfans : — 1. BONNAVENTURE, qui suit ; — 2. JEAN, Chevalier de Rhodes ; — 3. & YOLANDE, femme de *Mathieu de Riencourt*, Seigneur d'Orival.

IV. BONNAVENTURE DE RENNEL, Chevalier, Sire de Beaulieu, Capitaine de 50 hommes d'armes, épousa, en 1415, *Alix de Soissons*, fille de *Thibaut*, Seigneur de Moreuil, Gouverneur de Boulogne, & de *Marguerite de Poix*. Il en eut :

V. GUILLAUME DE RENNEL, II. du nom, Sire de Beaulieu, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi LOUIS XI, qui s'allia, en 1445, avec *Isabeau de Hangest*, fille de *Jean*, & de *Marie de Sarrebruck*, dont le VIe ayeul, *Simon*, Comte *de Sarrebruck*, eut pour femme *Lorette de Lorraine*, fille de *Ferry*, Duc *de Lorraine*, & d'*Agnès de Bar*. Les enfans de GUILLAUME DE RENNEL, II. du nom, furent : — 1. CLAUDE, Chevalier, Sire de Beaulieu, qui, en 1480, transigea avec ses frere & sœur, sur la succession de leurs pere & mere : — 2. JEAN, qui suit ; — 3. BONNAVENTURE, Religieux de l'étroite Observance de Saint-François, trois fois Provincial triennal de son Ordre, & Confesseur des Ducs de Lorraine ANTOINE & FRANÇOIS. Il mourut à Nancy, accablé de vieillesse, le 24 Janvier 1547 ; — 4. & MARGUERITE, femme de *Martin*, Seigneur *de Rely*.

VI. JEAN DE RENNEL, II. du nom, Chevalier, Capitaine d'une Compagnie entretenue pour la garde de Boulogne, testa le 10 Juin 1530, & avoit épousé *Catherine d'Aumale*, fille de *Jean*, Seigneur d'Espagny, & de *Jeanne de Soissons-Moreuil*, Vicomtesse du Mont-Notre-Dame, dont : — BONNAVENTURE, qui suit ; — & NICOLAS DE RENNEL, lequel vint en Lorraine au service du Comte *de*

Vaudemont, second fils du Duc Antoine, qui lui confia l'Intendance de sa Maison, & lui érigea en *Fief*, sous le nom de *Rennel*, en 1573, les biens qu'il avoit acquis à Delmes. Il mourut le 23 Novembre 1598, & avoit épousé, par contrat du 21 Décembre 1559, *Hillouy de Janin*, sœur de la femme de son frere. Elle décéda à Delmes, en son Château de Rennel, le 3 Avril 1610, âgée de 68 ans, & n'eut que deux filles, sçavoir : — Louise de Rennel, femme de *Nicolas de Saucerotte*, Seigneur dudit lieu & de Lesse, Capitaine-Gouverneur de Châteausalin, mort le 3 Février 1609; — & Françoise de Rennel, Dame de Manoncourt, mariée 1°. à *Nicolas de Bardin*, Seigneur de Condé, Maréchal des Logis du Duc Charles III; & 2°. à *Jean de Maujean*, Seigneur de Lioville, Euvezin, Bouillonville, Bricourt, Rambucourt & Ressoncourt, Capitaine du Château d'Apremont, avec lequel elle est dénommée le 2 Novembre 1599, dans les reprises du fief de Rennel.

VII. Bonnaventure de Rennel, II. du nom, fut amené en Lorraine par son oncle, Confesseur du Duc Antoine. Il fut reçu Page de ce Prince, qui le fit élever avec ses fils; le plaça ensuite près du puiné, en qualité de Gentilhomme de sa Chambre; l'honora de toute sa confiance; le fit son Chancelier, & lui donna l'entiere administration de ses Finances. Il fut aussi Ministre & Secrétaire d'Etat de Lorraine, par Lettres-Patentes du 12 Juillet 1552. Son ancienne Noblesse fut reconnue par Lettres-Patentes du 1 Avril 1553. Il mourut le 16 Mars 1584, âgé de 75 ans, & avoit épousé, par contrat du 3 Août 1548, *Marie de Janin*, fille aînée de *Jean*, Seigneur de Manoncourt & de Brin, & de *Jeanne Bertrand*, des Barons *de Maximont*.

Sa derniere sœur, *Françoise de Janin*, veuve, en 1575, du Sieur *de la Neufville*, Lieutenant des Gardes-du-Corps du Duc Charles III, se remaria, en 1576, à *Fraccisque de Strozzy*, Gentilhomme de la Chambre de la Duchesse Douairiere *de Lorraine*. Il mourut, sans enfans, le 22 Septembre 1602, âgé de 82 ans. Sa veuve se remaria, en troisiemes noces, avec *Henri Dorthon*, Gentilhomme de la Chambre de la Duchesse *de Cleves*, lequel étoit issu d'une illustre Maison d'Angleterre. Elle mourut, sans enfans, en 1611, & étoit cousine issue-de-germaine d'*Anne de Remicourt*, bisayeule du Marquis *de Coislin*, de la Duchesse *d'Epernon*, & de *Marguerite-Philippe du Cambout*, femme du Prince *Henri de Lorraine*, Comte d'Harcourt, Grand-Ecuyer de France.

Ladite *Marie de Janin* étant morte en 1560, Bonnaventure de Rennel, II. du nom, son mari, épousa, 2°. par contrat du 13 Mai 1561, *Françoise de Boysleawe*, des Barons *de Moitrey*, issue des Maisons de *Domremy*, d'*Ormes* & de *Barizey*, décédée le 25 Octobre 1609. Du premier lit il eut : — 1. Balthasard, qui suit; & du second : — 2. Simon de Rennel, Seigneur d'Arthsur-Meurte & de Xoudoille, marié, par contrat du 14 Juin 1594, à *Nicole de Charenel*, dont il n'eut que — Marie-Dieudonnée de Rennel, née le 7 Juin 1616, mariée, par contrat du 25 Juin 1628, à *Jacques de Juvrecourt*, Seigneur dudit lieu, Bathlémont, Henamesnil, Conseiller d'Etat de Charles IV, Sergent-Général de bataille de ses Armées, Colonel d'un Régiment de Cavalerie & d'un d'Infanterie, Bailli & Gouverneur du Marquisat de Nommeny; — 3. Charles, Seigneur de Saint-Martin, Lupcourt, Ohéville, Boncourt, Athienville, Courbesaut, Conseiller d'Etat, décédé sans enfans de sa femme, *Renée de Seichamps*; — 4. Bonnaventure, Chanoine & grand Doyen de l'Eglise de Saint-Diez, qui fonda le Prieuré des Saints-Innocens à Rosieres-aux-Salines, mort le 3 Décembre 1621, âgé de 53 ans; — 5. & Renée, décédée le 8 Août 1627, âgée de 63 ans, femme de *Jacob de Berman*, Seigneur d'Insming, Saint-Martin, Pulligny, Ceintrey & Voinnemont.

VIII. Balthasard de Rennel, Seigneur de Brin, Jarville, Saint-Germain, Saint-Boin, Malzéville, Ecuyer d'Ecurie du Duc *de Mercœur*, frere de la Reine Louise, puis Ministre d'Etat & Président de Lorraine, assista & signa, avec les principaux Seigneurs Lorrains, au contrat de mariage, du 22 Mai 1621, entre le Duc Charles & la Princesse *Nicole*, fille du Duc Henri. Il mourut le 16 Novembre 1637, âgé de 83 ans, & avoit épousé, par contrat du 9 Juin

1575, célébré le 26 Février suivant, *Barbe de Lescut*, fille de *Jean*, Comte du Saint-Empire, & de *Barbe le Clerc*, sa seconde femme. Elle apporta dans la Maison de Rennel, le titre de *Comte du Saint-Empire*, & décéda le 29 Mars 1637, âgée de 79 ans. Son mari obtint la permission d'écarteler les armes de *Lescut* avec celles de Rennel. Leurs enfans furent : — 1. François, né le 20 Novembre 1583, Seigneur de Brin, & Conseiller d'Etat des Ducs Henri & Charles IV, marié, par contrat du 1 Mars 1609, avec *Esther de Barnet*, décédée à Paris le 23 Février 1644, & lui le 21 Février 1649. Ils eurent pour fille unique, — Marie de Rennel, née le 21 Juin 1611, mariée, le 23 Avril 1626, à *Claude de Vcillot-de-Valleroy*, Ministre, premier Secrétaire d'Etat, & Président unique de la Chambre des Comptes de Lorraine; & morte le 21 Avril 1645; — 2. Balthasard, qui suit; — 3. Barbe, née le 20 Décembre 1584, mariée, le 20 Mai 1601, à *Claude de Bouvet*, Seigneur de Heillecourt, Ministre & Secrétaire d'Etat, mort le 10 Octobre 1614: elle est décédée le 21 Septembre 1629; — 4. & Catherine, née le 2 Juin 1591, morte le 10 Mai 1631, veuve du 1 Octobre 1621, de *Jean de Baillivy*, Seigneur de Baudemont, Conseiller d'Etat, qu'elle avoit épousé le 6 Novembre 1607.

IX. Balthasard, II. du nom, Comte de Rennel & du Saint-Empire, Seigneur de Jarville & d'Andilly, né le 17 Mars 1593, Conseiller d'Etat, décédé le 2 Novembre 1658, avoit épousé, par contrat du 11 Janvier 1621, *Claude de Guerin*, sœur utérine de *Philippe*, Marquis *de la Moussaye*, Colonel d'un Régiment d'Infanterie au service de France; & fille aînée de *Balthasard de Guerin*, Seigneur du Montet, & de *Marie de la Ruelle*, Dame d'Andilly, remariée, en 1616, à *Jean de la Moussaye*, Seigneur de Carcouet en Bretagne, Chambellan du Duc Henri; grand'tante du Comte *de Stainville-Couvonges*, Grand-Maître de Lorraine, & arriere-grand'tante de la Duchesse *de Brancas*, mere du Duc *de Lauraguais*. Ladite *Claude de Guerin* décéda le 8 Février 1641, dans la 34e année de son âge, ayant eu de son mariage: — 1. François, qui suit; — 2. Balthasard, auteur de la branche des Comtes de Lescut, rapportée ci après; — 3. Claude, Religieux Bénédictin, mort en 1668;

4. Charles-Jean de Rennel, Seigneur d'Andilly, Conseiller d'Etat du Duc Léopold, décédé le 14 Avril 1716, âgé de 80 ans. Il avoit épousé, le 23 Novembre 1669, *Thérese-Françoise de Rousselot*, morte en 1714, fille de *Charles*, & de *Christienne de Berman*, dont quatre filles, sçavoir : — Catherine-Valerie, décédée le 13 Février 1753, âgée de 78 ans, veuve, du 7 Avril 1739, de *René de la Geard*, dit *le Marquis de Gresignac*; — Marie-Thérese, morte le 8 Mars 1723, veuve, du 15 Mai 1710, de *Charles-François de Serre*, Chevalier, Seigneur de Romécourt, Ventron & Milberg, Conseiller d'Etat & Maître des Requêtes de l'Hôtel du Duc Léopold; — Marguerite-Reine, morte, en 1710, veuve de *Jean-Batiste-André*, Baron *de Laugier*, Capitaine au Régiment de Languedoc, Infanterie, tué à la bataille de Hochstet, — & Marie-Antoinette, morte le 24 Mai 1758, veuve, du 3 Mars 1734, de *Claude*, Comte *de la Rodde*, Baron de Monconnis, Seigneur de Charnay & Saint-Romain en Bourgogne.

5. Barbe, née le 8 Octobre 1624, décédée, sans alliance, le 7 Septembre 1689; — 6. Marie-Françoise, Religieuse aux Dames Prêcheresses à Nancy, décédée en 1676; — 7. & Anne-Madelene, née le 15 Janvier 1641, Religieuse au grand Couvent des Dames Prêcheresses à Toul, morte le 8 Décembre 1727.

X. François, Comte de Rennel & du Saint-Empire, Seigneur de Jarville, Mehoncourt, Franconville, Landécourt, d'Erbamont & Circourt, né le 7 Juin 1626, fut Conseiller d'Etat du Duc Charles IV, qui lui donna le commandement de Nancy, avec la Présidence du Conseil de cette Ville en 1666. Il décéda le 21 Février 1687, & avoit épousé, 1°. par contrat du 6 Novembre 1649, *Antoinette le Febvre-d'Ancy*, morte le 5 Mai 1663; & 2°. par contrat du 8 Juin 1664, *Antoinette le Mareschal*, décédée le 2 Juin 1680. Du premier lit

vinrent : — 1. Balthasard-Dieudonné-Joseph, qui a continué la descendance ci-après.

2. Jean-Batiste-Henri, Comte de Rennel & du Saint-Empire, Seigneur d'Amelécourt, né le 18 Octobre 1660, Colonel d'Infanterie, mort le 3 Août 1748, veuf du 5 Novembre 1703, de *Marie-Nicole de Baillivy*, fille de *Henri Philippe*, Commandant les Gendarmes de la Garde de Charles IV, & de *Marie-Louise-Francoise de Voillot-de-Valleroy*, de laquelle il a eu trois fils, sçavoir : — 1. Charles-Jean-Batiste, Capitaine aux Gardes, décédé, le 8 Août 1724, dans la 32e année de son âge, laissant de *Claude-Catherine le Febvre-de-Saint-Germain*, son épouse : — Jean-Batiste-Sigisbert, mort, sans alliance, le 26 Septembre 1755; — & Anne-Catherine de Rennel, née le 8 Août 1724, mariée, en 1744, à *Jean-Batiste-Hyacinthe-Dieudonné*, Marquis *de Trestondam*, Maréchal de la Cour du Landgrave *de Hesse-Rhinfels* ; — 2. Antoine-Africain, dit *le Chevalier* de Rennel, tué, le 9 Octobre 1716, au siége de Temeswar, dans la haute-Hongrie, étant Enseigne au Régiment de Neuperg ; — 3 & Charles-François, né le 20 Septembre 1701, tué, le 12 Septembre 1729, dans un combat particulier. Il avoit épousé, par contrat du 11 Octobre 1723, *Anne-Françoise-Scholastique de Greiche*, niéce, à la mode de Bretagne, de la Maréchale *de Ligniville*, mere de la Princesse *de Craon*, dont : — Anne-Catherine de Rennel, Dame de la Borde & en partie d'Amelécourt, mariée, par contrat du 12 Juillet 1742, à son oncle, à la mode de Bretagne, *Jean-François*, Comte *de Greiche*, Seigneur de Jalaucourt, Capitaine de Dragons au Régiment de Beaufremont, fils unique de *Nicolas de Greiche*, dit *le Comte de Jalaucourt*, Capitaine de Cuirassiers au service de Sa Majesté Impériale, & Chambellan du Duc Léopold, & de *Marie-Catherine du Châtelet*, sœur de *René-François*, Marquis *du Châtelet*, Lieutenant-Général des Armées de Sa Majesté Impériale.

3. Et Marie-Françoise, née le 4 Avril 1657, morte le 28 Mai 1698, femme de *Charles-Henri de Juvrecourt*, Seigneur de Bathémont, Henamesnil & Arth-sur-Meurte, Commandant les Mousquetaires de la Garde de Charles IV. Elle en eût un fils unique, appellé *le Comte de Juvrecourt*, Chambellan de Sa Majesté Impériale, Colonel du Regiment de ses Gardes, & Chevalier de son Ordre de Saint-Etienne ; mort, à Florence le 18 Octobre 1750, sans postérité, & le dernier de son nom.

François, Comte de Rennel, laissa de son second mariage avec *Antoinette le Mareschal* : — 4. Claude, Seigneur de Franconville & de Landecourt, décédé le 30 Novembre 1753, âgé de 80 ans, sans alliance ; — 5. Marie-Anne-Elisabeth, née le 30 Janvier 1670, morte Religieuse de la Visitation à Nancy, le 27 Mai 1719 ; — 6. & Jeanne-Françoise, née le 4 Octobre 1665, mariée, le 16 Février 1688, à *Joseph*, Comte *le Begue*, du Saint-Empire & de Germiny, premier Ministre d'Etat, & Garde des Sceaux de Lorraine, morte le 19 Février 1729.

XI. Balthasard-Dieudonné-Joseph, Comte de Rennel & du Saint-Empire, Chevalier, Seigneur de Mehoncourt, d'Erbamont & Circourt, né le 24 Septembre 1654, Conseiller d'Etat & des Finances, & Premier Président de la Chambre des Comptes de Lorraine, mort le 24 Février 1726, avoit épousé, par contrat du 23 Novembre 1687, *Françoise de Huyn*, née le 23 Avril 1666, fille de *François-Henri*, Conseiller d'Etat, Procureur-Général de Lorraine, frere aîné de *Jean-Joseph*, Comte *de Huyn*, Feldt-Maréchal des Armées de l'Empereur, son Conseiller de Guerre, & Gouverneur-Général de Zigeth, Cinq-Eglises, Siclos, Caposwar, Dolna, Dombo, Barsech & des pays contenus entre la Drave & la Save en Hongrie. Elle est décédée le 1 Janvier 1723, ayant eu pour enfans : — 1. Nicolas-François, qui suit ; — 2. Joseph-Ignace, né le 14 Octobre 1693, Chanoine, Grand-Chantre de Saint-Diez, Prélat domestique du Pape, & Référendaire de ses deux Signatures de grace & de Justice, mort le 22 Février 1756 ; — 3. Charles-François, né le 2 Juillet 1696, aussi Chanoine, Grand-Chantre de Saint-Diez & Camérier d'honneur

neur du Pape, décédé le 14 Octobre 1761; — 4. & JEAN-BATISTE-HENRI-BALTHASARD, Seigneur de Bouvigny, d'Erbamont, & de Circourt, né le 14 Décembre 1703, ancien Capitaine aux Gardes de l'Empereur.

XII. NICOLAS-FRANÇOIS, Comte DE RENNEL & du Saint-Empire, Chevalier, Seigneur de Mehoncourt, né le 9 Décembre 1690, créé Secrétaire d'Etat le 20 Février 1721, Ministre Plénipotentiaire au Congrès de Cambray, Commissaire en chef de l'Empereur, pour l'extradition de la Lorraine, a épousé, par contrat du 20 Février 1732, *Madelene de Pons*, morte le 17 Décembre 1745, fille de feu *Marquis-Alexandre*, Marquis de *Pons-de-Rennepont*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de défunte Dame, *Anne-Dorothée de Bettainviller*. De ce mariage il a eu: — 1. JOSEPH-IGNACE-DIEUDONNÉ, né le 20 Juin 1734, Enseigne au Régiment du Roi, mort, le 18 Novembre 1755, des suites d'une blessure reçue dans un combat particulier; — 2. MARGUERITE-GABRIELLE, née le 20 Mars 1739, mariée, par contrat du 31 Janvier 1756, à JOSEPH-BALTHASARD, Comte DE RENNEL-DE-LESCUT, dont il sera parlé dans la branche suivante; — 3. ANNE-MARIE, dite *Mademoiselle de Senlis*, née le 21 Avril 1741, mariée, par contrat du 6 Août 1765, à *Joseph-François*, Comte *de Maucler*, ancien Capitaine au Régiment des Gardes-Lorraines au service de France. Elle est morte en couche, au Château d'Ougney en Franche-Comté, le 20 Avril 1774; — 4. JEANNE-HENRIETTE, dite *Mademoiselle de Moreuil*, née le 3 Juin 1742, mariée, par contrat du 22 Mai 1766, à *François-Philippe-Hypolitte*, Comte *de l'Allemand*, Baron de Waytte, Seigneur de Costebrune, Courmorillon, Lessey, la Bertiniere, Champleves, Glamondans, Vauchamp, Mathey & Mandeure en Franche-Comté, Chevalier de la Confrairie de Saint-Georges, & Capitaine au Régiment de Flandres; — 5. & ELISABETH-GLOSSINDE, dite *Mademoiselle de Florainville*, née le 17 Décembre 1745.

Branche des Comtes de LESCUT, *Seigneurs de* BETTONCOURT, *&c.*

X. BALTHASARD, III. du nom, Comte DE RENNEL, de Lescut & du Saint-Empire, Chevalier, Seigneur de Jarville, né le 1 Février 1627, second fils de BALTHASARD II, & de *Claude de Guerin*, fut substitué au nom de son ayeule maternelle, restée la derniere de sa Maison, & mourut le 26 Octobre 1707. Il avoit épousé, par contrat du 8 Juillet 1658, *Elisabeth*, fille unique & héritiere de *Charles de Vittou*, Seigneur de Valfroicour, & d'*Anne Gerard-de-Saint-Laurent*. Elle est décédée au mois de Juin 1702, ayant eu:

XI. JEAN-SIGISBERT, Comte DE RENNEL, de Lescut & du Saint-Empire, Chevalier, Seigneur de Jarville & Bettoncourt, né le 9 Avril 1663, Conseiller d'Etat, & Président à Mortier de la Cour Souveraine de Nancy, mort le 29 Juillet 1707. Il avoit épousé, par contrat du 3 Février 1687, *Catherine de Huyn*, décédée le 7 Décembre 1741, âgée de 80 ans, fille de *César*, Seigneur de Bettoncourt, & de *Marguerite de Rulland*. De leur mariage ils ont eu: — 1. THOMAS-BALTHASARD, qui suit; — 2. JEAN-JOSEPH, mort, Chanoine de Saint-Diez, le 20 Mars 1736; — 3. CHARLES, dit *le Comte de Lescut*, né en Janvier 1703, ancien Capitaine au Régiment de S. A. R. *de Lorraine*; — 4. MARGUERITE, née au mois de Février 1688, décédée le 14 Août 1761, veuve, du 4 Août 1751, de *Paul-Melchior-Henri de Seichamps*, Chevalier, Seigneur dudit lieu; — 5. ELISABETH-CATHERINE, morte le 5 Novembre 1751, femme de *François de Lancon*, Chevalier de Saint-Louis, Commandant à Belleisle; — 6. FRANÇOISE, morte, sans alliance, le 16 Février 1771, dans la 79e année de son âge; — 7. & CATHERINE, Religieuse aux Dames du Saint-Sacrement de Nancy, décédée le 7 Septembre 1739.

XII. THOMAS-BALTHASARD, Comte DE RENNEL, de Lescut & du Saint-Empire, Seigneur de Bettoncourt, Lieutenant-Colonel & Capitaine au Régiment des Gardes, décédé à Nancy, le 17 Novembre 1749, avoit épousé, par con-

trat du 26 Septembre 1722, *Marie-Anne de Hoffelise*, Dame de Burthecourt & Robert-Espagne, morte le 27 Mai 1730, fille de *César de Hoffelise*, Chevalier, Seigneur de Burthecourt & de Chambré, Capitaine au Régiment de la Fere, & d'*Antoinette de Bouvet*, Dame de Robert-Espagne. De leur mariage sont issus : — 1. JOSEPH-BALTHASARD, qui suit ; — 2. CATHERINE-GABRIELLE, née le 30 Juin 1723, mariée, par contrat du 12 Juillet 1746, à son cousin issu-de-germain maternel, *Jean-Batiste*, Baron *de Mahuet* & du Saint-Empire, Comte de Mailly, Seigneur de Coyvillers, dit *le Comte de Coyvillers* ; — 3. MARIE-THÉRESE, née le 19 Septembre 1727, morte, sans alliance, au Château de Mailly, le 5 Avril 1772 ; — 4. & MARGUERITE, née le 7 Juin 1729, reçue Chanoinesse d'honneur au Chapitre des Chanoinesses-Comtesses de Neuville en Bresse, en 1758.

XIII. JOSEPH-BALTHASARD, Comte DE RENNEL & du Saint-Empire, Chevalier, Seigneur de Bettoncourt, Burthecourt, Bremontcourt & Haigneville, né le 3 Août 1726, ancien Capitaine au Régiment Royal Barrois, Infanterie, a épousé, par contrat du 31 Janvier 1756, MARGUERITE-GABRIELLE, fille de NICOLAS-FRANÇOIS, Comte DE RENNEL & du Saint-Empire, & de *Madelene de Pons-de-Rennepont*. Ayant, par cette alliance, réuni en une seule les deux branches de sa Maison, il a quitté le nom de *Lescut*. Ses enfans sont : — 1. NICOLAS-FRANÇOIS-DE-PAULE-BALTHASARD, né le 16 Février 1762, reçu Page de la petite Ecurie du Roi, le 25 Juillet 1775 ; — 2. MARIE-ANNE-DOROTHÉE, dite *Mademoiselle de Rennel*, née le 25 Avril 1758, Chanoinesse-Comtesse de Neuville, par Brevet du 30 Décembre 1758 ; — 3. CHARLOTTE-GABRIELLE, dite *Mademoiselle de Lescut*, née le 10 Septembre 1760, aussi Chanoinesse-Comtesse de Neuville, par Brevet du 30 Janvier 1761 ; — 4. MARGUERITE, dite *Mademoiselle de Moreuil*, née le 24 Janvier 1765 ; — 5. ANNE-MARIE-PHILIPPINE, née le 10 Avril 1768, dite *Mademoiselle de Senlis*, — 6. & ELISABETH-FRANÇOISE-GLOSSINDE DE RENNEL, née le 3 Décembre 1772.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'azur, à la croix ancrée d'or, chargée en abyme d'une boule de gueules ; au 2 & 3 d'or, au lion de sable, armé & lampassé de gueules, chargé sur l'épaule d'un écusson d'argent.*

* RENNES : Ville capitale de la Bretagne, qui a eu ses Comtes particuliers.

GURVANT ou GARVANT, fils de NOMINOÉ, Roi de Bretagne, devint Comte de Rennes & de Goello en 876. — *Conan*, II. du nom, dernier Comte de Bretagne, mourut en 1066, & laissa, pour héritier de ce Comté, — *Avoise*, sa sœur, décédée en 1072. Elle avoit porté ce Comté à son mari *Hoel*, I. du nom, Comte *de Cornouailles*.

RENOUARD ou REGNOUARD : Famille noble établie en Bretagne.

Il est parlé dans l'Histoire de JEAN-FRANÇOIS & de GUI-MICHEL DE RENOUARD, Officiers Généraux sous le Maréchal *de Brissac*, au XVIe siécle.

CHARLES-FRANÇOIS DE RENOUARD, Seigneur de Fleury, Mézieres, &c. Conseiller au Parlement de Paris, Grand-Bailli d'Epée à Dreux, mort, le 20 Septembre 1755, Doyen des Conseillers honoraires en la Grand'Chambre de Paris, avoit épousé *Marie-Thérese Bosc*, fille de *Claude Bosc*, Chevalier, Seigneur d'Ivry, Conseiller d'Etat ordinaire, dont : — CLAUDE-FRANÇOIS, qui suit ; — & N... DE RENOUARD, qui, après avoir été Conseiller au Parlement de Paris, après son pere, a acheté une charge de Président. Nous en ignorons la postérité, faute de *Mémoire*.

CLAUDE-FRANÇOIS DE RENOUARD, Chevalier, Seigneur de Fleury, Grand-Maître des Eaux & Forêts de France, au département des Duché & Comté de Bourgogne, Bresse, Haute & Basse-Alsace, a obtenu que les Terres & Seigneuries de *Sertans*, *Amancey*, *Malans*, *Deservillers* & *Abondans* en Franche-Comté, fussent unies & érigées en sa faveur, en *Comté*, sous le nom de *Villayer*, par Lettres du mois d'Août 1749, enregistrées au Parlement de Besan-

çon, & en la Chambre des Comptes de Dole, & ce en considération des services rendus par ses ayeux, & pour rétablir dans sa Maison le titre d'honneur qui y étoit depuis 1655, que la Terre de *Villayer* en Bretagne fut érigée en *Comté*, par Lettres du mois de Janvier de ladite année, enregistrées en Parlement & en la Chambre des Comptes, en faveur de Jean-Jacques de Renouard-de-Villayer, Doyen des Conseillers d'Etat, un de ses ayeux; ladite Terre de Villayer en Bretagne, étant passée dans la Maison *de Rosmadec*. Claude-François de Renouard, Comte de Villayer, a épousé, 1°. le 30 Juin 1710, *Geneviéve-Pélagie Baudouin-de-Chamoult*, fille de *Hugues Baudouin*, Comte de Chamoult, Enseigne des Gendarmes de la Reine, Mestre-de-Camp de Cavalerie, & de *Michelle Pepin-de-Boisherpin*; & 2°. le 24 Juillet 1738, *Madelene-Perine Pepin*, Vicomtesse de Boisherpin, fille unique de *Pierre Pepin*, Vicomte de Boisherpin, Capitaine des Vaisseaux du Roi, & cousine-germaine de sa premiere femme. Du premier lit sont issus : — 1. Charles-François-Eléonor, d'abord dit *le Comte de Fleury*, ensuite *le Comte de Villayer*, devenu Lieutenant-Colonel du Mestre-de-Camp-Général de Cavalerie, ensuite Lieutenant-Colonel du Régiment Royal des Cravattes, en 1763, décédé, sans alliance, au mois de Mai 1764; — 2. Armand-Frédéric-Amédée, né le 26 Janvier 1734; — 3. Elisabeth, née le 20 Novembre 1735; & du second lit : — 4. Philibert-Maurice, né le 1 Avril 1746, nommé *le Vicomte de Boisherpin*; — 5. Charles-Léon-Mériadec, né le 11 Octobre 1750; — 6. Charlotte-Françoise-Dorothée, née le 23 Juin 1740; —— 7. & Victoire-Pélagie, née le 27 Décembre 1742.

Jean-Jacques de Renouard, Seigneur de Villayer, & César de Regnouard, Seigneur de Dronges, Maître des Requêtes, & Trésorier des Etats de Bretagne, issus de Gui de Regnouard, furent déclarés *nobles d'extraction*, par deux Arrêts rendus en la Chambre de la Réformation, le 25 Septembre 1668, & le 21 Mars 1669, au rapport de M. *des Cartes*; & Jean-Jacques de Regnouard fut maintenu dans la qualité de Chevalier.

Les armes : *d'argent, à la quintefeuille percée de gueules.*

* RENTY, en Artois : Terre & Seigneurie qui a donné son nom à une illustre Maison, dont la branche aînée tomba en quenouille dans le XIVe siécle.

Isabelle, fille & héritiere d'Adrien, Seigneur de Renty & Comte de Seneghen, & de *Marie de Brimeu*, fut alliée, en 1350, à *Guillaume*, Sire *de Croy* & d'Araines, à condition que ses descendans écarteleroient de *Croy* & de Renty, ce qu'ils ont toujours observé depuis plus de 400 ans. *Guillaume* fut le quatrieme ayeul de — *Philippe* II, Sire *de Croy*, premier Duc d'Arschot, le même en faveur duquel la Seigneurie de Renty fut érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois d'Avril 1532. Son fils puîné, *Guillaume de Croy*, Vicomte de Bourbourg, eut en partage ce *Marquisat*, & sa fille unique, *Anne de Croy*, née d'*Anne de Renesse*, le porta à son second mari, *Philippe de Croy*, Comte de Solre, dont elle fut la seconde femme. — *Charles-Philippe-Alexandre de Croy*, leur fils, créé *Duc d'Avrech* en 1627, épousa *Marie-Claire de Croy*, Marquise d'Avrech, dont le fils, — *Philippe-Eugène de Croy*, s'étant rendu Carme, laissa le Marquisat de Renty à sa sœur, *Marie-Ferdinande de Croy*, mariée, en 1659, à *Philippe-Louis*, Comte d'*Egmond*, & morte, sur la fin de 1683, bisayeule du Comte *d'Egmond-Pignatelli* d'aujourd'hui. Voyez Croy & Egmond.

La Maison de Renty subsiste encore dans des cadets, entr'autres en la personne du Marquis de Renty, Baron de Landel, ci-devant Capitaine des Gendarmes de Bourgogne, fils de Jean-Jacques, Marquis de Renty, & petit-fils de Gaston-Jean-Batiste, Baron de Renty, mort en odeur de sainteté, & d'*Isabelle de Balzac.*

Les armes : *d'argent, à trois doloires de gueules, les deux du chef adossées.*

* **REPAIRE** : c'est le nom d'une Baronnie en Querci, qui fut portée en mariage, avec celle de *Nadaillac*, à

Guillaume du Pouget, par *Almande de la Maynanie*, vivante encore avec son mari en 1450. Ils eurent pour fils :

Etienne & *Pierre du Pouget*, qui firent deux branches. L'aîné, qualifié *Seigneur du Repaire*, de Laval & de Nabirac, épousa, *Alpage de la Grange*, laquelle étoit veuve de lui en 1506. — *Antoinette du Pouget*, fut héritiere de sa branche, par le décès, sans enfans, de son frere. *Jeanne du Pouget* épousa, le 3 Mars 1577, *Charles de Beaumont*, Chevalier, Seigneur de Montfort en Dauphiné, auquel elle apporta la Baronnie du Repaire & les Seigneuries de Nabirac & de Saint-Aubin en Périgord. Voyez BEAUMONT.

Il y a une branche de la Maison des Comtes *de Galard-de-Brassac*, qui porte le nom de Seigneurs *de Repaire*. Elle a été formée par *René de Galard-de-Béarn*, Comte de Brassac. Cette branche subsiste. Voyez GALARD.

REQUISTON, en Provence.

C'est une des plus anciennes & des plus nobles Familles de cette Province, puisqu'elle justifie la possession de la Seigneurie d'Alons, depuis plus de 400 ans, & qu'en 1096, GUILLAUME REQUISTON commandoit une Compagnie de 100 Croisés, ayant pour Lieutenant JEAN, son fils.

I. SALVAIN DE REQUISTON, I. du nom, Seigneur d'Alons, vivoit au milieu du XIII[e] siécle, & fut pere de

II. SALVIN DE REQUISTON, II. du nom, auquel les habitans d'Alons rendirent leurs aveux le 2 Avril 1287. Il fit hommage de sa Terre, le 26 Janvier 1309, au Roi ROBERT, Comte de Provence. Ses enfans furent : — FERAUD, auteur d'une branche qui ne subsiste plus ; — & RAIMOND, qui suit.

III. RAIMOND DE REQUISTON fit hommage de la portion qu'il avoit en la Terre d'Alons, ès années 1331 & 1351, & testa le 27 Décembre 1360, en faveur de son fils, qui suit.

IV. FERAUD DE REQUISTON, II. du nom, fut Seigneur d'Alons, d'Esclagnolle, Taneron, Bagnols, Villepeis, Annot, Fugeiret, Castellet-des-Sausses, Vauclause & Draguignan.

V. REQUISTON DE REQUISTON, son fils, rendit hommage de toutes les susdites Terres à *Louis d'Anjou*, II. du nom, en 1399. Ce Prince lui confirma alors tous les Priviléges accordés par ses prédécesseurs, anciens Comtes de Provence, depuis *Raimond Bérenguier*, jusqu'à lui.

VI. HONORÉ DE REQUISTON, fils du précédent, rendit son hommage au Roi RENÉ, le 2 Mai 1440, & eut, entr'autres enfans : — VINCENT, qui suit, son puîné, le seul qui ait eu postérité mâle.

VII. VINCENT DE REQUISTON, Seigneur d'Alons & de Vauclause, reçut les aveux & reconnoissances des habitans d'Alons, le 6 Mai 1489, & testa, en 1497, en faveur de son fils, DURAND, qui suit.

VIII. DURAND DE REQUISTON, Seigneur desdits lieux, en rendit hommage en 1526, & testa, le 3 Décembre 1531, en faveur de FRANÇOIS, son fils, qui suit.

IX. FRANÇOIS DE REQUISTON, Seigneur d'Alons, & des terres ci-dessus mentionnées, dont il fit hommage en 1540, épousa, le 24 Février 1544, *Honorée de Grasse*, des Seigneurs *de Cabris*, dont : — 1. ANTOINE, qui suit ; — 2 & 3. HENRI & LOUIS, auteurs, chacun, d'une branche, rapportée ci-après.

X. ANTOINE DE REQUISTON, I. du nom, Seigneur d'Alons, transigea avec ses freres le 23 Octobre 1591, & avoit épousé, le 20 Octobre 1569, *Eléonore de Villeneuve*. Leurs enfans furent : — SPLANDIAN, qui suit ; — & JULIE, alliée, en 1604, à noble *Antoine de Hondis*, Seigneur de la Mottiere.

XI. SPLANDIAN DE REQUISTON, Seigneur en partie d'Alons, testa le 8 Juin 1652. Il avoit épousé, en 1599, *Françoise de Villeneuve*, dont : — ANTOINE, qui suit ; — & ANNE, femme de *Gilbert de Bonaud*, Seigneur de Roquebrune,

XII. Antoine de Requiston, II. du nom, Seigneur de Saint-Laurent, fut maintenu dans sa *noblesse* en 1667. Ses descendans la continuent.

X. Henri de Requiston, second fils de François, & d'*Honorée de Grasse*, fut co-Seigneur d'Alons & de Saint-Laurent, & épousa, le 8 Février 1587, *Louise de Castellane-Monmeyan*, dont:

XI. Roland de Requiston, marié le 25 Juin 1614, avec *Melchione de Perier*, de laquelle il eut:

XII. Antoine de Requiston, qui épousa, le 29 Juin 1659, *Isabeau de Castellane-Montpezat*.

X. Louis de Requiston, troisieme fils de François, & d'*Honorée de Grasse*, épousa 1°. *Hélene de Blacas*; & 2°. le 19 Octobre 1597, *Hélione d'Agoult-Vincens*, fille de *François*, Seigneur d'Angles, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Françoise de Castellane-Monmeyan*. Du second lit sortit:

XI. Balthasard de Requiston-d'Alons, marié, à Brignols, le 6 Février 1650, à *Thérese de Colonia*, dont: — Gaspard, qui suit; — & deux filles.

XII. Gaspard de Requiston épousa *Anne de Castellane-Pierrerue*, de laquelle sont issus: — deux fils, qui étoient au service en 1759; — & une fille, mariée avec *Guillaume Levezy*, Lieutenant du Grand-Prévôt de la Maréchaussée de France.

Les armes: *de gueules, à deux lions d'argent affrontés, supportans un demi vol d'or.*

RESTAURANT: Famille noble, une des plus anciennes du Pont-Saint-Esprit en Languedoc, comme il est prouvé par l'ancien Cadastre de cette Ville, & par les Archives du Chapitre de Saint-Pierre, Ordre de Cluny.

Elle s'établit au Saint-Esprit, dans le tems que ce pays s'appelloit *Villeclere*: on l'a appellé depuis *Port-Saint-Saturnin*; & y ayant ensuite bâti le pont, on le nomma *Pont-Saint-Esprit*. Le premier, dont on ait connoissance, fut Nobl de Restaurant, noble Vénitien, qui vint s'y établir à la fin du XIIIe siécle.

Jean Restaurant, Ecuyer, de la ville du Pont Saint-Esprit, testa le 4 Août 1568, & avoit épousé *Jeanne de Sibert*, dont il laissa:

Jean Restaurant, II. du nom, Ecuyer, qui se maria, le 11 Août 1591, avec Demoiselle *Isabeau de Philippon*, de laquelle il eut:

Etienne de Restaurant, Ecuyer, qui épousa, le 3 Novembre 1625, Demoiselle *Marie de Termes*, dont:

Pierre de Restaurant, Ecuyer, Capitaine au Régiment de Fabert, Cavalerie, marié, par contrat du 27 Février 1661, à Demoiselle *Claude de Marechal*. Il en eut:

Jean-Batiste de Restaurant, Ecuyer, ancien Capitaine au Régiment de Lorraine, Infanterie, qui épousa, par contrat du 28 Octobre 1703, noble Dame *Marguerite d'Armand-de-Châteauvieux*, morte en 1755, fille d'*Alexandre d'Armand*, Seigneur de Châteauvieux. Son mari testa le 8 Octobre 1717, laissant: —— Alexandre de Restaurant, Capitaine au Régiment d'Orléans, Infanterie, tué à la bataille de Guastalla en 1734; —— & Pierre-Nicolas, qui suit.

Pierre-Nicolas de Restaurant, Ecuyer, batisé le 10 Décembre 1705, Prieur & co-Seigneur de la Baronnie de Montmort, au Diocèse de Gap, & co-Seigneur de la Garde-Pariol, se voyant seul, & obligé, par testament de Messire *Joseph d'Armand-de-Châteauvieux*, Gentilhomme ordinaire du feu Duc d'Orléans, Major de son Régiment, & Chevalier de Saint-Louis, fils d'*Alexandre d'Armand*, ci-dessus mentionné, de porter son nom & ses armes, a épousé, par contrat du 6 Octobre 1738, noble Demoiselle *Louise-Bibiane de Seguin de-Pegon*, & s'est établi à Carpentras, où il reside. Il a été maintenu dans sa *noblesse*, & déclaré *noble & issu de noble race & lignée*, sur la production de ses titres, par Arrêt de la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier, le 13 Octobre 1745, qui a ordonné que tant lui, que sa postérité, née & à naître en légitime mariage, jouiront des privilèges de noblesse, &c.

& qu'il sera inscrit par nom, surnom, armes & lieu de sa demeure, dans le Catalogue des véritables Nobles de la Province de Languedoc, &c. &c.

D'une autre branche étoit Louis de Restaurand-de-Fontbonne, qui passa, en qualité de Commandant au Régiment de Guienne, dans le Canada, où il fut fait Brigadier & y fut tué dans une bataille qui s'y donna. Bonnaventure de Restaurand, son neveu, fut tué à la même bataille, étant Aide-Major dudit Régiment.

N.., de Restaurand, Capitaine dans le Régiment Dauphin, obtint du Roi, après la mort de Louis, son oncle, & de Bonnaventure, son frere, une pension de 200 livres. Il a épousé, à Montpellier, noble Demoiselle *d'Aresne*, & habite le Saint-Esprit, où il possede aux environs, dans le Diocèse d'Uzès, les Fiefs de Lirac, Carsan, Montaigu & celui de la Prade, dans le Comtat Vénaissin.

Il lui reste un frere, Louis de Restaurand, Ecclésiastique, nommé, par feu Louis XV, à un Canonicat à Alais.

Cette Famille porte pour armes: *d'argent, à un phénix sur un bucher, qui se brûle à l'ardeur du soleil*. Devise: VIRTUS VETAT MORI. C'est ainsi que les portoit Noel de Restaurant, & ses successeurs les ont conservées.

* RÉTHEL: Ville ancienne, chef-lieu du Réthelois en Champagne.

Les gens du pays veulent que *Jules-César* en ait été le fondateur, & qu'il y ait fait camper son armée pendant du tems. Ils prétendent que depuis cette époque la ville, dont il s'agit, fut appellée *Castrum retectum*, d'où on auroit fait l'étymologie du nom de *Réthel*. *Adalberon*, Archevêque de Reims, donna Réthel, avec le pays voisin, à l'Abbaye de Saint-Remi, après l'an 970, & les Religieux de cette Abbaye y établirent des Avoués pour la défense de leurs Terres, qui se rendirent propriétaires, & prirent, en peu de tems, le titre de *Comte*. Ces Comtes ont formé deux races.

Manassès I. fut le premier Avoué de la premiere race; *Eudes*, Châtelain de Vitry, forma la seconde race des Comtes *de Réthel*; & le dernier fut *Hugues* IV, quinzieme Comte de Réthel, qui mourut en 1180. *Jeanne*, sa fille & son héritiere, épousa *Louis de Flandres* & Comte de Nevers, qui forma la troisieme race, & mourut en 1322. Ce fut en faveur de leur petit-fils, *Louis* III, que les Comtés de *Nevers* & de *Réthel*, furent érigés en *Comté-Pairie* le 27 Août 1347. *Marguerite de Flandres*, fille & héritiere de *Louis* III, mourut en 1404, ayant épousé Philippe de France, Duc de Bourgogne. *Jean de Bourgogne*, 22e Comte de Réthel, mourut en 1481. *Charlotte*, sa seconde fille, lui succéda, & mourut en 1500. Elle avoit épousé *Jean d'Albert*, Seigneur d'Orval, dont la fille & héritiere, *Marie*, morte en 1549, avoit été alliée à *Charles de Cleves*, Comte de Nevers, mort en 1521. *Jacques de Cleves*, 27e Comte de Réthel, mourut en 1564, & eut pour successeur sa sœur aînée, *Henriette de Cleves*, morte en 1601. Elle avoit épousé *Louis de Gonzague*, en faveur duquel le Comté de *Réthel* & le Réthelois fut érigé en *Duché-Pairie* le 15 Décembre 1581, avec la Baronnie de Rozoy qui y fut unie. Il mourut en 1595, & son fils, *Charles* I, second Duc de Réthel & de Réthelois, aussi Duc de Mantoue, mourut en 1627. *Charles* III, quatrieme Duc de Réthel & du Réthelois, petit-fils de *Charles* I, vendit, en 1659, les Duchés de Nevers, de Réthel & de Mayenne, au Cardinal *Jules Mazarin*, qui donna les deux derniers au mari de sa niéce *Hortence Mancini*, nommé *Armand-Charles de la Porte*, qui prit le nom & les armes de *Mazarin*, & en faveur duquel *Réthel* fut érigé, sous le nom de *Mazarini*, en *Duché-Pairie*, le 15 Décembre 1663. Il mourut le 7 Novembre 1713, & étoit ayeul de *Gui-Paul-Jules de la Porte-Mazarin*, septieme Duc de Réthel-Mazarin, mort le 30 Janvier 1738. Celui-ci avoit épousé *Louise-Françoise de Rohan-Soubise*, dont — *Charlotte-Antoinette*, fille unique & héritiere, née le 24 Mars 1718, & morte le 6 Septembre 1735, ayant épousé, le 1 Juin 1733, *Emmanuel-Fréderic*, Duc *de Durfort*, dit depuis *Duc de Duras* (aujourd'hui Maréchal de France), dont est née, en Septembre 1735, —

Louise-Jeanne de Durfort, mariée, le 2 Décembre 1747, à *Louis-Marie-Gui d'Aumont*, né le 5 Août 1732, devenu Duc de Mazarin par son mariage, & Maréchal des Camps & Armées du Roi, dont une fille. *Voyez* AUMONT & DURFORT.

* RETZ : Pays en Bretagne, qui fut d'abord une *Baronnie*, ensuite un *Comté*, & depuis érigé en *Duché-Pairie*, en faveur d'*Albert de Gondi*, par Lettres-Patentes du mois de Novembre 1581, régistrées au Parlement de Paris le 20 Mars 1582.

LOUIS XIII renouvella cette érection, en 1634, en faveur de *Pierre de Gondi*, à condition qu'il ne prendroit séance que du jour de la vérification de ces nouvelles Lettres. Cette *Pairie* s'éteignit par sa mort, arrivée le 29 Avril 1676. La Seigneurie passa depuis dans la Maison de *Neufville-Villeroy*.

REUE (LA) : Famille noble & ancienne, originaire de Lisieux, dont le nom est orthographié différemment dans les titres. On y lit *la Reue*, *la Roë*, & *la Roüe*.

ADAM DE LA REUE, Ecuyer, Seigneur d'Elbeuf en Bray, vivant encore le 24 Novembre 1466, avec *Mahiette de Semauville*, son épouse, comparut à la montre des Nobles de la Vicomté de Gournay en 1470, sous le nom d'ADAM DE LA ROUE, homme ancien, pour lequel se présenta PIERRE DE LA ROUE, son neveu, *armé de harnois complet, excepté le harnois de jambe, avec un Page portant sa lance*, &c.; & fut commandé ANDRÉ DE LA ROUE, *avoir harnois de jambe, pour ce un homme d'armes, un Archer*. On ne sçait s'il étoit pere, oncle ou cousin de THOMAS, qui suit.

THOMAS DE LA REUE, Ecuyer, Seigneur de Lisores & de Norolles, Conseiller en Cour-Laye, & Lieutenant-Général du Bailli d'Evreux, épousa, vers 1470, Demoiselle *Guillemette Guédon*, Dame de Saint-Martin du Manoir, fille puînée de *Laurent Guédon*, Ecuyer, Seigneur de Franqueville, Conseiller en Cour-Laye, successivement Lieutenant-Général des Baillis de Caux & de Rouen en 1442. Voyez GUÉDON. Elle s'en disoit veuve en 1513, qu'elle avoit la garde noble de ses enfans, nommés : — 1. ROBERT, Chanoine de Lisieux, Seigneur de Saint-Martin du Manoir; — 2 & 3. CHRISTOPHE & LAURENT; — 4. VINCENT, qui suit; — 5. & MARGUERITE, mariée, par contrat du 3 Décembre 1530, passé devant les Tabellions de Lisieux, avec *Pierre Regnault*, Ecuyer.

VINCENT DE LA REUE, Ecuyer, Seigneur de Saint-Martin du Manoir, &c. épousa, par contrat passé devant les Tabellions de Fécamp en 1518, Demoiselle *Marie de Vattemare*, qu'il laissa veuve en 1551, & mere de cinq garçons : — 1. LOUIS, qui suit; — 2. JEAN, qui signa, pour son aîné, l'aveu rendu par dénombrement du Fief, Terre & Seigneurie de Saint-Martin du Manoir, au Duché d'Estouteville, le 19 Octobre 1554; — 3. JACQUES; — 4. ROBERT; — 5. & CHARLES, dont on ignore les alliances & la postérité.

LOUIS DE LA REUE, Ecuyer, Seigneur de Saint-Martin du Manoir, des Monts, Barneville & le Val-Coquin, Paroisse de Honguemare, Conseiller au Parlement de Rouen en 1571, mourut vers 1600, laissant de Demoiselle *Anne Piédeleu*, sa femme : — 1. PIERRE, qui suit; — 2. LOUIS, duquel on ignore le sort; — 3. LOUISE DE LA REUE, mariée, en 1592, à noble homme *Jean Thirel*, Ecuyer, Sieur de la Rallerie, Vicomte du Pont-Audemer.

Nota. Dans la Chapelle de Notre-Dame de Nettelet en l'Eglise d'Harfleur, sur deux tombes de pierre, où sont représentés l'homme & la femme avec leurs armoiries, on lit cette épitaphe. « Cy gît Mᵉ *Robert Tyrel*, luy vivant Ecuyer, » Sieur de Néhaumare, Vicomte de Montivilliers, lequel décéda le IXᵉ jour de » Septembre 1569. — Le 21 Septembre 1575, fut inhumée Demoiselle CA» THERINE DE LA REUE, veuve de feu N. H. *Robert Tyrel*, Lieutenant de » M. le Bailli de Rouen en la Vicomté d'Auge, lequel trépassa à Paris, & fut

» inhumé audit lieu le 10e jour de Février 156 ». TYREL porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois quintefeuilles de même.* Il paroît que cette Famille de *Tyrel* descendoit, par femmes, de *Jean Loiselet*, dit *Nettelet*, fondateur de cette Chapelle en 1407. Mém. de M. *Basdemer*, Vicaire d'Harfleur & Curé de Saint-Paul-lès-Rouen. — *Robert Tyrel*, Ecuyer, Sieur de Robdimare, Vicomte de Montivilliers, épousa, en 1630, *Marie Bigot*. — *Marie Tyrel*, leur fille, fut mariée à *Anne le Vaillant*, Chevalier, Seigneur de Rebetz ; — *Jean Thyrel* fut pourvu de l'office de Procureur du Roi en la Vicomté de Montivilliers, le 27 Avril 1566, sur la démission de *Pierre Deschamps*, Ecuyer, Sieur de Grengues & de Loriot, son cousin-germain.

4. JEANNE ; —— 5. & ANNE DE LA REUE, femme de *Guillaume Bertout*, Ecuyer, Sieur de Bouttemont, morte en 1650, âgée de 63 ans, & inhumée à l'Abbaye de Saint-Amand de Rouen, où l'on voit son épitaphe. Ces deux dernieres, avec LOUIS, leur frere, resterent sous la tutelle d'*Anne Piédeleu*, leur mere, laquelle vivoit en 1622.

PIERRE DE LA REUE, Ecuyer, Seigneur de Saint-Martin du Manoir, des Monts, Barneville, le Val-Coquin, &c. épousa, par contrat reconnu devant les Tabellions de la haute Justice de Hotot en Auge, Demoiselle *Louise Labbé*, fille de noble homme *Ursin Labbé*, Ecuyer, Sieur de Billy & de la Tillaye, & de *Marie Toustain de Frontebosc*, dont :

FRANÇOISE DE LA REUE, Dame de Saint-Martin du Manoir, &c. qui épousa, en 1640 ou 1641, noble homme *Jacques Bertout*, Ecuyer, Sieur des Roques, Maribadon, &c. neveu de *Guillaume Bertout*, marié à ANNE DE LA REUE, sa tante, & fils de *Jean Bertout*, Ecuyer, & de *Marie Auber*, dont trois filles, sçavoir :

1. *Charlotte Bertout*, mariée, le 17 Août 1660, à *Charles Toustain*, Seigneur de Richebourg, Guenonville, Frari, Malmains, le Pavillon, &c. Capitaine au Régiment de Longueville, auquel elle porta la Terre de Saint-Martin du Manoir, que sa postérité possede aujourd'hui. Voyez FRONTEBOSC, *Tome VI.*

2. *Madelene Bertout*, femme d'*Adrien Filleul*, Seigneur de la Folletiere : elle eut en partage le fief du Val-Coquin.

3. & *Marthe Bertout*, Dame des Monts, & de Barneville en partie, mariée à *Nicolas Filleul*, Ecuyer, Sieur de la Héliniere, dont la postérité subsiste dans — *N... Filleul*, Seigneur des Monts, Chevau-Léger de la Garde du Roi.

Les armes de la Famille DE LA REUE sont : *d'azur, à une roue d'or, à huit rais ; au chef cousu de gueules chargé de trois coquilles d'or.* C'est ainsi qu'on les voit dans l'Eglise de Saint-Martin du Manoir, & qu'elles sont dans le Nobiliaire de *Chevillard.*

* REVEL : Seigneurie qui appartient à la Maison de *Broglie*, & est érigée en *Comté.* Voyez BROGLIE. Nous ignorons où elle est située.

Il y a une petite Ville de ce nom au Diocèse de Lavaur, connue dans l'Histoire du Languedoc, nommée ainsi par *Guillaume Flotte*, Seigneur de Revel ; car nous voyons que la plûpart des Bastides ou nouvelles Villes qui furent construites dans la Province de Languedoc, depuis le milieu du XIIIe siécle jusqu'au milieu du suivant, prirent leur nom des Seigneuries que possédoient les Lieutenans du Roi, les Sénéchaux ou les Commissaires qui les établirent. Voyez le Dictionnaire des Gaules, au mot REVEL.

* REUGNY : Terre & Seigneurie près de Saint-Saulge, Election de Nevers, qui a donné son nom à une ancienne Noblesse du Nivernois, dont il est parlé dans la derniere Edition de *Moréri*, & dont on nous a fait passer, en 1758, une Généalogie, imprimée *in*-4°. en 1753, à la suite de celle de *Courvol.*

I. Elle remonte à JEAN DE REUGNY, Ecuyer Seigneur dudit lieu, qui vivoit en 1330. Il eut pour enfans : — 1. GUIOT, Seigneur de Reugny, mort sans postérité,

postérité, avant 1403; — 2. Jean de Reugny, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, mort en 1398, laissant deux filles; sçavoir: — Isabeau de Reugny, Dame dudit Reugny en partie, femme de *Hugues des Choux*, Ecuyer, qui vivoit en 1397; — & Jeannette de Reugny, aussi Dame en partie dudit lieu, mariée à *Jean Raulin*, Ecuyer, laquelle vendit, du consentement de son mari, le Vendredi après la Saint-Jacques & Saint-Philippe, 4 Mai 1403, à Guillaume de Reugny, son oncle, la portion qui lui étoit échue en la Terre de Reugny, provenant de la succession de Guiot de Reugny, aussi son oncle; — 3. & Guillaume, qui suit.

II. Guillaume de Reugny, Ecuyer, Seigneur de Reugny, épousa, par contrat passé le 5 Avril 1379, devant *Jean Guyart*, Notaire à Saint-Saulge, *Marguerite de Chaseaux*, fille de feu *Jean de Chaseaux*, Ecuyer, & d'*Alpis de Saint-Granien*, Dame de Lancroy, en présence de *Jean de Chaseaux*, Ecuyer, son frere, & de *Jean de Seigueres*, son frere utérin. Guillaume vivoit encore en 1409, & eut de son mariage: — 1. Huguenin, Ecuyer, Seigneur de Reugny, qui s'allia, par contrat passé devant *Erart*, Notaire, le 15 Mai 1421, avec *Agnès*, fille de feu *Jean de Lancroy*, Ecuyer, & d'*Agnès de la Tournelle*, dont il n'eut point d'enfans; — 2. Jean, qui suit; — 3. & Marc, Ecuyer, Seigneur de Reugny, d'Arcy, de Foretton, Bouvesson & Vendenesse en partie, qui partagea avec ses neveux, enfans de Jean de Reugny, le 17 Juillet 1470. Il avoit épousé, *Isabeau de Champrobert*, dont quatre fils: — Jean, Prêtre; — Philippe; — François & Vincent, morts sans postérité; — & une fille, nommée Claude de Reugny, femme de *Guillaume de Partenay*, Ecuyer, laquelle vivoit en 1470.

III. Jean de Reugny, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Riegot, Flory-la-Tour, Saisy, Cercy-lès-Decise, & de Promesson, épousa *Jeannette de Champrobert*, sœur d'*Isabeau*, femme de Marc, son frere, & fille de *Jean de Champrobert*, Ecuyer, Seigneur de Bouvesson, & de *Marguerite la Blanche*. Il vivoit en 1440, & eut pour enfans: — 1. Jean, Ecuyer, Seigneur de Riegot, qui partagea avec Marc, son oncle, en 1470, & mourut sans enfans: — 2. Nicolas, nommé dans le même partage; — 3. Guillaume, qui suit; — 4. & Jeanne, femme de *Henri d'Orgieres*, Ecuyer, qui vivoient en 1460.

IV. Guillaume de Reugny, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Reugny, Promesson, Riegot, &c. partagea avec Marc, son oncle, en 1470; & vendit, le dernier Août 1475, à *Philibert de Beaumont*, Seigneur d'Espeuilles, 60 sols de rente, assignés sur la Terre de Promesson, Paroisse de Rouy. On croit qu'il épousa *Catherine de Trave*; dont il eut: — Philippe, qui suit; — & Catherine de Reugny, mariée, dès l'an 1481, à *Guiot de Cosson*, Ecuyer.

V. Philippe de Reugny, Ecuyer, Seigneur de Reugny, Riegot, &c. épousa, par contrat du 11 Janvier 1489, passé devant *Baullard*, Prêtre, Notaire, *Catherine de Marrey*, fille de feu *Huguenin de Marrey*, Ecuyer, & de *Marguerite Drouaut*. Leurs enfans furent: — 1. Vincent, Ecuyer, Seigneur de Reugny, de la Miraud & de Lancray (ou Lancrest), marié, par contrat du 24 Janvier 1520, à *Agnès de la Brosse*, fille de feu *Antoine*, Ecuyer, Seigneur *de la Brosse*, au Diocèse d'Autun, dont il n'eut point d'enfans; — 2. Jacques, qui suit; — 3. Isabeau, femme de *Pierre de Lartigue*, Ecuyer, d'une ancienne Noblesse, qui remonte à l'an 1236; — 4. & Jeanne, mariée à *Hostelin d'Onay*, Ecuyer, Seigneur de Touteuille. Elle transigea, comme veuve & tutrice de ses enfans, le 20 Juin 1554, par acte passé devant *Garilland*, Clerc-Notaire, avec *Jeanne de Courvol*, sa belle-sœur.

VI. Jacques de Reugny, Ecuyer, Seigneur de Riegot & de Lancray, épousa, par contrat passé devant *Dubois*, Notaire, le 8 Octobre 1526, *Jeanne de Courvol*, fille d'*Antoine de Courvol*, Ecuyer, Seigneur du Tremblay, d'Issenay, &c., & de *Philiberte de la Perriere*. Elle devint héritiere de sa branche, par la mort de *Louis de Courvol*, son frere, arrivée peu de tems après son

mariage avec *Philippe de Saint-Pere*, dont il n'eut point de postérité. JACQUES DE REUGNY eut de son épouse : — 1. EDME DE REUGNY, Ecuyer, Seigneur de Faveray & de Villiers, marié à *Louise de Bongers-d'Arsilly*, avec laquelle il vivoit en 1554. Ils eurent deux fils : —— EDME DE REUGNY, Seigneur de Faveray ; — & JEAN, Seigneur de Villiers, morts, l'un & l'autre, sans alliance ; — & trois filles, JEANNE, MADELENE & MARIE, mortes aussi sans alliance ; — 2. CHARLES, qui suit.

3. JACQUES DE REUGNY, Ecuyer, Seigneur de Riegot, & de Lancray en Lyonnois, qui eut deux fils & trois filles, sçavoir : — GABRIEL, mort sans alliance ; — & EDME, Chevalier, Seigneur de Lancray, marié à une fille de la Famille *de la Bastie*, au Pays de Dombes, dont sortit —— ANTOINE DE REUGNY, Chevalier, Seigneur de Lancray & de Chassigny, marié à *Marguerite de la Riviere*, fille du Vicomte de ce nom, dont il eut deux filles. Cet ANTOINE eut un frere, nommé PIERRE DE REUGNY, mort sans alliance.

Quant au trois filles de JACQUES, elles furent mariées ; la premiere, à *Antoine de Montchauveau*, Ecuyer, Seigneur de Dame ; la seconde, nommée GABRIELLE DE REUGNY, à *François de Maulmigny*, Ecuyer, Seigneur de Riviere & de Saint-Michel ; & la troisieme, appellée FRANÇOISE, à *Robert de Malhieu*, Ecuyer, Seigneur de Varenne & de la Vallée-de-Chevigny. Cette branche s'est éteinte vers le milieu du XVII[e] siécle.

4. CLAUDE, Ecuyer, Seigneur de Tais & du Plessis, qui ne laissa que deux filles, dont l'une épousa *Charles de Rudo*, Ecuyer, Seigneur de Fontenay & du Plessis ; & l'autre, *Pierre de Gerbault*, Ecuyer, Seigneur du Pont ; — 5. JEAN DE REUGNY, Prieur du Pré-lès-Donzy en 1564, où il décéda le 5 Juillet 1592, & inhumé en l'Eglise Paroissiale du Pré-lès-Donzy, où l'on voit son épitaphe ; —— 6. ANTOINETTE, mariée, par contrat passé au Château du Tremblay, le 17 Mars 1546, devant *Norry*, Notaire, à *Louis de Marie*, Ecuyer, Seigneur de Pouvies ou Poiriers (*la Thaumassiere*, dit des Prairies), en la Paroisse de Saint-Germain-lès-Gy, près Montargis ; — 7. MARGUERITE, femme de *Jean de Guerry*, Ecuyer, Seigneur de Plotot ; — 8 & CLAUDINE, mariée, 1°. à *Antoine de Maulmigny*, Seigneur de Riviere ; & 2°. à *Jean de Pomard*, Ecuyer, Seigneur de Gevrady.

VII. CHARLES DE REUGNY, Ecuyer, Seigneur du Tremblay, d'Issenay, Baudoin, Tais & Montaron, fut reconnu *noble d'extraction*, sur le vû de ses titres, par Jugement des Commissaires députés par le Roi, pour le régalement des tailles en la Généralité de Moulins, du 15 Mars 1599, & avoit épousé, par contrat passé devant *Enfert*, Notaire, le 13 Septembre 1568, *Catherine de Loron*, fille de *Pierre de Loron*, Ecuyer, Seigneur de Chantereau, & de *Louise de Bongars*. De ce mariage vinrent : — 1. LÉONARD, Ecuyer, Seigneur de Riegot & du Plessis, Capitaine de 20 Arquebusiers, tué, à l'âge de 22 ans, au siége de Monteleau, le 1 Août 1589, comme il appert de son épitaphe, qui se voit dans l'Eglise Paroissiale du Pré-lès-Donzy, où il est inhumé, auprès de JEAN DE REUGNY, son oncle, qui en étoit Prieur. Il n'a point été connu de *la Thaumassiere* ; —— 2. JEAN, qui suit ; — 3. FRANÇOIS, auteur de la branche des Seigneurs de Faveray, &c. rapportée ci-après ; — 4. CHARLES, Religieux de la Charité-sur-Loire, & Prieur du Pré-lès-Donzy ; — 5. CLAUDE, Prieur de Mazilly & du Pré-lès-Donzy ; — 6. LOUISE, mariée, en 1596, avec *Gilbert de Chavigny* ou *Chevigny*, Ecuyer, Seigneur de Champrobert ; — 7. & MADELENE, Religieuse de Sainte-Claire, à Decise en Nivernois.

VIII. JEAN DE REUGNY, III. du nom, Chevalier, Seigneur du Tremblay, d'Issenay, Tais, Montaron, Baudoin, &c. fut fort employé au service, ayant eu plusieurs fois des Compagnies de Cavalerie ; & épousa, par contrat du 7 Novembre 1594, passé devant *Barlezy*, Notaire Royal, *Charlotte de Regnier-de-Guerchy*, fille de *Claude de Regnier*, Seigneur Baron de Guerchy, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, & d'*Anne de Giverlay*, Dame d'Aulnay, le Baffort, Champoulet, Poussery, la Forêt-des-

Chaumes, &c. Elle étoit grand'tante de Messire *Louis de Regnier*, Marquis de Guerchy, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de la Ville & Château d'Huningue, reçu Chevalier des Ordres du Roi le 17 Mai 1739, mort en Février 1748. De cette alliance naquirent : — 1. GEORGES, qui suit ; — 2. CATHERINE, mariée, le 3 Juin 1622, à *François Popillon*, Chevalier, Baron du Reau ; — 3. GABRIELLE, mariée à *François d'Estud*, Seigneur de Tracy & de Paray ; — 4. & ANNE, Religieuse Bénédictine à la Ferté près Nevers.

IX. GEORGES DE REUGNY, Chevalier, Comte du Tremblay, Seigneur d'Issenay, Pouligny, Montaron, Remilly, Savigny, Cauly, Saint-Gratien, Vendenesse en partie, Pousséry & du Perron, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers dès l'an 1628, fut en 1645, Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie, qu'il leva pour le service du Roi. Il produisit ses titres, seulement depuis l'an 1526, (que JACQUES DE REUGNY, son bisayeul, épousa *Jeanne de Courvol*), lors de la recherche générale de la Noblesse du Royaume, & eut acte de leur représentation, en qualité de Gentilhomme, par Jugement de M. *Lambert d'Herbigny*, Intendant des Généralités de Moulins & de Bourges, du 24 Décembre 1667. Il commanda l'Escadron de la Noblesse de Nivernois, dans la guerre de 1672, suivant un certificat de M. *de Turenne*, de l'an 1674. Son éloge & ses services, ainsi que ceux de ses ancêtres, sont mentionnés dans le *Mercure Galant* du mois de Janvier 1687, *p.* 215. Il mourut en 1686, & avoit épousé, 1°. par contrat passé devant *Coquille*, Notaire à Nevers, le 26 Juin 1635, *Claude-Anne de Choiseul-d'Esguilly*, (fille de *Claude-Alexandre de Choiseul*, Chevalier, Baron d'Esguilly, & de *Marie Brisson*), laquelle testa devant *Charlieu*, Notaire, le 4 Août 1640 ; & 2°. par contrat reçu de *Guinet*, Notaire à Nevers, le 4 Novembre 1644, *Juliette de Saulieu*, fille de *Jean de Saulieu*, Seigneur de Rameron, de Niau & du Pavillon de Trangy, & de *Catherine Tenon*, de la Maison des Seigneurs *de Nanvigne* & des Barons *de la Guerche*. Du premier lit vinrent : — 1. JACQUES, Vicomte du Tremblay, âgé de 24 ans, en 1667, servant alors, en qualité de Lieutenant des Chevaux-Légers, dans la Compagnie du Marquis *de Saint-Vinhe*. Il mourut sans enfans de *N... de Bretagne-de-Nanfonty*, en Bourgogne, son épouse ; — 2. LOUIS, qui suit ; — 3. CATHERINE, Religieuse Ursuline à Nevers ; & du second lit : — 4. JACQUES, Seigneur de Saint Gratien & de Savigny, dont on ne connoît point de postérité ; — 5. ETIENNETTE, femme 1°. d'*Hector des Cros*, Seigneur d'Estrées en Bourbonnois ; & 2°. de *François*, Seigneur *de la Roche* en Auvergne ; — 6. & FRANÇOISE-LOUISE DE REUGNY, mariée à *Edme de Saint-Hilaire*, en Bourbonnois.

X. LOUIS DE REUGNY, I. du nom, Chevalier, Comte du Tremblay, âgé de 20 ans, en 1667, épousa, par contrat passé devant *des Bruères*, Notaire à Ville-Neuve, le 19 Septembre 1688, *Madelene Garnier*, fille de Messire *Jean Garnier*, Président, Trésorier-Général de France en la Généralité de Moulins, & de Dame *Jeanne Hardy*, dont il a eu : — 1. LOUIS DE REUGNY-DU-TREMBLAY, né le 29 Juin 1696, tenu sur les Fonts-Baptismaux, le 17 Avril 1702, par M. le Dauphin, pere de feu LOUIS XV ; & par Madame la Duchesse *de Bourgogne* : il est mort sans alliance ; — 2. autre LOUIS, qui suit ; — 3. EDOUARD, rapporté après son frere ; — 4. & JEANNE-CHARLOTTE, mariée à *Louis Comeau*, Chevalier, Seigneur de Santenon.

XI. LOUIS DE REUGNY, II. du nom, Chevalier, Comte du Tremblay, &c. (*a*) né le 3 Mars 1701, ondoyé le 5 suivant, a été tenu sur les Fonts-de-Ba-

---

(*a*) C'est lui qui a remis à MM. *de Courvol* tous les titres concernant leur Maison, qui se sont trouvés dans la sienne, après en avoir fait par lui-même une recherche exacte, dont il s'est occupé pendant un an, pour les engager à donner une nouvelle Edition de leur Généalogie plus détaillée, par ces secours, qui a été imprimée en 1753 in-4°. & après laquelle suit celle de MM. DE REUGNY, que nous donnons ici, comme il a été dit ci-devant.

tême, en 1707, dans l'Eglise Paroissiale de Nocle, au Diocèse d'Autun, par *Louis de Mesgrigny*, Comte de Villebertin, gendre du Maréchal *de Vauban*, & par Madame la Marquise *de Montbrun*. Il a épousé, par contrat passé devant *Guipon*, Notaire à Moulins, le 7 Janvier 1732, *Marie-Etiennette Hugon-de-Pouzy*, fille de feu Messire *Pierre Hugon*, Chevalier, Seigneur de Pouzy & Fourchaud, & de Dame *Gabrielle Baugy-de-Rochefort*. De ce mariage sont issus plusieurs enfans, morts en bas âge, & deux filles, sçavoir : —— ANNE-ELISABETH, née le 20 Janvier 1738, mariée le 17 Septembre 1753, à *Nicolas de Fussey*, Marquis de Serigny ; —— & JEANNE-LOUISE DE REUGNY, née le 28 Août 1741.

XI. EDOUARD DE REUGNY, Chevalier, Seigneur de Poussery, frere puîné du précédent, est né le 4 Juillet 1703, & est mort le 14 Septembre 1753. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Garilland*, Notaire, le 3 Novembre 1749, *Gabrielle Millot*, fille de feu *Guillaume Millot*, Chevalier, Trésorier de France au Bureau des Finances de Moulins, & de Dame *Madelene Gascoing*, de laquelle il a laissé : —— EDOUARD DE REUGNY, né le 25 Octobre 1750; — & GABRIELLE, née le 7 Novembre 1751.

Seigneurs de FAVERAY, VILATTE, &c.

VIII. FRANÇOIS DE REUGNY, Ecuyer, Seigneur de Faveray, Villiers, Chantereau & de Brodon, troisieme fils de CHARLES DE REUGNY, Seigneur du Tremblay, & de *Catherine de Loron*, partagea avec JEAN, son frere aîné, le 20 Août 1602. Il épousa 1°. *Claude de la Riviere*, de la branche de Champlemy, Dame d'honneur de la Reine MARGUERITE, morte sans enfans, & inhumée dans le Chœur de l'Eglise Saint-Martin-du-Pré en Nivernois, près de Donzy. Il est à remarquer, qu'en 1682, 74 ans après sa mort, le Curé ayant fait abattre son tombeau, on y trouva le corps de cette Dame sain & entier; & que l'Evêque d'Auxerre, informé de cet événement, obligea le Curé à rétablir ce tombeau. Ce fait est rapporté dans le *Mercure Galant*, du mois de Janvier 1687, *p.* 226 & 227. On lit sur son tombeau, où elle est représentée avec tous ses atours, qu'elle décéda à l'âge de 20 ans, étant à Paris, auprès de la Reine MARGUERITE, le 19 Avril 1606. Elle y est dite *Françoise*, & non *Claude*. FRANÇOIS DE REUGNY épousa 2°. *Marie de Louseau*, fille de *Jean de Louseau*, Ecuyer, Seigneur de Vilatte, & de *Gabrielle le Fort*, de laquelle il eut : — JEAN, qui suit; —— & MADELENE DE REUGNY-DE-FAVERAY, femme 1°. de *N... d'Estud*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Pierre; & 2°. de *Jacques Grasset*, Chevalier, Seigneur de Rouillé & de Tomier, Gouverneur de la Grosse Tour de Bourges.

IX. JEAN DE REUGNY, Chevalier, Seigneur de Faveray, de Vilatte & de la Magdelaine, épousa, le 13 Février 1642, *Susanne Gay*, fille de *Jean Gay*, Lieutenant à Lers en Berri, près Loire, & de *Marguerite de Montaigu*. Etant veuve, elle produisit les titres de noblesse de feu son mari, devant M. *Lambert d'Herbigny*, Intendant de Moulins & de Bourges, qui lui en donna acte, comme veuve de Gentilhomme, le 4 Mars 1667. Elle avoit eu de son mariage : — 1. JEAN, Ecuyer, Seigneur de Vilatte & de la Magdelaine, auquel on ne connoît point d'alliance; — 2. FRANÇOIS, qui suit; — 3. MARIE, femme de *Jean d'Estud*, Chevalier, Seigneur de Tracy, fils de *François d'Estud*, & de GABRIELLE DE REUGNY-DU-TREMBLAY; — 4. & 5. SUSANNE & FRANÇOISE, qui ne paroissent point avoir été mariées.

X. FRANÇOIS DE REUGNY-DU-TREMBLAY, appellé *le Vicomte de Reugny*, Chevalier, Seigneur de Vilatte, la Fin, Chasnay, &c. Ecuyer ordinaire du Roi en sa petite Ecurie, en survivance de son beau-pere, en 1687, obtint de sa Majesté un Brevet d'assurance de 20 mille livres, sur sa charge d'Ecuyer ordinaire, le 20 Février 1716; & étoit mort le 21 Juin 1718, que sa veuve *Anne de Champfeu*, fille de *Philippe de Champfeu*, Baron de la Fin, Vicomte de la Vauquerie, Seigneur de Saint-Martin, de Fourchaud, de la Barande des Moines,

reçut pour elle & ses trois filles, par acte passé devant *Guerin* & son Confrere, Notaires à Paris, les 20 mille livres portées par ledit Brevet, de Messire *Jean-Marie-Louis de Sens*, Marquis de Morsan, Capitaine au Régiment de Navarre, comme ayant l'agrément du Roi pour cette charge d'Ecuyer de Sa Majesté. Ces filles sont : — 1. MARIE DE REUGNY-DU-TREMBLAY, majeure en 1718, mariée, le 18 Mars 1719, à *Michel de la Barre*, Ecuyer, Seigneur des Troches & de Cloux en l'Election de Nevers, dont deux fils; — 2. MARIE-ANNE, aussi majeure en 1718; —— 3. & CATHERINE-SUSANNE, fille émancipée de droit la même année 1718.

Les armes : *pallé d'argent & d'azur de 6 piéces, à un croissant de gueules sur le tout.*

* **REVIERS**, en Normandie, Diocèse de Lisieux. Ce lieu est connu dans le pays, antérieurement à la Religion chrétienne, par un Camp Romain, dont on voit des vestiges considérables dans son district, & dont le feu Comte *de Caylus* a donné la description dans le *Tome IV* de son Recueil d'antiquités Egyptiennes, Etrusques, Grecques, Romaines & Gauloises.

L'antiquité de ce lieu est confirmée par les actes de *Saint-Vigor*, Evêque de Bayeux, qui, pour éviter les embarras du mariage, où ses parens vouloient l'engager, quitta sa maison paternelle d'Arras, & vint avec le jeune *Théodomire*, se cacher dans le village de Reviers, où vers l'an 545, il fit bâtir un Monastere, d'où il fut tiré quelques années après, pour occuper le Siége Episcopal de Bayeux. Ce Monastere fut ruiné dans le IXe siécle, durant les courses des Normands.

La Paroisse & Seigneurie de *Reviers*, possédée autrefois par les Maisons *du Guesclin* & de *Clisson* en Bretagne, appartient aujourd'hui, 1777, à *Henri-Charles-Antoine de Marguerie*, Marquis de Vasly, du chef de sa mere, *Louise le Prévôt*, fille de *Louis le Prévôt*, Seigneur de Reviers, & de *Susanne Castel-de-Saint-Pierre*.

C'est de cette Paroisse de Reviers que tire son nom une des plus illustres Maisons de Normandie, dont est aussi sortie celle de *Vernon*, qui se glorifie de compter parmi ses auteurs *Saint-Adjutor de Vernon*. Les anciens Seigneurs du nom de REVIERS ont été Comtes de Brionne dans la haute Normandie, Barons de Crépon & Seigneurs de Reviers dans le Bessin; Barons de Nehou & de Montebourg dans le Côtentin; Comtes de Devon & d'Excester, Barons d'Ortampton & Seigneurs de l'Isle de Wight en Angleterre.

On voit par différentes Chartes de ces Seigneurs, rapportées dans le *Monasticum Anglicanum*, qu'ils prenoient indifféremment les surnoms de *Reviers* & de *Vernon*. Le P. *du Monstier*, dans son *Neustria Pia*, fait descendre la Maison de REVIERS, alliée aux Ducs de Normandie, de *Gersaste*, frere de *Gonnor*, native du Bessin, épouse de *Richard I*, Duc de Normandie.

Mais un *Mémoire*, dressé sur titres, qui nous a été remis en 1771, par feu le Marquis *de Prunelé*, nous apprend que cette Maison de Normandie tire son origine de RICHARD, Seigneur de REVIERS en Bessin, Baron de Nehou en Côtentin, Seigneur de Montebourg, l'un des Chevaliers qui accompagnerent, en 1066, GUILLAUME *le Bâtard*, Duc de Normandie, à la conquête d'Angleterre, où il fut créé *Comte de Devon* & *d'Excester*. Un *Factum*, pour le patronage de la cure de Saint-Martin-de-Golleville en Normandie, conservé dans le cabinet de M. *d'Hozier*, Juge d'armes de France, donne pour femme, à ce RICHARD DE REVIERS, I. du nom, mort en 1137, *Adeline de Pennel*, mere de

BAUDOUIN DE REVIERS, Comte de Devonshire, tige de la branche restée en Angleterre, & qui avoit pour femme, *Jeanne de Vernon*, de laquelle il eut, entr'autres enfans :

RICHARD DE REVIERS, II. du nom, Seigneur des deux Reviers & d'Anfreville en la Paroisse de Nehou en 1173, qui confirma & augmenta les biens

que RICHARD DE REVIERS, I. du nom, son ayeul, avoit donnés à l'Abbaye de Montebourg, Ordre de Saint-Benoît, Diocèse de Coutance; & ajouta une cinquieme Prébende aux quatre qu'il avoit fondées dans son Château de Nehou.

Nous avons dit, au mot *Orglandes*, branche de cette Famille, que BAUDOUIN DE REVIERS, Comte de Brionne, marié à *Albrede*, niéce de GUILLAUME *le Conquérant*, eut pour fils : RICHARD DE REVIERS, créé *Comte de Devon*, par HENRI, Roi d'Angleterre, qui lui donna l'Isle de Wight, avec l'Eglise de Christ, bâtie dans cette Isle, selon le *Monast. Anglic. Tome II*, p. 178. Il étoit neveu & héritier de *Guillaume de Crépon*, Comte d'Hereford, Cousin & Maréchal du Roi GUILLAUME, & l'un des héros de son siécle. Ledit RICHARD donna aussitôt cette Eglise à *Pierre d'Orglandes*, qui étoit Clerc, avec plusieurs autres Eglises, Prébendes, Terres, & Chapelles, & de plus l'Eglise de Surinam, & une autre Terre dans la même Isle. Voyez ORGLANDES, *Tome XI*.

On trouve dans un ancien manuscrit — RICHARD DE REVIERS, vivant environ l'an 1115 ou 1116, qui eut pour successeur — GUILLAUME DE VERNON, vivant environ l'an 1151, ou 1152, auquel succéda — RICHARD DE VERNON, en 1165, pere d'un autre RICHARD DE VERNON, vivant en 1220. Celui-ci eut pour successeur — GUILLAUME DE VERNON, en 1240.

BAUDOUIN, qui suit, & GUILLAUME DE REVIERS, freres, succéderent à GUILLAUME DE REVIERS, vivant environ l'an 1115, & partagerent ses biens environ l'an 1160. — GUILLAUME eut le manoir de la Beuriere à Nehou, donna tous ses biens aux Abbé & Religieux de Montebourg, & décéda sans héritiers.

BAUDOUIN DE REVIERS eut pour sa part la Seigneurie d'Anfreville, & fut pere de — GUILLAUME DE REVIERS, vivant en 1232, auquel succéda, l'an 1250, — RICHARD DE REVIERS, qui donna à l'Abbaye de Montebourg, la Forêt de Montrond en 1268.

Nous ignorons s'il en subsiste de ce nom en Angleterre & la suite de la branche de cette Famille en Normandie, qui a été maintenue dans son *ancienne noblesse*, par *Raimond de Monfaut*, Commissaire du Roi en 1469; Sentence des Elus de Bayeux en 1500; Arrêt de la Cour des Aides de Normandie du 16 Décembre 1598; Ordonnances des Commissaires du Roi en 1599, de MM. d'*Aligre* & *Chamillart*, Intendans de Caen en 1634 & 1666.

Les armes des ci-dessus nommés, étoient : *d'argent, à six losanges de gueules*, 3, 2 & 1, les mêmes que portent les Seigneurs *de Souzy* & *de Mauny*, dont nous allons donner la filiation, d'après les Titres & *Mémoires* communiqués au feu Marquis *de Prunelé*.

I. JEAN DE REVIERS, I. du nom, Seigneur de l'Isle-Thibault, (auquel on donne pour bisayeul, ROGER DE REVIERS, Chevalier, mari, vers 1230, d'*Anne de Sabrevois*, d'une ancienne Famille de Normandie, qui portoit : *d'argent, à la fasce de gueules, accompagnée de six roses de même 3 en chef, 2 & 1 en pointe*), épousa *Laurence de la Mothe*, originaire de Normandie, dont vint :

II. JEAN DE REVIERS, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Souzy au Bailliage d'Estampes & de Mauny, près Meaux, en Brie, qui de *Louise de Saint-Germain*, sa femme, eut pour fils :

III. FRANÇOIS DE REVIERS, Ecuyer, Seigneur de Souzy & de Mauny, marié à *Anne de Piédefer*, fille de *Michel*, Avocat du Roi au Châtelet de Paris, & de *Denise de Chanteprime*, de laquelle sortit :

IV. JEAN DE REVIERS, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de Souzy, Mauny & Villeconin près Dourdan, qui fit foi & hommage au Roi, à cause de la grosse Tour d'Estampes, en la Chambre des Comptes de Paris, le 5 Janvier 1512, pour raison de la moyenne & basse Justice de Souzy, (la haute n'y fut réunie qu'en 1649), dont il donna encore une déclaration au Roi, le 23 Avril 1540, après Pâques. Il étoit mort le 28 Août 1556, & avoit épousé,

par contrat du 1 Décembre 1515, *Anne de la Barre*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de Groslieu, en la Paroisse d'Hattonville en Beauce, & de *Jeanne du Bouchet*. Ladite *Anne de la Barre*, étoit veuve, lorqu'elle obtint, avec Louis, son fils aîné, une Sentence du Châtelet de Paris, le 5 Décembre 1556, portant main-levée de la saisie faite sur le Fief de Mauny, à la Requête de Messire *André Clotin*, Ecuyer, Seigneur de Villeprevost. De ce mariage vinrent : — 1. Louis, qui suit ; — 2. Abdenago, auteur de la branche des Seigneurs de Mauny, rapportée ci-après ; — 3. Renée, qui n'ayant point eu d'enfans de *Gilles de la Planche*, Ecuyer, Seigneur de Fourchainville, mourut avant le 15 Novembre 1546, que Louis, son frere, céda à Henri de Reviers, son neveu & filleul, la part qu'il avoit dans la succession de ladite Renée, partagée entre Abdenago, pere de Henri, & Marguerite, femme de *Pierre de Radereau*, & le Sieur *de la Planche*, veuf de ladite Renée de Reviers, par acte passé devant *Cathelin*, Notaire à Villeconin, le 19 Mars 1577 ; — 4. Marie, femme, par contrat passé devant ledit *Cathelin*, le 6 Octobre 1559, de *Pierre de Guillaume*, Ecuyer, Seigneur de Boisfroger, sans enfans ; — 5. Marguerite, épouse de *Pierre de Radereau*, Ecuyer, Seigneur de Voisins, l'un & l'autre présents aux partages du 19 Mars 1577, — 6. & Anne, morte, sans alliance, avant lesdits partages.

V. Louis de Reviers, Chevalier, Seigneur de Souzy & de Moulineuf, homme d'armes de la Compagnie de M. le Dauphin, fit la foi & hommage à Estampes, le 28 Août 1556, & la réitéra le 2 Août 1562, comme ayant la part qu'Abdenago de Reviers, son frere, avoit dans Souzy, en vertu de la transaction passée avec lui devant *Maury* & *Regnard*, Notaires à Estampes, le 26 Janvier 1561, ratifiée devant *Cathelin*, Notaire, le 28 Décembre suivant, par ledit Abdenago de Reviers, pour lors en majorité. Il mourut avant le 28 Mars 1585, que ses enfans partagerent sa succession, & avoit épousé *Jeanne d'Allonville*, fille de *Nicolas*, Chevalier, Seigneur de Reclainville, & de *Marguerite de Morinville*; & sœur de *Jacqueline d'Allonville*, femme d'Abdenago de Reviers, son frere. Leurs enfans furent : — 1. Claude, qui suit ; — 2. Charles, partie, avec son frere & ses sœurs, dans les partages de la succession de Louis, leur pere, faits par autorité de Justice, & des curateurs desdits freres, le 28 Mars 1585 ; — 3 & 4. Françoise & Jeanne, présentes, avec leurs maris, *Antoine Lucault*, Seigneur de Mondétour, & *Ambroise de Rachel*, auxdits partages.

VI. Claude de Reviers, Chevalier, Seigneur de Souzy & de Moulineuf, maintenu dans sa *noblesse*, avec Charles son frere, par Ordonnance de MM. *Boucher-d'Orçay*, *Blanchard* & *Regnault*, Commissaires députés par le Roi, dans la Généralité d'Orléans, pour le régalement des tailles, rendu à Dourdan le 22 Janvier 1599, épousa *Jacqueline de Prunelé*, fille de *Jacques*, Baron de Saint-Germain-le-Désiré, & de *Jacqueline de Graffart*, dont — 1. Jacques, qui suit ; — 2. Charles, Seigneurs des Huis, y demeurant Paroisse Saint-Jacques-d'Illiers, maintenu dans sa *noblesse*, avec son frere ; — 3. & Marie, dont on ignore l'alliance.

VII. Jacques de Reviers, Chevalier, Seigneur de Souzy, la Motte, Montaudion, Moulineuf & Ausains, y demeurant Paroisse de Fains près Châteaudun, est ainsi qualifié dans le contrat de mariage de Louis de Reviers-de-Mauny, son cousin issu-de-germain, avec *Angélique de Craffart*, du 3 Juin 1647, qu'il signa. Il vendit, peu après, sa Terre de Souzy, à *Louis Pelletier*, un des 120 Secrétaires du Roi, en faveur duquel M. le Duc *de Vendôme* & d'Estampes accorda le droit de haute Justice, à joindre à la moyenne & basse de Souzy, par ses Lettres du 19 Août 1649, confirmées par Lettres-Patentes de Sa Majesté le 8 Mars 1650 ; fut maintenu dans sa *noblesse*, avec Charles, son frere, & Anne de Reviers-de-Mauny, sa cousine, femme de *Philippe d'Elbée*, par Ordonnance de M. *d'Aubray*, Intendant d'Orléans, du 28 Janvier 1667. Il avoit épousé, par contrat du 28 Juillet 1625, *Anne de Fesques*, fille de *François*, Chevalier, Seigneur de la Folie-Herbaut en Chartrain, (qui portoit : *d'or, à l'aigle éployée à deux têtes de gueules, béquées & membrées de*

fable), & *d'Anne de Bourſaut*, dont : — Charles, qui ſuit ; — & Charlotte, mariée, le 13 Février 1658, à *François de Coſne*, Ecuyer, Seigneur de Rouvray.

VIII. Charles de Reviers, Chevalier, Seigneur d'Aufaîns, épouſa, par contrat paſſé devant *Laurent Borde*, Notaire à Orléans, le 23 Mars 1654, *Louiſe de Pellard*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur du Menillet, & de *Suſanne Lamy*, Baronne en partie de Loury, dont la poſtérité eſt éteinte.

Branche des Seigneurs de Mauny.

V. Abdenago de Reviers, fils puîné de Jean, III. du nom, Seigneur de Souzy & d'*Anne de la Barre-Groſlieu*, Seigneur de Mauny près Meaux, & du fief de Chandre, en la Paroiſſe de Sours au pays Chartrain, par les partages qu'il fit, étant en majorité, avec Louis, ſon frere, devant *Cathelin*, Notaire Royal à Villeconin, le 28 Décembre 1561, portant ratification de la tranſaction qu'il avoit paſſée, étant encore mineur, avec ſondit frere, devant *Maury* & *Regnard*, Notaires Royaux à Eſtampes, le 26 Janvier précédent. Il partagea la ſucceſſion de Renée de Reviers, femme du Sieur *de la Planche*, ſa ſœur, avec *Pierre de Radereau*, & *Gilles de la Planche*, ſes beaux-freres devant *Cathelin*, Notaire, le 19 Mars 1577 ; & mourut avant le 26 Avril 1586, date de la Sentence du Bailliage d'Yenville-au-ſel, qui nomme *Jean de Calvy*, Ecuyer, Seigneur des Loges, oncle, à cauſe d'*Anne d'Allonville*, veuve du ſieur *de Champgirault*, ſa femme, tuteur des enfans mineurs dudit Abdenago de Reviers, qui avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Damien Herien*, Notaire Royal à Marville, le 19 Juin 1565, *Jacqueline d'Allonville*, ſœur de *Jeanne*, femme de Louis de Reviers, Seigneur de Souzy, frere d'Abdenago. Leurs enfans furent : — 1. Henri, qui ſuit ; — 2 & 3. Charles & Marc, qui, après avoir été ſous la tutelle de *Jean de Calvy*, furent ſous la curatelle d'Henri, leur frere aîné, deſquels on ignore l'alliance.

VI. Henri de Reviers, Ecuyer, Seigneur de Mauny, Chandres & d'Huis, Paroiſſe de Crotte près Pithiviers, fit la campagne de 1635, dans le Régiment du Maréchal *de Brezé*, qui lui en donna certificat le 25 Décembre de la même année ; & la campagne ſuivante, dans l'Armée commandée par Gaston, Duc d'Orléans, dont le certificat eſt du 25 Septembre 1636. Louis de Reviers, Seigneur de Souzy, ſon oncle & parrein, lui fit don, par acte paſſé devant *Cathelin*, Notaire, le 15 Novembre 1646, de la part qui lui appartenoit dans la ſucceſſion de Renée de Reviers, ſa ſœur, femme du ſieur *de la Planche*. Il avoit tranſigé devant *Maugis*, Notaire à Yenville, le 12 Juin 1600, avec *Anne d'Allonville*, veuve de *Jean de Calvy*, pour raiſon du compte de tutelle, que ledit *de Calvy* lui devoit & à ſes freres ; fit une autre tranſaction, pour le même ſujet, avec *Louis d'Allonville*, Seigneur du Pleſſis-Saint-Benoît, devant *Noel*, Notaire à Chartres, le 16 Mai 1605 ; fut maintenu dans ſa *nobleſſe*, par Ordonnance de MM. *le Maître* & *Fleury*, Commiſſaires députés par le Roi, dans la Généralité d'Orléans, du 9 Décembre 1634 ; & avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Hobier*, Notaire Royal à Trinay & Ruan, en Beauce, ſous le Tabellion de Pithiviers, le 23 Juin 1602, *Geneviéve d'Iſy*, veuve de *Louis de Montomer*, Ecuyer, Seigneur en partie des Meurs, & fille d'*Alexis d'Iſy*, Ecuyer, Seigneur de la Montagne & de Boilly, y demeurant Paroiſſe de Crotte, préſent audit contrat, & de feu *Marie le Breton*. De ce mariage vinrent : — 1. Louis, qui ſuit ; — 2. Marguerite, jumelle de Louis, née le 27 Juin 1603, femme de *Catherin de Spinelli* ; — 3. Anne, Dame d'Huis, mariée, par contrat paſſé devant *Pichard*, Notaire à Crotte, le 11 Juin 1642, à *Philippe d'Elbée*, Ecuyer Seigneur d'Eſpinville, dont elle étoit veuve, lorſqu'elle fut maintenue dans ſa *nobleſſe*, avec Louis de Reviers, ſon frere, par Ordonnance de M. *d'Aubray*, Intendant d'Orléans, du 18 Janvier 1667 ; — 4. Marie, femme de *Pierre de Mervilliers*, Ecuyer, Seigneur de Roſieres, fils de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de la Baratiere,

tiere, d'une famille noble de Beauce, dont les armes sont : *d'azur, fretté d'argent*; — 5. Louise, femme de *Lancelot du Coudray* (des anciens Seigneurs *de Ferolles*) qui portoit : *fascé d'argent & de gueules de six piéces, au lion de sable brochant sur le tout*; — 6. Jacqueline, mariée, en 1651, à *Pierre des Coptes*, Ecuyer, Seigneur d'Autry, qui portoit : *d'argent, à trois bandes de gueules, accompagnées en chef d'une croix pattée d'azur*; — 7. & Marthe, femme de *Pierre du Fay*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu en Orléanois.

VII. Louis de Reviers, Chevalier, Seigneur de Mauny, les Meurs, d'Angerville, &c. maintenu dans sa *Noblesse*, par Ordonnance de M. *d'Aubray*, Intendant d'Orléans, du 18 Janvier 1667, épousa, par contrat passé devant *Matry Silly*, Notaire à Prez Saint-Martin, sous le Tabellion de Bonneval, le 18 Juin 1647, *Angélique de Craffard*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Thuillay, Prez-Saint-Martin & du Gaut en Beauce, présent audit contrat, & de feu *Renée de Cernainville*, dont :

VIII. Claude de Reviers, Chevalier, Seigneur de Mauny, Prez-Saint-Martin, &c. Lieutenant des Maréchaux de France, mort, le 2 Février 1702, à 45 ans. Il avoit épousé, le 9 Février 1689, *Françoise le Begue-de-Mayenville*, décédée au Cloître Saint-Honoré à Paris, le 8 Octobre 1763, âgée de 96 ans, fille de *Charles le Begue*, Chevalier, Seigneur de Mayenville, Sarniere & Bretonniere, & d'*Anne Foujeu-d'Escure*; & sœur de feu l'Abbé *de Mayenville*, Chanoine de Chartres, Prévôt d'Anjou en l'Eglise de Tours, Abbé de Morigny-lès-Estampes, Conseiller-Clerc en la Grand'Chambre du Parlement de Paris, dont : — 1. Jean-Claude de Reviers, dit *le Marquis de Mauny*, batisé le 20 Mai 1694, Chevalier, Seigneur des Prez de Saint-Martin, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine au Régiment de Condé, Cavalerie, marié, le 29 Mai 1741, à *Marie-Hélene Thezard-du-Coudray*, restée veuve, sans enfans, en 1769; — 2. François, dit *le Chevalier de Mauny*, né en Mai 1696, Capitaine dans le Régiment de Navarre & Chevalier de Saint-Louis, tué à la bataille de Raucoux, le 11 Octobre 1746; — 3. Louis, dit *l'Abbé de Mauny*, né le 26 Janvier 1698, Chanoine de Chartres, Archidiacre de Dreux en la même Eglise, Prévôt d'Anjou en l'Eglise Saint-Martin de Tours, mort à Paris en 1765; — 4. Jacques, qui suit; — 5. & Louise-Anne, née en 1700, mariée, le 26 Mai 1726, & veuve, avec trois garçons, de *David de Meaucé*, Chevalier, Seigneur d'Aunay-sur-la-Loire, & d'Ancise en Dunois, par la donation de *Catherine du Renier-de-Boisseleau*, Dame d'Ancise, sa premiere femme, après la mort de laquelle il vendit ladite Terre au Sieur *de Lugat*, Gentilhomme Ordinaire du Roi. Etant décédé, la Terre d'Ancise fut vendue au Sieur *Ursion*, qui la revendit, en 1758, à Jacques de Reviers, ci-après.

David de Meaucé étoit Commissaire Provincial d'artillerie, Chevalier de Saint-Louis, & fils d'*Ezéchias de Meaucé*, Chevalier, Seigneur de la Gateliniere, & de *Marie du Plessis-Liancourt*. Les armes de *Meaucé* sont : *d'argent, à trois chevrons de sable*. Cette Famille remonte son origine à *Guillaume de Meaucé*, qualifié *Chevalier*, Seigneur de l'Arrainville en Beauce, dans la donation en bled & avoine, qu'il fit, en 1250, aux Religieux de Citeaux, pour le repos de l'ame de ses peres, & de la sienne après sa mort.

Jacques de Reviers, Chevalier, Seigneur d'Ancise, né en 1701, ancien Commandant d'un Bataillon du Régiment de Navarre, Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, a épousé, par contrat passé à Châteaudun en Novembre 1751, *Marie-Madelene de Milleville*, dont : — 1. Jacques-Vincent-François, qui suit; — 2 & 3. Jean-Charles & Jean-François; le premier, né le 23 Juin 1754; & le second, le 8 Mars 1760, tous les deux élevés à l'Ecole Royale-Militaire.

X. Jacques-Vincent-François de Reviers, Chevalier, est né le 30 Septembre 1752.

Les armes comme ci-devant : *d'argent, à six losanges de gueules, 3, 2 & 1.*

* **RÉVILLIASC** (DE) : Cette Famille, originaire du Piémont, remonte au commencement du XIIIe siécle, & tire son nom de la Terre de *Révilliasc*, située au Diocèse de Turin.

L'Empereur FRÉDERIC II donna aux Seigneurs de cette Terre, en 1228, la Seigneurie du lieu de Selles, dont l'Empereur HENRI DE LUXEMBOURG leur confirma la possession par Lettres du 5 des Calendes de Décembre 1310. Dès lors cette Famille s'étoit déja multipliée, au point que les différentes branches qui la composoient se crurent obligées, pour se distinguer les unes des autres, de prendre des Surnoms. Cependant elles convinrent toutes, le 22 Janvier 1378, de prendre la qualité de *co-Seigneur* DE RÉVILLIASC, & toutes en effet conserverent leurs droits sur cette Seigneurie, comme leur appartenant en commun. Cette Famille s'est établie au plus tard en Dauphiné, au commencement du XVIe siécle : elle subsiste dans JOSEPH-PIERRE DE RÉVILLIASC, né le 22 Mai 1736, reçu Page du Roi dans sa grande Ecurie, le 26 Mai 1752, & Enseigne au Régiment des Gardes-Françoises en 1756.

Les armes : *d'argent, au lion rampant de gueules*. On en trouve la Généalogie dans l'*Armorial de France, Reg. V, Part. II.*

* **REUILLY**, en Berri, Diocèse de Bourges. Simple Fief, dont les Supérieurs & Directeurs du Séminaire de Saint-Sulpice de Paris, sont les Seigneurs spirituels & temporels, & aussi Collateurs de la Cure. Il y a haute, moyenne & basse-Justice.

REVOL : Cette Famille est ancienne en Dauphiné.

Dans le XVIe siécle, elle subsistoit dans la personne de trois freres, sçavoir : — 1. LOUIS DE REVOL, Secrétaire d'Etat, décédé le 24 Septembre 1594, qui n'eut qu'un fils, nommé ENNEMOND DE REVOL, reçu Conseiller au Grand-Conseil le 27 Janvier 1598. Il avoit été nommé à l'Evêché de Dol, par le Roi HENRI IV, devant le Siége de Rouen, dont il n'obtint jamais de Bulles; mais il en jouit, en vertu de Lettres d'Economat, jusqu'en 1604; mourut Doyen du Grand-Conseil, le 3 Octobre 1627, & fut enterré à Saint-Germain-l'Auxerrois : — 2. ENNEMOND, dont on va parler; — 3. & ANTOINE, mentionné ci-après.

La branche d'ENNEMOND DE REVOL, qui est chef de la Famille, est restée dans le Dauphiné, & de lui descend, — LOUIS, Vicomte DE REVOL, pere de l'Evêque d'Oleron, & le Chevalier DE REVOL, son frere, ainsi que FRANÇOIS-FÉLICIEN DE REVOL, Conseiller au Parlement de Grenoble, leur oncle à la mode de Bretagne.

ANTOINE DE REVOL, tige de la branche établie à Paris, depuis environ un siécle, eut pour fils :

PIERRE DE REVOL, né le 13 Novembre 1594 marié, le 1 Septembre 1624, à *Claudine Martel*, de laquelle vint :

CLAUDE DE REVOL, né en 1632, qui épousa, en 1667, *Jacqueline Michaut-de-Montaran*, & en eut pour fils :

FRANÇOIS DE REVOL, Conseiller au Parlement de Paris, pere de

FRANÇOIS DE REVOL, II. du nom, Seigneur d'Anglieres, Conseiller au Parlement de Paris, mort le 16 Août 1720. Il avoit épousé *Marie du Soul-de-Beaujour*, dont — CHARLES-FRANÇOIS-HENRI, qui suit. Elle s'est mariée 2°. avec *Louis le Prestre-de-Lezonnet*, Conseiller au Parlement de Paris, chef du Conseil de feu S. A. S. le Duc de Bourbon, Prince du Sang de France.

CHARLES-FRANÇOIS-HENRI DE REVOL, Conseiller au Parlement de Paris, a épousé, le 4 Septembre 1748, *Marie Agnès de Nyert*, Dame de Gambais.

Les armes de Revol sont : *d'argent, à trois trefles de finople*, 2 & 1. Extrait du *Mercure de France*, du mois de Décembre 1748, *p.* 190 *& suiv.* &c.

REYNARD, en Picardie.

Jean-Abraham de Reynard, Seigneur de Marcelet, fils du Chevalier du Guet de la ville de Peronne, avec ses consanguins, demeurans au même lieu, furent jugés *nobles*, par Arrêt de la Cour des Aides.

Les Sieurs de Reynard de Die, les Sieurs *du Serre* en Triéve, & les Sieurs Barons d'*Avançon*, dont le pere, Seigneur d'Avançon & de Saint-Julien, mort revêtu de la charge de Premier-Président de la Chambre des Comptes de Dauphiné, sont de cette Famille.

Les armes : *d'or, à un renard rampant de gueules.*

* **REYNARDE (de la)** : Nom d'un très-beau domaine, avec titre de *Comté*, en Provence.

Ce Fief appartenoit à l'ancienne Maison de *Huë*, dont l'héritiere épousa, en 1576, *Antoine Félix*, trisayeul du Maréchal *du Muy*, Chevalier des Ordres & Secrétaire d'Etat au département de la Guerre, mort à Paris le 10 Octobre 1775. Le feu Comte *du Muy*, Commandant en Provence, fit renouveller l'érection en Fief de la Terre *de la Reynarde*, & la fit ériger en *Comté* en 1723. Voyez Félix, *Tome VI.*

REYNAUD-DE-MONTS, en Auvergne.

Les Seigneurs *de Monts*, du surnom de Reynaud, sont dans le cas de ces familles qui ont eu le malheur, par les différens événemens qui ont troublé les siécles précédens, de perdre les témoignages de leur ancienneté. Les divers emplois qu'ils ont eus, les alliances qu'ils ont contractées, les Terres & Fiefs nobles qu'ils ont possédés, tout concourt à faire croire que leur nom est digne de la considération due à une ancienne origine. L'Abbé *le Laboureur* parle de cette Famille dans ses *Masures de l'Isle-Barbe*, & l'on en trouve la Généalogie dans l'*Armorial de France, Registre V, Part. II.* Nous y renvoyons.

Les armes : *d'azur, à un lion d'argent, langué & onglé de gueules.*

REYNBOUTS : Famille noble des Pays-Bas, dont étoit

Pierre de Reynbouts, Ecuyer, qui obtint, tant en considération de ses services que de ceux de ses ancêtres, le titre de *Vicomte*, par Lettres du 20 Juin 1694, pour lui, ses hoirs & ses successeurs mâles & femelles, avec faculté d'appliquer ledit titre & le nom de *Reynbouts* sur quelques Terres acquises ou à acquérir dans les Pays-Bas Catholiques.

* **REZAY, en Bretagne.** Terre & Seigneurie érigée en *Comté*, avec union de plusieurs Fiefs & Seigneuries, par Lettres du mois d'Avril 1672, registrées au Parlement de Rennes le 1 Juillet 1681, & en la Chambre des Comptes de Nantes le 9 Février 1688, en faveur d'*Yves de Monti*, Chevalier, Seigneur Vicomte de Rezay.

RHINGRAVE : Maison illustre & considérable dans l'Empire, qui a produit de grands hommes de guerre, & formé plusieurs branches. Rhingrave, en Allemand, signifie *Comte du Rhin.*

Ces Seigneurs descendent d'une même tige que les *Wildgraves*, mot qui signifie *Comte de Forez*. Ils ont, par les femmes, hérité de ces derniers dans le XV[e] siécle. Dès le VIII[e], il y avoit des Comtes *du Rhin* ou *Rhingraves*.

Philippe Rhingrave se signala dans les guerres d'Hongrie, sous Henri *l'Oiseleur*, en 955. — Werner, autre Rhingrave, servit dans les guerres d'Italie, vers 1153, sous *Fréderic Barberousse*.

La Généalogie de ces Seigneurs ne commence qu'à Jean Rhingrave, I. du nom, mort en 1338. — Philippe-Othon, un de ses descendans au X[e] degré, se signala dans la guerre & dans la paix, par les services rendus aux Empereurs Rodolphe II, Mathias & Ferdinand II, & il mérita, en 1623, d'être

mis au rang des Princes de l'Empire, avec les mêmes priviléges pour tous ceux de sa postérité, qui posséderoient le Comté de Salm. Il est la tige des Princes *de Salm*.

LOUIS-OTHON, Prince du Saint-Empire Romain & de Salm, Rhingrave à Stein, Comte Forestier de Dauhn & Kirbourg, &c. né le 24 Octobre 1674, s'est marié, le 20 Juillet 1700, avec *Albertine-Jeannette-Catherine*, Princesse *de Nassau-Hadamar*, née le 5 Juillet 1679, & morte le 24 Avril 1716. Il en a eu un fils, né avant terme, & mort au mois de Février 1701; & trois filles, sçavoir :

1. DOROTHÉE-FRANÇOISE-AGNÈS, Princesse de Salm, née le 21 Janvier 1702, mariée, le 25 Mars 1719, avec NICOLAS-LÉOPOLD RHINGRAVE & Wildgrave de Dauhn & Kirbourg, Comte de Salm, de la branche des Seigneurs *de Neuvillers*, sortie de celle de Salm, Chambellan actuel de l'Empereur, Général-Major dans les Troupes du Cercle du haut-Rhin, & Colonel-Commandant au service de S. M. Impériale. De ce mariage sont sortis : — 1. LOUIS-CHARLES-OTHON RHINGRAVE-DE-SALM, né le 22 Août 1721; — 2. GUILLAUME-FLORENTIN-CLAUDE, né le 18 Février 1723; — 3. FRANÇOIS-GEORGES-LÉOPOLD, (le dernier des enfans), né le 18 Juin 1730; — 4. GABRIELLE-MARIE-CHRISTINE, Chanoinesse de Thorn & de Verden, née le 8 Janvier 1720; — 5. ELISABETH-LÉOPOLDINE, née le 8 Février 1724, & morte le 14 Juillet 1725; — 6. LOUISE-FRANÇOISE, Chanoinesse de Mons, née le 2 Mars 1725; — 7. MARIE-CHRISTINE, née le 14 Août 1727; — 8. & MARIE-ELISABETH, née le 4 Avril 1729.

2. ELISABETH-ALEXANDRINE-CHARLOTTE, Princesse de Salm, née le 20 Juillet 1704, mariée, le 18 Mars 1721, avec *Claude-Lamoral* Prince *de Ligne* & du Saint-Empire Romain, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'or, Général-Major & Colonel d'un Régiment d'Infanterie au service de l'Empereur, dont deux filles. Voyez LIGNE.

3. & CHRISTINE-ANNE-LOUISE-OSWALDINE, Princesse de Salm, née le 29 Avril 1707, mariée le 8 Mars 1726, avec *Joseph*, Prince héréditaire *de Hesse-Rhinfelds-Rothembourg*, né le 22 Septembre 1705, dont aussi des enfans. Voyez HESSE.

Les RHINGRAVES, Seigneur de Grumbach, sortis de la Branche de Dauhn, ont pour auteur, JEAN-CHRISTOPHE RHINGRAVE, second fils de PHILIPPE-FRANÇOIS, & de *Marie-Egyptienne*, Comtesse *d'Oëtingen*. Il naquit en 1555, & fut Seigneur de Grumbach. De lui descend, au XIV[e] degré, — CHARLES-VALRAD-GUILLAUME, Wild & Rhingrave à Grumbach, né le 10 Octobre 1701, Capitaine au Régiment d'Alsace, qui s'est marié, en 1727, & a pour fils — CHARLES-LOUIS-THÉODORE, né le 14 Juin 1729.

Il a trois freres & deux sœurs, qui n'étoient point mariés en 1759, entr'autres, LÉOPOLD-FRÉDERIC-ERNEST, né le 4 Janvier 1705, Capitaine dans les troupes du Cercle du Haut-Rhin.

Les RHINGRAVES-DE-GREENWEILER, sortis de la branche précédente, subsistent dans les enfans de JEAN-CHARLES-LOUIS, Wild & Rhingrave à Greenweiler, né le 24 Juin 1685, & de *Sophie-Madelene de Leininghen*, morte le 18 Mars 1727, laissant trois garçons & quatre filles.

Les RHINGRAVES, Seigneurs de Dauhn, ont commencé au IX[e] degré, à ADOLPHE-HENRI RHINGRAVE, quatrieme fils de PHILIPPE-FRANÇOIS, & de *Marie-Egyptienne*, Comtesse *d'Oëtingen*, né en 1557, Seigneur de Dauhn, mort en 1606. Sa postérité a fini à CHARLES RHINGRAVE & Wildgrave, Comte de Salm, & Seigneur de Vinstingen, né le 21 Septembre 1675, marié, le 19 Janvier 1704, à *Louise-Amélie*, fille de *Fréderic-Louis*, Comte *de Nassau-Ottweiler*, dont il n'a point laissé d'enfans.

La branche des Comtes *de Merching* a commencé à JEAN VII, RHINGRAVE, second fils de JEAN VI, & de *Jeanne de Sarwerden*. Il eut en partage les Terres de Merching & de Kirbourg. Sa postérité s'est éteinte, au XII[e] degré, dans la personne de JEAN X, RHINGRAVE & Wildgrave, Comte de Merching & de

Kirbourg, né le 17 Avril 1635, mort le 16 Novembre 1688, sans enfans d'*Elisabeth-Jeanne*, fille de *Léopold-Louis*, Comte Palatin du Rhin à Veldentz. Ses biens furent contestés par sa veuve, qui en vouloit faire don au jeune Prince *de Salm*, & par MARIE-AGATHE, fille de GEORGES-FRÉDERIC RHINGRAVE; mais le Parlement de Metz les adjugea aux branches de Neuvillers, de Grumbach & de Dauhn.

La branche de *Kirbourg*, sortie de la précédente, n'a formé que deux degrés. Elle a eu pour auteur JEAN-CASIMIR RHINGRAVE, second fils d'OTHON, & d'*Ottilie de Nassau*, & s'est éteinte dans son fils GEORGES-FRÉDÉRIC RHINGRAVE, Comte de Kirbourg, mort en 1681, sans enfans mâles d'*Anne-Elisabeth*, Comtesse *de Stolberg*, & d'*Anne-Elisabeth de Falkenstein*, ses deux femmes.

Les armes des RHINGRAVES sont: *écartelé au 1 & 4 d'or, au lion de gueules, couronné d'azur*, qui est de RHINGRAVE; *au 2 & 3 de sable, au léopard rampant d'argent, à queue fourchue*, qui est de WILDGRAVE; sur le tout: *écartelé au 1 de gueules, à trois lionceaux d'or, 2 & 1*, qui est de KIRBOURG; *au 2 de gueules, semé de croix d'or, à deux saumons d'argent adossés, brochans sur le tout*, qui est de SALM; *au 3 d'azur, à la fasce d'argent*, qui est de VINSTINGEN; *au 4 de gueules, à la colonne d'argent, surmontée d'une couronne d'or*, qui est D'ANHALT, quartier particulier aux Princes *de Salm*.

Tous les RHINGRAVES prennent le titre de *Maréchaux héréditaires du Palatinat*. Ils font profession de la Confession d'Augsbourg, excepté la branche de *Neuvillers*, qui est Catholique. *Voyez* IMHOFF, *Notit. Imper.* & MORÉRI, Edition de 1759.

RHODEZ. *Voyez* RODÈS.

* RIANS, en Provence, Diocèse d'Aix.

Cette Terre & Seigneurie est une ancienne Baronnie, acquise, en 1574, par *Renaud de Fabri*, Conseiller en la Chambre des Comptes d'Aix, ayeul de *Claude de Fabri*, Conseiller au Parlement de Provence, le même en faveur duquel cette Terre fut érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Décembre 1657, regiſtrées à Aix. *Susanne de Fabri*, sa fille, porta ce *Marquisat* à son mari *François-Paul*, Baron *de Meirargues*. Voyez VALBELLE.

RIANS: Famille noble, dont il est parlé très-imparfaitement dans l'Histoire héroïque de la Noblesse de Provence, *Tome II, p. 313, & suiv.* l'Auteur n'ayant pas eu connoissance de tous ses titres.

RAIMOND DE RIANS possédoit la quatrieme partie du lieu de Rians en 1246, tems auquel il n'étoit permis qu'aux seuls Nobles d'avoir des Fiefs. C'est ce qui est prouvé par un Cartulaire de l'Archevêché d'Aix, déposé aux Archives du Roi en Provence. Ce titre communiqué à l'Auteur est signé par *Roux*, Archiviste de la Cour des Comptes, & collationné par *Adaoust*, Sécrétaire du Roi.

I. Le premier, depuis lequel on a une filiation suivie, est noble LOUIS DE RIANS, Seigneur en partie de Bezaudun, qui vivoit en 1365, & eut pour fils:

II. Noble ROSTAN DE RIANS, I. du nom, co-Seigneur de Bezaudun, ainsi qu'il conste par son contrat de mariage du 20 Mai 1420, passé devant *Bourguignon*, Notaire à Varages, avec noble *Jacquette de Bras*, fille de noble *Pierre*, Seigneur d'Esparron, & d'*Anne de Prohane*. Il fonda une Chapelle au lieu de Rians, le 15 Novembre 1444, par acte passé devant *Mutatoris*, Notaire à Aix. De son mariage vint:

III. ROSTAN DE RIANS, II. du nom, Ecuyer, co-Seigneur de Bezaudun, qui fit, le 6 Juillet 1466, son testament en faveur de JACQUES, qui suit, son fils aîné, dans lequel il nomme ses autres enfans, dont on ignore la destinée.

IV. JACQUES DE RIANS, Ecuyer, épousa, par contrat du 5 Février 1480, passé devant *Antoine Maleti*, Notaire à Barjols, *Anne de Castellane*, de laquelle il eut:

V. PHILIPPE DE RIANS, Ecuyer, qui s'allia, le 15 Février 1520 (acte reçu par *Jean Rigordi*, Notaire audit Barjols), avec *Susanne Imberty*, dont sortit:

VI. JEAN DE RIANS, qualifié *Noble* & *Ecuyer* dans son contrat de mariage, ainsi que dans tous ses actes antérieurs à la date de 1574. Il fut reçu Secrétaire du Roi en Chancelerie, près la Cour du Parlement de Provence, le 31 Décembre de ladite année 1574, & avoit épousé, par contrat passé devant *Bourelli*, Notaire à Barjols, le 15 Janvier 1550, *Bertrande Grasseli*, de laquelle il eut deux fils : — ANTOINE, qui suit; — & LOUIS, Abbé de Saint-Victor-lès-Marseille, pourvu du bénéfice de Villemus & de Monfuron.

VII. ANTOINE DE RIANS, Ecuyer, épousa, par contrat passé le 15 Février 1569, devant *Anglez*, Notaire à Aix, *Madelene Rambaud*, dont :

VIII. JOSEPH DE RIANS, Ecuyer, marié 1°. avec Demoiselle *d'Etienne*, des Seigneurs *de Villemus* & *de Monfuron*, morte sans enfans; & 2°. à *Sibille d'Etienne-Chaussegros*, de la ville de Lambesc. Du second lit sortit :

IX. MARC-ANTOINE DE RIANS, Ecuyer, qui épousa, par contrat passé devant *Anglez*, Notaire, le 4 Juin 1640, *Marguerite de Bompar*, & en eut :

X. LOUIS DE RIANS, Ecuyer, Seigneur de Saint-Vincens, Procureur du pays en 1665, qui avoit épousé, par contrat passé devant le même Notaire le 7 Mai 1660, *Anne de Fauris*, fille de noble *Jean*, Seigneur de Saint-Vincens, & de *Marguerite de Villages*. Leurs enfans furent : — 1. JEAN-JOSEPH, auteur d'une branche établie à Marseille, terminée à ANDRETTE-VALENTINE DE RIANS, mariée avec son cousin, dont il sera parlé ci-après; — 2. CHARLES, qui suit; — 3. & PIERRE DE RIANS, sçavant Religieux de l'Ordre des Minimes, Auteur de la vie du Pere *Jérôme d'Etienne*, & de plusieurs autres Ouvrages de piété qui ont été imprimés. Il avoit gouverné, pour la quatrieme fois, les Couvens de son Ordre en Provence, avec beaucoup d'édification, & de sagesse.

XI. CHARLES DE RIANS-DE-SAINT-VINCENS, Ecuyer, épousa, le 14 Février 1710, contrat passé devant *Beauzin*, Notaire, *Elisabeth de Silvecane*, fille de *Jean-Batiste*, Ecuyer, & de *Madelene de Bougerel*, dont est issu :

XII. PIERRE-JEAN-LOUIS DE RIANS-SAINT-VINCENS, Ecuyer, qui a épousé, au mois de Juin 1740, ANDRETTE-VALENTINE DE RIANS, sa cousine, fille de noble LOUIS, de la ville de Marseille, de laquelle il a : — CHARLES-FRANÇOIS, qui suit; — & JEAN-BATISTE.

XIII. CHARLES-FRANÇOIS DE RIANS-SAINT-VINCENS, Ecuyer, a épousé, le 27 Mars 1776, *Félicité-Perpétue de Suffren*, fille aînée de *Laurent de Suffren*, Chevalier, & de Dame *Marguerite-Jeanne de Regis*, dont : — CHARLES-N... DE RIANS, né le 8 Janvier 1777.

Les armes : *d'azur, à une tour ouverte de gueules, surmontée d'une étoile d'or, & accostée de deux autres de même, au croissant montant d'argent en pointe.* Les descendans d'ANTOINE DE RIANS ont un *champ de gueules* dans leurs armes.

RIANTS : Famille noble établie à Paris.

DENIS DE RIANTS, Avocat-Général en 1551, devenu ensuite Président à Mortier au Parlement, mort en 1557, laissa de *Gabrielle Sapin*, son épouse :

GILLES DE RIANTS, Seigneur, Baron de Villeray au Perche, Conseiller au Parlement de Paris le 22 Avril 1567, Maître des Requêtes le 30 Septembre 1570, Président au Grand-Conseil, reçu, le 3 Avril 1587, Chancelier de FRANÇOIS DE VALOIS, Duc d'Anjou & d'Alençon, & Président à Mortier au Parlement le 18 Janvier 1592. Il obtint, par Lettres du mois de Mars 1593, l'érection de la Châtellenie de *Villeray* en *Baronnie*; décéda le 26 Janvier 1597, âgé de 53 ans, & est enterré dans sa Chapelle aux Cordeliers de Paris. Il avoit épousé *Madelene Fernel*, morte en Mars 1642, à 94 ans, fille de *Jean Fernel*, premier Médecin du Roi, & de *Geneviéve-Marguerite de Tournebulle*. Leurs enfans furent : — 1. DENIS, qui suit; — 2. FRANÇOIS, auteur de la branche des Comtes de Regmalard, &c. rapportée ci-après; — 3. CLAUDE, femme de *Claude de Champagne*, Vicomte de Neufvillette; — 4. & GERMAINE, mariée, le 5 Juin 1583, à *David de Maridor*, Seigneur de Saint-Ouen, mort le 26 Septembre 1606, dont plusieurs enfans.

DENIS DE RIANTS, II. du nom, Baron de Villeray, Cornette des Gendarmes

du Prince *de Conty*, épousa *Louise de Blavette*, Baronne de Goron, & en eut : — 1. GILLES, mort sans enfans de *N... Crochet*, Baronne de la Prousterie ; — 2. ODET, qui suit ; — 3. DENIS, rapporté après la postérité de son aîné ; — 4. CATHERINE, femme de *N... de Montmorency*, Seigneur de Bois-Ruffin, de la branche de Fosseux, dont une fille ; — 5. FRANÇOISE, Abbesse d'Arcisse en 1630, décédée le 4 Novembre 1661 ; — 6. & RENÉE, Prieure de la même Abbaye.

ODET DE RIANTS, Baron de Villerays, épousa *Marie du Bouchet*, fille d'*Honorat du Bouchet*, Seigneur, Baron de Sourches, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, & de *Catherine Hurault*, dont :

ODET DE RIANTS, II. du nom, Marquis de Villeray, marié, en 1659, à *Françoise d'Angennes*, fille de *Louis*, Marquis de Maintenon & de Meslay, Bailli & Capitaine de Chartres, & de *Marie le Clerc-du-Tremblay*, de laquelle sortirent : — 1. CHARLES, vivant sans alliance en 1702 ; — 2 & 3. MARIE & LOUISE, Religieuses à l'Abbaye de Hieres-lès-Paris ; — 4. MARIE-ANNE, alliée, le 9 Octobre 1682, à *Jacques le Conte-de-Nonant*, Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoises ; — 5. FRANÇOISE, femme de *Christophe-Pierre d'Avesgo*, Seigneur d'Allenay ; — 6. & MARIE-LOUISE.

DENIS DE RIANTS, III. du nom, Seigneur de Bures, troisieme fils de DENIS II, Baron de Villeray, & de *Louise de Blavette*, fut Conseiller au Grand-Conseil, & épousa, en 1632, *Marie Noblet*, Dame des Prez, fille de *Claude Noblet*, Seigneur des Prez en Mâconnois, & de *Claude de Rebé*, & niéce de *Claude de Rebé*, Archevêque de Narbonne. De ce mariage naquirent : — 1. CLAUDE, qui suit ; — 2. MARIE, femme de *N... de Fougeret* ; — 3. & une autre fille, Supérieure de la Visitation à Lyon.

CLAUDE DE RIANTS, Comte de Villeray, Baron de la Brosse, épousa *Marie Hervé*, fille de *Charles*, Doyen du Parlement de Paris, & de *Marie Doujat*, dont il a eu : — 1. DENIS, qui suit ; — 2. CLAUDE, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, ancien Recteur de l'Université de cette Ville ; — 3. autre DENIS, mort jeune ; — 4. & MARIE, restée fille.

DENIS DE RIANTS, IV. du nom, Baron de Villeray & de la Brosse, dit *le Marquis de Riants*, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de Berri, Brigadier des Armées du Roi en 1709, testa le 14 Juillet 1742, & est mort en sa Terre de Villeray au Perche, le 26 Avril 1745, sans enfans, étant le dernier mâle de sa Famille. Par son testament il a fait une substitution du Marquisat de Villeray, en faveur de *Gui-François de la Porte*, qu'il a institué au premier degré, à la charge de joindre le nom & les armes de RIANTS au sien. Il est issu d'une des plus anciennes Familles nobles du Berri, dont une autre branche est connue sous le nom d'*Issertieux*.

Ledit *Gui-François de la Porte-de-Riants*, appellé *le Marquis de Riants*, Guidon des Chevaux-Légers de Bretagne, a épousé, le 2 Février 1746, *Henriette-Bibiene Colbert*, née le 10 Janvier 1727, dont : — *Henri de la Porte-de-Riants*, né le 17 Mai 1753 ; — & *Bibiene-Antoinette de la Porte-de-Riants*, née le 1 Décembre 1746.

Branche des Comtes de REGMALARD, &c. *éteinte*.

FRANÇOIS DE RIANTS, Seigneur de Houdangeau, fils puîné de GILLES, Baron de Villeray, & de *Madeleine Fernel*, Conseiller au Parlement de Paris le 26 Juin 1605, Maître des Requêtes le 14 Avril 1611, honoraire le 19 Décembre 1634, épousa *Claude Gatian*, fille de *N... Gatian-de-Rougemont*, & en eut : — 1. FRANÇOIS, qui suit ; — 2. JEAN-ARMAND DE RIANTS, né en 1623, Marquis de la Gazeliere, d'abord Page du Roi, depuis Conseiller au Parlement le 6 Mars 1654, Procureur du Roi au Châtelet le 13 Septembre 1657, dont il se démit en Août 1684, mort en Octobre 1694, sans enfans d'*Anne Mareau*, décédée avant lui, le 19 Février 1686 ; — 3. LOUISE, femme d'*Urbain de Laval*, Marquis de Sablé & de Bois-Dauphin, morte sans enfans ; — 4. MARIE, Ab-

besse de Saint-Remi; — 5 & 6. FRANÇOISE & LOUISE, Religieuses Ursulines à Nogent.

FRANÇOIS DE RIANTS, II. du nom, Baron de Voré, Comte de Regmalard, né le 1 Mars 1618, Conseiller au Parlement de Paris le 17 Octobre 1641, Maître des Requêtes le 13 Juin 1650, honoraire le 19 Février 1658, épousa *Louise de Moucy*, veuve de *Jean Luillier*, Seigneur d'Orville, Conseiller au Parlement, & fille de *Louis de Moucy*, Seigneur d'Iteville, Maître des Comptes, & d'*Isabelle de Beauvais*. Elle mourut en Novembre 1679, laissant: — CHARLES, qui suit; — & LOUISE-MARIE, alliée, en Mai 1681, à *Pierre Herbier*, Greffier en chef du Grand-Conseil, & Maître des Comptes le 29 Septembre 1679, décédé le 6 Juillet 1686.

CHARLES DE RIANTS, Comte de Regmalard, Baron de Voré, Cornette au Régiment général des Dragons de France, mort en Novembre 1690, avoit épousé, le 13 Août 1684, *Thérese-Angélique de Bourlon*, fille de *Mathieu*, Maître des Comptes, & de *Catherine de Montsigot*. Elle se remaria à *Louis-Charles de Maridor*, Baron de Saint-Ouen, son cousin, dont elle eut — *Charles-Louis de Maridor*, qui fut pere de deux enfans. Elle mourut en 1697. De son premier lit elle a eu une fille unique, nommée

MARIE-LOUISE DE RIANTS, décédée le 16 Mars 1717, premiere femme, en Octobre 1704, d'*Anne-Charles Goislard*, Seigneur de Monsabert, Baron de Richebourg-lès-Toureil, &c. à cause d'elle, Comte de Regmalard & de Voré, Conseiller au Parlement le 22 Juin 1701, Conseiller d'Etat au dedans du Royaume, par Brevet du 15 Septembre 1715. Il s'est remarié à *Louise-Marguerite Patu*, fille de *Philippe Patu*, Conseiller en la Cour des Aides de Paris, & est mort à son Château de Monsabert le 21 Octobre 1733, âgé de 55 ans, laissant postérité. Voyez GOISLARD aux Additions du *Tome VIII*, p. 703 & suiv.

Les armes: *écartelé au 1 & 4, à trois bandes d'argent, chargées de cinq merlettes de gueules; au 2 & 3 d'argent, à six annelets de sable, & sur le tout d'azur, semé de trefles d'or, à deux bars ou barbeaux de même adossés, brochans sur l'écu.*

* RIBAUCOURT: Terre & Seigneurie en Flandres, érigée en *Baronnie* en 1659, en faveur de *Charles-Ignace d'Aubermont*, Bailli de Tenremonde.

RIBEIRE (DE): Famille noble, dont étoit

ANTOINE DE RIBEIRE, Seigneur d'Homme, Lieutenant-Général en la Sénéchaussée de Clermont en Auvergne, marié à *Marguerite Fayet*, de laquelle il eut:

ANTOINE DE RIBEIRE, II. du nom, Seigneur d'Homme, né le 10 Février 1632, Conseiller au Parlement de Paris le 26 Mai 1657, Maître des Requêtes le 27 Mai 1667, Intendant de Limoges en 1671, puis de Touraine en 1672, Lieutenant-Civil au nouveau Châtelet le 30 Avril 1674, Intendant de Poitou en 1689; Président au Grand-Conseil, Conseiller d'honneur au Parlement de Paris en Juillet 1679, Conseiller d'Etat en 1683, Ordinaire en Mai 1695, mort le 7 Octobre 1712. Il avoit épousé *Catherine Potier-de-Novion*, morte en 1709, âgée de 63 ans, fille de *Nicolas Potier*, Seigneur de Novion, Président au Parlement de Paris, & de *Catherine Gallard*. De ce mariage il a eu deux filles; — FRANÇOISE, mariée, le 14 Juillet 1692, à *Charles-Honoré de Barentin*, Maître des Requêtes, & morte le 25 Juillet 1694, à 26 ans, sans enfans; — & CATHERINE DE RIBEIRE, alliée à *Yves de la Bourdonnaye*, Seigneur de Coëtion, Maître des Requêtes, & morte en Juin 1711.

Les armes: *d'azur, à la fasce ondée d'argent, accompagnée de trois cannes de même, béquées & membrées de gueules, deux en chef & une en pointe.*

* RIBEIRAC, en Périgord.

Seigneurie & ancienne Vicomté qu'*Anne de Pons*, fille de *Gui*, Sire de Pons, Vicomte

Vicomte de Turenne en partie, & de Caylus, porta en mariage, en 1475, à *Odet d'Aidie*, dit *le Jeune*, fils de *Bertrand d'Aidie*, Capitaine de 100 hommes d'armes en 1461, & frere puîné d'*Odet d'Aidie-de-Lescun*, Comte de Comminges, Gouverneur, Amiral & Grand-Sénéchal de Guienne.

Anne de Pons fut mere de *François d'Aidie*, pere de *Charles*, & ayeul d'*Armand d'Aidie*, créé *Comte de Riberac* en 1595, & décédé en 1628, au siége de la Rochelle, laissant de *Marguerite de Foix-de-Curson*, entr'autres enfans, — *François d'Aidie*, Comte de Riberac, pere de — *Joseph-Henri-Odet d'Aidie*, dit *le Marquis de Riberac*, mort en 1717, sans alliance.

* RIBES (LAS), en Rouergue, Diocèse de Vabres.

Terre & Seigneurie, unie avec celle de *Bertholenc* & la Châtellenie de Remiguere, toutes situées en Rouergue, & érigée en *Baronnie*, par Lettres d'Henri IV, données à Paris au mois de Novembre 1605, en faveur de Jacques d'Hebles, Seigneur de Las-Ribes, du Treuil, &c. en considération de ses services.

Le Baron *de Las-Ribes* étant mort sans enfans, il eut pour successeur dans sa Baronnie & ses autres Terres, Gabriel d'Hebles, Seigneur de la Vacaresse, son cousin-germain, qui décéda après l'an 1616. Il avoit épousé, le 12 Avril 1588, *Lucrece de Cancer*, Dame en partie de Pignan, de Saint-Martin & d'Olivet, fille de *Robert*, Seigneur de Pignan, & de *Françoise de Lavergne-Montbasen*, de laquelle il eut — Antoine d'Hebles, le même qui défendit Saint-Afrique pour le Duc *de Rohan*, & mourut le 4 Octobre 1663, laissant de *Françoise de Bernard-de-Miremont*, morte avant 1661, qu'il avoit épousée le 28 Novembre 1633, — Louise d'Hebles, Dame de Las-Ribes, morte le 20 Septembre 1719, veuve, du 13 Septembre 1688, de *François de Ricard*, Seigneur de Saussan, Conseiller en la Cour des Aides de Montpellier, qu'elle avoit épousé le 10 Avril 1657. Elle en avoit eu — *Elisabeth de Ricard*, Dame de Las-Ribes, la Vacaresse, Pignan, du Treuil, &c. mariée, le 1 Septembre 1678, à *Henri de Baschi-du-Cayla*, Seigneur de Rigols, mort le 25 Janvier 1727.

RIBIER-DE-VILLEBROSSE : Famille établie à Paris.

Guillaume Ribier, Ecuyer, Seigneur de Villebrosse, Trésorier de la Venerie, Capitaine du Château de Madrid, & Gruyer du Bois de Boulogne près Paris, fut fait prisonnier à la journée de Pavie en 1525, étant alors Archer de la Compagnie de l'Amiral *de Bonnivet*. De son mariage, accordé avec *Jeanne du Val*, naquirent : — Louis, qui suit ; — & Guillaume, l'un des 100 Gentilshommes de la Maison du Roi en 1575, & homme d'armes des Ordonnances dans la Compagnie du Duc *d'Uzès* en 1584.

Louis Ribier, Ecuyer, épousa *Philippine le Bossu*, & en eut, entr'autres enfans :

Olivier Ribier, marié, en 1600, avec *Anne de Pomereu*, dont naquit :

François-Olivier Ribier, Ecuyer, Seigneur de Villebrosse, Capitaine dans le Régiment de Houdancourt, puis dans celui de Bretagne, & ensuite Officier dans la Compagnie des Gendarmes de M. le Dauphin, qui épousa, en 1644, *Anne de Bierz*, dont : — Antoine, qui suit ; — & Abraham Ribier, Ecuyer, Sieur de Villebrosse, Lieutenant-Colonel du Régiment de Dragons de Saint-Fremont.

Antoine Ribier, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Villebrosse, Garde-du-Corps du Roi en 1666, puis Capitaine dans le Régiment de Dragons Dauphin, & commandant le troisieme escadron de ce Régiment, en 1692, avoit épousé, en 1663, *Agnès le Noir*, sa cousine du troisieme au quatrieme degré.

Antoine Ribier, II. du nom, leur fils, Ecuyer, Capitaine réformé dans le Régiment de Poyanne, Infanterie, né le 22 Juin 1681, & mort en 1722, avoit épousé, en 1717, *Marie de la Porte*, de laquelle il a laissé, entr'autres enfans : — Marie-Madelene Ribier-de-Villebrosse, née le 12 Janvier 1718, reçue à Saint-Cyr le 17 Juillet 1728, sur les preuves de sa noblesse.

Les armes : *de gueules, à une fasce d'argent ondée, & une tête de licorne aussi d'argent, posée à la pointe de l'écu.* Armorial de France, *Registre I, Part. II, p.* 462.

* **RIBIERS**, en Dauphiné, Diocèse de Gap.

Terre & Seigneurie acquise par *Léon de Valbelle*, Lieutenant de la Maréchaussée à Marseille, créé *Marquis de Montfuron* en 1690, pere, par sa seconde femme *Antoinette d'Albon*, de — *Côme-Alphonse de Valbelle*, en faveur duquel la Seigneurie de *Ribiers* fut érigée en *Comté*, par Lettres du mois de Janvier 1711, regiſtrées au Parlement de Dauphiné le 31 du même mois. Il mourut en 1732, sans postérité, & le Comté de *Ribiers* passa alors à *Marguerite d'Armand-de-Mison*, mariée à son oncle *Léon d'Armand-de-Mison*, Marquis de Mison, laquelle étoit fille de *François d'Armand*, Marquis de Mison, & de *Marguerite de Valbelle*, fille de *Léon*, Marquis de Montfuron, & de sa premiere femme *Marie de Pontevès-de-Buous*. La Marquise de *Mison* mourut le 1 Décembre 1751.

* **RIC** (LA), autrefois Chabestan, en Dauphiné, Diocèse de Gap.

Par Lettres-Patentes données à Marly au moi de Mai 1761, il a été établi dans ce lieu un Marché le Samedi de chaque semaine, & deux Foires tous les ans, l'une le 22 Mai, & l'autre le 14 Octobre. Par les mêmes Lettres-Patentes, Sa Majesté établit aussi une Foire dans la Baronnie d'Oze, qui confine au Comté de *Ric* : cette troisieme Foire est fixée au 9 Juillet. Les Lettres-Patentes que nous venons de citer, furent enregiſtrées au Parlement de Dauphiné le 24 Octobre 1761, & à la Chambre des Comptes de la même Province, le 26 Mars 1763.

Par d'autres Lettres données à Versailles au mois de Septembre 1729, regiſtrées au Parlement de Dauphiné le 18 Mars 1730, la Terre & Seigneurie de *Chabestan*, avec ses dépendances, fut érigée en *Comté*, sous le nom de *la Ric*, en faveur d'*Alexandre de Roux-de-Gaubert*, Conseiller au Parlement de Grenoble, en considération de ses services, & de ceux qu'avoient rendus ses ayeux, depuis plus d'un siécle, dans la Robe, & précédemment dans l'Epée, notamment, Gabriel de Roux, Capitaine de 100 hommes d'armes, qui fut tué à la bataille de Cerisoles, & à cause que cette Famille se distingua, par son zèle & sa fidélité, dans les XIIe & XIIIe siécles, pour le service de Charles I, Charles II & Charles III, Comtes de Provence & Rois de Naples. Il est dit dans ces Lettres, que l'Erection, dont il s'agit, fut faite pour récompenser la Famille de *Roux*, de la perte du Comté de la Ric (*della Riccia*), qu'elle possédoit autrefois dans la Calabre, au Royaume de Naples.

Les Lettres-Patentes citées, expédiées à Marly au mois de Mai 1761, donnerent lieu à des Procès-verbaux, dressés par la Cour de Parlement & la Chambre des Comptes de Dauphiné, les 22 Avril & 22 Juillet 1763, & par la Cour des Aides de Provence le 27 Juin 1765, le tout enregiſtré à l'Hôtel-de-Ville & en la Chambre des Comptes de Paris. Ces différens Jugemens, peut-être uniques en leur espéce dans tout le Royaume, prouvent en faveur d'*Alexandre-Louis-Gabriel de Roux*, des Comtes *de la Ric*, sa filiation de la Maison de *Ruffo*, le tout par titres originaux ; & rien de plus ancien ni de plus illustre, que cette Maison de *Ruffo* au Royaume de Naples, tige primitive de celle de *Roux-de-Gaubert*, des Comtes de la Ric. Voyez Roux-de-Gaubert.

RICARD-DE-GOURDON-DE-GENOUILLAC : Cette Maison, dont on fait remonter l'origine à

Pons Ricard, Chevalier & Capitaine de Gourdon, qui vivoit en 1359, a donné un Maître-Visiteur & Général-Réformateur de l'Artillerie de France, dans Jacques Ricard-de-Genouillac. Il fut tué à la bataille de Saint-Aubin

du Cormier, le 28 Juillet 1488. Elle a aussi donné deux Chevaliers des Ordres du Roi.

Jean-François Ricard-de-Gourdon, Comte de Vaillac, Marquis de Roulaye, premier Baron de Guienne, & Mestre-de-Camp du Régiment de Vaillac, Cavalerie, mort à Paris le 26 Décembre 1696, âgé de 51 ans, eut d'*Anne-Marie-Louise de Cambon*, son épouse : — Armand Ricard-de-Gourdon-de-Genouillac, marié à *Henriette de Saint-Gelais-de-Lusignan*, fille héritiere de *Jean de Saint-Gelais-de-Lusignan*.

Jean Ricard, troisieme fils de Pierre Ricard, marié à *Catherine du Bos*, Dame d'Acier, est auteur des Seigneurs d'Acier, qui n'ont fait que trois degrés. Jacques Ricard-de-Genouillac, son fils, fut Maître de l'Artillerie & Grand Ecuyer de France; & François Ricard-de-Genouillac, Seigneur d'Acier, son petit-fils, mourut vers le commencement de l'année 1544, des blessures qu'il reçut à la bataille de Cerisoles, sans postérité de *Louise d'Estampes*, Dame de la Ferté Nabert, son épouse.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'azur, à 5 étoiles d'or, mises en pal; au 2 & 3 d'or, à trois bandes de gueules.*

* **RICARD-DE-JOYEUSEGARDE** : Les Terres de *Vacquieres*, *Joyeusegarde* & *Sainte-Foi*, furent érigées en *Marquisat*, sous le nom de Ricard, par Lettres du mois de Juin 1718, enregîstrées au mois de Juin 1730, en faveur de Louis-Hercule de Ricard.

Jules de Ricard Seigneur de Joyeusegarde, Conseiller de Grand'Chambre au Parlement d'Aix, a eu, entr'autres enfans, de feu *Louise de Piolenc*, son épouse :

Joseph-Paul, Marquis de Ricard & de Dregançon, aussi Conseiller de Grand'Chambre au même Parlement; —— Sextius de Ricard, Bailli, Grand-Croix de l'Ordre de Malte, & Baron de la Ville-Dieu en Languedoc; —— Pierre de Ricard, Premier Président de la Chambre des Enquêtes au Parlement d'Aix; —— & Dominique de Ricard, Chevalier non profès de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, de la Langue de Provence, où il avoit été reçu en 1696, mort en odeur de sainteté, à Paris le 12 Décembre 1734, âgé d'environ 54 ans.

Ils étoient cousins-germains de Jules de Ricard, Baron de Gourgy, ci-devant Conseiller au Parlement de Dijon, & ensuite second Président de la Cour des Aides de Paris; de Ferdinand de Ricard, aussi Bailli, Grand'Croix de Malte, Commandeur de Châlons en Champagne, & de Pontaubert en Bourgogne; & d'Etienne de Ricard, Commandeur de la Romagne, qui avoit été dans sa jeunesse Enseigne d'une Galere de France, puis Lieutenant d'une Galere de Malte, commandée par son frere, sur laquelle il fut blessé en 1700, à l'abordage & prise d'un Vaisseau Turc de 70 piéces de canon, dont le principal étendard fut envoyé à Aix, lieu de leur naissance, par ordre du Grand-Maître. On voit dans les *Histoires de Malte*, par *Bosio*, *Vertot* & autres Auteurs, que les Chevaliers, Commandeurs & Grands'Croix de cette Famille, tant à Rhodes qu'à Malte, se sont toujours signalés pour la gloire de la Religion.

Les armes : *d'or, au griffon de gueules, au chef d'azur, chargé d'une fleur de lis du champ.* Extrait du *Mercure de France des mois de Juin 1726, p. 1459, & de Décembre 1734, p. 2744.*

RICARD-DE-LA-CHEVALLERAYE : Famille attachée à la Maison de *Conty* depuis un siécle.

François I, qui fit bâtir le Château de Madrid, donna la garde de ce Château à Pierre Ricard-de-la-Chevalleraye, pour le récompenser des signalés services qu'il avoit rendus à la fameuse bataille de Pavie, à la tête d'une Compagnie d'Ordonnance.

Edouard de Ricard, Ecuyer, sieur de la Chevalleraye, Mestre-de-Camp de Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, Gouverneur de Beaumont-sur-l'Oise, & de l'Isle-Adam, Capitaine des Chasses du Prince *de Conty*, mourut à Paris, à l'Hôtel de Conty, le 28 Janvier 1742, dans la 63e année de son âge. Il avoit épousé, en 1701, *Catherine-Isabelle*, dont il n'eut qu'une fille, mariée à son cousin-germain, Jean de Ricard, Capitaine au Régiment de Touraine, qui a succédé à son beau-pere dans ses Gouvernemens de Beaumont & de l'Isle-Adam, & dans la Charge de Capitaine des Chasses du Prince *de Conty*.

Corneille de Ricard, de l'Académie des Sciences, & Capitaine du Château de Madrid, frere d'Edouard, fut choisi pour être Gouverneur du Prince *de Conty*, dernier mort, & ensuite Capitaine de ses Gardes. Extrait du *Mercure de France du mois de Février 1742, p. 402.* Nous ignorons l'état actuel & les armes de cette Famille, faute de *Mémoire*.

RICCI ou RICCÉ : Famille, une des plus anciennes de Piémont, qui figure avec la plus haute Noblesse d'Italie, par les places qu'elle a occupées, & par le caractere de ses possessions. Toutes les piéces justificatives en ont été vérifiées par M. *de Beaujon*, en sa qualité de Commissaire nommé, par Sa Majesté, à l'examen des preuves de noblesse des personnes qui aspirent aux honneurs de la Cour; & le Procès-verbal, qui en a été mis sous les yeux du Roi, est du 20 Août 1770.

Cette Maison est actuellement établie dans le Duché de Toscane : il y en a un rameau séparé dès le commencement du XIIIe siécle. Elle a fourni un grand nombre de sujets connus, dont il est parlé dans un volume *in-fol. p.* 153 des Familles nobles de Florence, par *Scipion Amirate*, imprimé à Florence, en 1615, en Italien. Le dernier Général des Jésuites étoit de cette branche. *Guichenon*, Historien de Bresse, fait mention de cette Maison, & la remonte à la séparation des branches, dans le XVIe siécle. Ce qu'il en dit est exact, à l'ortographe près du nom, écrivant *Rissi*, au lieu de *Ricci*, qui a été adopté indifféremment, tant en France que dans l'Astesan.

On trouve dans les Annales de la ville d'Asti, anciennement République, plusieurs sujets du nom de *Ricci*, qui jouoient des rôles importans dans le Xe. siécle. Leur nom, leurs armes, & la principale Terre qu'ils possédoient, sont des preuves plus que suffisantes qu'elle est la souche antique de la Maison dont il est ici question. Mais les différentes révolutions qu'elle y a éprouvées, ne laissent pas la possibilité d'en établir, par titres, la filiation jusqu'à des siécles aussi reculés; & en effet, on ne peut la constater, suivie & prouvée par titres originaux, & par expéditions compulsées par le Sénat de Turin, que depuis Barthelemi Ricci, l'un des Seigneurs du Conseil de la Noblesse de la République d'Asti en 1309. Ce Conseil, appellé *l'Hospice*, ou société de la Baronnie des Chevaliers, étoit composé de la haute Noblesse. Les Chartes conservées dans la Bibliothéque du Roi de Sardaigne à Turin, apprennent que dans le discours familier, Noble de l'Hospice étoit synonime avec le titre de Grand du Pays : *Nobiles de Hospicio, sive Magnates & Milites*. Les statuts de cette Chevalerie faisoient malgré cela deux classes distinctes de ceux qui les composoient. Ceux qui y siégeoient du côté droit, avoient la prééminence sur ceux qui siégeoient du côté gauche; & les titres tirés des Archives même dudit Conseil de l'Hospice, apprennent que ceux de la Maison de Ricci ont toujours siégé du côté droit.

I. Barthelemi Ricci, suivant une Charte authentique de l'année 1309, conservée dans les Archives de la République d'Asti, fut député & muni des plus amples pouvoirs, pour passer procuration aux Prince & Comte *Amédée* & *Philippe de Savoie*, Prince d'Achaye, à l'effet de traiter de la Paix avec les Puissances étrangeres. Il étoit Seigneur de Saint-Paul & de Solbrito dans l'Astesan, Terre qu'il possédoit en franc-aleu, sans relever d'aucun Souverain.

Le partage fait entre ses enfans prouve qu'il tenoit la premiere de ces Terres de ses ayeux, qui la possédoient de tems immémorial : ses descendans la tiennent encore aujourd'hui. Il eut deux fils : — EMMANUEL RICCI, auteur d'une branche connue sous le nom de *Traversola*, & en partie de Solbrito, éteinte en 1764 ; — & JACQUES, qui suit, chef des deux branches existantes.

II. JACQUES RICCI, co-Seigneur de Saint-Paul & de Solbrito en 1367, laissa de son épouse, dont le nom est inconnu :

III. BERNARD RICCI, co-Seigneur de Saint-Paul & de Solbrito, qualifié de *Noble Seigneur du Conseil de l'Hospice de la République d'Asti*, mort en 1376, qui laissa entr'autres enfans : — JEANNIN, qui suit ; — & AGNÈS, mariée à *Jean Isnardi*, tige des Marquis de Carail.

IV. JEANNIN RICCI, Seigneur, avec ses freres & ses cousins, de Saint-Paul & de Solbrito, s'engagea, avec eux, à faire la guerre & la paix pour *Valentine de Milan*, Dame d'Asti, destinée à épouser LOUIS DE FRANCE, Duc de Lorraine, puis d'Orléans. Par cet acte, daté de l'an 1387, il fut reconnu que les Seigneurs de la Maison de RICCI n'étoient astreins à nul devoir envers aucun Souverain, pour leurs Châteaux de Saint-Paul & de Solbrito, pour lesquels ils ne reconnoissoient point de Souverains ; mais seulement pour leur Terre de Celleringue, qui relevoit de l'Empereur. JEANNIN RICCI épousa *Agnès d'Aglié*, de la Maison des Comtes *de Saint-Martin*, & actuellement Comtes *de Saint-Germain*. Il en eut, entr'autres enfans :

V. ANDRÉON RICCI, co-Seigneur de Saint-Paul & de Corveglia, qui se détermina, avec ses freres & ses cousins, afin d'avoir la paisible possession de leurs Terres, à en faire hommage à CHARLES, Duc D'ORLÉANS, fils de *Valentine de Milan*. Comme il en avoit joui jusqu'alors, en *franc-Aleu*, il est dit dans l'acte, daté de l'an 1423, que ce Prince les confirme dans toutes les franchises qui y étoient attachées, & ce, en considération de l'hommage qu'ils ont bien voulu lui en faire. ANDRÉON étoit mort avant l'an 1454, & laissa :

VI. ALBERT RICCI, Damoiseau, Seigneur de Saint-Paul & de Corveglia, qui fut investi de cette derniere Terre en 1455, & vivoit encore en 1496. Il eut deux fils, sçavoir : — LUCQUIN, qui suit ; — & JEANNIN, rapporté après son frere.

VII. LUCQUIN RICCI, co-Seigneur de Saint-Paul & de Celleringue, qualifié *Magnifique & spectable Seigneur*, eut pour fils : — THOMAS RICCI, Capitaine & Podestat de Villeneuve d'Asti, qui continua la branche des Comtes de Saint-Paul, actuellement existante dans l'Astesan, laquelle a contracté des alliances avec les plus grandes Maisons du Piémont, telles que celles de *Rovere*, de *Saular*, de *Provana*, & autres, admises dans l'Ordre de l'Annonciade.

VII. JEANNIN RICCI, II. du nom, Seigneur de Celleringue, second fils d'ALBERT, qualifié *magnifique & illustre Seigneur*, épousa, avant l'année 1516, BARTHOLOMÉE RICCI-DE-SOLBRITO, sa parente, de laquelle il eut quatre fils, dont deux moururent sans postérité. — L'aîné, appellé ANDRÉ RICCI, co-Seigneur de Celleringue, forma une branche qui s'est éteinte en Piémont, au siécle dernier ; — & PIERRE, dont nous allons parler, est auteur de la branche établie en Bresse.

VIII. PIERRE RICCI, surnommé *Aunide*, co-Seigneur de Celleringue, qualifié *magnifique Seigneur*, servit dans les Armées de l'Empereur CHARLES-QUINT, & de PHILIPPE II, Roi d'Espagne, sous le Marquis *de Varembon*, & se maria en Bourgogne, avec *Marie de la Tournelle*, fille de *Jean-Claude de la Tournelle*, Ecuyer, ce qui le fixa en Bresse, Province qui appartenoit alors à la Maison de *Savoie*. Il testa à Dole, le 20 Mars 1559, & eut un fils, nommé MARC-MARIE, qui suit. C'est à cette époque, que pour franciser le nom de cette Maison, elle s'est appellée RICCÉ, au lieu de RICCI, usage auquel les descendans de PIERRE se sont assujettis.

IX. MARC-MARIE DE RICCÉ, Chevalier, porta les armes pour le Duc *de*

Savoie; fut successivement Capitaine au Régiment du Marquis *de Trésort*; Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Marquis *de Balançon*, & Lieutenant-Colonel du Régiment d'Attingna, après la cession de la Bresse au Roi HENRI IV, en 1601. Il fut du nombre des Gentilshommes de cette Province qui firent serment de fidélité à ce Prince; servit dans ses Armées & dans celles du Roi LOUIS XIII; testa le 20 Octobre 1620, & mourut après l'année 1626, laissant de *Jeanne de Polia*, Dame de Lespiney: — 1. DAVID, qui suit; — 2. CHRISTOPHE, Seigneur de la Moutonniere, auteur d'un rameau actuellement éteint; — 3 & 4. & deux filles, dont l'une mariée au Baron *du Pin*, de la Maison *du Louverot* en Franche-Comté; & l'autre, Chanoinesse de Neuville-les-Dames en Bresse.

X. DAVID DE RICCÉ, Chevalier, Seigneur de l'Oise, de Cornaton, de Lespiney, épousa, par contrat du 26 Juin 1626, *Antoinette de Candie*, Dame de l'Oise, d'une ancienne Maison de Bresse, originaire de Savoie. De cette alliance vint:

XI. CHRISTOPHE DE RICCÉ, Chevalier, Seigneur de l'Oise, Cornaton, Lespiney, &c. élu, en 1662, Syndic-Général de la Noblesse de Bresse. Il épousa, par contrat du 6 Août 1660, *Catherine de Belriant*, fille de *Pierre de Belriant*, Seigneur de l'Angle, & de *Catherine de Sommievre*. Ils testerent mutuellement le 7 Novembre 1683, & le 26 Juillet 1694. Leurs enfans furent: — 1. CHARLES, qui suit; — 2. CHRISTOPHE, qui servit avec distinction, pendant plus de 44 ans, successivement en qualité de Capitaine au Régiment d'Angoumois, de Capitaine de Grenadiers dans celui de Nice, où il fut fait Chevalier de Saint-Louis, & Major au même Régiment; — 3. MARC-HILAIRE, Officier au Régiment de Thouy, mort jeune; — 4 & 5. deux filles, décédées Chanoinesses au Chapitre noble de Neuville.

XII. CHARLES DE RICCÉ, Chevalier, Comte de Berrins, Seigneur de l'Oise, Cornaton & de Lespiney, d'abord premier Capitaine du Régiment de Thouy, après avoir été élu Syndic de la Noblesse de Bresse, fut choisi pour commander l'arriere-ban de Bourgogne en 1697, & avoit épousé, par contrat du 24 Avril 1686, *Marie de Baret*, fille de *Marc de Baret*, Seigneur de Chasey, Gouverneur de Seissel, dont, entr'autres enfans: — 1. CLAUDE-MELCHIOR-BALTHASARD, qui suit; — 2. MARC-HILAIRE, Major du Régiment de Nice, puis Commandant pour le Roi à Sarguemines, dans la Lorraine Allemande, mort en 1747. Il avoit été connu au service sous le nom de *Chevalier de l'Oise*; — 3. une fille, morte Chanoinesse de Neuville; — 4. & une autre Demoiselle, mariée à *N... d'Honnorati*, Seigneur de Bresnaud & de Rignieur-le-Franc en Bresse.

XIII. CLAUDE-MELCHIOR-BALTHASARD DE RICCÉ, Chevalier, Comte de Berrins, Seigneur de l'Oise, Capitaine au Régiment de la Marck, mort en 1726, avoit épousé, par contrat du 7 Mars 1724, *Jeanne-Marie Yon-de-Jonage*, fille de *François Yon*, Ecuyer, Seigneur de Jonage & Mares, & de feu *Marie Juquier*, dont il a laissé: — FRANÇOIS-MARIE, mort en minorité, étant Capitaine-Aide-Major au Régiment du Roi, Infanterie; — & CHARLES-MARIE, qui suit.

XIV. CHARLES-MARIE, Comte DE RICCÉ, Chevalier, Seigneur de l'Oise, Saint-Cyr-sur-Manthon, Lisle-Tourna, &c. Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Maurice de Savoie, ancien Capitaine au Régiment d'Anjou, Infanterie, après avoir été élu Syndic-Général de la Noblesse de Bresse pendant plusieurs années, est, depuis 1764, Grand-Bailli d'Epée de la même Province, place qui lui donne le droit exclusif de tenir, au nom du Roi, les Etats ou Assemblées générales de cette Province, qui s'y convoquent tous les trois ans à l'instar des Etats de Bourgogne. Il a épousé, par contrat du 8 Janvier 1752, *Gabrielle-Marie de Jaucourt*, fille d'*Edme-Etienne*, Comte *de Jaucourt*, Chevalier, Seigneur de Chazellescot, Montagnerot, &c. & de *Marie d'Arlay*, dont sont issus: — GABRIEL-MARIE, qui suit; — & une fille, appellée MARIE-PAU-

[...]nie-Josephine, née le 12 Mars 1755, Chanoinesse-Comtesse du Chapitre de Neuville en Bresse.

XV. Gabriel-Marie, Vicomte de Riccé, né le 12 Juillet 1758, d'abord Page du Roi en la petite Ecurie, est actuellement Officier au Régiment de Dragons de Condé.

Les armes : *d'argent, à trois hérissons de châtaignes de sinople, tigés & feuillés de même, posés 2 & 1.* Cimier, *un griffon d'or.* Supports, *deux griffons d'or.* Devise : Quæ sunt Cæsaris Cæsari ; quæ sunt Dei Deo. Généalogie dressée sur titres originaux communiqués.

* RICEY, en Bourgogne. Seigneurie & ancienne Baronnie, érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Novembre 1718, en faveur de *Jean-Batiste de Pomereu.* Ce *Marquisat* est actuellement possédé par M. *de Pomereu*, Conseiller au Parlement de Paris. Voyez Pomereu.

RICEY : Les Seigneurs de Ricey étoient une branche de la Maison de *Crequy.*

Ils ont eu pour auteur *Georges de Crequy*, fils de *Jean*, VI. du nom, & de *Marie d'Amboise*, sa seconde femme. Elle s'est éteinte, au XIX[e] degré, dans *Urbain de Crequy*, Seigneur de Ricey & de Bagneux. Voyez Crequy.

RICHARD : Famille noble qui a long-tems été établie à Alloz, petite Ville en la haute Provence, autrefois fortifiée.

Elle y possédoit, dès le XIV[e] siécle, & peut-être long-tems auparavant, un domaine de son nom, qu'elle paroît avoir possédé en fief, vû la nature des droits qui en dépendoient, & notamment le droit exclusif de pâturage sur les montagnes qui confrontoient ce domaine, qu'elle a conservé jusques sur la fin du dernier siécle. On ignore si c'est la Famille qui a donné son nom au fief, ou si c'est de ce fief qu'elle tient le sien : ce qu'il y a de certain, c'est qu'il s'y est formé le Hameau de *Champ-Richard*, qui existe aujourd'hui près de cette Ville.

Plusieurs de ces Richard servirent, aux XIV[e] & XV[e] siécles, dans les Armées de Sardaigne, & dans celles d'Angleterre.

I. Hugues Richard, dudit lieu d'Alloz, premier connu de ce nom, passa au service d'Angleterre vers le commencement du XIV[e] siécle. On ignore s'il étoit marié avant que d'y aller, ou s'il y prit alliance. Il s'attacha au parti de *Jean de la Pôle*, de la Maison des Ducs *de Suffolck*, & fut tué à la bataille de Stolke en 1488, où il commandoit une Compagnie.

II. Jean Richard, un de ses fils, se trouva à la même bataille & y fut tué. Le nom de sa femme est ignoré, mais il laissa un fils, qui suit.

III. Charles Richard épousa *Marie de la Pôle*, de la même Maison que celle ci-dessus mentionnée. Ils périrent tous deux dans les troubles de Religion d'Angleterre en 1542, pour être restés constamment attachés à la Religion de leurs peres. De leur mariage sortit :

IV. Vincent Richard, I. du nom, qui perdit sa femme pour cette cause en ladite année. Pour se soustraire au même sort, il vint en France avec Vincent, qui suit, son fils, qu'il comptoit faire passer en Italie auprès du Cardinal *Regnault de la Pôle*, leur proche parent, qui fuyoit aussi pour éviter les poursuites de Henri VIII, Roi d'Angleterre, qui en vouloit principalement à leur Famille ; mais il mourut à Alloz la même année 1542.

V. Vincent Richard, II. du nom, alors âgé d'environ 7 ans, resta sous la garde & tutelle de son cousin Jean Richard, dudit lieu d'Alloz, où son pere avoit encore quelques biens. Ces faits, ainsi que la filiation ci-dessus, sont prouvés par un acte, en forme d'inventaire, fait par le Juge ordinaire d'Alloz, le 2 Septembre 1542, contenant l'énumération des titres, papiers, Lettres & Mémoires, trouvés après la mort de Vincent Richard, son pere, & briévement extraits audit inventaire. Ledit Vincent Richard, II. du nom, fut Conseiller-

Sénateur au Senat de Nice, se maria, vers 1556, à Alloz, & y mourut le 22 Novembre 1636, âgé de 101 ans, n'ayant plus ni enfans, ni petits-enfans; mais seulement un arriere-petit-fils, nommé SÉBASTIEN, mentionné ci-après. De son mariage il avoit eu : — VENAS ou VINCENT, qui suit; — & SÉBASTIEN RICHARD, I. du nom, qui ne vivoit plus en 1618. D'*Anthoronne* ou *Antoinette Trichaud*, son épouse, il eut un fils, nommé JEAN RICHARD, qui épousa *Marie Rebattu*, & mourut sans postérité masculine.

VI. VENAS ou VINCENT RICHARD, III. du nom, ne vivoit plus en 1618, suivant un acte judiciaire du 5 Avril de ladite année, passé entre ses enfans & ceux de SÉBASTIEN, son frere. Il avoit épousé *Peyronne Chaix*, & en eut : — FRANÇOIS, qui suit; — & GIRARD, marié à *Perrine Guiesse* : ils moururent, en 1630, du fléau de la peste qui ravagea la ville d'Alloz, & ne laisserent aucune postérité. SÉBASTIEN, II. du nom, leur neveu, fut leur héritier.

VII. FRANÇOIS RICHARD, né le 24 Février 1577, épousa Demoiselle *N... Honorat*, du lieu d'Alloz. Ils moururent aussi de la peste en 1630, & ne laisserent qu'un fils, qui suit, âgé d'environ trois ans.

VIII. SÉBASTIEN RICHARD, II. du nom, resta sans tutelle jusqu'au décès de VINCENT, II. du nom, son bisayeul, arrivé le 22 Novembre 1636, après lequel *Antoine Chaix*, son oncle, par alliance, en fut nommé tuteur, faute d'hommes du côté paternel. Il recueillit de ces trois successions les Maison, Domaine & droits de Champ-Richard, & plusieurs autres biens, tant de ville que de campagne, sur lesquels on lui fit un grand nombre d'usurpations, pendant sa pupillarité, dont on voit l'énumération par un procès-verbal d'estimation des fruits, du 23 Août 1647, fait en vertu de l'Ordonnance du Juge d'Alloz, sur la Requête dudit SÉBASTIEN RICHARD, II. du nom. Il fut immatriculé Juge ordinaire de la ville d'Alloz, le 8 Janvier 1692, par le Préfet & Gouverneur-Général du pays, & mourut le 7 Août 1694. Il avoit épousé 1°. *Donne-Marguerite Allegre*, suivant son contrat de mariage du 1 Janvier 1648, dans lequel il est qualifié de *Messire*, ainsi que dans nombre d'autres actes qui ont été rapportés; & 2°. *Marie Millon*, dont des enfans, tous morts sans postérité. Du premier lit il eut, entr'autres : — 1. JEAN, Conseiller au Conseil de Colmars en Provence, auquel son pere, par l'acte de son émancipation du 8 Mars 1668, abandonna les Maison, Domaine & droits de Champ-Richard, désignés & confrontés dans le livre Terrier de la Communauté. Il avoit épousé, audit lieu de Colmars, le 8 Janvier 1667, *Marie Authaman*. Sa branche est éteinte; — 2. JOSEPH, Ecclésiastique, nommé, le 13 Novembre 1678, par l'Evêque de Senez, à la Chapelle de Saint-Etienne d'Alloz, puis Curé de Quirieu, & du Villard-Reymond, en Dauphiné, où il est mort vers 1730; — 3. ETIENNE, qui suit; — 4. CHARLES, qui s'établit à Turin, où il a formé une branche existante; mais dont nous n'avons point la filiation; — & plusieurs filles, l'une desquelles s'est mariée avec Messire *Charles Pascalis*, Capitaine au Régiment de Lasti.

IX. ETIENNE RICHARD fut émancipé, par acte du 5 Juillet 1679, devant le Préfet & Gouverneur-Général du pays d'Alloz, en présence de ses proches parens, où ils sont tous qualifiés de *Messire*, & parmi lesquels étoient deux cousins-germains, Capitaines au Régiment de Lasti. Après le second mariage de son pere, il vint se fixer auprès de JOSEPH, son frere, Curé, & se maria, au Villard-Reymond, le 3 Mars 1694, avec Demoiselle *Marguerite Pellissier*, dudit lieu, où il vécut noblement. Lui & son frere perdirent tous leurs titres & papiers dans l'incendie général du Villard-Reymond, arrivé la nuit du 10 Décembre 1701, comme il conste par un acte d'assemblée des habitans dudit lieu, du 5 Juin 1705, contenant attestation de leur *noblesse* & de la perte de leurs titres. Ledit ETIENNE RICHARD décéda le 3 Mars 1723, laissant : — 1. JOSEPH, Ecclésiastique, mort Curé de la Garde en Dauphiné en 1759; — 2. JEAN, qui suit; — 3. ETIENNE, mort, sans laisser de postérité mâle de *Marie Gaillard*, son épouse; — 4. & une fille, nommée THÉODORE, mariée à *Laurent Barruel*.

X. JEAN RICHARD succéda à son pere audit lieu du Villard, où il vécut noblement,

blement, en faisant valoir les biens de ses pere & mere, & est mort le 9 Décembre 1755. Il avoit épousé, le 13 Juin 1724, *Claudine Garden*, dont: — 1. JOSEPH, qui suit; — 2. JEAN-BATISTE, rapporté après son frere; — 3. ETIENNE RICHARD, dit *de Rochecline*, résidant actuellement au Puy en Velay, marié, le 30 Juillet 1776, à Demoiselle *Claudine Parrel*; — 4. MARGUERITE, épouse de *Claude Chouvin*; — 5. & une autre fille, nommée JEANNE.

XI. JOSEPH RICHARD-DE-CORBERI vit noblement à Paris, où il a épousé, le 15 Février 1775, *Marie-Sophie Beauvalet.*

XI. JEAN-BATISTE RICHARD, second fils de JEAN, & de *Catherine Garden*, reside au Villard-Reymond, où il vit noblement avec *Catherine Garden-de-la-Font*, de laquelle il a, en 1776, sçavoir: — 1. JEAN-BATISTE; — 2. PIERRE; — 3. LAURENT; — 4. ETIENNE; — 5. JOSEPH; — 6. & une fille, nommée MARIE.

Les armes: *d'azur, au rich ou loup cervier au naturel, au chef d'or, chargé d'un léopard de gueules.*

* RICHEBOURG: Terre & Seigneurie en Touraine, qui appartient depuis long-tems, & sans interruption, à la Famille de QUENTIN. Voyez ce mot.

* RICHECOURT, en Barrois.

Terre & Seigneurie érigée en *Baronnie*, par Lettres-Patentes du 10 Mars 1722, registrées en la Chambre des Comptes de Bar le 9 Mai suivant, en faveur de CHARLES-IGNACE DE NAY, Conseiller d'Etat du Duc LÉOPOLD, & en son Parlement de Nancy, mort Président à Mortier au même Parlement, en 1735. Voyez NAY.

* RICHELIEU: Petite Ville en Poitou, que le Cardinal *de Richelieu* fit bâtir & qui fut érigée en sa faveur en *Duché-Pairie*, au mois de Mai 1631, avec extension à ses hoirs mâles & femelles. *Voyez* PLESSIS-RICHELIEU.

RICHEMONT, dans le Comté d'Yorck en Angleterre. *Voyez* AUBIGNY.

* RICHIER-DE-CERISY: Famille noble de Normandie, Election de Coutances, qui possede la Terre de *Cerisy*, & nomme à la Cure.

Elle est également noble & ancienne, & a fait des alliances honorables. Elle a donné, de nos jours, un Evêque de Lombès, dans la personne de Messire JACQUES RICHIER-DE-CERISY.

Les armes: *de sinople, à la bande d'argent cotoyée de deux filets de même, au lion passant d'or en chef.*

RICOUART: Famille noble, originaire de Flandre, distinguée dans l'Epée & dans la Robe. N'ayant point connoissance de ses premiers auteurs, nous n'en donnerons la filiation que depuis JEAN, qui suit.

JEAN DE RICOUART, Ecuyer, Seigneur de Foucaud, Coulombes, &c. passa en France du tems de la guerre de Flandre. Il fit foi & hommage, pour son fief de Foucaud, situé à Coulombes-lès-Paris, le 22 Juin 1552, à M. *Dufos*, Seigneur de la Chambellane; & épousa *Nicole Benard*, dont sortirent deux enfans, sçavoir: — YVES, qui suit; — & N... DE RICOUART, Ecuyer, Conseiller au Parlement en 1583, marié à *Elisabeth le Peultre*, & mort sans enfans.

YVES DE RICOUART, Ecuyer, Seigneur de Foucaud, de Coulombes & autres lieux, Conseiller-Secrétaire du Roi, épousa, par contrat du 10 Juin 1569, *Guillemette Mauclerc*, laquelle, étant veuve, eut, le dernier Août 1575, la garde-noble de JACQUES, son fils unique, qui suit.

JACQUES DE RICOUART, Ecuyer, Seigneur de Saint-Georges, batisé en la paroisse de Coulombes le 1 Mai 1573, fut Contrôleur-Général des Guerres en Bourbonnois; fit foi & hommage, le 20 Mars 1606, de son fief de Saint-

Georges, mouvant de la Terre de Charny, à M. *Lottin*, Seigneur de Charny; & épousa, par contrat du 21 Juin 1611, *Catherine le Peultre*, fille de *Jacques le Peultre*, Ecuyer, Seigneur du Plessis, Secrétaire du Roi, & de *Marie Charpentier*, dont: — 1. ANTOINE, qui suit; — 2. JACQUES, auteur de la troisieme branche, rapportée ci-après; — 3. ELISABETH, née en 1615, mariée, le 20 Juin 1632, à *Robert des Perrois*, Seigneur de Bouchaut, Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, tué à la tête du Régiment de la Force, dont des enfans; — 4. MARIE-CATHERINE, née en 1618, mariée, 1°. le 31 Août 1638, à *Jean-Bertrand Marchant*, Seigneur de la Cour-Senlis, mort sans enfans; & 2°. en 1651, à *Pierre Benoise*, Conseiller au Grand-Conseil, mort le 11 Avril 1699, & elle le 18 Mai suivant, dont des enfans; — 5. & MARIE, née en 1620, Religieuse Ursuline à Pontoise.

ANTOINE DE RICOUART, Chevalier, Seigneur de Villeroy, Conseiller au Parlement de Metz le 14 Octobre 1633, Maître des Requêtes le 2 Avril 1640, Conseiller d'Etat en 1652, *Comte d'Herouville*, par Lettres du mois de Décembre 1654, avoit épousé, 1°. le 18 Février 1642, *Marie Pinon*, fille de *Jean Pinon*, Conseiller au Parlement de Paris, puis Président à Mortier en celui de Metz, & de *Marie de Creil*; & 2°. le 19 Janvier 1660, *Charlotte le Prince*, fille de *Henri le Prince*, Seigneur de la Bretonniere, Maître-d'Hôtel du Roi, & de *Catherine Goujat*. Les enfans sortis du premier lit furent: — 1. ANTOINE-BERNARD, mort, sans alliance, dans le tems de la prise de Rio-Janeiro, en 1711; — 2. JACQUES, qui suit; — 3. MARIE, morte en 1679, sans alliance; & du second lit vinrent: — 4. MARC-ANTOINE DE RICOUART, Comte d'Herouville, Seigneur de Villeroy & de Longuejoue, né en 1666, Colonel du Régiment de Hainaut en 1695, Brigadier en 1711, Maréchal-de-Camp le 8 Mars 1718, & Commandant à Dunkerque, où il est mort le 23 Décembre 1725; — 5. N..., appellé *le Chevalier* DE RICOUART, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Frégate en 1711, & de Vaisseau en 1712, Gouverneur de Donchery, mort sans laisser d'enfans vivans de *N... Subleau-de-la-Mauvoisiniere*, sa niéce, qu'il avoit épousée, laquelle s'est remariée au Comte *de la Guerche*, dont elle est veuve sans enfans; — 6. N... DE RICOUART, Abbé en 1711, mort en 1740; — 7. LOUIS-BALTHASARD, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après; — 8. N..., Abbé Régulier de Dommartin; — 9. & ANNE-CHARLOTTE, mariée, le 3 Février 1693, à *Louis Subleau*, Ecuyer, Seigneur de la Mauvoisiniere en Anjou, Conseiller-Secrétaire du Roi.

JACQUES DE RICOUART, Chevalier, Comte d'Herouville, Seigneur du Martray, mort le 8 Mars 1726, à 75 ans, avoit épousé *Charlotte Huguet-de-Semonville*, veuve de *Christophe Cadeau*, Seigneur de Bourdareau, Procureur-Général du Parlement de Metz, & fille de *Bertrand-François Huguet-de-Semonville*, Ecuyer, Conseiller-Secrétaire du Roi. Elle est décédée, avant son mari, en 1725, ayant eu pour enfans: — 1. JACQUES DE RICOUART, Abbé, mort à 75 ans; — 2. PHILIPPE-FRANÇOIS, qui suit; — 3. CHARLOTTE, mariée, 1°. en Mars 1718, à *Philippe Langlois*, Seigneur de Pomeuse, Grand-Audiencier de France; & 2°. en Octobre 1738, à *François de Salles-Bardon*, Seigneur de Valisieu: elle est morte, en 1767, à 85 ans; — 4. & MADELENE-MARGUERITE, femme d'*Armand de Croville*, Seigneur du Mesnil en Bray, ancien Maréchal des Logis des Mousquetaires, morte le 7 Mai 1771.

PHILIPPE-FRANÇOIS DE RICOUART, Comte d'Herouville, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de Toulouse, mort le 11 Septembre 1755, à 70 ans, avoit épousé, 1°. en 1734, *Elisabeth-Avoye des Pontys*, fille de *Michel des Pontys*, Seigneur du Plessis-Sainte-Avoye, morte en couches, le 19 Février 1737, à 32 ans; & 2°. le 29 Décembre 1744, *Marie-Françoise Rossignol*, fille de *Claude-Charles Rossignol*, Conseiller honoraire au Châtelet, & de *Françoise Ruau-d'Ancerville*. Il n'a eu que du premier lit une fille, nommée

ANTOINETTE-AVOYE DE RICOUART, mariée à *Augustin-Jean-François Chaillon-de-Jonville*, Conseiller au Parlement de Paris, puis Maître des Requêtes. Elle est morte le 31 Mai 1765, sans enfans.

Seconde Branche.

Louis-Balthasard de Ricouart, Chevalier, Seigneur d'Herouville & de Villeroy, quatrieme fils d'Antoine de Ricouart, & de *Charlotte le Prince*, sa seconde femme, fut d'abord Conseiller au Parlement de Metz en 1709; Intendant de l'Escadre commandée par *du Guay-Trouin*, à la prise de Rio-Janeiro en 1711, puis Intendant de la Martinique; de Dunkerque, le 6 Octobre 1720; de Rochefort en 1738, & Lieutenant de Roi au Havre-de-Grace. Il épousa 1°. *Marie-Louise le Clerc-de-Fleurigny*, veuve de *Charles-René Bouhier*, Seigneur de la Verie, Colonel d'Infanterie, & fille de *Claude-Jean-Batiste le Clerc*, Baron de Fleurigny, & de *Claude-Catherine de Veelu*; & 2°. le 19 Mai 1739, *Marie-Madelene-Catherine Camus-de-Pontcarré*, fille du premier Président du Parlement de Rouen, & de *Jeanne-Marguerite de Boivin-de-Bonnetot*: elle est décédée le 12 Avril 1755. Du premier lit est issu — Charles-Ascension, qui suit; & du second: — Alexis-Balthasard-Jean-Charles, rapporté après son aîné.

Charles-Ascension de Ricouart-d'Herouville, Chevalier, né le 10 Mai 1725, Conseiller au Parlement le 23 Mars 1746, dont il s'est démis en 1758, a épousé, par contrat de 1750, *Madelene-Julie Pantin-de-Landemont*, fille de *Hardi-François*, Baron de Vaux, ci-devant Officier des Mousquetaires, & de *N... Sableau-de-la-Mauvoisiniere*, dont il a sept garçons & une fille.

Alexis-Balthasard-Jean-Charles de Ricouart-d'Herouville, Chevalier, né le 24 Juin 1743, fils de Louis-Balthasard, & de *Marie-Madelene-Catherine Camus-de-Pontcarré*, sa seconde femme, a été d'abord pourvu de la Lieutenance de Roi du Havre-de-Grace en 1759, en survivance de son pere, ensuite de l'office de Conseiller au Parlement de Paris le 19 Août 1763; & a épousé, par contrat du 9 Mai 1775, *Marie-Renée-Mélanie de Goujon-de-Thuisy*, fille de *Louis-François de Goujon*, Chevalier, Marquis de Thuisy, Sénéchal héréditaire de Reims, Baron de Vergene, Seigneur de Pacy en Valois, Chalerange, Saint-Souplet, &c. Conseiller d'honneur au Parlement, mort le 2 Janvier 1777, & de *Marie-Louise le Rebours*. De ce mariage il a: — Alexandre-Charles-Boniface de Ricouart-d'Herouville, né & batisé le 5 Juin 1776.

Troisieme Branche.

Jacques de Ricouart, Chevalier, Seigneur d'Herouville, second fils de Jacques, & de *Catherine le Peultre*, né le 24 Mai 1622, Conseiller au Parlement de Metz le 14 Juillet 1645, puis Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi en 1654, mort en 1690, à 68 ans, avoit épousé, le 22 Janvier 1651, *Angélique-Madelene Doujat*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Conseiller-Secrétaire du Roi, & de *Catherine Simon*. Elle mourut le 23 Mars 1661, laissant: — 1. Jacques, Capitaine au Régiment Dauphin, tué à Cambray le 11 Août 1677, sans alliance; — 2. Antoine, qui suit; — 3. & Jeanne-Catherine, mariée, en Septembre 1677, à *Joseph de Feillens*, Seigneur de la Levretiere en Dauphiné, Brigadier des Armées du Roi & Gouverneur de Condé, mort en 1679, & elle en 1678, sans enfans.

Antoine de Ricouart-d'Herouville, Chevalier, Seigneur de Villeparisis & de Claye en partie, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi le 2 Novembre 1680, décédé le 20 Décembre 1726, à 70 ans, avoit épousé, 1°. le 5 Avril 1681, *Marie du Noyer*, fille de *Claude du Noyer*, Ecuyer, Conseiller-Secrétaire du Roi, & de *Marie du Mas*, & 2°. *Anne-Marie le Franc*, aussi veuve en premieres noces, morte le 27 Mars 1730, fille de *Thomas le Franc*, & d'*Anne Charpentier*. Du premier lit il a eu: — 1. Jacques-Antoine, qui suit; — 2. Claude-François, né le 25 Juin 1683, dit *le Chevalier d'Herouville*, Page de la petite Ecurie du Roi, mort le 23 Juin 1711; & du second lit: — 3. Anne-Geneviève, morte, sans alliance, le 28 Avril 1719.

Jacques-Antoine de Ricouart, Chevalier, Marquis d'Herouville, batisé le 2 Février 1682, d'abord Page de la petite Ecurie du Roi en 1701, successive-

ment Colonel du Régiment de Voges, Infanterie, Brigadier le 1 Février 1719, Maréchal-de-Camp le 20 Février 1734; Lieutenant-Général le 1 Mars 1738, défendit Egra pendant plus de 6 mois en 1743; fut nommé Gouverneur du Fort Barrau en Dauphiné en 1744; & est mort le 27 Août 1760. Il avoit épousé, 1°. le 1 Mars 1712, *Marie-Gabrielle Nivelle-de-la-Chaussée*, morte le 16 Août 1714, fille de *Pierre Nivelle-de-la-Chaussée*, & d'*Elisabeth de Launay*; & 2°. le 19 Juin 1720, *Jeanne Ourfin*, fille de *Jean Ourfin*, Ecuyer, Conseiller-Secrétaire du Roi, & Receveur-Général des Finances, & de *Catherine Allen*. Du premier lit est issu : — 1. ANTOINE, qui suit; & du second sont sortis : 2. ANTOINE-JEAN DE RICOUART, appellée *le Marquis d'Herouville*, né le 29 Août 1722, entré au service en 1733, Capitaine en 1738, Colonel du Régiment de Bourgogne, Infanterie, en 1745; Brigadier en 1758, & Maréchal-de-Camp en 1761, marié, le 27 Septembre 1774, à Demoiselle *Anne-Rebecca Bertin*, veuve de *Henri-Louis de Barberie-de-Saint-Contest*, de la Chataigneraye, ancien Intendant de Champagne, & fille de *Nicolas-Louis Bertin*, Commissaire-Général des Vivres des Armées Navales du Roi, & de *Madelene Badin*, dont il n'a point d'enfans; — 3. autre ANTOINE, né le 8 Juin 1725, mort deux jours après;

4. ANNE-MATHIEU DE RICOUART-D'HEROUVILLE, d'abord appellé *le Chevalier d'Herouville*, puis *Marquis de Claye*, fait Enseigne au Régiment de Bourgogne, Infanterie, le 6 Septembre 1738; Lieutenant de la Compagnie Colonelle dudit Régiment en 1743, ensuite Capitaine la même année. Il a eu Commission de Colonel d'Infanterie le 6 Octobre 1745; a été fait Commandant d'une Brigade de son nom le 28 Mars 1746, & Chevalier de Saint-Louis le 6 Juin 1750. Il a épousé, en l'Eglise Saint-Severin à Paris, en Mai 1766, Demoiselle *Marguerite de Boissieu*, fille de *Joseph de Boissieu*, Seigneur du Bosnoir, Chevalier de Saint-Louis, Commandant pour le Roi au Fort de Landau, & de *Marianne de Brun-du-Bosnoir*, dont il n'a point d'enfans.

5. & JACQUES-ANTOINE, appellée *l'Abbé d'Herouville*, Chanoine de Notre-Dame de Paris en 1743, Abbé de Saint-Serge, au Diocèse d'Angers, depuis 1746.

ANTOINE DE RICOUART, Comte d'Herouville, Colonel du Régiment de Bourgogne le 20 Février 1734; Brigadier le 20 Février 1743; Maréchal-de-Camp le 6 Juin 1745; Lieutenant-Général des Armées du Roi le 10 Mai 1748; Commandant dans la Province de Guienne en 1754; Gouverneur du Fort Barrau en 1761, après le décès de son pere; & Inspecteur-Général d'Infanterie, a épousé 1°. *Louise Gaucher*, morte le 9 Juillet 1765; & 2°. en Mars 1766, Demoiselle *Catherine-Julie d'Arot*. Du premier lit il a une fille, nommée

ANTOINETTE-LOUISE-CLAIRE DE RICOUART-D'HEROUVILLE, née le 15 Mars 1759.

Les armes: *d'azur, à l'ombre de soleil d'or, au chef d'argent, chargé d'un lion léopardé de sable, armé & lampassé de gueules.* Cet abregé généalogique a été dressé sur titres originaux communiqués.

RIENCOURT, en Picardie. C'est une des plus anciennes Noblesses de la Province, & alliée avec les Maisons de *Mailloc*, *Montmorency*, *Amiens*, *Bournel*, *Ailly*, *Lameth*, *Rollincourt*, *des Friches-Doria*, *Forceville*, *la Fontaine*, *Guerin-de-Tarnaut*, *Angennes*, *Tiercelin*, *Moreuil*, *Saisseval*, *Saint-Georges-Verac*, *Joyeuse*, &c. Elle est connue dès l'an 1150 en Cambresis, & par les Cartulaires de différentes Abbayes, en 1206.

THOMAS DE RIENCOURT, qualifié *Chevalier*, souscrivit, en 1223, à la donation de plusieurs biens que fit *Enguerrand de Pecquigny*, Vidame d'Amiens, à l'Eglise de Sainte-Marie de Moliens.

JEAN DE RIENCOURT, son fils, transigea avec les Religieux de l'Abbaye du Gard, en présence du Vidame d'Amiens, & leur laissa quelques droits qu'il

tenoit d'*Amelius de Bouelles*, son ayeul maternel, touchant les marais de Croy.

HUGUES DE RIENCOURT, fils de JEAN, dans le dénombrement des Terres de Riencourt & de Saint-Léger qu'il donna, en 1259, à *Jean*, Baron *de Pecquigny*, Vidame d'Amiens, prend la qualité de *haut & puissant Seigneur*, Messire HUGUES, Seigneur DE RIENCOURT, Franqueville, Saint-Leger, Drueul-sous-Moliens-le-Vidame, Orival, Bergicourt, Tilloloy & Vaux. Ainsi il y a 500 ans que ces quatre dernieres Terres sont dans la Maison de RIENCOURT. On trouve à la Chambre des Comptes de Paris un Bref, daté de Lyon, du Pape INNOCENT IV, à l'Evêque d'Amiens, par lequel il accorde à JEAN DE RIENCOURT, & à HUGUES, son fils, dont on vient de parler, les mêmes Indulgences que s'ils s'étoient croisés pour la Terre-Sainte, parce qu'ils étoient disposés à aller au secours de l'Eglise universelle contre les habitans d'Aix-la-Chapelle (*contra Aquenses*). Le Pape étant alors obligé de se sauver de Rome, à cause de la guerre que lui faisoit l'Empereur FRÉDERIC II, qu'il avoit excommunié, il les engagea à lui prêter secours.

Cette Maison s'est d'abord divisée en deux branches, par les deux enfans d'ENGUERRAND, Seigneur DE RIENCOURT, décédé en 1380. La branche aînée est tombée, avec la Terre de ce nom, dans la Maison *d'Audenfort*, d'où elle a passé en celle de *Tiercelin*, par le mariage de MARGUERITE DE RIENCOURT, fille de HUGUES, Seigneur DE RIENCOURT, & de *Marie de Lameth;* & petite-fille de JEAN, Seigneur DE RIENCOURT, & de *Marie de Montmorency*, de la branche de *Bours*, fille de *Hugues de Montmorency*, Chevalier, Seigneur de Bours, & de *Marie d'Ognies*.

La branche de RIENCOURT-D'ORIVAL, devenue aînée, s'est subdivisée en deux autres branches, formées par RAOUL DE RIENCOURT, Seigneur d'Orival, Bergicourt, &c. dont on va parler, & par THOMAS DE RIENCOURT, Seigneur de Tilloloy, Vaux, &c. mentionné en son rang, tous deux enfans d'ADRIEN DE RIENCOURT, vivant en 1430, Chevalier, Seigneur d'Orival, & de *Bonne*, sa femme.

RAOUL DE RIENCOURT, Chevalier, Seigneur d'Orival, Bergicourt, du Quesnel & Linas, fait mention de ses pere & mere, ci-dessus nommés, dans son testament du 4 Septembre 1460, & épousa *Jeanne de Borgeau*, fille de *Jacques de Borgeau*, Seigneur dudit lieu, dont deux enfans: — ANTOINE, qui suit; — & JACQUES DE RIENCOURT, qui a formé la branche des Seigneurs de Parfondrue près Laon, rapportée après la postérité de son aîné.

ANTOINE DE RIENCOURT, Chevalier, Seigneur d'Orival, épousa *Marie de Sacquespée*, & en eut:

ADRIEN DE RIENCOURT, Chevalier, Seigneur d'Orival, marié à *Charlotte de la Motte*, fille de *Charles de la Motte*, Chevalier, Seigneur de la Ville & de Montigny, & de *Jeanne d'Abbeville*, dont:

FRANÇOIS DE RIENCOURT, Chevalier, Seigneur d'Orival, Bergicourt, Morvilliers, Graville, &c. Gentilhomme de la Chambre du Duc D'ANJOU, frere du Roi HENRI III, qui, de *Diane de Mailloc*, son épouse, fille de *Nicolas*, Baron *de Mailloc*, & de *Charlotte de Monchy*, eut:

FRANÇOIS DE RIENCOURT, II. du nom, Chevalier, Seigneur desdits lieux d'Orival, Bergicourt, &c. marié, 1°. en 1642, à *Catherine de Sennemon*, fille de *Jean de Sennemon*, & de *Jeanne de Tiercelin;* & 2°. avec *Marie de Moreuil*, fille d'*Artus de Moreuil*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Charlotte de Hallwin*. Du second lit vinrent: — JEAN-AUGUSTIN, qui suit; — & deux filles; l'une, mariée dans la Maison *du Blesel* en Boulenois; l'autre, dans celle de *Venoix*, en Normandie.

JEAN-AUGUSTIN DE RIENCOURT, Chevalier, Marquis d'Orival, épousa, le 4 Janvier 1683, *Marie-Anne des Friches-Doria*, fille de *Charles des Friches*, Baron de Biasseuse, & d'*Anne des Etangs*, dont: — 1. CHARLES-FRANÇOIS, qui suit; — 2. ALPHONSE-THÉODORE, rapporté après son frere aîné; — 3. & ABDON-VICTOR, Chevalier de Malte, mort dans sa 42e année.

Charles-François de Riencourt, Marquis d'Orival, ancien Mestre-de-Camp du Régiment de la Reine, Dragons, Brigadier des Armées du Roi le 1 Février 1719, Chevalier de Saint-Louis, mort à son Château d'Orival le 24 Mai 1771, âgé de 86 ans, avoit épousé, en 1716, *Marie-Adélaïde d'Angennes*, fille de *Charles-François d'Angennes*, Chevalier, Seigneur de Maintenon, Commandant des Isles Saint-Pierre & Guadeloupe dans la Martinique, & de *Catherine Giraud-de-Poincy*; & sœur du feu Marquis *d'Angennes*. Il n'a eu, pour fille unique, que

Marie-Catherine-Adélaïde de Riencourt, Dame d'Orival, mariée, le 2 Janvier 1742, à *François-Olivier de Saint-Georges*, Marquis de Verac, Lieutenant-Général de la Province du Poitou, mort le 10 Juillet 1753, fils aîné de *César de Saint-Georges*, Marquis de Verac, Lieutenant-Général des Armées du Roi & Chevalier de ses Ordres, décédé le 11 Février 1741. Elle est morte en 1745, ne laissant de son mariage que — *Charles-Olivier de Saint-Georges*, Marquis de Verac, né en 1743, Lieutenant-Général du Poitou, qui a épousé, le 28 Avril 1760, *Marie-Charlotte-Sabine-Josephine de Croy-d'Havré*, fille de *Ferdinand de Croy*, Duc d'Havré, & de *Marie-Louise-Cunegonde de Montmorency-Luxembourg*.

Alphonse-Théodore de Riencourt, Chevalier, Comte d'Orival, Capitaine au Régiment des Gardes-Françoises, nommé Brigadier des Armées du Roi le 15 Mars 1740, avec date du 1 Janvier, a épousé, en la Paroisse Saint-Sulpice à Paris, le 28 Septembre 1751, *Marie-Claire Porlier-de-Compiegne*, fille aînée de *Philippe-Auguste Porlier*, Ecuyer, Seigneur de Compiegne & de Milleraye, & de *Susanne de Fardouil*. Voyez Porlier aux Additions du XIe Volume, *page 734 & suiv.* Nous ignorons s'il en a postérité.

Branche de Parfondrue, près Laon.

Jacques de Riencourt, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Parfondrue, Lieutenant d'une Compagnie d'Ordonnance, fils puîné de Raoul, Seigneur d'Orival, & de *Jeanne de Borgeau*, épousa, par contrat du 18 Mai 1512, *Marie-Françoise*, fille de *Jean* II, Seigneur *d'Ambly*, & de *Marson de Barlemont*, dont, entr'autres enfans :

Henri de Riencourt, Chevalier, Seigneur de Parfondrue, marié, par contrat du 5 Février 1541, à *Antoinette de Blois*, fille de *Lancelot*, Seigneur de Courtricy, de laquelle il eut, entr'autres :

Jacques de Riencourt, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Parfondrue, qui épousa, le 23 Mai 1566, *Claudine*, fille de *Jacques de Crépy*, Seigneur de Dronay, & de *Marguerite de Luxembourg*. Il en eut :

Pierre de Riencourt, Chevalier, Seigneur de Parfondrue & de Dronay, marié, par contrat du 1 Mai 1597, à *Elisabeth de Sons*, dont, entr'autres enfans :

François de Riencourt, Chevalier, Seigneur de Parfondrue, qui épousa, en 1639, *Judith-Anne de Joyeuse*, de la branche de Montgobert, fille de *Robert de Joyeuse*, Baron de Verpeil & de Montgobert, & de *Judith Hennequin*. De cette alliance est sorti, entr'autres enfans :

François de Riencourt, II. du nom de sa branche, Chevalier, Seigneur de Parfondrue, qui n'étoit point marié en Août 1698. Cette branche subsiste encore près Rethel en Champagne.

Branche des Seigneurs de Tilloloy, &c.

Thomas de Riencourt, Chevalier, fils puîné d'Adrien, & de *Bonne*, son épouse, Seigneur de Tilloloy, Vaux, Arleux & Saint-Severin, épousa *N... Deamont*, dont :

Hugues de Riencourt, Chevalier, Seigneur de Tilloloy, Vaux, Arleux & Saint-Severin, qui se maria, en secondes noces, à *N... de Jaloise*, avec laquelle il vivoit en 1550. De leur alliance sortit :

CHRISTOPHE DE RIENCOURT, Chevalier, Seigneur de Tilloloy, Vaux, &c., qui épousa, le 11 Août 1561, *Claude de Hochart*, fille de *Benoît de Hochart*, Seigneur de Lepinay, & de *Guillemette de Bournel*, dont:

NICOLAS DE RIENCOURT, Chevalier, Seigneur de Tilloloy, Vaux, Arleux & Saint-Severin, marié, le 9 Avril 1589, avec *Anne d'Ailly*, de la branche d'Annery, fille de *Claude d'Ailly*, Chevalier, Seigneur de Mongeron, Launoy, Clerson & Montcernel, Chevalier de l'Ordre du Roi, un des 100 Gentilshommes de la Maison de Sa Majesté, Gentilhomme d'honneur de la Reine, Enseigne de la Compagnie des Gendarmes de M. *de Villebon-d'Estouteville*, & de *Jeanne de Joigny-Blondel*, sa premiere femme, veuve de *Martin de Bournonville*, Chevalier, Seigneur de Château-Regnault, Gouverneur de Montreuil. De cette alliance vinrent: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. CLAUDE DE RIENCOURT, Chevalier, allié 1°. avec *Renée de l'Epinay*; & 2°. à *Marie de Conveloire*. Il est auteur de la branche des Seigneurs de Boisgeffroy en Normandie, où elle subsiste; — 3. DIANE, mariée à *Charles de la Rüe*, Chevalier; — 4. & ANNE, mariée, en 1614, à *François de Saisseval*, Chevalier, Seigneur de Blerancourt.

FRANÇOIS DE RIENCOURT (frere aîné ou cadet de CLAUDE), Chevalier, Seigneur de Tilloloy, épousa, le 16 Juin 1618, *Marguerite de la Fontaine*, fille de *Louis de la Fontaine*, Chevalier, Seigneur de Candore, & d'*Isabeau de Lan*, dont: — 1. LOUIS, qui suit;

2. HENRI DE RIENCOURT, Chevalier, Seigneur de Ligneres, marié, le 21 Décembre 1659, à *Marguerite de Hanssart*, fille de *Claude*, Seigneur d'Escoquerre, & de *Charlotte de l'Etoile*, dont:

LOUIS DE RIENCOURT, Chevalier, marié à *Elisabeth d'Urre*, de laquelle il a eu cinq enfans, sçavoir: — (a) LOUIS-CLAUDE DE RIENCOURT, Chevalier, Seigneur de Ligneres, vivant, en 1757, avec *Catherine Gaillard*, son épouse, dont un fils, Page de feu la Reine; & plusieurs autres enfans; — (b) CHARLES-HENRI DE RIENCOURT, qui a laissé, à sa mort, plusieurs enfans d'*Elisabeth de Cacheleu-de-Maisoncelle*, son épouse; — (c) LOUIS, Chanoine d'Amiens; — (d) une fille, mariée à *Charles de l'Etoile*, Seigneur de Preville; — (e) & une autre fille, épouse de *Simon de Langlois*, Chevalier, Capitaine au Régiment de Champagne, Directeur des Fortifications du Soissonnois;

3. & LÉONOR-RENÉ DE RIENCOURT, tige des Seigneurs d'Andechy, mentionnés après la postérité de LOUIS, son frere aîné.

LOUIS DE RIENCOURT, Chevalier, fils aîné de FRANÇOIS, & de *Marguerite de la Fontaine*, Seigneur de Tilloloy, Vaux, Arleux, &c. eut de *Marguerite de Forestier*, son épouse, — FERDINAND-LAURENT, qui suit; — & une fille, mariée, le 7 Janvier 1667, à *François de Forceville*, Chevalier, Seigneur de Forceville, Fontaine, &c.

FERDINAND-LAURENT DE RIENCOURT, Chevalier, Seigneur de Tilloloy, &c. Capitaine de Cavalerie, épousa, le 4 Décembre 1684, *Marie-Anne de Gaudé*, fille de *Jean de Gaudé*, Chevalier, Seigneur de Martainneville, & de *Marguerite de Croze*, de laquelle il eut: — 1. LOUIS-FRANÇOIS, qui suit; — 2. CHARLES-PIERRE-PAUL, marié à *N... de Bonnet*; — 3. LÉONOR-RENÉ, ancien Capitaine de Cavalerie; — & plusieurs autres enfans.

LOUIS-FRANÇOIS DE RIENCOURT, Chevalier, Seigneur de Tilloloy, &c. ancien Officier au Régiment de Piémont, Cavalerie, épousa *Marguerite de Temisien*, veuve de *N... de Sarcus*, Chevalier, Seigneur de Courcelles, dont deux enfans au service en 1757; & deux filles.

Seigneurs Comtes d'ANDECHY.

LÉONOR-RENÉ DE RIENCOURT, Chevalier, Seigneur d'Andechy, troisieme fils de FRANÇOIS, & de *Marguerite de la Fontaine*, fut Commandant du second Bataillon du Régiment de Lyonnois, & épousa, le 21 Septembre 1674, *Catherine de Vinet*. Il en eut:

FRANÇOIS-SIMON DE RIENCOURT, Chevalier, Comte d'Andechy, mort en son

Château d'Andechy en Picardie, le 2 Novembre 1755, âgé de 80 ans. Il avoit épousé, le 2 Mai 1695, *Jeanne-Jules de Guerin-de-Tarnaut*, fille de *Robert de Guerin-de-Tarnaut*, & de *Jeanne Huaut de Montmagny*. De ce mariage sont issus : — 1. René-Léonor, qui suit ; — 2. Jeanne-Jules, Dame de Saint-Cyr ; — 3. & Anne-Françoise, mariée, le 5 Mai 1728, à *Pierre de Guerin-de-Tarnaut*, son oncle maternel, ancien Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom.

René-Léonor de Riencourt, Chevalier, Comte d'Andechy, épousa, le 23 Juin 1719, *Jeanne de Forceville*, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur *de Forceville*, & d'*Antoinette de Mouchet-de-Vaussèlles*, dont : — 1. Barbe-Simon, qui suit ; — 2. Pierre, Prêtre ; — 3. Louis-François, d'abord Page de Madame la Dauphine, qui étoit, en 1757, Lieutenant au Régiment d'Archiac ; — & trois filles, à Saint-Cyr, la même année.

Barbe-Simon de Riencourt, Chevalier, appellé *le Comte de Riencourt*, ancien Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Archiac, a épousé, le 7 Mars 1756, *N... de Tiercelin-de-Brosse*, fille unique d'*Etienne*, Comte *de Tiercelin-de-Brosse*, & de *Marie-Augustine-Alexandrine de Crequy*. Nous ignorons s'il en a postérité, faute de *Mémoire*.

Article extrait en partie du *Mercure de France* du mois d'Avril 1756, *Volume II*, & aussi en partie de celui d'Octobre 1771, *Volume II*, *p. 212*, pour l'état actuel de la branche des Seigneurs *d'Orival*. Les armes : *d'argent, à trois fasces de gueules frettées d'or.*

* RIEU, en Normandie, Diocèse de Bayeux.

Une Seigneurie située dans cette Paroisse, désignée sous le nom de *Fief Hamon*, mouvant de l'Evêque de Bayeux, à cause de la Baronnie de Neuilly, est possédée, en 1728, par le Marquis *de Malherbe-Juvigny*, du chef de *Madelene-Thérese-Anastasie de Sabine*, son épouse, fille unique de *Pierre de Sabine*, Comte de la Quieze, Gentilhomme de la Chambre & Maison du Roi, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine & Major de la Brigade de Vermandois, qui, après avoir servi l'espace de 25 ans, & donné des preuves de sa valeur aux batailles de Steinkerque, Nervinde, Fredling, Hochstet, Stosel, & aux siéges d'Ath, d'Huy, Charleroi, Mons, Namur, Bruxelles, Augsbourg, & soutenu trois mois de siége à Landau, est mort le 25 Octobre 1729, âgé de 54 ans, étant né le 24 Novembre 1675. Il est inhumé dans l'Eglise de Rieu, où l'on voit son épitaphe.

RIEUX, en Bretagne. C'est une des plus anciennes & des plus grandes Maisons de cette Province. Les Seigneurs de ce nom y ont possédé de grandes Terres.

Selon Dom *Lobineau*, en son Histoire de Bretagne, Alain de Rieux accompagna Alain, Duc de Bretagne, II. du nom, vers l'an 1064, à la prise du Château de Cambout. — Goscelin de Rieux fut un des Commissaires nommés, en 1089, par Alain Fergent, Duc de Bretagne, pour terminer le différend qui s'étoit élevé entre les Moines de Redon & le Chapelain du Duc. — Josselin de Rieux, fut un des Seigneurs Bretons qui assisterent, en 1090, aux obseques de Constance, Duchesse de Bretagne. Le même Auteur dit que les Seigneurs de Rieux paroissoient avec éclat à la Cour des Ducs *de Bretagne* vers l'an 1090, & en tenoient une très-considérable chez eux ; & que le lieu dont ils prenoient le nom, avoit appartenu à Alain *le Grand*. — Guehenoc de Rieux fut un des Seigneurs Bretons présents à la donation que Conan III, Duc de Bretagne, fit à l'Abbaye de Redon en 1112 ; & c'est apparemment le même qui assista, en 1127, à la seconde Consécration de l'Eglise de Redon. — On trouve encore Guillaume de Rieux au nombre des 400 Chevaliers-Bannerets qui suivirent *Gui de Thouars* à la prise du Mont Saint-Michel en 1203. — Roland de Rieux fut un des Seigneurs Bretons qui confirmerent, la veille de la Pentecôte 1225, la fondation des Religieux Dominicains qu'*Alain*, Seigneur *de Lanvalet*, avoit faite à Dinan. — Enfin Guillaume de Rieux, Ecuyer, accompagna

pagna le Duc *de Bretagne*, lorsqu'il fit hommage au Roi de France, le 7 Janvier 1403, avant Pâques.

I. La filiation suivie de cette Maison commence par ROLAND, Sire DE RIEUX, l'un des Seigneurs qui s'assemblerent à Vannes, en 1203, pour venger la mort d'ARTUS, Comte de Bretagne & d'Anjou, leur Seigneur. Il étoit mort en 1205, & laissa : — ALAIN, qui suit ; — & une fille, mariée, par le Roi d'Angleterre, à *Guillaume de Beaumont* ; mais Dom *Lobineau* dit, dans l'édition de son Ouvrage de 1712, que le Roi d'Angleterre donna, l'an 1170, la Terre de RIEUX, avec la fille de ROLAND DE RIEUX, à *Richard de Fresnay*, fils du Vicomte de Roscelin, & de MATHILDE, fille de HENRI I, Roi d'Angleterre.

II. ALAIN, Sire de RIEUX, se souleva contre PIERRE DE DREUX, dit *Mauclerc*, Duc de Bretagne, à cause de la violence qu'il faisoit à la levée du droit de Bail. Des *Mémoires* portent qu'il mourut le 27 Mars 1227. On lui donne pour femme *Berthe de Léon*, sœur de *Guyomar*, Vicomte *de Léon*, & pour fils :

III. GILLES, Sire DE RIEUX, qui souscrivit les priviléges de franchises de la ville de Saint-Aubin-du-Cormier. Selon quelques Auteurs, il fit le voyage de la Terre-Sainte avec PIERRE DE DREUX, & mourut en 1225, laissant :

IV. GEOFFROI, Sire DE RIEUX, qui assista à la réformation des Coutumes de Bretagne, mourut en 1275, & fut inhumé à Rieux. Il avoit épousé, en 1235, *Nicole le Bœuf*, fille aînée de *Briant le Bœuf*, Seigneur de Nozay, de Fougeré & de Dicé, dont :

V. GUILLAUME, Sire DE RIEUX, qualifié *fil de Monsour Geffrey de Reux, Seigneur de Reux*, dans un acte du Lundi après la Conversion de Saint-Paul de 1281, par lequel il promet & s'engage, sur tous ses biens meubles & immeubles, d'entretenir les Ponts de Rieux, que JEAN, Duc de Bretagne, lui avoit rendus, après les avoir pris sur son pere, faute de les avoir entretenus. Il fut Député à Rome, en 1307, pour le différend qui étoit entre le Clergé & la Noblesse, touchant le *bercail & past nuptial* ; hérita de la succession de *Barnabé le Bœuf*, son oncle maternel ; & mourut en 1310, à Estelle, allant en Espagne traiter du mariage de JEAN, fils aîné du Duc de Bretagne, avec ISABELLE, fille du Roi de Castille. Son corps fut apporté & enterré auprès de celui de sa femme, aux Cordeliers de Nantes, qu'ils avoient fondés. Il avoit épousé *Louise de Machecoul*, morte en 1307, fille d'*Olivier*, Seigneur *de Machecoul*, & d'*Eustache de Vitré*. De ce mariage vinrent : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. GUILLAUME, tué au siége de la Rochederien, le 20 Juillet 1347, tenant le parti de *Charles de Blois*, & enterré dans l'Eglise de la Trinité de Rieux, fondée par son frere ; — 3. & JEANNE, femme de *Jean*, Seigneur *de Kergorlay*, mort en 1335, auquel elle survéquit.

VI. JEAN, Sire DE RIEUX, I. du nom, recueillit la succession de *Susanne le Bœuf*, Dame de Nozay, par représentation de son ayeul ; rendit de grands services au Roi dans les guerres de Gascogne, en considération desquels ce Prince le fit payer, en 1343, d'une somme, au lieu de quelques héritages qu'il lui avoit donnés en Languedoc ; l'établit Capitaine du Château de Redon en 1350, à la charge d'y entretenir 29 hommes d'armes & 30 archers, qu'il augmenta en 1355 ; lui donna une rente de 600 liv. à prendre sur son Trésor, par Lettres du 4 Février 1351, & lui fit don de 2000 écus d'or, par d'autres Lettres du 12 Mars 1352, pour lui aider à retirer la Terre de Rieux qu'il avoit engagée ; servit dans la guerre de Bretagne depuis le 6 Avril 1352, jusqu'au 14 Août suivant, sous le commandement de *Gui de Nelle*, Sire d'Offemont, Maréchal de France, avec 2 Chevaliers, 16 Ecuyers & 9 Archers ; & mourut à Paris le 7 Août 1357. Son corps fut porté à Rieux, & enterré au Monastere de la Trinité, qu'il avoit fondé en 1345. Il avoit épousé 1°. *Isabeau de Clisson*, fille d'*Olivier* III, Sire *de Clisson*, & de *Jeanne de Belleville*, sa seconde femme ; & 2°. *Jeanne de Syon*, qui survéquit à son mari. On ne sçait de laquelle de ces deux femmes vinrent : — 1. GUILLAUME, qui suivit le parti de *Charles de Blois*, dans la guerre pour le Duché de Bretagne ; & fut un des ôtages du traité

conclu entre ce Prince & *Jean de Montfort*, le 12 Juillet 1363, dans les Landes d'Evran. Il commanda l'arriere-garde de ce Prince, avec les Sires *de Raiz*, *de Tournemine* & *de Pont*, à la bataille d'Auray, en 1364, où il fut trouvé mort auprès de lui; —— 2. JEAN, qui suit; —— 3. & JEANNE, mariée, en Normandie, au Seigneur *de Coulonces*, & morte, sans enfans, le 8 Septembre 1395.

VII. JEAN, II. du nom, Sire DE RIEUX & de Rochefort, de Nozay, de Fougeré & de Dicé, un des braves & vaillans Chevaliers de son tems, souscrivit le traité de Guerande, fait le 12 Avril 1364; accompagna le Prince *de Galles*, qui marcha au secours de PIERRE, Roi de Castille, contre Don HENRI, bâtard de Castille, son frere; se trouva à la bataille de Madres en 1367; s'attacha ensuite au Connétable *du Guesclin;* rendit de grands services au Roi, dans la guerre qui se fit en Bretagne contre le Duc, qu'il alla joindre à Saint-Malo, à son retour d'Angleterre; fut un de ses Députés, pour la paix avec la France, au second traité de Guerande; & un des Chefs de l'armée envoyée au secours du Comte *de Flandres;* contribua beaucoup au gain de la bataille de Rosebecq; fut encore retenu Lieutenant à 500 hommes d'armes pour l'armée de mer en 1386; & procura, l'année suivante, avec d'autres Seigneurs, la délivrance du Connétable *de Clisson*, que le Duc avoit fait arrêter au Château de l'Hermine à Vannes. Les grands services qu'il rendit au Roi lui firent mériter le Bâton de Maréchal de France, par Lettres du 29 Décembre 1397. Il en fut destitué en 1411, & rétabli le 24 Octobre 1413. Son grand âge, & sa foiblesse, causée par les blessures qu'il avoit reçues, ne lui permettant plus d'en faire l'exercice, il en fut déchargé une seconde fois à sa priere; mourut, en son Château de Rochefort, le 7 Septembre 1417, âgé de 75 ans, & fut inhumé dans l'Eglise Notre-Dame de la Tronchaye à Rochefort. Il avoit épousé, le 6 Février 1374, *Jeanne de Rochefort*, Baronne d'Ancenis, Dame de Rochefort, d'Acerac, de Châteauneuf, Vicomtesse de Donges, veuve d'*Eon de Montfort*, & fille aînée & héritiere de *Guillaume*, Sire *de Rochefort*, & de *Jeanne*, Baronne *d'Ancenis;* & petite-fille de *Thibaut*, Sire *de Rochefort*, & de *Marie de Montmorency*. Elle survécut à son mari, & mourut le 3 Mai 1423. Ses enfans, obligés de porter le nom & les armes de *Rochefort*, par son contrat de mariage, furent: —— 1. JEAN, qui suit; —— 2. GILLES, né à Ancenis le 15 Mai 1385, mort sans avoir été marié; —— 3. PIERRE, dont nous allons parler; —— 4. MICHEL DE RIEUX, auteur de la branche des Seigneurs de Châteauneuf, éteinte dans sa petite fille, JEANNE DE RIEUX, morte, sans alliance, en 1522; —— 5. ISABELLE, morte, sans avoir été mariée, en 1452; —— 6. JEANNE, morte en 1417; —— 7. BÉATRIX, mariée à *Jean*, Seigneur *de Rougé*, &c. morte, sans enfans, le 8 Février 1415; —— 8. MARGUERITE, Religieuse; —— 9. & MARIE, femme de *Jean de la Porte*, Seigneur de Vezins, &c. morte en 1435, âgée de 48 ans.

PIERRE DE RIEUX, dit *de Rochefort*, Seigneur d'Acerac & de Derval, né à Ancenis le 3 Septembre 1389, l'un des Seigneurs Bretons qui fut de la suite du Duc *de Bretagne*, quand ce Prince rendit hommage au Roi, le 7 Janvier 1403, eut le Gouvernement de Saint-Malo; succéda à son pere dans la charge de Maréchal de France, par Lettres données à Paris le 12 Août 1417, dont il fut privé le 2 Juin de l'année suivante, par la faction de Bourgogne, pour avoir pris le parti du Dauphin, qu'il suivit constamment. Il étoit dans Paris lorsque cette Ville fut surprise par les Bourguignons; se retrancha dans la Bastille, qu'il défendit quelque tems; alla ensuite trouver l'armée du Dauphin à Bourges; marcha en Angoumois avec ses troupes, pour reprendre la place de Montberon, que les Anglois avoient surprise; revint en Normandie, se jetta dans la ville du Mans avec plusieurs Nobles du pays d'Anjou & du Maine; fut pris en une sortie & conduit en Angleterre, dont il ne sortit qu'après avoir payé une grosse rançon; se trouva au siége de Tours, qui se rendit par composition; suivit le Dauphin au secours de la ville de Rouen; alla mettre le siége devant Avranches, qu'il emporta; contribua à la levée de celui d'Orléans; accompagna le Roi à son Sacre, qui le dépêcha ensuite en Normandie, où il réduisit plusieurs places sous

son obéissance, devant & après la paix d'Arras, dont il fut un des Commissaires, & défendit vaillamment la ville de Saint-Denis contre les Anglois en 1435. En récompense de ses services, & des garnisons qu'il tenoit à Dieppe & à Harfleur, Villes qu'il avoit recouvrées, le Roi le gratifia d'une somme de 600 écus au mois de Mars 1436; & le Connétable le fit encore rembourser d'une somme de 4000 livres pour le même sujet, en 1437. L'année suivante, après avoir fait lever le siége de Harfleur, retournant vers le Roi à Paris, il fut arrêté devant la porte du Château de Compiegne par les gens de *Guillaume de Flavy*, qui en étoit Capitaine. Il fut conduit d'abord à Mortemer, de là à Pernant, & ensuite à Compiegne, où, après avoir été neuf mois dans une cruelle prison, il fut transféré à Neelle en Tardenois, où il mourut d'épidémie, âgé de 48 ans, sans laisser de postérité.

VIII. Jean, III. du nom, Sire de Rieux & de Rochefort, Baron d'Ancenis, &c. né à Ancenis le 13 Juin 1377, porta le titre de *Vicomte de Donges* du vivant de son pere; eut le commandement de l'armée du Duc *de Bretagne*, qui prit plusieurs places sur ceux de la Maison de *Penthiévre*, après la félonie qu'ils avoient commise contre lui; & Jean, Sire de Rieux, eut part à la confiscation de leurs Terres. Ce Prince, en récompense de ses services, lui donna encore une rente de 400 livres sur la Terre de Goello, par Lettres du 4 Octobre 1420. Il fut un des Barons, compris dans l'état des Officiers du Duc *de Bourgogne*, en 1421; fut commis, en 1425, pour commander les Communes de Rieux, de Rochefort & de la Gasillée; servit ensuite les Rois de France sous le Connétable *de Richemont*; accompagna *Jean*, Duc *de Bretagne*, lorsqu'il vint trouver le Roi à Saumur; mourut le 8 Janvier 1431; & fut inhumé dans l'Eglise de Notre-Dame de Rieux. Il avoit épousé 1°. *Béatrix de Montauban*, fille unique de *Guillaume*, Sire *de Montauban*, & de *Marguerite de Loheac*; & 2°. en 1414, *Jeanne de Harcourt*, fille de *Jean* VII, Comte *de Harcourt* & d'Aumale, & de *Marie d'Alençon*. Elle fonda, avec son mari, les Cordeliers d'Ancenis; & étant devenue veuve, elle se remaria, le 13 Novembre 1434, à *Bertrand de Dinan*, Baron de Châteaubriant, Maréchal de Bretagne, dont elle n'eut point d'enfans. Elle mourut le 3 Mars 1456. Du premier lit vinrent: — 1. François, qui suit; — 2. Marie, qui demeura jeune sous la tutelle de sa mere, & fut mariée, à l'âge de 10 ans, à *Louis*, Seigneur *d'Amboise*, Vicomte de Thouars, fils d'*Ingelger d'Amboise*, Seigneur de Rochecourbon, & de *Jeanne de Craon*. Elle eut en dot la Terre de Nozay & de Fougeré; plaida long-tems contre son frere, pour la dot de sa mere; mourut le 24 Janvier 1465, & fut enterrée au Couvent des Cordeliers de Nantes; & du second lit: — 3. Jean, qui eut pour parrein *Jean*, Duc *de Bretagne*, & mourut jeune.

IX. François, Sire de Rieux & de Rochefort, Comte de Harcourt, Vicomte de Donges, Baron d'Ancenis, né le 11 Août 1418, Conseiller & Chambellan de *François*, Duc *de Bretagne*, fut un des Seigneurs qui jurerent, en 1448, le traité d'alliance du Duc *de Bretagne* avec le Roi Charles VII, contre les Anglois; assista aux Etats tenus à Vannes le 25 Mai 1451; reçut le Collier de l'Ordre de l'Hermine du Duc *de Bretagne*, au mois de Janvier 1454; fut retenu par Louis XI, n'étant encore que Dauphin, pour son Chambellan, par Lettres du 15 Juin 1458; mourut le 20 Novembre suivant, & fut enterré dans l'Eglise de Notre-Dame de Rieux. Il avoit épousé, par contrat du 11 Février 1442, *Jeanne de Rohan*, fille d'*Alain*, Vicomte *de Rohan* & de Léon, Comte de Porhoet, & de *Marguerite de Bretagne*, dont: — 1. Jean, qui suit; — 2. François, né le 6 Octobre 1448, qui eut pour parrein le Duc *de Bretagne*. Il porta le titre de *Seigneur d'Acerac*, & mourut sans enfans; — 3. François, mort sans alliance; — 4. Marguerite, née en 1445, mariée, en 1460, à *Charles*, Baron *de Coesmes* & de Lucé au Maine; — 5. & Louise, née le 1 Mars 1446, mariée, par traité du 24 Novembre 1455, ratifié le 12 Juin 1463, avec *Louis de Rohan*, II. du nom, Seigneur de Guémené & de Guingamp, de la Rochemoisan & de Montauban, fils aîné de *Louis de Rohan*, I. du nom, Seigneur de Guémené, & de *Marie de Montauban*.

X. JEAN, IV. du nom, Sire DE RIEUX, de Rochefort, Comte de Harcourt, Maréchal de Bretagne, né le 27 Juin 1447, demeura jeune, en 1461, sous la tutelle de sa mere & sous la curatelle de *François*, Duc *de Bretagne*, qu'il suivit dans la guerre du bien public en 1464; & souscrivit le traité de paix qui se fit ensuite entre le Roi de France & le Duc *de Bretagne*. Celui-ci le nomma Lieutenant-Général de ses Armées, par Lettres du 5 Septembre 1472, & Capitaine de la ville de Rennes après la mort du Seigneur *de Malestroit*, mais ce Duc se laissant trop aller au gouvernement de quelques-uns de ses Officiers, le Sire DE RIEUX fut un des principaux Seigneurs qui se liguerent contre lui en 1484. L'année suivante, étant rentré dans son devoir & dans la jouissance de ses emplois, dont il avoit été dépouillé, il commanda l'avant-garde de son Prince à la journée de Saint-Aubin-du-Cormier, le 28 Juillet 1488, contre le Roi CHARLES VIII, & sauva les débris de l'armée à Dinan. Le Duc, avant sa mort, arrivée peu de tems après cette bataille, l'institua tuteur & gardien de ses deux fils, par acte du 24 Octobre de la même année, dans lequel il est qualifié *haut & puissant Seigneur* JEAN, *Sire* DE RIEUX, *Chevalier, Maréchal de Bretagne, son proche parent.* Ce fut par son entremise que le mariage de la jeune Duchesse ANNE DE BRETAGNE, fut conclu avec le Roi CHARLES VIII, qu'il suivit dans toutes ses expéditions, & l'accompagna à la conquête de Naples, dont, par sa valeur, il facilita l'entrée aux troupes Françoises. Après la mort du Roi, il assista au mariage de la Reine, sa veuve, avec le Roi LOUIS XII, lequel lui donna, & au Maréchal *de Gié*, le commandement de l'armée qu'il envoya sur les frontieres d'Espagne en Roussillon. Il mourut le 9 Février 1518, âgé de 71 ans, & fut enterré dans l'Eglise des Cordeliers d'Ancenis, comme il l'avoit ordonné par son testament; fit des fondations au Monastere de la Trinité de Rieux, & augmenta celles que les Comtes *de Harcourt* avoient faites à Notre-Dame du Parc. Il avoit épousé, 1°. en 1461, *Françoise Raguenel*, Dame de Malestroit, de Châteaugiron, Derval, Rougé & la Besliere, morte en 1481, fille aînée de *Jean Raguenel*, Seigneur des mêmes Terres, & de *Gillette de Châteaugiron*; 2°. *Claude de Maillé*, suffoquée du feu qui prit par accident au Château d'Elnen, fille de *Hardouin*, Seigneur *de Maillé*, & d'*Antoinette de Chauvigny*, sa premiere femme; & 3°. *Isabeau de Brosse*, fille de *Jean de Brosse*, III. du nom, dit *de Bretagne*, Comte de Penthiévre, & de *Louise de Laval*. Elle mourut le 21 Mars 1517, & fut inhumée dans l'Eglise de Notre-Dame de Rochefort. Du premier lit vint: — FRANÇOISE DE RIEUX, Dame de Malestroit, née en 1461, mariée, par contrat du 11 Juin 1488, à *François de Laval*, Seigneur de Châteaubriant, de Candé, de Beaumanoir & de Montafilan, fils de *Gui*, Comte *de Laval*, & de *Françoise de Dinan*, Dame de Châteaubriant, sa seconde femme. Elle mourut le 30 Octobre 1532, à Châteaubriant, & fut enterrée dans l'Eglise de la Trinité. Elle survéquit de 29 ans; & du troisieme lit: — 2. CLAUDE, qui suit; — 3. FRANÇOIS, tige des Seigneurs d'Acerac, rapportés ci-après; — 4. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de Châteauneuf, qui n'a formé que trois degrés, & s'est éteinte dans son petit-fils GUI DE RIEUX, II. du nom, qui n'a laissé de *Catherine de Rosmadec*, sa seconde femme, qu'un fils, mort sans alliance; — & JEANNE-PÉLAGIE, mariée à JEAN-EMMANUEL, Marquis d'Acerac, son cousin, mentionné à la branche d'Acerac; — 5. & PERONNELLE, morte sans alliance.

On trouve à la Bibliothéque du Roi, Cabinet de M. *de Gaignieres*, JACQUES, Baron DE RIEUX, porte Guidon de 50 lances, d'abord sous la charge de M. *de Clermont-Lodeve*, & depuis sous celle du Sénéchal *de Toulouse*, qui donna quittance de 50 livres en écus sols de 45 sols piéce, pour un quartier, outre sa place d'homme d'armes, le 6 Mars 1536, signée de lui. Il en donna une pareille le 21 Juin 1538.

XI. CLAUDE, Sire DE RIEUX & de Rochefort, Comte de Harcourt & d'Aumale, né le 15 Février 1497, suivit le Roi FRANÇOIS I dans ses expéditions d'Italie, & au Duché de Milan, contre les Suisses, & à la journée de Sainte-Brigite, où il fut fait *Chevalier*. Il exerça la charge de Maréchal à la bataille de

Pavie; y fut fait prisonnier; & après avoir payé sa rançon, fut un des ôtage donnés, par le traité de Madrid du 15 Février 1526, à l'Empereur Charles-Quint, pour la délivrance du Roi. Il mourut le 19 Mai 1532, & fut enterré dans l'Eglise de Notre-Dame de Rieux. Il avoit épousé, 1°. par contrat du 10 Novembre 1518, *Catherine de Laval*, morte le dernier Décembre 1526, fille aînée de *Gui*, Comte *de Laval*, & de *Catherine d'Arragon*; & 2°. le 29 Novembre 1529, avec dispense, obtenue le 3 Octobre précédent, du Pape Clément VII, Susanne de Bourbon, fille de Louis de Bourbon, Prince de la Roche-sur-Yon, & de Louise de Bourbon-Montpensier. Du premier lit vinrent: — 1. Renée de Rieux, née en 1524, qui recueillit la succession de la Maison de *Laval*, une des plus riches de France, après la mort de *Gui*, XVII. du nom, Comte *de Laval*, son oncle; & succéda aussi, en 1548, au Comte *de Harcourt*, son frere du second lit, dont il sera parlé ci-après. Elle prit le nom de *Guyonne*, XVIII. du nom, Comtesse *de Laval*. Elle avoit épousé, en 1540, *Louis de Sainte-Maure*, Marquis de Nesle, Comte de Joigny, fils de *Jean de Sainte-Maure*, III. du nom, Comte de Nesle & de Joigny, & d'*Anne d'Humieres*; — 2. Claude de Rieux, née le 8 Février 1525, qui eut la Seigneurie de Montfort en Bretagne pour son partage, par traité fait en 1557. Elle succéda depuis à sa sœur dans tous ses biens. Elle avoit épousé, le 19 Mars 1537, *François de Coligny*, Seigneur d'Andelot, Colonel-Général de l'Infanterie Françoise, si célebre dans l'Histoire, fils puîné de *Gaspard de Coligny*, I. du nom, Seigneur de Châtillon, Maréchal de France, & de *Louise de Montmorency*. Son mari lui fit embrasser la Religion Protestante, & elle mourut avant lui; & du second lit: — 3. Claude, qui suit; —— 4. & Louise, née en 1531, mariée à *René de Lorraine*, Marquis d'Elbœuf, auquel elle apporta la Baronnie d'Ancenis, que *Charles de Lorraine*, son fils, vendit au Duc *de Mercœur*. C'est lui qui, par représentation de sa mere, recueillit toute la succession de la branche aînée de la Maison de Rieux. Il étoit septieme fils de *Claude de Lorraine*, Duc de Guise, & d'Antoinette de Bourbon.

XII. Claude, Sire de Rieux & de Rochefort, Comte de Harcourt & d'Aumale, né en 1530, parut à la Cour des Rois François I & Henri II, sous le titre de *Comte de Harcourt*; assista au couronnement de Henri II en 1547; & mourut le 26 Avril de l'année suivante, sans avoir été marié.

Branche des Seigneurs & Marquis d'Acerac.

XI. François de Rieux, second fils de Jean, Sire de Rieux, Maréchal de Bretagne, & d'*Isabeau de Brosse*, sa troisieme femme, eut en partage la Seigneurie d'Acerac; & épousa *Renée de la Feillée*, Dame du Gué-de-l'Isle, fille aînée & présomptive héritiere de *François*, Seigneur *de la Feillée*, Vicomte de Plouider, & de *Cyprienne de Rohan*, Dame du Gué-de-l'Isle. Leurs enfans furent: — 1. Jean, qui suit; — 2. René, rapporté après la postérité de son aîné; — 3. Claude, Seigneur du Gué de l'Isle, mort jeune; —— 4. Anne, femme de *René de Carné*, Seigneur de Cohinac, Gouverneur de Brest; — 5. & Susanne, mariée à *Jacques Broffin*, Seigneur de Mercy.

XII. Jean de Rieux fit ériger la Terre d'*Acerac* en *Marquisat*, par Lettres du Roi Henri III, étant à Lyon, au mois de Septembre 1574; & fut Lieutenant de Roi en Bretagne, sous le Duc *de Montpensier*, par Lettres du 27 Septembre 1576. Il avoit épousé *Philippe de Saint-Amadour*, Vicomtesse de Guiguen, fille de *Claude de Saint-Amadour*, Vicomte de Guiguen, & de *Claude*, Dame *de la Tour-Limosiniere*, dont: — Jean de Rieux, Marquis d'Acerac, mort sans avoir été marié; —— & Gabriel, aussi décédé, sans alliance, en 1595.

XII. René de Rieux, Seigneur de la Feillée, de l'Isle-Dieu & de Belle-Isle, Chevalier de l'Ordre du Roi, son Chambellan & du Roi de Navarre, Lieutenant de 100 hommes d'armes & de la Compagnie du Prince *de Condé*, naquit en 1540; mourut le 25 Août 1575, & fut inhumé dans l'Eglise des Cordeliers de

Nantes, où se voit son épitaphe. Il avoit épousé *Marguerite de Conan*, fille de *François de Conan*, Seigneur de Rabestan, Maître des Requêtes, & de *Jeanne Hennequin*, dont : — 1. JEAN, Marquis d'Acerac après son oncle, Seigneur de l'Isle-Dieu, tué à Paris en 1595. Il avoit épousé *Jeanne-Hélene de la Motte-Vaucler*, Dame de la Hunaudaye, veuve de *François de Coligny*, Sire de Rieux, de laquelle il eut — RENÉ DE RIEUX, Marquis d'Acerac, né le 16 Août 1592, qui se noya, à Rome, dans le Tibre, le 13 Août 1609, âgé de 17 ans, voulant sauver un de ses Pages qui s'y noyoit ; — 2. JEAN, dit *le Jeune*, qui suit ; — 3. & SUSANNE, mariée, le 21 Janvier 1601, à *Pierre de Montmorency*, Seigneur de Laurécе, Gouverneur du Perche & du Château du Loire, troisieme fils de *Pierre de Montmorency*, III. du nom, Marquis de Thury, & de *Jacqueline d'Avaugour*.

XIII. JEAN DE RIEUX, Seigneur de la Feillée, Comte de Largoet, Marquis d'Acerac après la mort de son neveu, épousa SUSANNE DE RIEUX, fille de GUI, Seigneur de Châteauneuf, & de *Madelene d'Espinay-Duretal*, sa seconde femme, dont : — JEAN-EMMANUEL, qui suit ; — & CLAUDE-HÉLENE, mariée, le 19 Septembre 1632, à *Charles du Bellay*, Prince d'Yvetot, Marquis du Bellay, Baron de Commequiers, fils puîné de *Martin du Bellay*, Marquis de Thouarcé, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Louise de Savonnieres*, sa premiere femme.

XIV. JEAN-EMMANUEL DE RIEUX, Marquis d'Acerac, Comte de Largoet, Seigneur de l'Isle-Dieu, Gouverneur de Guerande, du Croisil & de Saint-Nazaire en 1650, mort en 1656, avoit épousé, 1°. le 20 Février 1639, *Anne Mangot*, fille de *Claude*, Garde des Sceaux de France, & de *Marguerite le Beau*, Dame de Villarceau ; & 2°. JEANNE-PÉLAGIE DE RIEUX, Comtesse de Châteauneuf, Vicomtesse de Donges, fille unique de GUI DE RIEUX, II. du nom, Comte de Châteauneuf, & de *Catherine de Rosmadec*, sa seconde femme, dont :

XV. JEAN-GUSTAVE DE RIEUX, Marquis d'Acerac, Vicomte de Donges, mort à Paris le 29 Janvier 1713, âgé de 64 ans. Il avoit épousé, le 2 Mars 1677, *Anne d'Aguillon*, fille unique de *César d'Aguillon*, Seigneur de la Juliennaye & de la Motte de Genne, au pays Nantois, dont : — JEAN-SEVERE DE RIEUX, Marquis d'Ouessant, Baron de la Hunaudaye & de Montafilan, dit *le Marquis de Rieux*, qui n'étoit point marié en 1749 ; — & LOUIS-AUGUSTE qui suit.

XVI. LOUIS-AUGUSTE DE RIEUX, dit *le Chevalier*, puis *le Comte de Rieux*, Mestre-de-Camp du Régiment du Perche, Infanterie, le 7 Avril 1718, traité de *Cousin* par le Roi dans sa Commission de Colonel, du 15 Mars de la même année ; & dans un Brevet d'Enseigne de la Compagnie Mestre-de-Camp du même Régiment, le 3 Septembre 1725 ; fait Brigadier des Armées du Roi à la promotion du 20 Février 1734 ; Maréchal-de-Camp à celle du 24 Février 1738 ; Lieutenant-Général des Armées du Roi au mois d'Août 1744, a servi, pendant la campagne de 1745, en qualité de Lieutenant-Général dans l'armée commandée par le Prince *de Conty*, en Allemagne ; ensuite dans l'armée d'Italie, commandée par le Maréchal *de Maillebois*, où il se trouva à la bataille perdue contre les Autrichiens, le 16 Juin 1746, à Saint-Lazare près de Plaisance ; continua de servir dans l'armée de Provence & d'Italie pendant l'année 1747 ; & est mort le 1 Mars 1767. Il avoit épousé 1°. Demoiselle *Marie Butaut-de-Marzan*, sœur de la Comtesse *de Lorges*, morte en couches, & le fils qu'elle avoit eu, environ deux mois après sa mere, en 1734 ; & 2°. le 1 Février 1745, *Claude-Louise-Jeanne d'Illiers*, Marquise de Gié. De ce second lit sont issus : — 1. LOUIS-FRANÇOIS, qui suit ; — 2. JEAN-FELIX, mort le 25 Décembre 1753, à 9 mois, & inhumé aux Carmes-Déchaussés ; — 3. & LOUISE-JEANNE, née le 12 Septembre 1748.

XVII. LOUIS-FRANÇOIS, Comte DE RIEUX, né en 1750, est marié, & son épouse a été présentée le 21 Septembre 1767. Il en a un fils, né le 11 Septembre 1768.

Il y a encore eu la branche des Seigneurs de Sourdeac, qui a commencé à

René de Rieux, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général au Gouvernement de Bretagne, & Gouverneur de Brest, second fils de Jean, Seigneur de Châteauneuf, & de *Béatrix de Joncheres*, Dame de la Perriere en Anjou. Il fut Seigneur de Sourdeac, qu'il eut en partage, & obtint depuis, de *Roland de Neuville*, Evêque de Léon, l'Isle d'Ouessant; fut élevé enfant d'honneur du Roi Charles IX; commença de porter les armes dès l'âge de 14 ans, en 1572; se trouva, l'année suivante, au siége de la Rochelle, où il acquit beaucoup de réputation; servit aux guerres de Normandie sous M. *de Matignon*, aux siéges de Saint-Lo & de Carentan, & à la journée de Coutras en 1587. Le Roi Henri III, qui l'aimoit, lui donna une Compagnie de Chevaux-Légers, & le fit ensuite Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Seigneur *de Bellegarde*, dont il fut depuis Capitaine. Après la mort de ce Prince, il s'attacha au Roi Henri IV, qui l'honora toujours de son amitié, & érigea, en sa faveur, l'Isle d'*Ouessant* en *Marquisat*, par Lettres-Patentes de 1597, dans lesquelles ce Prince le qualifie *son Cousin*. Il tint constamment son parti pendant les divisions de la Ligue, défit, en diverses rencontres, les troupes des Ligueurs en Bretagne, y réduisit plusieurs places en l'obéissance du Roi; conserva la Province en paix après qu'il en eut été fait Lieutenant-Général, & aida le Maréchal *d'Aumont* à réduire les autres places de la Province à leur devoir. En reconnoissance de tant de services, le Roi l'honora du Collier de ses Ordres, à la promotion du 2 Janvier 1599, & le pourvut du Gouvernement de Brest, dont il reçut depuis récompense. Lorsque ce Prince marcha contre le Duc *de Savoie* en 1600, il le suivit à la conquête de ce Duché, & mourut à Assé en Anjou, le 4 Décembre 1628, âgé de 80 ans. Il avoit épousé *Susanne de Sainte-Melaine*, morte à Brest le 22 Mars 1616. Sa postérité s'est éteinte dans son arriere-petit-fils, René-Louis, dit *le Comte* de Rieux, mort au commencement du mois de Février 1713, sans enfans d'*Anne-Elisabeth Nivelle*, son épouse.

Les armes: *d'azur, à dix besans d'or, 3, 3, 3 & 1.*

Pour un plus long détail sur les branches, on peut consulter l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome VI, p. 763 & suiv.*

* RIOCOURT, en Lorraine, Diocèse de Toul. Village enclavé dans le Barrois, ci-devant appellé *la Villotte*, & dont le nom ne fut changé que le 29 Avril 1720.

A cette époque, la Terre & Seigneurie de *la Villotte* fut érigée en *Baronnie*, sous le nom de *Riocourt*, en faveur d'*Antoine Dubois-de-Riocourt*, Conseiller d'Etat, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Duc Léopold. Son fils aîné, *Nicolas-Joseph Dubois-de-Riocourt*, premier Président de la Chambre des Comptes de Lorraine, a obtenu le titre de *Baron*, pour lui & ses descendans, par Lettres données à Lunéville en 1736.

RIOLLET (de): Cette Famille, de *noble* & *ancienne extraction*, originaire de la Province de Poitou, est établie en Bourgogne depuis environ 350 ans, ce qui se prouve par titres depuis 1461 jusqu'à ce jour, & par deux renvois de noblesse accordés sous le regne de Louis XIV; le premier, délivré par M. *Bouchu* en 1669; le second, par M. *Ferrand*, en 1698, tous deux Intendans en Bourgogne, & Commissaires départis par le Roi pour la vérification des titres de noblesse.

Cette Famille, qui n'a fait que de bonnes alliances dans sa Province sans se mésallier, a, depuis un nombre considérable d'années, entrée & voix délibérative en la Chambre de la Noblesse aux Etats de Bourgogne; & est divisée en quatre branches, dont deux subsistent. Elles ont pour auteur commun:

I. Philippe de Riollet, qualifié *Ecuyer, Capitaine de la Roche*, dans son contrat de mariage passé, le 6 Décembre 1461, devant *Jean Conte*, Clerc-Notaire-Juré à Mimeur, avec Damoiselle *Jacquette du Val*, fille de *Pierre du Val*, Ecuyer,

Sieur de Longecour, & d'*Isabeau de Meneßier*. Cette Famille noble de *du Val* est employée dans le Catalogue des Armoiries des Gentilshommes de Bourgogne, imprimé à Dijon en 1760. De ce mariage sortit:

II. AYME DE RIOLLET, aussi qualifié *Ecuyer* dans deux titres de 1500, & dans un troisieme du 3 Octobre 1512. Le nom de sa femme est ignoré; mais il eut pour fils:

III. JEAN DE RIOLLET, I. du nom, qui prend aussi la qualité d'*Ecuyer* dans le contrat de mariage de JEAN, son fils, qui suit. Par un acte de tutelle en parchemin, daté du 3 Juin 1547, il fut créé curateur des enfans d'*Antoine Gaulus*, Ecuyer, & de GUILLEMETTE DE RIOLLET, sa femme.

IV. JEAN DE RIOLLET, II. du nom, qualifié *Ecuyer* dans son contrat de mariage, & dans des actes du 13 Juin & du 9 Août 1552, épousa, par contrat passé le 29 Décembre 1549, devant *Misserey*, Clerc-Notaire-Juré à Beaune, Damoiselle *Henriette de Hubmies*, fille de *Hardi de Hubmies*, Ecuyer, Seigneur de la Motte & de Rouvrai en Auxois, & de Dame *Françoise Neguin*. Il eut de son mariage: — FRANÇOIS, qui suit; — & PHILIPPE, auteur de la quatrieme branche, rapportée à la fin de cette Généalogie.

V. FRANÇOIS DE RIOLLET, Ecuyer, Seigneur en partie des Fiefs de Malain & de Meloisey, Archer dans la Compagnie d'hommes d'armes du Comte *de Tavannes*, puis Guidon, & enfin Maréchal-des-Logis de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, de la Compagnie du Baron *de Lux*, fut tué à la bataille de Coutras en 1587. Il avoit épousé, par contrat du 20 Mars 1566, passé devant *de Repas*, Notaire à Malain, Damoiselle *Anne de Porcherot* (dont le nom se trouve employé dans le Catalogue des Armoiries des Gentilshommes de Bourgogne), fille d'*Antoine de Porcherot*, Ecuyer, Maréchal-des-Logis d'hommes d'armes des Ordonnances du Roi, de la Compagnie du Duc *d'Aumale*, & Capitaine du Château de Lantenecht, de l'ancien domaine des Ducs *de Bourgogne*, & de Dame *Anne de la Roze*. Elle eut, par acte du 23 Novembre 1587, la tutelle de ses enfans, sçavoir: — 1. ANTOINE, qui suit; — 2 & 3. deux garçons, Religieux Bénédictins; — 4. DENIS, tué au service du Roi en 1610, étant Officier au Régiment de Nérestan; — 5. un autre garçon, mort en basâge; — 6. & une fille.

VI. ANTOINE DE RIOLLET, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Feuillée & de Vannaire en partie, avoit environ 20 ans lors du décès de son pere; fit, conjointement avec SYLVESTRE DE RIOLLET, Ecuyer, son cousin, le 26 Mai 1632, l'acquisition d'une partie de la Terre & Seigneurie de Malain & de celle de Savigny, de Messire *Odinet de Sercey*. La reprise de fief en la Chambre des Comptes de Dijon est du 15 Juin 1632. Suivant un Extrait, en forme, des Registres du Bailliage d'Auxois, du 7 Juillet 1635, il fut exempté de servir à l'arriere-ban, à cause de son grand âge & de ses infirmités. Il fut Maréchal-des-Logis de la Compagnie des Gendarmes du Marquis *de Tavannes*; servit le Roi très-longtems; fut envoyé, le 19 Juin 1595, par Commission du Maréchal *de Biron*, pour commander les troupes du Roi dans la ville de Cuzeau en Bresse. Ce fut lui qui, en 1613, porta le billet de Cartel, de la part du jeune Baron *de Lux*, au Chevalier *de Guise*, pour le provoquer au combat qui se donna entre eux. ANTOINE DE RIOLLET fut le second du Baron *de Lux*, se battit, quoique déja âgé, & blessa griévement le Chevalier *de Grignan*, second du Chevalier *de Guise*; & celui-ci tua le Baron *de Lux*, suivant le récit de plusieurs Historiens. *Mezeray*, en rapportant ce fait, dit *du Riol* au lieu DE RIOLLET: *le Vassor* a fait la même faute; mais *Dupleix*, qui raconte cette action, telle qu'elle s'est passée, dit DE RIOLLET. Après ce combat ANTOINE DE RIOLLET, I. du nom, passa en Espagne, & le Chevalier *de Guise*, sur la fin de 1614, eut la générosité d'obtenir sa grace de la Reine Régente, dont il existe une copie en parchemin. Il fut reçu aux Etats de Bourgogne en 1650, ainsi qu'il est prouvé par une Lettre du Roi, à lui adressée, pour la convocation desdits Etats, du 30 Octobre de cette année. Il avoit épousé, par contrat du 18 Septembre 1628, passé devant *Gelict*, Notaire Royal à Salive, Damoiselle *Claude du Bois-d'Ysome*, fille de

Melchior

Melchior du Bois, Ecuyer, Seigneur en partie de Barjon, d'Ysome, d'Anot & de la Grange-Potenai, & de Dame *Elisabeth de Thiolle*. De cette Famille de *du Bois*, dont les armes sont mentionnées dans l'Armorial de Bourgogne, étoit *N... du Bois*, Chevalier de Malte, qui avoit un Prieuré à l'Isle d'Oleron, mort depuis quelques années. Les enfans d'Antoine de Riollet, & de *Claude du Bois*, rappellés dans l'acte de tutelle, en parchemin, du 26 Septembre 1540, passé à Arnay-le-Duc par les Officiers Royaux du Bailliage, après son décès, furent: — 1. Jean-Batiste, qui suit; — 2. Claude, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après; — 3. Sylvestre, tige de la troisieme, mentionnée ensuite; — 4. & Pierre de Riollet, Lieutenant de Cavalerie au Régiment d'Armagnac, Compagnie de Vignacourt, tué proche Landau, *en faisant bien son devoir*: ce sont les termes du certificat du Commandant & des autres Officiers du Corps, daté du Camp de Saverne du 2 Novembre 1674: il mourut sans postérité.

VII. Jean-Batiste de Riollet, Ecuyer, Seigneur en partie de la Feuillée, fut maintenu, avec ses freres, dans les priviléges de la Noblesse, les 22 Janvier 1669 & 6 Mai 1698, comme on l'a dit au commencement de cette Généalogie, par MM. *Bouchu* & *Ferrand*, Intendans de la Province. Louis XIV lui adressa une Lettre, le 4 Avril 1682, pour la convocation des Etats de Bourgogne. Il fut Lieutenant-Commandant d'une Compagnie de Cavalerie au Régiment du Plessis-Praslin; fut blessé d'un coup de feu au visage au siége de Lerida en Espagne; & servit ensuite à l'arriere-ban en qualité de Brigadier du second Escadron de la Noblesse de Bourgogne, ce qui est prouvé par un certificat du Maréchal Vicomte *de Turenne*, donné au Camp de Tréviler le 6 Novembre 1674. Il avoit épousé, par contrat passé le 16 Novembre 1654, devant *Vreville*, Notaire Royal à Malain, Damoiselle *Pernette le Beuf*, fille de noble homme *Noel le Beuf*, Ecuyer, Gendarme de la Reine, & de Dame *Bernarde de Bouchard*. Cette Famille noble de *le Beuf* donne aux de Riollet une alliance avec Madame *de Chantal*, canonisée de nos jours, & avec MM. *Fremiot*, Président au Parlement de Bourgogne, & *de Berbisey*, ci-devant premier Président du même Parlement, & avec MM. *Quarré-d'Aligny*. Il en eut plusieurs enfans, mentionnés dans l'acte de tutelle en parchemin, fait après le décès de leur mere, le 1 Juin 1686, à Arnay-le-Duc, par les Officiers Royaux de ce Bailliage; sçavoir: — 1. Jean-Batiste de Riollet, Ecuyer, Officier de Dragons, marié à Damoiselle *N... Batonnier*, de laquelle sortirent: — Hugues de Riollet, Lieutenant au Régiment de Limousin, mort de ses blessures à Crémone en 1707; — & Madelene-Diane, mariée, le 2 Novembre 1703, à *Joseph de Champeaux*, Ecuyer, Gendarme de la Garde du Roi, Seigneur de Champeaux, & de Toisy-le-Désert en partie, dont postérité. Voyez Champeaux, *Tome IV*.

2. Antoine, qui suit; — 3. Henri-Louis, Lieutenant au Régiment de Limousin, tué, comme son neveu, dans les guerres d'Italie; — 4. Marie, majeure lors de l'acte de tutelle après le décès de sa mere, & mariée, le 10 Janvier 1696, contrat passé devant *Pidard*, Notaire Royal à Pouilly, avec *Claude de Colombet*, Ecuyer, Sieur de la Borde, Cornette de Cavalerie au Régiment d'Anjou, dans la Compagnie de M. *de Colombet*, Comte de Gissey, son cousin, par Brevet du 2 Février 1690. Ils sont morts l'un & l'autre sans postérité;

5. Bernarde de Riollet, femme de *Pierre-François de Moncrif*, Ecuyer, Seigneur du Fief de Bellenot en Montagne, qui eut pour enfans: — *Antoine de Moncrif*, dont nous allons parler; — & *Catherine*, épouse de *Nicolas de Clairon*, Chevalier, ancien Baron de Safre, Seigneur de Posange. Ledit *Antoine de Moncrif*, Ecuyer, Seigneur de Millery, demeurant à Nion près Couche, fut pere de — *François de Moncrif*, Ecuyer, Seigneur de Millery & du Fief de Bar-le-Regulier, y demeurant, qui a servi plusieurs années Capitaine au Régiment de Navarre, dont le fils a servi dans les Mousquetaires de la premiere Compagnie, & y a obtenu le Brevet de Capitaine de Cavalerie. Ceux de ce nom sont reçus à la Chambre de la Noblesse aux Etats de Bourgogne.

6. SÉBASTIENNE DE RIOLLET, mariée, 1°. le 12 Novembre 1703, avec *Claude de Raille*, Ecuyer, Aide-Major de Cavalerie au Régiment de Saint-Pouange, tué au service; & 2°. par acte du 10 Juillet 1709, à *Pierre-Hercule d'Arcy*, Ecuyer, Seigneur de la Brosse & de Levange en Nivernois. Elle n'a point eu d'enfans de ces deux mariages; — 7. & JEANNE, mariée à *N... de Pélissier*, Ecuyer, Seigneur de Flavignerot & de Montpallier, reçu aux Etats de Bourgogne en la Chambre de la Noblesse, dont une fille, — *N... de Pélissier*, mariée à *Jean-Batiste de Champeaux*, Ecuyer, Seigneur de Champeaux & de Flavignerot, qui a servi Mousquetaire du Roi dans sa seconde Compagnie.

VIII. ANTOINE DE RIOLLET, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Levange, Capitaine au Régiment de Limousin, a épousé, par contrat du 22 Septembre 1706, passé devant *Cray*, Notaire Royal à Decize en Nivernois, Damoiselle *Jeanne Hélene d'Arcy-Levange*, fille de *Charles d'Arcy*, Ecuyer, Seigneur de Levange & de la Brosse, & de Dame *Claude Desgouttes-de-la-Salle*, dont, entr'autres enfans: — HUGUES, qui suit; — & ANTOINE, lequel a été long-tems Capitaine au Régiment de Navarre, Chevalier de Saint-Louis, retiré avec une pension du Roi. Il est établi à Meloisey au Bailliage de Beaune, où il a de son mariage avec Damoiselle *Jeanne-Marie de Somme*, une fille, nommée — CLAUDINE-FRANÇOISE DE RIOLLET, âgée d'environ 20 ans.

IX. HUGUES DE RIOLLET, Chevalier, Seigneur de Levange, ci-devant Capitaine au Régiment de Navarre, a épousé, le 21 Mars 1735, par contrat passé devant *Larmier*, Notaire Royal à Saulieu, Damoiselle *Louise-Charlotte de Balathier-Lantage*, décédée le 4 Février 1748, fille de *Henri de Balathier*, Comte de Lantage, Seigneur de Villargoix & Cormaillon, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Beringhen, & de Dame *Julie-Susanne de Launoy*, proche parente du Maréchal *de Schulemberg*. Elle étoit sœur d'*Armand-Joseph de Balathier-Lantage*, Chevalier de Malte, & Commandeur actuel de Marbotte en Lorraine. Voyez BALATHIER. Après le décès de sa femme, il a eu, par acte passé devant les Officiers Royaux du Bailliage d'Arnay-le-Duc, la tutelle de ses enfans, sçavoir: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. ARMAND-EDME, rapporté après son aîné; — 3. MARIE-ELIE, Prêtre, Chanoine de la Collégiale Royale d'Avalon, pourvu, par le Roi, du Prieuré Royal & Commendataire du Val-Croissant, Diocèse d'Autun, Bailliage de Saulieu en Bourgogne, le 16 Janvier 1774, dont il a pris possession le 18 Mai suivant; — 4. ANTOINE, mort en bas-âge; — 5. & SUSANNE-ANTOINETTE, Ursuline au Monastere de Saulieu.

X. FRANÇOIS DE RIOLLET, II. du nom, Chevalier, entré au service en qualité de Lieutenant, le 7 Décembre 1747, successivement Capitaine au Régiment de Rouergue, a été blessé, au visage, en se distinguant dans l'armée de Corse, au commencement de la campagne de 1768; a servi cette campagne & les suivantes, en qualité de Capitaine de Chasseurs, jusqu'à la soumission entiere de cette Isle, & a été reçu Chevalier de Saint-Louis le 21 Juin 1772. Il continue ses services en qualité de Capitaine-Commandant au susdit Régiment.

X. ARMAND-EDME DE RIOLLET, Chevalier, second fils d'HUGUES, & de feu *Louise-Charlotte de Balathier-Lantage*, Seigneur de Grandchamp, Soussey & Martrois en partie, par acquisition du 17 Juillet 1769, contrat passé devant *Roland* & son Confrere, Notaires à Autun, a été substitué au nom & aux armes de la Maison de *Colombet*, & à la Terre, Seigneurie & dépendance de Gissey-le-Viel, Paroisse & Bailliage d'Arnay-le-Duc, suivant le testament, reçu le 2 Octobre 1758, par *Garreau*, Notaire Royal à Pouilly en Auxois, de Messire *Marc-Antoine de Colombet*, Chevalier, Comte de Gissey-le-Viel, parent, au IVe degré de HUGUES DE RIOLLET, pere dudit ARMAND-EDME. Cette parenté provient de la Dame *Claude du Bois*, épouse d'ANTOINE DE RIOLLET, I. du nom, & trisayeule du substitué. Le 23 Novembre 1763, il a été reçu, avec voix délibérative, en la Chambre de la Noblesse aux Etats de Bourgogne, tenus à Autun. Dans l'acte de réception il est dit ce qui suit: *à la vue desquels titres nous avons reconnu mondit sieur* ARMAND-EDME DE RIOLLET-DE-COLOMBET, *Chevalier, bon Gentilhomme, & de la qualité requise pour entrer en la Chambre*

de Messieurs de la Noblesse aux Etats de Bourgogne, ayant toujours fait & faisant profession des armes, ainsi que MM. ses auteurs. Il a épousé, par contrat du 4 Janvier 1762, passé devant *Blime*, Notaire Royal à Vitteaux, Demoiselle *Madelene-Josephe de Champeaux-de-Toisy*, dont le nom se trouve dans l'Armorial de Bourgogne, fille de feu *Andoche de Champeaux*, Ecuyer, Seigneur de Toisy-le-Désert, Capitaine au Régiment de Nice, & de Dame *Claire-Josephe de la Jarrie*, de laquelle sont issus, entr'autres enfans : — 1. Gui-Hubert de Riollet, âgé de 7 ans en 1776; — 2. Claire-Huguette, âgée de 13 ans; — 3. & Catherine-Jacqueline, âgée de 12 ans.

Seconde Branche. Seigneurs de Riollet.

VII. Claude de Riollet, Ecuyer, second fils d'Antoine, I. du nom, & de *Claude du Bois*, Seigneur du Fief de Riollet, situé à Malain, au Bailliage d'Arnay-le-Duc, Capitaine au Régiment de Picardie, par Commission du 18 Décembre 1674, fut blessé d'un coup de feu au genou, au fameux passage du Rhin, servant alors dans la Maison du Roi; & il resta long-tems prisonnier en Espagne. De Demoiselle *N... Bernard*, son épouse, dont le nom se trouve dans l'Armorial de Bourgogne, il eut :

VIII. Antoine de Riollet, Ecuyer, Seigneur de Riollet, Officier de Dragons, marié à Demoiselle *Jacqueline de Siry*, dont le frere étoit Président aux Requêtes du Palais du Parlement de Paris. Il en eut : — 1. François, qui suit; — 2. Jeanne, Pensionnaire perpétuelle au Monastere de la Visitation de Sainte-Marie de Bourbon-Lancy, morte depuis quelques années; — 3. & Marie, femme de *Charles de Croisier*, Ecuyer, Seigneur de Sainte-Segros, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Forsac, puis de Lordat, Chevalier de Saint-Louis, qui eut une jambe emportée au dernier siége de Landau.

IX. François de Riollet, Chevalier, Seigneur de Riollet, Officier au Régiment de Navarre, s'est retiré depuis plus de 20 ans du service, & est mort depuis peu, sans avoir été marié. En lui s'est éteinte cette branche.

Ledit François de Riollet, par son testament du 30 Mai 1766, a substitué au profit de Gui-Hubert de Riollet-de-Gissey, son fief de Riollet, situé à Malain, au cas que MM. *de Croisier*, ses neveux & héritiers, Capitaines au Régiment de Navarre, viennent à mourir sans enfans mâles. Ce testament a été insinué aux Bailliages de Dijon & d'Arnay-le-Duc.

Troisieme Branche. Seigneurs de Morteuil.

VII. Sylvestre de Riollet, Ecuyer, troisieme fils d'Antoine, I. du nom, & de *Claude du Bois*, Seigneur de Morteuil, au Bailliage de Beaune, Gendarme de la Garde du Roi, épousa Demoiselle *N... Berbis*, fille aînée de *Jean Berbis*, Ecuyer, Seigneur des Maillys, & d'*Anne de la Mare*. Voyez la Généalogie de cette ancienne Noblesse de *Berbis*, au mot Maillys (les), *Tome IX*. Leurs enfans furent : — Antoine, qui suit; — & une fille, mariée à *N... de Pelissier*, Ecuyer, Seigneur de Ternant, &c.

VIII. Antoine de Riollet, Ecuyer, Seigneur de Morteuil, Page du Roi dans sa grande Ecurie, ensuite Officier dans le Régiment de Limousin, y a servi plusieurs années en qualité de Capitaine. Il avoit épousé Demoiselle *Jacqueline de Balathier Lantage*, de la même Maison, & tante de celle qui est entrée dans la premiere branche, dont : — Henri, qui suit; — & Edmée, Chanoinesse à Poulangy près Langres, morte depuis peu d'années.

IX. Henri de Riollet, Chevalier, Seigneur de Morteuil, Page du Roi dans sa grande Ecurie, & Cornette au Régiment de Beringhen, a épousé Demoiselle *Claudine Perreney-d'Aubigny*, proche parente de M. *Perreney-de-Grosbois*, premier Président du Parlement de Besançon en 1776, de laquelle il a pour enfans : — Philippe, qui suit; — & Louis de Riollet, d'abord Page du Roi dans sa grande Ecurie, puis Cornette de Cavalerie & reformé à la suite du Régiment de Balincourt.

X. PHILIPPE DE RIOLLET, Chevalier, Seigneur de Morteuil, né en 1739; Page du Roi dans sa petite Écurie, a ensuite servi sept ans en qualité de Cornette au Régiment de Grammont, Cavalerie, puis Balincourt, & a épousé, en Août 1769, Demoiselle N... *Perreney-de-Baleure*, sa cousine-germaine.

Quatrieme Branche, éteinte.

V. PHILIPPE DE RIOLLET, fils puîné de JEAN, II. du nom, & de *Henriette de Hubmles*; est qualifié de *noble Seigneur* PHILIPPE DE RIOLLET, *Ecuyer*, dans un acte reçu par *Niot*, Notaire Royal à Meloisey, le dernier jour de Janvier 1567. Il épousa Demoiselle *Antoinette d'Ardenet*, de laquelle vinrent : — FRANÇOIS, qui suit ; — & JEAN DE RIOLLET, Ecuyer, Capitaine d'Infanterie au Régiment du Marquis *de Mirebeau*, à sa sortie de Page, tué au service en 1590.

VI. FRANÇOIS DE RIOLLET, Ecuyer, épousa, par contrat du 22 Août 1622, Damoiselle *Marguerite de la Rose*, dont : — MAXIMILIEN, Officier au Régiment du Comte *de Camille*, & tué au service du Roi en Piémont ; — & SYLVESTRE, qui suit.

VII. SYLVESTRE DE RIOLLET, Ecuyer, Seigneur de Morteuil, servit, pendant 27 campagnes, sous les Rois HENRI IV, LOUIS XIII & LOUIS XIV, d'abord en qualité de Volontaire, puis de Lieutenant de Cavalerie au Régiment de Gassion en 1631, & enfin de Capitaine d'Infanterie au Régiment de Tavannes en 1642. Il est mort sans enfans de son mariage, contracté le 8 Novembre de ladite année, avec *Théodorine de la Marre*. Ainsi cette branche s'éteignit en sa personne.

Les armes : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles de même, deux en chef & une en pointe.* Supports, *deux sauvages appuyés sur leur massue.* Généalogie dressée sur titres originaux.

* RIOM, en Auvergne.

Le Roi JEAN ayant donné, en 1630, une grande partie de cette Province en apanage à JEAN, son fils, à titre de *Duché*, il y établit son siége Ducal pour y juger toutes les affaires de ce Duché. Il donna à ce siége le titre de *Sénéchaussée*, delà il a conservé celui de la *Sénéchaussée d'Auvergne*, dans lequel il a été maintenu par Arrêt du Parlement de Paris. Son ressort s'étend dans la haute & basse Auvergne.

Le Domaine de Riom a appartenu à ALPHONSE DE FRANCE, frere du Roi SAINT-LOUIS, qui accorda de beaux priviléges à cette Ville. Au mois de Novembre de l'an 1283, PHILIPPE III confirma les priviléges accordés par ALPHONSE, son oncle : il y ajouta même qu'à l'avenir les habitans de Riom ne pourroient être mis, en aucune façon, hors de sa main, ni de celles de ses successeurs, Rois de France ; mais qu'ils demeureroient, & seroient conservés & gardés perpétuellement sous son Domaine, sans qu'il pût y avoir autre Seigneur entre le Roi & eux, de qui ils pussent dépendre. Au mois de Mars de l'an 1345, CHARLES IV confirma ces priviléges, PHILIPPE DE VALOIS les confirma aussi au mois de Juin suivant, de même que FRANÇOIS I, au mois de Juin de l'an 1539. HENRI II, au mois de Février 1547 ; HENRI III, au mois d'Octobre 1574, & au mois d'Avril 1575 ; HENRI IV, en 1594 ; LOUIS XIII, au mois de Juin 1622, par Lettres, vérifiées au Parlement de Paris le 26 Juillet 1623 ; & par Edit du mois de Mai 1639.

RIOUX (DES) : Maison de la Province de Dombes. *Voyez* MESSIMI.

RIQUET. Voyez ci-dessous RIQUETY.

RIQUETY, Marquis de Mirabeau, Comte de Beaumont, Baron de Pierre-Buffiere, &c.

La seconde branche est celle des Comtes de Caraman, connue sous le nom DE RIQUET, depuis la fin du XVI[e] siécle.

Suivant des recherches faites par le Juge d'armes de France, les auteurs de

M. le Marquis *de Mirabeau* d'aujourd'hui, sont venus d'Italie, & se sont retirés dans la ville de Seyne en Provence. Cette Maison remonte sa filiation à

I. Ghérard Arrigheti, proscrit & banni de la ville de Florence, avec Azzucio, son fils, en 1268, pour avoir suivi la faction des Gibelins, ainsi qu'il est rapporté dans les actes (suivant une plainte portée pardevant le Podestat de Florence en l'an 1209), des années 1252, 1267 & 1268, revêtus de toutes les formalités juridiques, & collationnés sur les originaux déposés dans les Archives publiques du Palais de la ville de Florence, vérifiés en outre sur les lieux par deux sçavans hommes, l'Abbé *Octavien Buonaccorsi* & le Pere *Soldani*, Bénédictin de la Congrégation de Saint-Jean. Il paroît que ce Ghérard Arrigheti étoit fils d'Arrigheti, & celui-ci fils de Philippe.

II. Azzucio Arrigheti fut proscrit de Florence, avec Ghérard, son pere, en ladite année 1268, pour le même sujet. Il mourut en 1294, & fut pere de Pierre Arrigheti, dit depuis Riquety, qui suit.

III. Pierre, nommé dans les titres, par abréviation françoise, Ricquoti, Riquetti & Riquety, premier Consul de la ville de Seyne en Provence, qualifié, dans plusieurs actes, *Nobilis Dominus Petrus Riquety*, forcé de quitter sa patrie, ainsi que son pere & son ayeul, vint se réfugier en Provence. Il choisit pour son domicile la ville de Seyne, où il fonda, avant le 1 Janvier 1353, un Hôpital, sous le titre *du Saint-Esprit*, & y fut élu Consul, avec *Pierre Pellissier* & *Bertrand Bernard*, le 26 Janvier 1346. C'est ce qui est prouvé par une Enquête du 12 Novembre 1584, rapportée, par extrait, dans la Généalogie dressée & imprimée par le Juge d'armes de France, laquelle le déclare *issu de noble race*. Il est qualifié *Chevalier* dans le testament de son fils. Le Roi Robert, Comte de Provence, le fit Capitaine & Châtelain de la ville de Seyne. Il mourut, & fut inhumé dans l'Eglise de l'Hôpital qu'il avoit fondé. Dans une Enquête faite devant les Commissaires en 1584, plusieurs témoins du pays, tant Nobles que autres, déposent avoir vu son tombeau &.... Au devant de l'Hôpital, entre les deux portes & entrées est dépeint la figure d'un homme armé, & avec de beaux habits & vêtemens orangés, tenant son épée audevant, la main droite sur le pommeau & la gauche sur la poignée. Ce tombeau fut détruit, ainsi que l'Hôpital, en 1563, par le Capitaine *Mauvans*, Chef des Religionaires, en haine de que Jean de Riquety, dont nous parlerons ci-après, degré VIII, les avoit chassés de la ville de Marseille. Le nom de sa femme est ignoré; mais il en eut:

IV. Antoine Riquety, I. du nom, qui fut Docteur ès-Loix. On sçait que dans ces tems où les anoblissemens n'avoient point lieu, où les charges de judicature & les Compagnies n'étoient point instituées, on a vu parmi la Noblesse, & même des plus grands noms, des *Chevaliers ès-Loix*, en même-tems que *Chevaliers d'Armes*. Antoine Riquety fut successivement Juge des Cours Royales de Digne, de Marseille & de Tarascon, & l'on trouve de ses Jugemens dans ces trois parties de la Provence, si distantes les unes des autres. Il fit deux testamens; le premier, le 21 Octobre 1398, par lequel il ordonna qu'on portât son corps dans l'Eglise Sainte-Marie de Riez; & par le second, du 5 Mars 1411 (1412), il voulut être enterré dans l'Eglise des Freres Mineurs de la ville de Digne. Il avoit épousé 1°. *Catherine de Cadenet*, qui testa aussi le 21 Octobre 1398, & voulut être enterrée dans l'Eglise des Freres Mineurs de Riez; & 2°. *Marguerite de Berre*, à laquelle il donna, par son second testament, l'usufruit de la Bastide, qu'il possédoit au lieu de Saint-Vincent, dans le territoire de la ville de Seyne. Du premier lit il eut: — 1. Yvon, dont la postérité, suivant l'Abbé *Robert de Briançon*, Etat de la Provence dans sa Noblesse, finit en la personne de Béatrix Riquety, femme de *Sparron de Bras*, Seigneur de Saint-Julien d'Asse, duquel mariage naquit — *Dauphine de Bras*, Dame dudit lieu & en partie de Riez, mariée dans la Maison de *Fabry*, d'où sont sortis les Marquis *de Rians*; — 2. Jacques, qui suit; — 3. Catherine, morte en 1398, lors du testament de ses pere & mere; — 4. & Antoinette, mentionnée dans le testament de son pere; mais dont on ignore la destinée.

V. Jacques Riquety, co-Seigneur de Riez en Provence, fut institué héritier de ses pere & mere par leur testament de 1398, & par le second de son pere de 1411, étant alors marié avec noble *Anne de Forlivio*, fille de *François*, Seigneur des Dourbes, dont: — Antoine, qui suit;

Et Bertrand Riquety, mort avant le 19 Janvier 1508. Il avoit épousé *Madelene de Lauthoin* (vraisemblablement sœur de *Catherine*, femme de son frere). Elle testa le 22 Octobre 1510, & eut pour enfans: — 1. Jacques, mort avant 1509; — 2. Honoré Riquety, co-Seigneur des Siéyes & d'Aiglun, né vers l'an 1474, qualifié *Noble & extrait de noble race* dans l'Enquête du 12 Novembre 1584. Il vint s'établir en la ville de Digne, & Antoine, son oncle, le nomma exécuteur de son testament, du dernier Juin 1508. Il partagea, avec Giraud Riquety, son frère, les biens de leur pere, par acte du 11 Février 1508 (1509); & vivoit encore en 1522, qu'il fit un échange avec noble *Laugier de Varadier*, Chanoine de Digne. Il avoit épousé 1°. une Dame nommée *Jeannette*, morte avant le 11 Février 1508; & 2°. *Philippe Farelle*, vivante encore en 1531. De cette derniere il eut — Claude Riquety, Religieux dans le Monastere de Saint-Victor de Marseille en 1531; — 3. Giraud, co-Seigneur d'Aiglun, déclaré *issu de noble race* dans l'Enquête de 1584, qui partagea avec Honoré, son frere, en 1522; — 4. Catherine, morte avant le 19 Janvier 1508; — 5. & Damiane Riquety, qualifiée *Noble*, & veuve d'*Antoine de Laurent* (*Laurencii*), dans le testament de sa mere de 1510, & dans un acte de 1508.

VI. Antoine Riquety, II. du nom, co-Seigneur de Riez, par son testament du dernier Juin 1508, ordonna sa sépulture dans l'Eglise des Freres Mineurs de la ville de Digne, en nomma exécuteur Honoré Riquety, son neveu, & étoit mort, ainsi que sa femme, avant le 14 Septembre 1512. Il avoit épousé, en présence de son pere, par contrat du 17 Janvier 1451, *Catherine de Lauthoin*, fille de *Pierre*, Chevalier, co-Seigneur de Thoard, & de noble *Dossoline*, sa femme. Elle testa le 18 Octobre 1482, & eut de son mariage quatre garçons & trois filles, sçavoir: — 1. Honoré, qui suit, auteur de la branche des Seigneurs Marquis de Mirabeau, dont on va parler, d'après la Généalogie dressée par le Juge d'armes de France; — 2. Pierre, vivant encore en 1551. Il est dit, avec son frere Jean, *issu de noble race* dans l'Enquête de 1584; — 3. Jean, co-Seigneur des Siéyes, marié, par contrat du 23 Juin 1498, à *Louise de Roux* (en latin *Russi*), fille de noble *Pierre de Roux*, & d'*Andrinette*, son épouse. Il en eut, pour fils unique: — Jean Riquety, dont l'arriere-petit-fils, Jean Riquety, IV. du nom (suivant l'Etat de la Provence dans sa Noblesse par l'Abbé *Robert*), fut maintenu dans sa *noblesse* en 1668; — 4. Reynier, auteur de la branche des Comtes de Caraman, rapportée ci-après. Ces quatre garçons furent institués héritiers de leur mere, par son testament du 18 Octobre 1482; — 5. Françoise, mariée, en 1508, avec *Claude de Briançon*, dont — *Balthasarde de Briançon*, nommée dans le testament de *Madelene de Lauthoin*, sa tante maternelle, du 22 Octobre 1510; — 6 & 7. Jeanne & Urbaine Riquety, qui vivoient sans alliance en 1482, lors du testament de leur mere.

Branche des Marquis de Mirabeau.

VII. Honoré Riquety, co-Seigneur de la ville de Riez & des Siéyes, doit être le même dont parle *Gaufridi*, dans son Histoire de Marseille, comme un de ceux qui se distinguerent le plus à la défense de cette Ville, lorsqu'elle fut assiégée par le Connétable *de Bourbon* en 1524. Il fit hommage au Roi François I, de la Terre de Riez, le 27 Octobre 1523, & de la moitié de la Seigneurie du lieu des Siéyes près Digne, le 27 Novembre suivant. Il avoit épousé 1°. *Catherine Vénelle*, & en eut un fils & une fille, dont on ignore la destinée; & 2°. par contrat du 4 Juillet 1515, Demoiselle *Jeanne Tilhere*, veuve de *Bertrand Perrel*, fille de Messire *Pierre Tilhere*, de la ville de Digne, & d'*Antonine*, sa femme. Il mourut, ainsi que sa seconde femme, avant le 23

Novembre 1564, après avoir fait un codicille le 12 Octobre 1541, & un autre testament le 20 Août précédent; car il en avoit fait un le 14 Septembre 1512. Par l'un & l'autre il voulut être enterré dans l'Eglise des Freres de l'Observance de Marseille. De son second mariage il eut : — JEAN, qui suit; — & LOUISE, nommée dans le second testament de son pere, par lequel il lui fit don de 2000 florins, payables en partie le jour de son mariage : on ignore quelle fut sa destinée.

VIII. JEAN DE RIQUETY, Ecuyer, Seigneur de Mirabeau, de Beaumont & de Négréaux, élu premier Consul de la ville de Marseille le 28 Octobre 1562, dans un tems où ces places n'étoient données qu'à la Noblesse la plus distinguée, rendit, en cette qualité, des services signalés à sa Patrie & au Roi CHARLES IX, pendant les premiers troubles de la Religion; & fit paroître une résistance vigoureuse aux entreprises des Huguenots sur la Ville, ayant eu, à ce sujet, avec le Prieur d'Angoulême, alors Gouverneur de Provence, diverses conférences, ainsi que dans d'autres occasions, qui étoient encore d'une extrême conséquence au bien de l'Etat. Les Religionnaires ayant voulu surprendre Marseille, il fit une vive sortie sur eux, les battit, & envoya 300 hommes de pied au Comte *de Sommerive*, qui marchoit contre ces Hérétiques. Le Capitaine *Mauvans*, l'un des Chefs de cette Secte, pour s'en venger, s'étant alors trouvé à Seyne, fit ruiner l'Hôpital de cette Ville, & mettre en piéces la figure de PIERRE RIQUETY (IVe ayeul de JEAN), que l'on voyoit encore sur son tombeau, pour en abolir la mémoire. Cela ne l'empêcha pas de secourir Marseille de ses propres deniers, pour la garantir de la famine dont elle étoit menacée; & il continua toujours de donner des marques de son attachement sincere à sa Patrie, ainsi que le Roi le dit lui-même dans des Lettres du 8 Octobre 1571. Il avoit acquis, dès le 25 Avril de l'année précédente, de *Gaspard de Glandevès*, Seigneur de Faulcon, Chevalier de l'Ordre du Roi, moyennant la somme de 21 mille écus, valant 48 sols piéce, la Terre & Seigneurie de *Mirabeau* en Provence, avec Jurisdiction haute, moyenne & basse; & CHARLES IX, par ses Lettres du 9 Juin de la même année 1570, lui fit don de tous les droits qui lui appartenoient sur cette Seigneurie, pour raison de cette acquisition. Il en rendit hommage à ce Prince le 14 Février 1572. Il est qualifié *noble* JEAN RIQUETY, *Sieur de Mirabel, Capitaine*, dans le contrat de mariage de noble *Pierre d'Hostager*, Ecuyer, accordé le 24 Janvier 1574, avec Demoiselle *Isabeau Vento-des-Pennes*; mais s'étant trouvé depuis dans la nécessité de justifier son ancienne noblesse, il fit faire deux Enquêtes, l'une, le 12 Novembre 1584, devant *Antoine Silve*, Juge Royal de la ville de Seyne; & l'autre, le 16 du même mois, devant *Guillaume de Faulcon*, Conseiller du Roi, Juge Royal de la ville de Digne, &c. Ce fut en conséquence de ces deux Enquêtes juridiques, qu'il fut maintenu dans sa *noblesse*, par Jugement des Commissaires députés par le Roi à cet effet, rendu le 17 Décembre de ladite année 1584. Sur la fin de 1595, il se retira au Château d'If, auprès de *Nicolas Beausset*, Sieur de Roquefort, son ami, qui en étoit Gouverneur, voyant les troubles augmenter de jour en jour dans la ville de Marseille, causés par *Charles de Casaux*. Il mourut avant le 12 Août 1602, & avoit épousé, par contrat du 23 Novembre 1564, Demoiselle *Marguerite de Glandevès*, fille d'*Antoine de Glandevès*, Seigneur de Cuges, & de *Jeanne Doria*, sa veuve. *Charles de Casaux* sçachant que cette *Marguerite de Glandevès* étoit restée dans la Ville, pendant que son mari s'étoit retiré au Château d'If, la fit arrêter prisonniere, & conduire à la Conciergerie du Palais, dans la vue d'en tirer une somme d'argent; mais n'ayant pu, ni par menaces, ni par crainte, ébranler sa fermeté & la faire consentir à ses propositions, il fut forcé de lui rendre sa liberté, & d'aller exercer sa rage sur un bois de pins que JEAN DE RIQUETY, son mari, avoit dans les environs de Marseille, & qu'il fit dégrader, pour s'en servir à la construction du Fort de Tête-de-More. Leurs enfans furent :

1. HONORÉ, qui a continué la postérité, rapporté ci-après; — 2. OGIER, Sieur de Négréaux, qui testa le 12 Août 1602, vivoit encore le 25 Juillet 1622,

& mourut sans enfans ; —— 3. PIERRE, Seigneur de Négréaux, qui donna de grandes sommes pour fonder la Maison Professe des Jésuites de Marseille, conjointement avec THOMAS DE RIQUETY, son autre frere. Par l'acte de fondation du 2 Juillet 1614, ces Religieux s'obligerent de mettre les armes de la Famille de RIQUETY dans l'endroit de l'Eglise le plus éminent, & de faire graver sur une lame de cuivre le contenu de la fondation. Il avoit épousé *Marie de Beccariis*, d'une ancienne Famille noble de Provence, & n'en eut point de postérité ; — 4. ANTOINE, dont nous allons parler ; — 5. THOMAS, batisé le 5 Août 1584, Religieux non Profès de la Compagnie de Jesus en la ville d'Avignon, lorsqu'il fit son testament, le 20 Mai 1609, par lequel, entr'autres dispositions, il fit un legs de 10 mille écus pour l'établissement d'une Maison professe à Marseille. Il vivoit encore le 28 Octobre 1622 ; —— 6. MARGUERITE, batisée le 31 Décembre 1581, mariée, 1°. par contrat du 10 Octobre 1596, à *Antoine-Nicolas d'Albertas*, Seigneur de Gemenos, &c. Syndic de la Noblesse de Provence, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine d'une Compagnie de 200 hommes de guerre à pied François, & trisayeul du premier Président de la Chambre des Comptes de Provence ; & 2°. par contrat du 9 Novembre 1623, à *Nicolas de Bezannes*, Ecuyer, Seigneur de Grandpré & de Roquincourt, Capitaine des Gardes du Duc *de Guise* ; — 7. & CLAIRE, qui testa le 3 Mars 1604, voulut être enterrée dans l'Eglise de l'Observance de Marseille, au tombeau de son pere, & mourut jeune sans alliance.

ANTOINE DE RIQUETY, Ecuyer, Seigneur de Négréaux & de Beaumont, obtint, le 22 Août 1634, main-levée de la saisie qui lui avoit été faite des revenus de sa Terre de Négréaux, après avoir justifié, devant les Commissaires établis par le Roi pour les Francs-Fiefs, qu'il étoit *Gentilhomme, ayant, lui & ses prédécesseurs, toujours vécu noblement*. Il fut élu premier Consul de la ville de Marseille en 1640, vivoit encore en 1647, & avoit épousé, par contrat du 3 Février 1609, Demoiselle *Anne de Perrin*, morte avant le 14 Février 1636, fille de *François de Perrin*, Ecuyer, de la ville de Marseille, & de Demoiselle *Jeanne de Monchal*. Ses enfans furent : — 1. JEAN DE RIQUETY, qualifié *Noble* dans un don de la somme de 100 livres au Couvent des Peres de l'Observance de Marseille, pour augmentation de la fondation que son pere, & HONORÉ DE RIQUETY, son oncle, y avoient faite. Il présenta Requête, le 22 Août 1634, aux Commissaires établis par le Roi pour la liquidation du droit de Franc-Fief, & en fut déchargé le même jour, attendu sa qualité ; fut déclaré *Noble, & issu de noble race & lignée*, par Jugement des Commissaires de la Noblesse de Provence, du 19 Mars 1668, rendu aussi en faveur d'ANTOINE, son pere, & de FRANÇOIS & THOMAS DE RIQUETY, ses freres, & mourut sans alliance ; — 2. FRANÇOIS, mort, aussi sans avoir été marié, après le 19 Mars 1668 ; —— 3. THOMAS, Seigneur de Négréaux, ondoyé le 29 Janvier 1624, marié, par contrat du 9 Mars 1655, à Demoiselle *Anne de Bernier*, fille de noble *Pierre de Bernier*, Seigneur de Pierrevert, Trésorier-Général de France, & de Dame *Claire de Bricard* : il mourut sans postérité. Sa veuve se remaria à *Charles Gratian*, Procureur du Roi au Bureau des Trésoriers de France, fils de *Balthasard Gratian*, Trésorier-Général de France, & de *Diane de Glandevès-de-Niozelles* ; — 4. JEANNE, Dame de Châteauneuf, de Négréaux & de Saint-Auquille, vivante, sans alliance, le 4 Février 1636, & depuis mariée à *Alexandre de Gerenton*, Seigneur de Châteauneuf, fils de noble *Louis de Gerenton*, Seigneur dudit Châteauneuf, & de *Marquise de Félix*. Elle mourut, sans enfans, en 1710 ; — 5. & ANNE DE RIQUETY, vivante le 4 Février 1636.

IX. HONORÉ DE RIQUETY, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Mirabeau & de Beaumont, fils aîné de JEAN, & de *Marguerite de Glandevès*, premier Consul de Marseille, & Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi LOUIS XIII, par Lettres du 18 Avril 1614, servit fidelement ce Prince & le Roi HENRI IV, son pere, & reçut, en plusieurs occasions, des marques de leur estime. Voici, de mot à mot, un trait de l'Histoire, que l'on n'a pas cru devoir être ignoré.

« Marseille, qui n'a jamais manqué de donner des marques de son zéle au service du

Roi, apprenant qu'il étoit campé devant Montpellier, pour mettre à la raison cette Ville rébelle, crut lui devoir donner des assurances de sa fidélité dans cette rencontre, par la députation qu'elle lui fit d'Honoré de Riquety, Sieur de Mirabeau, son premier Consul; il partit donc accompagné de beaucoup de Noblesse, & étant arrivé au Camp de Montpellier, il fut introduit & présenté au Roi par le Duc *de Chevreuse*, & comme il se mettoit à genoux pour lui faire son compliment, le Roi lui commanda de se lever & de parler debout, puisqu'il sçavoit bien que les premiers Consuls de Marseille étoient Gentilshommes; il l'écouta agréablement, & reçut, avec des témoignages de bonne volonté, les protestations de service & de fidélité qu'il lui fit de la part de la Ville. Deux jours après, les espions donnerent avis d'une grande sortie que les ennemis devoient faire, commandés par Monsieur *d'Argencourt*, ce qui obligea toutes les troupes, tant de cavalerie que d'Infanterie, qui étoient dans l'armée du Roi, de se trouver à leurs postes pour renforcer les lignes & repousser cette sortie; le Sieur *de Mirabeau* ne manqua pas de s'y trouver avec toute cette Noblesse qui l'avoit accompagné; & comme elle n'étoit pas en nombre pour former un juste Escadron, M. le Connétable, qui commandoit & ordonnoit les postes, lui proposa de l'incorporer dans une autre troupe de Cavalerie, à quoi il répondit qu'*il avoit l'honneur de porter le caractere d'une Ville trop considérable, pour être confondu avec qui que ce fut*, & qu'il le prioit de lui vouloir donner un poste à part, qu'il descendroit avec tous ses braves Gentilshommes qu'il voyoit auprès de lui. M. le Connétable, à qui ce sentiment plût, lui accorda sa demande de fort bonne grace; les Huguenots firent leur sortie, & furent repoussés avec perte dans leurs murailles; & comme le traité de paix étoit déja fort avancé, il prit congé du Roi, qui lui commanda de laisser auprès de lui Thomas de Riquety, son fils, & de faire quelques provisions pour la subsistance de son Armée, dont la Ville lui fit généreusement présent ».

Il s'étoit trouvé au siége de Montauban en 1621; fut nommé, dans l'Assemblée de la Noblesse de Provence, tenue en la ville d'Aix le 6 Août de cette année, pour procéder, par forme d'Enquête, à l'usage du payement de la dixme du Diocèse de Marseille; élu, la même année, premier Consul de cette Ville; maintint, par son autorité & son crédit, l'établissement des Jésuites de Marseille, contre une furieuse cabale qui s'étoit élevée contr'eux; fit son testament le 28 Octobre 1622, & fut enterré le 30 dans l'Eglise de l'Observance de cette Ville, sous la tombe de ses prédécesseurs. Il avoit épousé, par contrat du 26 Août 1592, célébration le 20 Octobre suivant, Demoiselle *Jeanne de Lenche* (dont le frere aîné étoit gendre du Maréchal *d'Ornano*), fille d'*Antoine de Lenche*, Ecuyer, & de Demoiselle *Jeanne de Bouquin*. Ses enfans furent: — Thomas, qui suit; — & Anne, vivante lors du testament d'Ogier, son oncle, le 12 Août 1602.

X. Thomas de Riquety, dit *le Marquis de Mirabeau*, Seigneur de Mirabeau, de Beaumont, de Villebonne, &c. batisé le 5 Février 1602, se distingua, par sa bravoure, en diverses occasions. Il accompagna son pere au siége de Montpellier, où le Roi Louis XIII lui commanda de s'arrêter; eut Commission de ce Prince, le 4 Novembre 1625, pour lever une Compagnie de 100 hommes de guerre à pied françois dans le Régiment de Buoux; se trouva dans l'armée du Duc *de Guise*, lorsqu'elle passa en Italie pour le secours de Casal, comme aussi au siége de Beaucaire, & à cette fameuse attaque & prise des Isles de Sainte-Marguerite & de Saint-Honorat, faite sur les Espagnols en 1637, & n'oublia jamais rien pour marquer son attachement inviolable au service de Louis XIV, sur-tout pendant les troubles dont la Provence fut agitée durant la minorité de ce Monarque, qui lui en donna des témoignages bien honorables. Il fut élu plusieurs fois Syndic de la Noblesse de Provence, & nommé, par elle, un des 30 Gentilshommes qui devoient ménager ses intérêts avec le Roi. Sa Majesté lui avoit accordé des Lettres d'érection de la Terre de *Mirabeau* en *Marquisat*, en considération de ses services, & principalement pour avoir couru risque de la vie, avec son fils aîné, dans la Maison-de-Ville de Marseille, où

il étoit allé, par ordre du Roi, pour pacifier les désordres; mais ces Lettres ne furent pas vérifiées, à cause de la guerre civile de ce tems-là. Il fut déclaré *noble, & issu de noble race & lignée*, par Jugement des Commissaires de la Noblesse de Provence, rendu le 19 Mars 1668; fit son testament le 2 Août 1672, & étoit mort en 1687. Il avoit épousé, par contrat du 27 Septembre 1620, Demoiselle *Anne de Pontevès*, fille de *Pompée de Pontevès*, surnommé *le Grand*, Seigneur de Buoux, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, & d'une des Galeres de Sa Majesté, & de Dame *Marguerite de la Baume-de-Suze*; celle-ci fille de *François de la Baume*, Comte de Suze, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Provence, Amiral des Mers du Levant, & de *Françoise de Levis*, sœur de *Gilbert de Levis*, premier Duc de Ventadour. Ladite *Anne de Pontevès* testa le 11 Septembre 1662, & étoit morte en 1687, lors du testament de son second fils.

Elle eut de son mariage: — 1. Honoré, qui suit; — 2. Jean-François de Riquety, appellé *l'Abbé de Mirabeau*, Abbé de Saint-Gervais. Il avoit embrassé l'état ecclésiastique dès le 2 Août 1672; fit son testament au mois de Décembre 1687, par lequel il voulut être inhumé, sous la tombe de ses prédécesseurs, dans l'Eglise des Peres Observantins de la ville de Marseille; & vivoit encore le 11 Février 1702; — 3. François, né le dernier jour d'Avril 1631, connu sous le nom de *Chevalier de Mirabeau*, Lieutenant-Colonel du Régiment de Provence, &c. Il fut d'abord nommé Page du Grand-Maître de Malte le 30 Août 1645, paya son passage pour être reçu dans l'Ordre, le 6 Septembre suivant; obtint, le 29 Janvier 1654, du Duc *de Mercœur*, Gouverneur de Provence, une Commission pour lever & mettre sur pied une Compagnie de 50 hommes, destinée à tenir garnison dans la ville de Toulon: il y est dit *Lieutenant de la Mestre-de-Camp du Régiment de Provence*; fut chargé, le 27 Avril 1657, par le Duc *de Vendôme*, Grand-Maître & Surintendant-Général de la Navigation & Commerce de France, de faire le voyage de Malte sur la Frégate *Saint-Joseph*, & d'attaquer tous les Vaisseaux du Roi d'Espagne & des autres ennemis de l'Etat, qu'il rencontreroit. Sur le rapport que ce Prince fit à Louis XIV de ses services distingués, ce Monarque le fit Major de ses Galeres le 11 Mars 1665; lui donna le commandement de la Galere *la Régine* le 24 Mars 1670; de celle *la Thérese* le 26 Mai suivant; & le 17 Février 1671, d'une autre de ses Galeres. Il testa le 28 Mars 1690, ordonna qu'on portât son corps dans l'Eglise des Observantins, sépulture de ses ancêtres; & mourut Inspecteur des Galeres de France; — 4. Thomas-Albert, batisé le 28 Août 1632, appellé *le Chevalier de Beaumont*, reçu, de minorité, Chevalier de Malte le 22 Avril 1639, Commandeur de la Selve le 28 Mars 1690, nommé ensuite Grand-Prieur de Saint-Gilles, mais mort sans avoir été reçu. Il avoit été Capitaine des Vaisseaux du Roi, Lieutenant des Gardes du Duc *de Vendôme*, & Capitaine de Port & des Rades de la ville de Marseille, par Commission de ce Prince du 30 Mars 1664; — 5. Louis de Riquety-de-Villebonne, batisé le 8 Février 1634, qui fit ses preuves pour être reçu Chevalier de Malte au Grand-Prieuré de Saint-Gilles, le 10 Septembre 1650, mort à Malte, après y avoir fait son testament, le 27 Décembre 1653.

6. Bruno de Riquety, dit *le Comte de Mirabeau*, Chevalier, Seigneur de Bauchery, de Chantaloue, de la Fontaine, de Vaugien, &c. Gouverneur du Quesnoy, ondoyé le 27 Juillet 1637, qui commença de servir dans les Mousquetaires, d'où il sortit pour entrer au Régiment des Gardes; y fut reçu Enseigne en 1662, Sous-Lieutenant en 1670, Aide-Major en 1672, & Capitaine en 1674. Il assista à 30 siéges de tranchée ouverte, se trouva à la bataille de Steinkerque; donna des preuves très-signalées de sa bravoure, en 1678, à la bataille de Saint-Denis, où il commandoit un bataillon, & où il fut dangereusement blessé; vendit, en 1690, après 10 ans de pareil commandement, sa Compagnie pour se retirer. Il fit trois testamens; le premier, le 30 Mars 1720; le second, le 1 Juin 1725; & le troisieme, le 24 Avril 1728, par lequel il voulut être enterré dans le Chœur de l'Eglise de Bauchery; fit encore deux codicilles, les 4 Février & 31 Août 1729. Il avoit épousé 1°. Demoiselle *Catherine Forests*,

Marquise de Vaugien, morte sans enfans, fille de *Jean Forests*, Ecuyer, Conseiller du Roi en sa Cour des Aides, & de Dame *Jeanne Forests*; & 2°. Dame *Anne-Aimée de Boullainvilliers*, Dame & Chanoinesse de Poussay, fille de *Charles de Boullainvilliers*, Seigneur de Chamaloue près Provins, Gouverneur de Saint-Jean de Lône, & de Dame *Marie de Loron*. De ce second mariage est née une fille unique, nommée — CATHERINE-EDMÉE DE RIQUETY, mariée, en 1711, avec *François-Emmanuel de Royer*, dit *le Marquis de Saint-Micaut*, Colonel du Régiment de Bourbon, Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis.

7. ANGE, qui vivoit le 12 Novembre 1642; — 8. JEANNE, mariée, par contrat du 11 Avril 1643, avec *François de Clapiers*, Seigneur du Puget, Conseiller au Parlement de Provence, laquelle testa le 11 Janvier 1690, & voulut être enterrée dans l'Eglise des Peres Observantins de la ville de Marseille, lieu de la sépulture de ses pere & mere; — 9. & ANNE DE RIQUETY, née avant le 12 Novembre 1642, Religieuse au Monastere de Saint-Sauveur de Marseille, le 11 Septembre 1662, vivante encore le 2 Août 1672.

XI. HONORÉ DE RIQUETY, III. du nom, Chevalier, Marquis de Mirabeau, Seigneur de Villebonne & de Beaumont, batisé le 3 Avril 1622, qualifié *haut & puissant Seigneur* dans plusieurs actes, embrassa de bonne heure le parti des armes & s'y distingua par sa valeur; se trouva au secours de Turin, étant alors Guidon de la Compagnie des Gendarmes du Comte *de Carces*, dont il devint par la suite Enseigne; servit, en cette qualité, dans les armées de Catalogne & de Piémont; se trouva aux siéges de Collioure & de Perpignan en 1642; à la bataille de Lerida le 7 Octobre de la même année; aux prises des villes de Villeneuve d'Ast & de Trin en 1643; fut blessé en diverses occasions; quitta le service, fit son testament le 13 Novembre 1673; devint premier Consul d'Aix, & premier Procureur du pays de Provence, le 14 Avril 1678; obtint du Roi LOUIS XIV, au mois de Juillet 1685, des Lettres d'érection de sa Terre de *Mirabeau* en *Marquisat*, registrées à Aix le 30 Novembre 1686; & mourut peu de tems avant le mois de Décembre 1687, fort regretté dans sa Province, étant alors Syndic de la Noblesse. Il avoit épousé, par contrat du 7 Juillet 1660, Demoiselle *Elisabeth de Rochemore*, fille de *François*, Chevalier, Baron de Barry, Seigneur de Nages & de Soulorgues, premier Président de la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier, & de Dame *Pierre de Grille*. Elle mourut entre le 20 Février 1697, & le 17 Avril 1708, ayant testé le 28 Décembre 1687. De ce mariage vinrent: — 1. THOMAS-EUCHER, mort jeune sans alliance; — 2. JEAN-ANTOINE, qui suit; — 3. JEAN-FRANÇOIS-ANNIBAL, batisé le 6 Novembre 1669, reçu Chevalier de Malte sur ses preuves de noblesse, & Page du Grand-Maître le 21 Octobre 1681; Sous-Lieutenant de la Galere *la Brave*, le 15 Janvier 1693; & de celle de *la Réalle*, avec rang de Lieutenant, le 1 Janvier 1699. Il testa le 30 Juillet 1701, & mourut à Gibraltar avant le 14 Janvier 1702; — 4. & EUGÉNIE, mariée, par articles du 8 Août 1684, contrat passé le 29 Novembre suivant, avec *François de Grille-de-Roubiac*, Chevalier, Marquis d'Estoublon.

XII. JEAN-ANTOINE DE RIQUETY, Chevalier, Marquis de Mirabeau, Comte de Beaumont, Seigneur de Villebonne, Négréaux, Saint-Auquille, &c. batisé le 29 Novembre 1666, qualifié *haut & puissant Seigneur* dans les actes qui le concernent, d'abord nommé Page du Grand-Maître de Malte le 1 Mai 1675, entra ensuite dans les Mousquetaires, fut successivement Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers dans le Régiment de Bezons, avant le 20 Février 1697, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom, Chevalier de Saint-Louis & Brigadier des Armées du Roi; se trouva au siége de Luxembourg en 1684, donna ensuite par-tout des preuves de sa bravoure, pendant près de 30 ans de guerre; & passa pour un des plus brillans & des meilleurs Officiers de ce siécle valeureux. Il refusa la charge de Lieutenant-Général pour le Roi en Dauphiné, à cause de la foiblesse de sa santé, occasionnée par 27 blessures qu'il avoit reçues, dont plusieurs lui avoient estropié les deux bras. Il épousa, par contrat du 17 Avril 1708, *Françoise de Castellane*, fille de *Jean-François*, Marquis de *Cas-*

tellane, Baron d'Avanson, Seigneur de Saint-Roman, de Saint-Etienne, d'Aurans, de Norante, &c. & de Dame *Madelene de Gruel.* Il étoit Chevalier de Saint-Louis & Brigadier des Armées du Roi, lors des Lettres-Patentes qu'il obtint de Sa Majesté au mois de Septembre 1713, enregistrées au Bureau des Finances de la Généralité de Provence le 18 Décembre 1715, portant érection en *Comté* de la Terre de Beaumont, & réunion de celle de Négréaux, du fief de Saint-Auquille & de l'arriere-fief de Villebonne; & mourut en 1737, ayant eu de son mariage: — 1. Jean-François, mort en bas-âge; — 2. Victor, Chevalier de Malte, & Enseigne dans le Régiment de Mirabeau, tué, par accident, à Toulouse en 1738; — 3. autre Victor, qui suit; — 4. Jean-Antoine-Joseph-Charles-Elzéar, appellé *le Chevalier de Mirabeau*, né le 8 Octobre 1717, reçu Chevalier de Malte le 31 Juillet 1720. Il s'est trouvé au combat de Gibraltar & de la Cioutat, à la prise du Mars, où il fut blessé d'un coup de canon & mené prisonnier en Angleterre; & au combat du Port-Mahon; a été Capitaine des Vaisseaux du Roi, Gouverneur de la Guadeloupe, & depuis, nommé Grand'Croix & Général des Galeres de Malte; — 5. Joseph, né le 7 Septembre 1719, reçu Chevalier de Malte le 31 Juillet 1720, mort en bas-âge; — 6. Alexandre-Louis, batisé le 8 Octobre 1724, reçu Chevalier de Malte le 7 Avril 1725, qui a été Capitaine au Régiment du Roi, grand Chambellan & Conseiller Privé du feu Margrave *de Brandebourg-Bareith;* s'est trouvé aux batailles de Dettingen, de Fontenoy, de Lawfeldt, Raucoux, aux siéges de Menin, d'Ypres & de Furnes, & à tous les autres siéges de cette guerre. Il a depuis quitté la Croix de Malte, s'est marié avec *Julienne-Dorothée-Silvie,* née Comtesse *de Kunsberg,* & est mort au mois de Juillet 1761; — 7. & Marie, morte jeune.

XIII. Victor de Riquety, Chevalier, né le 5 Octobre 1715, Marquis de Mirabeau, qualifié *haut & puissant Seigneur* dans ses actes, Comte de Beaumont, Vicomte de Saint-Mathieu, Baron de Pierre-Buffiere, &, en cette qualité, premier Baron du Limousin, Seigneur de Roquelaure, de Négréaux, de Saint-Auquille, de Pierreaigu, du Buignon, de Chéronnac, la Tournelle, Brie, Champagnac, Puyméreau, &c. d'abord reçu Chevalier de Malte au Grand-Prieuré de Saint-Gilles le 1 Septembre 1718, sur ses preuves faites, a été Capitaine au Régiment de Duras, auparavant Mirabeau; s'est trouvé aux siéges de Kell & de Philisbourg; à l'attaque des hauteurs des lignes de Dettingen, où il reçut une blessure; aux affaires de Clausen & d'Hisperberg; & servit à la tête de la Compagnie des Grenadiers du Régiment du Marquis *de Mirabeau*, son pere, dans la campagne de Baviere en 1742. Il a acheté, en 1740, la Terre du Buignon, près Fontainebleau; a été fait Chevalier de Saint-Louis en 1743, & s'est retiré du service la même année. Il a quitté la Croix de Malte, & a épousé, par contrat du 11 Avril 1743, *Marie-Geneviéve de Vassan*, Vicomtesse de Saint-Mathieu, Baronne de Pierre-Buffiere, Dame de la Tournelle, de Chéronnac, de Brie, Champagnac, Puyméreau & de Sauvebœuf, veuve de *Jean-François de Ferrieres*, Chevalier, Marquis de Sauvebœuf, Grand-Sénéchal d'Auvergne, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis, qu'elle avoit épousé, par contrat du 10 Décembre 1737. Elle est fille de *Charles*, Marquis *de Vassan*, Seigneur de la Tournelle, Cuvergnon, Germaincourt, Grandchamp, &c. Brigadier des Armées du Roi, Chevalier de Saint-Louis, & d'*Anne-Thérese de Ferrieres-de-Sauvebœuf*, premiere Baronne du Limousin, Vicomtesse de Saint-Mathieu, Dame de Sauvebœuf, Brie, Champagnac, Puyméreau, &c. De ce mariage sont issus: — 1. Victor-Charles-François, né le 16 Mars 1744, mort en bas-âge; — 2. Gabriel-Honoré, qui suit; — 3. Jean-Antoine, mort en bas-âge; — 4. André-Boniface-Louis, né le 30 Novembre 1754, reçu Chevalier de Malte, sur ses preuves faites en 1755; — 5. Marie-Anne-Jeanne, née le 10 Juillet 1745, Religieuse aux Dames de Saint-Dominique à Montargis; — 6. Anne-Gabrielle, morte en 17..; — 7. Caroline-Elisabeth, née le 5 Septembre 1747, mariée à *Gaspard de Lasterie*, Marquis du Saillant; — 8. Victoire, morte en 17..; — 9. Marie-Louise-Eli-

SABETH, née le 4 Septembre 1752, mariée à *Jean-Paul de Clapiers*, Marquis de Cabris; —— 10. & MARIE-ANNE-FRANÇOISE DE RIQUETY-DE-MIRABEAU.

XIV. GABRIEL-HONORÉ DE RIQUETY, Chevalier, né le 9 Mars 1749, Capitaine de Dragons, a épousé, en 1772, *Marguerite-Emilie de Covet-de-Marignane*, fille de *Louis-Anne-Emmanuel*, Marquis de Marignane, des Isles d'Or, Seigneur de Vitroles & de Rove, & d'*Antoinette-Marie-Mabile de Maliverny*. (Voyez COVET, *Tome V*, *p.* 201 *& suiv.* de ce Dictionnaire). De ce mariage il a: —— VICTOR-GABRIEL-EMMANUEL, né le 8 Octobre 1773.

Branche des Comtes de CARAMAN, connue sous le nom de RIQUET depuis la fin du seizieme siécle.

VII. REYNIER RIQUETY, quatrieme fils d'ANTOINE, II. du nom, rappellé dans le testament de sa mere du 18 Octobre 1482, est qualifié *Noble*, & se dit fils de *noble* ANTOINE RIQUETY, & de *Catherine de Lauthoin*, son épouse, dans celui qu'il fit le 12 Février 1527, étant sur le point de s'embarquer pour visiter les lieux Saints. Par ce testament il legue l'usufruit de tous ses biens à *Marguerite de Roux*, sa femme, institue ses héritiers universels ses deux fils, ci-après mentionnés; fait un legs à sa fille; & nomme pour un des exécuteurs de son testament HONORÉ DE RIQUETY, son frere aîné. Il vivoit encore le 29 Avril 1551, & laissa pour enfans: — 1. NICOLAS, qui suit; —— 2. BARTHELEMI, rappellé dans le testament de son pere de 1527, & dans celui de son frere aîné, du 2 Octobre 1587: il paroît qu'il mourut sans alliance; — 3. & DOUCE, à laquelle son pere légua, pour tous droits à elle appartenans dans sa succession 1080 florins de Roi, & des habillemens compétens à son noble état & condition.

VIII. NICOLAS RIQUETY, institué héritier de son pere, fut émancipé par lui le 29 Avril 1551; & fit son testament le 2 Octobre 1587, par lequel il institue ses héritiers universels, par égales portions, ses quatre fils; y rappelle ses deux filles; BARTHELEMI RIQUET, son frere; & nomme sa femme tutrice de ses enfans. Il ne vivoit plus en 1597, & avoit épousé, par contrat passé devant *Jarriault*, Notaire à Beziers, le 29 Août 1565, *Béatrix Bordier*, fille de Messire *Jean Bordier*, Ecuyer, & d'*Isabelle*, sa femme. Dans cet acte il est qualifié *Noble*, & y est dit *fils de défunt noble* REYNIER RIQUET, & de *noble Marguerite de Roux*. Sa veuve vivoit encore en 1597, & eut de son mariage: — 1. PIERRE DE RIQUET, rappellé dans le testament de son pere: il paroît qu'il mourut sans alliance; — 2. GUILLAUME, qui suit; — 3. PAUL DE RIQUET, nommé dans le testament de son pere. C'est mal-à-propos qu'il a été qualifié, dans quelque Généalogie, *Prieur de Boujan*. Il paroît qu'il mourut aussi sans avoir été marié; —— 4. JACQUES DE RIQUET, Prêtre & Prieur de Boujan, Prieur du Prieuré sans Cure de Notre-Dame d'Assanian, Saint-Martin d'Ayelle & ses Annexes, Saint-Jean de Lascarses, dépendant d'Assanian. Il vivoit encore le 22 Avril 1642, & étoit mort le 22 Novembre 1644, suivant des actes de ces années; —— 5 & 6. MADELENE & JEANNE DE RIQUET, aussi nommées dans le testament de leur pere de 1587.

IX. GUILLAUME DE RIQUET obtint, comme héritier de son pere, une Sentence en la Viguerie de Beziers le 16 Octobre 1597, & ne vivoit plus le 9 Mars 1632, suivant un acte de cette année. Il avoit épousé, en présence de sa mere, par contrat du 4 Juin 1601, passé devant *Garigues*, Notaire à Beziers, *Guillaumette de Vial*, fille d'*André de Vial*, & de *Béatrix de la Borne*. Dans cet acte il est dit *fils de noble* NICOLAS DE RIQUET, & de *Béatrix Bordier*. Elle vivoit encore en 1646, & ses enfans furent: — 1. PIERRE-PAUL, qui suit; — 2. PIERRE DE RIQUET, Prêtre, qui devint Prieur de Boujan après son oncle. Il prend encore cette qualité dans un acte du 25 Octobre 1646; — 3 & 4. ISABEAU & MADELENE.

X. PIERRE-PAUL DE RIQUET, Seigneur de Bonrepos, du Bois de la Ville & du Canal de Languedoc, est l'Auteur de ce fameux Canal, exécuté pour la communication des deux Mers, que l'on peut regarder comme l'ouvrage le plus sur-

prenant & de la plus grande utilité pour le Commerce de France. Il fait, à juste titre, depuis plus d'un siécle, l'admiration de toute l'Europe. LOUIS XIV, par Edit du mois d'Octobre 1666, l'érigea, en sa faveur, en *Fief noble*, relevant immédiatement de la Couronne, avec haute, moyenne & basse Justice, & lui donna le droit de bâtir un Château seigneurial portant son nom. Il fut déclaré *noble & issu de noble race*, & en conséquence maintenu dans l'*ancienneté de la noblesse de ses ancêtres*, par Ordonnance de M. *Bazin de Bezons*, Intendant de Languedoc, rendue le 20 Janvier 1670, sur les titres qu'il avoit produits. Il avoit fondé, le 4 Septembre 1656, plusieurs Messes dans l'Eglise de Notre-Dame des Carmes à Beziers, où son pere & son ayeul avoient été enterrés; & donna, par le même acte, à ces Religieux, un calice & une patene d'argent doré, gravés à ses armes, telles que ses ancêtres les portoient, & que ses descendans les portent aujourd'hui, ainsi qu'il est constaté par un procès-verbal dressé en conséquence, le 23 Janvier 1768, par le Juge-Mage, Lieutenant-Général en la Sénéchaussée de Beziers : ces armes existent aussi de même au lambris de l'Eglise des Récolets de Marseillan, qu'il fit réparer en 1671, ce qui est prouvé par un procès-verbal dressé par le Viguier, principal Juge de Marseillan, au Diocèse d'Agde, le 9 Août 1764. Il fit son testament le 9 Mars 1680, & mourut la même année. Il avoit été marié, suivant son contrat post nuptial, passé devant *Alazard*, Notaire à Beziers, le 16 Mai 1638, avec Damoiselle *Catherine de Milhau*, de laquelle il laissa :

1. JEAN-MATHIAS, qui suit; — 2. PIERRE-PAUL DE RIQUET, II. du nom, Comte de Caraman (Comté en Languedoc, qu'il acquit, en 1670, de *Paul d'Escoubleau*, Marquis de Sourdis), Baron de Saint-Felix, Seigneur de Vaux, de Saint-Julia, d'Albiac, & en partie du Canal de communication des deux Mers en Languedoc, Lieutenant-Général des Armées du Roi en 1702, Lieutenant-Colonel du Régiment des Gardes-Françoises, Grand-Croix de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, & Gouverneur de Menin. Il rendit des services signalés, se trouva aux siéges de Tournay, Douay, Lille, Mastricht, Condé, Valenciennes, Cambray, Gand, d'Ypres, de la ville & du Château de Namur, où la valeur qu'il fit paroître dans cette derniere occasion, contribua beaucoup à emporter l'ouvrage à corne & le Fort Guillaume; se trouva aussi à la bataille de Saint-Denis, à l'attaque de Valcourt, & aux batailles de Fleurus & de Ramillies; s'étoit emparé de Denise en 1695, & y fit les ennemis prisonniers; signala sa bravoure au combat de Wange en 1705, où, avec 11 Bataillons, il soutint tout l'effort d'une nombreuse armée, & assura, par ce moyen, la retraite de 35 Escadrons : il fit de si bonnes dispositions que, non-seulement, il parvint à arrêter l'ennemi pendant un tems considérable; mais il le poussa même vigoureusement. Enfin, obligé de céder à la supériorité excessive du nombre, il n'hésita point à marcher au milieu d'une plaine découverte; & ayant fait mettre tous ses bataillons ensemble, les drapeaux dans le centre, il se fit jour, par le feu de la mousqueterie & la bayonnette, au travers de 80 Escadrons ennemis, suivis & soutenus de toute l'Infanterie de leur armée, sans qu'ils eussent pû l'entamer. Cette retraite, l'une des plus vigoureuses qui ait jamais été faite, annonçoit autant de capacité, que de fermeté & de courage dans le chef. C'est à cette occasion qu'il reçut, comme une marque distinguée de la satisfaction de LOUIS XIV, la grande Croix de l'Ordre Militaire de Saint-Louis, sans avoir été Commandeur, grace unique qui n'avoit jamais eu d'exemple. Il donna la Terre de Caraman, en 1722, à VICTOR-PIERRE-FRANÇOIS DE RIQUET, son neveu, Mestre-de-Camp du Régiment de Cavalerie de Berri, & depuis Lieutenant-Général des Armées du Roi; & mourut à Paris, sans alliance, le 25 Mars 1730, âgé de 84 ans; — 3. MARTHE, mariée, avant le 9 Mars 1680, avec *Jacques de Lombrail*, Seigneur de Rochemontels; — 4. CATHERINE, mariée, par contrat du 25 Avril 1678, à *Jacques de Barthelemi-de-Gramont*, Baron de Lanta; — 5. & ANNE DE RIQUET, vivante encore, sans alliance, en 1680 & 1698.

XI. JEAN-MATHIAS DE RIQUET, Seigneur de Bonrepos & du Canal de communication des deux Mers en Languedoc, &c. Conseiller d'Etat, Président à

Mortier au Parlement de Toulouse, étoit Conseiller au même Parlement, lorsque, par acte du 26 Janvier 1667, il fut émancipé par son pere, avec lequel il fut maintenu dans leur *ancienne noblesse*, suivant l'Ordonnance de M. *de Bezons*, du 20 Janvier 1670. Il fit son testament olographe le 25 Juillet 1708, & mourut le 30 Avril 1714. Il avoit épousé, 1°. par contrat du 20 Janvier 1670, Damoiselle *Claire de Cambolas*, morte sans enfans; 2°. par contrat du 28 Juillet 1696, Damoiselle *Marie-Madelene de Broglie*, fille de *Victor-Maurice*, Comte *de Broglie*, Marquis de Brezolles & de Senonches, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Commandant pour Sa Majesté en la Province de Languedoc, depuis Maréchal de France & Gouverneur d'Avesne, & de Dame *Marie de Lamoignon;* & 3°. par contrat du 18 Août 1702, Damoiselle *Louise de Montaigne*, Dame & Baronne de Puicherie, de Montmaur, de Caumont, de Saint-Marcel, &c. fille de *Nicolas de Montaigne*, & de Dame *Louise-Hélene de Suberville*. Du second lit est issu: — 1. VICTOR-PIERRE-FRANÇOIS, qui suit; & du troisieme lit il a laissé:

2. JEAN-GABRIEL-AMABLE-ALEXANDRE DE RIQUET, Seigneur de Bonrepos, la Valette, de Saint-Marcel, de la Garde, de Puicherie, du Canal de Languedoc en partie, &c. successivement Conseiller du Roi en ses Conseils, Avocat-Général en 1734, & Procureur-Général au Parlement de Toulouse en 1750. Il a épousé, de l'agrément du Roi, par contrat des 10 & 12 Mai 1737, *Marie-Catherine-Charlotte de Maupeou*, fille de *Gilles-Marie de Maupeou*, Comte d'Ableiges, Seigneur de la Villeneuve, de Saint-Martin, de Chamblay, &c. Conseiller d'Etat, Doyen de l'un des quartiers des Maîtres des Requêtes ordinaires de l'Hôtel du Roi, & de Dame *Catherine Jubert-de-Bouville*, dont quatre filles. —— La premiere, nommée CATHERINE-PÉTRONILLE-VICTOIRE DE RIQUET-DE-BONREPOS, née le 18 Août 1740, mariée, 1°. avec dispense, par contrat du 13 Mai 1758, à ANTOINE-JEAN-LOUIS DE RIQUET-DE-CARAMAN, son cousin-germain, dont elle est restée veuve, sans enfans, le 27 Février 1759; & 2°. par contrat du 11 Août 1760, à *Jean-Batiste du Buisson*, Marquis de Bournazel. —— La seconde, DOROTHÉE-ETIENNETTE, née le 10 Novembre 1743, mariée, par contrat du 26 Avril 1762, à *Antoine de Malaret-de-Fontboisard*, Avocat-Général au Parlement de Toulouse, mort, sans enfans, le 22 Août de la même année. Elle s'est remariée depuis à M. *de Cambon*, Avocat-Général au même Parlement. —— La troisieme, GABRIELLE-EULALIE-LOUISE, née le 14 Novembre 1744, a épousé, par contrat du 30 Août 1768, *Jacques-Paul-Marie Davessens*, Seigneur d'Agut, de Pechaudier, Saigreville, &c. dont un fils, né le 6 Mars 1769; —— & la quatrieme, nommée VICTOIRE-MADELENE-JEANNE-LOUISE DE RIQUET-DE-BONREPOS, née le 11 Juin 1749, a épousé, par contrat du 9 Janvier 1769, *Claude-Georges-Hyppolite d'Avisard*, Président à Mortier au Parlement de Toulouse;

3. JEAN-LOUIS DE RIQUET, dit *l'Abbé de Caraman*, né le 7 Juin 1713, Prêtre, Licentié en Théologie de la Faculté de Paris, de la Maison & Société Royale de Navarre, Chanoine de l'Eglise de Notre-Dame de Paris, Prieur Commendataire du Prieuré Royal de Saint-Thomas-lès-Epernon; — 4. & ANNE-VICTOIRE DE RIQUET, mariée, par contrat du 20 Janvier 1722, avec *Charles de Preissac-d'Esclignac*, Marquis de Cadillac, mort en 1761. Voyez PREISSAC.

XII. VICTOR-PIERRE-FRANÇOIS DE RIQUET, Comte de Caraman (par donation de PIERRE-PAUL, II. du nom, son oncle), Seigneur d'Albiac, de Roissy en France, & du Canal de communication des deux Mers en Languedoc, &c. né le 4 Octobre 1698, successivement fait Cornette de la Compagnie des Chevaux-Légers Dauphins le 19 Février 1717, Mestre-de-Camp Lieutenant du Régiment Royal de Berri, Cavalerie, le 15 Mars 1718; Brigadier de Cavalerie le 20 Février 1734; Maréchal-de-Camp le 1 Mars 1738, & Lieutenant-Général des Armées du Roi le 2 Mai 1744; mourut à Paris le 21 Avril 1760. Il avoit épousé, de l'agrément du Roi, par contrat des 22 & 25 Février 1722, *Louise-Madelene-Antoinette Portail*, présentée au mois de Juillet suivant, fille d'*Antoine Portail*, Marquis de Vaudreuil, Seigneur de Chatou & de Lery, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé, Président à Mortier, puis premier Président

du Parlement de Paris, & de Dame *Rose-Madelene Rose*, dont : — 1. STANISLAS-CHARLES, né le 3 Juin 1725, mort jeune, qui eut pour parrein, le 19 Juillet 1725, STANISLAS I, Roi de Pologne, & pour marreine, MARIE-CHARLOTTE, Princesse Royale de Pologne, désignée Reine de France ; — 2. VICTOR-MAURICE, qui suit ; — 3. ANTOINE-JEAN-LOUIS, né le 17 Octobre 1729, mort sans laisser de postérité de Damoiselle CATHERINE-PÉTRONILLE-VICTOIRE DE RIQUET-DE-BONREPOS, sa cousine-germaine, qu'il avoit épousée, avec dispense, par contrat du 13 Mai 1758 ; — 4. MARIE-JEAN-LOUIS, rapporté ci-après ; — 5. & ADÉLAÏDE-MADELENE-VICTOIRE DE RIQUET-DE-CARAMAN, née le 11 Janvier 1724, morte le 8 Juin 1729.

XIII. VICTOR-MAURICE DE RIQUET, Comte de Caraman, Seigneur d'Albiac, de Roissy, du Bois de la Ville, du Canal de Languedoc, &c. né le 16 Juin 1722, fait Capitaine dans le Régiment de Berri, Cavalerie, le 14 Mai 1743 ; Mestre-de-Camp d'un Régiment de Dragons de son nom, le 1 Décembre 1745, l'un des Chambellans de STANISLAS, Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, le 26 Octobre 1751, premier Gentilhomme de la Chambre de ce Prince, le 26 Janvier 1757 ; Brigadier de Dragons le 22 Décembre suivant ; Maréchal-de-Camp le 20 Février 1761, & Inspecteur-Général de la Cavalerie Françoise & Etrangere le 22 Juin 1767, a épousé de l'agrément du Roi, per contrat des 4 & 6 Octobre 1750, *Marie-Anne-Gabrielle-Josephe-Françoise-Xavier d'Alsace de Hennin-Liétard* (présentée au Roi & à la Famille Royale en 1752), Princesse de Chimay & du Saint-Empire Romain, fille d'*Alexandre-Gabriel d'Alsace de Hennin-Liétard*, Prince de Chimay & du Saint-Empire, Comte de Beaumont, Baron de Commines, d'Anderlew & de Halwin, Vicomte de Lombeck & de Grandrang, Seigneur de la Terre & Pairie d'Avesne, & des villes & pays de Wert & de Wissem, &c. Grand-d'Espagne de la premiere Classe, Gouverneur & Grand-Bailli de la ville & Châtellenie d'Oudenarde, Général-Feldt-Maréchal-Lieutenant des Armées de Sa Majesté l'Impératrice, Reine de Hongrie & de Bohême, Capitaine de sa noble Garde-du-Corps aux Pays-Bas, premier Pair des Comtés de Hainaut & de Namur, & de Dame *Gabrielle-Françoise de Beauvau*, Princesse de l'Empire, sa veuve. De ce mariage sont issus : — 1. VICTOR-LOUIS-CHARLES, né le 24 Décembre 1762 ; — 2. MAURICE-GABRIEL-JOSEPH, né le 7 Octobre 1765 ; — 3. FRANÇOIS-JOSEPH-PHILIPPE, né le 21 Septembre 1771 ; — 4. une fille, née le 20 Octobre 1751, morte en Février 1752 ; — 5. GABRIELLE-FRANÇOISE-VICTOIRE, née le 28 Juin 1755, mariée, le 30 Mai 1775, à *Joseph-Gabriel-Henri de la Fare*, Comte de la Fare, Aide-Major de la Gendarmerie ; — 6. MARIE-ANNE-ANTOINETTE, née le 5 Septembre 1757 ; — 7. VICTOIRE, née le 7 Mai 1764, reçue Chanoinesse du noble Chapitre de Montigny en Franche-Comté, le 10 Mai 1776 ; — 8. EMILIE-ROSE-MARGUERITE, née le 10 Avril 1767, reçue Chanoinesse au même Chapitre ledit jour ; — 9. & CÉCILE-AGATHE-ADÉLAIDE DE RIQUET-DE-CARAMAN, née le 28 Octobre 1768.

XIII. MARIE-JEAN-LOUIS DE RIQUET, quatrieme fils de VICTOR-PIERRE-FRANÇOIS, Comte de Caraman, & de *Louise-Madelene-Antoinette Portail*, né le 26 Novembre 1731, appellé *le Marquis de Caraman*, Seigneur en partie du Canal de Languedoc, de Pasquier, Nuas, Painblanc, &c. a été fait successivement Cornette dans le Régiment de Dragons de Caraman le 14 Février 1748 ; Capitaine en pied au même Régiment le 7 Février 1749 ; Major le 24 Février 1757 ; Mestre-de-Camp Lieutenant du Régiment du Colonel-Général de Dragons le 15 Décembre 1758 ; Chevalier de Saint-Louis en 1760 ; & Brigadier des Armées du Roi le 20 Avril 1768. Il a épousé, de l'agrément du Roi, par contrat des 17 & 21 Août 1763, Damoiselle *Marie-Charlotte-Eugène de Bernard-de-Montessus-de-Rully*, fille de *Charles-François*, Chevalier, Marquis de Rully, Comte de Bellevesvre, de Torps, de Dissey & Moutier en Bresse, Seigneur de Montessus, &c., & de Dame *Marie-Ferdinande-Agathange de Vauldrey*, dont deux filles, sçavoir : — MADELENE-CHARLOTTE, née à Paris le 7 Août 1764 ;

— &

— & Pélagie-Edme-Marie de Riquet-de-Caraman, née aussi à Paris le 12 Octobre 1769.

Généalogie dressée, pour la branche aînée, Marquis *de Mirabeau*, d'après celle redigée par M. *d'Hozier*, Juge d'armes de France; & pour celle des Comtes *de Caraman*, d'après un *Mémoire* de M. *de la Cour*, Généalogiste de la Maison d'*Orléans*, dressé par ordre de M. le Duc *de la Vrilliere*, & vérifié sur les titres originaux qui nous ont été communiqués. Voyez, pour l'historique du Comté de Caraman, à ce mot dans le Supplément.

Les armes: *d'azur, à une bande d'or, accompagnée en chef d'une demi-fleur de lis fleuronnée de même, & en pointe, de trois roses d'argent, posées en orle.*

* RIVAU (du), en Anjou.

Terre & Seigneurie érigée en *Marquisat*, sous le nom de *Beauvau-du-Rivau*, par Lettres du 14 Juillet 1664, regîtrées au Parlement de Paris, en faveur de *Jacques de Beauvau*, III. du nom, Seigneur du Rivau, Capitaine des Gardes-Suisses de Gaston, Duc d'Orléans, issu d'une des plus anciennes Maisons d'Anjou, où est situé le Château de *Beauvau*, dont elle tire son nom. Voyez Beauvau.

* RIVERIE ou RIVIRIE: Bourg, Château, Paroisse & Baronnie en Lyonnois, Diocèse de Lyon. Elle comprend les Paroisses de Riverie, Saint-Didier-sous-Riverie, Sainte-Catherine, son Annexe, Saint-André-la-Côte & Saint-Jean de Chausson, laquelle Baronnie appartient, à ce que nous croyons, à l'Archevêque de Lyon.

RIVIÉ, en Bretagne.

Etienne de Rivié, Seigneur de Marine & de Riquebourg, Baron de Chors, Grand-Maître des Eaux & Forêts de l'Isle de France, avoit épousé *Françoise-Anne-Agathe-Marguerite de la Riviere-de-Paulmy*, d'une des plus anciennes Maisons de Bretagne, dont est issue:

Céleste-Esther de Rivié, mariée, le 1 Février 1744, à *Louis-Emmanuel de Coetlogon-Laval*, appellé *le Comte de Coetlogon*, Brigadier des Armées du Roi, Colonel-Lieutenant du Régiment d'Infanterie de Penthiévre. Elle est morte à Paris le 18 Novembre de la même année, dans la 23e année de son âge, laissant un fils unique, nommé — *Emmanuel-Etienne-Marie de Coetlogon*, né quelques jours auparavant. Voyez Coetlogon, *Tome V*.

RIVIERE. Ce nom est commun à plusieurs Maisons de différentes Provinces, tant en Bretagne, Bigorre, Nivernois, Normandie, & ailleurs.

RIVIERE (de la), en Bretagne: Maison illustre & ancienne, qui a contracté des alliances avec les plus considérables de la Province, telle que celles de *Rohan*, *Rostrenen*, *Dinan*, *Kergorlay*, *Beaumanoir*, *Tournemine*, *Goyon-de-Matignon*, &c.

Elle tire son origine des anciens Comtes *de Mur*, Sires de Corlay, puînés des Comtes *de Cornouailles*, desquels ils possedent encore aujourd'hui le partage, dont ils ont rendu des aveux aux Ducs *de Bretagne*, il y a plus de 300 ans, comme Juveigneurs des Seigneurs *de Rohan* & *de Corlay*. C'est ce qui est marqué dans des Lettres-Patentes données en 1696, en faveur d'Yves-Olivier de la Riviere, Marquis du Plessis & de la Riviere, Gouverneur de Saint-Brieux.

Geoffroi de Mur, fils de *Christophe*, fut le premier qui prit le nom de la Riviere, que ses descendans ont toujours conservé depuis, suivant les conditions du mariage de son pere, & de *Louise*, fille de *Thibault de la Riviere*, sa mere. Ce Geoffroi eut pour fils:

Thibault de la Riviere, Chevalier, portant Banniere, & servant au siége de Brest en 1373. Il fut ayeul de

JEAN DE LA RIVIERE, dont le fils, — HENRI DE LA RIVIERE, Seigneur de Kersaudy, fut pere

D'EON DE LA RIVIERE, Seigneur de Saint-Quiouait, qui servit utilement le Duc *de Bretagne* & le Roi de France.

GUILLAUME DE LA RIVIERE, son fils, Seigneur de Saint-Quiouait, fut pere de

PIERRE DE LA RIVIERE, Seigneur de Saint-Quiouait, Commandant le Château de la Hardouinais, lequel eut deux fils : — GUILLAUME, qui suit ; — & PIERRE, rapporté après son aîné.

GUILLAUME DE LA RIVIERE, II. du nom, Seigneur de Saint-Quiouait, Capitaine de 50 lances des Ordonnances du Roi, fut pere de

RENÉ DE LA RIVIERE, Seigneur de Saint-Quiouait, Capitaine de 500 hommes de pied de la Légion de Bretagne & de 100 Arquebusiers à cheval. Il eut pour fils :

RENÉ DE LA RIVIERE, II. du nom, Seigneur de Saint-Quiouait, Capitaine-Général & Commandant de la Noblesse de l'Evêché de Saint-Brieux.

CHARLES DE LA RIVIERE, son fils, Seigneur de Saint-Quiouait, fut aussi Capitaine de la Noblesse de Saint-Brieux, & pere de

CHARLES-FRANÇOIS, Marquis DE LA RIVIERE, Colonel d'un Régiment de Gentilshommes de Bretagne, qui épousa *Marie-Anne-Françoise Goyon-de-Matignon*, dont est issu :

JOSEPH-YVES-THIBAULT-HYACINTHE, Marquis DE LA RIVIERE, Commandant la seconde Compagnie des Mousquetaires du Roi, dont il s'est démis en Avril 1766. Il a épousé LOUISE-CÉLESTE DE LA RIVIERE, sa cousine, morte, à 32 ans, le 7 Octobre 1753, fille de CHARLES-YVES-THIBAULT, Comte DE LA RIVIERE, mentionné ci-après, dont : — 1. N... DE LA RIVIERE, né en 1741, mort le 10 Octobre 1761, Cornette de la seconde Compagnie des Mousquetaires du Roi ; — 2. LOUIS-HENRI DE LA RIVIERE, né en 1751 ; — 3. & MARIE-LOUISE-JULIE, mariée, le 22 Mai 1754, à *Michel-Louis-Christophe-Roch-Gilbert de Motier*, Marquis de la Fayette.

Branche des Seigneurs du PLESSIS.

PIERRE DE LA RIVIERE, Seigneur du Plessis, frere puîné de GUILLAUME, eut pour fils :

JEAN DE LA RIVIERE, Seigneur du Plessis, Commandant de 100 Arquebusiers à cheval, qui fut pere de

MATHURIN DE LA RIVIERE, Seigneur du Plessis, Capitaine de 50 Chevaux-Légers & de 100 hommes de pied.

OLIVIER DE LA RIVIERE, son fils, Seigneur du Plessis, fut pere — d'YVES-OLIVIER DE LA RIVIERE, Marquis du Plessis, créé *Comte de Ploeuc*, & ayeul de

CHARLES-YVES-JACQUES DE LA RIVIERE, Enseigne de la Compagnie des Gendarmes Anglois, Gouverneur de Saint-Brieux, décédé en 1729. Il avoit épousé *Marie-Françoise-Céleste de Voyer*, Dame de Paulmy, dont : — 1. CHARLES-YVES-THIBAULT, qui suit ; — 2. JACQUES-CHARLES DE LA RIVIERE, dit *le Comte de Mur*, Capitaine reformé de Cavalerie, veuf, sans enfans, d'*Elisabeth de Seré* ; — 3. FRANÇOISE-ANNE-AGATHE-MARGUERITE, veuve d'*Etienne de Rivié*, Grand-Maître des Eaux & Forêts de France ; — 4. MARIE-ANNE-LOUISE-CÉLESTE, laquelle étant veuve de *Claude-Adrien de la Fond*, Maître des Requêtes, s'est remariée, par contrat du 29 Août 1750, à *Charles-Jean de Riviere-de-Riffardau*, Chevalier, & est morte le 12 Juillet 1754 ; — 5. YVETTE-FRANÇOISE ; — 6. & GABRIELLE-FÉLICITÉ, veuve, en 1750, de *Thomas*, Marquis *de Morant*, & mere du feu Comte *de Morant*, Colonel du Régiment de la Reine, Dragons.

CHARLES-YVES-THIBAULT, Comte DE LA RIVIERE & de Ploeuc, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Capitaine-Lieutenant de la seconde Compagnie

des Mousquetaires du Roi, Gouverneur de Saint-Brieux, Grand'Croix de l'Ordre de Saint-Louis, a épousé *Julie-Céleste Barberin-de-Reignac*, ci-devant Dame du Palais de feu la Reine Douairiere d'Espagne, dont deux filles : — l'aînée, Louise-Céleste, mariée, comme on l'a dit, au Marquis de la Riviere ; — & l'autre, mariée, le 17 Février 1749, à *Louis-Hugues*, Marquis *de Lezignem-Lezay*, Maréchal-de-Camp.

Il y a plusieurs autres branches de cette Maison qui, toutes par plusieurs Arrêts rendus en la Chambre de la Réformation, ont été déclarées *nobles d'ancienne extraction*, & maintenues dans la qualité de *Chevalier*.

Les armes : *d'azur, à la croix d'or engrelée.*

On trouve encore deux Familles nobles de ce nom dans la même Province, ressort de Lannion. L'une, par Arrêt rendu en ladite Chambre de la Réformation le 5 Avril 1669, au rapport de M. *de Larlan*, fut déclarée *noble d'extraction*. Elle porte : *d'argent, à trois chevrons de gueules, à la bordure d'azur.*

L'autre, qui est du ressort de Nantes, par Arrêt rendu en la même Chambre de la Réformation le 25 Octobre 1670, au rapport de M. *le Fevre*, a aussi été déclarée *noble d'extraction*. Ses armes sont : *d'or, à cinq fusées de gueules en face, au quartier senestre d'herminé, qui couvre la moitié du haut de ces fusées.*

RIVIERE. Cette Maison des Vicomtes de Riviere, Seigneurs de Labatut, dans le Comté de Bigorre, tient, par ses alliances, à toute la Noblesse de Gascogne & du Béarn, & même à de très-grandes Maisons d'Espagne & de Navarre. Elle a donné des Prélats à l'Eglise, des Chevaliers à l'Isle de Rhodes, de grands Sénéchaux dans l'Armagnac, & en tous les tems à l'Etat d'excellens Capitaines, morts au service.

Elle est divisée en plusieurs branches. La premiere & la seconde sont tombées en quenouille ; car il y a un siecle que l'aîné des Riviere, Vicomtes de Labatut, ne laissa qu'une fille, qui se maria à un cadet de la Maison de *Bompar de Barbotan*, d'ancienne Noblesse de Gascogne. De ce mariage est descendu le Vicomte *de Labatut*, qui prend, comme ses ancêtres maternels, le nom & les armes de Riviere, avec le titre de *Vicomte*.

Quant à la seconde branche, qui est celle des Riviere, Barons de Lengros, il en est aussi resté une fille, Angélique de Riviere, mariée à feu *François de la Marque*, Chevalier, Seigneur de Tilladet, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, pere & mere de l'Abbé *de la Marque-Tilladet.*

La troisieme branche, & la premiere en ligne directe & masculine, est celle des Riviere-Madiran, Seigneurs de Narrieux. — La quatrieme, celle des Riviere-Listo. L'aîné, appellé *le Baron* de Riviere, Chevalier de Saint-Louis, & ayant Brevet de Colonel, fut tué, en 1702, à la bataille de Fridlingue, étant à la tête du Régiment Royal, Cavalerie, en qualité de Lieutenant-Colonel. Il n'a laissé qu'une fille en bas-âge ; & un frere, appellé *le Chevalier* de Riviere, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, Commandant au passage Port d'Espagne, & envoyé depuis pour commander les troupes Françoises à Jaca en Arragon. Ces deux freres avoient un oncle paternel, Gratien de Riviere, qui fut tué à la tête du Régiment de Navarre, vers la fin de l'année 1673, à la célebre journée de Woerden, où, malgré la blessure mortelle qu'il reçut à l'attaque d'une redoute, il ne laissa pas que de l'emporter l'épée à la main. De deux enfans qu'il a laissés, un garçon & une fille, le fils a été tué au service ; & la fille a été mariée au Comte *de Ligondez-Rochefort*, en Auvergne, frere aîné du fameux *Ligondez*, Capitaine de Vaisseau, si fort estimé dans la Marine.

Reste encore une branche des Riviere-Buziet, dont l'aîné s'appelle *le Baron de Lengros*, parce qu'il a acquis la Baronnie de ce nom, qui avoit été possédée par les Riviere de la seconde branche.

Les armes : *d'or, à trois épées de gueules en pal, les pointes en haut, soutenant une couronne* ; ce qui vient, suivant la commune tradition du pays, de ce qu'un des Chefs de cette Maison tua de sa main les trois Chefs de l'armée

ennemie, dans une bataille décisive, où il s'agissoit de la destinée du Prince & de l'Etat.

* RIVIERE (LA), en Nivernois: Ancienne Baronnie qui a donné son nom à une Maison connue, dès l'an 1147, sous le nom *de Chatelcensoy* (*a*), branche de la Maison de *Semur-Donzy*, tige de celle de *Bourgogne*, & également distinguée par le lustre de ses alliances & celui de ses emplois. Il en est sorti, entr'autres, un Grand-Maître souverain des Eaux & Forêts de France, deux premiers Chambellans des Rois CHARLES V & CHARLES VI; un Ministre favori de ces deux Monarques; des Capitaines & Lieutenans des Compagnies d'Ordonnance; des Gouverneurs de Provinces, des Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem & de l'Ordre du Roi, &c.

Cette Maison, dont les premiers Seigneurs sont regardés comme les fondateurs & les bienfaiteurs de l'Abbaye de l'Espau (*b*), a possédé dans le Nivernois, l'Auxerrois & autres Provinces, plusieurs Terres considérables. Elle prouve, par titres authentiques, sa filiation suivie depuis

I. BUREAU DE LA RIVIERE, I. du nom, Chevalier, Seigneur de la Riviere & de Champallement, Bailli de Nivernois, qui vivoit à la fin du XIIIe siécle, & eut pour successeur:

II. JEAN, I. du nom, Seigneur DE LA RIVIERE, Champallement, Brinon, Perchin, &c. mort en 1327, & enterré dans l'Eglise de l'Abbaye de l'Espan-lès-Donzy, au milieu du Chœur, sous une tombe élevée, où on lit encore son nom & ses qualités. Il avoit épousé noble Dame *Isabeau de Chassin*, qui lui apporta en dot la Terre de Chassin, relevant en fief du Château de la Riviere. Leurs enfans furent: — 1. JEAN, qui suit; — 2. BUREAU, auteur de la branche des Seigneurs de Perchin & de Champlemy, rapportée ci-après; — 3. & ISABEAU, mariée à *Guiot de Saint-Varain*, Seigneur d'Asnois.

III. JEAN DE LA RIVIERE, II. du nom, Chevalier, Seigneur de la Riviere, &c. fit son testament en 1339, par lequel il nomme pour son exécuteur, BUREAU DE LA RIVIERE, son frere. Il avoit épousé *Isabeau*, Dame *d'Augerant*, morte en 1363, sœur de *Jean d'Augerant*, Evêque de Chartres, puis de Beauvais, Comte & Pair de France; & issus de *Hugues d'Augerant*, l'un des Exécuteurs testamentaires du Roi LOUIS *Hutin*, de l'an 1316. Ils eurent de leur mariage: — 1. JEAN, III. du nom, Seigneur DE LA RIVIERE, premier Chambellan du Roi CHARLES V, qui eut pour lui une affection toute particuliere, & auquel il s'attacha, lorsqu'il n'étoit encore que Duc de Normandie & *Régent le Royaume*. Il lui rendit de grands services dans ses guerres, en reconnoissance desquels il en reçut des biens considérables; & mourut au voyage d'outre-Mer en 1365. Ses obseques furent faites, en 1366, en l'Eglise Sainte-Catherine-du-Val-des-Ecoliers à Paris, où le Roi assista, & où son frere fit quelques fondations. Il ne laissa point d'enfans de *Marguerite*, Dame *de Préaux*, sa femme, fille de *Pierre*, Seigneur *de Préaux*, & de *Blanche Crespin*, Dame de Dangu & de Thury. Elle se remaria à JACQUES DE BOURBON, Grand-Bouteiller de France, qui, à cause d'elle, fut Seigneur de Préaux, &c.; — 2. BUREAU, qui suit; — 3. & MARGUERITE, Abbesse de Jouarre.

IV. BUREAU DE LA RIVIERE, II. du nom, Chevalier, Seigneur de la Riviere, Brinon, Champallement, Chassin, &c. fut premier Chambellan du Roi CHARLES V, dont il gagna les bonnes graces, & auquel il rendit de notables services, toute sa vie, dans ses guerres contre les Anglois, & en reçut de grandes récom-

---

(*a*) Voyez l'Histoire généalogique de la Maison de Bourgogne, *in-4°. T. IV, p. 62 à 66, & p. 74.*
(*b*) Voyez l'époque de la fondation de cette Abbaye dans la même Histoire, *Tome IV, p. 68.*

penses. Il n'eut pas moins de crédit sous CHARLES VI, dont il fut aussi premier Chambellan & principal Ministre. Ce Prince lui confirma tous les dons que le Roi son pere lui avoit faits, & les augmenta même. Il acquit les Terres de Charny-sur-Eurre, de Beauval au Bailliage d'Amiens, de Cesy, de Saint-Maurice-sur-Laveron, & de Tirouaille, mourut le 16 Août 1400, & fut enterré en l'Abbaye de Saint-Denis, aux pieds de CHARLES V, qui l'avoit ainsi ordonné de son vivant. Il avoit épousé *Marguerite*, Dame *d'Auneau* & de Rochefort, de la Maison de France, dite DE DREUX, fille de *Gui*, Seigneur *d'Auneau*, & de *Marguerite de Ponthevron*. Elle eut la garde-noble de ses enfans après le décès de son mari, & fit hommage, en cette qualité, au Comte *de Joigny*, le 18 Mars 1402, de la Terre de Cesy. De son mariage vinrent : — 1. CHARLES, qui suit ; — 2. JACQUES, Chevalier, Seigneur d'Auneau, &c. Chambellan du Roi, & du Dauphin, Duc de Guienne. Ayant été pris par les Bourguignons, ils le firent mourir en prison en 1413 ; — 3. PERRETTE, premiere Dame d'honneur de la Reine, mariée à *Gui*, Seigneur *de la Roche-Guyon*, Chevalier, Chambellan du Roi & du Dauphin, Duc de Guienne. Elle vendit, en 1463, les Terres d'Auneau & de Rochefort, & étoit morte en 1475 ; —— 4. & JEANNE DE LA RIVIERE, Dame d'une grande beauté, qui fut mariée, dès l'âge de 10 ans, vers 1392, à *Jacques de Châtillon*, Seigneur de Dampierre, Amiral de France, auquel elle apporta la Seigneurie de Beauval, & dont elle étoit veuve en 1426.

V. CHARLES DE LA RIVIERE, Comte de Dampmartin, Seigneur de la Riviere, d'Auneau de Rochefort, de Cesy, de Montdoubleau, &c. Conseiller & Chambellan de CHARLES VI, Grand-Maître & Général Réformateur des Eaux & Forêts de France, fut tenu sur les fonts de Batême par le Roi CHARLES V, qui lui donna son nom. Il fut ordonné, en qualité de Chevalier, Comte de Dampmartin, Garde & Capitaine des ville & Châtel de Melun, le 13 Juillet 1416 ; tint constamment le parti de CHARLES, Dauphin, qui le fit payer d'une somme de 2000 francs, par Lettres du 19 Juillet 1421, pour la garde de ses places d'Auneau, de Rochefort & de Maurepas. Le Roi d'Angleterre fit confisquer sur lui la Terre de Cesy, le 14 Janvier précédent, & la donna à *Gui de la Trémoille*, Comte de Joigny, & celle de Druy à *Claude de Beauvoir*, Seigneur de Châtelus, le 18 Mai 1429. En récompense de ses services, Sa Majesté l'établit, par Lettres données à Tours le 21 Mai 1428, Grand-Maître & Général Réformateur des Eaux & Forêts de France, après que *Guillaume de Chaumont* s'en fut démis. Par son testament, fait à Issoudun le 16 Juin 1429, il fit une fondation, pour son pere, dans l'Abbaye de Saint-Denis, & mourut la même année. Il avoit épousé 1°. *Blanche de Trie*, fille unique de *Charles*, Comte de Dampmartin, & de *Jeanne d'Amboise*, Dame de Nesle & de Montdoubleau ; & 2°. *Isabeau de la Trémoille*, fille de *Gui*, V. du nom, Seigneur *de la Trémoille*, Conseiller & Chambellan du Roi, & du Duc *de Bourgogne*, & de *Marie*, Dame *de Sully* & de Craon. Il n'eut point d'enfans de ces deux femmes. Sa seconde s'étant remariée à *Guillaume*, Seigneur *de Châteauvillain*, elle fit demande de son douaire, le 16 Juillet 1439, aux héritiers de son mari.

Branche des Seigneurs de PERCHIN & de CHAMPLEMY.

III. BUREAU DE LA RIVIERE, Chevalier, Seigneur de Perchin, &c. fils puîné de JEAN, I. du nom, & d'*Isabeau*, Dame *de Chassin*, fit hommage de ses Terres au Comte *de Nevers*. Dans le dénombrement qu'il en donna l'an 1333, il est qualifié *noble & puissant homme* BUREAU DE LA RIVIERE. Il fit son testament en 1349, où il fait mention de JEAN DE LA RIVIERE, son frere, & d'*Isabeau d'Augerant*, sa belle-sœur. D'*Anne de la Paulmiere*, son épouse, il eut : —— JEAN, qui suit ; —— & BUREAU DE LA RIVIERE, Chevalier, Seigneur de Nepvoy, lequel fit partage, l'an 1380, avec son frere, des biens de *Guillaume de la Paulmiere*, leur oncle, Chevalier, Seigneur de Nancey. Il n'eut que des filles, entr'autres, — MARGUERITE DE LA RIVIERE, femme de *Jean de Boucart*, Chevalier, Seigneur de Blancafort.

IV. JEAN DE LA RIVIERE, I. du nom de sa branche, Sire de Perchin, &c. l'un des principaux Généraux des Armées du Roi CHARLES V, présenta, en 1389, à la Reine ISABEAU DE BAVIERE, à son entrée solemnelle à Paris, lorsqu'elle descendoit à Notre-Dame, une Couronne d'or & la lui mit sur la tête (Voyez *Froissart, Tome I, p. 278; Tome IV, p. 5*; & *Paradin, p. 353*). Sa femme fut *Agnès de Billy*, fille de *Philippe*, Seigneur de Mauregard, dont vinrent: — 1. BUREAU, qui suit; — 2. JEANNE, mariée, en 1388, à *Jean de Bazoche*, Chevalier, Seigneur de la Motte-Josserand; — 3. MARIE, femme de *Guillaume d'Assigny*, Chevalier; — 4. & HÉLENE, mariée à *Jean de la Grange*, Seigneur de Montigny, Vevre, la Reculée, &c. dont, entr'autres enfans: — *Jean de la Grange*, Grand-Maître de l'Artillerie de France, tué à la bataille de Fornoue en 1495.

V. BUREAU DE LA RIVIERE, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Perchin & de Champlemy, Conseiller & Chambellan du Roi CHARLES VI, par Provisions du 17 Février 1398, fut aussi premier Chambellan de *Philippe de Bourgogne*, Comte de Nevers, qui l'établit, par Lettres du 26 Janvier 1410, Capitaine-Général, & Gouverneur du Nivernois & Donziois. Il fut tué, avec le Comte *de Nevers*, à la bataille d'Azincourt en 1415, & avoit épousé *Philiberte*, Dame *de Champlemy*, fille de *Guillaume*, Chevalier, Seigneur *de Champlemy* & de Rozay, dont: — 1. JEAN, qui suit; — 2. JACQUES, Ecuyer, Seigneur de Perchin & de Giry, Conseiller & Chambellan de *Charles de Bourgogne*, Duc de Brabant, Comte de Nevers, marié à *Jeanne de Longueville*, fille d'*Etienne*, Seigneur de Santigny, & de *Marguerite de Surienne*. Il fut pere de — PHILIBERT, Ecclésiastique; — & de CLAUDE DE LA RIVIERE, Conseiller & Chambellan du Roi LOUIS XI, par Provisions du 10 Novembre 1473, Grand-Veneur de *Jean de Bourgogne*, Duc de Brabant, Comte de Nevers, lequel ne laissa point d'enfans de *N... de Boutillac*, son épouse, fille d'*Antoine de Boutillac*, Seigneur d'Apremont; — 3. & CATHERINE, Abbesse de la Ferté en 1455.

VI. JEAN, II. du nom, Seigneur DE LA RIVIERE, Champlemy & Marcy-sur-Yonne, Bailli de Nivernois sous CHARLES VII, premier Conseiller & Chambellan de *Charles de Bourgogne*, Duc de Brabant, Comte de Nevers, racheta la Terre de la Riviere, le 4 Février 1451, de *Waleran de Châtillon*, fils de JEANNE DE LA RIVIERE, & de *Jacques de Châtillon*, Seigneur de Dampierre, Amiral de France, mentionnés au IVe degré de la branche aînée. Il en rendit hommage au Comte *de Nevers*, le 13 du même mois, & mourut en 1468. Il avoit épousé, en 1424, *Alix de la Perriere*, Dame de Verneuil & de Quincy, Vicomtesse de Tonnerre, fille de *Hugues*, Chevalier, & de *Catherine de Saigny*, Dame de Saffres. Leurs enfans furent: — 1. JEAN, qui suit; — 2. CATHERINE, Dame de Marcy & de Verneuil, mariée, le 18 Mars 1475, à *Gui de Digoine*, Seigneur de Blou; — 3. & ANNE, femme de *Gui de Chassy*, Chevalier, Seigneur de Crecy.

VII. JEAN, III. du nom, Chevalier, Seigneur DE LA RIVIERE & de Champlemy, Vicomte de Tonnerre & de Quincy, Chambellan des Rois CHARLES VII, LOUIS XI & CHARLES VIII, premier Chambellan de *Jean de Bourgogne*, Duc de Brabant, Comte de Nevers, Bailli & Gouverneur du Nivernois & Donziois, fut chargé, par ce Prince, d'aller demander en mariage, pour lui, *Françoise d'Albret*. Il épousa, en 1446, *Marguerite Damas*, fille d'*Evrard*, Chevalier, Seigneur de Marcilly & de Crux, & d'*Isabeau d'Avesnieres*, Dame d'Anlezy. De cette alliance vinrent: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. JEAN, mort en Italie, sans avoir été marié; — 3. JACQUETTE, femme 1°. de *N... Doison*, Chevalier, Seigneur d'Aubigny, Capitaine de 50 hommes d'armes, & Lieutenant pour le Roi en Italie; & 2°. de *Jacques Chevailler*, Seigneur de Veillant & de Giry; — 4. ANNE, mariée, le 1 Août 1480, à *Jean de Méun*, dit *de la Ferté*, Seigneur d'Allosse; — 5. & MARIE, épouse de *Philibert de Varigny*, Chevalier, Seigneur de Chassy.

JEAN, III. du nom, eut encore un fils naturel, nommé GUILLAUME DE LA RIVIERE, qui fut légitimé, & forma une branche, éteinte aujourd'hui, laquelle

portoit pour armes: *de sable, à la bande d'argent, &, pour brisure, un croissant d'argent au côté senestre de l'écu.*

VIII. François, I. du nom, Seigneur de la Riviere, de Champlemy, Vicomte de Tonnerre & de Quincy, Baron de Seignelay, Seigneur de Corvol-le-Dampbernard, &c. élevé enfant d'honneur du Roi Charles VIII, par Lettres du 1 Février 1489, testa en 1534, & avoit épousé, en 1499, *Madelene de Savoisy*, Dame de Seignelay, fille de *Claude*, Chevalier, Seigneur de Seignelay, & de *Louise de la Baume-Montrevel*, dont: — 1. Jean, qui suit; — 2. Adrien, rapporté après la postérité de son aîné; — 3. François, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, lequel étoit à Rhodes lorsque *Soliman* s'empara de cette Ville, en 1521. Quelques années après il quitta l'Ordre, devint Ecuyer d'Ecurie du Roi, Lieutenant de 50 hommes d'armes, Gouverneur de Verdun, & ensuite de Bourg en Bresse, où il mourut en 1558; — 4. autre Adrien, aussi Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, qui se trouva au premier siége de Malte, où il fut fait prisonnier par les Turcs, qui le firent mourir;

5. François, dit *le Jeune*, auteur de la branche des Seigneurs de Corvol-le-Dampbernard, qui n'a formé que quatre degrés, & s'est éteinte dans son arriere-petit-fils, Hubert, II. du nom, Baron de la Riviere, mort en 1680, lequel avoit épousé *Jeanne d'Eltouf-de-Pradine*, fille de *Christophe*, Chevalier, Seigneur Vicomte de Bouconville en Champagne, & de *Catherine de Roucy*, dont, pour fille unique, — Paule de la Riviere, mariée, à *François de Choiseul*, Comte de Chevigny, Baron de Lux, Seigneur de Chassy, &c. Par cette alliance la Baronnie de la Riviere & les autres Terres de la branche aînée de la Maison de la Riviere ont passé dans celle de *Choiseul-de-Chevigny*, nommée présentement *Choiseul-de-la-Riviere*;

6. Françoise, mariée à *César de Rossignac*, Seigneur de Saint-Quaise; — 7. Charlotte, mariée, en 1527, à *Jean de Saint-Belin*, Seigneur de Mareuil & de Thivet; — 8. Marguerite, mariée, en 1532, à *Jean Damas*, Vicomte de Dreux, Seigneur de Crux & de Sardy; — 9. Marie, femme de *Jean d'Epernay*, Seigneur de Chenoy; — 10. Hélene, Abbesse du Calvaire-lès-la-Ferté; — 11. & Jacques, d'abord Moine à Pontigny, où il fit profession à 18 ans. Il reclama contre ses vœux, & les fit annuller par Arrêt du Parlement. Il épousa, 1°. en 1548, sous le titre de Sieur *de Beaumont*, *Susanne de la Haye*; 2°. *Jeanne de Marcilly*; & 3°. *Léonarde de Loron.* Sa postérité est éteinte.

IX. Jean, IV. du nom, Baron de la Riviere & de Seignelay, Lieutenant pour le Roi au Gouvernement de Bresse, Bugey & Valromey, en 1555, Capitaine des Gardes-Françoises du Duc *d'Anjou*, blessé à la bataille de Jarnac en 1569, épousa, le 7 Novembre 1535, *Isabeau de Dinteville*, fille d'*Antoine*, Baron de Meurville, & de *Barbe de Sainte-Maure*, dont il n'eut que des filles, sçavoir: — 1. Madelene, mariée à Hubert de la Riviere, I. du nom, Vicomte de Tonnerre & de Quincy, Seigneur de Corvol-le-Dampbernard, son cousin-germain, auquel elle porta en dot la Baronnie de la Riviere; — 2. Françoise, mariée, 1°. en 1559, à *Edme de Fontenay*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de la Tour de Vesvre en Berri; & 2°. à *Jean de Sommievre*, Seigneur de Neuilly en Bassigni; — 3. Marguerite, mariée, en 1575, à *Claude de la Chambre*, Comte de Montfort, Chevalier de l'Ordre du Roi, Guidon de 100 hommes d'armes sous M. *de Savoie*; — 4. Claude, femme de *Claude de Rochefort*, Seigneur de Luçay & de Sigy, Chevalier de l'Ordre du Roi & son Pannetier; — 5. & Barbe, mariée, en 1581, à *Antoine de Bus*, Seigneur de Rougemont.

IX. Adrien de la Riviere, second fils de François I, & de *Madelène de Savoisy*, Chevalier, Seigneur de Champlemy, Cheny, Anthiol, Souffin, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, mort en 1569, avoit épousé *Louise de Raguier*, fille de *Dreux de Raguier*, Seigneur de Thionville, & de *Martine Hennequin*, dont: — François, qui suit; — & Jean, Seigneur de Cheny, Bailli de Sens, marié, en 1563, avec *Charlotte de Harlay*,

Dame de Baffou, dont — ANTOINE DE LA RIVIERE, Seigneur de Cheny & de Bonnard, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de sa Chambre. S'étant battu en duel, & étant obligé de quitter le Royaume, il prit le nom de *Comte de la Riviere*, s'attacha au service de la Maison d'AUTRICHE; & épousa 1°. *Marie Huraut*, sœur de l'Archevêque d'Aix, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. *Marguerite de Spifame*, de laquelle vinrent quatre garçons, tués à l'armée sans avoir été mariés; & une fille, nommée LOUISE DE LA RIVIERE, dite *Mademoiselle de Cheny*, fille d'honneur de la Reine MARGUERITE, & mariée à *Roger d'Esparbez*, Comte de Lussan, fils aîné du Maréchal *d'Aubeterre*, morte à Paris en 1680, sans laisser de postérité.

X. FRANÇOIS DE LA RIVIERE, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Champlemy, Boulon, &c. Lieutenant-Général pour le Roi en Nivernois, Capitaine de 50 hommes d'armes, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de sa Chambre en 1586, mourut en 1620. Il avoit épousé, 1°. en 1573, *Anne de Veillan*, fille d'*Antoine*, Chevalier, Seigneur *de Veillan* & de Giry, & de *Marie de Jaucourt-de Villarnoult*; & 2°. *Anne de Vettegen*. Du premier lit vinrent : — 1. LUDOVIC, qui suit; — 2. FRANÇOIS, Baron de Migé, tué en duel à Neuvy-sur-Loire, sans laisser d'enfans; — 3. AIMÉ, Baron de Migé, après son frere, mort aussi sans enfans. Celui-ci eut un fils naturel, nommé LOUIS DE LA RIVIERE, mort au commencement de ce siécle, sans postérité; — 4. FRANÇOISE, mariée à *Jacques de Jaucourt*, Seigneur de Rouvray & de Villarnoult; & du second lit il eut : — 5. MARGUERITE, femme 1°. de *Nicolas Talhouet*, Seigneur de Kerservan en Bretagne; & 2°. de *Nicolas de Mailly*, de la branche des Seigneurs de l'Epine, Vicomte de Hannache, qu'elle épousa à Paris en 1645.

XI. LUDOVIC DE LA RIVIERE, Chevalier, Seigneur de Champlemy, &c. Lieutenant-Général au Gouvernement de Nivernois, mourut, sans laisser d'enfans de sa femme *Marguerite de la Magdelaine*, fille de *François de la Magdelaine*, Marquis de Ragny, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Catherine de Marcilly*. Sa veuve se remaria à *François de Rabutin*, Seigneur d'Epiry.

Branche des Vicomtes de TONNERRE *& de* QUINCY, *la seule subsistante, & sortie de celle des Seigneurs de* CORVOL-LE-DAMPBERNARD.

XI. JACQUES DE LA RIVIERE, dit *le Vicomte de la Riviere*, second fils d'HUBERT, I. du nom, Baron DE LA RIVIERE, Seigneur de Corvol-le-Dampbernard, & de MADELENE DE LA RIVIERE, sa cousine, Dame du Palais de la Reine LOUISE DE LORRAINE, Chevalier, Vicomte de Tonnerre & de Quincy, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Bailli & Gouverneur d'Auxerre & de l'Auxerrois, mort en 1635, avoit épousé, en 1614, *Madelene de Spifame*, fille d'*Isaac*, Chevalier, Seigneur de Passy & de Douy, Gentilhomme de la Chambre du Roi, & de *Marie d'Armes*, dont : — 1. CHARLES, qui suit; — 2. JACQUES, Cornette dans le Régiment de FRANÇOIS DE LA RIVIERE, son oncle, & tué en Italie; — 3. MARGUERITE, mariée 1°. à *Antoine de Reugny*, Chevalier, Seigneur de Chassigny; 2°. à *Guichard de la Salle*, Seigneur de Pelluffieux & de Beauvernay; & 3°. avec *Jacques de la Chaise*, Chevalier, Seigneur d'Aix; — 4. & MADELENE, Dame d'atours de la Reine de Pologne, morte fille.

XII. CHARLES, dit *le Vicomte* DE LA RIVIERE, Chevalier, Vicomte de Tonnerre, de Quincy, &c. Bailli, & Gouverneur d'Auxerre & de l'Auxerrois, mort en 1710, avoit épousé *Marie Batonneau*, fille du Seigneur de Vincelottes, de laquelle il a laissé : — 1. ANDRÉ, qui suit; — 2. CHARLES, Marquis de la Riviere, tué au bombardement de Gênes, Commandant les Gardes de la Marine, sans avoir été marié; — 3. PIERRE-ELÉONOR, rapporté après son frere aîné; — 4. PAULE, mariée à *Pierre Bouchu*, premier Président au Parlement de Bourgogne, morte en 1714, sans enfans; — 5. & ANNE, Religieuse à Saulieu.

XIII. ANDRÉ, Comte DE LA RIVIERE, Vicomte de Tonnerre & de Quincy, &c. Bailli & Gouverneur d'Auxerre & de l'Auxerrois, Capitaine de Cavalerie

au

au Régiment Royal, depuis Lieutenant pour le Roi au Gouvernement de Bourgogne, commanda toute la Noblesse de cette Province en 1689, & mourut, en 1715, sans laisser d'enfans de *Marie-Angélique de Mauroy*, son épouse, fille unique du Grand-Maître des Eaux & Forêts de Bourgogne, & de Franche-Comté.

XIII. PIERRE-ELÉONOR, dit *le Marquis* DE LA RIVIERE, après le décès de CHARLES, son frere, mourut en 1709. Il avoit épousé *Charlotte de Damoiseau*, fille d'*Edme de Damoiseau*, Ecuyer, Seigneur de Buchain, & de *Marie de Bellanger*, dont:

XIV. CHARLES-PAUL, Comte DE LA RIVIERE, Chevalier, Vicomte de Tonnerre & de Quincy, &c. marié, en 1736, à *Anne-Marie de Montsaulnin-du-Montal*, fille de *Charles-Louis de Montsaulnin*, Comte du Montal, Baron de Courcelles & de Saint-Brisson, Seigneur de Thostes, &c. Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier de ses Ordres, Gouverneur de Guise, & de *Marie-Anne Colbert-de-Villacerf*. Leurs enfans sont: — 1. CHARLES-GABRIEL, qui suit; — 2. JEANNE-FRANÇOISE DE LA RIVIERE, née au mois de Mai 1740, mariée à *N... Roux-Déagent*, Comte de Morges, Chevalier d'honneur au Parlement de Grenoble; — 3. & MARIE-CHARLOTTE-FRANÇOISE, née en Février 1744.

XV. CHARLES-GABRIEL, Vicomte DE LA RIVIERE, né en Mars 1737, d'abord Officier au Régiment du Roi, Infanterie, est entré dans la Gendarmerie, en qualité de second Cornette des Chevaux-Légers d'Orléans, le 10 Février 1759, a passé, l'année suivante, à la premiere Cornette des Chevaux-Légers Dauphins; & peu après à la Sous-Lieutenance des Chevaux-Légers de la Reine, reformés, ainsi que toutes les autres Compagnies de Chevaux-Légers, par Ordonnance du 5 Juin 1763; mais il a été remplacé Sous-Lieutenant des Gendarmes de la Reine dans la même année; fait Capitaine des Gendarmes de Flandres, & Brigadier des Armées du Roi en 1770. Il a épousé, en 1767, *Marie-Marguerite Chevalier*, fille de *Louis Chevalier*, Conseiller au Parlement de Paris; & d'*Elisabeth le Clerc*. De ce mariage sont issus: — 1. HENRI-CHARLES-MARIE, né le 24 Avril 1769; — 2. MARC-CHARLES, né le 19 Mai 1776; — 3. ELISABETH-CHARLOTTE-MARIE, née le 22 Août 1771.

Généalogie extraite des Grands-Officiers de la Couronne, & de *Moréri*, Edition de 1759. On peut encore consulter, sur cette Maison, *Dupuis*, le P. *Daniel*, *Froissart*, Dom *Felibien*, *Monstrelet*, *le Moine-de-Saint-Denis*, & autres Historiens qui en ont parlé.

Les armes: *de sable, à la bande d'argent.*

RIVIERE (DE LA), en Normandie, Diocèse de Bayeux. Maison connue dans cette Province depuis plus de 700 ans.

Plusieurs Auteurs, entr'autres *Orderic Vitalis* & *la Roque*, lui donnent une origine illustre, en la faisant descendre de ROBERT, Archevêque de Rouen, Comte d'Evreux, & de *Herlue*, sa femme légitime, lequel ROBERT étoit fils de RICHARD I, Duc de Normandie.

La Terre de Saint-Germain du Crioult, au Diocèse de Bayeux, est dans cette Maison depuis un tems si éloigné, qu'on en ignore l'époque. On y voit dans l'Eglise de la Paroisse, le tombeau de GUILLAUME DE LA RIVIERE, Chevalier, Seigneur dudit lieu & de Mesnilsalle, dont il sera parlé ci-après. Depuis 1226, il y a toujours eu, de distance en distance, des Seigneurs de ce nom, inhumés dans cette Eglise, & les épitaphes, qu'on y voit gravées sur leurs tombeaux, en font une preuve authentique.

Les anciens Historiens Normands nous font connoître AUGUSTE DE LA RIVIERE, Chevalier, Seigneur de Caligny & Moncy, marié à *Françoise de Montmorency*. Il avoit suivi le Duc ROBERT, II. du nom, aux guerres des Croisades en 1102, comme on le voit par une liste qu'on garde dans l'Abbaye de Saint-Etienne de Caen, où il est désigné par son nom & ses armes. Il eut pour fils:

RAOUL DE LA RIVIERE, Chevalier, Seigneur de Caligny, Moncy & Romilly,

qui épousa, en 1132, *Esther de Courtomer*. Il étoit alors pourvu d'une charge considérable dans la Maison du Duc *de Normandie*, & est inhumé dans l'Eglise de Saint-Etienne de Caen. De son mariage il laissa:

François de la Riviere, Chevalier, Seigneur des mêmes lieux, pourvu aussi d'une charge chez le Duc *de Normandie*. Il épousa, en 1157, *Hélene de Vassy*, dont:

François de la Riviere, II. du nom, Chevalier, qui remplit les premiers emplois militaires tant en Angleterre qu'en Normandie, & épousa, en 1199, *Jeanne de Fervaques*, de laquelle il eut:

Guillaume de la Riviere, Chevalier, Seigneur de Saint-Germain du Crioult & de Mesnilsalle, compris dans le nombre des Gentilshommes de Normandie qui se trouverent à la bataille de Bouvines en 1214. Il fut inhumé en la Paroisse Saint-Germain du Crioult, où l'on voit son tombeau avec son épitaphe, qui est de 1226, & avoit épousé *Thérese de Montgommery*, fille d'*Achille de Montgommery*, & d'*Anne de Briqueville*. De cette alliance vint:

Robert de la Riviere, Chevalier, Seigneur des mêmes lieux, qui fit le voyage de la Terre-Sainte, se trouva, en 1249, au siége de Damiete, & fut inhumé à Saint-Germain du Crioult. Il avoit épousé, en 1250, *Mathilde de Samay*, dont:

Richard de la Riviere, Chevalier, Seigneur de Saint-Germain du Crioult & de Mesnilsalle, aussi enterré dans ladite Eglise. L'Histoire de la Maison de *Harcourt*, *p.* 591, fait mention de lui. Il avoit épousé, en 1285, *Philippine de Gouvy*, & en eut:

Robert de la Riviere, II. du nom, Chevalier, Seigneur des mêmes Terres, vivant en 1348, & inhumé au tombeau de ses ancêtres. Il laissa pour fils:

Enguerrand de la Riviere, Chevalier, Seigneur de Gouvy, Mesnilsalle, Mesnil-Osmont, Sailly, Romilly & Saint-Germain, dont il est parlé dans l'Histoire de Normandie par *Masseville*, & dans celle de la Maison de *Harcourt*, *p.* 591. Il fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415, & avoit épousé *Guillemette de Malherbe*, Dame de Maltot, de laquelle il eut, entr'autres enfans:

Enguerrand de la Riviere, II. du nom, Chevalier, Seigneur des mêmes Terres, marié à *Jeanne de Malherbe*, Dame de Banneville & d'Escorchebeuf.

La filiation de cette Maison a été tellement établie & prouvée, que nous nous dispenserons d'entrer dans un plus grand détail. Il n'en reste plus que trois branches, dont l'une a formé, depuis plusieurs siécles, un grand établissement en Angleterre. L'autre a pour chef Pierre-Charles, qui suit. Il a pour sœurs: — 1. Anne-Guye de la Riviere, Religieuse; — 2. Marie-Louise-Charlotte, mariée, en 1767, en Languedoc, à *Henri*, Comte *de Gautier-de-Savignac*; — 3. & Marie-Judith de la Riviere, mariée à *Gilbert-Bonnaventure d'Escodeca*, Chevalier, Marquis de Boisse-Pardaillan, Comte de Montblanc, Seigneur de Haut-Castel & autres lieux.

Pierre-Charles, Marquis de la Riviere, Chevalier, Seigneur de Saint-Germain du Crioult, de Gouvy, Mesnilsalle, Romilly, Marquis de Courseulle & de Magny, Seigneur de Meuvaine, Asnelle, &c. né le 12 Mai 1749 (fils de Philippe-Antoine-Victor, Marquis de la Riviere, mort en 1750, fort jeune, & de *Madelene-Louise-Charlotte d'Anviray-de-Machonville*, héritiere de sa Maison), a été nommé, en Avril 1770, Cornette de la seconde Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roi, avec Commission de Mestre-de-Camp de Cavalerie, dont il a donné, en Mars 1773, sa démission; a été maintenu, par le Roi, au service avec rang de Colonel, & remplacé, en Avril 1776, en qualité de Colonel en second du Régiment de la Reine, Infanterie. Il a épousé, le 29 Avril 1771, *Marie-Henriette-Elisabeth-Gabrielle de Rosset-de-Fleury*, fille d'*André-Hercule de Rosset*, Duc de Fleury, Pair de France, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, Chevalier de ses Ordres, & Gouverneur de Lorraine, & d'*Anne-Madelene-Françoise d'Auxy*.

De la troisieme branche, séparée de celle du Marquis de la Riviere depuis 1630, est Bénedic-François, Comte de la Riviere, Capitaine de Cavalerie, qui a épousé *Marie-Anne Roy*, dont il n'a point d'enfans.

Les armes : *d'argent, à trois tourteaux de sable*, 2 & 1. Devise : Nodos virtute resolvo. Supports, *deux lions*.

* RIVIERE : Terre & Seigneurie en Brabant, près de Bruxelles, érigée en *Baronnie*, par Lettres du 7 Octobre 1654, en faveur de *François de Kindtschoz*, Seigneur de Riviere, Jette, Janshurn, Ham & Relegem, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Jacques.

RIVIERE (la). *Voyez* Poncet-de-la-Riviere.

* ROANNEZ : Petit pays situé le long de la Loire, dont la ville de Roanne est le chef-lieu.

Il fut érigé en *Duché*, en faveur de *Claude Gouffier*, Marquis de Boissy, par Lettres-Patentes du mois de Novembre 1566, registrées au Parlement de Paris le 14 Janvier de l'année suivante. *François d'Aubusson-de-la-Feuillade* ayant épousé l'héritiere de cette branche, obtint, en 1666, de nouvelles Lettres du Roi pour conserver le Duché, & elles furent enregistrées au Parlement de Paris le 30 Août de la même année. Il y a eu depuis des Lettres de *Pairie* pour ce Duché, qui ont été vérifiées & enregistrées au Parlement de Paris en 1716, en faveur de *Louis d'Aubusson*, Duc de Roannez, appellé *le Duc de la Feuillade*, le même qui mourut Maréchal de France en 1725. Par sa mort, ce *Duché-Pairie* fut éteint.

* ROBECQUE ou ROBECK, Baronnie en Artois, portée en dot par *Jacqueline d'Yves*, à *Jean de Saint-Omer*, Seigneur de Morbeck, Vicomte d'Aire.

Robert de Saint-Omer, Baron de Robecque, leur petit-fils, mourut en 1617. *Jeanne de Saint-Omer*, sa niéce, fille de *Louis*, son frere, fut mariée à *Louis de Montmorency*, Seigneur de Wastines, tué le 30 Mars 1585. Leur fils, *Jean de Montmorency*, succéda à *Robert de Saint-Omer*, & fut créé *Prince de Robecque* en 1630. Il est le bisayeul de *Charles de Montmorency*, Prince de Robecque, créé Grand-d'Espagne de la premiere Classe le 13 Avril 1713, & mort le 15 Octobre 1716. *Anne-Louis-Alexandre de Montmorency*, son fils, Prince de Robecque, Grand-d'Espagne, Lieutenant-Général des Armées du Roi le 25 Juillet 1762, Comte d'Esterre, Vicomte d'Aire, &c. né le 11 Novembre 1723, a épousé, 1°. en Février 1746, *Anne-Maurice de Montmorency*, fille du feu Maréchal *de Luxembourg*, dont un fils, mort en 1749 ; & 2°. *Emilie-Alexandrine de la Rochefoucaud*, fille du Duc d'Estissac, chef de la Maison de *la Rochefoucaud*.

Le Prince *de Robecque* a un frere Maréchal des Camps & Armées du Roi, & une sœur, Religieuse. *Voyez* Montmorency.

* ROBERMET : Il y a le grand & le petit Robermet dans la Flandre maritime, qui sont deux Seigneuries distinctes, dépendantes l'une de l'autre de la paroisse de Mereville ; mais nous ignorons à qui elles appartiennent.

ROBERT-DE-LIGNERAC, en Querci.

Le nom primitif de cette ancienne Noblesse étoit *Mure*, comme nous l'avons dit au mot *Lignerac*. Elle remonte à Robert de Mure, qui se rendit si célebre par ses exploits, que son fils Timard quitta le nom de *Mure* pour prendre celui de Robert ; & d'un nom patronimique il en fit celui de sa Famille, sous lequel sa postérité a toujours été connue.

Jean Robert, Maître des Requêtes, étoit, en 1289, un des 12 Conseillers du Parlement sous Philippe *le Bel*. On croit qu'il eut pour fils : — Gui Robert, premier Evêque de Montauban, sous le Pape Jean XXII ; — & Adhémar Robert, Evêque de Lisieux, puis Archevêque de Sens, & Cardinal en 1342, dont le neveu, Pierre Robert, fut Doyen de Saint-Germain-l'Auxer-

rois, Chanoine de Paris, Maître des Requêtes, Trésorier des Finances sous CHARLES VI.

PIERRE ROBERT, Baron de Lignerac & de Noailles en partie, vivoit sous CHARLES VII, & eut de *Marguerite de Cosnac*, son épouse :

CHARLES ROBERT, marié à *Philippe de Pelagrue*, Dame du Puy-Gensac, dont vint :

FRANÇOIS ROBERT, Baron de Lignerac, Seigneur de Fleaux, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi en 1571, Capitaine des Gardes d'ISABEAU D'AUTRICHE, femme de CHARLES IX, Lieutenant de la haute Auvergne, Gouverneur d'Aurillac, qui vendit sa portion de la Seigneurie de Noailles, à *François de Noailles*, Evêque d'Acqs, & mourut en 1613. Il eut de *Catherine d'Hautefort*, sa seconde femme :

EDME ROBERT, Baron de Lignerac, Seigneur de Saint-Chamant, Maréchal-de-Camp, marié, le 24 Avril 1597, à *Gabrielle de Levis*, fille de *Claude*, Baron de Charlus, & de *Jeanne de Maumont*, de laquelle sortit :

FRANÇOIS ROBERT, II. du nom, Baron de Lignerac, qui épousa *Marie d'Espinchal*, fille de *Jacques*, Baron *d'Espinchal* & de Massiac, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Gasparde de la Roue*. Il en eut :

N... ROBERT, Comte de Lignerac, décédé en Janvier 1704, laissant de *Jeanne de Reilhac*, son épouse :

JOSEPH ROBERT, Marquis de Lignerac, Lieutenant-Général & Grand-Bailli d'Epée d'Auvergne, Brigadier des Armées du Roi en 1702. Il mourut le 13 Mai 1733, & avoit épousé *Marie-Charlotte de Tubieres-de-Grimoard-de-Pestel-de-Levis*, décédée le 7 Mars 1741, dont :

CHARLES-JOSEPH ROBERT, Marquis de Lignerac, Lieutenant-Général & Grand-Bailli d'Epée d'Auvergne, Brigadier des Armées du Roi & Guidon des Gendarmes de la Garde, mort le 15 Décembre 1741. Il avoit épousé, le 18 Août 1732, *Marie-Françoise de Broglie*, fille de feu *Charles-Guillaume*, Marquis *de Broglie*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & de *Marie-Madelene Voisin-de-la-Noiraye*, seconde fille du Chancelier de France de ce nom. De cette alliance sont issus : — ACHILLE-JOSEPH, qui suit ; — & CHARLES-FRANÇOIS-MARIE ROBERT-DE-LIGNERAC, né le 13 Septembre 1737, marié.

ACHILLE-JOSEPH ROBERT, Marquis de Lignerac, Grand-Bailli d'Epée d'Auvergne, Lieutenant-Général & Commandant pour le Roi dans la haute Auvergne, entré d'abord dans la Gendarmerie, y obtint, le 21 Août 1759, le Guidon des Gendarmes d'Aquitaine, passa, en 1761, à la premiere Cornette des Chevaux-Légers de la Reine ; obtint, en 1762, l'Enseigne des Gendarmes Ecossois ; a été fait ensuite Capitaine au Régiment de la Ferronnaye, Dragons ; & en Mai 1767, Sous-Lieutenant des Gendarmes de Provence. Il a épousé, le 4 Mars 1760, *Marie-Odette de Levis-Châteaumorand*, morte en 1766, quatrieme fille de feu *François-Charles*, Marquis de Châteaumorand, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & de *Philiberte Languet de Rochefort*.

C'est ce que nous sçavons, faute de *Mémoire*. Les armes : *d'argent, à trois pals de gueules*.

ROBIN : Ce nom est commun à plusieurs Familles nobles dont nous allons parler.

ROBIN, quelquefois ROBINS, en latin *Robini*, au Comtat Venaissin : Maison ancienne, que l'on croit issue des Comtes de Robins, *ex Comitibus Robini*, vivans à Rome, dans le Xe siécle, avec éclat & splendeur.

I. Le premier qui soit connu est GUY ROBINS, qui prit la Croix pour accompagner le Roi PHILIPPE-AUGUSTE au voyage de la Terre-Sainte, d'où étant de retour, il vint mourir à Vienne en Dauphiné, ayant sur son tombeau l'épitaphe suivante : *Cy git li preux Chevalier* GUY ROBIN, *dit li Italien. Priez pour l'ame*

de li, 1223. Il laissa de *Sigismonde Carracciole-de-Sanct-Angelo*, son épouse : — HUGUES, qui suit; — & GUILLAUME, mort sans postérité connue.

II. HUGUES DE ROBIN épousa *Marguerite de Cadenet*, fille de *Bertrand*, Seigneur *de Cadenet* en Provence, Terre érigée en *Vicomté* par le Comte *de Forcalquier*, dont : — GUY, qui suit ; — & ALIX, morte à Hieres.

III. GUY DE ROBIN épousa *Léonore des Beaux*, fille naturelle de *Raimond*, II. du nom, Prince d'Orange, de laquelle il eut : — FRANÇOIS, qui suit ; — & quelques filles.

IV. FRANÇOIS DE ROBIN, Chevalier, passa en Afrique en 1270, & par son testament, de l'an 1296, sans parler de sa femme, il institua pour son héritier, ROBERT, qui suit, son fils.

V. ROBERT DE ROBIN, Damoiseau, épousa, à Malaucene le 5 Septembre 1321, *Philipponette*, fille de noble & puissant homme *Rican de l'Espine*, Seigneur dudit lieu, & d'Aulan, & de *Philippine d'Argenson* ; & dans son testament du 20 Mars 1371, reçu par *Rostang Constant*, il nomma son héritier son fils, & fit un legs à sa fille, avec substitution. Il eut de son mariage : — FRANÇOIS, qui suit ; — & LUCIE, femme de *Fabian de Vérone*, Damoiseau, du lieu de Vinsobre en Dauphiné.

VI. FRANÇOIS DE ROBINS, II. du nom, surnommé *le Loup*, se trouvant à la bataille de Poitiers, fut assez près du Roi JEAN pour lui donner son cheval, celui de ce Prince venant d'être blessé. Il y servoit avec 5 Ecuyers, & épousa, le 1 Septembre 1362, *Marie*, fille de *Raynaud de Beaumont* (*de Bellomonte*), sœur d'*Amblard*, dont est descendu le fameux Baron *des Adrets*. Par son testament de 1397, on voit qu'il laissa trois enfans : — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. BERTRANDETTE ; — 3. & ROSE, mariée à *Gantelme de Sainte-Jalle*.

VII. FRANÇOIS DE ROBIN, III. du nom, Seigneur de Beaumont, &c. fut fait Chevalier à la journée de Crevant. Le Pape EUGENE IV, en considération des services qu'il avoit rendus à l'Eglise en poursuivant les Hérétiques, & comme *issu d'anciens habitans de Rome*, le déclara, par un Bref, lui & ses descendans mâles, *Citoyens perpétuels de Rome*. Il épousa, en 1411, *Marie Durfort* (en latin *Durroforte*), veuve de noble *Jacques de Gaufridi*, de Malaucene, dont : — 1. PIERRE, qui donna dans la Médecine ; — 2. GAUCHER, qui suit ; — 3. & BÉATRIX, mariée au Seigneur *de Saint-Esteve*.

VIII. GAUCHER DE ROBINS, Chevalier, épousa, le 9 Janvier 1443, *Agnès*, fille de noble *Jean du Puy*, de la branche qui s'est fondue dans la Maison de *l'Espine*. De ce mariage vint, pour fils unique :

IX. ROBERT DE ROBINS, Chevalier, héritier de son pere, par son testament de l'an 1467. Il s'allia avec *Cécile de Gaufridi*, fille d'*Elzéar*, co-Seigneur d'Entrechaux, dont un seul fils :

X. FRANÇOIS DE ROBIN, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de Châteauneuf, marié, le 5 Février 1522, à *Polixene de Bouvard*, Dame de Saint-André, fille d'*Alexandre*, Damoiseau. Cet acte, reçu par *Mathieu Rabasse*, Notaire à Avignon, fut passé à Avignon en l'Hôtel de *Claude de Forbin*, en présence de *Pierre de Cambis* & d'*Antoine de Remusat*. Ses enfans furent : — 1. HENRI, mort en Pologne à la suite du Roi ; — 2. THÉODORE, tué à la bataille de Coutras, étant Cornette d'une Compagnie de Gendarmes ; — 3. & PAUL, qui suit.

XI. PAUL DE ROBINS, Chevalier, co-Seigneur de Châteauneuf, de Saint-André, &c. se joignit, contre les Protestans, aux Comtes *de Suze* & *de Sommerive*, Chefs des Catholiques Provençaux ; & en considération de ses services, le Pape le créa *Chevalier de l'Ordre de la Milice dorée*, & lui accorda la permission de porter dans ses armes une *clef d'or* pour cimier. Il perdit une jambe au siége de la Bréoule en 1586, servant sous le Duc *d'Epernon*. Il avoit épousé *Catherine de Mailles*, dont : — PIERRE-ETIENNE, qui suit ; — & CATHERINE-ROSE, morte jeune.

XII. PIERRE-ETIENNE DE ROBINS, I. du nom, Chevalier, co-Seigneur de Châteauneuf, de Saint-André, &c. né le 19 Janvier 1566, servit sous les Rois HENRI IV & LOUIS XIII ; fut blessé dangéreusement au siége de Montauban ;

fit son testament le 1 Juin 1627, devant *Martinelli*, Notaire, & mourut dans sa Maison de Malaucene, le 9 Janvier 1630, après avoir dissipé la plus grande partie de ses biens. Il avoit épousé *Catherine-Rose Dumas*, & en eut: — FRANÇOIS, mort sans alliance; — & PAUL, qui suit.

XIII. PAUL DE ROBINS, Chevalier, Sieur d'Entrevon, né en 1623, se trouva à la bataille de Nordlingue en Allemagne, & mourut le 5 Octobre 1698, laissant d'*Anne de Martinelle*, sa femme, fille de *Jean*: — 1. PIERRE, qui suit; — 2. PAUL-FRANÇOIS, Prêtre; — 3. FRANÇOIS, Capucin; — 4 & 5. ELISABETH-MARGUERITE, & CLAUDINE, mortes sans alliance; — 6. ANNE, mariée à *André Guinier*; — 7. MADELENE, femme de *Jean Barret-de-Saint-Roman*; — 8. & CATHERINE, Religieuse.

XIV. PIERRE DE ROBINS, Chevalier, Sieur d'Entrevon, épousa *Marguerite du Pont*, dont:

XV. FRANÇOIS DE ROBIN, V. du nom, Chevalier, Sieur d'Entrevon, marié à *Gabrielle*, fille de *Marc de Plantin*, Seigneur de Villeperdrix, de laquelle sont issus: — PIERRE-ETIENNE, qui suit; — & une fille, Religieuse.

XVI. PIERRE-ETIENNE DE ROBINS, II. du nom, Chevalier, Seigneur d'Entrevon, a épousé *Madelene de Vitalis*, dont il lui reste, pour enfans vivans: — JEAN-JOSEPH-XAVIER-ANTOINE-GENS, dit *le Comte* DE ROBINS, Capitaine de Cavalerie; — & JOSEPH-ANTOINE, Ecclésiastique.

Les armes: *fascé d'or & de gueules de quatre pièces, l'or chargé de trois merlettes de sable*, 2 & 1. Cimier, *une clef d'or*. Devise, ces mots Italiens, *Più forte nell' auversità*. Supports: *deux sauvages*.

ROBIN, en Bretagne, du ressort de Nantes. Ancienne Noblesse, qui, suivant l'Armorial de Bretagne, manuscrit, remonte à

PIERRE ROBIN, Ecuyer, issu d'une des plus anciennes Familles du Poitou. Il fut fondateur de la Chapelle de Saint-Jean d'Hérisson en Poitou, en l'an 1360, & eut pour fils — ETIENNE ROBIN, Ecuyer, qui laissa — JEAN ROBIN, Ecuyer, Seigneur de la Proussiere ou Prevostiere, vivant en 1419. — PIERRE ROBIN, son fils, Ecuyer, vivoit en 1470, & fut pere de — LOUIS ROBIN, Ecuyer, vivant en 1504. — JEAN ROBIN, fils de Louis, vivoit en 1554. — MATHURIN ROBIN, Ecuyer, fils de ce JEAN, vivoit en 1584; — & PIERRE ROBIN, fils du précédent, Ecuyer, Seigneur de Tourceliere, Conseiller du Roi en son Conseil d'Etat & Privé des Finances, par Lettres du 26 Mai 1652, avoit obtenu des Lettres de relief de noblesse le 4 Août 1644, lesquelles furent enregistrées, la même année, en la Cour des Aides de Paris, par Arrêt rendu contradictoirement avec M. le Procureur-Général du Roi, & les Parties intéressées. Dans cet Arrêt les titres justificatifs de sa noblesse y sont referés.

Cette Famille fut déclarée *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 12 Janvier 1669, au rapport de M. *de la Bourdonnaye*.

Les armes: *de gueules, à trois fers de pique d'argent*, 2 & 1, *les pointes en bas*.

ROBIN-DE-LA-TREMBLAYE: Famille noble & ancienne, établie dans le Poitou & l'Anjou, dont il est parlé dans l'*Armorial de France*, *Registre I*, *Part. II*, *p.* 465.

ROBERT ROBIN, Lieutenant d'une Compagnie de 50 hommes d'armes d'Ordonnances, Capitaine des Ville & Château de Mortagne, Maître des Eaux & Forêts du Perche en 1590, & Chevalier de l'Ordre du Roi, fut bisayeul de

LÉONOR ROBIN, Ecuyer, Seigneur de la Tremblaye, de la Lardiere, &c. maintenu dans sa noblesse en 1640, qui de *Diane de Marconnay*, son épouse, eut pour fils:

FRANÇOIS-JOSEPH ROBIN, Seigneur de la Tremblaye & de Pallouail, successivement Capitaine de Cavalerie en 1683, Lieutenant-Colonel du Régiment de Villepion, Cavalerie, en 1693, Chevalier de Saint-Louis en 1705, & Mestre-

de-Camp en 1706. De son mariage, accordé en 1697, avec *Marguerite Parisot*, sont issus : — 1. Henri-René, qui suit ; — 2. Alexandre-René, né en 1705 ; — 3. Marie-Marguerite-Elisabeth, née en 1711 ; — 4. & Marguerite-Thérese, née le 8 Mai 1712, reçue à Saint-Cyr le 26 Octobre 1723, sur les preuves de sa noblesse.

Henri-René Robin, Chevalier, Seigneur Marquis de la Tremblaye, né le 20 Avril 1700, Lieutenant de Cavalerie dans le Régiment de Peire en 1724, a épousé, en 1732, Demoiselle *Anne-Marguerite de Laage-du-Rivaux*, d'une ancienne Famille du Berri, dont il a : — 1 & 2. Henri & Eugène Robin-de-la-Tremblaye, qui sont au service ; — 3 & 4. Amable & César, Ecclésiastiques ; — 5, 6 & 7. & trois filles, non mariées en 1759.

Les armes : *de gueules, à deux clefs d'argent passées en sautoir, accompagnées d'une coquille d'argent posée en chef, & de trois coquilles d'or, placées une à chaque flanc, & la troisieme à la pointe de l'écu.*

ROBINEAU : Ancienne Noblesse du Bas-Poitou, qui tire son origine de la Maison noble & Fief *du Plessis-Robineau*, paroisse de Venansault, sous le ressort & dans la mouvance de la Principauté-Pairie de la Roche-sur-Yon, d'où elle releve à foi & hommage, & à devoir de rachat, laquelle Terre est encore dans la branche aînée de cette Maison.

Elle est connue par un acte du dernier jour de Novembre 1090, passé entre Maurice & Jean Robineau, appellés *Sires, Valets* dans l'acte (qualité que prenoient alors les Gentilshommes). Ceux de ce nom ont possédé, en Poitou, des Terres considérables, comme celles *du Plessis-Robineau, la Chauviniere, Saint-Martin-de-Brem, la Vergne, Guemard, la Menardiere, les Graulles, la Mouée, Durchamp, Reputet, le Breuil-du-Feux*, la Seigneurie de *Beaufou, la Cantiniere, la Renolliere, la Moinetiere, la Maisonneuve, la Sauvagere, la Fumoire* & *Rochequairie* ; & en Bretagne, les Marquisats de la Vigne, Merleac, le Roule, entre Vannes & Hennebon, aujourd'hui possédés par le Président *de Marbeuf.*

Les troubles de Religion qui ont désolé la France, & principalement le Poitou, ont été cause que ces trois belles Terres de Bretagne sont sorties de la Maison de Robineau, ce qui met ceux de ce nom hors d'état de ne pouvoir remonter leur filiation (quoiqu'ils ayent un titre de 1090, qui date de leur origine), qu'à Jean, qui suit.

I. Jean Robineau, I. du nom, qualifié *Noble* & *Ecuyer*, Seigneur du Plessis-Robineau, existoit vers l'an 1350. Il laissa pour fils aîné :

II. Jacques Robineau, Ecuyer, Seigneur du Plessis-Robineau, comme il est prouvé par un accord du 12 Avril 1432, & par le contrat de mariage de Renault, son fils aîné, qui suit.

III. Renault Robineau, Ecuyer, Seigneur de la Chauviniere, épousa, par contrat passé le 28 Juin 1496, Dame *Renée Girard*, dont : — Claude, qui suit ; — & Christophe, Ecuyer, Seigneur du Plessis & de la Renolliere, auteur de la branche des Seigneurs de la Renolliere & de Rochequairie, établie en Bretagne, rapportée ci-après.

IV. Claude Robineau, Ecuyer, Seigneur de la Chauviniere, épousa, par contrat passé en 1550, *Olive Durand*, dont, pour fils unique :

V. Josué Robineau, Ecuyer, Seigneur de la Vergne, la Chauviniere, la Menardiere & autres lieux, marié, en 1598, avec Dame *Marie de Baud.* Il en eut :

VI. Jacques Robineau, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Vergne & autres lieux, qui épousa, par contrat passé en 1624, *Gabrielle Chateignier*, dont :

VII. Josué Robineau, II. du nom, Chevalier, Seigneur de la Vergne & autres lieux, marié, par contrat passé en 1663, à une Dame, aussi nommée comme sa mere, *Gabrielle Chateignier*, de laquelle il eut :

VIII. Josué Robineau, III. du nom, Chevalier, Marquis de la Vergne &

autres lieux, marié, par contrat passé en 1694, avec *Jacqueline de la Patelière.* De cette alliance sortit :

IX. Josué Robineau, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de la Chauviniere, la Vergne & autres lieux, qui épousa, par contrat passé en 1718, *Marie-Thérèse de Chilleau*, dont :

X. Charles-Gabriel-Georges-Joachim Robineau, Chevalier, Seigneur de la Chauviniere, du Plessis-Robineau, Beaufou, &c. chef des nom & armes de sa Maison, marié, par contrat passé en 1756, à Demoiselle *Henriette-Félicité de la Roche-Saint-André-de-Gamuchene*, fille de Messire *N... de la Roche-de-Saint-André*, & de Dame *N... de Badereau*, dont il n'a point d'enfans.

Branche des Seigneurs de la Renolliere & de Rochequairie, établie en Bretagne.

IV. Christophe Robineau, Ecuyer, Seigneur du Plessis & de la Renolliere, fils puîné de Renault, & de Dame *Renée Girard*, obtint des Lettres Royaux en Chancellerie le 25 Septembre 1534, pour la poursuite de ses droits sur les successions de ses pere & mere, contre Claude Robineau, son frere aîné, auquel il les signifia. Le partage fut fait entr'eux le 25 Août 1535. Il avoit épousé, par contrat du 12 Janvier 1531, Demoiselle *Claude Foucher*, fille de Messire *Bertrand Foucher*, Ecuyer, Seigneur de Brandeau, & de *Marie de Marigny*, & en eut : — Joachim, qui suit ; — & Bertrand, Ecuyer, Seigneur de la Maisonneuve, mort sans enfans. Ses biens revinrent à Daniel Robineau, son neveu, fils aîné de Joachim, comme il est justifié par une transaction, en forme de partage, du 23 Février 1584, passée entre ledit Bertrand, fils & héritier de Christophe d'une part, & Dame *Marguerite Robillard*, veuve de Joachim Robineau, fils aîné dudit Christophe, & Daniel Robineau, mineur, fils de Joachim & de la Dame *Robillard*, sous l'autorité de *François Chauviniere*, son Curateur.

V. Joachim Robineau, Ecuyer, Seigneur de la Renolliere, &c. partagea avec Bertrand, son puîné, la succession de Christophe, leur pere, comme il est prouvé par l'acte ci-dessus cité, & épousa *Marguerite Robillard*, dont vinrent : — Daniel, qui suit ; — & Paul, marié à *Jacquette de Clerambault*, sœur de *Philippe de Clerambault*, Maréchal de France, comme il conste par la donation mutuelle du 10 Mai 1599. Il en eut — Claude Robineau, Chevalier, Seigneur de la Cantiniere, marié, en 1620, à Demoiselle *Israëlite Provost*, qui fut mere d'un fils, nommé — Samuel Robineau, Chevalier, Seigneur de la Cantiniere, marié, le 28 Mai 1658, à Demoiselle *Gillette de Montauzier*, qui ne laissa qu'une fille, Françoise Robineau-de-la-Cantiniere, morte sans hoirs. Sa succession passa à Joachim Robineau, II. du nom, dont il sera parlé ci-après.

VI. Daniel Robineau, Ecuyer, Seigneur de la Renolliere, & de la Maisonneuve, Capitaine de 100 hommes d'armes, & l'un des 100 Gentilshommes de l'ancienne Bande de la Maison du Roi, justifia de sa noblesse le 12 Mars 1599. Henri IV, n'étant que Roi de Navarre, le chargea de la défense du Château de Talmont, dans lequel s'étant jetté avec la Troupe qu'il commandoit, il empêcha le Duc *de Nevers* de s'en emparer ; fit des sorties où il donna des preuves de sa valeur, tua du monde, & sauva ce Château, dont la conservation étoit importante pour le bas Poitou. En reconnoissance de ce service, il reçut des Lettres du Roi de Navarre, datées du 26 Avril 1589, signées Henri, *premier Prince du Sang.* On voit par un contrat de mariage, du 12 Février 1620, qu'il avoit épousé, en secondes noces, *Eléonore Gourdeau*, fille de *N... Gourdeau*, & d'*Elisabeth de Clerambault*, dont : — Daniel-Alexandre, qui suit ; — & Daniel Robineau, Chevalier, Seigneur du Plessis-Gatineau, lequel s'établit en Bretagne, & se fit inscrire sur l'Armorial de cette Province, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 9 Octobre 1670, au rapport de M. *le Febvre.* Il avoit épousé, 1°. par contrat du dernier Avril 1629, Demoiselle *Elisabeth*

du

du Penieux ; & 2°. Demoiselle *Gillette de Louvain*, de laquelle il sortit : — N... Robineau, Seigneur du Plessis & de la Vannerie en Bretagne, qui n'eut que des filles de Demoiselle *Françoise de Guiheneuc*, son épouse.

VII. Daniel-Alexandre Robineau, Chevalier, Seigneur de la Renolliere, né le 22 Novembre 1620, fut Capitaine au Régiment de Poitou, suivant une Commission du Roi du 13 Février 1646, signée Louis, plus bas par le Roi, la Reine Régente, sa mere, présente, signée *le Tellier*. Il épousa, par contrat du 27 Février 1658, Demoiselle *Louise Thevenin*, fille & principale héritiere de *Jean Thevenin*, Chevalier, Seigneur de la Roche-Thevenin, & de Demoiselle *Louise de Clerambault*, sœur du Maréchal de France, Chevalier, Baron de Palluau, Seigneur de Chambuzain, dont, pour fils aîné :

VIII. Philippe Robineau, Chevalier, Seigneur de la Renolliere & de Rochequairie, né le 26 Février 1659, qui eut pour parrein *Philippe de Clerambault*, Comte de Palluau, Marquis de l'Isle de Bouin, Gouverneur pour le Roi du Duché de Berri, ancien Mestre-de-Camp-Général de la Cavalerie Françoise, & Maréchal de France ; & pour marreine Elisabeth Robineau, sa tante. Il servit, en qualité de Capitaine, au Régiment de Touraine, Infanterie, & épousa, par contrat passé le 24 Avril 1688, Demoiselle *Françoise de la Grue*, fille de Messire *Claude de la Grue*, Chevalier, Seigneur des Huguetieres, & de Demoiselle *Françoise Hupel*, de laquelle est issu, pour fils aîné :

IX. Joachim Robineau, II. du nom, Chevalier, Seigneur de la Renolliere & de Rochequairie, né le 31 Décembre 1690, qui a aussi été Capitaine au Régiment de Touraine, Infanterie, ensuite Capitaine-Général, Garde-Côte & Commandant en l'Isle de Bouin, & a épousé, par contrat du 3 Août 1722, Demoiselle *Louise-Françoise-Pélagie le Lou-de-la-Motte-Glain*, fille de Messire *Michel le Lou*, III. du nom, Chevalier, Seigneur de la Motte-Glain & autres lieux, & de Demoiselle *Louise-Renée de Guischardy-de-Martigné*. De ce mariage est sorti — Jérôme-Joachim-Michel Robineau, dont nous parlerons ci-après.

Nous observerons ici que ladite *Louise-Françoise-Pélagie le Lou* est petite-fille de *Michel le Lou*, II du nom, Chevalier, Seigneur de la Motte-Glain, la Haye-Maheas, la Bauche-Malo, le Champsétier, &c. Enseigne des Gardes-du-Corps de Sa Majesté, dont les Provisions lui furent données, le 23 Décembre 1643, par *Antoine d'Aumont-de-Rochebaron*, Capitaine des Gardes-du-Corps du Roi, & de Demoiselle *Marie-Claire de Morant*, qu'il avoit épousée par contrat du 3 Novembre 1645 (signé du Roi & de la Reine Régente), laquelle fut Dame d'Honneur de la Reine Anne d'Autriche, mere de Louis XIV. Ce *Michel le Lou* fut choisi Capitaine de la Noblesse du Comté Nantois pour l'arriere-ban & pour la garde des Côtes, par ordre de Sa Majesté, du 3 Septembre 1666, en prêta serment, & reçut, en cette qualité, deux billets, du 8 Décembre même année, du Marquis *de Molac*, Lieutenant-Général pour le Roi en Bretagne, Gouverneur des Ville & Château de Nantes, portant commandement à tous les Gentilshommes du Comté Nantois, sujets aux armes, de servir dans la Compagnie dudit *Michel le Lou*. Il fut maintenu dans ses qualités de *Messire* & de *Chevalier*, par Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, rendu le 12 Décembre 1676, qui ordonna qu'il continueroit à les prendre comme par le passé.

« Le Roi voulant conserver de tout logement de gens de guerre le Château de la Motte-Glain, & les Paroisses en dépendantes, appartenant au Sieur le Lou-de-la-Motte-Glain, Sa Majesté fait très-expresses défenses à tous ses Officiers, Soldats & Gens de guerre, tant de Cavalerie que d'Infanterie, François ou Etrangers, de quelque qualité & condition qu'ils soient, de loger ni souffrir être logés dans ledit Château & Paroisses en dépendantes, aucuns desdits gens de guerre, si ce n'est qu'il y ait département exprès de Sa Majesté ; ni en icelui prendre fourages, ou emporter aucunes choses, sur peine, aux Chefs & Officiers, de désobéissance, & aux Soldats, de la vie, attendu qu'il est, ainsi que lesdites Paroisses, sous sa protection & sauvegarde spéciale par la présente, signée de sa main ; Elle mande en outre à

» tous Juges qu'il appartiendra, de se saisir des contrevenans, & d'en faire
» telle & si sûre punition qu'elle serve d'exemple.

» Pour témoignage de quoi, Sa Majesté a permis audit Sieur *de la Motte-Glain* de faire mettre & apposer aux endroits les plus éminens dudit Château, Paroisses en dépendantes, ses Armoiries, Panonceaux & Bâtons Royaux, afin que nul n'en prétende cause d'ignorance, & sera ajouté foi aux copies des présentes, dûement collationnées, comme aux originaux. Fait à Saumur le seizieme jour de Février mil six cent cinquante-deux. Signé Louis, & plus bas *d'O*; lesdites Lettres scellées des armes du Roi ».

Le susdit *Michel le Lou II.* étoit fils de *Michel le Lou*, I. du nom, Conseiller au Parlement de Bretagne (bisayeul de ladite Demoiselle *Louise-Françoise-Pélagie le Lou-de-la-Motte-Glain*, mere de Jérôme-Joachim-Michel Robineau, qui suit), qui acquit, le 8 Janvier 1635, de *Louis de Rohan*, Prince de Guemené, & d'*Anne de Rohan*, son épouse, la terre de la Motte-Glain, qui est sans contredit une des plus belles Châtellenies de Bretagne, & dont le Château fut bâti par les ordres de *Pierre de Rohan*, Maréchal de Gié.

X. Jérôme-Joachim-Michel Robineau, Chevalier, Seigneur de Rochequairie & de la Motte-Glain, né le 22 Septembre 1729, a servi Lieutenant au Régiment du Roi, Infanterie, suivant le Brevet qui lui fut expédié au mois d'Avril 1748. Il a épousé, 1°. le 10 Septembre 1761, Demoiselle *Agathe-Eléonore de la Moussaye*, morte sans hoirs; & 2°. le 15 Septembre 1770, Demoiselle *Marie-Ursule de Maillé-de-la-Tour-Landry*, fille de Messire *Charles*, Chevalier, Comte *de Maillé* & de la Tour-Landry, Baron d'Entrasme, & de Dame *Marie-Françoise de Savonieres*; & sœur du Comte *de Maillé*, Maréchal-de-Camp, premier Gentilhomme de S. A. R. M. le Comte d'Artois. Elle est décédée le 1 Mai 1776, laissant deux fils, sçavoir : — Jérôme-Charles-Joachim-Michel Robineau, né le 5 Décembre 1774; — & Daniel-Alexandre, né le 4 Janvier 1776.

Généalogie redigée d'après un Mémoire, dressé sur les titres. Les armes : *de gueules, à la croix ancrée d'argent, au chef aussi d'argent, chargé de 5 tourteaux de gueules posés en face.*

* ROBION : Terre & Seigneurie au Comté Venaissin en Provence, de laquelle a été démembrée *la Tour de Sabran*, autrement appellée *le Mont Alvernie*, en faveur d'un fils cadet de la Maison de *Sabran*, qui, dans la suite, en fit donation à l'Abbaye de la Chaise-Dieu, dont elle dépend pour le temporel.

ROBLOT : Noblesse d'une ancienne Chevalerie de Bretagne, qui a des alliances avec les Maisons d'*Avaugour*, *Maleströit*, *Porcaro*, *l'Hôpital*, *Mauléon*, *Gouro*, *Cardelan*, de *Bruck*, *Bec-de-Liévre*, *l'Espinay*, *l'Estouble*, *Quéheon*, *Langourla*, &c.

Joseph de Roblot, Seigneur du Verger & de la Thieulaye, épousa, en 1736, *Anne de la Rue*, issue de *Jean de la Rue*, l'un des Ecuyers de la montre du Connétable *Bertrand du Guesclin*, en 1371. Ceux de ce nom qui vivent aujourd'hui, sont : — 1. François, Chevalier, Seigneur du Verger, dans l'Evêché de Saint-Malo, ancien Capitaine, Aide-Major dans le Régiment d'Ailly; — 2. Désiré, appellé *le Chevalier* de Roblot, Lieutenant au Régiment de Vannes; — 3 & 4. Anne & Reine, Demoiselles.

En 1450, Jean de Roblot, Ecuyer, d'ancienne extraction, vivoit avec *Guillemette du Plessis*, son épouse. — Pierre de Roblot, en 1558, commandoit 400 hommes de pied dans la Légion du Duché de Bretagne; — &, en 1570, Julien de Roblot étoit Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Chevalier de son Ordre. Voyez les Actes de Bretagne, & l'Arrêt rendu, en 1669, par la Chambre de Réformation. *Notice envoyée.*

Les armes : *d'argent, à trois cœurs de gueules, 2 & 1.*

ROCHAMBEAU : Maison anciennement connue dans le Vendômois, sans y voir le commencement de son établissement, dont le nom est VIMEUR.

Le *Mercure de France*, du mois de Mars 1750, en donne la filiation à l'occasion du mariage du Comte DE ROCHAMBEAU, Colonel du Régiment de la Marche, frere de PHILIPPINE-ELISABETH DE VIMEUR-DE-ROCHAMBEAU, fille de CHARLES-JOSEPH DE VIMEUR-DE-ROCHAMBEAU, Gouverneur & Grand-Bailli du Vendômois, laquelle se maria, le 7 Août 1754, avec *François-Louis*, Comte *des Sales*, Capitaine au Régiment de Harcourt. *Voyez* VIMEUR.

* ROCHE (DE LA), en Franche-Comté. Terre & Seigneurie érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Janvier 1694, en faveur de *Claude-Ferdinand*, Baron *de Brun*, Seigneur d'Amanges, Chevalier d'honneur au Parlement de Besançon. *Voyez* BRUN, *Tome III.*

* ROCHE (DE LA) : Autre Seigneurie au Comté de Bourgogne, qui a donné le nom à une Maison éteinte, dont le dernier étoit

HUMBERT, Comte DE LA ROCHE, fils de HENRI, qui, se voyant sans enfans, donna à *Marguerite de Petit-Pierre*, sa niéce (fille de *Bernard*, Comte *de Petit-Pierre*, & de GILLETTE DE LA ROCHE, sa sœur), ses biens, en faveur de son mariage, en 1432, avec *François de la Palu*, Seigneur de Varambon, & dès-lors lui & ses descendans posséderent, dans le Comté de Bourgogne, les Seigneuries de la Roche, Villers-Sexel, Saint-Hippolite, Mecher, Châteauneuf, en Vannes, Abenans, &c. *Voyez* PALU (LA).

* ROCHE (LA) : Seigneurie dans le Gapençois, qui fut érigée en *Comté*, par Lettres du mois de Décembre 1692, en faveur de *Balthasard Flotte-de-Montauban*, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi.

ROCHE (DE), en Cévennes : Famille originaire du Bourbonnois.

I. ANTOINE DE ROCHE est qualifié Noble homme, *Nobilis vir*, dans son testament du 4 Octobre 1531, où il institue CLAUDE DE ROCHE, son fils unique, qu'il avoit eu de *Jeanne Dizard-de-Villefort*. Par cet acte, il substitue, au défaut de son fils, un des enfans de PIERRE DE ROCHE, son frere, qualifié, dans le même testament, de *Miles*.

II. CLAUDE DE ROCHE, Ecuyer, épousa, le 19 Novembre 1570, *Claudine Portalis*, fille de *Pierre Portalis*, Seigneur de Ribes, & en eut GUILLAUME, qui suit.

III. GUILLAUME DE ROCHE, Ecuyer, épousa, le 24 Juin 1593, *Jeanne de Rocher-de-Rodil-de-Grandval*, dont il eut JACQUES, qui suit. Il transigea, conjointement avec son pere, sur contestation du chef de sa mere, en partage d'héritage par eux prétendu sur les biens de *Jacques Dizard*, Seigneur de Crousfoules & de Villefort, le 20 Février 1595.

IV. JACQUES DE ROCHE, I. du nom, Seigneur d'Elgeren, défendit le Château de Villefort, assiégé par un Lieutenant du Duc *de Rohan*, & en fit lever le siége aux Huguenots révoltés, en 1621. Il épousa, le 22 Mars 1626, *Gillette de Bondurand*, fille de *Pierre de Bondurand*, & de *Gabrielle de la Fare*. Il transigea avec *Emmanuel de Camus*, Seigneur de la Roche, sur contestation de fief, le 4 Avril 1642, & eut de son mariage :

V. JACQUES DE ROCHE, II. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Elgeren, qui épousa, par contrat du 8 Mai 1674, *Jeanne-Nicolas de la Montagne*. Il fut appellé au ban & arriere-ban le 2 Avril 1689, & eut de son mariage : — 1. JACQUES DE ROCHE-D'ELGEREN, Lieutenant-Colonel du Régiment de Damas, mort des blessures qu'il avoit reçues au siége de Barcelone, en 1706 ; — 2. FRANÇOIS, qui suit ; — 3. JEAN-BATISTE, Sieur du Mazel, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment d'Olone, Commandant pour le Roi à Genouillac pendant le tems de la peste de 1720 & 1721, mort le 13 Février 1748 ; — 4. & AN-

toine-Hercule, Sieur du Travers, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de Condé, mort le 16 Décembre 1753.

VI. François de Roche, Seigneur d'Elgeren, ancien Officier dans le Régiment de Dauphiné, épousa, le 10 Mai 1706, *Marguerite de Valentein-de-la-Croix*. Il fut maintenu & confirmé dans sa noblesse à la recherche des Nobles qui fut faite en Languedoc, en exécution de la Déclaration du Roi de l'année 1696, & mourut le 1 Octobre 1727. Il eut de son mariage : — 1. Jean-Batiste, qui suit; — 2. Antoine-Hercule, Docteur de Sorbonne, Chanoine d'Uzès, Vicaire-Général du même Diocèse; — 3. Claude, Baron de la Motte, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine & Major du Régiment de Condé, Major de place à Cologne après la bataille de Crevelt, où il avoit été blessé dangereusement; — 4. Jacques, aussi Chanoine d'Uzès; — 5. & Françoise de Roche, mariée à *Joseph d'Aiguebelle*, Seigneur de Cubieres.

VII. Jean-Batiste de Roche, Seigneur d'Elgeren, épousa, le 8 Février 1741, *Jeanne de Pontier-de-Ponperdu*, dont il a : — 1. Claude-François, né le 15 Janvier 1742, Officier dans le Régiment de Touraine; — 2. Antoine-Hercule, né le 19 Octobre 1743, Officier dans le Régiment de Condé; — 3. & Antoine, né le 4 Octobre 1750.

Il y a encore trois branches de cette Famille, deux établies en Languedoc, dont l'une a pour chef Nicolas de Roche-Salbil, Lieutenant-de-Roi de la Citadelle du Pont-Saint Esprit.

La seconde, Gabriel de Roche-de-Montillet, Seigneur de Saint-Amat; & la troisieme est établie à Toul en Lorraine : elles descendent de Jacques, I. du nom.

Les armes : *d'azur, à la bande d'or, chargée d'un lion de sable, armé & lampassé de gueules, la bande accottée de deux rochers d'argent, au chef du second émail, chargé de trois étoiles du champ.*

ROCHE (de la), en Lyonnois : Cette Noblesse est connue depuis 1465. Mais les incendies causés par les événemens des guerres ou d'accidens, tant dans les Archives de cette Famille que dans celles de l'Abbaye de Savigny, qui en a aussi essuyé plusieurs, a mis un si grand désordre dans leurs papiers & ceux de ce Chapitre, qu'ils n'ont pu rien trouver de bien suivi que depuis ladite époque de 1465.

Antoine de la Roche, I. du nom, Ecuyer, établi dans cette Province vers l'an 1550, tiroit son origine de Bourgogne, & épousa *Anne de Luizard*, dont : — Benoît, qui suit; — & Geoffroi, lequel ne laissa point de postérité.

Benoît de la Roche, Ecuyer, Capitaine de 50 hommes d'armes dans la Compagnie de *Bertrand d'Albon*, épousa, en 1581, Demoiselle *Marthe d'Albon*, fille dudit *Bertrand d'Albon*, Comte de Saint-Forgeux, Gentilhomme de la Chambre du Roi Henri IV, Chevalier de ses Ordres, Capitaine de 100 hommes d'armes. Elle testa peu de tems avant sa mort, au mois de Juin 1628, & nomma pour ses exécuteurs testamentaires *Jacques d'Albon*, Protonotaire du Saint-Siége Apostolique, & *Guillaume d'Albon*, ses deux freres. De ce mariage vinrent : — 1. Pierre, reçu Chanoine au noble Chapitre de Savigny, au Diocèse de Lyon, après avoir fait ses preuves de 140 ans de noblesse au mois d'Avril 1605. Quelques années après, *Jacques d'Albon*, Protonotaire du Saint-Siége Apostolique, l'appella auprès de sa personne pour lui faire avoir la Tréforerie de ce Chapitre; — 2. Bertrand, qui suit; — 3. Jean, auteur de la branche des Seigneurs de Perteville, rapportée ci-après; — 4. François, qui servit, en qualité de Capitaine, dans les troupes du Duc *de Modene*, & épousa *Marie de la Roche-de-Bron*, de laquelle il ne laissa point d'enfans. Elle avoit une sœur, qui est morte, très-âgée, chez M. le Comte *de Sainte-Colombe-de-Lobepin*, à qui elle avoit donné tout son bien pour une rente perpétuelle; — 5. Claude, Religieux Capucin; — 6, 7 & 8. & trois filles, dont une mariée à N... *Gigat-de-Feurs*, en Forez.

Bertrand de la Roche, Ecuyer, Capitaine d'une Compagnie de gens de pied pour le service du Roi en 1638, épousa *Antoinette Radisson*, & en eut: — 1. Jacques, Capitaine d'Infanterie, mort sans postérité; — 2. Guillaume, Abbé de l'Abbaye de Notre-Dame de Bournet, Diocèse d'Angoulême, & Prieur de Saint-Germain de Bar-sur-Aube, Diocèse de Langres; — 3. Geoffroi, qui suit; — 4. Pierre, décédé sans alliance; — & trois filles, mortes sans enfans.

Geoffroi de la Roche, Ecuyer, vint à la Cour par ordre de Louis XIV, en 1670, servit environ deux ans, & jusqu'à la paix, dans la Compagnie de Jacques, son frere. Ce Prince l'honora de ses bontés, & le fit Commandant de ses Gardes-Chasse dans toute l'étendue des Parcs de Versailles & de Marly. Il épousa, en Octobre 1676, *Antoinette Herauld*, âgée de 12 ans, fille unique de *Jean Herauld*, premier Maître-d'Hôtel de la Reine Christine de Suède, & de *Marie le Maire*. Ledit *Jean Herauld*, mort jeune, avoit mérité les bontés & la confiance de la Reine Marie-Thérese, qui le garda auprès d'elle en France, pour, sous ses ordres, faire édifier & construire le petit Château de la Ménagerie, près Versailles, qui étoit auparavant un Domaine appartenant à *Diane de Poitiers*. Les enfans de Geoffroi de la Roche & d'*Antoinette Herauld*, furent: — 1. Pierre, qui suit; — 2. Marie-Elisabeth-Jeanne, mariée, en 1706, à *Antoine Pâris*, Conseiller d'Etat, mort en sa Terre de Sempigny en Lorraine, ne laissant qu'une fille, mariée à son frere *Jean Pâris-de-Montmartel*, Garde du Trésor-Royal, & mere d'un fils, pourvu de cette charge, en survivance, à l'âge de 17 ans, mort, peu après, de la petite vérole, en 1745. Ledit *Jean Pâris-de-Montmartel* étant veuf de sa niéce, se remaria, en 1746, à *Marie-Armande de Bethune*.

3. Elisabeth de la Roche, femme de *Claude Pâris-de-la-Montagne* (frere des ci-dessus nommés), Trésorier-Général des Armées de Flandres, en 1710, dont trois garçons, & une fille, *Anne-Justine Pâris-de-la-Montagne*, mariée, en 1735, à *Jean-Maximilien*, Comte *de Choiseul-Meuse*, Colonel d'un Régiment de son nom, mort à Fontainebleau en 1739, laissant deux fils; sçavoir: — *Claude-Joseph-Maximilien*, Marquis *de Choiseul-Meuse*, né en 1736, qui a été Colonel des Grenadiers de France; — & *François-Joseph de Choiseul-Meuse*, appellé *le Comte de Meuse*, né en Août 1737, marié, en 1761, à Demoiselle *N... de Braque*, fille de *Paul-Emilie*, Marquis *de Braque*, ancien Colonel d'un Régiment d'Infanterie, & de Demoiselle *N... Lorimier*. De ce mariage il y a deux fils & quatre filles.

4. & Claude-Anne de la Roche, mariée à *Pierre Bergeret*, Fermier-Général, dont deux garçons & trois filles.

Pierre de la Roche, Ecuyer, épousa, en 1713, *Marguerite le Bel*, sœur de *Dominique le Bel*, Ecuyer, premier Valet-de-Chambre du feu Roi, de laquelle sont issus: — 1. Pierre-Michel de la Roche, né en Janvier 1714, reçu d'abord dans la Compagnie des 100 Gentilshommes de Metz en 1730; il servit ensuite, en qualité de Lieutenant d'Infanterie, dans le Régiment de Souvré en Italie; fit la campagne de 1733, & se trouva aux siéges de Pizzigitone & de Milan; passa, en 1734, dans le Régiment de Gesvres, Cavalerie, y servit en qualité de Cornette; fit les campagnes d'Allemagne, de Flandres & de Bohême; fut Capitaine en 1738, fait Chevalier de Saint-Louis en 1743; continua les campagnes d'Allemagne; se trouva au siége de Prague, à la bataille de Fontenoy, à l'affaire de Meslé; fut envoyé ensuite pour servir sous les ordres des Maréchaux *de Villars*, *de Broglie*, *de Saxe* & *de Lowendal*; & a été reçu, en survivance, pour la charge de premier Valet-de-Chambre du Roi, dont *Dominique le Bel*, Ecuyer, son oncle maternel, étoit pourvu. Il est mort, sans alliance, en 1768; — 2. Geoffroi, né en 1722, nommé à l'Abbaye Royale de Septfontaines en 1742.

3. Pierre de la Roche, d'abord Volontaire dans la Compagnie de son frere au siége de Prague en 1742, puis Cornette en 1744, & Capitaine audit Régiment. Il a fait les campagnes d'Allemagne, de Flandres; s'est trouvé aux

batailles de Dettingen, de Fontenoy, Rocoux, Lawfeldt, & à la retraite de Prague; a été créé Chevalier de Saint-Louis en 1757; s'est encore trouvé à la bataille d'Hastinbeck, & a fait la campagne de 1758 à Minden. Il vit sans alliance.

4. Marguerite-Henriette de la Roche, mariée 1°. à *Jean-Batiste-Jacques Boucher*, Ecuyer, Trésorier-Général des Colonies Françoises de l'Amérique; & 2°. le 1 Décembre 1761, à *Philibert*, Marquis *de Foucault*, Baron d'Aubroche, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine des Vaisseaux du Roi, d'une des plus nobles & des plus anciennes Maisons du Périgord. Du premier lit, elle a: —— *Pierre-François-Henri Boucher*, Ecuyer, né le 1 Novembre 1747; — & *Marie-Victoire Boucher*, née en Juin 1745, mariée, le 24 Juin 1757, à *Marie-Louis-François-Honorine*, Vicomte *de Rochechouart-Pontville*, Baron du Batiment, ancien Cornette de la premiere Compagnie des Mousquetaires du Roi en 1762, dont: — *Armand-Constant de Rochechouart-Pontville*, né le 4 Mars 1761; — & deux filles.

5. & Marie-Antoinette de la Roche, née en 1723, mariée, en 1746, à *Guillaume Mazade*, Trésorier-Général des Etats de Languedoc, mort le 3 Mars 1777, dont — *Antoinette-Marguerite-Henriette Mazade*, née le 26 Février 1756, mariée, en 1772, à *N... d'Aumont*, Duc de Villequier, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, Chevalier de ses Ordres, Gouverneur du Boulonnois, de laquelle il y a deux filles.

Branche des Seigneurs de Perteville.

Jean de la Roche, Ecuyer, Seigneur de la Berglionniere, troisieme fils de Benoît, Ecuyer, Capitaine de 50 hommes d'armes, & de *Marthe d'Albon*, fut Enseigne d'Infanterie, puis Capitaine d'une Compagnie de gens de pied, & épousa, en 1642, *Benoîte Valette*, dont:

François de la Roche, Ecuyer, Seigneur de la Berglionniere, né le 3 Août 1646, Capitaine d'Infanterie, marié à *Jeanne de la Roche*, de laquelle il eut 14 enfans, entr'autres: — 1 & 2. François-Gaspard & César, morts Abbés; — 3 & 4. Claude & Jean-Joseph, Jésuites, morts de la peste à Marseille; —— 5. François, mort Chartreux; — 6. Pierre, Seigneur de Perteville, Cornette de Cavalerie dans le Régiment de Dragons-Dauphin, retiré du service à la paix des Pyrénées, & mort, à sa Terre de Perteville en Normandie, en 1744. Il avoit épousé *N... Pietrequin*, dont un fils mort enfant, & une fille, décédée sans postérité; — 7. autre François, décédé sans alliance; — 8. & Claude-Joseph, qui suit.

Claude-Joseph de la Roche, Ecuyer, Seigneur de Perteville, dont il hérita après la mort de Pierre, son frere, fut tenu sur les Fonts de batême par *Claude d'Albon*, Comte & Archidiacre de Lyon, & Demoiselle *Denise du Vernet*, femme de noble *Jacques du Vernet*. Il épousa *Marie-Anne de Varenne*, & est mort laissant: — 1. François-Joseph, né le 13 Septembre 1732, décédé sans postérité; — 2. Jean-Joseph, qui suit; — 3. & François-Michel, né le 2 Mai 1742, Cornette de Cavalerie dans le Régiment de Toustain, en 1760, qui a fait les campagnes de 1761 & celle de 1762, dans le Régiment de Dessalles, où celui de Toustain a été incorporé.

Jean-Joseph de la Roche, Ecuyer, Seigneur & Patron honoraire de Perteville, né le 28 Juillet 1740, a épousé, le 3 Mars 1767, *Marie-Madelene-Michelle-Jeanne Despriers*, fille unique de *Jean-Batiste-Michel Despriers*, Chevalier, Seigneur de Saint-Morel & de Frene, & de *Marie-Madelene Riquier*, Dame de la Rosiere, de laquelle sont issus: — 1. Joseph-Eugène, né le 30 Avril 1768; — 2. Marie-Madelene-Emilie de la Roche-de-Perteville, née le 17 Septembre 1770; — 3. Françoise-Hortense, née le 29 Juillet 1774.

Par Lettres-Patentes, scellées à Versailles, le Roi tenant son Sceau lui-même au mois de Décembre 1759, Sa Majesté, étant en son Conseil, maintint comme *de race & d'extraction de l'ancienne Noblesse de son Royaume*, Pierre-Michel, & Pierre de la Roche, de la branche aînée de cette Famille; & les trois

freres ci-dessus nommés, FRANÇOIS-JOSEPH, JEAN-JOSEPH, & FRANÇOIS-MICHEL, enfans de CLAUDE-JOSEPH DE LA ROCHE. Dans ces Lettres, ils remontent leurs preuves de noblesse jusqu'en 1465. Elles ont été enregistrées au Parlement de Paris le 23 Janvier 1760, à la Chambre des Comptes le 7 Mars suivant, à la Cour des Aides le 5 Septembre même année; au Parlement de Rouen le 8 Juin 1761, & à la Chambre des Comptes le 18 desdits mois & an.

Il y a eu plusieurs alliances entre la Maison *d'Albon* & celle de *la Roche*, dont étoit la mere du Maréchal *de Saint-André*. Les armes : *de gueules, à la rencontre de bœuf d'or, chargée d'une roche d'argent*, avec cette légende : LASSUS FIRMIUS FIGIT PEDEM.

ROCHE (DE LA), en Poitou, Famille noble, de laquelle étoit

LOUIS-CLAUDE DE LA ROCHE, Ecuyer, qui fit l'acquisition du Marquisat de la Groye en Poitou, lequel étoit dans la Maison d'*Aloigny-Rochefort*. Il a obtenu la confirmation du titre de *Marquisat* pour la Terre de la Groye, & y a fait réunir les Fiefs de la Borde, du Pin, d'Argenson & de Ferriere, par Lettres du mois de Juin 1722, enregistrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Paris, le 23 Août & le 11 Septembre 1723, & au Bureau des Finances de Poitiers le 6 Septembre 1724, lesquelles Lettres lui furent accordées par le Roi, en considération & récompense des services de ses ancêtres, successivement attachés aux Rois, prédécesseurs de Sa Majesté, depuis 1448, que FRANÇOIS DE LA ROCHE, Ecuyer, Seigneur de la Menardiere, étoit alors Gentilhomme de la suite du Roi CHARLES VIII. Le même LOUIS-CLAUDE DE LA ROCHE, Marquis de la Groye, a eu pour successeur :

JEAN-CHARLES DE LA ROCHE, son fils, Marquis de la Groye, ci-devant Ecuyer de main du Roi, qui épousa, en 1734, *Marie-Geneviéve de Montaigu-de-Boisdavy*, dont pour fils : — LOUIS-CHARLES-AUGUSTE DE LA ROCHE, né le 31 Août 1754. *Tabl. Généal. Part. VII. p. 45.*

* ROCHE-ANDRY (DE LA), en Angoumois, Diocèse d'Angoulême.

Terre & ancienne Baronnie, acquise, au commencement de ce siécle, par *N... de Chevade*, Lieutenant-Général au Présidial d'Angoulême, qui possédoit aussi, par la même voie, Montberon, premiere Baronnie d'Angoumois, celle de Blanzac, & la Seigneurie de Clervaux en Poitou. Ces Terres sont actuellement possédées par son petit-fils, dont la tante paternelle a eu en dot celle de Blanzac. Elle avoit épousé 1°. *N... le Meusnier*, Baron de Reix ; & 2°, *Elie des Ruaulx*, Seigneur de Plassac.

* ROCHE-BARON (DE LA), en Forez, Diocèse du Puy. C'est le chef-lieu d'une Baronnie qui s'étend sur les deux rives de la Loire, & comprend en partie les Paroisses de Bas en Basset, Merle & Saint-Hilaire en Forez, avec Monistrol en Velay. L'Abbé *de Saint-Cyr*, Conseiller d'Etat, & Aumônier de feu Madame la Dauphine, est Seigneur & Baron actuel de *la Roche-Baron*.

* ROCHE-BERNARD, en Bretagne, Diocèse de Nantes.

Depuis l'union de la Bretagne à la France, la Baronnie de la *Roche-Bernard*, avec celle de *Pont-Château*, fut érigée en *Duché-Pairie* en 1664, sous le titre de *Duché de Coislin*, en faveur d'*Armand du Cambout*, Marquis de Coislin ; dont le fils mourut en 1710, sans postérité. Ce Duché a été démembré il y a quelques années, & les Baronnies & Seigneuries ont été vendues à divers particuliers. La Baronnie de la Roche-Bernard appartient actuellement au Sieur *de Cucé*, Président à Mortier au Parlement de Bretagne.

* ROCHE-COURBON, dans le Gâtinois-Orléanois.

Par Lettres du mois de Juillet 1649, enregistrées au Parlement de Paris le 29 Août 1650, la Châtellenie & Vicomté de Saint-Sauveur en Puisaye, fut érigée en *Marquisat*, sous la dénomination *de la Roche-Courbon*, en faveur de

Jean-Louis de Courbon, premier Gentilhomme de la Chambre du Duc *d'Enghien*, fils aîné de *Charles de Courbon*, Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie, & de *Jeanne-Gabrielle d'Agès*. Il épousa *Jeanne de Jalesne*, dont il eut postérité. Voyez COURBON, *Tome V*.

* ROCHE-FONTAINE (LA), en Picardie. Les Terres & Seigneuries de *Villenes*, *la Chevalerie*, *Bonne-Fontaine* & *la Roche-Fontaine*, furent unies & érigées en *Baronnie*, sous le nom de *la Roche-Fontaine*, par Lettres du mois de Mai 1594, en faveur de *François de Champagne-la-Suze*.

ROCHE-FONTENILLE (DE LA): Ancienne Noblesse, sur laquelle nous ne pouvons donner qu'une Notice, faute d'instructions.

FRANÇOIS DE LA ROCHE, Marquis de Fontenille, avoit épousé *Marie-Thérese de Mesmes*, qu'il laissa veuve, & morte à Paris le 6 Janvier 1755, âgée de 87 ans. Il en avoit eu deux fils, sçavoir : — ANTOINE-RENÉ DE LA ROCHE-FONTENILLE, Evêque de Meaux, Aumônier de feu Madame la Dauphine, &c. mort le 7 Janvier 1759, âgé de 60 ans ; — & LOUIS-ANTOINE DE LA ROCHE-FONTENILLE, Marquis de Rambures, Maréchal des Camps & Armées du Roi, décédé en 1755, âgé de 59 ans, laissant d'*Elisabeth-Marguerite de Saint-Georges-de-Verac*, son épouse, morte à Paris le 27 Octobre 1769, âgée de 56 ans : — 1. ANTOINE-CÉSAR, Comte DE LA ROCHE-FONTENILLE, Marquis de Rambures, Officier au Régiment du Roi, Infanterie, mort à Paris le 23 Mai 1764, à l'âge de 18 ans ; — 2. la Comtesse *de Ligny*, qui a eu en partage, de la succession de son frere, la Terre de Courtenay. Elle est veuve, du 9 Février 1766, du Comte *de Ligny*, & mere de deux enfans ; — 3. & N... DE LA ROCHE-FONTENILLE, mariée à *Jean-François-Menelaï Colbert*, Marquis de Sablé, Maréchal-de-Camp.

De la Branche des Seigneurs de Gensac, étoit GILLES-GERVAIS DE LA ROCHE, Comte de Gensac, fait Colonel du Régiment du Vicomte *de Lomagne*, en 1703, Maréchal-de-Camp en 1734, & Lieutenant-Général des Armées du Roi en 1738 ; mort, en Janvier 1771, au Château de Claux, près de Montauban, dans sa 89e. année. Il en est parlé dans le *Mercure de France* du mois de Février 1771, *p.* 213.

Les armes DE LA ROCHE-FONTENILLE sont : *d'azur, à trois rocs d'échiquier d'or*.

* ROCHE-DE-GENNES (LA) : Terre & Seigneurie possédée, dès le XVe siécle, par la Maison de *Voyer-d'Argenson*, & érigée en *Vicomté*, avec union de la Seigneurie du *Plessis-Ciran*, par Lettres du mois de Janvier 1569, enregistrées au Parlement le 29 Mars suivant, en faveur de *Jean de Voyer*, III. du nom, Seigneur de Paulmy & d'Argenson, par sa femme. *Voyez* au mot VOYER.

ROCHE-GIRAULT (DE LA) : Ancienne Famille noble originaire d'Irlande, dont la Généalogie, tirée de la Chambre des Comptes de Dublin, remonte en 1200.

Cette Généalogie, qui ne nous est pas parvenue, est certifiée & attestée par *Jacques Terry-Atlone*, Généalogiste & Garde-Armorial, & par les Seigneurs Pairs & Gentilshommes à la suite du Roi JACQUES, à Saint-Germain-en-Laye, collationnée par deux Notaires à Metz, contrôlée & légalisée par le Lieutenant-Général du Bailliage.

N... DE LA ROCHE-GIRAULT, Capitaine au Corps Royal d'Artillerie, descendu de cette illustre Famille d'Irlande, prouve 550 ans de noblesse. Ses ancêtres, à commencer de son trisayeul qui est venu en France sous la Reine ELISABETH, y ont tous servi, sans interruption, de pere en fils. Le premier est mort

mort Colonel réformé ; le second, Gouverneur de Freydebourg auprès de Tréves, ensuite Lieutenant-de-Roi à Thionville, où il a commandé, par la mort de M. *de Marolles* qui en étoit Gouverneur, & a conservé la place au Roi, par son zele & sa fidélité pour son service, malgré toutes les tentatives des ennemis sur cette Ville nouvellement conquise ; blessé considérablement en différentes expéditions de guerre. Le troisieme, Lieutenant-Colonel d'un Régiment de Dragons, à la tête duquel il a servi avec beaucoup de distinction, & a été blessé plusieurs fois. Le quatrieme, Capitaine d'Infanterie, réformé en 1714, sert dans le Corps Royal de l'Artillerie depuis 21 ans, s'est trouvé à 17 siéges & à trois batailles, & a été blessé deux fois. Il a une fille.

Cette Famille, établie à Thionville, porte : *écartelé au 1 & 4 d'azur, à une canette d'argent ; au 2 & 3 de gueules, au chien courant d'argent, & sur le tout de gueules, à trois poissons d'or posés en face.*

* ROCHE-GUYON, dans le Vexin-François. C'est une des plus nobles & des plus anciennes Baronnies du Royaume, qui fut érigée trois fois en *Duché-Pairie* pendant le siécle dernier.

Elle tire son nom du Rocher, au pied duquel le Château est situé, & d'un Seigneur nommé *Guy* ou *Guyon*, frere de *Richard de Vernon*, à qui ce Château appartenoit, & qui vivoit sous le regne de Louis *le Gros*. La Terre & Seigneurie *de la Roche-Guyon* passa dans la Maison *de Silly*, par l'alliance de *Marie*, Dame *de la Roche-Guyon*, avec *Berthin de Silly*. — *François de Silly*, Comte de la Roche-Guyon, Grand-Louvetier de France, obtint, en Janvier 1621, pour lui, ses héritiers & successeurs mâles, l'érection du Comté de *la Roche-Guyon* en *Duché-Pairie*, & mourut sans enfans ; sa mere, *Antoinette de Pont*, remariée à *Charles du Plessis*, Seigneur de Liancourt, hérita du Comté de la Roche-Guyon, qui, de cette maniere, passa dans la Maison *du Plessis-Liancourt*. Il fut érigé de nouveau en *Duché-Pairie*, au mois de Mars 1643, en faveur de *François du Plessis*, Seigneur de Liancourt, & de ses successeurs mâles. Cette Pairie fut éteinte par la mort de *Roger du Plessis*, arrivée, sans enfans mâles, le 1 Août 1674. *Jeanne-Charlotte du Plessis*, sa petite-fille, porta Liancourt & la Roche-Guyon dans la Maison *de la Rochefoucaud*, qui, en 1679, a obtenu encore une érection de cette Terre de *la Roche-Guyon* en *Duché-Pairie*. Elle est possédée par *Marie-Louise-Nicole*, fille aînée du feu Duc *de la Rochefoucaud*, veuve, le 17 Septembre 1746, de *Jean-Batiste-Louis-Frédéric de la Rochefoucaud-Roye*, Duc d'Enville, mort, en mer, Lieutenant-Général des Armées du Roi, appellé, avant son mariage, *le Comte de Roye*. Voyez ROCHEFOUCAUD.

* ROCHE-*sur-Lougnon*, dans le Comté de Bourgogne. Terre qui a été possédée par une branche cadette de la Maison de *Ray*, d'où elle a passé dans celle de *Ville* en 1377, ensuite dans la Maison de *Plaine* ; de cette derniere dans celle *du Hautoy* ; & enfin dans celle de *Grammont*, où elle est aujourd'hui.

* ROCHE-MABILE, en Normandie, Diocèse du Mans.

Ancienne Baronnie qui, sur la fin du XVe. siécle, entra, par alliance, dans la Maison *de Vassé*, du surnom de *Groignet*, une des plus anciennes de la Province du Maine. Cette Baronnie, dont on ne peut trouver l'époque de l'érection, est néanmoins possédée, de tems immémorial, par cette Maison. On voit, par des Lettres-Patentes de CHARLES, Duc d'Alençon, en 1523, & par d'autres Lettres de HENRI IV, Roi de France, données en 1535, que *Jean de Vassé* est confirmé dans les droits de foire & marché pour la Baronnie de la Roche-Mabile. LOUIS XIV accorda aux Seigneurs de Vassé la réunion de la Baronnie de Saint-Pierre-de-Gut à celle de la Roche-Mabile, pour ne plus faire qu'une seule & même Baronnie, sous le seul titre & nom de *Baronnie de la Roche*,

Mabile. Il y avoit autrefois dans l'étendue de cette Baronnie un Château fort, appartenant à *Robert de Bellesme*, fils de *Roger de Montgommery*. Voyez Vassé.

* ROCHE-RUFFIN : Terre & Seigneurie érigée en *Comté* en faveur de *Charles de Baudéan*, Seigneur de Noaillan, par Lettres du mois de Juillet 1633, enregistrées le 30 Septembre 1644. *Voyez* Momas-de-Baudéan.

* ROCHE-SAINT-BAULT (la) : Terre & Seigneurie dans la Paroisse de Poillé au Maine, possédée par

Armand-René-François d'Hardouin, Chevalier, Comte de la Girouardiere, &c. ancien Capitaine de Dragons au Régiment d'Orléans. Elle fait une des Annexes de sa Terre de Coudreuse, & lui provient de la succession de la Maison de *Bastard de la Paragere*, échue, en 1673, à *Renée-Anselme de Saint-Remy*, sa bisayeule maternelle.

Cette Terre de *la Roche-Saint-Bault* donne au Comte *de la Girouardiere* la Seigneurie de la paroisse de Chantenay, la suseraineté de celle de Fontenay, avec un beau Fief, de grande étendue; & elle porte le titre de *Bachelerie*, comme faisant le tiers de la Baronnie de Champagne du Hommel, dont elle a été démembrée, par partage, dès l'an 1494.

Nota. Il y a erreur de nom dans notre *Tome IV, p.* 203, où nous avons dit que cette Baronnie a été érigée en faveur de *Jacques le Cleu*, Seigneur de Jaygré. Il faut lire qu'elle a été érigée en faveur de *Jacques le Clerc*, Seigneur de Juigné : elle appartient encore (1776) à *Jacques-Gabriel-Louis le Clerc*, Marquis de Juigné, Ambassadeur du Roi en Russie.

Quant à la Terre de *la Girouardiere*, située dans la paroisse de Peuton, Election de Châteaugontier, Province d'Anjou, elle est possédée, depuis un tems immémorial, par les Seigneurs d'Hardouin-de-la-Girouardiere, dont nous allons donner la Généalogie, dressée sur les titres originaux qui nous ont été communiqués. Le premier connu, par les titres de cette Maison, est

Geoffroi d'Hardouin, Ecuyer, Seigneur de la Girouardiere, vivant en 1360. Il fut présent, avec noble homme *Jean Valleaux*, le jeune, & *Guillaume Challoppin*, Prêtre, à l'amortissement que *Pierre Quatrebarbes*, Chevalier, Seigneur de la Rongere, fit d'une rente en argent qu'il avoit promise à *Jean Valleaux*, Ecuyer, Sieur des Touches & de Chetipeau, en lui donnant *Isabeau Quatrebarbes*, sa fille, en mariage. Cet acte d'amortissement fut passé devant *du Gumoulin*, Notaire, le 17 Septembre 1397.

I. Macé d'Hardouin, Ecuyer, vivoit aussi en la même année 1397, ainsi qu'il paroît par un accord & transaction, à laquelle il fut présent, avec *Jean Valleaux*, *Guillaume Cheminard*, *Gilles Hocquedé*, *Jean du Buat*, *Guillaume du Buat*, & *Guillaume de la Lande*, tous qualifiés *nobles hommes & Ecuyers*. On ignore le nom de la femme de Macé d'Hardouin ; mais il en eut :

II. Jean d'Hardouin, I. du nom, Seigneur de la Girouardiere, qui épousa, vers l'an 1398, Demoiselle *Roberde du Tertre*, fille de *Jean du Tertre*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu en la paroisse de Mée en Anjou, & de Demoiselle *Isabeau de Chauvigné*. Ladite *Roberde* eut pour partage de *Jean du Tertre*, son frere aîné, le domaine & appartenance de la métairie de la Bizaraye, avec deux quartiers de vigne, situés dans la paroisse de Saint-Martin du Bois en Anjou, & 90 livres en argent, par acte passé devant *Briant*, Notaire Royal à Angers, le 4 Octobre 1400, en présence de nobles hommes *Pierre Senechal*, *Jean de la Corbiere* & *Jean de Salles*. De ce mariage vint, pour fils aîné, noble & principal héritier :

III. Jean d'Hardouin, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Girouardiere, qui épousa, vers l'an 1430, Demoiselle *Guyonne de Rallay*, fille de *Jean de Rallay*, Ecuyer, Seigneur de Beauregard, en la paroisse de Chambellay en Anjou, dont : — Jean, qui suit ; — & Pierre d'Hardouin, Prêtre, auxquels leur mere donna procuration, par acte passé en la Cour de Châteaugontier, devant *G. Fortuné*, Notaire, le 8 Octobre 1466, pour, de sa part, faire foi &

hommage simple à *noble & puissant Seigneur Jean d'Ingrande*, Chevalier, Seigneur dudit lieu d'Ingrande & de Saint-Martin de Villenglose, à cause du lieu & appartenance de la Bavouze, relevante de sa dite Terre d'Ingrande.

IV. Jean d'Hardouin, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Girouardiere, fils aîné de Jean II, & de *Guyonne de Rallay*, donna son aveu & dénombrement de ladite Terre de la Girouardiere, au Seigneur *d'Aunay*, le 18 Septembre 1467. Il avoit épousé, vers l'an 1460, Demoiselle *Catherine du Barq*, comme il est prouvé par le contrat de mariage de Jean, son fils aîné, qui suit, dans lequel il est dénommé avec sa femme. Ils acquirent ensemble, de *Robine la Trémulotte*, le tiers de 14 boisselées de Terre en la paroisse de Peuton, par acte passé devant *la Huille*, Notaire en la Cour de Saint-Laurent des Mortiers, le 10 Février 1482.

V. Jean d'Hardouin, IV. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Girouardiere, fils aîné & principal héritier de Jean III, & de *Catherine du Barq*, épousa, 1°. par contrat passé devant *Jean Rezé*, Notaire de la Cour de Saint-Martin du Bois, le 2 Mai 1492, Demoiselle *Marguerite Dorvaux*, fille de noble homme *Jean Dorvaux*, Seigneur dudit lieu, la Ripiciere & d'Aonne, en présence de nobles hommes *Jean de la Fausille*, Seigneur dudit lieu & de Beauchêne, *Jean de la Saugere*, Seigneur du Bourgdiré, *Thibault Dorvaux* & *Guillaume de Trictemac*, Seigneur de la Goguerie; & 2°. par contrat passé devant *Moreau*, Notaire en la Cour de Mortier-Crolle en Anjou, le 21 Juillet 1494, autre Demoiselle *Marguerite Dorvaux*, fille de feu *Pierre Dorvaux*, Ecuyer, en son vivant, Seigneur de Champiré, & de Demoiselle *Catherine des Essarts*, en présence de Messire Pierre d'Hardouin, Prêtre, *Pierre de la Meignée*, *Jean Quatrebarbes*, *Jean Pelard* & *Jean Dorvaux*, Ecuyers. *Marguerite Dorvaux* (on ne sçait pas laquelle des deux) avoit pour sœur aînée *Roberde Dorvaux*, laquelle épousa, en 1479, *Jacques du Tertre*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu en la paroisse de Mée, fils aîné de *Jacques du Tertre*, & de Demoiselle *Frezeau-de-la-Frezeliere*.

VI. Guillaume d'Hardouin, Ecuyer, Seigneur de la Girouardiere, fils aîné, noble & principal héritier de Jean, IV. du nom, & de *Marguerite Dorvaux*, hérita, du côté paternel, à cause de *Guyonne de Rallay*, sa bisayeule, de la Terre de Rallay, située dans la paroisse d'Azé près Châteaugontier, par le décès de *Louise de Rallay*, seule fille & héritiere de feu noble homme *Jean de Rallay*, en son vivant, Seigneur dudit lieu de Rallay, & fit échange de cette Terre, par acte passé devant *François Guyonneau*, Notaire Royal à Angers, le 3 Janvier 1529, avec noble homme *François Chalopin*, Seigneur des Touches, qui lui donna en contr'échange la métairie de la Bouguerie, située en la paroisse de Simplé. Il rendit, en 1524 & 1547, aveu de la Terre de la Girouardiere au Seigneur *d'Aunay* & de Bréonmainneuf, & avoit épousé, par contrat passé devant *Jean Tendron*, Notaire Royal de la Cour du Bourg-Nouvel, le 6 Janvier 1525, Demoiselle *Aliénor de la Corbiere*, fille de *Bertrand de la Corbiere*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, de Mortelue, de la Reauté, des Boisnouvaux & de la Maison-Neuve, & de Demoiselle *Ambroise de Charnacé*; ledit *Bertrand* étoit fils de *René de la Corbiere*, Seigneur de Mortelue, & de Demoiselle *Aliénor de Villiers*, fille de *Pierre de Villiers*, Ecuyer, Seigneur de Mortelue. Ce mariage fut fait en présence de noble homme *Guillaume du Tertre*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & d'*Aubin du Pré*, Ecuyer, Seigneur de la Mabillere. *Aliénor de la Corbiere* eut en dot les lieux de la Reauté & des Boisnouvaux, situés en la paroisse de Parrenay au Maine, & le lieu de la Maison-Neuve, en la paroisse de Chambellay en Anjou. Leurs enfans furent: — 1. Bertrand, qui suit; — 2. René d'Hardouin, Prêtre, Curé de Peuton, lequel fut présent au contrat de mariage d'Eustache d'Hardouin, son neveu; — 3. Jean, auquel son pere fit don, le 29 Juillet 1564, des lieux & closeries de Lhommeren, paroisse de Mée; — 4. & François, Seigneur de Villatte, partagé, en propriété, le 9 Novembre 1571, par ledit Eustache, son neveu.

VII. Bertrand d'Hardouin, Ecuyer, Seigneur de la Girouardiere, fils aîné, noble & principal héritier de *Guillaume*, & d'*Aliénor de la Corbiere*, fut homme d'armes de la Compagnie du Duc *de Lorraine*; & épousa, par contrat passé devant

V ij

Jean Taillebois, Notaire Royal à Baugé, résidant à Precigné en Anjou, le 1 Juillet 1550, Demoiselle *Jeanne de Saint-Yon*, fille aînée d'*Antoine de Saint-Yon*, Ecuyer, Seigneur de Russy en Valois, Maréchal des Logis de la Compagnie du Comte *de Nanteuil* & de Saint-Pol, & de Demoiselle *Louise de Hecques*; celle-ci fille de *Louis de Hecques*, Ecuyer, Seigneur de Vaulmoise, & de Demoiselle *Marguerite de Saint-Mery*. Ledit contrat de mariage fut fait en présence de nobles hommes *Jean de Lallieres*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, *Nicolas de Saint-Blanchay*, Ecuyer, Seigneur de la Juvilainerie, *François Dorvaux*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & discret Messire *Pierre Miette*, Prêtre, Vicaire de Saint-Pierre de Precigné. Ladite *Jeanne de Saint-Yon*, devenue veuve, se maria, en secondes noces, le 11 Février 1557, avec *Jean Girard*, Ecuyer, Seigneur de la Chaise, dont elle eut — *Ambroise Girard*, Ecuyer, Seigneur de la Chaise, comme le prouve une procuration dudit *Ambroise*, donnée à EUSTACHE D'HARDOUIN, qu'il appelle son frere utérin, à l'effet de régler la succession de leur mere, &c. devant les Notaires au Châtelet de Paris, le 18 Juin 1582.

VIII. EUSTACHE D'HARDOUIN, Ecuyer, Seigneur de la Girouardiere, fils unique & héritier de BERTRAND, & en partie de *Jeanne de Saint-Yon*, sa mere, partagea, le 9 Novembre 1571, avec FRANÇOIS D'HARDOUIN, Seigneur de Villatte, son oncle, sur la succession de GUILLAUME D'HARDOUIN & d'*Aliénor de la Corbiere*, ses ayeul & ayeule; fit preuve de sa noblesse, & en présenta les titres devant les Officiers du Roi à Angers, dont il lui fut donné acte le 15 Novembre 1580; transigea le 15 Avril 1585, & le 2 Mars 1600, avec ses co-héritiers, sur le partage de la succession d'*Antoine de Saint-Yon*, son ayeul maternel. Il obtint, le 15 Avril 1585, de *Philippe-Emmanuel de Lorraine*, Duc de Mercœur & de Penthiévre, Pair de France & Prince du Saint-Empire, Gouverneur pour le Roi, & son Lieutenant-Général en Bretagne, une Commission de Capitaine d'une Compagnie de 200 hommes de guerre à pied, datée de Rennes, & signée de ce Prince; & fut aussi Lieutenant pour le Roi au Gouvernement de Châteaugontier. Il avoit épousé, du consentement & en présence de RENÉ & FRANÇOIS D'HARDOUIN, ses oncles, par contrat passé devant *Jean Fay*, Notaire de la Cour d'Angers, le 24 Octobre 1571, Demoiselle *Françoise de Champaigné*, fille puînée de *François de Champaigné*, Ecuyer, Seigneur de la Motte-Ferchault, en la paroisse du Lion, Diocèse d'Angers, & de *Marie de la Roussiere*; celle-ci fille aînée de *Christophe de la Roussiere*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & de *Louise de Bernezay*. A ce contrat de mariage signerent, comme parens, *René de Champaigné*, Seigneur du Roussigneul, *René de la Corbiere*, Seigneur de Sarrigné, oncle maternel dudit EUSTACHE D'HARDOUIN; *Nicolas de la Corbiere*, Seigneur dudit lieu, son cousin-germain; *René de Fontenelle*, Seigneur dudit lieu, aussi son cousin; *François de Goyon*, Ecuyer, Seigneur du Bigot; *Christophe du Bois*, Seigneur du Bois de Grez; *Jean de Champaigné*, Seigneur de la Haye; *Adrien de Champaigné*, fils aîné desdits Seigneur & Dame *de la Motte-Ferchault*, &c. De ce mariage vinrent: — 1. PIERRE-CHARLES, qui suit; — 2. URBAIN, rapporté après son frere aîné; — 3. PERONNELLE, mariée à *Daniel Hubert*, Ecuyer, Seigneur de la Herpiniere; — 4. LOUISE, mariée, par contrat passé le 7 Février 1624, devant *Julien Crosnier*, Notaire de Saint-Laurent des Mortiers, & *Jean Pichon*, Notaire sous la Cour de Marigné, avec *Jean Guerin*, Ecuyer, Seigneur de Cisse, en la paroisse de Préaux au Maine; — 5. & RENÉE, mariée à *Julien de Fontaine*, Ecuyer, Seigneur de Baucé, mere de — *René de Fontaine*, Prêtre, Prieur de Peuton, personnage célebre par sa rare doctrine, & d'excellentes Elégies françoises qu'il a composées.

IX. PIERRE-CHARLES D'HARDOUIN, Ecuyer, servit long-tems l'Empereur d'Allemagne en Hongrie, en qualité de Capitaine d'une Compagnie de 300 hommes dans le Régiment d'Infanterie Allemande du Colonel *Rosswurm*; se trouva, en 1604, à la défense de la ville de Strigonie, affiégée par les Turcs; à la premiere & seconde bataille données contre les Rebelles dans la Hongrie supérieure, où il fit voir de si belles preuves de sa valeur, qu'il lui en fut expédié un certificat, le 1 Décembre 1606, par *Georges Basta*, Comte du Saint-Empire, Gouverneur

& Capitaine-Général pour l'Empereur en Hongrie; commanda ensuite neuf Cornettes de Cavalerie Allemande, & reçut ordre de l'Empereur MATHIAS, d'aller, de sa part, déclarer la guerre à *Fréderic*, Comte Palatin, élu Roi de Bohême. Il mourut, étant fiancé avec la fille de *N... de Palsaut*, Maréchal de l'Empire.

IX. URBAIN D'HARDOUIN, Ecuyer, Seigneur de la Girouardiere, fils puîné d'EUSTACHE, & de *Françoise de Champaigné*, & héritier de PIERRE-CHARLES D'HARDOUIN, son frere aîné, servit également dans les armées de l'Empereur en Hongrie, sous les ordres de *Lubin Carre*, Seigneur de Champgaillard, Chef de 150 Cavaliers Cuirassiers (*Catafractorum*), sous les ordres du Seigneur *de Baucam*, & sous ceux du Comte *Rhingraf*; fut ensuite Cornette de la Compagnie du Sieur *de Sobolle*, dans un Régiment de 1500 Chevaux-Légers, commandés par *Philippe*, Comte Sauvage du Rhin, Baron de Fenestrange, Grand-Ecuyer de Lorraine, Conseiller de Guerre, & Colonel dudit Régiment pour le service de Sa Majesté Impériale en Hongrie, suivant un Certificat du Comte *Sauvage*, donné à Prague le 9 Mai 1607, portant que « ledit Sieur URBAIN D'HARDOUIN, » Ecuyer, Seigneur de Saint-Yon, Gentilhomme François, Cornette de ladite » Compagnie, a bien & fidelement servi Sadite Majesté Impériale pendant l'espace de six années, où il s'est toujours distingué & comporté, en toutes sortes » d'occasions, tant en la haute que basse Hongrie, Transilvanie & autres lieux, » comme un Gentilhomme d'honneur & de bien peut faire. Signé, *P. Rhingraf* ». Les mêmes services sont reconnus & certifiés par MATHIAS, Roi de Hongrie & de Bohême, Archiduc d'Autriche, Duc de Styrie, Carinthie, Carniole & Wirtemberg, Comte de Hafspourg, &c. Par ce certificat en latin, donné à Vienne le 1 Août 1608, signé MATHIAS, & plus bas, *Jo. B. Kaienstainer*, il se voit que ledit URBAIN D'HARDOUIN a servi avec honneur & distinction en toute occasion, & entr'autres contre le Turc, ennemi du nom Chrétien. La bataille de Prague ayant causé une suspension d'armes pour un tems, URBAIN D'HARDOUIN revint en France, & épousa, par contrat passé devant *Jacques Roblot*, Notaire de la Cour du Mans, le 6 Juillet 1620, Demoiselle *Madelene de Bastard*, fille de *Guillaume de Bastard*, Ecuyer, Seigneur de la Paragere, & de Demoiselle *Marie de Segrais*, fille de *Louis de Segrais*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, paroisse de Saint-Mars d'Outillé au Maine, & de *Catherine de Montecler*, fille de *Jacques de Montecler*, Ecuyer, & de *Marie de Breslay*. Ce contrat de mariage fut fait en présence & du consentement de *Nicolas Prieur*, Ecuyer, Seigneur de Chantelou, demeurant aux Loges, paroisse de Vallon; *Urbain de Bastard*, Seigneur du Haut-Baigneux, frere de la future épouse; *Charles de la Corbiere*, Ecuyer, Seigneur de Morteloe; *René de la Chapelle*, Ecuyer, Seigneur de Moyré, paroisse de Tacé; *Pierre de Bastard*, Prêtre, Chapelain de la Chapelle d'Entre-les-Eaux; *Florent de Bastard*, Ecuyer, Seigneur de la Rouillonniere, demeurant à Asnieres, oncles paternels de la future épouse; *Gabriel de Champaigné*, Ecuyer, Seigneur de Cramaillé & autres. URBAIN D'HARDOUIN fut maintenu dans sa noblesse par Ordonnance de MM. *d'Estampes* & *de Bragelogne*, le 25 Juin 1635, & eut pour enfans: — PHILIPPE-EMMANUEL, qui suit; — & FRANÇOISE, mariée, par contrat passé devant *René Boutin*, Notaire Royal à Châteaugontier, le 22 Novembre 1648, à *Hercule-François du Boisjourdan*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, en la paroisse de Bouere au Maine, fils de *François du Boisjourdan*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & de Demoiselle *Antoinette de Baubigné*, fille de *François de Baubigné*, Ecuyer, Seigneur de Chasnay, en la paroisse de Grés en Bouere, & de Demoiselle *Marguerite de Torchard*.

X. PHILIPPE-EMMANUEL D'HARDOUIN, Ecuyer, Seigneur de la Girouardiere & autres lieux, fils aîné, noble & principal héritier d'URBAIN & de *Madelene de Bastard*, né le 13 Juin 1628, fut maintenu dans sa noblesse, le 17 Août 1668, par M. *Voysin de la Noiraye*, sur la représentation de ses titres. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Pierre Gouesbaut*, Notaire de la Cour & Baronnie de Pouancé, le 7 Février 1652, Demoiselle *Jacquette Jacquelot*, fille de *Philippe Jacquelot*, Ecuyer, Vicomte de la Motte, Conseiller au Parlement de Bretagne, & de Dame *Marguerite Allasneau*. Elle avoit pour sœurs *Louise Jac-*

quelot, mariée à *Jacques Pantin*, Ecuyer, Seigneur de la Guerre & de la Rouaudiere, & *Marquise Jacquelot*, femme de *Jean Martin*, Ecuyer, Seigneur du Bois-Jouan & de la Bigottiere en Bretagne; & elles étoient petites-filles d'*Adrien Jacquelot*, Ecuyer, Seigneur de la Motte, Conseiller au Parlement de Bretagne, & de Demoiselle *Lucréce de Nouault*. Le contrat de mariage de ladite *Jacquette Jacquelot* fut passé en présence de *Charles de la Corbiere*, Ecuyer, Seigneur de la Besnichere; *René de Fontaine*, Prêtre, Curé de Peuton; *René de Madaillan*, Chevalier, Seigneur de Lisle-d'Athée; *Jean le Goust*, Ecuyer, Seigneur de Beauchêne; *Louis Jacquelot*, Ecuyer; *Mathurin Houssier*, Prêtre, Curé de la Rouaudiere; & de *Philippe de Madaillan*, Chevalier, Seigneur de Chauvigné, fondé de procuration d'Urbain d'Hardouin, & de *Madelene de Bastard*, son épouse, par acte passé, le 1 Février 1652, devant *François Chevallier*, Notaire de Saint-Laurent-des-Mortiers, résidant à Simplé. Leurs enfans furent : — 1. René, qui suit; — 2. Louis-Lancelot, né le 10 Novembre 1663, nommé le 16, qui eut pour parrein *Lancelot de Quatrebarbes*, Seigneur de Fontenaille, & pour marreine *Louise Jacquelot-de-Villeraut*; — 3. Jacquette, ou Jacqueline, née le 22 Janvier 1656, mariée, par acte passé le 31 Janvier 1681 devant *Armand Remond*, Notaire Royal à Craon, à *Charles de la Saugere*, Ecuyer, Seigneur de Gaubert, Feschal, la Mauguiniere, &c. fils de *Charles de la Saugere*, Ecuyer, Seigneur de Gaubert, & de Demoiselle *Renée Jarret*, dont — *Angélique-Charlotte de la Saugere*, mariée à Philippe-René d'Hardouin, Chevalier, Seigneur de la Girouardiere, Chantenay, Coudreuse, la Roche-Saint-Bault, &c. son cousin-germain, mentionné ci-après Degré XII; — 4. Philippe, née le 25 Mars 1667, qui reçut les cérémonies du Batême en l'Eglise de Peuton, le 23 Janvier 1668; eut pour parrein *Louis de Bastard*, Ecuyer, Seigneur de la Paragere, & pour marreine *Marguerite de la Grandiere*, Dame de Souvigné. Elle fut mariée, par contrat passé le 9 Avril 1692 devant *François Maignan*, Notaire Royal à Châteaugontier, avec *Claude-René d'Heliand*, Ecuyer, Seigneur d'Ampoigné, fils de *René*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & de *Marguerite le Febvre*; — 5. & Madelene, née le 25 Mars 1657, nommée, le 7 Novembre suivant, dans l'Eglise de Peuton, qui eut pour parrein Messire *Louis Jacquelot*, Conseiller au Parlement de Bretagne, & pour marreine Dame *Madelene de Bastard*, son ayeule. Elle s'est faite Religieuse au Couvent du Buron, près la ville de Châteaugontier.

XI. René d'Hardouin, Chevalier, Seigneur de la Girouardiere, Coudreuse, la Roche-Saint-Bault, &c. né le 11 Juillet 1660, nommé le 30 Novembre suivant, eut pour parrein *René de Quatrebarbes*, & pour marreine Demoiselle *Anne Jacquelot*; obtint dispense en Cour de Rome le 18 Mars 1679, & épousa, par contrat passé devant *François Crosnier*, Notaire Royal à Angers, le 1 Juillet 1681, Demoiselle *Renée-Anselme de Saint-Remy*, sa parente au IIIe degré, fille unique de *René de Saint-Remy*, Chevalier, Seigneur du Pin, de Préaux, &c. & de Demoiselle *Marie de Bastard*, fille d'*Urbain de Bastard*, Ecuyer, Seigneur de la Paragere, & de Demoiselle *Marie le Peltier*. Ladite *Renée-Anselme de Saint-Remy* hérita, pour les deux tiers, comme représentant *Marie de Bastard*, sa mere, dans la succession de *Louis de Bastard*, Commissaire provincial d'Artillerie, mort à Metz, en 1673, sans avoir été marié. Par son décès, la branche de *Bastard-de-la-Paragere* fut éteinte, & les biens de cette Famille ont passé, pour les deux tiers, à ladite Dame *de Saint-Remy*, épouse de René d'Hardouin, dans lesquels étoient compris les Terres de Coudreuse & de la Roche-Saint-Bault, situées dans les paroisses de Chantenay & de Poillé au Maine : outre ces Terres, elle possédoit encore, du côté paternel, celles du Pin, située paroisse de Préaux au Maine, & du petit Beaucaire, près de Richelieu en Poitou. Elle hérita encore, en 1735, de la succession paternelle de Demoiselle *Louise de Baraton*, fille de *Jean de Baraton*, Chevalier, Seigneur de la Frélonniere, paroisse d'Auvers, & de Dame *Gabrielle Belot*, mariés le 16 Janvier 1638, & qui laisserent plusieurs enfans, morts sans postérité. Cette Famille de *Baraton*, très-ancienne de la Province du Maine, est éteinte. René d'Har-

DOUIN a eu de son mariage avec *Renée-Anselme de Saint-Remy* : — 1. PHILIPPE-RENÉ, qui suit ; — 2. CHARLES-HENRI, entré Garde la Marine le 6 Septembre 1713, fait Enseigne le 17 Mars 1727, puis Lieutenant de Vaisseau le 1 Avril 1738, Capitaine, en même tems, d'une Compagnie au Département de Brest, & Capitaine de Vaisseau le 1 Janvier 1746. Il a continué son service jusqu'en 1763, qu'il s'est retiré, étant devenu aveugle des suites d'un coup de feu ; & est mort à Brest, où il s'étoit fixé, au mois de Janvier 1772. Il avoit épousé *Josephe-Elisabeth-Henri de Kermainguis*, restée veuve sans enfans ; — 3. PIERRE, Prêtre ; — 4. JOSEPH, mort Garde la Marine à Brest ; — 5. JACQUES-SAMUEL, destiné à l'état ecclésiastique, mort en 1721 ; — 6. FRANÇOISE, Religieuse à la Perrine, près le Mans ; — 7 & 8. MARIE-ANNE & RENÉE, Religieuses à l'Abbaye de Notre-Dame du Ronceray, à Angers.

9. & ANSELME-HYACINTHE D'HARDOUIN, mariée, par contrat passé le 4 Février 1718 devant *Pierre Péan*, Notaire Royal au bourg de Chantenay, avec *Jacques-Joseph Poret*, Chevalier, Seigneur de Boisandré, du Val & de la Chaslerie, fils de *Jacques Poret*, Chevalier, Seigneur desdits lieux en la paroisse de Corneille, Diocèse de Séez en Normandie, & de Demoiselle *Marie-Madelene Robillard*. De ce mariage sont issus : — 1. *Jacques-René-Joseph-Hyacinthe-Charles Poret*, né le 1 Janvier 1719, Cornette au Régiment de Bellefond, Cavalerie, & Gentilhomme de Madame la Duchesse D'ORLÉANS ; — 2. *Jacques-Henri-Anselme-Joseph-Augustin Poret*, né le 10 Février 1720, Capitaine au Régiment d'Orléans, Cavalerie, & Commandant les Ecuries de M. le Duc D'ORLÉANS ; — 3. *Charlotte-Cécile-Jacquette Poret*, née le 8 Août 1723 ; — 4. *Jacquette - Hyacinthe - Marie - Agnès - Félicité*, née le 23 Janvier 1726. Cette Famille de *Poret* porte pour armes : *d'azur, à trois glands d'or.*

XII. PHILIPPE-RENÉ D'HARDOUIN, Chevalier, Seigneur de la Girouardiere, Chantenay, Coudreuse, la Roche-Saint-Bault, Moyré & autres lieux, fut aussi Seigneur, du chef de sa femme, de Feschal, la Mauguiniere, Gaubert & Champaigné, Terres situées aux environs de la ville de Craon en Anjou. Il naquit à la Girouardiere le 10 Février 1683, fut batisé le même jour en l'Eglise de Peuton ; eut pour parrein *Charles de la Saugere*, Chevalier, Seigneur de Gaubert, & pour marreine Dame *Jacquette Jacquelot*, son ayeule. Il fut reçu Page de la grande Ecurie du Roi en Mai 1694, ensuite Mousquetaire, d'où il entra Enseigne, en 1704, au Régiment des Gardes-Françoises ; & épousa, par contrat passé devant *René Aubert*, Notaire Royal au Mans, demeurant au bourg de Fontenay, le 9 Avril 1707, Demoiselle *Angélique-Charlotte de la Saugere*, sa cousine-germaine, fille de *Charles de la Saugere*, Chevalier, Seigneur de Gaubert, Feschal, la Mauguiniere, Champaigné, &c. & de Demoiselle JACQUETTE D'HARDOUIN. Ils avoient obtenu dispense en Cour de Rome le 13 Décembre 1706.

Ce contrat de mariage fut fait en présence de Messire PIERRE D'HARDOUIN, Clerc-Tonsuré du Diocèse du Mans ; CHARLES-HENRI D'HARDOUIN, Chevalier, Seigneur de la Girouardiere ; Demoiselle ANSELME-HYACINTHE D'HARDOUIN, freres & sœur dudit Sieur de Chantenay, futur époux ; *René d'Heliand*, Chevalier, Seigneur d'Ampoigné ; *Séraphim du Boisjourdan*, Chevalier, Seigneur dudit lieu ; *Claude de Bastard*, Chevalier, Seigneur de Fontenay, *Philippe de la Lande*, Chevalier, Seigneur des Plains & de Cimbré ; Noble homme *Joseph le Peltier*, Conseiller du Roi, & Juge-Général de Sablé ; *Gervais-Paul de Vallory*, Chevalier, Seigneur de Launay ; Demoiselle *Renée du Boisjourdan*, & Demoiselle *Renée de Bastard*, tous proches parens des futurs époux ; *Joseph de la Becanne*, Ecuyer, Seigneur de Chauvigné, paroisse de Chevillé ; & encore du consentement de *René de Lépinay*, Chevalier, Seigneur de la Haute-Riviere, & de *François-Nicolas de Hellaud*, Chevalier, Seigneur de Valliere, parens paternels de la future épouse, suivant leurs procurations par écrit sous seing-privé ; & *Paul-Charles de la Saugere*, Prêtre, tuteur de ladite future épouse. De leur mariage ils ont eu : — 1. RENÉ-CHARLES-HYACINTHE, qui suit ; — 2. URBAIN-SÉRAPHIM, Abbé ; — 3. JOSEPH-RENÉ-FRANÇOIS, mort En-

feigne de Vaisseau à Brest, auquel *Paul-Charles de la Saugere*, Prêtre, demeuré seul héritier de sa branche par le décès d'un frere & de quatre sœurs, tous enfans de *Paul de la Saugere*, Ecuyer, Seigneur de la Boussardiere, & de Demoiselle *Marguerite d'Ecuillé*, avoit fait donation, le 7 Novembre 1721, des biens de la branche aînée *de la Saugere*, que MM. D'HARDOUIN-DE-LA-GIROUARDIERE possédent aujourd'hui; —— 4. JACQUES-CHARLES-LOUIS-ANSELME, mort Lieutenant-Colonel; — 5. JACQUELINE-ANGÉLIQUE-PHILIPPE, dite *Mademoiselle de Chantenay*, née le 25 & batisée le 28 Février 1715, en la Paroisse de Chantenay, Diocèse du Mans, reçue à Saint-Cyr au mois de Juin 1724; —— 6. & LOUISE-FRANÇOISE D'HARDOUIN, veuve, sans enfans, de *Pierre de Jeudon*, Ecuyer, Seigneur de Segrais, en la paroisse de Saint-Mars-d'Outillé au Maine.

XIII. RENÉ-CHARLES-HYACINTHE D'HARDOUIN, Chevalier, Seigneur de la Girouardiere, Chantenay, Coudreuse, Planches, Feschal, la Mauguiniere, &c. né le 11 Février 1709, appellé *le Marquis de la Girouardiere*, eut pour parrein RENÉ D'HARDOUIN, son ayeul, & pour marreine ANSELME-HYACINTHE D'HARDOUIN, sa tante paternelle. Il servit pendant l'espace de 12 ans en qualite d'Officier tant dans le Régiment de Bonnelles, Dragons, que dans celui d'Orléans, Infanterie, est mort au Château de Moulines, près Baugé, au mois d'Octobre 1762, & est enterré à Echemiré. Il avoit épousé, par contrat passé le 19 Août 1739, devant *Joseph Cailliot*, Notaire Royal à Baugé en Anjou, Demoiselle *Anne-Susanne-Henriette de Broc*, née le 24 Août 1715, fille de *Charles-René de Broc*, Chevalier, Seigneur d'Echemiré, Moulines, la Cour-du-Moulin, les Petits-Mans, Mons-en-Faye, &c. & d'*Anne-Jacquine Grandet*. A ce contrat de mariage assisterent *Charles-Vincent Barrin*, Chevalier, Seigneur de la Galissonniere & de Peschereul, Conseiller au Parlement de Paris, au nom & comme Procureur des Seigneur & Dame de Chantenay; URBAIN-SÉRAPHIM D'HARDOUIN, Abbé; JACQUES-CHARLES-LOUIS-ANSELME D'HARDOUIN, Lieutenant au Régiment d'Orléans; JACQUINE-ANGÉLIQUE-PHILIPPE, & LOUISE-FRANÇOISE D'HARDOUIN, freres & sœurs du futur époux; *Louis-Alexandre de Saint-Offange*, Chevalier, Seigneur de Bouis, Gouverneur pour le Roi de la Ville & Château de Baugé; *Charles-Ambroise de Broc*, Ecclésiastique, oncle paternel de la future; Demoiselle *Françoise-Susanne de Broc*, Dame du Grip, sa tante paternelle; & Demoiselle *Anne-Françoise de Broc*, sa sœur aînée. De ce mariage sont issus: —— 1. ARMAND-RENÉ-FRANÇOIS, qui suit; — 2. RENÉ-ARMAND, né au mois de Mars 1745, Page de M. le Duc d'ORLÉANS en 1759, Sous-Lieutenant au Régiment d'Orléans, Dragons, en 1762, Capitaine en 1764, mort en 1765; — 3. ARMAND-PHILIPPE, né le 10 Octobre 1748, mort au berceau; — 4. ANNE-RENÉE-FÉLICE, née le 25 Août 1740, ondoyée le même jour, qui reçut les cérémonies du Batême en l'Eglise de Chantenay le 25 Juillet 1741; eut pour parrein PHILIPPE-RENÉ D'HARDOUIN, Chevalier, Seigneur de Chantenay, son ayeul, & pour marreine *Anne-Jacquine Grandet*, son ayeule maternelle; —— 5. & HYACINTHE-SUSANNE-RENÉE, née le 4 Octobre 1741, ondoyée en l'Eglise de Chantenay, qui reçut le supplément des cérémonies du Batême en l'Eglise de Tacé le 29 Avril 1752; eut pour parrein URBAIN-SÉRAPHIM D'HARDOUIN, Clerc-Tonsuré, son oncle, & pour marreine ANSELME-HYACINTHE D'HARDOUIN, épouse de *Jacques-Joseph Poret*, Chevalier, Seigneur de Boisandré, sa grand'tante paternelle. Elle a épousé, en 1766, *Alexandre-Louis-Michel de Broc*, Chevalier de Saint-Louis, Seigneur de la Ville-aux-Fouriers en Anjou, Election de Saumur, seul chef de la branche de Broc de la Ville-aux-Fouriers. Voyez BROC, aux mots VILLE-AUX-FOURIERS, dans ce Volume.

XIV. ARMAND-RENÉ-FRANÇOIS D'HARDOUIN, Chevalier, Comte de la Girouardiere, Seigneur de Chantenay, Coudreuse, la Roche-Saint-Bault, Moyré, Hierré, &c. né le 11 Juillet 1743, ondoyé, le même jour, dans l'Eglise de Tacé, reçut, le 11 Novembre 1750, les cérémonies du Batême dans l'Eglise de Chantenay; a eu pour parrein *Armand-René-François de Broc*, son oncle maternel, Chevalier, Seigneur d'Echemiré, Moulines, &c. Chevalier de Saint-

Louis,

Louis, Capitaine au Régiment des Gardes-Françoises, & Brigadier des Armées du Roi, mort le 2 Août 1757; & pour marreine *Françoise-Ursule de Saulx-Tavannes*, femme de *Thibault de Noblé*, Chevalier, Seigneur des Prés, Torrigny, du Terrau, Chauvigny, &c. Il est entré d'abord Page chez M. le Duc d'Orléans, au mois de Décembre 1757; ensuite Sous-Lieutenant de Cavalerie au Régiment de Chartres, au mois de Janvier 1761; Cornette dans le même Régiment, en Février suivant; a fait les campagnes de 1761 & 1762; a été réformé à la paix; fait Capitaine de Dragons au Régiment d'Orléans en 1765; & a épousé, par contrat passé, le 22 Mars 1768, devant *Grignon*, Notaire à Souligné-sous-Ballon, & célébration le 11 Avril, Demoiselle *Marie-Françoise-Philberte-Alexandrine de Briqueville-de-la-Luzerne*, fille aînée & principale héritiere de *François-Philbert*, Comte *de Briqueville-de-la-Luzerne*, Chevalier de Saint-Louis, Brigadier des Armées du Roi, Enseigne d'une Compagnie des Gardes-du-Corps de Sa Majesté, Gouverneur de la Ville & Château de la Flêche, Seigneur des paroisses de Souligné, Courcebœuf, des Châtellenies de la Fréloniere, le Creux, Belsaulle, Chauffour, &c. mort, au Château de la Fréloniere, le 11 Avril 1762, & de *Marguerite-Alexandrine Savary-de-Breves*. Voyez Briqueville. Ce contrat fut fait en présence d'*Anne-Susanne-Henriette de Broc*, mere du futur; d'*Antoine-César du Bois-de-Maquillé*, Marquis de Vaujours, Seigneur de la Buronniere, comme curateur aux causes dudit futur, comparant par Messire *René Prudhomme-de-la-Boussiniere*, Seigneur de Brins, &c. comme fondé de sa procuration, & de Dame *Marguerite-Alexandrine Savary-de-Breves*, mere de la future. De ce mariage sont sortis : — 1. Alexandre-René-Henri, né au Château de la Fréloniere, & batisé dans l'Eglise de Souligné, le 6 Mars 1769, qui a eu pour parrein feu Charles-Henri d'Hardouin, Chevalier de la Girouardiere, Capitaine des Vaisseaux du Roi; & pour marreine *Marguerite-Alexandrine Savary-de-Breves*, veuve de Messire *François-Philbert*, Chevalier, Comte *de Briqueville-la-Luzerne*, son ayeule maternelle; — 2. René-Alexandre-Anne, né au Château de la Fréloniere, & batisé, à Souligné, le 25 Septembre 1770, qui a eu pour parrein Messire *Marie-François-Camille Savary-de-Breves*, Capitaine au Régiment de Condé, Cavalerie; & pour marreine *Anne-Susanne-Henriette de Broc*, son ayeule paternelle; — 3. Alexandre-Armand-Madelene, né au Château de la Fréloniere, & batisé, à Souligné, le 29 Juillet 1772, qui a eu pour parrein *Alexandre-Louis-Michel de Broc*, Chevalier de Saint-Louis, Seigneur de la Ville-aux-Fouriers; & pour marreine *Marie-Madelene Cholet*, veuve de Messire *Jean-François de Briqueville*: il est mort le 10 Août suivant; — 4. & Louis-François-René-Alexandre-Philbert d'Hardouin-de-la-Girouardiere, né, audit Château de la Fréloniere, le 19 Août 1774, batisé, dans l'Eglise de Souligné, le même jour; tenu sur les Fonts par son frere aîné, & par *Bonne-Françoise-Madelene de Briqueville*, sa tante maternelle.

Les armes : *d'argent, à la fasce de gueules, accompagnée, en chef, d'un lion passant de sable, lampassé de gueules; &, en pointe, de deux quintefeuilles aussi de sable.* Supports, *deux lions d'or, armés & lampassés de gueules.*

ROCHEBRIANT (de la) : Ancienne & illustre Noblesse, qui a donné un Saint dans Saint-Amable, Patron de la ville de Riom en Auvergne, qui vivoit en 475.

Louis-Amable de la Rochebriant, chef de cette Maison, est né Chanoine honoraire du Chapitre de Riom. Il a la premiere place au Chœur après le Doyen, porte l'aumuce l'épée au côté, va à l'offrande après lui & à côté de la Châsse de saint Amable, sur laquelle il a la main droite posée, le jour de la procession qui se fait, tous les ans, le 11 Juin, jour de *saint Barnabé*.

Suivant une maintenue de Noblesse, du 18 Septembre 1717, donnée par M. *Foullé de Martangis*, Intendant de Bourges, Amable de la Rochebriant, par lequel commence la filiation suivie, Seigneur, en partie, dudit lieu, & de Chouzance, dans la paroisse de Villenozeuge, rendit aveu & dénombrement, le 18

Mars 1499, à *noble & puissant Seigneur Gilbert*, Seigneur *de la Fayette*, Pontgibault, Saint-Romain, &c. Il avoit épousé, le 25 Mai 1493, *Jeanne de Montmorin*, fille puînée de *Gilbert*, Seigneur de Rillac, de Chas & de Perignat, & d'*Alix de Chalençon*, Dame de Chassignolles, &c. De ce mariage vint :

PIERRE DE LA ROCHEBRIANT, Ecuyer, Seigneur de Chouvance, de la Chaud & de Gioux, lequel fit alliance avec Demoiselle *Lionne de Contour*, Dame de Gioux, dont : — 1. GUI, qui suit; — 2. & AMABLE, Seigneur de Gioux en partie, marié à *Jeanne de Rochedragon*, dont nous ignorons la postérité.

GUI DE LA ROCHEBRIANT, Ecuyer, Seigneur de Chouvance & de la Chaud, épousa, par contrat passé, le 3 Janvier 1559, pardevant *Garnier* & *Delorme*, Notaires Royaux à Riom, Demoiselle *Françoise Boullier*, fille de Messire *Antoine Boullier*, Chevalier, Seigneur du Chariol, du Val, le Boucherat, Baron d'Aurouse, & de Dame *Jeanne de Joyeuse*. Par ce contrat de mariage, sa mere lui donna la moitié de la Terre de Gioux, & son frere AMABLE eut l'autre moitié. Leur fils fut

ANNET DE LA ROCHEBRIANT, Ecuyer, Seigneur de Chouvance, lequel épousa Demoiselle *Gilberte d'Aubierre*, laquelle est qualifiée *veuve* dans une Sentence du Sénéchal d'Auvergne, du 24 Juillet 1597. On trouve dans un partage provisionnel, fait pardevant *Aubery*, Notaire Royal, le 1 Août 1613, des biens de feu son mari, qu'elle eut pour enfans : — 1. AMABLE, Ecuyer, Seigneur de Chouvance & d'Aubierre; — 2. JACQUES; — 3. & ANNET, qui suit, lesquels partagerent la succession de leur pere. AMABLE & ANNET devinrent aussi héritiers de *Gilberte d'Aubierre*, leur mere, laquelle ne vivoit plus en 1636, suivant une cession faite par eux devant *Aubery*, Notaire Royal, le 4 Septembre de la même année.

ANNET DE LA ROCHEBRIANT, Ecuyer, Seigneur de Chouvance, de Gioux & de la Chenal, épousa, par contrat passé, le 22 Novembre 1632, pardevant *Desiré des Barres*, Notaire à Riom, Demoiselle *Gabrielle de Chabannes*, fille de Messire *Jacques de Chabannes*, Chevalier, Seigneur, Vicomte de Chavigny & de Préau, Baron de Vernieres, & de Dame *Charlotte de Chazeron*, dont :

FRANÇOIS-ANNET DE LA ROCHEBRIANT, Chevalier, Seigneur de Cleravaux, de Lavaux-Bonneuil & de la Chaud, marié, par contrat passé, le 10 Août 1664, pardevant *Barthelemi de Sortiaux*, Notaire Royal, Demoiselle *Louise-Antoinette de Langheac*, fille de *haut & puissant Seigneur* Messire *Gilbert de Langheac*, Chevalier, Comte de Dallet, Baron de Prechonnet, Chavanon, Corne-la-Garde, Feraudiere, Artige, Puilaveze & Malintrat, & de haute & puissante Dame *Gilberte d'Estaing*. De cette alliance vint :

GILBERT-AMABLE DE LA ROCHEBRIANT, Chevalier, Baron de Cleravaux, de Lavaux-de-Bonneuil & de la Chaud, qui, sur la production de ses titres, faite le 13 Décembre 1683, devant l'Intendant de Bourges, fut maintenu dans sa noblesse. Il eut une Commission de Cavalerie au Régiment de Ligondais le 25 Octobre 1689; & épousa, par contrat du 11 Février 1698, Demoiselle *Marie-Rose de Pampelune-de-Livry*, fille de feu *André de Pampelune*, Chevalier, Seigneur de Livry, Commandant du Régiment de Condé, & de *Marie Tixier*. Cette *Marie Tixier*, devenue veuve, se remaria à *Charles-Alexandre de Beaufort-de-Canillac*, Chevalier, Seigneur de Fours. De ce mariage sont issus : — 1. LOUIS-AMABLE, qui suit; — 2. & LAURENT-MICHEL, né & batisé dans la paroisse de Sazeray, le 24 Décembre 1707, mort sans alliance.

LOUIS-AMABLE, Marquis DE LA ROCHEBRIANT, né & batisé le 23 Avril 1703, dans la paroisse de Sazeray, Baron de Cleravaux dans la Marche, Seigneur du Theil, même Province, & de la Terre de Lavaux-de-Bonneuil près la Châtre en Berri, Enseigne des Vaisseaux du Roi, reformé avec pension, Lieutenant de MM. les Maréchaux de France, Chanoine honoraire né du Chapitre de Riom, a épousé 1°. *Marie du Theil-de-Boutignelles*, fille de *N... du Theil-de-Boutignelles*, Conseiller au Présidial de Gueret; & 2°. *Françoise de Bosredon*, de la Maison des anciens Barons *d'Armand*, dont la Seigneurie est possédée aujourd'hui par le Prince *de Soubise*. Il a eu du premier lit : — 1. YVES, qui suit; — 2. &

Marie-Rose, mariée, en 1758, à *Nicolas-Marien Hautier*, Comte de Villemontée, fils de feu *Jean-François-Marien Hautier*, Comte de Villemontée, substitué aux nom & armes de la Maison de *Villelume*, & de *Françoise de Bosredon*. Voyez Hautier-de-Villemontée, *Tome VII, p. 710 & suiv.*

Yves de la Rochebriant, Chevalier, appellé *le Comte de la Rochebriant*, a épousé Demoiselle *N... de Sarrazin*, dont il n'a point d'enfans.

Les armes : *écartelé d'or & d'azur*. Couronne de Marquis. Pour Supports, *deux lions*. Généalogie dressée sur titres originaux communiqués.

* ROCHECHOUART : Vicomté située dans le Poitou, près de la Vienne & de la source de la Charente, à six lieues de Limoges, qui a donné son nom à la Maison de Rochechouart, sortie des anciens Vicomtes *de Limoges*, selon *du Chesne*, dans son Histoire de la Maison de *Richelieu*, à la suite de celle de *Dreux* ; l'Abbé *le Laboureur*, à la fin de ses Additions aux Mémoires de Castelnau ; & l'Abbé *de Faudoas-de-Seguenville*, dans sa Généalogie de la Maison de *Faudoas*.

Sans entrer dans la descendance des anciens Vicomtes *de Limoges*, la Généalogie de la Maison de Rochechouart, une des plus anciennes du Royaume, commence, dans les Grands Officiers de la Couronne, *Tome IV, p. 649 & suiv.*, à

I. Aimery, I. du nom, surnommé *Ostofrancus*, cinquieme fils de *Giraud*, Vicomte *de Limoges*, & de *Rothilde*, son épouse. Il fut le premier Vicomte de Rochechouart, dont il prit le nom, qu'il transmit à sa postérité. Il donna, du consentement de sa femme & de son fils, la moitié de l'Eglise de Nioil à l'Abbaye d'Uzerche, en 1018, au mois de Mars. Sa femme fut *Eve*, qu'on croit fille de *Guillaume*, Comte *d'Angoulême*. Il en eut : — Aimery, qui suit ; — & Geraud, mentionné dans un titre de l'an 1037.

II. Aimery, II. du nom, Vicomte de Rochechouart, donna, en 1037, à l'Abbaye d'Uzerche, l'autre moitié de l'Eglise de Nioil, du consentement de sa femme, vivoit encore l'an 1047, qu'il assista à la fondation de l'Eglise de Notre-Dame de Xaintes, faite par le Comte *d'Anjou* ; & fut depuis assassiné, de nuit, par un de ses ennemis. Il avoit épousé *Ermessinde*, fille de *Foucaud*, Seigneur *de Champagnac*, dont : — 1. Aimery, qui suit ; — 2. Hildegaire, Seigneur de Champagnac, qualifié *Vicomte* dans divers titres, depuis l'an 1091 jusqu'en 1100. Il donna le Bois, dit *de Fagia*, à *Giraud*, Abbé d'Uzerche ; & confirma les donations faites par son ayeul, du consentement d'*Arsinde*, sa femme, de Pierre & d'Aimery, ses enfans ; — 3. & Rothberge de Rochechouart, mariée, selon *Geoffroy*, Prieur du Vigeois, à *Archambault*, Vicomte *de Comborn*, fils d'*Ebles*, Vicomte *de Comborn*, de Turenne & de Ventadour. Elle vivoit encore en 1095.

III. Aimery, III. du nom, Vicomte de Rochechouart, rendit à l'Abbaye d'Uzerche l'Eglise de Nioil, que son pere avoit usurpée, nonobstant les dispositions qu'Aimery I. & lui-même en avoient faites. Il eut différend avec l'Evêque de Limoges pour le Monastere de Saint-Junien, & fit un traité avec lui ; fut présent à la fondation du Prieuré de Peruse par *Jordain de Chabanois*, avant l'an 1073. Sa femme fut *Alpais*, de la Maison *de Salagnac*, de laquelle il eut : — 1. Aimery, qui suit ; — 2. Audibert, qui fit une donation, les Nones d'Avril 1121, à l'Abbaye de Saint-Barthelemi de Benevent, à deux lieues de Limoges ; & il y nomme *Alpais*, sa mere ; — 3. Boson, Seigneur de la Salle ; — 4. & Maurice, mentionné dans un titre de 1105.

IV. Aimery, IV. du nom, Vicomte de Rochechouart, fit le voyage de la Terre-Sainte en 1096, vivoit encore en 1120, & fut pere de

V. Aimery, V. du nom, Vicomte de Rochechouart, vivant en 1141. Il laissa pour fils :

VI. Aimery, VI. du nom, Vicomte de Rochechouart, qui fonda, en 1205 le Prieuré de Tréfens, étoit homme-lige du Roi en 1226, & tenoit de lui la Ville & le Châtel de Rochechouart. De *Luce*, Dame *de Perusse*, son épouse, il eut:

VII. Aimery, VII. du nom, Vicomte de Rochechouart, qui fit hommage-lige au Roi, en 1234, du Château de Buissac. Il avoit épousé, en 1205, *Alix de Mortemart*, de la Province de la Marche, fille & héritiere de *Guillaume*, Seigneur *de Mortemart*, d'Availles & de Saint-Germain. Elle testa l'an 1247, & vivoit encore en 1255, étant veuve. Ses enfans furent: — 1. Aimery, qui suit; — 2. Foucault, Seigneur de Saint-Germain. Suivant un *Mémoire*, il fut pere de — Gui de Rochechouart, qui de *Sibille de Vivonne*, son épouse, eut pour fils, — Guillaume; — 3. & Simon, Seigneur d'Availles.

VIII. Aimery, VIII. du nom, Vicomte de Rochechouart, Seigneur de Mortemart, &c. rendit hommage de la Terre de Perusse, au Comte *de Poitiers*, en 1242, & mourut le jour de Saint-Irier de l'an 1245, après avoir testé ledit jour, laissant ses enfans sous la garde de sa femme, *Marguerite de Limoges*, fille de *Gui V*, Vicomte *de Limoges*, & d'*Ermengarde*, son épouse. Comme tutrice de ses enfans, elle fit hommage au Roi de la Vicomté de Rochechouart; se remaria à *Archambault*, I. du nom, Comte *de Périgord*, fils d'*Helie*, V. du nom, Comte *de Périgord*; & mourut le 9 Septembre 1259. Du premier lit elle eut: — 1. Aimery, qui suit; — 2. Guillaume, auteur de la branche des Ducs de Mortemart, rapportée en son rang; — 3. Gui, Seigneur de Saint-Laurent, d'abord Archidiacre de Limoges, marié depuis à une Dame, nommée *Agnès*, & morte sans enfans; — 4. Simon, Doyen de Bourges, Archevêque de Bordeaux en Septembre 1275, mort en 1280, & enterré dans son Eglise, en la Chapelle Notre-Dame; — 5. Aymar, Seigneur de Chastelus en 1280, mort sans enfans; — 6. Agnès, femme de *Gui*, VI. du nom, Seigneur *de la Rochefoucaud*, fils d'*Aimery* I, Seigneur *de la Rochefoucaud*, & de *Létice de Parthenay*; — 7. Marguerite, mariée à *Aymar*, Seigneur *d'Archiac*; — 8. & Alix, femme de *Guillaume de Madaillan*, Seigneur de l'Esparre.

IX. Aimery, IX. du nom, Vicomte de Rochechouart, fut reçu, du vivant de son pere, par Alphonse de France, Comte de Poitiers, à l'hommage du Château de la Perusse, en 1242, moyennant 100 livres de rente. Il y est représenté à cheval, *un oiseau sur le poing*, & au contre-sceau est l'*écu* de Rochechouart, *brisé d'un lambel*. Il se rendit à l'Ost de Foix, au service du Roi Saint-Louis, en 1271, avec cinq Chevaliers, ses vassaux; & avoit épousé, en 1251, *Jeanne*, Dame *de Tonnay-Charente*, fille de *Geoffroi*, Seigneur *de Tonnay-Charente*. Elle mourut en 1263, le lendemain des Rois, laissant de son mariage: — 1. Aimery, qui suit; — 2. Simon, rapporté après la postérité de son aîné; — 3. Foucault, Doyen de Bourges en 1292, Evêque de Noyon en 1318, & Archevêque de Bourges en 1330, mort le 7 Août 1343, & enterré dans son Eglise Métropolitaine; — 4. Jeanne, femme de *Pons de Mortagne*, Vicomte d'Aunay.

X. Aimery, X. du nom, Vicomte de Rochechouart, suivit son pere en l'Ost de Foix en 1271; étoit, en 1283, du nombre des Chevaliers-Bannerets que le Roi retint pour aller en Arragon; & mourut avant 1292, laissant: — Aimery, qui suit; — & Jeanne, morte, sans alliance, en 1316.

XI. Aimery, XI. du nom, Vicomte de Rochechouart, fit, du consentement de Sa Majesté, en 1292, une donation à Foucault de Rochechouart, son oncle, de 50 livres de rente sur la bourse du Roi à Poitiers; & mourut, environ l'an 1306, sans enfans de *Germasie de Pons*, fille d'*Helie Rudel*, Sire de Pons & de Bergerac, qu'il avoit épousée le Mardi après l'Exaltation de Sainte-Croix 1292.

X. Simon de Rochechouart, Seigneur de Tonnay-Charente, second fils d'Aimery, IX. du nom, & de *Jeanne*, Dame *de Tonnay-Charente*, succéda, après le décès de son neveu, à la Vicomté de Rochechouart; donna, en 1299, quittance de 234 livres 17 sols 4 deniers à *Guillaume de Montmort*, Clerc du

Roi, pour ses gages, scellée, en cire rouge, d'un sceau chargé de *trois fasces ondées*, entre lesquelles sont *semées des larmes* ou *gouttes d'eau*; servit le Roi en la guerre de Flandres en 1304, & mourut en 1316. Il avoit épousé *Laure de Chabanois*, fille & héritiere de *Jourdain*, III. du nom, Seigneur *de Chabanois*, & d'*Alix de Montfort*; & veuve de *Raimond*, VI. du nom, Vicomte *de Turenne*. De ce mariage vinrent: — 1. Jean, qui suit;

2. Aimery, Seigneur de Chabanois, de Confolant, &c. à cause de sa mere, dont il prit le nom & les armes. Il fit partage avec son frere le 29 Avril 1353, & épousa *Alix de Châteauneuf*, dont —— Eschivat de Rochechouart, Seigneur de Chabanois, de Confolant, &c. marié à *Sibille de Boussé*, de laquelle il eut un fils & deux filles, sçavoir: — (a) Jean de Rochechouart, Seigneur de Chabanois, mort sans alliance; (b) Jeanne, Dame de Chabanois, de Confolant, &c. mariée 1°. à *Guillaume Maingot*, IX. du nom, Seigneur de Surgeres, fils de *Guillaume* VIII, Sire de Surgeres & de Dampierre, & de *Thomasse d'Albret*, sa seconde femme, dont elle étoit veuve en 1342; & 2°. à *Miles de Thouars*, Seigneur de Pousauges & de Tifauges, fils de *Hugues*, Seigneur de Pousauges, & d'*Isabeau de Noyers*, Dame de Tifauges; — (c) & Laure, dite *Mademoiselle de Chabanois*.

3. & Jeanne de Rochechouart, Religieuse à Poissy en 1336.

XI. Jean, I. du nom, Vicomte de Rochechouart, Seigneur de Tonnay-Charente, &c. Conseiller & Chambellan du Roi, servit dans les guerres en 1345; fut tué à la bataille de Poitiers le 10 Septembre 1356, & fut enterré aux Jacobins de la même Ville. Il avoit épousé, le Jeudi après la *Quasimodo* 1336, *Jeanne de Sully*, fille de *Henri*, Seigneur *de Sully*, Grand-Bouteiller de France, & de *Jeanne de Vendôme*, dont: — Louis, qui suit; — & Jean, successivement Evêque de Saint-Pons de Thomiers, Archevêque de Bourges, puis d'Arles, & enfin Cardinal. Il racheta du Prince *de Galles* la Seigneurie de Tonnay-Charente, engagée par son frere; & testa à Villeneuve d'Avignon en 1398.

XII. Louis, Vicomte de Rochechouart, qualifié seulement *Ecuyer* dans une quittance qu'il donna, le 8 Juillet 1355, à *Jean Chauvel*, Trésorier des Guerres, rendit hommage, le 13 Septembre 1363, à Edouard, fils aîné du Roi d'Angleterre. Il étoit Chevalier-Banneret en 1368, Gouverneur du Limousin, Chambellan du Roi en 1369; aida au recouvrement de la Guienne sur le Prince *de Galles*, qui le fit prisonnier en 1368; & vivoit encore en 1398. Il avoit épousé 1°. *Marie de Trignac*, dite *de Javersy*, fille de *N... de Trignac*, Seigneur de Chambriac; & 2°. *Isabeau de Parthenay*, fille de *Gui l'Archevêque*, Seigneur de Soubise, & de *Guyonne de Laval-Loué*. Du premier lit vinrent: —— 1. Jean, qui suit; —— 2. Fouques, mort sans enfans; —— 3. Isabeau, mariée 1°. à *Guillaume Aubert*, Seigneur de Murat; 2°. à *Jean*, Vicomte *de Villemur*; & 3°. à *Guillaume Guenant*, Seigneur des Bordes. Et du second lit: — 4. Louis, Seigneur d'Apremont, marié à *Jeanne de la Tour-Landry*, dont il eut — Jacques, Seigneur d'Apremont en 1437, auquel des Mémoires donnent pour femme *Marguerite de Montfaucon*, Dame de Galardon, mere d'Isabeau de Rochechouart, Dame de Galardon, mariée à *Renaud Chabot*, Seigneur de Jarnac; — 5. Jean, vivant en 1420, marié à *Jeanne de la Tour-Landry*, Dame de Clervaut, dont — Isabelle, Dame de Galardon & de Bauçay, femme de *Renaud Chabot*, Seigneur de Jarnac, second fils de *Louis Chabot*, I. du nom, Seigneur de la Greve, & de *Marie de Craon*; —— 6. & Jeanne, Prieure de Saint-Denis d'Oleron, puis Abbesse de la Regle en 1404.

XIII. Jean, II. du nom, Vicomte de Rochechouart, Conseiller Chambellan du Roi & du Duc *de Berri*, servit le Roi au voyage de Flandres & au siége de Bourbourg, avec un Chevalier & huit Ecuyers de sa Compagnie, le 6 Août 1383, & l'accompagna à son voyage d'Allemagne, avec un Chevalier & six Ecuyers, en 1388. Il avoit épousé *Ænor de Mathefelon*, seconde fille de *Thibaut*, & de *Béatrix de Dreux*, dont: —— 1. Geoffroi, qui suit; —— 2. Jean, Chambellan de *Jean*, Duc *de Berri*, tige de la branche des Seigneurs du Bourdet, éteinte, au troisieme degré, dans les enfans de Jacques de Roche-

CHOUART, Seigneur du Bourdet; Fontmoreau, d'Yvoy, &c. Conseiller & Chambellan du Roi, Capitaine d'Issoudun, mort en 1501. De cette branche est sortie celle des Seigneurs de Chandenier, rapportée ci-après, dont est auteur JEAN, second fils de JEAN DE ROCHECHOUART, Seigneur du Bourdet, à qui quelques-uns donnent pour femme *Jeanne de Craon*, & d'autres, une fille de la Maison de *Pierre-Buffiere*; — 3. LOUIS, qui n'eut qu'un fils naturel; — 4. SIMON, vivant en 1443, qui de *Philippe de Sully*, Dame de Beaujeu, son épouse, n'eut que deux filles, sçavoir: — PHILIPPE DE ROCHECHOUART, mariée, 1°. en 1445, à *Jean*, Seigneur *du Mesnil-Simon*; 2°. à *Louis de Bohan*, Seigneur de la Rochette & de Bruyeres; 3°. à *Georges Aliburton*, Chevalier Ecossois; & 4°. à *Jeannot de Douglas*, aussi Chevalier Ecossois; — & MARIE, femme de *Jean de Faucon*, Seigneur de Theron, & de Saint-Pardoux en Limousin, en 1461; — 5. & MARIE, épouse de *Louis*, Seigneur *de Pierre-Buffiere*, avec lequel elle vivoit en 1422.

XIV. GEOFFROI, Vicomte DE ROCHECHOUART, servit le Roi en Guienne, en qualité de Chevalier, avec un autre Bachelier & 9 Ecuyers de sa Compagnie, le 4 Août 1405; fut reçu Banneret à Saint-Jean d'Angely, le 12 Août 1413; partagea avec ses freres le 30 Août 1419, & étoit veuf, en 1436, de *Marguerite Chenin*, fille de *Renaud*, Seigneur de Mauzé, dont: — 1. FOUCAUD, qui suit; — 2. JEANNE, mariée, par contrat du 5 Juillet 1427, à *Foucaud*, Seigneur *de la Rochefoucaud*; — 3. & AGNÈS, accordée, le 4 Février 1432, à *Léonard de Saint-Christophe*, Seigneur de Liborneau.

XV. FOUCAUD, Vicomte DE ROCHECHOUART, Chevalier, Seigneur de Tonnay-Charente & de Mauzé, Chambellan du Roi, Gouverneur de la Rochelle en 1446, rendit hommage à Sa Majesté pour la Vicomté de Rochechouart, à cause du Comté de Poitiers, & de la Terre de Tonnay-Charente à Saintes, le 7 Août 1461 & 1462. Il avoit épousé, par contrat du 29 Juillet 1439, *Isabeau de Surgeres*, fille de *Jacques de Surgeres*, Seigneur de la Floceliere, & de *Marie de Sillé*, sa troisieme femme, de laquelle naquit — ANNE, qui suit. Elle se remaria à *Guillaume*, Seigneur *de Pontville*, de Saint-Germain & de la Plouziere, & transigea, avec sa fille du premier lit, le 29 Octobre 1473, sur ses droits de douaire sur la Seigneurie de Mauzé; fit, de concert, avec son second mari, un accord, le 1 Février 1477, avec *Jacques de Surgeres*, son frere, & vivoit encore en 1493.

XVI. ANNE, Vicomtesse DE ROCHECHOUART, Dame de Tonnay-Charente & de Mauzé, épousa, en 1470, *Jean de Pontville*, Vicomte de Breuilhez, Sénéchal de Saintonge, Capitaine de la ville & du Château de Saint-Jean d'Angely. Ce fut le Duc *de Guienne* qui fit ce mariage, à condition que les enfans qui en naîtroient, prendroient le nom & les armes DE ROCHECHOUART. La postérité de cette ANNE, Vicomtesse DE ROCHECHOUART, sera rapportée à la fin de cette Généalogie.

Branche des Seigneurs de CHANDENIER, *&c.*

XV. JEAN DE ROCHECHOUART, Seigneur de Jars, d'Yvoy, de Malvoisine & de Breviande, Chambellan du Roi, second fils de JEAN DE ROCHECHOUART, Seigneur du Bourdet, porta d'abord la qualité de *Seigneur d'Yvoy*, sous laquelle il se fit connoître dès l'an 1444, qu'il fut commis, par le Roi, à la garde des places fortes appartenantes au Chapitre de Rochechouart, contre les Anglois; fut fait Capitaine du Château de Tonnay-Charente le 8 Mars 1450, par le Vicomte DE ROCHECHOUART, qui lui en laissa les revenus; *Chevalier*, en 1451, à la prise de Fronsac, où il se signala; devint Seigneur de Chandenier, de Javarzay & de la Motte-de-Bauçay, par sa femme. Le Roi LOUIS XI le retint son Chambellan, par Lettres du 1 Avril 1467, après Pâques; partagea, le 15 Mars 1473, la succession de JEAN DE ROCHECHOUART, son frere, avec son neveu, & transigea, avec ses enfans, le 27 Août 1478, après la mort de sa femme; mourut au Château de Javarzay, sur la fin de 1484, & fut enterré dans l'Eglise de ce lieu. Il avoit épousé, le 27 Janvier 1448, *Anne de Chounay*, morte au Château

de Javarzay, le 14 Juillet 1477, fille & héritiere de *François de Chaunay*, Seigneur de Chandenier, &c. & de *Catherine de la Rochefoucaud*. Leurs enfans furent: — 1. François, qui suit; — 2. Jean, auteur de la branche des Seigneurs de Jars, rapportée ci-après; — 3. Marguerite, mariée, 1°. par contrat passé à Loudun le 26 Janvier 1483, à *Jean Cleret*, Seigneur de Meré, premier Maître-d'Hôtel du Roi; & 2°. à *Pierre de Foucault*, Seigneur de la Salle, avec lequel elle vivoit en 1515; — 4. & Catherine, morte sans alliance, & enterrée dans l'Eglise de Javarzay.

Ledit Jean de Rochechouart, Seigneur de Jars, eut encore, pour enfans naturels: — Adrien, Prieur de Chandenier en 1515; — & Anne de Rochechouart.

XVI. François de Rochechouart, Seigneur de Chandenier, Javarzay, la Grailliere, Saint-Marcolle, la Roche-Rabasté, &c. premier Chambellan du Duc d'Orléans, depuis Roi Louis XII, Sénéchal de Toulouse, Gouverneur & Lieutenant-Général, pour le Roi, du Comté d'Ast & Duché de Gênes, puis de la Rochelle & pays d'Aunis, s'attacha d'abord à la personne de Louis, Duc d'Orléans, qui, comme Gouverneur de Normandie, le commit, le 10 Juillet 1492, pour fortifier les places de cette Province, & le retint pour son premier Chambellan, par Lettres du 15 Octobre 1495, dont il prêta serment le 6 Août de l'année suivante. Ce Prince lui donna, vers 1496, la charge de Grand-Maître des Eaux & Forêts du Duché de Valois, & depuis, étant parvenu à la Couronne, celle de Maître des Eaux & Forêts de Languedoc, par Lettres données à Milan le 6 Août 1502, & la charge de Sénéchal de Toulouse le 3 Octobre suivant. Il fut envoyé en Ambassade vers Maximilien, Roi des Romains, le 25 Mai 1506; servit, en 1507, au siége & à la réduction de la ville de Gênes; fut pourvu, en Octobre 1508, du Gouvernement de cette Place, qu'il tint jusqu'au 20 Juin 1512; & par la révolte qui survint, fut contraint de revenir en France, où il continua de rendre ses services au Roi François I, qui lui donna le Gouvernement de la Rochelle & pays d'Aunis, par Lettres du 19 Mars 1514, dont il prit possession au mois de Juin suivant; fut envoyé, la même année, en Ambassade à Venise, &, au retour, alla à Bruxelles voir jurer la paix faite avec le Roi Catholique, à Noyon en 1516; se rendit à Lyon, en 1524, auprès de la Régente, mere de François I, qu'il quitta, pour rendre les derniers devoirs à *Charles*, Duc d'*Alençon*, dont il conduisoit le corps jusqu'à cette Ville; eut Commission, le 5 Octobre 1529, pour assembler la Noblesse de son Gouvernement, & lui demander un emprunt, pour le payement du reste de la rançon du Roi; & mourut, en son Château de la Motte-de-Bauçay, le 4 Décembre 1530, après avoir fait partage de ses biens entre ses enfans, le 26 Avril 1529, & son testament le 5 Mai suivant. Il avoit épousé, par contrat du 8 Mai 1477, confirmé le 6 Novembre 1478, *Blanche d'Aumont*, fille de *Jacques*, Seigneur d'*Aumont*, & de *Catherine d'Estrabonne*. Elle mourut le 6 Décembre 1530, deux jours après son mari, au Château de la Motte-de-Bauçay; & ils sont enterrés dans l'Eglise de Javarzay. De ce mariage naquirent: — 1. Christophe, qui suit; — 2. François, né le 14 Septembre 1488, mort jeune; — 3. Adrien, né à Boisbaston le jour de Saint-Michel 1489, mort trois mois après; — 4. Antoine, Seigneur de Saint-Amand, auteur de la branche des Marquis de Faudoas & de Barbazan, mentionnée ci-après; — 5. Jacques, né à Javarzay le 20 Mai 1491, mort sans alliance; — 6 & 7. Anne & Madeleine, mortes sans avoir été mariées; — 8. Jeanne, né à la Motte le 8 Mai 1493, mariée, par contrat passé à Donzy le 21 Septembre 1512, à *Georges Damas*, Seigneur de Marcilly & de Thianges, fils de *Jean*, Seigneur de Marcilly, & d'*Anne de Digoine*, Dame de Thianges, auquel elle porta les Terres d'Yvoy & de Malvoisine; — 9. Hélene, morte jeune; — 10. Marguerite, née à Javarzay le 15 Mars 1498, morte sans alliance; — 11. Jeanne, née audit lieu le 4 Octobre 1499, aussi décédée sans alliance; — 12. & Françoise, née à Saint-Amand le 4 Octobre 1500, élevée à la Cour, auprès de *Françoise de Maillé*, Dame d'Aumont, sa tante, qu'elle accompagna en 1514, lorsqu'elle fut à Boulogne,

pour être Dame d'honneur de la nouvelle Reine de France, MARIE D'ANGLETERRE. Elle mourut peu après ce voyage.

XVII. CHRISTOPHE DE ROCHECHOUART, Seigneur de Chandenier, Javarzay, la Motte-de-Bauçay, &c. né, au Château de la Motte, le 17 Décembre 1486, connu sous le nom de *Seigneur de la Motte*, qu'il porta jusqu'à la mort de son pere, servit, en cette qualité, aux guerres d'Italie, en 1508; poursuivit, au nom de sa femme, devenue l'héritiere de ses freres, la Baronnie de la Tour en Auvergne, contre le Duc d'*Albanie*, mari d'*Anne de la Tour*, Comtesse de Boulogne, & leurs héritiers; se trouva à la bataille de Pavie, où il demeura prisonnier; fut nommé, en 1544, l'un des quatre Chevaliers commis à tenir les Etats de Bourgogne, où il mourut, en 1549, âgé de 63 ans. Son corps fut porté & enterré à Javarzay. Il avoit épousé, 1°. le 8 Octobre 1508, *Susanne de Blezy*, morte le 25 Novembre 1525, fille de *Claude de Blezy*, Baron de Couches, & de *Louise de la Tour*; &, 2°. le 7. Octobre 1526, *Madelene de Vienne*, veuve de *Lazare Bauldot*, Seigneur de Cressey-sur-Thil & de Chastenay, fille de *Philippe de Vienne*, Seigneur de Clervault, & de *Catherine de la Guiche*. Etant veuve, elle eut quelques différends avec les enfans de son mari, pour lesquels elle transigea, le 14 Décembre 1550, & mourut, au Château de Chandenier, le 1 Décembre 1567. Du premier lit vinrent: — 1. RENÉ DE ROCHECHOUART, Baron de Couches & de Broignon, &c. âgé de 14 ans à la mort de sa mere. Il resta, sous la tutelle de son pere, avec ses freres, auxquels il fit partage des biens de leur mere, le 24 Avril 1544, & de ceux de leur pere, le 15 Mars 1550; fut ensuite Guidon des Gendarmes de la Compagnie du Baron *de Faudoas*, son oncle; & mourut, sans alliance, en Janvier 1552, au siége de Metz, à la défaite du Comte *d'Aumale* par le Marquis *de Brandebourg*, ayant eu de *Madelene de la Font*, un fils naturel, nommé JEAN DE ROCHECHOUART, auquel il laissa quelques biens, & qui fut légitimé au mois d'Avril 1551; — 2. CLAUDE, qui suit; — 3. FRANÇOIS, mort, sans alliance, à Marseille en 1535, allant servir en Italie.

4. PHILIPPE DE ROCHECHOUART, Seigneur de Sainte-Pereuse & de Marigny, puis Baron de Couches, par échange qu'il fit avec son frere pour la Terre de Broignon, le 30 Juin 1553. Il transigea avec la Dame *de Chassingrimont*, sa sœur, le 16 Avril 1559, & avec le Seigneur *de Montboissier*, son beau-frere, les 31 Octobre 1563 & 10 Novembre 1564; & mourut, au Château de Marigny, le 8 Juin 1587. Il avoit épousé, par contrat passé à Paris le 1 Juin 1558, *Françoise de Beaufort-Montboissier*, décédée le 1 Août 1607, & enterrée, auprès de son mari, dans l'Eglise de Barbirey, ayant eu trois fils, sçavoir: — (a) FRANÇOIS, né, au Château de Marigny, le 10 Mai 1564; — (b) JEAN, Baron de Marigny, mort, sans alliance, le 28 Octobre 1621; — (c) & PHILIPPE DE ROCHECHOUART, Baron de Couches, Seigneur de Sainte-Pereuse & de Marigny, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de sa Chambre, & Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie. Il fit son testament, le 25 Avril 1626, en faveur du Seigneur de Chandenier, son cousin, & mourut, à Couches, le 3 Octobre 1631, sans enfans de *Louise d'Agey*, qu'il avoit épousée, le 12 Janvier 1621, fille de *Jacques*, Seigneur d'Agey, & d'*Eustache de Montigny*. Elle mourut le 20 Septembre 1643, & fut enterrée aux Augustins à Paris.

5. & GABRIELLE DE ROCHECHOUART, mariée, par contrat passé à Javarzay le 2 Octobre 1535, avec *François Pot*, Seigneur de Chassingrimont. La Terre de Blezy lui échut en partage; elle s'y retira, & mourut, peu après, l'an 1568. De cette alliance sortit *Christine-Charlotte Pot-de-Rochechouart*, laquelle, en vertu du testament de PHILIPPE DE ROCHECHOUART-CHANDENIER, dernier Baron de Marigny & de Couches, mort en 1631, fait en faveur d'*Anne Pot*, ayeul de ladite Dame, & petit-fils de GABRIELLE DE ROCHECHOUART-CHANDENIER, fut, par Arrêt du Parlement de Provence de 1683, envoyée en possession des Baronnies de Marigny & de Couches, déléguées à la charge de porter les

les nom & armes de ROCHECHOUART. Elle fut mere de *Henri-Anne de Fuligny-Damas*, Seigneur de Rochechouart, mort le 23 Février 1745.

XVIII. CLAUDE DE ROCHECHOUART, Seigneur de Chandenier, Javarzay, la Motte-de-Bauçay, &c. porta d'abord la qualité de Seigneur de Blezy, puis celle de Seigneur de Bellevesure, & enfin de Seigneur de Chandenier, qu'il eut, en partage, après la mort de son pere. Dès qu'il fut en état de porter les armes, son pere le mit dans la Compagnie de l'Amiral *Chabot;* il devint depuis Enseigne de celle du Duc *de Montpensier*, qu'il accompagna dans toutes les occasions; & mourut, à la bataille de Saint-Quentin, en 1557. Il avoit épousé, par contrat du 14 Décembre 1535 (en vertu du traité de mariage de CHRISTOPHE DE ROCHECHOUART, Seigneur de Chandenier, & de *Madelene de Vienne*, sa seconde femme), *Jacqueline de Bauldot*, fille aînée de ladite *Madelene de Vienne*, & de *Lazare de Bauldot*, son premier mari. Elle avoit pris le nom de *Mailly*, à cause des Terres que *Claude de Mailly*, son ayeule, lui avoit laissées à cette condition; & mourut, à Arconçay, le 12 Novembre 1564, laissant: — 1. CHRISTOPHE, Seigneur de Chandenier, Javarzay, &c. né, à Arconçay en Bourgogne, le 24 Mars 1546, élevé Enfant d'Honneur du Dauphin & du Duc D'ORLÉANS. Il prit le parti de la Religion Prétendue-Réformée & du Prince *de Condé*, & fut tué au combat de Jarnac, le 13 Mars 1569, Commandant une Compagnie de Cavalerie, sans avoir été marié; — 2. LOUIS, qui suit; — 3. PHILIPPE, Seigneur de Cressey, d'Arc-sur-Thil, la Motte, &c. né, au Château de Cressey, vers la Toussaint 1555, élevé Page de la Chambre du Roi CHARLES IX en 1571. Il fit son testament le 24 Juin 1585, & mourut sans alliance, en son Château de Cressey, le 21 Janvier 1593; — 4. ANTOINETTE, née, au Château de Blezy, en 1542, mariée, par contrat passé à Javarzay le 27 Mai 1570, à *Louis de Barbesieres*, Seigneur de Nougeret en Poitou, auquel elle apporta la Terre de Tartifurnes, qu'elle avoit eue en partage; morte, sans enfans, le 15 Janvier 1571; — 5. PERRONELLE, née, à Arconçay, en 1545; mariée, 1°. par contrat passé à Javarzay le 3 Février 1567, à *François de Cursay*, Seigneur de Perçay, mort en 1573; & 2°. à *Antoine de la Chambre*, Seigneur de la Jarrie & de Belleville. Elle mourut sur la fin de l'année 1586; — 6. FRANÇOISE, née, à Arconçay, en 1547, femme, par contrat passé à Dijon le 17 Février 1572, de *Guillaume de la Colonge*, Seigneur de la Motte-sur-Dive & d'Aubigny-la-Ronce, & morte en 1598; — 7. autre FRANÇOISE, née en 1548, mariée 1°. à *Jacques de Luxembourg*, Vicomte de Lounois & de Saint-Marcel-sur-Loire en Forez, avec lequel elle vivoit en 1575; & 2°. à *Antoine de Guillermi*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de l'Artusie, Gouverneur de la Ville & Citadelle de Châlon-sur-Saone, qui se rendit adjudicataire de la Terre de Cressey en 1596. Elle mourut, en 1602, sans enfans de ses deux maris; — 8. & ANTOINETTE, dite *la Jeune*, née, à Cressey, le 19 Mars 1549, mariée à *Guillaume de Drée*, Seigneur de Beire & de Gissey, Chevalier de l'Ordre du Roi, qui prit, à cause d'elle, la qualité de Seigneur de Bellevesure en 1573. Elle étoit morte en 1586.

XIX. LOUIS DE ROCHECHOUART, Baron de Chandenier & de Broignon, Seigneur de Javarzay, la Motte-de-Bauçay, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de sa Chambre, & Chambellan du Duc *d'Alençon*, né le 4 Décembre 1550, d'abord élevé enfant d'honneur du Roi CHARLES IX, servit, en 1570, auprès du Duc *d'Anjou*, qui le retint pour l'un de ses Chambellans, le 20 Septembre 1576; fut fait Gentilhomme de la Chambre du Roi, le 9 Janvier 1580; alla, par son ordre, en Poitou auprès du Maréchal *de Biron*, en 1586, où il rendit de grands services, ainsi que les années suivantes. Sur l'avis qu'il eut que quelques Ligueurs étoient sortis de Poitiers, voulant les aller charger, & les forcer dans une métairie où ils s'étoient retirés, il y fut blessé; & en mourut le 17 Mars 1590. Son corps fut porté à Javarzay, & enterré auprès de celui de son ayeul. Il avoit épousé, par contrat passé à Paris le 27 Octobre 1579, *Marie-Silvie de la Rochefoucaud*, fille de *Charles*, Seigneur de

Randan, & de *Fulvie Pic-de-la-Mirande.* Elle eut la tutelle de ses enfans, & après le mariage de son fils, elle se fit Carmélite au fauxbourg Saint-Jacques à Paris, en 1610, & y mourut en odeur de sainteté. De cette alliance vinrent : — JEAN LOUIS, qui suit ; — & ANNE, née, à la Motte-de-Bauçay, le 3 Janvier 1586, morte le 9 Mars 1609, sans alliance, & enterrée aux Carmélites, où sa mere fit une fondation à son intention.

XX. JEAN-LOUIS DE ROCHECHOUART, Baron de Chandenier, de la Tour en Auvergne, &c. Gentilhomme de la Chambre du Roi, né, au Château de Randan, le 24 Avril 1582, d'abord élevé auprès du Cardinal *de la Rochefoucaud*, son oncle maternel, lors Evêque de Clermont, qui en prit un grand soin, fit, en 1601, le voyage d'Italie, où il se rendit un des meilleurs Cavaliers de son tems ; accompagna le Roi en son voyage de Sedan, & fut retenu Gentilhomme de sa Chambre, par Lettres du 27 Décembre 1609 ; servit, en cette qualité, dans toutes les rencontres qui se présenterent ; leva une Compagnie de Cavalerie, en 1612, dans le voyage de Bayonne ; se trouva en plusieurs occasions de guerre, particuliérement au siége de la Rochelle, où il donna des preuves de son courage & de sa valeur ; fut nommé Chevalier des Ordres du Roi, le 31 Décembre 1619 ; mis en possession de la Baronnie de la Tour, le 1 Octobre 1621 ; mourut au mois de Décembre 1635, & fut enterré, en la Chapelle de saint Jean, en l'Eglise de sainte Geneviéve de Paris. Il avoit épousé, par contrat passé en cette Ville le 11 Septembre 1609, *Louise de Montberon*, fille de *Louis de Montberon*, Seigneur de Fontaines-Chalandray, &c. & de *Heliette de Vivonne.* Elle mourut le dernier Mai 1654, & fut enterrée dans la Chapelle de saint Antoine des Jacobins de la rue Saint-Honoré à Paris, qu'elle avoit fait bâtir. Leurs enfans furent : — 1. FRANÇOIS, qui suit ; — 2. CHARLES, né, à la Motte-de-Bauçay, le 10 Août 1612, d'abord élevé auprès du Cardinal *de la Rochefoucaud*, son grand-oncle maternel, qui lui fit obtenir les Abbayes de Tournus & de l'Aumône ou petit Citeaux, qu'il remit depuis. Il servit le Roi en ses guerres jusqu'au mois de Novembre 1653, qu'il mourut à Clermont en Auvergne, sans avoir été marié ; — 3. LOUIS, Abbé de Tournus & de l'Aumône après son frere. Il renonça à ses Bénéfices pour servir Dieu dans les Missions ; — 4. JEAN-ELIE, Chevalier de Malte, Prieur de Condé & de Saint-Pavin, mort de la peste, à Paris, le 20 Juillet 1627, & enterré à S. Etienne-du-Mont ; — 5. CLAUDE-CHARLES, Abbé de Monstier-Saint-Jean, mort, dans une grande pratique de piété, le 18 Mai 1710 ; — 6. MARIE, morte, sans alliance, le 29 Janvier 1701, à 87 ans, enterrée à S. Jacques-du-haut-Pas. Elle fit son héritier M. le Président *de Lamoignon* ; — 7, 8 & 9. LOUISE, HENRIETTE & CATHERINE, Religieuses à la Visitation du fauxbourg Saint-Jacques à Paris ; — 10. & une fille, morte jeune.

XXI. FRANÇOIS DE ROCHECHOUART, Marquis de Chandenier, Baron de la Tour en Auvergne, &c. servit dans les guerres de Lorraine jusqu'en 1635 ; puis comme Capitaine aux Gardes en Flandres & en Roussillon, aux siéges de Collioure & de Perpignan ; fut fait, en 1642, premier Capitaine des Gardes-du-Corps du Roi, dont il se démit le 10 Janvier 1651, & se retira alors dans ses Terres en Auvergne. Il mourut à Paris, le 14 Août 1696, âgé de 85 ans, & fut enterré dans l'Eglise de sainte Geneviéve-du-Mont. Il avoit épousé, par contrat passé à Paris, au Palais-Royal, en présence du Roi & de la Reine-Mere, le 26 Avril 1646, *Marie-Loup de Bellenave*, fille & héritiere de *Claude*, Seigneur de Bellenave, & de *Madelene d'Hostun-de-Claveson* ; sa premiere femme. Elle mourut, à la Motte-de-Bauçay, le 27 Mai 1649, dont, pour fils : — CHARLES-FRANÇOIS DE ROCHECHOUART, Marquis de Bellenave, dit *le Comte de Limoges*, né le 11 Avril 1649, mort, avant son pere, des blessures qu'il avoit reçues au siége d'Ypres, où il étoit allé Volontaire au mois d'Avril 1678, sans avoir été marié.

Branche des Seigneurs de SAINT-AMAND & de FAUDOAS.

XVII. ANTOINE DE ROCHECHOUART, quatrieme fils de FRANÇOIS, Seigneur

de Chandenier, & de *Blanche d'Aumont*, partagea avec son frere aîné, le 16 Avril 1529, & eut la Terre de Saint-Amand en Puisaye, dont il bâtit le Château. Sa valeur l'éleva aux premiers honneurs de la guerre & de la Cour, & le rendit digne des bonnes graces des Rois LOUIS XII & FRANÇOIS I. Il fut Sénéchal de Toulouse & d'Albigeois, Gouverneur de Lomagne & de Riviere-Verdun, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances, Chevalier de l'Ordre du Roi, son Chambellan, & Lieutenant-Général au Gouvernement de Languedoc, par Provisions de l'an 1536. Il eut ordre du Roi, le 11 Octobre 1537, de fortifier Narbonne; commanda 1000 hommes de pied pour la défense de Marseille, contre l'Empereur CHARLES V; & fut blessé à la bataille de Cerisoles, en 1544. Il avoit alors pour Lieutenant, *Blaise*, Seigneur *de Montluc*, depuis Maréchal de France, comme ce dernier le dit lui-même en ses Commentaires, *p.* 45. Il avoit épousé, par contrat passé au Château de Faudoas le 25 Octobre 1517, *Catherine de Faudoas-Barbazan*, fille & héritiere de *Beraud de Faudoas*, dit *de Barbazan* & *d'Estaing*, IV. du nom, Baron de Faudoas, de Gramat, de Loubressac & de Montegut, Seigneur de Saint-Paul, du Grez, de Grignemont, le Cause, Maudec, Saussignac, Hauterive & Marignac, & de *Jeanne de Cardaillac*. Il y fut stipulé que les biens de Barbazan & de Faudoas seroient substitués au fils aîné & aux autres mâles provenans de ce mariage, sauf la légitime aux filles, à condition de prendre le nom & les armes de *Faudoas*, ou de les joindre ensemble avec ceux de *Rochechouart*. Elle testa, étant veuve, en son Château de Faudoas, le 16 Août 1560. De ce mariage vinrent :

1. CHARLES DE ROCHECHOUART & DE BARBAZAN, Chevalier de l'Ordre du Roi, Baron de Saint-Amand, de Faudoas & de Montegut, Colonel de 1000 hommes de pied, légionnaires sous son pere, par Provisions du 22 Décembre 1536; marié, 1°. par contrat du 8 Mai 1550, à *Françoise de Castelnau* & de Clermont, fille de *Pierre*, Seigneur de Clermont, de Lodeve, Vicomte de Nebouzan, & de *Marguerite de la Tour*. Elle mourut, sans enfans, après avoir testé, en faveur de son mari, le 24 Juin 1551; 2°. à Blois, le 21 Avril 1556, à *Claude d'Humieres*, aussi morte sans enfans, fille de *Jean*, III. du nom, Seigneur d'Humieres, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Peronne, & de *Françoise de Contay*; & 3°. *Françoise de Maricourt*, fille de *Jean*, Seigneur *de Maricourt*, Baron de Monchy-le-Châtel, & de *Renée du Quesnel*. De ce troisieme lit il eut deux filles; sçavoir : — MARIE-CLAUDE DE ROCHECHOUART, Dame de Saint-Amand en partie, femme 1°. de *Charles de Belleville*, Seigneur de Cosnac, Chevalier de l'Ordre du Roi; & 2°. par contrat du 11 Mars 1571, de *Léonor Chabot*, Baron de Jarnac, veuf de *Marguerite de Durfort-Duras*, fille de *Symphorien de Durfort*, Seigneur de Duras, & de *Barbe Cauchon-Maupas*. Il étoit fils de *Gui Chabot*, Baron de Jarnac, &c. & de *Louise de Pisseleu*; — & CHARLOTTE DE ROCHECHOUART, aussi Dame de Saint-Amand en partie, née posthume, & mentionnée, avec sa sœur aînée, dans le testament de leur ayeule de l'an 1560, mariée à *Gilles de Breuil*, Seigneur de Theon, de Javarsac & de Châteauburdon, de laquelle elle eut : — *Marguerite de Breuil*, Dame, en partie, de Saint-Amand, femme de *Claude de Bourdeille*, Baron de Mathas.

2. JEAN-GEORGES DE ROCHECHOUART, Chevalier, Seigneur de Flieux, qui épousa *Louise de Montpezat*, fille d'*Alain*, Seigneur de Loignac en Agenois, & de *Louise de Montlezun-Campagne*, dont deux fils & deux filles : — (a) JEAN DE ROCHECHOUART, mort jeune; — (b) autre JEAN, institué héritier par le testament de son ayeule maternelle, aussi décédé jeune; — (c) CATHERINE, femme de *Jean de Lambès*, Baron de Savignac, dont postérité; — (d) & JEANNE, mariée, le 17 Mai 1584, à *Antoine*, II. du nom, Seigneur *de Roquefeuil*, dont plusieurs enfans.

3. JACQUES, qui suit; — 4. JEAN, Baron de Montegut, mort à l'âge de 25 ans; — 5. HONORÉ-FRANÇOIS, Chevalier de Malte en 1550; — 6. FRANÇOISE, mariée, par contrat passé au Château de Verteuil en Angoumois le 16

Janvier 1542, à *Louis du Plessis*, Seigneur de Richelieu, Lieutenant de la Compagnie de 50 lances des Ordonnances du Roi, fils de *François du Plessis*, II. du nom, Seigneur de Richelieu, & d'*Anne le Roy*, Dame du Chillou ; — 7. ANNE, accordée, le 23 Janvier 1544, à *Jean*, Baron *de Bazillac*, dont — *Etienne*, Baron *de Bazillac*, marié à *Françoise de Levis* ; —— 8. CLAUDE, femme de *Jean du Chesnay*, Seigneur de Neufvy-sur-Loire, Gouverneur de Gien, mort le 10 Novembre 1582, & enterré en l'Eglise paroissiale de Neufvy, où se voit son épitaphe ; —— 9. MADELENE, mariée, par contrat passé au Château de Faudoas le 23 Janvier 1554, à *Paul de Foix*, Vicomte de Rabat, fils de *Jean de Foix*, Baron de Rabat, & de *Catherine de Villemur* ; —— 10. PHILIBERTE, Religieuse à Marcigny-lès-Nonains.

XVIII. JACQUES DE ROCHECHOUART & de Barbazan, Baron de Faudoas, de Montegut, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, épousa, par contrat du 20 Août 1564, *Marie d'Isalguier*, veuve de *Sébastien de Beon*, Vicomte de Sere, fille & héritiere de *Bertrand d'Isalguier*, Baron de Clermont, Aureville, la Barthe & Pompiac, & de *Jeanne de Saint-Etienne*, Dame de la Cour & de Camparnaud, dont : — 1. HENRI, qui suit ; — 2. JEAN-ANDRÉ, Seigneur du Grez, mort sans alliance ; — 3. JEAN-LOUIS, auteur de la branche des Seigneurs de Clermont, rapportée ci-après.

XIX. HENRI DE ROCHECHOUART & de Barbazan, Baron de Faudoas & de Montegut, Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes d'armes, à la tête de laquelle il fut tué, l'an 1588, par un nommé *César*, qui commandoit un parti Huguenot près de Mauvesin, au Diocèse de Lombès, avoit épousé, par contrat passé à Condom le 12 Décembre 1581, *Susanne de Montluc*, fille de *Blaise*, Seigneur de Montluc, Maréchal de France, & d'*Isabeau de Beauville*, sa seconde femme. Elle se remaria à *N...*, Seigneur *de Clermont* en Chalosse, & fit nommer tuteur des enfans de son premier lit *Jean de Faudoas*, Seigneur de Seguenville, Lieutenant de la Compagnie de son mari, qui exerçoit cette tutelle en 1594 & 1596. Du premier lit elle eut : —— PIERRE-BERAUD, qui suit ; — & JEAN-LOUIS DE ROCHECHOUART, Baron de Barbazan, tué aux guerres de la Religion, près Pamiers. Il avoit épousé *Marguerite de Roquefort*, fille & héritiere de *N... de Roquefort*, Baron d'Arignac, Seigneur de Montegut, &c. & veuve de *Jacques de la Jugie*, Comte d'Azilles, fils de *François de la Jugie*, Baron de Rieux, & d'*Anne d'Ornezan-Saint-Blancard*. Il laissa deux filles, sçavoir : — MARIE DE ROCHECHOUART, Dame de Barbazan, femme de JEAN-PHEBUS DE ROCHECHOUART, Marquis de Faudoas, son cousin-germain ; — & JEANNE DE ROCHECHOUART, mariée à *Jacques de Cheverry*, Seigneur de la Reolle & de Saint-Michel, morte, à Faudoas, sans enfans.

XX. PIERRE-BERAUD DE ROCHECHOUART & de Barbazan, Baron de Faudoas & de Montegut, eut, le 12 Avril 1615, commission d'HENRI DE BOURBON, Prince de Condé, pour lever une Compagnie de 100 hommes d'armes d'ordonnances, avec la liberté de choisir son Lieutenant, qui fut *Henri-Aimery de Faudoas*, Seigneur de Seguenville. Il avoit épousé, en 1613, *Henriette de Foix*, fille de *Georges*, Comte de Rabat, & de *Jeanne de Durfort-Duras*, dont : —— 1 & 2. JEAN-LOUIS & HENRI-GASTON, morts jeunes ; — 3. JEAN-PHEBUS, qui suit ; — 4. JEAN-ROGER, dit *le Comte de Barbazan*, Seigneur de Montclar en Lauraguais, marié 1°. à *Constance d'Espinas*, Dame de Caladrue ; & 2°. à *Constance de Villemur*, fille d'*Anne de Villemur*, Comte de Paillez, & de *Marie-Andrée de Cominges-de-Peguilhem*. Il mourut, sans enfans, en 1686, & testa en faveur de sa seconde femme, qui se remaria à *Pierre-Hippolite de Beon-de-Cazaux*, dont elle n'a point laissé d'enfans ; —— 5. ARMAND-JEAN, Seigneur de Montclar, tué par un vassal de sa Maison, sans avoir été marié ; —— 6. ADRIEN, mort sans alliance ; —— 7 & 8. ISABEAU & CHARLOTTE, mortes jeunes.

XXI. JEAN-PHEBUS DE ROCHECHOUART & de Barbazan, Marquis de Faudoas, mort le 15 Juillet 1683, avoit épousé, par contrat passé au Château de la Ville-Montegut le 8 Février 1644, MARIE DE ROCHECHOUART, fille de JEAN-

Louis de Rochechouart, Baron de Barbazan, & de *Marguerite de Roquefort.* Elle mourut, fort âgée, en 1698, & fut enterrée dans l'Eglise de Faudoas, auprès de son mari, laissant: — 1. Jean-Roger, qui suit.

2. Jean-Jacques, dit *le Comte de Rochechouart*, Seigneur de la Hille & de Montegut, qui servit, à Messine, sous le Maréchal *de Vivonne;* mourut, en son Château de la Hille, le 20 Octobre 1716, & fut enterré dans l'Eglise paroissiale de Montegut. Il avoit épousé, en 1696, *Gabrielle de Marost-Brion*, dont vinrent trois filles, Henriette-Elisabeth de Rochechouart, femme de *N. de Cadaillac-d'Auzon*; — Jeanne-Jacqueline-Gabrielle, & Marie-Thérese.

3. Joseph, Chevalier de Malte, mort à Faudoas, & enterré dans l'Eglise du même lieu; — 4. Jean-Louis, Marquis de Faudoas après la mort de Jean-Paul de Rochechouart, son neveu, par donation de sa mere, du mois d'Octobre 1696. Il devint, en 1716, chef des nom & armes de la Maison *de Rochechouart*, & est mort sans postérité de *Marie-Anne de Cominges*, fille de *François-Roger*, Vicomte de Burniquel, & *de Marguerite Cathelan;* — 5. Paul, mort subitement à Argenton, en 1694, allant à Paris; — 6. Jeanne, mariée, en 1696, à *Jean-Jacques de Montesquiou*, Seigneur de Saintrailles & de Corrensan, & morte sans enfans; — 7. Marie-Anne, morte, sans alliance, en 1690, & enterrée dans l'Eglise de Faudoas; — 8. & Constance, aussi morte à Faudoas, en Janvier 1695, sans avoir été mariée.

XXII. Jean-Roger de Rochechouart, Marquis de Faudoas, premier Baron Chrétien de Guienne, &c. mort à Limoges, à son retour de Paris, le 30 Octobre 1692, y fut enterré aux Jacobins. Il avoit épousé, en 1668, *Marguerite de Bossost*, fille unique & héritiere de *Roger*, Comte d'Espenan, &c. Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Philisbourg, nommé à l'Ordre du Saint-Esprit, & de *Paule d'Astarac-de-Fontrailles.* Elle mourut en couches, à Blois, le 26 Avril 1679, ayant eu de son mariage: — Jean-Paul, qui suit; — & Marguerite, morte jeune.

XXIII. Jean-Paul de Rochechouart-Barbazan-Astarac, Marquis de Faudoas & de Fontrailles, succéda aux biens, nom & armes de la Maison de *Fontrailles*, par donation de *Louis d'Astarac*, Seigneur de Fontrailles, Vicomte de Cogolois, Sénéchal d'Armagnac, oncle de sa mere, du Jeudi 4 Mars 1677; & mourut, sans enfans, le 29 Septembre 1696. Il avoit été marié, le 2 Juillet précédent, avec *Françoise-Gabrielle de Chabannes*, fille de *Henri*, Marquis de Curton, & de *Gabrielle de Montlezun-de-Besmaux.* Après le décès de son mari, elle s'est retirée au Couvent des S. Dominique de Montargis, où elle a fait profession le 29 Octobre 1702.

Branche des Seigneurs de Clermont, issue de celle de Faudoas.

XIX. Jean-Louis de Rochechouart, Chevalier, Seigneur de Clermont, d'Aureville, la Barthe & Pompiac, au Diocèse de Toulouse, troisieme fils de Jacques, Baron de Faudoas, & de *Marie d'Isalguier*, testa le 28 Juin 1616; & avoit épousé, le 18 Janvier 1599, *Jeanne de Beon*, fille de *Bernard*, Seigneur de Massez, Capitaine de 50 hommes d'armes, & Lieutenant-Général en Saintonge, & de *Gabrielle de Marast*, dont il eut: — 1. Bernard, mort sans alliance; — 2. Jean-François, qui suit; — 3. Jean-Louis-Charles, Abbé de la Case-Dieu, en 1634; — 4. Jean-Pierre; — 5. Marguerite; — 6. Marie-Louise-Isabeau, femme d'*Ogier-de la-Mothe*, Seigneur d'Isaut en Cominges, dont des enfans; — 7. & Henriette, mariée au Baron *de la Mazere* & de Gramont en Armagnac, dont postérité.

XX. Jean-François de Rochechouart, Baron de Clermont & de Lescure, Vicomte de Soulan, testa le 25 & mourut le 27 Juin 1659. Il avoit épousé, par contrat du 28 Août 1640, *Jeanne de Foix*, fille de *Henri-Gaston*, Comte de Rabat & de Massat, &c. & de *Jeanne de Pardaillan-de-Gondrin.* De ce mariage vinrent: — 1. Jean-Joseph-Gaston, qui suit; — 2. Charles, dit *le Baron de Clermont*, Capitaine de Cavalerie, mort sans alliance; — 3. Jean-

PIERRE, reçu Chevalier de Malte en 1662; — 4. MARIE-ANNE, femme, en 1655, de *Jean-Pierre-Gaston de Sirgan*, Vicomte d'Erce en Conserans, dont postérité; — 5. MARGUERITE, mariée à *N*...., Seigneur *de Caudeval* en Languedoc, dont elle est restée veuve, sans enfans; — 6. & GUYONNE-CHRISANTE, femme de *N... de Touges*, Seigneur de Noaillan en Guienne, dont elle est restée veuve.

XXI. JEAN-JOSEPH-GASTON DE ROCHECHOUART, Baron de Clermont, &c. épousa, 1°. en 1666, *Marie de Montesquiou*, fille & héritiere de *Pierre de Montesquiou*, Seigneur de Saint-Louis-de-Solages, & d'*Anne de Hautpoul*; & 2°. *N... de Montfaucon-de-Rogles*, dont il n'eut qu'un fils, mort jeune. De la premiere il laissa: — 1. CHARLES, qui suit; — 2. JEAN-FRANÇOIS, mort sans alliance; — 3. MARIE, femme du Seigneur *d'Espanez*; — 4. & CHRISANTE, premiere femme de *Pierre du Bouzet*, Seigneur de Montegut, Diocèse d'Auch. Il se remaria avec *Catherine-Henriette d'Esparbez*, fille de *Silvestre d'Esparbez-Lussan*, Baron de la Motte, & d'*Henriette du Bouzet-Castera*.

XXII. CHARLES DE ROCHECHOUART, dit *le Comte de Clermont*, Vicomte de Soulan, Seigneur d'Aureville, la Barthe, Lescure & Goyrans, épousa, 1°. par contrat du 27 Novembre 1702, *Françoise de Montesquiou*, fille de *Jean-Hyacinthe*, Baron de la Tour-de-France, & de *Marie-Anne de Roux-Montet*; &, 2°. vers 1728, *Marie de Maniban*, sœur de *François-Honoré de Maniban-de-Casaubon*, Archevêque de Bordeaux, & auparavant Evêque de Mirepoix, & veuve de *Jean-Galbert de Campistran*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques en Espagne, Commandeur de Chimènes, Marquis de Penango dans le Montferrat, l'un des 40 de l'Académie Françoise, & membre de celle des Jeux-Floraux de Toulouse, ci-devant Secrétaire-Général des Galeres de France, mort le 11 Mai 1723. Du premier lit sont issus: — 1. FRANÇOIS-CHARLES, qui suit; — 2. MARIE-ANNE, née le 26 Août 1704, morte jeune; — 3. FRANÇOIS-CLAUDE, appellé *le Vicomte de Clermont*, né le 16 Décembre 1705, Lieutenant dans le Régiment Royal-de-Vaisseaux, Infanterie, en 1724; — 4. JEAN-LOUIS, né le 19 Janvier 1707, mort en bas-âge; — 5. JEAN-FRANÇOIS-JOSEPH DE ROCHECHOUART-DE-FAUDOAS, né le 28 Janvier 1708, d'abord Abbé de Châteaudun, Ordre de Saint Augustin, Diocèse de Chartres, le 15 Août 1731, puis de Saint-Serge d'Angers, Ordre de Saint Benoît, le 20 Novembre 1732; nommé Evêque-Duc de Laon au mois de Juin, & sacré le 15 Octobre 1741; second Pair de France, Comte d'Anisy; Abbé Commendataire de l'Abbaye de Saint-Remy de Reims en 1745; nommé Cardinal par S. M. le Roi de Pologne, Electeur de Saxe, en 1756; Grand-Aumônier de feu la Reine en 1757; Ambassadeur de France auprès du Saint-Siége la même année; reçu Prélat-Commandeur des Ordres du Roi le 30 Mai 1762; & Abbé de Saint-Ouen de Rouen, Ordre de Saint Benoît, le 19 Mai 1764; — 6. PIERRE-PAUL, né le 7 Juin 1709, Chevalier de Malte, Page de la Chambre du Roi en 1721, puis Lieutenant au Régiment du Roi, Infanterie, ensuite Capitaine au Régiment de Brie, Infanterie; pourvu du Régiment de Beauce, Infanterie, en Octobre 1744; Colonel de celui d'Anjou, Infanterie, en Novembre 1745; tué à la bataille de Plaisance en Italie le 16 Juin 1746, à la tête de son Régiment; — 7. JOSEPH, né le 7 Juin 1710, mort en bas-âge; — 8. GASTON, né le 26 Août 1711, nommé, par le Roi, à l'Abbaye de Bonnefont, Ordre de Cîteaux, au mois de Décembre 1742, mort à Paris le 27 Décembre 1755, & enterré à Saint-Sulpice; — 9. ROGER, appellé *le Baron* DE ROCHECHOUART, né le 22 Octobre 1713, fait Capitaine des Vaisseaux du Roi à la promotion du 1 Janvier 1746; — 10. ALEXANDRE, né le 20 Août 1714, mort en bas-âge.

11. JEAN-LOUIS-ROGER, Marquis DE ROCHECHOUART, né le 1 Février 1717, Colonel du Régiment d'Anjou, Infanterie, Brigadier des Armées du Roi, Maréchal-de-Camp en 1761; Lieutenant-Général des Armées, Gouverneur de Peronne, Commandant en chef dans la Provence, Menin de feu M. le Dauphin; reçu Chevalier des Ordres le 13 Juin 1775; & mort à Paris le 13 Mai 1776. Il avoit épousé, le 3 Juin 1751, *Charlotte-Françoise de Faulcon-de-Rys*, fille

de feu *Jean-Batiste-Gaston*, Comte de Charleval, Capitaine au Régiment des Gardes-Françoises. La Marquise DE ROCHECHOUART a été nommée Dame de Mesdames de France en 1751; — 12. & PIERRE-PAUL-ETIENNE, Vicomte DE ROCHECHOUART, né en Avril 1724, Capitaine des Vaisseaux du Roi en 1757.

XXIII. FRANÇOIS-CHARLES, Comte DE ROCHECHOUART, chef des nom & armes de sa Maison, né le 27 Août 1703, Marquis de Faudoas, premier Baron Chrétien de Guienne, Comte de Clermont & d'Aureville, Vicomte de Soulan, Seigneur de Caudeval, &c. Baron des Etats de Languedoc, d'abord Colonel d'un Régiment de son nom, ci-devant Louvigny, le 20 Février 1734; fut blessé, d'un coup de fusil au bras, à la bataille donnée près de Guastalla le 19 Octobre de la même année; fait Brigadier des Armées le 20 Février 1743, Colonel du Régiment d'Anjou, Infanterie, en Mars suivant; Maréchal-de-Camp le 1 Mai 1745; Lieutenant-Général le 10 Mai 1748; Ministre Plénipotentiaire de Sa Majesté près de feu l'Infant Don PHILIPPE, Duc de Parme, en 1754; Gouverneur & Lieutenant-Général, pour le Roi, des Ville & Duché d'Orléans, Pays Orléanois, Chartrain, Dunois, Sologne, Vendômois, Blaisois & dépendances, & des Ville & Château d'Amboise en 1757; & nommé Chevalier des Ordres du Roi le 1 Janvier 1759, a épousé, le 13 Décembre 1728, *Marie-Françoise de Conflans-d'Armentieres*, sœur unique du Marquis d'Armentieres, Chevalier des Ordres, & fille de feu *Michel de Conflans*, Marquis d'Armentieres, Comte de Nanteuil, Vicomte d'Auchy-le-Château, premier Gentilhomme de la Chambre de S. A. R. PHILIPPE, Duc D'ORLÉANS, Régent du Royaume, & de *Diane-Gabrielle de Jussat*, sa veuve, Dame de *Madame*, Duchesse de Berri, ensuite de S. A. R. MADAME, Duchesse d'Orléans. La Comtesse DE ROCHECHOUART a été nommée Dame de feu Madame la Dauphine en 1744, & est morte en 1764, laissant: — 1. AIMERY-LOUIS-ROGER, qui suit; — 2. DIANE-ADÉLAÏDE, une des Dames de feu Madame la Dauphine, mariée, le 12 Avril 1751, à *Louis-Florent*, Comte *du Châtelet-Lomont*, Chevalier des Ordres, Ambassadeur à la Cour d'Angleterre, & Colonel-Lieutenant du Régiment du Roi, Infanterie, en Octobre 1767, Menin de feu M. le Dauphin; — 3. & ZÉPHIRINE-FÉLICITÉ DE ROCHECHOUART, mariée, le 8 Octobre 1755, à *Jacques-François*, Marquis *de Damas-d'Antigny*, ci-devant Colonel dans les Grenadiers de France, Brigadier des Armées du Roi. Elle a été Dame de MADAME, & est morte à Paris le 18 Novembre 1776, dans la 43e année de son âge.

XXIV. AIMERY-LOUIS-ROGER DE ROCHECHOUART, Comte de Faudoas, né le 15 Novembre 1744, a épousé, contrat signé le 3 Octobre 1764, Demoiselle *N... Barberie-de-Courteille*, fille de *Jacques-Dominique Barberie-de-Courteille*, Conseiller d'État, ci-devant Ambassadeur de France auprès du Corps Helvétique, aujourd'hui l'un des six Intendans des Finances, & de Dame *N... de Savalette*, sa premiere femme.

Branche des Seigneurs de JARE.

XVI. JEAN DE ROCHECHOUART, Seigneur de Jars & de Breviande, second fils de JEAN, Seigneur de Chandenier, & d'*Anne de Chaunay*, fut partagé par son frere aîné, le 11 Novembre 1497, des Terres de Jars & de Breviande, & mourut au mois de Février suivant. Il avoit épousé, par contrat du 22 Janvier 1494, *Anne de Bigny*, fille de *Charles*, Seigneur d'Aisnay, & de *Jeanne Aramite*, Dame de la Gorse en Auvergne. Elle se remaria, le 4 Juin 1499, avec *Pierre*, Seigneur *de Bonnay* & de Moret en Bourbonnois, & laissa de son premier lit, pour fils unique:

XVII. GUILLAUME DE ROCHECHOUART, Seigneur de Jars & de Breviande, premier Maître-d'Hôtel du Roi, Chevalier de son Ordre, & Gouverneur de la personne des Fils de France, qui furent les Rois CHARLES IX, HENRI III, & le Duc d'Alençon. Il se rendit également recommandable par sa valeur & sa

prudente conduite dans les emplois de la Cour & de la guerre ; fit hommage de la Terre de la Brosse, mouvante de l'Abbaye de Saint-Mesmin-lès-Orléans, à l'Abbé *François des Moulins*, Grand-Aumônier de France, le 25 Novembre 1519 ; mourut en 1568, & fut enterré à Jars. Il avoit épousé 1°. *Louise d'Autry*, Dame de la Brosse, de Châtillon-le-Roi & de Montmerault, morte le 28 Novembre 1539, fille d'*Lthier d'Autry*, Seigneur de la Brosse, & de *Philippe de Marafin*, Dame de Boiteaux ; &, 2°. le 23 Juin 1544, *Antoinette d'Yaucourt*, veuve d'*Antoine de Pisseleu*, Seigneur de Marceilles, & fille de *Jean*, Seigneur *d'Yaucourt*, & de *Marie d'Abbeville*. Du premier lit vinrent : — 1. François, qui suit ; — 2. Louise, Dame de Boiteaux, mariée, par traité du 3 Mai 1541, à *Charles de la Grange*, Seigneur de Montigny, Gouverneur de la Charité-sur-Loire, fils de *François de la Grange*, Seigneur de Montigny, & d'*Anne de la Marche* ; — 3 & 4. deux filles, Religieuses.

Et du second lit : — 5. Gui de Rochechouart, Seigneur de Châtillon-le-Roi, dont la postérité s'est éteinte dans sa petite-fille, Marie-Marguerite de Rochechouart, Dame de Châtillon-le-Roi, fille unique de Gui, II. du nom, Capitaine de 50 hommes d'armes, & de *Louise d'Estampes*. Elle épousa, par contrat du 10 Janvier 1637, *Alexandre de Séve*, Seigneur de Châtignonville, Conseiller d'Etat & au Conseil Royal des Finances, Prévôt des Marchands de la Ville de Paris depuis 1654 jusqu'en 1662. Elle étoit morte au mois d'Octobre 1661.

6. Joachime, mariée, 1°. par contrat du 14 Avril 1563, à *Antoine du Mesnil-Simon*, Seigneur de Paracy ; & 2°. à *Charles Martel*, Seigneur de Rannes & de Bacqueville ; — 7. Anne, accordée, le 30 Juillet 1564, avec *Claude de la Porte*, Seigneur de la Pesseliere, fils de *Charles*, & de *Jacquette d'Anlezy* ; — 8. Jeanne, mariée, par contrat du 9 Décembre 1566, à *Adrien des Noyers*, Seigneur de Mainvilliers & d'Ezarville, fils de *Jean*, & de *Marie de la Taille* ; — 9. & Marguerite, mariée, 1°. en 1573, à *Guillaume Allegrin*, Seigneur de Valence & de Chambry, fils de *Guillaume*, & de *Marie de Refuge* ; & 2°. à *Guillaume Perdriel*, Seigneur de Baubigny.

XVIII. François de Rochechouart, Seigneur de Jars, de la Brosse & de Breviande, Lieutenant de la Compagnie d'Ordonnance du Comte de Chaulnes, Maître-d'Hôtel du Roi en 1568, Chevalier de son Ordre en 1569, rendit de grands services dans les guerres de la Religion, & au siége de Sancerre en 1573 ; mourut à Jars, où il fut inhumé avant le 19 Novembre 1576, jour auquel on fit son inventaire. Il avoit épousé, 1°. le 11 Mars 1565, *Antoinette de Pisseleu*, Dame de Marceilles, fille d'*Antoine*, & d'*Antoinette d'Yaucourt*, belle-mere de son mari ; &, 2°. le 13 Septembre 1568, *Anne de Berulle*, Dame de Nancray, veuve d'*Edme de Prie*, Baron de Montpoupon, morte le 14 Avril 1603, fille de *Galeas de Berulle*, & de *Louise de Neufvis*. Du premier lit il eut : — 1. François, qui suit ; & du second : — 2. Louis, auteur de la branche des Seigneurs de la Brosse & de Montigny, rapportée ci-après ; — 3. Charles, Seigneur de Nancray, tué à la bataille de Contras en 1587, âgé de 19 ans ; — 4. Jeanne, femme, le 31 Décembre 1591, de *Francois Thibault*, Seigneur de Villegenon, fils de *Francois*, & d'*Anne de Trousseboís* ; — 5. Marie, alliée, le 20 Décembre 1601, à *Charles Paviot*, Seigneur de Boissy-le-Sec, fils de *Pierre*, & de *Susanne de l'Isle* ; — 6. Louise, Religieuse à Saint-Dominique de Montargis en 1584 ; — 7. Jeanne, Religieuse à Notre-Dame de Charenton le 22 Juillet 1591 ; — 8. & Françoise, Religieuse aux Annonciades de Bourges.

XIX. François de Rochechouart, II. du nom, Seigneur de Jars, Marceilles, &c. Gentilhomme de la Chambre du Roi, né en 1566, mort le dernier Décembre 1596, & enterré à Jars, avoit épousé, le 13 Mai 1579, *Anne de Monceaux*, fille de *Gui*, Seigneur de Houdan en Bray, & de *Jeanne de la Châtre*. Elle mourut à Bourges, le 1 Juillet 1620, laissant : — 1. Gabriel, qui suit ; — 2. Guillaume, Seigneur de Marceilles, né le 18 Juillet 1590, Capitaine d'un Vaisseau qui périt sur mer avec lui ; — 3. François, Chevalier

lier de Malte, connu sous le nom de *Commandeur de Jars*, Commandeur de Lagny-le-Sec, Abbé de Saint-Satur. Il encourut la disgrace du Cardinal *de Richelieu*, & après dix-huit mois de cachot à la Bastille, on le transféra à Troyes, pour y être jugé par des Commissaires, à la tête desquels étoit le Seigneur *de Laffemas*, qui n'épargnoit rien pour lui faire avouer qu'il étoit criminel; mais le Chevalier de Jars protesta toujours de son innocence, malgré laquelle il fut condamné à avoir la tête tranchée; sa grace vint comme il étoit sur l'échaffaut, le 10 Novembre 1633, & on l'envoya en Italie, d'où il ne revint qu'après le décès du Cardinal *de Richelieu*. Il mourut au mois d'Avril 1670, âgé de 79 ans, & fut inhumé au Temple. C'est lui qui a fait bâtir l'Hôtel de Jars, rue de Richelieu, qui est un chef-d'œuvre du grand *Mansard*; — 4. & Jacqueline, née le 11 Novembre 1587, morte, sans alliance, le 25 Février 1620.

François de Rochechouart, II. du nom, eut encore, pour fils naturel, François, Bâtard de Rochechouart, auteur de la branche des Seigneurs de la Motte & de Fricourt, qui n'a formé que 4 degrés, & que nous croyons éteinte.

XX. Gabriel de Rochechouart, Seigneur de Jars & de Marceilles, né le 26 Septembre 1580, mort, le 14 Décembre 1649, à Marceilles, où il fut inhumé, avoit épousé, en 1611, *Christophette le Goux*, Dame de Maizieres-sous-Braine, fille de *N... le Goux*, Seigneur de la Borde, dont: — Gabriel, mort à 17 ans, du vivant de son pere; — & Jacqueline, Dame de Marceilles, mariée, le 16 Janvier 1643, à *François de Carvoisin*, Seigneur de Frócourt, &c.

Branche des Seigneurs de Montigny & de la Brosse.

XIX. Louis de Rochechouart, fils aîné du second lit de François, I. du nom, & d'*Anne de Berulle*, sa seconde femme, né en 1569, Seigneur de la Brosse, de Montigny & de Nancray, rendit des services importans au Roi Henri IV, qualifié Chevalier de l'Ordre du Roi dans l'hommage qu'il rendit le 11 Juillet 1619, de la Seigneurie de la Brosse, mouvante de celle de Fresnay, paroisse d'Isy, à *Jacques Viard*, Seigneur du Vallay, Président au Grand-Conseil, fut Guidon d'une Compagnie de 50 hommes d'armes, puis Lieutenant des Gendarmes du Maréchal *de Montigny*, son cousin; commanda la Compagnie des Gendarmes du Maréchal *de la Châtre*; & mourut le 2 Novembre 1627. Il avoit épousé, 1°. le 21 Septembre 1595, *Catherine-Marie de Castelnau*, Dame de la Lande & de Briou, morte à Montigny le 2 Juillet 1612, fille de *Michel*, Ambassadeur en Angleterre, & de *Marie Bochetel*; &, 2°. par contrat passé à Montargis le 10 Avril 1614, *Louise de Piédefer*, Dame de Bazoches, veuve de *Jacques d'Anglure*, Vicomte d'Estoges, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent: — 1. Louis, qui suit; — 2. Anne, née en 1597, mariée, en 1613, à *Gédéon Sanguin-des-Marais*, Seigneur du Tronchet, Enseigne des Gardes-du-Corps du Roi, fils de *Claude*, & de *Catherine Sanguin*, Dame du Tronchet; — 3. Gabrielle, née le 9 Juin 1599, Religieuse aux Annonciades de Bourges; — 4. Marie, née le 19 Avril 1610, femme, en 1629, de *Claude des Moulins*, Chevalier, Seigneur de Sepoix; — 5. & Charlotte, née le 19 Décembre 1611, aussi Religieuse aux Annonciades de Bourges en 1624.

XX. Louis de Rochechouart, Seigneur de la Brosse & de Montigny, né le 6 Octobre 1601, servit le Roi contre les Huguenots; fut Député de la Noblesse de la Châtellenie de Neufville en 1649; & mourut à Montigny le 20 Septembre 1652. Il avoit épousé, par contrat du 15 Octobre 1628, *Louise Lamy*, Dame, en partie, de la Baronnie de Loury, fille aînée & principale héritiere d'*Isaac Lamy*, Baron de Loury, & de *Marguerite Cautel*. De ce mariage sortirent: — 1. Isaac-Louis, qui suit; — 2. Louis, Chevalier de Malte, né le 5 Octobre 1635, Capitaine des Galeres; — 3. Joseph, auteur

de la branche des Seigneurs de Fontaine-Beaudan & de la Sauffaye, rapportée ci-après; — 4. SUSANNE, née le 22 Juin 1630, mariée, 1°. le 26 Juin 1650, à *Pierre Chaludat*, Seigneur de Lissermeau, Maître d'Hôtel du Roi, Général des Finances à Orléans; & 2°. à *Gilles de la Grange*, Seigneur de la Bretoche, fils de *Jean-Jacques*, Vicomte de Soulangis, Seigneur d'Arquien, & de *Catherine Estrelin*; — 4. LOUISE, née le 7 Juin 1631, mariée, par contrat du 28 Octobre 1653, à *François de Courtenay*, Seigneur de Changy, fils aîné de *Jacques*, & de *Françoise de Loron*; — & plusieurs autres filles.

XXI. ISAAC-LOUIS DE ROCHECHOUART, Seigneur de Montigny, du Monceau, de la Brosse, Baron de Loury, né le 25 Novembre 1632, maintenu dans son ancienne Noblesse, par Jugement de M. *de Machault*, Intendant de la Généralité d'Orléans, du 29 Mars 1667, mort vers le commencement de l'année 1683, avoit épousé, 1°. le 1 Décembre 1659, *Françoise le Conquérant*, fille de *Jean*, Seigneur de Préfontaine; &, 2°. le 27 Octobre 1677, *Marie-Christine de Machaut*, veuve de *Florimond de Pathay*, Baron de Clereau en Beauce, & fille de *Christophe de Machaut*, Seigneur de Chambon, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Conti, & Lieutenant-de-Roi à Saint-Jean-de-Lône, & de *Louise Favereau*. Du premier lit vinrent: — 1. LOUIS, qui suit; — 2. ELISABETH-LOUISE, mise, avec son frere, sous la tutelle de *Gilles de la Grange*, Seigneur d'Arquien, par acte du 24 Mars 1683.

Et du second lit: — 3. ALEXANDRE DE ROCHECHOUART, né en 1678, appellé *le Marquis de Jars*, Capitaine de Cavalerie, puis Capitaine-Colonel des Gardes-du-Corps, & Majordome de LOUISE-ELISABETH D'ORLÉANS, Reine, seconde Douairiere d'Espagne, le 7 Février 1726; mort de la petite vérole, au Château de Meudon, le 12 Août 1731. Il avoit épousé, le 8 Février 1701, *Anne-Marie Angier-de-Lohéac-de-Crapado*, fille de *Henri-Albert Angier-de-Lohéac*, Marquis de Crapado, & de *Louise de Chastelier*. Elle mourut aussi à Meudon, le 10 Février 1737, ayant eu: — ADÉLAÏDE-CÉLESTE, née en 1701, morte à Paris, le 11 Novembre 1737, sans alliance, & inhumée à Saint-Sulpice le lendemain; — & JULIE-SOPHIE DE ROCHECHOUART, mariée, le 3 Août 1728, à BERTRAND, Vicomte DE ROCHECHOUART, de la branche des Seigneurs & Barons du Batiment.

4. & MARIE-SUSANNE, ou MARTHE-SUSANNE, selon *Moréri*, Dame d'honneur de la Duchesse Douairiere DE BOURBON, mariée, en 1697, à *François-René*, dit *le Marquis du Bellay*, Seigneur de la Courbe, né le 7 Novembre 1651, chef des nom & armes de sa Maison, & premier Ecuyer du Prince de Conti, mort en 1709, fils d'*Antoine du Bellay*, & de *Madelene de Beauvau-du-Rivau*. La Marquise du Bellay est morte à Paris, le 9 Mars 1747, âgée de 69 ans, laissant postérité.

XXII. LOUIS DE ROCHECHOUART, Seigneur de Montigny & du Monceau, Enseigne, puis Lieutenant des Galeres, mort en son Château de Montigny, le 14 Mai 1737, âgé près de 73 ans, avoit épousé, par contrat du 11 Avril 1692, *Elisabeth de Cugnac*, fille de *Philippe*, Baron de Jouy, & d'*Elisabeth de Morainville*, dont: — 1. LOUIS-PHILIPPE-ESPRIT-JUVENAL, qui suit; — 2. PIERRE-JULES-CÉSAR DE ROCHECHOUART, né au Château de Montigny, le 8 Mars 1698, d'abord Vicaire-Général d'Orléans, nommé Prieur Commendataire du Prieuré de Saint-Lo de Rouen au mois de Novembre 1724, Evêque d'Evreux en Août 1733, sacré le 21 Mai 1734; nommé, en 1738, à l'Abbaye de Bonnecombe, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Rodez; à l'Abbaye de Conches, Ordre de Saint-Benoît, Diocèse d'Evreux, en 1747; & le 10 Août 1753, Evêque de Bayeux, en donnant sa démission de l'Abbaye de Conches; — 3. JOSEPH ALEXANDRE, appellé *le Baron* DE ROCHECHOUART, rapporté après son aîné; — 4. & LOUISE-ELISABETH, née le 5 Décembre 1702, reçue à Saint-Cyr en 1713, mariée, le 10 Décembre 1731, à *Henri-Lambert d'Herbigny*, Marquis de Thibouville, ancien Mestre-de-Camp du Régiment de Dragons de la Reine, fils aîné de *Pierre-Charles*, Conseiller d'Etat ordinaire, & de *Louise-Françoise-Armande d'Estrades*.

XXIII. Louis-Philippe-Esprit-Juvenal de Rochechouart, Seigneur du Monceau, &c. reçu Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Notre-Dame du Mont-Carmel le 6 Décembre 1721, Capitaine de Grenadiers dans le Régiment de la Reine, & Chevalier de Saint-Louis, est mort à Nancy, au mois de Septembre 1743, sans enfans de *Marie-Susanne de Pinguet-de-Susemon*, qu'il avoit épousée, en 1740, veuve de *Jean-Batiste*, Baron *de Bouzier-de-Villers*, Conseiller d'Etat, & Garde-des-Sceaux de feu Léopold, Duc de Lorraine & de Bar.

XXIII. Joseph-Alexandre, appellé *le Baron* de Rochechouart, 3e fils de Louis, & d'*Elisabeth de Cugnac*, d'abord Page de la Chambre du Roi, puis Capitaine d'Infanterie, s'est établi à la Martinique, où il s'est marié en 1730, & a deux garçons.

Branche des Seigneurs de Fontaine-Beaudan & de la Saussaye.

XXI. Joseph de Rochechouart, fils puîné de Louis, Seigneur de la Brosse, & de *Louise Lamy*, né le 17 Juin 1645, Seigneur de Fontaine-Beaudan & de la Saussaye, & Lieutenant-Colonel du Régiment de Vivonne, épousa, en 1687, *Marie-Madelene de Valencienne*, dont: — 1. Joseph-Louis, qui suit; — 2. Louis-Victor, rapporté après la postérité de son aîné; — 3. Jean-Louis, mentionné ensuite; — 4. & Louise.

XXII. Joseph-Louis de Rochechouart, Seigneur de Fontaine-Beaudan, la Saussaye, &c. né le 7 Mars 1689, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Notre-Dame du Mont-Carmel, fut Capitaine au Régiment de la Gervaisais, & épousa, le 10 Juin 1721, *Marie-Jeanne le Vassor-de-Courdy*, de laquelle est issu:

XXIII. Joseph-Louis-Michel de Rochechouart, né le 5 Mai 1722, Capitaine au Régiment de Navarre, marié avec *Marie-Anne-Elisabeth de Daldar-de-Mesleville*, dont: — 1. Joseph-Alexandre-François, né le 8 Juin 1750, mort en bas-âge; — 2. Louis-Pierre-Jules-César, né le 12 Février 1755; — 3. & Marie-Jeanne-Radegonde, née le 13 Août 1751, morte en bas-âge.

XXII. Louis-Victor de Rochechouart, second fils de Joseph, & de *Marie-Madelene de Valencienne*, né le 5 Mai 1722, Capitaine des Vaisseaux du Roi, Chevalier de Saint-Louis, a épousé, le 15 Janvier 1732, *Marie-Françoise de Motet*, & a eu pour enfans: — 1. Louis-René, né en 1738, Garde-Marine, mort en 1756; — 2. Louise-Françoise, née le 15 Octobre 1732, mariée, en 1754, à *Joseph le Brun*, Marquis de Dinteville, Lieutenant des Vaisseaux du Roi, Chevalier de Saint-Louis, mort le 3 Janvier 1757, laissant: — *Louis-Victor-Casimir le Brun*, né le 31 Mars 1756; — & *Helene*, née en Juillet 1757; — 3. Marie-Anne-Claude, née en Septembre 1736, mariée, en 1758, à *Antoine*, Marquis *du Chaylar*, veuf de *Marie-Françoise-Gasparine de Grammont*; — 4. & 5. deux autres filles, mortes en bas-âge.

XXII. Jean-Louis de Rochechouart, troisieme fils de Joseph, & de *Marie-Madelene de Valencienne*, après avoir servi dans la Marine, a épousé, en 1724, à la Martinique, *Louise-Françoise Pocquet*, dont: — 1. Louis-Claude, né en 1735, mort, Enseigne de Vaisseau, en Février 1756; — 2. Marie-Louise-Céleste, née le 11 Mai 1730, mariée, le 2 Mai 1752, à *Louis-Charles le Vassor-de-la-Touche*, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine des Vaisseaux du Roi, & Inspecteur des troupes de la Marine. De ce mariage sont issus: — *Louis-Jean-François le Vassor-de-la-Touche*, né le 25 Juin 1753; — & *Louis-Charles*, né le 28 Juillet 1754; — 3. Victoire-Rose-Parfaite de Rochechouart, née en 1734; — 4. Louise-Françoise, née en 1739; — 5. & Camille, née en 1740.

Branche des Ducs de Mortemart, Pairs de France.

IX. Guillaume de Rochechouart, second fils d'Aimery, VIII. du nom,

Vicomte DE ROCHECHOUART, & de *Marguerite de Limoges*, eut, par le partage fait avec ses freres en 1256, les Terres de Saint-Victurnien, de Perusse, de la Mortagne & de Salagnac, & fut encore Seigneur de Mortemart. Il élut sa sépulture en l'Eglise du Prieuré de Grandmont, où il fut enterré, l'an 1272, à côté de sa femme, nommée *Marguerite*, dont il laissa : —— 1. GUILLAUME, Seigneur de Mortemart, qui échangea les Terres de Perusse & de Salagnac avec AIMERY, Vicomte DE ROCHECHOUART, son oncle; & mourut, sans enfans, après l'an 1292; —— 2. FOUCAULT, qui suit; — 3. & GUI, Seigneur de Tonnay-Charente & de Cercigné en 1303, Capitaine de Blavet en Bretagne, mort aux guerres de Flandres. De *Sibille*, son épouse, il eut — GUILLAUME DE ROCHECHOUART, Seigneur de Tonnay-Charente & de Cercigné, dont il fit hommage à *Arnaud d'Aux*, Evêque de Poitiers en 1319.

X. FOUCAULT DE ROCHECHOUART, Seigneur de Mortemart, régla, en 1311, les différends qu'il avoit avec le Prieur de Grandmont, pour la sépulture de son pere, dont il fut obligé de faire porter les ossemens à Grandmont, & testa le Jeudi de la Fête-Dieu 1338. Il avoit épousé *Almodie de Montrocher*, sœur d'*Abon de Montrocher*, morte avant le testament de son mari, dont : —— 1. AIMERY, qui suit; —— 2. FOUCAULT, mort sans lignée; — 3. SIMON, Prévôt de l'Eglise de Tours; —— 4. AIMAR, Chanoine de Limoges, nommé, avec ses freres, dans le testament de leur pere, qui les substitua les uns aux autres; — 5. CATHERINE, femme de *Gaillard*, Chevalier, Seigneur *de la Mothe*; —— 6. & LAURE, mariée à *Hugues de Montausier*, Seigneur de Giac.

XI. AIMERY DE ROCHECHOUART, I. du nom, Seigneur de Mortemart, fut fait prisonnier de guerre par les Anglois en 1346, comme on l'apprend d'un compte de *Jacques l'Empereur*, Trésorier des Guerres; est qualifié *Capitaine* ès parties de Languedoc par deçà la Dordogne, & Sénéchal de Toulouse & d'Albigeois; fit son testament en 1353, étant Capitaine souverain pour le Roi ès pays de Poitou, Limousin & Saintonge; fonda, en l'Eglise de Limoges, une Messe au Sépulcre de Saint-Martial, en 1365; fut tué depuis à l'assaut de Surgeres, & son corps porté à l'Abbaye de Cluny, comme il l'avoit ordonné. De son épouse, *Ayde de Pierre-Buffiere*, sœur de *Louis*, fille de *Jean de Pierre-Buffiere*, Gouverneur de Limousin, & d'*Anne de Châteauneuf*, il eut : —— 1. FOUCAULT, mort sans enfans; —— 2. AIMERY, qui suit; — 3. & MARGUERITE, femme 1°. d'*André de Prie*, Seigneur de Gargilesse, fils puîné de *Philippe*, Seigneur *de Prie* & de Montpoupon, & d'*Isabeau de Sainte-Maure*, dont elle n'eut point d'enfans; & 2°. d'*Hugues d'Amboise*, Seigneur de la Maisonfort.

XII. AIMERY DE ROCHECHOUART, II. du nom, Seigneur de Mortemart, de Saint-Germain, de Cercigné, &c. Conseiller & Chambellan du Roi, fait Chevalier par le Prince *de Galles*, au voyage d'Espagne, où il l'accompagna, rentra au service du Roi, & aida à chasser les Anglois du Poitou & de la Guienne; fut établi Sénéchal du Limousin le 21 Novembre 1384; fit hommage au Duc *de Berri*, Comte de Poitiers, le 17 Août 1386; fut Capitaine-Général ès pays de Poitou & de Saintonge, par Lettres du 19 Décembre 1392; testa le 22 Février 1393; élut sa sépulture aux Cordeliers de Poitiers; & mourut au mois de Février 1397. Il avoit épousé 1°. *Jeanne d'Archiac*, morte en 1378, fille de *Jean d'Archiac*, Seigneur de Saint-Germain & de Vivonne; & 2°. *Jeanne d'Angle*, Dame de Montpipeau, par donation d'*Amauri Pean*, Chanoine de Chartres, son oncle, fille de *Guichard*, Seigneur *d'Angle*, & de *Jeanne Pean*. Du premier lit vinrent : —— 1. GUILLAUME, Seigneur de Mortemart, qui céda les droits qu'il avoit en la succession de ses pere & mere, à ses freres, le 20 Août 1426; —— 2. MARGUERITE, mariée 1°. à *Bertrand de Chanac*, Seigneur de Bourg, fils d'*Helie de Chanac*, Chevalier; & 2°. le 26 Octobre 1394, à *Gilles de Brisay*, Chevalier, fils de *Hallot de Brisay*, & de *Bertrande de la Jaille*. Et du second lit : —— 3. GUICHARD, mort sans lignée; —— 4. JEAN, qui suit; —— 5. GUI, Archidiacre d'Aunis, élu Evêque de Saintes le 1 Mai 1426, qui gouverna cette Eglise jusqu'en 1460, qu'il se démit de son Evêché. Il testa la même année, & en 1466, en faveur de JEAN, son neveu; —— 6. LOUIS, Seigneur

de Montpipeau, tué dans un combat donné à Patay, contre les Anglois, le 12 Février 1428, sans laisser d'enfans de *Jeanne de Martreuil*, qu'il avoit épousée le 7 Août 1424; — 7. & CATHERINE, mariée, par contrat du 24 Avril 1404, à *Olivier de Saint-Georges*, Seigneur de Verac.

XIII. JEAN DE ROCHECHOUART, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Mortemart, de Vivonne & de Saint-Germain, fait prisonnier à la bataille d'Azincourt en 1415, depuis Chambellan du Roi CHARLES VII, & Gouverneur de la Rochelle en 1426, se trouva à la journée de Baugé en 1438, & mourut avant le 28 Juillet 1444. Il avoit épousé 1°. *Jeanne Turpin-de-Crissé*, fille de *Lancelot*, & de *Denise de Montmorency*; & 2°. *Jeanne de Torsay*, fille de *Jean*, Seigneur de Lezay, Maître des Arbalêtriers de France, & de *Marie d'Argenton*. Elle se remaria à *Philippe de Melun*, Seigneur de la Borde. Du premier lit sortirent: — 1. PIERRE, mort jeune; — 2. AIMERY, mort sans alliance; — 3. LOUISE, mariée, en 1444, à *Jean de Sainte-Maure*, Seigneur de Neelle, dont elle étoit veuve en 1463. Elle testa le 26 Février 1489; — 4. JEANNE, mariée, le 26 Janvier 1451, avec *Jacques de Beaumont*, Seigneur de Bressuire, fils d'*André*, & de *Jeanne de Torsay*, sa belle-mere; & du second lit: — 5. JEAN, qui suit; — 6. LOUIS, Archidiacre d'Aunis, Evêque de Saintes en 1460, qui resigna son Evêché, le 10 Août 1492, à PIERRE DE ROCHECHOUART, & mourut à Paris en 1505, après avoir fait son Eglise héritiere de ses biens; — 7. RADEGONDE, premiere femme, le pénultieme Février 1458, de *Louis de Montberon*, Seigneur de Fontaine-Chalendray, troisieme fils de *François*, & de *Louise de Clermont*; & morte en 1479; — 8. & MARIE, alliée, le 14 Février 1451, avec *Jean d'Estampes*, Seigneur de la Ferté-Nabert, fils puîné de *Robert*, & de *Jacquette Roland*: elle en étoit veuve en 1484.

XIV. JEAN DE ROCHECHOUART, II. du nom, Seigneur de Mortemart, Vivonne, Montpipeau, &c. fit hommage de la Terre de Vouillé le 4 Janvier 1476, & mourut à Mortemart le 30 Mars 1477. Il avoit épousé, le 10 Octobre 1457, *Marguerite d'Amboise*, fille de *Pierre*, Seigneur de Chaumont, & d'*Anne de Beuil-de-Sancerre*, laquelle eut pour son douaire Montpipeau, & testa le 15 Février 1495. Leurs enfans furent: — 1. JEAN, mort Archidiacre d'Aunis; — 2. AIMERY, qui suit; — 3. CHARLES, Seigneur de Montpipeau, Bailli de Rouen en 1497, mort sans enfans; — 4. PIERRE, Evêque de Saintes en 1493, mort en 1503; — 5. LOUIS, Archidiacre d'Aunis & Abbé de Monstier-Neuf; — 6. JEAN, Archidiacre de Saintonge en 1490 & 1498; — 7. ANNE, mariée, le 5 Mars 1480, à *Guillaume*, Sire *de Vergy*, Seigneur de Fonvens, Maréchal & Sénéchal de Bourgogne, fils aîné de *Jean*, & de *Paule de Miolans*. Elle en fut la seconde femme; — 8. MADELEINE, accordée, le 22 Février 1498, à *Pons de Gontaut*, Baron de Biron, fils aîné de *Gaston*, V. du nom, & de *Catherine de Salignac*; — 9. & JEANNE, mariée, par contrat du 16 Septembre 1488, à *Jean de Châtillon*, Seigneur d'Argenton, la Greve & Farcheville.

XV. AIMERY DE ROCHECHOUART, III. du nom, Seigneur de Mortemart, Tonnay-Charente, &c. Conseiller & Chambellan du Roi, Sénéchal de Saintonge, Gouverneur de Saint-Jean d'Angely, par Lettres de la Reine ANNE DE BRETAGNE, du 23 Août 1500, & Viguier de Toulouse, en reconnoissance de ses services dans la guerre d'Italie contre les Vénitiens, le 6 Septembre 1509, vivoit encore en 1516. Il avoit épousé, en 1494, *Jeanne de Pontville*, dite *de Rochechouart*, Dame de Mauzé, fille de *Jean*, & d'ANNE, Vicomtesse DE ROCHECHOUART, dont: — 1. GEORGES, mort jeune; — 2. FRANÇOIS, qui suit; — 3. LOUIS, Seigneur de Montpipeau, né en 1510, Gouverneur des Enfans de France, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi & son Pannetier. Il testa à Fontainebleau, & mourut le 22 Juin 1566; — 4. CLAUDE, né en 1511, décédé en 1522; — 5. ADRIEN, né en 1512, mort aussi la même année; — 6. AUBIN, né en 1513, Evêque de Sisteron en 1543; — 7. AIMERY, Abbé de Saint-Savin en Poitou, puis Evêque de Sisteron après son frere; — 8. & ANNE, née en 1506, mariée, le 28 Mai 1519, à *Jean-Baptiste*, Seigneur *de Villequier*, Vicomte de la Guierche, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentil-

homme ordinaire de sa Chambre, & Lieutenenant des 100 Gentilshommes de sa Maison.

XVI. François de Rochechouart, Baron de Mortemart, Seigneur de Tonnay-Charente, Vivonne, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, né le 25 Décembre 1502, conduisit l'arriere-ban de Poitou au siége de Perpignan, & rendit de grands services aux Rois François I & Henri II. Il fut accordé, n'étant âgé que de 7 ans, le 16 Novembre 1509, avec *Renée Taveau*, fille unique & héritiere de *Leon Taveau*, Baron de Mortemer, & de *Jeanne Frotier*, dont: —— 1. René, qui suit; —— 2. Gabrielle, née le 27 Octobre 1530, mariée, 1°. par contrat du 13 Février 1547, à *François de Goulaines*, Seigneur de Martigné-Brimard; 2°. le 9 Mars 1568, à *François de Volvire*, Chevalier, Baron de Ruffec, fils aîné de *René*, & de *Catherine de Montauban*, sa premiere femme; & 3°. en 1565, à *Louis de Saint-Gelais*, Seigneur de Lansac, Chevalier des Ordres du Roi, & Chevalier d'honneur de la Reine Catherine de Médicis, fils d'*Alexandre de Saint-Gelais*, Seigneur de Ramefort, Chambellan du Roi Louis XII, & de *Jacquette*, Dame de *Lansac*. Il mourut, sans enfans, en 1594; —— 3. & Madelene, promise, en 1554, à *Baudouin de Goulaines*, frere de *François*, & morte avant le mariage.

XVII. René de Rochechouart, Baron de Mortemart & de Montpipeau, Seigneur de Tonnay-Charente, Vivonne, Lussac, Verrieres, du Bouchet, Migné & Dasdé, &c. né le 27 Décembre 1528, suivit, dès l'âge de 15 ans, son pere au siége de Perpignan; se trouva à celui d'Epernay, à la défense de Metz en 1552; à Hesdin, où il fut pris les armes à la main; à Vulpian, où il commandoit 100 Gentilshommes, & emporta d'assaut la basse-Ville; à la prise de Calais, de Bourges, Poitiers, Blois, Rouen, Saint-Jean d'Angely & Lusignan; aux batailles de Saint-Denis, de Jarnac & de Moncontour; servit encore devant la Rochelle, Brouage & ailleurs, & commanda une Compagnie de 50 hommes d'armes. Le Roi Charles IX le fit Chevalier de son Ordre, & Henri III lui donna, en 1580, le Collier de celui du Saint-Esprit. Il mourut le 17 Avril 1587, âgé de 61 ans, & fut enterré, avec sa femme, dans l'Eglise des Cordeliers de Poitiers, où se voyent leur tombeau de marbre & de bronze. Il avoit épousé, par contrat du 1 Janvier 1570, *Jeanne de Saulx-Tavannes*, morte le 22 Octobre 1626, fille de *Gaspard de Saulx*, Seigneur de Tavannes, Maréchal de France, & de *Françoise de la Baume-Montrevel*. De cette alliance sortirent: — 1. Gaspard, qui suit; — 2. René, auteur de la branche des Seigneurs & Marquis de Montpipeau, éteinte, au XXIe degré, dans la personne de Charles de Rochechouart, Marquis de Montpipeau, Brigadier des Armées du Roi, mort à Paris le 29 Août 1741, âgé d'environ 47 ans, sans avoir été marié; — 3. François, mort à Rome en 1592;

— 4. Aimé, tige de la branche des Comtes de Tonnay-Charente, Marquis de Bonnivet, éteinte dans — Gabrielle de Rochechouart, Dame de Tonnay-Charente, Orgeres, &c. fille unique de Jean-Claude, & de *Marie Phelypeaux-de-la-Vrilliere*, mariée, le 25 Juillet 1682, à *Jules-Armand Colbert*, Marquis de Blainville, Grand-Maître des Cérémonies de France, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur & Commandant de la ville d'Ulme, mort le 15 Août 1704, laissant une fille unique, femme de Jean-Batiste, Comte de Rochechouart, & depuis Duc de Mortemart; — 5. Jean, Marquis de Saint-Victurnien, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, qui épousa, le 6 Novembre 1631, *Marie de Nesmond*, veuve de *Louis de Belcier*, & fille de *François de Nesmond*, Seigneur de la Tranchade, & de *Jeanne de Volvire*, mort sans laisser de postérité; — 6. Isabelle, mariée, par contrat du 11 Mars 1592, à *Pierre de Laval*, Baron de Lezay, fils de *Pierre de Laval*, I. du nom, & de *Claude de la Jaille*; —— 7. Aimerie, mariée, par contrat du 11 Juin 1594, à *Philippe de Volvire*, Marquis de Ruffec, Capitaine de 50 hommes d'armes, fils de *Philippe*, Marquis de Ruffec, Chevalier des Ordres, & d'*Anne Daillon du Lude*; — 8. Gabrielle, Abbesse de Saint-Laurent de Bourges; — 9. Eléonore, mariée, en 1618, à *Gui de Rieux*,

Comte de Châteauneuf, fils de *Gui*, Comte de Châteauneuf, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances, & de *Madelene d'Espinay-Duretal*, sa seconde femme; — 10. & Yolande, morte en bas-âge, en 1590.

XVIII. Gaspard de Rochechouart, Marquis de Mortemart, Seigneur de Vivonne, Prince de Tonnay-Charente, &c. servit sous les Rois Henri III & Henri IV, mourut à Paris le 25 Juillet 1643, âgé de 68 ans, & fut enterré dans le Chœur des Religieux Pénitens de Picpus. Il avoit épousé, par contrat du 5 Août 1600, *Louise*, Comtesse *de Maures*, veuve d'*Odet de Matignon*, Comte de Thorigny, & fille de *Charles*, Comte *de Maures*, & de *Diane d'Escars*, Princesse de Carency, Comtesse de la Vauguyon. Leurs enfans furent: — Gabriel, qui suit; — & Louis, Comte de Maures, Grand-Sénéchal de Guienne, mort à Essay, près d'Alençon, le 9 Novembre 1669, dans sa 67e année, sans enfans d'*Anne Dony-d'Attichy*, son épouse, fille d'*Octavien Dony*, Baron d'Atichy, Intendant des Finances, & de *Valence de Marillac*.

Gaspard, Marquis de Mortemart, eut encore une fille naturelle, mariée à *N... Taveau*, Chevalier, Baron de Mortemer.

XIX. Gabriel de Rochechouart, Duc de Mortemart, Pair de France, Prince de Tonnay-Charente, &c. premier Gentilhomme de la Chambre du Roi en 1630, Chevalier des Ordres le 14 Mai 1633, obtint, de Louis XIV, l'érection du Marquisat de *Mortemart* en *Duché-Pairie*, par Lettres du mois de Décembre 1650, enregistrées au Parlement, serment prêté le 15 Décembre 1663, fut nommé Gouverneur de la ville de Paris & de l'Isle de France en 1669, mourut le 26 Décembre 1675, & fut enterré dans l'Eglise des Pénitens de Picpus du Fauxbourg Saint-Antoine à Paris. Il avoit épousé *Diane de Grandseigne*, fille d'honneur de la Reine, & fille de *Jean*, Seigneur de Marsillac, & de *Catherine de la Beraudiere*. Elle mourut à Poitiers le 11 Février 1666, & fut enterrée dans le Chœur de l'Eglise des Cordeliers de cette Ville. Ils eurent de leur mariage: — 1. Louis-Victor, qui suit; — 2. Gabrielle, mariée, en 1655, à *Claude-Léonor Damas*, Marquis de Thiange, fils de *Charles*, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Jeanne de la Chambre*: elle mourut à Paris le 12 Septembre 1693, & fut enterrée en l'Eglise des Pénitens de Picpus; — 3. Marie-Christine, Religieuse aux Filles de Sainte-Marie de Chaillot; — 4. Françoise-Athénaïse, Chef du Conseil & Surintendante de la Maison de la Reine Marie-Thérèse d'Autriche, mariée, en 1663, à *Henri-Louis de Pardaillan-Gondrin*, Marquis de Montespan, fils de *Roger-Hector*, Marquis d'Antin, Chevalier d'honneur de Madame la Duchesse d'Orléans, mort au mois de Novembre 1702, & elle, aux Eaux de Bourbon, le 28 Mai 1707, âgée de 66 ans, d'où elle fut transportée dans le Chœur de l'Eglise des Cordeliers de Poitiers; — 5. & Marie-Madelene-Gabrielle, Abbesse de Fontevrault le 16 Août 1670, où elle est morte le 15 Août 1704, âgée de 59 ans. Elle étoit un des plus beaux esprits & des plus ornés de son tems.

XX. Louis-Victor de Rochechouart, Duc de Mortemart & de Vivonne, Pair, Maréchal & Général des Galeres de France, Prince de Tonnay-Charente, Marquis de Moigneville & d'Everly, Baron de Bray-sur-Seine, &c. Gouverneur de Champagne & de Brie, Vice-Roi de Sicile, né le 25 Août 1636, prêta serment au Parlement, en qualité de Duc de Mortemart & de Pair de France, le 13 Février 1679, servit de Maréchal-de-Camp à la bataille de Gigeri en Afrique, en 1664, de Douai en Flandres en 1667, & au siége de Lille; conduisit les Galeres du Roi au secours de Candie, & y fut en qualité de Général de la Sainte-Eglise, titre dont le Pape Clément IX l'honora, lui permettant de porter dans l'écusson de ses armes, lui & sa postérité, le gonfanon de l'Eglise, en reconnoissance des services qu'il avoit rendus en cette occasion; fut blessé pendant la guerre de Hollande, en 1672, & se trouva à diverses autres affaires, comme à Messine, dont il fut Viceroi, & ailleurs; fut enfin fait Maréchal de France en 1675, & mourut le 15 Décembre 1688. Il avoit épousé, au Château de Beyne, au mois de Septembre 1655, *Antoinette-Louise de Mesmes*, fille unique & héritiere de *Henri de Mesmes*, Seigneur de Roissy, de

Bray-sur-Seine, second Président au Parlement de Paris, & de *Marie de la Vallée-Fossez*, Marquise d'Everly, sa seconde femme. Elle mourut à Paris le 10 Mars 1709, âgée de 68 ans, & fut enterrée à Saint-Nicolas-des-Champs. De ce mariage vinrent : — 1. Louis, qui suit ; — 2. Gabrielle, Religieuse à Fontevrault en 1679, puis Abbesse de Beaumont-lès-Tours au mois d'Octobre 1689, morte, dans cette Abbaye, le 24 Octobre 1733, âgée de 77 ans, l'ayant gouvernée pendant 44 années ; — 3. Charlotte, mariée, le 28 Février 1677, à *Henri de Lorraine*, Duc d'Elbœuf, Pair de France, Gouverneur de Picardie, fils de *Charles de Lorraine*, III. du nom, Duc d'Elbœuf, Pair de France, & d'*Elisabeth de la Tour-Bouillon*. Elle est décédée à Paris le 28 Avril 1729, âgée de 69 ans, sans laisser de postérité, & enterrée en l'Eglise Saint-Nicolas-des-Champs, dans la Chapelle de Vivonne ; — 4. Marie-Elisabeth, mariée, le 19 Mai 1693, à *Joseph-François de la Croix*, Marquis de Castries, Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de ses Camps & Armées, Gouverneur de Montpellier, Chevalier d'honneur de Madame la Duchesse d'Orléans, fils de *René-Gaspard de la Croix*, & d'*Elisabeth Bonzy*. Elle est morte à Paris le 5 Mai 1718, étant Dame d'Atours de Madame la Duchesse d'Orléans ; & son époux, remarié, le 2 Janvier 1722, à *Marie-Françoise de Levis*, fille de *Charles-Eugène*, Duc *de Levis*, Pair de France, & de *Marie-Françoise d'Albert*, mourut au mois de Septembre 1728, laissant de sa seconde femme, deux garçons, & une fille, née posthume ; — 5. Louise-Françoise, Abbesse de Fontevrault en 1704, après sa tante. Au mois de Mai 1738, feu Louis XV ayant résolu d'envoyer à cette Abbaye quatre de ses filles pour y être élevées, il en créa Gouvernante Madame de Rochechouart, avec pouvoir de substituer des Sous-Gouvernantes, & en même-tems Sa Majesté lui donna un Brevet de *Duchesse*, pour pouvoir s'asseoir devant Mesdames de France. Elle est morte dans son Abbaye le 16 Février 1742, âgée de 78 ans ; — 6. & Gabrielle-Victoire, mariée, le 12 Septembre 1702, à *Alphonse de Crequy*, Comte de Canaples, puis Duc de Lesdiguieres, Pair de France, fils puîné de *Charles*, Sire *de Crequy* & de Canaples, & d'*Anne de Beauvoir-du-Roure*. Elle est morte à Paris le 23 Avril 1740, âgée de 69 ans, sans enfans, & étant veuve depuis le 5 Août 1711.

XXI. Louis de Rochechouart, Duc de Mortemart, Pair de France, par la démission de son pere, & Général des Galeres, en survivance, mort, le 3 Avril 1688, dans sa 25e année, & enterré à Saint-Nicolas-des-Champs, avoit épousé, le 14 Février 1679, *Marie-Anne Colbert*, troisieme fille de *Jean-Batiste Colbert*, Marquis de Seignelay, &c. Grand-Trésorier des Ordres du Roi, Secrétaire & Ministre d'Etat, & de *Marie Charron*. Elle est morte le 14 Janvier 1750, laissant : — 1. Louis, qui suit ; — 2. Jean-Batiste, rapporté après la postérité de son aîné ; — 3. Marie-Anne, née le 22 Novembre 1683, morte Religieuse aux Dames de Sainte-Marie de Saint Denis ; — 4. Louise-Gabrielle, née le 31 Décembre 1684, aussi Religieuse aux Filles de Sainte-Marie de Saint-Denis, morte le 7 Décembre 1715 ; — 5. & Marie-Françoise, née le 1 Janvier 1686, Dame du Palais de la Reine, mariée, 1°. le 12 Janvier 1708, à *Michel Chamillart*, Marquis de Cany, Grand-Maréchal des Logis de la Maison du Roi, & Colonel au Régiment de la Vieille-Marine, mort le 23 Juillet 1716, fils de *Michel Chamillart*, Ministre & Secrétaire d'Etat, Contrôleur-Général des Finances, & Grand-Trésorier des Ordres du Roi ; &, 2°. le 10 Décembre 1722, à *Louis-Jean-Charles Taleyran-de-Périgord*, Prince de Chalais, Grand-d'Espagne, Gouverneur & Grand-Bailli de Berri, mort au Château de Chalais, le 24 Février 1757, fils de *Jean*, & de *Julie de Pompadour*.

XXII. Louis de Rochechouart, II. du nom, Duc de Mortemart, Pair de France, Prince de Tonnay-Charente, Seigneur de Bouchet, &c. Chevalier des Ordres du Roi, premier Gentilhomme de sa Chambre, ci-devant Gouverneur de la Ville & Citadelle du Havre, né le 3 Octobre 1681, fut d'abord Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom en 1702, nommé Brigadier des Armées du Roi en 1708, & Maréchal des Camps en Juillet 1710, après la reddition

reddition de la Ville de Douay, à la défense de laquelle il s'étoit beaucoup signalé, y commandant l'Infanterie; fut fait premier Gentilhomme de sa Chambre, par Lettres du mois de Février de la même année; se trouva au siége de Barcelonne en 1714, dont il apporta la nouvelle de la prise au Roi; fut reçu au Parlement Duc & Pair de France le 14 Juin de la même année; fait Lieutenant-Général des Armées en 1720; reçu Chevalier des Ordres du Roi en 1724; & est mort à sa maison de campagne de Soissy-sous-Etiolle, le 31 Juillet 1746. Il avoit épousé, 1°. le 20 Décembre 1703, *Marie-Henriette de Beauvilliers*, fille de *Paul*, Duc *de Beauvilliers*, Pair de France, Grand-d'Espagne, Chevalier des Ordres, &c. & d'*Henriette-Louise Colbert* : elle mourut le 4 Septembre 1718; &, 2°. le 3 Mars 1732, *Marie-Elisabeth de Nicolaï*, veuve de *Jules-Malo de Coetquen*, Comte de Combourg, fille unique de *Nicolas Nicolaï*, Marquis d'Yvor, & de *Marie de Brion*, dont il n'a point eu d'enfans. Ceux du premier lit sont : — 1. Paul-Louis, qui suit; — 2. Charles-Auguste, rapporté après la postérité de son aîné; — & quatre filles, dont deux mortes en bas-âge; & deux mortes Religieuses au Couvent des Bénédictines de Montargis.

XXIII. Paul-Louis de Rochechouart, Prince de Tonnay-Charente, puis Duc de Mortemart, Pair de France, appellé *le Duc de Rochechouart*, né à Paris le 29 Avril 1710, nommé premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, en survivance du Duc, son pere, le 27 Septembre 1718, entré en exercice le 1 Janvier 1729; fait Colonel d'un Régiment d'Infanterie, ci-devant Laval; Duc & Pair de France, sur la démission de son pere au mois d'Avril 1730; est mort de la petite vérole, à Paris, le 4 Décembre 1731, dans la 21[e] année de son âge, sans laisser d'enfans de *Marie-Anne-Elisabeth de Beauvau*, qu'il avoit épousée le 4 Mai 1730, fille aînée de *Pierre-Madelene de Beauvau*, Marquis du Rivau, appellé *le Comte de Beauvau*, Chevalier des Ordres, Lieutenant-Général des Armées, Directeur-Général de Cavalerie & de Dragons, Gouverneur de Douay, & de *Marie-Thérese de Beauvau*.

XXIII. Charles-Auguste de Rochechouart, Duc de Mortemart, Pair de France, Grand-d'Espagne de la premiere Classe, Comte de Busançois, &c. appellé *le Duc de Rochechouart*, ci-devant Marquis de Mortemart, né à Paris le 10 Octobre 1714, obtint, après le décès de son frere aîné, la charge de premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, à la survivance de laquelle il avoit été nommé, en cas de mort de son frere, dès le 27 Septembre 1718; fut fait Colonel du Régiment d'Infanterie de Mortemart, après lui, le 15 Décembre 1731; Brigadier des Armées du Roi en 1741; & a été tué au combat de Dettingen le 27 Juin 1743. Il avoit épousé, en Mars 1732, *Augustine de Coetquen*, fille de *Jules Malo de Coetquen*, Comte de Combourg, & de *Marie-Elisabeth de Nicolaï*, celle-ci seconde femme, le même jour, de Louis de Rochechouart, II. du nom, dont elle est devenue veuve, sans enfans. Du mariage de Charles-Auguste de Rochechouart avec *Augustine de Coetquen*, est issu : — Louis-François-Charles-Augustin de Rochechouart-de-Mortemart, mort le 21 Décembre 1743, dans la 4[e] année de son âge. Sa mere s'est remariée, le 27 Décembre 1744, à *Louis-Charles de Lorraine*, Comte de Brionne, Grand-Ecuyer de France, en survivance du Prince *Charles de Lorraine*, son grand-oncle, & est morte, le 3 Juin 1746, dans la 24[e] année de son âge.

Comtes de Maure, depuis Ducs de Mortemart.

XXII. Jean-Batiste de Rochechouart, second fils de Louis, Général des Galeres, & de *Marie-Anne Colbert*, né le 25 Novembre 1682, Comte de Maure en Bretagne, dit *le Comte de Rochechouart*, Marquis d'Everly, Baron de Bray-sur-Seine, & enfin Duc de Mortemart, par le décès de Louis, II. du nom, son frere aîné, & de ses fils, sans laisser de postérité, a recueilli la substitution graduelle, perpétuelle & à l'infini de sa Maison, qui consiste dans les Terres composant le Duché de Mortemart, dans celles d'Availles, Serres,

& Abzac en Poitou ; celles de Bouchet, Migné, & d'Ardé en Berri ; & dans la Principauté de Tonnay-Charente, & la Châtellenie des Fontaines-de-Burlé en Saintonge. Il a été reçu au Parlement Duc & Pair de France le 16 Janvier 1747 ; a été d'abord Capitaine au Régiment de Champagne, ensuite Colonel de celui de Béarn en 1702, puis de Dauphin, Infanterie, en 1704 ; s'est trouvé au siége de Nice, en 1706, où il fut fait prisonnier de guerre ; & est mort à Bayeux, dans la 75e année de son âge, le 16 Janvier 1757, dans le Palais Episcopal. Il avoit épousé, le 26 Mai 1706, *Marie-Madelene Colbert-de-Blainville*, sa cousine-germaine, fille de feu *Jules-Armand Colbert*, Marquis de Blainville, &c. Lieutenant-Général des Armées du Roi, Surintendant des Mines & Minieres de France, Gouverneur & Commandant de la Ville d'Ulm, où il mourut de ses blessures, reçues à la bataille d'Hochstet, le 13 Août 1704, & de GABRIELLE DE ROCHECHOUART-DE-TONNAY-CHARENTE, dont plusieurs enfans, morts jeunes, & JEAN-VICTOR, qui suit.

XXIII. JEAN-VICTOR DE ROCHECHOUART, né à Paris le 30 Octobre 1712, Prince de Tonnay-Charente, Marquis d'Everly, Baron de Bray-sur-Seine, &c. d'abord appellé *le Chevalier de Rochechouart*, ayant été reçu Chevalier de Malte dès le berceau ; ensuite *Marquis de Blainville*, après la mort de son frere aîné ; Comte de Mortemart, lors de son premier mariage en 1733 ; nommé par le Roi, Duc de Rochechouart en 1753, & enfin Duc de Mortemart, par le décès de son pere au mois de Janvier 1757, dont il a recueilli la substitution de sa Maison, a été Capitaine de Cavalerie au Régiment de Saint-Simon en 1730, Colonel du Régiment de Dauphiné le 20 Février 1734, de celui de Navarre en 1740, & Brigadier des Armées du Roi en 1743. Il a épousé, 1°. le 10 Février 1733, *Eléonore-Gabrielle-Louise-Françoise de Crux*, fille d'*Armand-Gabriel*, Marquis de Montagu, &c. & d'*Angélique-Damaris-Eléonore Turpin-de-Crissé* ; 2°. le 13 Janvier 1749, *Marie-Thérese-Sophie de Rouvroy*, Marquise de Rouvroy, morte, sans enfans, le 21 Février 1750 ; &, 3°. le 1 Mai 1751, au Château de Manneville, près de Dieppe, *Charlotte-Natalie de Manneville*, née le 5 Novembre 1728, fille de feu *Henri-Joseph*, Marquis *de Manneville*, Gouverneur des Ville & Château de Dieppe, & de Dame *Amable-Françoise-Charlotte Asselin-de-Fresnel*, morte veuve, en son Château de Manneville, le 1 Octobre 1762. Du premier lit sont nés quatre garçons, tous morts en bas-âge, dont le dernier est décédé le 13 Octobre 1745, dans sa 15e. année ; & du troisieme lit sont issus : — 1. VICTURNIEN-JEAN-BATISTE-MARIE, appellé *le Prince de Tonnay-Charente*, né à Paris le 8 Février 1752, batisé à Saint-Sulpice le même jour ; — 2. VICTURNIEN-BONAVENTURE-VICTOR, appellé *le Marquis de Mortemart*, né au Château d'Everly, près Bray-sur-Seine, le 28 Octobre 1753 ; — 3. VICTURNIEN-ELÉONOR-ELISABETH, appellé *le Comte de Mortemart*, né à Paris le 1 Février 1755, & batisé, le 3, à Saint Sulpice ; — 4. VICTURNIEN-HENRI-ELZÉAR, appellé *le Vicomte de Mortemart*, né à Paris le 11 Juillet 1756, & batisé à Saint Sulpice le même jour.

Branche des Vicomtes de ROCHECHOUART *de la Maison de* PONTVILLE.

XVI. ANNE, Vicomtesse DE ROCHECHOUART, fille unique de FOUCAUD, Vicomte de ROCHECHOUART, & d'*Isabeau de Surgeres*, fut mariée, par autorité du Roi LOUIS XI, & du Duc de Guienne, son frere, par contrat du 21 Août 1740, à *Jean de Pontville*, Vicomte de Breuilhez, Sénéchal de Saintonge, Capitaine de la Ville & Château de Saint-Jean-d'Angely, que l'on croit fils d'un premier lit de *Guillaume de Pontville*, beau-pere de cette Vicomtesse, & à condition que leurs enfans prendroient le nom & les armes de *Rochechouart*. Elle en eut : — FRANÇOIS ; — & JEANNE, mariée, en 1494, à AIMERY DE ROCHECHOUART, Seigneur de Mortemart, fils de JEAN, II. du nom, & de *Marguerite d'Amboise*.

XVII. FRANÇOIS DE PONTVILLE, dit DE ROCHECHOUART, Vicomte de Rochechouart & de Breuilhez, épousa, 1°. le 25 Janvier 1493, *Renée d'Anjou*, fille

de *Louis*, Bâtard du Maine, Baron de Mezieres, & d'*Anne de la Trémoïlle*; & 2°. *Jacquette de la Rochefoucaud*, fille de *François*, Comte *de la Rochefoucaud*, & de *Louise de Crussol*. Du premier lit vinrent : — 1. BONAVENTURE, Vicomte DE ROCHECHOUART, mort sans enfans, vers 1525, ayant fait donation de ses biens à son frere du second lit ; — 2. FRANÇOISE, née le 4 Octobre 1494, mariée à *Renaud de la Touche*, Seigneur de la Touche-Limosiniere; & du second lit : — 3. CLAUDE, qui suit ; — 4. & LOUISE, née posthume, mariée à *Guillaume de Dinteville*, Seigneur des Chenets, premier Ecuyer de FRANÇOIS, Dauphin, fils du Roi FRANÇOIS I, Capitaine de 50 hommes d'armes, Bailli de Troyes.

XVIII. CLAUDE, Vicomte DE ROCHECHOUART, prit alliance avec *Blanche de Tournon*, fille de *Just de Tournon*, & de *Jeanne de Vissac*, dont : — LOUIS, qui suit ; — & ANNE, mariée, le 29 Juin 1562, à *Claude de Châteauvieux*, Baron de Fromentac, de Cusance, &c.

XIX. LOUIS, Vicomte DE ROCHECHOUART, Baron de Mauzé, épousa, 1° en 1573, *Louise de Clerambaut*, morte en couches le 22 Octobre 1575, fille de *Jacques*, Seigneur de la Plesse, & de *Claude d'Avaugour*; &, 2°. en 1579, *Madelene de Bouillé*, fille de *René*, Seigneur de Bouillé, & de *Jacqueline d'Estouteville*, Comtesse de Créance. Du premier lit il eut : — 1. JEAN, qui suit ; & du second : — 2. autre JEAN, auteur de la branche des Barons du Bâtiment, rapportée ci-après ; — 3. RENÉ, auteur de celle des Seigneurs de Saint-Ouen & de Montmoreau, éteinte, au XXIIe degré, dans JEAN DE ROCHECHOUART, II. du nom, Marquis de Montmoreau, mort, en 1709, sans postérité de ses deux mariages, 1°. avec *Marie-Antoinette Testu-de-Balincourt*, morte le 11 Septembre 1690, & 2°. avec *Thérese-Madelene de Masparault*, veuve d'*Augustin d'Amours*, Seigneur de la Bouriere ; — 4. JOACHIM, mort sans alliance ; — 5. ANNE, Religieuse ; — 6. & ISABELLE, mariée, le 3 Février 1705, à *Gabriel*, Seigneur *de Lambertye*, Baron de Montbrun, Lieutenant-de-Roi au Gouvernement de Nancy, puis Gouverneur de Longwy, dont des enfans.

XX. JEAN, Vicomte DE ROCHECHOUART, né le 18 Octobre 1575, épousa, le 11 Décembre 1595, *Françoise de Stuert-de-Caussade*, fille de *Louis*, Seigneur de Saint-Mégrin, & de *Diane d'Escars*, Comtesse de la Vauguyon, dont pour fille unique :

XXI. MARIE, Vicomtesse DE ROCHECHOUART, mariée, le 13 Octobre 1640, à *Jean*, Marquis *de Pompadour*, Lieutenant-de-Roi en Limousin, de laquelle sortirent, entr'autres enfans : — *Jean*, Vicomte *de Pompadour* & de Rochechouart, mort sans enfans ; — & *Marie de Pompadour*, Vicomtesse de Rochechouart, mariée, le 8 Janvier 1674, à *François d'Espinay*, Marquis de Saint-Luc, & morte en Octobre 1723, laissant, pour fille unique, — *Marie-Anne-Henriette d'Espinay*, Dame de Pompadour, Vicomtesse de Rochechouart, mariée, en 1715, à FRANÇOIS DE ROCHECHOUART, Baron du Bâtiment, qui a pris le nom de *Vicomte de Rochechouart*, dont il sera parlé ci-après.

Branche des Barons du BATIMENT, devenus Vicomtes de ROCHECHOUART.

XX. JEAN DE ROCHECHOUART, fils aîné de LOUIS, & de *Madelene de Bouillé*, sa seconde femme, Baron du Bâtiment ; de Saint-Cire & de Chaliat, épousa *Anne de Tiercelin*, fille de *Charles*, Seigneur de la Chapelle-Balon, en Loudunois, & de *Françoise de Rence*. Elle se fit Religieuse après la mort de son mari, ayant eu pour enfans : — JEAN, qui suit ; — & MARIE, alliée, par contrat du 15 Septembre 1651, à *Jacques du Pin*, Seigneur de Bussieres.

XXI. JEAN DE ROCHECHOUART, II. du nom de cette branche, Baron du Bâtiment, &c. épousa, en 1635, *Marie de Mars*, fille de *Bertrand*, Seigneur de Moulinbloc, & d'*Alphonsine de Marconnay*, dont, entr'autres enfans :

XXII. LOUIS-JOSEPH DE ROCHECHOUART, Seigneur du Bâtiment, qui épousa *Marie d'Escars*, fille de *Charles*, Seigneur d'Escars, Baron de la Renaudie,

de Caubon & d'Aix, & de *Jeanne d'Escars-de-Saint-Bonnet*. Etant veuf d'elle, & âgé d'environ 40 ans, il se remaria, le 20 Juin 1689, avec *Madelene de Bermondet*, veuve de *Louis de Bourbon*, Comte de Busset; mais ce mariage fut déclaré nul, par Sentence de l'Official de Paris le 25 Janvier 1696, pour cause de compaternité. De *Marie d'Escars*, son épouse, il eut — 1. François, qui suit.

2. Bertrand, batisé le 8 Avril 1680, appellé *le Vicomte de Rochechouart*, qui étoit encore, en 1703, dans l'état ecclésiastique, qu'il quitta depuis. Il a épousé, le 3 Août 1728, Julie-Sophie de Rochechouart, fille d'Alexandre, appellé *le Marquis de Jars*, Capitaine-Colonel des Gardes-du-Corps, & Majordome de Louise-Elisabeth d'Orléans, Reine Douairiere d'Espagne, & d'*Anne-Marie Angier-de-Lohéac-Crapado*, dont un garçon, mort jeune, dans l'état ecclésiastique; & Louise-Alexandrine-Julie de Rochechouart, née le 10 Janvier 1730, mariée, en 1749, à *Armand-Jacques du Pin-de-Chenonceaux*. — 3. Un autre fils, appellé *le Chevalier de Rochechouart*, tué au siége de Turin en 1706; — 4. & une fille.

XXIII. François, Vicomte de Rochechouart, Seigneur du Bâtiment, appellé *le Marquis de Rochechouart*, Capitaine de Cavalerie au Régiment du Maine en 1703, épousa, 1°. au mois de Décembre 1715, *Marie-Anne-Henriette d'Espinay-Saint-Luc*, Vicomtesse de Rochechouart, morte, sans enfans, le 24 Avril 1731, dans la 58e année de son âge, fille unique de *François d'Espinay*, Marquis de Saint-Luc, & de *Marie de Pompadour*, Vicomtesse de Rochechouart; &, 2°. en Février 1732, *Marie de Saint-Geslin-de-Tremergat*, fille de *Gervais de Saint-Geslin*, Seigneur de Tremergat, Président aux Requêtes du Palais du Parlement de Bretagne, dont, pour fils unique :

XXIV. François-Louis-Marie-Honorine de Rochechouart, Vicomte de Rochechouart-Pontville, Baron du Bâtiment, d'abord Capitaine au Régiment d'Escars, nommé, au mois de Janvier 1759, Cornette de la premiere Compagnie des Mousquetaires, a épousé, le 24 Juin 1757, *Marie-Victoire Boucher*, fille de *Jean-Batiste-Jacques Boucher*, Ecuyer, Trésorier-Général des Colonies Françoises de l'Amérique, & de *Marguerite-Henriette de la Roche*, dont: — Armand-Constant de Rochechouart-Pontville, né le 4 Mars 1761; — & deux filles: la premiere, née au mois de Juillet 1762; & la seconde, née au mois de Décembre 1773.

Généalogie redigée d'après l'Histoire des grands Officiers de la Couronne, & *Moréri*. Les armes pleines de *Rochechouart* sont : *fascé, ondé d'argent & de gueules de six piéces*.

* ROCHEDYRÉ ou ROCHE-DEYRÉ (LA), en Anjou. C'est une des plus anciennes Châtellenies de cette Province, & la plus étendue par sa féodalité, mouvante de la Baronnie de Candé.

Renaud de la Rochedyré, partant pour la Terre-Sainte, remit, en 1218, aux Moines de Pontron, de l'Ordre des Bernardins, sa Terre de *Rochedyré*, moyennant une certaine somme pour faire son voyage. A son retour, il y eut procès entr'eux; & par transaction du 15 Août 1220, il rentra dans sa Terre, à condition de leur payer une rente annuelle de 18 grands septiers de bled. Cet acte qui se trouve à l'Abbaye de Pontron est écrit en latin, & signé par trois Gentilshommes du pays, *Pierre*, *Champaigné*, & *Monfalloir*. Il est rapporté dans l'Histoire de Bretagne, par Dom *Lobineau*, que les Bretons étant entrés en Anjou en 1379, assiégerent Pouancé & Rochedyré, qu'ils prirent par force, & dont ils furent long-tems les maîtres. Cette Terre, anciennement passée dans la Maison *du Bailleul*, par *Jehanne de Rochedyré*, a été successivement possédée depuis par celles *du Perrier*, de *la Trimouille*, de *Servien*, de *Bethune*, de *Fouquet*, d'*Andigné*, de *Vezins*, & de *la Forest-d'Armaillé*, qui l'a vendue, le 7 Septembre 1773, à *Joseph-Charles-François de Hellaud*, Chevalier, Seigneur de Valliere, & à *Agathe-Luce de Barrin*, son épouse, qui la possédent aujourd'hui. Voyez Hellaud-de-Valliere, *Tome VIII*.

* **ROCHEFORT**, en Auvergne, Diocèse de Clermont : Terre & Seigneurie érigée en *Comté*, par Lettres-Patentes du Roi HENRI III, du mois d'Octobre 1556, enregistrées au Parlement de Paris le 22 Mai 1557, en la Chambre des Comptes le 2 Juin suivant, & en la Sénéchaussée d'Auvergne le 23 Août même année, en faveur de *François de Chabannes*, Seigneur de Curton. Voyez CHABANNES.

* **ROCHEFORT**, en Forez : Seigneurie qui comprend les paroisses de Rochefort, Saint-Laurent, Solaure, l'Hôpital, son Annexe, & Saint-Didier-sur-Rochefort, laquelle appartient au Marquis *du Châtelet*.

ROCHEFORT-D'ALLY : Maison qui, par son ancienneté & ses alliances, est une des plus considérables d'Auvergne, où elle étoit connue dès le commencement du XIe siécle.

ANTOINE DE ROCHEFORT épousa *Marguerite*, héritiere *d'Ally*, avec laquelle il fonda, en 1001, le Prieuré de Bonnat ou de Rochefort, au Diocèse de Saint-Flour, comme le remarque *Prohet* dans ses Commentaires sur la Coutume d'Auvergne, imprimés à Paris en 1695. Leur postérité a joui, sans interruption jusqu'à présent, de la haute-justice & de la censive de ce lieu. Cet ANTOINE fut probablement pere de — BERTRAND DE ROCHEFORT, Chevalier, qui fut témoin & caution pour *Elie de Crest*, à un acte fait avec le Monastere de Saucillanges après le 2 des Calendes de Novembre, la quatrieme année du regne de PHILIPPE I. La convenance du tems fait juger que ledit BERTRAND eut pour fils — HUGUES DE ROCHEFORT, qui vivoit au commencement du XIIe siécle, & fut témoin à la donation qu'un Chevalier, nommé *Balbinus*, fit au Monastere de Saucillanges d'une dixme d'agneaux au lieu de Tyelles à Bolnac, le 11 des Calendes de Janvier 1114, *indiction VIII, Epacte XII.* Il pouvoit être ayeul d'AIMOIN, par lequel *Moréri* commence la Généalogie de cette Maison, que, suivant notre méthode, nous allons donner d'après ce Dictionnaire, n'en ayant point reçu de Mémoire particulier.

I. AIMOIN DE ROCHEFORT donna, en 1190, au Monastere de Saint-Allide, l'Eglise d'Ayelle. On ignore le tems de sa mort, & le nom de sa femme, de laquelle il eut pour enfans : — 1. GUILLAUME, qui suit ; — 2. BERTRAND, Evêque du Puy, décédé le 5 des Calendes de Mars 1258 ; — 3. & BERNARD, élu, en 1226, Abbé de Saint-Julien de Brioude, après *Guillaume de la Tour*, dignité dont fut aussi revêtu FRANÇOIS DE ROCHEFORT, laquelle fut depuis supprimée par une Bulle du Pape CLÉMENT VI.

II. GUILLAUME DE ROCHEFORT, Seigneur d'Ally, Meyssac, Saint-Cirque, & Beaumont en partie, connu par des actes de 1200 & 1230, épousa *Eléonore*, Dame *de Fontanier* & de Veze, dont : — 1. GUILLAUME, qui suit ; — 2. ITHIER, Doyen de Brioude en 1277, mort le 27 Février 1278 ; — 3. JEAN, Chanoine de Brioude, dont il fut élu Prévôt le 10 des Calendes de Mars 1281 : il fit un échange en 1285 ; — 4. BERNARD, Chanoine & Prévôt de Brioude, après son frere. Il testa, en 1301, en faveur de *Bertrand d'Aurouze*, & mourut le 4 des Nones d'Octobre, après avoir fait un legs de 25 livres, & un autre de 12 livres pour son *Obit* au Chapitre de Brioude ; — 5. AIMOIN, auteur de la branche des Seigneurs d'Aurouze, éteinte, au VIe degré, dans GERAUD DE ROCHEFORT, Chevalier, Seigneur d'Aurouze, qui donna, en 1380, à l'Eglise de Brioude, 140 liv. tournois pour un *Obit*, & à la Chapelle Saint-Jacques, Vicairie, 4 septiers de seigle. Il mourut, quelques années après, sans enfans de son mariage avec *Catherine d'Apchon* ; — 6. ARMAND ; — 7. HUGUES, Bénédictin à Conches ; — 8. & ISABELLE, mariée à *Bertrand d'Alonches*.

III. GUILLAUME DE ROCHEFORT, II. du nom, Seigneur d'Ally, fit un échange, au mois d'Août 1269, avec les Prieur & Religieux de Saucillanges, dont l'acte

est conservé aux Cordeliers de Brioude. Il épousa *Béatrix de Montboissier*, veuve de lui en 1281, fille de *Guillaume-Maurice de Montboissier*, Seigneur de Saint-Point, & niéce de *Maurice de Montboissier*, Doyen de l'Eglise du Puy, qui, dans son testament fait en 1270, la substitue à *Pierre de Montboissier*, son neveu, & à *Jean de Baramont*, son cousin. Le Nécrologe de Brioude marque sa mort au 16 des Calendes de Mars après 1281. Elle eut pour enfans : — ODILLON, qui suit; — & GUILLAUME, Chanoine de Brioude, qui donna, en 1314, à son Eglise, 15 livres pour un *Obit*. Il est mentionné dans un Charte, donnée le Lundi, fête de la Chaire Saint-Pierre, en 1333.

IV. ODILLON DE ROCHEFORT, Seigneur d'Ally, testa le Vendredi après l'Assomption 1283, & avoit épousé une Dame, nommée *Marguerite*, à laquelle il donna la jouissance de la forteresse d'Ally, & la déclara, tant qu'elle demeureroit en viduité, tutrice de ses enfans; sçavoir : — 1. GUILLET, mort en 1283; — 2. GUIGON, qui suit; — 3. & MARGUERITE.

V. GUIGON DE ROCHEFORT, Seigneur d'Ally, &, en 1316, des Fiefs de Mayonete & de la Roche, reçut, le 25 Juin 1331, l'aveu d'une partie des Terres de Loubaresse & de la Chapelle-Laurins, que lui fit *Bertrand de Roquere*. Il eut de sa femme, dont le nom est ignoré :

VI. ODILLON DE ROCHEFORT, II. du nom, Seigneur d'Ally, de Jozeran & de Courcelorbes, qui reçut, le Jeudi avant la Sainte-Croix 1349, l'aveu des Terres de Loubaresse & de la Chapelle-Laurins, mouvantes du Château de Nonette. Ses enfans furent : — 1. GUILLAUME, mort, en 1349, sans alliance; — 2. AMÉDÉE, qui suit; — 3. & JEAN, marié à *Elise de Chaleyres*, laquelle, étant veuve, fonda, en 1384, une Chapelle à la Chaise-Dieu.

VII. AMÉDÉE DE ROCHEFORT, Seigneur d'Ally, Massiac, Alleret & du Verdier, reçut, le Dimanche après la Saint-Barthelemi 1371, l'aveu de la Terre de Loubaresse, de *Pierre Ruol*. Ses enfans furent : — GUIGON, qui suit; — & MARGUERITE, Religieuse, puis Abbesse de Belmont, morte vers l'an 1400.

VIII. GUIGON DE ROCHEFORT, Seigneur d'Ally, reçut, le 24 Janvier 1402, un aveu de *Guillaume Blain*, Seigneur de Gilbertez, &, en 1425, un hommage du Chapitre de Massiac. De *Dauphine de la Queuille*, son épouse, il eut; — 1. HUGUES, qui suit; — 2. GUILLAUME, Abbé de Saint-Austremoine d'Issoire en 1420 & 1422, où il fonda une Messe quotidienne en la Chapelle de la Sainte-Vierge; — 3. & ELISABETH, mariée à *N... de Dore*.

IX. HUGUES DE ROCHEFORT, I. du nom, Chevalier, Seigneur & Baron d'Ally, Fortanier, Chevalier de l'Ordre du Roi, Conseiller d'Etat & Grand-Chambellan du Roi CHARLES VII, par Lettres du 10 Septembre 1453, confirmées depuis par LOUIS XI, eut pour enfans : — 1. HUGUES, qui suit; — 2. GUIGON, Trésorier de l'Eglise de Saint-Flour, & Official de Brioude, mort en 1496; — 3. & COLAUF, Infirmier du Prieuré de la Voute, nommé dans un acte passé, en 1496, avec les Religieux de ce Prieuré.

X. HUGUES DE ROCHEFORT, II. du nom, Seigneur d'Ally, Conseiller & Chambellan du Roi LOUIS XI, Capitaine de 40 lances, reçut, en 1490, un hommage de *Louis de Tailhac*, Chevalier; testa le 21 Janvier 1499; mourut le dernier Févriér 1500, & fut inhumé aux Cordeliers de Brioude, où son épitaphe a été mise sur la porte du Chœur. Il avoit épousé, le 5 Novembre 1458, *Isabeau de Bohan*, Demoiselle d'honneur de la Reine, fille d'*Antoine de Bohan*, Seigneur de la Rochette en Auvergne, & d'*Isabeau d'Urfé*, & sœur de *Louis de Bohan*, avec lequel elle partagea les biens paternels en 1477. Elle ne vivoit plus en 1490, comme il paroît par un Jugement rendu, le 15 Février de cette année, en l'Echiquier d'Alençon. De cette alliance vinrent : — 1. LOUIS, qui suit; — 2. HECTOR, né en 1467, Chanoine de Paris, nommé à l'Evêché de Bayonne le 18 Mai 1519, envoyé par LOUISE DE SAVOIE, mère de FRANÇOIS I, en ambassade auprès de la République de Venise. JEAN, Cardinal DE LORRAINE, lui résigna l'Evêché de Toul, dont il prit possession le 12 Août 1524. Il fut Chancelier & Chef du Conseil d'ANTOINE, Duc DE LORRAINE, qui le chargea d'une négociation auprès de l'Empereur CHARLES-

QUINT, & ensuite d'une autre auprès du Pape CLÉMENT VII. Il mourut à Nancy le 1 Mars 1532, & fut inhumé, à Toul, dans la Chapelle de Sainte-Ursule, qu'il avoit fait construire; — 3. ANTOINE, Prévôt de Brioude, tuteur des enfans de LOUIS, son frere; — 4. GUILLAUME, rapporté après son frere aîné; — 5. SIBILLE, veuve, en 1503, de *Jean de Sebazat*, Seigneur de Blausac; — 6. MARIE, alliée, en 1485, à *Robert de Chaslus*, dont elle étoit veuve en 1503; — 7. ANNE, femme de *Philibert de Saint-Quentin*, Seigneur de Beaufort; — 8. DAUPHINE, mariée avec *Antoine de Saint-Ahon*, Chevalier; — 9. MARGUERITE, épouse de *Jean de Veras*; — 10. ISABELLE, mariée avec PIERRE DE ROCHEFORT; — 11. & PENTASILÉE, femme de *Gaspard de Montjazion*.

XI. LOUIS DE ROCHEFORT, Seigneur d'Ally, Fortanier, plaidoit, en 1490, à l'Échiquier d'Alençon comme héritier d'*Isabeau de Bohan*, sa mere, & en partie, de feu *Roger*, Seigneur *de Haguenouville*, contre *Louis de Boisset*, Seigneur de Boisset, & Baron de Menieres: il mourut à Blois, vers 1510. Il avoit épousé 1°. *Jeanne de Belvezere*, décédée en 1501, pour laquelle son mari fonda, le 26 Juillet de la même année, une Messe par semaine dans l'Eglise d'Ally; & 2°. *Jeanne Blanc*, dite *de Montagu*, fille de Noble *Raimond Blanc*, Seigneur de Montagu en Rouergue. Du premier lit sortirent: — LOUIS, & ANNE, qui furent sous la tutelle d'ANTOINE DE ROCHEFORT, leur oncle paternel, Prieur de la Voute; & du second: — GUILLAUME, CATHERINE, AGNÈS, & MARGUERITE, morts jeunes, aussi bien que les enfans du premier lit.

XI. GUILLAUME DE ROCHEFORT, quatrieme fils de HUGUES, II. du nom, & d'*Isabeau de Bohan*, d'abord Chanoine de Brioude, & après la mort de ses neveux, Seigneur d'Ally, de Fortanier, de Courcelorbes, de la Rochette & de Durat, aussi Seigneur de Pierrepont en Normandie, Lieutenant d'une Compagnie de 100 hommes d'armes sous le Duc *de Lorraine*, Mestre-de-Camp pour le Roi FRANÇOIS I, mourut au siége de Naples le 31 Août 1528, & fut inhumé aux Observantins de Naples, son cœur porté aux Cordeliers de Brioude. Il avoit épousé, le 13 Mai 1517, *Jeanne de Montmorin*, veuve d'*Antoine de Leotoing*, Seigneur de Montgon, laquelle vivoit encore le 14 Juillet 1539. De ce mariage vinrent: — 1. PIERRE, qui suit; — 2. MARIE, épouse de *Jules de Bar*, Seigneur de la Chassagne & de Thiesal; — 3. LOUISE, mariée, le 16 Janvier 1541, à *Claude de Flageat*, au Diocèse de Saint-Flour; — 4 & 5. SIBILLE, & MARGUERITE.

XII. PIERRE DE ROCHEFORT, Seigneur d'Ally, de Jozeran, Orcet, Ancise, Fortanier, la Rochette, né en 1520, Capitaine de 50 lances, & l'un des 100 Gentilshommes de la Maison du Roi, transigea, le 20 Mai 1558, avec *Jean de la Queuille*, Seigneur de Fleurat, & mourut avant le 7 Juillet 1577. Il avoit épousé, le 21 Octobre 1545, *Gilberte de la Queuille*, fille de *Jean*, Seigneur de Fleurat, & d'*Isabeau de Bourbon-Busset*. Elle testa le 16 Mars 1582, & eut pour enfans: — 1. CLAUDE, qui suit; — 2. AYMAR, Chevalier de Malte, puis Baron d'Orcet, vivant en 1604, marié avec *Gabrielle de la Barge*, veuve de *Balthasard de Rivoire*, & fille de *François*, Seigneur *de la Barge*, & de *Gabrielle des Essarts*; — 3. ANNE, vivante en 1604, mariée 1°. avec *Joseph de Saint-Julien*, Seigneur de Saint-Marc, &c. &, 2°. en Juin 1593, avec *Jean*, Seigneur *de Ligondès* en Combrailles, & de Châteaubodan; — 4. & ISABEAU, femme, 1°. le 7 Juillet 1577, d'*Antoine de la Roche-Aymon*, Baron de Chin; 2°. avant 1594, de *Raphael de Gailhac*, Seigneur dudit lieu.

XIII. CLAUDE DE ROCHEFORT, Baron d'Ally, Jozeran, Londines, Orcet, Aneyze, Fortanier & la Rochette, Gentilhomme de la Chambre du Duc d'Alençon, Capitaine de 50 hommes d'armes, fut assassiné en 1604. Il avoit épousé, le 1 Août 1582, *Claire de la Tour*, fille d'*Antoine*, Seigneur & Baron de Saint-Vidal & de Senaret, l'un des sept Barons de la Tour de Gévaudan aux Etats de Languedoc, Comte de Montferrand, Vicomte de Beaufort, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes, & Gouverneur du pays de Gévau-

dan & de Velay, & de *Claire de Saint-Point*, morte en 1636, après avoir fait une substitution en faveur des enfans mâles de *Claire de la Tour*, sa fille. De ce mariage vinrent : — 1. Jean-Antoine de Rochefort, né le 22 Avril 1589, nommé, en 1595, à la substitution de la Maison *de la Tour-Saint-Vidal*, & mort, en 1625, sans alliance ; — 2. Aymar, qui suit.

3. Pierre-Antoine, auteur de la branche des Barons de Saint-Vidal, rapportée ci-après ; — 4. Claude, tige de celle des Comtes de Saint-Point, mentionnée en son rang ; — 5. Claire, née le 10 Novembre 1598, mariée 1°. avec le Seigneur *de Vergesat* ; &, 2°. avant 1645, à *Balthasard*, Seigneur *de Chavagnac* ; — 6. & Marie de Rochefort, alliée à *Jacques de Severac.*

XIV. Aymar de la Tour-de-Rochefort-d'Ally, Baron de Saint-Vidal, Seigneur d'Ally, Jozeran, Fortanier, Vicomte de Beaufort, batisé le 10 Février 1592, épousa, le 11 Septembre 1625, *Jeanne Toinaud*, fille de *René*, Seigneur de Saint-Denis & de la Brunetiere, dont : — 1. Marc-Antoine, batisé le 26 Mars 1636, mort Mestre-de-Camp de Cavalerie ; — 2. Guillaume, premier Capitaine du Régiment de Mercœur, Infanterie, — 3. Jean, qui suit ; — 4. & Claude-Antoine, dit *le Comte d'Ally-de-Rochefort*, lequel épousa *Marie de Machaud*, veuve de *Jacques Berger*, Baron de Sales, & fille de *Jean de Machaud*, Seigneur de Saint-Soupleix & de Montmor en Brie, & de *Michelle de Nouel.* Il mourut en Mai 1697.

XV. Jean de Rochefort-d'Ally, Chevalier, Comte de Jozeran, Seigneur de la Valette, batisé le 3 Mars 1637, partagea, le 11 Décembre 1666, avec Claude-Antoine de Rochefort, son frere, & Hugues-Joseph de Rochefort, son cousin. Il épousa, le 16 Février 1656, *Marie de Salonier*, Dame de la Vallée, fille de *François*, Seigneur de Pouilly & de la Vallée, dont : — 1. Pierre, qui suit ; — 2. Bernard, tué au pillage de Carthagene, prise par M. *de Pointis* en 1697 ; — 3. Marie-Claude, batisée le 24 Janvier 1661 ; — 4. Marguerite-Claude, batisée le 25 Août 1662 ; — 5 & 6. & deux autres filles.

XVI. Pierre de Rochefort-d'Ally, Chevalier, Seigneur de Jozeran, Capitaine au Régiment de Navarre, mort en son Château de Jozeran en Auvergne en 1725, avoit épousé *Marie de Chauvigny*, fille de *Claude*, Seigneur de Blot, & de *Claude-Marie de la Roche-Aymon*, & sœur de *Pierre-François de Chauvigny*, Chanoine & Comte de Lyon, & Abbé de Cellefroin. Il en eut : — Jean-Jacques, qui suit ; — & Anne-Nicole, née en 1703.

XVII. Jean-Jacques de Rochefort-d'Ally, Chevalier, Baron de Saint-Vidal, Seigneur & Comte de Jozeran, né le 17 Décembre 1700, épousa, le 23 Janvier 1723, *Jeanne-Françoise de Fradet*, fille de *François*, Seigneur de Bellecombe en Auvergne, dont : — 1. Jacques, qui suit ; — 2. Pierre, né le 2 Octobre 1724, Chanoine du Chapitre d'Ainay à Lyon, & Prieur de Saint-Pierre de Bassan, Diocèse de Gap ; — 3. autre Jacques, né le 16 Août 1738 ; — 4. & Marie, née le 30 Décembre 1736.

XVIII. Jacques de Rochefort, né le 9 Novembre 1723, Lieutenant au Régiment de Royal-Dragons, a épousé, le 29 Février 1747, dans la paroisse Saint-Nicolas-des-Champs à Paris, en présence de ses pere & mere, *Claire-Françoise de Grassy*, née en 1718, fille de *François de Grassy*, Chevalier, Seigneur de la Caille & de la Cluzelle en Lyonnois, & de la Forestiere en Dauphiné, Président au Grand-Conseil, où il a été reçu en 1722, & mort en Août 1743, & de *Marguerite-Marie-Anne Coquelard.* Nous ignorons s'il y a des enfans de cette alliance.

Branche des Barons de Saint-Vidal.

XIV. Pierre-Antoine de Rochefort-d'Ally, troisieme fils de Claude, & de *Claire de la Tour-Saint-Vidal*, né le 26 Juillet 1600, eut pour son partage la Baronnie de Saint-Vidal, dont il prit le nom & les armes ; fut Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & mourut en 1659. Il avoit épousé,

1°. le

1°. le 16 Septembre 1628, *Marguerite de Châteauneuf*, fille de *Hugues*, Comte d'Yoing, Baron de Rochebonne au Diocèse de Viviers, & de *Françoise des Serpens*; &, 2°. le 4 Novembre 1645, *Marguerite de Ginestous*, née en 1607, morte en 1706, âgée de 99 ans, fille de *Guillaume Thier-de-Ginestous*, Seigneur de la Bastide, & de *Marie de Presle-de-Vauseche*, Dame de la Tourette. Elle étoit veuve de *Gabriel de Bertrand*, Seigneur de la Prade, le Pradel, le Thioland, & de Pomperan (*a*), qui lui donna toutes ces Terres. Du premier lit vinrent : — 1. Hugues-Joseph, qui suit; — 2. Claire, Religieuse au Prieuré de Vandieu, près Brioude; — 3. Marie, Religieuse à Brioude; — 4. Isabelle, Religieuse à Notre-Dame du Puy; — 5. Françoise, mariée, en 1656, avec *Laurent de la Veuhe*, Seigneur de Chevrieres en Lyonnois, Baron de Cury, dont une fille, femme de *François Andraut-de-Langeron*, Marquis de Maulevrier, pere du Maréchal de Maulevrier. Et du second lit : — 6. Claude-Vidal de Rochefort, tige des Seigneurs de Prades, rapportés ci-après.

XV. Hugues-Joseph de la Tour, Comte de Saint-Vidal, Vicomte de Beaufort, Seigneur de la Rochette, fut maintenu dans sa noblesse par M. *de Bezons*, Intendant en Languedoc, le 20 Janvier 1670. Il avoit épousé, le 27 Février 1656, *Jeanne-Simonne d'Apchon*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Tournoelles & d'Abret, & d'*Alix d'Auteroche*. Sa postérité s'est éteinte dans son petit-fils Guillaume de la Tour-Saint-Vidal, né & batisé à Ally, au Diocèse de Saint-Flour, le 9 Décembre 1691, reçu Page de la grande Ecurie le 3 Janvier 1708, marié, en 1716, à *Marie-Susanne de la Volpiliere*, & mort, le 2 Juin 1742, sans enfans, ayant institué pour son héritier *N... de Chavagnac*, son cousin, auquel est passée de cette maniere la Terre de Rochefort-d'Ally.

Seigneurs de Prades.

XV. Claude-Vidal de Rochefort-d'Ally, fils unique de Pierre-Antoine, Baron de Saint-Vidal, & de *Marguerite de Ginestous*, sa seconde femme, né en 1649, eut, du chef de sa mere, la Seigneurie de Prades, paroisse de Sainte-Marie de Chazes, Diocèse de Saint-Flour, le Pradel, Thiolan, Pomperan & Angezac. Il mourut au Château de Thiolan en Auvergne, en Juin 1708, & avoit épousé, le 12 Mars 1674, *Marie Domjulien*, fille de *Louis Domjulien-de-la-Baume*, Seigneur de la Baume, de Rochevive, de Thezon, & de Vinazac en bas Vivarais, & de *Marie de Charbonel-de-Chauzon*, aussi en bas Vivarais. Elle mourut en 1713, laissant : — Pierre de la Tour-de-Rochefort, qui suit; — & Marguerite, morte, en 1717, sans alliance.

XVI. Pierre de la Tour-de-Rochefort, Seigneur de Prades, de Pradel, Thiolan & Pomperan, épousa, le 25 Octobre 1707, *Marie de Vogué*, morte en 1715, fille de *Melchior*, Marquis *de Vogué*, Comte de Montlaur, Seigneur de Roche Colombe, Saint-Maurice, &c. Grand-Bailli du Vivarais, & de *Gabrielle Mortier*, Dame de Champestiers, dont : — 1. Pierre-Joseph, qui suit; — 2. François-Cerice, Capitaine dans le Régiment de la Couronne; — 3. Henri-Louis, d'abord Chanoine de Brioude & de Saint-Claude, Grand-Vicaire de l'Evêché de Saint-Claude, mort Evêque de Châlon-sur-Saone en 1753; — 4. Claude-Joseph; — 5. & Charles, dit *le Chevalier de Rochefort*, Colonel d'Infanterie.

XVII. Pierre-Joseph de la Tour-de-Rochefort, Seigneur de Prades, le Pradel, &c. a épousé *Irene de Cantoinet*, dont nous ignorons s'il a postérité.

(*a*) Il y a apparence que Pomperan est la Seigneurie & le Château qui appartenoient à *Pomperan*, lequel suivit le Connétable de Bourbon, lorsque celui-ci passa au service de Charles-Quint. *Du Bellay* rapporte que le Connétable de Bourbon, en s'enfuyant, au mois de Septembre 1523, coucha au Château de Pomperan, & sa situation, suivant ce qu'on peut tirer de *du Bellay*, convient avec le Château de Pomperan dont il est ici question. Si ceux qui sont en état d'éclaircir ce fait historique vouloient bien le faire, les curieux leur en seroient obligés.

Branche des Comtes de Saint-Point.

XIV. Claude de Rochefort, quatrieme fils de Claude, Baron d'Ally, & de *Claire de la Tour-Saint-Vidal*, Dame de Senaret, batisé le 22 Novembre 1604, fut, après la mort de son frere aîné, & par les substitutions de sa Maison, Comte de Saint-Point & de Montferrand, & Baron de Senaret, au Diocèse de Mende, ce qui lui donna entrée aux Etats de Languedoc. Il fut aussi Seigneur de Saint Chely, de Taru, de Poignadorre & de Laval, Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant-Colonel de son Régiment & de celui de Conti, & Gouverneur de Saint-Jean-de-Lône. Il testa le 22 Mars 1660, & mourut le 27 Juillet 1668. Il avoit épousé, le 13 Avril 1633, *Anne de Lucinge*, fille de *René de Lucinge*, Vicomte de Lomnes & des Alimes, &c. & d'*Honorade de Galles-la-Buisse*. Leurs enfans furent : — 1. Henri ; — 2. Jean-Batiste, qui suit ; — 3. Jean Sylvestre, Ecclésiastique, batisé le 4 Octobre 1647, maintenu dans sa noblesse, avec son frere aîné, par M. *de Bezons*, le 10 Janvier 1670 ; — 4. Pierre ; — 5. Jean-Antoine-Claude, batisé le 5 Mai 1655, reçu Chanoine de l'Eglise de Saint-Pierre de Mâcon le 23 Juin 1672, Abbé de Saint-Martin de Saumont, & Prieur de Notre-Dame de Laval en 1691 ; — 7. Marie-Victoire, née en 1660, mariée à *N... de la Garde*, Marquis de Chambonas, Seigneur de Saint-Thomé ; — 8 & 9. Deux filles, Religieuses à la Visitation de Mâcon ; — & 9 autres enfans, morts jeunes.

XV. Jean-Batiste de Rochefort, Comte de Saint-Point & de Montferrand, Baron de Senaret, Seigneur de Saint-Chely, &c. Ecuyer d'Ecurie du Roi, Aide-de-Camp du Vicomte de Turenne, testa le 3 Juin 1672. Il avoit épousé, le 12 Novembre 1664, *Marie-Catherine Brûlart*, fille de *Louis*, Marquis de Sillery, Vicomte de Puyzieulx, & de *Marie-Catherine de la Rochefoucaud*. De cette alliance naquirent : — 1. Jean-Amédée, qui suit ; — 2. Gaston ; — 3. Emmanuelle-Benedicte, Religieuse de la Visitation à Saint-Amour en Franche-Comté ; — 4. & Charlotte-Félicité, née le 21 Décembre 1677, mariée à *Claude-François Ferrier*, Marquis de Monciel.

XVI. Jean-Amédée de Rochefort, Comte de Saint-Point & de Montferrand, Baron de Senaret, né en 1666, servit sur mer ; se trouva au bombardement d'Alger, & mourut le 25 Décembre 1734. Il avoit épousé, 1°. le 24 Juillet 1690, *Marie Charrié*, fille d'*Eustache*, Baron de la Roche-Jully & de Juillenas, & de *Catherine Badol de Rochetaillé* ; & 2°. *Catherine d'André*. Du premier lit sont issus : — 1. Claude-Gabriel Amédée, qui suit ; — 2. Louis-Victor-Auguste, Vicomte de Saint-Point, né le 19 Octobre 1694, Capitaine de Cavalerie au Régiment de la Rochefoucaud, mort à Montferrand, au Diocèse de Mende, en 1725. Il avoit épousé *Isabeau de Peiremale*, morte vers 1733, fille de *N... de Peiremale*, & de *N... de Buade*, laquelle descendoit d'un *Buade*, Seigneur de Cavairac, sous le regne de Saint Louis, dont Jeanne de Rochefort, mariée à *N... Marguerit*, Seigneur de Saint-Michel, au Diocèse de Toulouse ; — 3. Claude-Vital-Gaston, né le 17 Juin 1696, Abbé de Saint-Basle, au Diocèse de Reims, en 1716 ; — 4. Claude-Godefroi, né le 3 Janvier 1697, Enseigne de Vaisseaux, mort à la Rochelle en 1714 ; — 5. Joseph-Gabriel, dit *le Chevalier de Saint-Point*, né le 27 Juin 1699, Mestre-de-Camp de Cavalerie le 1 Novembre 1744, & Enseigne des Gardes-du-Corps en 1748 ; — 6. Guillaume Aimé, Prieur de Houpelines ; — 7 & 8. N... de Rochefort ; & Marie-Catherine, mortes jeunes ; — 9. Marie-Jacquette, née le 7 Décembre 1697, morte en 1730 ; — 10. Pétronille, morte au berceau ; — 11. Emmanuelle-Christine, née le 2 Janvier 1702, Religieuse à Saint-Amour ; — 12. Jeanne-Marie-Elisabeth-Césarine, née le 10 Octobre 1705, mariée à *Louis-François de Framont*, Vicomte de Grese, au Diocèse de Mende ; — 13. Anne-Sophie, née le 20 Juillet 1709 ; — 14. Catherine-Françoise-Arthemise, née le 12 Mars 1710 ; & du second lit est venu : — 15. Jean-Amédée-Honoré, né le 26 Juillet 1728.

XVII. Claude-Gabriel-Amédée de Rochefort-d'Ally, Comte de Saint-Point & de Montferrand, Baron de Senaret, Seigneur de Saint-Chely & de Laval, né au Château de Saint-Point le 8 Mai 1691, Capitaine de Cavalerie au Régiment de la Rochefoucaud, mort, fort âgé, dans ses Terres en Bourgogne, au mois de Janvier 1774, avoit épousé, en 1724, *Anne-Félicité Alleman*, fille de *Pierre Alleman*, Comte de Montmartin, Lieutenant pour le Roi au Gouvernement de Dauphiné, & de *Catherine Brulart-de-Sillery*, dont: — 1. Claude-Charles, né en Août 1734, mort le 2 Juillet 1752; — 2. Anne-Claudine, née en Octobre 1725, mariée, le 3 Octobre 1752, à *Charles-Louis le Testu*, Comte de Balinçourt; — 3. Jeanne-Marie-Félicité, morte le 10 Avril 1742; — 4. Joachine-Emmanuelle-Perpétue, née en 1728; — 5. Catherine-Victoire, née en 1730; — 6. & Louise-Catherine, morte jeune.

Les armes : *de gueules, à la bande ondée d'argent, accompagnée de six merlettes de même, posées en orle.* Supports : *deux Anges en soutane bleue de Diacre.*

* ROCHEFOUCAUD (de la), en Angoumois, sur la riviere de Tarduere, à cinq lieues d'Angoulême. Petite Ville qui n'avoit que le titre de *Baronnie* lorsque François I l'érigea en *Comté*, au mois d'Avril 1528, en faveur de François, Baron de la Rochefoucaud. Ce *Comté*, au mois d'Avril 1622, fut érigé en *Duché-Pairie*, en faveur de François, Comte de la Rochefoucaud, Chevalier des Ordres du Roi, & de ses hoirs & successeurs mâles. Elle a donné son nom à la Maison de la Rochefoucaud, l'une des plus anciennes & des plus illustres du Royaume, tant dans l'Eglise que dans l'Epée, qui a produit un grand nombre de branches.

André du Chesne rapporte que quelques Auteurs ont écrit qu'elle tiroit son origine de celle de *Lezignem*, dont elle a de tout tems porté les armes brisées; mais n'ayant pu au vrai en découvrir la jonction, il s'est contenté d'en parler d'après les Chartes, titres & Histoires. Il y a, dans le Cabinet des Ordres du Roi, une Dissertation sur l'origine de cette Maison, écrite de la main de l'Abbé *le Laboureur*, qui y justifie la tradition immémoriale qui fait descendre la Maison de la Rochefoucaud de celle de *Lezignem*, sans détruire l'avantage d'être sortie des anciens Ducs *de Guienne*. Quoi qu'il en soit de ces conjectures, nous en commençons la Généalogie, d'après *André du Chesne*, & l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome IV, p.* 419, à

I. Foucaud, I. du nom, Seigneur de la Roche en Angoumois, vivant du tems de Robert, Roi de France, & de *Guillaume*, II. du nom, Comte d'*Angoulême*: il assista, en 1019, avec ses enfans, à la donation que *Guillaume*, Evêque d'Angoulême, fit à l'Abbaye d'Uzerche, de l'Eglise de Saint-Bibien de Niocul. Il est qualifié Seigneur très-noble (*vir Nobilissimus Fulcaudus*, &c.) dans une Charte de l'Abbaye de Saint-Cybar d'Angoulême, de l'an 1026, par laquelle, du consentement de sa femme, il rendit à cette Abbaye des biens qu'il en avoit usurpés; &, en 1037, il fit don du lieu de Rabaut à l'Abbaye de Saint-Jean d'Angely. Il est qualifié, dans cet acte, *Fulcaudus generositatis maximæ ditatus*. Du Chesne ajoute qu'il fut en si grande réputation, que sa Maison a tenu depuis à honneur d'être surnommée de son nom. De sa femme, appellée *Iarsande* dans la Charte de 1026, en faveur de l'Abbaye de Saint-Cybar, il eut: — 1. Gui, qui suit; — 2. Aymar, surnommé *Donzel*, qui fut, avec *Magunce*, sa femme, un des principaux fondateurs du Prieuré de Saint-Nicolas de Coutures: il vivoit encore en 1060; — 3. Hugues, auteur de la branche des Vicomtes de Chatelleraut, éteinte, au VIIe degré, dans Aimery de la Rochefoucaud, II. du nom, Vicomte de Chatelleraut, vivant sous Philippe-Auguste, & mort

sans enfans; — 4. & FOUCAUD, qui souscrivit à la Charte de fondation de l'Abbaye de Saintes, faite, en 1047, par *Geoffroi Martel*, Comte d'Anjou. Il avoit épousé *Alix*, Dame *de Merpins*, laquelle étoit veuve en 1059, ayant eu pour enfans: — HUGUES DE LA ROCHE, surnommé *Bardon*, Chanoine de Saint-Hilaire de Poitiers, puis Religieux en l'Abbaye de Saint-Florent-lès-Saumur; — & FOUCAUD DE LA ROCHE, Chevalier, nommé, avec sa mere, dans une Charte de l'an 1059.

II. GUI, Seigneur DE LA ROCHEFOUCAUD, I. du nom, fonda en 1060, sous le regne de PHILIPPE I, avec AYMAR & FOUCAUD, ses freres, le Prieuré de Saint-Nicolas de Coutures d'Argenson, & celui de Saint-Florent, près de son Château de la Roche. Il fit aussi quelques donations à l'Abbaye de Saint-Florent de Saumur, en l'absence de HUGUES, son autre frere, pere de BOZON, Vicomte de Chatelleraut. Celui-ci se plaignit dans la suite de ce que ses oncles avoient fait une donation des biens, dont un quart lui appartenoit. Il eut de son épouse, qu'on ne connoît point: — GUI, qui suit; — & ARNAUD, lequel souscrivit, avec son frere, à la Charte du Prieuré de Saint-Florent.

III. GUI, Seigneur DE LA ROCHEFOUCAUD, II. du nom, consentit à la fondation du Prieuré de Saint-Florent, faite par son pere, & assista, en 1081, sous le regne de PHILIPPE I, à un accord que les Religieux de Saint-Florent de Saumur passerent avec ceux de Saint-Martial de Limoges. De sa femme, nommée *Eve*, il eut: — 1. GUI, qui suit; — 2. AIMERY, auquel le Recueil, concernant la Ville & les Comtes d'Angoulême, donne une fille, mariée à *Bozon de Jarnac*; — 3. & HUGUES, dont on ne trouve que le nom.

IV. GUI, Seigneur DE LA ROCHEFOUCAUD, III. du nom, qui vivoit en 1096, sous PHILIPPE I, étant au Château de Lussac, près de celui de la Roche, confirma, le 17 Octobre 1098, les donations que ses pere & mere avoient faites au Prieuré de Saint-Florent-de-la-Roche, & mourut en 1120, laissant de sa femme, dont le nom est ignoré: — AYMAR, qui suit; — & une fille, femme de *Bozon*, Seigneur *de Jarnac*.

V. AYMAR, Seigneur DE LA ROCHEFOUCAUD & de Vertueil, Chevalier, soutint diverses guerres contre *Wlgrin*, II. du nom, Comte *d'Angoulême*, qui furent assoupies par l'entremise de *Gerard*, Evêque d'Angoulême, & mourut en 1140, sous le Roi LOUIS *le Jeune*, laissant, pour fils unique:

VI. GUI, IV. du nom, Seigneur DE LA ROCHEFOUCAUD, de Vertueil, Marthon, Blanzac, &c. qui eut aussi une fâcheuse guerre contre *Guillaume*, Comte *d'Angoulême*. Il assista, en 1170, avec plusieurs Seigneurs, à la Dédicace de Saint-Amand de Boësse, & eut pour enfans: — FOUCAUD, qui suit; — & AIMERY, qui signa la Charte du douaire que JEAN, Roi d'Angleterre, assigna à ISABEAU, Comtesse D'ANGOULÊME, sa femme, la seconde année de son regne.

Le *Gallia Christiana*, Edit. de 1666, *Tome III*, *p. 928*, parle d'ETIENNE DE LA ROCHEFOUCAUD, Evêque de Rennes en Bretagne l'an 1156, mort le 5 Septembre 1166, & enterré dans le Cloître de l'Abbaye de Saint-Melaine.

VII. FOUCAUD, II. du nom, Seigneur DE LA ROCHEFOUCAUD, Vertueil, Blanzac, Marthon, &c. servit le Roi PHILIPPE-AUGUSTE contre les Anglois, demeura prisonnier à la bataille de Gisors en 1198, sous le même Prince, avec plusieurs autres Barons du Royaume, dit *Mathieu Paris*, dans la Vie de RICHARD, Roi d'Angleterre. Il étoit en liberté en 1200, assista au contrat de mariage de JEAN, Roi d'Angleterre, avec *Isabeau*, Comtesse *d'Angoulême*, & eut de sa femme, dont le nom est ignoré: — 1. GUI, V. du nom, Seigneur DE LA ROCHEFOUCAUD, qui fonda le Couvent des Cordeliers d'Angoulême, où il fut enterré, & mourut sans enfans, laissant ses biens à AIMERY, son frere; — 2. AIMERY, qui suit; — 3. GEOFFROI, Seigneur de Vertueil, qui eut procès, pour cette Terre, avec *Hugues de Lezignem*, dit *le Brun*, Comte de la Marche, qui l'occupoit; & il fut convenu, au mois d'Octobre 1215, qu'il lui en feroit hommage & prêteroit serment de fidélité, ce qu'il fit; — 4. & une fille, mariée, & mere de *Pierre Poitevin*, Chevalier, l'un des exécuteurs testamentaires d'AIMERY, son oncle.

VIII. AIMERY, I. du nom, Seigneur DE LA ROCHEFOUCAUD, Vertueil, Marthon, Blanzac, Cellefroin, Bayers & Claiz, soutint, avec son frere, le procès contre le Comte *de la Marche*, au sujet de la Terre de Vertueil, & s'obligea d'en faire hommage, s'il en devenoit Seigneur. Il fit son testament en 1244, & son codicille en 1249, sous le Roi SAINT-LOUIS. De son épouse, nommée *Létice*, que l'on croit fille de *Hugues l'Archevêque*, Seigneur de Parthenay, il eut: — 1. GUI, qui suit; — 2. AIMERY, Seigneur de Bayers & de Claiz, mort sans enfans; — 3. ALMODIE, rappellée, avec ses sœurs, dans le testament de leur pere; — 4. MAHAUD, femme de *Robert*, Seigneur *de Montberon*; — 5. & ALIX, mariée à *Arnaud*, Seigneur *de Montauzier*.

IX. GUI, VI. du nom, Seigneur DE LA ROCHEFOUCAUD, Vertueil, Marthon, Blanzac & Cellefroin, suivit le parti de *Hugues le Brun*, Comte de la Marche, contre le Roi SAINT-LOUIS; testa en 1295, élut sa sépulture en l'Abbaye de Grosbosc, auprès de ses pere & mere, & mourut la même année, sous le regne de PHILIPPE *le Bel*. Il avoit épousé 1°. *Agnès de Rochechouart*, fille d'*Aimery*, VIII. du nom, Vicomte *de Rochechouart*, & de *Marguerite de Limoges*; & 2°. *Tors de Fronsac*. Du premier lit vinrent: — 1. GUI, en faveur duquel ALPHONSE DE FRANCE, Comte de Poitiers, frere du Roi SAINT-LOUIS, manda, en 1269, au Sénéchal de Saintonge d'entendre ses raisons & celles de son frere, contre le Seigneur *de Rochechouart*, touchant la succession de leur mere. Il testa en 1282, & mourut avant son pere, sans enfans; — 2. AIMERY, qui suit; — 3. GEOFFROI, Seigneur de Vertueil, Chanoine d'Angoulême; — 4. AYMAR, Seigneur de Cellefroin, Doyen de l'Eglise de Bordeaux, après l'an 1300; — 5. GUILLAUME, Seigneur de Saint-Claude & de Saint-Laurent de Ceris; — 6. FOUCAUD, Cordelier, puis Archidiacre d'Angoulême, & Evêque de la même Eglise en 1310, mort vers 1313; — 7. MAHAUD, mariée, par contrat de 1269, à *Josselin de Châteauneuf*, Chevalier; — 8. MARGUERITE, Prieure de Tusson; & du second lit: — 9. FERGANT; — 10. & AGNÈS, mariée à *Foulques de Montauzier*.

X. AIMERY, II. du nom, Seigneur DE LA ROCHEFOUCAUD, de Marthon, Blanzac, Bayers, &c. testa en 1297, & ordonna sa sépulture dans l'Abbaye de Grosbosc, & mourut la même année, sous le Roi PHILIPPE *le Bel*. Il avoit épousé, en 1280, *Dauphine de la Tour*, veuve de *Renaud d'Aubusson*, & fille de *Bernard*, Seigneur *de la Tour* en Auvergne, & d'*Yolande*, sa femme. Elle testa en 1299, & eut de son mariage: — 1. GUI, qui suit;

2. GEOFFROI, auteur de la branche des Seigneurs de Vertueil, dont nous parlerons en son rang, après les Marquis de Surgeres;

3. AIMERY, Seigneur de la Boissiere, Chevalier, qui vivoit en 1362, marié à *Charlotte de Jaunay*, fille de *Charles de Jaunay*, Seigneur d'Ausance & de la Touche, & de *Philippe de la Haye*, dont — GUI DE LA ROCHEFOUCAUD, Seigneur de la Boissiere, qui eut procès, le 16 Juillet 1397, avec le Seigneur *de Montbazon*, pour la Terre du Breuil, qu'il disoit avoir eue de *Jeanne de Jaunay*, sa tante, qui l'avoit fait son héritier: il mourut vers 1400, pere de — FOULQUES DE LA ROCHEFOUCAUD, Seigneur de la Boissiere, qui reprit le procès de son pere, pour la Terre du Breuil, en 1406, & mourut sans enfans.

4. MARGUERITE, dont l'alliance est ignorée; — 5. & AGNÈS, Dame de Bayers, de Charrat & de Claiz, qu'elle porta en mariage à *Hugues de Confolant-Chabanois*, à condition d'en faire foi & hommage à son frere aîné. AIMERY, II. du nom, eut encore, pour fille naturelle, — LÉTICE DE LA ROCHEFOUCAUD.

XI. GUI, VII. du nom, Seigneur DE LA ROCHEFOUCAUD, de Blanzac, de Marthon, de Cellefroin & de Bayers, servit le Roi PHILIPPE *le Long* dans la guerre de Flandres, en 1318, & ensuite le Roi PHILIPPE DE VALOIS, en 1338, avec trois Chevaliers & sept Ecuyers; fonda l'Eglise des Carmes de la Rochefoucaud, où il élut sa sépulture, par son testament de l'an 1344; & avoit épousé, en 1309, *Agnès de Culant*, fille de *Renoul*, Seigneur *de Culant* en Berri, & de Châteauneuf-sur-Cher, & de *Catherine de Carency*, dont: — 1. AIMERY, qui

suit; — 2. GEOFFROI, Seigneur de Puynaudin, Archidiacre d'Orléans, tuteur de GUI, Seigneur DE LA ROCHEFOUCAUD, son neveu; — 3 & 4. FOUCAUD & AYMAR; — 5. GUILLAUME, Evêque de Luçon en 1380, mort le 27 Janvier 1387, Evêque de Maillezais, aujourd'hui la Rochelle; — 6. GUYOT, Abbé de Saint-Crespin-le-Grand en 1353; — 7. JEAN; — 8. MARGUERITE, mariée à *Guillaume le Paumier*, Seigneur de Nevoy près Gien, & du Puy, veuve en 1380, lorsqu'elle testa; — 9. & AGNÈS.

XII. AIMERY, III. du nom, Seigneur DE LA ROCHEFOUCAUD, Marthon, Blanzac, Cellefroin & de Bayers, rendit, dès 1338, des services considérables au Roi PHILIPPE DE VALOIS, dans ses guerres de Gascogne, & depuis au Roi JEAN, dans celles qu'il eut à soutenir contre les Anglois aux pays de Poitou & d'Angoumois, où il fut fait Lieutenant de *Charles d'Espagne*, Connétable de France. Il reconnut, le 5 Septembre 1349, que *Bernard*, *Raimond*, & *Jean de Maisieres*, Ecuyers, lui avoient livré le Château & la Châtellenie de la Rochebeaucourt, au Comté d'Angoulême, pour les garder au nom du Roi. Il étoit, en 1352, par ordre du Connétable *Charles d'Espagne*, de la réduction du Château de Châtillon que tenoient les ennemis, & reçut, la même année, 2000 livres pour la garde de ses forteresses, qui étoient frontieres de celles des Anglois. Le Roi, en considération de ses services, lui donna, par Lettres du 21 Mai 1354, la troisieme partie de la Terre de Saint-Germain-aux-Bois, & 300 liv. de rente à vie, à prendre sur son Trésor, lesquelles lui furent assignées avec autres 200 liv. sur les recettes de Limoges & de Poitou, le 19 Août 1355, dont il jouit toute sa vie; eut encore, en 1356, la Terre de Boutteville en Angoumois, & 500 deniers d'or à l'écu, le 17 Octobre de la même année, que JEAN DE FRANCE, Duc de Berri, Comte de Poitiers, Lieutenant du Roi en Languedoc, lui procura, en le retenant dans son Conseil. Il y fut depuis le 25 Juin 1357, jusqu'au 14 Avril suivant, que le Roi l'établit Capitaine de Beaucaire. Ensuite il fut fait Capitaine-Général ès parties de Languedoc, d'Agenois & de Toulouse, en l'absence du même Prince, à 10 écus d'or par jour, & servit avec 3 Chevaliers & 23 Ecuyers, depuis le 3 Février 1358, jusqu'au 9 Juillet 1359, qu'il retourna à son pays. Le Roi lui fit encore don de 1000 liv. le 1 Mai 1362: il mourut le 16 Septembre suivant, & fut enterré dans l'Eglise des Carmes de la Rochefoucaud, comme il l'avoit ordonné par son testament de la même année. Il avoit épousé 1°. *Marguerite de Barbesieux*, fille de *Vivien*, Seigneur *de Barbesieux* & de Jonsac, morte sans enfans; & 2°. *Rogette de Grailly*, fille de *Pierre*, Seigneur *de Grailly*, Vicomte de Benauges & de Castillon, & de *Rosamburge de Périgord*, sa seconde femme; & sœur d'*Archambaud de Grailly*, Comte de Foix, dont sont descendus des Rois de Navarre. Du second lit sortit:

XIII. GUI, VIII. du nom, Seigneur DE LA ROCHEFOUCAUD, Marthon, Blanzac, Cellefroin, Bayers & Claiz, qui étoit sous la tutelle de GEOFFROI, son oncle, en 1364; fut Conseiller & Chambellan des Rois CHARLES V & CHARLES VI, & de PHILIPPE LE HARDI, Duc de Bourgogne. CHARLES V, en reconnoissance de ses services, & de ce qu'il avoit été l'un des premiers de la Guienne qui s'étoient mis sous son obéissance, après le traité de Bretigny, lui accorda, par Lettres du mois de Septembre 1370, que ses Terres situées dans le ressort & Comté d'Angoulême, ressortiroient à l'avenir de son Château de la Rochefoucaud; obtint, par une attribution particuliere, la connoissance de *tous délits*; par d'autres Lettres du même tems, ce Prince lui donna son usage dans la forêt de Braconne; fit, le 24 Avril 1375, hommage de la Terre de Vertueil, que le Roi lui avoit rendue; combattit en champ-clos dans la ville de Bordeaux, en 1380, contre *Guillaume de Montferrand*, partisan Anglois, où il fut accompagné de 200 Gentilshommes de son lignage, dit *Froissard*; servit en Flandres en 1382; prétendit, en 1387, au mobilier de GUILLAUME DE LA ROCHEFOUCAUD, Evêque de Luçon & de Maillezais, comme étant son neveu & plus proche héritier; & au retour d'un voyage qu'il fit en Portugal, du consentement du Roi, il fut un des Seigneurs qui soutinrent les joûtes faites à Paris, en 1389, à l'entrée de la Reine ISABELLE DE BAVIERE; reçut

plusieurs dons tant de Sa Majesté que du Duc de Bourgogne les années suivantes; vendit, en 1395, à MONSIEUR, LOUIS, Duc D'ORLÉANS, & à Madame *Valentine*, sa femme, une rente annuelle de 200 livres, ce qui fut ratifié par *Marguerite de Craon*, sa seconde femme, en 1396; continua de servir en Guienne sous le Duc D'ORLÉANS & le Connétable *d'Albret* en 1403; fit, en 1405, acquisition de la Terre de Marsillac & des quatre-quints de celle de Châteauneuf de *Guillaume de Craon*; & avoit acquis, par deux contrats passés en la ville de Tours le 3 Janvier 1398, la Terre de Montignac-Cha[illegible], moyennant 5400 livres, de *Pierre*, Seigneur *d'Amboise*, Vicomte de [illegible], Comte de Benaon, mort sans enfans en 1426; & la Terre de Tho[illegible], pour le prix de 1200 écus d'or, d'*Ingelger d'Amboise*, II. du nom, Seigneur de Rochecourbon. Il fit son testament en 1427, & avoit épousé 1°. *Jeanne de Luxembourg*, sœur du Comte de Saint-Pol, accordée par contrat de l'an 1384, le mariage accompli en 1385, morte sans enfans (*a*); & 2°. *Marguerite de Craon*, fille aînée de *Guillaume*, Vicomte de Châteaudun, & de *Jeanne*, Dame de *Montbazon*. Elle devint Dame de Montbazon, de Sainte-Maure & de Nouastre, après la mort de ses freres, par le partage qu'elle fit avec ses sœurs le 13 Novembre 1419. De cette seconde alliance vinrent : — 1. FOUCAUD, qui suit; — 2. HECTOR, mort jeune; — 3. AYMAR, dont nous allons parler ci-après; — 4, 5 & 6. AGNÈS, JEANNE, & LÉTICE, mortes sans alliance; — 7. CATHERINE, mariée à *François de Chaunay*, Seigneur de Chandenier; — 8. & MARGUERITE, mariée, par contrat de l'an 1399, ratifié en 1400, avec FOULQUES DE LA ROCHEFOUCAUD, Seigneur de la Boissiere.

AYMAR DE LA ROCHEFOUCAUD, troisieme fils de GUI, VIII. du nom, & de *Marguerite de Craon*, Seigneur de Montbazon, Sainte-Maure & de Nouastre, qu'il eut de la succession de sa mere, en rendit hommage le [illegible] Décembre 1436, servit contre les Anglois en 1441, transigea, en 1456, avec JEAN, Seigneur DE LA ROCHEFOUCAUD, son neveu (mentionné au XV[e] degré), qui lui céda la Terre de Bayers; mais cette transaction n'eut point d'exécution. La Terre de Bayers resta à JEAN, qui, en 1461, transigea avec MARGUERITE DE LA ROCHEFOUCAUD, sa femme, & lui transporta la Seigneurie de Bayers pour la dédommager des aliénations qu'il avoit faites de ses biens. Suivant un titre de l'an 1450, AYMAR DE LA ROCHEFOUCAUD fut Chambellan du Roi. Il épousa *Jeanne de Martreuil*, Dame de Hérigon, veuve d'*Antoine de Vivonne*, Seigneur de Bourgouin, & fille de *Guillaume de Martreuil*, Seigneur d'Aisié. Elle survéquit son mari, & vivoit encore en 1467. Ses enfans furent : — 1. JEAN DE LA ROCHEFOUCAUD, Seigneur de Montbazon & de Sainte-Maure; qui étudioit à Angers le 4 Décembre 1459, lorsqu'il obtint délai de faire hommage de sa Seigneurie de Montbazon. Il mourut, sans alliance, en 1465; — 2. FRANÇOISE, Dame de Montbazon, par le décès de son frere, mariée à *Jean d'Estouteville*, Seigneur de Torcy, &c. Grand-Maître des Arbalêtriers de France, troisieme fils de *Guillaume d'Estouteville*, Seigneur de Torcy & de Blainville, & de *Jeanne*, Dame *d'Ondeauville*. Son mari obtint permission, en 1452, de fortifier la Terre de Nouastre, qu'il avoit eue en mariage, & plaidoit, en 1470, contre *Louis de Crussol*, pour la Terre de Martreuil : il n'eut point d'enfans; — 3. GUILLEMETTE, mariée, en 1456, à GUI DE LA ROCHEFOUCAUD, son cousin, Seigneur de Montendre, Sénéchal d'Angoumois, morte sans enfans; — 4. & JEANNE, qui devint héritiere des Terres de Mont-

(*a*) L'Abbé *le Laboureur* conjecture que du mariage de GUI, VIII. du nom, Seigneur DE LA ROCHEFOUCAUD, &c. avec *Jeanne de Luxembourg*, vint GUI, IX. du nom, qui fut institué héritier par le testament de son pere, de l'an 1392, & qui épousa *Marguerite de Craon*. Le même Ecrivain ajoute qu'en examinant les papiers de la Maison, on le justifieroit pleinement; mais en attendant de plus grandes preuves, nous suivons ce que disent le célebre *du Chesne*, &, d'après lui, l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne.

bazon, de Sainte-Maure & de Nouastre, après le décès de ses sœurs. Elle étoit alors mariée à *Jean du Fou*, Chambellan du Roi, Grand-Echanson de France, Bailli de Touraine, dont vint — Renée du Fou, Dame de Montbazon, Sainte-Maure & de Nouastre, femme 1°. de *Guillaume de la Marck*, Seigneur de Lumain; & 2°. de *Louis de Rohan*, III. du nom, Seigneur de Guemené, duquel descendent les Ducs de Montbazon, Pairs de France. *Voyez* Rohan.

XIV. Foucaud, III. du nom, Seigneur de la Rochefoucaud, Marthon, Blanzac, Bayers, Montignac, Marsillac & Thouriers, Conseiller & Chambellan du Roi Charles VII, fut fait *Chevalier* devant le Château de Fronsac en 1451, avec Jean de Bourbon, Comte de Vendôme & autres; testa en 1466, & mourut peu après. Il avoit épousé, par contrat du 16 Juillet 1427, *Jeanne de Rochechouart*, fille de *Geoffroi*, Vicomte de Rochechouart, Seigneur de Tonnay-Charente, & de *Marguerite Chenin*, Dame de Mauzé. Ses enfans furent: — 1. Jean, qui suit; — 2. Aymar, Seigneur de Marthon, mort sans lignée; — 3. & Gui, dit Foulques de la Rochefoucaud, Seigneur de la Boissiere, la Barde, Saint-Laurent & Châteaugaillard. Il vendit cette derniere Terre, à vil prix, à *Jean Barthon*, Chevalier, & eut deux garçons; sçavoir: — Antoine de la Rochefoucaud, Seigneur de Magné, qui fut sous la tutelle de Jean, son oncle, & plaida, pour le retrait des Terres que son pere avoit vendues, contre *Jean*, & *Pierre Barthon*, successivement Evêques de Limoges, *Pierre Barthon*, Chevalier, & autres; & aussi contre François de la Rochefoucaud, son cousin, comme fils & héritier universel de Jean, son oncle. Il fut débouté de sa demande, par Arrêt de l'an 1491. — Le second fils de Gui, dit Foulques, fut Hector de la Rochefoucaud, Seigneur de Magné, qui eut aussi un différend, en 1514, pour quelques droits, contre *Antoine Blanchard*, Religieux Infirmier de Saint-Laurent.

XV. Jean, Seigneur de la Rochefoucaud, Montignac, Marsillac, Blanzac, Charente, Marthon & Thouriers, Chevalier, Conseiller & Chambellan des Rois Charles VII & Louis XI, obtint, vers l'an 1445, permission de fortifier Marsillac, & d'y bâtir un Château; fut nommé Gouverneur de Bayonne en 1453; choisi, comme le plus grand de tous les Vassaux du Comte *d'Angoulême*, pour être Gouverneur de Charles d'Orléans, Comte d'Angoulême, & pour avoir la conduite de sa personne & de toutes ses Seigneuries, en 1467; fait Capitaine de 115 lances & de 160 Brigandiniers du ban & arriere-ban des pays de Saintonge & d'Angoumois, par Lettres du 26 Mars 1468, où le Roi le qualifie *son amé & féal Cousin*. Il étoit alors Sénéchal du Périgord, & eut encore la commission de mettre en possession du Duché de Guienne, en 1469, Charles de France, frere du Roi Louis XI; avoit cédé à Jean d'Orléans, Comte d'Angoulême, le 3 Février 1456, les quatre-quints de la Terre de Châteauneuf, pour des redevances que ce Comte prenoit sur ses Terres de la Rochefoucaud & de Marsillac; & avoit pris, en 1460, possession du Château de Parthenay, qu'il prétendoit lui appartenir comme héritier de *Jean de Rochechouart*; il s'opposa, le 22 Juin 1468, au don que le Seigneur *de Belleville* avoit obtenu de la Terre de Montendre. Son testament est du 2 Décembre 1471, par lequel il ordonna sa sépulture dans l'Eglise des Cordeliers de Vertueil, qu'il avoit fondée, & mourut peu après. Il avoit épousé, par contrat du 27 Février 1446, Marguerite de la Rochefoucaud, fille de Jean, Seigneur de Barbesieux, &c. & de *Jeanne Sanglier*, Dame de Château-Guibert. Elle hérita des Terres de Barbesieux, Vertueil, Blenac, Mucidan, Montendre, Montguyon, Coiron & Roissac. Il y eut un grand procès pour la validité de son mariage. Elle resta veuve, & se remaria à *Hardouin*, IX. du nom, Baron *de Maillé*, fils d'*Hardouin* VIII, & de *Perrenelle d'Amboise*. Son second mari rendit, à cause d'elle, hommage au Comte *d'Angoulême* en 1475. De son premier lit vint: — François, qui suit. Jean de la Rochefoucaud eut encore un fils naturel, nommé Colin de la Rochefoucaud, vivant en 1476.

XVI. François, I. du nom, Comte de la Rochefoucaud, Seigneur de Marsillac,

Marfillac, Barbefieux, Montendre, Montguyon, Coiron, Roiffac, &c. Confeiller & Chambellan des Rois CHARLES VIII & LOUIS XII, eut l'honneur de tenir fur les Fonts de batême, en 1494, le Roi FRANÇOIS I, & de lui donner fon nom. Ce Prince étant parvenu à la Couronne, le fit fon Chambellan ordinaire, & érigea en fa faveur, en 1528, la Baronnie de *la Rochefoucaud* en *Comté*, en y incorporant celle de Marthon, les Châtellenies de Blanzac, Montignac, Vertueil, Saint-Laurent-de-Ceris & Cellefroin. Il avoit obtenu, au mois de Mars 1480, quatre Foires par an pour fa Terre de Montignac, & rendit hommage de toutes fes Terres au Comte *d'Angoulême* le 9 Juin 1486. Il avoit époufé, 1°. par contrat du 30 Avril 1470, *Louife de Cruffol*, fille de *Louis*, Seigneur de Cruffol & de Beaudiner, Grand-Pannetier de France, Sénéchal de Poitou, & de *Jeanne de Levis-Florenfac*; & 2°. *Barbe du Bois*, fille de *François*, Seigneur du Bois, de Cerdes, &c. Du premier lit vinrent: — 1. FRANÇOIS, qui fuit; — 2. ANTOINE, tige de la branche des Seigneurs de Barbefieux, rapportée ci-après; — 3. HUBERT, Seigneur de Marthon, Chevalier de Saint-Jean de Jérufalem, Ordre qu'il quitta; fut depuis Gouverneur d'Angoumois; tefta le 11 Janvier 1566, & mourut, la même année, fans enfans de *Jeanne de Chazay*, qu'il avoit époufée par contrat du 10 Mars 1559; — 4. LOUIS, mort fans alliance; — 5. JACQUETTE, feconde femme de *François*, Vicomte *de Rochechouart*; — 6. ANNE, mariée à *François*, Seigneur *de Pompadour*; & du fecond lit: — 7. LOUIS, auteur de la branche des Marquis de Montendre, rapportée en fon rang; — 8. JEAN, Evêque de Mende, Abbé de Saint-Amand & de Monftier-Neuf de Poitiers, mort le 24 Septembre 1538; — 9. & CATHERINE-CLAUDE, femme de *Joachim de Chabannes*, Baron de Curton, fils de *Jean*, & de *Françoife de Blanchefort*.

XVII. FRANÇOIS, II. du nom, Comte DE LA ROCHEFOUCAUD, Prince de Marfillac, Seigneur & Baron de Vertueil, Montignac, Charente, Thouriers, Marthon, Blanzac & Montendre, élut, par fon teftament de 1533, fa fépulture dans l'Eglife de Saint-François de Vertueil, ordonna que fa Chapelle de la Rochefoucaud fût achevée, laiffa la tutelle de fes enfans à fa femme, & mourut la même année. Il avoit époufé, par contrat du 5 Février 1518, *Anne de Polignac*, Dame de Randan, veuve de *Charles de Beuil*, Comte de Sancerre, fille unique & héritiere de *Jean de Polignac*, Seigneur de Randan & de Beaumont, & de *Jeanne de Chambes*. Elle eut l'honneur, après la mort de fon fecond mari, de recevoir l'Empereur CHARLES-QUINT & les Enfans de France en fon Château de Vertueil en 1539, & ce Prince en fut fi content, qu'il dit *n'avoir jamais entré en maifon qui fentît mieux fa grande vertu, honnêteté & Seigneurie que celle-là*. Elle fit bâtir le Château d'Onzain, & achever la Chapelle magnifique de celui de la Rochefoucaud. Ses enfans furent: — 1. FRANÇOIS, qui fuit; — 2. JEAN, Abbé de Marmoutier, de Villeloin, de Cormery en 1557, Maître de la Chapelle du Roi, mort à Vertueil en 1583. Il avoit été nommé, en 1572, par HENRI DE BOURBON, Prince de Condé, tuteur des enfans mineurs de *Charlotte de Roye*, fa belle-fœur, feconde femme de FRANÇOIS DE LA ROCHEFOUCAUD, fon frere aîné; — 3. CHARLES, tige des Comtes de Randan, rapportés ci-après; — 4. FRANÇOISE, mariée, par contrat paffé au Château de Vertueil le 29 Mars 1540, à *Fréderic de Foix*, Comte de Candale, Captal de Buch, Seigneur d'Aftarac & de Benauges, fils de *Gafton*, III. du nom, & de *Marthe*, Comteffe *d'Aftarac*; — 5. LOUISE, nommée JEANNE dans le *Gallia Chriftiana*, Abbeffe de Notre-Dame de Saintes en 1544 jufqu'en 1559; — 6. FRANÇOISE, dite *la Jeune*, Religieufe à Saint-Louis de Poiffy, puis Abbeffe de Notre-Dame de Saintes, après fa fœur, jufqu'en 1606; — 7. & MARIE, Religieufe profeffe à Saint-Louis de Poiffy le 1 Juillet 1543, puis Prieure le 11 Juillet 1559, morte le 15 Mars 1561, âgée de 33 ans, enterrée fous un maufolée que FRANÇOISE *la Jeune*, fa fœur, lui fit élever à fes dépens. Ce fut pendant qu'elle étoit Prieure, que fe tint le fameux Colloque de Poiffy.

XVIII. FRANÇOIS, III. du nom, Comte DE LA ROCHEFOUCAUD & de Roucy,

Prince de Marsillac, Seigneur de Vertueil, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur & Lieutenant-Général en Champagne, se signala à la défense de la ville de Metz en 1552, où il commandoit 100 Chevaux-Légers; fut Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Duc *de Lorraine*, qu'il mena à la bataille de Saint-Quentin, où il fut fait prisonnier en 1557, & paya 100 mille livres de rançon. Il embrassa depuis le parti des Huguenots, pour lesquels il combattit à la bataille de Dreux en 1562, & à celle de Saint-Denis en 1567; servit aussi au siége de Chartres; fit paroître beaucoup de courage & de bravoure aux combats de la Roche-Abeille & du Port-de-Piles; aux siéges de Nontron, Lusignan & Poitiers; au secours de Châtelleraut, & à la bataille de Moncontour en 1569. Enfin il fut compris dans le massacre de la Saint-Barthelemi en 1572. C'étoit un Seigneur d'un esprit enjoué, doux & agréable. Il avoit épousé, 1°. en 1552, *Silvie Pic-de-la-Mirandole*, fille aînée de *Galeas Pic*, Prince de la Mirandole & de Concorde, Chevalier de l'Ordre du Roi, & d'*Hippolite de Gonzague*; &, 2°. par contrat du dernier Mai 1557, *Charlotte de Roye*, Comtesse de Roucy, fille puînée de *Charles de Roye*, Comte de Roucy, & de *Madelene de Mailly*, Dame de Conti, & sœur d'*Eléonore de Roye*, Princesse de Condé. Elle étoit morte le 15 Novembre 1572. Du premier lit il eut: — 1. FRANÇOIS, qui suit; & du second: — 2. JOSUÉ, Comte de Roucy, tué au combat d'Arques le 21 Septembre 1589; — 3. HENRI, mort jeune, à Paris, en 1576; — 4. CHARLES, tige de la branche des Comtes de Roye & de Roucy, rapportée ci après; — 5. BENJAMIN, Seigneur de Montignac, mort, sans alliance, en 1596; — 6. MADELENE, femme, par contrat du 4 Février 1583, de *Just-Louis*, Seigneur *de Tournon*, Comte de Roussillon, Bailli du Vivarais, & Sénéchal d'Auvergne; — 7. & ISABEAU, mariée à JEAN-LOUIS DE LA ROCHEFOUCAUD, Comte de Randan, son cousin, dont il sera parlé à sa branche.

XIX. FRANÇOIS, IV. du nom, Comte DE LA ROCHEFOUCAUD, Prince de Marsillac, Seigneur de Vertueil, &c. Conseiller du Roi en ses Conseils, Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances, servit dignement HENRI IV, auquel il amena, à Nerac, 300 chevaux, & 800 hommes d'Infanterie; & fut tué par les Ligueurs, devant Saint-Yrier-la-Perche, le 15 Mars 1591, aimant mieux mourir que de fuir. Il avoit épousé, le 27 Septembre 1587, *Claude d'Estissac*, sœur & héritiere de *Charles*, Seigneur *d'Estissac*, mort sans enfans, & fille de *Louis*, Baron *d'Estissac*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de la Rochelle & du pays d'Aunis, & de *Louise de la Beraudiere*, sa seconde femme. Elle mourut le 21 Novembre 1608, laissant de son mariage: — FRANÇOIS, qui a continué la descendance ci-après; — & BENJAMIN, Baron d'Estissac, dont nous allons parler avant la postérité de son aîné.

BENJAMIN DE LA ROCHEFOUCAUD, Baron d'Estissac, Mestre-de-Camp d'un vieux Régiment, se fit estimer par sa valeur & son zele pour la Religion & le service du Roi. Il épousa, en 1623, *Anne de Villoutreys*, fille de *Nicolas*, & d'*Anne de Moulins*. Ses enfans furent: — 1. FRANÇOIS, dont nous allons parler; — 2. une fille, Religieuse à Puyberland; — 3. & ANNE FRANÇOISE-CHARLOTTE, mariée, en 1662, à CHARLES-FRANÇOIS DE LA ROCHEFOUCAUD, Marquis de Surgeres, fils de FRANÇOIS, & d'*Anne de Philippier*, de la ville de Cognac.

FRANÇOIS DE LA ROCHEFOUCAUD, Marquis d'Estissac, épousa, en 1657, *Françoise de Gelas-de-Voisins*, fille d'*Hector*, Marquis d'Ambres & de Leberon, Vicomte de Lautrec, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général en Languedoc en 1634, & de *Susanne de Vignolles*. De cette alliance sortirent sept enfans, dont: — deux garçons, morts jeunes; — la premiere des filles, Abbesse de Puyberland; — la seconde, Religieuse au même lieu; — la troisieme, nommée ELISABETH DE LA ROCHEFOUCAUD, Abbesse de Saint-Sauveur d'Evreux en 1698; — la quatrieme, MARIE-JEANNE, Dame d'Estissac, mariée à *Henri-Joseph de Lezay-Lezignem*, dit *le Comte de Lezay*; — & la cinquieme,

Marguerite de la Rochefoucaud, Religieuse Carmélite au fauxbourg Saint-Jacques à Paris.

XX. François, V. du nom, premier Duc de la Rochefoucaud, Pair de France, Prince de Marsillac, &c. Chevalier des Ordres, Gouverneur du Poitou, né le 5 Septembre 1588, qui fit profession de la Religion Catholique, assista au Couronnement de la Reine Marie de Médicis, à Saint Denis, femme du Roi Henri IV. Louis XIII l'honora du Collier de ses Ordres le 3 Décembre 1619, & le créa *Duc & Pair de France*, par Lettres données à Niort, au mois d'Avril 1622; mais, par l'avénement du Cardinal *de Richelieu* au Ministere, il ne prêta serment au Parlement que le 24 Juillet 1637. Il se signala au combat de l'Isle de Ré, & au siége de la Rochelle en 1628, & mourut, en son Château de la Rochefoucaud, le 8 Février 1650. Il avoit épousé, par contrat passé à Paris le 1 Mars 1611, *Gabrielle du Plessis-Liancourt*, fille de *Charles*, Seigneur de Liancourt, Chevalier des Ordres du Roi, premier Ecuyer de sa petite Ecurie, Gouverneur de Paris, & d'*Antoinette de Pons* (b), Marquise de Guercheville, Dame d'honneur de la Reine Marie de Médicis. Leurs enfans furent : — 1. François, qui suit; — 2. Louis, né à Poitiers le 23 Décembre 1615, dit *l'Abbé de Marsillac*, tenu sur les Fonts de batême, à Poitiers, par le Roi Louis XIII, & la Reine, nommé Evêque de Lectoure, & Abbé de Saint-Jean-d'Angely, mort le 5 Décembre 1654; — 3. Hilaire-Charles, né le 14 Juin 1628, Chevalier de Malte, mort en 1651, à Saint-Amand en Berri; — 4. Aimery, né le 13 Mai 1633, mort jeune; — 5. Henri, né le 27 Juillet 1634, Abbé de Sainte-Colombe & de Notre-Dame de Celles, nommé à l'Abbaye de la Chaise-Dieu, & à celle de Fontfroide, le 15 Août 1698, après le décès d'Achille de la Rochefoucaud, son neveu. Louis XIV le nomma au Prieuré de Lanville le 16 Août 1689, & il mourut le 16 Décembre 1708, âgé de 74 ans; — 6. Marie-Elisabeth, née le 10 Août 1617, Abbesse de Saint-Sauveur d'Evreux pendant 49 ans, morte subitement le 22 Octobre 1698, âgée de 81 ans; — 7. Catherine, née le 25 Octobre 1619, Abbesse de Charenton, puis du Paraclet; — 8. Marie-Catherine, née le 16 Février 1622, mariée, par contrat du 27 Mai 1638, à *Louis-Roger Brulart*, Marquis de Puyzieulx & de Sillery, morte à Liancourt le 7 Mars 1698; — 9. Antoinette-Jeanne, née le 20 Mars 1623, morte en 1647; — 10. Gabrielle-Marie, née le 13 Décembre 1624, Abbesse du Paraclet, puis de Notre-Dame de Soissons en 1683, morte au mois de Novembre 1693, après avoir embelli cette derniere Eglise d'un riche Autel, d'un beau Chœur, de quantité de Chapelles, & de superbes bâtimens; — 11. Anne-Françoise, née le 20 Avril 1626, Coadjutrice de l'Abbaye de Saint-Sauveur d'Evreux, morte en 1685; — 12. & Louise, née le 19 Janvier 1630, Religieuse à la même Abbaye, & morte en 1651.

XXI. François, VI. du nom, Duc de la Rochefoucaud, Pair de France, Prince de Marsillac, &c. né le 15 Décembre 1613, Chevalier des Ordres, Gouverneur de Poitou, dont il se démit en 1632, se signala à la bataille d'Avein en 1635, servit dignement le Roi dans sa minorité; mais s'étant brouillé avec le Cardinal *Mazarin*, il embrassa le parti des mécontens de Paris, & fut blessé, le 19 Février 1649, d'un coup de pistolet dans la gorge, en combattant pour conduire un convoi dans cette Ville; servit aussi les Princes contre ce Ministre, & fut blessé au combat du fauxbourg Saint-Antoine en 1652. Il mourut à Paris le 17 Mars 1680, & est Auteur de deux excellens

(b) Cette *Antoinette de Pons* étoit sœur d'une autre *Antoinette de Pons*, femme de *Henri d'Albret*, Baron de Miossans, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Béarn, & mere de *Henri d'Albret*, II. du nom, Baron de Pons & de Miossans, & de *Françoise d'Albret*, mariée à *Jean de Grossolles*, III. du nom, Chevalier, Baron de Flamarens, de Montastruc, Buzet, &c. Mestre-de-Camp d'Infanterie, dont descendent les Marquis de Flamarens.

Ouvrages, le *Livre des Maximes*, & les *Mémoires de la Régence* de la Reine Anne d'Autriche. Il avoit épousé, par contrat passé à Mirebeau en Bourgogne, le 20 Janvier 1628, *Andrée de Vivonne*, Dame de la Chateigneraye, fille unique & héritiere d'*André de Vivonne*, Grand-Fauconnier de France, & de *Marie-Antoinette de Loménie*, dont : — 1. François, qui suit ; — 2. Charles, né le 29 Septembre 1635, Chevalier de Malte, qui eut l'Abbaye de Molesme, sur la démission du Prince *de Conti*, & s'en démit en faveur d'Alexandre, son frere : il mourut le 19 Novembre 1692 ; — 3. Henri-Achille, né le 8 Décembre 1642, Chevalier de Malte, Abbé de Fontfroide, de Beauport, & nommé à l'Abbaye de la Chaise-Dieu le 20 Janvier 1687, après la mort d'*Hyacinthe Serroni*, premier Archevêque d'Alby : il décéda le 19 Mai 1698, & fut enterré à Saint-Germain-des-Prés ; — 4. Jean-Batiste, dit le *Chevalier de Marsillac*, né le 19 Août 1646, reçu Enseigne au Régiment du Roi, Infanterie, le 29 Octobre 1666, puis Lieutenant le 8 Novembre de la même année, tué en Allemagne dans la campagne de 1672 ; — 5. Alexandre, dit *l'Abbé de Vertueil*, né en Avril 1655, Abbé de Beauport & de Molesme après son frere, mort Prieur de Bonnes-Nouvelles à Rouen, le 16 Mai 1721 ; — 6. Marie-Catherine, dite *Mademoiselle* de la Rochefoucaud, née le 22 Février 1637, qui légua un Annuel dans l'Eglise de Sainte-Geneviéve ; fit des fondations en la ville de la Rochefoucaud pour l'instruction de la jeunesse, & pour des pauvres filles, affligées de maladies incurables. Elle est morte le 5 Octobre 1711, & a été enterrée à Sainte-Geneviéve ; — 7. Henriette, appellée *Mademoiselle de Marsillac*, née le 15 Juillet 1638, morte le 3 Novembre 1721, âgée de 83 ans, 3 mois & 19 jours, après avoir testé le 10 Mars 1720, & fait des legs particuliers à chacun de ses domestiques, qu'elle nomma légataires universels du surplus de ses biens à partager entr'eux chacun à proportion de leurs legs ; — 8. & Françoise, appellée *Mademoiselle d'Anville*, née le 9 Août 1641, morte le 22 Mars 1708, aussi sans alliance.

XXII. François, VII. du nom, Duc de la Rochefoucaud, Pair & Grand-Veneur de France, Prince de Marsillac, Marquis de Guercheville, Duc de la Roche-Guyon, Marquis de Liancourt, Baron de Vertueil, &c. Chevalier des Ordres, Grand-Maître de la Garderobe, né le 15 Juin 1634, commença ses premiers services en 1652 ; se trouva au siége de Landrecie en 1655 ; fut Mestre-de-Camp d'un Régiment Royal de Cavalerie le 27 Mai 1666 ; accompagna le Roi à la conquête de la Flandre en 1667, le suivit à celle de la Franche-Comté en 1668 ; fut fait Gouverneur de Berri le 13 Décembre 1671 ; se signala au passage du Rhin en 1672, où il reçut un coup de mousquet qui lui fracassa l'épaule gauche ; se trouva aux siéges de Mastricht, de Besançon, de Limbourg, & aux prises de Valenciennes, Cambray, Ypres & Namur ; & est mort Grand-Veneur de France, le 11 Janvier 1714, âgé de 79 ans. Il avoit épousé, le 13 Novembre 1659, *Jeanne-Charlotte du Plessis-Liancourt*, fille unique de *Henri du Plessis*, Comte de la Roche-Guyon, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, & d'*Elisabeth de Lannoy*. Elle mourut le 30 Septembre 1669, âgée de 24 ans, laissant : — 1. François, qui suit ; — 2. Henri-Roger, Marquis de Liancourt, né le 14 Juin 1665, d'abord Colonel du Régiment de la Marine le 7 Décembre 1683, qui se distingua à la bataille de Stafarde, où il fut blessé ; fut fait Lieutenant-Général des Armées du Roi le 23 Décembre 1702, & est mort le 21 Mars 1749, en son Château de Liancourt, âgé de 84 ans, sans alliance ; — 3. &, suivant *Moréri*, Charlotte-Françoise-Gabrielle, morte le 17 Août 1676, âgée d'environ 15 ans.

XXIII. François, VIII. du nom, Duc de la Rochefoucaud, en Angoumois, de la Roche-Guyon au Vexin-François, Pair de France, Prince de Marsillac, Marquis de Barbesieux, Comte de Duretal, Seigneur & Baron de Caheusac, Vertueil, Montignac, Charente, Thouriers, Montclard, Estissac, Saint-Clau, Genac, d'Anville, &c. né le 17 Août 1663, prêta serment entre les mains du Roi, pour ses charges de Grand-Veneur de France, & de Grand-Maître de

la Garderobe, en survivance de son pere, le 20 Novembre 1679, obtint une nouvelle érection en *Duché* de la Terre de *la Roche-Guyon*, pour ses enfans mâles & femelles, par Lettres données à Saint-Germain-en-Laye, enregistrées au Parlement le 27 Mars 1681; fut fait Colonel du Régiment de Navarre le 4 Septembre 1683; se trouva au siége de Luxembourg en 1688; se signala à la bataille de Fleurus en 1690, au combat de Steinkerque en 1692, à la bataille de Nerwinde en 1693, où il eut le pied cassé, dont il resta estropié; ensuite aux siéges de Mons & de Namur; commanda à la prise de plusieurs Places dans le Palatinat; fut fait Maréchal-de-Camp le 3 Janvier 1696; prêta serment au Parlement, en qualité de Duc & Pair de France, le 2 Septembre 1715; fut reçu Chevalier des Ordres le 3 Juin 1724; se démit de la charge de Grand-Veneur après le décès de son pere, & mourut à Paris le 22 Avril 1728, dans la 65e année de son âge. Son corps fut porté à la Rochefoucaud, sépulture de ses ancêtres. Il avoit épousé, par contrat du 22 Octobre 1679, *Madelene-Charlotte le Tellier*, fille aînée de *François-Michel le Tellier*, Marquis de Louvois, de Courtenvaux & de Barbesieux, Ministre & Secrétaire d'Etat, Chancelier des Ordres du Roi, Surintendant des Bâtimens, & d'*Anne de Souvré*, Marquise de Courtenvaux; & petite-fille de *Michel le Tellier*, Chancelier de France. Elle est morte à Paris le 18 Novembre 1735, dans sa 71e année: ses entrailles furent déposées à Saint-Sulpice, sa Paroisse, son cœur à Vertueil, & son corps fut inhumé à la Rochefoucaud. De ce mariage sont issus: — 1. FRANÇOIS, Prince de Marsillac, né le 17 Avril 1681, mort le 29 Juillet 1699, enterré à Sainte-Geneviéve, au tombeau du Cardinal DE LA ROCHEFOUCAUD; — 2. CHARLES-MAURICE, né le 15 Août 1684, mort le 21 Avril 1694, enterré à Sainte-Geneviéve; — 3. MICHEL-CAMILLE, Prince de Marsillac, puis Duc de la Roche-Guyon, né le 6 Juillet 1686, Mestre-de-Camp du Régiment de Marsillac, Cavalerie, par Provisions données à Versailles le 7 Novembre 1705, & par d'autres du 26 Mars 1709, Mestre-de-Camp du Régiment d'Uzès, mort de la petite vérole à Cambray, le 5 Août 1712; — 4. ROGER, dit *l'Abbé* DE LA ROCHEFOUCAUD, né le 27 Juillet 1687, nommé, au mois de Décembre 1707, à l'Abbaye du Bec-Heloin, vacante par le décès de l'Archevêque de Rouen; & à celle de Fontfroide, avec le Prieuré de Lanville, le 24 Décembre 1708. Il obtint un Bref du Pape pour jouir du revenu de ses Bénéfices & prendre l'épée; alla servir en Hongrie dans l'armée de l'Empereur, sous le nom de *Prince de Marsillac*; & y mourut le 18 Juin 1717, âgé de 30 ans; — 5. GUI, Comte de Duretal, né à Liancourt le 19 Septembre 1688, mort en Mai 1698, & enterré à Sainte-Geneviéve avec ses freres; — 6. ALEXANDRE, qui suit; — 7. AIMERY, Comte d'Anville, né à Paris le 15 Décembre 1691, mort le 1 Novembre 1699, & enterré, avec ses freres, à Sainte-Geneviéve; — 8. autre GUI, né à Paris le 8 Septembre 1698, reçu Chevalier de Malte de minorité, pourvu, en 1703, par le Grand-Maître de l'Ordre, de la Commanderie Magistrale de Pezenas, vacante par la mort du Comte *de Hauteville*. Il quitta l'Ordre de Malte au décès de ROGER, son frere, & après avoir fait ses Caravannes, prit le titre de *Comte de la Rochefoucaud;* eut, le 1 Avril 1719, Commission de Mestre-de-Camp reformé, à la suite du Régiment de la Roche-Guyon, Cavalerie, & fut fait Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de son nom, par Brevet du 2 Juin 1730. Feu LOUIS XV le fit *Duc de la Roche-Guyon*, & lui donna le Régiment de Cavalerie de ce nom, vacant par la démission volontaire du Duc DE LA ROCHEFOUCAUD, son frere aîné. Il est mort à Paris, de la petite-vérole, le 16 Novembre 1731, & est inhumé à Sainte-Geneviéve. Il devoit épouser, quelques jours avant sa mort, MARIE-LOUISE-NICOLE DE LA ROCHEFOUCAUD, sa niéce, & le Pape avoit accordé des dispenses pour ce mariage; — 9. MADELENE-FRANÇOISE, née le 11 Septembre 1689, Religieuse aux Filles de Sainte-Marie à Saint-Denis, morte le 22 Avril 1717; — 10. & EMILIE, née le 9 Novembre 1700, dite *Mademoiselle* DE LA ROCHEFOUCAUD, mariée, le 4 Janvier 1725, à *Charles-Emmanuel de Crussol*, Duc d'Uzès, premier Pair de France, fils aîné de *Jean-Charles de Crussol*, Duc d'Uzès, premier Pair de France, Che-

valier des Ordres, & d'*Anne-Marie de Bullion*. Elle est morte de la petite vérole, au Château de Bonnelles, le 25 Octobre 1753.

XXIV. ALEXANDRE, Duc DE LA ROCHEFOUCAUD & de la Roche-Guyon, né le 29 Septembre 1690, Seigneur de l'ancien Duché-Pairie de Hallwin, aujourd'hui Marquisat de Maignelais, en Picardie, Prince ou Sire de Marsillac en Poitou, Marquis de Liancourt en Beauvoisis, Comte de Duretal en Anjou, Baron de Vertueil, Marthon, Estissac, Anville, & Montignac en Angoumois, Grand-Maître de la Garderobe du Roi, en survivance de son pere; porta d'abord le nom de *Comte de Montignac;* avoit été Garde-Marine en 1707, fit sa premiere campagne dans l'Escadre du Chevalier *de Forbin;* fut fait Enseigne de Vaisseau en 1708; s'embarqua à Dunkerque pour passer en Ecosse; fut Lieutenant en 1709, Capitaine en 1710; servit en cette qualité en 1711 & 1712; eut le Régiment de son frere la même année, à la tête duquel il se trouva aux siéges de Douay, du Quesnoy & de Bouchain. Par des Lettres-Patentes données à Marly au mois de Février 1713, enregistrées le 4 Mars suivant, que son pere obtint en sa faveur, il fut créé *Duc de la Roche-Guyon;* fit la même année la campagne d'Allemagne, où il se trouva à la prise de Landau & de Fribourg; fut fait Brigadier des Armées du Roi en 1719, servit en cette qualité en Espagne, se démit, en 1727, de son Régiment, en faveur de son frere, le Duc *de la Roche-Guyon*, & quitta le service; mais après le décès de son frere, le Roi lui rendit ce même Régiment de Cavalerie, & il pria Sa Majesté de vouloir bien le donner à LOUIS-CHRISTOPHE DE LA ROCHEFOUCAUD-LANGHEAC, Comte d'Urfé, son cousin, qui étoit Capitaine dans ce Régiment. Il fut reçu Chevalier des Ordres le 16 Mai 1728, & Duc & Pair de France au Parlement le 22 Février 1729; suivit le Roi en Flandres & en Allemagne pendant la campagne de 1744, où il fit les fonctions de sa charge de Grand-Maître de la Garderobe. Sur la fin de la même année il fut disgracié de la Cour, & exilé à sa Terre de la Roche-Guyon; mais quelque tems après il eut permission d'aller dans ses autres Terres, & même de venir à Paris, & d'y rester autant qu'il voudroit, ensorte que son exil fut réduit à ne pas aller à la Cour. Il est mort à Paris le 4 Mars 1762, & avoit épousé, le 30 Juillet 1715, *Elisabeth-Marie-Louise-Nicole de Bermond-du-Caylar-de-Thoiras-d'Amboise*, Comtesse d'Aubijoux, fille unique & héritiere de *Jacques-François de Bermond-du-Caylar*, Marquis de Thoiras, Brigadier des Armées du Roi, & de *Françoise-Louise de Berard*, Dame de Bernis. Elle est morte en son Château de Liancourt le 30 Septembre 1752. De ce mariage sont issus: — 1. FRANÇOIS, Prince de Marsillac, né le 31 Décembre 1717, mort en Septembre 1718; — 2. autre FRANÇOIS, Prince de Marsillac, né le 21 Octobre 1720, décédé le 19 Avril 1721; — 3. MARIE-LOUISE-NICOLE, dite *Mademoiselle* DE LA ROCHEFOUCAUD, née le 22 Septembre 1716, mariée, le 28 Février 1732, par dispense, à JEAN-BATISTE-LOUIS-FRÉDERIC DE LA ROCHEFOUCAUD-DE-ROYE, son cousin, créé *Duc d'Anville*, &c. mentionné au XXIIIe degré de la branche des Ducs d'Anville; — 4. MARIE, dite *Mademoiselle de la Roche-Guyon*, née au mois de Décembre 1718, mariée, le 18 Novembre 1737, à LOUIS-FRANÇOIS-ARMAND DE LA ROCHEFOUCAUD-DE-ROYE, Duc d'Estissac, Gouverneur de Bapaume, son cousin, dont il sera parlé dans la branche des Ducs d'Estissac; — 5. & ADÉLAÏDE, dite *Mademoiselle de Marsillac*, né en Décembre 1721, morte à Paris, au Couvent de la Visitation de la rue Saint-Jacques, le 9 Août 1737.

Comtes de ROYE & de ROUCY.

XIX. CHARLES DE LA ROCHEFOUCAUD, dit *de Roye*, troisieme fils de FRANÇOIS, III. du nom, Comte DE LA ROCHEFOUCAUD, & de *Charlotte de Roye*, Comtesse de Roucy, sa seconde femme, fut Comte de Roucy après le décès de son frere JOSUÉ, tué au combat d'Arques, & mourut à Paris en 1605. Il avoit épousé, par contrat du 13 Juillet 1600, *Claude de Gontaut-Biron*, fille puînée d'*Armand de Gontaut*, Seigneur de Biron, Chevalier des Ordres, Maréchal de France, & de *Jeanne*, Dame d'*Ornesan* & de Saint-Blancard. Elle mourut en

1617, laissant : — François, qui suit ; — & Charlotte de la Rochefoucaud, dite *de Roye*, femme de *Louis de Champagne*, Comte de la Suze, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & morte le 6 Septembre 1637.

XX. François de la Rochefoucaud, dit *de Roye* (I. du nom de sa branche), Comte de Roucy, Baron de Pierrepont, de Chef-Boutonne, de Blanzac, Nisy-le-Comte, &c. transigea, le 6 Octobre 1632, avec *Just-Henri de Tournon*, fille & héritiere de Madelene de la Rochefoucaud, sa tante, sur les successions de leurs ayeul & ayeule, & mourut en son Château de Roucy, le 3 Janvier 1680, âgé de 77 ans. Il avoit épousé, par contrat passé à Sedan le 13 Décembre 1627, *Julienne-Catherine de la Tour*, fille puînée de *Henri de la Tour*, Duc de Bouillon, Prince de Sedan, Pair & Maréchal de France, & d'*Isabelle de Nassau-Orange*. De cette alliance vinrent : — 1. Fréderic-Charles, qui suit ; — 2. Henri, Vidame de Laon, tué au siége de Mouzon en 1652 ; — 3. & Elisabeth-Charlotte, morte jeune.

XXI. Fréderic-Charles de Roye-de-la-Rochefoucaud, Comte de Roye & de Roucy, Lieutenant-Général des Armées de France en 1676, fit hommage à sa Majesté, des Fiefs & Comté de Roucy, &c. le 6 Juin 1681 ; alla, avec sa permission, en Dannemarck en 1683, y commanda les Armées du Roi de Dannemarck, en qualité de Grand-Maréchal, & fut fait Chevalier de l'Ordre de l'Eléphant ; passa, en 1686, à Hambourg, où il séjourna quelque tems ; delà en Angleterre en 1688, où le Roi Jacques II le fit Pair d'Irlande ; & mourut à Bath, où il étoit allé prendre les eaux, le 9 Juin 1690, âgé de 57 ans. Il avoit épousé, par contrat du 3 Juin 1656, *Elisabeth de Durfort*, sa cousine-germaine, fille puînée de *Gui-Aldonce de Durfort*, Marquis de Duras & de Lorges, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & d'*Elisabeth de la Tour-de-Bouillon*. Elle se retira en Angleterre, pour la Religion P. R., en 1688, & mourut à Londres le 14 Janvier 1715, âgée de 82 ans. De ce mariage ils ont eu : — 1. François, qui suit ; — 2. Gui, Vidame de Laon, tué au siége de Luxembourg en 1684 ; — 3. Charles, tige des Ducs d'Estissac, rapportés ci-après ; — 4. Fréderic-Guillaume de Roye-de-la-Rochefoucaud, Comte de Champagne-Mouton, puis de Marthon, qui a suivi son pere en Dannemarck, s'est retiré ensuite en Angleterre, où il a eu un Régiment ; a été fait Comte & Pair d'Irlande, & nommé *Milord Lisfort*. La Reine Anne d'Angleterre l'a fait Colonel de l'un des six Régimens François, levés pour servir en Portugal, & Major-Général : il est décédé sans alliance ; — 5. Sophy-Charles, mort jeune ; — 6. Louis, dont la postérité sera mentionnée ci-après, sous le titre de *Ducs d'Anville* ;

7. Barthelemi, Comte de Chef-Boutonne, appellé *le Marquis* de la Rochefoucaud, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de Flandres, Capitaine des Gardes de Madame la Duchesse *de Berri*, nommé, le 31 Mars 1720, Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort le 3 Novembre 1724, âgé de 51 ans. Il avoit épousé, en Novembre 1715, *Pauline de Prandre*, fille de *Paulin*, Président en la Chambre des Comptes, & de *Marguerite Petit-de-Ravannes*, dont il a laissé, pour fille unique, — Marguerite-Pauline-Françoise de Roye-de-la-Rochefoucaud, née en 1716, mariée, le 10 Août 1733, à *Alexandre-Maximilien-Balthasard-Dominique de Gand-Villain-de-Merode*, & de Montmorency, Comte de Middelbourg, Colonel du Régiment de la Marine, Brigadier des Armées du Roi, Gouverneur de la ville de Bouchain, fait Maréchal-de-Camp le 20 Février 1734, fils de feu *Jean-Alphonse de Gand-Villain*, Prince d'Isenghien, & de *Marie-Thérese de Crevant-d'Humieres*, dont postérité ;

8. Charlotte de Roye, dite *de Roucy*, qui s'est retirée, avec sa mere, en Angleterre en 1688, où elle a été faite Gouvernante du Prince Guillaume & de la Princesse Marie, enfans du Roi Georges II, en Mars 1724 ; — 9. Henriette, qui passa aussi en Angleterre, & y épousa *Guillaume*, Comte *de Stafford*, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiere, duquel elle étoit veuve en 1697, sans enfans, morte à Londres le 21 Novembre 1732 ; — 10. Isabelle, Religieuse en l'Abbaye Notre-Dame de Soissons, morte, Abbesse de Saint-Pierre de

Reims, en Août 1711; — 11. Marie, Religieuse en la même Abbaye, puis Abbesse du Paraclet, Diocèse de Troyes, en Août 1705; — 12. & Eléonore-Christine de Roye, mariée, par contrat du 28 Février 1697, à *Jérôme Phelypeaux*, Comte de Pontchartrain, Secrétaire d'Etat, Commandeur, Prévôt & Maître des Cérémonies des Ordres du Roi, fils de *Louis Phelypeaux*, Comte de Pontchartrain, Chancelier de France, & de *Marie de Maupeou*. Elle est morte, âgée de 27 ans, le 13 Juin 1708, avec une grande réputation de vertu & de piété, mere, entr'autres enfans, du Comte *de Maurepas*, Chef du Conseil des Finances, sous le Roi régnant, en 1776.

XXII. François de Roye-de-la-Rochefoucaud, II. du nom, Comte de Roucy & de Roye, Seigneur de Pierrepont, Mestre-de-Camp du Régiment des Cravates, puis Capitaine des Gendarmes Ecossois, Commandant de la Gendarmerie, Gouverneur de Bapaume, partagea avec ses freres & sœurs le 25 Février 1692; fut nommé Lieutenant-Général des Armées du Roi en Décembre 1702; servit au siége de Brisac & à la bataille de Spire en 1703, à celle d'Hochstet en 1704, & mourut à Paris le 29 Novembre 1721, âgé de 61 ans. Il avoit épousé à Versailles, le 8 Février 1689, *Catherine-Françoise d'Arpajon*, morte le 8 Décembre 1716, fille unique de *Louis*, Duc *d'Arpajon*, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Catherine-Henriette de Harcourt-Beuvron*, sa troisieme femme, Dame d'honneur de feu Madame la Dauphine. De leur mariage ils ont eu : — 1. François, qui suit; — 2. *N*....., Marquis de Roucy, mort au mois de Mai 1711; — 3. Fréderic-Jérôme, né le 16 Juillet 1701, nommé Abbé de Saint-Romain de Blaye au mois de Novembre 1717, de Beauport au mois de Mai 1722; Prieur de Lanville, Diocèse d'Angoulême; de Bonnes-Nouvelles, Diocèse de Rouen; Archevêque de Bourges le 27 Janvier 1729, sacré le 7 Août même année par l'Archevêque de Rouen, assisté des Evêques de Laon & de Beauvais; fait Prieur de la Charité-sur-Loire au mois d'Avril 1732; & le 29 Septembre 1738, élu Coadjuteur du Cardinal d'Auvergne à l'Abbaye de Cluny, au Chapitre-Général tenu ledit jour; reçu Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit le 2 Février 1742; un des Présidens de l'Assemblée du Clergé de France, tenue en Avril suivant, & ès années 1750 & 1755; Titulaire le 16 Avril 1747, par le décès du Cardinal d'Auvergne; nommé à l'Abbaye d'Aisnay le 7 Mai, créé Cardinal du titre de Sainte-Agnès hors les murs, la même année; Ambassadeur de France à Rome en 1748; nommé à l'Abbaye de Saint-Vandrille en 1755, ensuite chargé du détail des affaires concernant la nomination aux Bénéfices; fait Grand-Aumônier de France en 1756; mort le 29 Avril 1757, & inhumé dans le Chœur de l'Eglise Saint-Sulpice; — 4. Françoise-Marguerite, Religieuse à Notre-Dame de Soissons, dont elle est devenue Abbesse en 1737; — 5 & 6. Elisabeth-Catherine, & Charlotte-Eléonore, Religieuses dans la même Abbaye.

XXIII. François de Roye-de-la-Rochefoucaud, Comte de Roucy & de Roye, Vidame de Laon, Baron de Pierrepont, Marquis de Séverac, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, par commission du 18 Novembre 1705, réformé après la paix d'Utrecht, & Brigadier des Armées du Roi le 1 Février 1719, mort le 24 Février 1725, âgé de 36 ans, & inhumé à Saint-Sulpice, avoit épousé, le 4 Septembre 1714, *Marguerite-Elisabeth Huguet*, morte à Paris le 4 Décembre 1735, âgée de 41 ans, fille unique d'*Alphonse-Denis Huguet*, Conseiller au Parlement de Paris, mort le 16 Février 1715, âgé de 80 ans, & de *Marguerite de Turmenies-Nointel*, laquelle, après le décès de son mari, se fit Religieuse. De ce mariage sont issus : — 1 & 2. deux garçons, morts au berceau; — 3. Elisabeth, dite *Mademoiselle de Roucy*, née le 13 Décembre 1720, mariée, le 4 Mars 1737, dans la Chapelle de l'Hôtel de la Rochefoucaud, à *François-Joseph de Bethune*, Duc d'Ancenis, Colonel d'un Régiment de Cavalerie de son nom, ensuite Capitaine d'une des Compagnies des Gardes-du-Corps du Roi, fils unique de *Paul-François*, Duc *de Bethune*, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, & Lieutenant-Général de ses Armées, & de *Julie-Christine-Régine Georges-d'Entraigues*. Voyez Bethune;

BETHUNE ; — 4. FRANÇOISE-PAULINE, appellée *Mademoiselle de Roye*, née le 2 Mars 1723, mariée, le 29 Février 1740, à *Louis-Antoine de Gontaut*, Duc de Biron, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres, Colonel du Régiment des Gardes-Françoises ; — 5. & ISABELLE-ELÉONORE, dite *Mademoiselle de Séverac*, née posthume le 23 Août 1725, morte le 20 Mai 1726.

Ducs d'ESTISSAC, sortis des Comtes de ROYE & de ROUCY.

XXII. CHARLES DE LA ROCHEFOUCAUD-DE-ROYE, Comte de Blanzac, troisieme fils de FRÉDERIC-CHARLES, Comte de Roye & de Roucy, & d'*Elisabeth de Durfort*, fût successivement Colonel du Régiment de Guienne, Lieutenant-Général des Armées du Roi en 1704, Gouverneur de Bapaume, & est mort à Paris le 4 Septembre 1732, âgé de 67 ans. Il avoit épousé, par contrat du 3 Mai 1691, *Marie-Henriette d'Aloigny-de-Rochefort*, veuve de *Louis-Fauste de Brichanteau*, Marquis de Nangis, & fille de *Henri-Louis d'Aloigny*, Marquis de Rochefort, Maréchal de France, & de *Madelene de Laval-Boisdauphin*. Elle est morte à Paris le 18 Octobre 1736, dans sa 73[e] année, ayant eu : — 1. N....., né en Septembre 1695, mort au berceau ; — 2. LOUIS-FRANÇOIS-ARMAND, qui suit ; — 3. GENEVIÉVE-ARMANDE, mariée, le 30 Décembre 1708, à *Philippe-Aymar de Clermont*, Comte de Tonnerre, ci-devant Colonel du Régiment de Poitou, Infanterie, fils de *François-Joseph*, Comte de Clermont & de Tonnerre, & de *Marie de Hannivel-de-Mennevillette*. Elle est décédée à Paris le 24 Octobre 1745, âgée de 54 ans ; — 4. & MARIE-LOUISE, mariée, en 1718, à *Guy-Marie de Lopriac*, Marquis de Coetmadeuc & d'Aserac, dit *le Comte de Donges*, Maréchal-de-Camp au mois de Juin 1744.

XXIII. LOUIS-FRANÇOIS-ARMAND DE LA ROCHEFOUCAUD-DE-ROYE, d'abord appellé *le Comte de Marthon*, puis *Comte de Roucy*, né le 22 Septembre 1695, Mestre-de-Camp du Régiment de Conti, Infanterie, Gouverneur de la ville de Bapaume en Septembre 1732, après le décès de son pere ; Brigadier d'Infanterie le 20 Février 1734 ; a été créé *Duc* par brevet le 24 Octobre 1737, sous le nom de *Duc d'Estissac* ; reçu Chevalier des Ordres du Roi le 2 Février 1749, & Grand-Maître de la Garderobe de Sa Majesté ; est devenu chef des nom & armes de sa Maison, par la mort du dernier Duc DE LA ROCHEFOUCAUD, son beau-pere, en 1762. Il a épousé, le 18 Novembre 1737, en la Chapelle de l'Hôtel de la Rochefoucaud, MARIE DE LA ROCHEFOUCAUD, dite *Mademoiselle de la Roche-Guyon*, sa cousine, 2[e] fille d'ALEXANDRE, Duc DE LA ROCHEFOUCAUD & de la Roche-Guyon, & d'*Elisabeth-Marie-Louise-Nicole de Bermond-du-Caylar*, dont : — 1. FRANÇOIS-ALEXANDRE-FRÉDERIC, qui suit ; — 2. ARMAND-ALEXANDRE-ROGER, appellé *le Comte de Duretal*, né le 19 Octobre 1748, — 3. EMILIE-ALEXANDRINE, née le 31 Décembre 1742, mariée au Prince *de Montmorency-Robecque*, Grand-d'Espagne ; — 4. & ADÉLAÏDE-MARTINE, née le 7 Novembre 1745, morte.

XXIV. FRANÇOIS-ALEXANDRE-FRÉDERIC DE LA ROCHEFOUCAUD, né le 11 Janvier 1747, Duc de Liancourt, a épousé, en Août 1764, *Félicité-Sophie de Lannion*, fille aînée d'*Hyacinthe-Cajétan*, Comte *de Lannion*, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Mahon, décédé en 1762, & de *Marie-Charlotte-Félicité de Clermont-Tonnerre*, morte le 16 Novembre 1774. Ils vivent, en 1776, sans enfans.

Ducs d'ANVILLE, sortis des Comtes de ROYE & de ROUCY.

XXII. LOUIS DE LA ROCHEFOUCAUD-DE-ROYE, d'abord appellé *le Chevalier de Roucy*, puis *Marquis de Roye*, sixieme fils de FRÉDERIC-CHARLES, Comte de Roye & de Roucy, & d'*Elisabeth de Durfort*, fut fait Lieutenant-Général des Galeres de France le 1 Mai 1704, Marquis de la Ferté-sous-Jouarre, mourut à Paris le 6 Mai 1751, & est inhumé à Saint-Sulpice. Il avoit épousé, en Janvier 1704, *Marthe du Casse*, fille de *Jean du Casse*, Chef d'Escadre, puis

Lieutenant-Général des Armées navales du Roi, Gouverneur de Saint-Domingue, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, & Chevalier de la Toison d'or, décédé au mois de Juillet 1715, & de *Marthe Baudry*. Elle est morte le 7 Décembre 1743, âgée de 82 ans, & a laissé de son mariage : — JEAN-BATISTE-LOUIS-FRÉDERIC, qui suit; — & MARTHE-CHARLOTTE, née le 10 Décembre 1713, nommée Abbesse de Saint-Pierre de Reims le 14 Mai 1744.

XXIII. JEAN-BATISTE-LOUIS-FRÉDERIC DE LA ROCHEFOUCAUD-DE-ROYE, appellé d'abord *le Marquis de Roucy*, né le 17 Août 1709, pourvu, en survivance de son pere, de la charge de Lieutenant-Général des Galeres de France le 7 Décembre 1720, créé *Duc* par brevet de Sa Majesté, sous le nom de *Duc d'Anville*, le 15 Février 1732; fait Lieutenant-Général des Armées navales au mois de Janvier 1745, eut, en cette qualité, le commandement d'une Escadre de dix-huit vaisseaux de guerre, qui mit à la voile à Brest au mois de Juin 1746, & fut dans l'Amérique porter des secours & des munitions de guerre & de bouche aux Isles Françoises. Ce voyage fut malheureux par les tempêtes qui disperserent les vaisseaux à la vue de l'Acadie, qu'on avoit dessein de prendre sur les Anglois. La maladie se mit dans les équipages & les troupes de débarquement. Il en décéda les trois quarts, & le Duc d'Anville fut du nombre des morts, le 28 Septembre 1746, âgé de 37 ans. Il avoit épousé, le 28 Février 1732, MARIE-LOUISE-NICOLE DE LA ROCHEFOUCAUD, fille aînée du feu Duc DE LA ROCHEFOUCAUD, & d'*Elisabeth-Marie-Louise-Nicole de Bermond-du-Caylar*, dont il a laissé : — 1. LOUIS-ALEXANDRE, qui suit; — 2. ELISABETH-LOUISE, née le 17 Juin 1740, mariée, le 29 Avril 1757, à *Antoine-Auguste de Rohan Chabot*, Comte de Maillé-la-Marche, dit le *Comte de Chabot*, —. 3. & ADÉLAÏDE-EMILIE, née le 4 Octobre 1745.

XXIV. LOUIS-ALEXANDRE, DUC DE LA ROCHEFOUCAUD & de la Roche-Guyon, Prince de Marsillac, né le 11 Juillet 1743, neveu à la mode de Bretagne du Duc *d'Estissac*, Colonel du Régiment de la Sarre en Avril 1767, a épousé, par contrat signé le 7 Décembre 1762, célébration le 13, *Louise-Pauline de Gand-de-Merode-de-Montmorency*, née le 7 Avril 1747, & sœur cadette de la Comtesse de Lauraguais. Elle est morte, depuis quelques années, d'une chûte de cheval.

Comtes de RANDAN, éteints, sortis de la branche aînée.

XVIII. CHARLES DE LA ROCHEFOUCAUD, fils puîné de FRANÇOIS, II. du nom, COMTE DE LA ROCHEFOUCAUD, & d'*Anne de Polignac*, Dame de Randan, Seigneur du Luguet, Sigone & Cellefroin, Comte de Randan, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances, Colonel-Général de l'Infanterie Françoise, & Ambassadeur en Angleterre sous FRANÇOIS II, se trouva au siége de Metz; mourut d'une blessure qu'il reçut à celui de Rouen, le 4 Novembre 1562, âgé de 37 ans, & fut inhumé derriere le Chœur de l'Eglise Métropolitaine, où se voient deux épitaphes, l'une latine, & l'autre françoise. Il avoit épousé *Fulvie Pic-de-la-Mirandole*, Dame d'honneur de la Reine LOUISE DE LORRAINE, femme du Roi HENRI III, & fille puînée de *Galeas Pic*, Prince de la Mirandole, dont : — 1. JEAN-LOUIS, qui suit; — 2. FRANÇOIS, Cardinal du titre de Saint-Calixte en 1607; fait Grand-Aumônier de France, Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, Evêque de Clermont, puis de Senlis, Conseiller d'Etat, Abbé de Tournus, de l'Aumône ou du petit Cîteaux, de Monstier Saint-Jean, & de Sainte-Geneviéve de Paris, où il mourut Sous-Doyen du Sacré Collége, le 14 Février 1645, âgé de 88 ans, & fut inhumé sous un magnifique tombeau; — 4. ALEXANDRE, Prieur de Saint-Martin en Vallée, Abbé de Saint-Pourçain, qui prit imprudemment le parti de *Marthe Brossier*, prétendue démoniaque, & en mourut de chagrin; — 5. & MARIE-SILVIE, mariée, par contrat passé à Paris le 27 Octobre 1579, à *Louis de Rochechouart*, Baron de Chandenier, fils de *Claude*, & de *Jacqueline Baul-*

dot, dite *de Mailly*. Après le décès de son mari, elle se rendit Carmélite au fauxbourg Saint-Jacques à Paris en 1610, & y mourut.

XIX. Jean-Louis de la Rochefoucaud, Comte de Randan, Baron du Luguet, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur d'Auvergne, Capitaine de 100 hommes d'armes, suivit le parti de la Ligue, & fut tué le 10 Mars 1590. en voulant recouvrer Issoire, que la Noblesse du parti du Roi avoit surpris. D'Isabelle de la Rochefoucaud, sa cousine, fille de François, III. du nom, Comte de la Rochefoucaud, & de *Charlotte de Roye*, Comtesse de Roucy, sa seconde femme, il laissa :

XX. Marie-Catherine de la Rochefoucaud, en faveur de laquelle le Roi érigea le *Comté de Randan* en *Duché-Pairie*, par Lettres du mois de Mars 1661, enregistrées au Parlement le 15 Décembre 1663, & en la Chambre des Comptes le 25 Juin 1664. Ces Lettres d'érection portent que ce Duché-Pairie passera à la Comtesse de Fleix, sa fille, & à ses descendans mâles & femelles. Elle avoit épousé, le 8 Août 1607, *Henri de Bauffremont*, Marquis de Senecey, Chevalier des Ordres du Roi, Ambassadeur en Espagne en 1618, tué au siége de Royan en 1622, fils de *Claude de Bauffremont*, Marquis de Senecey, Bailly de Châlon-sur-Saone, Gouverneur d'Auxonne, & de *Marie de Brichanteau*. Elle fut premiere Dame d'honneur de la Reine Anne d'Autriche, & Gouvernante du Roi Louis XIV; mourut le 10 Mai 1677, âgée de 89 ans, & fut inhumée daus l'Eglise Sainte-Geneviéve. — *Marie-Claire de Bauffremont*, leur fille, épousa *Jean-Batiste-Gaston de Foix*, Comte de Fleix, auquel elle porta le Duché de Randan. Elle en étoit veuve en 1646. *Voyez* Randan.

Branche des Seigneurs de Barbesieux, & Marquis de Langheac, sortie de la premiere.

XVII. Antoine de la Rochefoucaud, Seigneur de Barbesieux & de Ravel, second fils de François, I. du nom, Comte de la Rochefoucaud, & de *Louise de Crussol*, sa premiere femme, eut, par le partage qu'il fit avec son frere le 7 Juin 1518, les Seigneuries de Barbesieux & de Ravel. Il étoit, en 1485, l'un des 100 Gentilshommes de la Maison du Roi, Chevalier de son Ordre, & Capitaine de 50 hommes d'armes, fut fait prisonnier à la bataille de Pavie en 1525; fut pourvu de la charge de Lieutenant-Général des Galeres en 1528; commanda en chef dans la ville de Marseille en 1536; & mourut en 1537. Il avoit épousé *Antoinette d'Amboise*, veuve de *Jacques d'Amboise*, Seigneur de Bussy & de Ravel, & fille de *Gui d'Amboise*, Seigneur de Ravel, & de *Françoise Dauphine*. Elle devint héritiere des Terres & Seigneuries de Chaumont, Meillan, Charenton, Preuilly, &c. après la mort de *Georges d'Amboise*, son cousin, & de *Catherine d'Amboise*, Comtesse d'Auxerre, sa tante; prit une troisieme alliance avec *Louis de Luxembourg*, Comte de Roucy, & mourut en 1552. Les enfans qu'elle eut de son second mari furent : — 1. Gilbert, établi Grand-Sénéchal de Guienne le 10 Mai 1539, mort à Lyon, au retour de la bataille de Cerisoles, en 1544.

2. Charles de la Rochefoucaud, Seigneur de Barbesieux, Linieres, Meillan, Preuilly, Charenton, & le Blanc en Berri, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, Gouverneur de l'Isle de France le 20 Juillet 1532, puis Gouverneur de Paris le 12 Mars 1535, Lieutenant-Général au Gouvernement de Champagne & de Brie en 1568; Grand-Sénéchal de Guienne après Gilbert, son frere aîné; créé Chevalier des Ordres le 31 Décembre 1578; & mort le 15 Juin 1583. Il avoit épousé, par contrat du 1 Décembre 1545, *Françoise Chabot*, fille de *Philippe*, Comte de Buzançois, Amiral de France, & de *Françoise de Longwy*, Comtesse de Buzançois & de Charny, dont trois filles; sçavoir : — Françoise de la Rochefoucaud, Dame de Barbesieux, mariée, par contrat du 21 Janvier 1578, à *Claude*, Marquis d'*Epinay*, Comte de Duretal & de Mathefelon, fils de *Jean*,

Marquis d'Epinay, & de *Marguerite de Scepeaux*; — ANTOINETTE, Dame de Linieres, épouse d'*Antoine de Brichanteau*, Seigneur de Nangis, Chevalier des Ordres, fils de *Nicolas*, Seigneur de Beauvais-Nangis, & d'*Anne d'Aguerre*; — & CHARLOTTE DE LA ROCHEFOUCAUD, Dame de Vendeuvre, mariée, par contrat du 8 Novembre 1589, à *François des Barres*, Seigneur de Neufvy-Banegon en Bourbonnois.

3. ANTOINE, Seigneur de Chaumont, qui suit; — 4. FRANÇOIS, Seigneur de Ravel, l'un des 100 Gentilshommes de la Maison du Roi en 1549, marié à *Eléonore de Vienne*, fille de *François*, Seigneur de Ruffey, & de *Guillemette de Luxembourg-Brienne*, de laquelle il eut trois filles. L'aînée, CHARLOTTE DE LA ROCHEFOUCAUD, femme de *Louis de Combourfier*, Seigneur du Terrail; la seconde, GILBERTE, mariée, le 5 Août 1584, à *Jean*, Vicomte *d'Estaing*, Seigneur de Murol; & la troisieme, PERNELLE DE LA ROCHEFOUCAUD, femme du Seigneur de Bresons & de Montreal, mort le 13 Octobre 1621.

5. CATHERINE, mariée 1°. à *Charles de Chabannes*, Seigneur de la Palice, fils de *Jacques*, II. du nom, Maréchal de France, & de *Marie de Melun*, sa seconde femme; 2°. en 1559, à *René du Puy-du-Fou*, Seigneur de Combronde; & 3°. à *Charles Rouault*, Seigneur de Landreau. Elle mourut en 1577; — 6. MARGUERITE, mariée 1°. à *Pierre du Puy*, Seigneur de Vatan; &, 2°. le 17 Mai 1554, à *Claude de Bourbon*, Seigneur de Busset; — 7. BENEDICTE, Abbesse de Saint Jean d'Autun; — 8. & ANTOINETTE, Religieuse.

XVIII. ANTOINE DE LA ROCHEFOUCAUD, Seigneur de Chaumont sur Loire, Chevalier de l'Ordre du Roi, & son Chambellan, partagea avec son frere aîné CHARLES, le 14 Juillet 1553, & avoit épousé, le 7 Octobre 1552, *Cécile de Montmirail* fille d'*Etienne*, Seigneur de Chambourcy, Maître des Requêtes, & de *Louise de Selve*, dont: — 1. JACQUES, qui suit; — 2. CHARLES-ISAAC, mort jeune; — 3. FRANÇOIS, Abbé de la Réau; — 4. ANTOINE, Prieur de Saint-Portien, sacré Evêque d'Angoulême le 5 Juin 1608, qui assista à l'Assemblée du Clergé à Paris en 1615; souscrivit au Concile de Bordeaux en 1624; mourut dans son Palais Episcopal le 24 Décembre 1634, & fut inhumé en sa Cathédrale devant le grand Autel; — 5. FRANÇOISE, mariée à *Bertrand de Fayolles de-Mellet*, Seigneur de Neufvy & de Saint-Martial, Mestre-de-Camp d'un Régiment; — 6. JEANNE, femme, par acte du 6 Janvier 1579, de *Jean-Antoine de Mauléon*, en Gascogne; — 7. MARGUERITE, Chanoinesse de Remiremont; — 8. CHARLOTTE, femme de GASTON DE LA ROCHEFOUCAUD, Seigneur des Salles, son cousin, troisieme fils de LOUIS, Seigneur de Montendre, & de *Jacquette de Mortemer*; — 9. MARIE, Abbesse du Paraclet en Champagne, morte le 19 Février 1639; — 10. & ELÉONORE, mariée, le 9 Janvier 1600, à *Marc de Polignac*, Seigneur d'Abdiac & de Lardeyrol en Velay, à cinq quarts de lieue du Puy.

XIX. JACQUES DE LA ROCHEFOUCAUD, Seigneur de Chaumont-sur-Loire & de Langheac, par donation de sa femme du 5 Mai 1609, avoit épousé, par contrat du dernier Août 1586, *Françoise de Langheac*, fille & héritiere de *Jean*, Seigneur dudit lieu, & de *Marie de Chabannes*, dont: — 1. LOUIS-ANTOINE, qui suit; — 2. FRANÇOIS, Baron de Monclar, allié avec *Dauphine de Taillac*, fille de *Tristan de Taillac*, Seigneur de Mergeride; — 3. JEAN, Seigneur de Brassac en Auvergne, qui ne laissa de *Barbe du Floquet*, son épouse, qu'une fille, morte jeune; — 4. CHARLES-IGNACE, tige des Comtes de Lorac, Marquis de Rochebaron, rapportés ci-après; — 5. JEAN-JACQUES, Chevalier de Malte; — 6. LOUIS, Religieux de l'Ordre de Cluny en 1622; — 7. HENRI, tige des Comtes de Cousage, mentionnés en leur rang; — 8. MARIE, femme de *Thibaut de Lastic*, Seigneur de Gabriac; — 9. FRANÇOISE, épouse de *Balthasard*, Seigneur *de Chavagnac*; — 10. ISABELLE GABRIELLE, Dame en partie de Combronde, mariée 1°. à *Jean du Quesnel*, Seigneur de Saint Juist; & 2°. à *Louis de Saint Priest*; — 11. MARGUERITE, Religieuse aux Chasses avant 1609; — 12. ANNE-MARIE, Abbesse du Paraclet après sa tante, morte le 28 Mai 1646; — 13. & CATHERINE.

XX. Louis-Antoine de la Rochefoucaud, Seigneur de Chaumont, de Langheac & de Saint-Ilpice, par donation de sa mere du 3 Décembre 1609, dit *le Baron de Langheac*, mourut le 16 Janvier 1652. Il avoit épousé, le 10 Mars 1611, *Louise de la Guiche*, fille de *Jean*, Seigneur de Bournoncle, & de *Françoise de Lastic*, dont: — 1. Jean, qui suit; — 2. Henri-Gaston, Marquis de Langheac, auteur des Comtes de Saint-Ilpice, rapportés après la postérité de son aîné; — 3. autre Jean, Seigneur de Lastic, qui eut des enfans de *Jeanne de Pontault*, son épouse; — 4. François, Comte de Langheac; — 5. Christophe, Seigneur de Bournoncle; — 6. une fille, mariée au Seigneur *de Séverac*; — 7. & Marguerite, alliée, en 1638, à *Philibert-Christophe d'Apchier*, Seigneur de la Garde.

XXI. Jean de la Rochefoucaud, Marquis de Langheac, épousa *Françoise-Marie d'Urfé*, fille de *Charles-Emmanuel Lascaris*, Marquis d'Urfé, & de *Marguerite d'Alegre*, de laquelle il a eu: — 1. Jean-Antoine, qui suit; — 2. Emmanuel, Prêtre de l'Oratoire, nommé, au mois de Novembre 1735, à l'Abbaye de Sauve-Majeure, Ordre de Saint-Benoît, Diocèse de Bordeaux; — 3. François, Comte de Saint-Ilpice; — 4, 5 & 6. trois filles: la premiere, Religieuse de Sainte-Claire à Montbrison, & nommée Abbesse de Saint-Julien de Dijon au mois de Janvier 1732; la seconde, Religieuse Ursuline à Montbrison, nommée, au mois d'Avril 1742, à l'Abbaye de Sainte-Claire de Clermont; & la troisieme, Religieuse à la Visitation de Montbrison.

XXII. Jean Antoine de la Rochefoucaud, Marquis de Langheac, Seigneur de Saint Ilpice, Lastic & Rochegoude, mort à Montpellier en Janvier 1720, avoit épousé, en 1695, *Marie Thérese de Guerin de-Lugeac*, fille de *Gilbert de Guerin*, Baron de Lugeac en Auvergne, &c. & d'*Anne-Françoise-Aimée des Roches*, dont: — Louis Christophe, qui suit; — & Marie-Charlotte, mariée, le 8 Février 1718, à *Alexandre-Louis de Vissec-de-la-Tude*, Marquis de Ganges, fils d'*Alexandre*, Brigadier des Armées du Roi, & de *Marguerite de Cinestous Moissac*.

XXIII. Louis Christophe de la Rochefoucaud-Lascaris, Marquis de Langheac, & Comte d'Urfé en 1724, après la mort, sans enfans, de *Joseph-Marie*, Comte d'Urfé, son oncle maternel, devint aussi Grand Bailli du pays de Forez, fut quelque tems Capitaine au Régiment de la Roche-Guyon, Cavalerie, dont il fut fait Mestre-de-Camp au lieu du feu Duc de la Rochefoucaud, par commission du 25 Novembre 1731; & est mort de la petite vérole, au Camp près de Tortone dans le Milanois, le 7 Janvier 1734, dans sa 30e année de son âge. Il avoit épousé, le 11 Septembre 1724, *Jeanne Camus de Pontcarré*, fille de *Nicolas-Pierre*, premier Président du Parlement de Rouen, & de *Marie-Françoise Michelle de Bragelogne*, sa seconde femme. De ce mariage il a eu: — 1. Alexandre-François, mort le 2 Octobre 1742, à 9 ans; — 2. Adélaïde-Marie-Thérese, née le 6 Août 1727, mariée, le 7 Mai 1754, à *Alexis-Jean*, Marquis *du Chastellet-Fresnieres*, Seigneur de la Ferté-lès-Saint-Riquier, Gouverneur de Bray-sur Somme; — 3. & Agnès-Marie, née a Paris le 27 Février 1732, veuve de *Paul-Edouard Colbert*, Comte de Creuilly, Maréchal des Camps & Armées du Roi, qu'elle avoit épousé le 4 Avril 1754, & morte le 1 Juillet 1756, âgée de 25 ans.

Comtes de Saint-Ilpice.

XXI. Henri-Gaston de la Rochefoucaud-Langheac, Comte de Saint-Ilpice, second fils de Louis-Antoine, & de *Louise de la Guiche*, vivant en 1656, epousa *Anne de Beauverger*, dont:

XXII. Jean-Antoine de la Rochefoucaud, Comte de Saint-Ilpice, qui épousa *Marie Madelene de Michel*, Dame de Lachant, de laquelle sont issus: — 1. Jean-Joseph, qui suit; — 2. Dominique, sacré Archevêque d'Alby le 29 Juin 1747, Prieur de la Charité-sur-Loire, au Diocèse de Nevers, Abbé-Général de Cluny après la mort du Cardinal de la Rochefoucaud en 1757,

Archevêque de Rouen depuis 1759; nommé, le 23 Février 1777, par Sa Majesté pour un Chapeau de Cardinal; — 3. Jean-Antoine, Religieux de Cîteaux, Prieur claustral de l'Abbaye d'Aubepierre en la Marche; — 4. Marie-Madeleine, mariée à *Hyacinthe de Lastic*, Seigneur-Comte de Fournel en Auvergne; — 5. Antoinette, mariée, le 14 Août 1747, à *Christophe de Châteauneuf-Randon*, Comte d'Apcher, morte, en Janvier 1751, d'une suite de couches; — 6. & Françoise-Marie, femme de *N. de Brunet-de-Pujols*, Comte de Panat, Capitaine de Vaisseau.

XXIII. Jean-Joseph de la Rochefoucaud, Marquis de Langheac, Seigneur Comte de Rochegoude, Neuve-Eglise & Cussac en Auvergne, Brigadier des Armées du Roi du 1 Janvier 1748, Mestre-de-Camp de Cavalerie d'un Régiment de son nom, Maréchal-de-Camp le 10 Février 1759, aujourd'hui chef de la branche de la Rochefoucaud-Langheac, cousin issu-de-germain du feu Marquis *d'Urfé*, a épousé, le 2 Avril 1748, *Marie-Anne Thomas-de-Pange*, fille de *Jean-Batiste-Benoît*, Seigneur de Pange en Lorraine, Trésorier-Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, & Trésorier-Général de l'Extraordinaire des Guerres, & de *Françoise de Thumery*.

Comtes de Lorac, Marquis de Rochebaron.

XX. Charles-Ignace de la Rochefoucaud, Seigneur d'Omeyrac, quatrieme fils de Jacques, & de *Françoise*, Dame *de Langheac*, épousa, le 1 Août 1624, *Claude-Guillelmine du Cluzel*, fille de *Louis*, & d'*Alix de Rofille*, Dame de Lorac, dont: — 1. Louis, qui suit; — 2. Louis-Antoine, rapporté après la postérité de son aîné; — 3. Gabrielle, mariée à *Claude de Fontanges*, Seigneur de Velzic en Auvergne; — 4. Marie, femme de *Pierre de Cardeboeuf*, Seigneur de Beauverger-Montgon; — 5. autre Marie, Religieuse à Sainte-Marie du Puy; — 6 & 7. Gabrielle & Jeanne, Religieuses à Saint-Joseph de Brioude.

XXI. Louis de la Rochefoucaud, Comte de Lorac, épousa *Catherine des Serpens*, fille de *Claude*, Comte de Gondras, & d'*Antoinette de Rochebaron*, de laquelle est issu:

XXII. Charles-Ignace de la Rochefoucaud, Marquis de Rochebaron, marié à *Madeleine d'Escoubleau*, fille de *Pierre*, Seigneur de Sury en Forez, & de la Chapelle, Marquis de Sourdis, Capitaine au Régiment des Gardes-Françoises, Lieutenant de Roi en Mâconnois, & de *Marie-Chrétienne de Creneaux-d'Entragues*. Elle est morte au mois de Février 1720, & a eu de son mariage, entr'autres enfans: — 1. François de la Rochefoucaud, Marquis de Rochebaron, Commandant dans le Forez & le Lyonnois, cousin au 4e. degré, de l'Archevêque de Rouen. Il a épousé, en Juin 1764, *Marie-Anne-Joachim de Foudras*, & est mort à Lyon le 26 Décembre 1766, âgé de 89 ans; — 2. un autre fils, ci-devant Capitaine dans le Régiment de Sully, Cavalerie, qui épousa sa cousine issue-de-germain, fille de Charles-Louis de la Rochefoucaud, Comte de Magny, puis de Gondras, & de *Marie-Claude de Reymond*, dont un fils, mort de la rougeole, au Collége d'Harcourt à Paris, le 15 Septembre 1732; — 3. & Bénigne-Constance, née le 12 Juin 1683, Religieuse aux Filles de la Visitation, rue du Bac à Paris, où elle est morte le 30 Septembre 1723, âgée de 40 ans.

Comtes de Gondras.

XXI. Louis-Antoine de la Rochefoucaud, Comte de Gondras, second fils de Charles-Ignace, & de *Claude-Guillelmine du Cluzel*, épousa, le 6 Avril 1654, *Gabrielle des Serpens*, sœur de *Catherine des Serpens*, femme de Louis de la Rochefoucaud, Comte de Lorac, son frere aîné. Elle porta le Comté de Gondras à son mari, & en eut: — 1. Charles-Ignace, Prieur de Saint-Hilaire d'Omeyrac, & Chanoine de Saint-Pierre de Mâcon, mort en 1706; — 2. Charles-Louis, qui suit; — 3. Louis-Charles, reçu Chevalier de Malte

au Grand-Prieuré d'Auvergne, mort Exempt des Gardes-du-Corps du Roi ; — 4. Jeanne-Louise, morte Religieuse Ursuline à Ambert ; — 5. & Jacqueline, morte Religieuse à Marcigny.

XXII. Charles-Louis de la Rochefoucaud, Comte de Magny, puis de Gondras, Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, Gouverneur du Pont de Vesle en 1703, épousa *Marie-Claude de Reymond*, dont deux filles : l'une mariée au Marquis *de Rochebaron*, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Sully ; & l'autre, Religieuse à l'Abbaye de Chasses, au Diocèse de Saint-Flour.

Comtes de Cousage.

XX. Henri de la Rochefoucaud, Baron d'Arlet, septieme fils de Jacques, Baron de Chaumont-sur-Loire, & de *Françoise de Langheac*, épousa *Claude-Françoise de Polignac*, fille de *François*, Seigneur d'Anzon, & d'*Anne de Chazeron*, dont :

XXI. François de la Rochefoucaud, Comte de Cousage, marié à *Louise de Saint-Martial*, fille d'*Hertule*, Comte de Drugeac, de laquelle sont issus : — 1. Henri, qui suit ; — 2 & 3. Louis & Annet ; — 4. & N.... de la Rochefoucaud-Cousage, Abbesse de l'Abbaye Royale de Montmartre en Mars 1735, où elle est morte en 1760.

XXII. Henri de la Rochefoucaud, Comte de Cousage, né en 1659, a laissé de son mariage : — 1. N... de la Rochefoucaud, Marquis de Cousage, marié, & sans enfans, en 1753 ; — 2. Henri-François, Comte de Cousage, chef d'Escadre en Octobre 1764 ; — 3. & une fille, qui est Abbesse de Saint-Sauveur d'Evreux depuis 1743.

Branche des Marquis de Montendre, sortie des Comtes de la Rochefoucaud.

XVII. Louis de la Rochefoucaud, Seigneur de Montendre, Montguyon, Roissac, des Salles, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, fils puîné de François, I. du nom, & de *Barbe du Bois*, sa seconde femme, partagea avec ses freres du premier lit, le 6 Juin 1519 ; rendit hommage en 1537, de ce qui lui étoit échu de la succession d'*Antoine du Bois*, Evêque de Beziers, son oncle maternel. Il se trouva au siége de Metz en 1559, & aux autres guerres de son tems ; & avoit épousé, par contrat du 8 Février 1534, *Jacquette de Mortemer*, fille de *François*, Seigneur d'Ozillac, & de *Françoise d'Aydie-Riberac*, dont : — 1. Claude, mort sans enfans ; — 2. François, qui suit ;

3. Gaston, Seigneur des Salles, marié à Charlotte de la Rochefoucaud, fille d'Antoine, Seigneur de Chaumont, & de *Cécile de Montmirail*. Elle fut tutrice, le 8 Septembre 1611, de Jacques, son fils, Seigneur des Salles, qui n'eut, de *Marie du Fossé*, son épouse, qu'une fille, nommée Charlotte de la Rochefoucaud, Dame des Salles, mariée à *Alexandre de Galard-de-Béarn*, Comte de Brassac. Les autres enfans de Gaston de la Rochefoucaud, & de Charlotte, son épouse, furent cinq filles ; les trois premieres, Religieuses à Saintes ; la quatrieme, morte jeune ; & la cinquieme, Religieuse au Paraclet, puis Prieure de Montfort, au Diocèse de Meaux.

4. Louis, auteur des Seigneurs de Roissac, qui n'ont formé que trois degrés, & se sont éteints dans les enfans de son petit-fils Léonor de la Rochefoucaud, Seigneur de Roissac, qui de *Lidie de Lanes*, sa femme, n'eut qu'un fils, mort sans enfans ; — & deux filles, mariées ; l'une, dans la Maison de *Saint-Gelais* ; l'autre, dans celle de *Pons*, Comte de Roquefort.

5. Claude, mort sans alliance ; — 6. Louise, *alias* Charlotte, morte sans avoir été mariée ; — 7. Françoise, femme d'*Alain Baudouin*, Seigneur de Fleurac ; — 8. & Louise, mariée à *Jean de Montalembert*, Seigneur de Vaux, tué à la bataille de Coutras le 20 Octobre 1587.

XVIII. François de la Rochefoucaud, Seigneur de Montguyon, Baron de Montendre, &c. Lieutenant de Henri de Bourbon, Prince de Condé, par

tagea avec ses freres & sœurs le 21 Septembre 1573; & mourut le 12 Janvier 1600. Il avoit épousé, en 1565, *Hélene Goulard*, fille unique & héritiere d'*Edmond Goulard*, Lieutenant de Roi à Niort, & de *Guyonne du Puy*, dont: — 1. ISAAC, qui suit; — 2. HENRI, Seigneur de Marsay, tué au siége d'Amiens en 1597, sans enfans; — 3. autre HENRI, Seigneur de la Bouliniere, aussi tué au siége d'Amiens, portant l'Enseigne Colonelle du Roi; — 4. JUDITH, Dame de Marsay, mariée 1°. à *Antoine du Châtelet*; & 2°. en 1624, à *Louis de Saint-Georges*, Seigneur de Loubigné; — 5. & MARIE, femme, par contrat du 3 Novembre 1600, de *Josias de Bremont*, Seigneur d'Ars & du Châtellier en Touraine, du Bouchet, de Rochave & de Dampierre-sur-Charente, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & Député aux Etats Généraux par la Sénéchaussée d'Angoumois, fils de *Charles de Bremont*, Seigneur d'Ars, & de *Louise de Valsergues*.

XIX. ISAAC DE LA ROCHEFOUCAUD, Baron de Montendre, Seigneur de Montguyon, commença de porter les armes en 1589, servit depuis, près de la personne du Roi, dans toutes les occasions qui se présenterent, jusqu'à la paix de Vervins, en 1598; fut nommé Chevalier des Ordres le 2 Juin 1612, & mourut, après avoir fait ses preuves de noblesse & de religion, avant d'être reçu. Il avoit épousé, le 2 Août 1600, *Hélene de Fonseque*, fille aînée & héritiere de *Charles*, Seigneur de Surgeres, & d'*Esther Chabot de Sainte-Foy*, Dame d'Agurré. Leurs enfans furent: — 1. CHARLES, qui suit; — 2. FRANÇOIS, tige des Marquis de Surgeres, rapportés après la postérité de son aîné; — 3. MARIE, née le 27 Mai 1601, seconde femme de *Gui Chabot*, Comte de Jarnac, fils aîné de *Léonor*, & de *Marguerite de Durfort-Duras*, sa premiere femme; — 4. LUCIE, Dame d'honneur de la Princesse *de Condé*, mariée, 1°. en 1627, à *Geoffroi de Durfort-Duras*, Baron de Cusaguez; & 2°. à *César de Costentin*, Comte de Fismes & de Tourville, premier Gentilhomme de la Chambre du Prince *de Condé*; — 5. & CATHERINE, mariée 1°. à *Michel Chevery*, Baron de la Réole; & 2°. à *Philippe Tolosani*, Seigneur de la Sestiere, fils d'*Olivier Tolosani*, Doyen des Conseillers au Parlement de Toulouse.

ISAAC DE LA ROCHEFOUCAUD eut encore deux fils naturels de *Madelene Mauschal*; — l'un, appellé CHARLES, qui fut Exempt des Gardes du Duc *d'Enghien*; — le second, LOUIS, Gendarme de la Compagnie des Gardes du même Prince.

XX. CHARLES DE LA ROCHEFOUCAUD-DE-FONSEQUE, Marquis de Montendre, substitué aux nom & armes de *Fonseque*, mena une Compagnie de 100 Gentilshommes de ses voisins & de ses vassaux, au secours de l'Isle de Ré, attaquée par l'armée Angloise, commandée par le Duc *de Buckingham*. Il avoit épousé, le 27 Septembre 1633, *Renée Thevin*, fille de *François*, Seigneur de la Dubliere, & de *Marie le Franc*, dont; — CHARLES-LOUIS, qui suit; — & trois filles, l'une desquelles mourut, sans alliance, le 11 Janvier 1725, âgée de 92 ans.

XXI. CHARLES-LOUIS DE LA ROCHEFOUCAUD-DE-FONSEQUE, Marquis de Montendre, Seigneur de Montguyon & d'Agurré, épousa *Madelene-Anne Pithou*, fille de *Pierre*, Conseiller au Parlement de Paris, & de *Chrétienne Loisel*. Elle est décédée le 14 Mai 1714, & a été inhumée à Saint-Sulpice, ayant eu: — 1. ISAAC-CHARLES, Comte de Montendre, qui commença de servir, en qualité de Lieutenant du Régiment du Maine, au bombardement de Coblentz, au siége de Mayence, à la bataille de Fleurus, au siége de Mons; fut Colonel du Régiment de Medoç le 23 Mars 1691; s'acquit beaucoup d'honneur à la bataille de la Marsaille & au siége de Barcelonne; fut fait Brigadier en 1702, eut bonne part à la fameuse journée de Cremone, où il fut blessé; & reçut, en récompense, le Régiment Royal des Vaisseaux, à la tête duquel il fut tué, à la bataille de Luzara, le 15 Août de la même année; — 2. FRANÇOIS, qui, après avoir été Chanoine Régulier de l'Abbaye de Saint-Victor de Paris, passa en Angleterre, où il épousa, à Londres, le 2 Mai 1710, *N... de Spanheim*, fille d'*Ezéchiel*, Baron *de Spanheim*, Ambassadeur du Roi de Prusse en Angleterre. Il a été créé Maître-Général de l'Artillerie en Irlande en 1728, Colonel d'un Régiment

ment d'Infanterie Angloise en 1729, Lieutenant-Général des Armées du Roi d'Angleterre le 20 Janvier 1736, Gouverneur de l'Isle de Guernesay au mois d'Octobre 1737, & Général de l'Infanterie en 1739. Il est mort à Londres le 19 Août de ladite année, dans la 71ᵉ année de son âge; — 3. Louis, qui suit; — 4. Paul-Auguste-Gaston, dit *le Chevalier de Montendre*, puis Comte de Jarnac, qui servit d'abord sur les Galeres, ensuite en Italie sous le Duc *de Vendôme*, obtint le Régiment de Béarn en 1704; se distingua à la défense des retranchemens de Donavert en Allemagne, à la bataille d'Hochstet la même année, & en Flandres, à Waberlo, près Bruxelles, en 1705; & mourut à Paris le 19 Décembre 1714, à l'âge de 39 ans, sans postérité. Il avoit épousé, en Juillet 1709, *Anne-Marie-Louise Chabot*, Comtesse de Jarnac, fille aînée & héritiere de *Gui-Henri Chabot*, Comte de Jarnac, & de *Charlotte-Armande de Rohan-Montbazon*. Ce fut en faveur de cette alliance que son mari prit le nom de *Comte de Jarnac*; — 5. & Hélene-Françoise, Religieuse Ursuline à Saint-Jean d'Angely, où elle fit profession vers la fin de l'an 1683.

XXII. Louis de la Rochefoucaud, Marquis de Montendre, Capitaine de Vaisseau en 1704, puis Capitaine-Colonel des Suisses de la Garde de Charles de France, Duc de Berri, est mort à Paris le 11 Mai 1742, dans la 73ᵉ année de son âge, sans enfans de *Susanne d'Argouges*, qu'il avoit épousée le 16 Septembre 1710, fille de *Florent d'Argouges*, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, & de *Louise du Vau*.

Marquis de Surgeres, sortis de la Branche précédente.

XX. François de la Rochefoucaud, Seigneur Marquis de Surgeres, second fils d'Isaac, Baron de Montendre, & d'*Hélene de Fonseque*, épousa *Anne Philippier*, de la ville de Cognac, de laquelle il eut: — Charles-François, qui suit; — & deux filles, Religieuses.

XXI. Charles-François de la Rochefoucaud, Marquis de Surgeres, épousa, en 1662, Anne-Françoise-Charlotte de la Rochefoucaud, fille de Benjamin, Baron d'Estissac, & d'*Anne de Villoutreys*. Elle mourut à Paris le 29 Juin 1710, âgée d'environ 72 ans, & fut inhumée le lendemain à Saint-Sulpice, laissant: — 1. Charles-François, né en 1663, Marquis de Surgeres, Capitaine des Vaisseaux du Roi, mort au mois de Décembre 1714, sans enfans de *Françoise Chabot-de-Jarnac*, son épouse, fille de *Louis*, Comte de Jarnac, & de *Catherine de la Rochebeaucourt*; — 2. François, qui suit; — 3. & Alexandre-Benjamin, mort à Paris le 8 Avril 1672, dans sa 5ᵉ année.

XXII. François de la Rochefoucaud, Marquis de Surgeres, né le 14 Février 1664, Chevalier de Saint-Louis en 1699, & Capitaine des Vaisseaux en 1708, acheta la Terre de Surgeres de son frere aîné, & ses autres biens, en payant ses créanciers, & moyennant une pension. Il avoit épousé, le 9 Novembre 1704, *Angélique Lée*, veuve de *François-Lucas de Demuin*, Capitaine des Vaisseaux, & en a eu: — 1. Charles-François, né le 1 Septembre 1705, mort en 1720; — 2. Alexandre-Nicolas, qui suit; — 3. Isaac-Charles, né le 10 Mai 1712; — 4. Anne-Louise, née le 23 Décembre 1706, mariée, par contrat du 10 Septembre 1724, à *Charles-Germanic le Mastin*, Comte de Nuaillé & de Ferrieres, Colonel d'Infanterie, Brigadier des Armées du Roi, fils de *Claude le Mastin*, Marquis de Nuaillé, & de *Marie-Anne Tuffet*; — 5. Susanne, née le 21 Janvier 1708, morte six mois après; — 6. & Auguste-Madelene, né le 22 Juillet 1710, morte en 1720.

XXIII. Alexandre-Nicolas de la Rochefoucaud, Marquis de Surgeres, né le 29 Janvier 1709, d'abord Mousquetaire de la Garde du Roi en 1728, puis Guidon & Enseigne de la Compagnie des Gendarmes d'Anjou, fut nommé Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Legers de la Reine le 15 Mars 1734, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Dragons de son nom, au mois d'Avril 1742; se trouva, à la tête de ce Régiment, au combat donné à Sahay en Bohême, le 25 Mai de ladite année, entre les troupes du Roi, commandées par le Maréchal,

de Broglie, & les troupes Autrichiennes, par le Prince *de Lobkowitz*, qui furent battues : il y eut un cheval tué sous lui & il fut blessé. Le Roi le fit Brigadier le 20 Février 1743, Maréchal-de-Camp le 1 Mai 1745, & Lieutenant-Général de ses Armées le 10 Mai 1748. Il a épousé, le 29 Juillet 1728, *Jeanne-Thérese Fleuriau-de-Morville*, fille de *Charles-Jean-Batiste*, Comte de Morville, ci-devant Ministre & Secrétaire d'Etat pour les affaires étrangeres, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'or, & de *Charlotte-Elisabeth de Vienne*, dont : — 1. N... DE LA ROCHEFOUCAUD, mort au berceau ; — 2. ALEXANDRE-CHARLES, né en Septembre 1731, Enseigne des Gendarmes d'Anjou, mort à Paris le 3 Novembre 1749, âgé de 18 ans ; — 3. JEAN-FRANÇOIS, qui suit ; — 4. & ANGÉLIQUE-LOUISE, née en 1733, mariée, le 24 Mai 1751, à *Jean-Alexandre Romée-de-Villeneuve*, Vicomte de Vence, Colonel & Commandant le Régiment de Royal Corse, Infanterie Italienne, par Brevet du 1 Février 1749, fils d'*Alexandre-Gaspard Romée-de-Villeneuve*, Comte de Vence, & de *Madelene-Sophie de Simiane*, dont un fils.

XXIV. JEAN-FRANÇOIS DE LA ROCHEFOUCAUD, appellé *le Comte de Surgeres*, né en 1734, Guidon de la Compagnie des Gendarmes de Flandres, puis Colonel du Régiment de Royal-Champagne, Cavalerie, a épousé, le 17 Avril 1752, *Anne-Sabine-Rosalie Chauvelin*, troisieme fille de feu *Germain-Louis Chauvelin*, Commandeur des Ordres du Roi, Garde des Sceaux de France, & d'*Anne Cahouet-de-Beauvais*.

Branche des Seigneurs de Vertueil, Nouans & de Mellerant, sortie de la premiere.

XI. GEOFFROI DE LA ROCHEFOUCAUD, Seigneur de Vertueil, second fils d'AIMERY, II. du nom, Seigneur DE LA ROCHEFOUCAUD, &c. & de *Dauphine de la Tour*, succéda à son oncle GEOFFROI, Chanoine d'Angoulême, en la Seigneurie de Vertueil ; & épousa *Alix de Mesle*, qui étoit veuve de lui en 1329. Leurs enfans furent : — 1. GEOFFROI, II. du nom, Seigneur de Vertueil, qui plaidoit contre le Prieur de Marthon, le 28 Février 1331 ; — 2. GUI, qui suit ; — 3. & AIMERY, rappellé dans le même acte.

XII. GUY DE LA ROCHEFOUCAUD, Seigneur de Vertueil après son frere, fut un de ceux auquel AIMERY, III. du nom, Seigneur DE LA ROCHEFOUCAUD, &c. recommanda la tutelle de GUI, son fils, par son testament de l'an 1362. Les inventaires des titres de la Maison de LA ROCHEFOUCAUD, portent qu'en 1388 il y eut une donation dudit GUI, fils de GEOFFROI, à GEOFFROI, qui suit, son fils, de la Terre de Vertueil.

XIII. GEOFFROI DE LA ROCHEFOUCAUD, III. du nom, Seigneur de Vertueil, servoit en 1373, qu'il fut payé de ses gages & de ceux de ses Gendarmes, par Mandement du 17 Août, & aussi ès années 1381 & 1382, qu'il prenoit la qualité de Seigneur de Barbesieux & de Vertueil ; se trouva au siége de Bourbourg en 1383, servit, en 1388, sous le Seigneur *de Naillac*, puis en Guienne en 1389 & les années suivantes, sous le Sire *de Coucy*, & sous le Duc D'ORLÉANS en 1399. Il vivoit encore en 1402, & eut probablement pour femme *Agnès de Barbesieux*, fille d'*Ithier*, Seigneur *de Barbesieux*, & d'*Œnor de Sully*. Elle devint héritiere de sa Maison, & eut pour enfans : — 1. RAIMOND, Seigneur de Vertueil, mort, sans postérité, le 22 Juillet 1414 ; — 2. JEAN, Sénéchal de Poitou, aussi décédé sans enfans ; — 3. & GUI, qui suit.

XIV. GUI DE LA ROCHEFOUCAUD, II. du nom, Seigneur de Vertueil & de Barbesieux, fut retenu par le Duc *de Bourgogne*, pour le suivre au voyage qu'il faisoit en Bretagne, en 1394 ; reçut, la même année, 3000 livres, en considération de ses services, & 1000 liv. en 1395, pour la garde des Châteaux & Forteresses qu'il avoit en Guienne & en Angoumois, sur les frontieres des ennemis, & vivoit encore en 1432. Il avoit épousé, 1°. en 1382, *Rosine de Montault*, morte en 1404, fille & héritiere de *Raimond*, Seigneur de Mucidan, Montendre, Montguyon, Sainte-Neomoye & Blaye, & de *Marguerite*

d'Albret; 2°. *Marie d'Usaiges*, Dame de Nouans & de Courpoutrain au Maine; & 3°. *Jeanne de Rougemont*, veuve de *Guillaume Sanglier*, Seigneur de Bizay & de Bournan. Du premier lit il eut : — 1. MONDON, vivant en 1414, mort avant son pere;

2. JEAN, Seigneur de Barbesieux, Vertueil, Blenac, Mucidan, Montendre, Montguyon, Coiron & Roissac, qui rendit de grands services au Roi CHARLES VII, dans ses guerres contre les Anglois, & particuliérement à la défense de la ville de Bourg. Il testa le 14 Août 1439, & ordonna sa sépulture dans l'Aumônerie de Vertueil. Il avoit épousé *Jeanne Sanglier*, Dame de Château-Guibert, &c. fille du susdit *Guillaume*, & de *Jeanne de Rougemont*. Elle se remaria, environ l'an 1445, à *Jean*, Seigneur *de Husson*, avec lequel elle vivoit en 1468. De son premier lit elle n'eut que deux fils : — l'aîné, GEORGES, décédé, sans enfans, le 10 Avril 1457, & enterré aux Cordeliers de Vertueil; — le second, FRANÇOIS, mort jeune; — & une fille, nommée MARGUERITE DE LA ROCHEFOUCAUD, Dame de Barbesieux, Vertueil, Blenac, Mucidan, Montendre, Montguyon, Coiron & Roissac, Terres dont elle hérita. Elle fut mariée, 1°. par contrat du 27 Février 1446, à JEAN, Seigneur DE LA ROCHEFOUCAUD, son parent (mentionné au XVe degré de la premiere branche), fils aîné de FOUCAUD, III. du nom, Seigneur DE LA ROCHEFOUCAUD, & de *Jeanne de Rochechouart*; & 2°. à *Hardouin*, IX. du nom, Baron *de Maillé*, avec lequel elle vivoit en 1477, & elle en étoit veuve en 1487;

3. FRANÇOISE, femme 1°. de *Gilbert d'Appelvoisin*, Seigneur de la Guiroire; & 2°. de *Renaud Chabot*, Seigneur de Jarnac, fils de *Louis*, I. du nom, Seigneur de la Greve, & de *Jeanne*, Dame *de Montbazon*, dont elle fut la premiere femme.

Du second lit sortirent : — 4. JEAN, Seigneur de la Boissiere, mort sans enfans; — 5. GUILLAUME, qui suit; & du troisieme lit : — 6. GUI, auquel son frere donna, par son testament, les Terres de la Faye & de Montendre, dont il fit hommage. Il étoit Sénéchal d'Angoumois en 1453, ayant 20 hommes d'armes & 36 Archers sous lui, & mourut avant 1463, sans enfans de GUILLEMETTE DE LA ROCHEFOUCAUD, sa parente, qu'il avoit épousée en 1456, seconde fille d'AYMAR, Seigneur de Montbazon, &c. & de *Jeanne de Martreuil*, comme il a été dit à la branche aînée; — 7. & PHILIPPINE, femme de *Jean de Mortemer*, Seigneur de Coué.

XV. GUILLAUME DE LA ROCHEFOUCAUD, Seigneur de Nouans & de Courpoutrain, du chef de *Marie d'Usaiges*, sa mere, seconde femme de GUI DE LA ROCHEFOUCAUD, II. du nom, Seigneur de Vertueil & de Barbesieux, son pere, de Melleran, de la Bergerie & du Parc-d'Archiac, à cause de sa femme, au nom de laquelle il fit hommage, le 6 Juillet 1445, de ce qu'il tenoit du Seigneur DE LA ROCHEFOUCAUD. Il fit son testament le 6 Septembre 1479, par lequel il fonda quatre Chapellenies dans la Chapelle de l'Aumônerie de Vertueil, où il fut enterré, étant mort en 1487. Il avoit épousé, en 1445, *Marguerite de Torsay*, fille unique & héritiere de *Guillaume*, Seigneur de Melleran, la Bergerie & du Parc-d'Archiac, & de *Jeanne d'Archiac*. Elle mourut en 1463, ayant eu 11 enfans, sçavoir : — 1. PHILIPPE, qui suit; — 2. FRANÇOIS, mort jeune; — 3. CHARLES, Religieux aux Cordeliers de Vertueil; — 4. GUILLAUME, auteur de la branche des Seigneurs de Bayers & de la Bergerie, rapportée ci-après; — 5. PHILIPPINE, mariée, par contrat du 21 Janvier 1453, à *Charles de Melun*, Seigneur de Normanville & de Nantouillet, Grand-Maître de France; — 6. GUYONNE, femme de *Jacques du Plessis*, Seigneur de la Bourgonniere; — 7 & 8. EGYPTIENNE-FRANÇOISE & JEANNE, Religieuses; — 9. JEANNE, mariée à *Louis*, Seigneur *du Fouilloux* : elle étoit veuve en 1507, & vivoit encore en 1511; — 10. CATHERINE, mariée 1°. à *Jacques de Mathefelon*, Seigneur d'Antoigné; & 2°. à *Jean de Beaumanoir*, II. du nom, Seigneur de Lavardin; — 11. & CHARLOTTE DE LA ROCHEFOUCAUD, femme de *Jacques de la Rochefaton*, Seigneur de Saveilles, fils de *Thibaud de la Rochefaton*, & de *Jeanne de Montalembert*.

XVI. Philippe de la Rochefoucaud, Seigneur de Melleran, d'Aunac, de Nouans, &c. obtint la Terre de Bayers du Seigneur de la Rochefoucaud, & mourut, du vivant de son pere, avant 1484. Il avoit épousé *Renée de Beauvau*, fille de *Pierre*, Seigneur de la Bessiere, & d'*Anne de Fontenays*; Dame du Rivau, dont: — 1. Jacques, Seigneur de Melleran, d'Aunac & de Nouans, qui fit partage avec ses sœurs & ses beaux-freres en 1507, & mourut sans enfans de *Blanche de Montberon*, sa femme, fille d'*Eustache de Montberon*, Vicomte d'Aunay, & de *Marguerite d'Estuert*; — 2. Jeanne, mariée, par contrat du 14 Novembre 1491, à *François de Volvire*, Seigneur de Ruffec, veuf d'*Anne*, bâtarde *de Guienne*, fille naturelle de Charles de France, Duc de Guienne, & de *Colette de Chambes-Montsoreau*. Il étoit fils de *Jean de Volvire*, Seigneur de Ruffec, & de *Catherine de Comborn*, & sa femme mourut, sans enfans, en 1506; — 3. Marguerite, mariée, par contrat du même jour que sa sœur aînée, à *Charles de Volvire*, Seigneur de Raiz, frere puîné de *François*, Seigneur de Ruffec, dont on vient de parler; — 4. & Jacquine de la Rochefoucaud, femme, par contrat du 13 Juin 1495, de *Jean de la Chambre*, Seigneur de Villeneuve-la-Comtesse & de Champagné-Mousson.

Branche des Seigneurs de Bayers & de la Bergerie, sortie des Seigneurs de Nouans.

XVI. Guillaume de la Rochefoucaud, quatrieme fils de Guillaume, Seigneur de Nouans, & de *Marguerite de Torsay*, fut Seigneur de la Bergerie, auprès de Tonnay-Charente, de l'Arthusiere, du Parc-d'Archiac, par donation de son pere, du 7 Décembre 1481, & de celle de Bayers, par transaction passée à Aunac le 28 Avril 1488, ratifiée aux grandes Assises de Vertueil le 9 Septembre 1489. Il étoit Capitaine du Château de Montendre en 1492, & fit son testament le 17 Septembre 1510, par lequel il élut sa sépulture, conjointement avec sa femme, en la Chapelle de l'Aumônerie de Vertueil. Il avoit épousé, avant 1490, *Françoise de la Haye*, Dame de la Forêt-Sainte-Vierge, fille aînée de *Nicolas*, Seigneur de la Godeliniere & de la Forêt-Sainte-Vierge, & de *Catherine de la Rochefaton*. Elle fonda, avec son mari, deux Chapelles en l'Eglise de Bayers, & vivoit encore en 1529. Ils eurent, pour fils unique:

XVII. René de la Rochefoucaud, Seigneur de Bayers, de la Bergerie, du Parc-d'Archiac, de la Forêt-Sainte-Vierge & de la Rocheboureau, qui testa le 5 Décembre 1529, élut sa sépulture dans l'Eglise de Bayers, & mourut le 7 du même mois, que sa veuve fit faire son inventaire. Il avoit épousé, par contrat du 24 Juillet 1516, *Marguerite de Linieres-Airvault*, Dame de Neuilly-le-Noble, fille de *Jacques de Linieres*, Baron d'Airvault, Seigneur de Neuilly-le-Noble & de Bergeresses, & de *Renée de Carateu*. Elle étoit remariée, en 1543, à *Eustache de Moussy*, Seigneur du Bois Morand. De son premier mari elle eut: — 1. François, qui suit;

2. René, auteur de la branche des Seigneurs de Neuilly-le-Noble, qui s'est éteinte, au XXIIIe degré, dans la personne de N... de la Rochefoucaud, Seigneur de Neuilly-le-Noble, de la Chatiere & de la Bertaudiere, Gentilhomme du feu Prince *de Conti*, fils puîné de Paul-Louis-l'Hermite de la Rochefoucaud, Seigneur desdites Terres, & de *Marie-Jeanne Gruter*. Il est mort à Paris, d'une pleurésie, le 15 Février 1732, âgé de 18 ans. Jeanne-Françoise-Antoinette de la Rochefoucaud, sa sœur, née le 5 Septembre 1712, reçue à Saint-Cyr le 2 Juillet 1720, a été ensuite élevée à l'Abbaye de Beaumont-lès-Tours, par les soins de la Princesse *de Conti*, troisieme Douairiere, qui lui a fait épouser, le 11 Octobre 1731, au Château de Veret en Touraine, *Jean-Etienne*, Comte *de Blanes*, Chevalier d'honneur héréditaire au Conseil Supérieur de Roussillon, fils d'*Etienne*, Marquis *de Blanes* & de Millas, Seigneur de Nessiac, &c. Chevalier d'honneur perpétuel au Conseil Souverain du Roussillon, ci-devant Colonel d'Infanterie, & de *Françoise d'Eyorard*. Elle a hérité des

Terres de Neuilly-le-Noble, de la Chatiere & de la Bertaudiere, par le décès de son frere unique, en 1732, & elle est morte, sans enfans, le 15 Mai 1737, âgée de 25 ans;

3. Jacques, Chevalier de Malte; — 4. & Françoise, mariée, par contrat du 5 Avril 1541, à *René*, Seigneur *de Préaux*, Echanson du Duc d'Orléans.

XVIII. François de la Rochefoucaud, Baron d'Airvault, Seigneur de Bayers, la Bergerie & du Parc-d'Archiac, servit jeune en Italie sous le Seigneur *de Montejean*, où il se battit contre le Seigneur *de Sainte-Marie*, au sujet de la reconnoissance de la ville de Verceil, dont il obtint rémission de l'Empereur Charles-Quint, au mois de Janvier 1539, du consentement du Roi, & elle fut entérinée au mois d'Avril 1540; partagea la succession de sa mere, le 23 Octobre 1547, avec René de la Rochefoucaud, son frere; & étoit mort le 30 Avril 1571, que sa veuve s'accorda avec ses enfans pour ses conventions matrimoniales. Il avoit épousé, par contrat du 22 Avril 1543, *Isabelle de Lanes*, fille de *Clinet*, Seigneur de la Rochebaladé, dit à présent *la Rochechalais*, & de Cuisaguet, dont: — 1. Louis, qui suit;

2. Pierre, tige des Seigneurs du Parc-d'Archiac, qui subsistent en Poitou. Dudit Pierre, & de *Madelene du Barry*, sa troisieme femme, fille de *Godefroi*, Baron de la Renaudie, & de *Guillemette Louvain*, est sorti, pour fils aîné, Charles de la Rochefoucaud, qui a fait la branche des Seigneurs de la Renaudie & de Font-Pastour, éteinte dans la personne de Casimir de la Rochefoucaud, Seigneur de Font-Pastour, &c. marié à *Françoise de Mazieres*, fille puînée de *Daniel de Mazieres*, Seigneur en partie de Voutron en Aunis, & d'*Elisabeth de Sainte-Hermine*, dont il n'a laissé que deux filles, sçavoir: — Marie-Françoise de la Rochefoucaud, mariée, par contrat passé à Bordeaux le 21 Septembre 1702, à *Jacques*, Comte *de Lambertye*, Seigneur de la Chapelle-Saint-Robert, de Soufreignac, de Maraval & de Fontpastour, dont postérité. Voyez Lambertye, *Tome VIII*; — & Elisabeth de la Rochefoucaud, veuve d'*Isaac Prevost*, Seigneur de Touchimbert, Lieutenant de Vaisseau, & Capitaine d'une Compagnie Franche de la Marine au Port de Rochefort.

3. Jean, Seigneur du grand & petit Cluseau, & de l'Espinay, qui fit partage avec ses freres le 30 Avril 1571, & épousa *Jeanne de Volvire*, fille de *René*, Seigneur d'Aunac, & de *Jeanne du Couray*, dont, pour fille unique, — Isabelle de la Rochefoucaud, mariée, le 13 Octobre 1580, à *Gaspard Frotier*, Seigneur de la Messeliere & de Chamousseau, fils de *Pierre*, Seigneur de la Messeliere, & d'*Yolande le Voyer*;

4. Marguerite, mariée, en 1571, à *François Herbert*, Seigneur de la Forêt; — 5. Françoise, aussi mariée, en 1571, à *Godefroi-Gui*, Seigneur *du Breuil* & du Puy-Robert: elle étoit morte en 1598. — 6. Marguerite, femme 1°. de *Jean Jourdain*, Seigneur de Trallesbosc, & 2°. de *Mathieu de Brillac*, Seigneur de Boistillier & de Saint-Savin; — 7 & 8. autre Marguerite, & Isabeau, qui étoient mortes sans alliance en 1576; — 9. & Madelene, mariée, par contrat du 18 Juin 1585, à *Louis Bigot*, Seigneur de Brillon.

XIX. Louis de la Rochefoucaud, Seigneur de Bayers, la Bergerie, la Vallée & de Loumée, fut Guidon de la Compagnie des Gendarmes du Seigneur *de Pons* en 1569, & mourut le 24 Décembre en 1608. Il avoit épousé, par contrat du 30 Novembre 1572, *Angélique Gillier*, fille de *Bonaventure*, Seigneur de Puygarreau, Baron de Marmande, & de *Marie Babou de-la-Bourdaisiere*. Leurs enfans furent: — 1. Louis, qui suit; — 2. François, tige des Seigneurs d'Orbé & de Maumont, rapportés ci-après; — 3 & 4. Jean & Pierre, morts jeunes.

5. René, Seigneur de Loumée & de Baconnay, qui testa le 20 Février 1641. Il avoit épousé, par contrat du 30 Avril 1613, *Catherine l'Aîné*, fille d'*Elie*, Seigneur de Fontguyon & de Beauchamp, & de *Marguerite de la Coste*. Elle testa le 30 Avril 1631, & eut trois enfans; sçavoir: — (a) Louis de la

Rochefoucaud, Seigneur de Loumée, de Baconnay & de Messemé, Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers du Maréchal *de la Meilleraye.* Il mourut à Paris en 1648, après y avoir fait son testament le 21 Septembre, & ne laissa point d'enfans d'Angélique de la Rochefoucaud, qu'il avoit épousée en 1646, fille de Louis de la Rochefoucaud, III. du nom, Seigneur de Bayers, & de *Marie Bouhier*; — (b) Susanne, mariée, par contrat du 5 Mai 1640, à *Gabriel Combault*, Seigneur de Champfleury. Elle fut héritiere de son frere; — (c) & Catherine, Religieuse à Saintes.

6, 7, 8 & 9. Bonne-Madelene, Marguerite, Jeanne, & Marie de la Rochefoucaud, dont les alliances sont ignorées.

XX. Louis de la Rochefoucaud, II. du nom, Seigneur de Bayers, la Bergerie, la Forêt-Sainte-Vierge, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, testa, conjointement avec sa femme, le 17 Novembre 1621. Il avoit épousé, par contrat du 13 Décembre 1594, *Susanne de Beaumont*, Dame de la Motte-Fouquerem, de la Jarrie, du Bois-de-Souzay & de la Marainiere, fille de *François de Beaumont*, Seigneur de Dorides, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Nicole Chasteigner*. Il en eut: — 1. Louis, qui suit; — 2. René, Chevalier de Malte, mort jeune; — 3. Jean, décédé sans alliance.

4. Jacques, Seigneur du Breuil, marié, par contrat du 2 Novembre 1631, au Château de Beauvoir-sur-mer, à *Françoise Rondeau*, fille de *Mathurin*, Seigneur de Beaumanoir, & de *Françoise Garnier*, dont trois enfans, sçavoir: — Mathurin, Seigneur du Breuil, né le 3 Octobre 1638; — Jean & René de la Rochefoucaud, vivans en 1667. Ce rameau subsiste en Poitou.

5. François, Prieur de Cressé & du Breuil; — 6. Angélique, mariée, par contrat passé à la Bergerie le 12 Septembre 1611, à *René Acarie*, Seigneur du Bourdet & de Crazanne en Saintonge, fille de *Jean Acarie*, Chevalier, Seigneur du Bourdet, & de *Catherine Belcier*; — 7. Nicole, mariée, par contrat du 18 Janvier 1619, à *Claude Audouin*, Seigneur de Balan en Saintonge, des Brosses, &c. fils de *Claude*, Seigneur desdits lieux, & d'*Anne de Chaumont*; — 8 & 9. Madelene & Françoise, Religieuses; — 10 & 11. Gabrielle, & Susanne.

XXI. Louis de la Rochefoucaud, III. du nom, Seigneur de Bayers, de la Bergerie, la Jarrie, &c. Gentilhomme de la Chambre du Roi, Mestre-de-Camp du Régiment de Piémont, vivoit en 1651, & avoit épousé, par contrat passé à Paris le 13 Décembre 1625, *Marie Bouhier*, fille de *Robert*, Seigneur des Granges, Maître ordinaire de la Chambre des Comptes à Nantes, & de *Marie Mignot*, dont: — 1. Louis-Antoine, qui suit; — 2. François, Chevalier de Malte, Bailli de la Morée, Commandeur de l'Isle Bouchard & du Fouilloux en 1666, puis de Mauleon en Poitou, mort vers 1717; — 3. Jean-François, Prieur du vieil Ruffec en Angoumois, & de Salins en Poitou, mort en 1695; — 4. François, Prieur de Cressé, Seigneur de la Vallée, légataire du Seigneur de Lugerac, son beau-frere; — 5. Jacques, mort en 1670; — 6. Susanne, mariée, 1°. par contrat du 26 Août 1640, à *François Flament*, Seigneur de Mailloux & de Lugerac; &, 2°. avant l'an 1643, à *Jacques d'Arlot.*, Baron de la Coussiere en Limousin; — 7. Angélique, mariée, 1°. par contrat du 13 Décembre 1646, à Louis de la Rochefoucaud, son cousin, Seigneur de Loumée & de Baconnay, mort en 1648, fils de René, Chevalier, Seigneur de Loumée, & de *Catherine l'Aîné*; &, 2°. avant l'an 1653, à *Charles de Corbon*, Comte de Blenac, Sénéchal de Saintonge, Viceroi & Lieutenant-Général des Armées du Roi & au Gouvernement des Isles de l'Amérique en 1680; — 8. & Nicole, Religieuse à Tusson en Angoumois.

XXII. Louis-Antoine de la Rochefoucaud, Seigneur de Bayers, la Bergerie, la Jarrie, &c. épousa, par contrat passé à Paris le 14 Octobre 1643, *Anne Garnier*, fille de *Mathieu*, & de *Louise Bazin*, de laquelle il eut: — 1. Louis-François, Seigneur de la Bergerie, reçu Page du Roi en sa grande

Ecurie en 1668 : il fut tué à la bataille de Seintzen en 1674, étant Aide-de-Camp du Comte *de Roye* ; — 2. Mathieu, qui suit ; 3. — François, Lieutenant de Vaisseau en 1682, mort en 1691 ; — 4. André, décédé jeune ; — 5. autre François, Capitaine au Régiment d'Oleron ; — 6. Marie-Anne, mariée, en Mars 1677, à *Jean-Isaac-François de la Cropte*, Seigneur de Saint-Abre en Périgord, de Rochefort en Limousin, & de Rochemeaux en Poitou, Gouverneur de Salses, mort en Mars 1727 ; — 7. & Charlotte, Religieuse à Puyberland en Poitou.

XXIII. Mathieu de la Rochefoucaud, Marquis de Bayers, Seigneur de la Bergerie, né à Paris le 3 Juillet 1660, d'abord Enseigne de la Compagnie Colonelle du Régiment Dauphin, ensuite Capitaine dans celui de Navarre, puis, en 1692, Colonel du Régiment d'Oleron, dont il se démit, au mois de Décembre 1702, en quittant le service, mourut le 12 Juin 1721, & fut enterré à Saint-Jacques-du-haut-Pas, sa paroisse, à Paris. Il avoit épousé, le 10 Octobre 1704, *Marie-Anne de Turmenies*, fille de *Jean*, Seigneur de Nointel & de Presles, Conseiller d'Etat, & Garde du Trésor Royal, & de *Marie-Anne le Bel*. Elle s'est remariée, en 1722, à *Gui-André de Laval*, Marquis de Lezay & de Magnac, Comte de la Bigeotiere, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, fils de *Pierre de Laval*, III. du nom, & de *Marie-Thérese-Françoise de Salignac*. De son premier lit sont issus : — 1. Jean-François, né le 8 Septembre 1706, mort en bas-âge ; — 2. Louis, né le 29 Janvier 1708, mort le 16 Août suivant ; — 3. Mathieu, qui suit ; — 4. & Louise-Françoise, âgée de 7 ans & demi le 21 Juillet 1721, mariée, en 1734, au Comte *de Fontenois*, Gentilhomme de Lorraine.

XXIV. Mathieu de la Rochefoucaud, II. du nom, Seigneur-Marquis de Bayers, né à Paris le 28 Novembre 1714, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Conti, mort le 15 Mai 1749, avoit épousé, le 11 Avril 1742, *Agnès Miotte-de-Ravannes*, fille de *N... Miotte-de-Ravannes*, Grand-Maître des Eaux & Forêts de la Généralité d'Orléans, & Munitionnaire des vivres de mer, dont il n'a point eu d'enfans. La Marquise de Bayers s'est remariée, le 2 Juin 1753, à *Charles-Anne-Sigismond de Montmorency-Luxembourg*, Duc d'Olonne, Maréchal-de-Camp, veuf de *Marie-Etiennette de Bullion-de-Fervaques* ; & est morte, sans enfans, le 1 Mai 1756.

Seigneurs d'Orbé & de Maumont, sortis des Seigneurs de Bayers.

XX. François de la Rochefoucaud, second fils de Louis, Seigneur de Bayers, & d'*Angélique Gillier*, Seigneur d'Orbé, Chassenet, Maumont, Magnac, Barros, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Chevalier de son Ordre, est ainsi qualifié dans des titres des années 1618 & 1622 ; & fut un des exécuteurs testamentaires du Seigneur *de Bayers*, son frere, en 1621. Il avoit épousé, 1°. par contrat du 20 Mai 1607, *Bertrande des Ages*, Dame de Maumont, de Magnac & de Rouelle, fille de *François des Ages*, Seigneur desdites Terres, Enseigne de la Compagnie des Gendarmes du Baron *de Vaillac*, & de *Renée des Ages* ; & 2°. *N... de Reaux*, fille de *N... de Reaux*, Avocat du Roi à Angoulême, dont il eut une fille. Du premier lit vinrent : — Pierre, qui suit ; — & Philippe de la Rochefoucaud.

XXI. Pierre de la Rochefoucaud, Seigneur de Maumont, Magnac & de Barros, Chevalier de l'Ordre du Roi, épousa, le 16 Janvier 1636, *Catherine de Chaumont*, fille d'*Aimery de Chaumont*, Chevalier, Baron de Cluseau & de Bigné, & de *Françoise de Grenier*. Elle transigea à Cognac, le 13 Octobre 1646, avec *Eléonore de Chaumont*, sa sœur, pour le partage de la succession de leurs pere & mere. Leurs enfans furent : — 1. François, qui suit ; — 2. Pierre, lequel partagea avec son aîné le 4 Avril 1668, & mourut, sans enfans, le 19 Mars 1719 ; — 3. Jean-Batiste, mort en Flandre en 1667 ; — 4. Louise, Religieuse Bénédictine à Niort ; — 5. & Angélique, morte fille en 1713.

XXII. François de la Rochefoucaud ; II. du nom de sa branche, Seigneur de Maumont, Magnac & Barros, épousa, par contrat du 8 Mars 1660, *Marie-Eléonore Chesnel*, fille de *Josias*, Chevalier, Seigneur de Reaux, Saint-Maurice, du Château-Chesnel, Ménac & d'Escoyeux, & de *Marie de Polignac-d'Escoyeux*, de laquelle il laissa : — 1. François-Joseph, qui suit ; — 2. Jean, rapporté après la postérité de son aîné ; — 3. Louis, mort Religieux de l'Ordre de Grandmont ; — 4. Louise ; — 5. & Marie-Eléonore, née le 29 Avril 1675, reçue à Saint-Cyr le 5 Juin 1688, où elle est morte.

XXIII. François-Joseph de la Rochefoucaud, Chevalier, Seigneur de Maumont, Magnac & Barros, Capitaine au Régiment de Navarre, mort au mois de Juin 1716, avoit épousé, par contrat de l'an 1685, *Anne Thomas*, fille de *Jean Thomas*, Ecuyer, Seigneur des Bretonnieres, Conseiller, Garde des Sceaux au Présidial d'Angoulême, & de *Marie Grelon*, dont : — 1. Jean, qui suit ; — 2. François-Victorin, Seigneur des Bretonnieres, non marié en 1729 ; — 3. Marie-Anne, mariée, en 1717, à *Jean de Ravard*, Chevalier, Seigreur de Saint-Amand, ci-devant Capitaine au Régiment de Béarn ; — & 12 autres enfans, morts jeunes.

XXIV. Jean de la Rochefoucaud, Seigneur de Maumont, Magnac, Barros, Chetarniac, Chaumont, & de Cursac, reçu Chevalier des Ordres Militaires de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jérusalem le 6 Février 1705, a épousé, en 1722, *Marie-Marguerite des Escaud*, fille de *Gabriel François*, Chevalier, Seigneur du Vivier, & de *Charlotte de la Place*, dont : — 1. François-Jean-Charles, né le 20 Mai 1724 ; — 2. François-Joseph, né le 7 Août 1727 ; — 3. Marie-Rose-Charlotte, née le 10 Mai 1723 ; — 4. Louise, née le 14 Mai 1725 ; — 5. Catherine-Hippolite, née le 22 Mai 1726 ; — 6. & Louise-Marguerite, née le 6 Octobre 1728.

XXIII. Jean de la Rochefoucaud, fils puîné de François, II. du nom, Seigneur de Maumont, & de *Marie-Eléonore Chesnel*, épousa *Marie-Elisabeth Menaud*, fille de *Clément*, Ecuyer, Seigneur de Bois-Renaud, & de *Françoise du Bois*, de laquelle il a eu : — 1. Pierre-François, né en 1695, mort Moine de l'Ordre de Grandmont ; — 2. Clément, Seigneur de Magnac, né en 1700, qui n'étoit pas marié le 28 Juin 1729 ; — 3. Louis, mort en bas-âge ; — 4. Marie-Angélique, née en 1698, Religieuse Hospitaliere à Angoulême ; — 5. & Marie-Rose-Charlotte, qui n'étoit point mariée en 1729.

Le Marquis de Maumont, du nom de la Rochefoucaud, a trois freres ; le Chevalier *de Maumont*, Enseigne des Vaisseaux du Roi ; l'Abbé *de Maumont* ; & l'Abbé de la Rochefoucaud-de-Magnac, Vicaire-Général de l'Archevêché de Rouen, nommé par le Roi, le 14 Décembre 1776, à l'Abbaye de Sainte-Croix, Ordre de Saint-Benoît, Diocèse de Bordeaux. Un d'eux, qui a été Colonel d'un Régiment de Grenadiers Royaux, appellé *le Marquis de Bayers*, a épousé, en 1763, *N... de Fougeu*, Américaine, fille d'*Aignan de Fougeu*, Chevalier de Saint-Louis, & ancien Capitaine de Milice en l'Isle Saint-Domingue, & sœur de *Marie-Rose de Fougeu*, veuve d'*Hubert de Conflans*, Maréchal de France, dont un enfant.

Les armes de la Maison *de la Rochefoucaud* sont : *burelé d'argent & d'azur de 10 pièces, à trois chevrons de gueules sur le tout.*

* ROCHEGUDE : Terre & Seigneurie avec un Château, au Comté Venaissin en Provence.

Quoique jusqu'à la réunion du Comté Venaissin à la Provence, en Juin 1768, *Rochegude* ait été sous la domination de deux Souverains, le Roi & le Pape, néanmoins il n'y a eu constamment qu'un seul Seigneur & qu'un seul Corps de Communauté, qui assembloit son Conseil, & le composoit indistinctement des sujets du Roi & de ceux du Pape. Il y a eu, jusqu'au mois de Juin 1768, un Viguier Papal pour le Comté Venaissin, & un Châtelain pour le Dauphiné. Le Seigneur

Seigneur actuel de *Rochegude*, qui a la haute Justice, est (en 1768) *Joseph-Dominique de Robert-d'Acqueira*, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Bourgogne, Chevalier de Saint-Louis, &c. neveu de *N... de Robert*, Chevalier de Saint-Louis, Maréchal des Camps & Armées du Roi, du 1 Mai 1758, &c.

* ROCHELAMBERT (DE LA): Terre & Seigneurie en Auvergne, aux confins de cette Province & du pays de Velay, à deux lieues du Puy, sa Capitale.

On ignore si la Maison DE LA ROCHELAMBERT a reçu ou donné son nom à cette Terre, qu'elle possede depuis le XIIe siécle, laquelle a de très-beaux droits seigneuriaux, qui s'étendent jusques sur quelque partie de la ville du Puy. Ces Seigneurs le sont aussi en partie de la ville de Saint-Paulien, où ils ont Chapelle, Caveau de sépulture, droits honorifiques, & la nomination d'un Canonicat dans cette Collégiale : ils ont aussi fait nombre de fondations.

Les mots Espagnols *Valeme Dios*, qui signifient *Dieu me protége*, faisant partie de leur devise, qui est *amour ou guerre, ni crainte ni envie*, pourroient faire présumer, sans cependant qu'il y ait de preuves, que cette Maison est originaire d'Espagne, attendu que cette devise est écrite sur le frontispice du Château DE LA ROCHELAMBERT depuis 1574, époque de sa reconstruction, du tems des guerres civiles. Il étoit alors regardé comme un asyle assuré, où quantité de Seigneurs venoient se réfugier & y déposer leurs effets les plus précieux, étant situé & adossé à un rocher inaccessible du côté de la riviere de Borne. Il y a dans ce Château quelques armures du tems de la Chevalerie, même à l'usage des femmes, vestiges précieux qui, dans un Château fortifié moins par l'art que par la nature, désignent seuls l'antiquité de la race de ses possesseurs.

Cette Maison, distinguée par ses alliances, ses services militaires, pour avoir été décorée du Collier de l'Ordre de nos Rois, avant la création de celui du Saint-Esprit, & avoir donné des Chanoines-Comtes au Chapitre noble de Brioude, ainsi que des Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, a l'avantage de voir son origine se perdre dans l'antiquité la plus reculée.

PIERRE DE LA ROCHELAMBERT, nommé, dans un titre latin du XIe siécle, *Nobilis Miles Petrus de Rupelambertâ*, avoit la qualité de *Chevalier*, titre qui prouve non-seulement la *noblesse d'extraction*, mais qui annonce encore le caractere de l'ancienne Chevalerie & de la haute noblesse.

Suivant un arbre généalogique, dressé sur les titres originaux, vérifiés & produits, en 1762, au Généalogiste des Ordres du Roi, sa filiation n'est bien établie que depuis

I. PIERRE DE LA ROCHELAMBERT, Chevalier, Seigneur de la Rochelambert, qui transigea, en 1164, avec le Seigneur *de Senoille*, sur les appendances du village de Marsillac. Le nom de sa femme est ignoré; mais cette transaction désigne PIERRE, qui suit, son fils.

II. PIERRE DE LA ROCHELAMBERT, II. du nom, Chevalier, Seigneur de la Rochelambert, passa plusieurs transactions, notamment une en 1210, dans laquelle HUGUES, son fils, est nommé; & fit dans la ville de Saint-Paulien, après l'Octave des Apôtres *Saint-Philippe* & *Saint-Jacques*, en Mai 1256, une acquisition, où il est nommé PIERRE DE LA ROCHELAMBERT (*de Rupelambertâ*), Damoiseau. Il eut pour enfans : — 1. HUGUES, qui suit; — 2. GARNE, veuve, en 1288, de *Guillaume Odillon*; — 3. & SAURINE DE LA ROCHELAMBERT, mariée, la même année, à *Bertrand de Groscherii-de-Spalero*.

III. HUGUES DE LA ROCHELAMBERT, I. du nom, Chevalier, Seigneur de la Rochelambert, mentionné dans la transaction de 1210, comme fils de PIERRE II, épousa 1°. *Guigone*, du nom de laquelle il en est entré une dans la Maison de *Montmorin*; & 2°. en 1274, Damoiselle *Isabeau de Mazenc*. Les enfans du second lit furent : — 1. HUGUES, qui suit; — 2. FALCONET, vivant en 1313; — 3. GUILLAUME, Chanoine de Saint-Georges de Saint-Paulien, dans le même tems; — 4. RAIMOND, aussi Chanoine de cette Eglise, qui fit son testament

le Mardi avant la Fête *Saint-Barnabé*, en 1288; — 5. Saurine; — 6. Béatrix, femme d'*Astorgue Delmas*; — 7. & Guigone: ces trois filles, vivantes en 1313.

IV. Hugues de la Rochelambert, II. du nom, Chevalier, Seigneur de la Rochelambert, qualifié *Damoiseau* dans son testament du 29 Août 1348, où il est nommé *de Rochalambertâ*, avoit épousé, en 1313, noble *Joscerande*, qui fit aussi son testament, en la ville du Puy en Velay, le dernier Août 1371. Leurs enfans furent: — 1. Hugues, qui suit; — 2. Pierre, vivant en 1313; — 3. Isabelle, vivante en 1348; — 4. Guigone, accordée, le 30 Janvier 1353, à *Robert Bravard*, Damoiseau.

V. Hugues de la Rochelambert, III. du nom, Chevalier, Seigneur de la Rochelambert, épousa, le 23 Décembre 1361, *Catherine de Cens*, & fit son testament le Mercredi 22 Septembre 1395. De leur mariage vinrent: — 1. Hugues, qui suit; — 2. Jean, vivant en 1395; — 3. & Catherine, mariée, par contrat du 5 Juin de ladite année 1395, à noble *Pons Aurel*.

VI. Hugues de la Rochelambert, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de la Rochelambert, se maria, le 16 Janvier 1395, avec noble *Sobeirane Bonne*, qu'il institua administratrice de tous ses biens par son testament, fait au Château de la Rochelambert (*de Rupelambertâ*) le Vendredi 2 Avril 1434. Leurs enfans furent: — 1. Gabriel, qui suit; — 2. Gilbert, vivant en 1434; — 3. Jean, Religieux de l'Ordre de Saint-Benoit la même année; — 4. Jeanne, Religieuse au Prieuré de Vaurey du Val d'Amblavès, au Diocèse du Puy; — 5. & Marquise de la Rochelambert, femme, en 1434, de noble *Antoine de Luco*, Seigneur de Champfauls.

VII. Gabriel de la Rochelambert, Chevalier, Seigneur de la Rochelambert, épousa, le 8 Novembre 1434, noble *Alix de Fay* (en latin *de Fayeto*), de la même Maison que les Seigneurs *de la Tour-Maubourg*, de laquelle il eut: — 1. Armand, qui suit; — 2 & 3. Jean & Albert, vivans en 1444; — 4. Vierne; — 5. autre Vierne, femme, en 1476, de noble *Henri Limosini*.

VIII. Armand de la Rochelambert, Chevalier, Seigneur de la Rochelambert, épousa, par contrat du 11 Mars 1482, Demoiselle *Louise de la Chassaigne*, dont: — 1. Louis, qui suit; — 2. Antoine, vivant en 1505; — 3. François-Claude, Prieur, la même année, des Monasteres de Saint-Chaffre & de Saint-Mézard; — 4. Jacques; — 5. Sébastien, marié, le 28 Octobre 1529, à *Martine Maagne*, dont il n'est point venu de postérité; — 6. Aubert; — 7. Louis, Chanoine de Saint-Paullen; — 8 & 9. Jacqueline & Jeanne; — 10. Claudine, Religieuse à Vaurey; — 11. & Marguerite, toutes vivantes en 1505.

IX. Charles de la Rochelambert, I. du nom, Chevalier, Seigneur de la Rochelambert, obtint, en 1536, du Roi François I, des Lettres Royaux, dans lesquelles ce Prince le qualifie de *son bien-amé, Maréchal des Logis du ban & arriere-ban de son bas pays d'Auvergne*. Il avoit épousé 1°. *Marguerite de Gaste*, Maison qui a donné un Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, & dont il est aussi entré une fille dans la Maison de *Montmorin*; & 2°. par contrat du 15 Septembre 1533, Demoiselle *Catherine de Pronsac*. Il nomma, par son testament, le Seigneur *François*, dit *Armand*, Vicomte *de Polignac*, pour tuteur de son fils, ainsi qu'il se voit par l'acte de ratification passé au Château de la Voute le 8 Mars 1542. Il n'eut des enfans que de son second mariage, sçavoir: — 1. François, qui suit; — 2. Claude, mariée au Seigneur *de Coupiac*; — 3. Antoinette, vivante en 1543; — 4. & Louise, mariée à noble *Michel de Choussard*, Seigneur du Buisson.

X. François, appellé *le Comte* de la Rochelambert, qualifié *haut & puissant Seigneur* (dans le titre latin *Nobili & potenti viro, Domino de Rupelambertâ*), Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Marsillac, du Croiset, &c. Enseigne de 100 hommes d'armes des Ordonnances de Sa Majesté, eut ordre de mener & conduire une Compagnie de gens de pied & une d'arquebusiers à cheval,

pour le service du Roi, dans ses armées de France, Champagne, Bourgogne, Poitou & Saintonge, où il se comporta en bon & valeureux Capitaine : c'est ce qui appert d'un procès-verbal dressé le 5 Février 1572, par lequel plusieurs Gentilshommes attestent avoir vu & connu le Seigneur DE LA ROCHELAMBERT, pour être extrait de *noble & ancienne race*, &c. Il fut aussi Capitaine entretenu de MONSIEUR, frere du Roi ; commanda en chef dans plusieurs armées, suivant une attestation des Seigneurs *de la Fayette & de Roussiers*, de l'année 1572 ; testa, au Château de la Rochelambert, le 24 Février 1583, & mourut de ses blessures à l'armée. Il avoit épousé, 1°. en 1572, Demoiselle *Amable de Gras-de-Pins*, d'une Maison illustre au Royaume de Naples, qui a donné un Grand-Maître à l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, & dont il entra une fille dans la Maison de *Langheac* ; & 2°. par contrat du 27 Décembre 1574, *Hélene de Lestrange*, Maison qui subsiste dans les Provinces de la Marche & de Limousin. Il eut de ce second mariage : — 1. LOUIS, qui suit ; — 2. FRANÇOIS, dit *le Marquis* DE LA ROCHELAMBERT, Commandeur de Saint-Victour, lequel transigea le 7 Juillet 1603, avec LOUIS, son frere aîné : il fut Gendarme de la Garde du Roi en 1614 ; — 3. GILBERT, appellé *le Chevalier* DE LA ROCHELAMBERT, vivant en 1583 ; — 4. CLAUDE, femme, en 1614, de Messire *Guillaume Bertrand*, Seigneur d'Ours & de Pleyne ; — 5. MARIE, épouse, en 1614, de Messire *André de Fretat*, Seigneur de Chassain & de la Deyte, Maison dont est *Jean-Augustin de Fretat-de-Sarra*, nommé à l'Evêché de Tréguier en 1773, & Evêque de Nantes depuis 1775 ; — 6. & DIANE, vivante en 1583.

XI. LOUIS, Comte DE LA ROCHELAMBERT, qualifié *haut & puissant Seigneur*, Chevalier, Seigneur de la Rochelambert, Gentilhomme de la Reine MARGUERITE DE FRANCE en 1598 ; épousa le 28 Octobre 1600, Demoiselle *Françoise de Choisinet*, fille de *Jean*, Seigneur *de Choisinet*, & de *Louise de Clermont-de-Chaste*, niéce d'*Annet de Clermont-de-Chaste*, Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem. La derniere de cette branche de la Maison de *Clermont* en Dauphiné a épousé le Marquis *de la Salle*, aujourd'hui Lieutenant-Général des Armées du Roi. LOUIS, Comte DE LA ROCHELAMBERT, eut de son mariage : — 1. CHARLES, qui suit ; — 2. EYMARD-FRANÇOIS, reçu Chevalier de Malte le 24 Avril 1625 ; — 3. & MARIE, Religieuse à l'Abbaye de Clavas, au Diocèse du Puy, en 1634. Ces enfans sont neveux & niéce d'*Eymard de Clermont-de-Chaste*, Vice-Amiral des mers du Ponant en 1603, Commandeur de Limoges, Grand-Maréchal de son Ordre, Ambassadeur extraordinaire de France en Angleterre, & de Malte en France.

XII. CHARLES, II. du nom, Comte DE LA ROCHELAMBERT, qualifié *haut & puissant Seigneur*, Chevalier, Seigneur de la Rochelambert, de Marsillac, de Neyrandes, &c. Cornette de la Compagnie du Duc *de Guise*, Prince de Joinville, en reçut ordre, le 3 Septembre 1627, de se transporter à Concarneau & au Havre pour prendre & saisir les Navires Rochelois & autres, par lequel ordre il fut enjoint au Sieur *Pierre Aubin*, Commandant du Château de Concarneau, de remettre tous les prisonniers audit Comte DE LA ROCHELAMBERT. Il fut encore chargé, le 27 Avril 1629, de conduire au Château d'Antibes le Sieur *de Besançon*. Il épousa, 1°. par contrat du 6 Janvier 1630, Demoiselle *Charlotte de la Mothe* ; & , 2°. par contrat du 21 Novembre 1634, Demoiselle *Anne du Cros*, fille de *Madelon du Cros*, Seigneur du Fieu, Chevalier de l'Ordre du Roi, son Ambassadeur en Ecosse, & d'*Anne de la Goutte*. Du second lit il eut : — 1. CHARLES, qui suit ; — 2. GUILLAUME, auteur de la branche des Seigneurs de la Valette, &c. rapportée ci-après ; — 3. CHARLOTTE, Religieuse au Prieuré noble, aujourd'hui Chapitre de Leigneux, Diocèse de Lyon ; — 4. & FRANÇOISE, femme, en 1674, de Messire *Amable d'Ossandon*, Chevalier, Seigneur de l'Oliere.

XIII. CHARLES, III. du nom, Comte DE LA ROCHELAMBERT, Chevalier, Seigneur de la Rochelambert, de Marsillac, du Fieu, du Monteil, d'Orsonnette, &c. qualifié, comme ses prédécesseurs, de *haut & puissant Seigneur*, rendit hommage au Roi, le 20 Décembre 1683, de son Château & Terroir de la Ro-

chelambert, de Marsillac, &c. en toute Justice, haute, moyenne & basse; fut Mousquetaire du Roi, & dispensé de servir au ban à cause des blessures qu'il avoit reçues, comme il est prouvé par une attestation du 15 Septembre 1690, de *Thomas de Chabannes*, Commandant les Gentilshommes du haut & bas pays d'Auvergne pour le ban de ladite année. Il avoit épousé, par contrat du 7 Mars 1674, Demoiselle *Gilberte de Salers*, dont les deux sœurs cadettes avoient épousé; l'une, *Elie de la Roche-Aymon*, Marquis de Saint-Maixent; & l'autre, *Charles de Chaussecourte*; toutes trois filles de *Henri de Salers*, Seigneur & Baron dudit lieu, Syndic de la Noblesse d'Auvergne, & de *Diane de Serment*, Dame de Saint-Martin & du Monteil. De ce mariage vinrent: — 1. Gilbert, qui suit; — 2. autre Gilbert, reçu Chanoine-Comte de Saint-Julien de Brioude le 26 Mai 1707, sur les preuves de 16 quartiers de noblesse; — 3. Françoise, femme, en 1702, du Comte *de Seveyrac*, Maison dont est la Marquise *de Simiane* en Auvergne; — 4. Diane-Françoise, mariée, le 24 Juin 1708, à *Pierre Prie de Montvalat*, Marquis de Tournoil; — 5. & Diane, mariée, par contrat du 30 Mai 1719, à *Jean-Paul de Vaulx*, Seigneur de la Roche, & morte sans enfans dudit Seigneur.

XIV. Gilbert, Comte de la Rochelambert, Chevalier, Seigneur de la Rochelambert, du Monteil, d'Orsonnette, la Roche-Mirefleur, &c. qualifié *haut & puissant Seigneur*, servit dans les Mousquetaires du Roi, & épousa, par contrat du 29 Janvier 1712, Demoiselle *Marie-Françoise-Marthe de Colomb-de-la-Tour*, fille de haut & puissant Seigneur *François-Armand*, Seigneur de la Tour, & Baron de Beauzac en Velay, & de *Françoise de Vocance*, dont: — 1. Laurent-François-Scipion, qui suit; — 2. Jean-Paul, Religieux Bénédictin de l'Ordre de Cluny, Prieur titul[illegible] de Saint-Vivien de Breuillet, & ensuite nommé au Prieuré de la Trinité d'Eu; — 3. André-Laurent, appellé *le Baron* de la Rochelambert, Capitaine au Régiment, aujourd'hui Isle de France, en 1747, Chevalier de Saint-Louis en 1763; — 4. François, mort jeune; — 5. Gabriel-Armand-Benoît, Marquis de la Rochelambert, Seigneur de Dreuil, la Roche-Mirefleur & de Saint-Georges, ci-devant Colonel d'un Régiment de Grenadiers Royaux de son nom en 1761. Il s'étoit trouvé à différentes batailles & siéges; fut blessé d'un coup de feu au genou à celui de Mons en 1746; nommé Commandant pour le Roi du Château de Marpurg en Hesse en 1762; blessé, la même année, à la tête de son Régiment, d'un coup de feu au corps à l'affaire de Willemstadt ou de Grebenstein le 24 Juin, où il eut plusieurs chevaux tués, dont un sous lui, & fut fait prisonnier de guerre; fut créé Chevalier de Saint-Louis après cette action; obtint une pension du Roi en 1763; a été admis à monter dans les carrosses de feu Louis XV, sur les preuves faites de sa Maison par le Généalogiste des Ordres de Sa Majesté en 1764; fait Brigadier des Armées en 1769, & désigné par une Lettre, au nom de Sa Majesté, du Comte *de Saint-Germain*, pour être nommé Maréchal des Camps à la premiere promotion; — 6, 7, 8 & 9. quatre filles, Religieuses, dont deux mortes; — 10. & Françoise-Xaviere, d'abord Religieuse Bénédictine de l'Abbaye de Cusset, ensuite Abbesse de Saint-Jean du Buits, Diocèse de Saint-Flour, le 7 Avril 1765, & de Saint-Sernin de Rodez, en la même Ville, depuis 1771.

XV. Laurent-François-Scipion, Comte de la Rochelambert, Chevalier, aujourd'hui chef des nom & armes de cette Maison, Seigneur de la Rochelambert, Marsillac, la Valette-de-Bornes, Lantenas, la Roche-du-Mas, Co-Seigneur de la Molhade, de Saint-Paulien, de Lissac, &c. en Auvergne, Seigneur des Châtellenies de Thevalles, Chemeré-le-Roi, Saulge, Saint-Pierre-d'Erve, & des Seigneuries, Terres & Fiefs d'Aubigné, du Boulay, de Sourches, de Conté, des Flux, & autres lieux dans le Maine; qualifié, comme ses prédécesseurs, *haut & puissant Seigneur* dans ses titres; ancien Capitaine au Régiment ci-devant Montmorin, aujourd'hui Isle de France, a épousé, par contrat du 26 Mars 1748, Demoiselle *Michelle-Anne Douart-de-Fleurance*, fille de Messire *Mathieu Douart*, Seigneur de Fleurance, d'Aubigné & du Boulay, d'abord Ecuyer

de Madame la Dauphine, mere du Roi LOUIS XV, & ensuite Président en la Cour des Monnoies de Paris. Elle a eu pour grand-oncle maternel Messire *David Rivault*, Précepteur de LOUIS XIII, & ensuite fait Conseiller d'Etat. La Comtesse DE LA ROCHELAMBERT a été présentée au Roi & à la Famille Royale le 8 Août 1762, d'après les preuves faites de la Maison DE LA ROCHELAMBERT devant le Généalogiste des Ordres. De ce mariage sont issus : — 1. MATHIEU-LAURENT-FRANÇOIS, né le 12 Décembre 1749, mort le 10 Février 1753; — 2. *N*......, né le 22 Mars 1752, décédé le même jour; — 3. PAUL-LAURENT-FRANÇOIS, qui suit; — 4. GABRIEL-FRANÇOIS-RENÉ, appellé *le Vicomte* DE LA ROCHELAMBERT, né le 16 Janvier 1755, d'abord Page à la petite Ecurie, ensuite premier Page du Roi, fait Capitaine de Dragons au Régiment Dauphin en 1775; — 5. LOUIS-ANTOINE, né le 2 Mars 1756, mort le 5 du même mois; — 6. & LOUIS-CHARLES-FRANÇOIS, né le 8 Avril 1757, qui a eu un bref de minorité pour l'Ordre de Malte, & est décédé le 13 Mai 1758.

XVI. PAUL-LAURENT-FRANÇOIS, Marquis DE LA ROCHELAMBERT, Chevalier, appellé *le Marquis de Thevalles*, né le 8 Décembre 1753, d'abord Page à la petite Ecurie, ensuite premier Page du Roi, a été fait Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal Champagne en 1774.

Branche des Seigneurs de LA VALETTE, *de* MONTFORT, *&c. en Auvergne.*

XIII. GUILLAUME, Comte DE LA ROCHELAMBERT, qualifié *haut & puissant Seigneur*, Chevalier, Seigneur du Fieu, second fils de CHARLES, II. du nom, & d'*Anne du Cros*, sa seconde femme, servit en qualité de Capitaine au Régiment de Normandie, & épousa, par contrat du 15 Mai 1684, Demoiselle *Claude de Chavaignac-Laugeac*, dont : — 1. CLAUDE, qui suit; — 2. JACQUES-ROCH, Marquis DE LA ROCHELAMBERT, Capitaine de Cavalerie, mort âgé de 20 ans; — 3. FRANÇOIS, mort en bas-âge; — 4. MARGUERITE, Chanoinesse du noble Chapitre de Leigneux; — 5. & FRANÇOISE, Prieure & Dame de Courpiere, au Diocèse de Clermont.

XIV. CLAUDE, Comte DE LA ROCHELAMBERT, qualifié *haut & puissant Seigneur*, Chevalier, Seigneur du Fieu, de la Valette, Vinzelle, Montfort, &c. d'abord Chanoine-Comte de Brioude, dont il fut pourvu le 18 Février 1696, sur la démission d'*Emmanuel de Langheac-de-la-Rochefoucaud*, s'en démit en quittant l'état ecclésiastique. Il épousa 1°. Demoiselle *Catherine de Bonlieu-de-Monpentier*; &, 2°. le 25 Août 1721, Demoiselle *Charlotte de Montgon-de-Beauverger*, Maison dont il est entré une fille dans celle de *Montmorin*. Du premier lit il a laissé : — 1. MARGUERITE DE LA ROCHELAMBERT, mariée à *Balthasard de Luzy*, Marquis de Cousan, premier Baron de Forez; — 2. JEANNE-CLAUDINE, Chanoinesse de Leigneux, puis Sous-Prieure dudit Chapitre, morte en 17...; & du second lit : — 3. HENRI-GILBERT, qui suit; — 4. autre HENRI-GILBERT, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, Chevalier de Saint-Louis en 1763, marié, en 1773, à Demoiselle *N... de la Borde*, fille du Seigneur *de la Borde*; — 5 & 6. CHARLES-LOUIS, & CLAUDE-GUILLAUME-CHARLES, tous deux morts en bas-âge; — 7. MARIE-CATHERINE, mariée à Messire *Louis de Guay de-Plagnol*, Seigneur de Salzuy; — 8 & 9. ANNE, & CATHERINE, Religieuses au Prieuré noble de Courpiere.

XV. HENRI-GILBERT, Marquis DE LA ROCHELAMBERT, qualifié *haut & puissant Seigneur*, Chevalier, Seigneur du Fieu, de la Valette, Saint-Jean-d'Euval, Montfort, Vinzelle, Bausac, & autres lieux en Auvergne, ci-devant Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, a épousé, le 14 Juillet 1749, Demoiselle *Louise-Marthe-Catherine d'Anteroche*, fille du Comte *d'Anteroche*, Maréchal des Camps, & Capitaine au Régiment des Gardes-Françoises, & niéce d'*Alexandre-César d'Anteroche*, Evêque de Condom, sacré le 5 Juin 1763. Leurs enfans sont : — 1. CLAUDE, né le 6 Mai 1750, mort jeune; — 2. JOSEPH, qui suit; — 3. JOSEPH-FRANÇOIS-SIMON-LOUIS, né le 25 Août 1761,

Chevalier de Malte, & Sous-Lieutenant au Régiment du Roi, Infanterie, en 1776; —— 4. FRANÇOISE-ALEXANDRINE-LUCE, née le 4 Juin 1754, morte, sans enfans de son mariage avec le Seigneur *de la Rochette*; — 5. CLAUDINE-FRANÇOISE-LOUISE, née le 29 Janvier 1756, mariée, en 1774, au Comte *de la Salle-Saint-Poncy*; — 6. & CATHERINE, née le 24 Mars 1759.

XVI. JOSEPH, Comte DE LA ROCHELAMBERT-MONTFORT, Chevalier, né le 31 Octobre 1751, est actuellement Sous-Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoises.

Les alliances de cette Maison sont, entr'autres, avec celles de *Guigone*, de *Mazenc*, de *Joscerande*, de *Cens*, de *Bonne*, de *Fay*, dont les Seigneurs *de la Tour-Maubourg*, *de la Chassaigne*, *de Pronsac*, *de Gaste*, *de Gras-de-Pins*, *de Lestrange*, *de Choisinet* ou *la Tour-de-Bains*, *du Cros*, *de Salers*, *de la Tour*, *de Fleurance*, *de Montmorin*, *de Langheac*, *d'Ailly-de-Menetou*, *de la Goutte*, *de Clermont-de-Chaste* en Dauphiné, *de la Roche-Aymon*, *de Chaussecourte*, *de Saint-Polgue*, *de la Ganne*, *de Saint-Martial-de-Drugeat*, *de Saint-Chamant*, *du Prat-de-Barbançon*, *Saint-Priest*, *de Polignac*, *de Seveyrac*, *de Montvalat*, *de Naucase*, *de Chavaignac*, *la Fayette*, *de Montgon*, *d'Anteroche*, *de la Salle*, &c.

Elle porte pour armes: *d'argent, au chevron d'azur, & un chef de gueules.* Supports, *deux sauvages, armés de leur massue.* Devise: AMOUR OU GUERRE, *Valeme Dios.* NI CRAINTE, NI ENVIE. L'opinion commune est que les mots latins *Vale medios*, signifient *point de milieu*; mais un Interprete de la langue espagnole a affirmé au contraire que ces mots écrits ainsi, *Valeme Dios*, signifient *Dieu me protége.*

Nota. Il ne faut pas confondre cette Maison avec une Famille noble, du nom de *Lambert*, sortie du Dauphiné, & établie à Crespy en Valois & à Cahors, qui ayant possédé un fief du nom *de la Roche*, l'a joint à celui de *Lambert* depuis quelque tems. Il en est parlé dans le *Mercure de France* du mois de Juin 1748, *p.* 172. Les armes de cette Famille sont: *d'azur, à la croix d'argent.*

* ROCHELLE (LA): Ville capitale du pays d'Aunis, qui doit son origine à un Château bâti pour empêcher la descente des Normands, & connu sous le nom de *Vauclair*, dont il ne reste plus qu'une vieille Tour, auprès duquel on construisit un grand nombre de maisons, ce qui forma la ville de la Rochelle.

Elle fut sous la domination des Anglois jusqu'en 1224, que LOUIS VIII, sur le refus que fit HENRI III, Roi d'Angleterre, de lui rendre foi & hommage pour le Duché de Guienne, l'assiégea & la prit. Il lui confirma tous ses priviléges, & ses successeurs la possédèrent depuis jusqu'au traité de Bretigny, en 1360, qu'elle fut donnée aux Anglois avec trois millions d'écus d'or pour la rançon du Roi JEAN, qui avoit été fait prisonnier à la bataille de Poitiers en 1356. En 1363, EDOUARD, Prince de Galles, Duc d'Aquitaine, en prit possession, sur la donation que lui en avoit faite EDOUARD III, Roi d'Angleterre, son pere. Les choses resterent en cet état jusqu'en 1371, que *Pierre Boudré*, Maire de la Ville, s'en étant rendu maître par ruse, en attirant hors du Château *Philippe Mancel* avec la garnison Angloise qu'il y commandoit, envoya des Députés au Connétable *du Guesclin* pour la remettre sous l'obéissance du Roi, & à certaines conditions qui furent acceptées par Sa Majesté, & les Députés obtinrent même plus qu'ils ne demandoient; car elle leur accorda la noblesse au Maire & aux Echevins pour eux & leur postérité. Le Connétable en prit, peu de tems après, possession au nom du Roi.

Cette Ville seroit toujours restée fidelle à ses Princes légitimes, si les nouvelles opinions sur la Religion ne se fussent pas introduites dans son sein. On sçait que le Cardinal *de Richelieu* détermina le Roi LOUIS XIII à en faire le siége une seconde fois; qu'il s'en rendit maître, & en fit raser les fortifications. LOUIS

XIV en fit faire de nouvelles par le Maréchal *de Vauban*, en 1689. *Voyez* le Dictionnaire de Géographie.

* ROCHEMEAUX, en Poitou. Terre & Seigneurie érigée en *Vicomté*, par Lettres du mois de Janvier 1599, enregistrées le 11 Janvier 1600, en faveur de *Jean de Grain*, Seigneur de Saint-Marsault, Baron de Partoul.

ROCHEMORE ou ROCHEMAURE, en latin *Rocamaura*. Maison une des plus anciennes de la Province de Languedoc, & en très-grande considération à la Cour des Comtes *de Toulouse*. Dès le XIe siécle deux branches subsistoient sur les bords du Rhône; l'une, dans le Château & ville de Beaucaire; l'autre, dans celle d'Arles, éteinte au XVIe siécle. La premiere fut s'établir, au commencement du XVe siécle, en la ville de Lunel, ainsi qu'on le verra ci-après.

I. Le premier, dont la filiation soit suivie, est PIERRE-GUILLAUME DE ROCHEMORE, un des principaux témoins dans l'acte de 1084, par lequel *Raimond*, Comte *de Toulouse*, abandonne le droit qu'il avoit sur la dépouille des Evêques de Beziers. Dans une Charte de ce Comte, en 1094, on voit que ledit PIERRE-GUILLAUME, & ARNAULT DE ROCHEMORE, son frere, font un don, à l'Abbaye Saint-Victor de Marseille, des Terres qu'ils possédoient le long du Rhône; &, en 1096, le même Comte *Raimond* donne l'Eglise de Beaucaire à l'Abbaye de la Chaise-Dieu, *du conseil*, dit-il, *des hommes illustres* PIERRE-GUILLAUME DE ROCHEMORE, *&* ARNAULT, *son frere*.

II. DALMAS DE ROCHEMORE, fils de PIERRE-GUILLAUME, fut excommunié, en 1107, par le Pape PASCAL II, comme conseiller & complice de *Bertrand*, Comte *de Toulouse*, qui avoit usurpé les offrandes de l'Autel de Saint-Gilles.

III. BERTRAND DE ROCHEMORE, fils du précédent, paroît avec GUILLAUME, qui suit, son fils, comme témoin, ainsi que nombre d'autres Chevaliers, dans deux Chartes d'*Alphonse*, Comte *de Toulouse*, faites en 1133 & 1142, en faveur de l'Abbaye de Saint-André de Villeneuve-lès-Avignon.

IV. GUILLAUME DE ROCHEMORE, & RAIMOND, son frere, furent les cautions des Seigneurs *des Baux* dans le traité qu'ils firent, en 1156, avec le Comte de Provence & de Barcelonne; &, en 1157, ledit GUILLAUME DE ROCHEMORE paroît dans l'acte, par lequel l'Abbé de Saint-Gilles accorde la permission de bâtir un Oratoire au Grand-Maître de Saint-Jean de Jérusalem. Il eut pour enfans : — HERMINGAUD, qui suit; — GUILLAUME, & RAIMOND, présens à deux Chartes accordées, en 1217 & 1221, par *Raimond*, Comte *de Saint-Gilles*, en faveur des habitans de la ville de Beaucaire.

V. HERMINGAUD DE ROCHEMORE, de concert avec ses freres, fit bâtir cet Oratoire en 1207, & donna avec eux l'investiture d'un jardin situé dans la ville de Beaucaire, où ils habitoient, qui relevoit de leur Directe. Le même HERMINGAUD se rendit caution dans l'acte de confirmation des Priviléges accordés, en 1218, aux habitans de la ville de Nismes par *Sancie d'Arragon*, femme de *Raimond*, Comte *de Toulouse*. Il laissa pour fils :

VI. DALMAS DE ROCHEMORE, II. du nom, qui fut choisi, en 1239, par la Noblesse de la ville de Beaucaire pour soutenir leurs droits. Il prend la qualité de *Chevalier de Beaucaire* dans le traité de tréve, passé, en 1243, entre *Raimond VII*, Comte *de Toulouse*, & *Raimond Berenger*, Comte de Provence. Il eut pour enfans : — 1. GUILLAUME, qui suit; — 2 & 3. JEAN, & ROSTAING DE ROCHEMORE, Damoiseaux, qui signerent, en 1298, une attestation sur la coutume de donner la ceinture militaire aux Bourgeois de la Ville & Sénéchaussée de Beaucaire. Elle est scellée de 22 sceaux, & se trouve dans le Trésor des Chartes du Roi.

VII. GUILLAUME DE ROCHEMORE, II. du nom, Damoiseau de Beaucaire, fut témoin, en cette qualité, d'une Sentence prononcée, en 1266, par le Juge de cette Ville, au sujet de ses limites. Il est nommé le premier dans une transac-

tion passée, en 1294, entre les habitans de Beaucaire & les Moines de Psalmodi de Saint-Roman; & avoit épousé *Jeanne de Codol*, de la ville de Nismes, laquelle, par son testament, fit un legs à MAURETTE DE ROCHEMORE, sa petite-fille. De son mariage il eut :

VIII. GUILLAUME DE ROCHEMORE, III. du nom, qui fut choisi, en 1308, par la Noblesse de Beaucaire pour faire rendre compte des deniers publics employés aux chaussées du Rhône. Il est qualifié de *Noble homme* dans le serment de fidélité rendu, en 1316, par les Consuls de la ville de Nismes à PHILIPPE DE FRANCE, Régent à la mort de LOUIS, dit *le Hutin*. D'*Anne de Romieu*, de la ville d'Arles, son épouse, il eut : — JEAN, qui suit; — & MAURETTE DE ROCHEMORE, mariée, en 1325, à *Pierre de Mercœur*, de la ville d'Arles, auquel elle donna procuration, en 1343, pour aller retirer le legs à elle fait par *Jeanne de Codol*, sa grand'mere. Elle fit son testament le 22 Février 1350, par lequel elle substitua tous ses biens à noble JACQUES DE ROCHEMORE, son neveu, fils de JEAN, son frere, au cas qu'*Abraham de Mercœur*, son fils unique, vînt à mourir sans enfans.

IX. JEAN DE ROCHEMORE fut compris, en 1375, dans le *Compoix* (ou Cadastre) noble de la ville de Beaucaire, tant pour ses biens que pour ceux de sa femme *Marguerite de Jossaud*, qu'il avoit épousée en 1344, & dont il eut :

X. JACQUES DE ROCHEMORE, qui se rendit caution, en 1380, dans le contrat de mariage de *Bertrand de Pierre-Bernis*, Seigneur de Saint-Marcel, dont il épousa la proche parente, nommée *Guillemette de Pierre*, laquelle lui donna procuration, le 26 Septembre 1408, pour marier leur fils HERMINGAUD, qui suit, avec *Mandolie de Bordes*, de la ville de Lunel. Il est compris dans le Compoix ou Cadastre du Château & Terre de Maillane en Provence, fait en 1402, à sa réquisition & de celle de *Guigon*, son Co-Seigneur. Il testa, le 5 Mai 1438, devant *Rebully*, Notaire de Lunel.

XI. HERMINGAUD DE ROCHEMORE, Gouverneur & Viguier de la ville de Lunel, en 1427, pour YOLANDE D'ARRAGON, Reine de Naples & Comtesse de Provence, rendit hommage au Roi, en 1435, pour les Terres qu'il possédoit tant en Languedoc qu'en Provence, & testa, le 5 Mai 1438, le même jour que son pere. Il avoit épousé, en 1408, *Mandolie de Bordes*, fille de noble *Jean de Bordes*, Seigneur de Bordes & de Tartuguieres en Provence, Terres que cette Maison posséde encore aujourd'hui (*a*). Elle fit son testament le 28 Mai 1449, & ses enfans furent : — 1. CHARLES, qui suit; — 2. BERMOND, lequel comparut à l'Assemblée des Nobles de la Sénéchaussée de Beaucaire en 1492; — 3. PHILIPPE, qui fut Chambellan du Duc d'Anjou, & comparut aussi à l'Assemblée des Nobles en 1454 & 1456; — 4. GUILLAUME, Gouverneur de la ville de Lunel pour PIERRE DE ROCHEMORE, son neveu. Il fut Ecuyer de LOUIS XI, & Seigneur de Fos en Provence, dont il donna son dénombrement le 7 Mars 1490; — 5. JEAN, Abbé de Sauve en 1449.

XII. CHARLES DE ROCHEMORE, surnommé *de Bordes*, du nom de sa mere, transigea avec ses freres, en 1450, sur le partage des biens de sa mere; comparut à l'Assemblée de la Noblesse en 1470; & testa en 1472. Il avoit épousé, en 1460, *Catherine Delpuech*, (en latin *de Podio*), dont : — 1. PIERRE, qui suit, qu'il institua son héritier; — 2. FELISE, mariée, en 1486, à *Jean de Guerin*, Seigneur de Boulbon.

XIII. PIERRE DE ROCHEMORE, Seigneur de Bordes, Tartuguieres, &c. fut exempté de tout péage, en 1523, à cause de l'ancienneté de sa noblesse; & testa en 1532. Il avoit épousé, 1°. en 1496, *Anne de Boileau*; & , 2°. en 1504, *Jeanne d'Orjolet*, laquelle fit son testament en 1545. Du premier lit il

---

(*a*) C'est à l'époque de ce mariage que la Maison de ROCHEMORE quitta la ville de Beaucaire pour venir s'établir à Lunel, d'où sont sorties les trois branches établies dans le bas Languedoc, ainsi que les autres.

eut

eut une fille, nommée — Etiennette de Rochemore, mariée, en 1510, à noble *Jean-Germain*, Seigneur *de Fontesc*; & du second lit : — 1. François, qui suit; — 2. Jacques, auteur de la branche des Rochemore-d'Aleyrac, Barons d'Aigremont, rapportée ci-après; — 3. Françoise, mariée, en 1527, à *Jean de Sarret*, Seigneur de Fabregue.

XIV. François de Rochemore, Seigneur de Bordes, Tartuguieres, &c. comparut à l'Assemblée de la Noblesse en 1552, rendit hommage au Roi de toutes ses Terres la même année, & fit son testament en 1572. Il avoit épousé, en 1536, *Madelene de Bozene*, Dame de Saint-Laurent, qui testa en 1573, fille de *Jacques*, Baron d'Aubais, dont : — 1. Thomas, Gouverneur & Viguier de la ville de Lunel, mort sans postérité; — 2. Jean, qui suit; — 3. Louis, auteur de la branche de Rochemore-Galargues, mentionnée ci-après; — 4. Gaillard, tué par les Religionnaires au siége de Montpellier; — 5. Françoise, mariée, en 1556, à *Simon de Sandres*, Seigneur de Saint-Georges; — 6. Claude, aussi mariée, en 1556, à *Jean de Boulouse*, Seigneur de Lascour; — 7. Madelene, femme de *Jean de Calvisson*, Seigneur d'Aujargues.

XV. Jean de Rochemore, II. du nom, Seigneur de la Devése, &c. épousa, en 1574, *Jeanne de Tourillon*, laquelle fit son testament en 1603. Son mari fit le sien en 1610. De leur mariage vinrent : — 1. Charles, Seigneur de Saint-Laurent, qui épousa, en 1600, *Gabrielle de Banes-d'Avejan*, & en eut une fille, mariée à *Henri de Tremolet*, Seigneur de Montpesat; — 2. Louis, Capitaine des Carabiniers, tué au siége de Cerisoles; — 3. Jean, qui suit; — 4. Françoise, mariée, en 1593, à *Pierre de Villages*; — 5. Marguerite, mariée, en 1604, à *Pierre Destombes-de-Montagut*; — 6. Jeanne, mariée, en 1609, à *Daniel de Calviere*, Baron de Saint-Cosme.

XVI. Jean de Rochemore, III. du nom, épousa, en 1617, *Anne de Mariotte*, laquelle testa en 1677. Leurs enfans furent : — 1. Charles, Gouverneur & Viguier de la ville de Lunel, mort sans postérité; — 2. Jean, qui suit; — 3. Pierre, mort en Piémont au service du Roi.

XVII. Jean de Rochemore, IV. du nom, Seigneur de la Devése & de Montredon, fut chargé par le Roi, ainsi que MM. *de Gange*, *de Rabat*, & *de Toyras*, par Lettres-Patentes du 8 Décembre 1661, de vérifier les titres de noblesse du Marquis *de Castries*, nommé Chevalier des Ordres du Roi; & testa en 1687. Il avoit épousé, en 1652, *Françoise Duranc-de-Vibrac*, dont : — 1. Henri, qui suit; — 2. Anne, mariée, en 1678, à *Claude de Narbonne-Pelet*, Comte de Fontanès.

XVIII. Henri de Rochemore, Seigneur de la Devése, Montredon, &c. Lieutenant des Vaisseaux du Roi, & Chevalier de Saint-Louis, testa en 1721, & avoit épousé, en 1698, *Marie Blanche de Ricard*, laquelle fit son testament en 1739. De leur mariage sont issus : — 1. Paul-Ange, qui suit; — 2. Henri de Rochemore, auteur d'un rameau établi à Toulon, rapporté ci-après; — 3. François, qui a servi dans le Régiment de Foix; — 4. Alexandre, mort Officier au Régiment du Perche; — 5. Gaspard de Rochemore, auteur d'un rameau établi à Rochefort, mentionné après Henri, son frere.

XIX. Paul-Ange, Marquis de Rochemore-Saint-Cosme, servit dans la Marine, obtint du Roi, en 1751, l'érection de la Terre de *Saint Cosme* en *Marquisat* sous la dénomination de *Rochemore-Saint-Cosme*, & est mort en 1764. Il avoit épousé, en 1723, *Marie-Elisabeth de Maillan*, fille de *Pierre*, Seigneur de Saint-Cosme, dont : — 1. Alexandre-Henri-Pierre, qui suit; — 2. Joseph, Lieutenant de Vaisseau, Chevalier de Saint-Louis, marié, en 1773, à *Louise de Jouenne-d'Esgrigny*; — 3. Pierre-Joseph, Vicaire-Général du Diocèse de Nismes; — 4. Gaspard, Vicaire-Général au Diocèse d'Alby; — 5. Madelene-Louise, mariée à *Jean-François Duranc-de-Vibrac*.

XX. Alexandre-Henri-Pierre, Marquis de Rochemore-Saint-Cosme, épousa, 1°. en 1758, *Charlotte des Ours-de-Mandajor*; & 2°. en 1764, *Marie-Madelene-Barbe de Vogué*, fille du Marquis *de Vogué*, Lieutenant-Général &

Commandant en Alsace. Il a fait son testament en 1767. Du premier lit est issue une fille unique, nomme LOUISE; & du second lit sont sortis : — 1. ANNE-JOACHIM-JOSEPH, né en 1766; — 2, 3, & 4. CHARLOTTE, PAULINE, & HENRIETTE.

Rameau établi à Toulon.

XIX. HENRI DE ROCHEMORE, II. du nom, résidant à Toulon, second fils d'HENRI, Seigneur de la Devése, &c. & de *Marie-Blanche de Ricard*, fait Chef d'Escadre des Armées navales en 1764, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis en 1773, & Lieutenant-Général en 1776, a épousé, en 1749, *Marie de Chazel*, dont : — 1. JACQUES, qui suit; — 2. LOUISE, mariée, en 1770, à *N... d'Antrechaud*; — 3 & 4. MARIE, & ANNE.

XX. JACQUES DE ROCHEMORE, né en 1752, est Enseigne des Vaisseaux du Roi.

Rameau établi à Rochefort.

XIX. GASPARD DE ROCHEMORE, cinquieme fils d'HENRI, & de *Marie-Blanche de Ricard*, Commissaire-Général de la Marine, a épousé à Rochefort, en 1748, *Marie de Gaston*, de laquelle il a : — FRANÇOIS, qui suit; – & LOUIS, qui sert sur la Marine.

XX. FRANÇOIS DE ROCHEMORE est Officier au Régiment Royal, Cavalerie.

Branche de ROCHEMORE-GALARGUES.

XV. LOUIS DE ROCHEMORE, troisieme fils de FRANÇOIS, Seigneur de Bordes, & de *Madelene de Bozene*, épousa, en 1587, *Anne de Barriere*, Dame de Nage & de Solorgues, & fit son testament en 1626. Leurs enfans furent : — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. CHARLES, lequel forma la branche de Solorgues, éteinte après quatre générations; — 3. ANNE, mariée à *Louis de Baschi*, Baron d'Aubais; — 4. CLAUDE, mariée à *Jean-Antoine de Blou*, bisayeule du Cardinal de Bernis, reçu Comte de Lyon en 1750; — 5. FRANÇOISE, mariée à *François de Louvet*, Baron d'Ornaison.

XVI. FRANÇOIS DE ROCHEMORE, Seigneur de Galargues, Bordes, Tartuguieres, &c. premier Président à la Cour des Aides de Montpellier, & Conseiller d'Etat, épousa, en 1601, *Pierre de Grille*, & testa en 1639. Leurs enfans furent : — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. ELISABETH, mariée, par contrat du 7 Juillet 1660, à *Honoré de Riquety*, III. du nom, Chevalier, Marquis de Mirabeau, Seigneur de Villebonne & de Beaumont, Enseigne de la Compagnie des Gendarmes du Comte *de Carces*, & mort, en 1687, Syndic de la Noblesse de Provence. Voyez ci-devant RIQUETY.

XVII. FRANÇOIS DE ROCHEMORE, II. du nom, fut premier Président au Présidial de Nismes en 1646, ensuite Conseiller d'Etat en 1654, & testa en 1659. Il avoit épousé, en 1627, *Marguerite de Louet*, fille de *Jean*, Baron de Calvisson, & de *Françoise de Saint-Bonnet-Toiras*, dont : — 1. FRANÇOIS-ANNIBAL, qui suit; — 2. ANGÉLIQUE, mariée à *Joseph-Louis de Porcelet*, Marquis de Maillane.

XVIII. FRANÇOIS-ANNIBAL DE ROCHEMORE, Seigneur de Galargues, Bordes, &c. épousa, en 1681, *Anne le Blanc*, Dame de la Rouviere, & en eut :

XIX. JEAN-LOUIS-ANNIBAL DE ROCHEMORE, Seigneur de Galargues, Bordes, &c. marié, en 1723, à *Catherine de Fain-de-Rochepierre*, de laquelle est issu :

XX. ANNE-JOACHIM-ANNIBAL DE ROCHEMORE, Comte de Saint-Remeise, Baron des Etats de Languedoc, qui a épousé, 1°. en 1748, *Euphrosine de Baschi-d'Aubais*; 2°. en 1753, *Marie-Madelene-Rose de Vogué*; &, 3°. en 1755, *Judith du Bouchet*, fille de *Louis*, Comte de Sourches, Grand-Prévôt de France, Lieutenant-Général, & Chevalier des Ordres, & de *Charlotte de Gontaut-Biron*, morte en 1772.

Branche des Rochemore-d'Aleyrac, *Barons d'*Aigremont.

XIV. Jacques de Rochemore, Seigneur de Saint-Michel, second fils de Pierre de Rochemore, & de *Jeanne d'Orjolet*, sa seconde femme, donna quittance à son frere aîné François de Rochemore, de son droit de légitime paternel; par acte du 19 Avril 1536, & il testa le 1 Septembre 1566. Il avoit épousé, 1°. en 1538, *Jeanne de Saint-Felix*; &, 2°. en 1551, *Marguerite de Cambis*, fille de *Louis*, Baron d'Alais, & veuve de *Pons d'Aleyrac*, Baron d'Aigremont. Du premier lit il eut: — 1. Thomas, qui suit; — 2. Marguerite, mariée, en 1560, au Seigneur *de Beaufort*.

XV. Thomas de Rochemore, Seigneur de Saint-Michel, &c. servit longtems dans les guerres qui désolerent la Province de Languedoc. Il rendit hommage de toutes ses Terres en 1566 & 1583, & testa le 10 Décembre 1578. Il avoit épousé, le 13 Avril 1561, *Marguerite d'Aleyrac*, Dame & Baronne d'Aigremont, Colombies, Ledignan, Saint-Jean-de-Serres, Saint-Benezet, &c. fille & héritiere de *Pons d'Aleyrac*, Baron d'Aigremont, & de *Marguerite de Cambis*. Elle fit son testament le 3 Juin 1622, par lequel elle ordonna à son fils Antoine, son héritier, & à ses descendans, de joindre à son nom celui de *d'Aleyrac*, & d'en écarteler les armes. De son mariage vinrent: — 1. Antoine, qui suit; — 2. Marguerite, mariée, en 1600, à *François de Sandres*, Seigneur de Saint-Just; — 3. Espérance, alliée, en 1600, avec *Guillaume de Roix*; — 4. Françoise, mariée, en 1608, à *Pierre de Monier*, Seigneur de Fourques; — 5. Isabeau, femme, en 1611, de *Jacques d'Allemand*, Seigneur de Mirabel.

XVI. Antoine de Rochemore, Baron d'Aigremont, &c. épousa, en 1614, *Espérance de Gregoire*, fille d'*Antoine*, Comte de Montpeirous. Il testa le 19 Novembre 1634, & sa femme le 5 Décembre suivant. Leurs enfans furent: — 1. Jean, qui suit; — 2. Marguerite, mariée, en 1642, à *N... des Combies*, Seigneur de Cambous; — 3. Isabeau, femme, en 1643, de *Henri de Ginestoux*, Seigneur de Saint-Maurice; — 4. Espérance, épouse, en 1650, de *N... de Gondin*; — 5. Françoise, mariée, en 1662, à *Constantin de Serres*, Seigneur de Pradel.

XVII. Jean de Rochemore, I. du nom de sa branche, Baron d'Aigremont, rendit hommage de toutes ses Terres en 1635, fit son testament en 1669, & avoit épousé, en 1645, *Marie Dunal*, dont: — 1. Henri, mort sans postérité; — 2. Jean, qui suit; — 3. Louis, qui fut marié, & n'eut qu'un fils, mort sans postérité; — 4. François, qui épousa, en 1695, *Marie de Ginoux*, & en eut deux filles, mariées; l'une à *Jean-Louis de Leuse*, Seigneur de la Liquiere; & l'autre, en 1727, à *Jacques-Alexandre de la Fare*; — 5. Denis, Capitaine dans le Régiment de Navarre, par la démission que lui en fit son frere Jean; — 6. Françoise, mariée à *N... de Narbonne-Pelet*, Seigneur de Salgas, en 1680.

XVIII. Jean de Rochemore, II. du nom, Baron d'Aigremont, &c. Capitaine au Régiment de Navarre, épousa, en 1682, *Marie de Richard*, fille de *Pierre*, Seigneur de Vendargues, & testa le 11 Août 1709. De son mariage il a eu: — 1. Jean-François, qui suit; — 2. Marguerite, mariée, en 1700, à *Camille de Richard*, Seigneur de Vendargues; — 3. Louise, mariée à *Pierre de Maillan*, Seigneur de Saint-Cosme.

XIX. Jean-François de Rochemore, Baron d'Aigremont, &c. servit dans les Mousquetaires, & testa le 13 Juin 1718. Il avoit épousé, en 1712, *Suzanne de Novy*, laquelle fit son testament le 1 Novembre 1761. Ils ont eu de leur mariage: — 1. Jean-Claude, qui suit; — 2. Camille, Capitaine dans le Régiment de Nice, & Chevalier de Saint-Louis, qui fut blessé, à la tête de sa Compagnie de Grenadiers, à l'attaque du Fort Saint-Philippe en l'Isle de Minorque, dont il fut fait Lieutenant-de-Roi; — 3. Louis, Abbé de Franquevaux depuis 1754; — 4. Mathieu, Officier dans le Régiment de Foix, tué,

en 1742, au siége de Prague; — 5. Pierre, Capitaine dans le Régiment de Normandie, Chevalier de Saint-Louis, blessé au siége de Berg-op-zoom, ensuite placé Lieutenant-de-Roi en l'Isle d'Oleron.

XX. Jean-Claude de Rochemore, Baron d'Aigremont, &c. reçu Page du Roi dans sa petite Ecurie en 1727, servit ensuite dans le Régiment de Monconseil, & fit les campagnes d'Italie. Il a épousé, en 1740, *Madelene-Louise de Revest*, fille de *François*, Lieutenant-de-Roi & Commandant à Colioure, & de *Marie-Anne-Louise de Roix*. Leurs enfans sont: — 1. Jean-Batiste-Louis, qui suit; — 2. Marie, Religieuse; — 3. Henriette, mariée, en 1765, à *Louis de Luzy*, Marquis de Couzan, premier Baron du Forez.

XXI. Jean-Batiste-Louis de Rochemore, reçu Page du Roi à la petite Ecurie en 1761, est entré, en 1765, dans le Régiment du Roi, Infanterie, d'où il a passé, en 1771, au service de Monsieur, en qualité d'Exempt de ses Gardes-du-Corps (*b*).

Cette Maison porte pour armes: *d'azur, à trois rocs d'échiquier d'argent.* Pour devise: Rupibus firmior.

La branche des Rochemore-d'Aleyrac joint aux armes ci-dessus, celles de la Maison d'Aleyrac, qui sont: *d'or, au demi-vol de gueules.*

* ROCHES (des): Terre située proche du Puy-de-Dome, & dans le voisinage de la ville de Pontgibaut. Elle est en toute Justice, haute, moyenne & basse, releve en plein-fief du Duché d'Auvergne, & a des droits très-considérables.

Elle a donné le surnom *des Roches* à la Maison d'*Emée*, qui est fort ancienne, dont il y a eu plusieurs Chevaliers & Commandeurs de Malte. Elle l'a possédée pendant près de 250 ans, après l'avoir acquise des Dauphins d'Auvergne. Cette Terre est à présent entre les mains du Baron *de Lugeac*, *Gilbert de Guerin*, son ayeul, se l'étant fait adjuger, à cause des droits d'*Anne-Françoise Emée-des-Roches*, son épouse. Voyez Guerin, au mot Lugeac, *Tome IX.*

Les armes d'Emée-des-Roches sont: *d'azur, à la bande d'argent, accompagnée de six étoiles de même en orle.*

* ROCQUE (la): Terre seigneuriale, au Diocèse de Bayeux. La Cure du lieu est alternativement à la nomination du Roi & à celle de l'Evêque de Bayeux.

Jean du Boscq étoit Seigneur de la Rocque en 1435, & *Guillaume Quieret* l'étoit en 1456, à cause de sa femme, suivant le second Cartulaire du Plessis-Grimoult.

ROCQUE-DE-BERNIERES (de la): Famille noble de Normandie, Généralité de Caen, Election de Falaise, qui subsiste en plusieurs branches, & dont les armes sont: *écartelé au 1 & 4 d'azur, à un rocher d'or, surmonté d'un croissant d'argent*, qui est de la Rocque; *& au 2 & 3 d'azur, au chevron d'or, chargé de trois coquilles d'argent, 2 en chef & 1 en pointe*, qui est de Jort.

* RODEMACKER: Seigneurie dans le pays Messin, qui a donné son nom à des Seigneurs connus dès l'an 1192. Elle relevoit du Duché de Luxembourg, & fut confisquée en 1483, parce que le Seigneur de Rodemacker avoit suivi le parti du Roi.

(*b*) Les preuves de sa noblesse ont été faites en Juin 1773, par M. *Cherin*, Généalogiste des Ordres du Roi.

L'Empereur MAXIMILIEN donna alors cette Seigneurie à *Christophe*, Marquis *de Bade*, Gouverneur de Luxembourg, & Comte de Chiny. Les Seigneurs *de Richemont*, *Boulay*, *Neverbourg*, *Hesperange* & *Useldange*, subirent le même sort pour leurs Seigneuries, qui furent aussi données au Marquis *de Bade*, après cependant que les Châteaux qui en dépendoient furent démolis. Depuis cette époque, les descendans de la Maison de *Bade* posséderent la ville de *Rodemacker*, jusqu'à la paix des Pyrénées, qu'elle fut cédée au Roi. En 1643 le Sieur *de Marolles*, après la prise de Thionville, dont il fut fait Gouverneur, prit possession de la Seigneurie de *Rodemacker* au nom du Roi. Il y eut garnison dans le Château jusqu'en 1674, que le Sieur *de Réhaville*, Seigneur de Putlange, & Capitaine de la garnison de Luxembourg, surprit le Château, & égorgea celle qui y étoit. Par cette entreprise *Rodemacker* resta aux Espagnols jusqu'au traité de Nimegue, en 1679. M. *Bazin*, alors Intendant de Metz, se rendit à Rodemacker, & obligea les habitans à faire serment de fidélité au Roi, & à ne reconnoître d'autre Tribunal que celui du Bailliage de Thionville. La Seigneurie de *Rodemacker* est composée de plusieurs Paroisses & Villages, situés tant dans le Diocèse de Metz, que dans l'Archevêché de Tréves.

Nous ignorons si les Seigneurs de ce nom subsistent. Leur armes sont : *fascé d'or & d'azur de six piéces.*

* RODES : Seigneurie en Flandres, érigée en *Marquisat*, par Lettres du 14 Juillet 1682, en faveur de *Lopès-Rodriguez d'Evora & Vega*, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Jacques, Gentilhomme de la Maison du Roi Catholique, Baron de Rodes, Seigneur de Waneghom, Souverain Pannetier de Flandres.

* RODES ou SAINTE-AGHTENRODE, en Brabant. Seigneurie érigée en *Comté*, par Lettres du Roi Catholique du 2 Mai 1651, en faveur de *Thomas Lopez de Ullon*, Chevalier de l'Ordre d'Avis, Baron de Limele, Seigneur de Rodès, Bierges & de la Chapelle Saint-Lambert, du Conseil de Guerre de Sa Majesté Catholique.

* RODÈS : Capitale du Rouergue. On croit que les Comtes de ce nom ont une commune origine avec les Comtes *de Toulouse*, qualifiés *Comtes de Rodès.*

Le premier, dont on ait connoissance, est *Bernard*, Comte Bénéficiaire de Rodès. Ce Comté étant devenu héréditaire sous le regne de CHARLES *le Simple*, ceux qui le possédoient étoient indépendans des Comtes *de Toulouse*. *Ermingaud*, Marquis de Gossy, fut le premier Comte héréditaire de Rouergue ou de Rodès. Il étoit frere ou de même Maison que *Raimond* III, nommé *Pons*, Comte *de Toulouse*. Sa postérité a fini à *Hugues*, Comte *de Rodès* : il vivoit encore en 1061, & n'eut qu'une fille, nommée *Berthe*, Comtesse *de Rodès*, mariée, en 1051, à *Robert* II, Comte *d'Auvergne* & de Gévaudan, morte, sans enfans, en 1063 ou 1064. Son Comté passa à *Guillaume* V, Comte *de Toulouse*. Les armes de ces anciens Comtes DE RODÈS étoient : *de gueules, au lion d'or.*

Les Vicomtes *de Rodès* & *de Carlat* devinrent ensuite Comtes de Rodès, par acquisition, & les Comtes de cette seconde race furent vassaux des Comtes *de Toulouse ;* & ils ne possédoient du Rouergue que le Comté de Rodès. Ils portoient pour armes : *de gueules, au léopard lionné d'or.* Le premier Vicomte de Rodès est *Richard*, qui vivoit sous le regne du Roi ROBERT. *Hubert*, II. du nom, Vicomte de Carlat en partie, un de ses descendans au Ve degré, fut le premier qui prit le titre de *Comte de Rodès*. Il mourut avant l'an 1159. Le dernier fut *Henri*, II. du nom, Comte de Rodès, Vicomte de Carlat, &c. mort à la fin de 1303. *Cécile de Rodès*, sa quatrieme fille, succéda au Comté de Rodès, en rendit hommage au Roi avec *Bernard d'Armagnac*, son mari. Par cette alliance le Comté de Rodès fut uni à celui d'Armagnac, & les biens de

la Maison d'*Armagnac* entrerent depuis dans celle d'*Albret*, dont le Roi Henri IV fut héritier. Ainsi finit la seconde race des Comtes de Rodès, qui n'étoient pas de la même dignité que ceux de la premiere race. Ceux-ci ne relevoient que du Roi, & possédoient tout le Rouergue. Les seconds étoient vassaux des Comtes *de Toulouse*; mais ils ne laissoient pas de s'attribuer plusieurs droits de souveraineté, comme de s'intituler *Comtes par la grace de Dieu*, de battre monnoie à leur coin, & de faire des impositions sur leurs vassaux. Voyez l'Abregé historique & généalogique des Comtes & Vicomtes de Rouergue & de Rodès, imprimé à Rodès en 1682.

ROETTIERS (de): Ancienne Famille de la Flandre Wallone, originairement noble, qui depuis plus d'un siécle s'est rendue célébre dans les *Beaux-Arts*, principalement dans celui de la gravure des Monnoies & des Médailles, & par l'accueil qu'elle a reçu de plusieurs Princes souverains de l'Europe.

N... Roettiers, le premier dont on ait connoissance, étant au service dans le Comté de Réthel, vers l'an 1480, fut obligé, à la suite d'une affaire d'honneur, de quitter la France & de repasser en Flandre, où il se maria, & eut pour fils :

Philippe Roettiers, I. du nom, Ingénieur & Commissaire d'Artillerie dans les Pays-Bas, qui, devenu veuf d'une fille de grande qualité, niéce du Duc *d'Albe*, Viceroi des Pays-Bas pour l'Espagne, se remaria, & mourut quelque tems après, âgé de 73 ans, laissant de sa premiere femme, pour fils, — Philippe, qui suit. Le portrait de cet Ingénieur, ainsi que celui de son épouse, est chez le Roi. Il est peint à genou devant une Vierge, tenant un Enfant Jesus: ce Tableau est de *Vandick*, & fut fait par un *ex voto*, parce que la femme dudit Roettiers étoit devenue enceinte à l'âge de près de 60 ans. On remarque que les armes de Roettiers étoient peintes au bas de la draperie bleue de la Sainte-Vierge, & qu'elles ont été depuis effacées & couvertes.

Philippe Roettiers, II. du nom, né le 20 Décembre 1596, tenu sur les Fonts de batême par l'Archiduc Albert; élevé, avec distinction, au Collége des Jésuites d'Anvers; privé de la succession de son pere, soit par usurpation ou la dissipation de sa belle-mere, se trouva hors d'état de pouvoir suivre avec honneur la route que lui avoient tracée ses ancêtres dans le parti des armes.

Le siécle précédent avoit vu s'opérer la révolution la plus heureuse dans les *Arts*, & principalement dans ceux du *Dessin*. L'Italie, l'Allemagne & les Pays-Bas avoient, presqu'à la même époque, donné le jour aux Artistes les plus illustres. Plusieurs florissoient encore au commencement du XVe siécle, & d'autres s'élevoient alors sur le modéle de ces grands Maîtres, & débutoient dans la même carriere avec un égal succès. Anvers surtout (la patrie de Philippe Roettiers) avoit vu naître & possédoit alors dans son sein les premiers Peintres de l'Ecole Flamande, *Rubens* & *Vandick*. Les bienfaits, dont la plupart des Souverains de l'Europe combloient ces hommes célébres, & la vue de leurs chef-d'œuvres immortels, dûrent nécessairement exciter l'enthousiasme des Arts dans l'ame de leurs Compatriotes, & singulierement dans celle de Philippe Roettiers, que son propre génie portoit déja à les cultiver : la crainte de déroger à la noblesse de son origine ne pouvoit l'arrêter, puisque sans recourir à des exemples étrangers qu'il pouvoit ignorer, tels que ceux de *Michel-Ange*, *Buonarotta*, de la Maison des Comtes *de Canosse*, de *Léonard de Vinci*, de *Siroferry*, de *Mutian* & de plusieurs autres, sa Patrie lui en offroit un assez frappant & bien capable de lever tous ses scrupules, dans la personne de *Rubens*, qui, né d'une Famille distinguée par des services militaires, y donnoit un nouveau lustre par ses talens supérieurs dans la peinture.

Philippe Roettiers s'adonna donc à la gravure des Monnoies & des Médailles; qu'il porta à un si haut point de perfection, qu'on se rendoit à Anvers des pays les plus éloignés, tant pour admirer que pour rechercher ses ouvrages.

Dans le nombre de ses admirateurs il comptoit CHARLES II, Roi d'Angleterre, qui, dans un long séjour qu'il fit à Anvers, ne dédaigna pas de venir presque journellement dans les Atteliers de ce grand homme, & même y demeura quelque tems *incognito*. Ses trois fils, mentionnés ci-après, furent formés par lui dans son art des Médailles & des Monnoies; & il leur fut décerné, dans les trois Cours les plus brillantes de l'Europe, les prix des *Beaux Arts*. Il vivoit encore en 1650, & avoit épousé *Elisabeth Thermés*, dont: — 1. JEAN, qui suit, auteur de la premiere branche; — 2. JOSEPH, auteur de la seconde, rapportée ci-après;

3. & PHILIPPE ROETTIERS, III. du nom, né le 13 Septembre 1640, tige de la troisieme branche, éteinte vers le milieu de notre siécle. Il fut appellé par le Roi d'Espagne, dans les Pays-Bas, pour y exercer la place de Graveur général des Médailles & des Monnoies, & s'y maria avec Damoiselle *Jeanne-Marie de Maugelaer*, de laquelle il eut quatre fils: — le premier, PHILIPPE, qui fut Graveur général des Pays-Bas après son pere; — le second, FRANÇOIS, dont nous allons parler; — le troisieme, JACQUES, mort garçon; — & le quatrieme, Chanoine Régulier des Prémontrés de Saint-Michel à Anvers, où il est mort.

FRANÇOIS DE ROETTIERS, Ecuyer, né le 3 Novembre 1682, batisé à Londres, fut d'abord un des plus habiles Graveurs de son tems, devint ensuite Professeur de l'Académie de Peinture & de Sculpture en France; passa à Vienne à la Cour de l'Empereur, où ses succès furent aussi brillans qu'en France, ce qui lui mérita, ainsi qu'à ses deux oncles & pour leurs descendans, un célebre Diplôme de l'Empereur CHARLES VI, en date du 29 Février 1720, très-honorable pour les *Beaux Arts*, & qui confirme, en tant que besoin, la Famille des ROETTIERS dans sa *Noblesse*. Ce Diplôme éleve ceux de ce nom au grade & dignité de *Chevalier de l'Empire*, & les aggrege dans l'Ordre des anciens Chevaliers, nés de race & de Famille de Chevalier, &c. Il est mort à Vienne, sans postérité, le 10 Juin 1742, & a été inhumé le lendemain dans l'Eglise des Dominicains de cette Ville, où l'on voit sa statue sur un superbe mausolée que l'Académie des beaux Arts, dont il étoit Directeur, lui a fait élever. Il avoit épousé, le 12 Juillet 1712, dans l'Eglise paroissiale de Saint-Germain-l'Auxerrois à Paris, *Jeanne Hacquet*, alors veuve de *François Heurté*, Conseiller du Roi, Receveur & Contrôleur de la seconde Chambre des Enquêtes.

PREMIERE BRANCHE.

JEAN ROETTIERS, fils aîné de PHILIPPE, II. du nom, & d'*Elisabeth Thermés*, né le 4 Juillet 1631, Graveur général des Monnoies d'Angleterre, épousa *Cornélie Prost*, d'une Famille Catholique d'Anvers, & mourut vers l'an 1699, laissant de son mariage: — JACQUES, qui suit; — & NORBERT, tige des Seigneurs de la Tour, rapportés ci-après.

JACQUES ROETTIERS succéda à son pere dans la place de Graveur général des Monnoies d'Angleterre, où il est mort, laissant pour fils:

JACQUES ROETTIERS, II. du nom, né en 1698, qui a exercé l'état de Graveur général des Monnoies & des Médailles aux Pays-Bas, avec beaucoup de succès & de distinction, & est mort à Anvers le 15 Juillet 1772, laissant un fils & une fille, sçavoir: — 1. FRANÇOIS-MARIE-THÉRESE ROETTIERS, Prêtre, né en 1746, qui a été tenu sur les Fonts de batême, le 9 Avril 1749, à Bruxelles, dans la Chapelle de l'Hôtel du Duc *d'Aremberg*, par le Duc de ce nom & la Duchesse *d'Ursel*, au nom de feu l'Empereur FRANÇOIS I, & de MARIE-THÉRESE, Impératrice-Reine de Hongrie & de Bohême, son épouse; — 2. & ELISABETH-JEANNE-THÉRESE, née le 21 Avril 1737.

Seigneurs de LA TOUR.

NORBERT ROETTIERS, second fils de JEAN, & de *Cornélie Prost*, d'abord Graveur général des Monnoies d'Angleterre, & attaché, comme son pere & son frere, au parti du Roi JACQUES II, suivit ce Prince en France, où il se fixa; &

après la mort de Joseph Roettiers, son oncle, il fut chargé de l'emploi de Graveur général des Médailles & Monnoies du Roi, dans son Académie de Peinture & de Sulpture; obtint des Lettres de naturalité au mois de Janvier 1719, mourut en 1727, & fut inhumé dans sa Chapelle de Choisy-sur-Seine (aujourd'hui *Choisy-le-Roi*), dont il étoit alors Seigneur. Il avoit épousé, 1°. en Angleterre, *Elisabeth Isard*, Angloise de nation; & 2°. par contrat passé à Saint-Germain-en-Laye le 10 Janvier 1705, Demoiselle *Winfride Clarck*, fille de *Robert*, Gentilhomme Anglois, demeurant à Saint-Germain-en-Laye, & de Dame *Elisabeth Bess*; & petite niéce du Duc *de Marlebourough*.

Du premier lit est née — Elisabeth Roettiers, mariée, par contrat du 10 Janvier 1720, à *Edmond Loftus*, Gentilhomme Irlandois, dont est né — *Jean-Edmond Loftus*, Chevalier de Saint-Jacques, Ecuyer de la Reine d'Espagne, mort depuis quelques années en Espagne, où son fils vit encore.

Du second lit sont issus: — Jacques, qui suit; — & Elisabeth-Hélene, morte fille en 1774.

Jacques Roettiers, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Tour à Sucy en Brie, né le 29 Août 1707, tenu le 30 sur les Fonts de batême, dans la Chapelle du Château de Saint-Germain, par le Roi Jacques III en personne, & par la Duchesse *de Perthe*; Graveur général des Monnoies d'Angleterre, Membre de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture de Paris, s'est d'abord rendu célébre par les premiers Prix qu'il y a remportés en qualité d'Eleve, & ensuite par les plus grands succès dans la place d'Orféevre de Sa Majesté Très-Chrétienne, à laquelle il fut nommé, par Arrêt de son Conseil, en 1732, sous les ordres & le Ministere du Duc de Bourbon & du Cardinal *de Fleury*.

C'est en sa faveur & celle de ses enfans, nés & à naître en légitime mariage, que feu Louis XV, par ses Lettres, en forme de Charte, données à Versailles au mois de Février 1772, l'a confirmé en tant que besoin, dans sa *noblesse*, & lui a permis de porter la qualité de *Noble* & d'*Ecuyer*, que quelques-uns de ses prédécesseurs, depuis un tems considérable, avoient négligé de prendre dans leurs actes, quoiqu'ils y eussent été déja confirmés, en tant que besoin, par le Diplôme de l'Empereur Charles VI, du 29 Février 1720, donné à François de Roettiers, son oncle paternel à la mode de Bretagne, tant pour lui que pour toute sa Famille, établie en France & par-tout ailleurs.

Il a épousé, par contrat passé devant *Laideguive* & son Confrere, Notaires au Châtelet de Paris, le 13 Janvier 1734, signé de plusieurs Princes & Seigneurs de la Cour, & de ses parens & amis, Demoiselle *Marie-Anne Besnier*, alliée à plusieurs Familles nobles, par *Henriette-Jeanne Demeaux-de-Valliere*, son ayeule, & fille de *Nicolas Besnier*, Ecuyer, ancien Echevin, Conseiller du Roi & de la ville de Paris, & de feu *Anne-Marguerite Cellot*. Leurs enfans sont: — Jacques-Nicolas, qui suit; — & Alexandre-Louis, rapporté après son aîné.

Jacques-Nicolas Roettiers-de-la-Tour, Ecuyer, né le 28 Avril 1736, Conseiller de l'Hôtel-de-Ville de Paris, & élu Echevin le 16 Août 1775, serment prêté entre les mains de Sa Majesté le 27 du même mois, a épousé, par contrat du 26 Mai 1762, *Geneviéve-Julie Boutray*, fille d'*Olivier Boutray*, Ecuyer, ancien premier Echevin de la ville de Paris.

Alexandre-Louis Roettiers-de-Montaleau, Ecuyer (frere cadet du précédent), né le 22 Novembre 1748, a été reçu Conseiller-Auditeur en la Chambre des Comptes de Paris le 14 Décembre 1775; & a épousé, par contrat du 30 Octobre de la même année, *Adélaïde-Marguerite-Justine Petit*, fille de *Georges Petit*, & de Demoiselle *Marthe Armengau*.

Seconde Branche.

Joseph Roettiers, second fils de Philippe, II. du nom, & d'*Elisabeth Thermés*, né le 10 Août 1635, fut appellé en France, au mois de Février 1679, par le grand Colbert, Ministre, pour remplacer le célébre *Varin* dans l'état

l'état de Graveur général des Monnoies; il fut aussi Membre de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture. Il s'y maria 1°. avec Damoiselle *Elisabeth Nillis;* & 2°. avec Damoiselle *Owaye Mutfride*. Du premier lit il eut : — 1. Georges, qui a continué la postérité ci-après; & du second :

2. Joseph-Charles Roettiers, Ecuyer, Graveur général des Monnoies & Médailles de France, Conseiller de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, marié, 1°. par contrat du 18 Juillet 1715, à *Catherine Hérault*, fille de *Charles Hérault*, Peintre ordinaire du Roi, & de son Académie de Peinture & de Sculpture, & de Demoiselle *Marie-Geneviéve de Lens;* & 2°. par contrat du 6 Novembre 1753, avec Demoiselle *Jeanne Hermant*, fille de *Jean Hermant*, Ecuyer, Conseiller-Secrétaire du Roi, Trésorier, Payeur des Gages des Officiers de la Chancellerie près le Parlement de Rouen, & de *Marie-Claude Burette*. Il vit, âgé de 85 ans, en 1777, & a eu, de son premier mariage, un garçon & une fille, sçavoir : — Charles-Norbert, aussi Graveur général des Monnoies & Médailles de France, & Membre de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, mort, sans alliance, en 1772; — & Hélene Roettiers, morte fille.

3. & Raimond, Ingénieur du Roi, Chevalier & Hérault d'armes de l'Ordre de Saint-Louis, marié à *Marie-Anne Read*, dont une fille, nommée — Armande-Françoise Roettiers, morte sans enfans, depuis plusieurs années, de son mariage, contracté le 8 Février 1741, avec *Guillaume-Antoine Laurés-Desbrunieres*, Chevalier, Capitaine des Guides de Sa Majesté.

Georges Roettiers, Graveur des Monnoies de la ville de Paris, s'est aussi acquis une grande réputation dans cet Art, & est mort en 1748. Il avoit épousé, par contrat du 18 Mai 1711, *Marie-Claude Hermant*, fille de *Jean Hermant*, Ecuyer, Conseiller-Secrétaire du Roi, &c. & de *Marie-Claude Burette*, mentionnés ci-dessus. Il a laissé de son mariage : — 1. André-Georges, qui suit; — 2. Joseph-Charles Roettiers-de-la-Breteche, marié, le 17 Avril 1747, à *Marie-Anne Bonnin*, fille aînée de *Jean Bonnin*, Greffier au Parlement, & de *Catherine Vial-de-Machurin*, d'une Famille noble originaire du Dauphiné, de laquelle il n'a point d'enfans;

3. Jean-Claude Roettiers-de-la-Chauvinerie, marié, le 17 Avril 1747, avec *Anne-Jeanne Bonnin*, sœur cadette de la femme de Joseph-Charles, son frere, morte en 1754, laissant une fille unique, nommée — Anne-Jeanne Roettiers, mariée, le 12 Mai 1772, à *François de la Laurencie*, Chevalier, Marquis de Charras & de Névicq, Mestre-de-Camp de Cavalerie, & Inspecteur des Maréchaussées de France. Voyez Laurencie, *Tome VIII* de ce Dictionnaire.

4. & Marie-Hélene Roettiers, mariée, le 14 Décembre 1733, à *Jean-François de Behague*, fils de *Jean-Batiste*, Chevalier, & de *Marie Bricard*, dont postérité. Voyez aussi Behague, *Tome II*.

André-Georges Roettiers, Avocat honoraire au Conseil, s'est marié, le 9 Avril 1747, avec Demoiselle *Geneviéve-Jeanne de Marigny*, fille de *Robert de Marigny*, Ecuyer, & de *Louise-Françoise de Behague*, dont, pour fils unique :

Jean-Batiste-Emmanuel Roettiers, qui a épousé, le 23 Août 1775, Demoiselle *Antoinette-Catherine Hermant-de-Villeneuve*, sa cousine-issue-de-germain, fille d'*Antoine Hermant*, Ecuyer, Seigneur de Villeneuve, & de *Catherine Winder*, dont deux filles, en 1777.

Cette Famille, suivant le Diplôme cité, & le certificat du Bourg-Mestre d'Anvers, portoit anciennement pour armes : *coupé au 1 d'azur, chargé d'un lion léopardé d'or; & au 2 de sinople, à trois gerbes liées d'or, posées en face*.

Mais depuis le Diplôme de l'Empereur Charles VI, voici celles accordées par ce Prince, lesquelles ont été confirmées par les Lettres, en forme de Charte, de feu Louis XV, sçavoir : *écartelé au 1 & 4 coupé, le chef d'argent chargé d'une aigle au naturel naissante à demi-corps, ayant le vol étendu, la tête contournée & béquée d'or; la pointe, de gueules plein; au 2 & 3 aussi coupé, le chef d'azur chargé d'un lion léopardé d'or courant; & la pointe de sinople, à trois gerbes liées d'or, rangées en face*. L'écu sommé *d'un casque de trois quarts, orné de ses lam-*

brequins d'or & d'azur à dextre; & à senestre d'or & de sinople: ce casque surmonté d'*une couronne de Marquis*; *d'or, de laquelle sortent trois gerbes liées aussi d'or, chargées d'une aigle à demi-corps au naturel, le vol étendu, la tête contournée & béquée d'or*. Ces armes sont ainsi enregistrées chez le Juge d'armes de France, suivant le Certificat qu'il en a donné le 8 Mars 1772.

Généalogie dressée d'après le Diplôme de l'Empereur Charles VI; les Lettres, en forme de Charte, de feu Louis XV; le Certificat du Bourg-Mestre d'Anvers; les contrats de mariage & autres papiers de Famille qui nous ont été communiqués en original.

ROGER, ou ROGIER: Maison originaire du Limousin, éteinte, qui a donné deux Papes à l'Eglise, & avoit pour auteur Pierre Rogier, Seigneur de Rosiers en Limousin.

Elle a formé trois branches. La premiere a fini dans la personne d'Antoinette, Comtesse de Beaufort & Vicomtesse de Turenne (fille unique de Raimond, Comte de Beaufort, Vicomte de Turenne, &c. & de *Marie d'Auvergne*, dite *de Boulogne*, Baronne de Saint-Just en Champagne), mariée, par contrat du 13 Décembre 1393, à *Jean de Meingre*, dit *Boucicaut*, II. du nom, Maréchal de France. Elle mourut en Juin 1416, après avoir institué son mari héritier dans toutes ses Terres sa vie durant.

La seconde branche, dite des *Seigneurs d'Hermenc*, *Vicomtes de Turenne*, s'est éteinte dans Pierre, Comte de Beaufort, Vicomte de Turenne, Conseiller & Chambellan du Roi, mort, peu de tems après avoir fait son testament, le 9 Juillet 1444, ne laissant de *Blanche de Gimel*, son épouse, que deux filles, sçavoir: — Anne, Vicomtesse de Turenne & Comtesse de Beaufort, qu'elle porta en mariage, avec plusieurs autres Terres, en 1444, à *Agne de la Tour*, IV. du nom, Seigneur d'Oliergues; — & Catherine de Beaufort, mariée, par contrat du 24 Septembre 1445, à *Louis*, fils aîné de *Charles*, Comte *de Ventadour*.

La troisieme branche, celle des *Seigneurs de Canillac*, a fini à Jacques de Beaufort, Marquis de Canillac, Comte d'Alais, Vicomte de Valerne & de la Motte, qui n'ayant point eu d'enfans de *Jacqueline de Crequy*, son épouse, fille de *Jean*, V. du nom, Sire *de Crequy*, & de *Louise de la Tour*, donna, par contrat du dernier Avril 1511, à *Jacques de Montboissier*, son filleul, le Marquisat de Canillac, & ses autres Terres & Seigneuries, à condition de porter le nom & les armes de *Beaufort*, ce qu'il confirma en le mariant, le 20 Avril 1513. Voyez Montboissier, *Tome X, p. 282 & suiv.*

La Maison de Rogier-de-Beaufort portoit pour armes: *d'argent, à la bande d'azur, accompagnée de six roses de gueules mises en orle*.

ROGRES-DE-CHAMPIGNELLE, en Poitou: Maison ancienne, distinguée par ses services militaires, & qui a donné plusieurs Chevaliers de Malte.

Elle est connue dès le XIIe siécle, que vivoit Guillaume de Rogres, Chevalier, Grand-Sénéchal du Poitou. Le premier, depuis lequel on a une filiation suivie, est

I. Guillaume de Rogres, Chevalier, Seigneur de Rouvre, près Cherveux, vivant en 1283, qui, de *Jeanne Poupart*, son épouse, eut — Guillaume, qui suit; — & Philippe de Rogres, fait Chevalier en 1340, Seigneur de Rouvre, lequel brisoit ses armes d'un *lambel*.

II. Guillaume de Rogres, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Rouvre, épousa, en 1327, *Jeanne de Chataignier*, fille de *Simon de Chataignier*, & de *Létice de la Guerche*. Elle se remaria, en 1348, avec *Charles de Linieres*, & eut de son premier lit:

III. Jean de Rogres, Seigneur de Laleu en la paroisse de Saint-Christophe, près Niort, mort en 1363. Il avoit épousé *Jeanne du Plessis*, Dame de Scié, laquelle donna, en 1363, aveu de la moitié de la dixme de Persail, en qua-

fité de tutrice de ses enfans, sçavoir : — 1. GUYARD DE ROGRES, Seigneur de Laleu (Terre qu'il vendit à *Robert Cochalard*) : il étoit mort en 1379 ; — 2. JEAN, qui suit ; — 3. GUILLAUME, Ecuyer, qui servit en qualité de Sergent de la Garde du Roi & de Paris, avec 17 Ecuyers, sous le Gouvernement du Prévôt de cette Ville. Il étoit Chambellan du Roi en 1422, & brisoit aussi ses armes d'un *lambel ;* — 4. & JEANNE DE ROGRES, femme, en 1379, de *Jean le Poulaille*, Ecuyer, près de Niort.

IV. JEAN DE ROGRES, II. du nom, Seigneur de Scié, fit hommage de cette Terre au Seigneur *d'Eschivé* en 1392, & vivoit encore en 1421. Il avoit épousé *Louise Claveret*, Dame de la Berlandiere & de Magon en 1409, de laquelle vinrent : — 1. GUILLAUME, qui suit ; — 2. LANCELOT, Ecuyer, qui servoit à la Guerre avec neuf Ecuyers en 1413 ; étoit à la Garde du Roi & de Paris avec 17 Ecuyers en 1415 ; fut reçu à Loches avec un Chevalier Bachelier, & quinze Ecuyers en 1419 ; & étoit Ecuyer d'Ecurie du Roi en 1422 & 1423. Il avoit épousé *Jeanne de Maugizier*, Dame de Puivaillant, & fut enterré à Brives-la-Gaillarde, devant le grand Autel ; — 3. MARIE (aînée de ses freres), Dame de Rouvre, en 1433, par le transport que lui fit de cette Terre LOUIS DE ROGRES, Abbé de la Celle de Poitiers en 1414 ; — 4. LOUISE, mariée à *Jeanne Barrabin*, Ecuyer, Seigneur de Breuilly en 1421 ; — 5. CATHERINE, femme de *Jean de Boisselet*, Ecuyer, en 1427 ; — 6. ALIX, épouse de *Jean de la Moussée*, Seigneur dudit lieu en Bourbonnois ; — 7. & MARGUERITE DE ROGRES, femme de *Pierre de Vairret*, Chevalier, Dame d'honneur de la Reine en 1454.

V. GUILLAUME DE ROGRES, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Berlandiere près de Niort, Echanson du Roi CHARLES VII en 1450, épousa *Jeanne de Valory*, fille de *Barthelemi de Valory*, Seigneur de Marignane en Provence, & de *Césarée d'Arlatan-de-Beaumont*. Leurs enfans furent : — 1. CHARLES, qui suit ; — 2. GUILLAUME, Abbé de la Celle, Chanoine de la Cathédrale de Poitiers en 1481 ; — 3. JEANNE, mariée à *Jean Chevateau*, Ecuyer, en 1481 ; — 4. MARGUERITE, femme de *Pierre*, Seigneur *des Barres* & de la Maronniere, près Château-Gontier, en 1495 ; — 5, 6 & 7. CATHERINE, MARGUERITE, & PERRETTE DE ROGRES, toutes trois Damoiselles d'honneur de la Reine en 1463.

VI. CHARLES DE ROGRES, Seigneur de la Berlandiere, connu sous le nom de CHARLOT DE ROGRES, servit en qualité d'homme d'armes de la Compagnie d'Ordonnance de *Joachim Rouault*, Seigneur de Boismenart, en 1451 & 1460. Il épousa, le 16 Janvier 1460, *Catherine de Harville-Palaiseau*, Dame de Bromeil en Gâtinois, fille de *Guillaume de Harville*, Seigneur de Palaiseau, & d'*Anne de Court*, dont : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. MARIE, Religieuse à Fontevrault ; — 3. MADELENE, femme de *Pierre Lévesque*, Seigneur de Marconnet, Gouverneur de Guise en 1500 ; — 4. MARGUERITE, mariée à *Jean du Lac*, Seigneur de Plainbert en la forêt d'Orléans ; — 5. & autre MADELENE DE ROGRES, épouse de *Jean d'Orval*, en 1502.

VII. JEAN DE ROGRES, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Berlandiere, Bromeil, Vicomte de Fessart, &c. épousa *Catherine de Montliar*, Dame d'Isy, & en eut :

VIII. JEAN DE ROGRES, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de la Berlandiere, Bromeil, Langlée, Bois-le-Roi, Vicomte de Fessart, Bailli de Nemours, & Gentilhomme ordinaire du Roi HENRI III. Il épousa, le 7 Septembre 1544, *Marthe de la Baume*, Dame de Chevrainvilliers, Beaumoulin, Brandelon, Motville, Busseau & Maisoncelle, fille de *Jean de la Baume*, dit *le Blanc*, Bailli de Nemours, & de *Jeanne de Bierne*. Elle mourut le 5 Janvier 1562, & fut inhumée sous une tombe dans l'Eglise des Jacobins de Sens. De ce mariage vinrent : — 1. JEAN-BATISTE, Seigneur de Beaumoulin, mort sans enfans ; — 2. SCIPION, Seigneur de Bromeil, marié à *Cécile de Beaumont*, Dame du Boulay en Gâtinois, dont il n'eut point d'enfans ; — 3. CHARLES, qui suit ; — 4. EDME, Seigneur de Chevrainvilliers, qui épousa *Marie Tapperedu*,

dont — Hélene de Rogres, mariée, en 1610, à *François des Friches*, Seigneur des Bordes & de Brasseuse, dont elle étoit veuve en 1651; — 5. & Marie, femme 1°. de *Jean Piédefer*, Seigneur de Chanlost; & 2°. *de Jean*, Seigneur *de Saint-Phal*.

IX. Charles de Rogres, Chevalier, Sire de Langlée, Seigneur de Chevrainvilliers, Bougligny, Boucherot, Bainvilliers, Morville, Busseau, Balain, &c. épousa, le 22 Avril 1589, *Anne Prevost*, de laquelle il eut:

X. Charles de Rogres, Chevalier, Sire de Langlée, Baron de Champignelle, Seigneur de Chevrainvilliers, Bougligny, Bois-le-Roi & la Madelaine, Gentilhomme ordinaire du Roi, & son Aide-de-Camp dans ses Armées, qui épousa *Marie de Saucieres-de-Tenance*, Dame & Baronne de Champignelle & du Plessis, fille de *François de Saucieres-de-Tenance*, Baron de Champignelle, & de *N... d'Orléans-de-Rere*, veuve en premieres noces de *N... de Courtenay*. De ce mariage il a eu vingt-deux enfans, sçavoir, quatorze garçons & huit filles. Sept des garçons ont été Chevaliers de Malte, & sont morts presque tous au service. Les autres sont: — 1. Louis, qui suit; — 2. Louis-Charles de Rogres-de-Champignelle, Chevalier, Seigneur de Chevrainvilliers, Ville-Maréchal, Langlée, Saint-Ange-le-Viel, qui de *Marie-Anne le Charon*, son épouse, a laissé pour fille unique — Louise-Anne-Victoire de Rogres-de-Champignelle, mariée, le 15 Novembre 1712, à *Jean-Louis le Bâcle*, Marquis d'Argenteuil, Lieutenant-Général au Gouvernement de Champagne, Gouverneur de Troyes. Elle y est morte veuve le 14 Février 1764, âgée de 69 ans; — 3. Jacques de Rogres-de-Champignelle, d'abord Chevalier de Malte, puis Bailli & Grand-Prieur de Champagne, mort le 25 Septembre 1751, âgé de 88 ans; — 4. & Marie-Anne, femme de *Michel Chauvelin de Garancieres*.

XI. Louis de Rogres, Chevalier, Baron de Champignelle, Capitaine de Cavalerie, mort jeune en 1682, avoit épousé Demoiselle *Marie-Nicole de Grassin*, de laquelle il a laissé: — 1. Charles-Louis, qui suit; — 2. Marie-Sophie, mariée à *Pierre-François le Bâcle*, Comte de Moulins, dont une fille, Chanoinesse d'Epinal; — 3. & Delphine de Rogres, morte Religieuse en l'Abbaye Royale de Notre-Dame de Sens à Montargis.

XII. Charles-Louis de Rogres, Chevalier, Marquis de Champignelle, &c. a servi dans la Gendarmerie en qualité de Cornette des Chevaux-Légers de Bourgogne, a ensuite été premier Maître-d'Hôtel du Duc *de Berri*, & est mort le 27 Avril 1756, âgé de 81 ans. Il avoit épousé *Catherine-Louise de Brisay*, fille de *Jacques-René*, Chevalier, Marquis de Dénonville, Gouverneur & Lieutenant-Général dans la Nouvelle-France & pays de Canada, ensuite Sous-Gouverneur des petits Enfans de Louis XIV, & de *Catherine Courtin-de-Tanqueux*. De ce mariage sont issus: — 1. Louis-René, qui suit; — 2. Charles-Casimir, né en Mars 1709, Bailli, Grand'Croix de l'Ordre de Malte, Commandeur de Boux & de Merlan, Lieutenant-Général des Armées du Roi, ci-devant Lieutenant-Commandant des Gardes-du-Corps de Sa Majesté, Compagnie de Villeroy. Il s'est trouvé avec les Gardes-du-Corps au siége de Philisbourg en 1734; sur le Rhin en 1735; à la bataille de Dettingen en 1743; aux siéges d'Ypres, de Menin, Furnes & de Fribourg en 1744; a fait les Campagnes de Flandres, soit auprès du Roi, soit avec la troupe; & celles d'Allemagne en 1761; — 3. Jacques-Armand de Rogres, né en 1713, Chevalier profès & Procureur-Général de l'Ordre de Malte, Commandeur de Fief; — 4. un autre garçon, mort jeune Chevalier de Malte; — 5. Marie-Louise-Catherine, née en 1703, veuve de *N... Picot*, Marquis de Dampierre, Capitaine des Vaisseaux du Roi, & morte le 3 Février 1775, au Château de Dampierre en Champagne, âgée de 71 ans; — 6. Marie-Adélaïde, née en 1704, mariée à *N... Guion-de-Dizier*, Capitaine de Cavalerie au Régiment des Cuirassiers; — 7. Anne-Victoire, Religieuse aux Dames de Saint-Dominique à Montargis, morte en 1734; — 8. & Jeanne-Angélique, Religieuse au même Monastere, morte en 1775.

XIII. Louis-René de Rogres, Chevalier, Seigneur-Comte de Champignelle;

Morville, Buffeau, &c. né en Décembre 1705, d'abord Capitaine dans les Cuiraffiers, paffa, en Mai 1738, à la Cornette de la premiere Compagnie des Moufquetaires, vacante par le décès du Comte *d'Avejean*; a été fait Chevalier de Saint-Louis en 1739, a paffé à l'Enfeigne de cette Compagnie en Mai 1741, à la mort du Marquis *d'Avejean*, fils unique du précédent; a été fait Brigadier le 1 Mai 1745, Maréchal-de-Camp le 10 Mai 1748, Lieutenant-Général des Armées du Roi le 17 Décembre 1759; a fervi, en qualité de Capitaine, à l'armée d'Italie de 1733 à 1736; s'eft trouvé aux fiéges de Pizzigitone & du Château de Milan en 1733, de Novare & de Tortone en 1734; à la bataille de Parme, à celle de Guaftalle, au fiége de la Mirandole, la même année; à la prife de Gonzague, de Reggiolo & de Reveré en 1735; a fait la campagne de Flandres en 1742; combattit à Dettingen en 1743; fervit aux fiéges de Menin, d'Ypres & de Fribourg en 1744; à la bataille de Fontenoy en 1745; enfuite aux fiéges des villes & citadelles de Tournay, d'Oudenarde & d'Ath; fuivit le Roi en Flandres en 1746; combattit à la bataille de Lawfeld en 1747; fut employé en l'armée des Pays-Bas le 1 Mai 1748; à l'armée d'Allemagne le 1 Mars 1757; s'eft trouvé à la bataille d'Haftembeck, à la conquête de l'Electorat d'Hanovre; a combattu à Creivelt en 1758, à Minden le 1 Août 1759; & a été fait enfuite, comme on l'a dit, Lieutenant-Général des Armées du Roi le 17 Décembre de la même année. Il a époufé, le 28 Août 1737, *Jeanne-Henriette le Febvre-de-Laubriere*, fille de *Charles-François le Febvre-de-Laubriere*, Confeiller au Parlement de Paris, qui, devenu veuf d'*Anne de Blair*, a embraffé l'état eccléfiaftique, & eft mort Evêque de Soiffons le 25 Décembre 1738. De ce mariage font nés: — 1. Scipion, mort Chevalier de Malte à l'âge de 6 ans; — 2. Louis-Armand, qui fuit; — 3. Henri, auffi Chevalier de Malte, mort à 17 ans, en 1770; — 4. Henriette, Religieufe aux Dames de Saint-Dominique à Montargis, vivante en 1777; — 5. Marie-Adélaïde, née en 1742, mariée à *N... de Douhault*, Capitaine de Cavalerie; — 6 & 7. & deux autres filles, mortes jeunes.

XIV. Louis-Armand de Rogres, Chevalier, Marquis de Champignelle, né en 1740, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Picardie, enfuite Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal de Picardie, puis Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, Compagnie de Villeroy, & Chevalier de Saint-Louis, avec brevet de Meftre-de-Camp de Cavalerie, eft actuellement Sous-Lieutenant en la même Compagnie. Il a époufé, en Juillet 1770, Demoifelle *Charlotte-Louife-Thérefe d'Y*, dont: — 1. Louis-René-Norbert de Rogres, né le 4 Septembre 1771; — 2. Pierre-Louis, né le 22 Novembre 1772, reçu Chevalier de Malte de minorité; — 3. Adélaïde-Marie-Louise-Charlotte, née le 5 Décembre 1775.

Les armes: *gironné d'argent & de gueules de douze piéces.*

* ROHAN, Duché-Pairie en Bretagne, Diocèfe de Vannes: C'étoit, dès le XIe fiécle, une Vicomté & un démembrement de celle de Porhoët; & le Porhoët, pays compris dans la partie de la Bretagne, appellée *Domnonée*, étoit alors une *Juveignerie* de Bretagne, c'eft-à-dire un apanage donné à un cadet de la Maifon de *Bretagne*. La Vicomté de Rohan fut donnée en apanage à Alain, quatrieme fils d'Eudon, Vicomte de Porhoët & de Rennes.

Le nom de Rohan eft en France celui d'une des plus anciennes & des plus grandes Maifons, qui, par fa defcendance prouvée des anciens Souverains de Bretagne, & par fes alliances avec toutes les têtes couronnées de l'Europe, occupe aujourd'hui un rang diftingué dans le Tableau généalogique des *Princes*, iffus de Maifon fouveraine.

Les Rohan, reconnus *Princes* de la Maifon de *Bretagne*, jouiffent en France du titre & rang de *Princes de naiffance*, de *Princes par définition d'Etat*, &

ils sont en possession, à la Cour de nos Rois, des honneurs & prérogatives attachés à la qualité de *Princes étrangers*. Avant de donner la filiation de toutes les branches de cette grande Maison, voici les Preuves sommaires de cette origine souveraine, & de la qualité de *Princes de naissance*.

PREMIERE PREUVE.

TÉMOIGNAGE des Ducs & Etats de Bretagne.

Dans les Cartulaires des Abbayes de Redon en Bretagne, du Mont-Saint-Michel, de Marmoutier, de Saint-Nicolas d'Angers, on trouve des titres originaux, sous les années 1008, 1021, 1064, 1076, 1127, 1147, 1160, 1164, qui prouvent que GUETHENOC, auteur de la Maison DE ROHAN, qui vivoit avant 1008, que JOSSELIN, son fils, EUDON, son petit-fils, que GEOFFROI, fils d'EUDON, qu'ALAIN, Vicomte DE ROHAN, frere de GEOFFROI, étoient qualifiés par les Ducs *de Bretagne*, *Vicomtes* & *Comtes de Bretagne*, & *Vicomtes de Rennes*; & ces derniers sont regardés, par les Historiens de Bretagne, comme apanagés de la Maison de *Bretagne*.

On y voit qu'EUDON II. DE PORHOET, fils de GEOFFROI, & neveu d'ALAIN, Vicomte DE ROHAN, fut Duc de Bretagne en 1147, *tant à cause de lui*, dit un ancien manuscrit des Archives de Blein (*Cassette, cottée* 128), *que de Berthe de Bretagne, son épouse & sa parente.*

Dans une Charte de 1088, le Duc *de Bretagne*, en présence des Etats assemblés, reconnoît que les ROHAN *descendent des Souverains de Bretagne.* Cette Charte, sur laquelle on a cherché à élever des doutes, se trouve rapportée dans une ancienne Chronique latine, manuscrite, tirée des Archives de Saint-Brieux, laquelle finit en 1415, & cette même Charte fut envoyée & produite en 1581, dans le Procès-verbal du premier Président de la Chambre des Comptes de Bretagne, *suivant la Commission du Roi, notre Sire, pour faire perquisition, dans le Trésor de ladite Chambre, des titres concernant l'origine, les droits & priviléges de la Maison de* ROHAN. Un Arrêt du Conseil du Roi, du 1 Avril 1692, ordonne que cette Charte de 1088 sera rétablie dans son ancienne force & vertu, & des Lettres-Patentes sur cet Arrêt furent enregistrées en la Chambre des Comptes de Bretagne.

Dans des actes de 1420, le Duc de Bretagne, JEAN V, reconnoît que le Vicomte DE ROHAN *est issu des fils de la Maison de Bretagne*: il reconnoît CHARLES DE ROHAN, Sire de Guémené, *pour être du sang & lignage des Ducs de Bretagne.*

Dans des actes de 1440, le Duc de Bretagne, FRANÇOIS I, dit que le Vicomte DE ROHAN *est issu le plus droitement de toute ancienneté de la ligne royale de Bretagne; qu'il est descendu le plus près du sang & Maison de Bretagne*, & il le qualifie *Prince de la Maison de Bretagne*. Voyez MM. DE SAINTE-MARTHE, *Tome II, p. 600, Edition de 1647.*

Dans des Lettres expédiées en 1457, le Duc de Bretagne, ARTUS III, reconnoît la *proximité de lignage & amour consanguin, entre lui & le Vicomte* DE ROHAN.

Dans un Mémoire du XIVe siécle, présenté au Duc *de Bretagne*, & aux Etats de la Province, il est dit que le Vicomte DE ROHAN *est issu en ligne masculine de la Maison souveraine de Bretagne; que c'est chose notoire & commun renom audit pays.*

ANNE DE ROHAN se présente comme issue des *anciens Princes de Bretagne*, dans un aveu rendu par elle, & reçu à la Chambre des Comptes de Bretagne en 1683, pour des Terres de la Principauté de Guémené, en qualité d'héritiere de *haut & puissant Prince* PIERRE DE ROHAN, mort en 1622.

Les Etats de Bretagne, dans un Mémoire présenté au Roi en 1748 (*in-fol. p. 3e*), disent que *les* ROHAN *sont issus des Ducs de Bretagne, qu'ils sont Princes de la Maison de Bretagne, comme tels qu'ils possédent un des premiers apanages du Duché.*

Seconde Preuve.

Témoignage & décision de nos Rois : Témoignage des Princes du Sang, du Corps de la Noblesse Françoise, & du Cérémonial de la Cour.

Dans des actes de 1504, en présence de Louis XII & d'Anne de Bretagne, & dans des actes de foi & hommage, Pierre de Rohan, Maréchal de Gié, prend le titre de *haut & puissant Prince* : il prend de même le titre de *Prince* dans son fameux procès ; &, sous les yeux de ses Juges, il se qualifie *Prince de haute lignée.*

Dans les titres d'érection de la Terre de Guéméné en *Principauté*, en 1547, vérifiées & enregistrées au Parlement en 1549, Charles IX reconnoît la Maison de Rohan pour Maison de *Prince.*

Dans les Lettres-Patentes qui érigent la Comté de Montbason en *Duché-Pairie*, Henri III déclare que la *Maison* de Rohan *descend des Rois de Bretagne.*

Dans un acte du 24 Juillet 1582, René, Vicomte de Rohan, transigeant avec le Roi Henri IV, se qualifie *très-haut & très-puissant Prince* René, *Vicomte* de Rohan.

Dans les Lettres-Patentes du mois de Juillet 1626, qui érigent la Baronnie de Fontenay en *Duché-Pairie*, pour Benjamin de Rohan, le Roi Louis XIII reconnoît que *la Maison de* Rohan *descend de la Maison souveraine de Bretagne.*

Brevet de Louis XIV, donné en 1645, qui veut que Marguerite de Rohan *conserve son rang & dignité de Princesse, en cas qu'elle se marie avec le Comte de Chabot.*

Brevet de Louis XIV, donné en 1649, qui décide que *Mademoiselle de Montbason jouira de tous les honneurs attachés à la qualité de Princesse, comme étant de la Maison de* Rohan, *laquelle a joui de tout tems de cette prérogative : prérogative*, ajoute Sa Majesté, dans une Lettre de même date, *qui appartient de droit à toute la Maison de* Rohan.

Dans les Lettres-Patentes de 1667, qui érige la Terre de *Soubise* en *Principauté*, Louis XIV dit que *l'illustre & ancienne Maison de* Rohan *est descendue des premiers Ducs de Bretagne, laquelle a toujours conservé sa splendeur & son rang.*

Lettres écrites, au nom du Roi Louis XIV, par MM. *de Barbesieux* & *de Pontchartrain*, en 1694 & 1698, où il est dit que « les ordres & intentions » du Roi sont que la Maison de Rohan soit traitée en toutes choses, comme » le sont les Maisons de Savoie & de Lorraine ».

Lettres du Roi Louis XV à un Prince de Rohan, Archevêque de Reims, aux Evêques de Laon, de Châlons & de Noyon, dans lesquelles Sa Majesté déclare que *la Maison de* Rohan *est en possession de prendre la qualité de Prince.*

Lettre écrite, au nom du Roi Louis XV, par M. le Comte *de Saint-Florentin*, le 27 Avril 1757, dans laquelle il est dit que « M. le Duc d'Orléans » & M. le Comte de Clermont, Princes du Sang, reconnoissoient le droit & » la possession où est la Maison de Rohan, de prendre la qualité de *Prince par* » *définition d'Etat*, & de jouir des honneurs attachés à cette qualité ».

Décision du Roi Louis XV, adressée à la Sorbonne en 1752, qui veut que « le Prince Louis de Rohan jouisse en Sorbonne des honneurs & prérogatives » dont doivent jouir les Princes de Maison souveraine ».

Dans les Provisions de Maréchal de France accordées au Prince *de Soubise* en 1758, le Roi Louis XV dit, en propres termes, « que la Maison de Rohan, » tant par son origine que par ses alliances, non-seulement avec la Maison » Royale de France, mais encore avec toutes les Maisons souveraines de l'Eu- » rope, a été jugée digne, par les Rois ses prédécesseurs & par lui, de jouir » dans le Royaume du *titre, rang & qualité de Prince*, & des honneurs dont » jouissent les autres Princes de Maison souveraine en France ».

Dans des actes de partage & liquidation pour la succession de la Duchesse *d'Angoulême*, en 1696 & 1700, les Princes de Condé & de Conti reconnoissent

formellement cette qualité de *Prince*. La même qualité est reconnue par tous les Princes du Sang, en *1714*, & les années suivantes, dans des Certificats donnés par eux *aux Princes* DE ROHAN, pour les preuves exigées à Strasbourg.

Le Corps de la Noblesse Françoise, dans son acte solemnel d'union en *1649*, a reconnu que les ROHAN étoient *nés Princes*.

Les Mémoires de *Sainctot*, Introducteur des Ambassadeurs, *Tome I, p. 53 & 57*; le Recueil de la Pairie, *Vol. 54, p. 307*, sous le titre: *Rang des Princes étrangers en France*, attestent, par des faits, que les *Princes* & *Princesses* DE ROHAN jouissent à la Cour des honneurs & prérogatives attachés au titre & au rang de *Princes* de Maison souveraine reconnus en France.

Dans leurs contrats de mariage, faits *en présence du Roi*, les ROHAN prennent la qualité de *très-hauts & très-puissants Princes*.

TROISIEME PREUVE.

TÉMOIGNAGE des principales Cours & Princes souverains de l'Europe.

Dans les Archives du Vatican, année 1501, on trouve que les ROHAN *sont issus, de côté de pere & de mere, de l'illustre race des Ducs & des Rois*. Ils jouissent à Rome des prérogatives de *Princes de naissance*; ils y sont qualifiés *illustrissimes & très-excellents Princes*. Voyez *le Cérémonial Apostolique* sous les années 1721 & 1740.

Le Roi de Suede, dans une Lettre de 1702, donne au Duc DE ROHAN le titre de *très-illustrissime Prince*.

La Cour Palatine des Deux-Ponts donne aux ROHAN, dans des actes de 1602, 1633 & 1634, le titre de *très-hauts & très-puissants Princes*.

Dans un traité conclu en 1629, entre le Roi d'Espagne & le Duc DE ROHAN, le dernier y est qualifié *Prince*.

En 1722, le Prince DE ROHAN, dans des pleins-pouvoirs échangés & adoptés par la Cour d'Espagne, a eu le traitement de *Prince de naissance*, & la qualification d'*Altesse*.

Les Maisons de *Saxe*, de *Hesse*, de *Wirtemberg*, &c. les Electeurs, les Princes Evêques-Ecclésiastiques, &c. donnent, dans leurs Lettres aux ROHAN, la qualification d'*Altesse Sérénissime*, ce qui caractérise en Allemagne les *Princes de naissance*.

QUATRIEME PREUVE.

Les alliances de la Maison de ROHAN.

Dès le XIe siécle, en 1008, 1092, en 1147, 1164, les ROHAN, comme *Princes* de Maison souveraine, s'allioient avec la Maison régnante de *Bretagne*, & avec les Maisons souveraines de l'Europe. Voyez les *Mémoires* pour servir à l'Histoire de Bretagne par D. *Morice*, & les *Archives de ROHAN*.

En 1377, JEAN I, Vicomte DE ROHAN, épousa, en premieres noces, *Jeanne de Navarre*, fille de PHILIPPE III, Roi de Navarre, & de JEANNE DE FRANCE. Par ce mariage, le Vicomte DE ROHAN devint beau-frere de PHILIPPE DE VALOIS, Roi de France, de PIERRE, Roi d'Arragon, & de CHARLES II, Roi de Navarre: on lit, à l'occasion de ce mariage, dans les Registres du Parlement de Paris, sous l'année 1413, « que la fille du Roi de Navarre fut mirablement » mariée, le Vicomte DE ROHAN étant moult grand Seigneur en Bretagne, du » lignage des Rois de Bretagne ».

ALAIN IX, Vicomte DE ROHAN, après la mort de *Marguerite*, fille du Duc *de Bretagne*, épousa MARIE DE LORRAINE, en 1455, fille d'ANTOINE DE LORRAINE, dont la postérité masculine occupe aujourd'hui le Trône Impérial, en la personne de JOSEPH II.

En 1449, MARGUERITE DE ROHAN, fille d'ALAIN IX, & de *Marguerite de Bretagne*, épousa JEAN D'ORLÉANS, Comte d'Angoulême, ayeul du Roi FRANÇOIS I. Par ce mariage, toute la suite de nos Rois, FRANÇOIS I, HENRI II,

FRANÇOIS II,

François II, Charles IX & Henri III, vient d'une Princesse de la Maison de Rohan.

Catherine de Rohan, quatrieme fille du même Alain IX, Vicomte de Rohan, épousa *Jean d'Albret*, & fut mere du *grand Alain d'Albret*, pere de Jean d'Albret, Roi de Navarre, ayeul du Roi Henri IV; & c'est par cette alliance que les Rois de l'auguste Maison de Bourbon viennent d'une Princesse de Rohan.

Cinquieme Preuve.

Témoignage des Généalogistes François & Etrangers, des Historiens de Bretagne, & des Historiens de différentes Nations.

M. *Clairambault*, Généalogiste des Ordres du Roi, a dressé, en 1757, une Généalogie de la Maison de Rohan, qu'il fait commencer à Guethenoc, Vicomte de Porhoet en 1021, & continue jusqu'à Alain de Rohan, en 1164 inclusivement, dans l'ordre de filiation que nous suivrons ci-après : il l'a terminée par ce Certificat de sa main.

« Nous Généalogiste des Ordres du Roi, ayant eu l'honneur d'être choisi par » Leurs Altesses Sérénissimes Monseigneur le Duc d'Orléans, premier Prince » du Sang, & Monseigneur le Comte de Clermont, Prince du Sang, pour » vérifier l'origine de la Maison de Rohan, certifions avoir fait la présente Table » généalogique sur les titres en bonne forme, depuis & y compris l'année 1021, » à nous communiqués par M. le Prince *de Soubise*, & avons trouvé que la » *Maison de* Rohan a pour auteurs les *Vicomtes* & *Comtes* de Porhoet, aussi » qualifiés *Vicomtes* & *Comtes* de Rennes & de Bretagne, connus comme Sou- » verains dans la Bretagne, en foi de quoi nous avons signé le présent acte » & y avons apposé le cachet de nos armes. A Paris le 18 Février 1757, » signé Clairambault ».

Il ajoute en note : « qu'il n'y a gueres de Maisons, quelque grandes qu'elles » soient, qui puissent se flatter d'établir une origine & une descendance telle » que celle ci-dessus rapportée de la Maison de Rohan ».

Les Généalogistes Anglois *Dugdale* & *Burton*, le premier, dans son Traité du Baronage d'Angleterre, *Tome I, p.* 688; & le second, dans sa Description du Comté de Leicester, *p.* 16, assurent que la Maison de Rohan *tire son origine des Comtes de Bretagne*; & ils ajoutent que *c'est le sentiment unanime de tous les Généalogistes*.

La même vérité est attestée par *Etienne de Cypre*, en ses Généalogies des grandes & illustres Maisons, *Chap.* 32, *p.* 50, *v°.*; par *Spener*, dans son Histoire Généalogique & Héraldique des plus illustres Maisons de l'Europe, *p.* 312, 313 *&* 314; par *de la Colombiere*, dans sa Science héroïque, *Chap.* 11, *p.* 75, & *Chap.* 14, *p.* 149; par *Texera*, en son Histoire Généalogique, présentée à Henri IV, *p.* 155; par les Historiens & Annalistes de Bretagne, *Argentré*, *Alain*, *Bouchard*, *le Baud*, D. *Lobineau*, D. *Morice*, D. *Taillandier*. On peut encore consulter 1°. *Hubert Languet*, qui écrivoit en latin sous les regnes de Charles IX & d'Henri III. Voici ses expressions dans ses Epitres, imprimées à Hall 1699, *Epis.* 51. *Dominus* de Rohan, *qui est ex veterum Ducum Britanniæ familiâ*, & *Epis.* 55, *familia* de Rohan, *quæ originem ducit à veteribus Ducibus Britanniæ armoricæ.*

2°. L'Histoire latine du Président *Grammond*, imprimée à Toulouse en 1643, *Lib. II*, *p.* 104, où on lit: *Henricus* de Rohan, *Britannicâ è stirpe Dux.*

3°. *François Rabutin*, dans ses Commentaires des guerres de Henri III & de Charles-Quint, *in-4°. fol.* 77; *Guillaume Paradin*, Continuation de l'Histoire de notre tems, *fol.* 153, *édit.* 1556; les Annales d'Aquitaine, *Part. IV*, *p.* 644; le P. *de Saint-Aubin*, dans son Histoire de la ville de Lyon, *Part. IV*, *p.* 205; & plusieurs autres, assurent, comme chose notoire, que les Rohan *sont issus de la Maison souveraine de Bretagne.* Le célebre *Patru*, dit, *Tome I*, *p.* 273, que « les Rohan sont issus des anciens Rois de l'Armorique »; & à la *p.* 275,

il ajoute que « les ROHAN ont toujours soutenu, avec autant de courage que » de fermeté, la splendeur du nom de ROHAN, & la gloire des Monarques » magnanimes dont ils sont sortis ».

Ces preuves sommaires de l'origine de la Maison de ROHAN & de son illustration, devoient avoir place dans un Dictionnaire telle que celui-ci. Nous allons maintenant en donner la filiation, prouvée, sans interruption, depuis GUETHENOC, qui suit.

I. GUETHENOC, Vicomte de Châteautro en Porhoët, auteur de la Maison DE PORHOET, dont est sortie celle de ROHAN, jetta les premiers fondemens d'un Château, sans le nommer, sur un terrein appartenant à l'Abbaye de Redon, que les Historiens de Bretagne ont depuis appellé *le Château de Josselin*, ce qui donne lieu de croire que ce Château, suivant un Cartulaire de l'Abbaye de Saint-Sauveur de Redon, fut fini par son fils JOSSELIN. Le même GUETHENOC fit une donation à l'Abbaye du Mont-Saint-Michel de quelques biens situés dans le Porhoët. La Charte, qui en fait mention, intitulée *Carta de Porrohot*, fut signée par sa femme *Allarun*, & par ses fils JOSSELIN, qui suit, MAINGUY & TUTGAL. Il est nommé dans deux Chartes de l'Abbaye de Redon, l'une de l'an 1008, & l'autre de l'an 1021. Pour MAINGUY & TUTGAL, ses autres fils, on n'en connoît que les noms par la Charte de donation de l'Abbaye du Mont-Saint-Michel.

II. JOSSELIN ou GOSSELIN, qualifié *Vicomte de Bretagne* dans une Charte de *Geoffroi Martel*, Comte d'Anjou, en faveur de l'Abbaye de Saint-Nicolas d'Angers, antérieure à l'an 1048, confirma avec CONAN II, Duc DE BRETAGNE, une donation faite à l'Abbaye de Redon la même année 1048, où il est qualifié *Vicomte de Rennes*. C'est lui qui fonda le Prieuré de Sainte-Croix du Château Josselin, en faveur de ladite Abbaye de Redon, avant l'an 1062 : il est dit dans la Charte ou Notice de cette fondation, que les bienfaits de son pere & les siens envers le Monastere de Redon, sont les causes de l'augmentation de leur Royaume : *Regnum ejus* (*Guetenoci*).... *& regnum suum* (*Gosselini*)... *fuisse multiplicatum*.... (*&*) *amplificatum*. Il consentit, comme Seigneur suzerain, à une donation faite à l'Abbaye de Marmoutier avant l'an 1064, où il a la qualité de *Vicomte de Rennes;* & dans une Charte de l'Abbaye de Saint-Florent de Saumur, en 1086, il est dit *pere du Vicomte* EUDON. Il mourut en 1074, & fut inhumé auprès de GUETHENOC, son pere, en l'Abbaye de Redon. Ses enfans furent : — 1. MAINGUY, Evêque de Vannes; — 2. ROGER; — 3. EUDON, qui suit; tous les trois nommés dans la Charte de 1062; — 4. & une fille, Religieuse en l'Abbaye de Saint-Georges.

III. EUDON I, Vicomte DE PORHOET & de Rennes, qui suivit, en 1066, *Guillaume*, Duc de Normandie, à la conquête d'Angleterre, est nommé dans la Charte de fondation du Prieuré de Sainte-Croix de Josselin, faite par son pere; & il est dit *fils de* JOSSELIN dans l'acte de confirmation de la fondation du Prieuré de Saint-Florent sous Dol, par ALAIN-FERGENT, Duc DE BRETAGNE, de l'année 1086. Cette Charte bien authentique ne doit pas être confondue avec celle du même Prince de l'an 1088, tirée de la Chambre des Comptes de Bretagne, laquelle autrefois a paru suspecte. Il fit une fondation au Prieuré de Sainte-Croix en 1092, pour le repos de l'ame de sa premiere femme, nommée *Anne* ou *Emme de Léon*, qui y étoit enterrée, du consentement de JOSSELIN, son fils aîné, & en présence de plusieurs Evêques & Abbés, & de ses Barons. Le nom de sa seconde femme est inconnu. De la premiere il eut;

1. JOSSELIN ou GOSSELIN, quelquefois nommé *Josto* & *Joscius*, qui consentit à la donation faite par son pere, au Prieuré de Sainte-Croix, du Château Josselin en 1092. Il fonda le Prieuré de Saint-Martin du Château Josselin en faveur de l'Abbaye de Marmoutier en 1105; fit une donation au même Prieuré en 1108; assista avec ses freres GUIHENOC, GEOFFROI & ALAIN, à la fondation faite, avant l'an 1124, au même Monastere, situé, dit le titre, à Porhoët, c'est-à-dire, au Château Josselin; mourut sans postérité, & laissa son mobilier aux Moines de Marmoutier. Il avoit commencé le bâtiment de l'Eglise du Prieuré

de Saint-Martin du Château Josselin, comme on le voit par une Lettre du Comte EUDES ou EUDON, son neveu, à *Robert*, Abbé de Marmoutier ; — 2. GUIHENOC, nommé dans une Charte du Prieuré de Saint-Melin ; — 3. GEOFFROI, qui suit ; — 4. ALAIN, AUTEUR DE TOUTE LA MAISON DE ROHAN, mentionnée en son rang ; — 5. une fille, mariée à *Simon*, Seigneur *de la Roche-Bernard*. Et du second lit : — 6 & 7. BERNARD & ROBERT, mentionnés dans une Charte de l'Abbaye de Marmoutier de l'an 1118.

IV. GEOFFROI, troisieme fils d'EUDON I, & d'*Anne* ou *Emme de Léon*, sa premiere femme, est qualifié *Vicomte du Château* DE PORHOET dans un accord que ses freres, ALAIN & BERNARD, firent avec l'Abbé de Marmoutier, au sujet du mobilier que JOSSELIN, leur aîné, lui avoit laissé. Etant tombé malade, en 1118, il fit une donation à Saint-Martin de Josselin, en présence de son frere ALAIN, & de ses Barons. Dans un acte de fondation faite par ce dernier du Prieuré de la Noée, il y est dit *frere du Vicomte* ALAIN. Il fit une autre donation, vers le même tems, au Prieur de Saint-Martin de Josselin ; assista, avec le même ALAIN, CONAN III, DUC DE BRETAGNE, un grand nombre d'Evêques, d'Abbés & de Noblesse, à une nouvelle consécration de l'Eglise de Redon, faite en 1127. Ces deux freres sont qualifiés *Vicomtes* DE PORHOET dans l'acte qui en fut dressé. On le trouve encore nommé, avec EUDON, son fils, dans une Lettre de *Donoal*, Evêque d'Aleth (aujourd'hui Saint-Malo), donnée au Château Josselin l'an 1130, par laquelle ce Prélat confirme aux Moines de Marmoutier, c'est-à-dire du Prieuré du Château Josselin, une donation de quelques biens situés à Miniac en Porhoët. Ce même GEOFFROI donna aussi aux Moines de Notre-Dame, *aliàs* du Château Josselin en 1132, plusieurs coutumes, telles que le *droit d'ost*, le *repas du Comte*, &c. ce qui fut confirmé, en 1153, par EUDON, son fils aîné. Il est encore nommé dans une Charte d'ALAIN LA ZOUCHE, son autre fils, en faveur des Chanoines de Lilleshult en Angleterre. Il avoit assisté, en 1119, aux obséques du Duc ALAIN-FERGENT ; mourut en 1142 ; & laissa d'*Havoise*, son épouse : — 1. EUDON, qui suit ; — 2. JOSCIUS ou JOSTHON, présent à la fondation de l'Abbaye de Lantenac ; — 3. ALAIN, TIGE DE LA MAISON DE PORHOET-DE-LA-ZOUCHE EN ANGLETERRE, rapportée ci-après ; — 4. ETIENNE, nommé dans une Charte de Marmoutier en 1164 ; — 5. & AMICIE DE PORHOET, mariée à *Guillaume I*, Seigneur *de Montfort*.

V. EUDON, II. du nom, Vicomte DE PORHOET, fut aussi Comte de Bretagne, & épousa *Berthe*, fille du Duc CONAN III, vers l'an 1148, veuve d'*Alain le Noir*, Comte *de Richemont*, dont elle avoit eu un fils, qui fut ensuite Duc *de Bretagne* sous le nom de CONAN IV. Delà vient que cet EUDON est nommé tantôt *Vicomte* DE PORHOET, tantôt *Comte de Bretagne* ; mais seulement EUDON, avec son pere, dans un titre de Marmoutier de l'an 1130. Il écrivit, vers 1150, à *Robert*, Abbé de Marmoutier, pour l'engager à rachever le bâtiment de l'Eglise du Prieuré Saint-Martin du Château Josselin, commencé par le Vicomte JOSSELIN, son oncle, en l'assurant de ses bienfaits & de ceux d'ALAIN, Vicomte DE ROHAN, son autre oncle : il se qualifie *Comte de Bretagne* dans cette Lettre ; confirma, en 1153, du consentement de ses freres, la donation faite aux Moines de Saint-Martin du Château Josselin, par leur pere, des droits *d'ost*, *repas du Comte*, &c. fonda, vers le même tems, l'Abbaye de Lantenac, aussi du consentement de ses freres ; se qualifie *Comte* dans ces deux derniers actes, & n'a que la qualité de *Vicomte* DE PORHOET dans la Chronique de Normandie sous les années 1155 & 1157. Une Charte par lui donnée en 1164, apprend qu'il fit d'autres donations au Prieuré de Saint-Martin du Château Josselin, du consentement d'ALAIN DE ROHAN, son cousin : il y fait mention de son oncle JOSCIUS ou JOSSELIN, & s'y qualifie *Comte de Bretagne*. L'Histoire de cette Province, qui parle de lui fort au long, dit qu'il fut pere d'un fils, aussi nommé EUDON ; & que la fille de celui-ci, appellée MAHAUT, porta le *Porhoët* dans la Maison de *Fougeres* en Bretagne.

Branche des Vicomtes de PORHOET-LA-ZOUCHE, *en Angleterre* (*a*).

V. ALAIN DE PORHOET, troisieme fils de GEOFFROI, Vicomte DE PORHOET & de Rennes, & d'*Havoise*, son épouse, reçut en partage une partie des fiefs donnés, en Angleterre, à ses ancêtres par *Guillaume le Conquérant*, & s'établit dans ce Royaume, où il épousa *Alix*, fille de *Guillaume*, Seigneur *de Beumeiz*. Il est nommé ordinairement dans des actes des XII[e] & XIII[e] siécles, *Eoche*, *Souches*, & *la Zouche*. C'est sous ce dernier nom qu'il est connu des Généalogistes Anglois, qui soutiennent unanimement qu'il *étoit issu de la Maison de* BRETAGNE. Il eut pour enfans : — GUILLAUME, mentionné dans une Charte de l'Abbaye de Savigny, Ordre de Cîteaux, en Normandie, Diocèse d'Avranches; —— & ROGER, qui suit.

VI. ROGER, dit DE LA ZOUCHE, céda, vers 1199, à ALAIN IV, Vicomte DE ROHAN, la Paroisse de Plemieuc & le Prieuré de Bodieuc pour les Seigneuries de Swawessey & de Folborne, dont la possession lui fut confirmée par JEAN, Roi d'Angleterre; obtint de ce Prince, la même année 1199, l'investiture des biens de sa Maison en Angleterre; & fut établi, en 1229, Shérif du Comté de Devonshire. On ignore le tems de sa mort & le nom de son épouse, dont il eut deux garçons, sçavoir : — 1. GUILLAUME DE LA ZOUCHE, qui confirma toutes les donations faites au Prieuré de Swawessey par ROGER, son pere, & ALAIN DE PORHOET, son ayeul, qu'il qualifie *Comte de Bretagne*. Les Historiens ne lui donnent qu'une fille, nommée JOÏCA, mariée à *Robert de Mortemer*, Seigneur de Richard-Castelo dans le Comté de Herefort, & morte en 1287; — 2. & ALAIN, qui suit.

VII. ALAIN DE LA ZOUCHE, II. du nom, Seigneur d'Ashby, suivit le Roi HENRI III en France en 1242, fut fait Gouverneur du Comté de Chester & du Nord de Galles en 1252, Shérif du Comté de Northampton en 1261, & l'année suivante Juge ambulant dans les Comtés de Soutampton, de Buch & de Northampton. Le Roi SAINT-LOUIS ayant rendu sa Sentence arbitrale sur les différends survenus entre le Roi HENRI III & ses Barons, ALAIN DE LA ZOUCHE entreprit de la faire exécuter, & il réussit si parfaitement, que le Roi d'Angleterre, par reconnoissance, le fit Connétable de la Tour de Londres, & Gouverneur du Château de Northampton en 1267. Il mourut trois ans après, & laissa d'*Hélene de Quincy*, son épouse, fille & héritiere de *Roger*, Comte de Winchester, —— 1. ROGER, qui suit; —— 2. EUDES, tige des Seigneurs de Haringworth, rapportés ci-après; — 3. & HÉLENE, dont on ne connoît que le nom.

VIII. ROGER DE LA ZOUCHE, II. du nom, épousa *Adélaïde de Longue-Epée*, fille & héritiere d'*Etienne*, Comte d'Ulster en Irlande, & mourut en 1288, laissant pour fils unique :

IX. ALAIN DE LA ZOUCHE, III. du nom, qui servit dans toutes les guerres survenues de son tems. Il assista au Couronnement du Roi EDOUARD II en 1308; fut pourvu, vers le même tems, du Gouvernement de Rokingham au Comté de Northampton, & mourut en 1314, pere de trois filles; sçavoir : — 1. HÉLENE, femme de *Nicolas de Saint-Maur*; — 2. MAUDE, mariée à *Robert de Holland*; — 3. & ELISABETH DE LA ZOUCHE, Religieuse dans le Monastere de Brevode au Comté de Staffort.

Seigneurs de HARINGWORTH, *issus des précédens.*

VIII. EUDES DE LA ZOUCHE, second fils d'ALAIN II, Seigneur d'Ashby, & d'*Hélene de Quincy*, fut chargé, en 1263, de la garde des Châteaux de Ches-

---

(*a*) Sur cette branche & les trois rameaux qu'elle a formés, il faut consulter *Guillaume Burton*, Histoire du Comté de Leicester, *p.* 19; *Guillaume Dugdale*, Baronage d'Angleterre; *Monasticon Anglicanum*, *Tome I*, *p.* 771 & 780, & *Tome II*, *p.* 311.

ter, de Beston & de Solwick, & servoit encore en 1276 contre *Lewelin*, Prince *de Galles*. Il avoit épousé *Melissente de Canteloup*, sœur & héritiere de *Georges*, Baron d'Albergaveny, dont vinrent : — 1. Guillaume, qui suit ; — 2, 3, 4, 5 & 6. Eudes, Emeri, Amauri, Philippe, & Thomas de la Zouche, dont on ne connoît que les noms.

IX. Guillaume de la Zouche, I. du nom, obtint, en 1299, l'investiture de tous les fiefs qui lui étoient échus par le décès de sa mere ; fut fait *Chevalier du Bain* en 1306 ; prit séance au Parlement, en 1309, en qualité de *Baron du Royaume* ; servit avec distinction dans toutes les guerres survenues de son tems en Ecosse ; & après la mort tragique du Roi Edouard II, il s'attacha à la personne d'Edouard III, son successeur, qu'il accompagna en Irlande en 1332, en Flandres en 1340, en France en 1345 ; & mourut le 13 Mars 1353, laissant de *Maude Louvel*, son épouse, — Eudes, qui suit ; — & Guillaume, Archevêque d'Yorck, Primat d'Angleterre, & Trésorier du Roi Edouard III en 1338.

X. Eudes de la Zouche, Seigneur de Haringworth, souscrivit, en 1313, aux Lettres de grace accordées à *Thomas*, Comte *de Lancastre*, pour le meurtre de *Pierre de Graveson*, & mourut, avant son pere, ne laissant de *Melissente*, son épouse, fille de *Guillaume de Bruse*, & d'*Eve de Canteloup*, qu'un fils nommé

XI. Guillaume de la Zouche, II. du nom, Seigneur de Haringworth, qui obtint, en 1353, l'investiture de tous les biens qui lui étoient échus par la mort de son ayeul ; fit ses premieres armes en Ecosse en 1356 ; obtint, en 1361, la permission de faire le voyage de la Terre-Sainte ; servit dans les guerres contre la France, en 1371, avec une nombreuse Compagnie, & mourut le 25 Avril 1382. Il avoit épousé *Elisabeth*, fille de *Guillaume*, Lord *Roos-de-Hamlac*, dont : — Guillaume, qui suit ; — Thomas ; — Edmond ; — & Hugues.

XII. Guillaume de la Zouche, III. du nom, assista au Couronnement du Roi Richard II, fait à Westminster au mois de Juillet 1377, & servit dans les guerres de France & d'Ecosse en 1384 & 1385. Accusé de donner de mauvais conseils au Roi, il s'attira l'indignation des Grands du Royaume, qui le bannirent de la Cour dans une Assemblée tenue à Harigey-Pure en 1389. Il mourut en 1395, laissant d'*Elisabeth Crosse*, son épouse, pour fils unique :

XIII. Guillaume de la Zouche, IV. du nom, Seigneur de Haringworth, qui servit dans les guerres de France en 1396 & 1397 avec tant de distinction & de succès, qu'il fut gratifié, en 1399, d'une pension considérable sur l'Echiquier. Il assista au Parlement général tenu à Westminster le 22 Décembre 1406 ; fut pourvu du Gouvernement de Calais en 1407 ; & mourut le 3 Novembre 1416. Il avoit épousé *Alix*, fille & héritiere de *Richard de Saint-Maur*, dont quatre enfans : — 1. Guillaume, qui suit ; — 2. Jean de la Zouche, tige des Seigneurs de Codnor, marié à *Elisabeth*, fille & héritiere de *Henri*, Lord *de Grey*. Il en eut — Jean de la Zouche, II. du nom, qui épousa *Elisabeth de Saint-Jean*, mere de — Jean de la Zouche, III. du nom, marié avec *Marguerite de Villougby*, de laquelle sortit — Georges de la Zouche, qu'*Amice Gaîtisfort*, son épouse, fit pere de — Jean de la Zouche, IV. du nom, qui se maria avec *Elisabeth Valley*, dont il laissa deux enfans, sçavoir : — Jean de la Zouche, V. du nom, mort sans postérité ; — & Eléonore, femme d'Edouard de la Zouche, Seigneur de Haringworth, son parent ; — 3. Marguerite, mariée à *Robert*, Lord *de Villougby* ; — 4. & Elisabeth de la Zouche.

XIV. Guillaume de la Zouche, V. du nom, Seigneur de Haringworth, obtint, en 1433, l'investiture des biens de sa Maison ; servit avec beaucoup de distinction dans toutes les guerres de son tems ; fit son testament le 12 Janvier 1467, & mourut l'année suivante, laissant de *Catherine Lentall*, son épouse : — 1. Jean, qui suit ; — 2. Guillaume, Seigneur de Toteneis ; — 3 & 4. Elisabeth & Marguerite.

XV. Jean de la Zouche, Seigneur de Haringworth, s'attacha au service du

Roi Richard III, & eut part à la mauvaise fortune de ce Prince. Déclaré coupable de haute trahison dans le Parlement tenu à Westminster le 7 Novembre 1485, il fut proscrit & dépouillé de tous ses biens; mais sur la fin de ses jours il regagna les bonnes graces du Roi Henri VII, & eut de *Jeanne*, son épouse, fille de *Jean*, Lord *de Dinhan*, — Jean, qui suit; — & Guillaume, Seigneur de Bulvic.

XVI. Jean de la Zouche, II. du nom, Seigneur de Haringworth, prit le parti des armes comme ses ancêtres, & servit avec tant de distinction, que le Roi Edouard VIII lui donna main-levée de tous les biens confisqués sur son pere. Il assista aux Parlemens tenus à Londres & à Westminster en 1529, 1536 & 1541, mourut le 21 Avril 1551, & fut inhumé dans la Chapelle du Château de Haringworth. Il avoit épousé 1°. *Susanne Velby*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Halsted; & 2°. *Dorothée Capell*. Du premier lit il eut: — 1. Richard, qui suit; — 2. Edouard, tige de la branche de Pitton, rapporté après la postérité de son aîné; — 3. Jean, qui fut un des plus grands Capitaines de son tems; & du second lit: — 4. autre Jean, marié à *Catherine de Saint-Leger*, dont vinrent: — Jean, — Daniel, — Dudley, — & Marguerite de la Zouche.

XVII. Richard de la Zouche, Seigneur de Haringworth, épousa 1°. *Jeanne*, fille de *Jean Roger*, Chevalier, Grand-Maître de la Garderobe de la Reine Elisabeth; & 2°. *Marguerite Cheny*, de laquelle il n'eut point d'enfans. Il mourut en 1552, laissant de sa premiere femme, pour fils unique:

XVIII. Georges, que quelques Généalogistes nomment Roger de la Zouche, Seigneur de Haringworth, mort le 30 Juin 1569, & inhumé audit lieu de Haringworth avec ses ancêtres. Il avoit épousé *Eléonore Velby*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Molton, dont pour fils unique:

XIX. Edouard de la Zouche, Seigneur de Haringworth, qui fut du nombre des Lords établis par la Reine Elisabeth pour instruire & faire le procès à Marie Stuart, Reine d'Ecosse. Il fut nommé Ambassadeur auprès du Roi de Dannemarck en 1598; fait Lieutenant-Général au sud & au nord de Galles en 1602; Connétable du Château de Douvres, Conseiller d'Etat, & Garde des cinq ports à vie. Il avoit épousé Eléonore de la Zouche, fille de Jean, IV du nom, Seigneur de Codnor, & d'*Elisabeth Valley*, dont nous avons parlé ci-devant, degré XIII. Il n'en laissa que deux filles; sçavoir — Elisabeth, femme de *Guillaume Tate*, Chevalier du Comté de Northampton; — & Marie de la Zouche, épouse du Seigneur *de Leighton*.

Seigneurs de Pitton.

XVII. Edouard de la Zouche, fils puîné de Jean II, Seigneur de Haringworth, & de *Susanne Velby*, sa premiere femme, eut en partage la Seigneurie de Pitton au Comté de Wilts, & épousa *Chrétienne Chudley*, fille de *Guillaume*, Seigneur d'Ashon, dont pour fils unique:

XVIII. Richard de la Zouche, Seigneur de Pitton, qui épousa *Brigide Drury*, fille de *Robert*, Seigneur de Halsted, & en eut Guillaume, qui suit; — Jean, — & Françoise.

XIX. Guillaume de la Zouche, Seigneur de Pitton, épousa *Esther*, fille de *Robert Bower-de-Neuf-Salisburg*, dont cinq enfans, Georges, Guillaume, Marie, Anne, & Chrétienne, qui vivoient tous en 1625, suivant les *Mémoires* envoyés du Collége des Armoiries de Londres, au Continuateur de *Moréri*, duquel est extraite cette branche *de la Zouche*.

Observation.

Edouard de la Zouche, Seigneur de Haringworth, & Jean, Seigneur de Codnor, son beau-frere, étant morts sans enfans mâles, & leurs filles n'ayant point laissé de postérité, un Seigneur *de Pitton* présenta Requête au Roi d'Angleterre Charles I, & lui demanda l'investiture des biens de sa Maison, comme

étant resté le seul héritier des anciens Seigneurs de LA ZOUCHE. Le Roi ayant fait vérifier l'exposé, lui accorda sa demande. Ce Seigneur mourut, sous le regne de la Reine ANNE, sans laisser d'enfans. Après sa mort, la Reine fit faire des informations dans ses Etats pour sçavoir s'il y avoit encore des LA ZOUCHE-D'ASHBY ou DE HARINGWORTH; personne ne s'étant présenté, tous les biens furent réunis au Domaine. Ainsi l'on présume, d'après ces recherches, que les LA ZOUCHE que l'on voit aujourd'hui en Angleterre, ne sont point de la Maison de PORHOET.

Vicomtes de ROHAN.

IV. ALAIN, I. du nom, Vicomte DE ROHAN, quatrieme fils d'EUDON I, Vicomte de PORHOET, & d'*Anne* ou *Emme de Léon*, sa premiere femme, est mentionné avec ses freres JOSSELIN, GUIHENOC & GEOFFROI, dans l'acte de confirmation d'un droit accordé au Prieuré de Saint-Martin du Château Josselin, & l'est aussi dans l'accord que ses freres & lui passerent avec l'Abbé de Marmoutier; il a la qualité de *Vicomte* dans l'acte d'une donation faite par GEOFFROI, son frere, au même Prieuré de Saint-Martin du Château Josselin en 1118; est nommé ALAIN, & qualifié *illustre Vicomte de la Noée*, PRINCE (*Princeps*), & dit *frere de* GEOFFROI dans l'acte de fondation qu'il fit du Prieuré de la Noée entre les années 1112 & 1133, auquel acte de fondation fut témoin *Villana*, sa femme. On le trouve encore qualifié *Vicomte de* PORHOET, avec son frere GEOFFROI, dans l'acte de consécration de l'Eglise de l'Abbaye de Redon, de l'an 1127, où il assista, comme on l'a dit ci-devant degré IV; il a la même qualité dans l'acte d'une donation qu'il fit au Prieuré de Saint-Martin du Château Josselin, le 5 des Calendes d'Avril de ladite année, du fauxbourg situé devant la porte de son nouveau Château appellé ROHAN; mais il se nomme & se qualifie simplement ALAIN, *Vicomte* DE ROHAN, dans une Charte de l'année suivante, par laquelle il augmente la donation précédente d'une piéce de Terre: cette Charte est datée du Château de ROHAN. On le trouve encore désigné ALAIN, *Vicomte* DE ROHAN, dans une Lettre d'EUDON II, Comte *de Bretagne*, son neveu, à *Robert*, Abbé de Marmoutier, au sujet du Prieuré de Saint-Martin du Château Josselin, auquel Prieuré il donna la Chapelle de ROHAN, comme le prouve la confirmation qui fut faite de ce don par *Jacques*, Evêque de Vannes, en 1129. Le Vicomte DE ROHAN eut de *Villana*, son épouse, — ALAIN, qui suit; — & JOSSELIN ou JOSCIUS, qui fit quelques donations au Prieuré de Saint-Martin du Château Josselin: il est parlé de lui dans une Charte de l'an 1205.

V. ALAIN, II. du nom, Vicomte DE ROHAN, Seigneur de Guémené-Guingamp, de Pontivy, &c. fit plusieurs donations aux Chevaliers du Temple, qui s'établirent en Bretagne l'an 1141. Une Charte du Duc *Conan* IV, de l'an 1160, fait foi que le Vicomte ALAIN avoit donné à ces Chevaliers l'Aumôniere de Prisjac, les Hôpitaux de Locmalo & de Pontivy, & la taille d'un Bourgeois dans chacune de ses Châtellenies. Le même Duc voulant recouvrer, en 1159, les Terres qui lui avoient été enlevées par *Henri*, Comte *de Penthiévre*, implora le secours du Vicomte DE ROHAN; &, en reconnoissance de ses services, donna sa sœur *Constance* en mariage à ALAIN, qui suit, fils aîné du Vicomte, & d'une mere dont le nom est ignoré.

VI. ALAIN, III. du nom, Vicomte DE ROHAN, fonda, le 23 Juin 1184, pour les Moines de Cîteaux, l'Abbaye de Bonrepos, dans le Diocèse de Quimper, du consentement de sa premiere femme, d'ALAIN & de GUILLAUME, ses fils; & se trouva à l'Assemblée ou Assise convoquée, en 1185, par GEOFFROI, Comte *de Bretagne*. Voyez l'Histoire de Bretagne, par Dom *Lobineau*, *Liv. 5, p. 168 & 169*. Il avoit épousé 1°. *Constance de Bretagne*, sœur de *Conan*, IV. du nom, Duc de Bretagne, & fille d'*Alain*, II. du nom, dit *le Noir*, Comte de Tréguier & de Richemont, & de *Berthe*, héritiere *de Bretagne*; & 2°. *Françoise*, nommée dans un titre de son mari pour l'Abbaye de Bonrepos, par lequel il céde à ce Monastere tout le droit qu'il a en l'Avoüerie de plusieurs

Egliſes. Du premier lit vinrent : — 1. ALAIN, qui ſuit ; — 2. GUILLAUME, préſent avec ſon frere, en 1184, à la fondation de l'Abbaye de Bonrepos, & aux Etats tenus à Vannes en 1203 ; — 3. JOSSELIN, qui aſſiſta aux mêmes Etats avec ſes freres. Il prit parti pour le Roi PHILIPPE-AUGUSTE, & le ſuivit dans la conquête de la Normandie, de l'Anjou & de l'Aquitaine. Après la mort d'ALAIN, ſon aîné, en 1205, il revint en Bretagne, & ſe chargea de la tutelle de ſes neveux. Il prit alors la qualité de *Vicomte* DE ROHAN, & c'eſt ſous ce titre qu'il confirma, en 1213, pluſieurs donations faites à l'Abbaye de Bonrepos. Ayant été partagé, en 1215, par GEOFFROI, Vicomte DE ROHAN, ſon neveu, il épouſa *Mahaut*, fille & héritiere de *Guillaume*, Sire *de Montfort*, dont, ſelon quelques Auteurs, il n'eut point d'enfans. Il mourut le 28 Septembre 1251, ſuivant le Nécrologe de Montfort. Sa veuve épouſa en ſecondes noces *Joſſelin de la Roche-Bernard* ; & en troiſiemes, *Alain de Montauban*, dont quelques-uns font ſortir les Seigneurs de Montauban, mentionnés après les Seigneurs du Gué-de-l'Iſle & du Poulduc ; — 4 & 5. MARGUERITE ou MARGELIE, ALIX ou ELISE ; — 6. & CONSTANCE, mariée à *Eudon*, fils d'*Olivier*, Seigneur *de Pontchâteau*, dont elle n'eut qu'une fille, auſſi nommée — *Conſtance*, laquelle donna, en 1220, à l'Abbaye de Bonrepos 5 boiſſeaux de froment. Elle épouſa 1°. *Guillaume*, Sire *de Cliſſon*, auquel elle porta la Baronnie de Pontchâteau ; & 2°. *Hervé*, Seigneur *de Blein*.

VII. ALAIN, IV. du nom, Vicomte DE ROHAN, dit *le Jeune*, Seigneur de Guémené-Guingamp, &c. arma toute la nobleſſe de ſes dépendances ; aidé de pluſieurs Barons & Seigneurs Bretons, pour s'oppoſer à la puiſſante armée que RICHARD, Roi d'Angleterre, après avoir fait arrêter la Ducheſſe *Conſtance*, avoit envoyée en Bretagne dans le deſſein de s'emparer de ce Duché. Il contribua particulierement à la défaite qui força le Roi d'Angleterre de rendre la liberté à la Ducheſſe, & mourut le 27 Octobre 1205, laiſſant de ſa femme *Mabile*, fille de *Raoul*, Seigneur *de Fougeres*, — 1. GEOFFROI, Vicomte DE ROHAN, qui fit une donation à l'Abbaye de Bonrepos en 1216. Il ſe montra d'abord oppoſé à *Pierre Mauclerc*, Duc de Bretagne, qui, ſentant l'importance de ſe l'attacher, lui écrivit, & affoiblit, en le gagnant, le parti contraire. Il mourut le 15 Septembre 1221, ſans laiſſer d'enfans, ni de *Marguerite de Bretagne*, fille de *Conſtance*, ni de *Gervaiſe de Dinan*, ſa ſeconde femme ; — 2. CONAN, nommé avec ſes freres dans quelques Chartes de Bonrepos, décédé ſans alliance avant l'an 1221 ; — 3. OLIVIER, Vicomte DE ROHAN, qui recueillit la ſucceſſion de ſes deux freres ; aſſiſta, en 1225, aux Etats tenus à Nantes pour la ratification des Priviléges accordés par le Duc à la nouvelle ville de Saint-Aubin du Cormier ; & mourut, le 29 Octobre 1228, ſans alliance ; — 4. ALAIN, qui ſuit ; — 5 & 6. ELOISE & CATHERINE : celle-ci mariée 1°. à *Geoffroi*, Seigneur *de Hennebon* ; & 2°. à *Raoul Niel*, Seigneur de la Muce.

VIII. ALAIN, V. du nom, Vicomte DE ROHAN après la mort de ſes freres aînés, s'attacha particulierement au Duc *Pierre Mauclerc*, qui étoit entré, en 1228, dans le parti de la ligue formée en France contre le Gouvernement de la Reine BLANCHE, & l'aſſiſta de tout ſon pouvoir. En reconnoiſſance des ſervices importans que le Vicomte avoit rendus à *Pierre*, *Jean*, ſon fils, Duc de Bretagne, s'obligea, par un ſerment ſolemnel, « à aider les Vicomtes DE ROHAN contre tous ceux qui peuvent vivre & mourir, à défendre leurs Terres de toute invaſion, à ne faire aucune acquiſition ſur les fiefs mouvans prochement de la Vicomté de Rohan, & à ne jamais traduire les Vicomtes ni leurs Vaſſaux, pour quelque ſujet que ce pût être, dans d'autre Juriſdiction que celle de Ploermel ». Les Lettres de ce Privilége ſont datées du mois de Septembre 1231. Le Vicomte mourut en 1232, laiſſant de ſa femme *Aliénor de Porhoët*, ſeconde fille d'*Eudon*, ou *Eudes III*, Comte *de Porhoët*, — 1. ALAIN, qui ſuit ; — 2. GEOFFROI, qui, en 1271, acquit quelques Terres d'*Adélice de Hennebon* ; — 3. VILAINE, épouſe de *Richard*, Seigneur *de la Roche-Jagu* ; — 4. JEANNE, mariée à *Mathieu de Preuilly* ; — 5. PHELIPPE,

LIPPE, femme de *Henri d'Avaugour*, Seigneur de Goello; — 6. & MABILE, qui épousa, en 1251, *Robert*, fils de *Gilles*, Seigneur *de Beaumer*, & d'*Agnès de Coucy*. Par cette alliance, elle fit son mari Seigneur de Guémené-Guingamp & de la Rocheperiou. De ce mariage vint *Thomas*, qui ne laissa qu'une fille, mariée à *Jean*, Seigneur *de Longueval*, desquels JEAN I, Vicomte DE ROHAN, & *Jeanne de Navarre*, son épouse, acquirent, en 1377, les Seigneuries de Guémené & de la Rocheperiou pour leur troisieme fils CHARLES DE ROHAN, chef de la branche de Guémené.

IX. ALAIN, VI. du nom, Vicomte DE ROHAN, fut obligé, vers l'an 1300, par *Jean II*, Duc *de Bretagne*, de reconnoître que, selon la coutume de cette Province, tous les Juveigneurs de Rohan devoient être hommes-liges du Duc de Bretagne, & qu'il avoit droit de retirer de leurs Terres tous les émolumens & profits de fief qu'il ne pouvoit retirer de ses autres sujets libres; & mourut vers 1304. Il avoit épousé 1°. *Isabeau de Léon*, fille d'*Hervé*, Vicomte *de Léon*, & de *Marguerite de Dinan*, morte, sans enfans mâles, en 1266; & 2°. *Thomasse de la Roche-Bernard*, dont il eut: — 1. ALAIN, qui épousa, en 1288, *Agnès*, fille de *Henri d'Avaugour*, & mourut, en 1299, sans laisser d'enfans; — 2. GEOFFROI, Chanoine de Saint-Brieux, qui quitta, en 1299, l'état ecclésiastique pour recueillir la succession d'ALAIN, son frere. Il épousa *Catherine*, fille d'*Olivier de Clisson*, & mourut, sans postérité, en 1303; — 3. JOSSELIN, qui, en 1299, reçut en partage la moitié des biens que possédoit son pere en Angleterre. Devenu l'héritier de sa Maison par la mort de ses freres aînés, il partagea les cadets en 1305, régla le douaire de sa mere en 1306, & mourut, sans alliance, la même année; — 4. OLIVIER, qui suit; — 5. GUIART, qui, en 1299, partagea avec JOSSELIN, son frere, les biens d'Angleterre; — 6. EON, auteur, suivant la Généalogie insérée dans *Moréri*, des Seigneurs *du Gué-de-l'Isle* & *du Poulduc*, rapportés en leur rang; — 7. JACQUES, marié à une Dame, nommée *Perrone* dans un acte de l'an 1316; — 8. JEANNE, qui épousa *Pierre de Kergorlay*; — 9. & BÉATRIX, qu'on croit avoir épousé *Jean de Beaumanoir*, Seigneur de Medrignac.

X. OLIVIER, II. du nom, Vicomte DE ROHAN, fonda, en 1323, trois Messes dans l'Eglise de Bonrepos, moyennant 60 sols de rente sur la Seigneurie de Corlai, & mourut en 1326. Il avoit épousé 1°. en 1307, *Alix de Rochefort*, fille de *Thibaut*, Comte *de Rochefort*, Vicomte de Donges, à laquelle son pere promit 300 livres de rente; & 2°. *Jeanne de Léon*, fille aînée d'*Hervé de Léon*, Seigneur de Noyon-sur-Andelle. Du premier lit vinrent: — 1. ALAIN, qui suit; — 2. OLIVIER, qui fit plusieurs acquêts dans sa jeunesse, & ne vivoit plus en 1356: il y a apparence qu'il fut tué à la bataille de la Roche-Derien en 1347. Et du second lit: — 3. GEOFFROI, pourvu de l'Evêché de Vannes, & transféré à celui de Saint-Brieux en 1370, mort en 1377, après avoir fondé un Anniversaire dans son Eglise pour lui & pour son pere; — 4. THIBAUT, connu par une Lettre de PHILIPPE DE VALOIS, qui, en 1366, ordonna au Bailli du Côtentin & au Vicomte d'Avranches de veiller à la conservation des biens que GEOFFROI, THIBAUT, & JOSSELIN DE ROHAN, trois freres, possédoient sous leur ressort; — 5. & JOSSELIN, Chanoine & ensuite Evêque de Saint-Malo, où il mourut le 21 Mars 1388.

XI. ALAIN, VII. du nom, Vicomte DE ROHAN, s'engagea à Conflans, en 1341, à défendre *Charles de Blois* contre *Jean de Montfort*, qui se disputoient le Duché de Bretagne. Il se trouva, l'année suivante, à la prise de Rennes, au siége de Hennebon, & ensuite à la reddition d'Auray; obtint du Roi de France 500 liv. de rente, en 1346, sur la Terre de Guerrande, confisquée sur *Jean de Bretagne*, Comte de Montfort; & fut tué à la bataille de Moron, le 14 Août 1352. Il avoit épousé, en 1322, *Jeanne de Rostrenen*, fille de *Pierre*, Seigneur *de Rostrenen*, & d'*Anne*, dite *Eve du Pont*. Elle se remaria, en 1354, à *Roger David*, Officier Anglois; & en considération de cette alliance, EDOUARD, Roi d'Angleterre, leur accorda la jouissance du tiers de la Vicomté de Rohan qu'il possédoit, à titre de conquête, avec la Châtellenie de Guémené-Guingamp, &

le Château & Domaine de Pestivien, conquis par *Roger David;* & exempta ces biens de toutes impositions & subsides. Elle étoit veuve de ce second mari le 29 Mai 1371, qu'elle transigea pour la somme de 1000 liv. avec *Jean*, Duc *de Bretagne*, au sujet des droits qu'elle avoit sur le Château de Guémené-Guingamp. De son premier lit elle eut: — 1. Jean, qui suit; — 2. Pierre, émancipé en 1333; — 3. & Marguerite, mariée, 1°. en 1356, à *Jean*, Sire *de Beaumanoir*, Chevalier, Seigneur de Beaumanoir, Medrignac, & de la Hardouinaye, Maréchal de Bretagne pour *Charles de Blois*, fils aîné de *Jean de Beaumanoir*, & de *Marie de Dinan;* & 2°. à *Olivier*, IV. du nom, Seigneur *de Clisson*, Connétable de France, veuf de *Béatrix de Laval*, & fils d'*Olivier*, III. du nom, Sire *de Clisson*, & de *Jeanne de Belleville*. Elle fit son testament le 14 Décembre 1406, par lequel elle élut sa sépulture dans l'Eglise de Notre-Dame de Josselin; & nomma pour ses exécuteurs son mari, les Evêques de Saint-Malo & de Saint-Brieux, & les Seigneurs *de Beaumanoir* & *de Malestroit*.

XII. Jean, I. du nom, Vicomte de Rohan, se trouva à la bataille de Moron, perdue, en 1351, par *Gui de Nêelle*, Sire d'Offemont, contre les Anglois; défendit, en 1357, la ville de Rennes contre le Comte *de Monfort*, & le Duc *de Lancastre;* fut un des ôtages donnés par *Charles de Blois*, pour la sureté du traité qu'il fit à Euran, l'an 1363, avec *Jean*, Comte *de Montfort;* fut pris à la bataille d'Auray le 29 Septembre de l'année suivante; étoit un de ceux qui signerent, en 1365, le traité de Guerrande; permit, en 1366, au Duc, en signe de parfaite réconciliation, de lever un écu de fouage sur les hommes & vassaux de ses Seigneuries de Rohan, &c.; se trouva, en 1370, avec *Olivier de Clisson*, à la défaite des Anglois vers le Ras de Saint-Mahé; à la prise de Saint-Jean d'Angely; à celles d'Angoulême, de Taillebourg & de Saintes en 1372. Le Connétable *du Guesclin* l'envoya, la même année, faire le siége de la Roche-sur-Yon. Charles V ayant confisqué & uni à sa Couronne le Duché de Bretagne, & voulant s'assurer de la fidélité des Seigneurs Bretons dont il avoit le plus à craindre, manda à Paris, en 1379, Jean de Rohan, avec plusieurs Seigneurs qui le servoient dans ses armées, pour les engager à le servir contre le Duc *de Bretagne:* la crainte lui fit promettre tout ce qu'on exigea de lui; mais de retour dans sa Province, il se joignit à la Comtesse *de Penthiévre*, & aux Seigneurs qui tenoient le parti du Duc *de Bretagne*, auquel il promit de fournir 300 hommes. Ce Prince le nomma un des Arbitres pour la paix qui devoit se conclure après la trève proposée par le Duc *d'Anjou*, le 17 Octobre de la même année; & il exigea de lui, le 13 Avril 1380, un serment particulier de le servir envers & contre tous de quelqu'état, nation ou condition qu'ils fussent, sans en excepter personne, & particulierement contre *Olivier de Clisson:* ce serment est scellé de son sceau. Le même Duc lui donna, le lendemain de cet engagement, & à *Jeanne de Navarre*, sa seconde femme, & à ses enfans, la Châtellenie de la Rochemoisan (*b*), dans le territoire de Kemenetboc, comme l'avoit tenue *Bouchard de Vendôme*, avec tout ce qu'il avoit possédé dans la Châtellenie de Hennebon & dans l'Evêché de Cornouailles, & de plus, tout ce qui appartenoit au Duc dans l'Isle de Groye. Le Vicomte de Rohan ratifia à Vannes, le 30 Mai 1381, le traité de paix fait, le 15 Janvier précédent, entre le Roi Charles VI & *Jean* IV, Duc *de Bretagne;* se distingua, en 1382, à la guerre de Flandres contre les Gantois; assista aux Etats de Rennes le 14 Mai 1386, & à l'Assemblée convoquée à Vannes au mois de Juin de l'année suivante; & mourut après avoir fait son testament, daté du 24 Février 1396. Il avoit épousé 1°. *Jeanne*, Dame *de Léon*, fille & unique héritiere d'*Hervé*, Seigneur *de Léon*, & de *Marguerite d'Avaugour:* elle porta à son mari la Terre de Léon, qui

(*b*) Charles de Rohan, son fils, paya, dans la suite, 12300 florins à *Jean de Vendôme*, Sire de Feillet, pour demeurer entierement maître de la Rochemoisan.

donne le rang de prééminence au Parlement & aux Etats de Bretagne, au-dessus de plusieurs Seigneurs, & mourut le 10 Septembre 1372; & 2°. au mois d'Octobre 1377, *Jeanne de Navarre*, dite *la Jeune*, morte le 20 Novembre 1403, fille de PHILIPPE, III. du nom, Roi de Navarre, & de JEANNE DE FRANCE, Reine de Navarre, fille du Roi LOUIS X, & de *Marguerite de Bourgogne*.

Du premier mariage il eut: — 1. ALAIN, qui suit; — 2. EDOUARD, Vicomte de Léon, qui servit le Roi sous la Banniere d'*Artur de Bretagne*, Comte de Richemont, & fut fait prisonnier à la bataille d'Azincourt en 1415. Il épousa *Marguerite de Châteaubriant*, Dame de la Moroufiere, du Portric & de Montrelais, veuve de *Thibaut Anger*, Seigneur du Plessis-Anger, & fille de *Jean de Châteaubriant*, & de *Marie*, Dame *de Montrelais*, dont trois filles. — La premiere, nommée LOUISE DE ROHAN, mariée 1°. à *Patry*, Seigneur *de Châteaugiron*, Chevalier, tué, le 17 Avril 1427, au siége de Pontorson, fils d'*Armel de Châteaugiron*, & de *Jeanne de Rougé*; & 2°. à *Jean de Rostrenen*, Seigneur de Coetdor & de la Chesnaye; — la seconde, nommée JEANNE DE ROHAN, fut femme de *Guillaume*, Seigneur *de Saint-Gilles*; — & la troisieme, aussi nommée JEANNE DE ROHAN, épousa, 1°. le 5 Avril 1374, *Robert d'Alençon*, Comte du Perche, fils de *Charles de Valois*, II. du nom, Comte d'Alençon, & de *Marie d'Espagne*; & 2°. *Pierre II*, Sire *d'Amboise*, Vicomte de Thouars. Elle testa au Château d'Amboise le 20 Janvier 1407.

Le Vicomte JEAN DE ROHAN eut encore de son second mariage: — 3. CHARLES, Seigneur de Guémené & de Gié, tige des PRINCES DE GUÉMENÉ, rapportés ci-après.

XIII. ALAIN, VIII. du nom, Vicomte DE ROHAN, Sire de Léon, Seigneur de Noyon-sur-Andelle, du Pont-Saint-Pierre, de Radepont, &c. fit ses premieres armes sous *Bertrand du Guesclin*, Connétable de France, & *Olivier de Clisson*; se trouva en Flandres avec le Duc *de Bourgogne*, contre les Gantois rébelles, en 1383: sa Compagnie étoit composée de deux Chevaliers-Bannerets, lui & *Hervé le Heuc*, & de 30 Ecuyers. Il assista à l'assemblée des Etats, convoqués à Vannes par *Jean IV*, Duc *de Bretagne*, pour arrêter *Olivier de Clisson*, Connétable de France, & servit ce dernier au siége de Saint-Brieux en 1394. Le Duc *de Bretagne* lui ayant écrit en 1395, pour l'engager de venir le trouver, lui dit: *Vicomte, vous & le Sire de Montbouchier, menerés mon fils au Châtel Josselin, & me amenerés le Sire* OLIVIER DE CLISSON, *car je me veuille accorder avec lui*. Il le nomma un des exécuteurs de son testament. Le Roi lui accorda, le 29 Décembre 1400, délai pour faire aveu de ses Terres. Il accompagna, le 22 Mars 1401, *Jean*, V. du nom, Duc *de Bretagne*, à son entrée dans la ville de Rennes; s'opposa, l'année suivante, avec plusieurs autres Seigneurs, à ce que le Duc *de Bourgogne* eût la garde du pays & des enfans du feu Duc *de Bretagne*; assista encore à l'assemblée des Etats tenus à Vannes au mois de Décembre 1408; fut nommé, en 1420, par la Duchesse *de Bretagne*, après la prise de son mari, Lieutenant-Général, avec les Sires *de Châteaubriant* & *de Rieux*, sous lui, pour commander les troupes qu'elle avoit levées, afin d'obtenir la liberté du Duc. Elle lui donna, la même année, toutes les Terres de ceux du Vicomté de Rohan qui avoient favorisé le parti de *Penthiévre*, & refusé de prendre les armes, suivant la convocation de l'arriere-ban faite de la part du Duc, sous peine de confiscation de corps, de biens & d'honneur. Le Duc *de Bretagne* en convoqua un autre, en 1426, contre les Anglois, & n'en exempta que le Vicomte DE ROHAN, qui venoit d'être pourvu de la charge de Chambellan, alors une des grandes charges de la Cour du Roi de France. Il mourut le 25 Juillet 1429, & avoit épousé *Béatrix de Clisson*, Comtesse de Porhoët, fille aînée & héritiere d'*Olivier*, Seigneur *de Clisson*, Comte de Porhoët, Connétable de France, & de *Catherine de Laval*, sa premiere femme. Elle mourut en 1448, laissant pour fils unique:

XIV. ALAIN, IX. du nom, Vicomte DE ROHAN & de Léon, Comte de Porhoët, titre qu'il eut pendant la vie de son pere, Seigneur de Noyon-sur-Andelle, du Pont-Saint-Pierre, de Radepont, Beauvoir, la Garnache, Baron du Pontchâ-

teau, &c. Il est nommé, avec son pere, dans l'acte d'union des Seigneurs de Bretagne, passé à Vannes le 16 Octobre 1420, avec leur Duc, contre le parti des *Penthiévre;* fut un de ceux qui ratifierent, le 9 Septembre 1427, le traité conclu avec le Duc & les Anglois, & un des ôtages donnés, en 1431, pour l'entrevue du Duc & du Seigneur *de la Trémoille* à Chantocé; prêta serment de fidélité à *Jean* VI, Duc *de Bretagne*, au mois d'Octobre 1437; assista, en 1442, au couronnement de *François* I, Duc *de Bretagne*, qui, en considération de ses services, lui accorda la permission de lever 5 sols sur tous les feux de Bretagne; assista au traité conclu à Rennes, le 17 Juin 1449, entre le Roi & ce même Duc; à la prise de Fougeres ladite année; fut nommé, en 1451, l'un des exécuteurs testamentaires de *François*, Duc *de Bretagne;* & se trouva aux Etats de Vannes le 25 Mai de la même année, où *Pierre*, Duc *de Bretagne*, ordonna qu'il auroit séance, le premier jour, à la premiere place au côté gauche après les Seigneurs de son Sang; que le second jour, cette place seroit occupée par *Gui*, Comte *de Laval*, & ainsi à l'alternative, jusqu'à ce que ce dernier, ou ses successeurs, fussent propriétaires du lieu de Vitré. Il s'opposa, en 1452, à la descente des Anglois à Crozon; accompagna *Artur* III, Duc *de Bretagne*, à son entrée à Rennes, le 30 Octobre 1457; fut établi Lieutenant-Général de Bretagne, au mois de Décembre 1460, par le Duc, qui partoit pour aller trouver le Roi à Tours; & mourut le 20 Mars 1462, après avoir fait son testament, par lequel il ordonna qu'il vouloit être inhumé en l'Abbaye de Bonrepos, sépulture de ses ancêtres. Il avoit épousé, 1°. avec dispense, par contrat du 19 Avril 1407, *Marguerite de Bretagne*, quatrieme fille de *Jean* V, dit *le Vaillant*, Duc *de Bretagne*, & de *Jeanne de Navarre*, sa troisieme femme, à laquelle *Jean* VI, son frere, Duc *de Bretagne*, donna pour dot la Terre de Guillac, à condition que si elle mouroit sans enfans, cette Terre retourneroit au Duc. Elle décéda le 13 Avril 1428. ALAIN IX. épousa, 2°. le 16 Novembre 1450, *Marie de Lorraine*, morte le 25 Avril 1455, fille d'*Antoine de Lorraine*, Comte de Vaudemont, & de *Marie de Harcourt*; & 3°. au mois de Février 1456, que l'on comptoit 1455, *Peronnelle de Maillé*, fille de *Hardouin*, Seigneur *de Maillé*, & de *Peronnelle d'Amboise*. Le Duc *de Bretagne* lui fit présent, le 10 du même mois, de 4000 écus d'or.

Du premier lit vinrent: — 1. ALAIN DE ROHAN, Comte de Porhoët, mort de contagion au siége de Fougeres en 1449. Il avoit épousé, en 1443, par dispense du Pape EUGÈNE IV, *Yolande de Laval*, fille de *Gui* XIV, Comte *de Laval*, & d'*Isabelle de Bretagne*. Elle se remaria, par contrat du 14 Juillet 1454, à *Guillaume de Harcourt*, Comte de Tancarville, de Longueville & de Montgommery, & eut de son premier mari une fille, N... DE ROHAN, morte en bas-âge; — 2. JEANNE, accordée à JEAN D'ORLÉANS, Comte d'Angoulême, en 1431, ensuite mariée, par contrat du 11 Février 1442, à *François*, Sire *de Rieux* & de Rochefort, Comte de Harcourt, fils de *Jean* III, Sire *de Rieux* & de Rochefort, & de *Jeanne de Harcourt*. Elle étoit veuve le 25 Juin 1459, qu'elle fit hommage au Roi; — 3. MARGUERITE, femme, par contrat du 31 Août 1449, de JEAN D'ORLÉANS, Comte d'Angoulême & de Périgord, fils puîné de LOUIS DE FRANCE, Duc d'Orléans, & de *Valentine de Milan:* elle testa le 14 Février 1492, & vivoit encore en 1496; — 4. CATHERINE, mariée 1°. à *Jacques de Dinan*, Seigneur de Beaumanoir, Châteaubriant & de Montafilan, Grand-Bouteiller de France, fils de *Charles de Dinan*, & de *Jeanne de Beaumanoir*; & 2°. à *Jean*, Sire *d'Albret*, Vicomte de Tartas, fils de *Charles*, Sire *d'Albret*, II. du nom, Comte de Dreux (trisayeul de HENRI IV, Roi de France), & d'*Anne d'Armagnac*. Leur petit-fils, JEAN, Sire D'ALBRET, devint Roi de Navarre par le mariage qu'il contracta avec CATHERINE DE FOIX, Reine de Navarre.

Du second lit: — 5. JEAN, qui suit; — 6. CATHERINE, morte sans alliance; & du troisieme lit: — 7. PIERRE DE ROHAN, Seigneur du Pontchâteau & de Quintin, qui surprit, en 1487, pendant le siége de Nantes, la ville de Moncontour; manqua celle de Guingamp; rentra, la même année, par surprise, dans

son Château de Quintin, d'où il fit vivement la guerre à ceux de Guingamp, avec le secours des François; combattit, en 1488, à la bataille de Saint-Aubin du Cormier, à la tête de 20 lances, & mourut sans enfans. Il avoit épousé 1°. *Jeanne du Perrier*, Comtesse de Quintin, veuve de *Jean de Laval*, Baron de la Roche-Bernard; 2°. *Jeanne de Daillon*; & 3°. *Jeanne de la Chapelle*.

XV. JEAN, II. du nom, Vicomte DE ROHAN & de Léon, Comte de Porhoët, &c. né le 16 Novembre 1452, n'avoit encore que deux ans lorsque son mariage fut arrêté avec *Marie de Bretagne*, fille puînée du Duc *François* I: alliance approuvée par les Etats de Vannes en 1455. Mécontent des traitemens qu'il recevoit à la Cour de Bretagne, il fut sollicité de s'attacher à la France par LOUIS XI, qui promit, pour FRANÇOIS DE ROHAN, son fils aîné, une de ses filles, & de le faire reconnoître Duc de Bretagne. Le Roi étant allé à sa rencontre, lui assigna une pension de 8000 livres, & en promit une de 4000 à la Vicomtesse, lorsqu'elle seroit arrivée à la Cour. Le Duc *de Bretagne* sentant l'importance de se réconcilier avec le Vicomte, & d'ailleurs sollicité par le Pape SIXTE IV, qui le menaçoit même d'excommunication en cas de refus de Justice, lui promit toute satisfaction. Le Vicomte revint alors en Bretagne, après avoir conclu son traité avec le Duc, malgré les instances & les promesses de LOUIS XI. Retiré dans ses Terres, il reprit & suivit une longue contestation avec le Comte *de Laval*, qui, à raison de sa Baronnie de Vitré, prétendoit le premier rang parmi les Barons dans les Assemblées & Parlemens, tandis qu'il soutenoit au contraire que ce droit lui appartenoit, soit à titre de naissance, soit en qualité de Comte de Porhoët, dignité supérieure à celle des Barons, soit même à raison de la Vicomté de Léon. En 1451, le Vicomte, son pere, avoit eu la préséance le premier jour aux Etats de Vannes. Une Ordonnance surprise au Duc *Pierre*, traitée de *Clandestine*, par les Etats de Bretagne en 1748, restée même sans exécution, accordoit la préséance alternative au Comte *de Laval*. Opposition du Vicomte DE ROHAN à cette Ordonnance, dans le Parlement général tenu en 1455, qui lui en donne acte. Sentence des Etats, assemblés en 1460, par le Duc *François* II, par laquelle le Vicomte DE ROHAN est reçu à proposer ses moyens de nullité; appel du Comte *de Laval* à la Cour des Pairs de France, qui confirme la Sentence des Etats, le 6 Juin 1472. Enquête en conséquence, & témoins entendus de part & d'autre. Le Comte *de Laval* traînoit en longueur, pour se dispenser de faire, sur différens articles, le serment auquel il étoit astreint par Lettres du Duc, données le 26 Mai 1479, lorsque le Vicomte DE ROHAN, accusé injustement du meurtre de *René de Keradreux*, fut arrêté & enfermé, le 14 Novembre suivant, dans le Château de Nantes, d'où il ne sortit, son innocence ayant été reconnue, qu'en 1484. La même année il quitta la Bretagne, passa en France, de-là en Lorraine, où il demeura jusqu'au mois de Septembre suivant, pour éviter la fureur violente de *Landais*, & laisser calmer la colere du Duc; se joignit aux Rébelles, fut nommé, le 13 Octobre 1485, un des exécuteurs testamentaires d'*Isabeau*, veuve de *François* I, Duc *de Bretagne*, sa belle-mere; se ligua, en 1487, avec plusieurs Barons, pour chasser le Chancelier de Bretagne & les étrangers qui gouvernoient le Duc; attira dans son parti les villes de Lannion & de Tréguier; fit lever le siége de Moncontour aux troupes du Duc, avant le 5 Juillet de la même année; fit sa paix avec lui le 25 Mars 1488; & quitta son service peu après. Il combattit pour le Roi à la bataille de Saint-Aubin du Cormier, à la tête de 100 lances, le 25 Juillet suivant; prit la ville de Dinan, assiégea & prit aussi Guingamp le 29 Janvier 1489, après s'être emparé de Pontrieu & de Châteaulin-sur-Trieu, qu'il fit saccager; & prit encore, l'année suivante, Concarneau. Le Roi CHARLES VIII l'établit son Lieutenant-Général en Basse-Bretagne, le 1 Septembre 1491, le nomma un des Commissaires des Etats, convoqués à Vannes le 27 Octobre de la même année (pour le 8 Octobre suivant); fut encore un des premiers Commissaires nommés par LOUIS XII pour les Etats, convoqués en ladite Ville le 25 Septembre 1501, & fut présent au traité de mariage de CLAUDE DE FRANCE, avec FRANÇOIS D'ORLÉANS, Duc de Valois, Comte d'Angoulême, depuis Roi

ſous le nom de François I. Après la mort du Duc *François* II, en 1488, le Vicomte de Rohan fit revivre les propoſitions qui avoient été faites par le Roi de France, & par la plûpart des Seigneurs qui gouvernoient alors la Bretagne, de marier ſes deux fils avec *Anne* & *Iſabeau*, héritieres du Duché. Cette alliance étoit regardée comme le parti le plus avantageux pour la Bretagne, quoiqu'*Anne*, l'aînée, fut alors recherchée par l'Archiduc *Maximilien*, par le Duc d'Orléans, depuis Roi de France, & par le Sire *d'Albret*. Il avoit épouſé, par traité du 10 Février 1455, accompli le 8 Mars 1461, *Marie de Bretagne*, fille de *François* I, Duc *de Bretagne*, & de Marie Stuart; celle-ci fille puînée de Jacques Stuart, I. du nom, Roi d'Ecoſſe, & de *Jeanne de Sommerſet*, morte en 1507. Son douaire fût aſſis ſur la Vicomté de Léon, & elle eut en dot, conformément au teſtament de ſon pere, 100 mille écus d'or neufs, de 64 au marc, équivalant au réal, valant alors 30 ſols, dont 12500 livres devoient être payées le jour de la bénédiction nuptiale, & le reſte au terme dont on conviendroit. Moyennant cette ſomme, elle devoit renoncer à toute ſucceſſion de pere & de mere. Jean de Rohan, ſon mari, prétendit au Duché de Bretagne, mais on ne lui adjugea que le Comté de Montfort, la Seigneurie de Néauſle, & les Baronnies de Chantocé, d'Ingrande de Fougeres, &c. outre la moitié des meubles de la Maiſon du Duc, qui lui étoient communs avec *Marguerite*, Ducheſſe *de Bretagne*, ſœur aînée de ſa femme. Il mourut en 1516, & eut pour enfans : — 1. François, né le 10 Juillet 1469, tué à la bataille de Saint-Aubin du Cormier en 1488, ſans alliance; — 2. Jean, né le 1 Octobre 1476, mort, ſans avoir été marié, le 12 Juin 1505; — 3. Jacques, qui ſuit; — 4. Georges, né en 1479, mort auſſi ſans alliance, en 1502; — 5. Claude, né en 1480, nommé Evêque de Quimper en 1501, à l'âge de 22 ans, ſacré le 6 Avril 1510. Il recueillit la ſucceſſion de ſes freres aînés, prit la qualité de *Vicomte* de Rohan avec celle d'Evêque de Quimper, mourut le 15 Juillet 1540; — 6. Anne, mariée, le 27 Septembre 1515, à Pierre de Rohan, Seigneur de Frontenay, fils puîné de Pierre de Rohan, Maréchal de Gié, morte en Mars 1529; — 7. & Marie, qui épouſa, le 17 Novembre 1511, Louis de Rohan, IV. du nom, Seigneur de Guémené. Elle fit ſon teſtament le 9 Juin 1542.

XVI. Jacques, Sire de Léon, & Vicomte de Rohan après la mort de ſes aînés, né le 10 Juin 1478, épouſa 1°. Françoise de Rohan, fille aînée de Louis, III. du nom, & de *Renée du Fou*, Dame de Montbazon, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. *Françoiſe de Daillon*, fille de *Gilles*, Seigneur du Lude, & de *Marguerite de Montberon*. Son mari étant mort, ſans enfans, en 1527, elle ſe remaria à *Joachim Goyon*, Seigneur de Matignon, Comte de Thorigny.

Les Vicomtes de Rohan portoient : *de gueules, à neuf macles d'or, 3, 3 & 3.*

Princes de Guémené, Ducs de Montbazon, Pairs de France.

XIII. Charles de Rohan, Seigneur de Guémené, ſeul fils de Jean I, Vicomte de Rohan, & de *Jeanne de Navarre*, ſa ſeconde femme, eut en partage les Seigneuries de Guémené-Guingamp, de la Rochemoiſan, &c. Il fut confirmé dans la poſſeſſion de ſes Terres, en 1396, par Alain VIII, Vicomte de Rohan, ſon frere aîné, à condition qu'il les tiendroit en juveignerie, ſuivant la coutume du pays, & que s'il décédoit ſans poſtérité, elles retourneroient à l'aîné de la Maiſon. Le Duc de Bretagne ayant été arrêté à Chantoceaux en 1420, Charles de Rohan fut établi Capitaine-Général en baſſe Bretagne pour veiller à la ſûreté du pays. Ce Duc lui rendit, le 13 Juillet de la même année, la Terre de Vauruſſe, uſurpée ſur ſon beau-pere par *Marguerite de Cliſſon*, Comteſſe de Penthièvre, ſur laquelle elle avoit été confiſquée; & il en fit hommage le même jour à ce Prince. Le Duc ne borna pas là ſa reconnoiſſance envers Charles de Guémené, ſon oncle; il lui donna, en 1420, & à ſes hoirs, la prérogative d'être le prochain à la feneſtre du Duc, & de garder & tenir le Cercle ou la Couronne Ducale, prérogative qui juſqu'alors n'a-

voit été accordée à aucune autre Maison. CHARLES fut un des Députés que la Duchesse de Bretagne envoya cette année vers le Dauphin pour obtenir la liberté du Duc, qui lui donna, par acte du 23 Septembre 1420, confirmé le 7 Octobre suivant, la Châtellenie de Minibriac en reconnoissance du secours qu'il avoit amené pour sa délivrance; ratifia le traité fait à Rennes, en 1427, entre le Duc & les Ambassadeurs du Duc *de Bedfort;* & eut permission, en 1432, de retenir auprès de sa personne six Gentilshommes pour le servir pendant la guerre. Il testa le 13 Mars 1435, & mourut le 29 Décembre 1438. Il avoit épousé, par contrat du 10 Mars 1405, *Catherine du Guesclin*, Dame du Verger, fille de *Bertrand du Guesclin*, II. du nom, Seigneur de la Moreliere, & d'*Isabeau d'Ancenis*, Dame de l'Isle-Dauville & de Romefort. Elle vivoit encore en 1461, & eut de son mariage, pour fils unique:

XIV. LOUIS DE ROHAN, I. du nom, Seigneur de Guémené, de la Rocheperiou, de la Rochemoisan, de Gié, &c. qui fit hommage, le 25 Janvier 1438, au Vicomte DE ROHAN, son cousin, de la Terre de Guémené; assista au Couronnement du Duc *François I*, fait à Rennes au mois de Décembre 1442; y occupa la place que le Duc *Jean V* avoit accordée à sa Maison; fut envoyé en ambassade vers le Roi de France en 1449; & ratifia le traité fait à Rennes contre les Anglois le 26 Juin de la même année. Le Duc étant décédé, LOUIS DE ROHAN assista au Couronnement du Duc *Pierre II*, en 1450, & à celui d'*Artur III*, en 1457; mourut le 15 Décembre de cette année après avoir fait son testament, & nommé le Sire du Pont & de Rostrenen tuteur de ses enfans. Il avoit épousé, par contrat du 24 Avril 1443, MARIE DE MONTAUBAN, Dame de Montauban, Landal, Romilly & de Marigny, fille unique & héritiere de JEAN, Sire DE MONTAUBAN, Amiral de France, Maréchal de Bretagne, & d'*Anne*, Dame *de Kerenrais*. Etant restée veuve, elle se maria, 2°. en 1464, à *Georges de la Trémoille*, Seigneur de Craon, dont elle n'eut point d'enfans; 3°. avec *Jean de Keradreux*, Seigneur de Neufvillette; & mourut au mois de Mai 1477. Elle eut de son premier mari: — 1. LOUIS, qui suit; — 2. PIERRE, auteur des Seigneurs de Gié, rapportés après les Princes de Soubise; — 3. & HÉLENE DE ROHAN, mariée à *Pierre*, Baron *du Pont* & de Rostrenen, tué à la bataille de Saint-Aubin du Cormier en 1488, & elle morte en 1507.

XV. LOUIS DE ROHAN, II. du nom, Seigneur de Guémené, de Montauban, Gié, Rochemoisan, &c. fut élevé à la Cour des Ducs *Artur III* & *François II;* émancipé & remis en possession de ses biens en 1466, saisis, en 1465, pour avoir pris le parti de LOUIS XI. Ce Monarque exigea sa signature pour la ratification du traité de Senlis. Il entra, en 1484, dans la conspiration formée contre le Trésorier *Landais*, & après la punition de ce Ministre, l'année suivante, rentra en grace, & fut créé Baron de Lanvaux le 22 Septembre 1485, du consentement des Etats tenus à Nantes la même année. Cette création donnant entrée & rang au Sire de Guémené, aux Etats de la Province, le Duc disposa de la place accordée à la Maison de Guémené, de siéger dans les Assemblées de la Nation *à senestre*, &c. en faveur de LOUIS III DE ROHAN, son fils aîné, & des présomptifs héritiers de la Maison. Après la mort du Duc, en 1488, LOUIS DE ROHAN fit le voyage de la Terre-Sainte; &, de retour, s'attacha à la Duchesse de Bretagne; entra dans son Conseil, assista de sa part à l'Assemblée indiquée à Tournay, l'an 1490, pour les traités de Francfort & d'Ulm; l'accompagna à Langeais, où elle alla épouser le Roi CHARLES VIII; signa son contrat de mariage, & fut présent à la cérémonie des Epousailles. La Reine, par reconnoissance des services qu'il lui avoit rendus, lui assigna sur son Etat une pension considérable, dont il jouissoit encore en 1501. Il fit son testament le 17 Mai 1508, & mourut le 25 du même mois. Il avoit épousé, par contrat du 24 Novembre 1455, ratifié le 12 Juin 1466, *Louise de Rieux*, fille de *François*, Seigneur *de Rieux* & de Rochefort, Comte de Harcourt, Vicomte de Donges, Baron d'Ancenis, & de JEANNE DE ROHAN. Leurs enfans furent: — 1. LOUIS, qui suit; — 2. HENRI, Seigneur de Landal, marié,

le 30 Décembre 1497, à *Marguerite du Pont*, Dame de Plusquellec, Tourgouf, Callac, &c. fille de *Charles du Pont*, Seigneur de Cleder, de Pontblanc, &c. & de *Jeanne de Plusquellec*. Il mourut sans enfans, & sa veuve se remaria à *François de Tournemine*, Baron de la Hunaudaye, fils de *Gilles*, Seigneur de la Hunaudaye, & de *Marie de Villiers*, Dame du Hommet; — 3. Jacques, mort jeune;

4. Jean de Rohan, Seigneur de Landal après la mort de Henri, son frere, & de Coiron-sur-Loire, Grand-Maître de Bretagne sous les Reines Anne & Claude, mort le 19 Janvier 1524. Il avoit épousé 1°. *Guyonne*, Dame *de Lorgeril*, morte le 22 Août 1502, fille de *Jean*, Seigneur *de Lorgeril*, & de *Françoise de Parthenay*; & 2°. *Isabeau*, Dame *de la Chapelle* & de Molac, fille d'*Alain*, Seigneur *de la Chapelle*, & de *Louise de Malestroit*, dont il n'eut point d'enfans. Du premier lit il laissa trois filles; — l'aînée, Hélene de Rohan, Dame de Landal & de Lorgeril, fut mariée, par contrat du 23 Mars 1514, à *François*, I. du nom, Comte *de Maure*, fils aîné de *Jean*, Seigneur *de Maure*. Elle décéda le 15 Mai 1541, & son époux en 1556. — La seconde, Marguerite de Rohan, Dame de Tressant, la Tourniolle, & de la Rigaudiere, morte, le 12 Mars 1550, sans enfans de *Louis de Malestroit*, Seigneur de Pontkalleck, son mari, fils de *Jean de Malestroit*, & de *Marie de Rosmadec*. — Et la troisieme, Catherine de Rohan, Dame de la Rubaudiere, la grande Boissiere & d'Olivet, mariée 1°. à *Tannegui de Kermaouan*, vulgairement dit *Carman*, fils de *Tannegui de Carman*, & de *Louise de la Forest*; & 2°. à *Gilbert de Limoges*. Elle mourut, sans enfans, vers l'an 1563.

5. Françoise, Dame de Marcheville, des Orieux & de Varennes, mariée à *Louis de Husson*, Comte de Tonnerre, Seigneur de la Salle-lès-Clery & de Saint-Aignan, fils de *Charles de Husson*, Comte de Tonnerre, Seigneur de Saint-Aignan, & d'*Antoinette de la Trémoille*. Elle testa le 6 Janvier 1538, & mourut sans enfans; — 6. Marguerite, mariée à *François*, Baron *de Maillé* & de la Rochecorbon, fils de *Hardouin*, Baron *de Maillé*, & d'*Antoinette de Chauvigny*, Dame de Brosse; — 7. Catherine, femme de *Jean de Malestroit*, Seigneur de Kaer, de Beaucourt, fils de *Jean*, & de *Marie du Pont*; — 8. & Jeanne de Rohan, mariée, en 1498, à *François du Châtellier*, Vicomte de Pommerith, Baron de Marcé, Seigneur de Lesnen & de Miniac, fils de *Vincent du Châtellier*, Vicomte de Pommerith, & de *Madelene de Villiers-du-Hommet*.

XVI. Louis de Rohan, III. du nom, Seigneur de Guémené, Montbazon, Sainte-Maure & Nouastre, fit la campagne d'Italie avec le Maréchal *de Gié*, son oncle, & mourut, avant son pere, le 18 Novembre 1498. Il avoit épousé *Renée du Fou*, fille unique de *Jean du Fou*, Seigneur de Rostrenen, Gouverneur & Bailli de Touraine, Grand-Echanson de France, & de *Jeanne de la Rochefoucaud*. Elle se remaria à *Guillaume de la Marck*, Seigneur d'Angremont, fils puîné de *Guillaume de la Marck*, Baron de Lumain, & d'*Anne d'Arscot*. Du premier lit elle eut — Louis, qui suit; — & Françoise, morte sans alliance.

XVII. Louis de Rohan, IV. du nom, Baron de Lanvaux, Seigneur de Guémené, de Montauban, de Montbazon, &c. épousa Marie de Rohan, fille de Jean II, Vicomte de Rohan, & de *Marie de Bretagne*, par contrat passé à Blois le 17 Novembre 1511, en présence & de l'agrément de la Reine Anne de Bretagne. Marie de Rohan fut partagée, le 2 Juillet 1518, par Jacques, Vicomte de Rohan, son frere aîné, &, en 1527, par Claude de Rohan, Evêque de Quimper, héritier de tous ses freres, morts sans enfans. Louis & Marie, sa femme, fonderent, de concert, dans l'Eglise de Notre-Dame de la Fosse, un Chapitre composé d'un Doyen, de 6 Chanoines, 4 Chapelains, 4 Choristes, & d'un Sacristain, auxquels ils assignerent 490 livres de rente sur les recettes de Guémené, de la Rochemoisan, des fiefs de Léon & Treisfaven, se réservant pour eux & leurs successeurs la nomination du Doyen, des

des Chanoines & des Chapelains. La fondation fut approuvée le 24 Décembre 1529 par le Grand-Vicaire du Cardinal-Evêque de Vannes, alors à Rome. Marie de Rohan fit son testament le 9 Juin 1542, par lequel elle légua 100 écus à l'Hôpital de Guémené, & fonda une Grand'Messe par semaine avec les Vigiles des Morts dans son Eglise, où elle fut enterrée auprès de son mari, décédé le 14 Juin 1527. Ils eurent pour fils unique :

XVIII. Louis de Rohan, V. du nom, Seigneur de Guémené, la Rochemoisan, Montbazon, Sainte-Maure, Baron de Lanvaux, qui épousa, par contrat passé le 18 Juin 1529, *Marguerite de Laval*, Dame du Perrier, fille de *Gui*, XVI. du nom, Comte *de Laval*, de Montfort & de Quintin, Seigneur de Vitré, Gouverneur & Amiral de Bretagne, Chevalier de l'Ordre du Roi, & d'*Anne de Montmorency*. Ce mariage ayant été agréé par les Cours de France & de Navarre, les articles en furent dressés au Château de Villancher le 18 Mai 1529, en présence des parens & amis des deux contractans. Il mourut le 14 Mai 1557. Ses enfans furent : — Louis, qui suit ; — & Renée de Rohan, mariée 1°. à François de Rohan, Seigneur de Gié & du Verger ; 2°. à *René de Laval*, Seigneur de Loué, mort sans enfans en 1562, fils de *Gilles de Laval*, II. du nom, Seigneur de Loué, & de *Louise de Sainte-Maure* ; & 3°. par dispense, à *Louis de Laval*, Marquis de Néele, Comte de Joigny & de Maillé. De ce troisieme mariage naquirent : — *Gui*, *Louis* & *Charles de Laval*. Les deux derniers étant morts en bas-âge, & le premier sans postérité, tous les biens provenant de la succession de Renée de Rohan, rentrerent dans la Maison de Guémené.

XIX. Louis de Rohan, VI. du nom, Prince de Guémené, Comte de Montbazon, Baron de Marigny & de Lanvaux, Seigneur de Montauban, &c. né au Château de Guémené le 3 Avril 1540, perdit la vue dès l'âge de 5 ans par la petite-vérole. La nature le dédommagea par les plus heureuses dispositions, & par les talens les plus extraordinaires. Charles IX lui donna une Compagnie de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances, le fit Chevalier de son Ordre en 1564, érigea sa Terre de *Guémené* en *Principauté*, par Lettres données à Monceau au mois de Septembre 1570, registrées l'année suivante au Parlement de Rennes. Henri IV, qui l'honoroit d'une bienveillance & d'une estime particulieres, lui donna, au mois d'Août 1596, le Gouvernement des Villes de Hennebon & de Blavet, &, le 26 Septembre 1604, la charge de Grand-Sénéchal d'Anjou & de la Fléche. Il mourut le 4 Mai 1611 : son corps fut porté à Coupevray, dans l'Eglise de l'Hôpital du Mont-de-Piété qu'il avoit fondé avec *Françoise de Laval*, sa seconde femme, en 1601. Il avoit épousé 1°. Léonore de Rohan, Dame de Gié & du Verger, sa parente, fille aînée de François de Rohan, Seigneur du Verger & de Gié, & de *Catherine de Silly-la-Roche-Guyon*, Comtesse de Rochefort ; & 2°. *Françoise de Laval*, veuve de *Henri de Lenoncourt*, Seigneur de Coupevray, & fille de *René de Laval*, Seigneur de Bois-Dauphin, & de *Catherine de Baïf*. Elle mourut, le 16 Décembre 1614, sans enfans, & fut inhumée, avec son second mari, au milieu du sanctuaire de l'Eglise des Mathurins, dit *le Mont-de-Piété*, près Coupevray, avec une épitaphe, au-dessus & au-dessous de laquelle se voient les armes de Rohan, *parti de Laval*.

Du premier lit vinrent : — 1. Louis de Rohan, Duc de Montbazon, Pair de France, en faveur duquel le Roi Henri III érigea le Comté de *Montbazon* en *Duché-Pairie* par Lettres-Patentes de 1588, vérifiées au Parlement le 27 Avril 1589. Il se distingua dans les guerres de son tems, & est qualifié Louis de Rohan, Seigneur de Guémené, Capitaine d'une Compagnie de 30 lances fournies des Ordonnances du Roi, Chevalier de son Ordre, dans une quittance qu'il donna de 450 liv. tournois à *Claude du Ryon*, Trésorier ordinaire des Guerres, en date du 14 Février 1563. On doit observer que lorsque Henri IV fut reconnu Roi de France, en 1589, par les Princes & Seigneurs de son armée, ceux qui signerent les premiers l'acte de reconnoissance après les Princes du Sang, furent les Ducs *de Longueville*, *de Montbazon* & *de Piney-Luxembourg*.

Comme ce fut en cette qualité de PRINCES qu'ils prirent ce rang de signature, il n'y eut point d'opposition de la part du Duc *d'Epernon*, plus ancien *Pair* qu'eux, ni de celle des *autres Pairs*, qui refuserent néanmoins de signer après les Maréchaux *de Biron* & *d'Aumont*. Mais les Maréchaux alléguerent que l'acte se passant à l'armée, ils dévoient signer immédiatement après les Maisons de *Princes*, ce qui leur fut accordé. Il mourut le 1 Novembre 1589, & avoit été fiancé à *Madelene de Lenoncourt*, fille de *Henri*, II. du nom, Seigneur *de Lenoncourt* & de Coupevray, Baron de Vignory, & de *Françoise de Laval*. Elle n'étoit âgée que de 6 ans, lors du contrat de mariage, qui ne fut pas consommé, & elle épousa 2°. HERCULE DE ROHAN, frere de LOUIS, Duc de Montbazon, qui eut pour fils naturel, — *François de Boistoneau* ou *Boistenant*, légitimé & annobli le 7 Septembre 1634, lequel portoit pour armes: *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois lions de même*, 2 & 1. — *Samuel de Boistoneau*, son fils, fut maintenu dans les Lettres de légitimation & d'annoblissement, accordées à son pere, par d'autres Lettres du 21 Avril 1668, vérifiées le 23 Septembre 1669.

2. PIERRE DE ROHAN, Prince de Guémené, Sénéchal d'Anjou & de la Fléche, Comte de Montauban, Baron de Mortier-Croulle & Seigneur du Verger, pourvu, en 1620, d'une Compagnie de 100 hommes d'armes par HENRI IV, qui, en récompense de ses services, lui accorda, la même année, une pension de 30 mille livres. Il épousa 1°. *Madelene de Rieux*, fille de *Gui de Rieux*, Seigneur de Châteauneuf, & de *Madelene d'Espinay;* & 2°. *Antoinette de Bretagne-d'Avaugour*, fille de *Charles*, Comte de Vertus & de Goello, Baron d'Avaugour, &c. & de *Philippe de Saint-Amadour*, Vicomtesse de Guignen, Dame de Thoiré, dont il n'eut point d'enfans. Elle épousa, 2°. en 1624, *René du Bellay*, Prince d'Yvetot; 3°. *Pierre d'Escoubleau*, Marquis de Sourdis, & mourut le 1 Février 1681. Le Prince *de Guémené* laissa de sa premiere femme, pour fille unique, — ANNE DE ROHAN, Princesse de Guémené, Dame de Mortier-Croulle & du Verger, mariée, par dispense, à LOUIS DE ROHAN, VII. du nom, Comte de Rochefort, son cousin-germain, & morte en 1685.

3. HERCULE, tige des Seigneurs de Montbazon, Pairs de France, rapportés ci-après;

4. ALEXANDRE, Marquis de Marigny, Chevalier des Ordres du Roi en 1619, mort sans enfans de *Lucette Tarneau*, qu'il avoit épousée en 1624, fille unique de *Gabriel Tarneau*, Président au Parlement de Bordeaux, laquelle étoit veuve 1°. de *Jean Rhedon*, Seigneur de Pransac, Président au même Parlement; & 2°. de *N... Tarraut*, Grand-Sénéchal de Guienne. ALEXANDRE DE ROHAN eut de *Henriette de Saint-Remy*, pour enfant naturel, — ALEXANDRE, bâtard DE ROHAN, né le 12 Septembre 1609, batisé en la paroisse Saint-Sulpice à Paris, le 8 Juin 1610. Il eut encore de Demoiselle *Charlotte Fachon*, une fille, nommée CHARLOTTE DE ROHAN, légitimée en 1619, & mariée, le 23 Avril 1634, à *Charles de l'Hôpital*, Comte de Choisy.

5, 6, 7 & 8. CHARLES, PHILIPPE, FRANÇOIS & JACQUES, morts jeunes; — 9. RENÉE, femme de *Jean de Coetquen*, Comte de Combourg, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, mort en 1602; — 10. LUCRÉCE, mariée à *Jacques de Tournemine*, Marquis de Coetmur, fils de *François*, & de *Renée de Saint-Amadour;* — 11. ISABELLE, femme de *Nicolas de Pellevé*, Comte de Flers, auquel elle porta les Terres de Condé-sur-Noireau & de Tracy, fils aîné de *Henri de Pellevé*, Baron de Flers, & de *Jeanne de Grosparmy;* — 12. LÉONORE, morte sans alliance; — 13. SILVIE, mariée 1°. à *François d'Espinay*, Baron de Broon & du Molley-Bâcon, fils d'*Antoine d'Espinay*, Baron de Broon, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, & de *Renée Herisson*; & 2°. à *Antoine de Sillans*, Baron de Creuilly, fils d'*Antoine de Sillans*, & d'*Antoinette Sanglier;* — 14. & MARGUERITE DE ROHAN, femme 1°. de *Charles*, Marquis *d'Espinay*, Comte de Duretal, fils de *Claude*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Françoise de la Rochefoucaud;* & 2°. de *Léonard-Philibert*, Vicomte *de Pompadour*, Chevalier des Ordres du Roi en

1633, fils aîné de *Louis*, Vicomte *de Pompadour*, & d'*Anne de la Guiche*. Elle mourut sans enfans.

XX. Hercule de Rohan, Duc de Montbazon, Pair & Grand-Veneur de France, Comte de Rochefort en Iveline, Chevalier des Ordres, Lieutenant-Général de la ville de Paris & de l'Isle de France, troisieme fils de Louis de Rohan, VI. du nom, Prince de Guémené, & de Léonore de Rohan, sa premiere femme, fut reçu, sous le nom de *Comte de Rochefort*, qu'il porta longtems, Chevalier des Ordres du Roi le 5 Janvier 1597, sans dispense, à l'âge de 29 ans. « Ce seroit une preuve, dit M. *de Saintfoix*, qu'il y fut reçu » comme *Prince*, les Ducs & les Gentilshommes ne pouvant l'être, sans dis- » pense, qu'à l'âge de 35 ans ». *Histoire de l'Ordre du Saint-Esprit, Tome III, p. 165.* Il fut constamment attaché à la personne du Roi Henri III, qu'il servit avec beaucoup de valeur, en 1589, à l'attaque du Fauxbourg de Tours contre ceux de la Ligue; fut depuis blessé au combat d'Arques; se signala en diverses occasions importantes, comme au siége d'Amiens; obtint du Roi Henri IV la nouvelle érection du Duché-Pairie de Montbazon, éteinte par la mort de son frere aîné, en tant que besoin seroit, par Lettres données à Chartres au mois de Mars 1594, registrées le 13 Mai 1595; & fut pourvu, en 1602, de la charge de Grand-Veneur de France. Il porta un des honneurs à la Pompe funébre de Henri IV, en 1610, & mourut dans sa maison de Couzieres en Touraine, le 16 Octobre 1654, âgé de 86 ans. Son corps fut inhumé dans l'Eglise de Rochefort, & son cœur déposé dans celle des Récollets de Nantes. Il avoit épousé, 1°. par contrat du 24 Octobre 1594, *Madelene de Lenoncourt*, Dame de Coupevray, fiancée à Louis de Rohan, Duc de Montbazon, son frere aîné, morte en 1602, fille de *Henri de Lenoncourt*, mentionné ci-devant; & 2°. en 1628, *Marie de Bretagne-d'Avaugour*, morte à Paris le 28 Avril 1657, enterrée dans l'Eglise des Bénédictines de Montargis, suivant sa derniere volonté, fille aînée de *Claude de Bretagne*, Comte de Vertus & de Goello, & de *Catherine Fouquet-de-la-Varenne*. Du premier lit vinrent: —— 1. Louis, qui suit; —— 2. Marie, née en Décembre 1600, mariée, 1°. par contrat du 11 Septembre 1617, à *Charles d'Albert*, Duc de Luynes, Pair & Connétable de France, mort en 1621; & 2°. en 1622, à *Claude de Lorraine*, Duc de Chevreuse, Pair & Grand-Chambellan de France. Elle mourut le 12 Août 1679. Et du second lit: — 3. François, Prince de Soubise, tige des *Princes de Soubise, Ducs de Rohan-Rohan*, rapportés ci-après; — 4. Marie-Eléonore, Abbesse de la Trinité de Caen le 11 Décembre 1650, ensuite Abbesse de Malnoue près Lagny, morte le 8 Avril 1682, dans la 53e année de son âge, & inhumée au Couvent de Notre-Dame de Consolation du Chasse-Midi à Paris, qu'elle avoit établi, & auquel elle avoit donné des constitutions dressées par elle-même; —— 5. & Anne de Rohan, mariée, par dispense, à *Louis d'Albert*, Duc de Luynes, Pair de France, Chevalier des Ordres, son neveu, dont elle fut la seconde femme. Elle mourut le 29 Octobre 1684, âgée de 44 ans.

XXI. Louis de Rohan, VII. du nom, Prince de Guémené, Duc de Montbazon, Pair & Grand-Veneur de France, Baron de Coupevray en Brie, & du Verger en Anjou, à cause de sa femme, Comte de Rochefort, né le 5 Août 1598, reçu Chevalier des Ordres, en qualité de Comte de Rochefort, le 31 Décembre 1619, sans dispense d'âge, obtint, en 1621, la survivance des Gouvernemens de l'Isle de France, de Soissons, de Noyon, &c.; fit la campagne de Picardie en 1636; assista au Sacre de Louis XIV le 24 Mai 1654; servit en Flandres contre les Espagnols; mourut à Paris le 18 Février 1667, âgé de 68 ans, & fut inhumé dans l'Eglise des Mathurins de Coupevray, qu'il avoit fondée, où se voit son tombeau. Il avoit épousé, par dispense en 1617, sa cousine-germaine Anne de Rohan, Princesse de Guémené, fille unique de Pierre de Rohan, Prince de Guémené, Seigneur du Verger, & de *Madelene de Rieux-Châteauneuf*, sa premiere femme. Elle mourut à Rochefort le 14 Mars 1685, âgée de 81 ans, & son corps, porté à Paris, fut inhumé aux Feuillans, sous un tombeau de marbre blanc, dans la premiere Chapelle du côté du grand Autel.

De ce mariage vinrent : — CHARLES, qui suit ; — & LOUIS, dit *le Chevalier* DE ROHAN, reçu Grand-Veneur de France, en survivance de son pere, le 9 Février 1656, dont il se démit en 1670. Il servit à l'attaque des Lignes d'Arras en 1654, au siége de Landrecie en 1655, suivit depuis LOUIS XIV à la campagne de Flandres en 1667, en la guerre de Hollande en 1672, & fut décapité, le 27 Novembre 1674, pour avoir pris le parti des ennemis de l'Etat. Le Roi, par ses Lettres du 15 Janvier 1675, accorda la confiscation de ses biens à la Princesse *de Guémené*, sa mere.

XXII. CHARLES DE ROHAN, II. du nom, Comte de Montauban en Bretagne, Duc de Montbazon, Pair de France, Prince de Guémené, &c. mourut près de Liége en 1699. Par contrat passé au Louvre le 10 Janvier 1653, en présence & avec l'agrément du Roi, de la Reine, sa mere, & des principaux parens des deux contractans, auxquels Sa Majesté fit présent de 100 mille livres sur les deniers de son épargne, il avoit épousé *Jeanne-Armande de Schomberg*, fille puînée de *Henri de Schomberg*, Comte de Nanteuil-le-Haudouin, Maréchal de France, & d'*Anne de la Guiche*, sa seconde femme. Elle mourut le 10 Juillet 1706, dans sa 74e année, laissant : — 1. CHARLES, qui suit ; — 2. JEAN-BATISTE-ARMAND DE ROHAN, dit *le Prince de Montauban*, mort, de la petite vérole, à Brie-Comte-Robert, le 4 Octobre 1704, âgé de 47 ans. Il avoit épousé, le 2 Août 1682, *Charlotte de Bautru-Nogent*, veuve de *Nicolas d'Argouges*, Marquis de Rasnes, Colonel-Général des Dragons de France, & fille de *Nicolas de Bautru*, Comte de Nogent, & de *Marie Coulon*. Elle plaidoit, en 1691, pour se faire séparer, & mourut à Paris le 10 Décembre 1725, âgée de 84 ans, ayant eu de son second mari, — JEANNE-ARMANDE DE ROHAN, morte sans alliance. Le Prince *de Montauban* eut encore de *Marie Galles-Sangain*, deux fils naturels : — ARMAND & JEAN-BATISTE-ARMAND, bâtards DE ROHAN ; — 3. JOSEPH, mort jeune en 1669 ; — 4. CHARLOTTE-ARMANDE, mariée, 1°. en Mai 1688, à *Gui-Henri Chabot*, Comte de Jarnac, dont elle fut la seconde femme, Lieutenant de Roi en Saintonge & Angoumois, restée veuve en 1690 ; & 2°. en 1691, à *Pons de Pons*, Comte de Roquefort, veuf de *Lidie de la Rochefoucaud-Roissac*, mort le 17 Juillet 1705, & fils de *Pons de Pons*, Comte de Roquefort, & de *Henriette Vigier* ; — 5. ELISABETH, née le 25 Mars 1663, mariée, en 1691, à *Alexandre*, Comte *de Melun*, Vicomte de Gand, fils de *Charles-Alexandre-Albert de Melun*, & de *Renée de Ruppiere* (d'une ancienne & illustre Maison de Normandie. Voyez RUPPIERE). Elle est morte le 27 Septembre 1707, dans sa 45e année ; — 6. & JEANNE-THÉRESE DE ROHAN, dite *Mademoiselle de Montauban*, morte, sans alliance, au mois de Septembre 1728.

XXIII. CHARLES DE ROHAN, III. du nom, Prince de Guémené, Duc de Montbazon, Pair de France, né le 30 Septembre 1655, prêta serment au Parlement le 30 Juin 1692, & mourut, en son Château de Rochefort en Beauce, le 10 Octobre 1727, âgé de 72 ans. Il avoit épousé, 1°. le 19 Février 1678, *Marie-Anne d'Albert*, morte à Paris le 20 Août 1679, sans enfans, âgée de 16 ans, fille de *Louis-Charles d'Albert*, Duc de Luynes, Pair de France, & d'ANNE DE ROHAN, sa seconde femme ; 2°. le 30 Novembre 1679, *Charlotte-Elisabeth de Cochefilet*, morte le 24 Décembre 1719, âgée de 62 ans, fille unique de *Charles de Cochefilet*, Comte de Vauvineux, & de *Françoise-Angélique Aubry*. Le contrat fut passé en présence du Roi, de la Reine, des Princes & Princesses du Sang, & en faveur de ce mariage, Sa Majesté, *pour la bonne volonté & l'affection qu'elle portoit au Prince de Guémené*, futur époux, lui accorda la somme de 100 mille livres, à prendre sur les deniers ordinaires & extraordinaires de son épargne. De ce second lit sortirent : — 1. LOUIS-HENRI, né en Décembre 1681, mort le 22 Janvier 1689 ; — 2. FRANÇOIS-ARMAND DE ROHAN, dit *le Prince de Montbazon*, né le 4 Décembre 1682, fait Colonel du Régiment de Picardie au mois de Juin 1702, & Brigadier des Armées du Roi en Juin 1708. Il servit au combat d'Oudenarde en cette qualité la même année, au siége de Landau en 1713, mourut le 26 Juin 1717, & fut inhumé aux Feuillans. Il avoit épousé, le 22 Juin 1698, *Louise-Julie de la Tour-Bouillon*,

morte à Paris le 21 Novembre 1750, âgée de 71 ans, fille de *Geoffroi-Maurice de la Tour*, Duc de Bouillon, Pair & Grand-Chambellan de France, & de *Marie-Anne Mancini*, dont un fils, mort le 5 Décembre 1703, âgé de 3 ans; — 3. Louis-Charles-Casimir, Comte de Rochefort, né le 6 Janvier 1686, Chanoine Régulier de l'Ordre de Sainte-Croix en Anjou, mort en 1748 ou 1749; — 4. Hercule-Mériadec, qui suit; — 5. Charles, Prince de Rohan-Montauban ou Rochefort, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné; — 6. Armand-Jules, né le 10 Février 1695, Abbé du Gard & de Gorze, Chanoine de Strasbourg, où il fut reçu au mois d'Avril 1715, nommé Archevêque Duc de Reims, premier Pair de France, le 28 Mai, & sacré le 23 Août 1722. Il a fait les fonctions du Sacre de feu Louis XV à Reims, le 25 Octobre de la même année, & est mort au Château de Saverne le 28 Août 1762; — 7. Louis-Constantin, né le 24 Mars 1697, d'abord Chevalier de Malte, & successivement Capitaine de Vaisseaux le 24 Avril 1720. Ayant ensuite embrassé l'état ecclésiastique, il fut reçu Chanoine & Grand-Prevôt de Strasbourg au mois d'Octobre 1732, nommé Abbé de Lyre, au Diocèse d'Evreux, le 23 Mai 1734, premier Aumônier de Sa Majesté au mois de Mai 1748, Abbé de Saint-Epvre, au Diocèse de Toul, en 1749, Prélat-Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit le 10 Juin 1753, Evêque & Prince de Strasbourg, Landgrave d'Alsace en 1756, sacré le 6 Mars 1757, nommé Cardinal en 1761, & appellé *le Cardinal* de Rohan; — 8. Charlotte, née le 20 Septembre 1680, mariée, 1°. en 1717, à *Antoine-François-Gaspard de Colins*, Comte de Mortagne, Chevalier d'honneur de Madame la Duchesse d'Orléans, auparavant Lieutenant des Gendarmes de Bourgogne, mort le 24 Mars 1720; & 2°. en 1729, à *Jean-Antoine de Crequy*, Comte de Canaples. Elle est morte d'apoplexie le 20 Septembre 1733, âgée de 53 ans; — 9. Anne-Thérese, née le 15 Octobre 1684, Abbesse de Préaux, Diocèse de Lisieux, puis de Jouarre, Diocèse de Meaux, au mois de Novembre 1729, morte à Rouen le 23 Novembre 1738; — 10. N... de Rohan, dite *Mademoiselle de Rochefort*, née en Novembre 1687, morte jeune; — 11. Marie-Anne, née en Août 1690, Abbesse de Panthemont à Paris, où elle est morte le 5 Février 1743, âgée de 55 ans; — 12. Angélique-Eléonore, née le 14 Août 1691, Religieuse Professe de l'Abbaye de Jouarre le 27 Octobre 1709, nommée Abbesse de Préaux le 27 Novembre 1729, transférée à Marquette, Diocèse de Tournay, le 8 Août 1731, morte en 1753; — 13. Charlotte-Julie, née en 1696, Religieuse en l'Abbaye de Préaux; — 14. & N.... de Rohan, morte Religieuse à Jouarre en 1715.

XXIV. Hercule-Mériadec de Rohan, Prince de Guémené, Duc de Montbazon, Pair de France, Comte de Montauban, Baron de Coupevray, du Verger, &c. né le 13 Novembre 1688, d'abord nommé *Comte de Rochefort*, puis *Prince de Montbazon*, après la mort, sans enfans, de François-Armand de Rohan, son frere aîné, ensuite devenu Duc de Montbazon & Prince de Guémené, par le décès de son pere, fut reçu, le 4 Mars 1718, Guidon des Gendarmes de la Garde, dont il se démit au mois de Mars 1726; & est mort le 21 Décembre 1757. Il avoit épousé, le 4 Août 1718, Louise-Gabrielle-Julie de Rohan, fille d'Hercule-Mériadec, Prince de Rohan, & d'*Anne-Geneviéve de Levis-Ventadour*, sa premiere femme, dont: — 1. Jules-Hercule-Mériadec, qui suit; — 2. Louis-Armand-Constantin, appellé *Chevalier* de Rohan, puis *Prince de Montbazon*, né le 6 Avril 1732, nommé, le 2 Février 1766, Gouverneur & Lieutenant-Général des Isles-sous-le-Vent, Lieutenant-Général des Armées navales en 1769; — 3. Louis-René-Edouard, appellé *Prince Louis*, né le 25 Septembre 1734, Coadjuteur de Strasbourg, Abbé Commendataire des Abbayes de la Chaise-Dieu & de Montmajour, Evêque de Canople *in partibus*, sacré le 18 Mai 1760, un des 40 de l'Académie Françoise, Ambassadeur extraordinaire, en 1771, près l'Empereur, & l'Impératrice Reine de Hongrie & de Bohême; — 4. Ferdinand-Maximilien-Mériadec, né le 7 Novembre 1738, appellé *Prince Ferdinand*, Grand-Prévôt du Chapitre de Strasbourg, Abbé Commendataire des Abbayes de Mouzon & du Mont-Saint-Quentin,

Tréfoncier de Liége, Archevêque de Bordeaux, sacré le 18 Avril 1770; — 5. Charlotte-Louise, née le 12 Mars 1722, mariée, en Espagne, le 28 Octobre 1737, à *Philippe-Victor-Amédée*, substitué au nom *de Fiesque*, Prince de Masseran, Marquis de Crevecœur, Grand-d'Espagne de la premiere Classe, Chevalier de la Toison d'or, Grand'Croix de l'Ordre de Saint-Charles d'Espagne, Capitaine-Général des Armées de Sa Majesté Catholique, premier Capitaine de ses Gardes, son Ambassadeur extraordinaire près du Roi de la Grande Bretagne, &c. Elle fut fiancée, comme *Princesse de naissance*, dans le Cabinet du Roi à Fontainebleau; — 6. Geneviéve-Armande-Elisabeth de Rohan-Guémené, née le 18 Novembre 1724, Religieuse en l'Abbaye de Panthemont à Paris, puis nommée Abbesse de Marquette, Diocèse de Tournay, en Novembre 1753, morte; — 7, 8 & 9. trois filles, mortes en bas-âge.

XXV. Jules-Hercule-Mériadec, Prince de Rohan, Duc de Montbazon, Pair de France, Prince de Guémené, & Sire de Montauban, né le 25 Mars 1726, chef des nom & armes de Rohan, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Royal-Pologne le 8 Mars 1744, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom, ci-devant Aubeterre, au mois de Juin 1745, Brigadier des Armées du Roi à la promotion du mois de Décembre 1748, Maréchal-de-Camp le 1 Avril 1759, Lieutenant-Général des Armées du Roi à la promotion du 25 Juillet 1762, a épousé, le 19 Février 1743, *Marie-Louise-Henriette-Jeanne de la Tour d'Auvergne*, née le 15 Août 1725, seule fille de feu *Charles-Godefroi de la Tour-d'Auvergne*, Comte d'Auvergne & d'Evreux, Duc de Bouillon, d'Albret & de Château-Thierry, Pair & Grand-Chambellan de France, Gouverneur de la Province d'Auvergne, & de feu *Marie-Charlotte Sobieska*. De cette alliance est issu, pour fils unique :

XXVI. Henri-Louis-Marie, Prince de Rohan, appellé *Prince de Guémené*, né le 31 Août 1745, nommé en survivance, au mois de Septembre 1767, Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de la Garde. Il a prêté serment, le 20 Août 1775, pour la place de Grand-Chambellan, sur la démission du Duc *de Bouillon* actuel. Il a épousé, le 15 Janvier 1761, Victoire-Armande-Josephe de Rohan-Soubise, née le 28 Décembre 1743, nommée, en Avril 1767, Gouvernante, en survivance, des Enfans de France, qui prêta serment le 20 du même mois, fille de Charles de Rohan, Prince de Soubise, Pair & Maréchal de France, & d'*Anne-Thérese de Savoie-Carignan*, sa seconde femme. De ce mariage sont sortis cinq enfans : — 1. Charles-Alain-Gabriel appellé *Duc de Montbazon*, né le 18 Janvier 1764; — 2. Louis-Victor-Mériadec, appellé *Comte de Saint-Pol*, né le 20 Juillet 1766; — 3. Jules-Armand-Louis, né le 20 Octobre 1768, appellé *le Prince Louis*; —— 4. Charlotte-Victoire-Josephe-Henriette, née le 17 Novembre 1761, morte le 15 Décembre 1771; —— 5. Marie-Louise-Josephine, née le 13 Avril 1765, dite *Mademoiselle de Rohan*, présentée en Février 1773.

Branche sortie de la précédente.

XXIV. Charles, Prince de Rohan-Montauban, Comte de Rochefort en Iveline, Gouverneur de Nismes & de Saint-Hippolite, &c. né le 7 Août 1693, cinquieme fils de Charles, III. du nom, Prince de Guémené, & de *Charlotte-Elisabeth de Cochefilet*, sa seconde femme, fut Mestre-de-Camp du Régiment de Picardie, fait Chevalier de Saint-Louis au mois de Mars 1730, Brigadier des Armées du Roi le 8 Mars 1734; a été blessé au combat de Parme le 29 Juin suivant, à la main & au bras; s'est trouvé à la bataille de Guastalla, dont il apporta la nouvelle au Roi le 28 Septembre de la même année; fut créé Maréchal-de-Camp à la promotion du 18 Octobre 1734; servit, en 1742, dans l'armée de Baviere; fut fait Lieutenant-Général des Armées du Roi le 13 Février 1743; servit, en cette qualité, en Baviere dans l'armée commandée par le Maréchal *de Broglie*; & est mort le 25 Février 1766, à 72 ans. Il avoit épousé, le 23 Septembre 1722, *Eléonore-Eugénie de Bethisy-de-Mezieres*, née en 1702, sœur d'*Eugène-Eléonor de Bethisy*, appellé *le Marquis de*

Mezieres, Lieutenant-Général & Gouverneur de Longwy, fille aînée de feu *Eugène-Marie de Bethisy*, Marquis de Mezieres, Lieutenant-Général des Armées, Gouverneur des villes & citadelles d'Amiens & de Corbie, & d'*Eléonore d'Ogletorp*. Elle est morte le 29 Août 1767, laissant pour enfans: — 1. CHARLES-JULES-ARMAND, qui suit; — 2. EUGÈNE-HERCULE-CAMILLE, appellé *le Prince Camille*, né le 6 Avril 1737, Abbé d'Humblieres, Diocèse de Noyon, Chanoine de Strasbourg, Tréfoncier de l'Eglise de Liége, qui a fait, le 27 Mai 1765, l'émission de ses vœux dans l'Ordre de Malte, entre les mains du Bailli *de Saint-Germain-Beaupré*, Grand-Prieur d'Aquitaine, dans l'Abbaye de Panthemont, & est Général des Galeres de cet Ordre depuis 1767. Dans le Chapitre général de l'Ordre, ouvert le 24 Novembre 1776, il a été nommé Législateur de la langue de France avec le Bailli *de Tigné*; — 3. ELÉONORE-LOUISE-CONSTANCE, née le 15 Janvier 1728, mariée, en Espagne, le 3 Juillet 1742, à *Jean-Guillaume-Augustin*, Comte *de Merode* & du Saint-Empire, Marquis de Vesterloo en Brabant, Grand-d'Espagne de la premiere classe; — 4. & LOUISE-JULIE-CONSTANCE, née le 28 Mars 1734, reçue Chanoinesse de Remiremont le 10 Décembre 1742, puis mariée, le 3 Octobre 1748, à *Charles-Louis de Lorraine*, Comte de Brionne, Grand-Ecuyer de France, dont elle est veuve, avec postérité, depuis le 28 Juin 1761. Voyez GUISE, pour les Princes de la Maison de *Lorraine* établis en France.

XXV. CHARLES-JULES-ARMAND, Prince DE ROHAN-ROCHEFORT, né le 29 Août 1729, Gouverneur de Nismes & de Saint-Hippolite, d'abord Mousquetaire du Roi dans sa premiere Compagnie, ensuite Capitaine dans le Régiment Royal-Pologne, Cavalerie, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom en 1745, fait Brigadier le 23 Janvier 1756, Maréchal-de-Camp le 20 Février 1761, a épousé, par contrat du 20 Mai 1762, célébration le 24, *Marie-Henriette-Charlotte-Dorothée d'Orléans-Rothelin*, née le 25 Octobre 1744, présentée le 30 Mai 1762, fille d'*Alexandre d'Orléans*, Marquis de Rothelin, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur du Port-Louis, & de *Marie-Catherine-Dorothée de Roncherolles-Pont-Saint-Pierre*. De ce mariage sont issus: — 1. CHARLES-MÉRIADEC, né le 16 Novembre 1763, mort le 21 Octobre 1764; — 2. CHARLES-LOUIS-GASPARD, appellé *Vicomte de Rohan*, né le 1 Novembre 1765; — 3. LOUIS-CAMILLE-JULES, appellé *le Prince Jules*, né le 16 Avril 1770; — 4. CHARLOTTE-LOUISE-DOROTHÉE, née le 25 Octobre 1767.

Princes de SOUBISE, Ducs de ROHAN-ROHAN, Pairs de France.

XXI. FRANÇOIS DE ROHAN, Prince de Soubise, Seigneur de Frontenay & de Poughes, seul fils d'HERCULE DE ROHAN, Duc de Montbazon, Pair de France, & de *Marie de Bretagne-d'Avaugour*, sa seconde femme, obtint, en sa faveur, l'érection de la Ville de *Soubise* en titre de *Principauté*, par Lettres-Patentes données à Saint-Germain-en-Laye au mois de Mars 1667; fut pourvu de la charge de Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de la Garde ordinaire du Roi en 1673; fait Lieutenant-Général de ses Armées en 1677; Gouverneur & Lieutenant-Général, pour Sa Majesté, de la Province de Berri, puis de celles de Champagne & de Brie en 1691; fit sa premiere campagne en Hongrie, lorsque le Roi y envoya des troupes au secours de l'Empereur, sous le commandement du Comte *de Coligny*, en 1663; suivit le Roi en Hollande, en Allemagne, en Flandres, & en Franche-Comté; se signala dans toutes ces occasions, entr'autres au passage du Rhin qu'il traversa à la nage, à la tête des Gendarmes de la Garde; continua long-tems de servir en qualité de Lieutenant-Général; reçut plusieurs blessures; mourut le 24 Avril 1712, âgé de 81 ans, 6 mois, & fut inhumé dans l'Eglise des Religieux de la Merci. Il avoit épousé 1°. *Catherine de Lyonne*, née le 3 Septembre 1633, veuve de *Pomponne-François le Conte*, Marquis de Nonant, morte le 10 Août 1660, âgée de 27 ans, sans enfans, & fille aînée de *N... de Lyonne*, Grand-Audien-

cier de France, & de *Marie de Grieux* ; & 2°. le 17 Avril 1663, *Anne de Rohan-Chabot*, Dame de Soubise, fille aînée de *Henri Chabot*, Duc de Rohan, Pair de France, & de MARGUERITE, Duchesse DE ROHAN. Elle mourut le 4 Février 1709, âgée de 61 ans, & fut d'abord inhumée aux Feuillans, rue Saint-Honoré à Paris, puis transférée, le 1 Février 1710, dans l'Eglise de la Merci. De cette alliance vinrent : —— 1. LOUIS, dit *le Prince* DE ROHAN, né le 11 Mars 1666, batisé le 16 Février 1675, Colonel d'un Régiment de Cavalerie, mort à Paris, âgé de 23 ans, le 5 Novembre 1689, d'une blessure qu'il avoit reçue, le 5 Juillet précédent, près le camp de Lessine en Flandres, en poursuivant très-vivement un parti ennemi ; —— 2. HERCULE-MÉRIADEC, qui suit ; —— 3. ALEXANDRE-MÉRIADEC, né le 19 Juillet 1670, mort, âgé de 17 ans, le 9 Mars 1687 ; — 4. HENRI-LOUIS, né le 4 Janvier 1672, dit *le Chevalier de Rohan*, Enseigne des Gendarmes du Roi, mort à Paris le 30 Juillet 1693, d'une veine qu'il s'étoit rompue dans le corps en faisant l'arriere-garde de l'armée du Roi à Gemblours en Brabant ; — 5. ARMAND-GASTON DE ROHAN, né le 14 Juin 1674, Coadjuteur, puis Evêque de Strasbourg, Prince d'Empire, Abbé de Monstier, de Foigny, la Chaise-Dieu & de Saint-Waast d'Arras, Docteur de Sorbonne, un des 40 de l'Académie Françoise, de celle des Sciences, & de celle des Inscriptions & Belles-Lettres, nommé Cardinal le 8 Mai 1712, puis Grand-Aumônier de France, dont il prêta serment le 10 Juin 1713, reçu en même tems Prélat-Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit. Il eut part à toutes les affaires ecclésiastiques de son tems, fut Proviseur de Sorbonne ; assista à l'élection des Papes INNOCENT XIII, BENOIT XIII & CLÉMENT XII ; fit dans son Eglise Cathédrale la cérémonie des Epousailles de LOUIS XV avec MARIE LECZINSKI, fille unique de STANISLAS I, Roi de Pologne ; & mourut le 19 Juillet 1749 ; — 6. MAXIMILIEN-GASTON-GUI-BENJAMIN, né en 1680, Enseigne des Gendarmes du Roi, & Brigadier de ses Armées, tué à la bataille de Ramillies le 23 Mai 1706 ; — 7. FRÉDERIC-PAUL-MALO, mort jeune ; — 8. ANNE-MARGUERITE, née en 1664, nommée Abbesse de Jouarre le 25 Décembre 1691, où elle mourut le 21 Juin 1721 ; — 9. CONSTANCE-EMILIE, née en 1667, mariée, le 18 Mai 1683, à Don *Joseph-Rodrigo de Camera*, Comte de Ribeyra-Grande, l'un des principaux Seigneurs du Portugal. Les fiançailles se firent, le jour précédent, dans le Cabinet du Roi de France, en présence de Sa Majesté, des Princes & Princesses du Sang, & des parens ; — 10. SOPHRONIE-PÉLAGIE, née le 2 Juillet 1678, mariée, le 22 Juillet 1694, à Don *Alphonse-Francisco de Vasconcellos*, Comte de Calhéta, fils aîné du Comte de Castelmelhors, l'un des principaux Seigneurs du Portugal. Le contrat, passé à Lisbonne le 8 Mars précédent, fut ratifié, le 10 Mai suivant, par le Roi de France, les Princes & Princesses du Sang, & par les parens & amis. La cérémonie des fiançailles avoit été faite, dans le Cabinet de Sa Majesté, par le Cardinal *d'Estrées* ; — 11. & ELÉONORE-MARIE-ANNE, née le 25 Août 1679, Abbesse de l'Abbaye d'Origny en 1722, où elle est morte, le 2 Novembre 1753, dans sa 59e année de profession.

XXII. HERCULE-MÉRIADEC DE ROHAN, Duc de Rohan-Rohan, Pair de France, Prince de Soubise & de Maubuisson, Marquis d'Annonay, de Saint-Geran, Lhers, Préaux & de Sainte-Marie-du-Mont, Comte de la Voulte, Tournon, Albon & Roussillon, Baron de Serrieres, Herment, Nonent, Donzenac, de Vigny & de Longuesse, appellé *le Prince de Rohan*, né le 8 Mai 1669, destiné, comme cadet, à l'état ecclésiastique, fut nommé à l'Abbaye de Saint-Taurin d'Evreux au mois d'Avril 1685 ; mais après la mort de son frere aîné, arrivée le 5 Novembre 1689, il se démit de son Abbaye, & embrassa le parti des armes ; fut fait Mestre-de-Camp de Cavalerie ; se trouva au combat de Leuze en 1691, à ceux de Steinkerque & de Tongres en 1692, à la bataille de Nerwinde en 1693 ; servit aux siéges de Mons, Namur, Huy, Charleroi & d'Ath ; fut nommé Gouverneur & Lieutenant-Général des Provinces de Champagne & de Brie en 1694 ; créé Brigadier des Armées le 3 Janvier 1696 ; Maréchal de Camp le 20 Janvier 1702 ; employé, au mois de Mars suivant, en cette qualité

fité, dans l'armée de Flandres; nommé, sur la démission de son pere, en Novembre 1703, à la charge de Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de la Garde, reçu, le 2 Janvier 1704, à la tête de la Compagnie & fait Chevalier de Saint-Louis; & nommé Lieutenant-Général des Armées le 26 Octobre de la même année. Il reçut une blessure, le 23 Mai 1706, à la bataille de Ramillies, en combattant à la tête des Gendarmes de la Garde; se trouva aussi aux batailles d'Oudenarde en 1708, de Malplaquet le 11 Septembre 1709; servit aux siéges de Douay & du Quesnoy en 1712, fut blessé à ce dernier d'un éclat de bombe qu'il reçut à la cuisse; & l'année suivante, il fut encore employé aux siéges de Landau & de Fribourg.

* En considération de ses services & de sa haute naissance, le Roi érigea la Terre & Baronnie de *Fontenay-l'Abatu* en Saintonge, en *Duché-Pairie*, sous le nom de *Rohan-Rohan*, par Lettres données à Fontainebleau au mois d'Octobre 1714, registrées le 18 Décembre de la même année au Parlement de Paris, tant en faveur de lui que de ses enfans & descendans mâles en ligne directe, nés & à naître en loyal mariage, pour être tenue du Roi nuement & en plein fief à cause de sa Couronne, & relever de la Tour du Louvre à une seule foi & hommage, avec permission d'y établir un Siége de *Duché-Pairie*, & un Sénéchal ou Bailli, un Lieutenant, &c. dont les appellations ressortiront au Parlement de Bordeaux, comme il a été dit *Tome VI* de ce Dictionnaire à l'article FONTENAY-L'ABATU.

Le Duc DE ROHAN-ROHAN, Prince de Soubise, obtint du Roi, au mois de Janvier 1717, un brevet de retenue de 400 mille livres sur le Gouvernement de Champagne & de Brie, avec la survivance de sa charge de Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de la Garde pour le Prince de Soubise, son fils; fut chargé par Sa Majesté, au mois de Novembre 1721, d'aller recevoir l'Infante d'Espagne des mains des Espagnols, & de leur remettre la Princesse *de Montpensier*, qui alloit épouser le Prince des Asturies; eut l'honneur de donner la main à l'Infante lorsqu'elle entra sur les Terres de France le 9 Janvier 1722, & l'accompagna jusqu'à Paris; fit la fonction de Grand-Maître de France au Sacre de LOUIS XV; & est mort à Paris, après une longue maladie, le 26 Janvier 1749. Il avoit épousé, 1°. le 19 Février 1694, *Anne-Geneviéve de Levis*, veuve de *Louis de la Tour*, Prince de Turenne, morte à Paris la nuit du 20 au 21 Mars 1727, dans la 55e année de son âge, & inhumée, le 22, dans l'Eglise de la Merci, fille unique & héritiere de *Louis de Levis*, Duc de Ventadour, Pair de France, & de *Charlotte-Eléonore-Madelene de la Mothe-Houdancourt*; & 2°. le 31 Août 1732, *Marie-Sophie de Courcillon*, née le 6 Août 1713, veuve de *Charles-François d'Albert-d'Ailly*, Duc de Pecquigny, Pair de France, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, & Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, mort le 15 Juillet 1731, & fille unique de *Philippe-Egon de Courcillon*, Marquis de Dangeau, Mestre-de-Camp de Cavalerie, Brigadier des Armées du Roi, Gouverneur & Lieutenant-Général pour Sa Majesté de la Province & Duché de Touraine, décédé le 20 Septembre 1719, & de *Françoise de Pompadour*, Duchesse de la Valette, sa veuve. La Princesse Douairiere DE ROHAN, seconde femme d'HERCULE-MÉRIADEC, est morte, sans enfans, à Paris, le 4 Avril 1756, dans sa 43e année; & du premier lit sont sortis: — 1. JULES-FRANÇOIS-LOUIS, qui suit; — 2. LOUISE-FRANÇOISE, née le 4 Janvier 1695, mariée, le 5 Mai 1717, à *Gui-Paul-Jules de la Porte-Mazarini*, Duc de la Meilleraye, fils de *Paul-Jules de la Porte-Mazarini*, Duc de Réthel-Mazarini, Pair de France, & de *Félice-Armande-Charlotte de Durfort*. Elle est morte à Paris le 27 Juillet 1755, après une longue maladie; — 3. CHARLOTTE-ARMANDE, née le 19 Janvier 1696, Abbesse de Jouarre en 1721, morte à Paris, en Mars 1733, au Couvent de la Roquette, où elle est inhumée & où elle s'étoit retirée depuis le mois de Novembre 1725, pour y vivre en simple Religieuse, en se réservant 6000 liv. de pension sur son Abbaye; — 4. MARIE-ISABELLE-GABRIELLE-ANGÉLIQUE, née le 17 Janvier 1699, mariée, le 15 Mars 1713, à *Marie-Joseph d'Hostun-de-la-Baume-Tallard*, Duc d'Hostun, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Franche-Comté en survivance de son pere, fils de *Camille*, Duc *d'Hostun*, Maré-

chal de France, & de *Marie-Catherine de Grolée-de-Viriville-la-Tivoliere.* Les fiançailles furent faites, le 14 Mars 1713, dans le grand Cabinet du Roi, par l'Evêque de Metz, premier Aumônier de Sa Majesté; & les épousailles, le jour suivant, dans la Chapelle du Roi par le Cardinal DE ROHAN. Elle fut nommée Gouvernante des Enfans de France, en survivance de la Duchesse de Ventadour, son ayeule, le 4 Septembre 1729, jour de la naissance du Dauphin, pere du Roi régnant LOUIS XVI, en prêta serment de fidélité le 6 du même mois, & est morte à Versailles le 15 Janvier 1754; — 5. & LOUISE-GABRIELLE-JULIE, née le 11 Août 1704, mariée, le 4 Août 1718, à HERCULE-MÉRIADEC DE ROHAN, son cousin, Duc de Montbazon, Pair de France, Prince de Guémené, mentionné au XXIVe degré de la branche des Ducs de Montbazon.

XXIII. JULES-FRANÇOIS-LOUIS DE ROHAN, Prince de Soubise, né le 16 Janvier 1697, reçu Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de la Garde du Roi, en survivance de son pere, en Février 1717, mort de la petite-vérole le 6 Mai 1724, dans sa 28e année, avoit épousé, le 16 Septembre 1714, *Anne-Julie-Adélaïde de Melun*, fille de *Louis*, Prince d'Epinoy, & d'*Elisabeth de Lorraine-Lislebonne.* La cérémonie du mariage se fit dans la Chapelle du Roi le 19 du même mois. Elle est aussi morte de la petite-vérole le 18 Mai 1724, & avoit prêté serment de fidélité, le 12 Avril 1722, de la charge de Gouvernante des Enfans & Petits-Enfans de France, & de Surintendante de leur Maison en survivance, conjointement avec la Duchesse *de Ventadour*, ayeule maternelle de son mari, dont elle a laissé: — 1. CHARLES, qui suit; — 2. ARMAND, né le 1 Décembre 1717, d'abord fait Chanoine de Strasbourg en 1730, appellé *l'Abbé de Ventadour*, nommé Abbé de Saint-Epvre, au Diocèse de Toul, en 1736, puis Abbé-Prince de Murbach & de Lure, Abbayes réunies en 1737; reçu à l'Académie Françoise le 30 Décembre 1741; Coadjuteur de Strasbourg le 21 Mars 1742; sacré Evêque sous le titre de Ptolémaïde en Palestine le 30 Juillet suivant; reçu en survivance Grand-Aumônier de France le 2 Janvier 1745; Prélat-Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit le 6 du même mois; créé Cardinal le 10 Avril 1747, & appellé *Cardinal de Soubise;* devenu Evêque-Prince de Strasbourg & Grand-Aumônier de France le 19 Juillet 1749, par le décès du Cardinal DE ROHAN, son grand-oncle. Il a eu, la même année, l'Abbaye de la Chaise Dieu, en se démettant de celle de Saint-Epvre, & est mort à la fin de Juin 1756, au Château de Saverne; — 3. FRANÇOIS-AUGUSTE, né le 16 Septembre 1721, appellé *le Comte de Tournon*, mort Pensionnaire au College le 6 Août 1736, âgé de 14 ans, & inhumé dans l'Eglise des Religieux de la Merci; — 4. RENÉ, né le 26 Juillet 1723, appellé *le Prince René*, Chanoine de Strasbourg, & Abbé de Luxeuil, mort le 7 Février 1743; — 5. & MARIE-LOUISE, née le 7 Janvier 1720, veuve, le 2 Mai 1743, sans enfans de *Gaston-Jean-Batiste-Charles de Lorraine*, Comte de Marsan. Elle a été nommée, en Janvier 1754, Gouvernante des Enfans de France après le décès de la Duchesse *de Tallard*, sa tante.

XXIV. CHARLES DE ROHAN, Prince de Soubise & d'Epinoy, Duc de Rohan-Rohan, Pair & Maréchal de France, né le 16 Juillet 1715, a commencé de servir en 1733 au siége de Kell, en 1734 à celui de Philisbourg, & en 1735 dans l'armée d'Allemagne; obtint, sur la démission du Prince de Rohan, son ayeul, au mois de Juillet 1734, la charge de Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de la Garde; fut reçu par le Roi à Fontainebleau, à la tête de la Compagnie, le 11 Novembre suivant; a été fait Brigadier de Cavalerie le 1 Janvier 1740; a eu, le 1 Juillet 1741, la survivance du Gouvernement de Champagne & de Brie, dont son grand-pere étoit pourvu; a servi dans l'armée de Bohême en qualité d'Aide-de-Camp du Maréchal-Duc *de Belle-Isle;* s'est trouvé à un combat de Cavalerie qui précéda de quelques jours la tranchée ouverte devant Prague, & où il eut un cheval tué sous lui; en 1743, à la bataille de Dettingen, & a été fait Maréchal de Camp au mois de Juin de la même année; en 1744, en qualité d'Aide-de-Camp du Roi, aux siéges de

Menin, d'Ypres & de Fribourg, où il a eu un bras cassé; en 1745, au siége de Tournay & à la bataille de Fontenoy; en 1746, à celle de Raucoux; en 1747, à celle de Lawfeld, &c. a été nommé, le 18 Septembre 1751, Gouverneur des Provinces de Flandres & du Hainaut, & de la ville & citadelle de Lille, après la mort du Duc *de Boufflers*; a donné sa démission du Gouvernement des Provinces de Champagne & de Brie; a eu le commandement des Troupes envoyées, en 1756, au secours de l'Impératrice Reine de Hongrie en Allemagne, & de celles envoyées contre les Alliés du côté d'Hanovre en 1757 & 1758; a battu les ennemis à la bataille de Lutzelberg le 10 Octobre de la même année; a été fait Maréchal de France le 19 dudit mois; a eu le commandement général des Armées du Roi en 1761 & 1762; & avoit été nommé Ministre d'Etat, & prit séance le 18 Février 1759.

Le Maréchal Prince *de Soubise* a épousé, 1°. le 29 Décembre 1734, *Anne-Marie-Louise de la Tour-d'Auvergne*, née le 1 Août 1722, morte le 17 Septembre 1739, fille unique de feu *Emmanuel-Théodose de la Tour*, souverain Duc de Bouillon, Duc d'Albret & de Château-Thierry, Pair & Grand-Chambellan de France, Comte d'Auvergne, & de feu *Anne-Marie-Christine de Simiane-de-Moncha-de-Gordes*, sa troisieme femme; 2°. le 3 Novembre 1741, *Anne-Thérese de Savoie-Carignan*, morte le 5 Avril 1745, fille de *Victor-Amédée*, Prince de Carignan, premier Prince du Sang de Savoie; & 3°. le 24 Décembre 1745, *Anne-Victoire-Marie-Christine*, Princesse *de Hesse-Rhinfels*, née le 25 Février 1728, fille de feu *Joseph*, Prince héréditaire *de Hesse-Rhinfels*; & niéce de la seconde femme du Roi de Sardaigne, pere du Roi régnant, & de feu la Duchesse DE BOURBON, mere du Prince *de Condé*. Du premier lit il a eu: — 1. N.... DE ROHAN, nommé *le Comte de Saint-Pol*, né le 12 Septembre 1739, mort le 25 Mai 1742; — 2. CHARLOTTE-GODEFRIDE-ELISABETH DE ROHAN, née le 7 Octobre 1737, mariée, le 3 Mai 1753, à LOUIS-JOSEPH DE BOURBON, Prince de Condé, Pair & Grand-Maître de France, Chevalier des Ordres du Roi, morte le 4 Mars 1760, laissant de cette auguste alliance: — le Duc DE BOURBON & *Mademoiselle*. Voyez BOURBON. Et du second lit est sortie: — 3. VICTOIRE-ARMANDE-JOSEPHE DE ROHAN-SOUBISE, née le 28 Décembre 1743, mariée, le 15 Janvier 1761, à HENRI-LOUIS-MARIE, Prince DE ROHAN-GUÉMENÉ, mentionné ci-devant, au degré XXVI de la branche des Ducs de Montbazon.

Les armes des Princes DE SOUBISE, Ducs DE ROHAN-ROHAN, sont: *parti de trois traits coupé d'un, au 1 du chef* D'EVREUX; *au 2* DE NAVARRE; *au 3* D'ARRAGON; *au 5, qui est le premier de la pointe,* DE BRETAGNE; *au 6* DE MILAN; *au 7 d'argent, à la fasce de gueules, à la bordure d'azur,* qui est DE SAINT-SEVERIN; *au 8* DE LORRAINE; *& sur le tout* DE ROHAN, qui est *de gueules, à neuf macles d'or, 3, 3 & 3.*

Branche de ROHAN-GIÉ, sortie des Princes de GUÉMENÉ.

XV. PIERRE DE ROHAN, Seigneur de Gié, du Verger, de Porhoët, du Plessis, de Marigny, Baugé & Ham, Comte de Marle, de Porcien, de Bar-sur-Aube, & en partie de Soissons, Vicomte de Vire, Seigneur de Beaurevoir & d'Oisy, Pair de France & Duc de Nemours, second fils de LOUIS DE ROHAN, I. du nom, Seigneur de Guémené, & de *Marie de Montauban*, connu sous le nom de *Maréchal de Gié*, fut très-considéré à la Cour & dans les Armées du Roi LOUIS XI, qui le fit Maréchal de France en 1475, à l'âge de 22 ans. Il fut, en 1480, un des quatre Seigneurs qui gouvernerent l'Etat pendant la maladie de ce Prince à Chinon; assista, dans la suite, au Sacre du Roi CHARLES VIII, en 1484; s'opposa, deux ans après, aux entreprises de l'Archiduc D'AUTRICHE sur la Picardie; & par sa conduite, mit cette Province à couvert des insultes des ennemis; remporta, en 1487, un grand avantage sur le Duc *de Gueldres* & le Comte *de Nassau*; défendit, en 1489, avec le Comte *d'Angoulême*, les frontieres de la Picardie; suivit le Roi à la conquête du Royaume de Naples; commanda l'avant-garde de l'armée à la bataille de Fornoüe; & conclut depuis

une trève avec les Vénitiens. Louis XII étant monté sur le Trône, il l'accompagna en son voyage d'Italie; se trouva à son entrée dans la ville de Gênes en 1502; fut fait Chef de son Conseil, Lieutenant-Général en Bretagne, & Général de ses Armées en Italie. Mais il déplut à la Reine Anne de Bretagne, pour s'être opposé, en sacrifiant ses propres intérêts, & par un zéle patriotique, justement applaudi de tout le monde, au projet que cette Princesse, pendant la maladie du Roi, avoit formé de se retirer en Bretagne, & d'y faire transporter ce qu'elle avoit de plus précieux. Le Roi ayant recouvré la santé, parut très-satisfait du procédé du Maréchal; mais pour ne pas irriter entierement la Reine, & pour se soustraire à ses importunités, il le fit arrêter à Orléans en 1504, & permit que son procès fût instruit par le Parlement de Toulouse. Durant le cours d'une procédure, où on ne lui objecta presque que des choses vagues & générales, il se défendit avec toute la constance, la présence d'esprit & la dignité qui conviennent à *un Prince de grande & noble lignée*, ainsi qu'il s'exprima lui-même en présence de ses Juges. Abandonné des Courtisans, c'est la seule ressource qui lui resta dans sa disgrace. Il fut privé de ses Gouvernemens, suspendu, pour 5 ans, de ses fonctions de Maréchal de France, avec défense d'approcher de la Cour de plus de 10 lieues. Le Public n'en resta pas moins convaincu, que son plus grand crime avoit été de déplaire à une puissante Reine. Son interdit fini, il fut rappellé à la Cour, sans y recouvrer le haut degré de faveur dont il avoit joui. Il mourut à Paris le 22 Avril 1513, dans le Palais des Tournelles, que le Roi lui avoit donné à vie, par Lettres du 6 Novembre 1500, & fut inhumé dans l'Eglise de Sainte-Croix du Verger en Anjou, dont il étoit le fondateur.

Il avoit épousé 1°. *Françoise de Penhoët*, fille de *Guillaume*, Comte *de Penhoët*, Vicomte de Fronsac, & de *Françoise de Maillé*: elle est nommée *Isabelle* dans l'échange qu'elle fit, avec le Roi, de la Vicomté de Fronsac pour la Seigneurie de Fontenay-le-Comte en Poitou; & 2°. par contrat du 15 Juin 1503, *Marguerite d'Armagnac*, Duchesse de Nemours & Comtesse de Guise, fille aînée de *Jacques d'Armagnac*, Duc de Nemours, & de *Louise d'Anjou*, dont il n'eut point d'enfans. Du premier lit vinrent: — 1. Charles, qui suit; — 2. François, Abbé de Saint-Aubin d'Angers, élu, fort jeune, Evêque d'Angers, par la protection du Roi Charles VIII, ensuite transféré à l'Archevêché de Lyon au mois de Février 1501. Il présida au Concile national que Louis XII fit assembler à Tours en 1510; assista à Saint-Denis, le 15 Février 1513, aux obséques d'Anne de Bretagne, Reine de France; convoqua, en 1527, un Synode Provincial à Lyon; se trouva, au mois de Septembre de l'année suivante, à l'Assemblée convoquée par le Roi François I; & mourut en 1536, avec la réputation d'un Prélat de grand mérite; — 3. & Pierre, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné.

XVI. Charles de Rohan, Seigneur de Gié, Vicomte de Fronsac, Grand-Echanson de France, Chevalier de l'Ordre du Roi, Grand-Bailli & Gouverneur de Touraine, Capitaine du Château de Tours, qualifié *Comte de Guise*, jusqu'à l'échange qu'il fit de ce Comté, en 1526, contre celui d'Orbec, avec le Roi François I, fit la campagne de Picardie en 1513; suivit ce Prince en Italie; se signala à la journée de Marignan, comme l'atteste le Roi, dans les Lettres-Patentes expédiées après cette bataille, pour renouveller, en sa faveur, la donation faite par Louis XII au Maréchal de Gié, des Terres & Seigneuries confisquées sur *Bon Galeas*. Le Roi y parle très-avantageusement de Charles de Rohan, & déclare qu'il contribua beaucoup à la prise du Milanois. Au Couronnement de la Reine, il fit les fonctions de Grand-Pannetier; fut appellé, en 1523, au Lit-de-Justice tenu par le Roi, pour juger le Connétable de Bourbon, y représenta l'un des six Pairs laïques, & prit séance avec les Princes, à la droite du Roi, sur les hauts siéges du Parquet. Depuis l'échange du Comté de Guise, il prit, pendant quelque tems, le nom de *Comte d'Orbec*, & mourut le 6 Mai 1528. Il avoit épousé 1°. *Charlotte d'Armagnac*, Comtesse de Guise, fille puînée de *Jacques d'Armagnac*, Duc de Nemours, & de *Louise d'Anjou*; & sœur cadette de *Marguerite d'Armagnac*, sa belle-mere; & 2°. *Jeanne*

de Saint-Severin, fille de *Bernard*, Prince de Besignano, & de *Jeanne-Eléonore Piccolomini*, dite *d'Arragon*, dont: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. CLAUDE, mariée, 1°. en 1537, à *Claude de Beauvilliers*, I. du nom, Comte de Saint-Aignan; & 2°. à *Julien de Clermont*, Baron de Thury; — 3. & JACQUELINE, femme, par contrat passé à Lyon le 19 Juillet 1536, de *François d'Orléans-Longueville*, Marquis de Rothelin, fils de *Louis*, Duc de Longueville, & de *Jeanne de Hochberg*, Dame de Rothelin.

XVII. FRANÇOIS DE ROHAN, Seigneur de Gié, du Verger, Baron de Château-du-Loir, de Mortier-Croulle & de Marigny, Ambassadeur extraordinaire à Rome en 1539, pour annoncer au Pape la réconciliation du Roi avec l'Empereur, & pour solliciter la tenue d'un Concile général; fit la campagne de Roussillon en 1542, sous les ordres de M. le Dauphin; retourna à Rome en 1547, pour rendre au Pape l'obéissance filiale de la part de HENRI II. Commis, en 1557, pour tenir les Etats de Bretagne, il fit son entrée au Parlement de Rennes *l'épée au côté*, en vertu d'une Ordonnance du Roi, qui avoit réglé qu'en son absence les Ducs & Pairs, les Princes du Sang & les autres Princes, le Connétable & les Maréchaux, jouiroient de cette prérogative; & mourut le 29 Décembre 1559. Il avoit épousé, 1°. le 23 Mars 1536, *Catherine de Silly*, Dame de la Roche-Guyon, Comtesse de Rochefort, fille de *Charles de Silly*, Seigneur de la Roche-Guyon, Comte de Rochefort, & de *Philippe de Sarrebruche*, Dame de Louvois; & 2°. RENÉE DE ROHAN, fille de LOUIS, V. du nom, Seigneur de Guémené, & de *Marguerite de Laval*. Etant devenue veuve, elle se remaria à *René de Laval*, Seigneur de Loué. Du premier lit vinrent: — 1. LÉONORE, Dame du Verger, mariée, avant le 22 Juillet 1561, à LOUIS DE ROHAN, VI. du nom, Seigneur de Guémené, Comte de Montbazon, Baron de la Haye & de Marigny en Touraine, Chevalier de l'Ordre du Roi. Ce fut en sa faveur que la Baronnie de *Sainte-Maure* & la Châtellenie de *Nouastre* furent érigées en *Comté*; — 2. JACQUELINE, Dame de Gié, mariée à *François de Balzac*, Seigneur d'Entragues, Chevalier des Ordres du Roi, fils de *Guillaume de Balzac*, Seigneur d'Entragues, & de *Louise d'Humieres*; — 3. & FRANÇOISE, dite DIANE DE ROHAN, Dame de Gilbourg, mariée, le 3 Février 1564, à *François de la Tour-Landry*, Comte de Châteauroux, Seigneur de Bourmont, Clervaux, &c. fils de *Jean de la Tour-Landry*, & d'*Anne Chabot*. Elle mourut à Paris le 20 Avril 1585, & fut inhumée dans l'Eglise des Grands-Augustins.

Branche de ROHAN-GIÉ, avec le titre de Vicomtes & Ducs de ROHAN.

XVI. PIERRE DE ROHAN, II. du nom, Seigneur de Frontenay, de la Marche & de Gié, Vicomte de Carentan, troisieme fils de PIERRE DE ROHAN I, Seigneur de Gié, Maréchal de France, & de *Françoise de Penhoët*, sa premiere femme, fut tué à la bataille de Pavie en 1524. Il avoit épousé, le 27 Septembre 1515, ANNE DE ROHAN, sœur & héritiere de JACQUES, mort sans postérité, & de CLAUDE, Evêque de Quimper, Vicomte de Rohan au décès de ses aînés. ANNE, après la mort de son mari, prit la qualité de *Vicomtesse* DE ROHAN, titre qui passa à ses enfans; le mari n'ayant porté que celui de *Baron de Frontenay*. Par cette alliance il réunit la branche du cadet avec celle de l'aîné. Il laissa de son mariage: — RENÉ, qui suit; — & CLAUDE, qui étoit, en 1529, avec son frere aîné, sous la tutelle honoraire de MARGUERITE DE FRANCE, Reine de Navarre, sœur du Roi FRANÇOIS I.

XVII. RENÉ, I. du nom, Vicomte DE ROHAN, Prince de Léon, Comte de Porhoët, Seigneur de Beaurevoir & de Garnache, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 lances de ses Ordonnances, fut du nombre des Princes qui accompagnerent HENRI II, en 1548, lorsqu'il fit son entrée à Paris; se distingua à Metz, assiégé par l'Empereur CHARLES-QUINT, avec une armée de 100 mille hommes, périt, à la fleur de son âge & fort regretté, dans une rencontre, imprudemment engagée par le Duc *d'Aumale*, contre l'armée, bien supérieure

d'*Albert de Brandebourg*, le 20 Octobre 1552. Il avoit épousé, par contrat du 16 Août 1534, ISABEAU D'ALBRET, seconde fille de JEAN D'ALBRET, Roi de Navarre, & grand'tante du Roi HENRI IV. De cette alliance naquirent :

1. HENRI, I. du nom, Vicomte DE ROHAN, premier Prince du Sang de Navarre, Prince de Léon, Comte de Porhoët, né en 1535, tenu sur les Fonts de batême par HENRI, Roi de Navarre, son oncle, & émancipé en 1552. Il fut mis sous la curatelle honoraire de ce Monarque & du Cardinal *de Lorraine*; entra dans les projets formés, en 1559, pour ôter le Gouvernement à CATHERINE DE MÉDICIS & aux *Guise*. Après la mort de HENRI, Roi de Navarre, JEANNE, fille & héritiere de ce Monarque, attira le Vicomte en Béarn, lui donna pour curateur ANTOINE DE BOURBON, Duc de Vendôme, son mari, & le fit renoncer à la Communion romaine. Il se retira en Bretagne en 1561, & fit prêcher le Calvinisme dans son Château de Pontivy. Cependant des attaques fréquentes de goutte & de gravelle ne lui permettant pas de prendre part aux troubles qui agiterent alors la France, il vécut dans le repos & dans la soumission aux Edits de nos Rois. CHARLES IX, par Lettres du 17 Juin 1569, le prit sous sa protection, & lui accorda une sauve-garde pour toutes ses Terres. Il mourut en son Château de Blein, le 25 Juin 1575, & avoit épousé, le 15 Février 1566, *Françoise de Tournemine*, fille de *René de Tournemine*, Seigneur de la Hunaudaye, & de *Françoise de Hingant*, Dame du Hac, de Cicé & de Bintin. Elle abjura l'héréfie de Calvin en 1585, & mourut au Château de Josselin, qu'elle avoit eu en douaire. De son mariage elle eut deux filles : — l'aînée, JUDITH DE ROHAN, morte peu après son pere ; — & la cadette, décédée plus jeune.

2. JEAN, Seigneur de Frontenay, mort sans postérité de *Diane de Barbançon-Cany*, fille de *Michel de Barbançon*, Seigneur de Cany, & de *Peronne de Pisseleu*; — 3. RENÉ, qui suit ; — 4. LOUIS, Seigneur de Gié, mort sans alliance ; — 5. & FRANÇOISE, mariée à *Jacques de Savoie*, Duc de Nemours; mais ce mariage fut cassé.

XVIII. RENÉ, II. du nom, Vicomte DE ROHAN, après HENRI I, son aîné, troisieme fils de RENÉ I, & d'ISABEAU D'ALBRET, premier Prince du Sang de Navarre, Comte de Porhoët, &c. recueillit la succession de tous ses freres, morts sans postérité ; fut déclaré, par la Reine de Navarre, Lieutenant-Général dans tous les pays de son obéissance, jusqu'à la majorité de HENRI IV, qui ensuite lui confirma les mêmes titres & les mêmes honneurs, par Lettres données à Coutras le 1 Janvier 1581. Ce Prince lui fit don, l'année suivante, de la Seigneurie de Montpaon, pour supplément du partage dû à ISABEAU D'ALBRET, sa mere. RENÉ fit, comme son pere, profession du Calvinisme, fut dans toutes les guerres de Religion de son tems, comme l'ame du parti ; & mourut à la Rochelle en 1586, âgé de 36 ans. Il avoit épousé, le 10 Septembre 1575, *Catherine de Parthenay*, Dame de Soubise, de Monchamp & du Parc, née au Parc en Poitou le 22 Mars 1554, veuve de *Charles du Quellenec*, Baron du Pont & de Rostrenen, massacré à la Saint-Barthelemi en 1572, fille unique & héritiere de *Jean l'Archevêque*, Seigneur de Soubise, mort le 1 Septembre 1566, & d'*Antoinette Bouchard-d'Aubeterre*. Elle mourut au Parc le 26 Octobre 1631, ayant eu de son mariage : — 1. HENRI, qui suit ; — 2. RENÉ, né en 1581, mort au berceau ; — 3. BENJAMIN, Seigneur de Soubise, né en 1585, qui embrassa le parti des Huguenots ; rendit la ville de Saint-Jean d'Angely, par capitulation, le 23 Juin 1621, après s'être engagé, avec la garnison, à ne jamais porter les armes, sous quelque prétexte que ce fût, contre le Roi ; engagement qu'il ne tint pas, puisqu'il s'empara, peu après, de Royan, des Isles d'Oleron, des Sables & de l'Isle de Riez, d'où il fut chassé le 6 Avril 1622. Il ramena à la Rochelle 400 hommes, de 7700 qu'il avoit, le 8 Janvier 1625 ; ensuite se saisit du Port de Blavet ou Port-Louis ; s'empara de six gros Vaisseaux & de quelques autres Bâtimens, dont il fut désavoué par les Rochelois & les Députés généraux des Calvinistes ; alla faire ensuite une descente sur les Côtes de Medoc & d'Olonne, où il fut battu par les Maréchaux *de Praslin* & *de Thoiras*, après quoi il

rassembla 1500 hommes & se saisit des Isles d'Oleron; attaqua la flotte Hollandoise, & fut obligé de regagner l'Isle de Ré: sa Flotte fut encore défaite, le 15 Septembre 1625, par le Duc *de Montmorency*, & ayant été chassé de l'Isle de Ré, il gagna l'Isle d'Oleron, dans laquelle il avoit mis 500 hommes, & se retira en Angleterre. Le Roi ayant accordé la paix aux habitans de la Rochelle & aux Calvinistes, le 5 Février 1626, BENJAMIN DE ROHAN obtint l'érection de sa baronnie de *Frontenay* en *Duché-Pairie*, par Lettres données à Nantes au mois de Juillet de la même année, qui ne furent point enregistrées. Il reprit encore les armes en faveur des Huguenots rebelles; cependant le Roi confirma la grace qu'il avoit accordée à son frere & à lui, par Edit du mois de Juillet 1629. Il mourut à Londres le 9 Octobre 1642, sans avoir été marié, & comme il étoit allié à la Couronne d'Angleterre, le Roi lui fit faire de magnifiques funérailles, & ordonna que son corps fut inhumé dans la Chapelle royale de Westminster. Voyez son article plus détaillé dans *Moréri;* — 4. HENRIETTE, née en Mars 1577, morte en Août 1624, sans alliance; — 5. CATHERINE, premiere femme, en 1603, de *Jean de Baviere*, II. du nom, Duc de Deux-Ponts, Comte Palatin du Rhin, mort le 30 Juillet 1635, fils de *Jean de Baviere*, I. du nom, Duc de Deux Ponts, & de *Madelene de Cleves*. Elle décéda le 10 Mai 1607. C'est elle qui répondit à HENRI IV qu'*elle étoit trop pauvre pour être sa femme, & de trop bonne Maison pour être sa Maîtresse*; — 6. & ANNE, morte à Paris, sans alliance, le 20 Septembre 1646.

XIX. HENRI, II. du nom, premier Duc DE ROHAN, Prince de Léon, Comte de Porhoët, Seigneur de Blein, né le 21 Août 1579 avec un esprit porté aux grandes choses, fit sa premiere campagne au siége d'Amiens en 1597, prit ensuite le parti de voyager en Allemagne, en Italie, en Hollande, en Angleterre, où il fut très-considéré de la Reine ELISABETH, en Ecosse, où le Roi JACQUES le traita comme un *Prince de son Sang*, & le fit parrein de son fils, depuis Roi de la Grande-Bretagne sous le nom de CHARLES I; fut fait Pair de France par Lettres du Roi HENRI IV, données à Fontainebleau en Avril 1603, & reçu au Parlement de Paris le 7 Août suivant. Ce Prince le regardant comme héritier du Royaume de Navarre, s'il venoit lui-même à mourir sans postérité, voulut le marier avec la fille du Roi de Suede: cette alliance n'ayant point eu lieu, il lui fit épouser, par contrat du 7 Février 1605, *Marguerite de Bethune*, fille aînée de *Maximilien de Bethune*, I. du nom, Duc de Sully, Pair, Maréchal & Grand-Maître de l'Artillerie de France, & de *Rachel de Cochefilet*. La même année il fut fait Colonel-Général des Suisses & des Grisons; servit à la tête de ce Corps au siége de Juliers en 1610, & commanda l'armée entiere en l'absence du Maréchal *de la Châtre*. Mécontent de la Cour, qui lui refusa ses Provisions pour le Gouvernement de Poitou, dont le Duc *de Sully* s'étoit démis en sa faveur en 1615, il négocia un traité d'union entre les Réformés & le Prince *de Condé*. La Reine-Mere, dans la suite, lui fit expédier ses Provisions pour ce Gouvernement, & HENRI DE ROHAN lui promit une fidélité inviolable, excepté dans les affaires de sa Religion: il lui tint parole, même dans la désertion qu'elle éprouva de la part des Courtisans après l'assassinat du Maréchal *d'Ancre*. Déclaré, en 1621, Généralissime de tous les Réformés de France, & criminel de lèze-majesté le 27 Décembre 1622, le Parlement de Toulouse eut ordre, en 1627, de lui faire son procès, malgré les priviléges de la Pairie, & il fut condamné, par ce Tribunal, à être tiré à quatre chevaux, déchu de la noblesse, accordée à ceux qui l'assassineroient, & sa tête mise à cinquante mille écus. Le 3 Mai 1629, il fit avec le Roi d'Espagne un traité d'alliance qui n'eut point son exécution; conclut un traité de paix avec LOUIS XIII le 27 Juin suivant; se retira à Venise, où il écrivit ses *Mémoires;* fut choisi, en 1630, par les Vénitiens pour commander leurs troupes; mais la paix conclue à Quierasque, le 6 Avril 1631, le rendant inutile aux Vénitiens qui lui conserverent des pensions considérables qu'ils lui avoient accordées, il passa à Padoue, où il composa *le Parfait Capitaine*, & un *Traité de la corruption de la Milice ancienne, & des moyens de la rétablir;* reçut, la même année, une Lettre du

Roi qui le prioit de se rendre chez les Grisons, ses alliés, pour les garantir de l'oppression dont ils étoient menacés de la part de l'Empereur & du Roi d'Espagne; se rendit à Coire, où il fut déclaré Général des Grisons par les trois Ligues, & eut le commandement de toutes les troupes à la solde du Roi : sa présence déconcerta les projets de l'AUTRICHE. Les Suisses étant divisés entr'eux, il reçut ordre de passer chez eux en qualité d'Ambassadeur extraordinaire, & on lui rendit de grands honneurs à Baden le 1 Juin 1632. Etant à Zurich, il fit dresser une Carte de toute la Suisse, du pays des Grisons & de la Valteline, & composa son *Traité du Gouvernement des 13 Cantons.* Le 2 Juillet 1633, rétabli Général des Grisons, ensuite nommé Ambassadeur en Suisse, il engagea les Suédois à lever le siége de Constance. Appellé en France en 1634, où l'on cherchoit un prétexte pour se déclarer ouvertement contre la Maison d'AUTRICHE, avec le dessein de s'emparer de la Valteline, il fut nommé Commandant d'une armée que le Roi avoit en Lorraine, & chargé de se saisir de la Valteline avant l'arrivée des Espagnols. Par quatre combats généraux, il rendit inutiles tous les efforts de l'Empereur & du Roi d'Espagne; fit, en 1636, une diversion du côté du lac de Côme, où il prit les vaisseaux que les ennemis avoient sur ce lac. Mais attaqué, le 10 Août de la même année, d'une léthargie qui le mit hors d'état de donner aucun ordre, les Grisons, mécontens de la France, & révoltés, prirent les armes le 18 Mars 1637, & envoyerent un détachement pour se saisir du Duc DE ROHAN, qui se jetta dans le fort du Rhin, où il avoit un Régiment de 800 Suisses. Dans l'impossibilité de résister, le Duc retourna à Coire, y demeura en ôtage chez les Grisons, qui refuserent de le livrer aux Espagnols, & s'engagerent seulement à le tenir prisonnier, en attendant des nouvelles de la Cour de France, qui garda le silence. Les Chefs de la Nation le conduisirent avec honneur jusqu'aux frontieres du pays : il traversa la Suisse, le pays de Gex, & remit son armée entre les mains du Comte *de Guébriant* pour se retirer à Genève. Le Roi voulut qu'il passât en Bourgogne avec une partie de ses troupes; mais instruit du dessein qu'on avoit de l'arrêter, il demanda permission de rester encore quelque tems à Genève pour sa santé. Là il reçut ordre de repasser à Venise, & s'embarqua sur le lac pour éviter les terres de France. Arrivé à Lentzbourg dans le Canton de Berne, il vit le Duc *de Veimar*, qui faisoit le siége de Rhinfeld. L'armée impériale, commandée par *Jean de Vert* & *Savelli*, s'approchant pour le faire lever, il y eut une action très-sanglante, où le Duc DE ROHAN, qui avoit voulu combattre sous les ordres du Duc *de Veimar*, reçut des blessures dont il mourut, le 13 Avril 1638, dans l'Abbaye de Kunigsfeld au Canton de Berne, avec la réputation du plus grand Capitaine de son siécle. Il fut enterré à Genève dans le Temple de Saint-Pierre, où il est révéré par les Réformés comme le héros de leur Religion. Il eut de *Marguerite de Bethune*, morte à Paris le 21 Octobre 1660, neuf enfans, qui moururent tous en bas-âge, à la réserve de MARGUERITE, son unique héritiere.

En lui finit la branche des ROHAN-GIÉ, *Vicomtes & Ducs de Rohan.* MARGUERITE, après avoir refusé le Duc *de Veimar*, de la Maison *de Saxe*, le Duc *de Nemours*, fils aîné de la Maison *de Savoie*, & *Robert*, fils puîné de l'Electeur Palatin, qui parvint depuis à la Couronne de Bohême, épousa, par contrat, dont les articles furent arrêtés le 15 Juin 1645, *Henri Chabot*, Marquis de Sainte-Aulaye, &c. qui, par cette alliance, eut pour lui & pour ses enfans mâles le titre de *Duc de Rohan* & Pair de France. Voyez en son lieu l'article CHABOT.

Seigneurs du GUÉ-DE-L'ISLE & du POULDUC, sortis des premiers Vicomtes de ROHAN, selon MORÉRI.

X. EON DE ROHAN, sixieme fils d'ALAIN VI, Vicomte DE ROHAN, & de *Thomasse de la Roche-Bernard*, sa seconde femme, fit bâtir le Château du Guéde-l'Isle, situé dans la Paroisse de Saint-Etienne de Plumieu, Evêché de Saint-Brieux,

Brieux, & fut partagé par Olivier, Vicomte de Rohan, son frere, de 300 liv. de rente le Mercredi avant la Toussaint 1311. Cet acte est scellé de trois sceaux; le premier, chargé d'un *échiqueté au canton d'hermines;* le deuxieme, avec des *macles*, qui est celui d'Olivier de Rohan; le troisieme, celui d'Eon, avec les *macles & une bande.* Il y a un autre acte de partage entre le même Olivier & Eon, son frere, du Samedi avant la Purification de la Vierge 1317; & un troisieme, du Mercredi avant la Saint-Luc 1319. Sa femme fut *Aliette*, Dame *du Gué-de-l'Isle*, laquelle eut son douaire assigné sur les 300 liv. de rente que son mari avoit eues en partage. Leurs enfans furent : — Olivier, qui suit; — & Richarde, femme d'*Eon*, Seigneur de *Tréal* & du Goray, fils de *Gilles*, Seigneur *de Tréal.*

XI. Olivier de Rohan, Seigneur du Gué-de-l'Isle, Chevalier, transigea, en 1347, avec Alain VII, Vicomte de Rohan, son cousin; partagea, en 1399, avec *Jean d'Avaugour*, second mari d'*Isabeau du Marchaix*, sœur utérine de *Havisette*, sa femme, & vivoit encore en 1402. Il avoit épousé 1°. *Alaine de Bordevenou*, dont il n'eut qu'une fille, Catherine de Rohan, femme d'*Alain du Thou;* & 2°. *Havisette*, Dame *de la Châtaigneraye*, fille de *Raoul*, Seigneur *de la Châtaigneraye*, & de *Margilie Budes*, Dame d'Uzel. De ce mariage naquirent : — 1. Alain, nommé entre les Gendarmes de *Richard de Bretagne*, & mort sans alliance; — 2. Silvestre, Chanoine de Saint-Brieux en 1435; — 3. Olivier, qui suit; — 4. Isabeau, femme d'*Alain de Beaumont*, Chevalier, morte en 1434; — 5. & Jeanne de Rohan, veuve, en 1428, de *Jean*, Seigneur *du Cambout* & du Vau-Riou, fils d'*Alain*, Seigneur *du Cambout*, & de *Jeanne de Tournemine*, sa premiere femme.

XII. Olivier de Rohan, II. du nom, Seigneur du Gué-de-l'Isle, de la Châtaigneraye & du Pornic, premier Ecuyer du Duc *Jean VI de Bretagne*, mourut au mois de Novembre 1463, & avoit épousé *Marie de Rostrenen*, fille de *Pierre*, Seigneur *de Rostrenen*, & de *Marguerite Mauny*, dont : — 1. Olivier, Seigneur du Gué-de-l'Isle, mort sans enfans; — 2. Jean, qui suit; — 3. Catherine, mariée à *Georges Chesnel*, Chevalier, Seigneur de la Ballue; — 4. Marie, femme, en 1450, de *Caro*, Seigneur *de Bodegat.* Elle plaidoit pour son partage en 1480; — 5. Yolande, mariée, par contrat du 10 Octobre 1463, à *Guillaume le Sénéchal*, Seigneur de Kercado, mort, en 1505, laissant pour fils *Jean le Sénéchal*, duquel sont descendus les Marquis *de Kercado;* — 6. Jeanne, partagée en 1479, mariée à *Jean de la Touche-Limousiniere*, fils de *François*, Seigneur *de la Touche;* — 7. & Jeanne, dite *la Jeune*, mariée à *Jean de Ramé*, Seigneur de Vigneu, &c. qui testa le 1 Décembre 1499.

XIII. Jean de Rohan, Chevalier, Seigneur du Gué-de-l'Isle, de la Châtaigneraye, du Pornic & du Hanlix, Ecuyer & Chambellan des Ducs *Pierre II* & *Artur III*, Grand Fauconnier de Bretagne, Capitaine de Concarneau, rendit aveu, en 1478, à Catherine de Rohan, Dame d'Albret, Vicomtesse de Tartas; fut, en 1483, curateur de *Jean le Sénéchal*, Seigneur de Kercado, & mourut en 1493, laissant de *Gillette de Rochefort*, son épouse, Dame du Hanlix & de Procop, fille unique de *Guillaume de Rochefort*. & de *Jeanne de Béac* : — François, qui suit; — & Jean, rapporté après la postérité de son aîné.

XIV. François de Rohan, Seigneur du Gué-de-l'Isle, de la Châtaigneraye, du Hanlix, &c. Maître-d'Hôtel de la Reine Anne de Bretagne, épousa 1°. *Jacquette*, Dame *de Peillac* & de Periac, fille de *Jean*, Seigneur *de Peillac*, & de *Jeanne de Tréal*; & 2°. *Adelise du Juch*, fille d'honneur de la Reine Anne, qui assista à son contrat de mariage le 1 Décembre 1503. Elle étoit fille de *Jean*, Seigneur *du Juch* & du Mur, Chevalier, & de *Louise le Baillif*, Dame de Kersimond. Du premier-lit vinrent : — 1. Jean, Seigneur du Gué-de-l'Isle, mineur en 1501, sous la tutelle de *Jean*, Sire *de Rieux*, Maréchal de Bretagne, qui partagea avec Vincente de Rohan, sa sœur, en 1504, & mourut sans enfans; — 2. Cyprienne, Dame du Gué-de-l'Isle, de la Châtaigneraye, du Hanlix, de Peillac & de Trégalet. Après la mort de son frere, elle épousa *Fran-*

çois, Seigneur *de la Feillée* & de Langerseau, Vicomte de Plehedel, fils de *Silvestre de la Feillée*, & d'*Anne du Perrier*. Il mourut le 17 Mars 1538, & elle en 1554; — 3. & VINCENTE, femme de *Maurice de Plusquellec*, Seigneur de Bruillac, fils de *Jean*, & d'*Aliette de Penmarch*, auquel elle porta en dot la Terre de Peillac, par transaction passée avec JEAN DE ROHAN, Seigneur de Tregalet, le 1 Juillet 1504.

XIV. JEAN DE ROHAN, II. du nom, fils puîné de JEAN, & de *Gillette de Rochefort*, Seigneur de Trégalet, du Hanlix & de Pencher, Lieutenant d'une Compagnie de 50 hommes d'armes sous le Maréchal *de Rieux*, & Capitaine de Dinan, mort en 1517, avoit épousé 1°. *Guillemette Malor*, fille de *Thibaut*, Seigneur de Marsein, & de *Perrine de Cleuz*, sœur & héritiere de *Pierre Malor*, Chevalier, Seigneur de Marsein; & 2°. *Françoise Laurens*, avec laquelle il dissipa la plupart de ses biens, veuve de Messire *Yves Loret*, Seigneur du Poulduc, & fille d'*Olivier Laurens*, Seigneur de Launay, & de *Jeanne Thomelin*. Du premier lit vint: — 1. GILLETTE DE ROHAN, Dame de Marsein, mariée, en 1511, à *Marc de Carné*, Seigneur de Cohiniac, Cremeur, &c. Ecuyer-Tranchant de la Reine CLAUDE, Gouverneur de Guerrande & de Brest, Vice-Amiral & Grand-Maître des Eaux & Forêts de Bretagne; & du second lit il eut: — 2. TRISTAN, qui suit; — 3. PONCEAU, allié, en 1514, à *Madelene Bossot*; — 4. JEANNE, femme, en 1526, de *Pierre Ermat*, Seigneur de Coetlo; — 5. & SULPICE, morte sans alliance.

XV. TRISTAN DE ROHAN, Seigneur du Poulduc, de Trégalet & du Hanlix, resta sans biens par la dissipation de ses pere & mere, & prenoit, en 1543, la qualité de Seigneur du Poulduc. Il épousa *Alix de Bréhant*, fille de *François*, Seigneur de Gleseuvet, dont: — 1 & 2. JEAN & YVES, morts sans alliance; — 3. LOUIS, qui suit; — 4, 5, 6 & 7. ISABEAU, FRANÇOISE, CATHERINE & JEANNE, mortes sans avoir été mariées.

XVI. LOUIS DE ROHAN, Seigneur du Poulduc & du Hanlix, épousa, par contrat du 27 Décembre 1577, *Michelle de l'Hôpital*, fille de *Gilles*, Seigneur de la Rouardaye & de Bellair, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine des Gentilshommes de l'Evêché de Nantes, & de *Jeanne Cadio*. Il mourut en 1584, & laissa deux enfans, sçavoir: — JÉRÔME, qui suit; — & SAMSONNE, mariée à *François Josset*, Seigneur de Kerfredoux.

XVII. JÉRÔME DE ROHAN, Seigneur du Poulduc & de Bellair, épousa, par contrat du 9 Décembre 1610, *Julienne le Métayer*, dont: — ISAAC, qui suit; & ANNE, mariée, en 1638, à *Jean de Coetlagat*, Seigneur de Clégrio.

XVIII. ISAAC DE ROHAN, Seigneur du Poulduc, fut déclaré *Noble d'ancienne extraction*, & maintenu, avec ses deux fils, dans la qualité de *Chevalier*, par Jugement des Commissaires pour la réformation de la Noblesse de Bretagne, le 29 Janvier 1669. Il avoit épousé, par contrat du 1 Juin 1638, *Aliénor de Kerpoisson*, fille de *Jean*, Seigneur *de Kerpoisson*, & de *Jeanne de Kercabus*, de laquelle il eut: — 1. JEAN-BATISTE, qui suit; — 2. JEAN, Chevalier, mort sans enfans de *Marie de Trelle*, veuve de *Pierre Martin*, Seigneur de Châteaulon; — 3. & ANNE, femme de *François Broel*, Seigneur de Lanigry.

XIX. JEAN-BATISTE DE ROHAN, Chevalier, Seigneur du Poulduc, Capitaine d'une Compagnie de l'Arriere-ban de Nantes, épousa, le 9 Août 1690, *Pélagie Martin*, Dame de Châteaulon, fille de *Pierre Martin*, & de *Marie de Trelle*, dont: — 1. JEAN-BATISTE, qui suit; — 2. JEAN-LOUIS, Colonel de Cavalerie, & Exempt des Gardes-du-Corps du Roi d'Espagne; — 3. & PUDENTIANE, morte sans alliance.

XX. JEAN-BATISTE DE ROHAN, II. du nom, Comte du Poulduc, Seigneur du Hanlix, de Kerballot, &c. Exempt des Gardes du-Corps du Roi Catholique, & Brigadier de ses Armées, a épousé, en 1723, *Marie-Louise de Veltoven*, fille de *Guillaume de Veltoven*, Colonel de Dragons, tué à la bataille de Villa-Viciosa en 1710, & de *Louise Caucabane*. De ce mariage sont issus: — 1. MARIE-DES NEIGES-JEAN-EMMANUEL, né le 19 Avril 1725, reçu Chevalier de Malte le 13 Mai 1752, Commandeur de Metz en 1756, & de la Feuille en

1772, puis Grand'Croix, & enfin élu Grand-Maître de cet Ordre le 9 Novembre 1775; — 2. Bonnaventure-François-Antoine; — 3. Cyriaque, qui étudioit, en 1748, au Collége des Jésuites à la Fléche; — 4. Jean-Léonard-Gabriel-Raimond, qui étudioit aussi, dans le même tems, à la Fléche; — 5. & Marie-Pélagie-Louise-Gabrielle-Ritte, née le 4 Janvier 1724, mariée, en 1737, au Comte *de Groesquer*, Gentilhomme Breton.

Ce que nous venons de dire de cette branche est extrait de *Moréri*. Elle a été autrefois très-distinguée à la Cour d'Espagne, & elle ne subsiste aujourd'hui que dans la personne du Grand-Maître de Malte actuel (1777). Ces Seigneurs du Poulduc portent: de Rohan, c'est-à-dire *de gueules, à neuf macles d'or, 3, 3 & 3 avec une bande.*

Seigneurs de Montauban.

AVERTISSEMENT.

La plupart des Historiens mettent les Montauban *au nombre des Seigneurs issus de la Maison de* Rohan; *mais il n'a paru jusqu'à présent aucune preuve positive de cette descendance. Les titres de cette ancienne & illustre Maison ayant été brûlés par les troupes de* Charles VIII *en 1487, on n'a pu donner que des conjectures sur sa véritable origine. Nous suivrons ici, sans rien garantir, le sentiment de ceux qui la font descendre de* Josselin de Rohan, *mort en 1251, troisieme fils d'*Alain III, *Vicomte* de Rohan. *Peut-être néanmoins que le mariage contracté, en troisiemes noces, par Mahaut, veuve de* Josselin, *avec Alain de Montauban, a donné lieu de croire que les Seigneurs de ce nom descendoient des* Rohan *en ligne masculine.*

VII. Josselin de Rohan, Seigneur de Montauban, fils d'Alain III, Vicomte de Rohan, & de *Françoise*, sa seconde femme, mourut le 28 Septembre 1251. Il avoit épousé *Mabile de Montfort* en Bretagne, fille de *Guillaume*, mort en 1229, & de *Nina*, sa femme, qu'on croit de la Maison de *Rostrenen*. Elle se remaria à *Josselin de la Roche-Bernard*, & mourut le 10 Avril 1265. De son premier lit elle eut: — 1. Olivier, qui suit; — 2. Alain, Chevalier, vivant en 1264; — 3. & Josselin, Evêque de Rennes, mort le dernier jour de Novembre 1234, enterré dans le Chapitre de l'Abbaye de Saint-Jacques de Montfort. Il peut avoir été l'aîné de ses freres. MM. *de Sainte-Marthe* le disent fils d'Alain, Baron de Montauban.

VIII. Olivier, Sire de Montauban, I. du nom, vivoit en 1248. On croit qu'il épousa *Jeanne de Fougeres*, sœur de *Raoul*, & fille de *Geoffroi de Fougeres*, & de *Mahaut de Porhoët*, au nom de laquelle il transigea avec *Raoul*, Seigneur de Fougeres. De ce mariage vint:

IX. Philippe, Sire de Montauban, mentionné dans deux titres de l'Abbaye de Saint-Meen de Gael, de l'an 1258, avec ses trois fils, sçavoir: — Olivier, qui suit; — Guillaume & Renaud.

X. Olivier, Sire de Montauban, II. du nom, vivoit en 1275, & eut pour enfans: — Alain, qui suit; — & Anne, mentionnée avec son frere dans un acte de 1287.

XI. Alain, Sire de Montauban, I. du nom, rappellé dans deux titres de l'Abbaye de Saint-Meen de Gael, ès années 1282 & 1285, transigea, étant à Ploermel, le Lundi après l'Ascension 1285, avec *Raoul*, Sire *de Montfort* & de Gael, sur des biens que *Guillaume*, Seigneur *de Loheac*, lui avoit donnés. Ses enfans furent: — Olivier, qui suit; — & Aliette, nommée dans l'acte de 1287.

XII. Olivier, Sire de Montauban, III. du nom, Chevalier, plaidoit contre l'Evêque de Saint-Malo en 1325, contre le Prieur de Brangolin en 1331, & contre *Pierre de Tournemine* en 1336. Il vivoit encore en 1338, & eut pour enfans: — 1. Jean, Sire de Montauban, qui suivit le parti de *Charles de Blois*; & accusé d'intelligence avec les Anglois, le Roi Philippe de Valois le fit arrêter à Angers au mois d'Octobre 1343. Ayant ensuite été conduit à

Paris, il y eut la tête tranchée, la veille de Saint-André, avec plusieurs autres Seigneurs Bretons, accusés du même crime; — 2. ALAIN, qui continua la postérité, rapporté ci-après; — 3. & RENAUD, dont nous allons parler.

RENAUD DE MONTAUBAN épousa *Amicie du Breil*, Dame du Bois-de-la-Roche & de Vauvert, fille de *Guillaume du Breil*, & de *Denise d'Anast*, dont: — 1. JEAN DE MONTAUBAN, Seigneur du Bois-de-la-Roche, qui tint le parti de *Charles de Blois*, avec ses freres, & mourut sans enfans; — 2. RENAUD, Seigneur du Bois-de-la-Roche après son aîné, Chevalier de grande valeur, Capitaine de Ploermel, où il fut établi le 13 Mai 1373. Il défit, près de cette place, les Anglois, qui tenoient le parti du Comte *de Montfort*; eut l'administration de la personne & des biens d'OLIVIER, Sire DE MONTAUBAN, son neveu; testa au mois d'Août 1386; & mourut, la même année, sans enfans de son épouse *Jeanne de Montfort*, fille de *Raoul*, VI. du nom, Seigneur *de Montfort* en Bretagne, & d'*Aliénor d'Ancenis*; — 3. GUILLAUME, un des 30 Chevaliers Bretons qui combattirent, pour le parti de *Charles de Blois*, contre 30 Anglois; — 4. OLIVIER, qui s'attacha aussi au parti de *Charles de Blois*, & mourut sans alliance; — 5. JEANNE, héritiere des biens de sa branche, mariée, par contrat de l'an 1335, à *Geoffroi de la Planche*, dit *de Saint-Denoval*, Seigneur de la Planche, ayeul de *Marie de la Planche*, femme de ROBERT DE MONTAUBAN, tige de la branche des Seigneurs du Bois-de-la-Roche; — 6. MARGUERITE, mariée à *Pierre*, Sire *de Blehében*; — 7. CATHERINE, mariée, le 30 Mars 1336, à *Jean*, Seigneur *de Tracesson*; — 8 & 9. ISABELLE & AMICIE, mortes sans alliance.

XIII. ALAIN, Sire DE MONTAUBAN, II. du nom, succéda à son frere JEAN en 1344, suivit le parti de *Charles de Blois*, mourut en 1359, & fut inhumé dans l'Église des Freres Prêcheurs de Dinan, en la Chapelle dite *de Montauban*. Il eut de sa femme, dont le nom est ignoré: — OLIVIER, qui suit; — & JEANNE, mariée à *Gui de Laval*, Seigneur de Pacy, fils de *Jean de Laval*, Seigneur de Pacy, & d'*Aliénor le Bigot*, sa seconde femme. Elle étoit veuve en 1396, qu'elle eut la tutelle de ses enfans.

XIV. OLIVIER, IV. du nom, Sire DE MONTAUBAN, Seigneur de Romilly & de Marigny en Normandie, servit le Roi CHARLES V dans cette Province, en qualité de Chevalier-Banneret, avec 3 Chevaliers & 37 Ecuyers, en 1377 & 1378, & mourut en 1388. Il avoit épousé *Jeanne de Malesmains*, fille de *Gilbert*, Seigneur de Sacé, & de *Tiphaine de Courcy*. Elle lui avoit apporté en dot les Terres de Romilly, de Marigny, de Grenonville, Queneville & du Crespon en Normandie, & décéda vers l'an 1383. Leurs enfans furent: — 1. OLIVIER, qui suit; — 2. RENAUD, mort avant sa mere; — 3. GUILLAUME, qui eut en partage la Terre du Crespon, & mourut sans avoir été marié; — 4. AMAURI, mort aussi sans alliance; — 5. JEAN, mort du vivant de sa mere; — 6. JEANNE, mariée à *Jean*, Seigneur *de la Teillaye*, Chevalier, dont elle étoit veuve le 27 Mai 1388, qu'OLIVIER DE MONTAUBAN, son frere, lui transporta les Seigneuries de Brisoettes, au Comté du Perche, de la Behardiere & de la Ferté, en présence de *Mahaut d'Aubigné*, sa femme, laquelle donna aussi à JEANNE DE MONTAUBAN tout ce qu'elle avoit en la Seigneurie d'Aubigné, dépendant du Seigneur *de Châtillon*, en Vendelais, & ce qui lui appartenoit en la Terre de Fougeres & dans le Duché d'Anjou; — 7. & JULIENNE, Dame de Medrignac, mariée à *Jean du Châtellier*, Chevalier, Vicomte de Pommerith, lequel plaidoit, en 1402, contre GUILLAUME, Sire DE MONTAUBAN, son neveu.

XV. OLIVIER, V. du nom, Sire DE MONTAUBAN, Romilly, Marigny, Grenonville & Queneville, confirma, à la sollicitation de sa femme, le don fait par *Guillaume d'Aubigné*, son beau-pere, de la ville Alent à l'Abbaye de la Vieuville, par Lettres scellées de son sceau, le 22 Février 1375; & retira, l'année suivante, la Seigneurie du Crespon, que *Bernard de la Ferté*, co-héritier de la Dame *de Chourses*, avoit aliénée; obtint délai, le 17 Novembre 1386, de faire la foi & hommage des Terres qu'il avoit au Bailliage du Côtentin, qui lui étoient échues par le décès de sa mere; & mourut peu après. Il avoit épousé *Mahaut d'Aubigné*, Dame de Landal, fille de *Guillaume*, Seigneur de Landal,

& de *Philippe*, son épouse. De ce mariage vinrent : — 1. GUILLAUME, qui suit ; — 2. BERTRAND, Chevalier, Conseiller & Chambellan du Dauphin, Duc de Guienne. Il fut présent, en 1411, au contrat de mariage de GUILLAUME, son frere aîné, avec *Bonne Visconti* ; fut établi au Gouvernement de la Prévôté de Paris, avec *Tannegui du Chastel*, au mois d'Août 1413 ; reçut plusieurs gratifications du Duc *de Guienne* en 1415 ; & mourut la même année à la bataille d'Azincourt ; — 3. ROBERT, auteur de la branche des Seigneurs du Bois-de-la-Roche, rapportée ci-après ; — 4. RENAUD, Seigneur du Crespon & de Marigny, qu'il eut en partage, & dont il fit hommage le 14 Octobre 1394 ; — 5. JEAN, premier Echanson du Dauphin, Duc de Guienne, qui le gratifia, en 1415, d'une somme, pour être plus honnêtement à son service, & se mettre en équipage contre les Anglois ; — 6. ISABELLE, *aliàs* JEANNE, mariée à *Jean Boutier*, Seigneur du Château d'Assy, dont elle fut la seconde femme, & en eut un fils & une fille ; — 7. & MARIE, Demoiselle d'honneur de la Reine ISABELLE DE BAVIERE, qui lui donna, le jour de ses noces, en 1415, avec *David de Poix*, Sire de Brimeu, jusqu'à la valeur de 500 liv. en vaisselle d'argent : le Dauphin lui fit aussi présent de trois piéces de velours broché, de la valeur de 135 livres, pour lui faire une robe.

XIV. GUILLAUME, Sire DE MONTAUBAN, Chevalier, Seigneur de Romilly, Marigny & Landal, Chancelier de la Reine ISABELLE DE BAVIERE, donna, le 20 Août 1397, à ROBERT, son frere puîné, en partage, les Seigneuries de Grenonville & de Queneville pour les tenir de lui ; fut reçu à l'Entriguier, le 21 Septembre 1389, avec deux Chevaliers & 46 Ecuyers dans la Compagnie du Connétable *de Clisson* pour passer en Angleterre ; eut, en 1402, différend avec *Jean du Châtellier*, Vicomte de Pommerith, son oncle maternel, au sujet de la succession de *Jeanne de Malesmains*, son ayeule ; accompagna *Jean VI*, Duc *de Bretagne*, lorsqu'il fit hommage au Roi le 7 Janvier 1403 ; & échangea ses Terres de Linieres, la Doucette & Crespon contre celles de Plancoët & de Montbran, qui lui furent cédées par *Tiphaine du Guesclin*, femme de *Pierre de Tournemine*, Seigneur de Jaczon, par acte passé à Dinan le 15 Mai 1411. Il mourut en 1432, & avoit épousé 1°. *Marguerite de Loheac*, fille d'*Eon*, Seigneur *de Loheac* & de la Roche-Bernard, & de *Béatrix de Craon* ; & veuve de *Jean*, Seigneur *de Malestroit*, à laquelle GUILLAUME DE MONTAUBAN, son mari, assigna pour son douaire, par acte du 12 Janvier 1406, la Seigneurie de Landal. Il épousa, 2°. par contrat du 22 Août 1411, *Bonne Visconti*, dite *de Milan*, fille de *Charles Visconti*, Seigneur de Parme & de Creme, & de *Béatrix d'Armagnac*. Ce mariage ne fut accompli qu'en 1414, & conclu par le Roi CHARLES VI & la Reine, sa femme. Ce Prince donna à *Bonne Visconti* 30 mille livres, dont 20 mille seroient converties en héritage qui lui demeureroit propre, & aux enfans qui naîtroient de ce mariage, & les 10 mille livres restantes seroient en la disposition de son mari, qui lui assigna pour sûreté de son douaire 30 mille livres de Terres sur les Seigneuries de Landal, Romilly & Marigny. Elle fit hommage de la Seigneurie de Landal à l'Evêque de Dol en 1433. Du premier lit il eut : — 1. BÉATRIX DE MONTAUBAN, femme de *Jean*, Seigneur *de Rieux* & de Rochefort, fils de *Jean* II, Sire *de Rieux*, & de *Jeanne de Rochefort*, morte sans enfans ; & du second lit : — 2. JEAN, qui suit ; — 3. ARTUS, Bailli du Côtentin en 1450, qui prit d'abord le parti des armes ; fut le favori de *François I*, Duc *de Bretagne*, & le principal auteur de la mort de *Gilles de Bretagne*, Seigneur de Chantocé, frere du Duc. Pour éviter la peine due à son crime, il se fit Célestin à Marcoussis, d'où le Roi LOUIS XI, qui le favorisoit, le retira pour le faire Archevêque de Bordeaux, où il fit son entrée le 18 Novembre 1467. Il mourut à Paris en 1478, & fut inhumé, sur la fin du mois de Mars, dans l'Eglise des Célestins. L'on voit son tableau sur la cheminée de la salle du chauffoir des Célestins de Marcoussis. Ses armes y sont représentées : *écartelé au 1 & 4 de* MONTAUBAN, *au 2 & 3 contr'écartelé au 1 & 4 d'argent, au lion de gueules ; au 2 & 3 de gueules, au lion d'or*, qui est D'ARMAGNAC ; *& sur le tout de* MILAN ; — 4. MARIE, femme de *Jean Malet*,

VI. du nom, Seigneur de Graville & de Marcoussis, Chambellan du Dauphin, fils de *Jean Malet*, V. du nom, Fauconnier, Panetier & Grand-Maître des Arbalêtriers de France, & de *Jacqueline de Montagu*, sa seconde femme; — 5. Isabelle, épouse de *Tristan du Perrier*, Seigneur de Quintin, du Perrier & de la Roche-Diré, fils aîné de *Geoffroi du Perrier*, Seigneur de la Roche-Diré, & d'*Isabeau de la Motte*; — 6. Béatrix, mariée, le 13 Septembre 1435, à *Richard*, Seigneur *d'Epinay* en Bretagne, fils de *Robert*, II. du nom, Seigneur d'Epinay, & de *Marguerite de la Courbe*; — 7. & Louise, alliée à *Gui de la Motte*, Seigneur de Vaucler, de Lorfeit & de Villegast, vivant en 1436.

XVII. Jean, Sire de Montauban, Seigneur de Romilly, de Marigny & de Landal, Maréchal de Bretagne sous les Ducs *Pierre* II & *François* II, puis fait Amiral de France par le Roi Louis XI; Bailli du Côtentin, Grand-Maître & Réformateur des Eaux & Forêts de France en 1461, portoit: *écartelé au* 1 & 4 *de* Rohan; *au* 2 & 3 *de* Milan. Il fut encore Gouverneur de la Rochelle en 1463, mourut, au mois de Mai 1466, en la ville de Tours, après avoir fait son testament le 28 Avril précédent, & fut inhumé aux Carmes de Dol en Bretagne. Il avoit épousé *Anne de Kerenrais*, Dame dudit lieu & de la Rigaudiere, veuve, sans enfans, d'*Olivier*, Vicomte *de Coetmen*, & fille unique d'*Eon*, Seigneur *de Kerenrais*. Elle fit, le 9 Janvier 1450, autorisée par son second mari, un contrat d'échange avec *Michel de Parthenay* & *Perrine de la Boissiere*, sa femme. Elle mourut en 1499, & eut de son second lit:

XVIII. Marie, Dame de Montauban, de Landal, de Romilly & de Marigny, laquelle épousa, par contrat du 24 Avril 1443, Louis de Rohan, I. du nom, Seigneur de Guémené-Guingamp, de la Rochemoisan, &c. à qui elle porta la Terre de Montauban & les autres biens de sa branche. Voyez le degré XIV des Seigneurs de Guémené.

Josselin, chef de cette branche de Montauban, portoit: de Rohan, *brisé d'un lambel d'argent de quatre piéces.*

Seigneurs du Bois-de-la-Roche.

XVI. Robert de Montauban, troisieme fils d'Olivier, V. du nom, Sire de Montauban, & de *Mahaut d'Aubigné*, fut Seigneur de Grenonville & de Queneville, par partage fait le 20 Août 1397, & du Bois-de-la-Roche & de la Planche, par sa femme; reçu Bailli du Côtentin, quoique absent, en 1415; servit, sous le Connétable *de Richemont* en 1425, en qualité de Chevalier-Banneret avec 4 Chevaliers & 28 Ecuyers de sa Compagnie; se trouva au siége d'Orléans en 1429; fit son testament le 4 Octobre 1440; élut sa sépulture dans sa Chapelle de Néant; nomma pour exécuteur testamentaire Jean, Seigneur de Montauban, son neveu; & mourut la même année. Il avoit épousé, par dispense du Pape, comme parent au IVe degré, *Marie de la Planche*, Dame du Bois-de-la-Roche, de Binio, du Boisbasset & de Vauvert, fille unique de *Rolland de la Planche*, dit *de Saint-Denoval*, & petite-fille de *Geoffroi de la Planche*, & de Jeanne de Montauban. Elle survéquit son mari. Des Mémoires portent qu'elle se remaria à *N... Colet*, Chevalier, Seigneur de la Ville-au-Noyer, & mourut en 1448. De son premier lit vinrent: — 1. Guillaume, qui suit; — 2. Guillaume, dit *le Jeune*, Seigneur de la Planche, dans la paroisse de Henonbihan au Comté de Penthiévre, par donation de sa mere du 7 Mai 1443, à condition qu'il tiendroit cette Terre de son frere aîné; — 3. & Marie, alliée, par traité du 4 Juillet 1434, avec *Philippe de Viereville*, Seigneur de Creuilly, mort en 1456. Elle eut en dot la Terre du Boisbasset.

XVII. Guillaume de Montauban, Seigneur du Bois-de-la-Roche, de Grenonville & Queneville, fut marié, du vivant de son pere, à *Jeanne de Bochereuil*, fille aînée de *Robert de Bochereuil*, Seigneur de la Cicaudaye & de Sens, Sénéchal de Rennes & de Nantes, Chancelier de Bretagne, & de *Mauricette de Montfort*. Elle mourut à Parthenay en Poitou le 20 Décembre 1429, laiſ-

sant : —— 1. Guillaume, qui suit ; — 2 & 3. Robert & Guyon, partagés en Normandie, chacun de 120 livres de rente ; —— 4. & Marie, alliée, en 1458, à *Jean de Keradreux*, Seigneur de Neufvillette & des Aulnais, fils de *Jean de Keradreux*, & d'*Olive de Bodegat.*

XVIII. Guillaume de Montauban, II. du nom, Seigneur du Bois-de-la-Roche, Baron de Grenonville, de Sens, de Binio, de la Chapelle, du Loroux & de Boterel, mourut en 1486. Il avoit épousé 1°. *Jeanne de Keradreux*, fille de *Jean*, & d'*Olive de Bodegat*, ci-dessus mentionnés, & sœur de *Jean de Keradreux*, Seigneur de Neufvillette, époux de Marie de Montauban ; 2°. *Orfraise de Serant*, Dame de Tromeur, fille de *Jean de Serant*, Seigneur de Tromeur, & de *Jeanne de Comenan* : elle étoit veuve, en premieres noces, de *Simon Delhoye*, Capitaine de Hennebon ; & en secondes, de *Henri Hingant*, Seigneur de Floville ; & mourut le 11 Janvier 1452. Il épousa, 3°. le 2 Août 1467, *Françoise*, Dame *du Casso*, & de la Vaerriere, veuve de *Pierre de Severac*, & de *François du Plantis*, ses deux premiers maris : elle étoit fille de *Pierre*, Seigneur *du Casso*, & de *Jeanne de Fresnay.* Il n'y eut point d'enfans de ce troisieme lit ; mais du premier : — 1. Philippe, qui suit ; & du second : — 2. Esprit de Montauban, Chevalier, Capitaine de 50 lances du Duc *de Bretagne.* Il commanda dans la Ville & Château de Dol, où il fut assiégé par le Comte *de Montpensier* au mois d'Août 1487, lors de la guerre de *François II*, Duc *de Bretagne*, avec Charles VIII ; rendit depuis de grands services au Roi, & ne laissa qu'un fils nommé Louis, qui étoit sous la tutelle de Philippe de Montauban, son oncle, en 1512 ; — 3. Marguerite, mariée, environ l'an 1460, à *Georges l'Espervier*, Seigneur de la Bouvardiere, de Briort & de la Chapelle-sur-Erdre, fils de *Robert l'Espervier*, Sénéchal de Nantes ; —— 4. Jeanne, mariée, par contrat du 22 Avril 1460, à *Bertrand*, Seigneur *du Boisriou* ; — 5. Marie, femme 1°. de *Guillaume*, Seigneur *de Tiercent* ; & 2°. de *Gilles de Condest*, Seigneur de la Morteraye, fils de *Jean de Condest.* Elle eut en mariage 100 liv. de rente sur la Terre de Binio ; — 6. & Hilaire, mariée à *N... d'Avaleuc*, Seigneur de la Grée.

XIX. Philippe de Montauban, Baron de Grenonville, Vicomte du Bois-de-la-Roche, de Queneville, de Sens, de Binio, &c. Chevalier, Conseiller & Chambellan de *François* II, Duc *de Bretagne*, son Lieutenant-Général en la ville de Rennes pendant la guerre avec la France, Chancelier de Bretagne, dont il prêta serment le 5 Novembre 1487 ; servit beaucoup à conclure le mariage d'*Anne*, Duchesse *de Bretagne*, avec le Roi Charles VIII, qui lui donna depuis plusieurs emplois honorables & de grande importance. Sa charge de Chancelier ayant été supprimée en 1494, on lui donna le titre de Gouverneur & de Garde de la Chancellerie de Bretagne. Il acquit les Terres de *Saint-Brice* & de *la Chastiere*, qu'il fit ériger en *Baronnie*, & celle du *Bois-de la-Roche* en *Vicomté* ; & mourut le 1 Juillet 1516. Il avoit épousé 1°. *Marguerite le Borgne*, veuve de *Roland de Lescoët*, Seigneur de Queriperez, Grand-Veneur de France, & fille de *Robert le Borgne*, & de *Tiphaine de Kerenrais*, Dame de Coëtcanton & de Kernasser ; & 2°. *Anne du Châtellier*, Dame des Estres, veuve de *Gilles de Rieux*, Seigneur de Châteauneuf, & fille de *Vincent du Châtellier*, Vicomte de Pommerith, Baron de Marée, Seigneur de Lesnen & de Miniac, & de *Madelene de Villiers-du-Hommet.* Il ne laissa que deux filles, sçavoir, du premier lit : —— Marguerite de Montauban, Vicomtesse du Bois-de-la-Roche, Baronne de Grenonville, Dame de Queneville qu'elle porta à son mari *Jacques de Beaumanoir*, Vicomte de Pledran, dont elle eut — *François de Beaumanoir*, Vicomte du Bois-de-la-Roche, &c. mort sans enfans, qui eut pour héritiere Catherine, sa tante ; & du second lit : — Catherine de Montauban, qui recueillit la succession entiere de ses pere & mere après la mort de *François de Beaumanoir*, son neveu, & épousa *René de Volvire*, Baron de Ruffec, Seigneur de la Roche-Serviere, fils de *François de Volvire*, Baron de Ruffec, & de *Françoise d'Amboise*, sa troisieme femme. C'est ainsi que la Terre du

Bois-de-la-Roche & les autres biens de cette branche sont entrés dans la Maison de *Volvire*.

Les Seigneurs du Bois-de-la-Roche portoient : *écartelé au 1 & 4 pallé d'or & de gueules ; au 2 & 3 fascé d'or & de gueules ; & sur le tout de gueules, à 9 macles d'or, au lambel d'argent de 4 piéces.*

ROMANS (de), en Provence.

Suivant un Certificat, donné en la Ville & Principauté de Martigues, par *Paul Gilloux*, *Pierre Vidal*, & *Pierre Anthoine*, Consuls de la même Ville, Conseillers du Roi, & Lieutenans-Généraux de Police, le 30 Avril 1744, contresigné *Coulet*, Secrétaire, & visé de M. *de la Tour*, premier Président & Intendant en Provence, en faveur de *noble* Jean-François de Romans, Seigneur de Cameiller, & Chevau-Léger de la Garde ordinaire du Roi, il paroît que cette Famille est une des plus anciennes & des plus honorables de cette Ville, dont elle est originaire ; que Jean-Antoine de Romans, pere de son trisayeul, portoit l'épée par sa qualité, & avoit commandé dans la Ville ; que ses descendans ont toujours vécu avec distinction & sans dérogeance ; que le pere dudit Sieur de Romans, mort depuis 1729, avoit été Major & Capitaine d'Infanterie, & avoit épousé une fille d'Officier ; que son ayeule paternelle étoit *Bardelin*, d'une noble Famille de la ville d'Aix ; & que la Famille dudit Sieur de Romans est alliée, entr'autres, à celle de *Bouquier*, ancienne Noblesse de la ville de Marseille, & des deux côtés à celle de *Broglie*, de la même ville de Martigues, de laquelle est le Maréchal de ce nom, chef de la branche établie à Paris.

Noble Jean-François de Romans, Seigneur de Cameiller, Chevau-Léger de la Garde ordinaire du Roi, mort sans postérité, avoit pour frere

Noble Michel de Romans, qualifié *Officier-Major du Régiment de Bretagne*, dans un Certificat qui lui fut délivré à Martigues le 15 Octobre 1749, par M. *Coulek*, Subdélégué, en ladite Ville, de M. *de la Tour-de-Glené*, premier Président & Intendant en Provence, & visé de ce dernier, étant au bas d'une copie collationnée de celui ci-dessus cité, par M. *Brignols*, Secrétaire du Roi, Audiencier en la Chancellerie du Parlement de Provence. Il a été d'abord Lieutenant au Régiment de Bretagne jusqu'en 1758 ; successivement Chevalier de Saint-Louis ; Capitaine-Aide-Major au même Régiment ; puis Major dans celui des Volontaires *de Clermont*, lors de sa création, devenu depuis Légion de Condé : il a été fait Lieutenant-Colonel de ce Corps par Commission du 1 Mars 1760 ; & Brigadier des Armées du Roi, par Brevet du 22 Janvier 1769.

Les armes de cette Famille sont : *d'or, à une aigle éployée de sable.* Supports & cimier, *2 lions & un demi-lion, aussi de sable, couronne de Marquis.*

* RONCHEROLLES, en Normandie : Maison des plus illustres du Royaume, tant par son ancienneté que par ses alliances, qui tire son nom de la Terre & Seigneurie de Roncherolles, qu'elle possede depuis un tems immémorial, située dans le Vexin, à 6 lieues de Rouen, à 2 lieues du Pont Saint-Pierre & du Prieuré de deux Amans.

Plusieurs Auteurs, dit l'Edition de *Moréri* de 1759, lui donnent pour ayeuls maternels les Empereurs Frédéric *Barberousse* & Isaac Lange, & les Rois Louis *le Gros*, Louis *le Jeune*, Saint-Louis, Philippe *le Hardi*, & le Roi Jean. On voit incontestablement que depuis plus de 800 ans cette Maison s'est toujours soutenue tant par ses Terres considérables & ses grandes alliances, que par les distinctions singulieres & honorifiques que lui ont méritées son zele & son attachement pour le service de nos Rois dans tous les tems.

C'est une vérité que Louis XIV a bien voulu reconnoître par ses Lettres-Patentes de confirmation du droit & prérogative de Conseiller d'honneur né au

au Parlement de Rouen, accordé, en 1692, à CLAUDE DE RONCHEROLLES, Marquis du Pont-Saint-Pierre, comme aîné de sa Maison, & successivement à perpétuité à tous les aînés des branches qui la composent, en conformité d'autres Lettres-Patentes qui avoient été auparavant accordées en faveur de cette Maison par les Rois HENRI III & LOUIS XIII, dans lesquelles Sa Majesté s'exprime en ces termes : *Voulant gratifier & favorablement traiter tous ceux de la Maison de* RONCHEROLLES, *très-illustre, tant par sa très-haute noblesse & son ancienne Chevalerie, que par les grandes charges qui ont été possédées par plusieurs d'eux dans notre Royaume depuis plus de 800 ans, & les services importans qu'ils ont rendus à nos prédécesseurs Rois à la Couronne avec un zele & une fidélité toujours inviolables; même depuis notre avénement à ladite Couronne dans les tems les plus difficiles; ensorte qu'ayant si bien mérité de l'Etat, il est juste de leur donner des marques de la reconnoissance qui en est due, &c.*

Un témoignage aussi auguste n'étoit point sans fondement, puisqu'on trouve dans de très-anciens manuscrits qu'un AIMAR DE RONCHEROLLES, qualifié *Miles*, étoit du nombre des Seigneurs qui accompagnerent CHARLEMAGNE à Rome, lorsqu'il se fit couronner Empereur en 800; qu'un autre RONCHEROLLES défendit, en 845, l'entrée de la Seine contre une troupe de pirates Danois, commandés par un *Eric*, qui, ayant forcé le passage, vint piller la ville de Rouen; & qu'un autre RONCHEROLLES fut envoyé, en 938, par le Roi LOUIS IV, dit *d'Outremer*, à l'Empereur OTHON pour lui demander la Princesse sa sœur en mariage. Au défaut des titres que les différentes révolutions arrivées en la Province de Normandie ont fait perdre, & qui pourroient fournir de grands éclaircissemens sur les anciens Seigneurs de cette Maison, on a recours aux monumens qu'ils ont laissé de leur piété & de leur libéralité envers plusieurs Eglises, & sur tout envers le Prieuré des Deux-Amans, qui étoit dans le voisinage de leurs Terres, & où étoit leur sépulture ordinaire. *Moréri*, que nous sommes obligés de suivre, n'ayant point reçu de *Mémoire* particulier, en commence la Généalogie à PIERRE, qui suit.

I. PIERRE DE RONCHEROLLES, I. du nom, que les titres du Prieuré des Deux-Amans qualifie *Egregius vir Petrus* DE RONCHEROLLES, *Miles*: ils marquent son décès au 12 Août 990. Il eut pour successeur :

II. ROGER, Seigneur DE RONCHEROLLES, Chevalier, que le même Monastere reconnoît pour un de ses bienfaiteurs, aussi bien que sa femme, nommée *Béatrix*, qui donna à ce Prieuré, en 1031, un acre de Terre situé à Anfreville, pour la fondation de son anniversaire. Il mourut en 1050, & eut pour enfans : — ROGER, qui suit; — & GEOFFROI DE RONCHEROLLES, dit *de Villers*, qui accompagna GUILLAUME *le Bâtard* à la conquête d'Angleterre, où ce Prince lui donna de grands biens, & où sa postérité, qui conserva les armes DE RONCHEROLLES, a tenu un rang distingué.

III. ROGER, Seigneur DE RONCHEROLLES, II. du nom, imitant la piété de ses peres, fit plusieurs donations au Prieuré des Deux-Amans, & entr'autres, en 1120, celle de la dîme de ses moulins. Les Lettres qu'il en passa furent scellées de son sceau, auquel pendent des lacs de soie, représentant d'un côté les armes de RONCHEROLLES, & de l'autre, un homme armé de toutes piéces, monté sur un cheval bardé, avec cette inscription : *Sigillum Rogerii* DE RONCHEROLLES. Il mourut la même année 1120, & fut inhumé dans une Chapelle, à côté du grand Autel de ce Monastere. Il eut pour fils :

IV. THIBAUD, Sire DE RONCHEROLLES, qui, suivant les anciens titres du Prieuré des Deux-Amans, y fit aussi plusieurs donations, depuis l'an 1126 jusqu'en 1140, & fut inhumé dans la même Chapelle que son pere. Son fils fut :

V. PIERRE, Sire DE RONCHEROLLES, II. du nom, dont la mémoire, au rapport de *du Chesne* & *la Roque*, s'est conservée dans un titre de 1170, où il est nommé *Petrus* DE RONCHEROLLES. Il prit alliance dans l'illustre Maison de *Melun*, &, selon d'anciens *Mémoires*, appuyés sur la tradition, il eut pour enfans : — 1. MATHIEU DE RONCHEROLLES, qui, au décès de *Jeanne*, sa femme, se fit

Religieux dans l'Abbaye de Valmont ; après avoir distribué ses biens à Jean & Rebaud, ses fils, qui ne laisserent point de postérité, & sont mentionnés avec Mathieu, leur pere, dans un titre de 1180 ; — 2. & Guillaume, qui suit.

VI. Guillaume, Sire de Roncherolles, I. du nom, succéda à ses neveux dans tous les biens de sa Maison, suivant d'anciens *Mémoires*, & en continua la postérité. En 1688, on trouva sous les ruines de l'ancien Château de Roncherolles un cachet, que la Famille conserve, & qu'on a tout lieu de croire avoir été celui de ce Guillaume, Sire de Roncherolles. L'écu est couché & porte les *deux fasces*, qui sont les armes de sa Maison : on y voit *un lambel*, brisure dont se servoit ce Seigneur, parce qu'il avoit un frere & des neveux vivans. Le casque est *à l'antique*, la *couronne tréflée*, surmontée en cimier *d'une aigle issant*, & autour sont écrits ces mots : *S. Guill.* Sire de Roncherolles, *Chr.* On lui donne communément deux enfans : — Roger, qui suit ; — & Thibaud, nommé, dans des titres de l'an 1216, *Miles*.

VII. Roger, Sire de Roncherolles, III. du nom, donna au Prieuré des Deux-Amans, le patronage de la Cure de Veneftanville, au pays de Caux, l'an 1206. Il fonda, la même année, une Chapelle, dédiée à *Saint-Laurent*, dans son Château de Roncherolles, & en donna le patronage audit Prieuré. La Charte de cette fondation, où il est qualifié *Rogerius Miles* de Roncherolles, est scellée de son sceau, sur lequel il est représenté à cheval, tenant l'épée d'une main, & de l'autre le bouclier de ses armes. Il donna, en 1207, à ce même Monastere, le patronage de la Cure d'Andé, & est nommé dans une ancienne piéce, qui a pour titre *Feoda Normaniæ*. Suivant quelques Généalogistes, il avoit épousé *Jeanne Clément-du-Metz*, d'une Maison qui a donné plusieurs Maréchaux de France, dont il eut : — 1. Guillaume, qui suit ; — 2. Roger, nommé dans les anciens actes comme frere puîné de Guillaume ; — 3 & 4. Jean & Hugues, aussi nommés comme freres dans un acte de 1237.

VIII. Guillaume, Sire de Roncherolles, II. du nom, confirma, en présence de l'Archevêque de Rouen, toutes les donations faites par ses prédécesseurs au Prieuré des Deux-Amans, & y ajouta de nouveaux bienfaits. Cette donation, où il est qualifié *Guillelmus* de Roncherolles, *Miles*, & où il est fait mention de Roger, son pere, est scellée du sceau de ses armes, & datée du 3 des Calendes de Mars de l'année 1220. Selon l'ancienne tradition, il épousa une fille de l'illustre Maison de *Crequy*, dont : — Geoffroi, qui suit ; — & Simon, nommé avec sa femme & ses deux enfans, dans un acte de 1280, *Dominus Simon de Ronqueroliis, Miles, & Domina Isabella, ejus uxor, & Petrus & Juliana eorum liberi*.

IX. Geoffroi, Sire de Roncherolles, I. du nom, Chevalier, confirma, en 1251, au Prieuré des Deux-Amans le patronage de la Chapelle de Saint-Laurent, & en augmenta la fondation. Il est qualifié *Chevalier* dans ce titre, ainsi que dans un compte rendu, en 1254, par *Jean*, Bailli de Gisors. Il étoit Sénéchal de Beaucaire ès années 1258, 1259 & 1260, emploi qui n'étoit donné qu'aux plus grands Seigneurs, & dans lequel il eut pour successeur, en 1261, *Geoffroi de la Cour-Ferrand*, comme on l'apprend des Archives des Domaines de Montpellier. Il fut établi, dans le même tems, Bailli de Vermandois, ainsi qu'il appert des comptes qu'il en rendit en 1260, 62 & 1265, où il est nommé *Geoffredus* de Roncherolles, *Miles, Veromandensis Ballivius* ; & fut pris pour arbitre, avec *Jean*, Comte *de Soissons*, d'un différend entre *Jérôme*, Abbé de Saint-Médard de Soissons, & *Baudouin*, Avoué de son Abbaye. On lui donne pour femme, une fille de la Maison de *Lalain*. Il eut pour fils : — Geoffroi, qui suit ; — & Guillaume, tige des Barons du Pont-Saint-Pierre, &c. rapporté après la postérité de son aîné.

X. Geoffroi, Sire de Roncherolles, II. du nom, dit *le Jeune*, pour le distinguer de son pere, que l'on appelloit Geoffroi *le Vieil*, est ainsi nommé dans l'inscription qui se voyoit sur sa tombe, dans la Chapelle où étoit la sépulture de ses ancêtres, aux Deux-Amans, & qui portoit : *Cy gît* Geoffroi de Roncherolles, *Chevalier, le Jeune, qui trépassa le 12 Février l'an de grace*

1289. C'est ce qui conste par un certificat des Religieux de Deux-Amans, donné devant *Tiberge*, Tabellion, le 9 Décembre 1614. La qualité de *Chevalier* qui lui est donnée dans cette inscription, se trouve encore dans le Regiftre *Olim* du Parlement de la Pentecôte de l'an 1269, où il est dit qu'*Amauri de Meulent*, & *Jeanne*, Dame *de Roulleboise*, le prirent, avec *Jean de Mucegros*, pour arbitre de leur différend. Il laissa, pour fils unique;

XI. GUILLAUME, Sire DE RONCHEROLLES, III. du nom, qui fit quelques donations au Prieuré des Deux-Amans en 1291. L'an 1301, il fut arbitre entre les Religieux de ce Monaftere, & *Regnauld de Muids*, Chevalier. Il servit dans les guerres de son tems, mourut en 1318, & fut inhumé au Prieuré des Deux-Amans, dans la Chapelle de ses prédécesseurs, comme il appert du certificat ci-dessus cité, où il est dit que l'inscription sur sa tombe portoit: *Cy gît Messire* GUILLAUME DE RONCHEROLLES, *Chevalier, qui trépassa l'an de grace* 1318, au mois de Septembre.

Barons du PONT-SAINT-PIERRE.

X. GUILLAUME, Sire DE RONCHEROLLES, IV. du nom, second fils de GEOFROI I, succéda à son neveu dans tous les biens de sa Maison. Il est nommé dans les Regiftres des Fiefs, tenus du Roi l'an 1326, à l'article de la Châtellenie de Gisors. Par une reconnoissance qu'il donna à l'Evêque de Chartres, pour une de ses Terres, on voit qu'il vivoit encore en 1357. Il mourut fort âgé, & fut inhumé au Prieuré des Deux-Amans. Il avoit épousé *Mahaut de Chelles*, d'une ancienne Maison du pays de Soissonnois, fille de *Jean de Chelles*, Seigneur de Cusies, &c. & de *Peronelle*, sa femme, dont: — 1. JEAN, qui suit; — 2. GEOFFROI, qui partagea, en 1368, avec son frere, la succession de leur pere; — 3. & PÉTRONILLE, mariée à *Louis de Melun*, Seigneur de la Grange, dont elle devint veuve. Elle testa le 2 Août 1349, suivant les titres de la Maison de *Melun*, où elle est appellée RONQUEROLLES, d'après la dénomination des titres latins *de Ronquerollis*. La convenance des tems & le nom de PÉTRONILLE, qui est le même que celui de *Peronelle*, que portoit la belle-mere de GUILLAUME DE RONCHEROLLES, IV. du nom, ne permettent pas de douter qu'elle fut sa fille, à laquelle on aura donné le nom de son ayeule maternelle.

XI. JEAN, Seigneur DE RONCHEROLLES & de plusieurs autres Terres, fut employé dans les plus grandes affaires du Royaume. Il est dit, dans les Annales de France, qu'il fut un des Seigneurs que le Roi CHARLES VI nomma pour aller en Angleterre, pour en ramener & conduire en France Madame ISABEAU DE FRANCE, sa fille, veuve de RICHARD II, Roi d'Angleterre. Il servit avec distinction dans les guerres de son tems, & en 1371, avec *Jean de Léon*, sous le Connétable *du Guesclin*. Le 26 Août 1383, il fut reçu avec 7 Ecuyers à Listrun, sous *Hutin d'Aumont*. Dans tous les actes qui restent de lui, il est qualifié *Chevalier*. Il avoit épousé, par contrat du 13 Novembre 1367, *Isabelle de Hangest*, héritiere des Baronnies de Heuqueville & du Pont-Saint-Pierre (*a*), & fille d'*Aubert de Hangest*, & d'*Alix de Harcourt*. Par ce mariage, JEAN DE RONCHEROLLES fit entrer dans sa Maison les Baronnies de Heuqueville & du Pont-Saint-Pierre, d'où lui & les aînés de cette Maison, furent depuis connus sous le nom de *Heuqueville* & du *Pont-Saint-Pierre*. Ses enfans furent: — 1. GUILLAUME, qui suit; — 2. JEAN, reçu, avec 13 Ecuyers, le 2 Juillet 1413, à Peronne, sous le Connétable *d'Albret*; — 3. JEANNE, mariée, par contrat du 23 Octobre 1402, à *Guillaume de Houdetot*, Seigneur dudit lieu, Chevalier, Chambellan du Roi & Bailli de Rouen; — 4. & GUILLEMETTE, femme de

(*a*) Par sa quatrieme ayeule, *Isabelle de Châtillon*, elle descendoit de ROBERT DE FRANCE, Comte de Dreux, fils de LOUIS *le Gros*; & *Alix de Harcourt*, mere de cette *Isabelle de Hangest*, avoit aussi l'avantage, par son ayeule, *Alix de Brabant*, de descendre de ce même Roi, & des Empereurs FRÉDERIC *Barberousse* & ISAAC LANGE.

Jean de Calleville, Seigneur de Douville, Chevalier, Chambellan du Roi & du Duc d'Orléans.

XII. Guillaume, Seigneur de Roncherolles, V. du nom, Baron de Heuqueville & du Pont-Saint-Pierre, rendit de grands services dans les guerres de son tems, contre les Anglois; fut un de ceux qui se jetterent dans la ville de Harfleur pour en soutenir le siége; & fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415. Il avoit épousé *Marguerite de Léon*, Dame de Hacqueville, qui, par *Jeanne de Rohan*, sa bisayeule, descendoit de *Constance de Bretagne*, petite-fille de *Conan* III, Duc *de Bretagne*. Elle étoit fille unique & héritiere de *Guillaume de Léon*, Seigneur de Hacqueville, Baron de Cretot, d'Aussey & de Fontaine-sur-Loing, & de *Jeanne*, Dame *de Ferrieres*, &c. Etant devenue veuve, & obligée de quitter son Château de Roncherolles, elle se retira, avec ses enfans, à Gaillon, parce que leurs Terres avoient été prises par les Anglois, à cause de leur attachement au parti du Roi de France. Elle eut cinq enfans, sçavoir: — 1, 2 & 3. Jean, Guillaume & Charles, qui périrent au Château Gaillard-d'Andely, assiégé par les Anglois; — 4. Louis, qui suit; — 5. & Marguerite, mariée à *Guillaume de Cheres*.

XIII. Louis de Roncherolles, I. du nom, Seigneur dudit lieu, Baron de Heuqueville & du Pont-Saint-Pierre, qualifié *Chevalier* dans tous les actes qui restent de lui, mourut avant le 15 Novembre 1450, & fut inhumé au Prieuré des Deux-Amans, ainsi qu'il l'avoit ordonné par son testament, du 21 Juillet 1449. Il avoit épousé *Isabeau de Rouville*, fille de *Pierre*, Seigneur *de Rouville*, & d'*Aldonce de Braquemont*, Dame de Grainville; & petite-fille de *Robert de Braquemont*, Amiral de France. De ce mariage vint:

XIV. Pierre de Roncherolles, III. du nom, Seigneur dudit lieu, Baron de Heuqueville, du Pont-Saint-Pierre, &c. Conseiller & Chambellan des Rois Louis XI & Charles VIII. Il fut en grande considération auprès de ce Prince, qu'il accompagna à la conquête du Royaume de Naples, & combattit à la bataille de Fornoue. Le Pape Paul II lui donna une marque de son estime & d'une grande distinction, en lui accordant par une Bulle, en date du 1 des Calendes de Mai de l'an 1470, la permission de faire dire & célébrer la Sainte-Messe, & autres divins Offices, en quel lieu il lui plaira, étant aux guerres & ailleurs, & à cette fin faire porter un autel avec due révérence. Il mourut en 1503, & fut inhumé en l'Eglise Collégiale d'Ecouis, comme patron Collateur de la moitié des Bénéfices de cette Collégiale, au droit de *Blanche de Gamaches*, mere de sa femme, qui y fut aussi enterrée. Il avoit épousé, par contrat du 12 Septembre 1452, *Marguerite de Châtillon*. Il devint par-là, après *Artus de Châtillon*, son beau-pere, Seigneur des Terres de Châtillon-sur-Marne, de la Ferté en Ponthieu, de Troissy, de Maineville, Longchamp & autres grandes Terres, ce qui lui fit porter depuis le nom *de Châtillon*, ainsi qu'il paroît par une Lettre que le Roi Louis XI, auprès duquel il avoit été en grand crédit, avoit écrite à l'Archevêque & aux Prélats, Nobles, Echevins & Habitans de la ville de Reims, en leur envoyant ce Seigneur pour des affaires très-importantes. Il y est qualifié par ce Prince, *son amé & féal Conseiller & Chambellan, le Seigneur de Châtillon, son Cousin*. Ses enfans furent: — 1. Louis, qui suit; — 2. Françoise, Dame de Hacqueville, de Richeville, &c. mariée, le 5 Janvier 1479, avec *Jean de Vieux-Pont*, Baron de Neufbourg; — 3. Marie, Dame de la Baronnie de Cretot, mariée, le 11 Janvier 1488, avec *Jean de Guavis*, Seigneur de la Mare; — 4. & Marguerite, Dame de Vardes, de la Châtellenie de Fontaine-le-Châtel, &c, mariée, le 25 Septembre 1491, à *Jean du Bec*, Seigneur de Bourry & de Cany en Caux, Echanson du Roi.

XV. Louis de Roncherolles, II. du nom, Baron de Heuqueville & du Pont-Saint-Pierre, Seigneur de Châtillon-sur-Marne, de Troissy, de la Ferté-Saint-Riquier, d'Auneuil, de Longchamp, Gamaches, Marigny & autres Terres, Chevalier de l'Ordre du Roi, son Conseiller & Chambellan, Gouverneur des villes de Peronne, Roye & Montdidier, fonda, à perpétuité, une Chapelle dans son Château de Roncherolles, sous le nom de *Saint-Hubert*. Il avoit épousé,

1°. par contrat du 16 Février 1500, *Françoise de Hallwin*, fille de *Louis*, Seigneur de Piennes, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 100 hommes d'armes de ses Ordonnances, son Conseiller & Chambellan, Capitaine de Mont-Lhéry, Gouverneur & Lieutenant-Général de Picardie, Bailli & Gouverneur des villes de Peronne, Montdidier & Roye, & de *Jeanne de Ghistelles*, Dame d'Esclebecq & de Ledinghen; 2°. par contrat du 6 Août 1524, *Marie de Cormeilles*, fille de *Jean de Cormeilles*, Seigneur de Tendes & de Mallemont, dont il n'eut point d'enfans; & 3°. par contrat du 19 Mai 1527, *Marguerite de Guisencourt*, fille de *Nicolas de Guisencourt*, Seigneur de Bouchevillers, & de *Catherine de Theligny*, dont il n'eut point aussi d'enfans; mais sa veuve lui ayant survécu, elle se remaria, le 19 Juin 1540, avec *Claude de Crequy*, Seigneur de Blequin. Louis de Roncherolles mourut en 1538, & fut inhumé dans l'Eglise d'Ecouis, à côté de *Françoise de Hallwin*, sa premiere femme, où l'on voit leur tombeau, placé dans une niche dans le Chœur de cette Eglise. Leurs enfans furent: — 1. Adrien, élevé enfant d'honneur du Roi François I, & l'un des Seigneurs que Sa Majesté envoya en ôtage en Angleterre, jusqu'à l'entier payement des sommes que ce Prince étoit convenu de donner au Roi d'Angleterre, pour la restitution de la ville de Tournay. A son retour il fut fait Gentilhomme de la Chambre, & ayant été envoyé aux guerres d'Italie, il y fut tué, en 1523, au siége de Biagras, sans avoir pris d'alliance, comme le rapporte *Martin du Bellay*; — 2. Philippe, qui suit; — 3. Jean, Abbé Commendataire des Abbayes du Gard & de Mortemer; — 4. Pierre, Seigneur d'Esquaquelan, marié à *Jeanne de Houdetot*, fille de *Jacques de Houdetot*, Ecuyer, Seigneur de Herville, & de *Peronne Chenu* d'Yvetot; — 5. Marie, alliée, le 19 Septembre 1526, avec *Jean de la Riviere*, Seigneur de Villers; — 6. Susanne, mariée, le 3 Février 1529, avec *Louis de la Haye*, Seigneur de Chantelou & de Cesseville; — 7. & Madelene, mariée, 1°. le 10 Juillet 1531, à *Antoine Payen*, Seigneur de la Peyennerie; & 2°. le 11 Décembre 1537, à *Jean de la Mothe*, Seigneur de Vimont & autres lieux.

XVI. Philippe de Roncherolles, Seigneur dudit lieu, Baron de Heuqueville, du Pont-Saint-Pierre, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances, successivement Gouverneur de Pontoise, Caen & Beauvais, rendit de grands services à l'Etat pendant les guerres de la Religion. Charles IX eut en lui tant de confiance, qu'il voulut toujours l'avoir auprès de sa personne, durant les troubles qui agitoient alors le Royaume; & ce fut au retour d'un voyage à Tours, où il avoit accompagné ce Prince, qu'il mourut le 4 Mars 1570. Il avoit épousé, 1°. par contrat du 19 Mai 1527, *Susanne de Guisencourt*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Bouchevillers, & de *Catherine de Theligny*, & sœur de *Marguerite de Guisencourt*, troisieme femme de Louis, son pere; & 2°. par contrat du 21 Mai 1558, *Renée d'Espinay*, fille de *Gui*, III. du nom, Seigneur *d'Espinay*, de la Riviere & de Villers-le-Bocage, & de *Louise de Goulaine*. Du premier lit vinrent: — 1. Pierre, qui suit; — 2. François, tige de la branche des Seigneurs & Marquis de Maineville, rapportée ci-après; — 3. Anne, Dame de Radepont, mariée, le 18 Septembre 1560, avec Henri de Bourbon, Seigneur de Rubempré, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Chevalier de son Ordre, Capitaine de 50 hommes de ses Ordonnances, & Gouverneur d'Abbeville; — 4. Jeanne, mariée à *Christophe*, Seigneur *de Mazencourt*, Lieutenant de la Compagnie d'hommes d'armes du Seigneur *de Piennes*; — 5, 6 & 7. Susanne, Madelene & Jeanne, Religieuses; — 8. Marie, Abbesse de Fontaine-Guerard; — 9. Aldonce, mariée, le 4 Août 1579, à *Georges le Grand*, Seigneur de Franqueville & de Gausseville; & du second lit: — 10. Robert, tige des Marquis de Roncherolles, rapportés ci-après; — 11. Charles, auteur des Seigneurs de Heuqueville & de Planquery, mentionnés ensuite; — 12. & Marie-Renée, mariée, le 27 Janvier 1590, à *Charles Louvet*, Seigneur de Montmartin & de Boury.

XVII. Pierre de Roncherolles, IV. du nom, Baron du Pont-Saint-Pierre,

&c. Sénéchal du Comté de Ponthieu, premier Baron de Normandie, Conseiller d'honneur né au Parlement de Rouen, Chevalier de l'Ordre du Roi, fut Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances, & Gouverneur du Château d'Abbeville. Voulant assurer à perpétuité à ses descendans la possession paisible du droit de séance que lui & ses successeurs avoient toujours eu en la Cour souveraine de Normandie, connue d'abord sous le nom d'Echiquier, & ensuite sous celui de Parlement, il obtint du Roi Henri III des Lettres-Patentes du mois de Mars 1577 qui le conserverent dans le droit & prérogative de *Conseiller-né au Parlement de Rouen*. Il fut fort employé dans les guerres de la Religion, & ses Terres ayant été confisquées en partie par les Huguenots, à cause de son attachement à la Religion Catholique, on lui donna 2000 écus à prendre par an sur la Recette générale d'Amiens, avec la jouissance de quelques Terres saisies sur ceux qui tenoient le parti opposé. Il mourut le 10 Février 1621, âgé de plus de 90 ans, & avoit épousé, par contrat du 16 Février 1571, *Charlotte de Moy*, fille d'*Antoine*, Baron *de Moy*, Châtelain de Beauvais, de Bellencombre, de Saint-Denis-le-Thibout & de Charlemenil, Gouverneur de Saint-Quentin, & de *Jeanne du Broullart*, Dame de Beuzemouchelle, &c. dont : — 1. Charles, tué, en 1595, à la défense du Château de Dourlens assiégé par les Espagnols; — 2. Pierre, qui suit; — 3. Nicolas, mort en bas-âge; — 4. Françoise, mariée, en 1603, avec *Adrien*, III. du nom, Sire *de Breauté*, de Bouffey, d'Herondeville, &c. — 5. & Claude, Dame du Port-Pinée & de Jocourt, mariée, le 10 Mai 1610, à *René*, Marquis *d'Espinay* & de Boisgueroult, Comte de Rozendal, Vicomte de Buffon, &c. Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie, mort en 1615.

XVIII. Pierre de Roncherolles, V. du nom, Baron du Pont-Saint-Pierre, Seigneur de Bouchevillers, Marigny, Dampierre, &c. Sénéchal & Gouverneur du Comté de Ponthieu, premier Baron de Normandie, Conseiller d'honneur né au Parlement de Rouen, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances, & son Conseiller en ses Conseils d'Etat & Privé, fut un des Députés de la Noblesse de Normandie aux Etats généraux du Royaume, tenus à Paris à la majorité de Louis XIII. Ce Monarque lui accorda des Lettres-Patentes du 20 Mars 1623, portant confirmation de celles qui avoient été données par Henri III, en 1577, à Pierre de Roncherolles, son pere, concernant le droit & prérogative de Conseiller d'honneur né au Parlement de Rouen. Il mourut le 1 Mars 1627, & avoit épousé, par contrat du 24 Juin 1603, *Marie de Nicolaï*, morte le 6 Août 1675, âgée de plus de 90 ans, fille de *Jean de Nicolaï*, Seigneur de Goussainville, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé, premier Président en sa Chambre des Comptes de Paris, & de *Marie de Billy*.

Leurs enfans furent : — 1. François, né le 19 Avril 1607, mort le 3 Mai suivant; — 2 & 3. Pierre & Louis, nés jumeaux le 12 Novembre 1608, morts peu de jours après; — 4. Charles, qui suit; — 5. Pierre, Baron d'Ecouis, né le 18 Juillet 1611, mort, sans alliance, au service du Roi en Allemagne; — 6. Jean, Baron de la Ferté, né le 18 Octobre 1613, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers entretenus par le Roi en Hollande, sous le commandement du Prince d'Orange, & mort, sans alliance, le 20 Mai 1663; — 7. Marie, née le 17 Mai 1605, morte le dernier jour de ce mois; — 8. Catherine, née le 23 Mars 1606, mariée, le 12 Avril 1628, à *Timoléon Gouffier*, Seigneur de Thois; — 9. Marguerite, née le 22 Juillet 1612, mariée, le 16 Mars 1632, à *Georges d'Ysoré*, Marquis d'Hervault; — 10. & Marie, née le 18 Octobre 1613, Religieuse en l'Abbaye de Saint-Paul près de Beauvais.

XIX. Charles de Roncherolles, Baron du Pont-Saint-Pierre, d'Ecouis, &c. né le 23 Avril 1610, Sénéchal héréditaire de Ponthieu, premier Baron de Normandie, Conseiller d'honneur né au Parlement de Rouen, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine d'une Compagnie de ses Ordonnances de Cavalerie-Légere, & Gouverneur d'Abbeville, fut employé dans les

guerres de son tems; se signala aux siéges de Bois-le-Duc & de Hermanstein, de même qu'au secours que le Roi envoya à Casal, & mourut le 26 Novembre 1643, dans la 34e année de son âge. Il avoit épousé, par contrat du 4 Février 1636, *Françoise-Jeanne de Lameth*, fille de *Charles*, Seigneur de Bussy, du Plessis-Saint-Just, &c. Capitaine de 100 Chevaux-Légers pour le service du Roi, & de *Jeanne de Duras*, Baronne de Marigny, &c. Elle se remaria, le 26 Décembre 1651, avec son cousin *François de Lameth*, Vicomte de Léon & de Bussy, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie. De son premier lit elle eut: — Claude, qui suit; — & Pierre-Antoine, Baron d'Ecouis, mort, sans alliance, après avoir servi en qualité de Cornette, & ensuite de Capitaine de Chevaux-Légers dans le Régiment de Pont-Saint-Pierre, dont étoit pourvu son frere aîné.

XX. Claude de Roncherolles, Marquis du Pont-Saint-Pierre, Baron d'Ecouis, &c. Sénéchal héréditaire de Ponthieu, premier Baron de Normandie, Conseiller d'honneur né au Parlement de Rouen, commença de servir fort jeune, se distingua, en qualité de Capitaine de Chevaux-Légers, dans plusieurs occasions, sur-tout au secours envoyé à Arras en 1654; fut fait, sur la fin de 1655, n'étant âgé que de 19 ans, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie qui porta son nom, à la tête duquel il se trouva au siége de Valenciennes entrepris en 1656; y fut blessé & fait prisonnier. Après son échange fait, il continua de servir avec distinction, suivant un Certificat, du 15 Décembre 1659, du Maréchal Vicomte *de Turenne*. Son Régiment ayant été reformé à la paix des Pyrénées, Louis XIV lui donna, en 1665, un autre Régiment de Cavalerie, qu'il continua toujours de commander jusqu'à ce que les grandes infirmités, auxquelles il devint sujet dans la suite, l'obligerent de quitter le service. Sa Majesté lui accorda, au mois de Février 1692, en considération de ses services & de ceux de ses prédécesseurs, de nouvelles Lettres-Patentes portant confirmation de celles obtenues, par son bisayeul & son ayeul, des Rois Henri III & Louis XIII, pour le droit & prérogative de Conseiller d'honneur né au Parlement de Rouen, sans qu'il soit besoin d'obtenir à l'avenir d'autres Lettres à ce sujet. Il mourut le 25 Mars 1700, & avoit épousé, par contrat du 9 Février 1666, *Catherine le Veneur*, morte le 17 Avril 1705, fille de *Henri le Veneur*, Chevalier des Ordres du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Comte de Tillieres & de Carouges, & de *Claude Rouault*, dont: — 1. Michel, qui suit; — 2. Charles, dit d'abord *le Comte du Pont-Saint-Pierre*, ensuite appellé *le Marquis de Maineville*, qui servit dans la Marine, eut une jambe cassée au combat de la Hogue, donné le 29 Juillet 1692; & mourut, sans alliance, en 1704, Capitaine de Frégate, à l'âge de 33 ans; — 3. Catherine-Françoise, mariée, le 17 Avril 1708, à *Nicolas Langlois*, Seigneur de Canteleu, morte, sans enfans, le 12 Mars 1717, âgée d'environ 50 ans; — 4. Claude-Catherine, appellée *Mademoiselle du Pont-Saint-Pierre*, née en 1673; — 5. & Françoise-Claude-Angélique, dite *Mademoiselle de Roncherolles*, née le 9 Février 1682.

XXI. Michel de Roncherolles, Marquis du Pont-Saint-Pierre, Baron d'Ecouis, du Plessis, Dampierre, Marquis de Montreuil & d'Echaufou, Comte de Cizey, &c. premier Baron de Normandie, Conseiller d'honneur né au Parlement de Rouen, né le 20 Avril 1669, décédé à Paris le 8 Juin 1754, dans sa 86e année, avoit épousé, par contrat du 24 Février 1702, *Marie-Anne-Dorothée Erard-le-Gris*, Marquise de Montreuil & d'Echaufou, Comtesse de Cizey, morte le 29 Janvier 1739, âgée de 53 ans, fille unique & héritiere de *Gaspard Erard-le-Gris*, Marquis de Montreuil & d'Echaufou, Comte de Cizey, Seigneur de Beuville, & d'*Anne-Dorothée du Buat*, dont: — 1. Michel-Charles-Dorothée, qui suit; — 2. Claude-Thomas-Sibille-Gaspard-Nicolas-Dorothée, dit *le Chevalier du Pont-Saint-Pierre*, né le 2 Décembre 1704, reçu Chevalier de Malte de minorité le 1 Août 1713, Brigadier de Cavalerie en 1742, Sous-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes Ecossois, Maréchal-de-Camp, Lieutenant-Général des Armées en 1748, & Chef de la Brigade

des Gardes du-Corps, Compagnie de Harcourt, marié, le 6 Mars 1752, à *Marie-Louise Amelot*, fille de *Jean-Jacques*, & de *Marie-Anne de Vougny*, sa seconde femme; — 3. Michel-Marie-François, dit *le Chevalier de Roncherolles*, né le 3 Octobre 1719, reçu Chevalier de Malte de minorité le 17 Janvier 1720, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment Royal des Cravates du Comte du Pont-Saint-Pierre, son frere aîné, Exempt des Gardes-du-Corps de Sa Majesté en 1740, qui a été tué à la bataille de Dettingen le 27 Juin 1743; — 4. & Marie-Catherine-Dorothée, née le 27 Septembre 1707, mariée, 1°. par contrat du 13 Mai 1728, à *François de Rivoire*, Marquis du Palais, Brigadier des Armées du Roi, Lieutenant de ses Gardes-du-Corps, mort, sans enfans, le 11 Juin 1737; & 2°. par contrat du mois de Juin 1739, avec *Alexandre d'Orléans*, Marquis de Rothelin, Comte des deux Moucy, Vicomte de Lavedan, Marquis de Benac, Maréchal des Camps & Armées du Roi, veuf, du 3 Février 1728, sans enfans, de *Marie-Philippe-Henriette Martel-de-Clere*, sa niéce, qu'il avoit épousée le 27 Juillet 1716.

XXII. Michel-Charles-Dorothée de Roncherolles, Comte du Pont-Saint-Pierre, né le 19 Avril 1703, d'abord Lieutenant dans le Régiment du Roi, Infanterie, ensuite Mestre-de-Camp du Régiment Royal Cravates le 9 Avril 1725, qu'il a commandé jusqu'au mois de Mars 1742, a quitté ce Régiment pour prendre, avec l'agrément du Roi, celui de Berri, Cavalerie; a été fait Brigadier des Armées à la promotion du 1 Janvier 1740; Maréchal de-Camp à celle du 1 Mai 1745, & Lieutenant-Général des Armées du Roi en 1748. Il a épousé, par contrat du 11 Mai 1728, *Charlotte-Marguerite de Rommilley-de-la-Chesnelaye*, fille unique d'*Adolphe-Charles de Rommilley*, Marquis de la Chesnelaye & Damy, Comte de Mausson, &c. Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie de son nom, Gouverneur des Ville & Château de Fougeres, & de *Louise-Marguerite Ranchin*. Elle est décédée à Paris en Décembre 1760, âgée de 46 ans, ayant eu deux filles, sçavoir: — Marie-Charlotte-Dorothée de Roncherolles, née le 12 Septembre 1733, morte le 27 Juillet 1737; — & Louise-Marie, née le 9 Avril 1740, décédée le 18 Mai 1741.

Branche des Marquis de Maineville.

XVII. François de Roncherolles, second fils de Philippe, & de *Susanne de Guisencourt*, sa premiere femme, Seigneur de Maineville & de Longchamp, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Lieutenant de la Compagnie d'Ordonnance du Comte *de Soissons*, & Gouverneur de Soissons & pays Soissonnois, fut, par son zele pour le soutien de la Religion Catholique, à laquelle ses peres avoient toujours été inviolablement attachés, fut, dis-je, entraîné dans le parti de la Ligue. Il s'y rendit recommandable par sa valeur & sa capacité. Le Duc *de Mayenne* le fit Lieutenant-Général au Gouvernement de Paris & de l'Isle-de-France, & l'employa dans les occasions les plus difficiles. Il eut le principal commandement de l'armée Catholique, sous le Duc *d'Aumale*, à la bataille de Senlis, donnée le 17 Mai 1589; & quoiqu'il s'y vît, peu après qu'elle eut commencé, abandonné du chef & de la plus grande partie de l'armée qui avoit pris la fuite, il continua de combattre avec un courage intrépide jusqu'au moment qu'accablé par le grand nombre de ceux qui l'attaquoient, il fut tué à l'âge de 38 ans. M. *de Thou* en parle avec éloge. Son corps fut enterré dans la Chapelle d'Orléans aux Céleftins de Paris. Il avoit épousé *Hélene d'O*, fille de *Charles d'O*, Seigneur de Baillet en France, de Franconville & autres lieux, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Madelene de l'Hôpital-de-Vitry*. Elle se remaria, le 20 Janvier 1592, avec *René du Bec*, Marquis de Vardes, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de la Capelle & du pays de Thiérache. De son premier lit elle eut: — Pierre, qui suit; & du second: le Marquis *de Vardes*, & la célebre Maréchale *de Guébriant*.

XVIII. Pierre de Roncherolles, Seigneur Châtelain & Haut-Justicier de Maineville, Longchamp, du Mesnil-sous-Vienne, de Villers, &c. mort le 3 Octobre

Octobre 1658, âgé de 79 ans, avoit épousé, le 17 Janvier 1603, *Marie Sublet*, morte le 22 Janvier 1639, fille de *Michel Sublet*, Seigneur d'Heudicourt, Intendant & Contrôleur-Général des Finances, Conseiller d'Etat, & Intendant des Ordres du Roi, & de *Marie Boulier*, dont: — 1. Philippe, né le 19 Janvier 1606, qui servit avec distinction pendant plusieurs campagnes, & se fit ensuite Chartreux; — 2. Louis, qui se signala à la bataille d'Avein en Flandre, étant Capitaine au Régiment de Piémont, en 1635, & fut tué d'un coup de canon; — 3. Jean, Chevalier de Malte, tué à la même affaire que Louis, son frere, après avoir servi deux ans Capitaine audit Régiment de Piémont; — 4. François, mort Religieux Capucin; — 5. René, mort Religieux Carme; — 6. Pierre, Ecclésiastique; — 7. N..., Baron de Maineville, mort, sans alliance, en 1636; — 8. Michel, qui suit; — 9. Marie, née en 1604, morte sans alliance; — 10. Marie-Hélene, née le 9 Janvier 1620, mariée, le 10 Mars 1646, par dispense du Pape, à *Louis Sublet*, Baron de Nainville & des Noyers, son cousin; — 11. Judith, née en 1622, Religieuse; — 12. Isabeau, née en 1623, morte, sans alliance, en 1640; — 13, 14, 15 & 16. Susanne, & trois autres de ses sœurs, Ursulines à Gisors.

XIX. Michel de Roncherolles, Marquis de Maineville & de Longchamp, né en 1617, commença de servir à 18 ans, en qualité d'Enseigne, au Régiment de Piémont, dans la Compagnie de Louis, son frere; s'y signala comme lui, tant à la bataille d'Avein en 1635, qu'au passage de ...., où, par une action extraordinaire de courage qu'il y fit, il s'acquit l'estime de tout son Régiment. Peu après il fut fait Capitaine de Cavalerie au Régiment du Comte *de Saint-Agnan*, & ensuite Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de son nom, à la tête duquel il combattit avec tant de valeur à la célebre bataille de Rocroy, qu'il reçut des louanges du Duc *d'Enghien* (connu depuis sous le nom de *Grand Condé*), & de M. *de Gassion*, en présence de toute l'armée. Il mourut, Maréchal des Camps & Armées du Roi, le 6 Avril 1683; & avoit épousé, au mois de Septembre 1643, *Marie Langlois-de-Motteville*, morte le 9 Septembre 1686, fille de *Georges Langlois-de-Motteville*, Conseiller du Roi en ses Conseils, premier Président au Bureau des Finances de Rouen, & de *Marie Aubert*. Michel de Roncherolles se voyant sans enfans dans un âge fort avancé, & voulant faire rentrer dans la branche aînée de sa Maison les biens qui en étoient sortis, par le partage qu'avoit eu François de Roncherolles, Seigneur de Maineville, son ayeul, il donna, par acte passé devant Notaires le 20 Janvier 1683, toutes ses Terres à Claude de Roncherolles, Marquis du Pont-Saint-Pierre, son neveu à la mode de Bretagne, & en lui s'éteignit la seconde branche de Roncherolles, dite des *Seigneurs de Maineville*.

Branche des Seigneurs & Marquis de Roncherolles.

XVII. Robert de Roncherolles, fils de Philippe, Baron de Heuqueville, & de *Renée d'Espinay*, sa seconde femme, fut Seigneur propriétaire des Terres & Seigneuries de Roncherolles, de Cuverville, de la Roquette, & autres Terres & Fiefs, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances; & mourut avant le 10 Février 1599. Il avoit épousé, par contrat du 6 Août 1579, *Anne de Mailly*, Dame de Belleville, fille unique & héritiere de *Jean de Mailly*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Belleville, Fosques, Orival, Boisseul, &c. & d'*Antoinette de Baudreuil*, Dame d'Aboncourt, dont: — Anne, Seigneur Baron de Roncherolles, mort, à l'âge de 25 ans, sans postérité; — & Robert, qui suit. *Anne de Mailly*, leur mere, avoit pour ayeule *Isabeau d'Ally*, & celle-ci avoit pour mere *Yolande de Bourgogne*, fille naturelle de *Philippe le Bon*, Duc de Bourgogne, arriere-petit-fils du Roi Jean.

XVIII. Robert de Roncherolles, II. du nom, devenu, par la mort de son frere aîné, Baron de Roncherolles, de Cuverville & de la Roquette, Fosques,

Jouy & Orival, eut encore, par le partage de la succession de *Renée d'Espinay*, son ayeule, fait en *1609*, les Terres de Villers-du-Bocage, de Maisoncelles & de Tracy. Il étoit, en *1615*, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers de 100 Maîtres, & d'une autre de 100 Carabins; & en *1630*, Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie. Il fut nommé pour être un des Députés de la Noblesse de Normandie aux Etats Généraux qu'on projettoit de convoquer, sur la fin de la minorité de Louis XIV, pour faire cesser les troubles qui agitoient alors le Royaume. Il avoit épousé, par contrat du *15* Septembre *1607*, *Hélene de Courseules*, fille de *Jean de Courseules*, Seigneur de Rouvray, Suzay, Farceaux, Neuville, Cerquenay, &c. Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Lieutenant de la Vénerie de Sa Majesté, & de *Marie de Hattes*. De ce mariage vinrent : — 1 & 2. deux fils, morts en bas-âge; — 3. Pierre, qui suit; — 4. Robert, Capitaine dans le Régiment de Falekbourg, tué à l'attaque d'un Château en Italie, après avoir fait *7* campagnes au service de Louis XIII; — 5. Philippe, né le 1 Décembre *1612*, reçu Chevalier de Malte de minorité, aussi Capitaine au Régiment de Falekbourg, tué, en commandant les Enfans perdus au passage du Tessin en Italie, en *1636*; — 6. Louis, Doyen de l'Eglise Collégiale d'Ecouis & Abbé de Beaubec; — 7. Jean, Capitaine de Cavalerie au Régiment du Marquis de Roncherolles, son frere, tué au siége de Neufchâtel en Lorraine; — 8. Albert, né le 3 Avril 1618, Chevalier de Malte, Commandeur de Chanu, qui fut le premier possesseur d'une maison léguée à Malte par *François de Courseules*, son oncle maternel, Grand-Prieur de Champagne, le 14 Novembre *1650*, aux Chevaliers de Malte de la Maison de Roncherolles. Il servit long-tems dans le Régiment de son frere aîné, tant en qualité de Capitaine que de Lieutenant-Colonel; — 9. Pierre, Seigneur de Jouy, qui commença, fort jeune, de servir dans le Régiment de son frere aîné, où il devint Capitaine en *1638*. Il fut blessé plusieurs fois, & fait prisonnier à un petit Fort dans les lignes d'Arras; gardé en ôtage pour l'exécution du traité de l'échange général qui se fit des prisonniers; commanda ensuite dans le Régiment d'Epernon pendant 2 ans, & fut fait Maréchal-de-Camp en *1653*; — 10. François, Prêtre de l'Oratoire, qui passa par les principales charges de la Congrégation, ayant été Supérieur & Assistant du Général; — 11. Renée, mariée à *Jean de Nollent*, Baron de Limbeuf; — 12 & 13. Marie & Hélene, Religieuses à l'Abbaye du Trésor.

XIX. Pierre, Marquis de Roncherolles, Seigneur de Cuverville, la Roquette, Jouy & autres lieux, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Landrecie, après l'avoir été auparavant de Seures, dit *Bellegarde*, en Bourgogne, obtint, en considération de ses services, par Lettres-Patentes du mois de Janvier *1652*, l'érection de sa Terre de *Roncherolles* en *Marquisat*. Il avoit épousé, en *1633*, *Marie de Guibert*, Dame de Bussy, niéce de *Louis de Guibert*, Intendant & Contrôleur-Général des Finances, & fille de *Louis de Guibert*, Seigneur de Bussy & autres lieux, & de *Marie de Lionne*. De leur mariage naquirent: — 1 & 2. deux enfans, morts en bas-âge; — 3. Charles, qui suit; — 4. Robert, Religieux, puis Abbé de Beaubec; — 5. Louis, Mousquetaire du Roi, mort au siége de Lille en *1667*; — 6. Thomas-Sibile, Seigneur d'André, mort sans alliance en *1709*; — 7. Michel, Capitaine au Régiment de Roncherolles, ensuite Colonel dans celui de la Licorne; — 8. Catherine, mariée à *Augustin de Grouches*, Marquis de Chepy & Seigneur d'Upy; — 9. Marie, femme, en *1676*, d'*Alexandre Boniface*, Baron de Bolhart, &c. morte en Décembre *1722*; — 10. Hélene, Religieuse à l'Abbaye de Fontaine-Guérard; — 11. & Anne, Abbesse du Trésor.

XX. Charles, Marquis de Roncherolles, Seigneur de Jouy, fut fait Maréchal des Camps & Armées du Roi, & Gouverneur de Landrecie, après avoir été Colonel d'un Régiment de Cavalerie & d'un d'Infanterie, & de 200 Dragons, qu'avoit eus son pere. Il épousa, par contrat du 21 Février *1699*, *Thérese-Susanne de l'Etendart-de-Bully*, arriere-petite-fille de *Catherine de Crequy*, qui par Anne de Bourbon, sa mere, étoit issue de Saint-Louis; & du côté

paternel descendoit des Comtes de Flandres, *Jean*, V. du nom, Sire *de Crequy*, ayant pour ayeule maternelle *Marie d'Auvergne*, petite-fille de *Marie de Flandres*. Cette *Thérese-Susanne de l'Etendart-de-Bully*, étoit fille de *Jean-Louis de l'Etendart*, Chevalier, Marquis de Bully, Seigneur de Martincamp, Saint-Martin-l'Hortier, Rohare, Cloville, Gouverneur de Neufchâtel, & de *Chrétienne-Charlotte Tardieu-de-Maleyssis*, dont, pour fils unique :

XXI. Thomas-Sibile, Marquis de Roncherolles, Seigneur de Jouy, &c. mort le 21 Juillet 1728, en son Château de Roncherolles, à l'âge de 26 ans. Il avoit épousé, le 21 Août 1724, *Angélique-Marguerite de Jassaud*, fille d'*André-Nicolas*, Président en la Chambre des Comptes de Paris, & de *Marie-Anne-Madelene Coustard*. Elle s'est remariée, en 1730, à *Pierre-Charles de Beaufort-Canillac*, alors Sous-Lieutenant de la seconde Compagnie des Mousquetaires du Roi. Elle a eu de son premier mari, pour fille unique :

XXII. Anne-Marguerite-Thérese, Dame de Roncherolles, Cuverville, la Roquette, Bully, Martincamp & Saint-Martin-l'Hortier, mariée, par contrat du 21 Janvier 1744, à *René-Nicolas-Charles-Augustin de Maupeou*, alors Président à Mortier au Parlement de Paris, à la place de son pere, puis premier Président du même Parlement en 1763 ; & ensuite nommé, par la démission de M. *de Lamoignon*, & de son pere, en 1768, à l'office de Chancelier & Garde des Sceaux de France. Il est veuf depuis le 21 Avril 1752, & a des enfans de son mariage. Voyez Maupeou.

Branche des Seigneurs de Planquery, *la* Bazoque, *&c.*

XVII. Charles de Roncherolles, fils puîné de Philippe, & de *Renée d'Espinay*, sa seconde femme, eut l'honneur d'avoir pour parrein le Roi Charles IX, & eut en partage, de la succession de son pere, la Baronnie de Heuqueville, avec la Terre & Seigneurie d'Orgeville ; & la Baronnie de Montfiquet, les Terres de la Bazoque & de Planquery, avec les Fiefs de Lafont & de Canty, par la succession de sa mere. Il fut Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre ; fut nommé, par Lettres-Patentes de Henri IV, du 6 Juin 1594, Gouverneur des Ville & Château du Crotoy ; & mourut le 19 Janvier 1635, dans la 74e année de son âge. Il avoit épousé, 1°. par contrat du 28 Février 1588, *Diane de Bussy*, fille de *René de Bussy*, Seigneur de Henonville, & de *Marie Duval* ; & 2°. par contrat du 13 Février 1610, *Marguerite de Guemadeuc*, Dame & propriétaire de la Seigneurie d'Orange & autres Terres, fille de *Thomas*, Seigneur *de Guemadeuc* & de Guebriac, Vicomte de Rezé, Baron de Blossac, Grand-Ecuyer héréditaire de Bretagne, & de *Jacqueline de Beaumanoir*. Il eut du premier lit : — 1. François, Baron de Heuqueville, qui, après avoir vendu cette Terre, se retira chez les Chartreux, se fit ensuite Religieux de l'Ordre de Saint-Romuald, à Montferrat en Espagne, où il est mort, âgé près de 90 ans ; & du second lit : — 2. Charles, qui suit ; — 3. Marie-Marguerite, mariée, 1°. par contrat du 14 Juillet 1637, à *Robert de Costentin*, Seigneur de Tourville, Gouverneur de Coutances, dont vint *Susanne de Costentin*, femme de *François de Malherbe-du-Bouillon*, Seigneur de Juvigny ; & 2°. à *Antoine de Saint-Simon*, Seigneur de Plemaretz, Prévôt-Général de Normandie ; — 4. N..., Religieuse à l'Abbaye de Fontaine-Guérard ; — 5. Anne, Religieuse au Prieuré de Saint-Jacques d'Andely ; — 6. & Silvie, née en 1618, mariée à *François-Hyacinthe-Thomas*, Seigneur *de la Connelaye*, Capitaine au Régiment des Gardes-Françoises & Gouverneur de Belle-Isle en Mer.

XVIII. Charles de Roncherolles, II. du nom, Seigneur de Daubeuf, le Buspin, Planquery, Montfiquet & la Bazoque, né le 25 Février 1616, Maréchal-de-Camp des Armées du Roi, Capitaine & Gouverneur de la ville de Louviers, épousa, par contrat du 29 Avril 1636, *Susanne de la Haye*, fille de *Gilbert de la Haye*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Seigneur de Chatelier, Monbose, & des Châtellenies de la Mer-

latiere, les Gats, la Potiere & autres lieux, & de *Céleste Bruneau-de-la-Rabasteliere*, dont : — 1. CHARLES, mort, à l'âge de 18 ans, sans alliance ; — 2. GABRIEL, qui suit ; — 3. CÉLESTE, morte à l'âge de 70 ans, sans avoir été mariée ; — 4. & CATHERINE-AIMÉE, femme de *Jacques d'Argouges*, Seigneur de Bouffigny.

XIX. GABRIEL DE RONCHEROLLES, Comte de Planquery, la Bazoque, le Buspin, Daubeuf, &c. né en 1640, mort à Sarbruck, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment du Marquis DE RONCHEROLLES, son cousin, le 14 Juillet 1676, avoit épousé, par contrat du 6 Avril 1669, *Jeanne-Angélique Néelle-de-Tierceville*, fille de *Robert Néelle*, Seigneur de Tierceville, Neuville, Tracy, &c. & de *Marthe de Baudre*, Dame de Bremoy, Engoville & Bucq. De ce mariage il laissa : — NICOLAS-CHARLES, qui suit ; — & ANTOINE-FRANÇOIS, auteur du rameau des Seigneurs de Daubeuf, mentionné ci-après.

XX. NICOLAS-CHARLES DE RONCHEROLLES, Comte de Planquery, la Bazoque & la Londe, né en 1671, Capitaine dans le Régiment Royal des Carabiniers, épousa, le 9 Novembre 1699, *Madelene le Cornier-de-Sainte-Hélene*, fille de *François le Cornier*, Marquis de Sainte-Hélene, &c. Conseiller du Roi en ses Conseils, & Maître des Requêtes honoraire de son Hôtel, & de *Louise Luillier*. De ce mariage sont issus : — 1. MARIE-CHARLES-FRANÇOIS, qui suit ; — 2. GABRIEL-AUGUSTIN DE RONCHEROLLES, né le 16 Mai 1706, qui a épousé *Marie-Anne-Susanne-Henriette de Pierrepont*, fille de *Jacques-François*, Marquis *de Pierrepont*, Seigneur de Biarts, d'Échery, &c. & d'*Anne-Susanne-Catherine de Hericy*, dont il a un fils, né en 1743 ; — 3. & MADELENE-CHARLOTTE, née au mois de Janvier 1708, mariée à *Henri-Charles de Couvains*, Seigneur de Couvains, Plaine-Seure, &c.

XXI. MARIE-CHARLES-FRANÇOIS DE RONCHEROLLES, Comte de Planquery, né le 22 Juin 1702, a épousé, le 10 Août 1727, *Françoise-Louise-Gabrielle Ruault*, Dame du Menil-Benoît, Saint-Martin-le-Bouillant, &c. fille de *Jean-Louis Ruault*, Seigneur de Bouffigny, &c. & de *Marguerite*, Dame *de Varigny* & de Blainville, dont : — JEAN-JACQUES, né en 1736 ; — & une fille.

Seigneurs de DAUBEUF.

XX. ANTOINE-FRANÇOIS DE RONCHEROLLES, Seigneur de Daubeuf, second fils de GABRIEL, Comte de Planquery, & de *Jeanne-Angélique Néelle-de-Tierceville*, né le 19 Novembre 1673, d'abord reçu Chevalier de Malte, sur ses preuves de noblesse faites le 30 Octobre 1690, fut le second possesseur de la maison fondée à Malte par le Commandeur *de Courseules*, Grand-Prieur de Champagne. Il a épousé, depuis, par contrat du 13 Février 1713, *Marie-Céleste de Dun*, de laquelle sont issus : — 1. CHARLES-ANTOINE-TRANQUIL, qui suit ; — 2. MARIE-MADELENE, née le 15 Mars 1714 ; — 3. & MARIE-LOUISE, née le 12 Août 1719, morte, au Couvent de Saint-Jacques d'Andely, en Février 1737.

XXI. CHARLES-ANTOINE-TRANQUIL DE RONCHEROLLES, Seigneur de Daubeuf, né le 11 Mars 1715, ancien Capitaine de Cavalerie & Chevalier de Saint-Louis, n'étoit point marié en 1769.

Les armes de la Maison de RONCHEROLLES sont : *d'argent, à deux fasces de gueules.*

* RONCHEVILLE, en Normandie. Vicomté très-ancienne, dont la jurisdiction s'étend fort loin. La haute Justice se tient dans le Bourg de Beaumont en Auge, de même que dans la ville de Honfleur, pour la partie du territoire qui en dépend. Le Duc D'ORLÉANS en est Seigneur.

* ROQUE-D'ANTERON (LA), en Provence, Diocèse d'Aix. Terre & Seigneurie érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Février 1653, en faveur d'une branche de la Maison de *Forbin*.

Cette érection fut renouvellée, par Lettres du mois d'Octobre *1696*, enregistrées le 12 Décembre suivant, en faveur de *Claude de Milan* ou *Milani* (& de ses descendans mâles, Seigneurs de Cornillon & de Confoux), né en 1644, reçu Président à Mortier au Parlement de Provence en 1774, marié à *Gabrielle de Forbin*, fille & héritiere de *Melchior de Forbin*, Marquis de la Roque, & de *Françoise d'Oraison-Cadenet*. Voyez Forbin, *Tome VI*.

* ROQUE-GONTARD. Seigneurie en Provence, qui fut une de celles qu'*Antoinette de la Terre* apporta, en 1504, à *Jean de Forbin*, III. du nom, son mari, de la branche des Seigneurs & Marquis *de Janson*.

* ROQUE-*sur-Pernes*, au Comté-Venaissin, Diocèse de Carpentras.

Terre & Seigneurie inféodée par le Pape Clément VII, à *Boniface de Peruffis*, citoyen d'Avignon, d'une Famille également noble & ancienne, originaire de Florence. Ce Fief étant revenu au Saint-Siége, le Pape céda, pour un certain tems, les directes & les cens à la Famille de *Blanc*, des Marquis *de Brantes*, se réservant la Jurisdiction, & les droits que la Chambre Apostolique y avoit, qui sont les amendes, les droits de condamnation, les bancs, avec quelques cens en argent & en grain.

* ROQUE-TIMBAUT, en Guienne, Diocèse d'Agen.

Terre, Seigneurie & Baronnie portée en dot, par *Clémence de Villemon*, à Jules-César de Raffin, Seigneur de Hauterive, issu d'une noble & ancienne Famille de Guienne, dont il y a eu plusieurs Sénéchaux d'Agenois, deux desquels, Poton de Raffin, & son fils, François, furent en même-tems Capitaines des Gardes-du-Corps des Rois François I & Henri II. Cette *Clémence de Villemon* eut de son mariage, — Jules-César de Raffin, Marquis de Hauterive, marié, le 2 Septembre 1711, avec *Susanne de Fumel-de-Montaigu*, morte le 22 Mai 1723, dont:

Armand-Augustin, dit *le Marquis* de Raffin, qui a épousé, 1°. le 9 Septembre 1739, *Marie-Anne de Lart*, fille de *François*, Baron de Rigouliere, morte le 2 Juin 1742, mere de Marguerite & de Cécile de Raffin. Il a épousé, 2°. le 4 Février 1749, *Marie-Josephe-Charlotte de Cadrieux*, fille de *Jean-Louis de Cadrieux*, Comte de Puy-Calvary.

* ROQUEFEUIL, en Rouergue: Maison originaire de cette Province, où le *Marquisat* de Roquefeuil est situé.

Le *Spicilége* parle d'un Roquefeuil, Seigneur considérable du tems de Hugues-Capet; mais cet ancien nom s'éteignit, & *Bernard d'Anduse*, Seigneur d'Alais, épousa, en 1129, Adélaïde de Roquefeuil, héritiere de sa Maison, dont il prit le nom, ainsi que ses descendans. Celui d'*Anduse* est connu d'ailleurs: on voit dans l'Histoire du Languedoc, qu'ils se qualifioient *Princes d'Anduse*, & qu'ils avoient leur monnoie.

Raimond de Roquefeuil étoit leur fils, comme il se voit par son mariage, conclu en 1169, avec *Guillemette de Montpellier*, fille de *Guillaume*, VII. du nom, Seigneur *de Montpellier*, & de *Mathilde de Bourgogne*, dont ils eurent: — 1. Raimond, qui suit; — 2. & Arnaud, rapporté après son frere aîné.

Raimond, II. du nom, & Arnaud de Roquefeuil, furent substitués à la Seigneurie de Montpellier, par deux testamens de 1209 & 1211, de Marie de Montpellier, leur tante, Reine d'Arragon. Raimond fut excommunié, pour avoir donné du secours à *Raimond*, Comte *de Toulouse*, & au Vicomte *de Beziers*, contre le Roi & l'Eglise. Il obtint son absolution en 1226, parce qu'il remit au Légat du Saint-Siége, pour sûreté de ses promesses, les Châteaux de *Blanquefort*, *Quelus* & *Vallerangues*. Voyez Blanquefort, au Volume des Additions. Raimond épousa *Dauphine de Turenne*, & ne laissa — qu'Isabeau de Roquefeuil, mariée à *Hugues*, III. du nom, Comte *de Rodès*, auquel elle porta la grande partie des biens de sa Maison.

Arnaud, frere puîné de Raimond, épousa, l'an 1227, *Béatrix d'Anduse*; fille de *Pierre-Bernard d'Anduse*, VI. du nom, & de *Constance de Toulouse*, laquelle étoit veuve de Sanche IV, dit *le Vaillant*, Roi de Navarre, dont elle n'avoit point eu d'enfans. Arnaud testa le 3 des Nones du mois d'Octobre 1241, instituant son fils légitime, nommé Raimond, son légataire universel.

Raimond de Roquefeuil, III. du nom, épousa, en 1259, *Alazie de Châteauneuf-du-Tournel*, dont il laissa:

Raimond de Roquefeuil, IV. du nom, marié, en 1287, avec *Vaurie d'Albret*: sa sœur, Catherine de Roquefeuil, épousa *Guillaume*, Vicomte *de Narbonne*.

Arnaud de Roquefeuil, II. du nom, épousa, en 1316, *Jacquette*, Dame *de Combret*. Il entreprit la guerre contre Jacques II, Roi de Mayorque, avec lequel il fit ensuite la paix, par l'entremise du Pape Clément VI, en 1348, par laquelle le Roi de Mayorque céda à Arnaud de Roquefeuil, *son cher cousin*, les Seigneuries & Domaines *du Pouget*, *Saint-Bauzile*, *Vendemian* & *Poujols*. Le susdit Arnaud fut Ambassadeur, avec *Jean de Levis*, Seigneur de Mirepoix, de la part de Jean, Roi de France, auprès du Roi d'Arragon, pour traiter le mariage du Duc *d'Anjou*, son fils, avec l'Infante *d'Arragon*, & ils se rendirent caution pour le Roi. Arnaud testa en 1361.

Arnaud de Roquefeuil, III. du nom, qualifié *haut & puissant Seigneur*, *Comtor de Nant*, petite Ville de Rouergue (qualité que du Cange dit avoir principalement lieu dans la Catalogne, & être supérieure à celle de Baron & autre Noble), épousa, en 1360, *Hélene de Castelnau*, & testa en 1388. Il eut un frere tué par le Roi de Mayorque, un autre allié dans la Maison de *Montpezat*, un second, nommé Jacques, marié dans la Maison de *Blanquefort*; & Jeanne, mariée à *Eléonore de Châteauneuf*. Arnaud de Roquefeuil, III. du nom, vivoit encore en 1396, puisqu'on voit des actes de lui de 1391, 1393, 1395 & 1396, retenus par *Etienne de Fonte*, Notaire Public & Impérial, & de Roquefeuil. Ces actes sont des baux à fief & investiture donnés par ledit Arnaud: il est qualifié dans tous de *noble & puissant Seigneur* Arnaud de Roquefeuil, Seigneur de Roquefeuil & de Combret, Comtor de Nant en Rouergue. Il mourut entre 1400 & 1402.

Antoine de Roquefeuil, I. du nom, son fils, ou, selon quelques-uns, son petit-fils, fit hommage, par noble Regnaud, *per nobilem Regnaldum*, à Bernard, par la grace de Dieu, Comte d'Armagnac, de Fézensac & de Rodès, des biens que le susdit Arnaud possédoit jadis sous lui. Cet hommage est cité par les Historiens, pour être du 15 Août 1402, & se trouve dans l'inventaire des Archives de Montauban. Il épousa, en 1408, *Delphine d'Arpajon*, fille de *Hugues* III, Sire *d'Arpajon*, Vicomte de Lautrec, & de *Jeanne de Séverac*, fille de *Gui*, dit *le Posthume*, Baron *de Séverac*, & de *Jeanne*, Dauphine *d'Auvergne*. Il donna, par acte du 28 Avril 1411, l'investiture des Terres acquises nouvellement dans ses Fiefs au lieu de Roqueferal, en présence de noble *Marquis de Mondagot*, Seigneur de Mornare. Dans cet acte, passé par le même *Etienne de Fonte*, & daté du Château de Combret, il est qualifié de *noble & puissant Seigneur* Antoine de Roquefeuil, de Blanquefort, de Combret, Comtor de Nant. Ces titres & autres, datés de Combret, où il peut y en avoir encore, ont été tirés du Château de Combret en Rouergue, Diocèse de Vabres. Mais comme les Archives de la Maison de Roquefeuil sont demeuré dispersées dans toutes les Terres de la branche aînée éteinte, les branches cadettes n'en peuvent avoir avant & depuis Antoine, I. du nom, que par l'effet du hasard & par des recherches coûteuses, négligées jusqu'ici. Cependant on trouvera dans l'Histoire générale du Languedoc & autres, qu'elles font mention des degrés précédens.

Antoine de Roquefeuil, I. du nom, testa le 1 Décembre 1416, & laissa de *Delphine d'Arpajon*, son épouse: — 1. Jean, qui suit; — 2. Antoine, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après; — 3. Bérenger, qui ne paroît point avoir eu de postérité; — 4, 5 & 6. Hélene, Jeanne & Catherine, toutes les trois mariées dans les Maisons d'*Ossun*, d'*Escars* & d'*Antin*. Il fit une substi-

tution graduelle, & en cas de mort de tous ses enfans, leur substitua noble *Hugues d'Arpajon*, Chevalier, à la charge de porter ses armes *mi-parti d'*Arpajon *& de* Roquefeuil: cet acte est passé par *Pierre le Moine*, Notaire de Combret. Il mourut le 4 Janvier 1417, & *Delphine d'Arpajon*, sa veuve, présenta Requête en la Sénéchaussée royale de Rodès, pour être pourvu à la tutelle de ses six enfans. Dans cet acte de tutelle, en forme authentique, elle est qualifiée de *noble & éminente Dame*, NOBILIS ET EGREGIA, *Delphine d'Arpajon*, veuve de feu *noble & puissant Seigneur* Antoine de Roquefeuil, Comtor de Nant, Seigneur de Roquefeuil, de Combret, de Blanquefort, &c.

Jean de Roquefeuil testa le 20 Février 1477, & par son codicile du 9 Février 1480, il institua pour son héritier & légataire universel, Bérenger, qui suit, son troisieme fils, les deux premiers étant morts en 1480, qu'il avoit eus d'*Isabeau de Peyre*, son épouse. Ses autres enfans furent: — Astorg & Louis; — & quatre filles, Jeanne, Marguerite, Isabeau & Delphine.

Bérenger de Roquefeuil fit aveu au Roi le 16 Avril 1484, de ce qu'il possédoit sous ses domaines. On voit par le dénombrement qu'il fit, qu'il jouissoit de toutes les Terres qu'avoient possédé ses ancêtres de la Maison de Roquefeuil depuis 1200. Dans cet aveu, tiré de la Chambre des Comptes de Montpellier, & mentionné dans l'Histoire générale du Languedoc, il prend la qualité de *magnifique & puissant Seigneur*, qualification toute pareille à celle que prit *François d'Est*, Marquis de Ferrare, Gouverneur & Lieutenant pour le Roi en Languedoc, & Vicomte d'Omelas. Bérenger de Roquefeuil fit fournir cet aveu par noble *Jean de Terre*, un de ses vassaux Gentilshommes, de même que *François d'Est* le fit recevoir par noble *Louis de Maye*, son Lieutenant en la Baronnie de Montpellier & Vicomte d'Omelas. Il eut d'*Anne Guerin-du-Tournel*, son épouse:

Charles de Roquefeuil, marié à *Blanche de Lettes-de-Montpezat*, dont vint:

Antoine de Roquefeuil, II. du nom, qui se maria 1°. avec *Claude de Cardaillac*, & 2°. avec *Philippe de la Tour-d'Auvergne*. Il hérita, par substitution, de Jean-Antoine de Roquefeuil, son cousin, tué au siége de Metz, soutenu par le Duc *de Guise*, contre l'Empereur Charles-Quint, où la plus haute Noblesse du Royaume périt. Il eut de son mariage

Antoine de Roquefeuil, III. du nom, qui s'allia avec *Jeanne-Angélique de Rochechouart*, dont il eut: — 1. Antoine-Alexandre, marié à *Claude de Saint-Aignan*; — 2. & Marie-Gilberte, mariée 1°. à *Gaspard de Coligny*, dont elle eut *Marie-Isabelle de Coligny*, & 2°. à *Claude*, Marquis d'*Alegre*. Ainsi a fini la branche aînée de Roquefeuil, dont le dernier cadet, Seigneurs de Belfort en Quercy, est mort vers l'an 1730. Le Marquis de Beaucaire en a hérité.

Seconde Branche.

Antoine de Roquefeuil, second fils d'Antoine I, & de *Delphine d'Arpajon*, épousa *Blanche de Padiès*. On l'a vu porté au testament de son pere de 1416, & dans l'acte de tutelle de 1417. Il obtint, le 24 Septembre 1457, un Arrêt du Parlement de Toulouse contre Jean de Roquefeuil, son frere aîné, suivant lequel Jean fut obligé de lui payer 6000 florins d'or pour sa part de la succession de leur pere commun. Il donna quittance le 9 Novembre 1457, comme héritier particulier de feu son pere, sçavoir, de 725 écus d'or à Jean de Roquefeuil, son frere, à valoir sur les 6000 florins d'or à lui adjugés pour sa légitime. *Delphine d'Arpajon*, Dame de Roquefeuil, donna aussi quittance, le 24 Juillet 1458, à *Jean d'Arpajon-de-Durenque*, Vicomte de Lautrec, son frere, pour argent payé en acquit d'Antoine de Roquefeuil, son fils, par suite de transaction passée entre ledit Vicomte *de Lautrec* & Jean de Roquefeuil, Comtor de Nant, Seigneur de Roquefeuil, Blanquefort, Combret, &c. fils aîné de *Delphine d'Arpajon*. Antoine de Roquefeuil fit encore, le 31 Décembre 1461, une obligation d'une chaîne d'or à *Isabeau de Peyre*, sa belle-sœur. Cet

acte est daté de Padiès, où résidoit déja ANTOINE DE ROQUEFEUIL. Voyez PADIÈS. ANTOINE DE ROQUEFEUIL testa à Padiès le 14 Février 1494, & laissa neuf enfans, sçavoir : — 1. JEAN, qui suit; — 2. ALEXANDRE, Prieur de la Canourgue; — 3. JACQUES, Commandeur de Raissac. On le trouve compris dans le catalogue des Chevaliers de la Langue de Provence de 1531. Voyez l'Histoire de Malte de l'Abbé *de Vertot;* — 4. ANTOINE, Prieur de la Canourgue après son frere; — 5. TRISTAN, appellé dans le testament de son pere *le petit Tristan*, dont il sera parlé ci-après; — 6. MARGUERITE, mariée avant 1483, puisqu'on voit une quittance d'elle du 24 Janvier de la même année, comme femme d'*Alexandre Reyne*, Seigneur des Terres & Jurisdictions de Cadapaule & de Cillac : elle vivoit encore en 1503 & 1504, qu'on voit des quittances d'elle données à JEAN DE ROQUEFEUIL, son frere, par les mains d'ALEXANDRE & DE TRISTAN, ses autres freres, chargés de payer de sa part; — 7. PERONNE, mariée le 14 Février 1494; — 8 & 9. MADELENE & ISABELLE.

JEAN DE ROQUEFEUIL testa le 15 Mai 1507, & laissa de son mariage, contracté le 8 Février 1495, avec *Blanche de Capluc :* — 1. ANTOINE; — 2. GUILLAUME, qui suit; — 3 & 4. CLAUDE & BERNARD. Il leur fit une substitution graduelle de ses biens, leur institua pour tuteurs ALEXANDRE DE ROQUEFEUIL, Prieur de la Canourgue; JACQUES, Commandeur de Malte; & TRISTAN, ses freres; & leur recommanda *Blanche de Capluc*, sa femme & ses enfans; & voulut être enterré dans l'Eglise de Notre-Dame de Theils audit Padiès, au tombeau de ses pere & mere.

GUILLAUME DE ROQUEFEUIL, Seigneur de Padiès, la Bessiere & Pinet, épousa, par contrat du 20 Août 1525, *Catherine Guittard de Taurinne*, & testa le 17 Juillet 1556. Il transigea avec LOUIS DE ROQUEFEUIL, fils de TRISTAN, son oncle & son tuteur, par acte du 22 Août 1536. Il avoit été obligé de poursuivre son oncle & son cousin en Justice, pour reliquat de compte qu'il prétendoit lui être dû de la gestion de ses biens, faite pendant près de 18 ans par TRISTAN, son oncle. LOUIS prétendoit de son côté qu'il lui étoit redû de la légitime de TRISTAN, son pere, sur les biens d'ANTOINE DE ROQUEFEUIL, grand-pere commun, comme aussi une part à la succession de ses oncles, dont GUILLAUME étoit en possession, quoiqu'il y eût des meubles & acquêts; sur quoi transigeant tous les deux, LOUIS DE ROQUEFEUIL reconnut devoir 100 écus au soleil d'or à GUILLAUME, son cousin, en se quittant réciproquement. GUILLAUME institua héritier & légataire universel PIERRE, son fils aîné, qui suit.

PIERRE DE ROQUEFEUIL se maria, par contrat du 14 Juillet 1558, avec *Françoise de Montperoux*, fille de *Guillot de Montperoux*, Seigneur du Bousquet, de la Garde, &c. qui stipula pour ladite *Françoise*, sa fille, de même que GUILLAUME DE ROQUEFEUIL, Seigneur de Pinet, Millhars & Padiès, stipula pour PIERRE, son fils. Ce contrat fut dressé en présence des nobles & religieux ANTOINE & CLAUDE DE ROQUEFEUIL, Prieurs de la Canourgue, oncles paternels, & de JEAN, Seigneur DE ROQUEFEUIL, de Londre, de la Capelle, Roquefeuil-Miraumont, &c. PIERRE DE ROQUEFEUIL testa, le 6 Septembre 1578, conjointement avec *Françoise de Montperoux*, son épouse. Ils ordonnerent, par ce testament, leur sépulture dans l'Eglise de Notre-Dame de Theils, au tombeau de leurs prédécesseurs; & nommerent pour leur héritier & légataire leur fils aîné, avec substitution aux mâles, afin que le droit d'aînesse fût conservé dans leur Maison. Leurs enfans furent : — 1. MELCHIOR, qui suit; — 2, 3 & 4. CLAUDE, ANTOINE & RAIMOND.

MELCHIOR DE ROQUEFEUIL épousa, par contrat du 20 Juin 1549, *Hélene de Chaumeils-de-Vergnoles*, fille de *Gui*, & de *Jeanne de Condamine*, dont il eut : — 1. GUI, qui suit; — 2. & JACQUES, Chevalier de Malte. Par ce contrat, *Françoise de Montperoux*, sa mere, assura les biens échus de feu PIERRE DE ROQUEFEUIL, son mari, sauf les droits de CLAUDE, son autre fils, aux enfans mâles sortis de ce mariage. MELCHIOR étant mort, sa veuve rendit hommage & aveu au Roi le 15 Décembre 1609, par noble *Gabriel de Montagnac*, pour & au nom de GUI DE ROQUEFEUIL, son fils aîné, héritier sous bénéfice d'inventaire

ventaire de feu MELCHIOR, son pere. *Gabriel de Montagnac* fut chargé de rendre cet aveu de même qu'il avoit été rendu autrefois au Roi par GUILLAUME DE ROQUEFEUIL en 1554, pour & au nom de GUI DE ROQUEFEUIL, de ce qu'il tenoit dans la Sénéchaussée de Lisle, sçavoir, la troisieme partie de la Seigneurie de Padiès, avec Jurisdiction haute, moyenne & basse, droit d'avoir ses Juges & Officiers, & de faire prêter serment aux Consuls élus par les habitans de Padiès.

GUI DE ROQUEFEUIL épousa, par contrat du 26 Février 1618, passé par Procureurs au Château de Belcastel en Rouergue, *Marie du Buisson-de-Bournazel*, fille de *François du Buisson*, Chevalier, Seigneur & Baron de Mirabelle, Roussenac, Aurit, &c. Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi. Il fut assisté d'*Hélene de Chaumeils*, sa mere, de CLAUDE DE ROQUEFEUIL, son oncle, de JACQUES DE ROQUEFEUIL, Chevalier de Malte, son frere, & de plusieurs autres Seigneurs tant de son côté que de celui de son épouse. GUI fit son testament le 14 Mai 1654, ordonna sa sépulture dans l'Eglise du Bousquet, fit des fondations & des legs aux Eglises, à ses enfans naturels & à ses domestiques; car il paroît qu'il prit une seconde femme, dite *Catherine de Glandiere*, mais dont il ne reconnoît, dans son testament, les enfans que comme naturels, excepté Demoiselle DE ROQUEFEUIL, qu'il eut apparemment depuis son second mariage. Il eut du premier lit : — 1. JACQUES, Seigneur du Bousquet, qu'il institua son héritier universel; — 2. LOUIS, qui suit, Seigneur de la Capelle; — 3. & N... DE ROQUEFEUIL, Chevalier.

LOUIS DE ROQUEFEUIL épousa, par contrat du 4 Novembre 1658, *Victoire de Moret* ou *Mouret de Peyre*, fille d'*Antoine de Moret*, Seigneur, Baron de Montarnal, Pagas, Villerie, Anglas, Louperoux, &c. & de *Claude de Cardaillac-la-Capelle*. Il testa en 1683, & institua pour son héritier principal & légataire JEAN, son fils aîné, qui suit; — 2. N... DE ROQUEFEUIL, mort Capitaine de Cavalerie au Régiment de la Reine il y a environ 45 ans; — 3. N... DE ROQUEFEUIL, aussi Capitaine de Cavalerie, & marié à Demoiselle *de Croix*, à Lille en Flandres, lequel n'a laissé qu'une fille, mariée au Marquis *de Chabannes-Curton*, pere de celui d'aujourd'hui; — 4. & JACQUES-AYMAR, rapporté après la postérité de son frere aîné.

JEAN DE ROQUEFEUIL obtint, le 8 Juillet 1701, une Sentence de réformation, qui remonte, par vû de titres, jusqu'à ANTOINE DE ROQUEFEUIL, I. du nom. Cette Sentence fut rendue par M. *le Gendre*, Intendant de Montauban, lequel reconnoît la Maison dudit JEAN DE ROQUEFEUIL pour être du Catalogue de la vraie Noblesse du pays. De son mariage, contracté en 1691, avec Demoiselle *Fleurette de la Vaissiere-de-Cantoinet*, fille du Marquis de Cantoinet, il a eu plusieurs enfans. L'aîné, Capitaine de Cavalerie ayant la Cornette blanche, est mort à Paris en 1723. N... DE ROQUEFEUIL, son frere cadet, devenu son héritier, a servi dans la Marine, & a quitté ce service pour se marier & vivre en son Château du Bousquet avec Demoiselle *de Grandsaigne-d'Auberoque*, sa femme, dont il a laissé plusieurs garçons.

JACQUES-AYMAR DE ROQUEFEUIL, quatrieme fils de LOUIS DE ROQUEFEUIL, & de *Victoire de Moret-de-Peyre*, né au Château du Bousquet, Lieutenant-Général des Armées navales, Commandant la Marine à Brest, ainsi que l'armée navale du Roi envoyée dans la Manche, & sur laquelle il mourut le 8 Mars 1744, avoit épousé, en Bretagne, Demoiselle *du Main-d'Augerets*, dont sont issus plusieurs garçons.

L'aîné, dit *le Comte* DE ROQUEFEUIL, Lieutenant-Général des Armées navales, & employé Commandant la Marine & la Place de Brest, a eu, le 16 Février 1777, la place d'Inspecteur des troupes du Corps Royal d'Infanterie & de l'Artillerie de la Marine. Il a épousé *N... de Quergus*, héritiere de Traffagan en Bretagne, dont il a un garçon & deux filles. L'aînée a épousé le Marquis *du Gage-de-Cleux* en Bretagne.

Le Comte DE ROQUEFEUIL s'est fait naturaliser au Parlement de Bretagne, par Arrêt rendu sur la production de ses titres. Cet Arrêt confirme & recon-

noît sa noble & ancienne extraction, avec le droit de prendre par-tout la qualité de *Chevalier*, sans rejetter celle de *Comte;* & cet Arrêt a été présenté avec tous les titres aux Etats de la Province de Bretagne, tenus à Rennes en 1770, & y a été enregistré.

On peut consulter, sur la Maison DE ROQUEFEUIL, l'*Histoire générale du Languedoc*, où l'on trouve la preuve de tous les degrés antérieurs à l'an 1593, dont on n'a point eu la représentation des titres. Il y a aussi une Généalogie de cette Maison, par *Justel*, dans l'*Histoire* de la Maison *de la Tour-d'Auvergne*. Nous n'avons point eu de *Mémoire* sur les différentes branches de cette Maison; on sçait seulement que TRISTAN DE ROQUEFEUIL, frere cadet de JEAN, est compris au testament, de 1494, d'ANTOINE DE ROQUEFEUIL, II. du nom; qu'il épousa *Jeanne de Limous;* qu'il testa le 4 Janvier 1525, en prenant la qualité de *Noble & puissant Seigneur;* qu'il institua LOUIS DE ROQUEFEUIL, Seigneur de la Salle, son fils, légataire universel; qu'il légua seulement à *Guillermine*, sa bâtarde, dite *de Roquefeuil*, mariée au nommé *Bessety*, du lieu de Ledergue; & qu'il fit substitution de ses biens à son plus proche parent de son nom.

LOUIS DE ROQUEFEUIL, Seigneur de la Salle, épousa *Claire de Boussac*, d'où sont sortis les Seigneurs de la Salle, & de ceux-ci plusieurs branches, comme *Roquefeuil-Lhyvers* ou *Cahusac*, d'*Artès*, *Villeneuve*, *Nussac* ou d'*Arcise* en Albigeois & Rouergue, ainsi qu'on peut voir par Sentence de réformation du 17 Décembre 1668, rendu par M. *de Bezons*, Intendant du Languedoc.

La branche de ROQUEFEUIL-LA-SALLE qui subsiste aujourd'hui, est l'aînée des autres. Il y a encore en bas Languedoc une branche du même nom, anciennement séparée, comme on le peut voir dans *Moréri*.

Les armes : *d'azur, à une cordeliere d'or passée en sautoir.*

* ROQUELAURE : Terre & Seigneurie située dans le Bas-Armagnac, en Gascogne, qui a été érigée en *Duché-Pairie*, au mois de Juin 1652, en faveur de GASTON-JEAN-BATISTE DE ROQUELAURE.

Son fils ANTOINE-GASTON-JEAN-BATISTE, Duc DE ROQUELAURE, obtint de nouvelles Lettres en 1683. Depuis l'extinction de la branche aînée de la Maison DE ROQUELAURE, cette Terre a été vendue au Marquis *de Mirabeau*, & elle a été acquise postérieurement par Sa Majesté. C'est sous la dénomination de *Marquisat de Roquelaure* que le Roi a érigé la Terre & Seigneurie de *Saint-Aubin* en Fezensaguet, possédée par cette Maison depuis la fin du XIII[e] siécle, en faveur de CHARLES DE ROQUELAURE, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de ses enfans, postérité & descendans mâles, par Lettres-Patentes données à Versailles au mois de Juin 1766, enregistrées au Parlement de Toulouse le 10 Juillet suivant, &c. Nous allons en donner la Généalogie, d'après un Imprimé qui a paru en 1762, dressée par le P. *Alexis*, Augustin de la Place des Victoires, Continuateur de l'Histoire des grands Officiers de la Couronne, sur les titres originaux qui lui ont été communiqués.

I. PIERRE, Seigneur en partie DE ROQUELAURE (en latin, *Rupelauri*, *de Rupelaurâ*, *de Rocalaurâ*, & *Rocalauræ*), fut témoin, l'an 1127, de la donation faite par *Stephanie*, à *Centulle*, Comte *de Bigorre*, du Château de Pavatian : il y est nommé après *Pons de Paolan* & *Pierre-Raimond de Corneillan*, & avant *Auger d'Aster*, qui étoit un des grands Seigneurs du pays. *Histoire du Béarn*, par M. *de Marca*. Il a pu être pere de

II. JEAN, Seigneur DE ROQUELAURE en partie, lequel donna, l'an 1166, une portion de jardin pour l'agrandissement de l'Eglise de Roquelaure. L'an 1178, il fit hommage à *Richard d'Angleterre*, Duc de Guienne, de la Seigneurie de Baulac, & mourut peu après. Il peut avoir été pere de — PIERRE, qui suit; — & d'ARNAUD-GUILHEM, présent, l'an 1231, à l'acte de tutelle de BERTRAND & MANAUD DE ROQUELAURE, enfans de PIERRE, & au réglement moyenné par *Geraud de Verduzan*, leur tuteur, entre *Geraud*, Comte *d'Armagnac*, & eux, pour leur portion de la Seigneurie de Roquelaure.

III. Pierre, Seigneur de Roquelaure en partie, fut témoin, avec *Gaston*, Vicomte *de Béarn*, à une donation faite, en 1211, par *Senebrun de Goth*, à l'Eglise de Rouillac, & est qualifié *Chevalier* dans l'acte de tutelle de ses enfans, passé le Jeudi après l'Octave de Pâques 1231, en présence de *très-illustre Prince* Geraud, *par la grace de Dieu, Comte* d'Armagnac & de Fezensac. Il épousa *Audemant de Verduzan*, laquelle étoit veuve en 1231, & eut pour enfans: — Bertrand, qui suit; — & Manaud, mis, avec son frere, sous la tutelle de *Geraud de Verduzan*, Chevalier, l'an 1231.

IV. Bertrand, I. du nom, co-Seigneur de Roquelaure, mineur en 1231, fut sous la tutelle de *Geraud de Verduzan*, lequel, par acte du 15 des Calendes de Mai de la même année, fit, en cette qualité, une transaction avec le Comte *d'Armagnac*, touchant la Seigneurie de Roquelaure; cet acte porte qu'ils étoient en différend pour le partage des droits seigneuriaux du Four, de la Fabrique & de la Messagerie: il fut stipulé qu'ils partageroient par moitié toute la Terre, dont les limites & les confins sont exprimés, à la réserve du droit de commun & d'ost, auquel les mineurs ne pouvoient prétendre à l'égard du Comte, qui étoit leur Suzerain, & à l'exception aussi, quant auxdits mineurs, de la propriété de leur Château, Forteresses, & autres édifices & places à eux appartenans dans les mêmes limites, sur lesquels il leur accorda toute Justice & Jurisdiction, haute, basse, mere & mixte impere: il fut encore réglé que chacune des Parties auroit son Bailli dans leurs biens propres, & que pour ceux qui demeureroient communs entr'eux, ils éliroient des Baillis, qui connoîtroient ensemble des affaires qui naîtroient sous leur commune Jurisdiction. Il épousa *Jeanne de Bruillois*, proche parente de *Geraud*, Comte *d'Armagnac*, fille de *Bertrand de Bruillois* (*Brulheis*), Chevalier, qualifié *Cousin* de ce Prince dans l'acte d'une donation qu'il lui fit, ainsi qu'à Bertrand & Guilhem-Arnaud de Roquelaure, ses petits-fils, en 1274. Ses enfans furent: — 1. Bertrand, qui suit; — 2. Bernard, Damoiseau, qui est qualifié fils de *Bertrand*, Seigneur *de Bruillois*, de la Maison d'*Armagnac*, dans son épitaphe, qui marque qu'il mourut le 7 des Calendes de Décembre 1276, & fut enterré à la porte de l'Eglise Collégiale de Fezensac, à laquelle il avoit donné une rente de cinq sols morlais. *Manuscrits* de Dom *Claude Estiennot, conservés à l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prez*; — 3. Guilhem-Arnaud, qui eut part à la donation faite, l'an 1274, par *Geraud*, Comte *d'Armagnac*. Il épousa *Alix de Malsergues*, fille de *Charles de Malsergues*, lequel fit son testament, au mois d'Avril 1304, étant sur le point de passer en Italie avec *Guillaume de Nogaret*, Seigneur de Cauvisson, & fit don de tous ses biens aux enfans de Guilhem-Arnaud de Roquelaure, & d'*Alix*, sa fille. De ce mariage vint: — Amauri de Roquelaure, qualifié *Chevalier* dans une quittance qu'il donna à Agen le 17 Septembre 1346, à *Jean Chauvel*, Trésorier des Guerres, de 25 liv. 15 sols tournois, sur ses gages, & ceux de 9 Ecuyers de sa Compagnie, servans en la guerre de Gascogne. Elle est scellée d'un sceau, sur lequel est une *aigle éployée* (*a*), *avec un chef chargé de trois rocs* (*b*); ce doit être le même qui est qualifié Maurin de Roquelaure, Chevalier, dans une quittance, datée aussi d'Agen, du mois d'Octobre de la même année, de 34 liv. 5 sols tournois, reçu du même Trésorier, sur ses gages, & ceux des Gendarmes & gens de pied de sa Compagnie, même sceau (*c*); — 4. & Aude de Roquelaure, mariée à *Bertrand du Sollier*: Bertrand, Seigneur de Roquelaure, son frere aîné, lui promit 500 écus *Philips*, avec les habits nuptiaux, suivant une transaction passée à Prinham le 7 Mai 1371, entre *Marquise du Sollier*, leur fille unique, & *Gaston de Maurenx*,

(*a*) Qui est *de Malsergues*.
(*b*) Cabinet de M. *Clairambault*.
(*c*) Cabinet de M. *Clairambault*.

son mari, *Jean de Massas*, Chevalier, & *Garcie de Mazeres*, tuteur de Jean, Seigneur de Roquelaure.

V. Bertrand, II. du nom, Seigneur de Roquelaure & du Longart, Chevalier, reçut, ainsi que Bernard & Guilhem-Arnaud, ses freres, le 1 Février 1274, de *Geraud*, Comte *d'Armagnac*, 41 *concades* de Terres, en *l'affaire ou terroir du Longart*, excepté la haute Seigneurie & le Moulin, à la charge d'une lance de reconnoissance à chaque mutation de Seigneur : il les en vêtit avec une paire de gants. Il épousa *Brunissent de Savaillan*, Dame de Saint-Aubin en Fezensaguet. Elle se remaria à *Bernard de Beaulac*, Damoiseau, du consentement duquel elle fit, le Vendredi avant la Madeleine 1319, don des Seigneurie & Château de Saint-Aubin à son fils. Du premier lit elle eut : — Pierre, qui suit ; — & Naude, qualifiée femme de *Donat de Gohas*, dans l'acte dont il vient d'être parlé, de l'an 1319, par lequel *Brunissent*, sa mere, lui assigna 20 livres tournois, payables après sa mort.

VI. Pierre, Seigneur de Roquelaure, de Saint-Aubin, du Longart, &c. fit hommage, le Jeudi avant la Madeleine 1319, à *Jean*, Comte *d'Armagnac*, en son Château de Lavardens, de sa part de la Seigneurie, Château & appartenances de Roquelaure, & de ce qu'il possédoit au Longart : il rendit encore le même hommage l'an 1355. Il avoit acquis une portion de la Terre de Peyrusse de *Bertrand de Marestang*, pour le retrait de laquelle il transigea le dernier Mai 1331, avec *Espan de Magnoac*, Damoiseau, neveu de sa premiere femme, & étoit mort avant l'an 1365. Il avoit épousé 1°. *Aigresse de Magnoac*, sœur de *Bernard*, Seigneur de Peyrusse, & tante d'*Espan de Magnoac*, Damoiseau, morte, sans enfans, avant le dernier Mai 1331. On ignore le nom de sa seconde femme ; & 3°. par traité du 22 Septembre 1356, *Marquise de Massas*, fille de *Jean de Massas*, Seigneur de Castillon & de Massas, laquelle eut en dot 800 florins, &c. & se remaria à *Eudes de Preignan*. Du second lit vint — Jeanne de Roquelaure, mariée, par son pere, à *Hugues de Giera*, Seigneur de la Mothe-Giera, dans la Vicomté de Fezensaguet, qui pouvoit être fils de *Pierre de Giera*, Chevalier, Sénéchal d'Armagnac & de Fezensac, l'an 1355. Elle eut en dot 400 florins, outre le lit & les habits nuptiaux, avec les *harnois de tête*, suivant une Sentence arbitrale du 8 Septembre 1365. Du troisieme lit sortit — Jean, qui suit.

VII. Jean, Seigneur de Roquelaure, de Saint-Aubin, du Longart, de Gaudoux, de Lattres & d'Archamont en partie, étoit le 8 Septembre 1385, sous la tutelle de *Jean de Massas*, Chevalier, Seigneur de Castillon, son ayeul maternel, & de *Garcie de Mazeres*, Châtelain du Château-Comtal de la ville d'Auch. *Jean de Massas*, son tuteur, rendit hommage pour lui, le 17 Janvier 1366, à *Jean*, Comte *d'Armagnac*, de la moitié de la Seigneurie, & du Château de Roquelaure & du Longart ; & il le rendit lui-même le 5 Mars 1370. Il acquit, le 1 Mars 1389, la Seigneurie de Gaudoux, de *Jean*, Seigneur *de la Tour*, en Coransaguet. *Jean*, Comte *d'Armagnac*, lui avoit donné, en 1381, par son testament, la moitié du lieu de Roquelaure ; & *Bernard*, Comte *d'Armagnac*, lui donna, le 11 Juillet 1409, un lieu appellé *le Poy*. Il transigea le 11 Janvier 1419, pour la Terre d'Archamont, avec *Manaud de Fica* ou *Sica* ; fit son testament le 28 Octobre 1425, par lequel il fit plusieurs legs pieux, ordonna sa sépulture en l'Eglise de Roquelaure, & nomma pour exécuteurs, *Pierre-Raimond de Polastron*, Abbé de Saint-Michel de Pessan, *Manaud*, Seigneur *de Preignan*, & le Prieur du Couvent des Freres-Prêcheurs. Il étoit mort avant l'an 1427, lorsque ses enfans firent le partage de ses biens. Il avoit épousé, 1°. le 13 Juillet 1384, *Françoise de Voisins* ; & 2°. *Cécile de Goth*, seconde fille de *Raimond-Arnaud de Goth*, II. du nom, Seigneur de Rouillac, de Peirecave, de Peissac & du Palais, & de *Rousse d'Astarac*. Elle se remaria, avant le 3 Mai 1434, à *Benedict de Paussade*, Chevalier. *Voyez le Tome II de l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, p. 177*. Il eut du premier lit : — 1. Geraud, Seigneur de Roquelaure, institué héritier universel par le testament de son pere, & mort avant 1427, suivant une transaction du 16 Janvier de la même année ; &

du second lit : — 2. JEAN, qui suit ; — 3. BERTRAND, Seigneur de Saint-Aubin, & en partie de Gaudoux, qu'il eut en partage par le testament de son pere, du 28 Octobre 1425, & par Sentence arbitrale rendue, entre lui & JEAN, son frere, le 15 Janvier 1427, ratifiée le lendemain en la Justice Comtale d'Auch. Il reçut, le 8 Mai 1465, une obligation d'*Etienne de Goth*, Seigneur de Saint-Germier, son cousin-germain ; fit donation de la Terre de Saint-Aubin à FRANÇOIS DE ROQUELAURE, son neveu, par acte énoncé au contrat de mariage de ce dernier, du 27 Mars 1473 (1474 *nouveau stile*) ; fit son testament le 8 Décembre 1475, par lequel il confirma cette donation ; laissa l'usufruit de ses biens à *Jeanne de Saint-Martin*, sa femme ; ordonna sa sépulture dans l'Eglise de Saint-Aubin, & mourut, sans enfans, avant le 1 Novembre suivant ; — 4. BERNARD, qui partagea avec JEAN, son frere aîné, après la mort de GERAUD, leur frere de pere, l'an 1427 ; — 5 & 6. MARGUERITE & CATHERINE DE ROQUELAURE, à chacune desquelles leur pere laissa 500 écus d'or, outre leurs habits & joyaux de noces.

VIII. JEAN, II. du nom, Seigneur DE ROQUELAURE, de Gaudoux & du Longart, nommé héritier particulier de son pere, par son testament de l'année 1425, partagea avec ses freres en 1427 ; fit hommage de la Terre de Roquelaure, le 14 Septembre 1451, au Comte *d'Armagnac*, dont il étoit Ecuyer le dernier Août 1467 ; testa le 13 Mars 1475 (1476), à Longart, & ordonna sa sépulture dans l'Eglise paroissiale de Roquelaure, au tombeau de ses ancêtres. Il avoit épousé, le 24 Septembre 1435, *Jeanne de Sedillac*, qu'on prononce *Serillac*, fille de *Gaston de Sedillac*, Baron de Saint-Léonard, Ecuyer du Roi CHARLES VI, & de *Marthe de Vicmont-Tournecoupe*, dont : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. FRANÇOIS, auteur de la branche des Seigneurs de Saint-Aubin, rapportée ci-après ; — 3. BERTRAND, Abbé de Bouilhas en 1473 & années suivantes, élu Evêque de Lectoure, & mort après l'an 1503. Voyez le *Gall. Christ.* Edit. Nov. *T. I, Col.* 1025 & 1083 ;

4. JEAN-BATISTE DE ROQUELAURE, homme d'armes des Ordonnances du Roi, nommé au testament de son pere, de l'année 1475. Il porta les armes pour RENÉ II, Duc de Lorraine, contre CHARLES *le Hardi*, Duc de Bourgogne, & se trouva à la bataille de Nancy, donnée le 5 Janvier 1477, où ce dernier fut tué. Quelques années après, ayant appris que *Jeannon de Bidots*, Pannetier du Duc RENÉ, avoit reçu 10000 écus de rançon d'*Antoine*, bâtard *de Bourgogne*, qu'il avoit fait prisonnier dans cette bataille, il lui en demanda la moitié, prétendant qu'avant l'action, il y avoit eu entr'eux une convention de partager tout le gain qu'ils y pourroient faire ; & sur le refus fait par celui-ci de remplir son traité, il alla trouver le Duc RENÉ à Nancy, le 17 Juillet 1482, & le supplia de l'y contraindre, offrant de prouver ce qu'il avançoit par un combat en champ clos. *Jeannon* soutint, au contraire, qu'il n'avoit point fait ce traité, & accepta le combat qui lui avoit été offert : le Duc, après plusieurs délais, leur assigna le jour du combat, dans la ville de Nancy, au 22 Octobre suivant. Ce jour arrivé, RENÉ, accompagné des principaux Seigneurs de sa Cour, & d'une foule de spectateurs, se rendit au champ qui avoit été disposé : *Jeannon de Bidots* s'y trouva, & après avoir attendu inutilement son adversaire, depuis midi jusqu'à trois heures, il requit défaut contre lui, & d'être *déclaré absous de sa demande. Thierri de Lenoncourt*, Seigneur d'Harouel, Pleige de BATISTE DE ROQUELAURE, demanda un délai jusqu'au lendemain, alléguant que ce Gentilhomme étoit *homme de bien*, & qu'il n'auroit jamais manqué de se trouver à cette journée, s'il n'en eut été empêché par des raisons pressantes ; mais cette demande trouva des oppositions ; & le Duc, par Jugement du même jour, déclara M. DE ROQUELAURE déchu de sa demande, & condamna son Pleige aux dépens. On apprend ces faits de ce Jugement même, qui est inséré dans le *Recueil des Arrêts choisis de la Cour de Lorraine, imprimé in-4°. à Nancy en 1717, Tome I, p. 317 & suiv.* Ce fut au sujet de ce combat qu'*Hardouin de la Jaille*, qui faisoit en cette journée l'office de Maréchal de Lorraine, composa un *Traité sur les maximes usitées alors dans les duels*, dont l'original est au Cabinet de l'Ordre du Saint-Esprit ;

5. Jeanne de Roquelaure, mariée, par contrat du pénultieme Octobre 1458, à *Bernard de Meymont*, Seigneur de Lesinham, fils d'autre *Bernard de Meymont*, Chevalier, Seigneur du même lieu; — 6. Cécile, qui étoit mariée, en 1468, à *Bernard de Vicmont*, Seigneur de Pordeac, dont elle étoit veuve en 1475, lors du testament de son pere; —— 7. Agnès, épouse de *Jean de Seysses*, au Diocèse de Lombès, frere de *Catherine de Seysses*, femme de François de Roquelaure, son frere. Elle donna, avec lui, le 23 Janvier 1464, quittance d'une partie de sa dot, à Jean de Roquelaure, son pere: elle en étoit veuve le 17 Mars 1473, & vivoit encore en 1475; — 8. & autre Jeanne, accordée en mariage, le 2 Novembre 1470, à *Jean de Biran*, Seigneur de Roquefort en Fezensac, & de Saint-Arnès: son pere lui constitua en dot 1000 florins d'Arragon. Elle vivoit avec son mari le 25 Avril 1470, & en étoit veuve en 1475.

IX. Jean, III. du nom, Seigneur de Roquelaure, de Gaudoux & du Longart, fut institué héritier universel par le testament de son pere, du 13 Mars 1475, & lui avoit succédé le 22 Mai de la même année, lorsqu'il fit hommage de la moitié de la Seigneurie de Roquelaure, de ce qu'il avoit à Archamont, & des lieux du Longart & de Gaudoux, à *Imbert de Batarnay*, Sire du Bouchage, auquel le Comté de Fezensac avoit été donné par le Roi. Il est nommé, comme témoin, dans le testament de *Jean de Montlezun*, le 24 Avril 1478, & dans l'acte d'un échange fait, le 31 Décembre 1479, par François, Seigneur de Saint-Aubin, son frere; transigea, le 15 Septembre 1487, avec les Consuls & Syndic de Roquelaure; assista au contrat de mariage de Françoise de Roquelaure, sa niéce, fille de François, Seigneur de Saint-Aubin, son frere, susnommé, du 24 Mars 1490 (1491), & étoit mort en 1498. Il avoit épousé, par contrat passé au Château de Meilhan le 3 Août 1469, *Antoinette de Montlezun*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Meilhan, & de *Florimonde de Massas*, Dame d'Ausan. Ce mariage ne fut consommé que le 22 Août 1471, après qu'ils eurent été absous en l'Eglise de Roquelaure, & obtenu dispense sur le IVe degré de parenté. Elle testa, étant veuve, le 24 Janvier 1520, en la ville de Lectoure, où elle s'étoit retirée avec Bernard de Roquelaure, son fils, Chanoine de la Cathédrale de cette Ville. Elle élut sa sépulture, auprès de son mari, en l'Eglise paroissiale de Roquelaure; fonda une Chapelle en l'honneur de *Notre-Dame de Pitié*, & nomma pour exécuteurs testamentaires, ledit Bernard, son fils, & *Bernard de Sedillac*, Chanoine de Lectoure. Ses enfans furent: — 1. Jean, qui embrassa l'état ecclésiastique, & vivoit en 1529; — 2. Bernard, qui suit; — 3. Jean, dit *le Jeune*, auquel sa mere fit un legs par son testament, au cas qu'il fut vivant; —— 4. autre Bernard, qui eut en partage la Seigneurie de Gaudoux: il étoit Prêtre, Chanoine de Lectoure, lors du testament de sa mere, en 1520; fut depuis Archidiacre de Lomagne, dont il prend la qualité, en 1529, dans le contrat du second mariage de Bernard de Roquelaure, son frere aîné; dans celui de Geraud, Seigneur de Roquelaure, son neveu, l'an 1537; dans le testament de son frere aîné, en 1549; & dans le contrat de mariage de Françoise de Roquelaure, sa niéce, avec *Bertrand de Montlezun*, en 1550. Il testa le 23 Janvier 1560, & fit plusieurs legs pieux; — 5. Thibaud, auquel sa mere laissa pour tous droits 200 écus, par son testament de l'an 1520; — 6. Agnès, Religieuse à Sainte-Claire de Toulouse en 1520; —— 7. Marie, qui épousa, long-tems avant le 13 Mai 1487, *Arnaud-Guilhem de Bouzet*, Seigneur de Castera, Diocèse de Lectoure. Elle n'est point nommée au testament de sa mere; —— 8. Cécile, mariée à *Géraud de Bassabat*, Seigneur de Castets, au Diocèse d'Aire, & de Saint-Julien, fils de *Carbonneau de Bassabat*, Seigneur des mêmes lieux. Elle eut en dot 1200 écus, dont la moitié fut payée comptant le 16 Janvier 1498, avec les habits nuptiaux; —— 9. Isabelle, mariée, avant le 4 Septembre 1499, à *Jean de Labardat*, Seigneur d'Avensan, fils de *Manaud de Labardat*, Seigneur du même lieu, & veuve, lors du testament de sa mere, en 1520, où elle est nommée; —— 10. Marguerite, veuve, en 1520, de *Charles de Prechan*, co-Seigneur de Liches; —— 11. & Miramonde, qui vivoit l'an 1520, avec *Hugues*, Seigneur *de Sieurac*, son mari.

X. Bernard, Seigneur de Roquelaure, de Gaudoux & du Longart, rendit hommage au Duc *d'Alençon*, Comte d'Armagnac, le 1 Juin 1521; fit ajourner les Consuls de Roquelaure, pour faire exécuter un Arrêt qu'il avoit obtenu contre eux, touchant la moitié de la haute-justice de Roquelaure, au rapport de *Jean du Bosquet*, Conseiller à Toulouse, le 22 Février 1525; & en fut mis en possession, nonobstant les oppositions de la Reine de Navarre, Comtesse d'Armagnac. Il servit dans les guerres de Milan, suivant les Commentaires du Maréchal *de Montluc;* testa le 18 Décembre 1549, & mourut peu après. Il avoit épousé, 1°. le 26 Octobre 1495, *Catherine du Bouzet*, fille de *Bertrand du Bouzet*, Seigneur de Castel du Bouzet, & de *Catherine de Sedillac :* elle testa le 19 Février 1524; & 2°. par contrat du 6 Décembre 1529, *Marguerite d'Ornezan-d'Auradé.* Du premier lit vinrent : — 1. Geraud, qui suit; — 2. Jean, Seigneur de Gaudoux, mort sans alliance; — 3. Miramonde, mariée, par contrat du 25 Avril 1524, à *Jean de Cassagnet*, Seigneur de Tilladet, près Gondrin, Diocèse d'Auch; — 4. & Françoise, mariée, 1°. en 1531, à *Gaillard de Bezolles*, Seigneur de Gombarault; & 2°. par contrat du 13 Août 1550, à *Bertrand de Montlezun*, Seigneur de Saint-Jean-Pouges.

XI. Geraud, Seigneur de Roquelaure, de Gaudoux, de Montbert & du Longart, succéda, l'an 1549, à Bernard, son pere; servit dans les armées, à la suite d'Antoine de Bourbon, Roi de Navarre, & mourut en 1557. De *Catherine de Bezolles*, fille de *Jean*, Seigneur *de Bezolles*, & d'*Isabeau de Stuer*, qu'il avoit épousée par contrat du 18 Octobre 1537, vivante encore en 1585, il eut : — 1. Jean-Bernard, Seigneur de Roquelaure, Lieutenant de la Compagnie du Maréchal *Strozzi*, mort au combat de la Roche-Abeille, en 1569. Voyez *M. de Thou, Liv.* 45; & *Davila, vol.* 1, *p.* 266; — 2. Bernard, Seigneur de Roquelaure, tué au combat d'Orthez, contre les Religionnaires; — 3. Antoine, qui suit; — 4. Marguerite, mariée, par contrat du 17 Janvier 1557, à *Jacques de Maignaut*, Seigneur de Montagu; — 5. Antoinette, mariée, par contrat du 8 Août 1563, à *Bertrand Dangeroux*, Seigneur de Beaupuis, *aliàs* Belpoy; — 6. Audouine, morte, sans alliance, en 1560. Bernard, son oncle, lui avoit laissé 1000 liv. tournois; — 7. & Louise, qui épousa, par contrat du 3 Août 1572, *Jean de Vicmont* & d'Ornezan, Baron de Tournecoupe.

XII. Antoine, Seigneur de Roquelaure, de Gaudoux, de Sainte-Crestie, de Mirepeix, de Montbert & du Longart, Baron de Lavardens & de Biran, Maître de la Garderobe du Roi, Chevalier de ses Ordres, Sénéchal & Gouverneur de Rouergue & de Foix, Lieutenant-Général de la haute Auvergne & du Gouvernement de Guienne, Maire perpétuel de Bordeaux, Maréchal de France, fut destiné dès sa jeunesse à l'état ecclésiastique, qu'il quitta pour la profession des armes. Il porta d'abord la qualité de *Seigneur du Longart;* fut en grande considération auprès de Jeanne d'Albret, Reine de Navarre, qui l'engagea au service du Roi de Navarre, son fils, & lui donna la part qu'elle avoit dans la Seigneurie de Roquelaure. Il fut Lieutenant de la Compagnie des Gens d'armes du Roi de Navarre; Maître de la Garderobe du Roi en 1589; Chevalier des Ordres en 1595; pourvu de la Lieutenance-de-Roi de la haute Auvergne, de la Capitainerie du Château de Fontainebleau, du Gouvernement du Comté de Foix, & de la Lieutenance-Générale de celui de Guienne le 15 Février 1610; de la Mairie de Bordeaux, & enfin honoré de la dignité de Maréchal de France en 1615. Il remit dans leur devoir Nerac, Clerac, & autres places; fit son testament le 9 Mai 1618; mourut subitement à Lectoure le 9 Juin 1625, âgé de 81 ans, 3 mois, & fut enterré dans l'Eglise de Roquelaure, comme il l'avoit ordonné. Voyez l'*Histoire de M. de Gramont.* Il avoit épousé, 1°. le 9 Juin 1581, *Catherine d'Ornezan*, veuve de *Gilles de Montal*, Baron de Roquebrou & de Carbonnieres, Lieutenant-de-Roi en Auvergne, fille de *Jean-Claude d'Ornezan*, Seigneur d'Auradé & de Noaillan, Gouverneur de Metz, & de *Brunette du Cornil;* & 2°. par contrat du 15 Août 1611, *Susanne de Bassabat*, fille de *Beraud de Bassabat*, Baron de Pordeac, Gouverneur de Verdun en

Guienne, Capitaine de 50 hommes d'armes, & de *Catherine d'Hebrail*, dite *des Fontaines*, Dame de Capendu. Elle survécut à son mari. Du premier lit vinrent : — 1. JEAN-LOUIS, Baron de Biran, Maître de la Garderobe du Roi, mort avant son pere, au mois de Septembre 1610, sans avoir pris d'alliance ; — 2. LOUISE, mariée, par contrat du 1 Septembre 1601, à *Antoine de Gramont*, II. du nom, Comte, puis Duc de Gramont, fils de *Philibert de Gramont*, Comte de Gramont, & de *Diane*, dite *la belle Corisande d'Andouins* : elle mourut en 1610 ; — 3. ROSE, qui épousa, le 9 Septembre 1601, *François*, Seigneur *de Noailles*, Comte d'Ayen, fils de *Henri*, Seigneur *de Noailles*, Comte d'Ayen, & de *Jeanne-Germaine d'Espagne*. Voyez *Tome IV de l'Histoire des Grands Offic. p.* 790 ; — 4. CATHERINE, Abbesse du Monastere Lez-Rodez, morte au Calvaire à Paris. *Voyez* Gall. Christ. *Edit. nov. Tome I, pag.* 260 ; — 5. MARIE, femme (par contrat du 23 Juillet, ratifié le 17 Décembre 1607) de *Jacques de Stuer*, Comte de la Vauguyon, Marquis de Saint-Megrin, fils de *Louis*, Seigneur de Saint-Megrin & de Tonneins, Baron de Montbrun, & de *Jeanne d'Escars*, héritiere de la Vauguyon. Les enfans du second lit furent : — 6. N... DE ROQUELAURE, héritier universel de sa mere en 1616 ; — 7. LOUIS, Marquis de Roquelaure, Gouverneur de Lectoure, Mestre-de-Camp d'un Régiment, mort, sans alliance, à Vic en Lorraine, le 17 Novembre 1635 ; — 8. GASTON-JEAN-BATISTE, Duc de Roquelaure, qui suit ; — 9. JEAN-LOUIS, Comte de Roquelaure & de Beaumont, commandant le Régiment de Cavalerie de son frere, mort sans enfans de *Catherine*, Dame *de Bassabat*, de Pordeac & de Levis, sa cousine : elle se remaria à *Jacques-Théodore*, Marquis *d'Ornano* ; — 10. ANTOINE, reçu Chevalier de Malte en 1626, mort à la fleur de son âge ; — 11. JACQUES, Marquis de Lavardens, mort, sans avoir été marié, au Château de la Garde le 7 Novembre 1678, âgé de 60 ans, & enterré à Laromieu ; — 12. ARMAND, Baron de Biran, tué en duel ; — 13. LOUIS, mort à Metz, commandant un Régiment ; — 14. LOUISE, mariée, par contrat du 29 Juillet 1632, à *Alexandre de Levis*, Marquis de Mirepoix, veuf de *Louise de Bethune*, fils d'*Antoine-Guillaume de Levis*, Vicomte de Terride, & de *Marguerite de Lomagne*. Elle mourut en 1674 ; — 15. CATHERINE-HENRIETTE, femme d'*Alexandre-Henri de Montluc*, Marquis de Balagny, fils d'*Alphonse-Henri de Montluc*, Marquis de Balagny, & de *Denise de Thevin* ; — 16. MARIE-ANGÉLIQUE, née en 1623, femme de *Jean-Jacques de Cassagnet*, Marquis de Fimarcon, & morte au Château de la Garde le 13 Octobre 1678 ; — 17. & SUSANNE, morte sans alliance.

XIII. GASTON-JEAN-BATISTE, Duc DE ROQUELAURE, Pair de France, Marquis de Lavardens & de Biran, Seigneur de Puyguilhem, Comte de Gaure, de Pontgibaud & de Montfort, Gouverneur de Guienne, servit en qualité de Capitaine de Cavalerie dans l'armée du Roi en 1635 ; se trouva, les années suivantes, avec son Régiment, à plusieurs siéges & combats ; fut blessé à la tête de son Escadron chargeant les ennemis, & fait prisonnier à la bataille de Sedan en 1641. Ensuite il fut pourvu de la charge de Maître de la Garderobe du Roi, dont il se démit ; & servit depuis, en qualité de Maréchal-de-Camp, au siége de Gravelines en 1644, à la prise de Bourbourg & de Lilers en 1645, & au siége de Courtray en 1646 ; passa peu après en Hollande avec des troupes : fut ensuite Lieutenant-Général des Armées du Roi, & blessé au siége de Bordeaux. Le Roi, en reconnoissance de ses services, érigea sa Terre de Roquelaure, &c. en Duché-Pairie, par Lettres données à Melun au mois de Juin 1652, *rapportées Tome V de l'Histoire des grands Officiers, page* 904 ; & le fit Chevalier de ses Ordres en 1661. Il se trouva à la conquête de la Franche-Comté en 1668, à celle de Hollande en 1672, & au siége de Mastricht en 1673. Le Roi le fit aussi Gouverneur de Guienne en 1676, & il donna sa démission du Gouvernement du Château du Ha, dans la ville de Bordeaux, le 19 Mars de la même année. Il mourut à Paris, la nuit du 10 au 11 Mars 1683, âgé de 68 ans, & fut enterré en l'Eglise des Récollets. Il avoit épousé, le 17 Septembre 1653, *Charlotte-Marie de Daillon*, fille puinée de *Timoléon de Daillon*, Comte du

du Lude, & de *Marie Feydeau.* Elle mourut à Paris, d'une couche avant terme, le 15 Décembre 1657, âgée de 22 ans, & fut enterrée aux Capucines, où se voit sa sépulture, laissant pour enfans: — ANTOINE GASTON-JEAN-BATISTE, qui suit; — & MARIE-CHARLOTTE, mariée à Paris le 8 Mars 1674, à *Henri-François de Foix-de-Candale*, Duc de Randan, dit *de Foix*, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, fils de *Jean Batiste-Gaston de Foix*, Comte de Fleix, & de *Marie-Claire de Beaufremont*, Marquise de Sennecey. Elle mourut le 22 Janvier 1710, & fut enterrée en l'Eglise des Capucines à Paris.

XIV. ANTOINE-GASTON-JEAN-BATISTE, Duc DE ROQUELAURE, Seigneur & Marquis de Biran, de Puyguilhem & de Lavardens, Comte d'Astarac, de Montfort, de Pontgibaud & de Gaure, Baron de Capendu, de Montesquiou, de Saint-Barthelemy, de Cancon, de Casseneuil, de Champchevrier, du Rocher, du Monteil-Gelat, de Pradmer & de Buzaudon, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur des ville & citadelle de Lectoure, ci-devant Commandant en la Province de Languedoc, naquit en 1656, fut fait Capitaine de Cavalerie en 1668, Mestre-de-Camp en 1674, & se trouva, l'année suivante, à la bataille d'Altenhem; servit, en 1676, sous le Maréchal *de Luxembourg;* en 1677 & 1678, sous le Maréchal *de Créqui*, au combat de Coquesberg & au siége de Fribourg; obtint, au mois de Décembre 1683, de nouvelles Lettres d'érection de la Terre de Roquelaure en Duché-Pairie, *rapportées Tome V de l'Histoire des grands Officiers, page 919*; fut fait Lieutenant-Général pour le Roi en Champagne, au département de Reims, par Provisions du 20 Août 1685; fit la campagne en Allemagne, sous le Maréchal *de Boufflers*, en 1688; fut fait Brigadier des Armées du Roi en 1689; servit en Allemagne sous le Maréchal Duc *de Duras*, &, l'année suivante, sous le Maréchal *de Boufflers;* fut créé Maréchal-de-Camp en 1691, fit la campagne en Flandres, sous le Maréchal *de Luxembourg;* se trouva au combat de Leuze l'an 1692; fit les fonctions de Maréchal-de-Camp, sous les ordres du Roi, au siége de Namur & au combat de Steinkerque; servit en 1693, sous le Maréchal *de Luxembourg*, à la bataille de Nervinde & au siége de Charleroi, puis, en 1695, sous le Maréchal *de Villeroy;* fut fait Lieutenant-Général des Armées du Roi en 1696; continua de servir pendant toute la guerre; fut nommé, au mois de Mars 1702, pour servir en Flandres, sous les ordres du Duc *de Bourgogne;* commanda, en 1704, le détachement de toute la Maison du Roi, de la Brigade des Gardes, & de plusieurs autres de Cavalerie & d'Infanterie, qui passoit en Allemagne; fut nommé, en 1706, pour commander en chef dans la Province de Languedoc, avec les mêmes honneurs & prérogatives dont avoient joui les Maréchaux *de Montrevel*, *de Villars* & *de Berwick*, ses prédécesseurs dans le même Commandement; acheva d'appaiser, par sa prudence, les troubles de la Province, excités par les Religionnaires; défit, en 1709, un Corps de 3000 hommes révoltés dans le Vivarais, & arrêta, par ses soins, les mouvemens des peuples des Cévennes. En 1711, les Anglois, avec 28 Vaisseaux, ayant débarqué 2 à 3000 hommes sur les Côtes de Languedoc pour favoriser la révolte des Religionnaires, & surpris les villes de Cette & d'Agde, il conserva, par une sage prévoyance, les postes importans des Cévennes, jusqu'à l'arrivée du secours que lui envoya, sur sa réquisition, le Duc *de Noailles*, Commandant en Roussillon, & avec lequel il chassa les ennemis, auxquels il causa une perte considérable. Il préserva en 1721, par sa vigilance, le Languedoc d'être infecté par la contagion qui affligeoit la Provence; fut honoré du Bâton de Maréchal de France, par Lettres-Patentes du 2 Février 1724; en prêta serment entre les mains du Roi le 29 Mars de la même année; fut reçu Chevalier des Ordres le 2 Février 1728; & mourut à Paris, dans la 82e année de son âge, le 6 Mai 1738. Il avoit épousé, par contrat du 19 Mai 1683, *Marie-Louise de Laval*, fille de *Gui-Urbain*, Baron de la Plesse, dit *le Marquis de Laval-Lezay*, & de *Françoise de Sesmaisons.* Elle mourut le 12 Mai 1735. De ce mariage il a eu deux filles, sçavoir: — FRANÇOISE DE ROQUELAURE, mariée, le 6 Août 1708, à *Louis-Bretagne-Alain de Rohan-Chabot*, Duc de Rohan, Pair de France, fils de

Louis de Rohan-Chabot, Duc de Rohan, Pair de France, & de *Marie-Elisabeth du Bec-de-Vardes*. Elle est morte le 5 Mai 1741 ; — & Elisabeth, mariée, le 1 Mars 1714, à *Charles-Louis de Lorraine*, Prince de Mortagne, Sire de Pons, depuis Chevalier des Ordres du Roi, fils de *Charles de Lorraine*, Comte de Marsan, Sire de Pons, & de *Catherine-Thérese de Matignon*, sa seconde femme.

Le dernier Maréchal Duc de Roquelaure portoit, ainsi que son ayeul, pour armes : *écartelé au 1 & 4 d'azur à trois rocs d'échiquier d'argent*, qui est de Roquelaure ; *au 2 & 3 d'or, à deux vaches passantes de gueules, accornées & clarinées, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or*, qui est de Bezolles ; *& sur le tout d'argent au lion d'azur, couronné d'or*, qui est du Bouzet.

Branche des Seigneurs de Saint-Aubin, de Saint-Sas, de Saint-Cricq, & de Laymont.

IX. François de Roquelaure, second fils de Jean, II. du nom, Seigneur de Roquelaure, & de *Jeanne de Sedillac*, devint Seigneur de Saint-Aubin en Fezensaguet, par donation de Bertrand de Roquelaure, son oncle, confirmée par son contrat de mariage, & par le testament du même Bertrand, du 8 Décembre 1475, est qualifié héritier universel de sondit oncle, dans l'acte de remise que les habitans de Castera-Lectourois lui firent le 1 Janvier suivant, d'une créance qu'ils avoient sur ce dernier ; fut substitué à Jean, son frere aîné, par le testament de son pere, du 13 Mars de la même année ; échangea, le 13 Décembre 1479, les biens qu'il avoit au Castera-Lectourois, contre d'autres biens situés à Gimont & au Pin dans le Vicomté de Fezensaguet, avec garantie envers Jean, Bertrand & Batiste, ses freres ; assista au contrat de mariage de Françoise, sa fille, du 24 Mars 1490 (vieux style, c'est-à-dire 1491) ; reçut divers aveux, pour des biens tenus de lui, les 6 Mai & 30 Décembre 1493, 6 Janvier suivant, & 27 Mars 1494 ; & paya, le 16 Janvier 1502, une partie de la dot de Catherine, sa fille. Etant sur le point d'aller à la Cour du Roi de France, le 17 Janvier 1504, il fit son testament à Cologne, au pays de Riviere-Verdun, par lequel il élut sa sépulture dans l'Eglise de Saint-Aubin, ou dans celle de Notre-Dame Tudet, annexe de Gaudonville, au bas Armagnac, suivant le lieu où il décéderoit ; fit divers legs pieux ; laissa à sa femme l'administration de ses biens ; institua son héritier universel Raimond, son fils aîné, avec substitution en faveur de Jean, son second fils, puis de Françoise, sa fille, ou du fils aîné de celle-ci, à la charge par lui de porter les nom & armes de Roquelaure, & fit des legs particuliers à ses autres enfans. Le 19 Septembre 1506 il fit un codicille, par lequel il changea quelques dispositions de ce testament ; assista Raimond, son fils, à son contrat de mariage du 2 Juin 1506, & étoit mort le 3 Décembre 1508. Il avoit épousé, par contrat du 27 Mars 1473 (vieux style), *Catherine de Seysses*, fille de *Jean*, Seigneur *de Seysses*, & sœur d'autre *Jean*, mari d'Agnès de Roquelaure, sa belle-sœur : elle fut faite usufruitiere des biens de son mari, par son testament du 17 Janvier 1504, & eut pour enfans : — 1. Raimond, qui suit ; — 2. Jean, dit *l'aîné*, nommé au testament de son pere, de l'année 1504, comme destiné à l'état ecclésiastique. Il étoit Chanoine de Lombès, & Protonotaire Apostolique en 1531 ; — 3. Jean, dit *le Jeune*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, & Commandeur de Goulfech en 1513 ; — 4. Françoise, mariée, par contrat du 24 Mars 1490 (vieux style), à *Bertrand de Pardaillan*, Seigneur de Saint-André, avec lequel elle donna quittance de sa dot à son pere le 17 Février 1491. Elle vivoit encore en 1504 ; — 5. Seguine, femme, en 1504, de noble *Odet d'Artau*, du lieu de Poupas en bas Armagnac ; — 6. Catherine, mariée, par contrat du 31 Décembre 1502, à *Bernard de Bassabat*, Seigneur de Pordeac, fils d'autre *Bernard de Bassabat*, Seigneur de Castets, & de *Jeanne de Vicmont*, héritiere de Pordeac : elle donna des quittances de sa dot à son pere & à son frere aîné les 16 Janvier 1502 & 3 Décembre 1508. Ils furent les

trisayeuls de *Susanne de Bassabat*, qui fut seconde femme d'Antoine, Seigneur de Roquelaure, Maréchal de France; —— 7. & Jeanne, mariée, avant le 19 Septembre 1506, au Seigneur *de Gilatens*.

X. Raimond de Roquelaure, Seigneur de Saint-Aubin, institué héritier universel de son pere, par son testament du 17 Janvier 1504; reçut quittance de la dot de Catherine, sa sœur, le 3 Décembre 1508; fut fait héritier de sa femme, par son testament du 2 Juin 1529; reçut, le 19 Juin 1531, quittance de la dot de Catherine, leur fille; & fut tué, avant le 14 Août suivant, par *Antoine de Goth*, Seigneur de Saint-Germier, son cousin, issu de germain, comme on l'apprend d'une procuration donnée, le 30 Juin 1534 par son fils aîné, à divers particuliers pour poursuivre la vengeance de cet homicide. Il avoit épousé, par contrat du 2 Juin 1506, *Gabrielle de Lagorsan*, fille de *Pierre de Lagorsan*, Seigneur de Bellegarde, & proche parente de *Roger de Lagorsan*, Seigneur de Bellegarde, dont la fille unique & héritiere *Miramonde*, avoit épousé, en 1498, *Raimond de Saint-Lary*, Seigneur de Montastruc. Elle testa, le 2 Juin 1529, en faveur de son mari & de ses enfans, sçavoir: —— 1. Jean, qui suit; —— 2. Beraud, légataire de sa mere, par son testament du 2 Juin 1529. Il passa deux transactions avec son frere, les 26 Mai 1551 & 14 Septembre 1561, sur son partage dans la succession de leur pere. Il est dit dans la derniere, *qu'il servoit le Roi, en qualité de Capitaine, dans ses guerres d'Italie*; —— 3. Catherine, épouse d'*Odet de Luzan*, Seigneur de Verduzan en la Sénéchaussée d'Armagnac, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Sénéchal de Bazadois, fils de *Jean de Luzan*, Seigneur de Verduzan. Elle donna quittance de sa dot, avec son mari, à son frere aîné, le 2 Septembre 1531; — 4. Anne, mariée, par contrat du 5 Février 1531 (vieux style), à *Bertrand de Lavardac*, Seigneur de Lartigolle & de Blanc-Castets; — 5. Jeanne, dite *l'aînée*, mariée, par contrat du 4 Mars 1538 (vieux style), à *François de Preissac*, Seigneur de Cadeillan; —— 6. Jeanne, dite *la Jeune*, Religieuse au Monastere de Boulau, Ordre de Fontevrault, en 1549; — 7 & 8. Jacqueline & Jeanne-Catherine, vivantes en 1529.

XI. Jean de Roquelaure, Seigneur de Saint-Aubin, de Saint-Sas ou Sensas, de Saint-Cricq & de Laymont en partie, fut fait légataire par le testament de sa mere, du 2 Juin 1529; reçut, le 2 Septembre 1531, quittance finale de la dot de Catherine, sa sœur, qui le même jour renonça en sa faveur aux prétentions qu'elle avoit sur la succession de leur pere; assista au contrat de mariage d'Anne, son autre sœur, le 5 Février suivant; donna une procuration, le 30 Juin 1534, pour poursuivre la punition du meurtre commis en la personne de son pere; reçut des reconnoissances de biens relevans de lui, les 28, 30 & 31 Décembre 1539, & 2 Janvier suivant; transigea sur partage, avec son frere, les 26 Mai 1551 & 14 Septembre 1561. Les Consuls & habitans de Saint-Aubin reconnurent, par acte du 18 Décembre 1558, qu'il étoit leur Seigneur; qu'il avoit la haute & moyenne Justice dans cette Terre; qu'il étoit en droit d'y lever l'agriere, les lods & ventes; qu'il possédoit noblement, ainsi que ses prédécesseurs, le Château & Seigneurie du même lieu, une forge & un moulin bannaux, &c. & lui promirent, *têtes découvertes*, de lui être *bons vassaux & sujets*. Il assista au contrat de mariage d'Antoinette, sœur du Maréchal de Roquelaure, avec *Bertrand Dangeroux*, Seigneur de Beaupuis, du 8 Août 1563; assista aussi à ceux d'Herard & de Bernard, ses fils, des 30 & 31 Décembre 1572; fit une donation à Louis, son autre fils, le 11 Août 1574; acquit, le 14 Juillet 1578, la Terre & Seigneurie de Saint-Cricq en la Vicomté de Fezensaguet; & fit son testament à Toulouse le 29 Octobre 1580. Par cet acte, il demanda à être inhumé dans l'Eglise de Saint-Aubin, au tombeau de ses prédécesseurs; partagea ses biens entre ses enfans; institua pour son héritier universel Louis de Roquelaure, fils de feu Herard, son fils; laissa l'usufruit de ses biens à sa femme; & étoit mort le 28 Juillet 1581. Il avoit épousé, par contrat du 21 Septembre 1533, *Bertrande de Bezolles*, fille de *Jean*, Seigneur *de Bezolles*, & de *Louise de Grossolles-Flamarens*, & tante de *Catherine de*

Bezolles, qui épousa, en 1537, Geraud, Seigneur de Roquelaure, & en eut Antoine de Roquelaure, Maréchal de France, comme il a été dit ci-devant. Elle fut assistée à son contrat d'*Herard de Grossolles*, Evêque de Condom, son oncle, & de *Jean de Bezolles*, Archidiacre de cette Eglise, son frere; lesquels promirent de lui donner des accoustremens, comme aux autres filles de la Maison *de Bezolles*. Son mari lui laissa l'usufruit de ses biens, par son testament du 29 Octobre 1580. Leurs enfans furent : — 1. Herard, qui suit; — 2. Louis, qualifié Capitaine, dans une donation que son pere lui fit, le 11 Août 1574, de la moitié de ses biens, *afin*, dit-il, *qu'il puisse mieux s'entretenir au service du Roi, au fait des guerres, parvenir aux degrés d'honneur, & trouver meilleur parti de mariage.* Il mourut, sans alliance, le 29 Octobre 1580; — 3. Bernard, dit *l'aîné*, mort avant le 29 Octobre 1580. Il avoit épousé, par contrat du 30 Décembre 1572, *Isabeau de Gensac*, fille de *Bernard de Gensac*, Seigneur de Mossiron, & de *Françoise Dorlan*, dont — Jean de Roquelaure, nommé au testament de Jean, son ayeul, du 29 Octobre 1580.

4. Pierre, dit *de Saint-Aubin*, né & batisé à Saint-Aubin vers l'an 1537; reçu, en 1556, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, après avoir fait ses preuves de noblesse le 20 Octobre de l'année précédente, dans lesquelles il est dit *issu d'ayeuls, qui, de toute ancienneté, étoient bons & vrais Gentilshommes de nom & d'armes, convoqués aux bans & arriere-bans, pour le service du Roi*, &c. Il se trouva aussi au siége de Malte, attaqué par Soliman II, Empereur des Turcs, en 1565; commanda ensuite les deux Galeottes du Grand Maître, dans le Levant; fut fait, en 1595, Général de l'Escadre de son Ordre; obtint successivement les Commanderies de Vahours, de Beaulieu, de Mauzones, de Renneville & de Bordeaux; fut nommé Grand-Commandeur en 1597, Lieutenant du Grand-Maître en 1598, Grand-Prieur de Saint-Gilles, & Ambassadeur de sa Religion auprès du Roi Henri IV en 1600; testa le 6 Février 1602, & mourut le même jour.

5. Jean-Blaise de Roquelaure, Ecuyer, Seigneur de Saint Sas, en vertu du testament de son pere du 29 Octobre 1580. Réuni à Raimond-Jean, son frere, il passa, le 31 Juillet 1581, un compromis avec *Anne de Montlezun*, sa belle-sœur, & Louis de Roquelaure, son neveu, sur leurs prétentions dans la Terre de Saint-Aubin, & en fut évincé par la Sentence qui intervint en conséquence le 11 Novembre suivant. Il acquit, le 7 Juillet 1593 de sa belle-sœur susdite, les droits qu'elle avoit sur la métairie de Saint-Julien. Il avoit épousé, par contrat passé sous seings privés le 30 Septembre 1582, & reconnu devant le Notaire Royal le 23 Janvier suivant, *Isabeau*, fille d'*Arnaud-Jean du Mont*, Seigneur de Gondets, & d'*Anne de Mauleon-la-Bastide*, dont deux garçons & deux filles, sçavoir : — Jean-Pierre de Roquelaure-de-Saint-Sas, Chevalier de Malte, qui fut tué à l'expédition de la Mahomette, sur les côtes d'Afrique, en 1606; — Louis, né à Saint-Sas vers l'an 1591, & batisé dans l'Eglise paroissiale de Razens en Armagnac, aussi reçu Chevalier de l'Ordre de Malte, après avoir fait ses preuves, les 1 & 3 Février 1607; — Philiberte, femme de *N... de Gouzon*, Seigneur de Melac; — & Paule de Roquelaure, Dame de Campaigne.

6. Jean-Bernard de Roquelaure, légataire d'une métairie appellée *Bordeneuve*, par le testament de son pere du 29 Octobre 1580; — 7. Raimond-Jean, Seigneur de Saint-Cricq, par la disposition testamentaire de son pere du 29 Octobre 1580. Il prétendit, ainsi que Jean-Blaise, son frere, à la possession de la Terre de Saint-Aubin, & en fut évincé, ainsi que lui, en 1581 : il fut présent au contrat de mariage de son même frere, du 30 Septembre de l'année suivante; — 8. Bernard, dit *le Jeune*, né & batisé à Saint-Aubin, vers l'an 1549, qui fit ses preuves pour l'Ordre de Malte le 8 Août 1567, lesquelles sont remontées à François de Roquelaure, Seigneur de Saint-Aubin, son bisayeul, *puîné de la Maison* de Roquelaure; fut reçu dans cet Ordre la même année; commanda, après Pierre, son frere, les Galeottes du Grand-Maître; & vivoit en 1580; — 9. Louise, femme, en 1573, de *Jean-Pierre de Goth*, Seigneur

d'Aubeze, près de Staffort au bas Armagnac; — 10. Suprême, mariée, avant le 29 Octobre 1580, à *Carbon de la Barthe*, Seigneur de Lassegan, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances, & Maréchal-de-Camp dans ses troupes de Guienne, fils de *Philippe*, Seigneur de Lassegan, & de *Catherine de Marquesave*.

XII. Herard de Roquelaure, Seigneur de Saint-Aubin, & en partie de Laymont, par la donation que son pere lui en fit par son contrat de mariage, étoit mort le 29 Octobre 1580. Il avoit épousé, par contrat du 31 Décembre 1572, *Anne de Montlezun*, fille de *Louis*, Seigneur de Campaigne, & d'*Hilaire d'Aydie-Riberac*, & sœur d'*Arnaud*, Seigneur de la même Terre. Après la mort de son mari, elle eut un procès, devant le Sénéchal d'Armagnac, avec ses beaux-freres, qui prétendoient à la Terre de Saint-Aubin, contre son fils; & passa avec eux un compromis à ce sujet le 31 Juillet 1581. Ce procès fut terminé en faveur de son fils, par la Sentence arbitrale qui intervint le 11 Novembre suivant. Elle fit son testament, au Château de Saint-Aubin, le 20 Août 1590, & mourut avant le 5 Juin 1598. De ce mariage vinrent: — 1. Louis, Seigneur de Saint-Aubin, &c. institué héritier universel de son ayeul paternel, par son testament du 29 Octobre 1580. Il fut maintenu, l'année suivante, contre ses oncles, dans la possession de la Terre de Saint-Aubin, & mourut, sans alliance, avant le 20 Août 1590; — 2. Bertrand, qui suit; — 3. Françoise, substituée à Bertrand, son frere, par le testament de sa mere du 20 Août 1590. Elle épousa depuis *Jean de Belleforest*, Seigneur d'Engaye, & étoit morte le 5 Octobre 1618; — 4. Françoise-Helis, Religieuse, en 1590, au Monastere de Brouilles, au Diocèse d'Auch; — 5. & Anne, morte, sans alliance, avant 1590.

XIII. Bertrand de Roquelaure, Ecuyer, Seigneur de Saint-Aubin, étoit, en 1590, au service du Roi, suivant un passeport que le Commandant de la ville de Loches lui donna le 7 Juin de cette année; fut institué héritier universel de sa mere, par son testament du 20 Août suivant; & fit le sien au Château de Saint-Aubin le 5 Octobre 1618, par lequel il institua son héritier universel son fils aîné, & lui substitua ses autres fils & leurs descendans par ordre de primogéniture; mourut avant le 16 Novembre de l'année suivante, & fut enterré dans l'Eglise de Saint-Aubin. Il avoit épousé, 1°. par contrat du dernier Février 1593, *Diane de Leaumont*, fille d'*Aimery de Leaumont*, Baron de Puy-Gaillard, Encauste, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances, & de *Madelene*, Dame d'*Arzac*, & petite-niéce de *Jean de Leaumont*, Seigneur de Puy-Gaillard, reçu Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit le 31 Décembre 1580; & 2°. avant le 21 Mars 1615, *Anne de Mauleon*, veuve de *Barthelemi de Gavarret*, Seigneur de Saint-Léon & de Caussidieres. Elle testa le 3 Décembre 1629, fit un legs à *Guyon de Gavarret*, Seigneur de Saint-Léon, son fils du premier lit; institua son héritier universel Thomas-Carbon, son fils du second lit; & mourut peu de tems après. Bertrand de Roquelaure eut de sa premiere femme: — 1. Aimery, Seigneur de Saint-Aubin, institué héritier universel de son pere, par son testament de l'année 1618: il transigea avec Gilles-Charles, son frere, sur le partage des successions de leurs pere, mere & freres, les 28 Juillet 1630, 22 Mars 1635, & 7 Avril 1658; fit hommage de la Seigneurie de Saint-Aubin le 10 Mars 1663. Son frere Gilles-Charles fit décreter cette Terre sur lui, la même année, pour diverses sommes qu'il lui devoit, en vertu de la transaction du 7 Avril 1658, ci-dessus mentionnée. Il produisit ses titres de Noblesse (remontés à Jean, Seigneur de Roquelaure, son cinquieme ayeul), avec Jean-Aimery, son neveu, devant M. *de Rabastens*, Subdélégué de M. *Pellot*, Intendant en Guienne, le 20 Novembre 1666, dont il eut acte le 16 Février 1667; & mourut, sans alliance, avant le 26 Décembre 1683; — 2. Gilles-Charles, qui suit; — 3. Jean-Pierre, mort, sans alliance, avant le 2 Mars 1635; — 4. Jean-François, qui testa le 4 Avril 1621, & mourut, aussi sans alliance, avant le 28 Juillet 1630; — 5. Scipion, mort avant le 28 Juillet 1630; — 6. Jean-Blaise,

aussi décédé en 1630 ; — 7. Louise ou Louise-Anne, légataire par le testament de son pere, de l'année 1618, mariée, avant le 20 Août 1619, à *Charles de Serracave*, Seigneur de Saint-Pé, fils de *Pierre de Serracave*, & de *Charlotte d'Espagne-Ramefort*. Elle mourut avant le 28 Juillet 1630 ; — 8. Madelene, destinée à être Religieuse au Monastere de Favas en 1618, vivante en 1636. Du second lit sortit : — 9. François-Carbon de Roquelaure, Seigneur de la Lambe, légataire de son pere en 1618, héritier universel de sa mere en 1629, fait Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes de pied françois au Régiment du Marquis *de Sainte-Croix*, par Commission du 1 Juillet 1635. Etant sur le point d'aller à la guerre, le 17 Janvier 1636, il fit son testament, & mourut au service du Roi, en Allemagne, suivant l'acte d'ouverture de ce testament, fait le 22 Septembre suivant.

XIV. Gilles-Charles de Roquelaure, Seigneur d'Encoustin, légataire de son pere, par son testament de l'année 1618, fut présent à l'inventaire de ses biens, fait le 6 Novembre 1619 ; fut institué héritier universel de Jean-François, son frere, par son testament du 4 Avril 1621 ; transigea avec son frere Aimery, les années 1630, 1635 & 1658, sur les successions de leurs pere, mere & freres ; fit décreter, en 1663, sur son même frere, la Terre de Saint-Aubin, pour se remplir des créances qu'il avoit à exercer sur lui ; & son fils aîné en prit possession, en son nom, le 21 Août 1664. Il fit son testament à l'Isle-Jourdain en Armagnac, le 25 Décembre 1665, par lequel il fit des legs particuliers à ses enfans ; institua sa femme son héritiere universelle ; mourut avant le 3 Octobre 1666, & fut enterré dans l'Eglise des Cordeliers de cette Ville. Il avoit épousé, par contrat du 25 Mars 1635, *Jeanne du Faur*, fille de *Jean-Jacques du Faur*, Seigneur d'Aragues, & de *Jeanne de Nogerolles*. Elle fit faire, le 3 Octobre 1666, l'inventaire des meubles du Château de Saint-Aubin, saisi, par feu son mari, sur Aimery de Roquelaure, son beau-frere ; testa le 9 Janvier 1684, & mourut le 25 Octobre 1691, ayant eu de son mariage : — 1. Jean-Aimery, qui suit ; — 2. Jeanne, morte, sans alliance, avant 1712 ; — 3 & 4. Madelene & Philiberte, Religieuses de Sainte-Claire à Levignac, mortes en 1684 ; — 5. & Louise, mariée, avant le 2 Décembre 1691, à *Pierre de Sudria*, Lieutenant-Général au Sénéchal de l'Isle-Jourdain.

XV. Jean-Aimery de Roquelaure, Seigneur de la Lambe, puis de Saint-Aubin, après la mort d'Aimery, son oncle, tant en vertu de la substitution apposée au testament de Bertrand, son ayeul, du 5 Octobre 1618, que comme ayant succédé aux créances que son pere avoit sur le même Aimery, eut acte, avec sondit oncle, de la représentation de leurs titres du Subdélégué de M. *Pellot*, le 16 Février 1667. Les Consuls & habitans de Saint-Aubin reconnurent, le 26 Décembre 1683, qu'il étoit Seigneur haut-Justicier, moyen & bas, foncier & direct de cette Terre ; qu'il possédoit noblement la Maison & Château du même lieu ; qu'il y percevoit les lods & ventes, l'acapt, & enfin tous les autres droits spécifiés dans l'aveu qu'il en avoit donné en 1673. Il produisit, le 12 Mars 1697, ses titres devant M. *Sanson*, Intendant de la Généralité de Montauban, qui, en conséquence, le maintint dans sa *Noblesse*, par Ordonnance du 18 Août suivant ; fit son testament le 8 Avril 1702, par lequel il élut sa sépulture dans l'Eglise des Cordeliers de l'Isle-Jourdain, ou dans celle de Saint-Aubin ; & étoit mort le 22 Juin suivant. Il avoit épousé, par contrat du 8 Septembre 1669, *Marie de Seysses*, fille de *Jean de Seysses*, Seigneur de Sirac, & d'*Isabeau d'Arros*. Elle mourut au mois de Novembre 1724, & a eu pour enfans : — 1. Charles, Seigneur de Saint-Aubin, Lieutenant au Régiment de Guienne en 1702, mort, sans alliance, à Oulmes, des blessures qu'il avoit reçues à la bataille d'Hochstet, donnée le 13 Août 1704, après avoir fait un testament militaire ; — 2. Jean, qui suit ; — 3. Jean-François, Religieux, mort en 1753 ; — 4. Aimery, appellé *le Chevalier de Saint Aubin*, ancien Officier au Régiment de Guienne, vivant en Juillet 1762 ; — 5. Jeanne, morte, sans alliance, en 1711 ; — 6. Marie, femme, en 1696, de *Joseph de la Queille*, Seigneur de la Pomarede, morte en 1707 ; — 7. Susanne, morte,

sans alliance, en 1724; — 8. & Madelene, Religieuse Clariste à Levignac, morte en 1726.

XVI. Jean de Roquelaure, Ecuyer, Seigneur de Saint-Aubin, &c. après son frere aîné, fut fait légataire de son pere, par son testament de l'année 1702, transigea avec Marie, sa sœur, & Aimery, son frere, les 12 Août 1705, & 16 Décembre 1724; fit hommage au Roi, de la Terre de Saint-Aubin, le 24 Juillet 1726; testa à l'Isle-Jourdain le 2 Avril 1745; mourut le 11 Février 1748, & fut inhumé aux Cordeliers de cette Ville. Il avoit épousé, le 22 Novembre 1712, *Marie de Casaux*, fille de *Charles de Casaux*, Seigneur de Vignaux, & de *Louise Daymier*. Elle mourut au mois de Juillet 1718, ayant eu: — 1. Charles, qui suit; — 2. Jean-Batiste, Lieutenant de Dragons au Régiment de Thianges, Chevalier de Saint-Louis, mort à Scheleſtat le 3 Décembre 1753; — 3. Marie-Madelene, femme le 13 Mai 1744, de *Pierre de Malard*, Seigneur de Lauzerville; — 4. & Marie-Anne, morte, sans alliance, en 1729.

XVII. Charles de Roquelaure, Chevalier, Marquis de Saint-Aubin, né à Saint-Aubin le 26 Août 1713, & batisé le 29 suivant, reçu Page du Roi, dans sa grande Ecurie, au mois d'Avril 1728, sur les preuves de sa noblesse, remontées, par filiation suivie, jusqu'à Jean de Roquelaure, son cinquieme ayeul, fut fait Cornette de la Compagnie de Mestre-de-Camp du Régiment de Cavalerie de Bethune, par Brevet du 27 Septembre 1731; institué héritier universel de son pere, par son testament du 2 Avril 1745; fit hommage au Roi, de sa Terre de Saint-Aubin, le 15 Octobre 1755; en donna, le 15 Novembre 1757, le dénombrement, qui fut vérifié par Arrêt du Parlement de Pau, du 5 Novembre 1760. Il a épousé, par contrat du 23 Octobre 1752, *Jeanne-Thérese de Canteloup-de-Saint-Cricq*, veuve de *Louis de Flurian*, Seigneur de Lahas, Capitaine d'Infanterie, & fille de *Charles de Canteloup*, Seigneur de Saint-Cricq, & de *Françoise Mauran*. De ce mariage sont issus: — 1. Jean-Batiste-Pierre-Angélique de Roquelaure, né le 12 Août 1753, batisé le 15 suivant dans l'Eglise paroissiale de la ville de Beaumont en Lomagne; — 2. Jean-Marie-Silvestre, né le 7 Septembre 1759, batisé le lendemain dans l'Eglise Collégiale de Saint-Martin de l'Isle-Jourdain; — 3. & Pierre-François-Julie, né le 4 Avril 1762, batisé le 6 suivant à l'Isle-Jourdain.

Les armes: *d'azur, à trois rocs d'argent.*

Autres branches du nom & armes de Roquelaure, dont on n'a point trouvé la jonction avec les précédentes, & que l'on rapportera sur la foi de la production faite, l'an 1669, devant M. *de Bezons*, Intendant de Languedoc, après avoir observé que les dates des premiers degrés ne paroissent pas sûres.

Seigneurs de Pompignac.

I. Pierre de Roquelaure, Ecuyer, vivant en 1450, eut pour frere N... de Roquelaure, rapporté ci-après.

II. Begon de Roquelaure, Seigneur de Pompignac, épousa, le 10 Juin 1480, *Isabeau de Villeneuve.*

III. Amblard de Roquelaure, Seigneur de Pompignac en 1571, avoit épousé, le 6 Octobre 1566, *Huguette de la Tour.* Il a pu être pere de

IV. Gaspard de Roquelaure, Seigneur de Pompignac, qui transigea le 10 Octobre 1585, avec *François d'Apchier*, Seigneur de Montbrun. Il avoit servi sous le Seigneur *de Saint-Herem*, & sous d'autres Commandans, jusqu'en 1571. Il avoit épousé, le 11 Février 1590, *Antoinette de Marsenac*, & en eut:

V. Jacques de Roquelaure, Seigneur de Pompignac, qui testa le 5 Avril 1639. Il avoit épousé, le 9 Février 1602, *Jeanne d'Ossandon*, dont: — Gabriel, qui suit; — & Pierre de Roquelaure, qui servit dans le Régiment de Cavalerie de Langheac. Il épousa *Claude de Verchieres.*

VI. Gabriel de Roquelaure, Seigneur de Pompignac, de Lavaur & du Puy-Dorat, servit sous le Sieur *de la Richardie*, au Régiment de Cavalerie de

Langheac, en 1623, & étoit mort en 1668. Il avoit épousé, le 15 Janvier 1648, *Jeanne de Saint-Didier*, & eut de ce mariage :

VII. Claude de Roquelaure, Ecuyer, Seigneur de Pompignac, maintenu dans sa noblesse, par Jugement de M. *Bazin-de-Bezons*, Intendant en Languedoc, du 29 Janvier 1669.

I. N... de Roquelaure, frere de Pierre de Roquelaure, mentionné ci-devant, eut deux fils, sçavoir : — Gui, Seigneur de Roquelaure, dans la paroisse de Sainte-Marie d'Albiac, au Diocèse de Rodez, qui donna cette Terre à Pierre, son frere, en faveur de son mariage, l'an 1476; — & Pierre, qui suit :

II. Pierre de Roquelaure, Seigneur de Roquelaure, Ecuyer, avoit épousé, le 17 Août 1476, *Helix de Beinac*, fille de *Jean de Beinac*, Seigneur de la Roque & de Tayac, en Périgord, & d'*Helix de Cenanet*, dont :

III. Guillaume de Roquelaure, Seigneur de Montluçon, du Bacou & de Mirabel, en Auvergne, de Malascombe & de Roquelaure en Rouergue, qui, d'*Isabeau de la Palu*, son épouse, eut trois enfans : — Guyon; — Gabriel; — & Jeanne de Roquelaure, mariée, le 16 Janvier 1549, à *Jean de Monsfron*, Seigneur d'Escoulonbre, au Diocèse d'Alais.

Les armes des Seigneurs *de Pompignac* sont : *d'azur, à trois rocs d'or, & un chef soutenu de trois besans d'or, 2 & 1, parti en pointe, de gueules, à la tour d'argent.*

ROSEN : Maison originaire de Pologne, qui vint s'établir en Livonie dès le tems que le Christianisme y a été établi.

Par les Annales du pays on voit que Chrétien de Rosen, qui passe pour être le premier de cette Maison, s'établit en Livonie vers l'an 1343, avec beaucoup de Chevaliers, qui conquirent cette Province & la délivrerent des Payens & Idolâtres qui l'occupoient. Ceux qui sont venus depuis ont augmenté la gloire de leur Maison par plusieurs actions de valeur, de prudence & de fidélité, tant sous les Princes de Livonie, que sous le grand Gustave-Adolphe, & les autres Rois de Suede. Ils ont pris des alliances avec les meilleures & principales Maisons du Pays.

En 1560, toutes les différentes branches de la Maison de Rosen, établies en Livonie, se trouverent réduites à trois, sorties de trois freres, qui continuerent toujours de porter le nom & les armes de leurs ancêtres. Ces trois branches, nommées Rosen-Klein-Ropp, Rosen-Gros-Ropp & Rosen-Hoc-Rosen, sont distinguées par les noms de trois Châteaux, situés l'un près de l'autre à trois lieues de Riga, capitale de la Livonie. On y trouve des tombeaux de leurs ancêtres depuis l'an 1464, & ils ont possédé ces Châteaux jusqu'en 1680.

La branche de Rosen-Klein-Ropp a donné plusieurs Officiers généraux à la Suede, à l'Empire; & un Maréchal de France dans Conrad de Rosen, Comte de Bolweiller, Chevalier des Ordres du Roi, qui abjura, en 1681, la Religion Luthérienne dans laquelle il étoit né. Il commença fort jeune d'entrer au service de France, il y fut attiré par Reinhold-de-Gros-Ropp, son parent, qui étoit Lieutenant-Général des Armées du Roi; fut Colonel de Cavalerie en 1667; se trouva à la bataille de Senef en 1674, où, par ses belles actions, il mérita seul d'être fait Brigadier, ensuite Maréchal-de-Camp en 1667, pour avoir repoussé les ennemis au siége de Cambray; & Lieutenant-Général en 1688. Il commanda les troupes qui passerent en Irlande avec le Roi d'Angleterre, qui l'honora du titre de *Maréchal d'Irlande* en 1689, pour le récompenser d'avoir passé la riviere de Fienne à la nage avec 1000 chevaux, & d'avoir battu un corps de troupes réglées de 8000 mille hommes; fut Mestre-de-Camp de la Cavalerie légere en 1690; fait Grand'Croix de l'Ordre Militaire de Saint-Louis en 1693; & après s'être trouvé aux plus grands événemens, où il se signala, Louis XIV le nomma, en 1703, Maréchal de France, &, le 2 Février 1705, Chevalier de ses Ordres. Il mourut le 3 Août 1715, âgé de 87 ans, en son Château de Bolweiller, dans la haute Alsace.

Le

Le Maréchal DE ROSEN avoit épousé, le 3 Février 1660, MARIE-SOPHIE DE ROSEN-GROS-ROPP, sa parente, fille unique de REINHOLD DE ROSEN, Seigneur de Gros-Ropp en Livonie, & morte le 8 Octobre 1686, dont, entr'autres enfans : — 1. REINHOLD-CHARLES, qui suit ; — 2. GEORGES-CHRISTOPHE DE ROSEN, mort à la bataille de Nerwinde, âgé de 23 ans ; — 3. & ANNE-JEANNE, mariée, le 13 Novembre 1682, à *Nicolas-Frédéric*, Comte *de Rottembourg*, Maréchal-de-Camp, mort en 1715.

REINHOLD-CHARLES DE ROSEN, Comte de Bolweiller, &c. né le 10 Janvier 1666, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de son nom, fait Brigadier des Armées du Roi le 10 Février 1704 ; Maréchal-de-Camp le 20 Mars 1709 ; Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis le 10 Août 1715 ; Lieutenant-Général des Armées du Roi le 1 Octobre 1718 ; mort le 13 Juin 1744, a eu de *Marie-Béatrix-Octavie de Grammont*, en Franche-Comté, son épouse, quatre enfans, entr'autres : — ANNE-ARMAND, qui suit ; — & ELÉONOR-FÉLIX, né le 2 Décembre 1713, reçu Chevalier de Malte le 26 Août 1719, mort en 1741, à Strasbourg, sans alliance.

ANNE-ARMAND DE ROSEN, Marquis de Bolweiller, Comte d'Ettenweiller & de Grammont, Baron de Conflandey, &c. né le 17 Juin 1711, Mestre-de-Camp du Régiment de Rosen, Cavalerie Allemande, en 1733, Brigadier le 15 Mars 1740, Maréchal-de-Camp au mois d'Août 1744, Lieutenant-Général des Armées du Roi en 1748, décédé le 28 Novembre 1749, à l'âge de 38 ans, avoit épousé *Jeanne-Octavie de Vaudrey*, fille unique de *Nicolas-Joseph*, Comte *de Vaudrey*, Baron de Saint-Remy, Montot & de Béroncourt, & de *Charlotte de Rottembourg*, sa seconde femme. Cette Dame a porté dans la Maison de ROSEN la Baronnie de Saint-Remy, les Terres de Montot & de Béroncourt, avec leurs dépendances, en Franche-Comté, & celle de Masmunster ou Masveaux en haute Alsace, & a eu pour enfans : — 1. EUGÈNE-OCTAVE-AUGUSTIN, qui suit ; — 2, 3 & 4. trois garçons, morts en bas-âge ; — 5. LOUISE-JEANNE-CHARLOTTE, reçue Chanoinesse de Remiremont, morte, âgée de 12 ans, en 1744 ; — 6. & MARIE-ANNE-CHARLOTTE DE ROSEN, née posthume le 11 Avril 1750, morte à Paris en 1753.

EUGÈNE-OCTAVE-AUGUSTIN, Marquis DE ROSEN, né le 28 Août 1737, à Bolweiller en Alsace, fait Mestre-de-Camp en second, le 10 Décembre 1749, du Régiment de Wirtemberg, Cavalerie, incorporé dans Royal-Allemand en 1761 ; Chevalier de Saint-Louis en 1758, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom en 1762, qui a pris, en 1763, celui de Dauphiné, & Brigadier le 23 Juillet de la même année, est marié avec Demoiselle *N... de Harville-de-Tresnel*. Nous ignorons s'il en a postérité, faute de *Mémoire*.

Les armes : *d'or, à trois roses de gueules, 2 & 1.* Supports, *deux belettes.* On peut consulter sur cette Maison l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome VII, p. 656 & suiv.*

ROSIERES : Ancienne Noblesse originaire de la Province de Touraine, établie depuis plus de quatre siécles, dans le Barrois & la Lorraine. Nous en avons déja parlé dans le *Tome VI* de notre premiere Edition *in*-8° ; mais en voici une filiation plus étendue, dressée sur titres originaux communiqués, & d'après les changemens arrivés & les recherches faites depuis 1761.

I. ALFONSE DE ROSIERES, qualifié *Chevalier* dans une transaction de l'an 1260, au mois de Mars, mourut à Chinon en Touraine, & laissa d'*Anne de Valdenas*, son épouse :

II. GIRARD DE ROSIERES, qui (& non son fils, comme nous l'avons dit dans la premiere Edition de ce Dictionnaire) vint s'établir dans le Barrois au commencement du XIV[e] siécle : c'est ce qui est prouvé par des Lettres de donation du jour de la Circoncision 1326, scellées du grand scel d'*Edouard*, Comte *de Bar*, en faveur de ce GIRARD DE ROSIERES de Chinon, *fils de Monss.* ALFONSE

de Rosieres, *Chevalier*, pour les bons & loyaux services qu'il lui avoit rendus ès guerres de Mervaux, &c. Il avoit épousé *Marguerite de Cressures*, dont: — Jehan, qui suit; — & Béatrix, mariée à *Gobert de Vallée*, ainsi qu'il conste par son testament passé à Pont-à-Mousson, au mois de Mai 1350, devant *Ferry*, Clerc-Juré, par lequel elle fonde un anniversaire pour elle, ses pere & ayeul, qui sont Girard & Alfonse de Rosieres, & fait un legs à Jehan, son frere.

III. Jehan de Rosieres, I. du nom, dénommé fils de Girard de Rosieres, dans une vente qu'il fit, le Jeudi après la Fête Saint-Benoît au mois de Mars 1343, à *haut Prince noble & puissant Henri*, Comte *de Bar*, est aussi qualifié *noble & discrete personne* dans un accord fait le 26 Octobre 1361, entre les Doyen, Chanoines & Chapitre de l'Eglise Cathédrale de Toul. Il eut d'*Oudelette de Robert-Espaigne*, son épouse:

IV. Loys ou Louis de Rosieres, Chevalier, marié à *Humbelette de Beurcy*. L'un & l'autre sont rappellés dans des reprises de fief faites en 1382, & dans des Lettres du 2 Janvier 1386, par lesquelles, *Robert*, Duc *de Bar*, confirme la vente faite par ledit Louis de Rosieres, Chevalier, & par Dame *Humbelette de Beurcy*, son épouse, à *Colin de Longeville*, Ecuyer, de tout ce que feu Jehan de Rosieres, pere dudit Louis, avoit & devoit avoir par chacun an, à cause de Dame *Oudelette de Robert-Espaigne*, sa femme, sur la dixme dudit lieu de Robert-Espaigne. Cet acte fut passé sous le scel de *Robert*, Duc *de Bar*. Louis de Rosieres laissa de son mariage:

V. Robert de Rosieres, qui donna, le dernier jour de Mars 1420, son dénombrement au Duc *de Bar*, pour ce qu'il tenoit en toute Justice, basse, moyenne & haute, au ban & finage de Magnéville, à lui échu par la mort de *Humbelette de Beurcy*, sa mere: cet acte fut scellé de son sceau & de celui de *Jean de Naives*. Il avoit épousé *Marguerite de Liétaut-de-Revigny*, dont:

VI. François de Rosieres, qui, le 29 Décembre 1462, fit reprise au Duc Nicolas, fils du Roi de Jérusalem, de Sicile & d'Arragon, Duc de Calabre & de Lorraine, de ce qu'il avoit, pouvoit & devoit avoir en la ville de Revigny, de la succession de feu *Marguerite de Liétaut-de-Revigny*, sa mere: ces Lettres de reprise furent données sous le grand scel, signées du Duc Nicolas & contresignées. De son mariage avec *Isabeau de Naives*, il laissa:

VII. François de Rosieres, II. du nom, qui, par contrat du 30 Janvier 1482, épousa *Jeanne de Brauley*, à laquelle il donna, par son testament du 27 Avril 1503, les acquêts qu'ils avoient faits ensemble, & l'usufruit de ce qui lui étoit échu de la succession de ses pere & mere, à la charge cependant d'entretenir Jehan, son fils qui suit, Marguerite & Isabeau, ses filles, & de les marier suivant leur état. Il nomma ses exécuteurs testamentaires *Henri de Brauley*, son beau-pere, & ladite *Jeanne*, sa femme, laquelle, comme veuve, donna, le 30 Décembre 1509, son dénombrement au Duc *de Lorraine* & de Bar, pour ce qu'elle tenoit en fief au lieu de Revigny, au nom de ses enfans.

VIII. Jehan de Rosieres, II. du nom, Seigneur de Raucourt, Ville-sur-Saulx & Contrisson, épousa 1°. *Marguerite de Neuville* (*a*); & 2°. par contrat du 23 Février 1527, *Jeanne de la Mothe*, d'une Famille alliée aux Maisons de *Bar*, de *Brodier* & de *Porcelet*. Du premier lit il eut: — 1. Claude, qui suit; & du second: — 2. François, Seigneur de Chaudeney, Grand-Archidiacre, Vicaire-Général de l'Eglise Cathédrale de Toul, Grand-Aumônier de la Cathédrale de Metz, Prieur Commendataire de Bonneval, Conseiller d'Etat du Duc Charles III. Il mourut le 29 Août 1607, & fut inhumé dans la Chapelle Saint-Gerard de la Cathédrale de Toul, où l'on voit son mausolée avec une

---

(*a*) Dans le *Tome VI* de la premiere Edition de cet Ouvrage, on a dit qu'il n'y eut point de postérité de ce mariage. Ce qui a donné lieu à cette erreur, c'est que la postérité masculine du premier lit fut éteinte, comme on le va voir, dans la personne de François de Rosieres, leur petit-fils, qui n'eut qu'une fille.

épitaphe, & ses 32 quartiers des côtés paternel & maternel; —— 3. ÉTIENNE DE ROSIERES, Seigneur de Savonnieres en Perthois, Gouverneur de Morley, marié à *Antoinette de Magnicourt*, dont trois fils, morts sans postérité; —— 4. ALBERIC, rapporté après son aîné; —— 5. & ANTOINE, auteur de la branche des Comtes de Rosieres & d'Euvesin, mentionnée ci-après.

IX. CLAUDE DE ROSIERES, fils de JEHAN II, & de *Marguerite de Neuville*, sa premiere femme, épousa *Isabeau de Stainville*, comme il est prouvé par une donation de divers biens que lui fit *Didon de Brauley*, sœur de *Jeannette de Brauley*, ayeule maternele dudit CLAUDE, par acte passé à Bar le 25 Janvier 1557, pour en jouir, & ses descendans. Il laissa de son mariage:

X. FRANÇOIS DE ROSIERES, III. du nom, qui, par contrat du 17 Février 1602, épousa *Claude de la Mouillie*, & n'en eut point d'enfans mâles; mais une fille, nommée — FRANÇOISE DE ROSIERES, mariée à *Macabée de Castrialles*, Colonel d'Infanterie au service du Duc CHARLES IV, & Gouverneur de Longwy. Elle est bisayeule du Général Comte *de Sainctignon*, Chambellan & Conseiller Aulique de LL. MM. I. & R., & Colonel propriétaire d'un Régiment de Dragons à leur service.

IX. ALBERIC DE ROSIERES, Seigneur de Braux, troisieme fils de JEHAN II, & de *Jeanne de la Mothe*, sa seconde femme, épousa *Boulogne de Magnicourt*, dont:

X. FRANÇOIS DE ROSIERES, IV. du nom, marié, par contrat du 26 Janvier 1604, à *Susanne d'Alamont*, fille de *Robert d'Alamont*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Baron de Bolandre, & de *Françoise de Joyeuse*; celle-ci fille de *Foucaut de Joyeuse*, Comte de Grandpré, & d'*Anne d'Anglure*. Ils eurent pour enfans: — 1. FRANÇOIS, mort sans alliance; — 2. PIERRE, Grand-Aumônier de Lorraine, Prieur Commendataire de Varangeville, mort le 13 Juin 1673, & inhumé, à Nancy, dans l'Eglise de l'Hôpital Saint-Julien; —— 3. ANNE, mariée, par contrat du 28 Janvier 1635, à *Philippe d'Ambly*, Seigneur de Malmy, Bailli du Réthelois; —— 4. & FRANÇOISE, mariée, en 1659, à *François de Baillivy*, Seigneur d'Olchey & de Selincourt.

Branche des Comtes de ROSIERES & d'EUVESIN.

IX. ANTOINE DE ROSIERES, quatrieme fils de JEHAN II, & de *Jeanne de la Mothe*, sa seconde femme, Seigneur d'Euvesin & de Bouillonville, épousa, par contrat du 20 Octobre 1566, passé devant *Aussonville*, Tabellion à Pont-à-Mousson, *Jeanne de Laudinot*; partagea, par acte du 12 Mai 1583, les biens de ses pere & mere; & fit, en 1588, conjointement avec ses freres, & contradictoirement avec le Procureur-Général de Bar, preuve de 16 quartiers de noblesse paternelle & maternelle. Il donna, la même année, son dénombrement pour les Terres d'Euvesin & de Bouillonville, & laissa de son mariage: — 1. JEAN, qui fut, après son oncle, Grand-Archidiacre, Chanoine de la Cathédrale de Toul, & Prieur Commendataire de Bonneval; — 2. ANTOINE, II. du nom, Seigneur d'Euvesin, premier Maître-d'Hôtel du Duc *de Lorraine*, mort à Paris en 1631, sans avoir été marié; —— 3. ETIENNE, Seigneur de Monhairon, qui ne laissa qu'une fille, nommée MARIE, femme d'ETIENNE DE ROSIERES, son cousin-germain, mentionné ci-après degré XI; — 4. & CHARLES, qui suit.

X. CHARLES DE ROSIERES, Seigneur de Vaulx, Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes de pied pour le service du Roi, par Commission du 20 Août 1622, ensuite Maréchal des Camps & Armées de Sa Majesté, & Gouverneur de Marsal, épousa *Marie du Puy*, dont: —— 1. ETIENNE, qui suit; —— 2. JEAN, marié à *Bonne de la Chaussée*, & auteur de la branche des Seigneurs de Vaulx, éteinte; — 3. & FRANÇOIS DE ROSIERES, marié à *Marguerite de Bloise-d'Hannonville*, dont est sortie la branche des Seigneurs de la Croix, qui subsiste, & forme aujourd'hui deux rameaux; l'un, dans la personne du Comte DE ROSIERES & de Marchéville, Seigneur de la Croix, Doncourt & Valleroy, ancien Officier dans un Régiment de Dragons ci-devant l'Hôpital, qui de son mariage

avec *N... de la Vergne*, a un fils & plusieurs filles. Le second rameau subsiste dans la personne de N..., Comte DE ROSIERES, Major du Régiment d'Aunis, Infanterie, non marié, & cousin-germain du précédent.

XI. ETIENNE DE ROSIERES, Seigneur d'Euvesin & de Bouillonville, premier Maître-d'Hôtel de CHARLES IV, Duc de Lorraine & de Bar, fit partage, par acte du 24 Février 1654, passé devant *Robert*, Notaire à Saint-Mihiel, avec FRANÇOIS & JEAN DE ROSIERES, ses freres, de plusieurs biens immeubles, Fiefs & Seigneuries à eux échus par le décès des feu honoré Seigneur CHARLES DE ROSIERES, Seigneur de Vaulx le petit, & de honorée Dame *Marie du Puy*, leurs pere & mere. Il avoit épousé, 1°. par contrat du 30 Décembre 1640, MARIE DE ROSIERES, sa cousine germaine; & 2°. en 1648, *Marguerite de Thomesson*, fille de *Louis de Thomesson*, Seigneur de Reménecourt, Chambellan du Duc de Lorraine, & d'*Agnès de Veroncourt*. Du premier lit vinrent: — 1. ETIENNE, tué à la bataille de Saint-François, étant Major d'un Régiment de Cavalerie pour le service du Duc CHARLES IV; — 2. CHARLES-ANTOINE, qui suit; & du second lit sortirent: — trois fils, morts au service du Roi sans avoir contracté d'alliance; — & une fille, Religieuse.

XII. CHARLES-ANTOINE, Comte DE ROSIERES, Seigneur d'Euvesin, Bouillonville, le Mœud, Dommarie & Monhairon, né le 17 Février 1642, Capitaine de Cavalerie au service du Duc CHARLES IV, obtint, au retour du Duc LÉOPOLD dans ses Etats, un Diplome, le 21 Novembre 1713, qui lui accorde & à toute sa postérité le titre de *Comte*, en considération de l'ancienneté de sa Maison; & décéda le 1 Juillet 1722. Il avoit épousé, en 1666, *Marguerite de Maillet*, dont: — 1. JOSEPH-BENOÎT, qui suit; — 2. CHARLES-GABRIEL, rapporté après son aîné; — 3. MARIE-THÉRESE, Religieuse de la Visitation Sainte-Marie à Pont-à-Mousson; — 4. SALETTE, reçue & jurée Chanoinesse à Epinal en Lorraine le 29 Décembre 1696, & depuis Religieuse de la Visitation Sainte-Marie à Pont-à-Mousson en 1706, où elle est morte; — 5. & LOUISE, mariée à *Joseph-Alexandre de Pointe-de-Gevigny*, Seigneur de Millebourg, Grand-Bailli de Thionville.

XIII. JOSEPH-BENOÎT, Comte DE ROSIERES, Capitaine de Cavalerie au service de France, Chambellan du Duc LÉOPOLD, épousa *Barbe de Vignolles*, dont il a laissé: — 1. CHARLES-JOSEPH, Comte DE ROSIERES, Seigneur de Réchicourt, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Nivernois, Chambellan du Duc LÉOPOLD, non marié; — 2. BENOÎT, Comte DE ROSIERES, Colonel d'un Régiment de Cuirassiers au service de l'Impératrice-Reine de Hongrie, Chambellan de Leurs Majestés Impériales, mort sans avoir été marié; — 3. ANTOINE, aussi Capitaine d'Infanterie au Régiment de Nivernois, Chevalier de Saint-Louis, non marié; — 4. & LUCIE DE ROSIERES, mariée, par contrat du 3 Mars 1751, à *Louis*, Marquis *Dessalles*, Seigneur de Bertheleville, fils de *Louis-Alexandre*, Marquis *Dessalles*, & de *Marie-Louise de Beauvau*.

XIII. CHARLES-GABRIEL, Comte DE ROSIERES & d'Euvesin, second fils de CHARLES-ANTOINE, & de *Marguerite de Maillet*, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom au service de France, par commission du 8 Octobre 1702; Chambellan du Duc LÉOPOLD, par Patentes du 1 Janvier 1709, obtint l'érection de la Terre d'*Euvesin*, unie à celle de *Bouillonville* & de ses dépendances, en *Comté*, par Diplôme du 10 Décembre 1736 du Duc FRANÇOIS DE LORRAINE, depuis Empereur sous le nom de FRANÇOIS I. Il avoit épousé, par contrat du 28 Janvier 1708, *Anne de Vignolles*, dont: —— 1. JOSEPH-JEAN-FRANÇOIS-ALEXANDRE, qui suit; —— 2. MARIE-CHARLOTTE, mariée, en 1733, à *Claude-Antoine*, Comte *de Gondrecourt* & d'Autigny; — 3. & FRANÇOISE, mariée, en 1737, à *Maximilien*, Comte *de Baillet* & de la Tour, Député de l'Etat noble de la Province de Luxembourg.

XIV. JOSEPH-JEAN-FRANÇOIS-ALEXANDRE, Comte DE ROSIERES & d'Euvesin, Grand-Bailli de Thiaucourt, a épousé, par contrat du 29 Avril 1736, *Anne-Marguerite de Cardon-Vidampierre*, Dame d'honneur de S. A. R. Madame la Duchesse DE LORRAINE, fille de *Jean-Philippe*, Comte *de Cardon-Vidam-*

pierre, Colonel d'Infanterie au service de France, premier Gentilhomme de la Chambre & Conseiller d'Etat des Ducs Léopold, & François III, depuis Empereur, Grand-Bailli de Saint-Mihiel, & de *Charlotte-Gabrielle*, née Marquise *de Bollogne-Capizucchy*. De ce mariage sont issus : — 1. Charles-Joseph, qui suit ; — 2. Alexandre-Antoine-Nicolas, né le 28 Septembre 1747, reçu Chevalier de Malte de minorité en 1748, Capitaine de Galere pour le service de la Religion en 1773, & Commandeur de la Commanderie Magistrale de Metz au mois de Décembre 1775 ; — 3. Marguerite-Josephine, Dame de l'Ordre de la Croix étoilée de l'Impératrice-Reine, mariée, en Janvier 1765, à *Joseph*, Marquis *de Raigecourt-Gournay*, Seigneur de Friauville, Vignot, Marquis de Spincourt, Chambellan de Leurs Majestés Impériales, Grand-Sénéchal de Remiremont (veuf en premieres noces de *Charlotte de Lenoncourt*, Dame de Remiremont, & en secondes d'*Adrienne-Louise de Bressey*), fils de *Louis-Antoine*, Marquis *de Raigecourt*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Marie-Elisabeth*, héritiere de la Maison *de Gournay* ; — 4 & 5. Sophie-Félicité & Henriette-Gabrielle, reçues Chanoinesses au Chapitre noble & régulier d'Alix en Lyonnois en 1759.

XV. Charles-Joseph, Comte de Rosieres, né le 10 Juillet 1739, reçu à l'Ecole des Chevaux-Légers de la Garde du Roi en 1755, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Fumel (aujourd'hui Royal Picardie) en 1760, a épousé, par contrat du 9 Janvier 1764, *Marie-Célestine-Philippine-Simone de Marmier*, Dame de l'Ordre de la Croix étoilée, fille de *François-Philippe*, Marquis *de Marmier*, Baron de Ray, ancien Lieutenant-Colonel du Régiment de la Reine, Cavalerie, & de *Marie-Antoinette de Rouault-de-Gamaches*, sœur du Marquis *de Rouault-Gamaches*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Grand-d'Espagne, par sa femme, fille unique & seule héritiere du Maréchal *de la Mothe-Houdancourt*, Chevalier des Ordres du Roi, & Grand-d'Espagne de la premiere Classe. Leurs enfans sont : — 1. Charles-Joseph-Emilie, né le 26 Novembre 1765 ; — 2. Alophe-Constant-Fortuné, né le 5 Janvier 1768 ; — 3. Camille-Alexandre, né le 14 Février 1769, reçu Chevalier de Malte de minorité le 3 Août suivant ; — 4. Louis-Philippe, né le 21 Juillet 1770 ; — 5. Jean-Jacques-Louis-Emmanuel, né le 28 Septembre 1772 ; — 6. François-Philippe-Gaston, reçu Chevalier de Malte de minorité le 7 Août 1776 ; — 7. Anne-Françoise-Gabrielle-Emmanuelle, aînée de ses freres, née le 26 Décembre 1764 ; — 8. Charlotte-Françoise, née le 19 Novembre 1766, reçue Chanoinesse au Chapitre d'Alix en 1774.

Les armes : *d'or, à deux léopards d'azur, l'un sur l'autre, armés & lampassés de gueules, celui de la pointe contourné, à la bordure engrêlée de gueules.*

* ROSILY, en Bretagne. Seigneurie avec haute, moyenne & basse Justice, de plus décorée d'un Fief de *Hautbert*, possédée avant & depuis le XIIIe siécle, sans aucune interruption, par une Famille noble du même nom, des plus anciennes de cette Province, laquelle réunit tous les avantages qui font distinguer la Noblesse de Chevalerie.

Son nom commun avec cette Seigneurie de *Rosily*, en est la preuve la plus évidente, sur-tout en Bretagne, où les Loix touchant la possession des Fiefs ont été des plus rigoureuses, depuis l'*Assise* du Comte Geoffroy, vers l'an 1180, jusqu'au XVIe siécle. La filiation suivie de cette Maison commence à

I. Roland de Rosily, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, vivant au milieu du XIIIe siécle, qui souscrivit, avec les principaux Barons & Seigneurs Bretons, à la Charte de Jean I, Duc de Bretagne, de l'an 1275, par laquelle ce Prince, de leur consentement, substitua le droit de rachat à celui du bail des biens des mineurs. Le tems n'a pas épargné la plupart des sceaux pendans à cette Charte ; mais on voit sur les queues de ces sceaux les noms des Seigneurs qui les y apposerent, & on lit sur la 33e : *Signum Rollandi* de Rosily. D'anciens Mémoires, comme les Archives du Château de Nantes (armoire *G*, cassette *B*), disent

qu'il mourut en 1320, & qu'il eut de sa femme, dont le nom est ignoré, entr'autres enfans : — GUILLAUME, qui suit ; — & DREUX, duquel on ne trouve que le nom.

II. GUILLAUME, I. du nom, Seigneur DE ROSILY, né vers l'an 1290, s'attacha fortement, en 1341, au parti de *Jean de Montfort*, Duc de Bretagne, & étoit mort avant l'an 1370. De sa femme, qui n'est point aussi connue, il eut : — MICHEL, qui suit ; — & ROLAND, vivant en 1370.

III. MICHEL, Seigneur DE ROSILY, I. du nom, né vers l'an 1340, vivoit encore, suivant d'anciens Mémoires, en 1412. On lui donne pour femme *Augelle de Trongoff*, de laquelle vinrent : — DREUX, qui suit ; — & GUILLAUME.

IV. DREUX, *aliàs* DRONION DE ROSILY, étoit majeur dès l'an 1426, qu'il fut compris comme Noble parmi les habitans du Fou, lors de la réformation de l'Evêché de Cornouailles, faite en cette année. Il avoit confié la garde de ses biens, à cause de son âge, à GUILLAUME DE ROSILY, son fils aîné, suivant un acte du 27 Juillet 1453 ; est nommé avec lui dans un acte du 23 Décembre 1456, & ne vivoit plus au mois de Décembre 1472. Le nom de sa premiere femme est ignoré : sa seconde fut *Marguerite le Glas*, dite femme de DRONION DE ROSILY, dans un accord du 27 Juillet 1453, & dans une transaction du 29 Mai 1474. Du premier lit il eut : — 1. GUILLAUME, qui suit ; & du second : — 2. JEAN, lequel transigea avec ledit GUILLAUME, son frere aîné, par acte du 16 Avril après Pâques 1480 ; passa deux autres actes avec *Guillaume du Bot*, le 20 Juin 1483 & le pénultieme Février 1484. Il ne vivoit plus le 23 Octobre 1493, que *Marguerite le Louch* (aliàs *le Loup*), sa veuve, tant en son nom, que comme tutrice de JEAN DE ROSILY, dit *le Jeune*, son fils, transigea avec *Jeanne du Bot*. Elle passa aussi un contrat, en la même qualité, le 6 Août 1494 avec *Jeanne le Restal*, & plaidoit encore vers le même tems. JEAN DE ROSILY, son fils, mourut, sans postérité, le 5 Septembre 1524 ; — 3. & JEANNE, mariée, le 27 Juillet 1453, avec *Guillaume le Corre*, Seigneur de Kerbavazlen : ils transigerent avec GUILLAUME DE ROSILY, leur frere, & aussi le 29 Mai 1474 touchant leurs droits en la succession de DRONION DE ROSILY, leur pere. De leur mariage naquit — *Louis le Corre*, Seigneur de Kerbavazlen, qui transigea aussi avec JEAN DE ROSILY, Seigneur dudit lieu, le 5 Septembre 1524, touchant leurs droits en la succession d'un autre JEAN DE ROSILY, petit-fils de DRONION, Seigneur DE ROSILY.

V. GUILLAUME DE ROSILY, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Rosily, étoit majeur avant le 27 Juillet 1453, qu'en qualité de coadjuteur & garde des biens de DRONION, son pere, il transigea avec *Guillaume le Corre*, Seigneur de Kerbavazlen, son beau-frere, & JEANNE DE ROSILY, sa femme, au sujet de leurs droits respectifs & héréditaires. Il s'accorda aussi en cette qualité, par acte du 23 Décembre 1456, avec *Yvon Philippe* ; rendit aveu comme héritier principal & noble de DRONION DE ROSILY, son pere, le 25 Juillet 1473 ; fit encore une transaction, le 29 Mai 1474, avec le susdit *Guillaume le Corre*, & JEANNE DE ROSILY, son épouse, au sujet de leurs droits réciproques ; passa un contrat avec JEAN DE ROSILY, son frere consanguin, le 16 Avril après Pâques 1480 ; se trouva employé parmi les Gendarmes & de trait, & autres gens de guerre nobles de Châteauneuf-du-Fou, dans une montre de l'Evêché de Cornouailles, faite par le Sire *du Pont*, Sire de Rostrenan, les 4 & 5 Septembre 1481. Il s'accorda encore avec *Charles du Vieux-Chastel* au sujet d'un droit de servitude, par acte du 28 Juillet 1487. Un acte du 6 Mai 1494 porte que *Gilles le Glas* étoit alors Sénéchal de la Cour de noble Ecuyer GUILLAUME DE ROSILY, Seigneur de Rosily. Il étoit mort avant le dernier Mars 1506, & laissa pour enfans : — JEAN, qui suit ; — & MARGUERITE, mariée à noble Ecuyer *Guillaume le Habasque*, Seigneur de Tregatonalen, lequel, étant veuf, transigea, le 23 Juin 1513, comme garde naturel de *Jean le Habasque*, son fils aîné, avec JEAN, Seigneur DE ROSILY, son beau-frere, au sujet de la dot de défunte MARGUERITE DE ROSILY, son épouse.

VI. Jean de Rosily, I. du nom, Ecuyer, Seigneur dudit lieu & de Mesros, transigea avec & sous l'autorité de son pere, le 28 Juillet 1487, au sujet d'un certain droit de servitude que leur contestoit *Charles du Vieux-Chastel*, qui le leur concéda de nouveau par cet acte. Il avoit vendu, le 7 Juin 1485, à *Jean de Kaër*, Seigneur de Kerversiou, certains héritages, entr'autres un parc, dit *le parc Fichant*, situé dans la paroisse de Châteauneuf-du-Fou; est nommé dans un bail d'héritage du 18 Mai 1506; transigea, en qualité d'héritier principal & noble de défunt Guillaume de Rosily, le dernier Mars que l'on comptoit encore 1506, avec quelques particuliers, touchant des héritages situés au lieu de Rosily; fit une autre transaction, le 23 Juin 1513, avec noble Ecuyer *Guillaume le Habasque*, Seigneur de Tregatonalen, son beau-frere; passa un accord, le 27 Février 1517, avec les Recteur & Paroissiens de Châteauneuf-du-Fou, au sujet de ses armes que ses prédécesseurs étoient en possession de tems immémorial d'avoir seul en un panneau de la principale vître de l'Eglise de Châteauneuf, excepté au-dessus les armes de la Reine Anne, Duchesse de Bretagne, comme souveraine Dame, ce qu'ils reconnurent; & il mourut avant le 15 Septembre 1524. Il avoit épousé *N... de Kaër*, sœur de noble Ecuyer *Louis de Kaër*, Seigneur de Kerversiou, & fille de *Jean de Kaër*, Seigneur dudit Kerversiou, dont: — Jean, qui suit; — & Jeanne, mariée, en 1495, avec *Jean de Gueignent*: ils vivoient encore en 1521.

VII. Jean de Rosily, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Rosily & de Mesros, transigea, en 1521, avec *Jean de Gueignent* & Jeanne de Rosily, sa femme; est dit fils de défunt Jean de Rosily, & petit-fils de Guillaume, qui étoit fils des premieres noces de Dronion de Rosily, dans un accord sur partage du 5 Septembre 1524; plaidoit à Châteauneuf-du-Fou, le 9 Juin 1525, avec *Louis de Kaër*, Seigneur de Kerversiou; est encore dit petit-fils de Guillaume de Rosily dans un bail à ferme de certains héritages assis à Châteauneuf-du-Fou, passé le 3 Octobre 1526; est qualifié *noble Ecuyer* dans une transaction qu'il fit avec *Louis de Kaër*, le 3 Juillet 1527, touchant la possession où ils étoient d'avoir leurs armes en l'Eglise Paroissiale de Châteauneuf-du-Fou; afferma son moulin de Kerviant par acte du 16 Mars 1529; & mourut avant le 25 Novembre 1531. Il avoit épousé, avant le 15 Mai 1495, *Catherine du Dresnay*, fille de *Charles du Dresnay*, Seigneur de Kercourtes, & niéce d'*Yves du Dresnay*, Chanoine, auquel son mari donna alors quittance pour raison de sa dot. Elle mourut avant son mari, & eut pour enfans: —— Christophe, qui suit; — & Louise de Rosily, veuve de noble *Gui de la Boeniere*, le 26 Octobre 1549, qu'elle partagea avec son frere les biens de la succession de leurs pere & mere.

VIII. Christophe de Rosily, Ecuyer, Seigneur de Rosily & de Mesros, dit fils & principal héritier de Jean de Rosily & de *Catherine du Dresnay*, ses pere & mere, dans l'inventaire fait, après leur mort, le 27 Novembre 1531, est mentionné dans la réformation des Paroisses de l'Evêché de Cornouailles de 1536, à cause de sa maison noble de Mesros; fit un accord, par rapport à sa femme, avec noble Ecuyer *Charles de la Marche*, Seigneur de Bodriec, le 23 Mars 1546, au sujet de leurs droits héréditaires; & partagea avec Louise de Rosily, sa sœur, les biens de leurs pere & mere, par acte du 26 Octobre 1549 (comme il a été dit), homologué en la Cour de Châteauneuf par Sentence du 10 Janvier suivant. Noble *Guillaume de la Marche*, Seigneur de Bodriec, son neveu, s'obligea envers lui pour une certaine somme le 27 Novembre 1559. Le même Christophe de Rosily transigea, le 19 Juin 1568, pour les intérêts de son fils aîné, qu'il fit émanciper par Sentence de la Justice de Rosily du 4 Février 1569; & ne vivoit plus le 7 Octobre 1575. Il avoit épousé, avant le 9 Mars 1543, *Françoise de la Marche*, sœur de noble Ecuyer *Charles de la Marche*, Seigneur de Bodriec, & fils de noble *Guillaume*, Seigneur *de la Marche* & de Bodriec, & de *Marguerite de la Villeneuve*. Elle est nommée, avec son mari, dans l'accord ci-dessus du 23 Mars 1546, & ne vivoit plus lors de l'obligation passée au profit de son mari le 27 Novembre 1559, où

Guillaume de la Marche & *Marguerite de la Villeneuve*, ses pere & mere, sont rappellés. Leurs enfans furent : — 1. MICHEL, qui suit ; — 2. GUION, nommé avec sa mere, son frere aîné, & ses sœurs mineures, dans cette obligation, faite au profit de CHRISTOPHE DE ROSILY, leur pere, par *Guillaume de la Marche* ; — 3. MARIE, mariée, avant le 9 Juin 1579, avec noble *Jean de Penpoullon*, Seigneur de Kerguern & de Kerbeau, qui transigea ledit jour, pour les droits de sa femme, avec MICHEL DE ROSILY, son beau-frere ; — 4. JEANNE, mariée, par contrat du dernier Novembre 1596, avec noble *Jean le Cognen*, Seigneur de Kerguarch ; — 5. SUSANNE, rappellée, comme ses sœurs, dans l'acte du 27 Novembre 1559 ; — 6. & JACQUETTE, qui donna quittance pour ses droits successifs à MICHEL DE ROSILY, son frere aîné, le 7 Octobre 1575, & fit partage, pour le même sujet, le 16 Septembre 1619 (étant alors mariée à *François de la Marre*, Ecuyer, Seigneur de la Ville-Rogier), avec JACQUES DE ROSILY, son neveu.

IX. MICHEL, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de ROSILY, de Mesros, du Thymen, &c. étoit encore mineur le 27 Novembre 1559, que son pere CHRISTOPHE DE ROSILY contracta, pour raison des droits de défunte *Françoise de la Marche*, sa femme, avec *Guillaume de la Marche*, Seigneur de Bodriec. Il est aussi nommé, avec son pere, & *Catherine du Thymen*, sa femme, alors sa fiancée, dans une transaction faite, pour raison des droits de celle-ci, le 19 Juin 1568, avec noble Ecuyer *Yves du Treauna*, Seigneur de Kerguern, qui avoit été chargé de sa tutelle. Il étoit âgé de 20 ans & plus, lorsqu'il fut émancipé par son pere en la Justice de Rosily le 4 Février 1569 ; est dit fils & principal héritier noble de défunts CHRISTOPHE DE ROSILY, & de *Françoise de la Marche*, ses pere & mere, dans la quittance que JACQUETTE DE ROSILY, sa sœur, lui donna pour raison de ses droits le 7 Octobre 1575 ; transigea, à ce sujet, avec MARIE DE ROSILY, son autre sœur ; & étoit mort le 16 Septembre 1619. Il avoit épousé, en 1568, *Catherine du Thymen*, Dame dudit lieu, morte le 15 Avril 1623, dont : — 1. JACQUES, qui suit ; — 2. LOUISE, Dame de Rosily en partie ; — 3. ANNE ; — 4. JEANNE ; — 5. FRANÇOISE ; — 6. & JACQUETTE. Elles partagerent, le 15 Avril 1623, avec leur frere, les biens de la succession de leurs pere & mere.

X. JACQUES, Ecuyer, Seigneur DE ROSILY, de Mesros, du Thymen, de Pratenroux, du Monster, de Clearchmarch, &c. afferma, avec sa femme, le 29 Octobre 1618, leur moulin appellé Kergorautin ; transigea, comme fils aîné, héritier noble de MICHEL DE ROSILY, Ecuyer, son pere, le 16 Septembre 1619, avec JACQUETTE DE ROSILY, sa tante, touchant les droits successifs de celle-ci : il est dit dans cet acte, que *les partages de leurs prédécesseurs avoient été faits noblement de tout tems, suivant l'assise du Comte Geoffroy* ; partagea pareillement avec ses sœurs le 15 Avril 1623 ; rendit hommage au Roi, en 1630, pour son Fief noble de Rosily, & ne vivoit plus en 1637. Il avoit épousé 1°. *Anne de Baud*, nommée avec son mari dans le bail à ferme cité ci-dessus, du 29 Octobre 1618 ; & 2°. *N... de Kerbabu*, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent : — 1. FRANÇOIS, qui suit ; — 2. MARC, Ecuyer, Seigneur du Thymen, qui fut sous la tutelle de *Jacques de Kerguern*, Seigneur de Kervisy, son beau-frere, le 21 Octobre 1637. Il partagea avec son frere aîné pour ses droits en la succession de ses pere & mere, & fut maintenu dans sa *noblesse*, ainsi que son frere aîné, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation établie en Bretagne, le 13 Avril 1669 ; — 3. MAURICETTE, Dame de Clearchmarch, mariée à *Jacques de Kerguern*, Ecuyer, Seigneur de Kervisy, avant le 21 Octobre 1637, qu'il fit partage, touchant les droits héréditaires de sa femme, avec FRANÇOIS DE ROSILY, son beau-frere ; — 4. FRANÇOISE, dite fille majeure dans le partage de 1637, qualifiée Dame Douairiere de Kernerckrat dans un autre partage du 20 Octobre 1698, entre MATHURIN & GENEVIÉVE DE ROSILY, ses neveu & niéce, où il est fait mention de sa succession collatérale, ce qui prouve qu'elle étoit déja morte sans postérité ; — 5. & URBAINE,

Orbaine, Dame du Monster; qui étoit sous la tutelle de *Jacques de Kerguern*, son beau-frere, lors du partage de 1637.

XI. François, Seigneur de Rosily, de Mesros, de Pratenroux, du Monster, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, batisé le 20 Mai 1612, partagea, le 21 Octobre 1637, avec son frere & ses sœurs; & reçut, le 8 Mai 1646, une Lettre de Cachet du Roi, par laquelle Sa Majesté lui donne avis qu'elle l'avoit *choisi & élu en l'assemblée des Chevaliers de l'Ordre de Saint-Michel pour entrer & être associé à cet Ordre*. Le Roi ayant délivré, le même jour, commission au Prince *de Guémené*, Chevalier des Ordres de Sa Majesté, pour qu'il *ait à présenter & bailler le Collier de l'Ordre de Saint-Michel* au sieur de Rosily, celui-ci le reçut, & prêta serment en conséquence le 10 du même mois. Il étoit mort lors du mariage de son fils le 16 Juin 1665, & avoit épousé, par contrat du 13 Février 1638, *Catherine de la Motte*, Dame de la Vallée, fille de défunt *Guillaume de la Motte*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de la Vallée, Pleumaudan, la Roche, la Metrye, Langouvian, &c. & de *Mathurine*, Dame de Saint-Denoual, Vicomtesse de Planguenoval. Elle vivoit encore veuve le 16 Juin 1665, qu'elle fut présente au mariage de son fils. Leurs enfans furent: — 1. Mathurin, qui suit; — 2. François, Prêtre, Ecuyer, Seigneur de Moustoir, ainsi qualifié dans l'extrait de batême, du 1 Juin 1672, de Joseph-Marie de Rosily, son neveu, qu'il avoit ondoyé le jour de sa naissance; — 3. Marie-Yvonne, mariée, par contrat du 17 Juillet 1665, à *François de Kergoët*, Seigneur de Quilly, Trehenboul, Coetsquiriou, Copeau, Morniac, &c. Elle tint sur les Fonts baptismaux, le 1 Juin 1672, Joseph-Marie de Rosily, son neveu; — 4. & Geneviéve, dite veuve du Seigneur *de Kermourant* dans le partage qu'elle fit, avec son frere aîné, de ses droits en la succession de ses pere & mere, par acte du 20 Octobre 1698.

XII. Mathurin de Rosily, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Mesros, le Moustoir, de Pratenroux, Trohay, Kervasin, Tondoon, &c. batisé le 6 Mars 1639, maintenu dans sa noblesse par Jugement des Commissaires de la Réformation en Bretagne du 13 du même mois, fut présent, le 11 Mars 1698, au contrat de mariage de Joseph-Marie de Rosily, son fils; partagea, en qualité de fils aîné, héritier noble de ses pere & mere, avec Geneviéve de Rosily, sa sœur, par acte du 20 Octobre suivant; & vivoit encore le 28 Août 1702. Il avoit épousé, par contrat du 16 Juin 1665, *Jeanne le Pappe*, Dame de Kerantonet, fille mineure de feu *Nicolas le Pappe*, Seigneur de Vieuxbourg, le Susau, &c. & de *Claude le Bihan*, dont:

XIII. Joseph-Marie de Rosily, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Mesros, &c. né le 3 Avril 1667, ondoyé, le même jour, par François, son oncle, & batisé, le 1 Juin 1672, dans la Paroisse de Plonevez. Il fut Lieutenant au Régiment du Roi, Infanterie, Chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare, mourut en 17...; & avoit épousé, par contrat du 11 Mars 1698, *Françoise-Geneviéve le Pappe*, fille de feu *Germain-Claude le Pappe*, Seigneur de Coëtlesper, & d'*Olive de Coatnours*. De ce mariage sont issus: — 1. Mathurin-Olivier-Etienne, qui suit; — 2. François-Joseph, rapporté après la postérité de son aîné; — 3 & 4. deux autres garçons, Ecclésiastiques; le premier, Chanoine.

XIV. Mathurin-Olivier-Etienne de Rosily, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Mesros, &c. né le 26 Décembre 1699, batisé le 28 Août 1702, après avoir servi 14 ans, en qualité de Lieutenant, au Régiment de Saillans, a passé 40 années dans l'exercice d'un office de Conseiller au Parlement de Bretagne, & est mort en 1766. Il avoit épousé, par contrat du 17 Novembre 1737, *Marie-Yvonne de Coëtloury*, fille unique & héritiere de défunt *Pierre de Coëtloury*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & de *Marie-Jeanne de la Noë*, dont, pour fils unique:

XV. François-Julien de Rosily, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Mesros, &c. dit *le Marquis de Rosily*, né le 11 Octobre 1738, qui a épousé, par contrat du 2 Mars 1765, *Anne-Henriette-Perine de Bec-de-Lievre*, fille d'*Hilarion-Fran-*

çois, Chevalier, Marquis *de Bec-de-Lievre*, Seigneur de la Seillerais, Conseiller du Roi en tous ses Conseils, premier Président en la Chambre des Comptes de Bretagne, & de *Marie-Anne d'Anviray*. Leurs enfans sont: — ANNE-FRANÇOIS; — & HENRIETTE-FRANÇOISE.

XIV. FRANÇOIS-JOSEPH DE ROSILY, Chevalier, second fils de JOSEPH-MARIE, Seigneur DE ROSILY, & de *Françoise-Geneviéve le Pappe*, dit *le Comte de Rosily*, fut fait Maréchal des Camps & Armées du Roi, Major de la Marine & Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis, après avoir été long-tems Inspecteur des Gardes-Côtes en Bretagne. Il commanda le vaisseau *le Diadême*, en 1757, dans l'Escadre de M. *de Beaufremont*, & prit, en allant à Saint-Domingue, *le Grennewich*, vaisseau Anglois; se signala, par sa valeur & ses lumieres, dans le combat qu'il soutint, à la vue de l'Escadre de M. *du Bois-de-la-Mothe*, la même année, contre un vaisseau Anglois de 80 piéces de canon, qu'il auroit pris, sans la manœuvre de ce Commandant, qui lui tira les coups de canon de rappel au moment qu'il vit que le vaisseau Anglois alloit se rendre. Toute la France connut les belles manœuvres de ce combat, où il fut blessé, sans le quitter. Il commanda encore, en 1758, le vaisseau *le Diadême;* étoit Chef-d'Escadre, & le premier sur les rangs pour être fait Lieutenant-Général & Cordon rouge, lorsqu'il mourut en 1771, âgé de 66 ans, aimé, regretté & respecté des troupes de mer & de terre, qu'il commandoit à Brest depuis plusieurs années, pendant l'*intérim* de M. *de Roquefeuil*. Il avoit épousé, par contrat du 30 Novembre 1741, *Marie-Jeanne-Renée de Gourio-de-Ménemeur*, fille de Messire *N.... de Gourio-de-Ménemeur*, & de *Marie-Renée Caouce-de-Mezelles*, dont: — 1. N... DE ROSILY, mort au berceau en 1743; — 2. CHARLES-YVES-FRANÇOIS, Officier dans la Marine, tué à l'affaire de Larache en 1765, étant Garde du Pavillon; — 3. FRANÇOIS-ETIENNE, Comte DE ROSILY, Chevalier, Enseigne de Vaisseau, non marié en 1777; — 4. PIERRE-JOSEPH, mort, sans alliance, à Mesros en 1759; — 5. GUILLAUME-FRANÇOIS, qui suit; — 6. & JOSEPH-JEANNE, mariée 1°. au Seigneur *de Trogoff*, Officier dans la Marine, mort sans postérité; & 2°. le 14 Janvier 1772, à *Louis-Augustin de Monteclerc*, dit *le Chevalier de Monteclerc*, aîné de sa Maison, Capitaine de Vaisseaux, & Chevalier de Saint-Louis, dont — *Louis-Henri-Marie de Monteclerc*, né le 15 Décembre 1774.

XV. GUILLAUME-FRANÇOIS, Vicomte DE ROSILY, Enseigne de Vaisseaux, a épousé, le 27 Juillet 1773, *Henriette-Thérese de Marolles*, fille de feu *Henri de Marolles*, Capitaine de Vaisseaux, & de Dame *Marie-Thérese-Gillonne de Courcerac*, de laquelle il a une fille.

Les armes: *d'argent, au chevron de sable, accompagné de trois quintefeuilles de même.*

* ROSMADEC, en Bretagne.

Seigneurie qui passa, par alliance, à *Guyon de la Chapelle*, dont la petite-fille, *Jeanne de la Chapelle*, mariée, en 1505, à JEAN III, Sire DE ROSMADEC, devint, en 1519, héritiere de cette Seigneurie & de la Chapelle, qu'elle laissa à son fils aîné, TANNEGUI DE ROSMADEC, pere de SÉBASTIEN I, & ayeul de SÉBASTIEN II, créé, en 1618, *Marquis de Molac*, & décédé en 1641. Son fils, SÉBASTIEN III, étant mort sans postérité, sa sœur, MARIE-ANNE DE ROSMADEC, devint son héritiere. Elle avoit épousé *René le Sénéchal*, Comte de Carcado, tué à la bataille de Senef en 1674, étant Maréchal-de-Camp. Leur fils, *René-Alexis le Sénéchal*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Quimper, a eu pour enfans: — 1. *Corentin-Joseph le Sénéchal-Carcado*, Marquis de Molac, Maréchal des Camps & Armées du Roi; — 2. *Louise-Marguerite*, mariée, le 14 Janvier 1740, avec *Anne-Louis de Beauvau*, Marquis de Tigny, dit *le Marquis de Beauvau*.

Quant à la Maison de ROSMADEC, des *Mémoires* particuliers en commencent la Généalogie par RIVALLON DE ROSMADEC, vivant en 892, qui avoit épousé *Adelle de Rostrenen*, petite-fille de *Guillaume de Rostrenen*, Connétable de France sous LOUIS *le Débonnaire*. Mais le *Mercure* du mois de Mars 1750, s'en

tient à celle que cette Maison a présentée aux Etats de Bretagne. Elle remonte à RIVALLON DE ROSMADEC, Chevalier, qui fonda l'Abbaye de Landevence, l'an 1191, du consentement d'*Eléonore de Léon*, sa femme, Princesse issue du sang des anciens Princes de la Bretagne Armorique. On peut juger par-là quelle est la noblesse & l'ancienneté de cette Maison, qui subsiste dans le Marquis DE ROSMADEC, que nous croyons le dernier mâle de son nom. Les armes : *pallé d'argent & d'azur de six piéces.*

* ROSNAY, en Champagne, Election de Troyes.

Petite Ville qui fut donnée en partage, à titre de *Comté*, par THIÉBAUT, Comte DE CHAMPAGNE & Roi de Navarre, à son frere HENRI, qui lui ayant succédé, réunit ce Comté à la Champagne. Le Roi l'en détacha en 1360, & l'érigea en *Comté* en faveur de *Jean de Luxembourg*, Seigneur de Ligny. En 1640 ce *Comté* fut vendu à *François de l'Hôpital*, Marquis de Vitry, Maréchal de France, en faveur duquel il fut érigé en *Duché-Pairie*, par Brevet du 1 Août 1651. Depuis il fut vendu à la Princesse *de Lillebonne*, qui, par son testament, le donna au Prince *de Commercy*; & ce *Comté* fut acquis, vers la fin du dernier siécle, par *Gédéon Berbier-du-Metz*.

* ROSNY : Grande Terre, près de Mantes, qu'*Anne de Melun*, fille de *Hugues*, Vicomte de Gand, porta, en 1529, en mariage à *Jean de Bethune*, IV. du nom, laquelle fut acquise par le Sieur *Olivier de Senozan*, Receveur-Général du Clergé, & est aujourd'hui possédée par le Président *de Senozan*, son fils.

ROSSEL : Ancienne Noblesse originaire de Picardie, établie à Sens, distinguée dans l'Epée. Suivant un inventaire des titres, & les titres même qui nous ont été communiqués, elle remonte à

I. RODOLPHE DE ROSSEL, Ecuyer, qui descend d'une très-noble Famille de Picardie, suivant le contrat de mariage de PHILIPPE, son fils, où il est dit : *cum tractatum fuerit de matrimonio inter Philippum Rosellum, scutiferum, filium Rodulphi, scutiferi, de nobilissimâ familiâ Rossellorum apud Picardos oriundi.* Il fut contraint, en 1423, d'abandonner son pays, à cause des guerres déclarées par les Bourguignons & les Anglois, qui désoloient la France. Il se retira, comme fidélement attaché à son légitime Souverain, avec un grand nombre d'autres Gentilshommes, au Mont-Saint-Michel en Normandie, seule place qui étoit alors sous l'obéissance de CHARLES VII; & il y donna, avec les autres, des preuves de son courage & de son affection pour son Prince. Ceci est justifié par les armoiries de tous les Gentilshommes Normans qui se trouverent à cette action, lesquelles sont peintes sur la muraille d'une des Chapelles de l'Abbaye du Mont-Saint-Michel. On y distingue, entr'autres, celles de RODOLPHE DE ROSSEL, qui sont : *trois tortues d'or, en champ d'azur*, avec le cri FESTINA LENTÈ. Il eut pour fils :

II. PHILIPPE DE ROSSEL, Ecuyer, qui, dès sa plus tendre jeunesse, donna des preuves de son courage & de sa valeur. Il servit sous les Seigneurs *de Tournon* & *de Joyeuse*, qui travailloient à conserver le Languedoc & le Vivarais sous l'obéissance du Roi; & se distingua de maniere que le Vicomte *de Joyeuse*, faisant cas de son mérite & de ses talens, & désirant de se l'attacher auprès de lui, lui fit don d'une maison située dans la ville de Joyeuse, où ses descendans ont long-tems demeuré. Une copie de cette donation, du 11 Avril 1445, & collationnée à l'original le 29 Avril 1680, nous a été communiquée. Ce Seigneur le maria, le 23 Janvier 1459, avec *Louise de Serres*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, d'une ancienne Noblesse de la ville de Joyeuse, & de *Marguerite d'Orne*. PHILIPPE DE ROSSEL transigea, le 2 Mars 1499, avec *Blaise de Serres*, frere de son épouse, au sujet des biens qui lui revenoient de la succession de

ses pere & mere, & mourut en 1560. Il eut pour enfans : — JEHAN, qui suit ; — & deux filles, PHILIPPE & CLAUDE.

III. JEHAN DE ROSSEL, Ecuyer, passa, avec son pere, le 14 Mars 1499, une transaction entre *Louis* & *Gaspard Chabrit*, pere & fils, relativement aux biens que ceux-ci leur avoient vendus. A l'exemple de ses ancêtres, il se distingua dans les guerres de Piémont, sous la conduite du Chevalier *d'Ambres*, qui y commandoit la Légion du Languedoc ; & servit dans les guerres de FRANÇOIS I, contre l'Empereur CHARLES-QUINT. Il testa le 24 Juin 1540 ; fit plusieurs legs pieux ; légua 5 sols tournois à ses sœurs PHILIPPE & CLAUDE, & ordonna sa sépulture au Cimetiere de l'Eglise Notre-Dame de Rosieres. Il avoit épousé *Françoise Besset*, & en eut : — 1. GIRAULT, qui suivit son pere à la guerre, & testa le 19 Juin 1557. Il avoit épousé *Alix Refectionné*, de laquelle vinrent plusieurs enfans, entr'autres : — CLAUDE & LOUIS DE ROSSEL, Ecuyers, dont on ignore la postérité ; — 2. JACQUES, qui suit ; — 3. & MARGUERITE, rappellée, avec ses deux freres, dans le testament de son pere, qui lui légua, outre sa portion, 20 sols tournois. Elle fut mariée avec *Antoine de la Font*.

IV. JACQUES DE ROSSEL, I. du nom, Ecuyer, servit sous son pere, avec son frere aîné, & testa à Uzès le 15 Avril 1568. Il avoit épousé, par contrat du 12 Juin 1547, dans la ville d'Uzès, *Etiennette de Mameján*, d'une Famille noble & ancienne du Vivarais, dont les armes sont : *d'or, à la bande d'azur, chargée de trois étoiles d'argent*. Elle resta veuve avec beaucoup d'enfans, entr'autres : — JACOB ; — GUILLAUME ; — DANIEL ; — JACQUES ; — & PIERRE, qui suit. Ces enfans, élevés avec soin par leur pere, furent contraints de quitter leurs études & de prendre le parti des armes dans les guerres de Religion, qui désoloient alors la France, & se disperserent ensuite en différentes Provinces. On croit que des quatre premiers susnommés, qui ont formé chacun une branche, il y en a eu un qui fut s'établir en Angleterre. Le seul, dont nous ayons connoissance, est

V. PIERRE DE ROSSEL, Ecuyer, Seigneur de Cercy, lequel fit ses preuves de *noblesse* devant la Cour des Aides de Paris, le 29 Mars 1634, & le 16 Juin 1635 ; & fut maintenu, sur la production de ses titres, comme on le verra ci-après. Il avoit servi, dès sa jeunesse, lors de la Ligue, dans le Régiment du Sieur *de Chambault*, Compagnie du Capitaine *le Sage*, où il fut Enseigne : après la défaite de M. *de Joyeuse*, devant Villemur, près Toulouse, il avoit quitté le service, & étoit venu à Paris en 1595. Il y suivit le Barreau, & rendit de très-grands services sous MARIE DE MÉDICIS, qui étoit alors Régente ; & se retira ensuite à Sens, où il fut Conseiller du Roi & premier Président en l'Election de cette Ville. Il épousa, en 1606, *Catherine Daguet* ou *Dagai*, fille de feu *Jean Daguet*, Ecuyer, issu d'une illustre Famille de Franche-Comté, qui possédoit les premieres charges dans le Parlement de Dole, & dont les armes sont : *de gueules, chargé d'un lion d'or, au chef cousu d'azur*. Son mariage fut célébré en présence de haute & puissante Dame *Françoise de la Baume*, Marquise de Saint-Martin, Comtesse de Montrevel, &c. & de Demoiselle *Marie de Sarrazin-de-Saint-Martin*. Il donna à bail, le 27 Avril 1610, sa Terre de Cercy, située dans la paroisse de Gummery, au nommé *Jean Chenu*, Laboureur, & transigea les 31 Janvier & 1 Février 1627, avec *Jean de Trumelet*, Ecuyer, Sieur de Brunet, & *Françoise de Neufvis*, sa femme, au sujet de la Seigneurie de Gummery, dont ils étoient l'un & l'autre en partie Seigneurs. Il fut déchargé, en sa qualité de *noble d'ancienne extraction*, de la taxe des francs-fiefs, par Arrêt de la Chambre souveraine, du 23 Août 1635 ; maintenu dans sa *noblesse*, avec ses freres DANIEL & JACQUES DE ROSSEL, par autre Arrêt de la Cour des Aides du 1 Juillet 1636 ; & testa le 29 Janvier 1642. Il eut de son mariage : — 1. PIERRE, Ecuyer, Seigneur de la Chapelle, Officier au Régiment des Gardes-Françoises, suivant deux Certificats, l'un, du 30 Août 1636 ; & l'autre, du 1 Mai 1638, mort sans enfans ; — 2. & JACQUES, qui suit.

VI. JACQUES DE ROSSEL, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Chapelle, puis de Cercy, Conseiller du Roi & premier Président en l'Election de Sens, sur la démission de son pere, fut déchargé, par Arrêt de la Cour des Aides, le 22

Octobre 1649, de la taxe de la taille à laquelle il avoit été imposé, avec défense d'être troublé à l'avenir dans sa qualité de *noble d'ancienne extraction;* ce qui fut aussi confirmé par un autre Arrêt du Conseil d'Etat, qui le maintint, le 29 Septembre 1667, avec ses enfans, nés & à naître en légitime mariage, dans la qualité de *Noble* & d'*Ecuyer*. Il avoit épousé, par contrat passé le 15 Juin 1636, devant *Louis Boulard*, Notaire à Sens, *Anne Guillaume-de-Marsangy*, fille de feu *Robert Guillaume*, Ecuyer, Seigneur de Marsangy, Conseiller du Roi à Sens. Leurs enfans furent: — 1. PIERRE, qui suit; — 2. CHRISTOPHE, auteur de la branche établie à Rochefort, & qui subsiste à Saintes, rapportée ci-après; — 3. & JACQUES, tige des Seigneurs de Tannoy, &c. mentionnés ensuite.

VII. PIERRE DE ROSSEL, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Cercy, eut de *Marie-Aimée de Biencourt*, son épouse:

VIII. CHRISTOPHE DE ROSSEL, Chevalier, Seigneur de Cercy, qui s'allia, par contrat du 17 Août 1715 (passé devant *Lauvergon*, Notaire au Châtelet de Paris, & délivré par *Aleaume*, son Confrere), avec *Marie-Marguerite d'Aligret*, de laquelle il a eu: — 1. CHARLES, qui suit; — 2. MARGUERITE-CHARLOTTE, morte en 1763; — 3. & CÉCILE-COLOMBE-GENEVIÉVE, mariée, le 31 Mai 1770, à *Jean-Louis de Treignac*, Chevalier, Seigneur de Béchereau & de Clomiron.

IX. CHARLES DE ROSSEL, Chevalier, a servi 22 ans dans la Marine, & est mort Lieutenant des Vaisseaux du Roi & Chevalier de Saint-Louis. Il avoit épousé à Rochefort, en 1747, *Marie-Gabrielle Ancelin-de-la-Mauviniere*, dont deux filles; — l'aînée est morte en bas-âge; — la seconde, MARIE-ANNE-CATHERINE DE ROSSEL, mariée, le 22 Mai 1770, à CHARLES-CHRISTOPHE DE ROSSEL, II. du nom, Chevalier, fils de CHARLES-CHRISTOPHE I, mentionné, ci-après, au degré IX des Seigneurs de Tannoy.

Branche établie à Rochefort, & qui subsiste à Saintes.

VII. CHRISTOPHE DE ROSSEL, I. du nom, Chevalier, second fils de JACQUES DE ROSSEL, II. du nom, & d'*Anne Guillaume-de-Marsangy*, né le 18 Août 1646, alla s'établir à Rochefort, & épousa, le 29 Juin 1676, Dame *Marie-Elisabeth Grassin*, de laquelle il eut deux filles: — l'une, morte Religieuse Bénédictine à l'Abbaye Royale de Notre-Dame-lès-Sens; — & CHRISTOPHE, qui suit.

VIII. CHRISTOPHE DE ROSSEL, II. du nom, Chevalier, Capitaine des Vaisseaux du Roi, servit pendant 42 ans; fit 32 campagnes sur mer; commanda 12 Vaisseaux de guerre, & est mort à son 13e commandement, pendant l'armement du vaisseau *le Fougueux*, qu'il commandoit à Brest, dans l'Escadre de M. *de Létenduer*. Il avoit épousé *Louise Massiot*, fille de *Richard Massiot*, Ecuyer, Seigneur de la Mothe, dont il a eu: — 1. LOUIS-AUGUSTE, qui suit; — 2. CHRISTOPHE, né le 1 Juillet 1737, mort à Louisbourg en 1757, alors Garde de la Marine, & embarqué, dans l'Escadre de M. *Dubois-de-la-Mothe*, sur le vaisseau le Duc *de Bourgogne;* — 3. & LOUIS, frere jumeau du précédent, mort en bas-âge.

IX. LOUIS-AUGUSTE DE ROSSEL, Chevalier, né le 20 Juin 1736, Lieutenant des Vaisseaux du Roi & Chevalier de Saint-Louis, n'est pas encore marié.

Branche des Seigneurs de TANNOY, *des* BARRES, *&c.*

VII. JACQUES DE ROSSEL, Chevalier, Seigneur de Tannoy, troisieme fils de JACQUES, II. du nom, & d'*Anne Guillaume-de-Marsangy*, né & batisé dans l'Eglise de Saint-Hilaire de Sens le 8 Décembre 1648, fut Lieutenant de Roi dans l'Isle & Gouvernement de Porquerolles, & épousa, par contrat passé à Paris devant *Marion* & son Confrere, Notaires, le 7 Mai 1690, *Madelene de Jouvancy*, fille de *Jacques*, Conseiller du Roi & Commissaire ordinaire de l'Artillerie de France, & de *Madelene-Constance de Hautemer*. Après sa mort, sa veuve fut, par acte passé le 26 Juillet 1717, élue tutrice de ses enfans mineurs,

sçavoir : — 1. JACQUES-GABRIEL, Ecuyer ; — 2. CHARLES-CHRISTOPHE, qui suit ; — 3. EDME ; — 4. & ANNE-MADELENE-CHARLOTTE DE ROSSEL, morte à Cambray, premiere femme de *Jacques-Philippe de Herbais*, Chevalier, laquelle laissa pour fille unique, — *Marie-Anne de Herbais*, qui se fit Religieuse au Couvent des Cordelieres de Saint-Quentin. Ses deux oncles, JACQUES-GABRIEL & CHARLES-CHRISTOPHE DE ROSSEL, après sa profession, hériterent des biens de sa mere, leur sœur, & à cet effet transigerent à Cambray, le 1 Juin 1728, avec *Jacques-Philippe de Herbais*, leur beau-frere. Ces quatre enfans furent maintenus, avec leur pere, dans leur *noblesse*, le 16 Avril 1701, par Ordonnance de M. *de Phelypeaux*, Conseiller du Roi en son Conseil d'Etat, & Intendant de la Généralité de Paris.

VIII. CHARLES-CHRISTOPHE DE ROSSEL, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Tannoy, né à Noyen-sur-Seine, Diocèse de Sens, & batisé le 18 Novembre 1694, mort en Janvier 1752, avoit épousé 1°. par contrat du 15 Janvier 1724, passé devant *Remy* & son Confrere, Notaires au Châtelet de Paris, Demoiselle *Colombe Hemard-de-Paron*, morte le 5 Juillet 1726 ; & 2°. par contrat passé le 10 Juillet 1737, devant *Sulpice le Gris*, Notaire à Sens, *Cécile-Susanne Guillaume-de-Marsangy*. Du premier lit est issu : — CHRISTOPHE-COLOMBAN, qui suit, dont son pere fut élu tuteur, par assemblée de parens, le 27 Septembre 1726, & en eut la garde-noble ; & du second lit : — CHARLES-CHRISTOPHE, rapporté après la postérité de son aîné.

IX. CHRISTOPHE-COLOMBAN DE ROSSEL, Chevalier, Seigneur des Barres, né & batisé le 16 Juin 1726, dans la paroisse Sainte-Croix de Sens, est entré Page de S. A. S. le Prince *de Dombes*, le 1 Janvier 1741 ; a été fait Cornette dans le Corps Royal des Carabiniers le 1 Janvier 1745 ; Lieutenant le 26 Décembre 1746 ; Chevalier de Saint-Louis en 1760 ; Capitaine de Carabiniers en Juillet 1762, & Major de Cavalerie au mois de Septembre 1774. Il a épousé, par contrat passé à Paris le 17 Novembre 1755, devant *Vatry* & *Millet*, Notaires, *Elisabeth-Jacqueline l'Hermite-de-Chambertrand*, fille de défunts *Jérôme-Miles l'Hermite*, Ecuyer, Seigneur de Chambertrand, Richebourg & Villiers-Louis, en partie, Président & Lieutenant-Général au Bailliage & Siége Présidial de Sens, & d'*Elisabeth-Louise Livoire*, dont : — CHRISTOPHE-HENRI, qui suit ; — & ELISABETH-PAUL-EDOUARD, né le 11 Septembre 1766.

X. CHRISTOPHE-HENRI DE ROSSEL, Chevalier, né & batisé le 8 Septembre 1756, a été élevé à l'Ecole Royale Militaire, d'où il est sorti le 30 Janvier 1774, pour entrer dans le Corps Royal des Carabiniers.

IX. CHARLES-CHRISTOPHE DE ROSSEL, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Cercy, fils de CHARLES-CHRISTOPHE I, & de *Cécile-Susanne Guillaume-de-Marsangy*, sa seconde femme, Garde de la Marine en 1756, Enseigne des Vaisseaux du Roi en 1763, puis Lieutenant en 1773, & Chevalier de Saint-Louis en 1775, a épousé, le 22 Mai 1770, MARIE-ANNE-CATHERINE DE ROSSEL, sa cousine, fille unique de CHARLES DE ROSSEL, Chevalier de Saint-Louis, & de *Marie-Gabrielle Ancelin-de-la-Mauviniere*, comme on l'a dit ci-devant. De ce mariage il a eu jusqu'à présent quatre enfans, dont deux filles, mortes en bas-âge. Les deux autres, vivans, sont : — LOUIS-CHRISTOPHE DE ROSSEL, né le 13 Février 1774 ; — & MARIE-JULIE-ADÉLAÏDE, née le 6 Avril 1776.

Les armes : *d'azur, à trois tortues d'or, 2 & 1*. Devise : FESTINA LENTÈ.

ROSSET, anciennement ROUSSET-DE-LA-MARTELLIERE : Noble & ancienne Famille originaire de Dauphiné, dont il est parlé dans *Chorier* & dans le Nobiliaire de cette Province.

Plusieurs de ce nom ont été pourvus de différentes places dans le Parlement de Grenoble, & brevetés de Lettres de Conseiller d'Etat ; & il est fait mention aussi de plusieurs de cette Famille dans la Vie du Connétable *de Lesdiguieres*. On voit dans la Cathédrale de Toul l'épitaphe de FELICIAN DE ROSSET, qui commence par ces mots : *Hic jacet venerabilis ac nobilis vir* DE ROSSET-DE-LA-

Martelliere, *clarissimâ apud Delphinates gente ortus*, &c. Cette Famille a formé diverses branches. De l'aînée, il reste aujourd'hui Charles-François de Rosset, Chevalier, Seigneur de Létourville, Maître-d'Hôtel honoraire du Roi, marié, en 1771, avec Anne-Charlotte de Rosset, sa cousine-germaine, fille d'Antoine-Philippe de Rosset, Président en la Cour des Aides de Paris, dont deux fils: — Charles-Anne de Rosset, né le 26 Mai 1772; — & François-Anne, né le 29 Septembre 1776.

Les armes: *d'azur, à trois trefles d'or.*

ROSTAING-CHAMPFERRIER (de), à Valence en Dauphiné: Famille noble originaire de Liviers, paroisse de Lias, Mandement de Tournon-lès-Privas en Vivarais, qui remonteroit les preuves de sa noble extraction aux siécles les plus reculés, si partie de ses titres & papiers n'eussent été brûlés, lorsque le Roi Louis XIII s'empara de la ville de Privas, le 27 Mai 1629, & la livra aux flammes.

La branche aînée y faisoit sa résidence, & la cadette, établie à Valenee, a encore assez de titres originaux pour prouver sa filiation depuis Pierre, qui suit.

I. Pierre de Rostaing (qu'on dira premier du nom, parce que l'on n'a pas de plus anciens titres), obtint, en 1304, une Sentence confirmative de sa noblesse & des priviléges, dont lui & ses ancêtres avoient toujours joui.

II. Pons de Rostaing, son fils, prêta hommage, en fief franc noble & honorable, de tout ce qu'il possédoit dans le mandement de Montagu, en 1308, en faveur de noble *Giraud de Montagu.* Cet hommage, écrit en latin, a été trouvé dans les Archives du Château de la Tour, près dudit Privas. Le même Pons de Rostaing fit encore hommage noble d'homme lige au Comte *de Valentinois* & de Diois, en 1328, lequel hommage est énoncé dans un autre de l'an 1551. La filiation de Pons, fils de Pirrre I, est prouvée par l'hommage que prêta Pierre II, son fils, qui suit.

III. Pierre de Rostaing, II. du nom, fit hommage noble en 1354, où il est dit *fils de* Pons; testa en 1410, & institua héritier son fils Antoine, qui suit.

IV. Antoine de Rostang prouve sa filiation & descendance par deux quittances; l'une sans date; l'autre, de 1434, d'Agnès de Rostaing, à noble Jean de Rostaing, son frere, qui suit, le quittant de ses droits paternels & maternels; & ils sont qualifiés, dans lesdits acquits, *enfans d'*Antoine.

V. Jean de Rostaing, I. du nom, fut pere de — Jean, qui suit, comme il est justifié par un vieux inventaire de l'an 1501, de la Famille de Rostaing, dans lequel il est dit, au bas de la cinquieme page, que Jean I *avoit laissé à* Jean, *son fils*, &c.

VI. Jean de Rostaing, II. du nom, eut pour enfans Louis, & Mathieu, qui suit, comme il est prouvé par l'acte dont on va parler. Louis de Rostaing eut pour fils — Laurent de Rostaing, qui transigea, le 4 Août 1553, avec Mathieu, son oncle, au sujet de la portion héréditaire des biens de Jean II, pere & grand-pere des deux contractans. Louis, frere aîné dudit Mathieu, resta dans le Vivarais, où il subsiste encore des descendans.

VII. Mathieu de Rostaing vint s'établir à Valence en Dauphiné en 1536, ce qui conste par une Enquête signée de nombre de Gentilshommes des plus qualifiés du Vivarais, attestant la noblesse de la Famille de Rostaing, que Mathieu de Rostaing s'étoit marié, 1°. à Paris, vers l'an 1522, à *Geneviéve de Dole*; & 2°. en 1533, avec *Anne de Bonas.* Il obtint des inhibitions du Parlement de Dauphiné aux Consuls de Valence, de ne jamais comprendre la Famille de Rostaing à aucunes charges & impositions que celles que payoient les Nobles d'extraction. Mathieu de Rostaing étoit Juge de la Baronnie de la Voulte, & Bailli de la Comté de Crussol, charges qui ne pouvoient alors être possédées que par un Gentilhomme, comme représentant le Baron dans les Etats

du Languedoc, ce qui est prouvé par une Enquête faite par un des descendans de cette Famille, en 1616, & qui se trouve dans ses Archives. Mathieu de Rostaing eut de son premier mariage : — Job, qui suit ; & du second : — Jacqueline de Rostaing, mariée à Messire *Allard*.

VIII. Job de Rostaing, Conseiller-Clerc au Parlement du Dauphiné, se distingua dans les affaires dont il fut chargé par Sa Majesté, & par plusieurs Princes de son Sang. Le Roi Henri II lui donna ensuite la charge de Conseiller-Laïque, qu'il exerça avec la plus grande distinction. Le Comte *de Levis*, Duc de Ventadour, le chargea, par procuration, d'assister au mariage de son fils, *Gilibert de Levis*, avec Demoiselle *Catherine de Montmorency*, fille du Connétable, ce qu'il fit en présence de Sa Majesté, à Saint-Germain-en-Laye, en 1553. Il épousa, le 15 Janvier de la même année, Demoiselle *Marguerite de Villéle*, fille de feu noble honorable *Jean de Villéle*, citoyen d'Avignon, dont : — 1. Michel, qui suit ; — 2. Jean ; — 3. Mathieu ; — 4. André ; — 5. & Antoine de Rostaing.

IX. Michel de Rostaing servit à l'arriere-ban avec le Corps de la Noblesse, jusqu'à la prise de la Savoie, en 1600 ; acquit des biens considérables dans le Valentinois, aux Mandemens de Fiançay & de Monteleger, de la Maison de Bressac, le 10 Mars 1589 ; fit encore l'acquisition de la Maison-Forte & du Fief de Champferrier, le 10 Mai 1609, dont il rendit hommage noble en la Chambre des Comptes du Dauphiné. Il avoit épousé, le 10 Janvier 1580, Demoiselle *Catherine d'Yseran*, fille de feu puissant Seigneur Messire *Philibert d'Yseran*, & de Demoiselle *Françoise de Lemps*, dont : — 1. Louis, qui suit ; — 2. Charles, — 3. Nicolas-François ; — 4. & Marguerite, mariée.

X. Louis de Rostaing, I. du nom, dit *Sieur de Champferrier*, fit, avec le Corps de la Noblesse, le voyage de Casal en 1634, ainsi que son frere Charles, qui se distingua en plusieurs rencontres au service du Roi. Louis fut nommé Syndic de la Noblesse dans une Assemblée de ce Corps, où étoit le Seigneur Marquis *de Sassenage*, tenue le 8 Janvier 1655. Il avoit épousé, 1°. le 17 Avril 1616, Demoiselle *Susanne Patin*, fille de *Jean Patin*, & de feu *Louise Reymond*, habitans de Chabeüil, près de Valence en Dauphiné ; & 2°. le 1 Février 1639. Demoiselle *Marguerite de Fayn*. Du premier lit sortirent : — 1. Jean, qui suit ; — 2. Claude ; — 3. Antoine ; & du second lit : — 4. Agathange, auteur de la branche établie à Lyon, rapportée ci-après ; — 5. Charles, mort Grand-Vicaire de l'Evêque de Beziers, & en odeur de sainteté ; — 6 & 7. Claudine & Marguerite.

XI. Jean de Rostaing, III. du nom, sur la présentation de ses titres, de concert avec son pere, obtint, le 10 Août 1667, de M. *du Gué*, Conseiller du Roi & Commissaire départi par Sa Majesté, un Certificat signé de lui, par lequel, après avoir examiné leurs titres de noblesse, il les déclara bons & valables : ce Certificat est dans les Archives de la Famille. Il avoit épousé, le 28 Août 1658, Demoiselle *Claudine le Bon*, fille de *N... le Bon*, Conseiller du Roi, son premier Professeur en l'Université de Valence, & de *Jeanne de la Forest*, habitans de cette Ville, dont : — 1. Louis, qui suit ; — 2. Marie-Charlotte, mariée, en 1696, à noble *Laurent d'Allard*, Commissaire Provincial d'Artillerie ; — 3 & 4. Claudine & Isabelle, Religieuses.

XII. Louis de Rostaing, II. du nom, produisit ses titres de Noblesse à *Nicolas-Prosper Bauyn*, Conseiller du Roi, Chevalier, Intendant de Justice, Police & Finances en Dauphiné, qui les trouva valables, & en conséquence le maintint, par Jugement du 28 Juillet 1706, lui & ses enfans, nés & à naître, dans la qualité de *Noble*, rang, privileges & prérogatives dont jouit la Noblesse du Royaume ; & qu'à cet effet il sera inscrit dans le Catalogue des Gentilshommes de la Province de Dauphiné. Il se maria, du consentement de ses pere & mere, le 25 Décembre 1692, avec Demoiselle *Marie-Madelene Hebrais*, fille de *Marc-Antoine Hebrais*, Ecuyer de S. A. S. le Prince de Condé, & de feu *Louise Barnaud*, habitans de la ville de Romans en Dauphiné, dont : — 1. Claude, qui suit ; — 2. Hugues-Louis, Chanoine Sacristain de la Cathédrale

thédrale de Saint-Appollinaire de Valence ; — 3. Claudine-Marie, Religieuse de la Visitation de cette Ville ; — 4. & Isabelle-Madelene, Prieure de l'Abbaye Royale de Saint-Bernard en la même Ville.

XIII. Claude de Rostaing, Officier de Cavalerie, épousa, 1°. du consentement de ses pere & mere, le 24 Avril 1723, *Louise de Claveyson*, Comtesse de Dortan, dont il n'eut point d'enfans, fille de feu Messire *Gui de Claveyson*, & de *Bénoîte de Mitaillier*. Elle étoit veuve de Messire *Victor-Amédée*, Chevalier, Comte *de Dortan ;* & 2°. le 16 Décembre 1730, Demoiselle *Anne de Bovet-de-la-Bretonniere*, fille de *Jacques-Joseph de Bovet-de-la-Bretonniere*, Seigneur dudit lieu, & de *Françoise Corteille-de-Vornas*, de Villefranche en Beaujolois. De ce second mariage sont sortis : — 1. Annet-Jacques-Joseph, qui suit ; — 2. Hugues-Louis, appellé *le Chevalier de la Bretonniere ;* — 3. Victor, Chanoine de la Cathédrale de Valence, mort en 1755 ; — 4. Barthelemi, dit *le Chevalier* de Rostaing, Officier du Corps Royal d'Artillerie, tué en 1758, à la déroute de l'attaque du Pont de Cologne ; — 5. Philippe-Ignace, dit *le Chevalier de Fiançay*, aussi Officier du Corps Royal d'Artillerie, mort en 1759, à Nantes, étant prêt de s'embarquer ; — 6. Henri-Lucréce, dit *le Chevalier de Porte*, Officier au Régiment de Lanan, Dragons ; — 7. & Claudine, Religieuse à la Visitation de Sainte-Marie de Valence.

XIV. Annet-Jacques-Joseph de Rostaing-de-Champferrier, Seigneur de Porte & de Fiançay, donataire de son pere, & héritier médiat de Madame la Marquise *de Saint-Silvestre*, sa grand'tante, veuve du Lieutenant-Général de ce nom, épousa, du consentement de son pere, le 28 Février 1764, *Madelene-Gabrielle de la Tour-du-Pin-Montauban*, fille de *René-Louis-Henri de la Tour-du-Pin*, Chevalier, Marquis de Soyans, Montauban, Baron de la Chaux, Seigneur de Saou, &c. & de feu *Marie-Gabrielle de Montferrant*, dont : — 1. Armand-Louis-Achille, né le 5 Juillet 1768, mort en bas-âge ; — 2. Henri-Paulin, né le 12 Septembre 1770 ; — 3. Antoine-Marie-Sigismond, né le 14 Novembre 1771 ; — 4. François-Alexandre, né le 3 Août 1773 ; — 5. Lucréce-Angélique, née le 11 Juillet 1765, aînée ; — 6. Claudine-Sophie, née le 23 Juin 1766, morte en bas-âge ; — 7. Louise-Madelene-Victoire, née le 25 Mai 1767 ; — 8. & Alexandrine-Félicité, née le 15 Octobre 1775.

Branche établie à Lyon.

XI. Agathange de Rostaing, fils de Louis, I. du nom, & de *Marguerite de Fayn*, sa seconde femme, batisé le 3 Septembre 1643, alla s'établir à Lyon. Il épousa *Marie Fiot*, & en eut : — Laurent, qui suit ; — & une fille, mariée au Marquis *d'Ambournay*.

XII. Laurent de Rostaing, batisé le 6 Juin 1689, épousa, en 1725, *Marguerite de Riverye*, fille de Messire *Hubert-Girardde Riverye*, Chevalier, Seigneur de Clerinbert, Vrongues-les-Ormes, Marés & Servas, co-Seigneur de Saint-Simphorien-le-Château & de Pomey, dont : — 1. François, qui suit ; — 2. Jean-Hubert, Chanoine du Chapitre noble d'Aisnay à Lyon ; — 3. Antoinette, mariée, en 1746, au Marquis *de Boursiat*, de Franche-Comté ; — 4, 5 & 6. Françoise, Marie & autre Marie, Chanoinesses, dont deux sont mortes.

XIII. François de Rostaing, Major du Régiment de Bourbon, Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis, n'est pas encore marié.

Les armes : *de gueules, au lion d'or.* Supports, *deux lions : l'écu surmonté d'un casque, d'où sort un lion d'or à demi-corps.*

ROSTAN : Famille originaire d'Antibes en Provence, & des plus notables de cette Ville, où, depuis plus de 200 ans, elle a toujours tenu un des premiers rangs.

De cette Famille est Honoré-Claude de Rostan, Ecuyer, fils de Joseph Rostan, & de *Louise-Marie Mulchy*, d'une Famille qui s'est toujours distinguée

dans le Commerce à Marseille, & y a vécu noblement dans tous les tems. Son pere a servi en qualité de Lieutenant d'Infanterie, & s'est retiré à Antibes, où il a rempli la place de premier Consul en 1734, 35 & 1736. Sa grand-mere est une *Guide*, dont la Famille occupe, depuis 180 ans, la charge de Viguier.

HONORÉ-CLAUDE DE ROSTAN s'est d'abord livré à l'étude des Loix, & a été reçu Avocat au Parlement de Provence; mais, en 1752, ayant épousé une Demoiselle *de Poulhariez*, d'une Famille noble dont nous avons parlé dans le XIe Volume, il s'est adonné au Commerce sous les yeux de son beau-pere. Aidé de ses conseils & de ses lumieres, il a formé à Smirne, sous la direction d'ESPRIT-JEAN-FRANÇOIS ROSTAN, son frere puîné, un établissement considérable & de la plus grande utilité, qui est devenu la source d'un Commerce fort étendu & très-avantageux pour le Royaume: il n'a point borné son zele & ses vues à cet établissement, toujours animé d'être utile à sa patrie, il a fait différens armemens qui ont formé quantité de Matelots, ce qui a procuré à la Chambre du Commerce de Marseille plus de 150 mille livres, & au Roi des sommes bien plus considérables, pour les droits d'entrée & de sortie du Royaume. Il s'est aussi distingué dans les charges municipales de sa Ville, par son intelligence dans les affaires, les réglemens qu'il a proposés & redigés pour l'administration de cette Ville; & a été choisi, en 1770, pour un des trois sujets dans l'élection de la place de premier Echevin de Marseille. Enfin sa probité & la supériorité de ses talens ont déterminé M. *de Senac-de-Meilhan*, Intendant de Provence, à le nommer son Subdélégué. M. le Prince *de Marsan*, Gouverneur de Provence, l'a aussi nommé Subdélégué général de son Gouvernement.

Des services si étendus viennent de déterminer Sa Majesté à lui accorder des Lettres de noblesse, tant pour lui que pour ses enfans, postérité & descendans, mâles & femelles, nés & à naître en légitime mariage, qui lui permettent de prendre en tous actes & lieux la qualité d'*Ecuyer*, & de parvenir à tous degrés de Chevalerie, & autres dignités reservées à la Noblesse, &c. en vivant noblement. Ces Lettres ont été données à Versailles le 7 Décembre 1776, au Conseil des Dépêches.

De son mariage, contracté le 12 Septembre 1752, avec *Marie-Marguerite de Poulhariez*, fille aînée de feu *Nicolas de Poulhariez-de-Foucaud*, & de *Marie-Marguerite de Lisle*, il a eu 12 enfans, & il lui en reste huit, sçavoir: — 1. JOSEPH-MARIE-HONORÉ, Ecuyer, né en 1753, reçu Avocat au Parlement de Paris en Avril 1776; — 2. FRÉDERIC-ANTOINE-FRANÇOIS-XAVIER, né en 1763; — 3. VICTOR-CAMILLE, né en 1774; — 4. MARIE-MARGUERITE-AIMÉE, née en 1754, mariée depuis 1773; — 5. LOUISE-SABINE, née en 1756; — 6. JEANNE-SOPHIE, née en 1760; — 7. MARIE-EMILIE, née en 1764; — 8. & MARIE-ZOÉ, née en 1770.

Les armes: *d'azur, à une tour d'argent donjonnée, mouvante du côté droit de l'écu, posée sur un rocher de même de trois coupeaux; & un lion d'or, couronné d'argent, au côté gauche, appuyé contre la tour; ledit écu timbré d'un casque de profil, orné de ses lambrequins d'or, d'azur & d'argent.*

ROTHELIN : Les Marquis de ce nom descendent de

FRANÇOIS D'ORLÉANS, bâtard de Rothelin, Baron de Varanguebec & de Neaufle en Normandie.

Le dernier des Marquis de Rothelin étoit ALEXANDRE D'ORLÉANS, Marquis de Rothelin, né le 15 Mars 1688, d'abord Capitaine au Régiment d'Artois, dont son frere étoit Colonel, ensuite, en 1706, Guidon des Gendarmes Ecossois; en 1707, Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers de Berri, qu'il quitta en 1710, pour être Mestre-de-Camp de Cavalerie Reformé à la suite du Régiment Dauphin, étranger; créé Brigadier le 1 Février 1719; Maréchal-de-Camp le 1 Août 1734, & Lieutenant-Général le 1 Janvier 1748. Il est mort le 15 Mai 1764, sans enfans de ses deux mariages; le premier, contracté, par dispense, le 29 Juillet 1716, avec *Marie-Philippe-Henriette Martel*, sa niéce, fille de *Charles Martel*, Comte de Clere, & de SUSANNE D'ORLÉANS-ROTHELIN; le se-

-cond, contracté en Juin 1739, avec *Dorothée de Roncherolles*, qui étoit veuve en 1737, de *François de Rivoire*, Marquis du Palais. Voyez ORLÉANS.

ROTROU : Ce nom est très-ancien. L'Histoire du Perche fait mention de trois Seigneurs du nom de ROTROU, Princes souverains, dans les XIe & XIIe siécles, de ce pays, & de quelques petites Provinces voisines.

ROTROU, I. du nom, fils de GEOFFROI, Vicomte de Châteaudun, se qualifioit simplement *Comte de Mortagne*, Seigneur de Montfort-le-Rotrou, dans la Province du Maine, & *Vicomte de Châteaudun*.

ROTROU, II. du nom, Comte de Mortagne & de Bellesme, fut le premier de sa Maison qui, en 1089, prit indéfiniment la qualité de *Comte du Perche*. L'Histoire dit qu'il partit pour la Croisade, en 1096, avec ROBERT, Duc de Normandie, & qu'il se distingua au siége d'Antioche en Octobre 1097. Il épousa, en premieres noces, l'an 1102, *Mahaux*, fille naturelle d'HENRI I, Roi d'Angleterre, dont il eut une fille, nommée *Philippia*, selon l'Histoire de la Maison de *Dreux* par *du Chesne*, mariée à ELIE, fils puîné de FOULQUES, Comte D'ANJOU. Il épousa, en secondes noces, *Harvise d'Evreux*, fille d'un Comte Patrice d'Angleterre, dont il eut : — ROTROU III, qui suit ; — & ETIENNE, Archevêque de Palerme, & Chancelier du Royaume de Sicile.

ROTROU, III. du nom, aussi Comte du Perche, fonda, en 1170, la Chartreuse du Val-Dieu, & mourut en Palestine, au siége d'Acre. Ses descendans en ligne directe n'ayant point laissé de postérité, leurs héritiers collatéraux vendirent & céderent au Roi SAINT-LOUIS le Comté du Perche, lequel, pour lors, fut réuni à la Couronne. Néanmoins *Philippia*, fille de ROTROU II, mariée à ELIE D'ANJOU, fils puîné de FOULQUES, Comte D'ANJOU, eut plusieurs enfans : le plus jeune de tous, après le décès de ROTROU III, prit le nom de ROTROU ; & les aînés de cette derniere branche cadette portant toujours le nom D'ANJOU, celui de ROTROU resta à la postérité de ce fils cadet de *Philippia* & d'ELIE D'ANJOU.

On ignore ce qu'est devenue précisement la postérité de ce nouveau ROTROU, puîné d'une branche cadette de la Maison d'ANJOU. Les Historiens du Comté du Perche & du Comté de Dreux, tels que *Gilles Bry* & *du Chesne*, finissent par dire qu'une partie de sa postérité s'est établie à Montfort dans le Maine ; & l'autre dans le Comté de Dreux. D'après ce que nous apprennent *Mezeray*, *Daniel* & l'Abbé *Vely*, sur la dévastation de ce dernier pays par les Anglois, sous les regnes de PHILIPPE DE VALOIS, du Roi JEAN & de CHARLES VI, il n'est pas étonnant que, par la suite des tems, cette Noblesse ait été privée des moyens de se soutenir à la Cour & dans les Armées ; elle aura vraisemblablement eu le même sort que plusieurs branches cadettes de Maisons illustres, dont la postérité a insensiblement dégénéré & vécu ensuite dans l'obscurité. Nous pouvons cependant faire observer qu'il ne s'est guères passé plus d'un siécle entre l'existence des derniers ROTROU, dont les Historiens ont parlé, & celle des premiers de la Famille dont nous allons établir la filiation.

Cette seconde Famille DE ROTROU est originaire de Dreux, & dès la fin du XVe siécle, possédoit déja les premieres dignités de ladite Ville. Cette identité de lieux, cette distinction d'état & cette ancienneté d'origine, pourroient faire présumer que cette Famille est issue des descendans de l'ancienne branche cadette de la Maison d'ANJOU, dont le chef, époux de *Philippia*, fille de ROTROU II, Comte du Perche, a pris, ainsi qu'il a été dit, le nom de ROTROU, & l'a transmis à sa postérité. Quelque probable que puisse être cette conjecture, on se gardera cependant d'établir ici une attache formelle entre ces deux Familles ; aucun titre authentique ne nous y autorise. Depuis le 15 Juin 1442, époque de la prise & du pillage de la ville de Dreux par les Anglois sous le regne de CHARLES VI, la Famille DE ROTROU a perdu tout espoir de rétablir par titres les preuves d'une origine aussi illustre que reculée ; forcée, à cet égard, de s'en tenir aux probabilités & aux présomptions les plus fortes, elle n'en est pas moins fondée à regarder son ancienneté actuelle comme très-recommandable.

Dès la fin du XVe siécle, ainsi que nous l'avons déja dit, elle possédoit les premieres dignités de Dreux. En effet, les plus anciens Magistrats, dont les Registres de cette Ville fassent mention, portent le nom de Rotrou, ils sont les souches de la Famille dont il s'agit, & de laquelle nous allons décrire neuf générations depuis cette époque jusqu'à présent.

Jean Rotrou, Licencié en Droit, étoit, en 1497, Procureur du Roi au Bailliage & Siége Royal de Dreux. De sa femme, nommée *Marion Gravelle*, fille de *Pierre Gravelle*, depuis Maire de Dreux en 1511, & sœur d'autre *Pierre Gravelle*, Sieur des Fourneaux, il eut: — Thomas, qui suit; — & Alain, chef d'une branche, rapportée ci-après.

Seigneurs de Marsallin & de la Muette.

Thomas de Rotrou, Ecuyer, Seigneur de Marsallin, Château très-ancien près Dreux, né vers l'an 1480, Licencié ès-Loix, Lieutenant-Général de ladite Ville en 1519, épousa, avant l'an 1517, *Jeanne Gébert*, Dame du Fief de Villiers, dont:

Pierre de Rotrou, Ecuyer, Seigneur de la Muette & de Marsallin, né en 1520, Lieutenant-Général de Dreux en 1561, suivant une inscription moulée sur la grosse cloche de l'Hôtel de cette Ville, vulgairement appellée *le Béfroi*, dont voici la teneur.

L'an mil cinq cent soixante & un, le premier du regne de Charles Neuf, par la grace de Dieu, Roy de France & Comte de Dreux, je fus fondue au mois de Novembre par Me Charles de la Bouticle, pour l'honneur de Dieu, service du Roy, & communité de Dreux; lors Messire Pierre Rotrou, Lieutenant-Général, Jacques Chaillou, Maire, & Philippes Petit, Procureur Sindic.

L'année suivante, le 15 Avril 1562, le même Prince, Charles IX, adressa au Corps Municipal de Dreux une Lettre, dans laquelle ledit Pierre de Rotrou est nommé avec éloge, pour avoir maintenu la Ville sous l'obéissance du Roi, lors des troubles qui suivirent le Colloque de Poissy.

La légalisation de cette Lettre est du 28 Mars 1777, celle de l'inscription ci-dessus, est du 15 Décembre 1731: on en fait ici mention comme de deux titres les plus authentiques, servant à prouver la distinction que l'on faisoit au XVIe siécle de la Famille de Rotrou; ils sont pour elle d'autant plus précieux, que la plupart de ses titres ont été perdus, pillés ou égarés lors des guerres de la Ligue, dont on sçait que Dreux & ses environs ont été un des principaux théâtres.

Ce Pierre de Rotrou, dont on vient de voir le nom & la qualité de Lieutenant-Général, moulés sur la grosse cloche de l'Hôtel-de-Ville de Dreux, mourut en 1578. Il laissa de son mariage avec *Catherine Pineau*, entr'autres enfans: — 1. Jean de Rotrou, Seigneur de Montaigu, né en 1548, tué à Dreux l'an 1589, du tems de la Ligue, en défendant le parti d'Henri IV contre les Ligueurs; — 2. Guillaume, qui suit, Seigneur de la Muette, le seul qui ait été marié; — 3. Michel, Seigneur de Marsallin, né en 1553, mort en 1603, qui se distingua aussi lors de la Ligue; — 4. Charles, Seigneur de Villiers, né en 1559, qui se rendit maître de tous les postes de Dreux, pour Henri IV, pendant la Ligue; — 5. & Gabriel, Seigneur de Saint-Mars, né en 1567, décédé l'an 1630. Trois de ces freres se trouverent au tems de la Ligue dans la ville de Dreux, où ils soutinrent, au péril de leur vie, le parti de Henri IV contre les Ligueurs: malgré la supériorité du nombre de ces derniers, ils vinrent à bout de se rendre maîtres du Château, de la grosse Tour, des deux Tours de l'Eglise de Saint-Pierre, de l'Hôtel-de-Ville & du donjon; ils conserverent quelque tems ces postes pour le Roi; mais, peu après, ils se virent contraints de céder à la force. Charles de Rotrou-de-Villiers, le quatrieme des freres, trouva le moyen d'échapper; mais Jean de Rotrou-de-Montaigu, l'aîné, & Michel de Rotrou-de-Marsallin, le troisieme, furent faits prisonniers, menés devant le Conseil de Ville, & publiquement interrogés. Il fut décidé, à la plu-

ralité des voix, de les renvoyer, *par considération pour la Maison dont ils étoient issus* (a).

Jean de Rotrou-de-Montaigu alla joindre M. *de Roquelaure*, qui commandoit dans Nogent-le-Roi pour Henri IV, & Michel de Rotrou-de-Marsallin, alla joindre Charles de Rotrou-de-Villiers, son frere, dans le Château de Fermencourt, gardé, pour le Roi, par le Capitaine *Selve*. Les Gouverneurs des Villes voisines qui tenoient pour le parti du Roi, se réunissoient quelquefois avec les troupes qu'ils pouvoient rassembler, & venoient jusques dans les Fauxbourgs de Dreux pour tâcher de s'emparer de quelque poste: Jean de Rotrou-de-Montaigu, qui étoit de ces différens détachemens du parti du Roi, fut tué dans un de ces combats; son corps fut porté dans la Ville, & inhumé en l'Eglise de Saint-Pierre, dans la Chapelle des Rotrou (b).

Michel de Rotrou-de-Marsallin, & Charles de Rotrou-de-Villiers, se retirerent dans l'armée du Roi.

Tel est l'abrégé des faits relatifs à la Famille des Rotrou, mentionnés dans les Registres & Mémoires du tems de la Ligue, conservés à Dreux.

De ces cinq freres, tous fils de Pierre de Rotrou, Lieutenant-Général de Dreux, Guillaume de Rotrou, Seigneur de la Muette, né en 1551, est le seul qui ait été marié. Il eut d'*Elisabeth Chevalier*, sa femme,

Jean de Rotrou, Ecuyer, Seigneur de la Muette, né le 4 Mars 1583, mort en 1607, sans laisser de postérité. Son oncle, Gabriel de Rotrou, lui succéda, & fut après lui Seigneur de la Muette, comme il paroît par l'acte de foi & hommage du 6 Mars 1607, par lui rendu à Henri IV, en la qualité de Comte de Dreux. En la personne de ce dernier Rotrou, Seigneur de la Muette, finit cette branche aînée, dont Thomas de Rotrou, Seigneur de Marsallin, Lieutenant-Général de Dreux, étoit le chef.

Branche des Seigneurs de Saudreville, Fourchainville, *&c.*

Alain Rotrou, fils puîné de Jean, & de *Marion Gravelle*, épousa, en 1520, *Marie Petit*, de laquelle vinrent: — Jean, qui suit; — & Alain Rotrou, II. du nom, marié à *Claude de la Censerie*, & mort en 1601. — Eustache Rotrou, l'un des arrieres-petits-fils de cet Alain, né le 14 Avril 1657, Président & Lieutenant-Général du Bailliage de Dreux, décédé le 4 Mai 1738, âgé de 81 ans, n'a point laissé de postérité masculine. De trois de ses filles mariées, la seule qui ait laissé postérité est Denise Rotrou, mariée, le 1 Mars 1728, à *Claude Dorat*, Chevalier, Seigneur de Chameulles, Commandeur & Secrétaire général de l'Ordre de Saint-Lazare, Conseiller du Roi, Auditeur ordinaire en sa Chambre des Comptes, & Grand-Bailli d'Epée du Comté de Dreux.

Jean Rotrou, II. du nom, fut Maire de Dreux en 1581, & épousa *Jeanne de la Censerie*, fille de *Guillaume de la Censerie*, Sieur de Rieuville, & de *Catherine Chaillou*, de deux Familles très-anciennes de Dreux. Ils eurent, entr'autres enfans: — Jean, qui suit; — & Germain Rotrou, Maire de Dreux en 1623, marié à *Louise Neveu*, dont il eut — Claude Rotrou, Maire de Dreux en 1645, décédé en 1650, qui laissa postérité.

Jean Rotrou, III. du nom, né le 12 Novembre 1578, épousa, en 1608, *Elisabeth le Facheu*, fille d'honorable homme Messire *Jacques le Facheu*, rési-

---

(a) Cette phrase, consignée sur les Registres & dans les Mémoires conservés à Dreux, prouve que, du tems de la Ligue, les Notables de cette Ville étoient persuadés que l'origine des Rotrou, leurs contemporains, étoit aussi ancienne qu'illustre.

(b) La Chapelle *Saint-Nicolas*, concédée à Thomas de Rotrou, Lieutenant-Général de Dreux, ayeul dudit Rotrou-de-Montaigu. Leurs armes sont encore blasonnées sur les vitrages de cette Chapelle, & sont les mêmes que celles désignées ci-après.

dant à Chartres, dont, entr'autres enfans : — JEAN qui suit ; — & PIERRE, rapporté après son frere.

JEAN DE ROTROU, IV. du nom, né à Dreux le 21 Août 1609, très-connu sous le nom de ROTROU *le Poëte*, fut Lieutenant-Particulier au Bailliage de cette Ville ; gratifié des bienfaits du Roi LOUIS XIII, & singulierement estimé du Cardinal *de Richelieu* & de tous ses Contemporains. Tel est le résumé de ce que *Titon du Tillet*, dans son *Parnasse François*, & *Moréri*, en ont dit. Par ces Ecrits *l'homme de génie* & *le bel esprit* sont assez connus ; mais un trait de patriotisme, dont ces auteurs n'ont point parlé, & qui a été inséré dans un Ouvrage plus moderne (*c*), ne sçauroit être trop publié.

« JEAN DE ROTROU, *Lieutenant-Particulier de Dreux, décéda en cette Ville le 28 Juin 1650. Il fut enlevé par la maladie épidémique qui désoloit alors sa Patrie : en vain ses amis de Paris le presserent de quitter ce lieu empesté, il leur répondit que sa conscience ne le lui permettoit pas, & qu'étant le seul qui pût maintenir le bon ordre dans ces circonstances malheureuses, il seroit un mauvais citoyen s'il disparoissoit* ». Le récit de cette mort héroïque, glorieuse & rare d'un citoyen patriote & d'un vrai Magistrat, méritoit de trouver encore place ici.

PIERRE DE ROTROU, Ecuyer, frere cadet du Lieutenant-Particulier de Dreux, & fils puîné de JEAN, III. du nom, & d'*Elisabeth le Facheu*, naquit en cette Ville le 21 Juin 1615 : avec autant de mérite & de qualités sociales que son aîné, il eut des talens différens. Dès sa jeunesse il fut à même de les faire connoître, étant revêtu de la charge de Secrétaire de l'armée d'Allemagne aux ordres du Maréchal Comte *de Guébriant*, & de celle de Commissaire ordinaire des Guerres pendant les campagnes brillantes de ce Général. Il fut ensuite Seigneur de Saudreville, la Ronce, Fourchainville, Villeneuve, Thoisy & autres lieux ; peu après, Seigneur Haut-Justicier dudit Saudreville & lieux en dépendants, en vertu d'un acte de concession & Lettres-Patentes du mois de Mars 1674, à lui accordées par LOUIS XIV, en considération des services rendus par lui au Roi LOUIS XIII & à l'Etat, dans les différentes campagnes du Maréchal Comte *de Guébriant*, Général des Armées du Roi en Allemagne. Après la mort de ce Héros, dont on peut dire qu'il étoit l'ami, il se détacha des places qui le forçoient à toute espece de département militaire. Deux ans après, en 1645, la Maréchalle veuve du Comte *de Guébriant*, femme d'un mérite supérieur, fut revêtue d'un caractere nouveau, de celui d'*Ambassadrice extraordinaire en Pologne*, & chargée, en cette qualité, de conduire de Paris à Varsovie la Princesse MARIE DE GONZAGUE, fille du Duc *de Mantoue*, & Reine de Pologne. PIERRE DE ROTROU fut nommé, par la Cour, pour être de ce voyage, & faire partie du cortege de la Princesse. Après s'être acquitté de cette commission honorable, & de retour en France, il se fixa à la Cour ; fut Conseiller Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, & exerça cette place jusqu'au 19 Mars 1682, qu'il fut reçu Conseiller-Secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France & de ses Finances ; il est décédé, pourvu de cette charge, le 15 Mars 1702, âgé de 86 ans 9 mois, & est inhumé à Paris en l'Eglise Saint-Merri, lieu de sa sépulture & de celle de sa Famille, en vertu de l'acte de fondation passé devant *Gallois* & son Confrere, Notaires au Châtelet de Paris, le 26 Janvier 1676. Il avoit épousé, le 4 Octobre 1649, Demoiselle *Louise le Noel*, fille de noble homme *Claude le Noel*, Conseiller du Roi, Receveur général du Taillon en la Généralité de Berri, parent de *Claude Jacquier*, Ecuyer, Seigneur de Séty, Officier des Chevaux-Légers de la Garde du Roi & Chevalier de Saint-Louis. L'ayeul de ce *Claude Jacquier* avoit servi dans l'armée Royale aux ordres du Duc *d'Anjou*, depuis HENRI III, & s'étoit trouvé aux batailles de Jarnac & de Moncontour,

(*c*) Nouveau Dictionnaire historique des hommes qui se sont fait un nom par des talens, des vertus, &c. par une Société de Gens de Lettres. Impression d'Hollande 1766, *Tome IV*, *p.* 118, article ROTROU.

en Mars & Octobre 1569. De ce mariage vinrent, entr'autres enfans : — JEAN-BATISTE-RENÉ, qui suit ; — & PIERRE-ANTOINE DE ROTROU, Ecuyer, Sieur de Thoisy, né à Paris le 13 Mai 1667, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Beringhen, décédé, sans postérité, à Tournay le 18 Janvier 1701.

JEAN-BATISTE-RENÉ DE ROTROU-DE-SAUDREVILLE, né à Paris le 4 Septembre 1650, Ecuyer, Seigneur de Saudreville, la Ronce, Fourchainville, Villeneuve & autres lieux, reçu Conseiller-Secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France & de ses Finances, le 18 Juillet 1702, au lieu & place de PIERRE DE ROTROU, son pere, est aussi décédé, revêtu de cet office, le 6 Mai 1712. Il avoit épousé, par contrat du 15 Décembre 1702, Demoiselle *Marguerite-Antoinette de Séve*, fille de *Nicolas de Séve*, Chevalier, Seigneur de Platteau, Marchais, en partie de Roinville, près Dourdan, & autres lieux, Capitaine d'une Compagnie de Dragons dans le Régiment du Roi, cousin de *Michel Chamillart*, Chevalier, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé, Ministre & Secrétaire d'Etat ayant le Département de la Guerre ; & de *Marie-Thérese Chamillart*, épouse de *Louis*, Vicomte *d'Aubusson*, Duc de la Feuillade, Pair & Maréchal de France, Gouverneur du Dauphiné. Ledit *Nicolas de Séve*, aussi parent de *Gui de Séve-de-Rochechouart*, Evêque d'Arras, & d'*Alexandre de Séve*, Chevalier, Seigneur de Chatignonville, Prévôt-des-Marchands de la ville de Paris en 1654. De ce mariage sont issus : — MICHEL-CHRÉTIEN, qui suit ; — & MARIE-MARGUERITE, mariée, en 1722, à *Claude de Barthelot*, Chevalier, Marquis de Rambuteau, Seigneur d'Ecusse, Royé, Chassagne, Changrenon & autres lieux, Brigadier des Armées du Roi, Lieutenant de Roi de la ville de Mâcon, Chevalier de Saint-Louis, Mestre-de-Camp de Cavalerie, & Lieutenant-Colonel-Commandant le Régiment de S. A. S. le Prince *de Conti*. Elle est décédée le 12 Janvier 1775, & a laissé deux fils, tous deux Chevaliers de Saint-Louis. — L'aîné, *Claude de Barthelot*, Marquis de Rambuteau, est ancien Major au Régiment de Conti, Cavalerie, & a épousé, le 9 Juillet 1776, Demoiselle *de la Viefville*, fille du Marquis *de la Viefville*, Maréchal-de-Camp ; — & le cadet, *Philibert de Barthelot*, appellé *le Chevalier de Rambuteau*, est ancien Capitaine au même Régiment. Leur oncle, autre *Chevalier de Rambuteau*, frere cadet du Marquis, leur pere, a été tué, à côté de son frere, en 1704, à la bataille de Luzara.

MICHEL-CHRÉTIEN DE ROTROU-DE-SAUDREVILLE, Chevalier, Seigneur de Saudreville, Fourchainville, Villeneuve & autres lieux, né à Paris le 5 Octobre 1703, a épousé, par contrat du 21 Septembre 1735, Demoiselle *Geneviéve-Marguerite Chaban-de-la-Fosse*, fille de *François Chaban*, Ecuyer, Sieur de la Fosse, Chevalier de l'Ordre du Roi, & sœur de *François-Nicolas Chaban-de-la-Fosse*, Chevalier, Conseiller-Clerc en la Grand'Chambre du Parlement de Paris. De ce mariage sont issus : — FRANÇOIS-MICHEL, qui suit ; — & six filles, dont les trois premieres & la sixieme, mariées ; la quatrieme, vivante sans alliance ; & la cinquieme, Religieuse.

FRANÇOIS-MICHEL DE ROTROU, Chevalier, né à Paris le 13 Octobre 1736, Conseiller du Roi, Auditeur ordinaire en sa Chambre des Comptes, reçu en cette charge le 15 Juin 1759, a épousé, le 25 Février 1767, Demoiselle *Angélique-Henriette le Marié-d'Aubigny*, fille de *Jérôme le Marié-d'Aubigny*, Chevalier, Conseiller du Roi, Maître ordinaire en sa Chambre des Comptes ; & sœur de *Jean-Batiste-Jérôme le Marié-d'Aubigny*, Avocat-Général de ladite Chambre des Comptes ; d'*Angélique-Reine le Marié-d'Aubigny*, épouse de *Gabriel Choart*, Chevalier, Conseiller du Roi en ses Conseils, Président de la Cour des Aides ; & d'*Adélaïde-Marie le Marié-d'Aubigny*, mariée, le 26 Novembre 1769, à *Antoine-Nicolas Perrot*, Chevalier, actuellement Président de ladite Cour des Aides ; lesquels frere & sœurs *le Marié-d'Aubigny*, sont arrieres-petits enfans de *Jacques le Marié*, Sieur Dufort, Ecuyer, Officier homme d'armes de la Compagnie d'Ordonnance des Gendarmes de la Reine ANNE D'AUTRICHE, épouse de LOUIS XIII, & Commissaire d'Artillerie, pendant plus de 20 ans, sous le Maréchal *de la Meilleraye*. Ils sont aussi très-proches parens de Madame la Marquise *de Boulainvillers*, Prévôte de Paris.

De cette alliance sont venus : — 1. MICHEL-HENRI, Chevalier, né le 11 Février 1768, décédé le 26 Novembre 1769 ; — 2. JEAN-BATISTE-FRANÇOIS, Chevalier, né le 27 Janvier 1770 ; — 3. & ANGE-HIÉRÔME DE ROTROU, surnommé *de Thoisy*, Chevalier, né le 1 Avril 1773.

La noblesse de cette Famille n'est bien certaine que depuis le 19 Mars 1682 ; mais la filiation qu'elle prouve antérieurement à cette époque, & les premieres places de Magistrature & Municipales qu'elle a successivement occupées à Dreux pendant les deux siécles qui l'ont précédé, rendent, sans contredit, son ancienneté recommandable.

Elle porte pour armes : *de gueules, au chevron d'or, accompagné en chef de deux molettes d'éperon à six piquants d'argent ; & en pointe, d'une rose aussi d'argent.* Généalogie dressée sur titres originaux communiqués.

ROTZ (DE) : Famille noble d'extraction, établie à Bayeux en Normandie.

I. Noble homme JEAN DE ROTZ, Sieur de la Magdeleine, épousa Damoiselle *Jeanne Gosselin*, dont il eut :

II. JEAN DE ROTZ, II. du nom, Ecuyer, Sieur de la Magdeleine, qui fut fait Capitaine-Garde-Côtes à Isigny, par Commission, du 29 Septembre 1628, de M. le Cardinal *de Richelieu*, dans lequel emploi il donna des marques de sa valeur & de sa fidélité. Il épousa, par contrat du 15 Mars 1615, passé devant les Notaires Royaux de Bayeux, Damoiselle *Marie Hue*, fille de noble homme *Magloire Hue*, & de Damoiselle *Jeanne le Fillastre*. Leurs enfans furent : — 1. PIERRE DE ROTZ, Ecuyer, Sieur de Monthôres, marié, par contrat du 1 Mai 1629, à Damoiselle *Germaine le Mercier*, fille de noble homme *Charles le Mercier*, Sieur de Saint-Germain, Lieutenant-Civil & Criminel à Bayeux, & de Damoiselle *Madeleine Benoist*. Ils moururent sans enfans ; — 2. & CHARLES, qui suit.

III. CHARLES DE ROTZ, Ecuyer, Sieur de Lobey, Garde-du-Corps de M. le Duc D'ORLÉANS, épousa, par contrat passé à Bayeux le 18 Août 1640, Damoiselle *Michelle Gohier*, fille de noble homme *Michel Gohier*, Sieur de Saint-Ouen, & de Damoiselle *Anne Sanson*, dont :

IV. MICHEL DE ROTZ, I. du nom, Ecuyer, Sieur de la Magdeleine, qui fut Garde-du-Corps de la Reine mere, & épousa, par contrat du dernier Mai 1671, Damoiselle *Anne Nicole*, fille de *Guillaume Nicole*, Sieur de la Champagne, & de *Marguerite le Quesne*. Ce MICHEL DE ROTZ ne pouvant rassembler les titres de sa Famille qui étoient dispersés de part & d'autre, se vit obligé de lever des Lettres de noblesse au mois de Mai 1697, pour se mettre à l'abri des poursuites du préposé à la recherche des faux Nobles ; mais deux de ses fils (GUILLAUME & MICHEL), sur la production faite au Conseil des titres qu'ils ont recouvré, servans à prouver leur ancienne noblesse, ont été maintenus eux, ensemble leur postérité née & à naître en légitime mariage, dans le titre de *Noble* & d'*Ecuyer*, par Arrêt du Conseil d'Etat, tenu à Versailles le 24 Juin 1722. Du mariage de MICHEL DE ROTZ avec *Anne Nicole*, sont sortis : — 1. GUILLAUME, qui suit ; — 2. MICHEL, Ecuyer, mort sans alliance ; — 3. & N... DE ROTZ, Ecuyer, qui fut fait Cornette de la Compagnie de Bidou dans le Régiment d'Heudicourt, Cavalerie, par Brevet du 18 Mai 1704 ; & est aussi décédé sans alliance.

V. GUILLAUME DE ROTZ, Ecuyer, Seigneur de la Magdeleine, servit à l'arriere-ban ès années 1702, 1703, 1706 & 1708, suivant un Certificat de M. *de Matignon*, du 11 Novembre 1717. Il épousa, par contrat du 9 Novembre 1705, Damoiselle *Jeanne-Marguerite Ame-de-la-Fortemain*, dont, entr'autres enfans : — MICHEL, qui suit ; — & GUILLAUME DE ROTZ, Ecuyer, qui n'a laissé de son mariage avec *Jeanne de la Motte-Dubois*, qu'une fille, — JEANNE-MARIE-ANNE DE ROTZ, mariée, le 31 Janvier 1761, à Messire *Gabriel-Pierre-François Moisson*, Ecuyer, Seigneur de Vaux-sur-Aure, de la Ferriere, &c.

VI. MICHEL DE ROTZ, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Magdeleine & de Saint-Lambert, Conseiller du Roi, Lieutenant-Général Civil & Criminel au Bailliage de Bayeux, a épousé, par acte sous seing-privé du 11 Mars 1736, Demoiselle

Demoiselle *Jeanne-Marguerite Gille-de-Landeville*, fille de feu *Jacques Gille*, Sieur de Landeville, Conseiller, Avocat du Roi audit Bayeux, & de Dame *Elisabeth de Malenfant*, dont:

VII. MICHEL-FRANÇOIS DE ROTZ, Ecuyer, Seigneur de Saint-Lambert, né le 7 Mars 1738, qui a épousé, par acte sous seing-privé le 18 Février 1765, noble Demoiselle *Marie-Madelene-Thérese-Elisabeth le Heup*, fille de feu *Gilles le Heup*, Ecuyer, Sieur de la Templerie, Lieutenant-Particulier au Bailliage de Saint-Lo, & de feu Dame *Marie-Madelene Oury*, dont il a un fils, nommé — FÉLIX DE ROTZ, Ecuyer, né le 23 Mai 1774.

Les armes: *d'azur, à trois roseaux d'or posés en pal, 2 & 1.* L'écu, timbré *d'un casque de profil, orné de ses lambrequins d'or & d'azur.* Les ancêtres de MICHEL DE ROTZ, I. du nom, les portoient de même, & elles ont été ainsi enregistrées par le Juge d'armes de France dans son Armorial. Généalogie dressée sur titres originaux communiqués.

* ROUAIROUX ou ROUAYROUX, en Languedoc.

Seigneurie mouvante du Comté de Castres, & entrée dans la Maison de *Caylus*, vers l'an 1538, par l'alliance de *Béatrix Bernon* avec *Etienne de Caylus*, Seigneur de Colombieres, mort vers 1591.

Jean de Caylus, son arriere-petit-fils, obtint l'érection de cette Terre en *Baronnie*, avec le droit d'entrée aux Etats Généraux du Languedoc, par Lettres du mois de Janvier 1680, registrées au Parlement de Toulouse & en la Chambre des Comptes de Montpellier, les 14 Mai & 28 Novembre de la même année. Il avoit épousé, le 23 Janvier 1670, *Marie*, sœur du Cardinal *de Bonzi*, dont:

Pierre-Joseph-Hyacinthe, dit *le Marquis de Caylus*, Chevalier de la Toison d'or, Grand'Croix de l'Ordre de Saint-Louis, Lieutenant-Général au Gouvernement de Roussillon & de Cerdagne, décédé le 29 Mars 1736. Il avoit épousé, le 7 Février 1708, *Elisabeth Brunet-de-Pujols*, sa cousine-germaine maternelle, dont il a laissé: — 1. *Joseph-François de Caylus*, né le 19 Décembre 1716, Baron des Etats du Languedoc, Capitaine de Dragons au Régiment d'Armenonville en Avril 1736, Enseigne au Régiment des Gardes-Françoises en 1746, Chevalier de Saint-Louis en 1747, marié, le 29 Août 1751, à *Amable-Elisabeth-Jeanne de Beaumont-de-Pompignan*, dont quatre filles; l'aînée, mariée avec *Antoine-François*, Vicomte *de Beaumont-du-Repaire*, Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant des Vaisseaux du Roi;

2. *Pierre-Joseph-Hyacinthe*, dit *le Comte de Caylus*, né le 8 Décembre 1722, Chevalier de Saint-Louis, marié à *N... d'Alich*, sa cousine-germaine, dont des enfans.

3. *Marie-Antoinette-Gabrielle*, née le 25 Mars 1712; — 4. *Marie-Henriette*, née le 5 Août 1714; — 5. & *Marie-Elisabeth de Caylus*, née le 24 Septembre 1720.

ROUANNE. *Voyez* ROANNEZ.

ROUAULT, en Poitou. Maison qui a donné un Maréchal de France & un Chevalier des Ordres du Roi. L'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome VII*, *p.* 97, en commence la Généalogie à

I. CLÉMENT ROUAULT, Ecuyer, qui reconnut avoir reçu de *François de l'Ospital*, Clerc des Arbalêtriers, pour prêt du service que lui & deux Ecuyers de sa Compagnie faisoient à la Rochelle, 16 liv. 17 sols 6 deniers, dont il donna quittance le 2 Octobre 1327. Ses enfans furent: — ANDRÉ, qui suit; — & LOUIS, marié à *Jeanne de Thorigny*, de laquelle il eut: — 1. LANCELOT, dit *Bethis*, mort sans enfans; — 2. PERONNELLE, élevée dans la Maison de TRISTAN ROUAULT, Vicomte de Thouars, son cousin, & mariée à *Guillaume Bechet*, Seigneur des Landes; — 3. ANNE, femme de *Jean de la Roche*; — 4. & JEANNE.

II. André Rouault, I. du nom, Seigneur de Boismenart & de la Rousselière, servit dans les guerres de Guienne & de Poitou, avec quatre Ecuyers de sa Compagnie, au mois de Juin 1351, & l'année suivante, au mois d'Octobre, à Saint-Jean d'Angely, avec 2 Chevaliers, 4 Ecuyers & 3 Archers. *Trincant* lui donne pour femme *Marie de Montfaucon*, veuve de *Guillaume de Beaumont*, Seigneur de Glenay, dont vinrent: — 1. Clément, qui suit; — 2. André, rapporté après son aîné; — 3. Louis, dont nous allons parler avant ses deux freres; — 4. une fille, mariée au Seigneur *de Bressuire*; — 5. & Jeanne, femme de *Pierre du Plessis*, Chevalier, Seigneur de la Bourgonniere, dont les enfans furent institués héritiers en partie par Clément, dit Tristan Rouault, leur oncle, en 1390. On trouve dans le Cabinet de *Gaignieres*, à la Bibliothéque du Roi, Pierre Rouault, Chevalier, reçu, avec 3 Ecuyers de sa Chambre, dans la Compagnie de *Pierre de Villers*, Chevalier, Capitaine de Pontorson, qui fit montre en cette Ville le 1 Février 1355.

Louis Rouault, dit *Bethis*, Seigneur de la Motte, servit sous le Vicomte de Thouars, son frere, avec 8 Ecuyers, au siége de Bourbourg en 1383; & étoit mort en 1400. Il avoit épousé 1°. *Jeanne* ou *Marie de Volvire*, fille de *Maurice*, Seigneur de Nieul, & de *Marie Chabot*, laquelle lui porta les Terres de Sainte-Aldegonde & des Marets; & 2°. suivant les Registres du Parlement, *Marguerite de Brisay*, veuve de *Gui de Laval*, dont: — 1. François-Jean, nommé dans un acte de 1400, où il se dit héritier de son pere; — 2. Miles, qui suit; — 3. Louis, qui plaidoit en 1430 & 1432, pour l'Abbaye de l'Absie, & fut depuis Abbé de Bourgueil, & Evêque de Maillezais en 1472; — 4. Marguerite, femme de *Bertrand Rataut*, Seigneur de Cursay; — 5. & Gillette, seconde femme d'*Antoine Foucher*, Seigneur de Thenye, veuf de *Marguerite de Châteaubriant*.

Miles Rouault, Seigneur de la Motte, eut part à la succession du Vicomte *de Thouars*, son oncle, & particulierement aux Terres de Marans, Laleu & de Lormeau. Il servit sous le Maréchal *de Boucicault*, au siége de Montignac, avec un Chevalier & 8 Ecuyers, contre *Archambault*, Comte *de Périgord*, suivant sa quittance du 27 Juillet 1398, scellée d'un sceau, sur lequel sont *deux léopards avec une bordure dentelée*. Cimier, *une tête barbue*. Supports, *deux griffons*. Il vivoit encore en 1418, & avoit épousé *Louise de Beaumont*, fille de *Jean de Beaumont*, Seigneur de Bressuire, & d'*Isabelle de Maillé*, morte en 1448, & inhumée dans l'Eglise de Saint-François de Bressuire, dont:

Renaud Rouault, Seigneur de la Motte, qui épousa *Marie du Puy-du-Fou*, & en eut: — 1 & 2. Miles & Louis, morts sans enfans; — 3. Marie, femme de *Hardouin du Bois*; — 4. Isabelle, mariée à *René Boissirien*; — 5. & Catherine, épouse de *Pierre de la Grue*.

II. Clément Rouault, dit *Tristan*, fils aîné d'André, & de *Marie de Montfaucon*, Seigneur de l'Isle de Ré, de Marans, de Gamaches, Vicomte de Thouars, du chef de sa femme, à cause de laquelle il fut un des plus grands Seigneurs du Royaume, prit la qualité de Comte de Dreux & Vicomte de Thouars; tint ce rang à la Cour & dans les Armées, sous les regnes de Charles V & Charles VI. Il servit, n'étant encore qu'Ecuyer, avec deux autres Ecuyers de sa Compagnie, dans les guerres par-de-là Charente, sous *Guichard d'Angle*, Sénéchal de Saintonge, depuis le 10 Juillet 1356, jusqu'au 20 Décembre suivant. Depuis, en considération de ce qu'il s'étoit remis sous l'obéissance du Roi, le Duc *de Berri* lui donna, au mois de Décembre 1372, tous les biens de Bethis Rouault, son cousin, qui tenoit le parti des Anglois, ce qui fut confirmé par le Roi au mois de Décembre de l'année suivante. Etant Vicomte de Thouars, il fut retenu avec 100 hommes d'armes, à 200 liv. par mois pour son état, par Lettres données au Bois de Vincennes le 8 Août 1380. Au second voyage que le Roi fit en Flandres pour le siége de Bourbourg, il servit sous le Duc *de Berri*, avec 16 Chevaliers & 131 Ecuyers, qui firent montre & furent reçus à Orléans le 6 Août 1383. Il fit son testament le 15 Mars 1390, &, en 1406, ses héritiers eurent plusieurs procès à soutenir, pour se maintenir en la possession des biens

qui lui avoient été donnés par sa femme, *Peronnelle*, Vicomtesse *de Thouars*, veuve d'*Amauri*, Seigneur *de Craon*, & fille aînée de *Louis*, Vicomte *de Thouars*, & de *Jeanne*, Comtesse *de Dreux*, qu'il avoit épousée en 1378, & dont il n'eut point d'enfans.

II. André Rouault, II. du nom, second fils d'André I, & de *Marie de Montfaucon*, Seigneur de Boismenart & de la Rousseliere, servit le Roi dans ses guerres de Guienne contre les Anglois; & Sa Majesté le gratifia de 500 liv. le 30 Décembre 1378. Le Duc *de Berri* connoissant son mérite & son expérience, le choisit pour avoir la garde & le gouvernement de la personne de Charles, son fils aîné, & lui manda de se rendre à Bourges, où étant arrivé le 22 Mars 1379, il le remit sous sa conduite le 1 Avril suivant. Ce jeune Prince étant mort en 1383, il se retira dans sa Province, & vivoit encore en 1398. De sa femme, dont le nom est ignoré, il eut: — Gilles, qui suit; — & André, auteur de la branche des Seigneurs de la Rousseliere, éteinte, au IXe degré, dans Charles Rouault, Chevalier, Seigneur de Buignon, maintenu dans sa *noblesse*, par M. *Barentin*, Intendant de Poitou, le 27 Septembre 1667, mort sans enfans de son mariage avec *Susanne de la Varenne*.

IV. Gilles Rouault, Seigneur de Boismenart, nommé dans le testament du Vicomte *de Thouars*, son oncle, comme l'un de ses héritiers, servit le Roi avec 2 Chevaliers & 14 Ecuyers, en la guerre de Guienne, sous le Maréchal *de Sancerre*, à Niort le 2 Septembre 1387, & sous le Duc d'Orléans, le 25 Juillet 1392, au voyage que le Roi faisoit alors en Bretagne. Il mourut peu après, avant son pere, & avoit épousé *Catherine Rabaste*, qui étoit remariée, en 1398, selon *Trincant*, à *Jean d'Ancenis*, duquel elle étoit veuve en 1422. De son premier mari elle eut, pour fils unique:

V. Jean Rouault, Seigneur de Boismenart, Chambellan du Roi, qui servit au siége de Parthenay en 1419, avec 20 Ecuyers & 16 Archers; transigea pour ses droits sur les Terres de Marans, de Laleu & de Lormeau, avec le Sire *d'Amboise*; reçut du Roi, le 25 Octobre 1423, une gratification, en reconnoissance de ce qu'il avoit contribué à l'imposition d'une aide sur les Terres du Sire *d'Amboise*, Vicomte de Thouars; & pour avoir assisté, avec ce Vicomte, à l'Assemblée des Etats de Poitou, tenus à Saint-Maixent le 16 Décembre suivant, pour l'octroi d'une somme de 30 mille livres accordée à Sa Majesté pendant trois années. Il avoit épousé *Jeanne du Bellay*, Dame du Colombier, fille de *Hugues*, Seigneur *du Bellay*, & d'*Isabeau de Montigny*, Dame de Langey. Elle étoit veuve le 28 Mai 1435, lorsqu'elle rendit aveu au Seigneur *de l'Isle-Bouchard*, de ce qu'elle tenoit de lui dans sa Terre de Doué. Ses enfans furent: — 1. Joachim, qui suit; — 2. Jacques, Chevalier, Seigneur du Greffier & de Riou, Bailli de Caux en 1461, qui plaidoit, conjointement avec sa femme, en 1457, contre *Bertrand l'Archevêque* & *Thomas de Vivonne*, héritiers à cause de leurs femmes, qui étoient filles du Président *Rabateau*. Il est enterré, avec son épouse *Anne de Châteaubriant*, dans une Chapelle qu'ils fonderent en l'Eglise des Cordeliers de Thouars. Ils laisserent de leur mariage — Louis & Jacques Rouault, Seigneurs de Riou, qui plaidoient, en 1385, contre *François d'Aubigné*; — 3. Abel, Gouverneur de Valognes, qui défendit courageusement cette place contre les Anglois, au mois de Janvier 1449. Il avoit épousé *Jeanne de Vaucenay*, Dame de la Ferté-Gilbert, à cause de laquelle il fit hommage au Roi de cette Terre le 13 Juillet 1452. Elle étoit veuve de *Jean de Blanchefort*, & fille de *Dreux de Vaucenay*, Seigneur de la Motte-Sully, & de *Jeanne de Linieres*, Dame de Menetou-sur-Cher. Il vivoit encore avec elle en 1469, & n'en eut point d'enfans; — 4. Louise, mariée, en 1441, à *Jean de Beaumont*, Seigneur de Glenay; — 5. & Jeanne, femme de *Hugues de Billé*, Seigneur de Thucé.

VI. Joachim Rouault, Seigneur de Boismenart, de Gamaches, de Châtillon & de Fronsac, Maréchal de France, Gouverneur de Paris, &c. commença à se distinguer, en 1441, à la prise de Creil & de Saint-Denis sur les Anglois, & au siége de Pontoise, étant Capitaine de 23 hommes d'armes & de 67 Ecuyers:

l'année suivante il se signala au siége d'Acqs en Guienne; suivit, en 1444, le Dauphin en la guerre d'Allemagne, au secours du Duc d'Autriche; fut laissé, l'année suivante, dans la ville de Montbelliard avec 500 hommes pour la défendre contre les ennemis, & avec 100 lances fournies dans le Barrois ès années 1446, 47 & 1448; s'acquit beaucoup de gloire à la conquête de la Normandie en 1449 & 1450, principalement à la prise de Saint-James de Beuvron, de Coutances & de Saint-Lo, où il fut laissé Gouverneur, de Carentan, de Caen, & à la bataille de Fourmigny. Après la réduction de cette Province, il fut l'un des Seigneurs qui accompagnerent le Comte *de Penthievre* dans la Guienne, pour la mettre sous l'obéissance du Roi; servit aux siéges de Bergerac, de Montguyon, de Blaye & de Fronsac, dont on lui donna le Gouvernement en 1451; fut établi, la même année, Connétable de Bordeaux; & à l'entrée magnifique que fit le Comte *de Dunois* dans cette Ville, nouvellement reprise sur les Anglois, il y parut à la tête de 1200 hommes d'armes de l'avant-garde qu'il commandoit; se trouva aussi à la prise de Bayonne; mit le siége devant Castillon en Périgord, & se signala à la défaite des Anglois devant cette place, où le fameux *Talbot* fut tué avec son fils en 1453. Ensuite il fut employé à la seconde capitulation & reddition de Bordeaux, & à la conquête du Comté d'Armagnac en 1455. L'année suivante il fut envoyé au secours du Roi d'Ecosse, & de Marguerite, Reine d'Angleterre, contre le Duc *d'Yorck*, qui vouloit usurper cette Couronne. Après l'avénement du Roi Louis XI au Trône, il fut honoré de la dignité de Maréchal de France, en récompense de tant de services, par Lettres données à Avesnes en Hainaut le 3 Août 1461, & avoit été nommé auparavant Sénéchal de Poitou. Il assista à la célebre entrée que ce Prince fit à Paris, y tint le rang de premier Ecuyer du Corps & Maître de l'Ecurie, & y porta l'Epée royale en écharpe; eut ensuite le commandement de l'armée envoyée en Catalogne & en Roussillon. Etant de retour en 1465, il défendit Paris contre le Comte *de Charolois* & les autres Princes ligués, sous prétexte du bien public; ce qui fit que le Roi lui donna le Gouvernement de cette Ville: il fut aussi l'un des Seigneurs qui secoururent celle de Beauvais en 1472. Tous ces grands services ne purent le garantir de l'envie des gens de Cour & de l'esprit défiant du Roi, qui le fit arrêter prisonnier environ l'an 1476. Son procès fut fait par des Commissaires, qui le condamnerent à être banni du Royaume, à perdre tous ses biens, & en 20 mille livres de réparation; mais ce Jugement, prononcé par *Bernard Louvet*, premier Président du Parlement de Toulouse, en présence des autres Commissaires, à Tours le 16 Mai 1476, n'eut point lieu; & le Maréchal *de Gamaches* mourut, en possession de ses biens, le 7 Août 1478, ayant fait son testament le jour précédent, par lequel il élut sa sépulture dans l'Eglise des Cordeliers de Thouars auprès de sa mere, & y est enterré. Il avoit épousé *Françoise de Volvire*, fille de *Joachim de Volvire*, Baron de Ruffec, & de *Marguerite Harpedanne-de-Belleville*. Elle se remaria à *Navarot d'Anglade*, Seigneur de Colombieres & de Savonnieres, Favori du Roi Louis XI. De son premier lit elle eut: — 1. Aloph, qui suit; — 2. Anne, femme d'*Adrien de l'Hôpital*, Seigneur de Choisy, fils de *Jean de l'Hôpital*, Seigneur de Choisy, & de *Blanche de Sanes*: elle étoit veuve en 1510; — 3. & Agathe Rouault, mariée, le 2 Septembre 1493, à *Thomas de Riencourt*, Seigneur de Tilloloy en Vimeux, & de Vaux.

VII. Aloph Rouault, I. du nom, Seigneur de Gamaches, de Helicourt & de Boismenart, mérita, par ses services auprès du Roi Louis XII, d'être récompensé de l'état de Chambellan, dont il obtint la confirmation du Roi François I, par Lettres données à Grenoble le 3 Août 1515. De *Gabrielle de Montroignon*, dite *de Salvert*, son épouse, il eut: — 1. Aloph, qui suit; — 2. Thibaut, dont nous allons parler; — 3. Louis, Seigneur du Pressoir, qu'il eut en partage des biens de son pere; — 4. & Marguerite, Religieuse à Saint-Maixant.

Thibaut Rouault, Seigneur de Riou, Gouverneur de Hesdin, fit ses premieres campagnes en la Compagnie du Connétable *de Montmorency*, dont il

étoit Enseigne en 1542, & signala son courage en plusieurs occasions, & particulierement à la garde du Fort d'Outreau, près Bologne; & mourut en 1556. Il avoit épousé *Jeanne*, Dame *de Saveuse* & de Cany, veuve d'*Antoine de Crequy*, Seigneur de Pontdormy, dont: —— 1. Claude, Seigneur de Saveuse, mort sans alliance; —— 2. Joachim, Seigneur dudit lieu, nommé, avec son frere & ses sœurs, dans le partage que leur pere leur fit en 1555, & mort aussi sans avoir été marié; —— 3. Barbe, Dame de Saveuse, héritiere de ses freres, mariée à *Adrien de Tiercelin*, Seigneur de Brosses, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général au Gouvernement de Champagne, fils d'*Adrien de Tiercelin*, Seigneur de Brosses, Gouverneur du Dauphin, & de *Jeanne de Gourlay*; —— 4. Françoise, femme de *Louis*, Seigneur *de Loges*, en Bresse; —— 5. & 6. Anne & Marie Rouault, Religieuses au Monastere des Filles de Saint-Bruno, dite *des Chartreuses*, à Gosnay, près Bethune.

VIII. Aloph Rouault, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Gamaches & de Boismenart, servit aux siéges de Metz & de Thérouenne. Il avoit épousé, le 3 Juin 1527, *Jacqueline de Soissons*, fille & héritiere de *Jean*, II. du nom, Seigneur de Moreuil, & de *Marie de Bournel*, Dame de Thiembrune & de Beauchamp, sa seconde femme. Elle testa le 18 Juillet 1567, & eut pour enfans: —— Nicolas, qui suit; —— & Barbe, femme de *Nicolas de Montmorency*, Seigneur de Bours, fils d'*Hugues de Montmorency*, Seigneur de Bours, & de *Jacqueline de Saint-Omer*, sa seconde femme.

IX. Nicolas Rouault, I. du nom, Seigneur de Gamaches, de Thiembrune, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, prit le parti Huguenot, où il se rendit recommandable; fut un des quatre Seigneurs auxquels le Roi sauva la vie au massacre de la Saint-Barthelemi, en 1572, à cause de sa fidélité; & étoit mort le 18 Avril 1583. Il avoit épousé 1°. *Charlotte de Lenoncourt*, fille de *Henri de Lenoncourt*, Comte de Nanteuil-le-Hautdouin, & de *Marguerite de Broyes*; & 2°. le 15 Février 1573, *Claude de Maricourt*, fille de *Jean*, Seigneur *de Maricourt*, & de Moncy-le-Châtel, Maître-d'Hôtel du Roi, & de *Renée du Quesnel*. Elle se remaria à *Joachim de Bellengreville*, Seigneur de Neuville-Gambetz, Prévôt de l'Hôtel, Grand-Prévôt de France, Chevalier des Ordres du Roi, fils de *Melchior de Bellengreville*, Seigneur des Alleux, & d'*Antoinette le Vasseur*. Nicolas, I. du nom, eut de sa premiere femme: — 1. Gédéon, Seigneur de Gamaches, mort à Bonneval, sans alliance, & inhumé à Gamaches; & de sa seconde femme: —— 2. François, tué au combat de Dourlens en 1595; —— 3. Nicolas, qui suit; —— 4. & Aloph, Seigneur de Thiembrune, marié 1°. à *Claude Chabot*, fille aînée de *Léonor Chabot*, Baron de Jarnac, & de *Marie de Rochechouart-Saint-Amand*; & 2°. à *Marguerite de Théon*. Du premier lit vint une fille, nommée — Claude Rouault, mariée 1°. à *Henri de Bourdeilles*, Comte de Mastas; & 2°. à *Henri le Veneur*, Comte de Tillieres; & du second lit aussi une fille, nommée — Louise-Henriette Rouault, Dame de Thiembrune, mariée à *François de Bullion*, Marquis de Montlouet, premier Ecuyer & Commandant la grande Ecurie du Roi, morte le 19 Avril 1687.

X. Nicolas Rouault, II. du nom, Marquis de Gamaches & de Beauchamp, Baron d'Helicourt, Vicomte du Tilloy, &c. Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances, fit ériger sa Terre de Gamaches en *Marquisat*, par Lettres-Patentes données à Paris au mois de Mai 1620, registrées au Parlement le 6 Février 1643, & en la Chambre des Comptes le 17 Septembre 1648. Il avoit épousé, le 24 Février 1607, *Françoise Mangot*, fille de *Jacques Mangot*, Avocat-Général au Parlement de Paris, & de *Marie du Moulinet*, dont: —— 1. François, Marquis de Gamaches, tué au camp de Lunéville en Lorraine, pour le service du Roi, en 1635; —— 2. René, Jésuite, en considération duquel son pere fonda les Jésuites de Quebec; —— 3. Nicolas-Joachim, qui suit; —— 4. Ignace, Marquis d'Acy, marié, en 1660, à *Charlotte-Christine-Françoise-Marguerite de Lorraine*, fille unique de *François-Achille de Lorraine*, Comte de Romorentin, & d'*Anne-Marie Rhingrave-de-Salm*, dont trois garçons. — L'aîné, Ignace Rouault, Comte de Fe-

neſtranges, Capitaine & Aide-Major du Régiment du Roi ; – le ſecond, N... Rouault, Chevalier ; – & le troiſieme, Philippe-Louis, Chanoine de la Sainte-Chapelle de Vincennes, — & une fille, nommée Marguerite.

5. Joachim, mort à Paris âgé de 10 à 12 ans ; — 6. Gabriel, Chevalier de Malte, mort ſur mer en allant à Malte, âgé d'environ 17 ans ; — 7. Henri, mort à Beauchamp, âgé d'environ 14 ans ; — 8. Claude, mariée, par contrat du 19 Juillet 1636, à *Pierre de Grouches*, Seigneur de Griboval, &c. Gentilhomme de la Chambre du Roi, Capitaine au Régiment des Gardes-Françoiſes, fils de *Robert de Grouches*, Seigneur de Griboval, & d'*Anne de la Riviere* ; — 9 & 10. Marie & Charlotte, Religieuſes aux Urſulines d'Abbeville.

XI. Nicolas-Joachim Rouault, Marquis de Gamaches, Comte de Saint-Vallery, & du Pays & Roque de Cayeu, Baron d'Helicourt, de Longroy & d'Hinſeville, Seigneur de Mareuil, de Beauchamp, de Bouillancourt, Bouvancourt, Bouttancourt, &c. Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Gouverneur de Saint-Vallery & de Rue, ſucceſſivement Capitaine d'une Compagnie royale de 300 hommes, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie Légere, puis Lieutenant-Général des Armées du Roi, fut reçu Chevalier de ſes Ordres le 31 Décembre 1661 ; & mourut à Beauchamp en Picardie, le 22 Octobre 1689, âgé de 68 ans. Il avoit épouſé, le 4 Juin 1642, *Marie-Antoinette de Loménie*, morte le 8 Décembre 1704, âgée de 80 ans, fille d'*Henri-Auguſte de Loménie*, Comte de Brienne & de Montberon, Secrétaire & Miniſtre d'Etat, & de *Louiſe de Béon-du-Maſſez*, dont : — 1. Nicolas-Henri-Joachim, mort âgé de 9 ans ; — 2. Claude-Jean-Batiste-Hyacinthe, qui ſuit ; — 3. Joseph-Emmanuel-Joachim, né en 1650, Marquis de Saint-Vallery, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, Brigadier des Armées du Roi en 1688, mort de maladie en Piémont, au mois de Décembre 1691. Il avoit épouſé, le 23 Juillet 1674, *Marguerite-Angélique de Bullion-Montlouet*, ſa couſine (fille de *François de Bullion*, Marquis de Montlouet, & de Louise-Henriette Rouault), Dame d'honneur de la Marquiſe *du Maine*, morte à Paris le 15 Août 1747, âgée de 96 ans, & inhumée à Saint-Sulpice, ayant eu — Jean-Joseph, Marquis de Gamaches & de Saint-Vallery, Guidon de la Gendarmerie en Décembre 1703, tué à la bataille d'Hochſtet le 13 Août 1704 ; — 4. & Marie-Julie-Gabrielle, Religieuſe Carmélite à Saint-Denis.

XII. Claude-Jean-Batiste-Hyacinthe Rouault, Comte de Cayeu, Marquis de Gamaches (après ſon neveu), premier Gentilhomme de la Chambre & Menin de M. le Duc *de Bourgogne*, d'abord Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de ſon nom, puis Brigadier des Armées du Roi en 1690, Chevalier de Saint-Louis en 1694, nommé, par Sa Majeſté, au mois de Mars 1695, premier Gentilhomme de la Chambre du Duc *de Chartres* ; Maréchal-de-Camp en 1696, Lieutenant-Général le 23 Décembre 1702, Gouverneur de Saint-Vallery-ſur-Somme & de Cayeu, ſervit au ſiége de Briſac en 1703 ; mourut, âgé de 84 ans, après une longue maladie, le 2 Décembre 1736 ; & fut inhumé le 4 dans l'Egliſe des Religieuſes Carmélites de Saint-Denis en France. Il avoit épouſé, au mois de Décembre 1680, *Louiſe-Madelene de Loménie*, ſa couſine-germaine, morte à Paris le 11 Décembre 1739, dans la 81e année de ſon âge, fille de *Louis-Henri de Loménie*, Comte de Brienne, Secrétaire d'Etat, & de *Henriette Bouthillier-Chavigny*, dont : — 1. Jean-Joachim, qui ſuit ; — 2. Louis-Aloph, Auditeur de Rotte au mois d'Avril 1714, Abbé de Montmajour, Diocèſe d'Arles, Prieur d'Arbois, Conſeiller d'Etat, mort à Rome le 28 Avril 1733, âgé de 47 ans, qui fit ſon légataire univerſel le ſecond fils du Marquis *de Cayeu*, ſon frere ; — 3. Anne-Marie-Geneviéve, épouſe d'*Antoine-Philibert de Torcy*, Seigneur de la Tour, Baron d'Eſgreville, Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, Maréchal-de-Camp de ſes Armées, veuf de *Marie-Françoiſe-Eliſabeth de l'Hôpital-Vitry*. Il eſt mort le 11 Décembre 1721, & elle le 6 Mars 1727, dans ſa 45e année. Elle avoit inſtitué héritier univerſel l'Abbé *de Gamaches*, ſon frere, Auditeur de Rotte ; — 4. & Louise-Antoinette, morte.

XIII. Jean-Joachim Rouault, Marquis de Cayeu, fait Capitaine au Régiment des Cravates au mois de Juin 1704, Mestre-de-Camp de Cavalerie en 1705, eut, au mois de Mai 1711, le Régiment de Cavalerie, ci-devant Cherisey, qui fut reformé en 1714; fut ensuite nommé Brigadier des Armées du Roi, & Colonel du Régiment d'Aubusson le 1 Avril 1719; Maréchal-de-Camp à la promotion du 7 Mars 1734; prit, après la mort de son pere, le titre de *Marquis de Gamaches*; mourut à Paris le 4 Janvier 1751, âgé de 65 ans; & son corps fut porté au Couvent des Religieuses Carmélites de Saint-Denis. Il avoit épousé, le 26 Juin 1715, *Catherine-Constance-Emilie Arnaud-de-Pomponne*, morte à Paris le 18 Mars 1745, âgée de 49 ans, & inhumée en l'Eglise Saint-Merri: son cœur fut porté en l'Eglise des Religieuses Carmélites de Saint-Denis. Elle étoit fille unique de *Nicolas-Simon Arnaud*, Marquis de Pomponne, de Palaiseau & de Champlant, Brigadier des Armées du Roi, Lieutenant-Général au Gouvernement de l'Isle de France & du Soissonnois, & de *Catherine de Harville-de-Palaiseau*, dont: —— 1. Charles-Joachim, qui suit; —— 2. Nicolas-Aloph-Félicité Rouault, dit *le Comte de Rouault*, né le 16 Janvier 1731, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Rumain, ensuite, le 15 Février 1748, Guidon de Gendarmerie, puis Enseigne le 15 Avril 1754; &, en 1769, Capitaine, marié à *N... Boncot*, veuve de *M. de Brou*, Intendant de Rouen: nous ignorons s'il en a postérité; —— 3. Anne-Jean-Batiste-Emilie Rouault, né le 6 Décembre 1734, appellé *le Vicomte de Gamaches*, marié, contrat signé le 26 Juillet 1768, à la fille du feu Comte *de Maugiron*, Lieutenant-Général des Armées; —— 4. Marie-Antoinette, dite *Mademoiselle de Gamaches*, baptisée à Saint-Sulpice à Paris le 15 Juin 1722, mariée, dans la Chapelle de l'Hôtel de Pomponne, le 16 Mai 1743, à *François-Philippe*, Marquis *de Marmier*, Seigneur d'Avrainville & de Damville, Capitaine de Cavalerie au Régiment de la Reine, veuf, sans enfans, de *Marie-Josephine de Boufflers*, & fils de feu *François-Philippe*, Marquis *de Marmier*, & de *Marguerite-Emilie Hamilton*. La Marquise *de Marmier* est morte le 21 Mars 1747, au Château d'Avrainville en Champagne, âgée de 25 ans, ayant eu un fils mort en bas-âge, & laissant deux filles. Son mari a pris une troisieme alliance en 1748, avec *Marie-Catherine-Françoise du Châtelet*; —— 5. Constance-Simonne-Flore-Gabrielle, dite *Mademoiselle de Cayeu*, née le 22 Mars 1725, mariée, le 17 Novembre 1746, avec *Charles-Yves le Vicomte-du-Rumain*, Marquis de Coetanfao, Comte de Penhoet, Seigneur Châtelain de Coetcodu, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de son nom, du 15 Mars 1740, Brigadier des Armées le 1 Mai 1745; & Maréchal-de-Camp à la promotion du mois de Décembre 1748. Il étoit veuf de *Reine-Marie-Marguerite Butault-de-Marsan*, sœur de la Comtesse *de Lorges*, qu'il avoit épousée le 20 Mai 1739. Il est fils d'*Yves-Charles le Vicomte*, Comte du Rumain, Seigneur Châtelain de Coetcodu, & de *Julienne de Kerhoent-de-Coetanfao*, morte le 21 Décembre 1734.

XIV. Charles-Joachim Rouault, dit *le Marquis de Gamaches*, né le 19 Octobre 1729, Capitaine de Cavalerie reformé à la suite du Régiment de Rumain, nommé ensuite Colonel, & employé, en cette qualité, dans le Corps des Grenadiers de France, au mois de Mars 1749; nommé, en 1752, Mestre-de-Camp-Lieutenant du Régiment Royal-Piémont, Cavalerie, & Maréchal-de-Camp en 1761, a épousé, le 23 Janvier 1751, *Louise-Marie de la Mothe-Houdancourt*, née le 15 Décembre 1723, veuve de *Charles-Elisabeth*, Marquis *de Froulay*, mort des blessures qu'il reçut à la bataille de Lawfeldt le 2 Juin 1747; & fille unique de *Louis-Charles de la Mothe-Houdancourt*, Maréchal de France, Chevalier d'honneur de la Reine & des Ordres du Roi, & d'*Eustelle-Thérese de la Rochecorbon*, remariée le 4 Février 1751. De ce mariage sont issus: —— Joachim-Vallery-Thérese-Louis, qui suit; —— & Marie, née le 24 Mars 1752.

XV. Joachim-Vallery-Thérese-Louis Rouault, né le 11 Mai 1753, a eu pour parrein le Vicomte *de Gamaches*, son oncle, au nom de la ville Saint-Vallery, & pour marreine la Maréchale *de la Mothe-Houdancourt*.

Nous ignorons l'état actuel de cette Maison, faute de *Mémoire*. Les armes: *de sable, à deux léopards d'or, posés l'un sur l'autre, armés & lampassés de gueules.*

* ROUBAIX : Terre & Seigneurie dans la Flandre-Wallone, au Diocèse de Tournay, qui fut portée en mariage, en 1545, par *Yolande de Barbançon*, Sénéchale du Hainaut, à *Hugues de Melun*, premier Prince d'Epinoy.

Leur second fils, *Robert de Melun*, eut en partage cette Seigneurie, érigée en *Marquisat* en sa faveur, par Lettres du Roi Catholique, du 1 Mars 1579. Ce Seigneur, qui fut Général de la Cavalerie & Gouverneur d'Artois, ayant été tué au siége d'Anvers en 1583, sans laisser de postérité, le Marquisat de *Roubaix* échut à sa sœur *Anne-Marie de Melun*, mariée, en 1582, à *Lamoral*, Comte, puis Prince *de Ligne*, qui obtint des Lettres de confirmation de ce *Marquisat*, enthérinées le 23 Janvier 1601. *Voyez* LIGNE.

ROVERE, ROVERO, ROUVERÉ, LA ROVERE ou ROUYERE. Cette Maison est sans contredit une des plus anciennes & des plus illustres de l'Europe. Elle a donné deux Papes à l'Eglise, des Princes souverains à l'Italie, une infinité de Cardinaux & d'Evêques, des Doges à la République de Gènes; & des Chevaliers des Ordres les plus distingués de l'Europe.

Elle a été divisée en plusieurs branches, établies en Piémont (dont elle est originaire), dans l'Etat de Gènes, à Venise, en France & dans le Comtat-Venaissin. Cette derniere est représentée aujourd'hui par le Marquis DE ROVERE-FONVIEILLE, ancien Mousquetaire du Roi. Il a un frere, encore jeune, qui a embrassé l'état ecclésiastique. Nous attendons un *Mémoire* détaillé sur cette Maison, dont nous ferons usage dans notre Supplément.

Les armes: *écartelé au 1 d'azur, au lion d'argent, accompagné de trois roses de même, 2 & 1; au 2 de gueules, au bras senestre de sable armé de même; au 3 d'or, à trois fasces de sable, au chef de gueules avec une main droite d'argent; au 4 d'azur, à un lion d'argent, tenant les Evangiles ouverts; & sur le tout d'azur, à un chêne à quatre branches en sautoir d'or, glanté de même & déraciné.* Pour Cimier, *une aigle*. Devise: FORCE ET VERTU.

ROUILLAC. *Voyez* GOTH, *Tome VII.*

ROURE (DU): Ancienne Noblesse originaire de la Province de Bourgogne, d'où elle passa en Vivarais, établie aujourd'hui en Languedoc, à Arles en Provence, & en Angleterre.

CLAUDE DU ROURE, qui vivoit au commencement du XVIe siécle, possédoit dans le Vivarais un Château de son nom. De son mariage, contracté avec *Marie de Rosieres*, il laissa: — JACQUES, qui suit; — & JEAN, lequel (selon le Seigneur *Loys de Perussiis*, dans son Discours, imprimé à Avignon en 1563) servit beaucoup, & se conduisit dignement dans les troubles & guerres qu'il y eut, en 1562, en Provence & dans le Comté Venaissin.

JACQUES DU ROURE, le premier de sa Famille qui embrassa le Calvinisme, s'attacha, en 1561, au Comte *de Crussol*, l'un des principaux Chefs du parti Protestant. Le Duc *de Nemours*, à qui le Roi avoit confié son autorité dans le Dauphiné & dans le Vivarais, ayant envoyé des troupes pour soumettre les Religionnaires de ces Provinces, elles s'emparerent d'Annonay, & après avoir entierement saccagé cette Ville, elles attaquerent, avec la même rigueur, tous les postes qu'elles trouverent sur leur passage, entr'autres *le Château du Roure*, qui fut pris, mis au pillage & rasé. JACQUES DU ROURE, qui en étoit Seigneur, ne le rendit qu'après une longue & forte résistance, & après avoir donné des marques de la plus grande valeur. Ses descendans ont formé plusieurs branches.

L'aînée

L'aînée s'eft éteinte dans SAMSON DU ROURE, fils de JEAN DU ROURE, & de *Marie-Anne d'Esbonneaux*. Il avoit époufé, au Pont-Saint-Efprit, par contrat du 4 Mars 1659, *Gabrielle de Reftorand*, fille de *Jean de Reftorand*, & de *Louife de Villars*. Il eut de ce mariage deux filles, fçavoir: — 1. MADELENE DU ROURE, mariée avec *Charles d'Audibert-de-Luffan*, Seigneur de la Calmette, de Saint-Jean & d'Auteyrac, dont un fils, qui époufa LOUISE DU ROURE, des Seigneurs *Delze*; — 2. & MARTHE DU ROURE, mariée, le 20 Mars 1684, à *Charles de Vignolles*, Seigneur de Prades & de Sainte-Croix, fils de *Charles de Vignolles*, & de *Louife de Bafchi*, des Marquis *d'Aubais*.

Branche établie en Languedoc.

LOUIS DU ROURE, iffu, au troifieme degré, de JACQUES, époufa, le 22 Janvier 1651, *Marguerite-Anne d'Arnaud-de-la-Caffagne*, fille de *Paul d'Arnaud*, Baron de la Caffagne & du Poujet, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Louife de Troupel*. Leurs enfans furent: — 1. JACQUES, qui fuit; — 2. ALEXANDRE DU ROURE, Capitaine au Régiment d'Auvergne par Commiffion du 3 Mai 1673, mort, l'année fuivante, des bleffures qu'il reçut au combat de Senef; — 3. & MARGUERITE, mariée, au Vigan, le 15 Janvier 1674, à *Pierre de Montfaucon*.

JACQUES DU ROURE fervit quelques années, en qualité de Lieutenant au Régiment d'Auvergne, & fe maria, le 16 Juin 1690, avec *Madelene de Morgues-Rieutord*, dont il a eu: — JACQUES-SCIPION, qui fuit; — & JACQUES DU ROURE, Chevalier de Saint-Louis, Colonel d'Infanterie, par Commiffion du 20 Novembre 1742, & auparavant Major-Général, par Brevet du 1 Août 1741, de l'armée de Baviere. Il foutint parfaitement, dans ce pofte, la haute réputation que fa valeur & fes talens militaires lui avoient acquife en Italie, où il fervit avec diftinction aux fiéges de Milan & de Pizzigitone, fous le Maréchal *de Villars*; aux batailles de Parme & de Guaftalla, fous les Maréchaux *de Broglie & de Coigny*; à la réduction de la Corfe, fous le Maréchal *de Maillebois*: il fit dans cette Ifle, en 1739 & 1740, les fonctions de Major-Général, & mourut à Ratifbonne le 19 Janvier 1743, à l'âge de 38 ans. Le feu Prince *de Conti*, les Maréchaux *de Noailles, de Broglie, de Duras, de Maillebois & de Contades*, lui donnerent fouvent des preuves de leur eftime, de leur confiance & de leur attachement, &, après fa mort, ils témoignerent, dans des Lettres qu'ils écrivirent à fes parens, leurs fenfibilités & leurs regrets. Celle du feu Prince *de Conti* peint d'une maniere bien flatteufe l'amitié particuliere qu'il avoit pour cet Officier. Il avoit commencé de fervir en 1720, en qualité de Lieutenant au Régiment d'Auvergne, fut fucceffivement Aide-Major, Capitaine, par Commiffion du 5 Mai 1731, & Major, par Brevet du 28 Août 1739. Cette Famille n'a ceffé de donner au Régiment d'Auvergne, fans interruption depuis 1643, des Officiers qui s'y font diftingués, comme on peut le voir dans la lifte chronologique de ce Corps.

JACQUES-SCIPION DU ROURE époufa, le 19 Janvier 1724, *Jeanne-Olimpe de Chazelles*, dont: — 1. CHARLES, qui a embraffé l'état eccléfiaftique; — 2. JACQUES-LOUIS, qui fuit; — 3. & CATHERINE-EMILIE DU ROURE, mariée, le 5 Juin 1764, à *Louis-Camille de Lefcure*, Seigneur de Saint-Denis en Gévaudan.

JACQUES-LOUIS DU ROURE, Capitaine au Régiment d'Auvergne, par Commiffion du 17 Avril 1760, y a fervi pendant 19 ans, dont 10 en qualité d'Aide-Major, a été bleffé d'un éclat d'obus à la tête, au combat de Corbach, le 10 Juillet 1760, & d'un coup de feu au côté droit à la bataille de Clofter-Camp, le 16 Octobre de la même année. Il obtint, en 1771, le commandement du bataillon des Milices d'Andufe: peu de tems après, ces troupes formerent des Régimens Provinciaux; le Roi y plaça, de préférence, les Officiers des Grenadiers de France, dont le Corps venoit d'être reformé, & lui donna l'affurance de la premiere Majorité vacante, dont il n'attendit pas l'effet. Il fut nommé

Lieutenant de MM. les Maréchaux de France au Gouvernement de Languedoc, par Provisions du 1 Décembre 1771, & prêta serment en cette qualité, le 16 du même mois, entre les mains de M. le Comte *de Périgord*, Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de ses Camps & Armées, & Commandant pour Sa Majesté en Languedoc. Il a épousé, le 19 Octobre 1768, *Gabrielle-Henriette du Vivier-Lansac*, fille de *Joseph-Henri*, Marquis *du Vivier*, Comte de Lansac, Chevalier de Saint-Louis, & de Dame *Etiennette de Pise-de-Claret*. Elle est niéce de M. l'Abbé *du Vivier-Lansac*, Comte de Lyon, Abbé Commendataire de Relecq en Bretagne, & ancien Agent-Général du Clergé de France. Voyez Vivier (du). Jacques-Louis du Roure a de son mariage : — 1. Jacques-Hippolite, né le 28 Octobre 1772 ; — 2. Pierre-Scipion, né le 25 Février 1774 ; — 3. Henriette-Emilie, née le 7 Novembre 1769 ; — 4. Marie-Xavier-Louise-Sophie, née le 16 Décembre 1776.

Branche établie à Arles en Provence.

Scipion du Roure, frere de Louis, mentionné ci-devant, servit au Régiment d'Auvergne, & se trouva en Italie aux siéges de Trino, de Sant-Ya & de Vigevano. Il épousa, en 1650, *N... de Dangers*, dont vinrent : — 1. François, tige d'une branche transplantée en Angleterre, rapportée ci-après ; — 2. Nicolas, qui suit ; — 3. & Henri du Roure, Lieutenant au Régiment d'Auvergne en 1690, Capitaine, par Commission du 10 Avril 1702, Chevalier de Saint-Louis en 1712, & Major de ce Régiment en 1718. Il fut blessé à la bataille de Cassano en 1705, fait prisonnier de guerre au siége de Turin l'année suivante, & reçut deux coups de feu à celui de Barcelonne, où il fut couvert de gloire, à la tête de sa Compagnie de Grenadiers, à l'assaut qui se donna, en plein jour, le 11 Septembre 1714 ; fut nommé à la Majorité d'Arras en 1731, à celle du Gouvernement de Saint-Omer le 22 Décembre 1735 ; & obtint en même-tems l'assurance de la Lieutenance de Roi de cette place, où il est mort le 19 Novembre 1742.

Nicolas du Roure s'établit à Arles, où il fut pourvu de la charge de Capitaine & Viguier, pour le Roi, de cette Ville. Il épousa, le 5 Janvier 1700, *Brigite de Meyran-d'Ubaye*, fille de *Joseph de Meyran*, Seigneur d'Ubaye & de Saint-Vincent, & de *Blanche-Thérese de Grille*, des Marquis *d'Estoublon*. De ce mariage sont sortis : — 1. Jacques, qui, après avoir servi au Régiment d'Auvergne, le quitta pour se faire recevoir dans la charge de Viguier d'Arles, qu'il conserva jusqu'en 1746, époque de sa mort ; — 2. Jean-Batiste, qui suit ; — 3. Henri, appellé *le Chevalier* du Roure, Capitaine au Régiment d'Auvergne, par Commission du 4 Juin 1734, Chevalier de Saint-Louis en 1744, blessé d'un coup de feu à la jambe, dans une sortie qui se fit durant le siége de Prague, le 22 Août 1742 ; il l'avoit été aussi à la bataille de Guastalla en 1734 ; s'est retiré du service en 1746, & a succédé à son frere dans la charge de Viguier de la ville d'Arles ; — 4. & Thérese, mariée, le 26 Décembre 1718, à *Charles de Laurens*, Baron de Beaujeu.

Jean-Batiste du Roure-de-Vergieres, Capitaine au Régiment d'Auvergne, épousa, le 2 Mai 1736, *Madelene de Ramey*, fille de *Claude de Ramey*, & de *Jeanne-Marie de Beauvoir*, dont : — 1. Henri, qui suit ; — 2. Brigite, mariée à *François de Brun* ; — 3. Thérese, non mariée.

Henri du Roure-de-Vergieres, Seigneur de Beauchamp, ancien Officier au Régiment d'Auvergne, a fait en Allemagne les campagnes de 1757 & 1758, s'est trouvé à la retraite d'Hanovre & à la bataille de Crevelt ; & étoit, en 1776, premier Consul de la ville d'Arles. Il a épousé, le 24 Mars 1772, *Gabrielle de Ginestous*, fille de *Joseph de Ginestous*, Comte de Vernon, & de *Gabrielle-Ursule de Villeneuve*, dont le pere, appellé *le Marquis de Villeneuve*, avoit eté Ambassadeur extraordinaire à la Porte Ottomane, & nommé Ministre des Affaires Etrangeres. Leurs enfans sont : — 1. Claude-Joseph, né le 24 Janvier 1773 ; — 2. Joseph-Donain, né le 6 Avril 1775 ; — 3. Henriette-

Josephine-Gabrielle-Ursule, née le 18 Avril 1774; — 4. Thérèse, née le 25 Mars 1777.

Branche transplantée en Angleterre.

François du Roure, fils aîné de Scipion, & de *N... de Dangers*, fit ses premieres armes au Régiment d'Auvergne; mais attiré en Angleterre par des parens qui y tenoient un rang considérable, il passa au service de la Grande Bretagne, & obtint, en y entrant, une Compagnie de Cavalerie. Il épousa *Catherine de Rieutord*, dont deux fils: — Scipion, qui suit; — & Alexandre du Roure, Colonel du quatrieme Régiment d'Infanterie, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Plimouth, & Commandant en chef en Ecosse. Il servit utilement sa Patrie à la bataille de Dettingen, & s'acquitta, avec beaucoup de succès, de plusieurs commissions importantes, dont il fut chargé en Amérique. Il mourut, en 1765, à Toulouse, où il tomba malade au retour des bains de Barége: son corps y fut embaumé & transporté en Angleterre.

Scipion du Roure, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom, & Général-Major des troupes Angloises, fut tué à la bataille de Fontenoy, le 11 Mai 1745, à la tête de son Régiment. Il avoit épousé, en 1713, *Marguerite de Vignolles*, dont il a eu des enfans, qui ont continué sa postérité, représentée aujourd'hui par François du Roure, Capitaine au Régiment des Gardes du Roi de la Grande Bretagne.

Les armes: *d'argent, au chêne de sinople englanté d'or*. Devise; ferme en tout tems.

ROUSSILLON. *Voyez* Malarmey, *Tome IX*.

* ROUVILLE: Château fort avec une tour crenelée, donjon, fossés & pont-levis, où il y a haute, moyenne & basse Justice, situé sur une côte qui termine la Beauce du côté du Gâtinois.

Il étoit possédé, dans le XVe siécle, par *Hector de Boissy*, Pannetier du Roi, qui le fit bâtir sur le modele de celui de Malesherbes, pour contrecarrer l'Amiral *de Graville*, qui avoit fait construire le Château de Malesherbes, & avec lequel il eut de grands démêlés, pour raison des droits de leurs Terres voisines. *Louis de Boissy*, fils dudit *Hector*, fut Seigneur de Rouville, & eut de *Jeanne le Prince*, son épouse, — *Jeanne de Boissy*, héritiere de son nom, Dame de Rouville, femme de *Henri le Cointe*, pere & mere de — *Catherine le Cointe*, Dame de Rouville, laquelle épousa *Antoine du Moulin*. Ils échangerent conjointement ladite Seigneurie de Rouville, par contrat passé devant *Croiset*, Notaire à Paris, le 24 Décembre 1573, avec *Guillaume de Baillon*, Maître des Comptes, qui leur céda, en contr'échange, la somme de 3000 livres de rente, assignée sur les Fermes du Roi.

Ce même *Guillaume de Baillon* vendit la Terre de Rouville & ses dépendances, par contrat passé devant ledit *Croiset*, Notaire, le 20 Juin 1579, à *Camille de Féra*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, dont sa postérité la possede aujourd'hui.

Camille de Féra ou *Fierra*, étoit issu de *Philippe Fierra*, Comte d'Empire, & l'un des Généraux de l'Empereur contre le Roi de Bohême, lequel vint s'établir à Mantoue en 1293. Nous avons rapporté la branche établie en France, depuis qu'elle s'est faite naturaliser. Voyez Féra, *Tome VI*.

ROUX-d'ESNEVAL (le), en Normandie: C'est une Maison des plus illustres de la Province, par l'antiquité de sa noblesse, les grandes & belles Terres qu'elle possede depuis long-tems, par ses alliances & les premiers emplois dont elle a été revêtue, & dont elle a soutenu l'éclat, tant dans la Robe que dans l'Epée.

Elle tire son origine de Renaud le Roux, mentionné dans le Rôle des Seigneurs qui possédoient des Fiefs relevans du Roi, sous Philippe-Auguste, &

qui devoient le service de Chevalier *cum plenis armis*, suivant l'usage & la façon de parler de ce tems-là. Ce Chevalier eut pour fils — JOSEPH LE ROUX, qui fit des aumônes considérables au Prieuré de Grammont près Conches. D'eux descend, par différens degrés,

I. RICHARD LE ROUX, vivant en 1315, marié à *Barbe du Mesnil*, laquelle lui apporta la Terre de Becdal, qui est encore dans cette Maison, & possédée par M. le Vidame *d'Esneval*, Président à Mortier au Parlement de Rouen. RICHARD eut de son épouse:

II. JEAN LE ROUX, Seigneur de Becdal, qui laissa de sa femme, dont le nom est ignoré: — MARTIN, qui suit; — & NICOLAS, Capitaine du Pont de l'Arche. C'est ainsi qu'on nommoit alors les Gouverneurs.

III. MARTIN LE ROUX, appellé *Homme d'armes*, ayant charge sous le Comte *d'Aumale*, fut tué à la bataille de Verneuil en 1424, sous CHARLES VII. Il avoit épousé *Guillemette de Bailleul*, laquelle lui apporta la Terre de Villettes, qui a été possédée par la branche *de Tilly*, aujourd'hui éteinte. De leur mariage vint:

IV. DENIS LE ROUX, Seigneur de Becdal & de Villettes, qui possédoit, outre cela, des Fiefs & autres biens dans le Bailliage de Gisors, ainsi qu'il appert d'une Lettre de HENRI V, Roi d'Angleterre, de l'an 1419, par laquelle ce Prince consent que DENIS LE ROUX jouisse des biens qui lui appartenoient en ce pays. Il fut Gouverneur de Louviers, & mourut, en 1446, laissant de *Guillemette du Buisson*, son épouse (d'une Famille noble auprès d'Evreux, à présent éteinte), plusieurs enfans, entr'autres:

V GUILLAUME LE ROUX, I. du nom, qui fut un riche & puissant Seigneur, puisqu'avec les mêmes Terres que son pere lui avoit laissées, on voit qu'il possédoit encore celles du Mouchel & de Saint-Aubin d'Escroville, dont il fit foi & hommage, & prêta serment de fidélité entre les mains du Comte *de Dunois*, le 15 Septembre 1460. C'est ce qui conste par les titres de cette Maison, produits, en 1640, devant MM. *Paris* & *Pascal*. Il comparut & prêta le serment à la montre générale des Gentilshommes de Normandie, *pour rendre le service qu'il devoit au Roi en ses armées, & par-tout où commandé seroit, à cause de ses Fiefs de Becdal, du Mouchel & de Villettes*, ainsi qu'il paroît par l'attestation de LOUIS, bâtard DE BOURBON, Comte de Roussillon & Amiral de France, du 20 Mars 1469. Il avoit épousé, vers 1450, *Alison du Fay*, fille de *Guillaume du Fay*, Lieutenant-Général à Gisors, & de *Philippotte Roussel*, niéce de *Raoul Roussel*, Archevêque de Rouen; & en eut:

VI. GUILLAUME LE ROUX, II. du nom, Conseiller en l'Echiquier, puis au Parlement de Normandie. Il fut Seigneur des mêmes Terres que son pere, & acheta encore celles du Bourg-Theroulde, de Tilly, Lucy, Sainte-Beuve, &c.: il y fit faire les beaux bâtimens qui subsistent. Ce fut lui qui fit commencer l'Hôtel, que l'on voit encore aujourd'hui dans une des places de Rouen, appellée *le Marché aux Veaux*, & on le nomma dans la suite *l'Hôtel du Bourg-Theroulde*. On y voit les armes de sa Maison sur la porte & en différens endroits. Il rendit aveu en la Chambre des Comptes de Paris, pour la Terre de Villettes, le 24 Février 1483; & épousa, par acte du 27 Juin 1486 (reconnu devant Notaires à Louviers, le 4 Juillet 1487), *Jeanne Jubert*, fille de *Guillaume Jubert*, Seigneur de Vely, d'une Famille ancienne & illustre par ses grandes charges & les biens qu'elle possédoit. Ils eurent de leur mariage 15 enfans, entr'autres: — 1. GUILLAUME LE ROUX, Abbé d'Aumale & du Val-Richer, que le Cardinal *d'Amboise*, Légat en France, lui permit de posséder, quoiqu'il n'eut point encore atteint l'âge. La dispense qu'il en obtint, datée du 8 Mars 1507, fut fondée, entr'autres choses, sur l'*ancienne noblesse de sa Famille*: FRANÇOIS I l'employa dans la négociation du célebre traité du Concordat. Il fit achever le magnifique Hôtel du Bourg-Theroulde que son pere avoit commencé; — 2. CLAUDE, qui suit; — 3. & NICOLAS, Doyen de la Cathédrale de Rouen, & Prieur du Mont-aux-Malades, qui fut aussi Abbé d'Aumale & du Val-Richer après la mort de son frere aîné; & eut la garde-noble des enfans mineurs de

Claude, dont il fut tuteur, comme il conste par une transaction passée, le 1 Août 1539, devant le Lieutenant-Particulier du Bailli de Rouen.

VII. Claude le Roux, I. du nom, Seigneur des mêmes Terres que son pere, Conseiller au Parlement de Normandie en 1520, épousa 1°. *Jeanne de Chalenge*, Dame de Cambremont & d'Infreville, & héritiere du Président *de Chalenge*, morte le 1 Décembre 1531; & 2°. *Madelene Payen* (d'une ancienne Maison du pays de Caux, éteinte), laquelle, devenue veuve, se remaria à *François de Marsillac*, premier Président au Parlement; & en troisiemes noces, à *Jacques de Prunelé*. Il n'eut des enfans que de sa premiere femme, sçavoir: — 1. Claude, qui suit; — 2. Robert, auteur de la branche des Seigneurs de Tilly, rapportée ci-après; —— 3. Jean, mort sans alliance; — 4. & Marie, femme, par contrat sous seing-privé du 5 Septembre 1549, de *Nicolas de Quievremont*, Seigneur d'Heudreville, seul fils & héritier de *Nicolas*, Conseiller au Parlement, & de noble Dame *Barbe le Lieur*.

VIII. Claude le Roux, II. du nom, Seigneur du Bourg-Theroulde & d'Infreville, Maître des Comptes à Paris (selon *Blanchard*, dans son Traité des Présidens au Parlement de Paris, *p.* 309), y épousa, par contrat passé le 1 Mars 1551, *Marie Potier*, sœur de *Nicolas Potier-de-Blancmesnil*, Président au même Parlement, & de *Louis Potier-de-Gesvres*, Secrétaire d'État, desquels descendent les Présidens *de Novion*, les Ducs *de Gesvres* & *de Tresmes*. Voyez Potier. Leurs enfans furent: — 1. Claude le Roux, Seigneur de Sainte-Beuve, Conseiller au Parlement de Paris, marié à Demoiselle *N... l'Huillier*, dont il n'eut point d'enfans; — 2. Nicolas, qui suit; — 3. Françoise, mariée, par acte sous seing-privé du 19 Juin 1574, à *Louis Bretel*, Conseiller au Grand-Conseil, ensuite Président à Mortier au Parlement de Rouen, appellé *le Président de Lanquetot*, fils de *Raoul* I, aussi Président à Mortier, & de *Marie de Saldaigne*, d'une Maison originaire d'Espagne; — & plusieurs autres filles.

IX. Nicolas le Roux, Seigneur du Bourg-Theroulde & de Saint-Aubin, porta les armes dans sa jeunesse; &, après la mort de son frere aîné, fut revêtu de la charge de Conseiller au Parlement, successivement de celle de Conseiller au Grand-Conseil, de Maître des Requêtes, de Président à Mortier au Parlement de Bretagne, & enfin à celui de Rouen. Il avoit épousé, le 10 Février 1586, *Catherine Olivier*, petite-fille de *François Olivier*, Chancelier de France, & fille aînée de *Jean Olivier*, Seigneur de Leuville, & de *Susanne de Chabannes*, fille de *Charles de Chabannes*, Seigneur de la Palisse, Chevalier des Ordres du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, & de *Catherine de la Rochefoucaud*, fille d'*Antoine*, Gouverneur de l'Isle de France. Le grand-pere de *Susanne de Chabannes* étoit Maréchal de France sous Louis XII. Nicolas le Roux eut de son mariage: — 1. Claude, qui suit; —— 2. Louis, tige des Seigneurs d'Infreville, rapportés ci-après; — 3. & une fille, mariée à *Jean de Bauquemare*, Gouverneur du vieux Palais de Rouen, fils du premier Président de ce nom, d'une Famille des plus considérables de la Province.

X. Claude le Roux, IV. du nom, Seigneur du Bourg-Theroulde & de Saint-Aubin, succéda à son pere dans la charge de Président à Mortier au Parlement de Rouen, & épousa, le 20 Août 1613, *Marie Cavelier*, fille aînée de *Jean Cavelier*, Seigneur des Busquets, Conseiller au même Parlement, & depuis Lieutenant-Général. Sa sœur cadette épousa le Président *de Novion*, pere du premier Président au Parlement de Paris, ce qui fait que la branche du Bourg-Theroulde a été doublement alliée à cette Maison. Leurs enfans furent: — 1. Jean, qui suit; — 2. Robert, Chevalier de Malte; — 3. & une fille, mariée, le 29 Avril 1435, à *Marc-Antoine de Brevedent*, Conseiller au Parlement de Rouen, & depuis Lieutenant-Général, d'une Famille ancienne & considérable de cette Ville. Voyez Brevedent.

XI. Jean le Roux, Baron du Bourg-Theroulde, Président aux Requêtes, eut de sa femme, dont on ignore le nom: —— 1. Nicolas le Roux, Baron du Bourg-Theroulde, mort sans postérité; — 2. Marie; — 3. Angélique, femme de *Jacques Durand*, Seigneur de Littetot; — 4. & Elisabeth, mariée à *François*

Toustain, Seigneur de Limesy & de Frontebosc, d'une Famille ancienne & connue dans la Province de Normandie & celle d'Artois, où le Comte *de Carency*, qui étoit de cette Maison, avoit séance aux Etats. Voyez FRONTEBOSC, pour la Généalogie de *Toustain*.

*Seigneurs d'*INFREVILLE.

X. LOUIS LE ROUX, Seigneur d'Infreville & de Saint-Aubin, second fils de NICOLAS, & de *Catherine Olivier*, fut un homme d'un mérite distingué; servit utilement sous le Ministere des Cardinaux *de Richelieu*, *de Mazarin*, de MM. *de Lyonne* & *Colbert*. Il fut d'abord Commissaire-Général & Intendant de la Marine du Levant & du Ponant, où il s'acquit une grande réputation; eut ensuite plusieurs commissions & emplois fort honorables dans le Royaume, & dans les Pays étrangers. En considération de ses services, le Roi l'honora d'un Brevet de Conseiller d'Etat, sous le Ministere du Cardinal *de Richelieu*. Il avoit épousé *Marguerite d'Anviray*, sœur d'un Conseiller du Parlement de Rouen, dont plusieurs enfans, entr'autres: — 1. DAVID, Seigneur d'Infreville, Commissaire-Général de la Marine, mort sans alliance; — 2. ROBERT, Capitaine au Régiment de Grancey, tué au siége de Candie, servant dans la Brigade du Comte *de Saint-Paul*; — 3. & LOUIS LE ROUX, Chevalier de Malte, fait Capitaine, en *1666*, après la prise de cinq Vaisseaux Algériens à Cercelles, sur la côte d'Afrique. Il se trouva aux trois combats des Dunes, en *1672*, entre les François & les Anglois contre les Hollandois, où il se distingua par sa bravoure; aux combats qui se livrerent à Augouste & Catanea en Sicile, à l'expédition & prise de Tabasco en l'Amérique; & enfin à la mémorable victoire que les François remporterent dans la Manche sur les Anglois & les Hollandois, joints ensemble, où il commandoit le vaisseau *l'Ardent*. Il se retira du service en *1706*, étant Chef-d'Escadre, & mourut en *1712*.

Branche des Seigneurs de TILLY.

VIII. ROBERT LE ROUX, I. du nom, Seigneur de Tilly, Becdal, Villettes, &c. second fils de CLAUDE LE ROUX, & de *Jeanne de Chalenge*, fut Conseiller au Parlement de Normandie, & mourut en *1583*. Il avoit épousé, par acte sous seing-privé du *25* Janvier *1576*, *Barbe Guiffart*, Dame des Nonnettes, fille de *Thomas Guiffart*, & de *Marie de Quintanadoine*. Elle se remaria, par contrat du *23* Juillet *1584*, passé devant les Notaires de Rouen, à *Claude Groulart*, premier Président au même Parlement; mourut en *1599*, & eut de son premier lit:

IX. ROBERT LE ROUX, II. du nom, Seigneur de Tilly, d'abord Président aux Requêtes du Palais, ensuite Conseiller au Parlement, qui épousa, par contrat du *26* Novembre *1599*, passé devant *Croiset* & *le Noir*, Notaires au Châtelet de Paris, *Marie de Bellievre*, fille de *Pompone de Bellievre*, Ambassadeur en Suisse, en Pologne & en Angleterre, & Plénipotentiaire à la paix de Vervins, depuis Chancelier de France. Il décéda le *24* Mai *1638*, & sa femme le *2* Décembre *1642*. De leur mariage naquirent: — 1. ROBERT, qui suit; — 2. NICOLAS LE ROUX, appellé *du Mesnil-Jourdain*, Gentilhomme ordinaire du Roi, tué au siége de Landrecie en *1637*; — 3. POMPONE, mentionné après la postérité de son aîné; — 4. CLAUDE, auteur de la branche des Seigneurs de Cambremont, Barons d'Esneval, &c. rapportée ci-après; — 5. & GENEVIÉVE, mariée à *Alexandre Bigot*, Président à Mortier. Voyez BIGOT.

X. ROBERT LE ROUX, III. du nom, Seigneur de Tilly, Conseiller au Grand-Conseil, épousa *Marguerite Faucon*, de laquelle il eut sept garçons, sçavoir: — 1. ROBERT, Seigneur de Tilly, Conseiller au Parlement en *1666*, mort sans alliance; — 2. LOUIS, qui n'eut qu'une fille, morte en bas-âge. Sa veuve se remaria à *Henri Bigot*, Chevalier, Baron de Monville, &c. Conseiller au Parlement de Rouen; — 3. POMPONE, décédé sans alliance; — 4. SCIPION, tué au siége de Stenay en *1679*; — 5. ALEXANDRE, qui embrassa l'état ecclésiastique;

— 6. Claude, qui suit; — 7. & Nicolas, marié à *Anne de Moges-de-Buron*, fille d'un Conseiller au Parlement de ce nom.

XI. Claude le Roux, Seigneur de Tilly, de Monterolier, &c. porta d'abord les armes fort long-tems, & s'y acquit beaucoup de réputation, ayant donné des marques de sa valeur en toutes les occasions qui se présenterent. Il reçut quantité de blessures, & fut fait prisonnier, en 1673, à la journée de Markebrait, à trois lieues de Wurtzbourg, commandant un détachement de 300 hommes. En 1675, il reçut encore un coup de mousquet au travers du corps au combat d'Althenheim, servant à la tête du Régiment de Champagne, dont la fermeté donna le tems au Comte *de Lorge*, depuis Maréchal de France, de repousser *Montecuculli*, Général de l'Empereur, qui vouloit profiter de la perte que l'Etat venoit de faire de la personne du Vicomte *de Turenne*. Peu de tems après, ses blessures lui causant de grandes incommodités, il céda aux instances de sa Famille, & prit la charge de Conseiller au Parlement de Rouen, vacante par le décès de son frere aîné. Il avoit épousé *Madelene du Moucel-de-Louraille*, fille d'un Président de ce nom, & sœur d'un Conseiller au même Parlement, d'une Famille qui a donné plusieurs Officiers dans la Robe & dans l'Epée. De ce mariage naquirent: — Nicolas le Roux, Seigneur de Tilly & de Monterolier, mort sans postérité; — & Madelene, mariée au Président *de Courvaudon*.

X. Pompone le Roux-de-Tilly, Chevalier, troisieme fils de Robert II, & de *Marie de Bellievre*, Seigneur Châtelain du Mesnil-Jourdain, Comte d'Argilès en Catalogne, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Colioure, fut d'abord Gentilhomme ordinaire de la Chambre de Sa Majesté Louis XIII, ensuite Capitaine au Régiment de Champagne; commença de servir à la Valteline sous le Maréchal *d'Estrées*; se distingua fort au siége d'Arras en 1640, & commanda le Régiment de Champagne en qualité de Lieutenant-Colonel. En 1642, le Roi, qui fut souvent témoin de sa valeur, lui donna le Gouvernement de Colioure en Roussillon, place alors d'une très-grande importance, étant frontiere, & ayant un port de mer avantageux. Après la prise de Perpignan, Sa Majesté le choisit pour y commander; depuis il servit de Sergent de bataille en différentes occasions; étoit Maréchal-de-Camp à l'entreprise d'Orbitelle en 1646; rendit de très-grands services à la retraite que le Prince *Thomas de Savoie* fut obligé de faire après la mort de l'Amiral *de Brezé*; & eut le même emploi aux siéges de Piombino & de Portolongone. En 1652, il fut fait Lieutenant-Général de l'armée de Catalogne, sous le Maréchal *de la Mothe-Houdancourt*; servit, en la même qualité, les années suivantes sous le Maréchal *d'Hocquincourt*, les Ducs *de Mercœur* & *de Candale*, & sous le Prince *de Conti*. Il mourut à Pezenas le 19 Janvier 1656, comblé de gloire & couvert de blessures, âgé seulement de 52 ans, allant pour conférer avec ce dernier Général sur les projets de la campagne suivante. Son cœur fut porté à Rouen & mis dans la sépulture de ses ancêtres. Il étoit d'une bravoure qui alloit jusqu'à l'intrépidité, & peu d'Officiers de son rang sçavoient mieux la guerre que lui. Il a été considéré, par les plus grands hommes de son siécle, comme un des Capitaines qui pouvoit aller plus loin, s'il eut joui d'une plus longue vie. Les Cardinaux *de Richelieu* & *de Mazarin*, successivement premiers Ministres, l'honorerent de leur amitié, aussi bien que le Chancelier *le Tellier*, alors Secrétaire d'Etat de la Guerre. Le Comte *d'Harcourt*, les Maréchaux *de la Meilleraye*, *de la Mothe-Houdancourt*, *d'Hocquincourt*, *de Gassion*, & le *Grand Condé*, faisoient un si grand fonds sur lui, & en avoient conçu tant d'estime, qu'ils s'y confioient dans leurs entreprises les plus importantes.

Branche des Seigneurs de Cambremont, Barons d'Esneval, &c.

X. Claude le Roux, Seigneur de Cambremont, Baron d'Acquigny, quatrieme fils de Robert, II. du nom, Seigneur de Tilly, & de *Marie de Bellievre*, fut Conseiller au Parlement de Rouen sur la résignation de son pere; &

épousa, par contrat du 12 Avril 1644, passé devant *Crespin* & *Maubert*, Notaires de cette Ville, *Madelene de Tournebu*, fille d'*Anne de Tournebu*, Baron de Livet, Seigneur de Bouge, Président aux Requêtes du même Parlement, & de *Françoise de Prunelé* (dont la bisayeule étoit Anne de Dreux, Princesse du Sang Royal de France), Vidame de Normandie, Baronne d'Esneval, Dame Châtelaine de Pavilly. Leurs enfans furent: — 1. Robert, qui suit; — 2. Claude, lequel servit dans le Régiment de Champagne, & embrassa ensuite l'état ecclésiastique. Il eut la garde-noble & fut tuteur de ses neveux & niéces, enfans de son frere; & mourut Prêtre; — 3. Pompone, Vicomte de Comblisy, qui commença de servir, en 1674, en qualité de volontaire sur les Vaisseaux, & alla à Messine. Il fut successivement Officier dans le Régiment des Dragons du Roi; Aide-de-Camp des Maréchaux *de Crequy* & *de Luxembourg*; Guidon des Gendarmes d'Anjou, puis Colonel du Régiment de Luxembourg. Il fut marié & eut des enfans, morts sans postérité, du nombre desquels une fille étoit Religieuse à la Visitation de Rouen; — 4. Madelene, mariée à *Christophe le Faé*, Seigneur de Boistheroulde, Saint-Germain, Cottecoste, &c. Conseiller au Parlement de Normandie, qui n'a eu, pour postérité, que la Présidente *de Courmoulins*, morte, sans enfans, en 1753; — 5. Marie, Religieuse au Monastere Royal de Saint-Louis de Poissy; — 6. & Françoise, mariée à Messire *Robert Lignaud*, Marquis de Lussac-les-Eglises, Seigneur de l'Age-Bernard, & autres Terres en Poitou.

XI. Robert le Roux, IV. du nom, Chevalier, Baron d'Esneval & d'Acquigny, Vidame de Normandie, Sire de Pavilly, Châtelain de Cambremont & du Mesnil-Jourdain, Seigneur de Becdal, &c. Conseiller au Parlement de Rouen, & depuis Ambassadeur pour le Roi en Portugal, où il mourut en 1693, avoit épousé, par contrat du 5 Avril 1684, passé devant *Morice* & *Gruchet*, Notaires à Rouen, *Anne-Marie-Madelene de Canouville* (d'une des plus anciennes & illustres Maisons de Normandie, connue dès le tems de Guillaume *le Conquérant*), fille d'*Adrien de Canouville*, Chevalier, Seigneur de Grosmenil, Beaucamp, Criquetot, &c., & de *Marie-Elisabeth Bretel*, Marquise de Gremonville; celle-ci fille d'*Anne-Françoise de Lomenie*, Comtesse de Compans, épouse, en secondes noces, du Chancelier *Boucherat*. Après la mort de son mari, la Baronne *d'Esneval* se remaria à *François de Montholon*, premier Président du Parlement de Rouen. Elle eut de son premier lit: — 1. Anne-Robert-Claude, qui suit; — 2. Claude-Adrien, né à Lisbonne en Portugal, le 9 Février 1689, reçu Chevalier de Malte le 27 Avril 1690; — 3. Elisabeth-Marie-Madelene, femme de *Robert-François Boullays-de-Catteville*, Conseiller au Parlement de Rouen; — 4. & Edvige-Casimire, née en Pologne.

XII. Anne-Robert-Claude le Roux-d'Esneval, Chevalier, Vidame de Normandie, Sire de Pavilly, Baron d'Esneval & d'Acquigny, Conseiller au Parlement de Rouen, & depuis Président à Mortier en 1712, mort le 20 Novembre 1766, avoit épousé, au mois de Mars 1714, *Marie-Marthe le Marchand-de-Bardouville*, Dame Châtelaine du Héron, de Villers & Barentin, fille de *Pierre le Marchand-de-Bardouville*, & de *Marie-Marthe Caradas-du-Héron*, dont, pour fils unique:

XIII. Pierre-Robert le Roux, Chevalier, Baron d'Esneval & d'Acquigny, Vidame de Normandie, Conseiller au Parlement de Rouen en 1736, puis Président à Mortier, sur la résignation de son pere, en 1741. Il a épousé, par contrat du 23 Juillet 1742, *Françoise-Catherine Clerel-de-Rampen*, Baronne du Bois-Normand, Dame de Sey, Saint-Côme & la Rouilliere, fille de Messire *André Clerel*, Chevalier, Seigneur de Sey, & de noble Dame *Catherine-Françoise de Thieuville*, Baronne du Bois-Normand & des Botteraux, Dame & Patrone de Saint-Côme, la Rouilliere, &c. dont: — Esprit-Robert-Marie, qui suit; — & Anne-Marie-Françoise le Roux-d'Esneval, mariée, par contrat du 20 Juin 1763, à *Armand-Michel de Pomereu*, Marquis de Rieeys, Président à Mortier au Parlement de Rouen en 1762.

XIV. Esprit-Robert-Marie le Roux, Chevalier, Baron d'Esneval & d'Acquigny,

quigny, Vidame de Normandie, Sire de Pavilly, né le 21 Mai 1747, Conseiller au Parlement de Rouen en 1767, puis Président à Mortier en 1770, a épousé, le 5 Novembre 1772, *Françoise-Félicité de Morant*, d'une ancienne Noblesse originaire de Normandie, fille de *Thomas-Charles*, Marquis *de Morant*, Comte de Penzès, &c. Chevalier de Saint-Louis, mort Maréchal-de-Camp, & d'*Anne-Françoise de la Bonde-d'Hiberville*. Voyez MORANT, *Tome X*. Ils ont eu jusqu'à présent deux filles, mortes au berceau; — 3. ESPRIT-MARIE-ROBERT LE ROUX, né le 21 Mai 1777.

Les alliances de cette Maison sont, entr'autres, avec celles de *Bailleul*, *Potier-de-Novion*, *Olivier-de-Leuville*, *Brevedent*, *Toustain*, *d'Anviray*, *Bellievre*, *Bigot*, *Faucon*, *Tournebu*, *Prunelé*, *Canouville-Raffetot*, *Clerel-de-Rampen*, *Morant*, &c.

Les armes: *écartelé au 1 d'azur, à la croix fleurdelisée d'or*, qui est DE PAVILLY; *au 2 pallé d'or & d'azur de six pièces, au chef de gueules*, qui est D'ESNEVAL; *au 3 échiqueté d'or & d'azur, à l'orle de gueules*, qui est DE DREUX; *au 4 de gueules, à six annelets d'or, 3, 2 & 1*, qui est DE PRUNELÉ; *au 5 d'argent, à la bande d'azur*, qui est DE TOURNEBU; *& sur le tout d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois muffles de léopard d'or, 2 & 1*, qui est LE ROUX.

ROUX-DE-BRUE: Famille ancienne, originaire de Naples, où elle a été connue sous le nom de ROSSI, dont étoit

JEAN-FRANÇOIS DE ROUX, qui vint s'établir à Marseille sous le regne de LOUIS XIV. Il servit dans ses guerres en qualité de Capitaine de Vaisseaux, donna divers combats navals, prit ou brûla plusieurs Vaisseaux ennemis; fut souvent blessé dangereusement; & mourut à Marseille le 23 Avril 1738. Il avoit épousé *Marie-Anne de Franchesquy*, aussi décédée à Marseille le 11 Février 1739. De ce mariage est né:

GEORGES DE ROUX, Marquis de Brue, Seigneur du Pavillon, &c. fait Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel en 1742, sur ses preuves de noblesse faites par les Commissaires du Roi, & honoré d'un Brevet de Conseiller d'Etat en 1765. Il s'est rendu célebre par les services signalés & importans qu'il n'a jamais discontinué de rendre à l'Etat, & sur-tout dans la guerre de 1741. Il arma contre les Anglois, & s'opposa au débarquement que l'Amiral *Mathews*, Commandant de leur Flotte, méditoit de faire dans la rade de Marseille avec 42 Vaisseaux de guerre, & il l'empêcha d'exécuter son projet. Ce sont des faits mémorables, avec bien d'autres, qui sont rapportés dans les Lettres-Patentes que le feu Roi LOUIS XV lui accorda au mois de Février 1750, pour l'érection de sa Terre de *Brue* en *Marquisat*, enregistrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Provence, le 4 Mars de la même année, *fol* 68. Le Marquis *de Brue* a épousé, le 11 Février 1727, *Lucie de Beraud*, fille d'*Honoré de Beraud*, & d'*Anne de Jougla*, dont, pour fille unique:

MARIE-DESIRÉE-MARSEILLE DE ROUX-DE-BRUE, née le 11 Mai 1744, mariée, le 25 Octobre 1764, à *Pierre-Raimond de Glandevès*, Baron de Glandevès, Castelet, Vergons, &c. Capitaine des Vaisseaux du Roi, Chevalier de Saint-Louis, d'une illustre Maison de Provence. De ce mariage sont issus: — *Georges-François-Pierre de Glandevès*, né le 28 Avril 1764; — & *Marie-Lucie-Charlotte de Glandevès*, née le 23 Septembre 1765.

Les armes: *d'argent, à la bande d'azur, appuyée sur une terrasse de sable, & soutenant un lion passant de gueules; au chef d'azur, chargé de trois molettes d'or.*

ROUX, en Provence: Maison ancienne, & connue sous le nom de ROUX-DE-GAUBERT, & en Dauphiné sous celui des Comtes *de la Ric*. Ses titres, lorsqu'on contractoit en latin, l'ont toujours nommé *Ruffi* ou *Ruffo*, & *Della Rica* en Italien. Mais depuis qu'on a contracté en françois, ils l'ont appellée DE ROUX ou DE ROUX-DE-LA-RIC.

Cette Maison passa en France vers l'an 1341. Ce fut en effet vers ce tems-là que LOUIS RUFFO ou DE ROUX, neveu de HENRI, Comte Della Rica, suivit la Reine JEANNE, qui se retira en Provence. Cette Princesse voulant reconnoître les services qu'elle avoit reçus de LOUIS & de ses ancêtres, & le dédommager de la perte qu'ils avoient faite du Comté de la Ric & de leurs autres Terres, pour soutenir leurs Souverains légitimes, lui fit don des Châteaux de la Breoule au Bailliage de Seyne, de Salignac, au Bailliage de Sisteron, & de celui de Chanole, au Bailliage de Digne, avec toutes Jurisdictions hautes & basses; & encore du péage & Jurisdiction qu'elle avoit en la Terre de Gaubert, avec la moitié de la gabelle & péage qu'elle avoit en la ville de Digne; ce don lui fut fait par Lettres-Patentes, confirmées par LOUIS, fils du Roi de France, le 25 Mars 1382, & enregistrées le 24 Décembre 1400 à la Chambre des Comptes d'Aix, sur la Requête de GEORGES, fils de LOUIS. Ce Prince y fait mention des services importans de LOUIS & de ses ancêtres: le titre de ces Lettres est en latin. LOUIS est appellé *Dominus Ludovicus Ruffi, egregius Miles;* le corps des mêmes Lettres est en françois gaulois, & LOUIS y est nommé *Messire* LOUIS DE ROUX. Ces Lettres-Patentes sont le premier titre de l'établissement de cette Maison en Provence.

Amiranto, Villani, Léon, Evêque d'Ostie, Historiens du Royaume de Naples, & autres, rendent tous témoignage à l'ancienneté de cette Maison, qui a donné des Chanceliers au Royaume de Naples, des Vicerois à la Calabre, & possédé les Comtés de Sinopoli, de Montalte, de la Ric, & plusieurs autres Fiefs considérables. La branche qui est restée à Naples, lieu de son origine, soutient encore aujourd'hui le premier lustre dans cette Maison.

I. LOUIS & GEORGES DE ROUX se retirerent dans la ville de Digne, comme on le voit par les Lettres-Patentes dont on vient de faire mention. La situation des biens qui leur furent donnés par ces Lettres, ou plutôt le changement qui survint à leur fortune, fixa leur habitation dans cette Ville, où leurs descendans ont demeuré long-tems. Par acte passé à Digne le 14 Septembre 1388, LOUIS fit élection du Couvent des Cordeliers de cette Ville, pour le payement de 100 florins d'or, légués par *magnifique & puissant Seigneur* HENRI DE ROUX, *Comte de la Ric*, à telle Communauté Religieuse que LOUIS, son neveu, jugeroit à propos de choisir.

II. GEORGES DE ROUX, fils & héritier de LOUIS, & celui qui fit enregistrer les Lettres-Patentes dont on a parlé, passa une transaction, le 5 Août 1398, avec le Chapitre de la Cathédrale de Digne, en faveur duquel il hipothéqua tout ce qu'il lui devoit, la Jurisdiction & le péage de Gaubert. Il eut deux fils: — LOUIS, qui suit; — & PIERRE, Chef de la Cour Royale de Digne, qui fut présent à un acte passé devant *Hermite*, Notaire de Digne, le 10 Octobre 1477, au sujet des droits de noble *Claude de Trognono*, veuve de noble *Suffrin de Baschi*, Seigneur de Castellard, auquel acte fut aussi présent *Jean de Glandevès*, Seigneur de Pourrieres, qui donna à ladite *de Trognono* un domaine, en payement d'un legs contenu dans le testament de noble *Suffrin de Baschi*, Seigneur de Castellard. PIERRE DE ROUX mourut sans enfans.

III. LOUIS DE ROUX, II. du nom, son frere aîné, aliéna les Terres données à son ayeul, fut co-Seigneur de Châteauneuf, & eut pour fils:

IV. ELZÉAR DE ROUX, co-Seigneur de Châteauneuf, marié, le 10 Avril 1453, à *Catherine de Rochas*, veuve de *Jean-Antoine Chaussegros*. GEORGES DE ROUX fit donation, dans ce contrat de mariage, à ELZÉAR, son petit-fils, des droits qui pourroient lui avenir de la succession d'HENRI DE ROUX, Comte de la Ric, sur laquelle il est dit qu'il étoit survenu des procès à Naples. ELZÉAR DE ROUX possédoit encore quelques domaines nobles dans les lieux de Gaubert, de Courbons & de Thoar. Sa femme testa à Digne le 28 Octobre 1512, & eut de son mariage deux fils, nommés JEAN.

V. JEAN DE ROUX, l'aîné, épousa, par acte du 4 Février 1500, *Madelene de Laugier*, fille de *Poncet de Laugier*, & de *Delphine de Matheron*. Leurs enfans

firent : — GABRIEL, Capitaine de 100 hommes d'armes, tué à la bataille de Cerisoles, sans postérité ; — & JEAN, qui suit.

VI. JEAN DE ROUX, II. du nom, acquit, par acte du 6 Octobre 1533, la Seigneurie de la Javi, dont il fit hommage à la Chambre des Comptes le 23 Octobre 1534. Il épousa, le 11 Août 1541, *Antherone Isoard*, fille de noble *Pierre*, Ecuyer, de la ville de Digne ; & fit son testament le 27 Septembre 1590, dans lequel il est qualifié *Noble Capitaine* JEAN DE ROUX-DE-LARIC, *Seigneur de la Javi & des Sieyes*. De son mariage il eut :

VII. BALTHASARD DE ROUX, Seigneur de la Javi & des Sieyes, Viguier de la Ville de Digne. Suivant une Charte de cette Ville, il présida à une Assemblée qu'il y eut le 12 Octobre 1564. Il épousa, le 13 Septembre 1567, *Catherine de Meynier*, Dame d'Aiglun. JEAN II, son pere, par son contrat de mariage, lui fit donation de la moitié des biens & héritage à lui échus par le décès de GABRIEL DE ROUX, son frere aîné, Capitaine de 100 hommes d'armes. Ledit BALTHASARD fit son testament le 8 Mars 1607, & eut pour enfans : — 1. HONORÉ, qui suit ; — 2. ALEXANDRE, rapporté après la postérité de son aîné ; — 3. ANDRÉ, auteur de la branche des Seigneurs de Feissal, éteinte ; — 4. JEAN, chef de celle des Seigneurs d'Entrepierres, établie à Sisteron, mentionnée en son rang ; — 5. & BALTHASARD, qui fit la branche des Seigneurs d'Aiglun, éteinte, suivant le Supplément à l'Histoire héroïque de la Noblesse de Provence.

VIII, HONORÉ DE ROUX fut, comme son pere, Viguier de la ville de Digne. Il épousa *Marguerite de Foissard*, Dame de Saint-Janet, & forma la branche des Seigneurs de la Perusse, dont le dernier mâle a été N... DE ROUX, d'abord Chevalier de Malte, qui épousa ensuite Demoiselle *des Martins*, des Seigneurs *de Puylobier*, de laquelle il n'est issue qu'une fille.

Branche des Seigneurs de GAUBERT.

VIII. ALEXANDRE DE ROUX, I. du nom, second fils de BALTHASARD, Seigneur de la Javi & des Sieyes, & de *Catherine de Meynier*, épousa, le 29 Avril 1599, *Cassandre de Bardonnanche*, fille de *Gaspard de Bardonnanche*, Seigneur & Baron dudit lieu, & de sa Vallée, & de *Blanche de Lamolle*, Dame de Gaubert. Par ce mariage, l'entiere Jurisdiction de la Terre de Gaubert, fut réunie dans la branche des ROUX-DE-GAUBERT. Il fit son testament le 13 Août 1653, par lequel il institua héritiere universelle sa femme, dont il eut :

IX. JEAN DE ROUX, III. du nom, Seigneur de Gaubert, reçu Conseiller au Parlement d'Aix le 15 Avril 1625. Il obtint du Roi, le 31 Mars 1670, des Lettres de Conseiller honoraire au même Parlement, après s'être démis de son office en faveur de JEAN, son fils. Il avoit épousé 1°. *Anne d'Albert-de-Luynes* ; & 2°. *Madelene de Gresset*. Du premier lit vint : — 1. MARGUERITE DE ROUX, mariée à *François-Rostain de Cadenet*, Président au Parlement d'Aix ; & du second lit il eut : —— 2. JEAN, qui suit ; —— 3. JEAN-FRANÇOIS, auteur de la branche des Comtes de Laric en Dauphiné, rapportée ci-après ; —— 4. & CATHERINE, mariée, 1°. le 14 Février 1663, à *Jean-Henri de Puget*, Baron de Saint-Marc ; & 2°. au Comte *du Beuil*, dont le fils unique ne laissa du mariage qu'il contracta à Turin avec Demoiselle *de Scarampi* (fille du Marquis de ce nom, & de *N... de Broglio*, sœur de *Victor-Maurice*, Comte *de Broglio*, Maréchal de France), qu'une fille, qui est entrée dans la Maison du Comte *de Maffei*, Viceroi de Sicile, & Ambassadeur extraordinaire en France en 1724.

X. JEAN DE ROUX, IV. du nom, Seigneur de Gaubert, fut reçu, le 5 Décembre 1662, Conseiller au Parlement d'Aix, & épousa *Jeanne de Grognard*, dont :

XI. ALEXANDRE DE ROUX, Seigneur de Gaubert, Marquis de Courbon, reçu, le 10 Octobre 1693, Conseiller au Parlement d'Aix, & nommé, par le Roi, premier Président du Parlement de Pau en 1729. Il est mort le 25 Mars 1733, & avoit épousé *Marie-Anne de Piolenc*, fille de *François-Joseph de Piolenc*, Président à Mortier au Parlement d'Aix, & de *Madelene de Forbin-d'Oppede*,

De ce mariage sont nés : —— 1. PAUL, qui suit ; —— 2. JEAN-BATISTE, Chevalier de Malte, mort en bas-âge ; — 3. RAIMOND, aussi Chevalier de Malte, mort Commandeur de Fonsorbe & de Renneville ; — 4. HONORÉ-HENRI, qui a continué la descendance des Seigneurs de Gaubert, rapportée ci-après ; — 5. & MARIE-ANNE, mariée avec *François de Glandevès*, Comte de Pourrieres.

XII. PAUL DE ROUX, Seigneur de Gaubert, Marquis de Courbon, Baron des Angles, reçu Avocat-Général au Parlement d'Aix en 1720, & premier Président au Parlement de Pau en 1732, mort à Montpellier le 21 Décembre 1758, avoit épousé 1°. *Madelene-Charlotte de Bullion ;* & 2°. *Marie-Angélique de Lons.* De ces deux mariages ne sont sorties que des filles ; sçavoir du premier lit : —— N... DE ROUX, mariée à *François-Xavier de Coriolis-de-Villeneuve*, Marquis d'Espinouse ; & du second lit : — MARIE-ANGÉLIQUE DE ROUX, mariée à *Jean-César*, Comte *de Mesplez-d'Esquiulle*, Président à Mortier au Parlement de Pau, dont une fille ; — & PAULE-MARIE-DELPHINE DE ROUX, Dame de Gaubert, mariée avec NICOLAS-HENRI DE ROUX, son cousin.

XII. HONORÉ-HENRI DE ROUX, quatrieme fils d'ALEXANDRE II, & de *Marie-Anne de Piolenc*, d'abord Chevalier de Malte, & Colonel de Cavalerie au service d'Espagne, s'y est marié à Demoiselle *de la Laune*, dont : — NICOLAS-HENRI, qui suit ; — & un autre garçon.

XIII. NICOLAS-HENRI DE ROUX a épousé, en 1758, Demoiselle PAULE-MARIE-DELPHINE DE ROUX-DE-GAUBERT, sa cousine, de laquelle nous ignorons s'il a des enfans, faute de *Mémoire.*

Branche des Comtes de LARIC, Barons d'OZE, établie en Dauphiné.

X. JEAN-FRANÇOIS DE ROUX, second fils de JEAN III, Seigneur de Gaubert, & de *Madelene de Gresset*, sa seconde femme, né le 14 Octobre 1653, alla s'établir en Dauphiné, fut Lieutenant au Régiment de Normandie, par Lettres du 22 Mai 1664, dont le Comte *de Mailly* étoit Colonel. Il transigea, le 20 Juin 1686, avec JEAN IV, son frere aîné, fut légué par sa mere, alors veuve, le 22 Juin 1688, de tous ses biens & droits présents & à venir, sous la réserve des fruits sa vie durant, par acte passé devant *Pierre Bozin*, Notaire à Aix. Il épousa, par acte passé à Gap le 7 Juin 1693, Demoiselle *Françoise de Marchand*, & acquit la Baronnie d'Oze, & les Terres de Saint-Auban & de Chabestan en Dauphiné. De ce mariage vint :

XI. ALEXANDRE DE ROUX, auquel son pere fit donation, entr'autres choses, de la Baronnie d'Oze & de la Terre de Saint-Auban. Il fut reçu Conseiller au Parlement de Dauphiné le 11 Mai 1718 ; obtint, par Lettres-Patentes de feu LOUIS XV, du mois de Septembre 1729, l'érection de sa Terre de *Chabestan* en *Comté*, sous la dénomination de *Comté de Laric*, pour rappeller & conserver le titre de l'ancienne origine de cette Maison. Ces Lettres sont motivées sur celles accordées en 1382, & sur les services rendus par les ayeux d'ALEXANDRE II, aux Rois de Sicile & de France. Il a épousé, le 14 Février 1718, par acte passé à Valence en Dauphiné, *Marie-Anne de Veynes*, fille de *Claude de Veynes*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, Marquis du Bourg-lès-Valence, & de *Marie Pouroy-de-Quinsonas*, dont :

XII. JEAN-FRANÇOIS DE ROUX, II. du nom, Comte de Laric, Baron d'Oze, Seigneur de Saint-Auban & de Champerouse, reçu Conseiller au Parlement de Grenoble le 23 Juin 1744, marié, depuis le 30 Mars de la même année, à *Louise-Gabrielle-Scholastique de Murat-de-Lestang*, fille de *Claude de Murat*, Chevalier, Seigneur de Lestang, Président à Mortier au Parlement de Grenoble, & de *Gabrielle-Louise Falcos-de-la-Blache*. Leurs enfans sont : — 1. ALEXANDRE-LOUIS-GABRIEL, qui suit ; —— 2. CLAUDE-MARIE ; —— 3. MARIE-JOSEPHINE ; —— 4. MARGUERITE-VICTOIRE ; —— 5. autre MARIE-JOSEPHINE ; — 6. HENRIETTE-GABRIELLE ; —— 7. & CLAUDE-MARIE.

XIII. ALEXANDRE-LOUIS-GABRIEL DE ROUX, des Comtes de Laric, Officier au Régiment de Conti, Infanterie, & attaché aux Etats-Majors des Armées, n'étoit pas encore marié en 1770.

Branche des Seigneurs d'Entrepierres, établie à Sisteron.

VIII. Jean-de Roux, quatrieme fils de Balthasard, Seigneur de la Javi & des Sieyes, & de *Catherine de Meynier*, épousa, par acte du 12 Février 1614, *Marguerite de Salettes*, & en eut :

IX. Claude de Roux, marié, par acte passé à Digne, à *Anne de Maurel*, dont sortit :

X. Joseph de Roux, qui épousa, par acte passé à Saint-Genies le 22 Février 1694, *Eléonore de Gombert*, dont :

XI. François de Roux, Seigneur de Mesiens, Nans & Entrepierres, Lieutenant de MM. les Maréchaux de France, au Département du Gapençois. Il est établi à Sisteron, & a épousé, le 29 Octobre 1751, *Marguerite de Bertet*, de laquelle il a plusieurs enfans.

Les titres de cette Maison, antérieurs à Louis I, ont tous été extraits des Archives Royales de la Zecca à Naples. Ces Extraits ont été expédiés par l'Archivaire de ladite Cour, signés par lui, ensuite de la permission sur ce donnée, collationnés, attestés & légalisés par le Marquis *d'Ossun*, pour lors Ambassadeur extraordinaire de France à Naples, & envoyés par cette Excellence dans la forme la plus authentique. Les autres titres ont été tirés des Archives des Cours de France, telles que le Parlement & la Chambre des Comptes de Dauphiné, & celle de Provence, où lesdits titres se trouvent enregistrés ensuite des Procès-verbaux dressés par des Commissaires à ce délegués, desorte qu'on peut dire qu'il est très-rare de présenter des titres d'une Maison qui soient aussi solemnellement authentiqués que ceux de la Maison des Roux, des Comtes de la Ric, ainsi qu'on en peut juger par le Procès-verbal de la Chambre des Comptes de Grenoble.

Les armes : *coupé, emmanché d'argent sur sable, de deux piéces & de deux & demie; écartelé d'azur, à une bande d'or, accompagnée en chef d'une colombe volante d'argent, & en pointe d'un lion d'or.* Nous renvoyons au *Supplément de l'Histoire héroïque de la Noblesse de Provence, p. 100 & suiv.* pour la branche de Ruffo en Italie.

ROUXEL-DU-PREROND, dans les Evêchés de Saint-Malo & de Saint-Brieux.

Lors du tems des Ducs *de Bretagne*, Olivier Rouxel se distingua si fort au service de son Souverain, que le Prince en fit un grand éloge & lui témoigna son contentement, aussi bien qu'à son frere Bertrand Rouxel, en leur accordant des récompenses proportionnées. C'est ce qui est prouvé par des actes signés & scellés du Duc, en date du 25 Octobre & 29 Novembre 1449.

Jean Rouxel, fils d'Olivier, ne manqua aucune occasion de servir avec honneur, assista toujours aux montres générales & à l'arriere-ban, lorsqu'il plaisoit au Duc de convoquer sa Noblesse. C'est ce qui est prouvé par les Extraits de la Chambre des Comptes de Nantes, délivrés en forme le 20 Novembre 1668, & le 8 Février 1669.

Jean Rouxel, fils du précédent, eut plusieurs occasions de se distinguer. Il contribua, étant encore enfant, à la rançon de François I; servit, avec les Gentilshommes de Saint-Brieux, dans la Compagnie de *Raoul de Quehoudan*, qui lui donna un certificat de service fort honorable. Il fut nommé successivement Enseigne & Capitaine d'une Compagnie de Gentilshommes de l'arriere-ban, par Commission du 6 Mars 1576. Il eut ordre du Roi Henri III de lever & mettre sur pied 200 hommes de guerre. Dans la Commission qu'il en eut, ce Prince le qualifie *son bien amé & féal Chevalier.* Il étoit si connu pour Officier de distinction, que le Duc *de Mercœur* ayant appris qu'on pilloit sa Maison du Prerond, pendant qu'il étoit au service du Roi lors des guerres civiles, lui envoya une sauve-garde qui arriva tard, car sa maison étoit déja pillée, ce qui sans doute a fait perdre à cette Famille des titres anciens, dont elle pourroit se

prévaloir. JEAN ROUXEL termina glorieusement sa carriere, mourut au siége de Hennebon, commandant, pour le Roi, sa Compagnie de 200 hommes; & fut inhumé dans l'Abbaye de la Joye : on voit sur son tombeau l'écusson de ses armes.

JULIEN ROUXEL, son fils, & LOUIS, son petit-fils, n'ayant pas vécu chacun plus de 30 ans, n'eurent pas occasion de suivre les traces de leurs auteurs. Cependant ils jouirent d'une considération digne de leur naissance.

LOUIS ROUXEL, fils de Louis, fut, à l'âge de 18 à 19 ans, élu Officier d'une Compagnie de Gentilshommes, & servit, en cette qualité, dans les Assemblées du Ban; produisit ses titres à la Chambre de la Réformation ordonnée par le Roi, & sa *noblesse d'extraction* fut confirmée par Arrêt de 1668. Il épousa, vers l'an 1670, *Pélagie-Anne Thomas*, fille unique & héritiere de *Charles Thomas*, Chevalier, Seigneur de la Ville-Gratien, & de *Françoise le Provost*, dont :

LOUIS ROUXEL, marié, en 1703, à *Louise de Bras*, fille de *Pierre de Bras*, Gentilhomme naturalisé Breton, d'une Famille originaire de Provence. De ce mariage sont nés trois garçons & une fille. — L'aîné, ETIENNE ROUXEL, a servi avec honneur dans la seconde Compagnie des Mousquetaires du Roi, a été nommé, sans scrutin, Major de la Compagnie commandante des Gentilshommes du Ban, lors de la derniere assemblée, pour aller au secours de l'Orient. Il vit sans alliance, en son Château du Preron, & s'adonne à tous les exercices d'une piété bienfaisante. — JOSEPH ROUXEL, son frere, Lieutenant des Vaisseaux du Roi & Chevalier de Saint-Louis, est mort au Cap en 1768. —— Sa sœur, LOUISE ROUXEL-DU-PRERON, a été mariée à Messire *Gabriel Millon*, Chevalier, Seigneur de Bellevue, dont *Renée Millon*, Dame de Bellevue, mariée, en 1752, à *Joseph Grignard*, Seigneur de Champsavoy, de laquelle il a plusieurs enfans, dont l'aîné est Chevalier de Malte; le second, destiné pour être Comte de Lyon; & des filles, destinées à entrer dans des Chapitres nobles.

Les armes : *de sable, à trois coquilles oreillées d'argent.*

ROUZIERES ou ROZIERES : Ancienne Famille originaire de la Province du Maine, où elle a contracté des alliances très-considérables. Elle étoit attachée aux Princes de la Maison d'*Anjou*, Souverains de cette Province, qu'elle a suivi en Lorraine, lorsqu'ils sont venus prendre possession de cette Couronne; & elle s'est transplantée de Nancy à Metz, vers le milieu du XVI[e] siécle. D'après les titres originaux qui nous ont été produits, nous en commencerons la filiation à

I. LOYS ou LOUIS DE ROUZIERES, Ecuyer, Secrétaire de *Charles d'Anjou*, Comte du Maine, ainsi qualifié dans un acte de cession faite, le 1 Février 1446, par son fils qui suit.

II. NICOLAS DE ROUZIERES, I. du nom, Ecuyer, Conseiller d'*Yolande d'Anjou*, Comtesse de Vaudemont, épousa *Marguerite de Megaudais*, alliée à la Maison de *Froulay-Tessé*. Il est dit fils de LOYS DE ROUZIERES, Ecuyer, Secrétaire de *Charles d'Anjou*, Comte du Maine, dans l'acte de cession & transport qu'il fit avec ladite *Marguerite de Megaudais*, sa femme, le 1 Février 1446, du consentement de FRANÇOIS, son fils, d'un contrat de constitution, passé au profit de défunt LOYS DE ROUZIERES, son pere, à *Claude de Villersin*, Ecuyer, son gendre, demeurant à Mayenne-la-Juhel, au pays du Maine. NICOLAS eut de son mariage : — FRANÇOIS, qui suit; — & MARGUERITE, femme dudit *Claude de Villersin*, Ecuyer.

III. FRANÇOIS DE ROUZIERES, I. du nom, Ecuyer, Procureur-Général & Trésorier de la Reine de Sicile, mere de *René*, II. du nom, Duc de *Lorraine* & de Bar, fut annobli pour services rendus & sans aucune finance, avec la faculté à lui & à ses descendans de prendre & recevoir l'Ordre de Chevalerie, par Lettres-Patentes du même Duc *René*, expédiées à Paris le 8 Août 1486. Il avoit épousé, par contrat du 30 Novembre 1450, *Claude de Bruyere*, fille de *Pierre de Bruyere*, Ecuyer, de l'autorité & en présence de la Princesse *Yolande d'Anjou*,

Comtesse de Vaudemont, qui assigna, en considération des services de Nicolas de Rouzieres, son pere, Ecuyer, son Conseiller, le douaire de ladite future épouse, sur la somme de 100 florins d'or du Rhin, qu'elle tiroit sur le produit des Salines de Château-Salins. Du mariage de François de Rouzieres avec *Claude de Bruyere*, naquirent : — 1. Nicolas, qui suit; — 2. Laurent, Ecuyer, Conseiller de la Reine de Sicile, mort sans postérité; — 3. & Catherine, mariée, par contrat du 2 Mars 1489, à noble *Claude Coutenot*.

Observation.

On s'étonnera sans doute de voir François de Rouzieres prendre des Lettres de noblesse, tandis que Nicolas, son pere, & Loys ou Louis, son ayeul, avoient pris la qualité d'*Ecuyer*, long-tems avant lesdites Lettres d'annoblissement; mais nous avons tant d'exemples de ces sortes de cas, que, sans qu'il soit besoin de les citer ici, on pourra les voir très-souvent dans le cours de cet Ouvrage. Loys, son ayeul, qui prenoit la qualité d'*Ecuyer* au commencement du XVe siécle, étoit censé être issu lui-même de parens & ayeux également décorés du titre de noblesse; ensorte que son origine se perd dans le XIVe siécle, sans que l'on ait pu encore découvrir quelle en est l'époque & le commencement, à quoi l'on espere de parvenir.

IV. Nicolas de Rouzieres, II. du nom, Ecuyer, épousa, par contrat du 15 Février 1473, *Jeanne du Mont*, fille de *Jacques du Mont*, Ecuyer, de laquelle il eut : — 1. François, qui suit; — 2. Jeanne, mariée à noble *Michel le Nice*; — 3 & 4. Susanne & Marguerite.

V. François de Rouzieres, II. du nom, Ecuyer, eut la garde-noble de Nicolas, son petit-fils. Il épousa, par contrat du 10 Janvier 1494, *Marguerite le Nice*, fille de noble *Antoine le Nice*, dont vint :

VI. Didier de Rouzieres, Ecuyer, marié, 1°. par contrat du 10 Août 1520, à *Marie Vaultier*, fille de noble homme *Jacques Vaultier*; & 2°. par contrat du 7 Septembre 1541, avec *Alix Herman*. Du premier lit naquirent : — Nicolas, qui suit; — & Didiere, mariée à *Simon Travault*, Ecuyer.

VII. Nicolas de Rouzieres, III. du nom, Ecuyer, épousa, par contrat du 9 Mai 1542, Damoiselle *Barbe Bardin-dit-Salonne*, fille de noble *Chrétien Bardin*, dit *de Salonne*, Gouverneur de la Saline de Château-Salins. Il en eut :

VIII. Nicolas de Rouzieres, IV. du nom, Ecuyer, demeurant à Metz, qui épousa, 1°. en 1562, noble *Françoise Vivret*; & 2°. par contrat passé à Nancy le 9 Octobre 1584, *Marie Bertrand*, fille de feu noble homme *Jean Bertrand*, & de Damoiselle *Marguerite l'Escamoussier*. Du premier lit vinrent : — Nicolas, qui suit; — & Didier de Rouzieres ou Rozieres, né le 5 Septembre 1580, qualifié *Ecuyer* dans le Diplôme de l'Empereur Ferdinand II, expédié à Prague le 16 Février 1628, qui, par l'estime particuliere dont il l'honoroit, & pour services rendus par lui & sa Famille, leur accorda une addition honorable à leurs anciennes armes, & la faculté de jouir, & ses descendans, des priviléges, libertés, prérogatives, honneurs, prééminences, comme font, dans toute l'étendue de l'Empire, les Gentilshommes de quatre races de pere & de mere. Il avoit épousé, en 1612, *Elisabeth de Hoffelise*, & mourut, sans postérité, le 6 Novembre 1633.

IX. Nicolas de Rouzieres, V. du nom, Ecuyer, né le 1 Août 1574, épousa, par contrat du 17 Janvier 1610, noble Demoiselle *Philippe René*, de laquelle il eut :

X. Nicolas de Rouzieres, VI. du nom, Ecuyer, né le 13 Novembre 1610, marié le 1 Octobre 1634, à noble *Pauline Poutet*, dont :

XI. Nicolas de Rouzieres, VII. du nom, Ecuyer, né le 16 Janvier 1644, qui épousa, le 2 Janvier 1674, noble Demoiselle *Thérese Maillet*, & en eut : — 1. Charles-Isidore, qui suit; — 2. Thomas-Nicolas, rapporté après la postérité de son aîné; — 3. & Louise, veuve de *Marie-Madelene de Brehan*, Ecuyer, Seigneur du Plessis.

XII. Charles-Isidore de Rouzieres, Chevalier, avoit épousé *Cécile de la*

Croix, fille de *N... de la Croix*, Maréchal-de-Camp, de laquelle sont issus : — NICOLAS DE ROUZIERES, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine, premier Factionnaire du Régiment de Dragons des Volontaires Royaux, retiré du service, non marié : il réside en Champagne ; — & une fille, nommée FRANÇOISE, veuve, sans enfans, de *N... de Beaugier*, Ecuyer.

XII. THOMAS-NICOLAS DE ROUZIERES ou ROZIERES, Chevalier (fils puîné de NICOLAS VII, & de *Thérese Maillet*), Colonel d'Infanterie, Directeur des Fortifications des places des trois Evêchés & de la Lorraine, Directeur du Corps Royal de l'Artillerie & du Génie, dans les mêmes places des trois Evêchés & de la Lorraine, & Chevalier de Saint-Louis, a séance & voix délibérative, en sa qualité d'ancien Gentilhomme, aux Etats qui se tiennent à l'Hôtel-de-Ville de Metz, où il fait sa résidence pour le service du Roi. Ayant recouvert tous les titres de sa Famille, il s'est trouvé en état de prouver sa filiation depuis LOUIS DE ROUZIERES jusqu'à lui, par des contrats de mariage & actes authentiques, & dans la meilleure forme, dont il a demandé l'enregistrement au Parlement & en la Chambre des Comptes à Metz, ce qui lui a été accordé, sans difficulté, par Arrêt du 18 Septembre 1752, & par un autre Arrêt du 18 Septembre 1753, pour d'autres titres qu'il a recouvert depuis. Il a épousé *Barbe de Lara*, de laquelle sont sortis : —— PAUL-LOUIS-ANTOINE, qui suit ; —— & BARBE-LOUISE, non mariée.

XIII. PAUL-LOUIS-ANTOINE DE ROZIERES, Chevalier de Saint-Louis, Brigadier des Armées du Roi, Ingénieur en chef à Strasbourg, Directeur des Fortifications & au Corps Royal du Génie de l'Isle de Corse, a épousé, le 30 Mars 1750, Demoiselle *Marguerite-Prudence-Edmondine Jadart-du-Mesbion*, fille de *Pierre Jadart-du-Mesbion*, Conseiller du Roi, Secrétaire Interprête pour les affaires de la Guerre, dont : — 1. THOMAS-NICOLAS-JEAN, né le 27 Décembre 1751, Lieutenant en second au Corps Royal du Génie ; — 2. JEAN-BATISTE-LOUIS-GERMAIN, né le 28 Février 1762, Lieutenant d'Infanterie ; — 3. MARIANNE-PAULINE, née le 23 Juin 1753, morte, laissant deux fils de son mariage ; — 4. LOUISE-BARBE, née le 6 Décembre 1757 ; — 5. & CLAIRE-JEANNE-MARIE, née le 10 Août 1758.

Les armes accordées à cette Famille par *René* II, Duc *de Lorraine*, étoient : *d'or, au chevron de gueules, accompagné en chef de deux roses de gueules, & en pointe d'une grappe de raisin de même, la queue en haut de sinople, garnie de deux feuilles de même.* Cimier, *une rose de gueules, portée d'un armet, avec les lambrequins de métal & couleur de l'écu.*

Depuis le Diplôme de l'Empereur FERDINAND II, daté de Prague en 1628, accordé à DIDIER DE ROUZIERES, mentionné au degré VIII, ceux de cette Famille portent : *coupé d'or & d'argent par une fasce d'azur, chargée de trois roses d'or, accompagnée en chef d'une aigle de sable les aîles étendues, & en pointe d'une grappe de raisin pendante, la tige & les feuilles au nombre de deux de sinople.* L'écu timbré d'un *casque de front couronné d'or, & surmonté d'une aigle de sable à demi-corps, les aîles étendues.*

* ROYAN : Terre & Seigneurie en Saintonge, portée en mariage, en 1601, avec le Comté de Taillebourg, par *Louise de Coëtivy*, à *Charles de la Trimouille*, Prince de Talmont & de Mortagne, dont le fils :

François, Vicomte de Thouars, la donna en partage à son quatrieme fils, *Georges de la Trimouille*, Sénéchal de Poitou, dont le fils, *Gilbert*, obtint l'érection en *Marquisat* en 1592, & d'*Olonne* en *Comté*, en 1600. Il fut pere de *Philippe*, & ayeul de *François*, qui de sa femme *Yolande-Julie de la Trimouille-Noirmoustier*, a eu pour héritiere & fille unique, — *Marie-Anne de la Trimouille*, alliée, le 6 Mars 1696, à *Paul-Sigismond de Montmorency-Luxembourg*. Voyez MONTMORENCY, branche de Châtillon-Bouteville.

* ROYE, en Picardie. Ville où il y a un Fief, sous le titre de *Comté*, qui a donné son nom à une ancienne Maison originaire de Flandres.

Elle

Elle a donné un Maître des Arbalêtriers de France, depuis 1345 jusqu'en 1349, dans la personne de MATHIEU DE ROYE, dit *le Flamand*, qui servit en Flandres sous le Connétable *Raoul*, Comte *de Guines*. Il se trouva à la bataille de Cocherel, & mourut en 1380.

Le premier de cette Maison, dont il soit fait mention, est EVRARD, Seigneur DE ROYE, qui vivoit en 1095. La branche aînée s'est éteinte, en 1343, dans MATHIEU, II. du nom, qui n'eut que des filles d'*Yolande de Hangest*, son épouse. Elle a donné un Evêque Duc de Laon & Pair de France, dans ALBERT DE ROYE.

MATHIEU DE ROYE, Seigneur du Plessier-de-Roye, second fils de MATHIEU I, Seigneur DE ROYE, a fait la branche des Seigneurs du Plessier-de-Roye. Le Maître des Arbalêtriers de France étoit son fils aîné, & eut, entr'autres enfans, — GUI DE ROYE, Archevêque Duc de Reims & Pair de France. Cette branche a fini à CHARLES, Sire DE ROYE, Comte de Roucy, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, né le 14 Janvier 1510, mort en Janvier 1551, qui n'eut de *Madelene de Mée*, son épouse, qu'un fils, mort, de son vivant, âgé de 18 ans; & deux filles, Dames DE ROYE.

L'une, nommée ELÉONORE, épousa LOUIS DE BOURBON, I. du nom, Prince de Condé.

CHARLOTTE, sa sœur, Comtesse de Roucy, Dame de Pierrepont, épousa *François* III, Comte *de la Rochefoucaud*. Voyez ce mot.

Cette ancienne Maison de ROYE portoit pour armes: *de gueules, à la bande d'argent*. Voyez, pour un plus long détail, les Grands Officiers de la Couronne, *Tome VIII*.

* ROYON: Terre & Seigneurie en Artois, portée en mariage par *Jeanne de Crequy*, à *Jean*, Seigneur *de Brias*, tué à la bataille de Mont-Lhéri en 1465. Elle fut érigée en *Marquisat*, par Lettres-Patentes de 1692. *Voyez* BRIAS, *Tome III*.

ROYER-DE-LA-SAUVAGERE (LE): Famille établie en Touraine depuis plus de 100 ans, & issue d'une ancienne Noblesse de Bretagne, qui se distingua dans le tems des Croisades, ainsi qu'il est rapporté dans les Lettres-Patentes du Roi, datées du mois de Novembre 1742, enregistrées en toutes les Cours, & chez le Juge d'armes de France.

Suivant les Mémoires domestiques que cette Famille conserve, GUILLAUME LE ROYER, I. du nom, un de ses auteurs, fut Capitaine de Château-Neuf dans le haut Anjou, & accompagna *Pierre de Dreux*, Duc de Bretagne, à la Terre Sainte l'an 1246.

Elle a donné à l'Eglise deux Evêques, dans PIERRE LE ROYER, Evêque du Mans en 1293, & dans JEAN LE ROYER, son petit neveu, Evêque de Meaux en 1354. Il est dit que le pere de l'Evêque du Mans fut au service de *Jean* II, Comte *de Vendôme*, & ensuite d'*Eléonore de Montfort*, son épouse. On trouve dans d'anciens titres latins *Rotarius* ou *Rotarii*, que les différens Notaires ont écrit en françois LE ROYER, LE ROUYER & LE ROHIER; mais ces diverses orthographes ont une identité reconnue.

On lit dans les mêmes papiers de Famille, qu'une branche existoit encore en Bretagne dans les années 1371 & 1380, que ROLAND LE ROYER & GUILLAUME LE ROUYER ou LE ROYER, servirent au ban de la Noblesse de cette Province.

Elle continua d'être au service des Comtes *de Vendôme*. GUILLAUME LE ROYER, III. du nom, fut premier Maître-d'Hôtel de CHARLES DE BOURBON, pere d'ANTOINE, Roi de Navarre, ayeul du Roi HENRI IV. Il fut, avec son frere PIERRE, cité parmi les Nobles de la Province d'Anjou, dans les années 1516 & 1520. Ledit GUILLAUME LE ROYER vivoit encore en 1538.

Il y a eu, en 1644, un Capitaine de 100 hommes d'armes qui se distingua en Canada, dont la Commission est datée de Paris le 24 Avril, signée LOUIS,

la Reine mere présente, Régente, & plus bas LOMENIE; & un Maître des Requêtes, dont les Lettres sont datées du 15 Mai 1654.

Entre les monumens existans & honorifiques, est un droit de sépulture & de banc dans une Chapelle de la paroisse de Saint-Thomas de la Fleche, comme Fondateurs, dont la premiere possession est de l'an 1444; & dans celle dédiée à Saint-Nicolas, lequel droit fut renouvellé le 17 Décembre 1539, avec une inscription sur une plaque de bronze, où sont gravées les armes de cette Famille, laquelle Chapelle fut échangée, en 1650, pour celle de Saint-Sébastien, avec les mêmes droits, à perpétuité, renouvellés le 25 Janvier 1709, & ratifiés par acte de l'Evêque d'Angers, à JOSEPH-JÉRÔME LE ROYER-DE-LA-DAUVERSIERE, Chevalier, Seigneur de la Motte, Lieutenant-Général Civil, & Lieutenant-Général d'Epée en la Sénéchaussée & Siége Présidial de la Fleche.

Les armes de cette Famille se voyent encore, entr'autres marques de distinction, peintes ou sculptées autour de la ceinture funèbre au dedans & au dehors de l'Eglise paroissiale d'Artezé en Anjou, frontiere du Maine, Terre qu'elle a possédée pendant très-long-tems, & qui passa dans la Maison de *le Vayer*, par l'alliance d'*Anne le Vayer*, contractée en 1658, avec JACQUES LE ROYER, Ecuyer, II. du nom, Seigneur de la Motte & de la Roche-d'Artezé, dont il sera parlé ci-après. Elle étoit niéce de *René le Vayer*, Conseiller d'Etat, & grand'tante de *Marie-Françoise de Catinat*, niéce du Maréchal de France de ce nom, à cause de son mari *François le Vayer*, mort Maître des Requêtes en 1746.

Quelques-uns croyent que cette Famille LE ROYER a la même tige que celle de LE ROYER-DU-MESNIL-SAINT-GEORGES au Maine, appellée aujourd'hui *le Mesnil-Saint-Sanson*, si illustre par ses alliances avec les Maisons de *Champagne-la-Suze*, de *Choiseul*, &c. Si cela est, cette séparation est avant l'an 1440.

On voit que cette Famille a été attachée, pendant bien des siécles, au service des Comtes *de Vendôme*, & successivement, à la Fleche, au service de CHARLES DE BOURBON, de la Duchesse *d'Alençon*, sa veuve, & d'ANTOINE DE BOURBON, Roi de Navarre.

GUILLAUME LE ROYER, IV. du nom, épousa *Marguerite de Neste*, fille d'*Olivier de Neste* (*a*), Chevalier, Seigneur de Chevre, & de *Françoise de la Roussiere-Mathefelon*, d'une Noblesse très-distinguée en Anjou, dont les Lettres-Patentes du Roi, citées ci-devant, font mention, ainsi que de GUILLAUME LE ROYER, III. du nom, ayeul de celui ci-dessus, qui fut, comme on l'a dit, premier Maître-d'Hôtel de CHARLES DE BOURBON, & cité avec son frere PIERRE, parmi les Nobles de la Province d'Anjou. GUILLAUME LE ROYER, IV. du nom, fut ayeul de

JACQUES LE ROYER, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Motte-d'Artezé, qui acquit cette Terre, le 28 Septembre 1647, de son frere FRANÇOIS, I. du nom, qui suit; mais JACQUES LE ROYER, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Motte & de la Roche-d'Artezé, neveu dudit FRANÇOIS, étant mort sans enfans d'*Anne le Vayer*, qu'il avoit épousée par contrat du 14 Février 1658, cette Terre lui resta par les clauses de son contrat de mariage.

Noble FRANÇOIS LE ROYER, autre petit-fils de GUILLAUME IV, & de *Marguerite de Neste*, épousa, 1°. par contrat du 21 Mai 1623, *Marguerite Vau-de-la-Fontaine*, dont un seul fils, — FRANÇOIS, qui suit. Il contracta une seconde alliance, & n'en eut point de postérité.

FRANÇOIS LE ROYER-DE-LA-SAUVAGERE, II. du nom, qualifié *Noble* & *Ecuyer*, épousa, par contrat du 13 Février 1673, *Marie Bridonneau*, dont il n'est resté qu'un seul fils, — FRANÇOIS, qui suit.

FRANÇOIS LE ROYER-DE-LA-SAUVAGERE, III. du nom, Ecuyer, Sieur d'Ar-

---

(*a*) On trouve que *Huet de Neste* comparut, pour son pere *Pierre de Neste*, Seigneur de Chevre; au ban de la Noblesse d'Anjou sous *Jehan de Lorraine*, Gouverneur & Sénéchal de cette Province pour le Roi LOUIS XI, le 16 Juillet 1471.

tezé & de la Bretaudiere, près Chinon en Touraine, batisé le 29 Mai 1674, Chevalier de Saint-Louis, Directeur des Fortifications de l'Anjou; entra dans la Compagnie des Cadets Gentilshommes à Tournay, le 16 Mai 1694; servit, l'année suivante, en qualité d'Ingénieur volontaire, au siége de Charleroy, & fut Sous-Lieutenant au Régiment de Béarn la même année 1694; se trouva au bombardement de Calais; &, en 1702, à la bataille de Fridlingue, ainsi qu'à la prise du Fort; au siége du Fort de Kell en Janvier 1703; & fut fait Lieutenant au même Régiment de Béarn, qui passa en Baviere: il y servit encore en qualité d'Ingénieur volontaire, & se trouva successivement à la premiere bataille d'Hochstet, & au siége d'Ausbourg, & de plusieurs autres places de Wirtemberg; &, en 1704, à la bataille du Mont-Charemberg, où il fut chargé de fortifier une partie du camp, & à la seconde bataille d'Hochstet: il y fit sur le Danube deux ponts pour la retraite de l'armée, & les brûla sous le feu des ennemis. Etant Lieutenant de Grenadiers en 1705, il entra dans le Corps Militaire du Génie, & obtint, en 1709, la Commission de Capitaine reformé à la suite du Régiment de Champagne; servit, en 1712, au siége de Douay, où voulant passer, à l'attaque d'une lunette, le fossé plein d'eau sans pont, à l'aide de quelques fascines ou gabions qui y flottoient, il fut sur le point de s'y noyer; fut fait, le 7 Juillet 1715, Chevalier de Saint-Louis à Arras, où il étoit alors chargé en chef de la conduite des travaux considérables que le Roi faisoit faire aux Fortifications de cette Place, d'où il passa à Bethune, & y étant Ingénieur en chef en 1719, S. A. R. le Duc D'ORLÉANS, Régent du Royaume, le choisit pour lui confier la direction générale des Casernes (projetées dans tout le Royaume), pour le passage des troupes, pour celles à faire dans les Provinces de Touraine, Anjou & Maine. En 1729, il fut nommé Ingénieur en chef à la Rochelle; & enfin, en 1734, Directeur des Fortifications des Places d'Anjou, où il est toujours resté, à cause de ses infirmités & de son grand âge. Il a été confirmé dans l'*ancienne noblesse de ses ancêtres*, par Lettres-Patentes du Roi, datées du mois de Novembre 1742; & est mort le 5 Septembre 1749, âgé de 75 ans, 3 mois & 15 jours, avec la plus juste réputation d'un homme rempli de religion, de probité, de capacité & de valeur. De son mariage, contracté le 24 Octobre 1706, avec *Marie-Gertrude Mazille de Fouquerolle*, d'une Maison noble de Picardie, morte le 27 Janvier 1759, il a laissé:

1. FÉLIX-FRANÇOIS, qui suit; — 2. LOUIS-FRANÇOIS, dit *le Chevalier d'Artezé*, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, ayant Commission de Capitaine d'Infanterie, ancien Directeur en chef dans le Corps militaire du Génie, mort le 22 Janvier 1767. De son mariage avec *Catherine Chevalier-de-la Borde*, vivante, il n'est restée qu'une fille, CATHERINE-LOUISE LE ROYER-DE-LA-SAUVAGERE, mariée, le 26 Juin 1770, à Messire *Louis-Henri-François*, Comte *de Marcé*, Chevalier, Seigneur de Vaumenaise & de Braye, près Chinon en Touraine, Chevalier de Saint-Louis, Colonel d'Infanterie, Aide-Maréchal-Général des Logis de l'Armée du Roi en Corse;

3. FRANÇOIS-SÉBASTIEN-MARC-ANTOINE LE ROYER-DE-LA-SAUVAGERE, Sieur d'Artezé, Lieutenant-Colonel & Capitaine-Commandant au Régiment d'Aunis, Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, non marié; — 4. & ANNE-MARIE-GERTRUDE-CATHERINE, femme de Messire *François-Adolphe de Mondion*, Chevalier, Seigneur de la Feloniere, d'une Noblesse ancienne & distinguée en Touraine.

FÉLIX-FRANÇOIS LE ROYER-DE-LA-SAUVAGERE, Chevalier, Seigneur des Places, Sauvagere, des Huilliers & du Puyrigault en Verron, Election de Chinon en Touraine, Chevalier de Saint-Louis, ancien Directeur en chef dans le Corps militaire du Génie, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres de la Rochelle, connu dans la République des Lettres par les Ouvrages dont il l'a enrichie, & dont il est parlé avec éloge dans la Table & Supplément pour le Journal de Verdun, par M. *Dreux-du-Radier*, entra dans le Corps militaire du Génie le 8 Mars 1726; fut nommé Ingénieur en chef d'Entrevaux & Guillaume en Provence, le 31 Mai 1743; servit, en 1744, dans l'armée de France

en Italie, commandée par feu le Prince *de Conti*, qui le chargea d'ouvrir des chemins dans les montagnes des Alpes, pour y faire passer une colonne de troupes Espagnoles, commandées par le Général Marquis *de Casteller;* se trouva, la même année, au siége de Mons en Piémont; eut, en 1745, la Commission de Capitaine au Régiment de Champagne; servit cette année à l'armée d'Italie, commandée par le Maréchal *de Maillebois*, où il fit les siéges de Tortone, d'Alexandrie & de Valence; & étoit à Casal-Montferrat lors du siége. Il fut chargé, à la bataille du Tenaro, de la construction d'un pont, pour l'attaque du poste de *Montecastello;* nommé, le 15 Mars 1746, Ingénieur en chef de l'Isle de Bellisle, qu'il rendit très-formidable par les fortifications qu'il y fit faire aux grands Sables; fut créé Chevalier de Saint-Louis le 6 Janvier 1747, & fait Ingénieur en chef au Port-Louis en 1748: lorsqu'il plut au Roi de réunir l'Artillerie avec le Génie, en 1757, il fut Directeur en chef dans le même Département du Port-Louis, l'Orient, Concarneau, les Isles d'Houat, d'Hedic, de Groix, des Glenans & de toute la Côte du Sud de la Bretagne, où il a fait construire par-tout, pendant les années qu'il a eu ce Département, des redoutes, des forts, des batteries, des retranchemens, pour rendre la Bretagne inexpugnable aux Anglois sur toutes les Côtes, ainsi que sur celles de Saint-Mathieu, où il a élevé une quantité très-considérable de retranchemens, pour couvrir & mettre en sûreté le Port de Brest, menacé d'une descente. Il passa, le 29 Décembre 1757, à une Compagnie de Bombardiers dans le Bataillon d'Artillerie de la Motte, & à la désunion de ces deux Corps, il servit, en qualité de Chef de Brigade, au Corps du Génie, employé à l'armée du Rhin, commandée par S. A. S. le Comte *de Clermont*, auprès duquel il fut toujours employé comme Aide-de-Camp, par choix de ce Prince: il l'accompagna à la journée de Rhinberg & à la bataille de Crevelt; fut nommé en même-tems Ingénieur en chef à l'Isle-d'Oleron, &, le 17 Avril 1761, eut des ordres pour passer, en cette qualité, à l'Isle de Ré; mais la circonstance de la guerre le fit revenir à l'Isle-d'Oleron. Il a été maintenu, le 22 Juillet 1763, par Arrêt rendu contradictoirement en la Grand'Chambre du Parlement de Paris, dans les qualités de *Messire* & de *Chevalier, Seigneur des Places, Sauvagere*, &c. Enfin, après 40 ans de service, il a obtenu sa retraite, à cause de sa mauvaise santé, le 11 Mai 1766.

Il a épousé, le 18 Avril 1746, *Anne-Catherine-Charlotte Audiger*, Dame des Places, de laquelle sont issus: — 1. LOUIS-FRANÇOIS-FÉLIX, qui suit; — 2. MARC-PIERRE, né le 4 Décembre 1751, dit *l'Abbé de la Sauvagere*, au Séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, étudiant en Sorbonne; — 3. ANNE LE ROYER-DE-LA-SAUVAGERE, née le 12 Octobre 1747, sœur aînée, mariée, le 6 Février 1769, à *Jean-Batiste du Chastel*, Ecuyer, Sieur de Beaulieu, ancien Officier d'Infanterie; — 4. MARIE-GERTRUDE, née le 3 Novembre 1750; — 5. ANGÉLIQUE, née le 25 Juillet 1753; — 6. MONIQUE, née le 5 Mai 1756; — 7. & EMMANUELLE, née le 21 Décembre 1758.

LOUIS-FRANÇOIS-FÉLIX LE ROYER-DE-LA-SAUVAGERE, né le 9 Novembre 1749, est Lieutenant en premier au Régiment d'Aunis, Infanterie.

Les armes: *d'azur, à trois roues d'or*, 2 & 1. Devise: PRO FIDE & PATRIA.

On peut consulter, sur cette Famille, le *Mercure de France, Novembre* 1749, *p.* 213. — *Décembre, p.* 190, & l'on a corrigé ici les fautes qui s'y sont glissées. — *Journal de Verdun, Mars* 1759, *p.* 237. — *Mai* 1767, *p.* 399. — *Ibid. Mercure de France, Octobre* 1770, *p.* 237. — & *Ibid. Journal de Verdun, Octobre* 1770, *p.* 318.

* ROZAY ou ROSAY, en Normandie. Seigneurie érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Février 1680, enregistrées à Rouen le 28 Mars & le 2 Mai suivant, en faveur de *Nicolas Fremont*, Grand-Audiencier de France. *Voyez* FREMONT, *Tome VI.*

ROZIERES: Famille originaire d'un petit Village nommé *Laveline*, en Lorraine.

Suivant un *Mémoire* dressé sur titres, légalisé & signé du Lieutenant-Général au Bailliage Royal d'Espinal en Lorraine, le 15 Décembre 1770, cette Famille rendit, en 1476, des services signalés à l'Etat sous RENÉ II, Duc DE LORRAINE, & notamment dans la défense du Château de Bruyeres. Le Duc RENÉ, pour reconnoître ses services, lui accorda des Lettres de noblesse, avec la qualification de *Gentilhomme de Laveline*.

Cette Famille a joui constamment de sa noblesse, cependant ses Lettres originaires ayant été perdues par le malheur des guerres qui regnerent en Lorraine pendant le siécle dernier, elle fut inquiétée, & se pourvut devant le Duc LÉOPOLD, alors régnant, qui lui accorda ses Lettres-Patentes, le 22 Janvier 1711, par lesquelles il reconnoît son origine, & en la confirmant, il déclare qu'il veut qu'elle jouisse des mêmes avantages dont les Nobles & Gentilshommes du pays ont droit de jouir; & pour rendre cette grace plus efficace, le même Souverain lui accorda, le 22 Juillet 1726, des Lettres Déclaratoires de *Gentillesse* pures & simples, & permit de faire précéder son nom de la particule *de*. Il changea ses armes anciennes pour les porter ainsi: *d'azur, à deux épées d'argent emmanchées d'or, mises en sautoir, & une aigle d'argent éployée en chef.* Pour Cimier, *l'aigle de l'écu issant d'un armet grillé & contourné, orné de son bourrelet & lambrequin aux métaux & couleur de l'écu.* Ces Lettres ont été enregistrées à la Cour & en la Chambre des Comptes de Lorraine.

Les armes accordées par le Duc RENÉ étoient: *de gueules, à deux épées d'argent emmanchées d'or, & un rateau aussi d'argent, pendant vers la pointe, mis en pal, lié d'un cordon d'or; au chef cousu d'azur, chargé d'une levrette courante; le tout surmonté d'un armet d'argent, orné de son bourrelet & lambrequin aux métaux & couleur de l'écu.* Pour Cimier, *une épée d'argent, à la garde d'or.*

De cette Famille il n'est resté de garçon que LÉOPOLD DE ROZIERES, Ecuyer, marié à Espinal, en 1751, à Dame *Louise-Marguerite Roxard*, d'une Famille noble, dont il a: — 1. CHARLES-LÉOPOLD, né le 10 Mars 1754; — 2. CHARLES, né le 21 Mars 1758; — 3. JEAN-BATISTE, né le 21 Février 1759; — 4. JOSEPH, né le 18 Juillet 1760; — 5. MAURICE, né le 16 Janvier 1765; — 6. CLAUDE-FRANÇOISE, née le 2 Avril 1752; — 7. MARGUERITE, née le 26 Novembre 1762; — 8. CATHERINE, née le 6 Août 1767; — 9. & VICTOIRE, née le 21 Décembre 1770.

* RUDELLE: Terre unie & incorporée, avec celles de la Capelle, la Bartude, Saint-Maurice, &c. à la Baronnie de *Cardaillac*, une des plus anciennes de la Province du Querci, qui donne entrée aux Etats, & a été érigée en *Marquisat*, sous la dénomination de *Cardaillac*, par Lettres-Patentes de LOUIS XIV, en 1645, en faveur d'*Henri-Victor*, Baron *de Cardaillac*, en récompense de ses services & de ceux de ses ancêtres, notamment de *François de Cardaillac*, son pere, tué au service contre les Protestans.

Ce Marquisat est échu, par succession, à la Maison de MESCLAJOC-DU-MONTET, une des plus anciennes & des plus nobles de la Province de Limousin, dont nous allons donner ici la Généalogie.

Le premier titre, qui paroît être du Xe ou XIe siécle, est une liéve ou état des rentes qui étoient dues aux MESCLAJOC, écrite partie en *latin*, partie en *patois gascon*. Les guerres civiles (celles sur-tout avec les Anglois), qui ont désolé les plus belles Provinces du Royaume, ont enlevé à cette ancienne Noblesse des titres qui auroient donné connoissance des premiers de son nom; & ce vuide, causé par le malheur des tems, ne nous permet d'en remonter la filiation, prouvée par actes authentiques, qu'à BOZON I, ci-après.

Ce BOZON DE MESCLAJOC avoit pour frere GUI DE MESCLAJOC, Chevalier, qui, par son testament de l'an 1278, passé, le Vendredi après la Purification, devant l'Official de Limoges, élut sa sépulture dans l'Eglise de Neuvic. Il fit

nombre de legs pieux, nomme dans son testament *Almodie*, son épouse, & ses deux filles, PÉTRONILLE & ALPADIE, qu'il institue ses héritieres; & dans le cas que l'une des deux se fasse Religieuse, il legue à la Communauté où elle entrera 4 liv. de rente annuelle; fait des legs à la Dame, son épouse, & à d'autres personnes, & nomme, pour un de ses exécuteurs testamentaires, BOZON, son frere, dont nous allons parler.

I. BOZON DE MESCLAJOC, I. du nom, Damoiseau, testa, plusieurs années avant son frere, le 10 Avril 1266, par acte passé devant le même Official de Limoges, élut aussi sa sépulture en la paroisse de Neuvic; fit des legs pieux à différentes Eglises & aux Pauvres; reconnut par son testament, sur tous ses biens, la dot de son épouse, nommée *Aimée*, qui montoit à 80 livres; la gratifie de la somme de 20 liv. pour *uscle* ou *gain de noces*, & de celle de 10 liv. de rente pendant sa vie; nomme pour ses exécuteurs testamentaires, *Geoffroi de Chizadour*, Damoiseau, *Pierre du Breuil* & *Bernard Pigniaut*; & rappelle les enfans qu'il eut de son mariage, sçavoir: —— BOZON, qui suit, institué son héritier universel; — & ETIENNE DE MESCLAJOC, Damoiseau, pere d'un autre ETIENNE, aussi Damoiseau, qui, par acte passé devant *Brohaud*, le 1 Novembre 1318, partagea avec GUI DE MESCLAJOC, son cousin-germain, & eut pour son lot, sous de certaines reserves, les biens situés dans les paroisses de Sussat, la Croisille, Saint-Germain, Forest, &c.

II. BOZON DE MESCLAJOC, II. du nom, Damoiseau, acquit, le jour des Ides de Juillet 1277, de *Bernard Pigniaut*, Chevalier, un tenement, appellé *de Villechenoux*, dans la paroisse de Linars, par acte passé devant *Parde de Bosco*, Notaire. *Jean Bernard*, Chevalier, & *Pierre Guillen*, Clerc, lui vendirent aussi, le 11 Décembre 1279, une rente de deux septiers de seigle, deux d'avoine, & deux deniers de cens & rente à prendre sur la Borderie de las Charieras. Il fit encore plusieurs autres acquisitions & échanges, & est qualifié *Chevalier* dans celui qu'il passa avec *Guillaume de Lasbolieras*, le Lundi après la Fête Saint-Luc 1297. Il avoit épousé PÉTRONILLE DE MESCLAJOC, sa cousine-germaine, fille de GUI, Chevalier, & de Dame *Almodie*, mentionnés ci-devant. Elle testa le Dimanche Fête de Saint-Léon en 1321, élut sa sépulture dans l'Eglise de Neuvic, légua son second fils, Prêtre; nommé BOZON; institua GUI, l'aîné, qui suit, son héritier universel; nomma pour ses exécuteurs testamentaires ledit BOZON, son second fils, & OLIVIER, son neveu; & légua ALPADIE, sa fille.

III. GUI DE MESCLAJOC, Damoiseau, fit le jour de l'Assomption 1317, un arrentement de plusieurs Terres & biens, sous la redevance de neuf septiers de bled chaque année, de cinq de seigle, de quatre d'avoine, & sept sols d'argent; partagea, le 1 Novembre 1318 (comme on l'a dit au premier degré), avec ETIENNE DE MESCLAJOC, Damoiseau, son cousin-germain, fils d'autre ETIENNE; eut pour sa part les biens situés dans les paroisses de Neuvic, Sainte-Marie de Châteauneuf, &c.; fit plusieurs acquisitions, nomma à la Vicairie de Chizadour, Messire *Etienne du Mouliere*, le 4 des Calendes de Décembre 1328; & vivoit encore en 1333. On présume que sa femme, dont le nom est ignoré, étoit de la Maison de *Chizadour*. Ses enfans furent: — 1. BOZON, qui suit; — 2. RAIMOND, auteur d'une branche éteinte; — 3. & HÉLIDIE, femme de noble *Pierre de Ligonat*, Seigneur de Barachieres.

IV. BOZON DE MESCLAJOC, III. du nom, Damoiseau, au nom & comme fils & héritier de feu GUI DE MESCLAJOC, son pere, rendit deux hommages pour les biens qu'il possédoit dans les paroisses de Neuvic, Châteauneuf, Linars, Roziers, Saint-Salinet, Saint-Priest & Saint-Paul, au Seigneur *de Pierrebuffiere*; le premier, en 1357, le Vendredi après la Fête Saint-Martin, reçu par *Etienne de Campis*; le second, le jour de Pâques en 1365, au même Seigneur, reçu par *Pierre Bazuet*. Il avoit épousé noble *Antoinette de la Roche-Aymon*, Dame de Chizadour, laquelle, étant veuve & tutrice de ses deux fils JEAN, qui suit; & PIERRE, Damoiseau, auteur d'une branche éteinte, nomma, le 18 Mai 1418, *Jean Gerald*, Prêtre, à la Vicairie de Notre-Dame de Saint-Médard, par acte, signé *Fabri*, Clerc.

V. JEAN DE MESCLAJOC OU DE MESCLAJEU, Damoiseau, Seigneur de Chizadour, donna, de concert, avec PIERRE, son frere, par acte passé le 1 Septembre 1442, devant *Jacques Laborne*, Notaire, à *Philippe Pradelle*, à travailler à moitié fruits sur une métairie qui leur appartenoit, située à Chizadour, paroisse de Saint-Médard, laquelle consistoit en prez, terres, pâturages, bois, &c. Le même JEAN DE MESCLAJOC, par acte du 13 Octobre 1439, reçu & signé *Bordelas*, Clerc, convint avec *Denis Delafougan*, Charpentier, de faire construire certain édifice à la tour de Chizadour. Il avoit épousé noble *Antoinette Bernard*, testa le 7 Juillet 1488, élut sa sépulture dans l'Eglise Saint-Médard, devant l'Autel de la Vierge, au tombeau de ses ancêtres, & nomme tous ses enfans, sçavoir : —— 1. LEONET, qui suit, auquel il confirme la donation qu'il lui avoit faite de tous ses biens, comme aîné; —— 2 & 3. MARTIAL & BLAISE, légués chacun de la somme de 100 liv. monnoie courante, une fois payée, ou, à leur choix, la nourriture & l'entretien honnête dans la maison paternelle; — 4. JEAN, Chapelain de Benayes, légué de 10 liv. une fois payées, parce qu'il étoit pourvu d'un Bénéfice; —— 5. LEONNE, mariée, par contrat passé, le 7 Mai 1454, devant *Rogier* & *Godin*, Notaires, à noble *Germain Chabot*, Ecuyer, Seigneur de Pressigne en Gâtinois, fils de *Leon Chabot*, Ecuyer. Son pere & lui donnerent quittance, le 5 Août 1454, à LEONNE DE MESCLAJEU, dite *de Chizadour*, de la somme de 700 écus d'or, à compte de celle de 950 promise audit *Germain Chabot*, suivant les clauses de son contrat de mariage; —— 6. & CATHERINE, mariée à *Guillaume Forien*, Seigneur du Repaire, &c. fils de *Fronton Forien*, tous deux Damoiseaux, laquelle eut en dot 80 écus d'or, faisant partie de sa constitution dotale, dont son beau-pere & son mari donnerent quittance, les 21 & 22 Novembre 1478, devant *Geraldy*, Notaire, à LEONET DE MESCLAJOC, son frere, en l'absence de JEAN, son pere. Etant suffisamment dotée, elle renonça à tous biens paternels, maternels, fraternels, collatéraux, mobiliers & immobiliers. Ledit JEAN DE MESCLAJOC fit encore, par son testament, divers legs pieux, légua à BLAISE, son petit-fils (*nepotimo*), pour ses bons services, 20 sols de rente, à prendre sur le Mas de Neuvic; établit *Antoinette Bernard*, son épouse, administratrice de sa maison, voulut qu'il fut payé à ses filles, outre leur dot, un legs modique de 5 sols; & nomma ses exécuteurs testamentaires *Jean Bernard*, Chanoine, frere de son épouse, & noble homme *Louis Michaelis*, son gendre.

VI. LEONET DE MESCLAJOC OU DE MESCLAJEU, Seigneur de Chizadour, est rappellé dans une Enquête, des 26 Avril & 18 Mai 1492, faite au Sénéchal de Limoges, entre noble JEAN DE MECLAJEU, d'une part, & ledit noble LEONET d'autre, au sujet des rentes & autres devoirs dont le tenement de Meilhac étoit chargé, par laquelle, entr'autres choses, les tenanciers déposent avoir bien connu défunts nobles PIERRE & JEAN DE MESCLAJEU, freres; le dernier, pere de LEONET. Elle est signée *Bardaudy*, Greffier. Il accensa, le 21 Juillet 1499, par acte passé devant *Pomolini*, Prêtre, à *Antoine* & *Léonard Marchais*, freres, une piéce de Terre située au territoire de Las Regardas, avec la Seigneurie & feudalité, sous la redevance d'une rente annuelle de trois émines de seigle mesure de Châteauneuf. Sa mere lui avoit donné une procuration générale, le 5 Juin 1492, pour la régie & administration de ses biens. Il avoit épousé *Jeanne de Saint-Chamans*, fille de feu *Philippe de Saint-Chamans*, laquelle fit son testament le 20 Mars 1499, devant *Pomolini*, Prêtre & Notaire, élut sa sépulture en l'Eglise de Saint-Médard, devant l'Autel de la Vierge; fit quelques legs pieux; institua héritier universel son mari, attendu la jeunesse de son fils; nomma pour ses exécuteurs testamentaires, l'Abbé de l'Abbaye de Solignac, *Léonard de Saint-Chamans*, son frere, & autres. Ses enfans furent : —— 1. BLAISE, qui suit; —— 2. LOUISE, Religieuse à l'Abbaye de Quoyrou; —— 3, 4 & 5. FRANÇOISE, ANNE & CATHERINE; — 6, 7, 8 & 9. MARGUERITE; dite *Margot*, MICHELLE, autre MARGUERITE & LOUISE, léguées chacune de 5 sols pour tous droits, par leur mere.

VII. BLAISE DE MESCLAJOC OU DE MESCLAJEU, Ecuyer, Seigneur de Chizadour,

vendit, par acte du 27 Mai 1514 (reçu par *Mosnerie*, Notaire), conjointement avec Leonet, son pere, à noble *Blaise de Flurat*, Prêtre, deux septiers de seigle, trois émines de froment, deux septiers d'avoine à prendre sur le Mas de Bourdelas, moyennant la somme de 23 livres, monnoie royale courante. Il vendit encore, par acte du 2 Décembre 1520 (reçu *Ruchaudi*, Notaire), à *Pierre Gerald*, 11 sols monnoie courante, & trois septiers de seigle de cens & rente, à prendre au village de Bueyx-lou-Soubra, moyennant 18 liv. 10 sols. Par acte du 9 Juillet 1527 (reçu *Suduyraud*, Notaire), noble *Jean Dubreuil*, Seigneur de Charrieyras, donna audit Blaise de Mesclajeu une prolongation de pacte de rachat, pour pouvoir retirer les rentes du tenement d'Augieras & de celui de la Peyre, en la paroisse de Sussat.

Antoine Montet, Ecuyer, Sieur dudit lieu, en la paroisse Saint-Sulpice, Diocèse de Périgueux, par son testament du 17 Juillet 1545, légua aux quatre enfans de Blaise de Mesclajeu, à chacun d'eux, la somme de 400 livres tournois, une fois payée à leur majorité, ou lorsqu'ils auront trouvé parti sortable à s'établir; & institua pour son héritier universel ledit Blaise de Mesclajeu, son cousin, à condition d'acquitter les charges de son testament, & de porter à l'avenir, tant lui que ses descendans, les nom & armes *du Montet*. C'est en vertu de ce testament, reçu de *Combrouze*, & expédié, par *Barnagaud*, Notaire, que Blaise & ses fils, & leurs descendans, ont pris le nom *du Montet* seulement, qu'ils auroient dû joindre à celui de Mesclajoc, que les chefs des deux branches de cette Famille sont en droit de prendre sans aucune formalité, n'y ayant point eu à cet effet de Lettres-Patentes obtenues pour la mutation de leur nom primitif. Ainsi ce sont sous ceux de Mesclajoc-du-Montet que nous allons continuer la filiation.

Blaise de Mesclajoc-du-Montet eut Commission du Roi Henri II, le 10 Septembre 1547, de lever une Compagnie de 50 hommes à cheval, des plus vaillans, expérimentés & aguerris, pour les conduire & commander au service de Sa Majesté. De *Jeanne de Royere*, son épouse, rappellée dans le susdit testament, il eut: — 1. Antoine, Ecuyer, Seigneur de Chizadour, qui afferma, le 30 Septembre 1563, à *Guillaume Doudinot*, Marchand de Saint-Germain en Limousin, le repaire de Chizadour, moyennant la somme de 1170 liv. par an, dont 600 liv. seroient payées annuellement à Mathieu, son frere, & à ses deux autres puînés, chacun pour un tiers. Il fut Gentilhomme à la suite du Roi, & donna, en cette qualité, le 25 Juillet 1597, quittance au Sieur *Regnault*, Trésorier-Général de l'Extraordinaire des Guerres, de la somme de 250 écus sol de gratification, qui lui fut accordée par Sa Majesté, tant pour supporter la dépense qu'il faisoit à sa suite, que pour le dédommager de la perte d'un cheval qui avoit été tué dans une rencontre où il s'étoit trouvé (*a*); — 2. Mathieu, qui suit; — 3. Jean, compris, en qualité de Lieutenant, dans une montre de revue de 18 hommes de guerre à pied françois, faite, le 12 Juillet 1600, en la ville & Château de Beaune, sous la charge du Duc *de Biron*; — 4. & Jacques, Chevalier, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, qui reçut, le 20 Janvier 1566, Commission du Duc *de Montmorency*, Pair & Connétable de France, pour lever une Compagnie de 50 hommes de guerre à cheval, des plus expérimentés que faire se pourra, tous armés de cuirasse, & les conduire en la ville de Poitiers le 1 Mars, lors prochain, pour y faire leur premiere montre, & être ensuite employés au service du Roi. Il épousa *Rachel de la Vauzelle*, Dame de Fraiminville, & en eut — Marthe, Dame de Fraiminville en partie, mariée à *Jean le Tirans*, Seigneur de Vienne, dont un fils & deux filles.

(*a*) Cette quittance, en original sur parchemin, datée du Camp devant Amiens, est déposée au Cabinet du Prieuré de Saint-Martin-des-Champs à Paris, & Dom *Jean-Antoine Desmartin*, chargé du dépôt & collection des titres conservés audit Cabinet, en a délivré une expédition le 26 Décembre 1772.

VIII. MATHIEU DE MESCLAJOC-DU-MONTET, Ecuyer, Seigneur de la Molhiere, Lieutenant de 50 hommes de guerre à pied françois, suivant une montre de revue faite le 25 Février 1593, sur la place du Château de Gasnat, avoit épousé, par contrat du 6 Octobre 1575, Demoiselle *Anne Gaillard-de-Saint-Dizan*, qui lui survécut, & décéda le 8 Janvier 1599. Leurs enfans furent : — 1. MEYMY, qui suit; — 2. HUGUES, auteur de la branche de Mesclajoc-du-Montet-de-la-Colonge, rapportée ci-après; — 3. & LOUISE, batisée le 31 Juillet 1576, qui fut sous la tutelle de sa mere, avec ses freres mineurs, & mise hors de tutelle & curatelle, par Sentence du Juge de la jurisdiction de Sarrazat (signée *Charenton*, Greffier), rendue le 9 Août 1599, qui la déclare suffisamment âgée, ayant alors 23 ans, pour régir & gouverner ses causes & droits à l'avenir, du consentement du Procureur d'office de ladite jurisdiction.

IX. MEYMY DE MESCLAJOC-DU-MONTET, Ecuyer, Seigneur de la Molhiere, batisé le 20 Septembre 1580, servit dans la Compagnie des Mousquetaires de S. A. Electorale *de Cologne*, comme il appert d'un congé absolu qu'il obtint du Chevalier *de Bengue*, Capitaine-Lieutenant de ladite Compagnie, Gentilhomme de la Chambre de l'Electeur, & Colonel de son Infanterie, daté de Mastricht le 20 Mars ou Mai, signé de ce Chevalier, & scellé du sceau de ses armes en cire rouge. La Princesse *de Chalais* & le Prince, son fils, passerent un acte de vente devant *Desages* & *Massonneau*, Notaires Royaux, le 8 Janvier 1622, en faveur de *Pierre de Fayolle*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, de MEYMY, Ecuyer, Sieur de la Molhiere, & de *Jean Mathieu*, Notaire Royal, de la Justice haute, moyenne, basse, mere, mixte, impaire, péage & guet, lods & ventes qui pouvoient leur appartenir, plus les rentes dues sur divers tenemens & moulins, & généralement tous les autres cens & rentes, & autres droits seigneuriaux de la paroisse de Sarrazat, sous la foi & redevance *d'un fer de lance doré*, & moyennant la somme de 9000 liv. tournois. *Pierre de Fayolle*, Ecuyer, & *Catherine de Savignac*, son épouse, céderent, le 7 Mai 1625, audit MEYMY, une métairie située au village des Grands-Champs, paroisse de Sarrazat, & autres biens, faisant la somme de 3122 liv. 10 sols, pour final payement de celle de 4000 liv. constituée à *Marguerite de Fayolle*, leur fille, en son contrat de mariage du 22 Février 1619, avec ledit MEYMY DE MESCLAJOC-DU-MONTET. Il transigea sur procès, le 18 Février 1636, avec *Jean Mathieu*, Sieur de Boisse, qui s'engagea de payer, tant à lui qu'à son acquit, la somme de 2576 livres; fit son testament le 10 Août 1654, par lequel il élit sa sépulture dans l'Eglise paroissiale de Sarrazat; & nomme ses enfans; sçavoir : — 1. PIERRE, qui suit; — 2. FRANC-PIERRE, auteur de la branche des Seigneurs de la Bachelerie, rapportée ci-après; — 3. MEYMY, Ecuyer, Sieur de Plouvy, qui servit avec PIERRE, son frere cadet, dans l'armée de Sa Majesté en qualité de Gendarme de la Compagnie de MONSIEUR, comme il est prouvé par un Certificat du Vicomte *de Turenne*, daté du camp de Charleroi le 9 Juin 1667, signé & scellé du sceau des armes de ce Général; — 4. FRANÇOIS, Ecuyer, Sieur du Claud, Prêtre, Prieur de Saint-Sulpice d'Exideuil en Périgord, auquel PIERRE, son aîné, céda, le 14 Juin 1670, certains biens pour payer sa légitime; — 5. autre PIERRE, dit *le plus jeune*, auteur de la branche des Seigneurs de la Molhiere, Malussen, &c. mentionnée en son rang; — 6. ISABEAU, femme d'*Antoine de Taissieres*, Ecuyer, Seigneur du Masmoureau; — 7. & NARDE, mariée à *Laurent d'Alpes*, Sieur de la Garelie.

X. PIERRE DE MESCLAJOC-DU-MONTET, Ecuyer, Seigneur des Champs, épousa, par contrat du 23 Janvier 1649, reçu *Debor*, Notaire Royal, *Françoise de Lybersat*, Demoiselle de Treyssat, fille de feu *Jacques de Lybersat*, Seigneur de Cinsat, & de *Frontonne Joubert*. Il transigea, le 10 Février 1658, avec *Marguerite de Fayolle*, sa mere, alors veuve, & eut de son mariage : — 1. N... DE MESCLAJOC-DU-MONTET, Major du Régiment de Beauvoisis en 1684, Lieutenant-Colonel du même Régiment en 1691, Chevalier de Saint-Louis en 1700, & Brigadier des Armées du Roi en 1702; — 2. RAIMOND, mort sans alliance; — 3. & ISABEAU, mariée à *Pierre de Foucault*, Ecuyer, Seigneur des Rieux,

Branche des Seigneurs de LA BACHELERIE.

X. FRANC-PIERRE DE MESCLAJOC-DU-MONTET, Ecuyer, Seigneur de la Bachelerie, second fils de MEYMY, Ecuyer, Seigneur de la Molhiere, & de *Marguerite de Fayolle*, épousa Damoiselle *Aubine du Garreau*, dont : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. PHILIBERT, Ecuyer, Seigneur de la Fayolle, mentionné après la postérité de son aîné ; — 3. & MARGUERITE, mariée à *François de Sanzillon*, Ecuyer, Seigneur de Mensat.

XI. JEAN DE MESCLAJOC-DU-MONTET, Ecuyer, Seigneur de la Bachelerie, commença de servir, en 1691, dans une Compagnie de Cadets-Gentilshommes, & fut fait Lieutenant au Régiment d'Infanterie de la Reine, en 1692, suivant les Certificats qui lui furent donnés par M. *de Lamon*, Lieutenant pour Sa Majesté au Gouvernement de Longwy, & Capitaine-Commandant de ladite Compagnie de Cadets-Gentilshommes ; par M. *de Chamarande*, Brigadier des Armées du Roi, Colonel du Régiment de la Reine & Inspecteur-Général d'Infanterie ; & par M. *Dutot*, Brigadier des Armées du Roi, Lieutenant-Colonel dudit Régiment de la Reine, datés de Longwy le 12 Février 1692, du Camp de Sickinguen, à l'armée d'Allemagne, le 28 Mai 1696, du camp de Lomersheim le 6 Juin 1697, & de Givet le 26 Avril 1700, signés de ces Officiers, & scellés du sceau des armes du Colonel. Il épousa Demoiselle *Louise Mousnier*, dont : — JEAN, qui suit ; — & quatre filles.

XII. JEAN DE MESCLAJOC-DU-MONTET, II. du nom de sa branche, Ecuyer, Seigneur de la Bachelerie, a épousé 1°. Demoiselle *N... de Maumont* ; & 2°. Demoiselle *Jeanne de la Morelie-du-Puyredon*, desquelles il n'a point d'enfans.

Seigneurs de LA FAYOLLE.

XI. PHILIBERT DE MESCLAJOC-DU-MONTET-DE-LA-BACHELERIE, Ecuyer, Seigneur de la Fayolle, fils puîné de FRANC-PIERRE, & d'*Aubine du Garreau*, fut fait Lieutenant au Régiment de Montsoreau, par Lettres datées de Versailles du 4 Février 1706, & eut ordre de Sa Majesté, le 21 Mars 1708, de passer de la Lieutenance de la Compagnie de Dulaux, à celle de la Compagnie de la Luminade, même Régiment. Il épousa Demoiselle *Marie Jarrige de la Morelie*, dont : — 1. JOSEPH, qui suit ; — 2. JEAN, mort Religieux Feuillant ; — 3. & LOUISE, mariée au Seigneur *de Château-Rainon*, morte sans enfans.

XII. JOSEPH DE MESCLAJOC-DU-MONTET, Ecuyer, Seigneur de la Fayolle & de Villebrange, mort au mois d'Octobre 1776, avoit épousé 1°. *Marie de la Tranchardie* ; & 2°. *Françoise de Sanzillon*, desquelles il n'a point laissé de postérité.

Branche des Seigneurs de LA MOLHIERE, de MALUSSEN, Marquis de CARDAILLAC, &c.

X. PIERRE DE MESCLAJOC-DU-MONTET, dit *le plus jeune*, Ecuyer, Seigneur de la Molhiere & de Malussen, cinquieme fils de MEYMY, Ecuyer, & de *Marguerite de Fayolle*, fut Gendarme de la Compagnie de MONSIEUR, frere unique du Roi, suivant un Certificat, daté de Paris du 1 Juin 1666, donné par M. *d'Hautefort*, Comte de Montignac, Capitaine-Lieutenant de cette Compagnie, où il est dit qu'il y servit cinq ans, & qu'il y servoit encore, comme il se voit par un autre Certificat du 27 Avril de l'année suivante, donné par M. *de Beynac*, Comte de la Roque ; & par un troisieme du Maréchal *de Turenne*, daté du camp de Charleroi le 9 Juin 1667, signé de ce Général, & scellé du sceau de ses armes. Ce PIERRE DE MESCLAJOC-DU-MONTET, faisant tant pour lui que pour FRANÇOIS, son frere, Prieur de Saint-Sulpice d'Exideuil, vendit certains fruits & afferma des biens fonds à *Gilibert Brun*, par acte passé, le 9 Juillet 1673, devant *Roux*, Notaire Royal. Il épousa, par contrat du 14 Novembre de ladite année 1673, reçu *Dechadenier*, Notaire, Demoiselle *Gabrielle de Farge*, fille de *Jean*, demeurant en la ville de Treignac, & de feu Demoiselle *Anne Liliaud*.

FRANÇOIS, son frere, lui fit présent, en faveur de ce mariage, de la somme de 1000 livres. Leurs enfans furent: — 1. PHILIBERT, qui suit; — 2. JEAN, Capitaine au Régiment de Montboissier, Infanterie, par Commission du 16 Janvier 1702; — 3. autre PHILIBERT, mort jeune; — 4 & 5. ANTOINE & RAIMOND, aussi morts jeunes; — 6. & MARIE, décédée sans alliance.

XI. PHILIBERT DE MESCLAJOC-DU-MONTET-DE-LA-MOLHIERE, Ecuyer, Seigneur de Malussen, Garde-du-Corps du Roi dans la Compagnie de Noailles, servit à la Cornette; obtint du Roi un congé de six mois le 8 Décembre 1704, signé du Maréchal Duc *de Noailles*, Commandant de cette Compagnie; &, le 7 Octobre 1708, un relief de laps de tems, daté de Marly, pour se pourvoir par Requête civile contre les Arrêts rendus au Parlement de Bordeaux les 4 Septembre 1671, 4 Septembre 1674, 2 Juin 1682, 17 Juillet 1684, & 4 Septembre 1685, & ce en considération des services qu'il rendoit à Sa Majesté depuis 6 ans, & de ceux qu'il lui avoit rendus dans ses Armées. Il fut donataire de FRANÇOIS DE MESCLAJOC-DU-MONTET-DE-LA-MOLHIERE, Ecuyer, Sieur du Claud, Prieur de Saint-Sulpice d'Exideuil, par acte du 10 Septembre 1705, reçu *Delafont*, Notaire Royal; transigea, le 19 Août 1710, devant *Vialle*, Notaire, avec les Chanoines de l'Eglise Cathédrale de Tulle, au sujet de la rente qu'il devoit audit Chapitre sur le village de Vielsheil; & fut inhumé le 16 Mars 1716, dans l'Eglise paroissiale de Saint-Hilaire de Sarrazat. Il avoit épousé, par traité du 19 Juillet 1710, Demoiselle *Geneviéve de Gombault*, fille de feu Messire *Marc-Antoine de Gombault*, Seigneur de la Grange, & de Dame *Marguerite de Rubran*; & sœur d'*Alphonse de Gombault*, Chevalier, Seigneur de la Grange & de Plainpoin, Lieutenant des Maréchaux de France, Capitaine-Général des Côtes maritimes du Bordelois. Devenue veuve, elle se remaria à Messire *Jean Trarieux*, Ecuyer, Sieur de la Roque, ancien Capitaine au Régiment d'Angoumois, & fit son testament le dernier Avril 1733, devant *Monleau*, Notaire Royal. De son premier lit sont issus: — ALPHONSE-LOUIS, qui suit, qu'elle institua son héritier universel; — & MARIE-ANNE, née en 1714, légataire de la somme de 1000 livres, mariée à *Antoine Guichard*, Ecuyer, Sieur de la Forest. De son second lit elle laissa — *Jean Trarieux*, Ecuyer, légataire de 1500 livres par le testament de sa mere.

XII. ALPHONSE-LOUIS DE MESCLAJOC-DU-MONTET-DE-LA-MOLHIERE, Chevalier, Marquis de Cardaillac, Baron du Mazet, Seigneur de Janaillac, &c. né le 24 Mars 1713, ancien Lieutenant aux Régimens de Poitou & d'Enghien, où il fut connu sous le nom de *Malussen*, commença de servir en 1733, fit les campagnes d'Allemagne, fut blessé au siége de Philisbourg, & reformé en 1737. Il obtint, le 2 Mai 1738, Arrêt du dernier ressort de la Table de Marbre du Palais à Bordeaux, contre *François Roussignol*, Ecuyer, Sieur du Breuil; transigea, le 28 Janvier 1746, avec *Anne de Foucault*, Dame de Malanbert, devant *Chateau*, Notaire Royal; obtint, le 23 Septembre 1752, Sentence de l'Election de Limoges, contre *Jacques Samie*, Syndic de la paroisse de Janaillac, par laquelle il fut ordonné que le Château du Mazet, avec les héritages dépendans des préclotures de la Seigneurie de Janaillac & du Mazet, ainsi que les cens & rentes, seront à l'avenir affranchis de taille & autres impositions; il eut de MM. les Maréchaux de France, le 9 Septembre 1756, Commission de leur Lieutenant dans les Sénéchaussées de Limoges & de Saint-Yrier-la-Perche, signée du Maréchal Duc *de Noailles*, alors Chef de ce Tribunal; fut confirmé dans cet office par Provisions de feu LOUIS XV, du 7 Août 1771, avec rang pour parvenir à la pension d'ancienneté, à compter du 9 Septembre 1756: ces Provisions, signées par le Roi, *Domilliers*, ont été enregistrées & déposées aux Minutes le même jour 7 Août 1771, registrées au Greffe de la Connétablie & à la Chambre des Comptes le 12 du même mois; il en a prêté serment le 10 Septembre suivant. Le Tribunal, en considération de ses services, lui a accordé une pension d'ancienneté de 400 livres, & une de mérite de pareille somme, ce qui est prouvé par une Lettre du Maréchal *de Tonnerre*, Chef aujourd'hui de ce Tribunal, écrite le 25 Février 1773, dont l'adresse est au Marquis DU MONTET,

de-Cardaillac, Lieutenant des Maréchaux de France. Il a épousé, par contrat du 8 Février 1741, *Marcelle de Chizadour*, Demoiselle de la Tour, fille de feu *Alain de Chizadour*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, Bueix, la Chabassiere, Saint-Meard, &c. & de feu Dame *Marie-Anne de Glandier;* celle-ci fille de Messire *Pierre de Glandier*, Ecuyer, Seigneur de Vareix, Commissaire Provincial d'Artillerie, & de Dame *Adrienne de Loupiat-de-la-Deveze*. Elle est sœur de *Joseph de Chizadour*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & niéce, par sa mere, de *Joseph de Glandier*, Chevalier, Seigneur de Vareix, Lieutenant-Colonel du Régiment Royal-Artillerie, puis Maréchal des Camps & Armées du Roi, son Lieutenant en la Province du Querci, Commandant pour Sa Majesté dans la ville & banlieue de Figeac, lequel avoit pour frere *N... de Glandier*, Capitaine, à l'âge de 18 ans, au Régiment de Vauge, qui servit à l'armée de M. le Duc *de Vendôme*, au siége de Barcelone: quinze mois après il fut fait Major de ce Régiment, & mourut en cette qualité. Elle est petite niéce, également par sa mere, de MM. *de Loupiat-de-la-Deveze;* l'un, Colonel du Régiment de Vauge, Infanterie; l'autre, Lieutenant-Colonel du Régiment Royal-Artillerie, puis Maréchal des Camps & Armées du Roi, Grand'Croix de l'Ordre Militaire de Saint-Louis, & Lieutenant de Roi en la Province du Querci, qui avoient deux freres, tués à la bataille de Senef en 1674, étant Capitaines au Régiment du Roi, Infanterie. Le Marquis du Montet-de-Cardaillac a eu de son mariage: — 1. Joseph-Louis, Mousquetaire de la Garde du Roi dans sa premiere Compagnie, mort en Mai 1770; — 2. Pierre, décédé jeune; — 3. Jean, Chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare, Lieutenant au Régiment de Beauvoisis en 1762, mort en cette qualité en 1773; — 4. Jean-Romain, dit *le Comte de Cardaillac*, batisé le 26 Octobre 1747, Lieutenant au Régiment de Nivernois, ci-devant d'Eu; — 5. Florent, Prêtre, Vicaire-Général de Castres; — 6. Joseph-Jean-Batiste, mort jeune; — 7. Joseph-Hilarion, appellé *le Vicomte de Cardaillac*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare, Lieutenant au Régiment de Beauvoisis, & Lieutenant de MM. les Maréchaux de France, par adjonction aux Sénéchaussées de Limoges & de Saint-Yrier, suivant sa Commission, datée du 26 Novembre 1772, signée du Maréchal *de Tonnerre;* — 8. Françoise, mariée à *Marc-François de Gascq*, Chevalier, Seigneur de Mialet, le Boueyssou, &c.; — 9. Marie-Anne-Valerie, morte jeune; — 10. & Paule-Claire-Marguerite, dite *Mademoiselle de la Capelle*, née le 1 Juin 1756.

Branche des Seigneurs de la Colonge.

IX. Hugues de Mesclajoc-du-Montet, Ecuyer, Baron de la Colonge & de Meraiges, fils puîné de Mathieu, Ecuyer, Seigneur de la Molhiere, Lieutenant de 50 hommes d'armes, & d'*Anne Gaillard-de-Saint-Dizan*, fut batisé le 14 Août 1581, & mis sous la tutelle de sa mere, comme il appert de la Sentence du Juge de la Jurisdiction de Sarrazat, du 9 Août 1599, dont on a ci-devant fait mention. Il épousa *Prudence Mazin*, & en eut: — 1. François, qui suit; — 2. Charles, auteur d'une branche éteinte; — 3. & Marie-Lucréce, femme de *Claude du Fourq*, de la ville de Trévoux, dont les descendans ont hérité de la Baronnie de la Colonge. Hugues eut encore une fille naturelle, nommée Agathe, légitimée par le Souverain de Dombes, & mariée à *Jacques de Carravasol*, Seigneur de Bugny.

X. François de Mesclajoc-du-Montet, Ecuyer, obtint une Provision de 300 livres, par Arrêt du Parlement de Dombes du 4 Septembre 1652, & épousa, au mois de Février 1659, Demoiselle *Pernette Neyret*, laquelle, étant veuve, fit, le 1 Décembre 1704, une déclaration devant le Notaire Royal en la Baronnie de Saint-Just & Saint-Irenée de Lyon, pour assurer le mobilier de Marie & Damienne, ses deux filles. De son mariage elle eut: — 1. François, qui suit; — 2. Jean, Capitaine au Régiment de Montboissier, Infanterie; — 3. Louis, Ecuyer, qui fut fait Capitaine au Régiment d'Infanterie Wallone de Bressey, par Commission du 10 Mars 1694; — 4. Marie, femme de noble

Germain Sollicoffre, fils de feu noble *Daniel Sollicoffre*, & d'*Isabeau Sellaperis*. C'est ce qui est prouvé par leur contrat post-nuptial, passé à Lyon le 8 Septembre 1694, devant *Delafay*, Notaire; — 5. DAMIENNE, morte sans alliance; — 6. & DOMINIQUE, décédée jeune.

XI. FRANÇOIS DE MESCLAJOC-DU-MONTET-DE-LA-COLONGE, II. du nom, Ecuyer, né le 18 Février 1670, Conseiller du Roi, Commissaire ordinaire des Guerres par Provisions du 4 Mars 1695, épousa, par contrat passé à Paris le 9 Juillet 1700, Demoiselle *Louise-Thérese Carnot*, de laquelle il a eu: — 1. HIPPOLITE, qui suit; — 2. LOUIS-FRANÇOIS, Lieutenant au Régiment d'Infanterie de Castelet, le 7 Mars 1711, mort le 30 Mars 1724; — 3. autre LOUIS-FRANÇOIS, né le 5 Octobre 1707, Lieutenant au Bataillon de Milice d'Eterno le 15 Avril 1729; — 4. FERDINAND, dit *le Chevalier de la Colonge*, né le 28 Novembre 1709, Enseigne de la Compagnie Mestre-de-Camp du Régiment de Querci, le 9 Mai 1730, & Lieutenant au même Régiment le 1 Septembre 1732; — 5. LÉONARD-FERDINAND, né le 18 Janvier 1711, Lieutenant au Régiment de Tallard le 1 Décembre 1733, tué le 29 Novembre 1735; — 5. SIMON-FRANÇOIS-DE-SALES, Lieutenant au Régiment de la Marine, mort en 1741; — 7. MARIE-JEANNE, épouse de *N... de Mesnard*, Major de la ville de Salins; — 8. BÉATRIX-OCTAVIE-ALEXANDRINE; — 9. & MARIE-LOUISE, mariée, par contrat du 17 Avril 1741, passé devant *Jean Guillemet*, Notaire Royal à Besançon, avec *Ignace-François Colombet*, Ecuyer, demeurant à Salins, fils de feu noble *Claude-Louis Colombet*, & de Dame *Jacques Pajot*.

XII. HIPPOLITE DE MESCLAJOC-DU-MONTET-DE-LA-COLONGE, Ecuyer, né le 1 Mai 1705, Conseiller du Roi, Commissaire ordinaire des Guerres par Provisions du 30 Juin 1740, a épousé, par contrat du 20 Août 1735, *Augustine Moreau*, fille de *Charles-Louis Moreau*, Conseiller-Maître en la Chambre des Comptes, Cour des Aides & Finances de Dole, & d'*Ursule-Angélique Boisseau*, Dame de Chalin, dont est issu:

XIII. FRANÇOIS-ANGÉLIQUE DE MESCLAJOC-DU-MONTET-DE-LA-COLONGE, Ecuyer, né le 5 Février 1737, qui a d'abord été Lieutenant dans le Bataillon de Milice de Salins, & a ensuite été pourvu de la charge de Commissaire ordinaire des Guerres au département de Salins, sur la démission de son pere, par Lettres du 5 Mai 1771. Il a épousé, par contrat du 1 Juillet 1768, *Angélique de Mollerat*, fille de *Claude de Mollerat*, Ecuyer, Secrétaire du Roi, Maison & Couronne de France, Seigneur de Marey & de Meuilley, & de *Marie-Anne Diamy*, dont il n'a point d'enfans.

Les armes: *écartelé au 1 & 4 d'azur, à trois pals d'or, au chef de gueules*, qui est DE MESCLAJOC; *& au 2 & 3 d'azur, au phénix d'or sur un bucher, regardant à droite un soleil levant, vis-à-vis duquel est à gauche un globe de sable, ceintré & croisé d'or*, qui est DU MONTET. Généalogie dressée sur les titres originaux communiqués & vérifiés.

RUELLE (DE LA), en Lorraine.

NICOLAS DE LA RUELLE, Argentier du Duc CHARLES III, suivant l'énoncé au Trésor des Chartes de la Lorraine, *fol.* 305, *Regiſtre* 1546 *&* 1549, fut annobli par ce Prince, qui étoit sous la tutelle de CHRISTINE DE DANNEMARCK, sa mere, & de *Nicolas de Lorraine*, Comte de Vaudemont, son oncle. Les Lettres-Patentes lui furent expédiées à Bar le 5 Juillet 1549. Il fut successivement revêtu des charges de Contrôleur-Général des Finances, & de Conseiller en la Chambre des Comptes de Lorraine. Il avoit épousé *Louise Xaubourel*, comme il conste par deux actes authentiques; le premier, du 11 Septembre 1572, passé devant *l'Huillier*, Tabellion à Nancy, portant échange d'héritages avec *Claude l'Escarmelot*; & le second, du 19 Février 1605, portant vente à *Claude Xaubourel*, Ecuyer, son beau-frere, d'un gagnage situé sur le banc de Ville-sur-Saulx. De ce mariage vint:

NICOLAS DE LA RUELLE, II. du nom, qui testa le 9 Avril 1595, par devant *Clément*, Tabellion à Nancy. Il avoit épousé *Marie de Nibles*, dont: — 1.

Simon, qui suit; — 2. Françoise-Marie-Claude; — 3. Elisabeth; — 4. & Antoinette, tous les quatre rappellés dans le testament de leur pere.

Simon de la Ruelle, I. du nom, épousa *Claudon Dumenil*, mentionnée dans le testament de Nicolas, son beau-pere, par lequel il confirma la donation qu'il leur avoit faite par leur contrat de mariage. D'eux naquit:

Simon de la Ruelle, II. du nom, rappellé dans le testament de *Claudon Dumenil*, sa mere, du 20 Mai 1615. Il y est nommé son exécuteur testamentaire, & elle lui remet tous ses biens, à la charge de satisfaire à ses volontés, & de les partager, par égale portion, entre tous ses enfans. Il avoit épousé *Catherine Gaillard*, aussi mentionnée dans le testament de sa belle-mere; & eut de son mariage:

Clément de la Ruelle, Ecuyer, né le 4 Décembre 1650, batisé à la paroisse Saint-Clément, Diocèse de Toul, mort le 27 Février 1719, âgé de 68 ans. Il avoit épousé *Lucie Vaultrin*, décédée, avant lui, le 27 Décembre 1703, & inhumée dans l'Eglise paroissiale de Moyen, dont:

Pierre-François de la Ruelle, Ecuyer, né le 24 Juillet & batisé le 1 Août 1683, en la paroisse de Saint-Clément, Avocat à la Cour Souveraine de Lorraine & Barrois, décédé le 8 Septembre 1750, âgé de 67 ans, & inhumé en l'Eglise paroissiale de Moyen. Il avoit épousé, par contrat du 4 Avril 1712, passé devant *Meget*, Tabellion général à Château Salins (célébration le 26 du même mois en la paroisse de Vannecourt, Annexe de Vaxy, Diocèse de Metz), *Marie Recouvreur*, fille de *Thomas Recouvreur*, & de Demoiselle *Elisabeth Forget*, demeurans à Vannecourt.

De ce mariage sont issus: — 1. Jean-Pierre, qui suit; — 2. Laurent, rapporté après la postérité de son aîné; — 3. Dieudonné de la Ruelle, Ecuyer, Banquier à Nancy, né le 6 Septembre 1729, marié, par contrat du 7 Mars 1769, à *Elisabeth-Françoise Pecheur*, morte le 10 Février 1770, sans postérité; — 4. François-Augustin, né le 27 Janvier 1731, marié, par contrat du 22 Février 1756, à *Marguerite Lechien*: ils n'ont pas d'enfans; — 5. Marie-Françoise, née le 17 Mars 1720, mariée, par contrat du 7 Décembre 1739, à *Pierre Boisserand*, Banquier à Nancy. Ils ont eu plusieurs enfans, qui sont décédés; — 6. & Anne-Marguerite de la Ruelle, née le 30 Juillet 1721, mariée, le 29 Octobre 1741, à *Jean-Nicolas Bayard*, Docteur en Médecine. Elle est décédée, laissant une seule fille, nommée *Marie-Anne*, mariée, le 12 Novembre 1776 (contrat passé le 11 pardevant *Pierson*, Conseiller du Roi, Notaire à Nancy), à *Pierre-Ignace Rolin*, Avocat au Parlement de Lorraine.

Jean-Pierre de la Ruelle, né le 23 Janvier 1716, Docteur en Médecine, s'est appliqué à la Botanique, & a épousé, par contrat du 3 Janvier 1742, *Elisabeth Petit-Jean*, dont il a: — 1. Jean-Nicolas; — 2. Dieudonné; — 3. Anne-Elisabeth; — 4. & Marie-Lucie.

Laurent de la Ruelle, né le 7 Août 1725, second fils de Pierre-François, & de *Marie Recouvreur*, a épousé, par contrat du 10 Février 1751, *Marie-Anne Martin*, de laquelle sont issus: — 1. François-Augustin; — 2. Louis-Augustin; — 3. Joseph-André; — 4. Marie-Françoise; — 5. Françoise-Lucie; — 6. Marie-Anne-Françoise; — 7. Marie-Madelene; — 8. & Catherine-Françoise.

La noblesse de cette Famille a été contestée à Dieudonné de la Ruelle, en 1773, par le Procureur-Général de la Chambre des Comptes de Lorraine; mais par Arrêt contradictoire rendu le 4 Août de la même année, après avoir vu & vérifié toutes les piéces & titres énoncés en la Requête dudit Dieudonné de la Ruelle, ce Tribunal l'a déclaré & reconnu être issu en ligne directe de Nicolas de la Ruelle, annobli en 1549, en conséquence l'a maintenu au droit & possession de prendre la qualité d'*Ecuyer*, & de faire précéder son nom de la particule *de*, tant en jugement que dehors.

Ç'a été sur cet Arrêt, représenté en grosse, & sur les piéces justificatives, que le présent article a été dressé. Il se rapporte à celui inséré dans le Nobiliaire de Lorraine par Dom *Ambroise Pelletier*, Religieux Bénédictin, Curé de Senones.

p. 722, dans lequel il a seulement fait mention des Lettres d'annoblissement accordées à NICOLAS DE LA RUELLE en 1549, à défaut de connoissance de ses descendans. Ces Lettres nous ont aussi été communiquées en original, avec les autres titres justificatifs de la filiation, ensemble l'Arrêt dans lequel elle est rapportée.

Il y a encore eu de cette Famille une branche éteinte, dont il est parlé dans le Nobiliaire susdit, *p. 449*.

Les armes : *d'azur, à une patte de lion arrachée d'or, armée de gueules, au chef d'argent, chargé de trois tourteaux de gueules.* Cimier, *une patte de lion d'or tenant une sphere de même entre deux pennes de l'écu.*

* RUGLES, en Normandie, Election de Conches.

Terre & Seigneurie érigée en *Comté*, par Lettres-Patentes de 1746, registrées la même année en la Chambre des Comptes de Rouen, en faveur de *N... du Plessis-Châtillon*, cousin de *Marie-Félicité*, fille de feu *Louis*, Marquis *du Plessis-Châtillon*, de Nonant & de Saint-Gelais, & de *Catherine-Pauline Colbert-de-Torcy*. Voyez PLESSIS-CHATILLON.

* RULLECOURT, en Artois. Terre & Seigneurie relevante du Comté de Hennin-Liétard, acquise par NICOLAS-PHILIPPE MACQUART, I. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Ophove & Terline, mentionné au Xe degré de la branche cadette qui passa en Flandres en 1585, où elle subsiste. Sa Famille est originaire de l'Orléanois, & vint s'établir, au XVe siécle, en Lorraine, comme on le verra ci-après.

I. Le premier connu par titres de cette ancienne Famille, est Messire RAOUL MACQUART, qui, pour les services importans qu'il rendit, & les grandes actions qu'il fit, mérita que PHILIPPE-*le-Long*, Roi de France, l'annoblit par *Chevalerie*, lui, sa femme *Elissende*, & toute sa postérité, par Lettres-Patentes données à Vincennes au mois d'Avril 1317, dont l'original se trouve au trésor des Chartes de la Couronne. De ladite Dame *Elissende*, son épouse, dont le nom propre est inconnu, il laissa :

II. PHILIPPE MACQUART, I. du nom, Chevalier, qui, suivant les traces de son pere, servit aussi avec distinction, & fut fait Capitaine du Château de Chartres, où il mourut vers 1380. Il épousa Dame *Jeanne d'Asnieres*, dont il eut : — JEAN, qui suit ; — & ELISE, morte sans alliance.

III JEAN MACQUART, I. du nom, Ecuyer, servit, comme ses ancêtres, & remplaça son pere dans la charge de Capitaine du Château de Chartres, place qu'il céda en 1450, à Messire *Jean du Lys*, avec lequel il avoit servi, & qui l'attira en Lorraine, où il mourut, après avoir fait son testament, le 12 Avril 1459. Il avoit épousé Dame *Françoise de Mitry*, d'une ancienne Maison de Lorraine, rappellée dans ce testament avec ses enfans, sçavoir : — 1. PHILIPPE, qui suit ; — 2. PERRIN, dont on ignore la destinée ; — 3. & ALISON, Religieuse à Saint-Miel au Duché de Bar.

IV. PHILIPPE MACQUART, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Dainville, au Duché de Lorraine, dont il fit l'acquisition, servit très-long-tems ; fut enseigne de la Compagnie des Gendarmes du Comte *de Longueville*, & vivoit encore en 1500. Il avoit épousé, par contrat du 8 Juin 1456, Damoiselle *Jeanne du Lys*, mentionnée dans des actes de 1501 & 1536, comme vivante encore, fille de Messire *Pierre d'Arc*, dit *le Chevalier du Lys*, & de Dame *Jeanne de Proville*, niéce de *Jeanne d'Arc*, connue sous le nom de *la Pucelle d'Orléans*, si célebre par les importans services qu'elle rendit à la France sous le regne de CHARLES VII. De cette alliance naquirent : — FRANÇOIS, qui suit ; — & JEAN MACQUART, lequel étoit, en 1503, homme d'armes de la Compagnie d'Ordonnance du Comte *de Saint-Pol*, & mourut, sans alliance, vers 1540.

V. FRANÇOIS MACQUART, Ecuyer, Seigneur de Dainville, &c. fut Capitaine d'une Compagnie de gens de pied pour le service de France. Il transigea, en

1503, avec *Jean de Rodoan*, son beau-frere, & vivoit encore en 1536, qu'il fut présent au contrat de mariage de NICOLAS, son fils aîné. Il avoit épousé, par contrat du 22 Juin 1501, Demoiselle *Françoise de Rodoan*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Doncourt, & de *Jeanne*, Dame *de Doncourt*; & sœur de *Jean de Rodoan*, Seigneur de Doncourt, dont le fils *Louis de Rodoan*, vint s'établir en Flandres. Il est le Ve ayeul d'*Adrien-François-Isidore-Joseph*, Comte *de Rodoan*, qui de *Marie-Charlotte-Gabrielle de Rouveroit*, ci-devant Chanoinesse d'Andennes, son épouse, a un fils, & trois filles, reçues Chanoinesses, l'une au Chapitre de Mons, & les deux autres à celui de Maubeuge, d'après leurs preuves de 8 quartiers, qui sont *Rodoan*, *la Riviere*, *du Chastel-la-Hovarderie*, *la Hamaïde*, *Rouveroit*, *de la Pierre-Bouzies*, *Watteville* & *Merode*.

Du mariage de FRANÇOIS MACQUART, Ecuyer, avec ladite *Françoise de Rodoan*, vinrent : — NICOLAS, qui suit; — & GEORGES, lequel fut présent au contrat de mariage de NICOLAS, son frere, étant pour lors Capitaine-Commandant une Compagnie de gens de pied. On le croit le même que GEORGES MACQUART, qui, en 1540, étoit Commandant, pour le Roi, de Rocroy, & épousa, en 1545, Demoiselle *Marie-Antoinette de la Riviere*. Sa postérité subsiste encore en Champagne dans MM. MACQUART-DORVILLE.

VI. NICOLAS MACQUART, Ecuyer, Seigneur de Dainville, entra au service des Ducs *de Lorraine*, fut, en 1536, homme d'armes dans la Compagnie du Maréchal *de Lorraine*; & fit, le 9 Juillet 1544, un échange avec sa tante, Dame *Catherine du Lys*. Il épousa, par contrat du 26 Juin 1536, Demoiselle *Marie d'Engleberg*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur du Neuf-Moulin, &c. & de *Charlotte Guyot*, dont, pout fils unique :

VII. JEAN MACQUART, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Dainville, &c., né en 1538, qui servit, en qualité de Capitaine d'une Compagnie de gens de pied, l'Empereur CHARLES-QUINT, & PHILIPPE II, Roi d'Espagne, ce qui le fit résider en Flandres, où il fut Maire de la ville de Merville en 1598, qu'il exerça jusqu'à sa mort, arrivée le 8 Juillet 1626, âgé de 88 ans. Il avoit épousé, 1°. Demoiselle *Catherine de Smis*, morte le 18 Février 1581, fille de *Jacques de Smis*, Seigneur de Mœris; & 2°. par contrat du 8 Janvier 1585, Demoiselle *Catherine Vander Straten*, morte le 21 Octobre 1629, fille de Messire *Jean Vander Straten*, Chevalier, Seigneur de Burcht, &c. Commandant un tronceau (division) de Cavalerie pour le service d'Espagne, & de Dame *Marie de Pape*. Du premier lit sortirent : — 1. JEAN MACQUART, mort, avant son pere, en 1619, étant premier Echevin de Merville. Il avoit épousé, le 14 Mai 1605, Demoiselle *Antoinette Taffin*, & en eut des enfans, morts en bas-âge; — 2. CHRÉTIENNE, mariée à *Robert de le Becq*, Ecuyer, morte sans enfans; — 3. ANTOINETTE, mariée à *Antoine d'Alennes*, Ecuyer, Seigneur de l'Escagne, dont postérité, de laquelle est issue, entr'autres, une fille nommée — *Jacqueline-Marguerite d'Alennes*, mariée, en 1675, à NICOLAS-PHILIPPE MACQUART, dont il sera parlé ci-après; — 4. ANNE, morte, le 17 Janvier 1637, sans enfans de son mariage avec *Pierre d'Alennes*; & du second lit : — 5. GEORGES, qui suit; — 6. PHILIPPE, auteur de la Branche établie en Flandres; — 7. NICOLAS, né en 1605, marié deux fois, qui eut beaucoup d'enfans, morts en bas-âge ou sans alliance; — 8. CATHERINE, mariée à *Valentin Rape*, Ecuyer, Seigneur de Stemborch, &c. Echevin, puis Bourg-Mestre de Berg-Saint-Vinox; — 9. SUSANNE, mariée à *Antoine Laureins*, Ecuyer, Echevin de ladite ville; — 10. & JEANNE, morte, le 27 Janvier 1638, sans laisser d'enfans de son mari *Robert de Ruy*.

VIII. GEORGES MACQUART, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Dainville, &c. succéda, comme aîné, aux biens situés en Lorraine, où il retourna; transigea, par acte passé à Lille, avec PHILIPPE, son frere cadet, le 11 Décembre 1629, sur la succession de leurs pere & mere; servit dans sa jeunesse, & mourut à Bar-le-Duc le 1 Novembre 1684, laissant de *Charlotte Gonnet*, morte à Bar le 24 Septembre 1685, & qu'il avoit épousée le 4 Mai 1627 : — GEORGES, qui suit; — & GILLES, mort, sans postérité, le 11 Avril 1693.

IX. GEORGES MACQUART, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Dainville, né le

14 Octobre 1640, servit, à l'exemple de ses ancêtres, les Ducs *de Lorraine*; & mourut le 2 Décembre 1704. Il avoit épousé, le 20 Septembre 1665, Demoiselle *Anne Haldat*, née le 4 Août 1650, morte le 16 Septembre 1725, fille d'*Antoine Haldat*, Ecuyer, Seigneur de Bonnet, & d'*Anne Pierot*. Cette *Anne Haldat* avoit pour quatrieme ayeul *Georges Haldat*, époux de *Catherine du Lys*, sœur de *Jeanne du Lys*, femme de Philippe Macquart, II. du nom, dont on a parlé au degré IV. & étoit par conséquent cousine au VI[e] degré de Georges-Macquart, son mari. Leurs enfans furent : — 1. Antoine, qui suit; — 2. Henri, Ecuyer, Seigneur d'Armanson, Lieutenant, puis Capitaine au Régiment d'Agenois, mort sans postérité de son mariage avec *Nicole-Antoinette Aubry*, tante de *Françoise-Charlotte Aubry*, femme de son neveu; — 3. Charlotte, née le 26 Mai 1670, mariée à *N... d'Alnoncourt*, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, & morte sans postérité; — 4. & Anne, femme de *Henri du Laurent*, Ecuyer, dont des enfans.

X. Antoine Macquart, Ecuyer, Seigneur de Ruaire, Beaucoudray, &c. né à Bar le 13 Octobre 1677, mort à Coutance en Normandie le 2 Octobre 1756, y avoit épousé, le 3 Mai 1712, *Marie Hebert*, morte en cette ville le 2 Octobre 1726, fille de *Jacques-Michel Hebert*, Ecuyer, Seigneur de Langronne, & de *Françoise Bauquet*, dont : — 1. François-Michel, qui suit; — 2. Jacques, dit *le Chevalier de Ruaire*, Officier au Régiment de Meuse, Infanterie, mort sans postérité; — 3. & Perette-Hyacinthe, femme de *Pierre-Michel d'Hacconville*, Ecuyer, morte sans postérité.

XI. François-Michel Macquart, Ecuyer, Seigneur de Ruaire, Soisy, Beaucoudray, &c. né le 7 Mai 1716, mort en son Château de Soisy le 7 Octobre 1771, avoit épousé, par contrat du 16 Janvier 1748, *Françoise-Charlotte Aubry*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de Riaucourt, &c. & de *Jeanne Gaillot*. De ce mariage sont issus : — Henri Macquart, Ecuyer, Seigneur de Ruaire, Soisy, Beaucoudray, &c. né en 1750, Officier de Cavalerie, non marié en 1777; — & François-Louis, dit *le Chevalier* Macquart-de-Ruaire, né en 1753, Officier au Régiment du Roi, vivant aussi sans alliance.

Branche restée en Flandres.

VIII. Philippe Macquart, III. du nom, Ecuyer, né en 1592, fils puîné de Jean II, & de *Catherine Vander Straten*, sa seconde femme, eut en partage les biens de sa mere, comme il est prouvé par la transaction qu'il fit le 11 Décembre 1629, avec Georges I, son frere aîné; servit Philippe III, Roi d'Espagne, en qualité de Lieutenant d'une bande de ses Ordonnances; & fut ensuite premier Echevin de Merville, où il mourut le 8 Novembre 1639. Il avoit épousé, le 11 Mai 1621, *Peronne de Walckenaere*, morte le même jour que son mari, fille d'*Adolphe de Walckenaere*, & d'*Anne des Champs*. Ils eurent pour enfans : — 1. Philippe, qui suit; — 2. Pierre, mort sans postérité; — 3. & 4. Barbe & Jeanne, mortes, sans alliance, en 1646.

IX. Philippe Macquart, IV. du nom, Ecuyer Seigneur d'Ophove, &c. né le 5 Décembre 1623, servit le Roi d'Espagne son Souverain; fut Capitaine d'une Compagnie de gens de pied; &, après son pere, premier Echevin de Merville, où il mourut le 20 Mars 1673. Il avoit épousé, par acte du 12 Avril 1651, Demoiselle *Martine Raison*, dont : — Nicolas-Philippe, qui suit; — & Marie-Thérese, morte sans postérité.

X. Nicolas-Philippe Macquart, I. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Ophove, né le 15 Janvier 1652, Grand-Bailli pour le Roi, & premier Echevin de Merville, mort le 1 Juin 1730, avoit épousé, le 1 Juillet 1675, Demoiselle *Jacqueline-Marguerite d'Alennes*, morte le 20 Octobre 1705, fille de *Nicolas-François d'Alennes*, Seigneur de Caudécure, de l'Escagne, &c. & de *Jeanne-Marguerite Comer*. Il en a eu : — 1. Nicolas-Philippe, qui suit; — 2. Jean-Charles-François, aussi Echevin de Merville, qui ne laissa que trois filles; — 3. Josephe, mariée à *Luc-Alphonse Hardouin*, premier Echevin de Mer-

ville, après son beau-pere ; — 4. & Barbe-Angélique, mariée, le 19 Février 1716, à Messire *Henri de Massiet*, Chevalier, Seigneur de la Caille, &c. fils de *Joseph de Massiet*, & de *Marie Vanden Bussche*, dont un fils unique, duquel il sera parlé au degré suivant.

XI. Nicolas-Philippe Macquart, II. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Ophove, Rullecourt, Terline, Maugré, le Coulombier, &c. né le 4 Avril 1679, mourut le 16 Mars 1755, étant Maire & Grand-Bailli de Merville. Il avoit épousé, le 7 Janvier 1706, Demoiselle *Anne-Josephe de Fumal*, d'une ancienne Noblesse du Comté de Namur, morte le 19 Mars 1740, fille de Messire *Nicolas de Fumal*, Chevalier, Lieutenant de Cavalerie au service d'Espagne, & de Demoiselle *Jacqueline Hardouin*, dont : — 1. Charles-Félix, qui suit; — 2. Eloy, Prêtre, Religieux de l'Abbaye du Mont-Saint-Eloy ; — 3. Augustin, mort Chanoine de Notre-Dame d'Aire; — 4. Philippe-Louis-Joseph, rapporté après la postérité de son aîné ; — 5. Augustine-Josephe, mariée à *Philippe-Hubert Bacon*, d'une ancienne Famille originaire d'Angleterre, dont quatre filles ; — 6. Marie-Barbe-Angélique, mariée, le 19 Février 1740, à son cousin-germain Messire *Philippe-Joseph de Massiet*, Chevalier, Seigneur de la Caille, Capellebamme, &c. fils de *Henri de Massiet*, Chevalier, & de Barbe-Angélique Macquart, ci-devant mentionnée, dont deux fils & une fille ; — 7. & Caroline-Albérique, mariée 1°. à *Charles-François Gallois*, Seigneur du Laurier ; & 2°. à *Michel Blondel*, Chevalier de Saint-Louis, Commandant pour le Roi au Château de Saint-Omer. Il n'y a point d'enfans de ces deux mariages.

XII. Charles-Félix Macquart, Ecuyer, Seigneur de Rullecourt, de Plouich, &c. né le 19 Avril 1714, premier Echevin de Merville, comme l'avoient été ses ancêtres, est mort en 1771, laissant de son épouse, *Marie-Françoise-Pélagie Philippo*, d'une Famille originaire d'Espagne : — Philippe-Charles-Félix, qui suit; — & Caroline-Pélagie, née en Septembre 1748, & mariée en 1775.

XIII. Philippe-Charles-Félix Macquart, dit *le Baron de Rullecourt*, Chevalier, Seigneur de Dainville, la Gendronnierre, les Poissonnieres, Valliere, Saint-Cosme, &c. né le 9 Juillet 1744, Colonel d'une Légion au service de Pologne, Major de Cavalerie à celui de France, & Chevalier-Commandeur de l'Ordre de Saint-Lazare, a épousé, le 27 Juillet 1768, *Marie-Félicité du Wissel*, fille d'*Antoine*, Comte de la Ferté-Morteveille, & de *Marie d'Allington*, dont deux filles : — Marc-Félicité ; — & Philippe-Adélaïde, née le 1 Février 1774.

XII. Philippe-Louis-Joseph Macquart, Ecuyer, Seigneur d'Ophove, Terline, Caudécure, l'Escagne, Soisseval, Mernes, la Gauguerie, &c. né le 28 Septembre 1722, fils puîné de Nicolas-Philippe II, & d'*Anne-Josephe de Fumal*, a épousé *Marie-Catherine Bonnier*, morte en 1770, dont : — 1. Henri-Félix, qui suit ; — 2. Marie-Reine-Angélique Macquart, femme de *Jean-François Regnault*, Chevalier, Seigneur du Rosier, Trésorier de France au Bureau des Finances de Lille ; — 3. Caroline-Sabine, mariée à *André-Martin-François le Plaisant*, Chevalier, Seigneur du Chateau, Conseiller au Parlement de Douay ; — 4. Félicité, femme de *Jean-Batiste-Ernest-Joseph de Faucompret*, Ecuyer, Seigneur de Thulus, &c. ; — 5. & Thérese-Radegonde Macquart, épouse de Messire *Julien-Gabriel de la Cheviere*, Chevalier, Seigneur de la Gaudinaye, Gentilhomme des Etats de Bretagne.

XIII. Henri-Félix Macquart, Ecuyer, Seigneur de Caudécure, né le 24 Décembre 1748, a épousé, en 1773, *N... Schonier*.

Les armes : *d'or, à la palme de sinople.* Cimier : *une fleur de lis d'or entre deux palmes de l'écu.* Plusieurs de cette Famille portent ces armes *parti* avec celles *de du Lys*, & en ont pris la devise : Consilio et Virtute.

Les principales alliances sont avec les Maisons de *Mitry*, *Asnieres*, *du Lys*, *Rodoan*, *Engleberg*, *Vander Straten*, *d'Alennes*, *Fumal*, &c. Généalogie dressée sur titres originaux communiqués, & que nous avons vérifiés.

* RUMONT, dans le Gâtinois françois, Diocèse de Sens. Terre & Seigneurie érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Septembre 1657, regiſtrées au Parlement de Paris le 6 Février 1660, en faveur de *Charles de Montliart*, Seigneur de Beaumoulin, de la Magdeleine, de Maiſoncelles, &c. *Voyez* MONTLIART, *Tome X.*

* RUPELMONDE: Ville, Château & Seigneurie, mouvans du Comté de Flandres, qui furent vendus, le 9 Avril 1658, par PHILIPPE IV, Roi d'Eſpagne, à

PHILIPPE DE RECOURT-DE-LENS & de Licques, Baron de Wiſſekerque, Capitaine d'Infanterie Wallone, iſſu d'une des plus anciennes Maiſons de la Province d'Artois, où eſt ſituée la Terre de Recourt, d'où elle tire ſon nom. Il épouſa, par contrat du 3 Juillet 1655 (& non 1665), *Madelene de Baerlandt*, dont le fils, PHILIPPE DE RECOURT-DE-LENS & de Licques, obtint l'érection de la Seigneurie de *Rupelmonde* en *Comté* en ſa faveur, par Lettres du Roi d'Eſpagne, du 6 Février 1670. *Voyez* RECOURT, dans ce Volume.

RUPPIERRE ou RUPIERRE, en Normandie, ſelon *la Roque*, Origine des noms, *p.* 17 *&* 54. Maiſon ancienne, illuſtre & des mieux alliées, laquelle a impoſé ſon nom à pluſieurs Egliſes, Chapelles, Terres & Fiefs conſidérables, qu'elle poſſédoit anciennement aux mêmes titres & droits dont les plus grands Seigneurs de la Province jouiſſoient de leur domaine, & non à titre d'inféodation faite à un ſimple Chevalier. Elle en jouiſſoit à droit de partage ou de démembrement de la Comté de Montgommery, dont pluſieurs Fiefs de Ruppierre relevoient, ſuivant l'uſage en Normandie, où les aînés démembroient des portions de leurs Fiefs pour les donner en partage à leurs cadets, à la charge de l'hommage ou du parage.

Dans les XIe & XIIe ſiécles, la Maiſon de RUPPIERRE étoit citée avec celles *de Belleſme* & *de Montgommery*, leurs domaines étant contigus, & tenoit un grand rang. En 1066, un Seigneur de RUPPIERRE paſſa à la conquête d'Angleterre, & ſe trouve dans le Catalogue des Seigneurs renommés, depuis GUILLAUME *le Conquérant*, juſqu'en 1212. Voyez l'Hiſtoire de Normandie par *du Moulin*, *Vol. in-fol. p.* 47, & les preuves faites pour la réception de FRANÇOIS DE RUPPIERRE à Malte, des 12 Juin & 19 Novembre 1607, &c.

I. Le premier de ce nom, auquel remonte la filiation ſuivie, eſt GUILLAUME DE RUPPIERRE, Seigneur du Château de Ruppierre au Bailliage de Caen, où l'on faiſoit encore dans le XIIIe ſiécle, le ſervice & la garde militaire, dont, en 1234, le Chapitre du Sépulcre de Caen fut diſpenſé pour ſon fief de Tholoſie. Il fut, en 1080, un des ſix Seigneurs qui prirent le parti du Duc *Robert Courte-Heuſe*, contre GUILLAUME, Roi d'Angleterre, ſon pere. Ces Seigneurs étoient ſouverains dans leurs domaines, & balancerent, pendant cinq ans, la puiſſance de ce fameux Conquérant, qui fut bleſſé à la bataille de Gerberoy, par ſon fils, qui l'ayant reconnu, fit ſa paix avec lui, ainſi que les Seigneurs de ſon parti. Ceci eſt conforme à ce que dit *Orderic Vital*, Auteur contemporain, *Livre* 5, *p.* 570, ſous l'année 1080. *Robertus his dictis iratus abceſſit, & relicto patre de Normanniâ exivit, tunc cum illo abierunt Robertus de Belliſmo, Guillelmus de Britolio, Rogerius Ricardi de Benefactâ filius, Robertus de Molbraio, Guillelmus de Molinis, Guillelmus de Ruperiâ aliique plures, generoſitate pollentes, militari probitate inſignes, ſuperbiâ immanes, feritate contrariis hoſtibus terribiles & ad arduum nefas inchoandum nimis procaces, &c.*

Cette guerre inteſtine eſt la premiere époque de la décadence de pluſieurs Maiſons illuſtres de Normandie, & ſur-tout de celle DE RUPPIERRE; car, dit l'Hiſ-

torien des Comtes du Perche & d'Alençon, (*Vol. in-4°. liv. 2, p. 63*), *Orderic Vital* remarque que « le Duc ROBERT, sortant de la Province, accompagné de *Robert de* » *Bellesme*, *Guillaume de Breteuil*, *Guillaume de Moulins*, GUILLAUME DE RUP- » PIERRE (*a*), le Roi GUILLAUME fit saisir & mettre sous sa main leurs terres » & riches possessions, du revenu desquels il entretenoit ceux qui lui faisoient » service. *Robert de Montgommery* & sa femme furent cause de la disgrace de » tant de grands Barons, dont parle *Gemet*, *Chap. 29*, *Liv. 6* ». Voyez l'Hist. du Château & Ville de Gerberoy, *Vol. in-4°. Chap. 13*, *p. 80*. GUILLAUME DE RUPPIERRE, en 1090, commanda les troupes du Duc *Robert Courte-Heuse*, & fut fait prisonnier, avec *Guillaume de Ferriere*, au siége du Château de Courcy. On en faisoit un si grand cas dans l'armée, que le Duc *Robert* donna des sommes considérables pour sa rançon: (*Interea Castellani Guillelmum de Ferariis & Guillelmum de Ruperiâ, comprehenderunt quorum redemptionibus opimè adjuti sunt*). Cab. des Ordres du Roi, & Hist. de Normandie, *Vol. in-fol. p. 258*. Le nom de sa femme est ignoré, on trouve seulement qu'il en eut:

II. ROGER, I. du nom, Seigneur du Château DE RUPPIERRE, de la Lecraye, Grandval, Canappeville, &c. vivant à la fin du XI[e] siécle, qui fit plusieurs fondations, & donna des biens à rente, à prendre sur les Paroisses de Saint-Jean de la Lecraye & de Grandval, au Chapitre de Lisieux, qui acquitte encore, le 19 Octobre de chaque année, des *Obits* & services pour lui, & GUILLAUME DE RUPPIERRE, un de ses fils, mort Evêque de Lisieux. ROGER eut pour enfans: — 1. RAOUL, qui suit; — 2 & 3. HUGUES & NICOLAS DE RUPPIERRE, Chevaliers, qui vivoient dans le XII[e] siécle. Le premier, Seigneur d'un Fief de Ruppierre (*Feodum Rupetra*), en la Paroisse de Soliers, donna en fief, en 1212, à *Bonnaventure de Fursis*, son champ de Droveril, au droit de cens annuel de deux pains & deux poules à Noel, & de deux pains & 20 œufs à Pâques. La Charte est scellée de son sceau. Le second, NICOLAS MALESMAINS DE RUPPIERRE, Chevalier, aumôna, au Chapitre du Sépulcre de Caen, pour le salut de son ame & celles de ses ancêtres, le Manoir, Terre & Fief de Tholosie au territoire de Vimont. La Charte de cette donation est sans date; mais elle est relatée dans un accord sur procès à ce sujet en 1234. (Cart. du Sépulcre de Caen, *fol. 10*, *11* & *12*, au mot *Exmes*). On peut dire de lui, à cause de son surnom de *Malesmains*, ce qu'on disoit de *Guillaume de Melun*, & d'*Olivier de Clisson*, surnommés l'un *le Charpentier*, l'autre *le Boucher de Clisson*. Vie de *du Guesclin*, *Vol. in-4°. p. 90*, par *le Fevre*.

4. & GUILLAUME DE RUPPIERRE, d'abord Archidiacre de Lisieux, & nommé par *Thomas*, fils de *Hugues de Soliers*, à la Cure de l'Eglise de Soliers. La Charte est sans date; mais *Henri* II, Evêque de Bayeux, en 1165, lui donna la collation de ce Bénéfice: il eut pour Vicaire, à sa requisition, *Roger de Montgommery*, Clerc, son parent, auquel il assigna une pension annuelle de 50 sols, monnoie d'Anjou. Il fut ensuite nommé Evêque de Lisieux en 1191, fort estimé du Pape, de son Prince & de son Clergé; signa, le 8 Septembre 119.., le traité que firent entr'eux JEAN, frere de RICHARD, Roi d'Angleterre, *Baudouin*, Comte *de Flandres*, & *Philippe*, Comte *de Namur*; fut envoyé, en 1197, par RICHARD III, Roi d'Angleterre, en Ambassade à Rome, accompagné de l'Evêque d'Hely, son Chancelier, dont il fit les fonctions, étant mort en chemin à Poitiers, pour faire lever l'interdit mis sur la Normandie, par *Gautier*, Archevêque de Rouen, à l'occasion du différend qu'il avoit avec ce Prince pour le Château d'Andely. Ce GUILLAUME DE RUPPIERRE eut un grand démêlé avec JEAN, Roi d'Angleterre, & avec *Robert le Vicomte*, Chevalier, pour le soutien des droits de son Evêché sur la ville & banlieue de Lisieux, qui fut terminé en sa faveur, par un Jugement solemnel rendu à Rouen le 3 Septembre 1199, en la Cour & présence de ce

---

(*a*) Et non *Guillaume de la Perriere*. Cette faute d'impression est d'autant plus visible & grossiere, que l'Auteur cite *Orderic Vital*, où il est écrit *Guillelmus de Ruperiâ*.

Prince, dernier Duc de Normandie, des Barons, & d'un grand nombre de légitimes & anciens Chevaliers, & sur le témoignage de 18 Chevaliers jurés & sermentés, où furent témoins l'Archevêque de Cantorbery, Chancelier, un autre Archevêque, & l'Evêque de Saint-André en Ecosse; ce qui fait voir que le Clergé & la Noblesse de Normandie ont toujours eu le droit d'être jugés dans une seule Cour souveraine de la Province par leurs Pairs, ainsi que le sont les Anglois, qui tiennent la plupart de leurs Loix & Coutumes des Normands, dont ils se font gloire de descendre. Voyez *Registre de Philip. Aug.* à la Bibl. du Roi, N°. 8408 (22-B), *fol.* VI, XX, XVI, *R°. Col. I, p. 27*, Arch. de l'Ev. & Chap. de Lisieux, *Gall. Christ.* &c. Le même GUILLAUME DE RUPPIERRE donna à son Evêché un fief ou membre de fief situé à Canappeville & aux environs, avec la présentation aux Chapelles de Saint-Valentin & de Saint-Thomas. Ce fief n'est titré de *Baronnie* de Canappeville, malgré son peu d'étendue, que parce qu'il se trouve enclavé dans le fief des Seigneurs de Canappeville, & qu'il est sorti des mains des Barons DE RUPPIERRE, seuls Seigneurs & anciens Décimateurs de ladite Paroisse. Il mourut en 1201 ou 1202. Voyez les Archives & l'Obituaire de Lisieux, où on lit: *Obiit Guill. Rupe. ann.* 1201 *vel* 1202, *obitus ejus & Rogerii, patris, dies agitur* 19 *Octob. in Ecclesiâ Lexov.* Il en est aussi fait mention dans le *Gallia Christiana, Ed.* 1759, *fol.* 11, *p.* 780, & *in Chartis Sancti Taurini & Valassiæ.* Les armes de cet Evêque, selon un Manuscrit des Arch. du Chap. de Lisieux, sont au-dessus du clocher de Saint-Germain de cette Ville, & elles étoient encore dans l'Eglise de Canappeville en 1662, suivant un procès-verbal du plan de cette Eglise, fait & signifié à l'occasion d'un procès pendant à Orbec & au Parlement, entre PIERRE DE RUPPIERRE & *Guillaume de Nollent*, Ecuyers, se disant tous deux descendans, l'un du côté paternel, & l'autre du côté maternel, du frere de cet Evêque de Lisieux, au sujet du droit de préséance dans ladite Eglise, dont on aura occasion de parler à la branche des Seigneurs de Mardilly.

III. RAOUL DE RUPPIERRE, fils aîné de ROGER, Seigneur du Château DE RUPPIERRE, Canappeville, Grandval, des Astelles, &c. est compris dans la liste des Barons de France du tems de PHILIPPE-AUGUSTE, sous le nom de *Dominus Rupetra.* Voyez le *Reg. de Philip. Aug.* au Trésor des Chartes, *fol.* IV, *v°.*, & les Rôles de *la Roque, p.* 48, dans lesquels il y a plusieurs noms mal écrits ou abrégés: *Radulphus Tesson* y est oublié. Il aumôna au Chapitre de Lisieux (où il a son *Obit* au 2 Avril), dans le tems que son frere y siégeoit, le patronage de l'Eglise de Grandval, qu'il exempta de la Jurisdiction épiscopale. Il y eut à ce sujet une Sentence rendue, en 1330, au siége du Pont-Audemer, entre le Chapitre de Lisieux & noble *Jean d'Aunou*, Sieur de Grandval & de Chaumont. Le Curé de Grandval jouit encore d'un champ donné par un Seigneur DE RUPPIERRE, & qui depuis a été échangé, à la charge de dire trois Messes, par acte reconnu au Notariat de Gacey le 13 Août 1661. C'est en vertu de cette donation de RAOUL, que le Curé de Grandval refusa, le 4 Novembre 1608, de payer l'amende pour défaut de comparution au Synode du Diocèse, à laquelle il avoit été condamné, à la requisition de noble *Guillaume Morisset*, Chanoine de Lisieux, & Receveur desdites amendes.

JEAN, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie, adressa à RAOUL DE RUPPIERRE, le 21 Juillet 1202, un Mandement, pour qu'il fit jouir, dans sa Baillie, *Henri de Gray* de tous les biens que *Richard des Argences* a tenu du fief dudit *Henri.* Voici les termes de la Charte, tirée du dépôt de la Couronne d'Angleterre à la Tour de Londres, & collationnée par M. *de Brequigny.*

Rex, &c. Rad. de Ruperia mandamus tibi quod facias habere dilecto nostro Henrico de Gray, *totam terram quam Ric.* de Argences *tenuit de feodo ipsius Henrici in Ballivâ tuâ teste me ipso apud Rothom. die Julii* XXI. 1202.

Il paroît que cette Baillie s'appelloit la *Baillie de Ruppierre*, comme le Domaine voisin des Seigneurs d'Exmes s'appelloit, en 1200, *la Baillie d'Exmes*, & en 1391 & 1417, la Seigneurie d'Exmes, & ensuite le Bailliage d'Exmes, car il est dit *in Ballivâ tuâ*, sans autre désignation de lieu, ou de personne

supérieures ou inférieures. D'ailleurs les Terres & Fiefs dénommés dans la Charte, sont du ressort & dans l'enclave des Fiefs, Paroisses & Chapelles qui portent encore le nom de *Ruppierre*, comme faisant partie des riches possessions dont jouissoit cette Maison, dans le tems qu'elles furent consisquées par GUILLAUME *le Conquérant*, lorsque GUILLAUME DE RUPPIERRE prit parti contre lui en 1080. Il est à présumer que PHILIPPE-AUGUSTE, en créant les Bailliages Royaux, en forma le Bailliage de Caen, & qu'alors les droits & priviléges de la Baillie de Ruppierre furent restraints & confondus dans le Bailliage de Caen, dont RAOUL DE RUPPIERRE seroit devenu le premier Bailli, après la reddition de la Normandie sous PHILIPPE-AUGUSTE. Il eut plusieurs enfans, entr'autres: — GUILLAUME; — & ROGER, qui suit. Ils se trouvent tous les deux à la tête des Chevaliers qui déposerent dans une Enquête que la Reine BLANCHE fit faire à Falaise, pour sçavoir si feu *Philippe du Buisson*, Chevalier, tenoit quelque fief en chef du Duché de Normandie. Voyez *Reg. de Ph. Aug.* à la Bibl. du Roi, *fol, IIIIXX, V R°. Col. I, piéce CXXXIX* (22-B). GUILLAUME DE RUPPIERRE, l'aîné, n'eut qu'une fille, ALIX, héritiere de la branche aînée des Barons DE RUPPIERRE, mariée, sur la fin du XIII[e] siécle, à *Richard de Brionne*, dont il est parlé dans l'Histoire d'Harcourt, *Tome II, p. 1976*. Les fiefs de la branche cadette des Barons DE RUPPIERRE-DE-CANAPPEVILLE en ont ensuite relevé, à titre de parage, jusqu'au XV[e]. siécle. La mouvance n'a plus lieu depuis un procès terminé aux Assises d'Orbec en 1400; & ce fief, jadis nommé *de Ruppierre*, & depuis fief de Canappeville, releve du Roi pour un demi-fief, l'autre partie ayant été aumônée à l'Evêché & Chapitre de Lisieux, avec un tiers de la dixme de Canappeville. Un autre tiers a été donné, en 1250, aux Religieux de Sainte-Barbe en Auge, & le Curé de cette Paroisse jouit du surplus des dixmes.

IV. ROGER DE RUPPIERRE, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Canappeville, des Astelles, & en partie de la Seigneurie de Ruppierre, laissa pour fils aîné, GUILLAUME, qui suit.

V. GUILLAUME DE RUPPIERRE, III. du nom, Chevalier, Seigneur des mêmes Terres que son pere, fit un accord sur procès, en 1234, avec le Chapitre du Sépulcre de Caen, & prit à fief, pour 40 sols par an, le domaine seulement, & non le fief de Tholosie, appartenant audit Chapitre, qu'il dispensa du service & de la garde militaire, à quoi ce fief obligeoit à son égard (*Cart. du Chap. du Sépulcre de Caen, fol. 12, v°.*). On le voit du nombre des Seigneurs de Normandie convoqués, en 1242, pour servir dans l'armée destinée, par SAINT-LOUIS, contre le Comte *de la Marche* (la Roque, *p. 58*). Des enfans qu'il eut, on ne connoît que JEAN, qui suit.

VI. JEAN DE RUPPIERRE, I. du nom, Seigneur de Canappeville, des Astelles, & de Ruppierre en partie, qualifié *Chevalier, fils de* GUILLAUME, *Chevalier*, dans la Charte de donation qu'il fit au Couvent de Sainte-Barbe en Auge en 1250, de la tierce partie de la dixme de Canappeville, en avoit fait déja une autre au même Couvent, à la charge de dire trois Messes par semaines, & de donner un Maître pour l'instruction des enfans de ladite paroisse de Canappeville; & l'on trouve *Guillaume Boisnel*, pourvu de cette place de Maître d'Ecole le 1 Juillet 1651, avec la permission de *Guillaume de Nollent*, Ecuyer, qui étoit Seigneur de Canappeville par CATHERINE DE RUPPIERRE, sa grand-mere. *Voyez les Plaids de Canappeville tenus ledit jour, & le Cartulaire, ayant appartenu aux Jésuites, déposé à l'Hôtel-de-Ville de Caen, N°. 71.* JEAN DE RUPPIERRE eut plusieurs enfans, entr'autres, — GUILLAUME, IV. du nom, qui a continué la postérité, dont il sera parlé ci-après.

A cette époque la Maison de RUPPIERRE se partagea en différentes branches, toutes sortant des premiers Barons DE RUPPIERRE, anciens possesseurs des biens de ce nom, & fondateurs de toutes les Paroisses & Chapelles de Ruppierre. La branche aînée s'est fondue, à la fin du XIII[e] siécle, dans la Maison de *Brionne*, comme nous l'avons dit ci-devant.

Nous observerons ici que plusieurs de ce nom se sont répandus, dans les XI[e], XII[e], XIII[e] & XIV[e] siécles, en Angleterre, en Guienne & en différens endroits

de la Province de Normandie. Six Seigneurs, du nombre desquels étoit Guillaume de Ruppierre, prêterent serment de fidélité, le 6 Juin 1287, à Bonnegarde en Guienne, au Roi Edouard, les mains sur l'Evangile & sur la Croix; les autres leverent seulement la main vers la Croix & le livre des Evangiles. *Voyez* les Hist. de Normandie, d'Angleterre, &c. le Cabinet de M. *de Brequigny;* & l'Histoire de Rouen, où il est parlé, au Catalogue de l'ancienne Noblesse, de Guillaume de Ruppierre, de Raoul, son fils, & de Guillaume, fils de Raoul, en 1211 & 1223. Dans la liste des Seigneurs possédant fiefs dans la Vicomté de Breteuil, Guillaume de Ruppierre est cité comme jouissant en chef d'un fief situé à Manneville près du Gué-Béranger. *Voyez le Reg. de Ph. Aug.* N°. 8408, *fol. XVIII, v°. Col.* 2 (*22-B*), & les *Reg.* cités aux Rôles de *la Roque*, où l'on trouve dans les Baillies de Gisors & de Verneuil, *p.* 52, 80, 89, 91 & 92, Guy & Richard de Rupierre, Godefroy de Rupierre, & son frere, Robert de Rupierre, Chevaliers; & Pierre de Rupierre, Ecuyer.

Deux autres branches ont fait souche, l'une sous le nom de Barons de Ruppierre, Seigneurs en partie des anciens domaines de cette Maison, dont jouissoient, en 1321 & 1353, Nicolas, Jean-Robert & D. de Ruppierre, &c. qualifiés de *Monseigneur*, de *Monsieur* & d'*Ecuyer.* Voyez l'Histoire du Diocèse de Bayeux, par l'Abbé *Beziers;* l'Histoire de la Maison d'*Harcourt;* les Archives de Lisieux & du Chapitre du Saint-Sépulcre de Caen; le Dépôt à la Chambre des Comptes, &c.

Quant à l'autre branche, connue sous le nom de Barons de Ruppierre, Seigneurs de Canappeville, des Astelles, &c. aujourd'hui représentée par les Seigneurs de Vaufermont & de Pierrefitte, nous allons en continuer la filiation.

VII. Guillaume de Ruppierre, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de Canappeville, des Astelles, Baucensey (*Bauquancayo*), héritier en partie de Jean, son pere, acquit, au mois de Janvier 1312, de *Robert Bigot*, un héritage tenu du fief du Vaux-Bonnery, relevant de sa Seigneurie des Astelles. Il est cité, avec *Jean de Boishibout*, pere de *Colette*, son épouse, au procès de *Robert d'Artois*, en 1331, sous la qualité de *Chevalier*, & Jean de Ruppierre, sous celle d'*Ecuyer.* Mém. concern. les Pairs, *Vol. in-fol. p.* 419. On lui connoît deux enfans: — Jean, qui a continué la postérité des Seigneurs de Canappeville; — & Gires ou Gilles de Ruppierre, Seigneur des Astelles, dont nous allons parler d'abord.

Gires de Ruppierre, Ecuyer, Seigneur des Astelles, de Baucensey, second fils de Guillaume, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de Canappeville, & de *Colette de Boishibout*, fit, en 1346, le Samedi avant la Saint-Barnabé, une cession par échange, sous le scel de la Vicomté d'Orbec, devant le Tabellion du Sap, avec *Guillaume de Survie*, Ecuyer, de 6 livres de rente, que celui-ci avoit droit de prendre, à cause de sa mere, pour raison du don qui lui avoit été fait en la mariant, & hypothéqués sur le moulin des Astelles pour autres 6 liv. de rente, que Gires de Ruppierre donne à prendre tant sur sa garenne, que sur sa Seigneurie, franchise & Justice de Baucensey.

Il y eut procès aux Assises d'Orbec, le 19 Décembre 1404, entre Jean de Ruppierre, Seigneur de Survie, *Guillaume de Murdrac*, Ecuyer, & *Jeanne de Brienne*, Dame de Heuditot & de Ruppierre, sa femme, chargés de garantie pour Messire Robert de Ruppierre, Seigneur des Astelles en 1372, 1398, 1404, à l'occasion d'un quart de fief assis aux Astelles, saisi par le Seigneur de *Survie*, pour aveu non baillé à droit de parage.

On trouve Guillaume, Odo, marié à *Barbe de Guerpel*, Antoine, Jacques & Jean de Ruppierre, Chevaliers, qui ont possédé, en 1431, 1496 & 1554, cette Terre des Astelles. — Jacques de Ruppierre obtint, le Mercredi après le Dimanche *Cantate* de l'an 1496, des Lettres, par lesquelles l'Official de Lisieux enjoint aux Prêtres de la Frenaye-Fayel & des Astelles, d'avertir, par trois Dimanches, ceux qui ont soustrait & dérobé les titres des fiefs ou Terres de la Frenaye, de Belautel, de Gacey, appartenans auxdits de Ruppierre, &

pris leurs bois, tant à brûler qu'à bâtir, dans leurs forêts & domaines; & que ceux qui ont connoissance de ces vols soient tenus de venir le déclarer, sous peine d'être dénoncés excommuniés. Ces fiefs des Astelles, de Belautel & de la Frenaye, sont aujourd'hui possédés par les Seigneurs *Bernard de Courmenil*, *Dubois* & *d'Escorches*. Au pignon du Chœur de l'Eglise de la paroisse des Astelles, on voyoit les armes de la Maison DE RUPPIERRE, & au-dessus, en chiffre, 1200.

Il y a un Prieuré sous l'invocation de *Saint-Eloy*, dépendant de Royalpré, fondé par la Maison de RUPPIERRE & celle d'*Estouteville*.

Dans un Procès-verbal d'information fait les 12 Juin & 19 Novembre 1607, pour la réception de FRANÇOIS DE RUPPIERRE au nombre des Chevaliers de Malte, par *Charles de Gaillardbois* & *Gilles de Vieuxpont*, Chevaliers, Commandeurs dudit Ordre, il est dit que « les prédécesseurs de cette Maison, portant » le nom & armes DE RUPPIERRE, ont fondé & édifié le Prieuré de Saint-Eloy » des Astelles, comme Seigneurs de ladite Paroisse, avec les prédécesseurs de la » Maison *d'Estouteville*, de laquelle Maison d'*Estouteville* seroient sortis, du côté » des meres, les Ducs *de Longueville;* & les prédécesseurs desdites deux Mai- » sons sont inhumés audit Prieuré des Astelles ». A cette époque il existoit des tombes des RUPPIERRE avec leurs armes, *portant date de plus de* 300 *ans*.

Dans le même tems vivoient — 1. NICOLAS DE RUPPIERRE, Seigneur dudit lieu & de Vimont, contre lequel le Chapitre du Sépulcre obtint, en 1321, pardevant *Robert Fontainne*, Bailli d'Alençon & du Perche, un bref de Justice pour le payement de 40 sols de rente dus sur les héritages situés dans la paroisse de Vimont. Voyez le degré V; — 2. HENRI ou HENRIET DE RUPPIERRE, Ecuyer, auquel PHILIPPE *de Valois*, Roi de France, par ses Lettres, datées de Vincennes du 9 Mars 1338, donna 24 liv. de rente, pour les services qu'il lui avoit rendus dans l'office de la Vénerie (Cabinet de M. *d'Hozier-de-Serigny*). Dans le même tems vivoit encore Madame DE RUPPIERRE, femme de *Jean*, fils de *Philippe de Vassy*, qui fut mere de *Gabriel de Vassy*, époux de *Marguerite de Harcourt*, dont l'écu étoit *parti de Ruppierre*. Maison dont le nom est connu de tems immémorial, dit *la Roque*, Hist. d'Harcourt, *Tom. I*, *p.* 1008.

VIII. JEAN DE RUPPIERRE, II. du nom, Seigneur de Canappeville, du Menil-Hubert, &c. fils aîné de GUILLAUME, IV. du nom, & de *Colette de Boishibout*, est qualifié *Chevalier* dans un Arrêt de l'Echiquier de l'an 1353. Il épousa *Jeanne de Clere*, veuve de *Thomas de Hotot*, dont, entr'autres enfans, — GUILLAUME, qui suit.

On trouve à-peu-près dans le même tems — 1. RICHARD DE RUPPIERRE, Ecuyer, qui fut à la guerre pour Monsieur PHILIPPE DE RUPPIERRE, son frere aîné, Seigneur de Blanquetel. Il se trouva à la montre faite par *Robert de Thibouville*, Chevalier, sous l'aveu de M. *Godefroi de Harcourt*, les 2 & 3 Juin 1347; & le 27 Juillet suivant, il donna au Vicomte du Pont-de-l'Arche, une quittance de ses gages, scellée de son sceau, qui représente un *pallé d'or & d'azur*, armes de cette Maison, & que portoit l'Evêque de Lisieux (Cab. des Ordres du Roi, *la Roque*, *p.* 54); — 2. GUILLAUME DE RUPPIERRE, qui fut un des 19 Ecuyers de la Compagnie de M. *Jean du Merle*, Chevalier, dont la montre fut faite au Neubourg, sous le Connétable de France, le 16 Juin 1360; — 3. & ROBINET DE RUPPIERRE, qui servit, en la même qualité d'Ecuyer, sous *Jean de la Ferté-Fresnel*, Chevalier-Banneret, Maréchal de Normandie le 8 Juillet 1369.

IX. GUILLAUME DE RUPPIERRE, V. du nom, Chevalier, fut Seigneur de Canappeville, du Menil-Hubert, de Mardilly & de Survie, à cause de *Perrette de Survie*, son épouse, fille de *Pierre de Survie*, Chevalier, descendant de *Robert de Survie*, qui devoit, en 1200, un Chevalier pour le Roi, & deux pour lui. (Baillie d'Exmes, domaine général de Normandie. Cab. de M. *de Brequigny*). GUILLAUME DE RUPPIERRE mourut en 1382, laissant pour enfans: — RAOUL, qui suit; — & ROBERT DE RUPPIERRE, qui reçut aveu en 1392, à cause de son

son fief de Mardilly. On voit encore les armes de cette Maison dans une petite Chapelle de l'Eglise de Mardilly, fondée par les Seigneurs DE RUPPIERRE, pour leur servir de lieu de sépulture, & qui ont aumôné le patronage de ladite Eglise. Cette Terre a toujours été le partage des cadets, qui, lorsqu'ils en avoient de plus considérables, ne s'en intituloient point Seigneurs. Elle fut depuis successivement possédée par THIBAUT DE RUPPIERRE, II. du nom, & ses descendans, comme on le verra dans la suite.

X. RAOUL DE RUPPIERRE, II. du nom, qualifié *noble & puissant*, &c. Seigneur de Canappeville, du Menil-Hubert, de Survie, de Courcy, du fief des Alnes, situé à Saint-Pierre de la Riviere, servit, en qualité d'Ecuyer, en 1370, 1371 & 1372, dans les Compagnies d'Ordonnance de MM. *de Carouge*, *de Bures* & de *Pierre de Valois*, Comte d'Alençon. Le même RAOUL donna, du consentement de sa mere, des Terres à fief, par acte du 28 Décembre 1382, scellé de son sceau; rendit hommage, le 3 Mai 1391, de son plein fief de *Haubert* de Survie, dont, à droit de parage, étoient tenus, pour chacun un quart de fief, la Frenaye & Belautel, à *Pierre*, Comte *d'Alençon* & du Perche, Seigneur d'Exmes; & le 17 Juillet suivant il rendit aveu, au même droit, du fief du Menil-Hubert, au Seigneur *de Gacey*. *Marguerite Hallebout*, son épouse, lui apporta en dot le plein-fief de Courcy, situé à Saint-Vincent du Boulay, Vicomté de Conches, dont relevoit par hommage le demi-fief du Plessis, duquel étoient tenus, pour sixieme & huitieme de fief, les fiefs de Cresson & du Boishibout. Il eut de son mariage huit enfans, sçavoir:

1. JEAN DE RUPPIERRE, III. du nom, titré *noble* & *puissant*, Ecuyer, Seigneur de Canappeville, Survie, le Plessis, Courcy, Rouillié, &c. qui transigea, le 19 Juin 1408, devant les Tabellions d'Exmes, en présence de *Guillaume Hallebout*, dit *Betis*, de *Jean Hallebout* & d'*Ancel de Grandval*, Ecuyers, ses oncles & cousin-germain, avec HENRI, son frere, qui lui abandonna tous ses droits de succession, à la charge de 22 liv. 10 sols de rente, & de le nourrir, lui & ses chevaux, en son hôtel, où ledit JEAN mourut à Paris le 26 Décembre 1415, ne laissant qu'un fils unique, JEAN DE RUPPIERRE, âgé de 5 ans, qui tomba sous la garde-noble du Roi, laquelle fut adjugée aux Assises d'Orbec le 27 Juillet 1416, par *Jean des Hayes*, Lieutenant-Général de noble homme M. *Guillaume de Chaumont*, Chevalier, Seigneur de Quitry, Conseiller-Chambellan du Roi & Bailli d'Evreux, à Demoiselle *Jeanne de Poillé*, mere de cet enfant mineur, pour 20 liv. par an, payable au Roi pendant ladite garde-noble (*Titres de la Chambre des Comptes de Paris*). En 1417, il s'éleva une contestation entre le Roi & la Duchesse *d'Alençon*, pour le droit de présentation à la Cure de Saint-Pierre de la Riviere, attaché au fief de Survie, appartenant à l'enfant mineur, & chacun d'eux y présenta un sujet; le Roi, en vertu de son droit de garde-noble, & la Duchesse *d'Alençon*, comme prétendant avoir ladite garde & droit de présenter à cette Cure, à cause que ledit fief de Survie relevoit de sa Seigneurie d'Exmes. Par un Arrêt du Parlement du 25 Mai 1417, le pourvu par le Roi fut provisoirement maintenu. Dans une information, déposée à la Chambre des Comptes de Paris, du 2 Août 1425, il est dit que le fief de Survie est chargé, envers l'Abbaye de Silly, de 100 sols tournois de rente, pour dire & célébrer deux Messes par semaine, pour le repos des ames des ancêtres des Seigneurs DE RUPPIERRE, & de 20 sols tournois de rente à l'Hôtel-Dieu d'Argentan.

JEAN DE RUPPIERRE, devenu majeur, ayant pris le parti du Roi d'Angleterre, vit ses biens confisqués par le Roi de France, pour cause de désobéissance & d'absence, & ceux de Canappeville passerent par décret, & furent adjugés à l'enchere, le 4 Octobre 1436, aux Assises d'Orbec, tenues à Lisieux, en vertu de Lettres Royaux, par *Côme de Banery*, Lieutenant-Commis en ladite Vicomté, pour noble homme M. *Jean Salvain*, Chevalier, Bailli de Rouen, & de la Souveraineté & Exemption de Gisors. *Archives de la Maison de Ruppierre*.

Cette guerre des Anglois en Normandie, qui dura jusqu'en 1450, est la seconde époque de la décadence de la maison DE RUPPIERRE, qui perdit, dans

ces tems critiques, ses biens, ses titres, & plusieurs rejettons illustres : car en prenant le parti du Roi d'Angleterre, elle éprouva, comme JEAN DE RUPPIERRE, la confiscation de ses biens par le Roi de France, & en tenant le parti du Roi de France, elle éprouva le même sort de la part du Roi d'Angleterre. Plusieurs du nom DE RUPPIERRE périrent au service, soit de l'un ou de l'autre parti, & JEAN, dont il est ici question, mourut sans postérité.

Dans le même tems vivoient THOMAS & JEAN DE RUPPIERRE, attachés au service de France, dans la Compagnie de M. *Simon Morliere*, Chevalier, dont la montre fut faite le 19 Septembre 1438.

2. HENRI, qui suit; — 3. N... DE RUPPIERRE, tué en 1416, au service du Roi, à la guerre, au Pays de Caux, suivant le rapport de 14 témoins dénommés dans l'information faite par l'Adjudicataire de la susdite Garde-Noble, des 22 Mars 1415, & 27 Juillet 1416 (Dépôt à la Chambre des Comptes de Paris); — 4. RICHARD, Prieur de la Roche; — 5. ROBERT, Abbé de Saint-Pierre-sur-Dive en 1418, dont il est dit : *Bellicis cladibus semper implicitus, circumpositas domi plebes tutabatur, eisque largas pro facultatibus elemosinas erogabat*... Il tint le fort dans son Abbaye, où les habitans du Bourg & des environs se retirerent, & il paroît qu'il y fut tué le 4 Janvier 1447, époque certaine de sa mort & de l'incursion des gens de guerre audit Bourg. Il est enterré au milieu de la Chapelle de sainte Catherine, où l'on voit sa tombe, ses armes & son épitaphe. *Archives* de l'Abbaye de saint-Pierre sur-Dive, *Gallia Christiana*; — 6. GUILLAUME, VI. du nom, Chevalier Seigneur des Astelles, Mardilly, &c. Auteur de la Branche des Seigneurs de Segrie & de Courtonne-la-Medrac, rapportée ci-après; — 7. MARIE, Religieuse au Couvent de Saint-Sauveur d'Evreux; — 8. & AGNÈS DE RUPPIERRE, mariée à *Henri de Poix*, Ecuyer, contre lequel *Marguerite Hallebout*, à la mort de son mari, obtint au Siége d'Orbec, le 21 Mai 1401, un bref de mariage encombré, pour rentrer en possession du Fief de Courcy, donné en dot, sans son consentement, à sa fille.

XI. HENRI DE RUPPIERRE, Ecuyer, Seigneur du Menil-Hubert, de Villers & Ruppierre (Ces deux Fiefs ont passé, en 1559, 68, & 1592, des Seigneurs *de Flambart*, à *Jean* & à *Charles le Conte*, Ecuyers, Baron de Nonant), obtint, (avec JEAN, fils de GUILLAUME DE RUPPIERRE, & de *Colette de Boishibout*, sa bisayeule), les 16 Mars 1419, 20 Janvier 1421, de HENRI V, Roi d'Angleterre, la concession de ses biens. HENRI VI lui accorda des Lettres-patentes le 2 Octobre 1426, pour exercer son droit de retrait-lignager sur deux Fiefs, au Bailliage d'Evreux, vendus par *Robert de Brouillard*, Ecuyer, & *Jeanne de Guinchainville*, sa femme. Il mourut en 1475, & laissa de *N... de Mailloc*, son épouse, fille de *Jean de Mailloc*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de la Grue, de Chaumont : — 1. JEAN, qui suit; — 2. RAOUL, Seigneur de Canappeville, marié à *N... de Poillé*, laquelle étoit veuve avant 1497; — 3. JACQUES, Seigneur du Menil-Hubert. Ces trois freres partagerent entr'eux, le 23 Mai 1475, & convinrent de vendre le Fief de Courcy, pour soutenir, à frais communs, un procès qu'ils avoient contre *N... de Ferriere*, & plusieurs autres, au sujet de la succession du pere de leur mere; — 4. & MARIETTE, mariée à *Guillaume de Gastenel*, Ecuyer, auquel elle porta en dot le fief de Rouillié, qui, en 1453, lui fut donné par JEAN DE RUPPIERRE, son cousin-germain, & *Gillette de Poillé*, veuve de *Guillaume de Bonvoust*, Ecuyer, à la charge de faire 100 sols de rente au Couvent de Saint-André de Gouffer, & 100 sols à l'Eglise de Saint-Pierre de Lisieux.

XII. JEAN DE RUPPIERRE, IV. du nom, Ecuyer, Seigneur de Canappeville, du Hamel, de Survie, & du Plessis, donna, par acte du 10 Septembre 1463, scellé de son sceau, *pallé d'or & d'azur*, avec supports, casque, devise, &c. permission au Curé de Saint-Pierre de la Riviere, de permuter avec le Curé d'Aulne-Perey, Chapelain de la Chapelle Saint-Jean, fondée sur le Pont aux Jactes à Argentan. Il se trouva en équipage d'armes à la montre des Nobles noblement tenants du Bailliage d'Alençon, le 23 Mars 1469. JEAN DE RUPPIERRE, IV. du nom, eut un procès avec l'Evêque de Lisieux, à Orbec, & au Parlement de

Rouen en 1505, au sujet du Patronage de l'Eglise de Canappeville; & mourut vers 1507. Il avoit épousé, par acte passé devant les Notaires d'Exmes, le 7 Février 1473, JEANNE DE RUPPIERRE, fille de GUILLAUME, Chevalier, Seigneur de Segrie, alliée, par *Jeanne d'Angerville* & *Jeanne de Segrie*, ses mere & grand'mere, aux Seigneurs *de Morainville* & *de Beaussart*, de la Maison de *Dreux*. De ce mariage vinrent : — 1. MARGUERIN, qui suit; — 2. THIBAUT; — 3. & GUILLAUME, qui embrassa l'état ecclésiastique.

On trouve NICOLAS DE RUPPIERRE, qui comparut à la montre faite à Honfleur le 20 Juin 1492, sous la charge de *Louis de Brezé*, Comte de Maulevrier, Grand-Sénéchal de Normandie. *Titre de la Bibl. du Roi.*

XIII. MARGUERIN DE RUPPIERRE, Chevalier, Seigneur de Canappeville, du Hamel, d'Avernes, Survie & du Menil-Hubert, eut de singulieres contestations en 1507 & 1508, avec *Maurice de la Vigne*, Ecuyer, & les Religieux de l'Abbaye de Silly, pour l'emplacement & l'entretien d'un pupitre donné à l'Eglise de Survie, par ledit *de la Vigne*. Lesdits DE RUPPIERRE & Religieux de Silly s'opposerent à ce qu'il fût placé dans le Chœur de l'Eglise de Survie, ceux-ci comme gros décimateurs, pour n'être pas chargés de son entretien, & MARGUERIN DE RUPPIERRE, en qualité de Seigneur fondateur de cette Eglise, pour avoir entrée libre dans son banc du Chœur. Il y eut d'abord deux Sentences rendues à ce sujet en la Cour du Conseil de *Marguerite de Lorraine*, ayant la garde de son fils, *Charles*, Duc d'Alençon; & par un troisieme Jugement du 11 Janvier 1508, rendu à Alençon, il fut enfin ordonné que celui qui avoit donné ledit pupitre seroit chargé des frais de son emplacement dans la nef, & de son entretien. MARGUERIN DE RUPPIERRE avoit épousé, par acte passé devant les Tabellions d'Etrun, Vicomté d'Argentan, le 15 Février 1505, *Guillemette Deschenes*, fille de *Pierre Deschenes*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu en la Vicomté d'Orbec, dont : — 1. JEAN, qui suit; — 2. THIBAUT, tige de la Branche des Seigneurs de Mardilly, mentionnée en son rang; — 3. GUILLAUME, Curé de Saint-Pierre de la Riviere, qui eut pour successeur RENÉ DE RUPPIERRE, Clerc du Diocèse de Séez, nommé à cette Cure par le Baron *de Survie*, Seigneur-Patron de ladite Eglise, le 14 Février 1560; — 4. JACQUELINE, femme de *Nicolas*, fils de *Gervais de la Chaise*, Ecuyer, Seigneur de la Burgere; — 5. & GUILLELMINE, mariée, par Acte passé devant les Tabellions d'Exmes, le 10 Décembre 1533, à *Michel*, fils de *Henri de Lannoy*, Ecuyer, Seigneur de Clermont, & de *Blanche de Vieux*.

XIV. JEAN, Baron DE RUPPIERRE, V. du nom, Chevalier, Seigneur de Survie & du Menil-Hubert, représenta, pour lui & pour ses freres, le 18 Septembre 1540, ses titres de noblesse devant *Jean Heudey*, Licencié ès Loix, Elu d'Alençon & du Perche. Il servit dans la Compagnie de *Claude de Clermont*, Chevalier, Seigneur de Dampierre, dont la montre fut faite en 1544; fut choisi, avec *Pierre le Gris*, Baron d'Echaufour, par la Noblesse, en vertu de Lettres-Patentes du Roi du 23 Mai 1545, adressées à *Louis de Rabodanges*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, Varlet-Tranchant du Roi, Bailli d'Alençon, & Commissaire pour le ban & arriere ban, pour en recevoir les deniers; & mourut en 1558. Il avoit épousé, par acte passé devant les notaires du Bailliage de Livarot, le 13 J.... 1540, *Catherine*, fille de *Jean de Belleau*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Aubin, & de *Marguerite de Coulonces*. Suivant l'acte de tutelle du 22 Septembre 1558, elle eut pour enfans : — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. RENÉ, Chevalier, Seigneur de la Pillette, qui servit dans la Compagnie de *Charles de Lorraine*, Marquis d'Elbeuf, dont la montre fut faite le 6 Novembre 1569; — 3. THIBAUT, Auteur de la branche des Seigneurs de Pierrefitte, &c. rapportée ci-après; — 4. JEAN, mort sans alliance; — 5. ANTOINE, Chevalier, marié, par acte passé devant les Tabellions d'Aubery-le-Pantou & de Saint-Pierre de la Riviere, le 30 Mars 1595, à *Marguerite de Bence*, fille aînée de feu *Ambroise de Bence*, Ecuyer, Seigneur du Buisson, Garembourg & Bezu, & de *Madelene de Beaumaître*; — 6. ANNE, mariée, par contrat passé devant *Le Moine* & *Le Tur*, Notaires de la Vicomté d'Argentan, le 24 Avril 1558, avec noble homme

Marquis de Buat, Seigneur dudit lieu ; fils aîné de *Jean de Buat*, & de *Barbe de Mery*, Dame de Garnetot ; — 7. Isabeau, mariée, vers l'an 1566, à *Jean Bunel*, fils de *Jean*, Ecuyer, Seigneur des Tertres & de Tournay ; —— 8. & Cécile, qui s'allia, par acte passé devant *La Haye*, Tabellion de la Vicomté d'Argentan, le 6 Mars 1569, avec noble homme *Jean d'Escorches*, Seigneur de Montourmel.

XV. François, Baron de Ruppierre, Chevalier, Seigneur de Survie, de la Cressonniere, Glos & Friardel en tierce-partie, à cause de son épouse, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, prit, ainsi que ses freres, le parti des armes ; servit dans les Compagnies de M. *de Carouge* & de M. le Marquis *d'Elbeuf*, en 1564 & 1570, ensuite à ses dépens dans les tems de troubles ; fut blessé au bras au siége de Falaise, & dispensé de la taxe de l'arriere-ban pour tous ses Fiefs, & du service personnel, qu'il fit faire par ses Gentilshommes, suivant le certificat, du 8 Juin 1594, de *Jean le Doux*, Ecuyer, Conseiller du Roi ; & ratifia les partages faits entre ses freres devant le Notaire d'Aubery-le-Pantou & Saint-Pierre de la Riviere, le 21 Septembre de ladite année 1594 ; il rendit aveu au Roi, les 9 Février 1582, & 6 Juillet 1599, de son plein & demi Fief de Haubert de Survie & de Glos ; avoit produit, le 20 Juillet 1577, au Greffe de l'Election d'Argentan & d'Exmes, pour lui & ses freres, sa Généalogie & ses titres de noblesse, conformément à l'Edit du Roi du mois de Juin 1576, pour créer un certain nombre de nouveaux Nobles. Il mourut vers l'an 1602, & avoit épousé, *Louise le Sec*, fille & seule héritiere de *Thomas le Sec*, qui servit dans la Compagnie de M. *de la Milleraye*, l'un des Gouverneurs de Normandie, & porta l'Enseigne des Gentilshommes du Bailliage d'Evreux à la bataille de Renty, où il fut fait Chevalier, & de *Philippe de Cintray*, Dame de Friardel, dont les prédécesseurs fonderent le Prieuré de Saint-Cyr de Friardel. Elle étoit veuve, en premieres noces, de *Jacques Labbey*, Ecuyer, Seigneur de Beaufils, Gentilhomme Ordinaire de la Maison du Roi & de la Reine de Navarre. Elle eut de son second mari : — 1. Thomas, qui suit ; — 2. Gabriel, tige des Seigneurs de Glos, rapportés ci-après ; —— 3. Charles de Ruppierre, Chevalier, Seigneur de Friardel, Gentilhomme ordinaire de François de Bourbon, Prince de Conti, & homme d'armes de sa Compagnie, marié, par acte passé devant les Notaires de la Vicomté d'Orbec, le 1 Avril 1612, à *Jeanne de la Haye*, fille de *Guillaume de la Haye*, Ecuyer, Seigneur de Coulonces, & de feu *Julienne de Viette*, Dame de la Quaize, dont deux enfans, sçavoir : — Charles de Ruppierre, Chevalier de Malte en 1633 ; — & Jacqueline, mariée à *Jacques de Valiquerville*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Vallery en Caux, mere de *Charles de Valiquerville*, né le 5 Février 1652, & mort sans postérité.

4. François de Ruppierre, Fauconnier du Grand-Maître de Malte. Il fit ses preuves en 1607 ; obtint du Grand-Maître, *Jean-Paul Lascaris*, le 31 Mars 1650, la permission de disposer de la cinquieme partie de ses biens, à condition que les quatre autres parties seront versées dans le trésor dudit Ordre de Malte ; —— 5. Guillaume, Curé de Saint-Pierre de la Riviere, qui, par son testament du 11 Mars 1631, legue au trésor de son Eglise, deux parties de rente, une de 47 sols 6 deniers, à prendre sur *Ambroise du Hamel*, & l'autre de 30 sols, sur *Marguerite Martin*, sa femme, qui avoient été constituées, par contrat passé devant les Tabellions de Saint-Pierre de la Riviere, le 26 Octobre 1630, à la charge de faire dire, après sa mort, tous les ans, le 3 Novembre, une Messe *de Requiem* pour le repos de son ame & celle de ses parens.

6. Françoise, mariée, par contrat du 25 Décembre 1600, reconnu devant Notaire le 12 Juin 1608, avec *Christophe d'Avego*, Ecuyer, fils de noble homme *Michel d'Avego*, Seigneur de Nonantel, & de feu *Marguerite Bunel*, Dame d'Ouilly ; — 7. Charlotte, Religieuse aux Carmelites de Rouen en 1620 ; —— 8. & Marie, femme de *Guillaume de la Haye*, Ecuyer, Seigneur de Coulonces, fils de *Georges de la Haye*, & de *Jacqueline le Roux*. Un de leurs enfans fut reçu Chevalier de Malte le 17 Février 1637.

XVI. Thomas Baron de Ruppierre, Chevalier de l'Ordre du Roi, Sei-

gneur de Survie & de la Cressonniere, fut l'un des 100 hommes de guerre, à cheval, armés de toutes piéces, sous la charge de M. le Dauphin, dont la revue fut faite près Conches le 20 Octobre 1606 (*Cab. de Saint-Martin des Champs à Paris.*); obtint des Lettres-Patentes pour établir droit de marché, au Bourg de Survie, & mourut en 1618. Il avoit épousé, par contrat passé à Paris le 11 Février 1609, Damoiselle *Renée de Canaye*, fille de Messire *Philippe de Canaye*, Chevalier, Seigneur du Fresne, Conseiller du Roi en son Conseil d'Etat & Privé, & Ambassadeur à Venise, & de *Renée de Courcillon*, de laquelle il eut : — 1. PHILIPPE, qui suit; — 2. JEAN, qui entra dans l'Ordre des Capucins; — 3. & RENÉE, mariée, le 8 Juillet 1631, à *Jean le Pellerin*, Chevalier, Seigneur de Gauville, dont le fils, *Philippe*, fut reçu Chevalier de Malte le 24 Décembre 1654.

XVII. PHILIPPE, Baron DE RUPPIERRE, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers en 1636, épousa, par contrat du 24 Octobre 1633, reconnu le 19 Juillet 1634, devant les Tabellions Royaux de la Vicomté d'Orbec, au Siége de Courtonne-la-Ville, *Françoise de Mailloc*, fille de *François de Mailloc*, Chevalier, Seigneur & Baron de Cailly en Caux, &c. Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Mestre-de-Camp d'un Régiment à pied François, & de Dame *Françoise le Brun*, dont deux filles, sçavoir : — FRANÇOISE DE RUPPIERRE, mariée, par contrat passé devant les Notaires d'Andely le 24 Décembre 1657, à *Jean-Batiste Goth-d'Albret*, Duc d'Epernon, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de la Milice des Amirautés de France, fils aîné de *Louis Goth d'Albret*, Ambassadeur en Portugal, Vice-Amiral & Lieutenant-Général des Armées Navales du Levant, & d'*Anne de Viallard*. Etant veuf, il s'est remarié à *Marie d'Estampes-de-Valençay*, veuve de *Philippe de Bethune*, Comte de Selles.

Et RENÉE DE RUPPIERRE, devenue, par la mort de la Duchesse d'*Epernon*, sa sœur, seule héritiere des biens de la branche aînée de sa Maison. Elle les porta dans celle de *Melun*, en épousant, par contrat passé devant *Lange*, Notaire à Paris, le 12 Février 1664, *Charles-Alexandre-Albert de Melun*, Vicomte de Gand, quatrieme fils de *Guillaume de Melun*, Prince d'Epinoy, & d'*Ernestine-Claire-Eugénie d'Aremberg*, sa seconde femme.

Le Vicomte *de Gand* rendit aveu, le 9 Août 1673, au Roi, du plein Fief de *Haubert* de Survie, & devint, par ce mariage, Seigneur Patron de Saint-Pierre de la Riviere, Patron honoraire de Survie, de Saint-Denis-des-Ifs, desquelles Paroisses les biens avoient été aumônés par les prédécesseurs de sa femme. Il obtint de *Gaspard de Nossy*, Archidiacre & Official de Lisieux, des Lettres, datées du 11 Février 1671, par lesquelles il enjoint au Curé de Saint-Pierre de la Riviere, d'excommunier, à l'extinction des cierges, & au son des cloches, tous ceux qui ont enfreint ses défenses faites de chasser sur ses Fiefs de Survie, Radeprune & la Chaise, dont il est propriétaire, à cause de noble Dame RENÉE DE RUPPIERRE, son épouse, & qui après trois monitions canoniques, ne se présenteront pas à lui pour dénoncer les coupables. RENÉE DE RUPPIERRE étoit grand-tante d'*Anne-Julie-Adélaïde de Melun*, Princesse de Soubise, & ayeule de *Louise-Elisabeth de Melun*, Princesse d'Epinoy, qui fut mere de la Princesse *de Ghistelles*, & par son second mariage, avec M. le Marquis *de Langheac*, de trois filles, dont la seconde a épousé M. le Comte *de la Garde-de-Saignes*; & la troisieme, le Marquis *de Scorailles*. La Vicomtesse de Gand mourut en 1704, & est enterrée, ainsi que la Princesse *d'Epinoy*, à la Cressonniere, où elle a fondé, avec la Maison *de Melun*, une Messe par an. On acquitte encore, dans l'Eglise de la Cressonniere, le 13 Août, une Messe fondée par les anciens Barons DE RUPPIERRE, Seigneurs de Survie. Elle a fait aussi reconstruire les bâtimens des Capucins d'Orbec, où l'on voit ses armes accolées avec celles de son mari. Elle a laissé trois enfans, dont l'aîné, *Alexandre*, dit le Comte *de Melun*, a épousé, par contrat passé devant *Lange*, Notaire à Paris, le 2 Avril 1690, *Elisabeth de Rohan*, fille de *Charles de Rohan*, Duc de Montbazon, Pair de France,

Prince de Guémené, & de *Jeanne-Armande de Schomberg*. Voyez Melun & Rohan.

Seigneurs de Glos, sortis des Barons de Ruppierre.

XVI. Gabriel de Ruppierre, Chevalier, Seigneur & Patron de Glos, second fils de François, Baron de Ruppierre, & de *Louise le Sec*, obtint, le 20 Mars 1641, une Sentence de main-levée de la saisie de son Fief, faite par les Commissaires députés pour la taxe des francs-Fiefs, de laquelle il fut déchargé, attendu sa qualité de *Noble de race*. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Lambert* & *du Bosc*, Notaires à Rouen, le 26 Décembre 1617, *Elisabeth de Malmaison*, fille & héritiere de *François de Malmaison*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & d'*Elisabeth de Neuville*, Dame des Loges en partie. Devenue veuve, le Roi lui accorda, le 9 Septembre 1648, en considération des services de feu son mari, la garde-noble des biens de ses enfans, sçavoir : — 1. Thomas, qui suit; — 2. Gabriel, Ecclésiastique; — 3. & Philippe, tige des Seigneurs de Vaufermont, rapportés ci après.

XVII. Thomas de Ruppierre, Chevalier, Seigneur de Glos-sur-Rille, fit preuve de noblesse pour lui, Gabriel & Philippe de Ruppierre, ses freres, le 19 Septembre 1668, par-devant M. *de la Galissonniere*, Intendant & Commissaire départi pour la Généralité de Rouen. Le Procureur du Roi (c'étoit *la Roque*), ayant eu communication des titres & enseignemens des exposans, dit, *que leur extraction paroissant très-ancienne, non-seulement par ce qu'ils ont justifié, mais encore par les recherches précédentes, ainsi que celles de Montfaut & par les Auteurs publics, il n'empêche qu'acte leur soit délivré de la représentation de leursdits titres, en qualité de Gentilshommes de nom & d'armes. Fait au Pont-de-l'Arche lesdits jours & an.* Il épousa 1°. *Antoinette*, fille de *Louis de Campion*, Chevalier, Seigneur de Saint-Amand, de Hauterive, la Grenaie, Maréchal de-Bataille aux Armées du Roi, & d'*Antoinette du Quesne*; & 2°. *Marie*, fille unique de feu *Charles le Roy*, & d'*Anne de Fontenay*. Du second lit il eut entr'autres enfans :

XVIII. Charles de Ruppierre, Chevalier, Seigneur de Glos, Gendarme ordinaire de la Garde du Roi, qui épousa *Susanne Dyel-de-Gournay*, dont : — 1. Jacques, Curé de Thieville; — 2. Charles-Augustin, Vicaire-Général & Curé de Saint-Michel de Rouen, connu par ses Conférences sur l'Écriture Sainte, ses Sermons & sa profonde érudition; — 3. & N... de Ruppierre, héritiere des Seigneurs de Glos, mariée à *N... de Bellemare-de-Neuville*, Chevalier, dont des enfans.

Seigneurs de Vaufermont, issus des précédens.

* Au Fief de *Vaufermont*, relevant du Roi, & qui distingue cette Branche des autres, est attaché le droit de pacage & de panage, pour 12 bêtes à corne & dix porcs dans les forêts Royales de Moulins & de Bonsmoulins, de plus une exemption de payement de coutume pour le Seigneur & les Vassaux de Vaufermont au Marché du Bourg de la Vicomté de Moulins; & aussi le droit de moulin banal, garenne, colombier à pied, Chapelle fondée sous le titre de Saint-Nicolas, autrefois adossée aux murs de l'ancien Château de Vaufermont, reconstruite dans le XVI[e] siécle, par *François de Mallard*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine d'Essay, & ancien Seigneur de Vaufermont & de plusieurs autres Terres des environs.

XVII. Philippe, Baron de Ruppierre, troisieme fils de Gabriel, & d'*Elisabeth de Malmaison*, Chevalier, Seigneur de Vaufermont, Giray, (*Vallesfermont, Girraio*, dans *la Roque*, *p.* 91), Feugeroux, dit de Sainte-Colombe, Patron fondateur & honoraire des Paroisses de Sainte-Colombe, de Sainte-Gauburge-sur-Rille, où on acquitte plusieurs Messes fondées par cette Maison, servit en 1674, en qualité de Maréchal des-Logis d'une Compagnie du Bailliage d'Alençon, & fut incorporé, en la même qualité, dans l'Escadron de Thimerais. Il avoit épousé, par contrat passé devant les Notaires de Courtomer, en la Vicomté

d'Essay, le 16 Mai 1670, *Louise de Launay* (d'une anciene Noblesse qu'on croit originaire de Bretagne, & dont une branche s'est établie en Normandie dans le XVe siécle), fille de *Jacques de Launay*, Chevalier, Sieur de Laguion, & de feu *Louise de Fontaine*, dont pour fils unique :

XVIII. Thomas-Philippe, Baron de Ruppierre, Chevalier, Seigneur de Vaufermont, Giray, Feugeroux, &c. qui servit dans le Régiment de la Marine, & épousa, par acte passé devant *Maignet*, Notaire en la Vicomté d'Orbec, le 20 Mars 1697, *Charlotte de Billard*, (dont les ancêtres ont fondé, par acte passé devant *Crespin*, Tabellion au siége de Vimoutier en ladite Vicomté, le 12 Avril 1662, deux Messes basses & une haute, à perpétuité, dans l'Eglise de Ticheville), fille de feu *Michel de Billard*, Ecuyer, Seigneur de Retoutiere, Folval, &c. & de feu *Angélique de Belleau*. Elle s'est remariée à *Louis de Mallard*, Chevalier, Seigneur de la Bussiere, Brigadier des Gardes-du-Corps du Roi. De son premier lit sont sortis : — 1. Thomas-Philippe, qui suit; — 2. Angélique-Louise, reçue à Saint-Cyr en 1712, mariée, par contrat passé devant le Notaire de Sainte-Colombe-sur-Rille, le 23 Septembre 1723, à *Louis de Maurey*, fils d'*Eustache de Maurey*, Ecuyer, & de *Marie Hays*, — 3. & Charlotte, mariée, par contrat passé devant le même Notaire, le 15 Décembre 1722, à *Charles de Hudebert*, fils de feu *Jean-Charles*, Ecuyer, Seigneur de Blancbuisson, & de *Marie-Thérese de Nollent*.

XIX. Thomas-Philippe, Baron de Ruppierre, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Vaufermont, fils unique de Thomas-Philippe, Gendarme de la Garde Ordinaire du Roi, a épousé, par contrat passé devant le Notaire de Laigle, le 3 Juin 1722, *Marie-Louise de Blanchard*, fille de *Jean de Blanchard*, Ecuyer, & de *Marie-Catherine de Launay*. De ce mariage sont issus : — 1. Thomas-Philippe-Jacques, Baron de Ruppierre, né le 22 Juin 1725, qui a servi en qualité de Volontaire dans le Régiment d'Enghien en 1742, comme Lieutenant en 1743, comme Capitaine en 1756; s'est trouvé à la bataille de Bergen le 13 Avril 1759, où il a été estropié d'un boulet de canon à la jambe, ce qui l'a forcé de se retirer avec la Croix de Saint-Louis & une pension du Roi; — 2. Philippe-Charles, né le 26 Novembre 1726, mort jeune; — 3. un autre garçon, mort peu après sa naissance; — 4. Guillaume-Philippe, né le 13 Février 1730, mort jeune; — 5. Thomas-Philippe, dit *le Chevalier de Vaufermont*, né le 12 Septembre 1731, fait Capitaine au Régiment d'Enghien le 11 Mars 1756, tué sur le champ de bataille à Minden le 1 Août 1759; — 6. François-Mathieu, né le 22 Septembre 1735, Licencié en Théologie de la Faculté de Paris, & Vicaire-Général de l'Archevêché de Bordeaux, &c. — 7. Olivier-Pompone, qui suit; — 8. Louise-Charlotte, née le 4 Juin 1723, mariée, par contrat passé devant le Notaire de la Vicomté de Moulins en la Marche, avec *François-Antoine Mallard*, Ecuyer, Seigneur & Patron de Fay; — 9. Françoise-Victoire, mariée à *Louis Mallard*, son oncle, Chevalier, Seigneur de Retoutiere, ancien Garde-du-Corps de Sa Majesté, retiré Capitaine de Cavalerie, avec la Croix de Saint-Louis & pension du Roi, fils de *Louis Mallard*, Chevalier, Seigneur de la Bussiere, Brigadier des Gardes-du-Corps du Roi, & de *Charlotte de Billard*, veuve, en premieres noces, de Thomas-Philippe, I. du nom, Baron de Ruppierre; — 10. Marie-Louise, née le 22 Avril 1728, Religieuse Bénédictine, le 29 Juin 1755, au Prieuré de Notre-Dame des Loges à Exmes, Diocèse de Séez; — 11. autre Marie-Louise, née à Séez le 12 Mars 1733, reçue éleve à Saint-Cyr le 11 Mai 1743, Religieuse au même Monastere le 28 Novembre 1754, transférée depuis peu à l'Abbaye de Saint-Etienne de Reims, auprès de Madame *de Grieu*, Abbesse, sa parente; — 12. Catherine-Elisabeth, née à Séez le 24 Avril 1734, Religieuse au Monastere d'Exmes le 7 Juillet 1754; — 13. Françoise-Félicité, née le 8 Avril 1738, Religieuse au même Monastere le 28 Novembre 1754, morte depuis peu; — 14. & Catherine-Victoire de Ruppierre, née en 1742, mariée, par contrat passé devant le Notaire de Sainte-Colombe, à *Jean-*

Claude de Najac de-Saint-Sauveur, Ecuyer, Capitaine d'Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis.

XX. OLIVIER-POMPONE, Comte DE RUPPIERRE, Chevalier, né le 11 Juin 1741, septieme fils de THOMAS-PHILIPPE, II. du nom, & de *Marie-Louise de Blanchard*, nommé, le 11 Février 1756, à la Lieutenance de la Compagnie nouvelle de Droullin, passa volontaire, le 19 Avril suivant, à celle de la Compagnie de Sineti, pour servir dans l'armée destinée au siége de Mahon; fut dangéreusement blessé au siége du Fort Saint-Philippe, reçut, à cette occasion, une gratification; a fait la campagne de 1760 & 1761 aux Chasseurs; reçut une contusion à Clostercamp, a été fait Capitaine pendant la campagne de 1762, reformé la même année, remplacé, en 1764, dans le Régiment de Paris, qui a aussi été reformé; a passé Volontaire en Corse en 1769, a été premier Aide-Major des Volontaires de l'Armée; s'y est distingué, par son courage & sa capacité, à l'affaire de Pontenovo le 8 Mai 1769, où il a été dangéreusement blessé au bras; a obtenu, le 3 Janvier 1770, Commission de Colonel, avec un traitement de 1500 livres, & l'assurance d'un Régiment; a été fait Major du Régiment Provincial de Caen le 4 Août 1771, & Chevalier de Saint-Louis le 25 Mars 1772. Le Comte de RUPPIERRE, d'après ses preuves & le certificat du Généalogiste des Ordres du Roi, du 19 Décembre 1772, a été présenté au Roi & à la Famille Royale le 7 Avril 1773, & est monté dans les Carosses du Roi. Il fit, au mois de Juillet de la même année, un voyage instructif en Suisse & en Piémont, où il eut l'honneur d'être présenté à Sa Majesté Sarde, qui l'invita aux fêtes qui se donnerent à l'occasion du mariage de Madame la Comtesse *d'Artois*: il en rapporta différens plans ou mémoires, si favorablement reçus du Ministre de la Guerre, qu'il lui a fait obtenir du Roi, le 26 Janvier 1774, une gratification extraordinaire de 1000 écus. Il a été fait Colonel en second du Régiment de Rohan-Soubise le 18 Avril 1776, & n'est pas encore marié.

Branche des Seigneurs de PIERREFITTE, LA CHAISE & DU BUISSON.

XV. THIBAUT DE RUPPIERRE, Chevalier, Seigneur de la Chaise & du Buisson, troisieme fils de JEAN, V. du nom, Baron DE RUPPIERRE, & de *Catherine de Belleau*, fut un des hommes d'armes de la Compagnie de M. *de Carouge*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & épousa, par acte passé devant les Notaires d'Evreux le 29 Mai 1580, *Catherine de Bence*, fille de *Louis de Bence*, Ecuyer, Seigneur du Buisson, Garembourg, & de *Louise Boisberthelot*, dont: — GUILLAUME, qui suit; — & AMBROISE, Chevalier de l'Ordre du Roi, homme d'armes de sa Compagnie, marié à *Gabrielle de Courtin*. Il eut un procès, en 1618, au Parlement, contre *N... d'Escorches*, Ecuyer, pour droit de préséance à l'Eglise de la paroisse de Saint-Pierre de la Riviere, comme sorti des fondateurs de cette Eglise, où les armes des RUPPIERRE sont encore au pignon, & dans une Chapelle de la nef, où ils ont droit d'avoir un banc de six pieds en tout sens. Les Seigneurs DE RUPPIERRE ont fondé dans cette Eglise, dans celle de Survie & de Saint-Denis des Is, trois Messes basses, une grande & un *Libera*, aux Fêtes de la Toussaint, de Saint-Pierre & de Saint-Martin, par actes passés devant les Notaires de Saint-Pierre de la Riviere, les 25 Novembre 1650, & 15 Avril 1668.

XVI. GUILLAUME DE RUPPIERRE, Chevalier, Seigneur de la Chaise, Pierrefitte & du Buisson, Capitaine & ayant la charge de Major du Régiment de Canisy, en vertu des Lettres de Commission du Duc *de la Valette*, du 28 Février 1638, avoit épousé, par acte passé devant les Notaires d'Exmes, le 3 Janvier 1628, *Antoinette de Mauvoisin*, fille de *Christophe de Mauvoisin*, Chevalier, Seigneur de Villebadin & de Pierrefitte, & de *Madelene de Braque*, dont:

XVII. JEAN DE RUPPIERRE, Ecuyer, Seigneur de Pierrefitte, la Chaise, &c. qui s'allia, par acte passé devant les Notaires de Lyre, Vicomté de Breteuil, le

le 26 Octobre 1665, à *Madelene de la Vigne*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de Treauville, Saint-Eglan & Ruppierre, & de FRANÇOISE DE RUPPIERRE. Il en eut: — 1. JACQUES, marié à *Louise le Lasseur*, mere de FRANÇOIS DE RUPPIERRE, mort sans alliance; — 2. CHARLES, qui suit; — 3. FÉLICE-MARIE, femme de *François du Bouillioné*, Ecuyer; — 4. & MADELENE, mariée, le 4 Janvier 1715, à *Laurent Edouard*, Ecuyer, Sieur de la Douvilliere.

XVIII. CHARLES DE RUPPIERRE, Ecuyer, Seigneur de Pierrefitte & du Buisson (le fief de la Chaise ayant été cédé à la Maison *de Melun*, qui l'a réuni à sa Baronnie de Survie), épousa, par acte passé devant le Notaire de Saint-Pierre de la Riviere, le 23 Octobre 1702, *Jeanne-Charlotte d'Escorches*, fille de *Charles*, Ecuyer, Sieur de la Brosse, & de *Charlotte le Franc*, dont: — CHARLES, qui suit; — & FRANÇOIS-NICOLAS, Ecclésiastique.

XIX. CHARLES DE RUPPIERRE, II. du nom, Chevalier, Seigneur du Buisson, Lieutenant au Régiment Royal, Cavalerie, en 1735, ensuite Capitaine, Chevalier de Saint-Louis & pensionné de Sa Majesté, fut blessé à la bataille de Lawfelt, obtint une gratification le 15 Février 1748, & mourut des suites de sa blessure. Il avoit épousé, par acte passé devant le Notaire de Saint-Pierre de la Riviere, le 13 Février 1737, *Marie Pigache*, fille d'*Adrien Pigache*, Ecuyer, Seigneur de Mainbeville, & d'*Anne du Bouillard;* celle-ci fille de *Jean*, Ecuyer. Il laissa, entr'autres enfans:

1. ROSE-FRANÇOISE-JULE DE RUPPIERRE, laquelle, étant majeure & jouissant de ses droits, fit, au mois d'Octobre 1771, un contrat de mariage & publier ses bans, avec le Sieur *Bouglier-des-Fontaines*, Bourgeois d'Argentan. Les parens paternels de la Maison de RUPPIERRE y formerent opposition, pour conserver l'usage de ne se point mésallier, la grandeur de leur origine & la splendeur de leur Maison. Cette cause fut plaidée au Bailliage d'Exmes, ensuite attribuée, par exclusion, à celui d'Argentan, en vertu d'un Arrêt du Conseil Supérieur de Bayeux, obtenu par ledit Sieur *Bouglier*, le 22 Janvier 1772; mais la Partie adverse en méconnut la Jurisdiction. Voyez le procès de l'Evêque de Lisieux, du 3 Septembre 1199, & l'acte du Greffe d'Argentan du 8 Juillet 1772. Pendant ces contestations la Famille obtint une Lettre de cachet, pour faire conduire, le 26 du même mois, au Couvent du Bon-Pasteur à Lisieux ladite Demoiselle DE RUPPIERRE, qui, par actes passés devant les Notaires de Lisieux les 10 & 25 Février 1772, renonça à tous projets de mésalliance. Peu de tems après elle épousa *Georges-Antoine-Remi de Mallard*, fils aîné de Messire *François-Antoine de Mallard*, Chevalier, & de LOUISE-CHARLOTTE DE RUPPIERRE;

2 & 3. deux autres filles, mariées, l'une, en 1774, à *N... le Prevost-de-Lorgerie*, & l'autre, en 1775, à *N... du Chemin*, tous deux d'ancienne Noblesse de Normandie.

On trouve GILLETTE DE RUPPIERRE, mariée, en 1625, à *Antoine-Josal de Las*, Chevalier, Seigneur de Maleres, dont la Maison possédoit la Baronnie de Las en Béarn, & portoit pour armes: *d'azur, à un agneau pascal, avec une croix d'argent & une banderole de gueules.* — N... DE RUPPIERRE, mariée à *N... Achard*, Chevalier, Seigneur de la grande & petite Haye; — & MARIE DE RUPPIERRE, qui épousa, en 1700, *Charles-Marin du Bois-Thierry*, Ecuyer, Seigneur de Montheron.

Branche des Seigneurs de MARDILLY, &c.

XIV. THIBAUT DE RUPPIERRE, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Canappeville, second fils de MARGUERIN, & de *Guillemette Deschenes*, fit preuve de sa noblesse à Lisieux en 1540, & fut homme d'armes de la Compagnie de M. *de Carouge*, dont la montre fut faite à Evreux le 17 Juin 1564. Son nom est encore sur la grosse cloche de Canappeville, fondue en 1554. Il épousa *Charlotte le Queu*, fille de *Pierre*, Ecuyer, laquelle eut en dot l'Herbage du Menilaise, tenu en parage du fief de ce nom, & de plus 10 livres de rente sur la Terre

de Talloney. Ses enfans, qui partagerent le 5 Juin 1569, furent: — 1. Philippe, qui suit; — 2. Thibaut, rapporté après la postérité de son aîné; — 3. Guillaume, qui servit dans la Compagnie de *Charles de Lorraine*, Marquis d'Elbeuf, dont la montre fut faite à Saint-Jean d'Angely, le 6 Novembre 1569: il mourut sans postérité; — 4. Michel, Ecuyer, Seigneur de la Milletiere, qui n'eut de Demoiselle *Isabeau de Nollet*, qu'une fille, nommée — Françoise de Ruppierre, mariée, par contrat sous seing-privé, le 14 Décembre 1593, déposé au Notariat de Gacey le 27 Novembre 1624, avec noble homme *Jacques de Hudebert*, Seigneur de Blancbuisson, fils de feu *Geoffroi de Hudebert*, Ecuyer, & de Dame *Vincente de Maurey*; — 5. & Marie, femme de *Geoffroi de Neuville*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu & de Courson.

XV. Philippe de Ruppierre, Ecuyer, Seigneur de Canappeville, vendit, par contrat passé à Argentan le 14 Mai 1585, le fief d'Avernes à *Jacques Bernard*, Ecuyer, Seigneur de Courmenil, dont les descendans ont aussi acquis, des Seigneurs *de Canappeville*, le fief du Hamel. Il épousa *Anne Labbey*, fille de *N... Labbey*, Seigneur de Beaufils & de Friardel, dont deux filles, qui partagerent la Terre de Canappeville le 16 Juin 1597, sçavoir: — Catherine & Marie de Ruppierre; celle-ci épouse de *Charles de Belleau*, Ecuyer.

Catherine de Ruppierre, l'aînée, s'allia avec *François de Bitot*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, dont elle n'eut qu'une fille, — *Anne de Bitot*, mariée à *Guillaume de Nollent*, Ecuyer, Seigneur de Canappeville, Bombanville & du Bois de Comeaux, fils de *Philippe de Nollent*, & de *Michelle d'Harcourt-d'Olonde*. Elle fut mere de — *Philippe de Nollent*, Ecuyer, Seigneur desdites Terres, qui se maria avec *Jacqueline de Vipart*, & en eut: — 1. *Jacques de Nollent*, époux de *Geneviéve Guyon*, & pere de feu *N... de Nollent*, Dame d'Argentel, morte en 1775, à Argentan; — 2. *Pierre de Nollent*, pere de Mademoiselle *de Nollent*, présentement Dame de Canappeville; — 3. & *Catherine de Nollent*, épouse de *N... de Rousigny*.

XV. Thibaut de Ruppierre, Chevalier, second fils de Thibaut, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Canappeville; & de *Charlotte le Queu*, Seigneur de Mardilly, Livet, la Vallée, &c. épousa Demoiselle *Jeanne le Boucher*, dont: — 1. Jean de Ruppierre, Seigneur de la Vallée, qui fut mis en tutelle par Sentence du 27 Novembre 1580, rendue par le Bailli de la Vicomté de Philibert, & déclaré majeur par celle du Bailli d'Orbec, du 20 Octobre 1595. Il épousa *Claude de Campion*, dont les enfans moururent sans postérité; — 2. Martin, qui suit; — 3. & Marie, morte sans alliance.

XVI. Martin de Ruppierre, Seigneur de Mardilly, la Vallée, les Bois, &c. servit le Roi avec armes & bagages, suivant un certificat, du 10 Novembre 1635, du Duc *de Longueville*, Pair de France, Gouverneur de Normandie, & avoit épousé, par contrat passé devant les Tabellions du Pont-Autou, le 26 Septembre 1604, *Catherine de Hudebert*, fille d'*Alain*, Ecuyer, Seigneur de Blancbuisson, & d'*Anne de la Pallu*, de laquelle il eut: — 1. Pierre, qui partagea avec Martin, son frere, devant les Tabellions de Gacey, le 8 Février 1651. Il vendit, de concert avec lui, par acte passé devant les Notaires d'Orbec, le 6 Février 1661, plusieurs héritages situés à Mardilly, à Messire *Robin d'Escorches*, Chevalier, Seigneur de Sainte-Croix & d'Ouilly; & échangea encore, lesdits jour & an, son demi-fief de Mardilly, pour plusieurs héritages que lui donna en contr'échange *Gilles de la Pallu*, Chevalier, Seigneur du Menil-Hubert. Il eut au Siége d'Orbec & au Parlement de Normandie, de longues contestations avec *Philippe de Nollent*, Chevalier, Seigneur de Canappeville, pour le droit de préséance dans la Paroisse dudit lieu. Comme ils descendoient tous les deux, l'un du côté paternel, & l'autre du côté maternel, de Raoul, frere de Guillaume de Ruppierre, Evêque de Lisieux en 1191, dont on voyoit encore les armes dans ladite Eglise, Pierre de Ruppierre prétendoit que la préséance aux droits honorifiques devoit s'accorder au côté paternel des Seigneurs du nom & lignée des fondateurs des Eglises, ou du moins devoit se régler entr'eux selon l'âge. Dans la Replique & piéces signifiées au Seigneur *de Nollent*,

le 10 Juillet 1662, PIERRE DE RUPPIERRE lui reproche, ainsi qu'à *Jacqueline de Vipart*, son épouse, « de vouloir entreprendre, par une vanité odieuse, de marcher devant les Gentilshommes de la qualité dudit DE RUPPIERRE, lequel a l'avantage de faire voir, par une longue suite de siécle, qu'il est descendu d'une Famille illustre & très-ancienne; & non contens de cette entreprise, ils troublent incessamment le Service divin, & causent un scandale perpétuel dans l'Eglise de Dieu ». M. l'Evêque de Lisieux, approché en cause, déclara au Siége d'Orbec, le 8 Juin 1661, qu'il n'entendoit disputer les droits honoraires audit Seigneur *de Canappeville*. PIERRE DE RUPPIERRE mourut sans alliance; — 2. & MARTIN, qui suit.

XVII. MARTIN DE RUPPIERRE, II. du nom, Seigneur de Mardilly, les Bois, &c. fut maintenu dans sa *noblesse* avec son frere aîné, le 6 Mai 1666, par M. *de Marle*. Commissaire départi en la Généralité d'Alençon; servit Volontaire dans la Compagnie du Duc *de Longueville*, en bon & suffisant équipage, & sans avoir reçu aucun argent, suivant le certificat du Sieur *de Chandebois*, Capitaine-Lieutenant de ladite Compagnie, du 29 Août 1646. Il épousa *Gabrielle de Beaurepaire*, dont les enfans moururent sans postérité.

Branche des Seigneurs de SEGRIE & de COURTONNE-LA-MEDRAC.

XI. GUILLAUME DE RUPPIERRE, VI. du nom, Chevalier, Seigneur des Astelles, Baucensey, Mardilly, la Motte, Bélautel, la Frenaye, Sotteville, Segrie, la Lande, Saint-Simon, Courtonne-la-Medrac & Saint-Georges-de-Roilley, sixieme fils de RAOUL DE RUPPIERRE, II. du nom, & de *Marguerite Hallebout*, reçut aveu en 1405, à cause de son Fief de Mardilly; & partagea, le 7 Mars 1416, avec *Roger de Reeuchon*, Ecuyer, mari de *Guillemette de Patry*, sa belle-sœur. Il avoit épousé *Jeanne de Segrie*, fille de *Pierre*, Chevalier, & de *Jeanne de Patry*, sœur de ladite *Guillemette*; & n'eut de son mariage qu'un fils, nommé

XII. GUILLAUME DE RUPPIERRE, VII. du nom, Ecuyer, Seigneur de Courtonne, &c. qui eut pour tuteur *Jean de Brucourt*, Ecuyer, Seigneur de Fervaques, son cousin-germain maternel, élu, le 15 Mars 1431, aux Plaids de la Seigneurie de Moyaux, tenus à Lisieux dans une assemblée de parens où se trouverent les Seigneurs *de Neuville*, *de Louvet*, *Taupin-Aumont*, *Belleau*, *Toustain*, *Beaudeis*, *Saint-Laurent*, *Dorliens*, tous Ecuyers. Ce GUILLAUME DE RUPPIERRE fit preuve de noblesse sous LOUIS XI, devant *Raimond de Montfaut*, & fut compris au rang des Nobles de la Sergenterie de Moyaux. Il mourut en 1474, & avoit épousé *Jeanne d'Angerville*, Dame du Fief de Lieurey, le 19 Mars 1481. Il y eut partage entre ses enfans, sçavoir: — 1. JACQUES, qui suit; — 2. JEAN, Ecclésiastique, qui eut pour son lot les Fiefs de Courtonne & du Clos Damelaine, &c; — 3. GUILLAUME, qui eut le Fief de Baucensey, avec droit de moulin moutiers; — 4. ROBERT, qui eut pour sa part le Fief de Saint-Georges-de-Roilley, avec droit aux forêts de la Brasse, de Patronage, &c; — 5. ODO, partagé du Fief des Astelles, avec droit de Patronage, de moulin & autres droits en dépendans: JEAN DE RUPPIERRE, Ecuyer, Seigneur de Survie, eut, avec le Procureur du Roi, au nom de M. le Duc *d'Alençon*, aux Assises d'Exmes, le 24 Novembre 1495, une contestation pour le droit de tenure de ce Fief; — 6. COLAS, qui eut pour sa part le Fief de Mardilly, avec la propriété de celui de la Motte, dont jouissoit, à la charge de l'hommage, *Bertrand de la Haye*, Ecuyer, qui l'avoit eu de feu *Guillemette Loyn*, son épouse; — 7. JACQUELINE, Religieuse à l'Abbaye de Sainte-Trinité de Caen; — 8. PERRETTE, femme de *Jean d'Anisy*, Ecuyer, Sieur du Pin, qui acquit, par acte passé devant les Notaires de la Vicomté d'Orbec, le 21 Mai 1474, le Fief d'Asnieres, avec les deniers provenans de la dot de son épouse; — 9. & JEANNE DE RUPPIERRE, mariée, le 7 Février 1473, à JEAN DE RUPPIERRE, IV. du nom, Seineur de Survie. Elle eut en dot le Fief de Sotteville.

XIII. JACQUES DE RUPPIERRE, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Segrie,

la Lande & Saint-Simon, qu'il choisit, le 19 Mars 1481, pour son lot, avec droit de Patronage & panage, s'étendant ès Paroisses de Segrie, la Lande & la Pommeraye, épousa *Jeanne de Grente*, laquelle fut mise hors de garde-noble en 1477, fille de *Jean de Grente*, Ecuyer, & de *Guillemette le Vicomte*. Elle se remaria à *Robert de la Sauvagere*, & eut de son premier lit :

XIV. JACQUES DE RUPPIERRE, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Segrie, Saint-Georges-de-Roilley, Ouilly-le-Vicomte, qui fut Capitaine des Nobles noblement tenans du Bailliage d'Alençon & du Perche, dont il fit la montre & revue le 10 Septembre 1523. Il donna à *Jean de Villers*, frere de *Marguerin de Villers*, Seigneur de Baudet, un certificat comme il avoit comparu, selon son Ordonnance, en équipage de guerre, pour faire le service pour lui & les Sieurs *de Chaumigny* & *de Gastrey*, ses Aides (Arch. de M. *de Villers*, au Château d'Hellou près Alençon). Il épousa *Louise de Folligny*, laquelle se remaria à *Jean Turgot* ou *Tourgot*, Chevalier, Baron de Gouvet, Lieutenant d'une Compagnie de Gendarmes sous M. *de Canaples* en 1540. Elle eut de son premier mari :

XV. ANTOINE DE RUPPIERRE, Chevalier, Seigneur de Segrie, d'Ouilly-le-Vicomte, &c. qui laissa cinq enfans, sçavoir : — 1. GABRIEL, qui suit; — 2. JEAN DE RUPPIERRE, Seigneur de Courtonne, des Astelles, la Frenaye, &c. qu'il eut pour son lot, le 15 Octobre 1554, mort sans postérité; — 3. CHARLES, qui fut partagé de la Seigneurie de Saint-Georges-de-Roilley, &c. Il fut homme d'armes de la Compagnie du Seigneur *d'Ennebaut*, dont la montre fut faite en Robe, à Mortagne au Perche, & le payement fait à Senlis le 24 Janvier 1554, (Titres à Alençon).

4. ANNE DE RUPPIERRE, mariée à *Pierre Dubois*, Ecuyer, pere de *Richard Dubois*, Seigneur de Belautel, qui vendit, en 1609, la Seigneurie de Courtonne à *Adrien du Houlley*, Ecuyer. *François*, son fils, fut pere d'*Adrien du Houlley*, qui n'eut que deux filles : *Françoise*, morte sans enfans; & *Cécile-Adrienne du Houlley*, mariée à *Nicolas Rioult*, Ecuyer, Seigneur de Courtonne; — 5. & BARBE DE RUPPIERRE, mariée à *Jacques de la Vigne*, Ecuyer, Seigneur du Saulcey.

XVI. GABRIEL DE RUPPIERRE, Chevalier, Seigneur de Segrie & d'Ouilly-le-Vicomte, eut ces terres en partage, par acte passé devant le Notaire de Saint-Pierre de la Riviere en la Vicomté d'Exmes, le 15 Octobre 1554. Il est compris au nombre des Gens du Conseil de CATHERINE DE MÉDICIS, femme du Roi HENRI II, tenu à Senlis; & avoit pour ses gages 5 livres. *Jean Bertrand*, Conseiller, premier Président du Parlement de Paris, le premier Garde des Sceaux en titre d'Office, & Président dudit Conseil de la Reine, avoit pour ses gages, 6 livres. Il mourut vers 1567; & le 16 Juin 1569, il y eut une Sentence rendue à la Justice d'Ouilly, tous les Vassaux assemblés, qui accorda des reliefs, à cause de défunts Messires GABRIEL, ANTOINE & JACQUES DE RUPPIERRE, précédens Seigneurs de cette Seigneurie, &c. GABRIEL avoit épousé *Marguerite de Berzeau*, laquelle se remaria à *Julien le Forestier*, Ecuyer, Sieur de Saint-Lambert & d'Ouilly. On croit qu'elle eut de son premier lit : — BARBE DE RUPPIERRE, qui, en 1610, étoit Dame de Segrie.

Cette Terre a passé depuis à *Nicolas de Valembras*, Ecuyer, qui s'intituloit, en 1631 & 1651, Seigneur de Segrie, la Coulonche & de la Sauvagere.

Les armes de la Maison DE RUPPIERRE sont : *pallé d'or & d'azur*. Devise : SUPERBIA IMMANES. *Od. V. an.* 1080. Supports : *deux lions*. Généalogie dressée sur les monumens publics cités, & les titres originaux communiqués.

* RUSSIE : Ce vaste pays, ainsi nommé depuis le milieu du IXe siécle, & *Moscovie*, du nom d'une de ses principales Provinces, étoit anciennement partagé entre divers peuples, indépendans les uns des autres, mais esclaves d'origine pour la plupart, comme il paroît par la Langue de cette Nation, qui s'est conservée en Russie jusqu'à nos jours.

Les Russes, depuis qu'ils eurent reçu le Christianisme, adopterent l'Ere du monde suivant le calcul de Constantinople. Ils ont conservé cette maniere de compter jusqu'à la fin du dernier siécle, qu'ils lui ont substitué l'Ere de l'Incarnation, suivant le Calendrier Julien non réformé.

Rurik est le premier qui ait été reconnu par les habitans de Novogorode, pour leur Souverain en 862, & sa Dynastie a fini en 1155, sous Georges, Prince de Susdal, qui jetta les fondemens de la ville de Moscow, & mourut en 1157.

La seconde Dynastie, qui a commencé en 1157, & dont les Souverains portoient le titre de *Grands Ducs de Wladimire*, & ensuite celui de *Grands Ducs de Moscow*, a fini en 1612. Ceux, qui depuis regnent dans ce vaste Empire, prennent le nom de *Czar* & d'*Empereur*. C'est Pierre Alexiowitz, surnommé *le Grand*, qui a renouvellé la face de la Russie. Ce pays lui doit tout, Loix, Police, Discipline militaire, Marine, Science & Beaux-Arts. Il a tout entrepris, & tout ce qu'il n'a pas achevé s'est perfectionné, selon ses vues, par ses successeurs, & sur-tout par l'Impératrice regnante, Catherine Alexiowna, II. du nom, née le 2 Mai 1729, veuve, le 17 Juillet 1762, du Czar Charles-Pierre-Ulric, & fille de *Christian-Auguste*, Prince *d'Anhalt-Zerbst*, & de *Jeanne-Elisabeth de Holstein-Eutin*, sœur du Roi de Suéde, dernier mort. Elle a été reconnue pour seule Impératrice de Russie le 9 Juillet (vieux style) 1762, & son fils unique, Paul Petrowitz, né le 1 Octobre 1754, a été reconnu pour son successeur à l'Empire, le 3 Octobre (nouveau style) 1762, sous le titre de *Grand Duc de Russie*. Il a épousé, 1°. le 10 Octobre 1773, *Natalia Alexiowna*, née Princesse *de Hesse-Darmstadt*, morte, le 30 Avril 1776, le quatrieme jour de ses couches, d'un Prince mort en naissant, & 2°. le 7 Octobre de la même année, *Sophie-Dorothée de Wirtemberg-Stuttgard*, née le 25 Octobre 1759.

RYCKWAERT : Famille noble & ancienne de la ville de Bruxelles, en Brabant, dont nous allons donner un extrait, que nous avons tiré de *l'arbre de lignage* de la Maison de *Van-Coudenbergh*, l'une des sept nobles Familles de la même Ville.

Marc Ryckwaert, Ecuyer, épousa Demoiselle *Françoise Van-Vlaenderen-Drincham*, dont il eut entr'autres enfans :

Jacques Ryckwaert, Ecuyer, qui épousa Demoiselle *Isabelle Van-Hoosenbeke*, fille de *Jean Van-Hoosenbeke*, Ecuyer, & de Dame *Marguerite Van-Winckele*. De ce mariage vint, entr'autres enfans :

Guillaume Ryckwaert, Ecuyer, qui s'allia avec Demoiselle *Marie Van-Wesele*, fille de *Nicolas Van-Wesele*, Ecuyer, dont vint :

Philippe Ryckwaert, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Tiberchamps, qui écartela ses armes, sçavoir : *au* 1 *&* 4, de sa Maison; & *au* 2 *&* 3, *de gueules, à un chevron d'hermine, accompagné en chef d'un franc-canton de* Flandres *à dextre, & d'un écusson de* Luxembourg *à senestre*. Il épousa Demoiselle *Catherine Mastelyn*, de laquelle vinrent : — 1. Philippe, qui suit; — 2. Anne-Marie, femme de *Charles de Beaudringhien*, Ecuyer, Seigneur de Cour-sur-Heure, dont la postérité s'éteignit à leur fils — *Philippe de Beaudringhien*, Ecuyer, Baron de Samarre; — 3. & Marie, épouse de *Pierre Piermans*, Ecuyer, Seigneur de Fleschieres, dont postérité. *Voyez* ce mot.

Philippe Ryckwaert, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Tiberchamps, épousa Demoiselle *Florence-Virgine Virine-de-Landas*, fille de Messire *Philippe Virine-de-Landas*, Ecuyer, & de Dame *Marie T'séraëts*, Dame de Bamelontia, dont postérité.

Les armes : *d'azur, à trois anneaux, remplis chacun d'une merlette de même, & posés* 2 *&* 1, que ceux de cette Maison écartelent, comme ci-devant, depuis Philippe Ryckwaert, I. du nom.

RYE : Ancienne & illustre Maison de Bourgogne, qui tire son nom de *Rye*, Village auprès de Neublans.

GUILLAUME DE RYE, le premier dont il soit fait mention, épousa, en 1265, *Peronne de Neublans*, sa cousine. Cette Maison a formé deux Branches, éteintes.

CHRISTOPHE DE RYE, Marquis de Varambon, &c. descendu, au Xe degré, de GUILLAUME, fut Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, & Mestre-de-Camp du Régiment de Bourgogne aux Pays-Bas. Il avoit de grands biens; mais les dettes qu'il contracta les absorberent, ensorte qu'ils furent presque tous achetés par FERDINAND DE RYE, dit *de Longwy*, Archevêque de Besançon, qui, par son testament, daté de l'an 1636, institua pour héritiers ses petits neveux, fils de FRANÇOIS DE RYE, Marquis de Varambon, à charge de *fidéicommis*, en faveur de leurs descendans mâles, & appella après eux & à leur défaut, les descendans mâles & de mâle en mâle de LOUISE DE RYE, sa niéce, mariée à *Claude-Antoine de Poitiers*.

FERDINAND-JUSTE DE RYE qui, recueillit ce *fidéicommis*, épousa, le 1 Septembre 1655, *Marie-Henriette de Cusance*, & mourut, sans enfans, à Besançon, le 8 Août 1657, après avoir institué sa femme héritiere universelle, par un testament, qui donna lieu à de grands procès. Son héritiere emporta les biens de la Maison de *la Palu*, dont on jugea que le *fidéicommis* étoit fini; & ceux qui venoient de FERDINAND *de Longwy*, dit DE RYE, Archevêque de Besançon, passerent à la Maison de POITIERS, en vertu du *fidéicommis* fait par ce Prélat. Voyez POITIERS, *Tome XI*.

La Maison de RYE portoit pour armes: *d'azur, à l'aigle d'or*. Extrait de *Moréri*.

RYM : Famille noble de Flandres, dont étoit

CHARLES DE RYM, Ecuyer, Seigneur de Belhem, Schuerwelt, Leckenbecke, qui obtint, en 1655, l'érection de la Seigneurie de *Belhem*, en Flandres, en *Baronnie*. Il est un des ayeux de MARIE-ANNE-THÉRESE DE RYM, Baronne de Belhem, mariée à *Louis-François*, Prince *de Montmorency*, Comte de Logny, Vicomte de Roullers. Elle est morte en 1738, dont des enfans. *Voyez* MONTMORENCY.

Les armes: *d'or, au lion léopardé de gueules, armé, lampassé & couronné d'azur*.

Addition après RIOUX, *p. 116 de ce Volume*.

RIPERT : Famille noble, originaire du Dauphiné.

On la trouve, dès le commencement du XIIe siécle, répandue en différentes branches dans le Diois & dans l'Evêché de Saint-Paul-Trois-Châteaux. On peut voir dans l'Histoire du Comtat, où il en subsiste encore une branche, de quelle noblesse & de quelle considération elle a joui, dans tous les tems, sous les premiers Souverains du Dauphiné & sous les derniers Dauphins. Il y en avoit également des branches établies dans le Diocèse d'Apt en Provence, dès le commencement du XIIIe siécle. La liste des Prévôts du Chapitre en présente trois, en 1233, 1256 & en 1270. Le second fut élu Evêque d'Apt en 1268, ce qui prouve qu'ils y étoient déja anciens & considérables.

Cette Famille, dont il est ici question, résidoit encore dans le Bourg de Saint-Martin de Clelles en Trieve, au Diocèse de Die, dans le XIVe siécle. HUGON DE RIPERT prêta hommage le 3 Avril 1333, & le même jour 3 Avril 1347, il institua LAMBERT, son fils, son héritier.

JEAN DE RIPERT, fils de LAMBERT, épousa, par contrat passé devant *Dorna*, Notaire de Saint-Martin, le 29 Octobre 1387, *Catherine de Rocco*, & paya à

François de Ripert, son frere, le legs de Lambert, leur pere, par acte passé devant *Charlaye*, Notaire, le 9 Mai 1412. Il eut de son mariage :

Etienne de Ripert, I. du nom, qui se maria, en secondes noces, le 4 Septembre 1438, acte passé devant *Brunel*, Notaire, avec Demoiselle *Françoise de Daran*, fille de noble *Pierre*, dont :

Etienne de Ripert, II. du nom, qui se transplanta en Provence, dans le Bourg de Saint-Saturnin, au Diocèse d'Apt, où il épousa, par acte passé le 10 Novembre 1481, devant *Bourrony*, Notaire dudit Bourg de Saint-Saturnin, Demoiselle *Anne de Trabutis*, fille de noble *André*, qui l'institua son héritiere, à condition que son mari s'y établiroit ; & lui assigna un affart de Terre au quartier de Bourgane, terroir dudit lieu, & la moitié de la maison pour dot. De ce mariage vint :

Claude de Ripert, qui allant à Grenoble, passa par Saint-Martin de Clelles ; y fit son testament, le 29 Mars 1541, devant *Brunel*, Notaire. Il avoit épousé, par contrat passé le 25 Janvier 1517, devant *Icard*, Notaire, *Marie de Jauffrey*, fille de noble *Antoine*, laquelle testa le 12 Novembre 1542, devant ledit *Icard*, Notaire. Leurs enfans furent : — 1. Pierre, qui suit, héritier de ses pere & mere par leur testament, & confirmé par un codicille de son pere, du 15 Janvier 1546 ; — 2. & Antoine, légué par ses pere & mere.

Pierre de Ripert épousa, par contrat du 1 Avril 1549, passé devant *Parret*, Notaire de Saint-Martin de Clelles, Demoiselle *Batiste Dodon*, fille de noble *Gonès Dodon*. Il testa le 20 Décembre 1563, devant *Empereur*, Notaire de Saint-Saturnin, laissa l'usufruit de ses biens à sa femme, & institua son héritier Roland, son fils, qui suit.

Roland de Ripert épousa, le 16 Novembre 1588, par contrat passé devant *Allard*, Notaire, *Blanche de Donodei*, fille de noble *Sauveur*, dont : — 1. Pierre, Sieur de la Verriere, marié, le 5 Octobre 1616, par acte passé devant *Borelly*, Notaire à Aix, avec Demoiselle *Anne de Thomas-de-Millaud*, fille de *Charles*, & de *Bernardine de Tulles*, Dame de Gignac & de Roquefure, mort sans postérité ; — 2. Jean, qui suit ; — 3. & André, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné.

Jean de Ripert épousa, 1°. le 26 Février 1623, par acte passé devant *Allard*, Notaire, Demoiselle *Susanne de Belly*, d'une Famille noble du Comté Venaissin ; & 2°. *Diane de la Cotiere*, de Carpentras. Du premier lit il eut : — François, qui suit ; & du second : — Pierre, Capitaine dans Albigeois, mort sans postérité.

François de Ripert se maria, par contrat passé le 5 Mai 1660, devant *Bonnefoy*, Notaire, à Demoiselle *Marie d'Artaud*, fille du Seigneur de Barret, dont : — Joseph, qui suit ; — & Jean-Pierre, Capitaine au Régiment de Hainaut.

Joseph de Ripert, aussi Capitaine audit Régiment de Hainaut, & mort Lieutenant-Colonel, avoit épousé *Albertine de la Roche-Aymon*, de laquelle sont issus : — Jean-Batiste-Joseph-Elie de Ripert ; — & Jean-Nicolas-Albert de Ripert, qui ont été tous les deux Capitaines au Régiment de Hainaut, ensuite Commandans des Recrues d'Aix & de Lyon, avec Brevet, l'un & l'autre, de Colonels à la suite de l'Infanterie. Le *Mémoire* que nous avons reçu, ne dit pas qu'ils soient mariés.

Seconde Branche.

André de Ripert, troisieme fils de Roland, & de *Blanche de Donodei*, se maria, en 1630, avec *Catherine de Soubeiras*, de la ville de Carpentras, fille de noble *Paul de Soubeiras*, & de *Louise de Gerenton*, dont : — Pierre-François, qui suit ; — & Joseph, rapporté après la postérité de son aîné.

Pierre-François de Ripert, Seigneur de la Verrerie, épousa, par contrat passé devant *Allard*, Notaire, le 2 Juin 1665, *Marthe-Gabrielle de Martiny-Saint-Auban*, fille de noble *Antoine*, & de Dame *Claire de Brunis*, de la ville

de Bonioux, d'une Famille originaire de Florence; dont: — 1. André, qui suit; — 2. Elzéar, Sieur de Saint-Auban, mort Capitaine dans le Régiment de la Fere; — 3. & Pierre-François, Sieur de la Verrerie, Major au même Régiment, mort, au retour de Bohême, dans l'armée du Maréchal *de Broglie*.

André de Ripert, II. du nom, Capitaine d'Infanterie d'une Compagnie détachée, reformé à la suite du Régiment de la Marine, remplacé dans celui de Marcilly, a épousé, par contrat passé devant *Durand*, Notaire à Apt, le 23 Septembre 1702, *Marie-Rose d'Artaud-Montauban*, Dame de Barret, dont:

Joseph de Ripert, marié, le 12 Janvier 1735, par contrat passé devant *Goffridi*, Notaire à Apt, avec Demoiselle *Delphine de Thomas-Gignac*, fille de noble *Jean-Batiste*, Seigneur de Gignac & de Roquefure, & de Dame *Marguerite de Guerin*, de laquelle sont issus: — André, qui suit; — & Joseph-Gabriel, Lieutenant au Régiment de Hainaut, mort à Mahon.

André de Ripert, III. du nom, s'est marié, en 1767, avec Demoiselle *Marie-Anne de Meyronnet*, fille de Messire *Philippe*, Baron de Saint-Marc, Conseiller au Parlement d'Aix, & de Dame *Thérese de Fauris-de-Saint-Clément*, dont deux garçons & deux filles.

Troisieme Branche.

Joseph de Ripert, fils puîné d'André I, & de *Catherine de Soubeiras*, Capitaine dans le Régiment du Marquis *de Buoux*, se trouva à l'expédition de Messine, & se maria, le 23 Août 1669, par contrat passé devant *Darbès*, Notaire d'Aix, avec *Françoise de Fagoüe*, d'une Famille noble de Paris. Il en eut: — André, Lieutenant de Dragons, mort en 1700; — & Pierre-François, qui suit.

Pierre-François de Ripert, Seigneur de Monclar & de Salonet, Capitaine dans le Régiment de Nisas, quitta le service après la mort de son frere aîné, acheta une charge de Conseiller au Parlement d'Aix, dont il fut fait Procureur-Général après la mort de M. *de Rabasse-de-Vergons*; & se maria, en 1711, avec *Françoise d'Orsin*, fille de feu Messire *Jean-Joseph*, Conseiller au Parlement, Seigneur de Miraval, & de *Gabrielle de Felix*, des Seigneurs *du Muy*, dont: — 1. Jean-Pierre-François, qui suit; — 2. Joseph-Jean-Batiste de Ripert-de-Salonet, Capitaine au Régiment du Roi, Cavalerie, avec Brevet de Lieutenant-Colonel; — 3. & Elzéar-Polixene, Archidiacre d'Orléans, Abbé des Abbayes d'Ivry & de Saint-Allire de Clermont.

Jean-Pierre-François de Ripert, Marquis de Saint-Saturnin, Baron de Monclar, Seigneur de Salonet & d'Ubaye, Procureur-Général au Parlement d'Aix, mort, dans son exil, le 12 Février 1773, avoit épousé, en Mars 1747, Demoiselle *Catherine de Lille*, fille de noble *Jean-Pierre*, Seigneur de Roussillon, dont: — 1. Gilles de Ripert, non encore marié; — 2. Emilie, mariée, en 1770, à *N... de Raffelis*, Seigneur de Broves, Chef-d'Escadre; — 3. & Rosalie, mariée à Nice.

Les armes: *de gueules, à une fleur de lis d'or ou d'argent, & une fasce d'azur, brochante.*

Addition à la page 236, avant RODEMACKER.

RODDE (de la): Noble & ancienne Maison, qui subsiste, depuis plus de 500 ans, dans le Velay, & dont une branche est établie en Bourgogne depuis plus d'un siécle.

Elle tire son nom du Château de la Rodde dans le Gévaudan, qui étoit possédé, dès le commencement du XIII[e] siécle, par Pierre, Seigneur de la Rodde, Chevalier, qui fut témoin d'une Sentence arbitrale rendue le jour de Saint-Philibert en 1231.

Bertrand, Seigneur de la Rodde, du consentement de *Beraude*, son épouse, donna à cens des Terres dans le territoire de la Seigneurie de Seneujols, au pays de

de Velay le 28 Novembre 1279, duquel acte GUILLAUME DE LA RODDE fut témoin, & PIERRE DE LA RODDE, Chevalier, fut caution.

I. HUGUES DE LA RODDE, Damoiseau, aussi témoin de cet ascensement, rendit hommage, le 10 Mars 1308, à l'Evêque du Puy en Velay, pour raison des fiefs qu'il possédoit à Bonnefont. Cet HUGUES est encore rappellé dans le premier hommage rendu par PIERRE, son fils, qui suit.

II. PIERRE DE LA RODDE fit hommage, le 7 Novembre 1310, à l'Evêque du Puy, à cause de ce qu'il possédoit à Bonnefont; & lui en rendit un autre, pour les mêmes fiefs, le 3 Mars 1318. Il eut pour fils:

III. HUGUES DE LA RODDE, II. du nom, Damoiseau, Seigneur de Seneujols, qui rendit hommage de cette Terre, le 25 Avril 1328, au Seigneur *de Montlaur*. Il avoit fait hommage, le 25 Mars de ladite année, à l'Evêque du Puy, pour ses fiefs de Bonnefont; & lui en rendit encore un le 17 Septembre 1343, à cause des mêmes fiefs. Il fut pere de PONS, qui suit, & est rappellé dans une reconnoissance féodale, faite par son fils, où il est qualifié de *noble homme*.

IV. PONS DE LA RODDE, Damoiseau, Seigneur de Seneujols, rendit hommage, & reconnut tenir de fief du Seigneur *de Montlaur*, le lieu de Seneujols, par acte du 24 Septembre 1370, dans lequel feu son pere est rappellé. Il rendit hommage à l'Evêque du Puy, le 9 Juin 1383, pour Bonnefont; &, suivant la Coutume des Nobles, le 2 Octobre 1415, pour Seneujols, Montbonnet, Mirmande & Lasbineire. Il fut pere de MOREL, qui suit, & est qualifié de *noble homme* dans l'hommage rendu par son fils.

V. MOREL DE LA RODDE, Damoiseau, rendit hommage, suivant la Coutume des Nobles, le 16 Juillet 1417, au Seigneur *de Montlaur*, pour les Terres de Seneujols, Mirmande, Lasbineire, Pigeire, Longpinet & Cheirac, dans lequel il rappelle feu son pere. Il eut pour fils:

VI. ARMAND DE LA RODDE, Damoiseau, qui rendit hommage, le 14 Avril 1428, au Seigneur *de Montlaur*, pour Seneujols, Montbonnet, Mirmande, Lasbineire, Pigeire & Cheirac, dans lequel son pere est rappellé. Il épousa *Françoise de Caissac*, dont: — GUILLAUME, qui suit; — & BÉATRIX, mariée, par contrat du 30 Janvier 1449, à *Guignard de Pracontal*, Seigneur d'Ancone, dont elle eut sept enfans.

VII. GUILLAUME DE LA RODDE, en vertu d'une procuration de son pere, rendit hommage au Seigneur *de Montlaur*, le 27 Février 1461, à cause de Seneujols, Montbonnet, Mirmande, &c. Terres possédées par son pere, & eut pour fils:

VIII. GODEFROY DE LA RODDE, Chevalier, Seigneur de Seneujols, Sansaguet & Alteirac, donataire de son pere, & de son ayeul ARMAND, par acte du 18 Février 1460. Il fut pere de

IX. CHRISTOPHE DE LA RODDE, Seigneur de Seneujols, Sansaguet & Alteirac, qui fut Porte-Enseigne du ban & arriere-ban du Velay. Il épousa, assisté de son pere, par contrat du 19 Janvier 1514, *Isabelle de Puitard*, fille de *Pierre de Puitard*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Privat; & testa le 23 Septembre 1554. Ses enfans furent: — JEAN, qui suit; — & JEANNE, femme de *Jacques de Saint-Vidal*.

X. JEAN DE LA RODDE, Seigneur de Seneujols, institué héritier universel par le testament de son pere, épousa, par contrat du 21 Janvier 1554, *Jeanne de Sinzelles*, fille d'*Armand*, Chevalier, Seigneur des Plantas & Breingeyres, & de *Marie de Louet*, dite *de Calvisson*, dont vinrent: — 1. PIERRE, qui suit: — 2. ALEXANDRE, Seigneur d'Alteirac, qui eut ordre du Roi, le 26 Mai 1585, de lever une Compagnie de 200 hommes de pied; &, le 5 Avril 1593, de lever une Compagnie de 50 hommes armés & montés. Il fut tué au siége de Turin, & avoit épousé, le 27 Avril 1581, *Marie de Palladuc*, dont — CHRISTOPHE DE LA RODDE, mort sans postérité; — 3. BENJAMIN, auteur de la branche des Comtes de la Rodde établie en Bourgogne, rapportée ci-après; — 4. & CHRISTOPHE, Seigneur de Lavaur & de Brangeyrac, marié, le 23 Mai 1610, à *Marguerite de Saint-Hâon*.

XI. Pierre de la Rodde, Baron de Châteauneuf, Seigneur du Bouchet-Saint-Nicolas, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, Commandant pour le Roi à Solignac, épousa, par contrat du 9 Janvier 1586, *Jeanne Arnaud*, de laquelle il eut : — 1. Jean, qui suit ; — 2. Angélique ; — 3. & Marguerite, femme d'*André Surrel*.

XII. Jean de la Rodde, II. du nom, Seigneur de Rochefort & du Bouchet-Saint-Nicolas, Capitaine de Cavalerie, légataire de son pere par son testament du 24 Mars 1599, épousa, par contrat du 24 Avril 1620, *Isabeau de Saint-Hâon*, fille de feu *Claude*, Baron *de Saint-Hâon*, & d'*Antoinette de Gaulthier*. Il céda à son fils Jean, qui suit, son droit d'assister aux Etats du Velay, comme Baron de Saint-Hâon.

XIII. Jean de la Rodde, III. du nom, Baron & Seigneur de Saint-Hâon, Rochefort, Cheirac, Romagnac & Tresménil, épousa, par contrat du 1 Novembre 1666, *Anne Barnier*, fille de feu *Jacques Barnier*, & de *Marie Fabre*. Il testa le 7 Mai 1679, & eut de son mariage : — 1. Jean, qui suit ; — 2. Louis, Chevalier, Seigneur de Cheirac ; — 3. autre Jean, Seigneur de Salette ; — 4. & N... de la Rodde, femme de *Vidal de Marcoux*, Seigneur de la Tronchere.

XIV. Jean de la Rodde, IV. du nom, Baron de Saint-Hâon, Seigneur de Rochefort, Alteirac & Romagnac, épousa, par contrat du 22 Février 1691, *Marie de Boulindrand-de-Masclaud*, fille de feu *Jacques*, Seigneur du Serres & de Masclaud, & d'*Antoinette de Frévol*, de la ville de Pradelles. Il en eut : — 1. Jacques-François, qui suit ; — 2. Henriette, — 3. Isabeau ; — 4. & 5. Michelle & Gabrielle-Marie, Religieuses.

XV. Jacques-François de la Rodde, Chevalier, Baron de Saint-Hâon, Seigneur de Rochefort, Escublac, les Combes, Romagnac, Chambonte, le Trémouil & Cheirac, épousa, par contrat du 10 Novembre 1723, *Marie de Puech*, fille de *Joseph de Puech* & d'*Isabeau de Simaye*, de la ville d'Aubenas, dont : — Henri-Hyacinthe-César, qui suit ; — & Jacques-Christophe, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Chartres, mort, sans alliance, en 1759.

XVI. Henri-Hyacinthe-César, Comte de la Rodde, Baron de Saint-Hâon & des Etats du Velay, Chevalier, Seigneur de Rochefort, co-Seigneur du Bouchet-Saint-Nicolas & de Masclaud, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel de Cavalerie, a épousé, par contrat du 8 Janvier 1768, *Thérese Guillemette Perié*, fille unique & héritiere de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur de la Borie, de Mirandole, &c. Capitoul de Toulouse, & de *Marie Rolland*. Il a obtenu, en Mai 1769, l'érection en *Comté* de sa Baronnie de *Saint-Hâon*, sous le titre de *Comté de la Rodde Saint-Hâon*, & a acquis, le 30 Juin 1775, du Marquis de *Chambonas*, le titre en entier de *Baron*, & entrée aux Etats de Languedoc, établi sur la Baronnie de Saint-Félix de Caraman, pour en obtenir du Roi le transport sur une de ses Terres dans la même Province. Il a quatre filles de son mariage.

Branche des Comtes de la Rodde, établie en Bourgogne.

XI. Benjamin de la Rodde, fils puîné de Jean, Seigneur de Seneujols, & de *Jeanne de Sinzelles*, légataire de Pierre de la Rodde, son frere, par son testament du 24 Mars 1599, fut Seigneur de Freffinet, & épousa, par contrat du 19 Octobre 1601, *Claude André*, fille de *Vidal André*, Seigneur de Monestier-Saint-Chaffre, & d'*Isabeau Aussaige*, dont :

XII. Claude de la Rodde, batisé le 29 Septembre 1619, en l'Eglise du Bouchet-Saint-Nicolas, Seigneur de Freffinet, Montchamp & de Châteuneuf, Lieutenant-Colonel du Régiment de Listenay, Infanterie, par Commission, du 9 Août 1674. Il épousa en Bourgogne, par contrat du 6 Mars 1641, *Charlotte du Chastel*, fille unique de feu *François du Chastel*, Ecuyer, Seigneur de Charnay & de Conde en Bourgogne, & de *Catherine de Bourdin*. Etant veuve,

elle donna au Roi son dénombrement, le 12 Janvier 1685, de sa Terre & Seigneurie du grand Balosle, en la Paroisse de Frangy, & testa le 2 Mai 1686. Ses enfans furent : — Louis, qui suit ; — & Claude, dit *le Comte* de la Rodde, Seigneur de Balosle, Brigadier des Armées du Roi, Inspecteur-Général de l'Infanterie, & Gouverneur d'Abbeville, mort à Paris, des blessures qu'il avoit reçues à la Bataille de Steinkerque. Il ne laissa de *N... de Seidirac*, son épouse, que deux filles; l'une, mariée au Marquis *de la Noue*, Capitaine de Grenadiers au Régiment d'Orléans; & l'autre, mariée au Marquis *du Pont*, Commandant à Toulon.

XIII. Louis, Comte de la Rodde, Chevalier, Seigneur de Charnay & de Conde, Capitaine au Régiment de Picardie, fut élu pour commander la Noblesse du Châlonnois en la convocation de l'arriere-ban, & épousa, par contrat du 14 Janvier 1666, *Jeanne-Philiberte de Dinet-de-Chasseimpiere*, fille de feu *Louis de Dinet de Chasseimpiere*, Seigneur de Saint-Romain, & de *Philiberte des Poulains*, sa veuve. Il en eut trois fils & quatre filles. — L'aîné des garçons se fit Capucin ; — le second fut tué au siége de Turin, étant Capitaine de Grenadiers au Régiment Royal Comtois ; — le troisieme fut Claude, qui suit; l'une des filles fut Religieuse Clariste à Seurre; & les autres furent Chanoinesses à Neuville en Bresse.

XIV. Claude, Comte de la Rodde, Chevalier, Baron de Moncony, Seigneur de Charnay, & de Saint-Romain, Commandant du Régiment de Fontanges, épousa, par contrat passé à Nancy en Lorraine, le 4 Février 1709, *Marie-Antoinette de Rennel*, fille de *Charles-Jean*, Comte du Saint-Empire Romain, Chevalier, Seigneur d'Andilly, Conseiller d'Etat de S. A. R. le Duc Léopold, & de *Thérese-Françoise de Rousselot*, fille unique de *Charles de Rousselot*, Seigneur d'un Fief à la Neuve-Ville-lès-Nancy, & de *Christine de Berman* ; celle-ci fille d'*Antoine de Berman*, Seigneur d'Uzemain, Conseiller d'Etat du Duc *de Lorraine*, & de *Christine de Chastenois*.

Cet *Antoine de Berman* étoit frere de *Harius de Berman*, Baron de Laneguez, marié, en 1585, à *Técle de Choiseul*, qui fut pere de *Françoise de Berman*, femme de *Simon de Pouilly*, Marquis d'Esne, Comte de Louppy, Conseiller d'Etat, Maréchal de Lorraine & Gouverneur de Stenay, duquel elle eut, entr'autres enfans : — *Gabrielle de Pouilly*, mariée 1°. à *Bernard de Coligny*, Marquis d'Andelot, petit-fils de l'Amiral *de Coligny*, neveu du Duc *de Montmorency*, Pair & Connétable de France ; 2°. à *Roger de Comminges*, Marquis de Vervins, premier Maître-d'Hôtel du Roi, & Lieutenant au Gouvernement de Metz ; — & *Claude-Françoise-Ange de Pouilly*, mariée 1°. à *Charles*, Marquis *du Châtelet-de-Trichâteau* ; & 2°. à *Alexandre de Rhédon*, Marquis de Pransac.

Claude, Comte de la Rodde, rendit ses foi & hommage pour Moncony le 17 Novembre 1712; testa le 3 Mars 1734, & mourut le même jour. Sa veuve est décédée à Lons-le-Saunier, ayant eu de son mariage : — 1. Charles-Louis, qui suit ; — 2. autre Charles-Louis, dit *le Chevalier* de la Rodde, Seigneur de Saint-Romain, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Segur, mort, sans alliance, en 1747 ; — 3. Marguerite-Reine, mariée, 1°. par contrat du 2. Février 1729, à *François*, Comte *de Scorailles*, mort en 1739 ; & 2°. en 1751, au Comte *de Menthon*, Capitaine au Régiment de Conti ; — 4. Gabrielle, Chanoinesse-Comtesse & Secrete du Chapitre séculier de Neuville en Bresse ; — 5. & Marie-Anne, Chanoinesse au même Chapitre.

XV. Charles-Louis Comte de la Rodde, Baron de Moncony, Chevalier, Seigneur de Charnay, Bellefond & de Villargeault, a été Capitaine au Régiment de Souvré, Infanterie, & a épousé, par contrat du 24 Avril 1737, *Nicole-Etienne de Ganay*, fille d'*Etienne*, Comte *de Ganay*, Chevalier, Seigneur de Bellefond & de Villargeault, Mestre-de-Camp de Cavalerie, descendant en ligne directe d'un frere de *Jean de Ganay*, Chancelier, Garde des Sceaux de France, & premier Président du Parlement de Paris sous Louis XII, & de *Marie-Anne de Truchis*. Elle est morte, au Château de Moncony, le 6 Juillet

1773, ayant eu de son mariage : — 1. MARIE-ETIENNE-CHARLES-LOUIS, qui suit; — 2. MARIE-ETIENNETTE; — 3. MARIE-FRANÇOISE-MARGUERITE, née le 3. Janvier 1747; — 4. MARIE-CATHERINE-FRANÇOISE, née le 9 Juin 1748; — 5. autre MARIE-ETIENNETTE, née le 2 Octobre 1751, toutes reçues Chanoinesses-Comtesses de Neuville; la premiere, le 16 Mai 1750; la seconde, le 30 Janvier 1762; la troisieme, le 21 Juillet 1763; & la quatrieme, le 16 Mars 1772.

XVI. MARIE-ETIENNE-CHARLES-LOUIS, Comte DE LA RODDE, né le 25 Mars 1745, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Chartres, a épousé, par contrat passé le 25 Juillet 1774, au Château d'Allanche en Auvergne, *Marie-Charlotte-Rose de la Garde-de-Chambonas*, fille d'*Antoine-Hector-Dominique de la Garde*, Comte de Chambonas, Chevalier, Marquis de Saint-Thomé, Seigneur de Pressy, la Bastide, le Chaylard, Chalinargues & de la ville d'Allanche, Chevalier de Saint-Louis, ancien Officier aux Gardes-Françoises, & de *Marie-Louise-Madelene de Dienne-de-Cheyladet*, de laquelle il a : — MARIE-CHARLOTTE-FRANÇOISE DE LA RODDE, née au Château de Moncony le 12 Décembre 1775.

Les armes de la Maison DE LA RODDE, sont : *d'azur, à la roue d'or, au chef d'argent, chargé de trois chevrons de gueules posés en face.* Supports : *deux lions.* Devise : AUDACES FORTUNA JUVAT. Généalogie dressée sur les titres & papiers produits devant M. *Chérin*, Généalogiste des Ordres, pour les preuves de la Cour en 1776.

Addition à la page 355 de ce Volume, après ROURE.

ROUSSEAU : Maison originaire du Duché de Bourgogne, notamment du Comté de Tonnerre, & l'une des plus anciennes de ce Duché.

Un cadet de cette Famille, qui avoit suivi le parti des armes, s'attacha, en qualité d'Ecuyer, à *René de Beauvilliers*, Comte de Tonnerre & de Saint-Aignan en Berri. Il se fixa en la ville de Saint-Aignan, fut Seigneur de la Corbilliere en Berri, du fief de Brandon en Touraine, du chef de sa femme, & de Candé; & fut tige de plusieurs branches qui s'établirent en Berri, dans le Poitou, la Touraine, à Blois & à Paris : plusieurs de ces branches sont éteintes; il en subsiste deux, sçavoir, celle des Seigneurs de Villejoin, de la Gorre, de la Grandchardon, de Souvigny & d'Orsontaine, établis à Blois, & par le service militaire dans l'Isle de Saint-Jean. L'autre branche est celle des Seigneurs de Charmoy en Champagne, Barons de Vocemain, Sommeval, la Brossotte, Montigny, le Mesnil-Saint-Georges, la Forêt-Beauregard & d'Auxon, aussi en Champagne, de la Hermoniere & de Laubardiere, issus cadets des Seigneurs de Brandon & de Verneuil. L'extinction des branches aînées de cette Maison, & la transmigration d'un cadet dans le Berri, duquel descendent les branches qui subsistent, ces deux motifs ont causé la perte de ses anciens titres; mais ceux qui lui restent, quoiqu'en petit nombre, en prouvent assez l'antiquité & la noblesse.

Depuis son établissement à Saint-Aignan en Berri, elle a donné à l'Etat des hommes d'armes dans les Compagnies d'Ordonnances de nos Rois; un grand nombre d'Officiers, la plupart Chevaliers de Saint-Louis, dont plusieurs sont encore au service; des Magistrats distingués par leur mérite; un Envoyé en diverses Cours, qui fut Ministre Plénipotentiaire, pour la Couronne de France, à la Diete Impériale tenue à Ratisbonne; un Lieutenant-Général du Gouvernement de Paris; un Commandant pour Sa Majesté dans l'Isle Saint-Jean, dépendante de l'Isle Royale, à présent Gouverneur de l'Isle de la Désirade; & plusieurs autres personnages de mérite.

I. Le premier que l'on connoisse de cette Maison est GIRARD ROUSSEAU, Chevalier, qui vivoit vers l'an 1200 : il est dit pere de PIERRE ROUSSEAU, Chevalier, qui suit, dans un acte de l'an 1259.

II. Messire PIERRE ROUSSEAU, Chevalier, possédoit des biens dans le territoire

& lieu d'Estalante, au Duché de Bourgogne, & avoit les dixmes dans les lieux & finages de Fontaine-lès-Dijon, de Pouilly & de Saint-Martin. Il vendit ces dixmes, avant l'an 1253, à *Eudes le Riche*, Chevalier, lequel les revendit, la même année, à *Hugues*, IV. du nom, huitieme Duc *de Bourgogne*, de la premiere race, & Comte de Châlons: ce Prince les donna en échange, par acte de l'an 1254, aux Abbé & Religieux de Saint-Etienne de Dijon. Dans les actes d'acquisition & d'échange de ces dixmes, ledit Pierre Rousseau est qualifié *Messire* & *Chevalier*. Il vendit, en 1259, au même *Hugues*, IV. du nom, Duc *de Bourgogne*, les biens qui lui appartenoient dans le finage & le lieu d'Estalante: dans cet acte, il a la qualité de *Chevalier*, & il y est dit fils de Girard Rousseau. Le nom de sa femme n'est pas connu; mais, suivant le tems, il fut pere de Huet, qui suit.

III. Huet Rousseau est qualifié *Archer du Roi* dans des Lettres-Patentes de Philippe *le Bel*, de l'an 1288, par lesquelles ce Monarque lui fait don d'un Manoir qu'il avoit à Luthy, & d'autres héritages mentionnés dans ces mêmes Lettres, à la charge que lui & ses successeurs, pour raison de cette libéralité, donneroient à Sa Majesté six fleches chaque année. Il laissa pour fils:

IV. Etienne Rousseau, vivant en 1300, qui possédoit un fief dans la Châtellenie de Bleneau, située dans le voisinage du Comté de Tonnerre, lequel relevoit directement de la Seigneurie de Villeneuve-le-Roi, & en arriere-fief de la Châtellenie de Bleneau. Il ne vivoit plus en 1350, & laissa, entr'autres enfans: — Etienne, qui suit; — & Pierre, qui servoit, en 1370, en qualité de Chevalier-Bachelier, dans la Compagnie de *Bertrand du Guesclin*, Comte de Longueville & de Bourges, Connétable de France, composée de 23 Chevaliers-Bacheliers & de 270 Ecuyers, comme il est prouvé par la montre de cette Compagnie, dont la revue fut faite à Caen le 1 Décembre de ladite année 1370.

V. Etienne Rousseau, II. du nom, Ecuyer, étoit mineur en 1350, ainsi qu'il est justifié par un hommage en forme d'aveu & dénombrement, rendu le Vendredi après la Toussaint de cette année, par *Jean de Courtenay*, Sire de Saint-Briçon & de Champignelle, pour ce que *son cher & amé oncle Monsieur Jean de Saint-Verain, Sire de Bleneau, tenoit de lui en fief*, par la raison que la Terre de Bleneau avoit été donnée en son fief audit *Jean de Saint-Verain*. Cet aveu fut rendu à la Comtesse Douairiere *de Bar*, pour raison de la Châtellenie de Bleneau, relevante de cette Princesse, à cause de sa Terre de Puisaye, & l'on voit dans cet aveu que plusieurs Gentilshommes tenoient leurs fiefs & arriere-fiefs de ladite Châtellenie de Bleneau: parmi ces Gentilshommes sont compris les enfans de feu Etienne Rousseau; ce qui fait connoître qu'ils étoient en minorité. Il est probable qu'Etienne II eut pour enfans: — Guiot, qui suit; — & Jean, qui obtint des Lettres d'abolition en 1448.

VI. Guiot ou Gui Rousseau suivit le parti de Philippe *le Bon*, Duc de Bourgogne, sous les ordres de *Jacques*, Seigneur *d'Aumont*, de Meru & de Chapt, Conseiller, Chambellan de ce Prince, & sous le commandement de *Philibert de Vaudrey*, Gouverneur du Tonnerrois, lequel fut mandé, ainsi que le Seigneur *d'Aumont*, au mois de Mai 1432, par le Duc *de Betford*, Régent du Royaume, de venir avec lui servir au siége de Lagny, avec leurs Compagnies, qui étoient de 4 à 500 combattans, hommes d'armes & de trait, & qui y furent jusqu'au 28 Août suivant. Il n'y a point lieu de douter que Guiot Rousseau ne fut de cette expédition: ce qui est certain, c'est qu'il servit sous le commandement du Seigneur *d'Aumont*, dans la guerre contre René, Roi de Naples & de Sicile, Duc de Lorraine. Ce fait est prouvé par des Lettres d'abolition, datées de Troyes au mois de Janvier 1448, que Charles VII accorda à *Jacques*, Seigneur *d'Aumont*, à *Guillaume*, son frere, à *Catherin de Ville-sur-Ars*, & à plusieurs autres Gentilshommes du Duché de Bourgogne, parmi lesquels est compris Guiot Rousseau, qui fut pere d'Etienne, qui suit.

VII. Etienne Rousseau, III. du nom, quitta le Comté de Tonnerre, & vint s'établir en Berri. Il fut Seigneur de la Corbilliere en Berri, du fief de Brandon

en Touraine, du chef de sa femme, & du fief de Candé. Il naquit vers 1460. Etant originaire du Comté de Tonnerre, ainsi qu'on l'a vu ci-dessus, & d'une des plus nobles & des plus anciennes Familles de Bourgogne, comme cadet de cette Maison, il eut une fortune peu considérable. C'est depuis cet Etienne que la filiation est prouvée par titres authentiques. Il suivit le parti des armes, & s'attacha dans la suite, en qualité d'Ecuyer, à *René de Beauvilliers*, Comte de Saint-Aignan & de Tonnerre, qu'il accompagna; & vers l'an 1500, il s'établit en la ville de Saint-Aignan en Berri, sur la riviere de Clere, où le Comte, en récompense de ses services, lui donna l'office de Bailli de Saint-Aignan, comme il conste par une Enquête faite le 27 Juin 1586, par René Rousseau, son petit-fils, dont il sera fait mention au degré IX de la branche des Seigneurs de Lestang. Ledit Etienne Rousseau épousa *Jeanne de Bellier*, Dame de Brandon en Touraine, que l'on croit être issue de *Guillaume de Bellier*, Ecuyer, Capitaine & Garde du Château de Chinon, Bailli de Troyes, Maître-d'Hôtel du Roi, Grand-Veneur de France & Maître de la Vénerie de Sa Majesté en 1421, & d'*Anne de Maillé*. Ils ne vivoient plus le 23 Décembre 1532, que leurs enfans partagerent leurs successions, sçavoir: — 1. Etienne, qui suit; — 2. Jacques, auteur de la branche des Seigneurs de Brandon, rapportée ci-après; — 3. Antoine, tige de celle des Seigneurs de Lestang, dont il sera parlé en son rang; — 4. & Jeanne, morte sans alliance.

VIII. Etienne Rousseau, IV. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Corbilliere, partagea noblement les successions de ses pere & mere avec ses freres & sa sœur, devant *Renaudet*, Notaire & Tabellion en la Cour du Comté de Saint-Aignan, le 23 Décembre 1532; & épousa, par contrat du 20 Janvier 1540, passé en la ville de Saint-Aignan devant *Gabriel Daussainet*, Notaire, *Catherine de Rouan*, fille de *Pierre de Rouan*, Ecuyer, Sieur de Pechonet, & de *Catherine Brebier*. Ses freres & sa sœur furent présens à ce contrat de mariage. Il eut pour enfans: — Gabriel, qui suit; — & Claude, Licencié ès-Loix, Conseiller du Roi au Siége Royal de Loches en Touraine, présent au contrat de mariage de son frere aîné.

IX. Gabriel Rousseau, Ecuyer, Seigneur de la Grandchardon, fut présent au contrat de mariage de Charlotte, sa cousine-germaine, fille de Jacques, mentionné à la branche suivante, & épousa, par contrat du 13 Avril 1585, *Jeanne Ricoul*, fille de *Louis Ricoul*, & de *Silvie Ginet*, dont: — Gabriel, qui suit; — & Louis, Ecuyer, Sieur du Menil.

X. Gabriel Rousseau, II. du nom, Ecuyer, Sieur de la Gorre & de Villejoin, épousa, par contrat du 18 Juin 1618, passé à Blois devant *René Boutault*, Notaire, *Jeanne Boullais*, niéce de *Gabriel Boullais*, Ecuyer, Archer des Gardes-du-Corps du Roi, & fille de *Louis Boullais*, & de *Marie le Marié*, de la ville de Blois. Son pere assista à son contrat de mariage, ainsi que Louis, son frere, & les parens de sa femme. Il ne vivoit plus en 1653, & ne laissa de son mariage qu'un fils unique, nommé

XI. Gabriel Rousseau, III. du nom, Ecuyer, Sieur de la Gorre & de Villejoin, Gentilhomme de S. A. R. Gaston de France, qui s'allia, par contrat du 9 Novembre 1653, avec *Marie Baudron*, fille d'*Antoine Baudron*, de la ville de Blois. Il étoit mort avant le 19 Septembre 1699. Son épouse lui survéquit, & leurs enfans furent: — 1. Gabriel, qui suit; — 2. Pierre, dont nous allons parler d'abord; — 3. Charles-Emmanuel, Ecuyer, Sieur d'Orfontaine, Lieutenant de Vaisseau, tué dans un combat naval; — 4. Marie-Anne ou Anne-Marie, qui fut mariée; — 5. & Marguerite, morte à Blois, sans alliance.

Pierre Rousseau, Ecuyer, Seigneur de Souvigny, Chevalier de Saint-Louis, & Capitaine dans les troupes de l'Isle-Royale, vivoit encore le 10 Janvier 1733, qu'il fut présent au contrat de mariage de Gabriel Rousseau, V. du nom, son neveu. Il avoit épousé *Jeanne de la Tour*, dont il a eu: — 1. Pierre, Ecuyer, Seigneur de Souvigny, Enseigne dans les troupes de l'Isle-Royale, tué au premier siége de Louisbourg; — 2. Marie-Joseph Rousseau-de-Souvigny, mariée avec *N... de Chassin-de-Thierry*, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine d'Infanterie,

mort à Louisbourg; — 3. & CHARLOTTE, mariée à *N... le Neuf*, Ecuyer, Seigneur de la Valliere, aussi Capitaine dans les troupes des Colonies.

XII. GABRIEL ROUSSEAU, IV. du nom, Ecuyer, Seigneur de Villejoin, Capitaine d'Infanterie au Régiment de la Marine à Louisbourg, Isle Royale, épousa, à l'âge de 25 ans, par contrat passé à Plaisance, dans l'Isle de Terreneuve, le 14 Avril 1708 (devant *François Durand-la-Garenne*, Commissaire de la Marine pour le Roi, Subdélégué de l'Intendant de Canada, & Juge de l'Amirauté, & devant *Basset*, Greffier, Notaire, commis par ledit *Durand-la-Garenne*), *Marie-Josephe Bertrand*, fille de *François Bertrand*, Colonel de la Milice du lieu de Plaisance, & de *Jeanne Giraudet*. Sa veuve se remaria à *Charles-Joseph d'Aillebout*, Ecuyer, Lieutenant de la Compagnie de la Marine à Louisbourg en 1729, ensuite Capitaine en 1733. Elle eut de son premier mari: — 1. GABRIEL, qui suit; — 2. MICHEL, Ecuyer, Seigneur d'Orfontaine, Capitaine d'une Compagnie de la Marine, Chevalier de Saint-Louis, marié, par contrat du 3 Mai 1757, passé au Port-la-Joie, Isle Saint-Jean, devant *Nicolas Rochard*, Greffier du Conseil de Guerre, & faisant les fonctions de Notaire audit lieu, *Angélique le Neuf-de-la-Valliere*, fille de feu *Michel*, Chevalier de Saint-Louis, Major de l'Isle Royale, & de feu *Renée Bertrand*; — 3. MARIE-ANNE, mariée, par contrat du 15 Janvier 1729, passé à Louisbourg, avec *François le Coustre*, Ecuyer, Sieur de Bourville, Chevalier de Saint-Louis, Major, & depuis Lieutenant de Roi de l'Isle Royale; — 4. & MARGUERITE, mariée, par contrat du 25 Septembre 1737, passé à Louisbourg devant *Jean Labordene*, Notaire Royal, à *Robert-Tarride du Haget*, Ecuyer, alors Lieutenant de la Compagnie d'Infanterie de la Marine de garnison de Louisbourg, depuis Major des troupes de l'Isle Royale, & Chevalier de Saint-Louis, mort à Brest.

XIII. GABRIEL ROUSSEAU, V. du nom, Ecuyer, Seigneur de Villejoin, né à Plaisance dans l'Evêché de Quebec, a été successivement Lieutenant de la Compagnie au détachement de la Marine, Major de Louisbourg, Commandant pour le Roi à l'Isle Saint-Jean, Chevalier de Saint-Louis, a été fait Gouverneur pour le Roi de la Désirade, par Provisions du 1 Janvier 1763, & est Brigadier des Armées du Roi. Il a épousé, 1°. par contrat du 10 Janvier 1733, passé à Louisbourg devant *Claude-Joseph de Marest*, Notaire, *Anne Angélique de Ganne-Falaise*, née en la Province de l'Acadie, fille de feu *Louis-François de Ganne*, Ecuyer, Sieur de Falaise, Chevalier de Saint-Louis, Major de la Province de l'Acadie, & de *Marguerite le Neuf-de-la-Valliere*; & 2°. par contrat du 29 Décembre 1753, passé à Louisbourg devant *la Borde* & *Baquerisse*, Notaires Royaux, *Barbe le Neuf-de-la-Valliere*, veuve de *Louis de Lort*, Conseiller au Conseil Supérieur de Louisbourg, & fille de feu *Michel le Neuf*, Ecuyer, Seigneur de la Valliere, Chevalier de Saint-Louis, Major de l'Isle Royale, & de feu *Renée Bertrand*. Du premier lit il a: — 1. CHARLES-GABRIEL, qui suit; — 2. MICHEL, Ecuyer, Lieutenant dans les troupes des Colonies; — 3. PIERRE-LOUIS ROUSSEAU-D'ORFONTAINE, Ecuyer, Lieutenant dans lesdites troupes; — 4. PIERRE, Ecuyer, Sieur de Souvigny, Enseigne dans les troupes des Colonies, mort sans alliance; & du second lit: — 5 & 6. AUGUSTIN & ANDRÉ-ANGE, Cadets dans les troupes des Colonies.

XIV. CHARLES-GABRIEL ROUSSEAU, Ecuyer, Seigneur de Villejoin, né à Louisbourg, Lieutenant dans les troupes des Colonies, a épousé, par contrat du 21 Septembre 1762, passé à Rochefort devant *Guerin* & *Merilhon*, Notaires Royaux, *Marie-Charlotte de Lort*, née à Louisbourg, fille de feu *Louis*, Conseiller au Conseil Supérieur de Louisbourg, & de *Barbe le Neuf-de-la-Valliere*.

Branche des Seigneurs de BRANDON, VERNEUIL, *&c.*

VIII. JACQUES ROUSSEAU, Ecuyer, Seigneur de Brandon & de Verneuil en Touraine, fils d'ETIENNE III, & de *Jeanne de Bellier*, partagea noblement avec ses freres & sa sœur le 23 Décembre 1532, & épousa 1°. *Jeanne de Baugay*, & 2°. *Léonore Pelloquin*, fille de noble *Nicolas Pelloquin*, & de *Barbe de*

Noytellion. Du premier lit vinrent : — 1. Etienne, qui suit ; — 2. Hippolite, Ecuyer, Sieur de Laubardiere, Conseiller au Présidial de Blois, qui assista au contrat de mariage de son frere aîné, & mourut sans postérité ; — 3. Charlotte, mariée, par contrat passé à Saint-Aignan le 12 Novembre 1570, devant *René Maussaint*, Tabellion Juré, avec *François des Bans*, Ecuyer, Seigneur de Mareuil, fils de feu noble homme *René des Bans*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & de *Claude de Preuil*. Son pere assista à son contrat de mariage, ainsi que ses parens & amis, le Comte de Saint-Aignan ; & les parens du futur. Du second lit sortirent : — 4. Jacques, Ecuyer, qui ne vivoit plus en 1594 ; — 5. autre Hippolite, tige de la Branche des Barons de Vocemain, Seigneurs de Chamoy, rapportée ci-après ; — 6. & Barbe, mariée à *Pierre le Jard*, Ecuyer, Sieur de la Brosse & de Pouillé, laquelle fut présente avec son mari, & *Barbe le Jard*, sa fille, au contrat de mariage de son frere Hippolite.

IX. Etienne Rousseau, IV. du nom, Ecuyer, Sieur de Courjon & de la Guillebardiere, épousa, par contrat passé en la ville de Saint-Aignan le 12 Novembre 1583, *Renée de Roullin*, fille de feu *Pierre de Roullin*, Ecuyer, Sieur de la Vertilliere, & de *Catherine du Puis*, dont : — 1. Antoine, qui suit ; — 2. Nicolas, Ecuyer, mort Lieutenant de Roi de la Ville de Calais ; — 3. & Catherine, présente au contrat de mariage de son frere aîné.

X. Antoine Rousseau, Ecuyer, Sieur de Courjon, Contrôleur de la Maison du Roi, & Echevin de la Ville de Tours, y épousa, par contrat passé devant *Vincent Patrix*, Notaire, le dernier jour de Novembre 1611, *Françoise Maldant*, fille de noble *Michel Maldant*, Ecuyer, Sieur du Mortier & de Pourcher, & de *Françoise Bigot*. Il ne vivoit plus le 10 Février 1646. Son épouse lui survéquit, & eut pour enfans : — Michel, qui suit ; — & Françoise, mariée à *René de Morges*, Ecuyer, Sieur de Ponteler.

XI. Michel Rousseau, Ecuyer, Sieur de Courjon, épousa, par contrat passé à Tours le 10 Février 1646, devant *Léonard Massonneau*, Notaire, *Madelene Joubert*, fille de feu *Nicolas Joubert*, Conseiller du Roi, Trésorier-Général de France au Bureau des Finances de Tours, & de *Madelene Chauvet*. Sa mere lui donna en dot dix-huit mille livres, sçavoir 7000 livres en argent, & 11000 sur la Terre de Courjon. Il étoit mort le 30 Décembre 1691, sa femme lui survéquit. Ses enfans furent : — 1. François, qui suit ; — 2. Michel, Ecuyer, Sieur de Courjon, Capitaine au Régiment des Fuseliers, mort avant le 7 Octobre 1693 ; — 3. Madelene, Religieuse Ursuline à Montrichard ; — 4. & Françoise, qui ne vivoit plus le 25 Décembre 1688. Elle avoit épousé *Charles le Jard*, Ecuyer, Sieur de la Vouste, qui, en qualité de tuteur de *Marie-Anne le Jard*, sa fille, partagea noblement avec François Rousseau, son beau-frere, les successions de leurs pere & mere, & celle de Michel Rousseau, leur frere & beau-frere.

XII. François-Rousseau, Ecuyer, Sieur de Courjon & du Mortier, servit dans le Corps de la Noblesse de Bretagne en 1689, à cause du bien qui lui étoit échu en cette Province, & passa en revue avec les autres Gentilshommes à Clisson & à Redon, au mois de Mars & le 7 Juin de la même année. Le Partisan, chargé par Sa Majesté du recouvrement des taxes faites pour la confirmation de noblesse sur les Maires & Echevins, & leurs descendans, l'ayant imposé à la somme de 4000 livres, par la raison qu'Antoine Rousseau, son ayeul, avoit été Echevin de la ville de Tours, il fit sa déclaration le 21 Août 1691, passée à Tours devant *Champeau*, Notaire, signifiée au Greffier de l'Election de Tours le 26 du même mois, portant qu'il ne prétendoit point tirer sa noblesse, à cause que feu Antoine Rousseau, son ayeul, avoit été Echevin perpetuel de la ville de Tours, attendu que son ayeul tenoit sa noblesse de sa naissance. Ayant prouvé sa noblesse & ses filiations, jusques & compris Etienne Rousseau, Ecuyer, Sieur de la Corbilliere, de Brandon & de Candé, son quatrieme ayeul, il fut déchargé de la taxe, à laquelle il avoit été imposé, par

Arrêt

Arrêt du Conseil d'Etat du 26 Juin 1696, qui ordonna qu'il jouiroit & ses descendans nés & à naître en légitime mariage, des priviléges, dont jouissent les autres Nobles du Royaume, tant & si long-tems qu'ils vivroient noblement, & ne feroient acte dérogeant à noblesse. Il fut encore recherché pour sa noblesse, & y fut maintenu par deux Jugemens; l'un, en date du 6 Août 1700, rendu par M. *de Miromenil*, Intendant de la Province & Généralité de Touraine, & l'autre, du 31 Mars 1708, par M. *Turgot*, Intendant de la même Province; & enfin ayant été imposé une autre fois à la somme de 4000 livres, il en fut déchargé le 4 Décembre 1714, du consentement du Traitant. Il avoit épousé, par contrat du 30 Décembre 1691, passé devant *Guerry* & *Loriot*, Notaires Royaux à Tours, *Claude-Charlotte Boilleau*, fille de feu noble *Pierre Boilleau*, Conseiller du Roi, Receveur-Général des Décimes au Diocèse de Tours, & de *Catherine Adam*. Il en eut : — François-Michel & Charles-César Rousseau, Ecuyers, Seigneurs de Courjon & du Mortier, morts sans enfans.

Branche des Barons de Vocemain *& de* Sommeval, *Seigneurs de* Chamoy, *&c. en Champagne.*

IX. Hippolite Rousseau, Ecuyer, Conseiller au Bailliage & Présidial de Blois, né en la Ville de Saint-Aignan en Berri, & batisé le 3 Février 1566, fils puîné de Jacques Rousseau, Ecuyer, Seigneur de Brandon en Touraine, & de Verneuil en Berri, & de *Léonore Pelloquin*, transigea, par acte du 6 Septembre 1594, passé devant *Louis Herpin*, Notaire à Blois, avec son cousin-germain maternel, fils de feu noble *Nicolas Pelloquin*, Sieur des Landes, & d'*Anne Ryart*, touchant certain objet des successions de défunts noble *Nicolas Pelloquin*, & *Barbe de Noytellion*, ses ayeul & ayeule maternelle, pere & mere de défunte *Léonore Pelloquin*, en son vivant, mariée à feu Jacques Rousseau, Ecuyer, Sieur de Brandon, en son vivant demeurant en la ville de Saint-Aignan, pere & mere d'Hippolite Rousseau. Il fut reçu en l'Office de Conseiller au Bailliage & Présidial de Blois, le 23 Janvier 1597, dont il prêta serment ledit jour. Il épousa 1°. *Claude Fichet*; & 2°. par contrat du 23 Janvier 1605, passé devant *Louis Herpin*, Notaire de Blois, *Rose Boullais*, sœur de *Gabriel Boullais*, Ecuyer, Archer des Gardes-du-Corps du Roi, & d'*Anne Boullais*, femme d'*Isaac de Hosquin*, Ecuyer, Archer des Gardes-du-Corps du Roi, & fille de défunts *Louis Boullais*, & de *Pasquiere Boreau*. Il vivoit encore en 1618, & eut de son premier mariage : — 1. Hippolite, Ecuyer, Sieur de la Belandiere, qui épousa *Catherine Coyer*. Il fut présent, avec sa femme, en 1643, au contrat de mariage de Jacques Rousseau, Ecuyer, Sieur de Laubardiere, son frere consanguin, avec *Catherine Godineau*; — 2. Nicolas, Ecuyer, âgé de 5 à 6 ans lors du second mariage de son pere en 1605; — 3. Marie, âgée de 8 ans en 1605. Les enfans du second lit furent : — 4. Jacques, qui suit; — 5. Arnaud, Ecuyer, Sieur de la Hermoniere, Gendarme de la Compagnie des Chevaux-Légers du Cardinal *de la Valette*. Il donna quittance à sa mere, par acte passé le 5 Septembre 1633, devant *Helye Chicoyneau*, Notaire à Blois, de la somme de 400 livres, en déduction du droit qu'il avoit en la succession de feu son pere; — 6. & Rose Rousseau, mariée à noble *Jacques de Vigreux*, Conseiller au Présidial de Blois, dont *N... de Vigreux*, Ecuyer, Capitaine d'Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, & Chevalier d'honneur en la Chambre des Comptes de Blois.

X. Jacques Rousseau, II. du nom, Ecuyer, Sieur de Laubardiere, épousa, par contrat du 26 Avril 1643, *Catherine Godineau*, fille de noble *François Godineau*, Conseiller du Roi, Lieutenant en l'Election particuliere du bas Vendomois, & de Dame *Marie Petit*. De ce mariage vinrent : — 1. Jacques, III. du nom, Ecuyer, Sieur des Bordes, mort sans postérité de son épouse *Louise du Monceau*, de la même Famille que les Seigneurs de Villiers, de Tignonville & des Touches; — 2. Louis, qui suit; — 3. Claude, Prieur Com-

mendataire de Saint-Louis du Sauzay; —— 4. PIERRE, Ecuyer, Sieur de la Hermoniere, mort sans alliance; —— 5. & GABRIELLE ROUSSEAU, mariée à *Calixte Largentier*, Ecuyer, Seigneur de la Loge-Pomblain, dont un fils & deux filles; sçavoir : — *Louis Largentier*, Seigneur de la Loge-Pomblain, Capitaine au Régiment de Lyonnois, mort, le 24 Novembre 1689, sans postérité; — *Marie Largentier*, mariée à *Cécile Pot*, Chevalier, Seigneur de Turgy, décédés sans enfans; —— & *Charlotte Largentier*, mariée à *Philippe de Berrey*, Ecuyer, Seigneur de Vaudes, Capitaine au Régiment d'Orléans, Cavalerie.

XI. LOUIS ROUSSEAU-DE-CHAMOY, Chevalier, Baron de Vocemain & de Sommeval en Champagne, Seigneur de Chamoy, la Brossotte, Montigny, la Forêt-Beauregard, le Mesnil-Saint-Georges & d'Auxon, aussi en Champagne, Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roi, Résident de Sa Majesté Louis *le Grand* près le Roi de Suede, son Envoyé extraordinaire vers l'Evêque de Munster, le Prince & Duc d'Hanovre, & l'Electeur de Saxe; & son Ministre Plénipotentiaire à la Diete Impériale tenue à Ratisbonne, se fit connoître par une grande capacité dans le maniement des affaires, & se conduisit, avec la plus sage politique, dans toutes ses négociations. Il est mort le 2 Décembre 1711, & avoit épousé, par contrat du 28 Janvier 1691, passé devant *Aumont le Jeune* & *le Quin*, Notaires au Châtelet de Paris, *Charlotte Rallu*, fille de feu *Jacques Rallu*, Conseiller du Roi, & de *Charlotte Lempereur*. Elle étoit sœur d'*Anne-Marguerite Rallu*, fondatrice de l'Hôpital-Général & Communauté des Dames Hospitalieres de la Sainte-Trinité de Montdidier en Picardie, en laquelle elle a aussi fondé 8 places pour de pauvres Demoiselles qui, pour y être admises, doivent faire les mêmes preuves de noblesse qu'on les fait à la Maison Royale de Saint-Cyr lès Versailles. Ladite *Charlotte Rallu* avoit pour sœur consanguine *Marguerite Rallu*, femme de *François de Remond*, Chevalier, Gentilhomme du Duché de Bourgogne. LOUIS ROUSSEAU a eu de son mariage : — 1. LOUIS, Chevalier, Seigneur de Chamoy, Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roi, marié, par contrat du mois de Juin 1742, avec *Anne Petit*. Il est mort sans postérité le 5 Octobre de ladite année; —— 2. PIERRE-JACQUES, qui suit; —— 3. ANNE-ANGÉLIQUE-HENRIETTE, morte sans alliance; —— 4. & CHARLOTTE-LOUISE, née à Ingolstad le 18 Juillet 1702, mariée, en Avril 1722, à *Denis de Palluau*, Chevalier, Marquis de Palluau, Chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare, dont un fils & trois filles.

XII. PIERRE-JACQUES ROUSSEAU-DE-CHAMOY, Chevalier, Baron de Vocemain & de Sommeval, Seigneur de Chamoy, de la Brossotte, Montigny, la Forêt-Beauregard, le Mesnil-Saint-Georges & d'Auxon, né le 19 Mai 1705, a été Capitaine au Régiment de Saint-Simon, Infanterie, est Chevalier de Saint-Louis & Lieutenant-Général, pour le Roi, du Gouvernement de Paris. Il a épousé, par contrat du 14 Juillet 1745, passé devant *Laideguive* & son confrere, Notaires au Châtelet de cette Ville, *Anne-Marguerite le Clerc-de-Lesseville*, fille de feu *Charles-Bertrand le Clerc-de-Lesseville*, Chevalier, Seigneur de Saint-Prix, &c. Conseiller au Parlement de Paris, & de Dame *Anne le Clerc-de-Lesseville*. Leurs enfans sont : — 1. ANNE-CLAUDE, qui suit; — 2. LOUIS-FRANÇOIS ROUSSEAU-DE-CHAMOY, Chevalier, Seigneur de la Brossotte, né le 2 Juin 1748, d'abord Mousquetaire de la Garde du Roi dans sa premiere Compagnie le 1 Juin 1766, puis Capitaine-Lieutenant au Régiment Mestre-de-Camp-Général Cavalerie en 1767, & Capitaine-Commandant un Escadron du même Régiment en 1775; — 3. LOUIS-JACQUES, Chevalier, Seigneur de Sommeval, né le 7 Septembre 1757, Sous-Lieutenant au Régiment Colonel-Général, Cavalerie; — 4. ANNE-CHARLOTTE ROUSSEAU-DE-CHAMOY, née le 2 Avril 1747, mariée le 20 Août 1765, à *Charles Aubour*, Marquis de Boury, Lieutenant aux Gardes-Françoises, avec Brevet de Colonel, Chevalier de Saint-Louis; — 5. ANNE-LOUISE ROUSSEAU-DE-VOCEMAIN, née le 3 Novembre 1749, mariée le 7 Février 1769, à *Jean-Gabriel-François-Louis de Contaud*, Baron de Coulanges, Seigneur du Val-de-Mercy, &c. Lieutenant-Colonel du Régiment Colonel-Général, Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis; — 6. & autre ANNE-CHAR-

SOPHIE ROUSSEAU-DE-MONTIGNY, née le 11 Août 1753, mariée, le 20 Février 1776, à *Nicolas-François de Saint-Pol*, Chevalier, Comte de Masle, Seigneur dudit lieu, la Soubliere, &c. ancien Capitaine au Régiment de Poitou, Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis.

XIII. ANNE-CLAUDE ROUSSEAU-DE-CHAMOY, appellé *le Marquis de Chamoy*, Chevalier, Seigneur d'Auxon, né à Paris le 8 Avril 1746, d'abord Cornette au Régiment de Royal Roussillon par Brevet du 8 Avril 1762; nommé, en Mai 1763, Sous-Lieutenant de la Mestre-de-Camp du Régiment Commissaire-Général, Cavalerie, est aujourd'hui Capitaine au même Régiment. Il a épousé, le 18 Janvier 1774, Demoiselle *Marguerite-Rose Sauvage*, fille de Messire *André-Jean Sauvage*, Chevalier, Conseiller du Roi en ses Conseils, Grand-Audiencier de France, & de *Rose-Victoire de la Fontaine*.

Branche des Seigneurs de LESTANG, *de la* BOURSIERE *& de* CANDÉ.

VIII. ANTOINE ROUSSEAU, Ecuyer, Sieur de Candé, Bailli de Saint-Aignan en Berri, troisieme fils d'ETIENNE, III. du nom, & de *Jeanne de Bellier*, Dame de Brandon, partagea noblement, avec ses freres & sa sœur, le 23 Décembre 1532, les successions de ses pere & mere; & fut présent au contrat de mariage, du 20 Janvier 1540, d'ETIENNE ROUSSEAU, son frere aîné, avec *Catherine de Rouan*. Il épousa *Perinnelle de Revers* ou *Rouere*, fille du Lieutenant-Général de la ville de Loches en Touraine, dont pour fils unique

IX. RENÉ ROUSSEAU, Ecuyer, Seigneur de Lestang, de la Boursiere & de Candé, qui fût homme d'armes, en 1586, de la Compagnie de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, commandée par *Jean Babou*, Chevalier, Comte de Chaumont, Mestre-de-Camp-Général de la Cavalerie légere de France. Il fit, en cette qualité, les Campagnes de 1586 & 1587, suivant un certificat du 7 Décembre de cette derniere année; fut aussi, en 1586, Lieutenant de la Compagnie des Arquebusiers à Cheval du Maréchal *d'Aumont*, commandée par son beau-frere, Capitaine de la même Compagnie; servit ensuite dans l'armée de Bretagne, commandée par HENRI DE BOURBON, Duc de Montpensier, alors Prince de Dombes, contre le Duc *de Mercœur*, suivant un certificat de ce Prince du 25 Juillet 1589, daté de Saumur; se signala dans tous les siéges & actions de son tems, se trouva, en 1592, au combat de Craon; passa ensuite dans la Compagnie de 50 hommes d'armes d'Ordonnances de M. *de Souvré*, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur & Lieutenant-Général pour Sa Majesté en Touraine, où il servit encore en qualité d'homme d'armes le 8 Juin 1594, ainsi qu'il conste par le certificat du Seigneur *de Souvré*, donné à Tours les mêmes jour, mois & an. Il avoit épousé, par contrat du 4 Mars 1582, *Marie le Large*, de la ville d'Amboise, où il se fixa, & y ayant été imposé à la taille comme roturier, il fit faire une Enquête le 27 Juin 1586, devant le Bailli d'Amboise, composée de six témoins, tous Gentilshommes, âgés de 70, 72 à 75 ans, lesquels déposerent unanimement, « qu'ETIENNE ROUSSEAU, III. du » nom, Ecuyer, Sieur de la Corbilliere, ayeul de RENÉ, étoit issu d'une des » plus nobles & des plus anciennes Familles du Comté de Tonnerre en Bour» gogne, où ils avoient connu plusieurs de ses parens, qui tous vivoient no» blement, & étoient réputés *Gentilshommes d'extraction*; que le même ETIENNE » ROUSSEAU, ayeul de RENÉ, cadet de sa Maison, avoit suivi le parti des » armes; qu'ensuite il avoit accompagné en Berri, en qualité d'*Ecuyer*, *René* » *de Beauvilliers*, Comte de Tonnerre & de Saint-Aignan; qu'il s'étoit établi » à Saint-Aignan, où il avoit épousé Demoiselle *Jeanne de Bellier*; & que le » Seigneur *de Beauvilliers*, en récompense de ses services, lui avoit donné l'Of» fice de Bailli de Saint-Aignan ».

En conséquence de cette Enquête, & sur la production des titres que RENÉ ROUSSEAU fit pour prouver encore mieux sa noblesse, le Bailli d'Amboise, par Sentence du 11 Juillet 1586 (dont l'original est dans les Archives de M. ROUSSEAU DE CHAMOY), ordonna que RENÉ ROUSSEAU, comme étant de qua-

lité noble, seroit rayé & biffé du rôle des tailles. Son Fief de Lestang ayant été saisi pour ne s'être pas trouvé à la convocation du ban & arriere-ban, il en obtint la main-levée par Sentence rendue le 27 Décembre 1587, par le Président Juge & Lieutenant-Général en Touraine au Siége Présidial de Tours. Il étoit mort avant le 16 Mars 1614, & eut de *Marie le Large*, son épouse : — 1. Georges, qui suit; — 2. Antoine, rapporté après son aîné; — 3. & Marie, femme de *Claude du Remort* : elle partagea noblement avec ses freres.

X. Georges Rousseau, Ecuyer, Seigneur de Lestang, servoit, en 1614, dans le Régiment des Gardes-Françoises, Compagnie de Castelnau; partagea avec son frere & sa sœur, ledit jour 16 Mars 1614, la succession de son pere, & transigea, par le même acte, avec sa mere, à laquelle il donna l'usufruit du Fief de Candé, situé en Berri, paroisse de Faverolles; du lieu de Mil & de Lestang-Bellier. Ayant été imposé à la taxe de 200 livres, à cause de son lieu noble de Lestang, qui avoit été saisi pour cette somme, il prouva sa noblesse devant les Commissaires nommés par le Roi, pour la levée des droits de francs-Fiefs & nouveaux acquêts dans le ressort du Parlement de Paris, lesquels, sur la production des titres justificatifs de sa noblesse, rendirent leur Jugement à Paris, le 16 Janvier 1618, par lequel ils le déclarerent exempt de la contribution aux droits des francs-Fiefs & nouveaux acquêts, & le déchargerent de la taxe de 200 livres, à laquelle il avoit été imposé, avec main-levée de la saisie faite de son lieu noble de Lestang. Il mourut sans alliance.

X. Antoine Rousseau, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Lestang, frere cadet du précédent, ayant aussi été imposé au rôle des tailles de la Paroisse d'Aubigny en Poitou, produisit les titres justificatifs de sa Noblesse, & en conséquence obtint, le 14 Décembre 1633, une Sentence en l'Election principale du Poitou, à Poitiers, par laquelle attendu qu'il étoit *noble* & *d'extraction noble*, il fut ordonné qu'il seroit rayé & biffé du rôle des tailles de ladite Paroisse d'Aubigny, avec défenses de l'y imposer à l'avenir. Il avoit épousé *Esther de Vidard*, d'une Maison du Poitou, dont les Marquis de Sainte-Clere, Famille qui de cette Province a passé en Champagne & à Paris : il mourut sans enfans. Sa veuve fut imposée à la contribution pour le droit des francs-Fiefs, & sa Métairie de la Cottiniere & son Fief Guillochon ayant été saisis, elle produisit les titres justificatifs de la noblesse de feu son mari, ce qui la fit décharger de ladite taxe, par Sentence du 17 Octobre 1659, rendue par le Président & le Commissaire Subdélégué pour le droit des francs-Fiefs en l'Election de Thouars.

Les armes : *d'azur, à trois bandes d'or*. Pour supports, *deux chamois*. Généalogie rédigée d'après un Mémoire dressé sur titres originaux & l'Arbre généalogique, en 1763, par feu le Chevalier *Blondeau de Charnage*.

Addition à la page 355, après Roussillon.

ROUSSY : Famille établie, depuis plusieurs générations, dans le Bas-Languedoc.
Les armes : *d'azur, à la licorne d'or, au chef de même*.





DICTIONNAIRE DE LA NOBLESSE.

SABLÉ : Ville, avec titre de *Marquisat*, dans le pays du Maine. C'étoit autrefois la plus forte place du Pays. Elle étoit si importante par ses fortifications, & par son Château sur la riviere de Sarte, que *Geoffroi le Bel*, le plus puissant des Comtes d'Anjou, n'osant l'assiéger avec toutes ses forces, se contenta de faire le dégât aux environs, & de bâtir la forteresse de Châteauneuf, sur la même riviere de Sarte, pour réprimer les courses de la garnison de Sablé du côté de l'Anjou.

Il y a eu deux Familles du nom DE SABLÉ. La premiere s'éteignit sur la fin du Xe siécle. La seconde commença par *Raoul*, Vicomte du Mans, qui épousa l'héritiere DE SABLÉ, de la premiere souche. Cette Terre passa dans la Maison *des Roches*, par le mariage de MARGUERITE DE SABLÉ avec *Guillaume des Roches*, Sénéchal héréditaire d'Anjou, de Touraine & du Maine. *Jeanne des Roches*, leur fille-aînée, fit rentrer Sablé dans la Maison de *Craon*, par son mariage avec *Amauri* I, Sire *de Craon*, mort le 12 Novembre 1226, cinquieme ayeul d'*Amauri* IV, qui mourut, aussi sans postérité, le 30 Mai 1373, après avoir fait donation de Sablé, le 13 Janvier 1371, à *Louis* I, Duc d'*Anjou*, auquel *Isabeau de Craon*, sœur d'*Amauri*, céda, pour la somme de 1000 livres d'or, tous ses droits le 17 Avril 1376. *Louis* III. céda Sablé à son frere *Charles d'Anjou*, Comte du Maine, sous la clause de reversion, faute d'hoirs mâles. Cependant *Jean* & *Louis d'Armagnac* jouirent de Sablé, du chef de leur mere, *Louise d'Anjou*, fille de *Charles*, Comte du Maine. Mais la Maison *de Lorraine* ayant fait valoir les droits qu'elle tiroit d'*Yolande d'Anjou*, fille du Roi RENÉ, le Duc de Guise fut mis en possession de Mayenne & de Sablé, qui furent érigés en *Marquisat*, en 1544. Le 29 Novembre 1593, *Charles de Lorraine*, Duc de Mayenne, vendit, pour la somme de 90 mille livres, la terre de Sablé, à *Urbain de Laval*, Seigneur de Bois-Dauphin, Maréchal de France en 1598, le même en faveur duquel *Sablé* fut érigé de nouveau en *Marquisat*, par Lettres du 6 Janvier 1602, registrées le 5 Mars suivant.

Cette Terre & celle de Bois-Dauphin furent vendues, par décret, sur son petit-fils *Urbain* II, & adjugées, le 9 Août 1648, à *Jean de Longueil*, duquel elles

furent acquises, en 1652, par *Abel Servien*, Surintendant des Finances, Chancelier, & Commandeur des Ordres du Roi. Elles furent unies en sa faveur & érigées en *Marquisat*, par Lettres du mois de Juin 1656, regiſtrées le 22 Août suivans. Son fils, *Augustin Servein*, Abbé de Saint-Jouin, devenu héritier de ce Marquisat par la mort de son frere aîné, décédé le 10 Juin 1710, le vendit, le 24 Janvier 1711, à *Jean-Batiste Colbert*, Marquis de Torcy, qui obtint de nouvelles Lettres d'érection, datées du mois de Mars 1711, regiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Paris les 10 Juin & 23 Novembre suivant, portant confirmation du titre de *Marquisat* pour *Sablé & Bois-Dauphin*. Voyez COLBERT.

SACHET : Famille de Salins, au Comté de Bourgogne.

PIERRE DE SACHET, annobli par Lettres de l'Empereur CHARLES-QUINT, du mois de Janvier 1536, fut fait Conseiller au Parlement de Dole en 1552, Maître des Requêtes ordinaire d'ELÉONORE D'AUTRICHE le 27 Avril 1556. Cette Princesse le députa plusieurs fois à la Cour de France, pour les droits qu'elle repétoit en qualité de veuve du Roi François I. Il mourut en 1563, laissant de *Jeanne Boudier*, son épouse : — 1. AIMÉ, qui suit ; — 2 & 3. CLAUDE & CLAUDINE DE SACHET ; celle-ci femme de *Pierre Froissard*, Chevalier, Seigneur de Broissia, premier Président du Parlement de Franche-Comté.

AIMÉ DE SACHET épousa, le 5 Avril 1585, *Bonne de Maisieres*, fille de *Christophe de Maizieres*, Chevalier, Seigneur de Bregilles, & de *Marie d'Albamey*. Ses enfans furent : — 1. GUILLAUME, qui suit ; — 2. ANNE, mariée à *Claude de Crecy*, Chevalier, trisayeul du Comte *de Crecy* Baron de Rie, Capitaine de Cavalerie ; — 3. & N... DE SACHET, femme de *Pierre de Molans*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu.

GUILLAUME DE SACHET, Seigneur de Bregilles, s'allia, le 12 Novembre 1609, avec *Françoise de Poligny*, fille de *Guillaume*, & de *Madelene de Poligny*, dont : — 1. N... DE SACHET, Meſtre-de-Camp d'un Terce d'Infanterie Bourguignonne, mort, en Flandres, sans poſtérité ; — 2. MADELENE, Dame Chanoinesse de Migette ; — 3. & ANNE, femme de *Georges Boquet*, Ecuyer, en la personne de laquelle s'eſt éteinte la Famille DE SACHET. Voyez BOQUET, au mot COURBOUZON, aux Additions, après la lettre *C. Tome V.* de ce Dictionnaire.

La Famille de SACHET portoit pour armes : *d'argent, à trois pals de sable, à un emmanché d'or, chargé d'une aigle à 2 têtes éployées de sable.*

SAGEY : Ancienne Noblesse de Franche-Comté, qui tire son nom d'une Terre ainsi appellée. Elle a été reçue de tout tems dans les différens établissemens nobles de cette Province, particulierement dans la Confrérie noble de Saint-Georges.

CLAUDE-MICHEL-JUDITH DE SAGEY, Seigneur de Naisey, Pierrefontaine, reçu à Saint-Georges, en 1768, a de son mariage avec *Anne-Marguerite d'Arros*, fille de feu *Armand*, Comte *d'Arros*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, quatre enfans vivans, sçavoir : — 1. JEAN-HERMAND-FRANÇOIS-XAVIER DE SAGEY, Eleve de l'Ecole Royale Militaire ; — 2. JEANNE-BATISTE-DOROTHÉE, Eleve de la Maison de Saint-Cyr ; — 3. CLAUDE-FRANÇOIS-JUDITH-JOSEPH-XAVIER, Clerc tonsuré, dont la preuve eſt reçue au Chapitre de Gigny ; — 4. & LOUIS-ADRIEN-FRANÇOIS DE SAGEY, Chevalier de Malte.

Les armes : *d'azur, à la croix ancrée d'or.*

SAHUGUET, en Champagne & en Limousin : Famille noble, originaire de Navarreins en Béarn.

DENIS DE SAHUGUET, Ecuyer, homme d'armes dans la Compagnie du Roi de Navarre, épousa, à Juillac en bas Limousin, par contrat du 8 Janvier 1543, Damoiselle *Marguerite Joyet*, dont vinrent : — 1. JACQUES, qui suit, auteur de la Branche établie en Champagne ; — 2. & DENIS, tige de celle reſtée en Limousin, mentionnée ensuite.

Branche des Seigneurs de TERMES, *établie en Champagne.*

JACQUES DE SAHUGUET, Ecuyer, Seigneur de la Rouye, fils-aîné de DENIS, & de *Marguerite Joyet*, épousa, par contrat du pénultieme Janvier 1585, Demoiselle *Catherine Regis* & en eut:

JEAN DE SAHUGUET, Ecuyer, Seigneur de la Rouye, marié, par contrat du 15 Juin 1624, avec *Marthe des Halles*, dont:

DANIEL DE SAHUGUET-DE-TERMES, Ecuyer, Seigneur de Vons & de Marquiny, Capitaine d'Infanterie, puis de Cavalerie dans le Régiment de Fabert, ensuite Lieutenant de Roi à Sedan, & Commandant sur la Meuse le 11 Août 1661. Il avoit épousé le 7 Mai précédent, *Gabrielle*, fille d'*Aubertin*, Chevalier, Seigneur *de Pouilly*, Inor, Vonc & Luzy. Leurs enfans furent: — 1. ABRAHAM-LOUIS, qui suit; — 2. ANNE, mariée, par contrat du 21 Février 1680, à *Jules-Charles de Joyeuse*, Marquis de Saint-Lambert; — 3. & INNOCENTE, mariée, par contrat du 8 Décembre 1687, à *Guillaume-Henri de Montfort*, Vicomte de Villette.

ABRAHAM-LOUIS DE SAHUGUET, Marquis de Termes, d'abord Page du Roi dans sa grande Ecurie, ensuite Capitaine de Dragons au Régiment de Fimarcon, & Grand-Bailli de Mouzon, tué à la bataille de Steinkerque en 1692, avoit épousé, le 14 Août 1682, *Catherine-Elisabeth d'Arnolet-de-Lochefontaine*, de laquelle il laissa: — 1. JEAN-BATISTE, qui suit; — 2. ELISABETH, mariée, en 1719, à *Jean Dubois*, Chevalier, Seigneur d'Escordal, Marquis de Bussy; — 3. autre ELISABETH, mariée en 1721, à *Thomas d'Estoquei*, Comte de Montdejeu; — 4. & LOUISE, mariée, en 1722, à *Valentin*, Vicomte *de Sugny*.

JEAN-BATISTE DE SAHUGUET, Marquis de Termes, d'abord Page du Roi dans sa grande Ecurie, ensuite Capitaine de Cavalerie au Régiment de Conti, épousa, en 1717, *Elisabeth-Renée de Berryer*, Dame de Vareuille, sœur de *Nicolas-René de Berryer*, mort Ministre d'Etat & Garde des sceaux de France, dont: — ANNE-GÉDÉON, qui suit; — & ANNE-MARIE-ELISABETH, mariée, 1°. en 1742, à *Louis-Armand*, Comte *de Gissé*, & 2°. le 23 Octobre 1759, à *Antoine de Terrasson*, ci-devant Chancelier de Dombes.

ANNE-GÉDÉON DE SAHUGUET, Marquis de Termes & Vicomte de Germigny, Capitaine de Dragons dans le Régiment de Bertillac, Gouverneur de Fismes, a épousé, en 1748, *Thérese-Marguerite de Maillefer-de-Vesigny*, de laquelle il a: — NICOLAS-RENÉ-ANNE DE SAHUGUET-DE-TERMES, né le 14 Mars 1752, ci-devant Mousquetaire du Roi dans sa premiere Compagnie, Gouverneur de Fismes en survivance; — & LOUISE-ANNE, née le 17 Mai 1754.

Branche des Seigneurs de DAMARZIT, *du* VIALARD *&* d'ESPAGNAC, *établie en Limousin.*

DENIS DE SAHUGUET, Ecuyer, Seigneur du Vialard, fils puîné de DENIS, Ecuyer, & de *Marguerite Joyet*, épousa Demoiselle *Jeanne de Malcap*, & en eut:

DENIS DE SAHUGUET, Ecuyer, qui épousa *Catherine de Durfort*, dont vint: — JACQUES DE SAHUGUET, Ecuyer, Seigneur du Vialard, marié, par contrat du 26 Juillet 1624, à *Susanne Dumas-de-Neufville*, dont il n'eut point d'enfans. Il institua pour son héritier, le 30 Juillet 1658, sous la condition de porter à perpétuité son nom & ses armes, *Jacques-Gilbert de Damarzit*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Michel, son neveu, qui suit, & dont le frere cadet *François de Damarzit*, Ecuyer, Seigneur d'Espagnac, premier Capitaine du Régiment de Cavalerie de Souvré, & Commandeur de l'Odre de Saint-Lazare, mourut des suites de ses blessures, devant Worms, le 31 Juillet 1692.

JACQUES-GILBERT DE SAHUGUET-DAMARZIT, Ecuyer, Seigneur du Vialard, de Saint-Michel, de Marillac & de Vaujours, fils de *Pierre de Damarzit*, Ecuyer,

Seigneur de Saint-Michel (*a*), & de Françoise de Sahuguet, fut premier Président au Présidial de Brives; & eut une commission du Roi, du 1 Septembre 1676, pour faire les montres & revues des gens de guerre qui passeroient dans le bas Limousin. Il avoit épousé, le 22 Avril 1662, *Anne de la Rochefaucon*, & en eut 22 enfans, dont six furent mariés, sçavoir :

1. Hugues-Joseph de Sahuguet-Damarzit, Ecuyer, Seigneur du Vialard, Saint-Michel, Marillac & Vaujours, premier Président au Présidial de Brives, qui testa le 3 Mars 1739. Il avoit épousé, 1°. par contrat du 4 Février 1706, *Marie de Certain*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de la Chassagne; & 2°. en 1720, *Catherine Dubois*, niéce du Cardinal *Dubois*, prémier Ministre, & fille de *Jean Dubois*, Conseiller d'Etat, Secrétaire du Cabinet, & Directeur Général des Ponts & Chaussées de France. Du premier lit il a eu : — Marie de Sahuguet-du-Vialard, morte, sans enfans de son mariage avec Guillaume de Sahuguet-Damarzit, son cousin-germain, duquel il sera parlé ci-après; & du second lit : — Catherine-Guillemette, Dame de Villemenon, vivante sans alliance.

2. Jacques-Joseph, qui suit; — 3. Pierre-Joseph, tige des Seigneurs de la Roche, rapportés ci-après; — 4. Susanne, mariée, par contrat du 25 Août 1682, à *Bertrand de Sauvezie*, Ecuyer, Seigneur de la Porte; — 5. Anne, mariée, par contrat du 22 Juin 1691, à *Pierre de Montfrabœuf*, Chevalier, Seigneur de Razat; — 6. & Marie, mariée, par contrat du 22 Juin 1694, à *Jean du Griffolet*, Chevalier, Seigneur de Rossy.

Jacques-Joseph de Sahuguet-Damarzit, Ecuyer, Seigneur d'Espagnac, second fils de Jacques-Gilbert, & d'*Anne de la Rochefaucon*, fut d'abord Vice-Sénéchal du bas-Limousin, ensuite Prévôt-Général & Inspecteur des Maréchaussées, par Commission du 26 Novembre 1724; & testa le 18 Avril 1733. Il avoit épousé, par contrat du 9 Juin 1700, *Marie de Coudere*, fille de *Guillaume*, Secrétaire des Commandemens de S. A. R. M. le Duc D'Orléans. De ce mariage sont sortis 18 enfans, dont il reste sept, sçavoir :

1. Guillaume de Sahuguet-Damarzit, Chevalier, Seigneur de Puimarest, Saint-Michel, Beaumont, &c. né le 24 Juillet 1709, Député de la Noblesse de la Vicomté de Turenne en 1736, veuf, depuis 1755, sans enfans de sa cousine-germaine Marie de Sahuguet-du-Vialard, fille de Hugues-Joseph, & de *Marie de Certain*, sa premiere femme.

2. Léonard de Sahuguet-Damarzit, dit *l'Abbé d'Espagnac*, Baron d'Ussac, né le 29 Mai 1711, Conseiller de Grand'Chambre au Parlement de Paris en 1737, Abbé Commendataire de l'Abbaye de Notre-Dame du Palais en 1743, & de celle de Coulomb en 1761; — 3. Jean-Joseph, qui suit; — 4. Jeanne, veuve, depuis 1751, de *Guillaume du Faure*, Ecuyer, Seigneur de Meilhac; — 5. Louise, mariée à *Pierre de Verlhac*, Ecuyer, Seigneur de la Chassagne, Procureur du Roi à Brives, le neuvieme de pere en fils pourvu de cette charge, accordée à cette Famille par Henri II, pour services rendus à la Couronne; — 6. Ursule, épouse de *Jean de Gilibert*, Ecuyer, Seigneur du Teinchurier,

(*a*) Ce *Pierre de Damarzit* étoit fils de *Jean de Damarzit*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Michel, & de *Françoise de la Sudrie*, & petit-fils de *Jean de Damarzit*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Michel, qui, par contrat du 27 Février 1571, épousa *Jeanne d'Escudier*; laquelle se maria, en secondes noces, à *Gilbert de Bar*, Chevalier, Seigneur de la Chapoulie. Les titres & papiers de la Famille *de Damarzit*, ayant été brûlés par les gens de guerre lors de la Ligue, on ne peut en donner la filiation au-dessus de cette époque. Mais on voit, par une donation faite au Prieur de la Sauliere, le jour avant les Calendes de Mars 1212, que cette Famille jouissoit alors de la maison de Larbaudie, dans le Bourg de Sainte-Féréole, & de biens considérables dans ladite Paroisse, dont elle a une partie de la Seigneurie depuis 100 ans. On lit dans *du Tillet*, que *Jean de Damarzit*, Chevalier, siégeoit dans le Parlement de Paris sous Philippe *le Bel*. On trouve aussi dans un acte de vente, du 2 Février 1496, de biens situés dans la paroisse de Sainte-Féréole, qu'ils sont déclarés de la mouvance de noble Dame *de Damarzit*. Par Arrêt du Parlement de Paris du 10 Août 1517, Messire *Jean de Damarzit*, Recteur de l'Eglise paroissiale de Sainte-Féréole, fut maintenu dans la possession de biens qu'on lui disputoit.

churier, Lieutenant-Colonel de Cavalerie & Prévôt-Général des Maréchaussées du Limousin; — 7. & CATHERINE, non mariée.

JEAN-JOSEPH DE SAHUGUET-DAMARZIT, dit *le Baron d'Espagnac*, né le 25 Mars 1714, Baron de Cazillac, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Gouverneur de l'Hôtel Royal des Invalides, depuis 1766, & ci-devant Commandant pour le service du Roi, dans les Provinces de Bresse & de Bugey, & dans le Pays de Gex, a été substitué à ses freres pour la Baronnie d'Ussac & la terre de Beaumont, par testament, du 1 Juin 1748, de sa cousine-germaine *Catherine de Sauvezie-de-la-Porte*, veuve, sans enfans, de *Jean de Lasteyrie*, Vicomte du Saillant. Il a acquis des Commissaires de Sa Majesté, le 2 Mai 1748, à titre de propriété incommutable, la Baronnie de Cazillac, seconde Baronnie du Querci, & sous l'hommage réservé au Roi; cette vente a été confirmée par Arrêt du Conseil d'Etat du 22 Avril 1749, suivi de Lettres-Patentes dônnées à Versailles le 29 Juin même année, enregistrées à la Chambre des Comptes de Paris & au Parlement de Bordeaux.

Le Baron d'*Espagnac* a épousé, à Bruxelles le 18 Décembre 1748, *Susanne-Elisabeth*, Baronne *de Beyer*, niéce de feu la Duchesse de *Corswarem*, & fille de *Fréderic*, Baron *de Beyer*, & de *Marie-Alexandrine*, Comtesse *de Fraula*. Leurs enfans sont : — 1. FRÉDERIC-GUILLAUME, qui suit; — 2. MARC-RENÉ-MARIE DE SAHUGUET, dit *l'Abbé d'Espagnac-de-Cazillac*, né le 28 Septembre 1752, Bachelier de Sorbonne, Chanoine de l'Eglise de Paris; — 3. CHARLES-ANTOINE-LÉONARD, né le 28 Mars 1758, Enseigne dans le Régiment des Gardes-Françoises; — 4. FRANÇOIS-ETIENNE-LOUIS-HONORÉ, né le 28 Novembre 1763; — 5. & MARIE-CATHERINE-GUILLEMETTE, née le 20 Janvier 1755.

FRÉDERIC-GUILLAUME DE SAHUGUET-DAMARZIT, appellé *le Baron d'Espagnac*, Seigneur de Cormerey, né le 3 Mars 1750, est Sous-Lieutenant des Gardes-du-Corps de Sa Majesté dans la Compagnie de Luxembourg. Il a épousé, par contrat du 25 Février 1776, Demoiselle *Charlotte Damaris-His*, dont: — JOSEPH-FRANÇOIS-PIERRE-GUILLAUME, né le 25 Novembre 1776.

Seigneurs de la ROCHE, en Limousin.

PIERRE-JOSEPH DE SAHUGUET-DAMARZIT, Ecuyer, Seigneur de la Roche, né le 14 Juillet 1683, troisieme fils de JACQUES-GILBERT, & d'*Anne de la Rochefaucon*, fut obligé de quitter le Service, à cause de ses infirmités, au retour de Prague en 1743. Il étoit premier Capitaine de la Brigade de Vichy, du Régiment Royal des Carabiniers, & avoit épousé, par contrat du 3 Février 1725, *Françoise-Eléonore du Griffolet*, de laquelle il a laissé : — FRANÇOIS, qui suit; — & MARIE, appellée *Mademoiselle de la Roche*, née le 12 Octobre 1729.

FRANÇOIS DE SAHUGUET-DAMARZIT, Ecuyer, Seigneur de la Roche, né le 8 Juillet 1731, a servi dans la seconde Compagnie des Mousquetaires, & a épousé, en 1753, *Marie-Jeanne-Catherine*, Baronne *de Beyer*, sœur de la Baronne *d'Espagnac*, & de la Comtesse *de la Renaudie*. De ce mariage il a : — JEAN-FRANÇOIS-JOSEPH-LÉONARD DE SAHUGUET-DAMARZIT, Sous-Lieutenant du Régiment des Dragons de Conti; — & trois filles.

Les armes : *de gueules, à deux épées d'or, les pointes en bas, accompagnées en chef d'une coquille d'argent, & en pointe d'un croissant de même.*

* SAILLANS : Fief situé en Dauphiné, qui a été possédé par une branche de la Famille du nom de FROMENT, originaire du Dauphiné, où elle a été décorée du titre de *Gentilhomme-Banneret* par les souverains Dauphins, avant que cette Province eut passé à la France.

Elle s'est établie, depuis 1650, en Champagne, où PIERRE-ANDRÉ DE FROMENT, Ecuyer, Seigneur de Saillans, Maréchal-de-Bataille, Lieutenant pour le

Roi des Ville & Citadelle de Réthel, fit l'acquisition des Terres de Bize & de Poinson, dans les environs de Langres.

L'auteur de cette branche est noble ANTOINE DE FROMENT, mentionné ci-après, qui vivoit à Valence, sous *Humbert*, Dauphin, à la fin du XIIIe siécle, ainsi qu'il se voit à l'article de cette Famille, *Tome VI* de ce Dictionnaire, *p. 702*, où la filiation de cette Branche n'a point été donnée, le *Mémoire* ne nous ayant été fourni qu'après l'impression, ce qui nous a déterminé à la rapporter au mot SAILLANS; nous venons d'en faire la rédaction à la vue de plusieurs titres originaux & piéces justificatives qui nous ont été communiqués, notamment un Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, en date du 25 Janvier 1669, qui maintient & garde dans leur *noblesse* lesdits Sieurs DE FROMENT, & fait mention des titres représentés par eux, tels que

1°. Les Lettres de confirmation de noblesse, données en 1607, par HENRI IV, à CLAUDE DE FROMENT, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de Saillans, Doyen de l'Université de Valence, registrées au Parlement de Grenoble les 11 Juillet 1609 & 12 Août 1611.

2°. Un renvoi de noblesse, par le Sieur *de Chazé*, Intendant de Dauphiné, Commissaire à ce départi, du 24 Octobre 1639.

3°. Une Enquête faite à Valence au mois de Mars 1660, déposé dans les Archives de cette Ville, à la requête de PIERRE-ANDRÉ DE FROMENT, Maréchal-de-Bataille, pardevant le Lieutenant-Général de Valence & sept témoins des trois Etats, qui déposent & attestent l'ancienneté & la noblesse de cette Famille.

4°. Un certificat du Duc *de Lesdiguieres*, Pair de France, Gouverneur pour Sa Majesté en Dauphiné, en date du 12 Décembre 1662, qui atteste que PIERRE-ANDRÉ DE FROMENT a toujours été considéré & réputé pour *Gentilhomme d'ancienne Noblesse*, & qu'il étoit du nombre de ceux assemblés pour l'arriere-ban, & qui marcherent au secours de Casal, sous les ordres des Maréchaux *de Schomberg, de la Force* & *de Marillac*.

5°. Un Jugement & certificat de M. *du Gué*, Intendant de Dauphiné, Commissaire départi pour la recherche des titres de noblesse, en date du 21 Juillet 1668.

I. Cette Branche remonte à noble ANTOINE DE FROMENT, vivant à Valence sous *Humbert*, Dauphin, à la fin du XIIIe siécle. Il fut inhumé dans l'Eglise des Freres Prêcheurs de cette Ville, dont il avoit été élu Consul. De *Christine des Adrets*, son épouse, fille de *Jean des Adrets*, Baron de Beaumont, il eut :

II. ANTOINE DE FROMENT, II. du nom, Sergent Major & commandant une bande de Lansquenets sous le Duc d'ANJOU, au combat d'Aymer en Guienne. Il épousa, par contrat passé en 1361, devant *Riquier*, Sous-Conservateur des Notes de Valence, *Jacqueline de Nermand*, fille de noble *Jean de Nermand*, dont, — LOUIS, qui suit; — & GUILLEMINE.

III. LOUIS DE FROMENT, Ecuyer, fut Maréchal-de-Bataille sous le Comte *de Boukcamp*, & le Maréchal *de la Fayette*, à la bataille de Baugé en Anjou, en 1421; & épousa, par contrat passé en 1426, devant *Joachim la Craiere*, Sous-Conservateur des Notes de Valence, *Julienne de la Bastie*, fille de noble *Gaspard de la Bastie*, & de Dame *Alexandrine de Latier*, de laquelle il eut : — CLAUDE, qui suit; — & ELISABETH.

IV. CLAUDE DE FROMENT, I. du nom, commanda une Bande de lances à la journée de Mont-Lhéry en 1465, sous LOUIS XI, & épousa, par contrat passé en 1478, devant *Adam Souillier*, Garde-note à Montelimar, *Isabeau de Bauvio*, fille de noble *Ode de Bauvio*, Seigneur d'Esfion, & de Dame *Christine de Bergerac*. De ce mariage vint.

V. CLAUDE DE FROMENT, II. du nom, Ecuyer, qui commanda une Compagnie à la surprise de Landriane au Milanois, & fut fait prisonnier, en 1523, à la bataille de Rebecque, par le Général *de Leve*. Il épousa, par contrat passé en 1549, devant *Jacques Mérina*, Notaire à Nismes, *Sébastienne de Marle-*

mont, fille de noble *Jérôme de Marlemont*, & de Dame *Catherine de Bercieux*. Leurs enfans furent : — ALEXANDRE-BERNARD, Chambellan de HENRI, Roi de Pologne, depuis Roi de France sous le nom de HENRI III ; — & CLAUDE, qui suit.

VI. CLAUDE DE FROMENT, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de Saillans, Doyen de l'Université de Valence, Député de la Noblesse, empêcha, par l'éloquence de ses discours, prononcés en présence de toute la Noblesse assemblée, & secondé du zele d'*André de Leberon*, Evêque de Valence, l'exercice public qu'on y vouloit introduire de la Religion prétendue Réformée; & fut maintenu & confirmé dans son *ancienne noblesse*, par Lettres-Patentes du Roi HENRI IV, données en 1607. Il avoit épousé, 1°. en 1578, Demoiselle *Justine Michaille*; 2°. en 1580, Demoiselle *Louise Ralhet-de-Romans* ; & 3°. par contrat passé en 1602, devant *Gilbert des Boues*, Sous-Conservateur des Notes à Valence, *Anne des Mottes-de-la-Griotterie*, fille de *Pierre des Mottes*, Ecuyer, Seigneur de la Griotterie & de Confolens. Du premier lit vint : — 1. GASPARD, Doyen de l'Université de Valence, pere de CLAUDE DE FROMENT, Conseiller au Parlement de Metz; du second lit il eut : — 2. ANTOINE, premier Consul de Valence ; — 3. JEAN, Conseiller du Roi ; — 4. ISABEAU, mariée à *Simon de Favet*, Seigneur de Rochemorre ; & du troisieme lit : — 5. PIERRE-ANDRÉ, qui suit.

VII. PIERRE-ANDRÉ DE FROMENT, Ecuyer, Seigneur de Saillans, Laulavier, Bize & Poinson, successivement Capitaine-Major du Régiment de Pierregourde, puis Major de Tortone, où il fut blessé en défendant la Place ; Major de Thionville & de Landrecie ; Capitaine d'une Compagnie franche de 100 hommes d'armes ; Aide des Camps & Armées du Roi, & Maréchal-de-Bataille, arrêta, au Pont de Sture, dans le Montferrat, l'avant-garde des ennemis, & donna le tems au Maréchal *de Navailles* d'arriver avec l'armée, d'où les ennemis furent repoussés. Il fut chargé par le Roi, de veiller au bon ordre, police & discipline de l'armée cantonnée en Lorraine pendant l'hiver de 1665 ; fait ensuite Lieutenant de Roi des Ville & Citadelle de Réthel & Maître-d'Hôtel du Roi. Il épousa, par contrat passé à Paris, à l'Hôtel de Vitry, devant *Remond* & son Confrere, Notaires, en 1650, Demoiselle *Catherine de Certieux*, fille de *Nicolas*, Ecuyer, Seigneur de Bonqueval, Capitaine & Gouverneur des Ville & Château de Châtelvillain, & de Dame *Catherine de Guilbon*, dont : — CHARLES-LUC, qui suit ; — & ISABEAU, Demoiselle d'honneur de la Reine de Pologne.

VIII. CHARLES-LUC DE FROMENT, Chevalier, Seigneur de Bize, d'abord Mousquetaire du Roi dans sa premiere Compagnie, fut appellé à l'arriere-ban, convoqué par ordre du Roi, par M. *Larcher*, Intendant de Champagne, en 1697 ; & épousa, par contrat passé devant *l'Encluse*, Notaire Royal à Chésau en 1672, *Gaspard de Carendeffez*, fille de *Jean de Carendeffez*, Ecuyer, Seigneur de Chaudenay & Fief de Montigny, & de Dame *Elisabeth Manivet-de Lassaux*, dont : — 1. FRANÇOIS, Chevalier, Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Orléans, qui a laissé de son mariage avec *Gabrielle Turquet* ; — MARIE-CLAUDE-BERNARDE DE FROMENT, mariée à *Philippe Profillet*, Ecuyer, Seigneur de Dardenay ; — 2. HUBERT, qui suit ; — 3. & 4. CLAUDETTE-MARIE & ANNE.

IX. HUBERT DE FROMENT, Chevalier, Seigneur de Bize & de Chaudenay en partie, Cornette, puis Lieutenant de Cavalerie au Régiment d'Orléans, s'est trouvé aux batailles de Malplaquet & de Denain. Une longue maladie l'ayant obligé de quitter le service du Roi, il fut pensionné de Sa Majesté. Il a épousé, par contrat passé à Langres, devant *Collier* & *Thibault*, Notaires Royaux, en 1727, *Antoinette-Marguerite de la Marche*, fille de *Nicolas de la Marche*, Ecuyer, Seigneur de la Fortelle, & de Dame *Marguerite Grimon*, de laquelle sont issus : — 1. JACQUES-MARIE, qui suit ; — 2. MARIE-CLAUDE-BERNARDE DE FROMENT, mariée, en 1752, & veuve de *Jacques-Hugues Michel*, Ecuyer, Seigneur d'Attricourt & de Fayl-Billot, Chevalier de Saint-Louis, Ca-

pitaine au Régiment de Rouergue, tué à la bataille de Varbourg le 31 Juillet 1760; — 3 & 4. ANTOINETTE-GABRIELLE & GENEVIÉVE; la derniere, morte en 1772.

X. JACQUES-MARIE DE FROMENT, Chevalier, entré au Régiment de Rouergue en 1752, y a été fait Capitaine en 1759, Aide-Major en 1764, & Major du Régiment de Querci, aujourd'hui Rohan-Soubise, le 18 Avril 1776. Il a épousé, par contrat passé à Langres devant *Aubert* & *Dubois*, Notaires de cette Ville, le 18 Décembre 1769, *Gabrielle Léaulté*, fille de *Jean Léaulté-de Griffey*, Ecuyer, Seigneur de Vivey, & de Dame *Rose-Gabrielle Seurot*, dont: — FRANÇOISE-MARIE-JUSTINE DE FROMENT, née le 4 Septembre 1770.

Cette Branche porte pour armes: *de gueules, à un chevron d'argent, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or, & en pointe trois épis de bled d'or, liés de même.*

SAILLIES-LEME. Maison ancienne dans la Province de Béarn. Plusieurs de ce nom ont occupé les premieres places dans l'Eglise, l'Epée & la Robe.

Elle a donné un Evêque de Dax, en 1227, dans GUILLAUME DE SAILLIES; & deux Evêques de Lescar, l'un en 1427, & l'autre en 1620, dans ARNAUD & JEAN DE SAILLIES.

HENRI DE SAILLIES, filleul du Roi HENRI IV, servit avec distinction sous ce Monarque. PIERRE DE SAILLIES, protegé par le *Grand Condé*, arrêta dans un fond, avec 600 hommes, l'armée victorieuse des ennemis. — GUILLAUME DE SAILLIES fut Lieutenant-Colonel du Régiment de Piémont. — DAVID DE SAILLIES, Avocat-Général en la Chancellerie de Navarre, avant son union au Parlement de Pau, depuis Procureur-Général audit Parlement, assista, en cette qualité, à l'Assemblée générale des Notables du Royaume, tenue à Nantes en 1630. Il s'y distingua beaucoup par ses lumieres, sa fermeté & son zele pour le service du Roi & de l'Etat.-*Marie-Françoise de Dejean-de-Lesons*, Vicomtesse de Sadiracq, mariée avec *Arnaud d'Esquille*, Président à Mortier au Parlement de Navarre, descend de cette Maison par sa mere.

Les armes: *d'argent, à un ours au naturel, montant sur un hêtre de sinople, sur lequel il jette du sel avec sa patte.* Pour devise, en banderole sur le hêtre, SIC SALE VIVISCO.

SAILLY: Famille de l'Isle de France, qui possede la Seigneurie de Sailly au Bailliage de Mantes.

MARIE-THÉRESE DE SAILLY, née au mois de Novembre 1674, fut reçue à Saint-Cyr au mois de Novembre 1686, après avoir prouvé que JEAN DE SAILLY, Seigneur de Sailly, & *Marguerite Amer*, sa femme, qui vivoient en 1500, étoient ses cinquieme ayeul & ayeule.

JACQUES DE SAILLY épousa, par contrat du 9 Octobre 1580, *Marguerite de Mornay*.

On trouve encore CATHERINE-MADELENE DE SAILLY-DE-BERVAL, née le 23 Août 1680, qui fut reçue à Saint-Cyr au mois de Février 1690, après avoir prouvé sa noblesse depuis JEAN DE SAILLY, qui vivoit en 1530.

Cette Famille subsiste en plusieurs branches, & porte pour armes: *d'azur, à une fasce d'or, chargée de trois croisettes de sable, & accompagnée de trois têtes de butor d'or, 2 en chef & 1 en pointe.*

SAIN-DE-BOIS-LE-COMTE: Famille originaire de la ville de Châtelleraut, en Poitou. La premiere branche s'est établie à Tours depuis 1599, où elle est entrée dans les premieres charges & places de cette Ville. La seconde, transplantée à Orléans, est éteinte; & la troisieme subsiste en Berri.

RENÉ SAIN, I. du nom, fut pourvu de la charge de Secrétaire du Roi, Maison,

Couronne de France & de ses Finances, le 6 Mai 1515, ainsi qu'il paroît dans le grand état de la Chancellerie de France. De sa femme, nommée *Marie Gauvain*, il eut pour fils unique :

Noble Mathurin Sain, lequel épousa Demoiselle *Jeanne Turquant*, d'une Famille noble de la ville de Châtelleraut, qui a produit plusieurs Conseillers dans les Parlemens de Bretagne & de Paris, un Maître des Requêtes & des Chevaliers de Malte. Il en eut deux fils : — Pierre, qui suit ; — & noble Claude Sain, auteur d'une branche établie à Orléans, rapportée ci-après.

Noble Pierre Sain, Sieur de Beauregard, épousa Demoiselle *Jeanne Esmery*, de laquelle il eut :

Noble Jean Sain, Sieur de Beauregard & de la Grange-Marcadier, Maire de Châtelleraut, où il commanda en qualité de Capitaine. Il épousa Demoiselle *Jeanne le Proust*, & testa le 8 Septembre 1619, & mourut le lendemain. Il eut deux fils, qu'il rappella dans son testament, sçavoir : — Claude, qui suit ; — & René, rapporté après la postérité de son aîné.

Claude Sain, Ecuyer, Conseiller du Roi en son Grand-Conseil dès 1590, épousa Demoiselle *Marie le Court*, & en eut deux enfans : — Pierre Sain, Chevalier, Seigneur de Beauregard, qui a pris alliance avec Demoiselle *Françoise Forget*, fille de *François Forget*, Ecuyer, Conseiller au Parlement de Paris, & de Damoiselle *Marie Dreux*, fille de Messire *Jean Dreux*, Procureur-Général en la Chambre des Comptes à Paris ; — & Damoiselle Marie Sain, qui épousa *René d'Apelvoisin*, Chevalier, Seigneur de la Chateigneraye, Crassay, la Jobtiere, la Mothe-Rousseau & autres lieux, dont la fille unique, — Damoiselle *Marie d'Apelvoisin*, a été mariée à *Claude-Bonaventure de Crévant*, Chevalier, Prince d'Yvetot, dont est issue encore une fille unique, — Damoiselle *Françoise-Julie de Crévant*, mariée à *Camille d'Albon*, Chevalier, Marquis de Saint-Forgeux, Baron d'Avange, Seigneur de Talaru.

René Sain, II. du nom, Ecuyer, Sieur de la Fariniere, fils puîné de Jean, & de *Jeanne le Proust*, d'abord Auditeur de la Chambre des Comptes de Paris le 4 Juillet 1596, puis Conseiller du Roi, Président-Trésorier-Général de France au Bureau des Finances de Tours, Echevin perpétuel de ladite Ville depuis le 26 Octobre 1611, Maire de Tours en 1613 & 1614, fut le sixieme des huit Députés du Bailliage de Touraine & Amboise, pour les trois Ordres, aux Etats généraux de France, tenus & assemblés à Paris en 1614. La porte de Saint-Louis à Tours fut construite sous son Mairat, où l'on voit l'écusson de ses armes sculptées en bosse, avec une inscription en son honneur, sur laquelle est son nom. Il décéda le 18 Septembre 1650, & fut inhumé dans le caveau de la Famille de *Binet*, en l'Eglise paroissiale de Saint-Hilaire de Tours. Il avoit épousé, en 1599, Damoiselle *Jeanne Cottereau*, fille aînée de *Claude Cottereau*, II. du nom, Ecuyer, Trésorier de France à Tours, dans un tems où il n'y avoit que quatre charges de cette espece dans chaque Bureau des Finances, & Intendant des Finances & des Vivres en deux Armées, & de *Marie de Binet*, sa premiere femme. Il en eut cinq garçons & une fille, sçavoir : — 1. Claude, qui a continué la postérité ci-après ; — 2. Louis, dont nous allons parler avant son aîné ; — 3, 4 & 5. trois autres garçons, dont deux ont été chacun Chanoine-Prébendé & Théologal de l'Eglise de Tours, Docteur en Théologie & Aumônier du Roi ; — 6. & Marie Sain, femme de *Gaspard Varice*, Seigneur de Voleart, de la ville d'Angers, Trésorier de France au Bureau des Finances de la Généralité de Tours, dont postérité.

Louis Sain, Ecuyer, Seigneur des Roches & de la paroisse de Mons en Touraine, à cause de sa Terre du Breuil, située en ladite Paroisse (& qui appartient présentement, par acquêt, à la veuve de Christophe Sain-des-Arpentis), épousa Demoiselle *Marguerite Patrix*, fille de noble homme *Jean Patrix*, Avocat & Echevin perpétuel à Tours, & de *Marie Taschereau*, dont : — 1. René, Ecuyer, Sieur de Fossepellier & de la Feuillarde, décédé sans alliance ; — 2. Louis-François, Ecuyer, Seigneur dudit Breuil, de Mons & de la Balandrie, aussi mort garçon ; — 3. Joseph Sain-de-la-Riviere, qui a été Vicaire-Gé-

néral de l'Evêché d'Angers, & est mort Chanoine de la Cathédrale de cette Ville; — 4. & Catherine, mariée à Messire *Louis Boisard*, Lieutenant-Général au Siége Royal de Chinon, dont sont issus trois enfans, sçavoir: — *N... Boisard*, qui a été Curé dans les environs de Chinon; — une fille, mariée à M. *Cazet*, Marquis d'Aligny, de la Province d'Anjou; — & *Catherine Boisard*, mariée à Messire *Louis de Galichon*, Chevalier, Seigneur de Courchamps près Saumur.

Claude Sain, I. du nom de cette branche, Ecuyer, Seigneur de Bois-le-Comte & de la Rochefarou, né le 1 Septembre 1600, à Saint-Hilaire de Tours, fils aîné de René, II. du nom, & de *Jeanne Cottereau*, fut pourvu des deux charges d'Avocat du Roi au Bureau des Finances de Tours, mourut & fut inhumé dans l'Eglise paroissiale de Saint-Pierre du Boile à Tours, le 6 Janvier 1683. Il avoit épousé, en 1627, Demoiselle *Marie Taschereau*, fille de *Jean Taschereau*, Ecuyer, Seigneur de Baudry & de Linieres, Echevin perpétuel de la ville de Tours, & de Demoiselle *Marie Gallant*. De ce mariage sortirent: — 1. Joseph, né le 21 Juin 1633, Prêtre, Docteur en Théologie, Directeur du Séminaire de la ville de Tours. Il fonda, pour les pauvres Ecclésiastiques du Diocèse de Tours, dans sa Terre & maison de Bois-le-Comte, proche la Pille Saint-Mars, un Séminaire sous l'invocation de Saint-Charles, laquelle Terre a été unie depuis audit grand Séminaire de la ville de Tours (auquel il fit plusieurs dons), lorsque celui de Saint-Charles fut supprimé. Il est aussi fondateur du Couvent de la Propagation, autrement dit de l'Union Chrétienne à Tours. Il mourut le 18 Octobre 1708, & fut inhumé dans l'Eglise de ce Couvent, où est son épitaphe en latin, au-dessus de sa tombe, avec ses armes sculptées en bosse; — 2. Martin, qui suit; — & plusieurs autres garçons & filles, qui ont été Religieux & Religieuses.

. Martin Sain-de-Bois-le-Comte, Chevalier, Seigneur de la Rochefarou & de la Tardiviere, né le 15 Mai 1641, succéda à son pere, le 19 Juin 1680, dans ses deux charges d'Avocat du Roi au Bureau des Finances à Tours, décéda le 13 Août 1709, & fut inhumé dans le caveau de la Famille de *Taschereau*, sous le Maître-Autel de l'Eglise du Couvent des Minimes de Saint-Grégoire de Tours, dont elle est fondatrice. Il avoit épousé, 1°. par contrat du 7 Février 1663, Demoiselle *Marthe Gatian*, fille de *Jacques Gatian*, Ecuyer, Sieur de la Fonds, Conseiller du Roi, Juge-Magistrat au Bailliage & Siége Présidial de Tours, & de Dame *Renée de Berziau*; & 2°. par contrat du 25 Juin 1674, Demoiselle *Catherine de la Haye-de-la-Guignaudiere*, fille de *Gilbert de la Haye*, Ecuyer, Sieur de la Guignaudiere, Aide des Camps & Armées du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Maison, de laquelle il n'eut pas d'enfans. Du premier lit il n'y eut que Jacques, ci-après, qui continua la postérité, les autres freres & sœurs étant entrés dans l'état ecclésiastique.

Jacques Sain-de-Bois-le-Comte, Chevalier, Seigneur des Arpentis & autres lieux, né le 30 Avril 1664, entra dans la Compagnie des Mousquetaires gris le 8 Février 1685, fut, le 12 Janvier 1691, Conseiller d'honneur au Bailliage & Siége Présidial de Tours, mourut le 11 Mars 1740, & fut inhumé dans l'Eglise paroissiale de Saint-Regle proche Amboise. Il avoit épousé, par contrat du 8 Janvier 1703, Demoiselle *Nicole-Renée Chicoisneau*, fille de *Christophe Chicoisneau*, Seigneur du Plessis & autres lieux, & de Dame *Marie Moreau*. De ce mariage il a eu sept enfans, dont un garçon & trois filles morts en bas-âge. Il en est resté trois garçons, sçavoir: — 1. Jacques-Louis Sain, Chevalier, né le 12 Avril 1705, mort, sans avoir été marié, le 4 Janvier 1722, à Béfort en Alsace, Lieutenant dans le Régiment de Ponthieu, Infanterie; — 2. Christophe Sain-de-Bois-le-Comte, Chevalier, Seigneur des Arpentis, né le 6 Mars 1708, qui a commencé de servir en qualité de Lieutenant dans le Régiment Royal, Infanterie, & fut ensuite Lieutenant pour le Roi des Ville & Château d'Amboise, mort le 4 Février 1767. Il avoit épousé, par contrat du 25 Septembre 1730, Damoiselle *Françoise-Madelene Testu*, fille & unique héritiere de *Claude-Pierre Testu*, Chevalier, Seigneur de la Roche, &c. & de Dame *Françoise Vallet*, dont trois enfans, décédés en bas-âge; — 3. & Claude, qui suit.

Claude Sain-de-Bois-le-Comte, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Médard d'Esvres, des Arpentis & autres lieux, né le 7 Avril 1719, a épousé, par contrat du 18 Février 1754, Damoiselle *Françoise-Marie Pelgrain-de-Lestang*, fille de *Noel Pelgrain*, Chevalier, Seigneur de Lestang, Conseiller honoraire en sa Cour des Monnoies à Paris, & de Dame *Françoise Berault*, dont: — 1. Claude-Christophe, né le 15 Février 1756, Sous-Lieutenant d'Infanterie au Régiment de Bretagne; — 2. André-Christophe-Martin, né le 2 Décembre 1761, Cadet Gentilhomme dans le même Régiment; — 3. Noel-François, né le 16 Février 1767; — 4. Françoise-Amable Sain-de-Bois-le-Comte, née le 12 Février 1755, mariée, par contrat du 17 Décembre 1771, à *Lucien-François Daën*, Chevalier, Seigneur d'Athée, &c.; — 5. & Adélaïde, née le 14 Septembre 1768.

Branche établie à Orléans, éteinte.

Noble Claude Sain, I. du nom, second fils de Mathurin, & de *Jeanne Turquant*, alla s'établir à Orléans, où il fut le second Maire qu'il y ait eu dans cette Ville. Il épousa *Etiennette Cathelin*, dont:

Noble Claude Sain, II. du nom, Sieur de Luyeres, marié à Damoiselle *Charlotte Hurault*, de laquelle il eut: — René, qui suit; — & Charles, auteur d'une branche établie en Berri, mentionnée ci-après.

René Sain, Conseiller du Roi, & Contrôleur-Général des Vivres & des Camps & Armées de Sa Majesté, est qualifié, depuis son mariage, Seigneur de Rochefort, Conseiller du Roi en tous ses Conseils d'Etat & Privé, Secrétaire du Roi, pourvu de la charge de Grand-Audiencier de France le 12 Mars 1622, comme il appert par le grand Etat de la Chancellerie de France. Il fut Intendant d'Armée en Italie, & mourut à Turin en 1623. Il avoit épousé, le 28 Décembre 1603, *Léonore de Foyal*, fille de feu *François de Foyal*, Seigneur d'Herbault, Chevalier de l'Ordre du Roi, Maître-d'Hôtel de sa Maison, & de Dame *Léonore l'Huillier-de-Chalandos*. Il en eut huit enfans, entr'autres: — François, qui suit; — & Françoise, mariée à *Guillaume du Tronchay-de-Martigny*, Conseiller au Parlement de Paris. Des six autres enfans, les uns ont embrassé l'état ecclésiastique, & les autres sont morts sans postérité.

François Sain, Sieur de Souligny, épousa *Anne d'Arquien*, fille de *Pierre d'Arquien*, Ecuyer, Seigneur de Richebourg & de Souligny, & d'*Anne de Verneuil*. Elle étoit de la même Maison que *Casimire d'Arquien*, Reine Douairiere de Pologne, morte à Blois le 20 Janvier 1716. François eut de son mariage quatre enfans, entr'autres: — 1. Jacques, Sieur de Souligny, Capitaine d'Infanterie au service de France, mort en Sicile en 1678, sans avoir été marié; — 2. un autre garçon, décédé avant son frere, Capitaine au même Régiment; — 3. & Louis, qui suit.

Louis Sain, Seigneur de Rochefort, de la Baronnie & de Montigny, épousa *Catherine Baillard*, fille de noble homme *Jean Baillard*, Conseiller au Bailliage & Siége Présidial d'Orléans, & de *Marie le Pellerin*, dont: — Louis, qui suit; — & Claude, rapporté après la postérité de son aîné.

Louis Sain, II. du nom, Sieur de la Baronnie, a épousé *Anne Bongars*, fille de *Pierre Bongars*, Ecuyer, Seigneur du Mouron, & de *Cécile Colas*, de laquelle il a eu: — Louis, qui suit; — & trois filles.

Louis Sain, III. du nom, Sieur de la Baronnie, la Noüe, &c. servit dans les Régimens de Cavalerie Royal-Cravates & Dauphin, où il fut connu sous les noms de Sain-de-Villeray, qu'il prit, à cause de Claude-Sain-de-Montigny, son oncle, qui servoit dans lesdits Régimens. S'étant retiré du service, il quitta le nom de *Villeray*; & est mort sans avoir eu d'enfans de ses deux mariages. Il avoit épousé 1°. *Madelene de Courtiau*, fille de *Jérôme de Courtiau*, Sieur d'Arconville, ancien Officier de M. le Duc d'Orléans; & 2°. Demoiselle *N... de Moran*, fille d'un Trésorier de France à Orléans.

Claude Sain-de-Montigny, second fils de Louis, I. du nom, & de *Catherine*

Baillard, servit dans les Régimens de Cavalerie de Royal-Cravates & Dauphin. Il épousa *Pétronille Hotman*, veuve d'*Etienne de Renier*, Ecuyer, Seigneur d'Aumont, & fille de *Philippe Hotman*, Ecuyer, Seigneur de Rougemont, & d'*Anne Julien.* De ce mariage il a eu : — Nicolas Sain, qui a été Capitaine d'Infanterie au Régiment de Tallard, & est mort sans alliance ; — & Catherine Sain, mariée à *Gaspard du Vélar*, Chevalier, Seigneur de Châteauvieux en Sologne, pays Blaisois.

Branche de Sain-de-Prévert & de Ranchoux, établie en Berri.

Charles Sain, Sieur d'Autroche, fils puîné de noble Claude, II. du nom, & de *Charlotte Hurault*, fut Receveur-Général des Finances en Berri ; & épousa Demoiselle *Jeanne Berault-de-Neuzieux*, dont : — 1. François, Religieux Feuillant ; — 2. Claude, Religieux Bénédictin ; — 3. autre Claude, Sieur des Fontaines, Receveur-Général des Finances en Berri, mort sans alliance ; — 4. Nicolas, qui suit ; — 5. & Charlotte, Religieuse de Fontevrault.

Nicolas Sain, Sieur d'Autroche, Terre située paroisse de Tremblevif en Sologne, servit en qualité de Capitaine, & épousa Demoiselle *Anne de Brécy*, veuve de *N... de Montieu*, Chevalier, Seigneur de Tarif, & fille de *N.... de Brécy*, Chevalier, Seigneur de Prévert, de laquelle il a eu : — Nicolas, Sieur d'Autroche, Capitaine, mort sans alliance ; — & Jean, qui suit.

Jean Sain, Ecuyer, Seigneur de Prévert, a épousé Demoiselle *Marie de Betoulat*, dont sont issus : — 1. Jean-François Sain, Ecuyer, Seigneur de Prévert, non marié, demeurant paroisse de Neufvy-Saint-Sépulcre, à sa Terre de Ranchoux, près la ville de la Châtre en Berri ; — 2. Louis-Georges, Ecuyer, qui a été Garde-du-Corps du Roi, aussi non marié, demeurant paroisse de Touché, proche de Lignieres en Berri ; — 3. Pierre, Ecuyer, qui demeure avec son frere aîné, & n'est point aussi marié ; — 4. Marie-Thérese, qui a épousé *Charles de Betoulat*, Chevalier de Saint-Louis, Maréchal des Logis des Gendarmes de la Garde, dont il n'y a point d'enfans ; — 5. Catherine-Angélique, mariée à *Henri du Ligondès*, Chevalier, Seigneur des Combres, paroisse de Nouzerine, près la ville de Boussac, Election d'Issoudun, dont un garçon & une fille ; — 6 & 7. Thérese & Elisabeth Sain, vivantes sans alliance, dans la paroisse de Neufvy-Saint-Sépulcre.

Les armes : *d'azur, à la fasce d'argent, chargée d'une tête de more au naturel, tortillée d'argent, & accompagnée de trois coquilles d'or, deux en chef & une en pointe.*

* SAINT-AIGNAN : Terre, une des plus considérables de la Province de Berri, dans l'ancien ressort d'Issoudun, aujourd'hui sous le ressort du Bailliage de Blois.

Elle portoit anciennement le titre de *Baronnie*, & fit partie du Comté de Blois jusqu'à *Eudes* II, Comte de Champagne & de Blois, qui la donna à fief à *Geoffroi de Donzi.* Sa fille la porta en dot à *Gui de Châtillon*, Comte de Saint-Pol. *Yolande de Châtillon*, héritiere de son frere, porta, en 1227, la Baronnie de Saint-Aignan à *Archambaut*, IX. du nom, Sire *de Bourbon*, & elle passa, en 1247, dans la Maison de *Bourgogne. Alix de Bourgogne* eut en partage la Baronnie de Saint-Aignan, & épousa *Jean de Chalons*, Seigneur de Rochefort, en 1273. *Marguerite de Chalons*, fille de *Louis de Chalons*, fut mariée à *Olivier*, Seigneur *de Husson*, qui, à cause d'elle, devint Seigneur de Saint-Aignan. Enfin cette Baronnie a passé dans la Maison de *Beauvilliers* en 1496, par le mariage de *Louise de Husson-Tonnerre*, Dame de Saint-Aignan, avec *Mery de Beauvilliers*, Baron de la Ferté-Hubert. Cette Baronnie fut érigée en *Comté*, au mois d'Avril 1537, en faveur de *Claude de Beauvilliers*, Baron de la Ferté-Hubert ; & Louis XIV, au mois de Décembre 1663, l'érigea en *Duché-Pairie*, en faveur de *François de Beauvilliers*, Comte de Saint-Aignan, Chevalier des Ordres, & de ses hoirs mâles. *Voyez* Beauvilliers, *Tome II.*

* SAINT-ALBAN : Baronnie & Fief considérable du Gévaudan, possédé par la Maison de *Calvisson*. Voyez ce mot.

* SAINT-ALBERT : Terre & Seigneurie située dans le Comté de Flandres, & érigée en *Vicomté*, par Lettres du 25 Octobre 1712, en faveur de *Claude-François de Humyn*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Albert, Conseiller & Trésorier de l'Ordre de la Toison d'or, tant pour lui que pour ses descendans mâles & femelles, & au défaut d'hoirs mâles, aux maris des filles qui seroient Gentilshommes. *Tabl. Généal. Part. V*, *p.* 261.

* SAINT-ANDIOL, en Provence.

Terre qui fut portée par *Mabile d'Albe*, à son époux *Pierre de Varadier*, Seigneur de Gaubert, quatrieme ayeul de *Nicolas de Varadier*, dont la veuve, *Louise de Grille*, obtint l'érection en *Marquisat*, par Lettres du mois de Juin 1656, enregistrées à Aix le 29 Décembre suivant, en faveur de leur fils *Laurent de Varadier*, marié, en 1661, à *Marguerite d'Adhémar-de-Castellane-de-Grignan*, mere de *Gaspard*, Marquis de Saint-Andiol, qui de sa femme *N... de Thésan-de-Venasque*, a un fils, qui a été Capitaine de Cavalerie en 1748.

SAINT-ANDRÉ : Les Seigneurs de ce nom sont sortis de la Maison d'*Albon*, au Ve degré.

Gilles d'Albon, fils puîné de *Jean d'Albon*, eut en partage la Seigneurie de Saint-André, dont son pere avoit été obligé de porter le nom, comme on étoit convenu par le contrat de son ayeul maternel. De cette Maison étoit le Maréchal *de Saint-André*, si connu dans l'Histoire d'Henri II & de Charles IX, aussi grand politique que Capitaine.

SAINT-BONNET : C'est le nom d'une branche éteinte de la Maison *du Caylar*. Voyez Caylar (du), *Tome IV*.

* SAINT-BRICE, près de Fougeres en Bretagne.

Terre & Seigneurie, qui fut érigée en *Baronnie*, en 1498, par la Duchesse Anne, & depuis en *Marquisat*, par Lettres du 8 Juillet 1645, en faveur de *Jacques de Volvire*, fils puîné de *Philippe*, Marquis de Ruffec; lequel l'avoit eue en partage. Ses deux fils moururent sans alliance, & *Marie-Anne de Volvire*, sa fille, devint héritiere de ce Marquisat, & le porta à son mari *N... Guerin*, Chevalier, dont les descendans le possédent encore, & en ont pris le nom & les armes.

* SAINT-CHAMANS : Bourg situé entre Tulles & Argental, plus près de cette derniere Ville, dont une partie dépend de la Terre de Saint-Chamans.

On croit que le Château & l'Eglise de ce nom ont été bâtis, par un puîné de la Maison d'*Armagnac*, en l'honneur de *saint Amans*, premier Evêque de Rodez, duquel on fait un Office particulier à Saint-Chamans, qu'on dit être de cette Maison, dont les Seigneurs de Saint-Chamans se sont crus issus, & en ont conservé l'ancienne livrée. Un testament de l'an 930, d'*Aimar d'Echelles*, Vicomte du bas Limousin, fait remonter de plusieurs siécles la fondation de cette Eglise de Saint-Chamans.

La Terre & Château de Saint-Chamans, qui a donné son nom à la Maison dont nous allons parler, est entrée, en 1549, dans celle *de Hautefort*, par l'alliance de Jeanne de Saint Chamans, héritiere de la Branche aînée, fille de François de Saint-Chamans, dit *le Baron Blanc*, avec *Alain-Fréderic de Hautefort*, qui fut chargé de porter le nom & les armes de Saint-Chamans. Sa postérité l'a conservée jusqu'en 1746, qu'elle a passé à M. le Marquis *d'Escars-de-Merville*, qui en a hérité de *Marie de Hautefort-de-Saint-Chamans*, derniere de cette lignée, morte âgée de 5 ans.

Yves de Saint-Chamans, Chevalier (*Yvo de Sancto Amantio, Miles*), fut donataire, en 1040, de l'Abbaye de la Chalm, en présence de *Robert de Durfort*. La Comptoirie d'Escorailles, erigée en Fief, par le Vicomte *de Carlat*, de la Maison de *Toulouse*, pour un de ses puînés, est entrée, dans le XIVe siécle, dans la Maison de Saint-Chamans, d'où elle a passé, au XVIIe, dans celle *de la Garde-de-Saignes*, & de là dans celle *de Sediere*.

. Eudes de Saint-Chamans (*Odo de Sancto Amantio*), Grand-Maître des Templiers, fut fait prisonnier, à ce que rapporte l'Histoire de Malte, en 1172, & *Saladin* lui offrit sa liberté en échange d'un de ses neveux prisonnier de l'Ordre; mais Eudes de Saint-Chamans répondit qu'il ne vouloit point, par son exemple, autoriser ceux des Religieux qui, dans l'espérance d'être rachetés, se laisseroient prendre; & qu'il ne pourroit donner pour sa rançon que sa ceinture & son couteau. Ce Grand-Maître jouissoit d'une grande considération à la Cour de Philippe-Auguste, & à celle de Richard I, Roi d'Angleterre.

On voit par des actes de 1269, qu'il étoit oncle de Pierre & de Guillaume de Saint-Chamans, de l'Ordre des Freres-Prêcheurs, le dernier mort, à Toulouse, en odeur de sainteté, où l'on voit encore son tombeau dans l'Eglise des Religieux de cette Ville.

Antoine de Saint-Chamans fut Grand-Maréchal de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, sous le Grand-Maître *Fluvian*, & contribua beaucoup, par sa bonne conduite, à la défense de l'Isle de Rhodes.

En 1120, Bertrand & Belield de Saint-Chamans, Chevaliers (*Bertrandus ac Belieldis de Sancto-Amantio, Milites*), donnent tout ce qu'ils avoient au territoire d'Ananie.

Une Bulle de 1115, renouvellée en 1154, confirme aux Seigneurs de Saint-Chamans le droit de sépulture dans l'Eglise de Saint-Martin de Tulles, comme le possédant de tems immémorial.

Yves de Saint-Chamans, Chevalier (*Yvo de Sancto-Amantio, Miles*), paroît dans un acte de 1140, avec *Thibaud de Durfort*, son cousin. La même année, *Robert de Durfort*, Chevalier, pour la succession d'*Etienne Natra*, & *Guillaume de Noalac-de-Saint-Chamans*, Chevaliers, donnent à l'Abbaye de Vallette ce qu'ils avoient à la Chalm. On croit que ce Guillaume étoit pere de Thibauld, & Thibauld pere d'Hercule, par lequel nous allons commencer la Généalogie de la Maison de Saint-Chamans, jurée il y a plus de deux siécles à l'Abbaye de Remiremont.

I. Hercule de Saint-Chamans, Seigneur de Saint Chamans, Chevalier, vivant en 1180, épousa *Félise*, Dame *du Peschier*, Terre encore possédée par la troisieme Branche de cette Maison. De ce mariage vinrent: — Philippe, qui suit; — & Odon ou Eudes de Saint-Chamans, Grand-Maître des Templiers.

II. Philippe de Saint-Chamans, Seigneur de Saint-Chamans, du Peschier, d'Escourailles, Chevalier, épousa, en 1212, *Marie d'Escourailles* sœur d'*Alchayete d'Escourailles*, femme de *Henri*, Comte *de Rouergue*, qui fit, en 1224, une donation à l'Abbaye de Vallette. Il eut de son mariage: — 1. Bernard, qui suit; — 2. & Guillaume de Saint-Chamans, mort en odeur de sainteté, & dont *Baluze* parle en ces termes, sous l'année 1269: *Anno eodem Guillelmus de Sancto Amantio religiosus qui fuit Prior in multis locis, fuit ille natione Lemovicensis, scilicet ex antiquâ & nobile gente Dominorum de Sancto Amantio, qui hodie vocantur* de Saint-Chamans. *Videner autem fuisse patruus Bertrandi de Sancto Amantio, cujus mentio vetat in acris anni* 1313. *cum Guillelmo & Petro de Sancto Amantio, Domicellis, fratribus ejus.*

III. Bernard de Saint-Chamans, co-Seigneur de Saint-Chamans, épousa, en 1241, l'héritiere de la Maison *de Montmeige*, dont: — 1. Bertrand, qui suit; — 2 & 3. Pierre & Guillaume, Chevaliers, qui, dans un acte, se disent neveux d'Odon de Saint-Chamans, Grand-Maître des Templiers. Guillaume épousa, en 1312, *Galliana*, fille de *Raimond d'Osnac*, en faveur de laquelle 67 Seigneurs du Limousin se cotiserent pour lui fournir une dot assez

considérable, pour épouser le Seigneur GUILLAUME DE SAINT-CHAMANS; — 4. & HUGON ou HUGUES, dont on ne connoît que le nom.

IV. BERTRAND DE SAINT-CHAMANS, Chevalier, Seigneur de Saint-Chamans, &c. fit hommage de la Terre de ce nom en 1281; & avoit gagné, en 1275, contre le Curé de Monceaux, le procès par lequel il soutenoit posséder, de tems immémorial, la dixme dans la Paroisse de Monceaux, dépendante de Saint-Chamans. Cet acte a été rapporté dans un Procès, & confirmé par le Parlement en 1672. Il laissa de *Souveraine de la Tour-d'Auvergne*, qu'il avoit épousée en 1270: — OLIVIER, qui suit; — & GUI, rapporté après son aîné.

V. OLIVIER DE SAINT-CHAMANS, Chevalier, co-Seigneur de Saint-Chamans, transigea, en 1333, rendit hommage de sa Terre de Saint-Chamans en 1341, & fit une vente en 1376. Il avoit épousé, en 1320, *Ebles de Bellegarde*, de laquelle il eut un fils, marié à *Béatrix de la Porte*, qui en étoit veuve en 1433.

V. GUI DE SAINT-CHAMANS, co-Seigneur de Saint-Chamans, Chevalier, rendit hommage pour cette Terre en 1342. Il épousa 1°. *Catherine de Cosnac*; & 2°. *Marie d'Escorailles*. Du second lit vinrent: — 1. JEAN, qui suit; — 2. MERCURE, marié à *Isabeau de Lostanges*; — 3. & HERCULE, qui fut aussi marié, & eut pour fils — LOUIS DE SAINT-CHAMANS, marié à *N... de Tersac*.

VI. JEAN DE SAINT-CHAMANS, Chevalier, rendit hommage en 1401, pour la Terre de Saint-Chamans, & hérita de son oncle, *Raoul d'Escorailles*, de la Comptoirie d'Escorailles, en Auvergne, qui lui fut adjugée par Arrêt du Parlement de Paris en 1409. Cette Comptoirie, érigée en Fief pour un Vicomte *de Carlat*, de la Maison des Comtes *de Toulouse*, qui avoit le droit de recevoir les impositions de la Province d'Auvergne, est restée dans la Maison DE SAINT-CHAMANS, jusqu'en 1598, que MARGUERITE DE SAINT-CHAMANS, fille du Baron *Blanc*, porta ce Fief à *Pierre de la Garde-Saignes*, Seigneur de Vallon. JEAN DE SAINT-CHAMANS eut de son mariage avec *Marguerite de Gimel*: — 1. GUI, qui suit; — 2. GUINOT-PHILIPPE, marié, en 1447, à *Souveraine de Noailles*; — 3. JEANNOT, Grand-Maréchal de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem en 1428, sous le Grand-Maître *Fluvian*; — 4. BERTRANDE, mariée à *N... de Malefeide*; — 5. MARIE, femme d'*Antoine de Saint-Christophe*; — 6. CATHERINE, mariée à *Jean d'Ornhac*; — 7. & MARGUERITE, épouse de *Guillaume d'Ornhac*. Ces *d'Ornhac* étoient des cadets de la Maison *de Comborn*, & paroissoient, en 1220, avec le titre de *Chevalier*.

VII. GUI DE SAINT-CHAMANS, qualifié dans les titres de *noble, puissant & magnifique Seigneur*, fit faire deux terriers, l'un en 1422, & l'autre en 1433, & épousa, en 1435, *Jeanne de Lissac*, dont: — 1. BERTRAND, qui suit; — 2. ARNAULD, Seigneur de Lissac, en partie de Noailles, de la Bonifacie, Sénéchal de Lannes, Chambellan du Roi, son premier Maître-d'Hôtel & son Pannetier, qui, en 1499, fut médiateur & garant du mariage de *Jean de Foix*, Comte d'Estampes, avec *Anne*, fille du Roi de Navarre, qui fut grand'mere de HENRI IV. Il épousa *Catherine d'Esclamars*, dont — JEAN DE SAINT-CHAMANS, Baron de Saint-Chamans, de Pazols, Lissac, Rillac & Noailles, qui vendit à un Seigneur de la Maison de *Noailles*, en 1518, ce qu'il avoit dans le tiers du Château de Noailles. Il y accéda aux charges de son pere, & épousa *Catherine de Levis-Châteaumorand*; — 3. EBLES DE SAINT-CHAMANS, marié à *Jeanne de Montbetton*; — 4. PIERRE; — 5. GUI; — 6. & JEANNE, mariée à *Pierre de Chalons*.

VIII. BERTRAND, Seigneur DE SAINT-CHAMANS, d'Escorailles, Montmege, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, épousa, en 1460, *Marguerite d'Apchier*, de laquelle il eut: — 1. JEAN, qui suit; — 2. & LÉONARD, auteur de la seconde Branche, rapportée ci-après.

IX. JEAN DE SAINT-CHAMANS, Comptour d'Escorailles}, épousa *Marguerite de Saint-Aulaire*, dont:

X. FRANÇOIS DE SAINT-CHAMANS, Comptour d'Escorailles, co-Seigneur de

Saint-Chamans & du Peschier, qui échangea, en 1547, les parts qu'il avoit dans la Terre du Peschier, contre celles que Hélie de Saint-Chamans avoit dans la Terre de Saint-Chamans. Il épousa 1°. *Nicole de Morvilliers*, Demoiselle de la Reine; & 2°. *Madelene de Montal*, de laquelle il eut : — 1. François, qui suit; — 2. Jeanne, mariée à *Alain-Fréderic de Hautefort*, fils de *Guillaume de Hautefort*, & de *Brunette de Cornil;* — 3. Françoise, mariée à *Jean-Martial de Conros;* — 4. & Marguerite, qui porta la Comptoirie d'Escorailles à *Pierre de la Garde-de-Saignes*, Seigneur de Vallon en Querci.

XI. François de Saint-Chamans, après avoir acquis les portions qu'avoit Hélie dans la Terre de Saint-Chamans, laissa cette Terre à *Alain-Fréderic de Hautefort*, son neveu, à la charge de porter le nom & les armes de Saint-Chamans, & mourut sans alliance. De la Maison de *Hautefort*, la Terre de Saint-Chamans est passée, en 1746, dans celle *d'Escars*, comme nous l'avons dit ci-devant.

Seconde Branche.

IX. Léonard de Saint-Chamans, second fils de Bertrand, & de *Marguerite d'Apchier*, co-Seigneur de Saint-Chamans, du Peschier & de Montmege, mourut en 1518. Il avoit épousé, en 1490, *Jeanne de Royeres-de-Lon*, fille de *Jean de Royeres-de-Peyraud,* Seigneur de Lon, & de *Jacquette Hélie de Pompadour,* dont : — 1. Hugues, qui suit; — 2. François, mort Religieux; — 3. & Marguerite, mariée, en 1506, à *François de Lubersac.*

X. Hugues de Saint-Chamans, co-Seigneur de Saint-Chamans, du Peschier & de Montmege, Chevalier de l'Ordre du Roi, fit l'acquisition de la Terre de Pazayac, fonda une Vicairie, en 1539, à Saint-Chamans, & mourut en 1543. Par son testament de 1542, il laissa l'usufruit de son bien à *Marguerite de Cornil*, fille de *Rose d'Espagne*, héritiere de la Maison de *Durfort*, & sœur de *Brunette de Cornil,* qu'il avoit épousée en 1520; fit son légataire universel Elie de Saint-Chamans, son fils, qui suit, lequel avoit quatre Sœurs; la premiere, mariée à *N..... de Chapt-de-Rastignac;* la seconde à *N.... de Puymartin;* la troisieme à *N.... de Pons-Saint-Maurice;* & la quatrieme, nommée Jeanne de Saint-Chamans, épousa, le 20 Septembre 1551, *François de Bar*, Seigneur de Moliere.

XI. Elie de Saint-Chamans, Comte du Peschier, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur, en 1555, de Térouane & de Marienbourg, contribua à la défense de Metz; & le Maréchal *de la Vieilleville*, qui l'avoit pour Sergent-Major, en fait le plus grand éloge. Il commanda les Argoulets au combat de Vert en Périgord; avoit échangé, en 1547, les portions qu'il avoit dans la Terre de Saint-Chamans, contre celles que François de Saint-Chamans avoit dans celle du Peschier. De son mariage, contracté en 1549, avec *Jeanne de Hautefort*, fille de *Jean de Hautefort*, & de *Catherine de Chabannes*, & arriere-petite-fille de *Catherine de Royeres*, femme d'*Arnaud de Hautefort*, il eut : — 1. Jean, qui suit; — 2 & 3. Mercure & Antoine, qui eurent le malheur de se laisser entraîner dans le parti de la Ligue. Ils commanderent les armées dans tout le pays entre la Marne & l'Oise, s'emparerent du Château de Pierrefont, Place forte en ce tems-là, dont on ne put les déloger, ni de Château-Thierry, ni de la Ferté-Milon. Enfin ils revinrent à l'obéissance de leur légitime Souverain, & remirent à Henri IV les Places & le Pays qu'ils tenoient. Ce Monarque leur donna les Gouvernemens de Verdun, de Térouane & de Marienbourg, & 60 mille écus, avec lesquels Antoine de Saint-Chamans acheta la Terre de Méry-sur Oise. Il ne se maria point, & son neveu recueillit sa succession. Pour Mercure de Saint-Chamans, il fut dans la plus grande faveur auprès de Henri IV, qui l'avoit désigné Chevalier du Saint-Esprit, lorsqu'il fut assassiné. Il avoit épousé *Isabelle des Ursins*, qui se remaria au Marquis *de la Marck-Mauny;* — 4. François, filleul de François de Saint-Chamans, dit *le Baron Blanc*, qui lui laissa par son testament, une somme d'argent. Il fit ses preuves pour l'Ordre de Malte en 1622; fut fait prisonnier à la Bataille de

Raab, contre les Turcs, & conduit au Château des Sept-Tours, où il fit vœu que s'il pouvoit en échapper, il porteroit ses fers à l'Abbaye de Roquemadour en Limousin, ce qu'il exécuta; —— 5. HERCULE, tué devant Sedan; —— 6. & JEANNE DE SAINT-CHAMANS, mariée, en 1567, à *Jean de Saint-Martial.*

XII. JEAN DE SAINT-CHAMANS, Chevalier, Comte du Peschier, Seigneur de Pazayac, Branceilhes, Merchadour, Serillac, & co-Seigneur de Lostanges, épousa, en 1571, *Catherine de Gimel*, fille de *Pierre de Gimel*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Matheline d'Auriol.* Ayant eu querelle avec MM. *de Mies* & *de Lostanges*, où son fils aîné PIERRE, lui servit de second & tua son adversaire, il obtint des Lettres d'abolition en 1606 : cela n'empêcha point JEAN DE SAINT-CHAMANS de deshériter, par son testament du 3 Novembre 1609, son fils aîné, & de laisser tous ses biens à son fils cadet. Ses enfans furent : — 1. PIERRE, qui suit; — 2. EDME, auteur de la Branche des Seigneurs du Peschier, Branceilhes, & Pazayac, rapportée ci-après; — 3. ANNE, épouse de *N... d'Escorailles;* — 4. LOUISE, mariée à *N... de Saint-Viance;* — 5. MARGUERITE; — 6. & FRANÇOISE, femme de *N... de Tournemine*, dont la fille épousa *Annet de Ferrieres*, Baron de Sauvebœuf, & lui porta la Terre & Moulin d'Arnac.

XIII. PIERRE DE SAINT-CHAMANS servit de second à son pere, & malgré cela, en ayant été desherité, il leva des troupes en Limousin & en Périgord, & mit dans son parti le Vicomte *de Turenne.* EDME DE SAINT-CHAMANS, son frere cadet, se ligua avec la Maison *de Noailles* : il y eut de part & d'autre des coups de fusil, & même des canons tirés; mais bientôt après on ôta à ces Seigneurs le pouvoir de se faire la guerre, & leur différend ne forma plus qu'un procès par écrit, qui n'a été terminé qu'en 1729, que la Branche cadette, en vertu du testament de JEAN DE SAINT-CHAMANS, a été maintenue dans la possession des Terres du Peschier & de Pazayac. Quant à PIERRE DE SAINT-CHAMANS, dont il est ici question, qualifié *haut & puissant Seigneur*, dans les titres, il épousa, 1°. en 1606, *Aimée de Pontallier*, fille de haut & puissant Seigneur *Antoine-Louis de Pontallier*, Seigneur de Châtillon en Bazois, & de *Françoise de Gimel.* Elle lui apporta la Terre de Châtillon en Bazois, & mourut en 1659. Cette Maison de *Pontallier*, éteinte, prétendoit être de la même que celle des anciens Comtes *de Champagne.* Une Branche a fondu dans la Maison de *Bauffremont*, & une autre dans celle *de Villers-la-Faye.* PIERRE DE SAINT-CHAMANS épousa 2°. *Catherine Maffre de Soulages*, de laquelle il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent : —— 1. ANTOINE, qui suit; —— 2. FRANÇOIS, tué au siége d'Ypres, commandant un Régiment d'Infanterie; —— 3. un autre garçon, mort en bas-âge à Châtillon en Bazois; — 4. MERCURE, tué à la bataille de Lens, commandant le Régiment du Cardinal *Mazarin.* Il avoit épousé *Hippolite Huchard-de Monspey*, dont — FRANÇOISE-CHARLOTTE DE SAINT-CHAMANS, femme de *Pierre de Revol;* — 5. & MADELENE, mariée à *N... de Fenis.*

XIV. ANTOINE DE SAINT-CHAMANS hérita de son grand-oncle ANTOINE, du Marquisat de Méry sur-Oise, fut Guidon des Gendarmes du Cardinal *Mazarin*, & obligé, à cause de sa santé, de quitter le service fort jeune. Il avoit épousé, en 1655, *Marie de Leoni*, dont :

1. FRANÇOIS DE SAINT-CHAMANS, Marquis de Méry, reçu Page le 1 Janvier 1672, ensuite Exempt des Gardes-du-Corps en 1688, qui conduisit en cette qualité LOUISE D'ORLÉANS, pour épouser CHARLES II, Roi d'Espagne. Il épousa ensuite *Bonne de Châtelux*, & en eut quatre enfans, sçavoir : — (a) CÉSAR-ARNAUD DE SAINT-CHAMANS, Marquis de Méry, mort en 1727, sans avoir été marié, qui laissa à ses sœurs le Marquisat de Méry; — (b) JUDITH, Comtesse des Barres; — (c) BONNE, mariée à *Samuel Bernard;* —— (d) N... DE SAINT-CHAMANS, mariée au Marquis *de Pierrepont*, laquelle vendit à *Samuel Bernard*, son beau-frere, la Terre de Méry, qui a passé à Madame la premiere Présidente *de Molé*, sa fille.

2. Antoine-Galliot, qui suit; — 3. un autre garçon, Religieux Feuillant; — 4 5 & 6. & trois filles Religieuses.

XV. Antoine-Galliot de Saint-Chamans, Marquis de Montaiguillon & de Villenauxe, né le 1 Septembre 1665, obtint d'abord une Compagnie de Cavalerie, successivement le Régiment de Saint-Chamans, Cavalerie, en 1703; le Régiment Royal Etranger en 1706, qu'il eut permission de vendre en 1709; & ensuite une brigade des Gardes-du-Corps. Il est mort le 18 Juin 1731, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Gouverneur de Puy-Laurent, & Grand-Bailli d'Epée de la ville de Sezanne. Il avoit acheté, en 1718, la Terre de Villenauxe, & a laissé de son mariage, contracté en 1712, avec *Marie-Louise Larcher*, d'une des plus anciennes Familles du Parlement de Paris : — 1. Alexandre-Louis, qui suit; — 2. Antoine-Marie-Hippolite, rapporté après son aîné; — 3. Bonne-Gabrielle de Saint-Chamans, née en 1716, mariée 1°. à *François le Fournier*, Marquis de Wargemont, tué à la bataille de Dettingen en 1743, Capitaine-Sous-Lieutenant des Gendarmes de la Garde; & 2°. au Marquis d'*Avesnes de Calonne*, en Auvergne. De son premier lit elle a eu deux garçons & une fille : — le premier est mort Maréchal-de-Camp; — l'autre a été Colonel de la Légion de Soubise & Brigadier des Armées du Roi: — leur sœur a épousé le Marquis *de Querrieu*, qui a deux garçons. Bonne-Gabrielle de Saint-Chamans a de son second lit un garçon; — 4. & Marie-Louise de Saint-Chamans, née en 1717, mariée, en 1739, à *Alexandre-Louis*, Comte *de Mailly*, mort en 1749, & sa femme 3 mois après, laissant pour enfans — le Vicomte *de Mailly*, né en 1744, Colonel du Régiment d'Anjou, & premier Ecuyer de Madame en survivance, qui a épousé *N.. de Castries*, Dame d'honneur de Madame Sophie; — & *Bonne-Charlotte de Mailly*, née le 28 Octobre 1746, qui a épousé, en 1765, le Comte *de Buzançois*, Grand d'Espagne.

XVI. Alexandre-Louis de Saint-Chamans, Marquis de Saint-Chamans & de Montaiguillon, Vicomte de la Barthe & de Rebenac, Seigneur de la ville de Villenauxe, né le 31 Janvier 1726, entré, en 1740, dans les Gendarmes de la Garde; fait en 1743, à l'âge de 17 ans, Chevalier de Saint-Louis, pour s'être distingué à la bataille de Dettingen; Brigadier en 1745; Maréchal-de Camp en 1748, a commandé les troupes qui défendoient la gauche du Village de Bergen en 1759; a été fait Lieutenant-Général des armées du Roi le 17 Décembre de la même année; s'est distingué pendant toute la derniere guerre, a eu des corps considérables sous ses ordres, tant comme Maréchal-de-Camp, que comme Lieutenant-Général. Il est Gouverneur de la ville de Saint-Venant en Artois, Grand-Sénéchal d'Epée de la Province de Béarn, & Chef de toute sa Maison. Il a épousé, le 10 Mars 1747, *Françoise-Aglaé-Silvie le Tellier*, fille du Marquis *de Souvré*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier de ses Ordres, Lieutenant-Général de la Province de Béarn & Maître de la Garderobe du Roi, dont : — 1. Amans de Saint-Chamans, Vicomte de Rebenac, né le 6 Mai 1754, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Royal-Champagne, — 2. & Amable-Félicité-Gabrielle, née le 21 Août 1759.

XVI. Antoine-Marie-Hippolite, Comte de Saint-Chamans, Seigneur de Frouville, second fils d'Antoine-Galliot, & de *Marie-Louise Larcher*, né le 6 Février 1730, Mousquetaire en 1740, Guidon de Gendarmerie en 1746, Capitaine des Gendarmes de la Reine en 1763, s'est trouvé, depuis 1766, à toutes les batailles; & à celle de Freidberg, il a battu les Escadrons de l'aîle gauche; est, depuis 1770, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & aujourd'hui Gentilhomme d'honneur de M. le Comte d'Artois. Il a épousé, le 4 Août 1766, *Marie-Françoise de Fougieres*, fille de *Marie-François*, Comte *de Fougieres*, Sous-Gouverneur du Roi, Maréchal-de-Camp, & maintenant premier Maître-d'Hôtel de M. le Comte d'Artois. De son mariage il a : — 1. Marie-Georges, né le 6 Juillet 1769, tenu sur les fonts baptismaux, en 1775, par le Roi & par Madame Adélaïde de France; — 2. N... de Saint-Chamans, né le 21 Avril 1776, non encore nommé, le devant être par M. le

Comte & Madame la Comtesse D'ARTOIS; — 3. MARIE-FRANÇOISE-GENEVIÉVE, née le 31 Juillet 1774.

Branches des Seigneurs du PESCHIER, BRANCEILHES, PAZAYAC, *&c.*

XIII. EDME DE SAINT-CHAMANS, Chevalier, Seigneur du Peschier, &c. second fils de JEAN DE SAINT-CHAMANS, & de *Catherine de Gimel*, fut fait héritier universel par le testament de son pere du 3 Novembre 1609. Il épousa, par contrat du 9 Novembre 1611, *Françoise de Badefol*, fille de *Gui de Badefol*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & de Dame *Isabeau de Pierrebuffiere*; dont : — 1. JEAN-ANTOINE, qui suit; — 2. LOUIS, mort sans alliance; — 3. & CATHERINE DE SAINT-CHAMANS, mariée, par contrat du 22 Novembre 1633, à *Jean-Georges d'Aubusson*, Chevalier, Seigneur de Petaut, Miremont & Savignac.

XIV. JEAN-ANTOINE DE SAINT-CHAMANS, Chevalier, Seigneur de Pazayac, du Peschier, Branceilhes, la Cour, &c. épousa, par contrat du 1 Décembre 1651, *Marguerite Green-de-Saint-Marceau*, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur de Gademoulins, de la Cour, la Foucaudiere, la Palu, & de Dame *Marie du Breuil* de laquelle vinrent : — 1. CHARLES, qui suit; — 2. MATHIEU, dont nous parlerons d'abord; — 3. & LÉONARD DE SAINT-CHAMANS, marié à Demoiselle *N... de Baneuil*, dont une fille, femme de *N... de la Porte*.

MATHIEU DE SAINT-CHAMANS, Chevalier, Seigneur de la Cour, second fils de JEAN-ANTOINE, épousa, en 1683, *Gabrielle de Grimoard*, fille de feu *Jean de Grimoard*, Chevalier, Seigneur de Frateaux, Maréchal-de-Camp, & de *Charlotte de Villoutray*, de laquelle vinrent: — LÉONARD, né en 1688, tenu sur les fonts baptismaux par LÉONARD, son oncle, & reçu Page en 1704, mort sans postérité; — & N... DE SAINT-CHAMANS, femme de *N... Bertin*, Maître des Requêtes. De ce mariage sont issus : — 1. *Jean-Léonard Bertin*, Ministre & Secrétaire d'Etat; — 2. *N... Bertin*, appellé *l'Abbé Bertin*, Conseiller d'Etat; — 3. *N... Bertin*, qui a été Evêque de Vannes; — 4. *N... Bertin*, mariée à *N... de Mellet*, Seigneur de Neuvicq; — 5. *N... Bertin*, épouse de *N... de Fumel*, Seigneur de Montsegur; — 6. & 7. & deux autres filles, mariées, l'une à *N... Chapelle de Jumilhac-Cubjac*; & la derniere avec *N... de la Jaurie*.

XV. CHARLES, Comte DE SAINT-CHAMANS, Seigneur de la Cour, du Peschier Pazayac, &c. (frere aîné de MATHIEU), Capitaine au Régiment du Roi, Cavalerie, épousa, par contrat du 16 Juillet 1691, Demoiselle *Marie-Constance de Saint-Julien*, fille de *Joseph de Saint-Julien*, Seigneur de Saint-Marc, Baron de Berne, & de *Constance des Escures*, dont : — 1. LOUIS, qui suit; — 2. JEAN, Chevalier de Malte; — 3. & N... DE SAINT-CHAMANS, mariée à *N... Chapelle-de-Jumilhac-Saint-Jean*.

XVI. LOUIS, Marquis DE SAINT-CHAMANS, Chevalier, Seigneur du Peschier, Pazayac, Saint-Marc, &c. chef de la troisieme Branche, né le 12 Février 1694, reçu Page en 1708, a été fait successivement Exempt des Gardes-du-Corps, Mestre-de-Camp de Cavalerie & Chevalier de Saint-Louis. Il a épousé, par contrat du 7 Juin 1731, *Louise-Charlotte de Malezieu*, fille de *Pierre de Malezieu*, Lieutenant-Général de l'Artillerie & des Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, &c. & de *Louise-Marthe Stoppa*. De ce mariage sont sortis : — 1. JOSEPH-LOUIS, qui suit; — 2. NICOLAS, mort sans postérité; — 3 & 4. deux filles, mariées, l'une à *N. de Douhet*, Baron d'Auzers; l'autre, nommée MARGUERITE DE SAINT-CHAMANS, femme de *N... de Meulan*, Ecuyer; — 5. une autre fille, morte sans postérité de *N... de Sennezergues*; — 6. & N... DE SAINT-CHAMANS, Dame Maltoise.

XVII. JOSEPH-LOUIS, Vicomte DE SAINT-CHAMANS, né le 23 Septembre 1747, Colonel du Régiment de la Fere, infanterie, au mois d'Août 1771, a épousé, le 22 Décembre 1773, Demoiselle *Céleste-Augustine-Françoise Pinel-du-Manoir*, fille de *Philippe-Pinel-du-Manoir*, Ecuyer, Colonel des Milices

de la Guadeloupe, & de *Madelene Giraud-d'Orzol*. Elle a été présentée en 1774.

La Maison de SAINT-CHAMANS porte pour armes : *de sinople, à trois fasces d'argent, au chef engrelé de même*. Supports : *deux sauvages de carnation*. Cimier : *un sauvage tenant sa massue*. Devise : NIL NISI VINCIT AMOR.

SAINT-CLAIR : Branche de la Maison de *Turgot*, originaire de Normandie, qui ne s'est pas moins distinguée que les autres. *Voyez* TURGOT.

* SAINT-CLOUD : Bourg proche Paris, qui s'appelloit anciennement *Nogent-sur-Seine*.

Ce nom fut depuis changé en celui de *Saint-Cloud*, du nom d'un des fils de CLODOMIR, Roi d'Orléans, qui s'y retira pour fuir la persécution de ses oncles, & fit don de cette Terre à l'Eglise de Paris.

LOUIS XIV érigea les Seigneuries de *Saint-Cloud* & autres, en *Duché-Pairie*, au mois d'Avril *1674*, en faveur de *François de Harlay*, Archevêque de Paris, Prélat Commandeur des Ordres, & de ses successeurs. *Christophe de Beaumont*, Archevêque de Paris, Duc de Saint-Cloud, a prêté serment en cette qualité au Parlement.

SAINT-CONTEST. *Voyez* BARBERIE-DE-SAINT-CONTEST, *Tome I*.

* SAINT-CYR : Terre & Seigneurie proche Versailles, qui appartenoit à la Maison de *Seguier*, dont une branche porta le nom, & que *Jean-Batiste Seguier*, Seigneur de Saint-Brisson, vendit à LOUIS XIV, qui a fait bâtir le Monastere des Dames de Saint-Cyr, où sont reçues les filles de condition, sur leurs preuves de noblesse, pour y être élevées.

SAINT-DIDIER (DE) : Maison originaire de Bretagne, & l'une des plus anciennes de la Province, qui reconnoissoit pour un de ses auteurs,

HAIMON DE SAINT-DIDIER, Chevalier, vivant en 1070, dont il est parlé dans le Cartulaire de Saint-Florent.

ROBERT DE SAINT-DIDIER, Chevalier, suivant les Archives de Marmoutier, vivoit en 1196 & en 1199.

On trouve dans un titre de Châteaubriand que LUC DE SAINT-DIDIER, Chevalier, vivoit en 1207; dans les Archives de Vitré, RUELLAN DE SAINT-DIDIER, Chevalier, en 1240; & à la Chambre des Comptes de Paris, *Erenberge*, veuve de MICHEL DE SAINT-DIDIER, en 1245.

THIEBAUD DE SAINT-DIDIER, Chevalier, est nommé avec *Robert du Guesclin*, Chevalier, Seigneur de Broons, & *Hervé de Mauny*, exécuteur testamentaire de *Jeanne Malemains*, Dame de Sens, femme dudit *Robert*, & mere de *Bertrand du Guesclin*, par testament du mois de Juin 1350 (Histoire Généalogique par le P. *du Paz*, *p*. 416).

Le même THIEBAUD DE SAINT-DIDIER, Chevalier-Bachelier (suivant l'Histoire de *Bertrand du Guesclin*, *p*. 374, & la Chambre des Comptes de Paris), se trouva à la montre de *Bertrand du Guesclin* en 1371; en 1377, ayant sous lui six Ecuyers; en 1378, ayant sous lui trois Chevaliers & vingt-quatre Ecuyers; la même année, ayant sous lui deux Chevaliers & vingt-six Ecuyers, & encore la même année, ayant sous lui seize Ecuyers.

TIBURGE, Dame DE SAINT-DIDIER, la Mastre, Lapté & autres Terres, se maria, le 26 Mai 1379, avec Messire *Louis*, Baron *de Joyeuse*, à condition que lui & ses successeurs écarteleroient leurs armes de celles de SAINT-DIDIER. Il testa le 27 Octobre 1390, & en conséquence de cette condition de TIBURGE, Dame DE SAINT-DIDIER, leur fille, *Henriette-Catherine*, Duchesse *de Joyeuse*, qui se maria avec HENRI DE BOURBON, Duc de Montpensier, mort en 1608, portoit ses armes écartelées de celles de SAINT-DIDIER.

JEHAN DE SAINT-DIDIER, Seigneur de Montigné, épousa, en 1360, Damoiselle *Jehanne Raguenel*, de la Maison des Vicomtes *de la Belliere* en Pludihen, qui

qui descendoient des Vicomtes *de Dinan*. Cette *Jehanne de Raguenel* se remaria avec *Raffray*, Sire *de Coetquen*, & eut de son mariage — *Raoul*, Sire *de Coetquen*, qui eut pour fils — *Jehan*, Sire *de Coetquen*.

Seraine de Saint-Didier, sœur de Jehan, épousa *Gohier de Champaigné*, III. du nom, Chevalier, Seigneur de la Montagne, dans la paroisse de Visseiche, qui vivoit en 1368, & signa l'association des Seigneurs de Bretagne en 1379. De ce mariage vint :

Jehan de Saint-Didier, dit *le Chevalier Brisart*, à cause de sa valeur, qui eut un fils, nommé — Thebaud de Saint-Didier, Chevalier, Seigneur de Montigné, marié à Demoiselle *Catherine le Voyer*, de la Maison de *la Clarté* en Cornillé, dont il n'eut point d'enfans.

Jehan de Saint-Didier, Chevalier, signa, le 28 Mai 1384, le traité de mariage d'entre Monsieur *Gui* XII, Seigneur *de Laval* & de Vitré, & Madame *Jehanne de Laval*, sa cousine, Dame de Tinteniac, de Becherel & de Romillé, fille de Monsieur *Jehan de Laval*, Seigneur de Châtillon, & son héritiere. A ce contrat de mariage furent présents nobles & puissans *Homs Gui de Laval*, Seigneur de Pacy, *Jehan* & *Thebaud de Laval*, *Guillaume de Mathefelon*, Seigneur des Roches, *Robert Busson*, *Robert d'O*, & Jehan de Saint-Didier, Chevaliers.

Dans un titre de Guemené est mentionné Monsieur Jehan de Saint-Didier, arbitre, le 7 Novembre 1389, pour la fixation du douaire de *Mahaud d'Aubigné*, Dame de Montauban & de Landal.

Nobles Homs Messire Jehan de Saint-Didier, Chevalier, Seigneur de Mué & de la Haye de Torcé, étoit fils de Jehan, ci-dessus mentionné, & de Dame *Jehanne d'Aubigné*, fille de Messire *Guillaume d'Aubigné*, pere aussi de noble Dame *Mahaud d'Aubigné*, mariée avec *Noble Homs* & puissant Seigneur Messire *Olivier*, Sire *de Montauban* & de Landal, lequel eut de son mariage (suivant un titre de Guemené de l'an 1408), noble & puissant *Guillaume*, Sire *de Montauban* & de Landal.

Demoiselle Jeanne de Saint-Didier se maria, le 15 Janvier 1648, avec *Gabriel de Roquelaure*, Seigneur de Pompignac, de Lavaur & du Puy-Dorat, mort en 1668.

Demoiselle *Claude de Mouy*, veuve de *Georges de Joyeuse*, Seigneur de Saint-Didier, épousa 2°. *Henri de Lorraine*, mort en 1601, fils puîné de *Nicolas de Lorraine*, Duc de Mercœur.

La Maison de Saint-Didier, qui portoit un *lion* dans ses armes, y joignit dans la suite une *bordure de huit fleurs de lis d'or*, que le Roi Charles VI lui donna, pour services rendus à l'Etat. Elle s'est éteinte dans celle de *Joyeuse*, par le mariage de Tiburge de Saint-Didier, comme on l'a vu ci-dessus, & l'a remarqué *Louvan Geliot*, Auteur de l'Indice Armorial, imprimé à Paris en 1661, *pages* 100 & 429. Elle a eu deux alliances avec la Maison des Colin, Seigneurs de la Briaye, en Saint-Julien de Vouvantes.

1°. Damoiselle Cateline de Saint-Didier épousa *nobles homs* Messire *Julian Colin*, Chevalier, Seigneur de la Briaye & de la Herbetiere, Capitaine de 100 hommes d'armes. Elle étoit sœur de *nobles homs* Messire Jehan de Saint-Didier, Chevalier, Seigneur de Mué & de la Haye de Torcé, qui vivoit en 1408. Elle & ledit *Julian Colin*, son mari, fonderent, en 1400, la Chapellenie de Sainte-Catherine dans l'Eglise de Saint-Julien de Vouvantes, au Diocèse de Nantes. L'acte de cette fondation porte un sceau à queue, avec l'empreinte d'un écusson *de trois merlettes* d'un côté, & d'*un lion* de l'autre. Cateline de Saint-Didier, devenue veuve dudit *Julian*, présenta, en cette qualité, l'an 1401, cette Chapellenie à Messire Louis de Saint-Didier, son cousin-germain ; le titre de cette présentation, signé sur le replis *Morel*, par le commandement de ladite Dame, & scellé d'un sceau à queue de cire, avec le même écusson que celui attaché à l'acte de fondation de ladite Chapellenie.

2°. Jehanne de Saint-Didier épousa, en 1415, *nobles homs* Messire *André Colin*, Chevalier, Seigneur de la Briaye & de la Herbetiere, fils de *nobles homs* Messire *Julian Colin*, Chevalier, Capitaine de 100 hommes d'armes, Seigneur

de la Briaye & de la Herbetiere. Ledit *André Colin* comparut au nombre des Chevaliers, le 22 Juin 1420, aux revues que fit *Raoul*, Sire *de Coetquen*, Maréchal de Bretagne, de l'armée ordonnée pour le recouvrement de la personne du Duc *de Bretagne*, détenu par *Olivier de Blois*. De ce mariage sortit — *nobles homs Robert Colin*, Seigneur de la Briaye, de la Herbetiere & d'Ardennes, qui se maria avec Damoiselle *Clémence de Rocas*, fille de *nobles homs* Messire *Olivier de Rocas*, Seigneur de la Vilatte, paroisse de Nozay, Diocèse de Nantes, comme il se voit dans la réformation faite en Bretagne l'an 1443. Du mariage de *Robert Colin*, Seigneur de la Briaye, avec Damoiselle *Clémence de Rocas*, sortirent deux enfans: — *Julian Colin*, II. du nom, Seigneur de la Briaye; — & *Jacques Colin*, Seigneur de la Biochaye. *Julian* partagea la succession de ses pere & mere, avec son frere Juveigneur *Jacques Colin*, selon l'Assise du Comte *Geffroy*, par acte passé le 3 Mai 1507, dans la Jurisdiction de Meilleray, Diocèse de Nantes, signé *Durand* & *Boet*. Ledit *Jacques Colin* épousa, par contrat du 22 Juillet 1510, passé dans la Jurisdiction de Nozay (signé *Milscent* & *Blanchet*), Damoiselle *Guillemette Huet*, fille de noble homme Messire *Jacques Huet*, Chevalier, Seigneur de la Belliere, d'une ancienne Maison originaire de la paroisse de Puceul, au Diocèse de Nantes. Il est auteur de la branche subsistante de MM. *Colin-de-la-Biochaye*. Voyez la Généalogie de cette Maison, *Tome V, p. 47 & suiv.*

Notice extraite sur copie en parchemin, collationnée sur les originaux par *Pocquet* & *Morin*, Notaires Royaux à Rennes, le 2 Novembre 1775.

SAINT-DIZIER: Les Seigneurs de Saint-Dizier, sortis des Seigneurs *de Dampierre*, ont commencé à

Guillaume de Dampierre, Seigneur de Saint-Dizier, second fils de *Jean* I, Seigneur *de Dampierre*, & de *Laure de Lorraine*: il vivoit en 1314. Sa postérité a fini à *Edouard*, Seigneur de Saint-Dizier, qui servit le Roi dans les guerres de Flandres, comme Chevalier-Banneret, en 1381. Il mourut en 1401, & ne laissa point d'enfans de son épouse *Jeanne de Vienne*.

SAINT-ETIENNE (Chocquard-de-Saint-Etienne): Famille originaire d'Amiens, qui remonte sa filiation à

I. Pierre Chocquard-de-Saint-Etienne, Lieutenant au Régiment de Picardie, tué au siége de Montmur, pris par Louis XIII. Il avoit un frere, nommé Jean de Chocquard, Capitaine au Régiment du Boquet. On ignore le nom de la femme de Pierre de Chocquard, mais il en eut:

II. Etienne de Chocquard-de-Saint-Etienne, Ecuyer, qui servit 25 campagnes avec beaucoup de valeur, d'abord comme chevau-Léger, puis en qualité de Maréchal-des-Logis, d'Aide-Major, de Cornette, Lieutenant & de Capitaine dans les Régimens de Cavalerie de Bussy-de-Vere, Merinville, Pardaillan & Plessis-Praslin. Il s'est trouvé aux siéges de la Rochelle & de Nancy en 1629, de la Motteen 1630; l'hiver d'ensuite, en Allemagne, au secours de Hedelberg & à la prise de Spire, où il reçut un coup de mousquet au genou droit, étant alors Enseigne au Régiment de Rambures, Compagnie de Sully; en 1635, comme Chevau-Léger dans la Compagnie du Baron *de Guitault*, à la bataille d'Avein, gagnée sur le Prince *Thomas*; servit en 1636 en Allemagne, à la retraite du Cardinal *de la Valette*; contribua à faire sortir *Gallas*, *Jean de Vert* & le Duc *de Lorraine* des retranchemens de la Tour de l'Indre; se trouva à la bataille du Tesin en Italie, sous le Maréchal *de Crequy* & *Victor-Amédée*, Duc *de Savoie*; l'hiver suivant, à la prise des Isles de Sainte-Marguerite & de Saint-Honorat, faite par le Comte *d'Harcourt*; en 1637, au siége de la Roquedenon & au secours de Pontron, ensuite au secours de Bresme, où le Maréchal *de Crequy* fut tué; la même année, au secours de Verceil, sous le Cardinal *de la Valette*, & le Comte *de Guiche*, Général de la Cavalerie, où il fut commandé, accompagné de 10 Cavaliers, pour porter & planter le piquet, afin de faire passer l'Infanterie

de Senault & Saint-Paul, qui entrerent dans cette Ville pour la secourir; en 1639, à la prise de Salses, sous MM. *de Schomberg* & *d'Arpajon*, & le même hiver au secours de ce lieu, repris par les ennemis; servit, en 1640, au siége de Turin sous le Comte *d'Harcourt*, & l'hiver d'ensuite à la prise de Villeneuve d'Ast; en 1641, au siége de Tarragone en Catalogne, sous M. *de la Mothe-Houdancourt;* en 1642, au siége de Mousson en Arragon, & à la bataille de Villelongue proche Tarragone, où il eut deux chevaux tués sous lui, & le bras cassé d'une mousquetade; en 1643, à la bataille & défaite du Duc *de Cardonne*, où Don *Vincent de la Marck*, Lieutenant-Général de la Cavalerie d'Espagne fut fait prisonnier; la même année, à la bataille des Fourches près de Lerida, où il reçut un coup de mousquet au travers du corps; servit en 1644 à la bataille de Collége près Lerida, étant alors Cornette au Régiment de Merinville: il y fut fait prisonnier, eut son cheval tué sous lui, & fut emmené à Prague, puis en Espagne; se trouva ensuite au siége de Tarragone & à la prise de son Port; servit, en 1645, à la défaite des ennemis à Balaguer, & à la prise du Terme; passa la riviere de Segre & força le Fort, qui fut emporté par la Cavalerie, sous le commandement du Comte *d'Harcourt*.

En 1646, ledit Etienne de Chocquard, déguisé en habit espagnol, fut prendre, lui neuvieme, Don *Pedre de Tolede*, Général des Armées d'Espagne, & l'amena au Comte *d'Harcourt* à Terme; servit, l'année suivante, au siége de Lerida, où il fut blessé, à une sortie des ennemis, d'un coup de mousquet au travers du corps; en 1648 en Italie, à Pontacoulon, où il reçut un coup de mousquet au nez, en battant un parti des ennemis qui étoit sorti de Tortone; servit l'année suivante, à la prise de Tortose en Catalogne, sous le Maréchal *de Schomberg* & M. *de Marcin;* fut fait ensuite Lieutenant au Régiment de Merinville, &, le 22 Février 1652, Lieutenant dans la Compagnie de Chevaux-Légers du Comte *du Plessis-Praslin*. En 1650, s'étant déguisé en habit de paysan, avec six Cavaliers du même Régiment, & six Sergens de celui de Sainte-Mesme, qu'il commandoit, il fut couper la gorge à la garde de la Porte Saint-Antoine de Tarragone, & en apporta l'épée de la Sentinelle au Sieur *de Marcin*, lequel prit depuis le parti de Monsieur, & voulut amener avec lui ledit Etienne de Chocquard; mais celui-ci, au lieu de le suivre, leva une Compagnie à ses dépens, qu'il amena au Général *de la Valette* & à M. *de Paluau*, qui commandoit pour lors les troupes à l'Isle de Saint-Georges. Il fit, la même année, beaucoup de courses sur les ennemis, dont nombre furent pris par lui & amenés au Sieur *de Paluau*, entr'autres les Barons *de Poudenas* & *d'Arbousan*, son frere, avec 12 autres Capitaines ou Lieutenans des troupes de M. *le Prince;* servit aussi à la prise du Fauxbourg Saint-Surin de Bordeaux, où il eut un cheval tué sous lui, & reçut trois coups de pistolets; se trouva, ladite année 1650, à la bataille de Soupuy & à la prise de Rethel, étant Capitaine au Régiment de Pardaillan, Cavalerie, sous le Maréchal *du Plessis*, & y fut blessé de cinq coups de pistolets; l'hiver suivant, à la prise de Mirecourt en Lorraine; servit, en 1651, en Italie, sous le Marquis *de Saint-André*, Lieutenant-Général, qui le détacha avec 40 Maîtres, avec lesquels il fit rencontre de 60 Officiers reformés de l'armée d'Espagne, qu'il défit & chassa jusques dans l'armée des ennemis, d'où il amena quantité de prisonniers; en 1652, comme Capitaine au Régiment du Plessis-Praslin, au secours d'Arras, à la prise du Quesnoy, de Condé & de Saint-Guillain; & enfin dans la Compagnie de Chevaux-Légers de la Garde de M. le Duc d'Anjou, frere unique du Roi. C'est en considération de tous ses services signalés, que Louis XIV lui accorda des Lettres de noblesse le 19 Septembre 1660, pour lui & ses enfans, nés & à naître en légitime mariage, dans lesquelles ses actions de valeur sont mentionnées tout au long. Elles sont aussi attestées par huit certificats. Le premier, du Marquis *de Saint-André-Montbrun*, Gouverneur du Nivernois & Lieutenant-Général des Armées, du 27 Décembre 1651; le second, du Maréchal *du Plessis-Praslin*, daté du 15 Juillet 1659; le troisieme, de M. le Comte *de Merinville*, Lieutenant-Général des Armées, du 18 Septembre 1660; le quatrieme, de M. le Comte *de Pardaillan*, desdits jour mois & an; le cin-

quieme, du 19 Septembre même année, du Vicomte *de Turenne*, Maréchal-Général-Colonel de la Cavalerie, & Gouverneur de la Province du Limousin; le sixieme, de M. *de Clerembault*, Comte de Paluau, Maréchal de France; le septieme, de M. le Marquis *de Bussy-de-Vere*, Lieutenant-Général des Armées du Roi; & le huitieme, de *Henri de Lorraine*, Comte d'Harcourt: ces trois derniers certificats sont datés des 23, 25 & 29 Septembre de ladite année 1660. Il avoit épousé, par contrat du 15 Février 1654, passé devant *l'Hote*, Notaire à Crecy en Laonois, Demoiselle *Anne de Callendre*, fille de *Jean de Callendre*, Ecuyer, Seigneur de Montigny, & de *Madelene de Guignicourt*. Etant veuve, elle fut maintenue dans sa *noblesse* avec ses enfans, par Arrêt du Conseil du 18 Juillet 1669, & mourut au Château de Poilly en Laonois, le 21 Avril 1695, laissant de son mariage:

III. René de Chocquard-de-Saint-Etienne, Ecuyer, qui servit à l'arriere-ban, suivant les ordres qu'il reçut les 22 Avril 1692, 13 Mai 1693, 16 Mai & 1 Juin 1695. *Pierre de Launay*, Chevalier, Seigneur de Valloré, Capitaine-Commandant 150 Gentilshommes de la Noblesse de l'Isle de France, lui donna un certificat de ses services dans ledit arriere-ban, le 23 Septembre 1695. René de Chocquard fut maintenu dans sa *noblesse*, le 7 Mars 1701, par Jugement de M. *Samson*, Intendant de la Généralité de Soissons, & décéda en son Château de Poilly le 9 Juin 1725. Il avoit épousé, par contrat du 28 Janvier 1687, passé devant *l'Hote*, Notaire à Crecy, Demoiselle *Marie-Françoise de Ronty*, morte au Château de Poilly le 16 Juin 1690, fille de *François de Ronty*, Ecuyer, & de *Renée de la Fonds*, dont: — Michel-Raimond, qui suit; — & Marie-Jeanne, née le 29 Mars 1690, morte Religieuse de la Congrégation de Laon.

IV. Michel-Raimond de Chocquard-de-Saint-Etienne, Ecuyer, né à Poilly le 2 Novembre 1687, fut d'abord Sous-Lieutenant dans Royal-Artillerie, par Lettres du 7 Octobre 1705, puis Lieutenant de Cavalerie au Régiment de Condé, ainsi qu'il appert de son mariage; & est décédé en son Château de Poilly le 9 Novembre 1726. Il avoit épousé, par contrat du 7 Juin 1723, passé devant *le Nain*, Notaire à Laon, *Marie-Marguerite de Signier*, fille de *Jean-Batiste de Signier*, Chevalier, & de *Marie-Anne Chevalier*. Elle est morte en son Château d'Erlon, au mois de Janvier 1763, laissant de son mariage:

V. François-Raimond de Chocquard-de-Saint-Etienne, Chevalier, né à Poilly le 18 Septembre 1725, qui eut des Lettres de Lieutenance dans différens Régimens, sçavoir les 26 Juillet 1734, 26 Juillet 1735, 19 Janvier 1736, & fut fait Lieutenant au Régiment de Poitou, Infanterie, par Lettres du 8 Septembre 1740. Il y servit plusieurs années, & est mort à Laon le 1 Mars 1753. Il avoit épousé, par contrat du 19 Avril 1747, passé devant *le Nain*, Notaire de cette Ville, *Marie-Madelene-Françoise Marquette*, fille de *Nicolas Marquette*, Conseiller du Roi, Contrôleur des Fortifications de Picardie, & de *Madelene-Françoise Baillieu*. Elle est morte le 24 Juillet 1748, n'ayant eu que — Marie-Marguerite, qui suit, mise sous la garde-noble de François-Raimond, son pere, par acte du 27 Juillet de ladite année, passé devant le Lieutenant-Général de Laon.

VI. Marie-Marguerite de Chocquard-de-Saint-Etienne, née à Laon le 30 Juin 1748, a épousé, par contrat du 9 Août 1763, passé devant *de Sains*, Notaire à Reims, *Grégoire-François-Alexandre de Signier*, Chevalier, Seigneur de Rogny, Lugny, Marcy & Houry, auquel elle a apporté, entr'autres biens, en dot la Terre & Seigneurie d'Erlon, & partie de celle de Marcy, dont elle avoit hérité de *Marie-Marguerite de Signier*, son ayeule maternelle. De ce mariage sont issus jusqu'à présent (1777), sept enfans, quatre vivans, & trois qui sont morts. *Voyez* Signier.

Les armes: *d'argent, au chevron de sable, accompagné de trois merlettes de même, 2 & 1*, ainsi qu'elles sont peintes dans les Lettres de noblesse. Suivant M. *d'Hozier*, elles sont: *de sinople, au chevron d'argent, accompagné de trois merlettes de même, 2 & 1, surmonté d'une fasce aussi d'argent.* Elles ont été ainsi

enregiſtrées à l'Armorial général, ſuivant le Brevet du Juge d'armes, donné le 17 Juin 1698. Généalogie dreſſée ſur titres originaux communiqués.

SAINT-EULIEN (DE): Ancienne Nobleſſe de Champagne, dont étoit

YVAIN DE SAINT-EULIEN, Chevalier, Baron de Saint-Eulien, de Cirey-lès-Mareille & autres Terres, marié à *Agnès de Saint-Amand*, Dame dudit lieu, dont il eut pour fille & unique héritiere :

ALIX DE SAINT-EULIEN, Baronne & Dame de Saint-Eulien, de Cirey & de Saint-Amand, qui porta ces Terres en mariage, avant 1425, à *Erard du Châtelet*, III. du nom, ſurnommé *le Grand*, Chevalier, Seigneur du Châtelet, de Deuilly, Maréchal & Gouverneur des Duchés de Lorraine & Barrois, iſſu de THIERRI DE LORRAINE, ſurnommé *d'Enfer*, qui fit bâtir le Châtelet, dont la poſtérité a retenu le ſurnom. *Voyez* CHATELET.

Les armes : *d'or, à la croix ancrée de gueules.*

* SAINT-FARGEAU : Petite Ville de Puiſaye, qui fut confiſquée ſur *Jacques Cœur*, Argentier du Roi CHARLES VII.

Ce Prince en fit don à *Antoine de Chabannes*, Comte de Dammartin, Grand-Maître de France, décédé le 25 Décembre 1448. Il fut pere de *Jean de Chabannes*, Comte de Dammartin, qui de SUSANNE DE BOURBON, Comteſſe de Rouſſillon, eut deux filles. *Antoinette*, l'aînée, eut la Seigneurie de Saint-Fargeau, qu'elle porta à ſon mari *René d'Anjou*, Seigneur de Mezieres, pere de *Nicolas d'Anjou*, en faveur duquel la Seigneurie de *Saint-Fargeau* fut érigée en *Comté*, avec union de la Châtellenie de Charny, par Lettres du mois de Février 1541. *Renée d'Anjou*, fille unique de *Nicolas*, porta, en 1566, le Comté de Saint-Fargeau & le Marquiſat de Mezieres à ſon mari FRANÇOIS DE BOURBON, Duc de Montpenſier, en faveur duquel le Comté de *Saint-Fargeau* fut érigé en *Duché-Pairie*, par Lettres du mois d'Avril 1575, enregiſtrées le 28 Mars 1576. Leur fille unique, MARIE DE BOURBON, épouſa, en 1620, GASTON-JEAN-BATISTE DE FRANCE, Duc d'Orléans, & fut mere d'ANNE-MARIE-LOUISE D'ORLÉANS, dite *Mademoiſelle de Montpenſier*, qui, par ſon teſtament du 27 Février 1685, donna à *Antonin-Nompar de Caumont*, Comte, puis Duc de Lauzun, le *Comté de Saint-Fargeau*, dont elle avoit fait déſunir, en 1661, la Châtellenie de Charny. Le Duc *de Lauzun* vendit ce *Comté* à *Michel-Robert le Pelletier-des-Fors*, Contrôleur des Finances. Son petit-fils le poſſede aujourd'hui. *Voyez* PELLETIER.

* SAINT-FLORENTIN : Terre & Seigneurie en Champagne, érigée en *Comté* en faveur de *Louis Phelypeaux*, II. du nom, Marquis de la Vrilliere, pere du feu Duc *de la Vrilliere*, ancien Miniſtre d'Etat, décédé à Paris le 27 Février 1777. *Voyez* PHELYPEAUX.

* SAINT-FLORIS : Terre & Seigneurie en Artois, dont *Barbe de la Blanque* devint héritiere du chef de ſa mere, *Catherine de Goſſon*.

Elle avoit épouſé, le 1 Juillet 1570, *Charles de Guiſtelle*, Seigneur de Provene, de Vaſſenar, &c, par elle, de Saint-Floris, Gouverneur de la ville & pays de Malines. Il fut pere d'*Alexandre*, & ayeul de *Charles*, II. du nom, Seigneur de Roclencourt, & d'*Adrien-François*, Seigneur de Saint-Floris, en faveur deſquels, & de leur ancienne nobleſſe, la Terre de *Saint-Floris* fut érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Décembre 1674. *Adrien-François* eut de ſa femme *Marie-Françoiſe de Coupigny*, entr'autres enfans : — *Louis-Ignace de Guiſtelle*, marié, le 30 Octobre 1674, avec *Anne-Françoiſe de Guernonval-d'Eſquelbec*.

SAINT-FORGEUX. *Voyez* ALBON, *Tome I.*

SAINT-GELAIS : Maiſon illuſtre & ancienne, qui tire ſon nom du Bourg de Saint-Gelais, de l'ancien patrimoine des Seigneurs *de Lezignem* en Poitou.

Aussi ceux de cette Maison prétendent-ils être sortis de celle de *Lezignem*. La branche des aînés, qui subsiste encore, prit en même-tems le nom de *Lezignem*, & le joignit à celui de SAINT-GELAIS.

PIERRE DE SAINT-GELAIS, Seigneur de Montlieu, de Saint-Aulaye, qui vivoit dans le XVe siécle, eut de *Philiberte de Fontenay*, son épouse, plusieurs enfans, entr'autres : — 1. JEAN DE SAINT-GELAIS, Seigneur de Montlieu, qui vivoit sous le regne de LOUIS XII. Il composa l'Histoire de ce Prince, publiée par *Godefroy* en 1622; — 2. OCTAVIEN, né à Cognac vers l'an 1466, Poëte françois, qui étudia, avec plusieurs de ses freres, au Collége de Sainte-Barbe. Il fut destiné, par ses parens, à l'état ecclésiastique; mais la poësie & la galanterie l'occuperent plus que les devoirs de cet état. Introduit de bonne heure à la Cour, il fut reçu favorablement de CHARLES VIII, à la recommandation duquel le Pape ALEXANDRE VI le nomma à l'Evêché d'Angoulême : il fut sacré à Lyon dans l'Eglise de Saint-Paul, sur la fin de 1495, ou l'année suivante, & depuis son élévation à l'Episcopat, il ne s'occupa plus que des fonctions de son ministere; fit beaucoup de biens à son Eglise, l'enrichit de présens considérables; & après la mort de CHARLES VIII, au Château d'Amboise en 1498, il fut un des Prélats nommés pour accompagner le corps de ce Prince jusqu'à Saint-Denis. Il mourut à Angoulême en Novembre ou Décembre 1502, âgé environ de 36 ans, & fut inhumé dans une des Chapelles de sa Cathédrale. On lui donne pour fils naturel, mais cela n'est pas sûr, MÉLIN DE SAINT-GELAIS, Poëte françois, qui florissoit dans le XVIe siécle, à la Cour des Rois FRANÇOIS I & HENRI II. Il mérita le nom d'*Ovide François*, surpassa *Marot* par son érudition & ses poësies; eut pour rival *Ronsard*, ce qui causa quelque jalousie entre ces deux beaux esprits. Il fut Aumônier & Bibliothécaire d'HENRI II : on place sa mort en 1558. Voyez *Moréri* à son article; —— 3. JACQUES, Doyen d'Angoulême & Evêque d'Uzès, qui fit bâtir la Chapelle où son frere OCTAVIEN fut inhumé; —— 4. N... DE SAINT-GELAIS; —— 5. & ALEXANDRE, qui suit.

ALEXANDRE DE SAINT-GELAIS, Seigneur de Lansac, de Romefort, &c. Conseiller & Chambellan du Roi LOUIS XII, épousa *Jacquette*, Dame *de Lansac*, fille & héritiere de *Thomas*, Seigneur *de Lansac*, & de *Françoise d'Escars*. Il mourut en 1522, laissant :

LOUIS DE SAINT-GELAIS, dit *de Lezignem*, Baron de la Motte-Sainte-Heraye, Seigneur de Lansac, de Pressy-sur-Oise, Chevalier d'honneur de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS, Surintendant de sa Maison. Il parut avec réputation à la Cour sous le regne de HENRI II, & sous celui de ses enfans; se rendit recommandable par son Ambassade à Rome en 1554, & au Concile de Trente. La Reine, qui l'avoit attaché lui & son fils au Roi HENRI III, leur fit prendre depuis le parti de la Ligue, pour faire réussir le dessein qu'elle avoit. Ils avoient grande part aux secrets de cette Princesse, qu'ils servirent toujours avec beaucoup de zele. Le pere fut Capitaine d'une Compagnie de 100 Gentilshommes d'armes, Chevalier de l'Ordre du Roi sous CHARLES IX, puis Chevalier du Saint-Esprit sous HENRI III en 1579; mourut au mois d'Octobre 1589, âgé de 76 ans; & fut inhumé dans l'Eglise de Pressy. Il avoit épousé, 1°. en 1545, *Jeanne*, fille de *Philippe*, Baron *de la Roche-Andry*, & d'*Anne de Beaumont-Genay*; & 2°. en 1565, *Gabrielle de Rochechouart*, fille de *François*, Seigneur de Mortemart. Du premier lit vinrent : — 1. GUI, qui suit; — 2. CLAUDE, Dame de Pressy, femme de *Charles*, Comte souverain *de Lusse*, en basse Navarre; & du second lit : — 3. CHARLES, mort en 1586; — 4. FRANÇOIS, Seigneur de Vernon, Abbé de Saint-Lo, Protonotaire du Saint-Siége; —— 5. CLAUDE, Dame de Laye en Béarn.

LOUIS DE SAINT-GELAIS eut encore pour fils naturel URBAIN, Evêque de Comminges, mort en 1613.

GUI DE SAINT-GELAIS, dit *de Lezignem*, Seigneur de Lansac, connu sous le nom de *Jeune Lansac*, parce que la Reine CATHERINE DE MÉDICIS l'employa dans les affaires du Cabinet en même-tems que son pere, se rendit sur-tout

célèbre par l'Ambassade de Pologne, où il contribua beaucoup à l'élection de Henri de France, Duc d'Anjou, pour la Couronne de cet Etat. Il y suivit depuis ce Prince, auquel la Reine l'avoit donné, & mourut fort âgé en 1622. Cet habile politique avoit épousé *Antoinette Raffin*, fille & héritiere de *François*, Seigneur d'Azay-le-Rideau, Capitaine des Gardes-du-Corps du Roi & Sénéchal d'Agenois, & de *Nicole le Roy-Chavigny*, Dame de Balon, dont: — 1. Artus, qui suit; — 2. Alexandre, tué au siége de la Fere en 1596, à l'âge de 22 ans; — 3. & Jeanne, morte sans alliance.

Artus de Saint-Gelais-de-Lezignem, Seigneur de Lansac, Marquis de Balon, épousa *Louise*, ou, selon le P. *Anselme*, *Françoise de Souvré*, fille aînée de *Gilles*, Marquis de Courtenvaux, Maréchal de France, dont: — 1. Gilles, qui suit; —— 2. Marie, femme de *René de Courtarvel*, Seigneur de Pezé au Maine; —— 3. & Françoise, mariée à *Louis de Prie*, Marquis de Toucy, morte à Montpoupon le 29 Août 1673, dans sa 70ᵉ année.

Gilles de Saint-Gelais, dit *de Lezignem*, Seigneur de Lansac, Marquis de Balon, tué au siége de Dole le 30 Juillet 1636, avoit épousé 1°. *Françoise Fouquet-de-Croissy*; & 2°. *Marie de Vallée-Fossez*, Marquise d'Everly. Du premier lit il eut —— Marie-Madeleine de Saint-Gelais, dite *de Lezignem*, mariée à *Henri-François*, Marquis *de Vassé*; & du second lit —— Anne-Armande de Saint-Gelais-de-Lansac, mariée à *Charles*, Duc *de Crequy*, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, & morte le 10 Août 1709.

Il ne reste de la branche de Saint-Gelais, issue des Seigneurs de Séligny, que N... de Saint-Gelais, marié à *N... Tudert*.

Les armes: *écartelé au 1 & 4 d'azur, à la croix alaisée d'argent; au 2 & 3 burelé d'argent & d'azur de dix piéces, au lion de gueules, couronné, armé & lampassé d'or*. Extrait de *Moréri*, édition de 1759, & de l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome IX, p. 66*.

* SAINT-GERMAIN-BEAUPRÉ: Terre considérable dans la Marche, érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois d'Avril 1645, en faveur de *Henri de Foucault*, Gouverneur de la Marche, Maréchal-de-Camp, frere aîné de *Louis de Foucault*, Comte du Daugnon, créé Maréchal de France le 20 Mars 1653. *Voyez* Foucault.

* SAINT-GERMAIN-LANGOT, Subdélégation de Falaise, en Normandie.

Terre qui a été possédée, depuis son acquisition, de pere en fils, & par succession, par la branche aînée de la Maison d'*Oilliamson*: elle l'est aujourd'hui par *Jacques-Gabriel-Alexandre d'Oilliamson*, Chevalier, Marquis de Saint-Germain, &c. qui a obtenu, par Lettres-Patentes du mois de Mai 1739, données à Versailles, la réunion & l'érection en *Marquisat*, sous le nom d'*Oilliamson*, des Terres de Baux, Caligny, Montilly, la Basoque, les Bois de Montaigu, les Loges, qui faisoient partie du Marquisat de Saint-Germain. *Voyez* Oilliamson, *Tome XI, p. 138 & suiv.*

* SAINT-GERMAIN-LE-DESIRÉ: Terre au Bailliage de Chartres, qui appartient à une branche de la Maison de *Prunelé*. Elle a pour tige *Jacques de Prunelé*, I. du nom, troisieme fils de *Gilles*, Seigneur de la Porte, & de *Renée de Mesange*. Il eut pour sa part & portion la Terre de Saint-Germain-le-Desiré. *Voyez* Prunelé.

SAINT-GERMAIN-MATINEL ou Matinel-Saint-Germain: Famille noble de Normandie, si ancienne, que son origine se perd dans l'obscurité des tems.

De-là vient que l'on ignore lequel des deux noms de Saint-Germain ou de Matinel est le primitif. Peut-être seroit-elle une branche de la Famille de Saint-Germain qui a possédé le fief de *Matinel*, & en ce cas ce seroit-là son vrai

nom. Il peut bien se faire aussi qu'elle l'ait pris d'une Terre noble appellée Saint-Germain, qu'elle possédoit en même-tems que les Terres de Saint-Martin en Periers, Marigny en Sainte-Opportune, la Perorie & Percy. Tels sont nos doutes à cet égard.

Quant au nom de Matinel, soit qu'il sorte des *Matinelli* d'Italie, comme quelques-uns le croyent, ou qu'il vienne d'ailleurs, il est certain que dès l'an 1441, la Sergenterie noble & héréditaire de Periers étoit dans cette Famille, & qu'elle y est restée jusqu'en 1705. Cela seul suffit pour démontrer son ancienneté. On sçait en effet que ces Sergenteries étoient des places de Robe & d'Epée, que les titulaires faisoient exercer par des Secrétaires ou des Commis, & dans lesquelles on ne recevoit que des personnes d'extraction noble.

Outre que le titre d'acquisition, ci-dessus cité, de l'an 1441, existe, on voit, en 1458, Jean Matinel, qui étoit revêtu de cette dignité, compris sous le nom de *Jean de Periers*, comme Seigneur de ce lieu, parmi les Seigneurs Normands qui se trouverent au fameux siége de Sandwich en Angleterre, sous le commandement du Sénéchal *de Brezé*.

Un autre Jean de Matinel fut nommé, par les trois Ordres de la Province, pour premier Député aux derniers Etats généraux de Blois, étant assisté de *N... David*, d'où descendent aujourd'hui les *David*, Seigneurs d'Anfreville en Côtentin.

Cette ancienne Famille de Matinel a toujours contracté des alliances honorables, & donné des sujets qui se sont distingués au service de nos Rois. Il n'en reste plus que Jean-Batiste de Matinel, Vicomte de Saint-Germain, fils de Jean-Pierre de Matinel, Vicomte de Saint-Germain, & d'*Antoinette de Campion*. Il est Capitaine des Levrettes de la Chambre de S. A. R. M. le Comte d'Artois, & a épousé, en 1759, Demoiselle *Geneviéve de Lescours-Doradour*, dont il n'a qu'une fille, âgée de 16 à 17 ans.

Cette Famille a dans l'Eglise de Periers son tombeau, sur lequel sont ses armes: *d'azur, à trois roses d'argent, 2 & 1, au chef d'or.* Pour supports, *deux Sauvages.* Devise: Nec dominare, nec dominari. Comme elle est fort connue en Normandie, & que le représentant n'a qu'une fille, il a jugé à propos de se contenter de cette petite Notice.

* SAINT-JUILLIN: Seigneurie en Dauphiné, qui fut érigée en *Comté*, par Lettres du mois d'Août 1739, enregistrées au Parlement de Grenoble le 11 Décembre suivant, en faveur de *Louis de la Poype*, Chevalier d'honneur au même Parlement.

* SAINT-LARY, en latin *de Sancto Hillari*, *de Sancto Lari* & *de Sancto Hilario.* Terre qui a donné le nom à cette Maison, qui a fourni deux Grands-Ecuyers, un Maréchal de France, & trois Chevaliers des Ordres du Roi. Elle est située dans le Comté de Comminges, dont elle est mouvante.

La Généalogie, par filiation suivie, ne commence, dans l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome IV*, *p.* 304, qu'à Jean, qui suit.

I. Jean de Saint-Lary, ou *Hilari*, Seigneur de Gessac, Montgros, Montblanc, Saint-Lary, Montastruc & de Frontignan en partie, testa le 1 Avril 1485, & institua son héritier universel Jean, son fils, qui suit.

II. Jean de Saint-Lary, II. du nom, Seigneur de Gessac, Montgros, Montblanc, &c. ne vivoit plus en 1498. Il avoit épousé 1°. *Jeanne Benque*; & 2°. *Jeanne de Béon.* Du premier lit il eut: — 1. Jean, qui suit; — 2. Gaillardine, femme de *Carbon*, Seigneur *de Mont*, qui donna quittance de sa dot, le 15 Janvier 1502, à Jean & à Raimond de Saint-Lary, ses freres, & fut présent à cet acte Pierre ou Peroton de Saint-Lary, enfant de Raimond; & du second lit: — 3. Raimond, tige des Seigneurs de Bellegarde, rapportés ci-après.

III. Jean de Saint-Lary, III. du nom, transigea avec Raimond, son frere, le 1 Mars 1498, sur le partage des biens de son peré, & eut pour le sien les Terres de Saint-Lary, Montblanc & le Moulin de la Mote en Samathan, qui étoient alors en litige entre lui & *Bernard Suveres*, habitant de Samathan. Il donna aveu de ses Terres au Sénéchal de Toulouse en 1503; fit, le 22 Mai 1514, un bail emphythéotique aux Consuls & aux habitans de Saint-Lary, & vivoit encore en 1516. Il avoit épousé *Sibille d'Ornezan*, qui testa le 27 Mars 1541, fit des legs à toutes ses filles, & institua son héritier universel son fils. Ses enfans furent : — 1. François, qui suit; — 2. Catherine, femme de *Jean de Saint-Pastour*, Seigneur de Bonrepos. Elle renonça à tous ses droits en faveur de son pere, le 24 Septembre 1516; — 3. Jeanne, mariée par contrat du 2 Juin 1509, à *Jean de Bize*, Seigneur de Sayas. Raimond de Saint-Lary, Seigneur de Montastruc, son oncle, fut présent à ce mariage; — 4. & 5. Jamette, & une autre fille mentionnées dans le testament de leur mere; — 6. Rose, Religieuse; — 7. & Jeanne, aussi mentionnée dans le testament de sa mere.

IV. François, Seigneur de Saint-Lary & de Montblanc, institué héritier par le testament de sa mere, ne vivoit plus en 1574. Il avoit épousé, par contrat du mois de Septembre 1524, *Françoise de Comminges*, fille de *Raimond de Comminges*, Baron de Roquefort, & de *Madelene de Foix-Rabat.* Elle plaidoit en 1574, après la mort de son mari, contre *Guillaume*, Vicomte *de Joyeuse*, Maréchal de France, au sujet de la succession de ses pere & mere, dont elle étoit co-héritiere & dont ce Maréchal se prétendoit créancier. Elle eut de son mariage : — Anne de Saint-Lary, mariée, par contrat du 22 Janvier 1549, à *Pierre de Montclar*, Baron de Salvamont, fils de *Jean*, Vicomte *de Montclar.* Etant veuve elle testa le 19 Avril 1590, se qualifiant *Dame de Montblanc*; confirma la donation qu'elle avoit faite de la Terre de Saint-Lary à *Paul de Comminges*, son petit-fils, fils de *Jean-Jacques de Comminges*, Seigneur de Peguillem, & de *Françoise de Montclar*, sa fille, à condition que le Donataire porteroit le nom & les armes de Saint-Lary.

Seigneurs de Bellegarde.

III. Raimond de Saint-Lary, fils de Jean, II. & de *Jeanne de Béon*, sa seconde femme, transigea avec Jean, son frere aîné, le 1 Mars 1498, & eut les Seigneuries de Montastruc, Montgros, & le Moulin d'Aussan. Il épousa, par contrat du 7 Septembre de ladite année, *Miramonde de Lagorsan*, fille unique & héritiere de *Roger de Lagorsan*, Seigneur de Bellegarde, dont : — 1. Pierre ou Peroton, qui suit; — 2. Jean, auteur de la Branche des Seigneurs de Saintrailles, rapportée ci-après; — 3. & Isabeau, mariée à *Pierre de la Penne*, comme on le voit par le contrat de mariage de *Paule de la Penne*, sa fille, du 12 Janvier 1559, avec *Barthelemi*, Seigneur *de Mun* en Bigorre.

IV. Pierre ou Peroton de Saint-Lary, Baron de Bellegarde, fut Capitaine de 50 hommes d'armes, rendit hommage au Roi, le 8 Décembre 1540, pour les terres de Montastruc, Savès & Montgros; testa le 29 Octobre 1569, & mourut en 1570, d'une blessure qu'il avoit reçue d'un coup de Mousquet au pied, durant le siége de Mazeres, en Octobre 1569. Il avoit épousé, par contrat du 11 Mars 1522, *Marguerite d'Orbessan*, fille de *Pierre*, & de *Jeanne de Termes*, sœur de *Paul*, Maréchal de France, dont : — 1. Roger, qui suit; — 2. Jean, mentionné après la postérité de son aîné; — 3. Jeanne, mariée, le 17 Septembre 1551, à *Jean de Nogaret*, Seigneur de la Valette, de Casaux & de Caumont, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances, & Lieutenant-Général en Guienne; — 4. & Marguerite, mariée, par contrat du 5 Juin 1563, avec *Antoine de Saint-Gery*, Ecuyer, Seigneur & Baron de Magnas, dont elle eut, entr'autres enfans : — *Jean de Saint-Gery*, Ecuyer, Seigneur & Baron de Magnas, Lieutenant-Colonel au Régiment de Picardie, tué au siége de Montpellier en 1622, après avoir épousé, le 19 Novembre 1588, *Marguerite de Las*, Dame de la Motte en Périgord.

V. Roger de Saint-Lary, Seigneur de Bellegarde, embrassa d'abord le parti eccléſiaſtique, porta le titre de *Prévôt d'Oulx ;* mais pendant qu'il étudioit à Avignon, il eut diſpute avec un de ſes condiſciples, qu'il tua, ce qui l'obligea de ſe retirer. Il prit depuis la profeſſion des armes, ſervit ſous le Maréchal *de Termes*, ſon grand-oncle, qui le fit Guidon de 50 lances de ſa Compagnie; eût part aux bonnes graces du Duc *d'Anjou*, depuis Henri III, qui le fit Colonel de ſon Infanterie, puis Maréchal de France, par Lettres données à Bourgoing le 6 Septembre 1574; vendit la Terre de Genſac-Savez à Louis de Saint-Lary, Seigneur de Frontignan, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, par acte paſſé au Château de Saint-Elix. Il fut nommé Chevalier des Ordres du Roi en 1578, & mourut ſubitement de poiſon au Château de Saluces, où il s'étoit retiré, le 20 Décembre 1579, ſans avoir été reçu. Il avoit épouſé, par diſpenſe, *Marguerite de Saluces*, veuve de *Paul de Termes*, ſon grand-oncle, dont: — César, qui ſuit; — & Marguerite de Saint-Lary, femme de *Joſeph de Las*, Seigneur de Tule.

VI. César de Saint-Lary, Seigneur de Bellegarde & de Termes, Gouverneur du Marquiſat de Saluces, de Saintonge, d'Angoumois & du Pays d'Aunis, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances, Gouverneur de la Rochelle, ſe trouva à la bataille de Coutras en 1587, chargea des premiers; & fut bleſſé de 4 coups d'eſtoc, dont il décéda 9 jours après, âgé de 25 ans. Il avoit épouſé *Jeanne du Lion*, fille d'*Antoine du Lion*, Seigneur de Preuilly & de Gentilly près Paris, Conſeiller au Parlement, & de *Jeanne de Châteauneuf-de-Pierre-Buffiere.* Elle étoit alors veuve de deux maris, 1°. de *François Goumard*, Seigneur de Chilets en Saintonge, & de *Léon Bouchard-d'Aubeterre*, Seigneur de Saint-Martin de la Coudre, & elle ſe remaria en quatriemes noces à *Jean de Rivery*, Seigneur de Rivery en Picardie, & de Potonville, Chevalier de l'Ordre du Roi, ſon Lieutenant au Gouvernement de Brouage. De ſon troiſieme lit elle eut: — Octave, qui ſuit.

VII. Octave de Saint-Lary-de-Bellegarde, né poſthume, fut reconnu légitime par Arrêt du Parlement de Bordeaux; néanmoins le Duc *de Bellegarde*, ſon couſin, ſe mit en poſſeſſion des biens de ſa Maiſon, & l'obligea d'embraſſer l'état eccléſiaſtique. Il fut élevé chez les Bénédictins de l'Abbaye de Saint-Germain d'Auxerre. Louis XIII le nomma à l'Evêché de Conſerans en 1614. Il paſſa à l'Archevêché de Sens en 1623; ſoutint l'honneur & l'intérêt du Clergé de France à l'Aſſemblée tenue à Mantes en 1640; teſta le 15 Janvier 1643, fit ſon Egliſe héritiere, mourut le 26 Juillet 1646, au village de Montreuil près de Vincennes, fut enterré dans ſon Egliſe Métropolitaine & ſes entrailles dépoſées en l'Egliſe du lieu où il étoit mort.

V. Jean de Saint-Larly, ſecond fils de Pierre, & de *Marguerite d'Orbeſſan*, fut d'abord d'Egliſe & Abbé de Niſors; mais le Maréchal *de Termes*, ſon grand-oncle, l'ayant inſtitué ſon héritier, à la charge de porter ſon nom & ſes armes, il prit la qualité de *Seigneur de Termes*, fut Seigneur de Montaſtruc, Lieutenant de 30 lances de la Compagnie de ſon pere, enſuite Capitaine de 50 hommes d'armes, Gouverneur de la ville de Metz, & nommé Chevalier des Ordres du Roi en 1584. Il mourut de maladie, pendant le ſiége de Chorges en Dauphiné, où il ſervoit en qualité de Maréchal-de-Camp, s'étant fait tranſporter à Siſteron vers le 27 Novembre 1586. Il avoit épouſé *Anne de Villemur*, fille de *François de Villemur*, Baron de Saint-Paul, & d'*Anne de Carmain*, dont: — 1. Roger, qui ſuit; — 2. César-Auguste, mentionné après ſon frere aîné; — 3. Jean, mort de la peſte à 14 ans; — 4. & Paule, ſeconde femme d'*Antoine-Arnaud de Pardaillan*, Seigneur de Monteſpan, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine des Gardes-du-Corps. Voyez Pardaillan.

VI. Roger de Saint-Lary, Duc de Bellegarde, Marquis de Verſoy, Seigneur & Baron de Termes, Pair & Grand-Ecuyer de France, Chevalier des Ordres du Roi en 1595, Gouverneur de Bourgogne & de Breſſe, fait Duc de Bellegarde & Pair de France en 1619, depuis Surintendant de la Maiſon &

premier Gentilhomme de la Chambre de GASTON DE FRANCE, Duc d'Orléans, mourut à Paris, sans enfans légitimes, le 13 Juillet 1646, âgé de 83 ans, 7 mois & 3 jours. Son corps fut porté à Dijon, & enterré dans l'Eglise des Jésuites; & son cœur déposé aux Jésuites de Paris, rue Saint-Antoine. Il avoit épousé, en 1596, *Anne de Bueil*, fille d'*Honoré*, Seigneur de Fontaines, Chevalier des Ordres du Roi, & d'*Anne de Bueil*. Il eut pour fils naturel — *Pierre de Bellegarde*, dit *le Chevalier de Montbrun*, Seigneur de Souscarriere près de Grosbois en Brie, légitimé par Lettres du mois d'Avril 1628.

VI. CÉSAR-AUGUSTE DE SAINT-LARY, Baron de Termes & de Montbar, second fils de JEAN DE SAINT-LARY, Seigneur de Termes, & d'*Anne de Villemur*, d'abord Chevalier de Malte, puis Grand-Prieur d'Auvergne, ensuite Ecuyer d'Ecurie du Roi, sous le nom de *Baron de Termes*, enfin Grand-Ecuyer de France sur la démission de son frere le Duc *de Bellegarde*, fut reçu Chevalier des Ordres du Roi, le 31 Décembre 1619, mourut d'une blessure qu'il reçut au bras au siége de Clerac, le 22 Juillet 1621, très-regretté de la Cour, & fut enterré dans l'Eglise des Jésuites de Dijon. Il avoit épousé, le 25 Juillet 1615, *Catherine Chabot*, fille de *Jacques*, Marquis de Mirebeau, Chevalier des Ordres du Roi, & d'*Anne de Coligny*, sa premiere femme. Elle se remaria à *Claude Vignier*, Seigneur de Saint-Liébaud, Président au Parlement de Metz, mourut le 7 Mars 1662, & fut inhumée à Saint-Nicolas-des-Champs. De son premier lit elle eut: — JEAN, mort jeune; — & ANNE-MARIE DE SAINT-LARY, mariée, avec dispense, à *Jean-Antoine de Gondrin-de-Pardaillan*, Marquis de Montespan, son cousin-germain, substitué à tous les biens de la Maison de *Bellegarde*. Il mourut, sans postérité, le 21 Mai 1687, âgé de 95 ans, & fut enterré à Saint-Sulpice. Sa veuve décéda le 4 Mai 1715, âgée de 93 ans, 6 mois 11 jours, & fut inhumée à Saint-Jean-le-Rond à Paris.

Seigneurs de SAINTRAILLES.

IV. JEAN DE SAINT-LARY, dit *de Montastruc*, second fils de RAIMOND, Seigneur de Montastruc, & de *Miramonde de Lagorsan-Bellegarde*, fut Capitaine de 300 hommes d'armes, & épousa, par contrat du 17 Février 1555, *Gabrielle de Marrast*, fille unique & héritiere de sa Maison, Dame de Saintrailles, Montagnan, Arroux, &c. en Astarac. Etant restée veuve, elle se remaria, le 1 Janvier 1572, à *Bernard de Béon-du-Massez*, Chevalier, puîné de la Maison de *Béon-du-Massez*, qualifié *Seigneur de Bouteville*, Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi en Angoumois, Saintonge, la Rochelle & Aunis, suivant une transaction faite avec son beau-fils. De son premier lit elle eut:

V. GABRIEL DE SAINT-LARY, qui transigea, étant à Angoulême, au mois de Mars 1598, sur les droits de sa mere, avec *Bernard de Béon-du-Massez*, second mari de cette Dame. Il épousa, par contrat du 1 Janvier 1600, *Olimpe de la Motte*, fille de *Jean de la Motte*, Seigneur de la Roque, Montferrand & Sainte-Cristie en Armagnac, dont:

VI. ANTOINE DE SAINT-LARY-DE-BELLEGARDE, I. du nom, Seigneur de Saintrailles, qui épousa, par contrat du 3 Février 1625, *Madelene du Gout*, fille de *Jean du Gout*, Seigneur du Bouzet, de laquelle il eut: — CHARLES, qui suit; — & deux filles, Religieuses au couvent de Sainte-Claire à Castelnau de Magnoac.

VII. CHARLES DE SAINT-LARY-DE-BELLEGARDE, Seigneur de Saintrailles, épousa, par contrat du 27 Février 1660, *Catherine de Cardaillac d'Ozon*, fille de *Paul de Cardaillac*, Seigneur d'Ozon, & d'*Anne de Cardaillac Lomné*. Leurs enfans furent: — 1. ANTOINE, qui suit; — 2. JEAN-PAUL, dit *le Chevalier de Saintrailles*, mort en 1719; — 3. JEAN-JACQUES, Prieur de Fontrailles, mort en 1697; — 4. & MARGUERITE.

VIII. ANTOINE DE SAINT-LARY-DE-BELLEGARDE, II. du nom, Seigneur & Baron de Saintrailles, Montagnan, Arroux, des Marguils & de Montferrand, épousa, le 12 Septembre 1689, *Christine-Angélique de Lasseran-de-Cazaux*, fille de

N... de Lasseran, Seigneur de Cazaux & de Castelnau en Armagnac, dont: — JEAN-GABRIEL, qui suit; — & deux filles; la premiere, mariée à *N... de la Barthe*, Seigneur de Mondau.

IX. JEAN-GABRIEL DE SAINT-LARY-DE-BELLEGARDE a épousé, en 1725 Demoiselle *Catherine de Bolouch*, de laquelle sont sorties deux filles, sçavoir, — ANNE-MARGUERITE DE SAINT-LARY-DE-BELLEGARDE, mariée, le 27 Janvier 1754, à Messire *Louis-François de Gemit-de-Luscan*; — & ANGÉLIQUE, mariée, le 14 Juillet de ladite année 1754, à Messire *Gaston*, Comte *d'Erce*, Gouverneur & Sénéchal du Nébousan.

Les armes : *d'azur, au lion couronné d'or.*

* SAINT-LAURENT : C'est l'Isle d'Orléans qui fut érigée en *Comté*, sous le titre de *Saint-Laurent*, en 1676, en faveur de *François Berthelot*, Commissaire-Général d'Artillerie, mort, âgé de 84 ans, en 1712. Quebec est au bas de l'Isle Saint-Laurent. *Voyez* BERTHELOT, *Tome II* de ce Dictionnaire.

* SAINT-MAIXENT, dans la Marche.

Seigneurie qui étoit possédée, au commencement du XIV[e] siécle, par *Roger de la Roche-Aymon*, marié à *Dauphine de Saint-Flour*, & pere de *Guillaume de la Roche-Aymon*, Seigneur de Saint-Maixent, Sénéchal du Comté de la Marche en 1370, quatrieme ayeul d'*Anet de la Roche-Aymon* Chevalier de l'Ordre du Roi, Sénéchal de la Marche, en faveur duquel *Saint-Maixent* fut érigé en *Marquisat*, par Lettres du mois de Janvier 1615.

Cette maison est illustrée par le Cardinal *de la Roche-Aymon*, Archevêque Duc de Reims, Pair & Grand-Aumônier de France, chargé de la Feuille des Bénéfices, dont la Généalogie dressée par M. l'Abbé *d'Estrées*, vient d'être imprimée, & qui doit être insérée dans le Supplément à l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, par le P. *Alexis*, Religieux Augustin des Petits-Peres de la Place des Victoires.

SAINT-MARCEL : Les Seigneurs de ce nom descendent de ceux de Saint-Forgeux, issus de la Maison d'*Albon*.

Claude d'Albon, second fils de *Bertrand*, Seigneur de Saint-Forgeux, eut en partage la Terre de Saint-Marcel, que sa mere *Antoinette de Galler*, avoit apportée en dot. Il fit une branche qui subsiste encore. *Léon-Pierre d'Albon*, son fils, Seigneur de Saint-Marcel & de Caris, mourut en 1661, & laissa de son mariage avec *Charlotte de la Forest-Nami* : — *Thomas-Claude*, Prieur de Salt en Forez; — *Gaspard*, Chevalier de Malte; — *Alexandre*, Prieur de Crouzieu; — & trois filles, Religieuses, & une mariée. Voyez ALBON.

SAINT-MAURIS-MONTBAREY, en Franche-Comté. Maison ancienne & illustre, dont est M. le Prince *de Montbarey*, Ministre & Secrétaire d'Etat de la Guerre en survivance, sur laquelle nous attendons un *Mémoire* dressé sur les titres, & que nous donnerons en son rang dans le Supplément, après l'impression de ce Volume.

* SAINT-MICHEL, en Dauphiné. Seigneurie possédée par une branche de la Maison de *Bruyeres*. Voyez BRUYERES-LE-CHATEL, *Tome III*.

SAINT-NECTAIRE, vulgairement SENNETERRE : Maison considérable en Auvergne, fort ancienne, qui a produit de grands hommes, des Chevaliers des Ordres du Roi, & un Maréchal de France.

LOUIS, Seigneur DE SAINT-NECTAIRE, le premier dont il soit fait mention, vivoit en 1234. — ARMAND, Seigneur DE SAINT-NECTAIRE, issu de lui au VII[e] degré, se trouva à la bataille d'Azincourt en 1415, & vivoit encore en 1423.

— NECTAIRE, Seigneur DE SAINT-NECTAIRE, arriere-petit-fils d'ARMAND, fut Ecuyer d'Ecurie du Roi en 1538, Gentilhomme de sa Chambre, Lieutenant, Gouverneur & Bailli d'Auvergne, de la Marche & de Saint-Pierre-le-Moustier. Il épousa, en 1522, *Marguerite d'Estampes*, qui lui apporta en dot la Terre de la Ferté-Nabert.

FRANÇOIS, leur fils, Seigneur DE SAINT-NECTAIRE & de la Ferté-Nabert, Chevalier des Ordres du Roi, &c. servit au siége de Perpignan en 1542, aux guerres de Champagne en 1544, passa en Ecosse en 1548, servit, au retour, en Picardie; accompagna le Maréchal *de Saint-André*, son parent, en Angleterre en 1551; servit en Piémont, en 1552; défit, en 1553, avec un Corps de Cavalerie, les troupes Espagnoles, & fit le Duc *d'Arschot* prisonnier; se trouva au ravitaillement de Marienbourg; fut fait Lieutenant-Général au Gouvernement de Metz & du Pays Messin en 1556; y resta jusqu'au commencement du regne de CHARLES IX; servit depuis, en 1561, en qualité de Maréchal-de-Camp, à la prise de Poitiers, à la bataille de Dreux, en 1562, aux combats de Chasneuil, de la Roche-Abeille & à la bataille de Jarnac; il fut fait Chevalier des Ordres du Roi à la promotion du 31 Décembre 1583, & décéda à Paris le 13 Juin 1587. Il laissa de *Jeanne de Laval*, fille de *Gilles*, Seigneur de Maillé & de Loüé, & de *Louise de Sainte-Maure*, son épouse :

HENRI, Seigneur DE SAINT-NECTAIRE, Marquis de la Ferté-Nabert, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général au Gouvernement de Champagne, Ambassadeur en Angleterre & à Rome, Ministre d'Etat, mort le 4 Janvier 1662, âgé de 89 ans. Il eut de sa premiere femme, *Marguerite de la Châtre*, fille de *Claude*, Seigneur de Maisonfort, Maréchal de France, & d'*Anne Robertet* : — HENRI, II. du nom, qui suit; — CHARLES, auteur de la branche des Marquis de Châteauneuf, qui n'ont formé que deux degrés; — & GABRIEL, dit *le Chevalier* DE SAINT-NECTAIRE, tué au siége de la Mothe en Lorraine, le 30 Mai 1634.

HENRI, II. du nom, Seigneur DE SAINT-NECTAIRE, Duc de la Ferté, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, connu sous le nom de *Maréchal de la Ferté*, combattit en plusieurs endroits contre les Religionnaires, se distingua au siége de Privas en Languedoc, à l'attaque du pas de Suze en Piémont, au secours de Casal, aux siéges de Moyenvic & de Treves, & à la bataille d'Avesnes. Il fut fait Maréchal-de-Camp sur la bréche d'Hesdin, gagna le fameux combat de Saint-Nicolas en Lorraine, commanda l'aîle gauche à la bataille de Rocroy, fut fait peu après Gouverneur de Lorraine, puis Lieutenant-Général : il se signala dans la suite au siége d'Ypres & à la bataille de Lens. Quelque tems après la prise de Ligny, le Roi lui envoya le Bâton de Maréchal de France. Il fut fait prisonnier au siége de Valenciennes : dès qu'il fut délivré, il prit Mont-Médi; un an après, Gravelines. Le Roi le nomma Chevalier de ses Ordres en 1661, & le fit peu après Duc & Pair de France. Il mourut le 27 Septembre 1681, âgé de 81 ans, & laissa de *Madelene d'Angennes*, Dame de la Loupe, sa seconde femme, morte, le 16 Mars 1714, âgée de 85 ans, entr'autres enfans :

HENRI-FRANÇOIS DE SAINT-NECTAIRE, Duc de la Ferté, Pair de France, né le 23 Janvier 1657. Il suivit le Roi en sa conquête de Hollande en 1672, eut, en 1674, le Gouvernement de Metz, Pays Messin, Ville & Evêché de Verdun, Vic & Moyenvic, sur la démission du Maréchal, son pere. Il servit au siége de Fribourg en 1677, fut fait Brigadier des Armées du Roi en 1684, servit en cette qualité au siége de Luxembourg, en celle de Maréchal-de-Camp dans les armées d'Allemagne, & en Italie en 1695; fut fait Lieutenant-Général en 1696, & mourut le 1 Août 1703, dans sa quarante-septieme année, ne laissant que des filles de *Marie-Isabelle-Gabrielle-Angélique de la Mothe-Houdancourt*, sa femme.

Outre la branche des Marquis de Châteauneuf, éteints, cette Maison en a formé deux autres, sçavoir : celle des Comtes de Saint-Victour & de Brinon, qui ont commencé à JACQUES DE SAINT-NECTAIRE, troisieme fils de NECTAIRE

DE SAINT-NECTAIRE, & de *Marguerite d'Estampes*, marié, en 1575, à *Françoise d'Anglars*, Dame de Saint-Victour, dont la postérité subsiste dans les descendans de JEAN-CHARLES, Comte DE SENNETERRE, Seigneur de la Touche, &c. rapporté ci-après.

La troisieme Branche, qui est celle des Seigneurs de Fontenilles, éteints au IIIe degré, avoit pour auteur JEAN DE SAINT-NECTAIRE, fils puîné d'ANTOINE, & d'*Antoinette de Montmorin*.

JEAN-CHARLES DE-SAINT NECTAIRE, (vulgairement SENNETERRE), Seigneur, Marquis de Brinon-sur-Sandres, & de Pisani, Baron de Didonne, & de Saint-Germain-sur-Vienne en Basse-Marche, Seigneur de Brillac & autres Terres, fait d'abord Colonel d'un Régiment d'Infanterie en 1705, Brigadier le 1 Février 1719, Maréchal-de-Camp en Février 1734, Lieutenant-Général le 18 Octobre suivant, Ambassadeur de France à Turin la même année, nommé Chevalier des Ordres le 1 Janvier 1745, reçu le 2 Février suivant, & Maréchal de France en 1757, mort en 17.., avoit épousé, le 7 Octobre 1713, *Marie-Marthe de Saint-Pierre*, morte en Septembre 1756, fille de *Henri*, Seigneur de Saint-Julien-sur-Callonge, Vassi, Maillot, &c. appellé *le Marquis de Saint-Pierre.* Le Marquis *de Senneterre* a laissé pour fils unique :

HENRI-CHARLES, appellé *Comte* DE SENNETERRE, ancien Colonel d'Infanterie, né le 3 Juillet 1714, marié le 15 Avril 1738, à *Marie-Louise-Victoire de Crussol*, fille aînée de *Philippe-Emmanuel*, Seigneur, Marquis de Saint-Sulpice en Querci, Baron de Castelnau en Albigeois, l'un des Cadets du Duc *d'Uzès.* Les enfans du Comte DE SENNETERRE sont : — 1. CHARLES-EMMANUEL, unique fils, né le 19 Octobre 1752 ; — 2. & MARIE-CHARLOTTE, née le 14 Novembre 1750.

Les armes : *d'azur, à cinq fusées d'argent.*

Voyez sur cette Maison les *Grands Officiers de la Couronne*, *Tome IV*, *p.* 887 *& suiv. Moréri*, les *Tablettes Généalogiques*, & le *Mémorial* de M. l'Abbé *d'Estrées*, *année* 1754.

SAINT-PRIEST : L'ancienne Maison des Marquis DE SAINT-PRIEST, Seigneurs de la ville de Saint-Etienne en Forez, de Furens, premiers Barons du Forez, est issue de

PONS D'URGEL, cadet des Comtes *de Barcelonne*, qui fonda l'Abbaye de Valbenoite en 1150, & dont les descendans ont eu des alliances avec les Maisons d'*Albon*, de *Caderousse*, de *Chevriers-Saint-Mauris*, de *Falque-Allemand*, de *Gaste-de-Lupé*, de *Grignan*, de *la Rochefoucaud*, de *la Rouë*, de *la Tour-du-Pin*, de *Levis*, de *Mello*, de *Monaco*, de *Moncha*, de *Montmorin*, de *Montpezat*, de *Randon-Joyeuse*, de *Roussillon*, de *Sainte-Colombe*, de *Saint-Porgue*, de *Tournon*, de *Vaurion*, & de *Beck*.

Un DE SAINT-PRIEST épousa une fille naturelle du Roi LOUIS XI ; & BRIAND, sixieme descendant de ce PONS D'URGEL, épousa *Matalone de Jarrest*, qui étoit l'héritiere d'une branche cadette des anciens Comtes *de Forez*, issus des premiers Dauphins Viennois, & qui lui apporta en dot la Terre de *Jarrest* avec la Baronnie de *Saint-Chaumont.* Cette Baronnie de *Saint-Chaumont* fut le partage d'une Branche cadette, que l'héritiere, sous FRANÇOIS I, porta aussi par mariage dans la Maison de *Chevriers-Saint-Mauris*, d'où elle passa depuis dans celle de *la Vieuville*, qui en jouit aujourd'hui.

Ce fut le même BRIAND qui le premier ne porta plus que le nom de *Saint-Priest*, dont le Château, bâti au-dessus de la petite Ville de ce nom, étoit dans une situation infiniment flatteuse par le coup-d'œil le plus étendu sur toute la ville de Saint-Etienne, dont il n'étoit éloigné que d'une demi-lieue, & où il dominoit tous les environs, sans être dominé lui-même. Ce lieu avoit été choisi comme une Résidence forte & gracieuse, près la ville de Saint-Etienne, qui étoit l'apanage de cette Branche cadette des Comtes *de Barcelonne*, devenus aussi Comtes de Montpellier ; mais deux incendies que ce Château essuya en

1665 & 1680, ont trop fait sentir l'inconvénient de la petite quantité d'eau qu'il est possible de se procurer dans un lieu si élevé, & l'ont fait abandonner, malgré l'avantage de sa situation.

HUGUES, frere de JOSSERAND, élu Archevêque de Lyon, & de GUICHARD, III. du nom, quatrieme descendant de PONS D'URGEL, avoit été, vers la fin du XIIIe siécle, la tige de la Branche de *la Chabaudiere*, éteinte, après cinq générations, vers le milieu du XVe siécle, & qui étoit la seule qui ait conservé le nom d'*Urgel*.

FRANÇOIS, frere cadet de PIERRE DE SAINT-PRIEST, premier Gentilhomme de la Chambre sous le Roi HENRI II, & Chevalier de l'Ordre du Roi, fut la tige de la Branche de *Suzy*, dont étoit MARIE-ANNE DE SAINT-PRIEST, alliée à *Camille de Beck*, mere, entr'autres enfans, de *Marie-Anne de Beck*, Abbesse de Saint-Jean-le-Grand d'Autun. Cette MARIE-ANNE DE SAINT-PRIEST a été la derniere de la Branche de *Suzy*. Voyez BECK (DE), *Tome IV, p. 660*.

Mais la branche aînée a fini sur la fin de la minorité de LOUIS XIV, & son héritiere épousa *Claude de Chalus*, d'une Maison ancienne du Limousin, alliée à la Maison de France, par le mariage entr'autres de *Robert de Chalus*, avec l'héritiere du rameau des Seigneurs de Tanlay, de la Branche de *Courtenay*, sous CHARLES VI.

Cette Maison DE SAINT-PRIEST a produit de grands hommes de guerre, beaucoup de Chevaliers de Rhodes; mais sur-tout une très-grande quantité de Comtes de Saint-Jean de Lyon, dès l'origine même de cette dignité, à la fin du XIIe siécle. Elle a aussi donné un Archevêque d'Aix & un Abbé de Saint-Antoine de Vienne, mort & enterré à Nancy en Lorraine, l'an 1518. Depuis une Lettre de HENRI IV, qui qualifioit AIMAR DE SAINT-PRIEST, du titre de *Marquis de Saint-Priest*, & de premier Baron de Forez, cette Maison avoit toujours joui de ces deux titres. La Maison de *Chalus* a possédé ce Marquisat, pendant trois générations, malgré une substitution faite, en 1518, par GABRIEL DE SAINT-PRIEST, en faveur des Branches cadettes, au défaut des mâles dans la Branche aînée; mais elle en a évité les preuves, & elle a vendu cette Terre, en 1722, au pere de *Marie-Anne Peirenc-de-Moras*, mariée, en 1750, au Comte *de Merle-de-Beauchamps*, ci-devant Ambassadeur en Portugal, qui n'en a eu qu'une fille, mariée, en 1768, au petit-fils de *Pierre-Gilbert de Voisins*, Conseiller d'Etat & au Conseil des Dépêches. Ce Marquisat de *Saint-Priest* comprenoit alors la petite ville de *Saint-Priest*, celle de Saint-Etienne, avec les Paroisses de Saint-Genest-Lerps, & de Villars; mais au tems de la substitution, elle comprenoit outre cela les Paroisses de Rochetaillé, de May, de Sainte-Foy-l'Argentiere & autres, dans lesquelles la Branche *de Suzy* seroit rentrée, si elle n'eût point été effrayée des difficultés qu'il y avoit à surmonter, pour faire reconnoître son droit.

Les armes de SAINT-PRIEST sont: *cinq points d'or, équipollés à 4 d'azur, ou échiqueté d'or & d'azur de 9 piéces.* Voyez les *Mazures de l'Isle-Barbe*, par *D. Claude le Laboureur.*

SAINT-REMY: Famille noble, originaire du Maine, de laquelle étoit

AMBROISE DE SAINT-REMY, Ecuyer, marié, par contrat passé en la Cour de Bourg-Nouvel, devant *Gaultier*, Notaire, le 28 Avril 1499, à *Guyonne de Coisnon*, fille de *Pierre de Coisnon*, Ecuyer, Seigneur de Noereux & de la Roche-Coisnon, & de *Julienne de Feschal*, dont, pour fils puiné:

RENÉ DE SAINT-REMY, Ecuyer, Seigneur du Pin, qui épousa Demoiselle *Louise de Baraton*, fille aînée & principale héritiere d'*Hervé de Baraton*, Ecuyer, Seigneur de Varenne-Boureau, & de Demoiselle *Louise de Sazillé*. Ce mariage se justifie par le partage de la succession d'*Hervé de Baraton*, & de son épouse, fait entre ledit RENÉ DE SAINT-REMY, & *Catherin de Razinnes*, Ecuyer, Seigneur de la Maison-Neuve, mari de *Renée de Baraton*, du 23 Novembre 1598, passé en la Cour du Mans, par *Mathurin Monteul*. Ledit RENÉ eut de son mariage: — URBAIN DE SAINT-REMY, Chevalier, Seigneur du Pin, allié, par con-

trat du 22 Novembre 1627, passé devant *Bodin*, Notaire Royal en la Cour de Saint-Laurent-des-Mortiers, à Demoiselle *Françoise de la Lande*, fille de *Jacques de la Lande*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Martin, de Villenglose & des Plains, & de Demoiselle *Françoise de la Roë*, fille d'*Olivier de la Roë*, Ecuyer, Seigneur de Vaux, dans la paroisse de Chaumont en Anjou, & de Terretiens en Craonois, & de Demoiselle *Jeanne de Chauvigné*. Il en eut :

René de Saint-Remy, II. du nom, Chevalier Seigneur du Pin, de Préaux, &c. qui épousa, par contrat passé devant *Peschard*, Notaire au Mans, le 8 Août 1661, Demoiselle *Marie de Bastard*, fille d'*Urbain de Bastard*, Ecuyer, Seigneur de la Paragere, & de Demoiselle *Marie le Peltier*, dont, pour fille unique & héritiere :

Renée-Anselme de Saint-Remy, Dame de Coudreuse, la Roche-Saint-Bault, &c. mariée, après dispense obtenue en Cour de Rome le 18 Mars 1679, par contrat passé devant *François Crosnier*, Notaire Royal à Angers, le 1 Juillet 1681, avec *René d'Hardouin*, Chevalier, Seigneur de la Girouardiere, fils aîné & principal héritier de *Philippe-Emmanuel d'Hardouin*, & de Demoiselle *Jacquette Jacquelot*, dont postérité. Voyez la Généalogie d'Hardouin de la Girouardiere, au mot Roche-Saint-Bault. Les armes de Saint-Remy, sont, *de sable, au chevron d'argent, accompagné de trois fleurs de lis d'or.*

SAINT-SIMON-COURTOMER, en Normandie.

Artur de Saint-Simon, Seigneur de Sainte-Mere-Eglise, épousa *Eléonore de Beauvoisin*, qui lui porta en mariage, en 1563, la Seigneurie de Courtomer, située dans le Côtentin, à trois lieues de Séez. De ce mariage vint :

Jean-Antoine de Saint-Simon, Seigneur de Courtomer, qui eut un des Régimens François entretenus au service de Hollande. Il s'allia, en 1595, avec *Marie de Clermont-Gallerande*, & obtint en sa faveur l'érection de la Seigneurie de *Courtomer* en *Marquisat*, par Lettres du mois de Février 1620, enregistrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Rouen les 2 Avril 1621 & 17 Février 1623. Il eut de son mariage : — 1. Cirus de Saint-Simon, Marquis de Courtomer, *alias* Antoine, qui épousa *Susanne Madelaine*, & en eut pour fille unique — Marie de Saint-Simon, Marquise de Courtomer, pour laquelle ce Marquisat fut renouvellé par Lettres du mois de Mars 1653, enregistrées le 7 Mai suivant. Elle prit alliance avec *René de Cordouan*, Marquis de Langey, duquel ayant été séparée pour cause d'impuissance, elle se remaria avec *Jacques-Nompar de Caumont*, Duc de la Force, dont naquit *Jeanne de Caumont*, Marquise de Courtomer, mariée à son cousin-germain, dont il sera parlé ci-après; — 2. & Léonor-Antoine, qui suit.

Léonor-Antoine de Saint-Simon, Marquis de Courtomer, laissa de sa femme dont on ignore le nom : — Claude-Antoine, qui suit; — & Jacques-Antoine, rapporté après la postérité de son frere aîné.

Claude-Antoine de Saint-Simon, Marquis de Courtomer, mort le 14 Octobre 1705, âgé de 52 ans, avoit épousé, le 26 Avril 1682, *Jeanne de Caumont la Force*, décédée le 8 Mai 1716, laissant : — 1. Jacques-Antoine, Marquis de Courtomer, Colonel du Régiment de Soissonnois, mort, sans postérité, le 19 Juin 1724. Il avoit épousé, deux mois avant, *Marie-Renée de Catinat*, fille de *Pierre*, neveu du Maréchal de Catinat, & de *Marie Fraguier*. Sa veuve se remaria, le 29 Août 1726, avec *Guillaume de Lamoignon*, Seigneur de Montrévaux; — 2. & Gui-Antoine, qui suit.

Gui-Antoine de Saint-Simon, Seigneur, Marquis de Courtomer, haut-Justicier de Gasprée, Comte de Montreuil-Bonin, Seigneur de la Motte-Fouqué, Montgoubert, &c, Châtelain de Pescoux, d'abord reçu Chevalier de Malte de minorité au Grand-Prieuré de France le 21 Mars 1700, fut fait, au mois de Novembre 1715, Enseigne des Gardes-du-Corps de feu Madame la Duchesse de Berri, en devint depuis Lieutenant, & ensuite Capitaine par Brevet du 1 Mai 1719. Il obtint aussi dans le même tems un Brevet de Mestre-de-Camp de Cavalerie; quitta la croix de Malte après le décès de son frere aîné; & est

mort

mort en son Château de Courtomer en Normandie le 3 Mai 1738. Il avoit épousé, le 20 Décembre 1725, *Marie-Madelene de Saint-Remy*, Dame de la Motte-Fouqué, &c. fille devenue unique héritiere de *Jean-Batiste-Jacques de Saint-Remy*, Marquis de Cossé, &c. mort le 7 Mai 1737, à 67 ans, & de *Marie-Therese-Nicole de Montgommery*. De ce mariage sont issus : — 1. NICOLAS-PHILIPPE ANTOINE, qui suit ; — 2. LOUIS-CHARLES-ANTOINE, Chevalier de Malte, dit le *Chevalier de Courtomer*, mort le 3 Novembre 1755, âgé de 21 ans ; — 3. & MARIE-NICOLE, mariée à *N... de Coulanges*, Capitaine au Régiment Royal, Cavalerie.

NICOLAS-PHILIPPE-ANTOINE DE SAINT-SIMON, né en 1727, Marquis de Courtomer, épousa, en Août 1749, *Louise-Rose de Thiboutot*, fille unique de *Louis-François*, premier Marquis de Thiboutot, & de *Marguerite de la Viefville-d'Orvillé*, dont : — ANTOINE-LÉON-PIERRE, Comte de Courtomer.

JACQUES-ANTOINE DE SAINT-SIMON, dit *le Comte de Courtomer*, second fils de LÉONOR-ANTOINE, épousa *Marthe de Chardon*, dont :

RAOUL-ANTOINE DE SAINT SIMON, dit *le Comte de Courtomer*, qui entra fort jeune, en 1708, dans les Gardes-Françoises, y fut successivement Enseigne & Sous-Lieutenant, Lieutenant en 1711, & Capitaine le 22 Décembre 1719, Brigadier le 1 Août 1734, Maréchal-de-Camp le 15 Mars 1740, Lieutenant-Général le 1 Mai 1745, & Lieutenant-Colonel de ce Régiment en Juin suivant. Il est mort en 1761, Gouverneur de Thionville, & étoit veuf, du 23 Juillet 1744, de *Marguerite Ferrand de Saint-Dizan*, qu'il avoit épousée en Juillet 1719. Elle étoit fille d'*Etienne Ferrand*, Seigneur de Saint-Dizan, Intendant & Contrôleur-Général de l'argenterie & menus plaisirs de la Chambre du Roi, & d'*Anne Besset de la Chapelle*. Il en a eu plusieurs enfans, entr'autres :

ANTOINE-JEAN-FRANÇOIS DE SAINT-SIMON, Vicomte de Courtomer, né le 6 Avril 1729, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes Anglois, Brigadier des Armées du Roi le 10 Mai 1748, qui a épousé, le 15 Avril 1741, *Elisabeth-Olive-Louise Bernard-de-Coubert*, née le 26 Janvier 1725, fille de *Samuel-Jacques*, Comte de Coubert, & d'*Elisabeth-Louise Frottier-de-la Coste-Messeliere*, dont :

JACQUES-ETIENNE-ANTOINE DE SAINT-SIMON, Vicomte de Courtomer, Brigadier des Armées du Roi, qui est mort le 18 Juillet 1754. Il a laissé de son épouse, dont on ignore le nom : — ANTOINE-OLIVIER DE SAINT-SIMON DE COURTOMER.

Les armes : *de sinople, à trois lionceaux d'argent.*

La Branche aînée écartele de *Caumont-la-Force* & *Clermont-Gallerande ;* & la seconde, *au 1 & 4 de* LA NOUE, *parti de Bretagne ; au 2 & 3 de* CLERMONT-GALLERANDE.

* SAINT-TRICAT ou LE BERCQ : Terre mouvante du Roi, située au village de Saint-Tricat, Gouvernement de Calais, érigée, avec les *Calimottes* & *Rouge-Cambre*, en *Baronnie* en 1653.

Elle est possédée par le Président *Pigault*, issu d'une Famille noble de ce nom, originaire de Bretagne, maintenue par Arrêt du mois de Juillet 1670, & fixée par la branche cadette, dans le Calaisis depuis 1558. Il appert par cet Arrêt, enregistré à la Chambre des Comptes de Nantes, que *Philippe Pigault* jouissoit, dès 1513, & ses ancêtres, de tems immémorial, de la Terre noble de la Mellatiere, exempte de tailles & fouage, & avec les privileges attachés à l'ancienne Noblesse. *Voyez* PIGAULT-DE-LEPINOY, *Tome XI.*

SAINT-VINCENT (DU BOIS-SAINT-VINCENT) : C'est une Famille noble, originaire du Duché de Savoie, où elle tenoit un rang distingué dès le commencement du XVe siécle.

Dans l'Histoire de la Maison de *Saint-François de Sales*, par *Nicolas de Hauteville*, imprimée à Paris en 1669, on lit, *p.* 79, que la veuve de noble *Jourdain de Sales*, ayeule de ce Saint, épousa, en secondes noces, noble VIFFREY

du Bois, Gentilhomme de Savoie, par contrat du 22 Janvier 1428, reçu par *Jean Dupas*, Notaire: cet acte se trouve aux Archives de Sales.

Cette Famille noble de du Bois, qui a ajouté à son nom primitif le surnom de Saint-Vincent, sous lequel elle est connue aujourd'hui, s'est transplantée à Apt en Provence, sous le regne de Louis XII, où noble Michel du Bois, qui suit, & Louis, son frere, obtinrent des Lettres de naturalité du Roi François I, données à Fontainebleau au mois de Décembre 1540, enregistrées au Parlement de Provence le 27 Janvier 1541, & en la Chambre des Comptes le 26 Mai suivant.

I. Michel du Bois épousa à Apt *Anne de Ris*, issue d'une noble & ancienne Famille de cette Ville, de laquelle il eut: — Antoine, auteur de la branche aînée, rapporté ci-après; — & Benoît, dont nous allons parler d'abord.

Benoît du Bois, Sieur de Saint-Vincent, fut Lieutenant de la Compagnie de 300 hommes du Capitaine *Prisson*, & mourut, en 1557, au service, dans l'armée que le Roi Henri II avoit en Piémont, sous les ordres du Maréchal *de Brissac*. C'est ce qui est prouvé par la procuration que sa veuve *Françoise de Vincens* (d'une Famille noble de la ville de Pertuis), fit le 2 Mai de ladite année 1557, devant *Bourel*, Notaire à Apt, pour retirer ses armes & bagages. Il laissa de son mariage: — Jacques, qui suit; — & Jeanne, qui épousa le Capitaine *Philippe de Faulcon*.

Jacques du Bois, Sieur de Saint-Vincent, Ecuyer, fut homme d'armes dans la Compagnie d'Ordonnance de Henri de Valois, Grand-Prieur de France, Gouverneur & Lieutenant-Général en Provence; & servit long-tems avec distinction, pendant les guerres de son tems, sous les Rois Henri III & Henri IV. Il épousa, 1°. par contrat du 4 Avril 1582 (reçu *Guichard*, Notaire à Apt), Demoiselle *Eynes de Lauze*, fille de *Guillaume de Lauze*, Gentilhomme d'Avignon, & de *Catherine d'Astuaud*, des Seigneurs de Murs; & 2°. Demoiselle *Florimonde de Remereville*, fille de *Gaspard*, Gentilhomme de la ville d'Apt, & de *Marguerite de Cosme*, sa seconde femme. Du premier lit vinrent: — 1. Madelene du Bois-de-Saint-Vincent, mariée 1°. avec noble *Pierre de Brun-de-Castellane*, Seigneur du Castellet; & 2°. avec noble *Denis de Gautier*, des Seigneurs *de Grambois*; — 2. Leonne, épouse de noble *Jean Masse*, Seigneur de Rustrel, laquelle, par ses pieuses libéralités, fit faire le buste de *Sainte-Dauphine* en vermeil, conservé dans l'Eglise des Peres Cordeliers d'Apt. Voyez l'*Histoire de Sainte-Dauphine* par le P. *Borely*, Cordelier, *Edit. in-8°. p. 602 & suiv.* & le nouvel Ouvrage intitulé *le Clergé de France*, par l'Abbé *Hugues du Tems*, *Tome I, p. 63*. Et du second lit vint: — 3. Anne, morte sans alliance.

Premiere Branche.

II. Antoine du Bois, fils aîné de Michel, & d'*Anne de Ris*, Viguier & Capitaine pour le Roi de la ville d'Apt en 1557, testa le 12 Juillet 1580, devant *Jean Hortie*, Notaire à Apt. Il avoit partagé la succession de son pere avec son frere Benoît, par contrat du 3 Février 1552, reçu par *Bourel*, Notaire; & avoit épousé Demoiselle *Elzive de Garcin*, d'une ancienne Famille de Forcalquier, dont: — Gabriel, qui suit; — & Catherine, femme de noble *Toussaint de Marmet*, auteur des Seigneurs de Valcroissant & de Vaumalle.

III. Gabriel du Bois embrassa le parti des armes, se distingua parmi les Royalistes lors des troubles occasionnés par la Ligue, & fut tué à la bataille donnée, le 15 Décembre 1591, devant Vinon, lieu de la Viguerie de Barjols, où l'armée du Duc *de Savoie*, appellé en Provence par le parti de la Ligue, fut entierement défaite, & ce Prince forcé de se retirer dans ses Etats. Gabriel du Bois avoit épousé, le 8 Octobre 1582, par contrat passé devant *Hortie*, Notaire à Apt, Demoiselle *Louise de Monier*, fille de noble *Claude de Monier*, Capitaine de 100 hommes de pied; & laissa pour enfans: — 1. Gaspard, qui suit; — 2. Guillaume, l'un des Gentilshommes qui suivirent le Maréchal *de Lesdiguieres* en Piémont, contre les Espagnols, en exécution du traité d'Ast. Ce

Maréchal ayant eu ordre de rentrer en France, Guillaume du Bois resta, avec plusieurs autres Gentilshommes, dans l'armée du Duc *de Savoie*, & fut tué au secours donné à Verceil en 1617; —— 3. & Pierre, auteur de la seconde branche, rapporté après son frere aîné.

IV. Gaspard du Bois, Ecuyer, s'allia, en 1614, avec Dame *Florimonde de Remereville*, veuve de Jacques du Bois-de-Saint-Vincent, fils de Benoît, mentionné ci-devant, & n'en eut que deux filles, sçavoir: — Gabrielle, mariée à *François de Sinety*, Gentilhomme d'Apt, auteur des branches de cette Maison qui subsistent aujourd'hui; — & Madelene du Bois, mariée au Sieur *de Bonadona*, Gentilhomme de Pertuis.

Seconde Branche.

IV. Pierre du Bois, Ecuyer, troisieme fils de Gabriel, & de *Louise de Monier*, épousa, par contrat passé le 11 Février 1621, devant *Bermond*, Notaire à Apt, Demoiselle *Pierre de Remereville*, fille de noble *Pierre de Remereville*, & de *Madelene de Bot-de-Cardebat*, dont, entr'autres enfans:

V. François du Bois, Ecuyer, qui s'allia, par contrat passé le 21 Juin 1654, devant *Degodret*, Notaire à Apt, avec *Honorade d'Archias*, fille de noble *Thomas d'Archias*, Seigneur de Rustrel, & de *Marguerite de Savournin*. Il en eut: — 1. François, qui entra, en 1687, dans les Cadets Gentilshommes du Département de Besançon, servit ensuite dans quelques autres Régimens, passa dans celui de Béarn, reformé, dont il devint premier Capitaine; fut fait Chevalier de Saint-Louis en 1714, & a été tué à la bataille de Parme en 1734; — 2. Joseph, Ecclésiastique; —— 3. Gabriel, qui suit; — & plusieurs filles, mortes sans avoir été mariées.

VI. Gabriel du Bois, II. du nom, Sieur de Saint-Vincent, Chevalier de Saint-Louis & pensionné du Roi, après avoir servi avec distinction dans le même Régiment de Béarn reformé, en qualité de Capitaine de Grenadiers & de Major, obtint de Sa Majesté la Majorité de la place de Landrecie en Hainaut, en 1748; & est mort à Apt en 1753, des suites des blessures qu'il avoit reçues à la bataille de Rocoux. Il avoit épousé à Landrecie, le 25 Novembre 1727, *Anne-Elisabeth-Joseph de François*, Dame de Godart, de laquelle il a eu: — 1. Claude-Antoine-Gabriel, qui suit; — 2. Honoré-Thomas du Bois-de-Saint-Vincent, Lieutenant dans le même Régiment de Béarn, mort à Apt en 1753; — 3. & Charles-François du Bois, appellé *le Chevalier de Saint-Vincent*, qui a servi dans le même Régiment de Béarn jusqu'à la réforme de ce Corps, arrivée le 30 Décembre 1762; & a été ensuite fait Capitaine-Aide-Major du Régiment de Lille en Flandres. Ce Régiment ayant aussi été réformé, il a épousé à Landrecie, le 3 Janvier 1769 (acte reçu, le 29 Décembre précédent, par *Laurent*, Notaire), Demoiselle *Marie-Thérese-Joseph Piérard*. Il y est mort au mois de Juin 1771, laissant de son mariage une fille unique, —— Philippine-Joseph-Françoise du Bois-de-Saint-Vincent, née le 29 Octobre 1769.

VII. Claude-Antoine-Gabriel du Bois-de-Saint-Vincent, Chevalier de Saint-Louis, pensionné du Roi, étoit Capitaine-Aide-Major du même Régiment de Béarn, lors de la réforme dont on vient de parler; fut nommé Major-Général-Commandant les Bataillons des Gardes-Côtes, qui campoient dans le pays d'Aunis en 1758 & 1759; & a épousé, par contrat passé le 19 Janvier 1765, devant *Poncet*, Notaire, Demoiselle *Catherine de Maty*, fille d'*Ange-Dominique-Veran de Maty*, Gentilhomme de Cavaillon, au Comtat Venaissin, & de Dame *Catherine de Simon*. Il a de son mariage —— Joseph-Marie-Philippe-Gabriel du Bois-de-Saint-Vincent, né le 10 Novembre 1773.

Les armes de cette Famille sont: *de gueules, à deux lances d'or posées en sautoir*. Généalogie redigée d'après un *Mémoire* dressé sur titres originaux, communiqués au Procureur du Roi de la ville d'Apt, & vérifiés par lui, assisté de Me *Fage*, Notaire, dont il a donné son certificat le 9 Mars 1776.

SAINT-WOLSTONS : Ancienne Noblesse du Comté de Kildare en Irlande ; dont le nom est ALEN.

Elle descend en ligne directe du Chevalier JEAN ALEN, Baronet, qui accompagna GUILLAUME *le Conquérant* dans son expédition d'Angleterre ; & remonte, par sa Généalogie, au très-noble CHARLES *Junior*, fils de CHARLES *Senior*, Duc de Normandie, ainsi qu'il est consigné dans les Annales d'Angleterre, & qu'il est attesté par le Chevalier *Thomas Hawley*, premier Héraut d'armes de ce Royaume, la huitieme année du regne du Roi HENRI VIII. Cette Généalogie a été dressée sur les titres par *Guillaume Hawkins*, Chevalier, Roi d'armes d'Irlande, & a été certifiée par Milord *Townskend*, Gouverneur-Général du Roi en Irlande le 15 Novembre 1770 ; par Milord *Rochford*, principal Secrétaire au département du Sud, le 15 Mai 1771 ; & par le Comte *de Guines*, alors Ambassadeur de France en Angleterre, le 21 Juillet de ladite année. La traduction françoise qui nous en a été fournie en 1773, a été certifiée conforme à l'original anglois par M. *Tr-bissen-du-By*, Interprete du Roi, le 11 Avril 1773.

GUILLAUME *le Conquérant*, en récompense des services du Chevalier JEAN ALEN, particulierement à la fameuse bataille de Hastings, dans le Comté de Sussex, où le Roi HARROLD fut tué, lui donna des possessions considérables dans les Comtés de Norfolck, Cornwal & Westmorland. De ce JEAN ALEN descend, au XXIIIe degré (lesquels degrés sont prouvés & spécifiés en détail dans l'original anglois, qu'il est inutile de rapporter ici),

PATRICE ALEN-DE-SAINT-WOLSTONS, Chevalier, qui leva à ses frais un corps de troupes pour le service du Roi JACQUES II. Il servit en qualité de Major-Général de son armée en Irlande ; se trouva particulierement au siége de la ville de Limerick, qui obtint une capitulation tellement honorable, qu'il lui fut accordé de conserver une partie de ses Terres, malgré son attachement à son Prince légitime & à la religion de ses peres. Il mourut le 12 Octobre 1724, & avoit été marié deux fois. De sa premiere femme il eut 21 enfans. De la seconde, nommée *Marie*, fille du Chevalier *Jacques Dowdal-d'Athlomny*, dans le Comté de Meat, il a eu également 21 enfans, & a laissé entr'autres : — ANTOINE, qui suit ; — & LUC, rapporté après son aîné.

ANTOINE ALEN, Chevalier, a épousé, le 20 Octobre 1734, *Marie*, fille du Chevalier *Patrice-Walle de Pollardstown*, dans le Comté de Carlow, dont — ULICK-WALLE ALEN, Chevalier, qui jouit, comme aîné, des Terres de la branche cadette, suivant la coutume du pays. Il n'est pas encore marié.

LUC ALEN-DE-SAINT-WOLSTONS, Chevalier, frere puîné d'ANTOINE, est passé au service de France en 1735, a été Lieutenant au Régiment de Dillon, qu'il a quitté après la bataille de Fontenoy, pour passer dans celui de Lally, en qualité de Capitaine - Aide - Major, a été fait Chevalier de Saint-Louis en 1756 ; Major dudit Régiment de Lally, & Aide-Major-Général de l'Armée de l'Inde en 1757. Chargé d'enlever le Fort de Sacramalours près d'Arcate, il le fit escalader & y pénétra le premier, avec un Capitaine du Régiment de Lorraine & 20 hommes. Après la premiere bataille de Vandervachy, gagnée par les troupes du Roi en 1759, il fut chargé du commandement de l'armée sous cette place.

Pendant le blocus de Pondichery en 1760, il se trouva détaché avec 400 blancs, dont 150 de Cavalerie & six piéces de campagne, & employé en qualité de Commandant en chef dans l'Inde avec carte blanche. Il retarda d'autant plus la reddition de la Capitale, qu'après s'être emparé du Fort de Thiagare, qui depuis coûta aux Anglois un siége de trois mois, il passa les Gattes pour joindre le camp des Marattes, & les mener au secours de Pondichery, comme il avoit été convenu ; mais les Marattes ayant changé d'avis, il marcha au camp d'Heyder-saeb dans le Mayssour, qui dut à la Cavalerie blanche, à la tête de laquelle LUC ALEN combattoit, pour mettre ce Général Indien en état de secourir Pondichery, le succès d'une bataille qui devint l'époque de sa puissance ; LUC ALEN y fut blessé. Pondichery s'étant rendu, il retourna en France, ayant eu l'avantage

d'être resté avec la Cavalerie blanche, les derniers François en armes, & les seuls de l'expédition qui ne furent point faits prisonniers de guerre.

Il a épousé, le 5 Octobre 1762, Demoiselle *Marie-Charlotte-Adélaïde de Béhague*, fille puînée de feu *Pierre de Béhague*, & de *Marie-Anne-Eléonore de Genthon*; & sœur de *Jean-Pierre-Antoine de Béhague*, Chevalier de Saint-Louis, Brigadier des Armées du Roi depuis 1768, qui a commandé en Amérique & à Brest. *Voyez* Béhague, *Tome II* de ce Dictionnaire. De ce mariage sont issus un garçon & cinq filles; sçavoir: — 1. Luc-Patrice-Jean, né le 26 Août 1775; — 2. Eléonore-Antoinette, née le 19 Juin 1765; — 3. Luce-Julie, née le 13 Décembre 1766; — 4. Aimée-Polieucte, née le 14 Mars 1768; — 5. Charlotte-Adélaïde, née le 8 Mai 1769; — 6. Isabelle-Jeanne, née le 5 Septembre 1771.

Les armes: *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois besans de même, 2 & 1, chargés chacun d'un chien courant d'argent; au chef d'azur, chargé d'un lion d'argent, herminé, accosté de deux croissans renversés, aussi d'argent, herminés.* Cimier, *un casque fermé, d'argent & d'azur, surmonté d'un léopard, partie d'or & de gueules, tenant dans ses pattes un giroflet épanoui d'argent & de gueules.* Devise: Fortis et fidelis.

SAINT-YON: Famille noble, originaire de Picardie, dont étoit

Pierre de Saint-Yon, Ecuyer, Seigneur de Russy, près la ville de Crespy en Valois, marié à Demoiselle *Jeanne de Rubempré*. Il en eut:

Antoine de Saint-Yon, Ecuyer, Seigneur de Russy en Valois, Maréchal des Logis de la Compagnie du Comte *de Nanteuil* & de Saint-Pol, qui épousa, par contrat passé devant *Robert Bauldé*, Notaire Royal à Meaux-en-Brie, le 18 Août 1525, Demoiselle *Louise de Hecques*, fille de *Louis de Hecques*, Ecuyer, Seigneur de Vaulmoise, & de Demoiselle *Marguerite de Saint-Mery*. De ce mariage naquirent deux filles, sçavoir:

Jeanne de Saint-Yon, mariée, par contrat passé devant *Jean Taillebois*, Notaire Royal à Baugé, résidant à Precigné en Anjou, le 1 Juillet 1550, à *Bertrand d'Hardouin*, Ecuyer, Seigneur de la Girouardiere, homme d'armes de la Compagnie du Duc *de Lorraine*. Voyez Roche-Saint-Bault, pour la Généalogie de la Maison d'*Hardouin-de-la-Girouardiere*.

Et Madelene de Saint-Yon, mariée à *Charles du Mollin*, Ecuyer, Seigneur de Farolles près de Crespy, dont: — 1. *Clerembault du Mollin*, marié à *Barbe de Villiers*; — 2. *Marie du Mollin*, femme de *Charles de Bethancourt*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu; — 3 & 4. *Marguerite* & *Françoise du Mollin*, restées filles.

Les armes de Saint-Yon sont: *d'azur, à la croix d'or, losangée de gueules, cantonnée de quatre cloches d'or bataillées d'azur.*

* SAINTE-ALVERE: Baronnie située en Périgord, qu'*Antoinette de Vayrines*, dite *de Limeuil*, porta, en 1446, à *Jean-Aimar de Lostanges*, Chevalier, puîné de la Maison de ce nom, qui tire le sien d'un Château dans le Bas-Limousin. *Voyez* Lostanges, *Tome IX*.

SAINTE-MARIE-DE-HELETTE, dans le pays d'Arberoue en Basse-Navarre. Maison de Chevalerie, distinguée par son ancienneté, ses services & ses alliances.

Les Seigneurs de ce nom ont droit de siéger parmi la haute Noblesse aux Etats de Navarre, & sont Patrons de l'Eglise de Helette.

Guiche-Arnaud, Chevalier, Seigneur de Sainte-Marie, Patron de l'Eglise de Helette, fut un des Gentilshommes qui prêterent serment au Roi & à la Reine de Navarre, à leur couronnement, en 1402.

Gratien, Chevalier, Seigneur Patron de Sainte-Marie-de-Helette, Capitaine & Gouverneur de la Ville & Citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port en

1426, se distingua dans les guerres de son tems. Nous ne pouvons donner une filiation, non interrompue, de cette ancienne Noblesse que depuis MARTIN, qui suit.

I. MARTIN DE SAINTE-MARIE, Seigneur Patron de Sainte-Marie-de-Helette & de Lanevielle, servit dans les guerres d'Espagne, & épousa, en 1580, MARIE DE SAINTE-MARIE, laquelle étoit veuve en 1609. Ils eurent pour enfans : — PIERRE, qui suit; — & autre PIERRE, d'abord Capitaine, puis Major-Général de l'Infanterie Espagnole, Gouverneur de la ville de Saragosse en Espagne, en 1627.

II. PIERRE DE SAINTE-MARIE, Seigneur Patron de Helette, Capitaine d'Infanterie au service d'Espagne, fit son testament le 16 Avril 1627, & avoit épousé, par contrat de 1610, *Gratiane d'Ursua*, d'une illustre Maison d'Espagne, dont: — CHARLES, qui suit; — & PIERRE, Curé de Sainte-Marie-de-Helette.

III. CHARLES DE SAINTE-MARIE, Chevalier, Seigneur Patron de Sainte-Marie de Helette, Capitaine-Major de la Citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port, se maria, par contrat du 15 Juillet 1636, avec *Catherine de Montréal*, fille de *Tristan*, Baron d'Armendarits, de laquelle il eut : — TRISTAN, qui suit; — & CLAUDE, mariée, le 22 Novembre 1667, avec *Dominique*, Seigneur *d'Irumbery*, au pays de Cize.

IV. TRISTAN DE SAINTE-MARIE, Seigneur Patron de Helette, Capitaine d'Infanterie, épousa, 1°. le 11 Juin 1667, *Catherine d'Aroue-de-Saint-Martin*, fille du Vicomte de Saint-Martin, & de *Marie d'Alsatte-d'Urtubie*, morte sans enfans; & 2°. le 9 Janvier 1690, *Gracie de Ruthie*, fille de *Pierre*, Seigneur *de Ruthie*, au pays de Soule, dont: — 1. PIERRE, qui suit; — 2. autre PIERRE, Capitaine des Gardes-Wallones, Brigadier des Armées du Roi d'Espagne, Gouverneur de la Vallée d'Aran & de Castelleon, mort à Barcelone en 1758; — 3. JEAN, Chanoine de l'Isle-Jourdain, près Toulouse; — 4. & ARMAND, Officier de Marine, mort de la peste à Toulon.

V. PIERRE DE SAINTE-MARIE, Seigneur Patron de Sainte-Marie de Helette, Capitaine d'Infanterie, épousa, le 20 Octobre 1712, *Jeanne de Villeneuve-d'Osses*, dont: — CHARLES, qui suit; — & JEAN, d'abord Capitaine au Régiment de Cantabres, qui s'est fait ensuite Ecclésiastique, & est Curé de Helette.

VI. CHARLES DE SAINTE-MARIE, Seigneur Patron de Sainte-Marie de Helette, a épousé, le 25 Novembre 1750, *Catherine d'Andurein*, fille de *Thomas*, Ecuyer, & d'*Isidore de Cazenave*, de laquelle sont issus: — 1. PIERRE, — 2. JEAN-BATISTE; — 3. ISIDORE; — 4. FRANÇOISE; — 5. SOPHIE; — 6. & JEANNE-ROSE DE SAINTE-MARIE.

Les armes: *de sable, à deux lions rampans d'argent, posés en face*. Article dressé sur titres originaux communiqués.

* SAINTE-MAURE: Ville & Baronnie en Touraine, qui a donné son nom à une des plus anciennes & illustres Maisons du Royaume. Plus on approfondit son antiquité, plus on y trouve de grandeur. Elle est issue des Seigneurs *de Pressigny*. Sa filiation remonte à

I. GOSCELIN, Seigneur DE SAINTE-MAURE, qui souscrivit à la Charte de donation de l'Abbaye de la Sainte-Trinité de Beaulieu, près Loches, en 1009, faites par *Foulques Nerra*, Comte d'Anjou. De son mariage contracté avec *Aramburge*, fille du Seigneur *de Chinon*, laquelle consentit à la fondation du Prieuré de Saint-Memin, près les murs de Sainte-Maure, faite, vers l'an 1030, par HUGUES, un de ses fils, il laissa: — 1. JOSBERT, qui embrassa l'état ecclésiastique; — 2. GUILLAUME, mentionné dans le titre de la fondation du Prieuré de Saint-Memin; — 3. HUGUES, qui suit; — 4. GOSCELIN, qui souscrivit à une transaction faite entre *Foulques Nerra*, Comte d'Anjou, & *Gautier*, Abbé de Saint Aubin, en 1037; & à la fondation de la Sainte-Trinité de Vendôme en 1040, par *Geoffroi Martel*, Comte d'Anjou, avec HENRI, Roi de France, *Guillaume*, Duc d'Aquitaine, & autres Princes & grands Seigneurs, où l'on voit

qu'il souscrivit avant *Hugues*, Comte *du Mans*. Il avoit épousé *N... de Beaupréau*, & n'en eut qu'un fils, nommé — GUILLAUME DE SAINTE-MAURE, mort sans postérité, enterré à Fontevrault le 4 des Ides de Février, suivant le Nécrologe de cette Abbaye, dans lequel la qualité de *Princeps de Sanctâ Maurâ* lui est donnée; — 5. JACQUELINE, dont on ne connoît que le nom; — 6. & BELUCE, femme de *Payen de Mirebeau*, Seigneur de Montbason.

II. HUGUES DE SAINTE-MAURE fonda, comme on l'a dit, le Prieuré de Saint-Memin, du tems d'*Albert*, Abbé de Micie, depuis 1023 jusqu'en 1030. Il prend dans ce titre la qualité de *Dei gratiâ castri Sanctæ Mauræ, jure hereditario possessor & Dominus;* & ce titre est rapporté en entier dans l'Histoire de *Sablé*, par *Menage*, *Livre 9, p. 352*. Dans une donation faite par *Foulques Rechin*, Comte d'Anjou, au Monastere de Cormery, en 1070, il est nommé parmi les Barons d'Anjou. Il eut de son mariage avec *Œnor de Berlay-de-Montreuil*, fille de *Gilduin*, Seigneur de Saumur, surnommé *le Danois*: — 1. GOSCELIN, qui n'eut point d'enfans de *Cassinotte de la Haye*, Dame de la Haye & du Vicomté de Tours; — 2. HUGUES, qui suit; — 3. GUILLAUME, mort sans postérité; — 4. & une fille, femme de *Gosbert de Chabruns*.

III. HUGUES DE SAINTE-MAURE, II. du nom, souscrivit à une donation faite par *Foulques Rechin*, Comte d'Anjou, à l'Abbaye de Saint-Aubin d'Angers, en 1087; & à une autre par *Geoffroi Martel*, aussi Comte d'Anjou, en 1105. De sa femme, dont le nom est ignoré, il eut: —— 1. GOSCELIN, mort sans postérité; —— 2. HUGUES, nommé parmi les Barons, dans un titre de l'Abbaye de la Sainte-Trinité de Vendôme, de l'an 1159, suivant lequel HENRI II, Roi d'Angleterre, Duc de Normandie & d'Aquitaine, & Comte d'Anjou, étant à Tours en 1159, termina un différend entre ladite Abbaye & celle de Saint-Julien de Tours. Ce HUGUES DE SAINTE-MAURE eut part à un des grands événemens de la Monarchie Angloise, occasionnés par la révolte des enfans de HENRI II, Roi d'Angleterre, d'intelligence avec *Aliénor de Guyenne*, leur mere, en 1173. Tous les Historiens disent que HUGUES DE SAINTE-MAURE prit parti pour la Reine *Aliénor*, avec *Raoul de Faye*, en qualité de proche; —— 3. & GAUTIER, qui suit.

IV. GAUTIER DE SAINTE-MAURE prit parti, en 1118, avec ses deux freres, pour *Foulques le Jeune*, Comte d'Anjou, & l'assista de ses forces dans une guerre qu'il eut contre HENRI I, Roi d'Angleterre, à la bataille de Séez, qui termina cette guerre. Il fut présent, avec son fils, à une donation faite à l'Abbaye de Fontevrault par le même *Foulques le Jeune*, Comte d'Anjou, dès l'an 1120. Le nom de sa femme est ignoré, mais il est certain qu'il eut pour fils:

V. GUILLAUME DE SAINTE-MAURE, qui se croisa pour la Terre-Sainte, & souscrivit en 1179, à une donation faite dans la ville de Jérusalem, par *Henri I*, Comte Palatin de Champagne. Au bas de cette Charte, qui se trouve rapportée dans les Mémoires de l'Abbé *de Villeloin*, *Tome II, p. 218*, il est dit que GUILLAUME DE SAINTE-MAURE portoit: *d'argent, à la fasce de gueules*, & pour cri: SAINTE-MAURE. Il eut pour fille unique:

AVOYE DE SAINTE-MAURE, mariée à *Guillaume*, Seigneur *de Pressigny*, en Touraine, qui prit le nom & les armes de sa femme, & forma ainsi la seconde Maison de SAINTE-MAURE. Ce *Guillaume* étoit frere puîné de *Geoffroi de Loudun*, ainsi qu'il se voit dans une Charte du Cartulaire de l'Abbaye de Villeloin, en Touraine, du 8 Octobre 1216, par laquelle ledit *Geoffroi de Loudun* fonde un Anniversaire en mémoire, est-il dit, de *Béatrix*, sa femme, de *Guillaume de Pressigny*, son frere, ainsi que de ses pere & mere, & d'*Aimeri de Loudun*, son ayeul.

Ce titre prouve évidemment que *Guillaume de Pressigny* étoit de la Maison de *Loudun*, branche cadette des Comtes de Poitou, Ducs d'Aquitaine. C'est en effet la véritable origine de celle de SAINTE-MAURE, & c'est aussi le sentiment de tous les Historiographes les plus accrédités. Si les enfans de *Guillaume de Pressigny* quitterent leur nom & leurs armes pour prendre celui DE SAINTE-MAURE, on ne voit pas que ce dernier fut supérieur en noblesse & en dignité à l'autre; mais

la coutume de ce tems-là étoit de relever le nom & la banniere des Maisons qui tomboient en quenouille. Si l'on juge de la puissance des Seigneurs *de Loudun*, par l'étendue du pays qui retient encore aujourd'hui le nom du *Loudunois*, on ne doit faire aucun doute du rang qu'ils tenoient en effet après les Comtes *de Poitou* & *d'Anjou*, leurs voisins.

Le titre de 1216, rapporté ci-devant, fait connoître aussi deux degrés de filiation qui ont précédé *Guillaume de Pressigny*, c'est-à-dire les noms de son pere & de son ayeul; & c'est celui-ci par conséquent qui va commencer le premier degré de la seconde Maison de SAINTE-MAURE.

Seconde Maison de SAINTE-MAURE.

I. AIMERI DE LOUDUN, connu, comme on l'a dit, par la Charte rapportée ci-dessus, & en qualité d'ayeul de GUILLAUME DE PRESSIGNY, vivoit en 1129. Il fut témoin à une Charte de l'Abbaye de Fontevrault, par laquelle *Foulques le Jeune*, Comte d'Angers, confirme, avant son départ pour Jérusalem, les fondations qu'il avoit faites à Fontevrault. Ce titre, qui est le 670e du *Clypeus fontis Ebraldensi, p. 218 & 219*, est passé sous le Pontificat de *Louis de Hildebert*, Archevêque de Tours, & celui d'*Ulger*, Evêque d'Angers. AIMERI DE LOUDUN eut pour fils:

II. FOULCRES DE LOUDUN, connu, ainsi que son pere, par le même titre ci-dessus, qui se maria avec *Anthenaïse*, Dame *de Pressigny*, dont il eut: — 1. GEOFFROI DE LOUDUN, Chevalier-Banneret, connu, ainsi qu'il a été dit, par le titre de l'Abbaye de Villeloin, du 8 Octobre 1216. Il eut quatre enfans, sçavoir: — AIMERI, mort sans postérité; — FOULQUES, mort jeune; — GEOFFROI, 44e Evêque du Mans; — & MARGUERITE, mariée à *Gautier de Montsoreau*; — 2. & GUILLAUME, qui suit.

III. GUILLAUME, Seigneur DE PRESSIGNY, épousa, comme nous l'avons dit, AVOYE DE SAINTE-MAURE. Il fonda, en 1190, un Prieuré à Pressigny en Touraine, à la priere de *Renaud*, Abbé de Pontlevoy. Dans le titre de fondation & dans le Livre des Anniversaires de cette Abbaye, il est qualifié *Seigneur de Sainte-Maure & de Pressigny*, ce qui prouve qu'il en avoit déja épousé l'héritiere. Il étoit un des principaux Vassaux de JEAN *sans Terre*, Roi d'Angleterre, qui souscrivirent au fameux traité d'alliance, conclu aux Andelis en Normandie, entre ce Prince, & *Baudouin*, Comte de Flandres & du Hainaut, depuis Empereur de Constantinople, en date du 18 Août 1200. Il confirma, l'an 1205, avec AVOYE DE SAINTE-MAURE, son épouse, & ses enfans, un droit de péage, qui avoit été accordé à l'Abbaye de la Merci-Dieu en Touraine, par GUILLAUME DE SAINTE-MAURE, son beau-pere. Quand les Provinces que les Anglois possédoient alors en France eurent été confisquées sur le Roi JEAN, il redevint sujet de PHILIPPE-AUGUSTE, & fut un des Chevaliers-Bannerets de Touraine qui se trouverent avec *Geoffroi de Loudun*, son frere aîné, à la bataille de Bouvines en 1214. Il eut de son mariage: — 1. GUILLAUME, lequel affranchit de tout droit de péage l'Abbaye de Baugerais, suivant une Charte de cette Abbaye, en date du 14 Octobre 1218, où l'on voit un sceau, sur lequel il est représenté à cheval, tenant l'épée haute d'une main, & de l'autre les armes de SAINTE-MAURE, qui sont *une fasce*, au contrescel, un *écu à la bordure componée*, qui sont les piéces des armes de PRESSIGNY. Il se rendit, la même année, caution envers le Roi de France pour *Guillaume de Faye*, & contracta l'obligation de 200 *marcs d'argent, en cas que Guillaume de Faye fasse la guerre au Roi ou à ses sujets*: ce sont les propres termes de la promesse. Il fit des donations à l'Abbaye de Pontlevoy, & n'eut point d'enfans d'*Yolande*, son épouse; — 2. JOSBERT, qui suit; — 3. HUGUES, Chanoine, puis Doyen de Saint-Martin de Tours en 1216; — 4. GARCIE; — 5 ARAMBURGE, mariée à *Renaud de Sublaine*; — 6. PÉTRONILLE; — 7. & DOMETTE. Elles sont toutes quatre mentionnées avec leur frere, dans le titre, de l'an 1205, de l'Abbaye de la Merci-Dieu.

IV. JOSBERT DE SAINTE-MAURE succéda, en 1223, après la mort de son frere aîné, dans les Seigneuries de Sainte-Maure, Pressigny & Nouastre, comme on le

le voit par une Charte confirmative de l'affranchissement qu'il fit, en 1218, de tout péage en faveur de l'Abbaye de Baugerais. Il passa, en 1224, une transaction avec le Chapitre de Saint-Martin de Tours, conjointement avec *A... de Vendôme*, son épouse, & Hugues, son frere. Elle étoit fille de *Jean*, Seigneur de Montoire, qui devint Comte de Vendôme après la mort de *Jean*, III. du nom, Comte *de Vendôme*, son oncle, & d'*Aiglantine*. Josbert se croisa contre les Albigeois, & fut l'un des Chevaliers qui scellerent de leur sceau le traité fait, le 16 Juin 1229, au nom du Roi Saint-Louis, avec *Roger-Bernard*, Comte *de Foix*. Leurs enfans furent: — Josbert, Chanoine, ensuite Chancelier du Chapitre de Saint-Martin de Tours en 1245; — & Guillaume, qui suit.

V. Guillaume de Sainte-Maure, III. du nom, Seigneur de Sainte-Maure, Pressigny, Marcillac, Aigues, Chevalier, fut un des Barons, au nombre de six, qui scellerent l'Ordonnance faite à Saumur, en 1250, par Charles, fils du Roi de France, Comte de Poitou & de Provence, touchant le salaire des Avocats en Cour laye: l'original est au Trésor des Chartes du Roi. Il souscrivit aussi, en 1269, parmi les Barons du Poitou, dans un traité fait entre Alphonse de France, Comte de Poitou, frere de Saint-Louis, & lesdits Barons: son sceau représente *une fasce*. Il traita encore, conjointement avec ses enfans, d'un différend avec *Hugues l'Archevêque*, neveu de sa femme, au sujet de la succession de *Geoffroi de Rancon*, son beau-pere, par la médiation du même Alphonse de France, en 1269. Il épousa *Jeanne de Rancon*, fille de *Geoffroi de Rancon*, dit *le Jeune*, & en eut: — 1. Guillaume, qui suit; — 2. Pierre, Seigneur de Montgaugier, auteur de la branche de ce nom, rapportée ci-après; — 3. Isabelle, femme de *Philippe de Poix*, Chevalier, Seigneur de Busançois & de Moulins; — 4. & Jeanne, femme de *François de Carbonnel*.

VI. Guillaume de Sainte-Maure, IV. du nom, Chevalier-Banneret, Seigneur de Sainte-Maure, Pressigny, la Croix de Bleré, du Plessis-lès-Tours, Nouastre, Chissey, Saint-Espain, Savonieres, Moncontour, la Roche, &c. rendit hommage de la moitié de la Terre de Marcillac, à l'Abbé de Saint-Cybar d'Angoulême, en 1271, & de l'autre moitié, à l'Evêque d'Angoulême, en 1274. Il promit, avec *Geoffroi de Vendôme*, de faire ratifier aux enfans mineurs de *Jean*, Comte *de Vendôme*, & d'*Aliénor de Montfort*, sa femme, à peine de 2000 livres, tout ce qui seroit jugé par les arbitres, au sujet des limites de leur Comté. Il étoit mort en 1300, suivant un dénombrement de la Terre de Marcillac, vendue, cette même année, par sa veuve, qui ne se fit pas connoître sous son nom propre, & de laquelle il eut, pour fille unique:

VII. Isabelle de Sainte-Maure, Dame de Sainte-Maure & de Marcillac, qui recueillit toute l'immense succession de ses pere & mere. Elle fut une héritiere si riche, que le Roi Philippe *le Bel*, craignant qu'elle ne portât ses grands biens dans quelques Maisons du parti de *Jean de Montfort*, IV. du nom, Duc de Bretagne, avec lequel il étoit en guerre, la fit (suivant un compte du Bailli de Tours), soigneusement chercher, afin de s'assurer de sa personne; mais ces précautions n'empêcherent pas qu'elle ne se maria, l'année suivante, avec *Amauri* III, Sire *de Craon*, Seigneur de Sablé, Sénéchal d'Anjou & du Maine, fils de *Maurice*, Sire *de Craon*, & de *Mahaut de Malines*. Elle fut enterrée, avec son mari, aux Cordeliers d'Angers, où se voient leur représentation sur leurs tombeaux. Ainsi finit cette branche aînée.

Branche des Seigneurs de Montgaugier *& de* Nesle.

VI. Pierre de Sainte-Maure, Seigneur de Montgaugier & du Coudray, Chevalier, fils puîné de Guillaume, III. du nom, & de *Jeanne de Rancon*, fit, en 1324, le Mardi avant la Purification, son testament, dans lequel sa femme *Mahaude* n'est énoncée que sous ce nom. Il en eut: — 1. Pierre, qui suit; — 2. Gui, auteur de la branche des Seigneurs de Jonzac, rapportée ci-après; — 3. Guillaume, Chanoine, ensuite Doyen de Saint-Martin de Tours, qui fut employé, en 1327, pour différentes négociations en Auvergne, par le

Roi PHILIPPE *le Bel*; & nommé Chancelier de France en 1329. Il en reçut les Sceaux de *Jean de Marigny*, Evêque & Comte de Beauvais, son prédécesseur, suivant ses Provisions du lendemain de la Saint-Martin; fut envoyé, la même année, par PHILIPPE DE VALOIS, vers le Roi d'Arragon; & l'année suivante à Amiens, pour conclure un traité avec les Plénipotentiaires d'EDOUARD, Roi d'Angleterre, touchant l'hommage du Duché de Guienne. Le Pape lui fit offrir l'Evêché de Noyon, mais il le refusa, & exerça l'office de Chancelier depuis 1329 jusqu'en 1334, année de sa mort, après avoir fait son testament le 17 Janvier de la même année, scellé de son sceau; — 4. HUGUES, qui n'est connu que par le testament dudit GUILLAUME, son frere. Il eut une fille, dont le nom est ignoré, ainsi que celui de sa femme; — 5. ISEULE, femme, en premieres noces, de *Pierre de Palluau*, Chevalier, Seigneur de Montrésor, fils de *Geoffroi de Palluau*, IV. du nom, &, en secondes noces, de *Jean de la Jaille*; — 6. MAHAUT, Abbesse de la Sainte-Trinité de Poitiers, depuis 1332 jusqu'en 1359; — 7. & LOUISE, femme de *Geoffroi*, dit *Brideau de Châteaubriant*.

VII. PIERRE DE SAINTE-MAURE, II. du nom, dit *Durmois* ou *Drumas* (qui étoit un sobriquet de ce tems-là), Seigneur de Montgaugier & de Vivarenne, Vicomte de Bridiers, mentionné dans les testamens de PIERRE, son pere, & de GUILLAUME, son frere, Chancelier de France, fut employé, l'année 1339 & suivantes, parmi les 25 doubles Bannerets, sous le commandement de PHILIPPE III, Roi de Navarre, & conduisoit sous sa Banniere 5 Chevaliers & 28 Ecuyers, ses vassaux. Il avoit épousé 1°. *Isabeau de Pressigny*, fille de *Guillaume de Pressigny*. Par ce mariage ces deux branches de la même Maison, qui s'étoient séparées sous des noms & des armes différentes, se réunirent; mais elle mourut sans enfans. Il épousa 2°. *Marguerite d'Amboise*, fille d'*Ingerger*, Seigneur d'*Amboise*, & de *Marie de Flandres*, de laquelle il eut: — 1. JEAN, qui suit; — 2. ARMAND, Seigneur de Passacbrin-sur-Aunois, Jarzé, Longué & la Faigne, mort sans enfans; — 3. HECTOR, Chevalier, Chambellan du Roi, depuis 1402 jusqu'en 1412, mort sans alliance; — 4. MARIE, femme de *Pierre de la Roche-Rousse*, Chevalier, Seigneur de Pocé; — 5. & MARGUERITE, femme de *Guillaume d'Orgemont*, fils de *Pierre d'Orgemont*, Chancelier de France, & de *Marguerite de Voisine*.

VIII. JEAN DE SAINTE-MAURE, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Montgaugier, Comte de Benaon, plaidoit, en 1423, contre *Louis*, Seigneur *d'Amboise*, au sujet de la succession de *Pierre d'Amboise*, fils d'*Ingerger d'Amboise*, son ayeul; rendit hommage des Terres de Beaupréau & de Train au Duc *d'Anjou*, en 1418 & 1429; & de celle des Ecluses en 1423. Il épousa *Jeanne des Roches*, fille de *Jean des Roches*, & de *Jeanne de Beaupréau*, dont: — 1. JEAN, qui suit; — 2. PIERRE, mort en bas-âge; — 3. MARIE, morte sans alliance; — 4. & CHARLOTTE, femme de *Gui de Laval*, II. du nom, Seigneur de Loué, Chevalier de l'Ordre du Croissant, Grand-Veneur & Grand-Chambellan, Gouverneur & Sénéchal au pays d'Anjou, fils de *Thibaut de Laval*, Seigneur de Loué, & de *Jeanne de Mailly*.

IX. JEAN DE SAINTE-MAURE, II. du nom, Seigneur de Montgaugier & de Nesle, Comte de Benaon, rendit hommage, en 1446, au Roi de sa Terre de Nesle; & fit son testament le 28 Avril 1462. Il avoit épousé 1°. *Jacquette de Puiseul*, fille de *Blanchet de Puiseul*, & de *Racle de Chartres*, niéce de *Renaud de Chartres*, Archevêque de Reims, Pair & Chancelier de France; & 2°. en 1444, *Louise de Rochechouart*, fille de *Jean*, Seigneur de Mortemart, & de *Jeanne Turpin*. Du premier lit sortirent: — 1. CHARLES, qui suit; — 2. ANDRÉE, femme de *Thibaut de Bellanger*, Seigneur de la Houssaie; & du second lit: — 3. JEAN, mort sans alliance; — 4. LOUIS, vivant en 1507, aussi mort sans alliance; — 5 & 6. JACQUES & ANTOINE, morts sans postérité; — 7. AGNÈS, mariée 1°. à *Jean de la Rochefoucaud*, Seigneur de Montbazon; & 2°. à *Jean de Beaufils*, Seigneur de la Plesse; — 8. & RENÉE, morte sans alliance.

X. CHARLES DE SAINTE-MAURE, I. du nom, Chevalier, Comte de Nesle &

de Benaon, Seigneur de Montgaugier, rendit hommage au Roi, en 1457, de la Terre de Nesle, laquelle fut érigée en *Comté* en 1446, par Lettres-Patentes de Louis XI, où il est qualifié *son Cousin & Chambellan*. Il y est fait mention des services qu'il rendit à ce Prince contre les Anglois & autres ennemis de l'Etat. Il avoit épousé, 1°. le 26 Septembre 1457, *Madelene de Luxembourg*, fille de *Thibaut*, Seigneur de Fienne, & de *Philippe de Melun*; & 2°. *Catherine d'Estouteville*, fille de *Robert d'Estouteville*, & de *Marie de Sainte-Beuve*. Du premier il eut: — 1. Adrien, mort, sans alliance, en 1479; & du second lit: — 2. autre Adrien, qui suit; — 3. Jean, Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, Commandeur de Sainte-Vaubourg & de Carpigny en 1493; — 4. Jeanne, femme, en 1486, de *Jacques de Montbel*, Seigneur d'Entremont; — 5. Antoinette, mariée à *François de Barathon*, Grand-Echanson de France, le 27 Janvier 1495; — 6. & Anne, femme de *N... de la Gratoire*.

XI. Adrien de Sainte-Maure, Comte de Nesle & de Joigny, épousa, le 16 Novembre 1479, *Charlotte de Châlon*, une des grandes héritieres de son tems, Comtesse de Joigny, d'Antigny, Dame de Viteaux, de Lisle-sous-Montréal, de Pierre-Pertuis, Fourmerie, Grignon & de l'Orme-Châlon, fille de *Charles de Châlon*, Comte de Joigny, & de *Jeanne de Banquetun*; & petite-fille de *Jean de Châlon*, Baron de Viteaux, frere de *Louis de Châlon*, Prince d'Orange. Elle se remaria à *François d'Alegre*, & eut des enfans de ses deux époux. Ceux du premier lit furent: — 1. Jean, qui suit; — 2. Nicolas, Ecuyer, Baron d'Emery & Seigneur de Joigny en partie, marié, sans enfans, à *Jeanne Herlant*; — 3, 4 & 5. Adrien, Charles & Jacques, morts sans alliance; — 6. Claude, d'abord Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem en 1512, Baron de Pierre-Pertuis & de l'Orme-Châlon, marié 1°. à *Julienne Eveillechien*, dont il n'eut qu'une fille, nommée — Claude, femme de *René de Bellanger*; & 2°. à *Claude de Prie*, dont il n'eut aussi qu'une fille, nommée — Claude de Sainte-Maure, mariée à *Hugues de Rabutin*; — 7. autre Jean, auteur de la branche des Seigneurs d'Origny en Champagne, rapportée ci-après; — 8. Barbe, mariée 1°. à *Antoine de Dinteville*, Baron de Meurville, qui fut blessé, en 1515, à la bataille de Marignan, & porté à Milan, où il testa; & 2°. à *Pierre de Lannoy*, Baron de Dampierre; — 9. & Avoie, femme de *Jean de la Baume*, Comte de Montrevel.

XII. Jean de Sainte-Maure, III. du nom, Comte de Nesle & de Joigny, épousa, en 1511, *Anne de Humieres*, fille de *Jean*, Seigneur *de Humieres*, & de *Jeanne de Hangest*. Elle étoit veuve en 1526, mourut le 11 Août 1546, & fut enterrée auprès de son mari à Nesle, où l'on voit leurs armes. Ils eurent pour enfans: — 1. Jean, mort sans alliance; — 2. Louis, qui suit; — 3. Louise, Abbesse de l'Abbaye-aux-Bois; — 4. & autre Louise, femme de *Gilles de Laval*, II. du nom, Seigneur de Loué, Baron de Maillé & de Bressuire, fils de *Gilles de Laval*, & de *Françoise de Maillé*. Elle lui porta les belles Terres de Nesle, Joigny & autres, par le décès des enfans de Louis de Sainte-Maure, son frere.

XIII. Louis de Sainte-Maure, Marquis de Nesle, Comte de Joigny, Vicomte de Pleumartin, Baron de Cuverville-lès-Merville, fut Capitaine de 50 lances des Ordonnances du Roi, Chevalier de son Ordre. Sa Majesté joignit au Comté de *Nesle* les Baronnies de Beaulieu, d'Alluc & de Capy, auparavant mouvantes du Roi, & l'érigea, en 1545, en *Marquisat* en sa faveur. Il fut donné en ôtage, pour le Roi, à Elisabeth, Reine d'Angleterre, en 1559, & avoit épousé, 1°. le 5 Janvier 1540, *Renée de Rieux*, morte, sans enfans, en 1567, fille aînée de *Claude*, Sire *de Rieux*, I. du nom, & de *Catherine de Laval*; & 2°. le 24 Janvier 1569, *Madelene Olivier*, fille de *François*, Chancelier de France, & d'*Antoinette de Cerisay*. Du second lit sortirent: — 1. Charles, mort, âgé de 6 ans, à Paris le 2 Novembre 1576; — 2. & Antoine, aussi mort en bas-âge. Par leur décès, *Jean de Laval*, leur cousin-germain, fils de Louise de Sainte-Maure, leur tante, succéda à leurs biens, & par conséquent au Marquisat de Nesle, & à d'autres belles grandes Terres.

Branche des Seigneurs d'ORIGNY en Champagne, la seule qui subsiste.

XII. JEAN DE SAINTE-MAURE, I. du nom de sa branche, Chevalier, Seigneur d'Origny, Provency, Genouilly & de Chassagne, septieme fils d'ADRIEN, Comte de Nesle, & de *Charlotte de Châlon*, n'eut en partage (comme celui des puinés des grandes Maisons est toujours médiocre) que les Seigneuries ci-dessus mentionnées, qui composoient une partie des Terres de Joigny & de Lisle-sous-Montréal en Champagne. Il se qualifioit cependant *Comte de Nesle & de Joigny*, en commun avec son frere aîné, de même que CLAUDE DE SAINTE-MAURE, un de leurs autres freres, comme enfans d'ADRIEN, leur pere commun, dans la succession duquel ces Terres étoient; car elles passerent, par droit de progéniture, à leur frere aîné, lequel continua la postérité des Seigneurs & Marquis de Nesle, ci-devant rapportée. Il est mentionné avec ses freres NICOLAS, CHARLES & ADRIEN, sous la tutelle de *François d'Alegre*, son beau-pere, en 1513; & épousa, en 1523, *Jacqueline Dubos*, fille de *Jean Dubos*, Chevalier, Seigneur du Mesnil-Simon & de Bullo, & de *Marguerite de la Ferriere*, dont:

XIII. JEAN DE SAINTE-MAURE, II. du nom, Seigneur d'Origny, Provency, Genouilly, &c. qui passa un échange, le 4 Avril 1551, avec LOUIS DE SAINTE-MAURE, Marquis de Nesle, son cousin-germain. Il obtint du Roi main-levée de la saisie de ses Terres, à cause du ban & arriere-ban, par Lettres données au Camp d'Astraupont le 19 Juillet 1551, par HENRI II, qui s'exprime en des termes avantageux sur ses services. Il épousa, le 16 Septembre 1548, *Renée de Moisson*, fille de *Pierre*, Conseiller au Parlement de Dijon, & de *Jeanne de Saint-Phalle*; & petite-fille d'*Isabelle de Courtenay*. Etant veuve, elle donna son dénombrement en 1580. Ses enfans furent: — 1. JEAN, qui suit; — 2. RENÉE, femme de *René Damy*, Seigneur de Beauregard; — 3. FRANÇOISE, mariée à *Pierre de Granet*; — 4 & 5. CLAUDE & HIPPOLITE, mortes sans alliance.

XIV. JEAN DE SAINTE-MAURE, III. du nom, Chevalier, Seigneur d'Origny, Provency, Genouilly, &c. étoit au service en 1578 & 1595; & rendit hommage de la Terre de Marcy-sur-Yonne, au Duc *de Nivernois*, le 1 Février 1582. Il épousa, en 1579, *Françoise de Lombard*, fille de *François*, Chevalier, Seigneur de Millery, & de *Jacquette le Blond*. De ce mariage vinrent: — 1. GUI, qui suit; — 2. JEAN, mort jeune; — 3. FRANÇOIS, marié 1°. à *Renée de Damoiseau*, fille de *N... de Damoiseau*, Chevalier, Seigneur de Montarin & de Nemois; & 2°. à *N... de Berbizy*. Du premier lit vint — CLAUDE DE SAINTE-MAURE, mort en bas-âge; & du second une fille, mariée, en 1655, à *Claude de Lanneau*, Chevalier, Seigneur de Maré, auquel elle porta la Terre de Provency; — 4. & JEANNE, femme d'*Alexandre de Pampelune*, Chevalier, à qui elle porta la Terre de Genouilly, le 2 Février 1625.

XV. GUI DE SAINTE-MAURE, Chevalier, Seigneur d'Origny & de Prémeaux, servit, en 1639, dans la Compagnie des Gendarmes du Duc D'ORLÉANS, suivant un certificat du Maréchal *de Châtillon*, du 18 Juillet audit an, & partagea, le 21 Juin 1629, avec FRANÇOIS DE SAINTE-MAURE, son frere, les biens de la succession de leurs pere & mere. Il avoit épousé, le 6 Mai 1610, *Catherine de Saint-Martin*, fille de *Claude*, Chevalier, Seigneur de Prémeaux, Montjallin & Agencourt, Gouverneur de la ville & Château de Beaune, & d'*Anne de Vichy*, dont: — 1. CHARLES, qui suit; — 2. FRANÇOISE, morte jeune; — 3. & EDMÉE, mariée à *Nicolas d'Avout*, Chevalier, Seigneur de Romanet.

XVI. CHARLES DE SAINTE-MAURE, Chevalier, Seigneur d'Origny, &c. fut sous la tutelle de son pere, servit, en 1639 & 1643, dans la Compagnie des Gendarmes du Duc *d'Enghien*, & épousa, le 19 Juin 1645, *Susanne du Deffend*, fille d'*Antoine*, Chevalier, Seigneur du Tremblay, & de *Marguerite du Plessis*, de la Maison des Ducs *de Liancourt*. De ce mariage vinrent: — 1. LOUIS, qui suit; — 2. JEAN-LOUIS, qui passa en Allemagne au service de l'Empereur, & s'établit près de Prague. On ignore s'il a eu postérité; — 3. CHARLES,

mort sans alliance; —— 4. Louise, mariée, le 25 Mai 1685, à *Jean-Batiste des Vieux*, Seigneur de la Riviere, mort, en 1697, des blessures qu'il reçut à Valence; —— 5. & Claude, Religieuse.

XVII. Louis de Sainte-Maure, I. du nom, Chevalier, Seigneur d'Origny, &c. servit dans la seconde Compagnie des Mousquetaires, reçut au siége de Dole un coup de feu à la tête, qui lui fit souffrir l'opération du trépan, blessure qui l'empêcha de continuer son service; & fut maintenu dans sa *noblesse* en 1700. Il avoit épousé, le 25 Juin 1681, *Jeanne de Chebrier*, fille de *François*, Officier aux Gardes-Françoises, Chevalier, Seigneur de la Fourcheaume, & d'*Anne de Carfort*, dont: —— 1. Gabriel-Jacques, Aide-de-Camp du Duc *de Vendôme*, tué au siége de Douay en 1710, à l'âge de 27 ans, ayant eu l'agrément d'un Régiment, & étant Capitaine au Régiment de Montboissier; —— 2. César-Denis, qui suit; —— 3. Marie-Anne, Religieuse & Supérieure perpétuelle des Dames de Miramion à Auxerre; —— 4. Edmée, mariée à *Philibert d'Hermand*, Chevalier, Seigneur d'Arcilly, Major au Régiment de Beaune, Chevalier de Saint-Louis; —— 5. & une autre fille, mariée à *N... d'Avout*, morte sans enfans.

XVIII. César-Denis de Sainte-Maure, Chevalier, Seigneur d'Origny & de Torcy, Capitaine au Régiment de Montboissier en 1705, se trouva à la bataille d'Hochstet, aux siéges d'Hambourg, d'Haguenau & de Douay, & fut fait Chevalier de Saint-Louis. Il épousa, le 28 Avril 1710, *Claude-Madelene de Choisy*, fille unique de *Jacques de Choisy*, Chevalier, Seigneur de Torcy, & de *Claude du Bois*. De ce mariage sont issus: —— Louis, qui suit; — & Jeanne, mariée à *François de Fresne*, Chevalier, Seigneur de Montjallin & de Rumigny, fils de *René de Fresne*, Capitaine des Vaisseaux du Roi, & de *Jearne-Renée de Châlon*.

XIX. Louis de Sainte-Maure, II. du nom, Chevalier, Seigneur d'Origny & de la Tour-du-Pré, appellé *le Marquis de Sainte-Maure*, fit les trois campagnes de 1734, 1735 & 1736, en qualité de Cornette dans le Régiment Royal-Etranger, & épousa, le 17 Juin 1739, *Marie de Guerin*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de l'Etang, &c. Lieutenant-Général d'Epée de la Province de Saintonge, & de *Louise de Mirande*, dont, pour fils unique:

XX. Louis-Marie-Cécile, appellé *Comte* de Sainte-Maure, Chevalier, Baron de Ruere, Seigneur de Saint-Leger, Prey, Sainte-Colombe, Coutarnoult, &c. qui a servi dans la seconde Compagnie des Mousquetaires du Roi, & a été Capitaine de Cavalerie. Le feu Comte de Sainte-Maure, dernier de la branche de Fougeray, premier Ecuyer-Commandant la grande Ecurie du Roi, mort en 1763, n'ayant point eu d'enfans de *Marie des Chiens-de-la-Neuville*, sa femme, voyant sa branche s'éteindre en sa personne, & qu'il ne restoit plus après lui d'autre descendant mâle de la Maison de Sainte-Maure, que ledit Louis-Marie-Cécile, Comte de Sainte-Maure, l'institua son légataire universel par son testament du 20 Octobre 1744. Il a recueilli sa succession, conjointement avec *Aimeri de Durfort*, Marquis de Civrac, Maréchal-de-Camp, Menin de feu M. le Dauphin, qui y avoit ses droits, comme héritier & neveu dudit feu Comte de Sainte-Maure. Il a épousé, contrat signé par le Roi & la Famille Royale, le 3 Février 1771, *Victoire-Françoise Sauvage*, fille d'*André-Jean Sauvage*, Chevalier, Grand-Audiencier de France, & de *Marie-Victoire de la Fontaine*, dont: — 1. Alexandre-André-Marie, né le 6 Janvier 1772, mort le 3 Mars 1773; —— 2. Louis-Auguste-Marie-César, né le le 7 Mai 1774; —— 3. & André, né le 1 Décembre 1775.

Branche des Seigneurs de Jonzac.

VII. Gui de Sainte-Maure, Chevalier, Seigneur de Jonzac & de Montausier, second fils de Pierre, Seigneur de Montgaugier & du Coudray, & de *Mahaude*, son épouse, passa en Guienne du tems des premieres guerres avec les Anglois, en 1327, & s'établit en cette Province, où il épousa *Marguerite*, Dame

de Montausier, fille & héritiere de *Foucaud*, Baron *de Montausier*, & de *Perrenelle de Mosnac*, Dame de Jonzac en Saintonge, Chaux & Mosnac. Il en eut: —— 1. Pierre, qui suit; —— 2. Renaud, qui servit en qualité d'Ecuyer, suivant plusieurs montres de Compagnies & d'Ordonnances, depuis 1367 jusqu'en 1389. Il avoit épousé *Jeanne de Saint-Yrier*, laquelle, devenue veuve sans enfans, se remaria à *Jean Meyny;* —— 3. & Aliénor, mariée à *Guillaume de Chamborant*, Chevalier.

VIII. Pierre de Sainte-Maure, Chevalier, Seigneur de Montausier, Jonzac & Mosnac, porta, en 1352 & les années suivantes, les armes contre les Anglois, en qualité d'Ecuyer, ainsi qu'il est mentionné dans trois montres de *Guichard d'Angle*, Sire de Pleumartin, Sénéchal de Saintonge; mais le traité de Bretigny & les malheurs du tems le forcerent à rendre hommage à *Edouard*, Prince *de Galles*, dans la salle du Château d'Angoulême, le 19 Août 1363: il y est nommé Pierre de Sainte-Maure, *Seigneur de Montausier, Baron*. Le 14 Août 1364, par la même nécessité, il rendit un autre hommage à ce Prince dans l'Eglise Cathédrale de Saint-Pierre de Saintes, à cause de la Terre qu'il tenoit en Albenois. Aussi-tôt que la conjoncture le permit, il reprit les armes contre le Roi d'Angleterre. Il rendit hommage de sa Terre de Jonzac, à l'Abbé de Saint-Germain-des-Prés, en 1376, & avoit épousé, en 1365, *Miramonde de la Mothe*, Dame de Chaux & de Cadillac, dont: —— 1. Jean, mort sans alliance; — 2. Arnaud, qui suit; — 3 & 4. Jeanne & Thomasse, mortes sans alliance.

IX. Arnaud de Sainte-Maure, Baron de Montausier, Seigneur de Jonzac, Mosnac, Chaux, Saint-Severin, &c. mentionné dans les titres indifféremment sous les noms d'Arnaud & de Renaud, servit avec beaucoup de valeur dans les guerres contre les Anglois, en 1368 & 1373, & en qualité de Chevalier-Bachelier, suivant la montre, étant sous le commandement de M. *d'Albret*, Connétable de France, du 22 Juillet 1405. Les Anglois le firent prisonnier en 1406, & le conduisirent en Angleterre, où il resta 10 ans. Il fut fait une seconde fois prisonnier, en défendant courageusement contre eux sa ville & Château de Jonzac; & paya la somme de 15000 livres pour sa rançon. Il avoit épousé 1°. *Marchande de Montendre*, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. *Perrette Marchand*, fille d'*André Marchand*, Chambellan du Roi, Prevôt de Paris, & de *Jeanne de la Gravelle*, veuve d'*Aimard d'Archiac*, Chevalier. De ce second lit sortirent: — 1. Renaud, qui suit; — 2. Léon, tige de la branche des Seigneurs de Montausier, rapportée ci-après; — 3. Marguerite, mariée, le 8 Août 1452, à *Jean de la Mothe-Fouqué*, de Normandie; —— 4. Béatrix, femme 1°. de *Jacques Chesnel*, Seigneur de Moing; & 2°. de *Guiot de Brousse*, Seigneur de Jussac; —— 5. & Catherine, mariée à *Etienne du Puy*, Seigneur de Cazes.

X. Renaud de Sainte-Maure, Seigneur de Jonzac, Chevalier de l'Ordre du Roi, fut rétabli, par Lettres de Charles VII, du 5 Juillet 1451, dans ses Terres au pays de Guienne, qui avoient été usurpées par les Anglois. Il épousa, 1°. le 19 Mai 1456, *Françoise Chabot*, fille de *Renaud Chabot*, Seigneur de Jarnac, & d'*Isabeau de Rochechouart;* & 2°. le 17 Novembre 1478, *Claire de Chatenet*, dont il n'eut point d'enfans. Du premier lit vinrent: —— 1. Foucaut, Ecclésiastique; — 2. Jean, qui suit; — 3. Philippe, auteur de la branche des Seigneurs de Chaux, mentionnée ci-après; —— 4. François, marié à *Anne du Puch*, fille de *Jean*, Ecuyer, & de *Souveraine de Marillac*, dont il n'eut point d'enfans; — 5. Louise, femme, en 1478, de *René de Montbeson*, veuf de *Marguerite d'Estampes;* — 6. Isabeau, mariée à *Audebert du Bari*, Seigneur de Coux & de Gaure en Limousin; — 7. & Roberte.

XI. Jean de Sainte-Maure, Chevalier, Seigneur de Jonzac & Mosnac, servit, en 1491, au ban & arriere-ban de la Sénéchaussée de Saintonge, convoqué en Bretagne sous la charge de M. *Bauld de Saint-Gelais*, dont la revue y fut faite par *Pierre de Rohan*, Seigneur de Gié, Vicomte de Fronsac, Maréchal de France. Il fonda, le 13 Octobre 1505, le Couvent des Carmes de Jonzac, & testa le 10 Avril 1523. Il avoit épousé 1°. *Louise de Clermont*, morte

sans enfans, fille de *Jacques de Clermont*, Seigneur de Dampierre, & d'*Isabeau de Chaudrier*; & 2°. en 1516, *Marie d'Archiac*, fille d'*Odet d'Archiac*, & de *Susanne Dupuy-du-Coudray-Monin*. De ce second mariage il eut:

1. ALAIN DE SAINTE-MAURE, Seigneur de Jonzac, marié à *Anne de Ponthieu*, dont: — JEAN DE SAINTE-MAURE, qui n'eut point d'enfans de son mariage avec *Marguerite de Dieuxaide*; — & ELISABETH, Dame de Jonzac après la mort de son frere, mariée à *Jacques le Vasseur*, Seigneur de Coigné, & morte sans enfans;

2. GEOFFROI, mort jeune; — 3. & ANTOINE, qui suit.

XII. ANTOINE DE SAINTE-MAURE, Seigneur de Mosnac, Fleac, Reauls, Neulles & de Chailleret, étoit homme d'armes dans la Compagnie d'Ordonnance de *Gui Chabot*, Chevalier, Seigneur de Montlieu en 1544, & fit son testament le 24 Juin 1567. Il avoit épousé, le 15 Mai 1547, *Marie Arnoul*, fille de *Nicolas Arnoul*, Seigneur de Chantillac, Conseiller au Parlement de Bordeaux, & de *Philippe Guissarmes-d'Anzay*, dont: — GEOFFROI, qui suit; — & BONAVENTURE, mariée 1°. à *François de Reillac*, Vicomte de Boideuil; & 2°. à *Pierre de la Boissiere*, Seigneur de Rochebrune: elle mourut sans postérité.

XIII. GEOFFROI DE SAINTE-MAURE, Seigneur d'Ozillac, Mosnac & Fleac, fut Conseiller d'Etat, par Brevet du 3 Août 1614, & le 25 du même mois, Député de la Noblesse de Saintonge aux Etats Généraux, tenus ladite année. Il avoit épousé, le 12 Septembre 1598, *Vivienne de Polignac*, fille de *Léon de Polignac*, Chevalier, Seigneur d'Escoyeux, Gouverneur de Saintes, & de *Catherine Tison-d'Argens*, & en eut:

XIV. LÉON DE SAINTE-MAURE, Comte de Jonzac, Marquis d'Ozillac, Seigneur de Mosnac & de Fleac, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé, qui obtint de LOUIS XIII, par Lettres du mois de Décembre 1623, l'érection en sa faveur de la Baronnie d'*Ozillac* en *Marquisat*. Il fut Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie en 1627, Capitaine de 100 hommes d'armes, Gouverneur des ville & Château de Cognac en 1633; fait la même année Lieutenant-Général des Armées du Roi, reçu Chevalier de ses Ordres le 31 Décembre 1661, & mourut le 22 Juin 1671. Il avoit épousé, le 30 Janvier 1622, *Marie d'Esparbès-de-Lussan*, fille de *François d'Esparbès-de-Lussan*, Maréchal de France, & de *Marie Bouchard*, Dame d'Aubeterre, dont: —— 1. LÉON, mort sans alliance en 1649; — 2. ALEXIS, qui suit; —— 3 & 4. HIPPOLITE & ANTOINETTE, mortes sans alliance.

XV. ALEXIS DE SAINTE-MAURE, Marquis de Jonzac & d'Ozillac, premier Ecuyer de MONSIEUR, frere de LOUIS XIV, fut d'abord Capitaine au Régiment du Cardinal *Mazarin*, ensuite Mestre-de-Camp du Régiment de Jonzac, Lieutenant-Général des Provinces de Saintonge & Angoumois, & décéda en 1677. Il avoit épousé, en 1661, *Susanne Catelan*, fille de *François Catelan*, Conseiller d'Etat & Intendant des Finances, & de *Susanne Brachet-de-la-Milletiere*, dont il n'eut que des filles, sçavoir: — 1. JULIE-MICHELLE DE SAINTE-MAURE, née en 1662, mariée, en 1678, à *Pierre Bouchard-d'Esparbès-de-Lussan*, Comte d'Aubeterre, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ses Armées, fils de *François*, Marquis d'Aubeterre, & de *Marie de Pompadour*. Elle est morte à Paris le 6 Octobre 1726; — 2. ELISABETH, mariée à *Jean-Batiste de Vernon*, Chevalier, Seigneur de Melziard, fils d'*Henri de Vernon*, Ecuyer, & de *Marie-Anne Roland*. Il fut tué au siége de Coni; — 3. JUDITH, née le 24 Octobre 1673, mariée à *Louis de Bremond*, Seigneur d'Ars, Capitaine de Vaisseaux du Roi; — 4. FRANÇOISE-GENEVIÉVE, mariée, le 4 Novembre 1695, à *Philibert-Joseph de Rezeau*, Seigneur de Chassemenil; — 5. & N... DE SAINTE-MAURE, Religieuse à Piberlan en Poitou.

Branche des Seigneurs de CHAUX.

XI. PHILIPPE DE SAINTE-MAURE, Ecuyer, Seigneur de Chaux, de Saint-Germain & co-Seigneur de Cadillac, troisieme fils de RENAUD DE SAINTE-MAURE,

Seigneur de Jonzac, & de *Françoise Chabot*, sa premiere femme, fit son testament le 22 Janvier 1540. Il avoit épousé, en 1503, *Catherine de Lannes*, dont: — 1. Jean, qui suit; — 2. Jacques, qui servoit, en 1539, dans la Compagnie d'Ordonnance du Comte *de Busançois*, &, en 1551, dans celle de *Gui Chabot*, Chevalier, Seigneur de Montlieu. Il testa le 5 Juillet 1580, & avoit épousé *Françoise Regnault*, de laquelle il eut quatre filles, sçavoir: — Catherine, femme de *Gilles de la Guionie*, Ecuyer, Seigneur de Sainte-Colombe; — Marthe, femme de *François de l'Epinay*, Ecuyer; — Susanne, qui ne paroît pas avoir pris d'alliance; — & Esther, morte sans alliance; — 3. Françoise, mariée à *Jean Grain-de-Saint-Marsault*, Seigneur de Rochemeaux, Gouverneur de Dijon; — 4. Claude, mariée à *Balthasard Buatier*, Ecuyer; — 5. Isabelle, femme de *Jean de la Roche*, Ecuyer, Sieur de Soubrain; — 6. & Charlotte, mariée au Sieur *de Longchamps*.

XII. Jean de Sainte-Maure, Ecuyer, Seigneur de Chaux en partie, épousa *Catherine d'Epinay*, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur de Segré & d'Ussé, & de *Lucréce de Pons*, dont: — Alain, qui suit; — & Françoise, qui ne paroît pas avoir été mariée.

XIII. Alain de Sainte-Maure, Baron de Chaux, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, épousa, le 9 Avril 1611, *Lidie de Lannes*, de laquelle il n'eut point d'enfans.

Branche des Seigneurs de Montausier.

X. Léon de Sainte-Maure, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Montausier, second fils d'Arnaud, & de *Perrette Marchand*, sa seconde femme, épousa, en 1450, *Jeanne le Boursier*, fille de *Jean*, Maître-d'Hôtel du Roi, Général de France, Chef des Vaisseaux qui battirent les Anglois à Blaye en 1451. Il en eut: — 1. Léon, qui suit; — 2. Jacques, qui fut marié, ainsi qu'il paroît par le partage qu'il fit avec son frere aîné, le 4 Novembre 1493. Le nom de sa femme est ignoré; — 3. Catherine, mariée 1°. à *Prejent d'Aisse*, Seigneur de Touverac; & 2°. à *Jean Dupont*; — 4. Béatrix, mariée à *Gui de la Touche*, Ecuyer; — 5. & Jeanne, mentionnée, avec ses sœurs, dans le partage fait avec ses freres. On ignore si elle a été mariée.

XI. Léon de Sainte-Maure, II. du nom, Seigneur de Montausier, rendit hommage de ses Terres, le 7 Septembre 1479, à *Charles*, Comte *d'Angoulême*, & épousa, en 1502, *Anne d'Appelvoisin*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Puigné & de la Guirasse en Poitou, & d'*Iseule de Linieres*, dont: — 1. Gui, qui suit; — 2. Léon, Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem en 1531; — 3. René, tige de la branche des Seigneurs de la Guiraie, rapportée ci-après; — 4, 5, 6 & 7. Catherine, Béatrix, Jacqueline & Jeanne. La premiere & la derniere, Religieuses.

XII. Gui de Sainte-Maure, I. du nom de sa branche, Chevalier, Seigneur de Montausier, Echanson du Roi depuis 1540 jusqu'en 1560, ensuite Ecuyer-Tranchant du Duc d'Orléans, mort en 1569, avoit épousé, en 1538, *Marguerite de Lannes*, fille de *Clinet*, Chevalier, Seigneur de la Roche-Chalais, Cazadès & Belzades, & de *Catherine de Mortemer*, dont: — 1. François, qui suit; — 2. Louise, femme de *François de Salignac*, Seigneur de Rochefort en Limousin, le 29 Juin 1567; — 3. & Anne, femme de *Charles de Noscay*, Seigneur de la Forge en Poitou.

XIII. François de Sainte-Maure, Chevalier, Seigneur de Montausier, de Puigné, &c. épousa, en 1572, *Louise Gillier*, fille de *René*, Seigneur de Salles & de Fougeray, & de *Renée de Choisy*. Etant restée veuve de lui en 1588, elle se remaria à *Jean de Beaudean*, Seigneur de Parabere, Baron de la Mothe-Sainte-Heraie, Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant-Général au Gouvernement de Poitou, & Gouverneur de Niort. Elle a eu de son premier lit: — 1. Charles de Sainte-Maure, tué, en 1594, au siége de Laon; — 2. Léon, qui suit; — 3. François, Seigneur de Salles, tué en duel à Paris, sur la Place Royale, par le

le Sieur *de Rouillac*, le 10 Janvier 1614; — 4. Gui, tige de la branche des Seigneurs de Fougeray, rapportée ci-après; — 5. & Catherine, femme de *Jean de Galard-de-Béarn*, Comte de Brassac, Conseiller du Roi en tous ses Conseils, Capitaine de 50 hommes des Ordonnances, Chevalier des Ordres, Ambassadeur à Rome, Gouverneur des Provinces de Poitou, Saintonge & Angoumois, & Ministre d'État. Elle fut premiere Dame d'honneur de la Reine Anne d'Autriche, par Brevet du 13 Novembre 1638, & mourut le 14 Mai 1645.

XIV. Léon de Sainte-Maure, III. du nom, Baron de Montausier, Seigneur de Salles, Puigné, &c. épousa, le 3 Avril 1606, *Marguerite de Châteaubriant*, fille de *Philippe*, Seigneur des Roches-Baritaut, & de *Gilberte du Puy-du-Fou*, de laquelle il eut: — 1. Hector, appellé *le Marquis de Montausier*, qui, dès l'âge de 20 ans, lorsque Casal fut assiégé pour la premiere fois par les Espagnols, se travestit en habit de Religieux, & contribua notablement, par sa valeur, à la défense de cette Place. Après la mort du Marquis *de Beuvron*, qui y commandoit, tous les gens de guerre, d'un commun consentement, l'élurent pour leur Chef, & obligeant les Espagnols de changer le siége en blocus, il donna le tems à Louis XIII de venir les forcer à le lever, après avoir été un an entier devant cette Place. Ensuite ayant attaqué en Italie & forcé les ennemis dans un lieu appellé *les Bains de Bornio*, il y reçut une blessure, dont il mourut, âgé de 27 ans, en 1635, sans avoir été marié; — 2. Charles, qui suit; — 3. & Catherine, mariée, 1°. en 1635, à *Antoine de Lenoncourt*, Marquis de Blainville, fils de *Charles*, & d'*Henriette de Joyeuse-Grandpré*; & 2°. en 1645, à *Philbert Helie-de-Pompadour*, Marquis de Lanniere & de Ris, Gouverneur & Sénéchal du Périgord, fils de *Jean*, & de *Charlotte de Fumel*.

XV. Charles de Sainte-Maure, appellé d'abord *Baron de Salles* du vivant de son frere aîné, puis *Marquis*, & enfin *Duc de Montausier*, Pair de France en 1665, né le 6 Octobre 1610, se distingua à la bataille de Cernay, où il prit, de sa propre main, trois étendarts aux ennemis; & servit seul de Maréchal-de-Camp dans l'armée que commandoit le Maréchal *de Guébriant*. Dans les guerres civiles pendant la minorité de Louis XIV, il maintint dans l'obéissance la Saintonge & l'Angoumois, dont il avoit le Gouvernement; chassa les ennemis des Places de Saintes & de Taillebourg, les défit à Montauçay, quoiqu'il fut très-inférieur en nombre, & sans que les blessures qu'il reçut au bras gauche, dont il demeura estropié, ralentissent l'ardeur avec laquelle il combattit. Le Roi, qui avoit érigé en *Marquisat*, pour lui & ses successeurs, la Baronnie de *Montausier*, l'érigea en *Duché-Pairie*, par Lettres du mois d'Août 1664, enregistrées au Parlement de Paris le 2 Décembre 1665. Le Roi le nomma, en 1668, Gouverneur de M. le Dauphin, ensuite son premier Gentilhomme de la Chambre, & successivement Chevalier de ses Ordres, Gouverneur de Normandie, Saintonge & Angoumois, Lieutenant-Général des Armées du Roi & de la haute & basse Alsace, Gouverneur particulier des villes de Rouen, Dieppe, Caen & Pont-de-l'Arche. Il mourut à Paris le 17 Mai 1690, âgé de 80 ans, avec la réputation d'une rare probité, d'une grande érudition, & regretté de toute la France, & des gens de Lettres, dont il étoit le protecteur. Ses Oraisons funébres furent faites par l'Abbé *Flechier*, le P. *Anselme* & l'Abbé *du Jarri*. Il avoit épousé, le 13 Juillet 1645, *Julie-Lucie d'Angennes*, Dame d'honneur de la Reine & Gouvernante des Enfans de France, fille de *Charles d'Angennes*, Marquis de Rambouillet, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Catherine de Vivonne*, dont un fils unique, mort jeune; — & Julie-Marie de Sainte-Maure, mariée, le 16 Mars 1664, à *Emmanuel de Crussol*, fils du Duc d'Uzès, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Marguerite d'Apcher*. Elle mourut le 14 Avril 1695, âgée de 48 ans, & fut enterrée aux Carmelites de la rue Saint-Jacques, à côté de ses pere & mere.

Branche des Seigneurs de la Guiraie.

XII. René de Sainte-Maure, Ecuyer, Seigneur de la Guiraie, fils puiné de

Léon, II. du nom, & d'*Anne d'Appelvoisin*, épousa *Françoise de Léperonniere*, fille de *François*, Seigneur *de Léperonniere*, & de la Roche-Bardoul, & de *Marguerite de Villeneuve*, dont :

XIII. Josias de Sainte-Maure, Ecuyer, Seigneur de la Guiraie, mort en 1617. Il avoit épousé *Louise de la Forêt*, fille de *Nicolas de la Forêt*, Seigneur de Beaurepaire, & d'*Aubine de Marvilleau*, & en eut : — 1. René, qui suit; — 2. Joachim, tué au siége de Montpellier en 1621 ; — 3. Antoine, tué au siége de la Rochelle ; — 4. Hilaire, Ecclésiastique ; — 5. Françoise, mariée à *N...*, Seigneur *de la Macsandiere* ; — 6. & Gabrielle, Religieuse au Couvent de Notre-Dame de Bressuire.

XIV. René de Sainte-Maure, II. du nom, Chevalier, Seigneur de la Guiraie, fut Sergent de Bataille, &, suivant quelques Auteurs, premier Capitaine de la Galere Patronne de France en 1637, lors de la reprise des Isles Saint-Honorat & Sainte-Marguerite, desquelles les Espagnols s'étoient emparées, & qui furent emportées par la valeur des François. Il fut aussi Lieutenant de Roi au Gouvernement du Havre-de-Grace, & avoit épousé *Jeanne Gabrian-de-Riparfond*, fille de *Jean*, Conseiller au Parlement de Bretagne, & de *Jeanne Viette*, dont : — Pierre, mort jeune ; — & Louise de Sainte-Maure, Dame de la Guiraie, mariée, en 1658, à *René d'Appelvoisin*, Seigneur de la Bodinatiere.

Branche des Seigneurs de Fougeray.

XIV. Gui de Sainte-Maure, Chevalier, Seigneur de Fougeray, quatrieme fils de François, Seigneur de Montausier, & de *Louise Gillier*, Dame de Salles & de Fougeray, fut Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, Gouverneur de Dourlens, & contribua à maintenir dans l'obéissance du Roi les Provinces de Saintonge & d'Angoumois. Il épousa *Louise de Jussac*, fille de *François*, Seigneur d'Ambleville, & d'*Isabeau de Bourdeilles*. Elle étoit sœur de *François de Jussac*, Marquis de Saint-Preuil, Gouverneur d'Arras, qui défit souvent les Espagnols, & étoit connu sous le nom *du Brave Saint-Preuil* : il fut une des illustres victimes de la haine & de la vengeance du Cardinal *de Richelieu*, & perdit la tête sur un échaffaud à Amiens, sous l'ombre de crime de Lèze-Majesté. Elle hérita de la Terre de Chaux, que son frere avoit acquis, par décret, sur les héritiers de Philippe de Sainte-Maure, de la branche des Seigneurs de Chaux, dont on a parlé ci-devant, & la transmit à ses enfans, sçavoir : — 1. François, mort au service à Dourlens ; — 2. Henri, Prêtre de l'Oratoire, Abbé Commendataire de Baigne, mort en 1684 ; — 3. Claude, qui suit ; — 4. René-François, mort jeune ; — 5. Gui, Seigneur de Bord, qui épousa *Nicole Dubois*, & n'en eut qu'une fille unique, appellée Françoise de Sainte-Maure, morte jeune, sans alliance ; — 6. Jean, Seigneur de Bussac, dit *le Chevalier de Sainte-Maure*, mort, sans postérité, en 1722, âgé de 87 ans ; — 7. Catherine, mariée à *Honoré de Lur-de-Saluce*, Comte d'Uza, fils de *Jean de Lur*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Charlotte-Catherine de Saluce* ; — 8. Françoise, morte fille ; — 9. & Elisabeth, morte sans alliance.

XV. Claude de Sainte-Maure, Chevalier, Seigneur de Fougeray & de Chaux, épousa *Marie Paulte*, fille de *Bertrand Paulte*, Baron d'Auger, & de *Marguerite Jay*. Leurs enfans furent : — 1. Gui, qui suit ; — 2. Honoré, appellé *le Comte de Sainte-Maure*, Colonel d'un Régiment de son nom, aujourd'hui Beauvoisis, & un des six Menins de M. le Dauphin, fils de Louis XIV, ensuite premier Ecuyer de M. le Duc *de Berri*, & successivement premier Ecuyer-Commandant la grande Ecurie du Roi, mort, sans alliance, le 7 Novembre 1731 ; — 3. Charles, né le 16 Mars 1655, d'abord Chevalier de Malte, reçu en 1682. Il servit dans la Marine, fut fait Chef-d'Escadre le 16 Octobre 1712, Lieutenant-Général des Armées Navales en 1720, Commandant la Marine à Rochefort ; parvint ensuite au grade de Vice-Amiral de France ; & épousa *Jeanne Porée-Eon*, riche veuve, dont un seul enfant, mort jeune ; — 4. Ca-

THERINE, morte sans alliance; —— 5. & JULIE, mariée à *Beat-Jacques*, Comte *de Zurlauben*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort de ses blessures à Hochstet, en 1704.

XVI. GUI DE SAINTE-MAURE, Marquis de Chaux, Baron d'Auger, épousa *Thérese des Porcelets*, fille de *Louis-Antoine*, Seigneur de Maillane, & de *Madelene d'Augier*, dont: —— 1. ALEXANDRE-CHARLES, décédé en bas-âge; —— 2. LOUIS-MARIE, qui suit; —— 3. CHARLES-ADÉLAÏDE, appellé *le Marquis* DE SAINTE-MAURE, Capitaine de Cavalerie, mort, sans alliance, en 1759; —— 4. CATHERINE, Religieuse; —— 5 & 6. & deux filles, mortes jeunes.

XVII. LOUIS-MARIE DE SAINTE-MAURE, Marquis de Chaux & d'Archiac, Baron d'Auger, appellé *Comte de Sainte-Maure*, premier Ecuyer-Commandant la grande Ecurie du Roi, Colonel du Régiment Royal Etranger en 1720, Brigadier, ensuite Maréchal-de-Camp en 1740, épousa, le 12 Février 1720, *Marie des Chiens*, fille de *Charles des Chiens-de-la-Neuville*, Intendant de Franche-Comté, & de *Jeanne des Bordes*. N'en ayant point eu d'enfans, & voyant qu'il ne restoit plus de descendant mâle de sa Maison en état de la perpétuer que LOUIS-MARIE-CÉCILE DE SAINTE-MAURE, fils unique de LOUIS, Marquis DE SAINTE-MAURE, de la branche d'Origny, il l'institua son légataire universel par son testament, & mourut le 14 Septembre 1763, sans postérité.

Cette Maison portoit anciennement pour armes: *un écu à la bordure componée*; mais ayant hérité de la Terre de Sainte-Maure de GUILLAUME, Seigneur DE SAINTE-MAURE, mort en 1205, elle en prit les armes, qui étoient: *d'argent, à la fasce de gueules*, qu'elle a retenues depuis jusqu'aujourd'hui. Cimier, *une tête de Reine couronnée posée un peu de profil, ayant les cheveux épars, & cachant de ses habillemens les deux côtés du heaume, sur lequel est écrit* SAINTE-MAURE, qui étoit le cri de tous les anciens Chevaliers-Bannerets de cette Maison. Supports, *deux Anges*. Généalogie dressée sur les titres originaux qui nous ont été communiqués.

* SAINTE-MAURE: Terre située en Champagne, Diocèse de Troyes, possédée, depuis plus d'un siécle, par une Famille noble du nom de GUILLAUME, dont nous avons donné une Notice *Tome IV* de ce Dictionnaire, *p.* 382, au mot CHAVAUDON, nom sous lequel elle est connue depuis environ 150 ans. Long-tems avant elle étoit en possession de la Terre de Chavaudon, située dans le ressort de la Coutume de Troyes.

JEAN GUILLAUME, duquel elle tire son origine, étoit Bailli de Troyes en 1370. Voyez la liste des Baillis d'Epée du Bailliage de Troyes & des Maires de cette Ville, imprimée, en 1723, par ordre des Maire & Echevins. Ses descendans furent successivement Capitaines, Grands-Baillis des villes de Sens & de Troyes, & Vidames de Châlons; Vidamé qui a passé à la Maison d'*Estaing*, par CLAIRE GUILLAUME, fille & héritiere de PIERRE GUILLAUME, Vicomte de Chouilly. Ils ont formé trois branches, sçavoir celle des GUILLAUME-DE-MARSANGIS, fixée à Sens; celle des GUILLAUME-DE-LA-COUR, à Châlons; & celle des GUILLAUME-DE-CHAVAUDON, établie à Troyes. FÉLIX GUILLAUME comparut au nombre des Nobles du Bailliage de Troyes, à la rédaction de la Coutume en 1509. Voyez le Procès-verbal qui en fut dressé.

PIERRE GUILLAUME-DE-CHAVAUDON, Seigneur de Sainte-Maure, Lieutenant pour le Roi au Gouvernement de Troyes, & Lieutenant-Général d'Epée de la même Ville, épousa, en 1686, *Marie Pericard*, dont: — LOUIS, qui suit; — & PIERRE-NICOLAS, rapporté après la postérité de son aîné.

LOUIS GUILLAUME-DE-CHAVAUDON, Conseiller au Parlement en 1713, Président au Grand-Conseil en 1728, Maître des Requêtes honoraire, puis Président au Parlement en 1749, mort au Château de Montmagny le 16 Juillet 1765, a laissé de son mariage, contracté en 1715, avec *Anne-Elisabeth Masson*:

LOUIS-MARIE-NICOLAS GUILLAUME-DE-CHAVAUDON-DE-MONTMAGNY, Conseiller au Parlement de Paris en 1762, qui a épousé, en 1757, *Marie Elisabeth*

de Fremont, fille de *Pierre de Fremont*, Seigneur du Mazy, Président au Parlement, & de *Marie-Agathe Desvieux*, dont : — Louis-Marie, né en 1760 ; — & une fille, nommée Marie-Agathe.

Pierre-Nicolas Guillaume-de-Chavaudon-de-Sainte-Maure, fils puîné de Pierre, & de *Marie Pericard*, Conseiller à la Cour des Aides en 1718, a épousé, en 1723, *Marie-Agnès de Varenne*, de laquelle sont issus : — 1. Pierre, qui suit ; — 2. Louis Guillaume-de-Chavaudon-de-Sainte-Maure, Lieutenant au Régiment du Roi, Infanterie, tué à la bataille de Fontenoy en 1745 ; — 3. Etienne-Paul, mentionné après son aîné ; — 4. & Jeanne-Antoinette Guillaume-de-Chavaudon-de-Sainte-Maure, mariée, en 1751, à *Jean-François Berthou*, Comte de la Violaye, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie.

Pierre Guillaume-de-Chavaudon-de-Sainte-Maure, Président de la Chambre des Comptes, Conseiller honoraire à la Grand'Chambre du Parlement, a épousé, en 1755, *Catherine-Renée Chaillon-de-Jonville*, fille de *François Chaillon-de-Jonville*, Ministre du Roi à Gènes, & de *Catherine-Renée Lombard-d'Ermenonville*, dont : — 1. André-Etienne-Pierre-Laurent, né en Décembre 1772 ; — 2, 3 & 4. Augustine-Jeanne, Susanne-Louise & Agnès-Nicole, reçues Chanoinesses de l'Abbaye Royale de Migette en 1771 ; — 5 & 6. Anne-Andrée-Eugénie & Anne-Pierrette.

Etienne-Paul Guillaume-de-Chavaudon, appellé *le Chevalier de Sainte-Maure*, troisieme fils de Pierre-Nicolas, & de *Marie-Agnès de Varenne*, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine de Dragons au Régiment Colonel-Général, a épousé, en 1770, *Madelene-Jeanne Hocquart*, de laquelle il a : — Charles-Etienne, né en 1774 ; — & Anne-Jeanne, appellée *Mademoiselle de Chavaudon*.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois besans de même, 2 & 1.*

SAISSEVAL : Ancienne Noblesse originaire de Picardie, Election d'Amiens.

Enguerrand de Saisseval, Ecuyer, fit, conjointement avec sa femme, en 1023, hommage au Seigneur *de Pecquigny*, à cause de son fief de Saisseval, de ceux de Brailly & de Saint-Vuats.

Vautier de Saisseval, Chevalier, est mentionné parmi les Chevaliers du vieux tems, dans une Charte de la Cathédrale d'Amiens, & souscrivit le don fait à cette Eglise en 1174.

Enguerrand de Saisseval, II. du nom, Chevalier, fit hommage au Seigneur *de Pecquigny*, de ce qu'il tenoit noblement de lui, tant pour lui que pour sa femme & ses héritiers, en 1229.

Guerin de Saisseval, Chevalier, fit pareillement hommage au même Seigneur *de Pecquigny*, en 1244, pour lui, sa femme & ses héritiers, de ce qu'il tenoit de lui noblement & en fief.

Pierre de Saisseval, Chevalier, fit hommage au Vidame d'Amiens, de ce qu'il tenoit de lui à Saisseval en Justice & Seigneurie, en 1273 & 1274.

Jean, Sire de Saisseval, Chevalier, Seigneur de Pissy, reconnut, pour son cousin, Gilles de Saisseval (tige de la seconde branche, rapportée ci-après), dans une vente qu'il fit, en 1348, à l'Abbaye de Saint-Lucien de Beauvais, de toute la Terre qu'il avoit à Pissy, sous plusieurs réserves, en faveur de son *amé cousin* Gilles de Saisseval, Ecuyer, dit *Fieret*. Ledit Jean épousa *Marie d'Oisy*, & en eut :

Jacques, Sire de Saisseval, Chevalier, qui donna son aveu à *Raoul de Rainneval*, Chevalier, en 1364, tant de son Manoir assis en la ville de Saisseval, que de tout ce qu'il possédoit en Fief, Justice haute, moyenne & basse, sous sa mouvance. Il tenoit le manoir de l'Estague en 1372, ainsi qu'il est rapporté dans le dénombrement du Comte *de Clermont*, & portoit dans ses armes *deux bars adossés d'argent*. De *Françoise de Bigaud*, son épouse, il eut — Marie, Dame de Saisseval, femme de *Raoul de Senicourt*. Elle porta la Terre de

Saiſſeval dans cette Maiſon, d'où elle eſt paſſée dans celle de *Lameth ;* & en elle finit cette branche des Seigneurs DE SAISSEVAL.

Branche des Seigneurs de PISSY.

I. GILLES DE SAISSEVAL, Ecuyer, dit *Fieret*, reconnu par JEAN, Sire DE SAISSEVAL, Chevalier, pour ſon couſin, rendit aveu, l'an 1362, de ce qu'il tenoit noblement & en Fief ſous la mouvance de *Raoul de Raineval*, Vidame d'Amiens, à Piſſy. De ſa femme, nommée *Marie-Catherine*, il eut :

II. JACQUES DE SAISSEVAL, Ecuyer, Seigneur de Piſſy en partie, qui fit hommage au Seigneur *de Pecquigny*, Vidame d'Amiens, de ce qu'il tenoit de lui noblement & en Fief dans la ville de Piſſy, par acte de l'an 1399: Il épouſa *Marie de Bullote*, dont — JEAN, qui ſuit, comme il eſt prouvé par un contrat de vente d'une piéce de pré & terre à Piſſy, que JEAN reconnoît provenir de *Marie de Bullote*, ſa mere, veuve de JACQUES DE SAISSEVAL, ſon pere, & par autres titres en forme.

III. JEAN DE SAISSEVAL, Ecuyer, Seigneur de Piſſy, fit hommage de cette Terre, en 1420, au Vidame d'Amiens, Seigneur de Pecquigny, & ſuivit le parti du Roi contre le Duc *de Bourgogne*. Sa Majeſté lui fit don de la Terre de Baillif, pour le récompenſer de ſes ſervices & des bleſſures qu'il avoit reçues en pluſieurs importantes occaſions, où il avoit ſignalé ſon courage & ſa valeur. Cette Terre de Baillif étoit encore dans la Maiſon au XVIe ſiécle. Il épouſa Demoiſelle *N... de Bigaud*, fit ſon teſtament le 11 Février 1476, par lequel il voulut être enterré dans l'Egliſe de Saint-Lucien de Piſſy ; & fit pluſieurs legs à ſes deux fils, ſçavoir : — JEAN, qui ſuit ; — & NICOLAS DE SAISSEVAL, Ecuyer, dont le fils, FRANÇOIS, fut obligé de recourir au Roi, pour être relevé d'une dérogeance cauſée par le peu de fortune de ſon pere ; mais depuis il fut maintenu dans ſon *ancienne nobleſſe d'extraction*, & épouſa *Jeanne de Sacqueſpée*. Cette branche s'eſt éteinte dans JEAN-BATISTE DE SAISSEVAL-BLERVILLE, qui n'eut que trois filles.

IV. JEAN DE SAISSEVAL, II. du nom Ecuyer, Seigneur de Piſſy, fit hommage au Vidame d'Amiens, Seigneur de Pecquigny, de tout ce qu'il poſſédoit, ſous ſa mouvance en toute Juſtice ; & reçut, en 1482, aveu de pluſieurs Fiefs relevans de lui. Il ſigna, en 1507, le Procès-verbal de la rédaction de la Coutume d'Amiens, comme l'un des plus qualifiés du Corps de la Nobleſſe de Picardie. Ce fut lui qui vint, à la tête de l'une des députations de cette Nobleſſe, faire des repréſentations au Roi pour les beſoins de cette Province. Il épouſa Demoiſelle *Marie le Normant*, dont : — CHARLES DE SAISSEVAL, Ecuyer, auquel ſon pere fit donation d'un fief ſis audit Piſſy, par acte paſſé le 4 Juin 1517, devant *Antoine Legallois* & *Jean Leriche*, Notaires à Amiens. Il fut tué dans un combat proche de Biagra, étant Guidon des Gendarmes de la Compagnie du Comte *de Saint-Pol ;* — & FRANÇOIS, qui ſuit.

V. FRANÇOIS DE SAISSEVAL, Ecuyer, Seigneur de Piſſy, tranſigea avec CHARLES, ſon aîné, le 6 Novembre 1525, ſur la ſucceſſion de leur pere, par acte paſſé devant *Jean d'Ainval* & *Gui Beaudouin*, Notaires à Amiens ; & fit relief, le 24 Août 1530, devant le Bailli d'Argoeuvres, comme héritier, par bénéfice d'inventaire, dudit CHARLES, ſon frere, à cauſe de ſon Fief de Hangés. Ce fut lui qui défendit Peronne avec tant de bravoure, conjointement avec le Seigneur *de Sarcus*, à la tête chacun de 1000 hommes de pied des Légions de Picardie, qu'il commandoit. La ville de Peronne porte tous les ans à la Proceſſion une banniere, aux armes des Seigneurs DE SAISSEVAL & *de Sarcus*, en reconnoiſſance de ce qu'ils ont fait lever le ſiége de cette Place. Il épouſa, le 14 Juillet 1538, *Antoinette le Bouracher*, fille de *Jean*, Seigneur de Saint-Pierre-des-Champs, & de *Jeanne Frérot*, dont : — FRANÇOIS, qui ſuit ; — & THIBAULT, Chevalier de Malte en 1566.

VI. FRANÇOIS DE SAISSEVAL, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Piſſy, homme d'armes des Ordonnances du Roi, ſous la charge de M. *de Broſſe*, épouſa, par

contrat du 19 Juillet 1575, passé devant *Adrien Pezé* & *Jean Quignon*, Notaires à Amiens, *Marie d'Ardres*, Dame de Meraucourt, fille d'*Antoine d'Ardres*, Ecuyer, Seigneur du Quesnoy, ancien Mayeur de la ville d'Amiens, & d'*Anne de Calonne*. Il étoit cousin de CHARLES-ARMAND DE SAISSEVAL, Gouverneur de Beauvais, qui remit cette Place à HENRI IV, si généreusement, en disant qu'*il ne vouloit pas vendre à son Maître son propre héritage, comme avoient fait beaucoup d'autres*. *Marie d'Ardres*, étant restée veuve, fit foi & hommage, le 5 Août 1579, devant le Bailli de Belloy & de Boucquainville, & ne vivoit plus le 17 Février 1595, que *Charles d'Ardres*, Ecuyer, Seigneur de Feuquerolles, eut, par acte passé devant *Rogeau* & *Limeu*, Notaires à Amiens, la tutelle de ses deux enfans mineurs, sçavoir : — FRANÇOIS, qui suit ; — & ADRIENNE, mariée, à Amiens par contrat du 1 Février 1598, à *François de Gueulluy*, Ecuyer, Sieur de Rumigny.

VII. FRANÇOIS DE SAISSEVAL, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Pissy, Meraucourt, &c. épousa, par contrat du 5 Juin 1607, passé devant *d'Heriffart*, Notaire à Laon, Demoiselle *Louise Poulet*, fille de *Gabriel*, Ecuyer, Seigneur de la Galardou, du Vivier, &c. Intendant de la Maison du Duc *de Guise*, & de *Louise de Ponthieu*. Il fit son testament le 13 Août 1641, pardevant *Hodeucq*, Notaire à Poix, par lequel il donne un demi-muid de bled aux pauvres, en exécution du testament d'*Antoine d'Ardres*, son grand-pere maternel ; & fait des legs à tous ses enfans, sçavoir : — 1. CHARLES, qui suit ; — 2. FRANÇOIS, Ecuyer, Sieur de Meraucourt ; — 3. ANTOINE, Ecuyer, Sieur de Nommande ; — 4. CLAUDE, auteur d'une branche rapportée ci-après ; — 5. NICOLAS ; — 6. LOUIS ; — 7 & 8. MARGUERITE & ISABELLE.

VIII. CHARLES DE SAISSEVAL, Chevalier, Seigneur de Pissy, Auge, &c. Lieutenant pour le Roi au Gouvernement de la ville d'Amiens, par Provisions du 9 Avril 1649, épousa, par contrat du 6 Novembre 1639, passé devant *Bergeon* & *Bremeau*, Notaires au Châtelet de Paris, Demoiselle *Anne Jabin*, fille de feu *Philippe*, Ecuyer, Seigneur de Raincis, & de *Marie le Chennevis*. Il testa, conjointement avec sa femme, le 8 Avril 1676, devant *Jean Dais* & *Jean Baye*, Notaires à Amiens. Leurs enfans furent : — 1. FRANÇOIS, qui suit ; — 2. ANNE-ETIENNE, Chevalier, Seigneur de Francqueville, Capitaine au Régiment de la Reine, marié, par contrat du 10 Février 1679, passé devant *Henri Hallets*, Notaire à Liége, avec Demoiselle *Jeanne d'Iturar*, fille de Don *Juan d'Iturar*, Capitaine des Cuirassiers au service de Sa Majesté Catholique, & de *Jeanne Gobert* ; — 3. FRANÇOIS-LOUIS, rapporté ci-après ; — 4. & CLAUDE-LOUIS, Seigneur de Flers, reçu Chevalier de Malte en 1666, puis marié, par contrat du 23 Avril 1683, à *Charlotte de Taffart*, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur de Blamont, ancien Major de la ville & Gouvernement d'Amiens, & de feu *Marie Mouquet*.

IX. FRANÇOIS DE SAISSEVAL, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de Pissy, Capitaine au Régiment de la Reine, & Lieutenant pour le Roi au Gouvernement d'Amiens, par Provisions du 10 Mars 1674, épousa, par contrat du 23 Juillet 1675, passé devant *Delaunay* & *de Saint-Jean*, Notaires au Châtelet de Paris, Demoiselle *Geneviéve Fraguier*, fille de feu *Nicolas Fraguier*, Conseiller du Roi, Président au Bureau des Finances à Paris, & de Dame *Denise Jabin*, dont ; — 1. FRANÇOIS, Capitaine de Cavalerie au Régiment de la Reine, marié à *Anne de Cucheleut*, dont il ne laissa qu'une fille, qui a porté la Terre de Pissy à *N... de Baumont*, dont elle a eu un fils unique, qui jouit de cette Terre. Elle est morte il y a cinq ou six ans au plus ; — 2. FRANÇOIS-LOUIS ; — 3. CHARLES-DENIS ; — 4. NICOLAS-LOUIS, qui suit ; — 5. & GENEVIÉVE-MADELENE.

X. NICOLAS-LOUIS DE SAISSEVAL, Chevalier, épousa Demoiselle *Marie-Catherine Dragon*, de laquelle il a eu : — 1. MAXIMILIEN DE SAISSEVAL, Capitaine en second au Régiment de Royal-Artillerie ; — 2. JEAN, qui a été Mousquetaire du Roi ; — 3. & CHARLES.

IX. FRANÇOIS-LOUIS DE SAISSEVAL, Chevalier, Seigneur d'Auge, fils puîné

de CHARLES, Chevalier, Seigneur de Piffy, Auge, &c. Lieutenant pour le Roi au Gouvernement d'Amiens, & d'*Anne Jabin*, fut Capitaine au Régiment de la Reine, & Lieutenant de MM. les Maréchaux de France au Département d'Amiens. Il époufa, par contrat du 29 Janvier 1683, paffé devant *Caron*, & fon Confrere, Notaires de cette Ville, Demoifelle FRANÇOISE-YOLANDE DE SAISSEVAL, fille de feu N... DE SAISSEVAL, Chevalier, Seigneur de Meraucourt, & de *Madelene de Gouffancourt*, dont : — 1. FRANÇOIS-LOUIS-CLAUDE, né le 26 Avril 1690; — 2. JEAN, né le 29 Décembre 1693; — 3. CHARLES-LOUIS, né le 30 Janvier 1698; — 4. MARIE-FRANÇOISE-YOLANDE, née le 26 Janvier 1684; —— 5. & GENEVIÉVE, née le 14 Mai 1691. Ces enfans font morts fans alliance.

Branche des Seigneurs de MERAUCOURT, FEUQUIERES, &c.

VIII. CLAUDE DE SAISSEVAL, Chevalier, Seigneur de Meraucourt & de la Viefville, quatrieme fils de FRANÇOIS, III. du nom, Seigneur de Pifly, & de *Louife Poulet*, époufa, par contrat du 28 Février 1648, paffé devant *Martin de Heriffart*, Notaire à Grandvillers, Demoifelle *Madelene Dupont*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur de Bernacoufture, & de *Catherine de Saint-Clair.* Il fit fon teftament le 5 Mars 1679, par lequel il fonde un *Obit* pour fon époufe, & fait des legs à fes fix enfans, fçavoir : — CLAUDE, qui fuit; —— NICOLAS; —— CHARLOTTE-ANNE; — JACQUELINE-SUSANNE; —— ANTOINETTE & CATHERINE DE SAISSEVAL.

IX. CLAUDE DE SAISSEVAL, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Meraucourt, la Viefville, mort le 3 Juillet 1716, avoit époufé, par contrat du 9 Avril 1682, paffé devant *le Preftre*, Notaire de Ponthieu, *Marie-Madelene d'Ardres*, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur de Feuquieres & de Feuquerolles, & de *Marguerite le Quieu*, dont : — 1. CLAUDE-FRANÇOIS, qui fuit; — 2. JEAN-BATISTE, né le 24 Décembre 1689; —— 3. PIERRE, né en 1698; — 4. MARIE-MADELENE, née le 15 Janvier 1684; — 5. GENEVIÉVE-MARGUERITE, née le 18 Août 1685; — 6. ANNE-FRANÇOISE, née le 4 Juillet 1687; — 7. & SUSANNE, née le 5 Janvier 1689.

X. CLAUDE-FRANÇOIS, Comte DE SAISSEVAL, Chevalier, Seigneur de Feuquieres, Meraucourt, Froyelle, Feuquerolles, Elincourt, la Ferriere, &c. né le 20 Février 1683, Major du Régiment d'Ormoy, Chevalier de Saint-Louis, puis Commandant pour le Roi des ville & Gouvernement d'Ardres, y eft décédé en 1748. Il avoit époufé, le 13 Février 1714, *Louife-Catherine-Françoife de Verduzan*, fille de *Louis*, Seigneur de Colomel, Commandant au Fort de Nieulay, près Calais, & de *Catherine de Jacomel*, de laquelle il a eu : —— 1. LOUIS-FRANÇOIS, né le 27 Juin 1715, reçu Page du Roi dans fa grande Ecurie le 17 Décembre 1732, décédé en 1736; — 2. CLAUDE-JEAN-BATISTE, qui fuit; — 3. & ANNE-ELISABETH, mariée à *Antoine de la Rue*, Chevalier, Seigneur du Rofois.

XI. CLAUDE-JEAN-BATISTE, Comte DE SAISSEVAL-FEUQUIERES, Chevalier, Seigneur de Feuquieres, la Ferriere, Meraucourt, Feuquerolles, Elincourt, &c. Guidon des Gendarmes de Berri, le 1 Février 1749, puis Guidon des Gendarmes Ecoffois le 6 Avril 1758, mort en 1761, avoit époufé, en 1752, *Henriette-Philberte du Brocard-de-Barillon*, fille de *Louis-Alexandre du Brocard-de-Barillon*, Ecuyer, Secrétaire du Roi, & de *Marguerite-Jeanne Brunault*, & niéce de *Henri du Brocard*, Lieutenant-Général, & commandant le Corps de l'Artillerie, tué à la bataille de Fontenoy. La Comteffe DE SAISSEVAL eft auffi décédée en 1761, laiffant pour enfans : —— CLAUDE-LOUIS, appellé *le Marquis* DE SAISSEVAL, né le 12 Janvier 1754, Capitaine de Dragons; —— & CLAUDE-JEAN-HENRI, dit *le Comte* DE SAISSEVAL, né le 2 Septembre 1755, Capitaine de Cavalerie.

Les armes : *d'azur, à deux bars adoffés d'argent.* Supports, *deux levriers.* Cimier, *une licorne.*

SALABERRY. *Voyez* IRUMBERRY-DE-SALABERRY, *Tome VIII.*

SALIGNAC-DE-FÉNELON : Cette Maiſon, dont le nom ſe trouve écrit dans les anciens titres SALAGNAC, SALANHAC & SALIGNAC, eſt connue avant l'an 1000 dans le Périgord, où eſt ſituée la Terre de Salignac, à deux lieues de Sarlat.

Elle eſt illuſtre par ſes alliances & par les grands hommes qu'elle a produits, comme deux Archevêques de Bordeaux, ſix Evêques de Sarlat, un Evêque de Cominges, pluſieurs Abbeſſes d'un mérite diſtingué, des Grands-Sénéchaux de Périgord & de Querci, des Chevaliers de l'Ordre du Saint Eſprit, &c. Le Baron DE SALAGNAC fut célebre par ſon Ambaſſade de Conſtantinople ſous le regne de HENRI *le Grand,*

De MAYNARD, Seigneur DE SALIGNAC ou SALAGNAC, qui vivoit dans le XIIIe ſiécle, deſcendoit

RAIMOND DE SALIGNAC, qui eut pour ſecond fils — JEAN DE SALIGNAC, Seigneur de Fénelon, pere — d'HÉLIE, qui ſuit.

HÉLIE DE SALIGNAC, Seigneur de Fénelon, de la Motte, de Gaulejac, de Mareuil & de Contenac, épouſa *Catherine de Segur-de-Théobon*, & en eut : — ARMAND, qui ſuit ; — & BERTRAND DE SALIGNAC, Seigneur de la Motte-Fénelon, Vicomte de Saint-Julien, Baron de Loubert, Chevalier de l'Ordre du Roi, Conſeiller d'Etat, Capitaine de 50 hommes d'armes, Ambaſſadeur en Angleterre, puis en Eſpagne, fait Chevalier de l'Ordre du Saint-Eſprit, à la promotion du 31 Décembre 1579, mort le 13 Août 1599, ſans avoir été marié.

ARMAND DE SALIGNAC, Seigneur de Fénelon, Chevalier de l'Ordre du Roi & Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, mort en 1579, laiſſa pour fils :

JEAN DE SALIGNAC, Chevalier, qui épouſa *Anne de Pelegrue*, dont ſortit :

FRANÇOIS DE SALIGNAC, Baron de la Motte-Fénelon, marié, le 12 Mars 1599, avec *Marie de Bonneval*, Dame de Salagnac & de Magnac, fille unique d'*Horace de Bonneval*, Seigneur de Montagut & de Salagnac, tué aux barricades de Tours en 1587, & de *Marguerite de Neuville*, Dame de la Baronnie de Magnac. Par cette alliance il fit rentrer dans ſa Maiſon la Terre de Salignac ou Salagnac. Ils eurent de leur mariage : — 1. PONS, qui ſuit ; — 2. & ANTOINE DE SALIGNAC, Marquis de Magnac, Lieutenant-Général au Gouvernement de la haute & baſſe Marche, qui obtint en ſa faveur l'éreӑion de la Baronnie de *Magnac* en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Mai 1650, regiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes les 8 Avril & 30 Juillet 1653. Il fut nommé à l'Ordre du Saint-Eſprit, & mourut en 1683, laiſſant de *Marguerite de Monteron*, Dame de Fontaine-Chalandray, ſon épouſe, MARIE-THÉRESE-FRANÇOISE DE SALIGNAC, Marquiſe de Magnac, Dame de Fontaine-Chalandray, morte en 1726. Elle avoit épouſé, 1°. en 1681, *Pierre*, Marquis *de Laval-Lezay* ; & 2°. en 1693, ſon couſin-germain JOSEPH-FRANÇOIS DE SALIGNAC, mort en 1735, ſans poſtérité. De ſon premier lit elle eut — *Gui-André de Laval*, héritier de Magnac & de Fontaine-Chalandray.

PONS DE SALIGNAC, Marquis de la Motte-Fénelon, épouſa 1°. *Iſabeau d'Eſparbès-de-Luſſan* ; & 2°. *Louiſe de la Crópte*, ſœur du Marquis de Saint-Abre. Du premier lit il eut : — PONS, qui ſuit ; & du ſecond lit : — FRANÇOIS DE SALIGNAC-DE-LA-MOTTE-FÉNELON, né le 6 Août 1651, au Château de Fénelon en Querci, Archevêque Duc de Cambray, Prélat diſtingué autant par ſon eſprit que par ſa piété, & ſi connu par ſes Ouvrages, mort à Cambray le 7 Janvier 1715. Voyez ſon article dans *Moréri.*

PONS DE SALIGNAC, Comte de la Motte-Fénelon, épouſa *Anne du Lac*, Dame de la Parede, dont :

FRANÇOIS DE SALIGNAC, Marquis de la Motte-Fénelon, mort le 12 Janvier 1742, ayant eu d'*Eliſabeth de Beaupoil-Saint-Aulaire*, ſon épouſe, pluſieurs enfans, ſçavoir : — 1. N... DE SALIGNAC, qui a été très-long-tems Doyen du Chapitre Royal de Taraſcon en Provence, & eſt mort à Paris ; — 2. GABRIEL-JACQUES,

JACQUES, qui fuit; —— 3. FRANÇOIS-BARTHELEMI, Evêque de Pamiers, aussi mort à Paris; —— 4. HENRI-JOSEPH, appellé *le Chevalier de Fénelon*, Officier aux Gardes-Françoises, mort à Paris; —— 5. FRANÇOIS-ALEXIS, aussi nommé *le Chevalier de Fénelon*, Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, mort à Fontainebleau, où il faisoit son service; — 6. ARMAND, Garde du Pavillon, mort fort jeune dans le Vaisseau qui revenoit de Saint-Domingue; — 7. FRANÇOIS, Lieutenant de la Compagnie Colonelle du Régiment de Poitou, mort fort jeune, en allant joindre le Régiment;

8. JACQUES DE SALIGNAC, Comte de Fénelon, ancien Mestre-de-Camp de Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, Chevalier Commandeur de l'Ordre Militaire de Saint-Lazare, Notre-Dame de Mont-Carmel de Jérusalem, qui a épousé, le 12 Février 1757, *Renée-Mathurine le Provost-de-la-Touche*, fille de Messire *François-Louis le Provost*, Chevalier, Seigneur de la Touche, sous Doyen de la Noblesse de Bretagne. Ils vivent & n'ont point d'enfans;

9. MARIE-ANTOINETTE-AUGUSTINE DE SALIGNAC, vivante, veuve du Marquis *de Poyreaux-de-Royere*; — 10. CATHERINE-ELISABETH, veuve du Comte *de Poyreaux*, frere du Marquis. Elle en a un fils & plusieurs filles; — 11. MARIE-ANNE, morte fort jeune, laissant de son mariage avec le Marquis *de Saint-Viance-de Puymege*, un fils, qui vit; — 12. ANNE, mariée au Marquis *de Bonneguise*, premier Gentilhomme du feu Comte *d'Eu*, & frere de feu l'Evêque d'Arras: ils vivent sans enfans; — 13. & GABRIELLE, Abbesse de Tarascon, où elle est morte, enterrée dans cette Abbaye.

GABRIEL-JACQUES DE SALIGNAC, Marquis de Fénelon, Chevalier des Ordres du Roi, nommé Ambassadeur ordinaire en Hollande au mois de Mai 1724, Ambassadeur extraordinaire & Plénipotentiaire au Congrès de Soissons le 31 Août 1727, Gouverneur du Quesnoy en Avril 1735, fait Lieutenant-Général des Armées du Roi le 1 Mars 1738, Conseiller d'Etat d'Epée au mois de Septembre suivant, & Chevalier des Ordres le 2 Février 1740, est mort le 11 Octobre 1746, âgé de 58 ans ou environ, de la blessure qu'il avoit reçue le même jour à la bataille de Rocoux. Il avoit épousé, en Décembre 1721, *Louise-Françoise le Pelletier*, fille de *Louis le Pelletier*, Seigneur de Villeneuve-le-Roi, alors premier Président du Parlement de Paris, & de *Charlotte-Henriette le Mairat*, sa seconde femme. De ce mariage sont issus: — 1. FRANÇOIS-LOUIS, qui suit; —— 2. N... DE SALIGNAC-DE-FÉNELON, mariée, le 28 Octobre 1741, à *Henri-François de la Cropte*, Marquis de Beauvais-Chanterac en Périgord; — 3. ANNE-CHARLOTTE-LOUISE, mariée, le 22 Octobre 1753, à *François-Pierre de Delay-de-la Garde*, Maître des Requêtes; — 4. & MARIE-LOUISE-AUGUSTINE, mariée, le 5 Mai 1760, à *Sébastien-François-Ange le Normant-de-Mizy*, Conseiller d'Etat, Intendant-Général de la Marine & des Colonies, veuf d'*Elisabeth le Coffier*.

FRANÇOIS-LOUIS DE SALIGNAC, Marquis de Fénelon, &c. né le 7 Novembre 1722, Colonel du Régiment de la Fere en 1743, Brigadier des Armées du Roi le 17 Juillet 1747, Maréchal-de-Camp le 10 Février 1759, Lieutenant-Général le 25 Juillet 1762, ci-devant Gouverneur-Général de la Martinique & des Isles du Vent, a épousé, le 7 Novembre 1747, *Marie-Charlotte de Malon-de-Bercy*, née le 18 Mai 1729, fille de *Louis-Claude*, Marquis de Bercy, Capitaine aux Gardes-Françoises, & de *Henriette-Victoire Collart*. Elle est morte le 9 Septembre 1760, laissant des enfans.

Les alliances de la Maison de SALIGNAC sont avec celles de *Laval*, *la Trimouille*, *Themines*, *Sainte-Maure*, *Gontaut-Biron*, *Maillé*, *Crevant*, *Aubusson*, *Tour-d'Auvergne*, les Ducs *de Gramont*, les Ducs *de Navailles*, les *d'Uzès*, les *Lussan-d'Esparbès-d'Aubeterre*, les *Galard de-Béarn*, les *Talleyrand*, *Beaumont-du-Gibeau*, de Saintonge, *d'Escars*, *Bourdeille*, *du Maine du-Bourg*, enfin les *Caumont*, *Saillants*, d'*Estaing*, d'*Harcourt*, &c. Les armes: *d'or, à trois bandes de sable.*

Il est parlé de cette Maison dans les *Mercures de France* des mois de *Septembre* 1735, *p.* 2118, & de *Novembre* 1746, *p.* 202 & 203; & aussi dans le *Dict.*

tionnaire des Gaules, *in-folio*, *Tome IV*, au mot MAGNAC, d'où nous avons extrait en partie cet abregé généalogique.

* SALLE (LA): La Terre & Seigneurie de Champsonel en Normandie fut érigée en *Marquisat*, sous le nom de *la Salle*, par Lettres du mois de Juillet 1673, enregistrées, le 29 Décembre suivant, au Parlement de Rouen, en faveur de

Louis Caillebot, Seigneur de la Salle & de Montpinçon, Capitaine des Gendarmes de la Garde, & Lieutenant-Général des Armées du Roi. Le titre de *Marquisat de la Salle* a été depuis transféré sur la Terre de *Montpinçon*, par Lettres du mois de Juillet 1730, & enregistrées en la Chambre des Comptes de Rouen le 20 Janvier 1732. *Voyez* CAILLEBOT-DE-LA-SALLE.

SALSE: Ancienne Noblesse originaire de Catalogne, établie en Champagne depuis 1655.

Il est vraisemblable qu'elle descend de SANCHE DE SALSE, un des principaux guerriers qui suivirent *Geoffroi*, Comte *de Barcelone*, contre les Normands, au rapport d'*Iolalgus*, Auteur Catalan, dans son Traité des faits héroïques de la Maison d'*Arragon*. En voici la Généalogie, dressée par M. *d'Hozier*, Juge d'armes de France, d'après le Procès-verbal de M. *de Caumartin*, sur la recherche de la Noblesse de Champagne en 1667, & des *Mémoires* particuliers.

I. MARC DE SALSE, Ecuyer, Seigneur de Lhers en Guienne, vivoit en 1460, & avoit épousé *Catherine de Laubepin*, dont, pour fils unique:

II. BLAISE DE SALSE, qualifié *Chevalier* dans son contrat de mariage, passé le 29 Janvier 1515, devant *Solomé*, Notaire à Aulbin, avec *Bernardine Gourdon-de-Vaillac-Genouillac*, fille de *Charles Gourdon-de-Vaillac-Genouillac*, & de *N... de Gontault*. Il mourut en 1535, ayant eu de son mariage: — CHARLES, qui suit; — RAIMOND & JEANNE, morts jeunes.

III. CHARLES DE SALSE, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Lhers, testa le 11 Mars 1588, & mourut en 1592. Il avoit épousé, par contrat du 23 Avril 1562, passé devant *la Barthe*, Notaire à Aulbin, *Jeanne de Bramarie*, fille de *Raimond*, Seigneur de Lescun, & de *Jeanne Sequier*. Il est dit dans son contrat de mariage, NOBLE *ex utroque latere*. Ses enfans furent: — RAIMOND, dont la postérité est éteinte; — & MARC, qui suit.

IV. MARC DE SALSE, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Montgiroud, épousa, par contrat passé le 24 Avril 1594, devant *Bousqueti*, Notaire à Roquefeuil, *Fleurette d'Aubignac-d'Hauteride*, fille de *Gaspard d'Aubignac-d'Hauteride*, Seigneur de la Roquevielle, & de *Fleurette Massip-de-Bournazel*, dont plusieurs enfans, morts sans postérité; — & PIERRE, qui suit.

V. PIERRE DE SALSE, I. du nom, Chevalier, Seigneur de la Roquevielle, d'Ecancourt & d'Hauteride, Lieutenant Colonel du Régiment de Beaufort sous Louis XIII, & Maréchal-de-Camp dans l'armée du Duc *de Rohan*, suivant ses Mémoires, & l'Histoire de France de *Jean de Serre*, épousa, par contrat passé le 21 Janvier 1625, devant *Ledieu*, Notaire à Saint-Jean du Breuil, *Françoise de Liquieres*, fille de *François de Liquieres*, Seigneur de la Mainerie, & d'*Isabelle Guichard*, dont vinrent: — LEVI, qui suit; — & PIERRE, rapporté après son aîné.

VI. LEVI DE SALSE, Chevalier, Seigneur de la Roquevielle, connu particulierement sous ce nom, Seigneur de Son, Begny & Doumele, à cause de sa femme, est le premier qui s'établit en Champagne; fut pourvu, à l'âge de 18 ans, d'une Compagnie de Chevaux-Légers, obtint dans la suite un Régiment de Cavalerie de son nom, suivant son Brevet de Mestre-de-Camp du 28 Août 1674; fut fait Brigadier, après s'être distingué en plusieurs occasions, sous les ordres du Maréchal *de Crequy*, en 1678, notamment à l'affaire de Starmatte, où, avec 120 Dragons & 400 chevaux de son Régiment, il empêcha les ennemis, au nombre de 1200 qui se retranchoient, de former un pont sur le Rhin

Il fit mettre pied à terre à sa troupe, les attaqua si vigoureusement qu'il les dissipa : 300 furent noyés, 200 tués sur la place, & 500 blessés ou faits prisonniers. Cette action lui valut plusieurs Lettres flatteuses du grand *Condé*, conservées parmi les papiers de M. le Marquis DE SALSE ; & il en est parlé dans l'Histoire Militaire de LOUIS XIV, par le Marquis *de Quincy*. Il mourut de ses blessures, sans enfans de son mariage, contracté le 12 Avril 1655, avec *Marie-Anne de Sueve*, fille de *Philippe de Sueve*, Chevalier, Seigneur de Milly, Conseiller d'Etat & Chambellan de S. A. R. de Lorraine, Gouverneur de Dun, & de *Barbe de Leger*.

VI. PIERRE DE SALSE, II. du nom, frere du précédent, Chevalier, Seigneur d'Ecancourt, fut fait Capitaine de Cavalerie, le 3 Septembre 1674, au Régiment de son frere, sous les ordres duquel il servoit, & se distingua. Il épousa, par contrat du 21 Juillet 1663, passé devant *Moleteau* & *Bretton*, Notaires à Vasigny, *Jeanne de Saint-Quentin*, fille de *Jean de Saint-Quentin*, Seigneur de Son, & de *Marie-Anne de Sueve*, sa belle-sœur. Ses enfans furent :

1. FRANÇOIS DE SALSE, Chevalier, Seigneur de Son, pourvu, fort jeune, d'une Cornette de Cavalerie, marié, par contrat du 22 Août 1682, à *Paule-Antoinette d'Ernecourt*, fille d'*Anne-Henri d'Ernecourt*, Seigneur de Port-sur-Seilles, & de *Madelene-Marthe-Barbe de Raigecourt*, Dame de Bayonville. Il mourut sans postérité. La succession de sa femme, décédée peu de tems avant lui, qu'elle lui avoit assurée par contrat de mariage, lui fut contestée par ses héritiers. La Terre de Bayonville lui resta, par transaction passée entr'eux & lui, ou son frere ; celle de Port-sur-Seilles retourna à MM. *de Raigecourt*, & le reste des biens de Madame DE SALSE, passa à MM. *de la Châtre*, Comtes de Nançay, ses héritiers du côté paternel ; — 2. PIERRE, qui suit ; — 3 & 4. ISABELLE & JEANNE, mortes Religieuses au Couvent de la Congrégation à Rethel.

VII. PIERRE DE SALSE, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Son, Bayonville, Balay, Doumelie & Givron, fut Capitaine de Cavalerie au Régiment de la Roquevielle, suivant son Brevet du 18 Juillet 1684, & épousa, par contrat du 19 Août 1697, passé devant *Mantiel*, Notaire à Metz, *Charlotte le Goullon*, fille de *Charles le Goullon*, Seigneur de Borny & de Cuvry, ancien Lieutenant-Colonel du Régiment de la Reine, Cavalerie, & de *Charlotte de Vilers*, dont il a eu : — 1. PAUL, Eccléfiastique, né en 1700, mort en 17.. ; — 2. CHARLES, qui suit ; — 3. HENRI, mort en bas-âge ; — 4. HUBERT, tué à la bataille de Dettingen, étant Capitaine au Régiment Royal d'Artillerie ; — 5. FRÉDERIC, auteur de la branche des Seigneurs d'Apremont établie en Champagne, rapportée ci-après ; — 6. JEAN-BATISTE, dont il sera parlé après ses freres ; — 7. CHARLOTTE, née en 1699, mariée, en 1725, à feu *Jean-Joseph de Berry*, Seigneur de Beauvallon, Brigadier des Armées du Roi, ancien Lieutenant-Colonel du Régiment de Normandie, morte en 1763 ; — 8. & MARIE-SCOLASTIQUE, née en 1710, morte sans alliance.

VIII. CHARLES DE SALSE, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Maranges en Lorraine, né en 1702, a servi 30 ans au Régiment d'Infanterie de Languedoc, a été blessé à la bataille de Rocoux, d'un coup de fusil à travers de l'épaule ; s'est retiré Capitaine de Grenadiers audit Régiment de Languedoc, avec la Croix de Saint-Louis & 500 livres de pension, & est mort en Juillet 1775. Il avoit épousé, 1°. par contrat du 27 Juin 1730, *Therese Joannes* ; & 2°. en 1735, *Louise de Saint-Blaise*, fille de *Michel de Saint-Blaise*, Ecuyer, Seigneur de Landonville, Conseiller au Parlement de Metz, & de *N... de Montvaux*. Du premier lit sont issus : — 1. ARMAND, qui suit ; — 2 & 3. deux enfans morts en bas-âge ; & du second lit : — 4. MICHEL, Enseigne au Régiment de Languedoc, mort en 1747, à l'armée d'Italie ; — 5. MARIE-SCOLASTIQUE, dite *Mademoiselle* DE SALSE ; — 6. SUSANNE, Dame de l'Abbaye Royale de Sainte-Glossinde ; — 7. & NICOLE, dite *Mademoiselle d'Ecancourt*.

IX. ARMAND DE SALSE, Chevalier, Seigneur de Maranges, a servi 32 ans dans le Régiment de Languedoc, où il a été Capitaine de Grenadiers, est Che-

valier de Saint-Louis, & aujourd'hui Lieutenant-Colonel du Régiment de Rohan-Soubise, ci-devant Querci.

Branche des Seigneurs d'Apremont, établis en Champagne.

VIII. Frédéric de Salse, Chevalier, Seigneur d'Apremont, cinquieme fils de Pierre de Salse, & de *Charlotte le Goullon*, a servi long-tems dans le Régiment de Normandie, où il a eu une Compagnie, qu'il a quittée pour se marier, en 1738, avec *Anne-Claude-Angélique Canel*, fille de *Jean Canel*, Ecuyer, Seigneur de la Motte & d'Ixermont, Lieutenant-Général du Bailliage de Charleville, & d'*Anne d'Epinoy*. Elle est morte, & a eu pour enfans: — 1. Jean-Charles-Laurent, qui suit; — 2 & 3. Antoine-René & Valentin, morts en bas-âge; — 4. & Anne-Charlotte de Salse, mariée, au mois de Février 1762, avec *Jérôme-Antoine de Joybert*, Chevalier, Seigneur de Villers-sur-Marne, ancien Capitaine d'Infanterie, à présent Guienne.

IX. Jean-Charles-Laurent de Salse, Chevalier, Vicomte de Ville, Seigneur de Chatel, né en 1739, a servi plusieurs années en qualité de Lieutenant au Régiment de Normandie, & est mort en 1766. Il avoit épousé, en 1758, *Madelene-Louise-Thérese d'Ernecourt*, fille de *Louis-Hippolite d'Ernecourt*, Baron de Montreuil, Seigneur de la Neuville, & d'*Angélique-Françoise-Guillaume de Saint-Heulien*, dont: —— 1. Louis-Hippolite-Charles de Salse, Chevalier, Vicomte de Ville, né en 1760, Sous-Lieutenant au Régiment Royal-Champagne, Cavalerie, par Brevet du 18 Janvier 1775, d'où il a passé, en la même qualité, au Régiment de la Reine, Cavalerie, le 8 Décembre 1776; —— 2. Louis-Marie-Charles de Salse-d'Ernecourt, né au mois d'Août 1761, Sous-Lieutenant au Régiment de Querci, actuellement Rohan-Soubise, par Brevet du 5 Septembre 1775; —— 3. & Marie-Scolastique, dite *Mademoiselle* de Salse-d'Apremont, née en 1765.

Branche établie à Milly en Clermontois.

VIII. Jean-Batiste de Salse, sixieme fils de Pierre, & de *Charlotte le Goullon*, Chevalier, ancien Capitaine au Régiment de Normandie, Chevalier de Saint-Louis, a été blessé à l'épaule au combat de Nelle sous Gand, en 1745, & a quitté le service. Il a épousé 1°. *Marie-Joseph de Pouilly*, fille de *Charles de Pouilly*, Seigneur de Charmoy, & de *Charlotte d'Herbemont*, dont il a eu plusieurs enfans, morts en bas-âge; & 2°. *Françoise de Sueve*, fille de *N... de Sueve*, Seigneur de Creux en Lorraine, & de *N... du Plessis*. De ce second lit il a —— Frédéric de Salse, né en 1769.

Les armes: *d'azur, au lion couronné d'or, armé & lampassé*. Supports, *deux Sauvages, tenant chacun une massue*.

* SANSY: Terre & Seigneurie située dans le Duché de Bourgogne, Diocèse de Langres, & qui releve du Seigneur de la ville de Noyers.

En 1347, Dame Guillaume de Verilly, veuve de *Pierre*, Chevalier, Seigneur *de Sansy*, en reprit de fief, tant pour elle que pour *Jean*, son fils mineur. En 1351 *Jeannette des Granges* étoit Dame de Sansy en partie, & *Girard de Manus*, Ecuyer, l'étoit aussi en partie en 1391. Cette Terre de Sansy, en 1482, fut partagée entre les enfans d'*Etienne de Masieres*, & d'*Hermen Douhenne*, son épouse; &, en 1508, *Jean de Masieres* en donna la troisieme partie à *Philiberte de Barges*, sa niéce, fille de *Jean de Barges*, & de *Marie de Masieres*. C'est par le second mariage de cette *Philiberte de Barges* avec Jean du Boutet, que cette Terre est entrée, en 1511, dans la Famille du Boutet, où elle est restée jusqu'à Louis du Boutet, qui la vendit, en 1698, à *N... le Bascle-de-Moulins*, lequel l'a aussi vendue depuis peu d'années; mais nous ignorons à qui.

Un *Mémoire* de preuves, extraites des titres originaux, dressé par *Antoine Petot*, Archiviste & Généalogiste de l'Ordre de Malte au Grand-Prieuré de Champagne, certifié & signé de lui, nous apprend que cette Famille du Boutet

est *noble de race*, & distingués autant par son ancienneté que par ses belles alliances; mais nous en ignorons l'origine, & nous ne pouvons en donner la filiation que depuis ledit JEAN DU BOUTET, qui suit, cadet de sa Maison, vivant sur la fin du XVe siécle.

I. JEAN DU BOUTET est qualifié, dans plusieurs titres, entr'autres un acte du 30 Décembre 1581, *noble homme*, *Ecuyer*, Seigneur de Sansy en partie, homme d'armes dans la Compagnie de Messire *Robinet de Framezelles*, qui étoit Capitaine de 100 lances sous la charge du Roi. Personne n'ignore qu'on ne recevoit parmi les hommes d'armes que ceux qui étoient d'une ancienne noblesse, même de la plus grande condition, & que nos Rois, entr'autres FRANÇOIS I, les regardoit comme l'*élite de sa Noblesse & le bras qui portoit son Sceptre*. Suivant tous les Auteurs, pour être reçu homme d'armes, il falloit être bon Gentilhomme & avoir au moins quatre générations de noblesse, qui à 30 ans font 120 ans, lesquels ajoutés à son âge, du moins de 40 ans, en tout 160 ans au-dessus de 1511, époque de son mariage; ce qui remonte à l'année 1351 pour sa noblesse. Ce fut par contrat passé le 10 Septembre 1511, devant *Emery Ramondet* & *Pierre Cuillier*, Notaires & Tabellions Jurés en la Cour de la Prévôté de Noyers, que JEAN DU BOUTET épousa *Philiberte de Barges*, Dame de Sansy en partie, veuve de noble homme *Pierre de Poques*, qui avoit été aussi homme d'armes dans la Compagnie du même *Robinet de Framezelles*, & fille de *Jean de Barges*, & de Demoiselle *Marie de Masieres*. Son mari étoit mort en 1554, qu'elle eut la garde-noble de ses cinq enfans. Elle portoit pour armes: *de gueules, à deux fasces d'or, accompagnées de trois aigles éployées d'argent, une en chef, la seconde entre les deux fasces; & la troisieme en pointe*. Ces enfans furent:

1. ALEXANDRE DU BOUTET, Ecuyer, co-Seigneur de Sansy, homme d'armes de la Compagnie de M. *de Villers*. Il fut fait prisonnier de guerre, on ne sçait pas à quelle affaire; & fut ensuite à la Cour auprès de la Comtesse *de Châteauvillain*. En 1571, il fit une acquisition à son profit, à celui de FRANÇOIS, son frere cadet, & de CATHERINE, une de ses sœurs; rendit foi & hommage en 1584, avec ladite CATHERINE, de ce qu'ils tenoient en la Seigneurie de Sansy, à FRANÇOISE D'ORLÉANS, Princesse de Condé, comme Dame de Noyers; donna, en 1587, son dénombrement à la même Princesse, alors Douairiere; & lui fit encore foi & hommage en 1588, pour une sixieme partie de la Seigneurie de Sansy; qu'il avoit acquise avec CATHERINE DU BOUTET, sa sœur, de *Claude de Rabutin*, Ecuyer, Seigneur en partie dudit Sansy. On ne voit pas que cet ALEXANDRE ait été marié;

2. FRANÇOIS, qui suit; — 3. CATHERINE, qui ne prit pas d'alliance. Après la mort de FRANÇOIS, son frere, elle se chargea, avec ALEXANDRE, son aîné, de l'éducation de CYRE DU BOUTET, leur neveu;

4. HUGUETTE, mariée 1°. à *Jean d'Escorailles*, Ecuyer, Seigneur de la Gibaudiere en Nivernois, qui donna quittance de la dot de sa femme, en 1566; à ALEXANDRE, FRANÇOIS & CATHERINE DU BOUTET, ses freres & sœur. Etant veuve, elle épousa, en secondes nôces, *Jean de Tespes*, Ecuyer, demeurant à Méry, paroisse de la Courancelle en Nivernois; & tous les deux ils leur vendirent, en 1575 & 1579, la portion des Terres de Sansy & de Mailly-le-Châtel, qu'ils tenoient par indivis;

5. & ANNE, mariée, par contrat du 21 Juin 1557, à *Pierre de Beauchâteau*, Ecuyer, mort, sans postérité, en 1571, que sa veuve obtint à son profit une Sentence au Bailliage d'Auxerre. Elle ne vivoit plus en 1574, qu'ALEXANDRE DU BOUTET, son frere, en obtint une autre pour la retrocession de ses biens, échus à lui, à FRANÇOIS & à CATHERINE, ses frere & sœur.

II. FRANÇOIS DU BOUTET, Ecuyer, co-Seigneur de Sansy, homme d'armes dans la Compagnie du Duc *de Nemours*, & successivement dans celles du Comte *de Genevois* & du Duc *de Lorraine*, comme il appert des Lettres-Patentes données en sa faveur le 9 Janvier 1568, mourut au service; ce qu'il faut présumer de son testament, probablement militaire, dont il fit son exécuteur *Claude de*

Habertin, Ecuyer, qui servoit dans la même Compagnie. Il avoit épousé Damoiselle *Jeanne de Courthaut*, ainsi qu'on le voit dans le Livre des Armoiries de la Famille des DU BOUTET, & des femmes qu'ils ont eues. Au bas de l'écusson de FRANÇOIS DU BOUTET & de son épouse, il est écrit : FRANÇOIS DU BOUTET, Seigneur de Sansy, porte : *de gueules, à trois croissens montans, 2 & 1* ; & ladite JEANNE DE COURTHAUT : *d'or, au lion rampant de gueules*. Il en eut pour fils, — CYRE DU BOUTET, qui suit.

A défaut du contrat de mariage dudit FRANÇOIS DU BOUTET, il est prouvé 1°. que la Terre de Sansy est restée dans cette Maison depuis 1511, jusqu'au pere d'ALEXANDRE-JOSEPH-FRANÇOIS DU BOUTET, marié en 1736 ; 2°. les titres expriment que FRANÇOIS étoit frere d'ALEXANDRE & de CATHERINE ; & que CYRE DU BOUTET est leur neveu, & héritier universel de la Terre de Sansy, de même que dudit FRANÇOIS, dont il étoit fils mineur, suivant les deux Sentences du Bailliage de Noyers de 1580, & le relief d'appel du Parlement de Dijon, de la même année. L'inventaire des titres de noblesse de 1660, duement signé & approuvé, constate cette filiation, de même que celui de 1686.

III. CYRE DU BOUTET, Chevalier, Seigneur de Sansy & de la Faulle, fut homme d'armes dans une Compagnie de 200 hommes d'Ordonnance de MONSIEUR, frere unique du Roi, suivant un Certificat de 1621, donné par le Commissaire & Contrôleur ordinaire des Guerres ; &, en cette qualité, avoit été employé au Rôle de la montre faite en armes dans la plaine de Roche-Prima, en 1620. Une Enquête de 1622 prouve qu'il avoit droit d'usage dans les bois & forêts de Vaulse en Auxois, droit qui lui fut confirmé par Lettres-Patentes de 1629. Il mourut la même année, & avoit épousé, par contrat passé le 13 Décembre 1598, devant *Buné*, Notaire Royal, au Château de Tavannes, au lieu d'Arc-sur-Tille, du consentement de CATHERINE DU BOUTET, sa tante, qui lui fit donation de tous ses biens, *Jeanne de Longueval* (qui portoit : *de gueules, à trois bandes d'argent vairées de sinople ; & une croix de même sur le tout d'en-haut de la bande du milieu*), fille d'*Octavien*, Ecuyer, Seigneur d'Anieres-sous-Vezelay, en présence de *Guillaume de Saulx-Tavannes*, Chevalier des deux Ordres du Roi, Conseiller en ses Conseils Privé & d'Etat, Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances, Seigneur de Tavannes, Comte de Busançois, & de Dame *Catherine de Chabot*, son épouse. De cette alliance vinrent — 1. RAPHAEL DU BOUTET, Ecuyer, co-Seigneur de Sansy, mort sans alliance ; — 2. OCTAVIEN, qui suit ; — 3. FRANÇOIS, dont on ignore la destinée ; — 4. CATHERINE, laquelle partagea, en 1635, avec OCTAVIEN, son frere ; — 5. EDMÉE ; — 6. & ELISABETH, reçue Religieuse Ursuline à Noyers, suivant un acte du 29 Août 1634, en présence de *Jeanne de Longueval*, sa mere, de *Gabriel de Longueval*, Chevalier de l'Ordre du Roi, son oncle maternel, de RAPHAEL & d'OCTAVIEN DU BOUTET, ses freres.

IV. OCTAVIEN DU BOUTET, Chevalier, Seigneur de Sansy, la Faulle, la Motte-de-Vermaulle, Bussiere, Briaucourt, Marnet, Chandenet, &c. né le 22 Décembre 1607, eut pour parrein *Gabriel de Longueval*, au nom d'*Octavien de Longueval*, son ayeul, & pour marreine, *Marguerite de Villers*, au nom de *Catherine de Chabot*, Dame de Tavannes, & fut batisé le 3 Mars 1608. Il rendit foi & hommage de ses Terres, en 1649, à LOUIS-HENRI, légitimé DE BOURBON, Chevalier de Soissons & Comte de Noyers ; entra au service dès l'âge de 21 ans ; fut d'abord homme d'armes, après son pere, dans la Compagnie de 200 hommes d'Ordonnance du Duc D'ORLÉANS ; se trouva, en cette qualité de Gendarme, au siége de la Rochelle en 1628 ; servit dans l'armée commandée par le Maréchal *de Châtillon*, en 1639 ; dans celle commandée par *Henri de Lorraine*, Comte d'Harcourt & de Brionne, en 1642, au Camp près le Cateau-Cambresis, en qualité de Cornette de Mouy au Régiment de la Ferté-Imbault ; fut, en 1643, Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers du Marquis *de Mauny*, au même régiment ; & Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers de 90 Maîtres, au Régiment de Salbris, en 1648, sous les ordres du Comte *d'Alletz*, Colonel-Général de la Cavalerie Légere, & du Baron de

Paluau, Mestre-de-Camp-Général. Il donna, dans toutes les occasions qui se présenterent, des preuves de son courage, & reçut plusieurs blessures, comme il conste par un certificat du Maréchal *d'Estampes*, de 1667. Il quitta le service à la paix, étant âgé de 66 ans, & hors d'état d'aller à l'arriere-ban, convoqué pour joindre les troupes que commandoit M. *de Rochefort* sur la Meuse; mourut âgé d'environ 74 ans, & fut inhumé le 12 Septembre 1680, dans la paroisse de Sansy. Il avoit épousé, par contrat du 9 Janvier 1655, passé devant *Amiot* & *Guaraupin*, Notaires au Duché de Langres, résidans à Veuxaulle, Damoiselle *Marie de Karandefex* (dont les armes sont: *d'azur, à six besans d'argent, posés 3, 2 & 1*), fille de *Louis de Karandefex*, Chevalier, Seigneur de Colombey-la-Fosse, la Motte-de-Veuxaulle, Bussiere, Briaucourt, Marnet & Chandenet; & de défunte Dame *Jeanne de Grand*. A ce contrat de mariage assisterent, du côté de la future, *Georges de la Rue*, Chevalier, Seigneur d'Ormoy, *Jean-François de Gevigny-de-Pointe*; & du côté du futur, *Jean-Jacques de Longueval*, Chevalier, Seigneur & Baron de Rigny, Mignot, &c. Gentilhomme de la Chambre du Roi, son oncle maternel.

OCTAVIEN DU BOUTET donna procuration à son épouse, en 1655, pour rendre foi & hommage à Châlons, de ce qui lui appartenoit dans la Seigneurie de Marnet, par succession de *Jeanne de Grand*, sa mere. Ladite *Marie de Karandefex* mourut le 7 Novembre 1674, & fut inhumée le 8 dans la paroisse de Sansy, laissant pour fils unique:

V. LOUIS DU BOUTET, Chevalier, Seigneur de Sansy, la Motte-de-Veuxaulle, de Bussiere, Marnet, Chandenet, Maranville, Irceville, &c. qui fut d'abord Cornette en la Compagnie-Mestre-de-Camp du Régiment de Dugas, Cavalerie, par Brevet de 1678, & devint Capitaine de Cavalerie. Il obtint, en 1686, une Sentence au Bailliage de Noyers contre *Pierre de Paluau*, Ecuyer, Seigneur de Vouarre, Saint-Saturnin, &c. laquelle contient le vû des titres depuis 1494 jusqu'en 1638, concernant la Seigneurie de Sansy & la noblesse du BOUTET. Le Parlement de Dijon lui accorda, le 17 Janvier 1687, en sa qualité de Seigneur pour la plus grande partie de la Terre de Sansy, Commission pour mettre à exécution l'Arrêt rendu par cette Cour le 13 du même mois, contre ledit *Pierre de Paluau*. Il épousa, par contrat du 19 Avril 1698, passé devant *Helminger* & *Lanio*, Notaires au Bailliage & Siége Royal de Thionville, Damoiselle *Marie-Reine de Gevigny* (dont les armes sont: *de gueules, à cinq fasces d'or*), fille de *Jean-François de Gevigny*, Chevalier, Seigneur de Meisbourg, Kanffenn, Hettange, Ham, Sentzigs, Domprost, &c. Grand-Bailli de Thionville; & de Dame *Marie-Catherine-Thérese de Leger*. Elle étoit petite niece d'*Erard de Gevigny*, né en 1616, mort Grand-Prieur de l'insigne Abbaye de Saint-Claude, & de *Jeanne-Marie-Marguerite de Gevigny*, Chanoinesse de Remiremont, sœur dudit *Erard*. Cette Maison de *Gevigny*, connue dès l'an 1311, a été reçue, il y a plus de deux siecles, & plusieurs fois depuis, dans l'Ordre de Chevalerie de Saint Georges. LOUIS DU BOUTET a eu de son mariage trois fils, sçavoir: — 1. CHARLES, qui a été Page trois ans du feu Prince *de Conti*, & est mort Officier au Régiment de Conti; — 2. N... DU BOUTET, qui a été Page 3 ans de feu LÉOPOLD, Duc de Lorraine, & est mort aussi Officier au Régiment de Conti; — 3. & ALEXANDRE-JOSEPH-FRANÇOIS, qui suit.

VI. ALEXANDRE-JOSEPH-FRANÇOIS DU BOUTET-DE-MARANVILLE, Chevalier, Seigneur Marquis de Maranville, Irceville, Oraucourt en partie, de la Tour, la Motte-de-Veuxaulle, du Mesnil-la-Tour, Mauvage en partie, Buré-en-Vaux, &c. a épousé, par contrat passé, le 10 Mai 1736, devant *Jean-Charles du Verney*, Notaire à Vaucouleurs, Damoiselle *Anne-Antoinette-Scolastique de Morel-de-Monteval* (qui porte pour armes: *de gueules, à deux tours d'argent en chef, & une montagne de sinople en pointe*), fille de *Charles-Gabriel de Morel-de-Monteval*, Chevalier, Seigneur du Mesnil-la-Tour & de Mauvage en partie, Brigadier des Armées du Roi, & de Dame *Claude-Eléonore de Vassinghac*; & petite fille de feu *Jean-Louis de Morel-de-Monteval*, Lieutenant-Colonel du Régiment de Berri, Cavalerie, & de Dame *Antoinette de Vigneulle*, d'une noblesse

ancienne, alliée à plusieurs illustres Maisons de Lorraine. A ce contrat de mariage assisterent *Hiacinthe de Nettancourt*, Chevalier, Marquis de Nettancourt, Seigneur de Neuville, & Dame *Marie-Claude de Vassinghac*, son épouse, oncle & tante de la future; *Nicolas-François*, Chevalier, Comte *de Housse*, Seigneur de Buré en partie; *Charles-Antoine de Housse*, Capitaine de Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis; Dame *Charlotte de Housse*, veuve de *Louis d'Aubery*, Comte de Ponthieu; & Damoiselle *Marguerite de Housse*, demeurans à Buré en Vaux, cousins & cousines de ladite future. De cette alliance est sorti:

VII. Jean-Alexis du Boutet-de-Maranville, Chevalier, Seigneur de Maranville, Irceville, Oraucourt en partie, de la Tour, la Motte-de-Veuxaulle, &c. qui est entré, au mois d'Avril 1755, dans la premiere Compagnie des Mousquetaires, qu'il a quittée en 1774, & a obtenu, au mois de Janvier de ladite année, un Brevet de Capitaine à la suite de la Cavalerie. Il s'est marié, par contrat du 8 Avril 1767, passé devant *Quenard* & *Picard*, Notaires à Chaumont en Bassigny, avec Damoiselle *Marguerite Prosillet-de-Dardenay* (dont les armes sont: *d'azur, à la bande d'or, accostée de deux étoiles d'argent*), fille majeure de *Philippe-Gabriel Prosillet-de-Dardenay*, Ecuyer, Seigneur de Choilley, Dardenay, Torcenay, Epinant, &c. & de Dame *Marie-Claude-Bernarde de Froment*, en présence des Seigneur & Dame leurs pere & mere, & assistés de *Claude-François Daudemard*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Martin, ancien Capitaine d'Infanterie, Lieutenant des Maréchaux de France, cousin du futur, & de *N... Philpin*, Ecuyer, Seigneur de Piépape, Lieutenant-Général au Bailliage de Langres, beau-frere de la future. De ce mariage sont issus: — Charles du Boutet, né le 6 Mars 1774; — & Sophie, aînée de son frere, née le 21 Mars 1768.

Les principales alliances de cette Famille du Boutet, sont avec les Maisons d'*Escorailles*, de *Rabutin*, *Saulx-Tavannes*, *Chabot*, *Longueval* (qui lui en donne avec celles de *Mailly*, *Montmorency*, *Melun*, *d'Estrées*, *Monchy-de-Senarpont*, *Rochebaron*, *Croy-Solre*, *Lalain*, *Harcourt*, *Beaumanoir-de-Lavardin*, *Lannoy*, *Saint-Nectaire*, &c.), *Karandefex*, *Gevigny-de-Pointe*, *Morel-de-Montreval*, *Vassinghac-d'Imecourt*, *Vigneulle*, *Bildstein*, *Remicourt*, *Marcossey*, *Beauvau* & plusieurs autres. Les armes: *de gueules, à trois croissans montans d'argent, posés 2 & 1.*

SARIAC & SERIGNAC: Maison d'ancienne Chevalerie, du pays de Magnoac, une des quatre Vallées d'Aure, où sont situés les Château & Terre de son nom, près la ville de Castelnau-de-Magnoac, à six lieues d'Auch.

Le nom des Seigneurs de Sariac se trouve diversement écrit dans les titres, de Sariac, de Serignac & de Seriac. La branche des Seigneurs de Belmont, en Armagnac, a plus constamment retenu celui de Serignac, qu'elle porte encore aujourd'hui. Le premier, connu par titres, est

I. Arnaud de Sariac, Chevalier, Seigneur de Sariac, qui vivoit en 1136. Il fit des libéralités à l'Abbaye de Berdoue, au Diocèse d'Auch, en 1150, & eut pour enfans: — Arnaud, qui suit; — & autre Arnaud, Abbé de Berdoue en 1186, mort en 1190.

II. Arnaud de Sariac, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Sariac, partant pour la Terre-Sainte sous Philippe-Auguste, fit donation de plusieurs Terres à l'Abbaye de la Case-Dieu, au Diocèse d'Auch. Il eut pour fils:

III. Odon de Sariac, Chevalier, Seigneur de Sariac, qui fit des libéralités à l'Abbaye de Berdoue en 1184 & 1207. Ses enfans furent, entr'autres: — Bernard, qui suit; — & Auger, Chevalier.

IV. Bernard de Sariac, Chevalier, Seigneur de Sariac, fit, avec son frere, plusieurs dons à l'Abbaye de la Case-Dieu en 1244 & 1248. Il eut pour enfans — 1. Arnaud, qui suit; — 2. Auger; — 3. Pelerin; — 4. Bernard; — 5. & Almande de Sariac, mariée avec *Bernard de Marsiac*, Chevalier, Grand-Sénéchal

Sénéchal de Toulouse & d'Armagnac, lesquels firent des dons à l'Abbaye de Nisors en Néboufan.

V. ARNAUD DE SARIAC, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Sariac, Cizos, &c. passa, le 22 Septembre 1270, ainsi que ses freres, un accord & transaction avec l'Abbé & les Religieux de la Case-Dieu, au sujet de certains droits & usages que le Monastere prétendoit sur la Terre & Forêt de Damiés, dans le Comté de Pardiac. Ses enfans furent : — ODON, qui suit ; — DOUCET & ARNAUD.

VI. ODON DE SARIAC, II. du nom, Damoiseau, Seigneur de Sariac, Cizos, &c. vendit, conjointement avec ses freres, en 1297, au Monastere de la Case-Dieu, les Terres de Bogalo, de Gayan & du Falgar, & eut pour fils :

VII. ODON DE SARIAC, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Sariac, &c. qui servit dans les guerres contre les Anglois ; & rendit hommage au Comte *d'Armagnac*, en 1322, de ses Châteaux & Terres de Sariac, de Serignac & Cizos. Il eut pour enfans : — ODON, qui suit ; — & ARNAUD-GUILLAUME.

VIII. ODON DE SARIAC, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de Sariac, Cizos, Vieuzan, &c. donna, par acte de l'an 1333, à cens & à fief, aux habitans de la ville de Castelnau, le terroir de Lanes-Perissas ; servit dans les guerres contre les Anglois, avec les Seigneurs *de la Barthe* & *de Castelbayac*, ainsi que BERTRAND & GASSION DE SARIAC, aux siéges de Condom, Marmande & la Reole. Il eut de sa femme, dont le nom est ignoré : — 1. RAIMOND-ARNAUD, qui suit ; — 2. BERNARD ; — 3. CARBONEL ; — 4. DOMINIQUE ; — 5. & ARNAUD DE SARIAC-DE-SERIGNAC, auteur de la branche des Seigneurs de Belmont, rapportée ci-après en son rang.

IX. RAIMOND-ARNAUD DE SARIAC, Chevalier, Seigneur de Sariac, Cizos, Vieuzan, rendit hommage de ses Terres au Comte *d'Armagnac*, les 1 Septembre 1378 & 24 Mai 1401. Il servit dans la guerre du même Comte, contre celui *de Foix*, & eut, entr'autres enfans :

X. JEAN DE SARIAC, Chevalier, Seigneur de Sariac, Cizos, Vieuzan, &c. qui servit dans la guerre de Gascogne contre les Anglois, en 1425 & 1430 ; & fit son testament le 23 Février 1471. Il avoit épousé, en 1420, *Condor de Lube*, Dame de Lube en Bigorre, de laquelle il eut, entr'autres enfans :

XI. JEAN DE SARIAC, II. du nom, Seigneur de Sariac, Cizos, Vieuzan, &c. qui servit dans les guerres de Bourgogne & de Bretagne. Il épousa *Marguerite de la Mothe*, fille *d'Antoine*, Seigneur *de la Mothe-Giere*, en Armagnac, Maison alliée à celles de *Faudoas* & de *Montlezun-Montcassin*. Elle fit son testament le 21 Juin 1471, & eut pour enfans : — 1. BERNARD, qui suit ; — 2. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de Pouychentut, Tillac & Muras, rapportée en son rang ; — 3. PIERRE, Chanoine & Archidiacre de Saint-Etienne de Toulouse ; — 4. JEAN, aussi Chanoine ; — 5. FLORETTE, mariée, en 1479, avec *Bernard de Deveze*, Chevalier, Seigneur de Saint-Brix ; — 6. & JEANNE.

XII. BERNARD DE SARIAC, Chevalier, Seigneur de Sariac, Cizos, Vieuzan, &c. servit avec distinction dans les guerres d'Italie, & mérita l'estime du Duc *de Milan*. Le Roi CHARLES VIII l'honora de plusieurs récompenses militaires, & lui donna la Châtellenie de Bramebaque, ce qui lui fut confirmé par Lettres du Roi LOUIS XII, de l'an 1498 : il mourut en 1525. On voit encore son tombeau dans le Sanctuaire de l'Eglise de Sariac, sur lequel est une longue épitaphe qui fait mention de ses services, avec ses armes représentant *une Corneille*. Il avoit épousé, par contrat du 22 Mai 1479, *Brunette de Lordat*, fille de *Hugues*, Chevalier, Seigneur *de Lordat* & de Cazenove, & de *Marguerite de Serres*, d'où sortent les Comtes *de Lordat*. Ils eurent pour enfans : — 1. PHILIPPE, qui suit ; — 2. HUGUES, auteur de la branche des Seigneurs de Navarron & de Canet, rapportée ci-après ; — 3. MICHEL, Chanoine de Sainte-Marie d'Auch ; — 4. JEANNE, mariée, en 1499, avec *Jean de Cazaux*, Seigneur de Laran, dont les Marquis *de Cazaux* & *de Nestier* ; — 5. FRANÇOISE, femme, en 1518,

de *Pons de la Forgue*, Seigneur de Sainte-Gemme & de Saint-Jacques de Villeneuve; — 6. & MARGUERITE DE SARIAC.

XIII. PHILIPPE DE SARIAC, Chevalier, Seigneur de Sariac, de Cizos, de Vieuzan, servit dans les guerres d'Italie & d'Espagne; & épousa, le 23 Juillet 1520, *Geraude de Vidou*, fille du Seigneur d'Artiguedieu & niéce de l'Abbé *de Gimont*, de ce nom. Ses enfans furent: — 1. AIMERIC, qui suit; — 2. DOMINIQUE; — 3. & ANTOINETTE, mariée 1°. avec le Seigneur *de Ju* en Armagnac; & 2°. en 1571, avec *Jacques de Cassagnet-de-la-Marque-Tilladet*, Maison fondue dans celles *de Narbonne*, *de Preissac-d'Esclignac* & *de Goas*.

XIV. AIMERIC DE SARIAC, Chevalier, Seigneur de Sariac, Cizos, Vieuzan, Capitaine de 50 hommes d'armes, se distingua dans les guerres de son tems. & fit son testament le 7 Mars 1591. Il avoit épousé, le 26 Mars 1551, *Isabeau de Lau*, fille de *Bertrand*, Chevalier, Baron *de Lau* en Armagnac, des Comtes de Lau, Marquis de Luzignan, de laquelle il eut: — 1. CARBON, qui suit; — 2. BERNARD; — 3. & CATHERINE DE SARIAC, mariée, le 3 Décembre 1579, avec *Paul de Bruyeres-Chalabre*, Seigneur d'Etampes en Pardiac.

XV. CARBON DE SARIAC, Chevalier, Seigneur de Sariac, Cizos, Vieuzan, d'abord Lieutenant, puis Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, rendit des services importans durant les troubles de la Ligue & de la Religion. Il épousa, le 28 Octobre 1570, *Marie de Béon*, fille d'*Aimery*, Seigneur du Massés, Capitaine de 100 hommes d'armes des Ordonnances, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Marguerite de Castelbajac*. Elle étoit sœur de *Bernard de Béon*, Baron de Boutteville, Lieutenant-Général aux Gouvernemens de Saintonge, d'Aunis & du Limousin, marié à *Louise de Luxembourg*, fille de *Jean*, Comte de Brienne, & de *Guillemette de la Marck*. CARBON DE SARIAC eut pour enfans: — 1. AIMERY, qui suit; — 2. BERNARD, Evêque d'Aire en Gascogne, Abbé de l'Escale-Dieu, qui fit rebâtir le Château de Sariac, tel qu'il est aujourd'hui, & mourut en 1672; — 3. & ISABEAU, mariée, en 1611, avec *François de Patras*, Seigneur de Campagno & Ligardes.

XVI. AIMERY DE SARIAC, Chevalier, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, épousa, le 27 Septembre 1610, *Mathive de Barrau-d'Eparron*, fille du Baron de Montegut, dont: — JEAN-DENIS, qui suit; — & FRANÇOIS, Capitaine au Régiment de Champagne, tué au service.

XVII. JEAN-DENIS DE SARIAC, Chevalier, Seigneur de Sariac, d'abord Lieutenant-Colonel du Régiment de Champagne, puis Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Gouverneur de la Citadelle de Perpignan & du pays de Roussillon, épousa, le 14 Juillet 1648, *Françoise de Foix-Mauléon*, fille de *Paul*, Vicomte de Conserans, & de *Marie de Clary*, & petite-fille de *N... de Foix*, & de *Catherine de Narbonne-Fimarcon*. Ils moururent sans postérité.

Les Terre & Château de Sariac appartiennent aujourd'hui à M. *d'Arroux*, Seigneur d'Estansan, d'Estarvielle & de Thilouse.

Branche des Seigneurs de NAVARRON *& de* CANET.

XIII. HUGUES DE SARIAC, Ecuyer, fils puîné de BERNARD, Seigneur de Sariac, & de *Brunette de Lordat*, devint Seigneur de Navarron, par son mariage, contracté en 1516, avec *Aimée de la Violette*, fille & héritiere de *N... de la Violette*, Seigneur de Navarron en Pardiac, & de Demoiselle *N... de Montlezun*. Il en eut: — 1. DOMINIQUE, qui suit; — 2. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs d'Ardenne, rapportée ci-après; — 3. & ANDRÉ, Seigneur de Canet.

XIV. DOMINIQUE DE SARIAC, Ecuyer, Seigneur de Navarron, épousa, le 14 Août 1542, *Jeanne de Forgues*, fille de *Jean*, Seigneur d'Espas en Armagnac, & d'*Anne de Lupé*, de laquelle vinrent: — 1. OGIER, qui suit; — 2. & JEAN, Seigneur de Mont & de la Terrade, marié, le 20 Janvier 1591, avec

Mathive de Martres, fille de *Jean*, Capitaine de 200 hommes d'armes, & de *Catherine de Gestas*, dont, entr'autres enfans: — Françoise de Sariac, mariée avec *Jean-Auguste de la Passe.*

XV. Ogier de Sariac, Ecuyer, Seigneur de Navarron, Lieutenant d'une Compagnie de 50 hommes d'armes des Ordonnances, testa en 1611. Il avoit épousé 1°. *Françoise de Lupé*; & 2°. *Louise de Preissac*, fille de *Philippe*, Seigneur de Gavarret, de Miremont, &c. de laquelle il eut: — 1. Aimery, qui de *Jeanne de Montlezun*, sa femme, eut pour enfans: — Hector & Antoine de Sariac, morts sans postérité masculine; — 2. Marguerin, qui suit; — 3. Simone; — 4. Françoise, mariée avec *André de Jussan*, Seigneur de Lavéraoet; — 5. & Hilaire, femme de *Jean de Mora*, Seigneur de Mazeroles en Bigorre.

XVI. Marguerin de Sariac, Ecuyer, Seigneur de Pesqués & de Canet, épousa, le 17 Avril 1617, *Eléonore de Deveze*, dont deux enfans, sçavoir: — 1. Etienne, Seigneur de Canet & d'Arné, qui eut pour fils — Jean de Sariac, marié avec *N... du Faur*, Dame du Colomé à Riscle; — 2. & Jean-Rogier, qui suit.

XVII. Jean-Rogier de Sariac, Ecuyer, Seigneur de Pesqués, épousa, en 1659, *Jeanne de Luzarey*, dont:

XVIII. Jacques de Sariac, Ecuyer, qui épousa, en 1687, *Marie du Puy*, & en eut:

XIX. Jacques-Nicolas de Sariac, Chevalier, Seigneur de Canet & d'Arné, Lieutenant-Colonel du Régiment de la Riviere, Chevalier de Saint-Louis, qui épousa, le 22 Septembre 1714, *Marie-Françoise Grandhomme*, dont: — 1. Jean-Jacques-Nicolas, Seigneur de Canet, Chevalier des Ordres Royaux & Militaires de Saint-Lazare; — 2. N..., qui suit; — 3. Marie-Françoise, reçue à Saint-Cyr en 1722; — 4. & Marie-Anne-Françoise.

XX. N... de Sariac, Capitaine au Régiment de Chartres & Chevalier de Saint-Louis, a épousé, en 177.., *N... d'Auteville*, fille de *N... d'Auteville*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Directeur du Génie dans le pays d'Hainaut.

Branche des Seigneurs d'Ardenne & du Plan.

XIV. Jean de Sariac, Ecuyer, fils puîné de Hugues, Seigneur de Navarron, & d'*Aimée de la Violette*, rendit hommage de la Terre d'Ardenne en 1544, reconnut les reconnoissances de ses vassaux en 1558; & testa le 9 Février 1599. Il avoit épousé *Candide*, fille & héritiere du Seigneur *d'Ardenne*, dont il eut:

XV. Jean de Sariac, Ecuyer, Seigneur d'Ardenne, qui épousa *Jeanne du Pouy*, de laquelle vinrent: — 1. Bernard-Ogier, qui suit; — 2. Bernard, qui de *Marie de Sainte-Colome*, son épouse, eut pour fils — Gabriel de Sariac, marié à Demoiselle *d'Antras*, & pere de Dominique; — 3. & Anne.

XVI. Bernard-Ogier de Sariac, Ecuyer, Seigneur d'Ardenne, testa le 16 Juillet 1653. Il avoit épousé 1°. *Catherine de Ponsan*; & 2°. par contrat du 28 Février 1632, *Anne de Pardaillan-Gondrin.* Du premier lit il eut: — 1. Aimery de Sariac, Seigneur d'Ardenne, marié à Jeanne-Ursule de Sariac, dont une fille, nommée — Anne de Sariac, femme de *Pierre de Baron*; & du second lit: — 2. Pierre, qui suit.

XVII. Pierre de Sariac, Ecuyer, Seigneur du Plan, habitant à la Castagnere, Baronnie de l'Isle de Noé, fut maintenu dans sa *noblesse d'extraction* par M. *Pellot*, Intendant de Guienne en 1667. Il avoit épousé, le 3 Avril 1659, *Anne d'Aure*, fille de *Georges d'Aure*, Ecuyer, & de *Paule de Bonlouix*, Maison alliée à celle de *Bourbon-Malause-Lavedan*, dont: — Samuel, qui suit; — & Antoine de Sariac, marié avec *Marie du Pouy.*

XVIII. Samuel de Sariac, Ecuyer, Seigneur du Plan, épousa, le 9 Juin 1730, *Gillette de Ferrabouc*, fille de *Jean-Jacques*, Seigneur d'Ardenne, & de *Catherine de Serres*, dont:

XIX. Joseph de Sariac, Ecuyer, marié, le 1 Mars 1756, avec *Jeanne de*

Moudenx, de laquelle il a pour enfans : — 1. JOSEPH-ANTOINE-AUGUSTE ; — 2. FRANÇOIS ; — 3. ARNAUD ; — 4. JEAN-BATISTE ; — 5. & MARIE-ANNE.

Branche des Seigneurs de TILLAC, *de* POUYCHENTUT, MURAS, *&c.*

XII. JEAN DE SARIAC, Ecuyer, second fils de JEAN, II. du nom, Seigneur de Sariac, Cizos, Vieuzan, & de *Marguerite de la Mothe-Giere*, fut Seigneur de Tillac à cause de sa femme. Il servit avec distinction dans les guerres de Flandres & d'Italie, & donna quittance de ses droits paternels & maternels à JEAN, Seigneur DE SARIAC, son frere aîné, le 6 Décembre 1494. Il avoit épousé *Florette d'Aurignac*, fille d'*Arnaud-Guillaume*, Seigneur de Puybrassac, & d'*Annette de Manas*, d'une des plus anciennes & illustres Maisons d'Armagnac, alliée à celles de *Foix*, de *Montlezun* & de *Montesquiou*. Leurs enfans furent : — FRANÇOIS, qui suit ; — & CATHERINE DE SARIAC, mariée, le 19 Octobre 1516, avec *François de Montesquiou*, Seigneur de Marsan, de la branche des Montesquiou d'Artagnan.

XIII. FRANÇOIS DE SARIAC, Chevalier, Seigneur de Tillac, de Muras, co-Seigneur d'Oms, nommé aussi dans les titres DE SERIGNAC, servit dans les guerres d'Italie & d'Espagne ; & rendit hommage de ses Terres au Comte *d'Armagnac* en 1540 & 1554. Il épousa *Anne de Dangereux-de-Beaupuy*, d'une illustre Maison fondue dans celles des Ducs *de Maillé-de-Brezé*, & des Princes DE BOURBON-CONDÉ. Ils eurent pour enfans : — JEAN-GILLES, qui suit ; — & BERTRAND, Seigneur de la Terrade, marié, le 3 Janvier 1577, à *Anne de la Serre*.

XIV. JEAN-GILLES DE SARIAC & DE SERIGNAC, Seigneur de Tillac, Muras, co-Seigneur d'Oms, servit durant les guerres de la Ligue & de la Religion. Il épousa, le 10 Mai 1565, *Paule de Bazordan*, fille de *Bernard*, Seigneur de Luc, Saint-Loup, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Camille du Gout*, Maison alliée à celles de *Narbonne*, de *Durfort-Duras*, de *Périgord-Talleyrand*, de *Grossolles-Flamarens*. Cette *Camille du Gout* étoit de la même Maison que le Pape CLÉMENT V. & que *Regine de Goth*, Vicomtesse de Lomagne, femme de *Jean*, Comte *d'Armagnac*. JEAN-GILLES DE SARIAC eut de son mariage : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. PIERRE, Seigneur de Pouychentut, qui testa le 13 Août 1597, en faveur de JEAN, son frere ; — 3. PAUL DE SARIAC, Seigneur de Tillac, marié avec *Cécile de Lupé*, fille de *Carbon de Lupé*, Seigneur de Maravat, & d'*Anne de Pins*, dont une fille, — JEANNE DE SARIAC, mariée, en 1611, avec *Phinès de Lupé*, Seigneur de Maravat ; — 4. & ELISABETH, mariée à *Jean de Noé*, frere puîné du Baron de l'Isle de Noé.

XV. JEAN DE SARIAC, Chevalier, Seigneur de Tillac, Muras, Pouychentut, co-Seigneur d'Oms, partagea avec PIERRE, son frere, le 3 Mai 1611, & rendit hommage de ses Terres le 27 du même mois. Il avoit épousé, le 7 Avril 1610, *Marthe de Betcave*, fille de *François*, Seigneur de Clarac, dont les Marquis *de Cardaillac-Bioule* d'aujourd'hui. Il en eut, entr'autres enfans :

XVI. JEAN DE SARIAC, Chevalier, Seigneur de Pouychentut & Muras, qui servit dans le Régiment des Gardes-Françoises en 1636. Il épousa, le 2 Novembre 1638, *Olimpe de Lupé*, dont : — 1. PHINÉÈS, qui suit ; — 2. ALEXANDRE ; — 3. JACQUES ; — 4. PAULE, mariée, le 16 Aout 1673, avec *Jacques de Poudenas*, Seigneur de Samadet ; — 5 & 6. PERCIDE & MARTHE.

XVII. PHINÉÈS DE SARIAC, Chevalier, Seigneur de Pouychentut, Muras, Capitaine au Régiment d'Humieres, fut maintenu dans sa *noblesse d'extraction*, sur ses titres & preuves de filiation depuis 1333, par Jugement de M. *Pellot*, Intendant de Guienne, du 1 Juin 1667, & testa le 22 Novembre 1687. Il avoit épousé, le 7 Février 1672, *Louise de Bourbon-Lavedan*, fille de *Gédéon de Bourbon*, & de *Louise d'Alba*, & petite-fille de *Samuel de Bourbon*, & d'*Elisabeth d'Astarac* ; celle-ci fille de *Michel d'Astarac*, Baron de Fontrailles, Vicomte de Cogolois, & d'*Isabeau de Gontaut-biron* : *Anne de Bourbon* étoit issue de *Jean*, Duc *de Bourbon*, Connétable de France, mort en 1488. PHINÉÈS

DE SARIAC eut de *Louise de Bourbon-Lavedan*, son épouse, pour fils & héritier :

XVIII. LOUIS DE SARIAC, Chevalier, Seigneur de Muras, Pouychentut, Capitaine au Régiment de Guienne en 1714. Il épousa, le 14 Février 1719, *Anne de Donzeil*, fille de *Jean*, Seigneur de Cheillan, Aigues-Mortes, d'une ancienne noblesse, & d'*Elisabeth de Barrau-d'Eparron-Montegut*, dont : — 1. ANTOINE, qui suit ; — 2. JEAN-JACQUES, Ecclésiastique, mort en 1768 ; — 3. LOUIS, tué au siége de Berg-op-Zoom ; — 4. CÉSAR-ETIENNE-CLÉMENT DE SARIAC, Capitaine-Aide-Major au Régiment de Piémont, puis Colonel d'Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, Ecuyer ordinaire de Madame SOPHIE DE FRANCE ; — 5. FRANÇOIS-LOUIS, Pensionné du Roi en considération des blessures considérables qu'il a reçues dans les dernieres guerres. Il sert dans le Régiment d'Aquitaine ; — 6. ETIENNE-CLÉMENT, Eleve de l'Ecole Royale Militaire, Chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare, qui sert dans le Régiment de l'Isle de France ; — 7. ELISABETH, mariée avec *N... de la Tour-de-Restes* ; — 8. PAULE ; — 9. CATHERINE, mariée avec *Pierre-Elisabeth de Barrau-d'Eparron*, Baron de Montegut ; — 10. & ELISABETH-JACQUETTE, non mariée.

XIX. ANTOINE DE SARIAC, Chevalier, Seigneur de Pouychentut, Muras, Chevalier de Saint-Louis, successivement Lieutenant au Régiment de la Couronne, Capitaine de Cavalerie, Major de la Citadelle de Wesel sur le bas Rhin, Lieutenant de Roi de Meurs, au Duché de Cleves, & Commandant de la ville de Bagneres en Bigorre, par Brevet du 28 Mars 1764, n'est pas encore marié.

Branche des Seigneurs de SERIGNAC, Marquis de BELMONT en Armagnac.

IX. ARNAUD DE SARIAC-DE-SERIGNAC, cinquieme fils d'ODON, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de Sariac, fut Seigneur de Guiserits & de Genereft, dans le pays de Magnoac, par donation que lui en fit *Jean*, Vicomte souverain *de la Barthe* & des quatre Vallées d'Aure, par acte de l'an 1390, en considération des services qu'il lui avoit rendus à la guerre. Le même Vicomte lui fit un legs, ainsi qu'à RAIMOND-ARNAUD, Seigneur DE SARIAC, & à CARBONEL DE SARIAC, ses freres, par testament de l'an 1392. Le Comte *d'Armagnac* ayant succédé au Vicomte *de la Barthe*, son oncle, proposa à ARNAUD DE SERIGNAC, l'échange des Terres de Guiserits & de Genereft, pour la moitié de celle de Belmont en Armagnac, qui lui appartenoit en propre en toute Justice, ce qui fut accepté par acte du 3 Novembre 1393. Il prit possession de Belmont la même année, & en rendit hommage le 3 Décembre 1401, & encore en 1418. Il eut, entr'autres enfans :

X. BERTRAND DE SARIAC-DE-SERIGNAC, Chevalier, co-Seigneur haut Justicier de Belmont, qui servit dans les guerres de Guienne contre les Anglois, & rendit hommage de ses Terres au Comte *d'Armagnac*, le 2 Avril 1469. Il eut pour enfans : — JEAN, qui suit ; — & BERTRAND DE SERIGNAC, Chevalier, qui, étant au service, testa en faveur de JEAN, son frere, le 28 Janvier 1480.

XI. JEAN DE SARIAC-DE-SERIGNAC, Chevalier, co-Seigneur haut Justicier de Belmont, passa une transaction avec *Odet de Feragut*, Seigneur de Gignan, son voisin, au sujet du bois & terroir de la Barthe, devant *Dupin*, Notaire de Lupiac, le 10 Février 1476 ; rendit hommage de ses Terres au Duc *d'Alençon*, Comte d'Armagnac, en 1490 ; fut un des exécuteurs testamentaires de *Jean de Montesquiou*, Cadet des Barons *de Montesquiou*, co-Seigneur de Belmont en 1521 ; & eut, entr'autres enfans :

XII. JEAN DE SARIAC-DE-SERIGNAC, II. du nom, Seigneur de Landie, co-Seigneur de Belmont, mentionné fils de JEAN, Seigneur de Belmont, dans le testament de *Jean de Montesquiou*, son parrein, du 21 Juillet 1521, par lequel il lui fit un legs de 100 écus d'or. Il servit dans les guerres de Piémont & d'Italie, donna aveu & dénombrement de sa Terre devant le Sénéchal d'Armagnac,

en 1540 & 1552; testa en Décembre 1562; & avoit épousé, vers l'an 1525, *Catherine de Ferrabouc*, d'une ancienne Noblesse d'Armagnac, dont il eut: — Bertand, qui suit; — & Jean.

XIII. Bertrand de Sariac-de-Serignac, II. du nom, Chevalier, Seigneur haut Justicier de Belmont, Landie, fit un échange de fief, du consentement de son pere, avec le Seigneur *de Boulonix*, par acte du 14 Janvier 1558; servit avec distinction durant les troubles de la Ligue & de la Religion; fit son testament au Château de Lescurry en Bigorre, le 26 Mars 1570, étant grievement blessé d'un coup d'arquebuse par les ennemis du Roi; & fonda un *Obit*, à perpétuité, dans l'Eglise de Belmont. Il avoit épousé 1°. *Jeanne de Clarac*; & 2°. par contrat du 6 Mai 1566, *Anne de Bruyeres-Chalabre*, fille de *Gabriel*, Chevalier, & de *Catherine d'Estaing*, Dame d'Estampes, de Riucourt, Costelieloux & Mingot en Pardiac. Du premier lit vinrent: — 1. Jean-Pierre, mort sans enfans de *Marie du Faur-Pibrac*; — 2. Jean-Jacques, auteur de la branche de Colomé & de Buzon, éteinte; & du second lit: — 3. Charles-Ogier, qui suit; — 4. & Anne de Serignac, mariée avec *Jean de la Salle*, Seigneur de Sarraziet.

XIV. Charles-Ogier de Serignac, Chevalier, Baron de Belmont, Capitaine aux Gardes-Françoises, puis Capitaine de 150 hommes d'armes des Ordonnances, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, se distingua au siége de Caen, où il fut griévement blessé. Louis XIII, en récompense, lui accorda une pension de 2000 livres, par Brevet du 20 Juillet 1620, & le Gouvernement de la ville & Citadelle de Clerac, le 5 Décembre 1623. Le même Prince, par Lettres-Patentes du 5 Décembre 1610, en considération de ses services, & de ceux de ses ancêtres rendus aux Rois ses prédécesseurs, le confirma dans la haute Justice de la Baronnie de Belmont, qui avoit été donnée à Arnaud de Serignac, son auteur, en échange des Terres de Guiserits & & de Generest, par *Bernard*, Comte *d'Armagnac*, en 1398. Il transigea avec Jean de Serignac, son frere, par acte de l'an 1599; testa le 4 Novembre 1636; & avoit épousé, le 20 Novembre 1605, *Diane de Feragut*, fille de *Pierre*, Seigneur de Gignan, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, & de *Madelene de Bats*, dont: — Antonin, qui suit; — & Jean-Pierre, Lieutenant-Colonel de Carabiniers, tué à la tête de son Régiment en Piémont, sous le Duc *d'Harcourt*.

XV. Antonin de Serignac, Chevalier, Marquis de Belmont, Seigneur d'Ardenx, Mont, la Serrade, Montpezat, &c. Capitaine au Régiment de Chappes en 1630, Gouverneur de la ville & Citadelle de Clerac, par Lettres du 30 Décembre 1639, avoit épousé, par contrat du 4 Janvier 1635, *Lucienne de Mont*, fille de *Pierre*, Seigneur de la Serrade, Montpezat & Gaudet, & de *Gabrielle d'Andouins*, Maison fondue dans celle des Ducs *de Gramont*, & niéce de *Blaise de Mont*, Chevalier, Commandeur de l'Ordre de Malte. Elle testa le 8 Avril 1668, & laissa pour enfans: — 1. Charles-Philippe, qui a continué la postérité ci-après; — 2. Jean-Blaise, mort Capucin non Profès à Paris; — 3. Dominique, rapporté avant son aîné; — 4. Marguerite; — 5. Jeanne, Religieuse au Brouilh; — 6. & Philiberte.

Dominique de Serignac, troisieme fils d'Antonin, & de *Lucienne de Mont*, Lieutenant-Colonel du Régiment de Puységur, Cavalerie, devint Seigneur de Ponsan par son mariage, contracté en 1691, avec *Anne de Vignes*, fille de *Jean-Paul*, Seigneur de Ponsan, & de *Louise de la Barthe*, de laquelle il eut: — 1. Guillaume, Seigneur de Ponsan, non marié; — 2. Philippe-Pierre, qui n'a point pris d'alliance; — 3 & 4. Antoine & François, morts sans alliance; — 5. Marguerite; — 6. & Françoise-Louise de Serignac, mariée 1°. à *Joseph de Durfort-Duras*, Marquis de Castelbayac; & 2°. par contrat du 8 Juillet 1732, à *Jean du Haget*, Seigneur du Haget, Comte de Peguilham en Comminges, Capitaine au Régiment du Maine, dont — *Jacques-Philippe du Haget*, appellé *le Comte de Vernon*, Colonel en second du Régiment de Vermandois, héritier présomptif de ses oncles MM. de Serignac. Il

a épousé, par contrat du 6 Avril 1774, *Louise-Victoire de Gontaut-Biron*, fille d'*Armand-Alexandre*, Comte *de Gontaut*, Marquis de Saint-Blancard, Commandant pour le Roi en Bigorre, & de *Françoise-Madelene de Preissac-d'Esclignac*.

Le Comte *de Vernon* a pour frere unique le Chevalier *du Haget*, Chevalier de Malte, Capitaine au Régiment Dauphin.

XVI. Charles-Philippe de Serignac, Chevalier, Marquis de Belmont, la Serrade, Gaudet, Montpezat, Francon (fils aîné d'Antonin de Serignac, & de *Lucienne de Mont*), d'abord Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, puis Lieutenant-Colonel de Cavalerie, épousa, le 11 Février 1672, *Marguerite de la Barthe*, de la même Maison que le Maréchal *de Termes*, fille & héritiere de *Jean*, Seigneur de Giscaro, Capitaine-Enseigne au Régiment des Gardes du Roi, Mestre-de-Camp d'Infanterie & d'une Cornette de Cavalerie, & de *Marie de Polastron-la-Hiliere*. Il testa le 30 Septembre 1674, & laissa pour enfans : — Antoine, qui suit ; — & Dominique.

XVII. Antoine de Serignac, Chevalier, Marquis de Belmont, Seigneur d'Ardenx, la Serrade, Castera, Gaudet, Montpezat, &c. Capitaine au Régiment de Roquepine, Cavalerie, par Commission du 6 Décembre 1693, épousa, le 8 Novembre 1701, *Claire d'Aspe*, fille d'*Irénée d'Aspe*, & d'*Anne de Gestas-de-Floran*, de laquelle il a eu : — 1. Dominique, qui suit ; — 2. Joseph-Marie, mort au service du Roi ; — 3. autre Joseph-Marie, Ecclésiastique, mort au Séminaire de Saint-Sulpice à Paris ; — 4. Jeanne-Philiberte, mariée, en 1730, à *Germain d'Armagnac*, Seigneur de Horgues en Bigorre ; — 5. Marie-Françoise, alliée à *Joseph de Tenet*, Seigneur de Rambos, Lezian & l'Aubarede ; — 6. & Pétronille de Serignac, mariée à *Bernard*, Seigneur *de Sentis*.

XVIII. Dominique de Serignac, Chevalier, Marquis de Serignac, Seigneur Baron de Belmont, d'Ardenx, de la Serrade, Castera, Saint-Jean-Pouge, Laujusan, &c. a épousé, le 27 Juin 1738, *Laurence de Sedilhac*, fille d'*Alexandre de Sedilhac-Saint-Léonard*, Seigneur de Savonieres, & de *Claude de Montmechin*; & sœur de la Marquise *de Gironde-Montcorneilh*. Elle est morte en 1768, laissant : — 1. Louis-Antoine, qui suit ; — 2. Charles, Lieutenant au Régiment Royal-Comtois en 1766 ; — 3. & Laurence, non mariée.

XIX. Louis-Antoine de Serignac, Chevalier, Comte de Serignac, Seigneur du Patis en Vendomois, Laymont, Guerre, Savigny, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, par Commission du 3 Août 1758, a épousé, le 12 Septembre 1774, *Marie-Claude-Louise de la Chastre*, fille du Comte *de la Chastre*, & sœur du Marquis *de la Chastre*, Colonel, Gentilhomme d'honneur de Monsieur, de laquelle il a : — 1. Dominique-Eléonor-Louis de Serignac, né le 14 Septembre 1775 ; — 2. Charlotte-Françoise-Philiberte, née le 12 Décembre 1776.

Les armes de la Maison de Sariac sont : *d'argent, à une corneille de sable, béquée & membrée de gueules*.

La branche des Seigneurs de Serignac-Belmont, comme cadette, les a changées, & porte : *d'argent, à trois corneilles de sable, perchées sur trois pointes de rocher ou montagne de sinople, celle du milieu plus élevée*. Généalogie dressée sur titres originaux, déposés aux Archives des Châteaux de Sariac, de Pouychentut, d'Ardenne, de Belmont, &c.

SARRET-DE-FABREGUES : Ancienne Noblesse qui a formé plusieurs branches, dont deux subsistent aujourd'hui ; l'aînée à Beziers en Languedoc ; & la seconde à Aurillac, dans la haute Auvergne.

Cette Famille s'est distinguée par ses services militaires & autres, ainsi qu'il est rapporté dans un Procès-verbal fait juridiquement à Montpellier le 8 Septembre 1622. Henri de Sarret, Seigneur de Fabregues, Commandant un Régiment de son nom au siége de Montpellier, où le Roi se trouva en personne, y fut tué : il étoit Maréchal des Camps & Armées, & Gouverneur

de Pezenas. François-Antoine de Sarret, Marquis de Fabregues, Conseiller du Roi en ses Conseils, fut aussi Maréchal de ses Camps & Armées. Il y a eu de ce nom plusieurs Capitaines de Cavalerie, de Dragons, d'Infanterie, & dans la Maison du Roi, qui ont tous servi avec distinction. L'Abbé *de Vertot*, dans son Histoire de Malte, *Tome VI, p. 82*, parle de plusieurs Chevaliers de Malte du nom de Sarret-de-Fabregues. Enfin cette Maison ne s'est pas moins distinguée dans l'Eglise & dans la Robe. François de Sarret fut Evêque d'Aire; Philippe de Sarret fut Conseiller du Roi & Avocat-Général en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier; Jean-Pierre & François de Sarret furent aussi Conseillers ee la même Cour.

I. Pierre de Sarret, I. du nom, Seigneur du Pouget en 1351, eut pour fils Pierre, qui suit, comme il est rapporté dans l'Histoire de la Noblesse du Languedoc par M. *de Basville*, imprimée à Amsterdam. Il a la qualité de *Noble* dans un titre du 28 Mars 1356, déposé aux Archives de la Famille de Sarret à Beziers. Ils s'établirent dans ce tems en Languedoc, avec la qualité de *Noble*.

II. Pierre de Sarret-du-Pouget, II. du nom, épousa noble Demoiselle *Catherine d'Azemar* ou *Adémar*, dont: — Pierre, qui suit; — & Jeanne, mariée, qui donna quittance de sa dot le 27 Février 1392, & les années postérieures.

III. Pierre de Sarret, III. du nom, Seigneur de Fabregues, qualifié *Noble* comme son pere & son ayeul, accompagna Charles VIII à la conquête du Royaume de Naples, ainsi qu'il est rapporté dans une Enquête de Gentilshommes, ordonnée par Arrêt de la Chambre des Comptes, pour raison de la noblesse de la Maison de Sarret-de-Fabregues, établie en Auvergne. Il épousa, par contrat du 16 Juillet 1446, *Guisette de Montaut*, dans lequel il est prouvé qu'il est fils de Pierre de Sarret, & de *Catherine d'Azemar*. Ses enfans furent: — Pierre-Raimond, qui suit, tige de la branche établie à Beziers en Languedoc; — & Antoine, auteur de celle établie à Aurillac en Auvergne, rapportée ci-après.

IV. Pierre-Raimond de Sarret-de-Fabregues eut en don de sa mere, par acte du 20 Octobre 1487, une portion des Seigneuries de Fabregues & d'Agnac. Il épousa, par contrat du 9 Février 1511, passé devant *Martin*, Notaire, Demoiselle *Jacquette Arnaud de Bozena*, fille de noble *Arnaud de Bozena*, Seigneur du lieu d'Arbora, & fit son testament le 4 Décembre 1526, par lequel il institua héritier général & universel noble Jean, qui suit, son fils.

V. Jean de Sarret, Seigneur de Fabregues, Coussergues & autres lieux, épousa, le 24 Octobre 1527, Demoiselle *Françoise de Rochemore*, fille de *Pierre-Raimond*, & de *Jacquette Arnaud de Bozena*: son pere fut présent à ce mariage. Il testa le 20 Août 1555, devant *Jacques Bartolomy*, Notaire, & eut pour enfans: — Antoine, qui suit; — & Jean, Chevalier de Malte en 1602.

VI. Antoine de Sarret, Baron de Fabregues, épousa *Louise d'Albenas*, dont: — Henri, qui suit; — & un autre fils, Chevalier de Malte.

VII. Henri de Sarret, Chevalier, Seigneur de Fabregues, Gouverneur de Pezenas, Colonel d'un Régiment de son nom, Maréchal des Camps & Armées du Roi, épousa Demoiselle *Marie de Caladou*, dont:

VIII. Jean-Jacques de Sarret, Seigneur de Coussergues, Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal, marié à *Catherine de Trinquere*, seconde fille d'*André*, Seigneur de Montels, & de *Marguerite de Portalis*. Il en eut:

IX. Jean-Henri de Sarret, Seigneur de Fabregues, Capitaine de Dragons, qui laissa de son mariage:

X. Antoine-Henri de Sarret, Seigneur de Coussergues, marié à Demoiselle *Marguerite-Françoise-Guillemine de Joubert*, dont sont issus: — 1. Joseph-Louis de Sarret, qui n'est point encore marié; — 2. Jean-François-Etienne; — 3. & Antoine-Gaspard. C'est ce que nous sçavons sur cette branche qui subsiste, de laquelle nous n'avons reçu aucun *Mémoire*.

Branche

Branche établie à Aurillac, en Auvergne.

IV. ANTOINE DE SARRET, I. du nom, second fils de PIERRE III, & de *Guisette de Montaut*, s'établit à Aurillac. Il transigea, le 20 Avril 1519, devant *Vigeri*, Notaire Royal, avec noble PIERRE-RAIMOND DE SARRET-DE-FABREGUES, du Diocèse de Montpellier, pour les droits successifs de noble PIERRE DE SARRET-DE-FABREGUES, & de *Guisette de Montaut*, leurs pere & mere. Cette transaction annonce le tort que la mere avoit fait à ANTOINE, second fils, en faisant donation à PIERRE-RAIMOND, son aîné, par acte du 20 Octobre 1487, d'où on doit conclure qu'elle en vouloit priver ledit ANTOINE, son second fils, ce qui donna lieu à un grand procès. La perte des titres causée par les guerres civiles, fait que l'on ne connoît point la femme d'ANTOINE DE SARRET-DE-FABREGUES; mais il est prouvé, par la transaction ci-dessus citée, qu'il eut pour fils autre ANTOINE, qui suit. Dans le même tems vivoit un DE SARRET, Secrétaire des Commandemens des Fils de France.

V. ANTOINE DE SARRET-DE-FABREGUES, II. du nom, Ecuyer, épousa Damoiselle *Anne de Cebié*, comme il est prouvé 1°. par le testament de son fils ANTOINE, en date du 26 Septembre 1576; 2°. par la transaction ci-dessus, du 20 Avril 1519, devant *Vigeri*; 3°. & par une procuration, du 27 Septembre 1557, passée devant *Nicolas*, Notaire Royal, consentie par *Charles de Seneterre*, Abbé, Seigneur Comte d'Aurillac, audit noble ANTOINE DE SARRET-DE-FABREGUES, Ecuyer. Il eut procès contre *Antoine Fraissy*, Curé d'Aurillac, au sujet des dixmes qu'il prétendoit lui appartenir & avoir droit de lever comme dixmes inféodées; & demanda d'être admis à la perte de ses titres, occasionnée par les guerres de Religion arrivées à Aurillac en 1562. Le Curé, malgré ce grand procès, ne lui avoit jamais refusé dans ses écritures la qualité de *Noble*. Suivant un plan de devis, déposé aux Archives de l'Eglise Collégiale & Paroissiale de Notre-Dame de la ville d'Aurillac, la Famille DE SARRET-DE-FABREGUES avoit le premier tombeau de la Ville. Les Procès-verbaux de cette Ville constatent les pillages des Huguenots. La preuve en est aussi rapportée dans un Dictionnaire Géographique portatif de la France, qui se vendoit chez *Bauche*, Libraire à Paris, Quay des Augustins. Ledit ANTOINE DE SARRET eut d'*Anne de Cebié*, son épouse :

VI. ANTOINE DE SARRET-DE-FABREGUES, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de Vaurs, Président au Présidial du haut pays d'Auvergne, qui rendit de grands services sous HENRI III, lors de la Ligue, comme il est rapporté dans une Enquête des Gentilshommes, ordonnée par Arrêt de la Chambre des Comptes. Il fut Maître des Requêtes ordinaire de la Maison du Duc *d'Anjou* & d'Auvergne, ce qui est prouvé par un contrat d'échange du 26 Juillet 1573, & par des Provisions accordées, le 24 Septembre de ladite année, par le Roi de Pologne, comme Duc d'Auvergne, qui monta sur le Trône de France, après la mort de CHARLES IX, en 1574 : ANTOINE DE SARRET fit même les fonctions de Secrétaire d'Etat. Il avoit épousé noble Demoiselle *Raimonde de Vialard*, Dame de Vaurs, comme il est prouvé par le testament qu'il fit le 26 Septembre 1576. De son mariage il laissa — PIERRE, qui suit, ainsi qu'il conste par un acte du 14 Décembre 1589, passé devant *Contenot* & *Charles Ferand*, Notaires au Châtelet de Paris, & du 21 Mars 1592, &c.

VII. PIERRE DE SARRET-DE-FABREGUES, Chevalier, Seigneur de Vaurs & autres lieux, servit, lors de la Ligue, sous HENRI IV, accompagna M. *de Vic*, dit *Sarret*, son parent, à l'armée; & se trouva au siége de Gueret dans la Marche, Ville qui fut prise & réduite sous l'obéissance du Roi de France. C'est ce qui est prouvé par des Lettres de grace qu'HENRI IV lui accorda au mois de Janvier 1591 (duement scellées & enthérinées par Sentence du Présidial d'Aurillac, rendue le 28 Juillet 1595), ayant été forcé de se battre contre un inconnu qui l'avoit insulté, & qu'il tua. Il épousa, par contrat du 16 Juillet 1617, passé devant *Bayor*, Notaire, Demoiselle *Jeanne de Pralat-de-Puechmeghe*, d'une Famille

noble & ancienne éteinte, dont l'origine remontoit au XIe siécle, laquelle étoit fille de noble *Gabriel de Pralat*, & d'*Anne de Burg*; & tante d'*Antoine de Pralat*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi. De ce mariage sortirent: — ANTOINE, qui suit; — & PIERRE DE SARRET-DE-ROQUESAGNE, Ecuyer, mort sans postérité, suivant son testament du 30 Juillet 1674, reçu par *Pipy*, Notaire Royal à Aurillac.

VIII. ANTOINE DE SARRET-DE-FABREGUES, IV, du nom, Chevalier, Seigneur de Braqueville & autres lieux, donna, le 14 Novembre 1669, le dénombrement de ses Terres & Fiefs relevans en arriere-fief du Roi, dans lequel sont rappellés les foi & hommage qui en avoient été ci-devant rendus à Sa Majesté. Lors de la recherche de la Noblesse, il obtint un Arrêt d'évocation au Conseil d'Etat, donné à Saint-Germain-en-Laye le 11 Août 1670, dans le vû duquel il se qualifie *noble d'extraction*, & il y est rapporté que ses auteurs ont tenu, sous HENRI III & HENRI IV, la ville d'Aurillac en leur obéissance; & fut convoqué au ban de la Noblesse le 30 Juillet 1674. Il avoit épousé, par contrat du 23 Juillet 1656, *Marguerite de Giou-de-Caylus*, fille de *Jacques*, Chevalier, Seigneur de Caylus, Vezac, Salles, &c. & de *Gabrielle de Soulhac-d'Azerat*. La Maison de *Giou* est distinguée tant par ses alliances & sa naissance, que par les services rendus à HENRI IV, par *Levi de Giou*, que ce Prince fit Gouverneur de Calvinet le 29 Décembre 1590, & honora de plusieurs Lettres, dans l'une desquelles il le prioit de venir à son Sacre. Il fut aussi Ecuyer de *Catherine*, Princesse de Navarre, sœur du Roi HENRI IV. Un *de Giou* fut Lieutenant-Général des Galeres dans l'Ordre de Malte en 1566, ensuite Grand-Bailli d'Auvergne & Ambassadeur en France. ANTOINE DE SARRET eut de son mariage avec *Marguerite de Giou*: — FRANÇOIS, qui suit; — & JOSEPH, Lieutenant-Colonel du Régiment de Puységur, Infanterie, décédé le 16 Octobre 1707, âgé d'environ 34 ans.

IX. FRANÇOIS DE SARRET-DE-FABREGUES, Chevalier, Seigneur de Braqueville & autres lieux, Chevalier d'honneur au Bailliage & Siége Présidial d'Aurillac le 29 Juillet 1693, épousa, par contrat du 31 Juillet 1713, passé devant *Boisset*, Notaire Royal, *Antoinette de Beauclair*, fille de *François*, Chevalier, Seigneur de la Grilliere, Messac, Glénat & autres lieux, & de *Jeanne de Corn-de-Caissac*; & sœur de *François de Beauclair*, mort Mestre-de-Camp de Cavalerie. La Maison de *Beauclair* est une des plus distinguées par ses alliances, & par ses services rendus à l'Etat. Elle a donné des Gouverneurs, Officiers généraux, un Chevalier des Ordres du Roi, un Bailli des Montagnes d'Auvergne, &c. Du mariage de FRANÇOIS DE SARRET avec *Antoinette de Beauclair*, sont sortis: — 1. JOSEPH, qui suit; — 2. JEAN-FRANÇOIS-XAVIER, qui a servi en qualité d'Officier dans le Régiment de Picardie, & a épousé, par contrat passé le 16 Septembre 1758, devant *Brunon*, Notaire à Aurillac, *Marie-Jeanne de Bonnefons*, dont, pour fille unique, — MARGUERITE-XAVIER DE SARRET; — 3. FRANÇOIS, qui sert en qualité de Capitaine dans le Régiment de la Sarre, & est Chevalier de Saint-Louis; — 4. CLAUDE, mariée avec *Antoine-André Daudin-de-Breysse*, Ecuyer; — 5. GENEVIÉVE-MARIE, femme de *Charles de Salles*, Ecuyer, Seigneur du Doux; — 6. & 7. & deux filles, Religieuses à l'Abbaye de Saint-Jean-du-Buits à Aurillac.

X. JOSEPH, Comte DE SARRET-DE-FABREGUES, Seigneur de Nozieres, né & batisé à Aurillac le 3 Janvier 1723, Chevalier d'honneur au Bailliage & Siége Présidial d'Aurillac, par Provisions du 12 Février 1753, & Sentence d'installation du 5 Février 1754, Lieutenant de Roi au Département de la haute Auvergne le 9 Septembre 1767, serment prêté entre les mains de Sa Majesté le 20 des même mois & an, a obtenu, par Lettres-Patentes du mois de Juillet 1768, l'érection de ses Terres en *Comté*, unies & incorporées sous la dénomination de *Comté de Sarret-de-Fabregues-de-Nozieres*; & a épousé, par contrat du 28 Février 1745, reçu par *Pepin*, Notaire Royal à Aurillac, *Clémence-Geneviéve de Brossinhac-de-Saint-Mamet*, fille de feu *Joseph*, Chevalier, Seigneur de Saint-Mamet, & de *Marguerite de Valette*; & sœur de *Marguerite de*

Brossinhac, Religieuse à l'Abbaye de Saint-Jean du Buits à Aurillac, morte en 1770. Elle a apporté à son mari la Terre de Saint-Mamet, qui fait aujourd'hui partie du Comté de Sarret. Par leur contrat de mariage ils ont substitué la moitié de leurs biens à un des enfans mâles qui sera choisi par le pere, & au défaut du pere, par la mere ; & dans le cas que l'un & l'autre n'y nommassent pas, ce sera suivant l'ordre de primogéniture. La Maison de *Brossinhac* est distinguée par ses services & ses alliances. De ce mariage sont issus : — 1. Benjamin-François-Antoine, qui suit ; — 2. François-Xavier, né le 9 Février 1752, connu sous le nom de *Comte de Saint-Mamet*, Lieutenant dans le Régiment de la Sarre, Infanterie, depuis le mois d'Août 1767 ; — 3. Etienne-André, né le 21 Septembre 1758, connu sous le nom *de Saint-Cernin* ; — 4 & 5. Marie-Anne, née le 13 Décembre 1754, & Geneviéve, née le 13 Octobre 1756, toutes les deux batisées à Aurillac, ainsi que leurs freres.

XI. Benjamin-François-Antoine de Sarret, né le 11 Janvier 1751, connu sous le nom de *Comte de Fabregues-de-Noziéres*, Lieutenant au Régiment de Bourgogne, Cavalerie, n'est pas encore marié en 1777.

Cette Famille a signé Sarret depuis 1351 jusqu'en 1573 ; que ses descendans ont signé Sarred ; mais Joseph, fils de François, a continué de signer comme les premiers, avec un *t* à la fin du nom.

Les armes : *d'azur, à deux lions affrontés d'or, armés & lampassés de gueules, surmontés d'une étoile d'argent, & posés sur un rocher de six copeaux de même.* La branche établie en Auvergne a ajouté à ses armes : *parti d'azur, à une colonne d'or en pal, empoignée, au milieu, par deux mains de carnation, mouvantes des flancs, ladite colonne accompagnée en pointe d'une fleur de lis d'argent.*

SARTINE (de). De cette Famille est

Antoine-Raimond-Jean-Gualbert-Gabriel de Sartine, Chevalier, Comte d'Alby, né à Barcelonne le 12 Juillet 1729, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé, Ministre & Secrétaire d'Etat de la Marine. Il a été d'abord reçu Conseiller au Châtelet le 15 Avril 1752, Lieutenant-Criminel le 12 Avril 1755, Lieutenant-Général de Police le 1 Décembre 1759, Maître des Requêtes le 9 dudit mois, Conseiller d'Etat le 5 Octobre 1767, & Ministre & Secrétaire d'Etat de la Marine le 25 Août 1774. Il a épousé, le 9 Juillet 1759, Demoiselle *Marie-Anne Hardy-du-Plessis*, née à Paris le 5 Septembre 1739, fille d'*Etienne Hardy-du-Plessis*, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine d'Infanterie, & de Dame *Marie-Bonne de Colabau*. De ce mariage il a pour fils unique — Charles-Marie-Antoine de Sartine, Chevalier, né le 27 Octobre 1760, faisant actuellement son Droit.

Les armes : *d'or, à la bande d'azur, chargée de trois sardines d'argent.*

* SASSENAGE : Ville du Dauphiné au pied des Alpes, qui a donné son nom à une des plus illustres Maisons de la Province.

Les Seigneurs de Sassenage tirent leur origine d'Hector, fils puîné d'Artaud, III. du nom, Comte de Forez & de Lyon, mort en 1080. François I, Seigneur de Sassenage, issu de cet Artaud au septieme degré, mourut en 1328. Il laissa d'*Agnès de Joinville*, fille de *Simon de Joinville*, — Albert II, Seigneur de Sassenage, &c. Conseiller du Dauphin, & son Ambassadeur en France, qui mourut, sans alliance, en l'an 1339. Béatrix de Sassenage, une de ses sœurs, épousa 1°. *Aimard de Bérenger*, Seigneur de Pont-de-Royans, qui descendoit d'*Ismidon*, troisieme fils d'*Artaud* III, Comte de Forez & de Lyon. Elle en eut — Henri, Baron de Sassenage, de son chef, & Seigneur de Pont, du chef de son pere. Il quitta le nom & les armes de *Bérenger*, pour prendre ceux de Sassenage, que sa postérité a conservés jusqu'à présent, suivant la disposition testamentaire de François I, Seigneur de Sassenage, son ayeul maternel, qui l'avoit substitué aux biens de sa Maison, en cas qu'Albert II, son fils, mourut sans enfans.

Gabriel-Alphonse, Marquis de Sassenage, &c. issu de lui au XIVe degré,

fut fait prisonnier à la bataille de Hochstet le 13 Août 1704, & mourut en 1706. Il avoit épousé, le 18 Mai 1704, *Catherine-Ferdinande d'Hostun*, fille de *Camille*, Comte de Tallard, Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de France, &c. & de *Marie-Catherine de Grolée*, Comtesse de Viriville.

CHARLES-FRANÇOIS, chef des nom & armes DE SASSENAGE, Seigneur de Pont en Royans, & d'Iseron en Dauphiné, Comte de Montellier en Valentinois, second Baron & Commis né dans les Etats de la Province, Protecteur, Défenseur & Avoüé-né des Evêchés de Valence & de Die, appellé *Marquis de Sassenage*, a eu d'abord la survivance de Lieutenant-Général au Gouvernement de Dauphiné en 1720, & Commission de Colonel le 1 Juin 1721, a été fait Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de son nom en Novembre 1722, est devenu titulaire de la Lieutenance-Générale de Dauphiné en 1730, fut reçu en 1732, fait Brigadier de Cavalerie le 1 Août 1734, a quitté son Régiment en Octobre 1740, a été fait un des huit Menins de feu M. le Dauphin en Février 1745, s'est démis de la Lieutenance-Générale de Dauphiné en 1746, a été nommé Chevalier des Ordres le 2 Février 1749, Chevalier d'honneur de Madame la Dauphine le 25 Avril de la même année; fut reçu Chevalier des Ordres le 25 Mai; est devenu titulaire de la place de Chevalier d'honneur de Madame la Dauphine, le 4 Septembre 1752; & a épousé, le 9 Juin 1718, MARIE-FRANÇOISE-CASIMIRE, fille unique & héritiere de feu GABRIEL-ALPHONSE DE SASSENAGE, son cousin-germain, & avant lui chef des nom & armes de SASSENAGE, substitués à ceux de *Bérenger*. Leurs enfans sont: — 1. MARIE-FRANÇOISE, veuve, le 15 Mars 1767, du Comte *de Maugiron*, Lieutenant-Général, le dernier de sa Maison; & remariée, le 23 Août 1768, à *Armand-Sébastien de Bruck*; — 2. MARIE-JUSTINE, mariée, en Mai 1750, au Marquis *de Talaru*, fils aîné du Marquis de Chalmazel, Chevalier des Ordres; — 3. ANNE-GABRIELLE, Religieuse en l'Abbaye Royale de Soyon, Diocèse de Valence en Dauphiné; — 4. MARIE-FRANÇOISE-CAMILLE, mariée, en Mai 1755, au Marquis *de Bérenger*, Chevalier d'honneur de feu Madame la Dauphine, en exercice le 2 Mai 1762, Colonel du Régiment de l'Isle de France, Infanterie, fils du feu Comte *de Bérenger*, Lieutenant-Général & Chevalier des Ordres, de la même Maison que le Marquis DE SASSENAGE; — 5. & MARIE-THÉRESE, mariée, en Juillet 1764, à *Claude-Jean-Batiste*, Marquis *de Franqueville*.

Les armes de la Maison de SASSENAGE sont: *burelé d'argent & d'azur de dix piéces, au lion de gueules, armé, lampassé & couronné d'or*. Voyez CHORIER, *Hist. de la Maison de* SASSENAGE.

SAUGERE (DE LA): Ancienne Noblesse originaire d'Anjou, fondue dans la Maison d'*Hardouin-de-la-Girouardiere*, de la même Province, sur les titres originaux de laquelle nous avons dressé la Notice suivante.

JEAN DE LA SAUGERE, Ecuyer, Seigneur de Fougeray & de la Boussardiere, épousa, par contrat du 21 Juin 1557, Demoiselle *Anne de Paignes*, fille de *François de Paignes*, Chevalier, Seigneur de Meneville, & de *Jeanne de Chourses*, dont:

PAUL DE LA SAUGERE, Ecuyer, Seigneur de la Boussardiere, &c. marié, par contrat du 30 Juillet 1593, à Demoiselle *Louise Errault*, fille de *René Errault*, Ecuyer, & de *Louise de Scepeaux*, Seigneur & Dame de Chemans & de Gaubert, de laquelle il eut pour fils aîné:

ANDRÉ DE LA SAUGERE, Ecuyer, Seigneur de Champlong, la Boussardiere, &c. qui épousa, par contrat du 2 Mars 1620, Demoiselle *Françoise du Plessis*, fille puînée de Messire *Guillaume du Plessis*, & de Dame *Julienne de Grasmenil*. Leurs enfans furent: — PAUL, qui suit; — & CHARLES, rapporté après son aîné.

PAUL DE LA SAUGERE, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Boussardiere, épousa Demoiselle *Marguerite d'Ecuillé*, & en eut: — 1. N... DE LA SAUGERE, mort sans alliance; — 2. PAUL-CHARLES DE LA SAUGERE, Prêtre, qui, devenu

héritier par le décès de son frere & de ses quatre sœurs, fit donation, le 7 Novembre 1721, des biens de la branche aînée de sa Famille, à *Joseph-René-François d'Hardouin*, mort Enseigne de Vaisseau à Brest, fils puîné de *Philippe-René d'Hardouin*, Chevalier, Seigneur de la Girouardiere, &c. & d'Angélique-Charlotte de la Saugere, sa cousine-germaine, mentionnée ci-après; — 3, 4, 5 & 6. & quatre filles, mortes sans alliance.

Charles de la Saugere, Ecuyer, Seigneur de Gaubert, &c. fils puîné d'André, Ecuyer, Seigneur de Champlong, la Boussardiere, &c. & de *Françoise du Plessis*, épousa, par contrat du 14 Novembre 1652, Demoiselle *Renée Jarret*, fille de *François Jarret*, Ecuyer, Seigneur de la Palice, & de Demoiselle *Renée de Criqueboeuf*, dont:

Charles de la Saugere, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Gaubert, Feschal, la Mauguiniere, Champaigné, &c. marié, par contrat du 31 Janvier 1681, passé devant *Armand Remond*, Notaire Royal à Craon, avec *Jacquette d'Hardouin*, fille aînée de *Philippe-Emmanuel d'Hardouin*, Ecuyer, Seigneur de la Girouardiere, & de Dame *Jacquette Jacquelot*. De ce mariage sortirent: — 1. Charles-François de la Saugere, Capitaine de Dragons au Régiment de Vercel, tué en 1704, sans alliance, commandant un détachement; — 2. Angélique-Charlotte, qui suit; — 3. & Charlotte de la Saugere, Religieuse au Couvent des Ursulines à Châteaugontier.

Angélique-Charlotte de la Saugere, héritiere de sa Famille, Dame de Feschal, la Mauguiniere, Gaubert & Champaigné, Terres situées aux environs de la ville de Craon en Anjou, obtint dispense de la Cour de Rome le 13 Septembre 1706, & épousa, par contrat passé devant *René Aubert*, Notaire Royal au Mans, résidant au Bourg de Fontenay, le 9 Avril 1707, *Philippe-René d'Hardouin*, Chevalier, Seigneur de la Girouardiere, Chantenay, Coudreuse, la Roche-Saint-Bault, Moyré & autres lieux, Enseigne au Régiment des Gardes-Françoises, fils aîné, noble & principal héritier de *René d'Hardouin*, Chevalier, Seigneur de la Girouardiere, &c. & de *Renée-Anselme de Saint-Remy*, sa parente au III[e] degré, dont postérité. Ainsi les biens de la Famille de la Saugere ont passé dans celle d'*Hardouin-de-la-Girouardiere*, dont nous avons donné la Généalogie à l'article Roche-Saint-Bault.

Les armes: *de sable, à six fleurs de lis d'argent, 3, 2 & 1.*

SAUSSURE: Ancienne Noblesse de Lorraine, où elle a possédé plusieurs Terres seigneuriales, des offices & des dignités distingués, singulierement celle de Grand-Fauconnier de Lorraine & de Bar, dont a été revêtu noble

Mongin de Saussure, Seigneur de Monteuil & de Dommartin-sous-Amance, par Patentes du Duc *Antoine*, du 17 Septembre 1520. Mongin de Saussure fut Conseiller d'Etat & Capitaine de Bouconville. Par nombre d'actes de LL. EE. de Berne, il paroît que depuis l'an 1552 cette Famille de Saussure est sous leur domination. Elle y est constamment titrée de *noble* depuis cette époque, nommément par un acte en parchemin du 19 Avril 1645, dans lequel acte cette Famille est qualifiée de *noble*.

Ce Mongin de Saussure, Seigneur de Monteuil, Grand-Fauconnier de Lorraine & de Bar, épousa, en 1503, *Catherine de Clemery*, fille de *Jacques de Clemery*, dont:

Antoine de Saussure, Seigneur de Monteuil, &c. qui se maria avec *Antoinette d'Augy*. Il en eut Jean de Saussure, Seigneur de Boussens, allié avec la fille de *Jean de Budé*, Seigneur de Verrasse. De ce mariage vint:

Daniel de Saussure, Seigneur de Vernand, qui épousa *Dorothée de Dortan*, fille de noble *Pierre de Dortan*, Seigneur de Berché. Il en eut:

Georges de Saussure, Seigneur de Berché & de Vernand, qui s'allia avec *Urbaine Polier*, fille de *Jean Polier*, Seigneur du Château de Gumoens, d'une

Famille reconnue de tout tems dans le pays de Berne. Elle y a possédé des Terres seigneuriales. De cette alliance est né :

JEAN-LOUIS DE SAUSSURE, Baron de Berché, Seigneur de Bavois, &c. qui se distingua dans sa Patrie par ses vertus & ses belles actions à la bataille de Vilmerguen. Il épousa, par contrat du 11 Août 1694, *Françoise de Perrotat*, fille de *David de Perrotat*, Seigneur de Saint-Quintin, Victor & Massargues, Gentilhomme de Languedoc, & de *Rose Boileau-de-Castelnau*. Il en est sorti — ROSE DE SAUSSURE, mariée, par contrat passé à Lausanne le 15 Novembre 1721, à *Samuel Constant-de-Rebecque*, mort Major-Général au service des Provinces-Unies, le 16 Janvier 1756. *Voyez* REBECQUE, pour la Généalogie de CONSTANT DE REBECQUE.

SAUVAGERE. *Voyez* ROYER-DE-LA-SAUVAGERE (LE).

SAVARY (DE), en Touraine : Cette Maison a servi nos Rois & l'Etat dès le XIe siécle, qu'elle est connue entre les plus nobles de cette Province, par d'illustres alliances; des dons faits à des Abbayes du tems des Croisades; par la possession de fiefs mouvans directement de la Couronne; & enfin par celle de la Seigneurie de Lancosme depuis plus de 500 ans.

Elle a donné un Chevalier du Saint-Esprit, des Chambellans, Ambassadeurs, Capitaines de 100 hommes d'armes des Ordonnances, & autres Officiers distingués. Elle forme aujourd'hui trois branches. Le chef du nom & d'armes est JEAN-BATISTE SAVARY, Seigneur & Marquis de Lancosme, ci-devant Capitaine au Régiment de Bourgogne, Cavalerie, marié à *Louise-Renée de Roncé*, dont sont issus un fils, nommé LOUIS-ALPHONSE SAVARY, Capitaine au Régiment de Cavalerie de Bourgogne, marié, en 1774, à *Marie-Charlotte de la Bourdonnaye;* & une fille, nommée LOUISE-ANGÉLIQUE SAVARY-LANCOSME, mariée à *Marie-Pierre-Antoine de Cugnac-de-Dampierre*, Capitaine de Vaisseaux.

Les freres puînés du chef de cette Maison sont: LOUIS-ALEXANDRE SAVARY-LANCOSME, Bailli de l'Ordre de Malte, & LOUIS-FRANÇOIS SAVARY, appellé l'*Abbé de Lancosme*. Ces trois freres ont pour oncles LOUIS-ANTOINE SAVARY-LANCOSME, Bailli de l'Ordre de Malte, qui a eu un bras emporté au siége de Philisbourg en 1734, étant Sous-Lieutenant de Grenadiers au Régiment des Gardes-Françoises, & a quitté le service, étant Lieutenant au même Régiment. Il avoit pour frere N... SAVARY-LANCOSME, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Richelieu, tué au siége de Philisbourg.

La seconde branche, établie dans la Province du Perche, y posséde la Terre de la Cheneliere, qui lui est passée par alliance avec les Maisons de *Préaulx* & de *du Bellay*. Cette branche avoit pour auteur ALEXANDRE SAVARY, frere puîné de Messire LOUIS-FRANÇOIS SAVARY, Marquis de Lancosme. Ces deux freres, seuls enfans mâles de LOUIS SAVARY, Marquis de Lancosme, & de Demoiselle *Anne de Coutances*, épouserent les deux sœurs, filles de *Jean-Claude de Préaulx*, Chevalier, Seigneur de Préaulx, & de *Françoise de Villebresme;* l'aîné, par contrat du 19 Février 1690, & le cadet, par contrat du 15 Avril 1694. De ce dernier mariage sont issus trois garçons, les deux aînés morts au service, l'un dans le Régiment de Berri, Cavalerie; l'autre, au Régiment de la Marche. Le troisieme, nommé LOUIS SAVARY, a été Page du Grand-Maître de Malte *Perellos*, a fait ses caravannes en 1723, en outre plusieurs campagnes, dont deux en qualité d'Enseigne sur la Frégate *Sainte-Thérese*, a eu l'honneur de présenter les Faucons au Roi en 1728, & a eu l'agrément, en se mariant, de porter la Croix de Malte, tant en faveur de ses services rendus à l'Ordre, que de ceux rendus par sa Maison. Il a de son mariage deux garçons, sçavoir : — JEAN-CHARLES SAVARY, Capitaine de Carabiniers, qui a fait les campagnes d'Allemagne de 1759, 60, 61 & 1762; a eu l'honneur d'être présenté, en 1777, au Roi & à la Famille Royale, & a fait ses preuves pour monter dans les carosses & chasser avec Sa Majesté; — & LOUIS-FRANÇOIS SAVARY, Capitaine

de Carabiniers, qui a fait les campagnes de 1761 & 1762, & a eu la permission, quoique marié, de porter la Croix de Malte, dont il étoit décoré depuis sa naissance.

La troisieme branche, connue sous le nom de SAVARY-BRÉVES, n'a aujourd'hui pour représentans que MARIE-FRANÇOIS-CAMILLE SAVARY, Comte de Bréves, Colonel en second au Régiment d'Enghien, & Demoiselle MARIE-LOUISE SAVARY-BRÉVES, sa sœur, Chanoinesse d'honneur du Chapitre de Poulangy, tous deux enfans de PAUL-LOUIS-JEAN-BATISTE-CAMILLE SAVARY-BRÉVES, Marquis de Jarzey, & de *Bonne Damaris de Bricqueville-de-la-Luzerne*, fille de *Jean-François de Bricqueville*, Seigneur & Comte de la Luzerne, & de *Françoise-Philiberte de Froulay-de-Tessé*, fille du feu Maréchal *de Tessé*.

Ils ont pour sixieme ayeul paternel DENIS SAVARY, Ecuyer, Seigneur de Ligny & de Bréves, cadet de la Maison de SAVARY-LANCOSME, qui épousa, le 19 Décembre 1544, *Françoise de Damas*, fille de *François de Damas*, Chevalier, Seigneur de Bréves en Nivernois, & d'*Isabeau d'Arces*. Cette *Françoise de Damas* devint, par la mort d'*Antoine de Damas*, son neveu, héritiere de la Terre de Bréves, qui a servi de titre distinctif à cette branche de SAVARY. Elle fut mere de FRANÇOIS SAVARY, Seigneur de Bréves, Marquis de Maulevrier, &c. qui suivit à Constantinople JACQUES SAVARY-LANCOSME, son parent, ci-devant Colonel d'Infanterie, nommé, en 1582, par HENRI III, Ambassadeur à la Porte, où étant mort en 1591, le Seigneur *de Bréves* fut nommé en sa place, & y resta jusqu'en 1606, après avoir conclu, le 20 Mai 1604, avec le Sultan ACHMET, un traité très-avantageux à la Nation Françoise & à la Religion. Il fut reçu, en 1607, Conseiller d'Etat & Gentilhomme de la Chambre du Roi, en prêta le serment le 6 Janvier 1607; fut nommé, en 1608, Ambassadeur à Rome, où il soutint, au contentement de Sa Majesté & de la Reine Régente, la dignité de la Couronne contre l'Ambassadeur d'Espagne, comme il paroît par leurs Lettres des 30 Juin & 31 Août 1610. Le Roi le choisit & le nomma, par Brevet & Lettres-Patentes, scellées du grand sceau, des 18 Décembre 1610 & 4 Juillet 1611, Gouverneur de la personne du Duc *d'Anjou*, frere unique du Roi, premier Gentilhomme de sa Chambre, Lieutenant de sa Compagnie de 200 hommes d'armes & Surintendant de sa Maison. Par Brevet du Conseil de Sa Majesté du 29 Septembre 1614, l'entrée auprès de sa personne lui fut permise, même aux heures les plus secretes, & la Reine Mere du Roi, par Brevet du 21 Octobre 1624, le fit son premier Ecuyer, dont il prêta serment le même jour. Par Lettres-Patentes du mois de Mai 1625, le Roi érigea la Terre de *Bréves* en *Comté* pour lui & ses descendans; il fut nommé Chevalier du Saint-Esprit le 13 Novembre 1625, & ses preuves admises devant MM. le Duc de la Roche-Guyon, *François de Silly*, Grand-Louvetier de France, & le Marquis de Mosny, *Louis de la Marck*, Capitaine des Gardes-du-Corps & premier Ecuyer de la Reine, Chevaliers du Saint-Esprit, Commissaires nommés à cet effet par Sa Majesté pour la vérification desdites preuves. Enfin il fut invité, par Lettres du Roi du 15 Novembre 1626, de se trouver à l'Assemblée des Notables du Royaume, indiquée à Saint-Germain-en-Laye; & par Brevet du 28 Août 1627, le Roi le retint Conseiller en son Conseil des Dépêches.

La Maison de SAVARY porte pour armes: *écartelé d'argent & de sable*. Voyez les Mémoires de l'Abbé *de Marolles*, *Tome II*, *p.* 230; le Mercure François, *Tome I*, *p.* 29 & *Tome II*, *p.* 262; l'Histoire de Louis XIII, par *Michel le Vassor*, *Tome III*, *Part. I*, *p.* 6; les Mémoires d'Histoire critique & Littérature, par l'Abbé *d'Artigny*, *Tome IV*, *p.* 345; les Tablettes Généalogiques, *Part.* 5 & 7; les Lettres du Cardinal *d'Ossat*; les Mémoires de *l'Etoile*, *p.* 332, *Edit. de* 1719; la derniere Edition du Journal d'HENRI III; les Réflexions historiques sur la mort d'HENRI IV, dans un Recueil intitulé: *Mémoires historiques & secrets concernans les Amours des Rois de France*, *in*-12, Holl. 1739; les Mémoires du feu Duc D'ORLÉANS, imprimés à la Haye chez *Adrian Moet-Jens*, *in*-16, *année* 1685; l'Histoire de M. *de Thou*; l'Histoire générale des Turcs,

traduite par *Blaise de Vigenaire*, continuée par *Thomas Artus*, & l'Edition par *Mezeray* jusqu'en *1661*, *Tome I*, *p. 891*.

* SAVIGNAC: Terre située à une demi-lieue de Villefranche en Rouergue, laquelle entra dans la Maison de *Gautier*, une des plus anciennes de cette Province, en 1280, par le mariage de

Bertrand de Gautier, le Vieux, avec Demoiselle *N... de Najac*, Dame de Savignac, fille & héritiere de *Guilhaume-Raimond de Najac*, Chevalier, Seigneur de Savignac.

Cette Terre est restée dans cette Maison pendant près de 300 ans, & en 1575 elle passa en partie dans celle de *Benevant*, par le mariage de *François de Benevant*, Chevalier, avec l'héritiere de la branche aînée de la Maison de *Gautier*. Elle est aujourd'hui dans celle de *Crugy*, Comte de Marcillac, dans laquelle a fondu celle de *Benevant* en 1648, par le mariage de *Marie-Anne de Benevant*, Dame de Savignac, fille d'*Antoine-Thibaut de Benevant*, Chevalier, & de *Marie-Madelene du Guasquet*, avec Messire *Silvestre de Crugy*, Comte de Marcillac.

La Maison de *Gautier* a donné, dans des siécles reculés, son nom à une des rues de Villefranche, nommée encore aujourd'hui la *rue de la Gautierie*. Elle subsiste en trois branches établies en Querci. La premiere dans *Henri*, Comte *de Gautier*, marié avec *Marie-Louise-Charlotte de la Riviere*. La seconde, dans *Gaspard de Gautier*, Seigneur de la Bastende, marié, sans enfans, qui a pour freres — *Fabien*, Prieur de Moncalvignac; — & *Jean de Gautier*, Baron de Caufour, Seigneur de Saint-Christophe, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de Medoc, avec Brevet de Major, non marié.

La troisieme ne subsiste plus que dans Demoiselle *Jeanne de Gautier*, dite *Mademoiselle de Lassale*, fille & héritiere de *François de Gautier*, Seigneur de Lassale, & de *Marie de Deshous-de-Favols*. Ce *François* étoit fils du second mariage de *Gaspard de Gautier*, Seigneur de Lassale, avec *Jeanne de Galard*, auteur de la seconde branche.

Partie de la Terre de Savignac étoit encore en 1609 dans la branche cadette de la Maison de *Gautier*. Ils en quitterent le titre de co-Seigneurs à l'époque de la vente qu'en fit, cette même année, *Jean-François de Gautier*, par acte passé devant *Cabrol*, Notaire de Villefranche en Rouergue. *Voyez* GAUTIER, *Tome VII*, *p. 136*.

SAVOIE, dont Chamberi est la Capitale. C'est le pays des anciens Allobroges.

La Maison Royale de SAVOIE est incontestablement une des plus anciennes de l'Europe. Elle a été exposée, comme toutes les autres, aux fables & aux chimeres des Généalogistes. En voici l'origine rapprochée de la vérité historique.

Bozon, Comte *d'Ardennes*, qui avoit épousé, sur la fin du IXe siécle, *Ermengarde*, fille de LOUIS II, Empereur d'Italie, se fit élire Roi de Provence par les Etats du Pays, assemblés à Mental au mois d'Octobre de l'an 879. *Louis*, son fils, fut aussi Roi d'Italie, & nommé *l'Aveugle*, parce qu'allant prendre possession de ce Royaume il fut arrêté par *Bérenger*, qui lui fit créver les yeux Il laissa d'*Adélaïs*, son épouse, *Charles-Constantin*, Prince de Vienne, qui eu de sa femme *Thiberge*, un fils, appellé *Amé*; & ce dernier fut pere d'HUMBERT, surnommé *aux Blanches-Mains*, qui fut Comte DE SAVOIE & de Maurienne vers l'an 1023; & est le chef de la Maison de SAVOIE. L'Empereur CONRAD *le Salique* lui donna, au commencement du XIe siécle, les Seigneuries de Chablais & de Valais, avec la propriété de Saint-Mauris, par reconnoissance pour les services qu'il lui avoit rendus contre *Eudes*, Comte *de Champagne*, son compétiteur au Royaume de Bourgogne. HUMBERT mourut en 1046, & laissa d'*Ancilie* son épouse, dont on n'a encore pu découvrir la Maison, AMÉ, I. du nom, marié avec *Adée* ou *Adalelgide*, de laquelle il eut un fils nommé HUMBERT, mort avant son pere.

ODON, frere d'AMÉ, lui succéda en 1047: ce fut lui qui, par son mariage avec

avec *Adélaïde de Suze*, fit entrer dans sa Maison le Marquisat de Suze, le Val d'Aoste, le Duché de Turin, avec plusieurs Principautés sur la Côte de Gênes. Amé II. lui succéda. Depuis ce Prince, mort en 1090, la succession des Comtes de Savoie est facile à faire, & on peut consulter l'*Art de vérifier les dates*, *p.* 833, sur la succession des Comtes de Maurienne, ensuite Comtes, puis Ducs de Savoie; & enfin Rois de Sardaigne. Jusqu'à Amé VIII, ces Princes n'ont eu que la qualité de *Comtes;* mais en 1416 Amé fut créé *Duc*, & se fit ensuite élire Pape au Concile de Basle en 1439, sous le nom de Félix V. Ce Prince, ami de la paix & de la tranquillité de l'Eglise, abdiqua volontairement en 1449, & mourut en 1451. Charles-Emmanuel qui commença en 1580, fut un de ceux qui se firent le plus considérer. Victor-Amédée, II. du nom, qui gouverna plus de 55 ans, depuis 1675 jusqu'en 1730, se fit rechercher & craindre par les Puissances voisines. Il fut Roi de Sicile depuis 1713 jusqu'en 1719, qu'on l'en indemnisa par le titre de Roi de Sardaigne qu'on lui accorda en 1720. Charles-Emmanuel, son fils, pere du Roi régnant, a trouvé le moyen d'étendre ses Etats du côté de la Lombardie & du Duché de Milan, pays qui étoit fort à sa bienséance, & il a gouverné avec autant d'équité que de courage & de grandeur d'ame; & l'on peut assurer que ce Prince étoit un de ceux qui entendoit le mieux l'art si difficile de régner. Il est mort à Turin le 20 Février 1773, & a laissé pour successeur au Trône de Sardaigne:

Victor-Amédée-Marie de Savoie, né le 26 Juin 1726, Roi de Sardaigne le 20 Février 1773, marié, le 31 Mai 1750, à Marie-Antoinette-Ferdinande d'Espagne, Reine de Sardaigne, née le 17 Novembre 1729, dont: —— 1. Charles-Emmanuel-Ferdinand-Marie de Savoie, Prince de Piémont, né le 24 Mai 1751, marié, le 27 Août 1775, à Marie-Adélaïde-Clotilde-Xaviere de France, née à Versailles le 23 Septembre 1759; —— 2. Victor-Emmanuel de Savoie, Duc d'Aoste, né le 24 Juillet 1759; — 3. Maurice-Joseph-Marie, Duc de Montferrat, né le 13 Septembre 1762; — 4. Charles-Félix-Joseph-Marie, Duc de Genevois, né le 6 Avril 1765; — 5. Joseph-Benoît-Marie-Placide, Comte de Maurienne, né le 6 Octobre 1766; — 6. Marie-Josephine-Louise, née le 2 Septembre 1753, mariée, le 14 Mai 1771, à Louis-Stanislas-Xavier de France (Monsieur), frere du Roi Louis XVI; —— 7. Marie-Thérese, née le 31 Janvier 1756, mariée, le 16 Novembre 1773, à Charles-Philippe de France, Comte d'Artois, frere du Roi, dont un Prince, appellé *le Duc d'Angoulême*, & une Princesse, appellée *Mademoiselle*. Voyez France.

Le Roi de Sardaigne a pour frere Benoît-Maurice de Savoie, Duc de Chablais, né le 21 Juin 1741, marié, le 19 Mars 1775, à Marie-Anne-Charlotte de Savoie, née le 16 Décembre 1757. Et pour sœurs: — Eléonore-Marie-Thérese, née le 28 Février 1728; — & Marie-Félicité, née le 20 Mars 1730.

Voyez le *Tome III* de ce Dictionnaire, *p.* 509, pour la Maison de Carignan, qui est une branche cadette de celle de Savoie, issue du Duc Charles-Emmanuel, I. du nom, de laquelle est la Princesse de Lambale, Surintendante de la Maison de la Reine, Marie-Thérese-Louise de Savoie-Carignan, née le 8 Septembre 1749, veuve, le 6 Mai 1768, de Louis-Alexandre-Joseph-Stanislas de Bourbon, Prince de Lambale, fils unique du Duc *de Penthiévre*.

* SAVONNIERES: Seigneurie dans l'Anjou, que le vulgaire appelle *Savennieres*, mais tous les titres disent *Savonnieres*.

C'étoit anciennement une Banniere en titre de Châtellenie, située sur la riviere du Loir, entre les Châteaux de Serant & de la Possonniere, peu éloignés de la ville d'Angers. Il ne reste plus qu'un vieux Château, qui releve du Roi, bâti par les Seigneurs du nom de Savonnieres, qui furent *moult grands & vertueux*, dit *Trincant*, Auteur de la Généalogie de la Maison de Savonnieres, & de plusieurs autres de l'Anjou, imprimée à Poitiers en 1641, qui ajoute encore que Saint-René, huitieme Evêque d'Angers, étoit de cette Maison. La

Terre & Seigneurie de SAVONNIERES, après avoir passé dans plusieurs Maisons, est restée dans celle de *Brie* : elle fait aujourd'hui partie du Comté de *Serant*, & appartient au Comte *de Serant*, du nom *de Walsch*.

I. La filiation de cette Maison, suivant *Trincant*, remonte à BERNARD DE SAVONNIERES, Chevalier, ainsi qualifié dans les Cartulaires de l'Abbaye de Fontevrault, qui se trouva présent, entre les plus signalés personnages d'Anjou, à une donation faite lors de la fondation de cette Abbaye, & du vivant de *Pétronille*, premiere Abbesse. Cette Charte intitulée : *Carta concordia inter ecclesiam Sancti Laudi, & ecclesiam fontis Ebraudi*, transcrite au grand Cartulaire, fut passée à Angers la veille de la Fête des Apôtres *Saint-Pierre* & *Saint-Paul*, le 4 des Calendes de Juillet 1109 ; & BERNARD y est qualifié *vir illustris Bernardus de Sapvonariis, Eques*, & il est dénommé le premier entre les Seigneurs Angevins présens à cette donation. Il eut pour fils :

II. MACÉ, Seigneur & Baron DE SAVONNIERES, aussi mentionné dans une autre Charte de la même Abbaye, de l'an 1136, qui fut un *preux Chevalier & grandement dévotieux*, disent les anciennes Chroniques, & fit plusieurs donations considérables aux Abbayes de Saint-Florent & de Fontevrault. Il fut pere de

III. MACÉ, II. du nom, Baron DE SAVONNIERES, Chevalier-Banneret, qui vivoit encore en 1200, suivant un titre, dont il sera parlé ci-après, qui fait mention de lui. Ses enfans furent : — MACÉ, qui suit ; — & GUILLAUME DE SAVONNIERES, marié à *Catherine*, de laquelle, dit *Trincant*, je n'ai pu trouver le surnom ; mais seulement que d'elle sortit : — ROBERT DE SAVONNIERES, Varlet, qui, par un titre de l'an 1277, se dit homme de foy d'*André de Doué*, Chevalier, Seigneur de Giseux, pour certaines choses que son ayeul Monsieur ou Monseigneur MACÉ DE SAVONNIERES, Chevalier-Banneret, Seigneur dudit lieu, avoit délaissées à feu son grand-pere MACÉ, sur le dos duquel titre est écrit que *Catherine*, femme du feu Chevalier GUILLAUME DE SAVONNIERES, avoit auparavant fait la même reconnoissance pour son fils.

IV. MACÉ, III. du nom, Baron DE SAVONNIERES, fut, comme son pere, disent les Annales d'Anjou, un *preux & vaillant Chevalier*. Il épousa *Nicole de Chemillé*, fille du Seigneur *de Chemillé* en Anjou, laquelle apporta, dans la Maison de son mari, les Fief & Châtellenie de la Guierche. Il se croisa, & mourut au siége de Damiete en 1249. On lit dans l'Histoire de la Maison *du Bellay*, qu'il portoit une *croix d'or sur un écusson de gueules*, avec ces mots : *Diex el volt*, langage du tems qui signifie *Dieu le veut*. Ses descendans ont conservé pour armoiries une *croix pattée d'or en champ de gueules*, que cette Maison porte encore aujourd'hui. MACÉ, III. du nom, eut deux fils : — 1. CLOVIS ou LOUIS, mort jeune, Bachelier du vivant de sa mere. La Généalogie de la Maison *de la Jumeliere*, sans dire dans laquelle il avoit été marié, rapporte seulement que de lui sortit — ISABEAU, principale héritiere de MACÉ III, son grand-pere, Dame de Savonnieres, laquelle porta cette Terre dans la Maison de *la Haye*, par son mariage avec *Hardouin*, Seigneur *de la Haye*, fils de *Monsor Jouslain*, Chevalier, Seigneur dudit lieu & du Plessis-Macé ; — 2. & BAUDOUIN, tige des Seigneurs de la Guierche, dont on va parler.

Branche des Seigneurs de LA GUIERCHE.

V. BAUDOUIN DE SAVONNIERES, dit *le Barbu*, second fils de MACÉ, III. du nom, & de *Nicole de Chemillé*, eut, par le testament de son pere, les Fief & Seigneurie de la Guierche, & épousa, en 1269, du vivant de sa mere, *Marguerite de Saint-Aubin-de-Lugné*, unique héritiere de sa Maison, que l'on disoit alors être sortie de celle de Rochefort-sur-Loire (apanage des puînés des Comtes *d'Anjou*). Il mourut fort puissant, & après avoir fait de grandes donations & aumônes à l'Eglise de Saint-Aubin, sa Paroisse, où il fut inhumé. On lui éleva un beau Mausolée, sur lequel on voit son écu, & les armes de sa femme d'un autre côté, qui sont : *de gueules, à une escarboucle fleuronnée & pommetée d'or, à l'étoile d'azur en pointe*. Leurs enfans furent : — HARDOUIN, dit *le Grand*,

qui suit; — & HENRI, auteur de la branche des Seigneurs de la Bretesche, rapportée ci-après.

VI. HARDOUIN DE SAVONNIERES, surnommé *le Grand*, Seigneur de la Guierche & de Saint-Aubin, fit plusieurs belles actions aux guerres, & fut reputé l'un des plus généreux Chevaliers de ce tems-là. Il épousa *Eloy* ou *Eloyse de Sansay*, fille, comme on disoit alors, de Monseigneur *de Belleville*, qui portoit le nom de *Sansay* en Poitou. On voit aussi ses armes dans l'Eglise de Saint-Aubin, ainsi que celles de sa femme, qui sont: *échiqueté d'or & de gueules*. HARDOUIN laissa un seul fils, nommé

VII. BAUDOUIN DE SAVONNIERES, II. du nom, Chevalier, Seigneur de la Guierche & de Saint-Aubin, qui fut aussi un *preux & vaillant Chevalier*. Il fut créé trois fois Maréchal d'Armée, & enfin tué à la bataille de Crecy en Ponthieu, en 1346. Il avoit épousé *Philippe de Saint-Cassien*, fille de *Hugues*, & de la Dame *de Saint-Clair*, dont: — 1. BAUDOUIN, qui suit; — 2. MACÉ, Seigneur de Seigné & de la Folletiere, qui ne laissa point d'enfans de la Dame *de Plessis-Mil-Homme*, son épouse; — 3. BRIAND, mort à la bataille de Poitiers en 1356; — 4. N... DE SAVONNIERES, mort Abbé de Beauvais; — 5. MARGUERITE, femme de *Macé de la Jumeliere*, Seigneur de la Roche-aux-Aubiers, fils de *Macé*, & de la Dame *de la Roche-aux-Aubiers*; — 6. AGNÈS, mariée 1°. à *Thibaut de Milly*, Chevalier; & 2°. à *Jean de Sacé*, qui étoit aussi veuf, fils de *Pierre de Sacé*, Varlet, Seigneur des Hayes, Rougebec, à cause de *N... de Rougebec*, sa femme.

MM. *de Sainte-Marthe*, dit *Trincant*, rapportent qu'en outre des six enfans ci-dessus, BAUDOUIN II. avoit encore eu d'une concubine, SALDEBREUL DE SAVONNIERES, dit *le Bâtard*, qui combattit vaillamment, & mourut en guerre contre les Flamans, sans avoir été marié.

VIII. BAUDOUIN DE SAVONNIERES, III. du nom, Seigneur de la Guierche & de Saint-Aubin, fut allié à la Dame héritiere de Saulonne, du nom *de Sauveran*, niéce de M. *de Maulevrier*, dont il n'eut que deux filles, sçavoir: — PHILIPPE DE SAVONNIERES, Dame de la Guierche & de Saint-Aubin, mariée, du vivant de ses pere & mere, avec *Jean de la Jumeliere*, fils d'*Olivier*, & de *Margot Picard*; — & MARGUERITE DE SAVONNIERES, laquelle, comme puînée, fut partagée de la Terre & Seigneurie de Saulonne, & épousa 1°. *Hugues Pelaut*, Seigneur de Bouzillé; & 2°. *Jean de Ver*, Seigneur de la Poilerriere.

Branche des Barons & Marquis de LA BRETESCHE.

VI. HENRI DE SAVONNIERES, fils puîné de BAUDOUIN, I. du nom, Seigneur de la Guierche, & de *Marguerite de Saint-Aubin-de-Lugné*, vivoit dans le XIIIe siécle, suivant une vente qu'il fit, en 1290, le Jeudi après la Saint-Nicolas d'hiver, à *Hardouin Davoir*, Chevalier, pour le prix de 400 liv. monnoie courante. Il eut de son mariage avec *Jeanne*, Dame *de la Bretesche*:

VII. JEHAN DE SAVONNIERES, Seigneur de Brehery, de Lorilloines, &; par sa mere, Châtelain de la Bretesche, qui épousa, par contrat passé le Jeudi après la Saint-Nicolas d'été, en 1302, en présence de ses parens & amis, & ceux de la future, *Jeanne de Beaupréau*, fille unique du premier mariage de *Josselin de Beaupréau*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, dont: — 1. JEHAN, qui suit; — 2. BAUDOUIN, qui fut partagé par son frere aîné, de la Terre de Brehery, à la charge qu'elle releveroit de lui & de ses hoirs, par accord passé sous la Cour de Chantoceaux le Jeudi après la Chandeleur, en 1338. Il en eut encore 300 livres une fois payées, par contrat passé sous ladite Cour de Chantoceaux, le Mardi après la Sainte-Luce l'an 1343, à la charge de tenir dudit JEHAN DE SAVONNIERES, Chevalier, & de ses hoirs, 12 deniers de franc-devoir rendus au fief de Machecoul. Quelque tems après la mort de son frere aîné, il eut un procès avec sa veuve qui fut accordé par deux transactions, l'une du Lundi après la Saint-Jacques & Saint-Christophe, & l'autre du Lundi après l'Angevine, l'an 1347. Ce BAUDOUIN avoit épousé, par contrat passé le Mercredi après la Décol-

lation de Saint-Jean-Batiste l'an 1351, *Jeanne*, fille de *Philippe Chappron*, Varlet, de laquelle il eut : — JEAN, mort sans alliance ; — & CATHERINE, mariée à *Jean du Bois*, Varlet ; — 3. & JEAN, dit *le Jeune*, marié deux fois. On ne connoît point le nom de sa premiere femme. Sa seconde fut *Hermine Chenard*, fille de *Raoul Chenard*, dont il n'eut point d'enfans. De la premiere sortit — BÉATRIX DE SAVONNIERES, qui, après la mort de son pere, eut un procès avec *Hermine Chenard*, sa belle-mere, lequel fut accordé le 18 Novembre 1362. Dans cet accord il est dit que cette *Hermine Chenard* prendroit son douaire sur toutes les Terres de feu son mari, situées tant en Anjou, qu'en Bretagne & en Poitou. BÉATRIX DE SAVONNIERES épousa noble homme *Jamet de la Muce*, Ecuyer, dont elle n'eut point d'enfans.

VIII. JEHAN DE SAVONNIERES, II. du nom, épousa *Eustache Amenard*, fille de *Gui Amenard*, Chevalier, Seigneur de Chanzé, & de *Catherine de Baussay*, dont : — JEHAN, qui suit ; — & deux filles. L'une mariée à *Philippe de l'Isle-Ogier*, Seigneur de Daon ; & l'autre, à un Chevalier du nom *de Cotereau*, dont vinrent : — *Guillaume* & *François Cotereau*.

IX. JEHAN DE SAVONNIERES, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Brehery, la Bretesche, Machecoul & Veillan, épousa, par contrat passé en 1390, *Marguerite de Blais*, fille de noble homme *Robin de Blais*, & d'*Utesse*, Dame *de la Coindriere*. Cette alliance fit entrer, par la suite, dans la Maison de SAVONNIERES, les Terre & Châtellenie de la Cour de Blais, aujourd'hui réunie à celle de la Bretesche, d'autant que *Jean de Blais*, frere de *Marguerite*, n'eut que des filles, qui toutes moururent sans enfans ; & leur succession fut recueillie par FÉLIX DE SAVONNIERES, mentionné ci-après. De ce mariage vinrent : — JEHAN, qui suit ; — & MARIE, mariée, 1°. par contrat passé le 12 Mai 1407, à *Bouchard Gestin*, Ecuyer, fils de *Jean Gestin*, Ecuyer, Sieur de la Marrelle, & de *Jeanne Rochette*, dont elle n'eut point d'enfans ; & 2°. avec *Jean Buord*, Chevalier, Seigneur de la Gerbaudiere & de la Mothe-Freslon. Pendant ce second mariage elle eut plusieurs procès avec son frere, qui furent accordés par deux transactions, l'une du 8 Février 1424, & l'autre passée à Poitiers le 18 Décembre 1427.

X. JEHAN DE SAVONNIERES, IV. du nom, Seigneur de la Bretesche, &c. qui combattit vaillamment aux guerres, fut doué d'une si grande intelligence dans les affaires, que *Jean Chappron*, Chevalier, prévoyant qu'il arriveroit du trouble à sa mort, engagea le Seigneur *de la Bretesche*, son ami, de se porter contre ses héritiers ; & pour cet effet ils firent tous les deux une espéce de traité, par lequel ils s'engagerent mutuellement, sur leur foi de Chevalier, d'arranger les difficultés qui naîtroient après leur mort. *Chappron* décéda le premier, & le Seigneur *de la Bretesche* remplit les engagemens qu'il avoit pris, & fit terminer avantageusement les affaires de son ami, en mettant les héritiers d'accord. Il fonda une Chapelle considérable sous l'invocation de *Saint-René*, & affecta 100 boisseaux de bled, deux pipes de vin & 50 livres de rente annuelle, à prendre sur tous ses biens, pour la desserte de cette Chapelle ; mais elle fut brûlée de son vivant. Il fut tué en 1449, en Normandie, en combattant contre les Anglois qui étoient entrés dans cette Province. Il avoit épousé *Jeanne de Sacro*, Dame de l'Espinay, dont : — 1. JEHAN, qui suit ; — 2. FRANÇOIS, mort au service, sans avoir eu d'enfans ; — 3. autre JEAN, marié, avec dispense, à *Perine de Blais*, sa cousine au troisieme degré, fille de *Jean de Blais*, Chevalier, & de *Jeanne Cherlon*, dont il n'eut point d'enfans ; — 4. MARGUERITE, mariée, par contrat du 19 Mars 1444, du vivant de ses pere & mere, avec *François Ourceau*, Chevalier, fils de *Bertrand*, Ecuyer, Seigneur de Noyers-Ourceau en Anjou, & de *Marie de la Roche-du-Maine*. Elle mourut sans enfans, avant son mari, après avoir fait son testament le 9 Novembre 1472, par lequel elle fit, entr'autres donations, un legs de 20 écus d'or & d'une houpelande d'écarlatte, à *Pierre du Bois*, son Page ; — 5. & CATHERINE, femme de *Pierre Panti*, Ecuyer, Seigneur de la Hamliniere, Gouverneur, pour le Roi LOUIS XI, du Château de Saint-Florent-le-Viel-sur-Loir, fils de *Jean Pantin*, & de *Jeanne*,

Dame *de Barboutin*. La Dame de Buord, sa tante (MARIE DE SAVONNIERES), lui avoit fait un don, duquel elle traita, le 7 Juillet 1458, avec JEHAN DE SAVONNIERES, Seigneur de la Bretesche, pour une somme de 200 écus d'or neuf.

XI. JEHAN DE SAVONNIERES, V. du nom, Chevalier, Seigneur de la Bretesche, &c. épousa *Anne de Rougebec*, fille & unique héritiere de *Jean de Rougebec*, Chevalier, Seigneur de Meaulne & d'Entre-deux-Bois. Il eut un procès, à cause de sa femme, avec *Charles de la Porte*, Ecuyer, & *Perrette de Rochebonne*, sa mere, veuve de *Jean de la Porte*, lequel fut accordé le 29 Décembre 1450; devint héritier avec *Jean de Laval*, Seigneur de Brie, à cause de leurs femmes, qui étoient cousines-germaines de *Jeanne de Montigny*, Dame de la Chetardiese, épouse de *Jean de Brecey*, Chevalier, Bailli de Gisors. Il ne fut héritier que pour une tierce partie, & eut en son partage les Fiefs, Terres & Seigneuries du Vivier, Linieres, de la Troche, du Vivier-des-Landes, de la Brossoniere, de Peau-de-Loup, Harouard, du Coudray, Maigné-le-Vicomte, la Chomeraudiere, la Naulerie, &c; testa le 27 Octobre 1459, & fut inhumé, le mois de Novembre suivant, dans la Chapelle Notre-Dame de l'Eglise de la Madeleine de Chantoceaux, que ses prédécesseurs avoient fondée. De son mariage il laissa: — FÉLIX, qui suit; — & CHARLES, qui fut Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem.

XII. FÉLIX DE SAVONNIERES, I. du nom, Seigneur de la Bretesche, Machecoul, Meaulne, Entre-deux-Bois, &c. d'abord Page de M. *d'Armagnac*, Comte de Guise, dont il fut depuis Lieutenant, se trouva à la tête des Gentilshommes du ban & arriere-ban de la Noblesse d'Anjou, convoqué en 1489; fit plusieurs fondations & dons considérables aux Religieux de Marmoutier, & aux Augustins de la ville d'Angers; donna, par son testament du 22 Novembre 1500, à CLAUDE, son fils puîné, la Seigneurie du Menil, à condition qu'il ne se marieroit point, & qu'après sa mort cette Seigneurie retourneroit à son fils aîné, donna à *Raouline* & *Amelie*, Demoiselles de la Dame son épouse, à chacune le drap d'une robe; & fit des legs aux Sieurs *le Goux* & *du Bois*, ses Pages. Il avoit épousé, par contrat passé à Angers le 7 Novembre 1469, *Marie de Brie*, fille de *Gilles de Brie*, Seigneur de Serrant, vaillant Chevalier, surnommé *le Fléau des Anglois*, & d'*Anne Giffard*. Son pere promit de lui donner en mariage 2000 écus d'or, & s'engagea à la nourrir avec son mari, leurs Pages, Chevaux, Domestiques, &c. pendant trois années, parce qu'ils étoient jeunes. Leurs enfans furent: — 1. JEHAN, qui suit; — 2. CLAUDE, mort Abbé de Cadouin en 1559; — 3. CHARLES, mort jeune; — 4. CATHERINE, mariée à *Ambroise le Cornu*, Seigneur de la Courbe de Brée; — 5. JEANNE, mariée, le 29 Janvier 1491, à *Henri Bonnet*, Ecuyer, Sieur de Brillac; — 6. GILLETTE, mariée, en 1498, à *René du Pont*, Ecuyer, Seigneur de Villours en Berri; — 7. autre JEANNE, Religieuse au Couvent de Saint-François de Cholet; — 8. & MARGUERITE, reçue Religieuse à Fontevrault, le 15 Novembre 1494, par Madame RENÉE DE BOURBON, Abbesse dudit lieu.

XIII. JEHAN DE SAVONNIERES, VI. du nom, Baron de la Bretesche, Seigneur de Meaulne, &c. fut Page de *Louis d'Armagnac*, Duc de Nemours, Guidon de sa Compagnie d'hommes d'armes, ensuite Enseigne, Lieutenant & Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes d'armes, & Chevalier de l'Ordre du Roi, épousa 1°. *Jeanne de Saint-Pere*, fille de *Jean*, Seigneur *de Saint-Pere*, &c. & de *Béatrix de Montfaucon*, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. par contrat passé le 9 Mars 1512, *Olive de Mathefelon*, fille de *Pierre*, haut Baron d'Anjou, Chevalier, Seigneur de Lenchenil, de Clermont, Laumont, &c. & de *Catherine de Chourses-de-Malicorne*. Il testa le 21 Décembre 1544, mourut peu de jours après, & eut de son second mariage: — 1. JEHAN, qui suit; — 2. ANTOINE, auteur de la branche des Seigneurs de la Troche, rapportée ci-après; — 3. CHARLES, tige de celle des Seigneurs de Linieres, mentionnée en son rang; — 4. MATHURIN, Abbé de Notre-Dame d'Eaulnes, Aumônier du Roi, son Conseiller d'Etat & Privé, nommé Evêque de Bayeux le 7 des Ides de Mars

1582, mort le 11 Mai 1586; — 5. autre CHARLES, né le 27 Septembre 1534, reçu Chevalier de Malte en 1550, mort en 1555; — 6. JACQUES, Protonotaire du Saint-Siége, Abbé de Cadouin, Archidiacre d'Ulmes, ensuite Abbé de Notre-Dame de la Melleraye, de l'Ordre de Cîteaux, au Diocèse de Nantes, mort à Rome, n'étant âgé que de 35 ans; — 7. JEANNE, morte Abbesse de l'Abbaye de Cordillon en Normandie; — 8. LOUISE, morte Abbesse de Bonlieu; — 9. & autre JEANNE, mariée, par contrat passé le 10 Août 1540, à *Geoffroi d'Espagne*, Seigneur d'Aunay & Venevelles.

XIV. JEHAN DE SAVONNIERES, VII. du nom, Seigneur de la Bretesche, Meaulne, Machecoul & d'Entre-deux-Bois, né le 27 Mai 1516, servit dès l'âge de 16 ans en Piémont, en qualité de Lieutenant de la Compagnie d'hommes d'armes du Seigneur *de la Roche-du-Maine*. FRANÇOIS I le fit Gentilhomme de sa Chambre, & HENRI II l'admit au nombre des Chevaliers de l'Ordre de Saint-Michel. Il fut ensuite Capitaine de 100 hommes d'armes d'Ordonnance, comme il paroît par la Commission qu'il eut du Roi CHARLES IX, en date du 5 Avril 1571, pour recevoir Chevalier de Saint-Michel le Sieur *du Plessis-de-L. m. s.* Il fut assassiné sur le chemin de Paris, comme il alloit à la Cour, en 1573, âgé de 57 ans, & avoit épousé, par contrat passé le 2 Août 1549, *Guyonne de Beauvau*, fille de *René de Beauvau*, Baron de Precigny & de Sillé-le-Guillaume, de Vandœuvre & de Pimpean, & d'*Olive le Masson*, Dame de Foulletourte. Elle obtint une exemption de l'arriere-ban de CATHERINE DE MÉDICIS, tant pour valoir dans les différens ressorts & jurisdictions ès quels étoient situés ses biens, que pour ceux des enfans qu'elle avoit eus de son mariage, à cause de l'amitié & singuliere affection que ladite Reine de France, Régente, avoit pour la Dame *de la Bretesche*, & en mémoire & considération des bons, loyaux & recommandables services que feu son mari, Chevalier de l'Ordre du Roi, avoit rendus à la Couronne. Cette exemption, donnée à Paris, est datée du 10 Juillet 1579. Ses enfans furent: — 1. RENÉ, tué à l'âge de 19 ans, étant Guidon de la Compagnie d'hommes d'armes de son pere; — 2. CHARLES, qui suit; — 3. JACQUELINE, Demoiselle de la Reine, mariée à *René de Brillac*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Seigneur d'Argy en Berri, & de Mons en Loudunois, veuf, en premieres noces, de *Jeanne d'Escoubleau*, & fils de *Jacques de Brillac*, & de *Geneviéve de Poisieux*. Elle mourut sans enfans; — 4. LOUISE, mise, dès ses jeunes ans, Demoiselle d'honneur de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS, mariée, 1°. par contrat passé au Château de Saint-Maur-des-Fossez le 8 Juillet 1586, à *René de Villequier*, dit *le Jeune* & *le Gros*, Baron de Clervaux, d'Aubigny & d'Ivry-le-Château, Chevalier du Saint-Esprit à la premiere promotion du dernier Décembre 1578, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, Gouverneur de Paris & de l'Isle de France, fils de *Batiste*, Baron *de Villequier*, & d'*Anne de Rochechouart*, dont elle resta veuve avec un fils, *Claude de Villequier*, mort à Fontainebleau, âgé de 19 ans. Elle épousa, 2°. le dernier jour de Mars 1599, *Martin du Bellay*, Prince d'Ivetot, Marquis de Thouarcé, Baron de Comequiers, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur d'Anjou, Capitaine de 100 hommes d'armes. Elle mourut le 20 Décembre 1625, âgée de 62 ans, laissant pour fils unique, — *Charles*, Marquis *du Bellay*, Prince d'Ivetot, qui fit travailler au mausolée que son pere avoit fait commencer pour sa mere.

XV. CHARLES DE SAVONNIERES, Chevalier, Seigneur Baron de la Bretesche, Meaulne, Machecoul, Entre-deux-Bois, co-Seigneur de Chantoceaux, servit en Poitou, pendant les guerres de Religion, dans la Compagnie d'hommes d'armes du Marquis *du Bellay*, ensuite dans les guerres de la Ligue, en qualité de Lieutenant des Gendarmes du Prince *de Conti*, qu'il accompagna toujours. Comme il étoit mineur, & avoit pour tuteur *Guillaume de la Roche-Serrant*, du consentement de l'Evêque de Bayeux, son oncle, & de ses autres parens & amis, il épousa, 1°. par contrat du 2 Janvier 1584, *Hardie Tortreau*, fille de *Louis*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de la Tortreliere, & d'*Anne Hervé*; & 2°. par contrat du 10 Août 1597, *Jeanne de Bréhan*, fille aînée d'*Alain de*

Bréhan, Seigneur de la Roche-Bréhan en Bretagne, & de *Françoise du Chastelier*. Il mourut en 1606, & fut inhumé dans l'Eglise de Chantoceaux, sépulture de plusieurs de ses prédécesseurs. Du premier lit il eut : — 1. François, qui suit ; — 2. Louis, Ecclésiastique ; — 3. Charles, mort âgé de 18 ans, Capitaine d'une Compagnie de gens de pied ; — 4. René, reçu Chevalier de Malte dans le Chapitre tenu à Poitiers le 10 Mai 1610, mort en Candie, Commandeur de Saint-Remi ; — 5. Anne, femme de *Charles de Broc*, Chevalier, Seigneur de la Cour de Broc & de la Ville-aux-Fouriers, fils de *Charles*, & de *Charlotte de Jalesne* ; & du second lit : — 6. Roch, auteur de la branche des Seigneurs d'Entre-deux-Bois, rapportée ci-après ; — 7. Philippe, reçu Page de la petite Ecurie du Roi, ensuite Enseigne au Régiment des Gardes-Françoises, où il mourut à l'âge de 19 ans ; — 8. Damien, reçu de minorité Chevalier de Malte, le même jour que René, son frere aîné consanguin, & mort au siége d'Arras ; — 9. Christophe, Commandant une Compagnie de 100 arquebusiers, mort au siége de Casal ; — 10. Guillaume, Seigneur d'Anvers, marié, en Bretagne, à *Françoise de Villarmois*, fille du Seigneur du Chastel, dont plusieurs enfans ; — 11. Charles, Seigneur de Charmacé, marié à *Urbanette de Chivré*, fille puînée de *Simon de Chivré*, & de *Jacqueline de la Barre* ; — 12. autre François, tué au secours de Casal ; — 13. & Louise, Religieuse Carmelite à Court près Nantes.

XVI. François de Savonnieres, Seigneur de la Bretesche, de Meaulne, Machecoul & Lorilloniere, fit le voyage de Malte avec ses freres ; & la guerre étant survenue après la mort de Henri IV, il revint en France, & fut employé en qualité de Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Bellay. Il épousa, le 8 Octobre 1623, *Madelene de Monteclerc*, fille d'*Urbain*, Baron de Charné, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé, Capitaine de 50 hommes d'armes d'Ordonnance, & de *Marie de Froulay-Tessé*, dont : — 1. Martin, qui suit ; — 2. Gabriel, mort dans un combat, où s'étoient engagés les Chevaliers *de la Bretesche* & *de Monteclerc*, ses frere & oncle ; — 3. Charles, reçu Chevalier de Malte le 1 Novembre 1634, qui fit la guerre contre les Turcs pendant l'espace de sept ans, leur enleva neuf vaisseaux ; mérita de parvenir aux grandes dignités de son Ordre ; eut, en 1660, la Commanderie du Temple d'Angers ; fut nommé, par le Roi, Capitaine de ses Vaisseaux ; devint Bailli de la Morée, Grand-Hospitalier de son Ordre, & étoit Chef-d'Escadre commandant les Galeres à Marseille, lorsqu'il y mourut au commencement de ce siécle ; — 4. Félix, tige de la branche des Seigneurs de Meaulne, rapportée ci-après ; — 5. Armand-Louis, Capitaine des Vaisseaux du Roi, mort en 1669, âgé de 39 ans ; — 6, 7 & 8. Louise, Hélene & Urbanne.

XVII. Martin de Savonnieres, Marquis de la Bretesche, Seigneur de Machecoul, né en 1625, fut Guidon des Gendarmes d'Enghien en 1647, successivement Maréchal-de-Camp, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & commanda sur les Côtes de Bretagne. Il avoit épousé, le 15 Janvier 1658, *Françoise de Savonnieres-la-Troche*, sa cousine, fille de *Simon*, Chevalier, Seigneur de la Troche, Saint-Germain, &c. Devenue veuve en 1690, elle vendit, tant en son privé nom, que comme procuratrice de ses enfans, la Terre de la Bretesche, pour faire honneur aux dettes qu'avoit laissées son mari : cette Terre étoit possédée de pere en fils depuis Henri de Savonnieres, marié, avant l'an 1290, avec *Jeanne*, Dame *de la Bretesche*. Martin de Savonnieres laissa de son mariage : — 1. Lancelot-Auguste, dit *le Comte de la Bretesche*, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Dragons de son nom, qui vendit son Régiment pour achever de payer les dettes de son pere. N'ayant plus de fortune, il se fit Chevalier Profès dans l'Ordre de Malte en 1693, & mourut peu de jours après ; — 2. Laurent-Bonnaventure, reçu Chevalier de Malte de minorité en 1665, mort fort jeune, Lieutenant des Vaisseaux du Roi ; — 3. & Renée, femme de *N... Robin*, Marquis de la Tremblaye.

Branche des Seigneurs DE MEAULNE.

XVII. FÉLIX DE SAVONNIERES, Seigneur de Meaulne, quatrieme fils de FRANÇOIS, Seigneur de la Bretesche, & de *Madelene de Monteclerc*, épousa *Françoise des Loges*, fille de *Jacques des Loges*, Chevalier, Seigneur du Peray, & de *Catherine de Broc*, dont : — 1. HENRI-FRANÇOIS, qui suit ; — 2. JEAN, dit *le Chevalier* DE SAVONNIERES, Capitaine de Cavalerie & Chevalier de Saint-Louis, mort au Château de Meaulne en 1758, âgé de plus de 80 ans ; — 3. & une fille, morte en 1709, femme de *N... d'Orglandes*, Marquis de Briouse.

XVIII. HENRI-FRANÇOIS DE SAVONNIERES, Seigneur de Meaulne & du petit Peray, Lieutenant des Vaisseaux du Roi, lorsqu'il se maria, en 1710, avec *N... des Champs*, est mort au Château de Meaulne en 1761, âgé de 94 ans, n'ayant eu de sa femme d'autre enfant que

MARIE-FRANÇOISE DE SAVONNIERES, née le 7 Août 1711, mariée, depuis 1730, à *Charles-Louis*, Comte de *Maillé-la-Tour-Landry*, Baron d'Entrasmes, dont postérité. *Voyez* MAILLÉ.

Branche des Seigneurs d'ENTRE-DEUX-BOIS.

XVI. ROCH DE SAVONNIERES, Chevalier, Seigneur d'Entre-deux-Bois, fils aîné de CHARLES, & de *Jeanne de Bréhan*, sa seconde femme, épousa, par contrat passé le 22 Février 1638, *Urbanne de Chivré*, fille aînée & principale héritiere de *Simon de Chivré*, Chevalier, Seigneur de Vaillannes, de la Courdenet, & de *Jacqueline de la Barre*. Il en eut, entr'autres enfans :

XVII. JEAN-GUILLAUME DE SAVONNIERES, Chevalier, Seigneur d'Entre-deux-Bois, de la Courdenet &c, par sa grand'mere, du Val en Bretagne, né en 1640, épousa, le 15 Juin 1661, *Marie de la Haye*, fille de *Pierre de la Haye*, Chevalier, Seigneur de Raiseux, & de *Jacquine Guyard*. Il testa le 1 Août 1700, & mourut le 12 du même mois, laissant, entr'autres enfans :

XVIII. TIMOLÉON-MAGDELON DE SAVONNIERES, Chevalier, Seigneur d'Entre-deux-Bois, &c. Capitaine-Aide-Major au Régiment du Saussay, marié, le 22 Janvier 1711, à *Renée le Roy*, fille de *René*, Chevalier, Seigneur de Montaupin, & de *Louise de Broc*. Il est mort en 1752, & a laissé :

XIX. TIMOLÉON-MAGDELON-HENRI DE SAVONNIERES, né le 9 Décembre 1714, Chevalier, Seigneur du Val, Terre que son pere lui céda en le mariant. Il étoit Officier d'Artillerie en 1730, fit les campagnes de Bohême, fut blessé dangéreusement d'un coup de canon devant Egra, assiégé par le Comte *de Saxe*, en 1742, mais non pas tué, comme l'a dit la Gazette de France ; car il épousa, à Metz en 1744, *Marie-Barbe-Susanne de Fauvau*, fille unique de *N... de Fauvau*, Seigneur de Berjon en Périgord, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Medoc. Il est mort le 11 Avril 1750, laissant entr'autres enfans : — MARIE-CHARLOTTE-ADÉLAÏDE DE SAVONNIERES, mariée, depuis 1767, à *Jean-Nicolas-Etienne de Bock*, Seigneur de Furst.

Branche des Seigneurs de LA TROCHE.

XIV. ANTOINE DE SAVONNIERES, Chevalier, Seigneur de la Troche, second fils de JEHAN, III. du nom, & d'*Olive de Mathefelon*, né le 21 Juillet 1521, servit sous FRANÇOIS I, HENRI II, FRANÇOIS II & CHARLES IX, se distingua dans les guerres d'Italie en 1536 ; s'acquit l'amitié du Seigneur *de la Roche-du-Maine*, qui l'employa presque toujours ; fut blessé à la journée de Moncontour, &, malgré sa blessure, servit au siége de Saint-Jean-d'Angely, où il reçut un coup d'arquebuse à la cuisse en 1569. En récompense de ses services, CHARLES IX l'admit au nombre des Chevaliers de son Ordre, dans lequel il fut reçu par le Seigneur *de Chourses de-Malicorne*, le 11 Août 1570, par Lettres de Commission du Roi, donnée à Gaillon le 4 Juillet de la même année. Il mourut en 1580, comme on le voit par son épitaphe placée sur sa tombe, en l'Eglise de Saint-Germain d'Arrecé, sa pareisse, & avoit épousé, en 1561, *Charlotte de Saint-Germain*,

Saint-Germain, fille unique & seule héritiere de *René de Saint-Germain*, tué à Blois, & de *Madelene de Rivande*. Elle lui apporta les Terres & Châtellenies de Saint-Germain d'Arrecé & des Hayes en Anjou. Après avoir fait son testament, elle mourut en 1583, & fut inhumée à côté de son mari. Leurs enfans furent: — 1. CHARLES, qui suit; — 2. JEAN, Seigneur des Hayes, rapporté ci-après; — 3. MATHURIN, Capitaine d'une Compagnie de gens de pied, tué à la défense de Castillon, assiégé par le Duc *de Mayenne* en 1586, n'étant âgé que de 21 ans; — 4. LOUIS, Capitaine au Régiment du Seigneur *de Saint-Paul* en Champagne, tué en 1590, à l'âge de 25 ans; — 5. ANTOINE, qui ayant commencé à servir jeune, se trouva, en qualité de Capitaine d'une Compagnie d'Arquebusiers à cheval, aux siéges d'Estampes & de Paris, sous la charge de *Pierre du Bellay*, Baron de Thouarcé, qui le fit depuis Lieutenant de sa Compagnie de Gendarmes. Il servit encore aux siéges de Rouen & de Laon, & contribua beaucoup à la défaite du Colonel de la Cavalerie légere du Connétable de Castille, en Franche-Comté. Il épousa *Anne de la Trimouille*, veuve de *François de Menou*, dont il n'eut point d'enfans; — 6. autre LOUIS, Seigneur de la Gaillardiere, Capitaine au Régiment de son frere: il fut blessé dans une rencontre près Laval, âgé de 20 ans, & une autrefois au siége du Plessis-Bertrand en Bretagne, de laquelle blessure il mourut sans avoir été marié; — 7. autre ANTOINE, dit *le Jeune*, auteur de la branche de la Gaillardiere, mentionnée ci-après; — 8. JACQUES, Religieux, ensuite Abbé de l'Abbaye de Bourgueil, mort par accident; — 9. RENÉ, aussi Religieux, mort Prieur de Saint-Aubin d'Angers; — 10. CÉSAR, Religieux en l'Abbaye de la Trinité de Vendôme; — 11. OLIVE, mariée, le 22 Août 1571, à *Jean de Meaulne*, Ecuyer, Seigneur de la Touche & de Migné-le-Vicomte, fils aîné de *Joachim*, & de *Marie de la Roche*; — 12. FRANÇOISE, mariée à *Jean de Petitjean*, Ecuyer, Seigneur de Linieres-Bouton, Maréchal des Logis de la Compagnie d'hommes d'armes du Seigneur *de Puygaillard*; — 13. ANTOINETTE, femme de *Jacques de Maubert*, Ecuyer, Seigneur de la Touche-du-Lignon, Gentilhomme servant des Rois HENRI III & HENRI IV; — 14. MARIE, épouse de *René d'Espagne*, Ecuyer, Seigneur de la Touche de Migny, Maréchal des Logis de la Compagnie des Gendarmes du Marquis *de Villaines*; — 15. & RENÉE, Religieuse à Fontevrault.

XV. CHARLES DE SAVONNIERES, Seigneur de la Troche & de Saint-Germain d'Arrecé, né en 1562, s'attacha au Duc d'Anjou, depuis HENRI III; servit pendant les guerres de la Ligue; fut Guidon des Gendarmes du Comte *de Rochepot*, Gouverneur pour le Roi de la Province d'Anjou; passa, le 23 Janvier 1589, Enseigne de la Compagnie des Gendarmes du Comte *du Lude*; eut, le 12 Mars suivant, une Commission particuliere du Roi, scellée du grand sceau, pour se jetter dans l'Abbaye de Mehuois, qu'il défendit avec la plus grande valeur; & ayant appris la mort du Roi HENRI III, il alla offrir ses services à HENRI IV, le suivit à la journée d'Arques. Ce Prince, à la retraite du Duc *de Mayenne*, lui donna ordre de se rendre en diligence en Anjou pour son service, où il reçut une Commission du Conseil du Roi établi à Tours, pour se jetter dans le Château de la Guierche & le défendre, ce qu'il fit heureusement, & y établit bonne garnison. Il servit ensuite sous le Prince *de Conti*, en qualité de son Lieutenant, aux siéges & prises de Lavardin, de Beaupréau, de Chemillé & autres Places; fut depuis Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances, & le Roi l'employa toujours. Il seroit parvenu aux plus grands emplois militaires, mais il mourut à Paris le Dimanche 12 Février 1606, âgé de 43 ans. Son corps fut porté en Anjou & inhumé en l'Eglise de Saint-Germain d'Arrecé, où l'on voit son épitaphe. Il avoit épousé *Gabrielle le Gay*, fille de *François le Gay*, Chevalier, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Vicomte de Sorges, Seigneur de la Faultriere & du Plessis-Renou, & de *Marquise du Bois-des-Arpentis*, dont: — 1. SIMON, qui suit; — 2. GABRIEL, tué en duel par le Comte *de Vertus*, sans avoir été marié, & inhumé en l'Eglise de Saint-Germain d'Arrecé, sépulture de ses ancêtres; — 3. CHARLES,

distingué par sa science & sa piété, mort Abbé de la Roë au Diocèse d'Angers; —— 4. & JEANNE, Religieuse à l'Abbaye de Fontevrault.

XVI. SIMON DE SAVONNIERES, Seigneur de la Troche & de Saint-Germain d'Arrecé, perdit jeune son pere, fut sous la tutelle de sa mere; servit en qualité de Guidon de la Compagnie des Gendarmes du Bellay; augmenta de 100 livres de rente la fondation que ses prédécesseurs avoient faite en l'Eglise des Augustins d'Angers; fit son testament le 20 Février 1621, & mourut peu de têms après, âgé de 28 ans. Il avoit épousé, à l'âge de 17 ans, *Jeanne Raoul*, fille d'*Etienne*, Seigneur du Clos, Conseiller au Parlement de Bretagne, & d'*Hélene de la Tour-d'Evié*, en Angoumois, dont: —— MARTIN, qui suit; — & FRANÇOISE, femme de MARTIN DE SAVONNIERES, Marquis de la Bretesche, mentionné au degré XVII de la Branche de la Bretesche.

XVII. MARTIN DE SAVONNIERES, dit *le Marquis de la Troche*, hérita de son grand-pere maternel, *Etienne Raoul*, de la charge de Conseiller au Parlement de Bretagne, fut lui-même Conseiller honoraire à ce Parlement, & épousa, le 28 Novembre 1641, *Marie Goddes-de-Varenne*, fille de feu *Charles*, Seigneur de la Perriere, Conseiller du Roi au Parlement de Bretagne, & de *Marie Daguet*. dont, pour fils unique: —— FRANÇOIS-MARTIN, qui suit. Le Marquis *de la Troche* ayant été recherché par le Procureur de la Chambre établie pour la réformation de la Noblesse de la Province de Bretagne, par Lettres-Patentes de Sa Majesté du mois de Janvier 1668, il prouva qu'il étoit de la Maison de SAVONNIERES d'Anjou, qu'il descendoit en légitime mariage de noble & puissant homme Monsieur HENRI DE SAVONNIERES, Chevalier, par *Jeanne de la Bretesche*, sa compagne, en 1270, qui pere & mere étoient de noble & puissant homme JEHAN DE SAVONNIERES, Seigneur de la Bretesche, époux, en 1302, de *Jeanne de Beaupreau*; qui pere & mere étoient de noble & puissant homme Monseigneur JEHAN DE SAVONNIERES, Chevalier, Seigneur de la Bretesche, époux d'*Eustache Amenard*, & ainsi de suite de pere en fils jusqu'à lui, en vertu desquels titres, actes, contrats & autres preuves, la Chambre faisant droit sur l'instance, déclara ledit MARTIN DE SAVONNIERES-LA-TROCHE, FRANÇOIS-MARTIN DE SAVONNIERES-LA-TROCHE, son fils, l'un des Pages de la grande Ecurie du Roi, & enfin FRANÇOIS DE SAVONNIERES, fils de défunt GUILLAUME, Seigneur d'Anvers, & de Dame *Françoise de la Villarmois*, aussi établis en cette Province, & leurs descendans en mariage légitime, *Nobles, issus d'ancienne Chevalerie*, &c. & comme tels permit audit Seigneur *de la Troche* de prendre les qualités de *haut & puissant Seigneur, Chevalier*, & les maintint en droit d'avoir armes & écusson de Savonnieres timbrés, appartenant auxdites qualités, & de jouir de tous droits, prééminence à eux attribués; & ordonna que leurs noms seroient employés aux Rôle & Catalogue des Nobles de cette Province; sçavoir ledit Marquis *de la Troche* & son fils, de la Sénéchaussée de Nantes; & ledit FRANÇOIS DE SAVONNIERES de la Sénéchaussée de Rennes. Fait en ladite Chambre à Rennes le 12 Septembre 1670.

XVIII. FRANÇOIS-MARTIN DE SAVONNIERES-LA-TROCHE, au sortir des Pages, fut successivement Capitaine de Cavalerie, Exempt, Enseigne & Lieutenant des Gardes-du-Corps de Sa Majesté, & fait Maréchal-de-Camp en 1679. Il fut tué au combat de Leuze le 15 Septembre 1691, à l'âge de 35 ans. Il est parlé de lui dans les Lettres de Madame *de Sevigné*, & nous ignorons, faute de *Mémoire*, dans quelle Maison il fut marié, & si sa postérité existe.

Seigneurs DES HAYES.

XV. JEAN DE SAVONNIERES-LA-TROCHE, Seigneur des Hayes, second fils d'ANTOINE, & de *Charlotte de Saint-Germain*, porta bien jeune ses premieres armes au service du Roi HENRI III; se fit connoître d'HENRI IV au siége de Rouen, où, en récompense de sa valeur, Sa Majesté lui donna un Régiment, vacant par la mort du Seigneur *de Lestel*. Il fut blessé au siége de la Garnache de deux arquebusades, l'une à la main & l'autre à la cuisse, dont il resta boiteux, ce

qui fit qu'Henri IV ne l'appelloit point autrement que *le Crochu;* se signala encore au siége & à la prise du Mans en 1589; & étant en garnison dans la ville de Saint-Denis en France, ayant eu querelle pour le rang avec le Seigneur *de Bethune*, aussi Mestre-de-Camp, il l'appella en duel & le tua. Henri IV voulut bien lui accorder sa grace, & l'envoya au blocus de Poitiers en 1593, avec son Régiment, & en outre le commandement de 200 Arquebusiers à cheval. Le Comte *de Brissac*, qui commandoit dans la Ville, fit une sortie sur le quartier du Marquis *de la Troche;* mais celui-ci le repoussa si vivement, que le Comte ayant été blessé, fut forcé de se retirer avec perte d'un grand nombre des siens. Le Seigneur *de la Troche*, avec le Seigneur *de la Tremblaye-Gresslle*, défirent encore *Jean d'Avaugour*, Seigneur de Saint-Laurent, Lieutenant du Duc *de Mercœur*, au combat de Messac en Bretagne en 1597, où les Ligueurs perdirent 150 hommes; & *Tremerac*, frere du Seigneur *de Saint-Laurent*, y fut fait prisonnier. Tant que Jean de Savonnieres vécut, il fit voir un grand zele pour le service d'Henri IV, qui l'aimoit & le regardoit comme un de ses plus braves Capitaines. Après la mort tragique de ce grand Prince, il se retira en Anjou, mourut le 25 Septembre 1612, âgé de 48 ans, deux mois, & fut inhumé dans l'Eglise de Chaunay, sa Paroisse, où l'on voit son épitaphe. Il avoit épousé *Jacqueline de Menou* en Anjou, dont, pour fille unique :

XVI. Madelene de Savonnieres-de-la-Troche, mariée 1°. à *N... de Frezeau*, Chevalier, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Seigneur d'Amaillou & de la Frezeliere, mort devant Hesdin en 1639, & 2°. au Marquis *de Fouville*.

Seigneurs de la Gaillardiere.

XV. Antoine de Savonnieres, Seigneur de la Gaillardiere, septieme fils d'Antoine, Seigneur de la Troche, & de *Charlotte de Saint-Germain*, Capitaine au Régiment de la Troche, dont son frere étoit Mestre-de-Camp, fut tué à la prise de Châteaubriant en Bretagne, en 1596, âgé de 25 ans deux mois. Il avoit épousé *Julienne de Dampierre*, fille & unique héritiere de *Louis de Dampierre*, Seigneur de Bruslon en Touraine, & d'*Anne de Lourné*, dont:

XVI. Charles de Savonnieres, Seigneur de la Gaillardiere & de Bruslon, qui servit dans la Marine, fut successivement Enseigne, Lieutenant & Capitaine des Vaisseaux du Roi; & mourut à Toulon en 1669, âgé de 73 ans. Il avoit épousé, en Provence, *Françoise de Ronger*, dont, entr'autres enfans: — 1. Nicolas, Capitaine au Régiment de Piémont, mort sans postérité; — 2. Charles, qui suit; — & plusieurs autres enfans, dont on ignore les alliances & la postérité.

XVII. Charles de Savonnieres, Capitaine des Vaisseaux du Roi, a eu de son mariage:

XVIII. N... de Savonnieres, Seigneur de la Maison-Rouge, qui a eu pour fils:

XIX. Jacques de Savonnieres, Chevalier, Seigneur de la Maison-Rouge, qui est veuf, depuis 1766, de *Renée de la Riviere*, dont il a eu une fille, née en 1765.

Seigneurs de Linieres.

XIV. Charles de Savonnieres, Seigneur de Linieres, troisieme fils de Jehan, VI. du nom, Seigneur de la Bretesche, & d'*Olive de Mathefelon*, sa seconde femme, né le 2 Mars 1529, épousa *Madelene de Beauvau*, fille puînée de *René de Beauvau*, Baron de Precigny & de Sillé-le-Guillaume, Seigneur de Vandœuvre & de Pimpean, & d'*Olive le Masson*. Il fut tué le 6 Décembre 1562, par un de ses proches alliés qui avoit eu querelle avec lui. De son mariage il laissa deux enfans, qui furent sous la tutelle & garde-noble de leur mere, laquelle, en cette qualité, accepta pour eux la Terre & Seigneurie du Breuil, pour leur partage de la succession de Jehan VI, & d'*Olive de Mathefelon*, leur grand-pere & mere, par acte passé le 7 Juin 1567. Ces deux enfans furent:

— MATHURIN, qui suit; — & CATHERINE, Religieuse en l'Abbaye de Cordillon, & ensuite Abbesse, après JEANNE DE SAVONNIERES, sa tante.

XV. MATHURIN DE SAVONNIERES-LINIERES, Chevalier, Seigneur de Linieres, du Breuil, de la Saunerie & de Parcé en Anjou, porta les armes quelque tems pour le service du Roi HENRI IV, & épousa, à Paris, *Elisabeth Ligier*, fille de *N... Ligier*, Seigneur de Graville en Normandie, Conseiller & Secrétaire du Roi. Ils moururent à quatre jours l'un de l'autre, & furent inhumés dans l'Eglise de Parcé en Anjou, où se voyent leur tombe & épitaphe. Leurs enfans furent: — 1. HENRI, dit *de Linieres*, mort au siége de Monheurt en Guienne, en 1621, sans avoir été marié: son corps fut porté en Anjou pour y être inhumé en la sépulture de ses pere & mere; — 2. RENÉ, qui suit; — 3. MATHURIN, mort enfant, étant au Collége à Paris; — 4. LOUIS, qui fut Page de la Reine, entra ensuite au Régiment des Gardes-Françoises, & mourut, à l'âge de 17 ans, au retour du siége de la Rochelle, dans la ville de Loches, où il fut inhumé dans l'Eglise des Cordeliers en 1628; — 5. & FRANÇOISE, Religieuse, puis Coadjutrice de l'Abbesse de Cordillon, sa tante.

XVI. RENÉ DE SAVONNIERES, Seigneur de Linieres, du Breuil, de la Saunerie & de Parcé en Anjou, fut Conseiller au Parlement de Paris, & épousa, sur la fin de 1636, *Marie le Mairat*, fille de *Jean*, Seigneur de Droux en Champagne, Conseiller du Roi en son Grand-Conseil, &c. De ce mariage vinrent: — 1. RENÉ DE SAVONNIERES-LINIERES, né à Paris le 26 Juillet 1637; — 2. GEORGES, aussi né à Paris en 1638, qui moururent sans postérité; — & d'autres enfans, dont les alliances sont ignorées; mais leur postérité peut encore subsister aujourd'hui, puisque le Chevalier DE SAVONNIERES, tué au combat naval du Croisic en 1759, étoit issu de cette branche.

Les armes de la Maison de SAVONNIERES sont: *de gueules, à la croix pattée & alaisée d'or*. Pour cri de guerre: DIEX EL VOLT.

SAXE: On ne sçauroit disconvenir que cette Maison ne soit la plus ancienne & une des plus illustres de l'Allemagne.

Il suffit, pour en faire connoître la grandeur & la dignité, de remarquer que les Marquis de Misnie, dont elle descend, viennent d'une branche cadette de la postérité du célebre WITTIKIND, qui soutint pendant 32 ans la guerre contre CHARLEMAGNE. On sçait que du chef de cette Maison sont venus les premiers Empereurs qui ont occupé le Trône Impérial après la Maison de CHARLEMAGNE. Celle de WITTIKIND posséda, au XIe siécle, le Duché de Saxe; au XIIe elle disputa l'Autriche; au XIVe elle fut revêtue de la dignité Electorale; & de nos jours elle a soutenu avec gloire la Couronne de Pologne. La Saxe en général est un grand pays d'Allemagne, considéré ou comme Electorat, ou comme une région plus étendue. On la divise en Cercle de la haute & basse Saxe. Le Cercle de la haute contient la Marque ou le Marquisat de Brandebourg, la Poméranie, la Thuringe, la Misnie, le Duché de Saxe & la Principauté d'Anhalt. Le Cercle de la basse Saxe comprend les Duchés de Brunswick, de Lunebourg, de Magdebourg, Holstein & Lawembourg, les Principautés de Ferden & d'Halberstat & l'Evêché d'Hildesheim.

La Saxe propre, qui est le Duché & Electorat de Saxe, est une petite Province d'Allemagne près de l'Elbe. Ses villes sont Dresde, Wirtemberg, Torgaw, &c Le Duc DE SAXE est sixieme Electeur, & Grand-Maréchal de l'Empire par son Electorat. Il posséde le Duché de toute la haute Saxe, la Misnie, le Marquisat de Lusace & les Mines.

Le chef de la Maison de SAXE, partagée en plusieurs branches, est FRÉDERIC-AUGUSTE, Electeur, Duc DE SAXE, né le 3 Décembre 1750, Electeur de Saxe le 17 Décembre 1763, marié, le 17 Janvier 1769, à *Marie-Amélie*, fille de feu *Fréderic*, Prince *de Deux-Ponts*, née le 10 Mai 1752. Il est fils de feu FRÉDERIC-CHRÉTIEN-LÉOPOLD, Electeur DE SAXE, mort le 17 Décembre 1763, & d'*Antoinette de Baviere*, fille du feu Empereur CHARLES VII. Il a pour freres & sœurs: — 1. CHARLES-MAXIMILIEN-MARIE-JEAN-NEPOMUCENE-LOUIS-FRAN-

çois-Xavier-Janvier, né le 24 Septembre 1752; —— 2. Antoine-Clément, né le 27 Décembre 1755; —— 3. Maximilien-Marie, né le 13 Avril 1759; —— 4. Marie-Amélie, née le 26 Septembre 1757, mariée, le 12 Février 1774, à *Charles-Auguste*, Prince Palatin, Duc *de Deux-Ponts*; —— 5. Thérese-Marie-Josephe-Anne-Antoinette-Walpurge-Ignace-Madelene-Xaviere-Augustine-Louise-Fortunée, née le 17 Février 1761.

L'Electeur de Saxe a pour oncles: —— 1. François-Xavier, Prince de Saxe, né le 25 Août 1730; —— 2. Charles-Chrétien, Duc de Courlande, né le 13 Juillet 1733, mariée à *Françoise de Corvin-Krasinska*, née le 9 Mars 1742; —— 3. Albert-Casimir-Ignace-Pie-François-Xavier, Prince de Saxe-Teschen, né le 11 Juillet 1738, marié, le 8 Avril 1766, à *Marie-Christine-Josephe de Lorraine*, sœur de l'Empereur régnant & de la Reine de France. Et pour tantes: —— 4. Marie-Christine-Anne-Thérese-Salomée-Eulalie-Xaviere, née le 12 Février 1735, Abbesse de Remiremont en 1764; —— 5. Marie-Elisabeth-Apolline-Casimire-Françoise-Xaviere, née le 9 Février 1736; — 6. & Marie-Cunegonde-Hedwige-Françoise-Xaviere-Florence, Princesse de Saxe, née le 10 Novembre 1740, Abbesse & Princesse de Thouin & d'Essen en 1776.

Il y a encore de la Maison de Saxe, les branches de Saxe-Weimar, de Saxe-Gotha, de Saxe-Meinungen, de Saxe-Hilburghausen & de Saxe-Cobourg, qui subsistent, dont on peut voir l'état actuel dans l'Almanach Royal, *p.* 42, de l'année 1777. Nous nous proposons de parler plus amplemens de cette grande, ancienne, & auguste Maison dans le Supplément de cet Ouvrage.

SCHONEN, Schonno ou Schonn, ainsi qu'il est écrit dans les actes publics. Ancienne Famille Patricienne, originaire de Zurich, où elle jouissoit d'une grande considération dès le XIIIe siécle, tant par ses alliances que par les dignités dont ceux de ce nom ont été revêtues. Elle est établie à Sierck, au Diocèse de Treves, depuis un siécle.

I. Le premier, dont les actes publics font mention, est Jean Schonen, né vers l'an 1220. Il vendit, en 1270, au Prévôt & Chapitre de l'Eglise Collégiale des Saints-Felix & Regule, des vignes situées au Seeweld près de la ville de Zurich, dont ils assignerent la jouissance & l'usufruit au Chapelain de la Chapelle de ces Saints Martyrs, située auprès de la riviere. Son épouse, *Gutta Binder*, qui vivoit encore en 1309, renonça formellement, la même année, à un vignoble situé à Fluelen, en faveur de l'Abbaye noble des Bénédictines de Zurich. De cette Famille de *Binder* étoit *Rudi Binder*, un des principaux Chefs de la République, qui fut assassiné, pour la défense de la Patrie, la nuit du massacre de Zurich en 1350. Jean Schonen eut de son mariage: —— Henri, qui suit; —— & Verene, mariée, en 1277, à noble *Rodolf de Meiss*, Chevalier, Sénateur de la République. Ils firent l'un & l'autre une donation au Couvent des Religieuses Augustines à Joss, à condition d'y célébrer leur anniversaire.

II. Henri Schonen, I. du nom, né en 124.., assista, en 1295, avec son fils, aussi nommé Henri, comme témoins à l'accord passé entre le Prévôt & le Chapitre des Chanoines Réguliers de Saint-Augustin, hors de la Ville, sur la montagne, & l'Abbé *de Ruti*, au sujet des arbres plantés entre leurs vignobles, situés à Hesslibach. Une Chronique allemande, imprimée à Basle en 1541, par *Barthelemi Wasthemmer*, lui donne pour femme *Gutta Lavater*, dont il eut: — 1. Henri, qui suit; —— 2. Jacques, pour lequel on fonda un anniversaire dans l'Eglise Collégiale des Chanoines de Zurich, qui se célébroit le 19 Janvier; — 3. & Ita, mariée à noble *Henri Rudger-de-Hohenreyn*, dont le nom se trouve dans les actes publics de l'année 1336.

III. Henri Schonen, II. du nom, assista, en 1295, avec son pere, à l'accord ci-dessus énoncé, entre les Chanoines Réguliers de Saint-Augustin & l'Abbé de Ruti. Il vivoit encore en 1340, & avoit épousé *Richenza Mullner*, fille de

Jacob Mullner, qui, dans les guerres que *Rodolf de Habspurg*, avant son avénement à l'Empire, entreprit pour les intérêts de Zurich, contre le Seigneur *de Regensperg* & autres, sauva, par sa valeur, la vie à *Rodolf;* son cheval étant renversé mort dans le combat, *Mullner* courut à son secours, tua les ennemis qui l'environnoient, le délivra, lui donna son propre cheval, & continua le combat avec son armure à pied. *Rodolf*, devenu depuis Roi des Romains, en considération d'un si grand service, l'arma *Chevalier*, en présence des Princes de l'Empire à Mayence, le jour même de son couronnement, en 1274, en disant que *sans la valeur de ce Chevalier il ne seroit jamais devenu Roi.* De ce mariage vinrent: — RODOLF, qui suit; — & JEAN, vivant encore en 1350, qui vendit à son frere des Terres situées à Hesslibach.

IV. RODOLF SCHONEN, I. du nom, Trésorier de la République en 1343, parvint à des dignités très-distinguées; assista, comme témoin, à une donation faite aux Religieuses de la Congrégation de Sainte-Verene, d'un jardin situé près de leur Couvent; fut un des Administrateurs, avec *Rudolf de Glarus*, Chevalier, & *Henri de Lidig*, de l'Abbaye noble de Zurich, en attendant que l'Empereur donnât un Arrêt définitif au sujet d'une élection litigieuse d'une Abbesse, qui fut ensuite *Fides de Klingen*, laquelle confirma, de plein gré, les sages Ordonnances que les trois Administrateurs avoient dressées. Il vivoit encore en 1356, qu'il fit à l'Hôpital une donation de ses champs, situés à Hottinguen. On ignore l'année de sa mort: les Chanoines célébroient son Anniversaire le 16 Février. Il avoit épousé *Verene Brunn*, fille de *Rodolf Brunn*, Chevalier, Bourgmestre de Zurich, dont: — 1. RODOLF, qui suit; — 2. GOTTFRID, rapporté après son aîné; — 3. BÉATRIX, vivante après 1370, mariée à noble *Rodolf Stussi*, pere de l'illustre Bourgmestre *Rodolf Stussi*, Chevalier. Elle mourut sans enfans, & son mari épousa, en secondes noces, une Demoiselle nommée *Adelheid*; — 4. & RICHENZA, mariée à noble *Jean-Ulric de Beggenhoven*, Sénateur, auquel elle légua une rente placée sur l'impôt du vin, qu'elle avoit achetée du Magistrat en 1372. Le Bourgmestre RODOLF SCHONEN, son frere, fut tuteur de leur fille unique, nommée *Adelheid.*

V. RODOLF SCHONEN, II. du nom, Chevalier, jouit, comme son pere, de l'estime & de la confiance de ses concitoyens, fut revêtu des premieres dignités de l'Etat, élu Sénateur de la République en 1374, puis Conseiller d'Etat en 1377; & Adjoint aux Sénateurs qui avoient l'inspection toute particuliere, & les clefs du Trésor public. Il servit de témoin à la vente que fit, en 1384, la Baronne *d'Usinguen*, veuve de très-noble *Pierre d'Eebersperg*, au Conseil de la République de Zurich, de la belle Seigneurie de Meyla sur le Lac; fut chargé, en 1386, par un Arrêt du Conseil, du soin important de veiller au bien de l'Etat, & à l'administration vigoureuse du Gouvernement, lors de l'absence du Consul (c'étoit dans les circonstances de la sanglante bataille de Sempach). On lui confia les renes de l'Etat en 1390, & on le nomma Chef de la République après le décès du Bourgmestre *Schwend.* Il s'appliqua à rendre l'Etat florissant, & à maintenir la tranquillité, le calme & la prospérité, qui en avoient été bannis par les entreprises & les derniers efforts de la Maison D'AUTRICHE. La paix fut conclue & renouvellée avec cette Puissance voisine; mais les Conféderés en prirent de l'ombrage. La Bourgeoisie fut aigrie, & le Grand-Conseil déposa quelques Sénateurs, en bannit d'autres: RODOLF SCHONEN cessa d'être Bourgmestre, & perdit la confiance de ces concitoyens, précisément par les motifs qui auroient dû la lui fixer pour toujours. Il mourut en 1393, & avoit épousé 1°. *Ursule Kilchmatter*, fille de noble *Jean*, Sénateur à Zurich, Seigneur de Tertz & de Mols; & 2°. *Verene de Meiss*, qui ne vivoit plus en 1399. Ses enfans furent: — 1. JEAN, né en 137.., auquel le Grand-Prieur de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem en Allemagne, conféra, en 1403, l'administration de la Commanderie de Wedenschweil sur le Lac de Zurich, faisant alors partie de l'apanage du Grand-Prieuré d'Heitersheim. Il fit, en 1448, une donation de deux arpens de vigne, situés à Zollicon, à la Commanderie de Bubicon, sous la condition que le Commandeur & les Chevaliers feroient célébrer son anniversaire.

— 2. Pierre, né vers la fin du XIVe siécle, Juge de la Cour des Causes civiles en 1419, & élu dans le Conseil Souverain en 1431. Il fut chargé, la même année, avec quelques autres Sénateurs, de faire la répartition de la somme que coûta la nouvelle Fontaine à la rue Rennweg, entre les Bourgeois qui y participoient; & acquit, en 1432, la Seigneurie d'Otwil du Baron *Lupold de Busingen*, pour le prix de 115 florins d'or. Il fit, en 1433, à son épouse, nommée *Gertrude*, donation d'une rente viagere; vendit, en 1435, à noble *Jean-Conrad Meyer-de-Knonau*, un des premiers & des plus illustres Sénateurs de la République, les Seigneuries de Wyningen, d'Engstringen, de Fahr & de Geyolswyl, moyennant la somme de 800 florins du Rhin. Ladite *Gertrude*, sa femme, obtint, en 1443, la permission de léguer 200 florins en fondations pieuses. Elle étoit veuve en 1447, qu'elle acheta une rente placée sur les revenus de l'Etat. Son anniversaire étoit célébré par le Chapitre de l'Eglise Collégiale le 5 Mai, & celui de son mari étoit le 2 Décembre; — 3. & Elisabeth, femme du Conseiller *Hartman Wezweiler*, décédé en 1410.

V. Gottfrid Schonen, dit *d'Uf-Dorf*, fils puîné de Rodolf, & de *Verene Brunn*, parvint, en 1383, à la dignité de Sénateur, qu'il conserva jusqu'aux troubles de 1393; & se trouva à la bataille de Sempach en 1386, suivant la Chronique de *Westhemmer*. Il parut, comme témoin, dans le contrat de vente de la Seigneurie de Meyla, que le Magistrat de Zurich acheta en 1384; possédoit quelques droits Seigneuriaux à Hoeng, comme il consle par des contrats de vente qu'il scella; avoit aussi des prétentions au pontenage de Raperschweyl à Hurden, sur le Lac de Zurich, droit que lui & son beau-frere le Bourgmestre *Glentner*, soutenoient avoir acquis de leurs femmes. La ville de Raperschweyl le leur contestoit & produisoit un Diplôme, pour prouver qu'elle tenoit ces droits des Ducs d'Autriche : l'affaire fut d'abord poussée avec vigueur, & enfin terminée à l'amiable. On choisit cinq Sénateurs de Zurich pour arbitres, qui prononcerent en faveur de Raperschweyl, à la charge que cette Ville payeroit à MM. *Glentner* & Schonen, la somme de 100 florins du Rhin en or, & que leurs personnes seroient exemptes de tous péages. Cette convention fut passée le Mardi, veille de Saint-Urban, en 1418. Il avoit épousé 1°. *Elisabeth Keller*, dont il hérita de ces prétentions audit pontenage; & 2°. une Demoiselle nommée *Marguerite*, inhumée dans l'Eglise Collégiale près du portail. Le Chapitre célébroit son anniversaire le 7 Juillet, & celui de Gottfrid Schonen le 28 Septembre. Du premier lit il eut : — Rodolf, qui suit; — & Henri, Juge de la Cour des Causes civiles en 1398, nommé, comme témoin, dans le contrat de vente d'une maison que la Prieure & le Couvent des Religieuses de l'Ordre de Saint-Dominique vendirent au citoyen *Conrad Ampz*, le jour de Sainte-Agathe de ladite année. Il ne paroît pas qu'il ait été marié.

VI. Rodolf Schonen, II. du nom, dit *Inder Bek*, Intendant des Bâtimens en 1387, fut témoin lorsque l'Abbé de Ruti, de l'Ordre de Citeaux, bailla en fief à *Burkard Muller*, le moulin de Kusnacht en 1401; autorisa & scella un contrat de vente d'une maison située dans le quartier de la Ville appellé *le Rhey*, que *Jacob Richenbach*, qui la tenoit en fief héréditaire de Rodolf Schönen, venoit de vendre à *Conrad Nadler*. Il mourut en 1412 : le Chapitre célébroit son anniversaire le 18 Juillet, & le 26 du même mois celui de son épouse *Elisabeth Trugsasses-Raperschweyl*, d'une Famille puissante & illustre. Leurs enfans furent : — 1. Frédéric, né vers la fin du XIVe siécle, qui parvint, en 1420, à la dignité de Sénateur, & en jouit pendant plusieurs années. Il vendit, en 1430, une de ses maisons, sise dans la grand'Ville, à *Rodolf de Soost*, pour 258 florins, & la même année, à l'Abbaye des Bénédictines, sa métairie d'Ebmatingen, pour 600 florins du Rhin. Il légua à sa femme, nommée *Verene*, 1000 florins, & une rente de 20 florins placée sur des vignes que *Jean Kien* possédoit; fit aussi un legs de 200 florins d'or au deux enfans de son frere Jean. Il étoit mort, sans laisser d'enfans, en 1447, que sa veuve vendit un capital de 80 florins, qui payoit un intérêt de 4 florins du Rhin, placé sur sa maison, située dans la Ville. Il possédoit de son grand-pere quelques droits seigneuriaux

à Hoeng. Son anniverſaire ſe faiſoit le 27 Juin; — 2. Jean, qui ſuit; — 3. & Anne, mariée à noble *Jean de Schwend*, Chevalier, Sénateur & Bailli de Bulach, morte en 1429. Le Chapitre de la Collégiale faiſoit ſon anniverſaire le 27 Février.

VII. Jean Schonen, II. du nom, vivant environ l'an 1420, mourut quelques années après ſon mariage, laiſſant de *Marguerite de Reynach*, d'une Famille illuſtre, qui, dans les troubles de 1370, quitta Zurich, & ſubſiſte avec gloire en Alſace, deux enfans, ſçavoir: — Rodolf, vivant en 1433, qui acquit, en 1443, une rente annuelle de cinq ſacs de bled, placée ſur des champs ſitués au Seeweld. On ignore s'il eut des enfans de ſa femme, nommée *Urſule*; — & Fréderic, qui ſuit.

VIII. Fréderic Schonen, I. du nom, vivant en 1437, épouſa *Urſule Stuſſi*, fille de l'illuſtre Bourgmeſtre *Rodolf Stuſſi*, Chevalier, qui perdit la vie pour la Patrie, en défendant lui ſeul, une hache d'armes à la main, contre une multitude d'ennemis, le paſſage du pont de la Syl, en 1443. Sa femme vivoit encore en 1450. Son anniverſaire étoit le 17 Septembre, & celui de ſon mari le 22 Mai. De leur mariage vint:

IX. Rodolf Schonen, III. du nom, Chevalier, qui, las de voir ſa Patrie en proie aux horreurs d'une guerre inteſtine & meurtriere, qui ravageoit tout le Corps Helvétique, & ſur-tout le Canton de Zurich, contre lequel on s'étoit armé, s'attacha à Maximilien d'Autriche, depuis Empereur ſous le nom de Maximilien I, qui, par un Diplôme du 10 Octobre 1494, pendant la défection de différens vaſſaux du Duché de Luxembourg, lui ordonna de lever & conduire contre eux 100 hommes bien intentionnés pour ſon ſervice. Sa fidélité pour ce Prince lui mérita une dignité dans l'Empire, puiſqu'il lui permit de timbrer ſon écu d'une *aigle impériale*: c'eſt ce qui appert par le teſtament de ſon fils Fréderic, ſcellé de ce ſceau, dans lequel acte il a la qualité de *Baron*. Il épouſa *Adelheid de Viller-la-Tour*, d'une Maiſon noble & ancienne du Duché de Luxembourg, dont:

X. Fréderic Schonen, II. du nom, Chevalier, né vers l'an 1486, qui porta, comme ſon pere, les armes pour l'Empereur Maximilien. Il fit ſon teſtament à Arlon le 7 Mars 1558, dans lequel il rappelle ſes pere & mere, ſon épouſe & ſes deux enfans, & légua une médaille d'or avec ſa chaîne à l'effigie de l'Empereur Rodolf I, qu'il tenoit de ſes ancêtres (ou de *Richenza Mullner*, une de ſes ayeules maternelles, femme de Henri Schonen, II. du nom, qui la porta, par droit d'héritage, dans la Maiſon de Schonen), à *Jacques*, Sire *de Raville* & de Sept-Fontaines, auquel il recommanda ſes deux fils, & le prie de leur ſervir de pere; choiſit ſa ſépulture dans la paroiſſe d'Arlon, près de ſon épouſe; donne en aumônes, pour le ſalut de ſon ame, de ſa femme & de celles de ſes pere & mere, 100 florins, &c.; nomme ſes deux fils héritiers par égales portions de tous ſes biens meubles & immeubles, ſitués à Arlon & à Hondelange. Sa femme fut *Claire de Buſleiden*, d'une Maiſon noble & ancienne du Duché de Luxembourg, qui a donné des Cardinaux, des Miniſtres à l'Eſpagne, & des Archevêques à Beſançon. De ſon mariage il eut: — Jean Schonen; on ignore s'il fut marié; — & Rodolf, qui ſuit.

XI. Rodolf Schonen, IV. du nom, Chevalier, né en 1540, Centenier Militaire au ſervice d'Eſpagne comme ſon pere, donna à la paroiſſe de Sept-Fontaines, le 8 Janvier 1598, 100 florins communs, pour que les Meſſes qu'il avoit fondées pour le repos de l'ame de ſa femme, fuſſent célébrées avec exactitude, & abandonna, à cet effet, tant en ſon nom, qu'en celui de Rodolf, ſon fils, qui ſuit, un jardin ſitué près du Pont, juſqu'au payement de 100 autres florins, payables & profitables à ladite Egliſe. Il mourut le 4 Février 1615, & avoit épouſé *Jeanne de Pallant*, décédée en 1590, d'une Maiſon noble & ancienne, fille de *N... de Pallant*, duquel le Mauſolée eſt dans l'Egliſe de Sierck. De ce mariage il eut:

XII. Rodolf Schonen, V. du nom, Chevalier, Capitaine au ſervice d'Eſpagne, tué à la bataille livrée près d'Avein, en 1635, par les Maréchaux *de Châtillon*

Châtillon & *de Brezé*, contre le Prince *Thomas de Savoie*. Il avoit épousé *Marie de Ragis*, d'une Maison noble originaire d'Espagne. L'un & l'autre avoient abandonné un Pré situé proche du Pont, pour entretenir la fondation d'un anniversaire fait à Sept-Fontaines. Elle mourut le 3 Juin 1636, laissant:

XIII. Théodore de Schonen, Chevalier, batisé dans la paroisse de Sept-Fontaines le 21 Avril 1635, qui, après le décès de ses pere & mere, eut pour tuteur, le 10 Juin 1636, le Seigneur *Mathieu Rivius-de-Themmels*. Il fut Capitaine de Cavalerie au Régiment de Ragis au service d'Espagne, puis Bailli d'Epée pour Sa Majesté Catholique Charles II, à Igel dans le Duché de Luxembourg; & se retira ensuite à Sierck, où ses descendans continuent la postérité. Il y paya généreusement la rançon de plusieurs habitans de cette Ville, faits prisonniers de guerre par l'armée des Alliés en 1705, laquelle somme, jointe aux arrérages qui lui étoient dus par la Cour d'Espagne de ses appointemens, dans le détail desquels les Rois, successeurs de Charles II, ont refusé d'entrer, dérangea considérablement sa fortune. Il mourut à Sierck le 8 Février 1726, étant veuf de Demoiselle *Marguerite de Frantzin*, fille de *Joseph de Frantzin*, & d'*Anne Schlesser*, & fut inhumé à côté d'elle dans le Chœur de l'Eglise. De ce mariage est issu, pour fils unique:

XIV. François-Ernest de Schonen, Chevalier, batisé en la paroisse Saint-Martin de Rustorff le 2 Octobre 1692, qui remplit à différentes fois des charges de Magistrature de la ville de Sierck, est mort le 20 Mars 1773, & a été inhumé dans le Chœur de l'Eglise de Sierck. Il avoit épousé *Anne Marie de Boler*, née à Sierck le 14 Février 1698, d'une Maison noble du Duché de Lorraine, fille de *Grégoire de Boler*, allié à plusieurs Familles titrées du Brabant & du Luxembourg, & d'*Anne-Françoise Ritter*. Il a laissé de son mariage: —— 1. François, batisé le 20 Novembre 1725; —— 2. Gaspard, qui suit; —— 3. Madelene, mariée à *François Boës*, résidant à Kedange; — 4. Anne, mariée à *Jacques-François Vesques*, résidant à Vic; —— 5. & Catherine, Demoiselle.

XV. Gaspard, appellé *le Chevalier* de Schonen, né le 7 & batisé le 8 Mars 1736, est actuellement Capitaine-Commandant au Régiment Royal-Corse.

Les armes: *d'argent, à la fleur de lis antique, au pied patté de sable; casque & lambrequins de Chevalier*. C'est ainsi qu'on les trouve dans les anciens sceaux & documens. Rodolf Schonen, III. du nom, a ajouté derriere l'écusson de ses armes, par une concession de l'Empereur Maximilien I, une *aigle Impériale de sable, couronnée, béquée & armée de gueules*. Cimier, *une fleur de lis de sable*.

Cette Famille a porté aussi: *de gueules, à la fleur de lis d'argent*, & *d'argent, à la fleur de lis de gueules*. On présume que ces armes étoient celles des branches cadettes.

Ses principales alliances sont avec les Maisons de *Binder*, *Mullner*, *Lavater*, *Brunn*, *Trugsaesses*, *Reynach*, *Stuffi*, *Meiss*, *Viller-la-Tour*, *Busleiden*, *Pallant*, *Frantzin*, *Weis*, *Rossignon*, *Beyer*, *Loos-Corswarem*, de *Hane de Schwerdorff*, *Bryas*, *Katzner*, *Walderfanges*, *Boler*, *Lemmestorff*, *Murbach*, *Ritter*, *Heyssen*, *de la Renaudie*, *Sahuguet-d'Espagnac*, d'*Antpont*, *Grimberg*, *Libot*, *Ville-sur-Iron*, &c. Généalogie dressée sur un inventaire de titres originaux, certifié & légalisé par les Juges des lieux.

SCORRAILLE: Maison originaire d'Auvergne, qui tire son nom du Château de Scorraille dans la haute Auvergne, à cinq lieues d'Aurillac.

La situation de ce Château étoit de si grande importance, que Pepin *le Bref*, pere de Charlemagne, en fit la conquête en 767 ou 768, dans la guerre qu'il eut contre *Waifre*, Duc d'Aquitaine. C'est ce qu'apprennent les Annales de Saint-Bertin par *Eginart*, & de Metz; & l'Histoire de France par l'Abbé *Vely*, *Tome I*, *p.* 375. N'ayant point reçu de *Mémoire* sur cette Maison, nous sçavons seulement que Begon de Scorraille en est l'auteur, qu'elle est divisée en plusieurs

branches; & que la Généalogie qui en a été faite par ordre de Louis XIV, la fait remonter jusqu'à l'an 1030.

De la premiere branche il n'y a plus que des filles.

De la seconde, dite *des Seigneurs de Roussille*, en Limousin, étoit Anne-Joseph de Scorraille, Marquis de Roussille, marié à *Charlotte de Pestels*, fille de *Jean de Pestels-de-Levis-de-Tubieres*, Comte de Caylus, & de *Marie-Isabelle de Polignac*, de laquelle il a laissé: — 1. Louis-Théodose de Scorraille-de-Fontanges, Marquis de Roussille, mort sans enfans de son mariage contracté avec *Marguerite de Ribeyre*; — 2. Louis-Léger de Scorraille, appellé *l'Abbé de Roussille*, Comte de Brioude; — 3. Marie-Charlotte-Louise-Sébastienne, appellée *Comtesse* de Scorraille, Dame Chanoinesse de Remiremont en 1724; — 4. Jeanne-Marie-Elisabeth, mariée à *N... de Valadi*, Comte de Fraixinet en Languedoc.

La troisieme branche est celle des Seigneurs de Sangruere en Agenois, qui subsiste dans les enfans de Jean-François de Scorraille, marié, le 10 Janvier 1715, avec *Elisabeth de Bauger*, qui est veuve. Ses enfans sont: — 1. François, qui suit; — 2. Marie-Josephe, mariée à *Pierre de Dordaygnes*, Seigneur de Cazideroques; — 3. & Marie-Anne, femme de *Joseph-Bertrand de Godailles*, Seigneur de Saint-Capray, Capitaine au Régiment Royal-Artillerie, Chevalier de Saint-Louis.

François de Scorraille, Seigneur de Sangruere, s'est marié, le 25 Janvier 1755, avec *Pétronille de la Ramiere*, fille de *Charles de la Ramiere*, Chevalier, Seigneur de la Mothe-Sudre en Agenois, & de *Marie-Thérese de Baynac*, dont: — 1. Bertrand-Joseph; — 2. François; — 3 & 4. Elisabeth & Marie-Josephe. Nous ignorons leur état actuel.

La quatrieme branche, qui sont les Seigneurs de Railly & de Torcy, établie à Autun, avoit pour chef Simon de Scorraille, qui de *Barbe de Villars-la-Faye*, son épouse, a laissé: — 1. Antoine, qui suit; — 2. Jean-Eustache, ancien Capitaine d'Infanterie au Régiment de Bourgogne, marié à *Jeanne-Marguerite de Mauroy*, dont il n'a point d'enfans; — 3. Nicolas, aussi ancien Capitaine d'Infanterie au même Régiment, marié à *Elisabeth-Françoise de Bongars-de-Migny*, sans enfans; — 4 & 5. Anne-Marguerite & Françoise, Religieuses à l'Abbaye Royale de Reconfort. Ils avoient pour cousin-germain Edme de Scorraille, Seigneur d'Epuys, mort au service du Roi, sans enfans de son mariage contracté avec *Marie de Raguet-des-Fossés*.

Antoine de Scorraille, Seigneur de Railly, Torcy & autres Terres en Bourgogne, appellé *Comte de Scorraille*, a épousé, 1°. par contrat passé à Montcenis le 6 Août 1741, *Anne de Raguet-des-Fossés*, fille de *Jacques*, & de *Marie-Anne-Jeanne de Lassus*; & 2°. par contrat passé à Autun le 18 Juillet 1746, *Huberte Humblot-de-Villers*, morte le 7 Juillet 1763, fille de *Hubert Humblot-de-Villers*, & de *Marie du Repas*. Du premier lit est née — Marie-Anne-Simonne de Scorraille, mariée, par contrat passé à Autun le 6 Mars 1766, avec *François-Eléonor-Guillaume*, Comte *de Busseuil*, Seigneur de Gissy & de Patigny en Bourgogne; & du second lit est sorti, pour fils unique: — Jean-Eustache-Marie de Scorraille.

La cinquieme branche est celle des Seigneurs de Scorraille & de la Balme en Bourgogne, dont étoit François-Philippe, Marquis de Scorraille, Seigneur de la Balme, Maréchal-de-Camp, mort le 12 Février 1724. Il avoit épousé *Marie-Françoise-Aimée de Poutiers*, morte le 5 Août 1761, dont: — 1. Etienne-Marie, qui suit; — 2. Claude, rapporté après son aîné; — 3. & Elisabeth-Charlotte de Scorraille, mariée à *Bénigne de Berbis*, Marquis de Rancy, morte le 12 Août 1762.

Etienne-Marie de Scorraille, Marquis de Scorraille en Bourgogne, Seigneur de la Balme, Lieutenant-Général des Armées du Roi, ancien premier Sous-Lieutenant des Chevaux-Legers, & Elu de la Noblesse de Bourgogne, mort le 31 Mai 1758, avoit épousé *Charlotte-Louise de Fortia*, morte à Paris

le 2 Mai 1767, dont: — CHARLES-JOSEPH, Marquis DE SCORRAILLE, Seigneur de la Balme & autres Terres en Bourgogne; — & EMILIE DE SCORRAILLE.

CLAUDE, Comte DE SCORRAILLE, Seigneur de Chalseulle & autres Terres, fils puîné de FRANÇOIS-PHILIPPE, & de *Marie-Françoise-Aimée de Poutiers*, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Sassenage, est mort en 1744, & avoit épousé *Anne-Dorothée de Pons-Rennepont*, fille de *Claude-Alexandre de Pons*, Marquis de Rennepont, Maréchal-de-Camp, & de feu *Anne-Dorothée de Bettainvilliers*, dont: — 1. ELISABETH-CAROLINE DE SCORRAILLE, mariée en Juillet 1760, à *François-Gabriel du Mouchet-de-Bettefort*, Marquis du Mouchet, Comte de l'Aubespin en Franche-Comté, & Baron d'Arinthod dans la même Province, Officier de Marine; — 2. & MARIE-ANNE DE SCORRAILLE, mariée, en Octobre 1760, à *Ferdinand*, Comte *de Grammont*, Seigneur de Dracy & autres lieux en Bourgogne, Maréchal-de-Camp, qui étoit veuf, en secondes noces, de la sœur du Marquis *de Durfort-Civrac*, en 1759, &, auparavant, de *N... du Frenoy*, en 1754.

La sixieme branche, qui sont les Seigneurs de Chanterelle, subsiste dans deux freres, qui n'étoient point mariés en 1769. L'un a été Capitaine au Régiment de Piémont; & l'autre étoit alors Officier de Marine.

Il y a encore une branche bâtarde de SCORRAILLE, dite *de Salers*, qui a pour tige GUILLAUME, bâtard DE SCORRAILLE, fils de FRANÇOIS I, Seigneur DE SCORRAILLE, & d'une Demoiselle nommée *Agnès de Mazerolles*. Il fut légitimé par Lettres du Roi CHARLES IX, en 1561, & épousa, le 23 Avril 1576, *Marie de Salers*, dont la postérité subsiste dans N... DE SALERS, marié, en Bourgogne, avec *N... de Grain-de-Saint-Marceau*.

Les armes de la Maison de SCORRAILLE sont: *d'azur, à trois bandes d'or*. Supports, *deux Anges de carnation, vêtus d'azur*. Cimier, *une queue de paon au naturel, naissante d'un timbre d'or, couronné d'une couronne ducale de même*; ce qui est conforme au Certificat du Juge d'armes de France, & au Brevet délivré par lui le 9 Avril 1698, au haut duquel sont peintes lesdites armes.

SEGUIER: Maison féconde en grands Magistrats & en personnes illustres. Elle a donné un Chancelier de France, le dernier de la branche d'Autry, cinq Présidens à Mortier, treize Conseillers, trois Avocats-Généraux, dont celui qui subsiste aujourd'hui est du nombre; sept Maîtres des Requêtes & un Ambassadeur à Venise.

Il y a plusieurs Familles de ce nom. L'une, selon *la Faille*, d'une Noblesse du Capitoulat de Toulouse; l'autre, selon *Moréri*, & c'est celle dont nous allons parler, originaire du Bourbonnois. L'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome VI, p. 564*, la fait remonter à

I. BLAISE SEGUIER, qui avoit un frere nommé BARTHELEMI, auteur de la branche des Seigneurs de la Verriere, mentionnée en leur rang, après celle des Seigneurs du Plessis & de Feux. BLAISE SEGUIER mourut le 25 Avril 1510, & fut enterré en l'Eglise du Saint-Sépulcre à Paris. Il avoit épousé 1°. *Catherine Chenart*, fille de *Jean*, Maître de la Monnoie, & de *Thomasse Pigace*: ses descendans, à cause d'elle, ont toujours présenté à la Chapelle des Vertus à Saint-Honoré; 2°. & *Marguerite l'Homme*. Du premier lit vinrent: — 1. NICOLAS, qui suit; — 2. JACQUES, Contrôleur ordinaire des Guerres, Garde des menus engins de l'Artillerie, mort le 7 Mars 1535. *Blanchard*, dans son Histoire des Présidens à Mortier, dit qu'il avoit épousé *Louise de Stuart*, dont sont descendus les Seigneurs de la Charmoye & de Gloise en Brie; — 3. PIERRE, qui vivoit en 1532; — 4. GUILLAUME, Seigneur en partie de l'Estang-la-Ville & de Gloise, mort en 1525, & enterré au Saint-Sépulcre. Il avoit épousé *Marie le Prestre*, dont sept enfans, sçavoir: — (a) BARTHELEMI, Argentier du Roi de Navarre, qui partagea avec ses freres & sœurs en 1541; — (b) JACQUES, mort avant l'an 1545; — (c) CATHERINE, mariée à *Claude du Fresne*; — (d) MARIE, femme de *Claude Coulon*; — (e) MADELENE, mariée à *Claude le*

Roux, Seigneur de la Fortiniere; — (f & g) GENEVIÉVE & ISABELLE, Religieuses; — 5. CATHERINE, mariée 1°. à *Emeri Barillau*; & 2°. à *Pierre Havart*, Seigneur de Thuillay le 8 Juillet 1532; —— 6. MARIE, épouse de *Jean Vialart*, Avocat, puis Président au Parlement de Rouen, fils de *Pons Vialart*, Juge de la ville d'Issoire en Auvergne; — 7. & THOMASSE, mariée à *Thomas de Bragelongne*, Receveur des Aides à Paris.

II. NICOLAS SEGUIER, Seigneur de l'Estang-la-Ville près Saint-Cloud, de Drancy, &c. mort le 22 Septembre 1533, & inhumé aux Blancs-Manteaux à Paris, avoit épousé, le 29 Juillet 1497, *Catherine le Blanc*, fille de *Louis*, Greffier des Comptes à Paris, & de *Catherine Malingre*, dont: — 1. PIERRE, qui suit; — 2. NICOLAS, Seigneur de Saint-Cyr, auteur de cette branche, rapportée ci-après; — 3. MARTIN, Prieur de Saint-Pere près Estampes, Conservateur des Priviléges de l'Université de Paris, deux fois nommé Conseiller au Parlement; — 4. ANNE, femme de *Guillaume Troussart*, Avocat; — 5. CATHERINE, Religieuse à l'Abbaye d'Hieres; — 6. & MADELENE, femme d'*Adam Lormier*, Secrétaire du Roi.

III. PIERRE SEGUIER, Seigneur de Sorel, de l'Estang-la-Ville, de Saint-Brisson & d'Autry, fut un célebre Avocat pendant 25 à 30 ans; devint successivement Avocat-Général en la Cour des Aides en 1550, Conseiller puis Président au Parlement de Paris, dont il prêta serment le dernier Juin 1554, mourut, âgé de 70 ans, le 24 Octobre 1580, & fut inhumé dans l'Eglise de Saint-André des-Arcs, où l'on voit son épitaphe. Il avoit épousé, en 1550, *Louise Boudet*, fille de *Simon Boudet*, Seigneur de la Bouillie, & de *Marie de la Saussaye*. Elle mourut le 5 Août 1594, laissant: — 1. FRANÇOIS, Seigneur de Sorel, Président aux Enquêtes du Parlement de Paris, mort en 1572. Il avoit épousé *Catherine Mesnager*, Dame de Marcault, & en eut un fils, mort jeune le 15 Décembre 1591; — 2. PIERRE, qui suit;

3. JÉRÔME, Seigneur de Drancy, de l'Estang-la-Ville, Maître des Eaux & Forêts de France, marié à *Marie Menisson*, fille de *Christophe*, Seigneur de Saint-Aventin, & de *Claude Bizet*, dont — TANNEGUI SEGUIER, Seigneur de Drancy, & de l'Estang-la-Ville, Conseiller au Parlement de Paris, puis Maître des Requêtes & Président au même Parlement, mort le 1 Décembre 1642, & enterré aux Cordeliers de cette Ville, laissant de *Marguerite Menisson*, sa cousine, veuve de *Mathieu l'Allemant*, Seigneur de Pacy, & fille de *Jacques Menisson*, & de *Perrette Colet*, pour fils unique, — PIERRE SEGUIER, Seigneur de Drancy & de l'Estang-la-Ville, Conseiller au Parlement le 15 Décembre 1646, puis Prévôt de Paris le 4 Novembre 1653, après la mort de LOUIS SEGUIER, Seigneur de Saint-Brisson, son cousin, dont il fut héritier. Il avoit le titre de Conseiller d'Etat, & mourut, sans enfans, au mois d'Août 1669.

4. LOUIS, Conseiller au Parlement de Paris, Chanoine & Doyen de Notre-Dame, mort le 9 Septembre 1610; — 5. ANTOINE, Seigneur de Villiers & de Fourqueux, Conseiller au Parlement de Paris, Maître des Requêtes, Lieutenant-Civil, Avocat-Général, Président au même Parlement, puis Ambassadeur à Venise, mort au mois de Novembre 1624, & enterré à Saint-André-des-Arcs; — 6. JEAN, Seigneur d'Autry, tige de cette branche, mentionnée ci-après; — 7. MADELENE, femme de *Claude Hennequin*, Seigneur de Bermainville, Maître des Requêtes; — 8. CATHERINE, mariée à *Claude Malon*, Seigneur de Bercy, Greffier Criminel du Parlement de Paris; — 9. ELISABETH, mariée 1°. à *Jean Boudet*, Seigneur de Rodon, Intendant des Finances, Maître des Requêtes; & 2°. à *Louis Guibert*, Seigneur de Bussy, Intendant des Finances & Conseiller d'Etat; — 10. LOUISE, femme *de Claude de Berulle*, Conseiller au Parlement de Paris, après la mort duquel elle se fit Religieuse Carmélite; —— 11 & 12. MARGUERITE & MARIE, Religieuses à Longchamp.

IV. PIERRE SEGUIER, II. du nom, Seigneur de Sorel, &c. Lieutenant du Bailli du Palais, puis Conseiller, Maître des Requêtes, Lieutenant-Civil, & enfin Président au Parlement de Paris, mourut le 6 Avril 1602. Il avoit épousé *Marie du Tillet*, fille de *Jean*, Seigneur de la Bussiere, Greffier en Chef du

Parlement, & de *Jeanne Brinon*, dont : — 1. Pierre, qui suit ; — 2. Louis, Baron de Saint-Brisson, des Ruaux & de Saint-Firmin, Prévôt de Paris le 31 Décembre 1611, qui resigna à Pierre Seguier, Seigneur de Drancy, son cousin, & mourut en 1663, sans enfans *d'Anne de Balzac*, veuve de *François de l'Isle*, Seigneur de Treigny, & fille de *Jean de Balzac*, Seigneur de Montagu, & de *Madelene Olivier* ; — 3. Antoine, Abbé de Saint-Jean d'Amiens, Chanoine de Paris, Conseiller au Parlement, mort le 19 Août 1635 ; — 4. & Marie, femme de *Michel-Antoine du Prat*, Seigneur de Nantouillet, fils d'*Antoine du Prat*, & d'*Anne de Barbançon*.

V. Pierre Seguier, III. du nom, Seigneur de Sorel, Marquis d'O, Conseiller au Parlement de Paris, Maître des Requêtes, quitta le parti de la Robe & embrassa celui de l'Epée, mourut en 1638, & fut inhumé à Saint-André-des-Arcs. Il avoit épousé, au mois d'Août 1612, *Marguerite de la Guesle*, Dame de Chars, seconde fille de *Jacques*, Procureur-Général au Parlement, & de *Marie de Rouville*, Dame de Chars, dont —— Louise-Marie Seguier, Marquise d'O, Dame de Sorel, de Chars & de Villers, mariée à *Louis-Charles d'Albert*, Duc de Luynes, Pair de France, fils de *Charles*, Pair, Connétable & Grand-Fauconnier de France, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Marie de Rohan-Montbazon*. Elle mourut le 13 Septembre 1651. *Voyez* Albert.

Seigneurs d'Autry.

IV. Jean Seguier, sixieme fils de Pierre, & de *Louise Boudet*, Seigneur d'Autry, Conseiller au Parlement, Maître des Requêtes, & enfin Lieutenant-Civil au Châtelet de Paris, mort avant le 1 Mars 1600, avoit épousé *Marie Tudert*, fille de *Claude Tudert*, Seigneur de la Bournaliere, Conseiller au Parlement, & de *Nicole Hennequin*. Etant veuve, elle se fit Carmélite, sous le nom de la Mere *Marie de Jesus-Christ*, & elle y vivoit encore en 1622. De ce mariage vinrent : — 1. Pierre, qui suit ; — 2. Dominique, Conseiller au Parlement, Doyen de Notre-Dame de Paris, Evêque d'Auxerre, ensuite de Meaux, premier Aumônier du Roi, nommé Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit le 31 Décembre 1649, & mort le 16 Mai 1657, âgé d'environ 66 ans ; — 3. Charlotte, femme de *Jean de Ligny*, Seigneur de Gragneul, Maître des Requêtes, morte à Paris le 17 Janvier 1636, âgée de 33 ans, & inhumée à Saint-Jean-le-Rond ; — 4. Marie, femme de *Marc-Antoine de Gourgues*, premier Président au Parlement de Bordeaux ; — 5. & Jeanne, Prieure des Carmélites de Saint-Denis, puis de celles de Pontoise.

V. Pierre Seguier, Chevalier, Comte de Gien, Duc de Villemor, dont il obtint l'érection par Lettres-Patentes du mois de Janvier 1650, qui ne furent point enregistrées, né à Paris le 28 Mai 1588, Conseiller au Parlement, Maître des Requêtes, Intendant de Justice en Guienne & Président au Parlement, exerça ce dernier office pendant 9 ans avec tant de lumieres & d'intégrité, que Louis XIV lui commit la garde des Sceaux, par Lettres du dernier Février 1633, & après la mort d'*Etienne d'Aligre*, il fut revêtu de la dignité de Chancelier de France, dont il prêta serment le 19 Décembre 1635. Il s'appliqua tellement à cet emploi pendant les 17 premieres années qu'il eut les Sceaux, qu'il devint le plus éclairé & le plus docte des Chanceliers qui ayent encore paru ; donna des preuves éclatantes de sa prudence & de sa fermeté en plusieurs occasions, & particulierement lors d'une grande sédition survenue en Normandie en 1639, qu'il appaisa par ses soins, son conseil & son autorité, de sorte que toute la Province demeura tranquille & dans son devoir. Il fut fait Garde des Sceaux des Ordres du Roi le 16 Janvier 1641, jusqu'en 1643. Les Sceaux lui furent demandés le 1 Mars 1650, & donnés à *Charles de l'Aubespine*, Seigneur de Châteauneuf. Ils lui furent remis le 14 Avril 1651, & ôtés une seconde fois le 7 Septembre suivant, pour les donner à *Mathieu Molé*, après le décès duquel ils lui furent rendus pour la troisieme fois le 4 Janvier 1656, & il les garda jusqu'à sa mort, arrivée à Saint-Germain-en-Laye le 28 Janvier 1672,

âgé de 84 ans. Pendant qu'il fut privé des Sceaux, il ne laissa pas de présider à tous les Conseils du Roi, fut toute sa vie le Mecenas, l'asyle & le protecteur des sçavans en toutes sortes de professions. Son corps fut porté au Couvent des Carmélites de Pontoise, & inhumé dans une Chapelle au dedans du Cloître. Il avoit épousé *Madelene Fabri*, née le 22 Novembre 1597, & morte à Paris le 6 Février 1683, dans sa 86e année, fille de *Jean Fabri*, Seigneur de Champauzé, Trésorier de l'Extraordinaire des Guerres, & de *Marie Buatier*. Elle ne laissa que deux filles, sçavoir : — MADELENE SEGUIER, née le 10 Août 1618, mariée, 1°. le 5 Février 1634, par contrat du 22 Janvier précédent, à *César du Cambout*, Marquis de Coislin, Colonel-Général des Suisses, fils aîné de *Charles du Cambout*, Marquis de Coislin, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Philippe de Beurges*, Dame de Sevry en Lorraine; & 2°. à *Gui*, Marquis de *Laval* & de Sablé. Elle est morte le 31 Août 1710, & a été inhumée aux Ursulines du Fauxbourg Saint-Jacques; — & CHARLOTTE SEGUIER, mariée, 1°. le 3 Février 1639, à *Maximilien de Bethune*, Duc de Sully, Pair de France, fils de *Maximilien*, Marquis de Rosny, & de *Françoise de Blanchefort-de-Crequy*; & 2°. le 29 Octobre 1668, à HENRI DE BOURBON, Duc de Verneuil, Pair de France, fils naturel du Roi HENRI IV, & de *Catherine-Henriette de Balzac*. Elle est morte le 5 Juin 1704, âgée de 81 ans 10 mois, & a été inhumée dans l'Eglise des Religieuses de Sainte-Elisabeth à Paris.

Seigneurs de SAINT-CYR.

III. NICOLAS SEGUIER, Seigneur de Saint-Cyr, second fils de NICOLAS, Seigneur de l'Estang-la-Ville, & de *Catherine le Blanc*, fut Maître des Comptes, après avoir été Contrôleur-Général de l'Artillerie, & vivoit encore en 1568. Il avoit épousé 1°. *Claude de la Forge*, fille de *Jean*, Receveur-Général des Finances en Picardie, & de *Claude Molé*; & 2°. *Michelle de Fontaines*, fille de *Jean*, Auditeur des Comptes à Paris, & de *Marguerite Boucher-d'Orsay*. Du premier lit vinrent : — 1. PIERRE, qui a continué la postérité ci-après; — 2. JEAN, Maître des Comptes à Paris, depuis 1582 jusqu'en 1586, qui épousa *Marie Hulin*, & en eut — ISABELLE SEGUIER, mariée à *Christophe Sanguin*, Seigneur de Livry, Président aux Requêtes, Prévôt des Marchands à Paris; — 3. MARIE, femme de *Guillaume Baillon*, Maître des Comptes à Paris; — 4. FRANÇOISE, mariée à *Jean Veau*, Seigneur de la Bauchere, aussi Maître des Comptes; — 5. MADELENE, épouse de *Pierre Lescalopier*, Président des Enquêtes à Paris; & du second lit : — 6. JÉRÔME, dont nous allons parler d'abord; — 7. & NICOLAS, Correcteur des Comptes à Paris, qui épousa *Françoise le Prestre*, fille de *Jean*, & en eut trois filles, sçavoir : — MADELENE, mariée 1°. à *Pierre Gaucher*; & 2°. à *Guillaume Philippes*, Secrétaire du Roi; — FRANÇOISE, femme d'*Antoine Regnault*, Seigneur de Montmor; — & ANNE SEGUIER, mariée à *Jean de la Croix-Journée*, Seigneur de Chailly.

JÉRÔME SEGUIER, fils de NICOLAS, Seigneur de Saint-Cyr, & de *Michelle de Fontaines*, sa seconde femme, fut Conseiller au Grand-Conseil en 1595, Maître des Requêtes le 5 Février 1599, Président au Grand-Conseil en 1602, & eut, le 9 Mars de la même année, un Brevet de Conseiller d'Etat, enregistré le 20 du même mois. Il avoit épousé, le 4 Novembre 1584, *Anne Viole*, fille de *Claude*, Seigneur de Ciresnes, Conseiller au Parlement de Paris, & de *Jeanne Piedefer*, dont :

1. JÉRÔME SEGUIER, Seigneur de Champigny, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, mort Gouverneur de Marle. Il avoit épousé, par contrat du 21 Août 1623, passé devant *Jean-Paul Dagneau*, Notaire à Marle, *Renée de Signier*, fille de *Pierre*, Chevalier, Gouverneur de Marle, &c. & de *Marie le Clerc*. Elle se remaria à *Nicolas du Boulay*, Chevalier, Seigneur de Sery, Conseiller Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, dont elle n'eut point d'enfans, mourut & fut enterrée en l'Eglise des Peres de Nazareth près le Temple à Paris. De son premier lit elle eut : — ANNE SEGUIER, femme d'*Adrien de Canonne*, Secré-

taire du Roi; — & deux autres filles, MARIE & SUSANNE, Religieuses Ursulines à Magny.

2. ANNE, Religieuse aux Filles-Dieu à Paris; — 3. JEANNE, Religieuse à Hautesbruyeres; — 4. MICHELLE, Religieuse à Pontoise; — 5. MADELENE, mariée 1°. à *Pierre des Friches*, Conseiller au Grand-Conseil; & 2°. avec *Anne-Charles Jacquelin*, Trésorier des Bâtimens du Roi; — 6. & ELISABETH SEGUIER.

IV. PIERRE SEGUIER, Seigneur de Saint-Cyr, fils aîné de NICOLAS, & de *Claude de la Forge*, sa premiere femme, fut Conseiller au Parlement de Paris, & épousa *Charlotte Janvier*, fille de *Nicolas*, Secrétaire du Roi, & de *Marie Maillart*. Leurs enfans furent: — 1. PIERRE qui suit; — 2. NICOLAS, Conseiller au Parlement, Chanoine de Paris, Abbé de Saint-Jacques de Provins, Prieur de Saint-Pere d'Estampes & de Montreuil-Bellay, mort le 16 Septembre 1624; — 3. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs du Plessis, rapportée ci-après; — 4. LOUISE, mariée, par contrat du 6 Mai 1595, à *Charles de Longueil*, Seigneur de Seure & de la Vaudoire; — 5. FRANÇOISE, Religieuse aux Cordelieres de Saint-Marcel à Paris; — 6. & JEANNE, Religieuse à Longchamp.

V. PIERRE SEGUIER, II. du nom, Seigneur de Saint-Cyr, Conseiller au Parlement, Doyen des Requêtes du Palais à Paris, mort le 5 Janvier 1625, avoit épousé *Marguerite Froment*, fille de *Louis*, Lieutenant-Criminel à Provins, puis Contrôleur des Ligues-Suisses, & de *Marguerite de Bragelogne*, dont, — 1. JÉRÔME, Seigneur de Saint-Cyr, mort sans avoir été marié; — 2. PIERRE, Enseigne au Régiment des Gardes-Françoises, aussi décédé sans alliance; — 3. NICOLAS, qui suit; — 4. & CHARLOTTE, femme d'*Antoine Chomel*, Maître des Requêtes, dont elle étoit veuve en 1664.

VI. NICOLAS SEGUIER, II. du nom, Seigneur de Saint-Cyr après ses freres, & de Saint-Brisson après la mort du Prévôt de Paris, son cousin, épousa *Charlotte Pepin*, fille de *Jean*, Conseiller au Châtelet de Paris, & de *Marguerite le Lievre*, de laquelle il eut: — 1. JEAN-BATISTE, qui suit; — 2. CLAUDE-ALEXANDRE, rapporté après son frere aîné; — 3. NICOLAS, Seigneur d'Andé & du Mesnil, mort, sans enfans, le 8 Avril 1690. Ses freres partagerent sa succession le 31 Mai 1691; — 4. & CHARLOTTE, mariée à *Vivien l'Abbé*, Seigneur de Bullonde, Lieutenant-Général des Armées du Roi.

VII. JEAN-BATISTE SEGUIER, Seigneur de Saint-Brisson, vendit au Roi la Terre de Saint-Cyr, & épousa, au mois de Janvier 1684, *Marie-Renée Quelain*, fille de *Nicolas*, Conseiller au Parlement de Paris, & de *Jacqueline Marin*, dont: — 1. NICOLAS, Page de la Duchesse *de Bourgogne* en 1703; — 2. JEAN-BATISTE, tué au siége de Fribourg, sans avoir été marié, en 1713; — 3. MAXIMILIEN, Mestre-de-Camp d'Infanterie reformé, puis Capitaine dans le Régiment de Limousin; — 4. & JACQUELINE-CHARLOTTE.

VII. CLAUDE-ALEXANDRE SEGUIER, second fils de NICOLAS, Seigneur de Saint-Cyr, & de *Charlotte Pepin*, mourut le 4 Décembre 1725. Il avoit épousé 1°. *Marie-Jeanne le Noir*, fille de *Charles*, Président à la Cour des Aides de Paris, & de *Louise Target*; & 2°. *Renée-Françoise de Canonne*, veuve de *Jacques Boulet*, Seigneur de Taramesnil, & fille d'*Adrien de Canonne*, Secrétaire du Roi, & d'*Anne Seguier*. Elle mourut le 27 Janvier 1712. Du premier lit il a eu: — 1. ALEXANDRE-CHARLES, Clerc tonsuré, mort le 28 Septembre 1711, & enterré à Saint-Sulpice; — 2. LOUIS-ANNE, qui suit; — 3. NICOLAS, Chanoine Régulier de la Congrégation de France; — 4. FRANÇOIS, marié, en 1726, à *Marie-Jacqueline de Ghistelle*, fille de *Lievin*, & de *Marie-Jeanne de Montbaillard*, dont un garçon & une fille, sçavoir: — CLAUDE-FRANÇOIS-LOUIS SEGUIER, ancien Mousquetaire du Roi dans sa seconde Compagnie, mort à Paris le 21 Février 1755, & inhumé à Saint-Germain-l'Auxerrois; — & JEANNE-ANTOINETTE.

VIII. LOUIS-ANNE SEGUIER, né le 28 Août 1696, Conseiller au Parlement de Paris, mort le 13 Octobre 1749, avoit épousé, le 26 Février 1726, *Jeanne-*

Thérese-Antoinette Pelletier, fille d'*Antoine-Denis Pelletier*, Auditeur des Comptes; & de *Susanne le Noir*. Elle est morte le 3 Juin 1734, laissant: — ANTOINE-LOUIS, qui suit; — & ALEXANDRE-LOUIS, mort jeune.

IX. ANTOINE-LOUIS SEGUIER, né le 1 Décembre 1726, Avocat du Roi au Châtelet de Paris le 22 Août 1748, Avocat-Général au Grand-Conseil le 26 Février 1751, & Avocat-Général au Parlement de Paris depuis le 10 Mars 1755, reçu à l'Académie Françoise en 1757, a épousé, le 29 Décembre 1767, Demoiselle *N... Vassal*, fille de *Jean Vassal*, Ecuyer, Secrétaire du Roi près la Chambre des Comptes de Montpellier, & Receveur-Général des Finances de Languedoc, dont un fils, né en Septembre 1768.

Seigneurs DU PLESSIS *&* de FEUX.

V. JEAN SEGUIER, Seigneur du Plessis & de Feux, troisieme fils de PIERRE, Seigneur de Saint-Cyr, & de *Charlotte Janvier*, fut Avocat au Parlement en 1599, & Lieutenant-Général de Provins. Il épousa, le 15 Juillet 1604, *Philippe de Maulevaut*, fille de *Guillaume*, Gentilhomme de la Chambre du Duc *d'Anjou*, & de *Geneviéve d'Asnieres*. Elle avoit la tutelle de ses enfans le 7 Mars 1626, & donna 100 livres de rente pour la réception d'ANNE, sa fille, dans la Congrégation des Religieuses de Notre-Dame de Soissons, le 30 Novembre 1629. Ses enfans furent: — 1. NICOLAS, qui suit; — 2. LOUIS, Seigneur de Beaulieu en 1643, puis Aumônier du Roi en 1661; — 3. RAIMOND, Seigneur du Plessis, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers dans le Régiment de la Meilleraye en 1643; — 4. MARGUERITE, Religieuse à Longchamp en 1643; — 5. & ANNE, dont on vient de parler, Religieuse à Notre-Dame de Soissons, puis à Houdan en 1643.

VI. NICOLAS SEGUIER, Seigneur de Feux en Berri, & du Plessis en partie, étoit Prieur & Seigneur de Ventelet, lorsqu'il partagea, le 1 Avril 1643, avec LOUIS & RAIMOND SEGUIER, ses freres, les biens de leur mere. Il épousa, par contrat du 21 Août 1655, *Anne le Juge*, fille de *Michel le Juge*, & de *Claude Messager*. Ils étoient morts l'un & l'autre en 1680, & eurent pour enfans: — 1. PIERRE-LOUIS, qui suit;

2. CHARLES-PHILIPPE, Gendarme du Roi en 1680, marié à *Madelene Menou*, dont il a eu trois enfans, sçavoir: — MAURICE SEGUIER, marié à *N... Hareng*, vivante en 1722; — un autre fils; — & MADELENE, Religieuse à Sainte-Glossinde de Metz;

3. ANNE-MARGUERITE, vivante, sans alliance, en 1708; — 4. & ANNE-DOROTHÉE, aussi non mariée la même année.

VII. PIERRE-LOUIS SEGUIER, Seigneur de Feux, né à Paris le 2 Juillet 1660, batisé à Saint-Sulpice le 2 Février 1661, Lieutenant de Cavalerie au Régiment de Marivaut, tué au coin d'un bois, avoit épousé 1°. *Catherine le Brun*, vivante encore le 15 Juin 1686; & 2°. par contrat du 22 Janvier 1691, *Jeanne de Rumigny*, fille d'*Antoine*, & d'*Henriette Preudhomme*. Du premier lit il eut: — LOUIS, qui suit; — & DOMINIQUE, qui a été marié.

VIII. LOUIS SEGUIER épousa 1°. *Louise Poulain*; & 2°. *Françoise Pallu*. Du premier lit il a eu: — 1. LOUIS, Chanoine d'Estampes; — 2. FRANÇOIS, qui a servi; & du second lit: — 3. FRANÇOISE SEGUIER.

Branche des Seigneurs de LA VERRIERE.

I. BARTHELEMI SEGUIER, frere puîné de BLAISE, par lequel nous avons commencé la Généalogie, acheta de M. *le Vacher*, vers l'an 1520, la Terre de la Verriere près Chevreuse, & étoit Lieutenant-Général au Bailliage de Chartres. Il laissa de *Denise Poulain*, son épouse: — 1. PIERRE, qui suit; — 2. MARIE, femme d'*Etienne du Plessis*, Seigneur de la Saussaye; — 3. & MARGUERITE, mariée à *Jean Berziau*, Seigneur de la Marsiliere, Avocat-Général en la Chambre des Comptes à Paris, puis Lieutenant-Général au Bailliage de Chartres.

II.

II. PIERRE SEGUIER, Seigneur de la Verrière, Lieutenant-Criminel, puis Président au Siége Présidial du Châtelet de Paris, eut de *Catherine Pinot*, son épouse: — 1. CLAUDE, qui suit; — 2. CATHERINE, femme de *Jean d'Apchon*, Baron de Saint-Germain-des-Fossés sur l'Allier; — 3. & ANNE, mariée 1°. à *François du Prat*, Baron de Thiern & de Viteaux; & 2°. à *Hugues de la Vergne*, Seigneur de Mouy.

III. CLAUDE SEGUIER, Seigneur de la Verriere & d'Antilly, Maître des Eaux & Forêts, Gentilhomme servant du Roi CHARLES IX, & Chambellan ordinaire de FRANÇOIS, Duc d'Alençon, épousa, en 1567, *Judith du Puy*, dont: — 1. JEAN, Colonel de 1000 chevaux au service de l'Empereur, mort en Allemagne sans avoir été marié; — 2. JACQUES, qui suit; — 3. JUDITH, femme de *Charles de Tranche-Lion*, Seigneur d'Ermenonville; — 4. & MADELENE, mariée à *Edme de Montigny*.

IV. JACQUES SEGUIER, Seigneur de la Verriere & autres lieux, Garde des Offices de France, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, & Conseiller en ses Conseils d'Etat & Privé, par Lettres du 6 Avril 1636, épousa *Marguerite Tardieu*, dont: — 1. JACQUES, Chanoine de Chartres, Aumônier du Roi, Chanoine & Théologal de l'Eglise de Paris, puis Evêque de Lombès en 1666, & ensuite de Nismes. Il céda son droit d'aînesse à JEAN, son frere; — 2. GUILLAUME, Enseigne de la Compagnie Colonelle du Régiment de Nerestang; — 3. CLAUDE, qui suit; — 4. JEAN, rapporté après la postérité de son aîné; — 5. FRANÇOIS, Chanoine Régulier de Sainte-Geneviéve, & Abbé de Châteaulandon; — 6. ANNE, femme de *Jean Vialart*, Seigneur de Herse, Maître des Eaux & Forêts de Normandie; — 7 & 8. & deux filles, Religieuses.

V. CLAUDE SEGUIER, II. du nom, Seigneur de Liancourt & de la Verriere, reçu Page de la petite Ecurie du Roi en 1637, puis Maître-d'Hôtel de Madame la Duchesse *de Montpensier*, Chevalier des Ordres de Notre-Dame de Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jérusalem, & Commandeur de Sainte-Catherine en Anjou, épousa *Françoise de Lannoy*, dont: — 1. FRANÇOIS, Seigneur de Liancourt, Capitaine de Frégate & Chevalier de Saint-Louis, mort en 17... Il avoit épousé, en 1708, *Louise-Marie-Anne de Saint-Paul* ou *Saint-Pol*, fille de *Pierre*, Seigneur de Lesmondan, de laquelle il a laissé trois filles, sçavoir: — ADÉLAÏDE, MARGUERITE-FRANÇOISE & MARIE-ANNE-VICTOIRE. Les deux dernieres étoient à Saint-Cyr en 1731.

2. CHARLES-ANTOINE, Lieutenant-Colonel au Régiment de Lannoy, puis Colonel des Milices de Normandie & Chevalier de Saint-Louis, mort sans enfans de son mariage avec *Marie-Reine France*, veuve de *M. de Carnin*, Marquis de Saint-Léger; — 3. JEAN-CLAUDE, qui suit; — 4. & FRANÇOISE-BONNE, femme d'*André de Pinthereau*, Seigneur de Bachevillier & de Tourly.

VI. JEAN-CLAUDE SEGUIER, Seigneur de Courthieux, né en 1672, Officier de Dragons & Chevalier de Saint-Louis, s'établit à Chaumont, & épousa, en 1713, *Marie-Françoise Chardin*, dont sont issus: — 1. CLAUDE-FRANÇOIS; — 2. PIERRE-CHARLES-LÉONARD; — 3. & REINE-FÉLICITÉ SEGUIER, née en 1723, reçue à Saint-Cyr le 31 Août 1734.

V. JEAN SEGUIER, quatrieme fils de JACQUES, & de *Marguerite Tardieu*, fut Seigneur de la Verriere par la cession que JACQUES SEGUIER, Evêque de Nismes, son frere, lui fit de ses droits d'aînesse. Il épousa *Geneviéve du Puy*, & eut, pour fils unique:

VI. LOUIS-CÉSAR SEGUIER, Seigneur de la Verriere, qui vendit cette Terre, & fut Officier dans le Régiment du Roi, Infanterie. Il épousa *Marie-Anne de la Lande*, qui lui apporta, entr'autres biens, la Terre de Courtampierre, & en eut: — 1. JEAN-LOUIS, qui suit; — 2. JACQUES-ALEXANDRE, Officier dans le Régiment de Soissonnois; — 3. MARIE-ANNE, femme de *David de Mousselard*, Seigneur de la Maison-Rouge; — 4. LOUISE-ELISABETH, mariée à *François de Voisine*; — 5. & LOUISE-ANNE.

VII. JEAN-LOUIS SEGUIER, Seigneur de Courtampierre, de la Riviere & de

Jaillemain ; épousa *Catherine-Constance Hebert* ; sœur de *N... Hebert*, Introducteur des Ambassadeurs, dont — MARIE-CONSTANCE SEGUIER.

Cette branche est extraite du *Tome VI des Grands Officiers de la Couronne*, aux Additions & Corrections, *p.* 464 *& suiv.* & en partie de l'*Armorial de France*, *Reg. I*, *Part. II*, *p.* 508.

La Maison de SEGUIER porte pour armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même, & en pointe d'un mouton d'argent passant.*

SENCHON (DE) : Famille originaire d'Italie, qui vint s'établir au Bourg de Noves en Provence, Diocèse d'Avignon, Viguerie de Tarascon, en 1556. Elle s'y est toujours distinguée, soit dans la Robe soit dans le Militaire, notamment dans la personne de

JEAN DE SENCHON, qui obtint le commandement de la Citadelle de Saint-Omer, & mourut en 1699.

FRANÇOIS DE SENCHON, son héritier, Seigneur de Bournissac & du Devez, né en 1663, rendit de si grands services au Roi & à l'Etat dans plusieurs circonstances, & principalement pendant le siége de Toulon en 1707, étant Capitaine de Grenadiers, que Sa Majesté ayant été informée qu'elle devoit en grande partie la levée de ce siége au génie & aux moyens habiles qu'avoit mis en usage le Sieur FRANÇOIS DE SENCHON, soit pour découvrir des intelligences secretes, que les ennemis avoient dans le pays, soit pour faire enlever à propos, malgré les obstacles insurmontables qu'il fallut vaincre, des approvisionnemens de toute espéce, dans la Place, lui témoigna la satisfaction de ses importans services, en lui accordant, au mois de Septembre 1723, des Lettres de noblesse les plus flatteuses & les plus honorables, pour lui & ses descendans, dans lesquelles tous ses services & nombre d'autres sont mentionnés : elles furent enregistrées au Parlement de Provence. Il est mort, en 1738, laissant de son mariage avec noble Demoiselle *Claire d'Alazaud*, deux fils, sçavoir : — JOSEPH, Vicaire-Général de Saint-Paul-Trois-Châteaux, mort en 1774 ; — & ANTOINE-BAUDILE, qui suit.

ANTOINE-BAUDILE DE SENCHON, Ecuyer, né en 1702, mort en 1757, avoit épousé, par contrat du 7 Mars 1723, passé devant *Aurard*, Notaire de Noves, noble Demoiselle *Angélique de Leuctres-de-Canillac*, fille d'*Etienne-François de Leuctres*, Seigneur de Canillac, & de *Marie-Rose de Gabriely*. Du nombre des enfans qu'il a eu de ce mariage, sont restés : — 1. ETIENNE-FRANÇOIS-ANTOINE-BAUDILE, qui suit ; — 2. JOSEPH-LEON DE SENCHON-DU-DEVEZ, Capitaine au Régiment Dauphin, Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis, mort en 1773 ; — 3. JEAN-BATISTE-BAUDILE, appellé *le Chevalier de Bournissac*, d'abord Capitaine au même Régiment que son frere, puis Capitaine au Régiment du Perche en 1776 ; — 4. CLAIRE, qui vit sans alliance ; — 5 & 6. ELÉONORE & ANGÉLIQUE, la premiere Oblate, & la seconde, Religieuse à l'Abbaye de Saint-Benoît à Cavaillon.

ETIENNE-FRANÇOIS-ANTOINE-BAUDILE DE SENCHON, Ecuyer, Seigneur de Bournissac & du Devez, après avoir servi 13 ans dans le Régiment Dauphin, Infanterie, où il a été Capitaine, a été fait Lieutenant de MM. les Maréchaux de France, par Provisions du 4 Décembre 1771, & est Prévôt-Général-Adjoint des Maréchaussées de Provence & du Comtat-Venaissin. Il a épousé, par contrat du 30 Janvier 1770, passé devant *Raspaud*, Notaire d'Aix, noble Demoiselle *Angélique-Thérese de Thomassin-de-Peinier*, fille de *Louis de Thomassin*, Marquis de Peinier, Baron de Tretz, Seigneur de Mazaugues, Bedejun, &c. Conseiller du Roi en tous ses Conseils, Président honoraire du Parlement de Provence, Intendant pour le Roi de la Martinique & de la Guadeloupe, & d'*Anne du Puy-de-la Moute*, dont : — 1. LOUIS-LUC, né en 1770, mort en 1771 ; — 2. JOSEPH-HENRI-BAUDILE, né en 1771 ; — 3. JOSEPH-ANTOINE-BAUDILE, né en 1773 ; — 4. & LOUIS-LUC-BAUDILE, né en 1774.

Les armes : *d'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même, & en pointe d'un casque d'or, posé de profil.*

SÉNECHAL-KERCADO (LE) : Maison de Bretagne, distinguée par son ancienneté, ses alliances & ses services militaires.

C'est à juste titre qu'on peut la mettre au rang des plus grands Seigneurs de cette Province, car outre que ses premiers auteurs se trouvent Sénéchaux féodés & héréditaires de la Vicomté de Rohan dès le XIIe siécle, presqu'aussi anciennement que le Château de cette Vicomté fut bâti, on ne peut parcourir l'Histoire des Maisons de *Rohan*, de *Rieux*, de *Maleſtroit*, de *Trebimoel-Coetmiel*, de *Molac*, de *la Chapelle*, de *Rosmadec*, que l'on n'y rencontre quelque personnage du nom de LE SÉNÉCHAL (en latin *Senescallus*, *Siniscallus* & *Siniscalcus*), qui est celui des Seigneurs de Kercado. Cette Maison, qui s'est toujours maintenue dans un grand lustre, se partagea, vers le milieu du dernier siécle, en deux branches, par deux fils de FRANÇOIS LE SÉNÉCHAL, II. du nom, Seigneur de Kercado, comme on le verra ci-après.

Le premier Sire Sénéchal féodé & héréditaire de Rohan (suivant M. *d'Hozier, Reg. II, Part. II*), est DANIEL LE SÉNÉCHAL, connu dès l'an 1184, par la Charte de la fondation qu'*Alain de Rohan*, III. du nom, & *Constance de Bretagne*, sa premiere femme, firent de l'Abbaye de Bonrepos, au Diocèse de Quimper. DANIEL LE SÉNÉCHAL fut bisayeul de

FRAVAL LE SÉNÉCHAL, II. du nom, Sire, Sénéchal féodé héréditaire de Rohan, & Chevalier, vivant en 1272, pere de deux fils, sçavoir : — OLIVIER, qui suit ; — & EON, rapporté après son aîné.

OLIVIER LE SÉNÉCHAL, Sire, Sénéchal féodé & héréditaire de Rohan, n'eut qu'une fille, héritiere du droit de Sénéchal féodé & de la Sénéchallie attachée à ce droit. Ces héritages ont passé, par la suite des tems, à la Maison de *Rosmadec*, Baron de Molac. *Sébastien de Rosmadec*, II. du nom, Marquis de Rosmadec, Baron de Molac, &c. Gouverneur de Quimper & de Dinan, après une contestation de plusieurs années entre les Ducs *de Rohan* & les Sénéchaux féodés héréditaires, transigea, le 8 Mai 1641, avec *Marguerite*, Duchesse *de Rohan*, héritiere du dernier Duc ; & par le même acte lui vendit tous les droits de la Sénéchallie, ensemble ce qui restoit du Domaine. Ainsi fut éteint, après plus de cinq siécles, un droit dont rien ne prouve mieux la grandeur que de le voir possédé par un des descendans de ceux mêmes qui l'avoient créé.

EON LE SÉNÉCHAL, Seigneur du Bot, de Kercado, &c. fils puîné de FRAVAL, eut en partage, sur la fin du XIIIe. siécle, la Terre du Bot dans la paroisse de Saint-Caradec, que ses descendans ont toujours tenue depuis en ramage des Sires, Sénéchaux féodés & héréditaires de Rohan. Il porta, comme ses aînés, le nom de LE SÉNÉCHAL, qu'il transmit à ses descendans ; & épousa *Olive de Carcado* ou *Kercado*, qui lui apporta en mariage cette Terre. C'est depuis ce tems que le nom de *Kercado* s'est toujours joint à celui de LE SÉNÉCHAL. De cette alliance il eut quatre fils, entr'autres :

ALAIN LE SÉNÉCHAL, Seigneur de Kercado & du Bot-de-Saint-Caradec, mort en 1372, laissant de sa seconde femme *Jehannette du Pont*, de la Maison des Sires *du Pont-l'Abbé*.

EVEN LE SÉNÉCHAL, Seigneur du Bot-Saint-Caradec, de Kercado & de Brohais, qui vivoit avec *Jeanne la Vache*, son épouse, en 1424. Il en eut sept garçons & deux filles, entr'autres : — THEBAUD OU THIBAULT, qui suit ; — & YVON OU YVES LE SÉNÉCHAL, successivement Moine & Abbé de Saint-Sauveur de Redon, au Diocèse de Vannes.

THEBAUD LE SÉNÉCHAL, Seigneur de Kercado, du Bot-Saint-Caradec, de Brohais, &c. épousa *Jeanne du Fou*, fille de *Jean du Fou*, Seigneur de Noyant, de Pilmil, &c. d'une ancienne Famille de la Province de Bretagne, dont :

GUILLAUME LE SÉNÉCHAL-DE-KERCADO, I. du nom, Seigneur de Kercado,

du Bot-Saint-Caradec, de Brohais, &c. marié, 1°. le 18 Janvier 1444, à *Sibille le Veyer*, morte sans postérité; & 2°. le 12 Octobre 1463, avec *Yolande de Rohan-du-Gué-de-l'Isle*. De cette seconde alliance sortit:

JEAN LE SÉNÉCHAL-DE-KERCADO, Seigneur de Kercado, du Bot-Saint-Caradec, de Brohais, &c. qui épousa *Simonne d'Avaugour*, dont, entr'autres enfans: — JEAN LE SÉNÉCHAL, Gentilhomme de la Chambre du Roi FRANÇOIS I, tué à la bataille de Pavie; — & GUILLAUME, qui suit.

GUILLAUME LE SÉNÉCHAL-DE-KERCADO, II. du nom, Seigneur de Kercado, du Bot-Saint-Caradec, Brohais, &c. épousa *Catherine de la Motte-Vaucler*, dont il eut:

ROBERT LE SÉNÉCHAL-DE-KERCADO, Seigneur de Kercado, &c. Vicomte de Châteauneuf en Goello, & de Maugremieu, du chef de sa mere. Il épousa 1°. *Marie de Tregarenteuc*; & 2°. *Jeanne Maido*, Dame de Treduday. Du premier lit il eut — FRANÇOIS, qui suit; & du second: — TANNEGUI, auteur de la branche des Seigneurs de Treduday, rapportée dans *Moréri*, au mot KERCADO.

FRANÇOIS LE SÉNÉCHAL-DE-KERCADO, I. du nom, Seigneur de Kercado, du Bot-Saint-Caradec, Brohais, Saint-Mauden, &c. Capitaine d'une Compagnie de Gendarmes le 1 Avril 1578, fut créé, par HENRI IV, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel le 26 Novembre 1596, fut Gentilhomme de sa Chambre le 22 Janvier 1598; obtint, au mois de Juillet 1600, l'établissement de deux Foires par an pour sa Terre & Seigneurie de Saint-Mauden, l'une le 26 Juillet, jour de Sainte-Anne, l'autre le 16 Août, Fête de Saint-Roch; & mourut en 1614. Il avoit épousé, le 16 Août 1596, *Jeanne Herpin*, qui lui apporta en dot les Terres nobles de la Chenardiere, Longlée, la Louastrie, l'Orme, &c. De ce mariage vinrent quatre enfans, entr'autres:

FRANÇOIS LE SÉNÉCHAL-DE-KERCADO, II. du nom, Seigneur de Kercado, Vicomte de Saint-Mauden, &c. Conseiller au Parlement de Bretagne, qui obtint, au mois de Décembre 1624, des Lettres-Patentes, par lesquelles LOUIS XIII érigea en sa faveur la Seigneurie de *Kercado* en *Baronnie*, avec union de celles de Brohais & du Bot. Ces Lettres ont été enregistrées à Rennes le 9 Octobre 1629. Il avoit épousé, le 14 Août 1620, *Catherine de Lis*, fille de *Gilles*, Seigneur du Tertre & de la Rosaye, Conseiller au Parlement de Bretagne, Garde-des-Sceaux dans les deux Semestres, dont trois enfans, sçavoir: — 1. JEAN-BATISTE, qui suit; — 2. EUSTACHE, Aumônier des Reines MARIE DE MÉDICIS, ANNE & MARIE-THÉRESE D'AUTRICHE, & Evêque de Tréguier; — 3. & RENÉ, auteur de la branche des Comtes de Kercado, Marquis de Molac, rapportée ci-après.

JEAN-BATISTE LE SÉNÉCHAL-DE-KERCADO, Baron de Kercado, Seigneur du Bot-Saint-Caradec, Brohais, Vicomte de Saint-Mauden, fait Colonel d'un Régiment d'Infanterie de 30 Compagnies, par Commission du 30 Avril 1653, où il est qualifié *Marquis de Kercado*, mourut à Sedan le 19 Juillet 1654, d'une blessure qu'il reçut au siége de Stenay. Il avoit épousé *Jeanne Boterel-de-Quintin*, fille unique de *Pierre Boterel*, Seigneur de Quintin, & de *Susanne le Prevost*, Vicomtesse de Loyat. De cette alliance vint, pour fils unique:

BARTHELEMI-HYACINTHE-ANNE LE SÉNÉCHAL-DE-KERCADO, Baron de Kercado, né le 26 Octobre 1649, Seigneur du Bot-Saint-Caradec, Brohais, Saint-Mauden, Quelen, du Gué-de-l'Isle, Vicomte d'Apigné, des Cloets, de la ville de Maupetit, &c. connu dans sa majorité sous le nom de *Marquis de Kercado*. Il épousa, par contrat du 31 Janvier 1674, *Louise-Renée de Lannion*, fille puînée de *Claude de Lannion*, Seigneur Comte de Lannion, Gouverneur de Vannes & d'Auray, & Capitaine de l'arriere-ban de l'Evêché de Vannes, dont: — 1. CLAUDE-HYACINTHE LE SÉNÉCHAL, appellé, comme son pere, Marquis de Kercado, Colonel du Régiment Dauphin étranger, Cavalerie, Brigadier des Armées du Roi, mort, sans alliance, peu après avoir été fait Maréchal-de-Camp; — 2. CLAUDE-SILVESTRE, Chevalier de Malte, mort en 1702, au retour de ses caravannes; — 3. LOUIS-RENÉ, qui suit; — 4. & THÉRESE-EUGÉNIE, mariée,

en 1700, avec *Claude-Charles de Beauvau*, Marquis de Tigny, Baron de la Marche en Poitou.

Louis-René le Sénéchal-de-Kercado, devenu l'aîné & l'héritier de sa Maison, par la mort de son frere, &, comme lui, Marquis de Kercado, fut aussi Baron de Brohais, du Bot-au-Sénéchal, de Saint-Caradec, Vicomte d'Apigné & de Saint-Mauden, Châtelain du Gué-de-l'Isle & de la Riviere, Seigneur des Baronnies de la Feuillée & de Belle-Isle, Baron Banneret de Quelen, Seigneur d'Acigné, des Cloets, &c. épousa, le 10 Février 1710, *Marguerite-Louise de Boisgelin-de-Cucé*, dont : —— Louis-Alexandre-Xavier, qui suit ; —— & Louis-Gabriel le Sénéchal, appellé *le Comte de Kercado*, né en Mai 1716, Chevalier de Saint-Louis en 1744, Colonel du Régiment de Bresse en Décembre 1745, Brigadier en Mai 1748, marié, en Mai 1749, à *Jeanne-Anne Poncet-de-la-Riviere*, fille unique de *Pierre Poncet-de-la Riviere*, Président au Parlement de Paris, Comte d'Ablis, &c.

Louis-Alexandre-Xavier le Sénéchal, Marquis de Kercado, né le 21 Février 1712, Lieutenant-Général des Armées du Roi en Mai 1748, mort au Château de Kercado le 8 Avril 1763, avoit épousé, en 1733, *Marie-Anne de Montmorency-la-Neuville-d'Aumont*, fille du Marquis *de Montmorency*, dont il a laissé deux filles, sçavoir : —— Marie-Anne le Sénéchal, née le 1 Septembre 1739, femme de Corentin-Joseph le Sénéchal, Marquis de Molac, Colonel du Régiment de Périgord en 1748 ; —— & Marguerite-Louise-Françoise, née le 15 Octobre 1741, mariée, en 1763, au Marquis *de Grasse*, en Provence, frere de l'Evêque d'Angers.

Branche des Comtes de Kercado, Marquis de Molac.

René le Sénéchal-de-Kercado, qualifié *Vicomte*, puis *Comte de Kercado*, troisieme fils de François, II. du nom, & de *Catherine de Lis*, fut tué à la bataille de Senef le 11 Août 1674, étant Brigadier des Armées du Roi. Il avoit épousé *Marie-Anne de Rosmadec-de-Molac*, fille & héritiere de *Sébastien de Rosmadec*, II. du nom, Marquis de Rosmadec, Comte de la Chapelle, Baron de Molac, & de *Renée de Kerhoent*, héritiere de sa branche, qui étoit aînée de celle de Coetanfao. Il en a eu : — René-Alexis, qui suit ; — & Sébastien-Hyacinthe, Maréchal-de-Camp, tué au siége de Turin en 1706.

René-Alexis le Sénéchal-de-Kercado, Comte de Kercado, Gouverneur des Ville & Château de Quimper, Lieutenant-Général des Armées du Roi à la promotion du 18 Juin 1708, mort à Paris en 1744, avoit épousé, 1°. le 9 Janvier 1709, *Jeanne Magon* ; & 2°. *Marie de Konismarck*, qu'il a laissée veuve sans enfans. Du premier lit sont issus, entr'autres : — 1. René-Alexis le Sénéchal, appellé *le Marquis de Molac*, Gouverneur de Quimper par survivance, Colonel du Régiment de Berri, Infanterie, tué au siége de Prague à la tête des Grenadiers de France ; — 2. Corentin-Joseph, qui suit ; — 3. Louise-Marguerite, mariée, en 1740, avec *Anne-Louis de Beauvau*, Marquis de Tigny.

Corentin-Joseph le Sénéchal-de-Kercado, Marquis de Molac, Colonel du Régiment de Périgord, Infanterie, Gouverneur des Ville & Château de Quimper, Maréchal-de-Camp en 1761, a épousé, le 9 Octobre 1751, suivant le Mercure de Décembre, & selon M. *d'Hozier*, en 1748, Marie-Anne le Sénéchal-de-Kercado, sa cousine, fille aînée de Louis-Alexandre-Xavier, Marquis de Kercado, Lieutenant-Général des Armées du Roi, dont une fille.

Les armes : *d'azur, à neuf macles d'or, 3, 3 & 3.*

* SERRE : Terre située en Franche-Comté, possédée, avec plusieurs autres de la même Province, par la Famille de Clerc-de-Mazerolle, noble & ancienne du Comté de Bourgogne, où elle a contracté de belles alliances.

François Clerc, Seigneur de Mazerolle, Champagney, Franoy, Serre, Villers-Buson & autres lieux en Franche-Comté, fut Gentilhomme confident &

ami intime d'*Armand*, Prince *de Conti*, mort en 1666, disent les Mémoires de *Joly*, *Tome II*, *p*. 72, & ceux du Cardinal *de Retz*. Il laissa de Demoiselle *Elisabeth de la Riviere*, son épouse :

Jean-Batiste Clerc, Seigneur de Mazerolle, &c. Capitaine d'Infanterie au Régiment du Marquis *de Poitiers*. Il est mort en 1705, & avoit épousé Demoiselle *Christine de Saint-Belin*, Dame d'honneur de Mademoiselle *de Montpensier*. Il eut pour fils :

Jean-François Clerc, Seigneur de Mazerolle, Champagney & Alligny, qui a été Lieutenant de MM. les Maréchaux de France à Besançon, pendant 30 années, & est mort le 22 Mars 1767. Il avoit épousé Demoiselle *Agnès-Thérèse Gilbert*, morte le 15 Octobre 1750, dont dix enfans. Ceux qui vivent sont : — 1. Alexandre Clerc-de-Mazerolle, ancien Capitaine au Régiment d'Auvergne, marié avec Demoiselle *N... Aubry*, veuve du Comte *d'Astaing*, dont il n'a pas d'enfans ; — 2. Nicolas Clerc-de-Mazerolle, Lieutenant-Colonel & Chambellan de S. A. S. le Duc regnant *de Wirtemberg*, Gouverneur de Clerval-sur-le-Doux en Franche-Comté, veuf de *N...*, Comtesse *de Riom*, qui avoit épousé, en premieres noces, *N... d'Audibert*, Lieutenant-Général au service du Roi de Sardaigne ; — 3. Jean-François Clerc-de-Mazerolle, ancien Officier du Corps Royal-Artillerie, actuellement Lieutenant de MM. les Maréchaux de France à Besançon, par Commission de l'an 1765 ; — 4. Joseph Clerc, appellé *le Chevalier de Mazerolle*, ancien Officier reformé au Régiment de Guienne, & en 1777, Garde-du-Corps de S. A. R. M. le Comte d'Artois ; — & quatre filles, dont deux mariées.

Nicolas Clerc-de-Mazerolle, dont nous avons parlé ci-devant, Chambellan du Duc *de Wirtemberg*, a obtenu un Certificat, sous seing-privé, passé à Besançon le 6 Décembre 1775, signé de quatre Gentilshommes du Comté, & attesté par l'Intendant de la Province, comme tous ceux ci-dessus mentionnés sont d'une Famille noble & ancienne du Comté de Bourgogne.

Elle porte pour armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois roses d'argent, deux en chef & une en pointe.*

SERREAU-DE-LA-ROCHE-COURSILLON : Ancienne Famille noble de l'Anjou, qui, sur la production de ses titres, a été déchargée, le 13 Décembre 1656, de la taxe des francs-fiefs, & maintenue dans sa noblesse. Elle remonte à

I. Jean du Serreau, Ecuyer, Seigneur de Glasgault, issu de noble & ancienne race, qui rendit foi & hommage pour sa Terre de Glasgault, le 10 Mai 1469, à haut & puissant Seigneur Messire *François de Pommerot*, Comte d'Estafort. Il épousa Demoiselle *Marguerite-Jeanne de Châteaubriant*, & en eut : — Jacques, qui suit ; — & Daniel-François.

II. Jacques du Serreau, Ecuyer, Seigneur de Beauregard-Saint-Michel, partagea, le 24 Mai 1496, par acte passé devant *Pollore*, Notaire en la Cour de Chartres, la succession noble de ses pere & mere, des deux parts ou tiers avec Daniel-François du Serreau, son frere puîné. Il rendit aveu en la Seigneurie de Bretonselle, le 16 Juillet 1499, à *Claude d'Augmente*, Chevalier, Seigneur de Bretonselle, &c. & il est dit dans cet aveu fils aîné & principal héritier noble de la succession du feu Seigneur *de Glasgault*. Il avoit épousé, par contrat passé, le 14 Avril 1497, devant *Pollore*, Notaire, Demoiselle *Yolande le Provost*, fille de *Jean* ou *Isaac le Provost* (suivant l'inventaire des titres), Seigneur de Martigné-le-Vieux, & de Demoiselle *Yolande Marquis*. A ce contrat furent présens, pour le futur époux, Daniel-François du Serreau, son frere puîné, & *Charles-François de Mancy*, Seigneur des Raugées-Villers, son cousin germain ; & pour la future épouse, *Pierre de Foideville*, Seigneur Marquis de Livet, & *Jean Pauvert*, ses cousins-germains. De ce mariage vint, pour fils unique :

III. Robert du Serreau, Ecuyer, Seigneur de Beauregard-Saint-Michel, qui

rendit, le 16 Janvier 1524, aveu & déclaration de sa Terre de Beauregard-Saint-Michel, à la Seigneurie de Bretonselle. Il est qualifié, dans cet aveu, *Ecuyer, Seigneur de Beauregard-Saint-Michel*, fils unique & héritier de Jacques du Serreau. Il reçut aussi les aveux des vassaux de sa Terre le 10 Mars 1526, & avoit épousé, par contrat passé devant *Pollore*, Notaire, le 10 Avril 1522, en présence de ses pere & mere, Demoiselle *Mathurine Dorvillé*, fille de *Jacques Dorvillé*, Seigneur des Granges, laquelle fut assistée de son pere, & de *François Dorvillé*, Sieur du Hameil, son cousin-germain. A ce contrat de mariage fut présent haut & puissant Seigneur Messire *Charles-François-Daniel de Pommerot*, Comte d'Estafort, Baron de Vihyers en Ecosse, & Mestre-de-Camp des Armées de Sa Majesté, & *Louis-Abraham de Foideville*, Seigneur, Marquis & Baron de Villemert. De ce mariage il eut, pour fils unique :

IV. Jean-Batiste du Serreau, Ecuyer, Seigneur de la Motte-du-Hurel, lequel fit hommage de cette Terre, le 21 Décembre 1567, à la Seigneurie de la Puisais, & en rendit aveu, le 7 Août 1574, au Duc *d'Alençon*. Il reçut ordre & commission de Henri de Bourbon, Duc de Montpensier, Pair de France, Gouverneur du Dauphiné, Lieutenant-Général pour le Roi au pays de Bretagne, le 13 Juillet 1592, de lever & commander une Compagnie de 50 Chevaux-Légers, & une autre Compagnie de 50 Arquebusiers à cheval. Cette Commission est signée de Henri de Bourbon, au bas de laquelle est la démission que fit ledit Sieur *de la Motte-du-Hurel*, de ses deux Compagnies, en faveur de Jean, son fils, son Lieutenant, à cause de ses blessures. Cette démission est autorisée par ledit Seigneur Duc *de Montpensier*, le 22 Mai 1594. Il transigea le 21 Février 1593, sur procès, avec Messire *Charles d'Augmente*, Chevalier, Seigneur Marquis de Bretonselle, par acte passé devant *André Gouchet*, Tabellion au Bailliage de Château en Thimerais; & avoit épousé, par contrat passé le 10 Avril 1552, devant *Olivier Accard*, Notaire au Bailliage de la Ferté-Arnault, Demoiselle *Anne de la Chaleve*, dont il eut: — 1. Jean, qui suit; — 2. Michel, Ecuyer, Sieur de Fontenier & de Bizot; — 3. & Marguerite-Françoise, mariée à *Jean de Maisons*, Ecuyer, Seigneur de Beauregard.

V. Jean du Serreau, Ecuyer, Seigneur du Bois-Fauché, principal héritier de ses pere & mere, Lieutenant-Général au Bailliage de la Ferté-Arnault, partagea leur succession avec ses frere & sœur le 21 Septembre 1594, par acte passé devant *Etienne Gaultier*, Notaire & Tabellion Royal de la Cour de Chartres. Il rendit aveu de sa Terre du Bois-Fauché, en la Vicomté de Verneuil, le 8 Janvier 1601, au Seigneur du Fief de la Ronce; acquit la Terre & Seigneurie de la Vallée de *François de Courselle*, Ecuyer, Sieur d'Ailly, par acte du 20 Novembre 1607, passé devant *Gabriel Lormage*, Tabellion à la Ferté-Arnault; & reçut aveu de Messire *Jacques du Verdier*, Comte de Seaux, Conseiller du Roi en tous ses Conseils d'Etat & Privé, le 26 Décembre 1608. Il fit hommage, le 8 Avril 1608, par acte passé devant *Alexandre Bourgeot*, à *N... de la Millardiere*, Seigneur de la Ronce, & avoit épousé, en présence de ses pere & mere, par contrat passé le 18 Février 1595, devant *Pierre Château*, Notaire en la Cour de Chartres, Demoiselle *Louise de Marniere*, fille de *François de Marniere*, Ecuyer, Seigneur de Valgalandin, &c. & de *Louise de Lespinay*. Leurs enfans furent: — 1. Jean, qui suit; — 2 & 3. Marie & Catherine, qui partagerent avec leur frere la succession paternelle & maternelle, par acte passé, le 19 Mai 1639, devant *Mercier* & *Chaprier*, Notaires au Châtelet de Paris.

VI. Jean du Serreau, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de Bizot & Saint-Mars, transigea devant *Murer*, Notaire au Châtelet de Paris le 3 Février 1640, sur procès pendant au Parlement, & il fut réglé qu'il auroit le premier, en l'absence de M. le Duc *de Saint-Simon*, le Pain béni dans l'Eglise de Boissy-le-Sec, comme étant le premier & le plus ancien Gentilhomme de cette Paroisse. Il reçut, le 1 Juin 1641, Commission de Henri d'Orléans, Duc de Longueville, Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi en la Province de Normandie, & Lieutenant-Général de Sa Majesté en Allemagne, de lever & commander

une Compagnie de 50 Chevaux-Légers. Il avoit épousé, par contrat du 2 Juin 1637, reçu par *Mercier* & *Chaprier*, Notaires au Châtelet de Paris, Demoiselle *Angélique du Piau*, fille de *Jean du Piau*, Ecuyer, Seigneur de Lommeau, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé, & Intendant des Maison & affaires de M. le Prince *de Condé*, & de feu Dame *Françoise Aubin*. De ce mariage vinrent : — 1. Jean-Antoine, qui suit ; — 2 & 3. François & Louis.

VII. Jean-Antoine du Serreau, Ecuyer, Seigneur de Saint-Mars, Bizot, &c. partagea la succession de ses pere & mere avec ses freres puînés, par acte passé devant *Louis Bourgeois*, Notaire à la Ferté, le 15 Février 1664, & encore avec François, celle de Louis du Serreau, leur puîné ; le 12 Octobre 1666, devant le même Notaire. Il avoit épousé, par contrat du 5 Septembre 1663, devant *Jean Bouzelin*, Notaire Royal à Longwy, Demoiselle *Marthe Monhay*, fille de feu *François Monhay*, Conseiller du Roi & Contrôleur au Grenier à Sel de Bellême, & de *Marie Boutet*. De ce mariage naquirent : — 1. Jean-Batiste, qui suit ; — 2. Louis ; — 3. & Angélique.

VIII. Jean-Batiste du Serreau, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Roche-Coursillon & autres Fiefs y réunis, rendit foi & hommage de la Terre de la Roche-Coursillon à la Seigneurie de Sellieres, & reçut les aveux des vassaux de sadite Terre de la Roche-Coursillon. Il partagea la succession de ses pere & mere avec ses frere & sœur, par acte passé devant *Pierre Logerais*, Notaire Royal à Ecuillé, le 11 Juillet 1709. Il avoit épousé, le 24 Mai 1695, Demoiselle *Perrine le Doux*, fille de Messire *Robert le Doux*, & de Damoiselle *Perine Renaudin*, dont, pour fils unique :

IX. Jean-Batiste du Serreau, III. du nom, Chevalier, Seigneur de la Roche-Coursillon, &c. qui rendit aveu de cette Terre à la Seigneurie de Sellieres en 1751. Il reçut aussi les aveux de ses vassaux, & épousa, par contrat du 11 Février 1715, passé devant *François Sallays*, Notaire Royal à Angers, résidant à Cheffe, Demoiselle *Marie Tripied*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur du Bois & de Beauverger, & de Dame *Catherine Herbereau*, dont : — 1. Jean-Batiste-René, qui suit ; — 2. Melchior-Pierre, Ecuyer ; — 3. Catherine-Renée ; — 4. Julie-Françoise ; — 5. & Jeanne-Sophie.

X. Jean-Batiste-René du Serreau, Chevalier, Seigneur de la Roche-Coursillon, principal héritier de ses pere & mere, partagea leur succession avec ses frere & sœurs le 13 Juillet 1762 ; & a épousé, par contrat du 18 Avril 1763, passé devant *Jacques-René Campeau*, Notaire Royal de la Sénéchaussée d'Anjou, résidant à Cheffe, Demoiselle *Jeanne-Renée de Frébourg*, fille de feu Messire *Joseph-René de Frébourg*, Chevalier, Seigneur de Frébourg, & de Dame *Bonne-Renée de Belleriant*, dont sont issus : — 1. Jean-Joseph-Marie, né & batisé le 3 Juin 1764 ; — 2. Denis-Marie-Gabriel, né le 26 & batisé le 27 Décembre 1766 ; — 3. Pierre-Joseph-Louis, né & batisé le 12 Janvier 1768 ; — 4. Louis-Achille, né le 22 & batisé le 23 Septembre 1770 ; — 5. Bonne-Jeanne-Françoise, née & batisée le 11 Avril 1765 ; — 6. Madeleine-Jeanne, née le 6 & batisée le 7 Mai 1769 ; — 7. & Dorothée-Denise-Sainte, née & batisée le 9 Octobre 1771.

Les armes : *d'azur, au sautoir fuselé d'or, accompagné au deuxieme, troisieme & quatrieme quartiers de trois aigles de même, armées & lampassées de sable.* Supports, *deux licornes*. Généalogie dressée sur un inventaire, & titres originaux communiqués.

SIGNET : De cette Famille étoit

Guillaume Signet, qualifié *Gentilhomme* dans *Moréri*, qui rapporte qu'il fut fait Sénéchal de Beaucaire en 1416 ; & que dans ce tems l'Empereur Sigismond & Roi de Hongrie, étant venu à Paris pour faire finir les divisions entre le Roi de France & le Roi d'Angleterre, on le conduisit en la Cour du Parlement. Il entendit plaider une cause dans laquelle on reprochoit à Guillaume Signet qu'il n'étoit point Chevalier, & que la charge de Sénéchal dont il étoit revêtu

revêtu ne devoit être occupée que par un *Chevalier*. L'Empereur, de son autorité, l'arma *Chevalier*, ce qui lui fit gagner son procès, & il fut fait Sénéchal au préjudice de l'autre Chevalier avec lequel il étoit en contestation. C'est un fait aussi rapporté dans l'Histoire de France, sous le regne de CHARLES VI.

PIERRE-LAURENT SIGNET, fils de PIERRE, un des descendans de GUILLAUME, mourut fort âgé, & avoit épousé, en 1573, *Henriette de Prelles*, du Dauphiné, près Montelimart. Par des malheurs arrivés, étant obligé de s'expatrier, ils vinrent s'établir en Normandie, dans la Généralité d'Alençon, & eurent de leur mariage : — JULIEN, qui suit; — & une fille, morte jeune.

JULIEN SIGNET épousa *N... le Fere*, dont il eut :

JACQUES SIGNET, Seigneur du Plessis, dans la paroisse d'Almeneche proche Argentan, qui se maria avec *Françoise Bardou*, fille de *N... Bardou*, Seigneur de Neuville près Séez. Leurs enfans furent : — 1. JEAN, mort Curé de Honville près de Rouen; — 2. FRANÇOIS, mort garçon; — 3. JACQUES, qui suit; — & quatre filles.

JACQUES SIGNET, Seigneur du Plessis, embrassa le parti des armes, & entra dans la Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde. Etant parfait Ecuyer & connoisseur en chevaux, il commanda les Haras du Roi près d'Hyemes. Comme possesseur du fief du Plessis, il eut contestation pour le droit de franc-fief; mais son origine étant connue dans la Province du Languedoc, le Roi LOUIS XIV lui accorda de nouvelles Lettres de Noblesse en forme de réhabilitation, & le fit Chevalier de Saint-Louis à la création de cet Ordre, huit jours avant sa mort. Il avoit épousé *Françoise de Tirmoys-Hotenost*, dont : — 1. JACQUES-JÉRÔME, qui suit; — 2. JEAN, emporté d'un boulet de canon à la bataille de Malplaquet; — 3. & une fille.

JACQUES-JÉRÔME SIGNET, Ecuyer, Seigneur du Plessis, épousa *Madelene-Charlotte de Fontenay-Survie*, arriere-petite-fille de *N... de Fontenay-Survie*, Gouverneur des Tours de la Rochelle & du pays d'Aunis, Seigneur de la Terre de Survie, de celle de Seran, & de celle de Bois de Seran près Caen, qui n'avoit que trois filles. L'aînée épousa *Jean Turgot*, Seigneur des Tourailles; la seconde, *N... Deru-de-Saint-Pavin*, près Falaise; & la troisieme fut mariée à *N... de la Moudiere*, près Séez. Celle-ci étoit grand'mere de *Madelene-Charlotte de Fontenay-Survie*, femme dudit JACQUES-JÉRÔME SIGNET, ci-dessus, & qui eut de son mariage cinq enfans, sçavoir : — 1. RENÉ-JACQUES SIGNET, qui, après avoir fait plusieurs campagnes dans le Régiment de Tallard, épousa *Madelene du Breuil-Châteauthiery*, niéce de Madame *de Ray*, Marquise de l'Aigle, morte sans enfans; — 2. FRANÇOIS-ISAAC, qui a servi dans le Régiment de Languedoc, Infanterie, près de 36 ans, a été fait Chevalier de Saint-Louis, & s'est retiré Capitaine de Grenadiers, avec Brevet de Lieutenant-Colonel. Il a épousé, 1°. en 1757, *Marie-Louise de la Fournerie*, près Alençon, dont il ne lui est point resté d'enfans; & 2°. à Paris, *Marie-Catherine le Blanc*, aussi sans enfans; — 3. CHARLES SIGNET, tué en 1744, servant dans la Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde; — 4. LOUIS, qui suit; — 5. & une fille.

LOUIS SIGNET, Capitaine au Régiment de Languedoc & Chevalier de Saint-Louis, a épousé *Françoise-Geneviéve Phisaut-de-la-Houssaye*, dont, pour fils unique, — LOUIS SIGNET.

Les armes : *d'azur, à trois cygnes d'argent.*

SIGNIER : Ancienne Noblesse de Toulon en Provence, originaire d'Italie, qui a porté indistinctement les noms de SEIGNIE, SIGNIE, SEGNI, SIGNY & ensuite SIGNIER. *Nostradamus* lui donne le nom de SEGNIER.

Il y a eu en Italie deux Maisons de SEGNI ou SIGNY, dont étoit INNOCENT III, originaire d'Anagnie, ville d'Italie dans la Campagne de Rome, élu Pape le 9 Janvier 1198. ALEXANDRE IV, élu le 21 Décembre 1254, étoit neveu de GRÉGOIRE IX & d'INNOCENT III. *Hugolin*, Cardinal, Evêque d'Ostie, étoit aussi de la Maison des Comtes DE SIGNY. Nous allons seulement parler de ceux connus

par les Généalogistes de Provence, *Nostradamus*, l'Abbé *Robert de Briançon*, & l'Histoire héroïque de cette Province, qui la font remonter à

I. FERRAND ou FERDINAND DE SIGNIER, qui n'est connu que par le contrat de mariage de BERTRAND, son fils, qui suit, dans lequel ils sont qualifiés tous deux *Ecuyers*.

II. BERTRAND DE SIGNIER, Ecuyer, vivoit à Toulon, & épousa, par contrat passé devant *Vincent de Saint-Anthonin*, Notaire, le 16 Janvier 1441, *Laurence de Saint-Pierre*, d'une Famille qui portoit pour armes: *d'azur, à un lion couronné d'or, & une bande de gueules brochante sur le tout.* De ce mariage vinrent: — 1. ANTOINE, Seigneur de Piosin, qui n'eut point de postérité; — 2. JEAN, qui suit; — 3. FERRAND; — 4. PIERRE; — 5. & NICOLAS. Tous ces freres, excepté FERRAND, qui pouvoit être mort alors, fonderent, le 9 Juillet 1490, une Messe pour tous les jours; & la même année, ANTOINE & PIERRE, par acte passé devant *Jacques Grasset*, Notaire à Toulon, fonderent encore une Messe dans l'Eglise & Chapelle de Saint-Sauveur de la ville d'Aix.

III JEAN DE SIGNIER, qualifié *Ecuyer* dans des Lettres-Patentes du Roi RENÉ, signées & scellées, données à Avignon le 4 Août 1477, fut Maître général des Ports de mer & Rivieres, Ponts & passages de la Provence. Dans une Lettre particuliere, ce même Prince le qualifie *son fidele ami.* Sous LOUIS XI, il fut pourvu des offices de Capitaine, Garde & Châtelain de la Ville, Châtel & Cité de Toulon, Bailli de la même Ville, & de Viguier d'Hieres, pour en jouir alternativement d'année en année, par Lettres-Patentes du 19 Décembre 1481; & pour fournir aux charges & frais desdits Offices, il lui fut attribué de gages la somme de 300 florins, monnoie ayant cours en Provence, à recevoir du Trésorier & Receveur-Général dudit pays de Provence, dans lesquelles charges il fut confirmé par Lettres-Patentes du Roi CHARLES VIII, le 20 Mars 1493, en considération des services qu'il avoit rendus, tant à lui qu'aux Comtes & Comtesses de Provence, ses prédécesseurs. Le même JEAN DE SIGNIER assista aux Etats tenus en Provence en 1487, sous ce Monarque, avec *Gabriel Garjan*, en qualité tous deux de Députés de la ville de Toulon & de son Viguerat, suivant l'Histoire chronique de Provence par *Nostradamus*, *p.* 688. Il fit son testament le 15 Avril 1513, devant *Jacques Parvesy* ou *Paresy*, Notaire public à Toulon, en présence de *Jean Demari* & *Beranger Garnery*, aussi Notaires, dans lequel testament il se dit âgé de près de 100 ans; veut être enterré dans l'Eglise Cathédrale de Toulon, en la Chapelle Saint-Sauveur, où, dit-il, ses ancêtres ont été inhumés; legue 13 deniers à cette Eglise, fait plusieurs autres dispositions en faveur de la même Eglise, & en faveur des pauvres & des Confréries de la Ville, qu'il veut avoir à son inhumation; legue de l'argent pour différens anniversaires, beaucoup de Messes à dire après sa mort; fonde, dans l'Eglise Cathédrale de Toulon, un anniversaire à perpétuité, pour lequel il legue 10 florins, & en legue autant à sa Confrérie de la Conception de la Sainte-Vierge, pour être employés à doter & marier de pauvres filles. Par ce même testament il nomme héritiere de tous ses biens, sa femme *Antoinette de Morance*, héritiere de sa Famille, dont les armes étoient: *de gueules, à une bande d'or;* & avoient pour cimier, *une Pucelle.* Suivant l'Abbé *Robert de Briançon*, on les voyoit il y a 100 ans, & peut-être encore aujourd'hui, dans la Chapelle de cette Famille, en l'Eglise des Freres-Prêcheurs de Toulon. JEAN DE SIGNIER eut de son mariage: — 1 & 2. HONORÉ & LOUIS, morts sans enfans; — 3. BERTRAND, qui suit; — 4. PIERRE, auteur de la branche des Seigneurs de Rogny, &c. établie en Picardie, rapportée ci-après; — 5. HONORÉE, mariée, le 2 Mai 1502, à *Pierre de Thomas*, Seigneur de Sainte-Marguerite, Viguier de Toulon en 1530, Maître des Ports de toute la Province, fils de *Jean de Thomas*, & d'*Antoinette de Julianis;* — 6. JEANNE, nommée par d'autres ANTOINETTE, mariée à *Henri de Nas*, second Consul d'Aix en 1529, fils de *Simon*, second Consul en 1494, lequel suivit le Roi CHARLES VIII, lors de la conquête du Royaume de Naples. Ce Prince, pour le récompenser de ses services, lui donna des Lettres de Noblesse, au Château de Capouanne à Naples,

en Mai 1495. Elles furent enregiſtrées, le 17 Août ſuivant, aux Archives du Roi à Aix; — 7. MADELENE, qui fut ſous la tutelle de ſa mere avec BERTRAND DE SIGNIER. Elle fut mariée, par contrat du 10 Mai 1528, avec *Jacques de Cuers*, fils de *Pierre*, II. du nom; —— 8. & LOUISE ou JEANNE, épouſe de *N... Cambe*.

IV. BERTRAND DE SIGNIER, Ecuyer, Seigneur de Pioſin, par donation d'ANTOINE, ſon oncle, du 20 Novembre 1527, paſſée devant *Gilles*, Notaire de Graſſe, en rendit hommage à la Comteſſe *de Sault* le 13 Octobre 1528, & y eſt qualifié *noble & généreux Ecuyer*. Il embraſſa le parti des armes, ſe diſtingua dans les guerres de ſon tems; fut fait priſonnier, en 1524, par les troupes de l'Empereur CHARLES-QUINT, comme il ſe voit par une quittance de 400 écus d'or, qu'*Antoinette de Morance*, ſa mere, paya pour ſa rançon; fut chargé, par Commiſſion du 26 Août 1536, de M. *de la Rochefoucaud*, de lever 500 hommes de guerre, pour s'oppoſer aux troupes de l'Empereur entrées en Provence, & fut établi Lieutenant-Général à la garde de Marſeille, Terres & Mers; eut ordre, le 25 Septembre 1542, de M. *de Grignan*, Gouverneur de Toulon, de mettre les habitans ſous les armes, & de les conduire pour s'oppoſer aux entrepriſes des ennemis. Il eut encore pluſieurs autres Commiſſions, ſçavoir: le 5 Août 1543, de lever 200 hommes, & de les conduire à Antibes, au Camp de M. le Duc *d'Enghien*; en 1556, du Roi HENRI II, de lever une Compagnie d'Infanterie de 270 hommes, pour aller joindre le Maréchal *de Briſſac*, commandant l'armée en Piémont; fut chargé par le Comte *de Tende*, en 1562, du Gouvernement de la ville de Toulon, & eut encore, le 19 Février de ladite année, du même Seigneur, Gouverneur de la Province, une autre Commiſſion. Ledit BERTRAND DE SIGNIER épouſa, par contrat du dernier jour de Novembre 1525, paſſé devant *Guerin*, Notaire à Riez, *Honorée de Ferrier*, fille aînée de feu noble homme *Honoré de Ferrier*, des Seigneurs d'Auribeau & de Saint-Julien, de la ville de Riez, & de noble *Honorée Ruf*. Elle lui porta en dot 3000 florins ayant cours en Provence, & renonça, par ſon contrat de mariage, au moyen de cette ſomme, à 40 mille florins qu'elle eſpéroit de la ſucceſſion de ſon pere. Il eſt qualifié *noble* BERTRAND DE SIGNIER, Seigneur de Pioſin, dans le contrat de fondation de ſix Meſſes, tous les ans, dans l'Egliſe des Freres Prêcheurs de Toulon, en la Chapelle de Saint-Jean-Batiſte (appartenante à la Maiſon de SIGNIER), qu'il fit par acte du 1 Mai 1533, devant *Berenguier Garnier*. Il fit ſon teſtament le 9 ou 19 Décembre 1566, retenu par *Antoine Pavès*, Notaire à Toulon, inſtitua pour ſon héritiere *Honorée de Ferrier*, ſa femme, & après elle, ſes enfans, qui furent: — 1. HONORÉ, mort ſans enfans; — 2. CLAUDE, Seigneur en partie de Pioſin, marié avec *Catherine de Blancard*, fille de *François*, Seigneur de Néaule, dont il n'eut qu'une fille, nommée FRANÇOISE ou MADELENE DE SIGNIER, mariée à *Palamede de Giraud*, Lieutenant de l'Amirauté de Toulon, auquel elle porta une portion de la Seigneurie de Pioſin; —— 3. & BALTHASARD, qui ſuit.

V. BALTHASARD DE SIGNIER, Ecuyer, Seigneur de Pioſin, ci-devant Lieutenant de la Place, fit l'acquiſition des Terres & Seigneuries d'Evenes & d'Orves le 6 Juillet 1612, par acte paſſé devant *Barnier*, Notaire de Marſeille, dont il rendit hommage au Roi le 20 Octobre de la même année. Il obtint de Sa Majeſté LOUIS XIII un Brevet & des Lettres-Patentes le dernier Juillet 1612, portant don, en ſa faveur, du droit de lods deſdites Terres d'Evenes & d'Orves, en conſidération des bons & recommandables ſervices qu'il a rendus à la Couronne durant l'eſpace de 35 ans, tant en la charge de Lieutenant-Général au Siége d'Hieres, qu'en celle de Lieutenant-Général en l'Amirauté de Provence, ſignées LOUIS, & plus bas par le Roi, Comte de Provence, la Reine Régente, ſa mere. Il eut auſſi des Lettres de proviſions de l'état & office de Lieutenant de l'Amirauté de la ville de Marſeille, du Roi HENRI, données à Paris le 2 Décembre 1579. Il avoit épouſé, par contrat du 11 Mars 1569, paſſé devant *Louis Thaneron*, Notaire à Brignoles, *Anne de Vintimille*, fille de *Gaſpard de Vintimille*, des Comtes de Marſeille, Seigneur d'Olioules & d'Evenes, & d'*Anne*

d'*Arcussia*; celle-ci fille unique d'*Isnard d'Arcussia*, Baron de Tourves, & d'*Isabelle Grimaud.* De ce mariage il eut :

VI. Bertrand de Signier, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Piosin, d'Evenes & de Tevennos, Viguier & Capitaine pour le Roi, de la ville de Toulon. Il testa le 10 Janvier 1637, devant *Aubert*, Notaire Royal à Toulon, institua héritier Louis, son fils aîné; & avoit épousé, par contrat passé le 7 Octobre 1601, devant *Louis Courrons* ou *Couchou*, Notaire à Toulon, *Anne de Gombert*, fille de *Gaspard de Gombert*, Seigneur d'Orves, & de *Melchione de Martin*, dont: — 1. Louis, qui suit; — 2. & 3. Balthasard & Jean, tous les deux Archidiacres de Toulon.

VII. Louis de Signier, Ecuyer, Seigneur de Piosin, d'Evenes & d'Orves, Viguier & Capitaine, pour le Roi Louis XIII, de la ville de Toulon, suivant ses Provisions, datées de Paris du 4 Septembre 1637, avoit épousé, par contrat du 8 Mai 1636, passé devant *Honoré Masse*, Notaire Royal d'Hieres, *Lucréce d'Arcussia*, fille de *François d'Arcussia*, Seigneur d'Esparron, & de *Louise de Blancard*, Dame de la Motte (cette Maison d'*Arcussia* a donné plusieurs Chevaliers de Justice à Malte, ainsi qu'on le voit par les preuves de François de Signier, du 9 Octobre 1690). Etant devenu veuf il se fit ordonner Prêtre, & fut ensuite Archidiacre de Toulon; produisit ses titres lors de la recherche, & fut maintenu dans sa noblesse, par les Commissaires députés par le Roi en Provence, le 22 Novembre 1667. Il eut de son mariage : — 1. Jean-Batiste-Henri, qui suit; — 2. François, reçu Chevalier de Malte le 25 Septembre 1655, sur ses preuves faites devant les Chevaliers *de Guiteau*, Commandeur de Mausannes, & *de Puget*, au Grand-Prieuré de Toulouse; — 3. Jean, aussi reçu Chevalier de Malte au même Prieuré en 1660, dont le Procès-verbal est du 25 Septembre 1665. Suivant l'Histoire héroïque de la Noblesse de Provence, *Tome II*, Louis de Signier eut encore deux filles, sçavoir: — 4. N... de Signier, mariée à *N... de Barras-Melan*; — 5. & Marie-Anne, mariée, par contrat du 17 Octobre 1673, passé devant *Jean Martely*, Notaire de Toulon, à *Thomas d'Orves*, fils puîné de *Thomas d'Orves*, & de *Catherine de Blegier*, dont elle fut la premiere femme.

VIII. Jean-Batiste-Henri de Signier, Ecuyer, Seigneur de Piosin, d'Evenes & d'Orves, épousa, à Marseille, par contrat passé devant *Aubert*, Notaire Royal à Toulon, en date du 26 Février 1671, *Anne d'Arene*, fille de *François d'Arene*, Ecuyer, & de *Madelene d'Arene*, sa cousine, tous deux de la ville de Marseille, de laquelle il eut postérité. Cette *Anne d'Arene* avoit, lors de son mariage, un frere Chevalier de Justice à Malte, ainsi qu'il se voit par les preuves de François de Signier, du 9 Octobre 1690.

Suivant l'Abbé *de Vertot*, il y eut encore un François de Signier, qui fut reçu Chevalier de Malte en 1698. Le dernier de la branche des Seigneurs de Piosin étoit Pierre-Alexandre de Signier, Chevalier de Malte, Grand-Prieur de Toulouse, mort, en 1752, Chef-d'Escadre des Armées-Navales. Commandant le Vaisseau *le Diamant*, il fut attaqué par trois Vaisseaux Anglois, en mit un hors de combat, coula l'autre à fond & s'empara du troisieme. Peu de tems après cette action, un des Courtisans de Louis XV lui vantant un jour la beauté du diamant de son chapeau & le feu qu'il jettoit, le Roi répondit: *cela est vrai, il est beau & jette beaucoup de feu; mais non pas encore autant que celui que commandoit Piosin.* Il lui restoit, à sa mort, une sœur, N... de Signier, mariée à *N... de Barras-la-Penne*, Gentilhomme de Manosque, petite Ville de Provence, où elle est morte en 1777.

Nous pouvons encore dire de la branche des Signier-de-Piosin, que l'on voit à Malte dans le Répertoire des preuves des Chevaliers qui les ont faites, ou de qui elles ne sont pas égarées: — François de Signier-de-Piosin, reçu en 1655; — Jean, reçu en 1658; — François, né à Olioules le 4 Juin 1674, & batisé à Toulon, reçu en 1690; — & Joseph, reçu en 1700.

A la Frise de la grand'salle de l'Auberge, où se trouve le blason des armes de tous les grands Commandeurs, on lit, sous celle de François, les paroles



suivantes : Frere FRANÇOIS DE SIGNIER est entré Grand-Commandeur le 19 Mars 1719, & en est sorti Grand-Prieur de Toulouse le 27 Mai à quatre heures du soir : il est mort une heure après. C'est le même FRANÇOIS qui a été Chef-d'Escadre, & le même qui a fait ses preuves en 1690, le 9 Octobre, & a été reçu Chevalier de Justice devant les Chevaliers *de Foresta-de-Collongnes*, Receveur au Grand-Prieuré de Saint-Gilles, & *Gaspard de Villages* : on a oublié dans l'inscription de mettre l'année de sa mort, quoique le jour & l'heure y soient exactement marqués.

Outre cette branche de Piosin & celle des Seigneurs de Rogny établie en Picardie, cette Famille en a formé plusieurs autres, une à Cuers, une à Hieres, qui sont éteintes, dont les biens ont passé, par les filles, dans la Maison de *Thomas*, & enfin une autre établie à Marseille, qui a passé à Aix, dont nous allons parler.

Branche des SIGNIER établie à Aix.

JEAN-PIERRE DE SIGNIER étant venu s'établir à Aix, y fut reçu, suivant l'Histoire héroïque de la Noblesse de Provence, Conseiller au Parlement en 1630. Il avoit deux sœurs, sçavoir : BLANCHE DE SIGNIER, mariée, par contrat passé devant *Boniface Alpheran*, Notaire d'Aix, le 16 Novembre 1637, à *Joseph de Bourguignon*, élu premier Consul de Marseille en 1646, fils de *Pierre*, & de *Marguerite d'Alphanbri* ; & CLAUDINE DE SIGNIER, mariée à *Balthasard d'André*, reçu Conseiller en la Cour des Comptes le 25 Juin 1637, fils de *Paul d'André*, & de *Gasparde de Félix*. Ce JEAN-PIERRE DE SIGNIER épousa *Diane de Saint-Marc*, fille de *François*, Conseiller au Parlement d'Aix, & de *Madelene Dedons*. Il eut de son mariage : —— LOUIS, qui suit ; —— & N... DE SIGNIER, qui servit avec distinction dans le Régiment de Provence, Infanterie. M. *de Voltaire* en a fait mention dans son siécle de Louis XIV, sous le nom de *Siviere*, au lieu de SIGNIER, au sujet de la bataille d'Hochstet, sous le Maréchal *de Tallard*. Comme Brigadier, & commandant en cete qualité la Brigade de Navarre & de Provence, il se retrancha dans un Cimetiere, & ne voulut point signer la capitulation qu'on lui offroit : après avoir taillé en piéces différens détachemens qu'on lui avoit envoyés pour le forcer de se rendre, on lui fit demander ce qu'il vouloit. Il répondit : *Les honneurs de la guerre* ; ce qui lui fut accordé sur le champ, ensorte qu'il sauva les Corps qui étoient sous ses ordres, quantité de canons, bagages, munitions de guerre & de bouche. Comme on eut dessein de le desservir auprès de LOUIS XIV, ce Prince voulut le voir, & lui demanda pourquoi il n'avoit point voulu signer la capitulation. *C'est*, SIRE, répondit-il naturellement, *que je n'étois pas là pour écrire.* Il est mort Maréchal des Camps & Armées du Roi, sans alliance, en la petite ville de Salon, en 1720 ou 1721, tems où la peste ravageoit la Provence ; & est enterré dans l'Eglise des Cordeliers. Le Régiment de Provence, dans lequel il avoit servi avec la plus grande distinction, se trouvant alors à portée, vint exprès pour lui rendre les derniers honneurs.

LOUIS DE SIGNIER, Conseiller au même Parlement d'Aix, après son pere, épousa *Cassandre de Cadenet*, dont il eut 22 enfans. L'aîné fut :

JEAN-PIERRE DE SIGNIER, qui servit long-tems dans le Régiment de Provence, dont il fut Lieutenant-Colonel. Il passa ensuite à la Lieutenance de Roi de Cambray, où il mourut sans enfans. N'imaginant pas que JOSEPH, qui suit, le dernier de ses freres, se mariât, & aimant beaucoup une de ses sœurs, mariée, à Salon, à un Gentilhomme nommé *des Henriques*, morte en 1770, il lui donna tous ses biens ; & JOSEPH n'eut que la Terre de Senneguier, qui lui fut substituée par sa mere. Les autres enfans de LOUIS sont morts en bas-âge ou sans postérité.

JOSEPH DE SIGNIER, Chevalier, Seigneur de Senneguier servit dans le Régiment de Provence, comme son oncle & son frere, & se retira à sa Terre, étant Capitaine de Grenadiers & couvert de blessures. Il avoit épousé, en 1740, *Césarée d'Icard-de-Perignan*, de la ville d'Arles, de laquelle il a laissé :

NICOLAS-GABRIEL-MAGLOIRE DE SIGNIER, Chevalier, Seigneur de Senneguier en Provence, qui entra dans la Marine au département de Toulon en 1756, & s'est retiré Enseigne de Vaisseau en 1767. Il réside à Arles, sans postérité jusqu'à présent 1777, avec *Agricole-Françoise-Elzéarde-Josephe-Michelle de Guillen-de-Montjustin*, de la ville d'Avignon, qu'il a épousée en 1767, fille d'*Ignace-François de Guillen-de-Montjustin*, Viguier de ladite ville d'Avignon.

Branche des SIGNIER-DE-ROGNY, établie en Picardie.

IV. PIERRE DE SIGNIER, fils puîné de JEAN, Ecuyer, & d'*Antoinette de Morance*, quoique destiné par son pere à être d'Eglise, n'embrassa pas cet état, & se maria, suivant quelques-uns, à la Marquise *d'Andrea*, veuve de *N... de Forbin Janson*. Il fit son testament le 22 Octobre 1562, passé devant *Antoine Pavé*, Notaire à Toulon, & légua ses biens de Toulon à son fils PIERRE, qui suit.

V. PIERRE DE SIGNIER, II. du nom, Chevalier, Gentilhomme ordinaire de la Chambre de *François*, Duc d'Anjou, frere unique du Roi HENRI III, Ecuyer, de la grande & petite Ecurie, Gouverneur d'Oisy, & de la Ville & Château de Marle, &c. eut, le dernier Décembre 1580, commission de lever une Compagnie de 100 Arquebusiers à cheval; fut pourvu, le 24 Avril 1583, de la charge d'Ecuyer ordinaire du même Duc d'Anjou; eut ordre, le 21 Mars 1584, de commander deux Compagnies d'Infanterie, & de les conduire à la guerre; fut fait Capitaine & Gouverneur d'Oisy & des Places en dépendantes, par Lettres du 12 Avril de la même année, en vertu du pouvoir qu'il en avoit de *Jean de Montluc-Balagny;* & le 8 Mars 1585, ce Seigneur de Balagny le chargea de tenir lesdites Places & ses dépendances sous l'autorité du Roi, à cause que *François*, Duc d'Anjou, venoit de mourir. HENRI III le confirma, le 23 Décembre 1585, dans son Gouvernement d'Oisy, en lui conservant sa Compagnie d'Infanterie, qui tenoit garnison à Cambray, sous la charge & le commandement du Seigneur *de Balagny*, Gouverneur & Lieutenant-Général de Cambray & du Cambresis. Le 25 Août 1587, il eut ordre de commander, en qualité de Maréchal-de-Camp, les troupes envoyées au Duc *de Guise*, sous la conduite de M. *de Fontenelles*, neveu du Maréchal *de Montluc*, ce qui fait voir la confiance qu'on avoit en lui. On lui donna encore, le 8 Novembre 1587, pouvoir d'engager sa foi envers les Capitaines & soldats qui tenoient garnison dans les Châteaux de Saixefontaine & autres; obtint, le 29 Avril 1594, du Roi HENRI IV, des Provisions de Gouverneur de la Ville & Château de Marle, signées HENRI, & contresignées *Ruzé;* fut fait, le 29 Septembre suivant, Maréchal des Camps & Armées, pour servir en cette qualité dans l'armée du Cambresis, sous la conduite du Maréchal *de Balagny*, qui lui donna ordre de lever le plus de troupes qu'il pourroit dans le Cambresis & les Pays-Bas, soit à pied, soit à cheval, & fut créé en même-tems Aide des Maréchaux-de-Camp de l'Armée Royale, par Provisions enregistrées à Laon le 18 Février 1595. Il lui donna encore commission, le 19 Août 1593, de faire vendre, par les Officiers de Justice de Marle, une coupe extraordinaire de bois dépendans dudit Comté, pour payer les troupes qui tenoient garnison à Marle, ne pouvant l'être par les habitans, qui venoient d'essuyer un grand incendie. Il mourut le 8 Février 1597, & fut enterré dans la principale Eglise de cette Ville, ainsi qu'on le voit par son épitaphe, placée à côté de la porte de la Sacristie. Il avoit épousé, par contrat du 4 Décembre 1588, passé devant *Pierre de Maison* & *Pierre Carlier*, Notaires Royaux à Montdidier, *Marie le Clerc*, fille d'*Imbert le Clerc*, Ecuyer, Seigneur de Regibay, & de Druelle-sur-Somme, Terres qu'elle lui apporta en mariage, & de *Madelene de Lignieres*, qui étoit veuve, & prenoit la qualité de tutrice & garde-noble de sa fille. Elle se remaria à *Pierre de la Salle*, Gouverneur de Marle, Seigneur de Rogny, Regibay & Houry, & en étant autorisée, elle renonça au douaire de son premier mari, en faveur de PIERRE-ALEXANDRE DE SIGNIER, son fils aîné, par acte du 1 Mai 1624. Devenue veuve, en secondes noces, dudit *Pierre de la Salle*, elle traita, le 14 Février 1636, avec *Philbert*

de Neufville, Ecuyer, Seigneur de Foreſt, demeurant à Miſery, comme époux de *Marie* ou *Madelene de la Salle*, fille & unique héritiere de *Pierre de la Salle*, ſecond mari de *Marie le Clerc*, en vertu duquel traité *Philbert de Neufville* & ſa femme renoncent aux ſucceſſions, échues & à écheoir, de *Pierre de la Salle* & de *Marie le Clerc*, ſe réſervant néanmoins leurs droits & actions, au cas que Pierre-Alexandre de Signier, ſeul enfant mâle de ladite *le Clerc*, vint à décéder avant ſa mere. On voit par ce traité que la Terre de Rogny, & moitié de celle de Houry, ſont entrées dans la Maiſon de Signier par *Marie le Clerc*, leſquelles lui ont ſervi de remploi de ſon ſecond mariage. Elle teſta le 15 Juillet 1637, légua à ſon fils, Pierre-Alexandre de Signier, ſes Terres de Rogny, Regibay & dépendances, avec ſes effets mobiliers, & à ſa fille, Renée de Signier, une ſomme d'argent; légua à l'Egliſe de Marle 150 livres pour un *Obit*, autant à la même Egliſe, pour celui de feu *Madelene de la Salle*, ſa fille, plus 200 livres pour deux *Obits* de chacun de ſes maris; & fit encore d'autres legs. Elle eut de ſon premier lit: — Pierre-Alexandre, qui ſuit; — & Renée de Signier, mariée, 1°. par contrat du 21 Août 1623, paſſé devant *Jean-Paul Dagneau*, Notaire à Marle, avec *Jérôme Seguier*, Ecuyer, Seigneur de Champigny, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers; & 2°. à *Nicolas du Boulay*, Chevalier, Seigneur de Sery, Conſeiller, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, qui fut ſon exécuteur teſtamentaire pour une fondation qu'elle fit, le 11 Janvier 1663, en l'Egliſe de Marle.

VI. Pierre-Alexandre de Signier, Chevalier, Seigneur de Rogny, Regibay & Houry, d'abord Lieutenant au Régiment de Rambures, enſuite Commandant de 400 lances & de 15 Compagnies de 100 hommes d'Infanterie, ſuccéda à *Pierre de la Salle*, dans la charge de Capitaine & Gouverneur des Ville & Château de Marle, par Proviſions du 22 Septembre 1629, pour lequel Gouvernement il prêta ſerment, le 30 Mai 1630, entre les mains de M. *de Marillac*, Garde des Sceaux de France; eut commiſſion, le 23 Mars 1635, de lever une Compagnie de 100 Mouſquetaires à cheval; & le 30 du mois de Mai ſuivant, reçut ordre de réunir ſa Compagnie de Mouſquetaire en corps avec d'autres, ſous la charge de M. *de Jouy*, Maréchal-de-Camp; le 10 Mai 1638, de mettre ſa Compagnie de Cavalerie à la hongroiſe en Compagnie de Chevaux-Légers, laquelle fut réformée en Novembre 1638; eut commiſſion, le 4 Octobre 1641, de lever 100 hommes adroits aux armes, & de ſe faire aider pour cela par les Gentilshommes voiſins, Mayeurs & Echevins de Marle; fut fait priſonnier en défendant cette Ville avec vigueur contre l'armée ennemie, la place étant attaquée de tous les côtés par l'artillerie: le Roi ayant eu égard à ſa bravoure & à ſa belle défenſe, lui écrivit une Lettre, ſignée de Sa Majeſté & de la Reine Régente, & contreſignée *le Tellier*; & comme il fut fait priſonnier à la défenſe de cette Place, il reçut, le 9 Novembre 1650, une Lettre de cachet qui le rétablit dans ſon Gouvernement de Marle. Il paya pour ſa rançon 3000 livres; eut commiſſion, les 7 & 14 Décembre 1651, de lever une Compagnie-Franche de 100 hommes, pour tenir garniſon à Marle; mourut en ſon Gouvernement de Marle le 27 Janvier 1658, & fut enterré dans la principale Egliſe de la Ville, où l'on voit ſon épitaphe, qui eſt au-deſſus de la porte de la Sacriſtie: il y eſt qualifié *Seigneur de Rogny, Marcy, Regibay*, &c. Maréchal des Camps & Armées du Roi, Gouverneur de la Ville & Château de Marle. Il avoit épouſé, par contrat du 24 Mars 1640, paſſé devant *Vuarnet*, Notaire à Marle, *Catherine Arnould*, veuve de *Charles de la Salle*, Ecuyer, Seigneur de Marcy, Capitaine au Régiment de Longueval; & fille de *Simon Arnould*, Ecuyer, Sieur du Buiſſon, Conſeiller, Secrétaire ordinaire de la Reine mere, & de *Lucréce Bourgeois*. Elle lui avoit apporté la Terre de Marcy, & eut l'honneur de tenir ſur les Fonts de batême, avec Louis XIII, un fils de *Philbert de Neufville*, Ecuyer, Seigneur de Foreſt, Lieutenant au Gouvernement de Marle, & de *Madelene de la Salle*, le 22 Juillet 1639. Ladite *Catherine Arnould* fit auſſi entrer dans la Famille de Signier, la Terre & Seigneurie de Lugny, par l'acquiſition qu'elle en fit de *Marie-Louiſe de Billart*, veuve de *René d'Eu*,

Vicomte de Frenay : elle en fit hommage au Roi le 8 Mars 1664, & en donna son dénombrement le 24 Juillet de l'année suivante, dans lequel elle se dit veuve de PIERRE-ALEXANDRE DE SIGNIER, Chevalier, Gouverneur des Ville & Château de Marle, Maréchal-de-Bataille des Armées du Roi, Seigneur des villages de Rogny, Marcy, Regibay, &c. son mari. Il avoit fait hommage au Roi, & fut reçu au relief de la Terre de Rogny, par acte du 29 Octobre 1640; fut reçu de même, par les Officiers de Sa Majesté, au relief de la Terre & Seigneurie de Marcy, des Fiefs de Beguin, Poussin, Pillois & Guerlot, par acte du 8 Janvier 1642, dont sa veuve fournit le dénombrement au Roi, tant pour elle que pour HENRI & CLAUDE, ses enfans, le 23 Mai 1665. Elle mourut au Château de Marcy, le 5 Janvier 1681, & eut de son mariage : — 1. HENRI, qui suit, —— 2. CLAUDE, lequel, avec FRANÇOIS, son frere, fournit au Roi le dénombrement de ladite Terre de Marcy le 22 Juin 1671, & en fit hommage, par acte des 16 Février 1677 & 8 Mai 1684. Il fut Capitaine de Dragons au Régiment de Cilly, par Commission du 26 Juin 1691; étoit Capitaine de Dragons au Régiment de Peysac le 26 Avril 1697, qu'il fournit seul son dénombrement de cette Terre; fonda un *Obit* pour sa mere en l'Eglise dudit Marcy, par acte du 21 Octobre 1704, & mourut au Château de ce nom le 2 Février 1714; —— 3. FRANÇOIS, Seigneur en partie de Marcy, mort jeune, sans enfans, étant en Allemagne, où il servoit en qualité de Lieutenant au Régiment d'Infanterie de Baudeville, comme il appert du certificat de sa mort, du dernier Décembre 1695, & suivant une transaction pour sa succession entre *Catherine Arnould*, sa mere, avec HENRI & CLAUDE, ses autres enfans, du 27 Octobre 1677. Il fut fondé pour lui un *Obit*, à célébrer pendant 20 ans, en l'Eglise de Marle, par acte du 3 Mars 1682; — 4. & ANTOINE, batisé à Marle le 15 Avril 1648, qui eut pour parrein *Antoine*, Comte *de Gramont*, de Guise & de Louvigny, Souverain de Bidache, Maréchal de France, Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi de Navarre & de Béarn, Mestre-de-Camp du Régiment des Gardes, & Lieutenant-Général du Roi en ses Armées de Flandres; & pour marreine, Madame *Anne Cauchois*. Il mourut en bas-âge. Par Arrêt du Conseil du 10 Juin 1669, ladite *Catherine Arnould*, ensemble CLAUDE & HENRI DE SIGNIER, ses enfans, furent maintenus dans leur *ancienne noblesse*.

VII. HENRI DE SIGNIER, Chevalier, Seigneur de Rogny, Lugny, Marcy & Houry, né à Marle en 1644, reçut les cérémonies du Batême en 1648, eut pour parrein *Henri de Simestier*, Marquis de la Ferté, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Mestre-de-Camp de Cavalerie & d'Infanterie, Gouverneur & Lieutenant-Général des Duchés de Lorraine & Barrois, & Comté de Clermont en Argone; & pour marreine, la femme de M. *d'Istemesan*. Il entra d'abord Page du Roi dans sa grande Ecurie (ainsi qu'il en est fait mention dans l'Arrêt de maintenue de noblesse de 1700, donné en faveur de JEAN-BATISTE, son fils), ensuite fut fait Lieutenant dans le Régiment Dauphin, Infanterie, par Lettres du 25 Octobre 1667. On a des certificats de ses services, un du 4 Mai 1667, du Maréchal *de la Ferté-Senneterre*, un du Comte *de Sault*, du 2 Septembre de la même année, & deux de M. *de Louvois*, Ministre & Secrétaire d'Etat, des 30 Octobre 1667, & 4 Mai 1669. Il fut reçu au relief de la Terre & Seigneurie de Rogny, par acte du 11 Octobre 1662, dont il fournit deux aveux & dénombremens au Roi; l'un, le 23 Mai 1665, avec CLAUDE & FRANÇOIS, ses freres; l'autre, en son nom seul, le 4 Juin 1677; rendit encore hommage au Roi, de la Terre de Lugny, le 2 Mai 1671, dont il donna le dénombrement le 23 Septembre 1676; & encore aveu & dénombrement de la moitié de la Terre & Seigneurie d'Houry, par acte du 4 Juin 1677. On a vu ci-dessus qu'il donna, conjointement avec sa mere & CLAUDE, son frere, le dénombrement de sa Terre de Marcy, le 23 Mai 1665. Par son testament du 23 Septembre 1680, il fonda une rente & donna un fond de Terre à l'Eglise de Rogny, aux charges y contenues; fit différens legs aux pauvres de cette Paroisse & de celle de Puisieux près Guise, ainsi qu'à ses domestiques; mourut le 1 Octobre de ladite année 1680, en son Château de Rogny, & fut inhumé en la Paroisse dudit lieu,

où

où l'on voit son épitaphe. Il avoit épousé, par contrat du 3 Mai 1670, passé devant *la Campagne*, Notaire à Laon, *Elisabeth Poussin*, fille de *Jean*, Conseiller du Roi, Lieutenant-Général, Civil & Criminel à Laon, & de *Marguerite Carlier*. Devenue veuve, elle demanda souffrance au Roi, pour les Terres de Rogny, Lugny & Houry, par acte du 2 Janvier 1681, pour son fils & sa fille; & par un autre acte du dernier Juillet 1686, elle demanda la même chose, comme ayant la garde-noble de ses enfans mineurs. Elle est morte à Rogny le 5 Octobre 1717, ayant eu de son mariage: — 1. JEAN-BATISTE, qui suit; — 2. CHARLES, né le 8 Mars 1676, mort en bas-âge; — 3. & LOUISE-COLOMBE, mariée, par contrat du 5 Février 1689, à *Charles-Antoine de Martigny*, Ecuyer, Seigneur de Varifcourt, Berlancourt & Boisfay.

VIII. JEAN-BATISTE DE SIGNIER, Chevalier, Seigneur de Rogny, Lugny, Marcy & Houry, reçu Page du Roi dans sa grande Ecurie, au mois de Mars 1688, servit ensuite en qualité de Cornette de Dragons dans le Régiment de Cilly, ce qui est prouvé par ses certificats de service; & par l'Arrêt du Conseil du 14 Septembre 1700, qui le maintient dans sa noblesse. Cet Arrêt porte expressément que ce n'est pas une grace qu'on lui fait, mais une justice qu'on lui rend, avec d'autant plus de raison, que les preuves de sa *noblesse* avoient déja été faites par HENRI, son pere, qui avoit été Page du Roi. Il rendit foi & hommage à Sa Majesté pour sa Terre de Rogny, le 27 Février 1692, en donna son dénombrement le 25 Juillet 1698; & pour sa Terre de Lugny, aux mêmes époques. Il rendit encore sa foi & hommage le 17 Août 1722, pour les Terres de Rogny, Marcy, Fiefs de Beguin, Pillois, Poussin, Guerlot, Lugny & Houry, pour moitié, à cause du joyeux avénement à la Couronne, &c. Il testa le 9 Février 1722, légua tous ses biens à son fils aîné, aux charges y contenues; mourut à Laon le 17 Décembre de la même année, âgé de 52 ans, & fut inhumé dans l'Eglise de Saint-Julien, sa Paroisse. Il avoit épousé, par contrat du 23 Juin 1699, passé devant *le Nain*, Notaire à Laon, *Marie-Anne Chevalier*, fille de *Pierre*, Seigneur de Châtillon, & de *Marie Poussin*. Par acte passé devant le Lieutenant-Général du Vermandois à Laon, le 23 Janvier 1723, elle renonça à la communauté qui étoit entr'elle & son mari, ne voulant pas user du privilége accordé aux veuves nobles. Elle rendit hommage, avec son fils, pour les Terres de Rogny, Lugny, Houry, Marcy & ses dépendances, le 5 Mai 1724; décéda le 22 Mars 1728, & est enterrée dans l'Eglise de Saint-Julien de Laon, auprès de son mari. Elle avoit testé, le 2 du même mois, devant *le Nain*, Notaire à Laon. De ce mariage sont issus: — 1. CLAUDE-ALEXANDRE, qui suit; — 2. MARIE-JEANNE-ELISABETH, morte âgée de 16 ans; 3. MARIE-MARGUERITE, mariée, 1°. par contrat du 7 Juin 1723, à *Michel-Raimond de Chocquard-de-Saint-Etienne*, Chevalier, dont un fils, nommé — *François-Raimond de Chocquard*, qui eut une fille, appellée — *Marie-Marguerite*, mariée, comme on le verra ci-après, à GRÉGOIRE-FRANÇOIS-ALEXANDRE DE SIGNIER, petit-fils de JEAN-BATISTE. Cette MARIE-MARGUERITE épousa, 2°. par contrat du 11 Mai 1728, *Josué-Louis Laumônier*, Chevalier, Seigneur de la Motte; & 3°. le 3 Mai 1741, *Paul-François de Warel*, Ecuyer, Gendarme de la Garde du Roi. Elle n'a point eu d'enfans de ces deux derniers maris; — 4. MARIE-ANNE-ELISABETH, mariée 1°. à *Louis-François de Foucault*, Chevalier, Seigneur de Touly, dont une fille; & 2°. à *Louis-Dieudonné de Mongeot*, Chevalier, Seigneur de Cambron, dont elle n'a point eu d'enfans; — 5. LOUISE-COLOMBE, mariée, 1°. par contrat du 14 Mars 1728, à *Nicolas d'Arras*, Chevalier, Seigneur d'Haudrecy & de Bussy, Capitaine au Régiment d'Infanterie de Condé; & 2°. à *N... de Bouchaud*, Chevalier de Saint-Louis, Major d'un Régiment d'Infanterie. Elle n'a point laissé d'enfans de ses deux maris; — 6. & MARIE-JEANNE-SUSANNE DE SIGNIER, mariée à *Mery de Bayard*, Chevalier, Brigadier des Gardes-du-Corps du Roi, Chevalier de Saint-Louis, dont deux garçons & une fille.

IX. CLAUDE-ALEXANDRE DE SIGNIER, Chevalier, Seigneur de Rogny, Lugny, Marcy & Houry, né le 21 Mars 1704, rendit hommage au Roi, de ses Terres,

avec sa mere, le 5 Mai 1724, servant alors dans le Corps Royal-Artillerie, résidant à la Fete; donna son dénombrement de Rogny au Roi, le 3 Juin 1730, & pour Lugny le 2 Septembre 1739; celui pour la moitié de la Terre de Houry le 4 Janvier 1745, & pour Marcy le 30 Avril même année; est mort en son Château de Rogny, le 1 Juin 1757, & a été enterré dans l'Eglise de cette Paroisse. Il avoit épousé, par contrat du 10 Juillet 1724, passé devant *le Nain*, Notaire à Laon, *Marie-Anne-Geneviève de Recourt*, fille de *François*, Chevalier, Seigneur du Sart, Chevennes, &c. & *d'Anne-Geneviève le Carlier*. Elle est morte à Soissons le 19 Décembre 1753, & a été inhumée dans l'Eglise de Saint-Léger de la même Ville. Ils ont eu de leur mariage: — 1. Claude-Alexandre, né le 14 Novembre 1727, mort au Collége de Soissons; — 2. Pierre-Alexandre, né le 11 Août 1730, mort le 16 Octobre suivant; — 3. Grégoire-François-Alexandre, qui suit; — 4. Marie-Jeanne-Elisabeth, née le 3 Juillet 1725, Religieuse de l'Ordre de Fontevrault, au Couvent de Collinance; — 5. Marie-Anne-Geneviève, née le 16 Août 1726, morte à Paris, dans un Couvent; — 6. Marie-Marguerite, née le 22 Mars 1729, Religieuse à la Congrégation de Laon; — 7. Marie-Reine, née le 5 Janvier 1732, mariée, par contrat du 3 Octobre 1759, passé devant *Perin*, Notaire à Marle, à *Jacques-Antoine Duchene*, Chevalier, Seigneur de Jouy, Chevalier de Saint-Louis, & Capitaine au Corps Royal-Artillerie; — 8. Elisabeth, née le 7 Juillet 1733, mariée, par contrat du 11 Février 1760, à *Philogene-Charles de Montfort*, Chevalier, Seigneur de Saint-Euphraise, Villette, &c. qui a servi dans la seconde Compagnie des Mousquetaires du Roi. Elle est décédée le 9 Avril 1761; & sa fille est morte le 28 Janvier 1762; — 9. Marie-Charlotte, née le 14 Avril 1735, qui demeure à Laon; — 10. & Marie-Françoise-Raimonde, née le 6 Octobre 1738, morte en bas-âge. Les enfans vivans furent émancipés après la mort de leur mere, par acte du 5 Janvier 1754, devant le Lieutenant-Général de Laon; firent, le 23 Février suivant, la clôture de l'inventaire de leur mere, & partagerent entr'eux les biens de leurs pere & mere, par acte passé devant *Cotte*, Notaire à Laon, le 1 Septembre 1763.

X. Grégoire-François-Alexandre de Signier, Chevalier, Seigneur de Rogny, Lugny, Marcy & Houry, né le 10 Mai 1737, a porté la Croix de Malte dès l'âge de 8 ans, en vertu d'un Bref de dispense d'âge, du 2 Octobre 1745; mais il ne suivit pas, à cause de la mort de Claude-Alexandre, son frere aîné; a été fait Lieutenant au Régiment de Condé, Infanterie, par Lettres du 11 Décembre 1755, s'est retiré du service deux ans après la mort de son pere; a rendu foi & hommage au Roi, avec ses sœurs, pour les Terres de Rogny, Lugny, Houry & Marcy en partie, le 7 Avril 1759, & à M. le Duc d'Orléans, à cause de son apanage du Comté de Marle, pour un huitieme de la Terre de Marcy, par acte du 30 Mai 1765; il lui a fourni ses dénombremens à cause de sondit apanage, sçavoir ceux des Seigneuries de Lugny & Houry le 17 Août 1769, celui de Rogny le 19 du même mois, & celui de Marcy, pour moitié, le 20 Février 1772. Il a épousé, par contrat du 9 Août 1763, passé devant *de Sains*, Notaire à Reims, *Marie-Marguerite de Chocquard-de-Saint-Etienne*, fille de *François-Raimond de Chocquard-de-Saint-Etienne*, Chevalier, qui, par acte du 27 Juillet 1748, avoit la garde-noble de sa fille, & de *Marie-Madelene-Françoise Marquette*, son épouse. Elle lui a apporté la Terre & Seigneurie d'Erlon, dont il a fait hommage à M. le Duc d'Orléans, à cause de l'apanage de son Comté de Marle, le 3 Avril 1765; & il en a donné le dénombrement le 24 Août 1775. De ce mariage sont issus jusqu'à présent: — 1. Jacques-Alexandre, né le 6 Mai 1768; — 2. Alexandre-Jean-Gabriel, né le 4 Janvier 1770; — 3. Alexandre-François, né le 24 Mars 1774, mort en bas-âge; — 4. Alexandre-François-Magloire, né le 4 Mai 1775, qui a pour parrein Nicolas-Gabriel-Magloire de Signier, Chevalier, Seigneur de Senneguier en Provence; & pour marreine, *Agricole-Françoise-Elzéarde-Josephe-Michelle de Guillen-de-Montjustin*, son épouse; — 5. Antoine-

ALEXANDRE, né le 14 Juillet 1776; — 6. MARIE-MARGUERITE, née le 26 Août 1764, morte en bas-âge; — 7. MARIE-FRANÇOISE-VICTOIRE, née le 30 Novembre 1771, aussi morte en bas-âge.

Nous allons rapporter ici différens extraits de titres de plusieurs de ce nom, dont la filiation n'est point prouvée; ils servent à constater plusieurs alliances de la Famille DE SIGNIER, avec d'autres bonnes Maisons de Provence.

Par acte passé devant *Chabert*, Notaire à Toulon, le 25 Février 1513, il y eut une donation faite en faveur de BERNARDIN SIGNIER, des biens & héritages de PIERRE SIGNIER.

Le 18 Décembre 1516, instance devant le Seigneur *René*, bâtard *de Savoie-de-Vallaroy*, Comte de Tende, Grand-Sénéchal & Gouverneur de la Provence, entre noble Seigneur *Claude de Cens*, Seigneur du Puid-Saint-Martin, & Procureur du Seigneur Duc *de Loinville*, ci-devant Grand-Sénéchal de Provence, d'une part, & entre CORBEN & ANTOINE SIGNIER, freres, héritiers de noble BERNARDIN SIGNIER, à l'égard d'une tutelle pour les hoirs dudit noble BERNARDIN SIGNIER, & d'une information sur l'administration des biens des pupilles.

Noble HONORÉE DE SIGNIER, de la ville de Toulon, mariée à noble *Pierre de Thomas*, Seigneur de Sainte-Marguerite, fut mere de *Gaspard de Thomas*, qui épousa, par contrat du 30 Juillet 1534, passé devant *Claude Malbequi*, Notaire à Souliers, Demoiselle *Claude de Glandevès*, fille & héritiere de généreux Seigneur *Louis de Glandevès*, Seigneur de la Garde, & de généreuse *Isabelle de Forbin*. Ce contrat a été extrait des écritures de feu *Claude Malbequi*, & collationné par *Nicolas Arene*, Notaire de Souliers. Ledit *Gaspard de Thomas*, Seigneur de Sainte-Marguerite, fit son testament le 23 Août 1562, reçu par *Antoine Ardisson*, Notaire Royal de la Garde.

CATHERINE DE SIGNIER, fille de feu noble FERRAND DE SIGNIER, & de *Catherine Garnier*, fut mariée, par contrat du 19 Août 1558, passé devant *Jouans Rennesons*, Notaire à Toulon (en présence de PIERRE DE SIGNIER, Protonotaire du Saint-Siége Apostolique, & Chanoine de la Cathédrale de Toulon, & MELCHIOR DE SIGNIER, ses freres) à noble *Magdalon de la Salle*, Seigneur de la Pierre-Blanche.

On voit, par un acte passé le 3 Février 1569, devant *Tassy*, Notaire de Toulon, que noble BERNARDIN DE SIGNIER est qualifié neveu & héritier de feu Capitaine ANTOINE DE SIGNIER.

LUCRÉCE DE SIGNIER, en présence & du consentement de JEAN DE SIGNIER, Docteur en Théologie, Archidiacre de l'Eglise Cathédrale de Toulon, fit vente au Sieur *Gautier*, d'une Maison près la Poissonnerie, par acte passé devant *Garrely*, Notaire de Toulon, le 24 Novembre 1657.

MADELENE DE SIGNIER partagea, le 24 Mars 1576, avec *Anne Ferriere*, par acte passé devant *Tassy*, Notaire de Toulon.

BERNARDIN DE SIGNIER épousa *Anne de Ferriere*, de Toulon, qui lui survécut, dont vint: — LUCRÉCE DE SIGNIER, mariée, par contrat du 19 Septembre 1596, passé devant *Louis Couchoux*, Notaire de Toulon, avec noble *Louis de Thomas*, Seigneur de Pierrefeu, fils de noble *Honoré de Thomas*, Seigneur de la Valdardenne, & de feu *Lucréce de Vintimille*, des Comtes *de Vintimille*.

Noble ANNIBAL DE SIGNIER épousa, par contrat du 22 Septembre 1596, passé devant le même Notaire, *Roxane de Thomas*, fille de feu *Honoré de Thomas*, Seigneur de la Valdardenne, & de *Lucréce de Vintimille*, de laquelle il eut:

LUCRÉCE DE SIGNIER, mariée à *Jacques de Thomas*, Seigneur de Beaulieu, auquel *Catherine d'Agout*, sa mere, par son testament du 7 Novembre 1615, confirme la donation à lui faite dans son contrat de mariage. Ladite LUCRÉCE DE SIGNIER, Dame de la Garde & de Quarqueranne, fit son testament le 23 Février 1669 (devant *Rainauld Julien*, Notaire Royal de la Garde, collationné par *Molinier*, Notaire audit lieu), en faveur d'*Hippolite de Garnier*, femme de noble *Pierre de Thomas*, Seigneur de l'Escaillon & de Quarqueranne.

Lucréce de Thomas, fille de *Jacques de Thomas*, Seigneur de Beaulieu, & de LUCRÉCE DE SIGNIER, ci-dessus mentionnés, fut mariée avec *N... de Raisson*,

par contrat du 21 Novembre 1651, passé devant *Jacques Bousquet*, Notaire à Toulon, & collationné par *Roustaud*, son Confrere, audit lieu.

Nous observerons enfin que *Balthasard de Saquy*, Sieur de Fos, Conseiller du Roi en tous ses Conseils, Lieutenant-Général en la Sénéchaussée de Toulon, a attesté, le 28 Septembre 1666, que la Maison de SIGNIER est réputée *noble* depuis plus de 300 ans; & *Henri de Maynier-d'Oppede*, Comte Palatin, Conseiller du Roi en tous ses Conseils; premier Président au Parlement de Provence, a attesté aussi authentiquement, le 24 Octobre de ladite année, la même ancienneté de noblesse des SIGNIER, de la branche établie en Picardie.

Les armes: *de gueules, à six têtes d'aigle arrachées d'argent, couronnées d'or, posées 3, 2 & 1.* Cimier: *une aigle d'argent, couronnée d'or.* Suivant l'Etat de la Provence dans sa Noblesse, par l'Abbé *Robert de Briançon*, de 1693, les mêmes armes se trouvoient peintes alors depuis environ 200 ans, l'écu pendant, dans l'Eglise des Jacobins à Toulon, en la Chapelle des SIGNIER, sous le titre de *Saint-Jean-Batiste*, laquelle ils eurent de la succession de la Maison de *Morance*. Généalogie dressée sur titres originaux communiqués, & d'après les Historiens cités.

SOBIESKI, grande & auguste Maison de Pologne, dont étoit

JEAN SOBIESKI, Roi de Pologne, Monarque grand par ses victoires sur les Infideles & la délivrance du siége de Vienne. Il épousa, le 6 Juillet 1665, *Marie-Casimire de la Grange-d'Arquien*, & en eut huit enfans, dont quatre moururent jeunes. Les autres furent: — 1. JACQUES-HENRI-LOUIS, qui suit; — 2. ALEXANDRE-BENOÎT-STANISLAS SOBIESKI, mort garçon à Rome le 19 Décembre 1714; — 3. CONSTANTIN-PHILIPPE-ULADISLAS, mort à Zolkiew en 1725. Ces deux Princes ont été Chevaliers de l'Ordre du Saint-Esprit; — 4. THÉRESE-CUNEGONDE-CASIMIRE, nommée dans *Moréri* THÉRESE-CHARLOTTE-CASIMIRE, laquelle a été seconde femme de *Maximilien-Emmanuel*, Electeur *de Baviere*, morte à Venise le 10 Mars 1730, dont sept enfans. Voyez BAVIERE.

JACQUES-HENRI-LOUIS SOBIESKI, Prince de Pologne, Chevalier de la Toison d'or, Gouverneur de Stirie, &c. mort à Zolkiew en Russie le 17 Décembre 1737, avoit épousé, le 25 Mars 1691, *Edvige-Elisabeth-Amélie de Baviere-Neubourg*, fille de *Philippe-Guillaume*, Electeur Palatin, Duc de Neubourg, & d'*Elisabeth-Amélie de Hesse-Darmstadt*; & sœur de l'Impératrice, femme de l'Empereur LÉOPOLD, I. du nom, de la Reine d'Espagne, veuve de CHARLES II, de la Reine de Portugal, femme d'ODOACRE II, des Electeurs Palatin & de Treves, & de l'Evêque d'Ausbourg. De ce mariage ils ont eu: — 1, 2 & 3. JEAN, MARIE-LÉOPOLDINE & MARIE-MADELENE, morts en bas-âge; — 4. MARIE-CASIMIRE, morte à 28 ans, sans alliance; — 5. MARIE-CHARLOTTE, née en 1697, mariée, 1°. par Procureur en Silésie le 25 Août 1723, & en personne à Strasbourg le 20 Septembre suivant, avec *Fréderic-Maurice-Casimir de la Tour-Bouillon*, Prince de Turenne, qui mourut, par accident, dix jours après son mariage; & 2°. le 2 Avril 1724, par dispense de Rome du 6 Mars précédent, avec *Charles-Godefroi de la Tour-Bouillon*, depuis Duc de Bouillon, Grand-Chambellan de France, frere cadet de son premier mari. Ils sont morts l'un & l'autre, & le Duc *de Bouillon* actuel est leur fils.

6. & MARIE-CLÉMENTINE, née en 1701, mariée, à Rome le 3 Septembre 1719, à *Jacques d'Angleterre*, connu sous le nom de *Chevalier de Saint-Georges*, morte le 18 Janvier 1735, dont le Prince EDOUARD, & le Cardinal Duc d'Yorck.

* SOLAGES: Terre située près de la ville d'Espallion dans le haut Rouergue, à laquelle les Seigneurs DE SOLAGES, Barons de Tholet, donnerent leur nom il y a plus de quatre siécles.

Un Prieuré qui est de la Manse Abbatiale de Bonneval, Ordre de Cîteaux, où les Seigneurs DE SOLAGES, Barons de Tholet, avoient un tombeau magnifique dans l'Eglise de ce Monastere, & dont leurs ancêtres étoient bienfaiteurs, est aussi nommé Solages. Quoique la Maison de SOLAGES soit établie en Languedoc, au Diocèse d'Albi, depuis 1724, elle a habité le Rouergue, dont elle est originaire, pendant plus de six siécles. C'est une des meilleures & des plus anciennes de la Province, & alliée avec la plus haute Noblesse. Elle y possédoit nombre de Terres qui donnoient entrée aux Etats du pays de Rouergue; & la branche aînée étoit en possession de la Seigneurie de Solages, des Baronnies de Tholet, Castelnau, Miramont, Centrés, Tayac, Gabriac, Seyrac, Vensfés, Lacan, le Puech, d'Arjac, du Cayla, de Pruines, Bianac, Solerio, Senepiac, Combret, Brassac, Peyre, Marchastel, la Baume, Larcis, Saint-Larger, Caintignac, Baldassé, Balmès, Trigicady & du Bourgneuf. La branche cadette possédoit en même-tems les Terres de Saint-Jean d'Alsac, d'Alcapies, de Montalegre, d'Auriac, de Valhausy, de Saint-Etienne & de Costris.

Cette Maison remonte à RAIMOND DE SOLAGES, qui vivoit avant 1028. On voit dans l'Histoire généalogique des Comtes de Rouergue & de Rodès, qu'il signa un acte avec *Hugues* I, Comte de Rouergue, *Aldebert d'Estaing* & plusieurs autres Seigneurs. *Moréri* commence la Généalogie de la Maison d'*Estaing* par cet acte, qu'il date, par erreur, de l'an 1010.

ROGER DE SOLAGES vivoit avant l'an 1110, & signa un acte avec le Comte *de Rouergue* & autres Seigneurs, qui est déposé à l'Abbaye de Conques, dans un ancien Registre intitulé *Mirabilis*.

Thomas Rymer dit que RAIMOND-ARNAUD DE SOLAGES fut donné en ôtage, en 1288, à ALPHONSE, Roi d'Arragon, par EDOUARD, Roi d'Angleterre, avec *Gaston*, Vicomte *de Béarn*, *Fabrian de Forcalquier*, *Pons de Châtillon*, *Gaston*, frere du Comte *d'Armagnac*, le Vicomte *de Farcassien*, le Vicomte *d'Ort* & plusieurs autres Seigneurs, & ce pour la garantie de 60 mille marcs d'argent, que le Roi d'Angleterre promet de payer au Roi d'Arragon. Cette obligation, passée devant *Jean Ertrusi-de-Cadamo*, Notaire public, est signée *Henri*, Comte *de Lincoln*, de *Maurice de Credonne*, *Jean de Bretagne* & *Godefroi de Lezignac*.

Le *Gallia Christiana*, à l'article des Comtes *de Rouergue* & *d'Armagnac*, parle de la Maison de SOLAGES d'une maniere qui en prouve l'ancienneté & la distinction; mais les désordres des guerres qu'on a essuyé en Rouergue dans ces tems reculés, font qu'on ne peut trouver la filiation de RAIMOND I, de ROGER ni de RAIMOND-ARNAUD, jusqu'à ADEMAR DE SOLAGES, Chevalier, qui fit son testament le Samedi Fête de Saint-Michel 1297. Il étoit fils de RAIMOND-ARNAUD, que le Roi d'Angleterre envoya en ôtage quatre ans auparavant. Ce RAIMOND-ARNAUD, suivant le testament dudit ADEMAR, eut trois enfans mâles, sçavoir: — 1. ADEMAR, Chevalier, marié à noble *Ricarde*, laquelle testa en 1292; — 2 & 3. GUILLAUME & THIBAUT.

C'est par ADEMAR que commence la Généalogie de cette Maison, quoiqu'elle soit beaucoup plus ancienne. La branche aînée s'est éteinte dans la personne de FRANÇOIS DE SOLAGES, III. du nom, Baron de Tholet, Castelnau, Miramont, &c. Sénéchal & Gouverneur du Comté de Rodès, qui de son mariage contracté, le 22 Avril 1604, avec *Marguerite de Peyre-Cardaillac-Saint-Cyr*, n'eut que deux filles, sçavoir: — MARGUERITE DE SOLAGES, mariée, en 1626, avec *Antoine de Grolée-de-Viriville*, Seigneur de Montbreton, &c.; — & JEANNE, femme du Seigneur *de Triadou*, Marquis de Castelnau, dont il reste postérité.

La seconde branche, dite des Seigneurs de Saint-Jean d'Alsac & d'Alcapies, avoit pour auteur ANTOINE DE SOLAGES, qui testa le 20 Mars 1503, fils puîné de JEAN, Seigneur & Baron de Tholet, Castelnau, &c. & de Dame *Rose de Caramaing-de-Negrepélisse*, sa seconde femme. Elle s'est éteinte dans PAUL DE SOLAGES, II. du nom, Seigneur de Saint-Jean d'Alcapies & d'Alsac, qui de son mariage contracté, le dernier Février 1593, avec *Louise de Gauzon*, eut six enfans, dont trois garçons, tués du tems des guerres de Rouergue. Le troisieme,

nommé JEAN, avoit été reçu Chevalier de Malte en 1615; & trois filles. L'aînée, MARGUERITE DE SOLAGES, mariée à *Olivier d'Izarn-de-Freisinet-de-Valady*, auquel elle porta les Seigneuries de Saint-Jean d'Alcapies & d'Alsac; la seconde épousa le Seigneur *de Muret-de-Saint-Saturnin*; & la troisieme, MARIE DE SOLAGES, fut Religieuse à Nonenque, & ensuite Abbesse de Vabres.

La troisieme branche, la seule qui subsiste, est celle des Seigneurs de Lauras & de Costris, qui ont pour auteur JEAN DE SOLAGES, Seigneur de Lauras, cinquieme fils de PAUL, Seigneur de Saint-Jean d'Alcapies & d'Alsac, & de *Françoise de Lauzieres-de-Thémines*. Il épousa, par contrat passé devant *Laurent*, Notaire de Milhau, le 19 Juin 1609, *Marie de Cahusac*, fille de *Balthasard de Cahusac*, Seigneur de Cabrieres & de Costris, & de *Claude d'Alby*, auquel acte assisterent PAUL DE SOLAGES, son frere aîné, Seigneur de Saint-Jean d'Alcapies, faisant pour *Françoise de Lauzieres*, sa mere, & CHARLES DE SOLAGES, Seigneur de Valhausy, son second frere. Il donna quittance à son aîné le 9 Mars 1610, pour une partie de ses droits de légitime, & une autre le 8 Avril 1614, pour le reste de sa légitime. *Marie de Cahusac*, son épouse, fit son testament le 4 Septembre 1632, voulut être enterrée dans l'Eglise de Saint-Jean, au tombeau des ancêtres de son mari, qu'elle institua son héritier, à la charge de rendre son hérédité à PAUL, leur fils, qui suit; & fit un legs à FRANÇOISE DE SOLAGES, sa fille.

PAUL DE SOLAGES-DE-ROBAL, II. du nom, Seigneur de Saint-Etienne, de Naucoulles, de Lauras, Costris, Saint-Privat, &c. testa le 6 Octobre 1680, & voulut être enterré dans l'Eglise de Saint-Jean, en la Chapelle de Saint-Blaise, au tombeau de son pere & de ses ancêtres. Il avoit épousé, par contrat passé le 23 Février 1664, *Geneviéve-Catherine du Moutier* (fille de *Nicolas du Moutier*, Ecuyer, & de *Marie Gaspart*), qu'il institua son héritiere, à la charge de rendre son hérédité à son fils aîné, avec clause de substitution en faveur de ses autres enfans mâles, & après eux, en faveur de ses filles. De ce mariage vinrent: — 1. GABRIEL-HENRI, qui suit; — 2. FRANÇOIS-PAUL, rapporté après son aîné; — 3. PAULIN; — 4. JEAN; — 5. MARIE; — 6. CLAUDE; — 7. & MARIE-ANNE, qui furent toutes léguées par leur pere.

GABRIEL-HENRI DE SOLAGES, Chevalier, épousa, par contrat passé devant *Chibert* & *Caillet*, Notaires au Châtelet de Paris, le 10 Juin 1689, *Catherine Roybaud*, fille d'*Honoré Roybaud*, Ecuyer du Roi dans sa grande Ecurie, & mourut sans postérité.

FRANÇOIS-PAUL DE SOLAGES, Chevalier, second fils de PAUL II, & de *Geneviéve-Catherine du Moutier*, Marquis de Carmaux, Seigneur de Saint-Etiennne, de Naucoulles, de Costris, Valhausy, Rebourguil, &c. Lieutenant de la Mestre-de-Camp du Régiment de Narbonne, Cavalerie, épousa, 1°. par contrat passé le 24 Décembre 1698, devant *Rames*, Notaire Royal de Sainte-Affrique, *Marie-Anne de Monstuejouls*, fille de *François*, Baron de *Monstuejouls*, Seigneur de Lieutons, Saint-Marcelin & autres places, & de *Madelene de Vezins*. En faveur de ce mariage, sa mere lui donna tous ses biens. Il n'ent eut qu'une fille, morte âgée de 2 ans; 2°. en 1701, *Isabeau de Galatrave*, fille de *Bernardin*, d'une Maison issue de celle de *Calatrava* d'Espagne, & qui potte les mêmes armes, & d'*Isabeau du Puy*; & 3°. par contrat passé le 29 Septembre 1724, devant *Crebassac*, Notaire de Sainte-Affrique, *Marie de Ciron*, fille de *Jacques*, Marquis de Carmaux, &c. Président à Mortier au Parlement de Toulouse, & de *Jeanne de Toupignon*, de laquelle il n'a point d'enfans. Du second lit sont sortis: — 1. ANTOINE-PAULIN, qui suit; — 2. FRANÇOIS-PAUL, Page du Roi en sa grande Ecurie, le 7 Septembre 1728, ensuite Lieutenant-Colonel des Carabiniers, & Mestre-de-Camp de Cavalerie; — 3. GABRIEL, rapporté après son aîné; — 4. CATHERINE-GABRIELLE, mariée avec *Jacques de Morlhon*, Seigneur de Laumiere, Montclarat, &c.

ANTOINE-PAULIN DE SOLAGES, Chevalier, Marquis de Carmaux, &c. d'abord Page du Roi en la grande Ecurie le 9 Mai 1722, a servi dans la guerre d'Italie en 1733, en qualité de Cornette des Carabiniers, & a épousé, assisté de son pere, & de *Marie de Ciron*, sa belle-mere, par contrat passé le 4 Novembre

1737, devant *Campmas*, Notaire de Carmaux, Demoiselle *Marie Gion-de-la-Roque-Bouillac*, fille unique de feu *Charles Gion-de-la-Roque-Bouillac*, Seigneur & Baron de Rouffiac, Mauffens, Bar, &c. & de Dame *Charlotte de Ciron*, sa mere, tutrice & adminiftratrice de ses biens & de sa personne, dont: — 1. CHARLES-FRANÇOIS-ALPHONSE DE SOLAGES, mort jeune; — 2. GABRIEL-CHARLES-JOSEPH-PAULIN-HUBERT, né le 18 Décembre 1746; — 3. & FRANÇOISE-CHARLOTTE, née le 20 Septembre 1740.

GABRIEL DE SOLAGES, Chevalier, troisieme fils de FRANÇOIS-PAUL, & d'*Isabeau de Galatrave*, sa seconde femme, d'abord Page du Roi en la grande Ecurie le 15 Septembre 1729, Brigadier des Armées du Roi, & Meftre-de-Camp d'une Brigade de Carabiniers, Commandant pour le Roi en Albigeois, a époufé, par contrat paffé devant *Mathieu Cordier*, Notaire de Clermont en Argonne, le 13 Octobre 1749, *Marie de Julliot-de-Longchamp*, fille de *François de Julliot-de-Longchamp*, Ecuyer, & de *Françoife Desguiot*, dont pour fils unique:

FRANÇOIS-GABRIEL DE SOLAGES, né le 29 Septembre 1752, reçu Eleve à l'Ecole Royale Militaire, le 24 Avril 1763, fait Chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare le 12 Janvier 1769, par M. le Dauphin, aujourd'hui LOUIS XVI, & Lieutenant des Carabiniers le 28 Avril de la même année.

La Maifon de SOLAGES ne poffede plus aucune Terre en Rouergue. Celles de la branche aînée des Seigneurs Barons de Tholet, ont paffé dans la Maifon de *Peyre*; celles de Saint-Jean d'Alcapies & d'Alfac, ont paffé dans la Maifon d'*Izarn-de-Freifinet*; celle de Valhaufy fut vendue par feu M. le Marquis DE SOLAGES à M. *Peyrot*, Confeiller au Parlement de Touloufe; celle de Rebourguil à M. *Falgueirettes*, Receveur des Tailles de Milhau; & la Terre de Saint-Etienne, au Sieur *Grand*, Négociant de Sainte-Affrique.

Les Terres que Meffire ANTOINE-PAULIN DE SOLAGES, chef de cette Maifon, poffede aujourd'hui, font Carmaux, Puellat, Ferradou, la Baronnie de Maufens, celle de Rouffiac & la Terre de la Guimerie, toutes fituées au Diocèse d'Albi, avec haute, moyenne & baffe Juftice. GABRIEL DE SOLAGES, fon frere, Brigadier des Armées du Roi, &c. eft Seigneur en toute Juftice de la Terre de Saint-Benoît & Seigneur engagifte de celle de Blaye, auffi fituées au Diocèse d'Albi.

Cette Maifon, qui depuis fon origine n'a fait aucune méfalliance, porte pour armes: *d'azur, au foleil d'or agiffant.* Supports, *deux Anges*, avec cette devife latine: SOL AGENS.

SOLARE. *Voyez* FONTAINE-SOLARE, *Tome VI.*

SOLIER (DU), en latin *Solerii*. Ancienne Nobleffe qui tire fon nom d'un Fief, appellé LE SOLIER, auprès de Magnac, dans la Marche, & établie dans le Vivarais depuis la fin du XVe fiécle.

Des Mémoires anciens, & l'Hiftoire même, font mention de plufieurs DU SOLIER, qualifiés *Chevaliers*, fortis de cette Famille. BERTRAND DU SOLIER, fuivant un ancien *Mémoire*, époufa, en 1272, *Aude de Roquelaure*, à laquelle fon frere, *Bertrand de Roquelaure*, avoit promis 500 écus philips.

Froiffart fait une mention honorable de Meffire REGNAULT DU SOLIER, dit *Limofin*, qui ayant fuivi *Bertrand du Guefclin* en Efpagne, s'attacha au fervice du Roi de Caftille. Il fut tué, en 1385, à la bataille d'Aljubarokha, nommée *Juberokh* par *Froiffart*; *Tome II, fol.* 203 *verfo*, édition d'*Antoine Verard.* Des *Mémoires* de Famille font auffi mention de Meffire BLANCHET DU SOLIER, qui, dans le commencement du XVe fiécle, fut tué à Roye en Picardie, dont il étoit Gouverneur: il eft à préfumer, par la conformité du nom & par celle du tems, que ce Gouverneur de Roye étoit le même que Meffire BLANCHET DU SOLIER, dont parle *Monftrelet*, & que cet Hiftorien dit avoir été, en 1416, Gouverneur de Nefle en Vermandois, & y avoir été fait prifonnier. Sans doute qu'après avoir payé fa rançon, il fut pourvu du Gouvernement de Roye. Quoi qu'il

en soit, ce sont des faits que nous rapportons simplement d'après *Monstrelet*, *Tome I*, *fol.* 232 *verso*, édition de *Lhuilier* 1572. Dom *Vaissette*, dans son *Histoire du Languedoc*, *Tome V*, *p.* 685, fait mention d'un Antoine du Solier, qui, en 1452, étoit Abbé de Bolbonne, Ordre de Cîteaux, au Diocèse de Mirepoix.

I. Raymond du Solier, issu de la Famille des du Solier de la Marche, & d'une branche qui s'étoit établie en Vivarais, épousa, par contrat du 3 Février 1488, *Blanche de Verras*, riche héritiere. Par cet acte elle lui fit donation d'une partie de ses biens, ce qui le mit dans le cas de prouver sa filiation, & voici comment. En 1471, les deux Sénéchaussées de Toulouse & de Carcassonne avoient obtenu du Roi Louis XI, un abonnement pour l'exemption du droit de franc-fief à jouir pendant 40 ans, & ce moyennant la somme de 15 mille livres qu'elles avoient donnée à ce Prince: la Sénéchaussée de Beaucaire, qui est la troisieme du Languedoc, n'avoit point été comprise dans cet accord, & ce ne fut qu'en 1497 qu'elle obtint du Roi Charles VIII l'avantage de jouir de la même exemption & sous les mêmes conditions que les deux autres Sénéchaussées (*Histoire du Languedoc*, *Tome V*, *p.* 90, par Dom *Vaissette*). Le Vivarais étant une partie de la Sénéchaussée de Beaucaire, & Raymond du Solier s'y étant établi neuf ans auparavant, il se trouva, par la donation de sa femme, possesseur d'un fief dans cette Sénéchaussée. Comme nouvellement établi dans un pays où sa Famille n'étoit pas connue, il fut recherché, en 1489, par les Commissaires des francs-fiefs; mais les titres qu'il leur produisit, justifierent & sa noblesse & sa filiation avec l'ancienne Famille du Solier de la Marche. C'est ce dont ces Commissaires firent une déclaration dans l'acte de décharge en date du 18 Août 1489, où ils reconnoissent que Raymond du Solier n'étoit point dans le cas de payer le droit de franc-fief, parce qu'il étoit *noble*, *issu de noble race*, *& de l'ancienne Famille des* du Solier *dans la Marche*; ce qu'ils expriment en ces termes: *quia ipse Raymundus*, *Nobilis*, *nobilique genere procreatus*, *ut potè ex antiquâ Soleriorum familiâ in Marchiâ Lemovicensi oriundus*, &c &c. Ledit Raymond mourut en 1526, ne laissant de *Blanche de Verras*, son épouse, qu'un fils, nommé Antoine, qui suit, lequel succéda aux biens paternels & maternels.

II. Antoine du Solier, I. du nom, rendit au Seigneur *de la Voute*, hommage de plusieurs fiefs qu'il possédoit dans la Sénéchaussée de Beaucaire, par acte du 12 Août 1527, passé devant *de Conches*, Notaire. Il épousa, deux ans après, noble Demoiselle *Anne de Faure*, en faveur de laquelle il testa le 9 Août 1542, à la charge de remettre la succession à leur fils aîné. Par un codicille du 8 Août 1549, il fit des legs à ses deux autres fils, & mourut, trois jours après, d'un coup de dague qu'il avoit reçu le 7 dudit mois d'Août 1549. On ne trouve point dans les *Mémoires* de Famille s'il avoit reçu ce coup de guet-à-pens; mais, selon la tradition, c'étoit dans un combat singulier: on peut en effet le présumer. La Noblesse en ces tems-là étoit armée d'épée & de dague, & dans les combats singuliers elle se battoit avec l'une & l'autre arme. C'est ce qui se voit dans les Commentaires de *Monluc*, dans la Vie de *Daubigné*, dans divers récits historiques, & dans différentes défenses de port d'armes, où l'on ne permettoit que l'épée & la dague aux Gentilshommes. Antoine du Solier eut de son mariage avec *Anne de Faure*: — 1. Antoine, qui suit; — 2. Nicolas, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après; — 3. & Claude, rappellé dans le codicille de son pere, du 8 Août 1549.

III. Antoine du Solier, II. du nom, épousa, le 19 Juillet 1562, *Anne d'Allard*. Il embrassa la Religion Prétendue Réformée, & y fit élever ses enfans, sçavoir: — 1 & 2. Pierre & Jean, morts sans postérité; — 3. & David, qui suit.

IV. David du Solier épousa, le 14 Juin 1617, *Sara du Laurens*. Son attachement & son zéle pour la Religion, lui fit prendre les armes contre son Roi, & perdre ses biens qui furent confisqués. Il laissa de son mariage: — 1. Daniel du Solier, maintenu dans sa *noblesse*, avec son frere Etienne, par Jugement

gement des Commissaires du Conseil départis dans la Province du Languedoc, rendu à Montpellier le 12 Décembre 1668. Il fut marié le 13 Septembre 1661, & n'eut que des filles, dont l'aînée, N... DU SOLIER, épousa *Jacques d'Audibert-de-Lussan-de-la-Roche-Massilhan*; — 2. & ETIENNE, qui suit.

V. ETIENNE DU SOLIER rentra dans le sein de l'Eglise, & épousa, le 29 Septembre 1649, *Marie du Serre*, de laquelle il eut: — RENÉ, qui a continué la postérité; — & ANTOINE, dont nous allons parler d'abord.

ANTOINE DU SOLIER, Sieur d'Andans, fut Capitaine au Régiment de Périgord, & Chevalier de Saint-Louis. Etant prisonnier de guerre à la Roche en Ardennes, au Duché de Luxembourg, il y épousa, le 9 Mai 1705, *Albertine de Tello*, fille du Gouverneur de la Ville, & en eut: — 1. HENRI-ANTOINE, mort jeune; — 2. CHARLOTTE-SOPHIE, reçue à Saint-Cyr, le 6 Juillet 1725, sur les preuves de sa noblesse faites devant le Juge d'armes de France: elle y est morte; — 3. & N... DU SOLIER, mariée à *N... de Chavanon*.

VI. RENÉ DU SOLIER, fils aîné d'ETIENNE, & de *Marie du Serre*, servit dans le Régiment de Joviac, où il fut Lieutenant de la Colonelle. Il venoit d'avoir la Commission de Capitaine, lorsqu'il fut tué au combat de Vaignac, contre les Protestans, au mois d'Avril 1703. Il avoit épousé *Marie-Anne de Joviac*, sœur de son Colonel, de laquelle il n'a eu qu'un fils, nommé

VII. FRANÇOIS DU SOLIER, Lieutenant au Régiment de Castelnau. Ce Régiment ayant été reformé, il entra dans celui de Beauvoisis, d'où il se retira, pour épouser *Susanne de la Garde*, dont, pour fils unique:

VIII. JOACHIM-SCIPION DU SOLIER, qui a servi, en qualité de Lieutenant, au Régiment de Brie, & est mort le 11 Juillet 1775. Il avoit épousé, le 10 Octobre 1753, ALEXANDRINE DU SOLIER, sortie de la branche de Lissac & de Labbatut, de laquelle il a laissé: — 1. JOACHIM-SCIPION DU SOLIER, Lieutenant au Régiment Provincial d'Anduze en 1772; — 2. JEAN-HENRI, qui a été éleve de l'Ecole Royale Militaire, où il est entré en Janvier 1767. Il en est sorti en 1773, ayant été nommé Sous-Lieutenant au Régiment de Tournaisis, avec lequel il a été incorporé dans le Régiment Royal-Italien; — 3. JEAN-HENRI-REGIS; — 4. MARIE-PHILIPPINE; — 5. & CHARLOTTE-SOPHIE.

SECONDE BRANCHE.

III. NICOLAS DU SOLIER, fils puîné d'ANTOINE, I. du nom, & d'*Anne de Faure*, fut appellé à la succession de son pere, par un codicille du 8 Août 1549. Il resta attaché à la Religion catholique & au service du Roi, pour lequel il avoit porté les armes, comme il paroît par une Requête de JEAN DU SOLIER, son fils, qui représente l'attachement & la fidélité inviolable avec laquelle lui & ses ancêtres ont servi le Roi. *Anne de Faure*, mere dudit NICOLAS, le fit son héritier par son testament du 8 Mars 1591; mais cet héritage, qui étoit considérable, ne passa point à sa postérité, & il mourut en Mai 1615. Il avoit épousé, le 13 Août 1569, *Alix de Cheylus*. Le goût qu'ils eurent pour la dépense, donna lieu à la dissipation de tous leurs biens, qui furent vendus par décret peu de mois après la mort du mari.

IV. JEAN DU SOLIER, leur fils, né en 1570, mentionné, ainsi que ses enfans, dans le Jugement dont il a été parlé plus haut, porta les armes pour le service du Roi. Sa longue vie lui procura la satisfaction de voir tous ses enfans lui faire honneur & servir avec distinction, n'ayant pu leur donner pour tout bien qu'une bonne éducation, & il mourut en Décembre 1675, âgé de 105 ans. Il avoit épousé 1°. *Eve Panaye*; & 2°. le 15 Octobre 1635, *Marguerite de Griotier*. Du premier lit il eut: — 1. DALMAS, qui suit; — 2. PHILIBERT, qui quitta le service après avoir perdu un bras au siége de Salses en Roussillon; & du second lit: — 3. FRANÇOIS, auteur de la troisieme branche, rapportée ci-après; — 4. NICOLAS, Religieux en 1662; — 5. ANTOINE, Sieur d'Antraigue, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Mérinville, tué en Baviere au combat donné dans la plaine d'Hochstet en 1703, contre les Impériaux, commandés

par le Général *Styrum*; — 6. & Jacques, tige des Seigneurs de Lissac & de Labbatut, mentionnés en leur rang.

V. Dalmas du Solier, Sieur de Monneron, épousa, le 21 Janvier 1663, *Françoise de Loche*, dont: — 1. Jean, qui suit; — 2. Joseph-César du Solier-Dupont, Lieutenant au Régiment d'Aubusson, Cavalerie, tué à la seconde bataille d'Hochstet le 13 Août 1704; — 3. Jean-Louis du Solier-de-la-Font, Lieutenant au Régiment de la Chaux-Montauban, & incorporé dans celui de Toulouse: il mourut fort peu de tems après; — 5. & François du Solier-de-Courbieres, Lieutenant de Grenadiers au Régiment du Maine, Infanterie, tué, en 1707, au siége de Lerida en Catalogne.

VI. Jean du Solier-de-Monneron servit quatre ans dans la Compagnie des Cadets Gentilshommes de Longwy, d'où il sortit, en 1680, pour être Lieutenant au Régiment de Rouergue, & épousa, le 11 Février 1702, *Louise de Baronnat*, dont, pour fils unique:

VII. Jean-François du Solier-de-Monneron, marié, le 19 Janvier 1723, à *Isabeau Chambon*, de laquelle il a eu: — 1. Joseph-César, Lieutenant en premier au bataillon de la Motte du Corps Royal de l'Artillerie & du Génie, mort à Hanovre en 1757, âgé de 22 ans; — 2. Pierre, entré au Régiment de Périgord en Mars 1762, mort le 21 Juillet de la même année; — 3. Antoine, qui suit; —— 4. & Élisabeth, mariée, le 16 Mai 1771, à noble *Claude de Rostaing*, Sieur du Castellet, dont elle a des enfans.

VIII. Antoine du Solier-de-Monneron a épousé, en 1775, Demoiselle *Madelene de Pleiné-de-Vaux*.

Troisieme Branche.

V. François du Solier, Sieur de Brotty, fils aîné de Jean, & de *Marguerite de Griotier*, sa seconde femme, servit dans le Régiment de Bulonde, où il devint Aide-Major, & fut ensuite Capitaine au Régiment de la Tourette. Il mourut en 1730, âgé de 94 ans, & avoit épousé, en 1680, *Jeanne Esbrayat-de-Creaux*, dont il eut deux enfans: — Jean-François, qui suit; — & François, appellé *le Chevalier de Brotty*, Lieutenant au Régiment de Royal-Comtois, mort, en Piémont, des blessures qu'il avoit reçues.

VI. Jean-François du Solier-de-Brotty fut Lieutenant dans le Régiment de Royal-Comtois, d'où il se retira après le décès de son frere, & épousa, en 1707, *Marie Despréaux*, dont il a eu: — 1. François, qui suit; — 2. Jean-Antoine, Religieux de l'Ordre de Cîteaux, Docteur en Théologie; — 3. Jean-Louis du Solier, Seigneur du Soget, le Griotier, &c. Chevalier de Saint-Louis, ci-devant Capitaine au Régiment Royal-Artillerie, & Commandant, en 1756, de l'Ecole d'Artillerie & du Génie de Grenoble, qui s'est retiré du service en 1759; — 4. & Marie-Madelene, Religieuse Ursuline, morte en 1771.

VII. François du Solier-de-Brotty, Seigneur du Soget, le Griotier, &c. a été Lieutenant au Régiment de Mortemart, & après avoir quitté le service, a épousé, le 17 Juillet 1752, Alexandrine du Solier, sa cousine, derniere fille de Henri, Seigneur de Lissac & de Labbatut, & de *Marie de Jalabert*. Il est mort, sans postérité, au mois de Septembre de ladite année.

Quatrieme Branche.

V. Jacques du Solier, Seigneur de Lissac & de Labbatut, dernier fils de Jean, & de *Marguerite de Griotier*, sa seconde femme, fut Capitaine de Cavalerie au Régiment de Mérinville, & épousa, le 8 Avril 1677, *Françoise de Pontaut*, au Comté de Foix, dont: — Henri, qui suit; — & une fille, mariée à *Louis de Cassaignard-de-Saint-Amand*, Seigneur dudit lieu, Capitaine de Grenadiers au Régiment Royal, & Chevalier de Saint-Louis.

VI. Henri du Solier, Seigneur de Lissac & de Labbatut, Capitaine-Commandant au Régiment de la Rochefoucaud, Cavalerie, & Chevalier de Saint-

Louis, épousa, le 23 Mars 1716, *Marie de Jalabert*, de laquelle il a eu un fils, mort jeune, & cinq filles. La derniere est

VII. ALEXANDRINE DU SOLIER, mariée, 1°. en Juillet 1752, à FRANÇOIS DU SOLIER-DE-BROTTY, son cousin; & 2°. en Octobre 1753, à JOACHIM-SCIPION DU SOLIER, mentionné au VIIIe degré de la premiere branche.

Les armes: *d'azur, à la bande d'argent, chargée de trois roses de gueules, & accostée de deux étoiles d'or, au chef d'argent.*

Voyez, sur cette Famille, les *Jugemens sur la Noblesse de Languedoc*, dans le Livre intitulé: *Piéces fugitives pour servir à l'Histoire de France, Tome I, p. 203; le Catalogue général des Gentilshommes de la Province du Languedoc*, de *Henri de Caux*, imprimé à Pezenas en 1676, *p. 70*, & l'*Armorial général de France*.

* SORANS: Terre & Seigneurie située au Comté de Bourgogne.

Elle est unie à celle de *Munans*, au même Comté, avec leurs dépendances, ayant haute, moyenne & basse Justice, & a été érigée en *Baronnie*, sous la dénomination de *Munans*, par Lettres-Patentes données à Marly au mois de Juillet 1774, insinuées au Bureau de Montbozon le 13 Novembre suivant, & enregistrées au Parlement de Besançon le 1 Décembre de la même année, en faveur de CHARLES-FRANÇOIS DE CHAFFOY, ancien Capitaine de Cavalerie au Régiment de Conti, Chevalier de Saint-Louis, Seigneur desdits lieux, &c. & de ses enfans & descendans mâles.

La Maison de CHAFFOY, ancienne & illustre en Franche-Comté, a fait ses preuves, tant dans l'Ordre de Malte que dans différens Chapitres nobles des deux sexes; sçavoir en l'Abbaye de *Baume-les-Messieurs*, en 1487 & 1617; celle de *Baume-les-Dames* en 1628; celle de *Saint-Claude* en 1651; celle de *Migette* en 1680 & 1774; celle de Remiremont, en Lorraine, en 1698; celle de *Neuville-les-Comtesses* en 1766; en la noble Confrérie de Saint-Georges en 1652; & à Malte en 1684.

Dans une transaction & partage faits l'an 1178, indiction XIe, entre *Emery* & *Fréderic de Pontarlier*, & les Religieux de Montbenoist, on trouve PIERRE & RENAUD DE CHAFFOY, témoins, qualifiés *Chevaliers*. L'original, écrit en latin sur parchemin, est déposé aux Archives de l'Abbaye Royale de Montbenoist en Franche-Comté, ainsi que celui d'une donation faite par *Henri de Joux*, à la même Abbaye, en 1199, Epacte XXIIe, dans laquelle FRÉDERIC DE CHAFFOY, Chevalier (*Miles*), se trouve mentionné comme témoin. Cette transaction & cette donation ont été transcrites mot à mot sur les originaux de ces deux actes, à la requisition de Messire CHARLES-FRANÇOIS DE CHAFFOY, collationnées par *Berthod* & *Poulet*, Notaires à Besançon, & légalisées par *Antoine-François Despotots*, Ecuyer, Conseiller du Roi, Lieutenant-Général au Bailliage dudit Besançon; lesdites collations faites, le 29 Mars 1772, en présence de quatre Gentilshommes, & de *François-Xavier Marmier*, Prieur de ladite Abbaye de Montbenoist, qui ont tous signé, vu & tenu les originaux de ces deux actes.

I. Cette ancienne Noblesse remonte, par filiation suivie, à GUI DE CHAFFOY, Chevalier, vivant en 1250, qui laissa de sa femme, dont le nom est ignoré: — 1. HENRI, qui suit; — 2. JEAN, lequel rendit foi & hommage à *Jean de Chalon*, Sire d'Arlay, au mois de Décembre 1289, de plusieurs choses qu'il tenoit en fief de lui. Dans cet acte il est qualifié *Chevalier*, fils de *Monseigneur* GUI DE CHAFFOY. Le même JEAN fit une fondation dans l'Eglise d'Arbois, le Dimanche avant la Fête de Saint-Barnabé, Apôtre, en 1312, pour le repos des ames de ses prédécesseurs, dans laquelle fondation OTHENIN, son oncle, est nommé; — 3. & MATHILDE, qui rendit hommage la veille de Saint-Nicolas en 1280, comme veuve de Messire JACQUES DE CHAFFOY, Ecuyer.

II. HENRI DE CHAFFOY, Ecuyer, testa le Lundi après la huitaine de la Fête de l'Annonciation de la Vierge en 1329, & demanda d'être inhumé dans le Cloître du Prieuré d'Arbois, ou avec JEAN, son frere, ou OTHENIN DE CHAFFOY, son oncle. Il avoit épousé *Estenatte Borgeois*, d'une très-ancienne Noblesse du

Comté de Bourgogne, dont les descendans ont depuis pris le nom de *la Tour-Saint-Quentin*, & en eut: — GUYOT; — HENRI; — JEAN, qui suit; — & HUGUES, tous mentionnés dans le testament de leur pere.

III. JEAN DE CHAFFOY, Ecuyer, épousa *Alix de Lambelot*, en faveur de laquelle *Pierre Courdier*, de Pontarlier, Prêtre & Chanoine de Saint-Mauris de Salins, testa le 16 Juin 1376, & la fit son héritiere. Elle étoit fille de *N... de Lambelot*, Ecuyer, de la ville de Pontarlier. Ce testament en latin est déposé à l'Officialité de l'Archevêché de Besançon. De ce mariage vinrent: — 1. RICHARD, qui suit; — 2. GUILLAUME, Ecuyer, lequel eut un fils, aussi nommé GUILLAUME DE CHAFFOY, qui rendit foi & hommage le 20 Décembre 1408; — 3. & JEANNETTE DE CHAFFOY, laquelle, étant veuve d'*Emonnot de Mornay*, jadis d'Arbois, Ecuyer, rendit foi & hommage en 1406, & fit, par son testament, héritier GUILLAUME DE CHAFFOY, son neveu.

IV. RICHARD DE CHAFFOY, Chevalier, épousa *Catherine de Pasquoy*, fille de feu *Etienne de Pasquoy-de-Montenay*, Chevalier. Il tenoit & possédoit avec son épouse, des biens dans l'étendue du Comté de Bourgogne, mouvans & relevans de *Philippe*, Duc *de Bourgogne*, du nombre desquels étoit la Terre de Montenay, dont il lui rendit hommage le 20 Octobre 1422. Ladite *Catherine de Pasquoy*, devenue veuve, épousa, en secondes noces, *Amédée de Quingey*, Damoiseau, & l'on voit par son testament, en latin, du mois d'Avril 1438, qu'elle institua ses héritiers universels les enfans qu'elle eut de son second mari, & un fils, nommé RICHARD, qui suit, qu'elle eut du premier. En voici les termes: *Dilectos liberos meos naturales & legitimos Ricardum, filium meum, quem suscepi à Ricardo* DE CHAFFOY, *Milite, quondam primo marito meo, & Johannem & Isabellam, filios meos, quos suscepi à prædicto Amedeo, secundo marito meo.*

V. RICHARD DE CHAFFOY, II. du nom, Ecuyer, co-Gouverneur de Besançon, épousa *Marguerite Euvrard*, de laquelle il eut: — 1. PIERRE, qui suit; — 2. ETIENNE DE CHAFFOY, Prieur titulaire de Notre-Dame de Junan-Moutier de Besançon en 1460, nommé exécuteur testamentaire par le testament d'*Isabelle*, fille de feu *Ignace de Clairval*, en date du mois de Mai 1476; — 3. & AIMÉ DE CHAFFOY, Religieux en l'Abbaye noble de Baume-les-Messieurs en 1487, où il avoit l'office de Refectorier.

VI. PIERRE DE CHAFFOY, Ecuyer, co-Gouverneur de Besançon comme son pere, fut invité, le 3 Décembre 1518, avec nobles personnes *Richard Bercin* & *Denis Danvers*, de la part des Gouverneurs & Consuls de ladite ville de Besançon, assemblés au son de la cloche, de se trouver à l'Hôtel Consistorial. On leur donna pouvoir de traiter & de faire toutes alliances convenables à ladite Cité de Besançon, avec les Consuls des Villes & Cités de Berne, Fribourg & Soleure. Il avoit épousé *Catherine Daniel*, fille de *Jean Daniel*, citoyen de Besançon, lequel, par son testament du 5 Janvier 1503, légua à sa fille une somme modique, au-dessus de ce qu'il lui avoit assuré par son contrat de mariage. A la publication de ce testament, PIERRE DE CHAFFOY parut pour accepter ce legs au nom de son épouse. Il fit le sien à Dole le 13 Octobre 1530, par lequel il institua son héritier universel PANCRACE, son fils, qui suit.

VII. PANCRACE DE CHAFFOY, Ecuyer, Seigneur d'Anjoux & de Melincourt, Pannetier de l'Empereur, Gentilhomme ordinaire des quatre Etats du Roi des Romains, rendit foi & hommage, le 21 Mars 1532, à *Gilles de Conflans*, Ecuyer, Seigneur de Broye & d'Equevilley, d'un four bannal situé à Equevilley, qu'il avoit acquis de *Jean Chassard*, Seigneur dudit lieu. Il épousa *Anne de Bailly*, & fit son testament à Besançon le 16 Mai 1542, par lequel il institue héritiers universels ses enfans, sçavoir: — 1. BÉNIGNE, qui suit; — 2. MARGUERITE, dite *l'Aînée*; — 3. MADELENE; — 4. MARGUERITE, dite *la Jeune*; — 5. CLAUDINE; & le posthume qu'il pourroit encore avoir. Sa femme lui survécut, & par son testament, publié le 2 Décembre 1561, elle institua son héritier BÉNIGNE, son fils.

VIII. Bénigne de Chaffoy, Ecuyer, Seigneur d'Anjoux, de Corcelles, Purgerot & Melincourt, Capitaine au service de l'Empereur, donna son dénombrement du fief de Purgerot, le 29 Septembre 1584, relevant du Roi à cause de son Comté de Bourgogne. Il épousa *Bonne de Scey*, fille de *Claude de Scey*, qui par son testament, passé devant *Laubel*, Notaire à Besançon, le 14 Septembre 1573, légua à *Bonne de Scey*, sa fille, tant pour sa dot que pour ses habits nuptiaux, la somme de 8000 livres. Elle avoit pour frere *Anatoile de Scey*, Gouverneur de la ville de Dole, qui par son testament, passé devant *Jean Laintre-d'Avilley*, Notaire au Bailliage d'Ornans, le 28 Juin 1579, légua la somme de 1000 livres aux enfans & héritiers, tant du premier que du second lit, de feu *Bonne de Scey*, sa sœur. De son mariage avec Bénigne de Chaffoy, elle eut: — 1. Melchior, qui suit; — 2. Pierre; — 3. Adrienne, femme de Messire *Adrien de Thomassin*; — 4. & Anne de Chaffoy, mariée à Messire *François l'Allemand*, Seigneur de Vaite, dont — *Jeanne-Batiste l'Allemand*, Religieuse en l'Abbaye de Baume-les-Dames, d'où elle sortit pour entrer aux Annonciades de Dole. C'est ce qui est prouvé par un traité passé, en 1628, entre elle & Messire *Henri l'Allemand*, Chevalier, Baron de Lavigny, son frere.

IX. Melchior de Chaffoy, Ecuyer, Capitaine au service de l'Empereur, ainsi que son pere, acquit de *Ferdinande de Brenot*, veuve de *Jacques de Mesmes*, la Terre & Seigneurie de Munans, mouvante & relevante du Château de Montmartin, & en rendit foi & hommage, le 6 Mars 1605, à *Claude-François* & *Philibert de la Baume*, freres, Chevaliers, Seigneurs de Pesmes & de Montmartin. Il épousa, par contrat passé devant *Jean Bitel*, Notaire à Besançon, le 13 Décembre 1601, Demoiselle *Claudine de Grachaut*, qualifiée fille de haut & puissant Seigneur Messire *Pierre de Grachaut*, Chevalier, Seigneur de Raucourt. Leurs enfans furent: — 1. Jean-Claude, qui suit; — 2. François, Religieux en l'Abbaye de Baume, mentionné dans un inventaire des titres, représentés, en 1651, par noble *Jean-Batiste-Clériadus de l'Allemand*, pour être reçu dans l'illustre Abbaye de Saint-Oyant de Joux, dit *de Saint-Claude*, aujourd'hui Evêché; — 3 & 4. autre François & Pierre, tués au service devant Wolfenbutel en Allemagne.

Ils avoient pour cousin-germain Jean-François de Chaffoy, Sieur de Goulans, Sergent-Major au Régiment du Comte *de la Tour*, fait depuis Colonel d'Infanterie dans les dernieres guerres de Bourgogne; & enfin Colonel de Cavalerie au Royaume de Naples.

X. Jean-Claude de Chaffoy, Ecuyer, Seigneur d'Anjoux, de Munans, &c. se trouva à la bataille de Nordlingue, & fut fait ensuite Capitaine-Commandant en la ville de Champlitte. Il fut admis dans la Confrérie de Saint-Georges, le 24 Avril 1652, sur ses preuves faites de 16 quartiers paternels & maternels: on n'y reçoit que des Gentilshommes de nom & d'armes. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Philibert Briget*, Notaire-Juré au Comté de Bourgogne, le 19 Mai 1640, *Anne de Montrevel*, laquelle, étant veuve, fit son testament, passé devant *Gouget*, Notaire à Baume, le 30 Juin 1680, institua son héritier universel Philippe-Adrien, qui suit; & rappelle Antoinette-Adrienne de Chaffoy, sa fille, Dame de Migette.

XI. Philippe-Adrien de Chaffoy, Ecuyer, Seigneur de Munans, épousa, par contrat passé devant *Bernard*, Notaire & Tabellion général au Comté de Bourgogne, le 8 Décembre 1670, *Antoinette-Françoise de Rahon*. Il eut procès contre Damoiselle *Anne-Thérese de Rahon*, sœur de sa femme, qui fut terminé par Arrêt rendu au Parlement de Besançon le 12 Mai 1681; testa à Vesoul le 18 Juillet 1697, & eut de son mariage: — Hardouin, qui suit, qu'il institua héritier universel; — & Anne-Alexandre de Chaffoy, mariée, par contrat du 9 Juillet 1698, passé à Corcelles devant *Antide Cornet*, Notaire à Montbozon, avec *Jacques de Poly*, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Thiébaud, Chevalier d'honneur en la Chambre des Comptes de Dole, mort en 1731, laissant postérité. Voyez Poly, à la fin du *Tome XI*.

XII. Hardouin de Chaffoy, Ecuyer, Seigneur de Munans, étoit au service en Flandres, lors du testament de son pere, & épousa, par contrat passé à Dole devant *Saillard*, Notaire, le 15 Avril 1720, Demoiselle *Françoise-Véronique de la Forest-de-Divonne*. Il fit son testament à Besançon, passé devant *Bouard*, Notaire, le 19 Novembre 1755, par lequel il institue son héritier universel son fils aîné, & est mort en Avril 1756, laissant: — Charles-François, qui suit; — & Antide-Hippolite, rapporté après la postérité de son frere.

XIII. Charles-François de Chaffoy, Chevalier, Seigneur Baron de Munans & de Sorans, au Comté de Bourgogne, a servi avec distinction, depuis 1734, tant en qualité de Lieutenant, que de Capitaine de Cavalerie au Régiment de Conti, & est Chevalier de Saint-Louis. Il a obtenu, en 1774, l'érection de ses deux Terres & dépendances en *Baronnie*, sous la dénomination de *Munans*, pour lui, ses enfans & descendans mâles, comme on l'a dit au commencement de cet article; & a épousé, par contrat passé devant *Guillemet*, Notaire à Besançon, le 23 Décembre 1756, Demoiselle *Jeanne-Charlotte de Prat-de-Pezeux*, fille de *Claude*, Marquis *de Prat-de-Pezeux*, & de feu *Louise de Largentier-de-Chandion*, dont: — 1. Louis-Antide, qui suit; — 2. Antide-Louis; — 3. Louis; — 4. Claudine-Françoise-Véronique; — 5. Marie-Charlotte-Jeanne-Batiste; — 6. Jeanne-Ferdinande-Octavie; — 7. & Louise-Véronique de Chaffoy. Elles ont toutes été reçues Chanoinesses-Comtesses de Neuville le 21 Juillet 1766, après avoir prouvé sept ascendans nobles du côté paternel, & trois du côté maternel, ainsi qu'il résulte de leurs Brevets expédiés les 2, 3, 4 & 5 dudit mois de Juillet. Ces mêmes Demoiselles ont passé à l'Abbaye Royale de Migette, sur de nouvelles preuves faites de 16 quartiers, d'après le Certificat donné, le 29 Mai 1774, par MM. *du Tartre, de Montrichard, de Poligny* & *de Raincourt*, Commissaires Jurés desdites preuves, portant qu'ils les ont trouvées bonnes & valables.

XIV. Louis-Antide de Chaffoy, Chevalier, a été reçu Page de l'Ecurie de Monsieur, d'après ses preuves faites de 12 ascendans, & le Certificat donné, le 26 Juillet 1774, par *Jean-Batiste-Guillaume de Gevigney*, Généalogiste des Maisons de L. A. R.

XIII. Antide-Hippolite de Chaffoy, Chevalier, second fils de Hardouin, & de *Françoise-Véronique de la Forest-de-Divonne*, ancien Capitaine de Cavalerie au Régiment de Conti, Major de Cavalerie & Chevalier de Saint-Louis, a épousé, le 1 Septembre 1766, à Laon en Picardie, *Marie-Jeanne-Florimonne-Sophie le Clerc*, fille de *Pierre-Bonnaventure le Clerc*, Lieutenant-Général & Président au Bailliage de Vermandois, & Siége Présidial de Laon, & de *Marie-Marguerite-Florimonne-Marquette de Marly*. Elle est morte en 1775, laissant: — 1. Marie-Charles-François-Antide de Chaffoy, Chevalier né, le 11 Novembre 1767; — 2. Pierre-Ferdinand-Charles-Eugénie, né le 10 Septembre 1770; — 3. Louis-Philippe-Hector, né le 31 Août 1772; — 4. & Marie-Louise-Sophie de Chaffoy, née le 4 Mars 1775.

Les armes: *losangé d'or & d'azur, à la fasce d'argent*.

Généalogie dressée sur un Procès-verbal de vérification des titres de cette ancienne Noblesse, fait les 22 & 23 Novembre 1774, qui nous a été communiqué.

* SOURCHES: Ancienne Châtellenie dans le Maine, qui fut portée en mariage, le 24 Juillet 1459, par *Jeanne de Vassé*, à *Guillaume du Bouchet*, Lieutenant & Connétable de la ville du Mans.

Cette Châtellenie fut érigée en *Baronnie*, par Lettres du mois d'Août 1598, en faveur d'*Honorat du Bouchet*, fils de *François*, & de *Sidonie du Plessis-Liancourt*. Il avoit épousé, en 1595, *Catherine Hurault-de-Vibraye*, dont le fils, *Jean du Bouchet*, fut pourvu, le 17 Décembre 1643, de l'office de Prévôt de l'Hôtel du Roi & de Grand-Prévôt de France, office qui depuis est resté dans sa postérité. Ce fut en sa faveur que la Baronnie de *Sourches* fut érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Décembre 1652. *Voyez* Bouchet-de-Sourches.

* SOURDEVAL-LE-NEUF, en Normandie, au Comté de Mortain.

Terre noble, érigée en *Comté* en 1765, en faveur de *Louis-Bernardin le Neuf*, Chevalier, Seigneur de Sourdeval, &c. sous le nom de *Sourdeval-le-Neuf*, par Lettres-Patentes, enregiſtrées au Parlement & à la Chambre des Comptes en 1765.

Cette Terre eſt entrée dans la Maiſon de *le Neuf* en 1664, par le mariage de *François le Neuf*, Chevalier, Seigneur de Montenay, avec Demoiſelle *Marguerite de Leſnerac*, fille unique de *Gabriel de Leſnerac*, Chevalier, Seigneur de Meniville & de Sourdeval, & de noble Dame *Eliſabeth du Boſc*, laquelle Demoiſelle *du Boſc* étoit fille de *N... du Boſc*, Marquis d'Emandreville & Seigneur de Sourdeval. Il étoit fils de *Martin du Boſc*, & d'*Iſabeau le Moyne*, Dame de Sourdeval, mariée, vers 1500, avec ledit *Martin du Boſc*. La Terre de Sourdeval paroît avoir été poſſédée par la Maiſon de *le Moyne*, depuis 12 à 1300 juſqu'en 1500, & depuis 1664 elle eſt dans celle de *le Neuf*. Voyez dans ce Dictionnaire les articles de LE MOYNE & LE NEUF.

SOURDIS. *Voyez* ESCOUBLEAU.

* SOUSMONT, *Soumont* ou *Souſimont*, en Normandie, Diocèſe de Falaiſe.

Seigneurie qui releve du Roi à cauſe de ſon Duché de Normandie. Elle étoit poſſédée, dès le commencement du XVIIe ſiécle, par *Jacques Turgot*, Seigneur de Saint-Clair, iſſu de *Jean Turgot*, Seigneur de la Bionere, reconnu *noble d'extraction*, & maintenu dans ſa nobleſſe par Jugement rendu, le 5 Juin 1473, par les Commiſſaires du Roi LOUIS XI, députés pour le fait des francs-fiefs, dont il fut déchargé. Elle a été unie aux Terres de Bon, Uſſy, Potigny, Saint-Quentin, Brucourt & Periers, & érigée en *Marquiſat*, par Lettres de 1735, regiſtrées au Parlement de Rouen en 1736, en faveur de *Michel-Etienne Turgot*, Conſeiller d'Etat, Prévôt des Marchands de la ville de Paris, mort le 1 Février 1751. *Voyez* TURGOT.

SOYRES (DE), au pays d'Albret: Famille noble, dont la Généalogie a été vérifiée ſur les titres par le Juge d'armes de France. Elle remonte à

Nobles & honorables GUILHEM DE SOYRES, Seigneur de Cauſens, PIERRE & JEAN DE SOYRES, freres, ainſi nommés dans une vente qui leur fut faite le 17 Septembre 1423. De l'un d'eux paroît être deſcendu JEAN, depuis lequel on a une filiation ſuivie.

I. JEAN DE SOYRES eſt qualifié *Ecuyer* dans le teſtament de JEAN DE SOYRES, ſon oncle, Prêtre Hebdomadier dans l'Egliſe Collégiale & Séculiere de Saint-Vincent du Mas d'Agenois, Diocèſe de Condom, fait le 18 Juillet 1529, par lequel il veut être enterré dans ladite Egliſe de Saint-Vincent, devant l'Autel Sainte-Catherine, où étoient inhumés ſes parens. Par le même acte il nomme ſon héritier univerſel GEORGES DE SOYRES, qui ſuit, fils dudit JEAN ou JEANNOT DE SOYRES, alors décédé.

II. GEORGES DE SOYRES, Ecuyer, Seigneur de la Maiſon noble de Beziade, mort peu de tems avant le 30 Janvier 1571, jour auquel fut fait l'inventaire de ſes biens, avoit fait ſon teſtament le 26 Mars 1568, par lequel il déclara que de ſon mariage avec Demoiſelle *Jeanne du Lau* ou *du Laur*, remariée depuis à *Berard de la Barre*, Ecuyer, il avoit eu: — JÉRÉMIE, qui ſuit; — & AARON.

III. JÉRÉMIE DE SOYRES, Ecuyer, épouſa, par contrat du mois d'Avril 1588, *Jeanne Martineau*, morte avant le 29 Décembre 1625, fille de *Jean Martineau*, Sieur de Fougrave, & de *Philippe Chaſſerelle*. De cette alliance naquirent: — 1. GERARD, qui fut aſſigné pour juſtifier ſa qualité d'*Ecuyer*, devant le Juge de la Prevôté Royale d'Entre-deux-Mers: l'Enquête en fut faite le 28 Juillet 1627. Les témoins déclarerent que lui & ſes freres avoient toujours vécu noblement, & n'avoient point dérogé. GERARD DE SOYRES teſta le 23 Avril 1631, voulut être enterré dans l'Egliſe de Bouglonvieux, & mourut ſans enfans. Il avoit

épousé, par contrat du 29 Décembre 1625, *Marie Faure*, fille de *Pierre Faure*, Bachelier ès-Droits, Juge ordinaire des Jurisdictions de Cappilin & de Callemiac, & de *Marguerite Chapin*; — 2. ETIENNE, qui suit; — 3 & 4. FRANÇOIS, & GABRIEL.

IV. ETIENNE DE SOYRES, Ecuyer, reçut une Lettre du Duc *d'Epernon*, datée du 7 Août 1628, pour l'instruire qu'étant obligé de partir en diligence pour chasser de Bias & de Caussade les rebelles de Montauban, qui s'y fortifioient, vû l'affection qu'il avoit au service du Roi, il le convioit à une si bonne action. Il en reçut une autre, le 26 Août 1651, des Officiers du Siége de Castel-Jaloux, pour se rendre dans la ville de Nerac, le 5 Septembre suivant, avec les autres Gentilshommes de toutes les Sénéchaussées d'Albret; & le 25 du même mois, le Lieutenant-Général de Castel-Jaloux lui écrivit que M. *le Prince* devant faire son entrée à Bordeaux comme Gouverneur de la Province, il ne doutoit point que la Noblesse ne désirât de se trouver à cette cérémonie, & qu'il avoit ordre de le lui faire sçavoir, & de le prier de s'y disposer. Il fut déclaré *noble & issu de noble race*, par Arrêt de la Cour des Aides de Bordeaux, rendu le 3 Septembre 1660; fit son testament le 10 Février 1661; mourut quelques jours après; & voulut être enterré dans l'Eglise de Bouglonvieux, sépulture de ses ancêtres. Il avoit épousé, par contrat du 27 Décembre 1634, *Jeanne de Mothes*, fille de *Jean*, Capitaine, & de *Marie Metge*, dont: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2 & 3. GABRIEL & ETIENNE; — 4, 5, 6 & 7. ANNE, MARIE, JEANNE & ISABEAU.

V. FRANÇOIS DE SOYRES, Ecuyer, Sieur de Jourdan & de la Peyre, fit son testament le 6 Avril 1684, & voulut être inhumé dans l'Eglise de Bouglonvieux, sépulture de ses ancêtres. Il avoit épousé, lors du testament de son pere, 1°. *Marie de Laryeu*; & 2°. le 11 Juin 1669, *Jeanne Delleca*, fille de noble *Jean Delleca*, Ecuyer, & d'*Aimée Orion*. De ce second mariage vinrent: — 1. BERNARD, qui suit; — 2. ANTOINE; — 3. FRANÇOIS, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après; — 4. PIERRE, Capitaine au Régiment de Franclieu, né posthume, qui assista au contrat de mariage de FRANÇOIS, son troisieme frere; — 5, 6 & 7. ISABEAU, MARIE & LOUISE.

VI. BERNARD DE SOYRES, Ecuyer, Sieur de Jourdan, Capitaine de Dragons & Chevalier de Saint-Louis, fit son testament le 8 Octobre 1743, par lequel il choisit sa sépulture au tombeau de ses ancêtres, & déclara que de son mariage contracté, le 17 Février 1718, avec *Catherine Roulet*, fille de *Jean Roulet*, Conseiller du Roi en l'Election de Guienne, il avoit alors pour enfans: — 1. PIERRE, qui suit; — 2. FRANÇOIS, Ecuyer, Sieur de Jourdan, Lieutenant d'Infanterie; — 3. & JEANNE.

VII. PIERRE DE SOYRES, Ecuyer, ci-devant Lieutenant de Dragons, fut maintenu dans les qualités de *Noble* & d'*Ecuyer*, par Arrêt de la Cour des Aides de Bordeaux, le 26 Mai 1756. Il avoit épousé, par contrat du 14 Janvier 1749, *Françoise-Dorothée Lavelongue*, fille de *Jean-Pierre-Moïse*, & d'*Elisabeth Ducla*, dont: — 1. JEAN-FRANÇOIS, Sous-Aide-Major au Régiment de Béarn en 1775; — 2. FRANÇOIS, Lieutenant au Régiment de Beauce la même année; — 3 & 4. MARIE & ROSE, toutes les deux jumelles.

SECONDE BRANCHE.

VI. FRANÇOIS DE SOYRES, II. du nom, troisieme fils de FRANÇOIS, & de *Jeanne Delleca*, fit son testament le 4 Août 1735, par lequel il déclara avoir eu de son mariage, contracté sous seing-privé le 2 Janvier 1708, avec *Françoise du Bousquet-de-Cauberye*, fille de *Joseph*, Sieur de Cauberye, & de JEANNE DE SOYRES: — 1. JEAN, qui suit; — 2, 3 & 4. trois autres garçons nommés JEAN; — 5. PIERRE; — 6. & JACQUETTE.

VII. JEAN DE SOYRES, Ecuyer, Sieur de Jourdan, ci-devant Capitaine de Dragons, a épousé, par contrat du 20 Juillet 1738, *Françoise Mallet-de-Puy-Vallier*, fille de *Louis Mallet-de-Puyvallier*, Ecuyer, Seigneur de Roquefort, &

& de la Magdelaine, & d'*Isabeau Bonneau-de-Fontroque*, dont : — 1. JEAN-JOSEPH DE SOYRES, Ecuyer, né le 1 Avril 1745, reçu Page de la feu Reine au mois d'Avril 1759, sur les preuves de sa noblesse, admises par Sa Majesté; — 2. autre JEAN, Ecuyer, né le 26 Août 1750; — 3. autre JEAN; — 4, 5, 6 & 7. FRANÇOISE-LAURENCE, MARGUERITE, THÉRESE & JEANNE, celle-ci née le 17 Janvier 1702.

Les armes : *d'argent, au phénix de sable, posé sur un bucher de gueules, accompagné en chef d'un soleil & d'une étoile de même.*

STUART. Maison souveraine, à qui appartenoit le Royaume de la Grande Bretagne, possédé aujourd'hui par une des branches de la Maison *de Brunswick*.

ROBERT STUART fut élu Roi d'Ecosse en 1370, ce qui est une preuve de la dignité & de l'ancienne illustration de cette Maison, qui de tems immémorial possédoit la premiere charge du Royaume. Les Ecossois sont naturellement trop fiers pour avoir fait monter sur leur Trône un Seigneur qui n'auroit pas été le plus grand & le plus distingué de la Nation. Cent ans avant cette élection, l'on trouve, en 1286, que JACQUES STUART est fait Grand-Sénéchal d'Ecosse, charge qui donnoit le premier rang après le Roi. Le Pere *Mabillon* en a donné l'acte dans le Supplément de sa Diplomatique. Cette Maison, depuis 150 ans, est tombée dans l'infortune. Elle subsiste dans le Cardinal D'YORCK, & son frere le Prince EDOUARD.

Le Maréchal *de Barwick*, fils naturel de JACQUES II, Roi d'Angleterre, est auteur de la branche de Barwick, connue aujourd'hui sous le nom de *Fitz-James*. Voyez FITZ-JAMES.

STYRUM : C'est le nom d'une branche de la Maison de LIMBOURG, qui est issue de la même que celle des anciens Comtes & Ducs *de Limbourg & de Luxembourg*, qui donna cinq Empereurs à l'Allemagne, & plusieurs Rois à la Hongrie & à la Bohême.

Elle ne subsiste plus que dans la branche de LIMBOURG-STYRUM, qui est une subdivision de celle de *Cleves* ou de *la Marck*; & elle n'est représentée aujourd'hui que par trois garçons & une fille, sçavoir : — 1. CHARLES-AUGUSTE DE LIMBOURG, Prince Evêque de Spire, le dernier de sa branche; — 2. le Prince PHILIPPE-FERDINAND, actuellement régnant, possesseur des Etats de la Maison, non marié; — 3. ERNEST-MARIE DE LIMBOURG, Comte-Chanoine de Cologne. Leur sœur unique est mariée au Prince régnant *de Hohenlo-Waldenbourg*.

Cette Maison forme des prétentions sur plusieurs grandes souverainetés de l'Europe, & porte pour armes : *écartelé, au 1 échiqueté d'or & de gueules, & une bordure d'argent, coupé d'or à une étoile de sable à six rais; au 2 de gueules, à un lion d'argent, couronné, langué & onglé d'or, coupé d'or, à deux demi-lions de gueules, passans l'un au-dessus de l'autre, dont on ne voit que la moitié de derriere du corps; au 3 de gueules, à trois besans d'or, posés 2 & 1, coupé d'azur, à une roue d'or; au 4 de gueules, à trois colonnes d'or, rangées en pal, coupé d'argent, à une croix d'or potencée & cantonnée de quatre croisettes aussi d'or.*

Et sur le tout écartelé au 1 d'or, à deux léopards de gueules, passans l'un au-dessus de l'autre; au 2 de gueules, à trois feuilles d'argent, fichées de trois clouds de la Passion; au 3 de gueules, à un Cavalier d'argent, armé d'un sabre, monté sur un cheval; au 4 de gueules, à une oye d'argent, ayant une couronne d'or passée à son col; & sur le tout de ces quatre derniers quartiers, un écusson d'argent, à un lion passant de...., surmonté d'une rose de...., cet écusson ayant une couronne Comtale, & soutenu d'un quartier de.... à une aigle de....

SUCY (DE) : Famille noble & ancienne d'extraction, originaire de Picardie,

établie aujourd'hui à Valence en Dauphiné, après l'avoir été, depuis environ 150 ans, en l'Isle de France.

I. Jean-François de Sucy, I. du nom, qualifié *Ecuyer*, Seigneur de la Maurie, vivant sur la fin du XIVe siécle, fut Lieutenant de la Compagnie d'Ordonnance de Gramont, de 100 hommes de gens d'armes; & épousa, par contrat du 19 Mai 1501, *Jacqueline Romillé*, fille de *François Romillé*, Chevalier, Seigneur d'Ampe, & de Dame *du Becq*. Il mourut en Angleterre, au service du Roi François I, qui l'avoit envoyé pour négocier avec Henri VIII, Roi d'Angleterre. De son mariage vint:

II. Jean-François de Sucy, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Maurie, qui épousa, par contrat du 23 Janvier 1526, *Marie-Anne du Mesnil*, fille de feu *Jean-Claude du Mesnil*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & d'*Elisabeth de Vorsme*, dont il eut:

III. Pierre de Sucy, Ecuyer, Seigneur de la Maurie, marié, par contrat du 25 Mars 1554, avec *Antoinette de Poulpry*, fille de *Jérôme de Poulpry*, Chevalier, Seigneur de Poulpry & de l'Aulnoy, & de *Marie-Anne Duval*. Ils eurent pour fils:

IV. Henri de Sucy, Ecuyer, Seigneur de la Maurie, Capitaine dans le Régiment de Picardie, appellé *Vieilles Bandes d'Ordonnance*, qui fut tué à la bataille de Coutras en 1587. Il avoit épousé, par contrat du 22 Septembre 1578, *Françoise le Comte*, fille d'*Etienne le Comte*, Ecuyer, & de *Perette Alix*, dont sortit:

V. Jean-Nicolas de Sucy, Ecuyer, Seigneur de la Maurie, & de la Mothe-Bertré, qui épousa, par contrat du 18 Juin 1605, *Marguerite du Teil*, fille de *Jean du Teil*, Sieur dudit lieu, & de *Marguerite Apoil*. De leur mariage ils eurent:

VI. Charles-Nicolas de Sucy, Ecuyer, Seigneur de la Mothe-Bertré, Commissaire-Général & Provincial des Guerres, Camps & Armées de Sa Majesté, place alors considérable & importante. Il épousa, par contrat du 19 Avril 1634, *Marie-Madelene de Roux*, fille d'*Antoine de Roux*, Seigneur de Rimerville, & de *Marie Renouard*, Dame de Morsan, & en eut:

VII. Nicolas de Sucy, Ecuyer, Seigneur de Chambaux & de Morsan, Conseiller du Roi ès Conseils, Commissaire-Général & Provincial des Guerres, Camps & Armées de Sa Majesté, qui servit d'abord, en qualité de Volontaire, dans le Régiment de la Roque, à la tête duquel il reçut, en 1656, un coup de mousquet au travers du corps, au siége devant Valenciennes, à l'attaque des lignes de cette Place par l'armée du Roi, commandée par MM. *de Turenne* & *de la Ferté*, en donnant des preuves de valeur dans un âge peu avancé; & fut ensuite blessé à la main d'un éclat de grenade au siége de Mont-Médy, étant alors Enseigne dans le Régiment de Piémont, suivant les Certificats de M. *de la Roque-Saint-Chamarante*, Maréchal des Camps & Colonel d'un Régiment de Cavalerie, du 25 Août 1657, & du Duc *de la Ferté*, Maréchal de France, du 11 Mars 1666. Il succéda ensuite à Charles-Nicolas de Sucy, son pere, dans la charge de Commissaire-Général & Provincial des Guerres, Camps & Armées de Sa Majesté, y servit avec honneur & distinction, comme il est prouvé par les Certificats des Maréchaux de France Duc *de Duras*, du 30 Janvier 1675, Sire *de Crequy*, du 15 Novembre 1686, & ceux des Sieurs *de Barillon* & *Miromenil*, Intendans, des 7 Juin 1687, & 15 Mars 1688.

Ledit Nicolas de Sucy, Ecuyer, ayant été recherché sur sa noblesse, en 1666, par les Commissaires généraux députés pour la vérification des titres, prouva sa *noblesse d'extraction* devant M. *Colbert*, Intendant & Commissaire départi en la Province de Picardie, qui rendit en sa faveur, le 14 Février 1666, un Jugement contradictoire, dans lequel est établie sa filiation par actes de contrat de mariage, &c. sans lacune, telle qu'elle vient d'être rapportée depuis Jean-Fran-

çois de Sucy, I. du nom, qui vivoit sur la fin du XIVe siécle, jusqu'à lui produisant. Malgré ce Jugement, il fut encore inquiété, en 1668, par les Commis vérificateurs, qui exerçoient encore leur commission dans les Provinces, ce qui l'obligea de se pourvoir au Conseil d'Etat du Roi; & il obtint un Arrêt, donné à Saint-Germain-en-Laye le 8 Juin 1668, duement scellé, par lequel « Sa Majesté a maintenu ledit Nicolas de Sucy, & le maintient dans la qualité d'*Ecuyer*, de même qu'elle a confirmé & confirme ledit Jugement, rendu contradictoirement par ledit Sieur *Colbert*, Commissaire départi en Picardie, sur la légitimité & validité de sa *noblesse*, qu'elle reconnoît *bonne & ancienne*, suivant l'autentiquité de ses titres, dont la confirmation lui est méritée bien loyalement par la nature de ses services & blessures, faisant défenses aux Commis à la recherche des usurpateurs des titres de noblesse & à tous autres, de faire contre lui aucunes poursuites, & de le troubler dans le droit & la jouissance de sa noblesse, lui & sa postérité, née & à naître en légitime mariage, tout ainsi qu'il en doit être usé en cas semblable, à peine de tous dépens, dommages & intérêts, &c. ». A cet Arrêt sont jointes des Lettres d'attache & d'adresse aux Commissaires généraux, qui furent enregistrées le 15 Juin 1668, sur les Conclusions du Procureur-Général du Roi, en la Chambre de la Commission établie pour ces recherches. Pour prévenir encore toute espéce de difficultés pour l'avenir, le Conseil d'Etat du Roi lui expédia, le même mois, des Lettres-Patentes pour la Chambre des Compres de Paris, qui y furent enregistrées le 28 Juillet suivant, dans lesquelles Sa Majesté confirme le Jugement contradictoirement rendu, & l'Arrêt du Conseil. La même Chambre des Comptes, sur la Requête dudit Nicolas de Sucy, rendit, le 15 Septembre 1668, Arrêt d'homologation du Jugement susdit de l'Arrêt du Conseil & Lettres-Patentes, d'après la nouvelle production qu'il fit des piéces justificatives. Enfin M. *d'Hozier*, Garde de l'Armorial général de France, lui expédia un Brevet, le 27 Décembre 1697, pour preuve de l'authenticité de sa noblesse qu'il vérifia, & reconnut bonne & ancienne.

Nicolas de Sucy, Ecuyer, mourut le 26 Avril 1716, étant Commissaire-Ordonnateur au Département des Trois-Evêchés, & avoit épousé, par contrat du 5 Juin 1675, *Marthe-Florimonde de Charpentier*, fille de *Louis de Charpentier*, Seigneur de Jossigny, & de *Charlotte de Billy*. De ce mariage il a eu neuf enfans, sçavoir :

1. Georges de Sucy, Seigneur de Chambaux & de Morsan, né le 30 Mars 1680, qui fut Aide-de-Camp du Maréchal *de Villars*, & Lieutenant-Colonel du Régiment de Champagne, commanda en cette qualité sa Brigade à la bataille de Parme, le 19 Juin 1734, où il fut blessé, en donnant des preuves de sa valeur; reçut un coup de feu dans la poitrine au siége de Guastalla, & est mort, sans postérité, Brigadier des Armées du Roi, le 19 Octobre 1758. Ces faits sont consignés dans l'Histoire du Régiment de Champagne; — 2. Laurent-Victor de Sucy, né le 25 Avril 1682, Capitaine au Régiment de Champagne en 1704, Chevalier de Saint-Louis, tué à l'attaque des lignes de Stolophen en 1707, sans laisser de postérité; — 3. Louis-Adrien-Felix, qui suit; — 4. Philippe-Ignace, né le 15 Janvier 1684, Chevalier de Saint-Louis, qui a été Capitaine de Grenadiers au Régiment de Champagne, a succédé à Louis-Adrien-Felix, son frere, dans la charge de Commissaire des Guerres, & est mort le 28 Décembre 1761, sans postérité; — 5. Simon-François, tige de la seconde branche, rapportée ci-après; — 6. Etienne-Hyacinthe, auteur de la troisieme, mentionnée ensuite; — 7. Jean-Henri de Sucy, né le 17 Novembre 1689, qui a servi au Régiment de Champagne, a eu un bras emporté, en 1712, à l'attaque des retranchemens de Denain; a été fait ensuite Chevalier de Saint-Louis en 1713, & est mort, sans postérité, Capitaine à la suite du Régiment de Bourgogne, Infanterie; — 8. Marthe-Florimonde, née le 18 Août 1677, mariée, le 18 Mars 1697, à *Barthelemi du Cheylas*, Chevalier, Seigneur de Bartase, Baron de Lubertas, d'ancienne Maison de Querci, Capitaine de Grenadiers au Régiment d'Esgrigny, Chevalier de Saint-Louis, tué au siége de Tou-

lon, sans laisser de postérité; — 9. & Marguerite-Geneviéve, née le 3 Août 1693, morte sans postérité.

Les sept fils de Nicolas de Sucy, dont il vient d'être parlé, ont été présentés à Louis XIV, qui leur accorda 2400 livres de pension, à titre de pension de Famille, dont 1000 liv. à Georges, l'aîné, & le surplus à partager entr'eux; & 800 livres ont été reversibles, par égale portion, à Christian-Louis & à Antoine-François, freres, enfans de Simon-François, comme on le verra ci-après.

VIII. Louis-Adrien-Felix de Sucy, Ecuyer, né le 17 Février 1683, commença de servir dans le Régiment de Champagne jusqu'en 1716, succéda ensuite à Nicolas, son pere, dans la charge de Commissaire des Guerres, qu'il a remplie avec distinction jusqu'en 1733, suivant le certificat de M. le Maréchal *du Bourg*, du 8 Juin 1726. Il avoit épousé, en 1710, *Anne-Henriette-Françoise*, Baronne *de Wangen*, Comtesse de Gerolseck-aux-Voges, d'ancienne Maison d'Alsace, qui entre depuis long-tems au Chapitre de Remiremont, & dans tous les Chapitres d'Allemagne, dont un est aujourd'hui Evêque & souverain de Porentru. De ce mariage il a eu huit enfans, dont six décédés en bas-âge. Les deux autres sont: — Marie-Eleonor de Sucy, né le 4 Septembre 1728, qui a eu pour marreine la Reine de France, représentée par la Maréchale *du Bourg*. Il est mort Lieutenant au Régiment de Champagne en 1747; — & Marie-Concorde-Adélaïde, née le 13 Octobre 1715, mariée à *Jean-François de Murard*, Chevalier de Saint-Louis, Commissaire Provincial & Ordonnateur des Guerres au département de Vienne en Dauphiné.

Seconde Branche.

VIII. Simon-François de Sucy, né le 18 Janvier 1685, cinquieme fils de Nicolas, & de *Marthe-Florimonde de Charpentier*, Capitaine au Régiment de Champagne, y servit 40 ans, & fut fait Chevalier de Saint-Louis. Il épousa, par contrat du 16 Juillet 1727, *Anne-Françoise du Chaussy-du-Coudray*, fille de *Jacques-François du Chaussy*, Officier aux Gardes-du-Corps, Chevalier, Seigneur du Coudray & de Bacqueville (d'une ancienne Maison de Normandie, qui remonte à 1300), & de *Marie-Anne Warroquier*. De ce mariage il a eu: — 1. Christian-Louis de Sucy, né le 11 Juin 1728, Capitaine au Régiment de Champagne, Chevalier de Saint-Louis; — 2. Antoine-François, qui suit; — 3. & Marie-Renée-Françoise de Sucy, née le 26 Août 1738, mariée à *Joachim le Cornier*, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Dauphiné, morte, sans enfans, le 4 Janvier 1763.

IX. Antoine-François de Sucy, né le 24 Octobre 1730, appellé *le Chevalier de Sucy*, a servi 16 ans dans le Corps Royal de l'Artillerie, a succédé à Philippe-Ignace de Sucy, son oncle, dans la charge de Commissaire des Guerres, le 22 Février 1762, qu'il exerce au Département de Valence, dont il est le cinquieme titulaire; & a été fait Chevalier de Saint-Louis le 4 Mars 1773. Il a épousé, le 28 Août 1763, *Marie-Gasparde-Simonne Levet-de-Malaval*, fille de *Gaspard Levet*, Ecuyer, Seigneur de Malaval. Elle est petite-niéce de *Gabriel Cortois-de-Quincey*, Evêque du Belley, & cousine de *Pierre-Marie-Madelene Cortois-de-Balore*, Evêque d'Alais, un des fils de M. *de Cortois*, Conseiller au Parlement de Dijon, qui a aussi un fils Conseiller au même Parlement; un autre Lieutenant-Colonel du Régiment de Dragons; & un quatrieme, Grand-Vicaire de l'Evêché de Langres. Cette Famille *de Cortois*, connue en Bourgogne, est très-ancienne dans la Robe. Un de ses auteurs a commandé en chef, sous les ordres de M. le Connétable *de Lesdiguieres*, l'Artillerie du siége du Poussin en Vivarais, où il s'acquit autant de gloire que de réputation par la Prise de cette Place. De ce mariage il lui reste pour enfans: — 1. Simon-Antoine-François de Sucy, né le 19 Juin 1764; — 2. Marie-Adélaïde, née le 29 Novembre 1765; — 3. Gabrielle-Françoise, née le 1 Juillet 1771; — 4. & Hyacinthe-Eulalie, née le 4 Janvier 1773.

Troisieme Branche.

VIII. Etienne-Hyacinthe de Sucy, Ecuyer, né le 8 Décembre 1688, sixieme fils de Nicolas, & de *Marthe-Florimonde de Charpentier*, commença de servir dans le Régiment de Champagne, fut ensuite Capitaine de Cavalerie au Régiment de Bourbon; & est mort le 26 Novembre 1763. Il avoit épousé, en 1724, Demoiselle *N... Esmangard*, dont il a laissé:

IX. Claude-Etienne de Sucy, Ecuyer, qui a servi plusieurs années dans le Bataillon de Milice de Senlis, a été Garde-du-Corps dans la Compagnie de Noailles, ensuite Garde de la Manche. Il est marié, & a pour fils — Etienne de Sucy, Ecuyer, qui est Lieutenant dans le Corps Royal d'Artillerie.

Les principales alliances de la Famille de Sucy sont avec les Maisons de *Dauger*, *Boisluger*, *Savigny*, *Lancry* & *Ceberet*, qui toutes ont fourni des Officiers généraux.

Les armes: *d'azur, à trois barres d'or, accompagnées de huit bezans d'or, posés* 1, 3, 3 & 1. Supports, *deux lions;* la couronne surmontée *d'un casque.* Généalogie dressée sur copies, légalisées du Jugement de M. *Colbert*, de l'Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, Lettres-Patentes enregistrées en la Chambre des Comptes, Arrêt d'homologation, &c. & signées par quatre Gentilshommes du Dauphiné, & par le Syndic de la Noblesse de cette Province.

SUEDE (la): Royaume anciennement composé de deux parties, qui tantôt avoient chacune leur Roi particulier, tantôt étoient réunies sous un même Souverain.

Outre ces deux Provinces, dont la premiere se nomme la *Gothie* ou *Gothland*, Patrie des Goths, l'autre la *Suede*, proprement dite, il comprend aujourd'hui la Scanie, la Vothnie, la Finlande, la Laponie Suédoise, l'Isle de Rugen, avec un grand nombre d'autres Isles, & la Poméranie.

La Suede reçut les premiers rayons de la foi en même-tems que le Dannemarck, & par le ministere des mêmes Prédicateurs, *Saint Anschaire* & le Moine *Vitmar*. On fonda pour le premier, en 830, l'Archevêché d'Hambourg. *Gaubert*, parent d'*Ebbon*, Archevêque déposé de Reims, vint ensuite sur les traces de ces Missionnaires en Suede: il y fit quelques progrès; mais il en fut de la Suede comme du Dannemarck. Le Christianisme n'y fut bien établi qu'au Xe siécle.

Les Historiens Suédois le disputent avec ceux du Dannemarck, sur l'antiquité de leur Monarchie. On ne peut disconvenir qu'elles ne soient l'une & l'autre très-anciennes, sans les faire néanmoins remonter aussi haut que ces Ecrivains le prétendent; mais pour avoir une Chronologie exacte & suivie des Rois de Suede, il faut descendre, avec l'Abbé *de Vertot*, jusqu'au XIIe siécle, & commencer par Eric IX, élu par les Suédois, en 1141, pour leur Roi, assassiné le 18 Mai 1160, & honoré comme Martyr. Voyez-en la suite dans l'*Art de vérifier les Dates, p. 505, colonne 2.* Nous nous bornerons à dire ici que la couronne de Suede a été possédée par les Rois de Dannemack depuis Marguerite, l'Héroïne du Nord, Reine de Dannemarck & de Norwege, qui la devint de la Suede en 1388. La dureté des Rois, ses successeurs, engagea les Suédois à recouvrer leur liberté; ce qui se fit, en 1521, par Gustave-Eric-Son, c'est-à-dire, fils d'Eric ou de Henri, qui étoit de la race des anciens Rois. Sa postérité y a régné jusqu'en 1654, que Christine, fille du *Grand* Gustave, abdiqua la Couronne. Après cette Princesse vint Charles-Gustave, de la Maison Palatine, dont la branche aînée des mâles a fini, en 1718, dans la personne de Charles XII.

Adolphe-Frédéric de Holstein-Eutin, Evêque de Lubeck, né le 14 Mars 1710, a été élu, le 3 Juillet 1743, pour succéder au Trône de Suede, proclamé le 6 Avril 1751, & couronné le 7 Décembre suivant. Ce Prince, après

avoir honoré & encouragé les talens, protégé & animé le commerce, & veillé à l'observation de la Justice, dont il a beaucoup abrégé la procédure, est mort le 12 Février 1771. Il avoit épousé, le 18 Août 1744, LOUISE-ULRIQUE, sœur du Roi de Prusse régnant, dont:

1. GUSTAVE III. D'HOLSTEIN-EUTIN, né le 24 Janvier 1746, Roi de Suede le 12 Février 1771, marié, au mois d'Octobre 1766, à SOPHIE-MADELENE DE DANNEMARCK, née le 3 Juillet 1746, sœur du Roi de Dannemarck régnant.

2. CHARLES, Prince de Suede, Duc de Sudermanie, frere du Roi, né le 7 Octobre 1748, marié, le 7 Juillet 1774, à *Edwige-Elisabeth-Charlotte de Holstein-Eutin*, fille de l'Evêque de Lubeck, née le 22 Mars 1759;

3. FRÉDERIC-ADOLPHE, Prince de Suede, Duc d'Ostrogothie, autre frere du Roi, né le 17 Juillet 1750;

4. & SOPHIE-ALBERTINE, Princesse de Suede, sœur du Roi, née le 8 Octobre 1753, Coadjutrice de l'Abbaye de Quedlinbourg en 1767.

SUEUR (LE): Famille très-ancienne en Normandie, qui s'est dans tous les tems, comme aujourd'hui, concilié l'estime générale de tous les Nobles & gens de distinction de son canton. Elle ne s'est alliée qu'à des Maisons nobles.

I. JACQUES LE SUEUR obtint de JEAN *le Bon*, Roi de France, des Lettres d'annoblissement le 12 Mai 1360, enregistrées en la Chambre des Comptes de Paris le 30 Octobre audit an, lesquelles font remonter la distinction de cette Famille à des tems plus reculés, car elles portent que ledit JACQUES LE SUEUR étoit Bailli & Capitaine de Rouen. Les fonctions de Bailli mettoient alors celui à qui elles étoient confiées, à la tête de la Noblesse de son Canton, & lui donnoient le droit de la convoquer pour le service de l'Etat & en même-tems du Souverain. JACQUES LE SUEUR, Bailli de Rouen, étoit donc, dès ce tems, considéré comme *noble*, puisque les Lettres mêmes d'annoblissement en font la mention la plus expresse, & elles ne lui furent vraisemblablement accordées, que pour ôter à quelques annoblis par Chartes, jusqu'au moindre prétexte de se plaindre d'être commandés par une personne qui n'en rapportoit pas. Ces Lettres portent même qu'elles ont été accordées sans finance, ce qui prouve que les services de JACQUES LE SUEUR & ceux de ses ayeux, lui avoient mérité cette faveur & distinction sur l'esprit & dans la justice suprême du Roi JEAN, en 1360; & qu'il étoit véritablement *noble de sang & d'extraction*. Il eut pour enfans: — 1. JEAN LE SUEUR, Ecuyer, qui n'eut qu'une fille, nommée — CATHERINE LE SUEUR, mariée à *Jean Lambert*, Ecuyer, d'une Famille noble de l'Election de Bayeux; — 2. & COLIN, qui suit.

II. COLIN LE SUEUR, Ecuyer, acquit, conjointement avec son frere, par acte passé devant le Tabellion de la Vicomté de Caen, le 6 Mars 1379, de *Guillaume de Bion*, Ecuyer, le Fief, Terre & Seigneurie de la Fresnaye, assis à Robert-Mesnil, Hameau de Cyntheaux, relevant du Roi pour un quart de fief de *Haubert*. Il eut pour fils:

III. RAOUL LE SUEUR, Ecuyer, Seigneur de la Fresnaye, qui obtint du Roi, le 6 Juin 1479, des Lettres, enthérinées aux Assises de Saint-Sylvin, par lesquelles Sa Majesté lui permet de jouir & user de son droit de Plaids, selon la forme & teneur qu'en jouissoit COLIN, son pere. Ledit RAOUL épousa Demoiselle *Jeanne du Vivier*, & en eut: — 1. GUILLAUME, qui suit; — 2. JEAN, auteur de la branche de Gomesnil, rapportée ci-après; — 3. & autre JEAN, Ecclésiastique.

IV. GUILLAUME LE SUEUR, Ecuyer, Seigneur de la Fresnaye & de Robert-Mesnil, épousa *Madelene de Villy*, dont:

V. GUILLAUME LE SUEUR, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Fresnaye & de Robert-Mesnil, marié, par contrat du 22 Avril 1499, passé au Tabel-

lionage de Saint-Sylvin, à Demoiselle *Jeanne Yvelin-de-la-Neuville*, de laquelle sortit :

VI. Michel le Sueur, Ecuyer, Seigneur de la Fresnaye & de Robert-Mesnil, qui obtint, contre les habitans de Cyntheaux qui l'avoient imposé à la Taille, un Arrêt en la Cour des Aides, le 17 Décembre 1533, par lequel il fut ordonné qu'il seroit distrait & mis hors du Rolle des tailles de Cyntheaux, comme ayant duement & suffisamment justifié être *noble*, & comme tel tenant propriétairement le fief de Robert-Mesnil. Lesdits habitans, le Procureur-Général joint, ayant demandé & obtenu des Lettres de proposition d'erreur contre le susdit Arrêt, il en fut rendu un second le 29 Mai 1549, qui confirma celui de 1533. Michel le Sueur rendit aveu, au Roi, de son fief de Robert-Mesnil, le 6 Novembre 1551, & avoit épousé Demoiselle *Barbe d'Aumesnil*. Il en eut :

VII. Guillaume le Sueur, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Fresnaye & de Robert-Mesnil, marié, par contrat du 2 Janvier 1556, avec Demoiselle *Madelene de la Fresnée-de-Saint-Agnan*. Leurs enfans furent : — Christophe, qui suit ; — & Georges, tige de la branche des Seigneurs des Fresnes, la seule subsistante, rapportée ci-après.

VIII. Christophe le Sueur, Ecuyer, Seigneur de Robert-Mesnil, épousa Demoiselle *Anne de Gosselin*, & en eut :

IX. Gilles le Sueur, Ecuyer, Seigneur de Robert-Mesnil & de Saint-Pierre, qui servit le Roi, comme il appert d'un certificat de M. le Duc *de Longueville*, du 24 Septembre 1635, portant permission d'aller à Nancy ou ailleurs, pour cause de maladie. Il obtint un autre certificat, le 12 Novembre 1636, de M. *du Perrier-d'Amfreville*, Commandant une Brigade de Gentilshommes de la Noblesse de Normandie, en l'armée du Duc *de Longueville*, portant que, comme l'un desdits Gentilshommes faisant la fonction de Maréchal des Logis, il peut se retirer à Troyes ou ailleurs pour se faire médicamenter. Les Commissaires du Roi députés lui accorderent, & à Georges le Sueur, son cousin-germain, le 10 Décembre 1640, main-levée de la saisie de leurs fiefs de la Fresnaye & de Tousart, comme *nobles de race*. Pareille main-levée de la saisie desdits fiefs leur fut accordée, le 24 Mars 1642, par M. *le Roy-de-la-Potterie*, Commissaire départi, & elle fut signifiée le lendemain. Gilles le Sueur avoit épousé, en 1628, Demoiselle *Jeanne le Mercier*, de laquelle vint :

X. Charles le Sueur, Ecuyer, Seigneur de Robert-Mesnil, marié à Demoiselle *Anne Aupoix*, dont : — 1, 2, 3 & 4. Adrien, Gilles, Laurent & Pierre, morts sans postérité ; — 5 & 6. Jeanne & Marie. Ainsi s'est éteinte cette branche.

Branche des Seigneurs des Fresnes.

VIII. Georges le Sueur, Ecuyer, Sieur de Neuville, fils puîné de Guillaume, III. du nom, & de *Madelene de la Fresnée-de-Saint-Agnan*, épousa, par contrat du 12 Novembre 1589, Demoiselle *Marguerite le Verrier*, fille & héritiere de feu noble homme *Thomas le Verrier*, Sieur des Yveteaux en Crasmesnil, & de défunte *Roberte de Sainte-Marie*. Elle étoit petite-fille & aussi seule héritiere de feu noble homme *Charles de Sainte-Marie*, Sieur de Sainte-Honorine, & de défunte *Jacqueline Branche*, ses ayeul & ayeule maternels. Ladite *Marguerite le Verrier* eut de son mariage : — Georges, qui suit ; — & Pierre, Ecuyer, Prêtre, Curé de Cyntheaux.

IX. Georges le Sueur, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Fresnaye & de Boullemer, obtint du Roi Henri IV, le 25 Décembre 1597, un Certificat, portant, que comme il est de sa Cornette, le servant en cette année, son pere demeure exempt de la contribution au ban & arriere-ban, dont il pourroit être tenu pour raison de ses fiefs. Il obtint aussi, comme il a été dit, deux main-levées de la saisie de ses Fiefs, avec Gilles le Sueur, son cousin-

germain, les 10 Décembre 1640, & 24 Mars 1642. Il avoit épousé, par contrat du 8 Août 1630, Demoiselle *Catherine le Sens-de-Beuseval*, fille de *Pierre le Sens*, Ecuyer, Sieur de Beuseval, & de noble Dame *Marguerite de la Pallu*. Ce mariage lui a donné une alliance avec la Maison de *Gislain*, dont étoit *Adrien de Gislain*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Duc *de Longueville*, & Seigneur de Barneville, Aussy, Coquainvilliers, Boisfron, Hermanville, Saint-Clair en partie, &c. & aussi avec la Maison de *Croixmare*. GEORGES LE SUEUR eut de son mariage :

X. ADRIEN LE SUEUR, Ecuyer, Seigneur de la Fresnaye, de Boullemer, &, par sa femme, Seigneur des Fresnes & Patron de Campigny, qui obtint de M. *de Chamillart*, Commissaire départi à Caen, un certificat de confirmation de noblesse, le 3 Février 1668, dans lequel sont énoncées les armes de sa Famille, telles qu'elle les porte. Il épousa, par contrat sous seing-privé, du 9 Mars 1663, reconnu le 24 Février 1664, Demoiselle *Marie Hellyes*, Dame des Fresnes & Patrone de Campigny, fille unique de *Pierre Hellyes*, Ecuyer, Sieur de la Noë, & de feu noble Dame *Barbe de Baudre*, Dame des Fresnes & Patrone de Campigny, seule héritiere d'*Elie de Baudre*, Ecuyer, Seigneur des Fresnes, & de *Catherine du Fayel*. Leurs enfans furent : — 1. EUSTACHE, qui suit ; — 2. JACQUES, Ecuyer, Curé de Cormelles ; — 3. & MADELENE, mariée à *Philippe-Antoine le Breton*, Ecuyer, Sieur de Cambes, dont une fille, mariée, comme on le verra ci-après.

XI. EUSTACHE LE SUEUR, Ecuyer, Seigneur des Fresnes & Patron de Campigny, épousa, par contrat sous seing-privé, du 1 Mai 1710 (déposé devant *Duhamel de Vailly*, Notaire Royal à Bayeux, le 16 Mars 1769), Demoiselle *Marie-Madelene du Gripel*, fille & unique héritiere de *Jean du Gripel*, Ecuyer, Sieur de Beauvais, & de *Madelene Auller*. Cette Famille noble *du Gripel* est du nombre de celles dont les ancêtres défendirent le Mont-Saint-Michel, & où les armes sont gravées dans un grand tableau, avec celles des autres Chevaliers, également défenseurs de cette place, dont l'Histoire fait mention. Ils ont eu de leur mariage : — 1. JACQUES, qui suit ; — 2. EUSTACHE-PHILIPPE-ALEXANDRE, Ecuyer, Docteur de Sorbonne, Grand-Chantre & Chanoine de Bayeux, Syndic du Clergé, Prieur de Pierre-Solain, & Grand-Vicaire de l'Evêque de Lisieux ; — 3. JEAN-FRANÇOIS, dit *le Chevalier des Fresnes*, ancien Capitaine-Commandant au Régiment de Cambresis & Chevalier de Saint-Louis, pensionné du Roi ; — 4. & MARIE-MADELENE, mariée, par contrat du 1 Octobre 1737, à *Jean-Antoine le Breton*, Ecuyer, Sieur de Cambes, son cousin, fils de MADELENE LE SUEUR, & de *Philippe-Antoine le Breton*, Ecuyer, mentionnés ci-dessus, dont est issue — *Marie-Anne-Madelene le Breton-de-Cambes*, mariée, le 9 Octobre 1764, à *François-Bonaventure-Corentin de Mauconvenant*, Chevalier, Seigneur & Patron de Sainte-Suzanne, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, dont un fils.

XII. JACQUES LE SUEUR, Ecuyer, Seigneur des Fresnes, la Conseillere, Saint-Vigor-d'Agy & Patron de Campigny, a épousé, par contrat sous seing-privé, du 14 Février 1748 (déposé devant *Duhamel de Vailly*, Notaire Royal à Bayeux, le 7 Mars 1769), Demoiselle *Françoise-Catherine de Marguerie-de-Saint-Cosme*, fille & héritiere, pour moitié, de feu *René de Marguerie*, Chevalier, Seigneur de Saint-Cosme, & de noble Dame *Marie-Thérese-Catherine le Roux-de-Langrie* ; & sœur puînée de *Marie-Charlotte-Félicité de Marguerie*, épouse de *Charles-Léon-Gabriel de Briqueville*, Chevalier, Seigneur & Patron d'Esquay, &c. De ce mariage sont issus : — JEAN-FRANÇOIS, qui suit ; — & JEAN-CHARLES-MATHIEU, Ecuyer, né le 21 Septembre 1763.

XIII. JEAN-FRANÇOIS LE SUEUR-DES-FRESNES, Ecuyer, né à Gueron, près Bayeux, le 18 Août 1750, entré au service, dans le Régiment d'Artois, au commencement de Mai 1768, a été fait Sous-Lieutenant à la suite dudit Régiment le 12 Novembre 1770, & est Sous-Lieutenant en pied depuis le 1 Juin 1772.

Branche

Branche de Gomesnil.

IV. JEAN LE SUEUR, Ecuyer, Sieur de Gomesnil, second fils de RAOUL, Seigneur de la Fresnaye, & de *Jeanne du Vivier*, épousa Demoiselle *Gervaise Ernault*, dont :

V. GUILLAUME LE SUEUR, Ecuyer, Sieur de Gomesnil, qui fut pere de

VI. JULIEN LE SUEUR, Ecuyer, Sieur de Gomesnil, marié, en 1543, à Demoiselle *Yolande de Mansel*, de laquelle il eut :

VII. PIERRE LE SUEUR, Ecuyer, Sieur de Gomesnil, qui épousa, en 1586, Demoiselle *Michelle de Clacy*, dont : — JEAN, qui suit ; — & PIERRE, Ecuyer, Sieur de la Garende, marié, en 1624, à Demoiselle *Anne de Baudouin.*

VIII. JEAN LE SUEUR, II. du nom, Ecuyer, Sieur de la Croix & de Gomesnil, épousa, le 20 Juin 1614, Demoiselle *Emine Pougot*, & en eut :

IX. LOUIS LE SUEUR, Ecuyer, Sieur de Gomesnil, marié, en 1654, à Demoiselle *Anne le Roux*, dont :

X. JOSEPH LE SUEUR, Ecuyer, Sieur de Gomesnil, qui épousa Demoiselle *Anne-Françoise de Liout-de-Saint-Blaise*, & est mort le 30 Novembre 1749, sans laisser d'enfans. En lui s'est éteinte cette branche qui s'étoit établie au pays de Caux.

Les armes de cette Famille sont : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux croissans de même, & en pointe d'une rose aussi d'argent.*

SUFFREN : Ancienne Maison de la République de Lucques.

HUGON DE SUFFREN vint s'établir en Provence dans le XIVe siécle, lors des troubles de cette République. Cette Maison a formé trois branches, qui subsistent, dont une possede, depuis plus de 300 ans, la Terre d'Aube, appellée *Richebois* depuis 40 ans. Il y en a une établie dans le pays étranger, & les deux autres en Provence. Elles ont pour auteur commun :

ANTOINE DE SUFFREN, Chevalier, Seigneur d'Aube & de Monléges, marié, en 1571, à *Louise de Châteauneuf*, fille de *Laurent de Châteauneuf*, Chevalier, & de *Blanche de Simiane.*

LAURENT DE SUFFREN (fils de JOSEPH, & de *Marguerite d'Etienne-de-Montplaisir*), marié, en 1748, à *Marguerite de Regis-Fuveau*, fille de *Louis*, Chevalier, & de *Louise Jujardy*, a pour enfans : — 1. PALAMEDE DE SUFFREN, Officier de Marine ; — 2. LOUIS, admis pour être Comte du noble Chapitre de Saint-Victor-lès-Marseille ; — 3. EMMANUEL, encore jeune, aspirant pour être Garde de la Marine ; — 4. FÉLICITÉ-PERPÉTUE, mariée, le 27 Mars 1776, à *Charles-François de Rians* ; — 5 & 6. APPOLLONIE & COLOMBE, non encore mariées.

De l'autre branche étoit JEAN-BATISTE DE SUFFREN, Marquis de Saint-Tropez & de Saint-Cannat, Baron de la Molle, Seigneur de Richebois, qui épousa *Geneviéve de Castellane*, fille du Marquis *de Castellane-Saint-Jeurs*, Seigneur du Golphe de Grimaud, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de Dame *Marguerite de Forbin-Janson*, dont il a eu : — 1. PAUL, qui suit ; — 2 & 3. LOUIS & FRANÇOIS, Chevaliers de Malte, Capitaines dans Royal-Comtois, tués l'un & l'autre au siége de Douay ; — 4. & MADELENE DE SUFFREN, mariée à *Jean-Batiste*, Marquis *de Castellane-Esparon.*

PAUL DE SUFFREN, premier Procureur du pays de Provence en 1725, & Procureur joint de la Noblesse en 1749, a épousé, le 3 Septembre 1711, *Hiéronime de Bruny*, fille de *Jean-Batiste de Bruny*, Seigneur de Chateaubrun, & de Dame *Elisabeth de Chataignier.* Leurs enfans sont : — 1. JOSEPH-JEAN-BATISTE, qui suit ; — 2. LOUIS-JÉRÔME, Evêque de Sisteron ; — 3. PIERRE, Commandeur de Saint-Christol, Capitaine des Vaisseaux du Roi ; — 4. PAUL, Chevalier de Malte, Capitaine des Vaisseaux de la Religion ; — 5 & 6. deux filles, mariées ; l'une, à *N... d'Arnaud*, Baron de Vitrole ; & la seconde, au Marquis *de Pierrevert.*

JOSEPH-JEAN-BATISTE DE SUFFREN, Marquis de Saint-Tropez, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, a épouſé, le 21 Février 1744, *Louis-Pulcherie-Gabrielle de Goesbriant*, fille du Comte *de Goesbriant*, Maréchal-de-Camp, Gouverneur du Château du Taureau, & de *Marie-Roſalie de Châtillon*, dont : — 1. PIERRE-MARIE DE SUFFREN, Comte de Saint-Tropez, Gouverneur de la Ville & Citadelle de Saint-Tropez, Capitaine dans le Régiment Royal-Lorraine ; — 2. LOUIS-VICTOR, Chevalier de Malte, Officier du Régiment Royal-Cravate ; — 3. OLIMPE-EMILIE, mariée à *Louis-Charles de la Baume*, Comte de Suze.

Les armes : *d'azur, au ſautoir d'argent, cantonné de quatre muffles de léopards d'or.*



DICTIONNAIRE
DE
LA NOBLESSE.

TABOUREAU : Famille établie à Paris, dont il est parlé dans le *Mercure de France du mois de Juin 1746, p. 211.*

Louis Taboureau, Seigneur des Réaux, d'Orval & de Lony, Ecuyer, Conseiller-Secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France & de ses Finances, en 1712, mort à Paris le 30 Mai 1746, âgé de 83 ans, avoit épousé *Philippe Masse*, de laquelle il a laissé : — 1. Louis-Mathurin, qui suit ; — 2. Jacques-Mathurin, Seigneur d'Orval, Trésorier-Général des Bâtimens du Roi, mort le 31 Décembre 1753. Il avoit épousé, en Février 1733, *Catherine-Cécile Pean-de-Mosnac* ; — 3. & Philippe Taboureau, femme de *Gabriel Tachereau*, Seigneur de Baudry & de Linieres, mort Conseiller d'Etat ordinaire & Intendant des Finances. Elle est décédée le 27 Mai 1763, dans sa 75e année.

Louis-Mathurin Taboureau, Seigneur des Réaux, Grand-Maître des Eaux & Forêts au département du Lyonnois, a épousé, en 1717, *Catherine-Geneviéve Bazin*, dont est issu :

Louis-Gabriel Taboureau-des-Réaux, né le 20 Octobre 1718, Conseiller au Parlement de Paris en la quatrieme Chambre des Enquêtes, le 24 Mai 1740, Maître des Requêtes en 1757 ; Président au Grand-Conseil le 2 Janvier 1758, Intendant de Valenciennes en 1764, nommé Conseiller d'Etat & ordinaire au Conseil Royal, Contrôleur-Général des Finances en Octobre 1776, dont il a donné sa démission le 2 Juillet 1777.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois tambours de même, au chef d'argent, chargé d'un lion courant de sable* ; & suivant du Buisson : *d'azur, au chevron, accompagné en chef de trois étoiles mal ordonnées, & en pointe d'un croissant, le tout d'or.*

TACHEREAU-DE-BAUDRY, en Touraine. Famille noble, dont étoit

Gabriel Tachereau, Seigneur de Baudry & de Linieres en Touraine, ancien Maître des Requêtes, & Lieutenant-Général de Police de la ville de Paris, mort Conseiller d'Etat ordinaire, le 22 Avril 1755. Il étoit neveu de Bertrand-

Claude Tachereau, dit le P. *de Linieres*, de la Compagnie de Jesus, mort Confesseur du Roi, le 31 Mai 1746, dans la 89e année de son âge. Ce dernier étoit fils de Gabriel Tachereau, Seigneur de Linieres & de Baudry, Grand-Maître des Eaux & Forêts de France, au département d'Anjou & du Maine, & de *Madelene Cottereau*. Pour Gabriel Tachereau, Seigneur de Baudry, mort Conseiller d'Etat, il avoit épousé *Philippe Taboureau*, fille de *Louis*, Seigneur des Réaux, Orval, &c. & de *Philippe Masse*. Elle est morte le 27 Mai 1763, dans sa 75e année, laissant trois filles. La premiere, mariée à *Charles-Nicolas Malon*, Marquis de Bercy, Président au Grand-Conseil; la seconde, Marie-Philippe Tachereau-de-Baudry, mariée, le 23 Janvier 1747, à *André Potier*, Marquis de Novion, Président à Mortier au Parlement de Paris depuis le 28 Mai 1732. Il étoit veuf, depuis le 26 Février 1741, d'*Anne-Remiette-Sophie Langlois-de-la-Fortelle*, qu'il avoit épousée le 3 Décembre 1739. Il est mort en 1769, & a laissé de son second mariage deux filles, qui sont Mesdames la Marquise *de Galard*, & la Présidente *de Nicolaï*. Et la troisieme, N.... Tachereau-de-Baudry, a épousé, le 17 Novembre 1755, *Marie-Jacques*, Marquis *de Bréhant*, Brigadier le 10 Mai 1748, Colonel de Picardie en 1749, Maréchal-de-Camp le 20 Février 1761. Il étoit veuf de *Marie-Anne-Angélique Delpech*, morte le 19 Avril 1750, âgée de 26 ans.

Les armes: *de gueules, à sept macles d'or, 3, 3 & 1.*

TAFFIN, en Artois: Une Sentence rendue en l'Election d'Arras le 7 Septembre 1658, en faveur de Nicolas Taffin, I. du nom, Ecuyer, Seigneur du Hocquet, &c. lui continue les honneurs, libertés, franchises, droits & prérogatives attribués aux *Nobles de race & d'extraction*.

Il est dit dans cette Sentence que c'est une Famille noble de toute ancienneté, qui tire son origine des Etats de Venise, qu'elle a essuyé trois incendies, où elle a perdu grande partie de ses titres, le premier en 1552, à Gravelines, du vivant de Pierre Taffin, II. du nom, Ecuyer, & les deux autres de Pierre Taffin, III. du nom, Ecuyer, Seigneur du Hocquet, l'un au pont Rouart en 1581, & l'autre au Fort de Linques, où commandoit ledit Pierre en 1582, suivant les certificats exhibés aux preuves de noblesse par le susdit Nicolas, ce qui fait que cette Famille ne peut remonter sa filiation qu'à Denis, qui suit.

Denis Taffin, Ecuyer, Mestre-de-Camp au service de l'Empereur Maximilien, fut employé, en diverses expéditions, pendant le siege de Térouanne, en 1513. Il eut deux fils: — Herman, qui suit; — & Pierre, auteur de la branche établie en Artois.

Herman Taffin, Ecuyer, laissa de sa femme, dont le nom est ignoré:

Denis Taffin, II. du nom, Ecuyer, marié à *Catherine Allegambe*, d'une Famille noble de Tournay, de laquelle il eut:

Herman Taffin, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Toursay, Receveur & Agent de la Reine-mere, dont il épousa une des Demoiselles d'honneur. Il en eut trois enfans, sçavoir: — 1. N... Taffin, Intendant de la Maison du Prince *Henri de Nassau*; — 2. Philippe Taffin, Ecuyer, Seigneur de la Grange; — 3. & une fille, mariée à un Gentilhomme, demeurant à 18 lieues par de-là Paris.

Cette branche subsistoit, en 1609, en France, suivant la Lettre écrite par ledit Philippe Taffin, à Nicolas, I. du nom, Ecuyer, Seigneur du Hocquet. Le dernier de cette branche aînée mourut, sans hoirs, au commencement de la guerre derniere, Lieutenant-Feldt-Maréchal au service de l'Impératrice-Reine de Hongrie.

Branche établie en Artois.

Pierre Taffin, Ecuyer, fils puîné de Denis, I. du nom, & frere cadet d'Herman, eut pour fils:

Gilles Taffin, Ecuyer, qui épousa Demoiselle *Catherine de Gravelingue*, dont sortit:

PIERRE TAFFIN, II. du nom, qui eut le malheur de perdre ses titres & papiers à l'incendie arrivé à Gravelines en 1552. De Damoiselle *Jehenne de Doyen*, son épouse, dont les armes se voyent au msauolée de VALENTIN TAFFIN aux Dominicains de Saint-Omer, il eut :

PIERRE TAFFIN, III. du nom, Ecuyer, Seigneur du Hocquet, né en 1547, qui servit son Prince en qualité de Gentilhomme, tant à Gravelines, au camp de Mastricht, qu'en la guerre de Frise, & les années suivantes au Régiment de Mondragon. Il fit, avec plusieurs autres Gentilshommes, en 1570, le voyage d'Espagne, au convoi d'ANNE D'AUTRICHE, Reine d'Espagne, sous les ordres du Capitaine *Jehan d'Arrieta*, &, à son retour, se mit sous la charge du Sieur *de la Motte*, Gouverneur de Gravelines, près duquel il se signala tellement, qu'il plût à PHILIPPE II, Roi d'Espagne, l'honorer de ses Lettres de Madrid, en date du 16 Juin 1579, dans lesquelles Sa Majesté agrée les bons & fideles services qu'il lui a rendus, & le traite de Gentilhomme. Il fut convoqué, avec les Gentilshommes du pays, pour servir la campagne de 1598, comme il se voit par sa Lettre d'invitation du 11 Septembre 1597; mourut à Saint-Omer, paroisse du Saint-Sépulcre, le 19 Février 1627, âgé de 80 ans, & fut inhumé en l'Eglise des Pénitentes Capucines de ladite Ville, dont sa fille étoit fondatrice, lieu qu'il avoit choisi pour sa sépulture. Il avoit épousé 1°. Demoiselle *Marguerite Pepin*, fille de *Gilles*, Ecuyer, Seigneur du Bardoul, & de Dame *Claire Lambrecht*; & 2°. Demoiselle *Antoinette de Willem*, fille de *Gui*, Ecuyer, Sieur de Machove. Du premier lit vinrent : — 1. VALENTIN, qui suit; — 2. ADRIEN, Ecuyer, Capitaine au service des Archiducs, dans le Régiment de la Motterie, devenu Catrix & ensuite Châlon. Il servit avec distinction tant au siége d'Ostende en 1601, où il monta & gagna des premiers le rempart, & en plusieurs autres rencontres, suivant les certificats à lui donnés; acheta pour lui & ses descendans, le droit de sépulture aux Jacobines de Bruges; & mourut le 20 Août 1616, à Bruges, où il est enterré. Il avoit épousé Damoiselle *Adrienne Scodt*, d'une noble & ancienne Famille, dont il ne laissa point d'enfans; — 3. GILLES, Ecuyer, né en 1589, mort en 1606 à Bruges, des blessures qu'il avoit reçues en certaine rencontre de l'ennemi, entre Midelbourg & l'Ecluse, étant Gentilhomme appointé au service des Archiducs, & enterré en l'Eglise des Carmes de Bruges; — 4. FRANÇOISE, née à Saint-Omer le 4 Janvier 1581, mariée, en 1597, à *Alexandre Maës*, Ecuyer, Conseiller-Pensionnaire des Ville & Châtellenie de Bourbourg. Etant restée veuve avec deux filles, elle fonda audit Bourbourg l'Ordre des Pénitentes, dites vulgairement *Capucines*, & de-là vint fonder celui de Saint-Omer, où elle mourut en odeur de sainteté, le 29 Décembre 1642. Voyez sa Vie par le Pere *Mathias Saint-Omer*, Capucin, imprimée avec Approbation & Privilége, chez *Joachim Carlier*, Imprimeur-Juré au nom de Jesus, *in*-4°. à Saint-Omer, en 1666; — 5. MARIE, morte Religieuse aux Jacobines de Bruges. Du second lit sortit : — 6. ALEXANDRE TAFFIN, né à Saint-Omer, paroisse du Saint-Sépulcre, le 1 Décembre 1609, Licentié en Théologie, Prêtre & Aumônier de S. A. le Prince *François de Lorraine*.

VALENTIN TAFFIN, Ecuyer, Seigneur du Hocquet, né en 1572, Licentié ès-Loix, par Lettres du 8 Juin 1594, nommé Conseiller du Roi d'Espagne, & son Procureur au quartier de Saint-Omer, le dernier Juin 1622, mourut en cette Ville le 13 Novembre 1638, & fut enterré aux Dominicains de Saint-Omer, en la Chapelle de Saint-Pierre, Martyr, où l'on voit son mausolée, lieu qu'il avoit élu pour sa sépulture, & où tous ses descendans se sont fait inhumer depuis. Il fonda dans ladite Eglise deux *Obits* annuels, un la veille de Saint-Yves, & l'autre qui se célebre le jour de Saint-Valentin. Il avoit épousé, 1°. en l'Eglise Saint-Barthelemi de Bethune, le 25 Décembre 1596, Demoiselle *Antoinette Binart*, native de Cologne sur le Rhin; & 2°. *Susanne de Willebien*, veuve du Sieur *Dubois*, Ecuyer. Du premier lit il eut : — 1. NICOLAS, qui suit; — 2. ANTOINETTE, née à Saint-Omer en 1601, mariée à *Jacques Dubois*, Ecuyer, Seigneur de Windal; & du second lit, pour fils unique; — 3. PIERRE

Taffin, Jésuite, Auteur du Livre intitulé: *De Veterum Romanorum anno seculari*, in-4°. *editus Tornaci Nerviorum, cum gratiâ & privilegio, anno* 1641.

Nicolas Taffin, I. du nom, Ecuyer, Seigneur du Hocquet, né à Saint-Omer, paroisse du Saint-Sépulcre, le 24 Février 1608, Licentié ès-Loix par Lettres du 23 Décembre 1627, Avocat-Général au Conseil d'Artois le 3 Juin 1646, Conseiller audit Conseil par Lettres du 4 Juin 1655, Député général & ordinaire des Etats d'Artois, à Bruxelles au même tems, ensuite Président audit Conseil, épousa, 1°. par contrat passé devant *Damne* & *Campion*, Notaires à Aire, le 1 Juillet 1630, Demoiselle *Marie le Merchier*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de Hercheval, & de *Jacqueline le Febvre*; & 2°. par acte du 14 Juin 1639, Demoiselle *Martine Cocquillon*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur d'Affringues, & de *Catherine de Francqueville*. Du premier lit sortirent: — 1. Pierre, Ecuyer, né le 26 Mai 1634, Elu de la Province d'Artois, mort sans hoirs; — 2. Françoise, née en 1632, mariée à Messire *Julien-Eustache de Tournay-d'Assignies*, Comte d'Oisy; — 3. Marie-Françoise, née à Saint-Omer le 3 Novembre 1636, mariée à *Jean-Batiste le Merchier*, Ecuyer, Seigneur de Grosville; & du second lit: — 4. Jean-François, né à Saint-Omer le 16 Mai 1640, Licentié en Théologie, Chanoine gradué du Chapitre noble de l'Eglise Cathédrale de Saint-Omer, & Archidiacre du district de Flandres, mort en 17..., & enterré à ladite Cathédrale, vis-à-vis la Chapelle de la Vierge, où est son épitaphe en marbre; — 5. Jacques, qui suit; — 6. & Nicolas, auteur de la branche dite de *Hupy*, rapportée ci-après.

Jacques Taffin, I. du nom, Ecuyer, Seigneur du Hocquet, du Coustre, &c. né à Saint-Omer le 24 Septembre 1644, premier Conseiller-Pensionnaire de ladite Ville, y est mort le 21 Avril 1723, & a été inhumé aux Dominicains. Il avoit épousé, 1°. par contrat du 20 Mars 1675, Demoiselle *Marie-Restitude des Lions*, fille d'*Allard des Lions*, Ecuyer, Seigneur de Rœulx, Pelme, &c. Député général & ordinaire des Etats d'Artois, & de *Marie de Lattre*; & 2°. le 24 Juillet 1689, Demoiselle *Antoinette-Catherine du Val*, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur de la Pierre, & de Dame *Isabelle Pigouche*. Du premier lit il n'eut que deux enfans, morts en bas-âge; & du second: — 1. Nicolas, qui suit; — 2. Catherine-Françoise-Agnès, née à Saint-Omer le 15 Mai 1690, mariée, en la même Ville, le 17 Mai 1716, à *François-Hercule le Maire*, Ecuyer, Seigneur de Florenville. Elle est morte en 1760, & est enterrée aux Dominicains. De son mariage elle a laissé — *Jacques-Joseph le Maire*, Ecuyer, Seigneur de Florenville, né à Saint-Omer le 8 Février 1719, non marié en 1770; — 3. & Marie-Thérese-Josephe Taffin, née au même lieu le 3 Mars 1701, mariée, le 18 Juillet 1723, à *Guilain-François de Fiennes*, Chevalier, Seigneur de Delettes, Sambletun, &c., fils de *Leandre*, Comte de *Fiennes*, Chevalier, Seigneur desdits lieux. Elle est morte à Saint-Omer le 1 Avril 1756, sans avoir laissé d'enfans, & est enterrée aux Dominicains, sépulture de ses peres.

Nicolas Taffin, II. du nom, Ecuyer, Seigneur du Hocquet, du Coustre, du Brœucq, de Lianne, &c. né à Saint-Omer le 27 Septembre 1692, Sous-Lieutenant au Régiment de Brosses, onzieme Régiment d'Infanterie Françoise, par Commission du 29 Octobre 1712, Lieutenant audit Régiment le 13 Octobre 1713, confirmé dans sa Commission en 1722, retiré du service, mort à Saint-Omer le 12 Octobre 1750, & enterré aux Dominicains, avoit épousé, le 3 Octobre 1723, en la Chapelle du Château de Saint-Omer, Demoiselle *Elisabeth Portal*, fille de *Jacques Portal*, Ecuyer, Seigneur de la Silve, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant de Roi au Château de Saint-Omer, & de Dame *Judith Trouillart*. Elle est morte au Château du Hocquet le 6 Juin 1765, & est enterrée en la Chapelle de la Vierge dans l'Eglise de Tilques. De leur mariage ils ont laissé trois enfans, sçavoir: — Guilain-François, qui suit; — Gerard-François; & Marc-Antoine-François, rapportés après leur aîné.

Guilain-François Taffin, Ecuyer, Seigneur du Hocquet, du Coustre, &c.

né à Saint-Omer, paroisse Sainte-Aldegonde, le 18 Avril 1726, Enseigne au Régiment de Navarre, Infanterie, le 22 Juin 1743, Lieutenant audit Régiment par Brevet du 1 Août suivant, puis Capitaine par Brevet du 15 Novembre 1746, Chevalier de Saint-Louis le 7 Juillet 1760, reçu, par le Maréchal *de Broglie*, au Camp de Corback le 21 du même mois, a épousé, le 15 Octobre 1765, Demoiselle *Marie-Françoise-Louise d'Herbais*, sa cousine du troisieme au quatrieme degré, fille unique de *Guilain-Antoine-Louis*, Chevalier, Seigneur d'Ysel, & de *Marie-Marguerite de Martiny*, Dame de Tilques, &c. dont il a, en 1770, deux garçons & une fille. L'aîné s'appelle PIERRE-RENÉ TAFFIN, Ecuyer, né à Saint-Omer, paroisse Sainte-Aldegonde, le 9 Août 1767.

GERARD-FRANÇOIS TAFFIN, Ecuyer, Seigneur de Lianne, né à Saint-Omer, en la Paroisse susdite (frere de GUILAIN-FRANÇOIS TAFFIN), Sous-Lieutenant au Régiment de Navarre, Infanterie, en 1744, Lieutenant au même Régiment en 1745, Capitaine en 1755, Chevalier de Saint-Louis en 1762, nommé à la Lieutenance de Roi de Toul, l'un des trois Evêchés, en Mars 1765, a épousé, en l'Eglise paroissiale Saint-Jean du Cloistre de la ville de Toul, le 25 Novembre 1760, Demoiselle *Anne le Comte-de-Beaumont*, fille de feu *François-Joseph le Comte-de-Beaumont*, Chevalier, Capitaine au Régiment de Poitou, tué à la bataille de Rocoux, & de *Jeanne Louis*. De ce mariage sont issus: — 1. GUILAIN-FRANÇOIS-HECTOR TAFFIN, né à Toul & batisé en la paroisse de Saint-Jean du Cloistre le 5 Septembre 1762, reçu Page de MADAME le 15 Mai 1775, sur les preuves de noblesse faites devant M. *de Gevigney*, Ecuyer, Généalogiste des Maisons & Ecuries de MONSIEUR & de MADAME, &c. suivant son certificat dudit jour; — 2. un autre garçon, né en 1777; — 3. ELISABETH-CHARLOTTE, née le 1 Septembre 1761; — 4. ANNE-MARGUERITE-DESIRÉE, née le 1 Octobre 1764; — 5. MARIE-LOUISE-JOSEPHE, née le 13 Février 1766; — 6. ELISABETH-ALEXANDRINE, née le 4 Juillet 1768; — 7. & ANNE-FORTUNÉE-ANTOINETTE-JEANNE-MATHURINE, née le 15 Février 1771.

MARC-ANTOINE-FRANÇOIS TAFFIN (autre frere de GUILAIN-FRANÇOIS), Ecuyer, Seigneur de Peenhove, né à Saint-Omer, paroisse du Saint-Sépulcre, le 27 Février 1729, y a épousé, le 3 Octobre 1758, Demoiselle *Catherine-Thérese Ogier*, fille de *François-Joseph Ogier*, Seigneur du Bray, la Marliere, &c. & de *Catherine Beugnié*, dont: — 1. BENJAMIN-BENOÎT-JOSEPH, Ecuyer, né à Watten le 21 Mars 1762, qui est Cadet Gentilhomme au Régiment de Saintonge, Infanterie; — 2. LÉON-BENOÎT-JOSEPH, né le 10 Avril 1768, inhumé à Watten, mort le 25 Novembre de la même année; — 3. ROMAIN-FRANÇOIS-JOSEPH, né le 18 Novembre 1772; — 4. & HECTOR-JOSEPH-FRANÇOIS, né le 25 Juin 1777.

Branche de TAFFIN, dite de HUPY.

NICOLAS TAFFIN, Ecuyer, Seigneur de Hupy, né à Saint-Omer le 23 Juin 1646, troisieme fils de NICOLAS I, & de *Martine Cocquillon*, sa seconde femme, épousa, le 14 Juin 1689, *Marie-Josephe de la Houssaye*, fille d'*Alexandre*, Chevalier, Seigneur d'Avaux, & de *Marie-Jacob Vander-Voonde*, de laquelle il a eu: — JACQUES-JOSEPH, qui suit; — & MARIE-FRANÇOISE-ANTOINETTE, née à Saint-Omer, paroisse Sainte-Aldegonde, le 15 Mars 1691, mariée, le 10 Mai 1716, à *Philippe-François d'Herbais*, Ecuyer, Seigneur de Ville-Cassaux. Elle en a eu deux enfans, sçavoir: — *Guilain-Antoine-Louis d'Herbais*, Chevalier, Seigneur d'Ysel, marié, en 1737, à *Marie-Marguerite de Martigny*, de laquelle est issue — *Marie-Françoise-Louise d'Herbais*, née à Saint-Omer le 29 Août 1740, femme de GUILAIN-FRANÇOIS TAFFIN, Seigneur du Hocquet, Chevalier de Saint-Louis, mentionné ci-devant; — & *Anne-Françoise d'Herbais*, veuve, en 1770, de *Jules-César de Taffin*, Chevalier, Conseiller au Parlement de Flandres, dont: — *César-Auguste-Alexandre de Taffin*, Ecuyer, Seigneur de Geveney; — & une fille. Cette Famille de *Taffin* est différente de celle dont nous parlons ici, & porte pour armes: *de gueules, à l'Y perlé d'hermines.*

Jacques-Joseph Taffin, Ecuyer, Seigneur de Hupy, né à Saint-Omer le 23 Novembre 1692, épousa 1°. *Anne de Peneranda*, morte sans enfans; & 2°. le 11 Août 1726, *Anne-Thérese de Croisilles*, fille de *Jacques-Augustin de Croisilles*, Seigneur de Blanche-Motte, & de *Jeanne-Bertine du Val-de-la-Pierre*. De ce mariage sont sortis: — Jacques-Augustin-Joseph, qui suit; — & Bertine-Françoise-Josephe, dite *Mademoiselle* Taffin, née le 6 Décembre 1727.

Jacques-Augustin-Joseph Taffin, Ecuyer, Seigneur de Hupy, né à Saint-Omer le 12 Mars 1729, Chevalier de Saint-Louis, a épousé, le 4 Février 1772, *Anne-Françoise d'Herbais*, sa cousine-germaine, Dame de Givenchy-le-Noble, veuve de *Jules-César de Taffin*, Conseiller au Parlement de Flandres.

Cette Famille se trouve alliée à celles de *Haccart*, *le Vaillant-de-Vatripont*, *Allegambe*, *Doven*, *Pepin*, *Liot*, *Scodt*, *Cocquillon*, d'*Assignies-d'Oisy*, *le Merchier*, *des Lions*, *le Maire*, *Portal*, d'*Herbais*, *Hannedouche*, *la Houssaye*, *du Bois-de-Fiennes*, *Peneranda*, *du Val*, *le Comte*, *du Baillet* & autres. Les armes: *d'argent, à trois têtes de Maure de sable, tortillées du champ, les lambrequins d'argent & de sable.* Supports, *deux Negres de sable, tenant chacun une fleche d'argent de la main dextre, & soutenant de la senestre le timbre au casque ou heaume d'argent, à trois grilles liseré d'or, surmonté, pour cimier, d'un Negre issant aussi de sable, tenant de la main dextre une fleche d'argent. Ces trois Negres sont coeffés & ceints d'azur.* Devise: Pense a ta fin. Les cadets brisent *d'une bordure de sable, d'un chevron de sable*; & la branche de Hupy, *d'un chef de sable.* On peut consulter, sur cette Famille, *Carpentier*, Hist. Généal. de Cambray & du Cambresis, troisieme Partie, *p.* 539, 1034 & 1049; & l'Armorial général de France. Généalogie dressée sur titres originaux communiqués.

TAILLE (de la), en latin *Talleus* ou *Tallia*: Ancienne Maison du Gâtinois. Le premier, dont on ait connoissance, est

Guillaume de la Taille, qui servit de témoin, pour *Guillaume*, Comte *de Nevers*, dans un traité avec les Moines de l'Abbaye de Molesme, en 1123; suivant une Charte tirée des Archives de l'Eglise d'Auxerre, & que l'on trouve au *Tome XII* du *Gallia Christiana*, édition de l'Imprimerie Royale 1770, *fol.* 109 des Chartes. Charte quatorzieme de l'an 1123.

I. La filiation suivie paroît commencer à Jean de la Taille, mort en 1200, dont on voit encore la tombe dans l'Eglise du Prieuré de Flotin près Bois-Commun, & sur laquelle on peut lire encore ces mots: *Hic jac.. Joannes de Tall..*, le reste est effacé; mais plusieurs *Mémoires* manuscrits, tant de la Famille que de quelques autres de la Province, faits, vers l'an 1620, par l'Auteur des Antiquités de l'Eglise de Saint-Aignan d'Orléans, assurent qu'on y lisoit distinctement, en ces tems-là, *hic jacet Joannes de Talliâ*. On croit qu'il fut pere de Bertrand, qui suit.

II. Bertrand de la Taille, Ecuyer, Seigneur de Souville, eut, entr'autres enfans: — Georges, qui suit; — & Marie, Dame de Dossainville & de Pourpry, mariée, par son pere, à Messire *Jean de Manchecourt*, Chevalier, Seigneur de la Grange-sous-Briare. On voit, par un reste de contrat, que cette Marie de la Taille maria, en 1280, une de ses petites-filles, étant assistée par le Sieur *de Souplainville*, & autres de ses parens.

III. Georges de la Taille fut inhumé dans l'Eglise de Souville en 1290, & on sçait seulement qu'il laissa pour fils aîné:

IV. Jean de la Taille, Seigneur de Souville & de Bondaroy, qui fonda, en 1308, une Chapelle dans l'Eglise de Souville, où il fut inhumé en 1318, ainsi qu'on le voit sur sa tombe. Il est le premier qui ait pris la qualité de *haut Châtelain de Bondaroy*. Les restes d'un vieux titre en parchemin de l'an 1314, où il est question d'un échange fait avec le Roi Philippe *le Bel*, des Terres de Bondaroy, la Chapelle-la-Reine, Gaulinville & Meun-sur-Platriere, pour celle de Montereau-Faut-Yonne, font présumer que c'est lui qui fit le traité qui est à la Chambre des Comptes de Paris, où il prend la qualité de *Grand-Maître des Eaux & Forêts de France*. Il eut pour fils & successeur;

V.

V. Robert de la Taille, Seigneur de Souville & de Bondaroy, qui épousa *Guillemette Gueret*, fille de *Laurent*, Seigneur de Montigny-au-Bois, & fut inhumé avec elle dans la Chapelle de Souville, le 14 Mai 1329, suivant leur tombe. Ils laisserent, entr'autres enfans :

VI. Jean de la Taille, II. du nom, Seigneur de Souville, de Bondaroy, des Essars, &c. Grand-Maître des Eaux & Forêts de France, marié à *Jeannette du Boulin*, fille unique du Seigneur de la Mothe-du-Boulin, & de *Jacqueline de Bardilly*, dont :

VII. Jean de la Taille, III. du nom, Seigneur de Souville & de Bondaroy, qui eut, par succession de son oncle maternel, *Adam du Boulin*, les Seigneuries de Saint-Michel, la Mothe-Boulin, Morville, des Grands-Essars & autres lieux, auxquelles ledit *Adam du Boulin* avoit succédé par la mort de *Jacqueline de Courcy*, fille de *Jean*, Sieur *de Courcy-aux-Loges*, & de *Jacqueline de Bardilly*, sa tante. Jean de la Taille, III. du nom, laissa de sa femme, dont le nom est ignoré :

VIII. Martinet de la Taille, Seigneur de Bondaroy, de Souville, &c. qui rendit hommage, pour la Terre de Bondaroy, au Roi Louis XI, en 1461. A l'âge de 20 ans il fut donné en ôtage aux Anglois, pour la sûreté du reste des contributions qu'ils avoient exigées des Provinces de Beauce & de Gâtinois, pendant qu'ils faisoient les siéges d'Orléans & de Pluviers. Les Anglois firent tout ce qu'ils purent pour l'attirer dans leur parti; mais envain. Sitôt qu'il fut de retour en France, il leva des troupes contre eux, en récompense de quoi Charles VII voulut que le *lion* de ses armes fut *couronné d'or*. Il étoit, en 1465, Gentilhomme ordinaire de *Marie de Cleves*, Duchesse d'Orléans, mere de Louis XII; & mourut en 1488, âgé de 80 ans, suivant sa tombe qui est à Bondaroy. Il avoit épousé, à l'âge de 30 ans, par contrat du 30 Janvier 1437, *Jacquette le Vosvier*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de la Chastenaye en Beauce, & de *Marie d'Huissy*, de laquelle il laissa onze enfans; sçavoir : — 1. Jean-Gilles de la Taille, qui céda son droit d'aînesse à son frere Etienne, & fut Chanoine de Saint-Quentin à Senlis, ensuite de Saint-Georges à Pluviers ou Pithiviers, & Doyen de Milly. Il fit, avec un de ses neveux, Jean de la Taille, aussi Chanoine de Pluviers, plusieurs fondations dans l'Eglise de Saint-Georges, entr'autres d'une Messe qui se dit pour eux tous les Vendredis. Ces Chanoines possedent encore la Seigneurie des Grands-Essars, qui a fait partie de cette fondation, & une rente en grains à Dossainville; — 2. Etienne, qui suit; — 3. Hugues, marié à *Poncette d'Aussy*, fille de *François*, Seigneur des Coutures, & de *Jeanne du Mesnil*, dont un fils, — Jean de la Taille, qui ne laissa d'*Anne d'Oiron*, fille du Sieur de la Gastelliere en Touraine, que Renée de la Taille, femme de *François de la Carnaye*, Seigneur de Charmont; — 4. Jean, tige de la branche des Seigneurs des Essars, rapportée ci-après;

5. Guillaume, Seigneur de Souville & de Nacelle, marié à *Agnès de Saint-Lubin*, Dame de Mainvilliers, de laquelle il eut cinq filles. La premiere, Marie de la Taille, femme de *Jean des Noyers*, Seigneur de Casarville; la seconde, Adrienne, mariée à *Jean de Rochechouart*; la troisieme, Marguerite, femme de *Philippe Pellart*, Seigneur du Chesne, Bedard & de Mondeville; la quatrieme, Jeanne, épouse de *Charles de Laleu*, Seigneur de la Ciambais; & la cinquieme, nommée Louise de la Taille, mariée 1°. à *Jean de Saudy*, Seigneur de la Sausaye; & 2°. à *Jean de Pelet*, Seigneur de Tretinville;

6. André de la Taille, Seigneur du Monceau, qui épousa, 1°. en 1486, *Bertrande de Prunelé*, fille de *Hugues*, II. du nom, Seigneur de la Porte, & de *Jeanne du Plessis*; & 2°. *N... de Launay*, fille du Seigneur d'Ischy. Du premier lit il eut : — François, mort sans postérité; & du second lit, une fille, nommée Claude de la Taille, renommée pour sa beauté, laquelle fut mariée à *Pierre de Mornay*, Seigneur de la Tour & de la Chaise, fils de *Jacques de Mornay*, Seigneur d'Ambleville & d'Omerville, Grand-Louvetier de France, & de *Madelene Pilavoine*;

7 & 8. Pierre & Martin, morts sans postérité; — 9. Jeanne, mariée à

Robert de Haut, Seigneur de la Brosse ; — 10. MARIE, femme de *Bertrand de Longueau*, Seigneur de Parville, fait Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel à une des premieres promotions. Elle lui porta la Terre de Saint-Michel, que leurs descendans possedent encore aujourd'hui ; — 11. & CATHERINE, mariée à *Etienne d'Imbault*, Seigneur de Rougemont.

IX. ETIENNE DE LA TAILLE, Seigneur de Bondaroy & de Dossainville, second fils de MARTINET, & de *Jacquette le Vosvier*, épousa, 1°. en 1480, *Jacqueline de Rançon*, fille du Seigneur du Bois en Picardie, dont il n'eut point d'enfans ; 2°. par contrat du 10 Mars 1501, *Philippe de Poiloue*, fille de *Jean*, Seigneur de Saclas, & de *Louise de Marolle* ; & 3°. *N... Bourcier*, veuve de *Bertrand de l'Herisson*, Capitaine de Pluviers. Ils avoient auparavant marié *Jean de l'Herisson*, fils de cette Dame, avec MARTHE DE LA TAILLE, fille dudit ETIENNE. Celui-ci mourut à la Folie Joinville-lès-Pluviers, le même jour que sa derniere femme. Ils furent enterrés tous deux à Bondaroy. Du second lit vinrent : — LOUIS, qui a continué la postérité ci-après ; — & GUILLAUME, dont nous allons parler d'abord.

GUILLAUME DE LA TAILLE, Seigneur de Dossainville, épousa *Antoinette de Fresnay*, dont : — 1. CHARLES DE LA TAILLE, Seigneur dudit lieu Dossainville, qui, dès l'âge de 12 ans, fut Page de *Henri*, I. du nom, Prince *de Condé*, & ensuite son Ecuyer. Il lui sauva la vie le jour de la bataille de Coutras, en le tirant de dessous son cheval, qui venoit d'être tué, & le remontant sur le sien. Il fut aussi Gentilhomme de la Chambre du Roi, & mourut, sans postérité, le 4 Août 1606. Cela est prouvé par son épitaphe, qu'on lit encore dans l'Eglise de Dossainville, & par une Lettre du Prince *de Condé*, que la Famille conserve, laquelle est adressée au Sieur *des Essars*, alors BERTRAND DE LA TAILLE ; — 2. JEAN, tué au siége d'un Château en Picardie ; — 3. LOUISE, femme de *Louis de Barville*, Seigneur du Coudray, Maisoncelles & le Buisson ; — 4. & ADRIENNE, mariée à *Pierre*, Sieur *de l'Humery*.

X. LOUIS DE LA TAILLE, Seigneur de Bondaroy, épousa, par contrat du 2 Septembre 1532, *Jacqueline de l'Estendart-de-Heurteloup*, près de Mantes, de laquelle il eut : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. VALENTIN, auteur de la branche des Seigneurs de Fresnay, rapportée ci-après ; — 3. JACQUES, qui a laissé plusieurs piéces Dramatiques, imprimées à Paris parmi les Œuvres de JEAN, son frere, & mourut de la peste à Paris, âgé de 20 ans ; — 4. PASCHAL, mort aussi de la peste fort jeune à Paris ; — 5. & ANGÉLIQUE, morte fille à 14 ans, dont l'épitaphe en vers gaulois, faite par son frere aîné, se voit dans l'Eglise de Bondaroy.

XI. JEAN DE LA TAILLE, IV. du nom, Seigneur haut Châtelain de Bondaroy, fut Auteur Dramatique, & portoit pour devise un *lion tenant un livre & une épée*, avec ces mots, *in utrumque paratus*. Il porta long-tems les armes pour le Roi HENRI IV. Ce Prince le retrouvant, au retour du combat d'Arnay-le-Duc, qui se retiroit blessé d'un coup de lance au visage, & couvert de sang & de poussiere, il l'embrassa & le remit entre les mains de ses Chirurgiens. Il mourut dans son Château de Bondaroy, âgé de 97 ans. On voit encore son épitaphe dans l'Eglise dudit lieu.

Les Ouvrages de JEAN DE LA TAILLE, & de JACQUES & PASCHAL, ses deux freres, ont été imprimés en deux Volumes *in*-8°. à Paris, chez *Fréderic Morel*, en 1572, 73 & 1574. Outre plusieurs Tragédies, Comédies & beaucoup d'autres piéces de vers, JEAN DE LA TAILLE est auteur de la *Géomance abregée*, pour sçavoir les choses passées, présentes & futures, avec le blason des pierres précieuses, contenant leurs vertus & propriétés, en prose & un en vers, dédié à MARGUERITE DE FRANCE, Reine de Navarre. Le P. *le Long*, de l'Oratoire, dans sa Bibliothéque historique, & quelques autres Auteurs, ainsi que la tradition de la Famille, disent que ledit JEAN DE LA TAILLE est aussi l'Auteur de l'*Histoire abregée des singeries de la Ligue*, contenant ce qui s'est passé à Paris depuis 1590 jusqu'en 1595. Le tout extrait des secretes observations de J. D. L, dit *le Comte Olivier*, excellent Peintre. On a imprimé plusieurs fois cet Ouvrage avec la

Satyre Menippée. Il est encore Auteur de la maniere de faire des vers en françois, comme en grec & en latin, c'est-à-dire mesurés & sans rime, à Paris chez *Fréderic Morel*, *in*-8°. 1573. M. *de Voltaire* a depuis fait renaître cette idée sous le nom de vers blancs; mais sans parler de l'Auteur qui en a fourni la méthode. M. le Chevalier *de Tailly*, Orléanois, qui a donné au Public un Recueil d'Epigrammes, sous le nom du *Chevalier d'Aceilly*, en a pris aussi quelques-unes dans les Ouvrages de MM. DE LA TAILLE, sans les nommer. Le Romancier, M. le Chevalier *de Mouy*, a parlé d'eux dans ses *Tablettes Dramatiques;* mais comme un homme qui n'a pas pris la peine de s'instruire de ce qui pouvoit concerner ces Auteurs & leurs Ouvrages.

On peut consulter, sur les Œuvres de ces trois freres, Dom *Liron*, Religieux Bénédictin, dans sa Bibliothéque Chartraine; M. *de Beauchamp*, dans ses Recherches sur les Théâtres de France, *la Croix du Maine*, dans sa Bibliothéque Françoise; le P. *Niceron*, dans ses Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes illustres, & sur-tout la nouvelle Bibliothéque françoise de l'Abbé *Goujet*; le Supplément de *Moréri*, édition de 1735, & le nouveau *Moréri*, édition de Paris 1759: enfin l'Histoire du Gâtinois par *Guillaume Morin*, Prieur de l'Abbaye de Ferrieres en Gâtinois, & que les Religieux ont fait imprimer à Paris en 1630. Ledit *Morin* donne une espéce de Généalogie de la Maison DE LA TAILLE, à l'article *Bagnaux*, en son Histoire. Il le pouvoit d'autant plus facilement, que cette Famille possédoit alors, & depuis long-tems, plusieurs fiefs relevans de l'Abbaye de Ferrieres, entr'autres ceux des Essars & du Buisson.

JEAN DE LA TAILLE, IV. du nom, avoit épousé, par contrat du 4 Avril 1575, *Charlotte du Moulin*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Rouville, Briecernon, &c. & de *Catherine le Comte*, dont: — 1. JEAN, mort jeune; — 2. LANCELOT, qui suit; — 3. & ISABELLE, morte fiancée avec le Baron *de Saint-Georges*.

XII. LANCELOT DE LA TAILLE, Seigneur de Bondaroy, Faronville, Combreux, d'Ambleville, &c. Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, le suivit, dès l'âge de 15 ans, avec le Maréchal *de la Châtre*, son parent, à l'armée; & fut un des Gentilshommes choisis pour la garde de la Cornette Blanche au siége d'Amiens. Il paroît qu'il aimoit aussi les Lettres. Il a laissé plusieurs vers latins & françois de sa façon. On en lit quelques-uns à l'honneur de ses ayeux, dans une Généalogie de la Maison, qu'il a lui-même faite. Il portoit pour devise: *un homme nud couronné de lauriers, foulant un monde aux pieds, tenant d'une main une palme, & de l'autre une épée nue entourée d'un rouleau*, sur lequel on lisoit ces mots: NON INFERIORA SECUTUS. Il épousa, par contrat du 7 Octobre 1611, *Antoinette de Savigny-d'Anglure-de-Saladin*, veuve de *Jean du Monceau*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine de 100 Chevaux-Légers pour son service, & Seigneur de Thignonville, Bagnaux, Nancray, &c. & fille de *Chrétien de Savigny*, Seigneur de Rhosne & de Tonnois, Chambellan de FRANÇOIS DE FRANCE, Duc d'Alençon, Maréchal de France pour la Ligue, Gouverneur de Paris & de l'Isle de France pour le parti, Maréchal-de-Camp-Général de l'armée du Roi d'Espagne dans les Pays-Bas, tué d'un coup de canon au siége d'Hulst en 1596, & d'*Antoinette Saladin-d'Anglure*, Vicomtesse d'Estoges. Leurs enfans furent: — 1. NICOLAS, qui suit; — 2. ANTOINETTE, mariée à Paris, le 22 Novembre 1661, avec *Paul d'Antioque*, Comte du Miel. Elle étoit alors veuve de *Jean du Saussay*; — 3. & ISABELLE, femme de *Charles de Gauville*, Seigneur de la Mothe & de Javercy.

XIII. NICOLAS DE LA TAILLE, Baron du Quesne, Seigneur de Bondaroy, épousa, par contrat du 26 Juin 1647, *Elisabeth de Guignolet*, fille de *Georges*, Seigneur du Chesneau, & de *Marie de Randal*, dont il n'eut qu'une fille,

XIV. MARIE DE LA TAILLE, Dame de Bondaroy, batisée à Paris, en la paroisse Saint-Paul, le 16 Juillet 1663, mariée, en 1680, avec *André de Sainxe*, Seigneur d'Ormeville. Elle mourut jeune, & ne laissa qu'un fils, qui s'est fait Prêtre.

Branche des Seigneurs de Fresnay.

XI. Valentin de la Taille, Seigneur de Faronville & de Fresnay, près de Montfort-l'Amaury, second fils de Louis, & de *Jacqueline de l'Estendart*, épousa *Louise de Montliard*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Rumont, & de *Marie de Harlay*, dont: — 1. Charles, qui suit; — 2. Jean, Colonel d'Infanterie au service des Etats d'Hollande, tué au siége de l'Ecluse en 1605; — 3. Jacques, mort jeune, étant Officier dans le Régiment des Gardes; — 4. & Marie, mariée à *Charles de Hotman*, Seigneur de la Méerie.

XII. Charles de la Taille, Seigneur de Fresnay, épousa *Madelene du Four*, fille de *François*, Comte du Maitz & d'*Elisabeth de Rieux-Aumale*. Leurs enfans furent: — 1. Charles, qui suit; — 2. Philaimont, mort sans alliance; — 3. & Madelene, morte fille.

XIII. Charles de la Taille, II. du nom, Seigneur de Fresnay, épousa *Susanne Baudouin*, fille du Seigneur de Champrose, & de *Susanne des Granges*, dont, pour fils unique:

XIV. Charles de la Taille, III. du nom, Seigneur de Fresnay, marié à *Catherine de Saint-Etienne*, fille de *N... de Saint-Etienne*, Capitaine des Gardes de Monsieur, frere de Louis XIV, de laquelle il a eu sept enfans. Le seul qui ait vécu est:

XV. Jean de la Taille, Seigneur de Fresnay, né le 10 Novembre 1686, Page de la Duchesse *de Bourgogne* en 1703, successivement Enseigne, Lieutenant des Vaisseaux du Roi, Capitaine d'une Compagnie franche de la Marine, & Chevalier de Saint-Louis en 1736, marié, par contrat du 17 Septembre 1725, à *Claire-Marguerite de Cœurs-de-Cogollin*, fille de *Joseph-Madelon de Cœurs-de-Cogollin*, Capitaine des Vaisseaux du Roi, & de *Gabrielle de Martine-de-Pars*, dont une fille unique, — Marie-Justine de la Taille, née le 25 Mars 1731, mariée, le 4 Octobre 1757, avec *Marie-Antoine-Balthasard d'Etienne-Chaussegros-de-Montplaisir*, ancien Officier au Régiment de Hainaut.

Branche des Seigneurs des Essars.

IX. Jean de la Taille, quatrieme fils de Martinet, Seigneur de Bondaroy, & de *Jacquette le Vosvier*, eut en partage les Terres des Essars, d'Hanorville, &c. & épousa, par contrat du 10 Mars 1501, *Marie de Poiloue*, sœur de *Philippe*, femme d'Etienne de la Taille, son frere, dont: — 1. Bertrand, qui suit; — 2. Louis, auteur de la branche des Seigneurs d'Hanorville, rapportée ci-après; — 3. Jean, Chanoine de Sens, ensuite de Pithiviers, — 4. & Guillemette, mariée, par contrat passé le 19 Avril 1518, à *Philippe de Drouin*, Ecuyer, Seigneur de Chesneteau, en la paroisse de Chinon, fils de *Guillaume*, Seigneur de Marcherie & du Pressoir, dont descend la Famille de *Drouin de Bouville*, Comtes de Rocheplatte d'aujourd'hui.

X. Bertrand de la Taille, Seigneur des Essars, de Marcinvilliers, Dossainville, &c. fut Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Chevalier de son Ordre. Il porta, dans un Tournois à Paris, cette devise sur son écu: *in terris regnat & astris*, laquelle fait allusion au lion de ses armes. *François*, Duc *d'Alençon*, *Henri*, I. du nom, Prince *de Condé*, & Henri IV, Roi de France, lui écrivirent plusieurs Lettres familieres, ainsi qu'à son fils Mathurin. On en a trouvé quelques-unes au Château des Essars, il y a environ 30 ans, en un coffre de fer scellé dans un mur, & la Famille les conserve. Il avoit épousé 1°. *Madelene de Beaumont*, fille de *Philippe*, Seigneur de Montigny, & d'*Olive de Salazart*; & 2°. par contrat du 7 Juillet 1541, *Louise le Vosvier*, veuve d'*Alexis du Fresnay*. Du premier lit il eut: — 1. Mathurin, qui suit; & du second: — 2. Gabriel, tué à la bataille de Moncontour, portant une Cornette de Chevaux-Légers; — 3. Prise, mariée 1°. à *Charles de Boulhart*, Seigneur de Monslard; 2°. à *Charles de la Borde*, Comte de Serin; & 3°. à *Marie de Dibeuf*, Seigneur de Felay; — 4. & Marie, qui épousa, par contrat du 9

Mai 1571. *François d'Aussy*, Seigneur des Coutures, Capitaine des Gardes-du-Corps de CATHERINE DE BOURBON, Duchesse de Bar & d'Albret, & Capitaine de 100 hommes d'armes pour le Roi.

XI. MATHURIN DE LA TAILLE, Seigneur des Essars, Marcinvilliers, Dossainville, &c. fut Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & auparavant de celle de M. le Prince *de Condé*, qui lui donna à commander une Compagnie de cent Gentilshommes, venus du Languedoc avec le Seigneur *de Thoiras*. Il portoit l'Enseigne de ce Prince à la bataille de Jarnac, & la sauva, quoique 30 Gentilshommes qui l'environnoient furent tués, & lui blessé, & son cheval tué aussi. Il s'attacha dans la suite à HENRI IV, alors Roi de Navarre, qui lui donna l'Enseigne de sa Compagnie de Gendarmes: il fut blessé & fait prisonnier à la bataille de Coutras, porté au Château du Hallier, où il mourut, âgé de 56 ans. Il avoit épousé 1°. *Etiennette du Moutier-de-Courtempierre-Sarragoce*; 2°. *Susanne de Courcy*, fille d'*André*, Seigneur de Villégat, & de *Jeanne de d'Huisson-de-Boisminard*; 3°. *N... de Fleurigny*, dont il fut séparé par Arrêt du Parlement, à cause d'impuissance; & 4°. à *Claude de Maure*. Il eut 19 enfans des deux premiers lits, dont la plupart moururent en bas-âge. Ceux qui resterent furent: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. PAUL, tué en 1589, par les Albanois, près d'Imonville, pour le service de HENRI IV; — 3. ETIENNETTE, morte fille à l'âge de 94 ans; — 4. ELÉONORE, femme de *Jean du Monceau*, Seigneur de Pontferré; — 5. CATHERINE, morte sans alliance; & du second lit: — 6. MARIE, alliée, par contrat du 3 Juillet 1599, à *Jean Imbault*, Seigneur du Fort-des-Eaux.

XII. FRANÇOIS DE LA TAILLE, Seigneur des Essars & de Marcinvilliers, épousa, par contrat du 21 Décembre 1593, *Anne d'Heriot*, fille de *Jean*, Seigneur des Moulins & de Chetinville, Lieutenant de la Garde Ecossoise, & de *Jeanne de Vaudétart*. Il fut tué à Laon en 1595, âgé de 24 ans, ayant une Compagnie dans le Régiment de Champagne & une Enseigne de Gendarmes, laissant, pour fils unique, — JACQUES, qui suit. Sa veuve se remaria à *Jean de Basour*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi & Maître de la Garderobe du Prince *de Condé*.

XIII. JACQUES DE LA TAILLE, Seigneur des Essars & de Marcinvilliers, Capitaine au Régiment de Fronsac, & ensuite dans celui de Beauce, épousa, 1°. par contrat du 9 Août 1614, *Anne de Griffon*, fille de *Pierre*, Vicomte de Verneuil, Seigneur d'Argenteuil, & d'*Elisabeth-Diane d'Escourault-de-Besmy*; & 2°. *Marthe Guilard*, fille de *Philippe*, Marquis d'Arcy, & de *Jeanne de Mailly*. Les enfans du premier lit furent: — 1. JACQUES, qui suit; — 2. ELÉONORE, mariée à *François Bourgeois*, Ecuyer; — 3. MADELENE, Dame du Monceau & d'Estouy, mariée, par contrat du 26 Avril 1633, à *Laurent de Bures*, Seigneur de Bethencourt; — 4. ANNE, mariée, par contrat du 2 Février 1637, avec *Charles de la Borde*, Seigneur du Monceau, fils de *Daniel*, & de *Barthelemie de Barbançon*; — 5, 6, 7 & 8. LOUISE, ANTOINETTE, DIANE & CHARLOTTE, mortes filles; & du second lit: — 9. ANTOINE, mariée à *Louise de Champ*, Ecuyer, Seigneur de la Potonerie; — 10. & MARTHE, Religieuse à l'Abbaye de Saint-Loup près d'Orléans.

XIV. JACQUES DE LA TAILLE, II. du nom, Seigneur des Essars & de Marcinvilliers, épousa, par contrat du 28 Septembre 1645, *Judith de Prunelé*, fille de *Jacques*, Baron de Caniel, & d'ANNE-JULIE DE LA TAILLE. Il mourut en 1682, ayant eu de son mariage, — 1, 2 & 3. LOUIS, CHARLES & JOSEPH, morts jeunes; — 4. FRANÇOIS, tué sur un des Vaisseaux du Roi, à la côte de Coromandel; — 5. HENRI, tué au service de la République d'Hollande; — 6. CHARLES, qui suit; — 7. & JULIE-JUDITH, Dame de Guillerval, mariée à *Joseph de la Barre*.

XV. CHARLES DE LA TAILLE, Seigneur des Essars & de Marcinvilliers, eut d'abord une Compagnie dans le Régiment des Fusiliers, qu'il quitta, pour en prendre une dans celui de Royal-Artillerie; fut ensuite nommé Commissaire Provincial d'Artillerie, par Commission du 26 Décembre 1702, & avoit reçu la

Croix de Saint-Louis des mains de Louis XIV, à la premiere promotion, en 1693; fut dix fois griévement blessé au service de ce Prince, dont une dangéreusement à la bataille de Senef: il en fut estropié, & mourut à Paris en 1725. Il avoit épousé, par contrat du 18 Mai 1696, *Susanne-Julie de Champ*, sa cousine, fille de *Louis de Champ*, Seigneur de Bitry, du Boulay, &c. & de Susanne de la Taille, dont: —— 1. Jacques, qui suit; —— 2. Antoine-Hector, rapporté après la postérité de son aîné; —— 3. Edme, dit *le Chevalier* de la Taille, Capitaine au Régiment de la Marine, Chevalier de Saint-Louis, Aide-Major général de l'armée d'Italie, par Brevet du 1 Juin 1747, mort à Briançon le 22 Juillet de la même année, des blessures qu'il avoit reçues au combat de l'Assiette, dans la Vallée d'Oulx en Piémont, trois jours auparavant; —— 4 & 5. Anne-Susanne & Elisabeth, Religieuses à Estampes; —— 6. & Anne-Charlotte, mariée, par contrat du 1 Novembre 1734, à *Claude de Toustain*, Seigneur des Mures, Chevalier de Saint-Louis, aucien Capitaine au Régiment d'Artois, & morte le 7 Avril 1742.

XVI. Jacques de la Taille, III. du nom, Seigneur des Essars, de Marcinvilliers, du Buisson, &c. Mousquetaire du Roi dans sa premiere Compagnie, mort le 2 Mars 1743, avoit épousé, par contrat du 15 Septembre 1726, *Claude-Charlotte de Beauclerc*, fille de *Charles*, Baron d'Acheres & de Rougemont, & de *Geneviéve de Marandé*. Elle est morte le 16 Février 1752, laissant: —— 1. Jacques-Hector, qui suit; — 2. Edme, appellé *le Chevalier* de la Taille, né le 11 Février 1735, Seigneur de Gaubertin, Lieutenant des Maréchaux de France en 1765, marié, par contrat du 3 Juillet 1762, avec *Marie Paichereau*, fille de *Louis-François*, Ecuyer, Seigneur du Soley, Chevalier de Saint-Louis, & Gentilhomme ordinaire de M. le Duc d'Orléans, & de *Marie-Françoise Salomon*, dont, pour fille unique, — Marie-Catherine de la Taille, née le 25 Juillet 1764; — 3. Anne-Susanne, née le 29 Décembre 1730, élevée à Saint-Cyr, ensuite Religieuse, où elle reçut le voile des mains de feu la Reine; — 4. & Françoise-Julie, née le 22 Juin 1732, Chanoinesse réguliere à Beaulieu-lès-Loches.

XVII. Jacques-Hector de la Taille, Seigneur des Essars, Marcinvilliers, du Buisson, né aux Essars le 21 Décembre 1729, Enseigne au Régiment de la Marine au mois de Janvier 1740, Lieutenant au mois d'Avril 1741, Capitaine au mois d'Avril 1746, Chevalier de Saint-Louis le 13 Septembre 1757, a passé à la suite dudit Régiment comme Capitaine Réformé, par Lettres du Roi du 7 Septembre 1758; a eu une augmentation de pension pour les expéditions qu'il fit sur les Ponts que les ennemis avoient sur le Rhin en 1758, par Lettres du Ministre du 11 Octobre 1760; fut nommé depuis à une Compagnie de Grenadiers Royaux, qu'il n'a pas jointe; a été fait Membre de la Société Royale d'Agriculture, dès son établissement, en 1762; & Lieutenant-Colonel du Régiment Provincial de Blois, par Commission du 4 Août 1771, à la création dudit Régiment. Il a épousé, par contrat du 3 Février 1756, *Henriette-Julie Thierry*, née le 10 Mai 1736, fille de *Guillaume Thierry*, Président, Trésorier de France en la Généralité de Paris, & de *Julie-Elisabeth le Duc*, dont: —— 1. Jules-Hector, né à Paris le 21 Novembre 1758, batisé à Saint-Sulpice, Sous-Lieutenant au Régiment des Carabiniers de Monsieur; — 2. Auguste-César, né aux Essars le 13 Octobre 1761, batisé à Marcinvilliers, Aspirant Garde de la Marine à Rochefort; — 3. Louis-Hercule, né le 7 Janvier 1765, aussi batisé à marcinvilliers; — 4. & Julie-Zéphirine, née le 2 Avril 1766, batisée au même lieu, élevée dans la Maison Royale de Saint-Louis à Saint-Cyr.

XVI. Antoine-Hector de la Taille, Seigneur du Boulay & de Lolinville, second fils de Charles, Seigneur des Essars, & de *Susanne-Julie de Champ*, a été Capitaine au Régiment de la Marine, Chevalier de Saint-Louis, & est mort le 1 Mai 1754. Il avoit épousé, par contrat du 19 Novembre 1739, *Marie-Marguerite Masson*, née le 5 Avril 1713, fille de *Charles*, Seigneur du Monceau, la Folie-Joinville, &c. Trésorier de France, & de *Marthe-Marie le Normand*. Elle a pour enfans: — Georges-Hector de la Taille, Seigneur du Boulay, de

Lolinville, &c. né le 8 Novembre 1747; — & MARIE-CHARLOTTE-ADÉLAÏDE, née le 9 Novembre 1743, mariée, par contrat du 4 Juillet 1763, à *François Baudin*, Seigneur de Bois-Renard en Sologne, ancien Commandant de Bataillon au Régiment de Talaru, dont — *Louis-Joseph Baudin*, né le 5 Août 1764.

Branche des Seigneurs d'HANORVILLE & de TRETINVILLE.

X. LOUIS DE LA TAILLE, second fils de JEAN, & de *Marie de Poiloue*, fut Seigneur d'Hanorville, & épousa, en 1530, *Jeanne d'Halot-d'Hermeray*, de laquelle il eut: — 1. JEAN, qui suit; — 2. LOUIS, Seigneur de Hermeray, marié à *Denise du Bois-de-Court*, Dame de Faviere, de laquelle vinrent trois filles: — JUDITH, RACHEL & MARIE, mortes sans alliance; — &, pour fils unique, LOUIS DE LA TAILLE, II. du nom, Seigneur de Hermeray, mort Enseigne de la Compagnie Colonelle d'un Régiment d'Infanterie, laissant de *Louise de Remmon*, son épouse: — DANIEL, tué en Franche-Comté, au service de HENRI IV, en 1590; — & SUSANNE, Religieuse à Vernon;

3. JEANNE, mariée à *N... de Courtomer*; — 4. & LOUISE, femme de *N... du Bois-des-Fourches*.

XI. JEAN DE LA TAILLE, Seigneur d'Hanorville & de Faronville, épousa, par contrat du 13 Décembre 1563, *Geneviéve Barthomier*, fille de *Jean*, Seigneur d'Olivet, Gouverneur de Montfort-l'Amaury, & de *Geneviéve Brachet*. Leurs enfans furent: — 1. LOUIS, II. du nom, Seigneur d'Hanorville, marié à *Julie de l'Enfernat*, dont il n'eut qu'une fille unique, — JULIE DE LA TAILLE, mariée 1°. à *Jacques de Prunelé*, Baron de Caniel & Seigneur de Guillerval; & 2°. à *Pierre de l'Enfernat*, son cousin-germain, Seigneur de Courteilles, Capitaine-Commandant le Régiment d'Infanterie du Comte *de Harcourt*, Ingénieur & Maréchal des Camps & Armées du Roi, tué d'un coup de canon au siége de Roses en Catalogne; — 2. JACQUES, qui suit; — 3. JOSIAS, tué au service du Roi HENRI IV, dans un combat de deux Royalistes contre deux Ligueurs, près de la Cour-Dieu, en 1592; — 4 & 5. GENEVIÉVE & MARIE, non mariées, qui périrent dans la riviere d'Essonne, en la traversant en carrosse au quay de Macheron, le 31 Mai 1599.

XII. JACQUES DE LA TAILLE, Seigneur de Moingneville, épousa, par contrat du 19 Juin 1603, *Madelene de Loynes*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Fromarville, Conseiller au Parlement de Paris, & de *Catherine de Chastbay*, dont: — 1. CHARLES, qui suit; — 2. & JEAN, Seigneur de Guigneville, marié à *Marguerite de Plais*, sœur de *Catherine*, femme de son frere aîné, de laquelle il ne laissa que cinq enfans, sçavoir: — PAUL DE LA TAILLE, Seigneur de Oinpuis, mort sans postérité; — MADELENE, morte fille; — LOUISE, mariée à *Benjamin de Courault*, Seigneur de l'Eveillere; — MADELENE, femme de *Pierre-Louis de Chabot*, Seigneur de Fresnay; — & JUDITH, mariée à *Paul de Champ*, Seigneur de Gissey.

XIII. CHARLES DE LA TAILLE, Seigneur de Tretinville & de Bitry, épousa, par contrat du 20 Avril 1629, *Catherine de Plais*, fille de *César*, Seigneur de l'Ormoye, & de *Marguerite de Verdin*. Il en eut: — 1. CÉSAR, qui suit; — 2. PAUL, mort sans enfans de *N... Ledien-de-Potonville*; — 3. LOUISE, mariée avec *Lancelot de Bonnart*, Seigneur de Liouville; — 4. & MADELENE, femme de *Samuel de Chabot*, Seigneur de Souville & de Nacelle.

XIV. CÉSAR DE LA TAILLE, Seigneur de Tretinville & de Guigneville, épousa, par contrat du 29 Septembre 1654, *Susanne de Villereau*, fille de *Philippe*, Seigneur de Juranville, & d'*Anne de Cosne*. Leurs enfans furent: — CÉSAR, qui suit; — & SUSANNE, femme de *Louis de Champ*, son cousin-germain, morte le 21 Mars 1743, âgée de 88 ans.

XV. CÉSAR DE LA TAILLE, II. du nom, Seigneur de Tretinville & de Guigneville, épousa, par contrat du 10 Avril 1690, *Marie de Fellaire*, dont: — FRANÇOIS, qui suit; — & SUSANNE, née le 21 Mai 1684, mariée, le 26 Fé-

vrier 1702, à *Claude de Clinchamp*, Seigneur de Rigneville & de Beaudrevilliers, Capitaine de Bombardiers.

XVI. FRANÇOIS DE LA TAILLE, Seigneur de Tretinville & de Guigneville, Capitaine d'Infanterie, mort le 28 Mai 1739, avoit épousé, par contrat du 25 Novembre 1721, *Charlotte Laumonier*, née le 19 Mai 1706, fille de *Pierre*, Seigneur de Landreville & de Danonville, dont il a eu: — 1. FRANÇOIS, mort jeune; — 2. JEAN-FRANÇOIS, qui suit; — 3. & FRANÇOISE-CHARLOTTE, morte fille.

XVII. JEAN-FRANÇOIS DE LA TAILLE, Seigneur de Tretinville & de Guigneville, né le 21 Juin 1727, ancien Capitaine au Régiment de la Marine, a épousé, par contrat du 19 Juillet 1757, *Elisabeth Egrot-du-Lude*, fille de *Jérôme*, Seigneur du Lude, Tréforier de France, & d'*Angélique de Beauce*. De ce mariage sont issus: — 1. JEAN-FRANÇOIS, né le 24 Août 1752, mort le 11 Janvier 1758; — 2. ALEXANDRE-CÉSAR, né le 20 Juin 1757, Sous-Lieutenant au Régiment de la Marine; — 3. ACHILLE-HECTOR, né le 11 Août 1760; — 4. & TIMOLÉON, né le 12 Mai 1767.

Les armes: *de fable, au lion d'or rampant, couronné, armé de même & lampassé de gueules*. Pour Supports, *deux Sauvages*.

TALARU: Maison ancienne & illustre du Lyonnois, qui a donné plusieurs Archevêques de Lyon, beaucoup de Chanoines, Comtes de cette Primatiale; & de nos jours un Chevalier des Ordres.

Les recherches que l'on doit faire & qu'on promet de nous faire passer, nous oblige d'en renvoyer la Généalogie dans le Supplément. Elle porte pour armes: *parti d'or & d'azur, au bâton de gueules brochant sur le tout.*

TALEYRAND, en Périgord.

Les Ecrivains qui ont parlé des Seigneurs DE TALEYRAND, Comtes de Grignols, conviennent qu'ils sont issus des Comtes *de Périgord*, du nom de TALEYRAND. *Baluze*, dans son Histoire de la Maison d'*Auvergne*, date la séparation de la branche des Comtes *de Périgord* d'avec celle des Comtes *de Grignols*, du tems de BOZON, Comte DE PÉRIGORD, en 1158, qui dans la Chronique de *Geoffroi*, Prieur de Vigeois, est appellé BOZON DE GRAINOL ou GRIGNOLS, en latin *de Granholio*.

Nous nous réservons à parler dans le Supplément de cette ancienne Maison, qui vient de donner un Coadjuteur de Archevêché de Reims, & un Chevalier des Ordres, si on nous fournit alors une Généalogie & l'état actuel des branches. On peut, en attendant, consulter le *Mercure de France* du mois de *Janvier 1744, p. 191 & suiv.*; & le *Dictionnaire des Gaules*, au mot GRIGNOLS, *Tome III, p. 674*.

Cette Maison porte pour armes: *de gueules, à trois lions d'or, armés, lampassés & couronnés d'azur, posés 2 & 1.*

* TALLART: Ancienne Vicomté, autrefois du ressort de la Provence, unie au Dauphiné dès l'an 1337, par *Guigues*, Dauphin de Viennois. Elle étoit alors possédée par *Armand de Trans*, neveu du Pape JEAN XXII, & passa dans la Maison de *Clermont*.

L'union de la Vaicomté de Tallart en Dauphiné fut encore ordonnée par Lettres-Patentes du Roi LOUIS XII, au mois d'Octobre 1513, & fut depuis confirmée par d'autres Lettres des Rois HENRI IV & LOUIS XIII, en 1606 & 1619. Le Château de Tallart n'est qu'à deux lieues de Gap, & est situé sur le bord de la Durance, qui, dans cet endroit, sépare la Provence du Dauphiné. Il souffrit plusieurs siéges pendant les guerres civiles, entr'autres celui qu'y mit le Seigneur *de Lesdiguieres*, & qu'il fut obligé de lever en 1580. Cette Vicomté appartient

aujourd'hui

aujourd'hui à *Marie-Joseph d'Hostun-de-la-Baume*, Duc de Tallart. Voyez Hostun, *Tome VIII*.

TALON : Famille illustre dans la Robe, qui, suivant des *Mémoires*, tire son origine d'Irlande, où on prétend qu'elle a possédé des Terres & des places considérables.

Jacques Waræus, dans ses *Antiquités Irlandoises*, marque qu'à Tulli-Felim Alfelagh, sur la riviere de Slane, *Simon Lombard*, & Hugues Talon, fonderent, en 1314, un Couvent de l'Ordre des Hermites de Saint-Augustin. M. *Allemand*, Avocat au Parlement de Paris, dans son *Histoire Monastique d'Irlande*, étend ce qu'avoit écrit *Waræus*, & s'exprime ainsi. « Dans le Comté de Caterlog, à Tulli-Felim, autrement nommé Tollog ou Folaghe, petite Ville sur » la riviere de Slane, Diocèse de Laghin, il y a eu un Couvent fondé, l'an » 1314, par deux François, nommés *Simon Lombard* & Hugues Talon. Il y » a même aujourd'hui, dit-il, un Augustin Irlandois dans le grand Couvent de » Paris, nommé le Pere Talon, qui m'a assuré qu'il descend de ce Hugues » Talon, qui, sur la fin de ses jours, se fit Augustin dans le même Couvent » qu'il avoit fondé. Je pourrai prouver dans peu que ce Talon étoit un des » prédécesseurs de M. l'Avocat-Général Talon, si fameux aujourd'hui dans » l'Europe ».

I. Artus Talon est, dit-on, le premier qui quitta l'Irlande pour venir s'établir en France, où il fut Colonel d'un Régiment Irlandois sous le regne de Charles IX. Il eut, entr'autres enfans, quatre fils, sçavoir : — 1. Jean, qui suit ; — 2. Omer, né à Amiens, qui cultiva les Lettres toute sa vie. *Du Boulay* rapporte qu'il prêta serment à l'Université de Paris en 1544, sous le Rectorat de M. *de Mery*, & qu'il demeuroit alors au Collége du Cardinal *le Moine*. Il ajoute qu'il accepta une Chaire de Professeur de Rhétorique, qu'il la remplit avec une grande distinction ; qu'il fut ami & défenseur de *Pierre Ramus*, & qu'il mourut à Paris en 1562. Quelques-uns prétendent qu'il est mort Curé de Saint-Nicolas-du-Chardonnet ; ce qui n'est pas sûr. Il a donné au Public plusieurs Ouvrages, dont le Recueil a été imprimé à Basle en 1575, *in*-4°. Voyez son article dans *Moréri*, édition de 1759 ; — 3. Artus, qui s'établit à Châlons en Champagne, & y épousa *Louise d'Eu*, dont il n'eut point d'enfans. Il vécut très-long-tems, posséda beaucoup de biens, eut la charge de Receveur des Décimes, & fit de son vivant des donations considérables aux Hôpitaux de Châlons & Maisons Religieuses, par actes des 28 Janvier 1587, & 17 Juillet 1603 ; — 4. & Pierre, auteur d'une branche rapportée ci-après.

II. Jean Talon vint s'établir à Paris, où il fut fait Conseiller d'Etat, par Lettres du 20 Mars 1563. De sa femme, *Marie Pidoux*, il eut cinq enfans : — 1. Omer, qui suit ; — 2 & 3. Nicolas & Jean Talon, dont la descendance est éteinte ; — 4. Marie, femme de *Simon Tubœuf*, Avocat au Parlement & Maître des Requêtes de la Reine Elisabeth d'Autriche ; — 5. & Susanne, mariée à *Guillaume Pucelle*, Avocat au Parlement de Paris.

III. Omer Talon, célebre Avocat au Parlement, Maître des Requêtes, Chancelier de la Reine Marguerite en 1604, puis Conseiller d'Etat, mort le 8 Février 1618, à 80 ans, avoit épousé, le 10 Mai 1568, *Susanne Choart-de-Buzenval*, morte le 19 Avril 1643, à 98 ans, fille de *Jacques Choart*, Chef du Conseil souverain de Dombes, & de *Susanne Coignet*, dont :

1. Jacques Talon, reçu Avocat-Général au Parlement de Paris en 1621, Conseiller d'Etat en 1631, mort en 1648. Il avoit épousé *Catherine Gueffier*, dont deux filles : — Marie-Susanne Talon, mariée à *Louis Phelypeaux*, Seigneur de Pontchartrain, Président en la Chambre des Comptes, pere du Chancelier de Pontchartrain ; — & Catherine Talon, mariée à *Jean-Batiste le Picart*, Seigneur de Perigny, Maître des Requêtes en 1642, qui laissa trois filles. L'aînée, *Claire-Eugénie le Picart*, fut mariée à *Henri d'Aguesseau*, Conseiller d'Etat ordinaire & au Conseil Royal, pere du Chancelier d'*Aguesseau* ; la seconde,

mariée à *Nicolas le Pelletier-de-la-Houssaye*, Contrôleur-Général des Finances; & la troisieme, Religieuse à l'Abbaye de Gif;

2. Charles Talon, Prêtre, Chanoine de l'Eglise de Paris, puis Curé de Saint-Gervais, nommé, en 1635, à l'Evêché de Léon en Bretagne: il laissa sa Bibliothèque à la Maison de Sorbonne, dont il étoit Docteur; — 3. Omer, qui suit; — 4. & Susanne-Henriette, mariée à *Pierre Bazin*, Seigneur de Bezons, ayeul de *Louis Bazin-de-Bezons*, Conseiller d'Etat, d'*Armand Bazin-de-Bezons*, Archevêque de Bordeaux, ensuite de Rouen, & de *Jacques Bazin-de-Bezons*, Maréchal de France.

IV. Omer Talon, II. du nom, reçu Avocat-Général au Parlement le 15 Novembre 1631, par la démission de son frere aîné, fut un des plus grands Magistrats du XVIIe siecle. Egalement habile & homme de bien, il fit briller tant de vertus dans des tems difficiles, que ceux mêmes dont sa droiture traversoit les desseins ambitieux, ne purent lui refuser leur estime; & dans les affaires des particuliers, la sagesse & l'équité de ces décisions le firent regarder comme l'Oracle du Barreau. Il mourut le 29 Décembre 1652, & laissa des *Mémoires*, qui ont été imprimés par les soins de l'Abbé *Joly*, en 1732, 8 *Volumes in 12*. Il avoit épousé *Françoise Doujat*, morte le 17 Avril 1667, fille de *Denis Doujat*, Avocat-Général de la Reine Marie de Médicis & de Gaston de France, Duc d'Orléans, & de *Madelene de la Haye*. De ce mariage il a eu: — 1. Denis, qui suit; —— 2. Marie Talon, femme de *Daniel Voisin*, Seigneur du Plessis du Bois, Conseiller d'Etat & Prévôt des Marchands de Paris, mort le 31 Mai 1711, laissant — *Marie-Jeanne Voisin*, mariée à *Chrétien-François de Lamoignon*, Marquis de Basville, Baron de Saint-Yon & de Boissy, Président à Mortier, dont: — *Françoise-Elisabeth de Lamoignon*, mariée à *Jean-Armand de Nicolaï*, premier Président en la Chambre des Comptes; — *Madelene de Lamoignon*, femme de *Claude de Longueil*, Seigneur de Maisons, Marquis de Poissy, Président à Mortier; — *Guillaume de Lamoignon*, Seigneur de Blancmesnil, Chancelier de France; — & *Jeanne-Christine de Lamoignon*, mariée à M. *de Maniban*, Président au Parlement de Toulouse.

3. Françoise Talon, mariée à *Thierri Bignon*, Maître des Requêtes, puis premier Président au Grand-Conseil; — 4. & Madelene, femme de *Jean-François Joly*, Seigneur de Fleury, Avocat-Général au Parlement de Metz, puis Conseiller au Parlement de Paris, pere de — *Joseph-Omer Joly-de-Fleury*, Avocat-Général; — de *Guillaume-François Joly-de-Fleury*, Avocat-Général après son frere, puis Procureur-Général au Parlement de Paris; — & de *Françoise Joly-de-Fleury*, mariée à *Louis de l'Epine*, Seigneur de Grainville.

V. Denis Talon, Seigneur du Boulay, Avocat du Roi au Châtelet, puis Avocat-Général au Parlement en 1652, après la mort de son pere, fut un des deux Présidens à Mortier créés en 1691, reçu le 10 Janvier de la même année, & décéda le 2 Mars 1698, à 70 ans. On a imprimé quelques-unes de ses actions publiques, qui passeront à la postérité, de même que celles de son pere; mais on n'a pas dû lui attribuer le *Traité de l'autorité des Rois dans le gouvernement de l'Eglise*, qui est de *Rolland le Vayer-de-Boutigny*, mort en 1685, Intendant de Soissons. M. Talon avoit épousé *Elisabeth-Angélique Favier-du-Boulay*, morte le 28 Septembre 1732, à 88 ans, fille de *Jacques Favier*, Seigneur du Boulay en Beauce, Maître des Requêtes, & d'*Elisabeth Vallée*, dont:

VI. Omer Talon, III. du nom, Marquis du Boulay, du Tremblay-le-Vicomte, &c. Colonel du Régiment d'Orléanois, mort jeune le 10 Juillet 1709. Il avoit épousé, le 4 Février 1700, *Marie-Louise Molé*, fille de *Louis Molé*, Seigneur de Champlatreux, Président à Mortier au Parlement de Paris, & de *Louise-Marie Bétaut*. Elle est morte le 6 Octobre 1761, âgée de près de 90 ans, laissant: —— 1. Louis-Denis, qui suit; —— 2. Marie-Françoise, mariée, le 28 Août 1725, à *Louis-François*, Marquis *de la Bourdonnaye*, Maître des Requêtes, puis Intendant de Rouen & Conseiller d'Etat; —— 3. & Angélique-Louise, mariée, le 3 Octobre 1736, à *Louis-Joseph de Montcalm*, Marquis de Saint-Veran, Maréchal-de-Camp, & Commandant les troupes du

Roi en Canada, pere de — *Louis-Jean-Pierre-Gilbert*, Marquis *de Montcalm*, Colonel du Régiment de Cavalerie de Montcalm; — & de *François-Déodat-Gilbert de Montcalm*, Chevalier de Malte.

VII. LOUIS-DENIS TALON, Marquis du Boulay, né le 2 Février 1701, reçu Conseiller au Parlement de Paris le 5 Septembre 1721, Avocat-Général en 1724, & Président à Mortier en 1732, mort le 1 Mars 1744, avoit épousé, le 6 Avril 1724, *Françoise-Madelene Chauvelin*, fille de *Louis-Chauvelin*, Avocat-Général au Parlement, Commandeur Grand-Trésorier des Ordres du Roi, & de *Madelene de Grouchy*. De ce mariage il a laissé — FRANÇOISE-MADELENE TALON, née en 1730, mariée, le 30 Janvier 1746, à *Etienne-François d'Aligre*, Président à Mortier, puis premier Président au Parlement de Paris. Elle est morte le 9 Décembre 1767, sans enfans.

Branche cadette transplantée à Paris.

II. PIERRE TALON, fils puîné d'ARTUS (& frere cadet de JEAN TALON, Conseiller d'Etat), mourut jeune, & avoit épousé une parente de *Louise d'Eu*, femme d'ARTUS, son frere. Il en eut:

III. ROBERT TALON, qui s'établit à Châlons en Champagne, & épousa *Anne Dubois*. Il mourut jeune aussi, & eut, entr'autres enfans:

IV. ARTUS TALON, qui succéda à son grand-oncle, dans la charge de Receveur des Décimes, & partagea dans la succession avec OMER TALON, Conseiller d'Etat, la portion pour laquelle il avoit été rappellé par ses testament & codiciles, des 3, 13 & 24 Septembre 1596, passés devant *Hugues Vassy* & son Confrere, Notaire. De sa femme, *Louise de Châtillon*, il eut, entr'autres enfans:

V. ARTUS TALON, II. du nom, Avocat au Parlement, Juge de la Police & de la Pairie de Châlons, qui épousa *Louise Raffin*, dont, entr'autres enfans:

VI. NICOLAS TALON, Avocat au Parlement, aussi Juge de la Police & Pairie de Châlons. De *Marie Favret*, sa femme, il eut entr'autres:

VII. JEAN TALON, Avocat au Parlement, qui succéda d'abord aux places de son pere, & vint ensuite s'établir à Paris, où il fut Avocat au Conseil du Roi. Il épousa *Marie Veron*, dont, entr'autres enfans: — 1. JEAN-BATISTE, qui suit; — 2. JACQUES, Chanoine & Grand-Archidiacre de Toul, où il est mort en 1755; — 3. LOUIS-ROBERT, mort sans lignée; — 4. & autre JEAN-BATISTE, Abbé, Chanoine de Toul.

VIII. JEAN-BATISTE TALON, Conseiller au Parlement en la premiere Chambre des Enquêtes, mort en Novembre 1772, âgé de 60 ans, avoit épousé, en 1750, *Marie-Charlotte Radix*, de laquelle il a laissé: — 1. ANTOINE-OMER TALON, né le 21 Janvier 1760; — 2. MARIE-GENEVIÉVE, née le 26 Novembre 1754, mariée, le 21 Janvier 1770, à *Etienne-Philippe*, Marquis *de Villaines*, Exempt des Gardes-du-Corps de Sa Majesté. Voyez VILLAINES; — 3. & MARIE-VICTOIRE TALON, née le 3 Avril 1756, mariée, le 6 Février 1775, à *Marie-Louis-Henri d'Escorches*, Marquis de Sainte-Croix, Enseigne au Régiment des Gardes-Françoises. Voyez ESCORCHES.

Les armes: *d'azur, au chevron, accompagné de trois épis sortant chacun d'un croissant, le tout d'or.*

TARDIEU, en Normandie. Famille noble qui remonte, par filiation suivie, à

PIERRE TARDIEU, Seigneur du Moulin, qui eut de *N... de Sores*, son épouse:

RICHARD TARDIEU, Seigneur de la Potterie & de Mouchy, vivant encore en 1576, marié trois fois. Le nom de sa premiere femme est ignoré; la seconde fut *Marie Louterel*; & la troisieme, *Marguerite de Pont*, veuve de *Jean Denis*. Du premier lit vint: — 1. ADRIEN, qui suit; du second: — 2. VALERAN, marié, en 1565, à *Catherine Denis*, fille de *Jean Denis*, & de *Catherine de Pont*, de laquelle il eut — JEANNE TARDIEU, mariée, en 1588, à *Jean Bouchard*, dont deux fils & deux filles; & du troisieme lit: — 3. RICHARD, rapporté après la postérité de son aîné; — 4 & 5. GILLES & CHARLES, dont on

ne connoît que les noms ; — 6. Roch, Seigneur de Mouchy & de Marchaumont, Bailli-Vicomtal du Comté d'Eu avant 1587, qui étoit mort en 1614. Il avoit épousé *Marie Scourion*, fille de *Jacques Scourion*, Conseiller au Présidial d'Amiens, & de *Jeanne Perrache*, dont : — Philippe ; — & François, Seigneur Patron de Mouchy, marié à *Florence de Torcy*, fille de *N... de Torcy*, Seigneur de Caumont, & de *Jacqueline de Biville*, dont — Jacqueline Tardieu, qui demeuroit à Mouchy, Election d'Arques, & fut maintenue dans sa noblesse le 5 Juillet 1670.

7 & 8. Thomas & David ; — 9. François, auteur de la branche des Marquis de Maleissie, rapportée ci-après ; — 10. Pierre, Seigneur de Mortagne, au Comté d'Eu ; — 11. & Antoinette, femme de *Michel Lesperon*, Seigneur de la Jonquiere, annobli par Lettres du mois de Mars 1594, qui testa en 1597, & eut deux enfans.

Adrien Tardieu, fils de Richard, & de sa prémiere femme, épousa *Jeanne Havard*, dont il eut : — 1. Charles Tardieu, Seigneur de la Potterie, demeurant en la ville d'Eu, marié à *Anne Beçu*, de laquelle il n'eut que des filles, sçavoir : — Catherine, mariée, le 27 Mai 1662, à *François Lestendart*, Seigneur de Canouville ; — Anne & Marie, maintenues dans leur noblesse le 28 Mai 1668 ; — 2. & Richard, qui suit.

Richard Tardieu, II. du nom, Seigneur du Mesnil & de Châtillon, Secrétaire du Roi, résigna, en 1624, & avoit épousé 1°. *Elisabeth Turquant* ; & 2°. *N... de la Tomassiere*, veuve de *N... Latteignant*, Secrétaire du Roi, & fille de *N... de la Tomassiere*, & de *Marie Gillot*. Du premier lit vint : — 1. Marguerite, femme, le 20 Février 1707, de *Jacques Seguier*, Seigneur de la Verriere, Garde des Rôles des Officiers de France, dont des enfans ; & du second lit : — 2. Jacques, qui suit ; — 3. N... Tardieu, Chanoine de la Sainte-Chapelle ; — 4. & Philibert, Chevalier de Saint-Lazare.

Jacques Tardieu, Conseiller au Parlement de Paris en Juillet 1620, Lieutenant-Criminel au Châtelet en 1635, épousa *Marie Ferrier*, fille de *Jérémie Ferrier*, Ministre à Nismes, qui abjura le Calvinisme. Lui & sa femme furent assassinés dans leur maison, Quai des Orfévres, le 24 Août 1675, & ne laisserent point d'enfans.

Branche des Marquis de Maleissie.

François Tardieu, septieme fils de Richard, & de *Marguerite de Pont*, sa troisieme femme, Seigneur de Melville, Conseiller en la Cour des Aides de Paris en 1593, Maître des Requêtes en 1613, épousa, par contrat du 25 Novembre 1598, *Anne Martin*, qui fut depuis Dame d'honneur de la Reine mere, fille de *Mathieu Martin*, Seigneur de Maleissie & de l'Eglantier, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Gouverneur du Fort de la Capelle, & de *Madelene Alamani*, Dame d'honneur de la Reine Marguerite. Elle étoit sœur de *Henri Martin*, dit *le Marquis de Maleissie*, Gouverneur des Ville & Citadelle de Pignerol. De ce mariage vinrent : — 1. Gabriel ; — 2. François-Ignace, né en 1610, Chevalier de Malte en 1626, qui se noya la même année en allant au combat ; — 3. Louis-Aristarque, Seigneur d'Esclavelles, Chevalier de Malte en Novembre 1629, puis Maréchal-de-Camp, maintenu dans sa noblesse le 9 Juin 1670, marié 1°. à *Marie Neret* ; & 2°. en 1664, à *Marie Saillans-de-Creuilly*. Il eut du second lit — Louis-Gabriel Tardieu, Seigneur d'Esclavelles, né en 1666, Page du Roi dans sa grande Ecurie en 1682, Brigadier des Armées du Roi en 1719, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, Gouverneur de la Citadelle de Valenciennes, mort le 7 Décembre 1736, à 71 ans ; — 4. Charles-Gabriel, qui suit ; — 5. & Catherine, mariée, par contrat du 29 Décembre 1618, à *Albert de Grillet*, Seigneur de Brissac, Capitaine au Régiment des Gardes.

Charles-Gabriel Tardieu, Chevalier, Seigneur de Melville, Marquis de Maleissie, par succession du Sieur *Martin de Maleissie*, son grand-pere, Lieutenant-Général & Gouverneur de Pignerol, dont il fut chargé de prendre les

nom & armes, eut, le 8 Février 1644, la Commission de Lieutenant de Roi de Pignerol, pour y commander en l'absence du Sieur *de Maleissie*. Il eut un Brevet de Conseiller d'Etat le 20 Mars 1656, pour s'être signalé au secours de Casal & à la prise de Turin, & fut fait Maréchal-de-Camp en 1667. Il épousa, par contrat du 14 Septembre 1643, *Geneviéve Hebert*, fille de *Vincent Hebert-de-Buc*, Conseiller en la Cour des Aides, & de *Geneviéve Heron*, & en eut: — 1. JACQUES-FRANÇOIS, qui suit; — 2. CHRÉTIENNE-CHARLOTTE, mariée à *Jean-Louis Lestendart*, Marquis de Bully, dont un fils, & une fille, Marquise *de Roncherolles*; — 3. & CATHERINE-NICOLE, mariée, par contrat du 16 Octobre 1685, à *Louis du Mesniel*, Marquis de Sommery, morte le 5 Août 1737, âgée de 85 ans, dont des enfans.

JACQUES-FRANÇOIS TARDIEU, Marquis de Maleissie, Seigneur de Rivecourt, Capitaine aux Gardes, Lieutenant de Roi de Compiegne, mort le 17 Septembre 1694, avoit épousé, en 1684, *Anne Barentin*, Dame de Mons en Poitou, morte le 13 Janvier 1728, à 71 ans, fille d'*Achille Barentin*, Conseiller au Parlement de Paris, mort en 1698, & de *Marie Quatrehommes*. De ce mariage sont issus: — 1. CHARLES-GABRIEL, qui suit; — 2. JACQUES-FRANÇOIS, Seigneur de Meux près Compiegne, dit *le Comte de Maleissie*, né le 29 Septembre 1690, mort le 10 Juin 1738. Il avoit épousé, le 11 Septembre 1728, *Marguerite-Françoise de Heére*, fille de *Claude-Denis de Heére*, Seigneur de Barneville, Lieutenant aux Gardes-Françoises, & de *Marie-Anne de la Motte-d'Auvoy*, dont il n'eut point d'enfans; — 3. & LOUIS-RENÉ, Ecclésiastique, né en Février 1694, mort le 19 Mars 1768.

CHARLES-GABRIEL TARDIEU, Marquis de Maleissie, Seigneur de Mons & de Rivecourt, Enseigne de Vaisseau, Lieutenant de Roi de Compiegne, mort le 27 Juin 1756, avoit épousé, le 9 Février 1723, *Anne-Philiberte Barillon*, Dame de Maugarny, morte le 4 Février 1765, à 65 ans, fille d'*Antoine Barillon-d'Amoncourt*, Maître des Requêtes, & d'*Anne Doublet*. De cette alliance sont sortis: — 1. ANTOINE-CHARLES, qui suit; — 2. CHARLES-PHILIBERT, Chevalier de Malte, appellé *le Chevalier de Maleissie*, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant aux Gardes en 1777, marié, en 1769, à *N... Sylva*, fille d'*Adrien-Clément Sylva*, Maître des Requêtes, & de *Marie-Antoinette Couet*; — 3. & CHARLOTTE-THÉRÈSE TARDIEU-DE-MALEISSIE, mariée, le 18 Septembre 1753, à *Jean-Etienne-Bernard de Clugny*, Baron de Nuys-sur-Armançon, mort Contrôleur-Général des Finances en 1776, laissant postérité.

ANTOINE-CHARLES TARDIEU, Marquis de Maleissie, Seigneur de Mons, Lieutenant au Régiment des Gardes, dans lequel il est entré en 1745, Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant de Roi de Compiegne, a épousé, en 1759, *Elisabeth-Marie Paignon*, fille de *Jean-Batiste Paignon*, Ecuyer, & de *Marie-Anne Perichon*, dont un fils & deux filles.

Les armes: *écartelé au 1 d'azur, à deux pointes renversées d'or*, qui est de MARTIN-DE-MALEISSIE; *au 2 d'azur, à trois lions d'or passans l'un sur l'autre*, qui est DE CAUMONT; *au 3 bandé d'argent & d'azur de quatre piéces*, qui est D'ALAMANI; *au 4* DE BRIQUEVILLE, *pallé d'or & de gueules*: sur le tout *d'azur, au chevron d'argent, au chef d'or chargé d'une étoile d'azur, & accompagné de deux croissans d'or en pointe.*

TARDIVON (DE): Famille noble, originaire des environs de la ville de Romans en Dauphiné, dont il est fait mention dans un acte de 1436.

On trouve, dans les Archives de la Chambre des Comptes de Grenoble, des provisions & réception de Messire VALENTIN DE TARDIVON, en l'état & office de Conseiller au Parlement de Dauphiné, en date du 4 Avril 1524.

Aux termes du Jugement contradictoire de maintenue de la noblesse en faveur de JACQUES DE TARDIVON, du 19 Juin 1669, le premier de cette Famille, depuis lequel on a une filiation suivie, est

I. GUILLAUME DE TARDIVON, Ecuyer (quatrieme ayeul dudit JACQUES), vivant le 8 Mars 1500, marié depuis à Demoiselle *Benoîte Rabot*, sœur de Messire

Laurent Rabot, Conseiller au Parlement de Dauphiné. Ledit GUILLAUME testa le 20 Avril 1520, en faveur de ses deux fils, ANDRÉ, qui suit, & THOMAS.

II. Noble ANDRÉ DE TARDIVON épousa, par contrat du 20 Février 1522, Demoiselle *Françoise de Galbert-de-Rocoulles*, & en eut :

III. Noble EXUPERE DE TARDIVON, qui fit profession de la Religion prétendue reformée, & se transplanta en Vivarais, par le mariage qu'il y contracta avec l'héritiere de *Croiac*, dont il n'eut point d'enfans. Il y épousa, 2°. le 10 Décembre 1586, Demoiselle *Jeanne Desbots-Solignac*, de laquelle sortit :

IV. Noble PAUL DE TARDIVON, marié, le 9 Février 1626, avec Demoiselle *Alexandrine de Robiac-de-Suzeux*, dont :

V. Noble PIERRE DE TARDIVON, qui épousa, le 4 Février 1651, Demoiselle *Judith de Robiac-de-Suzeux*, sa cousine-germaine, & en eut :

VI. Noble JACQUES DE TARDIVON, Sieur du Bellet, qui servit dans le Régiment de Champagne. Il fut maintenu dans sa *noblesse*, comme nous l'avons dit, par Jugement contradictoire du 19 Juin 1669, & épousa, le 11 Janvier 1679, Demoiselle *Anne de Bernard-de-Montbrison-du-Clap*, dont :

VII. Noble JUST-HENRI DE TARDIVON, Ecuyer, Seigneur du Clap, Pranles, &c. ancien Capitaine d'Infanterie, marié 1°. à Demoiselle *N... de Fournier-de-Matrait*, de laquelle il n'est point resté d'enfans; 2°. par contrat du 7 Juin 1713, avec Demoiselle *Marie Orlandini*, d'une Famille originaire de Florence, établie d'abord à Lyon & ensuite à Valence en Dauphiné. A l'occasion de ce mariage, il fixa sa demeure en cette Province, & y fit l'acquisition du fief de Serromeane, dans la Baronnie de Clerieux, au voisinage de Romans, d'où étoient sortis ses ancêtres. Il épousa, 3°. le 29 Décembre 1736, Demoiselle *Françoise Chaleat*, de laquelle il est veuf sans enfans. Du second lit il a eu : — 1. JACQUES DE TARDIVON, Abbé & Chef général de l'Ordre des Chanoines Réguliers de Saint-Ruf, sécularisé; — 2. ANTOINE, dit *du Bellet*, Chanoine & Vicaire-Général dudit Ordre; — 3. JOSEPH-JUSTIN, qui suit; — 4. PIERRE, dit *de Montfort*, Chanoine de la Cathédrale de Valence; — 5. CHARLES, connu sous le nom *de Montbrison*, Lieutenant au Régiment de la Couronne, mort de ses blessures en Westphalie, en 1743; — 6. MARIE, Religieuse de la Visitation à Valence, où elle est morte; — 7. ANNE, restée fille; — 8. & JEANNE-THÉRESE, mariée, par contrat du 17 Décembre 1750, à noble *Louis-Thomas de Josselin*, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel d'Infanterie.

VIII. Noble JOSEPH-JUSTIN DE TARDIVON, Ecuyer, Sieur de Serromeane, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine au Régiment de la Couronne, a épousé, par contrat du 29 Décembre 1736, Demoiselle *Marie du Poisle-de-Châtillon*, morte en 1747, de laquelle il n'a eu qu'une fille, — N... DE TARDIVON, mariée, le 20 Mai 1760, à Messire *Jean-Philippe-Henri-Pierre-François de Ferrier-de-Montal*, Conseiller au Parlement de Grenoble.

Tous les actes cités, sur lesquels on a redigé cet article, ont été enregistrés à la Chambre des Comptes de Dauphiné, par Ordonnance du 14 Août 1762.

Les armes de cette Famille sont : *de sinople, à une tour crenelée, d'argent, maçonnée & ajourée de sable, acostée de deux fleurs de lis aussi d'argent, au chef d'azur, chargé de trois diamans d'or en face, taillés en pointe.*

TARTANAC : Famille originaire de Gascogne, & établie dans le pays de Foix, où elle a été reconnue *noble*. C'est à ce titre que plusieurs de ce nom sont entrés aux Etats de cette Province.

PIERRE DE TARTANAC, Sire de Riche-Jouy, vivoit, en 1260, à la Cour de THIBAUD, Roi de Navarre, où il fut fort considéré, & se signala dans les guerres des Croisades.

Des branches de cette Famille, attachées à la Religion prétendue reformée, passerent, avec leurs titres, dans des pays étrangers, sur-tout en Suisse, depuis la révocation de l'Edit de Nantes, ce qui fait que nous ne pouvons donner que les derniers degrés de cette Famille, alliée avec les meilleurs du pays de Foix.

Isaac de Tartanac, Sieur de la Mire, se trouva au siége de Montauban, & fut chargé, par Louis XIII, de quelque expédition militaire pour son service. Il s'y comporta avec une prudence qui lui mérita la bienveillance & la protection de Henri de Bourbon, Prince de Condé. Les Rebelles de Montauban ayant fait une sortie, entourerent sa maison & lui enleverent ses équipages. Il présenta Requête au Prince *de Condé*, qui lui accorda une indemnité à prendre sur les biens de plusieurs de ces Rebelles. Ce fait est constaté par un acte du 22 Juin 1629, signé de Henri de Bourbon, dont l'original est entre les mains de Joseph de Tartanac, arriere-petit-neveu d'Isaac.

Jean de Tartanac, Seigneur de Coulomé, épousa, le 2 Juin 1647, Damoiselle *Catherine la Fargue*, dont:

Barthelemi de Tartanac, qui se retira avec son épouse à Berne, où, sur ses titres, on lui permit de jouir de tous les priviléges accordés aux *Nobles d'origine & d'extraction*. De son mariage, contracté le 10 Décembre 1686, avec *Marie d'Usson*, fille de *Bernard*, & de *Françoise du Tot*, il eut:

Barthelemi de Tartanac, II. du nom, Mousquetaire dans la premiere Compagnie de la Garde du Roi, fait prisonnier, en 1711, au combat d'Oudenarde, & marié, par contrat du 21 Juillet 1719, à *Marie Jacquemier*, dont:

Joseph de Tartanac, Chevalier, Seigneur Comte de Nerac, ci-devant Gendarme de la Garde, marié, 1°. le 27 Novembre 1745, à *Claude-Françoise Jouvin-de-Rochefort*, fille d'*Albert-Jacques*, & de *Claude-Françoise Texier*, morte le 3 Août 1746; & 2°. le 14 Novembre 1775, à *Marie-Marguerite Sauvé*. Nous ignorons s'il y a postérité.

Les armes: *écartelé au 1 & 4 d'or, au lion rampant de gueules; au 2 & 3 de gueules, à la tortue d'or, au chef d'argent, chargé de trois molettes d'éperon de sable; l'écu surmonté d'un heaume ou casque taré de front, grillé d'or, orné de ses lambrequins d'or, d'argent, de gueules & de sable.* Supports, *deux aigles au naturel.*

TEISSIER-DE-MARGUERITTES: Famille noble, originaire de Nice.

I. Honoré Teissieri, Ecuyer, vivant à Nice, vers la fin du XVe siécle, eut pour enfans: — Giovan, qui suit; — & Louis, premier Juge à Nice en 1537, mort sans enfans.

II. Giovan Teissieri, Ecuyer, né à Nice en 1527, épousa *Jeanne de Grivaudi*, dont: — Hugues, qui suit; — & Jacques, duquel on ignore l'alliance.

III. Hugues Teissieri, Ecuyer, succéda à Louis Teissieri, son oncle, dans la charge de premier Juge à Nice, & épousa *Gabrielle de Morthier*, de laquelle il eut: — Etienne, qui suit; — & Robert, qui s'établit à Rome.

IV. Etienne de Teissier, Ecuyer, vint s'établir en France, & se fixa dans les Cevennes. Il est la tige de ceux de ce nom qui ont passé en Allemagne, en Hongrie, en Angleterre & en Hollande. Il eut d'*Anne Robert*, sa femme: — 1. Pierre, qui suit; — 2. Antoine, établi en Suisse; — 3. Guillaume, dont la branche subsiste à Paris; — 4. Jean, mort à Genève; — 5. Philippe, dont la branche s'est établie en Angleterre & en Hollande; — 6. Léonard, qui eut une fille, mariée à noble *N... de Bozene*, Baron de Boucairan; — 7. & Jacques, qui se maria à Demoiselle *de Pierredon*, d'une ancienne Famille.

V. Pierre de Teissier, Ecuyer, né le 1 Juin 1640, se retira à Anduze dans les Cevennes, & épousa noble *Isabeau de Soubeiran*, née le 8 Février 1647, dont: — Antoine, qui suit; — & Jean, qui laissa deux filles, l'une morte sans postérité, & l'autre mariée en Angleterre.

VI. Antoine de Teissier, Ecuyer, Baron de Marguerittes, Seigneur de Rocquecourbe, Lagarne, Couloures & autres lieux en Languedoc, né le 25 Novembre 1667, obtint, en Décembre 1737, des Lettres-Patentes, portant rétablissement de deux Foires par année dans la Baronnie de Marguerittes. Ces deux Foires avoient été accordées ci-devant par Henri II, au mois de Janvier 1547, & avoient été interrompues par les troubles arrivés dans le Languedoc, pendant

lesquels les villages de Lagarne & de Couloures furent réduits en cendres. Il avoit épousé *Rosalie Faranda*, de Palerme, née le 28 Août 1682, & en eut: — JEAN-JOSEPH-MARIE-AUGUSTIN-CHRISTOPHE, qui suit; — & quatre filles, dont l'aînée a épousé, en 1723, *Raimond de Novy*, Seigneur de Caveirac.

VII. JEAN-JOSEPH-MARIE-AUGUSTIN-CHRISTOPHE DE TEISSIER, Ecuyer, Baron de Margueritttes, Seigneur de Rocquecourbe, Lagarne, Couloures, &c. épousa *Marie Salles*, fille de *Jean Salles*, Ecuyer, Seigneur de Salinelles. Il obtint des Lettres-Patentes de surannation, pour le rétablissement des deux Foires par an dans la Baronnie de Margueritttes, datées de Versailles le 26 Mars 1766, enregistrées au Parlement de Toulouse le 13 Juin suivant, & au Présidial de Nismes le 6 Juillet de la même année. Il eut pour enfans: — JEAN-ANTOINE, qui suit; — & MARIE, morte en bas-âge.

VIII. JEAN-ANTOINE DE TEISSIER, Ecuyer, Baron de Margueritttes, Seigneur de Rocquecourbe, Lagarne, Couloures, &c. a épousé, le 20 Avril 1768, *Thérese-Gabrielle d'Amielh*, fille de Messire *Jean-Batiste-André-Augustin d'Amielh*, dont: — 1. AUGUSTINE-GABRIELLE-SOPHIE, née en 1769; — 2. MARIE-EMILIE, née le 12 Juin 1770; — 3. ANGÉLIQUE-VICTOIRE, née le 24 Mai 1774; — 4. JOSEPHINE-EUGÉNIE, née le 15 Mars 1776.

Les armes: *d'or, au porc-épic de sable, sur une terrasse de même, au chef de gueules, chargé d'un croissant d'argent, acosté de deux étoiles de même*. Supports, *deux levrettes au naturel*. Cimier, *couronne de Marquis*.

TELLIER (LE): Ce nom est très-ancien en basse Normandie, & a été commun à deux Familles de cette Province, qui ont des armes différentes, quoiqu'ayant la même origine, ce qui étoit assez ordinaire lors du commencement des armoiries, & même plusieurs siécles après.

La premiere est celle des Barons *de la Luthumiere*, Seigneurs d'Yvetot près Valognes, qui portoit: *d'argent, à la croix de gueules, cantonnée de quatre lions de sable*.

La seconde est la Famille des Seigneurs *de la Varabliere*, dans la paroisse de Percy, laquelle porte pour armes: *de gueules, à une fasce d'argent, accompagnée en chef de deux molettes d'éperon de même, & en pointe d'une main droite aussi d'argent, posée en pal*. Devise: DEXTERA DOMINI FECIT VIRTUTEM.

Ces deux Familles, originaires du Diocèse de Coutances, ont possédé des Terres dans le même canton, & ont été maintenues, en 1463, dans la qualité d'*ancienne Noblesse* par *Raimond Montfaouq*, Commissaire du Roi sous LOUIS XI.

La Famille des Barons *de la Luthumiere* fondit, en 1648, dans la Maison de *Matignon*, par le mariage de MARIE-FRANÇOISE LE TELLIER, Dame de la Luthumiere, fille & héritiere de FRANÇOIS LE TELLIER, Marquis de la Luthumiere, & de *Charlotte du Bec-Crepin*, avec *Henri*, Sire *de Matignon*, Comte de Thorigny, Lieutenant-Général pour le Roi en la Province de Normandie.

Quant à la Famille des Seigneurs *de la Varabliere*, maintenue, avec la précédente, dans son ancienne noblesse, elle subsiste encore en plusieurs branches, dont les principales sont celles des Seigneurs de Boismorant, au Diocèse de Coutances, & des Seigneurs de Vaubadon près Bayeux.

Le laps des tems, les guerres civiles & les ravages des Protestans ayant dissipé & détruit la meilleure partie des titres de cette Famille, elle n'a pu recueillir tous les renseignemens nécessaires pour remonter jusqu'à l'origine de son nom; mais ceux qui lui restent suffisent assez pour en prouver l'ancienneté depuis GIRARD LE TELLIER, auteur commun des différentes branches qui en sont sorties, & par lequel nous allons commencer.

I. GIRARD LE TELLIER, I. du nom, Ecuyer, Sieur de la Varabliere, la Manceliere, la Crespiniere & la Moreliere (Fiefs situés en la paroisse de Percy, au Diocèse de Coutances), produisit ses titres lors de la recherche de la Noblesse dans la Province de Normandie, ordonnée par LOUIS XI, en 1463; & fut maintenu

maintenu dans sa qualité de *noble de race* par *Raimond Montfaouq*, Commissaire du Roi. Il avoit épousé, en 1454, *Catherine de Percy*, dont: — 1. GIRARD, qui suit; — 2. JEAN, auteur de la branche de la Manceliere, rapportée ci-après; — 3. LOUIS, tige des Sieurs de la Moreliere, mentionné en leur rang; — 4. EUSTACHE, Prêtre; — 5. & GUILLAUME.

II. GIRARD LE TELLIER, II. du nom, Ecuyer, Sieur de la Varabliere, partagea, le 23 Septembre 1496, la succession de son pere avec JEAN, son second frere, sauf à LOUIS, EUSTACHE & GUILLAUME, ses puînés, à avoir tels partages qu'ils pourront demander. Il est employé dans une Sentence rendue aux plaids de Gavray, le 12 Mai 1492, entre lui & la Dame *Catherine de Percy*, sa mere, alors veuve, comparante par JEAN LE TELLIER, son second fils; & fit, avec ses quatre freres, le 20 Février 1515, des lots des biens de feu leur mere. Il avoit épousé, en 1495, *Marguerite d'Escajeul*, dont:

1. LOUIS, Ecuyer, Sieur de la Varabliere, qui eut une fille, nommée JEANNE LE TELLIER, mariée à *Charles Potier*, Ecuyer; — 2. RAVEND, qui suit; — 3. & JEAN, Ecuyer, marié, par contrat du 21 Mars 1556, à *Michelle Franquet*, dont — LOUIS LE TELLIER, Ecuyer, qui fut pere de — JEAN, II. du nom, marié à *Gillette Lassonneur*, de laquelle il eut deux fils, sçavoir: — GIRARD LE TELLIER, Ecuyer, Sieur de la Fosse, maintenu, sur la production de ses titres, dans la qualité de *Gentilhomme*, en 1666, avec son neveu GILLES, fils de JACQUES, par M. *Chamillart*, Intendant de la Généralité de Caen; — & JACQUES, Ecuyer, qui fit, avec son frere aîné, des lots & partages des successions de leurs pere & mere le 25 Avril 1653. Il eut pour fils GILLES LE TELLIER, maintenu dans sa noblesse en 1666, avec GIRARD, son oncle, comme il a été dit. Cette branche est éteinte.

III. RAVEND LE TELLIER, Ecuyer, Sieur de la Cresfpiniere, reçut, avec son frere aîné LOUIS, Ecuyer, Sieur de la Varabliere, une promesse expédiée, devant les Tabellions de Percy, le 11 Mai 1537, par PIERRE LE TELLIER, Ecuyer, de les acquitter de leur contingent du ban & arriere-ban; & fit un accord, le 28 Octobre 1570, avec JEAN LE TELLIER, Ecuyer, son frere puîné. Il avoit épousé, le 17 Septembre 1525, *Anne Anquetil*, fille de *Jacques*, Ecuyer, & de *Catherine le Breton*, dont vinrent: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. LOUIS, marié à *Catherine le Guay*, dont la rente dotale fut remplacée, le 25 Juin 1596, sur les biens de son époux. Ils eurent de leur mariage un garçon & trois filles. JEAN, leur fils, maria ses trois sœurs, sçavoir: GUILLEMETTE LE TELLIER, en 1605; ANNE, en 1611; & JEANNE, en 1617. Il fut pere de JACQUES LE TELLIER, Ecuyer, Sieur de Languetilliere, maintenu dans sa noblesse, avec ses consanguins, en 1666, par M. *Chamillart*, Intendant de Caen. Cette branche est éteinte; — 3. MARTIN, cité dans la recherche de M. *de Roissy*, en 1598; — 4. & CHARLES, auteur de la branche des Seigneurs de Boismorant, rapportée ci-après.

IV. FRANÇOIS LE TELLIER, Ecuyer, Sieur de la Varabliere, est cité avec JEAN LE TELLIER, frere de RAVEND, son pere, dans une Sentence donnée, le 13 Janvier 1570, aux Assises de Coutances; & obtint, ainsi que son cousin-germain LOUIS, fils de JEAN LE TELLIER, Ecuyer, le 29 Novembre 1575, une Ordonnance du même Siége, portant modération de la taxe imposée sur eux pour frais de ban & arriere-ban. Il épousa, par contrat reconnu au Tabellionnage de Percy le 6 Juin 1586, JEANNE LE TELLIER, fille de noble homme PIERRE LE TELLIER, Ecuyer, & de *Catherine de Campion*, & en eut:

V. JOACHIM LE TELLIER, I. du nom, Ecuyer, Sieur de la Varabliere, qui produisit ses titres de noblesse, avec ses oncles LOUIS, MARTIN & CHARLES LE TELLIER, & fut maintenu dans sa qualité de *Noble*, le 9 Décembre 1598, par Jugement de M. *de Roissy*, Commissaire député pour le régalement des Tailles. Il fit un accord, ainsi que JEANNE LE TELLIER, sa mere, avec *Girard le Villain* & autres, le 16 Octobre 1608, devant les Tabellions de Percy, & un autre au même Siége le 9 Novembre 1609, avec ROBERT LE TELLIER, Ecuyer. Il épousa, par traité sous seing-privé du 6 Septembre 1607, reconnu devant les

Tabellions de Moyon le dernier Décembre 1609, *Jacqueline le Chartier*, sœur de *Joachim le Chartier*, Ecuyer, dont vinrent : — 1. Joachim, qui suit ; — 2. Louis ; — 3. & François, Ecuyer, Sieur des Bois, marié, le 2 Février 1662, à *Marie de Vivenay*.

VI. Joachim le Tellier, II. du nom, Ecuyer, Sieur de la Varabliere, servit dans les armées en Lorraine & en Champagne, ainsi qu'il conste par les certificats des 10 Octobre & 8 Décembre 1636. Il se présenta, avec Joachim le Tellier, son pere, devant les Officiers du Roi, le 28 Avril 1639 & 14 Août 1642, comme étant prêts de servir Sa Majesté ; transigea sur des intérêts de famille, avec Louis & François, ses freres, le 24 Décembre 1656, devant les Tabellions du Siége de Percy ; & produisit, conjointement avec François le Tellier, Sieur des Bois, ses titres de noblesse, en 1666, devant M. *Chamillart*, Intendant de Caen, qui les reconnut & les maintint pour être *nobles de race*. Il avoit épousé, par contrat passé le 9 Juillet 1644, devant les Tabellions de Saint-Germain-sur-Cé, *Anne Matinel-de-Saint-Germain*, dont : — Guillaume-Denis, Ecuyer, Sieur de Trelly, mort sans enfans de *N.... Néel-de-Sainte-Marie-l'Aumont*, sa femme ; — & Jean-Pierre, qui suit.

VII. Jean-Pierre le Tellier, Ecuyer, Sieur de la Couterie, servit pendant quelques années, & épousa *Marguerite de Campion*, de laquelle vint :

VIII. Jean-Jacques le Tellier, Ecuyer, Sieur de Trelly, au droit de son oncle qui avoit acquis cette Terre. Il épousa *N... de Mauconvenant-de-Sainte-Suzanne*, & en eut deux filles, sçavoir : — Susanne-Marie, Dame de Trelly, mariée avec *Charles-François de Berenger*, Ecuyer ; — & Susanne-Françoise, femme de *Nicolas-Gaspard Radulph*, Ecuyer, Seigneur & Patron de l'Esnaut.

Branche des Seigneurs de Boismorant.

IV. Charles le Tellier, Ecuyer, troisieme fils de Ravend, Ecuyer, Sieur de la Crespiniere, & d'*Anne Anquetil*, fut maintenu dans sa qualité de *noble de race*, en 1598, par M. *de Roissy*. Il avoit épousé, par contrat passé devant les Tabellions de Percy, le 10 Octobre 1587, *Colasse le Masurier*, dont : — Gilles, qui suit ; — & Charlotte, mariée, le 29 Janvier 1627, à Thomas le Tellier, Ecuyer, Sieur des Hiettes. Le contrat de mariage ne fut reconnu devant les Notaires de Percy, que le 26 Novembre 1642.

V. Gilles le Tellier, Ecuyer, est cité dans un contrat d'amortissement de rente qu'il fit le 18 Octobre 1609, & dans un contrat d'échange fait entre lui & *Guillemine Hervieu*, veuve de *Claude Alix*, le 28 Octobre 1527 ; reçut, le 26 Août 1635, quittance de 10 livres qu'il avoit payées pour les frais du ban & arriere-ban ; & mourut en 1642. Il avoit épousé, par contrat reconnu le 13 Novembre 1636, *Gillette Voisin*, & en eut : — Jean, qui suit ; — & autre Jean, Ecuyer, Sieur de Beaumaresq, mort, sans postérité, au service du Roi.

VI. Jean le Tellier, Ecuyer, Sieur de Launay, mineur à la mort de son pere, entra, quand il fut en âge, au service, & fut Brigadier de la Noblesse dans la Compagnie du Comte *de Mathan*. Sa mere lui passa, ainsi qu'à son frere puîné, le 13 Mars 1656, un contrat d'avancement de succession, & tous trois firent des lots à douaire le 27 Septembre 1659, devant les Tabellions du Siége de Senilly. Il produisit, avec son frere, ses titres d'ancienne noblesse en 1666, lors de la recherche par M. *Chamillart*, & fut maintenu dans sa qualité de *Noble de race*. Il épousa, en 1668, *Avoye du Chemin*, fille de *Robert du Chemin*, & de *Guillemette de Surtainville*, dont vinrent : — 1. Jean-Pierre, qui suit ; — 2, 3 & 4. trois fils, morts sans postérité ; l'un desquels, nommé Jean-Joseph, Garde-du-Corps du Roi, mourut en 1698 ; — 5. Marie, femme de *François-Michel de Clinchamp*, Chevalier, Seigneur de Saint-Fraquaire & Preley ; — 6. & Elisabeth, mariée, à Paris, en 1721, à *Jean Fauquet*.

VII. Jean-Pierre le Tellier, Ecuyer, Seigneur de Boismorant, Capitaine au Régiment de Saint-Denis, par Commission donnée à Versailles le 1 Mars

1709, épousa, au mois de Septembre 1711, *Marie-Jeanne le Breton*, fille de *Jean le Breton*, & de noble *Jeanne le Capellain*, dont: — 1. ADRIEN-OLIVIER, qui suit; — 2. HIACINTHE, mort sans postérité; — 3. & MARGUERITE-MARIE-JEANNE, mariée, en 1736, à *Julien de la Mare*, Ecuyer, Seigneur de Crux.

VIII. ADRIEN-OLIVIER LE TELLIER, Ecuyer, Seigneur de Boismorant, Lieutenant au Régiment de Vermandois, par Lettres du 1 Mars 1734, se trouva à plusieurs batailles, & aux siéges de Trarbach, de Philisbourg & autres; & a épousé, le 1 Juin 1740, *Madelene-Charlotte de Chantelou*, fille de *Pierre de Chantelou*, Ecuyer, Sieur de la Vaussiere, & de *Jacqueline Guersent*. De ce mariage sont issus: — 1. JEAN-PIERRE-ANNE, qui suit; — 2. MARIE-CHARLOTTE-MADELENE, mariée, en 1772, à *Jean-François Boudier*, Ecuyer, Sieur de Villegnerie; — 3. & AMABLE-JULIE, mariée, en 1773, à *Louis-Jacques-Thomas Michel*, Ecuyer, Sieur des Rivieres.

IX. JEAN-PIERRE-ANNE LE TELLIER, Ecuyer, Sieur de Montaure, Seigneur & Patron de la Haye, du Guislain, de Beaucoudray, le Sens, &c. a épousé, au mois de Juin 1762, *Marie-Jeanne-Jacqueline le Breton*, fille de *Jean-Batiste le Breton*, Ecuyer, Seigneur de Beaucoudray, &c. & de Dame *Marie-Julienne Pilon*, de laquelle il a: — 1. CASIMIR LE TELLIER, né en 1768; — 2. ADÉLAÏDE, née en 1764; — 3. & CÉLESTE-SOPHIE, née en 1767.

Branche des Sieurs de la MANCELIERE, LA BOULAYE, *&c.*

II. JEAN LE TELLIER, Ecuyer, Sieur de la Manceliere, qualifié second fils de GIRARD LE TELLIER, Ecuyer, Sieur de la Varabliere, dans le partage de la succession dudit GIRARD, arrêté avec ses freres le 23 Septembre 1490, est cité dans une Sentence des plaids de Gavray du 12 Mai 1492, comme comparant pour *Catherine de Percy*, sa mere, demanderesse pour son douaire. On le trouve encore employé avec GIRARD, LOUIS, EUSTACHE & GUILLAUME LE TELLIER, ses freres, dans une transaction, en forme d'accord, faite entr'eux & les Paroissiens de Percy, le 15 Mars 1513, devant les Tabellions de Coutances. Il eut de sa femme, dont le nom est ignoré: — 1. GUYON, qui suit; — 2, 3 & 4. JEAN, JACQUES & autre JEAN; — 5. & PIERRE, rapporté après son aîné. Ces cinq freres firent entr'eux, le 3 Mars 1538, les lots & partages de la succession de leur pere.

III. GUYON LE TELLIER, Ecuyer, Sieur de la Manceliere, vivant en 1575, eut pour fils, JEAN, qui fut pere de JACQUES, & ayeul de MARTIN LE TELLIER, Ecuyer, Sieur de la Manceliere, qui eut trois filles, sçavoir: — ISABEAU, mariée au Sieur *de Saint-Gilles*, Ecuyer; — MARIE, femme du Sieur *de Riviers*, Ecuyer; — & autre MARIE, épouse du Sieur *de Forestier*, Ecuyer.

III. PIERRE LE TELLIER, Ecuyer, Sieur des Hiettes, puis de la Boulaye à Cerisy, cinquieme fils de JEAN, Sieur de la Manceliere, obtint, le 3 Janvier 1552, du Maître Enquêteur des Eaux & Forêts de la Vicomté de Bayeux, le pouvoir de jouir, comme franc tenant de la Chapellenie de Cerisy sous l'Evêque de Bayeux, des franchises & libertés qu'il avoit droit de prendre dans la Forêt de ce nom. Il vendit à JACQUES LE TELLIER, Ecuyer, son frere, par acte du 18 Octobre 1554, passé devant les Tabellions de Gavray, une portion de Terre qu'il avoit dans la paroisse de Briqueville-la-Blouette; partagea, le 20 Mai 1570, avec ledit JACQUES, & GUYON, son aîné, la succession de JEAN, un de leurs freres; & conjointement avec les mêmes, il rendit aveu, le 13 Septembre 1575, à la Seigneurie de Montfiquet, pour des biens qu'il possédoit; & acheta, par acte passé devant les Tabellions de Saint-Clair, le 25 Mars 1582, de noble homme *Jacques Bauquet*, Sieur de Moon, tous & tels héritages que celui-ci avoit acquis, en la paroisse de Cerisy-l'Abbaye, de *Jean de Percy*, Ecuyer. On a encore de lui diverses acquisitions de rentes ès années 1591 & 1595. Il mourut, fort âgé, vers 1610, & les Terres qu'il possédoit retournerent à la branche des LE TELLIER-DE-VAUBADON, par succession & acquisition des freres co-partageans, comme il paroît par un acte de 1630. Il avoit épousé, 1°. par acte reconnu au

Bailliage de Coutances le 7 Octobre 1548, *Catherine de Campion*; & 2°. par acte sous seing-privé du 7 Septembre 1580, *Jeanne Thorel*, Dame de la Boulaye. Du premier lit vinrent: — 1. ROBERT, qui suit; — 2. JEANNE, mariée, en 1586, à FRANÇOIS LE TELLIER, Ecuyer, Sieur de la Varabliere, son cousin-germain, comme il a été dit au degré IV. de la branche de la Varabliere. Et du second lit: — 3. GILLES, Ecuyer, Sieur de la Boulaye, qui s'attacha auprès de la Reine, mere du Roi, & servit plusieurs années, comme on le voit par des certificats de 1630 & 1631. C'étoit un Officier de mérite & très-considéré. On l'appelloit *le Pere de la Cavalerie*. Il mourut sans postérité; — 4. JEAN, Sieur de la Vaquerie, tige de la branche des Seigneurs de Vaubadon, rapportée ci-après; — 5. RAPHAEL, Sieur du Mesnil, mort sans postérité; — 6. ANNE, femme de *N... Sabine*, Ecuyer, Sieur de la Quieze, pere d'une fille, mariée au Sieur *des Castillons*, dont — *N... des Castillons*, mariée 1°. à *Jean de Faouq*, Marquis de Jucoville; & 2°. à *François-Paul*, Comte *de Briqueville*; — 7. PERETTE, femme de *Jean de Sallen*, Ecuyer, Sieur de la Claverie; — 8. & JEANNE, mariée à *René le Roi*, Ecuyer, Sieur de Marcy.

IV. ROBERT LE TELLIER, Ecuyer, Sieur de la Mare & des Hiettes, est cité dans un Arrêt du Présidial de Coutances du 9 Novembre 1586, donné tant pour lui que comme usant du droit de PIERRE LE TELLIER, Ecuyer, son pere, à cause d'une obligation du fait de Demoiselle JEANNE LE TELLIER, sa sœur. Après le décès de son pere il partagea sa succession avec GILLES, JEAN & RAPHAEL, ses freres consanguins, & eut les héritages assis en la paroisse de Percy, & les rentes dues ès paroisses d'Orval & de Briqueville. De son mariage avec *Françoise le Maître*, il eut: — THOMAS, Ecuyer, Sieur des Hiettes, qui épousa, le 29 Janvier 1627, CHARLOTTE LE TELLIER, sa cousine-germaine, de la branche des Seigneurs de Boismorant, fille de CHARLES, Ecuyer, & de *Colasse le Masurier*; — & JEAN, qui suit.

V. JEAN LE TELLIER, Ecuyer, Sieur de la Frenaye, partagea avec THOMAS, son frere aîné, la succession de leur pere, le 22 Décembre 1625; obtint une Sentence au Bailliage de Coutances, le 5 Juillet 1646, contre *Jacques-Gabriel* & *Julien Guezet*, héritiers de la Demoiselle *de Clinchamp*, sa femme, & fut maintenu, avec son frere, dans sa qualité d'*ancien noble*, en 1666, par M. *Chamillart*, Intendant de Caen. Il avoit épousé, le 29 Janvier 1627, *Françoise de Clinchamp*, veuve du Sieur *Gilles Guezet*, dont: — N... LE TELLIER, Ecuyer, Sieur de la Frenaye, pere de deux filles; — & GILLES, qui suit.

VI. GILLES LE TELLIER, Ecuyer, épousa *Françoise Marseuil*, & en eut:

VII. PIERRE LE TELLIER, Ecuyer, marié, en 1694, à *Louise Martin*, de laquelle sont issus plusieurs garçons, entr'autres: — 1. JEAN-PIERRE, qui suit; — 2. un autre fils, marié, & qui a des filles à Saint-Cyr; — 3. & N... LE TELLIER, établi à Sainte-Colombe près Villedieu.

VIII. JEAN-PIERRE LE TELLIER, Ecuyer, a épousé *Catherine Touchard*, dont — MARIE-ANNE LE TELLIER, reçue à Saint-Cyr en 1746.

Branche des Seigneurs de VAUBADON.

IV. JEAN LE TELLIER, Ecuyer, Sieur de la Vaquerie, deuxieme fils de PIERRE, Ecuyer, Sieur des Hiettes, & de *Jeanne Thorel*, sa seconde femme, paroît le troisieme dans les lots sous seing-privé, du 5 Juillet 1611, faits entre lui & ses freres. ROBERT, l'aîné de tous, eut les Terres situées au Diocèse de Coutances. Les autres, sçavoir les Sieurs *de la Boulaye*, *de la Vaquerie* & *du Mesnil*, partagerent les héritages sis à Cerisy, Vaubadon & Cormolain. Ces derniers étoient tenus à une rente envers *Thomas Huë*, Ecuyer, Sieur de Laleu, laquelle fut vendue, le 23 Novembre 1633, à *Jean de Sallen*, Ecuyer, Sieur de la Claverie, leur beau-frere. JEAN LE TELLIER, Sieur de la Vaquerie, mourut vers 1655, & avoit épousé, par traité arrêté le 19 Mai 1624, devant *le Sueur*, Tabellion à Caen, *Isabelle Canu*, fille de *Germain Canu*, Ecuyer, Secrétaire du Roi, & de *Marie le Migner*, dont: — GERMAIN, qui suit; — &

MARIE, femme, par contrat du 17 Mars 1646, de *François de Cussy*, Ecuyer, Sieur de la Houssaye, près Coutances.

V. GERMAIN LE TELLIER, Ecuyer, Seigneur de la Vaquerie, la Boulaye & de Vaubadon, fit, dans sa jeunesse, le voyage d'Italie avec MM. *de Riviers* & *de Camilly*. A son retour il acheta une charge de Conseiller en la Cour des Aides de Rouen, dont les Provisions lui furent expédiées le 14 Mai 1655, & il la posséda jusqu'en 1686, qu'il obtint des Lettres de Conseiller d'honneur, en considération des services qu'il avoit rendus en l'exercice de cet office *pendant plus de 30 ans*. Il mourut en sa Terre de la Boulaye le 2 Août 1687, & avoit épousé, par acte sous seing-privé du 28 Juin 1656, *Louise Costé-de-Saint-Suplix*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur & Patron de Saint-Suplix & du Mesnil, Conseiller au Parlement de Rouen, & de *Marie Bouchard-de-Blosseville*. Elle décéda, en 1699, chez les Dames Bénédictines de Bayeux, auxquelles elle fit des présens. De ce mariage elle a laissé, pour fils unique :

VI. PIERRE LE TELLIER, Ecuyer, Seigneur & Patron de Vaubadon, la Boulaye, Quiry, né à Rouen au mois de Mars 1658, qui entra d'abord, en 1682, dans la seconde Compagnie des Mousquetaires, où il servit deux ans. Ses parens lui acheterent une charge de Conseiller au Parlement de Rouen, où il fut reçu, le 16 Août 1684; mais après le décès de son pere, il rentra, en 1688, dans les Mousquetaires; fit, en 1689, la campagne d'Allemagne, en qualité d'Aide-de-Camp du Comte *d'Auvergne*, Colonel-Général de la Cavalerie; & à la fin de la même année, le Roi lui donna une Compagnie de Dragons dans le Régiment de Pomponne. Il se trouva à la bataille de Fleurus, où il fut blessé & sa Compagnie presque toute détruite; à celles de Steinkerque & de la Marsaille; aux passages de la Sambre & du Canal de Bruges, & au siége de Namur. Les grandes dépenses qu'il fit au service, l'obligerent de le quitter en 1698. Il fut pourvu, l'année suivante, de la charge de Lieutenant des Maréchaux de France au département de Bayeux, & est décédé le 7 Juin 1734. Il avoit épousé, par contrat du 21 Avril 1694, passé devant *Mauduit*, Notaire à Rouen, *Marie-Madelene de Pestel*, Dame du Saussay, fille de *François de Pestel*, Chevalier, Seigneur de Normanville, Châtelain de Saint-Laurent en Caux, & de *Blanche le Cornier-de-Sainte-Hélene*. Elle étoit veuve, en premieres noces, de *Geoffroi Boullays*, Seigneur du Saussay, dont elle a eu: —— *Madelene-Marguerite-Françoise Boullays*, mariée, 1°. en Février 1707, à *Hervé de la Ferriere*, Seigneur de Carrolles, Brigadier des Armées du Roi, Gouverneur de Bellisle en Bretagne, & de Granville en basse Normandie; & 2°. à Messire *N... Huë*, Seigneur de Vermanoir, &c. Conseiller au Parlement de Rouen, qui en a eu – *Angélique-Blanche Huë-de-Vermanoir*, mariée à *Armand-Jérôme Bignon*, qui a été Conseiller d'Etat, Prévôt des Marchands de Paris, Bibliothécaire du Roi, dont sont issus: – M. *Bignon*, Maître des Requêtes, Bibliothécaire du Roi après le décès de son pere; – & une fille, mariée à *Thomas Huë*, Marquis de Miromenil, Garde des Sceaux de France en Août 1774.

Du second mariage de *Marie-Madelene de Pestel* avec PIERRE LE TELLIER, sont sortis: —— 1. PIERRE-FRANÇOIS-HIPPOLITE, qui suit; —— 2. ALEXANDRE, dit *le Chevalier de Vaubadon*, Capitaine au Régiment du Roi en 1724, mort sans alliance; —— 3. & MARIE-LOUISE, morte Pensionnaire à la Visitation de Caen en 1711.

VII. PIERRE-FRANÇOIS-HIPPOLITE LE TELLIER, Ecuyer, Seigneur & Patron de Vaubadon, la Boulaye, Quiry & Château-Tellier, né le 27 Juin 1697, au Saussay, dans le pays de Caux, fut reçu Page du Roi dans sa petite Ecurie, au mois de Novembre 1714, Mousquetaire de la premiere Compagnie au mois de Mai 1718, puis Capitaine de Dragons, & Lieutenant des Maréchaux de France au département de Bayeux le 26 Novembre 1733, & est mort le 8 Juin 1742. Il avoit épousé, par contrat du 9 Janvier 1725, *Marie-Anne-Charlotte de Chantelou*, fille unique de *François de Chantelou*, Chevalier, Seigneur & Patron d'Abbeville, Guernon & Courtonne, Lieutenant de Roi des Ville & Château d'Argentan, Inspecteur de la Généralité d'Alençon, & d'*Anne-Madelene de la Frenaye*.

Elle est décédée au mois de Novembre 1753, laissant pour enfans: — 1. MARIE-CHARLES-PIERRE, qui suit; — 2. GABRIEL-ALEXANDRE, mentionné après son aîné; — 3. & BLANCHE-ANNE-MARIE-MADELENE LE TELLIER, mariée, le 26 Août 1746, à *Laurent-François de Malherbe*, Chevalier, Seigneur & Patron de Notre-Dame de Frenay, Launay, Abbeville, Reveillon & du Radieu, Lieutenant des Maréchaux de France au département de Falaise.

VIII. MARIE-CHARLES-PIERRE LE TELLIER, Ecuyer, Seigneur & Patron de Vaubadon, Bretteville, Quiry, Seigneur Châtelain de Saint-Laurent en Caux, Calletot, Braquemont, Conseiller au Parlement de Rouen, par Provisions du 20 Janvier 1756, a épousé, à Paris, le 3 Décembre 1760, *Anne-Madelene-Françoise-Julienne Partyet*, fille de *Jean Partyet*, Chevalier, Intendant de l'Hôtel Royal des Invalides, & de noble *Françoise-Charlotte Hebert-du-Buc*, dont: — PIERRE-JEAN, né le 7 Juin 1768; — & ANNE-FRANÇOISE-ARMANDE, née en 1765.

VIII. GABRIEL-ALEXANDRE LE TELLIER, Ecuyer, Seigneur d'Abbeville, frere cadet du précédent, né en 1731, Capitaine d'Infanterie, a épousé *Marie-Charlotte de Couvains*, fille de *Henri-Charles de Couvains*, Ecuyer, Seigneur haut-Justicier de Couvains & de Plaine-Seuvre, & de *Madelene-Charlotte de Roncherolles*, de laquelle il a: — PIERRE-ALEXANDRE-GABRIEL LE TELLIER, né en 1756, Sous-Lieutenant au Régiment du Colonel-Général en 1774; — & une fille.

Branche des Sieurs de LA MORELIERE.

II. LOUIS LE TELLIER, Ecuyer, Sieur de la Moreliere, troisieme fils de GIRARD, I. du nom, Ecuyer, Sieur de la Varabliere, & de *Catherine de Percy*, eut de sa femme, dont le nom est ignoré, pour fils:

III. GILLES LE TELLIER, Ecuyer, Sieur de la Moreliere, qui retira, à droit de clameur, des héritages vendus par LOUIS, son pere, à *Guillaume le Roux*, par contrat passé devant les Tabellions de Coutances le 1 Avril 1538. Il épousa, par traité du 30 Septembre de ladite année, *Marguerite Geoffroy*, dont:

IV. JEAN LE TELLIER, Ecuyer, Sieur de la Moreliere, qui rendit aveu à la Seigneurie de Montfiquet, le 16 Juin 1567; & fit un accord à Percy le 1 Novembre 1568, avec *Gilles Voisin*. Le 4 du même mois il paya 30 sols pour frais du ban & arriere-ban; & le 24 Juillet 1616, par acte passé devant les Tabellions de Percy, il fit avance de sa succession à ses fils, sçavoir: — GILLES-FRANÇOIS, qui suit; — ROBERT & THOMAS LE TELLIER, Ecuyers.

V. FRANÇOIS LE TELLIER, Ecuyer, Sieur de la Moreliere, fit un accord avec ROBERT, son frere, le 10 Novembre 1622, & fut maintenu dans sa qualité d'*Ecuyer*, en 1666, par M. *Chamillart*, Intendant de Caen. Il étoit alors âgé de 89 à 90 ans, suivant le certificat des Curés de Percy, en date du 25 Juillet 1666, & avoit épousé, par traité reconnu le 5 Février 1612, CHARLOTTE LE TELLIER. Le *Mémoire* qui nous a été fourni, dressé sur les titres, ne marque pas qu'il ait laissé postérité. Les armes, comme il a été dit au commencement de cette Généalogie.

TELLIER (LE): Maison illustrée dans la Robe, pour avoir donné un Chancelier de France. Suivant les Grands Officiers de la Couronne, *Tome VI*, *p.* 578, elle remonte à

MICHEL LE TELLIER, I. du nom, Correcteur des Comptes en 1584, puis Maître des Comptes, & mort en 1608, qui de *Perette Loquet*, son épouse, morte le 5 Janvier 1593, laissa pour enfans: — MICHEL, qui suit; — & CHARLES, auteur de la branche des Seigneurs de Morsan, dont le dernier, MICHEL LE TELLIER, Seigneur de Morsan, ancien Maître des Requêtes, vivoit, non marié, en 1775.

MICHEL LE TELLIER, II. du nom, Seigneur de Chaville, Conseiller en la Cour des Aides de Paris le 9 Août 1597, mourut le 6 Mai 1617, & fut enterré,

comme son pere, à Saint-Eustache. Il avoit épousé, en 1599, *Claude Chauvelin*, fille de *François*, & de *Marie de Charmolue*, dont: — 1. MICHEL, qui suit; — 2. CLAUDE, Maître des Comptes à Paris, puis Conseiller d'Etat & Intendant de Lorraine; — 3. LOUISE, morte en 1664, Prieure de la Ville-l'Evêque à Paris; — 4. MADELENE, femme de *Gabriel de Cassagnet*, Seigneur de Tilladet, Lieutenant-Général des Armées du Roi; — 5 & 6. FRANÇOISE & MARGUERITE.

MICHEL LE TELLIER, III. du nom, Marquis de Barbesieux, Seigneur de Chaville, Louvois, &c. Conseiller au Grand-Conseil en 1624, Procureur du Roi au Châtelet le 28 Novembre 1631, Maître des Requêtes le 10 Janvier 1639, Intendant de l'armée en Piémont en 1640, Secrétaire d'Etat le 13 Avril 1643, Grand-Trésorier des Ordres du Roi en Octobre 1652, Chancelier & Garde des Sceaux de France en Octobre 1677, mort à Paris le 30 Octobre 1685, & inhumé à Saint-Gervais, avoit épousé, le 12 Février 1629, *Elisabeth Turpin*, fille de *Jean*, Conseiller en la Cour des Aides, & ensuite Conseiller d'Etat, morte le 8 Novembre 1698, à 90 ans, dont: — 1. MICHEL, mort jeune; — 2. FRANÇOIS-MICHEL, qui suit; — 3. CHARLES-MAURICE, né le 18 Juillet 1642, Archevêque de Reims en 1671, Abbé de Saint-Etienne de Caen, de Saint-Benigne de Dijon, de Breteuil, Saint-Remy, Saint-Thierry de Reims, Proviseur de Sorbonne, Prélat Commandeur des Ordres, mort le 22 Janvier 1710; — 4. FRANÇOIS, mort jeune; — 5. & MADELENE-FARE, femme de *Louis-Marie-Victor*, Duc *d'Aumont*, Gentilhomme de la Chambre, morte le 22 Juin 1668.

FRANÇOIS-MICHEL LE TELLIER, Marquis de Louvois, né le 8 Janvier 1641, Ministre & Secrétaire d'Etat, Général des Postes, Commandeur des Ordres, Surintendant des Bâtimens, mort le 16 Juillet 1691, à 51 ans, & inhumé aux Capucines, avoit épousé, le 19 Mars 1662, *Anne de Souvré*, Marquise de Courtenvaux, fille unique de *Charles*, Marquis *de Souvré*, premier Gentilhomme de la Chambre, & de *Marquise de Barentin*, dont: — 1. MICHEL-FRANÇOIS, qui suit; — 2. LOUIS-NICOLAS, auteur de la branche des Marquis de Souvré, rapportée ci-après; — 3. LOUIS-FRANÇOIS-MARIE, d'abord Chevalier de Malte, puis Marquis de Barbesieux, Ministre & Secrétaire d'Etat en plein exercice en 1691, mort le 5 Janvier 1701, ne laissant que trois filles de sa premiere femme, *Louise-Catherine de Crussol*, sçavoir: — ANNE-CATHERINE-ELÉONORE LE TELLIER, mariée à *Charles-Paul-Sigismond de Montmorency*, Duc de Châtillon; — MARIE-MADELENE, mariée au Duc *d'Harcourt*; — & LOUISE-ANGÉLIQUE, mariée au Duc *de Bouillon*; — 4. CAMILLE, né le 11 Avril 1675, Abbé de Bourgueil & de Vauluisant, Prévôt & Chanoine de l'Eglise de Reims, de l'Académie Françoise, des Sciences & des Inscriptions, nommé à l'Evêché de Clermont, qu'il n'accepta point, & mort à 44 ans, le 5 Novembre 1718; — 5. MADELENE, femme du Duc *de la Rochefoucaud*, morte en 1728; — 6. ELISABETH-ANNE, morte jeune; — 7. & MARGUERITE, épouse du Duc *de Villeroy*.

MICHEL-FRANÇOIS LE TELLIER, Marquis de Courtenvaux, né le 15 Mai 1663, Capitaine des 100 Suisses de la Garde du Roi, mort le 11 Mai 1721, avoit épousé, le 28 Novembre 1691, *Marie-Anne-Catherine d'Estrées*, fille du Maréchal & Vice-Amiral de ce nom, & de *Marie-Marguerite Morin*, dont, entr'autres enfans: — 1. FRANÇOIS-MICHEL, qui suit; — 2. LOUIS-CHARLES-CÉSAR, Chevalier de Malte, connu sous le nom de *Maréchal d'Estrées*, Général de l'armée de Westphalie en 1762, Ministre d'Etat, mort en 1771, sans enfans de ses deux mariages avec *Catherine de Champagne la-Suze* & *Adélaïde-Félicité Brulart-de-Sillery*; — 3. & ANNE-SABINE, Religieuse en l'Abbaye de Notre-Dame de Soissons.

FRANÇOIS-MICHEL LE TELLIER, II. du nom, Marquis de Louvois, Capitaine des 100 Suisses en survivance; mort le 24 Septembre 1719, avoit épousé, le 26 Mars 1716, *Anne-Louise de Noailles*, fille du Maréchal *de Noailles*, dernier mort, & de *Marie-Françoise de Bournonville*. De ce mariage il a laissé: — FRANÇOIS-MICHEL-CÉSAR, qui suit; — & FÉLICITÉ-LOUISE, née posthume,

& morte le 14 Juin 1768, à 32 ans, femme du Duc *de Villequier*, second fils du Duc *d'Aumont*.

François-Michel-César le Tellier, Marquis de Montmirail, Capitaine des 100 Suisses en 1721, mort le 14 Décembre 1764, avoit épousé, le 25 Février 1732, *Louise-Antoinette de Gontaut-Biron*, fille du Duc de ce nom, morte le 11 Juin 1737, dont:

Charles-François-César le Tellier, Marquis de Montmirail, &c. né le 12 Septembre 1734, Capitaine des 100 Suisses le 23 Novembre 1754, a épousé, le 20 Juin 1763, *Charlotte-Bénigne le Ragois-de-Bretonvilliers*, veuve de *Marie-Antoine-Front de Beaupoil-Saint-Aulaire*, Marquis de Lanmary, & fille de *Bénigne le Ragois*, Marquis de Bretonvilliers, Lieutenant-Général au Gouvernement de Paris, & de *Félicité de Cornillon*.

Branche des Marquis de Souvré.

Louis-Nicolas le Tellier, second fils de François-Michel, & d'*Anne de Souvré*, Marquise de Courtenvaux, Mestre-de-Camp de Cavalerie, Lieutenant-Général au Gouvernement de Béarn, Maître de la Garderobe, Chevalier des Ordres, mort en 1725, à 59 ans, avoit épousé, en 1698, *Catherine-Charlotte de Pas-de-Feuquieres*, Dame de Rebenac, dont, entr'autres enfans: — François-Louis, qui suit; — & Charlotte-Félicité, mariée, le 19 Juillet 1722, à *Louis-Philogene Brulart*, Marquis de Puisieux, Mestre-de-Camp de Cavalerie, Ambassadeur en Hollande, puis Ministre & Secrétaire d'Etat.

François-Louis le Tellier, Marquis de Souvré, né le 17 Septembre 1704, Lieutenant-Général au Gouvernement de Béarn en 1725, Colonel d'Infanterie en 1730, Brigadier en 1734, Maréchal-de-Camp le 20 Février 1743, Lieutenant-Général des Armées du Roi le 1 Février 1748, Chevalier des Ordres le 2 Février 1749, a épousé, 1°. en 1723, *Françoise-Gabrielle de Brancas-Cereste*, morte le 26 Octobre 1724, fille de *Louis de Brancas*, Maréchal de France, & d'*Elisabeth-Charlotte-Candide de Brancas*, dont une fille, morte au berceau; 2°. le 7 Février 1725, *Jeanne-Françoise Dauvet-Desmarets*, morte le 16 Décembre 1732, fille de *François Dauvet*, Comte Desmarets, Grand-Fauconnier de France, & de *Marie Robert*; & 3°. le 1 Août 1738, *Félicité de Sailly*, née le 4 Février 1716. Il a eu du second lit quatre filles, sçavoir: — 1. Françoise-Sophie le Tellier, née le 18 Juillet 1726, Religieuse à Notre-Dame de Soissons; — 2. Françoise-Aglaé-Silvie, née le 21 Septembre 1727, mariée, en 1743, au Marquis *de Saint-Chamans*, Maréchal-de-Camp. Voyez Saint-Chamans; — 3. Gabrielle-Flore, née le 7 Octobre 1728, mariée au Marquis *de Sailly*, Brigadier d'Infanterie, frere de la Marquise *de Souvré*; — 4. Amable-Emilie-Gabrielle, mariée, le 8 Avril 1755, à *Jean-Batiste-Calixte*, Comte *de Montmorin*, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, & Ministre Plénipotentiaire près de l'Electeur de Treves; & du troisieme lit: — 5. François-César, né le 9 Avril 1739; — 6. & Louis-Sophie, qui suit.

Louis-Sophie le Tellier, Marquis de Louvois, né le 18 Mars 1740, Lieutenant-Général du Royaume de Navarre & pays de Béarn, a épousé, 1°. en Septembre 1763, *Louise Gagnat-de-Logny*, fille d'*Alexandre-Louis*, Maître des Requêtes, & de *N... du Metz-de-Maillebois*, morte le 1 Novembre 1768, âgée de 24 ans; & 2°. par contrat signé, le 30 Avril 1775, par le Roi & la Famille Royale, *N... d'Uriesen*, Baronne de Huffel.

Les armes: *d'azur, à trois lézards d'argent posés en pal; au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'or.*

TERRASSON: Famille noble & ancienne, qui croit tirer son origine d'une Ville du même nom, très-proche de la Vicomté de Turenne en Limousin, située entre cette Province & celles de Querci, de Périgord & d'Auvergne.

En effet, suivant *Moréri*, au mot Turenne, on trouve qu'en 1074, *Boson*,

I. du nom, Vicomte *de Turenne*, épousa Comtot de Terrasson, fille ou sœur de Pierre-Comtot de Terrasson, de laquelle il n'eut point d'enfans; mais tout cela ne prouve pas que les deux Familles de Terrasson subsistantes, tant à Lyon qu'à Angoulême, viennent delà. Il y a seulement lieu de présumer qu'elles sont parentes entr'elles. Ce qui appuye cette présomption, c'est qu'elles portent toutes deux les mêmes armes, à peu de chose près.

Les Terrasson de Lyon & ceux d'Angoulême, ont également *le champ d'azur, à trois étoiles d'or, deux en chef & une en pointe;* & à l'égard *des trois croissans d'argent entrelacés* que les Terrasson de Lyon portent dans le milieu de leurs armoiries, ils se trouvent aussi dans celles des Terrasson d'Angoulême, excepté que ces derniers ont tellement allongé les pointes des *trois croissans d'argent entrelacés*, que toutes ces pointes semblent se joindre l'une à l'autre & former une espéce de *boule d'argent.* Quoi qu'il en soit, le premier qui nous soit connu de ces deux Familles du même nom, est

Pierre de Terrasson, qui vivoit à Lyon en 1560, dans la maison duquel les Chefs de la conjuration d'Amboise s'assemblerent au mois de Janvier de la même année. C'est ce que nous apprend *Jean Lefrere-de-Laval*, dans sa *vraie & entiere Histoire des troubles & guerres civiles de son tems*, imprimée à Paris en 1573. Le P. *Daniel* rapporte le même fait dans son Histoire de France. *Claude de Rubys*, Auteur contemporain de Pierre de Terrasson, fait mention de lui dans son Histoire de Lyon, *p. 406*, & nous apprend qu'il avoit eu quelque commandement dans la Ville pendant les troubles, & qu'on l'y nommoit *le Capitaine.* Il finit par dire, au même endroit, que le 29 Juin de l'année 1565, jour de la fête Saint-Pierre, lorsque les Catholiques de la Paroisse de ce nom se réjouissoient entr'eux, & dansoient dans la place qui est devant cette Eglise, ce même Pierre de Terrasson, accompagné d'un Ministre Protestant, sortit de sa maison, qui étoit voisine de la Place, & insulta les Catholiques: ceux-ci étant en grand nombre, se jetterent sur lui & le tuerent; & Terrasson (dit l'Historien) demeura mort étendu sur la place. *Rubys*, qui rapporte tous ces faits & plusieurs autres relatifs, n'apprend point si ce Pierre de Terrasson laissa postérité. Etant Protestant, il n'est pas étonnant qu'on ne trouve rien à son sujet dans les Registres des Paroisses, qui d'ailleurs furent pillés, ainsi que tous les autres dépôts publics de Lyon, lorsque les Religionnaires se rendirent maîtres de cette Ville.

Mais on trouve deux branches de Terrasson établies à-peu-près dans ce même-tems; l'une à Angoulême, & l'autre auprès de Lyon; & qui toutes deux peuvent être sorties des enfans de ce Pierre de Terrasson. Un Registre de l'Hôtel-de-Ville d'Angoulême fait mention d'un Pierre Terrasson, Ecuyer, Sieur de Cheneuzac, Maire & Capitaine de cette même Ville, les dernier Février & 14 Mars 1578. Il pouvoit être fils ou neveu de ce Pierre de Terrasson ci-dessus mentionné, & c'est sans doute de lui que viennent les Terrasson d'Angoulême, dont nous n'avons point de *Mémoire* assez suivi pour pouvoir en donner la filiation. Nous sommes mieux instruits de ceux de Lyon, dont nous allons parler.

Jean Terrasson, I. du nom, soit à cause des troubles de Religion ou pour d'autres raisons, fixa son domicile dans un Bourg du Forez nommé *Chatelus*, où il vécut & y acheta une maison. Il s'y maria, & laissa pour enfans: — Jean Terrasson, II. du nom, qui ne nous est guères plus connu que son pere. Il est seulement mentionné dans un extrait batistaire, comme oncle ou parrein d'un fils qui naquit du mariage de son frere Antoine, le 31 Mai 1598; —— & Antoine, qui suit.

Antoine Terrasson, né à Chatelus le 6 Mai 1571, s'y maria, & mourut le 9 Avril 1624, laissant deux garçons. Le premier, connu sous le nom de Jean, *l'Aîné;* & l'autre sous celui de Jean, *le Jeune*, auteurs chacun d'une branche.

Branche aînée des Terrasson.

Jean Terrasson, l'aîné, III. du nom, Ecuyer, né le 31 Mai 1598, fut marié trois fois. On ignore quelle fut sa premiere femme. Il épousa 2°. *Bonne de Paterne*, fille de *Jean*, Conseiller au Parlement de Dombes. Ce fut vraisemblablement à l'occasion de ce second mariage qu'il vint reprendre son établissement dans la ville de Lyon, où le Parlement de Dombes tenoit alors son Tribunal, par emprunt de territoire. Il épousa 3°. *Claire de Loiruvere*; & mourut, âgé d'environ 48 ans, le 18 Février 1646, laissant sa troisieme femme enceinte; & voulut être enterré dans l'Eglise de Sainte-Croix de Lyon, à l'endroit où sa seconde femme avoit été inhumée. On voit par son testament, fait cinq jours avant son décès, qu'il jouissoit d'une fortune honnête, car outre la maison acquise à Chatelus par son ayeul, qu'il avoit conservée, il laissa deux domaines considérables, qu'il avoit achetés dans les villages de Chavannes & de Flurieu près de Lyon, & une moitié dans la propriété des Greffes de la ville de Lyon. Il fit beaucoup de fondations & de legs pieux, donna des légitimes honnêtes à ses quatre filles, nommées Catherine, Jeanne, Anne & Antoinette; & institua héritier universel Jean Terrasson, son fils aîné, qui suit, qu'il eut de sa seconde femme; & légua François Terrasson, qu'il eut de sa troisieme.

Jean Terrasson, IV. du nom, Ecuyer, se fit recevoir Avocat au Parlement de Paris & revint à Lyon, où il fut nommé Juge général des Justices du Comté de la même Ville & des Baronnies de Saint-Just. Il fut fait Echevin de Lyon en 1684. On ignore le tems de sa mort; mais on sçait que sa femme lui survécut plusieurs années, & qu'ils furent inhumés tous les deux dans l'Eglise de Sainte-Croix de Lyon. Il avoit épousé, au mois de Janvier 1652, *Anne de Bernico*, dont la Famille est connue parmi les Nobles de Lyon dès 1606. Suivant *Brossette*, dans son *Eloge historique* de cette Ville, elle portoit pour armes: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux roses d'argent en chef, & d'une tête de lion arrachée d'or en pointe.* De ce mariage vinrent 23 enfans, tant garçons que filles, dont la plupart se sont retirés dans le Cloître. Trois d'entr'eux nous sont plus connus, sçavoir: — 1. Pierre Terrasson, homme d'un très-grand mérite, dont la mémoire est encore en vénération dans l'Eglise de Lyon. Il fut d'abord Chevalier de l'Eglise de Saint-Jean de cette Ville, & Théologal, ensuite Custode de Sainte-Croix, Syndic du Clergé du même Diocèse, & successivement Vicaire-Général sous trois Archevêques de Lyon; — 2. Jean, qui fut Avocat au Parlement, Juge des Baronnies de Saint-Just, & Echevin de la ville de Lyon, comme son pere; — 3. & Mathieu, qui suit.

Mathieu Terrasson, Ecuyer, cadet des fils de Jean IV, & d'*Anne de Bernico*, né à Lyon le 13 Août 1669, vint faire son Droit à Paris, où il fut reçu Avocat au Parlement en Mai 1691, & ne tarda pas de se distinguer dans le Barreau par des Plaidoyers éloquens. M. *Portail*, alors Avocat-Général, & depuis premier Président, lui procura en mariage *Catherine Tuffier*, fille de *Bertrand Tuffier*, l'un des plus célebres Avocats de ce tems-là. Peu après il fut compris dans les recherches qui furent faites des armoiries de la Noblesse de France, en vertu de différens Edits, & par une Ordonnance rendue, le 19 Décembre 1698, par les Commissaires-Généraux du Conseil du Roi, députés sur le fait des armoiries, les siennes furent vérifiées, reçues & enregistrées dans l'Armorial général de France: il lui en fut délivré un brevet, signé *d'Hozier*. Quelques années après il y eut une Commission établie pour l'exécution des Déclarations du Roi, des 4 Septembre 1696, 30 Mai 1702 & 30 Janvier 1703, concernant la recherche des faux Nobles, & il fut assigné, comme beaucoup d'autres, par le Traitant; mais par un Jugement souverain, émané de la Commission du Conseil, le 12 Août 1706, Mathieu Terrasson, après avoir été déchargé de l'assignation qui lui avoit été donnée le 27 Juillet 1705, fut *maintenu & gardé, ses successeurs, enfans & postérité, nés & à naître en légitime mariage, en la qualité de Nobles & d'Ecuyers*; & il fut ordonné, par le même Jugement,

qu'ils *jouiroient des honneurs, priviléges & exemptions dont jouissent les Gentilshommes du Royaume, avec défense de les y troubler, tant & si longuement qu'ils ne feront acte de dérogeance; & que pour cet effet ils seroient inscrits dans le Catalogue des Nobles*, &c. MATHIEU TERRASSON, ayant été obligé de quitter la Plaidoyerie à cause de la délicatesse de sa santé, devint un célebre Avocat consultant, sur-tout pour les matieres du Droit-Ecrit. Il fut associé au travail du Journal des Sçavans, nommé Censeur Royal, & mourut à Paris le 30 Septembre 1734, âgé de 66 ans. Il a eu cinq enfans de son mariage, dont est resté, pour fils unique, ANTOINE, qui suit. On a de lui un *Recueil de Discours*, de *Plaidoyers* & de *Mémoires*, que son fils a fait imprimer à Paris en 1737, Volume *in*-4°. sous le titre d'*Œuvres de Mᵉ* MATHIEU TERRASSON, *Ecuyer, ancien Avocat au Parlement*. Parmi les Discours qui sont dans ce Recueil, on admire entr'autres celui qu'il prononça en la Cour des Aides en 1717, pour la présentation des Lettres du feu Chancelier *d'Aguesseau*. On a encore de lui de *Nouvelles Observations* sur les Arrêts de *Henrys*, imprimées dans la nouvelle Edition des Œuvres de ce célebre Jurisconsulte du Droit-Ecrit, en 4 *Volumes in-fol.* en 1738.

ANTOINE TERRASSON, Ecuyer, né à Paris le 1 Novembre 1705, fut reçu Avocat au Parlement le 13 Mars 1727, où il fit paroître les plus grands talens pour la Plaidoyerie; mais après la mort de son pere, il s'est livré à l'étude du Cabinet, a composé une *Histoire de la Jurisprudence Romaine*, suivie d'un Recueil de Contrats, Testamens & autres Actes qui nous restent des anciens Romains. Il publia cet Ouvrage, en un Volume *in-folio*, en 1750, par les ordres du feu Chancelier *d'Aguesseau*, auquel il est dédié. Les Journaux de Verdun, Trévoux, des Sçavans, des années 1750, 1751 & 1752; le *Mémoire historique sur le Collége Royal*, donné par feu l'Abbé *Goujet*, & autres Papiers publics de ce tems, en parlent avec éloge. On a encore de lui des *Mélanges d'Histoire, de Littérature, de Critique, de Jurisprudence Littéraire*, &c. & beaucoup d'autres Ouvrages. Il a été nommé Censeur Royal en 1750, Conseiller au Conseil Souverain de la Principauté de Dombes, par le feu Prince de ce nom, au mois de Juillet 1752; Avocat du Clergé de France en Août 1753, Lecteur & Professeur au Collége Royal le 4 Avril 1754. Dans le préambule de ses Provisions, feu LOUIS XV parle de lui comme d'un homme *distingué par des talens recommandables, & qui sont comme héréditaires dans sa Famille; qui a fait voir qu'il réunissoit à l'application la plus assidue, les qualités qui caractérisent le sujet fidele & le citoyen vertueux; & que les productions qu'il a publiées de son sçavoir, lui ont mérité l'estime générale*, &c. Il a été nommé Chancelier de Dombes, par Provisions du feu Comte d'Eu, du 3 Janvier 1760, enregistrées au Parlement de Trévoux le 14 dudit mois, dont il a exercé les fonctions jusqu'au tems que cette Principauté a été réunie à la Couronne. Affligé de plusieurs infirmités, il s'est démis de la place de Lecteur & Professeur Royal en Droit Canon, & le Roi lui a accordé la vétérance & la jouissance de tous les priviléges dont jouissent les Professeurs Royaux, avec une pension de 800 livres sur les revenus de cette Chaire. Il a épousé, le 23 Octobre 1759, *Anne-Marie-Elisabeth de Sahuguet-de-Termes*, fille de *Jean-Batiste de Sahuguet*, Marquis de Termes, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Conti, Chevalier de Saint-Louis, & d'*Elisabeth-Renée de Berryer*, sœur du feu Garde des Sceaux de France de ce nom. Voyez SAHUGUET. Il n'y a point d'enfans de ce mariage, & ANTOINE TERRASSON ne s'occupe actuellement que de Littérature & d'Histoire naturelle.

Seconde Branche, établie à Lyon.

JEAN TERRASSON, dit *le Jeune*, Ecuyer, second fils d'ANTOINE, & frere cadet de JEAN III, né & batisé à Chatelus le 30 Mai 1610, épousa *Anne Durieu*, mourut, fort âgé, à Lyon au mois de Septembre 1692, & fut inhumé dans la paroisse de Sainte-Croix de la même Ville. Il eut pour enfans: — 1. PIERRE, qui suit; — 2. JEAN, mentionné après son aîné; — 3. CLAUDE, auteur de la branche des Seigneurs de la Thomassiere & de la Menue, rapportée en son rang; — 4 & 5. & deux filles.

Pierre Terrasson, Ecuyer, Conseiller en la Sénéchaussée & Présidial de Lyon, épousa Louise Terrasson, sa parente, de laquelle il eut quatre garçons, qu'il destina à passer leur vie dans la Congrégation de l'Oratoire, sçavoir : — 1. Jean, né à Lyon en 1670, qui, à l'âge de 18 ans, fut envoyé, par son pere, à Paris, dans la Maison de l'Institut de l'Oratoire; mais n'y étant pas entré avec la vocation nécessaire pour s'y fixer, aussi tôt après la mort de son pere il en sortit, pour se livrer aux travaux Académiques. Feu l'Abbé *Bignon*, instruit de ses talens pour les Sciences, le fit admettre, en qualité d'Associé, à l'Académie Royale des Sciences de Paris en 1707. Il obtint, en 1721, la Chaire de Philosophie grecque & latine au Collége Royal, vacante par le décès de *Michel Morus;* fut nommé, en 1732, l'un des 40 de l'Académie Françoise, & est décédé à Paris le 15 Septembre 1750, âgé de 80 ans. On a de lui plusieurs Ouvrages, sur lesquels on peut consulter *Moréri;* divers autres Ecrits publics, comme le Dictionnaire portatif de l'Abbé *l'Advocat*, la premiere édition de notre Dictionnaire, Généalog. Héraldique, *Tome VI*, imprimé en 1761, &c. ; — 2. André, qui resta dans l'Oratoire, où il s'acquit une très-grande réputation dans la prédication, par la beauté de sa composition & la noblesse de son débit. Il prêcha devant feu Louis XV pendant la minorité de ce Prince, & ses Sermons furent si goûtés par toute la Cour, que le Duc d'Orléans, alors Régent du Royaume, se proposa de le faire nommer au premier Evêché qui viendroit à vaquer; mais ayant un peu trop forcé sa poitrine par un second Carême qu'il prêcha en l'Eglise Métropolitaine de Paris, il fut attaqué, à la fin de sa station, d'un crachement de sang, & il en mourut dans la Maison de l'Oratoire, rue Saint-Honoré, le 25 Avril 1723. Ses Sermons sont imprimés en 4 Volumes *in*-12 ; — 3. Gaspard, né à Lyon en 1680, qui essaya ses talens pour la prédication, en faisant des Conférences dans différentes Maisons de la Congrégation de l'Oratoire, principalement à Troyes, où il prononça, en 1711, dans l'Eglise des Cordeliers, l'Oraison Funébre du Grand Dauphin, fils de Louis XIV. Après ce coup d'essai il s'abstint de la prédication, tant que son frere André vécut; mais après sa mort, sollicité de remplir les stations auxquelles le défunt s'étoit engagé, il le remplaça avec avantage pendant cinq années, qu'il prêcha dans les principales Chaires de Paris. Il y mourut le 2 Janvier 1752, âgé de 71 ans, & fut inhumé, le lendemain, sous la Chaire de l'Eglise paroissiale de Saint-André-des-Arcs. On a de lui 4 *Volumes in*-12 de ses Sermons ; — 4. & autre Jean, qui fut Supérieur dans différentes Maisons de l'Oratoire, entr'autres dans celles de Notre-Dame de Graces, de Nevers & de Lyon. Il mourut dans cette derniere Ville pendant le Carême de 1742. Pour distinguer ces quatre enfans, on appelloit l'aîné, Terrasson *l'Esprit*; le second, qui étoit Prédicateur du Roi, Terrasson *le Beau*, à cause de sa belle figure; le troisieme, aussi Prédicateur célebre, Terrasson *le Fin*, parce qu'il avoit les yeux remplis d'esprit & de finesse; & le quatrieme, Terrasson *le Bon*.

Jean Terrasson, Ecuyer, second fils de Jean, *le Jeune*, & d'*Anne Durieu*, épousa Demoiselle *Catherine Verdan*, dont il eut plusieurs enfans, entr'autres : — Jacques, qui fut Conseiller en la Cour des Monnoies, Sénéchaussée & Siége Présidial de Lyon, où il mourut vers 1740, sans avoir été marié; — & Jean, qui suit.

Jean de Terrasson, Ecuyer, né en 1688, fut gratifié par Louis XIV, en 1710, d'une Commission de Lieutenant d'Infanterie dans le Régiment de Sebbeville, & le 12 Mai 1711, il obtint une Compagnie dans le Régiment de Lannion, Infanterie. Vers la fin du mois de Novembre 1713, il épousa Demoiselle *Jeanne-Françoise-Denise de Bourgogne-d'Herbamez*, fille de *François de Bourgogne*, Seigneur d'Herbamez, descendant du célebre Jean *sans Peur*, Duc de Bourgogne, & d'*Agnès de Croy*. C'est en conséquence de ce mariage, que Jean de Terrasson se trouve compris dans le *Tableau Généalogique de la Maison Royale de France*, par M. *Clabaut*, dédié à M. le Comte d'Artois. Voyez Bourgogne, *Tome III* de ce Dictionnaire, *p. 47 & suiv.* De ce mariage sont issus : —

Henri de Terrasson, Abbé, mais non engagé dans les Ordres; — & Antoinette, restée fille.

Branche des Seigneurs de la Thomassiere & de la Menue.

Claude Terrasson, Ecuyer, surnommé *de la Thomassiere*, troisieme fils de Jean, dit *le Jeune*, & d'*Anne Durieu*, hérita, de son pere, de la Terre de la Thomassiére. Il fut d'abord Cornette de Cavalerie, & servit, en 1695, dans l'Escadron des Gentilshommes du Lyonnois, comme il est prouvé par deux certificats; l'un, daté de la Rochelle le 23 Août 1695, signé du Maréchal *d'Estrées;* l'autre, du 26 Septembre suivant, du Comte *de Genetines*. Il fut nommé, par Commission du 11 Juillet 1697 (signée du Maréchal *de Tourville*), Commissaire dudit Escadron, & se trouva, en cette qualité, à la revue que le Comte *de Genetines* fit des Gentilshommes des Provinces de Lyonnois, Forez & Beaujolois, le 12 Août suivant, comme Commandant; & dans l'état de cette revue Claude Terrasson tient le premier rang après lui. C'est ce qui est encore constaté par un certificat, signé de M. *de Genetines*, du 1 Octobre 1697. Il décéda vers 1700, & avoit épousé, du vivant de son pere, le 17 Février 1678, Demoiselle *Antoinette de la Menuë*, fille de *Melchior de la Menüe*, Ecuyer, Seigneur de la Menüe & de la Ponchonniere, & d'*Antoinette de Saint-Priest*, de laquelle il a laissé: — Jacques, qui suit; — & Charlotte, mariée, en Novembre 1699, à M. *de Romans*.

Jacques Terrasson, Ecuyer, Seigneur de la Menüe, Lieutenant au Régiment de Lyonnois en 1701, se trouvant chargé de procès & de famille, s'est retiré, quelques années après, dans sa Terre de la Menüe, où il est mort le 17 Janvier 1751. Il avoit épousé, le 7 Juillet 1707, *Marguerite de la Menüe*, fille de *Jacques de la Menüe*, & de *Charlotte de Rouzault*. De son mariage il a laissé onze enfans, sept garçons & quatre filles.

Claude Terrasson, Ecuyer, l'un de ses fils, Seigneur de Roffrey, a servi 25 ans dans la seconde Compagnie des Mousquetaires du Roi, où étant parvenu au grade de Sous-Brigadier, il a été fait Chevalier de Saint-Louis en 1770. Comme il s'étoit marié, quelques années auparavant, avec Demoiselle *Mauguen-de-Saint-Valerin*, & qu'il avoit été nommé Inspecteur des Haras de la Province de Dombes, ces circonstances, réunies à celle de ses longs services dans les Mousquetaires, l'ont engagé à se retirer avec son épouse dans leur Terre de Roffrey: ils n'ont point d'enfans.

Les armes: *d'azur, à trois croissans d'argent, adossés & entrelacés, accompagnés de trois étoiles d'or, deux en chef & une en pointe.* Elles sont ainsi enregistrées dans l'*Armorial général de France*, & ont été gravées de même sous les années 1684 & 1685, dans l'*Eloge historique de la ville de Lyon* par *Brossette*. Généalogie dressée sur titres originaux communiqués.

* TERRIDE ou TARRIDE: Ce nom se trouve indifféremment écrit avec un *a* ou un *e*; mais dans les titres latins & gascons, on y lit le plus souvent Tarride. Ceux qui le portent l'écrivent ainsi, & on le prononce de même dans le pays.

C'est le chef-lieu de la Vicomté de Gimoez, qui a pris son nom de la riviere de Gimonde qui l'arrose, & comprend la partie la plus occidentale du Diocèse de Toulouse, à la gauche de la Garonne, vers le confluent de ce fleuve avec le Tarn. Ce pays dépend aujourd'hui du Diocèse de Montauban. Voyez l'*Histoire générale de Languedoc, Tome II, p. 131*.

Les Seigneurs de cette Vicomté se qualifioient indifféremment *Vicomtes de Gimoez* ou *de Terride*, du nom du Château qui est le chef-lieu de leur domaine. Ce Château étoit le plus magnifique de la Guienne. On voit, encore dans les ruines, des restes de son importance. Il a été nommé quelquefois le *Château de Penneville*, & le *Château de la Bourgade*, du nom de la Paroisse où il est situé: on y voit une Tour fort élevée, qu'on appelloit *la Tour de Penneville*. Ce

Château fut pris par les Religionnaires en 1562, les Catholiques le reprirent en 1573, & les premiers s'en rendirent maîtres, pour la seconde fois, en 1581, dit *l'Histoire générale de Languedoc, Tome V, p. 315, 319 & 387*. La Vicomté de Terride faisoit partie du Duché d'Aquitaine, & n'a pu en avoir été démembrée que pour être donnée en apanage à quelques Princes de la Famille de ces Ducs.

Dagobert, Roi de France, I. du nom, fils de Clotaire II, Roi de toute la Monarchie Françoise, donna en partage à Charibert, son frere, le Royaume d'Aquitaine ou de Toulouse, qui comprenoit les deux Aquitaines, & une partie du Languedoc jusqu'au Rhône. Mais Dagobert le reprit sur Ildéric, fils aîné de Charibert, mort jeune, & le rendit depuis à ses deux freres cadets Boggis & Bertrand, autres fils de Charibert, à titre de Duché héréditaire, avec reserve de l'hommage seulement, sans redevance ni tribut annuel. Voyez l'*Hist. génér. des Maisons Souveraines, Tome III, Table 7, p. 30*.

Les prétentions des Ducs d'Aquitaine sur le Royaume de France, dont ils furent dépouillés par *Charles Martel*, excita de fréquentes révoltes de leur part, contre les Rois qui occupoient le Trône de leur pere. Eudes, fils de Boggis, Duc ou Roi d'Aquitaine, car on lui donne l'une ou l'autre de ces qualités dans plusieurs Chartes, fut le plus grand & le plus puissant Prince de cette Race. Il fit les plus grands efforts pour monter sur le Trône qui lui avoit été enlevé, & eut de fréquentes guerres contre *Charles Martel*. Ses enfans ne déchurent point de son ambition, ils furent souvent vaincus & dépossédés de leurs Etats; rétablis ensuite, ils n'en furent pas plus tranquilles. Leurs fréquentes rebellions exciterent en France les plus cruelles guerres; quelques-uns furent bannis, obligés de sortir du Royaume & de passer en Espagne; mais les diverses crises de revers qu'ils éprouverent, n'éteignirent point chez eux le desir de régner sur les François.

Les Ducs, Comtes & Vicomtes, en faveur duquel fut fait le démembrement de l'Aquitaine, & qui reçurent leur Etat en apanage, furent d'abord (dit l'*Histoire de Languedoc, Tome I.*) les Ducs *de Gascogne*, qui étant les aînés, en eurent la principale partie à titre de Duché. Les autres furent les Comtes *de Fezensac, d'Astarac, d'Armagnac, de Pardiac, de Bigorre*; ceux des Marches de Gascogne, d'Agen, de Condom, de Gaure, de Paillas, les Vicomtes *de Beziers, de Louvigny* & *de Soule*; ceux de Marsan, de Lomagne, de Fezensaguet, de Béarn, d'Oleron, les Comtes *d'Arragon*, les Vicomtes *de la Barthe*. Tous ces Princes étoient de la Race de Merovée, Roi de France, issus de Charibert, Roi d'Aquitaine & de Toulouse, frere de Dagobert, Roi de toute la Monarchie Françoise, après Clotaire II, son pere.

Ce grand nombre de Ducs, de Comtes & de Vicomtes, dont on vient de parler, ont possédé leur héritage, pendant plusieurs siécles, avec pleine jouissance de tous les droits régaliens. Leur autorité & leur puissance ayant degénéré par le partage qu'il a fallu faire dans les Familles particulieres, leurs petits Etats sont successivement sortis de leurs Races, & le grand nombre de rameaux qui subsistent encore en Gascogne, ont entierement perdu l'éclat d'une si belle tige.

La Vicomté de *Terride* ou de *Gimoez* n'a point été démembrée du Royaume d'Aquitaine à titre d'aliénation ni de conquête, & ne peut l'avoir été que comme partie de ce grand Etat, pour être donnée en apanage à un Prince de la Race de ces Rois. On trouve dans les *Tablettes Généal. Part. II, p. 296*, les Vicomtes de Terride qualifiés *Princes de Verdun*. Ce pays faisoit partie de leurs Etats, & est d'une grande étendue. La ville de Verdun sur la Garonne en est la Capitale, & comprend dans son enceinte le quartier appellé *Riviere-Verdun*, qui forme aujourd'hui une Election dans la Généralité d'Auch. La qualité de *Prince* que prenoient les Vicomtes de Terride, est une preuve de leur extraction; car, comme l'a remarqué M. *de Valois*, dans son *Histoire du Languedoc, Tome I, Note 83*, « on donnoit bien pour lors la qualité de *Prince* aux grands » Seigneurs; mais on ne joignoit jamais cette qualité avec la Province ou le » pays dont ils avoient le Gouvernement; mais bien lorsqu'ils étoient de nais» sance *Ducs, Comtes* ou *Vicomtes* ». Ainsi dès qu'on voit Eudes, Hunolt,

Vaifre, Loup & leurs descendans qualifiés *Princes d'Aquitaine*, *de Gascogne*, *d'Armagnac*, *de Verdun*, c'est une preuve qu'ils reconnoissoient en eux une origine Royale. Ce qui prouve encore une pareille origine en faveur des Vicomtes de Terride, c'est qu'ils ont joui long-tems, dans leurs Etats, de tous les droits régaliens, comme les Vicomtes *de Narbonne* & autres. *Hist. de Lang. Tome II*, *p.* 510. On ignore quel fut le premier Vicomte de Terride, mais celui depuis lequel on a une filiation suivie (selon les *Tabl. Généal. Part. II*, *p.* 296), est

I. Forton-Guilhaume, Vicomte de Gimoez ou de Terride, Prince de Verdun, qui vivoit dans le Xe siécle. Il fit une donation à l'Abbaye du Mas-Granier (*Hugues* en étant Abbé), le 7 du mois de Février 993, de quelques Terres situées aux environs de cette Abbaye, bornées par le ruisseau de Lambon, & les chemins publics qui conduisent de Grandselve à Dieupentale, dit l'*Hist. de Lang. Tome II*, *p.* 131, & aux preuves, *p.* 169. Il y fait mention de son pere, sans le nommer, & de ses ancêtres, apparemment Vicomtes comme lui; & s'il est permis de former des conjectures à cet égard, on pourroit penser qu'ils eurent pour auteur Remistan, troisieme fils d'Eudes, Duc d'Aquitaine, & frere de Hunolt & de Haton. On ignore quel fut le partage de Remistan, & si son pere lui laissa quelque pays de l'Aquitaine en apanage. Il paroît avoir été un Seigneur puissant, & son pere ne l'oublia pas sûrement dans le partage de ses Terres: on ne voit pas que le pays de Gimoez, qui en faisoit une partie considérable & qui en fut démembré, ait pu l'être pour être donné à quelqu'autre qu'à son fils Remistan. Le silence des Historiens sur le partage de ce Prince & sur le démembrement du pays de Gimoez, en paroît une preuve.

En 765 Remistan, suivant l'*Histoire des Maisons souveraines*, *Tome III*, *p.* 35, prit, contre son neveu Vaifre, le parti du Roi Pepin, qu'il alla joindre en France, & auquel il prêta serment de fidélité aussi bien qu'à ses enfans. Le Roi, pour se l'attacher, le combla de carresses & de bienfaits, lui donna en bénéfice le Château d'Argenton dans le Berri, qu'il fit rebâtir & fortifier, avec la moitié du pays depuis la Loire jusqu'au Cher, à la charge de défendre ce Canton contre les entreprises du Duc d'Aquitaine. Deux ans après, Remistan, honteux d'avoir contribué à la ruine de sa Famille, en abandonnant le parti de son neveu, quitta le Berri, où il commandoit sous les ordres du Roi, vint offrir ses services au Duc son neveu, qui les accepta, & qui oubliant le passé, le chargea du commandement de ses troupes. Fidele à ses engagemens, il se mit à la tête des Gascons, attaqua les François, & après les avoir battus en différentes occasions, tomba en embuscade, fut pris, mené & garotté, avec son épouse, dans la ville de Saintes, au Roi Pepin, qui le fit condamner, comme criminel de Lèze-Majesté, & pendre. Il est vraisemblable qu'après sa mort, Vaifre s'empara de ses biens, ce qui l'engagea à abandonner ce que Pepin lui avoit donné. Sans doute que Vaifre laissa de sa femme des enfans, du moins les Historiens ne disent pas le contraire, & il mourut en 767.

Quant au Vicomte Forton-Guilhaume, il eut pour femme *Rixende*, qui souscrivit, avant les témoins, l'acte de donation, dont on a parlé ci-devant. De ce mariage vint:

II. Raimond-Arnaud, Vicomte de Terride ou de Gimoez, Prince de Verdun, qui fit, le 6 Décembre 1071, donation à l'Abbaye du Mas-Granier (*Raimond* en étant Abbé), conjointement avec son fils, & du consentement de sa femme, dont il ne dit pas le nom, & en présence de *Raimond*, Evêque de Lectoure, & de *Guillaume-Raimond de Savez*, Prince, de son héritage, appellé *Gaya*, qu'il possédoit dans le territoire Toulousain. Le même Raimond-Arnaud, ou son fils, restitua, en 1089, au même Monastere, la quatrieme partie de la Seigneurie du Mas, situé sur la rive gauche de la Garonne, dans la partie du Diocèse de Toulouse, qui dépend aujourd'hui de la Guienne. Suivant les *Tablettes Histor. & Généal. Part. II*, *p.* 296, & l'*Hist. de Lang. Tome II*, *p.* 227, & aux Preuves, *p.* 280, il fut pere de

III. Arnaud-Gausbert, Vicomte de Terride ou de Gimoez, Prince de Verdun, qui se dit fils de Raimond-Arnaud, Prince de Verdun, dans un acte

des Nones de Janvier, Férie 6e, la veille de l'Epiphanie 1089, par lequel il donne à l'Abbaye du Mas-Granier (*Bertrand* en étant Abbé) la moitié de la Seigneurie d'Ochamsville, & d'une Eglise appellée de *Siolio*, en présence de *Beranger de Bessencs*, de *Guillaume Bellot* & d'*Adon de Saveners*. Le nom de sa femme est ignoré, mais il en eut: — GAUTIER, qui suit; — & une fille, nommée JUDITH, qui fut femme d'*Arnaud-Pons de Noé*, I. du nom, fils de *Bernard*, Seigneur *de Noé* & de Montaut, & de *Dias*, son épouse. Voyez MONTAUT, *Tome* X de ce Dictionnaire.

IV. GAUTIER, Vicomte DE TERRIDE ou de Gimoez, Prince de Verdun, fut présent, en 1138, avec *Bernard*, Comte *de Comminges*, & *Roger*, Comte *de Foix*, à l'acte solemnel, par lequel *Alphonse*, Comte *de Toulouse*, renonça au droit qu'il pouvoit avoir à la dépouille des Evêques de Toulouse après leur mort. Le Comte *de Toulouse* fit cette renonciation un jour de Dimanche, en présence du peuple, dans l'Eglise Cathédrale de Saint-Etienne, pendant la Messe du matin. GAUTIER, Vicomte DE TERRIDE, mourut vers l'an 1161, laissant de sa femme, dont le nom est ignoré: —— 1. ARMAND, qui a continué la postérité ci-après; —— 2. ARNAUD-GAUSBERT, dit DE TERRIDE, vivant en 1166, qui fit une donation à l'Abbaye de Belleperche. On ne connoît point le nom de sa femme, mais il en eut —— GAUTIER DE TERRIDE, dit fils d'ARNAUD-GAUSBERT, dans une donation qu'il fit à l'Abbaye de Grandselve avec *Indie*, sa femme, de tout ce qu'ils possédoient dans le territoire d'Albs & de Mairas, en 1187. On ignore s'il eut postérité; —— 3. & ESCARRONNE, épouse de *Bernard Jourdain*, Seigneur de l'Isle-Jourdain, auquel elle porta en dot le bien qui lui avoit été donné depuis Marguestau jusqu'à la Save, qui faisoit partie de la Vicomté de Gimoez, & vraisemblablement avec le Château. GAUTIER fut le premier qui divisa ses Terres, & en donna partie à sa fille ESCARRONNE, le reste, avec Verdun, à ARMAND, son fils aîné, qui partagea aussi ses enfans, comme on le verra ci-après.

Nous observerons ici que *Jourdain*, Seigneur de l'Isle-Jourdain, fils de *Bernard Jourdain*, & d'ESCARRONNE DE TERRIDE, partagea avec ses trois fils, *Bernard*, *Bertrand* & *Othon-Bernard Jourdain*, la moitié de la Vicomté de Gimoez ou de Terride, qu'il avoit acquise d'ARNAUD DE TERRIDE, dit *de Montaigu*, son cousin; & leurs descendans se qualifierent *Vicomtes de Terride* ou *de Gimoez*, ce qui fait qu'on a confondu ces Seigneurs de l'*Isle-Jourdain* avec les anciens Vicomtes *de Terride*. OYHENARD, *Notitia utriusque Vasconiæ*, *p.* 536, après lui l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome II*, *p.* 704; l'Auteur de l'Histoire générale de la Maison de *Faudoas*, *p.* 34, & autres, ont cru que GAUTIER, Vicomte DE TERRIDE, fut le dernier de sa race, que sa fille ESCARRONNE, qu'ils nomment aussi GUILLEMETTE, mariée avec le Seigneur *de l'Isle-Jourdain*, lui avoit porté toute la Vicomté de Terride; & que tous les Vicomtes de Terride postérieurs étoient de la Maison de *l'Isle-Jourdain*: ce fait a été éclairci à la faveur des recherches qui ont été faites, en 1640, par le Sieur *de la Forcade*, Intendant de GASTON DE LOMAGNE, Vicomte de Terride, Seigneur de Barinque, & par tout ce qu'on trouve à ce sujet dans le *Tome III* de l'Histoire générale de Languedoc.

Une partie de la Vicomté de Gimoez, qui n'en pouvoit être que la quatrieme tout au plus, resta seulement dans la Maison de *l'Isle-Jourdain* jusqu'à *Jourdain*, II. du nom, qui la vendit, en 1405, à JEAN DE BOURBON, Comte de Clermont. Celui-ci la revendit, en 1421, à *Jean*, Comte *d'Armagnac*, IV. du nom, & elle passa à *Charlotte d'Armagnac-Nemours*, femme de *Charles de Rohan*, Seigneur de Gié, à qui elle en fit donation, par son testament du 12 Août 1504.

V. ARMAND, dit *de Verdun*, Vicomte DE TERRIDE, Prince de Verdun, fils aîné de GAUTIER, assista, comme témoin, à une donation faite, le 23 Janvier 1161, à l'Abbaye de Grandselve, où étant tombé malade, il donna à cette Abbaye, par acte du mois de Juillet suivant, du consentement de ses trois enfans, ce qu'il possédoit dans le lieu de Basseville. Il eut de sa femme, dont le nom est ignoré: —— 1. BERNARD, qui suit; —— 2. ARNAUD, dit *de Montaigu*, auquel

son

son pere donna cette Seigneurie, & la moitié de ce qu'il possédoit de la Vicomté de Gimoez ou de Terride : il mourut sans postérité, & avoit vendu cette moitié de Gimoez ou de Terride, un Jeudi du mois de Mars de l'an 1195, à *Jourdain-de-l'Isle*, son cousin-germain, fils de *Bernard Jourdain*, & de sa tante ESCARRONNE DE TERRIDE. *Cartul. de l'Isle-Jourdain* aux Archives de Montpellier, *Hist. de Lang. Tome II, p. 600, Note 42* ; —— 3. & GUILLAUME, à qui son pere donna la Seigneurie de Verdun, dont il porta le nom : il ne paroît pas qu'il ait été marié.

VI. BERNARD DE TERRIDE, I. du nom, dit d'*Astafort*, Vicomte de Terride & de Gimoez, eut d'ARMAND, son pere, par donation, avec partie de ce qu'il avoit de la Vicomté de Gimoez, la Seigneurie d'Astafort, dont il prit le nom, avec la qualité de *Vicomte* en partie de Gimoez. Son fils & son petit-fils porterent aussi le nom d'*Astafort*, avec la même qualité, peut-être pour se distinguer des Seigneurs de *l'Isle*, qui la prenoient aussi avec le nom de *Terride*. Astafort est une Ville qui a cinq Paroisses dans sa Jurisdiction, & elle est aujourd'hui de l'Election de Condom, dans la Généralité d'Auch. BERNARD D'ASTAFORT eut de sa femme, dont on ne connoît pas le nom : —— ODON D'ASTAFORT, qui suit ; —— & une fille, qui fut Comtesse de Moncaup en Béarn, & qui donna, avec son frere, la moitié du Château & la dixme de Taxoeres, à l'Abbaye de Saubalade en Béarn. Voyez l'*Histoire de Béarn* par M. *de Marca*, *p.* 500.

VII. ODON ou OTHON D'ASTAFORT, Vicomte de Terride ou de Gimoez, dit *de Terride* dans plusieurs actes, donna, en 1195, à la sollicitation de *Gaston*, Vicomte *de Béarn* & Comte de Bigorre, & du consentement de sa sœur, dite *Comtesse de Moncaup*, la moitié de la dixme & Château de Taxoeres, à l'Abbaye de Saubalade, Diocèse de Lescar. *Bernard de Revigna*, qui possédoit l'autre moitié de la même dixme & Château, la donna pareillement à la même Abbaye, en se retirant de la Cour de Castille. Cette donation fut confirmée, la même année, sous l'Ormeau devant l'Eglise de Moncaup. ODON DE TERRIDE fut présent à un traité de paix fait entre le Comte *de Toulouse* & le Comte *de Foix*, qui se liguerent contre le Pape & le Roi. Ce traité contenoit cinq articles, par lesquels les deux Comtes réglerent tous leurs intérêts, & il fut signé & juré sur les saints Evangiles à Toulouse, le dernier Septembre 1226, en présence de *Sicard de Montaut*, *Pons de Viellenave*, OTHON DE TERRIDE, *Pons Azemar*, *Pierre de Durban*, *Bernard de Durfort*, *Arnaud de Villemur*, *Raimond de Aniort*, *Pierre de Fenouillet*, *Pierre-Roger de Mirepoix*, Châtelain d'Aure, & plusieurs autres rapportés par M. *de Marca*. On ne sçait point le nom de la femme d'ODON DE TERRIDE, qui fut pere de

VIII. BERNARD D'ASTAFORT, II. du nom, Chevalier, Vicomte de Terride ou de Gimoez en partie, qui épousa *Alpaïs de l'Isle-Jourdain*, fille d'*Othon-Bernard de l'Isle-Jourdain*, dit *de Terride*, Vicomte de Gimoez en partie, mort en 1240, & de *Helys*, sa femme ; & sœur de *Raimond Jourdain-de-l'Isle*, Vicomte de Gimoez en partie, qui n'ayant point eu d'enfans de *Guillemette*, sa femme, institua son héritier universel, par son testament du 15 Août 1256, ODON DE TERRIDE, fils d'*Alpaïs*, sa sœur, & de BERNARD D'ASTAFORT ; & donna quelques maisons, situées à Toulouse, à BERNARD, son fils naturel. BERNARD D'ASTAFORT fut le dernier de sa Maison qui porta le nom d'ASTAFORT. Il eut pour enfans : — 1. ODON, qui suit ; — 2. RAIMOND-HUNAUD DE TERRIDE, Prieur de Gohas ; — 3. & BERNARD, Archiprêtre de Beaumont.

IX. ODON, dit DE TERRIDE, Vicomte de Terride & de Gimoez, institué, comme on l'a dit, héritier de *Raimond Jourdain*, son oncle, frere de sa mere, réunit sur sa tête la moitié de la Vicomté de Terride ou de Gimoez, dont son pere jouissoit, avec la partie & le Château qui avoient été donnés à ESCARRONNE DE TERRIDE, en la mariant avec *Bernard Jourdain*, Seigneur de l'Isle, & qui étoient venus à *Raimond Jourdain*, son oncle ; & aussi avec la portion que celui-ci en avoit eue de son pere, & qui faisoit partie de celle qui avoit été vendue par ARNAUD, dit *de Montaigu*, à *Jourdain de l'Isle*, en 1195. La postérité d'ODON a joui depuis du Château & de la Vicomté de Terride en entier, &

Digitized by Google

n'a pas porté d'autre nom jusqu'à ce qu'elle fondit dans la Maison de *Lomagne*. Cet ODON DE TERRIDE fut présent, avec *Raimond des Prez*, Viguier de Toulouse, à la Charte, par laquelle *Bertrand de Solomiac*, Sénéchal de Toulouse, donna des Coutumes à la nouvelle Bastide de Solomiac, qu'il avoit fondée sur la Garonne, dans l'étendue de sa Sénéchaussée & le Diocèse de Lectoure, au mois de Juillet 1328. Cette Charte fut confirmée par PHILIPPE, COMTE DE VALOIS, Régent des Royaumes de France & de Navarre, au mois de Mars 1329. Trésor des Chartes, *Reg.* 65, *N°.* 20, & Hist. de Lang. *Tome IV*, *p.* 205. ODON DE TERRIDE eut de sa femme, dont on ignore le nom : — 1. BERNARD, qui suit ; — 2. RAIMOND DE TERRIDE, Seigneur de Penneville, Sénéchal du Comte *de Foix*, qui eut procuration de *Roger de Foix*, Evêque de Lavaur, frere de *Gaston*, Comte *de Foix*, au mois de Février 1339, pour rendre hommage en son nom au Roi de Mayorque, pour la Seigneurie du Château de Son, & du pays de Donnezan, qui lui avoient été cédés par le Comte *de Foix*, son frere. Le Seigneur DE TERRIDE est qualifié *Damoiseau*, *Seigneur de Penneville*, dans cet acte, qui fut passé à Avignon en la maison d'habitation du Seigneur Evêque. Chartes de Foix, *Caisse* 10, & Hist. de Lang. *Tome IV*, *p.* 229. Les Historiens de Languedoc donnent à RAIMOND DE TERRIDE le surnom de *Jourdain*, mais ils se trompent : c'est une inadvertance de ces sçavans Auteurs. La qualité de *Seigneur de Penneville* que prenoit ce RAIMOND DE TERRIDE, est le nom du terrein sur lequel est bâti le Château de Terride, & qu'on a, par cette raison, appellé quelquefois *le Château de Penneville* ; — 3. EMARD DE TERRIDE, qui, avec son frere RAIMOND, obtint grace du Roi, à la demande de JEANNE D'ARTOIS, Comtesse de Foix, pour le meurtre qu'ils avoient commis, avec les autres Officiers du Comte *de Foix*, au Mas Saint-Antonin, sur plusieurs personnes des gens de l'Evêque de Pamiers, en 1324. *Archives* de Montpellier, Sénéchaussée de Carcassonne, *Registre III*, & Hist. de Lang. *Tome IV*, *p.* 205 ; — & plusieurs filles, dont une fut mariée dans la Maison de *Carmaing*. Hist. du Comtat Venaissin par *Pithon Curt*.

X. BERNARD DE TERRIDE, Vicomte de Terride & de Gimoez, est qualifié *Damoiseau* dans l'acte d'hommage qu'il reçut, du vivant d'ODON, Vicomte de Terride, son pere, à Escafany, le 10 Février 1328, de la Seigneurie de Seguenville, relevante de lui à cause de sa Vicomté de Gimoez. Après la mort de ses pere & mere il épousa, par contrat passé au Château de Faudoas le Mercredi 19 Novembre 1343, *Hélene de Faudoas*, fille de *Beraud de Faudoas*, Chevalier, Seigneur de Faudoas, & d'*Hélene de Balaguier*. A ce contrat assisterent RAIMOND-HUNAUD DE TERRIDE, Prieur de Gohas, & BERNARD DE TERRIDE, Archiprêtre de Beaumont, ses oncles paternels. *Hélene de Faudoas* eut pour dot la somme de 3150 liv. de petits tournois. *Hist. Gen. de Faudoas*, *p.* 32. De ce mariage naquirent : — 1. BERTRAND, qui suit ; — 2. BERNARD DE TERRIDE, qui combattit vaillamment à la bataille de Cocherel en Normandie, le 24 Mai 1364, sous les ordres de *Bertrand du Guesclin*, depuis Connétable de France. BERNARD DE TERRIDE y fit prisonnier le bâtard *de Mauleon*, son cousin, qui tenoit le parti des Anglois dans l'armée des Navarrois & des Gascons, commandés par le Capital de Buch. Les François défirent entierement l'armée ennemie. Voyez *Froissart*, *Vol. I*, *Chap.* 22, *p.* 272 *& suiv.* Il passa en Espagne en 1395, avec le Comte *de Foix*, pour donner du secours au Roi de Castille contre les Portugais, & fut tué à la bataille de Juberot le 15 Août de la même année. Les Portugais eurent l'avantage dans cette journée, & il y fut fait un carnage horrible de tous les François, selon *Froissart*, *Vol. III*, *p.* 60 *&* 61 ; — 3. & ISABEAU DE TERRIDE, mariée à *Guillaume d'Anduse*, Seigneur de Florac.

Le Vicomte DE TERRIDE eut aussi un fils naturel, appellé *le Bâtard de Terride*, que le Duc D'ANJOU retint auprès de lui, avec 50 hommes d'armes, pendant l'assemblée des Communes de Languedoc, tenue à Toulouse au mois de Mars 1369. Ce bâtard DE TERRIDE fut Capitaine dans la Compagnie d'Ordonnance de BERTRAND, Sire DE TERRIDE, son frere. Hist. de Lang. *Tome IV*, *p.* 340. Titres scellés de *Gaignieres*.

XI. Bertrand de Terride, I. du nom, Vicomte de Terride & de Gimoez, Chevalier-Banneret, Sénéchal de Rouergue, dit le *Sire de Terride*, se signala dans les guerres contre les Anglois. On voit dans le Cabinet des Ordres du Roi, deux quittances de ses gages, l'une du 2 Octobre 1353, & l'autre du 10 Mai 1356, avec le sceau de ses armes, qui sont *parti d'une herse ou treillis ; & de 13 besans, posés 3, 2, 3, 2, 2 & 1*. Les anciens Seigneurs de Terride portoient pour armes *un treillis* ou *grillé*. Elles se voyent avec cette seule piéce sur le grand portail du Château de Terride. Bertrand y ajouta le *parti de 13 besans*. Voyez l'Hist. Gen. de la Maison de *Faudoas*, *p.* 34. Les Seigneurs de Lomagne, devenus Vicomtes de Terride, porterent ces armes écartelées *au 1 & 3* de celles de leur Maison ; mais seulement avec *neuf besans, posées 3, 3, 2 & 1 ; & au quatrieme quartier, un lion avec neuf besans en orle*, qui sont les armes *de Cardaillac*. C'est ce qui se voit dans leur écusson qui pend au col d'un cerf en relief, posé sur la cheminée de la grand'salle du même Château de Terride.

Ledit Bertrand de Terride servoit en Guienne contre les Anglois en 1344. Il marcha, avec le Comte *de Comminges*, le Vicomte *de Carmaing*, le Vicomte *de Villemeur*, le Vicomte *de Bruniquel*, le Seigneur *de Laborde* & plusieurs autres, avec leurs bannieres, au secours des François, qui avoient été surpris par les Anglois à Auberoche, près Libourne en Bourdelois, dans la nuit du 10 Août 1344. Leur valeur ne put point rétablir le désordre des François, ils furent tous tués ou faits prisonniers de guerre, dit *Froissart, Vol. I, Chap.* 108, *p.* 114. Jeanne d'Artois, femme de *Gaston* I, Comte *de Foix*, ayant obligé, par sa mauvaise conduite, le Roi de France à la faire enfermer, fut transferée au Château de Lourde le 1 Janvier 1348, *Roger-Bernard de Foix*, Vicomte de Castillon, son fils ; *Robert de Foix*, Evêque de Lavaur, & *Béranger de Montaut*, Archidiacre de Lodeve, travaillerent à lui rendre la liberté. Elle ratifia les conditions qui lui furent imposées au Château de Lourde, au mois de Mai 1348, en présence, entr'autres, de Bertrand, Vicomte de Terride. *Chartes de Foix, Caisse* 37 ; & *Hist. de Lang. Tome IV*, *p.* 243. Les Anglois ayant pénétré dans le Rouergue, le Sire de Terride eut ordre de marcher contre eux. Il leur donna bataille & fut battu : *Raimond de Prohengues*, Chevalier, de la Compagnie du Sire de Terride, y fut blessé, & y fit des pertes considérables ; le Roi lui fit donner une somme d'argent pour l'en dédommager. Le Sire de Terride ne fut pas plus heureux, quelques jours après, à Madaillan en Agenois, où les Anglois eurent un second avantage sur lui : ces deux actions se passerent, la premiere, le 18 Juin, & l'autre, le 12 Juillet 1354. Les Anglois allerent mettre le siége devant la petite ville de Trie, au Diocèse d'Auch, en 1356. Le Comte *d'Armagnac*, Lieutenant de Roi en Languedoc, envoya le Sire de Terride pour la défendre, & ordonna au Sénéchal de Beaucaire de lui amener 300 hommes d'armes nobles de sa Sénéchaussée. Il fit montre d'une Compagnie de 6 Chevaliers-Bacheliers, 41 Ecuyers & 6 Sergens à pied, à Villefranche de Rouergue, le 10 Août 1358 ; & fut fait prisonnier par le Comte *de Foix* en 1362, avec le Comte *d'Armagnac* : ces deux Comtes se firent long-tems la guerre, au sujet d'une clause du testament de *Gaston*, Vicomte *de Béarn*, leur beau-pere, le dernier des *Moncade*, qui mourut avant 1291, laissant quatre filles. *Constance*, l'aînée, épousa le fils du Roi *d'Arragon*, & mourut sans enfans ; la seconde, *Marguerite*, épousa *Roger-Bernard*, Comte *de Foix* ; & la troisieme, nommée *Mathe*, fut femme de *Géraud*, Comte *d'Armagnac*. Celle-ci ne fut pas contente du testament de son pere, & ce fut le motif qui engagea le Comte *d'Armagnac* à déclarer la guerre au Comte *de Foix*. Froissart, & d'autres après lui, donnent une autre cause de cette guerre, & dit l'avoir appris d'un certain Chevalier *de Foix*, qui lui dit qu'elle venoit de ce que *Gaston de Béarn* avoit fait la Comtesse *de Foix*, sa fille cadette, son héritiere, au préjudice de la Comtesse *d'Armagnac*, sa fille aînée, ce qui est démontré faux par le testament de *Gaston*, où l'on voit que la Comtesse *de Foix* étoit aînée de la Comtesse *d'Armagnac*. La guerre dura pendant près d'un siécle entre ces deux Maisons. Les deux Comtes

se donnerent bataille le 5 Décembre 1362, à Launac près de l'Isle-Jourdain, & non près du Mont de Marsan, comme quelques-uns l'ont écrit. Les principaux Seigneurs qui marcherent avec le Comte *de Foix*, furent le Comte *de l'Isle-Jourdain*, les Vicomtes *de Cardonne*, *de Castelbon* & *de Couserans*, le Seigneur *de Palliez* & autres. Le Comte *d'Armagnac* étoit soutenu par le Sire DE TERRIDE, le Comte *de Comminges*, les Seigneurs de la Maison d'*Albret*, & plusieurs autres. L'action fut vive & sanglante. On combattit d'abord des deux côtés avec un égal avantage; mais enfin le Comte *de Foix* remporta une victoire complette. Le Comte *d'Armagnac* fut fait prisonnier avec 900 Seigneurs & Gentilshommes. Les plus distingués furent le Comte *de Comminges*, le Vicomte DE TERRIDE, le Comte *de Montlezun*, le Seigneur *d'Albret* & ses freres, le Seigneur *de Barbasan*, *Bérard d'Albret*, Seigneur de Sainte-Baseille, *Géraud*, son frere, *Bérard d'Albret*, Seigneur de Gironde, leur cousin, *Jean d'Armagnac*, Vicomte de Fezensaguet, *Jean de la Barthe*, Seigneur de la Vallée d'Aure, le Seigneur *de Pardaillan*, *Arcius de Montesquiou*, *Garcion de Castel*, Chevalier, le Seigneur *de Fimarcon*, *Pierre de Montaut*, Damoiseau, *Berducat* ou *Perducat d'Albret*, Chevalier, *Morin d'Albret*, dit *Besast*, & le Baron *de la Lege*. Le Comte *de Foix* eut plus d'un million de leur rançon. Le Sire DE TERRIDE lui donna, entr'autres choses, sa Terre de Moncaup & Montpezat en Béarn, avec faculté de la reprendre, moyennant certaine somme d'argent dont ils convinrent. Il fut commis, par le Duc *d'Anjou*, en 1368, pendant la guerre contre les Anglois, à la garde du Comté de Gaure, dont il le fit Capitaine général, avec 5 Chevaliers & 94 Ecuyers de sa Compagnie, & fut envoyé, en 1369, avec *Gui d'Asay*, Chevalier, pour traiter avec diverses Villes du Rouergue & du Querci Ces deux Seigneurs traiterent, entr'autres, avec les habitans du Puy-la-Roque, qui se soumirent au Roi.

Le Sire DE TERRIDE mourut avant 1371, & avoit épousé, en 1361, *Eléonore de Levis*, fille de *Jean*, II. du nom, Seigneur de Mirepoix, & d'*Aliénor de Montaut*. Etant veuve, elle se remaria avec *Nicolas de la Jugie*, Seigneur de Livier. De son premier mari elle eut: — 1. BERTRAND, qui suit; — 2. MARGUERITE, qui plaidoit, en 1407, contre *Thibaut de Levis*, son oncle, Seigneur de Livrac. Elle avoit épousé, en 1405, *Jourdain*, Comte *de l'Isle-Jourdain*, veuve de *Sibille d'Astarac*. Le Comte *de l'Isle* n'eut point d'enfans de ces deux mariages, & fut le dernier de sa Maison. Il vendit ses Terres au Comte *de Clermont*, comme il a été dit au degré IV.

XII. BERTRAND DE TERRIDE, II. du nom, Vicomte de Terride & de Gimoez, rendit hommage au Roi CHARLES VI, en 1389, comme un de ses grands vassaux de la Sénéchaussée de Toulouse, pour ses Terres de Calonha, Terride, Viette, Casaux, Castelferrus, le Port de Belleperche, Pompignan, Dieupentale, Montvéguis, Montbarthier, la Bastide, Saint-Pierre & Bresfols. Il rendit cet hommage avec *Philippe*, Vicomte *de Lautrec*, *Roger de Comminges*, Vicomte de Bruniquel, *Jourdain*, Comte *de l'Isle*, le Vicomte *de Caraman*, & *Olivier*, Vicomte *de Monclar*. Il épousa *Rambaude d'Arpajon*, avec laquelle il vivoit en 1390. Elle étoit fille de *Bérenger*, II. du nom, Sire *d'Arpajon*, Vicomte de Lautrec, & de *Delphine de Roquefeuil*; & sœur de *Hugues*, Sire *d'Arpajon*, III. du nom, mari de *Jeanne de Séverac*; de *Bertrand d'Arpajon*, Grand-Prieur de Saint-Gilles; de *Guillaume*, Evêque de Cahors; & de *Ysinde d'Arpajon*, mariée, le 23 Novembre 1387, à *Gaston de Levis*, III. du nom, Seigneur de Léran. BERTRAND DE TERRIDE eut pour enfans: — BERNARD, qui suit; — & ISABELLE DE TERRIDE, mariée 1°. à GASTON DE LOMAGNE, Baron de Gimat dernier de sa race, dont elle n'eut point d'enfans; & 2°. à *Géraud de Ventadour*, II. du nom, Seigneur de Donzenac.

XIII. BERNARD DE TERRIDE, II. du nom, Vicomte de Terride & de Gimoez, dit le *Sire de Terride*, fut convoqué par le Roi CHARLES VII, pour assister à l'Assemblée des Etats de Languedoc, qui devoient se tenir à Espali près du Puy en Velay, au mois de Novembre 1424, & en 1425 pour les mêmes Etats. Il fut, le 28 Janvier 1425, du Conseil tenu à Toulouse par le Roi,

au sujet de l'anticipation du terme du payement de l'aide qui lui avoit été accordée pour fournir aux frais de la guerre. De sa femme, dont le nom est ignoré, il eut, pour fille unique, — MARIE ou MARCIDE DE TERRIDE, qu'il institua son héritiere par son testament du mois de Novembre 1431. Elle épousa *Jean-Roger de Comminges*, Vicomte de Couserans, ci-après mentionné.

BERNARD DE TERRIDE eut aussi un fils naturel nommé ODET DE TERRIDE, auquel il donna, par son testament, la Terre & Seigneurie de Dieupentale. On trouve une quittance de cet ODET, où il est signé en gascon *lo Bastar de Tarrida*. Il épousa *Catherine d'Audibert*, Dame du Claux & de Corbarieu près Montauban. Il en eut deux filles: — MARIE & ANNE, dites *d'Audibert*. La premiere épousa, 1°. le 2 Juillet 1459, *Pierre Agrech*, Seigneur *de Saint-Michel*, au Diocèse de Rodès, dont elle n'eut point d'enfans; 2°. par contrat du 21 Janvier 1466, *Antoine de Pélégry*, Ecuyer, Capitaine du Château de Milhau en Rouergue; & 3°. à l'âge de 50 ans, ODET DE LOMAGNE, Vicomte de Terride & de Gimoez, son cousin-germain. N'ayant point eu d'enfans de ses trois maris, elle testa, en 1505, en faveur de GASTON DE LOMAGNE, fils puîné de son dernier mari. ANNE, seconde fille d'ODET, fut mariée à *Raimond Engilbaut*, dont elle eut deux filles.

XIV. *Jean-Roger de Comminges*, Vicomte de Couserans, le fut aussi de Terride par sa femme, MARIE ou MARCIDE DE TERRIDE, qu'il épousa le 23 Novembre 1433. On le trouve sous le nom de *Terride*, avec la qualité de *Vicomte de Couserans*, établi par le Roi CHARLES VII, le 6 Mai 1437, Commandant en Languedoc, & pour garder les frontieres de la Guienne, avec 20 hommes d'armes & autant de trait. Il est mentionné dans un acte du 28 Mai 1440, par lequel le Roi, étant à Toulouse, ôta la charge de Sénéchal de cette Ville à *Jacques de Chabannes*, & la donna à *Galobie de Panessac*. *Jean-Roger de Comminges*, Vicomte de Terride, mourut en 1445, laissant: — 1. *Marthe-Rogere*, qui suit; — 2. & *Eléonore*, mariée, par contrat passé le 27 Juin 1441, à *Jean de Foix*, II. du nom, Seigneur de Rabat. Elle eut pour son partage la Vicomté de Couserans. Les enfans sortis de ce mariage eurent de grands procès sur la succession de leur mere.

XV. *Marthe-Rogere de Comminges*, Vicomtesse de Terride, de Gimoez & de Couserans, porta ces Terres à ODET DE LOMAGNE, Seigneur de Fimarcon, de Donzenac, & Sénéchal d'Agenois, qu'elle épousa, par contrat du 5 Décembre 1427. Il rendit hommage, pour sa femme, le 10 Décembre 1445, des Vicomtés de Couserans, de Terride & de Gimoez, & avoit traité ci-devant, par échange du mois de Janvier 1442, avec *Bernard*, Comte *d'Armagnac*, qui lui donna la Terre des Angles en Bigorre pour celle de Montagnac, qu'il retira, par autre traité du 22 Janvier 1443, en donnant celle de Donzenac. Il vendit, le 26 Octobre 1454, à *Jean*, Comte *d'Armagnac*, tous les droits qu'il avoit au Comté de Pardiac, & qui lui étoient échus tant des successions légales que des dispositions faites par *Arnaud-Guilhem*, Comte *de Pardiac*, avec *Géraude de Montlezun*, sa sœur, bisayeule du Seigneur *de Fimarcon*, moyennant la Terre de Montagu en Armagnac, que ce Comte lui donna. Il fit son testament, le 17 Septembre 1478, en son Château de Saint-Girons, choisit sa sépulture dans l'Eglise Collégiale des Chanoines de Romieu, s'il mouroit dans sa Terre de Fimarcon, & dans celle des Freres Prêcheurs de Saint-Girons, s'il mouroit dans sa Vicomté de Couserans. Par ce même testament il laisse l'administration de ses biens à *Marthe-Rogere de Comminges*, son épouse, donne à ODET, son second fils, les Vicomtés de Terride & de Gimoez avec ses appartenances, tant deçà que delà la Garonne, comme aussi les droits qu'il avoit sur les Terres de Castelmayran & du Seigneur *de Faudoas*, avec celles de Pellemouton & de Pelleporc, & une partie de celle de Seguenville; il donne à GILLES, son troisieme fils, la Terre de Montagnac, & les droits qu'il a à Peyborrolle, Calignac, la Mothe, Mauleon, Terrebren, Montaigu en Armagnac, Attafort, & la Baronnie des Angles en Bigorre; fait son héritier universel JEAN DE LOMAGNE, son fils aîné, lui substitue ODET, son second fils, & à celui-ci GILLES, son

troisieme. Sa femme testa le même jour que lui, confirma la donation faite par son mari à Odet, son second fils, des Vicomtés de Terride & de Gimoez.

Comme les nom & les titres de la Maison de Terride ont passé dans celle des Vicomtes de Lomagne, il est nécessaire de parler de ces Vicomtes avec plus de détail qu'on ne l'a fait dans le *Tome IX* de ce Dictionnaire de la Noblesse.

Le pays de Lomagne a toujours fait partie du Duché de Gascogne, il est situé entre l'Armagnac, le pays de Verdun & la Garonne, qui le sépare de l'Agenois. Il forme une Election dans la Généralité d'Auch. La Lomagne a Lectoure pour Ville capitale, & l'on trouve souvent ses Vicomtes nommés *Vicomtes de Lectoure*. Elle a encore pour villes principales Vic, Beaumont &, selon quelques-uns, Gimont. Elle en a encore d'autres assez considérables. Les premiers Ducs de Gascogne y établirent des Vicomtes, qui prirent long-tems la qualité de *Vicomtes de Gascogne*, & on ignore d'où ils prirent le nom de Lomagne, qu'ils ont porté depuis. On présume, avec raison, qu'il l'ont retenu de quelque Château, comme firent plusieurs autres Seigneurs, leurs voisins.

La Lomagne a toujours eu ses Vicomtes particuliers, qui l'ont possédée, à titre de souveraineté, & se qualifioient *Vicomtes par la grace de Dieu*. L'origine de ces premiers Vicomtes a été mal connue : il est probable qu'ils la tirent des anciens Dues de Gascogne, & que cette Vicomté fut l'apanage de quelques-uns de leurs enfans. On divise les Vicomtes de Lomagne en trois races. La premiere commença, suivant Oyhenard, *Notitia utriusque Vasconiæ*, *p.* 479, à Odoat, qui vivoit en 960. La seconde commença à Odon I, & finit à Odon II, qui ne laissa que deux filles, dont l'aînée, *Asceline* ou *Anicelle*, épousa, en 1135, *Géraud* III, Comte *d'Armagnac*, qui fut son second mari. Elle en eut : — *Bernard* IV, Comte *d'Armagnac* ; — & *Othon d'Armagnac*, qui succéda à Odon II, Vicomte de Lomagne, son ayeul maternel, & fut Vicomte *de Lomagne* en 1148. Il fut le chef de la troisieme race, par où nous allons commencer la Généalogie des Vicomtes de Lomagne. Feu *Chazot de Nantigny*, Auteur de l'Histoire des Maisons souveraines & des Tablettes Généalogiques, a donné l'Abregé de la Généalogie des Vicomtes de Lomagne, divisée en trois races, dédié au feu Maréchal Duc *de Mirepoix*.

Bernard IV, frere aîné d'Othon, continua la lignée des Comtes *d'Armagnac*. Le premier Comte fut Bernard, dit *le Louche*, second fils de Guillaume-Garcie, Comte de Fezensac en 960, qui étoit fils de Garcias-Sanche, dit *le Courbé*, Comte de Gascogne en 904 ; & petit-fils de Sanche-Mittara, I. du nom, Comte de Gascogne. Il avoit pour ayeul Loup-Centulle, qui ayant été dépouillé, par Louis *le Débonnaire*, de son Comté de Gascogne, se retira dans la Castille, dont il fut Consul ou Comte. Une Charte authentique (rapportée dans l'Histoire générale de Languedoc, *Tome I*, *p.* 85, *Note* 83) de l'Empereur Charles *le Chauve*, donnée en 845, pour confirmer la fondation du Monastere d'Alahon, au Diocèse d'Urgel en Arragon, faite, en 835, par *Wendrigisille*, Comte des Marches de Gascogne, grand-oncle de Loup-Centulle, apprend l'extraction de Sanche-Mittara & de Loup-Centulle, descendus du fameux Eudes, Duc d'Aquitaine, dont le pere, nommé Boggis, aussi Duc d'Aquitaine, étoit second fils de Charibert, Roi de Toulouse & d'Aquitaine, frere du Roi Dagobert, fils de Clotaire II, qui avoit pour pere Chilperic, pour ayeul Clotaire I ; pour bisayeul Clovis *le Grand*. Cette descendance est prouvée par tous les monumens publics, & par toutes les Histoires & Généalogies, anciennes & modernes. Ainsi l'on peut dire que les Vicomtes de Lomagne, & leurs descendans, ont l'avantage d'une filiation bien prouvée depuis plus de 800 ans, & qu'ils peuvent se glorifier d'avoir pour ayeuls les premiers Monarques François, de même que les Seigneurs *de Montlezun*, *Montesquiou*, *la Barthe*, *de Preissac*, & plusieurs autres Familles de Gascogne, que le Cercle des événemens naturels aux choses humaines a plongé tout-à-fait dans l'oubli, ce qui nous met dans l'impossibilité de remonter à leur source.

Les premiers Vicomtes de Lomagne ont porté pour armes, les uns un *écu* sans aucune piéce de blason, les autres ont chargé leur écu de *deux bouas*; &

les Vicomtes, issus des Comtes *d'Armagnac*, garderent les armes de leur Maison, qui sont : *d'argent, à un lion de gueules*, telles que leur postérité les porte aujourd'hui. Voyez *Palliot*, Science des Armoiries, *p. 642*, & la Recherche de la Noblesse par M. *d'Aguesseau*, en *1670*, Cabinet des Ordres du Roi.

I. OTHON D'ARMAGNAC, fils puîné de GÉRAUD III, Comte D'ARMAGNAC, & d'ASELINE DE LOMAGNE, sa seconde femme, fut Vicomte de Lomagne, après son ayeul maternel, en 1148. Il fonda, en 1193, la Commanderie d'Ebrain ; fut présent, le 14 Juin 1204, à un traité de paix fait entre VESIAN, Vicomte de Lomagne, & les Consuls de Toulouse, dans lequel il est dit cousin de GÉRAUD, Comte D'ARMAGNAC. L'occasion de cette guerre venoit de certains droits de *Leude* qu'on exigeoit des Toulousains dans la ville d'Auvillars, qui étoit du domaine des Vicomtes DE LOMAGNE. Il fut accordé aux Toulousains de ne payer que la *Leude* ancienne. A ce traité furent présens GÉRAUD, Comte D'ARMAGNAC, ODON, Vicomte de Lomagne, son cousin, *Raimond*, Evêque de Toulouse, *Bernard de Marestang*, *Pierre-Raimond*, frere du Seigneur *Raimond*, Comte *de Toulouse*, *Bernard Jourdain-de-l'Isle*, *Jourdain-de-l'Isle*, son fils ou frere, *Bernard d'Orbessan* & autres. Il avoit épousé *Mathe* ou *Marqueze*, fille d'*Oger*, Comte *de Pardiac*, dont il eut : — 1. VESIAN *aliàs* VIBIAN, qui suit ; — 2. BERNARD, dit *d'Armagnac*, Vicomte de Fezensaguet, mort sans postérité, après le décès d'un fils qu'il avoit eu de sa femme, dont on ne connoît pas le nom ; — 3. & GUILLAUME, tige des Seigneurs de Fimarcon, rapportés ci-après.

II. VESIAN *aliàs* VIBIAN, *par la grace de Dieu Vicomte* DE LOMAGNE, eut cette Vicomté par la cession de son pere, depuis l'an 1180 jusqu'en 1221. Il fit la guerre à RICHARD, Roi d'Angleterre, & après avoir soutenu pendant quelques jours le siége de Lectoure, il reconnut RICHARD pour son Souverain & lui rendit hommage. Ce Roi le fit *Chevalier* au mois d'Août 1195. Il fit, avec ODON, son fils, une donation à l'Abbaye de Moissac au mois de Décembre 1216, & laissa de sa femme, dont on ne connoît pas le nom : — 1. OTHON ou ODON, qui suit ; — 2. HISPAN, auquel il donna, par son testament du mois de Septembre 1221, des droits qu'il avoit dans les Diocèses d'Acqs, de Toulouse & de Lectoure, & principalement ceux dont il jouissoit dans cette derniere Ville, dont il étoit co-Seigneur avec l'Evêque.

III. OTHON OU ODON, II. du nom, *par la grace de Dieu Vicomte* DE LOMAGNE, fit, avec son pere, la donation dont on a parlé, à l'Abbaye de Moissac, en 1216, & fut présent, en 1238, à l'hommage que *Gaillard de Beaujac* rendit à Agen, au mois de Septembre, à *Raimond*, Comte *de Toulouse*, surnommé *le Jeune*, du Château de Beaujac, Diocèse de Périgueux, & mourut en la même année, laissant pour enfans : — 1. ARNAUD-OTHON, qui suit ; — 2. AUGER DE LOMAGNE, Seigneur de Garcianier & de Saint-Remi. Le Vicomte VESIAN DE LOMAGNE, son neveu, lui donna ces deux Terres, en reconnoissance des services qu'il avoit rendus au Vicomte son pere. L'acte de donation est du mois d'Août 1272. Il laissa deux fils, sçavoir : AUGIER, Seigneur de Garcianier après lui ; & PIERRE DE LOMAGNE, dit *Fovel*. On ignore qu'ils ayent eu postérité. *Hélie de Talleyrand*, Comte de Périgord, & PHILIPPE DE LOMAGNE, sa femme, sœur de VESIAN, & leur cousine, confirmerent au Château Vicomtal d'Auvillars, le 6 Février 1285, la donation du Vicomte VESIAN, en leur faveur, & ceux-ci leur firent hommage de leurs Terres le 4 Octobre 1290, & le 15 Mai 1295.

IV. ARNAUD-OTHON, *par la grace de Dieu Vicomte* DE LOMAGNE & d'Auvillars, posséda ces Vicomtés depuis l'an 1238 jusqu'en 1256. Il épousa 1°. *N... d'Armagnac*, fille de *Géraud* IV, Comte *d'Armagnac*, & de *Mascarose*, son épouse. Il prétendit au Comté d'Armagnac, du chef de sa femme, après la mort de *Bernard* V, Comte *d'Armagnac*, son beau-frere. Ces prétentions donnerent lieu à une guerre entre le Vicomte DE LOMAGNE & *Géraud d'Armagnac*, Vicomte de Magnoac & de Fezensaguet, qui fut terminée par l'entremise de *Gaston*, Vicomte *de Béarn*. L'Armagnac resta au Vicomte *de Magnoac*, qui s'en étoit mis en possession, & le Vicomte DE LOMAGNE fut démis de ses prétentions. Il épousa

2°. *Marie Bermond-de-Sauve*, fille de *Pierre-Bernard Bermond*, Seigneur de Sauve & d'Andufe, Vicomte de Gévaudan & de Milhau, & de *Jefferande de Poitiers*. Du premier lit il n'eut qu'une fille, — nommée MASCAROSE, qui mourut sans avoir été mariée ; & du second lit : — 2. VESIAN, II. du nom, *par la grace de Dieu Vicomte* DE LOMAGNE & d'Auvillars, après la mort de MASCAROSE, sa sœur consanguine, avant l'an 1272 : il étoit sous la tutelle du Seigneur *de Blezier* en 1275, & mourut, sans alliance, en 1280 ; — 3. & une fille, nommée PHILIPPE, qui suit.

V. PHILIPPE DE LOMAGNE succéda à VESIAN, son frere, & fut mariée à *Hélie de Taleyrand*, Comte de Périgord, à qui elle fit donation de ses Terres en 1286. Elle avoit été sous la tutelle de *Gui*, Comte *de Saint-Paul*, jusqu'en 1284. Elle eut de son mari deux filles, sçavoir : — MARQUEZE, qui confirma la donation que sa mere avoit faite au Comte *de Périgord*, son pere, des Vicomtés de Lomagne & d'Auvillars, & renonça à toutes les prétentions qu'elle y pouvoit avoir. Sa mere étant morte, elle se fit Religieuse de l'Ordre de Sainte-Claire à Périgueux ; — & HAREMBURGE, morte jeune.

Le Comte *de Périgord* céda ces Vicomtés au Roi PHILIPPE *le Bel*, qui lui donna en échange, par Lettres datées de Saint-Germain-en-Laye au mois de Novembre 1301, les Châteaux du Puy-Normand, d'Haumont, de Saint-Astier, d'Estissac, de la Bastide, de Lopihac, &c ; & par d'autres Lettres, étant à Lyon, au mois de Novembre 1305, les Seigneuries d'Ullac, de Sainte-Livrade & d'Angeville. Le Roi donna, au mois de Décembre suivant, les Vicomtés de Lomagne & d'Auvillars à PHILIPPE, son second fils, qui y renonça quatre jours après ; & le même Monarque en fit don à *Arnaud-Garcie de Goth*, frere du Pape CLÉMENT V, qui se qualifia depuis *Vicomte de Lomagne*. *Régine de Goth*, sa petite-fille, porta les Vicomtés de Lomagne & d'Auvillars à *Jean*, I. du nom, Comte *d'Armagnac*, son mari, dont elle n'eut point d'enfans. Elle testa en sa faveur, & le fit son héritier. Depuis ce tems, la Vicomté de Lomagne n'a point été séparée du Comté d'Armagnac, & l'un & l'autre ont été réunis au domaine de la Couronne.

Seigneurs de FIMARCON.

Le Fimarconnois est une contrée considérable qui a 12 lieues de circonférence, & est composée de 16 Paroisses. C'est la premiere Terre du Royaume qui a eu titre de *Marquisat*. Il fut démembré de la Vicomté de Lomagne pour être donné en apanage à GUILLAUME, qui suit.

II. GUILLAUME DE LOMAGNE, troisieme fils d'OTHON ou ODON D'ARMAGNAC, & de *Mathe* ou *Marqueze de Pardiac*, Vicomte & Vicomtesse de Lomagne, & d'Auvillars, fut Seigneur de Fimarcon. Il vivoit en 1231, & eut pour femme *Ermengarde*, dont vint :

III. OTHON DE LOMAGNE, I. du nom, Seigneur de Fimarcon en 1261, qui eut pour enfans : — 1. BERNARD-TRANCALEON, mort sans postérité ; — 2. OTHON, qui suit ; — 3. MARGUERITE, femme de *Gaston de Gontaut*, II. du nom, Seigneur de Biron, d'où descendent les Ducs *de Biron*.

IV. OTHON DE LOMAGNE, II. du nom, Seigneur de Fimarcon, vivoit en 1296, & eut de sa femme, dont on ignore le nom : — 1. BERNARD-TRANCALEON, qui suit ; — 2. BERNARD, Chanoine d'Auch & de Chartres ; — 3. & GÉRAUD, dont on ne connoît que le nom.

V. BERNARD-TRANCALEON DE LOMAGNE, Seigneur de Fimarcon, épousa 1°. *Mathe d'Armagnac*, fille de *Géraud* V, Comte *d'Armagnac*, & de *Mathe de Béarn*, fille de *Gaston* VII, Vicomte *de Béarn*, & de *Mathe de Bigorre*. Selon l'Auteur de la Généalogie des Maisons souveraines, *Mathe d'Armagnac* mourut sans postérité ; & suivant l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, *T. II, p. 668*, elle fut mere d'OTHON DE LOMAGNE, Seigneur de Fimarcon, qui fut présent au testament de *Bernard*, Comte *d'Armagnac*, son oncle, fait en faveur de *Jean d'Armagnac*, son fils, auquel il substitua *Mathe*, sa fille, & leur donna pour tuteurs *Roger d'Armagnac*, Seigneur de Magnoac, depuis Archevêque d'Auch, son

son frere, & *Amalric de Narbonne*, Seigneur de Taleyrand. Ledit OTHON mourut sans avoir été marié. BERNARD-TRANCALEON DE LOMAGNE épousa 2°. *Allemande de Casenove*, dont il eut : — 1. JEAN, qui suit ; — 2, 3 & 4. JEANNE, THALESIE & GÉRAUDE DE LOMAGNE, dont on ne connoît pas les alliances.

VI. JEAN DE LOMAGNE, Seigneur de Fimarcon, étoit mineur en 1340. Le Roi PHILIPPE DE VALOIS lui accorda, cette même année, que ses Terres & ses sujets fussent du ressort d'Agenois. Il fut présent à la reconnoissance que le Comte *d'Armagnac* fit au mois de Juin 1360, de la somme de 100 mille florins qu'il avoit constituée en dot à sa fille en la mariant avec le Duc *de Berri*. Il servoit le Roi dans les guerres de Languedoc & de Guienne avec 19 Ecuyers & 20 Sergens de sa Compagnie, à raison de 100 écus par mois, que le Roi lui payoit tant pour la garde de ses Terres, que pour servir contre les ennemis de l'Etat. JEAN DE LOMAGNE suivit le parti du Comte *d'Armagnac* dans les guerres qu'il eut contre *Gaston-Phœbus*, Comte *de Foix* & Vicomte de Béarn, au sujet de la succession de *Gaston* VII, Vicomte de Béarn. Il fut fait prisonnier, en 1362, avec le Comte *d'Armagnac*, & plusieurs autres Seigneurs de distinction, entre lesquels furent le Comte *de Montlezun-Labrit* ou *Albret*, les deux *Faugars*, *Jean Lartar*, *Rogier d'Aspet*, *Pardaillan*, *Fortis Senteràilles*, *Baseillac*, *Castelbajac*, *Pomtenar*, *la Barthe*, *Fezensaguet*, *Guynat*, *Turlon*, TARRIDE, *Barbasan*, *Montclar-Castelnau*, *Hillere*, *Feriol*, jusqu'au nombre de 900. Voyez l'Histoire de Foix, Béarn & Navarre par *Olhagaray*. Le Seigneur *de Fimarcon* mourut en Turquie, après avoir fait son testament. Il avoit épousé *Gaillarde de Montlezun*, seconde fille d'*Arnaud-Guilhem*, Comte de Pardiac, & d'*Eléonore de Peralte*. Elle accorda, par acte du 19 Janvier 1369, en qualité d'exécutrice du testament de *Jean*, Comte *de Pardiac*, son frere, mort jeune, la jouissance des Seigneuries de Marciac & de Baumarches, au Vicomte de Fezensaguet, son beau-frere, jusqu'à ce qu'il fut payé de 4000 francs d'or qui lui avoient été promis lors de son mariage avec *Anne*, sa sœur aînée, femme de *Géraud de Fezensaguet*. Ses enfans furent : — 1. ODET, qui suit ; — 2. JEAN, mort sans avoir été marié, auquel son pere avoit légué la Terre de Montagnac ; — 3. JACQUES, mort sans enfans, à qui son pere avoit légué les Terres de la Motte & de Montleon ; — 4 & 5. GÉRAUD & GUILLAUME, aussi mentionnés dans le testament de leur pere ; — 6. MARGUERITE, seconde femme de *Berard d'Albret*, I. du nom, Seigneur de Veyres & de Verteuil. Elle en eut *François d'Albret*, qui eut procès avec GÉRAUD DE LOMAGNE, Seigneur de Fimarcon, son cousin ; — 7. & PENTHERE, nommée dans le testament de son pere.

VII. ODET DE LOMAGNE, Seigneur de Fimarcon, institué héritier par son pere, se trouva parmi les Seigneurs de Guienne, qui appellerent au Roi des griefs que le Prince *de Galles* leur avoit faits ; fit un accord, le 22 Mai 1365, avec le Roi CHARLES V, par lequel Sa Majesté promit de lui payer les gages de 60 hommes d'armes, pour servir en Guienne contre les Anglois, & de plus 600 liv. de rente pendant sa vie, pour le payement desquels il lui donna en jouissance le péage de Marmande, l'hommage de la maison de Roquelaure, & le lieu de Terrebien ou de Torrobien, qui lui fut donné depuis en propriété, par Lettres du 6 Juillet 1370 ; reçut en même-tems une partie des 5000 francs qui lui avoient été assignés sur le Languedoc. L'année précédente il avoit été présent à l'appel que fit *Jean de Montaut*, Seigneur de Benac, le 2 Octobre 1369, de la donation que le Prince *de Galles* avoit faite du Comté de Bigorre au Captal de Buch, qui tenoit le parti des Anglois ; & n'étant point payé des arrérages des 5000 francs qu'il avoit sur le Languedoc, il fit un voyage à la Cour pour en demander le payement. Il mourut vers l'an 1381, après avoir fait son testament, & avoit épousé *Catherine de Ventadour*, fille unique & héritiere de *Géraud de Ventadour*, Seigneur de Donzenac & de Boussac, & de *Marguerite de Beaufort*, sa premiere femme, dont : — 1. JEAN, mort, avant son pere, sans postérité ; — 2. GÉRAUD, qui suit ; — 3. BERNARD, dont on va parler d'abord ; — 4. & JEANNE, mariée, 1°. par contrat du 1 Août 1399, à *Gaillard de Durfort*, Seigneur de Duras, fils de *Gaillard* II, & d'*Eléonore de Périgord*. Elle testa le 24

Septembre 1436, & d'elle descendent les Ducs & Maréchaux *de Duras* & *de Lorges*, qui, à cause de cette alliance, écartelent leurs armes de celles de Lomagne.

Bernard de Lomagne, troisieme fils d'Odet, & de *Catherine de Ventadour*, Chevalier, Seigneur de Montagnac & de *Podio-super-Ozam*, de Calinhac & de Fioux, nommé au testament de son pere, épousa *Catherine de Cardaillac*, dont il n'eut point d'enfans. Il testa au Château de Montagnac le 9 Février 1421, fit un legs à Jeanne de Lomagne, sa fille naturelle; donna à *Catherine de Ventadour*, sa mere, 500 livres; fit plusieurs autres dispositions, tant en faveur de Géraud, son frere aîné, que de ses neveux & niéces; institua héritier l'enfant qui naîtra de sa femme; & au cas qu'elle n'en ait point, il l'institue lui-même son héritiere, pourvu qu'elle ne se remarie point, & si elle se remarie, il ne lui laisse que 400 francs d'or au coin du Roi de France. S'étant remariée avec *Guillaume de la Roche*, Seigneur de Fontenilles, les conditions du testament furent remplies. Son exécuteur testamentaire fut *Bertrand de Goth*, Seigneur de Rolhac en Lomagne. Bernard de Lomagne désigna sa sépulture devant l'Autel de la Vierge, dans l'Eglise des Freres Mineurs. Ce testament est aux Archives du Château de Faudoas.

VIII. Géraud de Lomagne, Seigneur de Fimarcon & de Donzenac, fils aîné d'Odet, & de *Catherine de Ventadour*, héritier de son pere après la mort de son frere aîné, eut divers procès, en 1402 & 1403, avec *François d'Albret*, fils de *Bérard*, I. du nom, Seigneur de Veyres, &c. & de Marguerite de Lomagne, sa tante. Il épousa, le 19 Mars 1405, *Cécile de Perille* ou *Perilleux*, fille de *Raimond*, Vicomte de Rodde en Arragon, d'une Maison qui a donné un Amiral de France. Il fut stipulé, par leur contrat de mariage, que le premier enfant mâle qui en naîtroit, seroit leur héritier. Le Seigneur *de Fimarcon* confirma cette disposition par son testament du 8 Octobre 1427. Ses enfans furent: — 1. Odet, qui suit; — 2. Amanieu, Seigneur de Bouslac, Evêque de Condom; — 3. Jeanne, femme de *Gaston de Caumont-Lauzun*; — 4. Agnès, mentionnée au testament de son pere; — 5. Catherine, femme de *Jean*, Baron *d'Auvillars*, en Agenois; — 6. & Isabelle, *aliàs* Isabeau, mariée, en 1441, à *Pons de Pardaillan*, Seigneur de Castillon en Medoc & de Gondrin, dont sont descendus les Ducs *d'Antin*. Il est parlé de cette alliance dans les Lettres d'érection de la Terre d'Antin en *Duché-Pairie*.

IX. Odet ou Odon de Lomagne, II. du nom, Seigneur de Fimarcon, institué héritier par le testament de son pere, fit échange avec *Jean V*, Comte *d'Armagnac*, le 15 Janvier 1442, de la Terre de Montagnac, contre celle des Angles en Bigorre, que le Comte lui donna. Il retira, bientôt après, cette Terre de Montagnac, & donna en échange celle de Donzenac en Limousin, au sujet de laquelle il étoit en procès avec le Seigneur *de la Tour*, qui en avoit obtenu la jouissance provisionnelle, & il fut convenu, entre le Comte *d'Armagnac* & le Seigneur *de Fimarcon*, qu'en cas que la Terre de Donzenac lui fut adjugée, elle demeureroit au Comte pour 12000 écus; que si au contraire elle étoit adjugée au Seigneur *de la Tour*, le Seigneur *de Fimarcon* lui rendroit la Terre des Angles. Sans doute que ce procès fut jugé en faveur de ce dernier, car la Baronnie des Angles lui resta. Il se maria, par contrat du 5 Décembre 1427, avec *Mathe-Rogere de Comminges*, Vicomtesse de Terride, de Gimoez & de Couserans, & fit son testament le 17 Septembre 1478. Sa femme fit le sien le même jour. Voyez ce qui a été dit ci-devant degré XV des Seigneurs de Terride. De ce mariage vinrent: — 1. Jacques, qui suit; — 2. Odet, tige des Sires de Terride, Vicomtes de Gimoez, rapportés ci-après; — 3. Gilles, Baron des Angles, auteur d'une branche mentionnée après les Seigneurs de Floris; — 4. Jean, tige des Seigneurs de Montagut, rapportés en leur rang; — 5. & Catherine, mariée à *Louis d'Andouins*, Baron d'Andouins, en Béarn, bisayeul de *Diane* aliàs *Corisandre d'Andouins*, femme, le 5 Août 1567, de *Philibert de Gramont*, Vicomte d'Aster, dont descendent les Ducs *de Gramont*.

X. Jacques de Lomagne, Seigneur de Fimarcon, Vicomte de Couserans,

fut établi, par Commission de CHARLES VII, du 8 Octobre 1472, Gouverneur de Lectoure. Ayant laissé surprendre cette Ville, peu de tems après, par le Comte *d'Armagnac*, qui tenoit le parti des Anglois, il fut soupçonné d'intelligence avec ce Comte, & mené en prison au Château du Haa à Bordeaux en 1473, où il demeura 26 mois, sous la garde *d'Aubert*, Capitaine du Château, avec lequel il eut procès, en 1495, au sujet du payement de certains dépens que celui-ci lui demandoit. Il fut pareillement poursuivi en Justice par *Antoine Postel*, Seigneur de Presle, & dépossédé de la Vicomté de Couserans, qu'il tenoit de sa mere, par *Roger de Foix*, Seigneur de Rabat, qui se qualifia depuis *Vicomte de Couserans*, & étoit aux droits d'*Eléonore de Comminges*, sa mere, sœur de *Mathe-Rogere*, femme du Seigneur *de Fimarcon*. JACQUES DE LOMAGNE avoit épousé *Anne de la Tour*, fille d'*Agne de la Tour*, Seigneur d'Oliergues, Comte de Beaumont en Anjou, Vicomte de Turenne, & d'*Anne de Beaufort*, auteurs des Ducs *de Bouillon*. De ce mariage il n'y eut qu'une fille, nommée

ANNE DE LOMAGNE, héritiere, qui porta la Terre de Fimarcon & les biens de sa Maison à *Aimeri de Narbonne*, Baron de Taleyrand, son mari, dont la postérité est fondue dans la Maison de *Cassagnet-Tilladet*, de laquelle étoit le dernier Marquis *de Fimarcon*, qui a eu pour successeur *Charles-Madelene de Preissac*, Vicomte d'Esclignac, petit-fils de *Louise de Cassagnet-Tilladet*. Voyez PREISSAC.

Sires de TERRIDE, Vicomte de GIMOEZ.

Les Seigneurs de cette branche ont souvent négligé leur nom de Maison, pour ne porter que ceux de leurs Terres. Néanmoins nous ferons mention d'eux sous le nom DE LOMAGNE, & nous ne suivrons point en cela quelques Auteurs, entr'autres *Palliot*, qui rapporte les armes des Seigneurs de Barinque, sous le nom de Terride seulement.

X. ODET DE LOMAGNE, III. du nom, second fils d'ODET II, Seigneur de Fimarcon, & de *Mathe-Rogere de Comminges*, fut Vicomte de Terride & de Gimoez, par donation de ses pere & mere. Il épousa, 1°. le 29 Octobre 1475, *Catherine de Cardaillac*, fille de *Guillaume*, Baron *de Cardaillac*, Seigneur de Bioule, & de *Jeanne de Caussade*, & sœur de *Jeanne de Cardaillac*, femme de *Béraud* IV, Seigneur *de Faudoas* (dont la fille, nommée *Catherine*, héritiere *de Faudoas*, épousa *Antoine de Rochechouart*, Seigneur de Saint-Amant); & 2°. *Marie de Terride*, dite *d'Audibert*, fille & héritiere d'*Odet*, bâtard *de Terride*, Seigneur de Dieupentale, & de *Catherine d'Audibert*, Dame du Claux, qui n'ayant point eu d'enfans de ses trois maris, institua son héritier GASTON, second fils du dernier. ODET DE LOMAGNE eut de sa premiere femme, pour enfans: — 1. GEORGES, qui suit; — 2. GASTON, dit DE TERRIDE, qui a fait la branche des Seigneurs du Claux, rapportée ci-après; — 3. GÉRARD ou GÉRAUD, Protonotaire du Saint-Siége; — 4. JEAN, *aliàs* THOMAS, tige des Seigneurs de Barinque, mentionnés ci-après; — 5. GABRIEL, Seigneur de Saint-Sauvy, la Reole & Puyvidal, Terres qu'il eut vraisemblablement de sa femme, dont on ne connoît point le nom. Il eut une fille, — MARGUERITE, qui épousa ANTOINE DE LOMAGNE-TERRIDE, Seigneur du Claux; — 6. MARGUERITE, qui étoit veuve, sans enfans, de *Jean de Montesquiou*, fils aîné d'autre *Jean*, Baron *de Montesquiou*, & de *Catherine d'Apremont-d'Orthe*; — 7. MARTHE, mariée, par contrat du 30 Mars 1504, avec *Bernard de Sedillac*, Seigneur de Saint-Léonard; — 8. ANNE, mariée, en 1510, à *Robert de Bar*, Seigneur de Villemade & de Mauffac, près Montauban; — 9. FRANÇOISE, femme de *Tristan de Moneins*, Chambellan du Roi de Navarre, Gouverneur de Navarreins, Sénéchal de Béarn, Lieutenant-Général en Guienne, Commandant à Bordeaux, où il fut massacré par la populace, dans une sédition contre la Gabelle du Sel, en 1548. Il étoit fils de *Gaston de Moneins*, Seigneur de Loubie & Juson, & de *Marguerite de Pechpeirou-Beaucaire*. Il étoit veuf, en premieres noces, de *Madelene de Sainte-Colome*, sœur de *Mengette*, femme de JEAN, *aliàs* THOMAS DE TERRIDE.

XI. GEORGES DE LOMAGNE, dit *de Terride*, Vicomte de Terride & de Gimoez,

plaida avec Anne de Lomagne, Dame de Fimarcon, sa cousine, contre François de Lomagne, Seigneur de Montagnac, son cousin, au sujet du partage des biens de leur Maison: le procès étoit au Parlement de Bordeaux. Le Seigneur *de Montagnac* le gagna, & les dispositions des testamens de leurs pere & mere furent maintenues par Arrêt du 13 Décembre 1515. Il plaida aussi avec *Charles*, Duc *d'Alençon*, Comte d'Armagnac, au sujet de l'hommage de la Terre de Seguen ville, que ce Duc prétendoit lui appartenir à cause de son Comté d'Armagnac. Il fit sommer *Charles de Faudoas*, Seigneur de Seguenville, de lui en rendre hommage, à quoi le Vicomte *de Terride* s'opposa, disant que cette Terre relevoit de sa Vicomté de Gimoez, ce qu'il prouva par divers actes d'hommage, entr'autres par celui rendu au Vicomte *de Terride*, son pere, par *Michel de Faudoas*, le 15 Décembre 1478, & par celui que *Scot de Seguenville* rendit à Bernard de Terride, Vicomte de Gimoez, à Escasany le 10 Février 1328. Le Vicomte *de Terride* fit signifier son opposition à *Charles de Faudoas*, Seigneur de Seguenville. *Blaise*, son frere, Chanoine de Lombès, parlant au nom de *Charles*, dit que feu *Michel de Faudoas*, leur pere, avoit acquis, par échange, du Vicomte *de Terride*, ce qu'il possédoit dans la Terre de Seguenville; que dans l'acte d'échange le Seigneur *de Terride* s'en étoit réservé l'hommage; mais que lui, qui répond, ignorant en quoi il consiste, requiert Georges de Terride, fils & héritier du feu Vicomte de Terride, de lui déclarer quel hommage son pere s'étoit réservé, & de le défendre tant contre le Duc *d'Alençon* que contre ses Officiers. Il fut convenu entr'eux qu'ils se rendroient le lendemain à la ville de Lomagne pour en conférer, le Vicomte *de Terride* ayant préalablement requis le Seigneur *de Seguenville* de lui fournir double de la sommation du Duc *d'Alençon*, de l'acte d'échange & de sa requisition, retenue au Château de Seguenville, le 25 Août 1521, par *Jacobi*, Notaire, en présence de Géraud & de Thomas-Jean de Terride, ses freres, & de *Pierre de Goudons*, Seigneur d'Escudez. Georges de Lomagne épousa, par contrat du 5 Mai 1499, passé devant *Pierre Ampelli*, Notaire de Figeac, *Claude de Cardaillac*, fille de *Jean de Cardaillac*, Seigneur de Brengues, Baron de Cardaillac & de Monbrun, & de *Marguerite de Caumont-Castelnau*. Il fit son testament le 11 Avril 1538, dans lequel il nomme sa femme avec ses freres & ses enfans, & désigne sa sépulture dans l'Eglise des Religieux de Grandselve, au tombeau de son pere, & laisse à Géraud de Lomagne, Protonotaire du Saint-Siége, son frere, les Terres de Saint-Jean de Cocuisar, Brieucastel & Saint-Salvy, & mourut en 1544, ayant eu pour enfans: — 1. Antoine, qui suit; — 2. Gilles, nommé au testament de son pere avec ses freres & sœurs; — 3. Gabriel de Terride, Seigneur de Saint-Salvy, Capitaine de 50 hommes d'armes, qui servit en Béarn, sous les ordres du Vicomte *de Terride*, son frere, Général de l'armée Catholique en 1569, & commanda la Compagnie du Seigneur *d'Audaux*, Sénéchal de Béarn, au siége de Navarreins. Il se trouva depuis à celui d'Ortez & du Mont de Marsan, & mourut sans avoir été marié; — 4. Géraud de Lomagne, dit *de Terride*, Seigneur de Serignac, qui professa la Religion Prétendue Reformée. Il s'attacha au service de la Reine de Navarre, se trouva au siége de Cahors avec le Comte *de Montgommery*, où il donna des preuves de valeur, & suivit ce Comte en Béarn. Ils prirent Tarbes chemin faisant, & brûlerent, en passant par Pontac, le Château de Sainte-Colome, appartenant à Jean de Terride, son oncle, & à Antoine, son cousin; allerent à Navarreins, dont ils obligerent le Vicomte de Terride, son frere, à lever le siége & à se retirer à Ortez, où il fut contraint de capituler. *Serignac* régla les articles de la capitulation, qui portoient que la garnison sortiroit saine & sauve, & que le Vicomte de Terride demeureroit prisonnier de guerre. Malgré ces conventions, le Comte *de Montgommery* fit périr plusieurs Officiers de distinction. Le Seigneur *de Serignac* prit d'autres Places, qui donnerent de grands avantages aux Huguenots. Il fut fait Gouverneur de Navarreins, & Commandant de tout le pays entre la Garonne & les Pyrénées. Son frere étant mort en 1570, il quitta le nom de *Serignac* qu'il avoit gardé jusqu'alors, & prit celui de Terride, qu'il porta depuis. Il se rendit maître

du Château de Terride, & prétendit à la succession entiere des biens de sa Maison, au préjudice de ses deux niéces, filles du Vicomte son frere. Le procès fut jugé au Parlement de Bordeaux. Ses niéces conserverent leur bien, & l'Arrêt porte que lui & les aînés de sa Maison pourront prendre à l'avenir le titre de *Vicomtes de Terride*. Il avoit épousé *Louise de Cadaillac-de-Peyre*, veuve du Seigneur *de Gironde*, laquelle professa, ainsi que son mari, la Religion P. R; fit son testament, le 20 Avril 1623, dans son Château de la Bourgade, qui est le même que celui de Terride; ordonna sa sépulture dans l'Eglise reformée de Castelsagrat, auprès de MM. DE TERRIDE & *de Gironde*, ses deux maris; & fit héritieres ses deux filles; sçavoir MARGUERITE DE TERRIDE, mariée à *Antoine de Levis*, Seigneur de Mirepoix; & ANNE DE TERRIDE; — 5. MARGUERITE, femme de *Jean de Montclar*, fils de *Hugues*, Seigneur *de Montclar*, & de *Gabrielle de Foix*; — 6. autre MARGUERITE DE LOMAGNE-TERRIDE, mariée à *Jean de Montlezun*, Baron de Saint-Lary; —— 7. ANTOINETTE, mariée à *Jean d'Aubusson*, Seigneur de Beauregard, de la Maison du Maréchal Duc *de la Feuillade*. Elle testa le 4 Février 1558, & fut mere de *Foucaud d'Aubusson*, Seigneur de Beauregard, de la Rue & de Castelnouvel, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances, marié 1°. à *Françoise de Pompadour*; & 2°. le 14 Janvier 1588, à *Anne d'Abzac-de-la-Douze*; — 8. JEANNE DE LOMAGNE-TERRIDE, femme d'*Antoine d'Astorg*, Seigneur de Montbarthier, dont — *Bernard d'Astorg*, Baron de Montbarthier, mari d'*Isabeau d'Aure*, Vicomtesse de Larboust; — 9, 10 & 11. & trois filles, Religieuses, mentionnées au testament de leur pere.

XII. ANTOINE DE LOMAGNE, Vicomte de Terride & de Gimoez, Chevalier de l'Ordre du Roi, de la promotion faite à Poissy le jour de Saint-Michel 1560, par FRANÇOIS II, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances, Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi de France en Béarn, Commandant de l'armée Catholique, fut un des meilleurs Capitaines de son tems; rendit de grands services à l'Etat & à la Religion durant les guerres du Calvinisme, & fut Gouverneur de Pignerol en 1552. *Paulin-Bertrand de Rabastens*, Seigneur de Casteirols, Campagnac & Mezens, Vicomte de Paulin, fut exempté de servir dans le ban & l'arriere-ban de la Province de Languedoc, convoquée par le Roi en 1552, sur le certificat que donna le Vicomte *de Terride*, qu'il étoit homme d'armes dans sa Compagnie. La division qui regnoit à Toulouse entre les Capitouls & les habitans, en 1561, força le Roi d'y envoyer le Vicomte *de Terride*, pour y commander & y mettre la paix. Il eut des démêlés, en 1562, avec le Seigneur *de Fimarcon*, son parent, qui furent terminés par l'entremise du Maréchal *de Montluc*, & de plusieurs Seigneurs & Gentilshommes, qui s'assemblerent au Château de Faudoas pour les reconcilier. Le Parlement de Toulouse lui écrivit pour le prier de se rendre en cette Ville, afin de s'opposer au projet que les Huguenots avoient formé d'y mettre tout à feu & à sang, ce qu'il fit; & il fut rappellé par le Duc *d'Anjou*, Lieutenant-Général dans tout le Royaume, qui l'envoya en Béarn donner du secours aux Catholiques: sa Commission est datée du Camp de Verteuil le 4 Mars 1569. Le Duc *d'Anjou* avoit précédemment disposé les Catholiques de Béarn à le recevoir, &, jusqu'à son arrivée, JEAN DE TERRIDE, son cousin, les assembla & commanda. Quand il y fut arrivé il assembla les Etats, où se trouva la plus grande partie de la Noblesse, alla mettre le siége devant Navarreins, que les forces supérieures *de Montgommery* l'obligerent de lever; fut poursuivi de près par les Huguenots, qui lui firent quitter la ville d'Orthe, & se retira dans le Château où il capitula. Les articles furent que la garnison sortiroit saine & sauve, cependant *Montgommery* fit mourir les Seigneurs *de Sainte-Colome*, *de Gerderest*, *Pordiac*, &c. Le Vicomte *de Terride* resta prisonnier avec plusieurs autres. Sa défaite vint de la mésintelligence qu'il y eut entre *Montluc* & *d'Anville*, qui avoient été envoyés pour donner du secours en Béarn. *Montluc* se tint sur les frontieres sans y entrer. Toute la France lui attribua la perte du Béarn. Il tâche de s'en disculper dans ses Mémoires, & jette le blâme sur le Vicomte *de Terride*, dont il y décrie les talens

militaires, quoiqu'il eut servi avec lui presque toute sa vie, & qu'il eut été souvent témoin de sa bravoure & de son intelligence. Le Vicomte ne survécut pas long-tems à ses malheurs, après avoir perdu les biens qu'il avoit en Béarn, & avoir vu sa Famille sacrifiée au ressentiment de la Reine de Navarre, qui le dépouilla de toutes ses possessions. Ce Vicomte fut obligé de renoncer à la succession de son pere, par acte du 10 Avril 1545, & ne conserva qu'une partie de ses Terres, ayant eu des procès au sujet de la succession du Seigneur *de Montagnac*, son cousin, & du Marquisat de Fimarcon, qu'il prétendoit lui être substitué; mais il en fut privé par Arrêt du Parlement du 30 Août 1554. Il mourut en 1570, & avoit épousé *Jeanne de Cardaillac*, fille de *Jacques*, Baron de Saint-Circq, & de *Jeanne de Peyre*, fille d'*Astorg*, Baron *de Peyre* en Gévaudan, & de *Marguerite de Brion*. Il n'en eut que deux filles, sçavoir : — 1. CATHERINE-URSULE DE LOMAGNE-TERRIDE, Vicomtesse de Gimoez, son héritiere universelle, mariée, par contrat du 8 Février 1563, avec *Jean de Levis*, VI. du nom, Seigneur de Mirepoix, Maréchal de la Foy, Sénéchal de Carcassonne & de Beziers, auquel elle porta toutes les Terres de sa Maison, à condition que leur postérité joindroit le nom & les armes de LOMAGNE, aux nom & armes de *Levis*. Par ce mariage la Terre de *Terride* a passé dans la Maison de *Levis*, dont quelques-uns ont porté le nom. Voyez LEVIS. La Vicomté de Terride a été cédée, après la mort du Maréchal Duc *de Mirepoix*, au Président *Molé*, en reprise des droits d'*Anne-Gabrielle-Henriette Bernard*, premiere femme du Maréchal Duc *de Mirepoix*; — 2. & MARIE DE LOMAGNE-TERRIDE, femme de *François de Roquefeuil*, Seigneur de Saint-Jean. Voyez, pour ce qui précede & ce qui suit, l'Abregé de la Généalogie des Vicomtes DE LOMAGNE, par M. *de Chazot-de-Nantigny*, dédié à M. le Maréchal Duc *de Mirepoix*, imprimé chez *Balard*, en 1757, à Paris, & *Moréri*, *Tome X*, aux Additions.

Seigneurs DU CLAUX, Vicomtes titulaires de TERRIDE.

XI. GASTON DE LOMAGNE-TERRIDE, second fils d'ODET, Vicomte de Terride, & de *Catherine de Cardaillac*, eut, par le testament de son pere de l'an 1503, les Terres de Bressols & de Campsas, Diocèse de Montauban; fut Seigneur du Claux près Montauban, en qualité d'héritier institué de MARIE DE TERRIDE-AUDIBERT, sa belle-mere; & épousa, par contrat du 3 Septembre 1505, *Marguerite de Levis*, fille de *Gui de Levis*, Seigneur & Baron de Villeneuve près Beziers, de Pennes, Saint-Benoît, Quélus, Largio, & de toutes les Terres de Bournaguese, co-Seigneur de la Ville de Saint-Affrique en Rouergue, & de *Marguerite de Cardaillac*, Dame de Vareires & de Privasac, dont, pour fils unique :

XII. JEAN DE LOMAGNE-TERRIDE, Seigneur du Claux, Bressols, Campsas, Brial, &c. qui acquit du Roi, le 5 Décembre 1543, le droit de Justice sur la Terre de Corbarieu. Il épousa *Anne de Cardaillac*, fille de *Jacques*, Baron de Saint-Circq, Conseiller & Chambellan du Roi, Sénéchal & Gouverneur de Querci, & de *Jeanne de Peyre*, fille d'*Astorg*, Baron *de Peyre* en Gévaudan; & en eut ANTOINE, qui suit.

MM. *de Sainte-Marthe* se trompent lorsqu'ils la donnent pour femme à ANTOINE DE LOMAGNE-TERRIDE, il est certain qu'elle étoit sa mere, & sœur de *Jeanne de Cardaillac*, épouse d'ANTOINE DE LOMAGNE, Vicomte de Terride, comme il a été dit degré XII. de la branche précédente.

XIII. ANTOINE DE LOMAGNE-TERRIDE, Seigneur du Claux, Corbarieu, Campsas, Bressols, Brial, &c. épousa, par contrat passé devant *Cambenis*, Notaire de Comberougé, le 28 Octobre 1578, MARGUERITE DE LOMAGNE-TERRIDE, Dame de Saint-Sauvy, sa cousine, fille de GABRIEL DE LOMAGNE-TERRIDE, Seigneur de Saint-Sauvy, la Reole & Puyvidal, dont il a été parlé ci-devant. Elle testa, le 29 Décembre 1627, en faveur de *Jean-Jacques de la Roche*, Seigneur de Gensac, son petit-fils, & elle eut pour enfans : — 1. JEAN-JACQUES, qui suit; — 2. & MARGUERITE, qui devint héritière, par la mort de son frere,

& avoit épousé, par contrat du 15 Septembre 1609, *Louis-Gervais de la Roche*, Seigneur de Gensac, d'une branche de *la Roche-Fontenille*, dont sont issus les Marquis *de Gensac*, Seigneurs du Claux, substitués, par cette branche, au nom de *Lomagne*.

XIV. JEAN-JACQUES DE LOMAGNE-TERRIDE, Seigneur du Claux, épousa, 1°. par contrat du 24 Août 1609, *Anne de Montclar*, Vicomtesse de Montclar, veuve de *Jacques de Voisin*, Seigneur de Montclar, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. *Henriette de Roquefeuil*. Il fut assassiné le lendemain de ses noces, sans laisser de postérité.

Seigneurs de BARINQUE, Vicomtes titulaires de TERRIDE.

XI. JEAN, *aliàs* THOMAS DE TERRIDE, Chevalier, quatrieme fils d'ODET, Vicomte de TERRIDE, & de *Catherine de Cardaillac*, mentionné au testament de son frere aîné, avec ses freres & sœurs, fut présent, avec son frere GÉRAUD, & PIERRE, Seigneur d'Escudez, à un acte passé au Château de Seguenville, le 25 Août 1521, par *Jacobi*, Notaire de la Mothe près de Beaumont, entre le Baron DE TERRIDE, son frere aîné, & *Michel de Faudoas*, Seigneur de Seguenville, au sujet de l'hommage de la Terre de ce nom, relevante de celle de Gimoez. Il fut destiné, dès sa jeunesse, pour être d'Eglise. JEAN DE LOMAGNE-FIMARCON, son oncle paternel, Abbé de Saint-Maurin, Diocèse d'Agen, quittant l'état ecclésiastique pour se marier à *Marie de Gresfolles*, se démit de son Abbaye en sa faveur. Il en fut pourvu, mais il l'abandonna pour prendre le parti des armes. Il servit d'abord en qualité d'homme d'armes dans la Compagnie du Maréchal *de Chatillon*, dont il fut fait Lieutenant en 1622; il en prit la qualité dans son contrat de mariage avec *Mengette de Sainte-Colome*, fille de *Bernard*, Seigneur *de Sainte-Colome* en Béarn, & de *Marie d'Aydie*, sœur d'*Odet d'Aydie*, Comte de Comminges, Amiral de Guienne, avec laquelle il ne vécut pas un an. Il épousa, 2°. par contrat du 14 Juillet 1523, *Marie de Perer-de-Momas*, fille unique de *Pées de Perer-de-Momas*, & de *Marie d'Arsigaloube*. Ledit *Pées de Perer* fut un des plus fameux Jurisconsultes de son tems, & un des plus zélés défenseurs des priviléges de JEAN D'ALBRET & de *Catherine de Foix*, Roi & Reine de Navarre. Il étoit Conseiller en tous leurs Conseils & Juge d'appeaux de Bigorre, lorsqu'il fut choisi par ces Princes, & LOUIS XII, Roi de France, pour arbitre de leurs différends, au sujet de l'hommage prétendu par le Roi de France sur la souveraineté de Béarn. A ce contrat de mariage assisterent les parens & amis des conjoints. Comme MARGUERITE, Reine de Navarre, sœur du Roi FRANÇOIS I, y attira, la premiere, les Ministres de la Religion Protestante, & que JEANNE D'ALBRET, sa fille, femme d'ANTOINE DE BOURBON, y établit l'exercice public de cette Religion, en y interdisant celui de la Religion Catholique, JEAN DE TERRIDE, chef de la branche établie en Béarn, fidele à sa Religion, en fut la premiere victime. Il se retira, avec sa Famille, sur les frontieres de la Chalosse, pour y professer sa Religion. Ses biens furent confisqués, la Terre de Serignac, qui appartenoit à *Marie de Perer*, sa seconde femme, fut donnée à un Gentilhomme, nommé *Roques* & passa depuis au Marquis *de la Force*. Pour la maison de Perer, située à Momas, qui lui appartenoit aussi, & qu'on appelloit alors *l'Hostau de Tarrida* (c'est-à-dire l'Hôtel ou le Château de Terride), avec quelques fiefs, & les domaines qui en dépendoient, furent aussi confisqués & donnés à *Marie de Perer*, sa cousine, femme de *Jean de Pargade*. Ce *Jean de Pargade* & son épouse, devenus maîtres de la Maison de *Terride-de-Momas*, des biens & fiefs qui en dépendoient, les donnerent à leur fille, en la mariant au fils puîné de JEAN DE TERRIDE, & de *Marie de Perer*, comme on le verra ci-après.

Marie de Perer, seconde femme de JEAN DE TERRIDE, passa un acte de reconnoissance, du 2 Juillet 1536, en faveur de son mari, devant *Bordenave*, Notaire de Momas, en présence de *Pierre*, Seigneur *d'Auga*, & de *Johanot*, Seigneur *de Momas*, de la somme de 6000 livres bourdelois, faisant partie des

droits de légitime de son mari, sur les biens de feu ODET, Baron DE TERRIDE, son pere, & de *Catherine de Cardaillac*, sa mere, laquelle somme de 6000 liv. ladite *de Perer* dit l'avoir reçue du Seigneur DE TERRIDE, son mari, & veut & entend que la totalité de ses biens lui en réponde, & qu'il puisse les reprendre toutesfois & quantes il avisera bon être. *Tablettes Histor. & Généal. Partie IV*, par *Chazot-de-Nantigny*. Cet acte est en Béarnois, sous le nom de JEAN-THOMAS DE TERRIDE. Il se retira à Momas après l'incendie de Château de Sainte-Colome qu'il habitoit, & y mourut en 1569. Sa femme lui survécut, & il fut inhumé dans sa Chapelle à Momas, en l'Eglise de la Paroisse. On y voyoit ses armes accolées de celles de sa femme. Il portoit : *au 1 & 4 d'argent, au lion de gueules ; au 2 d'azur, à un treillis d'or ; au 3 d'argent, à neuf tourteaux de gueules.* Celles de sa femme étoient : *parti de la premiere moitié d'azur, à trois poires d'or, & de la seconde moitié fretté de sable.* Le Seigneur de Barinque, JACQUES DE TERRIDE, a cédé cette Chapelle au Seigneur *de Momas*, & ses armes en furent effacées.

JEAN DE TERRIDE eut du premier lit : — 1. ANTOINE DE LOMAGNE, dit *de Terride*, surnommé *d'Aydie*, Seigneur de Sainte-Colome par sa mere. Il fut un des principaux Chefs du parti Catholique en Béarn, sans manquer de fidélité à la Reine de Navarre, sa légitime Souveraine. Sa prudence & sa capacité le firent souvent choisir par ceux de son parti pour les négociations les plus difficiles, & il fut chargé, en 1556, de faire un voyage à la Cour de France, pour prier HENRI II d'employer ses soins & sa puissance auprès de la Reine de Navarre, pour épargner le sang de ses sujets qu'elle immoloit à sa fureur. Les Catholiques Béarnois furent obligés, pour éviter un massacre général, d'attirer dans leur Patrie des troupes étrangeres ; le Seigneur *de Sainte-Colome* obtint du Roi le secours qu'il demandoit, & ce Monarque lui donna le Collier de son Ordre : ce secours fut commandé par le Vicomte DE TERRIDE, Capitaine de 50 hommes d'armes, commission qui lui fut donnée au Camp de Verteuil le 4 Mars 1569, par le Duc D'ANJOU, frere du Roi, qui, quelques jours auparavant, avoit chargé JEAN DE TERRIDE en Béarn, d'y assembler les Catholiques. Le Seigneur *de Sainte-Colome* écrivit plusieurs Lettres au Vicomte DE TERRIDE, pour le presser de se rendre en Béarn, entr'autres une de Tarbes, le 1 Avril 1569, par laquelle il lui mandoit les avantages que les Calvinistes reprenoient dans le pays, & la nécessité où seroient les Catholiques d'abandonner leurs Places, s'il tardoit plus long-tems d'arriver avec son armée. *Sainte-Colome* partit de Tarbes le lendemain avec des troupes qu'il avoit rassemblées en Bigorre & ailleurs, marcha vers le Béarn, prit Pontac & fut à Nay, dont il se rendit le maître. Aux approches du Vicomte DE TERRIDE, tout le Béarn fut réduit au pouvoir du parti Catholique, & y étant arrivé, il ne trouva que Navarreins en état de faire résistance. Le Comte *de Montgommery* le suivit de près à la tête d'une forte armée d'Huguenots, qui, étant entrée en Béarn par Pontac & Nay, brûla en passant le Château de Sainte-Colome, où son pere s'étoit retiré : il évita les flammes ; mais elles consumerent tous ses papiers & ses effets. *Montgommery* marcha devant Navarreins, contraignit TERRIDE d'en lever le siége, & de se retirer à Ortez, où il fut assiégé de nouveau & forcé de capituler le 13 Août 1569. On a vu plus haut ce que portoit la capitulation, & la mauvaise foi avec laquelle on y manqua. Le Seigneur *de Sainte-Colome* ne fut point marié, & les biens de la Maison de *Sainte-Colome* passerent à *Inbert de Montesquiou*, Seigneur de Gelas, son cousin, fils d'une sœur de sa mere, nommée *Madelene*, qui étant devenue veuve du Seigneur *de Montesquiou*, se remaria à *François de Mondenard*, Seigneur de Moncaup. C'est ce qui a fait croire à quelques-uns, que le Seigneur *de Sainte-Colome*, dont on vient de parler, étoit de la Maison de *Montesquiou*. Voyez *Tabl. Hist. Généal. Part. IV*, & l'*Abregé de la Généalogie des Vicomtes de Lomagne.*

Du second mariage de JEAN DE TERRIDE avec *Marie de Perer*, vinrent : — 2. JEAN, qui a continué la postérité ci-après ; — 3. PÉES, qui servit dans les guerres de Gascogne & de Béarn, sous le Vicomte DE TERRIDE, son cousin, fut

fut Mestre-de-Camp d'Infanterie, & mourut de maladie en 1570; — 4. & Jean de Lomagne, dit *de Terride*, surnommé *de Momas*, du lieu où il faisoit sa résidence, & à raison de quelques fiefs qu'il y possédoit. Ce surnom ne lui a pas été particulier. Il a été porté par d'autres de cette branche, tant légitimes que bâtards. Il eut pour femme *Jeanne de Pargade* (d'une Famille qui a fourni dans tous les tems des gens de guerre, en dernier lieu un Lieutenant de Roi de la Citadelle de Metz, & un autre de la ville de Sarlouis. Leur héritiere, *N... de Pargade*, a épousé *N... de Broca*, Président à Mortier au Parlement de Pau), fille de *Jean de Pargade*, & de *Marie de Perer*, qui avoient obtenu la confiscation des biens de Momas. Une des conditions de ce mariage fut que les biens confisqués seroient donnés en dot à ladite *Jeanne de Pargade*, moyennant quoi Jean de Terride fit rentrer dans sa Maison une partie des biens de sa mere. De son mariage vint — Jean de Lomagne, dit *de Terride*, qui, dans la disgrace de sa Famille, & pendant les troubles de la Religion, fut envoyé, par ses parens, au service du Roi Henri III; & fut Archer de ses Gardes, place qui n'étoit pas alors au dessous du rang d'un jeune homme d'illustre Maison. Voyez les Commentaires du Maréchal *de Montluc*, qui dit qu'il fit lui-même ses premieres campagnes dans la Compagnie des Gendarmes du Maréchal *de Foix*, en qualité d'Archer. Le P. *Daniel*, dans son Hist. de la Milice Françoise, M. *de la Noue*, dans ses Discours politiques & militaires, & autres, font l'éloge de cette Gendarmerie, & parlent de l'attention qu'on avoit de n'y recevoir que des gens d'une noblesse reconnue. Jean de Terride signala ses services en cette qualité d'Archer des Gardes du Roi, fut des premiers à embrasser le parti de Henri IV, Roi de France; se trouva à la bataille d'Ivry, où il eut la gloire de combattre sous les yeux & à côté de ce Prince avec une valeur insigne; perdit un bras dans cette affaire, & le Roi ne l'appella plus depuis que *son Bras Béarnois*. Il lui donna 800 liv. de pension, & le Gouvernement de la ville & Château de Tartas, place importante alors comme étant une clef des Etats de Navarre, & particulierement du Duché d'Albret. Il mourut sans avoir été marié.

Jean de Lomagne, son pere, eut encore deux enfans naturels, à l'un desquels il donna, par son testament du 13 Avril, la maison & les biens de Momas, pour en jouir sa vie durant, à condition qu'après sa mort, soit qu'il eut postérité ou non, ses biens reviendroient à ses héritiers légitimes. L'un des deux, nommé Jean, dit *de Terride-de-Momas*, suivit le Barreau, fut Avocat, ensuite Notaire du Sénéchal d'Oléron. Il est ainsi qualifié dans un contrat d'achat, du 14 Mars 1589, d'une piéce de Terre au lieu de la Reule. Il avoit acquis précédemment, le 5 Novembre 1586, une autre piéce de Terre dans le même endroit, & à ce contrat fut présent Jean-Bertrand de Terride-de-Momas, son frere, autre fils naturel de Jean. Il fit encore d'autres acquisitions, & dans les actes il est mentionné sous les qualités de *Maître* Jean de Terride-de-Momas. *Gaston de Castaing*, Seigneur de Barinque, beau-pere de son cousin, lui donna procuration, le 20 Janvier 1613, pour défendre en son nom un procès qu'il avoit au Conseil. Il fut curateur de *Bertranne de Momas*, Dame dudit lieu, & mourut sans avoir été marié. Par sa mort les biens de Momas revinrent à Jean de Terride, Seigneur de Barinque, son cousin. Pour Jean-Bertrand, son frere, bâtard de Terride, il se maria, & fut bisayeul de Barthelemi de Terride, habitant de la paroisse d'Estang en Armagnac, vivant en 1570. Sa postérité subsiste dans la personne de N... de Terride, Seigneur du Haget, qui a des enfans.

XII. Jean de Lomagne, dit *de Terride*, II. du nom, Vicomte titulaire de Terride, fils aîné de Jean de Terride, & de *Marie de Perer*, sa seconde femme, continua la lignée. Les titres de sa Maison ne font guères mention de lui. Il vécut peu, & fut toujours bon Catholique. Le Duc *d'Anjou* le chargea, en 1569, par une Commission particuliere, d'assembler les Catholiques de Béarn, en attendant l'arrivée du Vicomte de Terride, qui devoit les commander. Les Auteurs de l'Histoire générale du Languedoc disent, *Tome V, p. 295*, qu'il fut envoyé par le Duc *d'Anjou* pour faire la conquête de Béarn, & en cela ils

ſe trompent, car ailleurs ils rapportent que ce fut Antoine, Vicomte de Terride, qui fut chargé de marcher en Béarn. Jean ne fut chargé que d'y assembler les Catholiques, en attendant l'arrivée d'Antoine, Vicomte de Terride. Ils ſe trompent encore quand ils diſent, même page, que *Montgommery* ſurprit la ville d'Ortez, qu'il y aſſiégea Terride, & que celui-ci y mourut le 7 Août. Antoine de Terride, fait priſonnier à Ortez, n'y mourut point; fut mené priſonnier à Navarreins avec pluſieurs autres, & décéda de maladie en la ville d'Euſe en Armagnac, au commencement de l'an 1570, des fatigues de la guerre, & des chagrins que lui cauſa *Blaiſe de Montluc*, ſon parent, ſon ami & ſon frere d'armes, qui ne refuſa d'entrer en Béarn pour lui donner du ſecours, que parce qu'il ne voulut pas ſervir ſous ſes ordres. Quant à Jean de Lomagne, dit *de Terride*, l'Hiſtoire de Languedoc marque qu'il mourut à Ortez le 7 Août: cela peut être; mais on ne ſçait ni le tems ni le lieu de ſa mort. Ce qui eſt sûr, il n'y commandoit pas, c'étoit Antoine, Vicomte de Terride, qui ne capitula que le 13 du même mois. Jean de Terride vécut dans un état de fortune au-deſſous de la médiocre. Il quitta le Béarn & ſe retira en Chaloſſe, où il ſe maria, par contrat du 11 Février 1556, paſſé à Malauſſane devant *Vignau*, Notaire, avec noble *Jeanne de Larquer*, fille de noble *Arramon de Larquer*, Seigneur de Rochefort & de Cantiran, & de *Jeanne du Caſſo*, en préſence de ſes pere & mere. Il mourut avant ſon épouſe, laiſſant: — 1. Jean, qui ſuit; — 2. N... de Lomagne-Terride, femme d'*Odet de Laſſus*, dit *le Capitaine de Laſſus*, d'une ancienne Maiſon de Guienne, qui paſſa en Béarn pour y ſervir, lors des troubles de la Religion: il n'y eut point d'enfans de ce mariage; — 3. une autre fille, dont on ne connoît point l'alliance. Son frere en parle dans un Mémoire, ſous le nom de ſa ſœur *de Viella*.

XIII. Jean de Lomagne, dit *de Terride*, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Barinque, Vicomte d'Eſcures, Saint-Loup, Bordes, &c. Vicomte titulaire de Terride, Abbé-Lay de Vauzé & de Juillac, ſervit en qualité d'homme d'armes dans la Compagnie d'Ordonnance du Duc *d'Epernon*. Il paroît, par des *Mémoires* domeſtiques, que la Princeſſe Catherine de Navarre, ſœur de Henri IV, Gouvernante de ſes Etats de Navarre & de Béarn, depuis qu'il fut Roi de France, honora Jean de Terride de ſa confiance. On conſerve des Lettres d'elle qui en ſont une preuve, dont la ſuſcription eſt en Béarnois, en ces termes: *à noſte car & bien amat lo Signour de Tarrida*. Il eſt vraiſemblable que la protection de cette Princeſſe contribua à ſon mariage, car il épouſa, par contrat paſſé à Simacourbe, le 31 Mai 1592, devant *Bélard*, Notaire de Lembeye, *Catherine de Caſtaing*, fille aînée & héritiere de *Gaſton de Caſtaing*, Seigneur de Barinque, & de *Marguerite de Carrere*, Vicomteſſe d'Eſcures; celle-ci fille & héritiere de *Jean de Carrere*, Vicomte d'Eſcures, & de *Jeanne du Bouzet-Roquepine*. A ce contrat de mariage aſſiſterent les parens & amis des futurs époux. Rien ne prouve mieux l'idée qu'on avoit en Béarn de la naiſſance du Seigneur de Terride, que ſon mariage avec cette héritiere. Les biens que ſes ancêtres avoient perdu lors des troubles de la Religion, n'étoient point rentrés dans ſa Famille, & ſa fortune étoit modique. Cette héritiere, par ſa naiſſance, & par les biens qu'elle devoit poſſéder après la mort de ſes pere & mere, étoit le parti le plus conſidérable de la Province. La Maiſon de *Caſtaing*, originaire de Béarn, y poſſédoit, dès le XIII[e] ſiécle, la maiſon noble Domengedure de Caſtaing-d'Aſſat. *Pées de Caſtaing* la poſſédoit vers 1430. Il eut deux fils, ſçavoir: *Jean*, qui s'établit à Genève, & fut ayeul de *Côme de Caſtaing*, marié à *Conſtance Ricci*, Romaine, dont le fils, *Jean-Batiſte de Caſtaing*, ou, ſelon les Italiens, *Caſtagna* & *Caſtanea*, fut élu Pape, en 1590, ſous le nom d'Urbain VII. Le ſecond fils de *Pées* fut *Guilhem de Caſtaing*, auquel il donna un domaine qu'il avoit à Simacourbe, en le mariant avec *Jeanne de Mioſſens*, ſœur de *Jean de Mioſſens*, Seigneur de Simacourbe. Voyez *les Tabl. Généal. Part. IV*. Nous avons donné, dans le *Tome III* de ce Dictionnaire, une Notice de cette Maiſon, & nous aurons occaſion d'en parler plus au long dans le Supplément. Ses armes étoient: *de gueules, à trois beſans d'or*. Jean de Terride les porta au

troisieme quartier de ses armes, au lieu *d'or, à neuf tourteaux de gueules*, que ses ancêtres portoient avant lui. Il rentra dans la jouissance des biens de Momas, après la mort, sans enfans, de Jean de Terride, Gouverneur de Tartas, & après celle de Jean, bâtard de Terride, Avocat & Notaire du Sénéchal d'Oléron; reçut, au nom de sa femme, dans le Château d'Escures, l'hommage & le serment de fidélité des habitans du lieu, par acte du 2 Juillet 1612, passé devant *Arramon d'Abadie*, Notaire de Lembeye, en présence de *Jean de Dadon*, Seigneur de Blachon, & de noble *Jean de Moret*, Seigneur de Simacourbe. Il reçut encore pareil hommage & serment de fidélité de ses habitans le 2 Juin 1625, par devant *Adrien du Faur*, Notaire de Lembeye. *Catherine de Castaing* fit donation de ses biens à son fils aîné, & son mari testa en la maison de Terride de Momas le 9 Mars 1627, dans lequel acte il rappelle ses enfans, sçavoir: — 1. Gaston, qui suit; — 2. Arnaud, auteur de la branche des Seigneurs d'Artigole, rapportée ci-après; — 3. Jacques, Seigneur de Lasbenes, tige des Seigneurs de Floris, dont la postérité suivra celle de ses freres; — 4. Susanne, mariée, par contrat du 14 Août 1622, avec noble *Pierre d'Arrion-de-These*, Abbé-Lay d'Escoubez. D'eux naquit *Jeanne d'Arrion*, mariée à *Thibaut d'Auga*, Seigneur d'Auga; — 5. Jeanne, dite *de Terride*, femme de *Jean de Cassagnere-Vauser*, Sieur d'Artigues, fils d'*Arnaud*, & d'*Anne d'Artigues*, petit-fils de *Fortaner*, Seigneur de Vauser, Peyrelongue & Abos, & neveu de *Gaston de Cassagnere*, Chevalier de Malte, vivans en 1533. Leur fils fut maintenu dans sa *noblesse* par Arrêt de 1670; — 6. Françoise, femme, par contrat du 14 Septembre 1633, de *Paul de Gascor*, Seigneur de Baliron, Camalez, &c. Député de la Noblesse de Bigorre vers le Duc *d'Epernon*, Gouverneur de Guienne; — 7. & Marie, mariée, par contrat du 17 Janvier 1638, passé devant *Pierre de Doües*, Notaire de Simacourbe, avec *Jean d'Abadie*, Capitaine au Régiment de Saintonge, morte sans enfans.

XIV. Gaston de Lomagne-Terride, Seigneur de Barinque & de Simacourbe, Vicomte d'Escures, Saint-Loup, & Vicomte titulaire de Terride, Abbé-Lay de Vauzé & de Juillac, reçut en don de sa mere, le 30 Mai 1637, les Terres, Seigneuries & Métairies de Barinque, Bordes, Escures, Saint-Loup, Pouchet, la Poutge, Pailhas, Pessale, Puyo, Lichon, Molon, le Château de Simacourbe, & de l'Abbaye de Vauzé, & reserva la légitime de ses enfans sur le reste de ses biens. Il entra de bonne heure au service du Roi, d'abord dans ses Gardes-Françoises, ensuite fut Capitaine au Régiment de Chapes. Il fut fidele à sa Religion, & entretint le bon ordre de l'Etat pendant les troubles que les Calvinistes exciterent en Béarn en 1619. Louis XIII allant en personne réprimer le dernier effort d'une hérésie expirante, rendit la paix à ces contrées en 1622. Gaston de Lomagne-Terride épousa, par contrat passé le 19 Février 1623, & célébration le 2 Février 1627, *Jeanne de Sault-d'Arrac*, fille de *Jean d'Arrac*, Baron de Sault, Seigneur de Vignes, Broustau, Beyrie, Marpats, Naciet, &c. & de *Madelene d'Anglade-de-Ramefort*. Elle fut assistée de ses pere & mere, de ses parens & amis. Elle avoit pour sœurs *Marie d'Arrac*, femme d'*Alcibiade de Mesme*, Marquis de Ravignan, mere de *Joseph de Mesme*, Marquis de Ravignan, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Directeur-Général d'Infanterie, & Grand'Croix de l'Ordre de Saint-Louis; & *Isabeau d'Arrac*, femme de *Blaise*, Comte *de Lupé*, Seigneur de Castillon & de la Mothe-Pouillon. Du mariage de Gaston de Lomagne-Terride, avec *Jeanne de Sault-d'Arrac*, vinrent deux garçons & cinq filles, mentionnés au testament de leur pere, du 8 Novembre 1650; sçavoir: — 1. Tristan, qui suit; — 2. Jacques, dit *le Chevalier de Terride*, qui servit en qualité d'Aide-de-Camp du Maréchal *de Gassion*, alors Lieutenant-Général des Armées, durant les guerres de Catalogne, depuis, en la même qualité, auprès du Maréchal *de Luxembourg*, dans les guerres d'Allemagne. Les suites d'une blessure considérable, qu'il reçut au combat d'Espouille en Catalogne, l'obligerent de quitter le service. Il mourut, sans avoir été marié, le 11 Juillet 1706; — 3. Madelene, dite *de Barinque* dans le testament de son pere, mariée, par contrat du 13 Janvier 1647, avec *François*

de Bruxs, Seigneur de Bruxs, Clédes, Baron de Miremont, &c. Il est parlé d'elle, sous le nom de *Barinque*, dans l'Histoire de Bettaram, écrite par M. *de Marca*, Archevêque de Paris, au sujet d'un miracle opéré en sa faveur par l'intercession de la *Sainte-Vierge*, pieusement révérée dans ce saint lieu; — 4. Marie, femme, par contrat du 15 Août 1650, de *Jean*, Seigneur *de Bauve* & de la Trille; — 5. Susanne, mariée à *Jacques de Montaut-Benac*, Seigneur de Lussagnet, de la Maison du Maréchal Duc *de Navailles*; — 6. Catherine, épouse de *Jean de Borderes*, Abbé-Lay d'Auga; — 7. & autre Catherine, accordée, le 25 Septembre 1673, à *Dominique-Vincent*, Seigneur *d'Escalès*, morte le même jour qu'elle devoit être mariée.

XV. Tristan de Lomagne-Terride, Seigneur de Barinque & de Simacourbe, Vicomte d'Escures, Saint-Loup, &c. Vicomte titulaire de Terride, Abbé-Lay de Vauzé, institué héritier par le testament de son pere, fut Page de la petite Ecurie du Roi pendant la minorité de Louis XIV, & pourvu du Gouvernement du haut & bas Vicbilh, par Brevet du 24 Septembre 1668. Il épousa, par contrat du 29 Avril 1672, passé devant *d'Agouès*, Notaire à Pau, *Marie de Seney*, fille d'*Arnaud de Seney*, Seigneur de Cette, Conseiller au Parlement de Navarre, & de *Françoise de Domec*, de la race des Comtes *de Sougladiel*, en Arragon. Tristan de Lomagne mourut jeune, laissant sa femme mere & tutrice d'un garçon & d'une fille, sçavoir: — Jacques, qui suit; — & Susanne, dite *de Barinque* dans son contrat de mariage avec *Jean d'Artigues*, fils de *Bertrand*, Seigneur *d'Artigues*, & d'*Anne de Cassagnere*.

XVI. Jacques de Lomagne-Terride, Seigneur de Barinque, Vicomte d'Escures, Saint-Loup, Baron du Mont, Abbé-Lay de Vauzé, Baron de Couhain, Vicomte titulaire de Terride, &c. n'avoit que trois ans quand son pere mourut. Il commença de servir dans la premiere Compagnie des Mousquetaires du Roi, fit des campagnes en Flandres & en Allemagne; & continua ses services sur les frontieres d'Espagne, à la tête des Bandes Béarnoises, dans les guerres que la France y soutint pour mettre le Duc d'Anjou sur le Trône d'Espagne. Il épousa, par contrat passé au Château de Simacourbe, le 5 Février 1711, devant *Antoine de Habas*, Notaire de Lembeye, *Marguerite de Foix-Candale*, fille de *Jean*, Baron du Lau & du Hort, & de *Jeanne de Pechpeyroux*; celle-ci fille de *François de Pechpeyroux*, Marquis de Beaucaire, & de *Françoise de la Fond-de-Jean-de-Saint-Projet*. L'Histoire des Grands Officiers de la Couronne est tombée dans une grande erreur sur la légitimité de la branche *de Foix-Candale*, Seigneurs de Doazit. Nous nous réservons d'en parler dans notre Supplément. On peut aussi consulter une Dissertation, par *Chazot-de-Nantigny*, sur la Maison de *Foix-Candale*, qui se trouve à la fin de l'Abregé de la Généalogie de la Maison des Vicomtes de Lomagne. Nous dirons ici que le mariage de Jacques de Lomagne-Terride avec *Marguerite de Foix-Candale*, lui donne des alliances avec toutes les Têtes couronnées de l'Europe. Il est mort en Décembre 1754, & a laissé: — 1. Bernard de Lomagne-Terride, né le 31 Janvier 1716, Vicomte titulaire de Terride, Marquis de Baliron, par donation de *Théodore de Gascor*, Marquis de Baliron, Camalez, Pereuil, &c. Il est chef des nom & armes de sa Maison, a été ci-devant Grand-Vicaire de Comminge, & depuis Chanoine, Vicaire-Général & Official de Lescar; — 2. Jacques de Lomagne-Terride, dit *le Vicomte de Terride*, né au mois de Septembre 1723, Capitaine au Régiment du Roi, & Chevalier de Saint-Louis, qui a été blessé à la bataille de Lawfeld; s'est trouvé au siége de Prague, aux batailles de Fontenoy, de Dettingen, & généralement à toutes les actions où le Régiment du Roi s'est comblé de gloire dans les dernieres guerres. Il a été fait Capitaine de Grenadiers, & est mort, des suites de ses blessures, à Cassel en Allemagne, le 17 Décembre 1760; — 3. & Marie-Fabienne de Lomagne-Terride, dite *Mademoiselle de Barinque*, née en 1717.

Seigneurs d'Angos & d'Articolr.

XIV. Arnaud de Lomagne-Terride, second fils de Jean, III. du nom,

Seigneur de Barinque, & de *Catherine de Castaing*, épousa 1°. *Judith de Bourbon*, fille de *Samuel de Bourbon*, Baron de Bazian, & d'*Elisabeth d'Astarac-Fontrailles*, & veuve de *Théophile*, Seigneur *de Gayon*, de laquelle il n'eut point d'enfans; & 2°. par contrat du 22 Mai 1633, passé devant d'*Anglade*, Notaire, *Marie du Bordieu*, Dame d'Artigole, d'Angos & de Riumajour, fille de *Jean du Bordieu*, Seigneur d'Angos & d'Artigole, & de *Madelene de Lesplaces*. Il fut assisté des Seigneurs *de Barinque* & *de Floris*, ses freres, &c. Du second lit vinrent: — Jean, qui suit; — & Gaston de Lomagne-Terride, Seigneur d'Ugez, mort sans postérité.

XV. Jean de Lomagne-Terride, Seigneur d'Artigole, d'Angos & de Riumajour, fut Page de Gaston de France, Duc d'Orléans, frere de Louis XIII. Etant sorti des Pages, il reprit ses études, & fut fait Avocat, dans la vue, dit-on, d'épouser la fille d'un Président au Parlement de Bordeaux; mais ce mariage n'eut pas lieu. Il épousa, par contrat du 30 Septembre 1663, *Louise de Momas*, fille de *Bertrand*, Seigneur *de Momas*, & de *Marguerite de Bordenave*, & petite-fille du Seigneur *de Momas*, célebre par sa défense de la ville de Metz en 1603. A ce contrat de mariage assisterent la mere de la future, ses deux freres & ses proches parens. Elle eut pour enfans: — 1. Jean-Paul, qui suit; — 2. Dominique de Lomagne-Terride, Grand-Vicaire du Diocèse de Lescar; — 3. Hiacinthe, Curé de Berenx; — 4. & Jean de Lomagne-Terride, dit *le Chevalier d'Artigole*, qui servit long-tems dans la premiere Compagnie des Mousquetaires, & épousa *Isabeau de Sarraute-de-la-Salle*, Dame du Hillan, dont — Pierre de Lomagne-Terride, Seigneur du Hillan, mort Mousquetaire dans la premiere Compagnie.

XVI. Jean-Paul de Lomagne-Terride, Seigneur d'Artigole, d'Angos & de Riumajour, servit le Roi pendant quelques années, & épousa, par contrat du 18 Mai 1701, *Marie de Salies*, Dame du Hau & de Berenx, fille unique & héritiere de *David de Salies*, Seigneur du Hau & de Berenx, & de *Catherine du Plaa*; & petite-fille de *Jean de Salies*, Seigneur du Hau & de Berenx. Ce *Jean de Salies* étoit fils de *David de Salies*, Seigneur du Hau, de Berenx, d'Ydron & de Piets, Procureur-Général au Parlement de Navarre, lors de sa création, en 1620. Ce *David de Salies* avoit pour frere cadet *Jean de Salies*, Evêque de Lescar, & tous les deux étoient fils d'*Arnaud de Salies*, Seigneur du Hau, &c. & de *Miramonde de Mesplès*, fille de *Guicharnaut de Mesplès*, Seigneur d'Aren, Gouverneur d'Oléron, & sœur d'*Anchot de Mesplès*, Seigneur d'Esquioule. La tradition de la Famille *de Salies* ou *Salinis* en Béarn, qui a toujours conservé une grande réputation d'ancienneté & de noblesse, est qu'elle descend de l'ancienne Maison des Seigneurs du Château *de Salies*, dont ils ont pris le nom. De cette Maison étoient *Guillaume*, Evêque de Dax depuis 1215 jusqu'en 1234; & *Arnaud de Salies*, Evêque de Lescar en 1426 & 1427. Du mariage du Seigneur *d'Artigole* avec *Marie de Salies*, est né:

XVII. Jean-Martin de Lomagne-Terride, appellé *le Vicomte de Terride*, Seigneur d'Artigole, de Berenx, Bustince, Lassalle-d'Aguerre, Vicomte d'Escures, Chevalier d'honneur du Parlement, Chambre des Comptes & Cour des Aides de Navarre, qui a épousé, par accord du 9 Septembre 1750, *Marie-Thérese de Duboscq*, fille de *Jean-Pierre*, & de *Jeanne de Séris*, & sœur de *Jeanne de Duboscq*, épouse d'*Armand d'Andouins*, Conseiller au Parlement de Navarre. De ce mariage sont issus: — 1. Jean, Lieutenant au Régiment du Roi; — 2. Antoine, Chanoine de Lescar, étudiant au Collége de Navarre à Paris; — 3 & 4. deux autres garçons au Collége, l'un desquels est reçu Page de Monsieur; — & quatre filles au Couvent.

Seigneurs de Floris, Barons du Mont.

XIV. Jacques de Lomagne-Terride, Seigneur de Lasbenes & de Floris, troisieme fils de Jean, III. du nom, Seigneur de Barinque, & de *Catherine de Castaing*, commença de servir en Hollande, en qualité de Volontaire, dans la

Régiment de Hauterive, y devint Lieutenant de la Compagnie du Sieur *de Saugey*, & repassa en France en 1624. Il entra, cette même année, dans la premiere Compagnie des Mousquetaires, nouvellement créée par Louis XIII; s'attacha depuis au Maréchal *de Brezé*, son allié, par sa femme *Nicole du Plessis*, sœur du Cardinal *de Richelieu*; fit plusieurs campagnes avec ce Maréchal, se trouva, en 1629, à l'attaque du Pas de Suze, où il reçut un coup de mousquet à l'épaule gauche, dont il fut estropié toute sa vie; &, en 1632, au combat de Castelnaudari, où le Maréchal *de Montmorency* fut pris. Le crédit du Cardinal *de Richelieu*, dont il étoit aimé & estimé, lui promettoit une belle fortune; mais l'humeur hautaine du Maréchal *de Brezé*, & quelque mécontentement que ce Maréchal lui attira de la part du Cardinal, lui firent préférer, à ces espérances, la douceur de vivre, loin de la Cour, maître de ses volontés, sans dégoût & sans ambition. S'étant retiré en Béarn, il épousa *Jeanne de Corberes*, à laquelle il s'étoit promis par son contrat de mariage du 16 Novembre 1631. Elle étoit fille de *Tristan*, Baron *de Corberes*, & sœur d'*Hector*, qui servit avec assez de distinction au siége de la Rochelle, pour que Louis XIII reconnut ses services par le présent qu'il lui fit d'une chaîne d'or, en représentation de celle qui ferme le Port de la Rochelle, afin qu'il eut cette marque distinctive du lieu où il avoit signalé son courage. Le Seigneur *de Floris* fut assigné, en 1670, pour produire ses titres justificatifs devant les Commissaires, pour la recherche de la Noblesse dans le ressort du Parlement de Pau; fit sa preuve, sous le nom *de Terride*, se disant issu de cette noble Maison, dont Tristan, Seigneur de Barinque, représentoit l'aîné; & fut maintenu dans sa *noblesse* par Arrêt du 12 Mars 1671. Sa femme fit son testament le 20 Décembre 1652, & mourut avant lui. Il testa le 7 Janvier 1672, & eut plusieurs enfans, entr'autres: — — 1. Jean-Arnaud, qui suit; — 2. Jacques de Lomagne-Terride, dit *l'Abbé de Floris*, Grand-Vicaire, Archidiacre, Official & Chanoine d'Aire, Administrateur de l'Abbaye de Prouille, du vivant de l'Abbesse *Antoinette d'Albret*, sa parente. Etant allé à la Cour en 1674, il prêcha devant le Roi, dont il fut applaudi: ce Monarque le nomma à plusieurs Bénéfices simples; mais l'Abbé *de Floris* refusa d'autres honneurs dans l'Eglise; — 3. Etienne de Lomagne-Terride, dit *de Montlong*, qui n'avoit que 16 ans lorsqu'il passa en Portugal, avec les troupes que le Roi y envoya sous les ordres du Comte *de Schomberg*. Il fut fait Enseigne dans le Régiment de ce nom, le 19 Mai 1665; & par Lettres du dernier Juillet 1667, il passa à l'Enseigne de la Colonelle du même Régiment; servit depuis dans la seconde Compagnie des Mousquetaires, & fut du détachement envoyé en Candie, en 1669, sous les ordres de M. *Colbert*, Cornette de cette Compagnie, pour secourir les Vénitiens dans la guerre qu'ils eurent contre les Turcs. Il y mourut le 28 Juin 1669, d'une blessure à la tête qu'il reçut d'un éclat de bombe. Trois jours avant sa mort il avoit donné des marques d'une valeur signalée dans une occasion, dont voici le détail. Nos troupes étoient dans la Ville; le 25 Juin, les Mousquetaires firent une sortie que les ennemis soutinrent avec courage: comme on se rallioit, *Montlong* apperçut un de ses camarades, nommé le Chevalier *de Beuil*, emmené par quatre Turcs: il courut seul à son secours, & fondit sur ces Turcs avec tant d'impétuosité, que malgré le feu qu'ils firent, dont il eut ses habits percés & brûlés, il en tua deux, blessa les deux autres & ramena son camarade à sa troupe. Cela se passa en présence des deux armées, & plus de 50 personnes de qualité s'empresserent de lui donner des marques de leur admiration. On voit ce détail, entr'autres, dans une Lettre du 12 Octobre 1669, écrite par le Vicomte de Terride, frere aîné de *Montlong*, à l'Abbé *de Floris*, leur frere. Plusieurs relations parlent avec de grands éloges du jeune *Montlong*. Il paroît qu'il avoit les qualités qui forment les grands hommes, du courage, de la grandeur d'ame, & de la vertu comme les héros. Le Duc *de Navailles* & le Marquis *de Monimes*, Colonel du Régiment de Conti, furent les principaux admirateurs de ses vertus; — 4. & Jeanne de Lomagne-Terride, morte le 22 Février 1674, sans avoir été mariée, & enterrée dans la Cathédrale de Lescar.

XV. Jean-Arnaud de Lomagne-Terride, Seigneur de Floris, dit *le Vicomte de Terride-Floris*, né à Moncaup le 25 Décembre 1639, Commandant en Franche-Comté, entra au service à 18 ans, dans la seconde Compagnie des Mousquetaires; servit en Flandres en cette qualité en 1658, & fut fait prisonnier de guerre le 14 Mai, avec le Maréchal *d'Aumont*, allant, par ordre du Cardinal *Mazarin*, exécuter une entreprise sur Ostende. Le Vicomte de Terride quitta les Mousquetaires pour être Capitaine dans le Régiment de Turenne. Il y fut reformé, & suivit sa reforme dans celui de Conti; servit en Candie en 1669; fut Lieutenant de la Colonelle, puis Major du même Régiment: il fit, en cette qualité, en 1671, une campagne en Roussillon sous le Comte *de Chamilly*. Le Roi l'ayant chargé personnellement de l'exécution de quelques ordres particuliers hors de l'armée, il fut obligé de quitter le Régiment de Conti. Sa Majesté lui donna, le 14 Novembre 1671, une Commission pour lever une nouvelle Compagnie dans le Régiment de Champagne, & ayant, peu de tems après, créé un Bataillon pour servir détaché de ce Régiment, il en fut fait Commandant avec Brevet de Colonel, servit en cette qualité en 1672; entra, en 1673, dans le Duché de Bourgogne, contre les Espagnols, sous les ordres du Maréchal *de Navailles*, & prit le Château de Chauviré, sur les frontieres de Champagne. Nos troupes y avoient été repoussées plusieurs fois. Le Vicomte de Terride s'en rendit maître, d'une maniere à mériter que le Marquis *de Louvois*, Ministre de la Guerre, lui écrivit de la part du Roi, le 28 Octobre 1673, une Lettre, pour l'assurer du gré que Sa Majesté lui en sçavoit, & de la bonne envie qu'Elle avoit de le récompenser de ses services. La Famille conserve cette Lettre en original de la main du Ministre, dont voici la teneur.

Monsieur, lorsque la Lettre que vous avez prise la peine de m'écrire le vingtieme de ce mois, me fut rendue, le Roi avoit déja appris, avec beaucoup de plaisir, la valeur avec laquelle vous aviez emporté le poste que d'autres Régimens n'avoit pu prendre, & Sa Majesté m'a commandé de vous faire savoir qu'Elle vous donnera des marques dans les prochaines occasions, du gré qu'Elle vous en fait. Je suis, Monsieur, votre très-humble & très-affectionné serviteur, signé de Louvois. De Versailles ce 28 Octobre 1673. La suscription est à *Monsieur le Vicomte de Tarride-Floris*.

Le Vicomte fut chargé, pendant l'hiver, du commandement de ces frontieres, & des Châteaux de Pressigny & de Chauviré, y donna de grandes marques de prudence & d'habileté dans le métier de la guerre; il contint les ennemis, empêcha leurs courses sur nos Terres, prit des avantages sur eux sans coup férir, & eut parmi eux de si bonnes intelligences, qu'il rendit des services importans, & donna des avis très-utiles pour la conquête de la Franche-Comté. Il se trouva au siége de Gray, au mois de Janvier 1674, sous les ordres du Maréchal *de Navailles*, & prit le chemin-couvert à la tête du Régiment de Lyonnois, qu'il commanda comme le plus ancien Mestre-de-Camp. Après la prise de Vesoul, il y fut envoyé pour commander, ayant sous ses ordres 2000 hommes, tant de Cavalerie que d'Infanterie (voyez *Moréri*, *Tome X*, au Supplément, qui est à la fin du Volume). Les services qu'il y rendit, lui mériterent de nouvelles graces de la Cour. Le Roi lui donna 1000 livres de pension, & le désigna pour être fait Brigadier d'Infanterie. Le Duc *de Navailles* prit de l'ombrage de la confiance que Sa Majesté témoigna au Vicomte de Terride; aussi ne parle-t-il pas de lui dans ses *Mémoires*, quoiqu'il lui fut redevable de bien des succès dont il fait mention. Ce Duc fut mandé de se rendre à la Cour; les principaux ordres, concernant la Franche-Comté, furent adressés au Vicomte. Le Roi prit Besançon & Dole, & chargea le Vicomte de la prise de Fauconier, petite place dans les montagnes de Vosges, qui devint difficile par la défense des assiégés: ils repousserent plusieurs attaques. Le Vicomte y marcha en personne avec tant de vigueur, qu'il chassa les ennemis, & y reçut un coup de fusil, dont il mourut le 12 Juillet 1674, à Remiremont, où il fut porté après sa blessure. Ainsi dis-

parurent les espérances de la gloire & de fortune qu'on avoit conçues du Vicomte DE TERRIDE. Son tombeau se voit dans l'Eglise des Capucins de Remiremont. Après la mort du Vicomte DE TERRIDE, chacun se para de sa gloire. La prise de Fauconier est attribuée au Duc *de la Feuillade*, par l'Auteur de l'Histoire Militaire du regne de LOUIS XIV, & cet Auteur ne dit mot du Vicomte DE TERRIDE qui y fut tué. Il avoit épousé, par contrat du 3 Août 1670, *Marie de la Puyade*, fille de *Jean de la Puyade*, Baron du Mont, & en eut un fils, qui suit, institué héritier par son testament, daté du jour de sa mort.

XVI. JACQUES DE LOMAGNE-TERRIDE, dit *de Terride*, Seigneur de Floris, Baron du Mont, Abbé-Lay de Montpezat, Gouverneur de Lembeye, n'avoit que trois ans quand son pere mourut. Il entra fort jeune au service, fut Cornette au Régiment de Saint-Silvestre, Lieutenant des Carabiniers, & Capitaine, à l'âge de 14 ans, au Régiment de Bercourt, Cavalerie; se trouva aux batailles de Fleurus & de Nervinde; &, en 1694, au siége de Girone. Il y reçut un coup de mousquet dans la mamelle gauche, qui le mit en danger de mort pendant plusieurs jours, & l'obligea de quitter le service. Il fut fait Gouverneur de Lembeye, & se maria, par contrat du 16 Juin 1695, avec *Marguerite d'Arsaut*, fille de *Jean*, Seigneur de la Tour de France, & de *Judith d'Arsaut*. Il n'en eut point d'enfans, & mourut en 1736, après avoir institué son héritier universel JACQUES DE LOMAGNE-TERRIDE, Seigneur de Barinque, son cousin.

Seigneurs de MONTAGNAC, Barons des ANGLES en Bigorre.

X. GILLES DE LOMAGNE-FIMARCON, troisieme fils d'ODET DE LOMAGNE, Seigneur de Fimarcon, & de *Mathe-Rogere de Comminges*, fut Seigneur de Montagnac. Son pere lui donna cette Terre, par son testament du 17 Septembre 1478, avec les droits qu'il avoit sur celles de Peiborosse, Calinhac, la Mothe-Mauleon, Terrebren, Montagut en Armagnac, Astafort, & la Baronnie des Angles en Bigorre. Il eut pour femme *Madelene de Montaut*, fille d'*Arnaud*, Seigneur *de Montaut*, & de *Jeanne de Lavedan*, sa seconde femme; & mourut, après avoir testé, le 2 Mars 1505, laissant pour enfans: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. FRANÇOISE, mariée, par contrat du 16 Octobre 1506, à *Gaston de Béarn*, Seigneur de Saulman, dont elle eut un fils, nommé *Jean de Béarn*; — 3. & ANNE DE LOMAGNE, mariée, par contrat du 11 Septembre 1508, à *Bertrand du Lau*, dont sont issus les Marquis *de Lusignan* en Agenois.

XI. FRANÇOIS DE LOMAGNE, Seigneur de Montagnac & de Corensans, Baron des Angles, Sénéchal d'Armagnac, épousa, par contrat passé au Castera, Diocèse de Lectoure, le 28 Avril 1502, *Jeanne de la Roche*, fille de *Jean de la Roche*, Seigneur de Fontenille, laquelle lui apporta en dot la somme de 4000 livres. Il n'en eut que neuf filles, & déclara, par son testament, fait en 1524, qu'il vouloit être enterré dans l'Eglise des Freres Prêcheurs de Condom, auprès de sa femme; institua sa fille aînée son héritiere; laissa à chacune des autres 4000 livres pour leur dot, & 540 liv. pour leurs habits nuptiaux. Ces filles furent: — 1. FRANÇOISE DE LOMAGNE, Dame de Montagnac, instituée héritiere universelle par son pere avec substitution. Elle épousa, par contrat du 20 Août 1525, *Jean de Montpezat*, Seigneur de Tayan, Sénéchal du Bazadois, dont elle n'eut point d'enfans. On a d'elle un codicille du 3 Août 1583. Ses sœurs & elle furent, pendant leur minorité, sous la tutelle de *Bernard de Voisin*, Seigneur de Montaut, & de *Gabriel de Fontenille*, Seigneur du Castera; — 2. CATHERINE DE LOMAGNE, mariée, par contrat passé au Château de Corensans, Diocèse d'Auch, le 20 Avril 1530, à *Mathieu de la Barthe*, Baron de Montcorneil; — 3. HÉLENE, qui épousa, par contrat passé au Château de Montagnac le 30 Novembre 1525, *Bertrand de Comminges*, Seigneur de Roquefort; — & six autres filles, nommées ISABEAU, MADELENE, ANTOINETTE, HÉLENE, JEANNE & FRANÇOISE DE LOMAGNE, mentionnées dans le testament de leur pere.

Seigneurs

Seigneurs de MONTAGUT.

X. JEAN DE LOMAGNE, quatrieme fils d'ODET, Seigneur de Fimarcon, & de *Mathe-Rogere de Comminges*, d'abord Ecclésiastique & pourvu de l'Abbaye de Saint-Maurin, au Diocèse d'Agen, s'en démit en faveur de JEAN DE TERRIDE, son filleul & son neveu, fils d'ODET DE LOMAGNE, son frere. Il épousa *Marie de Grossolles*, fille de *Blaise de Grossolles*, Seigneur de Saint-Martin; & eut la terre de Montagut par accord fait avec GILLES DE LOMAGNE, Seigneur de Montagnac, son frere. Ses enfans furent : — JEAN, qui suit; — & ISABELLE DE LOMAGNE, dite *de Montagut*, ainsi nommée dans son contrat de mariage, du 16 Octobre 1492, avec *Antoine de Giscar*, Seigneur de la Coste.

XI. JEAN DE LOMAGNE, II. du nom, Seigneur de Montagut, mentionné, sous le nom de JEAN DE MONTAGUT-DE-LOMAGNE, dans le contrat de mariage de sa sœur, épousa *Lucréce de Lusignan*, fille de *Jean*, Seigneur *de Lusignan* en Agenois. Etant devenue veuve, elle se remaria, le 16 Mars 1560, avec *Jean de Sainte-Hermine*, Seigneur du Fa & de la Laigne. De son premier mari elle eut

XII. AMBROISE DE LOMAGNE, Dame de Montagut, qui porta cette Baronnie à *Joseph de Fumel*, qu'elle épousa par contrat du 11 Janvier 1578, dont vint — *François de Fumel*, marié, le 17 Mai 1617, à *Silvie de Pons-de-la-Caze*.

Seigneurs & Barons de GIMAT *& du* GIMADOIS.

Pour ne rien omettre de ce qui est venu à notre connoissance sur le nom de LOMAGNE, on va rapporter ce qu'on sçait des Barons du Gimadois. Il ne faut pas confondre cette contrée avec la Vicomté de Gimoez, dont elle ne fait que partie, y étant enclavée. Elle releve de la Vicomté de Lomagne. Gimat est le chef-lieu de cette Baronnie, composée des terres de Sparsac, Gensac, Cumont, la Mothe & le Sahuguet. Les Barons du Gimadois, en latin *Jumatum*, sont issus des premiers Vicomtes de Lomagne, & portoient pour armes *deux béliers*. Le premier que nous connoissons est

I. GASTON DE LOMAGNE, Damoiseau, Seigneur de Gimat & du Gimadois, vivant le 13 Août 1313. On ne sçait point le nom de son pere. Il eut pour sœur AUBERIE DE LOMAGNE, femme d'*Aisselin*, Seigneur *de Faudoas*; & fut pere d'YSPAN, qui suit.

II. YSPAN DE LOMAGNE, Seigneur du Gimadois après son pere, fut substitué aux biens de la maison de *Faudoas*, par le testament d'*Aisselin*, mari de sa tante, du 13 Août 1313, & par celui de *Bertrand*, Seigneur *de Faudoas*, son cousin, du Jeudi après la fête Saint-Laurent 1317. De sa femme, dont le nom est ignoré, il eut ARNAUD, qui suit; — & VESIAN DE LOMAGNE, Chevalier, auquel *Jean*, Comte *d'Armagnac*, Lieutenant de Roi dans tout le Languedoc, donna une ordonnance sur *Jacques l'Empereur*, Trésorier des Guerres, de 200 écus d'or, en considération de ses services, le 13 Novembre 1356. Il en donna quittances les 6 Novembre & 4 Décembre de la même année, scellées de ses armes en cire rouge, brisées *d'un lambel*. Il reçut une autre ordonnance du même Comte *d'Armagnac*, donnée à Albi le 24 Juillet 1357, sur le même Trésorier, portant que le Roi étant tenu audit VESIAN de 4225 liv. pour ses gages & ceux des gens de pied de sa Compagnie ès guerres de Gascogne, à la garde de *René d'Agenois*, depuis le 25 Novembre 1353 jusqu'au 1 Novembre 1356, il lui seroit payé pour ses bons & agréables services la somme de 1500 deniers d'or à l'écu, dont il donna quittance. Il vivoit encore en 1364, & mourut sans enfans.

III. ARNAUD DE LOMAGNE, Baron de Gimat & du Gimadois, Chevalier, rendit hommage de ses terres à *Jean*, Comte d'*Armagnac*, en qualité de Vicomte de Lomagne, le 25 Juillet 1354. Il eut pour enfans : — 1. GASTON, qui suit; — 2. MARQUÈSE DE LOMAGNE, mariée, par contrat du 2 Juillet 1364, passé au Château de Saint-Nicolas, Diocèse de Lectoure, avec *Philippe*,

Vicomte *de Lautrec*. Elle eut en dot 3700 florins d'or, & 700 autres pour ses habits nuptiaux. Il fut stipulé, par son contrat de mariage, que si le Vicomte *de Lautrec* mouroit sans enfans, *Rathier de Lautrec*, son frere, succéderoit aux biens de la maison de *Lautrec*; & pareillement si Gaston, frere de Marquèse de Lomagne, & Vesian, son oncle, mouroient sans postérité, elle succéderoit à la Baronnie de Gimat. Marquèse n'eut point de postérité; 3. — & Indie de Lomagne, épouse d'*Arnaud de Sedillac*, Seigneur de Saint-Léonard. Elle recueillit toute la succession de son pere par la mort de son frere & de sa sœur, & ce fut en qualité d'héritiere de son pere qu'elle donna quittance, étant à Gimat le 15 Février 1401, à *Jean de Faudoas*, Seigneur d'Avensac, de certaines sommes qu'il lui devoit.

IV. Gaston de Lomagne fut le dernier Baron du Gimadois, & eut pour femme Isabelle de Terride, fille de Bertrand, II. du nom, Vicomte de Terride, & de *Rambaude d'Arpajon*, dont il n'eut point d'enfans. Elle se remaria avec *Geraud de Ventadour*, II. du nom, Seigneur de Donzenac.

Les Vicomtes de Lomagne-Terride en Béarn portent pour armes: *parti de la premiere moitié écartelé au 1. d'azur à trois fleurs de lis d'or*, qui est de France; *au 2. de gueules, au château d'or sommé de trois tours de même*, qui est de Castille; *au 3. de gueules, à la croix vuidée, cléchée & pommetée d'or*, qui est de l'Isle-Jourdain; *au 4 de gueules, à 4 otelles d'argent*, qui est de Comminges; *de la seconde moitié, écartelé au 1. & 4. d'or, à trois pals de gueules*, qui est de Foix; *au 2 & 3 d'or, à deux vaches de gueules accornées, accolées & clarinées d'azur*, qui est de Béarn; *& sur le tout écartelé au 1 & 4 d'argent, au lion de gueules*, qui est de Lomagne-Armagnac; *au 2 d'azur, à un treillis de quatre pièces d'or, cloué de même*, qui est de Terride, Princes de Verdun; *au 3 de gueules, à trois besans d'or*, qui est de Castaing-Barinque; *l'écu surmonté d'une couronne ducale d'or, fermée d'un bonnet d'hermines* par droit de Race. Supports, *deux figures humaines de la ceinture en haut, & griffons de la ceinture en bas, tenant chacune un guidon; le premier, du champ & du lion d'*Armagnac; *le second, du champ & du treillis de* Terride-Verdun.

* TERSSAC: Terre & Seigneurie en Querci, qui a été possédée, pendant plus de trois siècles, par la Maison de Faydit ou Feydit, originaire du bas Limousin, dont nous allons donner ici la Généalogie, dressée sur les titres originaux communiqués, & que nous avons vérifiés le 10 Juillet 1775. Cette Maison remonte à

I. Phaiditz de Turenne (dont le nom propre a passé à sa postérité), qui fut présent avec Pierre, son fils, à un acte de foi & hommage fait, le 7 des Calendes de Février 1163, par *Raynard*, Vicomte *de Gimel*, à *Raymond*, Vicomte *de Turenne*, pour son Château de Gimel. Il étoit alors avancé en âge, puisque son fils Pierre (*Petrus* Fayditz ou *Fayditi*) fut présent à une donation, faite, l'an 1143, par *Bozon*, Vicomte *de Turenne*, à l'Abbaye d'Obazine, du Mas de Tarsac, & aux obséques dudit *Bozon de Turenne*, faites à l'Abbaye de Tulle la même année: les deux Chartes rapportées tout au long par Baluze, *Historia Tutellensis*, page 141, édition de Paris.

Nota. *On ne trouve* Pierre de Turenne *ni dans* Baluse, *ni dans* Justel, *qui ont fait l'Histoire de cette Maison, ni dans le Dépôt de Turenne, à la Chambre des Comptes de Paris; ce qui confirme que* Pierre, *fils de* Faydits de Turenne, *a pris le nom de* Pierre Faydits, *qu'on retrouve dans presque tous les actes des Vicomtes* de Turenne *de son tems, & seulement depuis 1143 jusqu'à 1197.*

II. P. (ou Pierre I.) Faydits, mentionné dans les actes ci-dessus de 1143 & 1163, fut encore présent à la reconnoissance faite, l'an 1190, par *Raymond*, Vicomte *de Turenne*, à la veille de son voyage d'outremer, de ce qu'il tenoit en fief de l'Abbaye de Beaulieu; & à la promesse que fit, par acte de

l'an 1197, le même *Raymond*, Vicomte *de Turenne*, de remplir les engagemens qu'il avoit contractés avec l'Abbaye de Beaulieu, avant son départ pour Jérusalem. Il assista, vers le même tems, au mariage entre *Raymond*, Vicomte *de Turenne*, & la fille de *Gui*, Comte *d'Auvergne*, & fut garant, par serment, dudit contrat de mariage, ainsi que *B. de Castelnau*, & autres qui ont signé la Charte rapportée au long par *Baluse* & *Justel*, *Histoire de la Maison d'Auvergne*. On peut conjecturer de ce qu'il ne se trouve dans aucun acte après l'an 1200, qu'il est mort bientôt après.

III. A. ou ADEMAR FAYDITS, I. du nom, (probablement fils du précédent) fut présent à un accord de l'an 1219, entre *Raymond*, Vicomte *de Turenne*, & *Malfrede de Castelnau*, sur l'hommage dudit Castelnau, par Charte de l'an 1219. Il est désigné, dans une Charte du 11 des Calendes d'Avril 1250, d'*Aimeric*, Evêque de Limoges, portant que HUGUES FAYDIT, Chevalier, a reconnu tenir en fief, du Prieur & de l'Eglise de Brives, le Mas de *Podeyras*, situé à Nazare, duquel Mas il a la moitié, l'autre appartenant à l'Eglise de Nazare, par donation des progéniteurs dudit Chevalier. Il paroît que ledit ADEMAR FAYDIT eut trois enfans: — 1. HUGUES FAYDIT, Chevalier, qui donna la reconnoissance ci-dessus de l'an 1250. Il peut être l'auteur de la branche des FAYDIT-D'AIGREFEUILLE, & pere de GERAUD FAYDIT-D'AIGREFEUILLE, 34e Abbé de Saint-Martial de Limoges vers 1280. Cette branche a eu trois Cardinaux dans le XIVe siécle, dont un seul a porté le nom de FAYDIT. Elle n'est connue que sous celui d'*Aigrefeuille*; mais on voit dans les Chartes du Monastere de Saint-Léonard-le-Noblat, où cette Famille avoit sa sépulture, qu'elle étoit FAYDIT d'origine, dont elle n'a quitté le nom qu'à la fin du XIVe siécle. *Antiquit. Bénédict. du Diocèse de Limoges, par Dom Etiennot, Part. 2, Chap. 5.* — 2. JEAN FAYDIT, Moine, Recteur de l'Eglise de Nazare, mentionné dans la Charte ci-dessus, du 11 des Calendes d'Avril 1250, d'*Aimeric*, Evêque de Limoges, concernant HUGUES FAYDIT, Chevalier, son frere; — 3. RAYMOND, qui suit.

Branche des FAYDIT-DE-TERSSAC.

IV. RAYMOND FAYDIT, Chevalier, acheta de Dame *Guillelmine*, veuve de *Pierre Rochabon*, & de ses fils *Guillaume* & *Hugues*, tant pour lui que pour ses héritiers, le Mas de Geneiras, en la Ville de Gimnhac, dont il fut investi par Lettres, de l'an 1255, de *Raymond*, Vicomte *de Turenne*. Il épousa Dame *Bertrande*, rappellée comme morte dans un acte, scellé le Mardi après Pâques 1282, portant que *Guillaume de Lissac*, Chevalier, & Dame *Guillelmine*, sa femme, ont vendu à Messire HELIE FAYDIT, Chevalier, qui suit, une rente qu'ils avoient au Mas del Montat; laquelle rente avoit été promise en dot auxdits *Guillaume de Lissac* & sa femme, par RAYMOND FAYDIT, Chevalier, & Dame *Bertrande*, pere & mere dudit HELIE.

V. HELIE FAYDIT, Chevalier, premier possesseur connu du fief de Terssac en Querci, acquit, le 7 des Calendes de Mars 1275, d'*Etienne Vigier*, la terre ou combe dite *Densnoquet*, en la paroisse de Franhac: cet acte est scellé du sceau de *Raymond*, Vicomte *de Turenne*, où l'acquéreur est qualifié Chevalier. Il eut pour enfans: — ADEMAR, qui suit; — & HELITE FAYDIT, à laquelle son pere donna une portion du fief de Terssac, femme de *Jean de Reveilhon*, Jurisconsulte, comme il paroît par un hommage rendu le Lundi après l'Epiphanie 1234, par ledit *de Reveilhon*, à *Bernard*, Comte *de Cominges*, & Vicomte de Turenne, pour le fait de Terssac, dans lequel acte HELIE FAYDIT, son pere, est rappellé comme mort. La postérité de ladite HELITE FAYDIT a possédé cette portion du fief de Terssac jusqu'en 1460, qu'elle fut réunie sur la tête de JEAN FAYDIT, II. du nom, dont il sera parlé ci-après.

VI. ADEMAR FAYDIT, II. du nom, Chevalier, n'étoit que Damoiseau lorsqu'il fit une acquisition, le 11 des Calendes de Février 1286, d'*Aimery Vigier*, habitant de Gimnhac, par acte scellé du sceau de *Raymond*, Vicomte *de Tu-*

renne, Damoiseau; & est qualifié *Chevalier* dans un hommage, où il fut présent, rendu en 1307, par *Bernard*, Comte *de Cominges* & Vicomte de Turenne, à l'Abbé de Tulle. Cet hommage est rapporté par Baluse, *Hist. de Tulle, pag. 605, édit. de Paris*. Il est rappellé comme mort dans un acte du 13 Mars 1339, & eut pour enfans : — Pierre, qui suit ; — & Bertrande, mariée à *N.... de Sarrazac*, mere de *Bernard de Sarrazac*, dont le petit-fils, *Raymond*, mourant sans postérité, donna tous ses biens à Jean II, arriere-petit-fils de Pierre Faydit, dont nous allons parler.

VII. Pierre Faydit-de-Terssac, II. du nom, Damoiseau, qualifié *Noble & puissant homme*, (le premier qui a porté invariablement le nom de Terssac) est mentionné dans un acte du 13 Mars 1339, par lequel *Pierre* & *Bernard Aubreuc*, freres, du lieu de Gimnhac, reconnurent lui devoir les rentes qu'il avoit acquises de *Bernard de Sarrazac*, Damoiseau, son neveu, du consentement de ladite Dame Bertrande Faydit, sa mere. Il est encore mentionné dans des Lettres d'avant la Saint-Matthieu 1325, de *Bernard*, Comte *de Cominges* & Vicomte de Turenne, portant que Messire *Bernard Navarre*, Chevalier, reconnoît devoir à Pierre Faydit, Damoiseau de Terssac, & à ses héritiers, deux setiers d'avoine de rente, mesure de Martel, que ledit Chevalier, son pere, & autres prédécesseurs avoient reconnu devoir au pere & autres prédécesseurs du même Pierre Faydit, depuis longues années, pour raison du Mas de la Raymondie. Il épousa *N... de Saint-Ceré* (en latin *de Sancto Sereno*), comme il appert par l'hommage qu'il rendit, le Mardi jour de la Toussaint 1334, au Vicomte *de Turenne*, de ce qu'il possédoit au Château & Châtellenie de Saint-Ceré, à cause de la dot de sa femme; fit hommage, le Samedi après l'Epiphanie 1334, audit Vicomte, pour le fief de Terssac, qu'il déclara tenir en emphytéose franche & libre, comme l'ont tenu ses prédécesseurs. Cet hommage fut rendu cinq jours après que *Jean de Reveilhon* eut rendu le sien pour la portion du même fief de Terssac, qu'Helits Faydit, sa femme, avoit reçu en dot de son pere. Ledit Pierre II eut de son mariage

VIII. Jean Faydit-de-Terssac, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Terssac, qui donna son dénombrement au Vicomte *de Turenne*, le 17 Février 1366, de tout ce qu'il possédoit en ladite Vicomté. Il fut présent à l'accord & transaction de l'an 1361, passée entre *Guillaume Roger de Beaufort*, Vicomte de Turenne, & *Jobert de Malamort*, & les Consuls de la Ville de Brives; & étoit mort en 1417. Il avoit épousé, par contrat du 2 Juillet 1368, noble *Sibille de Channac*, fille de feu Messire *Pons de Channac*. à laquelle *Jean de Rochas*, son tuteur, assigna une dot de 1000 florins d'or. De ce mariage vinrent : — 1. Ademar, qui suit; — 2. Arnaud, mentionné, avec son pere, dans une instance du 28 Avril 1417, que fit aux Assises de Colonges Ademar Faydit, son frere aîné, contre noble *Ademar de Channac*, héritier du susdit *Pons de Channac*, à l'effet d'être payé de la dot de sa mere; — 3. Jeanne, mariée, par contrat du 14 Mars 1411, à noble homme *Gui de Ferrieres*, auquel Jean, son pere, assista.

IX. Ademar Faydit-de-Terssac, III. du nom, Damoiseau, Seigneur de Terssac, rappellé dans l'instance de 1417, épousa, assisté de son pere, par contrat du 10 Janvier 1397, *Blanche de la Raymondie*, laquelle étant veuve, fut nommée Administratrice légitime de Jean Faydit, qui suit, son fils, suivant un acte passé aux Assises de Turenne, du 3 Novembre 1418, entre elle, & Maître *Etienne de Manhac*.

X. Jean Faydit-de-Terssac, II. du nom, Damoiseau, Seigneur direct & foncier de Terssac, eut pour tuteur *Jean Reynaud de Brives*, par acte passé aux Assises de Turenne, le 3 Novembre 1418; mais celui-ci ayant demandé la décharge de tutelle, on lui subrogea, par avis de parens, le Prieur de la Minerve, oncle dudit de Terssac, comme il conste par un acte passé auxdites Assises vers 1420. Jean Faydit-de-Terssac comparut pardevant les Commissaires nommés, en 1460, par le Vicomte & la Vicomtesse *de Turenne*, & exposa, entr'autres choses, qu'il étoit Seigneur direct, foncier & utile du repaire, lieu & Bourg de Sarrazac, comme ayant été institué héritier universel de noble *Rai-*

mond de Sarrazac. Il fit une transaction, le 17 Décembre, même année 1460, avec magnifique & puissant Seigneur *Agne de la Tour*, Chevalier, Vicomte de Turenne, & Dame *Anne de Beaufort*, sa femme, par laquelle il fut convenu que la forteresse, lieu, Bourg & dépendances de Sarrazac, demeureroient audit noble JEAN FAYDIT, quittes & francs des redevances exigées, ainsi que le fief de Terssac & ses dépendances, à la charge qu'il les tiendroit de la Vicomté de Turenne, & en feroit hommage lige, & serment de fidélité. Il rendit foi & hommage le même jour audit Seigneur Vicomte, pour les biens qu'il possédoit en la paroisse de Cressensac, provenant de sa premiere femme, ainsi que pour les terres & dépendances de Terssac & de Sarrazac. Il épousa, 1°. *Blanche de Cosnac*, fille de noble *Helie de Cosnac*, laquelle fit son testament le 17 Mai 1462, choisit sa sépulture en l'Eglise de Cressensac, dans la Chapelle de Sainte-Catherine, au tombeau des prédécesseurs de son mari, & institua pour ses héritiers, par portions égales, ses quatre fils; & 2°. par contrat du 24 Novembre 1463, noble *Irlande*, dite *Laudonne Fochier*, fille de noble & puissant Seigneur *Jean Fochier*, Chevalier, Seigneur de Cornillon, de Limoges, Sainte-Fortunade, & la Garde, au Diocèse de Tulle: ce contrat fut ratifié le 29 Juillet 1464, par ledit *Jean Fochier*, & *Irlande*, sa fille. Il fit son testament le 22 Mai 1497, par lequel il élut sa sépulture au tombeau de ses ancêtres, dans l'Eglise de Cressensac, fit des legs à tous ses enfans, & institua pour ses héritiers LOUIS, son fils aîné du premier lit, & PIERRE, son fils aîné du second lit. De *Blanche de Cosnac*, sa premiere femme, naquirent: — 1. LOUIS, qui suit; — 2. FRANÇOIS, Religieux, de Marmoutier; — 3. PANTALÉON, Religieux, Prieur de Rochechouart, — 4. JEAN, Religieux en l'Abbaye de Saint-Serge d'Angers; — 5. ANTOINETTE, Religieuse. Et de sa seconde femme: — 6. PIERRE, nommé par ses pere & mere, par acte du mois de Juillet 1475, héritier des biens de Sarrazac, suivant la disposition de leur contrat de mariage; — 7. GUILLAUME; — 8. ANTOINE, Prêtre; — 9. BERNARDINE, mariée à noble *N... de Sahuguet*; — 10. CATHERINE, femme de noble *François de Campagnac*; — 11. LOUISE, mariée à noble *Martial de Limoges*; — 12, 13 & 14. ISABELLE, ANNE & BLANCHE, Religieuses.

XI. LOUIS FAYDIT DE-TERSSAC, Seigneur de Terssac, institué, par son pere, héritier de la moitié de ses biens avec la tour & maison de Terssac du côté de l'orient, épousa, assisté de son pere, par contrat du 16 Avril 1485, noble *Françoise Fochier*, fille de noble & puissant Seigneur *Antoine Fochier*, Chevalier, Seigneur de Sainte-Fortunade, &c. Par son testament du 18 Avril 1518, il choisit sa sépulture auprès de ses ancêtres en l'Eglise de Cressensac, donna l'usufruit de ses biens à sa femme; fit des legs à ses enfans; institua pour héritier universel noble GUI FAYDIT, son fils aîné, auquel il enjoignit d'entretenir ses freres au Collége, & de pourvoir à leur éducation; substitua, au défaut dudit GUI, tous ses biens à noble JEAN, dit l'*Ancien*, & successivement à HELIE & à JEAN, dit *le Jeune*, au cas qu'ils ne soient pas dans les Ordres sacrés. Il étoit mort en 1538, & eut pour enfans: — 1. GUI, qui suit; — 2. JEAN, dit l'*Ancien*, lequel plaida pour son droit de légitime, & obtint une Sentence du Juge ordinaire de Turenne, contre noble GUI FAYDIT, Seigneur de Terssac, son frere aîné, de laquelle celui-ci appella; & par autre Sentence du 18 Mai 1535, il fut dit qu'il avoit été mal jugé par le Juge de Turenne. Il y eut instance entr'eux le 6 Novembre 1537, au sujet de la valeur des biens de feu LOUIS FAYDIT, leur pere: l'affaire fut portée & jugée au Parlement de Bordeaux, comme il appert par la quittance que ledit noble JEAN FAYDIT-DE-TERSSAC donna le 25 Décembre 1544 à GUI, son frere; — 3. HELIE, légataire par le testament de son pere; — 4. JEAN, dit *le Jeune*, auteur de la branche établie en Conserans, rapportée ci-après; — 5. & JEANNE, Religieuse, aussi léguée par son pere.

XII. GUI FAYDIT-DE-TERSSAC, qualifié *Noble* & *Ecuyer*, Seigneur de Terssac, épousa, 1°. *Jeanne de Cosnac*, & 2°. *Marguerite de Maynard*. Il testa le 14 Février 1558, & eut pour fils aîné noble FRANÇOIS, qui suit.

XIII. François Faydit-de-Terssac, Seigneur de Terssac, institué héritier par le testament de son pere, eut de son mariage :

XIV. Dominique Faydit-de-Terssac, Seigneur de Terssac, qui eut pour enfans : —— Jean-Louis, qui suit ; —— & Madelene de Faydit, mariée à noble *François de Castres*.

XV. Jean-Louis Faydit-de-Terssac, Seigneur de Terssac, Gentilhomme ordinaire du Roi, fut le dernier de cette branche aînée. Il fit son testament le 20 Octobre 1667, par lequel il institua pour son héritiere Demoiselle Madelene de Faydit, sa sœur, veuve de noble *François de Castres ;* appella à sa succession *N... de Castres*, son fils, à la charge de faire sa résidence au lieu de Terssac, & de porter, lui & ses descendans, les nom & armes dudit testateur ; & substitua, à son défaut, tous ses biens à Jean de Terssac, son cousin, qui se trouvoit à la tête de la branche de Faydit-Terssac, établie en Conserans, ou à ses fils, à la charge de résider au lieu de Terssac.

Branche de Terssac, établie en Conserans.

XII. Jean Faydit-de-Terssac, III. du nom, dit *le Jeune*, fils de Louis Faydit-de-Terssac, & de noble *Françoise Fochier*, est mentionné avec Jean l'*Ancien*, & ses autres freres, dans le testament de leur pere, du 18 Avril 1518. Il portoit spécialement le nom de Terssac, pour être distingué de Jean, dit *l'Ancien*, & fut aussi en procès pour son droit de légitime, contre noble Gui Faydit, son aîné : pour terminer leur différend, on tint une Assemblée à Brives, par ordre du Gouverneur de Limousin, & les arbitres déciderent, par leur Sentence du 23 Février 1548, ce que Gui Faydit, Ecuyer, Seigneur de Terssac, donneroit à Jean, dit *de Terssac*, son frere ; mais ce dernier refusa d'approuver cette Sentence arbitrale par acte du 24 Juin 1549, disant qu'il n'étoit point Prêtre, pour s'en tenir à une pension, & qu'il exigeoit son droit de nature. Il fut s'établir à Saint-Girons en Conserans, Sénéchaussée de Toulouse, & y épousa, 1°. par contrat du 14 Juillet 1549, Demoiselle *Mariette de l'Anglade*, fille de *Michel de l'Anglade*, qui, outre la dot, promit de nourrir les futurs pendant un an ; & 2°. Demoiselle *Marthe de Méritens*, fille de noble *Arnaud de Méritens*, Seigneur de Villeneuve. Par son testament du 3 Avril 1592, il choisit sa sépulture en l'Eglise de Saint-Girons, devant l'Autel Notre-Dame, auprès de sa premiere femme ; fit des legs à sa seconde femme ; & nomme pour ses héritiers, à portions égales, ses deux fils, sçavoir, du premier lit —— François, qui suit ; & du second : —— Pierre de Terssac, auquel son pere donna, par son testament, la métairie de Commanies. Il mourut jeune & sans postérité : son frere François recueillit sa succession.

Nota. *Ledit Jean Faydit-de-Terssac, établi en Conserans, porta le nom de Terssac, qui marquoit mieux le lieu de son origine, que le nom de Faydit, dont il y avoit plusieurs familles en Limousin, en Auvergne, & dans l'Albigeois : son fils & son petit-fils ne porterent aussi que celui de Terssac ; mais ce dernier, dans la recherche de la Noblesse qui se fit en 1666, par ordre du Roi, craignant que la suppression du nom de Faydit ne fit difficulté dans ses preuves, eut recours à Jean-Louis Faydit, Seigneur de Terssac en Querci, son cousin, chef de la branche aînée, lequel, à la réquisition du Procureur dudit petit-fils, noble Jean-Faydit-de-Terssac, Sieur de Commanies, au pays de Conserans, comparut devant le Sénéchal du Querci, dans la ville de Martel, le 2 Juillet 1666, & déclara, par serment, avoir trouvé dans sa maison plusieurs mémoires & papiers, desquels il résulte que ledit Sieur de Commanies est issu de ladite maison de Terssac en Querci, sçavoir, de noble Jean Faydit, fils d'autre noble Louis Faydit, Seigneur dudit Terssac, le testament duquel Louis il fit extraire en présence du Sénéchal. La relation intime des deux branches, prouvée par Lettres originales, à commencer du 1 Janvier 1665, & qui paroît avoir été fort antérieure, jointe à la substitution de la branche aînée en faveur de la branche cadette, & l'attestation ci-dessus ne laissent aucun doute sur la filiation des Terssac, établis en Conserans.*

malgré la suppression du nom de Faydit. *D'ailleurs on voit par plusieurs actes au dépôt de Turenne, à la Chambre des Comptes de Paris, & par les montres militaires, que depuis deux siécles la branche aînée en Querci n'étoit connue que sous le nom de* Terssac, *dont elle possédoit la terre, ne prenant celui de* Faydit *que dans les principaux actes.*

XIII. François de Terssac, qualifié *Noble* & *Ecuyer*, fils de noble Jean Faydit-de-Terssac, & de Demoiselle *Mariette de l'Anglade*, sa premiere femme, mentionné dans le testament de son pere, du 3 Avril 1592, qui lui donna la métairie d'Augeres, épousa, par contrat du 14 Novembre 1589, Demoiselle *Renée de Casteras*, fille de noble *Jean de Casteras*, Seigneur de Saignan, & de Demoiselle *Germaine d'Espagne*. Il est encore mentionné dans le testament du 21 Décembre 1605 de ladite *Germaine d'Espagne*, veuve de *Jean de Casteras*, laquelle fait des legs à Jean de Terssac, fils de François, & de Demoiselle *de Casteras*, sa fille, auquel Jean, son petit-fils & filleul, elle substitua ses biens au défaut de noble *Jean-Antoine de Casteras*, son héritier, lui donnant pour administrateur François de Terssac, son pere, gendre de ladite testatrice. Il fit son testament le 11 Mars 1651, par lequel il légua tous ses enfans, & institua pour héritier universel Jean, son fils aîné. De son mariage avec *Renée de Casteras*, vinrent entr'autres enfans : — Jean, qui suit ; — & François de Terssac, Ecuyer, marié à *Beaumont de Loumagne*. Son pere donna procuration le dernier Février 1644, à Jean, son frere aîné, pour assister en son nom au contrat de mariage. Il fut auteur d'une branche éteinte à la quatrieme génération, laquelle a porté le nom de Faydit-de-Terssac. Cette branche étoit appellée à la substitution portée dans le testament du 20 Octobre 1667, de Jean-Louis Faydit, Seigneur de Terssac en Querci, chef de la branche aînée.

XIV. Jean Faydit-de-Terssac, IV. du nom, dit *de Commanies*, batisé le 14 Avril 1594, filleul de noble *Lize de Casteras*, & de noble *Germaine d'Espagne*, qui le fit légataire par son testament du 21 Décembre 1605, comme on l'a dit, obtint des Lettres, le 29 Septembre 1639, de Henri de Bourbon, Prince de Condé, commandant les Armées de Guienne & Languedoc, qui l'exempta de l'arriere-ban, & lui donna main-levée de toute saisie, comme servant le Roi sous la charge du Vicomte *de Leran*. Il est mentionné dans le testament du 20 Octobre 1667 de noble Jean-Louis Faydit, Seigneur de Terssac en Querci, qui appelle à la substitution de ses biens son cousin, *M. de Terssac, qui se trouveroit à la tête de la branche, établie en Conserans, (lequel étoit alors ledit noble* Jean de Terssac, Sieur de Commanies,) à la charge de faire sa résidence au lieu de Terssac. Jean de Terssac, ayant prouvé qu'il étoit fils de noble François, petit-fils de noble Jean, & arriere-petit-fils de noble Louis, Seigneur de Terssac en Querci, il fut maintenu dans sa *noblesse* par jugement du 16 Janvier 1671, de M. *de Bezons*, Intendant de Languedoc; & mourut le 24 Juillet 1682. Il avoit épousé, par contrat du 17 Mai 1620, Demoiselle *Catherine de Bordes*, fille de feu noble *Jean de Bordes*, Sieur de Camp, Capitaine, chef d'une Compagnie de gens de pied, & d'*Anne de Méritens*, dont sortit

XV. Geraud Faydit-de-Terssac, Seigneur de Monlong, batisé le 28 Octobre 1635, mentionné dans le testament du 11 Mai 1651, de noble François de Terssac, son ayeul ; & dans celui du 20 Octobre 1667, de Jean-Louis Faydit, Seigneur de Terssac en Querci, son cousin, qui l'appelle à la substitution de ses biens, fut maintenu le 16 Janvier 1671, dans sa *noblesse* avec son pere. Il épousa, par contrat du 9 Septembre 1667, Demoiselle *Hélene de la Passe*, fille de noble *Maximilien de la Passe*, & de Demoiselle *George du Pac*; & fit son testament le 3 Juillet 1672, par lequel il institua pour héritier universel Jean Georges, son fils, qui suit, & de ladite *Hélene de la Passe*, à laquelle il donna pour conseil noble Jean de Terssac, son pere. Il mourut le 6 du même mois, & fut inhumé le lendemain en l'Eglise de Montesquieu.

XVI. Jean-Georges Faydit-de-Terssac, qualifié *Noble*, Sieur de Commanies, batisé le 22 Mars 1668, Lieutenant au Régiment de Gascogne, par Brevet du 1 Janvier 1689, puis Capitaine par commission du 4 Mars 1694, fut main-

tenu dans sa *noblesse* par jugement du 11 Février 1700 de l'Intendant de Montauban. Par son testament du 6 Mars 1742, il élut sa sépulture en l'Eglise paroissiale de Montesquieu, au tombeau de ses ancêtres; fit des legs à ses enfans, institua pour héritier universel noble JEAN-FRANÇOIS, qui suit, son fils; & mourut le 27 Décembre 1748. Il avoit épousé, par contrat du 6 Février 1695, Demoiselle *Anne de Casteras*, fille de noble *N... de Casteras*, Seigneur de Saignan, & de Demoiselle *Marie de Salin*. De ce mariage il a eu entr'autres enfans:

XVII. JEAN-FRANÇOIS FAYDIT-DE-TERSSAC, qualifié *noble Seigneur de Montesquieu*, Contrazi, Baliar, batisé le 26 Septembre 1709, qui a épousé, en présence de ses pere & mere, par contrat du 21 Juin 1735, Demoiselle *Isabeau de Souech-de-Baux*, fille unique de noble *Pierre-Paul de Souech-de-Baux*, & de feu Dame *Pétronille de Laignon*. Elle est morte en 1750, laissant de son mariage: — 1. PIERRE-PAUL FAYDIT-DE-TERSSAC, batisé le 21 Juillet 1736, Capitaine au Régiment de Beaujolois, par commission du 20 Septembre 1761; — 2. JEAN-GEORGES, batisé le 5 Juillet 1737, dit *le Chevalier de Terssac*, Capitaine au même Régiment, par commission des même jour & an que dessus; — 3. JEAN-JOSEPH, batisé le 26 Août 1739, Prêtre, Curé de la paroisse Saint-Sulpice à Paris, du 20 Mars 1777, — 4. PIERRE, batisé le 21 Octobre 1740, Ingénieur ordinaire du Roi, avec commission de Capitaine; — 5. PHILIPPE, batisé le 16 Décembre 1742, mort à Dunkerque en 1770, Lieutenant au Régiment de Beaujolois; — 6. JEAN-PIERRE, batisé le 7 Juin 1745, Lieutenant au Régiment d'Auvergne; — 7. PAUL-AUGUSTE, batisé le 2 Décembre 1746, mort jeune; — 8. & VINCENT-CLAUDE, batisé le 9 Mai 1749, Ingénieur ordinaire du Roi.

La maison de FAYDIT ou FEYDIT-DE-TERSSAC, porte pour armes: *burelé d'argent & de sinople de 10 piéces, & chacune des piéces d'argent chargée d'une étoile de gueules*, qui est FAYDIT-DE-TERSSAC; *au chef d'azur, parti par un trait de sable à deux lions affrontés d'or, couronnés de même*, qui est DE SARRAZAC. Cette Généalogie est extraite d'un Mémoire fait en preuves, qui a été imprimé en 1775, d'après les titres originaux qui nous ont été communiqués.

TESTU-DE-BALINCOURT: Maison qui a donné de nos jours un Maréchal de France, & a formé plusieurs branches. Nous nous proposons d'en donner la Généalogie dans le Supplément de ce Dictionnaire, si on nous fait passer les instructions dont nous aurons alors besoin.

Elle porte pour armes: *d'or, à trois lions léopardés de sable, celui du milieu couronné.*

TEXIER-D'HAUTEFEUILLE, en Poitou & dans l'Orléanois. C'est une ancienne Noblesse militaire, dont le premier, connu de ce nom, est

DURAND TEXIER, qui fit une vente au mois de Novembre 1251, & scella cet acte de son sceau, dont il ne reste aucun vestige.

GUILLAUME TEXIER, *Varlet*, (c'est-à-dire, *Ecuyer*), fit hommage, en 1245, de son herbergement de Pin au Blois, à *Thébaut Chabot*, Seigneur de Chantemelle, & est qualifié *Chevalier* dans un acte du Vendredi après la Purification 1260.

GEOFFROI TEXIER, Varlet, renouvella un ascensement d'héritages, en faveur de *Jean Godard*, le Vendredi avant la Pentecôte 1302.

On trouve encore PIERRE TEXIER, Ecuyer, qui fit un accord avec *Huet Micheault*, le Samedi après la Saint-Lucas 1345: il a la même qualité d'*Ecuyer* dans un acte du Jeudi après l'Epiphanie 1353.

Mais la filiation ne commence qu'à JEAN TEXIER, Ecuyer, Seigneur de la Lande, du chef de *Marie Babier*, sa femme, qu'il épousa avant le 16 Août 1380. Ce JEAN est le sixieme ayeul de GERMAIN, qui suit.

GERMAIN TEXIER, Chevalier, Baron d'Hautefeuille & de Malicorne, Seigneur de Grandervilliers, &c. eut entr'autres enfans: — 1. GERMAIN, qui suit; — 2. ETIENNE, dit *le Bailli d'Hautefeuille*, Capitaine de la Compagnie Ecossoise dans

dans la Gendarmerie, & le premier Gentilhomme François, qui, selon le P. *Daniel*, dans sa Milice Françoise, l'ait possédée après les Ducs d'*Yorck*. Il fit ses preuves de Noblesse pour entrer dans l'Ordre de Malte en 1636, devint Grand'-Croix & Bailli de cet Ordre en 1669, puis Ambassadeur extraordinaire de Malte à la Cour de France; fit, en cette qualité, son entrée publique à Paris le 6 Janvier 1671; fut fait, le 6 Décembre 1672, Capitaine & Gouverneur des Ville & Château du Mont-Saint-Michel; nommé Lieutenant-Général des armées du Roi le 25 Février 1677; parvint à la dignité de Grand-Prieur d'Aquitaine le 23 Septembre 1691; mourut à Paris le 3 Mai 1702; & fut enterré au Temple, où l'on voit son épitaphe; — 3. Henri, Aumônier ordinaire du Roi en 1653, Abbé de Saint-Sernin-du-Bois, & de Saint-Germain en Brionnois, mort en 1679; — 4. Antoine, Baron de Gondreville, Lieutenant au Régiment des Gardes Françoises, tué au siége de Dunkerque en 1658; — 5. Marie, Abbesse de Nogent-l'Artaut, nommée, en 1680, coadjutrice de l'Abbaye de Sainte-Glossinde de Metz; — 6. & Françoise, mariée en 1665, avec *Charles-Martin*, Marquis de *Crevecœur*, Maréchal de Camp & Gouverneur de Montargis.

Germain Texier, Chevalier, Comte d'Hautefeuille, Baron de Malicorne, Seigneur de Grandervilliers, &c. né en 1626, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Conseiller d'Etat d'Epée, rendit à Sa Majesté des services importans en Allemagne & dans d'autres négociations au-dedans du Royaume; fit ses preuves de Noblesse devant le Duc *de Noailles* qui certifia au Roi, le 7 Juillet 1668, qu'il étoit *Gentilhomme de nom & d'armes, d'ancienne & illustre maison*; & obtint au mois d'Août 1689, l'érection de sa Terre d'*Hautefeuille* en *Comté*. Il avoit épousé, par contrat du 26 Avril 1665, *Catherine-Marguerite de Courtarvel*, fille de *Jacques de Courtarvel*, Chevalier, Seigneur de Saint-Remy, &c. premier Maître-d'Hôtel de la Duchesse Douairiere d'Orléans, dont entr'autres enfans: — Germain-Jacques, dit *le Marquis d'Hautefeuille*, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, en 1685, tué devant Heidelberg en 1689; — & Gabriel Etienne-Louis, qui suit.

Gabriel-Etienne-Louis Texier, dit *le Marquis d'Hautefeuille*, Comte d'Hautefeuille, Baron de Malicorne, Seigneur de Charny, &c. né en 1671, d'abord Mestre-de-Camp du Régiment de la Reine, Dragons, ensuite Mestre-de-Camp général des Dragons, Lieutenant-Général des armées du Roi en 1718, avoit épousé, en 1699, *Marie-Françoise-Elisabeth de Rouxel de Medavy-de-Grancey*, petite fille du Maréchal de France de ce nom, fille de *François-Bénédic de Rouxel de Medavy*, Marquis de Grancey, Lieutenant-Général des armées du Roi, & de *Jeanne-Aimée de Rabodanges*. Elle se remaria avec le Maréchal *de Montrevel*. Du premier lit elle a eu: — Jacques-Etienne-Louis, qui suit; — & Louise-Elisabeth, femme de *Bénoît de Monchy*, Baron de Vismes.

Jacques-Etienne-Louis Texier, Comte d'Hautefeuille, Baron de Malicorne, Seigneur de Charny, &c. né en 1699, Capitaine au Régiment de Toulouse, Cavalerie en 1718, épousa en 1729, *Marie-Catherine de Sorel*, fille de *Léon de Sorel*, ancien Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi à l'Isle Saint-Domingue, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis. De ce mariage sont issus: — 1. Charles-Louis, qui suit; — 2. Marie-Gabriel-Louis, Mestre-de-Camp à la suite des Dragons, qui a fait ses preuves en 1738, pour être Chevalier de Malte. — 3. & Joseph, élevé Page de la petite Ecurie du Roi, Colonel en second du Régiment de Normandie, marié, en 1767, à *Louise-Marguerite de Coatanscoure*, fille de *René-François*, Marquis *de Coatanscoure*, Colonel au Régiment d'Angoumois, & de *Louise d'Arbouville*, fille du Marquis d'Arbouville.

Charles-Louis Texier, appellé *le Marquis d'Hautefeuille*, Comte d'Hautefeuille, Baron de Malicorne, Seigneur de Charny, Colonel du Régiment de Rouergue en 1761, de celui de Normandie en 1763, Brigadier des Armées du Roi en 1770, a épousé, 1°. en 1749, *Charlotte de la Tournelle*, fille d'*Antoine-François de la Tournelle*, Marquis de Senant, Seigneur de Leugny, d'Angers, &c. Gouverneur de Cravan, Chevalier de la Noblesse des Etats de Bourgogne, & de *Marie-Thérèse de Baillon*; & 2°. en 1755, *Susanne-Bernardine-*

Honorée de Cauvigny-d'Escoville, fille d'*Alexandre-Charles de Cauvigny*, Marquis d'Escoville, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, ensuite pourvu d'une Commission de Colonel d'Infanterie, & de *Susanne-Louise de Louvigny*, fille du Lieutenant-Général des Armées du Roi de ce nom, Commandeur Grand'-Croix de l'Ordre de Saint-Louis. Le Marquis *d'Hautefeuille* a des enfans de ce second mariage.

Les armes : *de gueules, à un lévrier d'argent passant, ayant son collier de gueules, cloué, bouclé & virolé d'or, surmonté en chef d'un croissant aussi d'or.* Pour cri : SPLENDOR HONORIS, VIRTUTI FIDELITAS.

THEAS : Famille originaire de Grasse en Provence, qui portoit le nom de CIPRIANY au commencement du XVe siécle. Le premier dont on ait des titres, qui servent à prouver la filiation jusqu'à ce jour, est

JEAN CIPRIANY, qui maria, le 22 Janvier 1492, son fils RAPHAEL DE THEAS, dit *Cipriany*, à noble *Catherine Castellan*, fille de noble homme *Castellan Guiberiy*, & de noble Dame *Béatrix*. Sa veuve fut nommée, par Sentence du 12 Octobre 1517, tutrice de ses enfans mineurs, sçavoir : — HONORÉ, qui suit ; — PHILIPPE, — ANDRIVETTE & JEANNE.

HONORÉ DE THEAS, dit *Cipriany*, épousa, le 2 Novembre 1530, noble *Catherine Griffon*, fille de noble *Augustin Griffon*, Ecuyer, Seigneur de Seillans, & de noble *Jeanne Tuslaire*. Le Roi HENRI II ayant ordonné qu'il seroit dressé par les Consuls des Communautés un état des cens & rentes foncieres des maisons, & les Consuls de Grasse ayant eut ordre de joindre à cet Etat le nom de six ou sept personnes nobles, ou des plus apparentes de ladite Ville, propres à contracter au nom de la Communauté, HONORÉ DE THEAS, ainsi que son beau-pere *Augustin Griffon*, furent du nombre des Nobles choisis à cet effet, ce qui conste par un Procès-verbal du 8 Avril 1553, consigné dans les Regiftres de l'Hôtel-de-Ville. HONORÉ DE THEAS eut pour enfans : — ANTOINE, marié, par contrat du 15 Juin 1559, avec *Honorade*, fille de *Jean d'Isnard*, dit *Leonard*, & de *Catherine Issaultier*, dont il n'eut point d'enfans ; — & FRANÇOIS, qui suit.

FRANÇOIS DE THEAS épousa, par contrat dudit jour 15 Juin 1559, *Catherine*, fille d'*Honoré d'Isnard*, dit *Leonard*, & de *Marie Issaultier*. De ce mariage vint :

MONET DE THEAS, qui épousa, le 31 Mars 1599, *Antoinette*, fille de *Jean Cavalier*, & de *Philiberte Manesse*, dont : — 1. ANTOINE, auteur de la branche des Seigneurs d'Andon, de laquelle il ne reste plus qu'un garçon, qui n'a point contracté d'alliance, & des filles ; — 2. & FRANÇOIS, qui suit, tige des Seigneurs de Thorenc-Caille.

FRANÇOIS DE THEAS épousa, le 27 Avril 1647, *Julie*, fille de *Jean-Batiste de Bompar*, Sieur de Montaignes, & en eut : — PAUL, qui suit ; — & JEAN DE THEAS, mort sans postérité de son mariage avec *Françoise de Villeneuve-d'Esclapon*.

PAUL DE THEAS, Seigneur de Thorenc, épousa, le 3 Avril 1680, *Marguerite*, fille d'*Antoine de Gordon*, & de *Marguerite de Robbia*. Leurs enfans furent : — JACQUES, qui suit ; — & LOUIS-FRANÇOIS, Seigneur de Gars, mentionné après la postérité de son aîné.

JACQUES DE THEAS, Seigneur de Thorenc & de Caille, épousa, le 31 Décembre 1713, *Françoise*, fille d'*Albert de Durand*, Seigneur de Sartoux, & d'*Isabelle de Gauthier-d'Aiguines*, dont : — 1. ALBERT, qui suit ; — 2. JEAN, marié, le 12 Octobre 1754, avec *Marie-Madelene*, fille de *Joseph-Barthelemi de Raphelis*, Seigneur de Broves, & d'*Anne-Marguerite de Glandevès* ; — 3. FRANÇOIS, Maréchal des Camps & Armées du Roi, créé *Comte de l'Empire*, par Diplome du 21 Janvier 1762 ; — 4. JACQUES, Capitaine de Vaisseaux ; — 5. JEAN-FRANÇOIS, Capitaine d'Infanterie ; — 6. MARIE, femme de *Pierre de*

Villeneuve, Seigneur d'Esclapon; — 7. & ANNE, mariée avec *Albert de Durand*, Seigneur de Sartous.

ALBERT DE THEAS, Seigneur de Caille, ancien Officier de Vaisseaux, a épousé, le 11 Décembre 1740, *Gabrielle*, fille de *Joseph de Gauthier*, Seigneur d'Aiguines, & de *Susanne de Ferrier-d'Auribeau*, dont: — 1. JEAN-BAPTISTE-JACQUES DE THEAS, qui a été Mousquetaire du Roi dans la premiere Compagnie, mort sans alliance; — 2. JEAN-FRANÇOIS, mort en bas-âge; — 3. & JEANNE, aussi décédée en bas-âge.

LOUIS-FRANÇOIS DE THEAS, second fils de PAUL, & de *Marguerite de Gordon*, a servi dans le Régiment de Saint-Valier, Infanterie, & a épousé, le 14 Janvier 1734, *Anne-Rossoline*, fille de *Joseph-Scipion de Villeneuve*, Seigneur de Tourrettes, & d'*Anne de Barcillon-de-Cuebris*, dont: — 1. JEAN DE THEAS, Seigneur de Gars, marié, le 11 Juin 1773, à *Elisabeth*, fille de *Christophe de Villeneuve-de-Bargemont*, & de *N... de Lombard-de-Gourdon*; — 2. CLAUDE, marié, le 2 Avril 1773, à *Françoise-Pauline*, fille de *Pierre de Villeneuve-d'Esclapon*, & de MARIE DE THEAS; — 3. & JEAN-PAUL-LOUIS DE THEAS, Capitaine d'Infanterie.

Les armes: *d'or, au pin de sinople.*

THIBOUTOT: Ancien Château de Normandie, situé à une lieue de la mer, entre Fécamp & le Havre-de-Grace, qui fut pris, en 1418, par les Anglois. On en voit la capitulation faite par COLIN, Seigneur DE THIBOUTOT, *in rotulo terrarum liberatarum Normanniæ.*

La Maison de THIBOUTOT, originaire d'Angleterre, y a tenu, pendant trois siécles, un rang distingué parmi la haute Noblesse. On lit dans les titres Anglois *Tiptoft*, *Tiptot*, *Tipetot*, *Tibetot*, *Thibotot*, & dans les titres François THIBOUTOT. Suivant *Dugdale*, en son Baronnage d'Angleterre, cette Maison est sortie de la très-ancienne Race des Rois d'Angleterre Saxons, *ex antiquissimâ Regum Angliæ prosapiâ*, &c. En effet, quand GUILLAUME *le Bâtard* eut conquis l'Angleterre, en 1085, l'Histoire marque qu'on lui présenta un THIBOUTOT, reconnu, par toute l'Angleterre, pour être parent des défunts Rois Saxons, & parent très-proche du Roi EDMOND *Côte-de-Fer*, qu'il l'amena en son Duché de Normandie & qu'il lui donna, près Fécamp, le domaine utile & honorifique de la Paroisse de Manqueville, où ce THIBOUTOT fit bâtir un Château, auquel il donna son nom. D'autres Historiens pensent qu'il passa en France dès le tems de SAINT-EDOUARD, *le Confesseur*, dernier Roi Saxon.

Quoi qu'il en soit, ce Milord THIBOUTOT eut pour fils: — JEAN, Seigneur DE THIBOUTOT, Chevalier, lequel, suivant un titre de l'Abbaye de Fécamp, vivoit en 1107. — Les Archives de cette Abbaye nous font connoître encore GAULTIER DE THIBOUTOT, Chevalier, vivant à la fin du XIIe siécle, dont le fils, — JEAN DE THIBOUTOT, aussi Chevalier, fut témoin de deux Chartes expédiées en faveur de ce Monastere, ès années 1207 & 1210. — JEAN DE THIBOUTOT, un de ses descendans, vivoit du tems de SAINT-LOUIS, c'est-à-dire vers 1250.

ROBERT, Sire DE THIBOUTOT, fut chargé, en 1293, de négocier l'alliance entre le Roi de Castille & le Roi d'Angleterre. Ce fait est rapporté dans les Archives de la Tour de Londres, *page* 31, & dans les *Révolutions d'Angleterre, Tome I, p.* 184. Il y est nommé TYBETOT & TYPETOT.

JEAN, Milord THIBOUTOT, épousa *Joïce*, fille & héritiere d'*Edouard Charleton*, Milord Powis ou Poiris, de laquelle il eut: — JEAN, qui suit; — & quatre filles; la derniere, Religieuse.

JEAN ou JOHANNET DE THIBOUTOT, Chevalier, né en Angleterre, Comte de Worcester, Baron de Powis, du chef de sa femme, fut créé, en 1415, Sénéchal d'Aquitaine, & étoit, en 1418, Président en l'Echiquier de Normandie. Il fut donné alors une protection, tant pour le Château de Thiboutot, que pour ceux qui y residoient. Le Roi d'Angleterre lui fit don, vers 1420, du Château

& domaine de Lesparre, & de sa part de Crayera. Il obtint, en 1436, la confirmation des Terres, Domaines, &c. de Gose, Seynax, Marenpue, Marentine, Born, Memysan, Brasseux, Sabuze, Pontoux, Urgons, Semons, Aurmant, Sabres, Farmes & Herbesaure. En 1437 il passa un acte, dont voici le titre: *de potestate commissa Johanni, Domino de Thiboutoto, quod ipse per Deputatum suum homagia & Sporlas de personis Castri & Dominii* de Lesparre, *recipere possit*. Il fut fait Comte de Worcester en 1450, premier Connétable du Royaume d'Angleterre en 1451, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiere dans les premieres années du regne d'EDOUARD IV, c'est-à-dire vers 1463, & Lieutenant d'Irlande, dignité qui venoit d'être possédée par le Duc *de Clarence*, frere du Roi. Ayant été soupçonné par le Parlement d'avoir favorisé des partis, il fut décapité, en 1470, au Tower-Hill, & inhumé dans l'Eglise des Dominicains de Londres, avec ce témoignage qu'on rendit à sa mémoire: *vir sané qui vitam egit meliore & honoratiore morte dignam*. Il portoit pour armes: *d'argent, à un sautoir engrelé de gueules*, comme il se voit dans le Catalogue des Chevaliers de l'Ordre de la Jarretiere, *p.* 711, imprimé à Londres, *in-folio*, en 1676. D'*Elisabeth Hopton*, Baronne de Powis, son épouse, il eut:

EDOUARD, Milord THIBOUTOT, qui fut réhabilité, fait ensuite Comte de Worcester, & mourut en 1486, sans postérité. Ses trois tantes furent ses héritieres. On peut consulter, sur cette branche, le Traité de la Noblesse par *la Roque*, *Chap.* 53; son *Histoire de la Maison d'Harcourt*; les Archives de Londres, *p.* 199 & 260; *Dugdale*, Baronnage d'Angleterre; le Catalogue des Chevaliers de l'Ordre de la Jarretiere, &c.

Quant à la branche restée en France, elle a été continuée par HENRI DE THIBOUTOT, Chevalier, mort en 1295. — On trouve après lui ROBERT DE THIBOUTOT, mort en 1329.

ROBILLARD DE THIBOUTOT, Chevalier, Seigneur de Maniquerville, servit, avec une Compagnie de gens d'armes, dans l'armée du Roi JEAN, en 1355.

THOMAS DE THIBOUTOT, Chevalier, mort en 1385, laissa pour fils:

JEAN, Sire DE THIBOUTOT, qui servoit, en 1371, dans la Compagnie de *Robert*, Sire *d'Estouteville*, & parvint depuis au grade de *Chevalier*. Il avoit épousé *Marie d'Estouteville*, d'une ancienne Maison de Normandie, éteinte dans celle de BOURBON-CONDÉ. De cette alliance vint:

THOMAS, Seigneur DE THIBOUTOT, qui servoit en qualité de Chevalier-Bachelier dans la Compagnie de *Guillaume d'Houdetot*, en 1415. Il eut vraisemblablement pour fils:

ROBERT DE THIBOUTOT, qui fut du nombre des gens d'armes du corps d'armée destinée à passer en Angleterre en 1386. L'un d'eux a formé la branche des Seigneurs DE THIBOUTOT, dont la suite n'est pas connue. La filiation de la puînée qui subsiste en Normandie, ne commence, avec certitude, que depuis COLIN, qui suit.

COLIN DE THIBOUTOT, Ecuyer, fut Capitaine ou Gouverneur du Château de Thiboutot en 1419, quand HENRI V s'empara de la Normandie; & il traita, comme nous l'avons dit, de la reddition de cette Place avec le Comte *d'Excester*, Commissaire de ce Prince. Il avoit épousé, vers l'année 1387, *Luce Jouen*, & en eut:

JEAN DE THIBOUTOT, Seigneur d'Etanville, qui mourut avant l'an 1452, laissant pour enfans: — JEAN, qui suit; — & ROULIN, qui a formé une branche, dont plusieurs des descendans ont servi dans les Compagnies d'Ordonnance, & se sont alliés aux Maisons de *Vipart*, de *Normanville* & autres.

JEAN DE THIBOUTOT, II. du nom, Seigneur d'Etanville, fut un des Archers de la Compagnie de *Robert Floques*, Bailli d'Evreux, en 1451. Il comparut en équipage de guerre, à la montre des Nobles du Bailliage de Caux, en 1470, & épousa *Jeanne Tourtie*, dont: — GUILLAUME, qui suit; — & CHRÉTIEN, qui eut pour fils PIERRE DE THIBOUTOT, lequel servit huit années dans la Compagnie d'Ordonnance d'ANTOINE DE BOURBON, Roi de Navarre, & dont la postérité s'est éteinte, après avoir donné un Ecuyer de la grande Ecurie du Roi,

divers Officiers dans les Compagnies d'Ordonnance, & avoir formé des alliances avec les Maisons de *Gruel*, de *la Frette*, de *Martel* & d'*Anzeray-de-Durcet.*

Guillaume de Thiboutot, Seigneur d'Etanville, d'Elvemont, &c. mourut peu après l'an 1520, laissant :

Nicolas de Thiboutot, Chevalier, Seigneur d'Elvemont, d'Oberville-la-Renaud, &c. qui servit, pendant 25 ans, dans les Compagnies d'Ordonnance d'Antoine de Bourbon, Duc de Vendôme, depuis Roi de Navarre, & du Comte *de Tende*, & mourut en 1551. Il avoit épousé, en 1531, *Sébastienne de Radigant*, dont :

Charles de Thiboutot, Chevalier, Seigneur d'Elvemont, d'Oberville-la-Renaud, &c. Maréchal-des-Logis de la Compagnie d'Ordonnance du Duc *d'Anjou* (depuis Roi Henri III), Gouverneur des Ville & Forteresse de Montivilliers, Gentilhomme de la Chambre du Duc *d'Alençon*, lequel fut choisi, en 1596, par la Noblesse de la Vicomté de Montivilliers, pour commander le corps de troupes destiné à s'opposer aux Rébelles, qui méditoient une excursion dans cette partie du pays de Caux. Les Rois Henri III & Henri IV l'honorerent de plusieurs Lettres, que cette Maison conserve, qui annoncent la satisfaction que ces Princes eurent de ses services. Il mourut en 1597, laissant d'*Anne de Brezé-du-Breuil*, son épouse :

Josias de Thiboutot, Chevalier, Seigneur d'Elvemont, qui, par l'alliance qu'il contracta, en 1593, avec *Marguerite de Morant*, fit rentrer dans sa Maison la Terre de Thiboutot. Il en eut, entr'autres enfans :

Abraham de Thiboutot, Chevalier, Seigneur de Maniquerville, d'Elvemont, &c. Capitaine dans le Régiment de la Tour, lequel fut fait Aide-de-Camp des Armées du Roi Louis XII en 1637, & servit, la même année, en cette qualité, à la prise des Isles de Sainte-Marguerite & de Saint-Honorat de Lerins en Provence, puis, en 1639, en Italie. Il eut une Compagnie de Chevaux-Légers en 1652, & mourut en 1670. Il avoit épousé *Catherine de Warmaise-de-Montiers*, fille de *Charles de Warmaise*, Chevalier, Seigneur de Montiers en Picardie, & de *Diane de Mascarel*, issue, par sa mere *Catherine de Bagis*, de la Maison de *Gondi*, & alliée des Ducs *de Retz*, *de Lesdiguieres* & *de Saint-Aignan-Beauvilliers*. De ce mariage vint :

François de Thiboutot, Chevalier, Seigneur de Maniquerville, d'Elvemont, &c. qui épousa, en 1677, *Charlotte Jubert-du-Thil*. Par cette alliance il eut la Terre de Canteleu au pays de Caux. De ce mariage ils ont eu : — Louis-François, qui suit ; — & François, Comte de Thiboutot, Chevalier de Saint-Louis, ancien Brigadier de la seconde Compagnie des Mousquetaires, & Lieutenant pour le Roi au Gouvernement de Fécamp, mort en 17.... Il a laissé de son mariage avec noble Demoiselle *N... le Roux*, — Catherine-Yolande-Rose de Thiboutot, mariée, en 1751, à *Claude-Marie*, Comte *de Briqueville*, Seigneur & Patron de Breteville & autres lieux, Chevalier de Saint-Louis, Mestre-de-Camp de Cavalerie. Voyez Briqueville aux Additions, à la fin de ce Volume.

Louis-François, Marquis de Thiboutot, Chevalier, Seigneur de Maniquerville, Baron d'Ouville, d'Hermanville & de la Riviere, obtint, par Lettres du mois de Juin 1720, l'érection de sa Terre de *Thiboutot* en *Marquisat*. Il commença de porter les armes dès sa plus tendre jeunesse, en qualité de Capitaine de Cavalerie, se trouva à toutes les batailles & autres occasions où son Régiment fut commandé, fut depuis Ingénieur ordinaire, fit fortifier Condé, Aire & Saint-Omer ; se trouva à la défense de Mons en 1709, où il fut blessé à la cuisse, & à la défense d'Aire en 1710, où il eut la machoire entierement fracassée d'un coup de mousquet, dans une sortie où il commandoit. Ayant été nommé Lieutenant-Général d'Artillerie en l'Isle de France, par Provisions du 2 Mai 1716, il la commanda pendant la campagne de 1719, & aux attaques des Villes & Châteaux de Fontarabie, Saint-Sébastien, d'Urgel, de Castel, Crouzat devant Roses ; & durant l'hiver & le printems dans tout le Roussillon. Il a été

fait Chevalier de Saint-Louis, Brigadier des Armées le 1 Janvier 1740, Maréchal-de-Camp le 1 Janvier 1748, premier Lieutenant-Général d'Artillerie à l'Arsenal, & est mort en 1750, âgé de 71 ans. Il avoit épousé, 1°. en 1730, *Marguerite de la Viefville*, morte le 30 Décembre 1731, d'une Maison de Flandres, petite-niéce d'*Aloph* & d'*Adrien de Vignacourt*, Grands-Maîtres de l'Ordre de Malte, & fille de *Joachim*, Marquis *de la Viefville*, Seigneur de Plainval & autres lieux, Chef-d'Escadre, & d'*Elisabeth de Mailly*; & 2°. en 1732, *Marie-Anne-Rose de Montgommery*, Comtesse de Montgommery, seule héritiere de cette Maison, une des plus illustres & des plus anciennes de Normandie, fille de *Jacques de Montgommery*, & niéce du dernier Comte *Nicolas-François*, mort, sans enfans, le 26 Novembre 1721, & de *Marie-Thérese-Nicole de Montgommery*, femme de *Jean-Batiste-Jacques de Saint-Remy*, Marquis de la Motte-Cossé.

Du premier lit est issue: — Louise-Rose de Thiboutot, mariée, en 1749, à *Nicolas-Philippe-Antoine de Saint-Simon*, Marquis de Courtomer, dont l'ayeule & la bisayeule paternelles étoient de la Maison des Ducs *de Caumont-la-Force*, & l'ayeule maternelle de celle de *Montgommery*.

Et du second lit sont sortis: — Jean-Léon, qui suit; — & Marie-Opportune, mariée au Comte *de Caulincourt*, de la branche établie en Normandie.

Jean-Léon, Marquis de Thiboutot, Chevalier, Seigneur de Maniquerville, Baron d'Ouville, d'Hermanville & de la Riviere, pourvu, à l'âge de 16 ans, de la charge de premier Lieutenant-Général d'Artillerie, dont il a prêté serment entre les mains du Roi en 1750, Inspecteur dans le même Corps de Royal-Artillerie pour l'Isle de Corse, Chevalier de Saint-Louis, Brigadier des Armées du Roi depuis le 16 Avril 1767, s'est marié, en Juin 1777, avec Demoiselle *de Thieuville*, d'une ancienne Maison de Normandie, connue dès le regne de Philippe-Auguste, pour avoir donné un Evêque d'Avranches, vivant en 1283, & qui subsiste dans *Hervieu-Charles-François*, Marquis *de Thieuville*, Chevalier de Saint-Louis, né le 12 Février 1719, qui n'a que deux filles, dont l'aînée est Madame la Marquise de Thiboutot. Il en est parlé dans l'*Armorial de France*, *Reg. I, Part. II, p.* 540, & nous y renvoyons.

Les armes de la Maison de Thiboutot sont: *d'argent, au sautoir engrelé de gueules.*

* THIENNES: Cette Terre, située dans la Flandre Maritime, ainsi que celles de *Stéenbecque* & de *Blarenghien* ont été érigées en *Comté*, par Lettres du mois d'Avril 1745, enregistrées au Parlement de Douay & au Bureau des Finances de Lille, les 6 Mai & 29 Novembre suivant, en faveur de

Jean-François de Buisseret, Seigneur d'Hantes, d'Eugies, de Lanfon, &c. d'une ancienne Famille noble, dont nous n'avons donné qu'une notice imparfaite dans le *Tome III.* de ce Dictionnaire, *p.* 349.

I. Robert de Buisseret, Seigneur de Buisseret, le premier qui s'établit dans la province de Champagne en 1291, au retour de la Croisade, fut un des 100 hommes d'armes entretenus par les Ordonnances des Rois Louis *Hutin*, Philippe *le Bel* & Philippe *de Valois*, comme il conste par un vieux Rôle de l'état de la Maison du Roi, cité par Dom *Anselme*, Moine de Dommartin. Il mourut en 1348, & avoit épousé noble Demoiselle *Béatrix Cochon*, décédée l'an 1330. Ils sont inhumés tous deux en l'Eglise du Bourg de Crecy en Champagne, & eurent pour fils

II. Guy, Seigneur de Buisseret, qui fut tué à la bataille de Poitiers en 1356. Il avoit épousé 1°. *Berthe*, fille du Seigneur *de Vandiere*; & 2°. *Yolande de Leniers*. Du premier lit vint

III. Hugues, Seigneur de Buisseret & du grand Préaux en Champagne, Chevalier, qui épousa *Eléonore de Brioncourt*, avec laquelle il donna, en 1373, la tour & fief de Jumignies à Etienne son fils, qui fut, alors marié. Ces

acte original est en velin, scellé du sceau de ses armes en cire verte, représentant *un chevron & 3 étoiles à 5 pointes.*

IV. Etienne de Buisseret s'établit le premier en Hainaut. Il servit *Guillaume de Baviere*, Comte de Hainaut, en qualité de Grand-Fauconnier, & mourut en 1401. Il avoit épousé *Jeanne de Noyelle*, comme il est prouvé par l'acte cité de 1373, & par celui du jour des Rogations 1403, existant, de sa femme *Jeanne*, pendant l'absence de son fils Jean, qui suit. Ils sont inhumés dans l'Eglise Saint-Nicolas, à Mons.

V. Jean de Buisseret, I. du nom, Sire de Jumignies, épousa *Magne Florent*, ainsi qu'il conste par un acte de 1445, & eut pour fils

VI. Colart de Buisseret, Seigneur d'Eugies, Homme d'armes de l'Empereur Charles. De son mariage avec *Jeanne de Guesquieres* naquirent : — Quentin, qui suit; — & Georges, qui fut pere de François de Buisseret, mort Archevêque de Cambray en 1615.

VII. Quentin de Buisseret, Seigneur d'Eugies, & d'Hantes à cause de sa femme, épousa *Vaudrude Dumont*, Dame d'Hantes, comme il paroît par un aveu de 1570, & en eut

VIII. Jean de Buisseret, II. du nom, Seigneur d'Hantes & d'Eugies. Il épousa *Jeanne Gerard*, dont vinrent : — Jean, qui suit; — & Nicolas, Seigneur de Beauchamps, tige de la Branche cadette existante en Hainaut, dont nous parlerons ci-après.

IX. Jean de Buisseret, III. du nom, Seigneur d'Hantes & d'Eugies, épousa, le 20 Février 1579, *Marie d'Espiennes*, dont

X. Louis de Buisseret, Seigneur d'Hantes & d'Eugies, marié, en 1616, à *Catherine Alatruye*, de laquelle il eut

XI. Michel de Buisseret, Seigneur d'Hantes & d'Eugies, qui épousa *Catherine Fasse.* De ce mariage vint

XII. Jean-François de Buisseret, Seigneur d'Hantes, d'Eugies, de Lanson, &c. né le 1 Décembre 1658, le même qui a obtenu, par Lettres du mois d'Avril 1745, l'érection en *Comté* de ses terres de Thiennes, Stéenbecque & Blarenghien, comme il a été dit au commencement de cet article. Il est mort le 24 Juillet 1750, & avoit épousé, en Février 1701, *Marie-Cornélie Desbuissons*, dont deux fils, sçavoir : — 1. Jacques-François, né le 19 Décembre 1701, Député de la Noblesse en 1745, marié, le 7 Janvier 1739, avec *Marie-Claire-Charlotte-Augustine Diedeman*, dont pour fille unique Marie-Josephe-Charlotte, née le 8 Octobre 1739, mariée, le 17 Décembre 1758, à Jean-Albert-Joseph de Buisseret, son cousin germain consanguin, actuellement Comte de Thiennes, Stéenbecque & Blarenghien; — 2. & Jean-Etienne-Albert, qui suit.

XIII. Jean-Etienne-Albert de Buisseret, Seigneur d'Hantes, d'Eugies & de Lanson, Page de la grande Ecurie en 1718, suivant ses preuves faites devant M. *d'Hozier*, Juge d'armes de France, remontantes à l'an 1403, déposées au Cabinet des Ordres du Roi à Paris, au Parlement de Flandres à Douay, & au Tribunal de la Gouvernance, ainsi qu'elles l'avoient été à la Chambre Héraldique & Impériale de Bruxelles, en 1677 & 1696. Il a été marié trois fois, 1°. en 1728 avec *Marie-Françoise-Jeanne-Agnès Talbot*, morte le 21 Décembre 1729, dont un fils unique qui suit; 2°. en 1732; & 3°. en 1740. De ces deux derniers mariages il lui est resté trois filles.

XIV. Jean-Albert-Joseph de Buisseret, Comte de Thiennes, Stéenbecque, Blarenghien, Seigneur d'Hantes, d'Eugies & de Lanson, est entré Page du Roi dans sa grande Ecurie le 1 Avril 1745, & a épousé, le 17 Décembre 1758, Marie-Josephe-Charlotte de Buisseret, sa cousine germaine, mentionnée ci-dessus, dont : — Louis-Henri-Joseph, né le 30 Avril 1765; — & Charlotte-Albertine-Josephe-Marie, née le 18 Novembre 1763.

Branche cadette, établie en Hainaut.

Cette Branche, qui a pour auteur noble homme Nicolas de Buisseret,

Seigneur de Beauchamps, second fils de JEAN II, & de *Jeanne Gerard*, qui s'établit dans la province de Hainaut, subsiste dans la personne de PHILIPPE-FRANÇOIS-JOSEPH DE BUISSERET, Seigneur de Bosevelde & d'Helfault, ci-devant Capitaine commandant de bataillon au Régiment de Ligne, au service de l'Impératrice-Reine de Hongrie. Il a épousé *Marie-Madeleine Dumont*, dont deux garçons & cinq filles. L'un des fils, nommé PHILIPPE-ADRIEN-LOUIS DE BUISSERET, est entré au service de France dans le Régiment Royal Comtois en 1773; & une des filles a été Eleve & Directrice de la noble Famille à Lille.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles de même, à cinq pointes, 2 & 1.* Généalogie dressée sur titres originaux communiqués.

Nota. Il ne faut pas confondre cette Famille avec celle de *Philippe-Philibert de Sibille* (cité dans *le Roux* & d'autres Nobiliaires de la Flandre), qui obtint, le 7 Décembre 1695, de CHARLES II, Roi de Castille, la permission de porter le nom de *Buisseret*, à cause qu'il disoit avoir la terre & Seigneurie de Buisseret, & dont les armes sont : *un écusson de sable, au lion d'argent, armé & lampassé de gueules ; au chef d'or chargé d'un sautoir de gueules ; l'écu timbré d'un heaume ouvert*, &c. comme il conste par l'extrait original duement scellé, tant de la part de Messire *Joseph-Antoine-Albert Jaerens*, Roi & Héraut d'armes de S. M. Imp. & Roy. à Bruxelles, que du Conseil Souverain de Brabant, soussigné *J. G. Delvaux* avec paraphe, & scellé des Armes Impériales, délivré le 7 Janvier 1774. L'Enregistrement de Messire *de Berckel*, Roi & Héraut d'armes de ce tems, contient son opposition à l'entregistrement des Lettres-Patentes obtenues par le susdit *Philippe-Philibert de Sibille*, qui avoit motivé que la Famille de BUISSERET, dont nous avons donné la Généalogie, portant les armes ci-dessus, étoit éteinte.

THIÉRY : Famille noble, dont est

FRANÇOIS THIÉRY, Médecin consultant du Roi, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Membre honoraire du College Royal des Médecins de Nancy, & de plusieurs Académies. Les armes : *d'azur, à une pyramide d'or, au chef de gueules, chargé de trois étoiles d'argent.* Légende : FORTITUDO MEA DOMINUS.

THOMAS ; Noble & ancienne Famille du Duché de Bourgogne, qui a donné grand nombre de Magistrats au Parlement & à la Chambre des Comptes de cette Province, où elle a possédé différentes Seigneuries considérables.

PIERRE THOMAS, Seigneur de l'Aigle, de Mellot & d'Offemont, Capitaine de cent hommes d'armes, fut tué, avec tous ceux qu'il commandoit, à la bataille de Montlhéri en 1465, après s'y être signalé par sa valeur.

JEAN THOMAS, Seigneur de l'Aigle, son fils, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, fut pere de

PIERRE THOMAS, Seigneur de Varennes-sur-le-Doux, Charettes & Terrant, nommé, pour son rare mérite, Président à Mortier au Parlement de Bourgogne par le Roi FRANÇOIS I ; mais il mourut avant d'être reçu dans cette dignité, dont il avoit déja les Provisions. Il laissa une suite de descendans, du nombre desquels étoit

JACQUES THOMAS, Seigneur de Frontenard, mort, en 1640, Doyen du Parlement de Dijon. Il ne reste de cette Famille que CHARLES-THOMAS D'ISLAN, Seigneur de la Vesvre, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine d'Infanterie.

Une seconde Branche s'est éteinte dans la personne de NICOLAS THOMAS, Conseiller au Parlement de Bourgogne, qui n'a laissé qu'une fille, mariée à *Jacques-Philippe Fyot-de-la-Marche*, Seigneur de Neuilly, Comte de Dracy-le-Fort, ci-devant Ministre Plénipotentiaire du Roi auprès de la République de Gènes.

Nota. Il est dit, à l'article *Dracy-le-Fort*, que NICOLAS THOMAS descendoit de

de LÉONARD THOMAS, Procureur-Général au Parlement de Dijon en 1557. C'est une erreur de l'auteur du Mémoire sur lequel cet article a été dressé. LÉONARD THOMAS n'a point eu de postérité, & d'ailleurs il n'étoit pas de cette Famille.

Les armes : *d'azur, à la fasce d'or, chargée d'une étoile de gueules, & accompagnée en chef de deux quintefeuilles d'or, & en pointe d'un croissant d'argent.*

* TILLY, en Normandie : Il y a deux ou trois Terres de ce nom situées en différens lieux de cette Province.

Le Château & la Terre de Tilly, sis au Bailliage de Caen, a toujours été possédé par la Maison de *Tilly*, une des plus anciennes, des plus illustres de Normandie, & une de celles qui aient le plus contribué à affermir la Province sous la domination de nos Rois. Cette Terre de *Tilly* a été vendue il y a 12 ou 15 ans à M. *Orceau de Fontette*, Intendant de Caen.

Oderic Vitalis, Moine de Saint-Evroult, faisant l'épitaphe d'ERNARD ou ARNOUL, Religieux dans la même Abbaye, & de GUILLAUME DE TILLY, son frere, dit que AMFROY, Sire DE TILLY, leur pere, étoit descendu du sang des Danois, *natus Amfredus de spermate Danorum*, & que son fils ROBERT étoit puissant & illustre, lui laissant le titre de *Magnifique* & de *Marquis*.

I. ERNAUD OU ARNAUD, Sire DE TILLY, fut avec le Duc GUILLAUME *le Bâtard* à la conquête du Royaume d'Angleterre en 1066, & laissa pour fils

II. AMFROY, Sire Châtelain DE TILLY, qui accompagna le même Duc, & fut fait Capitaine du Château de Hasting en Angleterre en 1098. Il fut un des principaux Officiers de son armée, & épousa *Adelise* ou *Alix de Grantemesnil*, sœur de *Hugues*, Vicomte de Leycestre, & fille de *Robert*, Sire *de Grantemesnil*, & d'*Hadvise de Giroye*, dont : — 1. ROBERT, qui suit ; — 2. ERNARD OU ARNOUL, Moine à l'Abbaye de Saint-Evroult ; — 3. GUILLAUME, Abbé de Saint-Euphemie, & Evêque d'Avranches. Il en est fait mention dans *Oderic Vitalis*, *du Chesne* & l'Histoire de Normandie ; — 4. & EUDES DE TILLY, Chevalier.

III. ROBERT, Sire Châtelain DE TILLY, Comte de Ruthland en Angleterre, le même qui est qualifié par *Oderic Vitalis* du titre de *Marquis*, (que l'on donnoit dans ces tems-là aux Gouverneurs des Frontieres du Royaume), fit bâtir le Château de Rodebert en Angleterre, & en 1138 épousa *Luce*, Dame *du Barou*, dont : — JEAN, qui suit ; — & ALAIN, auteur de la branche des Seigneurs d'Escarbouville rapportée ci-après.

IV. JEAN, I. du nom, Sire & Châtelain DE TILLY, qui vivoit en 1181, accompagna au voyage de la Terre-sainte RICHARD, surnommé *Cœur de Lion*, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie ; & se trouva au siége qu'il mit devant la Ville d'Acre en Palestine en 1190. Il fut un des Chevaliers Bannerets des armées de PHILIPPE-AUGUSTE en 1204, & laissa pour enfans : — 1. PIERRE, qui suit ; — 2. ROBERT, Chevalier, nommé dans une Charte de 1205 pour les patronages laïcs ; — 3. & GAUTIER, Chevalier.

V. PIERRE, Sire & Châtelain DE TILLY, reçut du Roi PHILIPPE-AUGUSTE en 1206, en récompense de ses services, ainsi que son frere, plusieurs Terres ; assista ensuite à l'Echiquier tenu à Roüen en 1213 ; & défendit le Château d'Umfrainville, assiégé par GUILLAUME, Roi d'Ecosse. De sa femme dont le nom est ignoré, il eut : — GUILLAUME, qui suit ; — & RAOUL, nommé dans la Chronique de Normandie vers l'an 1226.

VI. GUILLAUME, I. du nom, Sire & Châtelain DE TILLY & de Cuy, est compris dans le rôle des Seigneurs Normands qui furent invités de se trouver en 1236 à Saint-Germain en Laye. Il reçut aussi ordre de comparoître le lendemain de l'Octave de Pâques en 1242, à Chinon pour le service du Roi. On ne connoît point sa femme, mais il en eut JEAN, qui suit, depuis lequel la filiation non interrompue de la Maison DE TILLY est établie par titres originaux & authentiques avec les noms des femmes & enfans de chaque degré. Les guerres civiles ayant si long-tems désolé la Province de Normandie & tout le Royaume,

c'est ce qui empêche de suivre la filiation dans des tems plus reculés; car la plupart des titres ont été brûlés ou enlevés par les Anglois, & transportés à la tour de Londres, suivant l'opinion publique, & il a fallu nécessairement se borner à rétablir la preuve évidente depuis 500 ans.

VII. Jean, II. du nom, Sire & Châtelain de Tilly, Seigneur de Luzarches près Paris, Baron de Cuy, fut un des témoins nommés pour informer, en 1287, de la vie & mœurs de *Mathieu*, Baron de *Montmorency* Il signa ensuite à une donation faite pour l'Abbaye de la Victoire en 1293, & mourut en 1300. Il avoit épousé, en 1264, *Jeanne de Beaumont*, fille & héritiere *de Thibaut*, Seigneur de Luzarches, dernier Comte de Beaumont-sur-Oise, dont la Maison a produit quatre Chambriers de France, & d'*Isabeau le Bouteiller de Senlis*. Leurs enfans furent : — 1. Jean, qui suit ; — 2. Thibaut, tige des Seigneurs de Chamboy, rapportés ci-après ; — 3. & Henri de Tilly, élu Evêque de Lisieux, mentionné dans le *Gallia Christiana*.

VIII. Jean, III. du nom, Sire & Châtelain de Tilly, de Boissay-le-Châtel, &c. fait Chevalier par le Roi Philippe *le Bel* en 1313, épousa *Luce de Beauffou*, Dame des Baronnies de Beauffou & de Beuvron, dont la Maison est une branche cadette des Ducs de Normandie & Rois d'Angleterre. De ce mariage vinrent : — 1. Guillaume, qui suit ; — 2. Ferrand de Tilly, Seigneur de Boissay-le-Châtel, tige de la branche des Seigneurs de ce nom, rapportée ci-après ; — 3. & Gillonne de Tilly, femme de *Joachim de Pierrepont*, Chevalier.

IX. Guillaume, II. du nom, Sire & Châtelain de Tilly près Bayeux en Normandie, Baron de Beauffou & de Beuvron, épousa *Guillemette de Tournebu*, d'une Maison très-connue dans cette Province, fille de *Robert de Tournebu*, Baron de la Motte-de-Cesny & de *Jeanne*, Dame *d'Auvilliers*, dont : — Jean, IV. du nom, Sire & Châtelain de Tilly, qui fut un des 300 Gentilshommes auquel le Roi Jean pardonna en 1360, & mourut sans hoirs ; — & Jeanne, qui suit.

X. Jeanne de Tilly, Dame & héritiere des Baronnies, Châtellenies & seigneuries de Tilly, Beuvron, Beauffou, Cuy, Thury, la Motte-de-Cesny, Grimbosc, Plannes, Juvigny, &c. épousa en 1382 *Philippe de Harcourt*, Baron de Bonnestable, auquel elle porta toutes ces grandes Terres, fils de *Jean*, V. du nom, Comte *de Harcourt*, & de *Blanche de Ponthieu*.

Seigneurs de Boissay-le-Chatel.

IX. Ferrand de Tilly, Seigneur & Châtelain de Boissay-le-Châtel, second fils de Jean III, & de *Luce*, Dame *de Beauffou*, épousa *Jeanne des Moutiers*, fille de *Jean*, Seigneur des Moutiers, & d'*Isabelle de Brucourt*, dont : — 1. Jean, qui suit ; — 2. Fraslin, Seigneur de Guernetot, de Thieuville & de Cocquigny, marié à *Guillemette Paynel*, fille de *Bertrand-Paynel*, Chevalier, dont Jeanne de Tilly, femme de *Jean de Poilley*, Chevalier, Chambellan de *François*, Duc de Bretagne, fils de *Payen*, Seigneur *de Poilley*, & de *Gouze de la Feuillée* ; — 3. & Jean, Seigneur de Fougeres & de Taboeuf, mort sans hoirs.

X. Jean de Tilly, Seigneur & Châtelain de Boissay-le-Châtel, épousa *Jeanne de Thibouville*, fille unique & héritiere de *Robert*, Sire *de Thibouville*, & de *Marie-de-Clere*, dont pour fille unique

XI. Jeanne de Tilly, Dame de Boissay-le-Châtel, & de Thibouville, femme de *Jean IV*, *Sire de Ferrieres*, de Thury, & de Dangu, Terres passées dans la Maison de *Montmorency*.

Il est à remarquer que la branche *d'Harcourt-Beuvron* descend de deux héritieres de Tilly, par le mariage conclu en 1461 de *Marie de Ferrieres*, Dame en partie de Thury, fille de *Jean* IV, & de Jeanne de Tilly, avec son cousin *Jacques de Harcourt*, tige de la branche de Beuvron, fils puîné de *Gérard*, né de l'autre Jeanne, héritiere de Tilly, mariée en 1382 à *Philippe de Harcourt*, Baron de Bonnestable, ce qui rectifie *la Roque* qui a oublié Ferrand de Tilly, second fils de *Luce de Beauffou*, douzieme ayeul du Marquis *de Beuvron* vivant en 1761.

Seigneurs de Chamboy.

VIII. Thibaut, Chevalier, Sire de Tilly, fils puîné de Jean II, & de *Jeanne de Beaumont*, échangea, suivant le Trésor des Chartes en Octobre 1322, sa terre de Luzarches avec Charles IV, dit *le Bel*, contre celle de Chamboy. Il épousa *Marguerite de Milly* en Gâtinois, d'une Maison qui a produit un Grand-Chambellan de France en 1272, & un Grand-Maître de Malte en 1454. De ce mariage naquit

IX. Jean de Tilly, IV. du nom, Chevalier, Sire de Chamboy, qui épousa, en 1364, *Marguerite de Sacquainville*, fille de *Guillaume de Sacquainville*, & de *Peronelle de Comin*, dont pour fils

X. Jean de Tilly, V. du nom, Chevalier, Seigneur de Chamboy, Conseiller-Chambellan du Roi Charles VI. Il fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415, & avoit épousé *Béatrix de Clermont*, de la Maison des Comtes de Clermont en Beauvoisis, qui a donné deux Connétables, plusieurs Maréchaux de France, & autres grands Officiers de la Couronne. De son mariage il laissa : — 1. Guillaume, qui suit; — 2. Pierre, tige de la Branche des Seigneurs de Blaru, rapportée ci-après ; — & deux autres enfans, dont on ne connoît point la postérité.

XI. Guillaume de Tilly, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Chamboy, épousa Demoiselle *Marguerite de Luxembourg*, d'une des plus grandes Maisons de l'Europe, dont : — Jean, mort sans postérité; — & Jeanne, qui suit.

XII. Jeanne de Tilly, héritiere de sa branche, porta la terre de Chamboy à *Olivier de Rosnivinen*, Chevalier, son mari, dont les descendans possedent encore cette terre.

Branche des Seigneurs de Blaru.

XI. Pierre de Tilly, II. du nom, Sire de Tilly, second fils de Jean V, & de *Béatrix de Clermont*, eut en partage la terre de Blaru, & épousa *Marguerite de Clinchamps*, dont

XII. Jean de Tilly, I. du nom de sa branche, Chevalier, Sire dudit lieu, Seigneur Châtelain de Blaru, qui épousa, par contrat du 1 Juin 1457, *Marie de Bernezay*, fille de *Jacques*, Chevalier, Seigneur de Launay, de laquelle il eut : — 1. Jean, qui suit; — 2. Claude, Seigneur de Pré, &c. qui testa le 7 Février 1538, & mourut le 24 Février 1540. Il vendit la terre de Pré à *Jacques de Vaudray*, Seigneur de Mouy, laquelle fut depuis retirée par Jean de Tilly, son petit-neveu ; — 3. Lucas, Chevalier, vivant en 1531 ; — 4. Pierre, Curé du Port-de-Villers, Doyen de Vernon, mort en 1550 ; — 5. Marie, Religieuse à l'Hôtel-Dieu de Vernon ; — 6. & Catherine.

XIII. Jean de Tilly, II. du nom, Chevalier, Seigneur Châtelain de Blaru & du Port-de-Villers, Gouverneur des Ville & Château du Comté de Dreux, par brevet de 1516, avoit épousé, par contrat du 2 Août 1501, *Françoise l'Advocat*, fille de *Robert*, Seigneur de Longchamp, & de *Julienne de Beaumanoir*. Il fut gratifié, pour ses services rendus, de plusieurs biens, par Lettres de Louis XI du 26 Juin 1498 ; mourut vers l'an 1517, & sa femme en 1524, laissant pour enfans : — 1. Charles, qui suit; — 2, 3 & 4. Adrien, Guillaume & Jean, morts jeunes ; — 5. Christophe, Abbé de Ressons & de la Croix-Saint Leuffroy, Curé de Blaru, mort le 23 Octobre 1580 ; — 6. Françoise, morte sans avoir été mariée ; — 7. & Marguerite, femme de *Jean de Biars*, Seigneur de Saint Georges-le-Gautier, en 1518.

XIV. Charles de Tilly, Chevalier, Seigneur Châtelain de Blaru, Gouverneur des Ville, Château & Comté de Dreux, Enseigne des 100 Gentilshommes de la Garde du Roi, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, & Chambellan du Roi de Navarre, transigea avec Françoise de Tilly, sa sœur, le 13 Août 1545, & mourut le 11 Janvier 1564. Il avoit épousé, par contrat

du 7 Juin 1525, *Louise de Vaudray*, d'une des plus anciennes Maisons de Franche-Comté, fille de *Jacques de Vaudray*, Seigneur de Mouy & de Saint-Phalle, & de *Blanche de Conflans*. Elle mourut le 21 Août 1551, & eut pour enfans : — 1. CHARLES, Seigneur de Blaru, Enseigne de la Compagnie d'hommes d'armes du Comte *de Rochefort*, tué à la bataille de Moncontour le 3 Octobre 1569, par les Protestans, sans avoir été marié; — 2. JACQUES, qui suit; — 3. FRANÇOIS, mort sans lignée; — 4. JEAN, décédé jeune en 1536; — 5. ADJUTOR, Seigneur de Poligny en Anjou; — 6. MARIE, femme d'*Antoine de Hargeuil*, Seigneur de Bonhoust; — 7. JEANNE, femme de *Jean de Saint-Morits*, Seigneur du Mesnil-Simon, Lieutenant des 100 Gentilshommes de la Maison du Roi; — 8. & DEBORA, morte sans avoir été mariée.

XV. JACQUES DE TILLY, Seigneur Châtelain de Blaru, du Port-de-Villers, Villelegats & Chauffour, Lieutenant des 100 Gentilshommes ordinaires de la Garde du Roi, Chevalier de son Ordre, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Conseiller en tous ses Conseils, transigea avec ses freres pour la succession de CHARLES DE TILLY, leur aîné, le 1 Décembre 1569, & reçut ensuite des gratifications du Roi, le 3 Novembre 1571, en récompense de ses services à la bataille de Moncontour, où il fut blessé. Il épousa, en 1571, Demoiselle *Adrienne de Boufflers*, fille d'*Adrien*, Seigneur *de Boufflers*, & de *Louise d'Oiron*. De cette alliance sortirent : — 1. LOUIS, qui suit; — 2. JEAN, tige de la branche des Seigneurs de Prémont, rapportée ci-après; — 3. PIERRE, tige des Seigneurs de Mondreville, mentionnés ensuite; — 4. ANTOINETTE, mariée à *Charles de Croismare*, Seigneur de Saint-Jean & de Pormorts; — 5. & une autre fille, femme de *Pierre de Limoges*, Seigneur de Saint-Just.

XVI. LOUIS DE TILLY, Seigneur Châtelain de Blaru, du Port-de-Villers, Jeufosse & Villelegats, Lieutenant des 100 Gentilshommes de la Garde du Roi, fut Député de la Noblesse du Bailliage de Mante & de Meulan aux Etats généraux assemblés en 1614; fait Conseiller-d'Etat d'Epée, par Brevet du 25 Février 1615, & mourut en 1635. Il avoit épousé, par contrat de l'an 1598, Demoiselle *Marie le Pelletier-de-la-Houssaye*, fille de *Charles le Pelletier*, Seigneur de Chasteau & Poissy, & de *Marie Bouguier*, dont vinrent : — 1. CHARLES, qui suit; — 2. ADRIEN, tige des Seigneurs de Villelegats, mentionnés ci-après; — 3. LOUIS, auteur des Seigneurs de l'Orceau, rapportés ensuite; — 4. JACQUES; — 5. & CLAUDE, Religieuse à Poissy, morte en 1664.

XVII. CHARLES DE TILLY, II. du nom, Seigneur Châtelain & Marquis de Blaru, Gouverneur des Ville & Château de Vernon, Capitaine des Chasses du Roi pour les forêts d'Andelis, Gisors, Gani, Bacqueville, &c. Conseiller du Roi en tous ses Conseils, créé *Marquis de Blaru* par Lettres d'érection de l'an 1659, enregistrées à la Chambre des Comptes en 1660, & au Parlement en 1661, avoit épousé, 1°. en 1627, *Prudence de la Haye*, Dame d'Anfreville & de la Champagne, de laquelle il n'eut point d'enfans; & 2°. le 29 Juillet 1640, *Claude d'Arcona*, fille de *N... d'Arcona*, & de *Gillette-Perrette Aliorge-de-Malicorne*. De ce second lit il eut : — 1. CHARLES, mort à deux ans; — 2. autre CHARLES, qui suit; — 3. HENRI, Seigneur de Bionval, Enseigne de la Compagnie Colonelle du Régiment de Picardie; — 4. MAXIMILIEN, Chevalier de Malte; — 5. ROBERT, destiné à l'état Ecclésiastique; — 6. CHARLOTTE, Religieuse à Poissy; — 7. ELISABETH, femme de *Jacques de Crequy*, Seigneur de Hemont, Capitaine au Régiment de Picardie; — 8 & 9. CLAUDE, & MARIE-CLAUDE, mortes jeunes.

XVIII. CHARLES DE TILLY, III. du nom, Marquis de Blaru, Gouverneur de Vernon, & Lieutenant de Roi de la Province de l'Isle de France, épousa, en 1685, Demoiselle *Catherine-Elisabeth de Manneville*, fille de *François-Bonnaventure*, Marquis *de Manneville*, & de *Marguerite d'Aligre*, fille du Chancelier de France, dont : — FRANÇOIS-BONNAVENTURE, qui suit; — & HILAIRE, rapporté après son aîné.

XIX. FRANÇOIS-BONNAVENTURE DE TILLY, Chevalier, Marquis de Blaru,

Lieutenant-Général des Armées du Roi, Lieutenant de ses Gardes-du-Corps, & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, décédé, le 10 Janvier 1775, en sa terre de Blaru près Vernon, âgé de 74 ans, avoit épousé Demoiselle *Marie-Anne le Nain*, dont : — HILAIRE, qui suit ; —— & MARIE-GENEVIÉVE DE TILLY, mariée 1°. à *Vincent Bidal-d'Asfeld*, fils du Maréchal de ce nom, mort sans enfans ; & 2°. à *Claude le Nain*, Intendant de Moulins, dont un fils.

XX. HILAIRE DE TILLY, Chevalier, Marquis de Blaru, Lieutenant des Gardes-du-Corps du Roi, Compagnie de Villeroi, a épousé, le 10 Octobre 1765, Demoiselle *N... le Vicomte-de-Villy*, dont deux garçons & une fille.

XIX. HILAIRE DE TILLY, II. du nom, fils puîné de CHARLES III, & de *Catherine-Elizabeth de Manneville*, Chevalier de Malte, non profès, a épousé, en 1734, Demoiselle *Anne-Henriette le Roux*, dont il a eu : — 1. EDOUARD-HILAIRE-LOUIS, Colonel d'Infanterie, marié, en Juillet 1772, avec Demoiselle *Marie-Catherine de Boisfermé*, de laquelle il a un garçon & une fille ; —— 2. CHARLES, Chanoine de l'Eglise Métropolitaine de Paris, Vicaire-Général au Diocèse de Narbonne ; —— 3. & MARIE-ANNE-FRANÇOISE DE TILLY, Abbesse de l'Abbaye du Puy-d'Orbe, Diocèse de Langres, en 1774.

Seigneurs de VILLELEGATS.

XVII. ADRIEN DE TILLY, Seigneur de Villelegats, second fils de LOUIS, Seigneur Châtelain de Blaru, & de *Marie le Pelletier*, né en 1605, Capitaine d'Infanterie, épousa *Marie de Bordeaux*, & en eut pour enfans : — 1. CHARLES, qui suit ; — 2. JACQUES, destiné à l'éclat ecclésiastique ; —— 3. HUBERT ; — 4. MADELENE, femme de *N... de Lambert*, Seigneur du Buisson-Foluc ; —— 5. CLAUDE ; — 6. CATHERINE ; — 7. & FRANÇOISE.

XVIII. CHARLES DE TILLY, Seigneur de Villelegats, né le 10 Septembre 1641, fut Lieutenant de la Compagnie Mestre-de-Camp du Régiment du Roi. Nous ignorons la suite de cette branche faute de mémoire.

Seigneurs de L'ORCÉAU.

XVII. LOUIS DE TILLY, Seigneur de l'Orcéau, troisieme fils de LOUIS, Seigneur Châtelain de Blaru, & de *Marie le Pelletier*, épousa, en 1642, *Anne d'Acon*, fille & héritiere d'*Urbain*, Seigneur d'*Acon*, & de *Madelene du Buat*. Il mourut le 24 Avril 1667, laissant : — 1. PIERRE, Seigneur d'Acon, mort à l'Académie à Paris en 1664 ; — 2. URBAIN, qui suit ; — 3. HENRI, destiné à l'état ecclésiastique.

XVIII. URBAIN DE TILLY, Seigneur d'Acon, né le 10 Août 1651, épousa, en 1671, *Barbe de Guillon*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Marmousse, de laquelle il laissa plusieurs enfans, entr'autres HENRI & LÉONARD DE TILLY. Cette branche est éteinte.

Branche des Seigneurs de PRÉMONT.

XVI. JEAN DE TILLY, Seigneur de Prémont, second fils de JACQUES, Seigneur & Châtelain de Blaru, & d'*Adrienne de Boufflers*, épousa *Catherine Aubert*, dont : — LOUIS, qui suit ; — & CLAUDE, femme de *Louis de Loubert*, Seigneur de Martainville.

XVII. LOUIS DE TILLY, Seigneur de Prémont & de Pré, fut marié deux fois. De sa premiere femme il eut une fille morte jeune. Il épousa 2°. en 1654 *Françoise le Forestier*, (dit l'*Armorial de France, Reg. I. Part. II. p. 557*) & en eut

XVIII. JACQUES DE TILLY, Ecuyer, Seigneur de Prémont, Capitaine dans le Régiment de Béarn, marié, en 1683, à *Louise-Catherine de Lommeau*, dont

XIX. LOUIS DE TILLY, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Prémont & du fief de Pré, Lieutenant d'Infanterie dans le Régiment de Berri en 1708, marié, en 1719, à *Marguerite Chauveau*, fille de *Joseph*, Ecuyer, Sieur d'Heraine, dont sont nés plusieurs enfans. Il en existe aujourd'hui quatre garçons. L'aîné, Lieutenant de Roi de Dieppe, est marié & a deux fils ; le second, Capitaine de Gre-

nadiers au Régiment de Piémont; le troisieme, Capitaine de Dragons au Régiment de Languedoc; & le quatrieme a été Capitaine de Grenadiers au Régiment de l'Inde à Pondichery.

Seigneurs de MONDREVILLE.

XVI. PIERRE DE TILLY, Seigneur de Villelogats & de Mondreville, troisieme fils de JACQUES, Seigneur & Châtelain de Blaru, & d'*Adrienne de Boufflers*, épousa le 30 Juillet 1627, *Antoinette-Jacqueline de Lestang*, fille de *Tanneguy de Lestang*. Ecuyer, de laquelle il eut: — LOUIS, qui suit; — PIERRE, mort jeune, — & une fille, morte en enfance.

XVII. LOUIS DE TILLY, Seigneur de Mondreville, né le 22 Septembre 1630, épousa le 17 Septembre 1661, *Anne de Feniere*, fille de *François de Feniere*, Seigneur d'Alaines en Orléanois, & de *Renée Brunel*, dont: — 1. LOUIS; — 2. FRANÇOIS; — 3. Autre LOUIS; — 4. CHARLES; — 5. & MARIE-ANNE. De cette branche il existe *N... de Tilly*, Chevalier de Saint-Louis, retiré des Mousquetaires noirs, marié & sans enfans.

*Branche des Seigneurs d'*ESCARBOUVILLE.

IV. ALAIN DE TILLY, Seigneur de Barou, troisieme fils de ROBERT, Sire & Châtelain de Tilly, & de *Luce*, Dame *de Barou*, vivoit en 1112, & épousa *Edme de Courceulles*, dont

V. FRASLIN DE TILLY, Seigneur de Barou, vivant en 1191, marié avec *Isabelle de Boissay*, fille de *Jean de Boissay*, & d'*Alix de Bouttemont*, de laquelle il laissa, entr'autres enfans,

VI. RAOUL DE TILLY, Seigneur de Barou en 1243. Le nom de sa femme n'est pas connu; mais il y a apparence qu'elle étoit Dame *d'Escarbouville* comme on le voit par son fils, qui suit.

VII. JEAN DE TILLY, Seigneur de Barou & d'Escarbouville, épousa *Agnès de Riviers*, dont — NICOLAS, qui suit; — & JEAN, tige des Seigneurs de Saint Germain le-Vicomte, mentionnés ci-après.

VIII. NICOLAS DE TILLY, Seigneur de Barou & d'Escarbouville, épousa *Thomasse d'Octeville*, & en eut: — RAOUL, qui suit; — & JEANNE, femme de *Philippe Aux-Epaules*, Seigneur de Sainte-Marie du Mont, Capitaine de Moulineaux & de Nehou, fils de *Guillaume Aux-Epaules*, Seigneur de Sainte-Marie du Mont, & de *Jeanne des Moutiers*.

IX. RAOUL DE TILLY, Seigneur d'Escarbouville, épousa *Jeanne de Carbonnel*, fille de *Philippe de Carbonnel*, Seigneur de la Hogue & d'Orglandes, dont: — 1. RICHARD, qui suit; — 2. & 3. RAOUL & GUILLAUME, Chevaliers.

X. RICHARD DE TILLY, Seigneur d'Escarbouville, épousa *Robine de Théric*, Dame de Sermentot, & en eut: — RAOUL, qui suit; — & FERNAND, Seigneur de Sermentot, Capitaine de Cherbourg en 1472.

XI. RAOUL DE TILLY, II. du nom, Seigneur d'Escarbouville & de Sermentot, épousa *Alix de Thieuville*, de laquelle vinrent: — 1. ROBERT, mort sans hoirs; — 2. RICHARD, qui suit; — 3. & RAOUL, Chevalier.

XII. RICHARD DE TILLY, Seigneur d'Escarbouville & de Sermentot, épousa *Jeanne de Hotot*, fille de *Richard de Hotot*, Seigneur de Beaumont, dont: — 1. JEAN, Seigneur d'Escarbouville & de la Hogue; — 2. GUILLAUME, Seigneur de Sermentot, vivant en 1505; — 3. GILLES, Seigneur & Curé d'Orglandes; — 4. & CATHERINE, femme de *Henri Leuzé*, Seigneur de Flomanville & de la Haulle.

Seigneurs de SAINT-GERMAIN-LE-VICOMTE.

VIII. JEAN DE TILLY, Seigneur de Saint Germain-le-Vicomte, fils puîné de JEAN, Seigneur de Barou, & d'*Agnès de Riviers*, prit pour brisures dans ses armes, le *champ d'argent, à la fleur de lis de gueules*, & sa postérité garda le nom de Saint-Germain. Il eut pour fils

IX. JEAN, II. du nom, Seigneur DE SAINT-GERMAIN-LE-VICOMTE, qui épousa *Jeanne de Chifferwft*, dont : — JEAN, qui suit; — & GUILLAUME, Chevalier.

X. JEAN, III. du nom, Seigneur DE SAINT-GERMAIN-LE-VICOMTE, Capitaine de Bayeux, Chambellan du Roi CHARLES VI en 1416, épousa *Jeanne de Coulombieres*, fille d'*Olivier*, Sire *de Coulombieres*, dont, entr'autres enfans,

XI. FOULQUES, Seigneur DE SAINT-GERMAIN-LE-VICOMTE, Chambellan du Duc D'ORLÉANS en 1443, marié à *Maline d'Esquay*, Dame de Marcambie, fille de *Richard d'Esquay*, Seigneur d'Aigneux, & de *Jeanne de Boutemont*, dont : — 1. FERNAND, qui suit; — 2 & 3. PHILIPPE & FRANÇOIS, Chevaliers; — 4. & NICOLAS, qui embrassa l'état ecclésiastique.

XII. FERNAND, Seigneur DE SAINT-GERMAIN-LE-VICOMTE, eut de sa femme, dont on ignore le nom, entr'autres enfans,

XIII. MICHEL, Seigneur DE SAINT-GERMAIN-LE-VICOMTE, marié à *Guillemette de Louraille*, fille du Seigneur d'Escoville, de laquelle sortit

XIV. JEAN, IV. du nom, Seigneur DE SAINT-GERMAIN-LE-VICOMTE en 1500, qui épousa *Gillette Ranquier*, dont : — 1. JEAN, marié à *Philippe de Crolay*; — 2. MICHEL, qui suit; — 3 & 4. LOUIS & CHARLES.

XV. MICHEL DE SAINT-GERMAIN, II. du nom, Seigneur de Saint-Germain-le-Vicomte, épousa *Françoise le Breton*, & en eut

XVI. ROLAND, Seigneur DE SAINT-GERMAIN-LE-VICOMTE, marié à *Françoise de la Luthumiere*.

Il y a encore en Normandie, Election de Valogne, une branche DE TILLY, connue sous le nom de Seigneurs de Craville, qui subsiste.

Voyez sur la Maison DE TILLY, l'*Histoire d'Harcourt*, celle de Normandie; le P. *Anselme*, l'*Armorial de France*, &c. Elle a fait ses preuves en différens tems, comme en 1323 & 1453, puis lors de la recherche des faux Nobles en 1598 & le 12 Mars 1642, par les Seigneurs *de Blaru*. Les armes : *d'or, à la fleur de lis de gueules*. Supports, *deux lions*. Devise : NOSTRO SANGUINE TINCTUM.

* TIMBRUNE ou TIEMBRONNE-DE-VALENCE : Maison d'ancienne Chevalerie, une des plus anciennes & des plus distinguées de la Province de Picardie & du Boulonois, Diocèse de Boulogne, où sont situés les Château & Baronnie de Timbrune.

Cette Terre est une des douze Baronnies du Boulonois & de l'Artois, qui furent créées par le Roi CHARLEMAGNE, comme on le voit dans l'Histoire de Calais par *le Fevre*, *Tome I*, *p.* 428 & 429, & dans les Mémoires de M. *Bignon*, Intendant.

La Maison de TIMBRUNE, dont le nom est écrit aussi dans la plus grande partie des titres de TIEMBRONNE & THIMBRONNE, étoit alliée, dès le XIIe siécle, à celles des anciens Comtes *de Guines* & d'*Ardres*, & tenoit un des premiers rangs parmi la haute Noblesse du pays.

GUI DE TIEMBRONNE fut témoin à l'acte par lequel *Baudouin*, II. du nom, Comte *de Guines*, se rendit caution avec *Arnoul*, son fils, d'un accord passé entre l'Abbé & les Religieux de Saint-André d'Ardres d'une part, & *Guillaume Brédenarde*, en 1170. Histoire de Guines, *Tome III*, *p.* 69.

CLEREMBAULT DE TIMBRUNE, Chevalier, signa à la donation faite à l'Abbaye de Saint-Bertin par *Guilhaume*, Châtelain de Saint-Omer en 1175. Il eut pour enfans : — GUILHAUME, qui suit; — & ADELIS DE TIEMBRONNE, marié à *Manassès de Guines*, fils de *Baudouin* II, & de *Chrétienne d'Ardres*. Elle fit de grandes libéralités aux Abbayes de Saint-André-d'Ardres, de Saint-Bertin & à l'Eglise de Saint-Pierre d'Aire par Lettres des années 1214, 21, 26, 40, 44, 1250, & la plupart scellées du sceau de ses armes sur lequel paroît une *fleur de lis*; & au contrescel une Dame tenant sa robe retroussée d'une main, & ayant l'autre sur la poitrine. Archives desdites Abbayes.

GUILHAUME DE TIMBRUNE, Seigneur de Timbrune, épousa *Mahaud de Guines*, fille de *Baudouin* II, Comte *de Guines*, & vivoit en 1200.

La branche aînée de la Maison de TIMBRUNE finit, vers l'an 1290, par JEANNE DE TIMBRUNE qui porta la Baronnie de son nom en mariage à *Jean Bournel*, d'une Maison illustre qui a produit de grands hommes jusqu'au commencement de ce siécle qu'ils se sont éteints.

La postérité masculine des anciens Seigneurs DE TIEMBRONNE s'est conservée dans la Guienne par l'émigration de GUILHAUME DE TIEMBRONNE, jeune Seigneur qui, durant les guerres de la France avec les Anglois, servoit en la Compagnie de *Raoul*, Comte *de Marle*, Capitaine-Commandant de l'Agenois & pays de Guienne en 1398. Il fut établi Capitaine-Gouverneur de la Ville & Château de Puymirol dans l'Agenois vers l'an 1399; acquit la terre de Valence en Agenois par acte de l'an 1403, laquelle, érigée depuis en Marquisat, a passé successivement, de pere en fils, à HENRI-BERNARD DE TIMBRUNE, Marquis de Valence, aujourd'hui Maréchal des Camps & Armées du Roi.

GUILHAUME DE TIEMBRONNE avoit épousé, en 1400, *Bertrande de Saint-Pierre-Laval*, fille & héritiere de *Rattier de Saint-Pierre-Laval*, Capitaine-Châtelain de la Ville de Puymirol, Seigneur de Saint-Pierre Laval, de Teyrac, de Fontenilles & de plusieurs autres Terres, d'une Maison d'ancienne Chevalerie de l'Agenois, de laquelle il eut pour fils

GUILHAUME DE TIEMBRONNE, II. du nom, Seigneur de Valence, Teyrac, Fontenilles, Saint-Pierre-Laval, Castet, &c. qui de *Mondine-de-Ligardes*, sa femme, fille du Seigneur *de Ligardes* en Condomois, laissa une nombreuse postérité distinguée par ses grandes possessions, ses emplois, ses services militaires & ses alliances qui sont avec les Maisons *du Bouzet*, de *Grossolles-Flamarens*, de *Serres*, de *Hautpoul*, de *Balzac*, d'*Entragues*, de *Béon-Massès*, de *Castelbajac*, de *Mauléon*, de *Béarn*, de *Crussol-d'Amboise*, de *la Rochefontenilles*, de *Rambures*, de *Gontaut-Biron*, de *Levis-Mirepoix*, &c.

La Maison de TIEMBRONNE subsiste aujourd'hui en deux branches principales; sçavoir celle des Seigneurs Marquis de Valence, dont étoit AIMERY, qui suit. Il avoit pour frere le Comte de Valence, Seigneur de Boussan & de la Nine, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, & pour sœur, LOUISE DE TIEMBRONNE-DE-VALENCE, Abbesse de Fontevrault.

AIMERY DE TIMBRUNE, Marquis de Valence, Brigadier des Armées du Roi, tué à la tête de son Régiment du Maine à la bataille de Parme en 1734, avoit épousé *Anne du Bruilh*, Dame de Ferrieres, fille de *Silvestre du Bruilh*, Baron de Ferrieres, Brigadier des Armées du Roi, Gouverneur de Bellegarde, & de *Marthe du Vivier de Lansac*, de laquelle il a laissé: — 1. HENRI-BERNARD DE TIMBRUNE, Marquis de Valence, Maréchal des Camps & Armées du Roi en 1748, marié avec Demoiselle *N... de Levis-Mirepoix*, dont un fils unique; — 2. SILVESTRE, Comte de Tiembronne, ci-devant Capitaine au Régiment du Maine, Infanterie; — 3. VINCENT-SILVESTRE, Comte de Valence, Maréchal des Camps & Armées du Roi le 20 Février 1761, marié avec *N... de Losse*, fille & héritiere du Marquis *de Losse* en Périgord, dont pour fils unique CIRUS DE TIEMBRONNE; — 4. & CLAUDE-SILVESTRE, appellé *le Chevalier de Valence*, Maréchal des Camps & Armées du Roi le 25 Juillet 1762, Commandeur de la Villedieu.

La seconde branche des Seigneurs de Tiembronne de Valence est celle des Seigneurs de Cambes, de la Forêt & autres lieux, représentée aujourd'hui par CÉSAR-JEAN-BATISTE, Marquis de TIEMBRONNE, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Gouverneur de l'Ecole Royale Militaire en 1773.

Les armes: *d'azur, à la bande d'or accostée de deux fleurs de lis d'or, 1. en chef & 1. en pointe.* Notice dressée sur les titres originaux, dont extrait est au Cabinet de l'Ordre du Saint-Esprit.

TONDUTI ou TONDUT: Maison originaire de Lombardie, qui s'établit à Nice

Nice vers la fin du XIVe siécle. Elle a formé plusieurs branches, dont deux subsistent à Avignon depuis 200 ans, où elles se sont toujours distinguées.

ABSALE ou ABSALÉ TONDUTI, Ecuyer d'*Amé* VII, Comte *de Savoie*, étoit Capitaine d'une des cinq Bandes Valésanes qui entrerent dans Nice, lorsque cette Ville se soumit à la souveraineté de la Maison de *Savoie*, en 1388. Ayant été pourvu du Gouvernement du Château de Nice en 1422, il céda sa Compagnie, & la Seigneurie de Falicon, que le Comte *de Savoie* lui avoit donnée en récompense de ses services, à JEAN-LOUIS TONDUTI, qui suit.

JEAN-LOUIS TONDUTI, Seigneur de Falicon au Comté de Nice, & Gouverneur du Château de cette Ville après son oncle, épousa, en 1438, *Philippine Buscheti*, d'une Famille Piémontoise, dont un grand Chancelier de Savoie. De cette alliance naquit :

ANTOINE TONDUTI, Seigneur de Falicon, premier Consul de Nice en 1463; qui épousa 1°. *Jacqueline Flotte*, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. en 1476, *Françoise Grimaldy*, de la branche de Châteauneuf. De ce second lit il eut quatre garçons, sçavoir : — 1. JEAN, qui suit; — 2 & 3. MATHIEU & MARC TONDUTI, dont on ignore la destinée; — 4. & LUC, qui passa à Avignon vers l'an 1500. Ses descendans formerent quelques branches, qui se sont éteintes.

JEAN TONDUTI, Seigneur de Falicon, premier Consul de Nice en 1518 & 1540, est qualifié *Capitaine* dans une donation faite, par sa veuve, à RAIMOND TONDUTI, son petit-fils, établi à Avignon en 1573, acte reçu par *André Alberti*, Notaire de la ville de Nice, expédié par *Jean Baudoin*. Il avoit épousé, le 5 Novembre 1508, *Francisquette de Brandis*, d'une Maison considérable en Provence & en Piémont, dont : — 1. BARTHELEMI, qui suit; — 2. CLAUDE, mort sans postérité; — 3. JEAN-ANDRÉ, tige des Comtes de l'Escarene, résidans à Nice, & des Barons de Blauvac & de Malijac, établis à Avignon, rapportés ci-après; — & six filles, mariées dans les Maisons de *Constantin*, de *Rochioni*, de *Capelli*, *Richelmi*, d'*Oria* & *Galeano*.

BARTHELEMI TONDUTI, Seigneur de Falicon, a continué cette branche, qui subsiste en la personne de CHARLES-FRANÇOIS-RENÉ TONDUTI, Seigneur de Falicon, fait Ecuyer du Marquis *de Suze*, & Lieutenant-Colonel du Régiment de Nice, ensuite Mestre-de-Camp de celui d'Asti, Gouverneur de Sassary en Sardaigne, & enfin Lieutenant-Général des Armées de Savoie, Commandant à Mantoue dans la guerre de 1747. Cette branche s'est distinguée par ses alliances, & elle a donné plusieurs Chevaliers de Malte, Officiers de distinction.

Branche des Comtes de l'ESCARENE, à Nice.

JEAN-ANDRÉ TONDUTI, troisieme fils de JEAN, dont il fut légataire, & de *Francisquette de Brandis*, fut Gouverneur du Château de Nice, qu'il défendit, avec beaucoup de valeur, contre les Turcs en 1543; Consul de cette Ville en 1570, & obtint d'*Emmanuel-Philibert*, Duc *de Savoie*, par Lettres données à Turin le 1 Février 1584, le droit de haute Justice dans sa Terre de Peglion. Il avoit épousé 1°. *Hippolite de Rochemaure*, Dame en partie de Châteauneuf; & 2°. *Perrinette de Chabaud*, Dame de Peglion. Du premier lit il eut : — 1. FLAMINIO, qui suit; — 2. RAIMOND, auteur de la branche des Seigneurs de Blauvac, rapportée ci-après; & du second lit : — 3. JEAN, qui a formé celle des Seigneurs de Peglion en Piémont, existante en la personne de JEAN TONDUTI, Seigneur de Peglion, dont il rendit hommage au Roi de Sardaigne en 1730. Cette branche a donné plusieurs Chevaliers de Malte & des Officiers de distinction.

FLAMINIO TONDUTI, Seigneur de Châteauneuf, continua cette branche, qui subsiste en la personne de JOSEPH-ANDRÉ TONDUTI, Comte de l'Escarene, élevé à Turin dans le Collége des Gentilshommes, marié, le 5 Juin 1737, avec la fille unique & héritiere du Comte *de Villafranca*. Cette branche s'est également distinguée dans les armes & par ses alliances.

Branche des Seigneurs de BLAUVAC *à Avignon.*

RAIMOND TONDUTI, né à Nice, fils du Capitaine JEAN-ANDRÉ, Gouverneur du Château de Nice, & d'*Hippolite de Rochemaure*, sa premiere femme, passa de Nice à Avignon, étant Clerc, & pourvu de la Chapelle de Saint-Paul à Cavaillon par PELEGRIN TONDUTI, son parent à Avignon. Ayant depuis pris le parti des armes au service du Roi, le patronage lui fut cédé par son parent. JEAN-ANDRÉ, son pere, lui fit un legs de 700 écus d'or par son testament du 16 Mai 1591, reçu par *Jacobo Verani*, Notaire; & par une donation faite entre-vifs le 24 Mars 1573, passée devant *Guillaume Desmarais*, Notaire d'Avignon, *Francisquette de Brandis-d'Auribeau*, son ayeule & sa marreine, lui céda tous les biens qu'elle avoit en Provence. Il prit ensuite le parti de la Robe, s'établit à Avignon, où il fut Primicier de l'Université en 1607. Il avoit épousé, du consentement de ses pere & mere, par contrat passé devant *Jean Alby*, Notaire, le 11 Mai 1579, *Marguerite de Giannis*, fille de *Georges*, & de *Françoise Bernardy*, dont: — 1. JEAN-BATISTE, qui suit; — 2. PIERRE-FRANÇOIS, tige de la branche des Barons de Malijac, rapportée ci-après; — 3. PIERRE, Pénitencier d'Avignon; — 4. GILLES-GEORGES, Protonotaire Apostolique; — 5 & 6. MICHEL & FRANÇOIS, Religieux; — 7. CATHERINE, femme du Seigneur *de Beauvezet* & de Fontamille; — 8. MARGUERITE, femme de *François de Crozet*; — 9. & ISABELLE, Religieuse Bénédictine.

JEAN-BATISTE TONDUTI, Seigneur de Blauvac & de Saint-Pierre de Vassols, rendit hommage le 31 Juillet 1646, fut Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi en 1651, Viguier d'Avignon en 1662, & avoit épousé, par contrat passé devant *Jean Richard*, Notaire, le 1 Octobre 1619, *Marie Robins*, fille d'*Alexandre*, Seigneur de Graveson, & de *Madelene de Galiens-Vedene*. Il en eut: — JEAN-BATISTE, qui suit; — & MARGUERITE, une des fondatrices du Couvent de Notre-Dame à Avignon.

JEAN-BATISTE TONDUTI, II. du nom, Seigneur de Blauvac, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Viguier d'Avignon en 1687, 97 & 1709, Capitaine de la Compagnie des Suisses de la Garde du Pape, par Brevet du 18 Décembre 1668, avoit épousé, par contrat passé devant *Bellon*, Notaire, le 29 Janvier 1660, *Marie-Françoise Villardy*, fille unique de *Jacques*, & d'*Isabelle de Berard-Labaud*, dont pour enfans: — 1. ALEXANDRE-PAUL-ANTOINE, qui suit; — 2. LOUIS-HENRI, reçu Page de la grande Ecurie du Roi, avec son frere aîné, en 1687, & depuis Lieutenant dans les Gardes-Françoises, où il fut tué à la bataille de Ramillies le 23 Mai 1706; — 3. JEANNE-ANGÉLIQUE, femme de *Joseph-Antoine Grillet*, Marquis de Brissac; — 4. & ELISABETH, Religieuse Augustine.

ALEXANDRE-PAUL-ANTOINE TONDUTI, Seigneur de Blauvac, Page aux Ecuries du Roi, & ensuite Sous-Lieutenant aux Gardes-Françoises, épousa, par contrat passé devant *du Puy* & *Fort*, Notaires, le 16 Février 1693, *Jeanne-Françoise de Galiens*, veuve de *François de Panisse*, Marquis d'Aubignan, fille de *Charles-François*, Seigneur du Castelet, & de *Gabrielle-Lucrece de Galiens-des-Issars*, dont: — 1. JOSEPH-MARC-ANTOINE, qui suit; — 2. HYACINTHE, mort sans postérité; — 3. JEANNE-FRANÇOISE, femme de *François Royer*, Seigneur de Châteauneuf; — 4 & 5. & deux filles, Religieuses.

JOSEPH-MARC-ANTOINE TONDUTI, Seigneur de Blauvac, premier Consul d'Avignon en 1752, a épousé, par contrat passé devant *Louis Desmarais*, Notaire, le 5 Mai 1729, *Claire Maurelet*, fille de *Nicolas-Gaspard*, Marquis de la Roquette, & de *Françoise-Julie Barigue*. De ce mariage il a eu: — 1. PAUL-EUGÈNE, Page de la petite Ecurie en 1749, mort sans postérité; — 2. GABRIEL-LOUIS-GASPARD, né en 1742; — 3. & MARIE-ELISABETH-EUGÉNIE, femme de *N... Petris*, Seigneur de Graville.

Branche des Barons de MALIJAC, *à Avignon.*

PIERRE-FRANÇOIS TONDUTI, Seigneur de Saint-Léger, second fils de RAIMOND, & de *Marguerite de Giannis*, rendit foi & hommage de sa Terre entre les mains du Recteur de la Province du Comtat Venaissin, le 29 Mai 1632, fut Primicier de l'Université d'Avignon en 1642, Auditeur général de la Légation, par Bulles du Pape ALEXANDRE VII, de l'an 1658; Adjoint au Syndic de la Noblesse la même année, Conseiller aux Conseils du Roi, & Chevalier de son Ordre en 1666. Il fut un des plus sçavans Jurisconsultes de son tems. *Rossoti*, dans son Catalogue des Ecrivains illustres du Piémont & de Nice, lui rend ce témoignage: *Petrus-Franciscus Tondutus Niciensis.... Dominus & Toparcha sancti Leodegarii.... Vir eruditissimus, antiquâ nobilitate & virtutibus illustris.* SAINT-GENIÉS, Poëte contemporain, fit graver au bas de son portrait quatre vers latins. Il s'appliqua aux Mathématiques & sur-tout à l'Astronomie, & fut en commerce, sur cette science, avec *Gassendi*, *Pagan*, *Riccioli*, *Morin*, &c. & le célebre *Peyresk*, qui l'engagea à corriger le nouvel Atlas de Ticho-Brahé, en 1628. Il mourut le 17 Septembre 1669, & avoit épousé, par contrat passé devant *Sauvati*, Notaire d'Avignon, le 7 Août 1618, *Marie de Guyon*, fille de *Pierre*, Auditeur général, & depuis Dataire de la Légation d'Avignon, & de *Marguerite de Julianis*. Leurs enfans furent: — 1. PIERRE, qui suit; — 2. JACQUES-MELCHIOR, Seigneur de Beauregard dans la Principauté d'Orange; — 3. autre PIERRE, Prévôt de l'Eglise Cathédrale de Saint-Paul-Trois-Châteaux; — 4 & 5. & deux filles, Religieuses.

PIERRE TONDUTI, Seigneur de Saint-Léger, dont il rendit hommage le 8 Janvier 1656, obtint l'érection de la Seigneurie de *Malijac* en titre de *Baronnie*, en récompense de ses services, par Lettres données à Paris en 1653, & en rendit foi & hommage à la Chambre des Comptes de Montpellier le 14 Août 1664. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Rémond* & *Michelet*, Notaires, le 24 Novembre 1647, *Françoise d'Aloard*, fille & héritiere de *Nicolas*, Seigneur de l'Isle de Malijac en Languedoc, & de *Charlotte de Chaissi*, dont: — 1. PIERRE-FRANÇOIS, qui suit; — 2. PIERRE, Capitaine de Cavalerie, mort sans alliance; — 3. JEAN-BATISTE, mort sans postérité; — 4. ANTOINE, Prévôt de l'Eglise Cathédrale de Saint-Paul-Trois-Châteaux; — 5. LOUISE, femme du Marquis *de la Bartalasse*; — 6 & 7. & deux autres filles, Religieuses.

PIERRE-FRANÇOIS TONDUTI, II. du nom, Seigneur de Saint-Léger, Baron de Malijac & de Beauregard, premier Consul d'Avignon en 1703 & 1709, Viguier de cette Ville en 1704, rendit hommage au Roi, pour Malijac, le 7 Janvier 1666; au Pape, pour ses Terres dans le Comtat Venaissin, le 30 Septembre 1669; & au Prince *d'Orange*, pour Beauregard, le 3 Mars 1670. Il épousa, par contrat passé devant *Rogier* & *Monier*, Notaires, le 5 Mai 1678, *Jeanne de Baronceli*, fille de *Paul-Barthelemi*, Seigneur de Javon, & de *Marguerite d'Astuaud-de-Murs*, de laquelle il eut: — 1. JOSEPH-PIERRE-FRANÇOIS, qui suit; — 2. MARIE-FRANÇOISE, femme du Baron *de Châteaurenard*; — 3. GABRIELLE-JEANNE, mariée à *Bernard de Guillen*, Seigneur de Puylaval; — 4. JEANNE-GABRIELLE, femme du Baron *de Lopès*; — 5 & 6. & deux autres filles, Religieuses.

JOSEPH-PIERRE-FRANÇOIS TONDUTI, Baron de Malijac & de Beauregard, Seigneur de Saint-Léger, Viguier d'Avignon en 1715, premier Consul en 1725 & 1726, Syndic de la Noblesse du Comté Venaissin en 1732, ensuite Député aux Cours de Rome & de France, rendit hommage de ses Terres au Roi & au Pape. Il épousa, par contrat passé devant *Renaud*, Notaire, le 4 Juin 1710, *Louise-Marie de Clémens*, fille de *Jacques*, Marquis de Graveson, & de *Marie-Thérese d'Icard*, dont: — JACQUES-JEAN-BATISTE, qui suit; — & FRANÇOIS-IGNACE, Chevalier de Malte, Enseigne des Galeres du Roi en 1735, Commandeur de Saint-

Felix de Sorgues, par grace du Grand-Maître, après avoir commandé une des Galeres de la Religion en 1750.

JACQUES-JEAN-BATISTE TONDUTI, Baron de Malijac & de Saint-Léger, Page de la petite Ecurie du Roi en 1727, ensuite Sous-Lieutenant aux Gardes-Françoises, nommé Syndic de la Noblesse en 1745, & pourvu du Gouvernement du Château du Pont-de-Sorgues par le Pape, la même année, a épousé, 1°. le 20 Décembre 1744, par traité de famille, en vertu d'une dispense de la Cour de Rome, *Louise-Marie-Jeanne de Clémens*, sa cousine-germaine, morte en 1765, fille d'*André*, Marquis de Graveson, & de *Charlotte-Angélique du Deffand*, dont il a eu un garçon, mort en bas-âge; & 2°. par contrat passé devant *Aubery*, Notaire, le 17 Avril 1767, *Eugénie-Christine-Gabrielle de Grille*, fille de *Jean-Batiste-Marie-Achille*, Marquis d'Estoublon, & d'*Anne-Charlotte de Galéans-Gadagne*. De ce mariage sont issus: — ACHILLE-LOUIS-MARIE TONDUTI, né le 11 Février 1768; — & CHARLOTTE-MARIE-FRANÇOISE, née le 16 Mai 1769.

Les armes: *d'argent, à la bande d'azur, chargée de trois molettes d'éperon d'or*. Cimier, *un Hercule issant, représenté au naturel, armé de sa massue haute à la main droite*. Devise: ETIAM SUPERATA VINCIT. Cri de guerre, BAILLONS NOUS. Supports, *deux vieillards en cotte d'armes, partie de gueules & d'argent, tenant chacun une pique en forme d'étendard à la main*. Les deux branches d'Avignon ont pour supports, *deux lions*. On peut consulter, sur cette Famille, l'*Histoire de la Noblesse du Comté Venaissin, Tome III, p. 428 & suiv.* où la Généalogie est détaillée.

TONNELLIER-DE-BRETEUIL: Maison distinguée, originaire du Beauvoisis, dont nous parlerons dans notre Supplément, si on nous fournit alors des instructions sur l'état actuel des branches. En attendant, on peut consulter *Moréri*, édition de 1759.

Les armes: *d'azur, à l'épervier d'or, le vol étendu, longé & grilleté aussi d'or*.

* TONQUEDEC, en Bretagne. Seigneurie & ancienne Vicomté, avec un fort Château, qui a soutenu plusieurs siéges, mais qui est aujourd'hui démantelé.

La Collégiale de ce nom fut fondée en 1490. Le Prévôt ou Doyen de cette Collégiale jouit de 2400 livres, & chaque Chanoine de 800 liv. de revenu: Tous ces Bénéfices sont à la nomination du Vicomte de Tonquedec. Il y a aussi neuf Jurisdictions qui en relevent, & dont les Seigneurs sont tenus de recueillir les chef-rentes pour les reporter ensemble & à jour fixe à la recette de ladite Vicomté, possédée par une branche cadette de la Maison DE QUENGO, branche que nous n'avons fait qu'annoncer dans le *Tome XI* de ce Dictionnaire. D'ailleurs ce que nous y avons dit (*pag. 616 & suiv.*) sur cette Maison étant imparfait, nous allons en rapporter ici la filiation, d'après un Mémoire dressé sur titres originaux communiqués.

Cette ancienne Noblesse tire son nom de la terre de Quengo, située dans le Duché de Rohan, près Pontivy.

Guy le Borgne, Auteur de l'Armorial de cette Province, dit que la Famille DE QUENGO est originairement issue d'une illustre Maison d'Angleterre. Mais sans se livrer à des recherches puisées dans des Chartes & l'Histoire d'une Nation étrangere, on va se borner aux preuves tirées des titres qui se trouvent dans les archives de cette Maison, & à ce qu'en a dit l'Histoire de Bretagne.

I. ALAIN, Seigneur DE QUENGO, épousa, en 1350, *Aliénor*, autrement *Adelice de Quenecan*, fille de *Fraval*, Chevalier, Sire *de Quenecan*, dont: — ALAIN, qui suit; — & EON, tige de la Branche des Seigneurs de Crenolle & de Tonquedec, rapportée ci-après. ALAIN, I. du nom, & *Adelice de Quenecan*, son épouse, donnerent, le 8 Juin 1390, à EON, leur fils puîné, du con-

tentement d'Alain II, leur aîné, la terre de Lindreuc pour la tenir de lui en juveigneurie, avec la réserve seulement des droits de chasse & de pêche ; & ledit Eon lui en fit hommage par *un baiser de bouche & mains jointes*, suivant la coutume, & conformément à l'Assise du Duc Geffroy : cet acte fut scellé du sceau d'Alain de Quengo, & de celui de *Jean de Quelen*, qui fut témoin pour ledit Eon. Nous observerons ici que les partages, suivant l'Assise du Duc Geffroy, dont l'époque remonte au commencement du XIIe siécle, ont toujours été, en Bretagne, la preuve la plus certaine d'une très-ancienne noblesse ; car les aînés seuls des Maisons qui existoient du tems de cette Assise, avoient le droit de partager ainsi leurs cadets.

II. Alain de Quengo, II. du nom, suivant *Lobineau*, Dom *Morice*, & *Paul Hay du Châtellet*, Auteur de l'Histoire du Connétable *du Guesclin*, *p.* 412, parut au nombre des Ecuyers d'*Eon de Lesnerac*, à la montre reçue à Paris le 27 Janvier 1382. Il eut pour fils :

III. Jean de Quengo, compris dans la Réformation de 1427 des Nobles de l'Evêché de Saint-Brieux, sous la paroisse de Saint-Samson. Il étoit Seigneur en l'Eglise paroissiale du Mur, par représentation de son ayeule maternelle *Adelice de Quenecan*, ce qui se vérifie par un acte du 14 Novembre 1459, où l'on voit que Jean, Seigneur de Quengo, céde à *Guillaume*, Seigneur *du Quellenec*, le droit de sépulture dans ses enfeux prohibitifs en l'Eglise paroissiale du Mur, qui lui appartiennent à cause de ses ancêtres *de Quenecan*. Il commandoit la Noblesse de l'Evêché de Saint-Brieux aux années 1462 & 1465, suivant un extrait des montres desdites années, levé à la Chambre des Comptes de Nantes, en présence du Procureur-Général du Roi ; & eut de *Marguerite de Mauleon*, son épouse : — Alain, qui suit ; — & Jean, auquel son frere aîné donna partage à viage, conformément à l'Assise, dans les successions de ses pere & mere, par acte du 16 Juillet 1492.

IV. Alain de Quengo, III. du nom, fut du nombre des Ecuyers & Officiers de la Maison de la Duchesse *de Bretagne* en 1475, & Jeanne de Quengo étoit comprise au nombre des Dames & Demoiselles de la Duchesse en 1480, suivant Dom *Morice*, *Tome III* de ses preuves, *colon.* 298 & 387. Alain épousa *Richarde Lépervier*, fille de *Robert*, Chevalier, Seigneur de Saint-Thomas, dont il eut

V. François de Quengo, seulement cité dans la Réformation de 1513, par laquelle il est reconnu que la terre de Quengo est complette d'ancienneté sans aucune annexe de rôture. Il décéda sans enfans mâles, ne laissant qu'une fille, nommée Marguerite, qui porta la terre de Quengo dans la Maison de MM. *Henry* ; ce qui est prouvé par un aveu du 3 Juillet 1565, rendu à la Vicomté de Rohan par *Jean Henry*, qui déclare tenir la terre de Quengo de la succession de Marguerite de Quengo, sa mere, & de plus que la terre de Lindreuc est tenue de lui *en juveigneurie pour avoir été baillée à* Eonet de Quengo, *fils juveigneur de* Alain de Quengo, *& de Adelice de Quenecan, sa femme, pere & mere dudit* Eonet. L'original de cet aveu est aux archives du Château de Blin, & on en a levé un extrait duement légalisé.

Branche des Seigneurs de Crenolle, *&c.*

II. Eon ou Eonet de Quengo, fils juveigneur d'Alain I, & d'*Adelice de Quenecan*, rendit aveu, le 6 Juillet 1412, à la Vicomté de Rohan, de la terre de Lindreuc, comme la tenant de son frere aîné en juveigneurie. L'original de cet acte est aux archives du Château de Blin, & scellé du sceau de la Maison de Quengo. Le 1 Octobre 1415, comme féodé de Penthiévre, il fit aussi, pour sa terre du Rochay, une déclaration, aux Seigneurs *de Penthiévre*, de vente faite ladite année en la forêt de Moncontour : cet acte est scellé du sceau dudit Eon de Quengo, cerné ou environné de la devise de ses armes. Quelques années après, il fut du nombre des Seigneurs Bretons qui se liguerent à Vannes contre les Penthiévres pour le Duc *de Bretagne*. On le voit cité depuis

dans plusieurs Etats avec JEAN DE QUENGO, son fils, au nombre des Gentilshommes de la Maison du Duc. Dom *Morice*, *Tome II* de ses preuves, *colon.* 1061, 65, 67 & 69. Il y est aussi fait mention d'un YVON DE QUENGO, Maréchal de Salle de la Duchesse. EON DE QUENGO avoit épousé, dès l'an 1380, *Guillemette le Provost*, fille unique, d'une branche de la Maison *le Provost-de-la-Tousche*. Cette héritiere, riche & de naissance distinguée, porta les terres du Rochay & de la Hardiais dans la Maison de QUENGO, où, depuis ce mariage, elles se sont perpétuées successivement, de pere en fils, jusques & compris ANNE-LOUIS DE QUENGO, Marquis de Crenolle, qui en est encore aujourd'hui Seigneur, ce qui fait une possession de quatre siécles. De cette alliance naquirent: — JEAN, qui suit; — & GUILLAUME: ce dernier n'a point fait souche. Il vendit à son frere, le 24 Septembre 1438, tous ses droits dans les successions de ses pere & mere, & en 1440 le Duc le nomma le troisieme des onze Seigneurs qu'il envoya vers CHARLES, Duc D'ORLÉANS, pour être décorés du Collier de l'Ordre du *Porc-Epic*, autrement dit *du Camail*: c'est ce qui est rapporté par Dom *Morice*, *Tome II* de ses preuves, *col.* 1438. Suivant l'Histoire des Ordres de Chevalerie, qui est à la Bibliothéque du Roi, celui-ci fut institué la même année, & dans la même forme que celui de la Toison d'or. L'un & l'autre n'étoient composés que de 31 Chevaliers, obligés de faire preuve de bonne, grande & ancienne noblesse, qui avoient le Duc pour chef.

III. JEAN DE QUENGO, I. du nom de sa Branche, Seigneur du Rochay, &c. compris, comme on l'a dit ci-dessus, avec EON, son pere, au nombre des Gentilshommes de la Maison du Duc, & mentionnés l'un & l'autre dans l'Histoire de Bretagne, fut demandé au Duc *François de Bretagne*, avec quelques autres Gentilshommes, pour la garde & sûreté des Places du Vicomte de Rohan, ce qui fut accordé audit Seigneur *de Rohan* par Lettres du 1 Septembre 1499. Dom *Morice*, *Tome II*, *col.* 1513. Il épousa *Rerine de Bruc*, dont: — 1. ROLAND, qui suit; — 2. AMAURY; — 3. GUILLAUME; — 4. & CATHERINE. Ces enfans furent partagés, tant comme juveigneurs qu'à viage, conformément à l'Assise.

IV. ROLAND DE QUENGO, Seigneur du Rochay, compris parmi les Nobles de Moncontour lors du Parlement tenu à Vannes en 1462, épousa *Béatrix*, fille de *Roland*, Sire *du Guemadeuc*, & de *Catherine de Rostrenen* (deux Maisons éteintes, & que les Historiens de Bretagne mettent au nombre des plus illustres de la Province). De ce mariage vinrent: — 1. GUYON, qui suit; — 2. JEAN; — 3. FRANÇOIS; — 4 & 5. MADELENE & MARGUERITE.

V. GUYON DE QUENGO, Seigneur du Rochay, épousa *Peronelle de Beaugier*, héritiere de Veaudeguy, dont pour fils unique

VI. JEAN DE QUENGO, II. du nom, Seigneur du Rochay, qui passa, le 28 Novembre 1520, un acte de partage avec son oncle-germain sur la succession de ROLAND DE QUENGO & de *Béatrix du Guemadeuc*, ses ayeul & ayeule, dans lequel acte il est rapporté que les terres & héritages baillés en partage audit puîné de son pere, sont pour les tenir pendant sa vie seulement comme juveigneur de bonne maison. Le même JEAN DE QUENGO commandoit une Compagnie de Gentilshommes, suivant un certificat du Seigneur *de Bouillé*, Lieutenant-Général pour le Roi en Bretagne, daté du 3 Avril 1559, accordé au Sieur *de Pontgreal*, comme il avoit été employé au service du Roi sous la charge du Capitaine QUENGO. Il fut aussi nommé Inspecteur de l'arriere-ban de l'Evêché de Vannes, par brevet du 24 Septembre 1553, signé de *Jean de Bretagne*, Comte de Penthiévre, & Lieutenant-Général pour le Roi. De *Françoise de Linieres*, son épouse, fille de *François*, Chevalier, Seigneur de la Motte-rouge, & de *Jeanne du Bellé*, il eut: — FRANÇOIS, qui suit; — & RENÉE, femme de Messire *François de Chambalant*.

Dans une Enquête du 30 Avril 1564, composée de plusieurs témoins, faite par le Présidial de Vannes, à la réquisition d'*André de Bréhant*, Seigneur du Gloscouet, on trouve que *François de Bréhant*, fils aîné d'*Alain*, avoit épousé ISABEAU DE QUENGO, dont il eut *Jean*, pere dudit *André*. Ce *François de Bré-*

hant mourut en 1519. Le premier témoin dépose avoir connu plusieurs filles de la Maison de *Bréhant*, dont l'une avoit été mariée dans la Maison de QUENGO, l'autre dans celle *du Poulduc*, & la troisieme dans celle *du Vau*.

VII. FRANÇOIS DE QUENGO, Seigneur du Rochay, commandoit, ainsi que son pere, une Compagnie en 1589; & épousa *Jacquemine de Bourgneuf*, fille aînée de *René*, Chevalier, Seigneur de Cucé & d'Orgeres, premier Président au Parlement de Bretagne, dont : — 1. RENÉ, qui suit; — 2. JEAN, tué au siége de la Rochelle; — 3. & RENÉE, femme de *N... du Châtellier*, Chevalier, Seigneur de la Hautais, Président au Parlement de Bretagne.

VIII. RENÉ DE QUENGO, I. du nom, Seigneur du Rochay, &c. épousa, le 17 Juillet 1616, *Silvie d'Epinay*, fille de *François*, Sire d'*Epinay*, Marquis de Broons, & de *Silvie de Rohan;* celle-ci fille de *Louis*, Prince de Guémené, &c. & de *Léonore de Rohan*. Il eut de son mariage : — 1. FRANÇOIS, connu sous le nom de *Comte de Tonquedec*, tué au Siége de Bergues le 1 Août 1646. Quelques mois auparavant, la Reine Régente, ANNE D'AUTRICHE, par Lettres du 21 Avril de la même année, l'avoit exempté, en considération de ses services, du rachat dû au Roi sur la Vicomté de Tonquedec, à cause du décès de son pere. *Bussy-Rabutin*, dans ses Mémoires, Edition de 1679, en parlant du Siége de Bergues, fait mention dudit *de Tonquedec :* RENÉ, son frere, qui étoit au même Siége, le fit transporter en Bretagne pour être inhumé dans le tombeau de ses peres, en l'Eglise de Langast, dont les Seigneurs de Quengo sont Fondateurs; — 2. RENÉ, qui suit; — 3. SILVESTRE, Baron du Pont-gamp, Seigneur de Crenolle, Penhoët, &c. qui épousa *Marie-Anne du Plessier-de-Genonville*, dont JULIE, mariée à JOSEPH DE QUENGO, I. du nom, son cousin-germain, mentionné ci-après; — & plusieurs filles.

IX. RENÉ DE QUENGO, II. du nom, Seigneur du Rochay, Tonquedec & autres Terres considérables, devenu l'aîné par la mort de FRANÇOIS, son frere, produisit en 1668, avec SILVESTRE, son puîné, ses titres à la Chambre établie par le Roi pour la Réformation de la Noblesse, & par Arrêt de 1669, l'aîné comme le puîné, furent maintenus dans la qualité de *Chevaliers* & de *Gentilshommes d'ancienne extraction*. RENÉ DE QUENGO fut nommé Député en Cour pour l'ordre de la Noblesse le 3 Août 1683. Il avoit épousé 1°. en 1659 *Simonne de Perefixe*, fille de *Charles de Perefixe*, Chevalier, Seigneur de Beaumont, Commandant pour le Roi des Ville & Château de Nantes, & niéce d'*Hardouin de Perefixe*, Précepteur de Louis XIV & ensuite Archevêque de Paris; & 2°. par contrat du 8 Septembre 1667, *Françoise-Silvie d'Epinay*, fille d'*Urbain*, Marquis de Vaucouleurs, & de *Servanne Fretet*. Il donna la Vicomté de Tonquedec à cette seconde femme, en rassiette d'une donation faite par le Marquis d'*Epinay-Broons*, parent commun des deux contractans. Du premier lit vinrent : — 1. GUILLAUME, tué en Italie, étant Officier au Régiment du Roi; — 2. JOSEPH, qui suit; — 3. SILVIE, mariée à *Guillaume Dinan du Breil*, Marquis de Rays, dont la petite fille est entrée dans la Maison *de Chabot-Rohan*. Du second lit il y eut plusieurs enfans, entr'autres : — 4. RENÉ, Comte de Tonquedec, fils aîné, tige de cette branche rapportée ci-après; — 5. CAMILLE, appellé *le Chevalier de Tonquedec*, tué vers le commencement de ce siécle, servant dans le Régiment des Dragons de Bretagne; — 6. & ELISABETH, mariée, en 1709, à *Jean Coupé*, Seigneur des Essarts, Capitaine au Régiment de la Reine, Dragons, & Chevalier de Saint-Louis.

Ledit RENÉ DE QUENGO, II. du nom, étant décédé en 1703, *Françoise-Silvie d'Epinay*, sa veuve, fut élue tutrice de ceux des enfans qui étoient encore en minorité. Du nombre des nominateurs furent le Prince *Henri de Lorraine*, Pair & Grand-Ecuyer de France, comme cousin desdits enfans, à cause de *Madelene d'Epinay*, son épouse, suivant sa procuration passée le 30 Juillet 1703 devant les Notaires à Paris ; le Prince *de Rohan-Soubise*, aussi un des parens à cause de *Silvie de Rohan*, suivant Lettre du 24 Août 1703 ; *Jean-Gustave*, Sire *de Rieux*, suivant aussi procuration passée devant les Notaires à Paris le 8 Septembre 1703; & plusieurs autres Seigneurs de naissance distinguée.

X. Joseph de Quengo, I. du nom, Seigneur du Rochay, &c. épousa, par contrat du 15 Novembre 1697, Julie de Quengo, sa cousine-germaine, fille de Silvestre de Quengo, Baron du Pontgamp, Seigneur de Crenolle, Penhoët, & de *Marie-Anne du Plessier-de-Genonville*, rapportés ci-devant. De ce mariage il a eu : — 1. Joseph, qui suit ; — 2. N... de Quengo, appellé *le Chevalier de Crenolle*, mort au Siége de Trarbach, servant dans le Régiment de Rosnivinen, en 1733 ; — & autres enfans qui ne se sont point mariés.

XI. Joseph de Quengo, II. du nom, Seigneur du Rochay, Comte de Crenolle, &c. fut Capitaine au Régiment du Roi, & épousa, le 8 Juillet 1730, *Thérese-Charlotte-Dorothée de Beauvau*, fille de *Claude-Charles de Beauvau*, & de *Claire-Eugénie le Sénéchal de Carcado*, dont : — 1. Gui-Auguste-Ange, Marquis de Crenolle, qui commença de servir, en qualité de Lieutenant en second, au Régiment du Roi le 27 Mars 1749 ; de Guidon de la Gendarmerie en 1757, avec commission de Lieutenant-Colonel de Cavalerie le 29 Septembre de la même année ; d'Enseigne de Gendarmes de Flandres en 1759 ; fut blessé le 1 Août suivant à la bataille de Minden d'un coup de feu à la jambe, & mourut, le 11 du même mois, des suites de sa blessure ; — 2. Anne-Louis, qui suit ; — 3. & Jean-Louis, Abbé, mort au Séminaire de Lisieux en 1758.

XII. Anne-Louis de Quengo, Seigneur du Rochay, de Crenolle, Penhoët, la Hardiais, Limoëlan, la Tousche-du-Bos, la Villegourio, Coneant, les Cloëts, & la Villemaupetit, connu d'abord sous le nom de *Chevalier de Crenolle*, devenu *Marquis de Crenolle*, & chef des nom & armes de sa Maison après la mort de son frere aîné, servit d'abord au Régiment du Roi. Sa Majesté, en 1761, lui accorda le Régiment de la Marche Province. Après la réforme de ce Régiment, il a obtenu celui de l'Isle de France, ci-devant Montmorin, en 1762, puis en Décembre 1764 a passé à celui de Béarn, & a été fait Brigadier d'Infanterie le 3 Janvier 1770. Il est veuf, depuis le 18 Novembre 1776, de *Françoise-Marguerite Megret-d'Etigny*, qu'il avoit épousée le 24 Août 1763, fille d'*Antoine Megret-d'Etigny*, mort Intendant des Armées du Roi, d'Auch & de Pau, & de *Françoise Thomas de Pange*. De ce mariage il a deux enfans, sçavoir — Gui-Auguste-Ange-François, né le 10 Juin 1764 ; — & Anne-Marie-Louise, née le 21 Décembre 1765.

Branche de Tonquedec.

X. René de Quengo, III. du nom, Comte de Tonquedec, fils aîné de René II, & de *Françoise-Silvie d'Epinay*, sa seconde femme, servit d'abord dans la Marine, puis dans le Régiment du Roi. Il épousa, en 1709, *Catherine de Revel*, fille de *Jean*, & de *Catherine Chauvel-de-la-Haye*, dont sont issus : — René, qui suit ; — & Joseph-Scholastique, mentionné après son frere.

XI. René de Quengo, IV. du nom, Comte de Tonquedec, a épousé, le 6 Juillet 1758, *Anne-Marie Petor*, fille d'*André*, Conseiller-Secrétaire du Roi en la grande Chancellerie, & de *Marie-Anne Gerard*, dont : — René de Quengo, né le 19 Juin 1763, reçu Page en la petite Ecurie du Roi le 8 Avril 1777 ; — & Marie-Josephe-Catherine-Pélagie, née le 6 Juin 1765.

XI. Joseph-Scholastique de Quengo, frere puîné de René, IV. du nom, est entré Sous-Lieutenant au Régiment de Berri en 1746, s'est trouvé, en 1747, aux Siéges de Lischinsouf, de Hulst, d'Axel, de Berg-Op-Zoom & de Lillo ; & en 1748 à celui de Mastricht. Une maladie l'ayant mis hors d'état, pendant plus d'un an, de continuer son service, il s'est retiré en 1754. Cependant, lors de la descente des Anglois devant Saint-Malo, en 1758, il fut du nombre des Gentilshommes qui formerent entr'eux une Compagnie, qui, jusqu'au départ des Anglois, occupa toujours le poste d'honneur, & il fut élu Brigadier de cette Compagnie. Il a épousé, en 1770, *Françoise de Calloët-Lanidy*, fille de *François*, Comte de Lanidy, dont un fils, nommé Joseph, & trois filles.

Les armes : *d'or, au lion de sable, armé & lampassé de gueules.*

Cette Maison est alliée avec celles de *Beauvau*, *Bréhant*, *Chabot*, *Rohan*, *Lorraine*,

Lorraine, le Sénéchal-Carcado, Epinay, le Provost, du Guemadeuc, Quenecan, Rostrenen, &c.

* TOUIGNAN : Fief noble, distant de trois lieues de Bordeaux, situé dans la paroisse de Saint-Loubes, entré, par alliance, en 1689, dans une branche de la Famille noble DE LA CROIX, dont nous allons donner ici la Généalogie, d'après les titres originaux qui nous été communiqués.

Cette ancienne Famille, originaire du Nivernois, a formé plusieurs branches; celles des Seigneurs DE LA CROIX en Nivernois; des Seigneurs DE JOVELLE; DU REPAIRE, & DE PIOSARD, toutes trois établies en Périgord. De cette derniere branche est sortie celle de LA CROIX-DE-TOUIGNAN, établie à Bordeaux depuis 1689, comme on va le voir.

I. Le premier, depuis lequel on a une filiation suivie, est JEAN DE LA CROIX, Ecuyer, Seigneur de la Croix en Nivernois, qui vivoit en 1420, & eut pour fils :

II. PIROTIN DE LA CROIX, Ecuyer, Seigneur de la Croix, qui servit longtems dans les armées, & légua, par son testament du 20 Mai 1491, passé dans la Seigneurie de la Croix, au nommé *Jean Gautier*, son Ecuyer, qui l'a suivi au service, tous ses accoûtremens de guerre. L'original de ce testament, où il est dit fils de JEAN, se trouve dans les archives de la Branche de Jovelle près la Tour blanche en Périgord, & il en a été délivré une copie en bonne forme au chef actuel de celle DE LA CROIX-DE-TOUIGNAN. Ledit PIROTIN laissa de sa femme, dont le nom est ignoré : — 1. JACQUES, Ecuyer, Seigneur de la Croix, qui resta dans le Nivernois. On ne connoît point sa postérité, qui est éteinte; mais on sçait que la terre DE LA CROIX, que ceux de cette Branche y possédoient, a passé dans la Maison de *Murat* d'Auvergne, & est aujourd'hui dans celle de *Dreuil-d'Havré*; — 2. & PIERRE, qui suit.

III. PIERRE *aliàs* PERIN DE LA CROIX, Ecuyer, vint en Périgord à la suite du Seigneur *de Mareuil*, comme il appert par son testament fait le 11 Mai 1514, & par celui de son pere. Il s'y maria avec noble *Marguerite de Pecou*, riche héritiere, dont il eut

IV. MICHEL DE LA CROIX, Ecuyer, Seigneur du Clos, qui épousa *Louise Martin*, laquelle testa le 15 Juillet 1530, & laissa

V. ARNAUD DE LA CROIX, Ecuyer, Seigneur de Jovelle, qui testa le 14 Août 1570. Il avoit épousé, par contrat du 13 Janvier 1539, *Claire de Mercier*, fille de *Pierre de Mercier*, Seigneur de la Jarte, & d'*Honorette Rousseau*. Elle lui apporta la Seigneurie de Jovelle, & eut pour enfans : — 1. PIERRE DE LA CROIX, Ecuyer, Seigneur de Jovelle, qui a formé cette Branche, dont il ne reste que MARIE-ANDRÉE DE LA CROIX, veuve, depuis neuf à dix ans, d'*Elie Joumard des Achards*, Vicomte de Leger, & MARIE DE LA CROIX, sa sœur, veuve, depuis sept à huit ans, du Seigneur *Dejean-de-Jobertie*, entre les mains desquelles sont les testamens & autres titres depuis JEAN, Ecuyer, Seigneur de la Croix; — 2. JEAN, Ecuyer, Seigneur du Repaire, tige de cette Branche établie aussi en Périgord, où elle subsiste encore; mais dont nous ne pouvons donner la filiation faute d'*instructions*; — 3. & autre JEAN, qui suit, auteur de la Branche de Piosard, dont descendent les Seigneurs de LA CROIX-DE-TOUIGNAN, établis à Bordeaux.

VI. JEAN DE LA CROIX, Ecuyer, Seigneur de Douzac, de la Jarte & du Pinié, partagea avec ses deux freres aînés les successions de leurs pere & mere, par acte du 8 Juin 1573, testa le 12 Novembre 1610; & avoit épousé *Jeanne Sequaire de Veyret*, d'une Famille noble du Périgord, dont

VII. GUILLAUME DE LA CROIX, Ecuyer, Seigneur de la Jarte & du Pinié, qui testa le 17 Mai 1644. Il avoit épousé *Jeanne de Mourcinq*, & en eut

VIII. GABRIEL DE LA CROIX, Ecuyer, Seigneur de la Jarte & de Piosard en Périgord, Avocat au Parlement de Bordeaux, marié, par contrat du 15 Février,

1656, avec *Paule Mege*, fille d'*Armand Mege-de-Riberac*, & de *Marie Boule*, dont

IX. Guillaume de la Croix, Ecuyer, Seigneur de la Jarte & de Piosard, Avocat au Parlement de Bordeaux, mort en 1717. Il y avoit épousé, par contrat du 16 Septembre 1689, *Marie Cenhil*, fille de *Jean Cenhil*, & de *Jeanne Pouyade*. Elle lui apporta la Seigneurie ou Fief noble de Touignan dans la Paroisse de Saint-Loubes près Bordeaux. De ce mariage naquirent : — 1. Gabriel, qui suit; — 2. Jérôme de la Croix-de-Piosard, Ecuyer, qui s'est marié à la Martinique & a laissé un fils vivant, N... de la Croix-de-Piosard, Ecuyer, marié à une Demoiselle *Baulos*; — 3. Joseph, mort dans les guerres de Prague; — 4. Marthe, mariée avec *André de Rubran*, Ecuyer; — 5. & Paule, mariée au Sieur *Malbec*, Avocat à Bordeaux.

X. Gabriel de la Croix, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Touignan, Avocat au Parlement de Bordeaux, vendit les biens qu'il avoit en Périgord, & est mort en 1749. Il avoit épousé, par contrat du 7 Novembre 1731, *Marie du Perrieu*, fille de *Jérémie du Perrieu*, Conseiller du Roi & Greffier en Chef du même Parlement, & de *N... de Solminiac-de-Chaulne*, d'une des plus anciennes Familles du pays, dont étoit le bienheureux *Alain de Solminiac*, Evêque de Cahors, qui réforma l'Ordre de la Chancelade, & fut béatifié. Ayant été imposée à la taille, elle produisit les titres de feu son mari, avec un arbre généalogique remontant à l'an 1420, & prouva qu'il étoit issu de *race noble* en ligne directe de l'ancienne Famille de la Croix, dont l'origine de la noblesse est ensevelie dans l'antiquité; en conséquence elle obtint une Sentence rendue à Bordeaux au Bureau de l'Election de Guienne le 2 Septembre 1772, qui fit défenses aux Collecteurs, qui entreront en charge à l'avenir, de comprendre ni cotiser la suppliante, veuve du Sieur Gabriel de la Croix, Ecuyer, sous son nom, ni sous quelqu'autre que ce puisse être, directement ni indirectement; & ordonna que la somme qu'elle avoit payée seroit repartie pour l'année suivante 1773, par les Collecteurs, sur tous les habitans taillables de la Paroisse, pour être remise à la suppliante sur sa simple quittance, à peine d'en répondre en leur propre & privé nom. Gabriel de la Croix, II. du nom, a laissé de son mariage avec *Marie du Perrieu* : — 1. Jean-Batiste-Jérémie, qui suit; — 2. Gabriel, ancien Garde-du-Corps du Roi, non marié; — 3. Marie-Angélique; — 4. Elisabeth; — 5. Geneviève; — 6. & Marie, Religieuse.

XI. Jean-Batiste-Jérémie de la Croix, Ecuyer, Seigneur de Touignan, ancien Gendarme de la Garde du Roi, a épousé, le 27 Août 1757, *Marie Aubert*, fille d'*Alexandre Aubert*, & de *Madelene Cognoy*, dont: — 1. Jean-Batiste de la Croix, Ecuyer, né le 15 Mai 1759, reçu, le 17 Mai 1767, Gendarme de la Garde du Roi, & Sous-Lieutenant au Régiment d'Agenois depuis le 1 Juin 1777; — 2. Marie-Sophie, née le 2 Février 1758; — 3. Marie-Rosalie, née le 8 Mars 1761; — 4. Marie-Mélanie, née le 21 Mai 1764; — 5. Marie-Elisabeth-Durivette, née le 21 Mai 1765; — 6. & Marie-Geneviéve-Adélaïde, née le 13 Septembre 1766.

Les armes : *d'argent, à une croix d'azur, sur laquelle est appuyé un lion de gueules, armé & lampassé.*

TOUR (de la), en Lauraguais: Maison qui a l'avantage, peu commun, de remonter, par titres authentiques, ses filiations dans la plus haute antiquité. Elle est redevable de cette faveur à la piété de ses auteurs, & à leur bienfaisance envers l'Eglise.

En effet cette Maison, établie depuis environ 600 ans en Lauraguais, a recouvré la plus grande partie de ses titres dans les archives du Prieuré de Notre-Dame de Prouille, dont les Seigneurs de la Tour ont été bienfaiteurs dans les siécles les plus reculés. Une source aussi pure est à l'abri de la critique & du plus léger soupçon: l'autre partie de ses titres est en originaux ou par co-

pies en forme, émanées de ces dépôts, dont l'authenticité est universellement reconnue. Ainsi on peut hardiment entreprendre d'écrire la Généalogie de la Maison DE LA TOUR, & l'établir sur de solides fondemens. C'est à la lueur du flambeau de la vérité, que tout Historien Généalogiste peut marcher, d'un pas ferme, dans les ténebres de l'antiquité, & sortir victorieux de cette carriere, que quelques Ecrivains ont osé parcourir, à la faveur du mensonge & de l'illusion la plus caractérisée. Si de pareils Ecrivains ont eu assez de force pour en imposer au Lecteur, par une vraisemblance combinée dans leur propre imagination, quel succès ne doit-on pas attendre de notre travail, qui sera appuyé des preuves les plus incontestables?

La Maison DE LA TOUR pourroit porter son nom à ces tems, où l'on commença à en adopter; mais comme notre but est de ne rien donner qui ne soit solidement prouvé, on se contentera de dater de BERNARD DE LA TOUR, fait Chevalier, en 1244, par RAIMOND VII, Comte DE TOULOUSE, avec GUILLAUME DE LA TOUR, son frere.

Ce BERNARD DE LA TOUR est, au rapport du P. *Anselme* & de *Moréri*, derniere Edition (*a*), un des auteurs de la Maison DE LA TOUR D'AUVERGNE, par BERTRAND DE LA TOUR, son petit-fils, marié, en Auvergne, avec *Béatrix d'Oliergues*, & il l'est aussi de la Maison DE LA TOUR en Lauraguais, par BERNARD DE LA TOUR, son autre petit-fils, marié à *Condorce de Châteauneuf*, ainsi qu'il sera prouvé dans le cours de cette Généalogie par filiation suivie depuis BERNARD, fait Chevalier, jusqu'à ce jour. C'est donc à l'époque des mariages de ces deux freres, que l'ancienne Maison DE LA TOUR se divisa en deux principales branches; l'une a continué sa lignée, en Auvergne, par ledit BERTRAND, qui épousa *Béatrix d'Oliergues*, d'où sont issus les Ducs *de Bouillon* d'aujourd'hui, dont la Généalogie est rapportée dans l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne, Tome IV, p. 524 & suiv.* Edition de 1728; l'autre, est la Maison DE LA TOUR en Lauraguais, dont nous rapporterons ci-après la Généalogie.

Mais avant d'établir sa filiation, nous croyons devoir donner une idée générale des possessions de cette Maison. Nous observerons aussi que BERNARD DE LA TOUR, son auteur certain, & frere de GUILLAUME DE LA TOUR, fait Chevalier en même tems que lui, eut encore un autre frere, nommé PONS DE LA TOUR, aussi qualifié Chevalier, dont nous parlerons d'abord. Elle a été constamment attachée au service militaire, comme on le verra dans la suite, & a contracté des alliances avec les meilleures Maisons du Royaume. Nous dirons seulement ici que par celle qu'elle a avec la Maison d'*Aumale*, elle est alliée à celles de *Villiers-l'Isle-Adam* & de *Nesle*, qui le sont aux Maisons de *Pot-de-Saint-Paul*, de *Montmorency*, de BOURBON-CONDÉ & BOURBON-CONTI, *Melun*, *Rohan*, *Bournonville*, *Durfort-Duras* & *Noailles*. Ces alliances prouvent la grandeur des Seigneurs DE LA TOUR du Lauraguais, & la haute considération dont ils ont joui dans tous les tems.

Les possessions considérables que cette Maison a successivement eues dans le Lauraguais depuis la fin du XIII[e] siécle, sont les Seigneuries de *Montauriol*, *Laurac*, *Laurac-Buc*, le *Mortier*, *Cumier*, la *Salle*, *Saint-André-de-Lausil*, *Puiluna*, *Lauzerville*, *Justes*, *Montesquieu*, *Viellevigne*, *Morville*, *Gardouch*, la *Bastide-d'Anjou*, *Montferrand*, *Maurens*, *Montbrun*, *Castanet*, *Auseville*, *Lantorville*, *Ramonville*, la *Mothe*, *Veilles*, *Montmaur*, *Saint-Paulet*, Lem-

(*a*) Il est surprenant que ces Historiens qui se sont appuyés de l'autorité de *la Faille*, en son *Traité de la Noblesse des Capitouls de Toulouse, p. 111*, édition de 1707, pour l'article de BERNARD DE LA TOUR, fait Chevalier, ayent gardé le silence sur ce qu'il dit à l'occasion du même BERNARD & de GUILLAUME DE LA TOUR, faits en même-tems Chevaliers, qu'il annonce [illegible] LA TOUR, *bienfaicteurs du Prieuré de Prouille, dont la Famille*, ajoute LA FAILLE, *subsiste encore sous le nom de la Terre de Saint-Paulet en Lauraguais.*

cung, *Gourvielle* & *Saint-Germain*. La plus grande partie de ces Terres est sortie de la Maison, tant par le mariage des filles, que par les aliénations qui en ont été faites. Voilà en abrégé une idée générale de la Maison DE LA TOUR, établie dans le Lauraguais depuis environ six siécles. Nous allons passer maintenant à sa Généalogie. Pour le faire avec ordre, & ne point interrompre la filiation depuis BERNARD DE LA TOUR, nous la commencerons par PONS DE LA TOUR, dont la postérité ne nous est connue que jusqu'à ROGER, son fils; ensuite nous donnerons la branche de GUILLAUME DE LA TOUR, frere de PONS, qui s'est divisée en plusieurs rameaux; & après celle-ci nous passerons à la branche de BERNARD DE LA TOUR, que nous suivrons sans interruption jusqu'à ce jour. Le Lecteur est déja prévenu qu'il ne sera hazardé aucun fait dans cette Généalogie, la vérité seule en fera la base.

I. PONS DE LA TOUR, qualifié *Chevalier* & Co-Seigneur de Montauriol dans un acte du 26 Janvier 1309, où son fils le rappelle, étoit mort avant le 7 des Ides ou 9 Juillet 1269, suivant un acte de cette date, où on lit que GUILLAUME DE LA TOUR, son frere, avoit fait des libéralités au Prieuré de Notre-Dame de Prouille, tant en son nom qu'en celui de ROGER, son neveu, fils de PONS DE LA TOUR, ce qui prouve que GUILLAUME étoit alors tuteur de son neveu, dont le pere étoit décédé. Le nom de la femme dudit PONS ne nous est pas connu; mais ROGER, qui suit, son fils, le rappelle encore dans une vente qu'il fit au même Prieuré de Prouille le 6 des Ides ou 10 Mars 1286.

II. ROGER DE LA TOUR, Damoiseau, Co-Seigneur de Montauriol, né vers 1260, fut, après la mort de PONS, son pere, sous la tutelle de GUILLAUME DE LA TOUR, son oncle, qui avoit déja stipulé pour lui avant le 7 des Ides ou 9 Juillet 1269, lorsqu'il donna quittance, au Prieur de Prouille, de la somme de 700 sols Toulousains qu'il en avoit reçus, en considération des biens qu'il avoit donnés à son Monastere, tant en son nom qu'en celui de ROGER DE LA TOUR, son neveu. Le susdit ROGER vendit tous les biens qu'il possédoit au territoire de Lausil en Lauraguais, au même Monastere de Prouille, par acte du troisieme jour *in exitu Januarii* 1280, dans lequel il a la qualité de *Damoiseau*, & déclare qu'il est majeur de 14 ans & mineur de 25 ans, ce qui fait présumer qu'il pouvoit alors être âgé de 20 ans. Il donna, à bail emphytéotique, partie d'une piéce de terre située au territoire d'Arborens, par acte du jour des Calendes de Février ou 1 Février de la même année 1280, passé devant *Bernard Dubois*, Notaire de Laurac, où il est qualifié *Co-Seigneur de Montauriol*. Il vendit encore, le 6 des Ides ou 10 Mars 1286, au Monastere de Prouille, les biens qu'il possédoit dans la dixmerie de Saint-André de Lausil en Lauraguais, par indivis avec JEAN DE LA TOUR & ses freres, ses cousins. Dans cet acte il se qualifie *Damoiseau*, & *fils de défunt* PONS DE LA TOUR, *Chevalier*. BERNARD DE LA TOUR, I. du nom, son oncle, stipula pour lui dans deux actes; l'un, du 29 Août 1288, qui prouve qu'ils étoient Co-Seigneurs de la dixmerie de Puiluna; & le second, du 10 des Calendes de Juin ou 23 Mai 1290, où l'on voit qu'ils possédoient, en commun, des biens dans le territoire de Fajac, avec le Roi & *Bernard de Villeneuve*, Damoiseau. Il approuva lui-même une vente, par acte du 12 des Calendes de Décembre ou 20 Novembre 1302, passé devant *Raimond Ysard*, Notaire Royal de Laurac, en qualité de Co-Seigneur de Montauriol pour cinq portions: cet acte porte que le Roi étoit Co-Seigneur des deux autres portions de cette Seigneurie, comme étant aux droits de PONS-GUILLAUME DE LA TOUR, Chevalier, & PIERRE-ROGER DE LA TOUR, Damoiseau: la filiation de ces derniers ne nous est point connue. Il fit encore deux ventes au Monastere de Prouille; la premiere, en date du 10 des Calendes de Novembre ou 23 Octobre 1303, passée, au lieu d'Agassens, devant *Arnaud Gailhard*, Notaire public de Manso, d'une redevance en cire, qu'il avoit en la dixmerie de *Casali Ranulphi*, en présence d'ARNAUD DE LA TOUR, Damoiseau, Co-Seigneur de Montauriol; & l'autre, par acte du 7 des Calendes de Février ou 26 Janvier 1309, passé, au même lieu d'Agassens, devant *Bernard Tornier*, Notaire de Saint-Felix, dans lequel il se dit *fils de*

Pons de la Tour, *Chevalier, Co-Seigneur de Montauriol.* Il ne paroît pas que Roger ait eu de postérité.

Branche de Guillaume de la Tour.

I. Guillaume de la Tour étoit établi dans le Lauraguais & y avoit des possessions avant 1269, d'où l'on peut conclure, avec fondement, qu'il fut fait *Chevalier*, en 1244 (*b*), avec Bernard de la Tour, son frere, par Raimond VII, Comte de Toulouse. Il avoit épousé une Dame, nommée *Braide*, avec laquelle il donna quittance le 7 des Ides ou 9 Juillet 1269, passée devant *Guillaume Nuntius*, Notaire du lieu de Fanjau, aux Prieur & Monastere de Notre-Dame de Prouille, de la somme de 700 sols Toulousains, qu'ils en avoient reçue, en considération des libéralités qu'ils avoient faites à ce Monastere, tant en leurs noms qu'en celui de Roger de la Tour, leur neveu. Il est dit dans cet acte que les biens qu'ils avoient donné étoient situés dans les dixmeries de Fanjau, *Fanii Jovis, de Morterio & de Casali Ranulphi.* Il est nommé avec Bernard de la Tour, son frere, Chevalier, & plusieurs autres de leur Maison, en tête de la Noblesse du Lauraguais, qui prêta le serment de fidélité au Roi, lors de la réunion du Comté de Toulouse à la Couronne de France en 1271. Voyez les *Annales de Toulouse*, par *la Faille, Tome I, p. 6.* Il fit, par acte du 4 des Calendes de Janvier ou 29 Décembre 1277, passé devant *Pierre Garini*, Notaire Royal de Fanjau, donation en faveur de Raimonde, sa fille, soit pour la marier, ou pour la doter dans un Couvent, de tout ce qu'il possédoit dans les lieux appellés *Pastura ad Vacas & de Maureclaro*, situés dans la dixmerie de Saint-André de Lausil. Guillaume de la Tour eut de son mariage six enfans, sçavoir : — 1. Jean, qui suit ; — 2. Raimond, rapporté après son aîné ; — 3. Guillaume de la Tour, qui fut présent au contrat de mariage, du 21 Septembre 1280, de Jean, son frere, avec lequel il fit une donation au Monastere de Prouille le 4 Mai 1294 ; — 4. Pierre, Religieux au Monastere de Prouille ; — 5 & 6. Raimonde & Orpaix de la Tour, Religieuses à Prouille le 4 Mai 1294 (*c*).

II. Jean de la Tour, Damoiseau, vendit, par acte du 2 des Ides ou 12 Novembre 1282, passé devant *Jean Esquesérii*, Notaire de Fanjau, avec Raimond de la Tour, son frere, Damoiseau, au Monastere de Notre-Dame de Prouille, ce qu'ils possédoient, par indivis, avec Roger de la Tour, dans la dixmerie de Saint-André de Lausil. Il est aussi nommé dans l'acte du 10 Mars 1286, passé par Roger, son cousin, fils de Pons de la Tour. Par acte du 4 Mai 1294, passé devant *Jacques Capella*, Notaire de Laurac, avec lesdits Raimond & Guillaume, ses freres, il fit donation au Monastere de Prouille des biens qu'ils possédoient en commun, avec ce Monastere, dans la dixmerie de Saint-André de Lausil ; & ce en considération de ce que Pierre de la Tour, leur frere, Raimonde & Orpaix, leurs sœurs, y étoient entrés en Religion. Ils sont tous qualifiés, dans cet acte, *enfans de* Guillaume de la Tour, *Chevalier.* Le même Jean fit une seconde donation à ce Monastere le 2 des Nones ou le 6 Mai 1308, par acte passé devant ledit *Capella*, Notaire, avec Roger & Jean de la Tour, ses fils, pour augmentation de la dot de

(*b*) Voyez *la Faille* en son *Traité de la Noblesse des Capitouls de Toulouse, p. 111* ; & aussi le P. *Anselme en son Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, édition de 1728, *Tome IV, p. 524*, à l'article de la Maison de la Tour-d'Auvergne, qui rapporte ce fait, & dit que Guillaume de la Tour est nommé dans le testament de Guillaume de la Tour, Prévôt de Brioude.

(*c*) Le P. *Anselme*, à l'article de la Maison de la Tour-d'Auvergne, dit qu'elle a fourni deux Religieuses à Prouille, comme il est prouvé par le testament de leur pere de l'an 1479. Ceci fait bien voir que les Seigneurs de la Tour-d'Oliergues, en Auvergne, avoient conservé leur ancien attachement pour ce Monastere, & qu'ils se souvenoient toujours que leurs auteurs en avoient été les bienfaiteurs.

Mabilie, sa fille, qui y étoit entrée en Religion. Il avoit épousé, par contrat du 11 des Calendes d'Octobre ou 21 Septembre 1280, passé devant *Bernard Ysard*, Notaire de Laurac, *Béatrix de Saint-Julien*, fille & héritiere de défunt *Roger de Saint-Julien*, Chevalier, d'une Maison d'ancienne Chevalerie, lequel contrat fut approuvé & ratifié par Raimond & Guillaume de la Tour, ses freres. De ce mariage vinrent :

1. Roger de la Tour, Damoiseau, Co-Seigneur de Montauriol, qui fit donation, avec son pere, au Monastere de Prouille en 1308, comme on l'a dit ci-dessus. Il en avoit fait lui-même une considérable le 6 des Calendes d'Avril ou 27 Mars 1307, devant *Jacques Capella*, Notaire, de tout ce qu'il possédoit à Laurac, Besplas, Lauzerville & autres lieux, pour la fondation d'un Chapelain dans ce Monastere, chargé de célébrer à perpétuité des Messes pour le salut de son ame & celle de Veziate, sa sœur, jadis femme du Seigneur *Amiel de Champlong*. Dans cet acte il prend la qualité de Clerc & Co-Seigneur de Montauriol. Par acte du dernier Avril 1309, il ratifia la vente qu'avoit faite son pere à *Aimeric du Puy*, Damoiseau, de tout ce qu'il possédoit de cens en bled dans les appartenances de Laurac-Buc : il prend dans cet acte la qualité de *Damoiseau*, & ne vivoit plus le 29 Avril 1332, suivant un acte de cette date, où l'on voit qu'il avoit été Clerc & Recteur de l'Eglise de Marseillettes ; & que Roger de la Tour, son neveu, avoit hérité de ses biens. Malgré la variation de ces qualités, il est prouvé que c'est le même individu.

2. Jean, qui, comme on l'a vu, fit, avec son pere & son frere, donation au Monastere de Prouille le 6 Mai 1308. Il en fit une autre lui-même, le troisieme jour de la fin de Janvier 1309, à son pere, de tous les biens qui lui avoient été donnés par Pons de la Tour, son frere ; & fut témoin, en 1357, avec Roger, son cousin, à une quittance faite par *Bertrand*, Abbé de Bolbonne. On ne lui connoît point de postérité ; — 3. Pons, Religieux Dominicain, qui donna, avant 1309, ses biens à Jean de la Tour, son frere ; — 4. Veziate, mariée au Seigneur *Amiel de Champlong*. Elle ne vivoit plus le 2 Mars 1307, que Roger, son frere, fit une donation au Monastere de Prouille, afin de faire prier Dieu pour elle ; — 5. Orpaix, mariée, avant 1315, à *Gaillard de Varagne-de-Gardouch* ; — 6. & Mabilie, Religieuse à Prouille avant le 6 Mai 1308.

II. Raimond de la Tour, Damoiseau, Co-Seigneur de Montauriol, second fils de Guillaume, Chevalier, & de *Bruide*, son épouse, signa au contrat de mariage de Jean de la Tour, son frere aîné ; fit, avec lui, une vente le 12 Novembre 1282 ; & une donation au Monastere de Prouille le 4 Mai 1294. Sa femme ratifia, par acte du 16 des Calendes de Juin ou 17 Mai 1297, passé devant *Capella*, Notaire de Laurac, l'échange qu'il avoit fait avec ce Monastere, en présence de Raimond & d'Arnaud de la Tour, freres, Co-Seigneurs de Montauriol. Il reconnut, le 4 des Calendes d'Avril ou 29 Mars 1307, par acte passé en présence de Raimond de la Tour, Damoiseau, Co-Seigneur de Montauriol, que le Monastere de Prouille possédoit, par indivis avec lui, la troisieme partie du Mas de Cumier (*de Cumerio*) ; & fit une donation à ce Monastere le 4 des Nones ou 3 d'Avril 1308, devant le même *Capella*, Notaire, en présence de Guillaume de la Tour, son fils. Raimond avoit épousé une Dame, nommée *Aleste*, ce qui appert d'une transaction qu'il passa le 3 des Calendes de Mars ou 27 Février 1291, au lieu de Lauzerville, devant *Raimond Sarn*, Notaire public de Laurac, tant en son nom qu'en celui de cette Dame qu'il qualifie *sa femme*, pour raison de certains cens qui lui étoient dus par différens particuliers. Leurs enfans furent :

1. Guillaume de la Tour, II. du nom, Damoiseau, présent à la donation faite par son pere au Monastere de Prouille le 3 Avril 1308. Il approuva, par acte du 2 des Nones ou 4 Avril 1342, passé devant *Capella*, Notaire, avec Pons, son frere, Damoiseau, la vente d'une maison qui étoit dans leur domaine & dans celui du Roi ; — 2. Roger, Damoiseau, qui, par acte du 3 des Calendes de Mai ou 29 Avril 1332, passé devant *Tornier*, Notaire du

Château de Saint-Felix, fit donation, au Monastere de Notre-Dame de Prouille, d'une piéce de terre, franche & exempte de toute servitude, qu'il possédoit au lieu de Montauriol. Il est qualifié *Damoiseau* dans cet acte, & y est dit *fils de* RAIMOND DE LA TOUR, *Damoiseau, & héritier de* ROGER DE LA TOUR, Clerc de Montauriol, & Recteur de l'Eglise de Marseillettes; il y déclare qu'il fait cette donation pour s'acquitter envers ce Monastere de 60 livres petits tournois, restant de 100 livres que ledit ROGER, dont il est héritier, lui devoit; & encore de 10 livres tournois, que le même ROGER lui avoit léguées par son testament. Il fut témoin, en 1357, à la quittance donnée par l'Abbé de Bolbonne à l'Evêque de Tuscule. On ne lui connoît point de postérité; — 3. & PONS, qui suit.

III. PONS DE LA TOUR, Damoiseau, approuva, le 4 Avril 1342, une vente avec GUILLAUME DE LA TOUR, son frere. Il est probable, suivant le tems, qu'il eut pour fils: — ROGER DE LA TOUR, qui fut Abbé de Saint-Michel de Gaillac depuis 1377 jusqu'en 1393, comme on le voit dans le *Gallia Christiana*. Il paroît par une procuration des Religieux de Prouille, donnée en 1390, que cet Abbé de Gaillac étoit en procès avec eux, tant en son nom qu'en celui d'ANTOINE DE LA TOUR, Co-Seigneur de Montauriol, & de *Catherine de Roger*, des Seigneurs de Caux, son épouse: ainsi il est toujours constant qu'il étoit de la Maison DE LA TOUR du Lauraguais.

On vient de voir que les Seigneurs DE LA TOUR ont été constamment bienfaiteurs du Prieuré de Notre-Dame de Prouille. Les preuves qu'on en a rapportées confirment ce qu'en a dit *la Faille*, & font juger que c'est avec fondement qu'il a annoncé que BERNARD & GUILLAUME, faits Chevaliers en 1244, étoient des anciens LA TOUR, bienfaiteurs de ce Prieuré. Il ne s'agit plus à présent que d'établir la filiation de BERNARD DE LA TOUR, frere de PONS & de GUILLAUME, & de suivre sa postérité jusqu'à ce jour; c'est ce que nous allons faire de la maniere la plus positive, d'après les titres originaux qui nous ont été communiqués, & que nous avons vérifiés, ainsi que Dom *Caffiaux*, Religieux Bénédictin, qui en a donné, comme nous, son certificat.

I. BERNARD DE LA TOUR, Chevalier, fut témoin en 1239, avec le Prince *d'Orange*, du scellé des Lettres de sauve-garde que RAIMOND VII, Comte DE TOULOUSE, accorda à l'Eglise de Carpentras. Il s'attacha à la Cour de ce Comte, dans les Etats duquel PONS & GUILLAUME DE LA TOUR, ses freres, étoient établis, & y possédoient des fiefs, comme on l'a vu ci-devant. Il fut présent, en 1240, à l'hommage que le Vicomte *de Lautrec* rendit, pour son Château de la Bruyere, au Comte *de Toulouse*; & fut, ainsi que GUILLAUME, son frere, du nombre des Chevaliers que le même RAIMOND, Comte DE TOULOUSE, créa en 1244, comme le rapporte *la Faille* dans son *Traité de la Noblesse des Capitouls de Toulouse, p.* 111, Edition de 1707, où cet Auteur dit (nous le répétons encore ici) *que ces mêmes* BERNARD *&* GUILLAUME DE LA TOUR *étoient des* LA TOUR, *anciens bienfaiteurs du Prieuré de Prouille, dont la Famille subsiste encore sous le nom de la terre Saint-Paulet en Lauraguais*; ce qui s'accorde très-bien avec les titres de la Maison. BERNARD DE LA TOUR assista, en 1247, au Conseil général de la Ville de Toulouse, dans lequel *Raimond le Jeune*, Comte *de Toulouse*, déclara n'avoir aucun droit de nommer les Capitouls, ni de les destituer de leurs charges: il y prit la qualité de *Chevalier*, ce qu'il n'avoit fait jusqu'alors. Voyez l'*Histoire des Comtes de Toulouse*, par *Catel, p.* 385. Il accompagna le Roi SAINT-LOUIS au voyage de la Terre-sainte, dont il étoit de retour en 1250, qu'il se rendit caution avec *G... de Rochefort*, son beau-frere, Chevalier, des engagemens pris par *Gaillard du Mas-de-Sainte-Puelle* en Lauraguais, Chevalier, avec l'Abbé de Bolbonne, au sujet du différend que ce Chevalier avoit avec l'Abbé de Saint-Thiberi. Il prend aussi dans cet acte la qualité de *Chevalier*, & est nommé avec son frere GUILLAUME & plusieurs autres Seigneurs de leur Maison, en tête de la Noblesse du Lauraguais, qui prêta serment de fidélité au Roi en 1271, entre les mains du Sénéchal de Carcassonne, lors de la réunion du Comté du Toulouse à la Cou-

ronne de France. Il passa un acte le 4 des Calendes de Septembre ou 29 Août 1288, devant *Jacques Capella*, Notaire de Laurac, tant en son nom qu'en celui de ROGER DE LA TOUR, son neveu, fils de PONS, où l'on voit qu'ils étoient Co-Seigneurs, avec le Roi & *Bernard de Villeneuve*, de la dixmerie de Saint-Michel de Puiluna. Il vivoit encore le 10 des Calendes de Juin ou 23 Mai 1290; qu'il passa un acte devant *Arnaud Amelii*, Notaire de Montauriol, tant en son nom qu'en celui dudit ROGER, son neveu, avec le Procureur du Roi du Lauraguais, *Imbert*, Abbé de Bolbonne, & *Bernard de Villeneuve*, Damoiseau, par lequel ils partagent des biens qui étoient communs entr'eux, situés dans le territoire de Fajac. Ces derniers actes font voir clairement que BERNARD & PONS DE LA TOUR étoient freres, & l'on a prouvé de la même maniere que PONS étoit frere de GUILLAUME. Il ne reste donc plus aucun doute que BERNARD, PONS & GUILLAUME étoient freres, & tous trois en même tems à la Cour des Comtes *de Toulouse*. Le nom de la femme de BERNARD ne nous est pas connu par titres. Suivant ceux qui nous ont été communiqués, il eut entr'autres enfans : — 1. BERNARD, qui suit ; — 2. RAIMOND, dont nous allons parler avant son aîné ; — 3. ARNAUD, mentionné après RAIMOND, son frere.

Nous observerons d'abord que le P. *Anselme* & *Moréri* donnent aussi à BERNARD DE LA TOUR, I. du nom, pour enfans : — BERNARD, II. du nom; — BERTRAND, Chanoine de Clermont ; — DAUPHINE, mariée au Vicomte *de Ventadour* ; — GAILLARDE, mariée à *Pierre*, Vicomte *de Murat* ; — & autres.

RAIMOND DE LA TOUR, (frere puîné de BERNARD II), Damoiseau, Co-Seigneur de Montauriol, fut témoin à l'acte du 27 Mai 1297, passé par Dame *Aleste*, femme de RAIMOND DE LA TOUR, Damoiseau, son cousin-germain, dans lequel il a la qualité de *Co-Seigneur de Montauriol*. Il vendit, tant en son nom qu'en celui de BERNARD III, son neveu, fils de défunt BERNARD DE LA TOUR, son frere, par acte du 27 Décembre 1304, passé devant *Jacques Capella*, Notaire de Laurac, au Monastere de Notre-Dame de Prouille, plusieurs cens situés en la dixmerie de Sala, au lieu appellé *Pujols* ; dans cet acte il est dit *fils de* BERNARD DE LA TOUR, *Chevalier*. Il fut encore présent à un acte du 29 Mars 1307, que RAIMOND DE LA TOUR, Damoiseau, son cousin-germain, passa avec le même Monastere, & il y a aussi la qualité de *Co-Seigneur de Montauriol*. On ne lui connoît point de postérité.

ARNAUD DE LA TOUR, Co-Seigneur de Montauriol, troisieme fils de BERNARD I, fut témoin avec RAIMOND, son frere, à l'acte du 27 Mai 1297, cité ci-dessus, dans lequel il est qualifié *Co-Seigneur de Montauriol & frere de* RAIMOND DE LA TOUR. Il affranchit par acte de 1298, passé devant *Arnaud Amelii*, Notaire de Montauriol, *Pierre Ymbaud*, Damoiseau de Plagne, de toute servitude & de l'hommage qu'il lui devoit pour raison des honneurs qu'il avoit acquis du Roi à Puiluna, lesquels avoient été confisqués pour crime d'héréſie sur *Pons de Maigrefort*, Chevalier. Cet acte porte qu'il est *fils de* BERNARD DE LA TOUR, *Chevalier*, & il y stipule tant en son nom qu'en celui de BERNARD, son neveu. On ne lui connoît point aussi de postérité.

Il se trouve un BERNARD DE LA TOUR, Abbé de Saint-Papoul en 1288, & qui en fut le premier Evêque en 1317 : on le croit, suivant le tems, fils de BERNARD, I. du nom. Le *Gallia Christiana* le dit né au Diocèse de Mirepoix, de la noble Famille DE LA TOUR. Or la Maison DE LA TOUR, du Lauraguais, avoit, dans ce tems-là, sa principale demeure au Château de Montauriol, dépendant de ce Diocèse, ce qui annonce bien qu'il étoit de cette Maison.

II. BERNARD DE LA TOUR, II. du nom, Damoiseau, est rappellé dans l'acte de 1298, par lequel ARNAUD, son frere, affranchit *Pierre Ymbaud*, Damoiseau de Plagne. Cet acte annonce que ledit BERNARD II étoit alors décédé, puisqu'on y voit qu'ARNAUD, son frere, y stipule pour autre BERNARD, son neveu, ce qui fait présumer que celui-ci étoit sous sa tutelle. La filiation de BERNARD II est prouvée par cet acte, en ce qu'ARNAUD, qui s'y qualifie *son frere*, se dit

fils

fils de BERNARD DE LA TOUR (I. du nom), *Chevalier*. RAIMOND, autre frere de BERNARD II, fit une vente au Monastere de Prouille, par acte du 27 Décembre 1304, où il stipule aussi pour BERNARD DE LA TOUR (III. du nom), son neveu, qu'il qualifie *fils de* BERNARD, *son frere;* & il s'y dit *fils de défunt* BERNARD DE LA TOUR, *Chevalier*. Ce second acte prouve également la filiation de BERNARD II. L'acte du 27 Mai 1297, dans lequel les mêmes ARNAUD & RAIMOND DE LA TOUR, ses freres, se qualifient *cousins de* RAIMOND DE LA TOUR, *Damoiseau*, *second fils de* GUILLAUME, en est une troisieme preuve. Nous avons cru devoir entrer dans le détail de ces trois actes, pour ne rien omettre de ce qui peut servir à constater la filiation de ces trois degrés. La femme de BERNARD II nous est inconnue. Le P. *Anselme* & *Moréri* la nomment *Yolande*. Ces Auteurs rapportent que BERNARD II mettoit sur son contre-scel les armes de *Toulouse*. On voit en effet en la sépulture de la Maison DE LA TOUR, du Lauraguais, élue en 1323 dans l'Eglise des Freres Prêcheurs de Toulouse, ses armes écartelées de celles de *Toulouse*. Les enfans de BERNARD II furent entr'autres : — 1. BERTRAND DE LA TOUR, tige de la Maison des Seigneurs DE LA TOUR-D'OLIERGUES, connue aujourd'hui sous le nom DE LA TOUR-D'AUVERGNE, sur laquelle on peut voir l'*Histoire des grands Officiers de la Couronne, Tome IV. p. 524 & suiv.* & *Moréri*; — 2. BERNARD, qui suit, tige de la Maison des Seigneurs DE LA TOUR en Lauraguais.

Seigneurs de MONTAURIOL, JUSES, LAUZERVILLE, *&c.*

III. BERNARD DE LA TOUR, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Juses, Co-Seigneur de Montauriol (*d*), Lauzerville & Montesquieu, étoit fort jeune en 1298, qu'ARNAUD DE LA TOUR, son oncle, stipula pour lui dans l'acte d'affranchissement qu'il fit en faveur de *Pierre Ymbaud*, Damoiseau de Plagne. Il étoit alors sous la tutelle de cet oncle, & passa ensuite sous celle de RAIMOND DE LA TOUR, son autre oncle, qui fit une vente au Monastere de Prouille, tant pour lui que pour son neveu, le 27 Décembre 1304, de plusieurs cens situés dans la dixmerie de Sala, au lieu appellé *Pujols*, qu'ils possédoient en commun. Ces deux actes prouvent évidemment la filiation de BERNARD, III. du nom, en ce que ses deux oncles y sont qualifiés *freres de* BERNARD II, *son pere*, *fils de* BERNARD, *I. du nom*, *son ayeul*. Cette filiation, constatée par titres, est encore confirmée par la possession des mêmes biens de Montauriol & de Lauzerville. BERNARD DE LA TOUR, III. du nom, fut en procès avec *Gaillard de Varagne*, & le Sénéchal de Toulouse rendit une Sentence sur leur différend le Lundi, jour de la Fête Saint-Philippe 1324. Suivant un ancien inventaire des titres de cette Maison, écrit vers la fin du XVIe siécle, on voit qu'il avoit épousé, avant 1357, *Condorce de Châteauneuf*, fille de *Raimond de Châteauneuf*, Chevalier, & de *Constance de la Roche*. Elle étoit issue des anciens Comtes *de Carmaing*, dont la branche aînée s'est fondue dans la Maison des Comtes *de Foix*. Elle fut héritiere de ses freres, morts sans postérité, & elle apporta dans la Maison DE LA TOUR du Lauraguais, la Seigneurie de Viellevigne & autres. *Constance de la Roche*, sa mere, étoit d'une branche dont les biens passerent à HUGUES DE LA TOUR par le testament de l'an 1412, fait par *Geraud de la Roche*, ainsi qu'il sera dit au degré V.

BERNARD DE LA TOUR, III. du nom, donna quittance de la somme de 1200 livres en 1357 pour la dot de son épouse. Il rendit son dénombrement au Roi CHARLES VI par acte du 18 Décembre 1389, passé sous le scel de la Sénéchaussée de Toulouse, de plusieurs biens qu'il possédoit, entr'autres de la sixieme

(*d*) Ces Seigneuries ont été possédées, comme on l'a vu, par indivis, entre la postérité de PONS, de GUILLAUME DE LA TOUR, & celle de BERNARD I, leur frere, où elles sont restées jusques vers le commencement du XVe siécle.

partie du lieu de Montesquieu, de la cinquieme partie du lieu de Montauriol, & de 30 livres petits tournois & 25 poules d'oublies ou cens qu'il possédoit dans le territoire de Lauzerville. Dans cet acte il est qualifié *Chevalier*, *Seigneur de Juses*. Son mariage avec *Condorce de Châteauneuf* est encore prouvé par une quittance en original du 23 Avril 1440 (dont on aura occasion de parler au degré suivant), où l'on voit que lui & ladite *Condorce* (e), sa femme, avoient fait leur testament & légué chacun 50 livres tournois aux Freres Prêcheurs de Toulouse. De leur mariage vint :

IV. Arnaud de la Tour, Damoiseau, Seigneur de Viellevigne, Gardouch, Montferrand, Puiginier, Montesquieu & Juses, qui obtint, le 31 Juillet 1415, des Lettres de souffrance du Roi Charles VIII, par lequel ce Prince lui accorda délai d'un an pour lui faire l'hommage de ses Terres de Viellevigne, Gardouch, Montferrand & Puiginier, situées dans la Sénéchaussée de Toulouse en la jugerie de Lauraguais, à la charge de prêter le serment de fidélité, ce qu'il fit entre les mains du Sénéchal de Toulouse par acte du 12 Décembre de ladite année 1415. Les Prieur & Religieux du Couvent des Freres Prêcheurs de Toulouse s'étant assemblés capitulairement, le 23 Avril 1440, devant *Dominique Domenco*, Notaire de cette Ville, ils déclarerent, par un acte qu'il dressa, avoir reçu de noble Arnaud de la Tour, en qualité de fils & héritier de Bernard de la Tour, Seigneur de Juses, & de Dame *Condorce*, ses pere & mere, la somme de 100 livres tournois qu'ils avoient léguée à ce Couvent par leurs testamens, sçavoir chacun 50 livres, laquelle somme de 100 livres ils reconnoissent leur avoir été payée tant par ledit Arnaud de la Tour, que par noble Hugues de la Roche, alias de la Tour, son fils, Seigneur de Castanet, qui fut présent à cet acte & requit lui en être délivrée expédition. Nous dirons, à son degré, le motif qui donne lieu à cette qualification. Arnaud de la Tour fit son testament le dernier jour de Juin 1440, au lieu de Viellevigne, devant *Raimond Carriere*, Notaire public de Toulouse, à la résidence de Villefranche en Lauraguais, par lequel il élit sa sépulture en l'Église de Saint-Jacques de Montesquieu; fait quantité de legs pieux, entr'autres aux quatre Hôpitaux qu'il nomme Saint-Jacques de Jérusalem, Saint-Esprit de Montpellier, Saint-Jacques du Haut-Pas & Sainte-Marie de Roncevaux; & aux Eglises de Montesquieu, Puiginier, Viellevigne & Juses; rappelle *Antoinette*, sa femme, à laquelle il légue le revenu de la Terre de Puiginier; & institue ses héritiers noble Hugues de la Tour, alias *de la Roche*, & Pierre de la Tour, Damoiseaux, ses enfans légitimes. On voit par ce testament qu'il avoit épousé une Dame, nommée *Antoinette*, sans dire de quelle Famille; mais il est prouvé au *fol°. 7 recto* de l'inventaire cité, qu'elle étoit de la Maison *de Mayroles*. Il en eut deux enfans, sçavoir : — Hugues, qui suit; — & Pierre de la Tour, Damoiseau, Seigneur de Juses, rappellé, comme il a été dit, dans le testament de son pere du dernier Juin 1440. Il épousa *Esclarmonde de Rigault*, de l'ancienne Maison de ce nom, connue sous le nom *de Vaudreuil* (Terre qu'elle possede encore), qui a donné plusieurs Chevaliers à l'Ordre des Templiers & beaucoup d'Officiers généraux & de distinction dans les Armées, existans aujourd'hui.

Du mariage dudit Pierre de la Tour avec *Esclarmonde de Rigault*, naquirent : — 1. Jean, pere d'un autre Jean; — 2. Bernard, Seigneur de Juses; — 3. Marie, mariée, en 1492, à *N.. de Carreyres*; — 4. Antoinette, mariée, en 1478, à *Bertrand du Laurens*, Seigneur du Castelet, dont la Maison est alliée à celles de *Montluc* & *d'Escars* par *Claire du Laurens*, Dame de Soupeix; — 5. & Marguerite, mariée, en 1506, à *Jean de Roquefort*, Chevalier, Seigneur de la Hillette.

V. Hugues de la Tour, dit de la Roche, Damoiseau, Seigneur en partie

(e) Le nom de Famille n'est point rappellé dans l'acte, mais l'inventaire cité plus haut y supplée.

de Castanet, Viellevigne, Puiginier, Montesquieu, Auseville, Montferrand & la Bastide, est le premier de sa Maison qui ait joint à son nom celui DE LA ROCHE. Ce qui y donna lieu, ce fut que *Condorce de Châteauneuf*, son ayeule, étoit fille de *Raimond de Châteauneuf*, & de *Constance de la Roche*, & que la branche de la Maison *de la Roche*, dont étoit *Constance*, s'étant éteinte, ses biens & entr'autres les Seigneuries de Castanet & d'Auseville passerent, avec son nom, à HUGUES DE LA TOUR. Ce fait est constaté par le testament de *Geraud de la Roche*, Seigneur de Castanet & d'Auseville, fait en 1412. Depuis ce tems, HUGUES DE LA TOUR porta le nom *de la Roche* qu'il mit tantôt avant & tantôt après celui DE LA TOUR dans les différens actes qu'il passa. Il reçut de noble *Raimond de Puibusque* quittance, le 13 Juin 1436, de la somme de 500 écus, par acte passé devant *Dominique Domenco*, Notaire public à Toulouse: il y est qualifié noble HUGUES DE LA ROCHE, alias DE LA TOUR, *Seigneur de Castanet*. Il a la même qualité dans l'acte du 23 Avril 1440 (détaillé au degré précédent), qu'il passa avec les Freres Prêcheurs de Toulouse, relativement à la somme de 100 livres tournois qui leur avoit été léguée par BERNARD DE LA TOUR & *Condorce de Châteauneuf*, ses ayeul & ayeule. Dom *Vaissette* en son *Histoire du Languedoc, Tome V. p.* 18, rapporte qu'en l'année 1455 il est compris dans le rôle des Nobles de la Judicature du Lauraguais, sous la dénomination du *Seigneur de Castanet*. On a vu que son pere l'institua son héritier par son testament du dernier jour de Juin 1440. Il fit, le 28 Mai 1463, les foi & hommage au Roi, entre les mains de son Chancelier, de la moitié des Seigneuries de Castanet, Viellevigne & Puiginier, & partie de celles de Montesquieu, Auseville, Montferrand & la Bastide; donna son dénombrement des mêmes Terres le 22 Mai 1464; & étoit mort avant le 1 Septembre 1470. Il avoit épousé 1°. en 1432 *Vidalette de Nogaret*, de la même Maison des Ducs d'*Epernon*, alliée à celles de *la Vallette*, de *Joyeuse*, de *Bourbon-Montpensier* & de *Lorraine*, de la branche des Ducs de Guise. Étant devenu veuf sans enfans, il épousa 2°. en 1440, Demoiselle *Isabelle d'Herninbalk*, laquelle, en qualité de veuve de lui, & de mere & légitime administratrice de ses deux fils, passa le 1 Septembre 1470 un acte devant *G. Barrari*, Notaire, par lequel elle approuva une vente d'héritages situés en leur Seigneurie de Viellevigne. De ce second mariage vinrent: — 1. SEVERIN, qui suit; — 2. JEAN, qui étoit sous la tutelle de sa mere en 1470, & donna, avec son frere, dénombrement au Roi le 20 Juillet 1475; — 3. & JEANNE, mariée en 1461 à *Gaillard de Varagne*. Elle se remaria, en 1467, à *Arnaud de Rigault*, Seigneur d'Aigrefeuil.

VI. SEVERIN DE LA TOUR-DE-LA-ROCHE, qui, comme son pere, joignit à son nom celui *de la Roche*, fut Co-Seigneur de Castanet, d'Auseville, Montesquieu, Viellevigne, Puiginier, la Bastide-d'Anjou & Montferrand. Il étoit sous la tutelle de sa mere le 1 Septembre 1470. Dans différens actes qui le concernent, il est nommé SEVERIN, SAVRIN, SAVARIN & SAVARY, & quelquefois de ces diverses manieres dans un même acte. Il donna son dénombrement au Roi devant le *Sénéchal* de Toulouse & d'Albigeois le 20 Juillet 1475, avec son frere, de la moitié de la Seigneurie de Castanet, & d'une partie de celles d'Auseville, Montesquieu, Viellevigne, Puiginier, la Bastide-d'Anjou & Montferrand; approuva, par acte du 21 Août suivant, passé au lieu de Viellevigne devant *Pierre Cassanh*, Notaire de Montesquieu, une vente qui avoit été faite en sa Seigneurie de Viellevigne; fit le même jour un bail à fief d'héritages situés en cette Seigneurie; approuva encore, le 13 Septembre 1477, par acte passé à Montesquieu devant *Pierre Vobail*, Notaire de ce lieu, une vente d'héritages situés en cette Seigneurie; & donna à fief plusieurs héritages sis en sa Terre de Viellevigne par acte passé devant le même Notaire le 14 Septembre 1478. Il avoit épousé 1°. *N... de Roux*, fille de *Jean de Roux*, Ecuyer, Seigneur de Villeles, Calmotte & Segreville, comme il appert du procès-verbal des preuves de noblesse du 2 Juin 1551, faites à l'Ordre de Malte pour ROBERT DE LA TOUR, son petit-fils; & 2°. le 16 Avril 1475, Damoiselle *Naude de Châteauverdun*, d'une Maison d'ancienne Chevalerie, sœur de *Guillaume-Arnaud de*

Châteauverdun, lequel, par son testament du 12 Février 1503, fit un legs à JEAN DE LA TOUR, son neveu, fils de sa sœur. Du premier lit il eut : — JEAN, qui suit; & du second : — PIERRE, dont nous allons parler d'abord.

PIERRE DE LA TOUR, Seigneur de Viellevigne & autres lieux, fit une donation à JEAN, son frere consanguin, le 14 Avril 1534, & testa le 9 Juin suivant, ce qui est pouvé par un Arrêt du Parlement de Toulouse du 12 Septembre 1551, où l'on voit que ses héritiers étoient en procès à l'occasion de ses biens. Il avoit épousé *Jacquette de Voisins*, d'une Maison ancienne originaire de France, dont parle *la Faille* en son *Traité de la Noblesse des Capitouls de Toulouse*; connue en Languedoc depuis la guerre des Albigeois, où ceux de ce nom suivirent le Comte *Simon de Montfort*. PIERRE DE LA TOUR eut de son mariage : — PIERRE, mort avant le 19 Décembre 1542; — & JEAN DE LA TOUR, Ecuyer, Seigneur de Castanet & de Puiginier. Il fit un codicille le 6 Mai 1546 passé au Château d'Auseville, devant *Neuville*, Notaire de Castanet, dans lequel il élit sa sépulture en l'Eglise des Freres Prêcheurs de Toulouse au tombeau de ses ancêtres, rappelle noble *Antoinette de Goirans*, d'une Maison ancienne du Languedoc, en faveur de laquelle il fit des dispositions. Elle lui survéquit, & est nommée dans un Arrêt du Parlement de Toulouse du 14 Août 1553, où l'on voit qu'elle étoit veuve. Il en eut pour fils unique — FRANÇOIS DE LA TOUR, Co-Seigneur de la Bastide, Montferrand & Puiginier par donation de son pere en faveur de son mariage avec *Gabrielle de Lordat*, fille de *Gaillard de Lordat*, Seigneur de Castagniac & de Brie, & de Damoiselle *Françoise d'Espagne*, d'une Maison très-ancienne, dont deux branches fondues dans les Maisons de *Pardaillan-de-Gondrin* & de *Noailles*. Leur contrat sous seings privés, fait le 10 Août 1541, fut reconnu le 19 Décembre 1542 par *Lobeyrie*, Notaire royal à Toulouse. Il mourut avant son pere.

VII. JEAN DE LA TOUR, Chevalier, Seigneur de Juses, de Lauzerville, Co-Seigneur de Maurens, Castanet & Puiginier, Lieutenant du Sénéchal de Toulouse, commanda, en cette qualité, la noblesse du ban & arriere-ban de cette Sénéchaussée, servit au Royaume de Naples, étant Lieutenant de la Compagnie de 50 hommes d'armes du Capitaine *Cestayrol*. Il donna son dénombrement au Roi, le 25 Octobre 1540, de la Seigneurie de Lauzerville & des portions qu'il possédoit en celles de Castanet & de Puiginier. Il ne vivoit plus le 12 Septembre 1551, suivant un Arrêt du Parlement de Toulouse de ce jour, par lequel on voit que la plus grande partie des biens de la Maison DE LA TOUR passa à celles de *Gameville* & de *Goirans*. Il avoit épousé, en 1509, par acte sous seing privé & reconnu le 10 Mai de la même année devant *Jean Alain de Solan* & *Bertrand Bony*, Notaires, *Jeanne de Deyme*, fille de *Bertrand de Deyme*, Seigneur de la Bruguiere, d'une ancienne Maison de Chevalerie, & de *Béatrix de Tournemire*, d'une Famille noble originaire d'Auvergne, d'où sont sortis plusieurs grands hommes. Voyez *la Faille*. Il donna quittance à son beau-pere de la somme de 2150 liv. qu'il avoit reçue, tant pour la dot de sa femme, que pour ses habits nuptiaux; & cette somme fut assignée sur tous ses biens par acte du 20 Mai 1511, passé devant *Alain de Solan*, Notaire de Hauterive, & *Etienne Riviere*, Notaire d'Auriac. A cet acte souscrivirent nobles *Jean de Michel*, Abbé de Saint-Policarpe, *Gaspard de Villemur*, Seigneur de Saint-Paul, *Vital de Rigaud*, Seigneur de Vaudreuil, *Jean de Tournemire*, Seigneur de Saint-Posans, son cousin, & PIERRE DE LA TOUR, son frere, Seigneur de Castanet. Les articles de mariage furent enfin publiés, rédigés & mis en forme probante par *Bertrand Brun*, Notaire royal d'Auriac, & par ledit *Alain de Solan*, son confrere, le 5 Novembre 1514. *Jeanne de Deyme* fut légataire de son pere par son testament du 20 Septembre de la même année, passé à la Borderie de Secorieu, sous la Jurisdiction de Sainte-Gavelle, Diocèse de Rieux, où il fait des substitutions en faveur de sa fille, & rappelle *Béatrix de Tournemire*, son épouse. Elle fit son testament le 5 Août 1562, qu'elle remit le 5 Septembre suivant à *François Salse*, Notaire royal à Lux, par lequel elle élit sa sépulture dans l'Eglise paroissiale de Juses; fait des legs pieux, légue à ANTOINE DE LA TOUR, son fils, devenu aîné

par la mort de ses freres, les droits qu'elle avoit sur la Terre de Juses, à la charge de payer une somme à chacune de ses sœurs ANTOINETTE & CLAUDE, outre le douaire qui leur avoit été promis par leurs freres, ci-après nommés. Ce testament fut publié le 3 Mai 1564, à la Requête de son fils aîné, & d'ANTOINETTE, sa sœur. Il est prouvé par cet acte & par une transaction du 15 Juillet 1600, que JEAN DE LA TOUR eut de son mariage avec *Jeanne de Deyme*, onze enfans, sept garçons & quatre filles, sçavoir : — 1. JACQUES DE LA TOUR, Chevalier d'armes, Seigneur de Juses, qui transigea, le 11 Janvier 1545, avec BERNARD, HUGUES & JEAN, ses freres, en présence de leur mere, de leurs parens & amis qui y souscrivirent. Il fut convenu que JACQUES, comme aîné, succéderoit aux biens de feu JEAN, son pere; qu'il seroit chef de la Maison de Juses, qu'ils lui abandonneroient moyennant la somme de 500 écus d'or sol, qu'il payeroit à chacun d'eux; que si ledit JACQUES venoit à décéder sans enfans, sa succession appartiendroit, ainsi qu'il avoit été réglé par les pactes de mariage de leur pere & mere; & dans le cas où ils n'y auroient point pourvu, qu'elle appartiendroit audit BERNARD, & après lui à HUGUES, JEAN, & autres enfans mâles, leurs freres, suivant l'ordre de primogéniture. ROBERT, un de ses freres, Chevalier de Malte, lui fit cession, par acte du 26 Juin 1550, passé devant *Tolosan*, Notaire du Vaux, de tous ses droits & prétentions, moyennant la somme de 250 écus sol, lequel acte fut fait en présence de JEAN, HUGUES & ANTOINE, freres des deux contractans. JACQUES épousa Damoiselle *Gabrielle de Goirans*, ainsi qu'il est prouvé par un Arrêt du Parlement de Toulouse du 12 Septembre 1551, où cette Dame est rappellée comme étant veuve de lui : on ne connoît point leur postérité; — 2. BERNARD, qui transigea avec JACQUES, son frere aîné, le 11 Janvier 1545, au sujet de la succession de leur pere; — 3. HUGUES, qui fut témoin à l'acte du 26 Juin 1550, passé entre JACQUES & ROBERT DE LA TOUR, Chevaliers de Malte, & qui, suivant l'Arrêt du Parlement de Toulouse du 12 Septembre 1551, reprit l'instance pour JACQUES DE LA TOUR, son frere aîné, qui étoit alors décédé; — 4. JEAN, aussi témoin à l'acte du 26 Juin 1550; — 5. ANTOINE, qui suit; — 6. FRANÇOIS, rapporté après son aîné, tige des Seigneurs de Saint-Paulet, &c; — 7. ROBERT, reçu Chevalier de Malte sur ses preuves faites le 2 Juin 1551. Il céda ses droits à JACQUES, son frere aîné, comme nous l'avons dit, moyennant la somme de 250 écus sol; — 8. ANTOINETTE, à laquelle ANTOINE, son frere, abandonna, par acte du 26 Août 1576, la terre de Lauzerville. Elle est rappellée dans le testament de sa mere; fit le sien, le 12 Novembre 1566, en faveur de FRANÇOIS, son frere, & légua ISABEAU, sa niéce, fille d'ANTOINE; — 9. MARGUERITE, femme de noble *Antoine de la Fitte*, Seigneur de Pelleporc. Elle est aussi rappellée dans le testament de sa mere; — 10. JEANNE, mariée, avant le 5 Août 1562, à *François de la Leyne*, Ecuyer, Seigneur de Sarrault, dont *Françoise de la Leyne*, femme de *Jacques du Cos*, Chevalier des Ordres du Roi, Seigneur de la Fitte & de Sarrault; — 11. & CLAUDE DE LA TOUR, rappellée dans le testament de sa mere, & mariée, en 1563, à *Claude de Gabriol*, fils de *Jean*, Seigneur de Belleforest en Comminges.

VIII. ANTOINE DE LA TOUR, Chevalier, Seigneur de Juses, Lauzerville, Maurens, la Borde-de-la-Serre, &c. l'un des plus grands guerriers de son tems, embrassa le parti des Protestans, fut Colonel-Commandant de l'Infanterie en Lauraguais, & Gouverneur, pour cette Province, de Montesquieu & de Cuq avec le Seigneur de Castanet, son frere. Il étoit à Beauville le 4 Février 1569, lorsqu'il fit expédier des Lettres de sauve-garde au nommé *Lauraulx*, de Saint-Paulet. Nous en rapporterons seulement la substance. Il s'y qualifie ANTOINE DE LA TOUR, Seigneur de Juses, Colonel-Commandant de l'Infanterie de Lauraguais, & défend à tous Capitaines & autres, portant les armes pour le service de Dieu & du Roi, d'inquiéter en aucune maniere ledit *Lauraulx*, qu'il avoit fait constituer prisonnier, & reconnu innocent, ayant subvenu de ses biens aux affaires de la cause qu'il soutenoit; & il finit par prier les non sujets, qui sont ceux des autres Régimens, d'en faire de même : ces Lettres sont signées

de lui, scellées de son sceau, où l'on voit encore une partie de *la Tour*, & contresignées de GUY, son Secrétaire. Dom *Vaissette*, dans son *Histoire du Languedoc, Tome V, p.* 229 des preuves, rapporte que le Sieur *de Fourquevaux*, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Narbonne, dans un Discours qu'il fit à Sa Majesté pour lui rendre compte de quelle maniere ses sujets de Languedoc se comportoient à raison des troubles de la Religion, lui dit « que » le nombre des Gentilshommes rebelles ne pouvoit monter à 1200, duquel » nombre il n'y en avoit pas six qui eussent 4000 livres de rente, les autres » étant des Cadets d'épée & de cape; mais les plus fameux & les plus puis» sans étoient le Seigneur *de Serignac, Pierre de Terride*, le Baron *de Verliac*, » le Baron *de Lanta*, & les Seigneurs *de Juses* & *de Castanet*, freres, Gou» verneurs de Cuq pour le Lauraguais ». ANTOINE DE LA TOUR partagea, par acte du 27 Octobre 1561, avec FRANÇOIS, son frere, Seigneur de Castanet, les biens de la succession de leur pere, & il lui échut pour sa part les Seigneuries de Juses, Maurens & la Borde-de-la-Serre. Il fut légataire de sa mere par son testament du 5 Août 1562; céda, par acte du 26 Août 1576, passé devant *Guillaume de Cremps*, Notaire Royal de Gardouch, à ANTOINETTE DE LA TOUR, sa sœur, la terre de Lauzerville, pour la remplir de ses droits dans les successions de leur pere & mere qui sont nommés dans l'acte, & il y déclare qu'il lui abandonne cette Terre, telle qu'il l'avoit acquise de FRANÇOIS DE LA TOUR, son frere, Seigneur de Castanet. Il avoit épousé, 1°. en 1562, Damoiselle *Catherine de Varagne*, morte sans enfans; & 2°. par acte sous seings-privés, du dernier Juin 1566, reconnu le 13 Août suivant devant *Raimond Gineste*, Notaire Royal de Villefranche en Lauraguais, Damoiselle *Françoise de Clermont*, Dame de Maliac & d'Albuisson. Il fit son testament en 1578, & institua héritiere universelle ISABEAU DE LA TOUR, qui suit, sa fille, qu'il laissa sous la tutelle de sa mere. Ladite Dame *de Clermont* fut attaquée en délaissement de la succession de son mari par FRANÇOIS DE LA TOUR, son beau-frere, qui vouloit reduire ladite ISABEAU, sa niéce, à la simple légitime, fondé sur certain accord fraternel, fait entre ledit FRANÇOIS & ANTOINE DE LA TOUR, & sur l'usage des anciennes Maisons nobles du Royaume, particulierement de celle DE LA TOUR, de préférer les garçons pour hériter, afin de soutenir toujours le nom & l'ancienneté de leur Famille; mais elle fut maintenue dans l'entiere possession de l'hérédité par Arrêt de la Chambre de Justice du Parlement de Toulouse, séante à l'Isle d'Albigeois, rendu le 14 Novembre 1580.

IX. ISABEAU DE LA TOUR, légataire d'ANTOINETTE, sa tante, par son testament du 2 Novembre 1566, fut mariée à *Sébastien de Severac*, Chevalier, Gentilhomme de la Chambre du Roi, d'une Maison d'ancienne Chevalerie, qui a produit beaucoup d'hommes illustres, entr'autres *Amauri de Severac*, Maréchal de France. Par ce mariage la Seigneurie de Juses passa dans cette Maison.

Seigneurs de SAINT-PAULET, &c.

VIII. FRANÇOIS DE LA TOUR-DE-LA-ROCHE, Ecuyer, Seigneur de Castanet, Co-Seigneur d'Auseville & Lauzerville, sixieme fils de JEAN DE LA TOUR, & de *Jeanne de Deyme*, étoit, en 1576 & 1578, Capitaine d'une Compagnie d'hommes d'armes, & Gouverneur des villes de Montesquieu & de Cuq pour le Lauraguais, avec ANTOINE, Seigneur de Juses, son frere, & soutint, avec lui, le parti des Protestans. Ils partagerent ensemble, le 27 Octobre 1561, les biens qui leur étoient échus par le décès de leur pere, par acte passé au Château de Juses en Lauraguais, devant *Jacques de Neuville*, Notaire Royal du lieu de Castanet. Il lui échut, par ce partage, les places de Castanet, Auseville & Lauzerville, & à son frere celles de Maurens, Juses & la Borde-de-la-Serre; & il fut convenu que FRANÇOIS porteroit le nom *de la Roche*; que si venans à mourir sans enfans mâles, ils ne laissoient que des filles, la premiere hériteroit des biens de son pere, & les autres seroient dotées suivant la faculté des biens, de l'avis & consentement de leurs parens; mais à *condition qu'elles se*

marient dans des Maisons nobles, sinon qu'elles n'hériteroient point. Il épousa, 1°. par contrat du 25 Mars 1563, passé devant *Julien Maurelli*, Notaire à Castelnaudari, Damoiselle *Claude de Beauville*, fille de *François*, Seigneur & Baron de Beauville en Agenois, & de Damoiselle *Claire du Laurens*, Dame de Soupeix, & sœur d'*Isabeau de Beauville*, femme en premieres noces du Maréchal *de Montluc*, & en secondes du Comte *d'Escars*, Chevalier des Ordres du Roi. La future épouse y fut assistée de la Dame *de Goulard*, son ayeule maternelle, de Messire *Jean de Goulard*, Sénéchal d'Armagnac, son oncle maternel & son tuteur honoraire, de nobles *Gaillard* & *Jacques de Sauvans*, pere & fils, Seigneurs des Andivats & de Caussidieres, ses proches parens. Ce contrat fut aussi souscrit par *Octavien de Barbasan*, Abbé de Simorre, d'*A. de Barrac*, Protonotaire, *Bertrand de Colart*, & autres personnes qualifiées. Etant devenu veuf sans postérité, il épousa, 2°. par contrat du 18 Juin 1566, passé au Château de Belesta, devant *Pierre Laubertie*, Notaire Royal de la ville de Saint-Felix, Damoiselle *Françoise de Varagne*, fille de *Gaillard de Varagne*, Ecuyer, Seigneur de Belesta, Co-Seigneur des Casses & de Gardouch, & de *Jeanne de Rigaud-de-Vaudreuil*. La Maison *de Varagne*, originaire du Languedoc, y étoit établie avant 1231, a fait des alliances considérables, & a produit des Officiers dans les armées, connus sous le nom de Belesta. Voyez *la Faille* en son *Traité de la Noblesse des Capitouls de Toulouse, p.* 144. Il fut institué héritier universel d'Antoinette de la Tour, sa sœur, par son testament du 12 Novembre 1566, passé devant *Pierre de Neuville*, Notaire Royal de Castanet. Sa seconde femme, qui lui survéquit, fit son testament, le 10 Octobre 1609, au Château d'Auseville : elle y rappelle son mari, institue héritier universel son fils, & légue ses deux filles. Les enfans de ce second lit furent : — 1. Jean-Jacques, qui suit; — Anne, légataire de sa mere, mariée à *N... de Roquete*, Ecuyer, Seigneur d'Arces; — 3. & Catherine, aussi légataire de sa mere, mariée, en 1603, à *Gabriel des Barres*, Ecuyer.

IX. Jean-Jacques de la Tour, Chevalier, Seigneur de Lauzerville, Auseville & Castanet, institué héritier par le testament de sa mere, fut Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes de guerre à pied françois par Commission du 2 Août 1622. Il vendit, par acte du 9 Août 1613, passé devant *Antoine Bouseran*, Notaire Royal à Toulouse, ce qui lui appartenoit dans les lieux de Lauzerville & Gresseuil pour la somme de 3000 livres tournois, & par cette vente la terre de Lauzerville, possédée par ceux de ce nom depuis le XIIIe siécle, sortit de sa Maison. Il avoit épousé, du consentement de sa mere, par contrat du 24 Mars 1613, *Jeanne de Peytes*, fille de *Jean de Peytes*, Seigneur de Lencung & de Saint-Paulet, & de *Jeanne de Vaure*; & petite-fille de *Jean-Jacques de Peytes*, & d'*Yolande de Durfort-Rousine*. Il est parlé de la Maison *de Peytes* dans le *Traité de la Noblesse des Capitouls de Toulouse*, par *la Faille*, *p.* 136. Jean-Jacques de la Tour fit un codicille, le 3 Juin 1623, à Toulouse, pardevant *Guillaume de Vaulx*, Notaire de cette Ville, par lequel il veut que son épouse soit usufruitiere de ses biens, & administratrice de leurs enfans. Il testa, le 1 Août de ladite année, au Château de Saint-Paulet, & eut de son mariage : — Adrien, qui suit; — & Anne, rappellée dans le codicille de son pere du 3 Juin 1623.

X. Adrien de la Tour, Chevalier, Seigneur de Castanet & de Saint-Paulet, fut mis, ainsi que sa sœur, sous la tutelle de sa mere; assista, en 1640, aux Etats de Languedoc pour le Baron *de Castelnau* qui lui en avoit passé procuration à cet effet le 17 Octobre de la même année devant *Lombrail*, Notaire; donna dénombrement au Roi au Bureau des Finances de Toulouse, le 25 Juin 1665, de sa Terre de Saint-Paulet qui lui étoit échue en qualité de petit-fils de *Jeanne de Peytes*; & fut maintenu dans son *ancienne noblesse* par Jugement du 3 Novembre 1668 de M. *Bazin de Bezons*, chargé de la recherche des faux nobles. Il avoit épousé, par contrat du 12 Octobre 1636, passé au Château de Bauteville, Diocèse de Mirepoix, devant *Henri Guilhem*, Notaire Royal de Salles, Damoiselle *Catherine de Buisson*, fille de feu noble *Jean de Buisson*, Sei-

gneur de Bauteville (d'une Maison originaire du Rouergue, dont parle *la Faille* en son *Traité de la Noblesse*, *p. 153 & 154*), & de *Jeanne de Laveinsans*. Elle survéquit son mari, & par son testament olographe du 4 Novembre 1681, elle choisit sa sépulture à côté de lui en l'Eglise Saint-Paulet; déclare avoir eu cinq enfans de son mariage, fait de legs pieux à son fils puîné, à chacune de ses filles; & institue héritier universel son fils aîné. Ses enfans furent: — 1. PIERRE DE LA TOUR, Chevalier, Seigneur de Saint-Paulet, qui transigea, le 5 Novembre 1694, avec ANNE, sa sœur, au sujet des droits de celle-ci dans les successions de ses pere & mere. Il fut présent au contrat de mariage de son frere, testa en sa faveur le 7 Octobre 1720, & mourut sans alliance; — 2. JEAN-CLAUDE, qui suit; — 3. JEANNE, appellée quelquefois ANNE, mariée à *N... d'Albuin*, Seigneur des Casses. Elle fut légataire de sa mere, & transigea avec son frere aîné, comme on l'a dit, au sujet de ses droits légitimaires dans la succession de ses pere & mere; — 4 & 5. GERMAINE & MARIE, Religieuses à Prouille.

XI. JEAN-CLAUDE DE LA TOUR, Chevalier, Seigneur de Saint-Paulet, Lieutenant d'Artillerie par commission datée de Versailles le 16 Mars 1703, fut fait Chevalier de Saint-Louis le 22 Avril 1709, & reçu par le Maréchal *de Montrevel*. Il est rappellé dans le testament de sa mere du 4 Novembre 1681, & dans la transaction du 5 Novembre 1694, passée à Castelnaudari devant *Germain Antoni*, Notaire Royal, entre son frere aîné & ANNE DE LA TOUR, leur sœur. Il épousa, par contrat du 8 Novembre de ladite année 1694, passé en la Ville de Saint-Felix de Caraman devant *Barrat*, Notaire Royal, Damoiselle *Jeanne d'Albuin*, fille de noble *André d'Albuin*, Seigneur de Combecaude, & de *Françoise de Blanc*, en présence de PIERRE DE LA TOUR, son frere aîné. De ce mariage il a eu pour fils unique :

XII. PIERRE-ANDRÉ DE LA TOUR, Chevalier, Seigneur de Saint-Paulet, Veilles, Montmaur & d'Auseville, qui fut l'un des fondateurs de l'Académie des Sciences de Toulouse. Il donna au Roi le dénombrement de sesdites Seigneuries le 25 Février 1725; fit son testament clos le 24 Novembre 1761, qu'il remit le même jour à *Richard Lainé*, Notaire Royal de Toulouse, & dont l'ouverture fut faite le 14 Janvier 1762, par lequel il fait des legs pieux, nomme pour son héritiere sa fille aînée, & déclare avoir chargé GABRIEL-FLORENT DE LA TOUR, son fils, du payement des légitimes de ses autres enfans, par l'acte de donation qu'il avoit fait en sa faveur le 15 Février 1760. Il avoit épousé, par pactes rédigés le 7 Novembre 1715, reconnus le 30 Mai 1723 par acte passé devant *Claude Rieux*, Notaire de Toulouse, Damoiselle *Anne du Bosquet*, fille de feu *François du Bosquet*, Seigneur de la Mothe & de Veilles (d'une Maison très-ancienne, originaire de Querci, qui a donné plusieurs Evêques aux siéges de Montauban & de Montpellier, un Cardinal à l'Eglise Romaine, &c.), & de *Marguerite d'Ouvrier*. Elle étoit morte le 16 Mai 1761, & fut inhumée dans l'Eglise des Dominicains de Toulouse en la sépulture ancienne de la Maison DE LA TOUR, du Lauraguais, élue en 1323, & conservée jusqu'a ce jour. Du mariage de PIERRE-ANDRÉ avec *Anne du Bosquet* sont issus : — PIERRE-ADRIEN DE LA TOUR, Capitaine-Aide-Major au Régiment de Chartres, & Chevalier de Saint-Louis. Il fut d'abord fait Lieutenant réformé à la suite du Régiment de la Ferté-Imbault, par ordre du Roi du 1 Décembre 1733; Lieutenant en second dans le même Régiment, Compagnie de Cormery, le 23 Novembre 1734; Lieutenant en pied de la Compagnie de Marcouville le 31 Octobre 1735; Capitaine au même Régiment, devenu Chartres, par commission du 26 Avril 1744, puis Aide-Major par Brevet du 10 Mars 1747, & Chevalier de Saint-Louis le 7 Juillet suivant. Tous ces faits sont attestés par un certificat du 3 Août 1759. Il fut tué au fort Lillo en 1747, sans avoir été marié; — 2. LOUIS-ALEXANDRE DE LA TOUR-SAINT-PAULET, qui a épousé *N... de Palet-de-Gontraft* & vit sans enfans; — 3. FRANÇOIS, Religieux Augustin; — 4. JEAN-BATISTE, Archidiacre & Vicaire-Général de Castres en 1777; — 5. GABRIEL-FLORENT, qui suit; — 6. CLAIRE, instituée héritiere de son pere en

en son testament du 24 Novembre 1761 ; — 7. FRANÇOISE, mariée à *François de Guibert*, ancien Conseiller au Parlement de Toulouse ; — 8. & ANNE DE LA TOUR, mariée à *N... de Fabri*, Ecuyer.

XIII. GABRIEL-FLORENT DE LA TOUR, Chevalier, Marquis de Saint-Paulet, Lencung, Gourvielle & Saint-Germain, Co-Seigneur de Montmaur & d'Auseville, donataire de son pere par acte du 15 Février 1760, a fait les foi & hommage au Roi, en son Bureau des Finances de la Généralité de Toulouse, le 24 Novembre 1769, de ses Seigneuries de Saint-Paulet, Montmaur & Auseville qui lui étoient échues par le décès de son pere. Il a épousé, par contrat du 8 Juillet 1763, passé devant *Raince* & son confrere, Notaires au Châtelet de Paris, Damoiselle *Marie-Angélique-Augustine-Armande d'Aumale*, morte en son Château d'Auseville en Lauraguais le 7 Février 1774, fille de *Jacques-Antoine*, Comte *d'Aumale*, Chevalier de Saint-Louis, & de *Henriette de Polastron-la-Hillere* ; & sœur de *Louis d'Aumale*, Chevalier, Seigneur de Petitbois, & de *Rosalie-Edouarde d'Aumale*, Sous-Gouvernante des Enfans de France, femme du Vicomte *d'Aumale*, Chevalier, Seigneur du Mont-Notre-Dame, & Capitaine de Hussards. Le Marquis de Saint-Paulet a de son mariage : — 1. JOSEPH-DENIS-EDOUARD-BERNARD, Chevalier, né le 19 Mars 1767, batisé le lendemain en la Paroisse d'Auseville ; — 2. HUGUES-ROBERT-JEAN-CHARLES, né au Château d'Auseville le 14 Avril 1768 ; — 3. CHARLES-EDOUARD-ANNE-CLÉMENT, né audit Château le 6 Septembre 1770.

La Maison DE LA TOUR en Lauraguais porte pour armes, ainsi que celle DE LA TOUR-D'AUVERGNE : *d'azur, à la tour d'argent.* Cette derniere ajoute des *fleurs de lis* par concession particuliere.

TOUR-CHATILLON (DE LA) : Suivant *Guichenon*, dans son *Histoire de Bresse & de Bugey*, troisieme partie, *p.* 29, les Barons de ce nom, dans le haut Vallais en Suisse, étoient issus d'un puîné de la Maison de *la Tour-du-Pin* en Dauphiné.

Le Président *de Valbonnais* a donné la Généalogie de *la Tour-du-Pin*, qui remonte au XIe siécle ; mais il s'est particulierement attaché à la branche de cette Maison, qui a donné les derniers Dauphins du Viennois, & à celle de *la Tour-Vinay*, qui n'avoit jamais quitté le Dauphiné. Les Barons *de la Tour-du-Pin*, en Dauphiné, relevoient des Comtes *de Savoie*, qui étoient en même-tems Seigneurs du Bas-Vallais, sous la mouvance de l'Empire.

Les Barons DE LA TOUR-CHATILLON possédoient des Terres considérables dans le haut & bas Vallais, dans le pays de Vaud & dans plusieurs autres districts de la Suisse. Leurs plus anciens sceaux étoient les mêmes que ceux de la Maison de *la Tour-du-Pin* en Dauphiné, *à la Tour crenelée avec son avant-mur.* Plusieurs d'entr'eux portent le nom de GERAUD, en latin *Geroldus*, *Giroldus*, *Gerardus*, que l'on trouve dans les premiers degrés de la Généalogie de *la Tour-du-Pin*.

ANTOINE, l'un des Barons DE LA TOUR-CHATILLON, qui vivoit en 1398, avoit épousé, en secondes noces, VILLETTE ou BILLETTE, fille d'AYNARD DE LA TOUR, Seigneur de Vinay en Dauphiné, & d'*Artaude de Bressieu.* Ce mariage est constaté par plusieurs titres. AYMON, Baron DE LA TOUR-CHATILLON, Evêque de Sion, grand-oncle du même ANTOINE, avoit fait, en 1327, une ligue avec *Guigues de la Tour-du-Pin*, Dauphin de Viennois, contre *Edouard*, Comte *de Savoie*. La Maison de *la Tour-du-Pin*, avant que de parvenir au Delphinat du Viennois, possédoit des Seigneuries considérables dans le Genevois & dans le pays de Gex, ce qui a pu faciliter l'émigration d'une branche de cette Maison dans le Vallais.

Le Château de Châtillon, en latin *Castellio*, & en Allemand *Gestelenburg*, c'est-à-dire *le Bourg* ou *Château de Gestelen*, où demeuroient les Barons DE LA TOUR, est situé près de l'Eglise paroissiale du bas Gestelen ou Châtillon, en Allemand UNDER-GESTELEN, dans le haut Vallais, Dizain de Rarogne. Le vil-

lage du bas Châtillon, *Castellio inferior*, est ainsi appellé, pour le distinguer d'un autre qu'on nomme le haut Châtillon, *Castellio superior*, Ober-Gestelen. On trouve aussi ce dernier Village dans le haut Vallais; mais dans le Dizain de Gombs.

Le bas Châtillon, qui forme l'objet de cet article, est situé dans une plaine au pied du Mont de Gestelen, en Allemand *Gestelenberg*. La Seigneurie de ce Village & celle du Val, limitrophe de Loetschen, appartenoient anciennement aux Barons de la Tour, en latin *de Turre*, & en Allemand *Von* ou *Zum Thurn*. On voit encore les ruines du Château de Gestelen ou Châtillon, leur ancienne résidence. Ce Château avoit soutenu plusieurs siéges dans les XIIIe & XIVe siécles.

Les Barons de la Tour, qui étoient aussi Barons de Frutingen (aujourd'hui dans le Canton de Berne & sur la frontiere du Vallais), sont très-célebres dans les Annales de la Suisse, du Vallais & de la Savoie, par leurs guerres avec les Evêques de Sion & la ville de Berne: ils étoient libres Barons de l'Empire. Les anciennes matricules, rapportées par *Goldast* & *Bertius*, en font foi. Ils relevoient immédiatement de l'Empire, pour les Terres qu'ils possédoient dans le haut Vallais & pour Frutingen; ils avoient haute & basse Justice, droit de battre monnoie, &c. ainsi qu'on le voit par une replique de la République du Vallais, donnée en 1619, à diverses prétentions de l'Evêque de Sion.

La Maison de la Tour en Vallais étoit divisée en plusieurs branches. La principale portoit le nom de la Tour ou de la Tour-Chatillon. Les autres étoient distinguées par les noms de leurs Seigneuries ou de leur domicile. L'une d'elles s'appelloit de la Tour-de-Saint-Maurice, ou simplement de Saint-Maurice, parce qu'elle demeuroit à Saint-Mauris dans le bas Vallais. Une autre se nommoit de Chatillon, en Allemand *Von Gestelen* ou *Gestelenburg*; les autres étoient dites de la Tour-d'Ollon; de la Tour-de-Montagnie; de la Tour-de-Colombey; de la Tour-de-Larringe; de la Tour-de-Saint-Branchier; de la Tour-de-Lugrin; de la Tour-de-Vevay; de la Tour-de-Sion.

La branche proprement dite de Chatillon, existe sous le surnom de Zur-Lauben, qui lui fut affecté dès la fin du XIVe siécle, comme on le voit par les titres de la Commanderie de Saint-Lazare, qui étoit à Séedorff dans le Canton d'Ury, limitrophe du haut Vallais. On en donnera l'extrait généalogique à l'article Zur-Lauben. Une autre branche, dite de la Tour-Saint-Maurice, s'établit dans le Comté de Bourgogne. Les plus anciens sceaux des Barons de la Tour-Chatillon représentent *une tour crenelée avec son avant-mur, tourné à gauche*. On observe sur les sceaux de la branche aînée de la Tour-du-Pin, *l'avant-mur tourné à droite*. Les de la Tour-Vinay, qui étoient aussi puînés des de la Tour-du-Pin, avoient *l'avant-mur tourné à gauche*, de même que les Barons de la Tour-Chatillon en Vallais. Les branches *de Châtillon, de Saint-Mauris, de Larringe, de Montagnie*, &c. portoient *une tour crenelée* sans *avant-mur*.

Otton de la Tour, Damoiseau, dont on a une Chanson en Allemand dans le Recueil des Troubadours de Souabe (Manuscrit de 1329, conservé à la Bibliothéque du Roi), y paroît avec un écu *d'or, à la Tour crenelée de sable*, ayant pour cimier *un bonnet pyramidal d'or, accosté de deux boules de sable, & surmonté d'une boule aussi de sable*. Ce Recueil contient les Chansons de plusieurs Princes, Comtes, Barons & Nobles de la Souabe.

Une grande partie de l'ancienne Suisse étoit comprise sous cette dénomination. On observe la même *tour* & le même cimier sur un sceau au bas d'un acte en Allemand, daté du 23 Avril 1322, & qui contient la vente de quelques biens situés à Maggingen, autrement Meiringen, dans le Val-Hasel, limitrophe du Vallais, vente que le Chevalier Otton de la Tour faisoit au Couvent d'Obrendorf, Annexe de la Commanderie de Séedorff, Ordre de Saint-Lazare, dans le Canton d'Ury.

Guillaume, Baron de la Tour en Vallais, Chevalier, auteur des différentes

branches DE LA TOUR dans le haut & bas Vallais ; vivoit en 1157. Il termina cette année, par la médiation de *Louis*, Evêque de Sion, ses différends avec *Rodolf*, Abbé de Saint-Maurice. L'acte le qualifie *Vice Dominus*, c'est-à-dire *Vidame* ou *Vi*[illegible]*de* de l'Evêché de Sion, & il porte que ces différends au sujet d'Olon, de Vouvry, &c. duroient depuis long-tems entre l'Abbaye de Saint-Maurice & les ancêtres de GUILLAUME, d'où l'on peut inférer que la branche de LA TOUR-DU-PIN, établie dans le Vallais, y existoit déja avant le milieu du XIe siécle. Dans le traité de paix conclu, en 1187, entre le même GUILLAUME DE LA TOUR & *Cunon*, Evêque de Sion, par la médiation de l'Archevêque de Tarentaise, on y rappella les anciens différends que les ancêtres de GUILLAUME avoient eu avec l'Eglise de Sion, ce qui suppose un long-tems antérieur.

TOUR-DU-PIN (DE LA) : Maison, une des plus anciennes du Dauphiné, qui remonte à

BERLION ou BERION DE LA TOUR, vivant en 1107. Voyez-en la Généalogie dans les Grands Officiers de la Couronne, *Tome II, p. 13 & suiv.*

Les armes sont : *de gueules, à la tour d'argent maçonnée de sable, crenelée de trois piéces, avec un avant-mur maçonné de même.*

TOUR-GUERIN (DE LA) :

Terre possédée de pere en fils, depuis plus de 200 ans, par la branche aînée de la Maison de MONTAGU, établie & connue en Bourgogne depuis plusieurs siécles. Elle a formé deux branches. L'aînée subsiste dans les Seigneurs *de la Tour-Guerin*, &c. La cadette, établie en Dauphiné, est éteinte. Les armes : *d'azur, à trois têtes de lion d'or, arrachées de gueules, lampassées de sable.*

TOUR (DU) : Famille noble d'ancienne extraction, originaire du Condomois.

I. LOUIS DU TOUR, Ecuyer, possédoit la Seigneurie de Boussan dès l'an 1395, & mourut vers l'an 1420, laissant deux fils, sçavoir : — PIERRE, mort sans postérité ; — & FRANÇOIS, qui suit.

II. FRANÇOIS DU TOUR, Ecuyer, Seigneur de Boussan, succéda à PIERRE, son frere aîné, & fut marié deux fois. On ignore le nom de ses deux femmes, mais on sçait qu'il n'eut pas d'enfans de la premiere ; & que de la seconde sortit :

III. CHARLES DU TOUR, Ecuyer, Seigneur de Boussan, qui fut marié, le 5 Janvier 1496, & eut pour fils :

IV. HENRI DU TOUR, Ecuyer, Seigneur de Boussan, nommé par le Roi FRANÇOIS I, en 1521, Capitaine de 100 hommes d'armes, à la tête desquels il se comporta vaillamment au siége & à la prise de Fontarabie, & marcha ensuite vers l'Italie, où il se trouva avec sa Compagnie, pendant toute la guerre, aux plus sanglantes batailles. Il avoit épousé, le 14 Juin 1532, *Anne-Marie de Mauriac*, dont :

V. JEAN DU TOUR, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Boussan, qui fit son testament le 14 Septembre 1578, dans lequel il déclara s'être marié une fois, & avoir eu pour fils :

VI. JEAN DU TOUR, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Boussan, qui épousa, le 28 Décembre 1614, *Marie de Richon*, & en eut :

VII. ANTOINE DU TOUR, Ecuyer, marié, le 3 Janvier 1648, à *Marie d'Athia*, dont vint :

VIII. GABRIEL DU TOUR, Ecuyer, maintenu dans son *ancienne noblesse*, par Arrêt de la Cour des Aides de Bordeaux du 4 Septembre 1691. Il avoit épousé, le 2 Août 1681, *Catherine de Pichon-du-Lys*, arriere-petite-fille de *Charles du Lys*, Avocat-Général à la Cour des Aides de Paris, lequel fut reconnu, par Lettres-Patentes du Roi LOUIS XIII, du 25 Octobre 1612, descendre en ligne directe de *Pierre d'Arc*, surnommé *du Lys*, frere puîné de *Jeanne d'Arc*, dite *la Pucelle d'Orléans*. GABRIEL DU TOUR eut de son mariage :

IX. RICHARD DU TOUR, Ecuyer, qui entra au service en 1700, fut fait, par

Commission du 15 Avril 1702, Capitaine d'Infanterie au Régiment Dauphin, où il continua de servir plusieurs années; & se retira ensuite auprès du Prince *de Monaco*, qui lui donna la Capitainerie des Châteaux, Chasses, Eaux & Forêts de sa Souveraineté, par Commission du 10 Décembre 1712. Il avoit épousé, le 9 Juillet 1707, *Elisabeth de Floissac*, dont :

X. ETIENNE-MARC-ANTOINE DU TOUR, Ecuyer, Lieutenant au Régiment de Mauconseil en 1730, avec lequel il fit les campagnes d'Italie, où il reçut deux blessures. Après la reforme de ce Régiment, il passa au service des Colonies, & obtint à Saint-Domingue, successivement deux Commissions du Roi, l'une de Capitaine, & l'autre de Capitaine-Aide-Major, dont il a fait les fonctions pendant long-tems. Il a épousé, le 18 Juin 1743, *Renée de Sauvage*, dont deux enfans, sçavoir : — ETIENNE-MARC-ANTOINE-RICHARD DU TOUR, — & JOSEPH, dit *le Chevalier* DU TOUR, reçus tous deux, en 1767, dans la Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde du Roi.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 de gueules, à la fasce d'or, accompagnée de deux tours aussi d'or en chef, & d'une hure de sanglier en pointe*, qui est DU TOUR; *au 2 d'azur, à l'épée d'argent garnie d'or, mise en pal la pointe en haut, surmontée d'une couronne d'or, & accostée de deux fleurs de lis de même*, qui est DU LYS; *au 3 aussi d'azur, à l'arc d'or mis en face, à la fléche encochée d'argent & empennée d'or, chargée de deux autres fléches d'or empennées d'argent, mises en sautoir*, qui est D'ARC. L'écu timbré d'un *casque, surmonté d'une fille, vêtue en argent, tenant dans sa main droite une épée d'argent, sur la pointe de laquelle est une couronne d'or; & dans sa gauche une banniere d'argent semée de fleurs de lis d'or*. Pour cri, LA PUCELLE.

* TOURRETTE (LA) : Terre & Seigneurie en Vivarais, avec titre de Baronnie, possédée par l'ancienne Maison de LA RIVOIRE, dont nous allons donner ici la Généalogie.

Cette Maison, que nombre d'indices pourroit faire croire une branche cadette des Seigneurs *de Rivoire* & *de Romagneu* en Dauphiné, étoit déja établie en Vivarais au XIIIe siécle.

Noble MARTIN DE LA RIVOIRE, Damoiseau, fit, en 1276, acquisition d'une maison & d'un jardin près du Château de la Rivoire, de *Guillaumette Masoere*, veuve de *Jean Ruel*; & parmi les témoins présens à ladite vente, on trouve un noble JEAN DE LA RIVOIRE.

ANTOINE DE LA RIVOIRE, Chevalier, paroît comme témoin dans un acte passé, l'an 1301, à Annonay dans le haut Vivarais, entre *Artaud*, Seigneur *de la Roche* & d'Annonay, & *Rosset Cheyraud*.

Noble GUILLAUME DE LA RIVOIRE ne vivoit plus en 1393, que sa mere, noble *Fée de l'Ermusiere*, fonda une Chapelle dans l'Eglise de Vanosc, sous le vocable de Saint-Jean l'Evangeliste, *pour* (est-il dit dans l'acte de fondation) *le repos de l'ame de son cher fils noble* GUILLAUME DE LA RIVOIRE, *decédé depuis peu*. Ses descendans ont toujours joui de ladite Chapelle jusqu'au commencement de ce siécle, que JUST-ANTOINE DE LA RIVOIRE, Marquis de la Tourrette, Baron des Etats du Languedoc, vendit à *Meraud Pichon*, la Terre de la Rivoire, & celle de Vanosc qui en dépend.

JEAN DE RIVOIRE est qualifié *noble & puissant homme* dans son contrat de mariage, en 1447, avec noble *Jacquette de Cheuvriers*, de laquelle il eut — GUILLAUME, qui suit. Dans plusieurs actes concernant ledit JEAN, on trouve un noble GEORGES DE LA RIVOIRE, duquel on ignore le père & la postérité.

Noble GUILLAUME DE LA RIVOIRE, II. du nom, rendit hommage de cette Terre à *Jacques de Tournon*, en 1480. Il avoit épousé, en 1468, *Griotte de Malieu*, fille de noble *Girard de Malieu*, & de *Catherine de Chambaud*, Dame de la Tourrette. Elle eut en dot 400 écus d'or, testa en 1506, & élut sa sépulture dans sa Chapelle de Saint-Jean l'Evangéliste. GUILLAUME DE LA RIVOIRE eut de son mariage : — 1. GUILLAUME, qui suit; — 2. ANNE, mariée à noble

Charles de Borée; — 3. Artaude, femme de noble *Claude de la Tour*, Seigneur de Firminy en Forez.

Guillaume de la Rivoire, III. du nom, épousa, par contrat du 1 Octobre 1508, *Marguerite du Peloux*, fille de noble *Gabriel du Peloux*, Seigneur de Saint-Romain & de la Chaux, dont : — 1. Claude, qui suit; — 2. Jacqueline, mariée avec noble *Claude de Bonne*, Seigneur d'Ans en Dauphiné, Maison dont est sorti le Connétable *de Lesdiguieres*; — 3. Françoise, femme de noble *Pierre de Quain*.

Claude de la Rivoire épousa, en 1556, *Madelene Dumas-de-Chadenac*, fille de noble *Louis Dumas*, Seigneur de Chadenac, & de *Madelene de Porcelet-Maillane*, de l'ancienne Maison de ce nom, qui descendoit de *Guillaume de Porcelet*, Viceroi de Sicile, lors des Vêpres Siciliennes, auquel les mécontens laisserent la vie (selon les Auteurs de ce tems-là), à cause de ses vertus. Elle étoit sœur de *Louise de Porcelet*, femme de *Jacques de Budos*, Marquis de Portes, dont vint *Louise de Budos*, seconde femme du Connétable *de Montmorency*, & mere de Madame la Princesse *de Condé*. Ses autres sœurs furent mariées, l'une à *Claude Grimoard-de-Beauvoir*, Comte du Roure, & l'autre à *N... du Cailar*, Seigneur de Spondillan. Claude de la Rivoire testa en 1589, & élut sa sépulture en l'Eglise de Vanosc, au tombeau de ses ancêtres. Ses enfans furent : — 1. Fleury, qui suit; — 2. Jean-Batiste, Seigneur de Canson.

Fleury de la Rivoire, Seigneur de Chadenac, épousa, en 1583, *Judith de Fay*, fille de noble *Christophe de Fay*, Seigneur de Gerlande, & de noble *Guionne de Saulsac*. Il eut de son mariage : — 1. Jacques, mort sans alliance; — 2. Christophe, qui suit; — 3. Louis, Chevalier de Malte, qui devint Commandeur de Chazelles; — 4. Hector, aussi Chevalier de Malte, Commandeur de Blodez; — 5. Charles, Seigneur de Baumes.

Christophe de la Rivoire, Baron de Chadenac, Capitaine de 100 hommes, eut le commandement d'une partie du bas Vivarais pendant les troubles qui agitoient cette Province, comme il consle par plusieurs Lettres que lui adressa *Henri*, Duc *de Montmorency*, & le Maréchal *de Schomberg*. Ce dernier, dans une des siennes, lui mande que « comme il est un des Gentilshommes des plus considérés » de la Province, il l'engage à se mettre à la tête de toute la Noblesse de son » voisinage, pour venir s'opposer à la descente des Espagnols qui menaçoient les » côtes, & qu'en outre il l'en prie *comme son ami particulier* ». Il épousa, en 1636, *Madelene de Boulieu*, fille de noble *Christophe de Boulieu*, Seigneur de Jarnieu, & de *Louise de Montmorin-Saint-Herem*, Dame du Breuil, laquelle étoit arriere-petite-fille de *Jeanne de Bourbon*, Vicomtesse de Joyeuse. De leur mariage ils eurent : — 1. Nicolas-Joseph, qui suit; — 2. Paul, Chevalier de Malte & Commandeur de Celles en Berri; — 3. Marie, femme de noble *Jacques de Charpin*, Comte de Genetines, dont : — *François de Charpin*, Evêque de Limoges; — & *Louis de Charpin*, Chanoine-Comte de Lyon; — 4. Hélene, mariée avec noble *François Saignard*, Baron de Querieres.

Nicolas-Joseph de la Rivoire, Comte de Chadenac, Baron de Vocance, Seigneur de Baumes, Colonel d'Infanterie, épousa, en 1666, *Angélique-Antoinette de Ginestous*, fille de *Just-Henri de Ginestous*, Marquis de la Tourrette, Baron de Chalançon, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom, & d'*Antoinette de Luc*. Ladite *Angélique-Antoinette de Ginestous*, devenue héritiere de sa Maison, fit donation de ses biens à Just-Antoine, son fils aîné, à la charge de prendre le nom & les armes de *la Tourrette*. De son mariage elle a eu : — 1. Just-Antoine, qui suit; — 2. François-Antoine, appellé *le Comte* de la Rivoire, Cornette de Carabiniers, tué à la bataille de la Marsaille; — 3. Nicolas-Antoine, appellé *le Comte de Chadenac*, Enseigne de Vaisseau, tué à Malaga; — 4. Joseph-Ignace, Esclave en Turquie pendant 22 ans; — 5. autre Just-Antoine, d'abord Chevalier de Malte, ensuite Prieur de Saint-Barthelemi & de Gluras, & depuis Commandant de Bataillon au Régiment Dauphin, Infanterie; — 6. Françoise de la Rivoire, Abbesse de Soyon-lès-Valence.

Just-Antoine de la Rivoire, Chevalier, Seigneur Marquis de la Tourrette,

Comte & Baron de Chalançon & des Etats de Languedoc, Seigneur de Baume, Chadenac, Vernoux, &c. fut reçu aux Etats en 1706, rendit hommage au Roi pour ses Terres en 1712, & épousa, en 1717, *Marie-Violand de Portalès-de-la-Cheze*, sœur du Marquis & du Comte *de la Cheze*, Lieutenans-Généraux des Armées du Roi. Il est mort le 16 Mars 1765, laissant : — 1. François-Antoine-Alphonse, qui suit; — 2. Marie-Françoise, mariée à *François*, Comte *de Rostaing*, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie; — 3. Marie-Antoinette, femme de *Louis-Hercule de Portalès*, Marquis de la Cheze, Lieutenant-Général des Armées du Roi, son oncle maternel; — 4. Marie-Paule, mariée à *Louis-François de Vachon*, Chevalier d'honneur au Parlement de Dauphiné; — 5. Marie-Marguerite-Susanne, mariée à Messire *Alexis du Faure*, Marquis de Satillieu, Seigneur de Mahun & de Saint-Silvestre; — 6. Marie-Justine-Antoinette, mariée à Messire *Claude de la Forest*, Comte de Divonne, Seigneur de Mongiraud, Colonel en second du Régiment d'Artois, Infanterie.

François-Antoine-Alphonse de la Rivoire, Chevalier, Seigneur Marquis de la Tourrette, Comte & Baron de Chalançon, & des Etats du Languedoc, Seigneur de Vernoux, Saint-Fortunat, Gluyras, &c. mort en 1768, avoit épousé, en 1750, *Marie-Louise-Thérese de Beauvoir-de-Grimoard-du-Roure*, fille de *Louis-Scipion de Beauvoir-de-Grimoard*, Comte du Roure, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & de *Marie-Victoire-Antoinette de Gontaut-Biron*, Dame de Madame la Dauphine. De ce mariage sont issus : — 1. Marie-Just-Antoine, qui suit; — 2. Marie-Jean-Antoine, Capitaine de Cavalerie; — 3. Marie-Louis-Antoine-Hercule, Chevalier de Malte de minorité; — 4. Marie-François-Antoine-Alphonse, Garde de la Marine & Chevalier de Malte; — 5. Marie-Auguste-Antoine, Prieur de Saint-Michel de Toulongac; — 6. Marie-Joseph-Antoine-Laurent; — 7. Marie-Louis-Antoine-Armand, Chevalier de Malte, Page du Grand-Maître; — 8 & 9. & deux filles, Marie-Françoise-Antoinette, & Marie-Charlotte-Antoinette-Gabrielle.

Marie-Just-Antoine de la Rivoire, Chevalier, Seigneur Marquis de la Tourrette, Comte & Baron de Chalançon, & des Etats du Languedoc, Seigneur de Vernoux, Saint-Fortunat, Gluyras, Châteauneuf en Vivarais, de Revel-Laval & le Mas en Dauphiné, a épousé, le 28 Avril 1772, *Louise-Ursule-Félicité de Guerin-de-Tencin*, petite-niece du Cardinal de ce nom, & fille d'*Antoine de Guerin*, Marquis de Tencin, Gouverneur des Ville & Château de Die, & Sergent de Bataille de la Province de Dauphiné, & de *Jeanne-Marie de Monteynard*. De leur mariage ils ont : — Marie-Louis-Just-Antoine de la Rivoire-de-la-Tourrette, Chevalier, né le 15 Février 1773.

La Maison de la Rivoire porte pour armes : *écartelé au 1 & 4 de gueules, au lion d'argent, armé & lampassé de sable ; au 2 & 3 d'or, au lion de gueules*, qui est de Gimestous-la-Tourrette.

TOURTOULON (de) : Ancienne Noblesse établie en Languedoc. Le premier, dont on ait connoissance, est

I. Rigal de Tourtoulon, qu'on trouve au nombre des Seigneurs qui souscrivirent, comme témoins, à une Sentence arbitrale, rendue le Lundi d'après la fête Saint-Jean-Porte-Latine de l'an 1384, entre *Henri*, Comte *de Rodez* & Vicomte de Carlat, & *Astorg d'Aurillac*, Seigneur de Conros & de la Bastide, au sujet du droit de fief des Terres accordées au Comte *de Rodez*, à cause de sa Vicomté de Carlat. On ignore le nom de la femme dudit Rigal de Tourtoulon; mais on croit qu'il eut pour enfans : — 1. Guilhaume, qui suit; — 2. Antoine de Tourtoulon, lequel étoit marié, en 1422, à *Maregde de Subcanton* & d'Arennes, & fut donataire de son aîné en 1448; — 3. & Jacquette de Tourtoulon, rappellée dans le testament de Guilhaume, son frere, de 1448. On trouve encore Isabeau de Tourtoulon, mariée, en 1450, à noble *Bertrand de Saussan*.

II. Guilhaume de Tourtoulon, qualifié *Damoiseau*, Seigneur de Tourtoulon en Auvergne, épousa, vers 1414, noble Demoiselle *Beringotte du Sault*,

fille de noble *Jean du Sault*, Seigneur de Banieres au Diocèse de Nismes en Languedoc, & de noble Demoiselle *Jacquette Renarde*. Comme mari & maître des biens dotaux de ladite *Beringotte du Sault*, sa femme, il reçut une reconnoissance féodale, par acte passé devant *Peredés*, Notaire, le 5 Février 1425. Il y eut un compromis passé le 1 Juillet 1426 entre ledit noble GUILAUME DE TOURTOULON, noble *Guilhaume de Bourbon*, & noble *Jean d'Alairac*. Sa belle-mere *Jacquette Renarde* lui fit une donation le 19 Septembre 1426, devant *Soleirol*, Notaire. Il fit son testament le 8 Juillet 1448, devant *Jean Barnier*, Notaire; dans lequel il nomme tous ses enfans, au nombre de 9; & sa veuve fit le sien le 14 Juillet 1457, devant *la Bane*, Notaire. De leur mariage vinrent : — 1. ANTOINE DE TOURTOULON, institué héritier par le testament de son pere. Sa mere le fit aussi son héritier, à condition qu'il viendroit habiter à Banieres, autrement non, & lui substitua noble PIERRE DE TOURTOULON, son autre fils. Ledit ANTOINE s'établit au lieu de Ribason, paroisse de Marmagnac, au Diocèse de Saint-Flour en Auvergne, s'y maria, & laissa pour fils & héritier universel noble PIERRE, Seigneur DE TOURTOULON, qui transigea avec autre PIERRE DE TOURTOULON, son cousin, par acte passé le 2 Mai 1500; — 2. GUERIN; — 3. PIERRE, qui suit; — 4. GUILHAUME; — 5. ASTORG, Bénédictin au Monastere de Sauve, & Prieur de Saint-André de Lancise; — 6. JEAN, Prêtre & Moine au Monastere de Saint-Sauveur; — 7. autre JEAN, doté d'un Fief; — 8. MARGUERITE; — 9. & ANTOINETTE, mariée à *Jean Cadonis*, Licentié ès Droits de la ville de Sommieres.

III. PIERRE DE TOURTOULON, I. du nom, qualifié *Damoiseau*, Seigneur de Banieres, fit hommage de son Château des Vanels & autres Fiefs nobles, au Seigneur *Charles de Beaufort* le 15 Juillet 1473; & en rendit un autre pour ses biens nobles à *Marc de Beaufort*, Comte d'Alais, le 1 Décembre 1485. Il épousa, en 1469, noble Demoiselle *Antoinette d'Albignac*, & fit trois testamens; le premier, en 1478; le second, en 1486; par le troisieme, du 22 Août 1490 (reçu *Louis Barnier*, Notaire), il nomme ses enfans, fait des legs à sa femme, & institue héritier son fils aîné. De son mariage il eut : — 1. PIERRE, qui suit; — 2. GUILHAUME, auquel son pere donna les biens qu'il avoit en Auvergne. Il transigea sur partage avec PIERRE, son aîné, par acte du 20 Janvier 1501, passé devant *Jean Pageri*, Notaire; — 3. GERVAIS, Prieur de Saint-André de Lancise; — 4. MARGUERITE; — 5. LOUISE; — 6. ETIENNETTE; — 7. & ANDRÉE, mariée à noble *Jacques de Bernas*, de la ville de Sauve, comme il appert de l'acte de constitution de dot par son pere, passé le 31 Janvier 1489, devant *Louis Barnier*, Notaire.

Ledit PIERRE DE TOURTOULON eut encore, de *Catherine Martin*, un fils naturel, nommé JEAN.

IV. PIERRE DE TOURTOULON, II. du nom, Seigneur de Banieres en la paroisse de Saint-Jean de Gardonenque, au Diocèse de Nismes, aujourd'hui Alais, transigea, le 2 Mai 1500 (acte reçu par *Girald Matedras*, Notaire d'Auvergne), avec noble PIERRE DE TOURTOULON, son cousin, fils & héritier de feu noble ANTOINE, du lieu de Ribason, paroisse de Marmagnac au Diocèse de Saint-Flour en Auvergne, touchant la succession des biens de feu noble GUILHAUME DE TOURTOULON, & noble Demoiselle *Beringotte du Sault*, leurs ayeul & ayeule. Cet acte porte que les biens d'Auvergne, dont ledit GUILHAUME avoit été possesseur, seroient & appartiendroient audit ANTOINE DE TOURTOULON, marié en Auvergne, ledit PIERRE étant substitué à ANTOINE, & ceux du Languedoc appartiendroient à noble PIERRE, fils d'autre PIERRE DE TOURTOULON, Seigneur de Banieres. Il partagea, le 20 Décembre 1501, avec noble GUILHAUME DE TOURTOULON, Co-Seigneur de Banieres, son frere, la succession de leur pere; & dans cet acte intervint autre PIERRE DE TOURTOULON, Seigneur de Tourtoulon, fils & héritier universel de feu noble ANTOINE, habitant du lieu de Roquecane, paroisse de Marmagnac au Diocèse de Saint-Flour en Auvergne, & icelui noble ANTOINE, frere de feu PIERRE DE TOURTOULON I, Seigneur de Banieres. PIERRE II. vivoit encore le 10 Mai 1540, & avoit

épousé, par contrat du 10 Janvier 1489, passé devant *Boeri*, Prêtre & Notaire, Demoiselle *Helix de Rocheblave*, de laquelle il eut : — PIERRE, qui suit ; — & CATHERINE, vivante en 1538.

V. PIERRE DE TOURTOULON, III. du nom, Seigneur de Banieres & du Prat, fut émancipé par son pere le 3 Juillet 1517. Il acquit une censive, le 5 Mai 1518, de *Germain Hours-de-Saint-Germain-de-Calberte*, & inféoda la haute-justice de Banieres à *Marc de Beaufort*, Comte d'Alais, par acte du 24 Avril 1542, passé devant *Salançon*, Notaire. Il avoit épousé noble Demoiselle *Isabelle de Mandagost*, sœur de noble *Guion de Mandagost*, Baron de Fons, & de *Françoise*. Elle fit son testament le 27 Février 1541, y nomme ses enfans, & fait héritier son mari, à la charge de rendre son hérédité à son fils aîné. De leur mariage vinrent : — 1. JACQUES, qui suit ; — 2. GILLES, Prieur de Saint-André de Lancise, légué par le testament de son pere du 1 Août 1538, & par celui de sa mere ; — 3 & 4. MARGUERITE & FRANÇOISE, aussi léguées par ses pere & mere.

VI. JACQUES DE TOURTOULON, Seigneur de Banieres, du Prat, &c. Grand-Veneur du Duc *de Vendomois*, reçut une Lettre le 3 Juillet 1561 au sujet de cette Charge ; fut Capitaine de 300 hommes, par Commission du 13 Juin 1562, à lui donnée par le Baron *de Crussol*, Général & Chef des Compagnies assemblées en Languedoc ; & ensuite Capitaine d'une Compagnie de 400 hommes, comme il appert d'une Ordonnance du Sieur *de Montvaillant*, Commandant en Languedoc, pour arrêter le compte des frais employés à la levée de cette Compagnie, en date du 15 Janvier 1569. Il fit son testament le 2 Février 1574, dans lequel il nomme & fait un legs à sa mere, & institue sa femme son héritiere, &c. Il avoit épousé, en présence & du consentement de son pere, par contrat du 8 Février 1550, passé devant *Lescot*, Notaire, Demoiselle *Thorenne de la Farre*, fille de noble *Marquis de la Farre*, & de Demoiselle *Marguerite d'Auriac*, dont : — 1. PIERRE, qui suit ; — 2. GILLES-THOMAS-JACQUES ; — 3. & ANNE.

VII. PIERRE DE TOURTOULON, IV. du nom, Seigneur de Banieres, du Prat, &c. fit hommage au Comte d'Alais le 9 Février 1583, & donna son dénombrement au Duc *de Montmorency* en 1588. Il servit lors de la convocation du ban & arriere-ban, comme il est prouvé par un certificat du 4 Novembre 1590 du Sieur *de Faret*, Sénéchal de Nismes & de Beaucaire. Il fit deux testamens ; le premier, le 6 Novembre 1581 ; le second, le 18 Avril 1607 ; & avoit épousé, par contrat du 31 Mars 1577, assisté de son pere, Demoiselle *Marguerite de Villate*, fille de noble *Figol de Villate*, Seigneur de Vallongue, de la Ville de Sauve. Leurs enfans furent : — 1. JACQUES, qui suit ; — 2. JEAN, tige de la branche des Seigneurs de Valobscure, rapportée ci-après ; — 3. ANTOINE ; — 4. THÉODORE ; — 5. PIERRE, auteur de la branche des Seigneurs de Serres, dont il sera parlé en son rang ; — 6. SUSANNE ; — 7. & JEANNE DE TOURTOULON, mariée à noble *Jean Savin*.

VIII. JACQUES DE TOURTOULON, Seigneur de Banieres, &c. rendit hommage de ses biens au Roi les 14 Décembre 1605, 12 Février 1618 & 7 Mars 1634 ; servit lors de la convocation du ban & arriere-ban, ainsi qu'il appert de l'Ordonnance du Sieur *de Faret*, Gentilhomme de la Chambre du Roi, datée du 15 Mai 1639, contenant acte de la présentation dudit noble JACQUES DE TOURTOULON à cette convocation ; & fit son testament le 27 Mai 1650. Il avoit épousé, par contrat du 5 Février 1608, Demoiselle *Claire de Valobscure*, fille de noble *Jean de Valobscure* ou *Valescure*, de laquelle il eut — 1. JEAN-JACQUES, qui suit ; — 2. HERCULE, Seigneur de la Becede ; — 3. ANTOINE, Seigneur de Marqueres ; — 4. PIERRE, Seigneur des Vanels ; — 5 & 6. SUSANNE & CLAIRE ; — 7. & LOUISE, mariée à *N... Seriere*, Seigneur de la Sagne.

IX. JEAN-JACQUES DE TOURTOULON, Seigneur de Banieres, le Pujol, &c. fit hommage au Roi le 4 Juillet 1667, & fut maintenu en sa qualité de *Noble*, conjointement avec ses freres & ses cousins le 14 Décembre 1668 par Jugement de M. *de Bezons*, Intendant du Languedoc. Etant le dernier mâle de la

Branche

Branche de Banieres, il fit son testament & institua son héritiere Demoiselle Louise de Tourtoulon, sa sœur.

Branche des Seigneurs de Valobscure.

VIII. Jean de Tourtoulon, I. du nom, Seigneur de Serres & de Valobscure, à cause de sa femme, second fils de noble Pierre, IV. du nom, Seigneur de Banieres, du Prat, &c., & de *Marguerite de Villate*, fut Député à l'Assemblée de la Rochelle & à la Cour par les Eglises des Cevennes, suivant une Lettre du 23 Avril 1619. Il servit avec beaucoup de distinction, sous *Henri*, Duc *de Rohan*, pendant les guerres de 1622, 26, 28, &c. comme le prouve les Mémoires de ce Seigneur, imprimés à Paris chez *Elzevir*, édition de 1661, où il est fait mention de Jean de Tourtoulon, sous le nom de *Valescure*. Il commanda à Lunel, fut blessé à une attaque, étant Mestre-de-Camp du Régiment de Valescure; & fut envoyé, avec *la Roque*, à la défense de Galargues. L'Histoire de Languedoc, *p.* 551, année 1620, dit que *Valescure* & *Montessus*, tous les deux Maréchaux de-Camp, furent blessés à l'attaque du Fauxbourg du Tillet, &c. Il fit son testament le 4 Novembre 1627, & un Codicille le 25 Septembre 1629. De son mariage, contracté le 28 Mai 1618, avec Demoiselle *Jeamne de Valobscure*, fille & héritiere de noble *Pierre de Valobscure* ou *Valescure*, & de *Dauphine de Vabres*, il eut: — 1. François, qui suit; — 2. Jean, Seigneur des Abrits, batisé le 22 Septembre 1629, Cornette de Cavalerie; — 3. Claire, mariée à noble *Jean de Falguerolles*; — 4 & 5. Dauphine & Louise.

IX. François de Tourtoulon, Seigneur de Valobscure, Capitaine au Régiment de Beaufort, servit en cette qualité en Catalogne en 1647; & lors de la convocation du ban & arriere-ban, suivant plusieurs quittances du Trésorier-Général pour les sommes provenant de la commutation de ce service, en date des 2 Avril 1675, 11 Mai 1689, 2 Mai 1691, 3 Avril 1692, 1 Août 1693 & 31 Décembre 1694. Il donna quittance, le 18 Février 1654, à noble Jean-Jacques de Tourtoulon, Seigneur de Banieres, son cousin, pour ses droits de légitime en la succession de Jean, son pere; & fut maintenu en sa qualité de *Noble*, conjointement avec son frere & son cousin, par Jugement de M. *de Bezons*, le 14 Décembre 1668. Il avoit épousé, par contrat du 16 Octobre 1654, Demoiselle *Antoinette de Beringuier*, fille de noble *Thomas de Beringuier*, Seigneur de Barbuts, & de Demoiselle *Bernardine de Saurin*, dont vinrent: — 1. Jean, qui suit; — 2 & 3. Adolphine & Claire, mortes sans alliance; — 4. & Jeanne, mariée à *N... Delmas*, Capitaine au Régiment de Corde, & morte en 1758.

X. Jean de Tourtoulon, II. du nom, Seigneur de Valobscure, de la Blaquiere, &c. batisé le 2 Octobre 1665, maintenu dans sa qualité de *Noble* avec ses cousins le 14 Décembre 1668, servit dans les pays étrangers. De retour en France, il y fut successivement Lieutenant au Régiment de Coste le 20 Juin 1703, passa de la Compagnie de la Fon à celle de Freslieu le 27 Décembre 1705; & fut Capitaine audit Régiment de Coste, comme il conste par l'ordre du Duc *de Roquelaure*, Commandant en Languedoc, en date du 20 Juin 1717. Le Maréchal *de Montrevel* l'avoit établi Commandant à Bagars, par Lettre du 31 Décembre 1704. Il avoit épousé, par contrat du 26 Janvier 1701, Demoiselle *Anne Poujade*, fille de *N... Poujade*, Docteur ès droits, & de Demoiselle *Marguerite de Vallete*, dont — Jean, qui suit; — & Jeanne, morte sans alliance en 1741.

XI. Jean de Tourtoulon, III. du nom, Seigneur de Valobscure, reçut de *Jean Daumet*, le 28 Avril 1747, une reconnoissance féodale, fit son testament devant *Rossel*, Notaire, le 27 Janvier 1751, dans lequel il nomme ses sept enfans; & est décédé le 4 Juillet 1752. Il avoit épousé, par contrat du 30 Juin 1734, Demoiselle *Jeanne Aigoin*, fille de *François Aigoin*, & de Demoiselle *Jeanne Mourgue*, de laquelle il a laissé: — 1. Jean, qui suit; — 2. Fran-

çois, né le 1 Octobre 1741, d'abord Lieutenant au Régiment de Hainaut, Infanterie, le 29 Mars 1756, Capitaine dans la Légion de Condé le 3 Mars 1774, attaché au Régiment de Medoc en Avril 1777; — 3. ANNE, veuve du Sieur *Milhaud*; — 4. ADOLPHINE, morte en 1770; — 5, 6 & 7. MADELENE, JEANNE & FRANÇOISE.

XII. JEAN DE TOURTOULON, IV. du nom, Seigneur de Valobscure, Baron de la Salle & de Salendrenque, ancien Officier au Régiment de Bourgogne, Infanterie, a rendu hommage de sa Terre de Valobscure au feu Prince *de Conti* le 20 Août 1759, auquel il a donné son dénombrement le 6 Juillet 1763, & celui de la Terre de la Salle le 25 Décembre suivant. Il a épousé, par contrat du 11 Septembre 1762, Dame *Anne-Marguerite des Vignolles*, fille unique & héritiere de feu Messire *Henri des Vignolles*, Baron de la Salle, Conseiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier, & de Dame *Susanne de Pasturel-des-Barrieres*, dont: — ALEXANDRE-FRANÇOIS, né le 10 Juin 1765; — & MARGUERITE-JULIE, née le 28 Février 1769.

Branche des Seigneurs de SERRES.

VIII. PIERRE DE TOURTOULON, V. du nom, Seigneur de la Coste, cinquieme fils de noble PIERRE IV, Seigneur de Banieres, du Prat, &c. & de *Marguerite de Villate*, fit son testament le 24 Avril 1646, & avoit épousé, par contrat du 10 Juin 1625, Demoiselle *Jeanne de Leuse*, dont: — 1. JEAN, qui suit; — 2. ANTOINE, tige des Seigneurs de Delmas rapportés ci-après; — 3. & MICHEL, auteur de la branche des Seigneurs des Plantiers, mentionnée ensuite.

IX. JEAN DE TOURTOULON, Seigneur de Serres, maintenu dans sa qualité de *Noble* avec ses freres & ses cousins, par Jugement de M. *de Bezons* rendu le 14 Décembre 1668, testa le 8 Février 1689, & laissa de *Jeanne d'Assas*, qu'il avoit épousée en 1650, pour fils unique:

X. JEAN-JACQUES DE TOURTOULON, Seigneur de Serres, Officier de Cavalerie, marié, en 1685, à Demoiselle *Jeanne de Savin*, de laquelle il eut — 1. MICHEL, qui suit; — 2. FRANÇOIS, Seigneur de la Rouviere, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment des Cuirassiers, mort en 1757; — 3. JEANNE, morte en 1772; — 4. & MADELENE DE TOURTOULON, mariée à Messire *Pierre d'Assas*, Maréchal des Camps & Armées de S. M. Catholique, & Gouverneur de la Corogne en Galice, dont elle est restée veuve.

XI. MICHEL DE TOURTOULON, Seigneur de Serres, Chevalier de Saint-Louis & Capitaine de Cavalerie, mort en 17.. avoit épousé, en 1721, Demoiselle *Antoinette de Meton*, dont: — 1. JEAN-FRANÇOIS, qui suit; — 2. Autre JEAN-FRANÇOIS, marié à Toulouse; — 3. & ANNE.

XII. JEAN-FRANÇOIS DE TOURTOULON, Seigneur de Serres, né en 1735, ancien Garde-du-Corps du Roi, a épousé Demoiselle *Nicole-Charlotte d'Equevilly*, d'une Famille noble, établie au Comté de Bourgogne, de laquelle il a: — 1. JEAN-CHARLES-CÉSAR, né en 1762; — 2. MATHIEU-DENIS, né en 1765; — 3. & JEAN-BATISTE-ANTOINE-HERCULE, né en 1768.

Branche des Seigneurs de DELMAS, éteinte.

IX. ANTOINE DE TOURTOULON, Seigneur de Delmas, second fils de noble PIERRE DE TOURTOULON, Seigneur de la Coste, & de *Jeanne de Leuse*, fut maintenu dans sa *noblesse* avec ses freres & ses cousins, par le Jugement du 14 Décembre 1668, ci-devant cité. De Demoiselle *Marie Faucher*, son épouse, de la Ville de Nismes, il eut

X. JEAN-JACQUES DE TOURTOULON, Seigneur de Delmas, qui fut Capitaine au Régiment de Seve. Il épousa, le 17 Novembre 1698, Demoiselle *Jeanne Del Puech*, de la Ville de Saint-Hippolite, dont

XI. MICHEL DE TOURTOULON, Seigneur de Delmas, ancien Officier au Ré-

giment de Seve, mort, en 1770, sans postérité de Demoiselle *Marie de Viala*, qu'il avoit épousée en 1738.

Branche des Seigneurs des PLANTIERS, *aussi éteinte.*

IX. MICHEL DE TOURTOULON, Seigneur des Plantiers, troisieme fils de noble PIERRE DE TOURTOULON, Seigneur de la Coste, & de *Jeanne de Leuse*, maintenu dans sa *noblesse* conjointement avec ses freres & ses cousins, par le Jugement cité de 1668, épousa Demoiselle *N... Dumont*, de laquelle il eut: — 1. JACQUES, qui suit; — 2. FRANÇOIS, Seigneur des Plantiers, Mestre-de Camp de Cavalerie, mort à Châtai-sur-Moselle, sans postérité de son mariage; — 3. & JEANNE, mariée à *Paul de Viala.*

X. JACQUES DE TOURTOULON, Seigneur de la Coste, Major de Cavalerie, & Prévôt-Général à Rouen, laissa de son mariage pour fils

XI. GASPARD-GABRIEL-JACQUES DE TOURTOULON, Seigneur des Plantiers, Officier de Cavalerie & Prévôt-Général à Rouen, qui est mort sans alliance.

La Famille de TOURTOULON porte pour armes: *d'azur, à la tour d'argent crenelée & maçonnée de sable, d'où sort à gauche un étendard d'argent à deux bandes ondoyantes, dont le manche est d'or; ladite tour accompagnée de trois colombes d'argent, une contournée au canton droit du chef, les deux autres affrontées vis-à-vis le pied de la tour; & en pointe une molette d'éperon d'or.* Supports, *deux lions.* Généalogie rédigée d'après un Mémoire dressé sur les titres originaux communiqués à M. *Chérin.*

TOUSTAIN-DE-FRONTEBOSC: Maison ancienne de Normandie qui date du Xe siécle, & paroît d'origine Danoise. Voyez-en la Généalogie au mot FRONTEBOSC, *Tome VI* de ce Dictionnaire, *p.* 703 *à* 721, & aux *Errata* de cet article, *Tome VII*, *p.* 755 *à* 757, & *Tome X*, *p.* 740 *à* 741.

Il suffit d'ajouter ici ce qui suit. *Tome VI, p.* 713 *antépénultienne ligne*, François de Grasflur, *lisez* de Graffard. *P.* 718, *ligne* 3 *du degré* I. *de la branche des Seigneurs de Bléville*, 21 Octobre 1424, *lisez* 21 Septembre 1424.

PIERRE TOUSTAIN, Ecuyer, qui vendit, en 1414, les fiefs à JEAN TOUSTAIN, II. du nom, son cousin (formant le VIIe degré de la Généalogie), fut, en 1395, parrein de *Jean d'Heugleville*, Ecuyer, & étoit, dès 1386, un des Ecuyers de la montre de *Guillaume Aux-épaules*, Bachelier. Le Sieur *Charpentier*, Commis au Cabinet des Ordres du Roi, sous la charge de M. *Chérin*, a vérifié, en 1776, sur les minutes conservées dans divers dépôts de titres en Normandie, les expéditions & secondes grosses concernant la possession de plusieurs fiefs de *Haubert*, entr'autres de celui de Bétencourt, par cette Maison depuis environ le milieu du XIIIe siécle jusques vers la fin du XVe.

A la page 711, *ligne* 7 *du degré XVII, après* JEAN-BATISTE-FRANÇOIS-HIPPOLITE-CASIMIR, né le 21 Juillet 1760, (fils aîné du Marquis DE TOUSTAIN-LIMÉSY) *ajoutez* Page du Roi à la petite Ecurie depuis 1775.

JOSEPH-MAURICE, Comte DE TOUSTAIN-VIRAY, ci-devant Lieutenant-Colonel d'une Brigade de Carabiniers, avec rang de Mestre-de-Camp, & Chevalier de Saint-Louis, (frere & cousin des Maréchaux-de-Camp de son nom, oncle du jeune Comte FRANÇOIS-ETIENNE DE TOUSTAIN, filleul de l'Empereur & de l'Impératrice-Reine) a été choisi, en 1776, par la Reine pour Mestre-de-Camp en second de son Régiment de Cavalerie. Voyez la *page* 716, *ligne* 26 *du degré XVI.*

Le Vicomte DE TOUSTAIN-RICHEBOURG, Major de Cavalerie, présenté à Leurs Majestés & à la Famille Royale, a, de son mariage, un nouveau fils, nommé FÉLIX-HENRI, né en 1777. Voyez le degré XVII, *pag.* 712 *&* 713 du *Tome VI.*

Observons aussi que l'antique illustration de cette noblesse, rappellée dans plusieurs monumens historiques, est authentiquement reconnue par un certificat, en forme d'Enquête, délivré par les Echevins de Rouen en 1664, & dans

plusieurs Lettres-Patentes des Rois, accordées sur titres en 1665, 1756, 1758, & duement enregistrées, pour érections de Terres, ou décorations honorifiques. Son *ancienne lignée & extraction* est encore attestée par les Jugemens de maintenue rendus lors des recherches & réformations en 1419, 1463, 1486, 1603, 1647, 1667, 1698, & récemment en 1758, par certificats de MM. *d'Hozier*, Juge d'armes de France, & *Clérambault*, Généalogiste de la Cour. Diverses Branches répandues en Lorraine, Orléanois, Artois & Bretagne, y ont joui des honneurs, prérogatives & qualités propres à l'ancienne Chevalerie de ces Provinces. Plusieurs rejettons de cette Noblesse ancienne, militaire & bien alliée, sont morts au service.

Le Comte *de la Bourdonnaye*, Procureur-Général, Syndic des Etats de Bretagne, a déclaré, dans un certificat de 1774, qui nous a été communiqué, que la Branche affiliée par Jugement de la Commission intermédiaire & par Arrêt du Parlement, aux Etats de cette Province, avec tous les droits attribués aux anciens Nobles, a justifié, par forme rigoureuse & juridique, indépendamment des traditions & prétentions ultérieures, une noblesse de cinq siécles, sans vestige de commencement, avec beaucoup d'emplois distingués de magistrature & d'épée, députations d'Etats, décorations d'Ordres & de grades, & continuité de services & d'alliances nobles.

Dans la Notice abrégée des preuves de Page du dernier Marquis *de Toustain-Carency*, insérée au *Tome II* du *premier Registre de l'Armorial de France*, on trouve, entr'autres inadvertances, *Catherine le Gendre*, pour *Catherine Légaré*.

Les armes : *d'or, à la bande de deux traits, échiquetée d'or & d'azur.*

TOUSTAIN-DE-FULTOT : Autre Famille noble de la même Province, dont est

N... Toustain, Officier d'Infanterie, & ci-devant Page du Roi à la grande Ecurie en 1774, allié aux Maisons d'*Etampes*, de *Canouville*, de *Bétencourt*, de *Récusson*, de *Toustain-Fontebosc*, de *Bec-de-Liévre-Cany*, &c.

Les armes : *d'argent, à deux fasces d'azur, accompagnées de trois merlettes de sable.*

TOUSTAIN-DE-LA-COLOMBE : Autre Famille noble de Normandie, qui remonte à

Raphael Toustain, vivant en 1439, grand-pere de Martin, confirmé, en 1489, dans sa noblesse. Elle subsiste dans deux freres ; l'un, ancien Officier du Régiment d'Angoumois ; l'autre, Curé de Manteville en Caux.

Cette Famille porte pour armes : *de gueules, à trois colonnes d'argent, 2 & 1, la troisieme surmontée d'une colombe de même.*

TOUSTAIN-DE-FONTENELLES, même Province. Famille annoblie en 1654, & dont le dernier rejetton est mort en 1727, Lieutenant-Colonel du Régiment d'Orléans, Dragons, venant d'être nommé à une Brigade des Gardes-du-Corps.

* TRANS : Premier Marquisat de France, qui étoit anciennement une Baronnie, nommée parmi les Terres Baussenques.

Elle fut donnée, en 1201, par *Alphonse*, Comte de Provence, à *Geraud de Villeneuve*, Gouverneur de Tarascon, fils de *Raimond de Villeneuve*, Général des troupes d'Aragon, qui vint en Provence avec le Comte *de Barcelonne* vers l'an 1114, & s'y établit, ayant eu la terre de Gandelet, appellée depuis *Villeneuve*.

La Baronnie de *Trans* fut érigée en *Marquisat* par Lettres du mois de Février 1505, regiftrées à Aix, en faveur de *Louis de Villeneuve*, Prince d'Aveline, Ambassadeur de Louis XII à Rome, & petit-fils d'*Helion de Villeneuve*, Grand-Ecuyer du Roi Louis III d'Anjou. On peut consulter l'*Histoire héroïque*

de la Noblesse de Provence, Tome II, pag. 507 & suiv. sur cette Maison, dont nous rapporterons la Généalogie dans notre Supplément.

Les armes : *de gueules, fretté de six lances d'or, les interstices semées d'écussons de même ; & sur le tout un écu d'azur, chargé d'une fleur de lis d'or*, par concession de Louis XII, que cette Maison *écartele au* 1. DE FOIX & DE BÉARN ; *au* 2. DE NAVARRE ; *au* 3. DE NAPLES & DE SICILE ; *au* 4. D'EVREUX, branche cadette de la Maison DE FRANCE.

* TREMOILLE (DE LA) : Terre située en Poitou sur les frontieres de la Marche, proche de Montmorillon & de Belabre, qui a donné son nom à cette grande & illustre Maison.

L'Histoire des *Grands Officiers de la Couronne, Tome IV, p. 160*, rapporte ses premiers possesseurs par ordre chronologique, & n'en commence la Généalogie qu'après celle qu'en ont donné au Public MM. *de Sainte-Marthe* en 1667. La branche aînée subsiste, de laquelle sont sortis les Princes de Talmond & les Ducs de Thouars.

La seconde Branche sont les Marquis de Royan, Comtes d'Olonne ; la troisieme, les Marquis & Ducs de Noirmoutier ; la quatrieme, celle des Comtes de Joigny & Seigneurs d'Husson ; la cinquieme, celle des Seigneurs, Barons de Dours ; la sixieme, celle des Seigneurs de Fontmorand. La septieme comprend les Bâtards de la Tremoille, sous le nom de Seigneurs de Breche. Les Auteurs de cette Histoire donnent encore une autre branche, dont ils n'ont point trouvé la jonction avec les précédentes : c'est celle des Seigneurs de Fontaugier. Cette Généalogie finit par celle des anciens Vicomtes de Thouars. Nous renvoyons à l'ouvrage ci-dessus cité, & à *Moréri*, édition de 1759, étant forcé de ne nous arrêter dans ce Volume qu'à plusieurs Maisons & autres de la seconde Classe de la Noblesse, dont les Généalogies n'ont pas encore été imprimées ; mais nous reviendrons dans nos Supplémens à celles que nous ne faisons que citer, si on nous fait parvenir à tems des instructions sur l'état actuel des Maisons omises.

Les armes de LA TREMOILLE sont : *d'or, au chevron de gueules, accompagné de trois aiglettes d'azur, membrées & béquées de gueules.* Pour ceux de ce nom qui ont écartelé leurs armes de celles de leurs alliances, Voyez les Grands Officiers de la Couronne, au Tome cité.

TRESTONDAM : Maison des plus anciennes, originaire du Comté de Bourgogne, qui subsiste en deux branches, l'une établie en Lorraine, & l'autre en Franche-Comté. Elle remonte sa filiation à GERARD DE TRESTONDAM, Damoiseau, qui vivoit au XIIIe siécle.

Les armes : *d'azur, à trois chevrons d'or en bande, cotoyés de deux cotices de même.*

TRINQUERE (DE) : Famille noble & très-ancienne en Languedoc, maintenue dans sa *noblesse de race & lignée*, sur le consentement d'*Alexandre de Belleguise*, chargé par Sa Majesté de la poursuite & vérification des titres de noblesse, sur les conclusions du Procureur du Roi ; & par Jugement de M. *Bazin*, rendu à Montpellier le 1 Février 1669.

Les titres de cette ancienne Famille ayant été brûlés en 1546 dans leur Château de Baulx par *Hercule Bossuet-de-Murviel*, on ne peut en remonter la filiation qu'à

I. PIERRE DE TRINQUERE, qui acheta, en 1301, une maison & plusieurs usages d'argent de *Pierre-Guillaume Pamoileau-de-Saint-Privat*, dans la Jurisdiction de Saint-André, au Diocèse de Lodève. Il fut mis en possession de cette maison le 20 Avril 1302, par *Raimond Mazel*, Vicaire-Général de Lodève ; & *Auger de Moreze* lui donna, par son testament du 4 Janvier 1306, la Jurisdic-

tion de la Planche avec toute Justice, haute, moyenne & basse. Il fut pere de

II. Bernard de Trinquere, qui justifia, au mois de Mars 1328, devant *Brinquier de Morèze*, Seigneur en partie de Soubès, & *Déodat Fabre*, Bailli des Seigneurs de Morèze, qu'il étoit *noble* & *issu de noble race*. Il eut pour fils

III. Pierre de Trinquere, II. du nom, qui accompagna en Guienne, en 1370, avec toute la Noblesse du Languedoc, le Duc *d'Anjou*, Gouverneur de cette Province. Il prêta hommage à Charles V, le 19 Janvier 1339, de tous les biens nobles qu'il possédoit dans la Sénéchaussée de Carcassonne; fut déclaré, le 23 Mai 1397, exempt des francs-fiefs, comme *issu de noble race*, pour tout ce qu'*Auger de Morèze* avoit donné à son grand-pere par son testament du 4 Janvier 1306. Il épousa *Bracdette de Caladour*, fille de *Bertrand Bringuier de Caladour*, Seigneur de Baulx, qui la fit son héritiere par son testament du 25 Novembre 1420, & d'*Allemande d'Auriol*, morte le 25 Novembre 1409. Elle testa le 5 Février 1422, & eut pour enfans: — 1. Raimond, qui suit; — 2. Guillaume, Chanoine de Maguelonne; — 3. & Paulet, mort jeune.

IV. Raimond de Trinquere, Seigneur de Baulx, épousa *Braude de* .... Les enfans sortis de ce mariage, & mentionnés dans le testament de leur grand'mere, furent: — 1. Pierre, qui suit; — 2. Arnaud, Archidiacre & Grand-Vicaire de Beziers; — 3. Jean, Seigneur de Baulx, tige de la seconde Branche, rapportée ci-après; — 4. Braydb, mariée à *Pierre Bausset*, Co-Seigneur de la Valette, & Seigneur de Bourgade. Elle testa le 28 Août 1483; — 5. Marguerite, mariée à *Philippe Raousset*, Seigneur du Bosc & de Soubès; — 6. & Jeanne, qui ne fut point mariée.

V. Pierre de Trinquere, III. du nom, Seigneur de Courgas, épousa, vers l'an 1441, à Clermont, *Anne de Tosteres*, dont: — 1. Raimond, qui suit; — 2. Jean, qui, par son testament du 13 Octobre 1524, fit héritier *Jean Bouques*, son neveu; — 3. Antoine; — 4. Catherine, mariée, en 1489, à *Jean Bouques*, Seigneur de Poux.

VI. Raimond de Trinquere, II. du nom, Seigneur de Courgas, épousa *Delphine de Plantavit*, & n'en eut que deux filles, sçavoir: — Agnès, Baronne de Pesserguié, mariée, vers l'an 1530, à *Etienne Boyer*, Baron de Sorgues; — & Jeanne de Trinquere, mariée avec *Pierre de Plantavit*, Seigneur de Margon, Villenouvette, Saint-Nozaire-Maraulan & Perdiguier.

Seconde Branche.

V. Jean de Trinquere, Seigneur de Baulx, troisieme fils de Raimond, & de *Braude de* ...., eut de sa femme, pour fils unique:

VI. Jean de Trinquere, II. du nom, Seigneur de Baulx, Surintendant des Ports & passages de la Sénéchausée de Carcassonne, marié 1°. avec *Isabeau de Saint-André*, fille de *N... de Saint-André*, premier Président au Parlement de Toulouse; & 2°. vers 1500, à *Sibille de Teinturier*, sœur de *Jean* & de *Guillaume de Teinturier*, Seigneurs de Montmaur & de Boutonnet près de Montpellier. Du premier lit il eut: — 1. Jeanne de Trinquere, mariée avec *N... de Guilardy*, Seigneur d'Alsace près Cacassonne; & du second lit: — 2. Jean de Trinquere, Seigneur de Baulx, mort sans enfans après avoir fait héritier son frere; — 3. André, qui suit; — 4. Pierre de Trinquere, d'abord Chanoine à Maguelonne. Ayant ensuite embrassé les nouvelles opinions de *Calvin* sur la Religion, il alla à Genève, & y épousa *Antoinette de Cahusac*, de Milhau en Rouergue, avec laquelle il retourna à Milhau, où ils s'établirent. Ses descendans nous sont inconnus; mais leur postérité y a subsisté dans la personne de N... de Trinquere, & d'Isabeau de Trinquere, qui y étoit mariée avec un Gentilhomme nommé *Saint-Etienne*; — 5. Jean, Religieux de l'Ordre de Saint-François, qui fut Confesseur des Religieuses de Sainte-Claire de Castres en Albigeois. Les Calvinistes s'étant saisi de cette Ville en 1561, ils y mirent le feu, détruisirent ce Monastere, & emprisonnerent les Religieux de la Ville: ce Pere Trinquere fut mis en prison avec les autres, & après avoir souf-

fert toutes les incommodités de la prison, il fut mené hors de la Ville, après qu'on eut mis ses confreres en liberté, & fut tué à coups d'épée & d'arquebuse; — 6. FULCRAND, mort jeune; — 7. JACQUES, Religieux Bénédictin dans l'Abbaye d'Aniane; — 8. GRÉGOIRE; — 9. N... DE TRINQUERE, qui fit pendant le siége d'Agde, en 1562, une des plus belles & des plus braves actions, dont parlent MM. *de Thou*, ses Traducteurs, & M. *Raimond de Sainte-Albine*, en orthographiant, à la vérité, mal ce nom, & l'écrivant TRENCAIRE. Nous ignorons s'il a laissé des descendans; — 10. JEANNE, mariée à *Guichard de Landres*, Seigneur de Saint-Georges; — 11. & MARGUERITE, mariée à *Maurin*, Viguier à Beziers.

VII. ANDRÉ DE TRINQUERE, Seigneur de Baulx, testa le 21 Juillet 1576. Il avoit épousé, le 15 Juin 1536, *Marguerite de Sala*, fille de *N... de Sala*, Général en la Cour des Aides de Montpellier, morte le 2 Juillet 1566, & en eut: — 1. JEAN DE TRINQUERE, IV. du nom, Seigneur de Baulx, de la Greffe, de Montelefte & la Grande-Barbe, qui fut Procureur-Général en la Chambre des Comptes de Montpellier en 1561, reçu Avocat-Général à la Cour des Aides le 1 de la même année, puis Juge-Mage au Gouvernement de Montpellier. Il épousa, en 1579, *Marguerite de Fizes*, cousine germaine de *Bertrand de Fizes*, Baron de Savo, un des quatre Secrétaires d'Etat sous CHARLES IX, & mourut sans enfans en 1625, âgé de 85 ans. — 2. ANDRÉ, qui suit; — 3. GUILLAUME, Seigneur de Monteils, mort à l'armée; — 4. MARGUERITE, mariée avec *Jacques David*, Seigneur de Montferrier; — 5. & CATHERINE, mariée, en 1583, à *Philippe de Sarret*, Avocat-Général & ensuite Général à la Cour des Aides de Montpellier.

VIII. ANDRÉ DE TRINQUERE, Seigneur de la Greffe, mort le 13 Août 1588, avoit épousé 15 Mai le 1582, *Jeanne de Monnard*, fille & héritiere de *N... de Monnard*, & d'*Agnès de Magret*. Leurs enfans furent: — 1. SAMUEL, qui suit; — 2. ANDRÉ, Seigneur de Monteils, dont la postérité sera rapportée en son rang; — 3. MARGUERITE, mariée, le 26 Avril 1607, avec *Antoine de Ranchin*, Avocat-Général en la Cour des Aides de Montpellier, & morte le 7 Janvier 1631; — 4. & JEANNE, née posthume, mariée à Montgiscard le 27 Mai 1615, avec *Tristan Bertrand*, Seigneur de Quirit, Conseiller au Parlement de Toulouse, fils de *N... Bertrand*, Président à Mortier au même Parlement.

IX. SAMUEL DE TRINQUERE, Seigneur de Baulx & de la Greffe, né le 5 Janvier 1584, fut d'abord Juge-Mage & Lieutenant-Général au Gouvernement de Montpellier, ensuite Président en la Chambre des Comptes, Aides & Finances de cette Ville, & eut, le 27 Octobre 1603, un Brevet de Conseiller d'Etat. Il épousa, le 30 Juin 1615, *Marie de Greffeville*, fille de *Pierre de Greffeville*, Président, Trésorier & Grand-Voyer de France, Général des Finances à Montpellier & Intendant des Gabelles du Languedoc, & en eut: — 1. JEAN-ANDRÉ qui suit; — 2. ANTOINE, Religieux de l'Ordre de Saint-François. Il fut trois fois Provincial de son Ordre, Définiteur-Général, & chargé, par l'Assemblée de Paris, pour la réforme des deux Provinces de Guienne; — 3. N... DE TRINQUERE, mort le 6 Décembre 1626; — 4. Un autre fils, né en 1628, mort en 1656; — 5. GERARD, auteur de la 3e. branche rapportée ci-après; — 6. N... DE TRINQUERE, qui a commandé un bataillon de Picardie, & a été fait Gouverneur de Dolvaqua; — 7. N..., né en Septembre 1632; — 8 & 9. Deux fils jumeaux, nés en Octobre 1640; — 10. MARGUERITE, morte à Pezenas en 1662; — 11. CHARLOTTE, née le 5 Décembre 1622; — 12. MARGUERITE, née le 19 Septembre ou Novembre 1629; — 13. PRISCILLE, née le 25 Octobre 1634; — 14. CHARLOTTE, née en Avril 1636, mariée à *Pierre-Hippolite de Robin*, Baron de Magalas; — 15. MARIE, née le 7 Novembre 1637; — 16. & une fille, morte à 12 ou 13 ans, & enterrée à Jacou.

X. JEAN-ANDRÉ DE TRINQUERE, Seigneur de Baulx, de la Greffe, reçu Président en la Chambre des Comptes de Montpellier en 1651, épousa, le 12 Avril 1654, *Lucrèce de Guilleminet*, dont vinrent: — 1. ETIENNE, qui suit; —

2. André, né le 12 Septembre 1655, Bénédictin à Toulouse; — 3. Charles, né le 26 Février 1661; — 4. Pierre, né le 26 Mars 1665, Capitaine de Grenadiers dans le Régiment de Dauphiné, tué à la bataille de Cassano, le 16 Août 1705; — 5. Théophile, né le 5 Juin 1668, Religieux de l'Observance de Saint-François à Marseille; — 6. Un autre fils; — 7. Gaspard, né le 7 Mars 1670, mort le 24 Décembre 1681; — 8. Marie, née le 24 Avril 1658; — 9. Françoise, née le 30 Mars 1663, morte le 27 Juin 1664; — 10. & Catherine, née le 10 Janvier 1669.

XI. Etienne de Trinquere, Seigneur de la Greffe, de Baulx, &c. né le 26 Janvier 1655, reçu Conseiller à la Cour des Aides de Montpellier le 16 Octobre 1684, épousa, le 24 Août 1688, *Marguerite de Rous*, dont: — 1. Pierre, né le 5 Janvier 1693; — 2. Lucréce, née à Montpellier le 25 Juillet 1690, mariée, le 29 Avril 1710, avec *Etienne de Sarret*, dont elle est veuve. Elle a été marreine d'une Demoiselle de Trinquere qui existe, mariée en 1774 à M. *le Blanc*, de l'Isle Martinique, & établi à Montpellier. Son grand-pere étoit cousin germain de M. *le Blanc*, Ministre de la Guerre; — 3. Marguerite, née le 26 Octobre 1691; — 4. & autre Marguerite, née le 5 Février 1694.

Troisieme Branche, établie en Brie.

X. Gerard de Trinquere, cinquieme fils de Samuel, Seigneur de Baulx & de la Greffe, & de *Marie de Greffeville*, Capitaine de Dragons au Régiment de Saint-Fremont, se retira du service accablé de ses blessures en 1691, fut Pensionnaire du Roi, & mourut en 1707. Il avoit épousé, en Franche-Comté, *Eléonore Joly*, laquelle se remaria en secondes noces à *Georges Grand-Jean de Fouchy*, Capitaine de Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis & Pensionnaire du Roi. De son premier lit elle eut trois fils, deux desquels moururent enfans. Le troisieme fut

XI. Claude-François de Trinquere, né en 1697, qui épousa, le 9 Juin 1720, *Françoise Grand-Jean de Fouchy*, niéce de son beau-pere, morte en 1740. Il est mort en 1757 ayant eu un très-grand nombre d'enfans, tant garçons que filles, dont il ne reste de fils que Jean-Claude-Eléonor, qui suit.

XII. Jean-Claude-Eléonor de Trinquere, Baron de Bréau en Brie, Seigneur de Vernou & autres lieux, Chevalier de Saint-Louis, né le 28 Janvier 1728, est entré au service dès sa plus tendre jeunesse; s'est trouvé aux siéges faits en Flandres en 1744, a été blessé à celui d'Ypres, fait prisonnier de guerre au Pont des Pierres près Tournay en 1744, après avoir reçu cinq coups de sabre, & resta troisieme vivant d'un détachement avancé de 48 hommes; s'est trouvé à la bataille de Fontenoy en 1745, aux siéges de Tournay, d'Oudenarde & d'Ostende; fut réformé Lieutenant d'Infanterie en 1748; a passé aux Indes en 1753, a été blessé en 1758 d'un coup de feu au siége du fort Saint-David; étoit Major & second de l'armée qui a escaladé Thiagar, & monta le premier à l'escalade; se trouva en cette qualité à la bataille sous les murs de Thiagar: ce fut par son activité & son intrépidité, autant que par son sang-froid, que l'ennemi, au nombre de 60 Anglois & 4000 Indiens, fut battu & chassé par 110 François. On prit leurs canons, cent bœufs, on déchargea 500 barils de munitions & l'ennemi, qui apportoit les secours à la Citadelle de Thiagar dont la Ville avoit été escaladée deux jours auparavant, fut dispersé & repoussé à une lieue & demie: par cette action la Citadelle de Thiagar fut obligée de se rendre 15 jours après. Le 13 Mai 1760, dans une attaque de nuit, il s'empara d'une piéce de canon à Goudelour: quoique les Anglois eussent 800 hommes & qu'il n'en eut que 80, il marcha à la piéce. Après en avoir essuyé la décharge il força dessus, lui douzieme, ayant mis le reste de son détachement en sûreté derriere un mur, essuya la décharge générale de mousqueterie, eut 10 hommes de tués, le onzieme eut la jambe cassée au genou, & reçut 6 balles dans son chapeau & son habit. Après la décharge de la mousqueterie & de la piéce ennemie, le reste de son détachement, étant à portée, se jetta sur la piéce, la

tourna

tourna contre l'ennemi & le foudroya. Il fut fait Major, chargé du détail de l'Infanterie Françoise aux Indes, sous le nom de bataillons des Indes; & y servoit, en cette qualité, lors de la prise de Pondichery. Il est actuellement un des quatre Lieutenans de Roi de la Province de Champagne depuis le 6 Juin 1764, & a épousé à Paris, le 28 Août 1765, *Françoise-Charlotte de l'Aâge*, fille de *Nicolas-Denis de l'Aâge-de-Verneiges*, Ecuyer, & de Dame *Anne-Marie-Charlotte Petit-de-Logny*, de laquelle il n'a point d'enfans.

Le Baron de Trinquere est le seul mâle qui existe de cette ancienne Famille; M. de Trinquere, de Montpellier, ayant eu son fils unique tué en 1747 au siége de Berg-Op-Zoom, étant Lieutenant au Régiment de Normandie, & étant lui-même mort à Montpellier, en 1768, sans autres enfans mâles.

Quatrieme Branche.

IX. André de Trinquere, Seigneur de Monteils, second fils d'André, Seigneur de la Greffe, & de *Jeanne de Monnard*, né en 1586, fut Conseiller en la Cour des Aides de Montpellier en 1615, puis Juge-Mage de cette Ville, charge qu'il exerça 30 ou 40 ans, ensuite Conseiller d'État; & mourut en Janvier 1669. Il avoit épousé *Marguerite de Portalis*, fille de *Pierre*, Trésorier, Provincial de l'extraordinaire des guerres, & sœur de *Claude de Portalis*, Président à la Chambre des Comptes de Montpellier, de laquelle il laissa: — 1. Jean de Trinquere, Chanoine à Aigues-Mortes & Abbé de Grammont; — 2. Claude, qui suit; — 3. Pierre, né en 1644; — 4. Marguerite, mariée avec *Pierre de Joubert*, Syndic-Général de la Province de Languedoc; — 5. Catherine, mariée à *Jean-Jacques de Sarret*, Seigneur, Baron de Coussergues, Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal, fils de *Henri*, Chevalier, Seigneur de Fabregues, Gouverneur de Pezenas, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Marie de Caladou*; — 6. Priscille, femme de *N... de Sarret*, Conseiller aux Comptes à Montpellier, frere de *N... de Sarret*, Président en la même Compagnie; — & cinq autres filles, Religieuses dans différens Couvens.

X. Claude de Trinquere, né en 1627, fut Capitaine de Cavalerie, & épousa *Isabeau de Muret de Meze*, dont il a eu: — 1. André de Trinquere; — 2. Jean, Religieux Récollet; — 3. & une fille.

Les armes: *d'or, au mûrier arraché de sinople, fruité de pourpre*. Cimier, *un génie à demi-corps au naturel, revêtu d'une écharpe, les ailes déployées, tenant de la main droite une épée nue, & de la gauche un mûrier aux émaux de l'écu*. Supports, *deux génies de même*. Devise, *Ut Morus*.

TURGOT: Le nom de cette Famille, originaire de Bretagne, est ancien en Normandie.

On le trouve dans un Rôle de 1272, où sont compris les Gentilshommes de la Province qui doivent service au Roi, & dans quelques autres titres du commencement du XIVe siécle, déposés, ainsi que le Rôle, à la Chambre des Comptes de Paris.

La filiation de cette ancienne Noblesse, prouvée de degré en degré sans interruption, remonte à N... Turgot, qui, vers le milieu du XIVe siécle, fonda & dota, conjointement avec *Laurence de la Pierre*, sa femme, l'Hôtel-Dieu de Condé-sur-Noireau, où ses armes étoient encore en 1700.

I. Jean Turgot, Seigneur de la Bionere, leur arriere-petit-fils, fut reconnu *noble d'extraction*, & maintenu dans sa noblesse par Jugement rendu, le 5 Juin 1473, par les Commissaires du Roi Louis XI, députés pour le fait des Francs-Fiefs, dont il fut déchargé. Il avoit épousé, en 1445, *Philippe Bertrand*, fille de *Gilles*, Seigneur de Tourailles, & de *Guillemette de Neuville*. Elle lui porta la Seigneurie de Tourailles dans la Vicomté de Falaise, que leurs descendans ont toujours possédée depuis. De ce mariage vint — Pierre, qui suit.

Seigneurs de Tourailles, &c.

II. Pierre Turgot, Seigneur de Tourailles, vivant en 1493, épousa *Isabeau de Bur* ou *de Buc*, dont :

III. Guillaume Turgot, Ecuyer, Seigneur & Patron de Tourailles, marié, le 11 Novembre 1508, avec *Jeanne le Verrier*, de laquelle il eut, entr'autres enfans :

IV. Louis Turgot, Seigneur de Tourailles, de Mondeville & de la Couture, Maître des Requêtes ordinaire de François de France, Duc d'Alençon, en 1550. Il avoit épousé, le 22 Janvier 1547, *Valdrine de Trolley*, dont : — 1. Jean, qui suit ; — 2. Antoine, auteur de la branche des Seigneurs de Saint-Clair, rapportée ci-après ; — 3. Charles, Prieur de Saint-Victor du Mans, Scholastique & Chanoine de l'Église de Coutances, Conseiller au Parlement de Rouen, & Promoteur-Général du Clergé de France en l'Assemblée tenue à Paris en 1600 ; — 4. & Simon, Seigneur des Planches, de Cauvigny, &c. Avocat-Général en la Cour des Aides de Normandie, & Maître des Requêtes de la Reine Marguerite.

V. Jean Turgot, Seigneur de Tourailles, la Couture & de Mondeville, épousa, le 1 Juin 1575, *Marguerite de la Lande*, dont, pour fils unique :

VI. Claude Turgot, Seigneur de Tourailles, la Couture & Mondeville, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Député de la Noblesse du Bailliage de Caen, le 14 Décembre 1622, pour assister aux Etats de Normandie. Il avoit épousé, le 20 Février 1610, *Elisabeth de Vérigny*, qui lui apporta la Terre des Landes près Bayeux, & en eut :

VII. Jean Turgot, Baron des Landes, Seigneur de Tourailles, &c. Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de *Henri de Lorraine*, Comte de Harcourt. Il fut un des 100 Chevaliers de l'Ordre de Saint-Michel, reservés par le Roi en 1665, & avoit épousé, le 7 Avril 1660, *Madelene Puchot-des-Alleurs*, fille d'un Conseiller au Parlement de Rouen, dont deux garçons.

VIII. L'aîné, N... Turgot, Baron des Landes, Seigneur de Tourailles, &c. n'a laissé qu'une fille unique, Marie-Anne Turgot, Dame de Tourailles, mariée 1°. à *Pierre de Neufville*, Seigneur de Condé, Marquis de Clairay en basse Normandie ; & 2°. au feu Marquis *d'Osmont*. De son premier lit elle a eu — *Elisabeth-Perrette-Dominique-Thérese de Neufville-de-Clairay*, veuve, du 30 Novembre 1751, de *Henri-François*, Marquis *de Rabodanges*.

Le second des fils de Jean Turgot, Baron des Landes, & de *Madelene Puchot-des-Alleurs*, étoit Jean-Claude-Alexandre Turgot, ancien Capitaine de Dragons, mort en 1753, âgé de plus de 80 ans, le dernier mâle de sa branche.

Seigneurs de Saint-Clair.

V. Antoine Turgot, second fils de Louis, Seigneur de Tourailles, & de *Valdrine de Trolley*, fut Seigneur de Saint-Clair, Restaudiere, Lanteuil, Manneville, &c. & partagea avec Jean, son frere aîné, le 4 Avril 1590. De *Madelene Auger*, son épouse, il eut : — Jacques, qui suit ; — & Nicolas, Président à Mortier au Parlement de Rouen, mort sans alliance en 1657.

VI. Jacques Turgot, Seigneur de Saint-Clair, de Sousmont ou Soulmont, Sainte-Croix, &c. fut le premier qui s'établit à Paris. Ayant d'abord suivi le parti des armes, il fut, à l'âge de 20 ans, Député de la Noblesse du Bailliage de Caen aux Etats de Normandie, & Député de la Noblesse de ces Etats pour présenter les Cahiers au Roi. Etant entré depuis dans la Magistrature, il fut Conseiller au Parlement de Rouen en 1616, Maître des Requêtes en 1619 ; successivement Intendant des Provinces du Berri, du Bourbonnois, de la Marche, de Normandie, de Touraine, d'Anjou & du Maine en 1631, nommé Conseiller d'Etat en 1643, Président à Mortier au Parlement, après son frere, en 1657, & mourut, Conseiller d'Etat ordinaire & de la grande Direction des Finances, le 13 Mai 1659. Il avoit épousé, en 1619, *Anne Favier-du-Boulay*, fille de

Jacques, Seigneur du Boulay, auſſi Conſeiller d'Etat, dont huit enfans. L'aîné fut Préſident à Mortier au Parlement de Rouen, & mourut ſans poſtérité. Deux ſeulement ont été mariés, ſçavoir: — ANTOINE, qui ſuit; — & DOMINIQUE, rapporté ci-après.

VII. ANTOINE TURGOT, Seigneur de Saint-Clair, reçu Chevalier de Malte de minorité en 1631, fut depuis Conſeiller au Parlement de Paris en 1660, Maître des Requêtes en 1667, Intendant à Limoges en 1671, avoit été maintenu dans ſa *nobleſſe* par Jugement du 20 Juin 1669, comme deſcendu de JEAN TURGOT, reconnu *noble d'extraction* en 1473, & mourut le 15 Février 1713, âgé de 88 ans. Il avoit épouſé *Jeanne du Tillet*, morte le 12 Mai 1728, fille de *Jean*, Seigneur de la Buſſiere, Préſident des Requêtes du Palais, & d'*Anne le Picart*, ſa premiere femme. De ce mariage il a eu: — 1. MARC-ANTOINE, qui ſuit; — 2. DOMINIQUE-BARNABÉ, d'abord Aumônier du Roi, Agent du Clergé de France, nommé à l'Evêché de Séez le 11 Juillet 1710, premier Aumônier, en 1711, de Madâme la Ducheſſe *de Berri*: il eſt mort le 18 Décembre 1727; — & pluſieurs filles, dont trois Religieuſes; & une, nommée CATHERINE, mariée 1°. à *Gilles d'Alégre*, Seigneur de Bois-Landry, Conſeiller au Parlement, mort en 1711; & 2°. en 1721, à *Claude Hatte de Chevilly*, ancien Capitaine au Régiment des Gardes-Françoiſes. Elle eſt morte le 12 Mai 1737.

VIII. MARC-ANTOINE TURGOT, Seigneur de Saint-Clair, &c. né le 16 Décembre 1668, reçu Conſeiller au Grand-Conſeil en 1692, Maître des Requêtes en 1703, ſucceſſivement Intendant de Riom en 1707, de Moulins en 1710, & de Soiſſons en 1720, mort Maître des Requêtes honoraire, le 3 Mars 1748, dans ſa 80e année, avoit épouſé, en Mai 1703, *Louiſe le Gouz-Maillard*, morte le 16 Août 1721, fille de *Benoît-Etienne*, Préſident à Mortier au Parlement de Dijon, & d'*Anne Berthier*, dont: — BENOÎT-ANTOINE, qui ſuit; — & MADELENE-ANTOINETTE, morte le 7 Avril 1735, ſans alliance.

IX. BENOÎT-ANTOINE TURGOT, Seigneur de Saint-Clair, Congy, &c. né le 29 Mars 1705, reçu Conſeiller au Parlement le 9 Août 1726, puis honoraire en Mars 1751, a épouſé *Agnès Langlois-de-Rézy*, fille de *Philippe*, Seigneur de Pomeuſe, Guérard, &c. Grand-Audiencier en la Chancellerie de France, de laquelle ſont iſſus: — 1. MICHEL-MARIE-ANTOINE, né le 26 Juin 1751; — 2. ETIENNE-MARIE-ANTOINE, né le 26 Décembre 1752; — 3. CHARLOTTE-ANTOINETTE, née le 7 Juillet 1743, mariée, en 1762, à *René-Gabriel*, Comte *de Boiſgelin*, Colonel d'un Régiment de ſon nom, aujourd'hui Béarn, dont elle eſt veuve depuis 1764, ſans enfans.

Branche des Seigneurs de SOUSMONT.

VII. DOMINIQUE TURGOT, fils puîné de JACQUES, & d'*Anne Favier-du-Boulay*, eut en partage les Seigneuries de Souſmont, de Brucourt, &c. fut reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 30 Août 1660, Maître des Requêtes le 24 Août 1667, puis Intendant de Touraine, mourut le 12 Septembre 1670; & fut inhumé aux Petits-Auguſtins. Il avoit épouſé *Antoinette-Marie Daurat*, laquelle ſe remaria à *Hiacinthe-Guillaume Foullé*, Seigneur de Martangis, Maître des Requêtes & Ambaſſadeur en Dannemark. Elle étoit fille d'*Etienne Daurat*, mort Doyen des Conſeillers du Parlement, & de *Claude le Breton*, Dame de Fontbriand. De ſon premier lit elle eut, pour fils unique:

VIII. JACQUES-ETIENNE TURGOT, né poſthume le 26 Octobre 1670, Seigneur de Souſmont, Brucourt, &c. Avocat-Général des Requêtes de l'Hôtel, puis Maître des Requêtes le 22 Mai 1690, Intendant de Metz en 1697, de Tours en 1704, de Moulins en 1710; & mort le 28 Mai 1722. Il avoit épouſé, le 26 Février 1688, *Marie-Claude le Pelletier*, morte le 5 Mai 1711, fille de *Michel le Pelletier*, Seigneur de Souzy, Conſeiller d'Etat & Intendant des Finances, & de *Marie-Marguerite Guérin*, dont: — MICHEL-ETIENNE, qui ſuit; — & MARIE-CLAUDE-THÉRESE, morte le 15 Février 1719. Elle avoit épouſé,

le 13 Juillet 1710, *Jean-François de Creil*, Marquis de Bournezeau Maître des Requêtes, Intendant de Metz & Conseiller d'Etat.

IX. MICHEL-ETIENNE TURGOT, Marquis de Sousmont, Seigneur de Saint-Germain-sur-Eaulne, né le 9 Juin 1690, Conseiller au Parlement de Paris le 31 Juillet 1711, Président en la seconde Chambre des Requêtes du Palais le 25 Janvier 1717, fut élu Prévôt des Marchands de Paris le 14 Juillet 1729, continué jusqu'au 16 Août 1740; obtint l'érection de sa Terre de *Sousmont*, avec union de plusieurs autres, en *Marquisat*, par Lettres de 1735; fut fait Conseiller d'Etat le 29 Avril 1737, nommé pour remplir les fonctions de premier Président du Grand-Conseil pendant l'année 1741; honoraire de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres de Paris en 1743, & Conseiller d'Etat ordinaire au mois de Novembre 1744. Il a fait construire, pendant sa Prévôté, le grand Egout au-dessus de Paris, & à neuf le Quay des Morfondus; & est mort le 1 Février 1751, âgé de 60 ans 8 mois. Il avoit épousé, le 25 Novembre 1718, *Madelene-Françoise Martineau*, morte le 29 Novembre 1764, âgée de 67 ans, fille de *Pierre-Guillaume Martineau*, Seigneur de Bretignolles, Chevalier de Saint-Lazare, mort en 1708, & d'*Angélique de Montaut*, dont: — 1. MICHEL-JACQUES, qui suit; — 2. ETIENNE-FRANÇOIS, né le 16 Juin 1721, reçu Chevalier de Malte au Grand-Prieuré de France le 6 Septembre 1722, nommé Gouverneur de l'Isle de Cayenne en 1763; — 3. ANNE-ROBERT-JACQUES, né le 10 Mai 1727, d'abord Substitut du Procureur-Général du Parlement, reçu Conseiller au Parlement le 11 Janvier 1753, Maître des Requêtes le 28 Mai de la même année; nommé Intendant de Limoges en 1761, puis Contrôleur-Général des Finances en 1774, dont il s'est démis en 1776; — 4. & FRANÇOISE-HÉLENE-ETIENNETTE, née le 20 Septembre 1729, mariée, par contrat du 9 Novembre 1757, à *Paul-Hippolite de Beauvilliers*, Duc de Saint-Aignan, Pair de France, Chevalier des Ordres, Gouverneur & Lieutenant-Général du Havre-de-Grace & pays en dépendans, &c. mort le 22 Janvier 1776, âgé de 91 ans, un mois 27 jours, dont elle a été la seconde femme.

X. MICHEL-JACQUES TURGOT, Marquis de Sousmont, Baron d'Estrépagny au Vexin-Normand, &c. né le 21 Août 1719, d'abord Avocat du Roi au Châtelet le 31 Décembre 1738, Conseiller au Parlement le 7 Août 1742, Maître des Requêtes le 15 Juillet 1743, Conseiller du Roi en son Conseil d'Etat, & Président à Mortier honoraire au même Parlement, mort en son Château de Bons en basse Normandie, le 28 Septembre 1773, âgé de 54 ans, avoit épousé, le 17 Mars 1752, *Gabrielle-Elisabeth Galland*, fille unique & héritiere de feu *Pierre-Edme*, Baron d'Estrépagny & de Changy, Maître des Comptes de Paris, dont il a eu — MICHEL-ANTOINE-FRANÇOIS TURGOT, né le 10 Mai 1753, mort le 2 Avril 1763.

Les armes: *d'hermines, fretté de gueules de 10 pieces*. Extrait en partie du *Dictionnaire des Gaules*, *Tome VI*, du *Mémorial* de M. l'*Abbé d'Estrées*, de 1754, &c.

TURMEAU. Ceux de ce nom sont d'une grande ancienneté. On ne sçait pas de quelle Province de France, ou de quel pays ils sont originaires.

L'Histoire de la Ville de Blois faite par *Bernier* en 1682, les comprend dans le Catalogue de la Noblesse du Blaisois, & les compte au nombre des Fondateurs de l'Hôpital Saint-Jacques, qui, touchés de compassion envers les Pélerins de Saint-Jacques en Galice, qui n'avoient aucun lieu pour se retirer, fonderent, en 1366, huit prébendes, dont deux furent destinées au logement & à la nourriture des Pélerins, & les six autres à des Prêtres, Chanoines, chargés de l'Office divin & de les servir.

Depuis cette époque jusqu'à l'an 1682, l'Histoire de Blois n'en fait plus mention. Il y a lieu de croire qu'ils se transplanterent à Romorantin, Ville Capitale de la Sologne, sur la fin du XIVe siécle; car on trouve dans ses Archives de 1410, un TURMEAU avec les qualifications de la noblesse. Aussi *Bernier*, qui

les croyoit éteints en 1682, quoiqu'ils subsistassent ailleurs, les a-t-il mal-à-propos compris dans la classe des Familles nobles du Blaisois éteintes, au lieu de les placer dans le Catalogue de celles transplantées.

Romorantin conserve encore dans son enceinte plusieurs titres de la noblesse des Turmeau & de leur ancienneté : il y a deux fiefs & un Hôtel qui portent leur nom, quoique depuis près de 200 ans ils ayent passés dans d'autres Familles ; il y a même une Maison particuliere *rue de l'Ecu*, où leurs armes subsistent encore en grand médaillon.

Pendant le séjour que François I fit en cette Ville, qu'il aimoit & qu'il ne quitta qu'à cause de la peste, un Turmeau épousa la fille de *Jean Brachet*, Précepteur de ce Monarque, & il en eut pour dot le Fief que la Duchesse *d'Angoulême* avoit en sa faveur démembré de sa Seigneurie de Monceaux.

Après que le Roi eut abandonné Romorantin, les Turmeau, qui ne le suivirent pas & qui devinrent très-nombreux, tomberent par succession de tems dans la médocrité ; mais, malgré leur pauvreté, ils ont contracté constamment des alliances actives & passives avec la Noblesse la plus distinguée de la Province. Ces faits sont incontestables. Les premiers sont prouvés par les fastes des Villes de Blois & de Romorantin, qui sont des titres publics. Le dernier l'est par un certificat de quatre Gentilshommes de Romorantin du 15 Juillet 1773, donné en faveur du fils aîné de Denis-Laurian Turmeau-de-la-Morandiere, Chevalier, Académicien Honoraire de la Corogne & des Sociétés Royales d'Agriculture des Généralités d'Orléans & de Soissons, lorsqu'il est entré dans le Régiment Provincial de Rouen, supprimé en Décembre 1775, ainsi que tous les Régimens Provinciaux. Voici le contenu de ce certificat.

« Nous *Alexandre-Jean Crespin*, Chevalier, Seigneur de Billy, *Miles-Nicolas-Valentin de Ryan*, Ecuyer, *Jacques Gruau*, Ecuyer, Seigneur de Blangy » & *Pierre du Cheyron*, Sieur de Chaterie, Ecuyer, Chevalier de l'Ordre » Royal & Militaire de Saint-Louis & ancien Sous-Brigadier des Gardes du » Corps, tous demeurans en cette Ville de Romorantin, soussignés, certifions » à tous qu'il appartiendra que Messire Denis-Toussaint Turmeau de la Morandiere, servant en qualité de Volontaire dans le Régiment Provincial de » Rouen, est *issu d'une noble & ancienne Famille* de cette Ville, qui depuis » long-tems a contracté des alliances avec les meilleures Familles nobles de » cette Province & des environs. En foi de quoi nous avons donné & signé » le présent certificat pour servir & valoir ce que de raison. A Romorantin, le » 15 Juillet 1773 & ont signé ».

Quant à Denis-Laurian Turmeau de la Morandiere, il a fixé son séjour à Paris depuis 1741 jusques à présent : il s'y est distingué dans les affaires politiques & dans les Belles-Lettres par différens ouvrages patriotiques, entr'autres par un Traité théologique & politique sur le retour des Protestans en France ; par un autre purement politique & œconomique sur les moyens de peupler & cultiver nos Colonies sans dégarnir le Royaume d'habitans ; & par un troisieme sur une police à établir sur les mendians, les vagabonds & les gens sans aveu, sur les intrigans & les célibataires qui troublent les habitans de nos Villes Capitales, sur les filles de débauche, les domestiques, &c. qu'il a fait imprimer en 1764.

Au moyen des alliances illustres de ses ancêtres, il descend d'une *Levis de Mirepoix*, d'une *Grammont*, d'une *Castelnau de Mauvissiere*, des *Brachet*, &c. & il a l'honneur d'appartenir aux *Rohan*, aux *Montmorency*, aux *Rochechouart*, *Villeroy*, *Gesvres*, *Brulart*, *Louvois*, *Balincourt*, *Chatelus*, *Soyecourt*, *Molé*, *Montholon*, *Longueil*, d'*Aligre*, d'*Ormesson*, *Machaut* & à presque toutes les Maisons les plus distinguées dans l'Epée & la Magistrature. Et comme descendant des Fondateurs du Collége de Boissy, réuni à celui de Louis *le Grand*, qui ont été pendant plusieurs siécles Ministres de nos Rois, il a droit, ainsi que la plupart des Maisons que l'on vient de citer, de placer ses fils au Collége de Boissy pour y faire leurs études *gratis*, & il en a fait profiter ses fils. Ce

droit, qui subsiste depuis plus de 300 ans est d'autant plus précieux, qu'il passe aux femelles & aux mâles, & qu'il est imprescriptible.

On trouve des notices de sa Généalogie dans le *Mercure* du mois de *Juillet* 1764, *p.* 196 *& suiv.* & dans les *Etrennes de la Noblesse* de l'année 1775, *p.* 190 *& suiv.* De son premier mariage avec *Julie-Michelle Girard*, il a eu : — 1. Marie-Julie, née le 26 Décembre 1751 ; — 2. Denis-Toussaint, né le 26 Octobre 1752, reçu, le 8 Novembre 1769, surnuméraire dans les Gendarmes de la Garde ordinaire du Roi, où il a resté jusqu'au 10 Mai 1773, qu'il est entré en qualité d'Enseigne dans le Régiment Provincial de Rouen, ensuite reçu Lieutenant le 24 Novembre 1774, nommé, le 1 Mai 1775, Sous-Aide-Major, & réformé, en Décembre 1775, avec son Corps ; — 3. François-Victoire-Denis Turmeau-de-la-Morandiere, reçu surnuméraire en Décembre 1771 dans le Régiment Provincial de Mantes, Enseigne dans le même Régiment le 28 Octobre 1774, & réformé le 30 Décembre 1775 : il est actuellement Cadet-Gentilhomme dans le Régiment de Gâtinois dédoublement d'Auvergne, en garnison au Cap à Saint-Domingue.

De son second mariage avec *Marie-Françoise Mallet*, fille de haut & puissant Seigneur Messire *Jacques-François Mallet*, Chevalier, Seigneur de Chanteloup, Trumilly, Godonvilliers & autres lieux, Conseiller du Roi en ses Conseils, Président en sa Chambre des Comptes de Paris, veuve de haut & puissant Seigneur *Simon-Louis de Brulart*, Chevalier, Marquis de Brulart, Seigneur de Beaubourg, Clotomond, Segrais & autres lieux, il n'a point d'enfans.

Par ce second mariage il a droit d'entrer chaque année une fois avec sa Compagnie dans la Maison de l'Institut de l'Oratoire à Paris, & MM. de l'Oratoire doivent lui faire servir, & à sa compagnie, une colation. *Mémoire envoyé.*

Les armes : *d'argent, à trois croissans de gueules, posés 2. en chef & 1. en pointe, & une étoile d'azur au centre de l'écu.* Supports, *deux lions.*

TURPIN-DE-CRISSÉ : Ce nom, connu du tems de Charlemagne, est celui d'une Maison des plus anciennes du Royaume, établie en Anjou au XIIIe siécle, dont il est parlé avec éloge, tant dans notre *Histoire de France* que dans celle de *Savoie*.

On lit dans celle-ci qu'un Turpin, du pays de Dauphiné, Baron de la Tour-du-Pin, fut assiégé dans la Ville de ce nom par des Turpin de Savoie, ses parens, dans l'espérance de l'attirer à leur parti ; mais, pour ne pas manquer à la fidélité due à son Prince légitime, il aima mieux soutenir toutes les horreurs d'un siége, & perdre cette ville de la Tour-du-Pin, qui étoit son héritage. C'est de ce Baron de Turpin, dit un *Tableau Généalogique* de la Maison, qui nous a été communiqué en 1768, dressé sur titres originaux, que descend un autre Turpin, qui, du tems de Charlemagne, étoit Gouverneur de la Province d'Aste en Gascogne ; servit son Prince dans la guerre contre les Sarrasins ; mourut de ses blessures ; & fut inhumé à Saint-Jean de Souriere, où est sa sépulture. Il avoit pour frere Jean Turpin, Archevêque de Reims, Chambellan & Conseiller ordinaire de Charlemagne, si connu dans notre Histoire. Ce qui prouve que cet Archevêque de Reims & son frere étoient de la Maison de Turpin-de-Crissé, c'est que ce Prélat fit bâtir une tour au Château de Crissé, encore existante, & appellée *la Tour de l'Archevêque* Turpin. Le même Jean Turpin, en son Histoire Françoise, parlant des fondations faites par Charlemagne en l'Eglise de Saint-Severin de Bordeaux, dit qu'*il y eut un Evêque, nommé* Turpin, son neveu.

I. Guillaume Turpin, I. du nom, Chevalier, fut présent, en 1199, à une donation faite à *André de Chavigny*, son cousin, par Léonore, Reine d'Angleterre, de tout le fief de *Sancta Severa*. Le Roi lui donna, en 1244, cent livres de rente, & autres rentes à prendre sur les Péages de Saint-Blançay & de Tours, à la charge qu'il les tiendroit de Sa Majesté en fief, & lui feroit service avec chevaux & armes. De sa femme, dont le nom est ignoré, il eut — Gui Turpin-de-Crissé, Chevalier, qui se trouve employé le 5e au dos

des Gentilshommes de la Province d'Anjou, en 1204 & 1213, avec *Girard du Bellay* & *Geoffroy de la Grefille*. Il promit, en 1222, de donner au Roi 200 livres parisis, & de lui engager toute sa Terre, dans le cas que Sa Majesté ne pût se servir de sa forteresse de Chantos contre ses ennemis. Cette promesse se trouve dans le Regiftre au Catalogue des Grands du Royaume qui devoient rendre leurs forteresses au Roi. Il mourut sans postérité de son mariage avec *N. de Perrency*, fille cadette de Messire *Robert de Perrency*; — & Herbert, qui suit. Ces deux enfans & Guillaume, leur pere, qualifiés *hommes de naissance illustre & généreuse*, donnerent le fonds de l'Eglise de Mersan au Chapitre de la Trinité de Vendôme, & firent plusieurs autres dons & fondations audit Chapitre, & des legs pieux.

II. Herbert Turpin-de-Crissé, Chevalier, reçut du Roi, en 1204, un moulin pour le tenir de lui à foi & hommage-lige, selon la Coutume d'Anjou, sans autre charge. Il épousa la fille aînée de *Robert de Perrency*, & eut, par ce mariage, toute la Baronnie de Saint-Blançay. Son fils fut

III. Herbert Turpin-de-Crissé, II. du nom, Chevalier, compris au nombre de ceux qui furent mandés de se trouver à Chinon le lendemain des Octaves de Pâques 1241, pour aller sur le Comte *de la Marche* après le Sire *de Preuilly*. En 1250, *Barthelemy*, Sire *de l'Isle-Bouchard*, lui accorda le droit de garenne à lièvres, perdrix & lapins ou conilles dans l'étendue de la Seigneurie de l'Isle-Bouchard & autres endroits désignés dans l'acte. Il épousa *Macée de Beaumont*, & en eut : — 1. Gui, qui suit; — 2. Guillaume, Evêque d'Angers. Il promit, en 1281, de garantir à *Jean Potin*, Chambellan du Roi, 50 liv. de rente que lui, ses freres & sœur avoient sur les Péages de Tours & de Saint-Blançay; — 3. Jean, Chevalier, qui eut une fille, mariée, & morte sans enfans; — 4. & Béatrix Turpin-de-Crissé, mariée à *Hue Odart*, Chevalier.

IV. Gui Turpin-de-Crissé, II. du nom, Chevalier, épousa, en 1277, *Marguerite de Ducé*, fille de *Baudouin*, Sire *de Ducé*, dont

V. Gui Turpin-de-Crissé, III. du nom, Chevalier, marié, en 1298, à *Jeanne de Beauçay*, de laquelle il eut : — Gui, qui suit; — & Marguerite, mariée 1°. à *Jean Dupuis*, Chevalier, & 2°. à *Esthivard*, IV. du nom, Baron *de Preuilly* & de la Rocheposay.

VI. Gui Turpin-de-Crissé, IV. du nom, Chevalier, épousa *Jeanne Davoir*, fille d'*Emery*, Sire *Davoir*, de laquelle vinrent : — 1. Gui, qui suit; — 2. Jean, tige de la branche des Seigneurs de Varennes, éteinte, rapportée ci-après; — 3. & Jeanne, mariée à Messire *Berthelon de l'Isle*, Chevalier, Baron de l'Isle-Bouchard.

VII. Gui Turpin-de-Crissé, V. du nom, Chevalier-Banneret d'une Compagnie de Chevaliers aux pays de Guienne & de Tonnay-Charente, sous le Gouvernement du Connétable de France, épousa, 1°. en 1360, *Marie de Rochefort*, fille de Messire *Thibaut de Rochefort*, Chevalier, Baron dudit lieu & de Vibers, & *de Marie de Montbazon*; & 2°. *Marguerite de Thouars*, fille de Messire *Louis-Victoire de Thouars*, Chevalier, Seigneur dudit lieu & de Talmont, & de Dame *Pétronille*, Vicomtesse *de Talmont*. Les successeurs de Gui Turpin-de-Crissé ont tous porté le cri qu'il avoit choisi, & qui étoit écrit sur sa banniere. Ce cri est *Vici victurus vivo*, qu'ils portent sur une banderole au-dessus de la couronne de leurs armes. Du premier lit il eut : — 1. Lancelot, qui suit; — 2. Jeanne, Dame de Mondon, mariée à *Guillaume de Naillac*, Vicomte de Bridiers, dont les Ducs de Savoie, de Nemours, de Mantoue, de Nevers, de Baviere, & Electeurs de Brandebourg descendent; — 3. & Denise Turpin-de-Crissé, mariée à *Foulques de Sourelles*, Chevalier.

VIII. Lancelot Turpin-de-Crissé, Chevalier, Chambellan des Rois Charles V & Charles VI, épousa, 1°. en 1388, *Jeanne de Sancerre*, fille du Comte *de Sancerre*, Seigneur de Charenton, & de Dame *Marguerite de Marmande*; & 2°. en 1398, *Denise de Montmorency*, fille de *Charles*, Sire *de Montmorency*, Maréchal de France, & de *Pernelle de Villiers-l'Isle-Adam*. De cette

seconde alliance vinrent : — 1. Antoine, qui suit ; — 2. Catherine, mariée 1°. à *Gui de Laval*, Seigneur de Pommereux, & 2°. à *Gui*, Sire *de la Roche-Guyon* ; — 3. Jeanne, mariée à *Jean de Rochechouart*, Seigneur de Mortemart, dont est issue *Louise de Rochechouart*, mariée à *Jean de Saint-Maur*, Seigneur dudit lieu, Comte de Nesle ; — 4. & Marie Turpin-de-Crissé, mariée 1°. à *Antoine d'Estouteville*, Seigneur du Plessis ; & 2°. à *Guillaume de Silly*, Seigneur dudit lieu.

IX. Antoine Turpin-de-Crissé, Chevalier, Chambellan des Rois Charles VI & Charles VII, épousa, en 1427, *Jeanne de la Grefille*, fille unique & héritiere de *Godefroi*, Seigneur de *la Grefille*, dont : — 1. Jacques, qui suit ; — 2. Pierre, Evêque d'Evreux ; — 3. Guillaume, Evêque d'Amiens ; — 4. Jean, Chevalier, mort sans postérité ; — 5. Jeanne, mariée 1°. à *Tannegui*, Bâtard *de Bretagne*, Seigneur de Hedé, & 2°. à *François de Coesme*, Baron de Luçay, dont les Ducs de Nemours, les Comtes de Soissons, & les Princes de Carignan sont sortis ; — 6. Martine, mariée à *Jean de Beuil*, Comte de Sancerre, Amiral de France ; — 7. Catherine, femme d'*Aimar*, Sire *de Brisay* ; — 8. & Marie Turpin-de-Crissé, mariée à *René de Sanzay*, Vicomte héréditaire de Poitou.

X. Jacques Turpin-de-Crissé, Chevalier, Chambellan du Roi Louis XI, ensuite fait Chevalier de l'Ordre du Roi sous François I en 1516, avoit épousé, en 1490, *Louise de Blanchefort*, fille de *Jean de Blanchefort*, Chevalier, Seigneur de Saint-Janvrin, & d'*Andrée de Noroy*. Il en eut : — 1. Jacques, qui suit ; — 2. François, mort sans postérité ; — 3. Gabrielle, mariée à *Etienne de Sanzay*, Vicomte héréditaire de Poitou ; — 4. Anne, femme de *Charles de Tiercelin*, Chevalier, Seigneur de la Roche-du-Maine ; — 5. & Louise Turpin-de-Crissé, mariée à *Charles de la Grefille*, Chevalier, Seigneur de la Tremblaye en Anjou.

XI. Jacques Turpin-de-Crissé, II. du nom, Chevalier, épousa, 1°. en 1514, *Catherine du Bellay*, fille de *René* I, Seigneur *du Bellay*, & de *Marquise de Laval* ; & 2°. en 1532, *Isabelle Chabot*, fille de *Robert Chabot*, Baron de Clervaux, & d'*Antoinette d'Illiers*. Du premier lit il eut : — 1. Charles, qui suit ; — 2. Renée, mariée à *René d'Epinay*, Chevalier, Seigneur de Saint-Michel-sur-Loire & de Moncontour ; & du second lit : — 3. Charles, mort sans postérité ; — 4. Paul Turpin-de-Crissé, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Guidon de la Compagnie de M. le Duc *de Montpensier*. Il fut tué à la journée de Saint-Denis contre les hérétiques en 1567, & avoit épousé l'héritiere de la Maison *de la Turbaliere*, dont trois enfans, sçavoir : — Charles, mort sans postérité ; — Angélique & Marguerite, mortes sans avoir été mariées ; — 5. — & Antoine, Chevalier, tué à la prise de Coni contre le Duc *de Savoie*, sans avoir été marié.

XII. Charles Turpin-de-Crissé, Chevalier, Comte de Vihers, Seigneur de la Grefille, Chevalier de l'Ordre du Roi, Guidon de la Compagnie de M. le Maréchal *de Cossé*, fut envoyé en ôtage, par le Roi, en Angleterre avec d'autres Gentilshommes du Royaume, pour satisfaire au traité de 1561 ; nommé Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit le 9 Janvier 1594 ; & mourut avant sa réception. Il avoit épousé, en 1538, *Simonne de la Roche*, fille unique & héritiere d'*Eustache de la Roche*, & de *Jeanne de la Chesnaye*, de laquelle il eut : — 1. Charles, qui suit ; — 2. Lucréce, mariée à *Ambroise de Perriere*, Baron de Saint-Georges ; — 3. Angélique Turpin-de-Crissé, femme de *Charles le Voyer*, Vicomte de Paulmy.

XIII. Charles Turpin-de-Crissé, II. du nom, Chevalier, Comte de Vihers, Baron de Montoiron, Chevalier de l'Ordre du Roi & Capitaine de 50 hommes d'armes, épousa, en 1573, *Eléonore de Crevant*, fille puînée & héritiere de *Claude de Crevant*, Chevalier, Seigneur de la Motte & de Noastre, & de *Marguerite de Hallwin*. Leurs enfans furent : — 1. Charles, qui suit ; — 2. Urbain, Chevalier, Seigneur de la Fresnaye, qui épousa *Marie-Renée de la Grefille*, fille & héritiere de *René de la Grefille*, Seigneur de la Tremblaye, &

& mourut sans postérité ; — 3. Louis, tige de la branche des Comtes Turpin-de-Sanzay, subsistante, rapportée ci-après ; — 4. René, auteur de la branche des Barons de Crissé, existante en Anjou, mentionnée ensuite ; — 5. Gui, Chevalier de Malte & Grand-Prieur d'Aquitaine ; — 6. Jacqueline, femme de *François*, Seigneur *de Commacre ;* — 7. & Gabrielle Turpin-de-Crissé, mariée au Seigneur *de Montplacé*, dont des enfans.

XIV. Charles Turpin-de-Crissé, III. du nom, Chevalier, Comte de Vihers, Baron de Montoiron, épousa, en 1631, *Catherine Doyneau*, fille de *Philippe*, Seigneur de Sainte-Soulaine, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Louise de Clermont d'Amboise*, dont : — 1. Charles, qui suit ; — 2. Jacques, Chevalier, Baron de Sainte-Soulaine, marié à *Anne des Salles*, fille de *Henri des Salles*, Baron de Vernaucourt en Champagne, Grand-Chambellan de Lorraine : il mourut sans postérité ; — 3. & Eléonore Turpin-de-Crissé, mariée à *Henri de Neucheze*, Chevalier, Baron des Francs.

XV. Charles Turpin, IV. du nom, Chevalier, Comte de Crissé & de Vihers, épousa, en 1624, *Louise de Saint-Offange*, fille de *René*, Seigneur de la Frapiniere, & de *Françoise Tiercelin-d'Apelvoisin*, de laquelle il eut : — 1. Henri-Charles, qui suit ; — 2. René, Chevalier, Baron de Crissé, mort sans alliance ; — 3. Marie, Religieuse & Prieure perpétuelle de la Fougereuse.

XVI. Henri-Charles Turpin, Chevalier, Comte de Crissé & de Vihers, épousa, en 1652, *Madelene Laurent*, dont : — 1. Philippe-Charles, qui suit ; — 2. Louis-Madelon, Comte de Crissé, marié à *Angélique-Madelene de Crevant*, de laquelle il eut deux enfans, sçavoir Louis-Madelon, mort sans postérité de son mariage avec *Madelene Douhault*, & Angélique, mariée à *Jean de Boislinard-de-Foix ;* — 3. Jacques Turpin, Comte de Crissé, marié avec *Marie d'Averton*, fille du Comte de Blin, & d'*Eléonore de Mesgrigny*, dont la postérité est inconnue ; — 4. Marie-Anne, femme de *René d'Argens*, dont des enfans ; — 5. Catherine-Françoise, mariée à *Guillaume de Gaucourt*, dont postérité ; — 6. & Agnès Turpin de Crissé, mariée à *François-Romain-Luc de Mesgrigny*.

XVII. Philippe-Charles Turpin, Chevalier, Comte de Crissé & de Vihers, se maria avec *Eléonore de Mesgrigny* & en a eu pour fille unique — Marie-Angélique-Eléonore Turpin-de-Crissé, mariée à *Armand-Gabriel de Crux*, dont — *Louise-Eléonore-Gabrielle-Françoise de Crux*, qui fut la premiere femme de *Jean-Victor de Rochechouart*, Duc de Mortemart. Celui-ci eut pour seconde femme, *Marie-Thérese-Sophie de Rouvroy*, & *Marie-Charlotte-Natalie de Manneville* fut sa troisieme femme, dont plusieurs enfans. Ceux du premier lit sont morts, & il n'y en a point eu du second.

Branche des Comtes Turpin-Crissé-de-Sanzay, qui subsiste.

XIV. Louis Turpin-de-Crissé, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Cherzé, troisieme fils de Charles II, & d'*Eléonore de Crevant*, épousa, en 1617, *Susanne de Chenu*, Comtesse de Sanzay, Baronne d'Autry-la-Ville, & Dame du Châtelier-Portault, dont : — 1. Louis, qui suit ; — 2. Jeanne-Marie, femme de *Jean Tiercelin*, Seigneur de Rans & de la Chapelle-Balou ; — 3. Jacqueline, mariée à *Jean-Batiste de la Chastre*, Seigneur de Brillebaut ; — 4. & Anne Turpin-de-Crissé, Religieuse à Beaumont-lès-Tours.

XV. Louis Turpin-de-Crissé, II. du nom, Chevalier, Comte de Sanzay, Colonel d'un Régiment de Cavalerie de son nom, tué en 1675, à la bataille de Consarbrick, avoit épousé, le 28 Avril 1661, *Anne-Marie de Coulanges*, fille de *Philippe de Coulanges*, & de *Marie le Fevre d'Ormesson*. Il en eut : — 1. Lancelot, qui suit ; — 2. Christophe-Louis, né le 19 Septembre 1670, d'abord nommé à l'Evêché de Rennes le 15 Août 1717, ensuite à celui de Nantes en 1723, Abbé-Commendataire des Abbayes de Quimperlay & de la Chaume en 1717 & 1725, mort dans son Diocèse le 29 Mars 1746, étant Doyen de l'Eglise de Saint-Martin de Tours ; — 3. Louis Lancelot, Capitaine de Vaisseaux, qui périt sur son bord sans avoir été marié ; — 4. & Marie-Louise Turpin-de-Crissé, morte sans alliance.

XVI. Lancelot Turpin-de-Crissé, I. du nom de sa Branche, Chevalier, Comte de Sanzay, Colonel d'un Régiment d'Infanterie & Brigadier des Armées du Roi, mort en Septembre 1720, avoit épousé, le 14 Novembre 1712, *Marie-Claude-Geneviéve Cheriere d'Egligny*, fille de *Claude Cheriere*, Seigneur d'Egligny, & de *Marguerite de Melian*, de laquelle il a laissé: — Lancelot, qui suit; — & Anne-Marie Turpin-de-Crissé, née le 8 Septembre 1714, l'une des Dames de S. A. S. Madame la Duchesse *de Chartres*, mariée à *Augustin de Simiane-Molans*, dit le *Marquis de Simiane-d'Esparron*. Elle est morte sans enfans à Vauréas au Comté Venaissin le 1 Février 1748.

XVII. Lancelot Turpin, II. du nom, Chevalier, Comte de Crissé & de Sanzay, Maréchal des Camps & Armées du Roi du 20 Février 1761, Inspecteur-Général de Cavalerie & de Dragons, & Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, a épousé 1°. par contrat du 16 Février 1749, *Jeanne-Catherine-Huguette-Gabrielle de Lusignem de Lezay*, fille de *Hugues*, Marquis *de Lusignem*, & de *Marie-Alexandrine de Foudras*; & 2°. par contrat du 18 Mars 1759, *Marie-Elisabeth-Constance de Lowendal*, fille de *Woldemar*, Comte *de Lowendal* & du Saint-Empire, mort Maréchal de France, & de *Barbe-Elisabeth*, Comtesse *de Sezembeck*. Du premier lit sont issus: — 1. Louis-Alexandre-Lancelot, mort en bas-âge; — 2. Henri-Roland-Lancelot, qui suit; & du second lit: — 3. Auguste-Marie-Constance, née le 21 Janvier 1763, morte en bas âge; — 4. Lancelot-Henri-Benoît-Joseph, né le 6 Mai 1764; — 5. Lancelot-Maurice, né le 25 Juin 1766, Chevalier de Malte; — 6. Angélique-Rose-Madelene-Adélaïde Turpin de Crissé, née le 6 Mai 1765, aînée du précédent.

XVIII. Henri-Roland-Lancelot Turpin, Chevalier, Marquis de Crissé, né le 19 Mai 1754, Capitaine de Dragons au Régiment Royal, a épousé, par contrat du 16 Janvier 1775, *Emilie de Montullé*, fille de *Jean-Batiste de Montullé*, Conseiller d'Etat & Secrétaire des Commandemens de la Reine, & d'*Elisabeth Oudri*, dont est issu — Lancelot-Jean-Batiste Turpin de Crissé, Chevalier, né le 14 Octobre 1775.

Branche des Barons de Crissé en Anjou.

XIV. René Turpin, Baron de Crissé, Chevalier de l'Ordre du Roi, quatrieme fils de haut & puissant Seigneur Charles Turpin II, Comte de Crissé, Chevalier de l'Ordre du Roi, &c. & d'*Eléonore de Crevant*, épousa, par contrat du 15 Juin 1616, *Radegonde Dogeron*, fille de *René Dogeron*, Chevalier, Seigneur du Grolay, Chambellan du Roi, & de *Radegonde de Crevant*. Il en eut: — Urbain, qui suit; — & Gui Turpin, Baron de Crissé, Chevalier de Malte, tué dans un combat contre les infideles en 1651, sans avoir pris d'alliance.

XV. Urbain Turpin, Baron de Crissé, Chevalier, épousa, par contrat du 5 Octobre 1649, Demoiselle *Françoise de Gaborix*, fille de *Jean de Gaborix*, Seigneur de la Lande, Maréchal-des-Logis de la défunte Reine ayeule du Roi, & de Damoiselle *Françoise de Pihu*, dont:

XVI. Urbain Turpin, II. du nom, Baron de Crissé, Chevalier, qui fut Mestre-de-Camp de Dragons, Aide-de-Camp de confiance du Maréchal *de Villeroy*, Commandant l'armée du Roi en Flandres; & se distingua à la bataille de Ramillie. Il épousa, par contrat du 7 Septembre 1685, Demoiselle *Jacquine Gaultier-de-Chanzé*. Leurs enfans furent: — Jacques-Urbain, qui suit; — & Jacques Turpin, Baron de Crissé, mort de ses blessures en Italie après le siége de Turin, sans avoir été marié.

XVII. Jacques-Urbain Turpin, Baron de Crissé, Chevalier, épousa, par contrat du 7 Mars 1707, *Marie-Anne de Brillet*, fille de *Claude de Brillet*, Chevalier, & de Dame *Renée du Mortier*, dont il a eu: — Lancelot, qui suit; — & Jacques-Urbain Turpin, Baron de Crissé, Chevalier, ancien Officier au Régiment de Navarre, mort, sans alliance, le 25 Mai 1776.

XVIII. LANCELOT TURPIN, Baron de Crissé, Chevalier, a épousé, par contrat du 28 Août 1734, Demoiselle *Madelene Maucour-de-Bourjoli*, fille de *Jean Maucour-de-Bourjoli*, & de Dame *Madelene de Gaultier*. De ce mariage sont issus : — 1. LANCELOT-URBAIN, qui suit ; — 2. PROSPER-URBAIN TURPIN, Baron de Crissé, Chevalier, né le 7 Mai 1748, Officier au Régiment de Cambresis ; — 3. GUI-LANCELOT, Chevalier, né le 2 Août 1757, Officier au Régiment de Flandres ; — 4. ANGÉLIQUE, née le 6 Novembre 1745, morte le 5 Juin 1775. Elle avoit épousé, par contrat du 1 Juin 1767, *Bieusie-Louis de Dieusie*, Chevalier, Officier d'Artillerie, fils de *Louis-Jean-Chrysostome de Dieusie*, Chevalier, & de Dame *Jeanne-Françoise de Bedeau* ; — 5. & MARIE-MADELENE TURPIN-DE-CRISSÉ, née le 13 Mai 1752.

XIX. LANCELOT-URBAIN TURPIN, Baron de Crissé, Chevalier, né le 16 Août 1740, Mestre-de-Camp de Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, a épousé, par contrat du 24 Novembre 1775, *Jeanne-Elisabeth de Dieusie*, fille de *Jean-Louis-Chrysostome de Dieusie*, Chevalier, & de ladite Dame *Jeanne-Françoise de Bedeau*, dont : — LANCELOT-JEAN TURPIN, Baron de Crissé, Chevalier, né le 19 Décembre 1776.

Branche des Seigneurs TURPIN-DE-VARENNES, &c. éteinte.

VII. JEAN TURPIN DE CRISSÉ, Chevalier, second fils de GUI, IV. du nom, & de *Jeanne Davoir*, épousa *Isabeau de Coesme*, fille de *Guillaume de Coesme*, Chevalier, & d'*Eustache de Beauçay*. Il en eut : — JEAN, qui suit ; — & PIERRE, mort sans postérité.

VIII. LANCELOT TURPIN-DE-CRISSÉ, Chevalier, Seigneur de Vihers & de Varennes, épousa *Alix de Brisay*, Dame dudit lieu, & fut inhumé avec elle dans l'Eglise de Varennes, laissant

IX. GUI TURPIN-DE-CRISSÉ, Chevalier, Seigneur de Vihers, Brisay & de Varennes, qui épousa *Jeanne de Fougeres*, dont vinrent : — GUILLAUME, qui suit ; — & LANCELOT TURPIN-DE-CRISSÉ, Chevalier, Seigneur de Brisay, mort sans enfans.

X. GUILLAUME TURPIN-DE-CRISSÉ, Chevalier, Seigneur de Vihers & de Varennes, épousa *Anne de la Forest*, fille de *Guillaume de la Forest*, Ecuyer, Seigneur de Paynet, dont : — ANTOINE, qui suit ; —— & GUI, mort sans enfans.

XI. ANTOINE TURPIN-DE-CRISSÉ, Seigneur de Varennes, Chevalier de l'Ordre du Roi, se maria avec *Jeanne de Marçay*, fille de *Jean*, Seigneur *de Marçay*, & de *Jeanne de la Gresille*, de laquelle sortit

XII. JEAN TURPIN-DE-CRISSÉ, Chevalier, Seigneur de Varennes, marié à *Charlotte de Vigeron*, fille de *Jean de Vigeron*, Seigneur d'Aunay. Il mourut sans postérité, & en lui s'est éteinte cette branche.

La Maison de TURPIN-DE-CRISSÉ porte : *losangé d'argent & de gueules.* Pour cri : *VICI VICTURUS VIVO.*

TYREL ou TIREL-DE-POIX, du ressort de Rennes & de Nantes en Bretagne, que nous croyons être une branche de l'ancienne Maison de TYREL en Picardie, qui avoit pour auteur

GAUTIER TYREL, Seigneur de Poix, le même qui, en chassant, tua GUILLAUME II, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie.

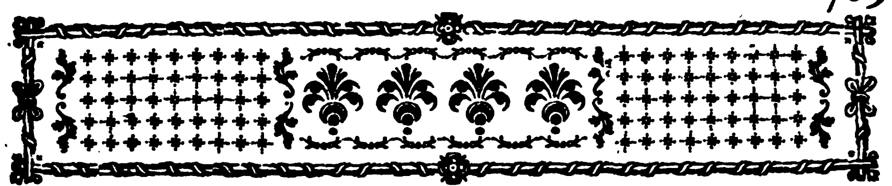
Les TIREL de Bretagne, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 27 Janvier 1671, au rapport de M. *des Cartes*, ont été déclarés *nobles d'ancienne extraction*, & maintenus dans la qualité de *Chevalier*, dans la personne de MICHEL DE TIREL-DE-POIX, alors l'aîné de sa branche.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'or, au vol de gueules ; au 2 & 3 de gueules, à la bande d'argent, accostée de six croisettes d'or recroisetées, 3 & 3.*

* TYVARLAN. L'antiquité de la noblesse de cette Maison est connue en Bretagne.

Elle tire son nom de la Seigneurie de TYVARLAN, une des plus anciennes & des plus considérables de l'Evêché de Quimper. Elle a été, depuis long-tems, réunie à celle de Pontecroix, qui appartient aujourd'hui à la Marquise *de Forcalquier*, qui l'a achetée, pour que le Marquis *de Canisy* en jouisse après sa mort. Les Seigneurs DE TYVARLAN ont toujours écartelé leurs armes de la Maison de *Pontecroix*. La branche aînée de cette Maison est tombée dans celle de *Rosmadec*, par le mariage d'ALIX DE TYVARLAN & de Pontecroix, fille unique & seule héritiere d'ALAIN, Sire DE TYVARLAN & de Pontecroix, Chevalier, mort en 1324, & de *Susanne Peuvault*, avec *Jean*, Sire *de Rosmadec*. Ils vivoient dans les années 1400 & 1406. Il est avantageusement parlé de cette Maison de TYVARLAN dans toutes les anciennes réformations de la Noblesse de l'Evêché de Quimper, & elle a toujours tenu rang parmi les plus considérables. Elle n'a fait des alliances que dans les meilleures Maisons. Dans la réformation de 1472, il est parlé de GUILLAUME DE TYVARLAN, pour la Terre de Grillequefelin.





DICTIONNAIRE DE LA NOBLESSE.

UDEKEM, dans le Brabant.

ROSSON D'UDEKEM, Chevalier, vivoit en 1160. Deux de ses fils, NICOLAS & ARNOULD, signerent, en 1202, une Charte d'*Henri* I, Duc *de Brabant*.

RENIER D'UDEKEM, leur frere, qualifié *Chevalier*, Seigneur de Lubeck & Pellenbergh, fonda, en 1219, un Couvent de Religieuses à Pellenbergh, avec sa femme *Laurette de Perweys*, & fut pere de JEAN, ayeul de JEAN II, & bisayeul de HENRI D'UDEKEM, qui eut pour enfans : — 1. GODEFROI III, Prieur de la noble Abbaye de Sainte-Gertrude en 1320 ; — 2. PHILIPPE, Grand-Mayeur de Louvain en 1343 ; — 3. & GÉRARD, dont le fils, JEAN III, fut pere de HENRI II, & ayeul de GEORGES, qui acquit, en 1430, la Terre de Guertechin, & eut pour fils :

JEAN D'UDEKEM, IV. du nom, Seigneur de Guertechin. Celui-ci fut pere, entr'autres enfans : — de LÉON D'UDEKEM, qui, en l'an 1477, commanda un corps de 400 Lanciers & 200 Arquebusiers à l'armée de l'Archiduc MAXIMILIEN ; — & de GÉRARD, qui suit.

GÉRARD D'UDEKEM, II. du nom, épousa *Gertrude de Pinock*, & en eut :

JEAN D'UDEKEM, V. du nom, Seigneur de Guertechin, marié à *Jeanne de la Tour-Chandrieu*, fille de *Claude*, Seigneur de Rosieres, & de *Françoise Censia*. De ce mariage vint :

JEAN D'UDEKEM, VI. du nom, Gouverneur de Landrecies, qui de *Catherine de Veue*, sa femme eut :

GÉRARD D'UDEKEM, III. du nom, qui devint Seigneur de Gentinnes, &c. par son mariage avec *Marguerite de Nobili*, fille de *Jérôme de Nobili*, Gouverneur de Grave, & de *Jeanne d'Ursel*, de laquelle il eut : — CHARLES-GUIBERT, qui suit ; — & MAXIMILIEN-FRANÇOIS, rapporté après la postérité de son aîné.

CHARLES-GUIBERT D'UDEKEM, Capitaine au service d'Espagne en 1674, épousa *Jacqueline-Robertine-Ernestine de Hellin*, issue des Vicomtes *d'Hangest*. De cette alliance sortit :

CHARLES-GUISLAIN D'UDEKEM, Grand-Forestier de Brabant, Seigneur de Gentinnes, Limalette, Orbais, &c. en faveur duquel la Terre de Gentinnes fut érigée

en *Baronnie* par Diplôme de l'Empereur CHARLES VI, du 4 Mai 1716. Le Baron *de Gentinnes* avoit épousé *Anne-Françoise*, libre Baronne *de Nicolartz* & du Saint-Empire, fille de *Robert-Henri*, Baron *de Nicolartz* & du Saint-Empire, Seigneur d'Hattein, Alcade Royal de la Cour de Bruxelles, & Auditeur-Général des Armées de Sa Majesté Impériale aux Pays-Bas, de laquelle il a : — 1. ROBERT-JOSEPH, Baron D'UDEKEM & de Gentinnes, Membre de l'Etat noble du Brabant; — 2. ANNE-FRANÇOISE, veuve d'*Adrien-François-Joseph de la Bawette*, Seigneur de Warnicamp, Avion, &c. mort Mousquetaire du Roi dans la seconde Compagnie; — 3. FRANÇOISE-CAROLINE, épouse de *Philippe-Joseph Vanden-Berghe*, Comte de Limminghe; — 4. CLAIRE-JOSEPHE, mariée à *Jean-Nicolas Beeckman*, Seigneur d'Avernas & de Bertrois.

MAXIMILIEN-FRANÇOIS D'UDEKEM, second fils de GÉRARD III, & de *Marguerite de Nobili*, fut premier Gentilhomme de la Chambre du Prince *de Bade*, & Capitaine de ses Gardes, & épousa *Catherine de Marotte-de-Cadenelle*, fille de *Jean*, & d'*Hélene d'Enghien-Havrech*, de laquelle il a laissé, pour fils unique :

MICHEL-JOSEPH D'UDEKEM, Seigneur de Guertechin, marié à *Marguerite de Borlée*, dont : — 1. PIERRE-MAXIMILIEN D'UDEKEM, Capitaine au Régiment de Wurmbrand, qui a épousé *N*.... Baronne *de Schrolenberg*, en Silésie, de laquelle il a deux filles; — 2. & FERDINAND-PHILIPPE-JOSEPH D'UDEKEM, mort en 1770. Il avoit épousé *Marie-Thérese de la Bawette*, de laquelle sont nés quatre garçons, & une fille, nommée CATHERINE D'UDEKEM, Religieuse à la noble Abbaye d'Herkenrode.

Les armes : *d'argent, à la bande de sable, chargée de trois maillets d'or.*

UHART (D') : Maison d'ancienne Chevalerie du Royaume de la Navarre Françoise, où sont situés les Château & Baronnie de son nom. Elle est, comme celles de *Gramont* & de *Luxe*, une des quatre premieres de la Basse-Navarre. Son ancienneté se perd dans les siécles les plus reculés, & elle prouve une filiation suivie depuis

I. RAIMOND D'UHART, Chevalier, Seigneur d'Uhart & Suzon, qui vivoit en 1280. Il eut, entr'autres enfans : — BERTRAND, qui suit; — & GUICHE-ARNAUD.

II. BERTRAND D'UHART, Chevalier, Seigneur dudit lieu, vivant en 1318, entra dans une ligue avec le Seigneur *de Luxe*, & ils firent la guerre au Seigneur *de Gramont* en 1342. Il avoit épousé une Dame nommée *Douce*, dont :

III. BERTRAND D'UHART, II. du nom, Seigneur dudit lieu, qui fut, en 1351, sous la tutelle de sa mere & de GUICHE-ARNAUD, son oncle. Il signa à un traité de paix fait entre le Seigneur *de Gramont* & autres Seigneurs, en 1384, & avoit épousé, vers l'an 1370, *Marie de Laxague*, fille de *Pierre*, Seigneur *de Laxague*, Ricombre de Navarre, & de *Jeanne de Beaumont*, fille de *Louis*, Comte de Lerin, fils du Roi de Navarre, dont pour enfans : — OGER, qui suit; — & BERTRAND.

IV. OGER D'UHART, Chevalier, Seigneur Baron d'Uhart & de Sorhapuru, servit dans les guerres d'Espagne. Il fut marié deux fois. Sa seconde femme fut *Éléonore de Sorhapuru*, fille & héritiere du Seigneur de Garro au pays d'Arberoue, laquelle étoit veuve en 1418. Les enfans du premier lit furent : — 1. BERTRAND, qui suit; — 2. BERTRANDE, mariée avec le Seigneur *d'Espès* & de Sus en Soule; — 3. MARGUERITE; & du second lit : — 4. JEAN; — 5. & TRISTAN, marié à ISABEAU D'UHART.

V. BERTRAND D'UHART, III. du nom, Chevalier, Seigneur Baron d'Uhart & de Sorhapuru, épousa, vers l'an 1418, *Estive de Balansun*, de laquelle il eut, entr'autres enfans :

VI. OGER D'UHART, II. du nom, Seigneur Baron d'Uhart & de Sorhapuru, marié, vers 1430, à *Audine d'Arbide*, fille du Seigneur de la Salle-d'Arbide,

& de Gotteint en Ostabarès, & de *Marquèse de Caupene*, dont : — 1. ARNAUD-GUILLAUME, qui suit ; — 2. & 3. SAUBAT & LÉONOR D'UHART.

VII. ARNAUD-GUILLAUME D'UHART, Chevalier, Seigneur Baron d'Uhart & de Sorhapuru, épousa, vers l'an 1460, *Marguerite de Domesaing*, fille d'*Arnaud-Guillaume*, Seigneur *de Domesaing*, & de *Jeanne*, Dame *de Beyrie*. Il en eut 18 enfans, entr'autres : — 1. OGER, qui fit donation de ses Terres à son frere en 1483 ; — 2. PIERRE-ARNAUD, qui suit ; — 3. JEANNE, mariée au Seigneur d'*Etchepart-d'Ibarolle* ; — 4. & MARIE, femme de *Tristan*, Seigneur *des Sales*, d'Ybarbetii & d'Ascaratte.

VIII. PIERRE-ARNAUD D'UHART, Seigneur Baron d'Uhart & de Sorhapuru, par donation d'OGER, son frere aîné, de l'an 1483, avoit épousé, en 1482, *Catherine de Foix-du-Luc*, en Béarn, dont : — JEAN, qui suit ; — & GUILLAUME, Prieur d'Arambels.

IX. JEAN D'UHART, Seigneur Baron d'Uhart, de Sorhapuru, &c. épousa, en 1506, *Catherine d'Ursua*, fille de *Jean*, Seigneur *d'Ursua*, au pays de Bastan. Elle vivoit veuve en 1527, & eut pour fils :

X. JAYME ou JACQUES D'UHART, Seigneur Baron d'Uhart & de Sorhapuru, qui épousa, en 1543, *Hélene de Domesaing*, fille de *Gilles*, Seigneur *de Domesaing* en Soule, Chevalier de l'Ordre du Roi, & sœur d'*Isabeau*, femme de *Jean de Montréal*, Seigneur de Saut & de Mios, au pays de Labour, de laquelle il eut, entr'autres enfans :

XI. GABRIEL, Baron D'UHART & de Sorhapuru, qui laissa de son mariage :

XII. JACQUES, Baron D'UHART & de Sorhapuru, marié, en 1597, à *Isabeau de Montréal*, fille de *Tristan*, Seigneur de Saut, de Domesaing & de Moneins, dont :

XIII. TRISTAN, Baron D'UHART & de Sorhapuru, marié, en 1659, avec *Madelene de Montréal-de-Moneins*, de laquelle il eut :

XIV. CLÉMENT, Baron D'UHART & de Sorhapuru, qui épousa, en 1680, *Louise de Montréal*, fille de *Jean-Jacques*, Baron de Moneins, de Beyrie, de Caresse, de Barcus, de Domesaing, & de *Marie-Madelene de Meritens-de-Lago*. Il est ayeul du Marquis D'UHART en Navarre, qui a épousé *N... de Caupene-d'Amou*, fille du Vicomte d'Echaux, de laquelle il a plusieurs enfans, & un Chevalier de Malte de la Langue de Provence.

Les armes : *de gueules, à trois rocles ou besans d'argent, 2 & 1, chargés chacun d'une étoile de gueules.*

URFÉ : Ancienne Maison, & une des plus considérables du pays du Forez, éteinte dans

JOSEPH-MARIE DE LASCARIS-D'URFÉ, Marquis d'Urfé & de Beaugé, Comte de Sommerie, Lieutenant des Gardes-du-Corps du Roi, puis des Chevaux-Légers de M. le Dauphin, Lieutenant de Roi du haut & du bas Limosin en 1686, Grand-Bailli de Forez, mort à Paris le 13 Octobre 1724, âgé de 72 ans. Il a eu pour héritier, en vertu des substitutions, *Louis-Christophe de la Rochefoucaud*, Marquis de Langheac, petit-fils de sa sœur, dont la Marquise *du Châtelet-Fresnieres*, héritiere d'Urfé-Lascaris.

On trouve ARNOLD, Seigneur D'URFÉ, I. du nom, qui vivoit en 1256. PIERRE II, Seigneur D'URFÉ & de la Bastie, Grand-Ecuyer de France sous le Roi LOUIS XI, mourut le 10 Octobre 1508.

JACQUES, Seigneur D'URFÉ, épousa *Renée de Savoie*, Marquise de Beaugé, à qui *Charles-Emmanuel*, Duc *de Savoie*, donna Châteauneuf & Virieu-le-Grand, Seigneuries en Bugey, en échange de celle de Rivoles en Piémont, qu'il érigea en *Comté* sous le nom de *Châteauneuf*, par Lettres du 12 Mai 1582, pour elle & ses descendans mâles & femelles. Elle étoit alors veuve de JACQUES D'URFÉ. Elle en eut, entr'autres enfans : — ANNE & HONORÉ D'URFÉ. Ce fut en faveur de ce dernier que le Comté de *Châteauneuf* fut érigé en *Marquisat* sous le nom de *Valromey*. Il mourut, sans postérité, vers l'an 1624. Il est l'Auteur de l'*Ingénieux Roman d'Astrée*. Il avoit épousé, par dispense, *Diane le Long*, Dame

de Châteaumorand, séparée de son frere, ANNE D'URFÉ, pour cause d'impuissance. La veuve d'HONORÉ D'URFÉ fit donation de la Seigneurie de Châteaumorand, & de ses droits, sur la Maison d'URFÉ, à la charge de porter le nom & les armes de *Châteaumorand*, à son cousin *J. Claude de Levis*, cinquieme fils de *J. Louis*, Comte de Charlus, lequel obtint de la Maison d'URFÉ, en payement du douaire de *Diane de Châteaumorand*, le Marquisat de Valromey, alors chargé de dettes. *Voyez* LEVIS & ROCHEFOUCAUD-LANGHEAC.

Les armes: *de vair, au chef de gueules.*

* URRE: Terre & Château dans le Diocèse de Valence, qui a été possédée par les Seigneurs de ce nom dès l'an 1004, comme plusieurs titres le prouvent.

GUYON D'URRE, Seigneur d'Urre, fut pere de FRANÇOIS D'URRE, qui vivoit en 1266. N... D'URRE, Seigneur de Baumettes, & en partie de Molans, issu de GUYON D'URRE au XVIe degré, mourut le 9 Novembre 1744, & a laissé de *N... Jardin*, son épouse: — 1. N... D'URRE, Seigneur de Baumettes; — 2. N... D'URRE, tué à la bataille de Lawfeld en 1748; — & trois autres garçons.

Les Seigneurs de Molans sont une branche cadette qui subsiste dans JACQUES D'URRE, Seigneur de Molans, marié avec *Geneviéve d'Astier*, dont est né JEAN-BATISTE D'URRE.

Il y a les Comtes D'URRE établis à Carpentras, qui ont pour tige FRANÇOIS D'URRE, second fils de GUILLAUME D'URRE, Seigneur de Molans & de Baumettes, & de *Jeanne d'Alanson*.

ALEXANDRE-JOSEPH-FRANÇOIS D'URRE, né à Carpentras le 19 Mars 1712, dit *le Comte d'Urre*, en descend au VIIe degré. Il a épousé, 1°. le 13 Octobre 1731, *Françoise-Charlotte de Serre*; & 2°. le 29 Novembre 1741, *Jacqueline-Marie de Baschi*. Il a eu de sa premiere femme: — 1. GENEVIÉVE-PAULINE D'URRE; — 2. FÉLICITÉ, morte à trois ans; & de la seconde: — 3. FRANÇOIS, né le 2 Octobre 1742, mort le 22 du même mois; — 4. EMMANUEL-FRANÇOIS, né à Carpentras le 17 Février 1745; — 5. N... D'URRE, né en Mai 1746, Chevalier de Malte de minorité; — 6. N... D'URRE, né en Février 1748; — 7. & N... D'URRE, née le 11 Mars 1744.

Une des branches de la Maison d'URRE, qui s'est le plus distinguée, est celle du Comte *d'Aiguebonne*, qui mérita d'être nommé à l'Ordre du Saint-Esprit, mais il ne fut pas reçu, étant mort en 1654. Il avoit un fils, nommé *le Baron d'Aiguebonne*, qui avoit un Régiment de Cavalerie, à la tête duquel il se distingua au combat de Puo dans le Milanez, après le passage de la Mora, où le Prince *Thomas de Savoie* battit le Marquis *de Velada*, Gouverneur du Milanez, le 19 Octobre 1645.

Les armes: *d'argent, à la bande de gueules, chargée en chef d'une étoile d'argent.*

URSI, HOURS ou OURS (DES), ainsi qu'il est différemment écrit dans les titres de cette ancienne Famille, originaire d'Italie, & établie en Languedoc.

JEANNET URSI obtint une pension de RENÉ, Roi de Sicile, par Brevet du 18 Janvier 1474, comme il se voit dans les Registres de la Chambre des Comptes de Provence. Il se retira dans les Cevennes, & eut pour fils:

BERNARD URSI, qui décéda le 10 Novembre 1519, & fut enterré dans l'Eglise de Saint-Pierre de la Salle, où l'on voit son épitaphe & l'écusson de ses armes. Il laissa plusieurs enfans & neveux, sçavoir: — 1. ANTOINE, qui acquit, avec JACQUES URSI, la Terre de Calviac le 15 Décembre 1524. Ils moururent sans postérité; — 2. AUDIBERT, qui suit, tige de la branche des Seigneurs de Calviac; — 3. MICHEL, auteur de celle des Seigneurs de Mandajors, rapportée ci-après; — 4. & CLAUDE URSI OU DES OURS, Seigneur de Calviac, qui, par son testament du 10 Septembre 1564, deshérita PIERRE DES HOURS, son cousin, & ordonna que ses armes seroient gravées sur son tombeau, conformément *à la tant noble & célebre case de la Maison Oursine.*

Les

Les papiers de cette Famille ayant été presque tous brûlés pendant les guerres de Religion, on ignore si les susnommés étoient freres ou cousins; mais on voit par les actes, qu'ils ont tous joui de quelque partie de la Seigneurie de Calviac, qui est à présent réunie dans la branche des descendans d'AUDIBERT.

Branche des Seigneurs de CALVIAC.

AUDIBERT DES HOURS réunit une grande partie de la Terre de Calviac, & épousa, le 10 Septembre 1555, *Gabrielle de la Nogarede*, dont il eut:

LOUIS DES HOURS, Seigneur de Calviac, qui testa le 30 Avril 1617. Il avoit épousé *Madelene de Vignoles*, de laquelle vint:

JEAN DES HOURS, Seigneur de Calviac, qui testa le 11 Janvier 1669, & laissa son héritage à son fils CHARLES, qui suit.

CHARLES DES HOURS, Seigneur de Calviac, épousa, le 4 Octobre 1656, *Diane de Sarret*, & testa le 5 Décembre 1713, laissant:

LOUIS DES HOURS, II. du nom, Seigneur de Calviac, marié, le 20 Janvier 1705, avec *Elisabeth de la Brie*. Il a fait son testament le 7 Décembre 1745, & a eu de son mariage: — 1. FRANÇOIS, mort sans postérité; — 2. LOUIS, qui suit; — 3. & PIERRE, ancien Capitaine au Régiment d'Hainaut, Chevalier de Saint-Louis & Lieutenant de Roi du Fort Peccais, non marié.

LOUIS DES HOURS, III. du nom, Seigneur de Calviac, ancien Capitaine au Régiment d'Hainaut, a épousé, le 1 Février 1757, *Anne de Pagezi*, dont: — FRANÇOIS, né le 21 Octobre 1758, Sous-Lieutenant au Régiment de Mestre-de-Camp, Dragons; — & LOUIS, né le 7 Janvier 1764.

Branche des Seigneurs de MANDAJORS.

MICHEL DES HOURS arrenta sa portion de la Terre de Calviac, le 12 Août 1534, & en fit son dénombrement au Roi en 1539. Il avoit épousé *Pierrette de Canaules*, de laquelle il laissa deux fils, sçavoir: — PIERRE, Seigneur de Villeneuve, qui vendit ce qu'il possédoit de la Terre de Calviac, & fut privé d'une autre partie de ladite Seigneurie, par l'exhérédation prononcée contre lui par CLAUDE, son cousin. Il fut un des Gentilshommes qui assisterent à l'hommage rendu en personne au Comte *d'Alais*, par le Marquis *d'Anduze*, en 1596; & mourut sans postérité; — & ABRAHAM, qui suit.

ABRAHAM DES HOURS, Seigneur de la Gineste, rendit hommage, en 1591, au Comte *d'Alais*, de ce qu'il possédoit dans ce Comté, & épousa, en 1600, *Jeanne d'Airagues*, dont: — 1. PIERRE, qui suit; — 2. JACQUES, tué jeune, Lieutenant de Cavalerie au Régiment de Cornusson; — 3. & MARIE, mariée, en Avril 1633, avec *Charles de Banes*, Seigneur de Revergueis.

PIERRE DES HOURS, Seigneur de la Gineste, cité au nombre des Gentilshommes du Languedoc, fut blessé au siége de Leucate en 1633, Aide-Major & ensuite Major au Régiment de Provence. Il épousa, le 28 Juin 1645, *Marie de Vierne*, Dame de Mandajors & de Cauvas, de laquelle vinrent: — LOUIS, qui suit; — & HENRIETTE, mariée à *N... de Bertrand*, Seigneur de la Bruyere.

LOUIS DES OURS, Seigneur de Mandajors & de Cauvas, Bailli-Général du Comté d'Alais, épousa, le 3 Juin 1678, *Marie Daberlene-de-Sevrac*, dont: — 1. JEAN-PIERRE, de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres; — 2. ANTOINE, Capitaine au Régiment de Hainaut, tué, en 1709, en défendant un pont sur la Noguerra en Espagne; — 3. PIERRE-JOSEPH, Chanoine d'Alais & Prieur Royal de la Canourgue; — 4. PAUL-PHILIPPE, Capitaine d'Infanterie & Chevalier de Saint-Louis. Ces enfans sont morts sans postérité; — 5. LOUIS-ESPRIT, qui suit; — & plusieurs filles, non mariées.

LOUIS-ESPRIT DES OURS, Seigneur de Mandajors & de Cauvas, ancien Capitaine au Régiment de Hainaut, Chevalier de Saint-Louis, Bailli-Général du Comté d'Alais, épousa, le 18 Novembre 1730, *Marie-Charlotte le Vacher-de-Longvilliers*, dont: — 1. PAUL-PHILIPPE, qui suit; — 2. NICOLAS-ALEXANDRE,

Page de Madame la Dauphine en 1748, mort à Hanovre en 1757, étant Cornette dans le Régiment de Chabrillant, Cavalerie; — 3. MARIE, mariée, en Juin 1776, avec *N...*, Baron *de Cambis-Fons*; — 4. & CHARLOTTE-LOUISE, mariée, en 1758, à *Alexandre-Henri-Pierre*, Marquis *de Rochemore-Saint-Côme*.

PAUL-PHILIPPE DES OURS, Seigneur de Mandajors, Marquis de Ribaute, Colonel d'Infanterie, Lieutenant-Colonel du Régiment de Barrois, & Bailli-Général du Comté d'Alais, a épousé, 1°. le 17 Mai 1766, *Françoise-Henriette Barbier-d'Increville*, morte en Septembre 1767, sans postérité; & 2°. le 19 Décembre 1771, *Madelene-Françoise-Camille de Calviere*, fille de *Charles-François*, Marquis *de Calviere* & de Vezenobre, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Grand'-Croix de l'Ordre de Saint-Louis, mort à Vezenobre le 16 Novembre 1777 dans sa 86e année, dont: — CHARLES-MARIE DES OURS, né le 3 Mars 1775.

La branche de Calviac porte pour armes: *bandé d'argent & de gueules de six piéces, à une fasce d'or, chargée d'une couleuvre rampante de sable, au chef d'argent, à une rose de gueules.*

Celles des Seigneurs *de Mandajors* sont de même, à l'exception que la *fasce* n'est point chargée.

* URTUBIE: Château & Forteresse au pays de Labour, situés dans la paroisse de Saint-Vincent d'Orogne, Diocèse de Bayonne, qui a eu ses Seigneurs particuliers dès le XIe siécle.

Ce Château est une place limitrophe de la France & de l'Espagne, où les Empereurs, les Rois d'Espagne & de France, se sont plusieurs fois donné des rendez-vous pour la conclusion de trèves & de traités de paix. La Seigneurie d'*Urtubie* fut érigée en *Vicomté*, par Lettres-Patentes de LOUIS XIII, en faveur de SALVAT D'ALZATTE, Seigneur d'Urtubie, en considération de ses services & de ceux de ses ancêtres.

La premiere race des Seigneurs du nom D'URTUBIE, s'éteignit vers le milieu du XVe siécle, dans la personne de SANCHE-MARTIN D'URTUBIE, qui de Dame *Thérese de Laçcano*, d'une des plus anciennes Maisons de la Province de Guipuscoa, ne laissa qu'une fille, nommée MARIE, Dame D'URTUBIE, de Saut & de Miots au pays de Labour, qui fut mariée, en 1464, avec *Jean de Montréal*, Chevalier, un des Gentilshommes ordinaires des Rois CHARLES VII & LOUIS XI, fils de *Jean de Montréal*, Chevalier, du Royaume de Navarre, Gouverneur du Château & Tour de Pampelune, & de *Marie d'Elarraya*, sa premiere femme. Elle fut mere de plusieurs enfans, & *Thérese de Laçcano*, sa mere, étoit alors remariée avec *Jean de Montréal*, pere de son mari. Voyez MONTRÉAL, *Tome X, p. 442*.

Cette MARIE D'URTUBIE épousa, en secondes noces, *Rodrigo de Gamboa-d'Alçatte*, d'une ancienne Noblesse de la Province de Guipuscoa, fils de *Jean-Ruis de Gamboa*, Chevalier, Seigneur de la Renterie, & de *Marie*, Dame *d'Alçatte*, lequel avoit pour frere *Jean de Gamboa*, Capitaine-Général du Guipuscoa, qui commanda les armées de FERDINAND, Roi de Castille, en 1471, & étoit petit-fils de *Fernando de Gamboa*, Seigneur de la Renterie, qui vivoit en 1380; & arriere-petit-fils de *Jean-Lopès de Gamboa*, vivant en 1340, suivant *Garibay*, dans son Histoire de FERDINAND V.

IV. RODRIGO DE GAMBOA & MARIE D'URTUBIE eurent pour enfans: — 1. ALAIN, mort jeune; — 2. OSCHOA; — 3. JEAN, qui suit; — 4 & 5. PETRISSANS & MICHEL, — 6 & 7. & deux filles.

V. JEAN DE GAMBOA-D'ALZATTE, Seigneur d'Alzatte & d'Urtubie, Echanson ordinaire du Roi, servit dans les guerres d'Espagne & d'Italie, transigea & partagea, après un long procès, avec *Jean de Montréal*, III. du nom, Chevalier, au sujet de la succession de *Marie*, Dame & héritiere *d'Urtubie*, ayeule dudit *d'Alçatte*, & bisayeule dudit *de Montréal*, par acte passé à Bordeaux devant *Pelletier*, Notaire, le 2 Avril 1540. Par cet accord il eut le Château d'Urtubie, & *Jean de Montréal* eut les Terres de Saut & de Miots au pays de Labour.

Il testa devant *Dupuis*, Notaire de Saint-Jean-de-Luz, le 28 Septembre 1555, & avoit épousé, en 1533, *Anne d'Espelette*, fille du Seigneur Baron *d'Espelette* en Labour, dont : — 1. François, qui suit ; — 2. Léon ; — 3. Pierre, qui partit pour l'expédition de Malte en 1563, transigea pour ses droits en 1566 ; servit dans toutes les guerres de son tems ; s'établit en France, & forma une branche qui subsiste à la Fere en Picardie ; — 4. & Isabeau, mariée à *François de Lupé*, Seigneur d'Estivaux & de Clermont.

VI. François de Gamboa-d'Alzatte, Seigneur d'Urtubie, servit dans les guerres de son tems, & épousa, le 9 Janvier 1553, *Marie de Belsunce*, fille de *François de Belsunce*, Vicomte de Macaye, de laquelle il eut, entr'autres enfans :

VII. Jean de Gamboa-d'Alzatte, Chevalier, Seigneur d'Urtubie, marié, par contrat du 17 Septembre 1574, avec *Aimée de Montréal*, fille de *Jean* III, Chevalier, Seigneur de Saut & de Miots, Lieutenant-Général d'Artillerie en Guienne, & d'*Isabeau de Domesaing*, dont, entr'autres enfans :

VIII. Tristan d'Alzatte, Chevalier, Seigneur d'Urtubie, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Bailli d'Epée & Colonel-Commandant des Troupes du pays de Labour. Il épousa, le 22 Avril 1598, *Catherine de Montagne*, de la ville de Bordeaux, & en eut, entr'autres enfans :

IX. Salvat d'Alzatte, Chevalier, Seigneur d'Urtubie, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Bailli d'Epée, Gouverneur & Colonel-Commandant des Milices du pays de Labour, qui obtint en sa faveur l'érection de la Seigneurie d'*Urtubie* en *Vicomté*. Il avoit épousé, 1°. par contrat du 13 Octobre 1633, *Françoise de Castaignalde* ; & 2°. en 1641, *Marie*, Dame & héritiere *de Garro*. Du premier lit il eut, entr'autres enfans : — André, qui suit ; & du second : — autre André, tige de la branche des Seigneurs de Garro, rapportés ci-après.

X. André d'Alzatte, Chevalier, Vicomte d'Urtubie, Bailli d'Epée & Colonel-Commandant des Milices du pays de Labour, épousa, par contrat du 5 Avril 1662, *Claude-Marie d'Aspremont*, fille de *Bernard d'Aspremont*, Vicomte d'Orthe, dont : — Henri, qui suit ; — & deux autres garçons, tués au siége de Barcelonne.

XI. Henri d'Alzatte, Chevalier, Vicomte d'Urtubie, Bailli d'Epée & Colonel-Commandant des Milices du pays de Labour, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine des Vaisseaux du Roi, Commandant la Marine à Bayonne, épousa, le 28 Mars 1697, *Jeanne de la Borde*, & en eut, entr'autres enfans : — 1. André, qui suit ; — 2. N... d'Alzatte-d'Urtubie, Aide-Major des Gardes-Françoises & Chevalier de Saint-Louis, mort sans enfans ; — 3. & un autre fils, Chef-d'Escadre des Armées navales.

XII. André d'Alzatte, II. du nom, Chevalier, Vicomte d'Urtubie, Bailli d'Epée, Colonel-Commandant des Milices du pays de Labour, ancien Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoises, Chevalier de Saint-Louis, est mort sans postérité, laissant pour héritier son neveu M. *de la Lande*, Chevalier, Vicomte d'Urtubie, Seigneur de Pimpean en Anjou.

Branche des Seigneurs de Garro.

X. André d'Alzatte, Chevalier, fils puîné de Salvat, Vicomte d'Urtubie, & de *Marie*, Dame *de Garro*, eut pour son partage la Baronnie de Garro, & épousa, par contrat du 31 Mai 1676, *Marie de Saint-Martin*, fille de *N... de Saint-Martin*, Gouverneur du pays d'Arberoue en Navarre, & de *Catherine d'Aroué*. Il fit son testament le 28 Février 1720, & laissa pour enfans : — 1. Salvat, marié, en 1704, avec *Marie de Harenéder*, & mort sans postérité ; — 2 & 3. Pierre & François, morts au service ; — 4. & autre Pierre, qui suit.

XI. Pierre d'Alzatte-d'Urtubie, Baron de Garro, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, a épousé, en 1738, *Marie de Ville*, dont, pour fils unique :

XII. Laurent d'Alzatte-d'Urtubie, Baron de Garro, Capitaine au Régiment de Belsunce en 1755, Bailli d'Epée, Colonel-Commandant des Milices du pays de Labour, marié, en 1769, avec *Jeanne-Martine de Logras*, fille de *Jean*, Marquis *de Logras*, & de *Madelene le Gendre*, dont: — Valentin-Bertrand d'Alzatte-d'Urtubie, né en 1772; —— & Madelene-Angélique, née le 3 Septembre 1771.

Généalogie dressée sur titres originaux communiqués. Les armes des anciens Seigneurs d'Urtubie sont: *d'argent, à trois fasces de gueules, accompagnées de neuf loups passans de gueules*. Celles de Gamboa sont: *d'or, à trois cœurs de gueules, 2 & 1*. Celles d'Alzatte: *d'or, à deux loups passans de sable, à la bordure engrelée de gueules;* & celles des anciens Seigneurs de Garro: *d'argent, à la croix de gueules, cantonnée de quatre loups de sable*.

* USSAU: Baronnie en Béarn, dont étoit Seigneur N... de Perié, Baron d'Ussau, mort, le 14 Février 1776, en son Château d'Ussau en Béarn, dans la 68e année de son âge. *Gaz. de Fr.* 1776, *N°.* 21.

* USSON (d'): Noble & ancienne Maison du pays de Donnezan, qui tire son nom de la Baronnie & Château d'*Usson*, sur la riviere Dussonne dans le même pays. Ce Château relevoit autrefois du Comté de Cerdagne, dépendant du Royaume d'Arragon, & la Justice en appartenoit aux Seigneurs *d'Usson*.

On apprend, par des titres de l'année 1235, que le Donnezan, avec les Châteaux d'Usson & de Querigut, passerent sous la domination des Comtes *de Foix*, auxquels les Seigneurs *d'Usson* en disputerent la possession pendant environ un siécle, & ne l'abandonnerent, après plusieurs procès, que par un accommodement. Après les Comtes *de Foix*, les Rois de Navarre en furent les possesseurs. Louis XIII, en 1620, le réunit à la Couronne; mais François d'Usson, Seigneur de Bonrepaux, & le Marquis *de Bonac*, son neveu, y sont rentrés en 1711. Le Château d'*Usson* a été appellé diversement, de *So* dans les Historiens Espagnols, de *Sono* dans les actes latins, *Dasson*, *Dasso* & de *Asso* en Béarnois, de *Sou* & de *Son*, selon l'idiome du pays de Foix, & enfin *d'Usson*, depuis que la Langue françoise s'y introduisit sous Madelene de France, Princesse de Viane, fille du Roi Charles VII, qui ayant fait un long séjour en ce pays-là, y adoucit la langue vulgaire. Le premier de tous les Seigneurs qui l'ont possédé, & depuis lequel on prouve constamment la filiation de mâle en mâle, est

I. Bernard d'Alion, Baron d'Usson, Vicomte d'Evol, Seigneur de Stavar, de Querigut & autres lieux dans le Donnezan, qui paroît dans une reconnoissance féodale que lui fit, le 29 Avril 1177, *Pierre d'Abenude*, *Guillaume d'Amorto* & *Bernard Oton*. Ces deux derniers déclarent lui avoir fait une donation perpétuelle des Châteaux d'Amorto, de Castelpor & de Beaufort, avec toutes leurs fortifications. Ce Seigneur ayant encouru la disgrace de Pierre II, Roi d'Arragon, ses Terres furent confisquées par l'autorité de ce Prince, qui les donna, par Lettres datées à Tarragone des Ides de Janvier 1208, à *Raimond-Roger*, Comte *de Foix*, son cousin, qui lui en fit hommage. Il eut de *Stephanie*, son épouse, qui ne prend point de surnom, conformément à l'usage de ce tems-là: — 1. Arnaud, qui, dans les actes, est nommé avant son frere, & paroît être mort sans alliance; — 2. & Bernard, qui suit.

II. Bernard d'Alion, II. du nom, Baron d'Usson, Vicomte d'Evol, Seigneur de Querigut, de Stavar, Baïande & de Donnezan, épousa, par contrat du 13 Janvier 1235, *Sclarmonde de Foix*, sœur de *Roger-Bernard*, Comte *de Foix*, & en reçut 10000 sols Melgoriens, que son frere & lui s'engagerent de rendre aux héritiers de *Sclarmonde*, en cas qu'elle mourut sans enfans, pour lesquels ils obligerent les Terres d'Artigue & de Mediane. Le lendemain, *Roger-Bernard*, sans doute en faveur de ce mariage, fit don en fief à Arnaud &

Bernard d'Alion, freres, en vertu du droit qu'il en avoit reçu du Roi d'Arragon, des Châteaux d'Usson & de Querigut, & de leurs appartenances, pour lesquels ils lui prêterent hommage & serment de fidélité. L'année suivante, le 4 des Nones de Février 1236, le Comte *de Foix*, changeant la disposition de sa premiere donation, aulieu des seuls Châteaux d'Usson & de Querigut, que les deux freres avoient eu de lui en fief, leur abandonna le Donnezan tout entier; mais à titre de précaire seulement, & sous condition d'y pouvoir rentrer lui & ses successeurs quand bon leur sembleroit. Bernard, Baron d'Usson, fut depuis choisi pour arbitre avec *Raimond de Josa*, entre *Pons*, Evêque d'Urgel, & *Roger*, Comte *de Foix*, comme il paroît par un compromis en langue béarnoise de l'an 1244. Il laissa de son mariage:

III. Guillaume d'Usson, Chevalier, Seigneur d'Evol, qui ne porta que ce dernier titre, parce que *Roger-Bernard*, Comte *de Foix*, usant contre lui du droit de reprise qu'il s'étoit reservé par les Lettres de 1236, lui avoit enlevé les Châteaux d'Usson, de Querigut, & la Terre de Donnezan. Il plaida néanmoins pour les recouvrer, & l'instance fut portée le Samedi avant la Fête de Sainte-Catherine 1291, par devant *Raimond de Rozergue*, Juge-Mage du Comté de Foix. Il est nommé, comme témoin, avec *Gaston*, Vicomte *de Béarn*, *Geraud d'Armagnac*, *Raimond*, Vicomte *de Cardone*, & autres Seigneurs de ce même rang, dans un acte passé au mois de Juin 1262, entre *Arnaud d'Espagne* & *Raimond*, Comte *de Foix*: il signa, la même année, le contrat de mariage dudit *Arnaud* avec *Philippe de Foix*, fille dudit Comte. Il écartela ses armes de celles *de Foix*, à cause de *Sclarmonde de Foix*, sa mere, quartier que ses descendans ont toujours porté, & au lieu du nom *d'Alion* qu'avoient pris son pere & son ayeul, il adopta celui *d'Usson*, qui a passé à sa postérité. Il eut pour fils:

IV. Bernard d'Usson, III. du nom, Chevalier, Seigneur de la Vallée de Miglos, lequel vendit, le 12 des Calendes d'Octobre 1308, à Jacques, Roi d'Arragon, la Terre & le village de Saint-Sébastien, avec ses dépendances en Fontarabie. Il devint possesseur de celle de Miglos, par transaction passée le 9 des Calendes de Mars 1310, avec *Gaston*, Comte *de Foix*, & lui céda, en échange, tous les droits qu'il avoit sur les Châteaux d'Usson, de Prades & de Montaliou. Ce Comte, qui avoit intérêt de s'assurer de la Baronnie *d'Usson* & de tout le Donnezan, & de contenter ledit Bernard, lui donna, le 19 Mars de la même année, sans aucune réserve, le Château, Bourg & Vallée de Miglos, avec la Justice haute, moyenne & basse, mere & mixte-impere quittes de toute taille. Depuis, ne retenant que la qualité de *Seigneur de Corsan*, il fit donation entrevifs à Jean, son fils, qui suit, du Château & de la Vallée de Miglos, le 7 des Ides d'Octobre 1331. Cette donation est scellée de ses armes. C'est ce Bernard d'Usson qui est nommé le Vicomte d'Evol par *Surita*, dans son Histoire d'Arragon, & il y a apparence qu'il avoit conservé cette Terre; car il en rendit hommage, le 12 Juillet 1336, à *Gaston*, Comte *de Foix*.

V. Jean d'Usson, Chevalier, Seigneur de Miglos, &c. peu content de la transaction passée entre le Comte *de Foix* & son pere, reprit l'instance, commencée par son ayeul, pour le recouvrement des Châteaux d'Usson, de Querigut, & des villes d'Evol & de Stavar, dont il se mit en possession, puisque, l'an 1340, les Procureurs de *Gaston*, Comte *de Foix*, le firent assigner en restitution par devant Jacques, Roi d'Arragon, & son Conseil. Ayant requis ses vassaux de la vallée de Miglos, après la Fête de l'Annonciation 1332, de le reconnoître pour leur Seigneur, ils députerent vers son pere, pour sçavoir quel étoit sur cela son intention. Il leur donna acte de le reconnoître, & ils lui rendirent en conséquence hommage la même année. Il passa procuration, le 29 Avril 1366, pour la levée des censives & droits seigneuriaux de ladite Vallée de Miglos à son fils, qui suit.

VI. Bertrand d'Usson, Damoiseau, Seigneur de la Vallée de Miglos, de Roquefort & de Sainte-Colombe, dans le Diocèse d'Alet, acheta cette derniere Terre pour s'établir sous la domination de la France, & se soustraire à celle des Comtes *de Foix*, avec lesquels il étoit en procès. Il épousa *Saurimonde de Rabat*,

comme il paroît par une obligation, du 15 Mai 1371, de la somme de 1000 florins d'or en sa faveur, pour la dot de sa femme, faite par *Jordain de Rabat*, Damoiseau, en qualité de tuteur de *Pierre-Raimond*, Damoiseau, fils de *Jordain de Rabat*, Chevalier. Ses enfans furent : — 1. Vezian, qui suit ; — 2. Bertrand, dont on ignore la destinée ; — 3. Marguerite, mariée, par contrat du 22 Septembre 1411, à *Guillaume-Arnaud de Cortonne*, co-Seigneur de Montamate ; — 4. Naude, alliée, par contrat du 13 Août 1414, à *Antoine de Sauton*, Seigneur d'Escoulonbre ; — 5. & Blanche, Religieuse à Perpignan, dans le Monastere appellé *de Leuda*.

VII. Vezian d'Usson, Damoiseau, Seigneur de Sainte-Colombe, laissé en Béarn par son pere pour y jouir des Terres de sa Maison, passa dans la suite en France après la mort de Bertrand, & s'établit, ainsi que lui, dans la Terre de Sainte-Colombe. Il y demeuroit lorsqu'en qualité d'héritier universel de *Saurimonde de Rabat*, sa mere, il vendit, ayant été émancipé par son pere avant l'âge de 14 ans, à *Corbeyran de Foix*, Chevalier, Seigneur de Rabat, son parent, tous ses droits sur la Seigneurie de Rabat & dans le Comté de Foix, pour le prix & somme de 1000 florins d'or, le 12 Mai 1396. Il se réserva néanmoins tous les biens qu'il possédoit du chef de son pere, & les donna depuis à Pierre d'Usson, son petit-fils, par acte du 26 Avril 1469, étant fort vieux. Il eut de sa femme, dont on ignore le nom :

VIII. Guillaume-Ramon d'Usson, Vicomte d'Evol, lequel quitta le Béarn pour repasser au service de Pierre, Roi d'Arragon, qui le rétablit dans la Terre d'Evol, & lui donna d'autres biens en Roussillon. Il prit la qualité de *Vicomte d'Evol*, comme le remarque *Surita*, Hist. d'Arragon, *Liv.* 17, *Ch.* 52.

IX. Pierre d'Usson, n'ayant pour tous biens que ceux dont il avoit hérité de Vezian d'Usson, son ayeul, par la susdite donation du 26 Avril 1469, s'attacha au service de Madelene de France, Princesse de Viane, mere & tutrice de *François-Phœbus*, Comte *de Foix*, & de Marguerite, depuis Reine de Navarre, qui le fit son Maître de Salle, c'est-à-dire, Chambellan & Capitaine-Châtelain du Château de Pamiers, place la plus importante du pays de Foix. Par Lettres du 10 Octobre 1483, confirmées, en 1486, par la Reine Catherine de Navarre, sa fille, cette Princesse conserva ses emplois à Pierre d'Usson, qui fut aussi Gouverneur de François-Phœbus, Comte de Foix, Roi de Navarre ; & toutes les deux, en reconnoissance de ses services, affranchirent pour toujours les biens que sa femme & lui possédoient dans leurs Etats, par Lettres des 14 Février 1471, 19 Octobre 1483, 8 Mai 1491 & 9 Novembre 1499. Il épousa *Jeanne de Roquefort*, fille de *Jean de Roquefort*, Juge-Mage du Comté de Foix, homme d'un rare mérite & d'une ancienne Noblesse, qui fut employé dans les plus importantes négociations. Cette alliance, dont vint Jean, qui suit, donna lieu à ce dernier, & à sa postérité, de disposer l'écu de ses armes, comme on les verra à la fin de cette Généalogie, & telles que les portent aujourd'hui les Seigneurs d'Usson, Marquis de Bonac & de Bonrepaux.

X. Jean d'Usson, II. du nom, succéda à la charge de Chambellan qu'avoit exercée son pere, & fut honoré de celle de Maître des Requêtes, par Lettres-Patentes de la Reine Jeanne de Navarre, données à Paris le 7 Décembre 1555. La Reine Catherine, dont il avoit soutenu vivement les intérêts contre *Jean de Foix*, Vicomte de Narbonne, lui avoit déja confié les plus importantes négociations de l'Etat. De *Marie de Rabonite*, son épouse, d'une des meilleures Familles du pays de Foix, il laissa :

XI. François d'Usson, I. du nom, qui fut Maître des Requêtes du Roi de Navarre, Juge-Mage & Lieutenant-Général du pays de Foix, Garde du grand Sceau, rigoureux Conservateur & Réformateur général des Domaines du Roi. Ce sont les qualités qui lui sont attribuées dans les différens actes & Lettres-Patentes des 19 Août 1552, 12 Juillet 1567, 4 Novembre 1576, 18 Mai 1583, 27 Mars 1589 & autres. Il fit son testament le 9 Octobre 1595, scellé de sept petits sceaux de ses armes, écartelées de celles *de Foix* & *de Roquefort*,

ainsi que les portent aujourd'hui les Seigneurs D'USSON, Marquis de Bonac & de Bonrepaux. Ce quartier de la Maison de *Foix*, que les Seigneurs D'USSON ont constamment porté dans leurs armes, en mémoire de cette illustre alliance, est une double preuve qu'ils sont issus de BERNARD, Baron D'USSON, & de *Sclarmonde de Foix*. Il épousa, par contrat du 16 Octobre 1543, *Gentille de Lordat*, fille de *Bernard de Lordat*, Seigneur de Donzan, d'une Maison des plus anciennes & des plus distinguées du pays de Foix, & de *Jeanne de Sacasse*. De ce mariage naquirent : — CHARLES, qui suit ; — & TRISTAN, rapporté après son frere.

XII. CHARLES D'USSON, Seigneur de la Castellane, Maître des Requêtes, Juge-Mage du Comté de Foix, prouva, par Enquête du 4 Août 1609, sa filiation depuis PIERRE D'USSON, son bisayeul, & fut déchargé, comme *noble*, par Jugement souverain des Commissaires du Roi pour les francs-fiefs, le 18 Décembre 1610. Il ne laissa qu'une fille unique, JEANNE D'USSON, mariée à *François du Rieu*, Seigneur de Madron & de Brie. Elle transigea, le 15 Septembre 1640, avec FRANÇOIS, II. du nom, son cousin-germain, au sujet des biens provenans de la succession de FRANÇOIS I, leur ayeul commun. Elle eut le chagrin de voir brûler sa maison à Pamiers, & de perdre une partie des titres de sa Famille, comme en fait foi le certificat des Consuls, Juges ordinaires de cette Ville, du 19 Septembre 1658.

XII. TRISTAN D'USSON, fils puîné de FRANÇOIS, I. du nom & de *Gentille de Lordat*, suivit la profession des armes, & testa le 3 Octobre 1595. De son épouse *Françoise de Raspaud*, d'une Famille qui a donné deux Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, il eut :

XIII. FRANÇOIS D'USSON, II. du nom, Seigneur de Bonrepaux & de Bonac, né le 5 Décembre 1595. Il prit, à l'exemple de ses ancêtres, le parti des armes, fut Député du Corps de la Noblesse, par procuration du 20 Juin 1625, pour aller demander la paix au Roi en faveur de ceux de la R. P. R., & en signa le traité avec le Sieur *Damboix*, son beau-frere. Il servit utilement pour le Roi, sous le Maréchal Duc *de Schomberg*, Gouverneur de Languedoc en 1639, fut déchargé, en conséquence, de l'arriere-ban, & nommé, par Commission du 18 Août 1647, pour assister, en qualité de Commissaire du Roi, au Synode tenu au Mas-d'Azil. Il testa le 23 Avril 1667, & laissa de son épouse *Bernardine de Faure*, fille de *Salomon de Faure*, Baron de Montpaon, & de *Bernardine de Favier* : — 1. SALOMON, qui suit ;

2. FRANÇOIS, Seigneur de Bonrepaux, Sous-Lieutenant de Galere en 1671, lequel, un an après, servit sur les Vaisseaux du Roi. Il fut pourvu, en 1676, de la charge de Commissaire-Général de la Marine, avec le rang de Capitaine de Vaisseau, dont il fit les fonctions tant sur la Mer, que pour l'administration générale des Arcenaux de Marine ; fut fait, en 1689, Intendant-Général de la Marine & des Armées navales, cette Commission ayant été créée extraordinairement en sa faveur, avec le rang de Chef-d'Escadre ; & se trouva en cette qualité au bombardement de Gênes en 1684. Le Roi le fit Lecteur de sa Chambre l'année suivante, & le nomma son Envoyé extraordinaire en Angleterre, où il resta jusqu'en 1686. Il y retourna l'année d'après, y conclut un traité le 11 Décembre 1687, en qualité de Plénipotentiaire, & y ayant été renvoyé pour la troisieme fois au mois d'Août 1688, il y conclut un nouveau traité le mois suivant, & eut à son retour une pension de 3000 livres. Sa Majesté le retint auprès de sa personne en 1689, pour lui rendre compte des affaires de la Marine. Il servit, en 1690, sur l'armée navale, la campagne de la Manche dans ses fonctions ordinaires, & eut le rang de Lieutenant-Général des Armées Navales, qu'il prenoit immédiatement après le Vice-Amiral, conformément au Brevet qui lui en fut expédié au mois de Janvier de la même année ; continua de servir sur mer dans les mêmes fonctions pendant les campagnes de 1691 & 1692, & fut récompensé, au retour de cette derniere, d'une nouvelle pension de 12000 livres. Depuis, le Roi l'ayant choisi pour son Ambassadeur extraordinaire en Dannemarck, & son Plénipotentiaire auprès des Princes d'Allemagne,

il conclut un traité avec le Roi de Dannemarck, concernant le Duc *de Wolfembutel*, le 11 Mars 1693, & un autre, avec ce même Prince, pour l'entreprise de Ratzbourg, au mois d'Avril suivant; & après avoir fait un nouveau voyage en Dannemarck en 1696, où il demeura jusqu'à la fin de 1697, le Roi le fit passer en Hollande en qualité de son Ambassadeur extraordinaire auprès des Etats Généraux, pendant les années 1698 & 1699. Au retour de cette derniere ambassade, le Roi le gratifia de la charge de Chevalier d'honneur au Parlement de Toulouse. Il fut nommé Conseiller du Conseil de la Marine par le Roi Louis XV, lors de son avénement à la Couronne, qui lui donna une expectative d'une charge de Conseiller d'Etat d'Epée, & mourut le 12 Août 1719, sans avoir été marié;

3. Tristan d'Usson, Seigneur de la Quere, fait Lieutenant de Galere en 1673, Capitaine en 1676, & Capitaine du Port de Marseille en 1683. Il fut gratifié d'une pension de 3000 livres en 1689, se retira du monde en ce tems, & renonça à ses emplois & à l'espérance d'une fortune plus considérable. Il a terminé sa vie, après une retraite de 30 années, par une sainte mort, en 1714. Il a composé une Vie de Sainte-Catherine de Gênes, qu'on conserve manuscrite, avec un Recueil de 12 Lettres qu'il avoit écrites à plusieurs personnes de sa Famille;

4. & Jean d'Usson, Marquis de Bezaç, Vicomte de Saint-Martin, fait Capitaine dans le Régiment de Turenne en 1672, dans le Régiment Royal de Dragons en 1675, Major du même Régiment en 1677, Colonel du Régiment de Touraine, Infanterie, en 1680; Inspecteur-Général des Troupes en 1687; Gouverneur de Furnes en 1690, & Maréchal-de-Camp en 1691. Il commanda, depuis cette année, successivement à Limerick en Irlande, à Pignerol & dans la Vallée de Barcelonnette; fut fait Chevalier de Saint-Louis en 1694, & Commandeur du même Ordre en 1699, après avoir été nommé Lieutenant-Général en 1696. Le Roi le choisit, en 1701, pour son Envoyé extraordinaire auprès des Princes d'Allemagne, & pour commander en chef les Troupes de ces mêmes Princes, alors ses Alliés. L'exécution de ce grand dessein, dont il devoit être le chef, ayant échoué, il revint en France, & continua de servir avec distinction dans les Armées du Roi en Flandres & sur le Rhin, jusqu'à ce que Sa Majesté ayant résolu de faire passer ses forces sur le Danube pour secourir l'Electeur *de Baviere*, il fut choisi pour premier Lieutenant-Général de cette Armée: il eut part, en cette qualité, à tout ce qui s'exécuta de plus considérable dans ce pays-là, sur-tout à la premiere bataille d'Hochstet, où l'armée, que le Comte *de Stirum* commandoit pour l'Empereur, fut défaite. Ses incommodités l'ayant ensuite obligé de retourner en France, le Roi lui donna le commandement de la ville & du Comté de Nice, & du corps de troupes qui y étoit: il eut en même-tems des Patentes pour commander son Armée en Italie, en cas que le Duc *de la Feuillade*, qui en étoit le Général, se trouvât hors d'état d'agir; mais les incommodités qui l'avoient obligé de quitter l'Allemagne, ayant considérablement augmenté, il se fit porter à Marseille, où il mourut au mois de Septembre 1705. Il avoit épousé, au mois d'Août 1700, *Elisabeth de Flecelles*, morte, sans postérité de ce mariage, le 10 Juin 1706. Elle étoit veuve de *François-Gaston de l'Hôtel*, Marquis d'Escots, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Colonel du Régiment d'Artois, & Lieutenant-Général de la Province de Brie, & fille de *Nicolas de Flecelles*, Comte de Bregy, Conseiller d'Etat d'Epée, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & son Ambassadeur extraordinaire en Pologne & en Suede, & de *Charlotte Saumaise-de-Chazan*, Dame du Palais de la Reine, mere de Louis XIV.

XIV. Salomon d'Usson, Marquis de Bonac, fut fait Capitaine de Cavalerie en 1673, Subdélégué & Lieutenant de MM. les Maréchaux de France dans le Comté de Foix en 1694, & obtint l'érection de sa Terre de *Bonac* en *Marquisat* en 1683: le Roi le gratifia d'une pension de 1500 livres en 1688, & le créa, la même année, Capitaine Garde des Côtes Maritimes de Languedoc. Il étoit mort en 1698, & avoit épousé, le 20 Juin 1672, *Esther de Jaussaud*, fille de

Claude

Claude de Jauſſaud, Baron de Tatabel, & d'*Iſabeau de Juge*. De ce mariage ſortirent : — 1. Claude-François, Aide-de-Camp des Armées du Roi en 1690, qui, après avoir ſervi en Piémont, en Irlande & à la bataille de la Marſaille, quitta le monde pour entrer dans l'Ordre de Saint-Dominique ; — 2. Jean-Louis, qui ſuit ; — 3. Claude, Abbé de Perſeigne, Ordre de Saint-Benoît, dans le Diocèſe du Mans ; — 4. & Louis, Chevalier de Malte, reçu au Grand-Prieuré de Toulouſe le 30 Décembre 1706, & Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoiſes.

XV. Jean-Louis d'Usson, Marquis de Bonac, Seigneur du pays ſouverain de Donnezan, Conſeiller d'Etat d'Epée, Chevalier d'honneur au Parlement de Toulouſe, Lieutenant de Roi, Commandant pour Sa Majeſté dans la Province de Foix, Gouverneur des Châteaux d'Uſſon & de Querigut, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis & de Saint-André de Ruſſie, & Maréchal des Camps & Armées de Sa Majeſté, fut d'abord Mouſquetaire du Roi, enſuite Capitaine de Dragons en 1694, & ſervit ſous François d'Usson, Seigneur de Bonrepaux, ſon oncle, en Dannemarck en 1697, & en Hollande en 1698 & 1699. Louis XIV lui ayant connu beaucoup de talens pour les négociations, le nomma ſon Envoyé extraordinaire dans diverſes Cours d'Allemagne, d'abord auprès de Charles XII, Roi de Suede en 1701, dans le tems que ce Prince étoit avec ſon armée en Pologne ; puis auprès du Roi Stanislas de Pologne, qu'il reconnut, au nom du Roi, en cette qualité, & qu'il ſuivit à l'armée, juſqu'à ce que ce Prince, après la bataille de Pultava, fut obligé de ſortir de Pologne. Il revint en France au commencement de 1710, & en 1711 le Roi le choiſit pour aller en Eſpagne en qualité d'Envoyé extraordinaire, afin d'engager le Roi d'Eſpagne à établir, par de pleins pouvoirs, le Roi, ſon ayeul, ſon Plénipotentiaire, pour lier la négociation de la paix qu'on avoit entamée avec la Cour d'Angleterre. Il réuſſit dans cette Commiſſion, difficile par le mécontentement que la Cour d'Eſpagne avoit alors des négociations de *Gertruidenberg* : il dépêcha, deux jours après ſon arrivée à Madrid, un Courier au Roi, qui portoit le plein-pouvoir du Roi, ſon petit-fils, que l'on ſouhaitoit. Etant encore en Eſpagne, S. M. le nomma à l'Ambaſſade de Conſtantinople. Il partit en 1716, arriva en cette Ville au mois d'Octobre même année, & ſçut ſi bien ménager l'eſprit des Miniſtres de la Porte, qu'il y fut dans une très-grande conſidération pendant les neuf ans que dura ſon Ambaſſade. Il y avoit alors 30 ans qu'on ſollicitoit inutilement la permiſſion de réparer la grande voute du principal dôme de l'Egliſe du Saint-Sépulcre de Jéruſalem, qui tomboit en ruine. Malgré la ſuperſtition religieuſe des Turcs qui défend de réparer les Egliſes des Chrétiens, & les intrigues des Grecs ſchiſmatiques qui s'oppoſoient à cette réparation, & continuoient, pour l'empêcher, de faire des préſens conſidérables aux Grands de la Porte, le Marquis *de Bonac* réuſſit. Dès qu'elle fut achevée, il détermina le Grand-Seigneur à envoyer une Ambaſſade ſolemnelle au Roi, & fournit à l'Ambaſſadeur un vaiſſeau pour le tranſporter en France. Ce fut *Mehemet Effendi*, que le Grand-Seigneur envoya en 1721. Cette Ambaſſade eſt la premiere que nos Rois ayent reçue des Empereurs Ottomans : elle fut le ſujet d'une Médaille frappée pour le Roi, dont la gravure ſe trouve dans le *Mercure d'Août* 1722. L'Ambaſſade du Marquis *de Bonac* à la Porte, fut diſtinguée par un autre événement conſidérable. La confiance qu'avoit en lui le *Grand Seigneur*, & le *Czar* de Moſcovie qui étoit encore aigri par la paix forcée qu'il avoit été obligé de conclure avec les Turcs ſur les bords de la riviere de *Prout*, fit que ces deux Puiſſances le choiſirent pour Miniſtre médiateur, à l'occaſion des troubles de Perſe, & de l'invaſion que le *Czar* avoit faite dans quelques Provinces de ce Royaume. Il s'engagea à cette médiation en qualité de Plénipotentiaire du Roi, & eut le bonheur de la terminer à la ſatisfaction des deux Partis, & avec l'approbation de Sa Majeſté. A cette occaſion, il obtint du *Grand Seigneur* une magnifique *Péliſſe de Martre zibeline*, & en même-tems l'audience de congé de Sa Hauteſſe ; honneurs qui n'avoient été accordés à aucun Ambaſſadeur de France avant lui. Le *Czar*, d'un autre côté, l'honora du Collier de ſon Ordre de Saint-

André, & le Roi lui permit de l'accepter & de le porter. A son retour de Constantinople, S. M. l'honora aussi d'une Lettre, par laquelle elle l'associe à son Ordre du Saint-Esprit. Il fut ensuite nommé à l'Ambassade de Suisse, pour laquelle il partit dans le mois de Novembre 1727. Le Roi lui accorda, quelques années après, un Brevet de Conseiller d'Etat d'Epée. Les incommodités dont il fut attaqué en Suisse, l'ayant obligé de venir en France pour se rétablir, il y arriva dans le mois d'Octobre 1736, & se démit, neuf mois après, de cette Ambassade, voyant que sa santé étoit toujours foible. Il mourut à Paris, d'une attaque d'apoplexie, le 1 Septembre 1738, âgé d'environ 66 ans. Il avoit épousé, le 22 Novembre 1715, *Madeleine-Françoise de Gontaut*, fille d'*Armand-Charles de Gontaut*, Maréchal Duc de Biron, Pair de France, &c. & de *Marie-Antoine de Bautru*, dont il a eu : — 1. François-Armand, qui suit ; — 2. Charles-Armand, dit *le Marquis de Donnezan*, Lieutenant de Roi au Comté de Foix, marié ; — 3. Jean-Louis, appellé *l'Abbé de Bonac*, Vicaire-Général du Diocèse de Bourges, nommé, le 1 Novembre 1767, à l'Evêché d'Agen ; — 4. Victor-Timoléon, né à Soleure en Suisse le 18 Décembre 1732 ; — 5. Madeleine-Françoise, veuve, en 1757, de *N... Ysoré*, Marquis de Pleumartin en Poitou, dont un garçon & une fille ; — 6. Jeanne-Louise, mariée au Marquis *de Vignacourt*, Guidon de Gendarmerie en 1759 ; — 7. & N... d'Usson-de-Bonac, morte, sans enfans, en 1748. Elle avoit épousé, en 1746, *Pierre-Joseph-Gabriel-Claude-Augustin*, appellé *le Marquis de Vesc*, Chevalier, Seigneur de Béconne, &c. ancien Lieutenant-Colonel de Dragons, qui s'est remarié, en 1753, à *Marie-Josephe de Leusse-Descottes*, dont postérité. Voyez Vesc.

XVI. François-Armand d'Usson, Marquis de Bonac, né à Constantinople le 7 Décembre 1716, a été d'abord Capitaine dans le Régiment de Touraine, Infanterie, & fait Lieutenant de Roi au Gouvernement de Foix le 23 Juin 1738, sur la démission de son pere, puis Gouverneur des Châteaux d'Usson, de Querigut & autres, le 1 Octobre de la même année, Chevalier de l'Ordre de Saint-André de Russie en 1739 ; Mestre-de-Camp d'un Régiment de son nom en 1741 ; Brigadier le 27 Juillet 1747 ; Maréchal-de-Camp le 25 Août 1749 ; Lieutenant-Général au Gouvernement du pays de Foix en 1750 ; nommé Ambassadeur à la Haye le 11 Novembre 1751, a eu les grandes entrées de la Chambre du Roi le 21 Juillet 1762, & a été fait Lieutenant-Général de ses Armées la même année. Il a épousé, le 24 Février 1740, *Marie-Louise Bidé-de-la-Grandville*, nommée Dame pour accompagner Madame, & présentée au Roi le 15 Avril 1770, fille de *Julien-Louis*, Conseiller d'Etat, ancien Chancelier de feu M. le Duc d'Orléans. De ce mariage sont issus plusieurs enfans, entr'autres : — 1. N... d'Usson, dit *le Comte de Donnezan*, Brigadier de Dragons en 1762, & Colonel en second du Régiment de Schomberg ; — 2. N..., dit *le Marquis* d'Usson, qui étoit Sous-Lieutenant de Gendarmerie avant la réforme des Chevaux-Légers, & ci-devant Colonel aux Grenadiers de France. Il a épousé, par contrat signé du 14 Avril 1771, Demoiselle *du Rumain*. Elle a été nommée Dame de Madame, en survivance de sa mere, le 22 Mai 1771.

Il y a encore de cette Maison Louis-d'Usson, Comte d'Alion, né le 7 Janvier 1705, cousin, au sixieme degré, du Marquis *de Bonac*, Ambassadeur auprès des Etats Généraux des Provinces-Unies. Il a été nommé, en 1724, Commissaire-Médiateur du Roi pour le partage des limites en Perse entre les Turcs & les Russes, Ministre Plénipotentiaire de France à Petersbourg en 1742, & pour la seconde fois en 1744. Il y a resté jusqu'en 1748, & a épousé, en 1750, *Louise-Elisabeth Choart-de-Buzenval*, seconde fille de *Guillaume*, Marquis de Buzenval, en la paroisse de Ruel près Paris, mort Brigadier de Cavalerie, & ancien Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers de la Reine.

Les armes : *écartelé au 1 de gueules, au lion d'argent*, qui est d'Alion ancien ou d'Usson ; *au 4 d'or, à trois pals de gueules*, qui est de Foix ; *au 2 & 3 d'azur, à un roc d'échiquier d'or traversé de sable*, qui est de Roquefort. Supports, *deux lions d'or* ; cimier, *un lion naissant*. Extrait de *Moréri*, *Tome IV*, derniere édition, *p.* 309.

* USTOU, est une Maison des plus anciennes de Guienne: elle tire son nom, ou elle l'a donné à la Vallée d'Ustou, qui est composée d'un certain nombre de Paroisses, situées dans les Pyrénées.

Ses anciens Seigneurs la possédoient à titre de *Vicomté*, & elle est semblable en cela aux Vallées d'Aure, de Larboust & autres de ces mêmes contrées, dont les Seigneurs se qualifioient du titre de *Vicomtes*. Toutes ces Vallées sont situées dans le Diocèse de Cominges. Celle d'Ustou est possédée aujourd'hui, à titre de *Vicomté*, par le Seigneur de Pointis, du nom *de Saint-Jean*. La Maison d'Ustou se partagea en plusieurs branches, dont quelques-unes subsistent encore actuellement; d'autres ont porté leur fortune & leur nom dans des Familles étrangeres. Ces branches, en se multipliant, & en s'éloignant de leur tige, ont perdu leur fortune & leur lustre, & ont subi le sort de tant d'autres Maisons qui sont tombées dans l'obscurité. *Voyez* Barthe (la).

* UZÈS: Ville du Bas-Languedoc, avec Evêché, suffragant de Narbonne, qui a d'abord porté le titre de *Baronnie*, ensuite celui de *Comté*.

Charles IX érigea la Vicomté d'*Uzès* en *Duché*, au mois de Mai 1565, en faveur d'*Antoine*, Comte *de Crussol* & de Tonnerre, Vicomte d'Uzès, & de *Jacques* & de *Galliot de Crussol*, ses freres, leurs enfans & leurs descendans mâles en loyal mariage. Le même Prince, par d'autres Lettres du mois de Février 1572, l'érigea en *Duché-Pairie*, en faveur de *Jacques de Crussol*, Duc d'Uzès. Les Evêques d'Uzès avoient prétendu être Seigneurs suzerains de presque toutes les Terres qui composent le Duché d'Uzès, & de la portion même de la Seigneurie dont le Duc *d'Uzès* jouit à Uzès; ce qui a occasionné un procès qui a duré long-tems, & a été terminé en faveur du Duc *d'Uzès*, le 2 Juillet 1718. *Voyez* Crussol.

VAILLANT (le), autrefois Lumbremont, Ancienne & illustre Maison originaire de Bourgogne, présentement établie en Flandres.

I. Gilliart, I. du nom, Seigneur *de Lumbremont*, se croisa, en 1209, avec *Eudes*, Duc *de Bourgogne*, contre les Albigeois, se trouva aux prises de Beziers & de Carcassonne, où il donna des marques si signalées de sa valeur, que le Duc *Eudes* le créa *Chevalier* sur la brêche, & lui donna, en mémoire de ses hauts faits d'armes, le nom de *le Vaillant*, & pour armes, *un soleil d'or au champ de gueules*, qui étoit la banniere des Infideles de Carcassonne, qu'il avoit emportée l'épée à la main. Ce Gilliart, surnommé le Vaillant, Chevalier, Seigneur de Lumbremont, épousa la fille de *Hugues d'Amanzé*, Chevalier, Seigneur de Villers-la-Fayette, dont:

II. Gilliart le Vaillant, II. du nom, Seigneur de Lumbremont, marié à *Lusgarde de Scey*, de laquelle il eut: — 1. Mathieu, Abbé de Saint-Jean de Juvigny, mort en 1289; — 2. Claude, qui suit; — 3. Renaud, Chanoine de Saint-Denis, & Aumônier de la Duchesse *de Bourgogne*.

III. Claude le Vaillant, Seigneur de Lumbremont, accompagna en Italie *Robert*, Duc *de Bourgogne*, qui le créa *Chevalier* en 1282, & épousa *Juliette de Joux*, dont: — 1. Ferrand, qui suit; — 2. Simon, homme d'armes du Roi Philippe *le Bel*, tué à la bataille de Grœninghen, près Courtray, en 1362; 1302 — 3. & Wauthier, tige d'une branche établie en Hollande, où elle subsiste encore.

IV. Ferrand le Vaillant, Seigneur de Lumbremont, épousa 1°. *Jacquette de Fallerans*, morte sans enfans; & 2°. *Jeanne d'Andelot-de-Pressia*, Dame de Roncheville. De ce second lit vinrent: — 1. Simon, qui de *Guyotte de Frevillers*, son épouse, ne laissa qu'une fille unique, — Anne le Vaillant, laquelle porta la Terre de Lumbremont à son mari *Florent de Beaumonté*, preux Chevalier; — 2. Léon, Chanoine & Trésorier de Besançon, Archidiacre de Beaune, mort en 1311; — 3. Guillaume, qui suit.

V. Guillaume le Vaillant, Chevalier, Seigneur de Roncheville, Bailli &

Gouverneur de Châlons en Bourgogne, mourut en 1331. Il avoit épousé *Marguerite de la Baume*, dont : — 1. Jean, qui suit ; — 2. Pierre, Chevalier du Saint-Sépulcre, surnommé *le Pélerin*, parce qu'il fit deux fois le voyage de la Terre-Sainte : il mourut à Palerme en Sicile ; — 3. Barbe, mariée 1°. à *Gui de Guillet*, Châtelain de Pereney ; 2°. à *Ferri de Carondelet* ; 3°. à *Richard de Vaumaleul* ; 4°. à *Charles de Culz*, Seigneur de Chevigney. Elle alloit épouser, en cinquiemes noces, *Jean de Velfaux*, lorsqu'elle mourut en 1359.

VI. Jean le Vaillant, Chevalier, Seigneur de Roncheville, & ensuite de Lumbremont & Sipontin, après la mort d'Anne le Vaillant, par Arrêt du Parlement de Bourgogne, épousa *Marie de Beauloire*, dont : — 1. Simon, armé *Chevalier* au Sacre de Charles VI, Roi de France, en 1380, & mort, sans enfans, en 1394 ; — 2. Jean, qui suit ; — 3. Olivier, Doyen de Besançon, Protonotaire Apostolique, & mort en 1391 ; — 3 & 4. Gui & Godefroi, qui firent le voyage d'Outre-Mer avec le Duc *Jean de Berri* ; — 5. Léon, Chanoine d'Autun, où il fonda la Chapelle des douze Apôtres ; — & plusieurs autres enfans.

VII. Jean le Vaillant, II. du nom, Seigneur de Lumbremont, Roncheville & Sipontin, fut aussi armé *Chevalier* au Sacre du Roi Charles VI, en 1380, & épousa *Marguerite de Crolly*, de laquelle il eut : — 1. Simon, qui fut Capitaine & Gouverneur de la ville de Crespy en Valois, pour le Roi Charles VII, & dont le petit-fils, Tannegui le Vaillant, fut Capitaine des Gardes-du-Corps de Louis XI, Roi de France, & épousa *Marguerite de Belleaille*, fille de *Jean*, & de *Marguerite de Valois*, bâtarde de France. Ses descendans se sont établis en Savoie, & on ignore si leur postérité existe encore ; — 2. Gilliart, qui suit ; — 3. Raoul, Bailli de Châlons pour le Duc *de Bourgogne*, & mort en 1441.

VIII. Gilliart le Vaillant, III. du nom, Seigneur de Roncheville, s'attacha au service de *Jean*, Duc *de Bourgogne*, surnommé *sans Peur*, qui l'arma *Chevalier*, à la journée de Montereau, en 1417. Il s'établit aux Pays-Bas, & mourut à Tournay en 1474, où il fonda un *Obit* en la paroisse de la Madelene de cette Ville. Il laissa de *Catherine Auberlette*, son épouse : — Léon, qui suit ; — & Pierre, élu, en 1478, Abbé de Dunes, mort en 1490.

IX. Léon le Vaillant, Seigneur de Roncheville & de la Vallée, fut fait *Chevalier* par *Charles le Hardi*, Duc de Bourgogne, au siége de la ville de Nuits, & mourut en 1520, âgé de 51 ans. Il avoit épousé, en 1469, *Agnès le Cocq-de-Nonancourt*, dont : — 1. Jean, qui suit ; — 2. Agnès, mariée à *Arnoul de Saint-Genoix*, Chevalier, Seigneur de Clairieux & Haudion ; — 3. & Hélene, Religieuse à la noble Abbaye de Marquette, près Lille en Flandres.

X. Jean le Vaillant, III. du nom, Seigneur de Roncheville, des Anneaux, de la Vallée & du Hollet, épousa, en 1534, *Catherine des Cordes-Waudripont*, fille de *Jacques des Cordes*, Chevalier, Seigneur de Waudripont, & d'*Agnès Taffin*. Il vendit, en 1576, la Terre de Roncheville, située en Bourgogne, à *Claude de Champlite*, Chevalier, Seigneur de Neufrang, & laissa, entr'autres enfans :

XI. Pierre le Vaillant, Seigneur de la ville de Waudripont, du Thil & du Hollet, qui fut tué en 1599, étant Capitaine au service d'Espagne. Il avoit épousé, en 1588, *Isabeau d'Assonleville*, fille de *Gilles*, Ecuyer, Seigneur de Brevilliers, Gouverneur du Fort Saint-Philippe près Anvers. Il en eut : — Philippe, qui suit ; — & Jean, tige de la branche des Seigneurs du Thil, dont nous ignorons la filiation.

XII. Philippe le Vaillant, Chevalier, Seigneur de Waudripont, Moriempré, Formiselle, la Braiiarderie, fit ses preuves aux Etats de Hainaut, & y fut convoqué en 1616, & mourut en 1659. Il avoit épousé, en 1613, *Marie du Bosquet*, de laquelle vinrent : — 1. Guillaume-François, qui suit ; — 2. Jean-François, Chanoine de Tournay ; — 3. Nicolas-François, tige de la branche des Seigneurs de Jollain, rapportée ci-après.

XIII. Guillaume-François le Vaillant, Chevalier, Baron de Bousbecque,

Seigneur de Waudripont, Moriempré, mort en 1710, a laissé de sa femme *Anne de Haynin* : —— 1. PIERRE-FRANÇOIS-GUISLAIN, qui suit ; —— 2. FERDINAND, Chevalier des Ordres Royaux & Hospitaliers de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jérusalem, & de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel de Dragons, mort en 1745 ; — 3. ANNE-CATHERINE-ERNESTINE, mariée, 1°. en 1703, à *Jean-François de Jacob*, Seigneur d'Ongnies, Lieutenant de Roi de la Citadelle de Tournay ; & 2°. en 1710, à *Jérôme-François de Maizieres*, Chevalier, Seigneur de Triech.

XIV. PIERRE-FRANÇOIS-GUISLAIN LE VAILLANT, Chevalier, Baron de Bousbecque, Seigneur de Waudripont, Moriempré, Bousatteux, Formiselle, mort en 1740, avoit épousé, en 1707, *Marie-Françoise-Alexis-Joseph Pamart*, dont pour enfans : — 1. PIERRE-JEAN-PHILIPPE-GUISLAIN-JOSEPH, qui suit ; —— 2. GEORGES-GASPARD-FRANÇOIS-JOSEPH, rapporté après son frere aîné ; —— 3. GUILLAUME-ANTOINE-JOSEPH, Chanoine de Tournay ; — 4. MARIE-FRANÇOISE-ALEXIS-FERDINAND-JOSEPH, veuve de *François-Gaston*, Comte *d'Ayassassa* & d'Orroir ; — 5. & MARIE-AGNÈS-JOSEPHINE-CORDULE-THÉRESE, veuve d'*Antoine-François-Joseph du Puich*, Seigneur de Mesplau, Maurepas, &c.

XV. PIERRE-JEAN-PHILIPPE-GUISLAIN-JOSEPH LE VAILLANT, Chevalier, Baron de Bousbecque, Seigneur de Waudripont, Formiselle, le Colbra, l'Aubespine, Roctoville, épousa, en 1747, *Françoise-Hiacinthe Imbert*, fille d'*Allart-Albert Imbert*, Comte de la Bacecque, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de la Citadelle de Lille, & d'*Agnès-Gertrude de Cornailles*. Il est mort, en 1754, laissant de son mariage : —— 1. ALBERT-FRANÇOIS-JOSEPH, né en 1748, mort en 1754 ; — 2. ALEXANDRE-GUISLAIN-JOSEPH, né en 1753, mort en 1756 ; — 3. & ALBERTINE-JOSEPHE-EULALIE, qui suit.

XVI. ALBERTINE-JOSEPHE-EULALIE LE VAILLANT, Baronne de Bousbecque, Dame de Waudripont, Formiselle, Colbra, Welderick, l'Aubespine & Roctoville, née en 1750, a épousé, en 1772, *Eugène-François-Léon de Bethune*, Chevalier, Marquis de Bethune & d'Hesdigneul, Seigneur de Baraffle, Havau, Flechinel, &c. Mestre-de-Camp de Cavalerie, & Guidon de la Compagnie des Gendarmes de la Garde ordinaire du Roi. De ce mariage est issue — *Marie-Josephe-Charlotte de Bethune*, [illegible]e 22 Mars 1773. *Voyez* BETHUNE.

XV. GEORGES-GASPARD-[illegible]IS-JOSEPH LE VAILLANT, Chevalier, appellé *le Baron de Waudripont*, [illegible] fils de PIERRE-FRANÇOIS-GUISLAIN LE VAILLANT, Baron de Bousbecque, & de *Marie-Françoise-Alexis-Joseph Pamart*, est mort en 1770, laissant de *Marie-Christine-Josephe Ysebrant-de-Lendoncq*, son épouse, pour fils unique :

JOSEPH-ALEXANDRE LE VAILLANT, Chevalier, Baron de Waudripont, né en 1758.

Seigneurs de JOLLAIN.

XIII. NICOLAS-FRANÇOIS LE VAILLANT, Chevalier, Seigneur de la Braffarderie, Merlain, troisieme fils de PHILIPPE LE VAILLANT, & de *Marie du Bosquet*, fut Capitaine au service d'Espagne. Il épousa, 1°. en 1657, *Marie-Maximilienne d'Oultremanu* ; & 2°. en 1660, *Félicité d'Helissen*, Baronne du Saint-Empire Romain. Du premier lit il eut : —— 1. PHILIPPE-FRANÇOIS, qui suit ; & du second : — 2. PHILIPPE-PHILIBERT, tué au siége de Verue, Commandant de Bataillon au Régiment de la Vieille-Marine ; —— 3. MARIE-JOSEPHE, mariée au Comte *de Montillio*, Gouverneur de Mantoue ; — 4. MARIE-THÉRESE, mariée au Comte *de Malortie* ; — 5. & FÉLICITÉ, mariée à *Lars-Magnus*, Comte *de Sparre*, Lieutenant-Colonel d'un Régiment Allemand de son nom, chef de sa Maison.

XIV. PHILIPPE-FRANÇOIS LE VAILLANT, Chevalier, Seigneur de Merlain & du Châtelet, épousa, en 1679, *Jeanne-Thérese des Enfans*, & mourut en 1701, laissant : — JEAN-FRANÇOIS-ANDRÉ, qui suit ; — & MARIE-CATHERINE, mariée au Comte *de Marle*, en Artois.

XV. JEAN-FRANÇOIS-ANDRÉ LE VAILLANT, Chevalier, Seigneur de Jollain,

Merlain & du Châtelet, Capitaine dans les Gardes à cheval du Roi PHILIPPE V, mourut en 1758, âgé de 77 ans. Il avoit épousé, 1°. en 1714, *Marie-Monique-Josephe de Châtillon*, Dame d'Uldreucq; 2°. en 1736, *Marie-Françoise-Thérese de la Riviere*; & 3°. *Marie-Madelene-Thérese-Josephe de la Hamaydes*. Du premier lit il a eu, entr'autres enfans: — 1. JOSEPH-ALEXANDRE-ANDRÉ, qui suit; — 2. AUGUSTE-FRANÇOIS-JOSEPH, tué à la bataille de Plaisance en 1746; — 3. JOSSE-DOMINIQUE, Chanoine Régulier de Saint-Marc à Tournay; — 4. MARIE-AGNÈS-JOSEPHE, mariée, en 1753, à *Hippolite*, Baron *de Vitry*, Député à la Cour par la Noblesse des Etats d'Artois; & du second lit: — 5. FRANÇOIS-ANDRÉ-JOSEPH, Chanoine de Tournay; — 6. & MARIE-MADELENE-FRANÇOISE, mariée, en 1761, à *Charles-Ignace-Joseph de Sars-de-Curpy*, Chevalier, Conseiller au Parlement de Douay.

XVI. JOSEPH-ALEXANDRE-ANDRÉ LE VAILLANT, Chevalier, Seigneur de Merlain & Jollain, ancien Officier aux Gardes-Wallonnes, a épousé, en 1746, *Marie-Josephe-Vedastine du Pire-d'Hinge*, dont il a eu 17 enfans. Ceux qui vivent sont: — 1. ALEXANDRE-FRANÇOIS-ANDRÉ-JOSEPH, né en 1747, Officier au Régiment Royal Suédois; — 2. AUGUSTE-GUISLAIN-JOSEPH, né en 1751; — 3. AUGUSTE-MARIE-FRANÇOIS-JOSEPH, né en 1752; — 4. CÉSAR-GUISLAIN-JOSEPH, né en 1758, tous trois Officiers aux Gardes-Wallonnes; — 5. ELEUTHER-FRANÇOIS-JOSEPH, né en 1760; — 6. AUGUSTE-JOSEPH, né en 1764; — 7. CHARLES-FERDINAND-JOSEPH, né en 1768; — 8. MARIE-JOSEPHE-JULIE, née en 1754; — 9. MARIE-MONIQUE-JOSEPHE, née en 1767; — 10. & ADÉLAÏDE-JOSEPHE, née en 1771.

Cette Maison portoit anciennement pour armes: *d'azur, au cheval effrayé d'argent*; & depuis GILLIART, I. du nom, créé *Chevalier* par *Eudes*, Duc *de Bourgogne*, elles sont: *de gueules, à un soleil d'or*, armes que ce Prince lui donna en lui faisant prendre le nom de LE VAILLANT.

VAILLANT (LE), en Normandie, Généralité de Caen.

La Généalogie de cette ancienne Noblesse, dressée par le Juge d'armes de France, remonte au XIVe siécle; mais elle a beaucoup plus d'ancienneté dans l'Ordre de la Noblesse: ce que l'on trouve cité à l'article de RICHARD LE VAILLANT, auteur du premier degré connu, [illegible]e preuve à ce qu'on vient d'avancer, & met incontestablement cette F[illegible] dans la Classe des plus anciennes de la Province. Les titres originaux q[illegible] a produits & les Jugemens de noblesse qu'elle a obtenus, lors des différentes recherches, en établissent la filiation depuis ledit RICHARD, qui suit.

I. RICHARD LE VAILLANT, Ecuyer, Seigneur de Lignerolles & de la Ferriere-Harenc, vivoit en 1358, & passoit, à cette époque, pour *ancien Gentilhomme*. On le trouve rappellé dans l'Arrêt de la Cour des Aides de Rouen, qu'obtint un de ses descendans, le 15 Juillet 1482, dans lequel il est dit qu'il étoit *personne noble, pour tel tenu & notoirement reputé*. Il avoit épousé la fille d'un Gentilhomme, surnommé *Harenc*, dont les prédécesseurs étoient Seigneurs de la Ferriere-Harenc, & *tenus & reputés nobles d'ancienneté*. L'Arrêt porte qu'il eut de son mariage:

II. GUILLAUME LE VAILLANT, Ecuyer, Seigneur de Lignerolles & de la Ferriere-Harenc, lequel, aux termes du même Arrêt, avoit été *pareillement tenu & reputé noble, & vivant noblement*. Il avoit épousé *Marguerite du Val*, fille de *Gilles*, Ecuyer, Seigneur de Cormollain, Grosmesnil & du Val, dont:

III. COLAS ou COLIN LE VAILLANT, Ecuyer, Seigneur de Lignerolles, de la Ferriere-Harenc & du Val, qui ayant été imposé au Rôle & payement des Tailles en 1439, par les Paroissiens de la Ferriere-Harenc, obtint des Elus de Bayeux une Sentence, par laquelle il en fut déclaré exempt, attendu sa *noblesse*, & cette Sentence fut confirmée par Arrêt de la Cour des Aides de Rouen, du 31 Mai 1441, comme ayant justifié à cette Cour qu'il étoit *noble*. Il épousa *Guillemette de Juvigny*, fille de *Richard*, Seigneur *de Juvigny*, au Comté de Mortain, Seigneur & Patron de Saint-Mardes-Bois, & de Saint-Nicolas-sur-

Bray. Leurs enfans furent : — 1. JEAN, qui suit ; — 2, 3 & 4. THOMAS, MOREL & JENNIN ; — 5. & COLIN, Ecuyer, mort avant le 21 Septembre 1467, qui eut un fils, nommé GUILLAUME LE VAILLANT, Ecuyer, lequel, par acte dudit jour 21 Septembre 1467, donna plusieurs biens en fief à un GIRARD LE VAILLANT, Ecuyer, dont on ne trouve point la jonction avec ceux de cette Famille.

IV. JEAN LE VAILLANT, Ecuyer, Seigneur du Val, mort avant le 12 Juin 1490, eut de son mariage avec *Méline du Gay*, fille de *Nicolas*, Ecuyer, Seigneur du Pontescoulant, plusieurs enfans, sçavoir : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. GUILLAUME, vivant le 12 Juin 1490 ; — 3. PIERRE, Ecuyer, lequel étoit marié, le 9 Juillet 1488, avec *Colette Fumée*, fille de *Pierre*, Seigneur de Benneville, & de *Colette de la Riviere*. Il n'eut que des filles ; — 4. & JEAN, auteur de la branche des Vicomtes de Barbeville, rapportée ci-après.

V. JEAN LE VAILLANT, II. du nom, Ecuyer, Seigneur du Val, ayant été imposé au payement des Tailles par les habitans de la paroisse du Tourneur, obtint, le 15 Juillet 1482, un Arrêt de la Cour des Aides de Normandie, par lequel il en fut déclaré exempt, sur ce qu'il avoit justifié, comme son ayeul, *être noble, extrait de noble & ancienne lignée, vivant noblement & suivant les armes.* Le même Arrêt porte qu'il avoit épousé la fille de *Pierre de Blancvillain*, Ecuyer, Seigneur de la Mésangere & de Cantepie, dont :

VI. THOMAS LE VAILLANT, Ecuyer, Seigneur de la Lande, qui, de sa femme, dont le nom est ignoré, eut pour fils :

VII. JACQUES LE VAILLANT, Ecuyer, Seigneur de Vauxmartin & de la Ferriere, lequel obtint, le 16 Avril 1567, de *Pierre le Vieil*, Elu à Vire & à Condé-sur-Noireau, une Sentence, par laquelle il fut déclaré exempt du payement des Tailles, auquel vouloient l'imposer les habitans de la paroisse du Tourneur, & ce après avoir justifié de son *ancienne noblesse*. Il vivoit encore le 23 Avril 1570, qu'il assista au mariage de PIERRE LE VAILLANT, son cousin, Seigneur de la Motte. De sa femme, qui n'est pas nommée, il laissa : — 1. JACQUES, Ecuyer, Seigneur de Roucamp, vivant le 16 Avril 1567. On présume qu'il eut pour fils, — THOMAS LE VAILLANT, Ecuyer, Seigneur de la Franche-Vavassorie de Harenc & de Roucamp, vivant le 2 Mars 1599 ; — 2. & THOMAS, Ecuyer, Seigneur de Montharderon, qui paroît aussi avoir été pere de — MARGUERIN LE VAILLANT, Ecuyer, Seigneur de Montharderon & de la Ferriere, lequel fut présent, le 23 Avril 1570, au contrat de mariage de PIERRE LE VAILLANT, son cousin, Seigneur de la Motte. Il vivoit encore le 2 Mars 1599.

Branche des Vicomtes de BARBEVILLE.

V. JEAN LE VAILLANT, Ecuyer, Seigneur de Benneville, quatrieme fils de JEAN I, & de *Méline du Gay*, eut le franc-fief de Benneville, par partage du 9 Juillet 1488, avec PIERRE, son frere aîné, provenant de la succession de *Pierre Fumée*, Ecuyer, Seigneur en partie de Benneville, & de Dame *Colette de la Riviere*, dont il avoit épousé la fille aînée, *Perette* ou *Perrine Fumée*. Il étoit mort, ainsi que sa femme, avant le 26 Novembre 1531, date du partage de leurs biens fait entre leurs enfans, sçavoir : — 1. JEAN ; — 2. GUILLAUME, Ecuyer, qui d'*Anne Lambert*, son épouse, eut pour fils, — MARIN LE VAILLANT, vivant le 2 Mars 1599 ; — 3. autre JEAN ; — 4. ZACHARIE, qui suit ; — 5 & 6. PIERRE & GEORGES.

VI. ZACHARIE LE VAILLANT, Ecuyer, Seigneur de Benneville, étoit mort avant le 17 Avril 1581, & avoit épousé, par contrat du 4 Février 1524 (1525), *Marguerite Béchevel*, fille d'*Olivier*, Ecuyer, Seigneur de la Gourie & de la Motte-Blagny, & de *Marie Achier*, dont : — PIERRE, qui suit ; — & JACQUES, Ecuyer, vivant encore le 17 Avril 1581.

VII. PIERRE LE VAILLANT, Ecuyer, Seigneur Patron & Vicomte hérédital de Barbeville, Seigneur de la Motte & de Maisy, fit hommage, le 5 Janvier 1606, à FRANÇOIS D'ORLÉANS, Comte de Saint-Pol, du Fief, Terre & Sei-

gneurie de Barbeville, mouvante de sa Baronnie de Moyon, & mourut vers l'an 1613. Il avoit épousé, par contrat du 23 Avril 1570, *Jeanne de la Riviere*, fille aînée & héritiere de *Roland*, Seigneur de la Locardiere, & de *Marie Ango*, dont, pour fils unique :

VIII. Thomas le Vaillant, Ecuyer, Seigneur Patron & Châtelain de Vaucelles près Bayeux, Seigneur Patron, & Vicomte héréditaI de la Terre & haute Justice de Barbeville, & Seigneur de Maisy. Il obtint, avec son pere, le 7 Mars 1608, un Arrêt des Commissaires des francs-fiefs, qui leur donna main-levée des Seigneuries de Barbeville & de Vaucelles, qui leur avoient été saisies, après avoir justifié leur *ancienne noblesse*. Il rendit hommage, le 23 Octobre 1619, à *Charles de Goyon-de-Matignon*, de sa Vicomté, Terre & haute Justice de Barbeville, mouvante de la Baronnie de Moyon; obtint, le 7 Mai 1636, une Sentence du Bailliage de Caen, par laquelle il fut déchargé de l'arriere-ban, à cause des services que ses enfans rendoient dans les armées. Il avoit épousé, par contrat du 13 Juillet 1604, *Jeanne d'Aché*, Dame de Vaucelles, seconde fille du premier mariage de *Thomas d'Aché*, Seigneur de Marbœuf & de Serquigny, & de *Madelene*, Dame *de Vaucelles* & de la Ferriere. Cette *Jeanne d'Aché* étoit arriere-petite-fille de *Charles d'Aché*, dont la mere, *Louise de Dreux*, mariée, le 20 Septembre 1489, à *Jean d'Aché*, Seigneur de Serquigny, avoit pour IXe ayeul Robert de France, Comte de Dreux, l'un des fils de Louis VI, dit *le Gros*, Roi de France, dont descend l'auguste Maison Royale de France. Thomas le Vaillant eut de son mariage: — 1. Pierre, qui suit; — 2. Jacques, Ecuyer, Seigneur de la Ferté, Capitaine de 100 hommes d'Infanterie dans le Régiment du Seigneur *de Bellefonds*, son parent, par Commission du 8 Septembre 1635. Il y avoit servi précédemment en qualité d'Enseigne de la Compagnie du Mestre-de-Camp, & se trouva aux siéges de la Rochelle, de Casal en Piémont, & autres; — 3. Charles; — 4. Lambert, Ecuyer, Seigneur de la Ferté, qui servit dans la Compagnie des Gendarmes du Maréchal *de Gramont*. Il avoit épousé, par contrat du 11 Juillet 1642, *Madelene Lambert*: on ignore sa postérité; — 5. & Jean, Seigneur de Manvieux, Prêtre. Ces enfans obtinrent, le 11 Janvier 1641, avec Pierre, leur frere aîné, une Ordonnance de MM. *de Pâris* & *Pascal*, Commissaires-Généraux députés pour les francs-fiefs, par laquelle, attendu leur qualité de *nobles de race*, il leur fut donné mainlevée de la saisie qui leur avoit été faite des Terres de Barbeville & de Vaucelles.

IX. Pierre le Vaillant, II. du nom, qualifié *Chevalier*, Seigneur Châtelain & Patron de Vaucelles, Seigneur Patron de Landes, Vicomte héréditaI de la Terre & haute Justice de Barbeville, fut élevé Page de Gaston de France, Duc d'Orléans, qui le fit ensuite un de ses Gentilshommes ordinaires le 11 Janvier 1631; servit aux siéges de Corbie, Gravelines, la Rochelle, Casal & autres; fit hommage, le 19 Janvier 1649, de sa Terre de Barbeville, à *François de Goyon-Matignon*, &, le 13 Décembre 1652, rendit encore un nouvel hommage à *Pierre de Pellevé*, d'un fief noble de *Hautbert*, qui lui appartenoit du chef de sa femme, situé en la paroisse de Notre-Dame de Landes, appellé *le Grand-Fief de Landes*. Il obtint, le 10 Mars 1671, de M. *Chamillart*, Intendant de Normandie, un Certificat, portant qu'il lui avoit produit les titres justificatifs de sa noblesse, par lesquels il avoit duement prouvé *être noble dès le tems de Montfaut*. Ayant été fait prisonnier de guerre, il obtint du Gouverneur de Breda, le 26 Août 1673, un passe-port, pour s'en retourner en France. Il avoit épousé, par contrat du 5 Octobre 1639, *Claude du Vivier*, fille de *Jacques du Vivier*, Ecuyer, Seigneur & Patron de Landes, & de noble *Catherine Auber* (grand'tante de *Marie-Françoise Auber*, qui avoit épousé, le 10 Juin 1674, *René de Froulay*, Maréchal de France). En faveur de ce mariage, son beau-pere lui donna la moitié de la Terre de Landes. Leurs enfans furent: — 1. Jacques, qui suit; — 2. Jean, Seigneur de Manvieux, Prêtre & Curé de Barbeville; — 3. Joseph, Seigneur de Landes; — 4. & François, Seigneur de Lomberville.

X,

X. JACQUES LE VAILLANT, Chevalier, Seigneur Patron de Landes, de Léaupartie & de Livet, Seigneur Châtelain & Patron de Vaucelles, Vicomte héréditai de Barbeville, qualifié *noble Seigneur* dans les actes qui le concernent, fut Cornette des Gentilshommes du ban & arriere-ban du Bailliage de Caen, obtint, en cette qualité, le 22 Novembre 1674, un Certificat de *Jean de Harcourt*, Capitaine de la Compagnie desdits Gentilshommes, portant qu'il avoit bien & fidelement servi le Roi dans toutes les fonctions de sa charge en Allemagne. Il servit encore en qualité de Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie dans le Régiment de Milice de Fontenay, de la Généralité de Caen, suivant la Commission qu'il en obtint le 9 Juillet 1689; rendit hommage, le 4 Juin 1704, à *Jacques de Goyon*, Seigneur de Matignon, de sa Vicomté, Terre & haute Justice de Barbeville; mourut le 10 Novembre 1709, & fut inhumé en la paroisse de Landes. Il avoit épousé, par contrat du 15 Novembre 1678, *Catherine Maillard*, fille & héritiere de *René*, Chevalier, Seigneur de Léaupartie, Livet, Vierville, &c. & de *Charlotte Simon*. Elle est morte en 1723, & a été inhumée dans l'Eglise des Augustins de Bayeux, où elle avoit fait une fondation. De leur mariage sont issus: — 1. PIERRE, qui suit; — 2. JOSEPH, dont nous allons parler d'abord; — 3. JEAN-BATISTE, Prêtre & Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Bayeux, Seigneur, Patron & Vicomte héréditai de Barbeville, mort à Bayeux le 9 Mars 1729; — 4. & CLAUDE-FRANÇOISE, mariée avec *N... de Grandval*, Ecuyer, ancien Maréchal des Logis de la Compagnie des Gendarmes de la Garde du Roi.

JOSEPH LE VAILLANT, Ecuyer, Seigneur Châtelain & Patron de Vaucelles, Capitaine dans le Régiment du Seigneur *de Froulay*, son parent, épousa, par contrat du....., *Bonne-Barbe-Jacqueline de Missant*, fille de *Claude*, Ecuyer, Seigneur de la Bigne, & de Dame *N... Gaultier*, dont — BONNE-CATHERINE-FRANÇOISE LE VAILLANT, Dame de Vaucelles, mariée, 1°. en 1739, avec *Marc-Antoine-Auguste d'Hermerel*, Ecuyer; & 2°. en 1746, à *Jacques de Guillebert*, Chevalier, Seigneur de la Riviere, Livet, &c. Elle a eu de son premier lit deux filles, sçavoir: — *Bonne-Catherine d'Hermerel*, mariée, en 1756, à *Jean d'Amour*, Ecuyer, Seigneur de Villiers; — & *Anne-Perrette d'Hermerel*, mariée, en 1759, avec *Jacques de Vauquelin*, Ecuyer, Seigneur de Creulé.

XI. PIERRE LE VAILLANT, III. du nom, Chevalier, né vers 1681, Seigneur & Patron de Landes, & de Léaupartie, Seigneur de Ragny, Tournay, Regnault & de Villodon, Vicomte héréditai de Barbeville, rendit hommage du fief de Léaupartie, le 18 Décembre 1753, au Duc D'ORLÉANS, en qualité de Baron de Roncheville; acquit, par actes des 13 & 14 Octobre 1747, les fiefs nobles & Seigneuries de Ragny, Tournay, Regnault & Villodon, de *Bernardin*, Marquis *de Mathan*, Chevalier, Seigneur & Patron de Longvillers, &c. Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant pour le Roi au Gouvernement de Caen, tant en son nom que comme fondé de procuration de *Louis-Guillaume de Mathan*, son frere, Prêtre, Abbé de la Croix-Saint-Leufroy, au Diocèse d'Evreux, à qui lesdites Seigneuries appartenoient. Il avoit épousé, le 17 Janvier 1711, *Jeanne Bazire*, fille de *François*, Ecuyer, Conseiller-Secrétaire du Roi, & d'*Angélique-Marguerite Malfillastre*, dont: — 1. JACQUES-FRANÇOIS, qui suit; — 2. JOSEPH, dit *le Chevalier de Léaupartie*, né le 2 Février 1713, Capitaine dans le Régiment de la Reine, Infanterie, par Commission du 1 Mai 1742, reçu Chevalier de Saint-Louis le 31 Mai 1743, avec une pension de 400 livres sur cet Ordre, obtenue le 16 Décembre suivant. Il eut une cuisse fracassée à la bataille de Guastalle, & depuis en Bohême le bras gauche emporté d'un boulet de canon à l'affaire de Sahé; & est mort, de la suite de ses blessures, en Italie, pendant la campagne de 1746; — 3. MARGUERITE, née le 1 Mars 1714; — 4. MARIE-JEANNE-THÉRESE, née le 22 Octobre 1717, morte le 28 Octobre 1747; — 5. MARIE-ANNE-FRANÇOISE, née le 24 Septembre 1720, Religieuse Carmélite à Caen; — 6. CLAUDE-FRANÇOISE, née en 1732, morte le 28 Janvier 1763, laissant deux filles de son mariage avec *Jacques-Charles-François Douezy*, Ecuyer, Seigneur & Patron d'Ollendon.

XII. Jacques-François le Vaillant, Chevalier, né le 27 Octobre 1711, Seigneur & Patron de Tournay, Ragny, Regnault, Villodon, Landes, Banneville-sur-Ajon, Saint-Denis-le-Gast, Grimesnil, du Tanu, Sainte-Marguerite-sur-la-Mer, Orbeville, &c. a servi en qualité d'Enseigne dans le Régiment de Champagne, où il a fait en Italie la campagne de 1734, & a épousé, par contrat du 12 Janvier 1748, *Charlotte-Françoise-Henriette le Marquetel-de-Saint-Denis-Saint-Evremont*, fille unique & héritiere de *Jean-François*, Chevalier, Seigneur Châtelain & Patron de Saint-Denis-le-Gast, Colonel d'Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, & de *Charlotte-Françoise d'Ambray*. Elle étoit petite-niéce de *Charles le Marquetel-de-Saint-Denis*, Seigneur de Saint-Evremont, Maréchal-de-Camp, si connu par ses Ouvrages, mort à Londres au mois de Novembre 1703. Leurs enfans (qui ont pour quatrieme ayeule maternelle *Diane le Veneur*, sœur de *Marie le Veneur*, cinquieme ayeule de Marie-Antoinette-Josephe-Jeanne de Lorraine, Archiduchesse d'Autriche, sœur de l'Empereur régnant, & Reine de France depuis le 10 Mai 1774), sont: — 1. Jean-Henri, qui suit; — 2. Charles-Prosper-Claude, Chevalier, né le 19 Septembre 1753, premier Page de la petite Ecurie en 1775, & nommé, dans la même année, Ecuyer éleve à la grande Ecurie; — 3. Perrette-Claude-Henriette, née le 13 Janvier 1750; — 4. Marguerite-Françoise-Louise, née le 14 Juillet 1752, Religieuse au Couvent de Sainte-Marie à Caen en 1773; — 5. Henriette-Marie, née le 11 Janvier 1755; — 6. & Jacqueline-Bonne le Vaillant, née le 24 Janvier 1757.

XIII. Jean-Henri le Vaillant, Chevalier, né le 13 Février 1751, entré Page à la grande Ecurie en 1767, sorti en 1771 pour entrer Sous-Lieutenant dans le Régiment de Penthievre, Cavalerie, est attaché, depuis 1776, avec une réforme, au Régiment de Cavalerie Royal-Etranger.

Les armes de cette ancienne Maison sont: *d'azur, à un hareng d'argent, & un chef d'or.*

VAIRON-DE-DOIGNY : Ancienne Famille, originaire de la ville de Laon, qui remonte à

Jean Vairon, Seigneur de la Tombelle, qui acquit d'abord, d'*Isabelle de Bouzies*, moitié de cette Terre, avec les Fours de la ville de Marle; & ensuite, par contrat du 18 Octobre 1487, l'autre moitié de cette Terre, de *Colart de Mailly*, Seigneur d'Hauteville & de Commines.

Jean Vairon, II. du nom, son fils, étoit, en 1494, Seigneur des Terres & Seigneuries de Senicourt, Lenoncourt & le Moncel, & fut ayeul de

Nicolas Vairon, Seigneur de Beaugillet (Fief relevant du Roi, à cause de sa Tour & Châtellenie de Fismes), qu'il acquit par décret, devant le Bailli de Vitry, le 9 Octobre 1564. Il avoit épousé *Barbe Vieville*, & en eut:

Jacques Vairon, Seigneur de Beaugillet, Conseiller, Garde des Sceaux au Présidial de Laon, qui épousa, en 1600, *Marie Rousseau*, fille de *Claude Rousseau*, Ecuyer, Seigneur d'Huet, dont sortit:

Pierre Vairon, Seigneur de Beaugillet, marié, par contrat du 18 Février 1629, à *Madelene Dagneau*, de laquelle vint:

Jean-Paul Vairon, Ecuyer, Seigneur de Beaugillet, Conseiller en l'Election de Laon, qui épousa, par contrat du 19 Juin 1667, *Madelene de Lalain*. Ils eurent plusieurs enfans, entr'autres: — Nicolas Vairon, Bachelier de Sorbonne, Grand-Vicaire & Doyen de l'Eglise Cathédrale de Laon, décédé en 1732; — & Jean-Charles, qui suit.

Jean-Charles Vairon, Seigneur de Doigny, Beaugillet, & en partie de Signy-le-Petit, Conseiller en la Cour des Monnoies de Paris, mort le 20 Juin 1758, avoit épousé, par contrat du 5 Avril 1698, *Marie-Agathe Bellotte*, niéce de *Jeanne-Marguerite Bellotte*, femme de *Claude Hatte-de-Chevilly*, Seigneur de Grigny-sur-Orge, Lieutenant-Général des Armées du Roi. De ce mariage il a eu plusieurs enfans, entr'autres:

Nicolas-François Vairon-de-Doigny, Chevalier, Vicomte de Laon, de

Quincy proche Braine, & de Chevregny, Seigneur de Clacy, Thieret, Merval, Beaugillet & autres lieux, qui a épousé, en 1744, *Marie-Charlotte de Cleves-de-Cerny*, dont il a eu — NICOLE-JEANNE-MARIE-FRANÇOISE-PAULE-CHARLOTTE VAIRON-DE-DOIGNY, née le 27 Juillet 1747, morte âgée de 7 ans.

Les armes : *de gueules, à trois verons d'argent, posés en face, celui du milieu contourné.*

VAISSIERE ou VEYSSIERE-DE-CANTOINET : Famille noble établie aujourd'hui en Forez, dont nous ne commencerons la filiation qu'à GASPARD, ci-après, les titres primitifs ayant été égarés.

GASPARD DE LA VAISSIERE, Ecuyer, Seigneur du Mas, passa une transaction en 1503, avec *Jean de Lastic*, dans le Rouergue, & institua pour héritier son fils aîné. Ses enfans furent : —— GUYON, qui suit ; —— & PIERRE, Ecuyer, auquel son frere céda, par acte du 28 Avril 1556, des héritages pour les droits de légitime qu'il pouvoit prétendre sur les successions de leur pere & mere.

GUYON DE LA VAISSIERE, Ecuyer, Seigneur du Mas, épousa, le 1 Juin 1531, Damoiselle *Marguerite de Gourdiege* (contrat reçu par *Fontalhar*, Notaire Royal), dont il eut :

ETIENNE DE LA VAISSIERE, Ecuyer, Seigneur du Mas, qui transigea, le 3 Avril 1565, ainsi que son pere, avec *Bernard Valadier*, du lieu de Canthoin en Rouergue, pour raison des héritages y mentionnés, auparavant baillés à nouveau fief & pagesie perpétuelle par feu noble GASPARD DE LA VAISSIERE, pere & ayeul desdits GUYON & ETIENNE DE LA VAISSIERE, à *Antoine Valadier*, pere du même *Bernard Valadier*. Il fit un contrat d'échange avec *Jean de Lastic*, Ecuyer, le 18 Décembre 1586, & avoit épousé, par contrat du 3 Août 1565, passé devant *Grisal*, Notaire Royal, Damoiselle *Marie d'Apchier*, de laquelle vint :

JEAN DE LA VAISSIERE, Ecuyer, Seigneur du Mas, donataire de ses pere & mere par acte du 21 Juin 1597. Il servit en qualité de Gendarme dans la Compagnie du Marquis *de Villeroy*, comme il appert de ses Certificats des années 1638, 40, 41, 42 & 1645, signés *de Villeroy*. Il avoit épousé, par contrat du 28 Avril 1591, passé devant *Bernard*, Notaire Royal, Demoiselle *Catherine de Montagnac*, dont : — JACQUES, qui suit ; — & DANIEL, tige d'une branche rapportée ci-après.

JACQUES DE LA VAISSIERE, Ecuyer, Seigneur du Mas, servit plusieurs campagnes, notamment en qualité de Volontaire sous le Vicomte *de Polignac*, comme il appert d'un Certificat signé de lui, du 20 Novembre 1635. Il fit son testament le 6 Août 1635, & avoit épousé, par contrat du 2 Février 1620, passé devant *Berther*, Notaire Royal, Demoiselle *Marguerite Charestier*, de laquelle il eut : — FRANÇOIS-GABRIEL, Ecuyer, légataire de 600 livres par le testament de son pere ; — & PIERRE, qui suit.

PIERRE DE LA VAISSIERE, Ecuyer, Seigneur du Mas, produisit les titres justificatifs de sa noblesse, remontant à GASPARD DE LA VAISSIERE, Ecuyer, son quatrieme ayeul, devant M. *de Fortia*, Commissaire départi par le Roi pour l'exécution de ses ordres en la Généralité de Riom, qui ordonna qu'il seroit employé dans le Catalogue des Gentilshommes de cette Province d'Auvergne, par Jugement rendu à Riom le 19 Mars 1668. Il avoit épousé, par contrat du 20 Août 1656, passé devant *Valeron*, Notaire Royal, Demoiselle *Françoise de Dressanges* dont : — JACQUES, qui suit ; — & JEAN-ANTOINE DE LA VAISSIERE-DE-CANTOINET, reçu Chanoine-Comte de Lyon sur les preuves de sa noblesse, le 6 Novembre 1694.

JACQUES DE LA VAISSIERE, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Loliere, épousa, par contrat du 12 Novembre 1690, passé devant *Poughon*, Notaire Royal, Damoiselle *Françoise de Navette*, fille d'*Aimard de Navette*, Ecuyer, Seigneur des Ollieres & de Chassagnolles, & de Dame *Dorothée Minet*. Il en a eu :

Pierre de la Vaissiere, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Loliere, de Villeneuve, Freyssonnet, &c. qui testa le 29 Avril 1758. Il avoit épousé, par contrat du 5 Octobre 1722, passé devant *Dupin*, Notaire Royal au pays de Forez, Damoiselle *Marie-Gabrielle de Couhade-de-Villeneuve*, fille de Messire *Pierre de Couhade*, Ecuyer, Seigneur de Villeneuve, en la paroisse de la Tourrette, Diocèse de Lyon, & de Dame *Madelene [illegible]oricaud-des-Bessieres*. De ce mariage sont issus : — 1. Jacques, qui suit ; —[illegible] Jean-Batiste-Toussaint, Lieutenant au Régiment d'Auvergne, légataire par le testament de son pere ; — 3. Marie-Thérèse, Religieuse au Monastere de Sainte-Claire de Montbrison ; — 4. & Françoise, Religieuse aux Dames Ursulines de Saint-Bonnet.

Jacques de la Vaissiere, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Cantoinet & de Villeneuve, étoit mort en 1758, & avoit épousé, par contrat du 26 Avril 1755, passé devant *Pellissier* & *Payet*, Notaires Royaux au pays de Forez, Demoiselle *Marguerite Boyer-de-Reyrieq*, fille de feu *Pierre Boyer-de-Reyrieq*, Ecuyer, Conseiller du Roi, Président, Lieutenant-Général au Bailliage du Chaufour, & de Dame *Catherine Pellissier*, de laquelle il a eu : — Pierre de la Vaissiere-de-Cantoinet, Chevalier, qui a été Sous-Lieutenant au Régiment Dauphin, & est mort en Septembre 1775.

Branche Cadette.

Daniel de la Vaissiere, Ecuyer, fils puîné de Jean, Seigneur du Mas, & de *Catherine de Montagnac*, servit, en qualité de Chevau-Léger, dans la Compagnie de S. A. Royale, comme il appert d'un congé à lui donné le 26 Décembre 1657. Il passa un contrat de vente avec *Antoine Ardaillon*, le 16 Décembre 1644, & avoit épousé, par contrat du 28 Août 1632, Damoiselle *Marguerite de la Roque-de-Moullet*, dont : — Jean-Jacques, qui suit ; — & Jean, rapporté après son aîné.

Jean-Jacques de la Vaissiere, Ecuyer, Sieur du Mas, épousa, par contrat du 27 Avril 1662, Damoiselle *Marguerite de Sedagues*, dont il ne paroît pas qu'il y ait eu des enfans.

Jean de la Vaissiere, Ecuyer, Sieur de la Borie, frere cadet du précédent, produisit avec lui, & Pierre, leur cousin, ses titres de noblesse depuis Gaspard de la Vaissiere, Ecuyer, Seigneur du Mas, devant M. *de Fortia*, Intendant de Riom, qui, par Jugement du 19 Mars 1668, ordonna qu'ils seroient employés au Catalogue des Gentilshommes de cette Province d'Auvergne. Il avoit épousé, par contrat du 12 Février 1665, Damoiselle *Catherine Dalles*, de laquelle nous ignorons s'il eut postérité.

Les armes : *d'azur, à un coudrier ou noisettier d'or, bandé de gueules.* Généalogie redigée sur titres communiqués.

VALENTIN : Ancienne Noblesse originaire du Vermandois, dont la branche aînée s'est établie en Lorraine vers l'an 1495, & la cadette dans le Perche au XVII[e] siécle.

I. Robert Valentin, qualifié *Chevalier*, Seigneur d'Eschepy, qu'on croit avoir commandé la Compagnie d'hommes d'armes du Vermandois, épousa *Marie de Forges*, fille de *Jean de Forges*, Ecuyer, Seigneur de Tinteron, ce qui est justifié par un fragment de la Généalogie de *Forges*, Maison alliée à celle de *Châtillon*, & par deux titres ; l'un du 1 Novembre 1328, & l'autre du 10 Novembre 1361 : ce dernier est un dénombrement qu'ils rendirent au Roi. Ils eurent de leur mariage : — 1. Hue, qui suit ; — 2. Jean, Chevalier, Seigneur de Bretenon, qui, par acte du 25 Avril 1378, donna, avec noble Demoiselle *Jeanne de la Warde*, son épouse, son dénombrement au Seigneur Châtelain *de Nesle*, d'un Fief assis à Morchain. Par un autre titre du 14 Décembre de la même année, ils se firent un don mutuel de leurs biens. Ils ne laisserent point de postérité. Ce Jean Valentin fut tué à la bataille de Brignais, servant sous la banniere de Jacques de Bourbon, Comte de la Marche, contre les grandes Com-

pagnies; — 3. & TRIQUART, blessé à la bataille de Poitiers, où il fut fait prisonnier avec un Sire *de Menou*, au rapport de *du Chesne*.

II. HUE VALENTIN, Chevalier, Sire d'Eschepy, Lieutenant de la Compagnie d'hommes d'armes du Vermandois sous le Sire *du Hamel*, fut blessé à la bataille de Poitiers, & mourut en 1378, la veille de Saint-Thomas, Apôtre, comme il se voit par son épitaphe dans le Chœur de l'Eglise dudit Eschepy, à droite du grand Autel, où il est représenté, sur une grande pierre, en forme de *Chevalier*, ayant sur sa cotte d'armes plusieurs *roses*, & sur l'écu qui pend au bas de sa poitrine, *trois autres roses à cinq feuilles*. Autour de cette tombe est cette inscription : *Cy gist Monsieur* HUE VALENTIN, *Chevalier, Sire d'Eschepy, qui trépassa de ce siécle : priez por ly. Amen*. Il avoit épousé *Perrette de Clary*, laquelle lui apporta 600 livres Parisis, qu'il devoit employer en héritages, pour lui être propres & aux siens, ce qu'il fit en un fief qu'il tenoit de *Baudouin de Beauvoir*, Chevalier, Sire d'Avelines. C'est ce qui est prouvé par des actes du Samedi après la Saint-Mathieu, Apôtre, de l'an 1344, 12 Novembre 1361 & 23 Janvier 1367. Leurs enfans furent : — 1. LÉGER, qui suit ; — 2. & JEAN, Chevalier, qui servit sous la banniere du Châtelain de Beauvais. Il fit alliance avec *Isabelle de Gorillon*, & ils acquirent ensemble, par contrat du 27 Mai 1396, un Fief, relevant du Roi, à cause de Peronne, de *Hue de Courcelettes*, pour la somme de 60 florins, nommés *écus à la couronne*, de 18 sols parisis. Il mourut peu de tems après, laissant deux filles, sçavoir : — JACQUELINE, dont on ignore l'alliance ; — & ISABELLE VALENTIN, mariée au Seigneur *de Glandage*.

III. LÉGER VALENTIN, Chevalier, Seigneur de Bretenon, Terre dont il hérita vraisemblablement de JEAN, son oncle, passa, ainsi que JEAN, son frere, une obligation, le 16 Mars 1381, pour la somme de 30 florins d'or qu'ils prêterent à *Jean de Clary*, dit *Lancelot*, leur cousin. Ledit LÉGER rendit foi & hommage de plusieurs Fiefs à la Dame Comtesse *de Roucy*, par acte du 12 Juin 1383. Il mourut avant le mois de Mai 1403, que *Marie de Waubert*, sa femme, demeurant à Bronchy, fille de *Jean*, Ecuyer, prend la qualité de veuve dans un titre de cette date. Elle eut, pour fils unique :

IV. JEAN VALENTIN, Chevalier, Seigneur de plusieurs Fiefs assis à Souchettes & à Huencourt-le-Petit. Il acquit, par contrat du 18 Juillet 1407, d'*Enguerrand de la Boissiere*, & de Dame *Jeanne de Gannes*, son épouse, 10 écus d'or de rente. Par acte du 19 Juillet 1420, le même JEAN VALENTIN, le Seigneur *de Roye* & *Gui de Roye*, Seigneur de Calleville, son fils, s'obligerent tous trois à 1000 couronnes d'or, sorte de monnoie de ce tems-là, pour la rançon de *Thibaut*, Vicomte *de Soissons*, Seigneur de Chimay, fait prisonnier de guerre par les Anglois à la bataille d'Azincourt, où ledit VALENTIN fut blessé dangéreusement, en voulant retirer des mains des Anglois CHARLES D'ORLÉANS, qui lui dit : *est encore tems mon amé*. Ce trait se voyoit encore, à la fin du XVIIe siécle, sur les vitrages de Peronne, où VALENTIN étoit représenté armé en *Chevalier*, ayant son écu sur la poitrine, & une inscription au bas toute défigurée. Il rendit son dénombrement à la Dame Châtelaine *de Nesle*, d'un Fief assis au terroir de Souchettes, comme mari de *Robine de Braquemont*, de laquelle il eut :

V. GUI VALENTIN, Chevalier, Seigneur de Gannetieres en Picardie, Bailli de Bellival, homme d'armes d'Ordonnance du Roi dans la Compagnie de *Louis de Luxembourg*, Comte de Saint-Pol, Connétable de France. Il se maria avec noble *Madelene Fournier*, fille de *Perrin Fournier*, Capitaine des Gendarmes sous CHARLES VII, & de *Jeanne-Reine Gratte*, dont : — 1. THIBAUT VALENTIN, Chevalier, Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes de pied, duquel le nom de la femme est ignoré. Il eut une fille, nommée MADELENE VALENTIN, laquelle rendit hommage d'un Fief, le 20 Janvier 1482, à *Martin de Rely*, dit *le Bon*, Chevalier. Un autre titre, du 8 Décembre 1500, fait mention de REGNAULT VALENTIN, Chevalier, Seigneur de Bellesaye, passé en Italie vers 1490, au service des Ducs *de Mantoue*, & qui y a fait souche, le chef se nommant *le Marquis* DE VALENTIN, ainsi que de GUI & JACQUES VALENTIN : ce dernier, Pannetier

du Roi, & mari de noble Dame *Robine Cardon* ; — 2. JEAN ou JEANNET, qui suit ; — 3. & HARDI.

VI. JEAN II. du nom, ou JEANNET VALENTIN, Chevalier, Seigneur de Gannetieres, ainsi qualifié dans un titre du 4 Septembre 1486, fut blessé au siége de Térouenne, étant à la tête d'une Compagnie d'hommes de pied, & mourut en Angleterre. Il avoit épousé Damoiselle *Anne Palette*, fille de *Pierre Palette*, Ecuyer, Lieutenant du Bailli de Vermandois à Noyon, de laquelle il laissa : — NICOLAS, qui suit ; — 2. CATHERINE, mariée.

VII. NICOLAS VALENTIN, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Gannetieres & de la Roche, Capitaine du Château de Boues en Picardie, pour la Reine de Sicile & de Jérusalem, Duchesse de Lorraine & de Bar, fut le premier qui se retira en Lorraine, vers l'an 1495, près de la personne du Duc ANTOINE, qui lui donna le Commandement dans les villes de Saint-Dié & de Bruyeres. Il avoit épousé *Jeanne de la Haye*, fille de *Pierre de la Haye*, Ecuyer, Seigneur des Salles en Laonois, de laquelle il eut : — 1. GÉRARD, qui suit ; — 2. NICOLAS, Chanoine du noble Chapitre de Saint-Dié ; — 3. & MARIE, décédée sans alliance. Tout ce que dessus est justifié par titres des années 1522, 29, 30, 34 & 1535. Les armes de NICOLAS VALENTIN, I. du nom, & celles de sa femme, étoient peintes sur une vitre de l'Hôtel-Dieu de Montdidier, & paroissent encore aujourd'hui sur les vitraux de l'Abbaye d'Autray, située au pied des Monts de Vosges proche Bruyeres, dans le collatéral à gauche, derriere l'Autel de Saint-Hubert, où l'effigie dudit NICOLAS VALENTIN est représentée à genou, en forme de *Chevalier*, & sous la figure d'un vénérable vieillard, revêtu de sa cuirasse, brassars & cotte-d'armes, son casque à côté de lui, avec une figure aussi à côté, représentant son fils GÉRARD en bas-âge, ayant devant lui *un écu d'or, à trois roses à cinq feuilles de gueules*. C'est ce qui est vérifié par un acte, dressé le 28 Juillet 1773.

VIII. GÉRARD VALENTIN, dit *le Picard*, Chevalier, Seigneur de Gannetieres & de la Roche, fut, comme son pere, Commandant des villes de Saint-Dié & de Bruyeres, & décéda le 12 Octobre 1596. Il avoit épousé, par contrat du 20 Février 1565, Damoiselle *Marie de Bazoilles*, fille de *Jacques de Bazoilles*, Ecuyer, & d'*Isabelle du Bourg*. De leur mariage vinrent : — JEAN, qui suit ; — & NICOLAS VALENTIN, Seigneur de la Roche, Colonel & Sergent de bataille, tué à la levée du siége d'Arras, le 25 Août 1654, Commandant l'armée des Lorrains sous le Comte *de Ligneville*. Il mourut sans alliance.

IX. JEAN VALENTIN, III. du nom, dit *le Picard*, Chevalier, Seigneur de Gannetieres, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers au Régiment du Prince *de Phalzbourg*, obtint du Duc *de Lorraine*, le 26 Mars 1641, des Lettres de reconnoissance de son *ancienne extraction de Gentillesse*, avec les titres & qualité d'*Ecuyer* & de *Chevalier*, que lui & ses ancêtres portoient depuis plus de 300 ans, ainsi qu'il est vérifié & rapporté dans lesdites Lettres-Patentes, enthérinées à la Cour souveraine, contradictoirement avec le Procureur-Général, le 26 Mars 1653. Il mourut le 7 Décembre 1647, & avoit épousé, par contrat du 6 Janvier 1595, *Claude Bruyant*, fille de *Demenge Bruyant*, Auditeur des Comptes de Lorraine, dont : — 1. PIERRE, qui suit ; — 2. N... VALENTIN, mort aux guerres d'Allemagne, ne laissant qu'une fille ; — 3. CLAUDE, tige de la branche des Seigneurs de la Roche-Valentin, Vitray, Lorme, &c. rapportée ci-après ; — 4. & une fille.

X. PIERRE VALENTIN, Chevalier, Seigneur de Gannetieres, mort en 1649, avoit épousé, par contrat du 3 Janvier 1624, Damoiselle *Barbe Maleuit*, fille de *Bernard Maleuit*, Conseiller d'Etat & Auditeur des Comptes de Lorraine, & de *Marie Gennetaire*. Il en eut : — 1. JEAN, qui suit ; — 2, 3 & 4. DOMINIQUE, FRANÇOISE & ANNE, tous trois morts sans postérité.

XI. JEAN VALENTIN, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de Gannetieres, mort le 15 Mai 1703, avoit épousé, par contrat du 17 Février 1663, Damoiselle *Marguerite Henry*, fille d'*Henri-Antoine Henry*, & de *Marguerite Froment*, dont : — JEAN, qui suit ; — & NICOLE, morte sans alliance.

XII. Jean de Valentin, V. du nom, Chevalier, ancien Officier de Cavalerie au service de France, obtint, par Lettres-Patentes du Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, le 18 Avril 1755, la permission, tant pour lui que pour ses enfans, nés & à naître en loyal mariage, & leur postérité, de faire précéder leur nom de la particule *de*, en continuant de se dire & qualifier *Chevalier* en tous actes, tant en Jugement que dehors, & de décorer leurs armes des marques propres & distinctives de leur titre & qualification. Elles ont été enregistrées en la Cour souveraine de Lorraine & Barrois, le 14 Mai 1755, & en la Chambre des Comptes le 20 Juin suivant. Il est mort le 22 Mai 1756, & avoit épousé, par contrat du 2 Janvier 1706, Demoiselle *Marie le Clerc*, fille de *Maurice le Clerc*, & de *Marguerite d'Homecourt*, de laquelle il a eu : — 1. Pierre de Valentin, Prêtre & Curé des Hadols en Vosges ; — 2. Jean-Christophe, qui suit ; — 3. Charles-Maurice, rapporté après la postérité de son frere ; — 4. & Nicole, aînée de ses freres, veuve, sans enfans, de *Charles de Maimbourg*, Gentilhomme.

XIII. Jean-Christophe de Valentin, Chevalier, Seigneur de Derbamont & de Circourt, a épousé, 1°. par contrat du 8 Janvier 1746, Demoiselle *Marie-Catherine Thomassin*, morte le 4 Décembre 1768, fille d'*Antoine Thomassin*, Avocat au Parlement, & Receveur des Consignations au Bailliage de Saint-Dié, & de *Marie Perin* ; & 2°. par contrat du 12 Juin 1769, *Marie-Anne Sanglier*, de l'ancienne Famille de ce nom en Champagne, originaire du Poitou, dont il n'a point d'enfans. Du premier lit sont issus : — 1. Charles-Gobry de Valentin, Chevalier, né le 19 Septembre 1748, Lieutenant au Régiment Royal & Provincial de Bar ; — 2. Marie-Nicole, née le 14 Septembre 1750 ; — 3. Catherine, née le 10 Février 1758 ; — 4. Barbe, née le 25 Novembre 1760 ; — 5. Marguerite, née le 21 Mars 1762 ; — 6. & Anne-Madeleine, née le 26 Mai 1763, tous non mariés.

XIII. Charles-Maurice de Valentin, Chevalier, résident à Epinal, Seigneur de Dounoux, Uriménil, la Tour de Hadol & de Clairgoutte, troisieme fils de Jean, V. du nom, & de *Marie le Clerc*, a épousé, par contrat du 14 Juin 1751, Demoiselle *Barbe de Rozieres*, d'extraction noble, fille de *Léopold de Rozieres*, Gentilhomme, & de Demoiselle *Anne Grandcolas*, dont neuf enfans, sçavoir : — 1. Jean-Charles-Thibaut de Valentin-d'Uriménil, Chevalier, né le 1 Juillet 1752, Lieutenant de Cavalerie dans le Régiment de Royal-Navarre ; — 2. Pierre, appellé *le Chevalier* de Valentin, né le 5 Septembre 1760, Officier dans le Régiment de l'Isle de France, Infanterie ; — 3. Jean-Chrysostôme, né le 27 Janvier 1770 ; — 4. Anne, née le 14 Janvier 1759 ; — 5. Marguerite-Victoire, née le 21 Septembre 1762 ; — 6. Marie-Françoise, née le 23 Juin 1764 ; — 7. Thérese, née le 23 Janvier 1768 ; — 8. Barbe, née le 6 Août 1772 ; — 9. & Catherine, née le 1 Janvier 1775.

Branche des Seigneurs de la Roche-Valentin, *Vitray*, Lorme, *&c.*

X. Claude-Valentin, Ecuyer, Seigneur de la Roche-Valentin, Vitray, Lorme, Boisclaireau & Neslu, Terre qu'il acquit dans le Thimerais au Perche, troisieme fils de Jean, VI. du nom, & de *Claude Bruyant*, fut attiré en France, au commencement du XVIIe siécle, par le Marquis *de Rosny*, depuis Duc de Sully, duquel il acheta les Terres ci-dessus dénommées. Il demeura constamment attaché à ce Seigneur jusqu'à sa mort, en 1641, qu'il se retira dans ses Terres. Il mourut le 21 Septembre 1680, & fut inhumé aux Carmes de la Place Maubert à Paris, au bas du Maître-Autel, où l'on voit son épitaphe conçue en latin. Il avoit épousé, 1°. par contrat du 1 Juillet 1628, Damoiselle *Louise de Marsault*, fille de *Nicolas*, Ecuyer, & de *Marie de Cochefilet* ; 2°. *Marie de Wicardel*, d'une ancienne Noblesse de Beauce, fille de *Christophe de Wicardel*, Ecuyer, Seigneur des Bordes & du grand Rosoy, dont les enfans ont pris, par permission du Roi, le surnom de *Wicardel*, joint au nom de Valentin, & en

ont écartelé les armes; & 3°. *Catherine le Beau.* Du premier lit il eut: — 1. Maximilien, qui suit; du second: — 2. Pierre, Capitaine au Régiment de la Vieille-Marine, mort sans alliance; — 3. Jean, Lieutenant au Régiment de Navarre, mort à 26 ans, non marié; — 4. Louise, née le 12 Août 1634, morte le 16 Octobre 1635; — 5. Elisabeth, mariée, en 1653, à *Vincent Bouzitat*, Ecuyer, Seigneur de Chanay, dont postérité, qui subsiste dans MM. *de la Barre*, Capitaines au Corps Royal d'Artillerie; — 6. Marie, morte Religieuse à la Visitation de Melun; — 7. Anne, morte Religieuse au Couvent de la Visitation à Paris; — 8 & 9. Louise & Madelene Valentin-de-Wicardel, décédées fort jeunes; & du troisieme lit: — 10. Jean, co-Seigneur de Vitray & de Lorme, qui a servi quelque tems dans les Mousquetaires, & est mort en 1745, sans postérité, dans sa 91e année; — 11 & 12. Edme & Claude-Denis, morts en bas-âge; — 13. Agnès-Geneviéve, morte Chanoinesse cloîtrée à Metz, dans un âge très-avancé; — 14. & Elisabeth-Catherine, décédée en bas-âge.

XI. Maximilien de Valentin, Chevalier, Seigneur de la Roche-Valentin, Fristoff-aux-Sablons près Metz, Vitray, Lorme, Boisclaireau & Neslu, obtint un Arrêt contradictoire au Grand-Conseil du Roi le 13 Février 1659, confirmatif de l'ancienneté de sa noblesse; & le Parlement de Metz rendit, en sa faveur, le 17 Décembre 1666, un Arrêt, par lequel il le déclare de *noble & ancienne lignée*, sur production de titres depuis le Samedi d'après la Saint-Mathieu de l'an 1344. Il avoit épousé, à Nanci le lendemain de Noel 1654, avec dispense du Grand-Vicaire de Toul, Damoiselle *Anne de Saint-Blaise*, fille de *Jean*, Ecuyer, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Watronville, & d'*Anne de Bancolin*, dont dix enfans, huit desquels moururent en bas-âge; — Jean-François, qui suit; — & Claude-Marie, morte au Château de Vitray, sans alliance.

XII. Jean-François de Valentin, Chevalier, Seigneur de la Roche-Valentin, Vitray & Lorme, successivement Capitaine dans les Régimens de Vendôme & de la Marine, servit en qualité d'Aide-de-Camp de M. le Duc *de Vendôme*, & se retira, après la paix de Riswick, en sa Terre de Vitray sous Bresolles, où il épousa, en 1714, Demoiselle *Thérese de Viole*, d'une ancienne Famille de Robe, connue dès le XIIe siécle, qui a donné plusieurs Présidens à Mortier & Procureurs-Généraux, dont: — 1. Jean-Charles-Gabriel, qui suit; — 2. Charles-François, dont nous allons parler d'abord; — 3. Antoine-Loup, qui a servi dans la Marine, & vit sans alliance; — 4. & Thérese-Charlotte, mariée, en 1761, à *Louis le Michel*, Chevalier, Seigneur de la Bretonniere, ancien Capitaine au Régiment de Bourbon, & Chevalier de Saint-Louis: ils n'ont point d'enfans.

Charles-François de Valentin, appellé *le Chevalier de la Roche-Valentin*, Colonel du Régiment de Metz au Corps Royal d'Artillerie, Directeur des Places de la Meuse & du Hainaut, Chevalier de Saint-Louis & Pensionnaire du Roi, a épousé, en 1764, *Marie-Louise-Thérese Benisseins*, fille de *Jean-Batiste*, Major des Ville & Citadelle de Mezieres, Chevalier de Saint-Louis, dont, pour fille unique: — Marie-Louise-Simonne-Maximilienne de Valentin, née le 17 Avril 1766.

XIII. Jean-Charles-Gabriel de Valentin, Chevalier, Seigneur de Vitray, de Lorme, &c. mort le 10 Janvier 1776, avoit épousé, le 24 Mai 1744, *Marie-Mélanie de Canivet-de-Vacqueville*, décédée le 20 Décembre 1753, fille de *Jean-Louis*, Chevalier, Seigneur de Vacqueville, ancien Capitaine de Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, Commandant pour le Roi sur les Côtes de Port en Bessin, & de *N... Gosselin-de-Manneville*. Ils ont laissé de leur mariage: — Jean-Louis-Marc, qui suit; — & Louis-Germain-Hippolite, né le 25 Octobre 1751, dit *le Chevalier de Vitray*, Lieutenant au Régiment de la Couronne.

XIV. Jean-Louis-Marc de Valentin, Chevalier, Seigneur de Vitray, né le 10 Juillet 1746, Lieutenant au Régiment de Quercy depuis 1768, n'est pas encore marié.

Les

Les armes : *d'or, à trois roses à cinq feuilles de gueules.* Supports, *deux lions de gueules, armés & lampassés d'or.* Cimier, *un lion naissant de même.* Voyez, sur cette Famille, l'*Armorial de France*, l'Ouvrage intitulé *le Roi d'Armes*, par le P. *Marc-Gilbert de Varennes*, de la Compagnie de Jesus, deuxieme édition; le *Héraut d'Armes in-fol.*; le *César Armorial de Grandpré*; les *Antiquités de la ville d'Estampes*; les *Registres du Parlement de Metz*; le *Nobiliaire de Lorraine*; l'*ancien Nobiliaire du Vermandois*; *André du Chesne*, & l'*Histoire chronologique de la Chancellerie de France*, par *Tessereau*, &c.

* VALINS : Fief de la Maison noble de *Lugaignac*, situé dans la paroisse de Pelegrue en Albret, possédé aujourd'hui par

François-Augustin d'Estrac ou d'Esterac, Chevalier de Saint-Louis, mentionné ci-après, d'une Famille noble établie en Albret, Guienne & Bazadois, laquelle remonte sa filiation à

I. Noble Arnaud d'Estrac, Ecuyer, marié, en 1544, à *Jeanne de la Barthe.* Il habitoit un petit lieu dans le Condomois, appellé *Puch*, possédé depuis par son fils Gratien, qui suit, & par son petit-fils.

II. Gratien d'Estrac, Ecuyer, habitant dudit Puch, épousa *Hélene de Larrieu*, de laquelle il eut :

III. Joseph d'Estrac, Ecuyer, qui se maria, par contrat du 22 Juillet 1601, avec Demoiselle *Anne de Laban*, fille de *Jean de Laban*, Ecuyer, Capitaine d'Infanterie, & de *Jeanne de Saubat.* Il y est qualifié *Noble* & *Ecuyer*, fils de Gratien d'Estrac, Ecuyer, & d'*Hélene de Larrieu.* Il fut pere de

IV. Gratien d'Estrac, II. du nom, Ecuyer, Capitaine au Régiment de Pons, Infanterie, qui épousa, par contrat du 4 Octobre 1633, *Marie de Meslon*, fille de *Pierre de Meslon*, Ecuyer, & de *Marie de Goulard.* Par son testament, fait le 30 Octobre 1683, elle déclara qu'elle avoit eu pour enfans : — 1. Pierre, mort sans postérité ; — 2. Adam, qui suit ; — 3. & Jeanne, morte sans postérité.

V. Adam d'Estrac, Ecuyer, Seigneur de Barrot, tenu sur les Fonts de batême le 7 Juin 1648, par noble *Adam de Goulard*, Ecuyer, son ayeul maternel, fut Capitaine d'Infanterie au Régiment de Crussol; & épousa *Marie de Moreau* (comme il appert du testament de *Marie Meslon*, sa mere, du 30 Octobre 1683), fille de *Richard de Moreau*, Gouverneur de Monsegur, & de *Marguerite Lombartie.* Elle fit son testament le 28 Janvier 1738, & institua pour héritier général & universel Laurent, son fils, qui suit.

VI. Laurent d'Estrac, Ecuyer, Seigneur de Barrot & de Caplisse, fit son testament le 12 Juillet 1741, par lequel il déclare avoir été marié avec *Claude-Madelene d'Abadie*; & décéda le 22 Mai 1746, laissant pour enfans : — 1. François-Augustin, qui suit ; — 2. Bernard-Augustin ; — 3. Alexis-Bernard d'Estrac, Ecuyer, Seigneur de Caplisse, qui n'a que des filles ; — 4. Bertrand ; — 5. Marie ; — 6. Françoise ; — 7. & Rose d'Estrac.

VII. François-Augustin d'Estrac, Ecuyer, Seigneur de Lugaignac & de Valins, Capitaine de Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, & Brigadier des Gardes-du-Corps du Roi dans la Compagnie de Luxembourg, a obtenu, en 1751, une Ordonnance de M. *de Tourny*, Intendant de Guienne, qui l'a déchargé, ainsi que ses freres & sœurs, du droit de franc-fief, à eux demandé pour leur Seigneurie directe de la paroisse de Caplisse. Par Arrêt du Conseil Privé du Roi, du 23 Mai 1752, confirmatif de ladite Ordonnance, ils ont été maintenus dans la possession de leur *noblesse.* C'est ce qui est encore prouvé par deux Sentences précédemment rendues, l'une des Elus de Bordeaux, du 22 Avril 1725, l'autre confirmative, rendue, le 25 Avril 1741, par le Commissaire député pour la recherche de la Noblesse. Il a épousé, par contrat du 10 Janvier 1770, *Jeanne du Puch-d'Estrac*, fille de Messire *Daniel du Puch-d'Estrac*, Ecuyer, Seigneur de Lugaignac, Grosombre & Cugat, & de *Marie-Barbe de Casenove*, dont ; — 1. Charles-Henri-Daniel d'Estrac-de-Lugaignac, Ecuyer, né

le 9 Novembre 1771; — 2. Fortanier-Mathieu-Benjamin, Ecuyer, né le 14 Avril 1775; — 3. Marie-Barbe-Thérese, née le 15 Octobre 1770.

Il y a encore plusieurs autres branches de cette Famille, dont nous ne pouvons parler faute de renseignemens.

Les armes: *écartelé d'or & de gueules.*

* VALLIERE: Terre située en Anjou, possédée, depuis le XVe siécle, par la Famille de Hellaud, une des plus anciennes de cette Province, où elle vint s'établir vers 1367. *Voyez* Hellaud-de-Valliere, *Tome VIII, p. 12 & suiv.*

VARAGNE (de), Marquis de Gardouch & de Belesta.

Maison, une des plus anciennes de la Province de Languedoc, dont l'origine se perd dans l'antiquité la plus reculée. La Généalogie en a été dressée par M. *Gastelier de la Tour*, Ecuyer, auteur du Nobiliaire de Languedoc. C'est ce qui fait que nous nous dispenserons d'en parler ici, d'autant plus que nous en ignorons l'état actuel depuis 1769, qu'elle a été imprimée chez *Vincent*, Libraire.

Ses armes sont: *d'or, à la croix de sable, l'écu en banniere, couronne ducale dessus, sommée d'un casque ouvert de front avec une couronne ducale.* Cimier, *une aigle naissante, le tout d'or.* Le casque orné de ses *lambrequins aux émaux de l'écu.* Supports, *deux hommes d'armes vêtus de dalmatiques aux mêmes armes, s'appuyant sur un écu oval, & ayant chacun un guidon aussi aux armes de l'écu.* Devise: nulli cedo. Cri de guerre: Deo juvante.

VASSELOT (de): Maison originaire du Poitou, qui possede, sans interruption, depuis environ 500 ans, les Terres d'Annemarie & du Châteigné, prérogatives dont jouit la branche aînée.

Il y a une tradition dans la Famille qui est, qu'avant 1200, un de Vasselot quitta ses armes propres & porta en place *trois guidons*, que le Roi lui donna pour preuve d'une valeur reconnue, les ayant enlevés aux ennemis de l'Etat. Les titres originaux communiqués au Chapitre noble des Comtes de Lyon, pour M. *d'Annemarie*, à l'effet d'y être admis, remontent la filiation suivie de cette Maison à René, par lequel nous la commençons.

I. René de Vasselot, I. du nom, Chevalier, Seigneur du Breuil-Vasselot, Terre appellée actuellement *Breuil-Goulard*, de l'Eterpe & d'Annemarie, épousa *Sibille de Montmorency*, fille de *Mathieu de Montmorency*, III. du nom, & de *Jeanne de Brienne*, des Seigneurs *de Rameru*; ce qui appert d'un aveu rendu au Roi pour la Seigneurie de l'Eterpe, le Mardi après la Nativité de N. S. l'an 1290, par cette *Sibille de Montmorency*, veuve de René de Vasselot, tant en son nom, que comme mere & tutrice de Paul, son fils, qui suit.

II. Paul de Vasselot, Ecuyer, Seigneur d'Annemarie, du Breuil-Vasselot & de l'Eterpe, épousa *Isabelle de Lusignan*, avec laquelle il fonda, au mois de Juillet 1330, une Chapelle dans l'Eglise de Londigny en Angoumois, où l'on voit encore ses armes, qui sont: *d'azur, à trois guidons d'argent, la lance d'or, bordés de sable*, lesquelles il fit placer à titre d'honneur pour lui & ses descendans; ce qui conste par l'acte de fondation de ladite Chapelle. De ce mariage vinrent: — 1. Louis, qui suit; — 2. Regnault, Chevalier, auteur de la branche de MM. de Vasselot-de-Regné, qui subsiste encore, & de laquelle en sont sorties plusieurs autres; — 3. & Jean de Vasselot, tué à la bataille de Poitiers, sous le Roi Jean, en 1356, où il servoit *en bon Gentilhomme & loyal Chevalier*, comme il est dit dans les Annales d'Aquitaine; ce qui est aussi justifié par le partage fait entre Louis & Regnault de Vasselot, freres, le 10 Mai 1357.

III. Louis de Vasselot, I. du nom, Chevalier, Seigneur d'Annemarie, du Châteigné, de l'Eterpe, &c. Capitaine de 50 hommes d'armes à la garde du Château de Ruffec en 1370, épousa *Anne de Goulard*, dont: — Guillaume,

qui suit; — & Jean, qui rendit un aveu au Duc *de Berri*, Comte de Poitou, de la Terre du Châteigné en 1414, & mourut sans postérité.

IV. Guillaume de Vasselot, Chevalier, Seigneur d'Annemarie, du Châteigné, de l'Eterpe, Beaulieu, &c. commanda 40 hommes d'Arquebusiers au Château & ville de Lusignan en 1420. Il passa un contrat d'arentement en 1406, partagea avec son frere en 1432; testa le 17 Avril 1435; & avoit épousé *Marguerite de Rochefort*, de la Maison de *Rochefort-d'Ally*, existante. Il en eut: — 1. Pierre, qui suit; — 2. Jeanne, mariée 1°. à *Jean Palet*, Ecuyer, Seigneur de la Riviere; & 2°. à *Jacques l'Evêque*, Chevalier, Seigneur de Boisgroliers; — 3. Catherine, mariée à *Colin du Pin*, Chevalier, Seigneur de la Guérivière; — 4. & Renaude, mariée à *Mathurin Bonneau*, Ecuyer, Seigneur de la Forest.

V. Pierre de Vasselot, Ecuyer, Seigneur d'Annemarie, Beaulieu, du Châteigné, de l'Eterpe, &c. commanda 100 hommes d'armes pour la garde du Château de Lusignan, comme il appert des titres, & des bans & arrieres-bans. On voit encore au Château du Châteigné des coulevrines qui lui furent laissées, en 1470, en récompense de la défense honorable qu'il fit de celui de Lusignan, dont la garde lui étoit confiée. Il épousa, par contrat du 14 Mars de ladite année 1470, *Marguerite Rousseau*, fille de *Jean Rousseau*, Chevalier, Seigneur de la Boissiere, &c. & de *Marie de Montléon*, de laquelle vinrent: — Jacques, qui suit; — & Marie.

VI. Jacques de Vasselot, I. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Annemarie, de l'Eterpe, du Châteigné, &c. fut convoqué à l'Assemblée des Nobles, pour concilier les esprits animés par des disputes élevées entr'eux, & épousa, par contrat du 15 Mai 1509, *Anne de Guitteau*, fille de noble & puissant Messire *Georges de Guitteau*, Chevalier, Seigneur de la Touche-Poupard, de la Faye & autres lieux, & de Dame *Bertrande de Chuys*. Leurs enfans furent: — 1. Pierre, mort sans alliance; — 2. Marin, d'abord Chevalier de Malte, qui, après le décès de son frere aîné, épousa, par contrat du 14 Novembre 1556, *Bonnaventure d'Orfeuille*, dont il n'eut point d'enfans; — 3. Eutrope, qui suit; — 4. Catherine, mariée à *Germain Claveurié*, Ecuyer, Seigneur de la Rousseliere; — 5. Marguerite, femme de *François de la Faye*, Ecuyer, Seigneur de Mortefond; — 6. & Marie, épouse de *Jacques de Parthenay*, Ecuyer, Seigneur de Laubigné & de Fay.

VII. Eutrope de Vasselot, Ecuyer, Seigneur d'Annemarie, de l'Eterpe, du Châteigné, &c. fut convoqué aux bans & arrieres-bans de la Noblesse de Poitou, & y fit service en grand équipage, ce qui est prouvé par quatre titres. Il avoit épousé, par contrat du 13 Avril 1562, *Marie d'Orfeuille*, sœur de *Bonnaventure*, femme de Marin, son frere, & fille d'*Antoine d'Orfeuille*, Ecuyer, Seigneur de la Guillottiere, & de *Catherine Jousseaume*, dont: — 1. Jacques, qui suit; — 2. Jean, Gentilhomme du Roi Henri IV, dont sa postérité est tombée en quenouille; — 3. André, marié à *Antoinette de Fleury*, laquelle, étant devenue veuve sans enfans, se remaria avec *Isaac du Chateau*, Ecuyer, Seigneur de Montferrant; — 4. Anne, femme de *Jean Joulard*, Ecuyer, Seigneur de Pranzac; — 5. & Marie Isabeau, morte sans alliance.

VIII. Jacques de Vasselot, II. du nom, Chevalier, Seigneur d'Annemarie, du Châteigné, de l'Eterpe, la Guillottiere, &c. servit, en qualité de Commandant, au ban & arriere-ban de la Noblesse du Poitou; & épousa, par contrat du 8 Juin 1549, *Marguerite de Beauvau*, fille unique du second mariage de *Gabriel de Beauvau*, Chevalier, Seigneur du Rivau & de la Boissiere, & de *Françoise du Fresne*, sa seconde femme; celle-ci fille de *René du Fresne*, Baron de Vaux, & de *Marguerite de la Mothe*. Il en eut, pour fils unique:

IX. René de Vasselot, II. du nom, Chevalier, Seigneur d'Annemarie, du Châteigné, de l'Eterpe, la Guillottiere, &c. qui fut Capitaine de Cavalerie, & mourut très-jeune. Il avoit épousé, par contrat du 27 Octobre 1619, *Renée du Chasteau*, fille de *René*, Ecuyer, Seigneur de la Croix, la Trapiere, la Giraudiere, &c. & de *Benjamine de Castellau*, dont: — Louis, qui suit; — &

Louise, mariée à *Louis de la Chesnaye*, Chevalier, Seigneur de la Roche-Haute-Porte, Baron de Puimorin.

X. Louis de Vasselot, II. du nom, Chevalier, Seigneur d'Annemarie, du Châteigné, de la Giraudiere, la Babiniere, &c. mort âgé de 25 ans, avoit épousé, par contrat du 16 Mars 1646, *Françoise de Maugas*, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur de la Pilletiere, de Sermaise, &c. Gouverneur pour le Roi de la ville & Château de Beaugé, & de *Françoise Sigonneau*. Il en eut: — Jacques, qui suit; — & Renée-Françoise, mariée à *Antoine de Baigneux*, Chevalier, Seigneur de Courcival, Chambellan de M. le Duc d'Orléans.

XI. Jacques de Vasselot, III. du nom, Chevalier, Seigneur d'Annemarie, du Châteigné, de l'Eterpe, &c. Capitaine de Dragons, mort le 25 Septembre 1715, avoit épousé, par contrat du 14 Mars 1711, *Marie-Anne-Jacquette d'Arrot*, fille de *René*, Chevalier, Seigneur de la Boutrochere, & de *Marie-Madelene d'Arrot-de-la-Hais*, sa cousine, dont, pour fils unique:

XII. Jacques-René-François-Marie de Vasselot, qualifié, comme ses pere, ayeul & bisayeul, dans son contrat de mariage, *Chevalier, haut & puissant Seigneur*, Seigneur d'Annemarie, du Châteigné, de la Guillottiere, Sermaise, Jazeneuil, la Gonterie, &, à cause de sa femme, Marquis de Saint-Mémin, Comte de Charlé, Châtelain de la Guierche, Saint-Amant, Seigneur de Fonlebon, Sanzier, &c. ci-devant Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoises. Il a épousé, par contrat du 2 Septembre 1755, haute & puissante Dame *Alexis-Françoise Petit-de-la-Guierche*, fille de Messire *Alexis-Hardi Petit*, Chevalier, Seigneur Marquis de la Guierche, Saint-Mémin, &c. & d'*Anne-Françoise de Granges-de-Surgeres*. Elle étoit seule & unique héritiere de sa Maison, & a laissé de son mariage: — 1. Jacques-Alexis-François-Marie de Vasselot, Chevalier, né le 22 Février 1758, Capitaine de Dragons au Régiment Dauphin, par Commission du 21 Avril 1777; — 2. Alexis-Marin-François, né le 5 Août 1760, Officier au Régiment du Roi, Infanterie; — 3. Joseph-Amand, né le 18 Juillet 1762, à l'Ecole de la Marine, dont il est aspirant; — 4. & Louise, aînée des deux derniers, née le 26 Mai 1759.

On peut remarquer, dans la filiation que nous venons de donner de cette Maison, que depuis *Sibille de Montmorency*, mariée à René de Vasselot, Chevalier, Seigneur d'Annemarie, qui étoit mort en 1290, ses descendans n'ont point contracté une mésalliance, & que les filles en ont eues de très-belles, comme avec les Maisons de *Parthenay* (fondue dans celle de *Rohan*), de *Toustain*, *Brémond-d'Ars*, de *l'Evêque*, d'*Agues-de-la-Voute*, & plusieurs autres illustres Familles.

Les armes de Vasselot, comme ci-devant: *d'azur, à trois guidons d'argent, la lance d'or, bordés de sable, posés 2 & 1.*

VASSY (de), en Basse-Normandie.

Un *Mémoire*, dressé sur titres, que nous attendions, ne nous ayant pas été envoyé à tems, & ne pouvant plus entrer que dans le Supplément, suivant son ordre alphabétique, nous croyons devoir en donner ici un précis.

Cette Maison est connue sous le nom de Vassy, depuis le commencement du XI[e] siécle. *Guillaume de Jumiéges* & *Oderic Vital* la font descendre de Robert, Archevêque de Rouen, fils de Richard II, cinquieme Duc de Normandie.

Robert, marié avant d'être nommé Archevêque de Rouen, eut de sa femme *Herlüe*, trois fils: — Richard, Raoul & Guillaume.

Richard fut Comte d'Evreux, Grand'Maître, Gouverneur & Connétable de Normandie. Il épousa *Hélene*, veuve de *Roger de Tresny*, dont il eut — Guillaume, mentionné ci-après.

Raoul, second fils de Robert, & d'*Herlüe*, sa femme, fut Seigneur de Vassy; & eut de son épouse *Bazine*, fille de *Richard Flaitel*, un fils, nommé Robert de Vassy, qui mourut sans enfans, & dont la succession, consistant dans les Terres de Noyon, Bavant, Crouan, Vassy, la Forest, &c. revint à Guillaume, Comte d'Evreux, son cousin-germain.

, GUILLAUME, fils de RICHARD, Comte d'Evreux, ayant hérité de ces Terres, donna à son fils AUVRAY, vers la fin du XIe siécle, la Terre DE VASSY, dont il lui fit prendre le nom, & celle de la Forest, nommée encore aujourd'hui de son nom *la Forest-Auvray* ou *d'Auvray*. C'est dudit AUVRAY que descend en ligne directe la Maison DE VASSY.

Cette Terre, située dans l'Election de Falaise, a été possédée, sans interruption depuis cette époque, par ceux de ses descendans, & l'est encore par Messire BRUNO-EMMANUEL-MARIE-ESPRIT, Marquis DE VASSY, qui a épousé, en Septembre 1738, SUSANNE-JEANNE-FRANÇOISE DE VASSY, sa cousine, seule & unique héritiere de la branche cadette de la Maison de VASSY, qui s'éteint en sa personne. Il a pour sœur LOUISE-NICOLE DE VASSY, mariée 1°. au Marquis *de Renty*, mort sans enfans; & 2°. à *N... de l'Aubespine*, Marquis de Verderonne, mort en 1768.

Le Marquis DE VASSY a de son mariage: — 1. LOUIS-MARIE, Comte DE VASSY, qui suit; — 2. CLAUDE-MARIE-ALEXANDRE, appellé *le Chevalier* DE VASSY, né le 1 Juin 1755, qui sert dans le Régiment de Dragons de MONSIEUR; — 3. MARIE-NICOLE-LOUISE DE VASSY, mariée, le 16 Mai 1758, à *Marie-Eugène Beuves d'Auray*, Marquis de Sainte-Poix; — 4. & HÉLENE-HENRIETTE, mariée, le 6 Août 1763, à *Eléonor-Claude de Carbonnel*, Comte de Canisy, Mestre-de-Camp de Cavalerie, Sous-Lieutenant des Gardes-du-Corps du Roi, Compagnie de Luxembourg.

LOUIS-MARIE, Comte DE VASSY, né le 21 Juillet 1749, Mestre-de-Camp de Cavalerie, & second Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes Anglois, a fait ses preuves devant le Généalogiste des Ordres du Roi, pour les honneurs de la Cour, en 1772, a été présenté à Sa Majesté, & a monté dans ses Carosses au mois de Février 1775. Il a épousé, le 23 Octobre 1770, *Louis-Henriette de Lesdain-de-Lachalerie*, fille unique & héritiere de feu *Pierre-François de Lesdain*, Chevalier, Seigneur de Lachalerie & autres Terres, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Dragons, mort en 1769, Lieutenant de MM. les Maréchaux de France, & Gouverneur des Ville & Château de Domfront, & de *Marie-Michelle-Françoise de Lesdain*, cousine-germaine de son pere. *Voyez* LESDAIN, *Tome VIII, p. 629 & suiv.* de ce Dictionnaire. De ce mariage il y a deux filles vivantes. L'aînée, MARIE-SOPHIE, née le 9 Avril 1773; la cadette, EMILIE, née le 12 Mai 1774.

Cette branche de la Maison DE VASSY, est la seule qui subsiste aujourd'hui. Ses armes sont: *d'argent, à trois tourteaux de sable.* Pour devise autour de l'écusson: NODOS VIRTUTE RESOLVO.

La Maison de *la Riviere*, dont est le Marquis *de la Riviere*, Colonel en second du Régiment d'Infanterie de la Reine, marié avec la fille du Duc *de Fleury*, est aussi une branche de la Maison DE VASSY, mais connue, depuis plusieurs siécles, sous le nom *de la Riviere*, qu'elle a pris en conservant les armes DE VASSY, dont elle tire son origine. *Voyez* RIVIERE (DE LA) dans ce Volume.

* **VAUBAN**: Terre & Seigneurie près de Vezelay en Nivernois, qui a été possédée par la Maison de LE PRESTRE depuis le XVIe siécle.

C'est sous la dénomination de *Comté de Vauban*, que la Terre de *Saint-Sernin* en Mâconnois, unie & incorporée à celle de *Boyer*, pour ne faire qu'une seule Seigneurie, a été érigée en *Comté*, par Lettres-Patentes de Sa Majesté, données à Chantilly au mois d'Août 1725, tant en faveur d'ANTOINE LE PRESTRE, Chevalier, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Grand'Croix de l'Ordre de Saint-Louis, Gouverneur des ville & Château de Béthune, &c. que pour ses enfans & postérité mâle, comme on le va voir au degré XI de la Généalogie que nous allons donner.

Suivant les titres fournis pour les preuves faites à Malte en faveur de PIERRE-FRANÇOIS LE PRESTRE-DE-VAUBAN, reçu, de minorité, Chevalier dudit Ordre en 1758, cette Maison remonte sa filiation à

I. JEAN LE PRESTRE, demeurant à Brésouges, qualifié *Miles*, Chevalier, dans

un traité fait, en 1357, avec noble *Guillaume de Volpiliere*, où sont mentionnés ses enfans : — PIERRE, qui suit ; — & ROBERT, dont on ne connoît que le nom.

II. PIERRE LE PRESTRE, qualifié *Damoiseau*, établi à Brésouges, eut pour enfans : —— JEAN, qui suit ; —— & PIERRE LE PRESTRE, qu'il émancipa le Samedi après la Fête Saint-André 1388.

III. JEAN LE PRESTRE, II. du nom, aussi *Damoiseau*, testa le 31 Mai 1426, devant *Jean Fragny*, Notaire-Juré de la Cour-Ruau, fit plusieurs legs pieux, fonda une Messe annuelle pour le repos de l'ame de PIERRE LE PRESTRE, son pere ; & déclare avoir reçu la dot de la femme de son fils aîné qu'il y nomme. Ses enfans furent : —— 1. ETIENNE, qui suit ; — 2. PIERRE, légué par son pere, marié à *Anne Dauphine* ; — 3. autre PIERRE, Religieux, auquel son pere légua une somme pendant sa vie seulement ; — 4. & ANNE, morte sans alliance.

IV. ETIENNE LE PRESTRE, Ecuyer, renonça, avec Demoiselle *Philippotte Ténissot*, son épouse, le 8 Juillet 1441, à un appel fait au Parlement, & paya, pour cet effet, 60 sols parisis. De leur mariage vint :

V. JEAN LE PRESTRE, III. du nom, Ecuyer, qui se maria, par contrat du 26 Janvier 1459, passé devant *Texier* & *Bonshommes*, Notaires de Moulins-Engilbert en Nivernois, à Demoiselle *Jeanne de Faye*, fille de *Jacques de Faye*, Ecuyer ; & reçut, le 3 Décembre 1491, pour M. le Comte *de Nevers*, d'Eu, de Réthel & d'Auxerre, foi & hommage, au nom de sa femme & de ses enfans, à cause du fief de Montrota. Il eut de son mariage : —— 1. THIÉBAULD, qui suit ; —— 2. JACQUES, mort sans postérité ; —— 3. & MARIE, femme de *Jean Thizac*, Ecuyer.

VI. THIÉBAULD LE PRESTRE, Ecuyer, fit son testament à Nevers le 11 Août 1513, par lequel il fonda une Messe perpétuelle en l'Eglise de Bazoches, pour le repos de l'ame de feu Demoiselle *Jeanne de Faye*, sa mere, & de ses prédécesseurs, & y rappelle Demoiselle *Héliette de Frasnay*, sa femme, laquelle se remaria à *Pierre de Damvord*, Ecuyer. Elle eut de son premier mari : —— 1. EMERY, qui suit ; — 2. JEAN, Docteur de Sorbonne, Grand-Vicaire & Archidiacre de Châlons en Champagne, dont il est parlé dans l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, *Tome VII*, *p.* 654, à l'article d'EMERY, son frere, par lequel le P. *Anselme* a commencé la Généalogie de cette Maison, mais qui est défectueuse, faute de renseignemens ; — 3. & JACQUES, mort sans postérité.

VII. EMERY LE PRESTRE, Ecuyer, Seigneur de Vauban & de Champignolles, transigea, le 20 Mars 1518, avec sa mere, alors remariée, touchant quelques effets immobiliers dépendans de la succession de feu THIÉBAULD LE PRESTRE, Ecuyer, son pere. Il étoit mort en 1571, & avoit épousé *Françoise de Vesle*, fille de *Léonard de Vesle*, & de *Jacqueline Foulé*. Elle étoit remariée, en 1591, à *Albert de Marigller*. De son premier lit naquirent : — JACQUES, qui suit ; — & HUGUES, vivant en 1591.

VIII. JACQUES LE PRESTRE, Ecuyer, Seigneur de Vauban & de Champignolles, servit sous le Prince *de Conti*, avec la Noblesse du Nivernois, en 1595 ; fit foi & hommage de sa Terre de Vauban au Duc *de Nevers* ; partagea, le 23 Janvier 1631, ceux de ses enfans qui ne l'avoient pas été ; & mourut âgé de 96 ans. Le P. *Anselme* ne lui donne qu'une femme, qui est la seconde ; mais il avoit été marié deux fois, 1°. par contrat du 18 Juin 1571, passé devant *Tabourean*, Notaire & Tabellion en la ville & Gouvernement de la Rochelle, avec Demoiselle *Charlotte Arnaud*, fille de *Claude Arnaud*, Conseiller de la Reine JEANNE DE NAVARRE ; & 2°. par contrat du 29 Octobre 1591, à Demoiselle *Françoise de la Perriere*, fille de *Louis de la Perriere*, Ecuyer, Seigneur de Bazoches, Moulinot, Moussy, &c. Du premier lit il eut : —— 1. PAUL, qui suit ; & du second : —— 2. URBAIN, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après ; —— 3. GABRIEL, tué à la bataille d'Audencourt, étant Officier au Régiment de Rambures ; — 4. JACQUES, dit *le Jeune*, marié, le 19 Juillet 1626, à *Françoise Sauvage*, fille de *Louis*, Seigneur de Montbaron, & d'*Emée de Lanvaux*, dont deux filles : — MADELENE LE PRESTRE, morte sans hoirs ; —— & LOUISE, Dame

en partie de Montbaron, femme d'*Edme de la Courtelle*, Seigneur de Bailly & de Percey, Aide-Major-Général de l'armée d'Italie; — 5, 6, 7 & 8. MADELEINE, CLAUDE, NICOLE & JEANNE LE PRESTRE, toutes quatre mariées, & mortes sans postérité.

IX. PAUL LE PRESTRE, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Vauban, dont il rendit foi & hommage au Roi, le 12 Août 1633, devant les Présidens Trésoriers de France en Bourgogne, mourut, en 1635, au Bourg de la Ratiere, près Réthel, au retour de la campagne faite par l'arriere-ban de la Noblesse de Nivernois. Il avoit épousé, par contrat du 3 Novembre 1624, passé devant *Connétable*, Notaire Royal héréditaire au Bailliage de Lorme, Demoiselle *Urbaine de Roumier*, fille de feu *Sébastien de Roumier*, Ecuyer, Seigneur de Court, & de *Jeanne de Reignaud*. Elle étoit veuve de *Claude d'Osnay*, Baron d'Espiry. De son second mariage elle eut: — 1. PAUL, qui suit; — 2. PIERRE, Seigneur d'Estevaux, Capitaine de Cavalerie au Régiment de la Reine, marié, par contrat du 5 Décembre 1661, à *Françoise du Crest*, fille de *Charles du Crest*, Seigneur de Montarmin, & de *Jeanne de Meran*, dont deux garçons & une fille, sçavoir: — JEAN LE PRESTRE, mort Capitaine au Régiment de Beaujolois; — RENÉ, Seigneur d'Estevaux, mort Capitaine audit Régiment; — & FRANÇOISE, mariée à *Jacques des Jours*, Seigneur de Mazille, Maréchal des Logis des Gendarmes de la Garde; — 3. & ANTOINETTE, morte sans alliance.

X. PAUL LE PRESTRE, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Vauban, de Champignolles, le Mérissard, &c. partagea avec ses freres & sœur le 25 Octobre 1656, & rendit foi & hommage de ses Terres le dernier Juin 1672. Il avoit été nommé, par le Roi, Major de la Citadelle de Lille en 1650, & avoit épousé, par contrat du 15 Mai de ladite année, passé devant *Trubert*, Notaire Royal au Bailliage de Saint-Pierre-le-Moûtier, Demoiselle *Anne de Guesdin*, fille de feu *Charles*, Ecuyer, Seigneur de la Montagne, & de Dame *Jeanne Pathouot*. Leurs enfans furent: — 1. PAUL, Capitaine au Régiment de Champagne & Ingénieur, tué au siége d'Aire en 1676; — 2. ANTOINE, qui suit; — 3. LOUIS, Abbé Commendataire des Abbayes de Belleville & de Brantôme, mort le 13 Mai 1717; — 4. EDME, Capitaine au Régiment de Navarre, & Ingénieur, tué au siége de Cambray sur la brêche en 1677; — 5 & 6. LOUISE & MARIE, Religieuses Ursulines à Auxerre.

XI. ANTOINE LE PRESTRE, Chevalier, Comte de Vauban, de Busseuil, de Boyer, &c. connu sous le nom *du Puy-Vauban*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Grand'Croix de l'Ordre de Saint-Louis, Gouverneur de Béthune, Ingénieur-Général, ayant la direction des Places de la Province d'Artois, &c. fut (suivant la *Chronologie Historique Militaire* de M. *Pinard*, *in-4°. Tome IV, p. 562 & suiv.*) d'abord Lieutenant de Cavalerie le 3 Mars 1672, fit toute la campagne dans l'armée du Maréchal *de Turenne;* eut une Lieutenance au Régiment de Normandie en 1673; servit, avec ce Régiment, sous M. *de Luxembourg;* fut reçu Ingénieur à la fin de cette année; marcha, en cette qualité, à la conquête de la Franche-Comté en 1674; fut blessé au siége de Besançon de deux coups de feu; servit dans tous les siéges dont M. DE VAUBAN eut la direction, l'accompagna dans la visite des Places du Royaume; se trouva au siége de Courtray en 1683, où il fut blessé d'un coup de fusil à la main; en 1688, au siége & à la prise de Philisbourg, de Manheim, de Franckendal; de Mons en 1691; des ville & Château de Namur, & au combat de Steinkerque en 1692; fut fait Brigadier le 30 Mars 1693; se trouva à la bataille de Nerwinde & au siége de Charleroi, la même année; fut nommé Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis le 12 Mars 1694; servit au siége d'Ath en 1697, où il fut blessé; fait Maréchal-de-Camp le 29 Janvier 1702, servit à la défense de Keiserswert; l'année suivante au siége & à la prise de Brisack & de Landau, & à la bataille de Spire; eut le Gouvernement de Béthune le 17 Septembre 1704; fut nommé Lieutenant-Général des Armées du Roi, le 26 Octobre suivant; entra dans Lille en 1708, contribua à la belle défense que fit le Maréchal *de Boufflers;* fut attaqué lui-même dans Béthune, médiocre Place, mal munie, dont il soutint le

siége, avec une foible garnison, pendant 42 jours; & obtint une capitulation honorable; eut la permission, le 16 Décembre suivant, de porter la Grand'-Croix de Saint-Louis, en attendant une place vacante, & la direction en chef du siége de Barcelone, sous le Maréchal *de Barwick;* y reçut un coup de fusil au travers du corps; &, à la mort du Maréchal *de Rosen*, le Roi, le 10 Août 1715, le créa Grand'Croix de l'Ordre de Saint-Louis. C'est en considération de ses services pendant 52 ans, que Sa Majesté, comme nous l'avons dit ci-devant, érigea les Terres de *Saint-Sernin* & de *Boyer* en *Comté*, sons la dénomination de *Comté de Vauban*, pour lui, ses enfans & postérité mâle. Il s'étoit trouvé à 44 attaques ou défenses de Places, & avoit reçu 16 blessures, lorsqu'il se retira à Béthune, où il est mort le 10 Avril 1731, âgé de 77 ans. Son corps a été inhumé dans l'Eglise des Capucins de Béthune, où on lui a dressé une épitaphe sur un marbre blanc. Il avoit épousé, par contrat des 25 & 26 Février 1699, passé devant *Langlois* & son Confrere, Notaires au Châtelet de Paris, *Anne-Henriette de Busseuil*, Dame de Saint-Sernin & de la Bastie, fille de feu *François-Gabriel de Busseuil*, Chevalier, Comte de Saint-Sernin, &c. & de *Marie-Anne de Court*, dont:

1. Jacques-Philippe-Sébastien le Prestre, Chevalier, Comte de Vauban, Lieutenant-Général des Armées du Roi. Il fut d'abord Lieutenant reformé au Régiment du Roi, le 13 Avril 1717, Lieutenant en second le 22 Février 1718; & nommé Lieutenant le 25 Avril 1719; servit au camp de Montreuil au mois de Septembre 1722; eut Commission de Capitaine le 2 Octobre suivant, & une Compagnie le 9 Novembre 1723, qu'il commanda au camp de la Moselle en 1727; obtint un Guidon de la Compagnie des Gendarmes d'Orléans, avec rang de Lieutenant-Colonel de Cavalerie, le 3 Février 1730; servit au siége de Kell en 1733; eut l'Enseigne de la Compagnie des Gendarmes de Flandres le 1 Janvier 1734; se trouva à l'attaque des lignes d'Etlingen & au siége de Philisbourg; obtint, le 25 Novembre suivant, une Commission avec rang de Mestre-de-Camp de Cavalerie; se trouva, en 1735, à l'affaire de Clausen; fut fait Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers de la Reine le 21 Février 1740; marcha, au mois d'Août 1741, avec la Gendarmerie en Westphalie; passa, au mois d'Août 1742, sur les frontieres de Bohême & de Baviere, sous les ordres du Maréchal *de Maillebois;* se trouva à plusieurs actions au secours de Braunau; rentra en France, au mois de Janvier 1743, avec la Gendarmerie, & alla rejoindre, au mois de Juillet, l'armée du Rhin, commandée par le Maréchal *de Noailles;* contribua, en 1744, à la reprise de Weissembourg & des lignes de la Loutre; fut fait Brigadier le 13 Août; employé à l'armée de Flandres en 1745, 46 & 1747; se trouva à la bataille de Fontenoy, aux siéges des villes & Citadelles de Tournay, d'Oudenarde, de Dendermonde & d'Ath en 1745; à la bataille de Rocoux en 1746, & à celle de Lawfeld en 1747. Il fut fait Maréchal-de-Camp le 1 Janvier 1748, & employé à l'armée des Pays-Bas, depuis le 1 Mai jusqu'au 15 Juin. Dans la campagne de 1757, il s'est trouvé à la bataille d'Hastenbeck, à la conquête du Landgraviat de Hesse & de l'Electorat d'Hanovre. De retour en France, il a été nommé Lieutenant-Général des Armées du Roi le 1 Mai 1758, & est mort le 14 Juin 17[illegible], âgé de 64 ans. Ces services sont extraits de la *Chronologie Historique Militaire* de M. *Pinard*, *Tome V*, *p.* 589 *& suiv.* Il avoit épousé Demoiselle *Anne-Josephe de la Queuille-de-Châteaugay*, fille d'*Anne-Gilbert*, Chevalier, Marquis de Châteaugay, Gouverneur de Bourbon-Lancy, &c. & de *Marie-Josephine d'Amanzé*. Elle est morte le 19 Avril 1776, au Château de Vauban, âgée de 63 ans, sans postérité; — 2. Louis-Gabriel, qui suit; — 3. & Louise le Prestre-de-Vauban, Abbesse de Port-Royal à Paris, morte en 1769.

XII. Louis-Gabriel le Prestre, Chevalier, Marquis de Vauban, Seigneur de Magny, Cublize, Saint-Vincent, Rauchal, Goudras, Graudris en Beaujolois, & de la Bastie en Mâconnois, Gouverneur de la ville de Châtillon en Bresse, a été successivement Lieutenant reformé à la suite du Régiment du Roi en 1720, Enseigne de la Colonelle audit Régiment le 10 Mars 1723; Capitaine par Commission

mission du 27 Septembre 1732; Capitaine titulaire au même Régiment le 7 Septembre 1733, Chevalier de Saint-Louis le 17 Août 1738, Gouverneur de Châtillon-lès-Dombes le 9 Novembre 1745; Capitaine de Grenadiers audit Régiment du Roi le 8 Novembre 1747; Colonel d'Infanterie le 6 Janvier 1748; Commandant de Bataillon au même Régiment en 1755, & Brigadier des Armées du Roi en 1759. Il s'est trouvé à 14 siéges, 5 batailles & trois combats, & est mort le 22 Mai 1760. *Voyez* le détail de ses services dans l'Histoire du Régiment du Roi par M. *Roucelle*. Le Marquis *de Vauban* avoit épousé, par contrat passé le 25 Février 1753, devant *Caillard*, Notaire Royal de Saint-Julien-sur-Veyte en Bresse, Demoiselle *Marie-Claudine-Simonne de Beaurepaire*, fille de Messire *Jacques*, Marquis *de Beaurepaire*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Vincelles, Salienard, Varey, Chaudé, Brandon, &c. & de feu *Huguette de la Coste*, dont: — 1. Jacques-Anne-Joseph, qui suit; — 2. Pierre-François le Prestre-de-Vauban, né le 13 Août 1757, reçu Chevalier de Malte de minorité le 4 Mars 1758, Sous-Lieutenant au Régiment de Picardie; — 3. & Jean-Batiste, appellé *le Vicomte de Vauban*, né le 12 Septembre 1758, Gouverneur de Châtillon-lès-Dombes, par succession de feu Louis-Gabriel le Prestre, son pere, & Officier à la suite du Régiment de Chartres, Dragons.

XIII. Jacques-Anne-Joseph le Prestre, Chevalier, Comte de Vauban, né le 9 Mars 1754, Sous-Lieutenant de Gendarmerie, & Chambellan de M. le Duc d'Orléans, a épousé, le 20 Juin 1775, Demoiselle *Henriette de Puget-de-Barbantane*, fille de *Joseph-Pierre-Balthasard-Hilaire de Puget*, Marquis de Barbantane, & de *Charlotte-Françoise-Elisabeth-Catherine du Mesnildot-de-Vierville*.

Seconde Branche, éteinte.

IX. Urbain le Prestre, Ecuyer, fils de Jacques, & de *Françoise de la Perriere*, sa seconde femme, reçut 14 blessures à la guerre, dont il mourut chez son fils. Il avoit épousé, par contrat du 3 Mars 1630, *Edmée de Carmignolles*, fille de *Jean de Carmignolles*, Ecuyer, & de *Françoise Prevost*, dont: — Sébastien, qui suit; — & Charlotte, morte sans alliance.

X. Sébastien le Prestre, Seigneur de Vauban (par l'acquisition qu'il en fit de Paul le Prestre, son cousin-germain), de Bazoches, Pierre-Pertuis, Pouilly, la Chaume & d'Espiry, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, &c. né le 1 Mai 1633, entra d'abord cadet au Régiment de Condé en 1651, fit ses deux premieres campagnes sous le Prince *de Condé*, alors attaché aux Espagnols. Son génie & son talent pour les fortifications porterent ce Prince à l'employer à celles de Clermont en Lorraine en 1652. Il servit, la même année, au siége de Sainte-Menehould, y fit quelques logemens, &, pendant l'assaut, passa la riviere à la nage sous le feu des ennemis. Fait prisonnier par un parti François, en 1653, & engagé, par le Cardinal *Mazarin*, au service du Roi, il eut une Lieutenance au Régiment de Bourgogne; servit, la même année, d'Ingénieur en second, sous le Chevalier *de Clerville*, au siége de Sainte-Menehould, que le Roi prit le 26 Novembre; & Vauban fut chargé d'en faire réparer les fortifications. Il fit encore les fonctions d'Ingénieur au siége de Stenay, pris le 6 Août 1654, où il fut dangereusement blessé; marcha ensuite au siége de Clermont, qui se rendit le 24 Novembre; fut fait Ingénieur par Brevet le 3 Mai 1655; servit aux siéges & à la prise de Landrecie le 14 Juillet, de Condé le 18 Août, & de Saint-Guilain le 25; fut fait Capitaine au Régiment de la Ferté, Infanterie, en 1656; servit au siége de Valenciennes, levé par les François le 16 Juillet, y reçut une blessure considérable; au siége de Montmédi, rendu le 6 Août 1657, où il reçut trois blessures; conduisit en chef les siéges de Gravelines, rendu le 30 Août 1658, d'Oudenarde le 9 Septembre, d'Ypres le 26; devint Lieutenant-Colonel du Régiment de la Ferté en 1662, dont il se démit le 24 Octobre 1663, ayant obtenu une Compagnie au Régiment de Picardie; fortifia Charleroi en 1667; reçut au siége de Douay un

coup de mousquet à la joue, dont il porta toujours la marque; obligea Lille de se rendre après 9 jours de tranchée ouverte; eut du Roi, en récompense, une gratification considérable, & une Lieutenance dans le Régiment des Gardes, le 2 Septembre; construisit, en 1668, la Citadelle de Lille, dont LOUIS XIV lui donna le Gouvernement par Provisions du 3 Juin. Pendant la paix il alla en Piémont, & donna des dessins pour Verue, Verceil & Turin au Duc *de Savoie*, qui lui fit présent de son portrait enrichi de diamans.

Durant la guerre, qui commença en 1672, il accompagna toujours le Roi, conduisit tous les siéges importans; fit réparer & fortifier toutes les Places prises, visita toutes les frontieres; fit aussi fortifier les parties exposées, se transporta successivement dans toutes les armées, & alla, lorsqu'il fut nécessaire, d'une extrêmité du Royaume à l'autre; se servit, pour la premiere fois, des Paralleles & des Places d'armes, au siége de Mastricht, en 1673; fut blessé à celui d'Aire en 1676; fut fait Brigadier le 30 Août 1674, Maréchal-de-Camp le 3 Août 1676, Commissaire-Général des fortifications de France le 4 Janvier 1678, Gouverneur de Douay le 24 Décembre 1680; fit, pendant la paix, construire le Fort de Dunkerque; fortifia, en 1681, Casal & Strasbourg; dirigea lui-même l'exécution difficile des Ecluses pour la navigation de la Bruche; & démis du Gouvernement de Douay en 1683, il eut celui de la Citadelle de Lille, que le Roi lui rendit le 12 Janvier 1684, & qu'il garda jusqu'à sa mort. Il conduisit la même année, le siége de Luxembourg qu'il força de se rendre. Après la trève conclue à Ratisbonne le 15 Août, laquelle pacifia l'Europe, M. DE VAUBAN, pendant cette paix, fit construire l'aqueduc de Maintenon, perfectionna le canal de communication des deux Mers; fortifia Mont-Royal & Landau. Etant nommé Lieutenant-Général des Armées du Roi le 24 Août 1688, & employé en cette qualité, le 16 Septembre, dans l'armée de MONSEIGNEUR, il conduisit le siége de Philisbourg, qui se rendit, après 24 jours de tranchée ouverte, le 29 Octobre, ceux de Manheim pris le 11 Novembre, & de Frankendal, qui ouvrit ses portes le 18. En récompense de ces importans services, le Roi lui accorda quatre piéces de canon, à prendre dans les Arsenaux de ces trois Places, pour mettre en son Château de Bazoches. Il commanda ensuite à Ypres, Dunkerque & à Bergues, par Commission du 9 Mai 1689; fortifia Ypres en 1690; dirigea le siége de Mons, qui se rendit, après 16 jours de tranchée ouverte, le 9 Avril 1691, celui de Namur, rendu le 16 Juin 1692, & de la Citadelle prise le 30; fut nommé Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Louis le 8 Mai 1693; conduisit le siége de Charleroi; fut employé en Bretagne le 28 Avril 1694, & défendit les côtes contre les ennemis. Les Anglois ayant doublé l'Isle d'Ouessan le 16 Juin suivant, ils entrerent dans la baye de Camaret avec 36 vaisseaux de guerre, 12 galiotes à bombes & 80 petits bâtimens, qui débarquerent 900 hommes; mais le 18 on les renversa, & étant poursuivis jusques dans leurs chaloupes, ils laisserent sur la place 400 morts, 548 hommes furent faits prisonniers, non compris 40 Officiers. Leurs chaloupes échouerent & ils perdirent 5 de leurs bâtimens. Après cette expédition le Comte DE VAUBAN alla commander à Brest & sur les côtes, par Pouvoir du 20 Mars 1695; & dirigea, en 1697, sous le Maréchal *de Catinat*, le siége d'Ath, où il se servit, pour la premiere fois, des trois Paralleles, nouveau systême de son invention, pour contenir les sorties d'une forte garnison, & il y fut blessé. En 1699, l'Académie Royale des Sciences le reçut au nombre des Académiciens honoraires. Il fut nommé Maréchal de France le 14 Janvier 1703, dont il prêta serment le dernier Mars; alla commander l'armée d'Allemagne avec le Maréchal *de Tallart*, sous M. le Duc *de Bourgogne*; conduisit les travaux au siége de Brisack, qui se rendit après 13 jours de tranchée ouverte; & fut nommé Chevalier des Ordres le 2 Janvier 1705. Après la perte de la bataille de Ramillies par les François, le 22 Mai 1706, ayant eu pouvoir, le 2 Juin suivant, d'aller commander à Dunkerque & sur les Côtes maritimes, il se rendit dans cette Place le 20 du courant; fit construire un camp retranché entre Dunkerque & Bergues, qui eut obligé les ennemis, s'ils eussent voulu faire le siége de cette Place, d'investir Bergues & leur camp; ce qui fit échouer leur dessein

sur Dunkerque. Enfin après tant d'exploits & de travaux, pendant plus de 60 ans d'une guerre presque continuelle, ce grand homme mourut en son Château de Bazoches le 30 Mars 1707, dans la 74e année de son âge, avec la juste réputation d'avoir possédé, dans un degré éminent, la science de l'attaque & de la défense des Places. Il en fortifia 300 anciennes, en construisit 33 nouvelles, eut la direction en chef de 53 siéges, en conduisit 30 sous les yeux du Roi, de Monseigneur & de M. le Duc *de Bourgogne*. Voilà le précis des exploits de ce Maréchal, rapportés d'après l'Auteur de la Chronologie historique Militaire, *Tome III, p. 126 & suiv.*

Le Maréchal de Vauban avoit épousé, le 25 Mars 1660, *Jeanne d'Osnay*, Dame d'Espiry, morte au Château de Bazoches en Bourgogne au mois de Juin 1705, fille de *Claude d'Osnay*, & d'*Urbaint de Rouvier*, dont deux filles, sçavoir: — Charlotte le Prestre, Dame d'Espiry, morte, mariée, par contrat du 15 Novembre 1679, à *Jacques de Mesgrigny*, Comte de Villebertin, fils de *Nicolas*, Sous-Lieutenant des Gendarmes de la Reine, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & d'*Edmée-Georgette de Regnier*; — & Jeanne-Françoise le Prestre-de-Vauban, mariée, au mois de Janvier 1691, à *Louis Bernin-de-Valentiné*, Marquis d'Ussé, Receveur-Général des Finances de Tours, & ensuite Contrôleur-Général de la Maison du Roi, fils de *Louis Bernin*, Seigneur de Valentiné, & de *Catherine Coudreau*. Elle est morte le 14 Novembre 1713, laissant postérité.

Les armes: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois trèfles de même, 2 & 1, & un croissant d'argent mis en chef.*

* VAUCHETAIN ou VAUSTIN: Seigneurie, avec titre de *Vicomté*, dans la paroisse de Pars en Soissonnois.

Elle fut vendue, le 5 Septembre 1620, par Messire *Jacques de Bossu*, Seigneur de Longueval, à Messire *Jacques Toustain-de-Frontebosc*, Seigneur des Fresnes, du Fan, &c. dont le fils, *Nicolas-Philippe de Toustain*, Baron de Carency, la revendit, le 14 Octobre 1658, à *Charles Blondi*, Ecuyer, Seigneur de Couraville. M. *des Fossés*, Gentilhomme de Picardie, est aujourd'hui (1773) possesseur de cette Terre, & Vicomte de Vaustin.

Nous avons parlé, au mot *Carency*, de l'érection de cette Terre pour les Vicomtes de Vauchetain, du nom *de Toustain*. Nous observerons encore ici que depuis le Xe siécle, tant par acquisition que par hérédité, *Carency* a été possédé successivement par les Maisons de *Bethune*, *Cayeux*, *Condé-Bailleul*, Bourbon, *d'Escars*, *Ligne-Aremberg*, *Béthencourt*, *Toustain-Frontebosc*, *Dreux-Nancré*, *Montmorency-Logny*, & que les Ducs de la Vauguyon & de Saint-Mégrin, de la Maison de *Quelen*, ont aussi été titrés *Princes de Carency*, comme descendus par *Marie de Stuer-de-Caussade*, de *Diane d'Escars*, petite-fille d'Isabeau de Bourbon, représentans par-là, d'aînés en aînés, les anciens Princes de Bourbon-Carency.

VAULTIER: Famille originaire du Côtentin, en Basse-Normandie, Diocèse de Coutances, aujourd'hui établie au pays de Caux.

Elle descend de Roger Vaultier, annobli pour services en 1457: c'est ce qu'on voit dans les Registres de la Chambre des Comptes de Paris; mais à cause des guerres qui, dans ce tems-là, ont désolé cette Province, & causé la perte des titres de nombre de Familles, nous ne pouvons donner la filiation suivie de celle-ci que depuis

Gilles Vaultier, Ecuyer, Sieur de la Granderie, demeurant en la paroisse de Remilly, qui épousa Demoiselle *Françoise Davy*, comme il est prouvé par le contrat de mariage de Pierre, leur fils aîné. Il y eut des procédures & Sentences aux Plaids de la Vicomté de Saint-Sauveur-Lendelin, entre noble homme *Jacques le Marquetel*, Sieur de Montfort, & ledit Gilles Vaultier, Ecuyer, Sieur de la Granderie, aux fins de la reconnoissance de quelques parties de rente, en date des 21 Octobre & 23 Décembre 1588, & 27 Janvier 1589. Ayant

comparu, le dernier Juillet de ladite année 1589, devant *Guillaume le Valois*, Ecuyer, Conseiller du Roi, Lieutenant-Général Civil & Criminel de M. le Bailli de Côtentin, en la Vicomté de Coutances & Siége Présidial établi audit lieu, à l'appel judiciairement fait par noble Seigneur *Hervé de Longaunay*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de sa Chambre, Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances, & l'un de ses Lieutenans-Généraux en Normandie, en la présence du Procureur du Roi, des *Gentilshommes* & *personnes nobles* dudit Bailliage de Côtentin, suivant les assignations à eux données pour pourvoir aux affaires urgentes concernant le service du Roi, ledit Gilles Vaultier, Ecuyer, eut acte de sa présentation, & fut dispensé de faire service en personne, & de toutes taxes & contributions en deniers, tant à cause de ses infirmités & de son grand âge, ayant alors plus de 70 ans, que parce que Pierre Vaultier, Ecuyer, son fils aîné, étoit au service du Roi. Le Comte *de Thorigny*, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, & l'un de ses Lieutenans-Généraux en Normandie, donna un Brevet de sauve-garde à tous Capitaines & Chefs de gens de guerre tant d'Infanterie que de Cavalerie, en faveur des Maisons, biens, personne & famille de Gilles Vaultier, Ecuyer, Sieur de la Granderie, situés dans la paroisse de Remilly, en considération, y est-il dit, *qu'il est bon sujet du Roi, & que son fils est à son service*. Cet acte fut donné à Saint-Lo le 15 Juin 1590. Gilles Vaultier ne vivoit plus le 1 Novembre 1593, & eut de ladite *Françoise Davy*, son épouse: — Pierre, qui suit; — & Gilles Vaultier, Ecuyer, Sieur de la Ricardiere, qui se maria, & n'eut seulement qu'une fille & héritiere, Françoise Vaultier, mariée à *Jean-Jacques de la Coudre*, Ecuyer, Sieur de la Vantiniere.

Pierre Vaultier, Ecuyer, Sieur de la Granderie, servit quelque tems, & épousa, par traité de mariage du 1 Novembre 1593, Demoiselle *Jacqueline Matinel*, fille de noble homme *Jean Matinel*, Sieur de Saint-Martin en Percy, & de Demoiselle *Catherine le Canu*. Cet acte fut reconnu devant *Guillaume le Roux*, Ecuyer, Seigneur de Camron & de Languerie, Vicomté de Saint-Sauveur-Lendelin le 9 Mars 1595. Il y eut Sentence rendue le 15 Novembre 1597, par le Lieutenant-Général de Saint-Sauveur-Lendelin, au sujet d'un procès résultant de demande faite d'une somme de 20 écus sol, par noble homme *Jacques le Marquetel* audit Pierre Vaultier, Ecuyer, Sieur de la Granderie, héritier de Gilles Vaultier, Ecuyer, son pere. Pierre eut de son mariage: — 1. Gilles, qui suit; — 2. Jean Vaultier, Ecuyer, Sieur Desmaresq & de la Granderie, mort sans enfans de son mariage contracté, par acte du 1 Décembre 1649, passé devant *Fossey* & *Ferment*, Tabellions Royaux en la Vicomté de Saint-Sauveur-Lendelin, avec Demoiselle *Marie de Mesnileury*, fille de noble Seigneur *Philippe de Mesnileury*, & de noble Dame *Jeanne Hüe*; — 3. & Catherine Vaultier, mariée, par contrat du 23 Janvier 1635, passé devant *le Pourry* & *le Paulmier*, Tabellions à Coutances, à *René le Gascoin*, Ecuyer, Sieur de la Motte, fils & héritier de *Pierre le Gascoin*, Ecuyer, Sieur de la Halle, & de *Jacqueline d'Escajeul*.

Gilles Vaultier, II. du nom, Ecuyer, Sieur des Essards, épousa, par contrat du 28 Avril 1650, passé devant *Michel Desplancques*, Tabellion Royal en la Vicomté de Carentan, Demoiselle *Barbe le Forestier*, fille de *Jacques le Forestier*, Ecuyer, Seigneur & Patron d'Osseville & de Mobec, & de Demoiselle *Jeanne de Saint-Germain*. Il ne vivoit plus le dernier Novembre 1668, que sa veuve fit faire une assemblée de parens, tant paternels que maternels, pour l'élection d'un tuteur des enfans mineurs sortis de leur mariage, sçavoir: — 1. Jean, qui suit; — 2. Jean-Jacques, Ecuyer, Sieur des Essards & de la Granderie, décédé sans avoir pris d'alliance; — 3. & Jacqueline Vaultier, mariée, par contrat du 4 Novembre 1673, passé devant *Langlois*, Notaire Royal en la Vicomté de Saint-Sauveur-Lendelin, avec *Hervé Sorin*, Ecuyer, Sieur de la Marre, fils de *Robert Sorin*, Ecuyer, Sieur dudit lieu.

Jean Vaultier, Ecuyer, Sieur des Essards & de la Granderie, épousa, par contrat sous seing-privé du 10 Août 1695 (déposé & reconnu en l'Etude de

Louis Mauduit, Notaire à Rouen, le 19 dudit mois), noble Demoiselle *Madelene-Marie-Anne Pavyot*, fille de Messire *Jean Pavyot*, Ecuyer, Sieur du Mesnil, Conseiller en la Grand'Chambre du Parlement de Rouen, & de noble *Madelene du Moucel*. Ils ont eu de leur mariage : — 1. JEAN-HYACINTHE-ALEXANDRE, qui suit ; — 2. CHARLES-JACQUES-JOSEPH, appellé *le Chevalier de la Granderie*, décédé en 1733, sans alliance ; — 3. MARIE-FÉLICITÉ, décédée Religieuse à Coutances ; — 4. MARIE-JACQUELINE-MARGUERITE, mariée à Messire *Charles-François de Campion*, Ecuyer : ils sont morts l'un & l'autre ; — 5. & BARBE-MADELENE, mariée à M. *de Premarest*.

JEAN-HYACINTHE-ALEXANDRE VAULTIER-DE-LA-GRANDERIE, Chevalier, Seigneur du Belley, de Lourailles, Seigneur & Patron d'Imbleville, ancien Capitaine au Régiment Dauphin, Infanterie, Chevalier & Pensionnaire de l'Ordre de Saint-Louis, a d'abord été cadet audit Régiment Dauphin en 1725, Enseigne le 8 Avril 1727, Lieutenant le 17 Juin suivant, s'est distingué en cette qualité au passage de la Secchia, où il fut blessé très-dangereusement. Le Maréchal *de Coigny* lui donna à Crémone, le 20 Novembre 1734, un passe-port pour retourner en France & s'y rétablir de ses blessures ; & le Roi, en récompense, lui accorda, le 9 Janvier 1735, une pension de 300 livres. Il fut fait Capitaine au Régiment Dauphin le 8 Août de la même année, Chevalier de Saint-Louis le 12 Novembre 1737, auquel Ordre il a été reçu, le 15 dudit mois, par M. *de Ganges*, Commandeur de cet Ordre, alors Gouverneur de l'Hôtel Royal des Invalides ; & Sa Majesté, en considération de ses services, lui a accordé, le 1 Juillet 1738, une autre pension de 200 liv. sur l'Ordre de Saint-Louis. Il a continué de servir dans ledit Régiment Dauphin jusqu'en 1746, que les incommodités de ses blessures l'ont obligé de se retirer ; & a épousé, par acte de célébration de mariage en l'Eglise paroissiale de Saint-Godard de Rouen, le 16 Février 1746, Demoiselle *Marie-Anne-Madelene de Civille-de-Rames*, fille de feu Messire *François-Alphonse de Civille*, Chevalier, Seigneur Châtelain de Rames, & de feu noble Dame *Marie-Anne Baudry-d'Imbleville*. De ce mariage sont issus : — 1. N... VAULTIER, né à la fin de Novembre 1746, mort au berceau ; — 2. ANDRÉ-ALPHONSE-ALEXANDRE, né le 5 Novembre 1748, décédé le 18 Février 1762 ; — 3. FRANÇOIS, qui suit ; — 4. MARIE-FÉLICITÉ, née le 21 Novembre 1751 ; — 5. ANNE-ANGÉLIQUE, née le 28 Juillet 1753 ; — 6. MADELENE-GENEVIÉVE, née le 9 Novembre 1755 ; — 7. & ALEXANDRINE-ELISABETH, née le 13 Novembre 1757, toutes les quatre non mariées.

FRANÇOIS VAULTIER-DE-LA-GRANDERIE, Chevalier, Sieur du Belley, né le 27 & batisé le 28 Août 1754, en l'Eglise paroissiale de Saint-Michel de Henouville, Diocèse de Rouen, est à présent Sous-Lieutenant au même Régiment Dauphin, Infanterie.

Les armes : *d'or, au vautour essorant de sable.* Supports, *deux lions.* Généalogie redigée sur les titres originaux qui nous ont été communiqués.

VENANT (DE) : Noble & ancienne Famille de la Province d'Artois.

I. Le premier connu de ce nom est JACOB DE VENANT, Seigneur de Laghes, qui eut pour fils :

II. LOUIS DE VENANT, homme d'armes des Ordonnances du Roi, duquel on ignore aussi la femme ; mais il laissa :

III. PHILIPPE DE VENANT, Ecuyer, Seigneur de Laghes, qui vivoit en 1361, & eut de son épouse *Anne du Bosquet* :

IV. LOUIS DE VENANT, II. du nom, homme d'armes des Ordonnances du Roi, mort au service de PHILIPPE *le Hardi*, Duc de Bourgogne, en 1395. Il avoit épousé *Béatrix de Harchies*, de laquelle il eut, entr'autres enfans :

V. PHILIPPE DE VENANT, II. du nom, Seigneur de Graincourt, qui épousa *Catherine*, fille de *Colart Dais*. De leur mariage vint :

VI. GUILLAUME DE VENANT, Seigneur de Graincourt & de Satermault, du chef de son ayeul maternel *N... Caudronne*. Il mérita, par ses services, que l'Empereur CHARLES-QUINT lui fit don des biens situés à Rozier & le long de la

Cange, appartenant audit Seigneur. Il laissa de *Claudine Boulingies*, sa femme :

VII. Louis de Venant, III. du nom, Seigneur de Graincourt & de Saternault, qui servit en qualité d'homme d'armes dans la Compagnie du Vicomte *de Gand*, & épousa *Jeanne de Hainault*, fille de *Pierre*, & de *Henriette de Croix*, dont, entr'autres enfans :

VIII. Jean de Venant, Ecuyer, Seigneur de Graincourt, qui épousa *Jacqueline Binot*, fille de *Martin*, Ecuyer, Seigneur de Wignacourt. De ce mariage naquirent : — 1. Jean, qui suit ; — 2. Philippe, Chevalier de Malte, qui eut les Commanderies de Volipes & de Burgos ; fut Ambassadeur ordinaire aux Pays-Bas, & extraordinaire vers l'Empereur Rodolphe II, à l'occasion du décès de l'Impératrice ; & mourut en 1606 ; — 3. Louis, aussi Chevalier de Malte, qui, après avoir été Crédencier du Grand-Maître, eut le même caractere d'Ambassadeur de son Ordre aux Pays-Bas, & mourut en 1617. Il est inhumé, ainsi que Philippe, son frere, dans l'Eglise de Sainte-Marie-Madelene d'Arras, où ils sont représentés en habit de leur Ordre, avec une épitaphe mise par les soins de Vincent & de Philippe de Venant, leurs neveux ; — 4. & N... de Venant.

IX. Jean de Venant, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Graincourt, de Saternault & de Canettemont, épousa *Catherine de Rosa*, fille de Messire *Charles de Rosa*, Chevalier, Seigneur de Gouy, dont il eut, entr'autres enfans :

X. Vincent de Venant, Ecuyer, Seigneur de Graincourt, qui épousa, en 1627, *Marie de Thieulaine*, de laquelle vint :

XI. Dominique-Louis de Venant, Seigneur de Famechon, auquel Louis XIV accorda le titre de *Chevalier*, pour lui & ses descendans mâles, par Lettres-Patentes du mois de Septembre 1664, enregistrées en l'Election principale de la Province d'Artois le 9 Avril 1665. Il eut la Seigneurie de Famechon, par son mariage conclu avec *Madelene de Bellevalet*, fille de Messire *Antoine de Bellevalet*, Chevalier, Seigneur de Famechon, mort Conseiller d'Etat, dont, entr'autres enfans :

XII. Ignace-Dominique de Venant, Chevalier, Seigneur d'Ivergny, de Famechon & autres lieux, Capitaine dans le Régiment de ce nom. Il obtint du Roi la permission de surmonter ses armes d'une *couronne de cinq fleurons d'or*, par Lettres du mois de Juillet 1698, aussi enregistrées en l'Election principale de la Province d'Artois, le 6 Août suivant. De son mariage accordé avec *Jeanne-Elisabeth Quarré*, fille de Messire *Philippe Quarré*, Chevalier, Seigneur de Boiry & de Saint-Martin, il laissa : — Jean-François-Joseph, qui suit ; — & Louis-Philippe, né le 7 Novembre 1715, dit *l'Abbé de Famechon*, Chanoine de l'Eglise Cathédrale d'Arras.

XIII. Jean-François-Joseph de Venant, Chevalier, Seigneur d'Ivergny, de Famechon, &c. né en 1711, Marquis de Sainte-Croix, par l'érection de cette Terre en *Marquisat*, en sa faveur, par Lettres-Patentes du mois d'Octobre 1744, enregistrées au Conseil Provincial d'Artois, ancien Député de la Noblesse de ce pays, a épousé, en 1734, *Jeanne-Josephe de Torcy*, fille d'*Adrien-Joseph de Torcy*, Chevalier, Seigneur de Baudricourt, & petite-niéce du Comte *de Torcy*, Gouverneur de la ville d'Arras, dont : — 1. N... de Venant, mort sans alliance ; — 2. François-Joseph, qui suit ; — 3. Jeanne-Elisabeth, mariée à *Jean-Antoine Cabot-de-Dampmartin*, Chevalier, Seigneur de Cohorgues, Capitaine au Régiment de Limousin, Infanterie, Commandant pour le Roi en la ville d'Uzès ; — 4. & Julie de Venant, née le 2 Mars 1743, reçue Chanoinesse du noble Chapitre d'Alix en Lyonnois en 1749, mariée, vers la fin de 1758, à *Jean-Batiste-Jérôme de Bruny*, Baron de la Tour d'Aigues, Président à Mortier au Parlement d'Aix. Elle est morte le 10 Septembre 1776.

XIV. François-Joseph de Venant, né le 25 Février 1738, d'abord reçu Chevalier de Malte de minorité, Gouverneur de la ville d'Uzès, & Capitaine d'Infanterie au Régiment du Roi, a obtenu en sa faveur l'érection des Terres, Seigneuries & Fiefs de Famechon, d'Ivergny, du Refuge, d'Ovancourt & de

la Motte, situées en Artois, en *Marquisat*, par Lettres-Patentes du mois de Mai 1769. *Voyez* Ivergny. Il est mort le 13 Janvier 1773, & avoit épousé, par contrat du 8 Février 1768, *Henriette de Chastelier*, fille de feu *Charles-Joachim de Chastelier*, Marquis du Mesnil, Grand'Croix de l'Ordre de Saint-Louis, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Inspecteur-Général de la Cavalerie & des Dragons, Commandant pour Sa Majesté en Dauphiné. Elle s'est mariée, en secondes noces, par contrat du 9 Septembre 1777, avec *Antoine-René*, Chevalier, Vicomte *de Boisse*, Colonel en second au Régiment de Picardie, Infanterie. De son premier lit elle a un fils, nommé Alexis-Marie-Joseph de Venant-d'Ivergny, né le 23 Août 1773.

Les armes, telles qu'elles sont expliquées dans les Lettres-Patentes du Roi du mois de Mai 1769, & telles qu'elles ont toujours été portées par ceux du nom de Venant, sont : *d'or, à la bande componée de sept pièces de gueules & d'hermines, accompagnée de deux fleurs de lis d'azur ; l'écu surmonté d'une couronne ducale ou de cinq fleurons d'or.*

VERDELIN : Maison d'ancienne Chevalerie, originaire du Comtat Venaissin, établie à Paris & dans le Comminges.

Elle a donné quantité de Chevaliers, Commandeurs & Baillis à l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem & de Malte, depuis le commencement du XVe siécle jusqu'à la fin du dernier. En attendant que l'on ait pu rassembler les anciens titres & époques de cette Maison, on va en donner ici (d'après les titres originaux qui nous ont été communiqués) la Généalogie, depuis qu'elle a été séparée de la branche qui s'est éteinte dans le Comtat, il y a près d'un demi siécle, jusqu'à présent.

I. Jean & Guinot de Verdelin, freres, vivans en 1450, assisterent au contrat de mariage de *Bernard-Guilhaume de Camplong*, Ecuyer du Cardinal *de Foix*, avec *Annette de Sade*, passé au Bourg du Thor, dans le Comtat, le 9 Janvier 1473. Jean de Verdelin eut pour enfans : — 1. Eustache, qui suit ; — 2. François ; — 3. & Nicole de Verdelin, mariée, en 1480, à *Melchior de Guast*, Chevalier.

II. Eustache de Verdelin passa un accord & transaction avec *Jean de Saudon*, Ecuyer, devant *Jacques de Saint-Antoine*, Notaire du Bourg du Thor, le 27 Avril 1490. Il fit donation de plusieurs fiefs & rentes, dans le lieu du Thor, à l'Abbé & aux Religieux de Notre-Dame de Senanque, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Cavaillon, par acte passé devant *François Morini*, Notaire d'Avignon, le 21 Octobre 1500. Il eut pour fils :

III. Gaspard de Verdelin, Ecuyer, qui servit dans les guerres d'Italie, & épousa, vers l'an 1493, *Marthe de Camplong*, fille de *Bernard-Guilhaume de Camplong*, & d'*Annette de Sade*. Leurs enfans furent : — 1. Jean, qui suit ; — 2. Gratian, marié à *Marguerite de Merles* ; — 3. Michel, auteur de la branche des Seigneurs de Montaigut, &c. dans le Comminges, rapportée ci-après ; — 4. & Guillaume, Prêtre, Curé de Montaigut au Diocèse de Comminges, où il s'établit vers 1532.

IV. Jean de Verdelin, Ecuyer, homme d'armes des Ordonnances du Roi, servit dans les guerres d'Italie, & épousa, par contrat du 6 Décembre 1518, *Anne de Merles*, fille de *Louis de Merles*, Ecuyer, & de *Miralle de Geofroy*, fille d'*Antoine*, Chevalier, Seigneur de Maligeay, & de *Jeanne de Beaume-Suze* ; & sœur de *Rostaing de Merles*, Chevalier, Commandeur de Salliers. Il en eut : — 1. Gaspard, qui suit ; — 2. Louis, reçu Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem le 7 Juin 1546 ; — 3. Michel, vivant encore en 1530 ; — 4. Jean-Louis, marié, en 1537, à *Anne de Merles*, dont — Anne de Verdelin, femme de *François Lajourdine*, Chevalier de l'Ordre du Pape, Gouverneur de la ville du Thor au Comtat Venaissin ; — 5. & Blanche de Verdelin, mariée, en 1537, à *Jacques de Belly*, Ecuyer.

V. Gaspard de Verdelin, II. du nom, Ecuyer, servit dans la Compagnie d'hommes d'armes des Ordonnances du Roi, sous le Chevalier *de Tances*, en

1540 & 1545. Il épousa, par contrat du 20 Juin 1546, passé devant *Cayronis*, Notaire du Bourg du Thor, *Anne de Vassadel*, fille de *Jean*, Seigneur de Vacquiers, & de *Madelene de Thezan*, & niéce de *Jean* & de *Guillaume de Vassadel*, Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem; l'un, Prieur de Saint-Gilles; & l'autre, Grand-Bailli de Manosque. GASPARD DE VERDELIN eut pour enfans: — RAIMOND, qui suit; — & JEAN, reçu Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, sur ses preuves faites en 1565, & Commandeur d'Aix.

VI. RAIMOND DE VERDELIN, Chevalier, fit son testament devant *Seigle*, Notaire du Thor, le 21 Février 1615, & avoit épousé, par contrat passé devant *Balthasard Demonte*, Notaire de Vauréas, Diocèse de Vaison, le 6 Février 1594, *Catherine de Bouvard*, fille de *Jean*, Seigneur de Roussien, & de *Honorable des Meilherets-de-la-Buisse*, dont, entr'autres enfans: — 1. PAUL, qui suit; — 2. JEAN-JACQUES, reçu Chevalier de Malte en 1610, & Commandeur de la Chapelle en 1646; — 3. & MICHEL, reçu Chevalier du même Ordre en 1610.

VII. PAUL DE VERDELIN, Chevalier, épousa, par contrat du 3 Mai 1615, passé devant *Seigle*, Notaire, *Gilette de Guast*, fille d'*Annibal*, Chevalier, Seigneur de Saint-Savornin, & d'*Anne de Lopès-de-Montmirail*, Maison qui a donné un Cardinal & plusieurs Chevaliers de Malte. De ce mariage vinrent: — 1. DOMINIQUE, qui suit; — 2. ANTOINE, reçu Chevalier de Malte & Page du Grand-Maître de l'Ordre en 1640; — 3. JEAN-FRANÇOIS, reçu Chevalier du même Ordre en 1645, puis Commandeur de Marseille & Grand-Bailli de Manosque; — 4. JEAN-JACQUES, reçu Chevalier en 1648, puis Commandeur dudit Ordre; — 5. MICHEL, aussi reçu Chevalier de Malte, & Page du Grand-Maître en 1645; — 6. & URSULE-ISABELLE DE VERDELIN, mariée, en 1663, à *Louis-François d'Alleman*, Seigneur de Château-Neuf.

VIII. DOMINIQUE DE VERDELIN, qualifié *noble & illustre Seigneur*, *Chevalier*, épousa, par contrat du 17 Décembre 1682, passé devant *Fermin* & *Flassain*, Notaires, *Madelene-Charlotte de Soubiras*, fille d'*Esprit de Soubiras*, Chevalier, & de *Madelene d'Alleman-de-Château-Neuf*, dont: — 1. DOMINIQUE-JEAN-JACQUES, reçu Chevalier de Malte le 11 Avril 1595; — 2 & 3. PANCRACE-JEAN-PAUL & FRANÇOIS-LOUIS, reçus Chevaliers du même Ordre en 1700; — 4. & HYACINTHE-LOUIS, aussi reçu Chevalier de cet Ordre en 1703. Ils sont tous morts Commandeurs du même Ordre, après avoir disposé des biens de leur branche éteinte, en faveur de l'Hôpital des Pauvres du Bourg du Thor.

Branche des Seigneurs de MONTAIGUT, &c. en Comminges.

IV. MICHEL DE VERDELIN, Ecuyer, troisieme fils de GASPARD, I. du nom, & de *Marthe de Camplong*, quitta le Comté Venaissin, & fut s'établir dans le pays de Comminges en Gascogne vers l'an 1532, avec GUILLAUME DE VERDELIN, son frere, Prêtre, Curé de Montaigut, au Diocèse de Comminges, qui acquit la Terre dudit Montaigut, qu'il céda à MICHEL, son frere. Celui-ci transigea au sujet de ses droits paternels & maternels, avec MICHEL, GASPARD & LOUIS DE VERDELIN, ses neveux, fils de JEAN, son frere aîné, par acte passé devant *Blaise Queyronix*, Notaire du Bourg du Thor, Diocèse de Cavaillon, le 21 Avril 1530. Il fit son testament devant *Aliquery*, Notaire de Montrejeau en Comminges, le 3 Novembre 1556, & avoit épousé *Marie de Gestas-de-Floran*, de laquelle il eut, entr'autres enfans:

V. JEAN DE VERDELIN, Ecuyer, Seigneur de Montaigut, qui étoit au service du Roi, lors du testament de son pere. Il épousa, par contrat passé le 23 Janvier 1564, devant *Megeville*, Notaire de Saint-Laurent de Comminges, *Isabeau de Monbeton*, fille de *Bertrand*, Seigneur de Lasseube dans le pays de Magnoac, & de *Léonarde du Botet*, dont vint:

VI. TRISTAN-LOUIS DE VERDELIN, Chevalier, Seigneur Baron de Montaigut, de Tebiran, Jaunac & d'Aventignan, Ecuyer du Roi, Lieutenant de la Compagnie de 100 hommes d'armes de ses Ordonnances, sous la charge du Comte de

de Foix-Candale, puis Capitaine du Régiment de Picardie en 1624, fit son testament, le 29 Octobre 1629, devant *d'Abadie*, Notaire de Saint-Laurent de Neftès. Il avoit épousé, par contrat du 13 Septembre 1609, passé devant *Dourde*, Notaire d'Andoufielle, *Catherine de Beon*, fille de *Pierre*, Seigneur d'Armentieu & de la Palu, & de *Marguerite de Noé*. Elle testa devant *Benaben*, Notaire de Montaigut, le 6 Mars 1658, & eut pour enfans : — 1. Jean-Antoine, qui suit ; — 2. Antoine, tige des Seigneurs de Tebiran & de Jaunac, rapportés ci-après ; — 3. Pierre-Paul, auteur de la branche des Seigneurs d'Aventignan & de Beaurepaire, mentionnée ensuite ; — 4. Catherine, mariée, en 1658, à *Pierre d'Ustou*, Seigneur de Huos ; — 5. Françoise, femme de *François de Bachos*, Seigneur de Sierp ; — 6. & Jeanne, Religieuse Ursuline à Auch.

VII. Jean-Antoine de Verdelin, Chevalier, Seigneur Baron de Montaigut, Capitaine d'une Compagnie du Régiment de Champagne, entretenue par le Roi à Metz, fit son testament, le 23 Septembre 1675, devant *Desfontan*, Notaire de Saint-Laurent. Il avoit épousé, par contrat passé devant le Notaire de Lamezan, le 18 Mars 1635, *Jeanne de Mun*, fille d'*Alexandre*, Seigneur de Clarac & de Sarlabouft, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Lieutenant-Commandant de la ville & Citadelle de Metz, & de *Jacqueline de Cardaillac*, Dame héritiere de Sarlabouft, de laquelle vinrent : — 1. Alexandre, qui suit ; — 2. Pierre, Seigneur de Bordelongue ; — 3 & 4. Madelene & Jacqueline.

VIII. Alexandre de Verdelin, Chevalier, Seigneur Baron de Montaigut, partagea avec ses freres & sœurs le 23 Juillet 16...., & épousa, par contrat du 25 Janvier 1666, passé devant *Fontan*, Notaire de Montleon, *Jeanne de Cazeaux-Laran-de-Nestier*, fille de *Jean-François*, Baron de Laran, & de *Jeanne de Forgues*. Il en eut :

IX. Philippe de Verdelin, Chevalier, Seigneur Baron de Montaigut, qui rendit hommage de ses Terres devant les Trésoriers de France de Toulouse, & se maria, par contrat du 18 Janvier 1697, passé devant *Brun*, Notaire de Saint-Laurent, avec *Anne-Cécile de Lasseran-de-Massencome*, fille de *François*, Seigneur de Massencome, Marquis de Montluc & de la Garde, Gouverneur pour le Roi des Ville & Château d'Ortès, & de *Marie d'Ornano* ; celle-ci petite-fille d'*Alphonse d'Ornano*, Maréchal de France, dont, entr'autres enfans : — Jean-François, qui suit ; — & une fille, mariée à *N... d'Asson*, Seigneur de Castillon, Chelle & d'Argelles.

X. Jean-François de Verdelin, Chevalier, Seigneur Baron de Montaigut, Saint-Pau, Seich, Baron de Hachan, Campusan & Barthe, épousa, par contrat du 6 Juillet 1730, *Anne-Françoise Démont*, fille de *Jean Démont*, Seigneur d'Eaux, Baron de Benque, & d'*Isabeau le Comte*. De ce mariage sont issus : — 1. Jean-Marie-Joseph, qui suit ; — 2. François-Jacques, Vicaire-Général de Cahors ; — 3. Dominique, Lieutenant au Régiment d'Aquitaine ; — 4 & 5. Philippe & François-Charles, Lieutenans dans le Régiment de Boulonnois ; — 6, 7 & 8. Marguerite, Charlotte & Pascale.

XI. Jean-Marie-Joseph de Verdelin, Chevalier, Baron de Montaigut, de Seich, Saint-Pau, Baron de Hachan, Campusan & Barthe, élevé Page du Roi en sa grande Ecurie au mois de Juin 1749, s'est marié, en 1773, avec *N... du Casse*, fille d'*Alexis du Casse*, Seigneur d'Uz & de Bartillac, & de *N... de Soulé*, Dame de Setzere.

Seigneurs de Tebiran & de Jaunac.

VII. Antoine de Verdelin, Chevalier, second fils de Tristan-Louis, Seigneur de Montaigut, & de *Catherine de Beon*, fut apanagé des Terres de Tebiran & de Jaunac, servit en qualité de Capitaine de Chevaux-Légers dans la Compagnie de Coislin, & testa le 12 Août 1679. Il avoit épousé 1°. *Madelene de Michel* ; & 2°. *Marie Dupuy*. Du premier lit vinrent : — 1. François, qui suit ; — 2. Jean-Antoine ; — 3. Pierre, Abbé de Nivet ; & du second lit :

— 4. autre Pierre, Seigneur d'Espeiroux, Chevalier de Saint-Louis, marié à *Marguerite de Lartigue*.

VIII. François de Verdelin, Chevalier, Seigneur de Cabanac, fut d'abord Lieutenant dans le Régiment de Verdelin, Cavalerie, puis Capitaine dans celui de Schomberg, & épousa, par contrat du 1 Juillet 1680, *Françoise-Eugénie de Melignan*, fille de *Bernard*, Seigneur de Trignant, & de *Claire de Noailhan-de-Lamezan*, dont, entr'autres enfans :

IX. Bernard de Verdelin, Chevalier, Capitaine au Régiment d'Auvergne, puis Maréchal-Général des Logis des Camps & Armées du Roi, qui épousa 1°. *Marie-Louise Ladoubard-de-Beaumanoir*, veuve de *Pierre de Charrite*, Lieutenant-Général & Gouverneur pour le Roi de Saint-Domingue, morte sans enfans ; & 2°. par contrat du 21 Avril 1750, *Marie-Louise-Madeleine de Bermond*, fille de *Charles*, Chevalier, Comte d'Ars & de la Gardete, & de *Marie de Bermond-d'Ars*, dont deux filles, sçavoir : — Leon-Marie de Verdelin, mariée, par contrat du 11 Juin 1773, à *Sophie-Jacques de Courbon-Blenac*, Lieutenant des Vaisseaux du Roi, dont un fils, né en 1775 ; — & Henriette-Charlotte de Verdelin.

Seigneurs d'Aventignan & de Beaurepaire.

VII. Pierre-Paul de Verdelin, Chevalier, troisieme fils de Tristan-Louis, Seigneur de Montaigut, & de *Catherine de Beon*, fut Seigneur d'Aventignan & de Beaurepaire, successivement Capitaine de Chevaux-Légers, premier Capitaine-Commandant le Régiment Royal Cavalerie, Mestre-de-Camp du Régiment de Cavalerie de son nom, & Brigadier des Armées du Roi. Il servit en Flandres en 1668 ; & épousa, par contrat passé devant *Benaben*, Notaire de Montaigut, le 16 Mars 1647, *Jacqueline de Camplong*, fille & héritiere de *Jean* [illegible] Seigneur de Beaurepaire, & de *Catherine de Sailhan*, de laquelle il eut : — 1. François, qui suit ; — 2. Louis, reçu Chevalier de Malte & Page du Grand-Maître de l'Ordre, sur ses preuves faites en 1670 ; — 3. Antoinette, mariée, le 10 Août 1682, à *Gerard de Binos*, Seigneur de Gourdan ; — 4. & Marie, qui partagea avec son frere aîné devant *Benaben*, Notaire, le 21 Juillet 1697.

VIII. François de Verdelin, Chevalier, Seigneur d'Aventignan & de Beaurepaire, Capitaine au Régiment de Verdelin, Cavalerie, épousa, par contrat passé devant *Guchan*, Notaire de Bourg en Nébousan, le 27 Janvier 1695, *Thérese de Mun*, fille d'*Alexandre de Mun*, Seigneur de Sarlabouft & de Clarac, & de *Gabrielle de Mauleon*. Il en eut, entr'autres enfans :

IX. Alexandre de Verdelin, Chevalier, Seigneur d'Aventignan, Cornette de Cavalerie, qui se maria, le 20 Janvier 1727, avec *Marguerite de Saint-Orens*, fille d'*Alexis de Saint-Orens*, Chevalier, & de Toinette de Verdelin, dont, entr'autres enfans :

X. Antoine de Verdelin, Chevalier, Seigneur d'Aventignan & de Beaurepaire, Cornette dans le Régiment de *Camille*, Prince, marié, par contrat du 20 Août 1761, à *N... de Serigand*, fille de *Jean-Pierre-Gaston de Serigand*, Comte d'Herce, Vicomte de Nébousan, & de *Jeanne-Marie de la Barthe*, Dame de la Haye, dont plusieurs enfans.

Les armes : *d'argent, à la fasce de sinople, surmontée en chef d'un oiseau de même, nommé Verdelet, sur un écusson aux armes de l'Empire.*

VERGENNES (de), en Bourgogne.

Charles Gravier de Vergennes, Comte de Toulonjon, Baron d'Huchon & de Saint-Eugene, Seigneur de Bourdeau & autres lieux, a été nommé, en 1755, Ambassadeur du Roi près de la Porte Ottomane ; envoyé, en 1771, près le Roi de Suede en la même qualité ; & nommé, en 1774, Ministre & Secrétaire d'Etat au Département des Affaires Etrangeres ; & Secrétaire des Ordres de Sa Majesté.

Il a pour frere aîné Jean Gravier de Vergennes, Baron de Tenare, Seigneur d'Ormes, Président en la Chambre des Comptes de Bourgogne, Ambas-

sadeur du Roi en Suisse, qui a renouvellé, au nom de Sa Majesté, le Traité d'alliance avec les Cantons Suisses à Soleure, le jour de Saint-Louis 25 Août 1777. Il a été nommé, le 15 Octobre de ladite année, Ambassadeur en Portugal.

Les armes du Comte DE VERGENNES, Ministre des Affaires Etrangeres, & de son frere Ambassadeur en Portugal, sont: *de gueules, à trois oiseaux d'argent, prenant leur essort, posés 2 & 1, les deux du chef affrontés; parti aussi de gueules, à une croix d'argent, chargée d'un écusson d'azur à une fleur d'or, qu'on croit être un tournesol, tigée & feuillée de sinople.*

* VERGÈS (DE): Ancien Château & Seigneurie dans la paroisse de Sazos, Vallée de Barége, relevant immédiatement des anciens Comtes de Bigorre, qui a eu des Seigneurs de son nom dès le XIIe siécle, lesquels étoient aussi fondateurs & Patrons de l'Eglise & Paroisse de Saint-Julien de Sazos.

Leur nom se trouve différemment écrit dans les anciens titres latins, *de Viridariis* & *de Viridario*, & DE VERGÈS, DE VERGEZ & DU VERGER dans les françois & vulgaires.

GARSIE-ARNAUD DE VERGÈS, Damoiseau, étoit Seigneur de Vergès, Patron de Sazos en 1253. Il signa, avec les Seigneurs *de Viala*, *de la Pene*, *de Saint-Martin*, & autres Gentilshommes du pays, un traité de paix fait entre les habitans des Vallées de Barége & de Lavedan en Bigorre, avec ceux des Vallées d'Ossau & d'Oleron en Béarn, au mois d'Avril 1277. Il eut pour successeur:

FORTANER DE VERGÈS, Damoiseau, Seigneur de Vergès, Patron de Sazos, qui présenta à la Cure de cette Eglise, à l'Evêque de Tarbes en 1287. Son successeur fut:

GARSIAS DE VERGÈS, Damoiseau, Seigneur de Vergès, Patron de Sazos, qui est compris dans le Rôle ou Etat des Barons & Gentilshommes du Comté de Bigorre, dressé, l'an 1300, par ordre du Roi PHILIPPE *le Bel*, Comte de Bigorre. Il eut pour successeur:

FORTANER DE VERGÈS, II. du nom, Damoiseau, Seigneur de Vergès, qui présenta à la Cure de Sazos à l'Evêque de Tarbes, en 1316. Il assista à un accord & partage au sujet des montagnes de la Vallée, avec les Seigneurs *de Domec*, *de Barége*, *d'Esquieze*, *de Saint-Martin*, *du Pin-de-Sazos*, &c. fait en 1319; fut député, avec *Auger*, Seigneur de Saint-Martin en Barége, par les habitans de cette Vallée, vers le Sénéchal de Bigorre, pour des affaires importantes; & servit, dans les guerres de son tems, avec les Seigneurs *de Lavedan*, *d'Antin*, *de Barbazan*, *de Castelbayac*, *de Bazillac*, &c. en 1338 & 1340.

Vers le même-tems BERNARD DE VERGÈS, Chevalier, fut présent à un accord fait entre le Seigneur *d'Orte* & le Chapitre de Dax.

AUGER DE VERGÈS, Damoiseau, Seigneur de Vergès, paroît dans un acte de l'an 1370. Le même, ou un autre AUGER, Seigneur DE VERGÈS, présenta à la Cure de Sazos à l'Evêque de Tarbes, en 1446; & servit contre les Anglois en 1425. — GUILHAUME DE VERGÈS vivoit en 1429.

ARNAUD DE VERGÈS, Damoiseau, Seigneur de Vergès, présenta à la Cure de Sazos en 1481, & eut pour fils:

AUGER DE VERGÈS, II. du nom, Seigneur de Vergès en 1500, lequel présenta à la Cure de Sazos en 1514. Il avoit épousé *Jeanne de Mont*, sœur de *Carbon*, Seigneur *de Mont* en Astarac; dont plusieurs enfans: — JEAN, ARNAUD-GUILHAUME, &c.

En 1560, 1570 & 1580, vivoient nobles GUILHAUME, JEAN, CHARLES, ROGER, RAYMOND & JOSEPH DE VERGÈS, tous Capitaines, lesquels ont formé plusieurs branches. Le Capitaine VERGÈS défendit Tarbes, avec le Capitaine *Forgues* & autres, & rendit des services importans à la Province durant les troubles de la Ligue & de la Religion. Il fut député en Cour, en 1595, pour

aller chercher le Seigneur *de la Force*, avec lequel il remit les rébelles du pays à l'obéissance du Roi.

Cette Maison qui a éprouvé le malheur des tems, subsiste en la personne de DOMINIQUE DE VERGÈS, Chevalier, Seigneur de Vergès, Patron de Sazos, Syndic général des Etats de la Province de Bigorre, qui a rendu hommage au Roi, du Château de Vergès, devant la Chambre des Comptes de Pau en 1768. De *Marie-Anne de Frontin*, son épouse, il a eu 12 enfans, entr'autres : — 1. DOMINIQUE, qui suit ; — 2. JEAN-TECLE, Chapelain de MONSIEUR & de M. le Comte D'ARTOIS, Prieur-Commendataire de Saint-Etienne de Monnais ; — 3. JOSEPH, Chapelain de M. le Comte D'ARTOIS ; — 4. MARTIAL, marié ; — 5. JEAN ; — 6. ETIENNE, Lieutenant au Régiment de Pavie, Dragons, au service d'Espagne ; — 7. JEAN, Lieutenant au Régiment de Royal-Vaisseau ; — 8. FRANÇOIS, Lieutenant au Régiment d'Austrasie, ci-devant Champagne, — & quatre filles.

DOMINIQUE DE VERGÈS, Chevalier, Seigneur de Vergès, Patron de Sazos, Syndic-général des Etats de Bigorre, a rendu hommage du Château de Vergès en 1776, & a épousé, en 1777, *Catherine de Lepinay*.

Les armes : *d'argent, à l'arbre de sinople à la bande de gueules, chargée en cœur d'une rose d'argent*. Extrait dressé sur les titres originaux qui nous ont été communiqués.

VERGNE (DE LA). *Voyez* LAVERGNE-DE-TRESSAN, *Tome VIII, p. 530 & suiv.*

VERGNETTE (DE) : Famille noble de toute ancienneté, originaire de Rouergue, & établie à Evreux en Normandie depuis l'an 1570.

On trouve dans plusieurs anciens titres ce nom écrit tantôt VERGNIETE, VERGNETES ou VERGNETTE, comme le portent ceux de cette Famille, depuis 1550 ou environ, qu'ils se sont arrêtés à l'orthographier ainsi.

Il est justifié, par une Enquête faite en 1587, que les anciens titres furent enlevés ou brûlés pendant les premiers troubles de la Ligue. En conséquence elle ne peut, quoiqu'avec une présomption indubitable d'une noblesse fort ancienne, fondée tant sur cette Enquête que sur l'entrée d'ANTOINE DE VERGNETTE, dans l'Ordre de Malte en 1530, tems à-peu-près où il fut reçu, si même il ne le fut pas avant, elle ne peut, dis-je, remonter sa filiation qu'à CHARLES, qui suit.

I. CHARLES DE VERGNETTE, I. du nom, vivant vers l'an 1480, est qualifié *Ecuyer, Seigneur en partie d'Alban en Rouergue, & Capitaine d'une Compagnie de gens de pied, ayant commandé en Lombardie & en Piémont, sous la charge du Sieur de Brissac*, dans un acte passé au nom de JACQUES DE VERGNETTE, son arriere-petit-fils, le 20 Février 1586. Le même acte porte que sur ses derniers ans il fut fait, par ses mérites, exploits valeureux & expéditions militaires, *Chevalier*, & reçut l'accolade par feu de haute mémoire le Roi FRANÇOIS I ; & qu'il éppousa Demoiselle *Catherine Martrin*, de la Maison *de Splos* ou *des Plas* en Rouergue, dont : — PIERRE, qui suit ; — & N... DE VERGNETTE, Ecuyer, pere d'ANTOINE, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, mort peu de tems avant le 18 Février 1587.

II. PIERRE DE VERGNETTE est qualifié, dans l'acte cité ci-dessus, *Ecuyer, Seigneur d'Alban en partie*, fils & principal héritier de feu CHARLES DE VERGNETTE, Ecuyer, & de Demoiselle *Catherine Martrin*. Par le même acte on voit qu'il fut premier Gendarme de la Compagnie de M. *de Boutieres*, & qu'il avoit épousé Demoiselle *Françoise de Saint-Maurice*, de la Maison de *Condolz*, au pays de Rouergue. On ne lui connoît pour enfans que — MATHIEU, qui suit ; — & JACQUES, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après.

III. MATHIEU DE VERGNETTE, qualifié *Ecuyer, Seigneur en partie d'Alban*, comme son pere & son ayeul, fut homme d'armes de la Compagnie de M. *de Terride*, suivant l'acte cité, & épousa Demoiselle *Anne de Castelnau* (de la Maison de *la Roque-d'Assac* en Albigeois, noble de toute ancienneté), dont

plusieurs enfans, tant garçons que filles, entr'autres : —— JACQUES, qui suit; —— & un autre fils, qui paroît avoir été pere de — CHARLES DE VERGNETTE, Ecuyer, Sieur de la Brosse, qualifié *cousin-issu-de-germain* de FRANÇOIS DE VERGNETTE, rapporté degré V de la seconde branche, & de CHARLES DE VERGNETTE, frere dudit FRANÇOIS, dans une Sentence du 12 Février 1632, par laquelle il fut nommé leur tuteur; à moins que ce Sieur *de la Brosse* n'ait été fils de JACQUES DE VERGNETTE, dont nous allons parler.

IV. JACQUES DE VERGNETTE, Ecuyer, Seigneur de Bonrepos & de Farguettes, près de Gaillon en Normandie, & Commissaire des Guerres dans les Pays-Bas, s'attacha, ainsi que JACQUES DE VERGNETTE, son oncle, tige de la seconde branche, au Cardinal CHARLES DE BOURBON, I. du nom, Archevêque de Rouen & Abbé de Jumiége, qui leur donna, par acte du 24 Janvier 1575, sept ou huit Fiefs dépendans de cette Abbaye, dont quelques-uns avoient été possédés par des Gentilshommes. Il fut Gentilhomme servant de ce Prince, cependant on lui contesta sa noblesse; mais comme presque tous les titres de sa Famille, aussi bien que ceux de plusieurs autres Maisons de Rouergue & de l'Albigeois, avoient été enlevés ou déchirés, rompus & brûlés pendant les premiers troubles de la Ligue, il lui fut permis, par Arrêt de la Cour des Aides de Paris, du 19 Janvier 1587, de justifier par Enquête. Elle se fit juridiquement à Saint-Sernin en Rouergue, au mois de Février suivant, & en conséquence ce JACQUES DE VERGNETTE, fils de MATHIEU, fut pleinement maintenu, par autre Arrêt contradictoire de la même Cour des Aides, le 18 Décembre de ladite année 1587, dans sa qualité de *Noble*, & comme étant *issu de noble race & lignée*.

La tutelle des enfans de JACQUES DE VERGNETTE, son oncle, lui fut adjugée par Sentence du 13 Septembre 1596, dans laquelle il est qualifié *Gentilhomme servant du Roi*. Il se trouva, le 20 Septembre 1597, au siége d'Amiens, avec la Noblesse du ban & arriere-ban, vivoit encore le 19 Avril 1610; & avoit épousé, par contrat du 22 Juin 1580, Demoiselle *Marguerite le Monnier*, fille & héritiere de feu *Antoine le Monnier*, Ecuyer, Seigneur de Malherbes, & de Demoiselle *Anne la Vache*, dont deux garçons & une fille, sçavoir : — 1. CHARLES DE VERGNETTE, Ecuyer, Sieur de Farguettes, mentionné dans des titres du 22 Juillet 1612. On le croit le même que le Sieur *de Farguettes*, homme d'armes, le 10 Novembre 1617, dans la Compagnie de *Jean-François de la Guiche*, Maréchal-de-Camp & Lieutenant-Général en Bourbonnois. C'est lui encore qui, sous le nom de CHARLES DE VERGNETTE, Ecuyer, Sieur de Farguettes, étoit, le 24 Août 1626, homme d'armes de la Compagnie des 200 hommes des Ordonnances du Roi, sous le titre de la Reine-Mere, commandée par le Sieur *de Marcillac*. On ne voit pas qu'il ait été marié; —— 2. JACQUES DE VERGNETTE, Ecuyer, Sieur de la Plesse-Farguettes, qui servoit, le 25 Novembre 1634 & le 9 Septembre 1636, dans la Compagnie des 200 hommes de la Garde du Roi, commandée par le Seigneur *du Hallier*; —— 3. & CLAUDE DE VERGNETTE, mariée, le 31 Juillet 1623, à *Claude le Vicomte*, Ecuyer, Seigneur de Bicherel & de Vilpreux.

SECONDE BRANCHE.

III. JACQUES DE VERGNETTE, Ecuyer, second fils de PIERRE, & de *Françoise de Saint-Maurice*, s'attacha, comme on l'a dit, au vieux Cardinal DE BOURBON, Archevêque de Rouen, qui le fit son Gentilhomme servant; & se fixa en Normandie. Il partagea avec JACQUES, son neveu, le 21 Mai 1578, les Fiefs de la dépendance de l'Abbaye de Jumiége, que ce Cardinal leur avoit donnés. Il étoit mort avant le 13 Septembre 1596, & avoit épousé, par contrat du 22 Août 1570, Demoiselle *Marie Marchant*, fille de *Pierre Marchant*, Capitaine au Comté de Venise, & de feu *Marie Chambrion*. Leurs enfans furent : —— 1. CHARLES, qui suit; —— 2. FRANÇOISE, mariée, avant le 4 Décembre 1607, à *François de la Garenne*, Ecuyer, Sieur du Lieu : elle vivoit encore avec lui le 8 Mai 1616; —— 3. CHARLOTTE, mariée, par contrat du 19 Avril 1610, à

Gaspard de Mir, Ecuyer, Sieur de Saugueuse, fils de *Charles de Mir*, Ecuyer, Sieur de Formonville, & de feu *Anne de Saugueuse* : ils vivoient l'un & l'autre le 8 Mai 1616 ; — 4. Isabeau, âgée de 12 ans le 13 Septembre 1596 ; — 5. Louise, qui vivoit, le 8 Mai 1616, avec *Louis de la Poterie*, son mari, Ecuyer, Sieur de Saint-Pierre des Champs ; — 6. & Marie, morte sans alliance, avant le 4 Décembre 1607.

IV. Charles de Vergnette, Ecuyer, Sieur de Gacieres, paroisse d'Hardencourt, partagea, le 4 Décembre 1607, avec Françoise, Charlotte & Louise, ses sœurs, la succession de leurs pere & mere, dont il eut les deux tiers ; & reçut, le 19 Juillet 1611, le 16 Juillet 1613 & le 1 Août suivant, les aveux & dénombremens de divers particuliers qui relevoient de lui, à cause de ses fiefs d'Hardencourt & de Gacieres. Il étoit mort le 12 Février 1632, & avoit épousé, par contrat sous seings-privés le 22 Juillet 1612, étant alors âgé de 25 ans ou environ, Demoiselle *Marguerite Doublet*, fille de feu noble homme *Jean Doublet*, Ecuyer, Seigneur en partie d'Hardencourt, du Bois-Bigot & de Gacieres, & de Demoiselle *Louise de Lions*. De ce mariage vinrent : — François, qui suit ; — & Charles, Ecuyer, Seigneur de Vigny, dans la Vicomté d'Evreux, Lieutenant, le 22 Juillet 1639, d'une Compagnie de gens de pied commandée par le Sieur *de Martainville*. Ces deux enfans, par Sentence du 12 Février 1632, furent mis sous la tutelle de Charles de Vergnette, Ecuyer, Sieur de la Brosse, leur cousin-issu-de-germain, mentionné au degré III de la branche précédente.

V. François de Vergnette, Ecuyer, Seigneur de Hardencourt en partie, du Boisridon, d'Auboy, du Crocq, de Mondreville, du Labit, de la Fontaine & de Gacieres, servoit au ban & arriere-ban avant le 10 Juillet 1635 ; devint, dans la suite, Capitaine au Régiment de Grancey ; rendit foi & hommage, le 17 Mai 1638, au Seigneur *de Villette-le-Bois*, &c., le 7 Août 1639, à la Dame *du Plessis*, à cause des maisons & héritages qu'il possédoit dans leur mouvance ; vendit, le 2 Août de ladite année 1639, les Fiefs, Terres & Seigneuries de Mondreville & de la Fontaine, dans le pays Chartrain, à *Tanneguy de Guérard*, Ecuyer, Sieur de Rottouer & de Mondreville en partie, & à *Marie des Mazis*, sa femme ; rendit aveu, le 15 Mars 1657, à *Gabrielle de Romain*, Dame de la Heuniere & de Roulleboise, veuve de *Sébastien le Sesne*, Seigneur de Menilles, Vendosme, &c. Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, pour le quart du fief noble de Gacieres, situé dans la paroisse d'Hardencourt, & mouvant de la Seigneurie de la Heuniere. Il rendit encore foi & hommage, le dernier jour de Juin 1668, à *Jacqueline de Harcourt*, Dame & Patrone d'Hardencourt, veuve de *Jacques de Chennevieres*, Seigneur de Courdavy, &c. pour le demi-fief de *haubert* d'Hardencourt, situé dans la Vicomté d'Evreux, & relevant du chef-fief d'Hardencourt ; & il en donna l'aveu & le dénombrement le 26 Janvier 1675. Lui-même avoit reçu, le 27 Juillet 1646, le 7 Janvier 1652 & le 24 Septembre 1663, les aveux & dénombremens de divers tenanciers qui relevoient de lui à cause de sa Terre de Hardencourt. Il fut maintenu dans sa *noblesse*, par Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, le 1 Mai 1670, mourut au mois de Juin 1675, & sa veuve, au mois de Novembre 1690. Elle fut inhumée, auprès de lui, dans l'Eglise de Saint-Martin d'Hardencourt. Il avoit épousé, par contrat sous seings-privés, le 22 Mai 1638, *Louise de l'Estang*, Dame de Villette, Mondreville & du Labit, Fief relevant du Roi, à cause de sa Baronnie d'Ivry, fille & unique héritiere de feu *Tanneguy de l'Estang*, Ecuyer, Seigneur du Labit, & de *Louise d'Abos* ; dont, entr'autres enfans : — 1. François, d'abord Mousquetaire sous la charge de M. *d'Artagnan*, ensuite Capitaine dans le Régiment de Persan, où il servit quatre ans, tant en Allemagne, qu'en Catalogne & en Flandres : il fut tué, en 1648, d'un coup de canon à la bataille de Lens ; — 2. Pierre, qui suit ; — 3 & 4. Françoise & Louise, toutes les deux mariées le 26 Août 1682 ; l'une, avec *Marguerin de Hesbert* ou *des Hebert*, Ecuyer, Sieur de Craville ; & l'autre, avec *François de Hesbert*, Ecuyer, Sieur du Hamel, cousin-germain du mari de sa sœur.

VI. Pierre de Vergnette, Ecuyer, Seigneur de Hardencourt, du Labit, d'Auboy, du petit Villette, de Gacieres & du Boisridon, paroisse de Villette, près Châteauneuf en Thimerais, batisé le 7 Août 1651, servoit, avant le 16 Septembre 1672, dans le Régiment de Normandie; & étoit, avant le 22 Novembre 1674, dans le service du ban & arriere-ban, où il rentra en 1689. Il avoit épousé, 1°. par contrat du 15 Février 1678, Demoiselle *Louise le Fort*, fille de *Nicolas le Fort*, Ecuyer, Seigneur de Bonnebos & de Manneville sur le Pont-Audemer, & de Demoiselle *Guillemette Jourdain*, Dame de Carboville; & 2°. par contrat du 26 Août 1682, Demoiselle *Anne-Charlotte Viard*, fille de feu *Pierre Viard*, Avocat en Parlement, & aux Conseils d'Etat & Privé du Roi, & de Demoiselle *Charlotte le Clerc*, alors remariée avec *René le Prevost-de-Cocherel*, Ecuyer, Seigneur de Valmont & autres Terres. Il mourut avant le 27 Août 1701, laissant du second lit sept garçons & trois filles, qui, par Sentence du même jour, furent mis sous la tutelle de *Marguerin de Hesbert*, Ecuyer, Sieur de Craville, son beau-frere, sçavoir: — 1. François-René, qui suit; — 2. Claude-Antoine, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné; — 3. Pierre, Ecuyer, Seigneur d'Auboy & du petit Villette, batisé le 30 Octobre 1694, connu sous le nom de Vergnette-de-Villette, l'un des 200 Chevaux-Légers de la Garde du Roi le 8 Décembre 1718, retiré du service, avec pension, le 24 Juin 1736, mort à Vernon le 29 Avril 1771. Il avoit épousé, par contrat du 15 Février 1727, *Madelene-Jacqueline de Soucanye*, née le 7 Juillet 1695, fille de *Joseph*, Avocat en Parlement, & de feu *Jeanne Helo*. Elle est morte le 5 Mai de ladite année 1771; — 4. Louis, Ecuyer, Seigneur de Gacieres, batisé le 18 Septembre 1696, cadet au Régiment de Luynes, marié, par contrat sous seings-privés du 18 Août 1740, à *Marie-Louise Chevallier* (veuve 1°. de *Gilles le Louterel*, Ecuyer, Chevalier des Ordres Militaires de Saint-Louis & de Saint-Lazare; & 2°. de *Léon Daupley*, Ecuyer, Sieur du Coudray), fille de *Nicolas Chevallier*, & de feu *Marie-Louise Fremont*, dont il n'a point d'enfans; — 5. Côme, rapporté après la postérité de ses deux freres; — 6. Roger, Ecuyer, qui vivoit au mois d'Août 1701; — 7. Charles, Ecuyer, batisé le 14 Novembre 1700, qui étoit Aide-Major du Régiment de Grammont, Cavalerie, lorsqu'il obtint, le 18 Janvier 1745, Commission de Capitaine au même Régiment; fut fait Chevalier de Saint-Louis le 30 Septembre 1746; eut une pension de retraite de 500 livres en 1752; & est mort en Octobre 1774; — 8. Marie-Louise, morte, sans alliance, en 1712; — 9. Susanne, née le 16 Février 1686, morte, sans alliance, le 29 Mai 1766; — 10. & Anne de Vergnette, née le 30 Octobre 1688, mariée, par contrat du 3 Décembre 1714, à *Charles de Bence*, Ecuyer, Sieur de Hallot, fils de feu *Jean de Bence*, Ecuyer, Sieur de Hallot, & de feu *Marie-Anne de la Barre*. Elle est morte le 26 Mars 1764.

VII. François-René de Vergnette, Ecuyer, Seigneur de Gacieres, d'Hardencourt en partie, d'Auboy, &c. né le 16 Décembre 1684, connu sous le nom de *Vergnette-d'Hardencourt*, partagea, le 11 Décembre 1716, avec ses freres & sœurs la succession de leurs pere & mere; eut pour sa part, entr'autres biens, les Fiefs d'Hardencourt, de Villette & d'Auboy; fut Lieutenant au Régiment de Vendôme, fait prisonnier à la bataille d'Oudenarde en 1708, & mourut en 1756. Il avoit épousé, par contrat sous seings-privés, le 29 Juillet 1726, *Jeanne-Catherine de la Barre*, fille de *Jean-Claude*, Seigneur de Verdun, Carçouet, &c. & de *Marie-Catherine le Doulx-de-Melleville*, dont:

VIII. Claude-François-Marie de Vergnette, Ecuyer, né le 16 Août 1730, mort le 9 Avril 1758. Il avoit épousé, en 1757, *Marie-Angélique-Eléonore de Lombelon-des-Essarts*, fille de *François-César-Alexandre de Lombelon-des-Essarts*, & de *Marie-Eléonore de Bordeaux-de-Bargeville*, de laquelle il a laissé, pour unique héritiere: — Marie-Charlotte de Vergnette-de-Hardencourt, née posthume le 16 Avril 1758.

VII. Claude-Antoine de Vergnette, Ecuyer, Seigneur & Patron honoraire du Labit, second fils de Pierre, & d'*Anne-Charlotte Viard*, sa seconde femme,

batisé le 22 Janvier 1691, connu sous le nom de *Vergnette-du-Labit*, Terre qui lui échut en partage, & qu'il vendit, le 17 Décembre 1750, au Prince *de Dombes*, fut fait, le 28 Décembre 1709, Cornette dans le Régiment du Colonel-Général, Cavalerie, Compagnie *de Pons;* Lieutenant reformé à la suite du même Régiment le 6 Octobre 1714; Lieutenant de la Compagnie de Pujols audit Régiment le 28 Mars 1719; Chevalier de Saint-Louis le 8 Juin 1736; & s'est retiré du service le 10 Décembre 1739, avec une pension du Roi de 400 livres. Il avoit épousé, par contrat du 29 Mars 1740, *Marguerite-Anne de la Barre*, sœur de *Jeanne-Catherine de la Barre*, femme de FRANÇOIS-RENÉ DE VERGNETTE, son frere aîné, dont: — 1. MARC-ANTOINE, Ecuyer, batisé le 27 ou 28 Mai 1742, mort Mousquetaire le 15 Février 1767; — 2. CLAUDE, Ecuyer, né le 31 Décembre 1745, mort en 1754; — 3. JEANNE-MARGUERITE-ROSALIE, batisée le 16 Mai 1741, reçue à Saint-Cyr, sur le Certificat de ses preuves faites, le 23 Septembre 1752, devant le Juge d'armes de France, mariée, le 19 Mai 1767, à *Marie-François-Joseph-Ferdinand de Grasmane-Bouaroi*, Capitaine dans les Hussards de Chamborant; — 4. & MARIE-ANNE, née le 20 Juillet 1744, mariée (à la même Messe que sa sœur) avec Messire *François-Joseph d'Espinay-Saint-Luc*, Chevalier, Seigneur & Patron honoraire d'Auvergny en Normandie.

VII. CÔME DE VERGNETTE-D'ALBAN, Ecuyer, cinquieme fils de PIERRE, & d'*Anne-Charlotte Viard*, sa seconde femme, né le 22 Janvier 1698, connu sous le nom de *Vergnette-d'Alban*, fut fait, le 3 Décembre 1717, Lieutenant à la suite du Régiment Colonel-Général, Cavalerie; Lieutenant reformé à la suite du Régiment de Cavalerie de Turenne le 10 Mai 1720; & Lieutenant en second dans la Compagnie de Maulde, au même Régiment, le 21 Août 1721. Il a épousé, par contrat du 14 Février 1735, *Anne-Marguerite Brunot-des-Arennes*, fille de *Jean-Pierre*, Seigneur des Arennes, ancien Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoises, & de feu *Anne-Marie Monard*. De ce mariage sont issus: — 1. AUGUSTE-CASIMIR, qui suit; — 2. GEORGES-MAURICE, Ecuyer, né le 14 Février 1744, entré Page du Roi en sa grande Ecurie en 1760, Cornette au Régiment Royal-Roussillon, Cavalerie, en 1762, & Lieutenant au Corps Royal des Carabiniers en 1771; — 3. & VICTOR-CONSTANTIN DE VERGNETTE, Ecuyer, né le 21 Mai 1745, Page du Roi en sa grande Ecurie en 1762, premier Page en 1765, Sous-Lieutenant à la suite du Régiment Colonel-Général, Cavalerie, en 1766, Sous-Lieutenant en pied en 1767, & Lieutenant au même Régiment en 1773.

VIII. AUGUSTE-CASIMIR DE VERGNETTE-D'ALBAN, Ecuyer, né le 9 Avril 1742, est entré Page du Roi à la grande Ecurie en 1757, Lieutenant reformé au Régiment d'Aquitaine, Cavalerie, en 1760, Cornette au Régiment Royal-Roussillon, aussi Cavalerie, en 1761, & Lieutenant au même Régiment en 1773: il n'est point encore marié.

Extrait en partie d'après une Généalogie imprimée, dressée par le Juge d'armes de France, & d'après un *Mémoire* de Famille.

Les armes: *d'azur, à un chevron d'argent, chargé de trois étoiles de gueules, & accompagné de quatre étoiles d'or, trois en chef & une en pointe.*

VERNEUIL: Maison originaire de Bretagne, qui remonte à

ETIENNE DE VERNEUIL, Chevalier, lequel fit vente à l'Evêque de Paris, en 1255, de plusieurs fiefs & rentes. Il étoit frere de FERRY DE VERNEUIL, Maréchal de France en 1272, & Grand-Echanson de la Couronne en 1288, devant qui comparurent tous les Seigneurs cités à Tours par ordre du Roi, ainsi qu'il conste au Registre de la Chambre des Comptes de Paris, cotté *Noster*.

D'ETIENNE DE VERNEUIL descendoit JEAN DE VERNEUIL, un des principaux Seigneurs qui accompagnerent le Duc *de Bretagne* en France. Il eut pour fils — ROBERT DE VERNEUIL, Seigneur de Drocourt, marié à *Peronnelle de Beaumont*, fille de *Jean*, arriere-petit-fils du Maréchal *de Beaumont*. Ce ROBERT DE VERNEUIL suivit, avec le Dauphin, le Connétable & plusieurs autres Seigneurs Bretons,

Bretons, le Roi en Guienne en 1442, pour délivrer Tartas assiégé par les Anglois, & pour se rendre maître de toutes les Places fortes de cette Province. Le Roi y employa ROBERT DE VERNEUIL, qui s'y établit, &, depuis cette époque, cette Famille subsiste en Guienne, dont une branche a passé à Sisteron en Provence, & a pour chef:

JEAN-BATISTE DE VERNEUIL, Chevalier, Commandant une Compagnie d'Invalides en 1749, & Commandant pour le Roi du Fort Saint-Vincent, qui avoit, en 1765, plus de 50 ans de service, avoit été blessé à la bataille de Guastalla & à plusieurs autres. Il s'étoit marié, à Sisteron, avec *Catherine Sias*, dont: — 1. JEAN-BATISTE-HENRI, Prêtre & Docteur en Théologie; — 2. FRANÇOIS, dont nous ignorons l'état actuel; — 3. & JEAN-ETIENNE, qui étoit Lieutenant d'Infanterie en 1759.

Les armes: *d'azur, au lion d'or couronné, armé de gueules, cantonné à gauche de trois étoiles de même.*

VERON: Famille originaire de Franche-Comté, établie à Langres en Champagne, qui remonte à

I. NICOLAS VERON, de Pesmes, Ecuyer, Bailli de Pisseloup & de Sciaucourt, Garde des Sceaux de la Principauté desdits lieux, annobli (supposé qu'il ne fût sorti ni procréé de pere & mere nobles), lui & sa postérité, né & à naître en légitime mariage, par Diplôme de l'Empereur CHARLES-QUINT, Roi d'Espagne, Duc & Comte de Bourgogne, donné, à Bruxelles le 7 Juin 1540, pour ses bonnes qualités, vertus & mœurs. Il avoit deux freres, CHARLES & ETIENNE VERON, qui furent tués, en 1547, à la bataille de Muhlberg-sur-l'Elbe, où les Princes de la Ligue de Smalcal furent défaits. Ledit NICOLAS VERON, marié avec Dame *Antoinette des Champs*, fille de *Georges des Champs*, Ecuyer, & Avocat à Langres, eut pour fils — JEAN, qui suit.

On trouve FRANÇOIS VERON, Docteur en Théologie, Curé de Charenton près Paris, auquel on doit la translation des Religieuses du Valdone près de Langres, sur le terrein du Temple que les Calvinistes avoient à Charenton, la Supérieure alors de cette Communauté étant sa parente. Il qualifie JÉRÔME VERON (mentionné au degré III.) *son cousin*, dans toutes les lettres qu'il lui écrivit.

II. JEAN VERON, Ecuyer, batisé dans l'Eglise Saint-Pierre & Saint-Paul de Langres le 3 Mai 1566, Avocat en Parlement & au Siége de Langres, Bailli & Garde des Sceaux de Pisseloup & de Sciaucourt, successivement Enseigne, Lieutenant & Capitaine d'une Compagnie des Troupes Langroises, Echevin & Conseiller de ladite Ville, mort le 11 Mai 1630, avoit épousé, par acte passé devant *Pierre Mong*[illegible], Notaire Royal à Langres, le 1 Juin 1603, *Marguerite de Montginot*, fille de *Jean de Montginot*, Ecuyer, Avocat & Echevin de Langres, Auteur de plusieurs Ouvrages, & de *Colette le Tondeur*. L'inventaire de ses biens fut fait, le 25 Mai 1630, à la Requête de son fils aîné, & de sa veuve tutrice de ses enfans mineurs, laquelle décéda le 5 Décembre 1635. De leur mariage vinrent: — 1. JÉRÔME, qui suit; — 2. CATHERINE, morte sans enfans de son mariage avec *Vennebaut Esprit*; — 3. CLAUDETTE, mariée à *Claude Guerey*, dont descendent M. *Guerey*, Curé de Savigny, & autres; — 4. GUIETTE, mariée à *Etienne Guerey*, dont descendent M. *Guerey*, Seigneur de Voisin, Lieutenant-Particulier au Châtelet de Paris, ceux établis à Langres, & *N... Guerey*, Auditeur à la Chambre des Comptes de Paris, &c.; — 5. MARIE, morte fille le 20 Juillet 1682; — 6. & BONNE VERON, morte le 4 Août 1644, femme de *Charles de Mairey*, Conseiller du Roi, Prévôt Royal de Passavant; dont descendent MM. *de Mairey* & *Pecouleau*, Avocats en Parlement, & MM. *des Cormiers*, Ecuyers, Officiers chez le Roi, Maires & Baillis d'Amboise.

III. JÉRÔME VERON, I. du nom, Ecuyer, né le 8 Mars 1604, Sieur de Lavrigny, & du Fief & Moulin, aussi nommé *Veron*, à Humes près Langres, Avocat en Parlement & au Siége de cette Ville, successivement Enseigne, Lieutenant & Capitaine d'une Compagnie des Troupes Langroises, Echevin &

Conseiller au Présidial, fut Député deux fois pour les affaires de la ville de Langres, & y décéda le 23 Janvier 1679. Il avoit épousé, 1°. le 23 Novembre 1623, *Bernarde le Febvre*, décédée le 14 Avril 1637, & dont les enfans moururent en bas-âge; 2°. le 28 Juillet 1638, *Anne Bocquin*, morte le 28 Juillet 1645, fille de *Prudent Bocquin*, Procureur Fiscal du Chapitre de Langres, & d'*Anne Delcey*. Après la mort de cette seconde femme, il transigea avec *Gabriel Bocquin*, son beau-frere, Avocat au Parlement, au sujet des différends qu'ils eurent ensemble pour le partage des biens de feu *Prudent Bocquin*, pere de sa femme, & cet acte fut passé devant *Guyot*, Notaire Royal à Langres, le 25 Janvier 1652. Ledit Jérôme Veron avoit épousé, 3°. par contrat passé devant *France* & *Berger*, Notaires Royaux à Langres, le 15 Septembre 1646, *Barbe du Cerf*, fille de *Claude-Nicolas du Cerf*, & de *Barbe de Mongeot*. Du second lit il eut: — Jean-Batiste, qui suit; & du troisieme sept enfans, sçavoir: — 1. Claude Veron, né le 4 Mars 1654, Gendarme des Ordonnances, qui fut ensuite Religieux Dominicain, Docteur de Sorbonne, & mourut au grand Couvent rue Saint-Jacques à Paris, âgé de 86 ans; — 2. Jérôme, né le 23 Mars 1657, qui servit aussi dans la Gendarmerie, & mourut Religieux Dominicain à Auxerre, âgé de 90 ans; — 3. Claude-Nicolas, auteur de la branche des Veron-de-Montginot, rapportée ci-après; — 4. Barbe, née le 26 Mars 1648, morte le 22 Août 1675, femme, par dispense de Rome, d'*Etienne de Montginot*, Ecuyer, Juge de la Mairie, dont descendent MM. *Piot*, Seigneurs de Saint-Broing & de Dommarien; — 5. Marguerite, née le 14 Mars 1652, Religieuse à la Visitation de Langres; — 6. Jean-Batiste, née le 2 Novembre 1664, mariée à noble *Didier Tournois*, Conseiller du Roi & Lieutenant à l'Election de Langres. Leur épitaphe se voit dans le Choeur de l'Eglise de Saint-Martin de Langres. D'eux descendent M. *Génuit*, Conseiller au Bailliage & Siége Présidial de Langres; M. *Richard*, Lieutenant à l'Election, Comte-Maire, Commandant & Lieutenant à la garde des Clefs; *N... Richard*, Sieur de Foulon, Conseiller au Bailliage & Siege Présidial de Langres; *N... Richard*, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine du Régiment de Cambis; & MM. *Gaucher*, freres, Chevaliers de Saint-Louis, anciens Capitaines du Régiment de Talaru & de Moutier, Cavalerie; — 7. & Marie Veron, née le 20 Avril 1667, épouse de noble *Claude-Sébastien Jourdeuil*, ancien Officier d'Infanterie, puis Conseiller au Présidial, morte sans enfans.

IV. Jean-Batiste Veron, Ecuyer, Sieur de Lavrigny, & du Fief & Moulin de Veron près Langres, né le 21 Novembre 1643, d'abord Avocat en Parlement, successivement Enseigne, Lieutenant, Echevin, Conseiller de Ville, Comte-Maire, Commandant & Lieutenant à la garde des Clefs de la ville de Langres, fit un accord, le 12 Août 1684, avec *Barbe du Cerf*, sa belle-mere, passé devant *Milleton*, Notaire Royal à Langres, par lequel elle donna quittance de 6043 livres, qu'elle avoit reçues des effets de la succession de feu son mari. Ledit Jean-Batiste Veron mourut le 6 Mars 1704, & avoit épousé, le 9 Août 1665, *Marguerite Fourrel*, fille d'*Antoine*, dont: — Jérôme, qui suit; — & Antoine, né le 27 Septembre 1667, Seigneur de Culmont & de Peigney, Prêtre, Docteur de Sorbonne, Trésorier de l'Eglise Cathédrale de Langres, qui résigna en faveur de son neveu François-Joseph Veron, veuf de *Gabrielle-Hyacinthe de Han*, & est mort le 13 Août 1727.

V. Jérôme Veron, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Farincourt & des Essarts, né le 3 Mars 1666, Lieutenant-Général Civil, Criminel & de Police du Bailliage Ducal de Langres, Echevin & Conseiller de ladite Ville, obtint des Lettres-Patentes en forme de Charte, données à Paris au mois de Mars 1722, par lesquelles Sa Majesté le déclare *issu de noble race*, & le maintient, & ses enfans & postérité, nés & à naître en légitime mariage, dans sa *noblesse*, accordée, par Charles-Quint, au mois de Juin 1540, à Nicolas Veron, son trisayeul, originaire de Franche-Comté, & lui permet de porter les armes de ses ancêtres, telles qu'elles étoient peintes & blasonnées dans le Diplôme d'annoblissement de ladite anné 1540. Il mourut à Langres le 14 Juin 1735, & avoit épousé, par

contrat du 1 Février 1695, passé devant *Mongin* & *Guyot*, son confrere, Notaires Royaux à Langres, Demoiselle *Anne Girault*, morte le 9 Juillet 1731, fille de *François Girault*, Ecuyer, Seigneur de Voncourt, de Savigny & de Farincourt, Capitaine d'une Compagnie franche entretenue pour le service du Roi, & de Dame *Jacquette Piot*. De leur mariage ils ont eu : — 1. François-Joseph, Ecuyer, Seigneur de la Neuvelle, né le 5 Décembre 1697, Président au Présidial de Langres, marié, le 12 Septembre 1723, à *Gabrielle-Hyacinthe de Han*, Dame de la Neuvelle, Terre qu'elle lui porta. Elle étoit veuve de M. *le Picard*, Ecuyer, Sieur de Novillier. Resté veuf sans postérité, Antoine Veron, son oncle, lui résigna la Trésorerie de la Cathédrale de Langres ; mais ayant perdu son procès contre *Jean-Batiste-Gaston Deserrey*, qui prétendoit droit à la même dignité, il se fit Prêtre, & mourut Jésuite à Plombieres en Lorraine, le 24 Octobre 1745 ; — 2. Claude-Nicolas, qui suit ; — 3 & 4. Jean-Batiste Veron-des-Essarts, & Etienne Veron-de-Voncourt, Ecuyers, nés jumeaux à Langres le 7 Mars 1700, Lieutenans de Cavalerie aux Régimens Dauphin & Vaudrey, ensuite Capitaines d'Infanterie, en même-tems, au Régiment de Marsan, tous les deux morts de la même maladie à Dinguelfin en Baviere, après 24 ans de service ; le premier, le 11 Mars 1743 ; & le second, le 10 Février précédent ; — 5. Simon-Marie Veron-de-Savigny, né le 1 Novembre 1702, Chevalier de Saint-Louis, Commandant de Bataillon au Régiment de Talaru, mort à Langres le 24 Novembre 1764, après 43 ans de service, sans enfans de son mariage contracté, le 14 Janvier 1748, avec *Marie Varney*, veuve, en premieres noces, d'*Etienne Voinchet*, Seigneur de Verseilles, Lieutenant-Général du Bailliage Royal de Langres ; — 6. Jean-Jérôme Veron-de-Lecourt, Ecuyer, né à Langres le 26 Mars 1710, Capitaine au Régiment de Bourbonnois, Infanterie, mort à Paris en 1745, après 11 ans de service, sans avoir été marié ; — 7. & Marie-Claudette, née le 31 Mars 1713, décédée, sans alliance, le 19 Avril 1760.

VI. Claude-Nicolas Veron, Ecuyer, Seigneur de Farincourt & des Essarts, né à Langres le 26 Février 1699, Conseiller du Roi, Chevalier d'honneur au Bailliage & Siége Présidial de Langres, par Provisions du 1 Février 1731, mort le 22 Mai 1766, avoit épousé, par contrat du 27 Septembre 1732, passé devant *Collier* & *Mariet*, Notaires à Langres, *Marie-Angadrene-Etienne-Josephe Bourier*, fille de *Joseph Bourier*, Capitaine-Général du Charrois d'Artillerie & Commandant l'Equipage du corps de reserve du Roi, & de *Marie du Tocq*, dont : — 1. Jean-Nicolas-Marie, Ecuyer, né à Langres le 18 Septembre 1736, ancien Mousquetaire du Roi, mort, sans alliance, au Château de Farincourt le 15 Octobre 1772 ; — 2. Jean-Batiste-Charles, qui suit ; — 3. Etienne-Jérôme Veron-des-Essarts, Ecuyer, né le 27 Septembre 1738, ancien Officier au Régiment de Talaru, Infanterie, non marié ; — 4. Joseph, né le 12 Avril 1745, Prêtre & Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Langres ; — 5. François-Amatre, né le 11 Mai 1749, Prêtre & Chapelain de la Paroisse de Saint-Pierre & Saint-Paul de Langres ; — 6 & 7. Marie-Anne, née le 25 Septembre 1740, & Marie-Claudette, née le 15 Août 1743, qui toutes les deux ont fait leurs preuves de noblesse devant le Juge d'armes de France, le 16 Février 1751, pour être reçues à Saint-Cyr.

VII. Jean-Batiste-Charles Veron-de-Farincourt, Ecuyer, né à Langres le 21 Septembre 1737, Lieutenant au Régiment de Guienne, Infanterie, n'est pas marié en Novembre 1777.

Branche des Veron-de-Montginot.

IV. Claude-Nicolas Veron-de-Montginot, Ecuyer, né le 21 Janvier 1662, quatrieme fils de Jérôme Veron, I. du nom, & de *Barbe du Cerf*, sa troisieme femme, d'abord Gendarme des Ordonnances, n'avoit que 12 ans lorsque ses freres aînés du même lit, Claude & Jérôme Veron (qui, après avoir servi comme lui dans la Gendarmerie, se firent ensuite Religieux Dominicains), l'em-

menerent au siége de Besançon ; où il reçut une balle morte qui lui endommagea tellement la machoire droite, qu'il se vit contraint de quitter depuis le service. Il fut ensuite Avocat, Echevin & Conseiller de la ville de Langres, & est mort le 5 Janvier 1748. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Voillerault* & son confrere, Notaires Royaux à Langres, le 4 Février 1687 (& avec dispense de Rome, à cause de *Marguerite de Montginot*, son ayeule), Damoiselle *Cirette de Montginot*, fille de noble *Claude de Montginot*, & de Dame *Marguerite Clément*. Il eut le surnom *de Montginot*, que sa postérité a conservé, & sa veuve est morte en Juillet 1732, ayant eu de son mariage : — 1. CLAUDE-NICOLAS, qui suit; — 2. JÉRÔME-LAZARE, né le 10 Avril 1770, d'abord Chapelain en l'Eglise Prieurale & paroissiale de Saint-Martin de Langres, ensuite nommé Chanoine de l'Eglise Cathédrale de ladite Ville le 17 Novembre 1719, Chambrier du Chapitre & premier Prieur Commendataire du Prieuré de Saint-Léger, le 23 Mars 1760, par le Roi, à cause de l'érection de l'Abbaye de Saint-Claude en Evêché, dont ce Prieuré dépend; & Curé primitif de la paroisse de Latrecey en Bourgogne, décédé le 5 Mars 1768, auquel a succédé Messire JÉRÔME VERON, quatrieme fils de CLAUDE-NICOLAS, Ecuyer, Seigneur de Farincourt, mentionné au degré VI. de la branche précédente; — 3. MARGUERITE, mariée, par contrat du 17 Août 1722, passé devant *Gallois* & *Mariet*, Notaires Royaux à Langres, à *Michel-Prudent Philpin-du-Fincourt*, Conseiller au Bailliage Royal de Langres, dont le fils unique, — *Nicolas-Prudent Philpin-du-Fincourt*, Ecuyer, Avocat du Roi à Langres, a épousé 1°. Damoiselle *Anne Deserrey*, morte, laissant un fils & trois filles; & 2°. NICOLE VERON-DE-MONTGINOT, sa cousine, dont il sera parlé ci-après; — 4. MARIE-ANNE, mariée, par contrat passé devant *Roger* & *Girard*, Notaires Royaux à Langres, le 13 Janvier 1732, à *Claude-Antoine Grignet*, Ecuyer, Seigneur de Champagnolot, morte, veuve sans enfans, à Dole le 24 Août 1776; — 5. & MARGUERITE, connue sous le nom de *Sœur Veron-de-Saint-Jérôme*, Religieuse Ursuline à Langres, âgée de 83 ans.

V. CLAUDE-NICOLAS VERON-DE-MONTGINOT, II. du nom de sa branche, Ecuyer, né le 24 Mars 1694, d'abord Enseigne, puis Sous-Lieutenant, & nommé, le 22 Septembre 1711, Lieutenant au Régiment de Tourville, Infanterie (depuis Choiseul-Meuze), fit, avec ce Régiment, toutes les guerres de LOUIS XIV, fut blessé à la bataille de Denain & au Fort de la Scarpe, y commandant les Compagnies de Duparc & de Montfaucon, fut reformé à la paix en 1713 ; & nommé, long-tems après son mariage, Major des Troupes Langroises, place qu'il n'accepta pas, la ville de Langres, n'étant plus frontiere par la cession de la Lorraine à la France. Il vit âgé de 84 ans, & a épousé, par contrat passé le 25 Juin 1733, devant *Thibault* & son Confrere, Notaires Royaux à Langres, aussi avec dispense de Rome, Demoiselle *Marie-Simonne Hutinet*, morte le 14 Mai 1759, d'hydropisie, fille d'*Adrien Hutinet*, le sixieme Avocat de sa Famille, & de *Françoise Andriot;* & petite-fille d'une Dame *de Montginot*. De ce mariage il a eu : — 1. PIERRE VERON-DE-MONTGINOT, Ecuyer, né le 3 Janvier 1737, entré dans les Bureaux du Roi, d'abord à la Feuille des Bénéfices, ensuite au Département de la Guerre, &, depuis 1762, à celui de la Marine & des Colonies: il n'est pas marié en Novembre 1777; — 2. NICOLAS-JÉRÔME, qui suit; — 3. PIERRE-CLAUDE, né le 25 Avril 1742, mort le 25 Mai 1763; — 4. & NICOLE, née le 9 Janvier 1736, mariée, le 7 Janvier 1777, à *Nicolas-Prudent Philpin-du-Fincourt*, Ecuyer, Conseiller du Roi, & son Avocat au Bailliage & Siége Présidial de Langres, son cousin-germain, annobli au mois de Juin 1775. Sa Majesté dit dans ses Lettres, qu'Elle est « instruite d'ailleurs que son ayeul & son pere ont épousé; le premier, une fille de la Famille de *Longueil*, dont plusieurs Membres ont occupé des places distinguées dans son Parlement de Paris; & le second, MARGUERITE VERON, sortie d'une Famille noble du Comté de Bourgogne ».

VI. NICOLAS-JÉRÔME VERON-DE-MONTGINOT, Ecuyer, né le 1 Juillet 1740, a épousé, le 23 Janvier 1774, Demoiselle *Jean-Batiste Richard-de-Laude*, dont:

— 1. Claude-Nicolas Veron-de-Montginot, Ecuyer, né le 16 Avril 1775; — 2. Pierre-Nicolas, né le 30 Mai 1776; — 3. & Nicole, née en Juillet 1777.

Les armes : *d'azur, à trois poissons d'argent* appellés *Verons, émaillés de gueules, posés en face l'un sur l'autre.* Cimier, *un heaume* ou *casque fermé avec ses ornemens, sommé d'un bourrelet d'azur & d'argent, surmonté d'un cormoran de sable, membré d'or.* Elles se voyent ainsi dans l'Eglise paroissiale de Saint-Hilaire de Pesmes, en Franche-Comté, à 15 lieues de Langres, au Château & en l'Eglise paroissiale de Veron, dans le Senonois, & à l'Abbaye de Sainte-Croix, entre Furnes & Louvain.

* VERONNE, en Dauphiné. Terre & Seigneurie passée, par héritage, avec la co-Seigneurie de Vensobres, dans la Famille de Moreau, dont nous avons déja donné une Notice *Tome X, p.* 468. Elle remonte à

Denis Moreau, I. du nom, homme d'armes de la Compagnie du Connétable *de Lesdiguieres*, près la personne duquel il servit avec distinction dans les armées de Piémont, Provence, Savoie & Dauphiné. Il eut, en récompense de ses services, le Gouvernement de la ville & Château de Serres, & épousa, en 1499, *Elisabeth de Saint-Ferreol*, d'une Famille noble de Montélimart, de laquelle il eut :

Charles Moreau, I. du nom, marié à *Anne de Payan*, d'une Famille noble de la Province, dont :

Denis Moreau, II. du nom, qui épousa *Marguerite Amieu*, & en eut :

Charles Moreau, II. du nom, marié à *Madelene Peysou.* Leurs enfans furent : — 1. Denis, qui suit ; — 2. Antoine, Chanoine de la Cathédrale de Metz ; — 3. Joseph, Officier dans le Régiment de Limousin, mort au service ; — 4. & François, non marié.

Denis Moreau, III. du nom, hérita de la Seigneurie de Veronne, avec la co-Seigneurie de Vensobres, & fut pourvu de la charge de Lieutenant-Général au Bailliage du Buis. Il s'est marié, en 1735, avec *Marie de Grangeat*, dont : — 1. Martin, qui suit ; — 2. Joseph ; — 3. Marie-Thérese, mariée à *N... Archimbaud*, Gentilhomme de Provence, dont des enfans ; — 4. & Félicité, mariée à *N... d'Isouard*, Maître des Comptes en Dauphiné, dont elle est veuve sans enfans.

Martin Moreau-de-Veronne, ancien Conseiller au Parlement de Dauphiné, admis à l'Académie Royale des Sciences, Belles-Lettres & Beaux-Arts de Lyon, aux Arcades de Rome, à la Société Colombaire de Florence, n'étoit point marié en 1776.

Les armes : *d'or, à la bande d'azur, chargée de trois étoiles d'or & de deux roses.*

VERTON (de), en Normandie. Le premier de cette Famille, depuis lequel on peut suivre la postérité, est

Jean de Verton, Ecuyer, Conseiller, Secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France & de ses Finances en 1574, qui de *Françoise Vincent*, sa femme, eut :

Nicolas de Verton, Ecuyer, Mayeur de la ville d'Eu, marié, en 1609, à *Françoise du Hamel*, dont :

Michel de Verton, Ecuyer, Conseiller aux Grands-Jours, qui épousa, en 1636, *Andrée le Beuf*, & en eut : — Richard, qui suit ; — & François, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après.

Richard de Verton, Ecuyer, Avocat-Général & Fiscal du Comté d'Eu, se maria, en 1668, avec *Jeanne Gorée*, de laquelle vint :

Nicolas-François de Verton, Ecuyer, Lieutenant-Général de l'Amirauté d'Eu & de Tréport, qui se maria, le 14 Décembre 1705, avec *Justine de Vadicourt*, dont :

Marc-Antoine de Verton, Ecuyer, qui a succédé à son pere dans la charge

de Lieutenant-Général de l'Amirauté d'Eu & de Tréport, & est mort le 28 Septembre 1762. Il avoit épousé, en 1752, *Jeanne-Marguerite-Victoire de Vadicourt*, de laquelle il a laissé: — 1. MARC-ANTOINE-MARIE-JOSEPH DE VERTON, Ecuyer, né le 9 Août 1756, entré, le 20 Avril 1772, dans la premiere Compagnie des Mousquetaires; — 2. JACQUES-PHILIPPE, Ecuyer, né le 30 Août 1757, entré au Régiment d'Auxonne du Corps Royal-Artillerie en Mai 1772; — 3. & ANNE-LOUISE-GENEVIÉVE-VICTOIRE DE VERTON, aînée de ses freres, née le 25 Janvier 1754.

SECONDE BRANCHE.

FRANÇOIS DE VERTON, Ecuyer, Conseiller-Secrétaire du Roi, second fils de MICHEL DE VERTON, & d'*Andrée le Beuf*, né le 24 Août 1637, mort le 13 Novembre 1727, avoit épousé, le 16 Octobre 1664, *Françoise de Lossendiere*, dont: — LOUIS-GASTON, qui suit; — & LOUIS-FRANÇOIS-MARIE, rapporté après la postérité de son aîné.

LOUIS-GASTON DE VERTON, Ecuyer, né le 10 Avril 1668, épousa, le 10 Mai 1706, *Marie Arson*, & est mort le 28 Août 1715, laissant de son mariage trois garçons, sçavoir:

1. PHILIPPE-LOUIS DE VERTON, Ecuyer, Seigneur de Richeval, né le 11 Novembre 1707, Chevalier de Saint-Louis en 1747, Brigadier des Armées du Roi le 22 Janvier 1769, ancien Colonel du Régiment d'Auxonne du Corps Royal-Artillerie, marié, le 23 Décembre 1765, à *Jeanne-Marguerite-Victoire de Vadicourt*, veuve de MARC-ANTOINE DE VERTON, Ecuyer, Lieutenant-Général de l'Amirauté d'Eu & de Tréport;

2. JEAN-MARC-ANTOINE DE VERTON-DE-LA-MORTIERE, Ecuyer, né le 12 Juin 1714, Chevalier de Saint-Louis, Colonel du Régiment d'Auxonne du Corps Royal-Artillerie, & Brigadier des Armées du Roi le 1 Janvier 1770; — 3. & NICOLAS-JOSEPH DE VERTON-DE-BUSSY, Ecuyer, né le 4 Mars 1716, mort en Westphalie en 1742, Officier du Corps Royal d'Artillerie.

LOUIS-FRANÇOIS-MARIE DE VERTON, Ecuyer, fils puîné de FRANÇOIS, & de *Françoise de Lossendiere*, né le 27 Juillet 1670, Chevalier des Ordres de Saint-Lazare & de Notre-Dame du Mont-Carmel, Grand-Maître des Eaux & Forêts, Maître-d'Hôtel du Roi, Secrétaire du Cabinet, Envoyé extraordinaire de Sa Majesté vers le Czar PIERRE I, est décédé le 26 Janvier 1751. Il avoit épousé, 1°. le 7 Juin 1725, *Marie-Anne Duret*; & 2°. le 16 Mars 1740, *Anne-Madelene Gillot-d'Alligny*, fille du Marquis d'Alligny.

Les armes: *d'azur, à une fasce d'argent, chargée d'une mouche au naturel.*

* VESC: Terre dans le Diois, qui n'a jamais été possédée que par ceux de ce nom, excepté aujourd'hui qu'elle appartient à M. *de Chabrillant*, qui en a hérité de Madame la Marquise DE VESC.

On ignore si cette Terre a donné son nom à la Famille, dont nous allons donner l'extrait généalogique, ou si c'est cette Famille qui le lui a donné. Quoi qu'il en soit, VESC est une si ancienne & si considérable noblesse, qu'on en ignore même l'origine.

Ses différentes alliances sont avec les Maisons d'*Adhemar*, d'*Agoult*, *Alric*, d'*Ancezune*, *Aramont*, *Arces*, *Arnaud*, *Artaud*, *Auberge*, *Balzac*, *Basmes*, *Beaucastel*, *Beaumont*, *Béranger*, *Brunier*, *Caritat*, *Caumont*, *Chabeul*, *Chaste*, *Clermont-Lodeve*, *Clermont-Tonnerre*, *Clisson*, *Cost*, *Comps*, *Courtois*, *Cola*, *la Croix*, *Diez*, *Espagne*, *Espine*, *Estrange*, *Fay*, *Forest*, *la Garde*, *Garonne*, *Gaste*, *Hautefort*, *Husson*, *Langes*, *Laurens*, *Liba*, *Lovat*, *Marcel*, *Maréchal*, *le Masson*, *Montauban*, *Monteuit*, *Montchenu*, *Montlort*, *Baschy*, *Nicolaï*, *Noire-Fontaine*, *Romieu*, *Mons-Savasse*, *la Pallu*, *Recent*, *Pitois*, *Poitiers*, *du Pont*, *l'Here-de-Glandage*, *Pracomtal*, *Priam*, *du Puy*, *Rahuc*, *Rigot*, *Rolland*, *Sillot*, *Taulignan*, *Turq*, *Vassadel*, *Vassous*, *Urre*, *la Baume-Pluvinel*, *Usson-de-Bonac*, *Leusse-Descottes*, &c.

1°. La Généalogie de cette Maison commence à Hugonin, I. du nom, Seigneur de Vesc & de Montjoux, qui vivoit en 1180. Il fit le voyage de la Terre-Sainte, & étoit le chef de la branche *de Montjoux*, éteinte au Xe degré en l'an 1541, dans la personne de Jean de Vesc, Seigneur de Montjoux, mort sans postérité. Elle a donné, dans Jean de Vesc, Instituteur de la Congrégation des Prêtres de la Sainte-Trinité de l'Eglise paroissiale de Genesac, un Evêque de Vence en 1491; & un Evêque d'Agde en 1498, auxquels succéda Jean de Vesc, son néveu, tant dans l'Evêché de Vence que dans celui d'Agde. Aymard ou Aynard, frere du dernier Jean, fut aussi après lui Evêque de Vence. La Terre de Montjoux fut portée par Marie de Vesc, qui en hérita par le décès de ses freres Claude & Jean, à noble *Pierre de Forest*, son époux.

Les autres branches de cette Maison sont:

2°. Celle des Seigneurs *de Saint-Tomé* & *du Teil*, sortie, au Xe degré, de celle de Montjoux, par Aymard de Vesc, Seigneur du Teil & de Saint-Tomé, fils puîné de Claude, & de *Nizette d'Urre*. Cette branche a fini, au XIIe degré, à Bernardin de Vesc, mort en Italie, au service du Roi.

3°. Celle des Seigneurs *de Béconne*, sortie, au IXe degré, de la branche de Montjoux, par Pierre de Vesc, Seigneur de Béconne, Maître-d'Hôtel du Roi Charles VIII. Cette branche subsiste encore, & sera rapportée ci-après.

4°. Celle des Seigneurs *de Briancourt*, sortie, au XIIIe degré, de la précédente, par Alain de Vesc, Seigneur de Briancourt, second fils de Bernardin de Vesc, Seigneur de Béconne, & de *Françoise de Noire-Fontaine*. Elle subsiste, & sera rapportée après celle de Béconne.

5°. Celle des Seigneurs *d'Espeluche*, qui portoit pour armoiries: *de gueules, à trois tours, ou au château à trois tours d'argent, donjonnées, maçonnées, bretessées & contrebretessées de sable.* L'auteur de cette branche est Guillaume de Vesc, Chevalier, Seigneur d'Espeluche & co-Seigneur de Vesc, sorti de la branche de Montjoux au VIe degré. Telabard ou Talabard de Vesc, Seigneur d'Espeluche, arriere-petit-fils de Guillaume, & fils de Guillaume, II. du nom, & de *Catherine de Poitiers*, fille naturelle de *Louis de Poitiers*, Comte de Valentinois, fut Gouverneur de la ville d'Embrun, en 1457, pour le Dauphin Louis, fils de Charles VII. Il passa en Flandres avec ce Prince, & ne l'abandonna jamais. Cette branche est finie.

6°. Celle des Seigneurs *de Comps* & *de Combemont*, sortie, au IVe degré, de la branche de Montjoux, par Dalmas de Vesc, fils d'Aimbric. Il succéda à l'ancienne Famille *de Comps*, qui portoit pour armes: *de gueules, à l'aigle échiquetée d'or & de sable.* On ne sçait si c'est par sa mere ou par sa femme. L'ancienne Famille *de Comps* tenoit son nom d'un lieu ainsi nommé dans le bas Dauphiné. L'Histoire de Malte nous apprend que l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem a eu deux Grands-Maîtres de ce nom; l'un, nommé *Arnaud de Comps*, en 1163; & l'autre, qui fut *Bertrand de Comps*, en 1248. Le premier fut le quatrieme Grand-Maître, & le second fut le dix-septieme. Ils furent tous deux illustres, & l'Ordre leur doit une partie de ses Statuts. Dalmas de Vesc vivoit en 1280. Il prit le surnom *de Vesc* dit *de Comps.* Pierre de Vesc, Seigneur de Comps, & co-Seigneur de Dieu-le-Fit & de Vesc, fut un des Gentilshommes de Dauphiné qui se signalerent le plus à la bataille de Fornoue, en 1445, & aux journées d'Aignadel & de Gênes.

7°. La septieme branche de Vesc, qui est une continuation de celle de Comps, a eu pour chef Mary de Vesc, Seigneur de Comps & co Seigneur de Dieu-le-Fit, cinquieme fils de Sébastien, & de *Françoise Alric*. Cette branche s'est éteinte aux enfans de Mary de Vesc, II. du nom, son petit-fils, & de *Lucrece du Puy*.

8°. Celle des Seigneurs *de Loriol*, sortie de Gédéon de Vesc, troisieme fils de Mary de Vesc, I. du nom, & de *Françoise Alric*. Ses enfans sont morts sans postérité.

9°. La neuvieme branche a eu pour auteur René de Vesc, autre fils de

MARY DE VESC, I. du nom, & de *Françoise Alric*, dont la postérité s'est éteinte dans ses enfans.

10°. Celle des Seigneurs *de Grimaud*, qui commence à ETIENNE DE VESC, sorti, au Xe degré de la branche de Comps & de Combemont, & fils de PIERRE DE VESC, un des Gentilshommes de la Province de Dauphiné, qui, comme il a déjà été observé, se signala à la bataille de Fornoue & aux journées d'Aignadel & de Gênes. ETIENNE DE VESC fut un des favoris de CHARLES VIII, qui le combla de grands biens. Il le créa *Duc de Nôle* au royaume de Naples. Il porta l'épée de Connétable, quand ce Prince entra triomphant dans le Royaume de Naples. La Terre de *Grimaud* fut érigée, en sa faveur, en *Baronnie*. Il fit bâtir le Château de Caromb, testa en 1501, & laissa d'*Anne Courtois*, sa femme, un fils, nommé CHARLES, du nom du Roi, son maître & son bienfaiteur. Ce CHARLES épousa, le 12 Juin 1501, *Antoinette de Clermont-Lodeve*, sœur de *François*, Cardinal *de Clermont*, Légat d'Avignon, de laquelle il eut, entr'autres enfans : — JEAN, qui continua la postérité ; — & ANTOINE, Evêque d'Agde en 1520, puis de Valence & de Die, après la mort du Cardinal *de Clermont*, son oncle, en 1531, & ensuite Evêque de Castres. Cette branche a fini à FLEURY DE VESC, Seigneur de Grimaud, &c. qui ne laissa point d'enfans de *Diane de Clermont-Tonnerre*, sa femme. Il testa en l'an 1553. JEANNE, sa sœur, fut son héritiere, & se maria 1°. à PIERRE DE VESC, fils de *Simonnette de Baschy*, dont elle n'eut point d'enfans. Elle épousa 2°. *N... de la Baume-Montrevel*, dont la Maison de ce nom possede encore aujourd'hui la Terre de Caromb dans le Comtat Venaissin.

11°. Celle de la premiere branche des Seigneurs de Béconne, qui commence à HUGUES DE VESC, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Béconne, de la Baume & de Blacons, sortie, au IIIe degré, de celle de Montjoux. HUGUES DE VESC partagea avec son frere ALMERIC, les biens de son pere. Les Terres de Béconne, de la Baume & de Blacons lui tomberent en partage. Il épousa *Aigline de l'Here-de-Glandage*, de laquelle il eut : — HUGONIN III, qui suit ; — & ALMERIC, auteur de la branche suivante.

HUGONIN ou HUGUES DE VESC, III. du nom, épousa, en 1289, *Isabeau d'Arces*. Il en eut : — LAUGIER, mort sans postérité ; — PIERRE, qui lui succéda ; — & ARMAND, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem.

PIERRE DE VESC, III. du nom, fut Gouverneur de Die, rendit de grands services au Dauphin *Guigues*, principalement à la bataille de Varey, où il se signala, en montant le premier au Château qu'il prit : en considération de cet exploit, le Dauphin lui permit, & à tous ceux de sa Famille, de porter un *château* dans leur banniere ; quelques-uns en firent leurs armoiries. Le Dauphin créa encore PIERRE DE VESC, Porte-Banniere en chef du Diois, & voulut, par un acte passé en 1324, que l'aîné de ses successeurs le fut à perpétuité. Il mourut en 1377.

PIERRE DE VESC, IV. du nom, son fils, épousa, le 20 Novembre 1386, *Catherine Rolland*, & en eut deux enfans, sçavoir : — une fille ; — & HUGONIN, IV. du nom, mort sans postérité, dont les biens passerent à la deuxieme branche de Béconne, qui subsiste encore aujourd'hui, & dont on va parler après celle qui suit.

12°. Celle des Seigneurs *de la Baume*, qui commence à ALMERIC DE VESC, II. du nom, co-Seigneur de la Baume, fils de HUGUES, II. du nom, & d'*Aigline de l'Here*. Il fit hommage de la co-Seigneurie de la Baume, en 1287, à *Aymard de Poitiers*, Comte de Valentinois. ARMAND, son fils, qui mourut avant lui, laissa pour enfans : — ALMERIC, qui suit ; — & BERTRAND, Evêque de Nevers en 1351.

ALMERIC DE VESC, III. du nom, qualifié *Chevalier* dans un hommage rendu à *Aymard de Poitiers*, V. du nom, Comte de Valentinois, le 7 Mai 1323, décéda sans enfans. PIERRE DE VESC, Seigneur de Béconne, dont il est parlé dans la précédente branche, fut son héritier.

Branche des Seigneurs de Béconne.

Pierre de Vesc, III. du nom, fils de Rostaing de Vesc, Chevalier, Seigneur de Montjoux, & de *Delphine Arnaud*, d'une des meilleures Maisons de Dauphiné, recommença la branche de Béconne, éteinte par la mort de Pierre de Vesc, II. du nom, Seigneur de Béconne, qui ne laissa de son mariage avec *Catherine de Rollonds-de-Condorcet*, du 20 Novembre 1406, que Philippine de Vesc, devenue veuve, sans enfans, de noble *Jean de Pictois*, Seigneur de Chaudenay, laquelle Philippine de Vesc fit une donation de la Terre de Béconne à Pierre de Vesc, III. du nom, son neveu, le 11 Octobre 1466, pardevant *Philibert de Marciere*, Notaire de Chany. La Terre de Béconne a toujours été l'apanage d'une branche de cette Maison, & le Marquis de Vesc en a des hommages du XIII[e] siécle. Ledit Pierre de Vesc, III. du nom, avantagé par le testament de *Delphine Arnaud*, sa mere, du 25 Novembre 1455, passé devant *Jean Fabry*, Notaire de Valréas, & par la donation de Philippine de Vesc, sa tante, fut Maître-d'Hôtel du Roi Charles VIII, Grand-Maître des Eaux & Forêts de Dauphiné, Gouverneur de Dun-le-Roi & de Crest; servit long-tems, & quoique fort âgé, il se signala à la bataille de Fornouë. Par son testament du dernier Août 1496, il substitue ses biens à Antoine de Vesc, son neveu, fils de Claude, Chevalier, Seigneur de Vesc & de Montjoux. Il avoit épousé, le 23 Septembre 1490, Demoiselle *Simonnette de Baschy*, fille de *Bertrand*, laquelle lui survécut, & testa le 28 Juillet 1520. Ils eurent de leur mariage : — Rostaing, qui suit; — & Bernardin, Auditeur de Rote.

Rostaing de Vesc, fait Chevalier de l'Ordre du Roi par Louis XII, fut Capitaine de 500 hommes de pied, à la tête desquels il se signala à la bataille de Ravennes. Il en fit autant à la journée de Marignan l'an 1515, & mourut de ses blessures à la journée de Pavie, laissant d'*Alix de Nicolaï*, qu'il avoit épousée le 18 Juillet 1511 : — Jean, qui testa le 4 Août 1545, & mourut à Montmélian, étant Cornette-Blanche; — & Pierre, qui suit.

Pierre de Vesc, d'abord reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, sur ses preuves faites en 1541, testa en Février 1568, & mourut des blessures qu'il avoit reçues en combattant contre les ennemis du Roi au siége de la ville de Montélimart, de laquelle il défendit vigoureusement la bréche qui avoit été faite. Après le décès de son aîné, il avoit épousé, le 15 Avril 1548, *Marguerite de Romieu*, de laquelle il laissa pour enfans : — Bernardin, qui suit; — & Philippe.

Bernardin de Vesc, Seigneur de Béconne, épousa, le 27 Avril 1570, *Françoise de Noire-Fontaine*, issue d'une Famille illustre de Lorraine. Il testa le 14 Juillet 1617, & sa femme le 19 Mars 1586. Leurs enfans furent : — 1. Pierre, qui suit; — 2. Alain, auteur de la branche de Briancourt, rapportée ci-après; — 3, 4, 5 & 6. Guillemette, Marie, Marguerite & Catherine de Vesc.

Pierre de Vesc, IV. du nom, Seigneur de Béconne, se trouva aux journées de Montmélian, de Casal & de Turin, & testa le 8 Décembre 1648. Il avoit épousé, le 11 Juillet 1633, *Marguerite de Mons-de-Savasse*, fille d'*Alain de Mons*, Seigneur de Savasse, & de *Geneviéve de Pracomtal*, & laissa pour enfans : — Claude-Augustin, qui suit; — & Françoise de Vesc.

Claude-Augustin de Vesc, mort en 1717, avoit épousé *Marie d'Urre*, fille de *Jean d'Urre*, Seigneur d'Urre, & de Demoiselle *N... de Jony*, dont il eut : — 1. N... de Vesc, mort sans alliance; — 2. N... de Vesc, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, mort à Malte, étant Page du Grand-Maître; — 3. Joseph-Gabriel-Joachim, qui suit; — 4. N... de Vesc, mariée, dans le Comtat d'Avignon, à *N... des Armands*, Seignèur d'Alençon, Brigadier des Armées du Roi, Commandant le Régiment de Conti, mort en 17...; — 5. & Françoise de Vesc, morte dans une Maison religieuse à Valréas, aussi dans le Comtat d'Avignon.

Joseph-Gabriel-Joachim de Vesc, Chevalier, décédé le 13 Octobre 1726, âgé de 33 ans, avoit épousé, en 1723, *Louise-Antoinette de la Baume-de-Pluvinel*, de laquelle sont sortis : — 1. Joseph-Louis-Gabriel, mort jeune ; — 2. Pierre-Joseph-Gabriel-Claude-Augustin, qui suit ; — 3. & Louise-Antoinette, morte âgée de 3 ans.

Pierre-Joseph-Gabriel-Claude-Augustin, appellé *le Marquis* de Vesc, Chevalier, Seigneur de Béconne, &c. né le 1 Août 1726, Lieutenant-Colonel de Dragons en 1762, retiré du service en 1765, à cause de ses blessures, avec 1200 livres d'appointement, a épousé, 1°. en 1746, *N... d'Usson-de-Bonac*, morte, sans enfans, en 1748, sœur de *François-Armand d'Usson*, Marquis de Bonac, Maréchal des Camps & Armées du Roi, ci-devant Ambassadeur auprès des Etats-Généraux en l'an 1757, & petite-fille d'*Armand-Charles de Gontaut*, Duc de Biron, Chevalier des Ordres du Roi, Doyen des Maréchaux de France, mort en 1756. Le Marquis de Vesc, a épousé, 2°. en 1753, *Marie-Josephe de Leusse-Descottes*, née le 23 Décembre 1737, de laquelle il a : — 1. Joseph-Séraphin de Vesc, né en 1757, Officier au Régiment de Belsunce, Dragons ; — 2. Victor-Antoine-Joseph, né en 1772 ; — 3. Joseph-Marie-Henri, né en 1775, Chevalier de Malte de minorité en 1776 ; — 4. Marie-Adélaïde, née en Décembre 1753 ; — 5. Marie-Diane, née en 1754, toutes deux reçues Chanoinesses-Comtesses de l'Argentiere en Forez, le 21 Octobre 1777, après avoir fait leurs preuves de neuf générations du côté paternel, & quatre du côté maternel, selon les Statuts de ce Chapitre, formé cette année 1777.

Branche des Seigneurs de Briancourt.

Cette branche a pour auteur Alain de Vesc, Seigneur de Briancourt, second fils de Bernardin de Vesc, Seigneur de Béconne, & de *Françoise de Noire-Fontaine*. Il quitta le Dauphiné, & se retira à Valréas dans le Comtat Venaissin, où il épousa, le 17 Juin 1622, *Baptistine de Taulignan*, fille d'*Esprit de Taulignan*, dont : — 1. Louis, qui suit ; — 2 & 3. Marguerite & Françoise ; — 4. & Isabeau, Religieuse à Valréas.

Louis de Vesc, Seigneur de Briancourt, épousa, le 12 Juillet 1654, *Esprite de Vassous*, fille de noble *Pierre de Vassous*, & de *Louise de Turq*. Il en eut un fils nommé

Pierre de Vesc, marié à *N... de Rouas*, de laquelle probablement sortirent : — 1. N... de Vesc, Capitaine de Dragons au Régiment de la Suze, mort sans postérité ; — 2. N... de Vesc, non marié ; — 3 & 4. N... de Vesc & Catherine, Religieuses à Valréas.

Les armes de Vesc sont : *pallé d'argent & d'azur de six piéces, au chef d'or*. Cet extrait est tiré des titres de la Famille.

VEVEY (de), dans le Canton de Fribourg en Suisse, autrement *de Viveis*, de Vivey, en latin *de Viviaco*, & en langue Allemande *Von Vivis*.

Cette noble & ancienne Famille du pays de Vaud en Suisse, est établie aujourd'hui dans la Ville d'Estavayer au canton de Fribourg, où elle a constamment occupé les premieres charges, avec la qualité de *Noble*, & a été reconnue pour telle sous la domination des Ducs de *Savoie*. On trouve des Nobles de cette Maison titrés de *Donzels* ou *Damoiseaux*, de même que de *Bourgeois de Moudon* & *de Cudrefin* avant leur établissement dans la Ville d'Estavayer.

Dans des actes du XIIe. siécle, il est fait mention de Jean, Barthelemi & de Humbert de Vevey, (*de Viveis*). Les Religieuses Dominicaines, établies à Estavayer depuis 1316, y furent conduites du Couvent d'Echyssie près de Lausanne, par la Révérende Mere Béatrix de Vevey, qui en fut la premiere Supérieure, & mourut le 24 Mars 1343, suivant le Nécrologe de ce Monastere.

Le Catalogue de l'Ordre des Chartreux & le Nécrologe de l'Abbaye de la Val-Sainte dans le canton de Fribourg, apprennent que le R. P. Jacques de Vevey (en latin *de Viviaco*) fut nommé deux fois Général de cet Ordre, sçavoir, ès

années 1330 & 1343; & qu'il mourut le 3 des Calendes du mois d'Août 1362.

Vullierme de Vevey, Bourgeois de Moudon, passa un contrat de vente avec *Nicod Busty-d'Ursy*, le 25 Mai 1423, signé par *Uldriot*, Notaire, & scellé par *Jean de Blonay*, Chevalier, Bailli de Vaud.

Guillerme de Vevey, Donzel ou Damoiseau de Moudon, & Antoinette, sa sœur, tous deux enfans dudit Vullierme, possédoient, entr'autres Terres, un Domaine sur le Mont de Moudon, lieu dit *aux Métraux*, lequel fut remis & accensé par Dom *Pierre Geneveri*, Chapelain de Moudon, leur tuteur, sous la cense annuelle & perpétuelle de deux muids de froment, mesure de Moudon, avec directe Seigneurie à Dom *Barthelemi Cler*, aussi Chapelain dudit Moudon, par acte du 8 Septembre 1446, signé de *Pierre Bralliard*, Notaire, & muni du sceau du Bailliage de Vaud. Le même Guillerme de Vevey, vendit à *Antoine Planchel* & à *Pierre Vandelly*, tous deux Bourgeois de Moudon, un muid de froment de cense directe sur le Domaine dit *aux Métraux*, pour la somme de 48 liv. lausannoises, bonne monnoie, par acte signé Dom *Jacques Fabry*, Prêtre & Notaire Juré de la Ville de Lausanne, & levé de ses protocoles par *Jean Jolivery*, Clerc de Moudon, le 2 Juillet 1465, scellé par l'Officialité de Lausanne.

I. Jean de Vevey, du Conseil & Syndic de la Ville de Cudrefin, fut Député de cette Ville pour une difficulté qu'elle eut avec *Barthelemi Rolland*, Donzel de Saint-Aubin en Vully, au sujet du payement de 1000 liv. lausannoises, pour la vente d'un Mas de Pasquier, &c. L'acte de prononciation, par laquelle les parties furent accommodées, est du 16 Novembre 1445. Le susdit Jean de Vevey est encore connu par le testament de son fils Pierre, qui suit.

II. Pierre de Vevey, Bourgeois, & du Conseil de Cudrefin, fit devant *Hugoninus de Molendino*, le 16 Mai 1497, son testament, dans lequel il institue pour ses héritiers Pierre, qui suit, & Vullierme, ses fils. De ce dernier descendent les nobles de Vevey, établis en la Ville d'Estavayer vers l'an 1495. M. *Leu*, Bourg-Mestre de la Ville & République de Zurich, fait mention de cette noble Famille dans son *Lexicon Helvétique*, imprimé à Zurich, en 1763, *Tome XVIII, p. 518 & 519.*

III. Pierre de Vevey, II. du nom, rappellé dans le testament de son pere du 16 Mai 1497, eut pour fils

IV. Vullierme de Vevey, qui étoit Conseiller de la Ville d'Estavayer, & en fut nommé Syndic, en 1521. Il vendit, par acte du dernier jour de Novembre 1522, signé *Marchand*, Notaire, le Domaine qu'il possédoit à Montet-sur-Cudrefin, à noble *Pierre Vallier de Landron*, pour le prix de 480 écus d'or au soleil. La vente fut approuvée de Marguerite, Archiduchesse d'Autriche & de Bourgogne, Douairiere de Savoie, en 1533. Le fief noble de Rance, au Bailliage d'Yverdun, dans le canton de Berne, que la Maison de Vevey posséde encore aujourd'hui, appartenoit déja audit noble Vullierme de Vevey, & la reconnoissance que lui en prêta la Communauté de Rance est du 20 Janvier 1553, signée par le Commissaire *Richard*. Il avoit épousé 1°. par contrat du pénultienne jour de Juin 1521, *Hélene*, fille de noble *Jean de Griset*, de la Ville d'Estavayer, & 2°. par contrat du 3 Août 1533, signé *Guillerme Jacqueri*, Notaire, *Marie de Lustries*, fille de noble *Jean de Lustries*, aliàs *Mayor*, Seigneur de Messerie au pays de Vaud. Du premier lit il eut pour fils unique : — 1. Jean de Vevey, Lieutenant d'Estavayer, qui fut pere de Thomas de Vevey, établi à Soleure, où il forma la branche des *Von Vivis* qui sont encore actuellement de l'Etat de cette République, & dont plusieurs ont servi en France en qualité de Capitaines. Du second lit vinrent : — 2. Michel, marié à noble *Guillaumette de Pontherose*; — 3. André, marié à *Esther*, fille de spectable *Hantz Garmysvil*, Conseiller de Fribourg; — 4. François, non marié; — 5. Antoine, qui suit; — 6. & Claude de Vevey, dont la postérité est sortie d'Estavayer.

Ces cinq fils du second lit se trouvent tous nommés dans l'acte de partage des biens paternels du 15 Février 1575, signé *Jacques Viquerat*, Notaire, &

aussi dans le testament de *Marie de Lustries*, leur mere, en date du 12 Octobre 1576, signé *Sébastien Palleon*, Notaire.

V. Antoine de Vevey, Conseiller d'Estavayer, épousa 1°. par contrat du 9 Avril 1564, signé *Planchamp*, Notaire, *Anne de Cattelan*, fille de noble *Claude de Cattelan*, d'Estavayer; & 2°. par contrat du 7 Septembre 1578, signé *Richard*, Notaire, *Françoise de Mailliardor*, fille de noble *Pierre de Mailliardor*, Donzel de Grandvaux. De cette derniere il eut: — Tobie, qui suit; — & Isaac, marié à *Catherine*, fille de noble *Antoine de Malliard*, Banneret de Romond, dont il n'eut point de postérité.

VI. Tobie de Vevey, institué, avec son frere, héritier par le testament de son pere, du 4 Février 1623, fut reçu Bourgeois de Fribourg, par le Sénat souverain, sans payer aucun droit d'entrage, par acte du 10 Septembre 1602, signé *Peter Sprenger*, en considération, y est-il dit, de la *noble Maison dont il est issu, & de ce qu'il s'est comporté dès sa jeunesse comme il appartient à Gentilhomme de sa qualité*. Cet acte fut passé en présence des nobles & magnifiques personnes *Louis d'Affry*, ancien Seigneur Avoyer d'Estavayer, & d'*Antoine de Montenach*, son beau-pere, Secrétaire d'Etat de la République de Fribourg, ayant épousé, par contrat passé le 9 Septembre 1602, *Madelene de Montenach*, sa fille, de laquelle il eut: — 1. François de Vevey, auteur d'une branche dont le dernier est Béat-Louis de Vevey, Conseiller de la Ville d'Estavayer, en 1776; — 2. & François-Pierre, aliàs Peterman, qui suit.

VII. François-Pierre, autrement dit Peterman de Vevey, partagea, avec son frere, par acte du 21 Mars 1642, passé devant *Cuassot*, Notaire. Il fut nommé Lieutenant d'Avoyer par le Conseil souverain de Fribourg, le 9 Septembre 1677, comme il appert de l'acte, signé *Protasius Alt*, qui porte que c'est « eu égard aux bons & agréables services que l'ancienne & noble Maison » de Vevey a rendus à cet Etat, & qu'elle fera encore à l'avenir, & aux » alliances très-considérables de cette Maison dans ladite Capitale. » Il avoit épousé, par contrat du 26 Février 1645, signé *Mussy*, Notaire, *Catherine de Reynold*, fille de noble *Antoine de Reynold*, Banneret de Romond; & testa par acte du 24 Décembre 1700, passé devant *Quibaud*, Notaire, dans lequel il nomme ses enfans, sçavoir: — 1. Antoine-Joseph, qui suit; — 2. Jean-Batiste, Jésuite, dit le Pere *de Viviaco*, mort Recteur à Fribourg en Brisgaw; — 3. François-Hyacinthe, tige de la branche des Vevey de Bussy, rapportée ci après; — 4. Anne-Marie, femme de noble *Nicolas de Malliard*, de la Ville de Romond; — 5. & Elisabeth, mariée à noble *Antoine de Frequely*, Seigneur de la Cour de Domdedier.

VIII. Antoine-Joseph de Vevey, Major de la Ville d'Estavayer, fit son testament le 8 Décembre 1703, signé *Quibaud*, Notaire, & avoit épousé *Elisabeth Tardy*, fille de noble *Louis*, Bourgeois d'Estavayer, & du nombre des Familles Patriciennes de Fribourg, dont: — 1. Emmanuel, Conseiller, marié à noble *Françoise de Boccard*, dont la fille unique Elisabeth de Vevey, a épousé noble *Nicolas de Boccard*, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel en France; — 2. Philippe, qui suit; — 3. Marie-Ursule, femme de noble *Jean-Antoine de Lentzbourg*, Seigneur, Bailli de Bulle. Voyez *Lentzbourg, Tome VIII*, & aux additions, *Tome XI, p. 741*; — 4. & Marie-Catherine, mariée à noble *Dele-Joseph-Guyot de Morteau*, Capitaine de Dragons au service de France, & Chevalier de Saint-Louis.

IX. Philippe de Vevey, Banneret d'Estavayer, fit son testament le 29 Juillet 1729, devant *Cantin*, Notaire, & est mort le 1 Août suivant. Il avoit épousé, par contrat du 3 Septembre 1717, *Elisabeth*, fille de noble *François de Castella-de-Gruyeres*, dont il a eu: — 1. Henri-Emmanuel, qui suit; — 2. Joseph, dit le P. *Laurent*, mort Religieux Bernardin à Hauterive, en 1765; — 3. Jean-Antoine, Capitaine au Régiment Suisse de Sonneberg, Chevalier de Saint Louis, qui est entré au service de France en 1744, dans le Régiment de Vittemer, aujourd'hui Valdner, a fait toutes les Campagnes avec lesdits Régimens, & a été blessé à la bataille de Rosbac; — 4. Hyacinthe, qui laisse

une fille ; — 5. & ELISABETH, Religieuse à Romond, dans l'Abbaye de la Fille-Dieu, connue sous le nom de *Sœur Geneviéve*.

X. HENRI-EMMANUEL DE VEVEY, nommé Lieutenant d'Avoyer d'Estavayer, par le Conseil souverain de Fribourg, le 4 Novembre 1746, comme il appert de l'acte signé *François-Pierre Gottrau*, a épousé, le 24 Février 1743, MARIE-BARBE DE VEVEY, fille de noble FRANÇOIS-HYACINTHE DE VEVEY, de laquelle il a eu neuf fils & une fille. Les enfans qui restent sont : — 1. FRANÇOIS, qui suit ; — 2. GEORGES-PHILIPPE ; — 3. EMMANUEL, Sous-Lieutenant au Régiment Suisse de Kalbermatten au service du Roi de Sardaigne ; — 4. & ALEXANDRE.

XI. FRANÇOIS DE VEVEY, entré au service de France en 1761, a fait deux campagnes en Westphalie avec le Régiment des Gardes Suisses, dont il est premier Lieutenant. Il a épousé, en 1777, par dispense, noble THÉRESE DE VEVEY, sa cousine germaine.

Branche des VEVEY-DE-BUSSY.

VIII. FRANÇOIS-HYACINTHE DE VEVEY, troisieme fils de FRANÇOIS-PIERRE, & de *Catherine de Reynold*, fut nommé Lieutenant d'Avoyer par le Conseil souverain de Fribourg, le 1 Juillet 1704, eu égard aux services rendus par son pere & ses ancêtres : l'acte est signé *Nicolas Vonderveid*, avec le sceau de la République ; & testa le 20 Décembre 1743. Il avoit épousé, par contrat du 21 Octobre 1704, *Marie-Marguerite*, fille de noble *Georges-Antoine Werly*, du Conseil des Soixante de la Ville & République de Fribourg, & la derniere de cette Famille. De ce mariage sont issus : — 1. GEORGES-ANTOINE, qui suit ; — 2. MARIE-ELISABETH, épouse de *François-Ignace Buman*, des Seigneurs secrets de la République de Fribourg, Seigneur, Bailli de Bulle ; — 3. MARIE-BARBE, femme de noble HENRI-EMMANUEL DE VEVEY, Lieutenant d'Avoyer d'Estavayer, mentionné degré X. de la branche précédente ; — & cinq autres filles, dont trois ont été Religieuses, sçavoir, à Estavayer, à la Fille-Dieu & à Montorge.

IX. GEORGES-ANTOINE DE VEVEY, Co-Seigneur de Bussy & Morens, a acquis cette terre, le 27 Août 1754, des hoirs de noble *Jean-Victor Surry*, Conseiller d'Etat de Soleure, qui la possédoit de la noble & illustre Maison *d'Estavayer*, avec tous les droits & priviléges attachés à ladite Seigneurie, d'Omnimode, Jurisdiction, de Justice haute, moyenne & basse, mere, mixte, impere & dernier supplice. Il en a prêté hommage en fief noble & lige à leurs souveraines Excellences de Fribourg, le 11 Janvier 1759, assisté de ses nobles parens ; & cet acte est signé *de Montenach*, Secrétaire d'Etat, avec le sceau de la République. Il a épousé, le 31 Janvier 1735, *Marie-Françoise de Mailliardor*, fille de noble *Béat-Louis de Mailliardor*, Co-Seigneur d'Arlens, Châtelain de Rue, & de *Marie-Françoise Gady*. Voyez MAILLIARDOR, *Tome IX, p. 326 & suiv.* De ce mariage sont issus : — 1. LOUIS, qui suit ; — 2. MARIE, femme de *Tobie de Castella*, Seigneur de Delley, Bailli de Surpierre, ci-devant Capitaine en France ; — 3. & THÉRESE, mariée en 1777, par dispense, avec son cousin germain, FRANÇOIS DE VEVEY, Lieutenant au Régiment des Gardes Suisses, mentionné ci-devant, degré XI.

X. LOUIS DE VEVEY, né le 16 Juin 1745, a épousé, en 1776, noble *Marguerite de Mailliard*, fille de noble *Nicolas-Bruno de Mailliard*.

Les alliances que cette Famille a contractées avec les Maisons nobles, Patriciennes ou du pays, annoncent, outre sa noblesse, son ancienneté & sa distinction. Elles sont entr'autres avec celles de *Griset*, *Lustries*, *Cattelan*, *Garmysvil*, *Pontherose*, *Mailliardor*, *Montenach*, *Mailliard*, *Frequely*, *Lentzbourg*, *Buman*, *Tardy*, *Boccard*, *Reynold*, *Werly*, *Castella*, &c.

Elle porte pour armes : *de gueules, à un pal d'argent chargé d'un tronc d'arbre à six nœuds de sable, posé sur trois monticules de sinople* ; l'écu surmonté d'un *casque d'argent, ouvert, duquel sort*, en cimier, *un lynx à demi-corps, ou loup cervier au naturel, colleté d'argent.* Devise : DUM VIVO MULTA VIDEO.

* **VEZE ou DEVEZE, nom propre de cette Famille noble de Languedoc, qui l'a donné à une Terre qu'elle possede dans la même Province.**

Elle est bien plus ancienne que la filiation que nous allons en donner, d'après les titres originaux & en forme, qui nous ont été communiqués, moins antiques dans ce moment, à cause des diverses révolutions notoires, arrivées dans cette Province. Elle a fourni de tous les tems, du côté paternel & maternel, plusieurs Militaires dans des grades même supérieurs & de beaucoup de réputation. Elle n'en a pas eu moins dans l'Etat ecclésiastique avec les dignités les plus éminentes. C'est de cette Maison qu'étoit M. DE LA DEVEZE, qu'HENRI IV choisit pour second de M. *de Lavardin*, qui commanda ensuite l'armée Françoise sous ce Prince, pour un combat de deux contre deux de ses ennemis.

FIACRE DEVEZE, qualifié *Noble* & *Ecuyer*, Seigneur de Deveze & d'Artites; en rendit hommage le 15 Mai 1541 au Duc D'ORLÉANS, Fils de France, & étoit mort en 1543, comme il appert par le contrat de mariage de son fils PIERRE, qui suit.

PIERRE DEVEZE, Ecuyer, Seigneur de Deveze, épousa noble *Antoinette de Bonhomme*, par contrat du 15 Février 1543, auquel assisterent les parens des contractans, sçavoir, noble ANTOINE DEVEZE, Ecuyer; Messire *Jean de Chabannes*; noble *Pierre de Granoulhet*, Seigneur d'Issigneux, & autres. De ce mariage vint:

ETIENNE DEVEZE, Ecuyer, Seigneur de Deveze & d'Artites, qui servit en qualité de Capitaine, & fit son testament le 4 Décembre 1585, étant sur le point de partir pour la guerre. Il avoit épousé, par contrat du 23 Mars 1572, *Anne de Mourel*, fille de feu noble *Antoine de Mourel*, Seigneur de la Colombe, & de *Marguerite de Planchut*, dont quatre enfans mentionnés dans le testament de leur pere, sçavoir: — 1. PIERRE, qui suit; — 2 & 3. ANTOINE & ETIENNE; — 4. & autre PIERRE, d'abord Aumônier du Roi, & ensuite Evêque de Marseille.

PIERRE DEVEZE, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Deveze & d'Artites, Commandant pour le Roi à Retournac, épousa, par contrat du 21 Février 1612, *Isabeau de Saint-Vidal*, fille de noble *Jean-Benjamin*, Seigneur d'Orceyrolles, dont

ETIENNE DEVEZE, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Deveze & d'Artites, qui produisit ses titres originaux devant M. *de Bezons*, Intendant de la Province de Languedoc, lequel, par Jugement souverain rendu le 10 Juillet 1669, le maintint dans son *ancienne noblesse*. Il testa le 7 Février 1677, & avoit épousé, par contrat du 12 Juin 1654, *Françoise de Tollin*, fille de feu noble *François-Joseph de Tollin*, & de *Gabrielle de Seissac*. Leurs enfans furent: — 1. JACQUES, qui suit; — 2. JEAN; — 3 & 4. GABELLE & CLAUDINE, tous quatre rappellés dans le testament de leur pere.

JACQUES DEVEZE, Ecuyer, Seigneur de Deveze & d'Artites, épousa, par contrat du 29 Décembre 1689, *Clermonde de Tuech*, fille de noble *Antoine de Tuech*, & de *N. Petit*, de la ville d'Alais, en présence, & assisté de noble *Louis de Segla*, Baron de Ribaute, de Messire *de Ribeirol*, Seigneur d'Antremaux, ses parens, & de Messire *Jean de Tuech*, Chanoine, & autres parens de ladite Demoiselle. Il testa le 30 Octobre 1734, & est mort ledit jour, laissant de son mariage

PAUL-ANTOINE DEVEZE, Ecuyer, Seigneur de Deveze & d'Artites, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine, premier Aide-Major au Régiment des Dragons de la Reine, ensuite Capitaine dans celui du Colonel-Général, Commandant pour le service du Roi au département des Villes de Saint-Ambroix, des Vans, Genolhac, Villefort, Barjac, &c. en Languedoc, par brevet de Sa Majesté du 12 Août 1763. Il a épousé, par contrat du 2 Novembre 1754, Demoiselle *Anne-Jeanne de Gault-du-Frêne*, fille de noble *Julien de Gault-du Frêne*, & de Dame *Anne-Perrine de Portier-de-la-Cheshais*, de la Ville de Dinan en Bretagne, dont — PAUL-LOUIS-HENRI JEAN DEVEZE, Chevalier, né le 2 Novembre 1761.

Les armes : *de gueules, à un fautoir d'argent au chef d'or, chargé de trois penfées de gueules, en face.*

* VEZOU-DE-VESINS (LE) : Maifon d'ancienne Chevalerie, une des plus anciennes & des plus diftinguées de la Province de Rouergue, où eft fituée la Baronnie de LE VEZOU, qui anciennement donnoit rang parmi les Barons aux Affemblées des Etats généraux du pays, immédiatement après le Seigneur *d'Arpajon.*

Les noms, armes & la Terre de Vefins en Rouergue furent joints à ceux de LE VEZOU, vers l'an 1420, par le mariage de BERINGUIER DE LE VEZOU, Chevalier, Baron de le Vezou, avec *Félice de Vefins*, fille & héritiere de *Vefian de Vefins*, & de *Cebelie de Moftuejouls.*

Les Seigneurs de LE VEZOU font qualifiés dans tous les actes anciens de *hauts & puiffans Seigneurs* & de *Chevaliers.* Ils remontent, par titres, à RAYMOND DE LE VEZOU, Chevalier, qui, fuivant le Cartulaire de l'Abbaye de Saint-Victor de Marfeille, vivoit en 1080, & étoit un des principaux Seigneurs de la Cour de *Richard*, Comte *de Rodès.* Il avoit pour frere & contemporain ARNAUD DE LE VEZOU, d'abord Evêque de Beziers en 1096, Gouverneur de Touloufe en 1120, pendant la guerre du Comte *Alphonfe* contre le Comte *de Barcelone*, puis Archevêque de Narbonne en 1121, & Légat du Saint-Siége en 1134. Il mourut en 1149. C'étoit un des plus grands Prélats de fon tems, ainfi qu'il eft rapporté dans le *Gallia Chriftiana*, & dans l'Hiftoire générale du Languedoc, par Dom *Vaiffette*, fuivant laquelle il eut pour fucceffeur à l'Evêché de Beziers BERNARD DE LE VEZOU, Prélat d'un mérite diftingué.

La Maifon de LE VEZOU-DE-VESINS a donné plufieurs Capitaines de 100 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, des Gouverneurs & grands Sénéchaux de Province, des Chevaliers de l'Ordre du Roi, des Commandans des places & du ban & arriere-ban du pays, & d'excellens Capitaines, entr'autres JEAN DE LE VEZOU-DE-VESINS, Seigneur de Charry, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, Chevalier de fon Ordre, Gentilhomme de fa Chambre, Sénéchal & Gouverneur de Querci. Autre JEAN DE LE VEZOU-DE-VESINS, Gouverneur de Cahors, qui y fut tué au fiége de 1580, après s'être défendu avec valeur & diftinction, comme le rapporte *Daubigné* dans fon Hiftoire de France; & ANTOINE DE LE VEZOU-DE-VESINS, Gouverneur de plufieurs places dans le Rouergue, defquels il eft fait une honorable mention dans l'Hiftoire *de Thou, de Daubigné, de Brantôme, de Montluc, &c.*

Les principales alliances de la Maifon de LE VEZOU-DE-VESINS font avec celles *d'Arpajon, d'Eftaing, de Severac, de Combret, de Moftuejouls, de Vefins, de Montvalat, de Scorailles, de Lauzieres-Thémines, de la Panoufe, de Provinquieres, de Garceval, de Laftic-Saint-Jal, &c.*

ANTOINE DE LE VEZOU, Seigneur de Vefins, ancien Moufquetaire du Roi, eft aujourd'hui le chef de cette Maifon. De fon mariage avec *Marie-Anne de la Panoufe*, il a eu : — 1. FRANÇOIS DE LE VEZOU, Comte de Vefins, Meftre-de-Camp de Cavalerie, Sous-Lieutenant des Gardes-du-Corps du Roi, & Chevalier de Saint-Louis, marié à *Claudine-Marie de Laftic-Saint-Jal ;* — 2. JEAN-JACQUES-GABRIEL DE LE VEZOU-DE-VESINS, Vicaire-Général de Senlis, & Aumônier du Roi ; — 3. ANTOINE-ALEXIS, Capitaine de Cavalerie ; — 4. MARIE, époufe du Baron *de Saint-Amans ;* — 5. & MARIE-ANNE DE LE VEZOU-DE-VESINS, mariée avec le Marquis *de Provinquieres.*

Le fufdit ANTOINE a eu pour freres : — 1. JOSEPH DE LE VEZOU-DE-VESINS, premier Capitaine au Régiment de Cavalerie d'Orléans, Chevalier de Saint-Louis, & Commandeur de Saint-Lazare, qui s'eft retiré après 40 ans de fervice, criblé de bleffures & accablé d'infirmités ; s'eft marié en Franche-Comté, & a plufieurs enfans ; — 2. PIERRE, premier Capitaine de Grenadiers au Régiment de Condé, Chevalier de Saint-Louis, retiré avec le brevet de Major après 40 ans de fervice, & couvert de bleffures ; — 3. ALEXIS, Chevalier de

Saint-Louis, Mestre-de-Camp de Cavalerie, mort Maréchal des Logis de la seconde Compagnie des Mousquetaires après y avoir servi 32 ans; — 4. CHARLES, Mousquetaires du Roi, tué à la bataille de Dettingen; — 5. FRANÇOIS, Lieutenant au Régiment de la vieille Marine, mort dans les dernieres guerres d'Italie; — 6. & JEAN-JOSEPH DE LE VEZOU-DE-VESINS, Chevalier de Saint-Louis, marié en Anjou.

Les armes: *écartelé au 1 & 4 d'azur, au lion rampant d'argent, armé & lampassé de gueules*, qui est DE LE VEZOU; *au 2 & 3 de gueules, à trois clefs d'argent 2 & 1*, qui est DE VESINS.

* VEZINS: Baronnie en Poitou ou en Anjou, dont étoit en possession, dès l'an 1221, la Maison DE LA PORTE-VEZINS.

Par l'extinction de la Branche aînée elle a passé dans la Maison de *le Porc*, par le mariage que *Jean le Porc*, Ecuyer, contracta le 15 Juin 1535, avec MARTHE DE LA PORTE, héritiere de sa branche, à condition que ses descendans joindroient le nom de *le Porc* à celui DE LA PORTE, & en écarteleroient les armes avec les siennes. L'arriere-petite-fille de ce *Jean le Porc*, nommé *Marthe le Porc de la Porte*, porta ensuite la Baronnie *de Vezins* dans la Maison *d'Andigné*, par son mariage en 1618, avec *Charles d'Andigné*, Chevalier, Seigneur de Rouetz, dont le fils *Charles-François d'Andigné*, Baron du Pordic, prit en se mariant la qualité de *Marquis de Vezins*. Cette Baronnie a passé ensuite aux descendans de *Charlotte le Porc de la Porte*, sœur cadette de ladite *Marthe*, laquelle épousa, la même année 1618, noble & puissant *Jacques de la Touche*, Seigneur de la Jarriere; & leur arriere-petite-fille *Marie-Madelene de la Touche-Limouziniere*, fut mariée en 1724, avec *Josué-Augustin de la Taste*, Seigneur de Pitrac, qui de cette alliance a eu deux filles, sçavoir, *Marie-Henriette-Charlotte de la Taste*, mariée à *Philippe-Pierre-Marie le Clerc*, Seigneur de la Ferriere, & *Marie-Rose-Pétronille de la Taste*, alliée avec *René-Charles Viault*, Seigneur de Brévillac, l'une & l'autre représentans la branche aînée des anciens Barons de Vezins, du nom DE LA PORTE, dont les titres originaux, produits au Juge d'armes de France par les Dames de la Ferriere & de Brévillac, prouvent une filiation depuis 1221.

VIART (DE): Ancienne Noblesse originaire de Blois, qui a formé plusieurs branches, établies dans le Blaisois, en Poitou, en Bourgogne, en Champagne & à Estampes.

Les Seigneurs de Boischambault, de la Mothe-d'Usseau, Desfrant & de Pimelle, dont les descendans se sont distingués par leurs services, soit dans l'Epée, soit dans la Robe, ont produit en original les titres justificatifs de leur noblesse d'extraction. Les trois premiers degrés sont constatés par le Procès-verbal des preuves de noblesse faites le 6 Mai 1643, devant *Pierre d'Hozier*, Juge d'armes de France, & les actes énoncés dans ledit Procès-verbal remontent à

JEAN DE VIART, Bailli de Blois, ainsi qualifié dans une transaction du 27 Septembre 1342. On voit encore ses armes dans l'Eglise de Saint-Solenne à Blois, accolées avec celles de *Jeanne Sebille*, épouse d'autre JEAN, qui suit.

I. JEAN DE VIART, Ecuyer de CHARLES, Duc d'Orléans, pere du Roi LOUIS XII, place qui caractérisoit dès-lors son état de Gentilhomme, servit parmi les Gendarmes établis sous la charge de *David*, Seigneur *de Rambures*, pour la garde des pays de Beauce & de Gâtinois. Suivant un compte de *Jean de Pressy*, Trésorier des guerres, qui commence le 1 Mars 1401, & finit le dernier Février 1413, il avoit huit Ecuyers à sa suite. Il mourut le 11 Septembre 1458, laissant de *Jeanne Sebille*, son épouse: — 1. JACQUES, né le 11 Novembre 1432, mort le jour de Saint-Jean-Batiste 1441; — 2. JEAN, né le 16 Mars 1436; — 3. PIERRE, né le 31 Décembre 1438; — 4. GUILLAUME, qui suit; — 5. JEAN, dit *le Jeune*, né le 8 Août 1444; — 6. JACQUES, né le 4 Mai 1446, mort le 25 Juillet suivant; — 7. autre JACQUES, né le 31 Mars

1453,

1453, mort avant Pâques le 16 Avril suivant; — 8. MATHURIN, né le 30 Avril 1457, Capitaine de la Ville de Blois, vivant, le 12 Avril 1483, avec *Jeanne*, son épouse, dont on ignore le nom de famille. Elle vivoit encore en Décembre 1503; — 9. JEANNE, née le 28 Août 1434, vivante sans alliance, le 20 Septembre 1469; — 10. MACÉE, née le 1 Mars 1442; — 11. MARION, née le 10 Août 1447, morte le même mois; — 12. MARIE, née le 11 Avril 1448, tenue sur les fonts de batême par la Duchesse D'ORLÉANS, & *Jean de Saveuse*, Gouverneur, Bailli de Blois & Chambellan du Duc d'Orléans. Elle vivoit encore le 4 Juillet 1476, & ne paroît pas avoir été mariée; — 13. & CATHERINE, née le 29 Juillet 1451, vivante encore, à ce qu'il paroît, sans alliance le 23 Février 1474.

II. GUILLAUME DE VIART, Ecuyer, Seigneur de Villebazin en Anjou, & de Mihaudouin, né le 22 Mars 1441, épousa *Jeanne le Roux*, issue d'un puiné de la Maison *de la Roche-des-Aubiers* en Anjou; mourut au mois de Juillet 1525, & fut enterré auprès de son pere dans l'Eglise de Saint-Solenne de Blois, laissant de son mariage: — 1. JACQUES, qui suit; — 2. JEAN, né le 8 Mars 1470, mort le 19 Juillet de cette année; — 3. RICHARD, né le 13 Juillet 1473, mort le 16 Octobre suivant; — 4. ETIENNE, né le 9 Novembre 1479, mort le 28 Août 1484; — 5. JEANNE, née le 20 Septembre 1469; — 6. PERRETTE, née le 6 Juillet 1472; — 7. ETIENNETTE, née le 23 Février 1474, morte le 28 Avril suivant; — 8. MARGUERITE, née le 4 Juillet 1476; — 9. MARION, née le 7 Septembre 1478; — 10. & MADELENE, née le 12 Avril 1483.

III. JACQUES DE VIART, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Courtaujay & de Candé, né le 22 Septembre 1468, épousa *Jeanne de Moulins*, issue d'une ancienne Famille du Blaisois, qui a donné un Grand-Aumônier de France en 1519, fille de *Thibault de Moulins*, Ecuyer, homme d'armes de la Compagnie du Duc D'ORLÉANS & Gentilhomme de sa Fauconnerie, & de *Jeanne Hurault*. Elle mourut le 11 Octobre 1546, & fut inhumée aux Cordeliers de Blois auprès de sa mere. Son mari décéda le 19 Février 1550, & fut enterré auprès de son pere. Leurs enfans furent: — 1. THIBAULT, Chanoine de Saint-Sauveur de Blois, mort le 13 Août 1519; — 2. JACQUES, qui suit; — 3. JEAN, mort au berceau en 1502; — 4. FRANÇOIS, né en Décembre 1503, mort le 5 Novembre 1538; — 5. autre JEAN, né le 12 Juillet 1506, mort le 9 Août suivant; — 6. LOUIS, né en Août 1509, mort le 19 Septembre 1514; — 7. Une fille, née le 6 Avril 1507, morte après son batême; — 8 & 9. MARIE & JEANNE. La premiere, née le 1 Octobre 1511, & la seconde le 6 Avril 1513; — 10. & MARGUERITE, née le 15 Mai 1516, mariée, le 24 Octobre 1533, à *François Cordon*, Contrôleur-Général de la Maison du Roi, avec lequel elle vivoit encore au mois de Décembre 1544.

IV. JACQUES DE VIART, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Courtaujay, de Candé, de la Sablonniere, de Villebazin, en partie de Villebadin & de Mihaudouin, né le 28 Février 1499, pourvu de la charge de Conseiller du Roi, Gouverneur & Bailli de Blois, rendit hommage, le 30 Mai 1531, à l'Evêque d'Orléans, comme Seigneur de Boisgency, de la Terre & Seigneurie de la Sablonniere, qu'il avoit acquise de *Charles l'Huillier*, & de *Jeanne d'Albret*, sa femme. Il exerça sa charge environ 52 ans, s'en étant démis en 1580 en faveur de RAIMOND, un de ses fils puînés, comme étant de Robe-Courte, & ce conformément à l'Edit de HENRI III, du mois de Mai 1579, qui portoit que « nul ne seroit pourvu des Etats de Baillis & Sénéchaux des Provinces qu'il » ne fût *Gentilhomme de nom & d'armes*, âgé de 30 ans pour le moins, & » qu'il n'eut commandé en l'état de Capitaine, Lieutenant, Enseigne ou Guidon des Gendarmes des Ordonnances ». JACQUES DE VIART mourut peu de tems avant le 25 Juin 1582, & le partage de ses biens, passé devant *Melleron*, Notaire de Blois, le 16 Octobre suivant, fut fait entre ses enfans. Il avoit épousé, le 23 Mai 1524, *Françoise Phelypeaux*, dite *le Picart*, fille de *Raimond*, Ecuyer, Seigneur de la Brosse, & de *Jeanne Prevost-de-Saint-Cyr*. Elle vivoit encore, lors de la mort de son mari, & eut une nombreuse postérité, sçavoir:

— 1. Jacques, qui suit; — 2. Jean, mort au berceau; — 3. Claude, né en 1531, mort à Paris le 1 Octobre 1559, dans la maison du Président *Prevost-de-Saint-Cyr*, son oncle, & inhumé à Saint-Jean en Grève; — 4. Denis, né le 24 Octobre 1533, Maître des Eaux & Forêts, & Capitaine des Chasses du Comté de Blois, le 25 Juin 1582. Il vivoit encore le 18 Avril 1587, — 5. François, né en 1536, mort à Paris en 1554, & enterré à Saint-Jean en Grève; — 6. Louis, né en 1538, Sous-Doyen du Chapitre de Saint-Sauveur de Blois; — 7. autre Jean, mort à Blois en 1546, âgé de 6 ans; — 8. Raimond, auteur de la 4e. branche rapportée en son rang; — 9. Guillaume, né en 1543, mort en 1544; — 10. Martin, né en 1548, mort au mois d'Avril 1549; — 11. Françoise, née le 4 Octobre 1525, mariée avec *Jean Seigneuret*, Ecuyer, Seigneur de la Borde, Trésorier ordinaire de l'Artillerie, dont elle devint veuve peu avant le 18 Avril 1587; — 12. Anne, née en 1527, morte en 1529; — 13. Marie, née le 11 Octobre 1528, mariée avec *Pierre Sarret*, Chevalier, Seigneur de Moran, Conseiller d'Etat, Trésorier de France, & Général des Finances en la Généralité de Blois, dont elle étoit veuve peu avant le 18 Avril 1587; — 14. Michelle, Religieuse à la Guische; — 15. Jeanne, Religieuse aux Annonciades de Bourges; — 16. Anne, morte au berceau; — 17. autre Anne, née en 1544, veuve, peu avant le 18 Avril 1587, de *Nicolas Bardoux*, Seigneur de la Brosse & de Bretancourt, &c. — 18. Marguerite, née en 1544, morte en 1545; — 19. Marie, morte après son batême en 1545; — 20. & Léonore, née en 1547, qui vivoit encore le 22 Janvier 1589 avec *Pierre de Targatz* ou *Tergatz*, Ecuyer, Seigneur de Chassay, Trésorier du Parlement de Bretagne.

Nota. Dans les titres produits on trouve Pierre de Viart, Ecuyer, Seigneur de la Sablonniere, Conseiller du Roi, Président en sa Chambre des Comptes, & Général de ses Finances au Comté de Blois, qui fut marié avec *Elisabeth d'Aguier.* Il avoit pour sœurs: — Marie de Viart, femme de *Jacques Martin*, Ecuyer, Seigneur de Villiers, aussi Conseiller du Roi, Président en ladite Chambre des Comptes, Trésorier de France, & Général des Finances au Comté de Blois, dont elle étoit veuve en 1650; — & Claude de Viart, femme de *Michel Bégon*, Ecuyer, Seigneur de Villecoulon, Conseiller-Secrétaire du Roi; mais le degré de leur jonction n'est pas justifié, ainsi que celui de Marie-Thérese de Viart, que l'on trouve avoir été mariée avec *Louis de Clugny*, Baron de Grignon, & morte en Novembre 1698.

V. Jacques de Viart, III. du nom, né le 22 Juillet 1526, qualifié *Chevalier*, Seigneur de Candé, Courtaujay, Vollay, Villebazin, & en partie de Villebadin & de Mihaudouin, Président ès Gouvernemens de Metz, Toul & Verdun, en 1568, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, le 27 Octobre 1572, puis Conseiller d'Etat, rendit hommage au Roi de Navarre, comme Duc de Vendômois, le 25 Juin 1582, tant en son nom qu'en celui de ses freres & sœurs, sçavoir, de la moitié par indivis de la métairie, censive & Seigneurie de Villebadin, & de la moitié des censive, Seigneurie & métairie de Mihaudouin, paroisse de Villeromain, le tout mouvant dudit Prince à cause de son Château & de sa Châtellenie de Vendôme. Il vivoit encore le 16 Septembre 1597, & eut de son épouse, *Jacqueline Poisson*, Dame de Vollay dans le pays Blaisois: — 1. Jacques, qui suit; — 2. Joseph, pourvu, avant le 22 Janvier 1589, d'un office de Conseiller du Roi, Trésorier de France en la Généralité de Tours; — 3. Léonore, mariée avant le 22 Janvier 1589, avec *Nicolas de Riviere*, Ecuyer, Seigneur de Vaux-la-Royne; — 4. & Madelene, femme, le 14 Juin 1599, de *Georges de Postel*, Ecuyer, Seigneur d'Ormoy.

VI. Jacques de Viart, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de Vollay, Candé, Courtaujay & Villebazin, Conseiller d'Etat, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, Président ès Gouvernemens de Metz, Toul & Verdun, obtint, le 26 Septembre 1594, de nouvelles provisions pour l'état & office de Président au Grand-Conseil. Il est qualifié par le Roi, *son amé & féal Conseiller en*

son Conseil d'Etat, & Président en la Justice de Metz, dans une commission qu'il lui donna, le 20 Juillet 1601, pour se transporter en la ville de Verdun, la recevoir sous la protection & obéissance de la Couronne, & faire prêter aux habitans de cette ville, soit d'Eglise, de noblesse, gens de guerre, leurs Chefs & autres, le serment de fidélité qu'ils devoient à Sa Majesté. Le Roi l'admit encore depuis, par un Brevet du 20 Décembre 1603, dans ses Conseils d'Etat, & privé, pour laquelle charge il prêta serment, le 7 Janvier 1604, entre les mains du Chancelier *de Belliévre*; & le 17 Janvier 1607, il obtint une pension de 2000 liv., en considération de ses anciens & fideles services rendus dans toutes les occasions qui s'en étoient présentées. Il avoit épousé, par contrat passé à Blois, le 22 Janvier 1589, *Catherine de Compain*, Dame de Villette, fille de *Nicolas*, Chevalier, Seigneur de Fresnay, Villette, de Villeray, &c. Chancelier de Navarre, & d'*Anne Courtin*. Ce mariage de JACQUES DE VIART avec *Catherine de Compain*, fait que la Famille de MM. DE VIART, ont l'honneur d'appartenir à la Maison Royale de France & à la Maison Régnante *de Savoie*. Leurs enfans furent : — 1. NICOLAS, qui suit ; — 2. CHARLOTTE, mariée avec *Charles de Boursault*, Chevalier, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Lieutenant de la Compagnie Mestre-de-Camp de Cavalerie légere de France; — 3. & CATHERINE, femme, en secondes noces, de *Bernard-Antoine de Montesquiou*, Chevalier, Seigneur, Baron de Sainte-Colombe, &c. Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Enseigne, Colonel du Régiment de ses Gardes, & Capitaine du ban & arriere ban du Lauraguais. Elle vivoit encore le 15 Juin 1669.

VII. NICOLAS DE VIART, Chevalier, Seigneur de Candé, Villette, Courtaujay & Villebazin, Conseiller d'Etat, fut successivement nommé Conseiller au Grand-Conseil, le 24 Novembre 1618, ensuite Président, charge qu'il résigna à *François de Pommereu*, Conseiller au Conseil de GASTON, Duc D'ORLÉANS, le 10 Février 1626, & Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & privé, le 23 Mai suivant. Il fut encore nommé à une charge de l'un des Maîtres des Requêtes ordinaire de la Reine, & le 7 Août 1628 à celle de Lieutenant-Général en la Sénéchaussée & Siége Présidial de Saintes, pour l'acquisition de laquelle le Roi lui avoit fait don, le 5 dudit mois, de 54000 liv. Il mourut avant le 21 Janvier 1657, & avoit épousé, par contrat passé, le 13 Octobre 1624, devant *Groin* & *Baudry*, Notaires au Châtelet de Paris, *Susanne Martin-de-Mauvoy*, fille de *Daniel*, Seigneur de la Selle, Conseiller & Trésorier-Général des Maisons & Finances du Duc *de Guise*, & de *Marguerite Bourdereul*, dont: — 1. ISAAC, Chevalier, Seigneur de Villette & de Villebazin, reçu Page du Roi en sa petite Ecurie sur ses preuves faites devant le Juge d'armes de France, le 6 Mai 1643, qui remontent à l'an 1342, ensuite Capitaine au Régiment de Vendôme. Il rendit hommage, le 19 Juin 1652, pour les Terres qu'il possédoit, & mourut sans alliance, après avoir testé, le 28 Novembre 1666; — 2. GUILLAUME, qui suit; — 3. JACQUES, auteur de la seconde branche rapportée ci-après; — 4. JOSEPH-AUGUSTE, présent au contrat de mariage de son frere, & mort sans alliance; — 5. SUSANNE, mariée, le 22 Octobre 1673, à *Nicolas d'Etat*, Ecuyer, Seigneur du Tremblay, &c. Capitaine-Major au Régiment de Parson; — 6. CLAUDE, morte âgée de 94 ans, & inhumée, le 14 Février 1735, en la Chapelle Sainte-Marguerite de la paroisse Saint-Basile à Estampes; — 7. MARGUERITE, qui vivoit, sans alliance, en 1673; mais on croit qu'elle fut mariée depuis à *N. Thibaltier*, Ecuyer, Seigneur de Michery; — 8. CHARLOTTE-ROSE, mariée, avant le 22 Octobre 1673, avec *Georges Thiballier*, Ecuyer, Seigneur de la Boulaie, frere du précédent; — 9. & ELISABETH, veuve, en 1673, de *Jacques des Pierres*, Chevalier, Seigneur de Choulspot.

VIII. GUILLAUME DE VIART, Chevalier, Seigneur de Villette, de la Giraudiere & de Villebazin, Capitaine d'une Compagnie dans le Régiment du Duc *de Vendôme*, suivant un acte du 21 Janvier 1657, fut maintenu dans son *ancienne noblesse* par ordonnance de M. *Phelypeaux*, Intendant de Paris, du 27 Avril 1700; testa le 22 Mars 1706, mourut le 2 Avril suivant, & fut inhumé

dans l'Eglise de Notre-Dame d'Estampes, où l'on voit son épitaphe. Il avoit épousé, par contrat du 25 Octobre ou Novembre 1665, *Louise-Alix de Lucet*, morte à Paris sur la fin de 1702, & enterrée à Saint-André-des-Arcs, fille d'*Etienne*, Ecuyer, Seigneur de Brécherreau, &c. & de *Louise Lambert*, dont : — 1. CLAUDE, batisé le 8 Avril 1672, Chevalier, Seigneur de Villebazin, qui servit d'abord dans la Compagnie des Gentilshommes Gardes de la Marine à Brest, où il étoit encore, le 5 Mars 1700; fut pourvu, le 11 Juin 1705, de la charge de Lieutenant-Général d'Epée au Bailliage d'Estampes; fit ses preuves de noblesse pour être admis au nombre des Chevaliers de l'Ordre de Notre-Dame du Montcarmel & de Saint-Lazare de Jérusalem, où il fut reçu, le 7 Septembre 1718, & mourut en son Château de Villebazin, le 5 Janvier 1739, laissant de son mariage avec *N... du Tilliet*, entr'autres enfans, deux filles; sçavoir, MARIE-ANNE, née le 25 Mars 1704, morte le 14 Décembre 1751, Religieuse à la Congrégation d'Estampes; — & SUSANNE, Dame de Villebazin, née le 21 Janvier 1712, morte à Paris, le 7 Novembre 1746, & enterrée à Saint-André-des-Arcs. C'est après sa mort que la Terre de Villebazin, qui depuis près de 300 ans avoit passé successivement d'aîné en aîné, a été adjugée, nonobstant une substitution, à MM. *du Tilliet*, pour dot & reprise de la feu Dame de Villebazin, leur tante.

— 2. GUILLAUME-CHARLES, qui suit; — 3. GUILLAUME-FRANÇOIS, Seigneur de Villette & de Vauxfin, batisé le 7 Septembre 1682, d'abord destiné à l'état ecclésiastique, ensuite admis, le 1 Mai 1705, dans la Compagnie des Gentilshommes Gardes de la Marine à Brest. Il est mort le 7 Février 1753, & avoit épousé, le 26 Avril 1712, *Marie-Anne de Poliart*, fille de *François-Maximilien*, Chevalier, Seigneur de Marchais, Mousquetaire de la Garde ordinaire du Roi, & de *Gabrielle Tambonneau*, dont : — FRANÇOIS-NICOLAS DE VIART, Ecuyer, né le 18 Juillet 1713, reçu, en 1728, dans la Compagnie des Cadets Gentilshommes à Metz, qu'il quitta pour épouser, le 17 Juillet 1731, *Marie-Louise de Grilliet*, fille de *François*, Seigneur de la Grandcourt. Il est mort le 7 Janvier 1763, & n'a eu que CHARLES-NICOLAS DE VIART, Ecuyer, né le 24 Août 1735, mort le 27 Mai 1737, quelques jours après sa mere; — 4. & LOUISE-SUSANNE, mariée, en Mars 1700, avec *Louis de Longueau*, Chevalier, Seigneur de Saint-Michel en Gâtinois & de la Grange-Alart, Chevalier de Saint-Louis, Gouverneur du fort Conestable de Girone. Elle est morte veuve en son Château de Saint-Michel sur la fin de l'année 1732.

IX. GUILLAUME-CHARLES DE VIART, Chevalier, Seigneur d'Orval, de Boischambault, &c. né le 28 Août 1673, d'abord Chanoine du Chapitre Royal de Sainte-Croix d'Estampes, servit depuis en qualité de Volontaire dans la Marine, fut fait ensuite Lieutenant dans le Régiment de Beauvoisis, qu'il quitta au bout de sept ans pour épouser, le 24 Juin 1709, *Madeleine-Thérèse Duris*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Conseiller-Secrétaire du Roi, & de *Marie Durand*. Il rendit hommage, le 11 Février 1712, au Baron *de Bouville* & de Farcheville, du Fief, Terre & Seigneurie de Boischambault, est mort le 15 Janvier 1753, & a été inhumé dans la Chapelle Sainte-Marguerite, paroisse de Saint-Basile à Estampes, auprès de sa femme, qui étoit morte le 18 Mai 1737. De leur mariage sont issus : — 1. CHARLES-NICOLAS, qui suit; — 2. LOUIS, né en 1717, mort en 1718; — 3. HENRI-AUGUSTE, né le 29 Novembre 1721, Chevalier, Seigneur de Noirepiné, appellé *le Chevalier de Viart*; d'abord destiné à l'Eglise. Il entra ensuite au service, a été fait, en 1741, Sous-Lieutenant au Régiment de Gâtinois, Lieutenant la même année, incorporé dans celui de Lorraine, Infanterie, en 1749, Capitaine, en 1755, s'embarqua au mois de Décembre 1756, avec deux bataillons de son Régiment, pour passer aux Indes; s'est trouvé au siége de Madras, où il a été blessé : de retour en France, en 1762, il a été fait Chevalier de Saint-Louis, le 25 Août 1763, après avoir été incorporé de nouveau dans le Régiment d'Aunis, d'où il s'est retiré avec une pension du Roi, & a été pourvu, en 1765, en considération de son *ancienne noblesse*, d'une charge de Lieutenant des Maréchaux de France, & Juge du point-d'hon-

neur de la Noblesse à Grenoble ; il est aujourd'hui Major de la ville de Peronne, & vit sans alliance ; — 4. FRANÇOIS-CHARLES, né le 18 Août 1727, Lieutenant au Régiment de la Marine, mort le 28 Mai 1752, à Bayonne, où il étoit en garnison ; — 5. ALEXANDRE, né le 15 Avril 1729, mort le 17 Janvier 1732 ; — 6. MARIE-MADELENE, née en 1710, morte le 4 Février 1732 ; — 7. autre MARIE-MADELENE, née en 1712, morte le 8 Juillet 1715 ; — 8. CLAUDE-CHARLOTTE, née le 6 Juillet 1716, mariée, le 9 Juin 1745, à *Adrien-Constant-Esprit Regnauld-des-Barres*, Chevalier, Seigneur, Comte des Barres, Baron de Laz, &c. Capitaine, Gouverneur & Bailli d'Estampes, ancien Capitaine-Commandant le premier Escadron des Dragons Vallons de l'Empereur ; — 9. FRANÇOISE-CHARLOTTE, née en 1718, morte le 27 Février 1745 ; — 10. JEANNE-FRANÇOISE, née en 1720, morte le 7 Juin 1724 ; — 11. MADELENE-THÉRESE, née le 23 Mai 1724, Religieuse à la Congrégation d'Estampes, le 27 Novembre 1742, où elle est connue sous le nom de *sœur Rose* ; — 12. & MARIE-ANNE, née le 9 Juillet 1725, mariée, le 12 Octobre 1763, à *Jean-Batiste-Nicolas Gibier*, Chevalier, Seigneur de Vauxfin près Courtenay.

X. CHARLES-NICOLAS DE VIART D'ORVAL, Chevalier, Seigneur de Boischambault, Collon, Mézieres, &c. né le 29 Mai 1713, reçu d'abord, le 13 Avril 1731, dans la Compagnie des Cadets Gentilshommes à Metz, fut fait ensuite Lieutenant en second au Régiment de Périgord, le 1 Janvier 1734, & Lieutenant en pied, le 14 Avril suivant. Il fut du piquet qui soutint les Grenadiers à la funeste attaque des retranchemens devant Dantzick, le 27 Mai 1734, & fut conduit, contre la capitulation, avec ce qui restoit dudit Régiment, prisonnier en Russie ; a fait les Campagnes de 1741 & 1742, en Allemagne, où, postiche aux Grenadiers, il contribua beaucoup par sa résistance dans une redoute avancée, à la retraite de Dekendorf, sur le Danube ; repassa en Italie, en 1743, y fut blessé d'un coup de pierrier à la cuisse droite à l'attaque des retranchemens de Pianeze, le 18 Juillet 1744. Dès le 29 Avril de ladite année, il avoit été nommé, par le Tribunal, Lieutenant des Maréchaux de France, & Juge du point d'honneur à Estampes ; fut fait Capitaine audit Régiment de Périgord, le 26 Mars 1745 ; se trouva, le 16 Juin 1746, à la bataille de Plaisance, où il reçut deux contusions & plusieurs coups de sabre, dont l'un lui ouvrit la premiere table du crâne ; fut relevé sur le champ de bataille, & mené prisonnier au camp ennemi sous Crémone. Ayant été échangé au bout de 14 mois, il rejoignit son Régiment qui s'embarqua pour Gênes après la révolution ; là, le Maréchal Duc *de Richelieu* lui confia le commandement d'un détachement de 60 hommes François & Corses, & 3000 hommes de Milice Génoise, avec le titre d'Officier principal du Roi, & avec ce secours, il s'opposa au Général *Nadasti* qui tentoit de pénétrer entre Brugnato & le Golphe de la Spécia. Le Roi lui accorda, à cette occasion, une gratification de 500 liv. &, le 12 Novembre 1749, le fit Chevalier de Saint-Louis, en considération de ses services & des blessures qu'il avoit reçues à Plaisance. Ce fut sur ces mêmes motifs qu'il obtint de Sa Majesté, le 25 Août 1756, sa pension de retraite. Il a épousé, le 8 Février 1757, *Marie-Madelene Baudry*, fille de *Thomas*, Conseiller du Roi, Lieutenant en l'élection d'Estampes, & de *Marie Parizot*, & en a eu pour enfans : — 1. CHARLES VIART, né le 4 Avril 1762, fait Sous-Lieutenant au Régiment de la Marche, le 1 Janvier 1778 ; — 2. CHARLOTTE, née le 7 Décembre 1757 ; — 3. MARIE, née en 1758, morte le 22 Juin 1759 ; — 4. HENRIETTE, née le 25 Janvier 1760, morte le 21 Juillet suivant ; — 5. & MADELENE, née le 5 Février 1764.

Seconde Branche. Seigneurs de la MOTHE-D'USSEAU, établis en Poitou.

VIII. JACQUES DE VIART, Chevalier, Seigneur de Villette & de la Vronniere, troisieme fils de NICOLAS, & de *Susanne Martin-de-Mauvoy*, batisé le 6 Janvier 1632, obtint, le 20 Septembre 1650, une commission de Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes d'Infanterie de nouvelle levée, sous

le commandement du Duc *de Valois*, fut fait Lieutenant-Colonel, en 1660, & le Roi, en considération de ses services, lui accorda une pension de 150 liv. Il fut maintenu dans sa noblesse, 1°. par Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, rendu contradictoirement, le 24 Novembre 1666, & 2°. par Jugement de M. *Phelypeaux*, Intendant de Paris, du 9 Mars 1699; mourut la même année, & fut enterré auprès de sa femme, dans la Chapelle de Sainte-Marguerite, en l'Eglise Saint-Basile à Estampes, où l'on voit leur épitaphe. Il avoit épousé, par contrat du 21 Janvier 1657, *Françoise Petit*, morte en 1688, fille de *Pierre Petit*, Chevalier, Seigneur de la Montagne, de Rossignon & de Guignonville, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Conseiller en ses Conseils, & Capitaine-Général des Gardes de Sa Majesté & de ses Camps & Armées, & de *Marie Garrault*. Leurs enfans furent : — 1. Nicolas-Gabriel, Chevalier, Seigneur de Villette, né en 1661, qui servit, le 7 Juillet 1689, & encore le 7 Avril 1690, en qualité de Capitaine au Régiment de la Sarre. Il passa ensuite au service de la Marine, & devint Enseigne des Vaisseaux du Roi, le 9 Mars 1699, jour auquel il fut maintenu dans sa noblesse par ordonnance de M. *Phelypeaux*, conjointement avec son pere, & ses freres & sœurs ci-après nommés; — 2. Jacques-Gabriel, Chevalier, Seigneur Desfrant, né en 1670, qui servit Lieutenant au Régiment du Roi, le 7 Juillet 1689, & l'étoit encore le 7 Avril 1690. S'étant attaché depuis au Corps de la Marine, il fut admis dans la Compagnie des Gentilshommes-Gardes de la Marine, avant le 9 Mars 1699; fut nommé ensuite Enseigne des Vaisseaux du Roi, & périt sur mer; — 3. Louis-André, qui suit; — 4. Henri, auteur de la troisieme branche rapportée ci-après; — 5 & 6. Charlotte-Françoise & Marie-Thérese.

IX. Louis-André de Viart, Chevalier, Seigneur de la Mothe-d'Usseau, de Lamirault, de Villette, de Lemée, des Closures ou Clousures, de Remilly, &c. né à Estampes, le 25 Décembre 1676, fut employé, le 1 Janvier 1692, sur la liste des Gentilshommes destinés pour servir en qualité de Garde de la Marine au département de Rochefort, & fut fait Lieutenant des Frégates du Roi le 5 Juillet 1703, puis Enseigne des Vaisseaux le 1 Novembre 1705, & Lieutenant d'une Compagnie franche de la Marine, le 16 Janvier 1707. Sa mauvaise santé l'ayant obligé de quitter ce service, le Conseil de Marine lui accorda, le 14 Février 1723, la demi-solde, à raison de 300 liv. par an. Il reçut, le 29 Juillet 1726, l'aveu de *Jean Masson*, Chevalier, Seigneur de Bessé, Capitaine au Régiment du Colonel-Général de la Cavalerie, pour des biens relevans de ladite Seigneurie de la Mothe-d'Usseau, & le 2 Juillet 1727, l'hommage de *Pierre de Sauzay*, Ecuyer, Seigneur de Beaurepaire, à cause de son Fief de Montigny, mouvant aussi de ladite Seigneurie de la Mothe-d'Usseau. Il mourut étant Lieutenant des Vaisseaux du Roi (du moins en est-il qualifié dans le contrat de mariage de son second fils), & avoit épousé, le 21 Février 1704, *Françoise-Céleste-Charlotte Carré-de-Beaumont*, qui étoit morte, le 25 Avril 1712, fille de *Jacques Carré*, Chevalier, Seigneur de Beaumont & de la Mothe-d'Usseau, Commissaire-Général de la Marine au département de Rochefort, & de *Françoise Belley*. De ce mariage ils ont eu : — 1. Louis-Charles, mort le 18 Mars 1718; — 2. Jacques-Joseph, qui suit; — 3. Françoise-Marie, née le 5 Juillet 1705, morte le 4 Octobre 1743, sans avoir été mariée; — 4. & Céleste-Marie, née le 26 Décembre 1706, Religieuse aux Filles de la Congrégation Notre-Dame de Châtellerault, depuis le 29 Novembre 1783.

X. Jacques-Joseph de Viart, Chevalier, Seigneur de la Mothe-d'Usseau, des Closures, de Remilly, Lemée, &c. Terres réunies à ladite Seigneurie de la Mothe-d'Usseau, né à Rochefort en Aunis, le 9 Janvier 1708, fut successivement Sous-Lieutenant dans le Régiment Royal-Artillerie, le 26 Août 1730; Officier-Pointeur le 22 Novembre suivant, & Lieutenant avant le 15 Juillet 1736. Il reçut ledit jour de *Louis-Armand de Sauzay*, Ecuyer, Seigneur de Beaurepaire, Montigny, la petite Guierche, &c. l'hommage de son Fief de Montigny, relevant de la Seigneurie de la Mothe-d'Usseau; & fit lui-même, le

17 Février 1741, au Bureau des Finances de Poitiers, la foi & hommage de ladite Terre de la Mothe-d'Usseau, mouvante du Roi à cause de son Château de Châtellerault. De son mariage accordé, par contrat du 9 Février 1739, avec *Marie-Michelle du Tiers*, fille de *François du Tiers*, Ecuyer, Seigneur de la Touche-Vivien & du Chaillou, Lieutenant-Particulier au Siége Présidial de Poitiers, & d'*Anne Varin*, il a pour enfans: — Henri-Louis, qui suit; — & Jean-Jacques-François-Catherine, rapporté après son aîné.

XI. Henri-Louis de Viart, Chevalier, Seigneur de la Mothe-d'Usseau, né le 2 Mars 1742, reçu Page du Roi en sa petite Ecurie, le 13 Juin 1757, sur les preuves faites de sa noblesse, a été nommé, le 30 Mai 1760, Cornette de Cavalerie au Régiment Royal-Pologne, & réformé, le 2 Mars 1763. Il a épousé, le 8 Février 1770, *Irene-Marguerite Robin*, fille unique de *François-Robin*, Chevalier, Seigneur de la Gateliniere en Touraine, Officier au Régiment de Limousin, & de Dame *Irene de Margeret*, dont: — 1. François-Henri, né le 2 Mars 1771, mort en bas-âge; — 2. Charles-Henri de Viart, né le 11 Novembre 1773; — 3. Catherine-Marie Irene, née le 6 Juin 1772, aînée du précédent.

XI. Jean-Jacques-François-Catherine de Viart, Chevalier, (frere puîné de Henri-Louis), né le 5 Août 1745, reçu Page du Roi en sa petite Ecurie, le 1 Juillet 1761, est ensuite entré dans la Marine en qualité de Volontaire au mois de Janvier 1764, a été fait Garde de la Marine le 1 Octobre suivant, Enseigne de Vaisseau le 24 Février 1772, & Sous-Brigadier de la Compagnie des Gardes de la Marine du Port de Rochefort le 1 Avril 1775. Il a épousé, le 22 Juillet 1771, *Marie-Henriette-Nicolas de Voutron*, morte le 26 Janvier 1773, fille de Messire *Nicolas*, Seigneur *de Voutron*, retiré Lieutenant-Colonel d'Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis, & de Dame *Pauline Michielle de Lisardais*; & niéce de *Nicolas de Voutron*, Chef d'Escadre des Armées navales, Chevalier de Saint-Louis, &c. De ce mariage est issu: — Henri-François-Catherine de Viart, né le 21 Janvier 1773.

Troisieme Branche. Seigneurs Desfrant, *en Beauce.*

IX. Henri de Viart, Chevalier, Seigneur Desfrant, quatrieme fils de Jacques, & de *Françoise Petit-de-la-Montagne*, né le 25 Juillet 1678, servit dès le 9 Mars 1699, en qualité de Lieutenant au Régiment Royal d'Artillerie des fusiliers, dont il fut fait Capitaine, le 3 Avril 1708; eut la Croix de Saint-Louis, le 1 Mars 1721, fut nommé à une Compagnie de 100 hommes Canoniers au même Régiment avec le titre de Commissaire ordinaire, en 1723, puis Commissaire provincial, en 1725; eut une pension de retraite de 500 liv. en 1729, & est mort le 15 Décembre 1760. Il avoit épousé, 1°. par contrat du 11 Avril 1708, *Madelene Salé*, & 2°. en 1727, *Marie-Anne le Fevre*, veuve de *N... l'Huillier de la Chapelle*, Capitaine-Général des Guides du Roi, morte sans postérité. Du premier lit il a eu: — Henri-Auguste, qui suit; — & Jacques-François, né en 1710, mort le 27 Août 1711.

X. Henri-Auguste de Viart, Chevalier, Seigneur Desfrant, né à Douay, le 6 Décembre 1708, Cadet-d'Etat au Régiment Royal d'Artillerie au mois de Février 1720, Sous-Lieutenant le 20 Décembre 1723, Lieutenant en 1734, Capitaine en second en 1748, Commissaire ordinaire d'Artillerie en Mai 1746, Chevalier de Saint-Louis en 1747, Capitaine d'une Compagnie de Bombardiers au mois d'Août 1749, Commissaire provincial en 1750, a quitté le service, le 28 Février 1758, pour cause d'infirmités, avec une pension de retraite de 600 liv. & est mort le 10 Novembre 1774. Il avoit épousé, par contrat du 5 Novembre 1736, *Marie-Anne Edeline*, fille de *Gerard*, Conseiller du Roi, Lieutenant-Général de Police, Président & Prévôt de la ville d'Estampes, & de *Françoise Duris*, dont: — Henri-Noel-Auguste, qui suit; — & Marie-Anne-Henriette, née le 18 Août 1737, morte le 24 Novembre 1739.

XI. Henri-Noel-Auguste de Viart-Desfrant, Chevalier, Seigneur Des-

frant, né le 22 Décembre 1739, d'abord Cadet surnuméraire au Régiment Royal-Artillerie, le 28 Octobre 1751, Cadet d'Etat en 1753, Sous-Lieutenant le 1 Janvier 1757, à la nouvelle École de la Fere, d'où il a passé au mois de Janvier 1758, dans la Compagnie des Mineurs de Châteaufer, alors employée à l'armée du bas-Rhin, Lieutenant en second de cette Compagnie, le 17 Décembre 1759, Lieutenant en premier, le 15 Octobre 1765, Capitaine en second de la Compagnie de Boisgnorel, le 14 Juillet 1766, Capitaine au Corps des Mineurs de l'Artillerie, & reçu Chevalier de Saint-Louis en Janvier 1777, a épousé, le 26 Janvier 1768, *Marie-Constance-Adélaïde de Vauttier de Petimont*, née le 9 Décembre 1749, fille de *Thimotée*, Seigneur de Petimont près Montfort-l'Amaury, & de *N... de Prez-de-la-Queue*, dont jusqu'à présent deux filles; sçavoir, Adélaïde-Henriette, née le 23 Avril 1770; — & Marie-Rosalie-Louise de Viart, née le 28 Septembre 1774.

Quatrieme Branche, Seigneurs de Quemigny, &c. en Bourgogne.

V. Raimond de Viart, Chevalier, Seigneur de la Coudraye & de Merville, né la veille de Noel 1541, huitieme fils de Jacques, II. du nom, & de *Françoise Phelypeaux*, fut pourvu sur la résignation de son pere, le 30 Juin 1580, de la charge de Conseiller du Roi, Gouverneur & Bailli de Blois, & reçu au Parlement, le 2 Juillet suivant. Il étoit Trésorier-Général de France en Languedoc, en 1579, & dans un acte du 6 Août 1582, ainsi que dans un nouveau partage de ses pere & mere, fait le 18 Avril 1587, avec Denis de Viart, son frere, & ses sœurs, il prend la qualité de *Chevalier*. Il avoit obtenu du Roi Henri III, le 15 Octobre 1585, une pension de 200 écus. De son mariage contracté avec *Françoise Gros de Saint-Joyre*, il eut:

VI. Guillaume de Viart, Chevalier, Seigneur des Essars, successivement homme d'armes de la Compagnie d'ordonnance du Marquis *de Mirebeau*, Capitaine d'une Compagnie de 60 hommes à pied François; Capitaine, Gouverneur & Commandant pour le Roi des Ville & Château de Mirebeau. Il servit avec la plus grande distinction dans les guerres civiles, sous le regne de Henri IV; testa le 15 Septembre 1637, mourut le 3 Mai 1638, & fut inhumé dans l'Eglise de Mirebeau, où l'on voit son épitaphe en latin, qui fait honneur à sa mémoire. La Famille conserve un certificat de ses services qu'elle a produit le 28 Août 1658. Il avoit épousé, par contrat du 23 Juillet 1594, *Jeanne Mugnier*, fille d'*Isaac*, & de *Marguerite Boillot*, laquelle vivoit encore le 11 Avril 1643. Leurs enfans furent: — 1. François, qui suit; — 2. Nicolas, Sieur des Essars, vraisemblablement le *Capitaine des Essars*, qui obtint, le 8 Février 1646, une commission de Capitaine au Régiment du Prince de Conti, Infanterie; — 3. Artus Alexandre, Seigneur de Montillé, nommé Prieur de Saint-Pierre de Glanot, dans un acte du 11 Avril 1643. Il quitta l'état ecclésiastique, & étoit Maréchal des Logis des 100 Suisses de la Garde du Roi, en 1647; fut aussi Gentilhomme servant ordinaire de Sa Majesté, suivant un acte du 10 Février 1670; & maintenu par Arrêt du Conseil d'Etat du 12 Septembre 1671, dans son *ancienne noblesse*, en conséquence de laquelle il fut reçu aux Etats de Bourgogne en 1682; — 4 & 5. Marguerite & Françoise. La premiere, mariée à *Nicolas Quirol*; la seconde, à *Guillaume Fay*. Elles ne vivoient plus le 11 Avril 1643; — 6, 7 & 8. Philiberte, Jeanne & autre Marguerite, toutes les trois mariées ledit jour 11 Avril 1643; la premiere, à *Claude Chavansot*; la seconde, à *Daniel du Vivier*; & la troisieme avec *Jean Bu...*

VII. François de Viart, I. du nom, Chevalier, Gouverneur pour le Roi des Salines & Domaine de Lorraine, suivant un acte du 11 Avril 1643, & plusieurs autres postérieurs, testa le 2 Novembre 1648, mourut avant le 16 Mai 1649; & avoit épousé, par contrat du 16 Août 1620, *Priscille le Clerc*, fille de *Paul*, Ecuyer, Seigneur de Lisle & de Jaubray, & de *Judith Prenant*, sa veuve. Elle acheta, le 16 Mai 1649, de *François du Pé*, Chevalier, Seigneur de

de Louesmes, & de *Marthe de Humes*, sa femme, la Terre & Seigneurie de Pimelle en Tonnerois, & en rendit hommage, le 16 Juillet suivant, à *Roger de Clermont*, Marquis de Crusy, &c. Maréchal-de-Camp, ainsi que de la quatrieme partie de la Terre d'Ancy-le-Serveux qu'elle avoit acquise, le 20 Mai précédent, de *Jean de Nicey*, Chevalier, Seigneur Comte de Nicey, &c. d'*Anne le Roy*, son épouse, & de *Jean de Nicey*, leur fils, Prieur de Saint-Blin. Ladite *Priscille le Clerc* eut la garde noble de ses enfans, par Sentence du 2 Juin 1649, & obtint en leur nom, le 2 Juin 1660, un Arrêt de la Chambre souveraine établie par le Roi pour le fait des francs-Fiefs, par lequel elle fut déchargée de la taxe à laquelle on l'avoit imposée pour lesdits Fiefs de Pimelle & d'Ancy-le-Serveux, d'après la justification qu'elle avoit faite de l'ancienne possession de noblesse de ses enfans par les titres que lui avoit remis Pierre de Viart, Président en la Chambre des Comptes de Blois, leur parent. Elle testa, le 4 Février 1679, & eut pour enfans : — 1. Claude, qui suit; — 2. François, auteur de la cinquieme branche rapportée ci-après ; — 3. Daniel, d'abord Prieur & Seigneur de Saint-Pierre de Glanot en Bourgogne, qu'il résigna, en 1689, à Artus-Alexandre de Viart, son neveu. Il étoit, depuis le 10 Mars 1654, Conseiller, Aumônier ordinaire du Roi, & mourut en 1692; — 4. Marie, femme, avant le 4 Octobre 1666, de *N... d'Arbonne*, Ecuyer, Seigneur de Chassy; — 5. Marguerite, maintenue dans son *ancienne noblesse*, le 12 Mars 1705, & morte sans avoir été mariée.

VIII. Claude de Viart, Chevalier, Seigneur d'Ancy-le-Serveux, de Quemigny, de Quemignerot & de Chalvosson, étoit Lieutenant au Régiment de Piémont, le 4 Février 1661, & fut admis, en 1682, aux Etats de Bourgogne sur les preuves qu'il fit de son ancienne noblesse. Il vivoit encore en 1693, & avoit épousé, par contrat du 27 Novembre 1662, *Henriette de Gand*, de laquelle il a laissé

IX. François de Viart, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Quemigny, de Quemignerot & de Chalvosson, ancien Chevau-Léger de la Garde du Roi, maintenu dans sa *noblesse* par Ordonnance de M. *Ferrand*, Intendant de Bourgogne, du 22 Février 1698. Il est compris dans le Catalogue des Gentilshommes admis aux Etats de Bourgogne, en 1730. Il avoit épousé à Dijon, le 2 Juin 1688, Demoiselle *Marguerite Euvrard*, dont

X. Claude-Marie de Viart, Chevalier, Seigneur de Chalvosson, reçu aux Etats de Bourgogne en 1757. Il a épousé, par contrat passé devant *Gelot*, Notaire Royal à Cosne, le 17 Juin 1724, Demoiselle *Anne d'Orsan*, de laquelle il a

XI. Gui-Bernard de Viart-de-Chalvosson, Chevalier, Seigneur de Chalvosson, qui a épousé, par contrat passé devant *Caverot*, Notaire Royal à Nuis, le 1 Septembre 1760, Demoiselle *Philiberte-Antoinette de Pampelune de Genouilly*, fille de Messire *Jean-François de Pampelune*, Chevalier, Seigneur de Genouilly, Villiers les hauts & Mereuil, & de Dame *Claudine-Adrienne de Romecourt*, dont sont issus : — 1. Artus-Alexandre de Viart-de-Chalvosson, né le 17 Août 1764, Eleve de l'Ecole Royale Militaire; — 2. Claude-Maurice, né le 6 Février 1766, aussi Eleve de l'Ecole Royale Militaire; — 3. Claire-Josephe-Deodate, sœur aînée de ses freres, née le 10 Juin 1762.

Cinquieme Branche. Seigneurs de Pimelle, &c. en Bourgogne.

VIII. François de Viart, Chevalier, Seigneur de Pimelle, d'Ancy-le-Serveux en partie & de Rignac, second fils de François de Viart, I. du nom, & de *Priscille le Clerc*, Capitaine d'une Compagnie de nouvelle levée dans le Régiment du Comte *de Clermont*, par commission du 18 Mars 1650, fut maintenu dans sa *noblesse* avec ses freres & Artus-Alexandre de Viart, son oncle, par Arrêt du Conseil d'Etat du Roi du 12 Septembre 1671; fit hommage de la moitié de la Terre de Pimelle, le 7 Juin 1686, à *Roger* & *Louis de*

Clermont, & à *Charles-Henri de Clermont*, Marquis de Crusy; servit dans l'un des Escadrons de la Noblesse de Champagne depuis le 18 Mai jusqu'au 10 Septembre 1689, qu'il obtint un certificat du Marquis *de Blaigny*, Commandant dudit Escadron; produisit de nouveau, en 1693, les titres de sa noblesse aux Commissaires généraux des francs-Fiefs, qui, vu leur validité, l'exempterent de ce payement, ainsi que CLAUDE DE VIART, son frere aîné. Il ne vivoit plus le 28 Août 1699, & avoit épousé, par contrat du 10 Février 1670, passé devant *le Chanteur*, Notaire au Châtelet de Paris, *Virgine de Chaury*, Dame de Rignac, fille d'*Eustache de Chaury*, Baron de Rivoire, Seigneur de Carmon, Conseiller du Roi, Président au Présidial de Bourg en Bresse, & d'*Antoinette le Duc*. Leurs enfans furent: — ARTUS-ALEXANDRE, qui suit; — & PRISCILLE DE VIART, née en Décembre 1670, laquelle partagea, avec son frere, la succession de leur pere, le 28 Août 1699. Elle fut maintenue dans sa noblesse le 12 Mars 1705.

IX. ARTUS-ALEXANDRE DE VIART, Chevalier, Seigneur de Pimelle, d'Ancy-le-Serveux, de Rignac, &c. né le 15 Décembre 1675, d'abord Prieur Commendataire de Saint-Pierre de Glanot sur la résignation de DANIEL DE VIART, son oncle, en 1689, quitta l'état ecclésiastique, & fut maintenu dans sa *noblesse* par Ordonnance de M. *Phelypeaux*, Intendant de Paris, du 12 Mars 1705. Sa mere fut pareillement maintenue dans la qualité de *veuve de Gentilhomme*. Il est mort le 17 Mars 1748, & avoit épousé, 1°. par contrat du 1 Février 1705, passé devant *le Moine*, Notaire au Châtelet de Paris, *Anne-Dorothée Chambon*, veuve de *Claude Camusat*, Officier de la Maison du Roi, & fille de *François Chambon*, aussi Officier de la Maison de Sa Majesté, & de *Françoise Hardel*; & 2°. par contrat du 27 Novembre 1741, passé devant *Thierry*, Notaire à Crusy, Demoiselle *Catherine de Guyon*, fille d'*André de Guyon*, Chevalier, Lieutenant-Colonel du Régiment de Guitaut, Infanterie, & de *Catherine de Leviston*. Du premier lit il n'a eu que des filles, sçavoir: — 1. VIRGINE-PRISCILLE DE VIART-DE-PIMELLE, née le 14 Avril 1709, mariée, par contrat passé devant ledit *Thierry*, Notaire, le 13 Janvier 1734, à M. le Marquis *de Clermont-Tonnerre*. Elle est morte en 1735, laissant *Virgine-Priscille de Clermont*, mariée au Vicomte *de la Ferté-de-Meun*; — 2. MARIE-ANNE-CLAUDINE-PRISCILLE DE VIART-DE-PIMELLE, née le 7 Septembre 1713, Religieuse Ursuline à Tonnerre, puis nommée Abbesse de l'Abbaye Royale de Notre-Dame des isles d'Auxerre, par Brevet du 10 Mai 1743, morte le 22 Mai 1766; — 3. FRANÇOISE-VIRGINE, née le 30 Juillet 1714, Religieuse Ursuline à Tonnerre; — 4. ANNE-MICHELLE, née le 26 Novembre 1716, reçue à Saint-Cyr, en 1728, morte le 3 Mai 1766. Et du second lit est issu pour fils unique LOUIS-ALEXANDRE-CHARLES, qui suit.

X. LOUIS-ALEXANDRE-CHARLES DE VIART, Chevalier, Seigneur de Pimelle, d'Ancy-le-Serveux, de la Grange-aux-Moines, Pleinchesne, &c. Capitaine au Régiment Royal-Champagne, Cavalerie, par commission du 1 Février 1763, a épousé, par contrat passé devant *Coquille*, Notaire Royal à Chablis, le 11 Janvier 1769, Demoiselle *Marie Martin*, fille de *René Martin*, & de *Marie Naval*, dont — CATHERINE-MARIE-LOUISE DE VIART-DE-PIMELLE, née le 25 Août 1772.

Généalogie rédigée sur titres originaux communiqués au Juge d'armes de France, & extraite en partie de son Armorial.

Les armes: *d'or, au phénix de sable posé sur un bûcher de gueules, au chef d'azur chargé de trois coquilles d'argent*. Devise: *Vivit & ardet*: les majuscules qui forment le nom, sont *d'azur*.

* VIBRAYE: Châtellenie possédée par la Maison de *Hurault*, & érigée en *Marquisat*, en faveur de

Jacques Hurault, II. du nom, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de sa Chambre, &c. par Lettres du mois d'Avril 1625, enregistrées au Parle-

ment le 17 Mars 1629, & en la Chambre des Comptes le 18 Septembre 1640. *Voyez* HURAULT, *Tome VIII.*

VIC : Maison originaire de Guienne, selon *François du Chesne* & M. *de Fourny*. Elle a donné un Garde des Sceaux de France, & un Archevêque d'Auch.

RAYMOND DE VIC, Seigneur de Camarde & de Travers, que les Auteurs cités disent originaire de Guienne, est le premier de cette Maison que l'on connoisse. Il fut marié deux fois. De sa seconde femme, *Comtesse de Sarred*, il eut, entr'autres enfans : — MERY, qui suit ; — & DOMINIQUE DE VIC, dit *le Capitaine Sarred*, Enseigne, puis Capitaine aux Gardes, ayant servi de Sergent à la bataille d'Ivry le 14 Mars 1590. Il s'y comporta si vaillamment, que le Roi HENRI IV, par Lettres du mois de Février 1603, voulut que lui, son frere, & leur postérité, ajoutassent à leurs armes un petit *écusson d'azur, chargé d'une fleur de lis d'or.* Il fut successivement Gouverneur de Saint-Denis, de Calais & d'Amiens, où il fit commencer la Citadelle, & Vice-Amiral de France. Il mourut le 14 Août 1610, âgé de 59 ans, sans enfans de *Jeanne de Merainvilliers.*

MERY DE VIC, Chevalier, Seigneur d'Ermenonville, &c. étoit Maître des Requêtes du Roi HENRI III. Lorsque ce Prince n'étoit encore que Duc d'Anjou, il le pourvut d'une charge de Maître des Requêtes de son Hôtel le 26 Novembre 1581, fut reçu le 23 Juin de l'année suivante, & l'exerça jusqu'en 1597, qu'il fut fait Président au Parlement de Toulouse & Conseiller d'Etat ; fut ensuite Intendant de la Justice en Guienne, & rendit de grands services au Roi HENRI IV, en la négociation du renouvellement d'alliance avec les Suisses, vers lesquels il avoit été envoyé en Ambassade. Le Roi LOUIS XIII, étant à Bordeaux, lui donna sa charge de Garde des Sceaux de France, comme au plus ancien Conseiller d'Etat le 24 Décembre 1621, de laquelle il ne jouit pas long-tems, étant mort le 2 Septembre 1622. De son mariage avec *Marie Bourdineau*, il eut, entr'autres enfans : — DOMINIQUE DE VIC, Abbé du Pec, né à Paris en 1588, fait Conseiller d'Etat & du Conseil Privé, par le Roi LOUIS XIII, en 1621, sacré Archevêque de Corinthe le 25 Mai 1625, & ensuite d'Auch, après la mort de *Léonard*, en 1629. Il mourut en 1661 ; — & GÉDÉON, qui suit.

GÉDÉON DE VIC, Seigneur d'Ermenonville, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Cornette de la Compagnie des 200 Chevaux-Légers de sa Garde ordinaire, mort le 26 Février 1636, avoit épousé, le 29 Avril 1621, *Catherine de Boulainvilliers*, morte le 15 Mars 1669, laissant :

DOMINIQUE DE VIC, Seigneur d'Ermenonville, de Morand, &c. mort au mois de Février 1676. Il avoit épousé, 1°. le 14 Janvier 1649, *Marie de Bar*, morte le 2 Février 1662, fille de *Gabriel de Bar-Baugy*, Seigneur de Silly, & d'*Antoinette Baronnet* ; & 2°. le 9 Décembre 1664, *Marie Bossan*, fille de *Pierre*, Seigneur de Brinville, & de *Catherine de Harandier*. Du premier lit il eut : — 1 & 2. FRANÇOIS & DOMINIQUE, morts jeunes ; — 3. CHARLES, qui suit ; — 4. HONORÉE-MARIE, Religieuse au Prieuré de Saint-Michel de Crespy, le 12 Décembre 1665 ; — 5. CHARLOTTE, reçue Prieure de Saint-Michel de Crespy, après ses grandes-tantes, le 14 Février 1678 ; & du second lit : — 6. GENEVIÉVE-EUGÉNIE, Dame d'Ermenonville, Piédefer, de Morand, &c. morte le 21 Mars 1701, étant lors veuve de *Claude-Charles de Vielz-Châtel*, Seigneur de Montalant près Montargis ; — 7. & CATHERINE DE VIC, non mariée en 1691.

CHARLES DE VIC, Seigneur de Morand, commença de servir dans les Gardes-Marine, fut Lieutenant au Régiment de Champagne en 1672, & ensuite Cornette au Régiment de Cavalerie de Bleigny. Il épousa, en 1681, *Catherine Quatresols*, fille de *Jean Quatresols*, Seigneur de Coubertin, Auditeur des Comptes à Paris, & de *Catherine de la Cour*, dont : — 1. GÉDÉON DE VIC, né en 1687 ; — 2. CATHERINE, née le 16 Mai 1682 ; — 3 & 4. CHARLOTTE & ELISABETH. Nous ignorons si cette Maison subsiste, faute de *Mémoire*.

Les armes DE VIC sont : *de gueules, à deux bras & mains droites jointes en*

femble, mouvans des deux flancs & posés en face d'argent, & en chef un écusson d'azur, chargé d'une fleur de lis d'or, & d'une bordure de même.

* VICOMTE (LE): Ce nom est distingué en Bretagne, il y a plus de 400 ans, & c'est depuis ce tems que les Seigneurs *du Rumain*, dans l'Evêché de Saint-Brieux, sont en possession de cette Terre & Seigneurie.

CHARLES-YVES LE VICOMTE, Comte du Rumain, Marquis de Coetanfao, Comte de Penhoët, Seigneur Châtelain de Coetcodu, &c. (fils d'YVES-CHARLES LE VICOMTE, Comte du Rumain, Seigneur Châtelain de Coetcodu, & de feu *Julienne de Querhoent-de-Coetanfao*, morte le 22 Décembre 1734), Brigadier des Armées du Roi, par Provisions du 1 Mai 1745, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de son nom, du 15 Mars 1740, Gouverneur de la ville de Morlaix & du Pays circonvoisin, veuf de *Reine-Marie-Marguerite Butault-de-Marzan*, sœur de la Comtesse *de Lorges*, qu'il avoit épousée le 20 Mai 1739, s'est remarié, le 17 Novembre 1746, avec *Constance-Simonne-Flore-Gabrielle Rouault-Gamaches*, fille de *Jean-Joachim Rouault*, Marquis de Gamaches & de Pomponne, Seigneur & Gouverneur pour le Roi des Ville & Comté de Saint-Valery-sur-Somme, & du pays & roc de Cuyen, puis Maréchal-de-Camp, & de feu *Catherine-Constance-Emilie Arnaud de Pomponne*.

Les armes sont: *d'azur, à un croissant montant d'or.*

* VIDARD: Terre située dans la Basse-Navarre, possédée, dans les XIIIe & XIVe siécles, par la Maison de ce nom, qui parioit alors avec la plus haute Noblesse de ce pays, comme il conste par le traité de paix entre les Maisons d'*Albret* & de *Grammont*, & par beaucoup d'autres titres dudit Pays.

ANTOINE DE VIDARD, Chevalier, Seigneur de la Voume, alla s'établir en Poitou vers la fin du XIVe siécle, selon les décharges du payement de franc-fief & Jugemens en maintenue de noblesse de 1394, 98 & 1408, rendus à Lusignan en faveur de cet ANTOINE, Seigneur de Vidard, qui avoit deux freres, tués, en 1356, à la bataille de Poitiers, & inhumés aux Cordeliers de cette Ville, comme le justifie leur Armorial, placé dans le Chœur desdits Religieux, parmi ceux de beaucoup d'autres Seigneurs qui y furent aussi enterrés, suivant un procès-verbal fait à cet effet en 1775, & à la sépulture que la Maison DE VIDARD y conserve depuis cette époque.

Elle a passé en Champagne par le mariage de *Catherine d'Havetel*, Vicomtesse de Vauciennes, avec ANTOINE-MATHIEU DE VIDARD, Chevalier, Seigneur de Saint-Clair & de Busseroux, & par celui de *Marie-Nicole-Florimonde de la Grange*, Baronne de Muire, avec ANDRÉ-CLAUDE-AMABLE DE VIDARD, Chevalier, Marquis de Saint-Clair, Maréchal-de-Camp, & Enseigne des Gardes-du-Corps du Roi, mort de la suite d'une culbute que lui fit faire, ainsi qu'à son cheval, un cerf, entre lequel & feu LOUIS XV, il vola pour conserver les précieux jours du Roi, que mettoit dans le plus grand danger la proximité du cerf blessé, dont la suite étoit décidée vers Sa Majesté. Il a laissé de son mariage:

ANTOINE-NICOLAS-FRANÇOIS DE VIDARD, Marquis de Saint-Clair en Poitou, Baron de Muire en Champagne, &c. Mestre-de-Camp de Cavalerie & Chevalier de Saint-Louis, qui a épousé, le 4 Novembre 1766, *Antoinette-Louise-Maxime de Chastenet-de-Puységur*, fille de *Jacques-François-Maxime*, Marquis de Puységur, Vicomte de Buzancy, premier Quart-Comte de Soissons, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, & de feu *Marie-Marguerite Masson*. Leurs enfans sont: — 1. JACQUES-ELISABETH, né en 1772; — 2. MAXIMILIEN-RENÉ, né en 1773, Chevalier de Malte; — 3. & ANTOINETTE-MARIE DE VIDARD, née en 1769.

De cette Maison étoit LOUIS-ANTOINE-HIPPOLITE DE VIDARD, appellé *le Chevalier de Saint-Clair*, Vicomte de Vauciennes, Mestre-de-Camp de Cavalerie, ancien

Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, mort à Epernay en Champagne le 12 Février 1773, dans la 75[e] année de son âge.

Les armes de cette Famille, avant son établissement en Poitou, étoient : *de gueules, à trois dards d'or, armés & empennés d'argent, l'un en pal accollé aux deux autres en sautoir*, ainsi qu'elles se sont trouvées peintes dans le Chœur de l'Eglise des Cordeliers. Depuis le commencement du XV[e] siécle elles sont : *coupé au premier en haut*, comme ci-dessus, qui est DE VIDARD ; *au second en bas, de gueules à trois dards en pal d'argent, armés & empennés d'or, la pointe en haut*, qui est d'ASTER-GRAMMONT-D'AURE.

VIENNE : C'est une ancienne & une des premieres Maisons de Bourgogne.

Elle a donné un Archevêque de Besançon, un de Rouen, auparavant Evêque d'Autun, puis de Beauvais, un Evêque Duc de Langres, un Chevalier du Saint-Esprit, un de la Toison d'or ; & un Amiral de France dans JEAN DE VIENNE, Chevalier, Seigneur de Rollans, qui rendit de grands services aux Rois CHARLES V & CHARLES VI, dans les guerres qu'ils eurent contre les Anglois. Il fut tué à la bataille de Nicopolis en *1396*. Les Historiens en parlent comme d'un des plus vaillans & courageaux Seigneurs de son tems. Il portoit pour armes celles de sa Maison, c'est-à-dire, *de gueules, à l'aigle d'or armée d'azur*.

L'auteur commun de cette illustre Maison est PHILIPPE DE VIENNE, Seigneur d'Antigny, qui vivoit en 1241. — HUGUES III, son arriere-petit-fils, Seigneur de Pagny, épousa *Béatrix de Vienne*, fille de *Guillaume*, Comte *de Vienne* & de Mâcon. — HUGUES, IV. du nom, leur fils aîné, succéda au Comté *de Vienne*, prit le nom & les armes de VIENNE, que ses descendans ont toujours depuis portées, nonobstant la vente qu'il fit, en 1256, du Comté de Vienne à *Jean de Burnen*, Archevêque de Vienne. Il étoit mort en 1277. La branche aînée de cette Maison s'est éteinte dans JEAN DE VIENNE, mort, sans alliance, en 1399.

La seconde branche qui est celle des Seigneurs de Saint-Georges & de Sainte-Croix, sortie de HUGUES DE VIENNE, II. du nom, Seigneur de Longwy, & de *Huguette*, Dame de Sainte-Croix & d'Antigny. Ils ont fini à JEAN DE VIENNE, Seigneur de Bussy, Saint-Georges, &c. mort, sans alliance, dans le XV[e] siécle.

La troisieme branche, dite des Seigneurs de Pimont & de Ruffey, Comtes de Commarin, a eu pour auteur PHILIPPE DE VIENNE, fils aîné de HUGUES DE VIENNE, V. du nom, Seigneur de Longwy, & de *Marguerite*, Dame *de Ruffey*, sa seconde femme. La Seigneurie de Commarin, ancienne Baronnie de Bourgogne, entra dans cette branche par le mariage de GERARD DE VIENNE avec *Bénigne de Dinteville*, Dame de Commarin. Ledit GERARD fut Chevalier d'honneur de la Reine ELÉONORE D'AUTRICHE, & eut pour fils — FRANÇOIS DE VIENNE, marié à *Gillette de Luxembourg*, dont naquit — ANTOINE DE VIENNE, Chevalier de l'Ordre du Roi, en faveur duquel la Baronnie de *Commarin* fut érigée en *Comté* en Mai 1588. Il avoit pour frere JEAN DE VIENNE, Baron de Ruffey, fait Chevalier du Saint-Esprit le 31 Décembre 1584. Le Comte *de Commarin* épousa *Claude d'Esguilly*, de laquelle il eut — JACQUES-FRANÇOIS DE VIENNE, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, & Lieutenant-Général au Gouvernement de Bourgogne, marié à *Françoise de la Magdelaine-de-Ragny*, dont — CHARLES DE VIENNE, Comte de Commarin, aussi Lieutenant-Général au Gouvernement de Bourgogne, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Gouverneur de Châtillon-sur-Seine. Il laissa de son épouse — HENRI DE VIENNE, Comte de Commarin, Lieutenant-Général au Gouvernement de Bourgogne, qui eut deux fils, sçavoir : — 1. CHARLES DE VIENNE, marié, en *1698*, à *Anne de Châtelux*, dont, pour fille unique, — JUDITH DE VIENNE, Comtesse de Commarin, mariée, en Juillet *1725*, à *Joseph Damas*, Marquis d'Antigny, Colonel du Régiment de Boulonois ; — 2. & LOUIS DE VIENNE, Baron de Châteauneuf, reçu, en *1697*, Chevalier d'honneur au Parlement de Bourgogne, & Elu de la Noblesse de cette Province en *1721*. Il avoit épousé, en *1709*, *Marie Comeau*, dont : — LOUIS-HENRI, qui suit ; —

& Anne-Catherine-Bernarde de Vienne, femme de *Richard Fyot de Mimeurs*, Capitaine de Cavalerie.

Louis-Henri, dit *le Comte* de Vienne, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, a épousé, en 1731, *Henriette de Saulx-Tavannes*, de laquelle sont issus: — Louis-Ursule de Vienne, né le 17 Octobre 1734, au service; — & trois filles. Nous ignorons l'état actuel de cette branche qui subsiste, faute de *Mémoire*.

La quatrieme branche de cette Maison, qui est celle des Seigneurs de Chevreau, a eu pour auteur Jean de Vienne, fils puîné de Louis de Vienne, Seigneur de Pimont, & d'*Isabeau de Neufchâtel*, mort en Novembre 1525. Sa postérité a fini à François de Vienne, Baron de Chevreau, qui institua, en 1596, pour son héritier Jacques de Vienne, Seigneur de Ruffey, son cousin; & mourut sans enfans.

La cinquieme branche est celle des Seigneurs de Pagny & de Saillenay, qui ont eu pour auteur Jean de Vienne, fils aîné de Philippe, II. du nom, Seigneur de Pagny, & de *Jeanne de Genève*, sa seconde femme. Il mourut en 1340, & Jeanne de Vienne porta les biens de cette branche en 1436, à *Jean de Givry*, Seigneur de Longwy, son mari.

La sixieme branche, dite des Seigneurs de Rollans & de Listenois, descendoit de Guillaume de Vienne, fils puîné de Jean, Seigneur de Pagny, & de *N...*, Dame *de Rollans*. Les grands biens de cette branche furent portés, en 1462, à Jean de Vienne, son parent, Seigneur de Montbis.

La septieme branche, qui est celle des Seigneurs de Montbis & d'Aro en Barrois, a eu pour chef Guillaume de Vienne, troisieme fils de Philippe de Vienne, Seigneur de Rollans, & de *Philiberte de Maubec*. Il mourut en 1471, & sa postérité a fini à François de Vienne, II. du nom, mort à Turin, sans alliance, en 1537. Il avoit institué pour héritier son neveu *Antoine de Beaufremont*, à condition de porter le nom & les armes de Vienne.

La huitieme branche, dite *des Seigneurs de Clairvaux*, a commencé à Philippe de Vienne, troisieme fils de Guillaume, Seigneur de Montbis, & de *Béatrix de Cusance*. Il vivoit en 1517, & cette branche s'est éteinte après quatre degrés, dans les fils de Claude de Vienne, Seigneur de Clairvaux, presque tous morts au service. Ce Claude de Vienne fut un des Chefs des Religionnaires de France.

La neuvieme branche, qui est celle des Seigneurs de Vauvillars, Comtes de Châteauvieux, descendoit de Nicolas de Vienne, second fils de Claude, Seigneur de Clairvaux, & de *Claudine du Châtelet*. — Marc de Vienne, son fils, Sire de Vauvillars, épousa, en 1587, *Marie*, Dame *de Châteauvieux*. — Leur petite-fille Françoise de Vienne, Comtesse de Châteauvieux, porta, par son mariage du 25 Septembre 1640, les biens de sa branche à *Charles de la Vieuville*, Chevalier d'honneur de la Reine. Elle mourut en 1669, laissant postérité.

La dixieme & derniere branche, dite des *Seigneurs de Mirebeau*, a eu pour auteur Jean de Vienne, fils puîné de Hugues de Vienne, & d'*Alix de Villars*. Il vivoit en 1283, & son arriere-petite-fille, Jeanne de Vienne, Dame de Mirebeau, héritiere de ses freres, épousa *Simon*, Seigneur *de Granson*.

Voyez, sur cette Maison, l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome VII, p. 794. & suiv.* Les armes: *de gueules, à l'aigle d'or armée d'azur.*

VIGNACOURT ou WIGNACOURT: C'est une des plus anciennes & illustres Maisons des Pays-Bas.

Elle a donné deux Grands-Maîtres de l'Ordre de Malte, des Chanoinesses aux Chapitres nobles de Mons, Nivelle, Maubeuge, Andennes & Denain, & subsiste dans plusieurs branches. Forcé de ne pouvoir faire usage d'une infinité de *Mémoires* très-étendus, la plupart arrivés trop tard, nous nous proposons d'en donner la Généalogie dans le Supplément.

La Maison de Vignacourt porte pour armes; *d'argent, à trois fleurs de lis de gueules, au pied nourri, posées 2 & 1.* Cimier, *une ruche ou espéce de bâton*.

pople. Supports, deux lions. La tradition est que ces armes lui furent données par SAINT-LOUIS, en considération de ce qu'un DE WIGNACOURT avoit suivi ce Prince à la Terre-Sainte, & y fut égorgé par les Infideles.

VIGRÉ : Noble & ancienne Famille qui tiroit son origine de la Terre de Vigré, dans le pays du Maine, & qui ne subsiste plus aujourd'hui.

Cette Famille s'étoit toujours alliée avec les meilleures d'Anjou & de Bretagne, où elle a fait ses preuves dans les différens tems de la recherche de la Noblesse, & a obtenu des Jugemens qui reconnoissent l'ancienneté de son extraction.

PIERRE DE VIGRÉ, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, vivoit vers l'an 1300. — GEORGES DE VIGRÉ, Capitaine de Cavalerie en 1571, fut Commandant pour les Princes de la Sainte-Union, & appellé aux Etats de Blois pour la nomination de la Noblesse, le 18 Juin 1588. — JEAN DE VIGRÉ, son fils, fut Gentilhomme de la Reine-Mere, & ensuite Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, suivant les Lettres du 8 Novembre 1629, signées *Urban de Maillé-de-Brezé*. Il eut un frere tué au siége de Clerac, pour le service du Roi. Il est aussi fait mention de PIERRE DE VIGRÉ, Gouverneur de Messieurs *d'Angoulême*, mort sans hoirs.

ROBERT DE VIGRÉ, & *Jeanne de Chazé*, Dame de la Blanchaye, sa femme, formerent deux branches en 1497, dont l'aînée s'est éteinte par le mariage de RENÉE DE VIGRÉ (fille de CHARLES DE VIGRÉ, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & de *Jeanne de Dyeusie*), avec *Gui de Boisberanger*, Ecuyer, Seigneur du Gué, en 1580. Cette Famille possede encore aujourd'hui la Terre de Vigré.

CATHERINE-RENÉE DE VIGRÉ, Dame de la Bryais & de la Devansaye, derniere du nom, veuve de *Henri-Laurent de Guitheneuc*, Chevalier, Seigneur de Saint-Julien de Vouvante, est morte, sans hoirs, âgée de 80 ans, au Château de Vaffiere le 16 Juillet 1760, & MM. *de Hellaud* ont hérité d'elle, à cause du mariage, du 30 Mai 1595, de JACQUINE DE VIGRÉ, fille de JEAN DE VIGRÉ, Chevalier, Seigneur de la Devansaye, avec *Melchior de Hellaud*, Chevalier, Seigneur de Vaffiere.

Les principales alliances de la Famille DE VIGRÉ ont été avec les Maisons de *la Faucille*, Seigneurs dudit lieu; *de Tinteniac*, Seigneurs du Percher; *de Briant*, Seigneurs de l'Isle-Briant; *de Mordeter*, Seigneurs de Couvainne; *de Monbourcher*, Seigneurs de la Meignane; *de Hellaud*, Seigneurs de Valliere; *de Goyon*, Seigneurs du Breil; *de Chalus*, Seigneurs de la Rochepichemer; *de Bernard*, Seigneurs de Quereleuc & de la Bryais; *de Malineau & de Dyeusie*.

Les armes : *d'argent, au pin de sinople, chargé de trois pommes d'or, accompagné de trois merlettes de sable, les ailes d'argent.*

VILLAINES (DE) : Ancienne Maison en Berri & en Bourbonnois, qui a produit plusieurs branches.

Le premier titre de filiation de la branche des DE VILLAINES, que nous donnerons ci-après, est un acte d'association du 15 Mars avant Pâques 1434; mais ce n'est pas le plus ancien. Elle en a de très-intéressans par leur antiquité, que nous n'avons pu néanmoins faire entrer dans l'ordre généalogique, rien ne nous guidant pour les mettre à leur véritable place. Ce sont, entr'autres, deux aveux & dénombremens; l'un, rendu par noble homme PHILIPPE DE VILLAINES, Ecuyer, Seigneur de Villaines, le 17 Mars 1398, à noble homme *Gui de Fontenay*, à cause de son Château de Fontenay, pour les Fiefs de la Vesvre & de Chantemerle; l'autre, le 14 Août 1481, rendu au même *Gui de Fontenay*, & pour les mêmes objets, par noble homme JEAN DE VILLAINES, Ecuyer, Seigneur de Villaines.

I. PHILIPPE DE VILLAINES, Ecuyer, Seigneur de Menetou-Coulture en Berri, & noble homme JEAN DE VILLAINES, I. du nom, son frere-germain, & même son puîné, Ecuyer, Seigneur de la Vesvre, de Villaines & de Chantemerle, dans la paroisse de Charly en Bourbonnois, reconnurent, s'associerent & voulurent, par acte du 15 Mars avant Pâques 1434, être communs, eux & leurs descendans,

en tous biens meubles & immeubles, provenans tant de leur chef que des successions de feu leurs pere & mere, soit qu'ils fissent leur demeure ensemble ou séparément, sous la condition expresse que pour maintenir & garder au tems avenir le nom & les armes de Villaines, leur Seigneurie de Menetou-Coulture, avec les autres Terres qui étoient alors à eux, & celles qui pourroient leur venir par la suite, appartiendroient au dernier mâle descendu d'eux, à la charge de doter convenablement les filles, s'ils en avoient, lesquelles ne pourroient venir à leurs successions, tant qu'il y auroit des mâles.

Ces deux freres, Philippe & Jean de Villaines, avoient pour contemporain, comme pour cousin ou pour oncle, un Jean de Villaines, qualifié *noble homme* & Seigneur d'Orouer-le-Chamberier en Berri, dans l'acte d'un hommage que *Robert Franc*, Ecuyer, lui fit, le 28 Juin 1440, de plusieurs héritages mouvans du lieu d'Orouer. Ce Jean de Villaines étoit mort le 11 Mai 1417, & laissa pour fille Claude de Villaines, Dame d'Orouer, qui étoit alors sous la tutelle de son cousin, l'aîné des enfans de Philippe de Villaines. Quelques années, après elle épousa noble *Perceval Pelourde* ou *Pelorde*, Ecuyer, Valet-de-Chambre du Roi Charles VII, comme on le voit par l'acte de la ratification que firent de ce mariage, le 6 Septembre 1454, Claude de Villaines & un *Jacques de Milly*, Ecuyer, son oncle, ensemble *Etienne Pelourde*, Echanson du Roi, Capitaine de la grosse Tour de Bourges, Damoiselle *Jacquette Fradette* ou *Fradet*, pere & mere de *Perceval*, & ledit *Perceval* même.

Suivant un Arrêt du Parlement de Paris, daté du 11 Avril avant Pâques 1486, les enfans de Philippe de Villaines furent: — 1. Jean de Villaines, qui, comme aîné, succéda à son pere. Il est qualifié de *Noble homme*, d'*Ecuyer* & de Seigneur de Menetou-Coulture, non-seulement dans l'acte du 11 Mai 1447, mais de plus dans un titre du 28 du même mois 1451, & dans trois reconnoissances des 14 Mai 1450, 1 Mai 1460 & 10 Juillet 1463, reconnoissances dont la seconde contient que la Terre de Menetou-Coulture lui étoit échue, ou plutôt à son pere, par le décès de noble homme *Dauphin de Rosiers*, Ecuyer, Seigneur de ce lieu. La troisieme est ainsi adressée, *à Monseigneur de Menetou-Coulture*, comme héritier de feu Philippe de Villaines, Ecuyer, son pere, pour une piéce de Terre située en la paroisse de Sanceaux, laquelle appartenoit d'ancienneté audit feu Seigneur de Menetou-Coulture, & mouvoit du fief de Monseigneur *de Blet*, du surnom *de Saint-Quentin*, à cause de ses Châtels & Châtellenies de Blet. Ledit Jean mourut sans postérité; — 2. Claude de Villaines, Seigneur des Châteaux, Terres & Domaines de Menetou-Coulture, & autres, après son frere, marié, en 1460, à Damoiselle *Philiberte de Mailloc* (alias *Mailloche*, suivant le langage du tems), alors veuve de *Gui de la Roche*, dont elle avoit un fils, nommé *François de la Roche*, rappellé avec elle dans un Arrêt du Parlement du 20 Décembre 1479. Outre les qualités d'*Ecuyer* & de *Seigneur de Linieres*, il y a celle de Seigneur de Menetou-Coulture, en conséquence d'une donation faite à sa mere par Claude de Villaines. Il paroit que *François de la Roche* fut dans la suite évincé de cette qualité, comme de la possession de la Terre, qui, par le défaut d'enfans, retourna aux collatéraux; — 3. Robert de Villaines, qualifié, dans l'Arrêt de 1486, *Religieux Hospitalier*, c'est-à-dire, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, autrement dit de Malte. Il étoit dans cet Ordre, & même Commandeur de Bourges, dès le 17 Août 1470, jour d'un autre Arrêt du Parlement, rendu entre lui & Messire *Louis*, Seigneur *de Culan* & de Châteauneuf, & *Hugues de Vir*. Il y est nommé frere Robert de Villaines. Son nom, qui n'est rappellé dans aucune des Listes que l'Abbé *de Vertot* a mises à la fin du quatrieme Volume de son Histoire, a été apparemment oublié ou inconnu de cet Ecrivain, ainsi que bien d'autres noms très-distingués; — 4. & Philiberte de Villaines, qui obtint, contre *Philiberte de Mailloc*, sa belle-sœur, l'Arrêt du 11 Avril 1486. Elle étoit alors veuve d'*Antoine d'Anlezy*, qu'elle avoit épousé le 1 Février 1445, & elle en avoit même un fils, nommé *Claude d'Anlezy*, cité avec elle dans un Arrêt du Parlement de Paris, du 16 Mai 1480, & dans celui de 1486.

Quant

Quant à JEAN DE VILLAINES, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Vesvre & de Villaines, oncle de ceux qui précedent, & frere puîné de PHILIPPE, il n'avoit qu'un fils & deux filles, sçavoir : — 1. GILBERT, qui suit ; — 2. CLAUDE ou CLAUDINE DE VILLAINES, uniquement connue par l'Arrêt de 1486 ; — 3. & MARIE DE VILLAINES, mineure en 1463.

II. GILBERT DE VILLAINES, qualifié *Noble homme*, Ecuyer, Seigneur de Villaines & de la Vesvre, fut appellé au ban & arriere-ban du pays de Bourbonnois. Il étoit mineur le 28 Mai 1451, que JEAN DE VILLAINES, son cousin, Seigneur de Menetou-Coulture, fit, en son nom, un bail de plusieurs cens & rentes annuelles & perpétuelles, comme ayant le gouvernement de sa personne & de celle de MARIE DE VILLAINES, sa sœur. Ils l'étoient encore, à ce qu'il semble, le 10 Juillet 1463, que ledit JEAN DE VILLAINES, qualifié *Messire* & *Chevalier*, accepta pour lui & pour la même MARIE DE VILLAINES, les reconnoissances de quelques-uns de leurs vassaux des paroisses de Chaillenoix-Milon, de Chaillenoix-les-Noix & de Charly ; mais il paroît personnellement dans des actes des 2 Janvier 1468, & 11 Mars 1471 ; & il reçut lui-même, le 12 Septembre 1474, comme Seigneur de Villaines & de la Vesvre, la reconnoissance d'un habitant de Charly. Cette reconnoissance, ainsi que celles dont on a parlé, sont tirées d'un terrier commencé en 1450, où il est fait mention d'un usage fort singulier. On voit, par l'Arrêt de 1486, qu'à la mort de CLAUDE DE VILLAINES, Seigneur de Menetou-Coulture, GILBERT DE VILLAINES voulut disputer la succession. Il fondoit ses prétentions sur l'acte d'association ou de communauté de biens que PHILIPPE & JEAN DE VILLAINES avoient faites ensemble en 1434 ; mais il échoua, parce que ROBERT DE VILLAINES, frere de CLAUDE, vivoit encore, & que, quoique Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, la succession lui appartenoit. Ledit GILBERT étoit mort le 9 Décembre 1495, ayant laissé noble *Catherine Franc*, sa veuve, chargée de six enfans, pour lesquels noble homme *Colin Franc*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Sire, fondé de la procuration de ladite *Catherine*, eut des habitans de la paroisse de Charly, le 2 Février 1498, une attestation ou déclaration, portant que de leur tems & souvenir, depuis 30 ans, la dixme de la paroisse de Charly appartenoit aux héritiers de GILBERT DE VILLAINES, mari de *Catherine Franc*, tant à cause de lui que de feu JEAN DE VILAINES & ses prédécesseurs, & qu'ils y avoient en outre la dixme de bled & autres choses décimables, croissans, avec quelques biens, au terroir de Boulion dans la même Paroisse. Les enfans de GILBERT DE VILLAINES & de *Catherine Franc*, furent : — 1. CHARLES, qui a continué la descendance ci-après ; — 2. FRANÇOIS, dont nous allons parler avant son aîné ; — 3. PHILIPPE, Chevalier de Rhodes, autrement dit de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, mort dans l'Isle de Rhodes pour le service de la Religion ; — 4. LOUIS, qualifié *Ecuyer*, Protonotaire du Saint-Siége Apostolique, dans un titre du 14 Juillet 1528 ; — 5. GUILLEMETTE, premiere femme de noble homme *Gilbert de la Mousse*, Ecuyer, Seigneur de Plaisance, qu'elle épousa, par contrat passé sous le scel de la Prévôté de Sancoins, le 10 Octobre 1501, en présence de noble homme Messire *Charles de la Mousse*, Ecuyer, Seigneur de Tiange, *Jean de Troussebois*, Ecuyer, Seigneur de Champagne, & *Jean du Vernay*, Seigneur des Réaux ; — 6. & CATHERINE DE VILLAINES, nommée dans le contrat de mariage de sa sœur.

FRANÇOIS DE VILLAINES, qualifié *Noble homme*, Ecuyer, Seigneur de la Motte-Bérault-de-Presle, dans la paroisse de Sagonne, & en partie de Villaines, fut Maître-d'Hôtel de *Charles d'Amboise*, II. du nom, Seigneur de Chaumont, Grand-Maître de France, sous la charge duquel il servit le Roi en qualité d'homme d'armes, tant deçà que delà les Monts. L'Enquête du 3 Octobre 1535, dont on parlera ci-après, porte qu'il fut aussi appellé, comme son pere, au ban & arriere-ban. Il fit, avec CHARLES DE VILLAINES, son frere aîné, le 23 Septembre 1508, un accord, par lequel, pour sa part dans les successions paternelle & maternelle, celui-ci lui céda les biens qui leur étoient échus par la mort de leur mere, biens dont faisoit partie une métairie appellée *de Bessy*, engagée pour le

mariage de Damoiselle *Marguerite Franc*, leur tante, alors femme de noble homme *Louis Desmasis*, Ecuyer. Ledit FRANÇOIS DE VILLAINES, encore vivant les 13 Février 1542 & 10 Décembre 1543, mourut, suivant l'Enquête citée, Grand-Maître d'Hôtel de Monseigneur *de Nevers*, & de *Marie d'Albret*, Dame d'Orval, sa mere, veuve de *Charles de Clèves*, Comte de Nevers, d'Auxerre, de Réthel & d'Eu. Il avoit épousé, 1°. avant le 23 Novembre 1519, Damoiselle *Marie de Bar*, fille puînée de noble homme *Désiré de Bar*, Ecuyer, Seigneur de Villeménard, & de Damoiselle *Anne Vallée*; & 2°. Damoiselle *Louise du Chastel-Chassy*, veuve de noble homme *François Andras*, Ecuyer, Seigneur de Changy, & fille de noble homme *Miles du Chastel*, Ecuyer, Seigneur de Villiers-sur-Yonne, Grand Veneur de Monseigneur *de Clèves*, & de *Marguerite de Vizière*, d'une Maison du Bourbonnois. Du premier lit il eut: — 1. JEAN DE VILLAINES, Ecuyer, Seigneur de la Motte-lès-Sagonne, vivant encore le 18 Janvier 1571; — 2. & CATHERINE, mariée, par contrat du 12 Août 1539, avec *Annet Andras*, Ecuyer, Seigneur de Changy, fils de *François Andras*, & de *Louise du Chastel-Chassy*. C'est par ce contrat que l'on apprend que JEAN DE VILLAINES étoit sorti du mariage de FRANÇOIS DE VILLAINES avec *Marie de Bar*, y étant qualifié expressément *frere-germain de* CATHERINE DE VILLAINES, que son pere déclare fille de Damoiselle *Marie de Bar*, sa premiere femme. Outre les connoissances que l'on en tire pour cette Famille, on y trouve nommés, comme témoins, un *Jean de Crézancy*, Ecuyer, Seigneur de Saint-André, & un JEAN DE VILLAINES, Ecuyer, Seigneur de la Maison-Fort, rappellé, avec la même qualité, dans un acte du 18 Janvier 1571. Ce JEAN DE VILLAINES étoit, sans aucun doute, un parent paternel de CATHERINE DE VILLAINES; mais rien dans le contrat ne désigne le degré de proximité qui les lioit.

Du second mariage de FRANÇOIS DE VILLAINES avec *Louise du Chastel*, naquirent: — 3. LANCELOT, Seigneur de Bercy & de Saullon, connu par un acte du 29 Octobre 1582, dans lequel, comme frere utérin d'*Annet Andras*, & consanguin de CATHERINE DE VILLAINES, il est qualifié *oncle paternel & maternel* de noble personne *Antoine Andras*, fils de noble Seigneur *Annet Andras*, & de ladite CATHERINE DE VILLAINES; — 4. FRANÇOIS, d'abord élevé Page du Duc de Nevers, *François de Clèves*, I. du nom, ensuite reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, à l'âge de 17 à 20 ans ou environ, après une Enquête faite en l'Hôtel seigneurial de Presles le 3 Octobre 1555, devant les Chevaliers *Louis de Lange-de-l'Eschenault*, Commandeur des Bordes, & *Charles Herpin*, Commandeur de Bourges, Commissaires députés à cet effet par délibération du Chapitre Provincial du Prieuré d'Auvergne, tenu à Montferrand le 3 Juin précédent. Les témoins, au nombre de cinq Gentilshommes de probité connue, & âgés de 60 à 80 ans, déposerent dans cette Enquête, entr'autres choses, que le Présenté, issu de la Maison DE VILLAINES, bonne & ancienne, étoit *noble & issu de noble lignée, Gentilhomme de nom & d'armes, & vivant noblement, ses ayeux & ayeules, tant du côté paternel que maternel, étant tenus & réputés tels, notoirement & d'ancienneté, aussi loin que la mémoire pouvoit le porter, sans qu'ils eussent jamais dérogé à leur qualité.*

III. CHARLES DE VILLAINES, qualifié *noble homme*, Ecuyer, Seigneur de Villaines, de la Vesvre, de Chantemerle, & de la Mothe en partie, (fils aîné de GILBERT DE VILLAINES, & de noble *Catherine Franc*) mentionné dans des actes du 9 Décembre 1495, 10 Octobre 1501, & 23 Septembre 1508, avoit épousé Damoiselle *Claude de Bar*, sœur aînée de *Marie de Bar*, femme de FRANÇOIS DE VILLAINES, son frere, quand le même FRANÇOIS & lui ratifierent, le 23 Novembre 1519, une transaction qu'ils avoient faite le 31 Octobre précédent avec noble homme *Jean de Bar*, Ecuyer, Seigneur de Villeménard, leur beau-frere, sur quelques différends survenus entr'eux pour le partage de la succession de *Désiré de Bar*, pere commun de ce *Jean de Bar* & de leurs femmes. CHARLES DE VILLAINES mourut le 26 Octobre 1523, & fut inhumé dans sa Chapelle Seigneuriale de Charly, où l'on voit encore son tombeau avec son épitaphe. Ladite *Claude de Bar*, sa veuve, se remaria le 14 Juillet 1528, avec *Bertrand de Saint-*

Prieft, Ecuyer, Seigneur de Saint-Prieft & de la Valette, de la paroiffe de la Celle au Diocèfe de Bourges. Dans le contrat font mentionnés *Jean de Bar*, frere de cette *Claude de Bar*, FRANÇOIS & LOUIS DE VILLAINES, fes beaux-freres, & autres parens & amis des futurs. Les enfans que CHARLES DE VILLAINES avoit laiffés de *Claude de Bar*, fuivant deux titres originaux, l'un du 13 Février 1524, l'autre du 25 du même mois de l'an 1526, furent: — 1. JEAN DE VILLAINES mort jeune; — 2. GEORGES, qui fuit; — 3. DESIRÉ, auquel, par acte du 16 Mai 1547, GEORGES DE VILLAINES, fon frere aîné, donna une fomme de 2000 liv. pour tous les droits qui pouvoient lui appartenir dans les Seigneuries de Villaines, de la Vefvre & de Chantemerle; — 4. PHILIBERTE; — 5. & CHARLOTTE, mariée, par contrat du 19 Juillet 1543, avec *Gilbert du Pefchin*, Ecuyer, Seigneur en partie de Bert, dans la paroiffe de Doyet au Diocèfe de Bourges.

IV. GEORGES DE VILLAINES, qualifié noble homme, Ecuyer, Seigneur des lieux de Villaines, de la Vefvre & de Chantemerle, par la ceffion que DESIRÉ DE VILLAINES, fon cadet, lui en fit le 16 Mai 1547, époufa, dès le 31 Mars 1556, Demoifelle *Jeanne de Chévrier*, fille aînée de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Chouday & de Laleu, & de *Peronnelle de Villelume*; mais comme ils étoient parens, le mariage ne fe confomma qu'après que le degré de confanguinité qui étoit entr'eux eut été vérifié par une Enquête que le Vicaire-Général de l'Archevêque de Bourges fit en cette ville, le 4 Novembre 1557.

Dans cette Enquête, noble homme Meffire *Adrien de Gamache*, Chevalier, Seigneur de Juffy en Champagne, & d'Orouer en Berri, Vicomte de Rémon, & noble homme *Philippe de Grivel*, Ecuyer, Seigneur de Groffove & du Grandvau en Bourbonnois, déclarerent que comme arriere-petit-fils de *Pierre de Bar*, Seigneur de Villeménard, trifayeul maternel de *Jeanne de Chévrier*, GEORGES DE VILLAINES étoit fon parent du 3e. au 4e. degré, que de *Pierre de Bar*, Seigneur de Villeménard, étoient iffus en loyal mariage trois enfans, fçavoir: — 1. *Defiré de Bar*, Seigneur de Villeménard, pere de *Claude de Bar*, femme de CHARLES DE VILLAINES; — 2. *Ponon de Bar*, qui de fon mariage avec *Bertrand de Grivel*, Ecuyer, Seigneur de Groffove, avoit eu entr'autres enfans *Jeanne de Grivel*, feconde femme de noble homme *Guillaume de Villelume*, Seigneur de la Roche-Auton en Bourbonnois, pere de *Peronnelle de Villelume*, conféquemment ayeul maternel de *Jeanne de Chévrier*; — 3. & une autre fille, mariée avec le Seigneur *de Blet*, dont elle avoit eu *Marguerite de Blet*, mere d'*Adrien de Gamache*, l'un des dépofans; que ce même *Adrien* étoit ainfi parent des deux parties, & que quand il avoit marié fa fille *Madelene de Gamache* avec feu noble homme *Hugues de Grivel*, Ecuyer, Seigneur en partie de Groffove, il avoit fallu obtenir une difpenfe de confanguinité du 3e. au 4e. degré; que *Philippe de Grivel* (l'autre dépofant ci-deffus nommé) fe trouvoit auffi dans le même degré de confanguinité, comme petit-fils de *Bertrand de Grivel*, Seigneur de Groffove, de Montcoublin & du Grandvau, & de *Ponon de Bar*.

Il paroît que GEORGES DE VILLAINES étoit veuf, quand il époufa *Jeanne de Chévrier*, ou qu'au moins il avoit été accordé en 1547, foit que le mariage s'accomplit ou non, avec noble Damoifelle *Charlotte de Courtenay*, fille de noble homme *Hugues de Courtenay*, Ecuyer, Seigneur de la Ferté-Loupiere, & de noble Damoifelle *Claude d'Anciennelle*. C'eft ce qui eft prouvé par une procuration du 14 Mai 1547, donnée par CHARLOTTE DE VILLAINES à *Jean de Bar*, Ecuyer, Seigneur de Villeménard, & à *Claude Sigaud*, Ecuyer, Seigneur de Fougerolles, pour faire donation de tous fes biens échus de la fucceffion de CHARLES DE VILLAINES, & des droits à écheoir dans la fucceffion à venir de *Claudine de Bar*, au profit de GEORGES DE VILLAINES, fon frere, en faveur de fon mariage avec noble Damoifelle *Charlotte de Courtenay*, qui autrement ne fe fût fait ni accompli. On ignore cependant s'il l'a été réellement, & s'il en eft forti lignée.

Du mariage dudit GEORGES DE VILLAINES & de *Jeanne de Chévrier* naquirent deux fils, dont la tutelle fut remife juridiquement à leur mere & à DESIRÉ DE

Villaines, leur oncle, le 18 Janvier 1571; en même tems que leur curatelle fut donnée à Jean de Villaines, Ecuyer, Seigneur de la Motte-lès-Sagonne. Ces deux enfans furent : — Jean, qui suit ; — & Pierre de Villaines, dont on n'a plus aucune connoissance depuis le 29 Septembre 1586, jour que son aîné fit avec lui un partage, dans lequel il est dit que pour sa part il lui étoit revenu la Justice de Chantemerle avec les bois de la Vesvre.

V. Jean de Villaines, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Villaines & des Touzelains, eut, comme aîné, par le partage du 29 Septembre 1586, les Châtel & maison seigneuriale de Villaines avec d'autres biens situés dans la paroisse de Charly; & épousa, par contrat du 27 Janvier 1591, Damoiselle *Susanne Duret*, fille de noble homme *Jacques Duret*, Ecuyer, Seigneur de Changy & de Paran, & de Damoiselle *Regnauld*, sa premiere femme. Il étoit mort le 19 Juin 1632, que sa veuve fit cette année son testament. Elle fut enterrée dans le Chœur de l'Eglise des Religieuses de Sainte-Claire de Moulins, où elle avoit élu sa sépulture. Ils eurent de leur mariage : — 1. Jean, qui suit; — 2. René de Villaines, Ecuyer, Seigneur des Touzelains, mort Conseiller du Roi, Grand-Prévôt général de la Généralité de Moulins, dont la fille, nommée Madelene de Villaines, épousa, le 1 Juillet 1657, *Gilbert de Cousin*, Ecuyer, Seigneur du Peage, Capitaine dans le Régiment de Candale, fils de *Jean de Cousin*, Ecuyer, Seigneur du Peage, & de *Marie de Loire*; — 3. & Antoinette, femme de *Gilbert de Miles-des-Morelles*, Ecuyer, Seigneur des Peyretz & de Marcillac, tous deux cités avec Jean & René de Villaines dans un titre du 31 Janvier 1635.

VI. Jean de Villaines, III. du nom, Ecuyer, Seigneur du Franchet, désirant conserver dans sa famille la sépulture que *Susanne Duret*, sa mere, avoit choisie dans le Chœur de l'Eglise de Sainte-Claire de Moulins, fit, le 4 Janvier 1633, avec l'Abbesse & les Religieuses de ce Monastere, un accord, par lequel, au moyen de quelques fondations faites à leur Eglise, elles reconnurent lui concéder, à lui, à René de Villaines, son frere, & à leurs successeurs, à perpétuité, le droit de sépulture au même endroit où étoit enterrée leur mere, avec la pierre qui étoit sur cette tombe, pour leur être un fonds propre & patrimonial; que pour mémoire de cette concession, il leur seroit permis d'y faire graver leurs armoiries, avec une inscription qui fit mention qu'elle leur appartenoit, & même qu'ils pourroient faire mettre sur une pierre l'épitaphe de leur mere, & la poser au mur de l'Eglise au-dessous de la Tribune ou Jubé, &c. Le même Jean de Villaines étoit, le 4 Septembre 1636, Contrôleur provincial des Fortifications de France. Ses fonctions dans cette place ne lui ayant pas permis de faire, à l'Assemblée du ban de sa Province, le service qu'il devoit, en qualité de Gentilhomme, ce fut *Jean de la Bussiere*, Seigneur dudit lieu, qui comparut pour lui, suivant un certificat de *Claude Maximilien de la Guiche*, Comte de Saint-Géran, en date dudit jour 4 Septembre 1636, par lequel ce Comte atteste que « comme Gouverneur-Lieutenant-Général pour le Roi, Maréchal de France, & Sénéchal du Bourbonnois, il » avoit reçu *Jean de la Bussiere* & un *Louis Gay*, avec armes, chevaux & » équipage suffisans pour servir Sa Majesté dans son armée de Picardie, avec la » Noblesse de la Province de Bourbonnois; l'un, au lieu & place de Jean » de Villaines; l'autre, pour René de Villaines, son frere, Seigneur des » Touzelains ». Jean, III. du nom, avoit épousé, par contrat du 18 Août 1636, Damoiselle *Charlotte du Buisson*, fille de *Nicolas*, Ecuyer, Seigneur de Fognat, du Clos-Renard & de la Chaise, & d'*Isabelle de Verne*. Il laissa de son mariage : — 1. Nicolas, Ecuyer, Seigneur de la Condamine, mort, au commencement de ce siécle, sans laisser de postérité de Dame *Madelene Desprez*, qu'il avoit épousée avant le 21 Avril 1682, veuve de *François Dauvet*, Ecuyer; — 2. Philippe, qui suit; — 3. & Gabrielle, Religieuse Novice au Monastere des Bernardines de Moulins le 4 Avril 1667.

VII. Philippe de Villaines, Chevalier, Seigneur de la Condamine, de la Biotiere & des Rongiers, ayant acquis, le 12 Mars 1665, l'office de Conseil-

ler du Roi, Prévôt-Général de la Généralité de Moulins, en obtint les Provisions le 28 du même mois, & fut reçu, en cette qualité, au Siége de la Connétablie & Maréchaussée de France, à la Table de Marbre du Palais à Paris le 16 Avril suivant, par Sentence du Lieutenant-Général en ce Siége, qui, sur une contestation survenue entre le Prévôt provincial de Tours, & le Prévôt général de Moulins, au sujet de la préséance, ordonna, par provision, que ce dernier prendroit séance immédiatement après le Prévôt général de l'Isle de France. Il mourut sur la fin de l'année 1673, & avoit épousé, par contrat du 4 Avril 1667, *Marguerite de Beraud*, fille de *Jean de Beraud*, Ecuyer, Seigneur de Panay, & d'*Elisabeth de Vauyrille*, dont: — 1. Nicolas, qui suit; — 2. Philippe-Charles, Chanoine Régulier de l'Ordre de Saint-Augustin; — 3. Charlotte, femme de *Claude de Vallette-de-Bosrédon*, Ecuyer, Seigneur de Rochevert; — 4. & Marie-Jeanne de Villaines, mariée à *Lambert Héron*, Ecuyer.

VIII. Nicolas de Villaines, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Villaines, la Vesvre, Chantemerle, la Condamine, du Bouy, de Saint-Pardoux, Panay, &c. né le 1 Février 1668, servit d'abord dans les Mousquetaires, & suivit même en Allemagne M. le Dauphin dans la Campagne de 1693, comme on le voit par un acte daté du Camp de Bochelot le 18 Juillet, passé devant le Notaire de la Prévôté générale des Camps & Armées de Sa Majesté, commandée par *Monseigneur*: il quitta peu de tems après le service. Assigné en 1707 devant M. *de Maupeou-d'Ableiges*, Maître des Requêtes, Commissaire départi pour l'exécution des ordres du Roi en la Généralité de Moulins, il produisit une partie des mêmes titres, qui ont été présentés de nouveau au Juge d'armes, & en conséquence obtint, le 23 Décembre de ladite année, une Ordonnance, par laquelle ce Commissaire, des avis & consentement tant du Procureur du Roi en la Commission, que des Préposés à la recherche des usurpateurs du titre de noblesse, le maintint, lui & ses enfans nés & à naître, & à perpétuité, en la qualité de *Gentilhomme*; ordonna qu'il jouiroit de tous les priviléges, &c. & que son nom seroit inscrit dans le Catalogue général de la Noblesse, suivant l'Arrêt du Conseil du 26 Février 1697. Il avoit épousé, 1°. le 4 Janvier 1695, *Marguerite des Essards*, & 2°. le 22 Avril 1700, *Marie-Thérese de Genin*, fille d'*Etienne*, Ecuyer, Seigneur de Billomats, de Chancellert, & de *Marie de Chabre*. Il ne paroît pas qu'il ait eu des enfans du premier lit; mais du second vinrent: — Nicolas-Pardoux, qui suit; — & Charles-Etienne, né le 8 Février 1705, mort jeune.

IX. Nicolas-Pardoux, Marquis de Villaines, Chevalier, Seigneur de Villaines, de Moulinporcher, Chancellert, du Bouy, de Saint-Pardoux, Saint-Silvain, de Panay, Sarragousse, Briante, &c. né le 30 Mai 1703, a épousé, par contrat du 4 Juillet 1730, *Marie Tixier-du-Cluseau*, fille de *Léon Tixier-du-Cluseau*, Chevalier, Seigneur du Cluseau, de la Volpilliere, de Breuilbaut, Fontancier, Crévant-Chassignol, Saint-Aubin, &c. & de *Perpétue de Godard*. De leur mariage ils ont eu: — 1. Nicolas-Pardoux-Louis, Comte de Villaines, Chevalier, Seigneur de Breuilbaut, Fontancier, &c. né le 15 Octobre 1735, entré Page du Roi en sa petite Ecurie au 1 Juillet 1749, d'où il est sorti, le 1 Juillet 1752, pour entrer au Régiment du Roi, Infanterie, où il avoit obtenu une Sous-Lieutenance de ce grade; il y avoit été fait successivement Lieutenant en second, Enseigne & Lieutenant; & au mois de Novembre 1760, Capitaine, en laquelle qualité il a continué de servir jusqu'au mois de Septembre 1768, qu'il s'est retiré; — 2. François-Léon, Chevalier, né le 4 Décembre 1737, mort le 12 Mars 1753; — 3. Etienne-Philippe, qui suit; — 4. Charles-Germain, Chevalier, né le 26 Novembre 1743, mort le 7 Novembre 1747; — 5. Marie-Françoise, née le 29 Mai 1732, morte le 17 Juillet suivant; — 6. Anne-Marie, née le 18 Juillet 1733, mariée, le 20 Janvier 1750, avec *Antoine-Joseph de Saint-Julien*, Chevalier, Baron de Malval, Seigneur de Bauvais, la Chésotte, &c. Capitaine de Dragons au Régiment de Thianges, mort à Metz en 1751; — 7. Adrienne-Françoise, née

le 23 Août 1734, mariée, le 21 Mai 1758, à *Jacques-Amable-Gilbert de Rollet*, Chevalier, Seigneur d'Avaux, Bellau, Royer, Glené; — 8. MADELEINE-FRANÇOISE, née le 23 Octobre 1736, mariée, par contrat du 1 Juillet 1764, à *Etienne-Claude de Montsaulnin*, Chevalier, Seigneur Baron de Fontenay, Néronde, Tendron, Ignol, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis; — 9 & 10. FRANÇOISE & MARIE DE VILLAINES, sœurs jumelles, nées le 14 Janvier 1739, mortes le même jour.

X. ETIENNE-PHILIPPE, Marquis DE VILLAINES, Chevalier, Seigneur de Crévant-Chassignol & Saint-Aubin, né le 7 Novembre 1740, entré Page du Roi en sa petite Ecurie le 1 Juillet 1756, en est sorti le 1 Juillet 1759, qu'il est entré au Régiment de Caraman, Dragons, en qualité de Lieutenant reformé; y a été fait Cornette le 29 Octobre 1759, puis Capitaine, le 20 Juin 1761, audit Régiment, où il a servi, en cette qualité, jusqu'au 25 Juin 1771, qu'il a été nommé Exempt des Gardes-du-Corps, Compagnie de Luxembourg, a été fait Chevalier de Saint-Louis le 3 Avril 1773, & Mestre-de-Camp de Cavalerie, par Commission du 31 Janvier 1774. Il a épousé, par contrat signé de Sa Majesté & de la Famille Royale au Château de Versailles, le 21 Janvier 1770, & passé à Paris le 27 suivant par les parties contractantes en l'hôtel Talon, Demoiselle *Marie-Geneviéve Talon*, fille de feu Messire *Jean-Batiste Talon*, Chevalier, Conseiller au Parlement de Paris, & de Dame *Marie Radix*. Leurs enfans sont: — NICOLAS-MARIE DE VILLAINES, Chevalier, né le 22 Août 1772; — & AGATHE-GENEVIÉVE, née le 6 Juin 1771.

Les armes: *écartelé au 1 & 4 d'azur, à un lion d'or passant, armé & lampassé de gueules; au 2 & 3 de gueules, à neuf losanges d'or posées 3, 3 & 3.* Devise: DUM SPIRO SPERO.

* VILLARS: Terre située en Provence.

La Baronnie d'Oise & la Terre de Champtarain furent unies à la Terre de *Villars*, & érigées en *Duché* au mois de Septembre 1627, en faveur de *Georges de Brancas*, Marquis de Villars, puis en *Pairie* au mois de Juillet 1652; les Lettres-Patentes furent enregistrées au Parlement de Paris les 5 & 7 Septembre 1716, en conséquence des Lettres de surannation obtenues le 2 du même mois par *Louis de Brancas*, Duc de Villars. Voyez BRANCAS, *Tome III*.

VILLARS-VILLARS: Maison originaire de Lyon, qui a donné cinq Archevêques de suite à l'Eglise de Vienne, de grands hommes dans la Robe, un Maréchal de France & deux Chevaliers du Saint-Esprit.

LOUIS-HECTOR DE VILLARS, Maréchal de France, obtint au mois de Décembre 1705, l'érection des Vicomtés de Vau & de Melun avec la Seigneurie de Mency en *Duché* sous le nom de *Villars* pour lui, ses enfans & descendans mâles en ligne directe, puis en *Duché-Pairie* au mois de Septembre 1709. Il étoit fils de PIERRE DE VILLARS, Baron de Masclas, & de *Marie Gigault-de-Bellefonds*. Il commença fort jeune à servir, fut en 1672 Aide-de-Camp du Maréchal de Bellefonds, son cousin, servit glorieusement sous LOUIS XIV qui en fit beaucoup de cas. Il fut un Général heureux, signa la paix de Rastat en 1714, en qualité de Plénipotentiaire, représenta le Connétable au sacre de Louis XV en 1722, commanda l'armée d'Italie en 1734, & finit heureusement sa carriere à Turin en venant en France, le 17 Juin de la même année. Il avoit épousé, le 1 Février 1702, *Jeanne-Angélique Roque de Varengeville*, fille de *Pierre Roque*, Seigneur de Varengeville, Ambassadeur à Venise, & de *Charlotte Courtin*, dont HONORÉ-ARMAND, qui suit; — & LOUIS, mort jeune.

HONORÉ-ARMAND DE VILLARS, né le 4 Octobre 1702, Duc de Villars, Pair de France, Grand d'Espagne, Prince de Martigues, Vicomte de Melun, &c. Gouverneur-Général des pays & Comté de Provence, de la Tour de Bouc, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, Brigadier des Armées du Roi, l'un des 40 de l'Académie Françoise, fut pourvu en survivance à l'âge de 12 ans & demi du Gouvernement de Provence, pour lequel il prêta serment en-

tre les mains du Roi le 9 Avril 1714; servit en Italie en 1733, auprès du Maréchal, son pere, & porta la nouvelle de la prise du Château de Milan au Roi, qui le nomma Brigadier des Armées, & lui donna le Gouvernement particulier de la Tour de Bouc au mois d'Août de la même année; fut fait Chevalier de la Toison d'or le 21 Août 1736, & est mort depuis quelques années. Il avoit épousé, le 5 Août 1721, *Amable-Gabrielle*, seconde fille du feu Maréchal Duc *de Noailles*, dont — AMABLE-ANGÉLIQUE DE VILLARS, née le 18 Mars 1723, mariée le 5 Février 1744, & veuve, le 3 Juin 1753, de *Gui-Felix Pignatelli d'Egmond*. Elle s'est faite Religieuse du Calvaire près le Luxembourg depuis le 18 Juin 1744. Voyez sur cette Maison *Moréri* & le P. *Anselme*.

Les armes : *d'azur, à trois molettes d'or au chef d'argent, chargé d'un lion passant de gueules.*

* VILLE-AUX-FOURIERS (LA) : Terre & Seigneurie en Anjou, Election de Saumur, qui est entré dans une branche de la Maison de BROC, une des plus anciennes des Provinces d'Anjou & du Maine, & connue dès avant 1200.

JEAN DE BROC, II. du nom, Chevalier, épousa, par contrat du 5 Février 1470, Demoiselle *Renée le Brun*, fille de *René le Brun*, Ecuyer, Seigneur de la Ville-aux-Fouriers, & de Demoiselle *Louise de la Flotte*. On croit que ce JEAN DE BROC, auteur de la branche de Broc-de-la-Ville-aux-Fouriers, étoit fils de BAUDOUIN DE BROC, Chevalier, Seigneur de Broc-Lizardiere, de la Cour de Broc, &c. & de Dame *Madelene Nicolas*, sa seconde femme. Cette branche subsiste dans la personne d'ALEXANDRE-LOUIS-MICHEL DE BROC, Chevalier de Saint-Louis, Seigneur de la Ville-aux-Fouriers, marié en 1766, à *Hyacinthe-Susanne-Renée d'Hardouin*, née le 4 Octobre 1741, fille puînée de *René-Charles-Hyacinthe d'Hardouin*, Chevalier, appellé *le Marquis de la Girouardiere*, & d'ANNE-SUSANNE-HENRIETTE DE BROC, sa veuve, commee on le verra ci-après.

D'une autre branche étoit FRANÇOIS DE BROC, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, marié, par contrat passé le 11 Mars 1596 en la Cour Royale d'Amboise, devant *Gerbault*, Notaire, à Demoiselle *Françoise de Montmorency*, fille de *Pierre de Montmorency*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Marquis de Thury, Comte de Châteauvillain, Baron de Fosseuse, &c. & de Demoiselle *Jacqueline d'Avaugour*, dont pour fils puîné:

MICHEL DE BROC, Chevalier, Seigneur d'Echemiré, &c. qui épousa, par contrat passé devant *Jean Saymon*, Notaire à Baugé, le 22 Février 1628, Demoiselle *Marie-Madelene du Chêne*, fille de *François du Chêne*, Ecuyer, Seigneur de la Tremblaye, & de Demoiselle *Marguerite Richomme*. Il en eut entr'autres enfans

ARMAND DE BROC, Chevalier, Seigneur d'Echemiré, marié, par contrat passé devant *Salmon*, Notaire à Baugé, le 30 Avril 1661, avec *Françoise de Maugars*, fille de *François de Maugars*, Ecuyer, Seigneur de Sermaises, & de *Françoise Sigonneau*, dont — 1. CHARLES-RENÉ, qui suit; — 2. CHARLES-AMBROISE, Ecclésiastique; — 3. & FRANÇOISE-SUSANNE, Dame du Grip.

CHARLES-RENÉ DE BROC, Chevalier, Seigneur d'Echemiré, Moulines, la Cour-du-Moulin, les petits Mans, Mons-en-Faye, &c. épousa, par contrat passé devant *Bouclier*, Notaire à Angers, le 4 Février 1706, Demoiselle *Anne-Jacquine Grandet*, fille de *François Grandet*, Ecuyer, Seigneur de la Plaisse, & de Dame *Françoise de Jousselin*. De ce mariage sont sortis: — 1. ARMAND-RENÉ-FRANÇOIS DE BROC, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment des Gardes-Françoises, Brigadier des Armées du Roi, décédé à Paris le 2 Août 1757, sans avoir été marié. En lui a fini la branche de *Broc d'Echemiré*; — 2. ANNE-FRANÇOISE DE BROC, à présent Dame du Grip, d'Echemiré, la Cour-du-Moulin, de Mincé, Terres aux environs de Baugé, des petits Mans, de Mons-en-Faye en Poitou; — 3. & ANNE-SUSANNE-HENRIETTE DE BROC, née le

24 Août 1715, marié, par contrat passé le 19 Août 1739, devant *Joseph Cailliot*, Notaire Royal à Baugé en Anjou, avec *René-Charles-Hyacinthe d'Hardouin*, Chevalier, appellé *le Marquis de la Girouardiere*, Seigneur dudit lieu, de Chantenay, Coudreuse, Planches, Feschal, la Mauguiniere, &c. dont elle est veuve, & Dame des paroisses de Rigné & Sermaises, des Terres & Seigneuries de Moulines, le Bois-Bineteau, Monchauvon, Coustrolles, Poillé, Planches, Beauchêne, &c. Voyez la Généalogie d'HARDOUIN-DE-LA-GIROUARDIERE, à l'article ROCHE-SAINT-BAULT, dans ce Volume.

Les armes de BROC sont : *de sable, à la bande fuselée d'argent.*

* VILLEMUS : Terre & Seigneurie située en Provence, Viguerie de Forcalquier, Diocèse d'Aix, acquise par feu JEAN-PIERRE DE SELLIER-DUPIN, Ecuyer, le 30 Décembre 1732, acte passé devant *Augier*, Notaire à Aix.

Cette Terre de *Villemus* étoit en pariage par tiers, dont une portion au Marquis *de Janson*, l'autre tiers à la Dame *de Blacas*, & l'autre partie audit JEAN-PIERRE DE SELLIER. Elle a été revendue à *Pierre*, Marquis *de Gueidan*; Président de ce Parlement de Provence, par PIERRE-JOSEPH DE SELLIER-DUPIN-DE-VILLEMUS, fils du précédent, avec la clause expresse d'en porter le nom, si bon lui semble, & sa postérité.

La Famille de SELLIER-DUPIN est noble de race, & en voici une filiation suivie, dressée sur titres originaux depuis JOSEPH DE SELLIER, quoiqu'il paroisse qu'elle ait une origine plus ancienne.

JOSEPH DE SELLIER-DUPIN, Ecuyer, fut Lieutenant de Cavalerie dans le Régiment de Boucicault, par Brevet du 24 Janvier 1569, daté de Saint-Germain-en-Laye, & épousa Dame *Julie de Chadois*, dont

JEAN DE SELLIER-DUPIN, Ecuyer, né le 5 Février 1604, tenu sur les fonts de Batême par N... DE SELLIER-DUPIN, son oncle, & par Dame *Marie la Plagne*, en la paroisse d'Escassefort en Agenois. Il épousa Damoiselle *Anne de Bonnin*, dont sortit :

PIERRE DE SELLIER-DUPIN, Ecuyer, né à Millès le 22 Mai 1647, Lieutenant au Régiment de Crillon, Cavalerie, par Brevet du 15 Janvier 1670, puis Aide-Major audit Régiment le 20 Février 1676, & Capitaine de Cavalerie de nouvelle levée incorporée dans le Régiment de Bellegarde, par commission du 20 Août 1678, mort à Mons de ses blessures, suivant son testament original, militaire, du 19 Juin 1692, & enterré dans l'Eglise des P. Carmes de cette Ville, le 21 Août de ladite année 1692. Il avoit épousé, par contrat du 21 Février 1679, passé devant *Beringuier*, Notaire à Manosque, Demoiselle *Catherine d'Audifret*, de laquelle il eut : — JEAN-PIERRE, qui suit; — & PIERRE DE SELLIER-DUPIN, Chevalier de Saint-Louis en 1726, lequel a servi dans le Régiment de Savine depuis 1703, fut incorporé dans d'Aunay, ensuite dans du Maine, où il a resté jusqu'en 1735. Il est mort sans alliance à Manosque au mois de Septembre 1767, & a été inhumé dans l'Eglise paroissiale de Notre-Dame.

JEAN-PIERRE DE SELLIER-DUPIN, Ecuyer, ondoyé le 11 Mars 1680, servit d'abord en qualité de Cadet Gentilhomme, suivant un certificat daté de Charlemont, du mois de Mars 1693, entra ensuite Garde-du-Corps du Roi dans la Compagnie du Duc *de Duras*, où il resta jusqu'en 1702; fut fait Capitaine au Régiment de Savine le 3 Septembre de ladite année; incorporé à la paix dans le Régiment d'Aunay, puis dans celui du Maine; passa ensuite dans celui de Blaisois; fut fait Chevalier de Saint-Louis le 12 Février 1724; s'est retiré avec pension en 1733; a fait son testament en 1740, devant *Beringuier*, Notaire à Manosque, & est mort à Villemus le 11 Décembre 1754. Il avoit épousé, par contrat du 1 Décembre 1725, Dame *Jeanne-Thérèse de Saporte de Châteauneuf*, veuve de noble *Ignace de Bouliers*, Seigneur de Vaugine, fille de feu Messire *Joseph de Saporte*, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment d'Anjou, dont la sœur a épousé le Marquis *de Crillon*. Il a laissé de son mariage : — 1. PIERRE-JOSEPH, qui suit; — 2. JEAN-PIERRE-CHARLES DE SELLIER-DUPIN, appellé *le Chevalier*

Chevalier de Villemus, qui a commencé de servir en 1754, dans les Gardes-du-Corps du Roi, Compagnie de Bethune, & s'est retiré au mois de .... 1777, avec un bon pour la Croix de Saint-Louis, lorsqu'il aura 25 ans de service accomplis, & 560 livres de pension; — 3. & JEAN-ETIENNE DE SELLIER-DUPIN-DE-VILLEMUS, Lieutenant au Régiment de Bourbon, Infanterie, Compagnie de Naudin, le 4 Avril 1743, tué au siége de Fribourg à la batterie de Tourine en 1744.

PIERRE-JOSEPH DE SELLIER-DUPIN-DE-VILLEMUS, Chevalier, né & ondoyé le 5 Octobre 1726, reçut les cérémonies du batême en la paroisse Notre-Dame de Manosque le 5 Octobre 1727, a commencé de servir Enseigne dans la Compagnie Commandante du second bataillon du Régiment de Bourbon, Infanterie, le 4 Février 1740, a été fait Lieutenant audit Régiment, Compagnie de Taillan, le 8 Mars 1741, puis Capitaine par commission du 25 Avril 1746, où il a servi jusqu'en 1749; s'est trouvé à la fameuse affaire des lignes de Weissembourg le 2 Juillet 1744, & à l'attaque du village des Piquars; au siége de Fribourg, le 17 Octobre suivant, & par complication son Régiment y fit le service de l'Artillerie; aux siéges de Mons en 1745, comme premier Lieutenant aux Grenadiers; de Charleroi en 1746, & de Namur le 5 Septembre de ladite année; aux batailles de Rocoux, le 11 Octobre suivant, de Lawfelt le 2 Juillet 1747; & au siége de Mastricht en 1748, qui fut interrompu par la paix qui se fit à Aix-la-Chapelle. Il a épousé, 1°. par contrat du 1 Février 1766, *Françoise Rivier-de-Baumont*, morte sans enfans; & 2°. par contrat du 18 Novembre 1776, passé devant *Olivier*, Notaire, Demoiselle *Anne de Raoul*, de la Ville de Marseille, fille de noble *André de Raoul*, Ecuyer, & de *Claire Magalon*.

Les armes: *d'argent, au lévrier de sable rampant.* Couronne de Marquis.

VILLEQUIER: Le Duc de ce nom (second fils du Duc *d'Aumont*), premier Gentilhomme de la Chambre du Roi en survivance, reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, a été nommé Chevalier des Ordres le 2 Février 1777. *Voyez* AUMONT.

* VILLEROY: Les Terres & Seigneuries de Villeroy & d'Alincourt furent données, en 1525, par

Pierre le Gendre, Prévôt des Marchands de Paris, à son petit neveu *Nicolas de Neufville*, III. du nom, qui fut aussi Prévôt des Marchands en 1566, fait Chevalier de l'Ordre du Roi en 1572, par CHARLES IX, & mourut en 1598.

Charles de Neufville, son petit-fils, fut créé Marquis de Villeroy en Janvier 1615, Gouverneur du Lyonnois, & Chevalier des Ordres, & mourut la nuit du 17 au 18 Janvier 1642. Ce fut en faveur de *Nicolas de Neufville*, V. du nom, son fils, Gouverneur de LOUIS XIV & Maréchal de France, que le Marquisat de *Villeroy* fut érigé en sa faveur en *Duché-Pairie* par Lettres du mois de Septembre 1651, regiftrées au Parlement le 15 Décembre 1663. Il fut fait Chevalier des Ordres le 31 Décembre 1661, & mourut à Paris en Novembre 1685. Voyez NEUFVILLE-VILLEROY.

* VILLERS-VAUDEY: Terre & Seigneurie située au Comté de Bourgogne.

Elle a été érigée en *Marquisat* par Lettres-Patentes données à Versailles au mois d'Août 1749, enregistrées au Parlement de Besançon le 17 Novembre suivant, & à la Chambre des Comptes de Dole le 21 Mars 1750, en faveur de BENOÎT RICHARD-DE-VILLERS-VAUDEY, de son fils FRANÇOIS-THÉRESE, Lieutenant au Régiment des Gardes, Chevalier de Saint-Louis, & de leur postérité, à cause de leurs services, ceux de leurs ancêtres, qui ont été décorés de charges & de titres honorables, & de l'ancienneté de leur noblesse.

En effet elle est constatée par nombre de titres de cette Famille de Ri-

CHARD, comme possession de Terre, reprise de Fiefs, convocations aux Etats, registrées au Parlement & en la Chambre des Comptes, entr'autres par une fondation de l'an 1350, faite en l'Eglise de Vaivre proche Vesoul, dans laquelle PIERRE RICHARD est qualifié *Domicellus*, Damoiseau.

Noble JEAN RICHARD possédoit des Fiefs à Orchamp en Vennes au Comté de Bourgogne, & la vente en fut faite, en 1459, par *Alix d'Ourchamp*, sa veuve, conjointement avec ses deux enfans, ci-après nommés, à *Jean de Chassaigne*, qui, la même année, en fit les foi & hommages au Marquis d'*Ochberg*, Comte de Neufchâtel, comme mouvant de sa Seigneurie de Châtelneuf. De son mariage avec ledit JEAN RICHARD elle eut : — JEAN, mentionné dans l'acte ci-dessus ; — & HUGUENIN, qui suit.

Noble HUGUENIN RICHARD fut présent, avec son frere, à la vente que leur mere fit en 1459, audit *Jean de Chassaigne*. Le nom de sa femme n'est pas connu, mais il est prouvé que de lui descendoit — autre noble HUGUENIN RICHARD, rappellé dans le contrat de mariage de JEAN, qui suit, son fils.

Noble JEAN RICHARD, II. du nom, épousa, par contrat du 19 Octobre 1564, Damoiselle *Anne de Rustel*, dont vint

JULIEN RICHARD, Ecuyer, Seigneur de Villers-Vaudey, Chaumercenne, Fleurey, Combeau-Fontaine, Charmes, Saint-Vaubert & en partie de Saint-Julien, qui fut nommé Ministre Plénipotentiaire par l'Archiduc LÉOPOLD, au nom de Sa Majesté Catholique, le 6 Juin 1653, pour assister à la Diete que convoquerent les Suisses, quoiqu'âgé de 74 ans : les différentes négociations dont il avoit été précédemment chargé, & dans lesquelles il avoit réussi comme à Lyon, en 1646, avec le Marquis *de Villeroy* pour des choses importantes, concernant la Franche-Comté & la Ville impériale de Besançon ; & à Dijon, en 1647, avec M. *d'Epernon*, touchant la même Province, le firent encore choisir malgré son grand âge. Sa patente fait mention de ses services. Il avoit épousé, par contrat du 4 Juillet 1622 (où ses pere & mere sont dénommés), *Claudine Richardot*, niéce de l'Evêque d'Arras, ensuite Archevêque de Cambray, célebre dans l'Histoire des Pays-Bas. De ce mariage il ne laissa qu'un fils unique, nommé

JEAN-BATISTE RICHARD, Chevalier, Seigneur de Villers-Vaudey, Chaumercennes, Fleurey, &c. qui épousa, le 24 Juin 1672, *Jeanne-Françoise d'Alpy-de-Veaux*, dont la noblesse a été prouvée dans les Chapitres de Migette & de Lure au Comté de Bourgogne. Elle étoit petite-fille d'*Henri de Buade*, Chevalier des Ordres du Roi, & niéce de *Philibert de Pontallier*, Maison illustre du Comté de Bourgogne. Ils eurent plusieurs enfans, entr'autres BENOÎT, qui suit, & trois filles.

BENOÎT RICHARD, Chevalier, Marquis de Villers-Vaudey, Seigneur dudit lieu, Chaumercenne, Fleurey, &c. obtint l'érection de sa Terre de *Villers-Vaudey* en *Marquisat* en 1749, en considération de ses services, &c. comme il a été dit au commencement de cet article. Il avoit épousé, le 22 Octobre 1707, *Etiennette-Françoise Matherot-de-Preigny*, d'une Famille noble très-ancienne. De ce mariage sont issus : — FRANÇOIS-THÉRESE, qui suit ; — & cinq filles. Deux sont Religieuses ; les deux autres Chanoinesses, & la cinquieme, JEANNE-BONNAVENTURE RICHARD-DE-VILLERS-VAUDEY, veuve de *Christophe-Ignace*, Marquis *de Chaillot*, mort Président à Mortier au Parlement de Besançon, laissant postérité. Voyez CHAILLOT, *Tome IV, p.* 138 *& suiv.*

FRANÇOIS-THÉRESE RICHARD, Chevalier, Marquis de Villers-Vaudey, Seigneur dudit lieu, de Chaumercenne, Fleurey, Combeau-Fontaine, Charmes, Saint-Vaubert, Tromarey, Bomboillon, Chancevigny, Chancey & de Renocourt, ancien Lieutenant aux Gardes & Chevalier de Saint-Louis, a épousé, le 24 Mai 1749, *Marguerite-Bonnaventure de Bergeret-d'Arbois*, d'une Famille noble & très-ancienne, & dont les alliances sont illustres. Leurs enfans sont : — 1. PIERRE-JEAN-FRANÇOIS-MARIE RICHARD-DE-VILLERS-VAUDEY, né le 19 Août 1754, Capitaine de Dragons au Régiment de Colonel-Général ; — 2. BENOÎT-IGNACE-THÉRESE, né le 13 Novembre 1755, Capitaine de Dragons

au Régiment de Boufflers; — 3. & MARGUERITE-FRANÇOIS-ELIE, né le 31 Août 1758, Clerc tonsuré.

Les armes: *de gueules, à la bande d'argent, accompagnée de trois quintefeuilles d'or, 2 & 1.*

VINTIMILLE, originaire d'Italie.

Nous attendions un *Mémoire* du chef de cette illustre Maison, divisée en plusieurs branches, établies tant en France, sous les noms de VINTIMILLE & de LASCARIS, qu'en Italie sous les mêmes noms & sous ceux de différentes Terres; mais il ne nous est pas encore parvenu. Nous le donnerons dans notre Supplément, si on le fournit.

Nous nous contenterons de dire ici qu'aux mots LASCARIS-LASCARIS, *Tome VIII* de ce Dictionnaire, *p. 729 & suiv.* aux Additions, nous avons rapporté la filiation d'une des branches principales. On trouve, dans cet article, une idée générale de cette Maison, sur laquelle on peut aussi consulter l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne, Tome II, p. 285 & suiv.*; & *Moréri*, édition de 1759, qui apprennent qu'elle tire son origine des Rois d'Italie, que dans la suite elle s'allia avec la Maison impériale de LASCARIS, dont elle releva le nom & les armes en vertu des droits de l'héritiere, que le Comte DE VINTIMILLE épousa à cette époque.

Les armes pleines DE VINTIMILLE sont: *de gueules, au chef d'or*, que les différentes branches ont *écartelé* des diverses alliances qu'elles ont contractées, comme, par exemple, les *Lascaris*, les *Marseille* & les *Jeraci*.

VION (DE): Maison originaire de Bourgogne, & établie dans le Vexin-François depuis le XVe siécle, sous le regne du Roi LOUIS XI. Elle a donné jusqu'ici onze Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, dit *de Malte*, dont plusieurs sont devenus Commandeurs, & deux Grands-Croix, l'un étant Grand-Prieur de Champagne, & l'autre étant Grand-Prieur d'Aquitaine.

L'Histoire des Châtelains de Lille, par *Floris Vander*, Trésorier & Chanoine de Saint-Pierre de Lille, *Liv. II, Chap. III*, rapporte l'extrait d'un Compte rendu par *Eudes*, Duc *de Bourgogne*, des gens d'armes qui furent en sa compagnie & en sa bataille au voyage qu'il fit vers Saint-Omer en 1340, contre *Robert d'Artois*, Comte de Beaumont-le-Roger, qui tenoit ladite Ville assiégée, où, entre les Gentilshommes *Ecuyers au venir*, *Chevaliers au partir*, il est dit que SAUVALE DE VION arriva le dernier Avril, lui septieme d'Ecuyers, & fut fait *Chevalier* avec SAUVALE DE VION, son neveu, le 20 Juin de la même année.

N... DE VION, Evêque, Prince souverain d'Osnabruck vers 1350, a été canonisé, & est connu sous le nom de SAINT VION: sa fête arrive le 20 Avril.

GÉRARD DE VION & *Jean de Saulx*, Ecuyers, furent envoyés, au mois de Juin 1418, par *Philippe*, surnommé *le Bon*, Duc de Bourgogne, vers la Reine JEANNE DE SICILE, pour l'élargissement du Roi JACQUES, son mari. Peu de tems après, le même GÉRARD DE VION, *Jean de Saulx*, *Jean de Muret*, & *Henri de Quangret* furent envoyés vers le Roi de Navarre & le Comte *de Foix*, pour leur dire la cruelle mort du Duc *Jean*, de la part de la Duchesse, sa veuve, & pour les engager de l'aider à en tirer punition. —— GUY DE VION, fils dudit GÉRARD, étoit, en 1438, Chanoine des Eglises Cathédrales de Tournay & de Terouane, & des Eglises Collégiales de la Sainte-Chapelle de Dijon & de Lille en Flandres.

Suivant un Livre manuscrit de l'Eglise Collégiale de Champlitte en Franche-Comté, HUMBERT DE VION, Ecuyer, fut présent avec plusieurs autres Nobles, au serment de fidélité que firent les Chanoines & habitans de la Ville de Cham-

plitte à *Jean*, Comte *de Fribourg* & de Neufchâtel, le Vendredi 22 Janvier 1439.

JEAN DE VION, Abbé de Cîteaux en Bourgogne, fit faire le Chœur de l'Eglise & la Bibliothéque de cette Abbaye, où est son épitaphe : il décéda le 26 Novembre 1463.

Il y a dans la grande Eglise de Dunkerque, en Flandres, des épitaphes très-honorables pour plusieurs personnages de la Maison DE VION, qui y sont enterrés dès l'an 1300.

I. PIERRE DE VION, Ecuyer, Seigneur de la Barre en la Châtellenie de Poissy, cadet d'une très-ancienne Maison établie en Bourgogne, Franche-Comté & Flandres, quitta sa patrie l'an 1478, après la mort de CHARLES, dit *le Hardi*, dernier Duc de Bourgogne, & vint en France sous le regne de LOUIS XI. Il demeuroit à Poissy, & y mourut en 1492. De son mariage avec *Colette de Mauquarret*, morte en 1493, il eut pour enfans : — 1. LOUIS, qui suit ; — 2. JEAN, tige de la Branche des Seigneurs de Tessancourt, rapportée ci-après ; — 3. NICOLAS DE VION, surnommé *Bras de fer*, reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem établi à Rhodes. Il eut un bras coupé par les Turcs au siége de cette place, l'an 1522, tenant le drapeau de la Religion, & fut tué au siége de Malte, l'an 1564, à l'attaque du fort Saint-Elme ; — 4. & MARGUERITE, sœur aînée du précédent, mariée à *Jean de Laudres*, Ecuyer, Seigneur de Flins.

II. LOUIS DE VION, Chevalier, Seigneur de Vaux, Montbine & Saucourt, Capitaine d'une Compagnie d'Arbalêtriers à cheval, fut fait *Chevalier* par le Roi CHARLES VIII, à la prise de Terouane en 1487, & commanda 1000 hommes de pied à la bataille de Fornoue, gagnée, sur les Italiens, par le même Prince le 6 Juillet 1495. Il acquit la Terre de Vaux, par décret passé aux Requêtes du Palais à Paris le 25 Septembre 1479 ; & le 2 Mars 1480, les Terres de Montbine & Saucourt, le fief d'Articulle, sis à Bourry ; & le fief de Maignenville, en la paroisse de Marquemont, lui furent encore adjugés, par décret passé à Chaumont en Vexin. Il bailla son aveu de la Terre de Vaux au Seigneur *de la Rocheguyon* en Juillet 1489, par lequel il avoue tenir à une seule foi & hommage aux us & coutumes du Vexin-François, à cause du Châtel, Terre & Seigneurie de la Rocheguyon, ladite Terre & Seigneurie de Vaux, & le Châtel auquel il y a pont-levis & place forte d'ancienneté, en laquelle il a droit de *guet & garde* de ses hommes & sujets d'icelle Châtellenie. Il y a à la Chambre des Comptes de Paris, dans la seconde liasse des foi & hommages de la Prévôté de cette Ville, un acte de foi & hommage fait au Roi CHARLES VIII, le 16 Décembre 1496, par ledit LOUIS DE VION, Chevalier, Seigneur Châtelain de Vaux, pour raison du fief de la Barre, dit *de Lange*, assis en la Châtellenie de Poissy, tenu & mouvant dudit Seigneur Roi à cause de son Châtel de Poissy. Il mourut en son Château de Vaux le 7 Août 1510, & fut inhumé, auprès de sa femme, dans la Chapelle seigneuriale de l'Eglise de Vaux, où on voit leur épitaphe. Il avoit épousé *Marie de Marcouville*, morte le 15 Mars 1503, d'une Maison près les Andelys en Normandie, tombée en quenouille dans celle de *Gaillarbois*. De leur mariage vinrent : — LOUIS, qui suit ; — & ISABEAU DE VION, mariée, le 17 Octobre 1504, avec *Aimon de Flins*, fils de *Richard*, Ecuyer, Seigneur de Bantelu.

III. LOUIS DE VION, II. du nom, Ecuyer, Seigneur Châtelain de Vaux, mort le 11 Octobre 1529, & inhumé en sa Chapelle dans l'Eglise de Vaux, avoit épousé, le 17 Octobre 1504, *Françoise de Boubers*, Dame de Courtallain & de Bucy, laquelle décéda le 17 Octobre 1547, & fut inhumée auprès de son mari. Leurs enfans furent : — 1. JÉRÔME DE VION, Ecuyer, Seigneur de Vaux, décédé, sans alliance, le 26 Octobre 1532, & inhumé en la sépulture de ses pere & mere ; — 2. LOUISE, femme, le 30 Avril 1521, de *Pierre de Coquelet*, Ecuyer, Seigneur de Gournay, dont vint *Guillemette de Coquelet*, mariée à *Simon de Piennes*, Ecuyer, Seigneur de Valpendant ; — 3. MARIE, épouse de *Roland de Sebouville*, Ecuyer, Seigneur de Vignoru & des

Marets; — 4. & ISABEAU DE VION, mariée à *Louis de la Fontaine*, Ecuyer, Seigneur d'Esches, dont *Denise de la Fontaine*, mariée à *Louis de Saint-Simon*; Seigneur de Rasse, de laquelle sortirent : — *Charles de Saint-Simon*, Chevalier des Ordres du Roi; — *Claude*, Duc *de Saint-Simon*, Pair de France, Chevalier des Ordres, Gouverneur de Blaye; — & *Louis de Saint-Simon*, Chevalier de Malte.

Ainsi finit dans JÉRÔME DE VION, frere puiné de ses trois sœurs, la branche aînée de sa Maison, établie à Vaux, & la Terre de ce nom a passé dans celle du Duc *de Saint-Simon*. La plus grande partie des titres & les plus anciens, dont l'aîné de la Famille étoit en possession, ont péri dans le Château de Vaux, qui fut brûlé pendant les guerres civiles.

On a fait un relevé juridique le 15 Juillet 1634, en présence de *Simon Doullé*, Notaire Royal à Meulan, des épitaphes, tombes & monumens de la Maison DE VION, sis en l'Eglise de Vaux, par lequel il appert que LOUIS DE VION, I. du nom, LOUIS DE VION II, & JÉRÔME DE VION, troisieme Seigneur de Vaux, sont, chacun sur leurs tombes, représentés de leur longueur, armés de toutes piéces, portant une cotte d'armes semée de plusieurs aigles, & aux deux côtés de chaque tombe, il y a *deux écussons chargés* chacun *de trois aigles*.

Branche des Seigneurs de TESSANCOURT.

II. JEAN DE VION, Ecuyer, Seigneur d'Huanville & Becheville, second fils de PIERRE, & de *Colétte de Mauquarret*, mort en son Château de Becheville, Paroisse des Mureaux, le 27 Octobre 1537, & inhumé dans l'Eglise de Saint-Nicaise de Meulan, avoit épousé *Marie de Janailhac*, fille de *Guillaume de Janailhac*, Ecuyer, Seigneur de Guitrancourt, & de *Perrette de Sailly*, morte le 31 Octobre 1512, dont vinrent : — 1. YVES, qui suit; — 2. GUILLAUME, Seigneur d'Huanville & de Becheville, auteur de la Branche des Seigneurs de Gaillon, rapportée ci-après; — 3. & PIERRE, Seigneur d'Oinville, Incourt & Drocourt.

III. YVES DE VION, Chevalier, Seigneur de Tessancourt, Puisieux-sur-Seine, Levemont, Moulignon & Jumeauville, décédé le 12 Février 1568, & inhumé à Saint-Nicaise de Meulan, avoit épousé 1°. *Nicole de Cauperel*, fille d'*Oudart de Cauperel*, Ecuyer, Seigneur de Tessancourt, & de *Marguerite de Sansac*; & 2°. par contrat du 11 Juillet 1536, *Marguerite d'Aubourg*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Porcheux, & de *Roberte des Fossés*. Du premier lit il eut : — 1. JÉRÔME, mort, sans alliance, en 1547; — 2. MARIE, femme de *Charles de Maulay*, Ecuyer, Seigneur de la Loire; — 3. CLAUDE, mariée à *Guillaume de Saint-Saulieu*, Chevalier, Seigneur d'Erquery; & du second lit : — 4. FRANÇOIS, qui suit; — 5. & CHARLES, auteur de la Branche des Seigneurs de Prêles, rapportée ci-après.

IV. FRANÇOIS DE VION, Chevalier, Seigneur de Tessancourt, l'un des 100 Gentilshommes de la Maison du Roi, épousa 1°. *Louise du Buchet*, fille de *René*, Ecuyer, Seigneur de Biginette, & de *Madelene de Certieux*, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. par contrat passé le 23 Mai 1574, devant *Jean de Saint-Lau* & *Anceaume le Bel*, Notaires à Beaumont-sur-Oise, *Pernelle de Joigny*, fille de Messire *Antoine de Joigny*, dit *Blondel*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur & Baron de Bellebrune, & de *Catherine de Caruel*, Dame de Boran. Il mourut le 19 Mai 1590, & son épouse le 20 Février 1643. L'un & l'autre furent inhumés dans l'Eglise de Tessancourt. De ce second mariage vinrent : — 1. DENIS, qui suit; — 2. CHARLES, né le 11 Janvier 1579, Ecuyer, Seigneur de Grosrouvre près Montfort, qui fut blessé d'une Mousquetade au siége de Montpellier dans la nuit du 13 au 14 Septembre, dont il mourut le 20 Octobre suivant 1622. Son cœur fut porté à Tessancourt, où l'on voit son épitaphe; — 3. & JEAN-FRANÇOIS, né le 15 Mai 1580, reçu Chevalier de Malte, d'après ses preuves faites au Château de Tessancourt, devant *Georges de Sailly* & *Guillaume de la Riviere*, Chevaliers dudit Ordre,

commis & députés pour lesdites preuves, dressées par *Gilbert Pailleur*, Tabellion à Meulan, le 5 Septembre 1594. Ledit JEAN-FRANÇOIS DE VION commanda les Galeres de Malte, fut Commandeur de Puisieux en France, de Saint-Etienne de Renneville en Normandie, de Pieton en Hainaut; fut ensuite nommé Grand-Prieur de Champagne en 1639, mourut à Malte le 10 Octobre 1649, dans la 70[e] année de son âge; & fut inhumé dans l'Eglise de Saint-Jean de Malte, où l'on voit son épitaphe en latin. Il avoit fondé un Hôtel à Malte pour les Chevaliers de sa Famille & de son nom, dont jouissent à présent les Chevaliers de la Branche DE VION-DE-GAILLON, devenus les aînés de sa Maison.

V. DENIS DE VION, Chevalier, Seigneur de Tessancourt, né le 30 Septembre 1575, mourut en son Château de Tessancourt le 11 Mars 1641, & fut inhumé dans un caveau qu'il avoit fait construire en sa Chapelle de l'Eglise de Tessancourt. Il avoit épousé, 1°, par contrat passé devant *Jacques Godart*, Tabellion en la Châtellenie de Mezieres près Dreux, le 22 Février 1599, *Hélene de Villiers*, née en Janvier 1583, morte au Château de Tessancourt le 26 Mars 1619, fille de *Charles de Villiers*, Ecuyer, Seigneur de la Moinerie, Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, & de *Geneviéve des Croisettes*; & 2°. par contrat passé le 26 Octobre 1619, *Jeanne de Piedefer*, veuve en premieres noces de *Gilles de Barville*, Chevalier, Seigneur du Coudray & de Maisoncelle en Beauce, & en secondes de *Jacques de Damas*, Chevalier, Seigneur des Tournelles, & fille de *Robert de Piedefer*, Chevalier, Seigneur de Guyancourt, & de *Lucréce de Prunelé*. Elle mourut à Grosrouvre près Montfort, le 29 Octobre 1653; & fut inhumée à côté de son mari dans l'Eglise de Tessancourt. Du premier lit vinrent : — 1. HENRI, qui suit; — 2. PIERRE, Seigneur de Grosrouvre, né le 31 Mai 1608, marié, par contrat passé au Château de Tessancourt devant *Simon Doullé*, Tabellion Royal à Meulan, le 21 Mai 1634, (célébration le 10 Juin suivant) à *Charlotte de Damas*, fille de *Jacques*, Chevalier, Seigneur des Tournelles, & de *Jeanne de Piedefer*, Dame de Tessancourt, sa belle-mere, dont — LÉONOR DE VION, né le 20 Avril 1635, Capitaine au Régiment de Rambures, Infanterie, tué, à l'assaut donné à la Ville de Ligny en Barrois, d'un coup de mousquet dans le front le 5 Décembre 1652; — 3. DENIS, né le 26 Décembre 1613, reçu Chevalier de Malte sur ses preuves faites au Château de Tessancourt devant *Simon Doullé*, Tabellion Royal à Meulan, le 2 Septembre 1630, en présence de *Maximilien de Dampont*, Chevalier de Malte, Commandeur de Saint-Mauris, & de *Charles de Brayer-Arqueville*, aussi Chevalier dudit Ordre. DENIS DE VION fut tué par les Turcs, à la prise de deux galeres d'un Renegat de la Ville de Marseille le 13 Juin 1638. Il est fait mention de lui dans le Martyrologe de Malte du P. *Goussencourt*, Célestin, & au *Liv. XIV*, *Tom. V* de l'Histoire de Malte par l'Abbé *de Vertot*, *pag.* 199 & 247; — 4. CHARLES-FRANÇOIS, né le 21 Juin 1618, reçu Chevalier de Malte à Paris le 15 Juin 1639, tué par les Turcs en 1657, dans une descente que firent les troupes de la Religion proche des Dardanelles, suivant la même Histoire de Malte par l'Abbé *de Vertot*, *Tom. V*, *Liv. XIV*, *p.* 224; — 5. JEANNE DE VION, née le 15 Novembre 1610, aînée des deux derniers, mariée, par contrat du 20 Août 1634, passé devant *Simon Doullé*, Tabellion à Meulan (célébration le 28 Novembre suivant), à *Claude de Cocqueborne*, Ecuyer, Seigneur d'Orval près Houdan; & du second lit il eut : — 6. LOUIS DE VION, Chevalier, Seigneur de Pinthieres, né le 8 Janvier 1622, marié, le 15 Mars 1667, à *N... de Villiers*.

VI. HENRI DE VION, Chevalier, Seigneur de Tessancourt, épousa, par contrat passé devant *Simon Doullé*, Tabellion à Meulan, le 17 Octobre 1630 (célébration le 4 Novembre suivant), *Anne de Barville*, née le 1 Janvier 1608, morte au Château de Tessancourt le 12 Juin 1647, fille de *Gilles de Barville*, Chevalier, Seigneur du Coudray & de Maisoncelle, & de *Jeanne de Piedefer*. Il décéda le 10 Mai 1663, & fut inhumé à côté de sa femme en l'Eglise de Tessancourt, au tombeau de ses ancêtres. De leur mariage ils eurent : — JEAN-

François, qui suit; — & Charles, né le 25 Février 1639, reçu Chevalier de Malte au Temple à Paris le 12 Juin 1655.

VII. Jean-François de Vion, Chevalier, Seigneur de Tessancourt, né le 7 Novembre 1631, épousa, par contrat passé devant *Saint-Vaast* & *Le Maître*, Notaires, le 5 Février 1664, *Gabrielle le Coigneux*, fille de *Jacques*, Chevalier, Seigneur de Bezonville, & de *Marie Garnier*, dont pour fils unique

VIII. René de Vion, Chevalier, Seigneur de Tessancourt, du Coudray, Maisoncelle & Thionville, mort à Maisoncelle en 1740. Il avoit épousé 1°. *Marie de Barville*, morte sans postérité; & 2°. *Marguerite de la Salle*, morte en 1766, laissant trois filles, sçavoir : — 1. Marguerite-Françoise, mariée, en 1755, à *Simon-Claude de Grassin*, Maréchal des Camps & Armées du Roi; — 2. Elisabeth-Françoise-Geneviéve-Renée, mariée, en 1744, à *René de Gaudechart*, Chevalier, Seigneur de Mattancourt; — 3. & Marie-Anne de Vion, mariée, en 1751, à *Joseph-Marie de la Motte*, Chevalier, Comte de Montmuran. Ainsi a fini la Branche de Vion-de-Tessancourt.

Seigneurs de Presles, &c.

IV. Charles de Vion, Chevalier, Seigneur de Prêles, né en 1545, fils puîné d'Yves de Vion, & de *Marguerite d'Aubourg*, sa seconde femme, mort au Château de Challet à deux lieues de Chartres, le 29 Septembre 1622, avoit épousé, 1°. par contrat passé le 24 Juin 1575, devant *Jacques Duchesne*, Substitut de *Pierre Moreau*, Tabellion à Nogent-le-Roi, *Claude de Boutervilliers*, fille aînée de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de Grosrouvre, & de *Catherine de Fontaine*; & 2°. *Antoinette de Captaigne*, fille de *Thomas*, Ecuyer, Seigneur de Challet, & de *Michelle de Chignac-d'Amboise*. Elle mourut au Château de Bois-Harpin près d'Estampes le 27 Mars 1643. Du premier lit il eut : — 1. Charles, né l'an 1577, mort à Estampes le 5 Janvier 1652; — 2. Guyon, Seigneur de Grousset, né en 1581, mort en 1621; — 3. Boniface, Chevalier, Vicomte de Bois-Harpin, décédé au Château de ce nom le 12 Février 1652; — 4. Marguerite, mariée à *Louis de Marc*, Chevalier, Baron d'Orvau-Belle-Sauve; & du second lit : — 5. Henri, qui suit; — 6. & Aimon, rapporté après son frere aîné.

V. Henri de Vion, Chevalier, Seigneur de Challet, épousa, le 12 Septembre 1633, par contrat passé devant *François Cordier*, Tabellion à Romallart, au pays du Perche, *Jeanne le Bourgeois*, fille unique de *François*, Ecuyer, Seigneur de Montlevain, & d'*Antoinette de Primeur*, dont : — 1. Claude, né en 1641; — 2. Jean-Henri, né en 1643; — 3. Jacques, né en 1646; — 4. Charles-Henri, né en 1649; — 5. Nicolas-François, né en 1654; — 6. & Renée-Marie, née en 1637. Il ne paroît pas que ces enfans ayent eu postérité.

V. Aimon de Vion, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Prêles, de Cottainville & d'Abbeville, fils puîné de Charles, Seigneur de Prêles, & d'*Antoinette de Captaigne*, sa seconde femme, fut marié trois fois; 1°. par contrat passé devant *Fessot*, Notaire de Bois-Harpin, le 4 Juin 1635, à *Claude de la Motte*, morte le 22 Juillet 1642, fille de *Pierre de la Motte*, Chevalier, Seigneur de Bagnol, & de *Claude de Saint-Hilaire*; 2°. par contrat passé devant *Jean Maitre*, Notaire à Chanu, le 17 Juillet 1643, à *Madelene de Saint-Paul*, décédée à Abbeville près Estampes le 25 Décembre 1645, fille de *Nicolas de Saint-Paul*, Ecuyer, Seigneur de Charon, & de *Charlotte Evrard*; & 3°. en 1646, à *Marie de Pré*, décédée au mois d'Octobre 1647, fille de *Jean de Pré*, Chevalier, Baron de la Queue près Momfort-l'Amauri, & de *Marie de Sabrevois*. Du premier lit vinrent : — 1. Louis, qui suit; — 2. Aimon, rapporté après son aîné; — 3. Catherine, née en 1639; du second lit : — 4. Charles, né en 1644; — 5. François, né en 1646, mort en 1651; & du troisieme lit : — 6. Anne, née en 1647, mariée, en 1664, à *N... de la Pichardiere*, près de Châteauneuf en Thimerais.

VI. Louis de Vion, Chevalier, Seigneur de Cottainville & d'Abbeville, né en 1637, Capitaine au Régiment des Fusiliers du Roi, mort au service à Nice en Italie le 1 Juin 1694, avoit épousé, par contrat passé devant *Pierre Delambon*, Notaire Royal à Estampes, le 24 Février 1656, *Jacqueline de Languedoue*, fille de *Gabriel*, Ecuyer, Seigneur de Lalun, & de *Susanne de Baudart*. Il en eut: —— 1. Claude-Louis, né le 21 Novembre 1660, Capitaine de Cavalerie, tué au combat de Leuse en Flandre en 1691, & enterré à Tournay; —— 2. Gui, né le 29 Mars 1665; —— 3. & Marie-Anne, née le 30 Janvier 1657, morte sans alliance en 1677.

VI. Aimon de Vion, II. du nom, né en 1641, Chevalier, Seigneur de Prêles, fils puîné d'Aimon I, & de *Claude de la Motte*, sa premiere femme, épousa, le 22 Juillet 1664, *Angélique de Normandin*, dont: —— 1. Gaspard; —— 2. Louis, Capitaine de Grenadiers, tué à la bataille de Malplaquet en 1709; —— 3. & Angélique. Cette branche des Seigneurs de Prêles est éteinte.

Branche des Seigneurs de Gaillon, la seule subsistante.

III. Guillaume de Vion, Chevalier, Seigneur d'Huanville & des Mureaux, né le 12 Décembre 1506, second fils de Jean de Vion, Seigneur d'Huanville & de Becheville, & de *Marie de Janailhac*, mourut au Château des Mureaux en 1571, & fut enterré en l'Eglise de Saint-Nicaise de Meulan. Il avoit épousé, par contrat du 12 Octobre 1533, passé devant *Guillaume Coquille*, Substitut du Tabellion de Nogent-le-Roi, *Marie de Fontaines*, morte le 5 Octobre 1546, laissant: —— 1. Jacques, qui suit; —— 2. Jean, Chevalier, Seigneur de Precy, né le 7 Juin 1540, qui se retira en Lorraine, où il épousa *Jeanne de Tillon*, fille aînée de *Jean*, Chevalier, premier Gentilhomme de la Chambre de S. A. le Duc *de Lorraine*, Bailli & Gouverneur d'Epinal, Seigneur de Bouzieres-aux-Chesnes. Il décéda au Château de Bouzieres en Lorraine au mois de Juillet 1598, & sa femme étoit décédée avant lui laissant trois filles, dont une seule a laissé des enfans; —— 3. Agesilas, né en 1544, mort en 1594, étant Aumônier du Roi Henri IV; —— 4. Jérôme, né en 1545, Chevalier de Malte, lequel, ayant été jetté sur le rivage des Zimbres le 7 Avril 1606, négligea de se rembarquer sur les Galeres de la Religion, pour donner du secours à plusieurs Chevaliers blessés par les Turcs. Il fut pris, & vraisemblablement massacré; —— 5. & Françoise, née le 14 Mai 1537, mariée à *Charles de Hardeville*, Ecuyer, Seigneur de Serans & de Courtemanche.

IV. Jacques de Vion, Chevalier, Seigneur de Gaillon, Huanville, Becheville & de la Fie, né le 4 Mai 1535, fut Capitaine d'Infanterie, & suivit *Henri*, Duc *de Guise*, à son entreprise sur Naples, d'où il revint après la perte de la bataille de Saint-Laurent. Il mourut le 22 Septembre 1610, & avoit épousé, le 30 Septembre 1562, *Marie de Forest*, décédée le 20 Juillet 1621. Leurs enfans furent: —— 1. Jacques, qui suit; —— 2. Mathieu, Seigneur de Becheville & des Mureaux, marié à *Madelene Bochart-de-Champigny*, dont —— Jacques de Vion, Seigneur de Becheville, qui épousa *Madelene d'Ailly*, de laquelle il a eu Charles de Vion, & autres enfans. Cette branche est à présent éteinte; —— 3. Charles, Seigneur de la Fie, mort le 29 Septembre 1640, âgé de 69 ans. Il avoit épousé *Louise de Biancourt*, & en eut Charles de Vion, Seigneur de la Fie. Cette branche est aussi éteinte; —— 4. Guillaume, Seigneur de Chandon, tué à la prise de Ham en 1595; —— 5. Louis, Commandeur de Saint-Denis en France, Prieur de Bouflo, décédé le 7 Avril 1641, âgé de 67 ans; —— 6. Antoine, Seigneur d'Herouval, homme sçavant & très-distingué dans la République des Lettres, mort le 28 Septembre 1632, âgé de 57 ans. Il avoit épousé *Claude Abelly*, de laquelle sortit —— Antoine de Vion, Seigneur d'Herouval, qui de *Marie Quentin*, son épouse, eut Barthelemi, Pierre, Antoine de Vion & autres enfans. Cette branche est également éteinte; —— 7. Pierre, reçu Chevalier de Malte à Paris le 5 Septembre 1594,

1594, décédé le 17 Janvier 1614; — 8. & MARIE DE VION, femme de *Simon de Sailly*, Chevalier, Seigneur de Saint-Cir, Briançon & Berval.

V. JACQUES DE VION, II. du nom, Seigneur de Gaillon, mort en 1642, avoit épousé 1°. en 1599, *Marguerite du Vivier*, dont il n'eut point d'enfans, & 2°. par contrat du 22 Octobre 1604, passé devant *Jacques Fardeau* & *Jacques de Saint-Vaast*, Notaires au Châtelet de Paris, *Françoise le Tonnellier de Breteuil*, fille de Messire *Etienne*, Ecuyer, Seigneur de Conty, du Boullay, d'Acheres & du Mas, & de *Marie Briçonnet*. Elle mourut en 1644, laissant: — 1. JOACHIM, qui suit; — 2. MARIE, alliée, le 6 Août 1637, à Messire *André de Sailly*, Chevalier, Seigneur dudit lieu; — 3. & MICHELLE, mariée, le 15 Avril 1646, à Messire *Louis de Giffart*, Chevalier, Seigneur d'Hanucourt & de Gargenville.

VI. JOACHIM DE VION, Chevalier, Seigneur de Gaillon & d'Huanville, mort en 1653, d'un coup de fusil qu'il se donna malheureusement en allant à la chasse, avoit épousé, par contrat du 24 Avril 1645, passé devant *Jacques* & *Riché*, Notaires au Châtelet de Paris, *Marthe le Maître*, morte en 1693, fille de Messire *Jean le Maître*, Chevalier, Seigneur d'Ardivilliers, & d'*Antoinette d'Espinoy*. Elle étoit petite-fille de *Gilles le Maître*, premier Président au Parlement de Paris, & après 9 ans de veuvage elle épousa, en secondes noces, *Philippe de Felins*, Chevalier, Seigneur de Felins, Maréchal des Camps & Armées du Roi, ancien Capitaine de Galeres, dont elle eut neuf enfans, entr'autres — *Louise de Felins*, mariée à *Claude Chopin*, Ecuyer, Seigneur de Rueil. Ladite *Marthe le Maître* laissa de son premier mari: — 1. JEAN, qui suit; — 2. GUILLAUME, né en 1650, Lieutenant-Colonel du Régiment de Catinat, tué au siége de Savillan en Piémont en 1691; — 3. CHARLES, né en 1651, Major du Régiment de Vendôme, tué au siége du Beaune en 1689; — 4. & MARTHE DE VION, née en 1653, Religieuse à l'Abbaye de Montay.

VII. JEAN DE VION, Chevalier, Seigneur de Gaillon & d'Huanville, né en 1648, Lieutenant des Maréchaux de France, mort le 17 Juin 1728, âgé de 80 ans, avoit épousé, par contrat du 3 Juin 1684, passé devant *Levesque* & *Coullons*, Notaires au Châtelet de Paris, *Marie-Françoise du Mesnil-Jourdain*, morte en 1740, fille unique de *François du Mesnil-Jourdain*, Chevalier, Seigneur de Bercagny, & de *Marie de Carvoisin*. Il en a eu: — 1. JEAN-PHILIPPE-FRANÇOIS, qui suit; — 2. PAUL, né le 11 Juin 1687, reçu Chevalier de Malte le 28 Septembre 1700, ensuite Major de la Ville de Malte, & pourvu successivement des Commanderies de Villedieu, de Coulours & de Fief, Grand-Prieur d'Aquitaine en 1767, mort le 24 Mai 1770; — 3. CLAUDE-CHARLES-URBAIN, né le 22 Avril 1693, Chevalier, Seigneur d'Huanville, reçu Chevalier de Malte en 1710, Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, Mestre-de-Camp de Cavalerie, mort le 24 Février 1773, à Meulan, dans la 80e. année de son âge. Il avoit quitté la Croix en 1750, pour épouser *Barbe-Ursule de Filts*, fille d'*Alexandre*, Chevalier, Lieutenant-Colonel du Régiment de Saxe, Infanterie, de laquelle sont sortis trois enfans; sçavoir — JEAN-BATISTE DE VION, encore jeune; — CHARLEMAGNE, reçu Chevalier de Malte, mort le 21 Janvier 1775; — & MARIE-VICTOIRE, non mariée; — 4. MARIE-FRANÇOISE, aînée de ses freres, née le 4 Juin 1685, mariée à *Louis de Bauche*, Chevalier, Seigneur de Colombel; — 5. LOUISE, née le 12 Août 1688, élevée à la Maison Royale de Saint-Louis à Saint-Cyr, puis Religieuse à l'Hôtel-Dieu de Mante, où elle est morte; — 6. & ELISABETH-CHARLOTTE, née le 17 Février 1692, mariée à *Charles le Cornu*, Chevalier, Seigneur de Corboyer en Normandie.

VIII. JEAN-PHILIPPE-FRANÇOIS DE VION, né le 18 Mai 1686, Chevalier, Marquis de Gaillon & de Tessancourt, Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, Mestre-de-Camp de Cavalerie, Lieutenant des Maréchaux de France & Chevalier de Saint-Louis, a fait plusieurs campagnes en Espagne, comme Aide-de-Camp du Maréchal de *Noailles*, & fut envoyé par ce Général porter à Louis XIV la nouvelle du gain de la bataille de Gironne en Catalogne. Il est mort le

8 Novembre 1763, & avoit épousé, le 20 Juin 1729, *Marie-Catherine de Gars*, fille d'*Antoine*, Chevalier, Seigneur de Fremainville, Us & Courcelle, & de feu Dame *Marie-Bonne Bordier*. Leurs enfans sont : — 1. ANTOINE, qui suit ; — 2. CHARLES, né le 30 Mai 1732, reçu Chevalier de Malte le 22 Mars 1733, Capitaine de Galeres à Malte en 1757, successivement Commandeur de la Commanderie de Villedieu en Normandie, puis de celle de Loyson, en Picardie & Artois, en 1772 ; — 3. MARIE-CATHERINE, aînée de ses freres, née le 21 Avril 1730, Religieuse au Monastere Royal des Dames Annonciades de Meulan ; — 4. JUSTINE-EMILIE, née le 6 Octobre 1733, mariée, le 3 Mars 1761, à *Jean-Batiste-Gabriel de Coffart*, Chevalier, Comte Despiés, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Sainte-Menehould, & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis du 11 Avril 1770 ; — 5. CATHERINE-LOUISE, née le 6 Août 1735, morte le 8 Juin 1767 ; — 6. & LOUISE-FRANÇOISE, née le 23 Septembre 1739, mariée, en 1758, à *Henri-François d'Hardivilliers*, Chevalier, Seigneur de Monceaux en Picardie, & morte, sans enfans, le 1 Septembre 1759.

IX. ANTOINE DE VION, Chevalier, Marquis de Gaillon & de Tessancourt, né le 18 Avril 1731, ancien Capitaine de Cavalerie & Chevalier de Saint-Louis, a épousé, par contrat du 18 Septembre 1766, passé devant *Clos*, Notaire au Châtelet de Paris, célébration le 22 du même mois, *Elisabeth-Isidore de Manneville*, fille de *Gabriel-Simon de Manneville*, Chevalier, Seigneur de Banthelu, Vaux & Hinval, Conseiller du Roi en son Grand-Conseil, & de Dame *Isidore-Catherine de Pinterel*. De ce mariage sont issus : — 1. CHARLES-ISIDORE DE VION, Chevalier, né le 3 Juillet 1767 ; — 2. MARIE-ELISABETH, née le 19 Août 1768.

Les armes : *de gueules, à trois aigles d'argent éployées, onglées & béquées d'or.* Supports, *deux lions.* Pour cimier, *une licorne naissante.* Voyez, sur cette Maison, le *Martyrologe des Chevaliers de Malte* par le P. *Goussencourt*, l'*Histoire de Malte* par l'Abbé *de Vertot*, *Moréri*, édition de 1759, &c.

VIRAY : Branche de TOUSTAIN-FRONTEBOSC. Voyez à ces mots.

VIRON, en Franche-Comté : Cette Famille rapporte sa noblesse à ODOT VIRON, qui la reçut de l'Empereur CHARLES-QUINT, le 28 Juillet 1541. Il étoit originaire de la ville de Salins.

Les talens dudit ODOT VIRON & sa fidélité, le firent choisir pour être Secrétaire d'ELÉONORE D'AUTRICHE, veuve de FRANÇOIS I, Roi de France. Il fut chargé, par cette Princesse, de plusieurs négociations importantes. Les Mémoires manuscrits du Cardinal *de Grandvelle*, parlent de lui d'une maniere avantageuse. Il mourut à Bruxelles le 23 Mars 1577, & fut inhumé dans l'Eglise des Jacobins, où l'on voit son épitaphe avec celle de *Catherine de Gillis*, sa femme, de laquelle il eut 17 enfans.

MAXIMILIEN VIRON, l'aîné de tous, continua la postérité en Flandres, où elle subsiste aujourd'hui avec éclat. Ses descendans y ont possédé les Terres de Ruffinghen, de Lual, & la Baronnie d'Oisterquen. Cette derniere Terre est substituée à MM. *Boquet-de-Courbouzon*.

CATHERINE VIRON, fille puînée d'ODOT, & de *Catherine de Gillis*, eut trois maris. Le premier fut *Marin Courtot*, de Lons-le-Saunier, Ecuyer ; le second, *Philibert David* ; & le troisieme, *Claude Boquet*, Lieutenant-Général au Bailliage de Montmorot. *Voyez* BOQUET au mot COURBOUZON, aux Additions du *Tome V*.

Les armes : *coupé d'or & d'azur, l'or chargé d'une aigle éployée de sable, l'azur chargé d'un arbre arraché d'or.*

VITALIS ou VITALLI (DE) : Cette Famille noble est originaire de l'Etat de Gênes en Italie, où l'on trouve des Officiers-Généraux de ce nom dans

l'Histoire des guerres civiles des Guelphes & des Gibelins, par le Moine *Mascardi & Justinien*, Hist. de Gènes.

RODOLPHE VITALIS étoit à la tête des Troupes Génoises pour l'Empereur LOUIS DE BAVIERE, opposées à celles de ROBERT D'ANJOU, Roi de Naples, Comte de Provence.

GUIBERT DE VITALLI, frere de RODOLPHE, étoit avec des autres troupes qui escortoient CHARLES, fils du Roi ROBERT, dans sa marche, pour aller prendre possession du souverain Gouvernement de Florence, auquel il avoit été appellé par les Florentins; l'un de ces VITALIS étoit *Guelphe*, l'autre *Gibelin*.

Le Pape CLÉMENT V ayant établi son Siége Pontifical à Avignon, à cause des guerres civiles d'Italie, fit une création de Cardinaux François, parmi lesquels on voit JEAN VITALIS, que la Chronique de la création de ces Cardinaux rapporte être de *noble Famille Génoise*, transplantée en Bourgogne. Nous en avons une autre preuve dans l'Histoire de la guerre que le Roi RENÉ eut contre le Comte *de Vaudemont*, Duc de Lorraine, pour les droits d'*Yolande de Lorraine*, sa premiere femme, où le Roi ayant été défait & fait prisonnier par ce Comte, il fut arrêté au Château de Dijon avec ses Officiers-Généraux, desquels étoit VITALLI DE VITALIS. Le Roi RENÉ ayant été institué héritier par JEANNE II, dite JEANNELLE, Reine de Naples, par son testament de 1435, ce Prince paya sa rançon & celle de ses Officiers. VITALIS le suivit en Provence, où le Roi RENÉ vint prendre possession de sa Comté, & ensuite du Royaume de Naples; il l'y suivit aussi, & y fut établi son Lieutenant-Général dans ce Royaume. VITALLI DE VITALIS eut deux fils; —— JEAN, qui suit; —— & CAMILLE, qui se signala à la conquête du Royaume de Naples pour le Roi CHARLES VIII. *Philippe de Commine* rapporte que ce Prince avoit à ses côtés, lors de la bataille de Fornoue, trois vaillans Chevaliers, *Jacques Trivulce*, *François Sacco* & CAMILLO VITALIS. Etant du Conseil de guerre que l'on tint pour sçavoir s'il falloit poursuivre les fuyards, *Sacco* & VITALIS furent d'avis de le faire, avis, dit *Commine*, qui, s'il avoit été suivi, auroit procuré la plus grande victoire que la France eût remportée depuis long-tems, & qui lui auroit soumis toute l'Italie.

JEAN DE VITALIS, II. du nom, frere aîné de CAMILLE, suivit le Roi RENÉ à son retour en Provence, & s'y fixa. De lui descendoit, par divers degrés:

BALTHASARD DE VITALIS, Seigneur de Ramatuelle, qui épousa, en 1555, dans la ville de Lorgues, *Madelene de Romanis*, des Seigneurs *de Serenon*, de laquelle vinrent: —— 1. ANTOINE DE VITALIS, qui n'eut que trois filles. L'aînée fut mariée avec *Balthasard de Vintimille*, des Seigneurs *de Seissons*; la seconde, dans la Maison de *Villeneuve*, des Seigneurs *de Ramatuelle*; & la troisieme, dans celle *de Cuers*, des Seigneurs *de Cogolin*; —— 2. & MARC-ANTOINE, qui suit.

MARC-ANTOINE DE VITALIS épousa, par contrat du 25 Juillet 1590, *Madelene de Châteauneuf*, fille de *Charles*, Seigneur de Molegez, Conseiller au Parlement d'Aix, & de *Gabrielle d'Agoult*, des Comtes *de Sault*. De leur mariage ils eurent: —— 1. PIERRE DE VITALIS, qui fut pourvu d'un office d'Avocat-Général en la Cour des Comptes d'Aix, dont le fils, —— MARC-ANTOINE DE VITALIS, II. du nom, Président, Trésorier-Général de France à Aix, est mort sans avoir été marié. Sa branche a fini à ses trois sœurs. L'aînée, mariée à *N... d'André*, Conseiller au Parlement d'Aix; les deux autres, dans des Familles nobles; —— 2. & JACQUES, qui suit.

JACQUES DE VITALIS s'établit en la ville de Grasse, & est la tige de la branche cadette. Il s'y maria, & eut pour fils:

PIERRE DE VITALIS, Conseiller du Roi, & Lieutenant-Particulier en la Sénéchaussée de cette Ville, qui épousa *Catherine de Bermond*, de laquelle vint:

HONORÉ DE VITALIS, premier Consul de ladite Ville en 1724, où il est mort en 1729. Il avoit épousé, par contrat du 18 Février 1697, passé devant *Marvin*, Notaire à Aix, *Isabeau de Saurin*, fille de noble *Joseph-Ignace*, l'un des

plus célebres Jurisconsultes de son tems, & de *Marguerite le Brun*, dont il a eu plusieurs enfans, entr'autres : — JACQUES, qui suit ; — & N... DE VITALIS, mort à Nice en 1749.

JACQUES DE VITALIS, II. du nom, Chevalier, né le 22 Décembre 1701, a quitté sa patrie en 1718, pour entrer au service dans le Régiment de Provence, dont il a successivement été Capitaine & Major, ensuite Commandant d'un Bataillon, & Chevalier de Saint-Louis. Sa Majesté, en récompense de ses longs services, & de la bravoure qu'il a montrée dans les occasions les plus périlleuses, sur-tout aux derniers guerres d'Italie, l'a établi, par Brevet du 16 Novembre 1752, son Lieutenant & Commandant au Gouvernement de Bouchain en Hainaut, où il a épousé, le 23 Juin 1738, *Martine-Josephe de Hault*, fille de feu *Guillaume de Hault*, Seigneur de Lassus, Conseiller du Roi, Maire héréditaire des ville & Châtellenie de Bouchain (qui a laissé deux freres, dont l'aîné exerce la même charge, & le cadet, celle de Conseiller au Parlement de Douay), & de *Charlotte-Michelle Taisne-de-Mingoval*. De ce mariage sont issus : — 1. JEAN-JACQUES-JOSEPH, né à Bouchain le 1 Janvier 1743, Capitaine au Régiment de Provence, à l'âge de 16 ans, qui a servi dans l'armée du Bas-Rhin, & est actuellement Capitaine-Commandant au Régiment d'Infanterie de MONSIEUR ; — 2. HIPPOLITE-JOSEPH, dit *le Chevalier* DE VITALIS, né à Bouchain le 20 Juin 1752, Etudiant en Droit à l'Université de Douay en Flandre ; — 3. & CHARLOTTE-JOSEPHE, née aussi à Bouchain le 24 Décembre 1739, mariée, le 27 Décembre 1769, à *Alexandre-Emmanuel-Joseph Cordier*, Ecuyer, Seigneur d'Hauteprez, alors Capitaine Aide-Major au Régiment d'Auvergne, & Capitaine-Commandant au Régiment de Gâtinois le 13 Juin 1776, lequel s'est retiré à Bouchain en Hainaut le 1 Septembre 1777, après avoir obtenu du Roi un bon pour la Croix de Saint-Louis, & 1000 livres de pension.

Les armes : *de gueules, à deux lions d'or affrontés, portant une tour d'argent maçonnée de sable, avec une patte de devant chacun, & joignant les deux autres, le lion à dextre sa patte droite, & l'autre la gauche.* Supports : *deux lions d'or, langués & lampassés de gueules.* Cimier, *un lion de même issant du timbre.* Extrait en partie du *Tome II* de l'*Histoire héroïque de la Noblesse de Provence*, *p.* 572 *& suiv.*

* VIVIER (DU) : Ville autrefois considérable, située au Diocèse d'Aleth en Languedoc, dans les montagnes voisines du Roussillon.

Elle a donné son nom à une Maison des plus anciennes de la Province, qui descend des anciens Comtes *de Narbonne* & *de Barcelonne*, & qui posséde, depuis un grand nombre de siécles, la Terre & Seigneurie *du Vivier*, érigée en *Marquisat*.

Faute de *Mémoire*, on ne peut en donner ici la Généalogie qui fut produite, en 1726, au Chapitre des Comtes de Lyon, lors des preuves de M. l'Abbé DU VIVIER-LANSAC, Comte de Lyon, Abbé Commendataire de Relecq en Bretagne, & ancien Agent-Général du Clergé de France. Il est frere de JOSEPH-HENRI, qui suit, tous deux enfans de feu ALEXANDRE, Marquis DU VIVIER, Comte de Lansac, premier Colonel des Régimens d'Infanterie de Royal-Roussillon & de Languedoc, puis Mestre-de-Camp du Régiment de Cavalerie de Lansac, & de *Marguerite de Béon-Caseaux*.

JOSEPH-HENRI, Marquis DU VIVIER, Comte de Lansac, Chevalier de Saint-Louis, a épousé, vers l'an 1736, *Etiennette de Pise-de-Claret*, dont : — FRANÇOIS-HIPPOLITE, qui suit ; — & GABRIELLE-HENRIETTE DU VIVIER-LANSAC, mariée, le 19 Octobre 1768, à *Jacques-Louis du Roure*, ancien Capitaine au Régiment d'Auvergne, & Lieutenant de MM. les Maréchaux de France au Gouvernement de Languedoc. *Voyez* ROURE (DU).

FRANÇOIS-HIPPOLITE, Marquis DU VIVIER, Comte de Lansac, reçu Page du Roi en sa petite Ecurie en 1758, a épousé, 1°. en 1765, *Marie-Thérese du Bosc* ; & 2°. le 9 Novembre 1768, *Marie-Xavier de Guignard-de-Saint-Priest*, fille de *Denis-Emmanuel de Guignard*, Vicomte de Saint-Priest, Conseiller d'E-

tat, Intendant de la Province de Languedoc, & de *Louise-Jacqueline-Sophie de Barral*. Du premier lit il a une fille ; & du second, plusieurs enfans.

Il y a encore au Diocèse d'Aleth, dans le haut Languedoc, une branche de la Maison DU VIVIER, connue sous le nom des Seigneurs & Barons *de Sarraute*.

Les armes de cette Maison sont : *de gueules plein*.

* VOISINS-D'AMBRES, en Languedoc.

Cette ancienne Maison est issue d'un des Chevaliers du Comté de Paris, qui accompagnerent le fameux *Simon*, Sire *de Montfort-l'Amaury*, à la Croisade contre les Albigeois, en 1209. Ils s'établirent dans la Province du Languedoc, à la faveur des conquêtes qu'ils y avoient faites. C'est par le même événement que la Maison de *Levis* s'y établit. La Terre de *Voisins* en Parisis étoit le domaine primordial de la Maison de VOISINS, comme la Terre de *Levis*, près Versailles, étoit celui de l'illustre Maison de ce nom.

JEAN DE VOISINS, Seigneur de Confolens, au Diocèse de Carcassonne, fut institué, par testament du 22 Janvier 1418, héritier universel des propres biens paternels de *Brunissende*, Vicomtesse en partie *de Lautrec*, & Dame d'Ambres en Albigeois, héritiere d'une des branches des Vicomtes *de Lautrec*, crus, par quelques Auteurs, être sortis des anciens Comtes *de Toulouse*. Il étoit fils ou petit-fils d'une de ses tantes, & devint Baron d'Ambres, & Vicomte en partie de Lautrec, en vertu de ce legs. Ses descendans en ont joui, de mâle en mâle, jusqu'en 1588, qu'AMBROISE DE VOISINS, fille & héritiere de FRANÇOIS, Baron d'Ambres, & Vicomte en partie de Lautrec, porta ces Terres, avec son nom & ses armes, dans la Maison de *Gelas*, par son mariage avec *Lysander de Gelas*, Seigneur de la Salle-Leberon en Condomois, Capitaine de 100 hommes d'armes d'Ordonnance, puis Maréchal-de-Camp, &c. *Voyez* GELAS. Les armes : *d'argent, à trois losanges de gueules*.

VOYER-D'ARGENSON : Maison originaire de Touraine, connue dès le XIIIe siècle, sur laquelle on peut consulter l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome VI, p. 593 & suiv.* & *Moréri*, édition de 1759.

Les armes : *d'azur, à deux lions léopardés d'or, passans l'un sur l'autre, couronnés de même, armés & langués de gueules*, qu'elle écartele *au 2 & 3 d'argent, à une fasce de sable*, qui est DE GUEFFAULT.

* WACKEN : Seigneurie en Flandre érigée en *Baronnie*, par Lettres du Roi Catholique, du 8 Février 1614, enregistrées en la Chambre des Comptes de Lille, en faveur de

Charles de Bourgogne, Seigneur de Wacken, dont le grand-pere fut Gouverneur de Zélande & Middelbourg, & Vice-Amiral de la Mer. Cette Terre fut érigée en *Comté*, le 15 Août 1626, en faveur du même, qui étoit alors Grand-Bailli de la ville de Gand, & Capitaine d'une Compagnie de Lanciers à cheval.

WAEPENAERT : Ancienne Famille originaire de Sinay, au pays de Waes, dont étoit

MARIN DE WAEPENAERT, fils de MARIN. Il mourut le 14 Février 1692, & avoit épousé *Jossine de Whitte*, fille de *Jean*, décédée en 1672, dont : — JEAN, qui suit ; — & CHARLES-PHILIPPE DE WAEPENAERT, mort le 22 Juin 1718, âgé de 54 ans. Il avoit épousé *Catherine Uleminex*, morte le 2 Septembre 1715.

JEAN DE WAEPENAERT, Seigneur d'Erpe au pays d'Alost, haut Echevin du pays & territoire de Dendermonde, honoré d'un Diplôme de Chevalerie héréditaire, le 18 Mars 1720, mort le 31 Janvier 1724, âgé de 62 ans, laissa de *Marie-Philippine Guens*, son épouse :

CHARLES-PHILIPPE-LÉOPOLD-BALTHASARD DE WAEPENAERT, Seigneur d'Erpe,

Conseiller-Pensionnaire de Malines, par élection du 20 Mars 1721, & après, Conseiller au Grand-Conseil à Malines, par Patentes du 29 Mai 1724. Il est mort en Septembre 1735, laissant de son mariage avec *Marie-Jeanne Elbo*, sa cousine-germaine, fille de *Jean*, & de *N... Guens :*

JEAN-PHILIPPE DE WAEPENAERT, Seigneur d'Erpe, Substitut du Procureur-Général au Grand-Conseil de Malines dès l'an 1744, puis Conseiller & Procureur-Général en la même Jurisdiction en 1750. Il a épousé, en Août 1744, *Angéline Van Praet*, fille de *Jacques-André*, & d'*Anne-Catherine de Vivario*, dont plusieurs enfans.

Les armes : *de gueules, à trois têtes de Cavalier de carnation, armées d'un casque ouvert d'argent, liseré d'or.*

WAHA : Ancienne Famille noble & militaire, connue dès l'an 1103, & reçue dans les Chapitres nobles de Liége, Limbourg, Luxembourg, Namur & autres. Elle descend, par les femmes, des anciens Comtes *de Duras*, alliés à la Maison Royale de France.

NICOLAS DE WAHA, Prévôt de la Roche, épousa *Catherine de Fisenne*, fille cadette de *Jehan*, Seigneur *de Fisenne*, & d'*Anne d'Ochain*, dont : — 1. HENRI DE WAHA, marié à *Catherine d'Ans*, Dame de Jemeppe, de laquelle il eut trois garçons. L'aîné fut Prévôt de la Roche ; le second, nommé GEORGES-ADRIEN DE WAHA, fut Seigneur de Jemeppe, & épousa une Demoiselle de la noble Famille *de Cassal ;* & le troisieme, THÉODORE DE WAHA, épousa la Dame *de Grandchamp ;* —— 2. ANNE DE WAHA, mariée à *N... de Moset*, Seigneur de Grunne, dont elle eut deux garçons ; l'un, marié à *N... Coppin-de-Bausain ;* & l'autre, Seigneur de Namech, qui épousa une Demoiselle *de Saile ;* —— 3. N... DE WAHA, mariée à *N... de Waret*, Seigneur de Fero ; — 4. & MARGUERITE DE WAHA, femme d'HUBERT DE WAHA, Seigneur d'Haversain, dont vinrent : — HUBERT, dont nous allons parler ; —— & MARGUERITE DE WAHA, épouse de *N... de Warnant*, Seigneur de la Neufville, & mere d'une fille, mariée au Comte *de Lannoy-de-la-Neufville*.

HUBERT DE WAHA, Seigneur d'Haversain, épousa N... DE WAHA-D'ASTROUFF, & en eut une fille, mariée au Prince *de Gavre*, Gouverneur de Namur, & Grand-Maréchal de la Cour de Bruxelles.

De la même Famille étoit MARIE-MARGUERITE-THÉRESE DE WAHA, Dame de Maubange & de Berghenhausen, veuve, en premieres noces, d'*André de la Riviere*, Seigneur de Plassar, Colonel d'Infanterie ; & mariée, en secondes noces, à *Charles de Lardenois-de-Ville*, troisieme fils de *Florent*, & de *Marguerite de Mouzay*. Elle est morte le 27 Février 1663, & a été inhumée dans l'Eglise de l'Abbaye de Notre-Dame du Val, & sur sa tombe sont gravées les armes de WAHA, & celles de *la Riviere*, de *Lardenois-Val*, *Bribois*, *Laittre*, *Merode*, *Cheffart*, *Vervox*, *Olnard* & *Glime*. Elle a eu de son premier mariage une fille, Abbesse du Val-Notre-Dame, près Huy, où elle est morte le 13 Octobre 1717, âgée de 76 ans, après avoir gouverné ce Monastere pendant 22 ans.

Les armes de WAHA sont : *de gueules, à l'aigle éployée d'hermines, béquée & membrée d'or ;* l'écu surmonté d'un *heaume de tournois ouvert, grillé, liseré &* *couronné d'or, aux hachemens de gueules & d'hermines*. Cimier, *une aigle issante de même, béquée d'or.*

WAITZ : Ancienne & noble Famille originaire de Hongrie.

Plusieurs Branches se sont répandues en Allemagne. Les principaux établissemens de cette Famille étoient en Thuringe. Une guerre de 30 ans la dépouilla de presque tous ses biens ; mais l'ayeul de JACQUES-SIGISMOND DE WAITZ, dont nous allons parler, rendit aux siens une partie de leur lustre.

JACQUES-SIGISMOND DE WAITZ, Baron d'Eschen, Ministre d'Etat & de Guerre, & Surintendant des Mines de Sa Majesté Prussienne, Chevalier de l'Ordre de Hesse du Lion d'or, Seigneur héréditaire d'Eschen-Dudendorff & d'Eschen-

Rundorff, honoraire de l'Académie Royale des Sciences de Berlin, né à Gotha le 6 Mai 1698, destiné d'abord à l'état ecclésiastique, ensuite à la Jurisprudence, se décida pour l'étude des Mathématiques & de la Physique, envisagées du côté de la pratique, fut Conseiller des Mines à Cassel, fait Ministre d'Etat par le Landgrave *Guillaume*, en 1756; fut chargé de la direction des affaires du pays pendant la durée de l'invasion des François, & sçut se concilier l'estime & l'amitié des amis & des ennemis. Ses talens frappèrent si vivement le Maréchal *de Broglie*, qui commandoit l'armée Françoise, qu'il dit : *Ah! si le Roi, mon Maître, avoit deux Financiers pareils, les choses iroient tout autrement en France.* Le Landgrave *Fréderic* le revêtit de son Ordre de Chevalerie du Lion d'or, en y joignant la Commanderie de Carlshaven, & l'Empereur FRANÇOIS I. le mit au rang des *Barons de l'Empire.* Etant âgé de 70 ans, le Roi de Prusse l'a appellé à sa Cour pour grossir le nombre des ses Ministres, dont il a rempli les fonctions avec éclat & avec honneur jusqu'au 7 Novembre 1776, qu'il est mort d'apoplexie, dans sa 79e année. Une Lettre de ce Prince écrite à Madame sa fille, marque comme Sa Majesté Prussienne a été sensible à cette perte, & vaut mieux que tous les éloges académiques. Il remporta, en 1745, le prix sur l'Electricité, le premier que l'Académie Prussienne ait adjugé, & étant venu à peu-près à Berlin, M. *de Maupertuis* le fit aggréger au nombre des Membres de l'Académie. Enfin pendant son dernier séjour en cette Ville, le Roi le fit passer au rang des honoraires. Nous ignorons s'il a d'autres enfans qu'une fille. Extrait de la *Gazette universelle* de Littérature des Deux-Ponts, année 1777, *N°. 35, p. 275 & 276.*

WAL : Ancienne Famille militaire, reçue dans tous les Chapitres nobles des Pays-Bas.

MATHIEU DE WAL (fils de PHILIPPE DE WAL, & d'*Anne de Laittres*), épousa 1°. *Anne de Strepigny*; & 2°. *Anne de Lardenois.* De son premier lit il eut deux filles, reçues Chanoinesses à Andenne en 1586; & du second : — PHILIPPE, qui suit.

PHILIPPE DE WAL épousa *Marguerite d'Anthine*, dont vint — MATHIEU-IGNACE DE WAL, qui, de Dame *Marie-Marguerite de Crisgnée*, eut pour fille, MARIE-MARGUERITE-THÉRESE-YOLANDE DE WAL, mariée à *Jean de Nerveléz.*

Toutes ces Familles, alliées aux WAL, sont pareillement d'ancienne noblesse, & très-connues dans le Duché de Luxembourg, les Pays-Bas & frontières.

Les armes de WAL sont : *d'argent, à trois merlettes de sable.*

WALDENER : Maison, une des plus illustres d'Alsace, dont le nom signifie en françois *Forestier.*

Ses premiers Seigneurs avoient sans doute reçu ce nom de la charge de Grand-Maître des Forêts en Alsace, que les Empereurs ou les Comtes d'*Habspourg*, Landgraves d'Alsace, leur avoient donnée.

On fait remonter l'origine de cette Maison à WALDENER, un des Généraux de l'Empereur LOUIS *le Débonnaire*, qui se signala, en 814, avec le Général *Lundenberg*, dans la guerre qu'il fit à *Hartwin*, Maire du Palais, accusé du crime de péculat. Elle avoit droit d'entrer dans les Tournois, où, pour être reçu, il falloit faire preuve de huit quartiers, quatre paternels & quatre maternels; & conserve encore celui d'être admise dans les Chapitres les plus nobles d'Allemagne. Dès le XIIe siècle elle est incorporée dans le Corps de la Noblesse de la haute Alsace; & dans celui de la basse, *immédiate de l'Empire.* Elle étoit aussi du Corps de la Noblesse qui gouvernoit Strasbourg en 1283. Vers le milieu du XVIe siècle, les Barons DE WALDENER ont embrassé la Religion Protestante de la Confession d'Ausbourg.

La Généalogie de cette Maison commence à HENRI-CRAFFT WALDENER, qui servit, en 1315, avec distinction dans l'armée de FRÉDERIC III D'AUTRICHE, Roi des Romains, contre *Louis de Baviere.* De lui descend, au XIVe degré :

CHRISTIAN-FRÉDERIC-DAGOBERT, Comte DE WALDENER & de Freundstein,

né le 4 Avril 1712, qui entra au service le 15 Septembre 1728, Enseigne de la Compagnie de Locher au Régiment de Mai, en devint Sous-Lieutenant le 11 Juin 1729, exerça la charge d'Aide-Major jusqu'en 1734; passa, le 9 Novembre de cette année, dans le Régiment de Burki, avec une Compagnie entiere qu'il avoit levée, & en commanda le quatrieme bataillon jusqu'en 1737, que sa Compagnie fut licentiée; servit comme Capitaine reformé à la suite de ce Régiment, jusqu'au 2 Juillet 1741, qu'il fut nommé Capitaine-Commandant de la demi-Compagnie de *Pierre d'Erlach*, aux Gardes Suisses; fut fait Brigadier des Armées le 20 Mars 1747; s'est trouvé aux siéges de Menin, d'Ypres, de Fribourg, de Tournay, &c. & aux batailles de Fontenoy & de Lawfeld, ainsi qu'à l'affaire de Reischevaux; obtint une demi-Compagnie dans le Régiment de Balthasard le 19 Octobre 1749, & en 1757 le Régiment de Witmer, vacant par la mort de son Colonel; a été nommé Maréchal-de-Camp le 1 Mai 1758, & Lieutenant-Général le 25 Juillet 1762. Il a épousé, en 1748, *Louise-Françoise Heuse-de-Vologer*, morte en son Château d'Ollweiller, en Alsace, le 21 Août 1764, à 73 ans.

Les armes : *d'argent, emmanché de sable à trois pointes, chacune surmontée d'une merlette de gueules; lambrequins d'argent & de sable.* Cimier : *une touffe de plumes d'argent & de sable.* Supports, *deux lévriers.*

WASSERVAS : Famille, dont la branche aînée actuelle possede la Terre d'Haplincourt en la Province d'Artois.

Il appert, par notes très-anciennes, que cette Famille, originaire d'Allemagne, y a été décorée du titre de *Baron d'Empire*, pour ses prouesses, valeurs & faits de guerre contre l'ennemi commun de la Chrétienneté, & qu'elle s'est établie, vers l'an 1500, dans le Comté de Namur, où elle a été successivement convoquée pour l'Ordre de la Noblesse aux Etats de ladite Province, ainsi qu'elle l'est à ceux d'Artois. Elle n'a jamais porté le nom de *Carafon*, comme, par erreur, nous l'avons dit au *Tome III* de ce Dictionnaire, *p.* 486.

Suivant un Certificat de *Charles d'Hozier*, Juge d'armes de France, donné, en Juillet 1721, en faveur de feu CHARLES, Baron de WASSERVAS-DE-MARCHE, pour être reçu au nombre des Gentilshommes au Collége Mazarin, cette Famille remonte sa filiation suivie à

JEAN, Baron DE WASSERVAS en 1522, Seigneur de Marche, Chauvelette & Bois-d'Erpent, au Comté de Namur, qui y épousa Demoiselle *Isabeau de Sars*, Dame de Viel-Mesnil, dont il eut :

GODEFROY, Baron DE WASSERVAS, Seigneur de Marche, Chauvelette, &c. Colonel au service de Sa Majesté Impériale en 1552, Grand-Mayeur de la ville de Namur en 1566, marié à Demoiselle *Dorothée de Pourquin*, de laquelle naquit :

JEAN, Baron DE WASSERVAS, Seigneur de Marche, Chauvelette, de la Cour, du Bois-d'Erpent, Viel-Mesnil, Brusle, Giblesse, &c. Mestre-de-Camp au service de Sa Majesté Impériale, mort le 9 Février 1623. Il avoit épousé, en 1597, Demoiselle *Madelene de Conemberg-Vanden-Héek*, dont :

CHARLES-PHILIPPE, Baron DE WASSERVAS, Seigneur de Marche, Chauvelette, &c. Colonel d'un Régiment de hauts Allemands au service de Sa Majesté Catholique, qui épousa, en 1628, Demoiselle *Michelle de Sucre*, fille de Messire *Antoine de Sucre*, Chevalier, Seigneur d'Orsinval en Hainaut, & de Dame *Catherine de Martigny*. De leur mariage vint :

PAUL-JEAN, Baron DE WASSERVAS, Seigneur de Marche, Chauvelette, &c. Capitaine d'une Compagnie de 150 hommes d'armes au service de Sa Majesté Catholique, qui épousa, le 10 Mars 1686, Demoiselle *Françoise-Claire de Béthencourt*, Dame d'Haplincourt, & de Magnicourt en la Province d'Artois, fille de Messire *Ignace de Béthencourt*, Chevalier, Seigneur d'Haplincourt, & de Dame *Catherine de Boulogne*, dont : — 1. IGNACE-ANTOINE, qui suit; — 2. EVRARD, rapporté après la postérité de son aîné; — 3. PHILIPPE-FRANÇOIS, mentionné ensuite.

IGNACE

IGNACE-ANTOINE, Baron DE WASSERVAS & de Marche, Seigneur d'Haplincourt & de Beugny en Artois, épousa, le 16 Février 1709, Demoiselle *Susanne Desaubert-de-Coursailles*, de laquelle il a eu:

CHARLES, Baron DE WASSERVAS & de Marche, Seigneur de Beugny, né le 28 Juin 1710, à Haplincourt, Diocèse de Cambray, Jurisdiction de Bapaume, reçu au Collége Mazarin en 1721, ainsi qu'il a été dit précédemment, sur les preuves faites devant le Juge d'armes de France, ensuite Capitaine au Régiment de Boufflers, Wallons, décédé en sa Terre de Beugny, au mois d'Octobre 1773, sans postérité.

EVRARD, Baron DE WASSERVAS, Seigneur d'Haplincourt, par acquisition qu'il en a faite de son frere aîné (second fils de PAUL-JEAN, & de *Françoise-Claire de Béthencourt*), actuellement chef de la branche aînée de sa Famille, a épousé, en 1733, Demoiselle *Philippe-Sabine-Dominique-Ursule de Saint-Vaast*, Dame de Courcelette, décédée le 21 Mars 1767, fille de Messire *François-Gaston de Saint-Vaast*, Baron d'Honnecourt, & de Dame *Marie-Madelene de Beauffort*, dont: — HENRI-EVRARD, qui suit; — & CONSTANT-FIDELE-ANTOINE, Chanoine de l'Eglise de Saint-Géry, premiere Collégiale de Cambray, décédé le 16 Juillet 1774.

HENRI-EVRARD, Baron DE WASSERVAS, Seigneur d'Haplincourt, Capitaine-Commandant au Régiment de la Marine, a épousé, le 16 Avril 1775, Demoiselle *Marie-Josephe-Ferdinande*, née Comtesse *de Lannoy* & du Saint-Empire, ci-devant Chanoinesse du Chapitre noble de Denain, sa cousine-germaine, décédée le 17 Février 1776, fille de Messire *Charles-François-Ignace*, Comte *de Lannoy* & du Saint-Empire, Comte de Beaurepaire, & de Dame *Alix-Françoise-Barbe-Guy de Saint-Vaast*, Baronne d'Honnecourt. De ce mariage est issu — FERDINAND-EVRARD-FRANÇOIS, Baron DE WASSERVAS, né le 16 Janvier 1776.

PHILIPPE-FRANÇOIS DE WASSERVAS, troisieme fils de PAUL-JEAN, & de *Françoise Claire de Béthencourt*, a épousé, le 1 Septembre 1721, Demoiselle *Catherine Michel de Linard*, de laquelle il a eu: — PHILIPPE-FRANÇOIS, qui suit; — & ANTOINE, rapporté après son aîné.

PHILIPPE-FRANÇOIS, Baron DE WASSERVAS, Capitaine au Régiment de Penthiévre, Infanterie, Major de Bapaume en 1760, Chevalier de Saint-Louis la même année, mort le 15 Février 1771, avoit épousé, par contrat du 8 Février 1751, Demoiselle *Anne Meusniers*, dont il a laissé: — 1. PHILIPPE-FRANÇOIS-ROCH, qui suit; — 2. FRANÇOIS-MARIE, appellé *le Chevalier* DE WASSERVAS, né le 16 Septembre 1754, entré au Collége Royal de la Fleche le 11 Octobre 1764, actuellement Officier au Régiment de Piémont; — 3. & CHARLES DE WASSERVAS, entré à l'Ecole Royale Militaire en 1774.

PHILIPPE-FRANÇOIS ROCH, Baron DE WASSERVAS, né le 17 Avril 1753, entré à l'Ecole Royale Militaire le 11 Octobre 1764, est actuellement Lieutenant au Corps Royal de l'Artillerie.

ANTOINE DE WASSERVAS, Chevalier, fils puîné de PHILIPPE-FRANÇOIS, & de *Catherine Michel de Linard*, Capitaine au Régiment de Penthiévre, Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, ensuite Major de la ville de Bapaume en 1774, a épousé, par contrat du 14 Avril 1770, Demoiselle *Marie-Elisabeth d'Obert-de-Greville*, dont il n'a pas encore d'enfans.

Les armes: *d'azur, à trois aiguieres d'or*, 2 & 1. Cimier, *un casque en plein, couronné d'un bourrelet de Baron, d'où sort un cygne aîlé, colleté d'or.* Couronne de Marquis. Supports, *deux griffons, portant chacun une banniere, où les couleur & pieces de l'écu sont repétées.*

WAVRIN-VILLERS-AU-TERTRE, en Artois. Maison qui subsiste en Cambresis, à Lille en Flandres & à Arras.

THIERRI DE WAVRIN, Sénéchal de Flandres en 1066, est le premier que l'on connoisse, & portoit pour armes: *d'azur, à un écu d'argent posé en abyme.* Cri: WAVRIN WAVRIN. Devise: MOINS QUE LE PAS.

Cette Maison a donné un Maréchal de France dans la personne de Robert de Wavrin, Chevalier, Sire de Saint-Venant, qui commença de servir en Flandres, sous le Seigneur *des Noyers*, en 1325, suivit le Roi Philippe de Valois, lorsqu'il y retourna en 1328; accompagna Jean de France, Duc de Normandie, en 1345, au voyage qu'il fit en Guienne, pour s'opposer au Comte *d'Erby*, Anglois. Ce fut vers ce tems-là qu'il fut honoré de la dignité de Maréchal de France, &, en cette qualité, se trouva à Compiegne avec deux Chevaliers & 27 Ecuyers de sa Compagnie, à la semonce que le Roi fit, le 12 Octobre 1346, pour y assembler son armée, dont il eut le commandement. Il servoit encore, au mois de Juillet 1359, en Berri & en Nivernois sous *Arnault de Cervole*, Lieutenant-Général, & mourut en 1360. Il portoit les mêmes armes que ci-dessus, *avec un lambel de trois piéces*. Voyez le P. *Anselme, Tome VI, p. 703 & suiv.* pour les différentes branches éteintes de la Maison de Wavrin.

Un *Mémoire*, dressé sur les titres, nous apprend que celle de Villers-au-Tertre est issue de cette Maison par Hellin de Wavrin, qui de sa femme *N... de Hainaut*, eut en apanage la Terre & Seigneurie de *Villers-au-Tertre*, & en retint le nom dès le XII[e] siécle.

I. Aleaume, Chevalier, Sire de Villers-au-Tertre, épousa, en 1206, *Ide de Doucy*, dont vint:

II. Hellin, Chevalier, Sire de Villers-au-Tertre, marié à *Isabeau de Bondues*. Ils furent inhumés tous les deux dans l'Eglise de Saint-Géry à Cambray, en 1257, & eurent pour enfans: — 1. Aleaume, Marquis de Villers-au-Tertre, qui mourut sans hoirs mâles, & laissa la Terre de Villers-au-Tertre à Marie de Villers-au-Tertre, sa fille, qui porta cette Terre à *Porus d'Oecche*, Sire de Mancicourt; — 2. & Hellin, qui suit.

III. Hellin de Villers-au-Tertre, Chevalier, Sire d'Ousauchoy, épousa, en 1287, *Isabeau de Culster*, dont:

IV. Mathieu de Villers-au-Tertre, Chevalier, Sire d'Ousauchoy, qui de son mariage avec *Marguerite de Marquette*, eut pour fils:

V. Nicolas de Villers-au-Tertre, Chevalier, Sire d'Ousauchoy, qui décéda en 1396, & fut inhumé en l'Eglise Saint-Jacques à Douay, dans la Chapelle Saint-Nicolas, ainsi que *Jeanne d'Auberchicourt*, sa femme, morte en 1415. On y voit encore leur tombe & mausolée en relief. Ils eurent de leur mariage:

VI. Thomas de Villers-au-Tertre, Chevalier, Sire d'Ousauchoy, d'Auberchicourt, Danick & de Peissant, qui épousa, par contrat du 26 Septembre 1423, *Jeanne d'Epinoy-lez-Oisy*, surnommée *le Dent*, dont:

VII. Collard de Villers-au-Tertre, Chevalier, Sire d'Ousauchoy, marié, par contrat du 29 Septembre 1459, à *Jeanne de Corbehem*, de laquelle il eut:

VIII. Jehan de Villers-au-Tertre, Chevalier, Sire d'Ousauchoy, qui testa le 9 Mai 1526. Il avoit épousé, par contrat du 16 Octobre 1484, *Hélene le Remi-de-Carlier*, & en eut:

IX. Jehannet de Villers-au-Tertre, Chevalier, marié, par contrat du 11 Septembre 1511, avec *Hiéromette de Hertain*, dont:

X. Adrien de Villers-au-Tertre, Chevalier, Seigneur du Fagnolet, qui testa le 3 Septembre 1584. Il avoit épousé, par contrat du 29 Juillet 1545, *Susanne de Vandenhoutte*, fille de *Pierre*, Seigneur *de Vandenhoutte*, & de *Louise de Saint-Omer*. Leurs enfans furent: — Antoine, qui suit; — & Pontus, tige de la branche des Seigneurs de Cambrin, &c. rapportée ci-après.

XI. Antoine de Villers-au-Tertre, Chevalier, épousa *Madelene Daneux*, de laquelle vinrent: — 1. Jean, Chanoine de la Cathédrale de Cambray; — 2. Alphonse, qui suit; — 3. & Marie, femme de *Michel d'Aoust*, Chevalier, Seigneur de Jumelles & de Sin.

XII. Alphonse de Villers-au-Tertre, Chevalier, mort en 1688, âgé de 91 ans, avoit épousé *Bonne de Leaucourt*. On voit leur mausolée en marbre

dans l'Eglise de Sainte-Marie-Madelene à Cambray. Ils laisserent de leur mariage :

XIII. PIERRE-FRANÇOIS DE VILLERS-AU-TERTRE, Chevalier, Seigneur de Ligny, la Clyte, Fagnolet & Leaucourt, décédé le 8 Février 1677, & inhumé au tombeau de son pere. De Dame *Catherine-Roberte de Spiringx*, sa femme, il eut : — 1. ROBERT-NOEL-ALPHONSE, qui suit ; — 2. & FRÉDERIC-ALPHONSE DE VILLERS-AU-TERTRE, Chevalier, Seigneur de Lyhove & du Fagnolet, qui, par son mariage avec *Jeanne-Caroline le Sart*, Dame de Serein, forma la branche de Serein existante à Lille en Flandres, & celle de Lyhove actuellement éteinte.

XIV. ROBERT-NOEL-ALPHONSE DE VILLERS-AU-TERTRE, Chevalier, Seigneur de Ligny, épousa *Anne-Michelle d'Esclaibes*, sœur des Comtes *de Clermont-d'Esclaibes*, dont deux fils, sçavoir : — ALPHONSE-ALEXANDRE DE VILLERS-AU-TERTRE, Chevalier, qui épousa *Marie-Joseph de Reaucourt*, & continua la branche aînée des Seigneurs de Ligny, existante dans le Cambresis ; — & FERDINAND-THÉODORE-FRANÇOIS, qui épousa *Marie-Robertine de Clermont-d'Esclaibes*. Il est tige de la branche des Seigneurs de Manieres, aussi existante en Cambresis.

Branche des Seigneurs de CAMBRIN, *&c.*

XI. PONTUS DE VILLERS-AU-TERTRE, Chevalier, fils puîné d'ADRIEN, Seigneur du Fagnolet, & de *Susanne de Vandenhoutte*, fut Seigneur de Cambrin & d'Hellissard, par son mariage, contracté le 26 Juillet 1596, avec *Walburge le Martin*, fille de *Jean le Martin*, Chevalier, Seigneur de Mesplan, Cambrin, &c. & de *Catherine de Maubus*. Ledit PONTUS testa le 18 Juin 1618, & eut pour fils :

XII. JEAN-BATISTE DE VILLERS-AU-TERTRE, Chevalier, Seigneur de Cambrin, d'Hellissard, &c. fait *Chevalier* par PHILIPPE III, Roi d'Espagne, pour ses bons & grands services, le 26 Mars 1632, ainsi que l'avoient été ses pere & oncle, & créé *Comte du Saint-Empire*, lui & ses descendans, par ce Prince, la même année. Il avoit épousé, par contrat du 24 Janvier 1624, *Marguerite le Martin*, sa cousine, Dame des Prez-le-Comte, fille de *Jacques le Martin*, Seigneur de Vanes, Mesplan, &c. & de *Jacqueline de Peissant*. Leurs enfans furent : — 1. HENRI-FERDINAND, qui suit ; — 2. LÉONARD-FRANÇOIS, tige de la branche des Seigneurs d'Hellissard, rapportée ci-après ; — 3. & MARIE-LUCRÉCE DE VILLERS-AU-TERTRE, laquelle partagea, avec ses freres, les successions de leurs pere & mere, par acte du 31 Mai 1663.

XIII. HENRI-FERDINAND DE VILLERS-AU-TERTRE, Chevalier, Seigneur de Cambrin, avoit épousé *Adrienne-Anne de Barle*, dont il a eu :

XIV. FRANÇOIS DE WAVRIN-VILLERS-AU-TERTRE, Chevalier, Seigneur de Cambrin, mort en 17..., qui avoit épousé *Marie-Joseph de Ruyant*, de laquelle il a laissé :

XV. ALBERT-ANTOINE-FRANÇOIS-JOSEPH, Chevalier, Marquis DE WAVRIN-VILLERS-AU-TERTRE, né en 1704, Comte du Saint-Empire, Sénéchal héréditaire de Flandres, Baron d'Auchy, Seigneur de Cambrin, Cuinchy, Setubert, Vanes, &c. ci-devant Capitaine au Régiment de la Marine, qui a obtenu l'érection de ses Terres en *Marquisat*, sous la dénomination de *Wavrin-Villers-au-Tertre*, pour lui, ses enfans & descendans mâles. Il a épousé, en 1729, MARIE-MADELENE-HONORÉE DE WAVRIN-VILLERS-AU-TERTRE, sa cousine-germaine, fille de MICHEL-FRANÇOIS DE WAVRIN-VILLERS-AU-TERTRE, & de *Marie-Angélique de le Pierre*, Dame de Sonnebois, Bruneau-Bois, des Vaux, la Bouchardiere & Langlet. De ce mariage il a eu : — 1. ALBERT-FRANÇOIS-FIDELE, qui suit ; — 2. HENRI, né en 1732, mort à l'armée en 1759, étant premier Lieutenant du Régiment de Condé, Infanterie ; — 3. HUBERT, Capitaine au Régiment du Roi ; — 4 & 5. MARIE & LUCRÉCE.

XVI. ALBERT-FRANÇOIS-FIDELE DE WAVRIN, Comte de Villers-au-Tertre, Baron de Vaulx, né le 4 Octobre 1730, ci-devant Capitaine au Régiment du

Roi, Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, Député général & ordinaire de la Noblesse des Etats d'Artois, a épousé, en 1761, *Marie-Madelene-Pauline-Casimir de Chorus*. Leurs enfans sont: — 1. N... DE WAVRIN-VILLERS-AU-TERTRE, né le 3 Août 1763; — 2. LAMBERT, né le 16 Octobre 1766, Chevalier de Malte; — 3. AUGUSTE, né le 11 Avril 1770; — 4. BERNARDINE, née le 7 Août 1764; — 5. & PAULINE, née le 2 Novembre 1768.

Branche des Seigneurs d'HELLISSARD.

XIII. LÉONARD-FRANÇOIS DE VILLERS-AU-TERTRE, Chevalier, second fils de JEAN-BATISTE, & de *Marguerite le Martin*, passa, peu après son mariage, à la Guadeloupe, revint en France en 1681, mourut à Lille en Flandres la même année, & fut inhumé dans l'Eglise paroissiale de Cambrin, auprès de ses pere & mere. Il avoit épousé, par contrat du 11 Février 1667, *Thérese-Briande de Lépinay*, fille de *Jean de Lépinay*, Chevalier, Colonel d'un Régiment de Cavalerie au service du Roi de la Grande Bretagne, dans ses troupes auxiliaires des Pays-Bas, & de *Françoise-Thérese de Berghes*, fille du Vicomte d'Arleux. De son mariage il eut: — 1 & 2. CHARLES-FRANÇOIS & JEAN-BATISTE, nés à la Guadeloupe, morts sans hoirs; — 3. FRANÇOIS, qui suit; — 4. BÉATRIX DE VILLERS-AU-TERTRE, mariée à *Hugues de Bologne*, Ecuyer, Capitaine de Cavalerie à la Guadeloupe; — 5. THÉRESE, femme de *Robert Chevalier*, Conseiller au Conseil souverain de l'Isle-Guadeloupe; — 6. JEANNE-CATHERINE, mariée, par contrat du 19 Avril 1719, passé à Cambray, à *Charles-Ferdinand d'Aoust*, Chevalier, Seigneur de Franciere; — 7. & ALEXANDRINE, Religieuse Brigitine à Lille, morte en 1752.

XIV. FRANÇOIS DE WAVRIN-VILLERS-AU-TERTRE, Chevalier, Seigneur d'Hellissard, repassa à la Guadeloupe, où il est décédé le 12 Février 1735. Il y avoit épousé, par contrat du 10 Février 1699, *Susanne de Fonvieille*, fille de *Guillaume de Fonvieille*, Ecuyer, de la Province d'Albi, & de *Jacobe de Wrilmoult*, dont: — 1. LÉONARD-FRANÇOIS, né en 1704, mort sur mer, d'une maladie épidémique en retournant à la Guadeloupe, au mois d'Août 1730; — 2. JEAN-BATISTE, qui périt sur mer, avec son oncle le Chevalier *du Fresnoy*, dans la traversée de l'Isle Marie-Galande à la Guadeloupe, au mois d'Avril 1727, âgé de 14 ans; — 3. PIERRE, qui suit; — 4. THÉRESE, femme de *Henri Piché*, Ecuyer, Capitaine d'une Compagnie du détachement de la Marine, & Chevalier de Saint-Louis; — 5. & SUSANNE DE WAVRIN-VILLERS-AU-TERTRE, mariée, en 1740, à *Jean-Clair Dyel-du-Parquet*, Chevalier, Capitaine-Aide-Major des Troupes de Sa Majesté en l'Isle-Guadeloupe, dont la postérité y subsiste.

XV. PIERRE DE WAVRIN, Chevalier, Baron de Villers-au-Tertre, né à la Guadeloupe le 7 Novembre 1723, fut élevé en France, entra dans la premiere Compagnie des Mousquetaires en 1743, & fit les campagnes de 1744 & 1745. Il passa, en 1746, avec sa femme, à la Guadeloupe, d'où ils revinrent. Ayant été obligé de retourner dans cette Colonie en 1754, pour suivre ses affaires, il y mourut en son habitation le 18 Avril 1756. Il avoit épousé, par contrat du 14 Février 1746, *Marie-Jacqueline le Paige*, fille d'*Adrien le Paige*, Ecuyer, & de *Jeanne-Jacqueline Piché*. De son mariage il a laissé: — CHARLES-LOUIS DE WAVRIN, Baron de Villers-au-Tertre, né à Paris le 15 Mars 1751, actuellement Lieutenant au Régiment Royal, Infanterie; — & JEAN-HECTOR DE WAVRIN, appellé *le Chevalier de Villers-au-Tertre*, né le 8 Mai 1752, à présent Sous-Lieutenant au même Régiment que son frere.

Cette branche des Seigneurs d'Hellissard a toujours porté: *d'azur, à l'écu* DE WAVRIN, *semé de neuf billettes d'argent, quatre en chef, deux en flanc & trois en pointe*. Pour cri d'armes, WAVRIN WAVRIN. Devise: MOINS QUE LE PAS.

Le Comte DE WAVRIN-VILLERS-AU-TERTRE, de la branche des Seigneurs de Cambrin, a, depuis 10 ans, supprimé la *brisure des billettes*, & porte les armes DE WAVRIN *pleines*.

WEISSENFELS : Maison, dont le dernier mâle est mort en 1746, époque à laquelle le Duché de Weissenfels fut réuni à l'Electorat de Saxe.

La Princesse *Frédérique de Saxe-Gotha*, veuve de ce dernier Duc DE WEISSENFELS, est morte le 11 Mai 1775, âgée de 60 ans, dans la Thuringe, à Langen-Saltza, où elle faisoit sa résidence, & elle a institué son légataire universel l'Electeur *de Saxe*, qui lui payoit annuellement, pour son douaire, 24000 écus. *Gazette de France* 1775, N°. 46, article *Dresde*.

WEMYS : Maison très-ancienne & illustre, qui a donné des Pairs d'Ecosse, & est issue des Comtes DE FIFE.

Comme il y a plusieurs Ouvrages fort amples & bien travaillés par de bons Historiens sur cette Maison, nous n'en rapporterons ici que briévement les descendances tirées des meilleures autorités.

FYFUS DUFFUS ou FYFE-MACDUFF étoit un homme puissant, & possédoit un bien immense sous le regne du Roi KENNETH, II. du nom, & il donna à ce Prince de grands secours dans ses guerres contre les Pictes vers l'an 834. Après que les Pictes eurent été subjugués vers l'an 840, le Roi KENNETH accorda à ce MACDUFF, en récompense de ses grands & éminens services, toutes les Terres appellées alors *Otholinia*, que ce Seigneur avoit conquises lui-même sur les Pictes, suivant la description de la Province de Fife par le Chevalier *Jacques Balfour*. Ces Terres s'étendoient de l'orient à l'occident, depuis Fifness jusqu'à Clackmanan, & depuis la riviere de Forth au sud jusqu'à la riviere de Taye & à celle d'Earn au nord. Il donna son nom de FIFE à ce vaste territoire, selon *Boëthius, lib. X, p.* 199, & étant devenu propriétaire de tout ce pays, il fut fait *Thane* héréditaire de cette Province, qui étoit la plus haute dignité & Jurisdiction connue alors sous les Rois d'Ecosse. Sa postérité a possédé cette dignité en ligne masculine directe jusqu'à MACDUFF, qui suit.

I. MACDUFF, huitieme *Thane* & premier Comte DE FIFE, fut un des plus grands & des plus puissans Seigneurs du Royaume. Ses qualités le rendirent redoutable à l'usurpateur *Macbeath*, qu'il tua de sa propre main; & il eut grande part au rétablissement du Roi MALCOLM CANMORE sur le Trône. Ce Prince, reconnoissant de ce service, le confirma en la possession de la Province de Fife, & à la premiere assemblée des Grands du Royaume, tenue à Forfar l'an 1057, ou selon d'autres 1061, il le créa *Comte* de cette Province, & lui accorda en même-tems, pour lui & sa postérité, plusieurs grands & nobles priviléges, sçavoir, 1°. l'honneur de placer les Rois d'Ecosse sur le Trône à leur couronnement; 2°. que lui & ses descendans commanderoient l'avant-garde de l'Armée Royale les jours de bataille; & 3°. que quiconque de ses descendans jusqu'au IXe. degré de parenté, auroit commis un meurtre il en seroit quitte en se rendant *à la Croix Macduff* (endroit sacré), en payant pour la mort d'un Gentilhomme 24 marcs d'argent, & 12 pour la mort d'un Roturier, &c. Ce dernier privilége a été souvent réclamé & obtenu spécialement par *Hugues Abernethy*, Chevalier, par *Alexandre Murray-d'Abercairny*, Chevalier, par *Spens de Wormiston*. MACDUFF eut pour fils & successeur

II. DUFFAGAN, second Comte DE FIFE, qui fut témoin dans plusieurs Chartes du Roi ALEXANDRE I, & qui donna son consentement dans une autre Charte d'amortissement à l'Eglise de la Trinité de Scoon, datée de l'an 1115. Il eut pour fils

III. CONSTANTIN, troisieme Comte DE FIFE, qui fut témoin à une Charte d'*Edelrad*, de l'an 1120, & aussi dans une Charte d'amortissement au Monastere de Dunfermline. Il mourut en 1127, & fut pere de

IV. GILLE-MICHEL, quatrieme Comte DE FIFE, qui fut témoin à une Charte de la fondation de l'Abbaye d'Holyroodhouse l'an 1128, & aussi à plusieurs autres Chartes du Roi DAVID I. Il mourut en 1139, & laissa : — DUNCAN, qui

fuit; — & Hugues, auteur de la branche des Seigneurs de Wemys, rapportée ci-après.

V. Duncan, I. du nom, cinquieme Comte de Fife, fit de grands biens à l'Eglise, & fut témoin dans plusieurs Chartes du Roi David I. Il mourut en 1154, & eut pour fils Duncan, qui suit. On lui en donne encore plusieurs autres, dont descendent les Wemys, les Mac-Intoshs, les Duffes, les Fises, mais nous n'avons aucuns documens pour ces faits.

VI. Duncan, II. du nom, sixieme Comte de Fife, Grand-Justicier du Royaume d'Ecosse sous le regne du Roi Guillaume, dit *le Lion*, fonda le Monastere des Religieuses de Nort-Berwic; fit plusieurs donations à l'Eglise; assista, comme un des Nobles d'Ecosse, à l'Assemblée tenue en 1174, où le Roi d'Angleterre rendit la liberté au Roi Guillaume; & mourut en 1203. Ses enfans furent: — 1. Malcolm, qui suit; — 2. Duncan, III. du nom, qui eut un fils appellé Malcolm, lequel succéda à son oncle Malcolm, & devint huitieme Comte de Fife, comme on le verra ci-après; — 3. & David, appellé dans plusieurs documens authentiques *filius Duncani*, *Comitis* de Fife. Il eut un fils, nommé Jean, qui devint Comte d'Athole.

VII. Malcolm, septieme Comte de Fife, fonda l'Abbaye de Culross dans la Province de Perth en 1217, à laquelle il donna de grands biens, & fit une donation à l'Eglise de Moray, à laquelle furent témoins ses freres Duncan & David. Il mourut sans hoirs mâles en 1230, & eut pour successeur son neveu Malcolm, qui suit.

VIII. Malcolm, II. du nom, huitieme Comte de Fife, fils de Duncan, III. du nom, second fils du sixieme Comte de Fife, eut ce Comté après la mort de son oncle; fut un des garants au traité de paix signé avec les Anglois en 1237, & à un autre en 1244; nommé un des Conseillers privés du Roi Alexandre III, en 1255, & mourut en 1266. Il avoit épousé une fille de Lewelin, Roi du pays de Galles, & en eut: — Colban, qui suit; — & une fille, mariée à *Gautier de Murray-de-Bothwel*, Chevalier.

IX. Colban, neuvieme Comte de Fife, ne survécut que 4 ans à son pere, & mourut en 1270, laissant pour fils

X. Duncan, IV. du nom, dixieme Comte de Fife, qui n'étoit âgé que de 8 ans quand son pere mourut. Le Roi prit soin de son éducation jusqu'à sa majorité. Il fut, en 1284, un des Nobles d'Ecosse qui prêterent serment d'aider & de maintenir la petite-fille du Roi Alexandre III dans tous les titres & droits à la Couronne, au cas que ce Prince décédât sans enfans mâles. Après la mort d'Alexandre, le Comte de Fife fut choisi pour un des six Gardiens du Royaume, & fut assassiné, en 1288, par *Patrice Abernethy*, Chevalier, & *Gautier de Percy*, Chevalier. Il eut pour fils

XI. Duncan, V. du nom, onzieme Comte de Fife, tué au service de la patrie, à l'âge de 20 ans, à la bataille de Falkirk donnée en 1298. Il fut pere de Duncan, qui suit.

XII. Duncan, VI. du nom, douzieme Comte de Fife, fut un des Nobles d'Ecosse qui signerent, en 1320, une Lettre au Pape, où ils affirment l'indépendance du Royaume d'Ecosse. Il fut fait prisonnier à la malheureuse bataille de Duplin en 1332, & forcé, la même année, par le vainqueur, de mettre la Couronne sur la tête d'Edouard Baliol à Scoon. Il mourut bientôt après, & avoit épousé *Marie de Monthermer*, niéce du Roi d'Angleterre, Edouard I, dont vint

XIII. Duncan, VII. du nom, treizieme Comte de Fife, qui accompagna le Roi David Bruce dans sa funeste expédition en Angleterre, & y fut fait prisonnier avec ce Prince à la bataille de Durham en 1346. Il obtint la liberté de retourner en Ecosse en 1350, ou pour procurer des ôtages suffisans, ou pour lever de l'argent pour sa rançon. On dit qu'il mourut vers 1353. Il ne laissa de sa femme, nommée *Marie*, qu'une fille unique, sçavoir:

XIV. Isabelle, mariée, 1°. à *Guillaume de Ramsay*, Chevalier, qu'on dit être devenu du chef de sa femme, Comte de Fife; 2°. à Gautier Stuart,

second fils du premier lit du Roi ROBERT II : il mourut en 1360 ; & 3°. à *Thomas Bysset-de-Upset-Lington*, Chevalier. Elle n'eut point d'enfans de ces trois maris, & résigna tout le Comté de Fife à *Robert*, Duc *d'Albanie*, qu'elle fit son héritier légitime ; & dont il fut mis en possession en vertu d'un acte de l'avant dernier jour de Mars 1371. Il a ensuite été annexé à la Couronne, par la proscription de son fils le Duc *Murdoch* l'an 1425.

Robert Sibbald, Chevalier, dit qu'il y avoit plusieurs Cadets de la Maison des MACDUFF, Comtes DE FIFE, c'est-à-dire le prédécesseur des Comtes DE WEMYS, des *Mac-Intoshs* ou *Clanchatton-de-Tosh..h*, de *Mony-Vaird*, des Barons de *Finday*, de *Craigton* & autres du nom de *Duff*, &c. &c.

Les armes des Comtes DE FIFE étoient : *d'or, à un lion rampant de gueules.*

Branche des Seigneurs de WEMYS.

Comme la filiation de la Maison de WEMYS, descendue des anciens Comtes DE FIFE, trouve ses preuves dans les anciennes Chartes conservées aux Archives publiques du Royaume d'Ecosse, & dans d'autres documens authentiques que cette Maison même conserve, & cités par plusieurs Historiens comme *Sibbald* & les autres, nous y renvoyons. Voici d'abord l'Histoire de l'origine du nom de WEMYS.

Ce nom, comme beaucoup d'autres en Ecosse, est certainement local & a été premierement pris par les anciens propriétaires de la Terre de Wemys, qui contenoit tout le territoire situé entre la partie basse de la riviere d'Ore & la mer. Ces Terres reçurent leur nom du grand nombre de cavernes qui se trouvent tout le long de la côte de la mer. Dans l'ancien langage du pays, une caverne s'appelloit *Wumhs*. De ce mot, cette Terre retint le nom de *Pays de Vams*, qui, dans la suite des tems, fut, par corruption changé en *Pays de Wemys* (en Anglois *Vamshire*), nom qu'elle conserve aujourd'hui. Ceci est prouvé par plusieurs Chartres munies du grand sceau, & c'est de cette Terre que vient le nom de la Maison.

La Terre de WEMYS, les Paroisses de *Kennoway*, de *Markinch*, de *Lochoreshire*, contiguës l'une à l'autre, furent indubitablement l'ancien patrimoine des Comtes DE FIFE. Une grande partie de ces Terres fut donnée par GILLE-MICHEL, quatrieme Comte DE FIFE, & par DUNCAN, son fils aîné, à HUGUES, son second fils, qui suit, chef de la Maison de Wemys.

V. HUGUES, second fils dudit GILLE-MICHEL, eut de son pere la Terre DE WEMYS & plusieurs autres dans le Lochoreshire & dans la Paroisse de Kennoway, Terres qu'il devoit tenir de lui & de sa postérité. Il obtint aussi de DUNCAN, I. du nom, son frere aîné, quelques Terres dans la Paroisse de Markinch, avec le patronage de l'Eglise dudit lieu. HUGUES mourut en 1167 ou 1168, & eut pour fils & successeur

VI. HUGUES (*Hugo* ou *Ego*) qui, comme Seigneur & possesseur de la Terre de Markinch, confirma la donation de son oncle, à laquelle furent témoins *Nicolas le Chancelier*, mort en 1171, & *Richard*, Evêque de Saint-André, mort en 1173. Ledit HUGUES vivoit encore en 1200, & eut pour fils,

VII. JEAN DE WEMYS, Chevalier, héritier des biens de son pere. Il paroît avoir été un homme d'une grande distinction dans son pays, & porta dans sa jeunesse le nom de JEAN DE METHKIL, qui est celui d'un port de mer situé dans la partie orientale de la Terre de WEMYS. C'est ce qui est prouvé par une convention faite entre le Prieur, le Couvent & l'Archi-Doyen de Saint-André, l'an 1212, à laquelle il fut témoin avec trois autres Seigneurs. Il fit donation du patronage de l'Eglise de Wemys au Monastere de Soltray. Cette donation n'a pas de date, mais il paroît qu'elle fut faite vers la fin du regne du Roi GUILLAUME, mort en 1214 ; & c'est au commencement de celui du Roi ALEXANDRE II, que JEAN prit le nom de sa Terre DE WEMYS, que sa postérité a toujours conservé depuis. Il mourut entre les années 1232 ou 1236, & eut pour enfans : — 1. MICHEL, qui suit ; — 2. HUGO ou HUGUES,

cité dans le Cartulaire d'Arbroath de l'an 1242; — 3. & David, à qui son pere donna la Terre de Cambrun dans la Paroisse de Kennoway. Il en est fait mention dans une Charte de *Whit*, Prieur de Saint-André, mort en 1258, sous le nom de David de Wemys, *Dominus* de Cambrun. Il se remaria & eut des enfans.

VIII. Michel de Wemys, Chevalier, confirma la donation faite par son pere, du patronage de l'Eglise de Wemys au Monastere de Soltray, & mourut avant l'an 1260. Il eut pour fils:

IX. Jean de Wemys, Chevalier, le premier que l'on trouve qualifié Seigneur de Wemys, qui confirma la donation faite par ses prédécesseurs au Monastere de Soltray, laquelle fut aussi confirmée par *Gameline*, Evêque de Saint André, le Lundi avant la Fête de l'Epiphanie 1261. Il fut en grande faveur auprès du Roi Alexandre III, Prince qui remporta une victoire complette à la bataille de Largis, dans la Province de Cuningham, contre Haco, Roi de Norwege, qui avoit fait une invasion en Ecosse, avec une puissante flotte & une nombreuse armée en 1263. Il mourut vers 1286, avec la réputation d'un brave militaire, *Miles strenuus*, & laissa pour enfans: — Michel, qui suit; — & David, lequel, avec beaucoup d'autres de ses compatriotes, fut forcé de prêter serment, en 1296, à Edouard I, Roi d'Angleterre.

X. Michel, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Wemys, homme d'un mérite singulier, de beaucoup d'esprit & de valeur, accompagnée de prudence & de conduite, fut, après la mort d'Alexandre III, Roi d'Ecosse, envoyé par les Etats du Royaume en Ambassade à Norwege avec *Michel de Scot*, Chevalier, pour amener en Ecosse la Princesse Marguerite, destinée pour épouse du Prince Edouard, fils aîné du Roi d'Angleterre; mais malheureusement cette Princesse mourut aux isles d'Orcades dans son voyage pour l'Ecosse, en 1290, ou, selon *Fordun*, en 1291. On conserve dans la Maison de Wemys un bassin massif d'argent, d'une antique construction, que le Roi de Norwege donna en présent à Michel de Wemys, Chevalier. Il fut un des Commissaires choisis de la part de Jean de Baliol, quand il fut question de la Couronne disputée entre lui & Robert de Bruce en 1292. Edouard, Roi d'Angleterre, fut arbitre de ce différend. Il rendit foi & hommage au Roi d'Angleterre en 1296, fut un des Grands (*Magnates*) d'Ecosse qui siégea au Parlement d'Air en 1315, quand le Roi Robert de Bruce régla la succession à la Couronne; & mourut en 1319, dans un âge avancé, laissant pour fils & successeur:

XI. David de Wemys, Chevalier, Seigneur de Wemys, lequel fut un des grands Barons qui signerent la fameuse Lettre écrite au Pape l'an 1320, où les Seigneurs & Barons Ecossois soutinrent l'indépendance de l'Ecosse. Il confirma toutes les donations faites par ses prédécesseurs au Monastere de Soltray, & ajouta même plusieurs Terres citées & bornées dans la Charte de donation; & mourut vers la fin du regne du Roi Robert de Bruce. Il avoit épousé, 1°. *Anabella*, fille de *Guillaume de Saint-Clair*, Chevalier; & 2°. *Marjori*, fille de *Gautier de Ramsay*, ce qui est prouvé par une Charte de l'an 1329, du Roi Robert de Bruce, qui le confirma en la possession de la Terre de Glassmont, &c. Il laissa pour fils & héritier:

XII. Michel de Wemys, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Wemys, qui, pendant la vie de son grand-pere, vers l'an 1316, s'appelloit *Dominus Michael* de Wemys, *Junior*. Il confirma toutes les donations faites par son pere & ses prédécesseurs aux Religieux de Saint-André & de Soltray, pour le salut de son ame, *pro salute animæ suæ*, &c. fut du nombre des trois Chevaliers Ecossois, envoyés, en 1336, au Parlement d'Angleterre; eut, pour le défrayer de son voyage 40 livres sterling; *Guillaume de Matulant*, le second, eut 20 livres, & *Henri de Ramsay* 10 livres sterling. Il mourut en 1342, & laissa: — 1. David, qui suit; — 2. Jean de Wemys, Seigneur de Rires & de Kincaldrum, auteur de la branche des Barons de Wemys, rapportée ci-après; — 3. & Michel.

XIII.

XIII. DAVID DE WEMYS, Chevalier, Seigneur de Wemys, homme de beaucoup d'esprit & d'un grand crédit à la Cour du Roi DAVID II, qui le nomma *Vicomte* de la Province de Fife, fut présent à une donation faite au Monastere d'Inchcolm, confirmée par *Duncan*, Evêque de Dunkeld en 1351, & à deux autres Chartes du regne du même Prince en 1358; & mourut quelque tems après, laissant pour fils & héritier :

XIV. DAVID DE WEMYS, Chevalier, Seigneur de Wemys, qui fut nommé, en 1334, l'un des ôtages choisis pour la rançon du Roi DAVID, que les Ecossois envoyerent en Angleterre en 1357. Ce Chevalier, n'ayant point eu d'enfans mâles, résigna, en 1373, toutes ses Terres en faveur de JEAN DE WEMYS-DE-RIRES & de Kincaldrum, son héritier mâle, incontestable, comme on le verra ci-après; & mourut, en 1375, ne laissant qu'une fille unique, nommée:

XV. MARGUERITE DE WEMYS, femme de *Patrice de Inchmartine*, Chevalier, dont : — *Isabelle de Inchmartine*, mariée à *Alan Erskine*, Chevalier, lequel, en vertu des droits de sa femme, posséda la Baronnie d'Inchmartine. Il en eut deux filles, sçavoir : — *Isabelle* & *Marguerite Erskine;* celle-ci mariée à *Jean Glen*, & morte sans enfans. *Isabelle*, sa sœur aînée, arriere-petite-fille & héritiere en ligne directe du feu Chevalier DAVID DE WEMYS, fut mariée à son cousin JEAN DE WEMYS-DE-RIRES & de Kincaldrum, II. du nom, dont nous parlerons ci-après.

Branche des Barons de WEMYS.

XIII. JEAN DE WEMYS, Seigneur de Rires, Chevalier, second fils de MICHEL, III. du nom, (& frere cadet de DAVID DE WEMYS, qui étoit Vicomte de Fife sous le Roi DAVID II) eut de son pere la Terre & Baronnie de Rires & quelques Terres de Lochoreshire; obtint d'*Alexandre d'Abernethy*, Chevalier, la Terre & Baronnie de Kincaldrum, dont il prit le nom, & mourut vers la fin de 1357, ou au commencement de l'année 1358, laissant

XIV. DAVID DE WEMYS, Chevalier, Seigneur de Rires & de Kincaldrum, qui succéda à son pere, fut un des ôtages envoyés en Angleterre pour la rançon du Roi DAVID en 1358; & mourut avant 1373. Il fut pere de

XV. JEAN DE WEMYS, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Rires & de Kincaldrum, qui, étant encore jeune, épousa *Isabelle Erskine*, fille & co-héritiere d'*Alan Erskine*, Chevalier, & d'*Isabelle de Inchmartine*, mentionnés ci-dessus, degré XV, par lequel mariage les héritiers mâles & femelles de l'ancienne Maison DE WEMYS se trouvent réunis. Il devint en conséquence possesseur de presque toutes les Terres de cette Maison qui lui furent confirmées par une Charte du Roi ROBERT III, munie du grand sceau, datée de Dunfermline, le 16 Octobre 1393. Il obtint, le même jour, une autre Charte munie du grand sceau, qui lui donna permission de bâtir un Château avec Tours, &c. sur la Terre de Rires; fit ensuite construire, en 1404, la Chapelle de Sainte-Marie de Rires, à laquelle il accorda assez de Terres pour l'entretien d'un Chapelain; fut, en 1413, nommé un des Ambassadeurs extraordinaires pour traiter avec les Anglois afin d'obtenir la liberté du Roi JACQUES I, détenu prisonnier; & en 1423, un des ôtages pour sa rançon. Il mourut dans un âge avancé, en 1428, laissant d'*Isabelle*, sa femme : — 1. DAVID, qui suit; — 2. DUNCAN, auquel son pere donna la Baronnie de Rires, &c. Il fut envoyé, en 1432, en Angleterre pour la rançon du Roi JACQUES I, à la place d'*Alexandre d'Ogilvy*, & y fut souvent employé en des négociations. Il se maria & eut un fils nommé MICHEL DE RIRES; mais il y a long-tems que sa ligne masculine est éteinte; — 3. ALEXANDRE DE WEMYS, qui fut pere de JEAN DE WEMYS-DE-KILMANIE, lequel eut une Charte munie du grand sceau, du 12 Août 1440, où *Jeannette de Wardlaw*, sa femme, est mentionnée. GAUTIER DE WEMYS-DE-LATHOCKER, Ecuyer, est le représentent mâle en ligne directe de cette branche; — 4. ELISABETH, mariée à *André de Gray*, Chevalier, Seigneur de Foulis, ancêtre du Baron *de Gray*, Pair d'Ecosse; — 5. & EUPHÉMIE, femme de *Guillaume de Livingston-de-Drumray*, Chevalier.

XVI. David de Wemys, Chevalier, Seigneur de Wemys, passa un acte le 24 Août 1418, par lequel il s'obligea de résigner, pour lui & ses héritiers, après le décès du Chevalier Jean de Wemys, son pere, la terre de Strathardel dans la Province de Perth, au noble Seigneur *André de Gray*, Seigneur de Foulis, laquelle Terre il déclare tenir de ses ancêtres, les Seigneurs d'*Inchmartine*, qui sont représentés par Dame *Isabelle*, sa mere; & qu'elle doit aller aux héritiers dudit *André de Gray* qui viendront de son mariage avec sa sœur Dame Elisabeth. Il mourut en 1461, & avoit épousé *Christine*, fille de *Guillaume de Douglas*, Chevalier, Seigneur de Lochleven, & d'*Elisabeth de Lindsay*; celle-ci fille de *David*, Comte de Crawfurd, & de Dame Catherine Stuart, fille du Roi Robert II. De son mariage vinrent : — 1. Jean, qui suit; — 2. David; — 3. & Euphémie, qui fut mariée.

XVII. Jean de Wemys, Chevalier, Seigneur de Wemys, obtint une Charte munie du grand Sceau, datée du 25 Juillet 1468, pour les Terres de Wardropstoun, de Balhavel, de Strathardel, d'Inchmartine, de Pittmiddle, de Kinnaird, d'Elioch, &c. & fut nommé, au mois d'Août 1484, un des Commissaires pour traiter de la paix avec les Anglois. Ils conclurent à cet effet un traité, & ledit Jean de Wemys fut un des ôtages, de la part du Roi Jacques III, au mois de Septembre suivant. Il mourut, en 1502, âgé de 86 ans, & avoit épousé *Marguerite*, fille de *Robert de Livingston*, Chevalier, Seigneur de Drumray, laquelle lui apporta la Terre d'Easter-Wemys & celle de Lochore, ou, selon l'Anglois, quelques Terres dans le Lochoreshire. Leurs enfans furent : — Jean, qui suit; — & Griselle, mariée à *David de Boswel*, Seigneur de Balmuto.

XVIII. Jean de Wemys, Chevalier, Seigneur de Wemys, porta le nom de Jean de Wemys-de-Strathardel, pendant la vie de son pere; ce qui paroît par une Charte munie du grand Sceau, datée du 25 Juillet 1468; & mourut en 1506. Il avoit épousé 1°. *Christine d'Abernethy*, fille de *Laurent*, premier Baron d'Abernethy, de Rothemay & de Salton, Pair d'Ecosse; & 2°. *Hélene Dunbar*, de laquelle il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent : — 1. David, qui suit; — 2 & 3. Gavin & Charles; — 4. Thomas, qui a formé la branche des Wemys-de-Vinthank; — 5. Jean, marié à une fille de *Jean d'Arnot*, Chevalier, Seigneur d'Arnot, qui fut pére d'Henri de Wemys, Evêque de Galloway; — 6. & Agnès, femme de *Patrice de Kinnynmonth*, Seigneur dudit lieu.

XIX. David de Wemys, Chevalier, Baron de Wemys, dont il prit possession en 1508, fut un homme d'une grande valeur, de beaucoup d'esprit & de mérite, & fort estimé de Sa Majesté le Roi Jacques IV, qui, par une Charte munie du grand Sceau le 28 Août 1511, érigea en *Baronnie* toutes ses Terres, sçavoir, celles de Wemys, de Litte-Lun, de Tulliebrech, de Cameron-Mill, de Demipacte, de Pitconochie, de Westarvet, &c. en la Province de Fife; de Welstdron, d'Elcho, de Balhabron, de Strathardel, d'Ardargie, de Kinnaird dans la Province de Perth; & de Balhavel en la Province d'Angus, ou, selon l'Anglois, dans le pays de Forfar, *in Forfarshire*. Ayant accompagné ce Prince dans ses guerres d'Angleterre en 1513, il y fut tué avec le Roi, son Maître, à la bataille de Flowdon, le 9 Septembre de cette année. Il avoit épousé 1°. *Elisabeth*, fille de *Lundin*, Seigneur de Lundin; & 2°. *Jeannette*, fille d'*André*, troisieme Baron *de Gray*, Pair d'Ecosse. Du premier lit il eut : — 1. David, qui suit; — 2. Jacques; — 3. Robert de Wemys, pere de David, lequel, par une Charte munie du grand Sceau, en date du 24 Octobre 1542, eut les Terres de Lathrisk & de Montorpie; — 4. Elisabeth, morte sans avoir été mariée; & du second lit : — 5. Jean de Wemys, auquel son pere donna la Terre de Balhavel dans la Province d'Angus, & celle de Kinnaird dans la Province de Perth.

XX. David de Wemys, Chevalier, vingtieme Seigneur & Baron de Wemys, prit possession de sa Terre en 1514. Du vivant de son pere il obtint une Charte munie du grand Sceau, datée du 28 Août 1513, pour tenir & posséder la Terre de Dron dans le Comté de Perth; obtint encore quatre autres Chartes des années 1530, 37, 40 & 1541 du Roi Jacques V, pour la Seigneurie de We-

mys & plusieurs autres Terres & Baronnies; & mourut en 1544. Il avoit épousé 1°. *Catherine de Saint-Clair*, nommée dans la Charte de 1513, fille d'*Henri*, Baron *de Saint-Clair*, Pair d'Ecosse; & 2°. *Mariotta*, fille de *Jean de Towers*, Chevalier, Seigneur d'Innerleith. De sa premiere femme naquirent: — 1. JEAN, qui suit; — 2. JACQUES DE WEMYS, Chevalier, marié à *Jeannette de Wardlaw*, de l'ancienne Maison de Tory, héritiere de la Terre de Caskieberry. Il est auteur de la branche des Barons de Bruntisland, mentionnés en leur rang, & de lui descendoit en ligne directe au IVe. degré JACQUES, qui a continué cette Branche, comme on le verra ci-après; — 3. MARGUERITE, mariée à JACQUES DE WEMYS, frere du Seigneur de Pittenkrief; & de la seconde femme vinrent: — 4. DAVID DE WEMYS, Capitaine, à qui son pere donna la Terre de Strathardel dans la Province de Perth, pour laquelle il obtint une Charte munie du grand Sceau, datée du 18 Juin 1553. Les WEMYS-DE-PITTKENIE descendent de ces Seigneurs; — 5. & GRISELLE, mariée 1°. à *Patrice de Kinnynmonth*, Seigneur de Kinnynmonth; & 2°. à *David de Ramsay*, Seigneur de Brackmont.

XXI. JEAN DE WEMYS, Chevalier, Baron de Wemys, obtint, de la Reine MARIE, quatre Chartes munies du grand Sceau, des années 1548, 52, 60 & 1564, pour ses Terres de Cameron, d'Easter-Wemys, d'Elcho & plusieurs autres. Plein de grands sentimens d'honneur, de probité & de magnanimité, il fut zélé & fidele ami de la Reine MARIE. Les Anglois ayant débarqué du monde dans la Province de Fife l'an 1547, ce Baron se mit à la tête de la Noblesse de cette Province, battit les Anglois, les chassa, & en tua 700. Voyez l'Histoire par l'Evêque de Lesly. L'an 1556, cette Reine ayant proposé de mettre des impôts pour lever des troupes en cas de guerre, 300 Gentilshommes s'assemblerent à Edimbourg, & députerent le Baron DE WEMYS & le Seigneur *de Calder* vers Sa Majesté, pour la dissuader de faire une chose si désagréable à la Nation, & la Reine acquiesça à leur remontrance. FRANÇOIS II, Roi de France, & la Reine MARIE nommerent, en 1559, ce Baron Commandant des Provinces de Fife, de Kinross & de Clackmanan, avec ordre de réprimer leurs sujets rebelles, de laquelle commission il s'acquitta avec beaucoup de fidélité & d'honneur. Il étoit un des Seigneurs Ecossois qui signerent un acte d'association d'aider & de défendre cette Princesse contre tous ses ennemis, au péril de leurs vies & de leurs biens; & fut un grand protecteur & bienfaiteur de l'Eglise, particulierement envers les Religieux d'Elcho, qui le nommerent leur Bailli héréditaire. L'Archevêque *d'Hamilton* lui donna le Patronage de l'Eglise de Methil, & le nomma Bailli de la Riviere de Leven: il mourut en 1571. Il avoit épousé 1°. *Marguerite*, fille d'*Adam Otterburn*, Chevalier, Seigneur de Redhall, Avocat du Roi sous le regne de JACQUES V; & 2°. *Jeannette*, fille d'*Alexandre de Traill*, Seigneur de Blebo. Du premier lit vinrent: — 1. DAVID, qui suit; — 2. JEAN DE WEMYS, qui se signala dans les guerres étrangeres, & épousa une Dame de qualité de la ville de Brescia en Italie, où il se fixa. De lui descendent les Comtes DE WEMYS dans l'Etat Vénitien, & plusieurs autres du nom DE WEMYS, dont il y a eu divers Officiers généraux au service de la République de Venise; — 3. N... DE WEMYS, mariée à *David de Barclay*, Chevalier, Seigneur de Cullairny; — 4. ELISABETH, femme de *David de Balfour*, Seigneur de Montquhany; — 5. AGNÈS, mariée à *Jean d'Ayton*, Chevalier, Seigneur de Dunmore; — 6. EUPHÉMIE, femme de *David de Carnegy*, Chevalier, Seigneur de Coluthie, ancêtre du Comte *de Southesk*, Pair d'Ecosse. Ces quatre filles ont toutes eu postérité; & du second lit: — 7. GAVIN DE WEMYS, Seigneur de Powgueild, marié à CATHERINE DE WEMYS, héritiere de Winthank, de qui JACQUES DE WEMYS-DE-WINTHANK, Ecuyer, & JEAN DE WEMYS, Capitaine & Lieutenant de Roi du Château d'Edimbourg, sont descendus; — 8. & ISABELLE, mariée à *André de Fernie*, Seigneur dudit lieu.

XXII. DAVID DE WEMYS, Chevalier, Baron de Wemys, obtint une Charte munie du grand Sceau, pour les Terres de Newton, de Markinch & autres,

MMmmm ij

datée du 28 Janvier 1574, & mourut en 1591. De son mariage avec *Cécile*, fille de *Guillaume*, second Baron *de Ruthven*, ancêtre des Comtes de Gowrie, Pair d'Ecosse, il eut : — 1. JEAN, qui suit; — 2. JACQUES DE WEMYS-DE-BOGIE, duquel JACQUES DE WEMYS-DE-BOGIE, Chevalier-Baronnet, descend en ligne directe, & plusieurs autres Familles du nom de Wemys, établies en Irlande; — 3. DAVID, dont les WEMYS-DE-FINGASK descendent; — 4. HENRI, duquel descendent les WEMYS-FOODIE; — 5. PATRICE, de qui viennent les WEMYS-DE-RUMGAY & de CRAIGHALL; — 6. MARGUERITE, épouse de *Jacques de Bethune*, Seigneur de Kreich; — 7. CÉCILE, mariée, en 1585, à *Kinnynmonth*, Seigneur dudit lieu; — 8. JEANNE, mariée, en 1578, à *Jacques de Macgill*, Seigneur de Rankeillor; — 9. ELISABETH, mariée, en 1597, à *Alexandre de Wood*, Seigneur de Lamyletham; — 10. & ISABELLE, femme de *Jean d'Auchmouthie*, Seigneur dudit lieu.

XXIII. JEAN DE WEMYS, Chevalier, Baron de Wemys, obtint, du vivant de son pere, une Charte datée du 10 Mai 1589, munie du grand Sceau, à l'effet de posséder la Terre & le Château de Wemys & de Cameron-Mill. Le Duc *de Lenox* lui accorda, en 1610, le droit d'Amirauté sur sa Terre depuis la ville de Dysart jusqu'à la riviere de Leven. Ce Baron mourut, en 1616, dans la 85e année de son âge. Il avoit épousé 1°. *Marguerite de Douglas*, fille de *Guillaume*, premier Comte de Morton, de la Maison de Lochleven, Pair d'Ecosse, morte sans enfans; & 2°. *Anne Stuart*, fille de *Jacques Stuart*, Baron de Down, Pair d'Ecosse, & de *Marguerite de Campbell*, celle-ci fille d'*Archambaud*, quatrieme Comte d'Argyle, Pair d'Ecosse. Les enfans de ce second lit furent : — 1. DAVID, qui suit; — 2. JEAN, tige des Comtes de Wemys, rapportés ci-après; — 3. CÉCILE, femme de *Guillaume*, second Comte *de Tullibardin*, Pair d'Ecosse, morte sans enfans; — 4. JEANNE, mariée à *Robert*, Baron *de Colvil-de-Cliesh*, Pair d'Ecosse; — 5. ISABELLE, mariée à *Hugues*, huitieme Baron *de Lovat*, Pair d'Ecosse, dont postérité; — 6. & CATHERINE, mariée à *Jean d'Haldane*, Seigneur de Gleneagles.

XXIV. DAVID DE WEMYS, Chevalier, Baron de Wemys, obtint aussi, du vivant de son pere, une Charte munie du grand Sceau pour la Baronnie de Wemys & plusieurs autres Terres y réunies, le 27 Juin 1605, & mourut sans postérité de son mariage avec *Elisabeth de Lesly*, fille d'*André*, Comte de Rothès, Pair d'Ecosse.

Branche des Comtes de WEMYS, *Pairs d'Ecosse*.

XXIV. JEAN DE WEMYS, Chevalier, second fils de JEAN, Baron de Wemys, & d'*Anne Stuart*, sa seconde femme, Comte de Wemys, Vicomte d'Elcho, Baron de Methill, Chevalier-Baronnet & Pair d'Ecosse, fut très-estimé du Roi CHARLES I, qui lui donna, le 25 Mai 1625, le titre de Chevalier-Baronnet (titre héréditaire), & une Baronnie avec de hautes Jurisdictions dans la nouvelle Ecosse en Amérique, laquelle Baronnie porta le nom de *nouvelle Wemys*. Il fut encore créé, le 1 Avril 1628, Baron d'Elcho & Pair d'Ecosse. Le 9 Août 1630, il obtint une Charte munie du grand Sceau pour sa Baronnie de Wemys. Le 25 Juin 1633 il fut créé *Comte* de Wemys, Vicomte d'Elcho, Baron de Methill & Pair d'Ecosse. C'étoit un homme doux & modéré : il paroît avoir été du parti du Parlement sous le regne de ce Prince, fut Conseiller privé toute sa vie, & un des Commissaires du Parlement l'an 1641 & 1644. Sa Majesté ayant grande opinion de sa probité, quoiqu'il ne fût point partisan de la Cour, Elle le nomma pour représenter sa personne à l'Assemblée générale du Clergé, tenue à Edimbourg en 1641. Ce Comte mourut le 22 Novembre 1649, & avoit épousé *Jeanne*, fille de *Patrice*, septieme Baron *de Grey*, & Pair d'Ecosse, dont : — 1. DAVID, qui suit; — 2. MARIE, femme de *Jacques*, sixieme Baron *de Saint-Clair*, Pair d'Ecosse; — 3. ANNE, mariée 1°. à *Alexandre de Lindsay*, Seigneur d'Edzel; & 2°. à *Mungo*, second Vicomte *de Stormont*, Pair d'Ecosse; — 4. JEANNE, mariée 1°. à *Jehan de Towers*,

Chevalier, Seigneur d'Innerleith; & 2°. à *Henri de Maule*, Seigneur de Balmakelli, second fils de *Patrice de Maule*, premier Comte de Panmure, Pair d'Ecosse; — 5. Elisabeth, femme de *Jean d'Ayton*, Chevalier, Seigneur dudit lieu; — 6. & Catherine, épouse de *David de Carnegie*, Chevalier, Seigneur de Craig.

XXV. David de Wemys, Comte de Wemys, Vicomte d'Elcho, Baron de Methill, Chevalier-Baronnet, Pair d'Ecosse, obtint, du vivant de son pere, une Charte munie du grand Sceau, datée du 14 Janvier 1632, pour prendre possession de la Baronnie de Wemys, des Terres de Littelun, de Tullibreck, de Cameron-Mill & plusieurs autres dans les Provinces de Fife & de Perth; & en obtint encore une autre le 10 Juin 1661. Il fut un homme de beaucoup d'esprit & fort populaire; fit construire un beau port de mer dans sa ville de Methill, ajouta beaucoup à son Château de Wemys, y fit faire de magnifiques jardins; & mourut en 1680. Il avoit épousé 1°. *Jeanne*, fille de *Robert*, Baron *de Burleigh*, Pair d'Ecosse; 2°. *Eléonore de Fleming*, fille de *Jean*, Comte de Wigton, Pair d'Ecosse, de laquelle il n'eut point d'enfans; & 3°. *Marguerite de Lesly*, fille de *Jean*, Comte de Rothès, Pair d'Ecosse, veuve de *Jacques*, Baron *de Balgony*, & de *François*, Comte *de Buckeleugh*, Pair d'Ecosse, ses deux premiers maris. Le Comte de Wemys eut du premier lit: — Jeanne de Wemys, mariée 1°. à *Archambaud de Douglas*, Comte d'Angus, Pair d'Ecosse; & 2°. à *Georges*, Comte *de Sutherland*, Pair d'Ecosse. Elle eut des enfans de ces deux maris. Du troisieme lit vint: — Marguerite de Wemys, à laquelle le Roi Charles II accorda, le 3 Août 1672, une nouvelle Patente, & à ses hoirs mâles, & à leur défaut aux autres hoirs, qui sont nommés dans son contrat de mariage, & cela avec rang de l'ancienne Pairie; car son pere n'ayant point eu d'enfans mâles, avoit résigné ses titres entre les mains du Roi. Devenue par ces Lettres-Patentes Comtesse de Wemys, Vicomtesse d'Elcho, Baronne de Methill, Pairesse d'Ecosse, elle épousa Jacques de Wemys, Chevalier, Seigneur de Caskieberry, Baron de Bruntisland, Pair d'Ecosse, descendu de la Branche de ce nom, dont nous allons parler.

Branche des Barons de Bruntisland, devenus Comtes de Wemys, Pairs d'Ecosse.

XXV. Jacques de Wemys, Chevalier, Seigneur de Caskieberry, fut Général d'Artillerie sous le Roi Charles I. C'étoit un zélé ami de la Maison Royale; & sous le regne de Charles II, auprès de qui il étoit en grande faveur, il obtint un Régiment de Cavalerie. Il descendoit en ligne directe au IVe degré, de Jacques de Wemys, Chevalier, & de *Jeannette de Wardlaw*, son épouse, de l'ancienne Maison de Tory, héritiere de la Terre de Caskieberry; & laissa pour fils

XXVI. Jacques de Wemys, Chevalier, Seigneur de Caskieberry, créé Baron de Bruntisland & Pair d'Ecosse par le Roi Charles II, le 18 Avril 1672. Il mourut en 1685, & avoit épousé Marguerite de Wemys, sa parente, Comtesse de Wemys, Vicomtesse d'Elcho, Baronne de Methill, Pairesse d'Ecosse, fille de David, second Comte de Wemys, & de *Marguerite de Lesly*, sa troisieme femme, comme il a été dit au degré XXV de la branche précédente. Elle mourut en 1705, laissant de son mariage: — 1. David, qui suit; — 2. Anne, femme de *David*, Comte *de Leven* & de Melvil, Pair d'Ecosse; — 3. & Marguerite, mariée à *David*, Comte *de Northesk*, Pair d'Ecosse.

XXVII. David de Wemys, Comte de Wemys, Vicomte d'Elcho, Baron de Methill, Pair d'Ecosse, Chevalier-Baronnet, Conseiller privé de la Reine Anne, fut fait, en 1706, Grand Amiral d'Ecosse, & ensuite nommé, de la part de l'Ecosse, un des Commissaires pour le traité de l'union entre l'Ecosse & l'Angleterre, par lequel traité ces deux Royaumes n'en furent plus qu'un seul sous le nom de *Grande-Bretagne*. Après cette union, il fut fait Vice-Amiral de cette partie de la Grande-Bretagne, charge qu'il posséda jusqu'à la mort

de la Reine ANNE, & un des seize Pairs d'Ecosse pour représenter la Pairie d'Ecosse dans le premier & le second Parlement de la Grande-Bretagne : il mourut en 1720. Le Comte DE WEMYS avoit épousé 1°. *Anne de Douglas*, fille de *Guillaume*, Duc de Queensberry, & d'*Isabelle de Douglas ;* celle-ci fille de *Guillaume de Douglas*, Marquis de Douglas, Pair d'Ecosse ; 2°. *Marie*, fille de *Jean de Robertson*, Seigneur de Farningwood, Chevalier-Baronnet, & de *Marie Dudly* (celle-ci fille de *Guillaume Dudly*, Seigneur de Clopton, Chevalier-Baronnet), dont il n'a point eu d'enfans ; & 3°. *Elisabeth*, fille d'*Henri*, Baron *de Saint-Clair*, Pair d'Ecosse. Du premier lit sont issus : — 1. DAVID, Vicomte d'Elcho, mort, non marié, dans la 17e année de son âge, promettant beaucoup, & fort regretté ; — 2. JACQUES, qui suit ; & du troisieme lit : — 3. ELISABETH, femme de *Guillaume*, Comte *de Sutherland*, Pair d'Ecosse, mere du Comte *de Sutherland* d'aujourd'hui ; — 4. & MARGUERITE, femme de *Jacques de Stuart*, Comte de Murray, Chevalier de l'Ordre de Saint-André & Pair d'Ecosse, dont il y a des enfans.

XXVIII. JACQUES, Comte DE WEMYS, Vicomte d'Elcho, Baron de Methill, Chevalier-Baronnet & Pair d'Ecosse, épousa *Jeannette*, fille unique & héritiere de *François de Charteris*, Seigneur d'Amisfield, Colonel, dont : — 1. DAVID, qui suit ; — 2. FRANÇOIS DE CHARTERIS-DE-WEMYS, Seigneur d'Amisfield, né en 1723, qui a hérité des biens de son grand-pere maternel, & a épousé *Catherine*, fille d'*Alexandre*, Duc *de Gordon*, Pair d'Ecosse, dont un fils nommé FRANÇOIS DE CHARTERIS-DE-WEMYS ; & trois filles, CATHERINE, FRANÇOISE & ANNE ; — 3. JACQUES, Seigneur de Wemys, né en 1726, Membre du Parlement de la Province de Fife, marié à *Elisabeth*, fille de *Guillaume*, Comte *de Sutherland*, Pair d'Ecosse, dont trois fils, JACQUES, GUILLAUME & DAVID ; — 4. FRANÇOISE, née en 1722, mariée à *Jacques de Stuart*, Seigneur de Coltness, Chevalier-Baronnet, dont *Jacques de Stuart*, Capitaine ; — 5. WALPOLE, née en 1724, mariée à *N... de Chastel-de-la-Barte*, Capitaine de Cavalerie en France ; — 6. ANNE, née en 1727, femme de *Jean d'Hamilton*, Seigneur de Bargeny, Membre du Parlement d'Angleterre ; — 7. & HÉLENE, née en 1729, mariée à *Hugues de Dalrymple*, Seigneur de Fordel.

XXIX. DAVID DE WEMYS, Comte de Wemys, Vicomte d'Elcho, Baron de Methill, Pair d'Ecosse, Chevalier-Baronnet, Chevalier de l'Ordre de la Fidélité de Baden-Dourlach, ancien Colonel au service de France, & Chevalier de l'Ordre du Mérite Militaire, a épousé, le 9 Septembre 1776, Dame *Fréderique-Wilhelmine-Sophie*, Baronne *d'Uxkull*, fille du Baron *d'Uxkull*, Gouverneur de la Principauté de Montbéliard, d'une ancienne Noblesse de la Livonie.

La Maison de WEMYS porte pour armes : *d'or, au lion rampant de gueules, armé & lampassé d'azur.* Cimier, *un Cygne.* Supports, *deux lions de gueules.* Devise : JE PENSE. Généalogie redigée sur un imprimé de 1765, extrait d'un Livre intitulé : *Histoire Généalogique de la haute Noblesse & Pairs d'Ecosse, depuis leur origine jusqu'à l'année* 1764, par *Robert Douglas*, Ecuyer, imprimé à Edimbourg par *R. Fleming*, en 1764, *in-folio*, 2e Volume. On peut aussi consulter l'*Histoire de la Province de Fife*, par *Robert Sibbald*, Chevalier ; l'*Histoire & Collection* de *Jacques Dalrimple*, Chevalier ; l'*Appendix de Nisbet*, 2 *vol.* & l'*Histoire de la Maison* DE WEMYS, par *Malcolm*, qui en avoit vu & examiné tous les manuscrits & documens.

WIMPFFEN : Cette Maison, l'une des plus anciennes du Cercle de Souabe, porte le nom de la ville impériale de Wimpffen, sur le Neker, qui le lui a donné ; ce qui fait remonter son origine à l'époque des Fiefs.

Elle a pris, dès ce tems-là, ses alliances dans les plus nobles Maisons de la Suabe & de la Franconie. Elle possédoit dans cette partie de l'Empire des biens considérables ; mais elle en a été dépouillée dans les différentes guerres qui ont agité cette partie de l'Allemagne.

Hermann de Wimpffen, dont il existe encore une médaille, se distingua au dernier Tournois de Magdebourg; mais la filiation suivie de cette Maison, & légalement prouvée, ne commence qu'à Sigismond-Hermann, dont nous allons parler.

I. Sigismond-Hermann de Wimpffen, Chevalier, Seigneur de Brixenstein, Zabietstein, Ebershausen, &c. servit l'Empereur Charles IV avec tant de zele & de courage, qu'il l'éleva à la dignité de *Baron du Saint-Empire* par un Diplôme particulier, daté de 1363. Par son testament de 1393, il paroît qu'il étoit marié avec *Louise de Kheil*, de laquelle vinrent: — 1. Charles-Auguste, qui suit; — 2. Jean-Albert, né en 1354, Chanoine à Wurtzbourg en Allemagne; — 3. & Fréderic-Bartholomé, né en 1356, qui fut attaché au service de l'Empereur.

II. Charles-Auguste de Wimpffen, né en 1353, Officier au service de l'Empereur, épousa, en 1381 à Nuremberg, *Marie-Eve*, Baronne *de Ruseck*, dont: — Charles-Auguste, né en 1383, Chambellan de l'Empereur & Officier dans ses troupes, mort sans postérité; — & Fréderic-Auguste, qui suit.

III. Fréderic-Auguste de Wimpffen, né en 1385, Seigneur de Brixenstein, Zabietstein, Ebershausen & autres lieux, entra dans le Sénat de Nuremberg, composé pour-lors de la Noblesse la plus qualifiée. Suivant l'acte de célébration de mariage il épousa, en 1415, *Louise-Thérese de Wolffskhiel*, & n'en eut qu'un fils, nommé

IV. Jean de Wimpffen, né à Nuremberg en 1418, qui voyagea en Italie & en France, & s'établit à Haguenau en Alsace, où il tint un rang distingué, comme il est prouvé par un monument public qui existe encore de nos jours à une des Tours de la Ville. La fameuse Chronique de *Bernard Hertzoger*, de l'année 1592, *p.* 41, 42 *&* 43, *Livre V*, ainsi que l'Histoire de la Province d'Alsace du Sieur *Schoepling*, écrite en latin, en font une mention honorable. Un acte en parchemin de 1484, dans la forme la plus authentique du Magistrat de Nuremberg, délivré à la suite d'une recherche faite dans ses archives, rappelle Jean, qui suit, son fils, qu'il eut de *Barbe de Rechtenback*, qu'il avoit épousée à Haguenau.

V. Jean de Wimpffen, II. du nom, né en 1444, Seigneur de Brixenstein, Zabietstein, Ebershausen & autres lieux, passa deux actes en parchemin ès années 1492 & 1493, scellés de ses armes; retourna à Nuremberg, où, suivant les Registres conservés dans cette Ville, il épousa, en 1490, *Barbe de Knobelsdorff*, dont vinrent: — 1. Sébastien, né en 1492, mort sans postérité; — 2. Jean, qui suit; — 3. Marie-Eve, née en 1495; — 4. & Louise-Dorothée, née en 1499.

VI. Jean de Wimpffen, III. du nom, né en 1494, épousa, en 1520, *Louise-Gabrielle de Wildenstein*, & en eut entr'autres enfans:

VII. Fréderic de Wimpffen, né en 1521, qui revint en Alsace pour recueillir une succession provenant du chef de sa bisayeule. Il épousa, en 1545, à Schelestat, *Dorothée-Susanne de Neustein*, dont il laissa plusieurs enfans, ainsi qu'il appert d'un acte de partage en original; mais on en ignore la destinée. Ainsi on ne fera mention que de Jean-Jacques, qui suit, lequel continua la postérité.

VIII. Jean-Jacques de Wimpffen, né en 1547, Seigneur de Brixenstein, Zabietstein, &c. épousa en Franconie, en 1571, *Marie*, Comtesse *de Schwartzenberg*, & en eut quatre enfans qu'il rappelle dans son testament, sçavoir: — 1. Sébastien, né en 1580, mort sans enfans; — 2. Jean-Fréderic, né en 1581, dont la postérité est établie à Saugershausen en Saxe; — 3. Jean-Dietrich, qui suit; — 4. & Elisabeth, née en 1587.

IX. Jean-Dietrich de Wimpffen, né en 1583, quitta la ville de Nuremberg en 1650, & vint s'établir à Dourlach, où il fut Grand-Maître de Madame la Margrave, née Princesse *de Saxe-Eisenach*, ainsi que le prouve son extrait mortuaire. C'est à lui & à son frere que l'Empereur Léopold accorda, en 1656,

des Lettres-Patentes qui confirment l'ancienneté de sa noblesse & l'illustration de sa Maison. Il avoit épousé à Nuremberg, en 1617, *Marie de Rosenbach*, dont : — 1. César-Auguste, né en 1618, mort sans postérité ; — 2. Jean-Christophe, né en 1620, tué au service de l'Empereur ; —— 3. Jean, qui suit ; — 4. Marie-Louise, née en 1626, mariée au Comte *de Sayn* ; — 5. & Anne-Barbe, née en 1629, morte en bas-âge.

X. Jean de Wimpffen, IV. du nom, né en 1626, se maria, en 1654, à Baden Dourlach, avec *Elisabeth de Griederine*. Jean-Dietrich, son pere, & Jean-Jacques de Wimpffen, son ayeul, ayant dissipé tous les grands biens qu'ils possédoient, il ne resta à Jean IV qu'une partie de la Seigneurie de Rohosbourg dans le Canton d'Ortenau, qu'il céda ensuite à son oncle Jean-Fréderic pour prix & somme de 50 mille florins. Il devint Stattemester de la ville de Haguenau en Alsace, & eut entr'autres enfans Jean-Georges, qui suit.

XI. Jean-Georges de Wimpffen, né le 30 Octobre 1656, Chambellan des Princes Palatins des Deux-Ponts, Grand-Bailli de Guttenberg, & Stattemester de Haguenau, épousa, 1°. en 1682, *Catherine de Widemann*, & 2°. en 1699, *Eléonore de Zoller*. Du premier lit il eut : — 1. Jean-Georges, qui suit ; — 2. François Joseph, né en 1693, mort sans postérité ; — & plusieurs filles ; & du second lit : —— Gustave-Léopold, né en 1700, dont il ne reste que des filles.

XII. Jean-Georges de Wimpffen, né en 1688, Chambellan du Roi de Pologne, Grand-Bailli de Guttenberg, épousa, en 1719, *Dorothée de Fouquerolle*, de laquelle sont issus : — 1. Stanislas, qui suit ; —— 2. Pierre-Christian, appellé *le Baron* de Wimpffen, né en 1725, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Colonel-Commandant du Régiment de la Marck, nommé, le 26 Février 1777, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, établi à Paris ; — 2. Charles-Armand, né en 1727, Chanoine de l'Eglise exempte & Princiere de Weissembourg en Alsace ; — 4. Joseph-Philippe, né en 1728, Chevalier de Saint-Louis, ci-devant Capitaine au Régiment de la Marck, marié dans le Palatinat avec Demoiselle *N... de Stengel*, dont il a plusieurs enfans ; — 5. François, né en 1732, Chevalier de Saint-Louis, ci-devant Major du Régiment de Royal Deux-Ponts, actuellement Général-Major & Chambellan au service du Duc *de Wirtemberg*. Il est marié, & a plusieurs enfans ; — 6. Georges, né en 1735, ci-devant Major du Régiment de la Marck, aujourd'hui Colonel de Cavalerie au service de l'Empereur & de l'Impératrice-Reine, Chambellan de l'Electeur de Cologne, marié à une Baronne *de Boisloger*, Chanoinesse de Hohenhold en Westphalie, dont des enfans ; — 7. Louis-Felix, né en 1744, Colonel en second du Régiment de la Marck ; — 8. Dorothée, née en 1730, mariée à *N... de la Tour-de-Foyssac*, retiré Lieutenant-Colonel d'Infanterie, d'une ancienne famille noble de Guienne ; — 9. Charlotte, née en 1739, mariée à *N... de Bousselle*, Gentilhomme Palatin ; — 10. & Marie de Wimpffen, née en 1741, mariée au Baron *de Koenigsegg*.

XIII. Stanislas de Wimpffen, né en 1721, Chambellan des Princes Palatins des Deux-Ponts, a épousé, en 1748, Demoiselle *N... de la Tour-de-Foyssac*, dont il a : — 1. François de Wimpffen, né en 1754, Capitaine au Régiment de la Marck ; — 2. Hermann, né en 1756, Officier audit Régiment ; — 3. Christian, né en 1760, destiné à l'Etat ecclésiastique ; — & trois filles, non mariées.

Les armes : *de gueules à un bélier d'argent grimpant sur trois monticules*. Pour la branche catholique, le *bélier tient dans ses pattes de devant une croix d'argent ;* & quant à la branche protestante, il ne tient rien. Généalogie redigée d'après deux procès-verbaux de preuves, dressés sur les titres originaux de cette Maison.

* WIRTEMBERG : Ancien Château & Duché d'Allemagne en Souabe, près d'Eslingen.

Le

Le Duc est souverain de ce pays, qui est très-considérable & très-fertile, situé entre la Forêt noire, le Palatinat du Rhin, & le Marquisat de Baden. La Maison D'AUTRICHE prend le nom & les armes DE WIRTEMBERG dans ses titres, & cela vient de ce que ce Duché, ayant été confisqué au profit de FERDINAND I, frere de CHARLES-QUINT, fut rendu au Prince DE WIRTEMBERG à condition de le tenir comme relevant de la Maison D'AUTRICHE. Cette sujétion féodale fut éteinte, en 1099, sous FRÉDERIC, Duc DE WIRTEMBERG, à la charge seulement que, faute d'hoirs mâles, le Duché seroit révolu à la Maison D'AUTRICHE.

On prétend que les Princes de cette Maison descendent d'EVRARD, Grand-Maître de celle de CHARLEMAGNE. L'Empereur HENRI IV créa, vers l'an 1080, CONRAD, *Comte* DE WIRTEMBERG, en reconnoissance des services qu'il en avoit reçus, & ce titre est resté à sa postérité jusqu'au mois de Juillet 1495, que l'Empereur MAXIMILIEN, I. du nom, créa, à la Diete de Worms, EVRARD, VI. du nom, *Duc* DE WIRTEMBERG, titre dont ces Princes jouissent depuis ce tems-là.

Cette Maison subsiste en plusieurs branches, & possede aussi le Comté de Montbelliard. Outre les Princes de la Branche Ducale, il y a une Branche cadette, séparée dès le commencement du XVII[e] siécle, qui est aussi de la Branche Ducale, descendante de JULES-FRÉDERIC, IV. du nom, fils de FRÉDERIC, premier Duc DE WIRTEMBERG, mort au commencement de l'année 1608. Voyez-en la Généalogie rapportée dans *Moréri*, Edition de 1759.

Suivant *Dubuisson*, elle porte pour armes : *écartelé au 1 fuselé d'or & de sable en barre ; au 2 d'azur, à la banniere d'or posée en bande, chargée d'une aigle de l'Empire ; au 3 de gueules, à deux truites d'or adossées ; au 4 d'or, au buste de vieillard au naturel, couvert d'un bonnet de gueules ; & sur le tout d'or, à trois cornes de cerf rangées en trois fasces l'une sur l'autre, chevillées chacune de 5 piéces de sable*, qui est DE WIRTEMBERG.

WYTS (DE), aux Pays-Bas. Suivant une Généalogie latine manuscrite, dressée sur titres authentiques & certifiée véritable, le 14 Juillet 1741, cette ancienne Noblesse a pour auteur :

I. WINOC, Cadet de la Maison de *Bethune*, surnommé DE WYTS, du nom d'une isle proche Anvers, & qui lui fut donnée par CHARLES-CÉSAR, neveu du Prince MAXIMILIEN, en considération des services qu'il lui avoit rendus. Ce WINOC DE BETHUNE, surnommé WYTS, se rendit recommandable dans les guerres de son tems. Il eut de *Henriette Van Haulte*, son épouse, — CHARLES, qui suit; — & HECTOR, mort sans alliance, en 1365.

II. CHARLES DE WYTS, I. du nom, épousa *Jeanne de Berquin*, Dame de Bacqueleroy, dont vinrent : — 1. JÉRÔME, qui suit; — 2. HENRI, auteur de la branche de la Bouchardrie, rapportée ci-après; — 3 & 4. GEORGES & MONFRAND, morts sans postérité. On les trouve parmi les Nobles de Bruges, qui accompagnerent PHILIPPE *le Bon*, Duc de Bourgogne, à son voyage en France, pour venger la mort de son pere JEAN.

III. JÉRÔME DE WYTS, fils aîné de CHARLES, épousa *Gillette de Saint-Omer de Wallon-Cappelle*, Dame de Campagne, de laquelle il eut : — 1. JEAN, Prêtre, Chanoine, & Chantre d'une Eglise Collégiale de Notre-Dame de Casleti; — 2. JÉRÔME, Seigneur de Campagne, mort sans alliance; — 3. CHARLES, qui suit; — 4. FRANÇOISE, mariée à *Jacques de Hazebrouck*, Seigneur d'Offelande; — 5. & ALOÏSE, mariée à *Jacques du Mez*.

IV. CHARLES DE WYTS, II. du nom, Seigneur de Campagne, par la mort de son frere aîné, fut Capitaine de Cavalerie au service de l'Empereur CHARLES-QUINT, & mourut devant la Ville de Saint-Paul. Il avoit épousé *Catherine de Weynsone*, laquelle se remaria à *Nicolas de Montfort*, dit *de Rode*. De son premier lit elle eut : — JÉRÔME, qui suit; — & JEAN, mort jeune.

V. JÉRÔME DE WYTS, Seigneur de Campagne & de Bacqueleroy, fut pre-

mier Bailli de la Ville d'Ypres, & fait *Chevalier* par l'Empereur Charles-Quint lors de son entrée dans cette Ville. Il s'acquit beaucoup de gloire & d'honneur dans sa charge en mettant les Frontieres de la Flandre à couvert de l'incursion des François. Ce Prince le qualifioit dans ses Lettres de *cher, d'aimé* & *fidele Chevalier, Seigneur de Campagne.* Il commanda au siége de Térouane un Corps de Cavalerie, où peu de tems après la réduction de cette place, il fut blessé au côté droit d'un coup de coulevrine, dont il mourut. Il avoit épousé *Catherine Van Haulte*, fille de *Pierre*, & de Dame *Louise de Saint-Omer de Wallon-Cappelle*, Dame d'Ogenhauve, dont: — 1. Philippe, marié à *N... de Thomassin*, d'une Famille noble de Bourgogne, de laquelle il n'eut point d'enfans; — 2. Jérôme, qui suit; — 3. & Louise de Wyts, mariée à *Philippe de la Tour*, Seigneur de Briarde.

VI. Jérôme de Wyts, III. du nom, Seigneur de Campagne, épousa *Marie de Hussin*, fille d'*Antoine*, & en eut pour fille unique

VII. Jeanne de Wyts, héritiere des Terres de Campagne & de Bacqueleroy, mariée à *N... de Vignacourt*, Chevalier, Seigneur de Fontaine, fils du Seigneur de Fletrin.

Branche des Seigneurs de Wildenbourg & de la Bouchardrie.

III. Henri de Wyts, second fils de Charles I, & de *Jeanne de Berquin*, Dame de Bacqueléroy, épousa *N... de Briarde*, dont: — 1. Guillaume, tué le 13 Avril 1471, dans le combat qui se donna entre Edouard III & le Seigneur *de Lancastre.* Il est nommé, parmi les Officiers généraux qui s'y signalerent, dans une Chronique de Flandre, *fol.* 156, d'un auteur anonyme, imprimée à Anvers en 1531. Il ne fut point marié. — 2. & Eustache, qui suit.

IV. Eustache de Wyts, Conseiller de *Charles le Téméraire*, Duc de Bourgogne & Comte de Flandres, Bailli ou Préteur de la Ville de Damme dans la Flandre Autrichienne, fut inhumé devant le grand Autel de l'Eglise de cette Ville. Il avoit épousé *Jeanne de Mendoncq*, morte le 10 Octobre 1452, fille de *Jacques de Mendoncq.* Leurs enfans furent: — 1. Jean, mort sans postérité en 1462, & inhumé dans l'Eglise Collégiale de Notre-Dame de Bruges, où l'on voit sa sépulture; — 2. Henri de Wyts, qui eut de sa femme, dont le nom est ignoré, pour fille unique, Aloïse, morte en bas-âge; — 3. Guillaume, qui suit; — 4. & Marguerite, mariée à *Jean de Cugghe.*

V. Guillaume de Wyts, mort en 1499, & inhumé dans l'Eglise de Saint-André de Bruges, où l'on voit des vestiges de son tombeau, qui fut détruit par les Religionnaires, avoit épousé *Anne Vander Heyden*, dont vinrent: — 1. Jean, qui suit; — 2. François, auteur de la derniere branche rapportée ci-après; — 3. Potentiane, femme de *Philippe de Cleu;* — 4. & Catherine, aussi mariée.

VI. Jean de Wyts, Seigneur de Wildenbourg, Berentrode & Wytsvliet, élevé Enfant d'honneur de la Princesse Marie de Bourgogne, fille du Duc Charles *le Téméraire*, fut ensuite Chevalier aulique de l'Empereur Maximilien, I. du nom, avec lequel il fut fait prisonnier dans la révolte de Bruges. Il prêta, en 1489, à ce Prince, 1000 florins, quand les rébelles de Bruges le chasserent de ce Comté de Flandres. En reconnoissance de ce bienfait, l'Empereur Charles-Quint le fit son Grand-Pannetier, son Receveur Général & extraordinaire, Comte & Directeur de Flandres, & son Commissaire, en 1520, pour rétablir les Magistrats dans leurs dignités & offices. Il mourut à Malines en 1533, âgé de 92 ans, & fut enterré dans la Chapelle du *Saint-Nom de Jesus*, en l'Eglise Métropolitaine de cette Ville, qu'il fit bâtir à ses propres dépens, & dont il se réserva la nomination & à ses successeurs, comme il paroît par l'acte de fondation du 12 Septembre 1530. On voit ses armes à la fenêtre de cette Chapelle. Il avoit épousé *Barbe Vranx*, fille de *Gilles*, Bourg-Mestre de Malines, & d'*Isabelle Van Duffele*, dont: — 1. Judoc, qui suit;

— 2. Jean, auteur d'une branche rapportée ci-après; — 3. Barbe, mariée à *Louis Van Schoore*, Président du Conseil souverain de Malines, dont elle n'eut point d'enfans; — 4. & Anne, femme, aussi sans enfans, du Seigneur *Gislain Van Asseliers*, Seigneur de Terborm.

VII. Judoc de Wyts, Seigneur de Wildenbourg, Berentrode & Wytsvliet, Maître des Eaux & Forêts, & Comte de Flandres, par résignation de son pere, de l'agrément de l'Empereur Charles-Quint, épousa 1°. *N... de Ruffault*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Neufvile, Trésorier-Général de ce Prince, laquelle étoit veuve du Seigneur *de Watervliet*; & 2°. *Catherine Villain*, fille d'*Antoine*, Seigneur de la Bouchardrie. Il mourut le 9 Avril 1542, & sa seconde femme, le 29 Septembre 1573. Ils sont enterrés l'un & l'autre à Bonhaye proche Malines, en la Chapelle de Notre-Dame de Berentrode, où l'on voit leur épitaphe. Du premier lit il eut : — 1. N... de Wyts, mort en bas-âge ; & du second : —— 2. Jean, qui suit; — 3. Judoc, marié à *Jeanne de Ruffault*, Dame de Bouslart, d'Estrepy & de Bracquignies, de laquelle il n'eut point d'enfans; — 4. Paul, Seigneur de Wytsvliet, marié à *Jacqueline de Landas*, fille de *N... de Landas*, Gouverneur de Chyn, dont trois garçons & deux filles, sçavoir : — (a) Jean de Wyts, Gouverneur de Nole au Royaume de Naples, mort sans alliance en 1601; — (b) Catherin, Capitaine au Régiment de Bourgogne, tué dans un combat proche d'Ardres le 5 des Nones de Mars 1597, à l'âge de 29 ans; — (c) Guillaume, d'abord Enfant d'honneur de l'Archiduc d'Autriche, ensuite Capitaine de 100 hommes d'armes au service de France, & Gouverneur de la forteresse de la Perle proche Anvers, qui se noya; —— (d) Cécile, femme, sans enfans de *Henri Van Werve*, Marquis d'Anvers; — (e) & Catherine, morte sans alliance; — 5. Lambert, Chambellan du Marquis de Bruges & Grand-Maître de la Maison d'Autriche, mort à Prague; — 6. Catherine, femme du Seigneur *Jean de Berghes*, Président du Conseil souverain de Flandres; — 7. Marie, femme de *Guillaume-Bernard*, Seigneur *de Ercke*, Gouverneur de Damme dans la Flandre autrichienne, — 8. Barbe, morte sans alliance; — 9. Anne, femme de *Nicolas Baer*, Chevalier, du Conseil secret de l'Empereur; — 10. Cécile, mariée à *Jean de Croix*, Seigneur de la Rianderie; — 11. Françoise, femme d'*Evrard Berwout*; — 12. Madelene, morte sans enfans de son mariage avec *Georges de Maubus*; — 13. Jeanne, femme de *Catherin du Bois*, Chevalier, Maître-d'Hôtel & Secrétaire de la Reine d'Hongrie, aussi sans enfans; — 14. autre Anne, morte fille; — 15. & Philippine.

VIII. Jean de Wyts, Seigneur de Wildenbourg & de la Bouchardrie, Consul de Bruges, épousa, 1°. *Adrienne de Berquin*, Dame de Bleutour, veuve de *Hugues de Gramez*, Seigneur de Wynghene, morte sans enfans; & 2°. *Marguerite de Lichtervelde*, fille de *Jean*, Seigneur de Beaurewart, Velnaere, laquelle se remaria avec *Adolphe de Meetkercke*, Président du Conseil souverain de Flandres. Elle eut de son premier mari : — 1. Jean, mort jeune, le 9 Août 1577, enterré à Bruges dans le Monastere, vulgairement appellé Béthanie, proche le Maître-Autel, sous une tombe de marbre; — 2. Charles, aussi mort jeune, le 27 Avril 1582, & inhumé dans l'Eglise de Saint-Sauveur de Bruges; — 3. Ferdinand, qui suit; — 4. Jacques, Gouverneur d'Amsterdam, & ensuite de la Ville & Province d'Utrecht, mort sans enfans de son mariage contracté en Hollande, avec *Jeanne de Valckenbourg*; — 5. & Marguerite.

IX. Ferdinand de Wyts, Seigneur de la Bouchardrie & de Wildenbourg, épousa *Françoise*, fille de *Gislain Bulteel*, Seigneur de la Clyte, & de *Louise de Courteville*, dont : —— 1. Vincent, qui suit; —— 2. Jean, tué, sans alliance, dans un combat donné en Allemagne en 1633, étant Capitaine de Cavalerie dans le Régiment du Baron *d'Ast* de la Maison de Merode : — 3. & Catherine-Françoise, femme d'*Albert-Corneille de Hemers*, Seigneur de Moerbeecq, premier Préteur de la Ville & Châtellenie d'Ypres, dont plusieurs enfans, tous morts sans postérité, à la réserve d'une fille.

X. Vincent de Wyts, Seigneur de la Bouchardrie, Wildenbourg, &c.

épousa, 1°. *Anne de Courteville*, fille de *Jean-Chrysostome*, Seigneur de Noortstraete, Vagrie, &c.; & 2°. *Françoise de Courteville*, fille de *Philippe-Alexandre*, Seigneur de Oudenhove. Du premier lit vinrent : — 1. GEORGES-FERDINAND, qui suit ; — 2 & 3. ANNE & ANGÉLIQUE ; — 4. CATHERINE-EUGÉNIE, femme de VINCENT DE WYTS. Devenue veuve, elle se fit Religieuse dans l'Abbaye de Nonnebosche, Ordre de Cîteaux à Gand ; — 5. MARIE-HÉLENE, aussi Religieuse dans le Monastere de Notre-Dame du Mont de Sion, Ordre de Saint-Augustin à Oudenarde ; & du second lit : — 6. CHARLES-ALEXANDRE ; — 7. MARC-ALBERT, mort en bas-âge ; — 8. LOUIS ; — 9. JEANNE-CAROLINE, morte en bas-âge ; — 10. & 11. ISABELLE & FRANÇOISE.

XI. GEORGES-FERDINAND DE WYTS, Seigneur de la Bouchardrie, &c. épousa *Isabelle Eugénie de Hemers*, fille d'*Albert-Corneille*, premier Préteur de la Ville & Châtellenie d'Ypres, & de CATHERINE-FRANÇOISE DE WYTS, fille de FERDINAND, ci-devant mentionné. De ce mariage naquirent : — 1. EMMANUEL-AUGUSTIN, mort sans postérité ; — 2. ANSELME-FERDINAND, qui suit ; — 3, 4, 5 & 6. ANNE-CAROLINE, ISABELLE-EUGÉNIE, MARIE-FRANÇOISE & MONIQUE-BERNARDINE, mortes sans postérité.

XII. ANSELME-FERDINAND DE WYTS, Seigneur de la Bouchardrie, &c. épousa Dona *Anne de Treffert*, fille de *François*, & de *N... de Ximenès*, dont ; — 1. JOSEPH DE —YTS, qui, de sa femme *Marie-Françoise de Colsels*, a eu deux garçons, PIERRE & JOSEPH, dont nous ignorons la postérité ; — 2. PHILIPPE, qui suit ; — 3. CLAUDE, mort Prêtre ; —4. & MONIQUE.

XIII. PHILIPPE DE WYTS, Seigneur de la Bouchardrie, Maréchal des Camps & Armées du Roi d'Espagne, & Major du Régiment de ses Gardes Vallones, mort à Barcelone en 1762, n'a laissé de son mariage contracté avec *Marie-Françoise de Valencia*, fille de *Louis de Valencia*, & de *Thérese de Balaguers*, que deux filles, sçavoir : — 1. MARIE FRANÇOISE DE WYTS, que ses pere & mere instituerent pour héritiere universelle de tous leurs biens, meubles & immeubles présens & à venir. Elle a épousé, en 1752, *Louis de Blondel*, dit *Drouhot*, Colonel d'Infanterie au service de Sa Majesté Catholique, & Capitaine au Régiment de ses Gardes Wallones. Nous parlerons de cette Famille à la fin de ce Volume aux Additions ; — 2. & PHILIPPINE DE WYTS, mariée, en 1759, à Don *Vincent Bellet*, Gentilhomme Catalan, dont il y a des enfans.

Branche établie en Hollande, éteinte.

VII. JEAN DE WYTS, second fils de JEAN, Seigneur de Wildenbourg, & de *Barbe Vranx*, s'allia avec *Jeanne de le Saulch*, fille de *Jean*, & d'*Eléonore de Bossu*. Il en eut : — 1. JEAN, mort sans enfans de son mariage avec *Pétronille Vander Laen*, de la Ville de Malines, laquelle se remaria avec le Seigneur de Opdam, de la Maison *de Vassenaer*, en Hollande ; — 2. LOUIS, qui suit ; — 3. BARBE, femme de *Nicolas d'Hembise*, duquel elle eut une fille nommée *Jeanne d'Hembise*, mariée à *Judoc Van Heule*, Seigneur de Botelin ; — 4. & ANNE, mariée avec *Guillaume de Hertoghe*, Seigneur d'Osmael, dont pour fils *Jean de Hertoghe*, marié à *Judoc de Bye*, & pour fille *Jeanne*, femme de *Jean de Gruntere*, Seigneur de Dirixlant.

VIII. LOUIS DE WYTS, mort à Flessingue, laissa de *Catherine de Bourgogne*, son épouse, fille d'*Eléonor*, Seigneur de Nieuweroes, & de *Jeanne de Chalon* : — 1. LOUIS, marié à *Barbe Vander Straet*, dont une fille, nommée JACQUELINE DE WYTS, morte sans alliance à Bois-le-Duc en Brabant en 1636 ; — 2. JACQUELINE, aussi morte à Bois-le-Duc la même année, ayant eu de son mariage avec *Gérard de Wanroy-Butensamme*, deux garçons, nommés *Louis* & *Jean de Wanroy*.

Derniere Branche.

VI. FRANÇOIS DE WYTS, second fils de GUILLAUME, & d'*Anne Vander Heyden*, épousa *Jude Arents*, de laquelle il eut : — 1. PHILIPPE, qui suit ; — 2

Guillaume, mort sans alliance; — 3. Adrienne, femme de *Pierre Van Aertryche*, Chevalier; — 4. & Catherine, morte sans alliance.

VII. Philippe de Wyts épousa *Madelene de Praet*, dont vinrent: — 1. Jean, qui suit; — 2. Gilles, Conseiller du Conseil souverain de Flandres, mort sans postérité de son mariage avec *Louise le Parmentier*; — 3. & Claire, mariée à *Pierre de Dondergerst*, dont elle n'eut point d'enfans.

VIII. Jean de Wyts épousa *Marie de Boodt*, & en eut: — Guillaume, qui suit; — & Pierre, Chanoine & Chantre de la Cathédrale d'Ypres.

IX. Guillaume de Wyts, Président du Conseil souverain de Flandres, épousa *Jeanne de Verannneman*. Leurs enfans furent: —— Philippe, qui suit; —— & Corneille de Wyts, marié à *N... Dois*, sœur du Vicomte de Laen. Il en eut un fils mort sans alliance, & une fille qui a été mariée.

X. Philippe de Wyts, premier Echevin de la Ville de Gand, épousa Demoiselle *Jeanne Rose*, dont il a eu: — Philippe, Marie, Anne-Françoise, Julienne & Thérese: nous en ignorons la postérité.

Voilà ce que contient la Généalogie de cette Maison, dressée en latin & légalisée, comme nous l'avons dit au commencement de cet article. Les armes: *d'argent, à une fasce de gueules, accompagnée de trois cors de chasse de sable liés de gueules, 2 en chef & 1 en pointe*. Supports, *deux griffons d'or*. Couronne de Comte, *d'où sort un cerf à demi corps au naturel, ayant un collier d'argent & d'azur, bouclé d'or*.

XAV XIM

XAVIER (de): Famille noble du Brabant, qui possede la Seigneurie de Lanne, érigée en *Baronnie* en 1676. *Voyez* Lanne, *Tome VIII*.

XIMENEZ: Ancienne Maison originaire d'Arragon, dont étoit:

François Ximenez-de-Texada, Grand-Prieur de Navarre, élu le 28 Janvier 1773 Grand-Maître de Malte, par unanimité des suffrages, mort sur la fin de 1775. Il n'a laissé qu'un frere, qui est en Espagne; & le seul de ce nom qui soit en France est le Marquis de Ximenez, ancien Mestre-de-Camp de Cavalerie, & ci-devant Sous-Lieutenant des Gendarmes de Flandres. Le Grand-Maître de Malte aujourd'hui régnant, Marie-des-Neiges-Jean-Emmanuel de Rohan-du-Poulduc, lui a fait expédier, le 19 Mai 1776, un Bref par lequel il lui est permis de porter la Croix de l'Ordre. Extr. de la *Gazette de France* du 26 Février 1773, N°. 17, Art. *de Malte 29 Janvier*, & de celle de Mai 1776, N°. 59. Cette Maison descend de Garcie de Ximenez, Roi de Sobrarbe & Comte d'Arragon au XIII[e] siécle. La Branche aînée subsiste encore à Paraltille. Celle du Grand-Maître est établie dans le Royaume de Navarre, près de la ville de Fumes. Une troisieme, qui étoit en Catalogne, vint en France en 1651, & avoit pour chef Joseph de Ximenez, successivement Colonel du Régiment Royal-Roussillon, Lieutenant-Général des Armées du feu Roi, Gouverneur de Maubeuge, & Commandant-Général entre la Sambre & la Meuse. Extr. de la *Gazette de France* du 19 Mars 1773, N°. 23, Art. *de Versailles*, 18 Mars.



YDEGHEM : Famille noble du pays d'Alost en Flandres.

JACQUES, Seigneur D'YDEGHEM, fils de CHARLES D'YDEGHEM, & de *Catherine Vander Delse*, fut haut Bailli de Tenremonde, & épousa, en 1536, *Anne* ou *Agnès*, fille unique de *Georges de Ghiselin*, laquelle lui apporta en dot la Seigneurie de Bousbecke, située dans la Châtellenie de Lille. Il testa en 1577, & laissa :

CHARLES D'YDEGHEM, Seigneur de Vieze, grand Bailli d'Ypres, créé Chevalier en 1598, & en faveur duquel la Seigneurie de Bousbecke fut unie à plusieurs Fiefs, & érigée en *Baronnie* par Lettres de l'Archiduc ALBERT, du 30 Septembre 1600, enthérinées en la Chambre des Comptes de Lille le 17 Avril 1602. Il avoit épousé *Marie*, Dame *de Cortewiele* & Borst, dont vint :

JEAN D'YDEGHEM, Baron de Bousbecke, qui épousa *Marie de la Vieuville*, Dame & héritiere de Waton. Il en eut

CHARLES-FRANÇOIS D'YDEGHEM, Baron de Bousbecke, grand Bailli de Cassel, créé *Comte de Waton* en 1629, mort, en 1678, sans laisser de postérité de *Madelene-Cécile-Dorothée de Croy-Rœux*, qu'il avoit épousée en 1643. Extrait des *Tablettes Généalog. Part. V, p.* 360.

YON : Famille noble de Normandie.

NICOLAS YON, Ecuyer, eut pour fils MICHEL, qui suit, & NICOLAS YON, qui partagerent, le 5 Mars 1589, les biens qui leur étoient échus par la mort de leur pere.

MICHEL YON, Ecuyer, épousa, le 5 Février 1583, *Julienne de Ponthis*, fille de *Nicolas de Ponthis*, dont vinrent : — 1. JEAN, qui suit ; — 2 & 3. PIERRE & PAUL.

JEAN YON, Ecuyer, fit un partage avec ses freres le 2 Août 1615, & épousa, le 24 Octobre 1621, *Françoise Brouault*, fille de *Charles Brouault*, Ecuyer, Sieur de Sainte-Barbe, & de *Jeanne Mignot*. Il eut de ce mariage :

PIERRE YON, I. du nom, Ecuyer, Sieur de la Riviere, qui épousa, le 9 Décembre 1650, *Catherine Siméon*, lors veuve de *René le Marchand*, Sieur de la Poterie. Leurs enfans furent : — 1. ROBERT-JEAN-ANTOINE, qui suit ; — 2 & 3. JEAN & ETIENNE, Ecuyers.

ROBERT-JEAN-ANTOINE YON fut maintenu dans la qualité de *Noble* & d'*Ecuyer*, depuis l'an 1511, avec ses freres, par Arrêt du Conseil d'Etat du Roi du 9 Août 1672. Il épousa, le 19 Septembre 1689, *Anne-Marguerite le Fillastre*, fille d'*Hervé le Fillastre*, Ecuyer, Sieur des Champs, & d'*Anne-Marie d'Arcuia*. Il en eut.

PIERRE YON, II. du nom, Ecuyer, Sieur de Launay, né le 15 Août 1691, marié, le 19 Octobre 1715, avec *Marie-Marguerite Leudet*, fille de *Noel Leudet*, & de *Jeanne Bunetel*. Il mourut vers le mois de Juillet 1734, laissant, entr'autres enfans, MARIE-MARGUERITE YON, batisée le 12 Août 1728.

Les armes : *d'or, à une bande d'azur, accompagnée en chef d'un lion de gueules*. Armorial de France, *Reg. I, Part. II, p.* 651.

YSORÉ : Maison une des plus anciennes de la Province d'Anjou, qui possede, depuis plus de 350 ans, la Seigneurie de Pleumartin.

Le premier dont on ait connoissance est PIERRE YSORÉ, mentionné dans un titre de l'an 1145.

Guillaume Ysoré, son fils, vivoit en 1201, & fut pere de

Geoffroi Ysoré, qualifié *Chevalier* dans un titre de l'an 1232, par lequel il donna, conjointement avec sa femme, à l'Abbaye de Saint-Paul de Commercy, leurs moulins Alad, dépendans de leur Seigneurie de la Varenne.

Philippe Ysoré, Chevalier, leur fils, nommé comme témoin dans un acte de l'an 1241, fut pere de

Jean Ysoré, I. du nom, Chevalier, Seigneur de la Varenne, qui épousa *Isabelle de la Haye*, dont pour fils aîné:

Jean Ysoré, II. du nom, Chevalier, Seigneur de la Varenne, de la Tour & de Vernou, qui servit dans les guerres sous les Rois Jean & Charles V. Il vivoit encore en 1406, & eut de *Jeanne d'Angle*, sa femme,

Jean Ysoré, III. du nom, Chevalier, qualifié Seigneur de Pleumartin, dans un acte de 1392. Il servit, en 1398, dans la Compagnie d'hommes d'armes du Maréchal *de Boucicault*, & fut tué à la bataille de Verneuil, en 1424. De son mariage avec *Gillette Ribot-de-Chavannes*, il laissa

Jean Ysoré, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de Pleumartin, qui épousa, en 1423, *Isabeau Bataille-de-Riquoët*. Elle fut mere & tutrice de

Jean Ysoré, V. du nom, fait Chevalier en 1449, au siége de Rouen, par le Roi Charles VII, puis Conseiller & Chambellan de Louis XI. Il épousa *Jeanne de Combaret-de-Noailles*, & en eut, entr'autres enfans:

Léon Ysoré, Seigneur de Pleumartin, Conseiller & Chambellan du Roi Charles VIII, qu'il suivit à la conquête du Royaume de Naples. Il mourut en 1501, laissant de *Jeanne Chenin*, sa femme, deux fils, sçavoir: — Jean, mort sans postérité; — & autre Jean, qui suit.

Jean Ysoré, VI. du nom, dit *Janot*, devint Seigneur de Pleumartin, & épousa *Louise de Linieres*, Dame d'Ervault, la Ronde, &c. De ce mariage naquit entr'autres enfans:

René Ysoré, Baron d'Ervault, Seigneur de Pleumartin, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, marié à *Jeanne de Corbiers*, dont il eut:

Honorat Ysoré, Chevalier, Baron d'Ervault, Gouverneur de Blaye, Vice-Amiral en Guienne, Poitou & Aunis, en 1580, mort en 1586. Il avoit épousé *Madelene de Babou-de-la-Bourdaisiere*, & en eut

René Ysoré, II. du nom, Chevalier, Baron d'Ervault, &c. Capitaine de 50 hommes d'armes, marié à *Marguerite de Chamborant*, dont vint

Georges Ysoré, Marquis d'Ervault, Lieutenant pour le Roi en Touraine, qui épousa *Marie de Rocherolles-de-Pont-Saint-Pierre*, & en eut entr'autres enfans,

René Ysoré, III. du nom, Marquis de Pleumartin, Lieutenant pour le Roi en Touraine & dans le haut Poitou, qui obtint l'érection de sa Seigneurie de *Pleumartin* en *Marquisat*, par Lettres du mois de Janvier 1652, enregistrées au Parlement & en la Chambre des Comptes les 28 Mars & 28 Mai 1653. Il épousa, en Décembre 1662, *Marie-Gabrielle de Châteigner-de-la-Roche-posay*, dont

Georges Ysoré, II. du nom, Marquis d'Ervault & de Pleumartin, qui de sa femme *Geneviéve Rolland* a eu

N... Ysoré, Marquis de Pleumartin, marié le 4 Décembre 1715, à *N... le Lay-de-Villemaré*, dont il a eu

N... Ysoré, Marquis de Pleumartin, mort en 1757, qui avoit épousé *Madelene-Françoise d'Usson-de-Bonac*, sœur du Marquis de Bonac, qui a été Ambassadeur à la Haye, Lieutenant Général des Armées du Roi de 1762, fille aînée de feu *Jean-Louis d'Usson*, Marquis de Bonac, Maréchal des Camps & Armées, Ambassadeur de Constantinople, & de *Madelene-Françoise de Gontaut-Biron*. De ce mariage il a laissé un garçon & une fille. *Tabl. Généal. Partie VI, p. 7.*

Les armes: *d'argent, à deux fasces d'azur.*

YVER-DE-SAINT-AUBIN, en Normandie.

JACQUES YVER, Sieur des Rivieres & de Clairefeuille, batisé en 1575, obtint du Roi, le 25 Mai 1637, des Lettres de relief de Noblesse pour le décharger de l'imposition des Tailles à quoi il avoit été taxé. Il descendoit au VI[e] degré de GERVAIS YVER, Ecuyer, Seigneur de Touchemoreau en Poitou, qui vivoit en 1405, lequel eut pour fils JEAN YVER, qui s'établit en Normandie, où il acquit le Fief de la Hamonniere.

Le susdit JEAN YVER épousa, en 1597, *Philippe le Vieil*, de laquelle il eut entr'autres enfans, — MOYSE YVER, Ecuyer, Sieur de Clairefeuille, qui obtint, le 22 Juin 1660, un Arrêt de la Cour des Aides, qui le déclara *Noble, & issu de noble race & lignée*. Il acquit la charge de Lieutenant-Criminel de Robe-Courte aux siéges royaux d'Argentan & Exmes. De son mariage accordé en 1637, avec *Gratienne de Bernieres*, fille de *Claude de Bernieres*, Ecuyer, Seigneur & Patron de Saint-Aubin, d'Appenay, de la Galaisiere, de Cresmel & de Villiers, sortit:

JACQUES YVER, Ecuyer, Seigneur de Saint-Aubin, d'Appenay, des Faveris & de Villiers, qui servit en Allemagne pendant le tems de l'arriere-ban dans une Compagnie de Gentilshommes du Bailliage d'Alençon, sous le commandement de M. *de Turenne*. *Gratienne de Bernieres*, sa mere, lui fit don, le 29 Mai 1679, des Fiefs nobles de Saint-Aubin ou Holeri & des Faveris. Il fut maintenu dans la possession de la qualité d'*Ecuyer*, le 10 Mars 1708, par Ordonnance de l'Intendant d'Alençon, & mourut en 1717, laissant de *Marie Pesnel*, sa femme, veuve de *Simon Jouvin*, Sieur des Loges, cinq enfans, entr'autres,

CLAUDE YVER-DE-SAINT-AUBIN, Ecuyer, Sieur de Fontaine-Anne, né le 7 Mai 1682, Sous-Brigadier dans la Compagnie du Maréchal Duc d'*Harcourt*, marié, 1°. le 8 Février 1725, avec *Marguerite de Fremont*, dont il n'a point eu d'enfans; & 2°. le 11 Février 1738, avec *Charlotte Jouvin*, fille de *Jean-Bernard Jouvin*, Seigneur de Plessis-Loigny & de la Godardiere. De ce second mariage sont issus; — 1. JACQUES-CLAUDE-LOUIS YVER-DE-SAINT-AUBIN, Ecuyer, né le 30 Avril 1739; — 2. LOUIS-BERNARD, Ecuyer, né le 3 Mai 1742; — 3. FRANÇOIS-LÉONARD, Ecuyer, batisé le 29 Septembre 1744; — 4. CHARLOTTE-JACQUELINE, née le 22 Mars 1740; — 5. MARIE-FRANÇOISE-RENÉE, batisée le 1 Mai 1741; — 6. & FRANÇOISE-ANNE-MARGUERITE YVER-DE-SAINT-AUBIN, née le 18 Septembre 1743.

Les armes: *d'azur, à une fasce d'or, accompagnée de trois étoiles de même, 2 en chef & 1 en pointe*. Armorial de France, *Tome III, Partie II.*

* YVÈTEAUX (DES), Subdélégation de Falaise en Normandie.

C'est un Marquisat anciennement possédé par la Famille noble *de Vauquelin* dans cette Province. Cette Terre a passé depuis à *François de Carel*, Conseiller honoraire au Parlement & Président en la Cour des Aides de Paris, qui se maria à l'unique fille & héritiere de *N... de Vauquelin*, Seigneur des Yveteaux. C'est en faveur dudit *François de Carel* qu'elle a été érigée en *Marquisat* au commencement de ce siécle, & elle est aujourd'hui possédée par son fils aîné *François de Carel.*

* YVETOT: Petite contrée de Normandie au pays de Caux, proche Caudebec.

Les Seigneurs de cette contrée étoient avec le titre de Rois dans l'indépendance & dans la jouissance des droits royaux, sans même qu'ils pussent être obligés à faire aucune foi & hommage; mais il ne faut entendre par ce Royaume, qu'une espéce de Principauté, à qui nos Rois, depuis la fin du XIV[e]. siécle, ont accordé l'exemption de certaines charges, outre plusieurs droits utiles & honorifiques. Au reste les Seigneurs *d'Yvetot* ne jouissent point à présent de ce droit de souveraineté, & les Seigneurs *du Bellay*, qui ont eu cette Terre par succession de leurs ancêtres, se sont contentés de se qualifier seulement *Princes d'Yvetot*. Cette Terre a passé par succession au Comte *d'Albon*. Voyez ALBON, *Tome I* de ce Dictionnaire.

YVETOT

YVETOT (D'): Famille noble de Normandie.

JEAN D'YVETOT, Seigneur de Martinvast, dans l'élection de Valognes, & GUILLAUME D'YVETOT, du même lieu, furent inquiétés l'an 1463, par *Raimond Montfaouq*, Commissaire du Roi LOUIS XI; mais ils furent maintenus dans leur *noblesse* sur les titres qu'ils produisirent. — JEAN & FRANÇOIS D'YVETOT, de la Paroisse de Martinvast, & leur consanguin JACQUES D'YVETOT, de la Paroisse d'Ecouville, élection de Valognes, furent pareillement, sur le vu de leurs preuves, maintenus par Jugement de M. *de Roissy*, autre Commissaire du Roi, du 22 Octobre 1598. —— MARGUERITE D'YVETOT, de la paroisse de Martinvast, FRANÇOIS-CHARLES & GABRIEL D'YVETOT, de celle d'Ecouville, ainsi que JACQUES & LOUIS D'YVETOT, de la Paroisse de Hieville en Côtentin, obtinrent conjointement une Sentence de maintenue dans leur qualité de *Gentilshommes* l'an 1671, de M. *Chamillart*, Intendant de la Généralité de Caen. C'est ce que nous sçavons sur cette Famille faute de *Mémoire*. Elle porte pour armes: *d'azur, à la bande d'or, cotoyée de deux coquilles de même.*

YZARN: Cette Maison est une des plus anciennes & des plus nobles du Rouergue, & prouve qu'elle descend des anciens Vicomtes *de Saint-Antonin*, souverains de cette Ville dans le Rouergue. La branche des Seigneurs *de Fraixinet* a donné quantité de Commandeurs & de Chevaliers de Malte.

FRANÇOIS D'YZARN, Seigneur de Fraixinet, épousa, 1°. le 19 Janvier 1494, *Anne de Levis*; & 2°. par contrat du 14 Novembre 1506, *Marguerite de Montarnal*. Du premier lit il eut entr'autres enfans:

ANTOINE D'YZARN, Seigneur de Fraixinet, qui se maria le 25 Janvier 1531, à *Gabrielle d'Heiral*, fille de *Vital*, Seigneur de Lugnan. De cette alliance vint

VITAL D'YZARN, Seigneur de Fraixinet, Servieres, Gaillac, &c. créé Chevalier de l'Ordre du Roi le 6 Octobre 1576, étant Capitaine de 100 hommes d'armes. Il testa le 9 Mars 1584, & avoit épousé, le 29 Janvier 1564, *Jeanne de Thezan*, fille d'*Antoine*, Seigneur & Baron de Thezan, & de *Marqueuze de Combret*, Dame de Pujols. Leurs enfans furent entr'autres: — JACQUES D'YZARN, Chevalier de Malte; — & ANTOINE, qui suit.

ANTOINE D'YZARN, Seigneur de Fraixinet, Servieres & Gaillac, épousa, le 4 Octobre 1604, *Anne de Pestels*, fille de *Jean-Claude*, Seigneur de Salers, Fontanges, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, & de *Jeanne de Levis*. De ce mariage naquit

JEAN-CLAUDE D'YZARN, Seigneur de Fraixinet, Golignac, Servieres & Gaillac, qui fut marié, le 26 Avril 1633, à *Jeanne de Corneillan*, niéce de *Bernardin de Corneillan*, Evêque de Rodès. Leurs enfans furent entr'autres, — PIERRE, reçu Chevalier de Malte en 1656, — & BERNARDIN, qui suit.

BERNARDIN D'YZARN, Seigneur de Fraixinet, épousa, le 6 Mars 1658, *Marie de Loubeyrac de Muret*, Dame de Saint-Saturnin & de Vallades, & en eut entr'autres

CASIMIR D'YZARN, Seigneur de Saint-Jean, reçu Chevalier de Malte en Mars 1685, qui, ayant quitté l'Ordre, épousa, par contrat du 30 Juin 1716, *Elisabeth de Roquefeuil-Vrezols*, fille de *Claude*, Seigneur de Vrezols, Bar & Converty, Seigneur & Baron de la Guepie, & de *Marie de Lomerol*. De ce mariage il reste: —— 1. JEAN-CASIMIR, qui suit; — 2. ANTOINE-GODEFROI, né en Janvier 1730, reçu Chevalier de Malte en 1741, Capitaine dans le Régiment de Brissac, Infanterie; — 3. HIPPOLYTE-CLAUDE, né en Juin 1717, marié à *N... de Clary*, au Diocèse d'Albi; —— 4. JEANNE D'YZARN, appellée *Mademoiselle de Saint-Jean*, née en Juin 1719; — 5. & LOUISE, née en 1723, Religieuse à Nonenque.

JEAN-CASIMIR D'YZARN, né le 18 Novembre 1720, institué héritier univer-

fel de son oncle *Jean-François de Roquefeuil-Vrezols*, Seigneur & Baron de la Guepie, à la charge de porter le nom & les armes de la Maison de *Roquefeuil-Vrezols*, a épousé, le 29 Octobre 1754, *Anne de Vichet*, fille de feu *Jacques*, Chevalier, Président, Trésorier de France de Montpellier, & d'*Anne de la Cassagne*. Il a pour fils ANTOINE-GODEFROI-CASIMIR D'YZARN, né le 26 Juillet 1755.

Il y a encore d'autres branches de la Maison D'YZARN, qui subsistent; sçavoir celle des Seigneurs *de Vallady*, & celle des Seigneurs *de Fraixinet*.

URBAIN D'YZARN, Seigneur de Vallady les Vergnettes, & de Saint-Saturnin, mort depuis plusieurs années, a laissé de sa femme *N... de Clermont du Bosc*, un fils N... D'YZARN, actuellement Seigneur de Vallady, & qui a pour oncle N... D'YZARN, Seigneur, Marquis de Ruffille en Auvergne, marié à *N... de Dienne de Cheyladet*, sœur de la Comtesse *de Chambonas*, & N... D'YZARN, Chevalier de Malte, Capitaine dans le Régiment de Clermont Prince, Cavalerie, en 1757.

La branche des Seigneurs *de Fraixinet*, près la Ville d'Estaing en Rouergue, subsiste en un fils & deux filles de feu N... D'YZARN, Seigneur de Fraixinet, & de *N... de Resseguier. Tabl. Généal. Part. VII, p. 295.*

ZBO ZBO

ZBONSKI-DE-PASSEBON : Famille noble originaire de la Pologne majeure, & du Palatinat de Kalich. Son nom en Polonois est ZBGSKI.

ABRAHAM ZBONSKI étoit Juge du Palatinat de Posnanie. Il hérita de la Comté de Zbonskin, dont la Ville principale fut inutilement assiégée pendant six mois par GUSTAVE-ADOLPHE, Roi de Suéde. Il eut pour fils

JEAN ZBONSKI, qui fut Ambassadeur en Hongrie, & à son retour, pourvu de l'Evêché de Posnanie. MIZOSLAUS ZBONSKI, un autre des descendans d'ABRAHAM, fut Evêque de la même Ville. — JEAN-STANISLAS ZBONSKI, Comte de Zbonskin, fut, au retour de son Ambassade de Rome, nommé Evêque & Duc de Vermie, & mourut en 1678. Son frere étoit Grand-Chambellan du Palatinat de Lublin, & cette charge est d'une si grande distinction en Pologne, que ceux qui en sont pourvus sont appellés *Princes de la Noblesse*. Cette ancienne Famille, selon tous les Historiens, s'est toujours distinguée par la pénétration & la vivacité de son esprit.

MATHURIN ZBONSKI s'attacha au service de HENRI III, & ce Prince ayant abandonné la Pologne pour venir se faire couronner Roi de France, ZBONSKI l'y suivit. Son zele & son attachement plurent au Roi, qui lui dit: *Vous étiez Zbonski, mais à présent vous êtes Passebon.* Les descendans de ce MATHURIN ZBONSKI, flattés de l'application de ce surnom, l'ont toujours joint & le joignent encore à leur nom de Famille; mais MATHURIN ZBONSKI eut le malheur d'adopter les erreurs de *Calvin*, & HENRI III cessa depuis de le voir de bon œil. Il quitta la Cour, & entra dans le Régiment de Champagne, dont il fut bientôt Major. La conformité de Religion l'attacha à la Maison *de Bouillon* qui le fit faire Capitaine-Commandant du Château & de la Châtellenie de Montvallent en Querci. Quoiqu'il eut perdu la plupart de ses titres dans un incendie arrivé audit Château, son fils aîné, qui suit, fit faire une Enquête par le Juge du lieu, en 1672, dans laquelle tous les Gentilshommes déposent en faveur de son ancienne noblesse.

JEAN-FRANÇOIS ZBONSKI-PASSEBON fut successivement Gentilhomme de *Catherine-Fébronie de Berg*, veuve de *Fréderic-Maurice de la Tour*, Duc de Bouil-

lon, Souverain de Sedan, Capitaine des Gardes du Vicomte *de Turenne*, Maréchal-Général des Camps & Armées du Roi, Prévôt dans la Province du haut & bas Limousin. Il épousa noble *Elisabeth Zossin*, fille d'honneur de la Princesse de Sedan. Elle étoit fille de noble *Jean Zossin*, & de noble Dame *Judith de la Hurt*, l'un & l'autre d'une Famille très-distinguée. De son mariage il eut : — 1. Henri, qui suit ; — 2. Fréderic, Colonel d'un Régiment au service des Etats d'Hollande, décédé sans postérité ; — 3. & David, mort en bas-âge.

Henri Zbonski-de-Passebon, Sous-Lieutenant de Galeres en 1670, Lieutenant en 1676, obtint de Louis XIV, en 1687, une pension de 1000 livres, en récompense de ses services, fut fait Capitaine-Lieutenant en 1693, & enfin Capitaine en 1696. Il avoit épousé, le 21 Octobre 1678, Dame *Marguerite de Brousson*, dont — Jean-François, qui servit quelque tems dans le génie, & entra ensuite à la Trape, où il est mort ; — & Henri, qui suit.

Henri Zbonski-de-Passebon, II. du nom, commença de servir sur les Galeres, fut, en 1702, Capitaine dans le Régiment de la Marine, réformé en 1709, puis Capitaine au Régiment d'Esgrigny, Infanterie, qu'il quitta pour être Ingénieur. En 1720 il fut fait Chevalier de Saint-Louis, & ensuite Ingénieur en chef des places du département de Marseille. Son mérite l'auroit avancé dans son Corps, si la mort ne l'eut surpris. Il avoit épousé, en 1740, Dame *Anne de Belanger*, de laquelle il n'a eu qu'un fils, nommé Charles-Henri Zbonski de-Passebon, qui est l'unique mâle de cette Famille.

Les armes : *de gueules, à une écharpe d'argent, nouée par le bas.* Hist. Héroïq. de la Noblesse de Provence, *Tome II, p. 539 & suiv.*

ZEDDES : Famille noble de Champagne, qui a donné beaucoup d'Officiers de marque & de distinction.

Philippe-Christophe de Zeddes, Ecuyer, Seigneur de Mongey, épousa *Bonne de Reillac*, dont il eut

Jacques de Zeddes, I. du nom, Seigneur de Mongey, qui épousa *Perrette de Meusnier.* Il en eut : — Jacques, qui suit, — & Marie de Zeddes, femme de noble homme *Guillaume de Caën*, Conseiller du Roi, Correcteur en sa Chambre des Comptes de Paris, lequel partagea avec son frere, le 12 Août 1605, les biens qui leur étoient échus de leurs pere & mere.

Jacques de Zeddes, II. du nom, épousa, le 25 Janvier 1617, *Marie d'Origny*, fille de *Nicolas d'Origny*, Ecuyer, Sieur de Longchamp & de Vaux, &c. & de *Jeanne Becque*, dont : — Jean-Batiste, qui suit ; — & François, rapporté après son frere aîné.

Jean-Batiste de Zeddes, Ecuyer, Seigneur de Vaux, fut Lieutenant-Colonel du Régiment de Conti, Aide de-Camp des Armées du Roi en Catalogne, & Commandant dans la ville basse du Luxembourg. Il épousa, le 18 Mars 1658, *Claire le François*, fille de *Nicolas le François*, Citoyen de Verdun, & de *Béatrix Gerardin.* De ce mariage vint

Jean-Batiste-Fréderic de Zeddes, Ecuyer, Seigneur de Vaux, successivement Mousquetaire du Roi, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Villars, Major du Régiment de Listenois, Chevalier de Saint-Louis, Colonel d'un Régiment de Dragons, Brigadier des Armées du Roi en 1701, Envoyé en Espagne en 1705, & tué la même année. Il n'a point laissé de postérité de *Marguerite Herbin*, son épouse.

François de Zeddes, Ecuyer, Seigneur de Longchamp, fils puîné de Jacques II, & de *Marie d'Origny*, Capitaine dans le Régiment de Beaujeu, épousa, le 26 Août 1648, *Bonne de Mauclerc*, lors veuve de *Jacques de Lormeau*, Ecuyer, Sieur de Magnicourt, & fille de noble homme *Samuel Mauclerc*, Conseiller du Roi, Contrôleur, Elu en l'Election de Vitry, & d'*Elisabeth d'Origny*. Leurs enfans furent : — Jean-Batiste, qui suit ; — & Marie de Zeddes, mariée, par contrat du 10 Juin 1682, à *Pierre de Beuf*, Ecuyer, Seigneur de Verneuil & de Nuyseman, d'une Famille noble d'Auvergne, dont

Louis de Beuf, Seigneur de Verneuil, décédé marié à *Marie-Anne de Regnard*, Dame des Bordes, paroisse d'Auxon, vivante en 1757, née le 27 Décembre 1689, d'une ancienne Famille éteinte, sortie du pays de Caux, dont la noblesse avoit été vérifiée dès 1471, les 1 Juin 1534, 6 Septembre 1576, 17 Avril 1641, 28 Avril 1660, 10 Novembre 1664, 2 Juin 1666, & 12 Décembre 1671. L'aîné, le Sieur *de Regnard-des-Angles*, Brigadier des Armées du Roi le 1 Février 1719, Lieutenant de Roi à Calais, décédé le dernier Juin 1747, avoit été maintenu, le 11 Septembre 1715, à la Rochelle, où il s'étoit marié le 17 Octobre 1700. Il étoit Commandant de la Citadelle de Châlons, lorsque S. A. S. la Duchesse *du Maine* y fut envoyée en Mai 1719, & avoit eu, le 5 Juin 1721, la Lieutenance de Roi de Monaco. *Marie-Anne de Regnard* avoit pour sœurs *Marguerite-Catherine*, mariée, par contrat du 25 Novembre 1720, *à Jean Gauthier de Rougemont*, Ecuyer, d'ancienne race de Tonnerre, dont postérité, & *Edmée de Regnard*, née le 12 Janvier 1697, mariée à *N... Barbuat*, Ecuyer, Seigneur de Maisonrouge, dont un fils à l'Ecole Militaire. Elles étoient filles de *Charles-Joseph de Regnard*, marié, par contrat du 26 Août 1687, & maintenu le 5 Septembre 1700, dont le trisayeul *Clément* étoit frere de *Jean*, aussi bisayeul du Brigadier, décédé en 1747, maintenu le 11 Septembre 1715, depuis 1554, date de l'établissement de cette Branche dans la Baronnie de Marais. La mere de *Charles-Joseph Regnard des-Bordes* étoit *Catherine de Baudier*, mariée, par contrat du 15 Mars 1660, & maintenue dans l'ancienne possession de sa noblesse d'extraction le 19 Février 1668, fille du Gouverneur de Réthel, & de *Susanne d'Aspremont*, tante de la Duchesse *de Lorraine*, décédée le 23 Octobre 1692, dont les Princes *de Salm* & *de Mansfeldt*.

. Jean-Batiste de Zeddes, Ecuyer, Seigneur de Vaux & de Longchamp, commandant un Bataillon dans le Régiment de Champagne, épousa, le 23 Décembre 1671, *Marguerite de Saint-Privé*, fille de *Louis de Saint-Privé*, Ecuyer, Seigneur de Richebourg, d'Avigny, &c. & de *Marguerite Moreau*. Il fut maintenu dans la qualité de *Noble* & *d'Ecuyer* depuis l'an 1548, par Ordonnance de M. *l'Archer*, Commissaire départi dans la Province de Champagne, du 1 Juin 1698, & eut trois fils : — Joseph, qui suit ; — Pierre & Jean-Batiste, tués au service.

. Joseph de Zeddes, Ecuyer, Seigneur de Vaux, de Longchamp & de Cressy, né le 23 Septembre 1679, fut fait successivement Cornette de Dragons dans le Régiment de Zeddes en 1695, Lieutenant dans le même Régiment en 1697, Lieutenant dans le Régiment de Dragons de Lautrec en 1701, & Capitaine de Cavalerie dans le Régiment d'Harcourt en 1705. Il épousa, 1°. le 22 Février 1712, *Marie-Marguerite de Montangon*, morte âgée de 21 ans, le 7 Janvier 1714, fille de *René de Montangon*, Sieur de Cresly-la-Forge, & de *Marguerite Pernet*; & 2°. le 2 Avril 1715, *Gabrielle de Berle*, fille de *Nicolas-François de Berle*, Ecuyer, Seigneur de Guignicourt, ci-devant Capitaine dans le Régiment d'Humieres, & de *Marguerite-Charlotte Bondoire*. Du premier lit il a eu une fille unique, nommée Marguerite de Zeddes, née le 28 Décembre 1713 ; & du second lit douze enfans, dont dix vivans, sçavoir ; — 1. Joseph-Jacques, Ecuyer ; — 2. Nicolas-Louis ; — 3. François ; — 4. Nicolas-François ; — 5. Charles-Hubert-Fortuné ; — 6. Jean-Batiste ; — 7. Louis ; — 8. Susanne-Gabrielle ; — 9. Louise-Gabrielle ; — 10. & Marie-Nicole de Zeddes, née le 19 Avril 1727, & reçue à Saint-Cyr le 4 Octobre 1736.

Les armes : *d'or, à un Z de gueules.*

ZELL : Cette branche, sortie de celle de Lunebourg, Maison de *Brunswick*, avoit pour auteur

Guillaume, Duc *de Brunswick*, Zell & de Lunebourg (IVe fils du Duc *Ernest*), né le 4 Juillet 1535. Il eut le Duché de Zell pour son partage, avec le bas Comté de Hoye ; & après le décès de *Fréderic*, Comte de Diepholtz, en 1581, il hérita de ce Comté, & mourut le 20 Août 1592. Cette branche a été réunie à celle de la Maison

électorale *d'Hanovre* depuis 1705. *Benedicte-Henriette-Philippe de Baviere*, Comtesse Palatine du Rhin, veuve en 1679, de *Jean-Fréderic de Brunswick-Lunebourg*, Duc d'Hanovre, est morte subitement au Village d'Anieres près Paris, le 12 Août 1730, âgée de 78 ans, 20 jours, & *Guillelmine-Amélie*, l'une de ses filles, née Duchesse *de Brunswick-Hanovre*, veuve de JOSEPH I, Empereur & Roi des Romains, est morte à Vienne le 10 Avril 1742, âgée de 68 ans, 11 mois & 16 jours, mere de feu la Reine de Pologne, Electrice de Saxe & de l'Impératrice, veuve de CHARLES VII.

* ZILLEBECK : Seigneurie au pays de Waës érigée en *Vicomté*, avec union de la Seigneurie de Pergate au Comté de Hainaut, par Lettres du Roi d'Espagne du mois d'Avril 1672, en faveur de *Charles de Dongelberg*. Voyez DONGELBERG, *Tome V*, *p.* 613.

ZUNIGA : Ancienne Maison de Castille, auparavant appellée *Estuniga*, que l'on dit descendre d'ALPHONSE, Infant de Navarre, & de *Sanctie*, Dame & héritiere de Zuniga.

INICO-ARTITZ, VII. du nom, Seigneur DE ZUNIGA, qui en étoit issu au VIIe. degré, quitta la Navarre en 1274, pour s'établir en Castille. Cette Maison a formé plusieurs branches, 1°. les Marquis de la Puebla, de Baydes & de Loriana, 2°. les Marquis d'Ayamonte, 3°. les Marquis de Villamanrique, 4°. les Seigneurs de Villorta & Marquis de Huelamo, 5°. les Comtes de Fuensalida, 6°. les Comtes de Miranda, Ducs de Pegneranda & Marquis de Begnesa, 7°. les Comtes de Nieva, 8°. les Comtes de Monterei, 9°. les Comtes de Pedrosa, Marquis de Baydes, 10°. les Marquis d'Aquila-Fuente, 11°. les Marquis de Cisla-Flores-Davila & Aldehuella. Cette Maison a donné un Cardinal dans JEAN DE ZUNIGA, en 1503, mort Archevêque de Seville en 1504. Voyez *Imhoff* en ses vingt Familles d'Espagne, & *Moréri*, Edition de 1759.

ZUR-LAUBEN, en Suisse : Cette Maison est une branche puînée des anciens Barons DE LA TOUR-CHATILLON, en Vallais. On a rapporté leur origine à l'article TOUR-CHATILLON. Elle remonte au XIe siécle.

Parmi les diverses branches de cette Maison, il y en avoit une qui portoit distinctement le nom de Châtillon, en latin *de Castillione* ou *Castellione*, & en Allemand *Von Gestelenburg* ou *Von Gestelen*. Elle avoit été formée par AYMON DE CHATILLON, Damoiseau, frere puîné de GERAUD OU GEROLD II, Baron DE LA TOUR en Vallais (*Giroldus de Turre*), comme on le voit par un acte en latin de l'Abbaye de Saint-Maurice, daté du 1 Septembre 1263. Ledit AYMON ratifia la vente que le Chevalier *Bertold de Nares*, autrement *Naters*, dans le haut Vallais, avoit faite à Nares le 1 Août même année, à *Girold* ou *Geraud*, Abbé de Saint-Maurice, de plusieurs possessions sises à Grion, dans la Paroisse de Bay (aujourd'hui Bex, au Canton de Berne, sur la frontiere du bas Vallais). Plusieurs actes prouvent que GERAUD DE LA TOUR, II. du nom, frere aîné d'AYMON DE CHATILLON, étoit fils du Baron GERAUD DE LA TOUR I, petit-fils de PIERRE I, Baron DE LA TOUR & arriere-petit-fils de GUILLAUME I, Baron DE LA TOUR, qui vivoit en 1157. On omet ici le détail de ces actes, pour ne pas grossir cet extrait généalogique.

Le même AYMON DE CHATILLON, qualifié *Chevalier* dans plusieurs actes, mort en 1280, laissa de son mariage avec Dame *Isabelle de Morestel* (Maison illustre en Savoie & en Dauphiné) quatre fils du nom DE CHATILLON, sçavoir — RODOLF, — HENRI, qui forma la branche *de Châtillon-Larringe* ou *Laringe* ; — PIERRE & JEAN. Nous ne rapporterons pas la postérité de chacun d'eux, on s'arrêtera seulement ici à la branche de CHATILLON-ZUR-LAUBEN, par laquelle nous commencerons les degrés.

I. Cette branche a été formée par BALTHASAR DE GESTELENBURG OU DE CHATILLON en Vallais (descendant d'AYMON), qui, pour éviter la haine que l'on portoit à la

Nobleſſe dans le Vallais, & ſur-tout à la Maiſon DE LA TOUR, depuis la révolution de 1375 à 1377, dans laquelle elle perdit ſes principales Seigneuries, entr'autres le Château de Châtillon près de Rarogne, ſe ſurnomma, vers la fin du XIVe. ſiécle, ZUR-LAUBEN, mot Allemand, qui ſignifie *de la Feuille*, ainſi qu'il eſt prouvé par l'anniverſaire que ſes fils JEAN, qui ſuit, & MAURICE, fonderent pour lui & leur mere, Dame *Anne de Boll*, dans la Commanderie des Chevaliers de Saint-Lazare à Séedorff, Canton d'Ury, qui eſt limitrophe du haut Vallais. Le Nécrologe de cette Commanderie, l'un des monumens les plus reſpectables de l'ancien & illuſtre Ordre de Saint-Lazare, porte que BALTHASAR, ainſi ſurnommé ZUR-LAUBEN, étoit de la Maiſon de GESTELENBURG en Vallais, & il fixe dans un autre endroit, au 10 Avril, l'anniverſaire de CONRAD GESTELENBURG, Chevalier de Saint-Lazare à Séedorff.

II. JEAN DE GESTELENBURG OU DE CHATILLON, ſurnommé ZUR-LAUBEN, fils de BALTHASAR & d'*Anne de Boll*, tenta de rentrer dans les poſſeſſions de ſes ancêtres au haut Vallais. Il gouverna pendant quelques années dans le bas Vallais, comme Châtelain, au nom de l'Evêque de Sion, les Seigneuries d'Ardon & de Saint-Pierre; mais en 1475 les Dizains du haut Vallais ayant expulſé du bas Vallais les Nobles qui avoient ſoutenu la Maiſon *de Savoie* dans la guerre qu'elle leur fit, JEAN ZUR-LAUBEN fut obligé de s'expatrier. On voit par les Regiſtres & Nécrologes de la Ville de Zug, qu'il eut de ſon mariage avec Dame *Agnès Schreiber* (Famille illuſtre du Canton d'Ury) pluſieurs enfans, entr'autres ANTOINE, qui ſuit.

III. ANTOINE DE ZUR-LAUBEN, l'aîné de ſes freres, en quittant le Vallais, s'établit d'abord à Zurich, où l'Etat lui accorda le droit de *Citoyen* en 1477, en récompenſe de la valeur qu'il avoit montrée en 1476 à la bataille de Granſon, contre les Bourguignons (ce ſont les termes de l'ancien Regiſtre de la Bourgeoiſie de Zurich). Il ſe fixa en 1488 à Zug, après la révolution arrivée cette année à Zurich, au Bourg-Meſtre *Jean Waldmann*, & il y obtint le droit de *Citoyen* pour lui & ſes deſcendans. Il fut l'un des principaux bienfaiteurs de la nouvelle Egliſe de Saint-Oſvald qu'on bâtiſſoit alors à Zug, & c'eſt dans cette Egliſe que ſes deſcendans ont eu leur ſépulture : on y voit leurs épitaphes. Il mourut à Zug en 1516, âgé de 76 ans, & avoit épouſé à Zurich Dame *Dorothée Hermann* (d'une Famille diſtinguée de l'Etat) de laquelle il eut deux fils — OSVALD, qui ſuit; — & CONRAD, dont la poſtérité ſera rapportée ci-après.

IV. OSVALD DE ZUR-LAUBEN entra dans les principales charges du Canton de Zug, après s'être diſtingué comme Capitaine au ſervice des Papes JULES II & LÉON X & de *Maximilien Sforce*, Duc de Milan, & après s'être trouvé à la bataille de Novare en 1513. Il ſervit auſſi comme Capitaine avec ſon frere CONRAD, à la bataille de Pavie en 1525, dans l'armée de FRANÇOIS I, & depuis cette époque la Maiſon de ZUR-LAUBEN a été conſtamment attachée au ſervice de la France, ſans jamais avoir porté les armes contre cette Couronne, & elle y a eu 14 Officiers de tués. Ledit OSVALD ne ſe diſtingua pas moins en 1531, à la bataille de Cappel, où il étoit Major-Général des Troupes du Canton de Zug : cette bataille ſauva les Cantons Catholiques. Il mourut à Zug en 1549, âgé de 72 ans, étant le ſecond chef du Canton. Sa poſtérité s'éteignit en 1641, après avoir produit pluſieurs Capitaines & Magiſtrats de diſtinction, entr'autres

V. ANTOINE DE ZUR-LAUBEN (fils du même OSVALD), Capitaine en France au ſervice de CHARLES IX, qui reçut trois bleſſures à la bataille de Dreux. Il fut de la célebre retraite de Meaux en 1567, & ſe diſtingua par ſa bravoure & ſa fidélité au ſervice du même Prince, dans tout le cours des guerres civiles qui agiterent ſon regne; ſe trouva aux batailles de Saint-Denis, de Jarnac & de Moncontour; & après avoir rempli les premieres charges de ſon Canton, & avoir été employé dans pluſieurs négociations importantes, il mourut à Zug en 1586, à 81 ans. On a de lui une relation curieuſe de ſes Campagnes :

elle est manuscrite. Deux de ses fils, l'un Érasme-Osvald, Capitaine; & l'autre, François, Officier, furent tués à la bataille de Dreux.

Seconde Branche de Zur-Lauben, existante.

IV. Conrad de Zur-Lauben, I. du nom, fils puîné d'Antoine, & de *Dorothée Hermann*, continua la postérité de son nom, fut fait Capitaine dans l'expédition des Suisses en Italie, au secours du Pape Jules II, puis dans les Troupes de sa Nation au service de François I; se distingua aussi, en 1531, à la bataille de Cappel pour la défense de la Religion, & mourut en la Ville de Zug en 1565, âgé de 82 ans. De son mariage avec Dame *Verene Schedler*, fille du Capitaine *Gerold Schedler*, il laissa 11 enfans, entr'autres: — 1. Béat, qui suit; — 2. Antoine, Capitaine en France, tué en 1573, au siége de la Rochelle; — 3. Michel, aussi Capitaine en France, tué audit siége en 1573. Il eut deux fils, sçavoir — Conrad, Lieutenant en France, dont la postérité finit en 1644; — & Géraud ou Gerold, I. du nom, Abbé & Réformateur célebre du Monastere de Rhinau, mort en 1607, âgé de 61 ans; — 4. Samuel, Officier en France, tué, comme deux de ses freres, au siége de la Rochelle en 1573.

V. Béat de Zur-Lauben, I. du nom, servit plusieurs années en France, comme Capitaine, sous les Rois Charles IX & Henri III; & la bravoure éclatante qu'il fit paroître en 1569, à la bataille de Moncontour, lui valut une marque de distinction. Charles IX lui accorda, & à sa postérité, le droit de *colleter le lion de cimier* de ses armes, *d'un écusson d'azur, à une fleur de lis d'or*. Il se signala dans un grand nombre d'expéditions en France, y fut plusieurs fois blessé; refusa, en 1585, d'être Colonel d'un Régiment qu'on levoit en Suisse pour la Ligue, & le même jour que ce Régiment marcha à sa destination, Zur-Lauben partit de Zug à la tête d'une Compagnie pour le service de Henri III. Il porta, pendant plusieurs années, le titre de *Capitaine aux Gardes-Suisses des Rois* Charles IX *&* Henri III, fut *Landamne* ou premier chef du Canton de Zug, où il mourut le 18 Décembre 1596, âgé de 63 ans, & fut enterré dans l'Eglise de Saint-Osvald, où l'on voit son épitaphe. Il avoit épousé Dame *Regule de Kolin*, d'une ancienne & illustre Maison de la Ville de Zug, dont vinrent: — Conrad, qui suit; — & Béat-Jacques, qui servit en qualité de Capitaine dans plusieurs expéditions en France, sous Henri IV & Louis XIII, & mourut à Zug en 1625, sans postérité.

VI. Conrad de Zur-Lauben, II. du nom, Chevalier de l'Ordre Royal de Saint-Michel, Landamne du Canton de Zug, fut Capitaine au Régiment des Gardes-Suisses, sous le regne de Louis XIII. Après avoir servi sa patrie & la France à la guerre & dans les négociations, particulierement pour la cessation des troubles du Vallais & de la Valteline, avec beaucoup de gloire, il mourut à Zug le 31 Mars 1629, à 57 ans. On a de lui un Traité imprimé *de Concordiâ Fidei*, où il démontre que la tranquillité des Suisses dépend de l'établissement de la seule Religion Catholique dans leurs cantons. De son mariage avec Dame *Eve Zurcher-de-Schwanden*, il laissa: — 1. Béat, qui suit; — 2. François, Capitaine aux Gardes-Suisses, Gouverneur de l'isle d'Oleron, admis, en Avril 1626, Chevalier de Malte dans la langue d'Allemagne, mort à Brouage le 2 Septembre 1627, âgé de 27 ans, comme il se disposoit à faire ses caravannes; — 3. & Henri de Zur-Lauben, Capitaine aux Gardes-Suisses, & Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi Louis XIII. Il se signala dans plusieurs expéditions en France & en Italie: en récompense de ses services, le Roi lui confirma, le 28 Novembre 1639, le droit accordé par Charles IX à Béat de Zur-Lauben, son ayeul, & lui permit de placer dans ses armes l'*écusson d'azur, à une fleur de lis d'or*. Il mourut à Zug le 16 Octobre 1650, à 48 ans, sans postérité de son mariage avec Dame *Elisabeth de Wallier*.

VII. Béat, II. du nom, Baron de la Tour-Chatillon-Zur-Lauben, Lan-

damne du Canton de Zug & Capitaine aux Gardes-Suisses sous Louis XIII, fut, en 1634, l'un des trois Ambassadeurs Catholiques vers ce Monarque, pour concerter les moyens de garantir la Suisse de l'approche de l'armée des Suédois; rendit des services importans à sa patrie & au Canton de Lucerne, qui, en reconnoissance, lui accorda, en 1654, à lui & à sa postérité, le droit perpétuel de Bourgeoisie habile au Gouvernement, dans sa Ville Capitale, pour avoir aidé à sauver cette République, menacée d'un bouleversement général par la révolte des paysans. Les Cantons Catholiques lui donnerent le glorieux titre de *Pere de la Patrie*, & de *Colonne de la Religion*. Il mourut à Zug, le 2 Mai 1663, à 66 ans. On a de lui le détail de toutes ses négociations depuis 1629 jusqu'en 1659. De Dame *Euphémie de Honnegger*, son épouse, il laissa : — 1. Béat-Jacques, qui suit; — 2. Henri, tige d'une branche rapportée ci-après; — 3. & Conrad, Colonel-Commandant le Régiment Allemand de Furstemberg, Brigadier des Armées du Roi & Inspecteur-Général d'Infanterie dans les Provinces de Roussillon & de Catalogne. Il fut gratifié, pour ses hauts faits, par Louis XIV, en Mars 1681, du don des Seigneuries d'Ortenberg & du Val de Villé en Alsace, à condition de reversibilité à la Couronne faute d'enfans mâles; & mourut à Perpignan le 4 Décembre 1682, à 44 ans.

VIII. Béat-Jacques, I. du nom, Baron de la Tour-Chatillon-Zur-Lauben, Seigneur de Hembrunn & d'Anglicken, Chevalier, Landamne du Canton de Zug & Capitaine-Général de la Province libre de l'Argeu, après avoir servi en France, occupa les premieres charges de sa patrie, & contribua beaucoup par ses expéditions à soumettre les paysans révoltés du Canton de Lucerne en 1653. Ce Canton & ses confédérés de la même Religion durent principalement à sa valeur & à sa prudence, le 24 Janvier 1656, la victoire de Vilmergen contre les Bernois, sur lesquels il prit lui-même deux drapeaux & trois piéces de canon qui sont conservés dans l'Arsenal de Lucerne. Il mourut à Zug le 21 Avril 1690, à 74 ans. Il avoit épousé, 1°. en 1636, Dame *Marie-Barbe de Reding-de-Biberegg*, & 2°. en 1653, Dame *Marie-Marguerite Pfiffer-de-Wyher*. Du premier lit sortirent;

1. Béat-Caspar, Baron de la Tour-Chatillon-Zur-Lauben, Landamne du Canton de Zug, Chevalier des Ordres Royaux de Saint-Michel de France, & de Saint-Maurice & Saint-Lazare de Savoie, Capitaine-Général de la Province libre de l'Argeu, & Seigneur de Hembrunn, Anglicken & de Nesslenbach, mort à Zug le 12 Mai 1706, à 62 ans, ne laissant de Dame *Marie-Esther de Lussy*, son épouse, qu'un fils, — Béat-Placide-Caspar Joseph, qui fut Capitaine au service de Philippe V, Roi d'Espagne, & est mort à Zug le 8 Avril 1726, sans postérité de son mariage avec Dame *Marie-Catherine Bessler de Wattingen*. — 2. Placide, Baron de la Tour-Chatillon-Zur-Lauben, élu, en 1683, Abbé de l'Abbaye de Muri, Ordre de Saint-Benoît en Suisse. Il mérita, par ses travaux & ses acquisitions, le titre de second Fondateur de cette Abbaye, la rebâtit entierement avec une grande magnificence, en accrut considérablement les travaux par l'achat de plusieurs Seigneuries en Suabe & en Turgovie; & obtint, le 10 Décembre 1701, de l'Empereur Léopold, pour lui & les Abbés, ses successeurs, le rang & le titre de *Prince du Saint-Empire Romain*. On a de lui deux Ouvrages imprimés en Allemand, in-4°. intitulés : *Spiritus duplex humilitatis & obedientiæ*, & *Conciones Panegyricæ Morales*. Il mourut dans son Château de Sandegg en Turgovie, le 14 Septembre 1723, à 78 ans. Son corps repose dans l'Eglise Abbatiale de Rhinau, entre Gerold I de la Tour-Zur-Lauben, Abbé & Réformateur célebre de cette Maison, mort en 1607, & entre Gerold II de la Tour-Zur-Lauben, qui en fut aussi Abbé & Restaurateur, dont nous allons parler. En vertu du Diplôme impérial de 1701, qui éleve l'Abbé de Muri au rang de Prince du Saint-Empire Romain, le plus âgé des mâles du nom des libres Barons de la Tour-Chatillon-Zur-Lauben, est Maréchal héréditaire du Prince Abbé de Muri; — 3. Gerold ou Géraud, élu, le 6 Février 1697, Abbé de Rhinau, dont il fut le Restaurateur : il y est mort le 18 Juin 1735, à 86 ans;

— 4.

—— 4. Marie-Ursule, Abbesse de Wurmspach, Ordre de Citeaux, morte en 1727.

Le Baron Béat-Jacques, I. du nom, Baron de la Tour-Chatillon-Zur-Lauben laissa de son mariage avec Dame *Marie-Marguerite Pfiffer de Wyher* : — 5. Béat-Jacques, qui suit ; — 6. Jean-François, Lieutenant-Colonel du Régiment Suisse de Schmid au service de Venise, mort à Porto-Porto dans la Morée, lors de l'expédition contre les Turcs, le 28 Juillet 1688, à 23 ans, — 7. & Fidele, Seigneur de Hembrunn & d'Anglicken, Landamne du Canton de Zug, & Capitaine-Général de la Province de l'Argeu libre, mort à Lucerne le 26 Février 1731, à 56 ans, ayant eu de Dame *Marie-Catherine-Atlande-Adélaïde de Meyer de Baldegg*, son épouse, deux fils. L'aîné, Béat-Gerold-Fidele, Capitaine dans le Régiment Suisse de Wittmer, est mort à Lille en Flandres, sans alliance, le 22 Octobre 1742, âgé de 36 ans. Le second, nommé Rodolphe-Béat-Jacques-Antoine, Baron de la Tour-Chatillon-Zur-Lauben, Seigneur de Hembrunn & d'Anglicken, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel du Régiment Suisse de Waldner, est mort à Phaltzbourg le 23 Juillet 1777, à 69 ans, couvert de blessures. De son mariage avec Dame *Emanuele*, Baronne *de Heiss*, il a eu un fils, Jean-Batiste, mort à Paris, le 25 Mars 1776, à 16 ans, Eleve de l'Ecole Royale Militaire ; & deux filles, Demoiselles du Couvent Royal de Saint-Cyr.

IX. Béat-Jacques, II. du nom, Baron de la Tour-Chatillon-Zur-Lauben, Seigneur de Hembrunn & d'Anglicken, Chevalier de Saint-Louis, Landamne du Canton de Zug, Capitaine Général du même Canton & de la Province libre de l'Argeu, servit plusieurs années comme Capitaine en France dans les Régimens Suisses, rendit des services importans à sa patrie, durant la guerre civile de 1712, & mourut à Zug, le 4 Janvier 1717, à 57 ans. Il avoit épousé sa cousine-germaine, Dame Marie-Barbe, fille de Henri, Baron de la Tour-Chatillon-Zur-Lauben, Capitaine aux Gardes-Suisses, & sœur de Béat-Jacques, Comte de Zur-Lauben, Lieutenant-Général des Armées du Roi, mentionné à la suite de cet Extrait Généalogique. De ce mariage il a eu : — 1. Béat-Jacques-Antoine, Prêtre titulaire du bénéfice fondé en la Ville de Zug, par ses ancêtres, & dont la collation appartient, ainsi que les Seigneuries de Hembrunn & d'Anglicken, toujours au plus âgé des mâles du nom de Zur-Lauben. Il est mort à Zug en 1755, âgé de 78 ans ; — 2. Béat-François-Placide, Seigneur de Hembrunn & d'Anglicken, Grand-Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, Lieutenant-Général des Armées du Roi ; il a servi depuis 1702, est mort à Paris le 31 Décembre 1770, âgé de 84 ans, & a été inhumé dans l'Eglise paroissiale de Saint-Roch. De Dame *Marie-Martine de Pinchene*, son épouse, il n'a laissé qu'une fille, nommée Marie-Elisabeth, qui fut mariée à *Jean-Jacques du Portal*, mort en Janvier 1772, étant Lieutenant-Général des Armées du Roi & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis ; — 3. & Béat-Louis, qui suit.

X. Béat-Louis, Baron de la Tour-Chatillon-Zur-Lauben, né à Zug le 24 Mars 1692, Lieutenant de la Compagnie de son pere au Régiment de Pfiffer, se trouva à la bataille d'Oudenarde en 1708, fut Capitaine d'une Compagnie de son Canton en 1712, durant la guerre qui divisa les cinq Cantons Catholiques d'avec ceux de Zurich & de Berne, & est mort à Zug le 5 Janvier 1730. Il avoit épousé, le 31 Janvier 1719, Dame *Marie-Anne de Burz-Séethal* (d'une illustre Maison de Souabe), morte le 4 Août 1732, âgée de 44 ans, laissant

XI. Béat-Fidele-Antoine Jean-Dominique, Baron de la Tour-Chatillon-Zur-Lauben, né à Zug le 4 Août 1720, Seigneur de Hembrunn & d'Anglicken, Chevalier de Saint-Louis, Maréchal des Camps & Armées du Roi, premier Capitaine du Régiment des Gardes-Suisses, Honoraire-Etranger de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, &c. qui sert le Roi depuis 1735, & s'est trouvé à plusieurs batailles, combats & siéges en Flandres & en Allemagne. Il a donné au Public plusieurs Ouvrages :

1°. L'*Histoire & le Code Militaire des Suisses* au service de France en 12 Volumes *in-12*. 2°. Les *Mémoires & Lettres de* HENRI, *Duc* DE ROHAN, *sur la guerre de la Valteline*, avec notes, 3 Vol. *in-12*. 3°. La *Bibliothéque Militaire, Historique & Politique*, en 3 Vol. *in-12*. On y trouve la traduction du Traité grec d'*Onosander*, qui a pour titre le *Général d'Armée*: elle a été réimprimée en 1762, à Nuremberg, avec le texte grec dans l'Edition du sçavant M. *Schwebel*, *in-fol*. 4°. *Lettre à M. le Président* HÉNAUT, *sur Guillaume Tell*, *in-12*. 5°. *Tables Généalogiques des augustes Maisons* D'AUTRICHE *& de* LORRAINE, *in-8°*. 6°. & quatorze ou quinze Dissertations insérées dans l'Histoire & dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions, dans laquelle le Baron de ZUR-LAUBEN a été reçu en 1749, après avoir remporté, en 1748, le prix de la question qu'elle avoit proposée sur l'acception & l'étendue des priviléges & titres ΑΣΥΛΟΣ & ΙΕΡΑ, accordés aux Villes de Gréce & de Syrie par plusieurs Rois.

Le Baron DE ZUR-LAUBEN a épousé à Zug, le 26 Novembre 1754, sa cousine, Demoiselle *Marie-Elisabeth de Kolin*, fille du Colonel de ce nom au service de Naples, de laquelle il a eu cinq enfans. Ses trois fils sont morts, & il lui reste deux filles, MARIE-ELISABETH & MARIE-JOSEPHINE DE LA TOUR-CHATILLON-ZUR-LAUBEN.

Troisieme Branche de ZUR-LAUBEN, *éteinte.*

VIII. HENRI, Baron DE LA TOUR-CHATILLON-ZUR-LAUBEN, second fils de BÉAT, II. du nom, & de Dame *Euphémie de Honnegger*, Capitaine dans le Régiment des Gardes-Suisses sous LOUIS XIV, se distingua par ses services militaires, reçut plusieurs blessures, fut Gouverneur du Comté de Baden, & Major-Général des troupes du Canton de Zug, où il mourut le 2 Mai 1676, âgée de 55 ans. De son mariage avec Dame *Anne-Marie de Speck* il laissa: — 1. BÉAT-JACQUES, qui suit; — 2. BÉAT-HENRI-JOSEPH, dit *le Chevalier* DE ZUR-LAUBEN, Seigneur de Lourbes, Chevalier de Saint-Louis, Brigadier des Armées du Roi & premier Capitaine du Régiment des Gardes-Suisses, tué en 1706, à la bataille de Ramillies, âgé de 45 ans, sans avoir été marié; — 3. BÉAT-FRANÇOIS, Capitaine dans le Régiment Suisse de Vieux-Stoppa, tué au combat de Steinkerque en 1692, à 24 ans; — 4. MARIE-EUPHÉMIE, Abbesse de Tennicken en Turgovie, de l'Ordre de Cîteaux, morte le 2 Avril 1737, âgé de 80 ans; — 5. & MARIE-BARBE, mariée à son cousin-germain BÉAT-JACQUES, II. du nom, & mere du Colonel des Gardes-Suisses, & ayeule du Baron DE ZUR-LAUBEN, Maréchal-de-Camp.

IX. BÉAT-JACQUES, Comte DE LA TOUR-CHATILLON-ZUR-LAUBEN, né à Zug le 25 Février 1656, se distingua par sa valeur & par ses services dans les Armées de LOUIS XIV, fut successivement Colonel d'un Régiment d'Infanterie Allemande de son nom, Brigadier, Maréchal-de-Camp & Lieutenant-Général des Armées, toujours seul de sa promotion. Il s'acquit beaucoup de gloire en Catalogne, en Irlande, en Flandres & en Italie; fut blessé au combat de Steinkerque en 1692; contribua, par la valeur de sa Brigade, à fixer la victoire de Nerwinde; fit, avec le Comte *de Tessé*, lever au Prince *Eugéne* le long blocus de Mantoue, & fut le seul des Officiers-Généraux qui repoussa les ennemis, & cela par trois fois, à la fameuse bataille de Hochstet en 1704, où il reçut 7 blessures. Le Roi le gratifia, en 1687, de la Baronnie de Villé en haute Alsace, réversible à la Couronne après la mort de CONRAD, Baron DE ZUR-LAUBEN, qui avoit obtenu cette Seigneurie de la libéralité de Sa Majesté, pour récompense de ses services, & qui étoit mort sans avoir été marié. LOUIS XIV érigea cette Terre de *Villé*, qui contient neuf Paroisses, en *Comté*, au mois de Décembre 1692, en faveur du Comte DE ZUR-LAUBEN. Après la bataille de Hochstet, le Roi ordonna à M. *Chamillart*, alors Ministre de la Guerre, de lui écrire en ces termes: « *Sa Majesté m'a commandé de vous dire que vous seriez* » *content de la maniere dont elle a intention de vous dédommager, songez à guérir* » *promptement, & à venir recevoir la récompense de vos services, &c. &c.* »

Il mourut de ses blessures à Ulm en Souabe le 21 Septembre 1704, à 48 ans. Son corps y est inhumé dans l'Eglise des Augustins, & son cœur, porté à Zug, est déposé dans l'Eglise de Saint-Osvald. On y voit son buste en médaillon avec ceux de ses ancêtres.

Le Comte DE ZUR-LAUBEN avoit épousé, le 18 Juin 1691, *Julie de Sainte-Maure*, niéce du Duc *de Montauzier*, Demoiselle d'honneur de Madame la Dauphine, morte à Paris le 3 Novembre 1694, de laquelle il n'a laissé que deux filles; sçavoir : — ANNE-THÉRESE, morte sans alliance en 1713; — & FRANÇOISE-HONORÉE-JULIE, Comtesse DE ZUR-LAUBEN, mariée, le 28 Décembre 1711, à *Henri-Louis de Choiseul*, Marquis de Meuze, mort Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ses Armées, & Gouverneur de Saint-Malo. Le Roi continua à ces deux filles & à leur postérité légitime le Comté de Villé, qui est aujourd'hui possédé à ce titre par les Comtes & Marquis *de Choiseul-Meuze*, arrieres-petits-fils du Comte DE ZUR-LAUBEN.

On ne citera point ici tous les manuscrits & imprimés dans lesquels il est fait mention de la Maison DE LA TOUR-CHATILLON-ZUR-LAUBEN, ce détail grossiroit trop notre Extrait.

Cette Maison porte : *écartelé au 1 & 4 d'or, à la tour crenelée de sable*, qui est DE LA TOUR-CHATILLON; *au 2 & 3 d'azur, au lion d'argent, saillant de gauche à droite, tenant un tronc d'arbre de sinople, tigé de trois feuilles de même, 2 & 1*, qui est du surnom DE ZUR-LAUBEN, en latin *de Folio; & sur le tout un écusson d'azur, à une fleur de lis d'or* (par concession des Rois CHARLES IX & LOUIS XIII, pour fidélité & services militaires). Supports, *deux lions d'argent*. Couronne *de Baron*, surmontée de deux cimiers : celui de la droite avec une *Couronne de Baron, surmontée d'un bonnet pointu ou pyramidal d'or, à la houpe de sable*, qui est DE LA TOUR-CHATILLON, *avec lambrequins d'or & de sable*. Le cimier de la gauche est un *casque de Chevalier avec un bourrelet d'azur & d'argent, surmonté d'un demi lion d'argent colleté d'un écusson d'azur, à une fleur de lis d'or & bandelettes de gueules, tenant un tronc d'arbre de sinople, tigé de trois feuilles de laurier aussi de sinople, 2 & 1 lambrequins d'argent & d'azur*, qui est le cimier de ZUR-LAUBEN.

* ZWENEGEM : Terre & Seigneurie dans la Châtellenie de Courtray, érigée en *Comté*, par Lettres du Roi Catholique, du 16 Décembre 1665, en faveur de *Charles-Philippe d'Ongnies*. Voyez ONGNIES, *Tome XI*.

Addition au Tome I, p. 306, après ANQUETIL.

ANSELME : Cette Famille noble, dont nous allons donner ici la Généalogie, dressée sur titres originaux qui nous ont été communiqués, remonte sa filiation suivie à

BERNARD ANSELMI, tige de la branche établie au Comtat, rapportée ci-après.

Elle est une des plus anciennes de Florence, & avoit donné à cette République des Gonfaloniers, des Prieurs de la Liberté, des Gouverneurs de Places, & plusieurs autres personnes de mérite. Il en est parlé avec éloge dans les Histoires de Florence, & on trouve l'Arbre généalogique de cette Famille dans le *Traité des Maisons Florentines*, par *Scipion Ammirato*.

NICOLAS ANSELMI, frere dudit BERNARD, resta à Florence, & s'y maria, dans le XVe siécle, avec *Agnola Salviati*, dont il eut — CAMBIO ANSELMI. La vie tranquille de celui-ci & son éloignement décidé pour les affaires, donnerent

lieu au Poëte *Hugolino Verrini*, son contemporain & son compatriote, de faire ce distique :

Occidit Anselmi Domus, heu occidit omnis !
Aut pauci existunt, quos norim, ex stirpe vetustâ.

Cette branche a donné, dans JÉRÔME ANSELMI, un Ministre d'Etat du Duc *de Toscane*. — JOSEPH ANSELMI fut Prélat referendaire de l'une & l'autre signature, & Commandeur de l'Hôpital du Saint-Esprit à Rome. —— PIERRE ANSELMI fut Chevalier de Malte, Grand-Prieur de Sainte-Euphemie, Commandeur de Benevent, & décéda en 1656, âgé de 90 ans. Cette branche s'est éteinte dans la personne d'ANGE-DOMINIQUE ANSELMI, Prêtre, Curé de la paroisse de Sexti, mort en 1732.

Branche établie au Comtat.

I. BERNARD ANSELMI, frere de NICOLAS, fut du nombre de ces illustres fugitifs qui, pour avoir pris parti contre *Côme de Médicis*, furent obligés d'abandonner Florence, leur Patrie, & de se retirer en France. Il s'établit au Comtat vers l'an 1434, & eut pour fils :

II. JEAN D'ANSELME, qui le suivit à Avignon, & alla s'établir ensuite à Joucas, Commanderie de l'Ordre de Malte, à une lieue d'Apt en Provence. Il s'y maria avec *Antoinette de Cornu-de-la-Roche-Giron*, fit son testament, le 20 Août 1504, devant *Frilhet*, Notaire d'Apt, dans lequel il est dit *Nobilis Joannes Anselmi, de civitate Florentiæ oriundus*, &c. nomme, pour ses exécuteurs testamentaires, *Jacques de Simiane*, & *Bertrand de Cornu*, Seigneur de la Roche-Giron ; & fait héritiers, par égales portions, les trois fils qu'il eut, sçavoir : — 1. FRANÇOIS, qui suit ; — 2. JEAN, qui mourut sans enfans ; — 3. & DOMINIQUE, lequel partagea avec FRANÇOIS, son frere, par acte passé devant *Etienne Frilhet*, Notaire d'Apt, le 1 Juin 1505, & eut toutes les créances que son pere avoit à Avignon & dans le Comtat. Il en acheta la Terre de Blovac, fut premier Consul d'Avignon en 1515 & 1529. On trouve dans sa branche PIERRE D'ANSELME, grand homme de guerre, Commandant l'Infanterie sous le Maréchal *de Bellegarde*, & Gouverneur de Tarascon. Ses descendans sont MM. D'ANSELME-DE-GRUGIERES, établis à Perne dans le Comtat, du nombre desquels est ANDRÉ-GASPARD D'ANSELME, reçu Chevalier de Malte. Voyez l'Histoire de la Noblesse du Comté Venaissin, *Tome I, p. 497 & suiv.* pour la postérité de DOMINIQUE.

III. FRANÇOIS D'ANSELME, Ecuyer, Seigneur de Joucas, fils aîné de JEAN, & d'*Antoinette de Cornu-de-la-Roche-Giron*, eut pour sa part tous les biens situés dans les territoires de Joucas & de Roussillon, suivant le partage du 1 Juin 1505. Il fut Bailli d'Epée de la ville d'Apt en 1533, & se maria avec *Lyonne de Luna*. Par son testament & son codicille, du 5 Février 1552, passés devant *Rollet Hortie*, Notaire d'Apt, il institua héritier noble JOSEPH D'ANSELME, son fils, qui suit, & légataires ses deux filles MADELENE & ISABEAU D'ANSELME. La premiere épousa *François de Baux*, co-Seigneur d'Aiglun, demeurant à Pertuis.

IV. JOSEPH D'ANSELME, Ecuyer, Seigneur de Joucas, Capitaine d'une Compagnie d'hommes d'armes du Roi en Provence, épousa noble *Honorade Bottine* ou *de Bot*, dont deux fils : — LOUIS ; — & FRANÇOIS, qui suit. Par son testament du 11 Novembre 1554, passé devant *Paris Hortie*, Notaire d'Apt, il legue à noble FRANÇOIS, son second fils, la somme de 600 écus d'or, payable quand il aura atteint l'âge de 20 ans, & jusqu'audit tems il veut qu'il soit entretenu aux dépens de son héritier LOUIS D'ANSELME, son frere aîné, habitant d'Avignon ; &, à son défaut, il laisse le gouvernement & le régime dudit FRANÇOIS, son second fils, à noble *François de Simiane*, Ecuyer, Seigneur de la Coste ; fait divers legs, sçavoir audit *de Simiane*, à *Jean d'Agoult*, Seigneur de Sault, à ses cousins ANTOINE & JEAN D'ANSELME, à *Marthe de Baux*, sa filleule, & nomme ses exécuteurs testamentaires l'Evêque de Carpentras, M. *de Murs* & son fils, Ecuyer.

V. FRANÇOIS D'ANSELME, Ecuyer, second fils de JOSEPH, se maria avec *Honorée de Vacheres*, testa le 18 Octobre 1592, devant *Ceris Lazare*, Notaire d'Apt, fit légataires CLAUDE, son fils aîné, qui suit, & un posthume, dont sa femme étoit enceinte, l'institue son héritiere universelle, à la charge de rendre son héritage à son fils aîné ou au posthume, celui des deux qu'elle jugera le plus digne.

VI. CLAUDE D'ANSELME, Ecuyer, est dit, dans un acte du 28 Août 1595, passé devant *Ceris Lazare*, Notaire d'Apt, fils naturel & légitime de feu FRANÇOIS D'ANSELME, Ecuyer, du lieu de Joucas, au Diocèse de la ville d'Apt, & y déclare avoir reçu d'*Honorée de Vacheres*, sa mere, la somme de 100 écus, en déduction & à bon compte du légat à lui fait par son pere. On voit dans le même acte, & dans d'autres, qu'il étoit habitant de Reillane, où il épousa Demoiselle *Louise Vial*, comme il conste par le contrat de mariage de leur fils GASPARD, qui suit.

VII. GASPARD D'ANSELME, Ecuyer, se maria, le 18 Février 1635, par contrat passé devant *Dermitanis*, Notaire de Reillane, avec Demoiselle *Marguerite de Gueidan*, fille de noble *Jean*. Il décéda le 9 Avril 1703, âgé de 90 ans, & fut inhumé le lendemain en la sépulture de ses ancêtres, en l'Eglise paroissiale de Reillane. Ses enfans furent : — PIERRE, qui suit ; — & JEAN, Prieur de Saint-Martin de Castillon.

VIII. PIERRE D'ANSELME, Ecuyer, épousa, par contrat passé devant ledit *Dermitanis*, Notaire de Reillane, le 29 Septembre 1680, Demoiselle *Honorade Eyriès*. Il mourut veuf, âgé de 76 ans, le 21 Décembre 1726, & est inhumé au tombeau de ses ancêtres en l'Eglise de Reillane, laissant : — DENIS, qui suit ; — & BARBE, Religieuse au Couvent de Sainte-Ursule de Brignoles.

IX. DENIS D'ANSELME, Ecuyer, né le 2 Janvier 1683, alla s'établir à Bonnieu, petite Ville du Comtat, & y épousa, par contrat passé le 18 Décembre 1712, devant *Illy*, Notaire de cette Ville, Demoiselle *Marguerite de Blanquy*. Par acte passé, le 1 Juin 1743, devant *André*, Notaire, il disposa de ses biens en faveur de PIERRE-JOSEPH-ELZÉAR, son fils unique, qui suit ; nomma légataires MARIE-MARGUERITE & MADELENE, ses filles. La premiere a épousé noble *Charles-François Jouet-de-Mery*. La seconde est veuve de *N... Ricard*.

X. PIERRE-JOSEPH-ELZÉAR D'ANSELME, Chevalier, né le 10 Mai 1714, a épousé, par contrat passé devant *Thibaut*, Notaire d'Aix, le 8 Juin 1738, noble *Marie-Elisabeth de Benoist*, dont : — 1. JOSEPH-HYACINTHE-PHILIPPE, qui suit ; — 2. FRANÇOIS D'ANSELME-DE-SAINT-VICTOR, Capitaine dans le Régiment de Soissonnois ; — 3. JOSEPH-DENIS, Prêtre & Docteur en Théologie, appellé *l'Abbé* D'ANSELME ; — 4, 5 & 6. FÉLICITÉ, MARIE-MARGUERITE & ANNE-ANGÉLIQUE D'ANSELME, non mariées en 1778.

XI. JOSEPH-HYACINTHE-PHILIPPE D'ANSELME, Chevalier, co-Seigneur de Venasque & de Saint-Didier, s'est marié, par contrat passé devant *Terris* & *André*, Notaires de Bonnieu, le 19 Octobre 1774, à noble *Jeanne-Henriette de Chaternet*, de la ville d'Avignon, fille de noble *Paul de Chaternet*, & de MARIE-BÉATRIX-ANGÉLIQUE D'ANSELME, dont : — JOSEPH-LOUIS D'ANSELME, né le 23 Septembre 1775 ; — & MARIE-ELISABETH-JOSEPHINE, née le 14 Novembre 1776.

Les armes : *d'azur, fretté d'argent de huit pièces*. Voyez, sur cette Famille, *Scipion Ammirato*, *Jean Villani*, Histoire de Florence, *Jacques Nardi*, *Paulmini*, Catalogue des Gonfaloniers ; *Nostradamus*, Histoire de Provence ; *Mémoires* du Maréchal *de Bellegarde* ; l'Histoire du Comté Venaissin, *Tome I*, par l'Abbé *Pithon-Curt* ; la Toscane françoise, &c.

Addition au Tome II, p. 354, avant BERNAGE.

BERNABÉ : Famille noble d'Anjou, qui, suivant les titres originaux communiqués, & que nous avons vérifiés, remonte sa filiation à

SÉBASTIEN DE BERNABÉ, Ecuyer, Sieur de la Boulaye, la Haye-Fougereuse & de la Calonniere en Anjou (fils de THOMAS DE BERNABÉ), homme d'armes

du Roi Henri IV. Il servit dans l'armée qui fut conduite par le Prince *de Conti*, aux années 1591 & 1592, ès pays d'Anjou, Poitou, Touraine, du Maine, Berri, haut & bas Limousin; notamment au secours du Château de Belac en Limousin, assiégé par le Vicomte *de la Guierche*, un des partisans de la Ligue, qui fut obligé d'en lever le siége; à la prise de Montmorillon en Poitou, dans laquelle ce Vicomte, en se retirant à Poitiers, laissa son canon avec son Infanterie, qui fut prise d'assaut & taillée en piéces; aux siéges de Mirebeau, de Selles en Berri, à la bataille de Craon en Anjou; & depuis au siége de la Fere en Picardie, & à d'autres occasions de guerre, sous la charge du Comte *de la Rochepot*, Gouverneur d'Anjou. Il se comporta avec tant de zele & de prudence dans plusieurs voyages & affaires où il fut employé par Henri IV, pour les traités de treve & paix faits ès-années 1594, 95, 96, 97 & 1598, avec le Duc *de Mercœur* & le Maréchal *de Bois-Dauphin*, qu'en considération de ses grands & signalés services rendus, pendant 26 ans consécutifs, tant sous Henri IV, qu'au commencement du regne de Louis XIII, étant auprès de la personne du Comte *de la Rochepot*, Gouverneur & Lieutenant-Général d'Anjou, Ambassadeur d'Espagne, & ensuite auprès du Duc *de Rouannois*, que Louis XIII lui accorda, sans aucune finance, des Lettres de Noblesse, données à Paris au mois de Décembre 1616, pour lui, ses enfans & postérité, nés & à naître en légitime mariage, enregistrées en la Cour des Aides le 1 Mars 1617. Il fut encore employé en différentes négociations, ès-années 1614, 16, 17 & 1618, auprès du Duc *de Mercœur* & du Maréchal *de Bois-Dauphin*, pour les resoudre à se remettre sous l'obéissance du Roi, qu'il continua de servir dans toutes les occasions qui se présenterent, & mourut en 1632, en accompagnant Sa Majesté dans le voyage qu'elle fit à Clermont, Metz & Nancy en Lorraine. Il avoit épousé 1°. Damoiselle *Léonore Calouyn*, sœur de *Roland Calouyn*, Avocat au Parlement; & 2°. par contrat passé devant *Etienne Tolleron* & *Antoine Vigeon*, Notaires au Châtelet de Paris, le 21 Novembre 1622, Damoiselle *Madelene Malingre*, veuve de feu noble homme *Thierry de Monanteuil*, Avocat en Parlement; & sœur de Damoiselle *Ambroise Malingre*, femme de noble homme *Jehan le Pilleur*, Conseiller du Roi, & Contrôleur général des Traites foraines de Champagne, qui assisterent à ce contrat de mariage, ainsi que Louis Bernabé, Avocat en Parlement, & Damoiselle *Marguerite Bureau*, son épouse, frere & belle-sœur dudit Sébastien de Bernabé. De son premier mariage il eut, pour fils unique:

Claude de Bernabé, Chevalier, Seigneur de la Boulaye, Baron de la Haye-Fougereuse, Gentilhomme ordinaire du Prince *de Condé*. Il servit avec beaucoup de valeur, notamment au secours de l'Isle de Ré contre les Anglois, aux siéges de la Rochelle, de Suze, Casal & Privas; passa de-là en Lorraine & en Roussillon; & se signala dans toutes les occasions qui se présenterent; obtint des Lettres de relief, le 20 Septembre 1634, adressées à la Chambre des Comptes, & de nouvelles Lettres d'adresse au Parlement le 20 Décembre 1659, pour l'enregistrement des Lettres de noblesse de son pere, qui y furent registrées le 19 Avril 1660; fut pourvu de la charge de Gentilhomme ordinaire d'Henri de Bourbon, Prince de Condé, par Lettres du 3 Mars 1641, & confirmé dans cette charge par Arrêt de la Cour des Aides du 5 desdits mois & an. En considération des services de son pere, des siens & de ceux de son fils, Louis XIV unit & incorpora les Châtellenies du Merle, Fougereuse, le fief l'Evêque, leurs appartenances & dépendances à ladite Châtellenie de la Haye-Fougereuse, mouvante de Sa Majesté, & l'érigea en *Baronnie* sous la dénomination de *Baronnie de la Haye-Fougereuse*, tant pour lui, que pour ses hoirs, successeurs & ayans cause, par Lettres-Patentes données à Paris au mois de Septembre 1654, enregistrées au Parlement le 10 Avril 1656, & en la Chambre des Comptes le 23 Août de la même année. Le Roi, par sa Déclaration du mois de Septembre 1664, ayant revoqué toutes les Lettres d'annoblissement, accordées depuis 1610, Claude de Bernabé fut assigné pardevant le Commissaire départi en la Généralité de Tours, pour représenter les titres, en vertu desquels il prenoit la qualité d'*Écuyer*;

mais il présenta sa Requête au Conseil du Roi, sur ce que Sa Majesté s'étoit réservée, par sa Déclaration, de pourvoir à ceux qui avoient obtenu lesdites Lettres en *récompense de services*; & étant dans ce cas, il fut maintenu, par Arrêt du Conseil d'Etat, tenu à Paris le 28 Avril 1667, dans sa qualité de *Noble* & d'*Ecuyer*, lui, ses enfans nés & à naître en légitime mariage, nonobstant la révocation portée par la Déclaration du mois de Septembre 1664, & l'Arrêt du Conseil du 13 Janvier de la même année. Il fut encore confirmé dans sa *noblesse*, conformément audit Arrêt du Conseil d'Etat, par Lettres-Patentes données à Paris au mois de Mars 1669, enregistrées au Parlement le 31 Janvier 1670, en la Chambre des Comptes le 20 Mars, & en la Cour des Aides le 24 desdits mois & an. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Mousle* & son Confrere, Notaires au Châtelet de Paris, le 7 Février 1633, Damoiselle *Louise Descamin*, fille de *Louis*, Ecuyer, Sieur de Launay & de Saint-Michel-sur-Orge, Conseiller du Roi, Auditeur en sa Chambre des Comptes de Paris, & de feu *Marie Aubert*. Le futur fut assisté de *Madelene Malingre*, sa belle-mere, alors veuve de SÉBASTIEN DE BERNABÉ, Ecuyer, son pere; de LOUIS BERNABÉ, son oncle paternel, & autres parens & amis; & la future, de noble homme *Christophe de Bordeaux*, Conseiller du Roi, Receveur-Général des Finances en la Généralité de Touraine, son beau-frere, mari de *Françoise Descamin*, sa sœur, &c. De ce mariage vint, pour fils unique:

LOUIS DE BERNABÉ, Chevalier, Seigneur de la Boulaye, Baron de la Haye-Fougereuse, Guidon de la Compagnie des Gendarmes du Duc *de Rouannois*, Gouverneur du Poitou. Il servit, en cette qualité de Guidon, aux siéges de Cognac, Saintes, Taillebourg & de Bordeaux, où il donna des preuves de son courage, fut ensuite Ecuyer ordinaire de la petite Ecurie du Roi, par Provisions du 25 Avril 1656; & épousa, par contrat passé devant *Jean Baranger*, Notaire Royal à Saumur, le 19 Décembre 1663, *Marie-Louise Gillier*, Dame de Saint-Gervais, fille de feu Messire *Jean Gillier*, Chevalier, Seigneur Baron de Saint-Gervais, & de *Gabrielle de Beauvau*; & petite-fille de *Louise Dollé*, Dame de la Bessiere, veuve de *Louis de Beauvau*, Chevalier, Seigneur de la Bessiere, dont: — JOSEPH, qui suit; — & MARIE-ELISABETH DE BERNABÉ, mariée à *Guillaume Hameau*, Ecuyer, Sieur du Marais, dont est issue *Marie-Perrine Hameau*, femme de *François-Marie Hameau*, Ecuyer, Seigneur du haut Plessié. De ce mariage sont sorties deux filles, sçavoir: — *Marie-Perrine Hameau*, épouse de *Charles-Auguste de Ravenelle*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, morte sans enfans; — & *Louise-Prudence Hameau*, mariée à *Pierre-André-Claude Sevalle-Pocquet*, Ecuyer, Seigneur de Livonniere, petit-fils du célebre *Pocquet-de-Livonniere*, si connu par son Commentaire sur la Coutume d'Anjou, dont trois enfans: — *Jean-Marie-Claude Sevalle*, officier dans les Régimens Provinciaux; — *François-Auguste*, étudiant; — & *Prudence-Perrine*.

JOSEPH DE BERNABÉ, Chevalier, Seigneur de la Boulaye, Baron de la Haye-Fougereuse, des Châtellenies du Merle, Fief l'Evêque, la Calonniere, fut Ecuyer ordinaire du Roi en survivance, par Lettres du 29 Février 1692, dont il prêta serment le 12 Août 1698. Il est décédé en 1732, & avoit épousé, par contrat passé devant *Naudet* & *Bourasseau*, Notaires en la Cour & Châtellenie d'Ardelay, le 15 Janvier 1701, Damoiselle *Renée-Angélique de la Haye*, fille aînée d'*Antoine de la Haye-Montbault*, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine des Vaisseaux du Roi, & de Dame *Renée Guyraud*, de laquelle il a eu un fils & deux filles, sçavoir: — 1. ALEXIS-JOSEPH, qui suit; — 2. MARIE-ANGÉLIQUE, mariée 1°. à *N... de la Haye-Montbault*, Chevalier; & 2°. à *Louis de Linniere*, Chevalier, Seigneur de la Guionniere. Elle est morte sans hoirs; — 3. & LOUISE DE BERNABÉ, mariée à Messire *Armand de la Fontenelle*, Ecuyer, Seigneur de Vaudoré, ancien Mousquetaire de la Garde du Roi, dont est issue — *Louise de la Fontenelle*, mariée à *N... Piard-de-l'Enereau*, Ecuyer, Seigneur de Dangeu près Pouancé en Anjou. De ce mariage ils ont plusieurs enfans, deux desquels sont Pages; l'un, chez MONSIEUR; & l'autre, chez M. le Comte D'ARTOIS.

ALEXIS-JOSEPH DE BERNABÉ, Chevalier, Seigneur de la Boulaye, Baron de

la Haye-Fougereuse, Saint-Gervais, Châtelain du Merle, du Fief-l'Evêque, de la Calonniere, Chaveil-les-Salines, &c. né au mois de Novembre 1712, a servi dans les Gardes-Françoises en qualité de Gentilhomme à Drapeau en 1729, 1730 & 1731, & a épousé, par contrat passé, le 27 Juin 1746, devant les Notaires Royaux à Angers, *Marie-Françoise-Auguste Luthier-de-la-Richerie*, fille de *Claude-Pierre Luthier*, Chevalier, Seigneur de la Richerie, Chevalier de Saint-Louis, & de feu *Françoise de Boqssé*, dont : — 1. Marie-Alexis, qui suit ; — 2. Marie-Jean-Batiste de Bernabé, né en 1751, Lieutenant au Régiment de Bourgogne, Cavalerie, où il est entré, en qualité de Volontaire, en 1768 ; — 3. Auguste-Antoine, né en 1753, Sous-Lieutenant audit Régiment de Bourgogne, où il est entré Volontaire en 1770 ; — 4. François-Charles, né en 1754, entré Volontaire, en 1771, au Régiment de Berri, Cavalerie, dont il est devenu Sous-Lieutenant, décédé au mois de Juin 1777 ; — 5. & Marie-Anne de Bernabé, née en 1759, mariée, par contrat du 5 Août 1776, passé devant les Notaires Royaux à Angers, avec *Gaspard-Daniel-François-René Rouxeau-de-la-Mesnardiere*, Ecuyer, Conseiller-Secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France à la Chancellerie de la Chambre des Comptes & Cour des Aides d'Aix en Provence, fils de *Gaspard-Daniel Rouxeau*, Ecuyer, Seigneur de la Mesnardiere, & de Dame *Renée le Flo-de-Tremelo*.

Marie-Alexis de Bernabé, Chevalier, Seigneur Baron de la Haye, né en 1748, Volontaire dans les Carabiniers en 1766 & 1767, Sous-Lieutenant au Régiment de Bourgogne en 1768, 69 & 1770, a épousé, par contrat passé devant les Notaires Royaux à Angers, le 10 Juin 1771, Damoiselle *Anne-Marie-Josephe Walsh*, fille de *François-Jacques Walsh*, Chevalier, Comte de Serrant, Baron d'Ingrande, Beecon, &c. & de Dame *Marie-Anne-Thérese Harpert*, Comtesse de Serrant. De ce mariage sont issus : — 1. Alexis-Marie-Joseph de Bernabé-de-la-Haye-de-la-Boulaye, né le 9 Septembre 1773 ; — 2. François-Marie, né le 23 Décembre 1774 ; — 3. Louis-Auguste-Marie, né le 29 Avril 1777.

Les armes : *d'azur, à la croix d'or, cantonnée de quatre colonnes de même.* Cette Famille les portoit ainsi avant les Lettres de noblesse accordées à Sébastien de Bernabé, en récompense de ses services.

Addition au Tome II, p. 516, avant Billy.

BILLEHEUST (de) : Ancienne Noblesse originaire d'Irlande, où trois branches de ce nom subsistent.

Elle est regardée de tous les tems comme une des premieres Maisons de ce pays-là ; car plusieurs de cette Famille ont été décorés de l'Ordre de la Jarretiere, du titre de *Mylord*, & de Membre du Parlement d'Irlande.

La Famille de Billeheust, établie en France dans les Elections d'Avranches, de Vire & de Mortain, n'a pas joui du même éclat ; mais elle est du nombre des meilleures de la Province de Normandie, tant par ses services continuels que par les bonnes alliances qu'elle a toujours contractées. Par un Arrêt de la Cour des Aides de Normandie, rendu, le 24 Novembre 1486, en faveur de Jean de Billeheust, de la paroisse de Saint-Sénier, Election d'Avranches, qui avoit été inquiété sur sa noblesse, elle est reconnue *noble d'ancienne extraction*.

Depuis, cette Famille est divisée principalement en deux branches. L'une, outre les Terres d'Argenton & de Saint-Vigor, dans l'Election de Vire, titrées de *Baronnie & haute Justice*, possede les Seigneuries de Sainte-Marie-des-Monts, Saint-Aubin-des-Bois, d'Annebec, avec de grandes extensions de fief dans Besson, la Chapelle-Cesselin, les Seigneuries de la Barberie, de Marguerai, le Calipel & Boissey. L'autre branche possede les Seigneuries des Loges-sous-Brecey, & de Saint-Georges-de-Boismenastre, dans l'Election de Mortain. Ces deux branches ont possédé, de tout tems, des Terres nobles dans la Province ; & même Henri IV avoit donné à Nicolas de Billeheust le fief de Saint-Martin, dans la paroisse de

de Montbray, pour services par lui rendus lorsqu'il commandoit l'arriere-ban de Vire.

Depuis JEAN DE BILLEHEUST, qui avoit servi sous FRANÇOIS I, tant au Duché de Luxembourg qu'en Hainaut, lorsque l'arriere-ban y fut commandé, tous ses descendans ont suivi ses traces sans aucune interruption. Plusieurs ont été Capitaines de Dragons; un, Lieutenant-Colonel des mêmes troupes; nombre d'autres, Capitaines d'Infanterie; un Colonel dans la personne de CHARLES-ALEXANDRE DE BILLEHEUST, tué au siége de Madras dans les Indes: il s'étoit tellement distingué, qu'un Fort, qu'il avoit emporté, a conservé le nom de *Saint-Georges* qu'il portoit alors. Enfin il y en a eu une si grande quantité de tués au service, qu'on en compte huit dans ce siécle-ci.

De la branche d'Argenton & de Saint-Vigor, il ne reste plus que THOMAS DE BILLEHEUST, Seigneur d'Argenton, appellé *le Chevalier de Saint-Vigor*, Capitaine-Commandant au Régiment du Maine, qui a une sœur, N... DE BILLEHEUST, mariée à M. *de Percy*, demeurant à Vire, de l'ancienne Maison *de Percy*. — N... DE BILLEHEUST, fille de son frere aîné, Dame de Saint-Vigor; — & N... DE BILLEHEUST-DE-BOISSEY, leur cousin, dont le pere a servi 30 ans dans le Régiment de Fimarcon.

La branche des Loges subsiste dans trois Rameaux, formés par les enfans de JEAN-BATISTE-LÉONOR DE BILLEHEUST, Ecuyer, Seigneur de Saint-Georges, mort en 1757, qui avoit épousé, par contrat du 3 Novembre 1701, Demoiselle *Barbe du Hommel*, fille de feu Messire *Louis du Hommel*, Seigneur & Patron de Sartilly, Leseaux, &c. Ces enfans sont: — 1. GEORGES, qui suit, tige du premier Rameau; — 2. JEAN, auteur du second Rameau, mentionné après la postérité de son aîné; — 3. N... DE BILLEHEUST, Ecuyer, qui a formé le troisieme Rameau, & est établi à Bordeaux: il est marié & a un fils; — 4. & MARIE-LOUISE-LÉONORE DE BILLEHEUST-DE-BRAFFAIS, qui a été reçue à Saint-Cyr, par Brevet du 4 Juillet 1720, sur les preuves de sa noblesse. Elle en est sortie pour se marier, & est veuve sans enfans.

PREMIER RAMEAU.

GEORGES DE BILLEHEUST, Ecuyer, Seigneur des Loges & de Saint-Georges, s'est établi dans l'Evêché de Dol en Bretagne, où il a été maintenu dans la jouissance des droits & prérogatives de la Noblesse de cette Province, avec ses enfans nés & à naître, sur la production de ses titres d'*ancienne extraction*, par Arrêt du Parlement de Rennes, rendu le 6 Septembre 1764, enregistré la même année, qui ordonne qu'il aura entrée, séance & voix délibérative aux Etats de ladite Province. Il a épousé, en 1738, *Marie de Lesquen*, d'une ancienne Noblesse de Bretagne, de laquelle il a quatre enfans, sçavoir: — 1. RODOLPHE-HENRI, qui suit; — 2. ANDRÉ-FRANÇOIS-BENOÎT DE BILLEHEUST, appellé *le Chevalier de Saint-Georges*, qui continue de servir dans le Régiment de Limosin, & n'est point marié; — 3 & 4. MARIE-LOUISE, & une autre fille, vivantes sans alliance.

RODOLPHE-HENRI DE BILLEHEUST-DE-SAINT-GEORGES, Chevalier, né en 1739, a servi toute la derniere guerre dans le Régiment de Limosin. Il s'est établi à Avranches en Normandie, & a épousé, par contrat du 22 Janvier 1765, *Charlotte-Jeanne de Peronne*, fille de *Thomas-Hilaire de Peronne*, Ecuyer, & de *Marie de Laboris*, dont trois garçons & deux filles. L'aîné, nommé HENRI-RODOLPHE DE BILLEHEUST, Chevalier, né en 1767, a été reçu Page de Madame la Comtesse D'ARTOIS, en Août 1777.

SECOND RAMEAU.

JEAN DE BILLEHEUST-DE-SAINT-GEORGES, Ecuyer, second fils de JEAN-BATISTE-LÉONOR, & de *Barbe du Hommel*, a épousé, par acte de célébration, en l'Eglise paroissiale de Saint-Crespin de Château-Thierry, Diocèse de Soissons, le 22 Juin 1733, Demoiselle *Catherine-Rose Pinterel*, fille de *Louis Pinterel*,

Procureur du Roi au Bailliage & Siége Présidial de Château-Thierry, & de Dame *Marie-Catherine Rose le Clerc*, dont est issu :

JEAN-MARIE-BALTHASARD DE BILLEHEUST, Chevalier, né le 1 Mars 1735, d'abord Page du Roi dans la grande Ecurie, ensuite Mousquetaire Noir, Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant des Maréchaux de France au Bailliage de Senlis, qui n'est point encore marié.

En considération des services distingués que ceux de cette Famille ont rendus, le Roi vient d'accorder la *noblesse d'Epée* au premier degré, à M. *de la Marche*, Bourgeois de Mortain, Maître des Comptes à Rouen, parce que sa mere est une DE BILLEHEUST.

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois roses de même, deux en chef & une en pointe.*

Il ne faut pas confondre cette ancienne Noblesse DE BILLEHEUST avec la Famille de M. *Billeheu*, Secrétaire du Roi, établi à Paris, qui n'a nul rapport avec la précédente, tant par le nom que par les armes qui sont tout-à-fait différentes, & que nous avons rapportées *Tome III* de ce Dictionnaire, à la Table Alphabétique, *p. 594, Colonne I.*

Addition au Tome II, p. 361, après BLOND.

BLONDEL (DE) : Famille originaire du pays d'Artois. Elle est ancienne & illustre, & des filles de ce nom ont eu leur entrée dans les Chapitres nobles de Mons, Maubeuge, Nivelle & Denain.

Suivant un fragment généalogique qui nous a été remis de cette Famille, JEAN, dit BAUDOUIN DE BLONDEL, Seigneur de Sally, fut Chevalier & Sergent-Major de Bataille sous PHILIPPE, Duc de Bourgogne, Prince des Pays-bas : il fut aussi Gouverneur de Saint-Vallery. *Monstrelet* en fait mention dans son Histoire d'Orléans & de Bourgogne. Il avoit épousé *Catherine de Lambre*, héritiere des prairies de Manchicourt & de Legore au pays d'Artois, fille de *Hugues*, Sire *de Lambre*, Cambrin & autres lieux, & de *Catherine de Laurencourt*. Il mourut en 1428, laissant : — 1. ANTOINE DE BLONDEL, Seigneur de Rademout & de Bayenpont en Vermandois, Province de Picardie, qui forma la Branche des Vicomtes de Rademour, éteinte en 1620 ; — 2. & JEAN, qui suit.

JEAN, dit TRISTAN DE BLONDEL, Seigneur de Manchicourt & Leghore ou Legore, Hainville, Grand-Prévôt des Ville & Cité de Cambray, épousa *Marie Rozel*, Dame de Hordain, fille de *Guy*, Seigneur dudit lieu, & de *Marie de Molembais*, dont

ANTOINE DE BLONDEL, Seigneur de Manchicourt, Legore, Hordain & de Beauregard, Gouverneur & Bailli des Villes de Crevecœur, Harleux, Saint-Pilon pour l'Empereur MAXIMILIEN & la Duchesse de Bourgogne. Il s'allia avec *Agnès Oudart*, Dame de Cuincy, Villers-au-Bois, du Barlet & autres lieux. Ses enfans furent : — 1. JACQUES, Seigneur des deux Cuincy ou Cuncy, Villers-au-Bois, Manchicourt, Legore, &c. Il fut fait *Chevalier* par Lettres-Patentes de l'Empereur CHARLES-QUINT du 1 Mai 1553, Gouverneur & Grand-Bailli des Villes & Château de Tournay, Tournaisis, Montagne & Saint-Amant. Il servit le Roi d'Espagne PHILIPPE II, & est auteur de la branche des Seigneurs de Cuncy, dont le dernier, Lieutenant Général des Armées du Roi LOUIS XIV, est mort sans postérité le 26 Octobre 1684 ; — 2. LOUIS, qui suit ; — 3. & ANTOINE, Seigneur des Hauts-bois, d'Hauvincourt, qui fut Colonel d'un Régiment Wallon, Gouverneur de Philippeville, & créé *Chevalier* par PHILIPPE II, Roi d'Espagne. Il mourut sans alliance en 1570, & fit son frere LOUIS son héritier, au préjudice de JACQUES, son aîné.

LOUIS DE BLONDEL, Chevalier, Seigneur de Beauregard, des Hauts-bois, du Barlet, Hordain, &c. fut Commissaire des Montres de Sa Majesté Catholique en ses pays de Flandres, d'Artois, Hainaut, Cambresis & Tournaisis, & Gouverneur des Ville & Château de Bapaume sous le regne de PHILIPPE II, Roi

d'Espagne; & mourut en 1581. Il avoit épousé *Marie de Montigny*, fille de *Louis*, Seigneur de Larrus, créé *Chevalier* par l'Empereur Charles-Quint. De ce mariage vinrent : — 1. Jean, qui suit; — 2. Hugues, Chevalier de Malte, mort faisant ses Caravannes; — 3. & Marie, alliée à *N... de Cardevaque-d'Havraincourt*, dont descendent ceux de ce nom.

Jean de Blondel, Seigneur de Beauregard, du Barlet, &c. né le 9 Juillet 1561, mort le 27 Mai 1606, avoit épousé *Marie de Bertoult*, Dame d'Amplier, dont : — 1. Louis, Seigneur de Beauregard, Amplier, &c. Capitaine d'une Compagnie d'hommes d'armes au service de Sa Majesté Catholique, né en 1596, & mort en 1669. Il avoit épousé *Marie de Lambrie*, & est auteur de la branche aînée de cette Famille de Blondel qui porte le nom de Beauregard, & dont le Chef demeure à Douay & est en possession de tous les titres originaux de sa Famille, sans beaucoup s'inquiéter de la faire connoître, croyant qu'il est suffisant que sa noblesse soit connue, & assez ancienne pour que les filles de son nom puissent entrer dans les Chapitres nobles de Flandres; — 2. & Jean, qui suit.

Jean de Blondel, Seigneur du Barlet, Hainville, &c. né en 1599, décédé en 1643, s'étoit allié, en 1625, avec *Marie le Vasseur*, morte en 1677, fille de *Floris*, Chevalier, Seigneur de Valton, la Brayelle, & d'*Isabelle Floris*. De ce mariage vinrent : — 1. Jean-Louis, qui suit; — 2. & Georges, Capitaine en Espagne, qui passa à Saint-Jacques de Chily en 1663. Il y avoit une Compagnie de Cavalerie, & s'y maria avec la fille d'un Mestre-de-Camp, appellé Don *Nicolas-Garcia Rodrigue*. En 1689 il avoit quatre garçons, & nous en ignorons la postérité.

Jean-Louis de Blondel, Seigneur du Barlet, Hainville, né en 1634, fut député aux Etats d'Artois à la Cour de Madrid, & décéda le 19 Novembre 1708. Il avoit épousé *Marie-Catherine Drouhot*, Dame de Fechain-Petit, Grandlet, Golar, Mairle, Nodrange, &c. à condition qu'il joindroit à son nom celui de *Drouhot*. Elle étoit fille d'*Antoine*, Seigneur dudit lieu, Gouverneur des Ville & Château de Bouchain, quand Louis XIV s'en rendit maître. Il étoit de l'Ordre de Saint-Jacques, & avoit plusieurs freres au service d'Espagne, en si grande réputation dans les armées, qu'on disoit : *Vas ti frote à Drouhot*. Louis XIV demanda à cet *Antoine Drouhot*, s'il vouloit passer à son service, il lui répondit que *jamais il n'avoit retourné son habit*. Il mourut le 6 Janvier 1706. Jean-Louis de Blondel eut de cette *Marie-Catherine Drouhot* pour enfans : — 1. Antoine-Hiacinthe, qui suit; — 2. Ferdinand-Albert, connu en Espagne sous le nom de *Fechain*, mort Capitaine de Grenadiers du Régiment de Hainaut, que Philippe V fit en Sardaigne; — 3. & Pierre, né en 1684, connu en Espagne sous le nom de *du Barlet*, mort à Valence en 1764, Lieutenant-Général & Lieutenant-Colonel du Régiment des Gardes Wallones. Il a fait son héritier son neveu Louis de Blondel, Officier au même Régiment, qui porte le nom de *Drouhot*, dont il sera parlé ci-après.

Antoine-Hiacinthe de Blondel, dit *Drouhot*, Seigneur de Fechain, du Barlet & autres grandes Terres, Colonel d'un Régiment de Cavalerie qui portoit son nom au service de Louis XIV & de Philippe V, épousa, en 1719, *Geneviéve de Caulaincourt*, fille de *François-Armand*, Marquis *de Caulaincourt*, & de *Françoise de Bethune-Sully*. Il est mort, retiré du service, dans sa terre de Fechain proche Bouchain en 1748, & elle au même lieu en 1767. De ce mariage sont issus : — 1. Hiacinthe, dit *Drouhot*, d'abord Page de feu la Reine de France, Colonel de Cavalerie au service de Louis XV; — 2. Louis, qui suit; — 3. Marie, alliée à *N... de Carondelet-de-Tumery*, morte sans enfans en 1749; — 4. & N... de Blondel, Religieuse aux Filles de Sainte-Marie à Amiens.

Louis de Blondel, connu en Espagne sous le nom de *Drouhot*, né en 1728, Colonel d'Infanterie, Capitaine aux Gardes Wallones, s'est allié, en 1752, avec *Marie-Françoise de Wyts-de-la-Bouchardrie*, fille aînée de *Philippe de Wyts-de-la-Bouchardrie*, mort en 1762, Maréchal des Camps & Armées du

Roi d'Espagne, & Major du Régiment des Gardes Wallones, & de *Marie-Françoise de Valencia*, fille de *Louis de Valencia*, & de Dona *Thérese de Balaguers*. Elle a pour sœur Dona *Philippine de Wyts*, mariée, en 1759, à Don *Vincent Bellet*, Gentilhomme Catalan, dont plusieurs enfans. Louis de Blondel a pour enfans : — 1. Louis-Hiacinthe, dit *Drouhot*, né en 1756, Page, en 1772, du Roi d'Espagne.; — 2. Antoine, dit *Drouhot*, né en 1757, Capitaine au service d'Espagne, & Enseigne des Gardes Wallones ; — 3. Ramon ; — 4. Genneviéve, née en 1754 ; — 5 & 6. Françoise & Louise, en bas-âge.

Les armes : *de sable, à la bande d'or, le heaume couronné d'or ; les lambrequins d'or & de sable.* Pour cimier, *une aigle éployée de sable sortant de la couronne.* Supports, *deux griffons.*

Addition au Tome II, p. 613, avant Boissot.

BOISSONADE-DE-FONTARABIE : Ancienne Famille noble du Languedoc, qui a formé plusieurs branches, tant en France que dans le pays étranger, qu'on croit ne plus subsister que dans deux freres.

L'aîné, nommé Pierre Boissonade, né en 1720, demeurant en Languedoc dans sa Terre du Batiment, vit sans alliance.

Le cadet, nommé Jean-François Boissonade-de-Fontarabie, Chevalier, né le 31 Mai 1723, établi à Paris, a obtenu, par Provisions du 20 Juillet 1767, le Gouvernement de la Ville de Castel-Geloux, Province de Guienne, & est marié, depuis le 24 Novembre 1772, avec Demoiselle *Benoîte Mieton-de-Delestre*, dont un garçon & une fille, sçavoir : — Jean-François Boissonade-de-Fontarabie, né le 12 Août 1774 ; — & Anne-Marie-Adélaïde, née le 19 Août 1775.

Les armes de cette Famille, suivant le Certificat de M. *d'Hozier*, Juge d'armes de la Noblesse de France, sont : *de gueules, au lion d'or accompagné de trois étoiles d'argent, posées deux en chef & une en pointe ; l'écu timbré d'un casque de profil orné de ses lambrequins d'or, de gueules & d'argent.* Celles de Mieton de Delestre sont : *de gueules, à deux plantes de mirthe, un thon en pointe ; au chef cousu d'azur, au triangle d'argent accompagné de deux étoiles de même.*

Addition au Tome III, p. 105, après Boylesve.

* BOYSÉON : Ancienne Seigneurie & Châtellenie de Bretagne.

Elle est située à deux lieues de Morlaix, Paroisse de Lameur, Evêché de Dol, mouvante directement du Roi, avec haute, moyenne & basse Justice, & dont les Fiefs s'étendent dans plusieurs Paroisses, avec droit de grurie, de patronage, de Dixme, établissement de foire & autres droits honorifiques, du nombre desquels est la chef-rente qui se paye annuellement au Seigneur de ladite Terre, à sa Chapelle particuliere & prohibitive dans la Paroisse de Lameur, le jour de Pâques après Vêpres, par le Doyen de ladite Eglise, de 18 deniers monnoie, deux pots de vin & 12 pains azymes.

Cette Terre fut entierement possédée par les Seigneurs du nom de Boyséon. Lévenez de Boyséon, devenue héritiere de ladite Terre & des biens de sa Maison, épousa *Pierre de Lameur.* C'est ce que rapporte *la Roque* dans son Traité de l'Origine des Noms, à la suite de son Traité de la Noblesse, *Chap. XXXI, pag. 51*, Edition *in-4°.* de 1735. Elle passa ensuite dans la Maison de *Coëtedrès* par le second mariage de *Margelye de Lameur*, veuve de *Gui le Sénéchal*, Seigneur de Coetelan, & dont le fils *Hervé* II porta le nom & les armes de Boyséon, comme héritier & Seigneur de ladite Terre du chef de sa mere. C'est ce qui est aussi rapporté par *la Roque* & justifié par plusieurs titres des années 1402, 1419, 1420, 1439, 1473, &c.

La Terre de Boyséon fut vendue par contrat du 17 Septembre 1682, à

François de Kergroadès, Marquis dudit lieu, dont vint *Jeanne-Françoise de Kergroadès*, seule héritiere & derniere du nom, qui, selon les *Tabl. Généal. Part. VIII, p. 272*, épousa *Sébastien-Louis*, Marquis *de Kerouartz*. Ledit Seigneur *de Kergroadès* revendit cette Terre par contrat du 23 Août 1694, & elle a été acquise par *Guillaume Heliez*, Ecuyer, reçu Conseiller Secrétaire du Roi en 1686, mort dans l'exercice de sa charge en 1709, qui obtint de nouvelles Lettres-Patentes en confirmation d'érection de ladite Terre en *Comté*, données à Versailles au mois de Mai 1698, non enregistrées. Depuis, elle est passée par succession du chef de *Marie-Françoise Heliez*, fille dudit *Guillaume*, & ayeule maternelle du Seigneur actuel, à *Nicolas-Jacques-Sébastien de Forestier*, Seigneur de Kerosven, ancien Officier des Vaisseaux du Roi, marié en 1761, à *Marie-Josephe de Kerouärtz*. Voyez au Supplément FORESTIER DE KEROSVEN.

* BRIQUEVILLE : Terre située en Normandie, dans le pays que l'on nomme *le Bessin*.

Cette Terre a des extensions de Fief dans les Terres de Colombieres, Bernesq, la Folie, Sarunet, Maistry, Saint-Marcou & Saint-Sauveur, & a été possédée de tems immémorial par la Maison DE BRIQUEVILLE jusqu'en 1763, qu'elle a été vendue par Messire LOUIS DE BRIQUEVILLE, Chevalier, à M. le Marquis DE BRIQUEVILLE DE LA LUZERNE, Seigneur d'Isigny.

Dans le *Tome III de ce Dictionnaire, p. 237 & suiv.* d'après un Mémoire peu exact, nous avons parlé de cette ancienne & illustre Maison DE BRIQUEVILLE, originaire de Normandie, Généralité de Caen, qui n'est pas moins distinguée par ses alliances, que par les emplois dont plusieurs de ce nom ont été honorés par nos Rois pour leurs actions éclatantes. Aujourd'hui d'après l'examen des titres originaux qui nous ont été communiqués, nous allons en donner une Généalogie qui va rectifier les oublis & les erreurs où nous sommes tombés dans notre premier travail faute d'instruction.

I. Le plus ancien de cette Maison qui nous soit connu, & dont la mémoire est parvenue jusqu'à nous, est un Sire DE BRIQUEVILLE, que GUILLAUME, Duc DE NORMANDIE, lorsqu'il entreprit en 1066, la conquête d'Angleterre, nomma avec plusieurs autres Seigneurs de cette Province pour aider la Duchesse *Mathilde* dans le gouvernement de ses Etats pendant son absence, maintenir les Normands en leur devoir, & aller au-devant des entreprises de ses voisins. C'est ce qui paroît par un ancien manuscrit tiré de l'Abbaye de la Sainte-Trinité de Caen, appellée l'Abbaye aux Dames. On ignore l'alliance de ce Sire de BRIQUEVILLE, mais on croit qu'il eut pour fils

II. GUILLAUME DE BRIQUEVILLE, qualifié *Monsieur*, Sire de Lanne, Chevalier-Banneret Normand, lequel fut du nombre des Seigneurs qui accompagnerent ROBERT *Courte-Heuse*, Duc de Normandie, & *Godefroi de Bouillon*, à la conquête de la Terre sainte en 1096, & à la prise de Jérusalem, comme il paroît par un registre qui se trouve à la Cathédrale de Bayeux. Il eut pour femme *Jeanne Scitel*, Dame de Lessay, de la même Famille de *Hastain Scitel*, qui donna le premier établissement aux Normands en Italie, & qui avoit été leur chef dans la Pouille. De ce mariage naquirent : — ALMERED, qui suit ; — & THOMAS, qui aumôna à l'Abbaye de Lessay l'Eglise de Lanne, avec les dixmes qui en dépendoient, & autres, dont il est fait mention dans le *Neustria Pia*.

III. ALMERED DE BRIQUEVILLE, Sire de Briqueville & de Lanne, est cité pour ses bienfaits dans les Chartes de l'Abbaye de Lessay. Il épousa *Amicie de Montfort*, parente du célebre *Simon*, Comte *de Montfort*. Il en eut : — OSBEON, qui suit ; — & GEOFFROI DE BRIQUEVILLE, dont la femme n'est point connue, mais qui en eut une fille, mariée à *Guillaume de Côtentin - Tourville*, Chevalier.

IV. OSBEON DE BRIQUEVILLE, Chevalier, Sire de Briqueville & de Lanne, vivant en 1148, est ainsi nommé dans une Charte de l'Abbaye de Lessay de 1190. Il épousa *Rohais de Caligny*, Dame dudit lieu, dont :

V. Guillaume de Briqueville, II. du nom, Sire de Briqueville & de Lanne, qui est regardé comme un des principaux bienfaiteurs de l'Abbaye de la Luzerne en 1189. Outre les Terres qu'il possédoit, il fut encore Seigneur de Caligny & de la Hérissonniere. Il épousa *Mathilde de Courcy*, & en eut

VI. Robert, Sire de Briqueville, I. du nom, marié à *Mahaud de Paisnel,* d'une des premieres Maisons de Normandie, ainsi qu'il est rapporté dans le Catalogue de ceux qui tenoient des Fiefs du tems du Roi Philippe-Auguste. Il donna au Chapitre de Coutances la moitié du patronage de Saint-Cyrille en 1221, comme il se voit au premier Volume du Cartulaire dudit Chapitre, *fol°.* 24; & fit plusieurs dons à l'Abbaye de Lessay, ce qui est aussi prouvé par les Chartres de cette Abbaye. De ce mariage vint

VII. Thomas de Briqueville, qu'on sçait encore par tradition être fils de Robert, I. du nom, & de *Mahaud de Paisnel.* Il épousa *Aleline Bertrand-de-Briquebec*, dont: — 1. Guillaume, qui suit; — 2. Nicolas, mentionné dans des titres de 1240; — & Renaud de Briqueville, aussi cité dans les mêmes titres.

VIII. Guillaume, III. du nom, Sire de Briqueville, la Blouette, Briqueville en Bessin, Lanne, Latelle, &c. eut pour femme *Agnès de la Ferriere*, de laquelle naquirent: — 1. Robert, qui suit; — 2 & 3. Thomas & Jeanne, cités dans un acte latin en parchemin, lequel acte prouve que la Terre de Briqueville en Bessin est très-ancienne dans cette Maison.

IX. Robert, II. du nom, Sire de Briqueville, la Blouette, Briqueville en Bessin, Lanne, &c. donna, suivant une Charte de l'Abbaye de Lessay, à ce Monastere, trois quartiers de froment, mesure de Vesly, à prendre sur son moulin de Pissot, & se maria avec *Alix Bacon,* fille du Sire de Molley-Bacon. Leurs enfans furent: — 1. Robert, qui suit; — 2. Thomas, vivant en 1265, mort avant son pere, qui donna en 1266, pour le salut de l'ame de son fils & de la sienne, trois quartiers de froment de rente, mesure de Vesly, à prendre sur le moulin de Pissot; — 3. & Jeanne, citée avec son frere Thomas, dans un acte en parchemin daté du mois de Mai 1264.

X. Robert, III. du nom, Sire de Briqueville, la Blouette, Briqueville en Bessin, Lanne, &c. prouvé fils de Robert II, par la tradition & l'histoire de cette Maison, & d'*Alix Bacon*, vendit au Chapitre de Coutances 36 quartiers de froment, mesure de Tessy, comme il paroît par les Cartulaires dudit Chapitre; & épousa *Jeanne de Tesson,* fille du Sire de la Roque-Tesson, de laquelle il eut

XI. Jean de Briqueville, Chevalier, Seigneur de Briqueville, la Blouette, Briqueville en Bessin, Lanne, Gerville, Latelle, Caligny, &c. mort le 8 Mars 1330. Il avoit épousé Damoiselle *N... de Calletot*, d'une ancienne Maison de Normandie, ce qui est prouvé par son tombeau dans la Paroisse de Briqueville, placé vis-à-vis l'Autel Notre-Dame de vers le midi, où il est figuré en *homme armé, ayant une Epée, & à ses pieds un lévrier:* l'on y voit les armes de Briqueville qui sont: *d'argent, à six feuilles de chêne;* & celles de Calletot: *d'or, au lion rampant de gueules.* C'est ce qui résulte d'une attestation du Dimanche 24 Novembre 1565, faite par les Sieurs Curé, Prêtres & habitans de Briqueville, devant les Notaires en la Seigneurie d'Isigny, Vicomté de Bayeux, ladite attestation en parchemin, duement signée. De son mariage il eut: — 1. Guillaume, qui suit; — 2 & 3. Colin & Thomas, servans le Roi en 1340, & morts sans alliance.

XII. Guillaume de Briqueville, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de Briqueville en Bessin, Briqueville, la Blouette, Lanne, &c. épousa *Jeanne de Meulent*, fille de *Raoul*, Comte *de Meulent*, descendu de *Robert de Meulent*, & d'*Elisabeth de Vermandois*, petite-fille du Roi Henri I. Du mariage de Guillaume de Briqueville naquirent: — 1. Guillaume, Chevalier, Seigneur de Lanne, &c. qui n'eut point d'enfans; — 2. Jean, Chevalier, Seigneur de Briqueville, la Blouette, qui n'a point fait de lignée, son fils étant mort en bas-âge; — 3. Roger, Chevalier, qui, depuis la mort de son frere Guil-

LAUME, fut Seigneur de Lanne & de plusieurs autres Terres. Il ne se trouve point employé dans la Généalogie produite par RICHARD DE BRIQUEVILLE en 1523, parce que, selon toutes les apparences, celui-ci ne s'occupa que de sa branche, comptant bien que ceux de la branche de ROGER ne seroient point oubliés dans ses recherches. Au reste, cette omission de ROGER DE BRIQUEVILLE se trouve corrigée par *la Roque* en son Histoire de Harcourt, *Tome I, p.* 112, lequel avoit vu les titres des différentes branches du nom de Briqueville; — 4. THOMAS, qui suit; — 5. N... DE BRIQUEVILLE, mariée à *Jean d'Escajeul*, Chevalier, Seigneur de la Rammée; — 6. LUCE, femme de *Jean des Montiers*, Chevalier, Seigneur d'Aisy, Saint-Germain & Saint-Gabriel; — 7. JEANNE, mariée à *Vigor de Clinchamp*, Seigneur de Maiserette; — 8. & ISABEAU, épouse de *Philippe de la Haye*, Seigneur de la Haye-Hue.

XIII. THOMAS DE BRIQUEVILLE, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Briqueville en Bessin, Terre qu'il eut pour son partage, épousa *N... de Vieux*, fille de *Bidaut de Vieux*, Seigneur de Putot en Auge, comme il appert de la déclaration baillée au Procureur du Roi sur le fait des Aides & Tailles de Valogne, le 9 Juillet 1523, par RICHARD DE BRIQUEVILLE. Il en eut: — JEAN, qui suit; — & RICHARD, Chevalier, lequel fut du nombre des 119 Gentilshommes qui défendirent, en 1427, le Mont Saint-Michel contre toute la puissance des Anglois.

XIV. JEAN DE BRIQUEVILLE, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Briqueville & de Breteville, &c. à cause de *Cécile Picot*, sa femme, fille de défunt *Guillaume Picot*, Ecuyer, Seigneur du Fief, Terre & Seigneurie de Breteville, en la Paroisse de Breteville près Cherbourg, reçut quittance, le 13 Janvier 1412, de *Pierre de la Roque*, Vicomte de Valogne, de 75 sols pour le relief de la mort dudit *Guillaume Picot*; reçut aussi aveu le 2 Décembre 1416, de *Jean Liat*, pour plusieurs Terres assises à Breteville, &c.; acquit, par contrat passé devant *Jean Herbeline*, Clerc Tabellion en la Sergenterie de Cerisay le 9 Septembre 1421, de *Jean Bazaing*, demeurant à Coulombieres, tout & tel ténement d'héritage que feu *Jean Bazaing*, son pere, avoit en la Paroisse de Briqueville, &c. Ladite *Cécile Picot*, par son testament en latin du 14 Mai 1439, institua exécuteur son mari; fit plusieurs donations à l'Eglise de Breteville, où elle voulut être enterrée, à celles de Digoville, Tourlaville, Naqueville & de Briqueville, aux pauvres & à plusieurs filles & particuliers. De son mariage vinrent: — 1. GUILLAUME, qui suit; — 2. GUILLEMETTE, femme de *Thomas Louis*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Andrieu; — 3. & COLETTE DE BRIQUEVILLE, mariée à *Robert de Vieux*, Ecuyer, Seigneur de Putot en Auge.

XV. GUILLAUME DE BRIQUEVILLE, V. du nom, Chevalier, Seigneur de Briqueville & de Breteville, reçut l'aveu de *Richard Godin* le 9 Décembre 1445, pour plusieurs vergées de Terre redevables de diverses rentes à cause de la Sieurie de Briqueville; & deux autres, l'un de *Colin Bazaing* en Décembre 1445; & l'autre de *Robert le Patruel*, le 13 Mars 1446, pour des Terres dépendantes de sadite Seigneurie de Briqueville. Il testa le 14 Novembre 1448, & avoit épousé, par contrat passé devant les Tabellions de Sainte-Marie du Mont, le pénultieme jour d'Août 1432, Damoiselle *Perrine de Beuzeville*, laquelle fut dotée par noble homme *Richard de Beuzeville*, Ecuyer, Seigneur de Beuzeville sur le Vey, & *Raoulet de Beuzeville*, ses freres. Leurs enfans furent: — 1. RAOUL, qui suit; — 2. GUILLAUME, Prêtre, Curé de Montfiquet; — 3. JACQUELINE, mariée à *Guillaume de Percy*, Ecuyer, Seigneur des Noyers; — 4. & GUILLEMETTE, femme de *Robert Heuzey*, Ecuyer, Seigneur de Naqueville.

XVI. RAOUL DE BRIQUEVILLE, Chevalier, Seigneur de Breteville, Briqueville, &c. employé comme un des anciens Nobles dans l'Extrait des Recherches de Noblesse faites sous *Raimond Montfaouq* en 1463, fut mis hors de garde noble, & envoyé en possession de ses Terres & héritages, comme étant capable de les régir ayant plus de 22 ans, par acte passé le 4 Mars 1472, en

présence de *Michel Corbin*, Procureur dudit Seigneur RAOUL DE BRIQUEVILLE. Il obtint, en 1486, de *Guillaume de Mante*, Lieutenant-Général du Grand-Maître Enquêteur des Eaux & Forêts du Duché de Normandie, main-levée des droitures & franchises qui lui avoient été accordées dans les Forêts du Roi. Il avoit épousé *Olive de Sainte-Marie*, fille de feu *Jean de Sainte-Marie*, Ecuyer, Seigneur d'Equilly, & de *Jeanne de la Luzerne*, ce qui paroît par un accord passé le 10 Janvier 1494, au sujet de la dot de sa femme. De leur mariage vinrent : — 1. RICHARD, qui suit ; — 2. GAUTIER, Prêtre ; — 3. GUILLAUME, Ecuyer, mort sans alliance ; — 4. Une fille, mariée à *Pierre de Brebeuf*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu ; — 5. GUYONNE, femme de *Guillaume du Sauffey*, Ecuyer, Seigneur de Vivaudeville.

XVII. RICHARD DE BRIQUEVILLE, Chevalier, Seigneur de Briqueville, Breteville & Sebeville, obtint une Sentence par défaut en 1500, de *Jean Blosset*, Lieutenant-Général de la Vicomté de Valogne, contre GAUTIER DE BRIQUEVILLE & ses autres freres. Il eut, en 1501, par acte passé à Valogne, pour son droit d'aînesse, la Terre & Seigneurie de Breteville, en rendit aveu au Roi le 25 Octobre 1515, fit sa déclaration devant le Procureur du Roi sur le fait des Aides & Tailles de Valogne en 1523, où il dit que de GUILLAUME DE BRIQUEVILLE & de *Jeanne de Meulent*, fille du Comte de ce nom, sortit en loyal mariage JEAN & THOMAS DE BRIQUEVILLE ; que JEAN eut les Seigneuries de Briqueville, la Blouette, & THOMAS, celle de Briqueville en Bessin ; qu'il en sortit aussi GUILLAUME DE BRIQUEVILLE, Seigneur de Gerville & de Lanne, tous freres ; que de THOMAS DE BRIQUEVILLE, & de *N... de Vieux*, sortit JEAN DE BRIQUEVILLE & RICHARD ; que de JEAN & *Cécile Picot*, son épouse, sortit GUILLAUME DE BRIQUEVILLE ; que de celui-ci & de Damoiselle *Perrine de Beuzeville*, son épouse, vint RAOUL DE BRIQUEVILLE, marié à *Olive de Sainte-Marie* ; & de celui ci RICHARD DE BRIQUEVILLE, dont il est question, lequel & ses ancêtres ont toujours vécu noblement, hanté & fréquenté les guerres. Cette déclaration en parchemin fut signée de lui & produite en la Jurisdiction de Valogne. De Damoiselle *Jacqueline Boucard*, son épouse, il eut : — 1. JEAN, Chevalier, Seigneur de Breteville, qui reçut pour lui & ses freres, à cause de sa Seigneurie de Briqueville le 18 Juin 1534, aveu du nommé *le Bourgeois*, pour le ténement qu'il avoit consistant en Maisons & arbres assis en ladite Paroisse, à cause de quoi il doit rentes, plusieurs services & sujetions suivant l'accord fait entr'eux le 19 Janvier 1533, &c. Par acte passé le 15 Mars 1537, avec ses freres puînés PIERRE & JACQUES, il choisit pour son partage la Terre & Seigneurie de Breteville, leur laissant les Fiefs & Seigneuries de Briqueville & de Sebeville. Il rendit aveu au Roi le 17 Octobre 1541, pour sa Terre de Breteville, fit un accord le 4 Août 1543, avec ses freres, par lequel ils se chargent de payer chacun leur part de 20 liv. de rente due à *Jean Cabart*, à cause de leur mere. Par un autre acte du 7 Mai 1549, il céda des Terres situées à Breteville & des rentes à PIERRE, son frere, qui lui donna en échange le Fief de Briqueville situé en la Vicomté de Bayeux ; mais cet échange fait entr'eux fut déclaré nul & de nul effet par accord du 17 Mars 1554, fait au Bailliage de Valogne, par lequel les deux freres contractans rentrerent dans leur premiere possession. JEAN DE BRIQUEVILLE mourut sans alliance ; — 2. PIERRE, qui suit ; — 3. & JACQUES, Chevalier, Seigneur de Sebeville, Terre qu'il rendit à *Sauveur le Tonnelier*, qui la remit à *Michel Cudot*, Ecuyer, en 1538. Il mourut aussi sans avoir été marié.

XVIII. PIERRE DE BRIQUEVILLE, Chevalier, Seigneur de Briqueville, est compris dans un rôle des montres des Nobles, sujets au ban & arriere-ban pour la Vicomté de Bayeux, fait à Caen, par *Jacques d'Auberville*, Chevalier, Bailli dudit lieu, le 2 Avril après Pâques 1554. On y voit au Chapitre des Nobles cotisés en Aide, que PIERRE tenoit le Fief de Briqueville assis audit lieu, & qu'il fut baillé en Aide à *Charles de Trousseauville*. Il étoit mort en 1560, que *Guillemette le Bunetel*, sa veuve, obtint une Sentence de *Jean de la Riviere*,

Riviere, Lieutenant-Général de la Vicomté de Bayeux, touchant une vente de meubles. Il en eut

XIX. Guillaume de Briqueville, VI. du nom, Chevalier, Seigneur de Breteville, qui fit au Roi, le 3 Février 1567, aveu ou déclaration de sa Terre de Briqueville auprès de Bayeux. Jacques de Briqueville, son oncle, par contrat passé devant *Martin* & *Lanier*, Tabellions à Cherbourg le 10 Octobre 1569, abandonna à Jean de Briqueville, son frere, & audit Guillaume, son neveu, qui étoient en communauté de biens, la vente d'héritages qu'il avoit faite à *Jean Noyon*, d'une piéce de 10 vergées située à Breteville, aux conditions portées dans l'acte. Guillaume de Briqueville fit un échange avec Jean, son oncle, par contrat du 12 Janvier 1571, de la Terre & Seigneurie de Briqueville dans la Vicomté de Bayeux, qui lui étoit échue par la mort de défunt Pierre de Briqueville, son pere, pour le Fief, Terre & Seigneurie de Breteville. Suivant une expédition donnée à Valogne le 14 Septembre 1575, par M. *de Thou*, Grand-Maître Enquêteur & Général Réformateur des Eaux & Forêts de Normandie, ledit Guillaume, sur la production de ses titres, fut maintenu & ses hommes, à cause de son Fief de Breteville, dans le droit de prendre & d'avoir des bois en les Forêts du Roi & Verderies de Valogne; & il fut fait défense à tous Verdiers, Sergens & Gardes d'icelles Forêts, de troubler le Seigneur de Breteville & ses hommes, dans la possession & jouissance desdits droits, par un Mandement du même Grand-Maître, donné à Valogne le 26 Juin 1577. Il avoit épousé, par contrat du 26 Avril 1562, passé devant *Benoît* & *Mahaut*, Tabellions de Briqueville, du consentement de Jean de Briqueville, son oncle, Damoiselle *Marie d'Urevie*, fille de noble homme *Gautier d'Urevie*, Seigneur de Sotteville, dont: — 1. Jean, qui suit; — 2. Pierre, Capitaine de Vaisseau, par commission du 6 Décembre 1612, donnée par Guillaume de Briqueville, son frere, qui en avoit le pouvoir. Il avoit obtenu du Roi des Lettres de *Committimus*, le 6 Novembre 1611, dans lesquelles il est qualifié Capitaine de Marine ès Mers du Ponant; — 3. Guillaume, Sieur de la Vallée, Chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare de Jérusalem & de Bethléem, Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roi & de celle de la Reine, par Brevet que lui expédia, le 4 Avril 1602, *Charles d'Angennes*, Vidame du Mans, Capitaine des 100 Gentilshommes de la Maison du Roi. Il avoit obtenu, le 6 Août 1601, du Roi Henri IV, une pension de 400 écus, pour lui faciliter les moyens d'être à la suite de Sa Majesté. *Charles de Montmorency*, Amiral de France, lui donna commission, le 20 Février 1604, d'équiper une flotte, & aussi la charge d'Amiral & Lieutenant-Général de ladite flotte, pour la découverte des terres, isles, côtes & continent, depuis le 40e. degré de latitude septentrionale jusqu'au Cap François. Il eut pareillement le pouvoir de nommer les Capitaines de Vaisseau & autres Officiers de ladite flotte. En conséquence de cette commission Henri IV l'établit, par Brevet du 8 Mars 1605, son Lieutenant-Général & Vice-Amiral, pour représenter Sa Personne aux pays, côtes, isles, continens & mers, qui sont depuis le Cap François jusqu'au 40e. degré de latitude boréale. Il fut pourvu de la commanderie de la Lande d'Airou au Diocèse de Coutances, le 6 Juillet 1610, par *Philibert de Nerestang*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Grand Maître dudit Ordre, & fut tué en 1613, dans un combat sur la riviere de Gambie, qui est un bras du Niger; — 4. Gilles de Briqueville, Sieur de Saint-Martin, mort sans alliance; — 5. Timoléon, Prêtre & Curé de Breteville; — 6. & Perrette, mariée à *Nicolas du Gardon*, Ecuyer, Sieur de la Biseville.

XX. Jean de Briqueville, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Breteville, reçut une Lettre datée de Caen, le 25 Mars 1596, de Henri de Bourbon, Duc de Montpensier, Gouverneur de Normandie, par laquelle il le prie de se mettre en état de marcher, sur la fin du même mois au plus tard, pour le service de Sa Majesté, & qu'il lui sera fort obligé de la particuliere affection qu'il lui témoignera dans cette occasion, & qu'il lui en donnera de la sienne toutes les preuves qu'il sçauroit desirer, étant *son bien affectionné ami*. Signé,

HENRI DE BOURBON. Suivant un extrait des regiſtres des Commiſſaires députés par le Roi pour le recouvrement des Tailles, la réformation des abus commis au fait des Finances & des Tailles, & l'uſurpation du titre de nobleſſe en la Généralité de Caen, JEAN DE BRIQUEVILLE comparut le 13 Novembre 1598, tant pour lui que pour PIERRE, GUILLAUME, GILLES & TIMOLÉON, ſes freres, & produiſit ſes titres & enſeignemens, faiſant preuve de nobleſſe de huit races en droite ligne de ſon extraction & deſcente de nobleſſe, dont il lui fut délivré acte, à Cherbourg, pour lui ſervir & à ſes freres en tems & lieux. Il rendit foi & hommage au Roi en 1604, de ſa Terre & Seigneurie de Briqueville qu'il avoit par droit ſucceſſif de GUILLAUME DE BRIQUEVILLE, ſon pere. Il avoit épouſé, par contrat ſous ſeing-privé du 27 Décembre 1606, (reconnu le 25 Avril 1620, devant *Guyot* & *Bazire*, Tabellions Royaux à Saint-Pierre-Egliſe), Damoiſelle *Jeanne le Berceur*, fille aînée de *Richard le Berceur*, Chevalier, Seigneur & Patron de Saint-Marcouf, Fonteney, &c. & de Damoiſelle *Charlotte Aubert*, dont: —— 1. JACQUES, qui ſuit; —— 2. GUILLAUME, lequel, en 1636, fut bleſſé au ſervice du Roi, d'un coup de piſtolet, en mourut & fut inhumé dans l'Abbaye de Marolles proche Landrecie, Diocèſe de Cambrai, ſuivant ſon extrait mortuaire délivré par le Sieur *le Noir*, Curé de Breteville; —— 3. & BARBE, mariée à *Aimon Poupet*, Ecuyer, Sieur des Epaiſſes.

XXI. JACQUES DE BRIQUEVILLE, Chevalier, Seigneur de Breteville & de Briqueville, rendit foi & hommage au Roi, le 14 Juillet 1633, de ſa Terre de Breteville à lui échue par ſucceſſion de ſon pere. L'aveu fut vérifié le 13 Janvier 1634, aux Aſſiſes tenues à Valogne par *Robert de Franquetot*, Ecuyer, Seigneur & Patron de Coigny, Lieutenant-Général Civil & Criminel du Bailliage de Côtentin, & Préſident au Siége Préſidial de Coutances, où l'on voit que ledit Fief étoit dans la Maiſon de BRIQUEVILLE depuis plus de 300 ans. JACQUES obtint, le 17 Août 1641, de *Charles le Roy*, Sieur de la Poterie, Intendant à Caen, Commiſſaire député par Sa Majeſté pour le recouvrement des droits de Francs-Fiefs, main-levée de la ſaiſie de ſes Fiefs de Briqueville & de Breteville, vu ſa comparution & la production de ſes titres, papiers & enſeignemens juſtificatifs de ſon ancienne nobleſſe. Le Sire *de Matignon*, Lieutenant-Général de Sa Majeſté en Normandie, & de l'armée levée en cette Province, lui donna un Certificat comme il avoit ſervi, ainſi que *Jacques d'Aigremont*, ſon beau-pere, ſous ſon commandement avec armes, chevaux & équipages ſuivant ſa qualité de Noble, & qu'il a ſervi depuis le rendez-vous par lui donné à la Nobleſſe en la Ville de Caen, le 28 Septembre 1636, juſqu'à ce jour qu'il a délivré ce Certificat pour lui valoir. Fait à Brixon près Châteauvillain en Bourgogne, le 23 Novembre 1636. Signé, MATIGNON. Il épouſa *Anne d'Aigremont*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur *d'Aigremont*, Chevalier des Ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint-Lazare, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi & d'*Hilaire des Montiers*. En faveur de ce mariage, PIERRE DE BRIQUEVILLE, ſon oncle, lui donna, en avancement de ſucceſſion, la propriété de ſa Seigneurie de Briqueville, par acte paſſé le 6 Février 1635, devant *Houchart* & *le Mignot*, Tabellions Royaux en la Vicomté de Valogne pour le ſiége du Val de Saire. De ce mariage vinrent: — 1. JEAN, qui ſuit; —— 2. ANTOINE, Chevalier, Seigneur de Briqueville en Beſſin, Capitaine de Fregate, cité dans la recherche de Nobleſſe par M. *de Chamillart* en 1666. Il fut tué ſur ſa Fregate proche du Havre-de-Grace, & inhumé le 27 Juillet 1674, dans le Chœur de l'Egliſe de Breteville, ſuivant le Certificat délivré, le 23 Septembre 1739; — 3. MARIE, mariée en 1667, à *Adrien Morel*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Cyr & de Courcy; — 4. SUSANNE, qui ſignala ſa piété par l'attachement qu'elle eut pour les pauvres, ayant été la principale fondatrice de l'Hôpital de Valogne. Elle eſt morte en 1706; — 5. FRANÇOISE, morte, mariée en 1672, à *Jean-François Osbert*, Chevalier, Seigneur d'Agneaux.

XXII. JEAN DE BRIQUEVILLE, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de Brete-

ville en Saire, & de Briqueville en Bessin, compris au rang des anciens Nobles dans la recherche de 1666, obtint du Roi des Lettres de bénéfice d'âge le 27 Mars 1656, vu qu'il avoit atteint l'âge de 16 à 17 ans, & qu'il étoit capable de gouverner ses biens; & rendit aveu à Sa Majesté le 28 Juillet 1667, de sa Seigneurie de Breteville. Il eut du Comte *de Breauté*, Bailli du Côtentin, une attestation, datée des 61 Mai 1691, 15 Juin 1693, & 9 Juillet 1656 comme il avoit servi & servoit encore actuellement en son équipage. Le Sire *de Matignon*, Lieutenant-Général de Sa Majesté, lui délivra un Certificat le 15 Juin 1706, comme il servoit encore le Roi. Il avoit épousé, au mois de Janvier 1681, *Françoise-Jeanne de Fontaines*, fille de feu *César de Fontaines*, Chevalier, Seigneur, Patron & Baron de Cardouville, & de *Marie de Midorge*. Ce contrat fut passé en présence des parens communs, de *François de Nesmond*, Evêque de Bayeux, parent de la future, & de plusieurs illustres personnes; & fut reconnu par *Michel*, Notaire de Briqueville, le 19 Octobre 1692. Ils ont eu pour enfans: — 1. GUILLAUME-ANTOINE, qui suit; — 2. FRANÇOIS, né en 1683, qui eut pour parrein *François de Nesmond*, Evêque de Bayeux. Il entra dans la premiere Compagnie des Mousquetaires du Roi en 1703, & fut tué à la bataille de Malplaquet en 1709, sans avoir été marié; — 3. JEAN-BATISTE, né en 1684, d'abord Mousquetaire du Roi dans sa premiere Compagnie en 1702, Enseigne de la Colonelle au Régiment de Touraine en 1703, puis Capitaine en 1706. Il fut blessé au siége de Lille en Flandre en 1708, &, après la capitulation de cette ville, fut transporté à Douay, où il mourut de ses blessures, & y fut inhumé dans l'Eglise de Saint-Amé; — 4. CHARLES, mort jeune; — 5. FRANÇOIS-ADRIEN, né en 1695, Bachelier de la Faculté de Théologie de Paris, suivant ses Lettres en latin du 5 Novembre 1725; — 6. & 7. Deux garçons, morts, l'un âgé de 3 ans, & l'autre à 3 mois; — 8. LOUIS, appellé *le Chevalier de Briqueville*, né en 1702, qui est entré dans la premiere Compagnie des Mousquetaires du Roi en 1721, où il servoit encore en 1724; — 9. HILAIRE, née en 1682, morte jeune; — 10. ELISABETH, née en 1686, Religieuse à l'Abbaye de Notre-Dame des Anges à Coutances en 1708, où elle est morte en 1727; — 11. MADELENE, née en 1688, Religieuse au Couvent de la Congrégation de Notre-Dame à Carentan en 1711, morte en 1722; — 12. MARIE-ANNE, née en 1693, Religieuse au même Monastere en 1718; — 13. & MARIE-FRANÇOISE, née en 1700, mariée en 1718, à *Jean-Pierre-Alexandre le Fevre-de-Grainthéville*, Ecuyer, Seigneur, Baron de Clitourp & de Grainthéville, mort le 16 Septembre 1724.

XXIII. GUILLAUME-ANTOINE DE BRIQUEVILLE, Chevalier, Seigneur & patron de Breteville en Côtentin, rendit foi & hommage de son Fief de Breteville, relevant de Sa Majesté, le 10 Mars 1729; donna son aveu, le 15 Mars 1736, au Roi, à cause de sa Vicomté & Châtellenie de Valogne, du Fief, Terre & Seigneurie de Breteville, située en la même Paroisse, & s'étendant à celles de Digoville, Tourlaville, Maupertuis & Sainte-Croix en la Hague, & eut, suivant cet aveu, le 23 Mars 1737, pleine, entiere & derniere main-levée de son Fief de Breteville & dépendances, vu l'information faite dudit Fief, par *Jean-Jacques le Pigeon*, Ecuyer, Lieutenant-Général du Bailli de Côtentin à Valogne. Il fut Lieutenant d'Infanterie au Régiment de Touraine, & ensuite nommé Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Général de la Capitainerie-Garde-Côte du Val de Saire en toute son étendue, le 25 Juin 1732, par commission du Roi. Le Roi LOUIS XV l'ayant chargé de recevoir des Chevaliers de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, particulierement le Sieur *Cantel d'Anthéville*, en 1774, lui adressa une Lettre pour cet effet, dans laquelle il lui donne le titre de *Comte*. Il est mort âgé de 85 ans, au mois de Novembre 1775, & avoit épousé, par contrat du 6 Octobre 1721, passé au Château du Pontroger, reconnu devant les Notaires de Cherbourg le 17 Août 1724, Damoiselle *Madelene de la Motte*, fille de feu Messire *Pancrace de la Motte*, Chevalier, Seigneur & Patron de Saint-Jean des Champs, Pontroger, Grimouville, & de noble Dame *Françoise Leuilly*, dont: — 1. CLAUDE-MA-

RIE, qui suit; — 2. BON-CHRÉTIEN DE BRIQUEVILLE, Chevalier, Seigneur & Patron de Roncey, Neuville, &c. né le 2 Octobre 1726, Capitaine de Vaisseau du Roi, Directeur des constructions de la Marine, Chevalier de Saint-Louis en 1763; — 3. JEANNE-FRANÇOISE, née le 25 Août 1722, morte en 1773; — 4. LOUISE-MADELENE, née le 19 Octobre 1725, mariée à Messire *Henri-François-Bernard d'Aubigny*, dont un fils, mort en 1775, & une fille vivante; — 5. & FRANÇOISE-HILAIRE, née le 15 Mars 1728.

XXIV. CLAUDE-MARIE, Comte DE BRIQUEVILLE, Chevalier, Seigneur & Patron de Breteville, Grimouville, Saint-Etienne, Pontroger, la Cour du Bois, la Poissonniere Beauchamp, Hotot, Saint-Jean des Champs, né le 11 Avril 1724, d'abord Page du Roi en sa petite Ecurie en 1739, Capitaine de Cavalerie en 1743, Chevalier de Saint-Louis en 1758, Lieutenant-Colonel de Cavalerie en 1768, Mestre-de-Camp de Cavalerie en 1770, a épousé, en 1751, *Catherine-Yolande-Rose de Thiboutot*, fille de feu *François*, Comte *de Thiboutot*, Chevalier de Saint-Louis, ancien Brigadier de la seconde Compagnie des Mousquetaires, & Lieutenant pour le Roi au Gouvernement de Fécamp, (frere du feu Marquis *de Thiboutot*, Maréchal-de-Camp) & de noble Demoiselle *N... le Roux*, de laquelle il a — FRANÇOIS-CLAUDE-MARIE DE BRIQUEVILLE, Chevalier, né à Saint-Vallery de Fécamp le 24 Août 1761, reçu Chevau-Léger de la Garde ordinaire du Roi au mois de Juin 1777.

Les armes de cette Maison DE BRIQUEVILLE sont: *d'argent, à six feuilles de chêne de sinople, posées 3, 2 & 1.*

Addition au Tome IV, p. 209, avant CHANDIEU.

CHANCEL-DE-LA-GRANGE: Famille noble du Périgord, dont les titres, qui nous ont été communiqués, remontent la filiation à

I. GEOFFROY CHANCEL, Chevalier de l'Ordre du Roi, Sire de Coetivy & de Quirquené en Bretagne, commandant l'armée de LOUIS XII en Périgord, où il mourut, après avoir remis l'Evêque dans son Siége épiscopal, le 2 Mai 1521. Il fut enterré dans l'Eglise Collégiale de Saint-Front, où l'on voit encore son épitaphe, que le tems a presque détruite. Il avoit épousé *Marie de la Grange*, fille de *Jean de la Grange*, Seigneur d'Arquien, Grand-Maître de l'Artillerie de France, & d'*Hélene de la Riviere*, dont, entr'autres enfans:

II. PONCET CHANCEL, Ecuyer, Seigneur de Génébrieres, qui fut tué à la bataille de Pavie, en 1525, étant Capitaine de 50 hommes d'armes. Il avoit épousé, par contrat du 27 Novembre 1519, passé devant *Jabelin*, Notaire, *Françoise de la Porte-du-Puy-Saint-Astier*, héritiere de la Terre de Barbedor, de laquelle vint:

III. GERAULD CHANCEL, Ecuyer, Seigneur de la Veysonie, pourvu gratuitement, en 1551, par le Roi HENRI II, de la charge de Président au Siége Présidial de Périgueux, créée pour lui, en récompense des services rendus par son pere & par son ayeul. Il avoit épousé, par contrat passé devant *la Barre*, Notaire Royal, le 5 Janvier 1542, *Jeanne de Vigoureux*, fille de *Jean de Vigoureux*, Ecuyer, Sieur de la Besse, & de *Catherine de Belcier;* celle-ci fille de *Jean de Belcier*, Seigneur des Rolphies, Président au Parlement de Bordeaux. De ce mariage naquirent: — PIERRE, qui suit; — & JEAN, tige de la branche des Seigneurs de la Chalupie, rapportée ci-après.

IV. PIERRE CHANCEL, Ecuyer, Seigneur de la Fouillouse & de Barbedor, épousa, par contrat du 27 Décembre 1574, passé devant *Burraud*, Notaire Royal, *Marguerite Faure-de-la-Roderie*, fille de noble *Julien Faure*, Seigneur de la Mothe & de Vaugoubert, Juge-Magistrat Criminel de la Sénéchaussée de Périgord, & de *Madelene de l'Huillier;* celle-ci fille de noble *Jean de l'Huillier*, Seigneur de la Mothe, d'Esgry, &c. Président au Parlement de Paris, & de *Catherine le Maistre*. Il en eut: — JEAN, qui suit; — & JEANNE CHANCEL, mariée, par contrat du 3 Octobre 1608, avec noble *Pierre d'Alby*, Avocat en la Cour du Parlement de Bordeaux.

V. Jean Chancel, Ecuyer, Seigneur de la Fouillouse, Barbedor, &c. épousa, par contrat passé le dernier jour d'Août 1604, devant *Bugeaud*, Notaire Royal de Périgueux, *Marguerite de Jean*, fille de *Pierre de Jean*, Avocat en la Cour de Parlement, Sieur de la Grange, & de *Huette Roubert*. Il vivoit encore le 11 Janvier 1625, & eut de son mariage: — Pierre-Jean, qui suit; — & Pierre, tige de la seconde branche éteinte, mentionnée ci-après.

VI. Pierre-Jean Chancel, Ecuyer, Seigneur de la-Grange, reçu Avocat en la Cour du Parlement de Bordeaux, pour succéder à la charge de son oncle Messire *Antoine de Lestang*, Président au Parlement de Toulouse, testa le 7 Août 1652, devant *Bordes*, Notaire Royal de Périgueux, & avoit épousé, par contrat du 10 Novembre 1640, passé devant ledit *Bordes*, Notaire, *Françoise de la Brousse-de-Vertillac*, fille de feu *Jean de la Brousse*, Ecuyer, Seigneur de Vertillac, & de *Narde Vidal*. Leurs enfans furent: — 1. Léonard, qui suit; — 2, 3 & 4. Narde, Antoinette & Jeanne, léguées chacune de 1500 liv. par le testament de leur pere. La seconde fut mariée à *Jean de Langlade*, légataire de 100 livres par le testament de son beau-frere.

VII. Léonard de Chancel, Chevalier, Seigneur de la Grange, institué héritier universel par son pere, produisit ses titres devant M. *Pellot*, Intendant de Guienne, & fut maintenu dans sa *noblesse* le 5 Mai 1668. Il avoit épousé, par contrat passé le 9 Mai 1666, devant *Bordes*, Notaire Royal, *Anne de Bertin-d'Antouniat*, fille de feu Messire *Pierre de Bertin*, Ecuyer, Seigneur d'Antouniat, & de Dame *Honorette de Puybertrand*, remariée à *Jean Faure*, Conseiller du Roi & Président en l'Election de Périgueux. Il fit son testament le 10 Janvier 1686, dans lequel il rappelle ses enfans, sçavoir: — 1. François-Joseph, qui suit; — 2. Louis de Chancel, appellé *le Chevalier de la Grange*, Lieutenant des Vaisseaux du Roi, Capitaine-Général-Garde-Côtes, reçu Chevalier de l'Ordre Royal, Militaire & Hospitalier de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jérusalem, le 17 Novembre 1700, puis Chevalier de Saint-Louis, & Commandeur de l'Ordre de Saint-Lazare, mort le 25 Novembre 1747; — 3. Pierre-Jean, Lieutenant des Vaisseaux du Roi, qui périt avec le *Fidele*, en 1711, au retour de la conquête de Rio-Janeiro, sous la conduite de M. *du Guai-Trouin*. Il avoit été nommé légataire de 12 mille livres par le testament de son pere; — 4. Marguerite, née le 5 Mai 1680, légataire de pareille somme de 12 mille livres, mariée à *Jean-Batiste Stoppa-d'Erlach*, Capitaine aux Gardes-Suisses.

VIII. François-Joseph de Chancel, Chevalier, Seigneur de la Grange & d'Antoniat, Conseiller, Maître-d'Hôtel ordinaire de la Maison de Madame, *Elisabeth-Charlotte*, Duchesse Douairiere *d'Orléans*, par Provisions du 26 Août 1701, en prêta serment le 2 Septembre suivant, devant *Hyacinthe de Quatrebarbes*, Marquis de la Rongere, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Chevalier d'honneur de cette Princesse. Il a fait plusieurs piéces de Théâtre, dont la collection en cinq volumes est imprimée sous le titre d'*Œuvres de la Grange-Chancel*, & est mort le 28 Décembre 1758. Il avoit épousé, par contrat du 12 Mars 1708, passé devant *Bergues*, Notaire Royal de Périgueux, *Jeanne-Marie du Cluzel*, fille de *François du Cluzel*, Ecuyer, Seigneur de la Chabrerie, & de *Marie de Montozon*. Ils ont eu pour enfans: — 1. Anne-François de Chancel, Seigneur d'Antoniat, Lieutenant dans le Régiment de la Ferté-Imbault, puis Capitaine au Régiment de Chartres, tué à la bataille de Dettingen en 1743, sans avoir été marié; — 2. François-Victor, qui suit; — 3. Marie-Constance, aînée de tous, mariée à *Nicolas le Febvre*, Marquis de la Faluere; — 4. & Françoise, femme de *Jean du Cluzel*, ancien Capitaine au Régiment de Piémont.

IX. François-Victor de Chancel, Chevalier, Seigneur de la Grange, d'Antoniat, &c. né le 16 Janvier 1712, Lieutenant au Régiment de Poitou, puis Capitaine de Dragons au service de Sa Majesté Catholique, a épousé, par contrat du 12 Mai 1746, passé devant *Dauriat*, Notaire Royal à Limoges, *Marie Martin-de-Nantiat*, fille de feu Messire *Jean-François Martin*, Chevalier, Seigneur de

Nantiat, Fredaigne, &c. & de *Charlotte Chauvet.* De ce mariage sont sortis: — 1. CHARLES-FRANÇOIS-JOSEPH, qui suit; — 2. LÉONARD, né le 29 Décembre 1747, Garde-du-Corps du Roi, puis Commissaire des Guerres, marié, par contrat du 29 Janvier 1777, passé devant *Isambert*, Notaire Royal à Libourne, avec *Marie-Anne de Cheverry*, fille de feu Messire *Jacques-Augustin de Cheverry*, Ecuyer, Conseiller du Roi, Commissaire ordinaire des Guerres, & de Dame *Susanne-Marie Dupin-des-Lezes*; — 3. JEAN-BATISTE, né le 21 Janvier 1751, Prêtre & Chanoine, Vicaire-Général de Rodez; — 4 & 5. LÉONARD-VICTOR, né le 6 Février 1752, & CHARLES-GASPARD, né le 20 Avril 1754, tous les deux Gardes-du-Corps du Roi, & Pensionnaires de Sa Majesté; — 6. & FRANÇOISE DE CHANCEL, aînée des trois derniers, née le 30 Janvier 1749, mariée, par contrat du 31 Décembre 1764, passé devant *Lavergne*, Notaire Royal de Périgueux, à haut & puissant Seigneur *Gabriel-Raimond*, Marquis *de Sallegourde*, Conseiller de Grand'Chambre au Parlement de Bordeaux.

X. CHARLES-FRANÇOIS-JOSEPH DE CHANCEL, Chevalier, né le 16 Octobre 1746, Garde-du-Corps du Roi, & Pensionnaire de Sa Majesté, n'est pas encore mariée en 1778.

Seconde Branche, éteinte.

VI. PIERRE CHANCEL, Ecuyer, Sieur de Borieroque, fils puîné de JEAN, Ecuyer, Seigneur de la Fouillouse, Barbedor, &c. & de *Marguerite de Jean*, partagea avec PIERRE-JEAN CHANCEL, son frere aîné, le 29 Décembre 1640, & épousa, par contrat du 22 Septembre 1641, passé devant *Philipot*, Notaire Royal, *Anne Beyssot*, qualifiée *Damoiselle*, fille de *Louis Beyssot*, Conseiller, Contrôleur pour le Roi, & d'*Anne Charron.* Il en eut pour fils:

VII. LOUIS DE CHANCEL, Ecuyer, legué de 150 livres par le testament de PIERRE-JEAN, son oncle. Il épousa, par contrat du 13 Mai 1678, *Françoise de Montozon*, de laquelle sortirent: — 1. JÉRÔME, qui suit; — 2. PIERRE, Garde de la Manche du Roi, qui ne s'est point marié; — 3. & MARIE DE CHANCEL, mariée, par contrat du 28 Décembre 1698, à JEAN DE CHANCEL, fils aîné de FRANÇOIS, Ecuyer, Sieur de l'Esparrat, tige des Seigneurs de Barbadaud.

VIII. JÉRÔME DE CHANCEL, Ecuyer, Seigneur de Barbadaud, épousa *Anne d'Alby*, dont il n'eut point d'enfans, & fit son testament le 9 Juin 1748, par lequel il donna tous ses biens à JOSEPH-JÉRÔME DE CHANCEL, Chevalier, son neveu, mentionné au degré VIII de la branche des Seigneurs de Barbadaud.

Branche des Seigneurs de LA CHALUPIE.

IV. JEAN CHANCEL, Ecuyer, Seigneur de la Chalupie & de Génébrieres, fils puîné de GERAULD, & de *Jeanne de Vigoureux*, fit un accord avec PIERRE CHANCEL, son frere aîné, le 8 Janvier 1607. Il avoit épousé, par contrat du 26 Janvier 1571, *Anne Chalup*, qualifiée *Damoiselle*, laquelle, étant veuve, fit son testament le 10 Septembre 1638. De leur mariage vint:

V. JEAN CHANCEL, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Chalupie & de Génébrieres, qui fit faire information & Procès-verbal à sa requête, les 4 Juin & 4 Novembre 1653, pour justifier comme lui & ses enfans furent faits prisonniers pour le service de Sa Majesté, & leurs Maisons pillées. Il avoit épousé, par contrat du 14 Février 1626, *Marguerite de Marqueyssat*, & étoit mort, le 10 Février 1667, que sa veuve déclara qu'elle avoit au service trois enfans, sçavoir: — 1. PIERRE, qui suit; — 2. FRANÇOIS, Sieur de l'Esparrat, tige de la branche des Seigneurs de Barbadaud, rapportée ci-après; — 3. & JOSEPH CHANCEL, Sieur de la Valade, Garde-du-Corps du Roi, maintenu dans sa *Noblesse* avec ses freres, sur la production de leurs titres, par Jugement de M. *Pellot*, Intendant de Guienne, rendu à Agen le 5 Mai 1668.

VI. PIERRE CHANCEL, Ecuyer, Seigneur de la Chalupie & du Bastit, présenta Requête, pour faire attestation comme ANTOINE CHANCEL, Sieur de la Foucaudie, étoit au service. Il avoit épousé, par contrat du 7 Septembre 1657,

Jeanne Foucaud-de-Lardimalie, dont: — 1. Jean, qui suit; — & autre Jean, Capitaine au Régiment de Talard, Infanterie, qui ne s'est point marié.

VII. Jean de Chancel, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Chalupie, partie d'Eyliac, &c. épousa, par contrat passé le 20 Juin 1694, devant *Nebout*, Notaire Royal, *Marie de Fauvel*, fille de *Jean de Fauvel*, Ecuyer, Sieur de Pradeau, & de *Marie de la Filolie*. Leurs enfans furent: — Joseph, qui suit; — & Jeanne, morte Religieuse Ursuline.

VIII. Joseph de Chancel, Chevalier, Seigneur de la Chalupie, d'Eyliac, &c. a été Garde-du-Corps du Roi, & épousa, par contrat passé le 6 Février 1732, devant *Lalande*, Notaire Royal, *Marie-Thérese de Montferrant*, Demoiselle de Saint-Orse, fille de Messire *Antoine-Joseph de Montferrant*, & de *Jeanne-Charlotte de Hautefort*, dont est sorti :

IX. Jean de Chancel, IV. du nom, Chevalier, Seigneur d'Eyliac, la Chalupie, &c. qui a servi dans la seconde Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roi, & a épousé, par contrat du 18 Octobre 1757, passé devant *Guy*, Notaire Royal, *Jeanne de Montozon*, fille de *Léonard de Montozon*, Ecuyer, Seigneur de la Borde, partie du Change, &c. & de Dame *Marie du Chassaing*. De ce mariage sont issues: — 1. Marie de Chancel; — 2. Marie-Thérese; — 3. Marie-Augustine, morte en bas-âge; — 4. & Françoise-Julie-Rose: aucune n'est encore mariée.

Branche des Seigneurs de Barbadaud.

VI. François Chancel, Sieur de l'Esparrat, Ecuyer, Seigneur de Mareynou, second fils de Jean, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Chalupie, & de *Marguerite de Marqueyssat*, avoit épousé, par contrat du 3 Février 1665, passé devant *Chartroule*, Notaire Royal, *Renée Thoumasson*, fille de *Jean Thoumasson*, Avocat en la Cour, & de *Marie Orfaure*. Leurs enfans furent: — 1. Jean, qui suit; — 2. Joseph, Religieux; — 3. Pascal; — 4 & 5. & deux filles, nommées Jeanne.

VII. Jean Chancel, Ecuyer, Seigneur de Mareynou, épousa (autorisé par Jean Chancel, Ecuyer, Seigneur d'Eyliac, son cousin-germain), par contrat du 28 Décembre 1698, passé devant *Lalande*, Notaire Royal, Marie de Chancel, fille de Louis, Ecuyer, Seigneur de la Fouillouse & de Barbadaud, & de *Françoise de Montozon*, mentionnés au degré VII de la seconde branche, de laquelle il eut: — Joseph-Jérôme, qui suit; — & N... Chancel, morte Religieuse aux Dames de la Foy.

VIII. Joseph-Jérôme de Chancel, Chevalier, Seigneur de Barbadaud, Lieutenant d'Infanterie, mort le 25 Septembre 1773, avoit épousé, par contrat passé le 25 Avril 1751, devant *Dedois*, Notaire Royal, *Antoinette de Sansillon*, Demoiselle de Beaulieu, fille de *Bertrand de Sansillon*, Chevalier, Seigneur de Minsignac, & de *Marie-Antoinette du Chatenet*. De ce mariage sont sortis: — 1. Antoine, qui suit; — 2. Barthelemi; — 3. Martial; — 4, 5 & 6. Jeanne, Léonarde & Marie-Valerie, toutes trois aînées des deux premiers garçons; — 7. Marguerite, aînée de Martial; — 8. Léonarde; — & six autres, morts en bas-âge.

IX. Antoine de Chancel, Chevalier, Seigneur de Barbadaud, né le 8 Juin 1759, Officier au Régiment d'Aunis, n'est pas encore marié en 1778.

Les armes de Chancel-de-la-Grange sont: *d'argent, à un arbre de sinople, soutenu d'un croissant de gueules montant; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.* Couronne de Marquis. Devise: Chancel ne chancelle mie.

CLERC-DE-JUIGNÉ (le): Maison originaire d'Anjou.

En attendant que nous rapportions dans le Supplément une Généalogie dressée sur les titres originaux de cette Maison, pour rectifier ce que nous avons dit *Tome IV, p. 571 & suiv.* de ce Dictionnaire, d'après *Moréri*, en voici l'état actuel.

Samuel Jacques le Clerc, Marquis de Juigné, tué à la bataille de Guastalla

en 1734, à la tête du Régiment d'Orléans, Infanterie, dont il étoit Colonel, avoit épousé, le 26 Juin 1725, *Marie-Gabrielle le Cirier de Neufchelles*, dont pour enfans vivans: — 1. Jacques-Gabriel-Louis, qui suit; — 2. Antoine-Eléonor-Léon le Clerc-de-Juigné, né le 2 Novembre 1730, Evêque de Châlons-sur-Marne, Pair de France, sacré le 29 Avril 1764; — 3. Léon-Marguerite, rapporté après la postérité de son frere aîné.

Louise-Léonine-Gabrielle le Clerc-de-Juigné, leur sœur, morte le 19 Août 1754, ainsi que son mari, *Antoine-Gui*, Marquis *de Pertuis*, Vicomte de Baons-le-Comte, Lieutenant-Colonel de Cavalerie, a eu pour fille unique: — *Claude-Gabrielle de Pertuis*, née le 6 Août 1754, mariée le 18 Mai 1772, à *Léonor-Claude*, Marquis *de Pracomtal*, décédé le 7 Décembre 1776, laissant: — 1. *Anne-Léonor-Gabriel de Pracomtal*, né le 1 Juillet 1773; — 2. *Charles-Antoine-Olivier*, né le 14 Septembre 1776, Chevalier de Malte de minorité; — 3. *Agathe-Claude-Pierre de Pracomtal*, née le 28 Août 1774.

Jacques-Gabriel-Louis le Clerc, Marquis de Juigné & de Montaigu, Baron de Champagne & de la Lande, né le 14 Mai 1727, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi le 25 Juillet 1762, son Ministre plénipotentiaire près l'Impératrice de Russie, le 25 Décembre 1774, a épousé, le 17 Mars 1760, *Claude-Charlotte Thiroux-de-Chammeville*, dont jusqu'à présent: — 1. Charles-Philibert-Gabriel le Clerc, Comte de Juigné, né le 30 Septembre 1762, Officier au Régiment du Roi, Infanterie, en 1777; — 2. Charles-Marie, né le 10 Mai 1764; — 3. Anne-Léon-Antoine, né le 28 Décembre 1767; — 4. Jacques-Auguste Anne-Léon, né le 8 Août 1774.

Léon-Marguerite le Clerc, Baron de Juigné (frere du Marquis), né en Mars 1733, Brigadier des Armées du Roi, le 3 Janvier 1770, a épousé, le 15 Mars 1769, *Adélaïde-Olive de Saint-Simon-de-Courtomer*, de laquelle sont issus: — 1. Jacques-Gabriel-Olivier, né le 19 Novembre 1769; — 2. Charles-Etienne-Olivier, né le 30 Juillet 1776, Chevalier de Malte de minorité; — 3. Elisabeth-Olive-Eléonore, née le 14 Février 1772.

Les armes: *d'argent, à la croix de gueules, engrêlée de sable, cantonnée de quatre aigles aussi de sable, béquées & onglées de gueules.* Cimier, *un coq aux aîles ouvertes.* Devise: AD ALTA. Cri de guerre, *battons & abattons.* La croix vient du tems des Croisades.

Addition au Tome V, p. 602, avant DIOIS.

DIODATI: C'est une Noblesse des plus anciennes de la République de Lucques en Italie, dont elle est originaire, & connue dès l'an 1200, que vivoit Cornelius Diodati, Comte de Correglia.

Elle y a joui, depuis plusieurs siécles, des honneurs qui ne sont dus qu'aux seuls Nobles d'extraction, & y a occupé les dignités de Sénateurs, d'ancien & de Gonfaloniers, ainsi qu'il appert d'un Certificat latin, en original, scellé du sceau de cette République & signé du grand Chancelier, donné par les Gonfaloniers & anciens, le 29 Juillet 1718; cet acte parle, de la façon la plus honorable, de l'illustration & de l'ancienne noblesse de cette Maison. Elle a aussi donné plusieurs Ambassadeurs à Florence & des Chevaliers de Malte, entr'autres Jean Diodati, reçu dans cet Ordre sur ses preuves faites devant les Commissaires nommés à cet effet. L'ancienneté de la noblesse des Diodati depuis plusieurs siécles, aussi bien que la possession dans laquelle ils étoient, dès l'an 1370, de la jouissance des dignités les plus relevées de la République, sont constatées par l'Enquête qui en a été faite à Florence le 4 Juillet 1602, légalisée à Malte le 12 Juillet 1669, & revêtue du sceau du Grand-Maître Dom *Nicolas Cotoner*.

La branche de cette Maison établie à Genève, depuis le 2 Novembre 1576, y a contracté, ainsi qu'en Suisse, des alliances avec des Familles les plus nobles &

& les plus distinguées; elle y a joui des honneurs & dignités de la République dans le petit & le Grand Conseil, comme aussi du titre de *Noble* dû à sa naissance.

En parcourant la branche de ceux de ce nom établis à Lucques, qui se sont distingués, on trouve entr'autres : — MICHEL DIODATI, fils d'ALEXANDRE I, qui fut des anciens & quatre fois Gonfalonier de la République de Lucques, mort en 1370. — ALEXANDRE DIODATI, II. du nom, aussi un des anciens & 16 fois Gonfalonier, qui donna, le 3 Septembre 1516, à la Banque Saint-Georges de Gènes, 50 mille croisats pour y rester à perpétuité, dont la rente seroit payée aux descendans de cette Famille, & mourut en 1520. Cette rente a toujours lieu, & c'est la branche établie à Genève qui jouit des revenus.

Les autres Gonfaloniers de la République de Lucques qu'a donné cette Maison furent : — MICHEL DIODATI, qui le fut cinq fois, mort en 1587 ; — ALEXANDRE, son fils, qui le fut deux fois. Il y en a eu aussi plusieurs qui ont été Ambassadeurs à Florence & Conseillers d'Etat de ladite République de Lucques.

Un DÉCIO DIODATI se maria en France, & eut une fille, nommée JULIA DIODATI, laquelle épousa M. *Bauregard*, Président du Parlement de Grenoble. Son mari étant décédé, elle passa auprès de la Reine de Suéde, dont elle fut la premiere Dame d'honneur. Après la mort de cette Princesse, elle se retira à Lucques & y mourut.

C'est POMPÉE DIODATI, né à Lucques le 15 Août 1542, fils aîné de NICOLAS, & d'*Elisabeth Arnolfini*, qui quitta Lucques pour s'établir à Genève, où ses descendans subsistent. Il y obtint le droit de *Cité*, par Lettres du 2 Novembre 1576, & fut marié deux fois, 1°. avec *Laura Calandrini*, 2°. à Basle, en 1591, avec *Sara Dalbani*. — ELIE DIODATI, un des enfans du premier lit, homme d'un grand génie, fort considéré du Cardinal *de Richelieu*, fut nommé par le Roi son Ambassadeur en Suéde, dignité qu'il n'accepta pas.

JEAN DIODATI, le même dont nous avons parlé ci-devant, né le 27 Mai 1584, fils de NICOLAS, III. du nom, & de *Julie Bonvisi*, fut Chevalier de Malte, Grand'Croix, Amiral de l'Ordre, Ambassadeur en Sicile, Grand-Prieur de Venise, & mourut en 1616.

JULES DIODATI, né le 27 Juin 1594, s'attacha au service de l'Empereur, & eut un Régiment de 3000 hommes de pied; fut fait Chambellan, Conseiller de guerre, & servit en qualité de Général-Major de bataille sous les Empereurs FERDINAND II & FERDINAND III, Rois de Bohême & de Hongrie. Ce dernier, pour reconnoître ses grands & importans services, le décora du titre de *Comte*, pour lui & sa postérité, avec le droit d'augmenter ses armes d'*une double aigle impériale*. Il fut tué au siége de Mayence en 1635.

De la branche établie à Lucques, étoit OCTAVIAN DIODATI, fils de LAURENT, qui fut sept fois Gonfalonier de cette République, & mourut en 1701, laissant de *Lucréce Cavallari*, son épouse, — LAURENT DIODATI, né le 22 Janvier 1688, Gonfalonier & Ambassadeur à Florence, marié à *Isabelle Bellet*, fille d'*Etienne Bellet*, noble Catalan, Lieutenant-Général des Armées du Roi d'Espagne, & belle-sœur du Marquis *de Sainte-Croix*, aussi Lieutenant-Général, mort le 21 Novembre 1732, après avoir battu les Maures & fait lever le siége d'Oran. De ce mariage sont issus : — OCTAVIAN, né le 5 Octobre 1716; — & JULES DIODATI, né le 11 Mars 1720.

Quant à la branche établie à Genève, c'est GABRIEL DIODATI, né le 8 Mars 1668, (fils de JEAN, & de *Sara Patac*), du Conseil des 200, qui obtint, sur la production de ses titres & papiers, un Certificat des Syndics & Conseil de la République de Genève, du 24 Avril 1719, qui constate son origine, laquelle a été reconnue pour *Noble d'ancienne extraction*, par Lettres-Patentes du Roi LOUIS XV, données à Paris au mois de Septembre de ladite année 1719 (le Duc D'ORLÉANS Régent), enregistrées au Parlement de Dijon le 18 Décembre suivant, en la Chambre des Comptes le 20 dudit mois, & au Bureau des Finances de la même Ville le 7 Mars 1727.

Ces Lettres-Patentes, dont voici les termes, ont été accordées audit GABRIEL DIODATI, à l'effet « qu'en qualité de *Noble d'ancienne extraction*, il jouisse des » Terres par lui acquises dans le pays de Gex & aux environs, avec tous les » privilèges, franchises, libertés, immunités & exemptions, dont jouissent les » *Nobles* originaires de notre Royaume, sans être tenu de prendre des Let- » tres de naturalité, & sans que, pour raison de tout ce que dessus, il soit » obligé de nous payer aucunes finances ni à nos successeurs Rois, desquelles, » à quelques sommes qu'elles puissent monter, nous lui avons fait & faisons » remise, ni qu'il puisse ni ses successeurs être troublés ni inquiétés en quelque » maniere que ce soit en la jouissance desdits privilèges, &c. &c. ».

GABRIEL DIODATI avoit épousé, en 1704, *Judith*, fille d'*Abraham Mestre-sat*, Syndic de Genève dont, pour enfans, un garçon & deux filles; sçavoir: —— ABRAHAM, qui suit; —— ANNE-MARIE, née le 13 Août 1712, mariée avec *Gabriel Roodt*, du Conseil souverain de Berne; — & SARA DIODATI, née le 20 Septembre 1719, non mariée.

ABRAHAM DIODATI, né le 23 Août 1706, a été du Conseil des 200 de la République, & est mort en 17.... Il avoit épousé, en 1729, *Anne*, fille de *Jean Tronchin*, Conseiller d'Etat, dont sont issus : —— 1. GABRIEL DIODATI, II. du nom, né le 30 Décembre 1729, non marié; —— 2. JEAN DIODATI, né le 8 Mai 1732, qui a épousé, en 1770, *Marie-Elisabeth Tronchin*, fille de *Théodore Tronchin*, noble Patricien de Parme, premier Médecin de S. A. S. Mgr. le Duc d'Orléans.

Ceux de cette Maison qui existent actuellement à Genève sont : —— GABRIEL & JEAN DIODATI, son frere, cités ci-dessus; — & JOSUÉ DIODATI, lequel a trois fils, sçavoir : ISAAC DIODATI, SALOMON DIODATI, N... DIODATI, & plusieurs filles.

Les principales alliances de cette Famille sont avec celles de *Bonvisi*, *Arnolfini*, *Calandrini*, *Burlamaqui*, *Budé*, *Minutoli*, *Micheli*, *&c.*

Les armes : *de gueules, au lion d'or rampant, parti de gueules, à trois fasces d'or; l'écu timbré d'un casque de trois grilles aux lambrequins d'or & de gueules.* Cimier, *un lion d'or naissant.* Notice dressée sur les titres originaux qui nous ont été communiqués.

Addition au Tome VI, p. 229, avant ***FABRI-DE-FABREGUES.***

FABRI : Très-ancienne Noblesse, & la plus ancienne Famille Patricienne de Genève.

Spon, Auteur de l'Histoire de cette Ville, publiée en 1682, dit *qu'elle étoit depuis long-tems illustre dans Genève. Grégoire Leti*, Auteur d'une autre Histoire de la même Ville, imprimée en 1686, assure qu'*elle étoit, dès les tems reculés, très-noble, & qu'elle avoit fait & faisoit encore alors une très-noble figure.*

Dans une Enquête faite par *Humbert de Gresi*, Commandeur de Saint-Pol en Dauphiné, & par *Philibert de Faucon*, Commandeur de Dole en Bourgogne, de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, par commission du 3 Décembre 1554, de *Claude de la Sangle*, Grand-Maître de l'Ordre, pour la réception de *François de Barral*, petit-fils de PERNETTE FABRI, il est prouvé par la déposition des témoins, que ladite *Demoiselle* FABRI, *ayeule dudit François de Barral, étoit de noble race de la ville de Genève, & de nom & d'armes.*

Suivant un Certificat du Conseil de la République de Genève, du 12 Mars 1679, muni du Sceau de la Ville, signé, par le Secrétaire d'Etat, *Dupui*, expédié à la réquisition de PIERRE FABRI, premier Syndic, touchant sa filiation & qualité de ses prédécesseurs, il est attesté & certifié que *la Famille des* FABRI *a toujours tenu, de pere en fils, les premiers rangs d'honneur & de dignités en cet Etat; tenue, reputée & qualifiée généralement & par commune réputation pour noble d'ancienneté, ayant toujours vécu noblement.*

Ceux de cette Maison dans les actes anciens & publics, produits & passés à Genève, à Turin & à Rome, sont par-tout qualifiés des titres qu'on ne don-

noit alors qu'à la haute Noblesse. C'est ce qu'on peut voir dans plusieurs actes & Chartes rapportés par *Guichenon*, aux preuves de l'Histoire Généalogique de la Royale Maison *de Savoie*.

On voit, en 1145, à la suite d'*Amé* III, Comte *de Savoie*, un Genis Fabri qui assiste à un acte de concession de ce Prince, faite en faveur de l'Abbaye de Saint-Sulpice, de l'Ordre de Citeaux, en Bugey, dans lequel il est placé, comme témoin, entre *Urfroi de Viri* & *Guillaume de Montfalcon*, de deux des plus illustres Maisons de la Savoie.

Celle de Fabri a été anciennement attachée à la Cour des Princes *de Savoie*, & ses services n'ont été interrompus que par les suites de la réformation, qui occasionnerent des guerres entre les Ducs *de Savoie* & la République de Genève. Elle a donné trois Evêques & un Archevêque à l'Eglise. Pierre Fabri fut Evêque Prince de Genève en 1377; Adémar le fut en 1385. C'est par erreur que ce dernier a été mis dans plusieurs Dictionnaires comme appartenant aux Fabri de Provence; car il est prouvé, par le témoignage de divers Historiens, qu'il étoit de Genève. Pour le troisieme, c'est François de Fabri, nommé, en 1587, Evêque de la Cave, Ville du Royaume de Naples, que nous rapporterons ci-après, degré V.

Jean de Fabri, Seigneur des Prés, s'obligea, le 17 Août 1292, de prêter à l'avenir l'hommage & fidélité-lige à la Princesse *Béatrix*, Dauphine Viennoise, Dame de Faussigny, petite Province de Savoie à 2 lieues de Genève, à cause de son Fief des Prés qu'il y possédoit. Deux incendies considérables, arrivés en 1321 & 1334, qui embraserent les deux tiers de la ville de Genève, & consumerent la plupart des titres & actes tant du public que des particuliers, n'ont pas permis de découvrir le fils de Jean, dont étoit issu Aimon, par lequel nous allons commencer la Généalogie de cette ancienne Noblesse.

I. Aimon ou Aimonet de Fabri, vivant en 1370, eut de sa femme, dont le nom est ignoré: — 1. Girard de Fabri, Seigneur de Peron, au pays de Gex, Terre qui s'appelloit auparavant *Piron*. Il fut Syndic de Genève en 1406, & mourut sans enfans mâles, ne laissant qu'une fille N... de Fabri, laquelle porta la Terre de Piron dans une autre Famille; — 2. François, qui suit; — 3. & Jean, Archevêque de Cagliari & Primat de la Sardaigne & de la Corse en 1423, dont on voit le portrait dans le Couvent des Carmes à Turin.

II. François de Fabri, Secrétaire Ducal de Louis, Duc de Savoie (c'est ainsi qu'on appelloit anciennement les Secrétaires d'Etat des Ducs de Savoie), assista au contrat de mariage de la Princesse Charlotte de Savoie, avec Louis XI, Roi de France, passé à Genève le 14 Février 1451, & il y est mentionné comme témoin avec les Seigneurs des deux Cours. Il eut de son mariage contracté avec *Peronette d'Esnay*, d'une Famille noble du Val d'Aoste,

III. Jean de Fabri, Secrétaire Ducal de Savoie en 1475, qui épousa, par contrat du 3 Février de la même année, devant *Marchand*, Notaire à Genève, *Philiberte de Liga*, d'une noble & ancienne Maison du Piémont, éteinte depuis 250 ans. Il eut pour fils:

IV. Pierre de Fabri, I. du nom, Conseiller d'Etat du Duc *de Savoie*, *Charles* III, qui épousa, par contrat du 24 Octobre 1511, *Hugone Millet*, fille de spectable Seigneur *Pierre Millet* (Maison dont descendent le Marquis *d'Arvillars*, Gentilhomme, en 1777, de la Chambre de S. M. le Roi de Sardaigne, & le Chevalier *d'Arvillars*, mort, le 27 Décembre 1775, premier Ecuyer de S. A. R. le Prince de Piémont). De ce mariage vinrent: — 1. François, qui ne voulant pas embrasser la Religion Réformée, se retira à Turin, où il fut fait Secrétaire d'Etat du Duc *Emmanuel-Philibert de Savoie* en 1559. Il eut un fils, nommé Jean de Fabri, aussi pourvu de la même Charge en 1561 (*a*), mort à Turin, en 1590, sans postérité masculine, ne laissant

(*a*) On a trouvé dans les Archives du Roi un acte de vente & d'inféodation du Château, Ville

qu'une fille, N... DE FABRI, mariée au Marquis *de Gafelle*. De cette alliance il ne sortit que deux filles; l'une, mariée au Président *d'Oncieu*, morte sans enfans; l'autre, femme du Marquis *de Bagnasco*, de l'illustre Maison de *Carretto*, dont une fille unique mariée au Marquis *de Saint-George*. Leur petit-fils, du même nom & titre, vit à Turin; — 2. & PIERRE, qui suit.

V. PIERRE DE FABRI, II. du nom, Seigneur-Syndic de la ville de Genève, mort le 13 Mai 1587, avoit épousé, par contrat du 31 Janvier 1557, *Pernette de Blecheret*, d'une Famille noble du pays de Vaud, éteinte en 1700, de laquelle il eut: — 1. PIERRE, qui suit; — 2. FRANÇOIS, nommé, en 1587, Évêque de la Cave, Ville du Royaume de Naples. SIXTE-QUINT s'étant ouvert avec lui sur une entreprise qu'il concertoit avec le Duc *de Savoie* sur Genève, ce Prélat (disent les Historiens), *qui étoit fils de* PIERRE FABRI, *d'une des plus considérables Familles de cette Ville, & qui conservoit de l'attachement pour sa patrie, quoique d'une Religion différente, sçut en détourner le Pape*; — 3. & JEAN, Capitaine au service de France dans le Corps de troupes auxiliaires que cette Puissance avoit envoyé pour soutenir les Grisons. Il fut blessé, en 1615, dans une escarmouche contre les Espagnols, & assassiné en Suisse, venant en semestre. *Sprecher*, qui a écrit l'Histoire des Grisons, dit qu'il fit construire un fort dans la Valteline, & un autre à la tête d'un pont sur le Rhin, qui fut appellé *le Fort de France*.

VI. PIERRE DE FABRI, III. du nom, fait Lieutenant-Colonel du Régiment Nereftan en 1591, dans l'armée Royale pendant la guerre de la Ligue, se retira ensuite dans sa patrie, où il fut créé Seigneur premier Syndic de la République; reçut une blessure considérable en 1602, en repoussant un parti des troupes de Savoie, qui avoit déja pénétré dans Genève après en avoir escaladé les murs. En 1613, il fit l'acquisition de la Terre d'Aire-la-Ville; & mourut en Mai 1629. Il avoit épousé *Judith Magistri*, d'une Famille noble & Patricienne de Genève, dont: — 1. HECTOR, Capitaine au service de la République de Venise, tué au siége de Mantoue en 1630; — 2. JEAN, qui fit plusieurs campagnes en Allemagne comme Capitaine, & ensuite comme Major du Régiment du Lieutenant-Général *d'Erlach*, lequel, du service de GUSTAVE-ADOLPHE, Roi de Suéde, passa à celui de France avec le corps de troupes qu'il commandoit. Il eut une commission particuliere du Général *d'Erlach* pour exercer la charge de Major de la place de Stolhoffen en 1646; & ayant été fait, l'année suivante, Lieutenant-Colonel dudit Régiment, composé de 2000 hommes, il les commanda à la bataille de Lens en 1648: il fut tué, 10 jours après cette action, à la tête d'un convoi qu'il escortoit; — 3. & ISAAC, qui suit.

VII. ISAAC DE FABRI, Seigneur d'Aire-la-Ville, & Seigneur-Syndic de la République de Genève, mourut le 11 Juin 1666, laissant de son mariage avec *Elisabeth Victori*, d'une Famille noble de Bologne: — PIERRE, qui suit; — & ABRAHAM, Capitaine-Commandant d'une Compagnie Suisse franche au service de France, mort, en 1667, à Dunkerque, où il étoit en garnison. Il eut pour fils FRANÇOIS DE FABRI, qui devint, dans la suite, Lieutenant de la même Compagnie, & fut tué à la bataille de Nervinde en 1693, sans avoir été marié.

VIII. PIERRE DE FABRI, IV. du nom, Seigneur d'Aire-la Ville, & Seigneur premier Syndic de la ville de Genève, fut envoyé, de sa part, en Octobre 1677, auprès de SA MAJESTÉ TRÈS-CHRÉTIENNE. Quoiqu'il eût toujours possédé noblement, ainsi que son pere & son ayeul, la Terre d'Aire-la-Ville, le Procureur-Syndic des Etats de Bourgogne le poursuivit, prétendant l'assu-

---

& Mandement de Cly au Val d'Aoste, du 10 Septembre 1561, faite par le même Duc *Emmanuel-Philibert*, audit JEAN (qualifié, dans cet acte, *Magnifique*, *Messire* JEAN FABRI, Secrétaire d'Etat), moyennant le prix de huit mille écus d'or.

jettir au droit de franc-fief; mais ayant produit ses titres à Dijon devant MM. les Elus généraux de la Province de Bourgogne, les Commissaires députés du Roi par Arrêt de son Conseil d'Etat du 13 Avril 1673, concernant le recouvrement du droit de franc-fief, le déclarerent exempt de ce droit, attendu *sa noblesse*, qui fut prouvée & reconnue, ainsi que celle de ses prédécesseurs, & sa descendance directe depuis & compris AIMON DE FABRI, par titres & actes authentiques énoncés dans le procès-verbal qui précéde la Sentence que rendirent à ce sujet MM. les Elus généraux le 17 Juillet 1679, ainsi qu'il conste par l'extrait des Registres du Greffe des Etats de Bourgogne, expédié à Dijon, le 8 Août 1776, par le Secrétaire en chef desdits Etats, & certifié par le Lieutenant-Général du Bailliage & Siége Présidial de Dijon, Gouverneur de la Chancellerie du Duché de Bourgogne.

Le même PIERRE DE FABRI, IV. du nom, obtint de LOUIS XIV, par Lettres-Patentes datées de Marly, du 25 Avril 1692 (adressées au Gouverneur & Lieutenant-Général en Bourgogne, Bresse, &c.), exemption du service personnel, qu'il étoit tenu de rendre à cause du Fief d'Aire-la-Ville, au ban & arriere-ban de la Noblesse qui venoit d'être convoqué, ainsi que de toute contribution à ce sujette : cette grace lui fut accordée sur l'exposé de l'incompatibilité du service personnel avec la charge de Chef de sa République; & aussi en considération des services rendus par ses prédécesseurs & de ceux que ses enfans rendoient encore. Il testa à Genève le 18 Avril 1700, & mourut le 13 Novembre de la même année. Il avoit épousé, par contrat du 2 Décembre 1643, *Adrienne de Trembley*, fille de noble *Louis de Trembley*, Conseiller d'Etat de la République de Genève, laquelle fit son testament le 3 Septembre 1679, où sont rappellés ses enfans, sçavoir : — 1. JEAN-LOUIS DE FABRI, qui leva une Compagnie de 150 hommes dans le Régiment de Negroni au service de la République de Venise; & fit deux campagnes en Italie : sa santé s'étant affoiblie, il fut contraint de quitter le service. Il épousa, par contrat du 29 Novembre 1679, *Marguerite de Stopa*, dont les oncles, *Pierre* & *Jean-Batiste de Stopa*, étoient alors; le premier, Lieutenant-Général des Armées du Roi de France, qui devint, dans la suite, Colonel du Régiment des Gardes-Suisses, faisant les fonctions de Colonel Général des Suisses & Grisons pendant la minorité du Duc *du Maine*, qui en avoit été nommé Colonel-Général. C'est ce qu'on lit dans l'Histoire Militaire des Suisses en France par M. le Baron *de Zur-Lauben*; & le second, Colonel d'un Régiment Suisse au service de la même nation. JEAN-LOUIS ne laissa de son mariage, que des filles; — 2. JEAN, qui fut Capitaine d'une Compagnie de 200 Suisses au même service, levée à Genève en 1666, avouée de la République, & incorporée ensuite dans le Régiment de Greder. Il fut blessé grièvement à la bataille de Montcassel le 16 Avril 1677, devint Commandant de Bataillon, & mourut, en 1687, sans avoir été marié; — 3. ODET, qui suit; — 4. CATHERINE, mariée à *François-Hélene de Livron*, Seigneur de Tongin au pays de Gex, d'une très-ancienne noblesse, puisque dans le contrat de *Guillaume*, Seigneur de Gex en 1293, on trouve *Rol. de Livron*, qualifié de *mon Sire*; — 5. SUSANNE, mariée à *Vincent Minutoli*, Professeur de Belles-Lettres dans l'Académie de Genève, petit-fils de *Vincent Minutoli*, II. du nom, qui se retira à Genève en 1594, & d'une illustre Maison originaire de Lucques, où elle a donné anciennement des Gonfaloniers, premiere charge de cette République : elle sort de la même tige que les Ducs *de Valentino* & les Princes *de Roddi* de Naples; — 6. SARA, mariée à *Jacques de Gautier*, d'une Famille Patricienne de Genève, dont la noblesse est reconnue en France dans le pays de Gex, où le chef actuel possede des biens nobles, & est Lieutenant-Colonel au service du Roi de Sardaigne.

IX. ODET DE FABRI, né le 22 Mars 1646, Seigneur d'Aire-la-Ville, Capitaine d'une Compagnie de 200 Suisses dans le Régiment de Greder au service de France, épousa, le 12 Octobre 1682 (contrat passé à Genève, *post nuptias*, le 20 Novembre 1683), *Jeanne d'Ebrard*, fille de *Guillaume d'Ebrard*, de la ville de Montpellier, Sire de Mirevaux, dont pour fils unique:

X. Pierre de Fabri, V. du nom, né le 15 Septembre 1683, Seigneur d'Aire-la-Ville, & Seigneur premier Syndic de la République de Genève, qui fut envoyé, de sa part, en ambassade, au mois d'Août 1738, auprès des Cantons de Zurich & de Berne, pour les remercier de leurs bons offices dans la pacification des troubles de Genève; & ensuite, au mois de Septembre 1742, auprès de S. A. R. l'Infant Don Philippe, Duc de Parme, lorsqu'il commandoit l'armée d'Espagne en Savoie. Il testa le 29 Mars 1759, & est mort le 18 Août 1762. Il avoit épousé, par contrat du 16 Août 1710, *Catherine de Buisson*, fille de *Jean de Buisson*, Procureur-Général de la Ville & République de Genève, issu d'une branche de la Maison *de Buisson*, établie dans cette Ville depuis la fatale journée de la *Saint-Barthelemi*, & sortie de la même tige que les Marquis de *Bournazel*, de *Beauteville* & d'*Aussonne*. Voyez Buisson, *Tome III* de ce Dictionnaire, *p.* 350. De ce mariage sont issus: — 1. Marc-Conrad, qui suit; — 2. Pierre, Chevalier, né le 25 Octobre 1727, ancien Capitaine au Régiment de Montfort, au service du Roi de Sardaigne, blessé, le 30 Septembre 1744, à la bataille de Notre-Dame-de-l'Orme près de Coni; — 3. Renée, née le 31 Mars 1713, mariée à *Horace-Louis de Buisson*, de la même branche que la mere de sa femme; — 4. & Marianne, née le 1 Avril 1714, mariée à *Abraham de Wesselow*, Seigneur Russe, qui a été Colonel dans les troupes de l'Empereur de Russie, Pierre *le Grand*, son premier Aide-de-Camp à la bataille de Pultava, & son Ministre Plénipotentiaire à Vienne de 1715 à 1719. Il est encore vivant à Genève en 1778, & sa Maison a eu des alliances avec les Princes *de Galitzin*, *de Goldoruki* & *de Korakin*. Voyez Galitzin, *Tome VII*, où nous avons donné la Généalogie de cette Maison, *p.* 24 *& suiv.*

XI. Marc-Conrad de Fabri, né le 15 Novembre 1717, ci-devant Capitaine au Régiment de Montfort au service du Roi de Sardaigne, Seigneur & Baron d'Aire-la-Ville (Terre dont la souveraineté avoit été cédée à la France par le traité de Lyon en 1601, & réunie à la Savoie par un autre traité des limites, conclu à Turin le 24 Mars 1760, entre les Cours de Versailles & de Turin), en a obtenu, par Lettres-Patentes du Roi de Sardaigne Charles-Emmanuel, du 28 Septembre 1770, l'érection en *Baronnie* en sa faveur, & ce *en considération*, disent les Lettres, *de ses services dans nos troupes pendant vingt ans, dans le cours de deux guerres & depuis, eu aussi égard aux services que ses ancêtres ont rendus à nos royaux prédécesseurs; & ce sans aucun payement de finance.* Cette Terre releve aujourd'hui du Roi de Sardaigne, & l'investiture en a été donnée à Marc-Conrad de Fabri le 26 Mai 1772. Il a épousé, par contrat du 11 Septembre 1750, *Elisabeth de Thellusson*, fille de noble *Isaac de Thellusson*, Envoyé & Ministre de Genève à la Cour de France pendant vingt ans. De ce mariage il a: — 1. Isaac de Fabri, Baron d'Aire-la-Ville, né le 28 Septembre 1751, Sous-Lieutenant dans le Régiment d'Aubonne, Suisse, au service de France; — 2. Louis, dit *le Chevalier d'Aire-la-Ville*, né le 25 Octobre 1755, Sous-Lieutenant du Régiment d'Infanterie de Chablais, au service du Roi de Sardaigne; — 3. Pierre, Chevalier, né le 3 Mai 1757, aussi Sous-Lieutenant au Régiment de Chablais; — 4. Catherine, née le 22 Août 1754; — 5. & Louise-Renée, née le 28 Février 1760.

Les armes: *d'azur, à la bande d'or, chargée d'une rose de gueules, accompagnée de deux étoiles d'or.* Généalogie dressée sur pièces authentiques, communiquées.

Article à substituer à celui inséré dans le Tome VI, p. 331.

FERAULT-DE-FALANDRES, Seigneurs & Patrons de Falandres, Courdevêque, Maheru, Beaulieu, &c.

Ancienne Noblesse originaire de Provence, dont une branche vint s'établir aux environs de la Ville de Séez en Normandie vers l'an 1534. Elle tenoit un

rang distingué parmi celle de Provence dès le XIIe. siécle ; c'est ce qu'on voit par les Registres des Etats de cette Province. Cette Famille subsiste en trois freres, comme nous le dirons ci-après.

En 1229, Frere *Ferault-de-Baras*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, étoit Grand-Commandeur des biens & des Maisons des bords de la mer, & de ceux de Belver & de Beaulieu. L'Histoire de Malte dit que c'étoit la premiere dignité après la Grande-Maîtrise attachée de préférence à la Langue de Provence.

Une branche de la Maison de *Glandevès* en Provence a porté le nom de FERAULT. Il y a long-tems que cette branche & d'autres sont éteintes : on tient cette anecdote du Bailli *de Glandevès*, de l'Ordre de Malte, Gouverneur du Parc de Marseille.

En 1229, *Eléonore de Provence*, fille de *Raimond Bérenger*, IV. du nom, ayant épousé HENRI III, Roi d'Angleterre, & *Sancie*, sa sœur, ayant été mariée à RICHARD, Comte de Cornouaille, ALEXANDRE FERAULT fut du nombre des Seigneurs qui accompagnerent ces Princesses en Angleterre, & y fixa sa résidence : c'étoit alors l'usage que les Cadets de grandes Maisons alloient dans les Cours étrangeres qui pouvoient leur faire un sort.

En 1310, la troisieme année d'EDOUARD II, Roi d'Angleterre, BERNARD FERAULT (en Anglois FÉRAWLT & non *Ferraunt*, comme il a été dit par erreur, *Tome VI*, *p.* 331 de ce Dictionnaire), petit-fils du précédent, commandoit le camp de la Réole près Stanford. Cette note est dans celle des titres conservés à la Tour de Londres.

Vers l'an 1534, lors des troubles arrivés sous HENRI VIII, Roi d'Angleterre, qui, ayant été excommunié par le Pape LÉON X, pour avoir épousé *Anne de Boulen*, après avoir répudié *Anne d'Aragon*, se fit reconnoître pour Chef de l'Eglise, &c. CHARLES FERAULT, fils d'un descendant dudit BERNARD FERAULT, vint s'établir en Normandie, aux environs de la Ville de Séez, dont le Chapitre avoit des biens en Angleterre. C'est de ce CHARLES FERAULT que sont sortis MM. FERAULT-DE-FALANDRES qui sont trois freres.

L'aîné, nommé LOUIS-JEAN-BATISTE FERAULT-DE-FALANDRES ; le second, CHARLES-ALEXANDRE FERAULT, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine-Commandant au Régiment de Beauvoisis ; & le troisieme, LOUIS-ALEXANDRE FERAULT-DE-BEAULIEU, aussi Capitaine-Commandant au même Régiment.

Cette Famille s'est distinguée dans tous les tems par ses services militaires, & elle est alliée aux meilleures Maisons de la Province. Sa derniere maintenue de noblesse est de 1666, il y est fait mention des services que ceux du nom de FERAULT ont rendus à la Patrie.

Les armes : *d'azur, à une carpe d'argent posée en face, mi-parti d'or à trois roses de gueules en chef.* Supports, *deux lions, la tête contournée, langués de gueules.*

Addition au Tome VII, p. 501, après GUEFFIER.

GUÉHENNEUC : Ancienne Noblesse de Bretagne.

ROBERT GUÉHENNEUC, Ecuyer, avant lequel on en connoît plusieurs, vivoit en 1416, & fut pere de ROLAND GUÉHENNEUC, Ecuyer, vivant en 1431, duquel sont descendues les diverses branches de ce nom, maintenues les 25 Octobre & 19 Novembre 1668, par Arrêts de la Chambre de Réformation établie à Rennes. Leurs alliances directes sont avec les Maisons de *le Sénéchal*, *la Haye*, *Talhoet*, *Bréhant*, *&c.*

TRISTAN GUÉHENNEUC, Ecuyer, étoit, en 1428, à la Cour du Duc de Bretagne. — ROBERT GUÉHENNEUC, marié avec *Amaurie le Bel*, étoit Gouverneur de Combourg vers 1600.

Les Seigneurs actuels *de Bois-Hue*, freres, mariés à des Demoiselles *de Bruc*, sœurs, sont de cette Famille, ainsi que HYACINTHE GUÉHENNEUC, leur cousine, Dame de Cotuhan & Larbroussiere, veuve & héritiere du Seigneur de

Glécoet, son oncle paternel, qu'elle avoit épousé par dispense, & remariée en 1775, à *Charles-François-Marie du Bot*, Ecuyer, fils puîné d'*Alexis François-Amador du Bot*, Chevalier, Seigneur, Haut-Justicier de la Grée-Calac, la Rouardais, &c. Voyez DU BOT, *Tome V.*

Les armes: *d'azur, au lion passant d'argent surmonté de deux fleurs de lis de même.*

GUÉHENNEUC: Autre ancienne Famille noble de la même Province, dont on n'a point de jonction certaine avec la précédente.

De celle-ci étoient JEAN GUÉHENNEUC, Ecuyer, marié avec *Jeanne de Montauban* vers 1460, & autre JEAN GUÉHENNEUC, l'un des 100 Gentilshommes de la Maison du Roi, marié, en 1593, à *Louise de Callac*. L'Arrêt de maintenue, rendu en faveur de cette Famille lors de la derniere réformation, est du 27 Mars 1669.

Les armes: *d'or, au franc canton d'azur chargé d'un lion d'argent.*

Article à substituer à celui inséré dans le Tome VII, p. 515.

GUÉROULT: Ancienne Noblesse, originaire du Duché de Normandie.

Dans le *Tome VII* de notre Dictionnaire, *p. 515*, nous n'avons donné que la filiation d'une branche établie dans l'Election de Verneuil en Normandie depuis 1400, qui est celle de Chevalines & d'Anglures. Celle de GUÉROULT DE BOISROBERT est la premiere: c'est ce que l'on va voir d'après sa filiation dressée sur titres, & nous rappellerons ensuite la branche des Seigneurs de Chevalines. Cette Famille remonte à

I. JACQUES DE GUÉROULT, Ecuyer, marié en 1360 à Demoiselle *N... de Vassy-la-Forêt*, près Falaise en Normandie, de laquelle il eut: — 1. JEAN, Chevalier, Seigneur de Cervigny, Echanson du Comte *d'Alençon*; — 2. PIERRE, qui suit; — 3. & GUYOT.

II. PIERRE DE GUÉROULT, Ecuyer, épousa Demoiselle *Jeanne Crespin*, Dame du Bouley & de la Gordardiere, & en eut: — JEAN, auteur d'une branche qui peut encore subsister en basse Normandie; — & JACQUIN, qui suit.

III. JACQUIN DE GUÉROULT, Ecuyer, vendit son bien à son frere aîné, & alla s'établir dans l'Election de Verneuil en Normandie. Il servit long-tems avec distinction sous les Rois LOUIS XI & CHARLES VIII, comme il paroît par une Lettre de ce dernier Monarque, écrite en 1484, & que cette branche conserve, dans laquelle il est dit *issu d'ancienne extraction noble, & lignée de Normandie, &c.* Il épousa à l'Aigle Demoiselle *Marie de Blancbuisson*, qui lui apporta la Terre de Chevalines près cette Ville de l'Aigle, que la branche cadette possede encore aujourd'hui. De ce mariage vint

IV. GUILLAUME DE GUÉROULT, Chevalier, Seigneur de Chevalines, du Mesnil, du Lenti & d'Anglures, Terres situées près de la Ville de l'Aigle, qui s'attacha au Duc *d'Alençon*, & servit toujours avec distinction & en bon équipage auprès de sa personne, ainsi qu'il appert par plusieurs Certificats en forme authentiques. Il étoit mort en 1566, & avoit épousé, 1°. Demoiselle *Jacqueline le Cornu*, morte sans enfans; & 2°. Demoiselle *Madelene de Bonvoust*, de la Ville d'Alençon, de laquelle vinrent: — MATHIEU, qui suit; — & JEAN, tige de la branche des Seigneurs de Chevalines, rapportée ci-après.

V. MATHIEU DE GUÉROULT, Ecuyer, fut Seigneur du Mesnil & du Lenti, par le partage qu'il fit le 14 Novembre 1566, après la mort de son pere, avec JEAN DE GUÉROULT, son frere. Il épousa, par contrat du 5 Novembre 1579, passé devant *Richard*, Tabellion Royal à Chartres, Demoiselle *Marie le Rousse*, fille de *Nicolas le Rousse*, Seigneur de Fontaines, Maître des Requêtes, & de Dame *Jeanne Duplessis*. Leurs enfans furent: — 1. DANIEL, Ecuyer, qui partagea avec ses deux freres, le 11 Septembre 1613, & eut pour sa part la Terre du Mesnil. Il fut pere de MATHIEU DE GUÉROULT, Sieur

Sieur de Genetès & du Mesnil, dont l'héritiere épousa *N... Turgot*, auquel elle porta en dot la Terre du Mesnil; — 2. LOUIS, qui partagea avec MATHIEU, son frere, la Terre du Lenti, par acte du 11 Septembre 1613, & fut pere de MATHIEU DE GUÉROULT, Sieur du Lenti, dont la fille, MARIE-THÉRESE, hérititiere de cette branche, porta en dot la moitié du Lenti à NICOLAS DE GUÉROULT, Sieur d'Anglures, son mari, de la branche de Chevalines; — 3. & MATHIEU, qui suit, tige de la branche de Guéroult-de-Boisrobert.

VI. MATHIEU DE GUÉROULT, II. du nom, Ecuyer, Sieur de Boisgueroult, partagea, le 11 Septembre 1613, avec DANIEL & LOUIS DE GUÉROULT, ses freres aînés, comme on l'a dit ci-dessus. Il servit dans les Chevaux-Légers de la Garde du Roi, & avoit épousé, par contrat passé devant *Hebert* & *la Salle*, Notaires à l'Aigle, le 29 Octobre 1611, Demoiselle *Marguerite d'Estey*, fille unique de feu *Jean d'Estey*, Sieur de Boisrobert, & de feu Dame *Antoinette Chevillon*, de laquelle il eut : — HUGUES, qui suit; — & MATHIEU, Sieur de Boisgueroult, qui fit la campagne de 1674, dans le premier Escadron de la Noblesse du Bailliage d'Alençon, comme il appert du Certificat qui lui fut donné à Verdun le 22 Novembre de ladite année par le Sieur *de Chamboy*, Capitaine dudit Escadron, & scellé de ses armes. Il mourut sans postérité.

VII. HUGUES DE GUÉROULT, Ecuyer, Sieur de Boisrobert, épousa, par contrat passé devant *Cornu*, Notaire Royal à Chartres, le 9 Février 1661, Demoiselle *Louise Boussard*, fille de feu *Mansut Boussard*, Ecuyer, & de Dame *Renée du Mers*, dont

VIII. MATHIEU DE GUÉROULT, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Boisrobert, qui servit dans le Régiment de Grancey, Infanterie, avec lequel il fit plusieurs campagnes, entr'autres celle de 1690, en qualité de Lieutenant de Grenadiers, & se retira à cause des blessures qu'il avoit reçues à la bataille de Fleurus, sous le Maréchal *de Luxembourg*. Dans la suite il marcha avec l'arriere-ban & fit la campagne de 1697, dans le Côtentin, en qualité de premier Brigadier du détachement de la Noblesse d'Alençon, sous les ordres du Maréchal *de Joyeuse*, Commandant en Normandie. C'est ce qui est prouvé par un Certificat, signé de ce Maréchal, daté de Montebourg le 16 Septembre 1697, & scellé du sceau de ses armes, qui lui fut donné. Il avoit épousé, par contrat sous seing-privé du 29 Mars 1690, en présence des parens & amis, Demoiselle *Madelene-Marguerite d'Aspres*, fille d'*Alexandre d'Aspres*, Seigneur de la Baudoquiere, Terre située proche de la Ville de l'Aigle, & de Dame *Marguerite Paviot*, dont : — LOUIS-MATHIEU, qui suit; — & ALEXANDRE, Chevalier, Seigneur de Finard, Capitaine au Régiment de Forez, Infanterie, Chevalier de Saint-Louis & Pensionnaire du Roi, retiré après 40 ans de service en sa Terre de Finard près l'Aigle, où il est mort sans alliance en 1758.

IX. LOUIS-MATHIEU DE GUÉROULT, Chevalier, Seigneur de Boisrobert, Capitaine au même Régiment de Forez, Infanterie, tué en Italie, & enterré le 18 Juin 1734, en l'Eglise Paroissiale de Saint-Léonard à Casal-Maggiore, avoit épousé, par contrat sous seing-privé, fait à Alais en Languedoc le 19 Janvier 1724, Demoiselle *Catherine de Roure*, fille de *François de Roure*, Seigneur de Lajas, & de Dame *Catherine Montmard*. Ladite *Catherine de Roure* vit encore & jouit d'une pension de 400 liv. que le Roi lui accorda à la mort de son époux. Elle a pour enfans : —— LOUIS-ALEXANDRE DE GUÉROULT, Chevalier, Seigneur de Boisrobert, qui a servi successivement en qualité d'Enseigne & de Lieutenant au Régiment de Forez, tant en Corse qu'en Allemagne depuis 1738 jusqu'en 1745. Il s'est retiré à Alais, où il réside non marié; — & LOUIS-CHARLES, qui suit.

X. LOUIS-CHARLES DE GUÉROULT-DE-BOISROBERT, Chevalier, ancien Capitaine au Régiment de Forez, Chevalier de Saint-Louis, Pensionnaire du Roi, s'est retiré à Montreuil-sur-Mer en Picardie, où il a épousé, par contrat passé devant *Pequet*, Notaire Royal, le 5 Juillet 1760, Demoiselle *Renée-Thérese-Angélique-Ursule du Breil de Pontbriand*, fille unique de Messire *Gui Joseph-Armand du Breil-de-Pontbriand*, & de Dame *Jeanne-Thérese Lasnier*. Cette

Demoiselle *du Breil-de-Pontbriand* est la derniere de la branche de cette Famille de Bretagne, qui s'étoit établie en Picardie par le mariage de Messire *Tannegui du Breil-de-Pontbriand*, avec Dame *Anne des Essars*. Leurs enfans sont: — MATHIEU-CHARLES-MARIE-RENÉ DE GUÉROULT, Chevalier, né le 27 Novembre 1762; — & THÉRESE-CATHERINE-LOUISE-AGLAÉ, née le 7 Octobre 1761.

Branche des Seigneurs de CHEVALINES.

V. JEAN DE GUÉROULT, Chevalier, Seigneur de Chevalines & d'Anglures, fils puîné de GUILLAUME, Chevalier, & de Demoiselle *Madelene de Bonvoust*, sa seconde femme, partagea avec MATHIEU DE GUÉROULT, son frere aîné, le 14 Novembre 1566, la succession de leur pere, & eut pour son choix les Terres & Seigneuries de Chevalines, d'Anglures, de Merronel, de Joncherets, &c. Il fut nommé Gouverneur & Capitaine-Général de la Ville de l'Aigle & des environs, comme il paroît par l'ordre du Duc *de Joyeuse*, Gouverneur & Lieutenant-Général en Normandie, pour le Gouvernement de la Ville de l'Aigle, en date du 5 Juin 1585. Il avoit épousé, le 12 Septembre 1565, Demoiselle *Marquise de Gislain-de-Boisguillaume*, dont deux enfans, sçavoir: — CHARLES, qui suit; — & ELISABETH DE GUÉROULT, mariée à un Cadet de la Maison *de Caumont-la-Force*, Seigneur de Sarros près de Nérac en Gascogne, comme il conste par la reconnoissance de la dot qu'il fit en 1591.

VI. CHARLES DE GUÉROULT, Chevalier, Seigneur de Chevalines, seul fils & héritier de JEAN, servit long-tems & avec distinction dans la Cornette blanche sous HENRI IV, suivant les Certificats qui lui furent donnés; se trouva à la bataille d'Ivry & au siége de Dieppe; fut ensuite Lieutenant d'une Compagnie d'hommes d'armes (place alors très-distinguée & qui fait aujourd'hui une preuve d'ancienne noblesse), & aussi l'un des 100 Gentilshommes à Bec de Corbin, comme il est prouvé par les Certificats que ceux de cette branche conservent; & mourut en Mai 1631. Il avoit épousé, par contrat du 7 Novembre 1599, passé devant *Henri Audiger*, Tabellion-Juré en la Vicomté de Tillieres en Normandie, Demoiselle *Elisabeth de la Madelene*, qui lui apporta les Terres de la Giboudiere, Sévard, Monplaisir & autres biens, fille de *N... de la Madelene*, Conseiller-Général en la Cour des Aides de Paris, & de Demoiselle *Barbe le Fevre-de-Caumartin*, ce qui donne à cette Famille de GUÉROULT une alliance avec celles de M. *le Fevre*, Marquis de Caumartin, & de M. *de la Chaise*. Elle décéda le 12 Août 1638, laissant de son mariage:

VII. NICOLAS DE GUÉROULT, Chevalier, Seigneur de Chevalines, la Giboudiere, Sévard, Monplaisir, &c. né le 4 Novembre 1610, à Verneuil, Paroisse Sainte-Madelene, qui fut Chevau-Léger de la Garde du Roi, & mourut en 1680. Il avoit épousé, par contrat passé à Verneuil en Normandie, le 9 Mai 1632, devant *Guillaume Paviot*, Tabellion Royal, Demoiselle *Françoise le Grand*, d'auprès de la Ville de l'Aigle, de laquelle vinrent: — 1. LOUIS, Chevau-Léger de la Garde du Roi, dangereusement blessé à la bataille de Saint-Antoine, où il eut un cheval tué sous lui. La Noblesse de l'Escadron du ban & arriere-ban d'Alençon le choisit d'une voix unanime pour le commander, suivant un Certificat de M. *de Matignon*, Lieutenant-Général en Normandie, daté de l'an 1688. Il eut un fils, nommé MATHIEU DE GUÉROULT, qui fut Capitaine au Régiment de Clairfontaine, & mourut le 17 Octobre 1711, à la guerre d'Espagne, sans alliance; — 2. MATHIEU, qui suit; — 3. BERNARD-GILLES, Capitaine d'Infanterie, mort sans alliance; — 4. & NICOLAS DE GUÉROULT, Sieur d'Anglures, Mousquetaire dans la seconde Compagnie de la Garde du Roi, puis Lieutenant au Régiment de Normandie, & Capitaine au Régiment de Sault, par récompense de la belle défense du Château de Numaghen-sur-la-Moselle. La Gazette de Tréves, du 30 Janvier 1674, donne le détail de cette action distinguée. Il épousa Demoiselle MARIE-THÉRESE DE GUÉROULT, fille & héritiere de MATHIEU, Sieur du Lenti, laquelle lui porta en dot la moitié de cette Terre. LOUIS-MATHIEU DE GUÉROULT,

Chevalier, Seigneur de Boisrobert, lui vendit, en 1718, l'autre moitié qui lui étoit échue par succession de MATHIEU DE GUÉROULT, mort sans enfans, frere de HUGUES. Le susdit NICOLAS a laissé de son mariage : — ANTOINE DE GUÉROULT, Sieur d'Anglures, Officier des Gardes-du-Corps du Roi, Chevalier de Saint-Louis, marié à une Demoiselle *du Merle-de-Blancbuisson*, dont il n'a qu'une fille.

VIII. MATHIEU DE GUÉROULT, Chevalier, Seigneur de Chevalines, la Giboudiere, Sévard, des Evis & la Pétroliere, né en 1641, aussi Mousquetaire de la seconde Compagnie de la Garde du Roi, & mort en 1717, avoit épousé, par contrat passé en 1675, devant *Charles Cornouailles*, Tabellion-Juré à la Ferté-Arnault, Demoiselle *Marie-Madelene de Gaucher*, laquelle lui apporta en dot les Terres du Mesnil, Bonvilliers, &c. Leurs enfans furent : — 1. CHARLES-NICOLAS DE GUÉROULT, Chevalier, Seigneur de Chevalines, du Mesnil, &c. né en 1675, qui fut d'abord Enseigne au Régiment de Barbitou, ensuite Ingénieur en chef à Landrecie, & Capitaine à la suite du Régiment de Champagne. Suivant les Lettres du Ministre de la Guerre de ce tems, il servit avec la plus grande distinction. Lorsqu'il eut une cuisse emportée au siége de Douay, LOUIS XIV donna ordre au Général d'en avoir tout le soin possible, comme d'un homme d'une bravoure & d'un mérite distingué. Ce Monarque lui donna la Croix de Saint-Louis & 4000 liv. de pension, la direction des fortifications de Landrecie, avec la résidence, en 1713. Il mourut sans alliance le 22 Novembre 1754 ; — 2. N... DE GUÉROULT, Sieur du Mesnil, Capitaine au Régiment d'Artois, Infanterie, tué sans avoir été marié ; — 3. LOUIS-GABRIEL, qui suit ; — & trois filles.

IX. LOUIS-GABRIEL DE GUÉROULT, né en Juillet 1684, au Château du Mesnil, paroisse de Boissy-le-Sec près Verneuil en Normandie, Chevalier, Seigneur de la Giboudiere, Sévard, &c, par partage fait avec CHARLES-NICOLAS, son frere, & deux sœurs, en 1722, & son héritier, en 1754, des Terres de Chevalines, du Mesnil, &c. a été Garde-Marine depuis 1700 jusqu'en 1710, suivant ses Certificats, & est mort le 18 Mai 1760. Il avoit épousé, par contrat passé à Laon, Coutume de Châteauneuf en Thimerais, le 31 Janvier 1728, & déposé chez *Guillaume de Laleu*, Notaire, Garde-Note au Châtelet de Paris, le 18 Août 1729, Demoiselle *Marguerite Léger*, dont : — LOUIS-CHARLES, qui suit ; — & une fille.

X. LOUIS-CHARLES DE GUÉROULT, Chevalier, Seigneur de Chevalines, du Mesnil, des Vauvelles, du Croisil, du Plessis, &c, né le 11 Août 1734, à Verneuil en Normandie, paroisse de Notre-Dame, a été successivement Mousquetaire de la seconde Compagnie de la Garde du Roi, en Septembre 1750, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Charost, en 1761, qui a été incorporé, en 1762, dans Royal étranger, où il sert encore. Il est pensionnaire du Roi, & a été fait Chevalier de Saint-Louis en 1775. De son mariage contracté le 22 Septembre 1763, à Caen, en présence des parens & amis, avec Demoiselle *Marie-Adélaïde Renault d'Argouges*, il a : — 1. LOUIS-ALEXANDRE DE GUÉROULT, né au Château du Mesnil, le 30 Janvier 1767 ; — 2. LOUIS-CÉSAR, né le 1 Avril 1771 ; — 3. AUGUSTE, né au Château du Mesnil le 17 Septembre 1775 ; — 4. MARIE ZÉPHIRINE, née à Verneuil, paroisse de Saint-Pierre, le 5 Janvier 1773.

Cette Famille a justifié son *ancienne noblesse & immémoriale*, notamment par un Arrêt du Parlement de Normandie dans le XIVe siécle, rendu en sa faveur, sur preuves bien constatées, comme le porte ledit Arrêt ; & elle a été confirmée dans cette possession, en 1670, lors de la derniere Recherche de la Noblesse de Normandie.

Les armes de GUÉROUT-DE-BOISROBERT & de GUÉROULT-DE-CHEVALINES sont : *d'argent, au chevron de gueules accompagné de trois branches de chêne, tigées & feuillées de sinople, chargées chacune d'un gland.*

Il y a plusieurs autres Familles du nom de GUÉROULT, qui n'ont nul rapport avec celle-ci, & dont les armes sont différentes.

Addition au Tome VII, p. 516, avant GUERPEL.

GUEROULT-DE-BOISROGER : Famille noble établie, depuis plusieurs siécles, à Triel, Diocèse de Rouen, Election de Paris.

Noble homme GUERIN GUEROULT, Seigneur incommutable du Fief de la Banniere, enclavé dans le Domaine Royal de Triel, épousa, par contrat passé devant *Joisel*, Notaire & Tabellion Royal à Triel, le 9 Septembre 1593, Demoiselle *Guyonne Anroulx*, fille de *Robert Anroulx*, Chevalier, Seigneur de Bouconvilliers, dont il ne resta qu'un fils unique, qui suit.

FRANÇOIS GUEROULT, né à Triel le 21 Août 1595, Ecuyer, Seigneur de la Banniere, d'abord Avocat en Parlement, Président, Prévôt Royal de Triel, Conseiller, Secrétaire du Roi, Maison Couronne de France & de ses Finances, du Collége des Vingt de Navarre, par Provisions enregistrées au Greffe de l'Election de Paris le 20 Mai 1666, puis Maître des Requêtes de MONSIEUR (PHILIPPE I), frere unique du Roi, mourut revêtu desdites charges & de Lettres de survivance, & fut inhumé, le 25 Septembre 1675, sous la tombe de ses peres, en la Chapelle de Saint-Nicolas de l'Eglise de Triel. Il avoit épousé *Marie Thiboult*, décédée à Triel le 14 Avril 1672, & inhumée au même lieu que son mari, le 16 suivant. Leurs enfans furent :

1. FRANÇOIS GUEROULT, II. du nom, né à Triel le 20 Août 1635, Ecuyer, Seigneur de la Banniere, Prévôt Royal de Triel, Conseiller, Maître des Requêtes de M. le Duc d'*Anjou*. Par acte passé devant *Dantart*, Notaire Royal à Triel, le 15 Février 1676, il fit cession de son droit d'aînesse, pour le Fief de la Banniere, à ses freres & sœurs, pour favoriser le partage des biens de ses pere & mere, s'en réservant le titre seulement; & encore par un autre contrat passé devant *Martin Michel*, Notaire Royal audit Triel, le 15 Septembre 1680, portant les confirmations & concessions qui avoient été précédemment faites à ses ancêtres par les Curé, Marguilliers & habitans de la Ville de Triel, & ce renouvellé en présence & du consentement de M. *le Grand*, Vicaire de Pontoise, FRANÇOIS, NICOLAS & LOUIS, Ecuyers & Consors, enfans & héritiers desdits défunts, leurs pere & mere, des *droits de Chapelle Saint-Nicolas, bancs, places & sépultures en l'Eglise paroissiale de Triel*, & les fondations des prieres & Messes y déclarées. Il épousa, par contrat du 5 Février 1681, passé devant *Lange* & *Loier*, Notaires au Châtelet de Paris, Demoiselle *Marguerite de Romé*, de laquelle il n'eut pas d'enfans.

2. NICOLAS, Ecuyer, Sieur de l'Isle, Brigadier de la seconde Compagnie des Mousquetaires du Roi, mort garçon à Triel en 1708; — 3. LOUIS, qui suit; — 4. MARIE, laquelle épousa, par contrat du 26 Décembre 1639, passé devant *Fredin* & *d'Agneaux*, Notaires à Pontoise, *Antoine Lorget*, Chevalier, Seigneur de Santeul, poursuivant d'armes de France; — 5. ANTOINETTE, mariée, par contrat passé devant *Michel*, Notaire Royal à Triel, le 5 Juillet 1648, avec Messire *François le Bastier*, Chevalier, Seigneur de Gouincourt & de Rainvilliers, Capitaine au Régiment du Roi; — 6. CHARLOTTE-FRANÇOISE, qui épousa, par contrat du 26 Novembre 1663, passé devant *de Boisadam*, Notaire Royal audit Triel, Messire *Nicolas*, Comte *de Boulainvilliers-de-Croy*, Seigneur de Chepoix, Rucourt & autres lieux, Capitaine des Vaisseaux du Roi; — 7. AVOYE, femme de Messire *Jean de Gallet*, Chevalier, Seigneur de Valliere & Boury, Capitaine au Régiment de Normandie; — 8. & BONNAVENTURE, Religieuse aux Annonciades de Meulan.

LOUIS GUEROULT, Ecuyer, Sieur de Boisroger, né à Triel le 29 Juin, & batisé le 17 Août 1647, Capitaine au Régiment de Piémont, avec Brevet de Lieutenant-Colonel, & Chevalier de Saint-Louis, fut inhumé en la sépulture de ses peres en l'Eglise de Triel, le 19 Octobre 1709. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Touvenot* & son confrere, Notaires au Châtelet de Paris, le 25 Août 1687, Demoiselle *Anne le Tellier*, niéce, à la mode de

Bretagne, de *Michel le Tellier*, Chancelier & Garde des Sceaux de France, morte & inhumée à côté de son mari à Triel, le 6 Août 1722. De ce mariage ils ont eu : — 1. Louis-Toussaint Gueroult-de-Boisroger, Ecuyer, Sieur de la Banniere, né à Triel le 17 Octobre 1691, Capitaine au Régiment Royal, réformé en 1733, ensuite Capitaine au bataillon de milice de Mantes, & Chevalier de Saint-Louis, mort garçon à Triel le 11 Mars 1768; — 2. François-Louis, qui suit; — 3. Louis-François, Ecuyer, Sieur de Zerbois, né à Triel le 26 Juillet 1701, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Châtillon, Chevalier de Saint-Louis, qui ne s'est point marié : il a été tué au siége d'Hulst, & inhumé le 1 Juin 1747 ; — 4. Marie-Anne, née à Triel le 14 Juin 1688, morte jeune & sans enfans de son mariage avec *Edme Douyna*, Ecuyer, Avocat en Parlement; — 6. Louise-Thérese, née à Triel le 11 Septembre 1695, morte fille, & inhumée en l'Eglise de Triel le 31 Octobre 1770; — 7. & Geneviéve-Michelle, née à Triel le 23 Novembre 1696, appellée *Mademoiselle de Banniere*, morte fille, & inhumée en la paroisse de la Ville l'Evêque à Paris, le 20 Avril 1775.

François-Louis Gueroult, dit *le Chevalier de Boisroger*, né à Triel le 17 Novembre 1697, Capitaine au Régiment Royal, réformé en 1733, puis Capitaine au bataillon de milice de Paris & Chevalier de Saint-Louis, inhumé à Triel en la sépulture de ses ancêtres le 13 Juin 1767, avoit épousé, par contrat du 11 Janvier 1731, passé devant *Tessier* & son confrere, Notaires au Châtelet de Paris (célébration en la Paroisse Royale de Saint-Germain-en-Laye le 24 desdits mois & an), *Catherine Jullienne*, fille de feu *Charles Jullienne*, Conseiller du Roi, Garde-Marteau des Eaux & Forêts de la Maîtrise particuliere de Saint-Germain-en-Laye : elle est décédée & a été inhumée en l'Eglise de Triel le 8 Juillet 1759. De ce mariage sont sortis. — 1. Charles Gueroult, Ecuyer, Sieur de Boisroger, né à Triel le 8 Mai 1732, Lieutenant au bataillon de Milice de Paris, mort garçon à Anvers en Septembre 1747; — 2. Nicolas, qui suit ; — 3. & Angélique-Sophie, appellée *Mademoiselle de Boisroger*, née à Triel le 27 Octobre 1736, mariée audit lieu le 16 Août 1767, à Messire *Denis-Julien Noiret*, Ecuyer, Sieur de Montaigu, Capitaine & premier Factionnaire du Régiment Provincial de Paris, supprimé par Ordonnance du 15 Décembre 1775, demeurans au Boisroger, Hameau dépendant de la paroisse de Triel.

Nicolas Gueroult, Ecuyer, Sieur de Boisroger, né audit lieu, paroisse de Triel, le 31 Mai, & batisé le 1 Juin 1738, Lieutenant au bataillon de Milice de la Ville de Paris le 1 Avril 1753, successivement Capitaine, & Capitaine de Grenadiers au Régiment Provincial de Paris, supprimé, comme on l'a dit, le 15 Décembre 1775, a épousé, par contrat du 7 Novembre 1767, passé devant *Goullet* & son confrere, Notaires au Châtelet de Paris (célébration en la paroisse Saint-Jean-en-Grève , le 25 desdits mois & an), Demoiselle *Victoire-Geneviéve Thierrion-de-Chanlay*, fille de *Nicolas-Joseph Thierrion-de-Chanlay*, ci-devant Receveur des Tailles à Vendôme , demeurans à Cheverchemont, paroisse de Triel. De ce mariage sont issus : — 1. Auguste-Jacques-Marie-Nicolas Gueroult, Ecuyer, dit *le Chevalier de Boisroger* , né à Triel le 27 Août 1770, batisé par permission de l'Archevêque de Rouen le 20 Septembre suivant; — 2. Anne-Louise-Julie-Victoire Gueroult, aînée de son frere, appellée *Mademoiselle de Boisroger*, née à Triel le 25 Octobre 1768.

Généalogie dressée sur les titres originaux communiqués, tels que provisions, partages, contrats de mariage, extraits batistaires & mortuaires légalisés; & la maintenue de noblesse qui a été accordée par le Roi le 18 Mai 1689, conformément à l'Edit du 22 Mars 1666, concernant les Usurpateurs, laquelle porte que François, Nicolas & Louis Gueroult, freres, fils de François Gueroult, Secrétaire du Roi, seront, eux & leur progéniture , nés & à naître en légitime mariage, conservés & maintenus dans leur noblesse, avec défense de les y troubler, tant qu'ils ne feront acte de dérogeance, &c. &c.

Pour satisfaire à l'Ordonnance rendue le 17 Janvier 1698, par MM. les Commissaires-Généraux députés sur le fait des armoiries , Louis Gueroult,

Ecuyer, Sieur de Boisroger, portoit : *de gueules, à la bande d'argent accompagnée de deux croissants de même, l'écu surmonté d'un casque de front, d'où sortent deux bannieres armoriées de même pour cimier*, telles qu'elles sont peintes & figurées après avoir été vérifiées. Elles ont été enregistrées à l'*Armorial-Général*, dans le Registre cotté *Paris, Horloge du Palais*, N°. 1906, conformes à l'original. En conséquence ledit Brevet en parchemin en a été délivré par feu *Charles d'Hozier*, Conseiller du Roi & Garde de l'Armorial-Général de France à Paris, le 13 Mars 1698, signé D'HOZIER, & plus bas est écrit *vues & vérifiées le 23 Juillet* 1698, aussi signé & paraphé.

Addition au Tome VIII, p. 658, avant LEVAL.

LEUZE (DE) : Famille noble originaire de Hollande & établie en Hainaut, dont la filiation suivie remonte à

I. CHRISTOPHE DE LEUZE, qui vivoit vers l'an 1488. Il avoit épousé *Anne Verbade*, Dame de Franspertove, dont : — PHILIPPE, qui suit ; — & ANTOINE, mort Religieux Augustin.

II. PHILIPPE DE LEUZE, Seigneur de Franspertove, mort en 1539, avoit épousé, en 1508, *Barbe de Valberg*, Dame de Diligausen, & en eut : — ADRIEN-DENIS, qui suit ; — & ANGE-MARIE, Religieuse Carmélite.

III. ADRIEN-DENIS DE LEUZE, Ecuyer, Seigneur de Franspertove & de Diligausen, se maria, le 17 Avril 1528, à *Mahauld de Bokersvardren*, dont vinrent : — 1. JEAN-DENIS, qui suit ; — 2. JOACHIM, mort sans alliance ; — 3. & NICOLAS, mort, en 1598, Chanoine de Saint-Pierre de Louvain, où l'on voit son épitaphe en latin, avec les mêmes armes que cette Famille porte encore aujourd'hui, & dont nous donnerons l'explication à la fin de cette Généalogie.

IV. JEAN-DENIS DE LEUZE, Ecuyer, Seigneur de Franspertove & de Diligausen, mort en 1590, avoit épousé, le 15 Février 1561, *Marguerite-Adrienne de Vrouken*, de laquelle il eut : — AUGUSTIN-FRÉDERIC, qui suit ; — & PAULE-MARIANNE, morte sans alliance.

V. AUGUSTIN-FRÉDERIC DE LEUZE, Ecuyer, Seigneur de Franspertove, mort en 1610, avoit épousé, par contrat du 28 Décembre 1601, *Anne-Caroline Delly-Matrioco*, dont pour fils unique :

VI. FRANÇOIS DE LEUZE, Ecuyer, Seigneur de Gembleux, Saucelle, qui vint s'établir en la ville de Mons en Hainaut, après la révolution des Pays-bas. Il y occupa la charge de Mayeur de la Ville depuis l'année 1659 jusqu'en 1694. Il épousa *N... de Behauld*, & en eut : — JACQUES-FRANÇOIS, qui suit ; — & DOMINIQUE-LÉOPOLD, lequel obtint de son Souverain l'emploi de Mayeur de la Ville de Mons, après la mort de son pere, depuis 1694 jusqu'en 1730.

VII. JACQUES-FRANÇOIS DE LEUZE, Ecuyer, Seigneur d'Irchonwelz, Gembleux, Conseiller, Pensionnaire des Etats du Clergé du pays & Comté de Hainaut, mort le 25 Décembre 1710, avoit épousé *Marie-Jeanne-Isabelle Pattay*, Dame de Bourbecq, Porkaye, Saucelle, &c. sœur de *Jacques-Henri*, Baron *de Pattay*, Général de Cavalerie Autrichienne, propriétaire d'un Régiment de Cavalerie de son nom, Gouverneur de la ville de Charleroy, où il mourut le 18 Avril 1722 : on y voit son épitaphe en latin dans le Chœur de la principale Eglise de cette Ville ; & ses faits héroïques & les honneurs dont il avoit été revêtu, y sont rapportés en peu de mots. A cet égard sa sœur *Marie-Jeanne-Isabelle Pattay* obtint de son Souverain, en 1722, la permission, pour elle & ses enfans, d'augmenter, de décorer & de briser les armes de sa Famille avec celles de son mari, dont elle eut : — 1. FRANÇOIS-BERNARD DE LEUZE, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Pattay, son oncle, & mort sans alliance ; — 2. N... DE LEUZE, mort sans avoir été marié ; — 3. ATHANASE-GHISLAIN, qui suit ; — 4. MARIE-MADELENE, née le 27 Janvier 1692, vivante encore en 1778, veuve, depuis 1770, sans enfans de *N... Hannot*,

Ecuyer, Seigneur de Bougnies & de Saint-Hilaire, qu'elle avoit épousé en 1737; — 5 & 6. & deux autres filles, mortes sans alliance.

VIII. Athanase-Ghislain de Leuze, Ecuyer, Seigneur d'Irchonwelz, Bourbecq, Gembleux, Saucelle, &c. a obtenu, pour lui & ses descendans, le titre de *Baron de Leuze*, par Diplôme de S. M. Impériale & Royale du 18 Novembre 1750, & est mort le 21 Juin 1760. Il avoit épousé, en 1736, *Marie-Philippine Robert-de-Choisys*, fille de *Jérôme-Alexis Robert*, Ecuyer, Seigneur de Choisys, d'Amerie, Saint-Symphorien, &c. premier & plus ancien Conseiller de la Cour Souveraine à Mons, Député de la Noblesse des Etats du pays & Comté de Hainaut, & de *Marie-Florence de Broide*, Dame de Gondecourt. De ce mariage sont issus : — 1. Alexis-Ghislain, qui suit ; — 2. Simon-Joachim-Joseph, Ecuyer, né le 12 Avril 1738, vivant, sans alliance, en 1778; — 3. Charles-Joseph, né le 28 Mars 1748, aussi non marié; — 4. & Marie-Florence, née le 12 Mai 1739, mariée à Messire *Philibert*, Baron *du Sart*, Seigneur de Molembaix & de Bellignies.

IX. Alexis-Ghislain, Baron de Leuze, Seigneur d'Irchonwelz, Bourbecq, Leloge, Gembleux, Saucelle, &c. né le 6 Février 1737, a épousé, en 1764, *Marie-Benoîte*, née Baronne *du Sart*, fille de Messire *Philibert-Jean-Batiste*, Baron *du Sart*, Seigneur de Molembaix, Bellignies, Berelle, & de *Marie-Benoîte Vander-Haghen* & de Mussain, dont il a : — 1. Xavier-Ghislain, né le 16 Décembre 1767; — 2. Auguste-Joachim, né le 10 Janvier 1769; — 3. & Marie Henriette, née le 30 Juin 1774.

Les armes : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois fleurs de pensée au naturel, tigées & feuillées de sinople*; l'écu surmonté d'une *couronne perlée*. Supports, *deux lions d'or, armés & lampassés de gueules, la queue entrelacée dans les jambes & contournée sur le dos.*

Article à substituer à celui inséré dans le Tome IX.

MARTELIERE (de la), au Perche : Famille noble, dont nous n'avons parlé qu'imparfaitement *Tome IX, p.* 572 de ce Dictionnaire : il ne faut pas la confondre avec MM. *de la Martelliere-de-Chançay*, qui sont d'une Famille différente.

Le premier de celle du Perche, depuis lequel on a une filiation suivie, est Guillaume Marteliere, Seigneur de Champailleaume auprès de Mortagne, né vers la fin du XV[e] siécle, qualifié *noble homme* dans différens actes, passés devant *Mallet*, Notaire. Il vivoit encore en 1547, & eut pour fils :

François de la Marteliere, Seigneur de Champailleaume, fait Lieutenant-Général du Perche vers l'an 1550, dont *François de Brie* parle avec éloge dans son Histoire du Perche. Il mourut à Paris dans le tems des troubles de la Religion, étant alors Chancelier du Roi de Navarre, pere d'Henri IV. Il avoit épousé, vers l'an 1560, *Claire de Feuillet*, de laquelle vinrent : — Pierre, qui suit ; — & une fille, mariée, en 1598, à *Anselme de Fontenay*, Capitaine de 50 hommes d'armes, & Gouverneur de Mortagne au Perche.

Pierre de la Marteliere, Seigneur de Champailleaume, né vers l'an 1567, suivit le Barreau, y acquit la plus grande réputation; fut fait Conseiller d'Etat au commencement du XVII[e] siécle ; fit l'acquisition de la Baronnie de Fez & de la Châtellenie de Passeau. Il avoit épousé, en 1595, *Marie le Grand*, fille de *N... le Grand*, Conseiller de Grand'Chambre au Parlement de Paris, & de *Susanne de Canaye*, dont : — 1. N... de la Marteliere, reçu Conseiller au Parlement en 1628, mort peu de tems après; — 2. Philippe, qui suit; — 3. Françoise, mariée, en 1630, à *Gilles de Carvoisin*, Comte d'Achy, Conseiller du Duc d'Orléans ; — 4. & Anne, mariée, en 1632, à *Roger de Longueval*, Comte de Leuville & de Véry. Elles ont eu toutes les deux postérité.

Philippe de la Marteliere, Seigneur de Champailleaume, Fez, Passeau,

l'Hermitiere, reçu Conseiller de Grand'Chambre au Parlement en 1628, épousa, en 1634, *Madelene de Marescot*, fille de *Guillaume de Marescot*, Seigneur de Thouary, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, & de *Valentine de Loisel*; & niéce du Cardinal *de Marescot*. De ce mariage il eut :

Alexandre-Pierre de la Marteliere, Seigneur de Champailleaume, Fez, Passeau, l'Hermitiere, Conseiller au Grand-Conseil, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, & ensuite Conseiller d'Etat, qui obtint l'érection de la Baronnie de Fez en *Comté*, par Lettres-Patentes enregistrées au Parlement en 1670. Il avoit épousé, en 1666, *Marie d'Hodic*, fille de *Pierre d'Hodic*, Comte de Marle-la-Ville, Président au Parlement; & de *Claude Phelypeaux-de-Pontchartrain*, dont :

Jean-Batiste-Pierre de la Marteliere, Comte de Fez, Seigneur de Champailleaume, d'Amilly, de l'Hermitiere, Haut-Justicier de Saint-Germain-de-la-Coudre, reçu Conseiller au Parlement, ensuite Maître des Requêtes. Il épousa, en 1697, *Anne-Angélique de Goujon-de-Thuisy*, fille de *Jérôme-Ignace de Goujon*, Marquis de Thuisy, Comte d'Autry, Sénéchal héréditaire de Reims, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, & d'*Anne-Françoise d'Haussonville-de-Nettancourt-de-Vaubecourt*, dont : — 1. Jérôme, qui suit; — 2. Alexandre-Louis, rapporté après la postérité de son aîné; — 3. & Angélique-Adélaïde, morte Religieuse à la Visitation de la rue du Bacq, à Paris.

Jérôme de la Marteliere, Comte de Fez, Seigneur d'Amilly, né le 30 Septembre 1702, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, mort à Paris le 2 Août 1737, âgé de 35 ans, avoit épousé, le 18 Mai 1728, *Marie-Joseph Thibault-de-la Rochetullon*, sœur aînée de la femme de son frere, & fille de *Jean-Batiste Thibault-de-la-Rochetullon*, Seigneur de Baudimant & du Château de Mayette, Colonel d'un Régiment de son nom, & Chevalier de Saint-Louis, & de *Françoise Thibault-de-la-Rochetullon*, sa cousine-germaine, celle-ci fille d'une Demoiselle *de Beaumanoir-de-Lavardin*, dont : —— 1. Benjamin-Pierre-Joseph, né le 17 Avril 1730, mort sans alliance; — 2. Jérôme-Bernard, qui suit; — 3. & Marie-Louise-Charlotte Emilie, née en 1734, morte sans alliance.

Jérôme-Bernard de la Marteliere, Comte de Fez, Seigneur d'Amilly, ancien Capitaine au Régiment de Picardie, Chevalier de Saint-Louis, a épousé, en Octobre 1776, *N... de la Chastre*, fille du Marquis *de la Chastre*, Seigneur de Malicorne, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & de *N... Juvenal-des-Ursins-d'Harville*.

Seconde Branche.

Alexandre-Louis de la Marteliere, appellé *le Chevalier de la Marteliere*, Seigneur de l'Hermitiere, Villeneuve, Haut-Justicier de Saint-Germain-de-la-Coudre, né en 1707, second fils de Jean-Batiste-Pierre, Comte de Fez, & d'*Anne-Angélique de Goujon-de-Thuisy*, fut d'abord Mousquetaire de la premiere Compagnie, & ensuite Capitaine au Régiment d'Orléans, Dragons. Il épousa, en 1737, *Perrine-Louise-Françoise de la Rochetullon*, sœur cadette de la femme de son frere. De ce mariage sont issus : —— Philippe-Louis, qui suit; —— & sept filles, dont une Religieuse à Nogent-le-Rotrou; les autres non mariées.

Philippe-Louis de la Marteliere, Seigneur de Vaux-le-Vicomte, Courdemanche, Haut-Justicier de Saint-Germain-de-la-Coudre, Capitaine au Régiment de la Fere du Corps Royal-Artillerie, a épousé, le 26 Novembre 1770, *Madelene-Catherine le Pellerin-de-Gauville*, fille de *Louis-Charles le Pellerin*, Comte de Gauville, Seigneur du Rouvre, Villebourg, la Noiraie, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de Bourbonnois. De ce mariage il a : — 1. Philippe-Alexandre-Louis, né en Octobre 1771; — 2. Martial-Charles-Eugène, né en 1774, reçu Chevalier de Malte de minorité en 1775; — 3. Jules-Marc-Antoine Jérôme, né au mois de Décembre 1776; — 4 & 5, & deux filles.

Cette



Cette Famille a l'avantage d'être alliée aux Maisons de *Montmorency*, *Luxembourg*, *Anglure*, *Estaing*, *Battefort*, *Crussol*, *Senneterre*, *Phelypeaux*, *Roye-la-Rochefoucaud*, *Boucherat*, *Nicolaï*, *Argouges*, *Aubigny*, *Ossun*, *Nettancourt*, *Olivier-Leuville*, *Bullion*, &c.

Les armes : *d'or, au chevron d'azur, accompagné de trois feuilles de laurier de sinople*. Supports, *deux lions*. Cimier, *une branche de laurier*. Généalogie redigée sur les titres originaux, communiqués à M. *de la Croix*, Généalogiste de l'Ordre de Malte.

MONTCHENU, en Dauphiné.

Nous avons donné la Généalogie de cette Maison, *Tome X*, *p*. 298 *& suiv.* mais comme, faute de renseignemens, il a été dit, *p*. 300, *ligne* 6, *Degré XII* de la Branche de *Montchenu-Châteauneuf*, que JEAN DE MONTCHENU étoit tige de la Branche des Seigneurs de Thodure, éteinte dans ABEL, Marquis DE MONTCHENU, Maréchal des Camps & Armées du Roi, mort à Grenoble le 12 Octobre 1769, âgé de 61 ans, on va voir qu'elle subsiste dans les enfans de JOSEPH, Baron DE MONTCHENU, frere aîné du précédent. Voici la filiation de cette Branche des Seigneurs de Thodure, dressée sur les titres originaux qui ont été communiqués à M. *Chérin*, Généalogiste des Ordres du Roi, pour entrer dans les Chevaux-Légers de la Garde ordinaire de Sa Majesté en 1774 & 1775. Ces titres prouvent qu'elle a pour tige :

HUGUES ou HUGON DE MONTCHENU, troisieme fils de FALQUES, IV. du nom, & de *Bérengere d'Alex*, sa seconde femme, Chevalier, Seigneur de Châteauneuf, de Galaure, &c. Cet HUGUES épousa, en 1396, *Claude de Rossillon*, fille de *Guillaume*, Maréchal de Dauphiné. De cette alliance vinrent : — FALQUES, qui a continué la Branche de *Châteauneuf*, rapportée *p*. 300 *& suiv. du Tome X* de ce Dictionnaire ; — & JEAN, auteur de la Branche des Seigneurs de Thodure, dont nous allons parler ici.

JEAN DE MONTCHENU, Seigneur de Thodure, partagea avec FALQUES, son frere aîné, les biens de leur pere, par acte du 14 Mars 1467. MARGUERITE DE MONTCHENU, sa cousine, veuve de *Bermond de Brion*, lui fit donation de la Terre de Thodure, lors de son mariage, & la ratifia par acte du 7 Avril 1477. Il en fut mis en possession le 5 Juillet suivant par la Chambre des Comptes de Dauphiné, & en rendit hommage le 17 Juin 1480. Il avoit épousé, par contrat du 5 Octobre 1465, *Jeanne de Montagu*, dont : — 1. FRANÇOIS, qui fit un traité, le 29 Juin 1489, avec *Louis de Montlaur ;* & obtint du Roi, pour lui & GEORGES, son frere, le privilége de l'établissement d'une Foire au lieu de Thodure le 15 Novembre 1490, suivant un extrait tiré de la Chambre des Comptes. Il mourut sans alliance ; — & GEORGES, qui suit.

GEORGES DE MONTCHENU, Seigneur de Thodure, par donation de FRANÇOIS, son frere, en 1500, en rendit hommage au Roi à Lyon le 19 Octobre 1501, & testa le 16 Janvier 1521. Il avoit épousé, par contrat du 3 Octobre 1500, noble *Louise de Maubec*, & en eut :

EYNARD DE MONTCHENU, Seigneur de Thodure, institué héritier par le testament de son pere. Il prêta hommage de cette Terre au Roi le 9 Septembre 1541 ; testa le 21 Novembre 1570 ; & laissa de son mariage, contracté le 17 Février 1533, avec noble *Lantelme de Vinay :*

FRANÇOIS DE MONTCHENU, Seigneur de Thodure, dont il fit hommage à la Chambre des Comptes de Dauphiné le 13 Novembre 1608. Il testa le 25 Janvier 1606, & avoit épousé, par contrat du 21 Août 1568, *Marianne de Valin*, dont :

GABRIEL DE MONTCHENU, Seigneur de Thodure, qui transigea, le 7 Avril 1619, avec les habitans de Thodure au sujet des droits seigneuriaux de sa Terre. Cet acte prouve que ce GABRIEL étoit petit-fils d'EYNARD, & par conséquent fils de FRANÇOIS, qui l'institua héritier par son testament. Il rendit hommage de sa Terre de Thodure à la Chambre des Comptes de Dauphiné le 19 Juillet 1621 ; & fit son testament le 14 Mai 1647, dans lequel il rappelle son fils

JOACHIM-THOMAS, qui suit, qu'il eut de son mariage, contracté le 24 Novembre 1636, avec noble *Joachine du Fay*.

JOACHIM-THOMAS DE MONTCHENU, Seigneur de Thodure, fut maintenu dans sa *noblesse*, sur la production de ses titres, par Jugement de M. *du Gué*, rendu le 5 Août 1668. Son fondé de procuration rendit, en son nom, hommage de sa Terre de Thodure en la Chambre des Comptes de Dauphiné le 14 Août 1685. Il avoit épousé, par contrat du 22 Mai 1661, noble *Anne Baudet*, dont:

LOUIS DE MONTCHENU, Seigneur de Thodure, qui en rendit hommage à la Chambre des Comptes de Dauphiné le 15 Mai 1705. Il avoit épousé, par contrat du 29 Janvier 1701, noble *Louise de Lemps*, laquelle testa le 11 Novembre 1723. De son mariage elle a eu: — JOSEPH, qui suit; — & ABEL, appellé *le Marquis* DE MONTCHENU, Maréchal des Camps & Armées du Roi, mort à Grenoble le 12 Octobre 1769, âgé de 61 ans, comme on l'a dit au commencement de cet article.

JOSEPH DE MONTCHENU, Seigneur de Thodure, dit *le Baron de Montchenu-Thodure*, né le 1 Mars 1705, Chevalier de Saint-Louis & Colonel de Dragons, a prêté hommage de sa Terre de Thodure à la Chambre des Comptes de Dauphiné le 4 Août 1731, & est mort le 17 Octobre 1769. Il avoit épousé, par contrat du 17 Mai 1756, *Henriette-Dominique de Murat-de-Lestang*, dont il a laissé: — 1. CLAUDE-MARIN-HENRI, qui suit; — 2. VICTOR-FRANÇOIS, Chevau-Léger de la Garde ordinaire du Roi en 1775, puis Officier au Régiment du Roi, Infanterie; — 3. FALQUES-JOSEPH-ABEL; — 4. MARIE-JOSEPHINE; — 5. & JULIE-ANGÉLIQUE.

CLAUDE-MARIN-HENRI, Baron DE MONTCHENU, Seigneur de Thodure, né le 9 Mai 1757, est entré Chevau-Léger de la Garde ordinaire du Roi en 1774, & est, en 1778, Officier au Régiment du Mestre-de-Camp général des Dragons.

Les armes: *de gueules, à la bande engrêlée d'argent.* Cimier, *un griffon d'or armé, avec ses aîles éployées, naissant de la cime d'un casque ouvert, accompagné de deux grandes lances de gueules, appointées d'azur, l'une à droite & l'autre à gauche.* Supports, *deux griffons d'or armés.* Cri de guerre, MONTCHENU. Devise: LA DROITE VOIE.

Addition au Tome X, p. 734, après NEUVILLER.

* NEUZILLIERS: Terre située en Bourgogne, Diocèse d'Autun, dépendante de celle de Lusignier.

Ces deux Terres appartiennent à la Maison de MONTMORILLON, par l'acquisition qu'en fit le Chevalier DE MONTMORILLON, Grand-Bailli de Malte de la langue d'Auvergne. Elle est possédée à droit d'héritage par le Marquis DE MONTMORILLON, chef de la branche seule qui subsiste aujourd'hui.

Au mot MONTMORILLON, *Tome X, p. 426* de ce Dictionnaire, nous n'avons donné qu'une notice de cette ancienne & illustre Maison, une des premieres du Duché de Bourgogne, qui possède, depuis plus de 250 ans, la Terre & Seigneurie d'Essanlay.

Elle est connue du tems des Croisades par un Chevalier DE MONTMORILLON, fait prisonnier par le Soudan *Saladin* avec un Chevalier *d'Anglure* & un troisieme, & qui étant hors d'état de payer leur rançon, furent, sur leur parole, renvoyés dans leur patrie pour trouver de quoi la payer, avec promesse, s'ils ne pouvoient pas y satisfaire, qu'ils viendroient se rendre ses prisonniers; ce qu'ils firent, ne voulant pas ruiner leurs Familles & incommoder leurs amis. *Saladin*, étonné de leur grand cœur & de leur fermeté, leur rendit la liberté, en les comblant même de présens, ne leur demandant pour toute reconnoissance de ce bienfait que de joindre à leur nom de batême celui de *Saladin*, ce qui s'observe régulierement dans les Maisons *d'Anglure* & DE MONTMORILLON, & même dans la troisieme, dont le nom ne nous est pas connu.

Il est parlé dans l'Armorial de France de la Maison DE MONTMORILLON;

Regiſtre I, p. 392. Suivant des recherches faites ſur ce nom, & qui nous ont été communiquées, MONTMORILLON eſt une Ville dans le Poitou, qui a dans ſon enceinte un bâtiment de figure octogone, qu'on croit être du tems des Romains. On dit que huit perſonnes ſe plaçant dans ces huit angles peuvent s'entretenir chacune & en même tems avec celles qui ſont dans l'angle oppoſé, ſans que les autres les entendent. Il eſt vraiſemblable que c'eſt de ce Château que la Maiſon DE MONTMORILLON a pris ſon nom, ou qu'elle le lui a donné. On lit dans l'Hiſtoire de Bretagne par D. *Lobineau, Tome I, p. 397*, que le Connétable *de Cliſſon* étant allé dans le Poitou avec le Duc de Berri à la tête de 3000 lances, prit Montmorillon en 1370.

En 1220, la Baronnie de Montmorillon appartenoit à *Emeric de Magnac. Ithier*, ſon fils, en jouiſſoit en 1233; *Gui de Mauleon* la poſſédoit en 1280, & *Gui*, ſon fils, en 1285. Elle étoit, en 1314, entre les mains de CHARLES *le Bel*, qui la donna à *Étienne de Vignolles*, dit *la Hire*. *Artus de Villequier* en fit l'acquiſition, en 1447, de *Marguerite David*, veuve de *Jean de Courtenay*, lequel avoit épouſé la veuve d'*Etienne de Vignolles*, qui avoit obtenu, pour lui & les ſiens, du Roi CHARLES VII les Seigneuries de Montmorillon en Poitou & de Caſtella en Languedoc. Ce *Jean de Courtenay*, de concert avec ſa femme, vendit Montmorillon à *Artus de Villequier* le 7 Juillet 1447, & ſon fils la poſſédoit en 1490. LOUIS XI la retira, & l'échangea avec *Marguerite de Culan*, pour ſa part de Montagu en Poitou. *Joſſelin du Bois*, fils de cette *Marguerite de Culan*, qui la poſſédoit, étant Bailli des Montagnes d'Auvergne & Maréchal-des-Logis, fut décapité, pour crime de félonie, par ordre de ce Prince, qui confiſqua à ſon profit la Baronnie de Montmorillon, & la donna, par Lettres-Patentes données à Senlis au mois de Mai 1474, regiſtrées le 11 Mai 1475, aux enfans de *Louis de Belleville*.

Quant à la Maiſon DE MONTMORILLON, le premier connu eſt un BERNARD DE MONTMORILLON (mentionné dans l'Hiſtoire des Evêques de Poitiers par *Beſly*), ſurnommé *Quatre-Barbes*, qui vivoit ſur la fin du Xe ſiécle ou au commencement du XIe. RANULPHE DE MONTMORILLON, ſon fils, Sire dudit lieu, épouſa *Agnès de la Marche*, mere de BERNARD DE MONTMORILLON, auſſi ſurnommé *Quatre-Barbes*, & de PIERRE, marié à *Erangarde*, de laquelle il eut : — BERNARD DE MONTMORILLON, qui d'*Euſtache*, ſon épouſe, eut pour fils RANULPHE, Seigneur DE MONTMORILLON, dont on ne connoît pas la poſtérité.

Dans l'*Index* général de D. *Mabillon, Tome V, p. 92*, on trouve un ALBERT DE MONTMORILLON, Moine de la Chaiſe-Dieu, enſuite Abbé de Dole & Archevêque de Bourges; & le *Gallia Chriſtiana* ajoute qu'il étoit frere de GARNIER DE MONTMORILLON, demeurant ſur les confins du Limouſin & du Poitou, & qu'il fut élu en 1093 ou 1094.

Le Cartulaire de Saint-Cyprien de Poitiers, *p. 627*, fait mention d'un RANULPHE DE MONTMORILLON, qui donne à ce Monaſtere la Terre de Buxia, &c. — GARNIER DE MONTMORILLON eſt compris dans le Catalogue des Gentilshommes Normands depuis GUILLAUME *le Conquérant* juſqu'en 1212, que PHILIPPE-AUGUSTE reprit la Normandie ſur *Jean Sans-Terre*. Hiſt. de Norm. par *Dumoulin, in-fol. p. 46.* — Monſeigneur DE MONTMORILLON, ſous le regne de PHILIPPE *de Valois*, eſt employé dans un Rôle de guerre depuis le 15 Juillet 1340, juſqu'au 27 Septembre ſuivant, avec un autre Chevalier & dix Ecuyers de ſa Compagnie, à raiſon de 4 liv. 15 ſols par jour. — Meſſire GUILLAUME DE MONTMORILLON rendit hommage de ce qu'il avoit à Saint-Clément & à la Montagne au Duc *de Bourbon* le 2 Septembre 1334. — Meſſire JEAN DE MONTMORILLON, Chevalier, le rendit auſſi pour certain cens le 6 Mars 1342.

Dans le nombre des Chevaliers morts à la bataille de Poitiers, donnée le 19 Septembre 1356, on trouve que Meſſire JEAN DE MONTMORILLON & ſon fils furent enterrés dans le Cloître des Freres Prêcheurs. *Annales d'Aquitaine* par *Jean Bouchet*, Poitiers, 1644, *Part. IV, Chap. V.*

SOUDAN-SALADIN DE MONTMORILLON, un de ſes deſcendans, épouſa *Jacque-*

line de Vesigneux, dont le fils porta aussi le nom de SOUDAN-SALADIN. Il étoit Chevalier de l'Ordre du Roi, & vivoit en 1540, marié avec *Anne de l'Hôpital-Choisy*, dont une fille nommée LOUISE, qui porta les biens de sa branche aînée à *César de Bourbon-Busset*. Voyez BUSSET.

L'Abbé *de Vertot*, dans son Histoire de Malte, parle de plusieurs Chevaliers de la vénérable Langue d'Auvergne, du nom DE MONTMORILLON, entr'autres de SALADIN DE MONTMORILLON, environ l'an 1524, & de CLAUDE DE MONTMORILLON, reçu le 2 Avril 1554.

Messire SALADIN DE MONTMORILLON, Chevalier, Lieutenant de la Compagnie du Bailli de Rouen, eut en don du Roi, le 14 Juin 1527, la garde, profit & revenu du Châtel & Seigneurie de Beauquesne. — CLAUDE DE MONTMORILLON, Seigneur de Vaux, étoit, en 1543, un des Officiers de la Maison du Roi. — EDME DE MONTMORILLON est compris, comme Archer, dans la montre faite à Montreal-sur-mer le 1 Octobre 1544; comparut au nombre des Archers de la grande paye dans celle faite à Bourg-en-Bresse le dernier Janvier 1548, & encore à une montre faite audit lieu le 30 Octobre 1550. A celle faite le 25 Avril, après Pâques 1552, se trouve SALADIN DE MONTMORILLON, homme d'armes.

Faute de titres qui ne nous ont point été fournis sur cette Maison, nous ne pouvons rapporter que ce que nos recherches nous ont procuré sur la seconde Branche, la seule qui subsiste.

ANTOINE DE MONTMORILLON, fils de LOUIS DE MONTMORILLON, Ecuyer, épousa Damoiselle *Louise d'Essanlay*, comme il est prouvé par un acte du 28 Octobre 1439, & par un autre du 2 Janvier 1474. Il eut pour fils:

HILAIRE DE MONTMORILLON, Seigneur d'Essanlay, qui épousa, le 10 Mai 1470, Damoiselle *Catherine Choux*, dont: — 1. CLAUDE, qui suit; — 2. MADELENE, mariée, par contrat du 2 Janvier 1506, avec noble *Jean de Busseul*; — 3. & ANNE DE MONTMORILLON, mariée, par contrat du 28 Janvier 1509, avec noble *Sébastien de Monssarin*.

CLAUDE DE MONTMORILLON, Ecuyer, Seigneur d'Essanlay, transigea en 1504, avec LÉONARD DE MONTMORILLON. Suivant un acte du 18 Février 1506, il avoit épousé, 1°. *Claude de la Cour*, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. Demoiselle *Jeanne de Fougeres*, laquelle, autorisée de son mari, passa deux procurations, l'une le 23 Mai 1539, & l'autre le 7 Avril 1554. De ce second mariage sortit:

JEAN DE MONTMORILLON, Baron de Villars, Seigneur d'Essanlay, qui fut du nombre des Gentilshommes qui élurent Messire *François de Rabutin*, Seigneur & Baron de Précy, pour comparoître aux Etats de Blois, le 2 Août 1586. Il avoit épousé, le 2 Août 1556, Demoiselle *Jeanne de Saint-Trivier*, de laquelle il eut: — 1. ANTOINE, qui suit; — 2. ADRIEN, mort sans postérité; — 3. & MADELENE, mariée à *Philippe Bouton*, Ecuyer, par contrat du 15 Janvier 1595, passé en présence de *Claude Ducret*, de CLAUDE DE MONTMORILLON, Chevalier de Malte & Grand-Prieur d'Auvergne, & de FLORENT DE MONTMORILLON, Prieur de Saint-Roch, & Grand-Prieur de l'Abbaye de Saint-Martin d'Autun, cousin & oncle des parties. JEAN, son pere, lui donna en dot 3000 livres, & elle renonça à sa future succession: ANTOINE, de l'autorité dudit JEAN, leur pere, lui constitua en outre la somme de 6000 liv. pour les successions de *Jeanne de Saint-Trivier*, leur mere, & d'ADRIEN DE MONTMORILLON, leur frere. Elle mourut sans enfans, ayant légué à son mari les deux tiers de ses biens, & l'autre à JEAN, son pere, qui se plaignit de l'excès de ce legs: il y eut transaction le 6 Septembre 1602, souscrite par FLORENT DE MONTMORILLON, Prieur de Saint-Roch, & *Herard Bouton de Chamilly*.

ANTOINE DE MONTMORILLON, II. du nom, Chevalier, Baron d'Essanlay, &c. fut donataire de son pere, par acte du 8 Juillet 1607, ratifié le 29 Octobre suivant, & mis en possession du bien de sa mere, par Lettres du 28 Juin 1611. Il épousa, par contrat du 8 Juillet 1607, *Eléonore de Fay*, dont

CLAUDE DE MONTMORILLON, II. du nom, Baron d'Essanlay, marié par

contrat du 6 Janvier 1629, à *Anne Camus d'Arginy*, de laquelle sortirent : — FRANÇOIS-SALADIN, qui suit; — & N... DE MONTMORILLON, Lieutenant-Colonel du Régiment de Sainte-Hermine, & Major du Château-Trompette à Bordeaux, mort sans alliance.

FRANÇOIS-SALADIN DE MONTMORILLON, Chevalier, Baron d'Essanlay, épousa, par contrat du 27 Juin 1673, Demoiselle *Marguerite d'Apchon*, dont : — 1. HECTOR-ANTOINE-SALADIN, qui suit; — 2. ANTOINE, qui a été Chanoine-Comte de Lyon, Abbé-Commendataire de l'Abbaye Royale de Fenieres ou Valhonnête au Diocèse de Clermont; — 3. & LOUISE, Chanoinesse d'Epinal en Lorraine.

HECTOR-ANTOINE-SALADIN DE MONTMORILLON, Chevalier, Baron d'Essanlay, Seigneur de Chazolle, Capitaine-Aide-Major au Régiment de Sainte-Hermine, Dragons, épousa, par contrat du 20 Décembre 1701, Demoiselle *Françoise des Gentils*, de laquelle il a laissé à sa mort 12 enfans, 7 garçons & 5 filles, sçavoir : — 1. FRANÇOIS-SALADIN, qui suit; — 2. LAURENT-FRANÇOIS, né le 17 Mai 1709, Chanoine-Comte de Lyon depuis 1730; — 3. autre LAURENT-FRANÇOIS, batisé le 12 Août 1710, reçu Page de feu la Reine, le 15 Août 1725, ensuite Officier dans le Régiment de Champagne, mort à Landy; — 4. autre FRANÇOIS, qui a servi dans le Régiment Royal des Vaisseaux avec son frere aîné, ensuite dans le Régiment de Reding au service de feu Dom PHILIPPE, Duc de Parme, & est mort aux Indes; — 5. BERNARD, Chanoine-Comte de Lyon, mort depuis quelques années; — 6 & 7. SIMON & GABRIEL, aussi Chanoines-Comtes de Lyon; — 8 & 9. LOUISE & CHARLOTTE, Chanoinesses à Epinal; — 10. LUCIE, Religieuse Bénédictine à l'Abbaye de Nevers; — 11. N..., morte pensionnaire aux Religieuses de Sainte-Marie à Bourbon-Lancy; — 12. & MARIE-FÉLICITÉ, Chanoinesse de Sainte-Marie à Metz, ensuite mariée au Comte *de Mortagne*, mort Lieutenant-Général des Armées du Roi, dont elle n'a point eu d'enfans.

FRANÇOIS-SALADIN DE MONTMORILLON, II. du nom, Chevalier, Baron d'Essanlay, &c. fils aîné d'HECTOR-ANTOINE-SALADIN, & de *Françoise des Gentils*, a servi d'abord dans le Régiment de Vaudrey, Cavalerie, & ensuite fort longtems dans le Régiment Royal des Vaisseaux. Il a épousé, en 1755, Demoiselle *Françoise de Franc-d'Anglure*, dont : — FRANÇOIS-SALADIN, Officier dans le Régiment Royal Normandie, Cavalerie; — & LOUISE, Chanoinesse à Epinal.

Les armes : *d'or, à l'aigle éployée de gueules*. Supports, *deux Turcs*.

Nous en avons trouvé du nom de MONTMORILLON qui portoient pour armes : *d'azur, à la croix engrêlée d'argent*, nous ignorons s'ils étoient issus de cette ancienne & illustre Maison; mais cette différence d'armes n'est d'aucune conséquence, parce qu'avant le XIe siécle, époque de leur institution, les armes étoient encore particulieres à chaque personne, & n'étoient pas fixes dans les Maisons, chacun les portant comme il le jugeoit à propos. Généalogie dressée d'après un Recueil de Recherches faites sur le nom de MONTMORILLON, dans les Archives & les différens Auteurs qui en ont fait mention.

Addition au Tome X, p. 740, après NIVERNOIS.

NIVERT ou NYVERT : Famille noble établie dans la Brie dès le XVe siécle, & éteinte au commencement du XVIIIe.

I. ANDRÉ NIVERT, I. du nom, Ecuyer, né vers 1434, épousa Demoiselle *Jeanne Pasquet*, dont il étoit veuf avant le 2 Juillet 1496, date d'une Sentence qui lui donna la garde noble de ses enfans : — DENIS, qui suit; — & LOUIS. Les témoins entendus dans l'Enquête faite à la diligence d'AUGUSTIN NIVERT, en 1639, déclarent avoir vu dans l'Eglise de Voinsle, sur les vitres, l'épitaphe dudit ANDRÉ, qui y est représenté en cuirasse, l'épée au côté, & ses armes timbrées à ses pieds, telles que nous en donnerons l'explication ci-après.

II. DENIS NIVERT, Ecuyer, suivit le parti des armes comme son pere, & fut ensuite Procureur du Roi en l'Election de Provins. Il laissa plusieurs monumens

de sa Famille, avec la représentation de son écusson dans l'Eglise des Jacobins, & dans celle de Sainte-Croix de la même Ville, où il fut inhumé, ainsi que *Guillemette Branchu*, son épouse, de laquelle il eut, entr'autres enfans : — André, qui suit; — & Bertheline, morte en 1583, bienfaitrice de Sainte-Croix de Provins.

III. André Nivert, II. du nom, Ecuyer, homme d'armes de la Compagnie du Duc *de Vendôme*, épousa, le 25 Février 1550, *Etiennette Marchand*, dont: — 1. Jean, qui suit; — 2. Gaspard, tué, en 1589, dans un combat contre les Ligueurs, commandant la Compagnie de M. *de Givry*, dans le parti du Roi; — 3. & Jeanne, morte sans alliance.

IV. Jean Nivert, Ecuyer, né le 8 Janvier 1563, épousa *Marguerite Privé*, & en eut : — André, qui suit; — & Augustin, tige des Seigneurs du Plessis-au-Chapt, rapportés ci-après.

V. André Nivert, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de Beaulieu, Bourbitout, des grands-Pleux, &c. Président à l'Election de Provins, maintenu dans sa *noblesse* en 1639 & 1640, ainsi que sa veuve & son frere le furent en 1654, avoit épousé, le 14 Septembre 1625, Demoiselle *Jeanne du Chastelet*, dont: — 1. Jean, qui suit; — 2. François, Cornette de Cavalerie au Régiment de Mauconseil, marié à *Claude Gurlat*, dont une fille unique, —— N... Nivert, femme d'*Alexandre des Massues*, Chevalier, Seigneur des Massues, Villiers-des-Forges, Lieutenant de Roi de Nogent-sur-Seine, dont postérité; — 3. & Jérôme, successivement Capitaine au Régiment de la Marine, Sergent-Major & Commandant à Marsal, Lieutenant de Roi à Sarrebourg & Phaltzbourg, marié à Demoiselle *Anne Rose*, fille d'*Etienne*, & sœur de *Toussaint Rose*, Président à la Chambre des Comptes de Paris, & Surintendant du Cabinet. Il en a eu un fils, N... Nivert, mort Colonel en 1727, ayant légué son bien au Marquis *de Riquet-Caraman*, époux de sa petite niéce *Louise-Madeleine Portail*, fille d'*Antoine*, premier Président du Parlement de Paris, & de *Madeleine Rose-de-Coix*.

VI. Jean Nivert, II. du nom, Ecuyer, Seigneur des grands-Pleux, Président à l'Election de Provins, maintenu dans sa *noblesse*, avec ses freres, en 1664, assista, comme Gentilhomme, le 28 Août 1651, au Procès-verbal d'Assemblée de la Noblesse du Bailliage de Provins, pour la convocation des Etats. Il épousa Demoiselle *Catherine Parisot*, dont : — 1. Augustin, qui suit; — 2. Catherine, femme de N... *de Vieilmaisons*, Ecuyer, Seigneur de Chanteclair; —— 3. Marie, femme de *Nicolas Henry*, Lieutenant de Police & Criminel à Provins; — 4. & une fille, Religieuse aux Bénédictines de cette Ville, où elle est morte.

VII. Augustin Nivert, Chevalier, succéda à la charge & aux Seigneuries de son pere, prit ensuite le parti des armes, à l'exemple de ses oncles & de ses ancêtres; servit à l'arriere-ban de 1694, en qualité de Cornette des Gentilshommes du Bailliage de Troyes; & fut pourvu, en 1695, d'une Compagnie dans le Régiment des Fusiliers. Tous les enfans nés de son mariage avec *Jacqueline l'Hermite*, moururent jeunes & sans alliance.

Branche des Seigneurs du Plessis-au-Chapt.

V. Augustin Nivert, Chevalier, Seigneur de la Grange, du Plessis-au-Chapt, &c. second fils de Jean I, & de *Marguerite Privé*, fut Exempt des Gardes-du-Corps dans la Compagnie Ecossoise, & épousa, le 19 Novembre 1629, *Françoise de Rochine*, fille de *François*, Ecuyer. Leur épitaphe se voit sur une grande tombe au milieu du Chœur de l'Eglise de Saint-Loup, à une lieue & demie de Provins. Ils eurent, entr'autres enfans :

VI. Jean Nivert, Chevalier, Seigneur de Rochefort & du Plessis-au-Chapt, Lieutenant de Cavalerie au Régiment de Montal, puis Maréchal des Logis, & Commissaire de la Noblesse au Bailliage de Troyes en 1690 & 1693, qui fut maintenu, au Conseil en 1668, & à l'Intendance en 1699, dans sa *noblesse de race*. Il avoit épousé, le 25 Mai 1677, *Catherine Perrot*, fille de *Nicolas*, Ecuyer,

Conseiller & Procureur du Roi au Bailliage & Siége Présidial de Provins, dont, pour fille unique :

VII. Marie-Catherine Nivert, Dame de Rochefort & du Plessis-au-Chapt, mariée, le 3 Octobre 1703, à *Léon de Féra*, Baron de Rouville & Capitaine aux fusiliers, dont : — 1. *Charles-Léon de Féra*, élevé aux Pages du Roi, & marié à Demoiselle *Elisabeth-Madelene d'Estrées-de-Marnay*, veuve en 1774, sans postérité ; — 2. *Victor-Léon de Féra*, ancien Supérieur d'un Collége de l'Oratoire, & Prieur de Saint-Dizier de Langres ; — 3. *Charles-Victor de Féra*, Capitaine au Régiment de la Marine, Chevalier de Saint-Louis, marié à Demoiselle *Grisard*, veuve en 1772, avec un fils ; — 4 *Elisabeth de Féra*, épouse de *Gaspard-François de Toustain-Richebourg*, des Comtes *de Careney*, Chevalier des Ordres de Saint-Michel & de Saint-Louis, dont postérité ; — & 14 autres enfans des deux sexes, morts à différens âges & sans alliance.

Les armes : *d'azur, à trois chevrons & à trois besans d'or.*

Addition au Tome XI, p. 263, avant Peronne.

PERNET, en Lorraine. Famille noble, dont nous n'allons donner ici qu'un extrait, nous reservant d'en rapporter la Généalogie, dressée sur titres, dans notre Supplément.

Richer, dit *Clermont*, Auteur de la Recherche du Bailliage de Saint-Mihiel, fait mention de plusieurs titres, qui prouvent qu'en 1329 la Maison de Pernet tenoit un rang distingué en Lorraine, & qu'elle étoit alliée à celles de *Choiseul*, *Bassompierre*, *Tilly*, &c.

Georges de Pernet obtint, le 22 Mai 1532, des Lettres d'Antoine, Duc de Lorraine, portant confirmation de *noblesse*, comme étant *issu de noble lignée*. Ces Lettres furent enregistrées en la Chambre des Comptes de Bar-le-Duc le 23 Juin de ladite année 1532. Voyez le Nobiliaire de Lorraine & Dom *Calmet*.

Nicolas de Pernet, Seigneur des Champs, Colonel de Cavalerie en Autriche, obtint, le 23 Février 1649, de l'Empereur Ferdinand III, un Diplôme de *Baron*, pour récompense de ses services, & ce Prince lui donna pour devise : *Vivit post funera virtus*. De son mariage avec *Christine de Rosemberg*, il eut pour fils :

Georges, Baron de Pernet, Seigneur du Recourt & de Blercourt, Capitaine au Régiment de Vandy, & ensuite Commandant sur la Meuse. Il eut d'*Anne de Boully*, son épouse : — Nicolas, qui suit ; — & Antoine, rapporté après la postérité de son aîné ; auteurs, chacun, d'une branche qui subsiste.

Nicolas, Baron de Pernet, Seigneur du Recourt, Brigadier des Armées du Roi, mort Major-Général à Saint-Domingue, laissa de son mariage contracté avec *Anne de Romillié*, pour fils :

Charles-Nicolas, Baron de Pernet-du-Recourt, qui a été successivement Lieutenant de Roi du Fort Dauphin, du Port-de-Paix, du Cap François, & Chevalier de Saint-Louis. De son mariage avec *Marie-Elisabeth le Fevre*, il a eu pour fils unique :

Charles-Louis-Marie, Baron de Pernet-du-Recourt, Capitaine d'Infanterie, qui a épousé *Madelene-Françoise de Bouchaud*, fille de *Charles de Bouchaud*, Ecuyer, Capitaine de Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, dont il a plusieurs enfans.

Branche cadette.

Antoine, Baron de Pernet-Blercourt, Seigneur de Waly, servit dans les Gardes-du-Corps du Roi, & fut Lieutenant au Régiment d'Immecourt, Cavalerie. Il épousa *Angélique de Grandchamp*, fille de *N... de Grandchamp*, Seigneur de Vandelincourt, Commandant de Bataillon au Régiment de Cambresis, & Chevalier de Saint-Louis, de laquelle sont issus : — Charles-François de Pernet, Ecclésiastique ; — & Georges, qui suit.

GEORGES, Baron DE PERNET-BLERCOURT, Capitaine de Dragons au Régiment aujourd'hui Jarnac, Chevalier de Saint-Louis & Pensionnaire du Roi, a épousé *Brigitte de Michelot*, & en a eu six enfans, dont trois vivans, sçavoir : — 1. JACQUES, qui suit; — 2. PIERRE-JEAN DE PERNET-BLERCOURT, Ecclésiastique; — 3. & MARIANNE-BRIGITTE, mariée à *N... de Challemaison*, Chevalier, Seigneur de Montmitou, Lescherolle, Pothiere, ci-devant Porte-Etendard de la premiere Compagnie des Mousquetaires, d'une des premieres Maisons de Brie.

JACQUES, Comte DE PERNET-BLERCOURT, Seigneur de Lisle, Châtelain de Bar-sur-Seine, Gouverneur de Mery, d'abord Capitaine au Régiment de Jarnac, Dragons, a été fait Chevalier de Saint-Louis à 21 ans, pendant le blocus de Gottingen; a eu la permission du Roi, en conservant ses pensions, de passer Colonel de Cavalerie au service Palatin, & est ensuite devenu Général-Major. Il a obtenu, en 1768, un Diplôme de *Comte*, & n'est pas encore marié.

Les armes; *d'argent, à une tête d'Egyptien au naturel, couronnée d'or à l'antique*. Supports, *deux Griffons*.

Addition au Tome XI, p. 307, avant PIEDEFER.

PICTET : C'est une des anciennes & illustres Maisons de Genève, dont l'origine se perd dans l'obscurité des tems.

Au XIIe siécle vivoit un PICTET, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Saint-Pierre. On en voit plusieurs de ce nom, dans les XIIIe & XIVe siécles, occuper des places très-considérables & des plus importantes.

Depuis la Réformation, cette Famille, une des plus distinguées de la République de Genève, y a constamment, & sans interruption, exercé les principaux emplois de l'Etat; & l'ancienneté de sa noblesse y a été reconnue par l'arrêté des Conseils du 11 Février 1651, qui qualifie noble AMÉ PICTET, Seigneur, premier Syndic de la République, de *Vir quondam nobilis*. Elle a non-seulement fourni à l'Etat & à l'Eglise un grand nombre de sujets très-distingués, elle en a eu encore dans plusieurs Cours étrangeres qui ont été honorés de la confiance des Princes auxquels ils se sont attachés, & ils en ont obtenu les graces & les emplois, auxquels leur fidélité & leur naissance les appelloit.

ISAAC PICTET étoit, au commencement du XVIIe siécle, Gentilhomme de la Chambre de l'Electeur Palatin. — FRANÇOIS PICTET, son fils, l'a été de l'Electeur *de Brandebourg*, par Lettres du 10 Novembre 1687. Il fut ensuite Conseiller Privé de ce même Prince (premier Roi de Prusse), & son Envoyé extraordinaire près le Louable Corps Helvétique, le 21 Septembre 1721.

Souvent employés, par leur Patrie, dans différentes négociations & missions publiques en France, en Savoie & en Suisse, ils s'en sont acquittés avec zéle & honneur. ANDRÉ PICTET, un d'eux, Envoyé extraordinaire de la République, en 1659, près le Roi Louis XIV, fut gratifié, par ce Monarque, d'une chaîne d'or & de son portrait.

Portés par leur naissance & leur inclination à l'état militaire, plusieurs s'y sont fait connoître avantageusement, & ont reçu, de différens Souverains, des marques de satisfaction de leurs services. C'est à ce titre, & en considération de la noblesse de sa naissance, que JACQUES PICTET, aujourd'hui Général-Major au service de Sa Majesté Sarde, a mérité du feu Roi de Sardaigne, CHARLES-EMMANUEL, par ses Lettres-Patentes en date du 5 Novembre 1756, le titre & toutes les attributions de *Comte*, pour lui & les premiers nés de sa postérité, à perpétuité.

CHARLES PICTET, son frere, est Colonel de Leurs Hautes Puissances les Etats-Généraux des Provinces-Unies.

GABRIEL PICTET est Chevalier de l'Ordre de Saint-Maurice & Saint-Lazare, & Colonel-Commandant de la Légion de troupes légeres au service du Roi de Sardaigne.

PIERRE PICTET, Seigneur de Sergy en France, fils de feu JEAN-LOUIS PICTET, Conseiller

Conseiller d'Etat, Seigneur-Syndic de la République, & de *Catherine de Gallatin*, est Chevalier de l'Ordre du Mérite Militaire, & Colonel d'Infanterie Suisse au service du Roi LOUIS XVI, qui, en reconnoissant la noblesse de son origine, par ses Lettres-Patentes données en son Conseil le 26 Septembre 1777, l'a admis à jouir dans son Royaume de toutes les prérogatives & privilèges des Gentilshommes François.

ISAAC PICTET, fils du Comte JACQUES PICTET, a été nommé Gentilhomme de la Chambre du Roi d'Angleterre, par Lettres du 2 Juillet 1776.

JEAN-LOUIS PICTET & ANDRÉ PICTET sont; le premier, Conseiller d'Etat; & le second, Commissaire-Général de la République de Genève. JEAN-FRANÇOIS PICTET est Doyen du Clergé.

Les alliances de cette Famille, qui ont toujours répondu au rang qu'elle tenoit & tient encore dans la République, sont avec les Maisons *de Sève*, *Del Puzzo*, *Turrettini*, *Calandrini*, *Micheli*, *Burlamaqui*, *Budé*, *Lullin*, *Buisson*, &c.

De nos jours elle s'est alliée quatre fois avec les *Gallatin*, Maison très ancienne, qui jouit des honneurs de la Cour de France, & dont les services militaires sont bien connus. Elle a fait des preuves, dont la filiation remonte à *Faucher Gallatin*, Chevalier, vivant en 1258. Cette Maison *de Gallatin*, originaire de Savoie, a possédé les emplois les plus distingués auprès des Ducs, ses Souverains, ainsi que les premieres charges de la République de Genève, où elle est établie depuis 300 ans. Son ancienne noblesse a été reconnue par les Ducs *de Savoie*, par les Empereurs, & par les Lettres-Patentes du feu Roi LOUIS XV, du mois de Janvier 1771, enregistrées au Parlement, qui reconnoissent les quatre branches existantes de cette Maison, pour être d'*ancienne race & extraction noble.*

L'on est entré dans quelques détails sur cette derniere alliance, par la raison que PIERRE PICTET, Seigneur de Sergy, qui a obtenu des Lettres-Patentes de reconnoissance d'*ancienne Noblesse*, du 26 Septembre 1777, est fils de *Catherine de Gallatin*, & frere de CAMILLE PICTET, mere de *Jean-Louis*, Comte *de Gallatin*, Chevalier de l'Ordre du Mérite Militaire, Colonel au Régiment Royal-Deux-Ponts, & Chambellan du Prince Palatin, Duc des *Deux-Ponts*. Nous espérons donner dans notre Supplément la Généalogie de cette Maison de *Gallatin*, d'après les titres originaux qu'elle a produits devant le Généalogiste des Ordres & le Juge d'armes de France.

Les armes de PICTET sont: *de sinople, à un pan de muraille d'argent, maçonné de sable, au lion issant d'or.* Devise: SUSTINE ET ABSTINE.

C'est en parlant de ces armes, qu'un certificat du Conseil d'Etat de Genève, donné le 14 Février 1776, à cette Famille, au pied de son arbre généalogique, légalisé par cet Acte, s'exprime ainsi: *Cognationum stemma & insignia gentilitia seu arma hìc apposita, seu esse quibus antiquitùs usi sunt, & nunc utuntur qui sunt ex illâ gente.* Article redigé d'après les titres & les preuves produites au Conseil du Roi, & devant M. *Chérin*, par PIERRE PICTET-DE-SERGY, en demande de Reconnoissance de noblesse, laquelle est énoncée dans les Lettres-Patentes citées ci-devant; lesquelles Lettres nous ont été communiquées en original. Il est parlé de cette Famille dans *Moréri* & dans le Dictionnaire Généalogique Allemand de *Lew*, au mot PICTET.

Addition au Tome XI, p. 419, après PONT-BELLENGER.

PONT-D'AUBEVOYE (DU): C'est une ancienne Noblesse établie en Anjou, dont les titres originaux ont été produits en differens tems, tant pour l'Ordre de Malte, l'entrée aux Pages du Roi, en la Maison Royale de Saint-Cyr, que l'Ecole Militaire; & lors des Recherches de la Noblesse, & pour l'entrée aux Etats de Bretagne.

Elle possede la Terre de *la Roussiere*, située près de Baugé en Anjou, qui fut acquise, en 1598, par THOMAS DU PONT, Ecuyer, Seigneur d'Aubevoye, dont

les descendans, divisés en plusieurs branches, ont depuis ce tems porté le nom de *la Roussiere*.

Il paroît que cette Maison, dont l'origine se perd dans les ténébres de l'antiquité, pourroit (suivant un ancien manuscrit conservé parmi ses titres) être originaire de la Province de Touraine ou de celle de Berri, où elle possédoit, dès le commencement du XIVe siécle, la Terre & Châtellenie de *la Motte*, alors nommée *la Motte-du-Pont*, qu'elle a conservée jusques vers l'an 1420, qu'elle fut vendue par Jean du Pont; & elle passa, par acquisition, dans la Maison de *Grammont*. Depuis, elle a été appellée *la Motte-de-Beuvron*, étant située sur la riviere de Beuvron, aux confins du Berri & de la Sologne.

La Famille du Pont possédoit encore en Touraine la Terre de Negron, celles du Pont-sur-la-Vienne, de la Rochehuon près de l'Isle-Bouchard, Beaupuy, la Bauberaye & autres biens, sur lesquels a été bâti le Couvent des Cordeliers du Croullay, paroisse de Panzoust; & dans l'Anjou & le Maine, les Terres de la Corbiniere, la Huchelouere, la Fourmendiere, le fief & le domaine du Barreau, proche le Lude, &c.

Suivant un acte de partage du 13 Septembre 1350, entre Emery, Thibaut & Jean du Pont, freres (qui fut produit en original par Charles du Pont-d'Aubevoye, III. du nom, Seigneur de la Roussiere, & qui est mentionné dans le dispositif de l'Arrêt de la Cour des Aides, rendu à Paris, en sa faveur, le 31 Janvier 1657, & dont il sera parlé à son degré), cette Famille étoit alors divisée en plusieurs branches. Emery, qui suit, forma l'aînée, laquelle s'est fondue dans d'autres Maisons, aussi éteintes depuis long-tems, & où les titres primordiaux ont passé; ce qui nous empêche de remonter la filiation de celle-ci à des tems plus reculés.

Thibaut du Pont, frere d'Emery, servit dans les Compagnies d'Ordonnance du Roi Charles V, & accompagna Louis, frere du Roi, avec les autres Gentilshommes Angevins, Manceaux & Bretons, dans les guerres contre les Anglois en Guienne & en Gascogne, & au siége de Bergerac. Il mourut en 1375, & on ne voit pas qu'il ait laissé de postérité. Il est fait mention de lui dans l'ancienne Histoire Chronologique des Comtes & Ducs d'Anjou, au *Recto* cxix.

Jean du Pont, le troisieme des freres, s'établit en Anjou & au Maine, où il forma la branche des Seigneurs d'Aubevoye, rapportée ci-après.

Premiere Branche.

I. Emery du Pont, Seigneur de la Châtellenie de la Motte-du-Pont, de Negron, du Pont, de Beaupuy, la Bauberaye & de la Rochehuon, servit dans les Compagnies d'Ordonnance du Roi Charles V; & épousa *Jacqueline de Fontenay*, sœur d'*Ambroise de Fontenay*, Baron de Saint-Gratien. Ils avoient pour mere une *de Montbazon*. De ce mariage vinrent: — 1. Jean du Pont, Seigneur de la Motte-du-Pont, de Negron, du Pont, de la Rochehuon, de la Grange-aux-Moines, Beaupuy & autres Terres & Fiefs, situés paroisse de Panzoust en Touraine, lequel vendit la Terre de la Motte-du-Pont pour payer les rançons de son pere, de Jean, dit Jacques, & de *petit* Jean, deux de ses freres, qui avoient été faits prisonniers avec *Jeanne d'Arc*, dite *la Pucelle d'Orléans*, au siége de Compiegne, en 1430: leur rançon fut fixée à 2000 Angelots. Il avoit épousé *Anne le Roux-de-la-Roche-des-Aubiers*, dont: — N... du Pont, mort jeune; — & Jeanne, mariée à *Pierre de Negron;*

2. Autre Jean, dit Jacques, qui suit; — 3. Pierre, Chevalier de Rhodes, dont l'original du Procès-verbal de ses preuves de noblesse se trouve dans les Archives de la Maison de *Clermont-Gallerande*, & auquel signerent, comme témoins, *Louis de Clermont*, Seigneur du grand Montrevault, *Jean Archambault*, Seigneur de la Touche-de-Beaupréau, *Jean de la Boutaille*, Seigneur de la Manvoisiniere, *Pierre de la Boutaille*, Seigneur du Douré, & *Jean Villais*, Bourgeois de la paroisse de Luché-sous-le-Lude; — 4. & autre Jean, dit *Petit* Jean, qui fut fait prisonnier au siége de Compiegne, & dont son frere aîné paya la rançon. On ne voit pas qu'il ait été marié.

II. Jean, dit Jacques du Pont, second fils d'Emery, & de *Jeanne de Fontenay*, Seigneur de la Corbiniere, de la Fourmendiere & du Barreau, fait prisonnier au siége de Compiegne, & créé *Chevalier* avec Jean, dit *Petit* Jean, son puîné, s'étoit trouvé à la bataille de Verneuil donnée contre les Anglois en 1424. Il avoit épousé 1°. *Agnès de la Huchelonière*; & 2°. *Anne Fresneau-de-Créans*, d'une Famille éteinte dans la Maison *du Châtelet*, & qui étoit passée en Lorraine avec *René*, Duc *d'Anjou*. Elle avoit donné un Abbé de Saint-Hubert. Du premier lit vinrent : — deux garçons, morts jeunes; — & Agnès du Pont, mariée à *Olivier Moreau*, Seigneur de la Poissoniere, paroisse de Saint-Ouen en Belin au Maine; & du second lit : — 4. Bertrand, qui suit; — 5. Jean, Seigneur de la Courtoisie, paroisse de Saint-Remy dans les Mauges, marié à *Gillette de Thirard*, fille de *N... de Thirard*, Seigneur de la Roche-Gautron, & de *Perrette de la Boutaille*, dont il ne paroît pas qu'il y ait eu de postérité; — 6. & Catherine, mariée à *Pierre de la Roche*, Seigneur de la Touche de Maigné.

III. Bertrand du Pont, Seigneur de la Huchelonière, Commandant pour le Roi à Mirebeau, sous Charrles VII, fit son testament, entre les mains de M. *Cavelier*, Curé de Panzoust en Touraine, l'an 1460. Il avoit épousé *Jeanne de Marquier*, sa pupille, qui descendoit de Jeanne du Pont, & de *Pierre de Negron*, & en eut : — François, qui suit; — & Pierre, Prieut de Cheville.

IV. François du Pont, Seigneur du Pont, de Negron & de la Rochehuon, épousa, par contrat passé en la Cour du Plessis-au Moine en 1490, *Renée de la Riviere*, dont : — 1. Antoine, qui suit; — 2. René, Protonotaire du Saint-Siége, Chanoine de l'Eglise de Saint-Gatien, Archiprêtre de l'Isle-Bouchard & Prieur de Selortene; — 3. Françoise, mariée à *Jacques Selerier*, Seigneur des Petits-Bois; — 4. & Jeanne, mariée à *Guillaume de l'Eprannière*, Seigneur de la Safranniere.

V. Antoine du Pont servit dans les Compagnies d'Ordonnance du Roi Louis XII, & l'accompagna en ses guerres contre les Vénitiens. Il ne laissa point de postérité, du moins elle est inconnue.

Branche des Seigneurs d'Aubevoye.

I. Jean du Pont, frere cadet d'Emery, Seigneur de la Motte-du-Pont, qualifié *Ecuyer* dans un Acte de bail à rente fait par lui & *Jeanne Frede*, sa femme, le 5 Juillet 1388, à *Jean Frede*, Seigneur de la Frederie, leur frere & beau-frere, fut Seigneur de la Terre d'Aubevoye, pour les deux tiers, laquelle partie est située dans les paroisses du Lude en Anjou, & de Luché au Maine; & ladite *Jeanne Frede*, son épouse, avoit l'autre tiers de cette Terre d'Aubevoye, situé dans la paroisse de Coulongé au Maine. De leur mariage vint :

II. Guillaume du Pont, qualifié *Noble* dans un acte, par lequel *Jean Frede*, son oncle, n'ayant point de postérité, lui abandonne & fait don en entier de la Terre & Seigneurie d'Aubevoye, le 10 Mai 1396. Il avoit épousé *Jeanne de la Fosse*, dont : — Thomas, qui suit; — & Jean, mort sans postérité.

III. Thomas du Pont, I. du nom, Seigneur d'Aubevoye, est qualifié *Noble*, & principal héritier de noble Guillaume du Pont, & de *Jeanne de la Fosse*, ses pere & mere, dans un acte du 5 Mars 1437, concernant une assiette de douaire sur les lieux de la Frederie, de la Hamardiere & du Châtelet, dépendans de la Terre d'Aubevoye, donnée à *Agnès*, veuve de noble Jean du Pont, son frere puîné. Il avoit épousé *Jeanne Guy*, de laquelle vinrent : — 1. Jean, qui suit; — 2 & 3. René & Guillemine, morts sans postérité.

IV. Jean du Pont, III. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Aubevoye, est qualifié *fils aîné Noble* & principal héritier, dans les partages qu'il fit, avec ses puînés, de la succession de noble Thomas du Pont, leur pere, le 13 Septembre 1481, par lesquels la Terre & Seigneurie d'Aubevoye lui resta pour son préciput, droit d'aînesse & avantage. Il fit, le 3 Novembre 1487, conjointement avec sa mere, l'acquisition de la Terre & Seigneurie de Courbran, paroisse de Coulongé au

Maine; &, le 9 Août 1488, le Duc *d'Alençon* lui fit don, & à *Jeanne Guy*, sa mere, des ventes qui lui revenoient de ladite Seigneurie, mouvante de son fief de Valsegré, en faveur des services que lui, ses pere & proches parens lui avoient rendus & aux siens. Il épousa Damoiselle *Michelle Richomme*, fille du Seigneur de la Gouberie, près Baugé en Anjou, dont: — 1. PIERRE, qui suit; — 2. MARTIN, Ecclésiastique; — 3. & JEAN DU PONT, qui fut marié & laissa un fils, nommé — PIERRE DU PONT, Seigneur du Mesnil, pere de deux filles, dont on ignore la destinée.

V. PIERRE DU PONT, Ecuyer, Seigneur d'Aubevoye, rendit deux hommages à la Seigneurie de la Courbe, par actes des 22 Septembre 1522 & 30 Juillet 1550, comme fils aîné noble & principal héritier de JEAN DU PONT, Ecuyer, pour raison de sa dite Terre d'Aubevoye, en tant qu'il y en a au pays du Maine. Sous le regne de FRANÇOIS I, il obtint, le 19 Janvier 1535, des Lettres de relief d'appel contre le Sénéchal d'Anjou; & le 29 Novembre 1538, il partagea noblement la succession de son pere avec ses freres, même les biens de leur mere encore vivante, mais de son consentement. Il donna à ses puînés, en propriété, le lieu, fief & domaine de la Touche, & le fief de Valsegré; & retint, pour son droit d'aînesse, la Terre & Seigneurie d'Aubevoye, le domaine de Courbran & celui de la Créonniere. Il avoit épousé Damoiselle *Marthe Colins*, dont: — 1. THOMAS, qui suit; — 2. VINCENT, mort sans alliance; — 3. une fille, mariée à noble *René de Gourdault*; — 4. MARTHE, femme de *René le Pontemy*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Lambert; — 5. & RENÉE, mariée à noble *Vincent Menard*, Seigneur du Tertre.

VI. THOMAS DU PONT, II. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Aubevoye, rendit, par le même acte, le 22 Octobre 1569, trois hommages au Comte du Lude, pour raison de partie de sa Terre d'Aubevoye, & pour ses fiefs de Courbran & de la Créonniere. Par acte du 9 Juin 1576, il partagea la succession de ses pere & mere avec ses puînés, auxquels il donna différens biens fonds; retint, pour son préciput, avantage & droit d'aînesse, la Terre & Seigneurie d'Aubevoye. Il fut pourvu d'une charge de Conseiller au Parlement de Bretagne, par Lettres données à Paris le 17 Mars 1576; eut des Lettres de Conseiller d'honneur audit Parlement le 26 Novembre 1598, enregistrées à Rennes le 9 Février 1599; fit acquisition de la Terre de la Roussiere en Anjou, paroisse d'Echemiré, par acte du 11 Septembre 1598, de *Charles le Bigot*, Ecuyer, Seigneur de Linieres. Il avoit épousé, 1°. par contrat du 7 Juillet 1575, Damoiselle *Marie Laurens*, fille de noble *René Laurens*, Seigneur de Pontfou, & de *Marie de Rennes*; & 2°. Damoiselle *Marie de Cordon*, morte sans enfans. Du premier lit vinrent: — 1. CHARLES, qui suit; — 2. autre CHARLES, auteur de la branche des Seigneurs de la Roussiere & de Launay-Baffert, rapportée ci-après; — 3. MARTHE, mariée, par contrat du 13 Juillet 1599, à noble *Pierre le Gras*, Seigneur de Cratigny, Conseiller du Roi en son Grand-Conseil, dont postérité; — 4. & CLAUDE DU PONT, Religieuse à l'Abbaye de Bonlieu, Ordre de Cîteaux, Diocèse du Mans.

VII. CHARLES DU PONT, I. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Aubevoye, de Courbran & de la Créonniere, né le 9 Avril 1576, fit des partages nobles avec son frere & sa sœur MARTHE, par acte du 6 Novembre 1619, de la succession de leur pere, donna en propriété à CHARLES, son puîné, la Terre de la Roussiere, & la Seigneurie de la Noüe; à sa sœur MARTHE, des rentes constituées; & garda, pour son droit d'aînesse & avantage, la Terre & Seigneurie d'Aubevoye, Courbran, la Créonniere & autres biens. Il fut d'abord Avocat en Parlement, pendant lequel tems, lors de la recherche qu'on fit de la Noblesse, il fut mal-à-propos inquiété; mais par un Arrêt de la Cour des Aides, rendu contradictoirement avec le Procureur-Général de ladite Cour, il fut maintenu dans sa *noblesse d'ancienne extraction*, le 5 Octobre 1607, sur la représentation de ses titres. Il fut successivement Lieutenant-Général en la Sénéchaussée & Siége Présidial de la Fleche, Avocat-Général au Grand-Conseil, & Conseiller d'Etat le 1 Juin 1623, dans laquelle charge il fut confirmé par Lettres du 11

Mars 1631. Il avoit épousé, 1°. par contrat du 7 Août 1603, *Jeanne de Montortier*; & 2°. par contrat du 23 Février 1620, Demoiselle *Marie Choart*, fille mineure de feu noble *Philbert Choart*, & de *Marie Chauvelin*, laquelle se remaria à noble *Gilles Beaussan*, Seigneur de Balainvilliers. Du premier lit il eut: — JEANNE DU PONT, mariée, par contrat du 28 Août 1628, à Messire *Léonor de Remefort*, Seigneur de la Grilliere, Conseiller d'Etat; & du second lit: — 1. CHARLES, mort en bas-âge; — 2. LÉONOR, qui suit; — 3. & ANNE DU PONT, mariée, par contrat du 20 Juin 1649, à Messire *François le Boultz*, Seigneur de Chizé, Conseiller au Parlement de Paris, dont, entr'autres enfans, *Luc le Boultz*, reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem au grand Prieuré de France, suivant le Procès-verbal des titres de noblesse par lui représentés tant du côté paternel que maternel, en présence des Commissaires Commandeurs de l'Ordre, redigé par *Thibert* & *Marion*, Notaires au Châtelet de Paris, & attesté d'eux le 3 Février 1681. Les enfans de CHARLES DU PONT furent partagés de sa succession le 3 Février 1635, par *Marie Choart*, leur mere.

VIII. LÉONOR DU PONT, Chevalier, Seigneur d'Aubevoye, fut Conseiller au Parlement de Metz en 1655, Conseiller au Grand-Conseil en 1662, Conseiller d'honneur en 1675, & mourut, sans alliance, en 1680. Après sa mort sa succession fut partagée noblement entre JEANNE DU PONT, sa sœur aînée, épouse de *Léonor de Remefort*, & ANNE DU PONT, son autre sœur, femme de *François le Boultz*, par acte du 24 Avril 1681. La Dame *de Remefort* eut pour son partage les deux tiers, à cause de son droit d'aînesse, les biens & rentes constituées, situées dans la Coutume de Paris; & la Dame *le Boultz* eut pour son tiers la Seigneurie d'Aubevoye, que ses descendans ont possédée jusqu'en 1750, que *Louis le Boultz*, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Talleyrand, & ses cohéritiers l'ont vendue à Messire JACQUES DU PONT-D'AUBEVOYE, Chevalier, Seigneur de la Roussiere, dont il sera parlé ci-après. Ainsi cette seconde branche a fini dans JEANNE DU PONT, mariée à *Léonor de Remefort*, de laquelle est descendu *N... de la Voüe*, Marquis de Tourouvre; & dans ANNE DU PONT, femme de *François le Boultz*, dont est issu ledit *Louis le Boultz*, non marié.

Branche des Seigneurs de LA ROUSSIERE & de LAUNAY-BAFFERT.

VII. CHARLES DU PONT-D'AUBEVOYE, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Roussiere & de la Noüe, fils puîné de THOMAS, II. du nom, & de *Marie Laurens*, né le 20 Juillet 1577, fut fait, en considération de ses services militaires, Capitaine de 100 hommes d'armes dans le Régiment de Lavardin, par Commission du 18 Octobre 1615, dont le Vicomte *de Lavardin* étoit Mestre-de-Camp; servit dans le ban & arriere-ban avec les autres Gentilshommes du pays, suivant un Certificat de M. *de Beaumanoir*, Baron de Lavardin, Commandant, qui lui fut donné le 7 Août 1635. Le Roi le dispensa de servir dans la suite audit arriere-ban, pour cause de maladie; & le nomma Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, par Lettres données à Saint-Germain-en-Laye le 13 Avril 1640. Le 10 Juillet suivant, *Claude de Lorraine*, Duc de Chevreuse, Pair & Grand-Chambellan, lui donna un Certificat comme il exerçoit ladite charge. Lors de la réformation de la Noblesse de la Généralité de Tours, il obtint un Arrêt des Commissaires de cette réformation, le 15 Janvier 1636, qui déclara l'Arrêt de la Cour des Aides, du 5 Octobre 1607, exécutoire à son profit, comme il l'étoit à celui de son frere aîné. Il décéda le 2 Novembre 1653, & avoit épousé, par contrat des 28 & 31 Janvier 1614, Damoiselle *Marguerite du Gué*, veuve de noble *Jacques Belocier*, Seigneur de Mésossé, & fille de *Jacques du Gué*, Ecuyer, Seigneur de l'Epinay, & de Damoiselle *Ambroise Taron*. Il en eut:

VIII. CHARLES DU PONT-D'AUBEVOYE, III. du nom, né le 20 Mai 1615, Chevalier, Seigneur de la Roussiere & de la Chênaye (Terre qu'il nomma la Roussiere-du-Maine, dans l'acquisition qu'il en fit de ses pere & mere le 14 Juillet 1650), fut mal-à-propos taxé aux francs-fiefs pour sa Terre de la Rous-

fiere; mais il en fut déchargé par Arrêt de la Cour des Aides, rendu à Paris en sa faveur, le 31 Janvier 1657, sur le vû & l'exposition des titres & partages qu'il produisit depuis 1350, énoncés dans cet Arrêt. Par acte du 7 Juillet 1663, il partagea noblement la succession de Dame *Marguerite du Gué*, sa mere, avec Dame *Anne Belocier*, veuve de *Jean de la Riviere*, Ecuyer, Seigneur du Plessis-de-Vergogne, sa sœur utérine. Lors de la recherche de la Noblesse de la Généralité de Tours, il y fut maintenu (comme mal-à-propos inquiété) sur la production de ses titres, par Arrêt de la Cour des Aides du 15 Mars 1665. Il mourut en 1698, & avoit épousé, par contrat du 14 Février 1643, Damoiselle *Gabrielle du Grez*, fille de noble *Mathieu du Grez*, Seigneur de la Tremblaye, Maître des Requêtes ordinaire de Monsieur, frere du Roi, & de Damoiselle *Françoise Cupif*. De ce mariage vinrent : — 1. Charles, qui suit ; — 2. Mathieu, tige de la branche des Seigneurs de la Roussiere-du-Maine & de Lauberdiere, rapportée ci-après ; — 3. & Anne, mariée, par contrat du 13 Août 1668, avec Messire *René le Bigot*, Chevalier, Seigneur de Linieres-Garguesalle. Elle fut emparagée noblement.

IX. Charles du Pont-d'Aubevoye, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de la Roussiere & de la Moussenaudiere, né le 3 Mars 1645, servit dans la seconde Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roi, comme il appert d'un congé qui lui fut donné par M. *Colbert-de-Vandieres*, Capitaine-Lieutenant de ladite Compagnie ; & fut compris au nombre des Gentilshommes de la Province d'Anjou pour marcher au ban & arriere-ban, suivant les certificats des 26 Mars, 30 Avril & 24 Octobre 1675. Il fut maintenu dans sa *noblesse d'extraction*, ainsi qu'André-René, son petit-fils, mentionné ci-après, par Ordonnance de M. *Chauvelin*, Intendant de la Généralité de Tours, le 24 Juillet 1715. Il avoit épousé à Paris, par contrat du 9 Février 1670, Demoiselle *Renée de Baigneux-Courcival*, Dame de la Championniere, paroisse de Saint-Cosme au Maine, fille de défunts Messire *René de Baigneux*, Chevalier, Seigneur de Courcival au Maine, & de Dame *Marthe Joubert*. Il est décédé le dernier Février 1728, laissant, entr'autres enfans : — 1. René, qui a continué la descendance ; — 2. Jacques, dont nous allons parler d'abord ; — & six filles, Religieuses en différens Couvens des Provinces d'Anjou & du Maine.

Jacques du Pont-d'Aubevoye, dit *le Chevalier de la Roussiere*, Capitaine de Dragons au Régiment de Lautrec, mort en Décembre 1754, avoit épousé, 1°. par contrat du 10 Mars 1716, Dame *Marie le Jumeau*, veuve de *Charles de Villiers*, Chevalier, Seigneur de Lauberdiere, morte sans postérité, fille de Messire *Toussaint le Jumeau*, Chevalier, Seigneur des Perrieres, Baron de Blou, & de Dame *Claude le Roux-de-la-Roche-des-Aubiers* ; & 2°. en 1739, Demoiselle *Marie-Anne-Jacquine Richer-de-Montheard*, dont une fille unique, nommée — Marie-Anne-Renée-Jacquine du Pont-d'Aubevoye, née le 8 Janvier 1741, devenue, après le décès de son pere, en 1754, Dame de la Roussiere & d'Aubevoye. Elle a épousé, en Mars 1757, *N... d'Espaignes*, Chevalier, Marquis de Venevelles, Capitaine au Régiment de Mailly, Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis. Elle est morte en Juillet 1760, laissant un fils, né en Septembre 1759, Page de la Reine en 1777.

X. René du Pont-d'Aubevoye, Chevalier, Seigneur de la Roussiere & de la Championniere, né le 11 Novembre 1670, fils aîné de Charles, IV. du nom, & de *Renée de Baigneux-Courcival*, servit dans la Compagnie des Gentilshommes à Tournay, où il fut admis le 29 Mars 1689, & obtint un certificat de service, le 13 Avril suivant, de M. *de Mesgrigny*, Gouverneur de la Citadelle de cette Ville. Il fut nommé Sous-Lieutenant dans le Régiment de Soissonnois, Infanterie, le 15 Janvier 1690, puis Lieutenant le 3 Avril de ladite année ; & Capitaine au même Régiment de Soissonnois, par Commission du 17 Novembre 1692. Il est mort en 1708, & avoit épousé, par contrat du 11 Mars 1704, célébration en la Chapelle du Château de Launay-Baffert, paroisse de Chavaignes près Baugé en Anjou, Demoiselle *Marie-Marguerite de Gennes*, fille aînée & principale héritiere de défunt Messire *Hector de Gennes*, Chevalier,

Seigneur de Launay-Baffert & de la Châtellenie de Chavaignes, & de Dame *Marguerite de Chambes-Montsoreau*, dont :

XI. ANDRÉ-RENÉ DU PONT-D'AUBEVOYE, Chevalier, Seigneur de la Roussiere, Launay-Baffert, de la Châtellenie de Chavaignes, Poifieux, la Giraudiere & Bonnette, né le 30 Novembre 1707. Il procéda, par acte du 19 Avril 1728, sous l'autorité de *Marie-Marguerite de Gennes*, sa mere & tutrice, au partage par représentation de feu son pere, comme fils aîné & principal héritier noble dans les successions de CHARLES DU PONT-D'AUBEVOYE, & de *Renée de Baigneux-Courcival*, ses ayeul & ayeule, avec JACQUES DU PONT-D'AUBEVOYE, son oncle, puîné dans lesdites successions. Par le même acte il céda à cet oncle, au moyen d'un retour qui lui fut fait, les Seigneuries de la Roussiere & de la Moussenaudiere en Anjou; & garda tous les autres biens immeubles dépendans de ces successions. Il est mort le 23 Avril 1755, & avoit épousé, par contrat du 25 Janvier 1734, célébration en la Chapelle du Château du Bouchet, paroisse de Lasse en Anjou, Demoiselle *Geneviéve-Claude Briçonnet-d'Oysonville*, fille mineure de feu *François-Bernard Briçonnet*, Chevalier, Marquis d'Oysonville, Seigneur de Congerville, Gaudreville, Gœurville, Ezeaux, & des Châtellenies de Lasse & du Bouchet, ancien Colonel d'un Régiment de son nom, & de Dame *Marie-Madelene de Seve*, Dame de Gommerville.

Sa veuve, vivante en 1778, accepta la garde-noble de ses enfans, & fut déclarée tutrice par acte du 9 Juin 1755. Elle avoit un frere aîné, Capitaine au Régiment du Roi, nommé Colonel de celui de Blaisois, qui fut tué à la bataille de Parme le 29 Juin 1734; & deux autres freres, aussi morts, ainsi que trois neveux & deux petites-niéces. Elle est la derniere de sa branche, & transmet à ses enfans & descendans les biens de cette branche de *Briçonnet*, Seigneurs de la Chaussée, titrés *Marquis d'Oysonville*, par le mariage de *Bernard Briçonnet*, Chevalier, Seigneur de la Chaussée, avec *Françoise le Prevost* (pere & mere dudit *François-Bernard*), fille & unique héritiere de *Paul le Prevost*, Chevalier, Baron d'Oysonville, Officier-Général-Commandant en Alsace, en faveur duquel LOUIS XIV érigea, par Lettres-Patentes données à Saint-Germain-en-Laye au mois de Mars 1664, la Terre d'*Oysonville* en Beauce en *Marquisat*, pour lui & ses successeurs mâles & femelles, nés & à naître en légitime mariage, voulant, par cette faveur, reconnoître les longs, utiles & recommandables services, rendus tant à sa personne qu'à celle du Roi LOUIS XIII, son pere, ainsi qu'il est énoncé dans lesdites Lettres.

Les enfans d'ANDRÉ-RENÉ DU PONT-D'AUBEVOYE, & de *Geneviéve-Claude Briçonnet*, sont : — 1. RENÉ-JACQUES-CLAUDE, qui suit; — 2. HENRI-CHARLES, dit *le Chevalier de la Roussiere*, né le 15 Janvier 1738, Capitaine au Régiment de Grenoble dans le Corps Royal d'Artillerie, Chevalier de Saint-Louis, non encore marié; — 3 & 4. ANNE-CHARLOTTE-GENEVIÉVE & MARIE-RENÉE, jumelles; la premiere, morte le 5 Décembre 1765, sans alliance; & la seconde, décédée le 1 Juin 1774, Religieuse Bénédictine au Couvent de la Fontaine-Saint-Martin, Diocèse du Mans.

XII. RENÉ-JACQUES-CLAUDE DU PONT-D'AUBEVOYE, dit *le Comte de la Roussiere*, Chevalier, Seigneur de Launay-Baffert, de la Châtellenie de Chavaignes, Poifieux, la Girandiere & Bonnette, né le 11 Novembre 1734, Page de la petite Ecurie du Roi le 1 Juillet 1750, jusqu'au 1 Juillet 1753, suivant le certificat de M. le Marquis *de Beringhen*, premier Ecuyer, daté du 1 Août de la même année, a été Lieutenant au Régiment de Saint-Jal, Cavalerie, par Brevet du 22 Septembre 1753 (incorporé Vogué dans Royal en 1761), avec lequel il a fait les campagnes d'Allemagne, a eu un cheval tué sous lui à la bataille de Minden, & a servi jusqu'en 1760. Il a épousé, par contrat du 10 Juillet 1763, célébration dans la Chapelle du Château de Paintray, près Amboise en Touraine, Demoiselle *Marie Boüet-de-la-Noüe*, fille mineure de *Claude-François Boüet-de-la-Noüe*, Chevalier, Seigneur de Saint-Georges, Paintray, Lussaux & Cré, ancien Capitaine de Grenadiers au Régiment de Bourbonnois, Chevalier

de Saint-Louis, & de Dame *Louise Douineau.* Il n'y a point encore d'enfans de ce mariage.

Branche des Seigneurs de LA ROUSSIERE-DU-MAINE *& de* LAUBERDIERE.

IX. MATHIEU DU PONT-D'AUBEVOYE, Chevalier, Seigneur de la Roussiere-du-Maine ou de la Chênaye, né le 25 Juillet 1655, fils puiné de CHARLES, III. du nom, & de *Gabrielle du Grez*, servit Sous-Lieutenant & Lieutenant au Régiment de Navarre depuis 1673 jusqu'en 1689, qu'il fut fait Capitaine dans le Régiment de Desclos, par Commission du 25 Juillet de ladite année 1689; servit aussi au ban & arriere-ban avec les autres Gentilshommes de la Province du Maine, suivant plusieurs Certificats de l'année 1695. Lors de l'Ordonnance du Roi de 1696 pour la Réformation de la Noblesse, il fut maintenu dans la sienne, sur l'exposition de ses titres, par Jugement de M. *Hüe de Miromesnil*, Intendant de la Généralité de Tours, du 24 Juillet 1698, ainsi qu'il l'avoit été ci-devant par celui rendu à Paris par les Commissaires généraux, le 18 Juin 1693. Il est mort en 1724, & avoit épousé, par contrat du 15 Avril 1687, *Renée-Marie de Villiers*, Dame de la Haye (& de Lauberdiere, après la mort de *François* & *Charles de Villiers*, ses freres), veuve de Messire *René de Domaigné*, Chevalier, Seigneur de la Rochehue, & fille de *François de Villiers*, Chevalier, Seigneur de Lauberdiere & de la Haye, & de *Gabrielle Petit-de-la-Guierche*. A ce contrat de mariage assista CHARLES DU PONT-D'AUBEVOYE, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de la Roussiere, son frere aîné, lequel, en son nom & comme Procureur de ses pere & mere, lui donna en propriété la Terre de la Roussiere-du-Maine, vulgairement appellée *la Chênaye*, en la paroisse de Voisvre au Maine. De ce mariage vinrent: — 1. FRANÇOIS-CHARLES, qui suit; — 2. CHARLES-MATHIEU, lequel partagea, le 16 Décembre 1724, les successions de ses pere & mere avec son frere aîné, qui lui donna en propriété le tiers des biens immeubles: il est mort sans postérité; — 3. & une fille, morte Religieuse Cordeliere à Sablé.

X. FRANÇOIS-CHARLES DU PONT-D'AUBEVOYE, Chevalier, Seigneur de la Roussiere-du-Maine ou la Chênaye, de Lauberdiere & de la Haye, né le 22 Juillet 1690, fait Cornette dans le Régiment de Saint-Chaumont, Dragons, par Brevet du 2 Février 1712, ensuite entretenu en qualité de Lieutenant Reformé dans celui de Lautrec, Dragons, par ordre du 20 Mars 1715, passa Lieutenant au Régiment de Goesbriant, Dragons, par Lettres du 19 Août 1720. Il épousa, par contrat du 6 Janvier 1723, *Louise-Marguerite-Charlotte Giroust-du-Tronché*, fille unique & héritiere de *Jean Giroust*, Seigneur de Vaucor. A ce mariage assista MATHIEU DU PONT-D'AUBEVOYE, qui le maria comme son fils aîné. Ayant fixé sa résidence à la Fleche, pays d'Election, il y fit enregistrer au Greffe partie des titres de sa noblesse, en vertu d'un Jugement rendu par les Président, Juges & Elus de ladite Ville, le 13 Janvier 1729; & est mort le 20 Septembre 1774. Ses enfans sont: — 1. FRANÇOIS-CHARLES-MATHIEU, qui suit; — 2. FRANÇOIS-LOUIS, auteur d'un Rameau établi en Bretagne, rapporté après la postérité de son aîné; — 3. MARIE-JACQUINE-FRANÇOISE, veuve de *Louis-Charles Thibaut Giroust-de-Marcillé*, ancien Garde-du-Corps du Roi, Capitaine des Troupes de la Colonie de Saint-Domingue, au quartier de Port-Paix, dont est issu un fils; — 4. & MARGUERITE-LOUISE-GABRIELLE (a), sœur jumelle de FRANÇOIS-LOUIS, mariée, le 28 Décembre 1754, à *Louis-Hervé-Charles-René de Faudoas*, Comte de Serillac, dont elle est veuve & mere de trois garçons. L'aîné, appellé *le Comte de Faudoas*; le second, l'*Abbé de Faudoas*; & le troisieme, *le Baron de Faudoas*.

(a) Elle est ainsi nommée dans son contrat de mariage & dans les actes qu'elle a passés depuis, quoique son extrait de Batême ne lui donne que les noms de MARGUERITE-LOUISE.

XI.

XI. François-Charles-Mathieu du Pont-d'Aubevoye, Chevalier, Seigneur de Lauberdiere, du grand Mandon, & de la Roussiere-du-Maine ou de la Chênaye, né le 12 Octobre 1723, est entré dans la seconde Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roi au mois de Janvier 1738, a eu Commission de Capitaine de Cavalerie le 12 Juin 1753, a été reçu Chevalier de Saint-Louis le 13 Juillet 1755, & est retiré avec une pension de 400 livres sur le Trésor Royal, accordée, en considération de ses services, le 1 Juillet 1757. Après la mort de son pere il a partagé, les 22, 24 Mars & 28 Mai 1775, sa succession avec son frere & ses sœurs, comme fils aîné & principal héritier; a donné à son frere puîné, en propriété, la neuvieme partie des biens fonds de ladite succession, en laquelle celui-ci étoit fondé comme troisieme cadet, & par le même accord & licitation, il a donné en rentes & en argent, à chacun des cadets, la part qui lui revenoit; & est demeuré Seigneur propriétaire des Terres de Lauberdiere, de la Roussiere-du-Maine ou de la Chênaye, de la Verrerie, du Tertre & de la Geslinniere. Il a épousé, par contrat du 16 Novembre 1750, célébration en la Chapelle du Château de Princé, paroisse de Beaufort en Anjou, Demoiselle *Louise-Jeanne-Claire le Gros-de-Princé*, fille de Messire *Louis-Paul le Gros*, Chevalier, Seigneur de Princé & de la Bourreliere, Commissaire Provincial des Guerres de la haute & basse Bretagne, Chevalier de Saint-Louis, & de feu Dame *Anne-Jeanne Begon*. De ce mariage sont issus: — 1. Louis-François-Bertrand du Pont-d'Aubevoye-de-Lauberdiere, né le 27 Octobre 1759, admis au nombre des Eleves de l'Ecole Royale Militaire, sur ses preuves faites le 7 Octobre 1767, d'où il est sorti en 1776, pour entrer Cadet-Gentilhomme dans le Régiment de Saintonge, Infanterie; — 2. Marie-Louise-Françoise, dite *Mademoiselle de Lauberdiere*, née le 1 Novembre 1755; — 3. & Claire-Henriette-Charlotte, dite *Mademoiselle* du Pont-d'Aubevoye, née le 4 Décembre 1757, admise à la Maison Royale de Saint-Cyr, sur ses preuves faites le 1 Novembre 1769.

Rameau établi en Bretagne, sorti de la Branche précédente.

XI. François-Louis du Pont-d'Aubevoye, dit *le Chevalier de la Roussiere-Lauberdiere*, né en Avril 1730, fils puîné de François-Charles du Pont-d'Aubevoye, & de *Louise-Marguerite-Charlotte Giroust-du-Tronché*, fait, en 1748, Lieutenant au Régiment d'Aunis, Infanterie, reformé & incorporé dans celui de Languedoc, a passé Lieutenant au Régiment de Bourbon, Infanterie, où il a eu une Compagnie en 1755, reformée sous son nom en 1763. Continuant de servir, il a été fait Major des troupes Gardes-Côtes de Bretagne, Capitainerie de Saint-Nazaire. Il s'est fixé dans cette Province, & pour y faire Corps avec les autres Gentilshommes, & jouir des mêmes priviléges, il a produit ses titres de noblesse, qui ont été enregistrés au Catalogue des Nobles de la Province, & au Greffe de la Cour du Parlement de Rennes. Il a entrée & voix délibérative aux Etats de Bretagne, en vertu d'un Arrêt de ladite Cour, rendu le 17 Août 1761. Il a épousé, par contrat du 29 Septembre 1759, Demoiselle *Marie-Anne-Gabrielle Michiel*, Dame du Deffais & de Condest, au Comté Nantois, fille de Messire *N... Michiel*, Chevalier, Seigneur du Deffais & de Condest, & de Dame *N... de Guillermeaux*. Leurs enfans, suivant l'ordre de primogéniture, sont: — 1. Félicité du Pont-d'Aubevoye, née le 23 Septembre 1760; — 2 & 3. François-Louis-Bertrand, & une fille jumelle, nés le 13 Septembre 1761; le garçon, aspirant Garde de la Marine à Brest en 1777; — 4. Claire-Françoise-Marie, née le 14 Novembre 1762; — 5. Claude-François-Marie, dit *le Chevalier* du Pont-d'Aubevoye, né le 27 Octobre 1763; — 6. & Marie-Louise, née le 16 Août 1765.

Les armes: *d'argent, à deux chevrons de gueules*. Supports, *deux lions*. Devise: Virtute et Labore.

Article à substituer à celui inséré dans le Tome XI, p. 708 & suiv.

RAIMOND, Raymond ou Remond, dont les Seigneurs de Modène, dans le Comté-Venaissin.

Cette Maison est une des plus anciennes & des plus nobles de celles qui subsistent, originaires du Comtat. Le Languedoc, la Provence, le Comtat Venaissin, la Ville d'Avignon, celles d'Arles, de Beaucaire, de Tarascon, de Toulouse, de Beziers, offrent dans leurs Chartres, les plus anciennes, le nom de Raimond. Il seroit difficile de statuer quelle Province & quelle Ville fut en effet le berceau de leur Maison. On les voit également attachés aux Comtes *de Toulouse, de Provence*, & aux Vicomtes *de Beziers.* Tous les Généalogistes se sont accordés à commencer leur filiation à Guillaume, qui suit.

I. Guillaume de Raimond, Chevalier, se croisa pour la Terre sainte à la suite de *Raimond de Saint-Gilles*, Comte de Toulouse, en 1090. Il transmit à sa postérité *la croix de gueules, chargée de cinq coquilles d'argent*, & mourut en 1115, laissant deux fils, sçavoir: — Robert, qui suit; — & Pierre, Evêque de Lodève en 1138, en faveur duquel le Pape Eugène III confirma par Bulle expresse de l'an 1145, pour tout le tems qu'il tint l'Evêché, toutes les concessions faites à l'Eglise de Lodève: il mourut en 1154.

II. Robert de Raimond, Chevalier, (*Miles*) ainsi qualifié dans un acte qu'il passa en 1130, fut, comme son pere, très-attaché aux Comtes *de Toulouse*, & mérita, par ses services, la continuation de leur amitié, selon les Mémoires de *Castelnau.* De *Marguerite de Montbrun*, son épouse, il eut: — Raymond, qui suit; — & Guillaume, Evêque de Maguelone en 1190, mort en 1197.

III. Raymond de Raimond, Chevalier, eut toute la confiance de *Raimond* V, Comte *de Toulouse*, qui le fit élire Podestat d'Avignon. Cette Ville alors se gouvernoit en République, & le Podestat en étoit le Chef. Il entretint les habitans dans l'attachement qu'ils devoient avoir pour le Comte *de Toulouse*, leur Souverain, & fit un Gouvernement très-glorieux pour lui, & utile à cette ville. Il suivit ensuite ce Prince dans la guerre qu'il eut contre l'Angleterre, & mourut durant cette guerre. Il eut de *Gabrielle de Pontevès*, son épouse; — 1. Berenger de Raimond, tige des Seigneurs de la Visclede, dont nous parlerons après les Seigneurs de Pomerols; — 2. Isnard, qui suit; — 3. Hugues, 36e. Evêque de Riès, qui occupoit le Siége Episcopal en 1210, & fut Légat du Pape Innocent III. Il assista au Concile de Latran en 1213, & à celui de Montpellier en 1214. Ce même Pontife lui écrivit la 36e. Lettre du Registre 13. Il décéda le 11 des Calendes de Novembre 1223. *Gallia Christiana*, p. 938; *Nostradamus*, Hist. de Provence; — 4. Pierre, élu Evêque de Marseille, le 10 des Calendes de Mai 1215: il en fut le 33e. *Gall. Christ. p.* 660. — 5. & Bernard, Evêque de Carcassonne en 1220, mort en 1250.

IV. Isnard de Raimond, Chevalier, épousa, en 1236, *Elisabeth du Puy*, fille de *Jean*, Seigneur d'Entrechaux, de laquelle vinrent: — 1. Ricand, qui suit; — 2. & Guillaume de Raimond, Seigneur de Crillon, élu de la Noblesse du Comtat Venaissin. Il eut une fille, nommée Alasie, mariée à *Pons d'Astouaud*, Seigneur de Mazan & de la Fare.

V. Ricand de Raimond, Chevalier, épousa, en 1266, *Catherine de Baux*, de l'illustre Maison de ce nom, qui étoit souveraine de la Principauté d'Orange. Ils furent enterrés, le 17 Mars 1303, dans le même tombeau que leur belle-fille *Catherine d'Avignon*, ainsi qu'il conste par une épitaphe en latin, qui se trouve dans le troisieme arceau de la Chapelle de l'Enfant-Jesus, partie du Cloître de la Cathédrale de Carpentras. Leurs enfans furent: — 1. Bertrand de Raimond, élu de la Noblesse, mort sans postérité de son mariage avec *Catherine d'Avignon*, de la Maison des Vicomtes d'Avignon; — 2. Latil, qui suit; — 3. Guillaume, Comte de Lyon, en 1306; — 4. Raymond, Evêque de

Saint-Paul-Trois-Châteaux; — 5. & Rehaude, aînée des deux derniers, mariée, en 1320, à *Pierre de Giraud.*

VI. Latil de Raimond, I. du nom, second fils de Ricard, & de *Catherine de Baux*, épousa, en 1292, *Madelene de Thouard*, dont pour fils unique

VII. Bertrand de Raimond, II. du nom, qui épousa, en 1320, *Marie de Meuillon*, fille de *Paul de Meuillon-de-Montauban*, Seigneur de Beaumes, de laquelle vinrent: — 1. Latil, qui suit; — 2. & Raymond de Raimond, habitant en la Ville de Pernes, marié, en 1420, à *Claudine Rasseri.* Il en eut un fils, nommé Louis de Raimond, marié à *Isabeau de Canas*, dont Genneviéve de Raimond, femme d'*Antoine de Venasque*, fils de *Rostain*, & de *Constance de Romieu.*

VIII. Latil de Raimond, II. du nom, épousa *Jeanne d'Agoult de-Vaesc*, fille d'*Antoine*, & de *Marguerite de Reilhanne.* Par cette alliance la Maison de Raimond tient à celle de *Vaesc-de-Crequy*, Duc de Lesdiguieres. Il en eut: — Philippe, qui suit; — & Polixene, mariée à *Louis du Guast*, Maréchal des Logis du Roi René, Comte de Provence, & fils d'*Alphant du Guast*, & de *Marguerite d'Etienne*, Dame de Lambesc.

IX. Philippe de Raimond épousa *Luce de Sabran*, fille de *Rostain*, Seigneur de Robion, & de *Blanche de Vassadel*, dont: — 1. Jean, Ecuyer du Dauphin Louis (depuis Louis XI), lors du mariage de ce Prince avec *Charlotte de Savoie.* Etant à Chamberi au mois de Mars 1450, il introduisit auprès du Duc *de Savoie* le Roi d'Armes de Normandie, que Charles VII envoyoit à ce Prince avec des Lettres très-pressantes pour empêcher le mariage du Dauphin, son fils. Ledit Jean de Raimond mourut sans alliance; — 2. & Hugues, qui suit.

X. Hugues de Raimond épousa, le 31 Décembre 1452, *Sillette de Raimond*, fille de *Pierre de Raimond*, Seigneur de la Visclede, & d'*Argentine de Sade-Beauchamp.* Par cette alliance la branche aînée de Raimond de la Visclede est fondue dans celle-ci. De ce mariage vint

XI. Jean de Raimond, Ecuyer du Roi Louis XI, dont il est parlé avec éloge, avec le titre de *Miles*, dans les fastes de la Ville d'Avignon. Il épousa, en 1480, *Marie de Venasque*, fille de *N... de Venasque*, Seigneur de Modène, d'Urban, la Roque-Henri, & de Genneviéve de Raimond. Par ce mariage, les biens considérables qui étoient sortis de la Maison de Raimond & étoient passés dans celle de *Venasque*, retournerent à leurs anciens Seigneurs. Ils eurent pour enfans: — François, qui suit; — & Marguerite, mariée à *Aymard de Vassadel*, Seigneur de Vacqueyras.

XII. François de Raimond-de-Mourmoiron, I. du nom, Seigneur de Modène, épousa, 1°. *Etiennette de Villeneuve-Beauvoisin*, fille de *Tannegui de Villeneuve*, Seigneur de Beauvoisin en Languedoc; & 2°. *Sibille de Saint-Martin*, fille de *Trophime de Saint-Martin*, de la Ville d'Arles. Du premier lit vinrent: — 1. Jacques, qui a continué la postérité; — 2 & 3. Jean & Joseph, Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem; — 4. Truffemont de Raimond-de-Mourmoiron, Chevalier, co-Seigneur de la Roque-Henri, qui donna en payement de dot à Antoinette, sa sœur du second lit, mariée à *Jean de Chaza*, Chevalier, Seigneur de Campveire, en 1561, la moitié de la Terre & Seigneurie de la Roque-Henri; — 5. Marie, femme de *N... de Beauvoir*, Comte du Roure; — 6. Louise, femme de *Cathelin de Choisellat*, Seigneur de Rouys, fils de *N... de Choisellat*, & de *Marguerite de la Plane*; & du second lit: — 7. François, dont on va parler d'abord; — 8. Laurent, Seigneur de Modène, auteur de la branche des Seigneurs de Modène, rapportée ci-après; — 9. Charles, tige de celle des Seigneurs de Pomerols, mentionnée en son rang; — 10. Jeanne, Dame en partie de la Roque-Henri, mariée à *Alain des Isnards*, Gouverneur du Château de Mornas, fils de *Jean*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Madelene de Seguins*; — 11. Antoinette, mariée en 1561, à *Jean de Chaza*, Chevalier, Seigneur de Campveire, fils de

Balthasard, & d'*Anne de Grillet*; — 12. & MARIE, femme de *N... de Very*, Seigneur de Canove.

FRANÇOIS DE RAIMOND-DE-MOURMOIRON, II. du nom, fils aîné de FRANÇOIS, & de *Sibille de Saint-Martin*, sa seconde femme, résidoit à Mourmoiron, petite Ville du Comtat, & épousa *Victoire de Panisse*, fille de *Guillaume*, & de *Jeanne de Montfaucon*. Il en eut: — 1. PIERRE, qui suit; — 2, 3 & 4. JACQUES, PAUL & LOUIS, tous trois reçus Chevaliers de Malte; le premier, en 1592, le second en 1603, & le troisième en 1606.

PIERRE DE RAIMOND-DE-MOURMOIRON épousa la fille du Seigneur *de Coulombaud*, & n'en eut que deux filles. La premiere mourut jeune, & la seconde fut mariée avec *N... de Very*, co-Seigneur de Puymeras.

XIII. JACQUES DE RAIMOND-MOURMOIRON, Seigneur de Modène, Villes-Pernes, la Roque-Henri, Caumont, d'Urban, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, fils aîné de FRANÇOIS, & d'*Etiennette de Villeneuve-Beauvoisin*, sa premiere femme, épousa, en 1551, *Fleurie de Maubec*, Baronne de Maubec, de Montlaur, Montbonnet, Dame d'Aubenas, veuve de *Jean de Vaesc*, Baron de Grimaud, & fille de *Louis de Maubec*, Seigneur de Maubec, Montlaur, &c. & de *Philippine de Balzac*, celle-ci fille de *Robert de Balzac*, Seigneur d'Entragues. De son mariage il eut pour fils unique:

XIV. GUILLAUME-LOUIS DE RAIMOND, Seigneur de Modène, Baron de Montlaur & de Montbonnet, Marquis de Maubec, Seigneur d'Aubenas, Montpezat, Meyras, Vals, &c. Capitaine de 50 hommes d'armes d'Ordonnance, Conseiller d'Etat, Grand-Bailli du haut & bas Vivarais, Valentinois & Viennois. Il épousa, en 1577, *Marie de Maugiron*, fille de *Laurent de Maugiron*, Comte de Mauléans, Baron d'Ampuis, Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant-Général au Gouvernement de Dauphiné, de laquelle il n'eut que trois filles, sçavoir: — 1. JACQUELINE DE RAIMOND, mariée en 1599, à *Jacques de Grimoard de Beauvoir*, Comte du Roure, Capitaine de 100 hommes d'armes; — 2. MARIE, mariée, le 8 Décembre 1599, à *Philippe d'Agoult*, Baron de Grimaud, fils puîné du Comte de Sault. La succession de Montlaur & de Maubec lui fut adjugée par Arrêt du Parlement de Paris, & devenue veuve sans enfans, elle se remaria en 1608, à *Jean-Batiste d'Ornano*, Gouverneur de MONSIEUR, frere de LOUIS XIII, Colonel des Corses, Lieutenant de Roi en Normandie, Chevalier de ses Ordres & Maréchal de France, mort le 2 Septembre 1626, aussi sans enfans; — 3. & MARGUERITE DE RAIMOND-DE-MODÈNE, mariée, 1°. à *Claude de Grolée*, Comte de Grolée, dont elle n'eut point d'enfans; & 2°. en 1615, à *François d'Ornano*, Seigneur de Mazargues, frere du Maréchal. Elle eut de ce second mariage: — *François-Paul d'Ornano*, mort sans postérité; — *Marguerite*, mariée avec le Comte *de Grignan*; — *Marie*, Religieuse à Sainte-Colombe; — & *Anne d'Ornano*, à laquelle MARIE DE RAIMOND-DE-MODÈNE, sa tante, fit donation de tout son bien. Elle épousa, le 12 Juillet 1645, au Palais Royal, en présence du Roi LOUIS XIV, *François de Lorraine*, Comte de Rieux & d'Harcourt, troisieme fils de *Charles de Lorraine*, Duc d'Elbeuf, & de CATHERINE-HENRIETTE, légitimée de France. C'est ainsi que s'est terminée la branche des Seigneurs de Raimond de Montlaur de Modène, issue du premier mariage de FRANÇOIS DE RAIMOND, I. du nom, avec *Etiennette de Villeneuve-Beauvoisin*, sa premiere femme.

Seconde Branche des Seigneurs de RAIMOND-DE-MODÈNE, *qui subsiste.*

XIII. LAURENT DE RAIMOND, Seigneur de Modène, fils puîné de FRANÇOIS, I. du nom, & de *Sibille de Saint-Martin*, sa seconde femme, est auteur de cette branche qui a résidé à Avignon, delà à Sarrians, & subsiste à présent à Carpentras à l'occasion des divers mariages que ses successeurs ont contractés. Il épousa *Françoise Gauthier-Girenton-de-Lirac*, fille de *François*, Seigneur de Lirac, & de *Jeanne de Radulphe de Limans*, tante du Connétable *Albert-de-Luynes*, & en eut: — 1. GUILLAUME DE RAIMOND, auteur d'une branche en

Languedoc, qui ne subsiste plus; — 2. François, qui suit; — 3. & Jean-Batiste, Chevalier de Malte.

XIV. François de Raimond, III. du nom, Seigneur de Modène, Grand-Prévôt de l'Hôtel, Ambassadeur extraordinaire pour sa Majesté auprès du Roi d'Espagne, & du Duc *de Savoie*, Conseiller d'Etat & Gouverneur de Fougeres, épousa *Catherine d'Alleman*, fille d'*Elzéar*, & d'*Elisabeth de Giraud*, dont: — 1. Esprit, Seigneur de Modène, connu sous le nom de *Comte de Modène*, Chambellan de Monsieur, frere de Louis XIII. Il suivit le Duc *de Guise* à Naples, où il fut fait prisonnier avec ce Prince. Il avoit épousé, le 23 Mai 1630, *Marguerite de la Baume-Suze*, veuve d'*Henri de Beaumanoir*, Marquis de Lavardin, dont: — Jean-Gaston de Raimond-de-Modène, Baron de Gourdan, mort avant son pere; — 2. Charles, qui suit; — 3. Jean-Batiste, Chevalier de Malte; — 4. Jean-Aristide, Aumônier du Roi, & Abbé Commendataire de l'Abbaye de Saint-Loup, Diocèse de Troyes; — 5. & Marie, femme, 1°. de *Jean-Gabriel de Motier de la Fayette*, Marquis de Champetieres; & 2°. d'*Emmanuel*, Marquis *d'Alegre*. Elle eut du premier lit deux filles; l'une, mariée à *N... de Rabot*, Marquis de Givry; l'autre, nommée *Gabrielle*, épousa *Melchior*, Marquis *de Vogué*.

XV. Charles de Raimond, Seigneur de Modène, épousa, 1°. une fille de *Dominique Mistral de Montdragon*, Baron de Crozes, dont il n'eut que deux filles qui furent Religieuses; & 2°. *Gabrielle de la Baume-Gevaudan*, de la Ville de Nismes, fille d'*Honoré de la Baume-Gevaudan*, Seigneur de Marguerite, Président en la Cour des Aides de Montpellier, & de *Gabrielle de Saydenon*. De leur mariage vinrent: — 1. Henri de Raimond, Seigneur de Modène, Chef d'Escadre & Capitaine-Général des côtes du Languedoc, mort sans alliance; — 2. Jean-Gabriel, qui suit; — 3. Charles, reçu Chevalier de Malte, le 13 Juin 1658; — 4. Antoine, aussi reçu Chevalier de Malte, mort au service de Savoie, étant Capitaine au Régiment de la Croix-Blanche; — 5. Jean-François, dont la postérité sera rapportée ci-après; — 6. & Marguerite, mariée à *Pierre de Sobiratz*, Recteur & Gouverneur du Comtat, en 1663, pour le Roi Louis XIV.

XVI. Jean-Gabriel de Raimond, devenu Marquis de Modène, par le décès de son frere aîné Henri, succéda seul aux biens de son pere Charles, & épousa *Antoinette de Rolland de Relhannete*, fille de *François*, Baron de Relhannete, Seigneur de Veine, & de *Gabrielle Flotte-de-Montauban*, des anciens Comtes de Roche, alliés à la Maison de *Savoie*. De ce mariage naquirent: — 1. Louis-Hyacinthe, qui suit; — 2. Paul-Gaëtan, reçu Chevalier de Malte, le 24 Août 1698; — 3 & 4. Jean-Joseph & Henri, aussi reçus Chevaliers de Malte; le premier, en 1707; — 5. Gabriel-Esprit, mort Doyen de l'Eglise Royale de Saint-Quentin, Capitale du Vermandois; — 6. Jean, mort sans postérité, étant Capitaine au Régiment de Normandie; — 7. & Anne, aînée du précédent, mariée à *Guilhem de Clermont-Lodève*, Seigneur de Sainte-Croix.

XVII. Louis-Hyacinthe de Raimond, Marquis de Modène, héritier des biens de sa Maison, fut Elu de la Noblesse en 1720. Il avoit épousé, en 1714, *Charlotte d'Orléans de la Motte*, fille unique d'*Esprit-Joseph d'Orléans*, Seigneur de la Motte, co-Seigneur de Venasque & de Saint-Didier, & de *Marthe-Ursule Blegier-d'Antelon*, dont: — 1. Antoine-Bernard, qui suit; — 2. Louis-François-Raimond de Modène, Chevalier de Malte, mort Capitaine de la Garde Avignonoise à Rome; — 3. Charles-Marie, Chevalier de Malte, Capitaine des Vaisseaux du Roi, mort à Paris en 1772; — 4. Gabriel-Esprit, Abbé Commendataire de l'Abbaye de Saint-Josse & Vicaire-Général d'Amiens; — 5. & Ursule, mariée, le 29 Juin 1736, au Marquis *de Raymond-d'Eaulx*, en Provence.

XVIII. Antoine-Bernard de Raimond-Modène, Elu de la Noblesse du Comtat en 1747, a épousé, en 1750, *Marie-Thérese d'Ucel*, fille puînée de *Charles-Antoine*, Marquis *d'Ucel*, Seigneur de Craux, Génestelle & d'Entraigues, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom.

Branche sortie de la précédente.

XVI. JEAN-FRANÇOIS DE RAIMOND-MODÈNE, cinquieme fils de CHARLES, & de *Gabrielle de la Baume-Gevaudan*, sa seconde femme, fut reçu Chevalier de Malte en 1664. Etant Capitaine des Vaisseaux du Roi, & se trouvant en Grèce dans l'isle de Naxis en l'Archipel, il quitta la Croix pour y épouser, le 11 Octobre 1690, *Catherine Coronello*, fille du Seigneur *Antonio Coronello*, noble Vénitien, dont entr'autres enfans

XVII. CHRYSANTE DE RAIMOND, Comte de Modène, marié le 9 Mai 1721, avec *Antoinette Sommarippa*, fille du Seigneur *Charles*, noble Vénitien, de laquelle est issu :

XVIII. FRANÇOIS-CHARLES DE RAIMOND, Comte de Modène, Ministre Plénipotentiaire du Roi au Cercle de la basse Saxe, & ensuite auprès du Roi de Suéde, Gentilhomme d'honneur de MONSIEUR, frere du Roi LOUIS XVI. Il a épousé, le 6 Octobre 1773, *Philippine-Louise-Christophe de Lieurray*, fille de *Jean-François*, Baron *de Lieurray*, Mestre-de-Camp & l'un des Gentilshommes de la Manche du Roi & des Enfans de France, & de *Marie-Charlotte de Maziere*, dont deux garçons, — GABRIEL, né en Octobre 1774; — & HIPPOLITE, né en Avril 1777.

Branche des Seigneurs de POMEROLS.

XIII. CHARLES DE RAIMOND, troisieme fils de FRANÇOIS, I. du nom, Seigneur de Modène, & de *Sibille de Saint-Martin*, sa seconde femme, épousa, par contrat du 13 Novembre 1561, *Louise de Faure*, fille du Seigneur de Vercors, & de *Françoise de Sade*, dont: — PIERRE, qui suit; — & MARGUERITE, mariée en 1593, à *Claude de Raousset*.

XIV. PIERRE DE RAIMOND, dit *de Villeneuve*, épousa, 1°. en 1586, *Jeanne de Barralier*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Cuirol dans la Principauté d'Orange, & de *Geneviéve de Bourg-Juif*, Dame de Pomerols; & 2°. par contrat passé devant *le Blanc*, Notaire à Arles, le 9 Juin 1612, *Françoise Reinaud*, fille de *Jean*, Seigneur d'Allein, d'Aurons, & de Lamanon, & de *Marguerite de Castillon-de-Beynes*. Du premier lit vinrent: — CHARLES, qui suit; — & MARTHE, mariée avec *Antoine Foresta*, Baron de Trets.

XV. CHARLES DE RAIMOND-DE-VILLENEUVE, Seigneur de Pomerols, épousa, en 1637, *Sillette Aupré*, Dame du Masblanc, de laquelle il eut: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2 & 3. JOSEPH & CONRAD, Chevaliers de Malte; — 4. & FRANÇOIS-ANGE, nommé à l'Abbaye du Lieu-Dieu, Diocèse de Rodès, au mois d'Août 1706.

XVI. FRANÇOIS DE RAIMOND-DE-VILLENEUVE, dit *le Chevalier de Pomerols*, Syndic de la Noblesse de Provence en 1668, avoit épousé, en 1659, *Marguerite d'Albertas*, fille de *Surléon*, Seigneur de Jougues, & de *Françoise du Mas-de-Castellanne*, dont: — 1. FRANÇOIS, tué au siége de Messine à l'âge de 17 ans en 1674; — 2. CONRAD, qui suit; — 3. & MARQUISE, mariée, en 1698, avec *Pierre d'Aimini*, Seigneur du Masblanc.

XVII. CONRAD DE RAIMOND-DE-VILLENEUVE, Comte de Pomerols, épousa, le 17 Octobre 1691, *Françoise-Emmanuelle de Vogué*, fille de *Melchior*, Marquis *de Vogué*, & de *Gabrielle Motier-de-Champetieres*. Il en a eu: — 1. N... DE RAIMOND-DE-VILLENEUVE, qui se noya dans le Rhône; — 2. JOSEPH-MELCHIOR, qui suit; — 3. JEAN-BATISTE, reçu Chevalier de Malte en 1699; — 4. JOSEPH, reçu Chevalier dudit Ordre en 1700; — 5. PIERRE, dit *le Chevalier de Modène*, reçu Chevalier de Malte en 1715, Capitaine au Régiment de Bourbon, Aide-Major-Général dans l'Armée du Roi en Westphalie & en Bohême, sous le Maréchal *de Maillebois* en 1743. Il fit les mêmes fonctions dans l'Armée de Piémont, sous le Prince *de Conti* en 1744, fut Colonel d'un Régiment de Grenadiers Royaux en 1745, & est mort Maréchal-de-Camp en 1765; — 6. GABRIELLE, femme de *Pierre-Annibal Gautier*, Sieur de

Saint-Paulet; — 7. & une autre fille, mariée à Tarascon, avec *N...*, Seigneur *de Raousset.*

XVIII. JOSEPH-MELCHIOR DE RAIMOND-DE-VILLENEUVE, Marquis de Pomerols, épousa, au mois de Mai 1716, *Anne de Vissec-de-la-Tude-de-Ganges*, dont: — 1. CHARLES-GABRIEL, qui suit; — 2. FRANÇOIS, dit *le Chevalier de Pomerols;* — 3. autre FRANÇOIS, Chevalier de Malte, Capitaine des Vaisseaux du Roi; — 4. JACQUES, aussi reçu Chevalier de Malte; — 5, FRANÇOISE, morte sans alliance; — 6. & MARIE-ANNE, mariée à Avignon, avec *N... de Monclar.*

XIX. CHARLES-GABRIEL DE RAIMOND-DE-VILLENEUVE, Marquis de Pomerols, Capitaine d'Infanterie au Régiment Dauphin en 1744, a épousé *N... de Bethune*, ci-devant Chanoinesse au Chapitre noble de Maubeuge.

La Maison de RAIMOND DE-MODÈNE porte: *d'argent, à la croix de gueules, chargée de cinq coquilles d'argent.* Devise: SAUCIAT ET DEFFENDIT.

Seigneurs de LA VISCLEDE.

La branche des RAIMOND, Seigneurs de la Visclede & de Blausac, étoit séparée depuis si long-tems de celle des RAIMOND-MODÈNE, qu'elle sembloit n'être plus de la même souche; ce qui paroît y avoir donné lieu, ce sont les armes différentes que les Seigneurs de la Visclede (qui résidoient à Tarascon) étoient tenus de porter, sçavoir: *d'or, à six tourteaux de gueules posés 2, 2 & 2:* voilà la raison de cette distinction. Cependant elles tirent leur origine de la même souche. Celle dont nous parlons ici est entierement éteinte. Elle avoit formé deux branches. L'aînée finit en la personne de SILLETTE DE RAIMOND, Dame de la Visclede & des Mards, qui épousa HUGUES DE RAIMOND, comme nous l'avons déja observé degré X de la branche de RAIMOND-MODÈNE. La branche cadette de la Visclede s'est aussi terminée dans les enfans de RENÉ DE RAIMOND, & de *Madelene d'Andron*, ainsi qu'il sera dit ci-après. NOSTRADAMUS, qui a inséré la Généalogie de la Famille *de la Visclede* dans son Histoire de Provence, la fait commencer à RAYMOND DE RAIMOND, qui vivoit dans Avignon parmi les Nobles, dès l'an 1307; mais il est prouvé, par des titres plus anciens, qu'elle n'est pas originaire du Comtat, & qu'elle a été entée sur celle des RAIMOND, comme on va le voir.

IV. BERENGER DE RAIMOND, fils aîné de RAYMOND DE RAIMOND, Podestat de la Ville d'Avignon, & de *Gabrielle de Pontevès*, ayant été nommé le premier des neuf députés qui furent à Beaucaire en 1255, pour y régler les différends que cette Ville avoit alors avec *Alphonse*, Comte *de Toulouse* & *Charles d'Anjou*, son frere, Comte de Provence, épousa, pendant son séjour en cette Ville, la fille unique du Seigneur de *la Visclede*, & forma, en s'y établissant, la branche des RAIMOND-DE-LA-VISCLEDE. De ce mariage vint:

V. PIERRE DE RAIMOND, Seigneur de la Visclede, qui eut pour successeur de son nom & de ses biens

VI. HUGUES DE RAIMOND, Seigneur de la Visclede, dont on trouve le nom dans plusieurs actes de 1291, & qui laissa pour fils

VII. RAYMOND DE RAIMOND, Seigneur de la Visclede, marié en 1307, à *Claire d'Agoult*, fille d'*Isnard*, III. du nom, Seigneur de Sault, de laquelle il eut

VIII. JEAN DE RAIMOND, Seigneur de la Visclede, qui épousa *Madelene de Castellanne*, fille de *Pierre*, dont

IX. ELZÉAR DE RAIMOND, Seigneur de la Visclede, qui se maria à Tarascon en 1371, avec *Sillette d'Aube*, & en eut: — RAYMOND, qui suit; — & GEORGETTE, mariée avec *Bertrand de Venasque*, fils de *Jean*, & d'*Isabeau d'Astoaud.*

X. RAYMOND DE RAIMOND, II. du nom, Seigneur de la Visclede, épousa, en 1396, *Hélene de Pazzis*, fille d'*Alleman*, Seigneur d'Aubignan. Leurs enfans furent: — PIERRE, qui suit; — & BERENGER, dont la postérité sera rapportée après son aîné.

XI. Pierre de Raimond, Seigneur de la Visclede, épousa, en 1418, *Argentine de Sade-Beauchamp*, dont vint :

XII. Sillette de Raimond, Dame de la Visclede, mariée en 1452, avec Hugues de Raimond, fils de Philippe & de *Luce de Sabran*. C'est en elle que s'est éteinte la branche aînée des Seigneurs de la Visclede, & par ce mariage se réunirent la branche de Raimond-Modène & celle *de la Visclede*. Cependant celle-ci fut continuée par la postérité de Berenger, qui suit.

XI. Berenger de Raimond, fils puîné de Raymond de Raimond, & d'*Hélene de Pazzis*, fut Seigneur de la Visclede, & épousa, en 1465, *Isabeau de Romieu*, dont

XII. Jean de Raimond-de-la-Visclede, qui se maria en 1493, avec *Louise de Pontevès*, & en eut

XIII. Jean de Raimond, II. du nom, Seigneur de la Visclede & de Blausac, marié à *Isabeau de Roux*, de laquelle vint

XIV. Nicolas de Raimond, Seigneur de la Visclede & de Blausac, marié à *Louise d'Aimini*, fille de *Toussaint*, & de *Françoise de Bartonis*, dont

XV. René de Raimond, Seigneur de la Visclede & de Blausac, qui épousa *Madelene d'Andron*, & en eut : — 1. Nicolas, mort sans postérité ; — 2. Jean, Chevalier de Malte, le 28 Octobre 1633 ; — 3. & René de Raimond-de-la-Visclede, mort aussi sans enfans, le dernier de cette branche.

Branche dont on ne trouve pas la jonction avec les précédentes.

Cette branche, anciennement établie dans le Gévaudan, remontoit à Pierre de Raimond, qui reçut une déclaration de *Jean de Brouzet*, son Vassal, le 18 Janvier 1391, & rendit hommage au Roi pour ses biens nobles, le 5 Août 1392.

Louis de Raimond, descendu de lui au 3e. degré, héritier de son pere, disposa de ses biens par devant *Prevôt*, Notaire, le 30 Juillet 1482, & eut, entr'autres enfans : — Hector de Raimond, Seigneur de Saint-Etienne-du-Val-Francisque, au Diocèse de Mende, héritier de son pere, qui donna le dénombrement de cette Terre devant le Sénéchal de Beaucaire & de Nismes, le 29 Avril 1503. Il y a apparence qu'il mourut sans postérité ; — & Antoine, qui suit.

IV. Antoine de Raimond, légataire de son pere par son testament de l'an 1482, eut entr'autres enfans

V. Jacques de Raimond, II. du nom, Seigneur de Saint-Etienne-du-Val-Francisque, du Vilars-le-Cremat, du Mazellet & de Calberte en Gevaudan, qui épousa, assisté de son pere, par contrat passé devant *Rochette*, Notaire, le 2 Juillet 1555, *Anne d'Altier*, des Seigneurs de Champ, d'une très ancienne Noblesse du Gévaudan, dont

VI. Jean de Raimond, Seigneur du Mazellet, marié du vivant de son pere, avec dispense du Pape, par contrat passé devant *Dupuy*, Notaire, le 10 Août 1579, à *Anne de Cabelier*, de laquelle vint

VII. Jean de Raimond, III. du nom, Seigneur de Saint-Etienne-du-Val-Francisque, &c. qui épousa, par contrat passé devant *Guiran*, Notaire, le 28 Janvier 1619, *Marguerite d'Aguillon*. Il fit son testament le 28 Novembre 1625, en faveur de sa mere, avec substitution au premier enfant mâle qu'il pourroit avoir ; & cet acte fut déposé chez *Lor*, Notaire. Il rendit hommage & dénombrement pour ses Terres de Saint-Etienne-du-Val-Francisque, &c. en la Cour du Sénéchal de Nismes, le 26 Mai 1639. On ne lui connoît qu'un fils, nommé Jacques, qui suit.

VIII. Jacques de Raimond, III. du nom, Seigneur de Saint-Etienne-du-Val-Francisque, du Vilars-le-Cremat, du Mazellet & de la Pigiere, fit ouvrir, le 18 Octobre 1650, le testament de son pere fait en sa faveur ; & fut reconnu *Gentilhomme* par Jugement de M. *de Bezons*, Intendant du Languedoc, le 11 Septembre 1669, suivant les productions de la Noblesse du Languedoc, déposées au

au Cabinet des Ordres du Roi, aux Grands-Augustins de Paris. Il avoit épousé, par contrat passé le 28 Janvier 1651, devant *Guiran*, Notaire, *Susanne de Guiran*, de laquelle nous ignorons s'il eut postérité.

Cette branche portoit pour armes : *d'azur, à la croix d'argent chargée de cinq coquilles de gueules.*

On peut consulter sur cette Maison le *Recueil* pour l'Histoire de Louis XI, par *du Clos, p. 85 & 88*; *les Archives* de la Chambre Apostolique du Comté Venaissin, séante à Carpentras, *ibid. Archives* du Pays & de l'Hôtel d'Avignon, celles de la Langue de Provence & d'Arles, celles de la Ville de Beaucaire, celles de Beziers & celles de la Ville de Marseille; *Trésor des Chartes* à Paris, Cartulaire 99, *Chap. 303*; *Vertot*, Hist. de Malte; l'Abbé *Pithon-Curt*, Hist. de la Noblesse du Comtat Venaissin, *Tome III, p. 1 & suiv. Nostradamus* & *Bouche*, Hist. de Prov.; l'Abbé *Robert de Brianson*, Etat de la Provence dans sa Noblesse, *Tome III*; *Catel*, Hist. des Comtes de Toulouse; les Annales de cette Ville par *la Faille*, &c.

Addition à ce Tome XI, p. 381, avant RUELLE (*DE LA*).

RUEL : Famille noble de Normandie, Election d'Alençon, divisée en deux branches.

De la premiere est M. le Chevalier *de Launay*, ancien Garde-du-Corps, Chevalier de Saint-Louis, marié sans enfans.

La seconde subsiste dans la personne de Jean-François-Gabriel Ruel-de-Belle-Isle, Capitaine de Cavalerie & Gendarme de la Garde du Roi, marié le 10 Février 1777, à Demoiselle *Marie-Anne Honoré de Lugny*, fille de Messire *René Honoré*, Chevalier, décédé Doyen des Conseillers au Grand-Conseil, & de *Marie-Marguerite de Marconnay*.

Il a pour frere Nicolas-Thomas Ruel, appellé *le Chevalier de Belle-Isle*, Capitaine au Corps Royal du Génie, marié le 16 Septembre 1777, à Saint-Quentin, avec Demoiselle *Marie-Madelene-Louise Regnier-de-Rohaut*, fille de feu Messire *Jacques-Charles-Hubert Regnier-de-Rohaut*, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Corps Royal d'Artillerie, Seigneur de Servais & de Deuillet, & de Dame *Marie-Madelene de Vassan*.

Les armes : *d'or, à quatre aiglons de gueules, 2 & 2.*

Addition à la page 504 de ce Volume, avant SAVOIE.

SAVIGNHAC : Ancienne Noblesse établie, depuis trois générations, en Bretagne, laquelle a été long-tems domiciliée en Auvergne.

Elle est originaire de Rouergue, où est située la Terre de son nom, & ce nom est rappellé depuis l'an 1323, dans l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne* & autres Ouvrages, à cause de ses alliances avec de bonnes Maisons. Le Jugement de la Commission intermédiaire du Parlement de Bretagne, qui maintient les Seigneurs de Savignhac dans le droit d'entrée, séance & voix délibérative aux Etats de cette Province dans l'Ordre de la Noblesse, est fondé sur les preuves justificatives de la filiation suivante.

I. Jean de Savignhac, Ecuyer, Seigneur de Flourat, Sausson & Feschal, résidant en la Ville d'Ardes en Auvergne, né vers l'an 1475, épousa, par contrat du 21 Avril 1509, Demoiselle *Catherine de Veze*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu. Dans un aveu rendu le 8 Novembre 1536, à *Antoine*, Duc *de Lorraine*, de Calabre, Bar & Baron de Mercœur, à raison de cette Baronnie, ledit Seigneur de Savignhac déclare tenir ses Seigneuries de Flourat, Sausson & Feschal, en Fief-Franc, noble & lige en basse Justice. Il eut de son mariage :

II. Antoine de Savignhac, Ecuyer, Seigneur de Florat ou Flourat, de Chatesaux, &c. qui épousa, par contrat passé devant les Notaires Royaux

d'Ardes, le 20 Décembre 1547, Demoiselle *Jeanne d'Avrilhe*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de Triboulion, Achiat, &c. & d'*Alix de Pons*, d'un nom illustre & connu. Il eurent pour fils

III. François de Savignhac, Seigneur de Flourat, Sausson, &c. marié, par contrat passé devant les Notaires de Riom, le 2 Janvier 1583, à Demoiselle *Marguerite Ravier*, fille de noble *Etienne Ravier*, Conseiller-Secrétaire du Roi, & d'*Antoinette du Marzy*, dont

IV. Guillaume de Savignhac, Seigneur de Flourat, Pressat, la Volpitiere, &c. qui épousa, par contrat passé à Montferrand le dernier jour de Novembre 1642, Demoiselle *Jacquette Perrier*, fille de Messire *François Perrier*, Bailli & Lieutenant-Général de la Ville de Breulle en Bourbonnois, & de défunte *Gilbert Auclerc*. Il en eut

V. Etienne de Savignhac, Seigneur de Flourat & de la Volpitiere, qui se rendit à l'Assemblée de la Noblesse convoquée à Riom en 1674, & assista dans l'Ordre de la Noblesse aux Etats de Bretagne, tenus à Saint-Brieux en 1687. Il servit dans les Chevaux-Légers jusqu'à la paix de Nimegue, fut ensuite Capitaine au Régiment de Vexin, Infanterie, & mourut en 1691, des blessures qu'il reçut au siége de Coni en Piémont. Il avoit épousé, par contrat passé devant les Notaires de Becherel, le 20 Février 1685, Demoiselle *Marie de France*, fille de *René*, Ecuyer, Seigneur du Chauchix, d'une ancienne Noblesse de la Province, & de *Gillette Brindel*. De leur mariage sortirent : — Jean-Joseph-Marie, qui suit; — & trois filles, mortes sans alliance.

VI. Jean-Joseph-Marie de Savignhac, Ecuyer, fit plusieurs voyages sur mer, & épousa, par contrat passé devant les Notaires Royaux de Vannes, le 26 Juin 1724, Demoiselle *Jacquette le Taneulx*, fille de noble homme *Charles le Taneulx*, & de *Guillemette Goubin*. Leurs enfans sont : — Joseph-René, qui suit; — & Jacquette-Perrine, mariée à *Louis-Joseph de Bouan*, Chevalier, Seigneur de Chef-du-Bos, chef des noms & armes de sa Famille, dont postérité.

VII. Joseph-René de Savignhac, Ecuyer, héritier principal & noble, puis Seigneur par acquisition de la Villevoisin, Roaler, &c. ancien Lieutenant en premier des Vaisseaux de la Compagnie des Indes, reconnu & confirmé dans tous les droits de sa naissance par Arrêt du Parlement de Bretagne, rendu contradictoirement avec le Procureur-Général du Roi en ladite Cour, & le Procureur-Général Syndic des Etats, le 30 Juillet 1777, a épousé, la même année, Demoiselle *Marquise du Moulin*, fille de *Daniel-Pierre-Etienne*, Chevalier, Seigneur du Broffay, de la Briandiere, du Boisbasset, &c. & d'*Emilie-Jeanne-Marguerite Doudart-de-Vohamon*. Voyez Moulin (du).

D'une autre branche étoit César de Savignhac, Ecuyer, Seigneur de Perpezat, Cornette de Cavalerie, parent d'Etienne de Savignhac, mentionné ci-devant, (mais on ne sçait à quel degré, faute de Mémoire). Il épousa, 1°. le 8 Février 1651, Demoiselle *Susanne Ranvier*; & 2°. Demoiselle *Marie-Amable de Luzenne*, dont

Jean de Savignhac, Ecuyer, Seigneur de Largehalier, Officier au Régiment d'Entragues, marié par contrat du 7 Février 1711, passé à Pont-à-Mousson, avec *Anne-Thérese Maclot*, fille de *Dagobert*, Ecuyer, Seigneur de Baaslon, & de feu *Catherine Philippin*. A ce contrat de mariage assisterent *Gabriel de Romade*, Ecuyer, Seigneur de Grandpré, son cousin issu de germain, Capitaine-Commandant audit Régiment d'Entragues, & *Pierre d'Audiger*, Ecuyer, Capitaine de Grenadiers audit Régiment.

Les armes : *d'argent, au chevron de gueules, acompagné de trois tréfles de sable, 2 en chef & 1 en pointe.*

Addition à ce Tome XII, p. 751, avant Verdelin.

VENTE : Famille noble de Verneuil au Perche, qui ne nous a pas remis ses titres; mais qui nous est connue par le trait historique qui suit.

L'Histoire de HENRI IV, par M. *de Bury*, rapporte qu'un MATHIEU VENTE, Maire de Verneuil, défendit cette Ville contre la ligue; & que ce Monarque, par le traité de réduction de cette Ville, du 5 Mars 1594, lui donna, en récompense de ses services, à cette occasion, une charge de Commissaire des Guerres, qui pour-lors ne pouvoit être possédée que par des hommes d'armes & Gentilshommes expérimentés, aux termes de l'Ordonnance d'Orléans, par CHARLES IX, du mois de Janvier 1560, art. 114 & autres. L'original du traité se trouve à la Chambre des Comptes de Rouen, où l'auteur de l'Histoire d'HENRI IV a puisé ce fait.

Tout ce que nous avons pu sçavoir du pays, c'est que le Fermier-Général de ce nom est le seul descendant de cette Famille.

Les armes: *d'azur, à une tête d'argent soufflant du vent des trois côtés, à droite, à gauche & au milieu, surmontée d'une nuée d'argent, & accompagnée en pointe d'un croissant montant aussi d'argent.* Pour supports, *deux aigles.*

Additions & Corrections au Tome X.

MUN, *pag. 565, ligne 4 du degré XIV, après* JEAN-ANTOINE, *effacez* DAMIEN. — *Ibid. p. 566, degré XV,* JEAN-ANTOINE-DAMIEN, *lisez* JEAN-ANTOINE DE MUN.

NAGU-DE-VARENNES, *pag. 657* de ce Volume, *ligne 3,* CHARLES, *lisez* CHARLES-GABRIEL. — *Ibid. ligne 5, après* Chevalier de Saint-Louis, *ajoutez* Brigadier des Armées du Roi. — *Ibid. ligne 6, ajoutez*: est mort le 23 Septembre 1777 au Château de la Meilleraye en Normandie, âgé de 47 ans. Il avoit épousé, &c.

NAJAC. — *Ibid. page 657, ligne 15, effacez* 4°. celle des Seigneurs de Saint-Sauveur, *& lisez* ce qui suit.

NAJAC-SAINT-SAUVEUR, originaire de Villefranche en Rouergue: Autre Famille représentée par JEAN-PIERRE DE NAJAC, Ecuyer, &c. (*Nota.* C'est par erreur que nous en avons fait une Branche des Seigneurs DE NAJAC-DE-POLHAN & DE LA BRUGUIERE, qui sont d'une Maison différente.)

NAPLES. — *Ibid. page 666,* à la fin de l'article, *ajoutez :* — un Prince, né le 21 Août 1777.

NICOLAI. — *Ibid. page 738, ligne 37, après* Maréchal de France, *effacez* Il est marié, depuis 1763, avec, *& ajoutez*: Il est mort à Paris le 10 Mars 1777, & a été inhumé en l'Eglise de Saint-Sulpice. Il avoit épousé, en 1763, &c.

Errata & Additions au Tome XI.

NOAILLES. Voyez le *Tome XI, page 746.*

NOÉ. Voyez *ibidem.*

NOE ou NOUE (LA), *page 22, ligne 10,* NOÉ, *lisez* NOE. — *Ibid. ligne 12,* 1688, *lisez* 1668. — *Ibid. ligne 13,* Malétroit, *lisez* Malestroit. — *Ibid. ligne 16,* MAURICE DE LA NOÉ, *lisez* MAURICE DE LA NOE, Ecuyer, vivoit en 1420, *& effacez* 1620. — *Même ligne,* Pordie, *lisez* Pordic. — *Ibid. ligne 24, après* du Comte Fouquet, *ajoutez*, Lieutenant-Général des Armées du Roi.

NOEL (LE). Voyez le *Tome XI, page 746.*

NOIR (LE). Voyez les corrections au *Tome XI, ibid.*

NOIR (LE), *page 30, ligne 7, article* de M. LE NOIR, Lieutenant-Général de Police, *après* est de cette Famille, *ajoutez*: Mademoiselle LE NOIR, sa fille, a épousé (contrat signé, le 26 Février 1777, par le Roi & la Famille Royale) M. *Boula-de-Nanteuil,* Maître des Requêtes.

NONANT, de la Subdélégation d'Argentan, *page* 34, *ligne* 5 *de l'article*, *après* Séez, *effacez* M. le Comte *Samson*, surnommé le Marquis, & *lisez* M. le Marquis de Raray, &c.

NORMANT-DE-MIZY (LE), *page* 38, *ligne* 5 *de cet article*, 5 Mai 1660; *lisez* 5 Mai 1760.

NOUE (LA), *page* 44, *ligne* 23, Guibretoux, *lisez* Guibreton. — *Page* 46, *lign.* 3 & 4, de Corneiller, *lisez* de Cornulier. — *Ibid. page* 47, *ligne* 2, *du degré XIII*, Françoise-Marcelle Gilin, *lisez* Françoise-Marcelle Geslin. — *Ibid. ligne* 3, de Coües-Couvrau, *lisez* de Couescouvrant. — *Ibid. degré XIV*, *ligne* 4, *après* Lieutenant de MM. les Maréchaux de France, *effacez* qui n'est pas encore marié, & *ajoutez* marié, en 1776, à Demoiselle *Félicité de Mellé-Grandelos*, fille de *N... de Mellé-de-Grandelos*, Ecuyer, ancien Officier de Marine. — *Ibid. après les armes*, *ajoutez* Plusieurs Branches portent : *d'azur, à la croix d'argent, cantonnée de quatre gerbes d'or.* Voyez aussi NOE (LA), *page* 22 *du Tome XI.*

NUIS-*sur-Armançon*. Voyez les corrections & additions au *Tome XI*, *page* 746. Nous observerons ici qu'à la *page* 50, *ligne* 17, *il faut lire* Mangarny, *au lieu de* Mongarney.

OBERT, *page* 54, *ligne* 1 *de l'article*, *après* Ancienne noblesse, *effacez* originaire de Flandres, & *lisez* établie à Lille depuis 150 ans.

A la page 69 du Tome XI, après l'article O-KÉEFFE, *ajoutez* ce qui suit.

O-KELLY : Maison noble d'Irlande, dont est le Comte D'O-KELLY, marié (contrat signé par le Roi & la Famille Royale le 24 Novembre 1776) avec la Dame *de Galard-de-Béarn*, Comtesse & Chanoinesse du Chapitre noble & Régulier de Saint-Louis de Metz, présentée, le 1 Décembre suivant, à Leurs Majestés.

ONFROY, *page* 81, *ligne* 14. ONFROY dit BORICARD, *lisez* ONFROY DU BORICARD. — *Ibid. ligne* 16, de son Fief du Boucard, *lisez* du Boricard.

ORLÉANS, *page* 109. Voyez les Additions *au Tome XI*, *page* 746. Nous dirons seulement ici que LOUIS-PHILIPPE-JOSEPH D'ORLÉANS, Duc de Chartres, a été nommé Lieutenant-Général des Armées Navales le 29 Janvier 1777. — *Ibid. page* 110, *ligne* 5, *après* 1775, *ajoutez* — & deux Princesses jumelles, nées le 23 Août 1777; l'une, appellée *Mademoiselle d'Orléans*; & la seconde, *Mademoiselle de Chartres.*

ORNAISON-CHAMARANDE, *page* 115, *ligne* 4 *de l'article*, Mars 1695, *lisez* Mars 1685. — *Ibid. ligne* 24, Philisbourg, *lisez* Phalzbourg.

PADIÈS, *pag.* 141, *ligne* 2, les Seigneurs de Sanhiac, *lisez* de Sunhiac.

PAGI, *page* 143. Article nul. Voyez celui inséré aux Additions *du Tome XI*, *page* 722.

Page 172, *effacez* PANISSE. Voyez TRIPOLY. Nous attendions de cette Famille un *mémoire* dressé sur titres; mais ne nous étant pas encore parvenu, nous ne pouvons l'insérer que dans notre Supplément, si elle nous le fournit.

PASTOUR, en Bretagne, *page* 215, *ligne* 3, *après* nobles d'ancienne extraction, *ajoutez* : Les armes : *d'or, au lion de gueules, accompagné de cinq billettes d'azur, posées en orle.*

PELLETIER-DE-MARTAINVILLE, *page* 255, *ligne* 8 *du degré VIII*, *après* voyez Bailleul, *ajoutez* : De ce mariage il a un garçon & deux filles.

PELLEVÉ, *page* 255, *ligne* 4 *de l'article*, *après* âgé de 77 ans, *ajoutez* : Il étoit oncle d'ANNE DE PELLEVÉ, mariée à *François Auber*, fils de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur de Vertot, Aubeuf, &c. & de *Catherine Toustain*, Dame de Corneville & de Bléville.

PENTHIÈVRE, *page* 261, *ligne* 3, Madame la Comtesse de la Marche, *lisez* Princesse de Conti.

PERTHUIS, aux Additions du *Tome XI*, *page* 724, *ligne* 9, *après* est cadette, *ajoutez* & l'aînée est éteinte. — *Ibid. ligne* 14, *après* PERTHUIS-DE-JUIGNÉ, *supprimez le reste de la phrase.* — *Ibid. ligne* 17, *après* & les noms de JEAN, *ajoutez* de PIERRE & de ROLAND. — *Ibid. page* 725, *ligne* 19, *après* MARIE,

lisez femme de N..., Marquis *de Saint-Simon.* — *Ibid. ligne* 21, *après* Fontevrault, *ajoutez* &c. — *Ibid. page* 726, *ligne* 10, la Perune, *lisez* la Péreuse.

PHÉLYPEAUX, *page* 291, *ligne* 29, *à la fin du degré X*, *ajoutez* Le Duc de la Vrilliere est mort à Paris le 27 Février 1777.

PICOT-DE-COMBREUX, *pag.* 298, *supprimez la ligne* 13 *de l'article*, & *ajoutez ce qui suit.* JACQUES-ACHILLE PICOT, Marquis de Combreux, Sury-aux-Bois, &c. Chevalier de Saint-Louis, ancien Lieutenant au Régiment des Gardes, est mort le 4 Novembre 1777, âgé de 59 ans. Il étoit neveu du feu Bailli de Combreux, & étoit de la seconde Branche, &c.

PLANCHE-DE-MORTIERES (LA), *page* 343, *ligne* 24, *article de* PIERRE-CLAUDE-PHILIBERT DE LA PLANCHE-DE-MORTIERES, *après* né le 11 Janvier 1720, *ajoutez* Capitaine des Carabiniers & Colonel de Cavalerie, marié, par contrat passé le 19 Septembre 1769, avec Demoiselle *Elisabeth-Hélene de Bœuf-de-Breban*, fille de *Charles*, Seigneur d'Aulnay, Breban & Dronay, & de *Françoise de Vaveray.* De ce mariage sont issus : — PAUL-FRANÇOIS-HENRI ; — & CLAUDE-JOSEPH DE LA PLANCHE-DE-MORTIERES, Ecuyers, tous deux vivans. — *Ibid. ligne* 26, JEAN, *lisez* JULES. — *Ibid. ligne* 36, *après* 3, *effacez* &c. — *Ibid. ligne* 37, *après* 1733, *ajoutez* — 4. MARIE-PÉTRONILLE, mariée, par contrat du 30 Juillet 1714, à *Jacques de Gauville*, Chevalier, Marquis d'Argent, Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoises. — *Ibid. ligne* 49, *après* Seigneur de la Prée, *ajoutez* Chevalier de Malte. — *Ibid. ligne* 50, *après* 1731, *ajoutez* tué à Berg-op-zoom, étant Capitaine de Grenadiers audit Régiment de Normandie.

PLESSEN, *page* 350, *ligne* 16 *de l'article*, *après* CHRISTIAN-SIGFRID, *lisez* Baron DE PLESSEN; & *après* Chambellan du Roi, *ajoutez* de Dannemarck, Chevalier de son Ordre de Dannebrogue, &c. — *Ibid. ligne* 17, *après* en 1743, *ajoutez*, & est mort à Paris, le 9 Avril 1777, dans la 81e année de son âge. Il a eu un fils, &c.

POILVILAIN, *page* 377 *avant le degré VI*, *ajoutez* : On trouve JEAN DE POILVILAIN, Ecuyer, Procureur-Général à la Cour des Aides de Normandie en 1494, marié, dès 1488, à *Laurence Toustain*, fille du Seigneur de Bétencourt & de Honguemare. — *Ibid. page* 378, *avant le degré X*, *ajoutez* : On trouve CATHERINE DE POILVILAIN, femme d'*Eustache Labbé*, Ecuyer, Seigneur de Billy & de la Tillaye, & mere d'*Ursin Labbé*, marié, en 1585, à *Marie Toustain-de-Frontebosc.*

POLIGNAC, en Auvergne, *page* 392, *ligne* 5, *degré de* MELCHIOR-ARMAND, Marquis DE POLIGNAC, *après* en 1742, *ajoutez* premier Ecuyer de M. le Comte D'ARTOIS, & nommé Chevalier des Ordres le 2 Février 1777. Il a épousé, &c. — *Ibid. ligne* 7, dont : — 1. N..., *lisez* JULES. — *Ibid. ligne* 10, *lisez* JULES, Comte DE POLIGNAC, né le 9 Juin 1745, & *ajoutez*, Mestre-de-Camp-Lieutenant du Régiment du Roi, Cavalerie, nommé, le 23 Août 1776, premier Ecuyer de la Reine en survivance, dont Sa Majesté a bien voulu lui accorder l'agrément, a épousé, &c.

PONTCALLECK, *page* 423, *après ce mot*, *ajoutez* OU PONTKALLECK. — *Ibid. ligne* 4, voyez MALÉTROIT, *lisez ainsi* MALESTROIT-PONTKALLECK, *Tome IX*, *page* 436 & 437, *dans tout l'article. A la susdite page* 437, *ligne* 21, tous les deux la même année, *lisez* la même armée.

PORTERIE (DE LA) (*page* 448, *ligne* 8), autrement Delly ou Dely, *lisez* Deilh ou Deilh-y-Porteria. — *Ibid. degré IV*, *ligne* 3, Capitaine de 100 hommes d'armes, *lisez* de 100 hommes armés. — *Ibid. page* 449, *ligne* 3, & parente, *lisez* & alliée. — *Ibid. ligne* 4 *du degré VI*, *après* de la Claverie, *ajoutez*, Chevalier, *lisez ensuite* Seigneur & Baron de Soupets (*au lieu de* Souplets). — *Ibid. ligne* 19 *de ce degré*, aux siéges, *lisez* au siége. — *Ibid. après* Juin précédent, *ajoutez* & à celui d'Ath. — *Ibid. ligne* 31, Castermerle, *lisez* Castelmerle. — *Ibid. ligne* 1 *du degré VII*, Sieur de la Plaigne, *lisez* de la Plagne. — *Ibid. ligne* 9, *après* par ce Prince, *effacez* qui alloit assiéger Toulon. *Même ligne*, Il fit la plus ferme résistance, *lisez* Il fit la plus forte résistance. — *Ibid.*

page 450, *ligne* 5, d'occasion où je puis, *lisez* où je puisse. — *Ibid. ligne* 12, *effacez* à Thuin. — *Ibid. ligne* 20, Bouzols, *lisez* Bouzoles. — *Ibid. degré VIII, ligne* 1, *après* FRANÇOIS DE LA PORTERIE, *ajoutez* Chevalier, Seigneur de Bassou, Charmeaux & Sainte-Mesme. — *Ibid. ligne 4 de ce degré*, Compagnie de Bressay, *lisez* de Brezé. — *Ibid. ligne* 16, *après* reçut de Sa Majesté, *ajoutez* le même jour. — *Ibid. ligne* 20, du Maréchal de Lowendal, *lisez* de Saxe. — *Ibid. ligne* 21, du Maréchal de Saxe, *lisez* du Comte de Lowendal. — *Ibid. ligne* 22, *après ces mots :* où il reçut un coup de fusil à la jambe, *effacez* & eut, *& ajoutez* le Roi lui donna. — *Ibid. ligne* 24, *après* des forts, *effacez* d'Anvers. — *Ibid. ligne* 25, *après* de Lowendal, *lisez* il porta. — *Ibid. ligne* 31, augmentée de 2000 livres, *lisez* de 200 livres. — *Page* 451, *lignes* 3 *&* 4, *après* Limbourg, *effacez* commanda les Brigades de Dauphin & de Choiseul, Dragons, *lisez* & y commanda deux Brigades de Dragons. — *Ibid. ligne* 6, *après* que la paix fut conclue, *ajoutez* & nommé Gouverneur titulaire de la Citadelle d'Arras le 18 Juin 1766. — *Ibid. effacez les lignes* 7, 8 *&* 9, *& y substituez ce qui suit.* Le Roi ayant fait établir, dès 1764, des Écoles d'Equitation de Cavalerie & de Dragons, Sa Majesté lui donna le Commandement de celle des Dragons, établie à Cambray, avec celui de la Ville. Il servit, &c. — *Ibid. ligne* 12, *après* Sa Majesté accorda 68 graces, *effacez les lignes* 13, 14 *&* 15, *& ajoutez* tant aux Officiers employés sous le Sieur DE LA PORTERIE, qu'aux Eleves de ladite Ecole. Elle lui accorda, en outre, 6000 liv. de gratification annuelle, & lui conserva, à la suppression de l'Ecole, le Commandement de la Ville de Cambray, auquel LOUIS XVI a ajouté celui de la Citadelle le 12 Mai 1775. — *Ibid. lignes* 16 *&* 17, *après* de Lamouroux, *effacez* de Saint-Julien. — *Ibid. ligne* 22, *après* — 3. LOUISE-PAULINE, *ajoutez* née à Cambray le 20 Septembre 1769.

PORTUGAL, *page* 453, *ligne* 7, *article de* JOSEPH, Roi de Portugal, *après* suivant, *ajoutez* : Il est mort le 24 Février 1777, & avoit épousé, &c.

PREISSAC-D'ESCLIGNAC, *page* 513, *ligne* 30 *du degré XVII*, *article de* CHARLES-LOUIS DE PREISSAC, Comte d'Esclignac, *après* Gouverneur du Château neuf de Bayonne en Guienne, *ajoutez* : Il est mort à Paris le 14 Avril 1777, & avoit épousé, &c. — *Ibid. ligne* 31, *après* 1752, *effacez* avec.

PREVOST-DE-LA-CROIX, *page* 536, *article de* JACQUES PREVOST-DE-LA-CROIX, *ligne* 29, *après* Ordonnateur au Département de l'Orient, *ajoutez*, & le 9 Novembre 1776, Intendant de la Marine en Provence & Languedoc, au Département de Toulon.

PUGET, *page* 577, Barbentane, *lisez* Barbantane *dans tout l'article*. — *Ibid. ligne* 20, *après* 1755, *au lieu de* Elisabeth-Charlotte de Manildet-de-Vierville, *lisez* Charlotte-Françoise-Elisabeth-Catherine du Mesnildot-de-Vierville. — *Ibid. ligne* 21, *après* Marquis de Vierville, *ajoutez* dont — HENRIETTE DE PUGET-DE-BARBANTANE, mariée, le 20 Juin 1775, à *Jacques-Anne-Joseph le Prestre*, Chevalier, Comte de Vauban, Sous-Lieutenant de Gendarmerie, & Chambellan de M. le Duc D'ORLÉANS. Voyez la Généalogie de la Maison de LE PRESTRE dans ce 12e Volume, au mot VAUBAN.

PUY-SAINT-MARTIN, *page* 587, *ligne* 3 *du degré VII*, 15 Septembre 1598, *lisez* 15 Septembre 1588.

QUENGO, *page* 616. Voyez la Généalogie de cette Maison de Bretagne, refaite au mot TONQUEDEC, *Tome XII, page* 660 *& suiv.*

QUESNE (DU), en Normandie, *page* 625, *ligne* 1 *de l'article*, *après les mots :* On peut presumer que cette Famille noble est ancienne, *ajoutez* : car la Terre de Brotone est dans cette Maison depuis environ l'an 1260. — JEAN DU QUESNE, Ecuyer, Seigneur du Boeage & de Brotone, fils de noble PIERRE DU QUESNE, & d'*Agnès du Fay-Maulevrier*, épousa, vers 1386, *Catherine Toustain-de-Frontebosc*, & de Honguemare. — *Ibid. ligne* 4, Seigneur de Broton, *lis.* de Brotone.

RADIX, *page* 666, *ligne* 24, *art. de* CLAUDE-PIERRE-MAXIMILIEN RADIX-DE-SAINTE-FOY, Ministre plénipotentiaire de Sa Majesté LOUIS XVI, auprès du Prince

de Deux-Ponts, *ajoutez* place dont il s'est démis en Février 1777, & auquel a succédé le Comte *d'O-Kelly*.

RALLEMONT, *page* 685, *lignes* 6 & 7, *après* — 3. & MARIE-FRANÇOISE-HENRIETTE DE RALLEMONT, *effacez* non encore mariée, & *ajoutez* mariée, contrat signé le 11 Mai 1777, par le Roi & la Famille Royale, avec *Charles-Antoine de Bernart*, Marquis d'Avernes, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine des Gendarmes d'Artois, dont elle est la seconde femme.

RASOIR *page* 692, *lignes* 15 & 21, *du degré V*, Seigneur d'Andomez, *lisez* d'Audomé. — *Ibid. page* 693, *ligne* 5, d'Andomez, *lis.* d'Audomé. — *Ibid. page* 695, *ligne* 7, *du degré XIV de* JEAN-FANÇOIS IGNACE RASOIR, *au lieu de* & de Catherine Faunius, *lisez* & de Catherine Fannius. — *Ibid. ligne* 8, Marie de Willant, *lis.* Marie de Williams. — *Ibid. ligne* 11, d'Andomez, *lis.* d'Audomé. — *Ibid. degré XVI*, *effacez les deux premieres lignes & y substituez ce qui suit.* NICOLAS-JOSEPH-ARNOULD RASOIR-DE-CROIX, Seigneur de Forest, Vilers-au-Bois, Remontcourt, &c. Grand-Prévôt de Valenciennes, &c. &c. — *Ibid. au bas de cette page* 695, Renoncourt, *lis.* Remontcourt. — *Ibid. page* 696, *ligne* 8, au Château d'Andomez, *lis.* d'Audomé.

RAVENEL, *page* 701, *ligne* 17, Beauvillé, *lis.* Gauville.

Aux Additions du Tome XI, art. de BALTHASARD-DE BARQUIER, *page* 716, *ligne* 9, *avant son mariage, ajoutez* mort en . . . . 1777, avoit épousé, &c. — *Ibid. ligne* 27, *après* Geneviéve de Poivre, *ajoutez* morte au commencement de Février 1777.

Errata & Additions au Tome XII, depuis l'impression.

REBECQUE, *page* 12, *ligne* 8, *degré XVI*, *art. de* SAMUEL HENRI CONSTANT-DE-REBECQUE, *après* retiré Lieutenant aux Gardes-Suisses, *effacez* au service de France, & *lis.* au service de Hollande.

REBOURS (LE) *page* 18, *ligne* 2, *après* 1775, *effacez* a épousé, & *ajoutez* mort le 20 Novembre 1777, dans son Château de Saint-Mard-sur-le-Mont en Champagne, avoit épousé, &c. — *Ibid. ligne* 10, *lis.* le Président LE REBOURS a laissé de son mariage.

RECOURT, *page* 25, *ligne* 34, de Ide Lens, *lis.* Ide de Lens. — *Ibid. page* 30, *ligne* 7, *du degré XIV*, *après* aujourd'hui établis, *effacez* en Champagne, & *ajoutez* en Picardie & en Champagne. — *Ibid. ligne* 16, en 1758, *lis.* en 1768. — *Ibid. page* 31, *ligne* 6, *du degré XIII*, 1665, *lis.* 1655. — *Ibid. page* 41, *ligne* 2, Gabrielle Bellot, *lis.* Gabrielle Bellotte. — *Ibid ligne* 10, de Savigny, *lis.* de Flavigny. — *Ibid. ligne* 15, Alexandre de Signieres, *lis.* Alexandre de Signier.

REGIS, *page* 46, *lignes* 8 & 9 *du degré VII*, *au lieu de* — 3. & 4. CHARLES-JOSEPH & ETIENNE-LOUIS-ROCH, Prêtres, *lisez ainsi*; — 3. CHARLES-JOSEPH, Prêtre, & *ajoutez* mort le 12 Mars 1777; — 4. ETIENNE-LOUIS-ROCH, Prêtre, &c. &c. — *Ibid. lignes* 12 & 13, Marguerite d'Etienne-Chaussegros-de-Monplaisir, *lis.* Marguerite d'Etienne-de-Monplaisir.

RENNEL; *page* 65, *ligne* 9, fille de feu Marquis-Alexandre, *lis.* de feu Claude-Alexandre. — *Ibid. ligne* 23, Courmorillon, *lis.* Courmaillon. — *même ligne*, Champleves, *lis.* Champlives. — *Ibid. ligne* 8 *du degré XI*. — 3. CHARLES, dit le Comte de Lescut, *après ces mots effacez* né en Janvier 1703, & *ajoutez* né le 15 Janvier 1702.

Page 88, RIBEIRAC, *lis.* RIBERAC.

RIOLLET, *page* 114, *ligne* 6, *du degré X*, *après* Gissey-le-Viel, *effacez* paroisse &, *lisez seulement* Bailliage d'Arnay-le-Duc.

RIQUET, *page* 128, *ligne* 3, *du degré XIII de* VICTOR-MAURICE DE RIQUET, Comte de Caraman, né le 16 Juin 1722, *lis.* né le 16 Juin 1727. — *Ibid. ligne* 8, *après* 1761 *effacez* &c. — *Ibid. ligne* 9, *après* 1767, *ajoutez* & Lieutenant-Général pour le Roi en la Province de Languedoc en 1775.

ROBLOT, *page* 146, *après la ligne* 11 *de l'article*, *ajoutez en alinéa ce qui suit*,

Perrot de Roblot rendit hommage au Vicomte *de Rohan* en 1396. *Lisez ensuite* en 1450, Jean de Roblot, Ecuyer, &c.

ROCHAMBEAU, *page* 147, *ligne* 8, *après* Harcourt, *effacez* Voyez Vimeur.

ROCHECHOUART, *page* 174, *ligne* 25 *du degré XXII, article du Cardinal de ce nom, après* 1764, *ajoutez* mort à Paris le 20 Mars 1777.

ROCHEFORT-D'ALLY, *page* 494, *ligne* 13 *du degré XVI*, — 3. Claude-Vital-Gaston, *lis.* Vidal-Claude-Gaston. — *Ibid. après* né le 17 Juin 1696, *effacez* Abbé, & *ajoutez* Prêtre, Vicaire-Général de l'Archevêché de Reims, Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de Saint-Basle, &c. — *Ibid. ligne* 14, *après* 1716, *ajoutez* Sous-Doyen des Abbés de France, mort à Paris le 12 Août 1777, dans sa 82e. année.

ROETTIERS, *page* 240, *au degré d'*Alexandre-Louis Roettiers-de-Montaleau, Ecuyer, *après* Demoiselle Marthe Armengau, *ajoutez* dont: — Madeleine-Justine Roettiers-de-Montaleau, née le 19 Avril 1777.

ROHAN, *page* 246, *ligne* 24, fut envoyée, *lis.* fut avouée. — *Ibid. pénultieme ligne*, comme tels qu'ils possédent, *lis.* & que comme tels ils possédent. — *Ibid. page* 247, *ligne* 24, Montbason, *lis.* Montbazon. — *Ibid. page* 248, *ligne* 20, 1702, *lis.* 1602. — *Ibid. ligne* 21, très-illustrissime Prince, *lis.* très-illustre Prince. — *Ibid. ligne* 39, en premieres noces, *lis.* en secondes noces. — *Ibid. page* 249, *ligne* 10, & des Historiens de différentes Nations, *lis.* & des Auteurs de différentes Nations. — *Ibid. ligne* 21, & avons trouvé, *lis.* & avoir trouvé. — *Ibid. ligne* 41, Alain, Bouchard, *lis.* Alain Bouchard. — *Ibid. page* 250, *ligne* 5, telle que celui-ci, *lis.* tel que celui-ci. — *Ibid. ligne* 15, Carta de Porrohot, *lis.* Carta de Porrohet. — *Ibid. page* 255, *ligne* 4 *du degré V*, l'Aumôniere, *lis.* l'Aumônerie. — *Ibid. page* 262, *ligne* 13, dont 12500 liv. *effacez* livres. — *Ibid. ligne* 14, payées, *lis.* payés. — *Ibid. ligne* 13, le 12 Juin, *lis.* le 2 Juin. — *Ibid. page* 264, *ligne* 9 *du degré XVI*, morte sans alliance, *lis.* sans enfans. — *Ibid. page* 266, *ligne* 31, tige des Seigneurs, *lis.* tige des Ducs. — *Ibid. page* 269, *ligne* 25, Septembre 1723, *lis.* Septembre 1733. — *Ibid. antépénultieme ligne de la page* 269, *degré XXIV*, *art.* du Prince Louis, *après* Bohême, *ajoutez* & nommé, le 1 Novembre 1777, Grand-Aumônier de France, place dont il a prêté serment le 9 de ce mois, & aussi en qualité de Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit.

Ibid. page 270, *ligne* 8 *du degré XXV* de Jules-Hercule-Mériadec, Prince de Rohan, Duc de Montbazon, Pair de France, Prince de Guémené, &c. *après ces mots* à la promotion du 25 Juillet 1762, *ajoutez ce qui suit*: fit, en qualité d'Aide-de-Camp de M. le Maréchal *de Coigny*, la campagne de 1744, où il eut part à plusieurs actions, fut blessé & eut trois chevaux tués sous lui. L'année suivante, Aide-de-Camp du Maréchal *de Saxe*, il se trouva à la bataille de Fontenoy; ensuite aux siéges de Tournay, Oudenarde, Mons, Anvers, Ath, Namur, Mastricht, aux batailles de Raucoux, de Lawfeld, & à plusieurs affaires qui se sont passées dans toutes les autres campagnes du même Maréchal, où il s'est trouvé. En 1757, avec un détachement de 14 Compagnies, sous les ordres de M. *de Crillon*, à l'affaire de Vésinfeld, où, après que le pont fut brûlé, le Roi de Prusse, & les Princes *Henri* & *Fréderic*, ses freres, furent obligés de rester dans cette Ville. A la bataille de Rosbac, placé en corps de réserve entre les deux lignes, il eut sa Brigade écrasée par le canon, & perdit ses deux Compagnies de grenadiers. En 1758, à l'affaire de Sanderhausen, il fit, en qualité de Brigadier, sous les ordres de M. *de Broglie*, l'avant-garde de l'armée: son Régiment prit & encloua 12 piéces de canon, &, joint à celui de Beauvoisis, décida l'affaire, mais avec une perte considérable. L'affaire de Lutzelberg fut moins funeste à son Régiment, qui fermoit la gauche de l'armée de M. le Prince *de Soubise*; mais celle de Berguen, en 1759, lui enleva plusieurs Officiers. Après cette bataille, nommé Maréchal-de-Camp, il fit, en cette qualité, toutes les campagnes, tant sous les ordres de M. le Maréchal Prince *de Soubise*, que sous ceux de M. le Maréchal *de Broglie*. En 1760 & 1761, il commanda 22 bataillons, composés de grenadiers & des chasseurs de l'armée, sous les ordres de

M,

M. le Prince *de Condé*. Il épousa, le 19 Février 1743, *Marie-Louise-Henriette-Jeanne de la Tour-d'Auvergne*, &c.

Ibid. page 271, *ligne* 15 *du degré XXI*, 24 Avril, *lisez* 24 Août. — *Ibid. page* 276, *ligne* 15, Abandonné des Courtisans, &c. *lisez*, C'est la seule ressource qui lui resta dans sa disgrace, étant abandonné des Courtisans.

ROUVILLE, *page* 355, *ligne* 20 *de l'article*, Philippe Fierra, Comte d'Empire, *lis.* Philippe Fierra, Comte Palatin.

ROUX-DE-BRUE, *page* 361, *ligne* 13 *de cet article*, dans la guerre de 1741, *lis.* de 1744 & 1756. — *Ibid. ligne* 27, 28 Avril 1764, *lis.* 28 Avril 1768.

SAHUGUET, *page* 423, *ligne* 7, *au lieu de* DANIEL DE SAHUGUET-DE-TERMES, Ecuyer, *lis.* Messire DANIEL DE SAHUGUET-DE-TERMES. — *Ibid. ligne* 24, *après ces mots* JEAN-BATISTE DE SAHUGUET, Marquis de Termes, *effacez* d'abord Page du Roi dans sa grande Ecurie, ensuite. — *Ibid. ligne* 25, *après* Capitaine de Cavalerie au Régiment de Conti, *ajoutez* Chevalier de Saint-Louis. — *Ibid. ligne* 26, Dame de Vareuille, *lis.* Dame de Cibranto. — *Ibid. substituez aux lignes* 31, 32 & 33, *ce qui suit :* ANNE-GÉDÉON DE SAHUGUET, Marquis de Termes, Seigneur, Baron de Rosnay, Vicomte de Germigny, &c. d'abord Page du Roi dans sa petite Ecurie, successivement Capitaine de Dragons dans le Régiment de Nicolaï, depuis Bertillac & ensuite d'Apchon, Chevalier de Saint-Louis, Gouverneur de Fismes, a épousé, en 1750, *Marguerite-Thérese de Maillefer-de-Resigny*, de laquelle il a, &c. — *Ibid. ligne* 36, *après* & LOUISE-ANNE, *ajoutez* GÉDÉON.

SAINT-MAIXENT, *page* 452; *ligne* 8 *de l'article*. Cette Maison est illustrée par le Cardinal DE LA ROCHE-AYMON, *lis.* CHARLES-ANTOINE DE LA ROCHE-AYMON. — *Ibid. ligne* 9, chargé, *lis.* ci-devant chargé. — *Ibid. ligne* 10, *après* Bénéfices, *ajoutez* décédé en son Palais Abbatial de Saint-Germain-des-Prez, le 27 Octobre 1777, dans la 81e. année de son âge.

SAINT-MAURIS-MONTBAREY, *page* 452, *ligne* 3 *de la notice*, *après* Ministre & Secrétaire d'Etat de la Guerre, *effacez* en survivance.

TERRIDE ou TARRIDE, *page* 605, *ligne* 6 *de l'article* Gimonde, *lis.* Gimone. — *Ibid. page* 606, *lignes* 53 & 54, *après ces mots* comme l'a remarqué M. de Valois, *supprimez* dans son Histoire du Languedoc, Tome I, Note 83. — *Ibid. derniere ligne après* Vicomtes, *ajoutez* Voyez l'*Histoire de Languedoc, Tome I, Note* 83. — *Ibid. page* 607, *lignes* 38 & 39, *après :* Il est vraisemblable, *supprimez le reste de la phrase, & la rétablissez ainsi.* Il est vraisemblable qu'avant la mort de REMISTAN, VAIFRE s'étoit emparé de ses biens, ce qui engagea REMISTAN à abandonner ce que PEPIN lui avoit donné. — *Ibid. ligne* 40, sans doute que VAIFRE, *lis.* REMISTAN. — *Ibid. ligne* 49, Prince de son héritage, *mettez une virgule après Prince.* — *Ibid. page* 610, *ligne* 5, & le Diocèse de Lectoure, *lis.* & du Diocèse de Lectoure. — *Ibid. ligne* 14 *du degré* X, le Bâtard, *lis.* le Bastot. — *Ibid. page* 619, *ligne* 20 *en titre*, Vicomte, *lis.* Vicomtes. — *Ibid. page* 620, *ligne* 23, à la ville de Lomagne, *lis.* à Lavit, petite ville dans la Lomagne. — *Ibid. page* 623, *ligne* 32, *degré XI*, Serignac, *lis.* Sevignac. — *Ibid. ligne derniere de la page*, 6000 livres Bourdelois, *lis.* 6000 francs Bourdelois. — *Ibid. page* 628, *ligne* 4, Bauve, *lis.* Baure. — *Ibid. derniere ligne du degré XVI*, *après* née en 1717, *ajoutez* morte en Octobre 1777. — *Ibid. page* 631, *ligne* 17, dans le Duché de Bourgogne, *lis.* dans la Comté de Bourgogne.

THIBOUTOT, *page* 646, *ligne* 29, dont l'aînée, *lis.* dont la cadette. — *Ibid. ligne* 31, *après* renvoyons, *ajoutez :* L'aînée *N... de Thieuville*, a épousé *N... Hannot d'Octeville*, Chevalier de Saint-Louis, ci-devant Major, & aujourd'hui Colonel de Dragons.

TOUIGNAN, *page* 665, *degré II de* PIROTIN DE LA CROIX, *après* Ecuyer, Seigneur de la Croix, *ajoutez* Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances. — *Ibid. degré III de* PIERRE *aliàs* PERIN DE LA CROIX, *après* Ecuyer, *ajoutez* Commandant d'une Compagnie d'Arbalêtriers. — *Ibid. degré V d'*ARNAUD DE LA CROIX, Ecuyer, Seigneur de Jovelle, *après* qui, *ajoutez* fut au ban

de l'Angoumois en 1549, & testa, &c. — *Ibid. degré VIII de* GABRIEL DE LA CROIX, Ecuyer, &c. *derniere ligne de la page 665*, marié par contrat du 15 Février, *lis.* du 19 Février. — *Ibid. page 666, ligne 1*, fille d'Armand Mege-de-Riberac, *lis.* fille d'Armand Mege, du lieu de Riberac. — *Ibid. degré X de* GABRIEL DE LA CROIX, II. du nom, *ligne 5*, & de N... de Solminiac, *lis.* & de Marguerite de Solminiac. — *Ibid. degré XI de* JEAN-BATISTE-JÉRÉMIE DE LA CROIX, *ligne 2*, a épousé, le 27 Août 1757, *lis.* par contrat du 27 Juin 1757.

Addition à la page 738, avant VASSELOT.

VASSAL, dans le Périgord & le Querci: Maison très-ancienne, mais si nombreuse, que nous n'avons pu jusqu'à présent nous procurer l'état exact de toutes ses branches: nous en attendons des *Mémoires* instructifs, dont nous ferons usage dans notre Supplément.

Les armes: *d'azur, à la bande de gueules bordée d'argent, chargée de trois besans d'or, accompagnée de deux étoiles, posées l'une en chef & l'autre en pointe.*

VERON, *page 761, degré II, ligne 20, après* Maires *ajoutez* de Tours. — *Ibid. page 762, ligne 1*, Conseiller au Présidial, *lis.* Conseiller ordinaire de la ville. — *Ibid. page 763, degré VII de* JEAN-BATISTE-CHARLES VERON-DE-FARINCOURT, *ligne 2*, Lieutenant, *lis.* Capitaine au Régiment de Guienne, Infanterie. — *Ibid. ligne 3*, Novembre 1777, *lis.* Janvier 1778. — *Ibid. page 764, ligne 8*, & sa veuve, *lis.* & son épouse. — *Ibid. ligne 16*, JÉRÔME VERON, *lis.* JOSEPH VERON. — *Ibid. degré V, ligne 4*, toutes les guerres, *lis.* les dernieres guerres. — *Ibid. derniere ligne de la page 764, degré VI, après* Jean-Batiste Richard-de-Laude, *ajoutez* fille de défunts Jean-Batiste, & de Jeanne-Pierrette Rouxelle.

FIN.





TABLE

Des Noms des Familles & Terres contenues dans ce douzieme Volume. Les étoiles désignent les Terres & Biens titrés.

R

S

T

U

V

* VERONNÉ,

X

Y

Z

Addition au Tome I, page 306, après ANQUETIL.

Addition au Tome II, page 354, avant BERNAGE.

Addition au T. II, p. 516, avant BILLY.

Addition au T. II, p. 561, après BLOND.

Addition au Tome II, page 613, avant BOISSOT.

FIN DE LA TABLE.

APPROBATION.

J'Ai lu, par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, un Manuscrit ayant pour titre : *Dictionnaire de la Noblesse, contenant les Généalogies, l'Histoire & la Chronologie des Familles nobles de France, &c.*; & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris ce 20 Janvier 1778.

D'HERMILLY.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE: A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres, nos Justiciers qu'il appartiendra : SALUT, notre amé *le Sieur DE LA CHENAYE-DESBOIS* Nous a fait exposer qu'il désireroit faire réimprimer & donner au public un Ouvrage intitulé : *Dictionnaire de la Noblesse, contenant les Généalogies, l'Histoire, la Chronologie des Familles nobles de la France, avec l'état des grandes Terres du Royaume que la Noblesse possede aujourd'hui à titre de Principautés, Duches, Marquisats, Baronnies*, s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilége sur ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer ledit ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le tems de six années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes. FAISONS défenses à tous Imprimeurs, Libraires, & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance : comme aussi d'imprimer, ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire ledit ouvrage, ni d'en faire aucun extrait sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Exposant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts, A LA CHARGE que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression dudit ouvrage sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en beau papier & beaux caracteres, conformément aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du dix Avril mil sept vingt-cinq, à peine de déchéance du présent Privilége; qu'avant de l'exposer en vente, le manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit ouvrage, sera remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier Garde des Sceaux de France, le Sieur DE MAUPEOU; qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle dudit Sieur DE MAUPEOU : le tout à peine de nullité des Présentes; DU CONTENU desquelles vous MANDONS & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses ayans cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. VOULONS que la copie des Pré-

sentes, qui sera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit ouvrage, soit tenue pour duement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers-Secrétaires, foi soit ajoûtée comme à l'original. COMMANDONS au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de haro, Charte Normande & lettres à ce contraires; Car tel est notre plaisir. DONNÉ à Compiegne le Mercredi deuxieme jour du mois d'Août l'an de grace mil sept cent soixante-neuf, & de notre Regne le cinquante-quatrieme. Par le Roi en son Conseil. LE BEGUE.

Registré sur le Registre XVII de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 552, fol. 728, conformément au Réglement de 1723, qui fait défenses, art. 41, à toutes personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, débiter, faire afficher aucuns Livres pour les vendre en leurs noms, soit qu'ils s'en disent les Auteurs ou autrement; & à la charge de fournir à la susdite Chambre neuf Exemplaires, prescrits par l'article 108 du même Réglement. A Paris ce 26 Août 1769.

BRIASSON, Syndic.

Je soussigné reconnois avoir cedé pour toujours à M. ANTOINE BOUDET, Libraire Imprimeur du Roi à Paris, suivant les traités de vente que j'ai passés à mondit Sieur les quinze Octobre dernier & quatorze Janvier courant, le Privilége de l'autre part du Dictionnaire de la Noblesse. A Paris ce 18 Janvier 1773.

DE LA CHENAYE-DESBOIS.

Registré la présente Cession sur le Registre XIX de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 17, fol. 12, conformément aux anciens Réglemens, confirmés par celui du 28 Février 1723. A Paris ce 22 Janvier 1773.

C. A. JOMBERT pere, Syndic.



